DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 11

TROISIÈME SESSION DU NEUVIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1903



VOLUME XXXVII

INDEX ALPHABÉTIQUE

ET

LISTE NUMÉRIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA

TROISIÈME SESSION DU NEUVIÈME PARLEMENT

1903

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIME PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI
1903

☞Voir aussi la liste numérique page 5.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA

TROISIÈME SESSION, NEUVIÈME PARLEMENT, 1903.

☞Voir aussi l'Index Alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangés par ordre numérique, avec les titres au long ; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement ; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME A.

Recensement du Canada—Premier volume ... *Imprimé pour la distributiòn et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 1.

(Ce volume est relié en deux parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice terminé le 30 juin 1902. Présenté le 13 mars 1903, par l'hon. W. S. Fielding....................*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1902. Présentés le 13 mars 1903, par l'hon. W. S. Fielding..... ....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

3. Budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice se terminant le 30 juin 1904. Présenté le 16 mars 1903, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice se terminant le 30 juin 1903. Présenté le 31 mars 1903, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

5. Budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice se terminant le 30 juin 1903. Présenté le 17 juin 1903, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

5*a*. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice se terminant le 30 juin 1904. Présenté le 1er octobre 1903, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

5*b*. Budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice se terminant le 30 juin 1904. Présenté le 14 octobre 1903, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

5*c*. Budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice se terminant le 30 juin 1904. Présenté le 21 octobre 1903, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

6. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1902. Présentée le 20 avril 1903, par l'hon. W. S. Fielding...*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

7. Rapport des dividendes restant impayés et des montants ou soldes non réclamés et des traites et lettres de change impayées depuis cinq ans ou plus, avant le 31 décembre 1902, dans les banques chartées du Canada. Présenté le 1er juin 1903, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

CONTENU DU VOLUME 3.

8. Rapport du surintendant des assurances du Canada pour l'année 1902. Présenté le 21 août 1903, par l'hon. W. S. Fielding........... ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

9. Sommaire des relevés des compagnies d'assurances en Canada pour 1902. Présenté le 6 avril 1903, par l'hon. W. S. Fielding............. ......*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 4.

10. Rapport du département du Commerce pour l'exercice terminé le 30 juin 1902. Présenté le 16 mars 1903, par sir Richard Cartwright..........*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

10*a*. Correspondance relative au tarif allemand. Présentée le 16 avril 1903, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimée pour la distribution.*

CONTENU DU VOLUME 5.

11. Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada pour l'exercice terminé le 30 juin 1902. Présentés le 13 mars 1903, par l'hon. W. Paterson. *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 6.

12. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1902. Partie I, Accise, etc. Présenté le 13 mars 1903, par l'hon. M. E. Bernier. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

13. Partie II, Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1902. Présenté le 13 mars 1903, par l'hon. M. E. Bernier. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

14. Partie III, Falsification des substances alimentaires, pour l'exercice terminé le 30 juin 1902. Présenté le 13 mars 1903, par l'hon. M. E. Bernier..*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

15. Rapport du ministre de l'Agriculture pour l'exercice terminé le 31 octobre 1902. Présenté le 13 mars 1903, par l'hon. W. S. Fielding...........*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

16. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1902. Présenté le 28 avril 1903, par l'hon. W. S. Fielding......*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 7.

17. Statistique criminelle pour l'exercice terminé le 30 septembre 1902. Présentée le 12 octobre 1903, par l'hon. S. A. Fisher.........................*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

18. Rapport sur les Archives du Canada, pour 1902. Présenté le 25 juin 1903, par l'hon. S. A. Fisher. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

19. Rapport annuel du ministre des Travaux publics, pour l'exercice clos le 30 juin 1902. Présenté le 12 mars 1903, par l'hon. J. Sutherland ... .*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 8.

20. Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux pour l'exercice terminé le 30 juin 1902. Présenté le 16 juin 1903, par l'hon. A. G. Blair. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

21. Rapport du département de la Marine et des Pêcheries pour l'exercice terminé le 30 juin 1902,—Marine. Présenté le 19 mars 1903, par l'hon. J. R. Préfontaine. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

21*a*. Quatrième rapport annuel de la Commission de Géographie du Canada, 1902. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 9.

21*b*. Liste de la marine marchande publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries, étant la liste des navires enregistrés en Canada à la date du 31 décembre 1902. Présentée le 5 août 1903, par l'hon. J. R. Préfontaine................*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

22. Rapport du département de la Marine et des Pêcheries pour l'exercice expiré le 30 juin 1902,—Pêcheries. Présenté le 13 mars 1903, par l'hon. J. R. Préofntaine. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

23. Rapport des Commissaires des ports, etc., 1902. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

CONTENU DU VOLUME 10.

CONTENU DU VOLUME 11.

CONTENU DU VOLUME 12.

CONTENU DU VOLUME 13.

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

37. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement, à compte de l'exercice 1902-1903. Présenté le 13 mars 1903, par l'hon. W. S. Fielding..........*Pas imprimé.*

38. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'exercice terminé le 30 juin 1902. Présenté le 16 mars 1903, par l'hon. W. S. Fielding..........*Pas imprimé.*

39. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1902. Présenté le 16 mars 1903, par l'hon. W. S. Fielding.....*Pas imprimé.*

40. Etat des recettes et dépenses de la Compagnie d'amélioration d'Ottawa pour l'exercice terminé le 30 juin 1902. Présenté le 16 mars 1903, par l'hon. W. S. Fielding..........*Pas imprimé.*

41. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er juillet 1902 au 12 mars 1903. Présenté le 16 mars 1903, par l'hon. W. S. Fielding..........*Pas imprimé.*

42. Rejets par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre le commencement de la session de 1902 et la session de 1903. Présenté le 16 mars 1903, par l'hon. W. S. Fielding. *Pas imprimé.*

43. Etat des affaires de la Compagnie de Prêts et de Placements Britannique Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1902. Présenté le 17 mars 1903, par l'Orateur. *Pas imprimé.*

44. Ordonnances du Yukon pour 1902. Présentées le 18 mars 1903, par Sir Wilfrid Laurier. *Pas imprimées.*

45. Etat donnant les arrêtés du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre les 1er janvier et le 31 décembre 1902, aux termes de l'article 52 de l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, chap. 35, 51 Victoria. Présenté le 20 mars 1903, par sir William Mulock..........*Pas imprimé.*

46. Arrêtés du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1902, conformément aux dispositions de l'article 91 de l'Acte des terres fédérales, chap. 54 des Statuts revisés du Canada, et ses amendements. Présentés le 20 mars 1903, par sir William Mulock. *Pas imprimés.*

47. Etat donnant les arrêtés du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie-Britannique*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1902, aux termes du paragraphe (*d*) de l'article 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Présenté le 20 mars 1903, par sir William Mulock.......... *Pas imprimé.*

48. Etat donnant la correspondance, arrêtés du conseil, plans et papiers, etc., concernant les affaires de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien en tant que le département de l'Intérieur est concerné depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882. Présenté le 20 mars 1903, par sir William Mulock..........*Pas imprimé.*

49. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 mars 1903.—Etat indiquant le coût total des recensements de 1871, 1881 et 1891, ainsi que le montant payé jusqu'au 1er mars 1903 pour le recensement de 1901. Et aussi, état donnant la nature des renseignements donnés dans les recensements de 1891 et de 1901, et le mode de rémunération des énumérateurs dans chaque cas. Présentée le 27 mars 1903.—*M. Sproule*..........*Pas imprimée.*

50. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 16 mars 1903.—Copie de toute correspondance échangée depuis la dernière session entre le gouvernement canadien et les autorités britanniques au sujet de l'embargo sur le bétail canadien. Présentée le 27 mars 1903.—*M. Monet.* *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

51. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 16 mars 1903.—Copie de toutes pétitions, décrets du conseil, correspondance, documents et papiers concernant la condamnation et l'emprisonnement du nommé Arthur Brunet, de la cité de Montréal, pour délits contre l'Acte des élections fédérales, 1900, et le pardon, la suspension de la sentence ou l'élargissement du dit Brunet. Présentée le 1er avril 1903.—*M. Casgrain*.......... *Pas imprimée.*

51a. Réponse supplementaire au n° 51. Présentée le 14 avril 1903..........*Pas imprimée.*

52. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 16 mars 1903.—Copie de tous contrats, conventions, actes, correspondance, documents et papiers concernant l'établissement, dans la cité de Québec, d'une fabrique de carabines, par sir Charles Ross ou par sir Charles Ross et autres personnes. Présentée le 1er avril 1903.—*M. Casgrain*..........*Pas imprimée.*

53. Etat indiquant les remises d'intérêt faites aux termes de l'article 141, tel qu'ajouté à l'Acte des Sauvages par l'article 8, chapitre 35, 58-59 Victoria, pour l'exercice terminé le 30 juin 1902. Présenté le 7 avril 1903, par sir William Mulock.......... *Pas imprimé.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

67. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 20 mars 1903.—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral, les gouvernements des différentes provinces et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, relativement au désaveu de lois adoptées par ces gouvernements, depuis la date du dernier rapport présenté au parlement. Présenté (au Sénat) le 17 avril 1903.—*Hon. Sir Mackenzie Bowell*..*Pas imprimee.*

68. Répônse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1903.—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et les différentes législatures provinciales au sujet de l'augmentation des subventions payées aux provinces sous l'empire de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Présentée le 27 avril 1903.—*M. Lemieux*.......*Imprimée pour les documents de la session.*

69. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 mars 1903.—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou aucun de ses membres et W. W. Fitzgerald, de Grenfell, Assiniboïa, ou quelqu'un en son nom, au sujet de l'annulation de son inscription pour un homestead et une préemption. Présentée le 27 avril 1903.—*M. Sproule*.............*Pas imprimée.*

70. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 mars 1903.—Copie de toute correspondance, lettres, documents, etc., se rapportant aux difficultés au sujet de la réserve indienne de Doncaster, dans le comté de Terrebonne. Présentée le 27 avril 1903.—*M. Desjardins.* *Pas imprimée.*

71. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 mars 1903.—Copie de toute correspondance, lettres et documents se rapportant à la demande faite au gouvernement fédéral au sujet de la construction d'un bureau de poste dans la ville de Terrebonne, comté de Terrebonne. Présentée le 27 avril 1903.—*M. Desjardins*...*Pas imprimée.*

72. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1903.—Etat indiquant, en détail, les sommes d'argent payées à des journaux, compagnies de journaux et propriétaires ou agents de publications dans le Royaume-Uni, en France ou aux Etats-Unis depuis le 30 juin dernier. Présentée le 28 avril 1903.—*M. Monk*..*Pas imprimée.*

72*a*. Réponse supplémentaire au n° 72. Présentée le 15 mai 1903........................*Pas imprimée.*

73. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1903.—Etat indiquant : 1. Le montant total payé jusqu'à date par le gouvernement à la Compagnie du Grand-Tronc pour affermage de la ligne entre Sainte-Rosalie et Montréal ; 2 Le montant total payé jusqu'à date par le gouvernement au Grand-Tronc pour droit de passage sur le pont Victoria ; 3. Le montant total payé par le gouvernement au Grand-Tronc pour sa quote-part des facilités terminales à la gare Bonaventure.—*M. Monk*...*Pas imprimée.*

74. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 avril 1902.—Etat indiquant : 1. Combien de bestiaux, moutons et chevaux ont été tués par les locomotives sur tous les chemins de fer canadiens, chaque année, depuis 1890, (*a*) aux points de croisement avec les grandes routes ; (*b*) à d'autres points sur les lignes. 2. Combien de locomotives et de wagons, s'il en est, ont déraillé ou ont été endommagés, chacune des dites années, pour avoir frappé des bestiaux, moutons et chevaux, (*a*) aux points de croisement avec les grandes routees ; (*b*) à d'autres points sur les lignes. 3. Combien d'employés de chemins de fer et de voyageurs, s'il en est, ont été tués ou blessés, chacune des dites années, par suite de collisions de locomotives avec des bestiaux, moutons ou chevaux, (*a*) aux points de croisement avec les grandes routes ; (*b*) à d'autres points sur les lignes. 4. Quelle est la valeur totale estimative des dits animaux tués sur les dits chemins de fer, chacune des dites années, pour avoir été frappés par des locomotives. 5. Quel est le montant total estimatif des avaries causées au matériel roulant et autres propriétés de chemins de fer sur toutes les lignes canadiennes, chacune des dites années, par suite de collisions avec les dits animaux. 6. Combien de trains ont déraillé en tout ou en partie sur toutes les dites lignes, chacune des dites années, par suite de l'action de la gelée sur la voie aux points où se trouvaient les anciennes fosses garde-bestiaux. Présentée le 28 avril 1903.—*M. Erb*..*Imprimée pour les documents de la session.*

75. Réponse à une adresse de la chambre des Communes, en date du 30 mars 1903.—Copie de tous plans et devis soumis par la Compagnie du chemin souterrain de Montreal pour approbation, de tous décrets du conseil, s'il en est, approuvant ces plans, et de tout rapport sur le progrès des travaux. Aussi, état indiquant le montant d'argent dépensé pour l'entreprise, et le montant du dépôt fait par la compagnie. Aussi, copie de tous papiers ou correspondance concernant l'entreprise. Présentée le 28 avril 1903.—*M Tarte*..*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

76. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 6 avril 1903.—Copie de tous papiers, documents et correspondance entre le département des Chemins de fer et Canaux, le département de la Justice, le Conseil du Trésor et l'Auditeur général, ou entre aucun d'entre eux au sujet de la promotion de M. F. A. Dixon au grade de commis principal, avec salaire annuel de $1,800, à dater du 1er juillet 1902 et au sujet du paiement du dit salaire; les dits papiers devant inclure le rapport du sous-chef du département des Chemins de fer et Canaux, tel que requis par le paragraphe (*a*) de l'article 15 de l'Acte du service civil, la minute ou le mémoire du ministre des Chemins de fer approuvant le dit rapport, copie du décret du conseil créant la position de commis principal, conformément à l'article 15 du dit acte, et du décret du conseil à ce sujet en date du 20 mai 1902, ainsi que tous papiers, documents, lettres et procédures en cette affaire mentionnés aux pages A—49 à 55 du rapport de l'Auditeur général pour l'exercice terminé le 30 juin 1902. Présentée le 28 avril 1903.—*M. Lennox.* *Pas imprimée.*

77. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 avril 1903.—Copie de tous télégrammes, rapports, lettres, photographies et correspondance quelconques entre le département de l'Agriculture et toutes personnes au sujet du choléra qui sévit sur les porcs dans le township de Yarmouth, Ontario. Présentée le 28 avril 1903.—*M. Ingram*.................................*Pas imprimée.*

78. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1903.—Copie de tous décrets du conseil, correspondance, dépêches et documents concernant le désaveu, par le Gouverneur en conseil, de statuts de la province de la Colombie-Britannique, au cours des cinq dernières années. Présentée le 30 avril 1903.—*M. Borden (Halifax).* *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

78*a*. Réponse supplémentaire au n° 78. Présentée le 7 mai 1903. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

79. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 2 avril 1903.—Copie de tous jugements ou opinions de la Cour Suprême du Manitoba concernant le prétendu droit d'exemption de taxe réclamé par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pour les terres de la dite compagnie dans les Territoires du Nord-Ouest ou dans le Manitoba. Présentée le 30 avril 1903.—*M. Borden (Halifax)*..............................*Imprimée pour les documents de la session.*

80. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 avril 1903.—Copie de toute correspondance,—1, entre le département du Revenu de l'Intérieur et les manufacturiers de pèse-grains automatiques attachés aux batteuses mécaniques dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest; 2, entre le département du Revenu de l'Intérieur et les inventeurs de pèse-grains automatiques attachés aux batteuses mécaniques; et 3, entre le département du Revenu de l'Intérieur et les propriétaires de batteuses mécaniques qui se servent de pèse-grains automatiques dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. Aussi, copie du rapport de l'inspecteur en chef et de l'architecte qui a fait le modèle de l'appareil de pesage dit *Standard Grain Weigher* fabriqué par la "Globe Manufacturing Company", de Winnipeg. Présentée le 30 avril 1903.—*M. Stewart*.......*Pas imprimée.*

81. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 avril 1903.—Copie du bail consenti par le surintendant général des Affaires des Sauvages en faveur de S. G. Holbrook et Adam S. Benn pour la moitié sud du lot n° 12, 2e concession, township de Tuscarora, comté de Brant; aussi, copie du bail consenti par le dit surintendant général des Affaires des Sauvages en faveur d'un sieur Gibson pour la moitié sud du lot n° 5, dans le dit township (le locataire sauvage, Robert S. Sawyer, ayant la propriété ou la jouissance des dits deux demi-lots); aussi, copie du bail ou arrangement, se rapportant à un des dits demi-lots, conclu (avant les dits baux en faveur de Holbrook et Benn et Gibson) par le dit surintendant général ou par le ci-devant agent des sauvages, le capitaine Hugh Stewart, en faveur d'un sieur R. Brant; aussi, copie de toutes inscriptions faites au dos des dits baux ou d'aucun d'eux; aussi, copie de toutes conventions ou écrits entre le dit surintendant général ou l'agent des sauvages, Daniel J. Lynch et les dits Holbrook et Benn au sujet de leurs dits baux; aussi, copie de tous reçus ou reconnaissances adressés au département des Affaires des Sauvages ou au dit Lynch pour le loyer ou autres paiements faits par les dits Holbrook et Benn ou par l'un d'eux en rapport avec le dit bail ou avec les dits terrains y mentionnés; aussi, copie de toutes lettres ou correspondance entre le dit département ou agent des sauvages, le ci-devant capitaine Hugh Stewart, et Daniel J. Lynch, et les dits Holbrook et Benn et Gibson et Brant ou entre ces derniers au sujet des matières ou choses susmentionées, ou au sujet d'un certain bon pour la somme de dix piastres, daté du 3 avril 1901, fait par le dit Sawyer et payable par Hugh Stewart, le ci-devant agent des sauvages, au dit Holbrook; aussi, copie de toutes lettres ou correspondance entre le dit département et le dit agent des sauvages, Daniel J. Lynch, au sujet des dites matières et choses; aussi, un état détaillé indiquant tous les derniers reçus par le dit département du dit agent des sauvages,

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

Daniel J. Lynch, pour ou à compte des dites matières et choses susmentionnées, avec les dates, les item et les montants, et pourquoi payés ; aussi, indiquant à qui, pourquoi et par qui ces deniers ont été payés ; aussi, copie de toutes pétitions ou écrits ayant trait au dit agent des sauvages Daniel J. Lynch, et les noms des signataires ; aussi, copie de tous documents, papiers et écrits se rapportant en quelque manière aux matières susmentionnées ou à quelqu'une d'entre elles. Présentée le 5 mai 1903—*M. Tisdale* .... *Pas imprimée.*

82. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 avril 1903.—Relevé détaillé des montants pour frais de voyage, se rapportant au recensement de 1891, payés à tout commissaire de recensement dans la province de Québec depuis le 30 juin 1902, avec les noms des officiers auxquels ces frais de voyage ont été payés, et des localités visitées par le dit commissaire. Présentée le 5 mai 1903—*M. Borden* (*Halifax*).......... *Pas imprimée.*

83. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 15 avril 1903.—Copie du contrat passé entre le gouvernement et la Compagnie Canadienne de Construction pour l'agrandissement et l'amélioration du canal de la Pointe-Farran, et des profils, plans, dessins et devis s'y rapportant ; aussi, copie de tous comptes et réclamations des dits entrepreneurs pour travaux supplémentaires ou dommages subis par suite du dit contrat, et plus particulièrement des réclamations 8*b*, 9 et 10 présentées par les entrepreneurs ; aussi, copie du décret du conseil du 5 février 1900 autorisant le paiement de $70,309.74 à la Compagnie de Construction ; aussi, copie de tous papiers, documents, lettres, mémoires, décrets du Conseil et décisions du Conseil du Trésor au sujet des item 8*b* : fondations d'écluse sur le roc, $9,588.50, et 9, travaux supplémentaires pour vider l'eau du canal, tel que mentionné aux pages A—24 à A—36, inclusivement, du rapport de l'Auditeur général pour l'exercice terminé le 30 juin 1902. Présentée le 6 mai 1903—*M. Lennox* .... *Pas imprimée.*

84. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 mars 1903.—Copie du rapport complet et de chaque rapport partiel à la suite de chaque séance des commissaires sur les affaires des métis, depuis le 1er janvier 1900. Aussi, liste de toutes demandes de *scrip*, des noms et domiciles des personnes dont les demandes ont été acceptées et de la catégorie de *scrip* émis dans chaque cas. Aussi, liste de toutes demandes de *scrip*, des noms et domiciles des personnes dont les demandes n'ont pas été acceptées, et le motif ou les motifs du refus. Présentée le 7 mai 1903.—*M. LaRivière*.......... *Pas imprimée.*

84*a*. Réponse supplémentaire au n° 84. Présentée le 29 juin 1903.

85. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 25 mars 1903.—Copie de toute correspondance reçue par le gouvernement et de toute réponse faite par lui en rapport avec le chemin de fer de la Vallée du Sud-Est et celui des Comtés-Unis ; aussi, copie de tous rapports qui ont pu être faits sur l'état actuel de ces chemins de fer. Présentée le 12 mai 1903.—*M. Tarte.* *Pas imprimée.*

86. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 4 mai 1903.—Copie de tous rapports d'ingénieurs, devis, estimations et correspondance concernant les explorations faites entre le lac Rice et le lac Ontario en rapport avec le canal de la Vallée de la Trent. Présentée le 12 mai 1903.—*M. Ward*.......... *Pas imprimée.*

87. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 4 mai 1903.—Etat donnant les taux actuellement demandés sur la ligne de l'Intercolonial pour le transport du bétail sur pied, le charbon, le bois et pour le fret compris dans les classes de 1 à 10 entre Stellarton et West-River, entre Stellarton et Antigonish et entre Stellarton et Pictou-Landing, et aussi les taux demandés en 1897 pour ces mêmes classes d'articles entre les mêmes points. Présentée le 12 mai 1903.—*M. Bell.* *Pas imprimée.*

88. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 4 mai 1903.—Copie de toute correspondance, rapports et autres documents dans le département des Travaux publics, au sujet de la réclamation d'Amable Paradis, de Whitford, Alberta, pour services d'un bac passeur et pour transport par ce bac. Présentée le 12 mai 1903.—*M. LaRivière*.......... *Pas imprimée.*

89. Correspondance faisant suite à celle déjà soumise au sujet de la convention entre l'Australie et l'*Eastern Extension Company* concernant le câble du Pacifique. Présentée le 13 mai 1903, par sir Wilfrid Laurier.......... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

90. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 16 mars 1903.—Copie de tous papiers, documents, lettres, correspondance, etc., concernant les mesures prises pour l'extradition des nommés John Francis Gaynor et Benjamin D. Greene. Présentée le 13 mai 1903.—*M. Casgrain.* *Pas imprimée.*

91. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 avril 1903.—Relevé de tous articles quelconques entrés en franchise par l'Intercolonial pour son propre usage. Présentée le 26 mai 1903. —*M. Borden* (*Halifax*).......... *Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

92. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1903.—Copie de toute correspondance, décrets du conseil et autres papiers au sujet de la poursuite intentée par le département des Douanes au sujet du schooner *Euxin* qui a été coulé au large de l'île Margaree au cours d'une expédition de contrebande partie de Saint-Pierre, Miquelon. Présentée le 26 mai 1903.—*M. McLennan*.................... .... *Pas imprimée.*

93. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes pour copie du rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par le Gouverneur général le 19 mai 1903, au sujet de la nomination d'une commission composée de sir William Van Horne, John Bertram et Harold Kennedy aux fins de faire rapport sur des questions concernant le transport des produits du Canada aux marchés étrangers, par voie des ports canadiens, etc. Présentée le 27 mai 1903.—*M. Sutherland (Oxford).*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

94. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 février 1901.—Copie de la correspondance, lettres et rapports suivants échangés entre le général Hutton et le lieutenant-colonel Sam Hughes, ou concernant l'action de ce dernier en offrant de lever un corps pour le service de l'Empire britannique dans la guerre de l'Afrique du Sud :—1. Communication officielle du major général Hutton aux officiers commandants de districts et commandants de régiments lors de sa première tournée d'inspection en 1898. 2. Lettre du général Hutton au colonel Hughes, demandant son appréciation et ses observations à ce sujet. 3. Réponse officielle du colonel Hughes. 4. Lettres du colonel Hughes au général Hutton, *sur demande*, au sujet, (*a*) des Canadiens pendant les guerres de 1812, 1837, 1866, 1870 et 1885, et l'offre de lever un corps pour le service de l'Empire. (*b*) Copie de demandes précédentes faites aux autorités impériales et canadiennes offrant l'aide de corps coloniaux dans les guerres de l'Empire, et renouvellement de ses offres de service. (*c*) Plans de formation d'une brigade coloniale pour le service de l'empire, et renouvellement de ses offres de lever un corps. 5. Lettre du général Hutton au colonel Hughes lui demandant de décliner ses qualifications et ses états de service, et de démontrer pourquoi un officier appartenant à un corps permanent ne devrait pas être préféré. 6. Lettre circulaire du général Hutton à l'honorable colonel Gibson et au conseil de l'Association des carabiniers de la Puissance. 7. Réponse de l'honorable colonel Gibson au général Hutton. 8. Réponse du conseil de l'Association des carabiniers de la Puissance. 9. Plan proposé dans le principe par le général Hutton de réunir les districts militaires 3 et 4 en camp d'exercices annuels en septembre, et les districts 1, 2, 5 et 6, en juin. 10. Rapport ou communication du général Hutton à la presse canadienne, immédiatement avant l'ouverture de la session du Parlement en 1899, déclarant qu'il ne serait permis à aucun membre du Parlement, qui serait aussi officier de milice, de parler sur des questions militaires dans la Chambre des Communes, sans la permission du général Hutton. 11. Rapports ou documents sur le même sujet adressés au ministre de la Milice et de la Défense. 12. Projets du général Hutton de modifier la loi ou les règlements et ordres de manière à empêcher les officiers de milice de garder leur commission s'ils étaient membres du Parlement. 13. Rapport fait, sur demande, par le colonel Hughes au général Hutton au sujet de l'état-major. 14. L'autorité légale en vertu de laquelle la demande adressée par le colonel Hughes en date du 24 juillet 1899 au ministre de la Milice était "irrégulière et contraire à la discipline militaire", *voir* lettre du général Hutton au ministre de la Milice, 31 juillet 1899. 15. Demande adressée par le colonel Hughes au général Hutton (par l'entremise de l'officier commandant le district) pour lever un corps pour servir dans le Transvaal, le 24 juillet 1899. 16. Rapports au général Hutton par deux officiers de milice de Toronto, et autres, déclarant que peu d'hommes ou d'officiers pourraient être enregimentés en Canada pour un service semblable. 17. (*a*) Demande adressée par le colonel Hughes au ministre de la Milice, le 24 juillet, pour lever un corps pour service dans le Transvaal. (*b*) Réponse du ministre. (*c*) Lettre du secrétaire militaire de Son Excellence au général Hutton sur le même sujet. (*d*) Lettre du général Hutton (C.S.O.) au colonel Hughes, en date du 24 août 1899, le réprimandant pour avoir écrit à M. Chamberlain au sujet de la levée d'un corps. (*e*) Réponse du colonel Hughes au général Hutton (C.S.O.) en date du 2 septembre 1899. (*f*) Colonel Foster (C.S.O.), au général Hutton, au colonel Hughes, 19 septembre, lui demandant de retirer la lettre du 2 septembre. (*g*) Lettre intégrale (non un extrait) du colonel Hughes au colonel Foster (C.S.O.), au général Hutton, 22 septembre 1899, refusant de retirer la lettre du 2 septembre. (*h*) Lettre du colonel Foster (C.S.O.) au général Hutton, au colonel Montizambert (D.O.C.), districts militaires 3 et 4, 9 octobre, *re* lettre de Hughes du 2 septembre, pour la faire retirer. (*i*) Lettre du colonel Montizambert transmettant la dite lettre au colonel Hughes, et insistant sur le retrait de la lettre. (*j*) Lettre du colonel Hughes au colonel Montizambert refusant de retirer la lettre et donnant les raisons de son refus. (*k*) Lettre du colonel Montizambert au colonel Foster (C.S.O.), au général Hutton, sur le même sujet. 19. (*a*) Lettre du colonel Hughes à la presse canadienne au sujet de

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

troupes du Canada pour service dans le Transvaal, de septembre 1899, mentionnée dans la lettre du colonel Foster (C.S.O.) au général Hutton, au colonel Hughes, 25 septembre 1899. (*b*) Télégramme du général Hutton (C.S.O.) au colonel Hughes, 25 septembre 1899, au sujet de la lettre ci-dessus et de la clause 98 de l'*Army Act.* (*c*) Lettre du général Hutton (C.S.O.), au colonel Hughes, sur le même sujet. (*d*) Preuve d'après laquelle le général Hutton a adressé le télégramme et la lettre du 25 septembre 1899. (*e*) L'autorité légale permettant au général Hutton d'adresser cette lettre et ce télégramme. (*f*) Dépêche dictée par le général Hutton et publiée dans le *Times*, de Londres, Angleterre, énonçant que dans sa lettre à la presse canadienne le colonel Hughes *usurpait les attributions du gouvernement du Canada*, 25 septembre 1899. (*g*) Dépêche du général Hutton à la presse canadienne, sur le même sujet, 25 septembre 1899. (*h*) Dépêche du général Hutton à la presse canadienne, 28 septembre 1899, énonçant que le colonel Hughes était passible d'amende ou d'emprisonnement aux termes de la clause 98. (*i*) Télégramme du colonel Hughes en réponse au général Hutton (C.S.O.), 25 septembre 1899. (*j*) Lettre du colonel Hughes, du 30 septembre, au général Hutton (C.S.O.); lettre du 25 septembre au sujet de la clause 98. Officielle. (*k*) Lettre du général Hutton au colonel Foster, du 11 octobre 1899, au sujet de la lettre du colonel Hughes du 30 septembre 1899. (*l*) Lettre du colonel Foster (C.S.O.) au général Hutton, au colonel Montizambert, 16 octobre 1899, menaçant de suspendre le colonel Hughes du commandement de son bataillon, pour avoir écrit la lettre du 30 septembre 1899. (*m*) L'autorité légale permettant au général Hutton de faire de telles menaces. (*n*) Lettre du colonel Montizambert, 17 octobre 1899, au colonel Hughes, sur le sujet ci-dessus. 20. (*a*) Lettre du colonel Hughes au général Hutton, 10 octobre, au sujet de rapports de la presse contre le colonel Hughes, dictés par le général Hutton. (*b*) Lettres du général Hutton (C.S.O.) au colonel Hughes et au ministre de la Milice, 25 et 26 octobre, respectivement, sur le sujet ci-dessus. 21. (*a*) Lettre du colonel Hughes au général Hutton, 18 août 1899, sur demande, au sujet de qualification. (*b*) Réponse du général Hutton, 26 août 1899. (*c*) Lettre du colonel Hughes au général Hutton, 28 août 1899, en réponse à la lettre ci-dessus et aux expressions suivantes du général Hutton : "Vous, Canadiens, pourriez aussi bien tenter de grimper jusqu'à la lune que de faire campagne avec des réguliers anglais, à moins que vous n'eussiez un entraînement d'une durée de trois ans, et encore à condition d'être commandés par des officiers impériaux." 22. Lettre du colonel Hughes retirant certaines questions de controverse lors de la réception de sa nomination dans le corps destiné au service dans le Transvaal. 23. Lettre du colonel Hughes au général Hutton, 23 octobre 1899,—le quittant amicalement. 24. Lettre du colonel Hughes au Très honorable Sir Wilfrid Laurier au sujet du refus, par le général Hutton, d'accepter ses avances amicales, et demandant le rappel du général, 27 ou 28 octobre 1899. 25. Rapport du discours du général Hutton aux officiers du contingent canadien au château Frontenac, le samedi, 29 octobre 1899, contre le colonel Hughes. 26. Lettre du général Hutton aux généraux anglais dans le Sud-africain, contre le colonel Hughes. 27. Copie des rapports fournis à la presse du Canada, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Afrique du Sud, contre le colonel Hughes, par l'entremise du général Hutton, en novembre et décembre 1899, et janvier et février 1900. 28. L'autorité légale permettant au général Hutton d'écrire officiellement aux généraux servant dans le Sud-africain, contre le colonel Hughes, sans la sanction du ministre de la Milice. 29. Lettre du colonel Hughes, datée de Gordonia, dans le Sud-africain, vers le 30 mars 1900, adressée à l'honorable Dr Borden, ministre de la Milice, Canada, corrigeant des erreurs, omissions et fausses déclarations dans le factum soumis par le général Hutton au Parlement lors de la dernière session. 30. L'autorité légale permettant au général Hutton et au colonel Foster de citer des communications personnelles, confidentielles et privées dans des rapports officiels. 31. L'autorité légale permettant à l'officier général commandant, le général Hutton, de recevoir une correspondance officielle de la part de Son Excellence le Gouverneur général par l'entremise du secrétaire militaire. 32. Copie de l'avis au colonel Hughes que "ses lettres privées seraient ainsi insérées" par le général Hutton, mentionné dans la lettre du colonel Pinault, du 16 mars 1900. 33. L'autorité légale empêchant un Canadien, qui tout en étant officier de milice ne fait pas cependant partie d'un corps permanent, d'offrir ses services à la Grande-Bretagne pour aller dans le Sud-africain. 34. L'autorité légale permettant au général Hutton ou à l'officier général commandant de réprimander un officier de la milice canadienne, qui n'est pas en service, d'offrir au ministre de la Milice du Canada de lever un corps pour le service de la Grande-Bretagne. 35. L'autorité légale permettant au général Hutton, par l'entremise du colonel Foster (*voir* la lettre du 19 septembre au colonel Hughes), de se servir des expressions qui suivent :—"Mais en votre qualité d'officier commandant un battaillon, il serait, je crois, presque impossible pour un général de ne pas remarquer le caractère de votre lettre (12 septembre), qui ne peut être considérée, au point de vue militaire, que tout à fait contraire à la discipline." 36. L'autorité légale permettant au général Hutton de déclarer (9

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

octobre 1899): "Nul officier n'a le droit de contester l'autorité du major général commandant comme son supérieur ou de discuter ses actes, encore moins quand il s'agit du Gouverneur général qui représente Sa Majesté en Canada." 37. Rapports ou recommandations du général Hutton pour faire des changements dans le commandement des Fusiliers Royaux Canadiens, en 1899. 38. Rapport du colonel Herchmer démontrant que le général Hutton a refusé de considérer comme officiels ou publics un télégramme et une lettre adressés en sa qualité de major général au colonel Herchmer en prétextant qu'il avait le droit de les considérer comme étant de nature privée et non officielle, et qu'ils ne le liaient en aucune manière. 39. L'"autorité" mentionnée dans la lettre du colonel Hughes au général Hutton du 12 septembre 1900, aux paragraphes (*a*) à (*g*). 40. Les lettres et pièces suivantes:—(*a*) Général Hutton au ministre de la Milice, 25 octobre 1899. (*b*) Colonel Hughes au général Hutton, 27 octobre 1899. (*c*) Général Hutton au colonel Hughes, 28 octobre 1899. (*d*) Général Hutton au colonel Otter, *re* colonel Hughes se rendant dans le Sud-africain, octobre 1899, et 29 octobre 1899, et 30 octobre 1899. (*e*) Général Hutton au député du ministre de la Milice, 14 novembre 1899. (*f*) Télégramme, 31 janvier, C.S.O., au colonel Hughes, Capetown, *re* Strathcona Horse. (*g*) Général Hutton au ministre de la Milice, 2 février 1900. Présentée le 28 mai 1903.—*M. Hughes* (*Victoria*). *Pas imprimée.*

95. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 mai 1903.—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes ou autres documents concernant l'achat d'un emplacement pour une salle d'exercices militaires dans la ville de Woodstock, N.-B.; et aussi, copie de tous papiers, lettres, télégrammes ou autres documents au sujet de la construction d'une salle d'exercices sur le dit emplacement. Présentée le 28 mai 1903. *M. Sproule*.................................... *Pas imprimée.*

95*a*. Réponse supplémentaire au n° 95.- Présentée le 2 juillet 1903.................. *Pas imprimée.*

96. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 29 mai 1903, demandant copie du rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur un accident arrivé sur la ligne de l'Intercolonial, près de la jonction de Windsor, à 23 heures, le 11 avril 1903. Présentée le 29 mai 1903. *M. Clarke*.................................... *Pas imprimée.*

97. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 mai 1903.—Etat faisant connaître,—1. La quantité de sucre raffiné importée au Canada du 1er janvier au 31 décembre 1902. 2. La quantité de sucre brut importée pendant la même période, et indiquant le nom du pays d'où ce sucre a été importé. Présentée le 1er juin 1903. *M. Marcil (Bonaventure)*.............. *Pas imprimée.*

98. Correspondance relative aux steamers d'hiver. Présentée (au Sénat) le 1er juin 1903, par l'hon. M. Scott.................................... *Pas imprimée.*

99. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 13 mai 1902,—Etat indiquant,—1. Les noms de toutes personnes qui ont été nommées ou qui ont été recommandées à la position de colonels honoraires ou de lieutenants-colonels honoraires dans la force volontaire, avec désignation des régiments auxquels ils sont ou devaient être attachés, et mention de la date de chaque nomination. 2. Les états de service de chacune des personnes ainsi nommées ou recommandées. 3. Les noms de toutes les personnes qui ont recommandé telles nominations avec toute la correspondance échangée à ce sujet. 4. Les noms des personnes recommandées qui n'ont pas été nommées, distinguant les personnes dont la nomination a été refusée des personnes dont la nomination n'a pas encore été l'objet d'une décision, et donnant pour chacune de ces personnes la cause du refus ou du délai de sa nomination. Présentée (au Sénat) le 28 mai 1903. *Hon. M. Landry*.................................... *Pas imprimée.*

100. Réponse à une adresse du Sénat en date du 30 avril 1903.—Copie de la correspondance et des communications échangées entre les diverses organisations ouvrières, ou toute personne en leur nom, et le département du Travail, relativement aux grèves qui se sont produites ou qui ont menacé de se produire en Canada au cours de l'année dernière. Présentée (au Sénat) le 28 mai 1903. *Hon. M. Gibson*.................................... *Pas imprimée*

101. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 juin 1903.—Copie des soumissions reçues pour un service de steamers rapides entre la Grande-Bretagne et le Canada. Présentée le 5 juin 1903. *Sir Richard Cartwright*.................................... *Pas imprimée.*

102. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er juin 1903.—1, Quelle est la valeur des fruits expédiés en Europe dans des compartiments frigorifiques dans chacune des années 1897, 1898, 1899, 1900, 1901 et 1902 ; 2, quelle est la valeur des fruits expédiés en Europe dans des compartiments à température modérée pendant les saisons respectives de 1901 et 1902 ; 3, dans quels autres navires des appareils frigorifiques ont été installés pendant la saison 1902 (s'il en est) ; 4, dans quels autres navires des appareils de ventilation mécanique ont été installés pendant la saison de 1901 (s'il en est) ; 5, combien d'argent le gouvernement a avancé, depuis 1896, comme boni ou subventions à des compagnies de steamers pour les induire à installer des appareils de ventilation leur permet-

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

tant de transporter des articles périssables ; 6, combien d'argent il a avancé depuis 1896 pour les induire à installer des appareils de nature à abaisser la température ; 7, combien d'argent il a avancé depuis 1896 pour les induire à installer des compartiments frigorifiques ; 8, les constatations de température indiquées par les thermographes placés sur les steamers océaniques, et prises en note par les officiers du gouvernement : *(a)* dans les compartiments frigorifiques ; *(b)* dans les compartiments à température fraîche ; *(c)* dans les compartiments ventilés (s'il en est) ; *(d)* dans d'autres parties des steamers (s'il en est), indiquant dans quelles parties. Présentée le 9 juin 1903.—*M. Smith (Wentworth)*...*Pas imprimée.*

102*a*. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 26 et du 28 août 1903, demandant les documents relatifs à la ventilation des espaces employés pour l'emmagasinage sur ces navires des produits périssables, comme les pommes et le fromage, ces documents provenant du département de l'Agriculture. Présentée (au Sénat) le 24 septembre 1903.—*Hon. M. Ferguson*..........................*Pas imprimée.*

103. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1903.—Copie des soumissions demandées et reçues depuis les derniers dix mois pour les améliorations à faire au port de Québec, des rapports au conseil, de la correspondance et des plans préparés par le département des Travaux publics au sujet de ces travaux. Présentée le 11 juin 1903.—*M. Tarte*. ..... *Pas imprimée.*

104. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1903.—Copie de tous arrêtés du conseil et tout autre document ou correspondance se rapportant à la nomination d'une commission chargée de s'enquérir du choix d'un site pour une cale sèche, dans le port de Montréal, ainsi que les instructions données à ce sujet, les rapports qui ont pu être faits, etc. Présentée le 11 juin 1903.—*M. Tarte*...*Pas imprimée.*

105. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 mars 1903.—Etat donnant le nombre d'édifices ou parties d'édifices loués ou occupés par le gouvernement comme bureaux, ou à d'autres fins, à Ottawa, en dehors des édifices des départements, les noms des locateurs, les conditions du bail ou des baux, et le chiffre du loyer payé dans chaque cas. Présentée le 11 juin 1903.—*M. Sproule*...*Pas imprimée.*

106. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 avril 1903.—Copie de tout rapport d'ingénieurs, plans, devis, estimations et correspondance au sujet des explorations faites à la rivière des Français et au lac Nipissingue. Aussi, copie de tous rapports et explorations faites récemment sur les rivières Ottawa et Culbute. Présentée le 11 juin 1903.—*M. Murray*..........*Pas imprimée.*

107. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 mars 1903.—Copie de toute correspondance, lettres, documents, estimés et plans, au sujet du creusage de la rivière Jésus, depuis le bout de l'Ile jusqu'au pont du Pacifique, sur la dite rivière, de manière à permettre la navigation de bateaux tirant cinq pieds d'eau. Présentée le 11 juin 1903.—*M. Desjardins*.... .... *Pas imprimée.*

108. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1903.—Copie du contrat passé avec Poupore et Malone pour la construction d'un quai au Pied-du-Courant, dans le port de Montréal, et de toutes conventions modifiant les termes originaires du dit contrat. Présentée le 11 juin 1903.—*M. Monk*...*Pas imprimée.*

109. Réponse à une adresse du Sénat en date du 27 mai 1903.—Copie de toute la correspondance échangée entre le département de la Milice ou le gouvernement du Dominion et le gouvernement de la province de Québec et le conseil de ville de Québec au sujet des améliorations à faire au manège militaire de Québec et de son agrandissement projeté. Présentée (au Sénat) le 9 juin 1903.—*Hon. M. Landry*...*Pas imprimée.*

110. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 4 mai 1903.—Liste de tous les employés permanents et temporaires dans les diverses branches du département de l'Intérieur, avec la date de leur nomination et le chiffre de leur salaire, au 1er juillet 1902. Aussi, liste des employés permanents et temporaires dans la division des Sauvages, département de l'Intérieur, à la date du 1er juillet 1896 et du 1er juillet 1902, respectivement, ainsi que la date de leur nomination et le chiffre de leur salaire. Présentée le 12 juin 1903.—*M. LaRivière*..... ....*Pas imprimée.*

111. Réponse à une adresse du Sénat en date du 1er juin 1903, demandant un état indiquant, année par année, la quantité et la valeur du bois à pâte à papier exporté du port de Trois-Rivières depuis 1896 jusqu'à date, cet état indiquant la quantité et la valeur du bois exporté année par année ; et dans le cas où les exportateurs n'auraient pas déclaré les quantités à l'officier des douanes, indiquer la valeur par corde sur laquelle a été basée la valeur totale, telle que déclarée par les exportateurs. Présentée (au Sénat) le 15 juin 1903.—*Hon. M. Landry*.................................*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

112. Réponse à une adresse du Sénat en date du 1er mai 1903, demandant copie de tous documents quelconques relatifs à la commutation de la peine de mort prononcée contre Jos. A. Mathurin, y compris le rapport du juge qui a présidé à l'enquête, la permission du juge pour la production de tel rapport ayant été préalablement obtenue. Présentée (au Sénat) le 15 juin 1903.—*Hon. M. Landry.*
Pas imprimée.

113. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 juin 1903, pour copie de certaines estimations se rapportant au chemin de fer Canadien du Nord, comme suit :—1. Coût approximatif de la ligne entre Grandview et Edmonton—62 milles. 2. Coût approximatif de construction à partir de 100 milles à l'est de Prince-Albert jusqu'à Prince-Albert. Présentée le 19 juin 1903.—*Hon. A. G. Blair*..........*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

114. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 juin 1903, pour copie du rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur l'accident arrivé à la gare de West-Lorne sur la ligne du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit, le 29 avril dernier.—Présentée le 23 juin 1903.—*Hon. A. G. Blair*..........*Pas imprimée.*

115. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 juin 1903, pour un état indiquant,—1. Combien d'hommes étaient employés par le département des Douanes à chaque port du Canada, le 1er mai 1900. 2. Combien de ces hommes ont été transférés dans le bureau des statistiques à Ottawa entre le 1er mai et le 1er septembre 1900. 3. Combien d'hommes étaient employés par le département des Douanes à chacun des ports du Canada, le 1er mai 1903. Présentée le 24 juin 1903. —*M. Taylor*..........*Pas imprimée.*

116. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 11 mai 1903.—Copie de tous décrets du conseil, mémoires, lettres, télégrammes et autre correspondance, et de tous autres documents et communications écrites entre le 1er janvier 1897 et le 1er mai 1903, se rapportant en quelque manière à l'octroi de l'autonomie provinciale aux Territoires du Nord-Ouest ou à l'organisation des dits Territoires en une ou plusieurs provinces. Présentée le 26 juin 1903.—*M. Borden (Halifax).*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

116*a*. Réponse supplémentaire au n° 116. Présentée le 24 juillet 1903.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

116*b*. Autre réponse supplémentaire au n° 116. Présentée le 13 octobre 1903.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

117. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1903.—Relevé de toutes les ventes des terres scolaires dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest depuis 1896, et indiquant,—1, la date de la vente ; 2, le lieu où la vente s'est faite ; 3, le nom de l'encanteur ; 4, le produit total de la vente ; 5, le montant total versé lors de la vente ; 6. le montant total versé depuis la vente ; 7, le montant total encore dû pour principal et intérêt, respectivement ; 8, le montant total des ventes faites par chaque encanteur ; 9, le montant total payé à chaque encanteur pour ses services. Présenté le 29 juin 1903.—*M. Roche (Marquette)*..........*Pas imprimée.*

118. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mai 1903.—Copie de toutes pétitions, rapports d'ingénieurs, devis estimatifs et correspondance au sujet de la construction d'une jetée à Carleton-Point, comté de Prince, Ile-du-Prince-Edouard, dans le but d'établir des communications entre l'Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme pendant la saison d'hiver. Présentée le 2 juillet 1903. *M. Lefurgey*..........*Pas imprimée.*

119. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mai 1903.—Copie de tous rapports, correspondance, pétitions et papiers qui se trouvent dans le département des Travaux publics ou autre département, concernant l'abaissement ou la réglementation du niveau de l'eau dans les lacs Simcoe et Couchiching, et les mesures prises pour empêcher la submersion des terres dans les townships de Mara, Rama et Morrison, causé par le débordement des dits lacs. Présentée le 2 juillet 1903. *M. Grant*..........*Pas imprimée.*

120. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 mars 1903.—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, contrats, devis et correspondance quelconque entre le ministre des Travaux publics ou tout autre membre du gouvernement et les entrepreneurs, sous-entrepreneurs et autres personnes au sujet de réparations et de construction d'un mur de soutènement au bureau de poste de la ville de Woodstock, N.-B. Présentée le 2 juillet 1903.—*M. Ingram*..........*Pas imprimée.*

121. Réponse à un erdre de la Chambre des Communes, en date du 8 avril 1903.—Etat donnant le montant dépensé chaque année, depuis le 30 juin 1890, pour les travaux publics de toute espèce à Toronto, y compris le port de cette cité, et indiquant la nature de chacun des travaux pour lesquels cette dépense a été faite. Présentée le 2 juillet 1903.—*M. Grant*..........*Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Suite.*

132*a*. Réponse partielle à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 4 mai 1903.—Copie de tous décrets du conseil, lettres et correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres au sujet d'octrois de terres à la Compagnie du chemin de fer de la Qu'Appelle, du lac Long et de la Saskatchewan, et de toutes lettres, papiers, correspondance et décrets du conseil (s'il en est) avec la Compagnie des terres de la Saskatchewan au sujet de l'acquisition, par cette dernière, des terres octroyées à la susdite compagnie de chemin de fer, par cette dernière, et aussi au sujet de l'acquisition, par la dite compagnie des terres des sections paires octroyées dans les limites du territoire à la susdite compagnie de chemin de fer. Présentée le 24 juillet 1903.—*M. LaRivière........Pas imprimée.*

132*b* Réponse supplémentaire au n° 132*a*. Présentée le 21 août 1903........................*Pas imprimée.*

133. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 juillet 1903, pour copie des pièces déposées dans les archives du département de l'Intérieur, concernant les demandes d'indemnité présentées par M. Amos Barnes pour dommages à ses propriétés à Selkirk-Est, Manitoba. Présentée le 24 juillet 1903—*M. Sifton*..*Pas imprimée.*

134. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 1er juin 1903.—Copie de toutes communications adressées au gouvernement ou à aucun de ses membres au sujet de l'octroi de droits de pêche, dans la Baie de James ou dans la Baie d'Hudson, à Archibald McNee, de Windsor, Ontario, de toutes réponses aux dites communications, et de toute correspondance concernant le transfert des dits droits. Présentée le 23 juillet 1903.—*M. Lancaster*..................*Pas imprimée.*

135. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mai 1903.—Copie de tous rapports, correspondance, pétitions et papiers, qui se trouvent dans le département, concernant la construction et l'installation d'échelles à poisson dans la rivière du Nord, traversant le comté des Deux-Montagnes, à partir de son confluent, avec la rivière Ottawa, à Saint-André, dans le comté d'Argenteuil, jusqu'à Saint-Jérôme, dans le comté de Terrebonne, dans le but d'empêcher la destruction du poisson dans la rivière du Nord. Présentée le 24 juillet 1903.—*M. Ethier*....................*Pas imprimée.*

136. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er juin 1903.—Copie de tous rapports des greffiers de cours ou autres officiers du gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest, donnant le nombre, les noms, la profession, le domicile, etc., de toutes les personnes naturalisées dans les dits Territoires au cours des derniers dix ans ou partie de cette période, ainsi que de tous autres renseignements contenus dans ces rapports. Présentée le 31 juillet 1903.—*M. Borden* (*Halifax*). *Pas imprimée.*

137. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 15 juillet 1903, demandant un état indiquant le montant des droits de douane et d'accise perçus aux différents ports d'entrée des Territoires du Nord-Ouest, pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier. Présentée (au Sénat) le 31 juillet 1903.—*Hon. M. Perley*..*Pas imprimée.*

138. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 4 août 1903, pour copie d'un mémoire sur la question des droits de pêche entre les autorités fédérales et provinciales. Présentée le 4 août 1903.—*Hon. J. R. Préfontaine*..*Pas imprimée.*

139. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 août 1903, pour les cartes suivantes : 1. Exploration—Ligne courte—Rivière Ouelle et Edmonton. 2. Ligne courte—Chemin de fer depuis la hauteur des terres jusqu'au lac Long. Présentée le 5 août 1903.—*Sir Wilfrid Laurier.* *Pas imprimée.*

140. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er juin 1903.—Etat donnant le nombre total des wagons à marchandises de l'Intercolonial en usage sur des lignes de raccordement le 1er mars 1902 et 1903, respectivement, ou aux dates les plus rapprochées de ces dernières d'après les rapports sur le mouvement des trains ; aussi, la liste des chemins de fer qui se sont servi de ces wagons aux dates précitées, le nombre employé sur chaque chemin, et le nombre de jours pendant lesquels ces wagons ont été employés sur ces chemins. 2. Etat donnant le nombre de wagons appartenant à des lignes de raccordement en usage sur l'Intercolonial le 1er mars 1902 et 1903, respectivement, les noms des chemins de fer ayant la propriété ou le contrôle de ces wagons, et le nombre de jours pendant lesquels ces wagons ont été en usage sur l'Intercolonial aux dites dates. Présentée le 5 août 1903.—*M. Haggart*..*Pas imprimée.*

141. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date de 1er juin 1903.—1. Le nombre de traverses distribuées sur les voies de garage et les lignes principales de l'Intercolonial et portées au compte du capital pour les années 1900-01 et 1901-02, et jusqu'au 1er avril 1903. 2. Aussi, état donnant le nombre des traverses achetées entre le 30 juin 1902 et le 1er avril 1903, les noms des vendeurs, la qualité des dites traverses et les prix payés. 3. Aussi, état donnant le nombre de traverses qui ont réellement été employées pour la voie entre le 30 juin 1902 et le 1er avril 1903, et portées au compte de l'entretien ordinaire de la voie. Présentée le 5 août 1908.—*M. Haggart...Pas imprimée.*

CONTENU DU VOLUME 13—*Fin.*

142. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 août 1903, copie des câblegrammes échangés entre l'honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies et Son Excellence au sujet de la publication des délibérations de la conférence coloniale. Présentée le 25 août 1903.—*Sir Wilfrid Laurier.* *Pas imprimée.*

143. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 septembre 1903, pour copie du rapport sur les ressources de la région comprise entre Québec et Winnipeg, le long de la ligne du chemin de fer National Transcontinental, tel que compilé par H. M. Ami, de la commission de géologie du Canada. Présentée le 15 septembre 1903.—*Sir Wilfrid Laurier.* *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

144. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 18 mai 1903.—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et celui de la province de Québec, au sujet des réclamations suivantes, produites par celle-ci :—1. $1,425,855 étant la quote-part de la province de Québec dans l'indemnité payée par le gouvernement des Etats-Unis, comme compensation des avantages accordés aux pêcheurs américains ; 2. $490,000, indemnité due à la province de Québec pour baux et licenses émis par le gouvernement fédéral autorisant la pêche dans les eaux intérieures et maritimes comprises dans les limites de la dite province. Présentée le 11 septembre 1903.—*M. Lemieux*..........*Pas imprimée.*

145. Copie des règlements promulgués par le Gouverneur en conseil sous l'empire de l'article 47 de l'Acte des terres fédérales s'appliquant ou se rattachant au Territoire du Yukon. Présentée le 10 octobre 1903, par sir Wilfrid Laurier..........*Pas imprimée*

146. Copie de la correspondance concernant les conventions intervenues entre le département de l'Intérieur et la "North Atlantic Trading Company" pour encourager l'immigration du continent de l'Europe. Présentée le 16 octobre 1903, par l'hon. J. Sutherland..........*Pas imprimée.*

147. Réponse à une adresse du Sénat en date du 7 octobre 1903, demandant les états du ministère des Finances relatifs à la *Mutual Reserve Fund Life Association*, pour les années 1896 et 1897. Présentée (au Sénat) le 16 octobre 1903.—*Hon. M. Domville*..........*Pas imprimée.*

147*a*. Réponse à une adresse du Sénat en date du 2 octobre 1903, demandant le dernier relevé des affaires de la compagnie dite *The Mutual Reserve Life Insurance Company of New York,* déposé au département des assurances. Présentée (au Sénat) le 16 octobre 1903.—*Hon. M. Domville*....*Pas imprimée.*

148. Papiers se rapportant au pont de Québec. Présentés le 20 octobre 1903, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

149. Correspondance et papiers concernant la question de la frontière de l'Alaska. Présentés le 22 octobre 1903, par sir Wilfrid Laurier..........*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

150. Rapport des commissaires chargés de faire l'examen des barrières à bestiaux en usage sur les principales lignes de chemins de fer en Canada et aux Etats-Unis, et aussi des inventions de la même nature qui ont été soumises à l'examen. Présenté le 22 octobre 1903, par l'hon. W. S. Fielding. *Pas imprimé.*

151. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 15 juin 1903, demandant copie de tous arrêtés du conseil, correspondance, rapports et recommandations du commissaire des entrepôts, et de tous autres documents se rapportant d'une manière quelconque à l'Acte des grains, depuis janvier 1901. Présentée (au Sénat) le 31 août 1903.—*Hon. M. Young*..........*Pas imprimée.*

152. Mémoire sur la convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba pour le règlement de la question des écoles. Présenté (au Sénat) le 3 septembre 1903, par l'hon. R. W. Scott..........*Pas imprimé.*

153. Réponse à une adresse du Sénat en date du 4 septembre 1903, demandant copie de la convention mentionnée par l'honorable M. Roblin, au cours de son entrevue avec les membres de la délégation catholique, faite et signée par sir Wilfrid Laurier, représentant le gouvernement fédéral, d'une part, et l'honorable M. Clifford Sifton, représentant la province du Manitoba, d'autre part ; aussi, copie de la réponse écrite donnée par le premier ministre, sir Wilfrid Laurier, et par le ministre de la Justice, l'honorable M. Fitzpatrick, au mémoire presenté par les délégués ; et, au cas où aucune réponse écrite n'aurait été donnée par le premier ministre, toute information sur le caractère des demandes présentées par la dite délégation, la réponse donnée ou les mesures prises par le premier ministre ou le ministre de la Justice. Présentée (au Sénat) le 24 octobre 1903.—*Hon. M. Bernier.* *Pas imprimée.*

RAPPORT SOMMAIRE

DES

TRAVAUX DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE

1902

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1903

[No 26—1903.] *Prix, 25 cents.*

No. 947.

A Son Excellence le Très Honorable comte de Minto, Gouverneur général du Canada, etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence, en conformité du statut 53 Vic., chap. 2, article 6, le rapport sommaire des travaux effectués par la Commission géologique pendant l'année expirée le 31 décembre 1902.

Respectueusement soumis,

FRANK OLIVER,

Ministre de l'Intérieur.

TABLE DES MATIÈRES

Québec :

Nouveau-Brunswick :

Nouvelle-Ecosse :

Ile-du-Prince-Edouard :

MUSÉE ET TRAVAUX DANS LES BUREAUX

RAPPORT SOMMAIRE

DES

OPÉRATIONS DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE

POUR L'ANNÉE 1902.

A l'honorable CLIFFORD SIFTON, M. P,
Ministre de l'Intérieur.

MONSIEUR, — Conformément aux dispositions de l'acte qui régit le Service géologique, 53 Victoria, chap. 11, 1890, j'ai l'honneur de vous remettre le rapport sommaire suivant des opérations de ce département pendant l'année civile 1902. Il donne un résumé des travaux accomplis dans les bureaux, au musée et sur le terrain. On verra que les travaux de l'année ont été nombreux et que les résultats inédits jusqu'ici, des années précédentes ont été donnés au public.

Travaux du Service géologique en vue du développement des ressources minérales.

A l'exception des sections s'occupant d'histoire naturelle, comme par exemple la paléontologie et la botanique, les efforts du Service géologique se sont concentrés à la géologie appliquée aux développements des ressources minérales du pays. Ces remarques concernent la chimie, la minéralogie, la pétrologie, la topographie, la cartographie, la statistique minière, aussi bien que les travaux sur le terrain.

Impressions erronées au sujet du Service géologique.

Il existe parmi une certaine partie du public mal informée, une impression erronée au sujet des fonctions et des travaux du département. Un grand nombre de personnes se figurent que les géologues consacrent une grande partie de leur temps à des recherches purement théoriques et scientifiques, alors qu'au contraire, tous leurs efforts ont pour but le développement des diverses ressources minérales.

Systèmes suivis.

Le Service géologique fut organisé en 1842, et dès 1843 on commença les opérations sur le terrain; nous sommes donc dans la soixante-unième année de notre existence. Notre organisation et le système adoptés sont le résultat d'une expérience de soixante ans, en outre d'une connaissance intime, de la part des membres du personnel, des méthodes pratiquées par les services analogues établis dans les autres pays ; et nous sommes toujours prêts à adopter les mesures que nous croyons pou-

voir appliquer avantageusement dans les nouveaux cas qui se présentent. Son utilité actuelle repose donc autant sur le résultat des efforts d'un grand nombre de géologues et de savants qui après avoir accompli leur tâche, sont morts pendant cette longue période, que sur le succès de ceux des membres qui constituent à présent le personnel. Chaque année, notre service géologique est l'objet d'éloges de la part de savants pratiques, tant canadiens qu'étrangers, qui suivent de près nos travaux.

Appréciations de l'utilité du Service géologique.

Parmi les revues des travaux du Service géologique parues dans le cours de l'année, on remarque un article du Bulletin de la Société géologique de Paris, octobre 1902, au cours duquel le rédacteur s'exprime comme il suit : " Pendant la campagne de 1901 le Service géologique du Canada n'organisa pas moins de trente-et-une missions géologiques pour travailler dans les diverses régions du pays. Les opérations sont toujours conduites d'une manière très pratique et ont pour but non seulement les études scientifiques, mais aussi les relevés et les observations nécessaires qui permettent de juger de la valeur minérale des districts au point de vue industriel et de fixer les contours des formations intéressantes en fait de gisement minéraux : lorsque les missions ont pour champ d'exploration des régions dont on n'a dressé aucune carte, on fait en même temps les relevés topographiques nécessaires au dressage des cartes.

Utilité des cartes et des rapports.

Ces travaux géologiques sont d'une grande utilité pratique, en ce qu'ils font connaître les immenses ressources minérales du Canada. Ces cartes et ces rapports forment une source de renseignements exacts quant à la valeur des sols, la richesse minérale probable des régions en question, aidant par là considérablement les industries agricoles et minières. A une réunion de la " British Association for the Advancement of Science, " tenue récemment à Belfast, le Président, Col. sir Thomas Holdich, appela l'attention toute spéciale des services rendus à l'œuvre de colonisation par le Service géologique du Canada. S'il y avait eu en Afrique du sud un service analogue, remarque l'éminent topographe britannique, il eut épargné des tâtonnements et des expériences onéreuses. Nous pouvons ajouter qu'une méthode systématique d'exploration de nos colonies (françaises), dans le genre de celle adoptée par le Service géologique canadien, en hâterait considérablement le développement et épargnerait bien des désappointements.

Colonisation.

Netteté des cartes.

Les cartes publiées par le Service géologique canadien sont remarquables par leur clarté et la netteté de leur exécution, et on peut les citer comme modèles dignes d'être copiés. Le directeur du service, le Dr Robert Bell, mérite de grands éloges au sujet des résultats obtenus. Nous ferons remarquer incidentellement que le crédit annuel du service géologique canadien, y compris les frais d'administration, le coût

Eloges au directeur.

des missions et la publication des cartes et des rapports est de 579,000 francs. Coût.

Le rapport sommaire du Service géologique pour l'année 1901 donne un résumé des opérations des trente-et-une missions organisées pendant la campagne.

En 1901 le service a fait paraître trente huit nouvelles cartes et quatre coupes. On annonce de plus la publication à courte échéance d'une carte géologique générale du Canada à une échelle de cinquante milles au pouce s'étendant, au nord et à l'est, jusqu'au détroit d'Hudson, et à l'ouest jusqu'au Grand Lac des Ours." Nouvelles cartes publiées.

La feuille occidentale de cette carte parut en 1902. La topographie de la seconde moitié est dressée et gravée ; on y rapporte en ce moment les contours géologiques.

TOPOGRAPHIE.

Le Canada doit, en grande partie, la connaissance de la topograghie du pays aux travaux du Service géologique. Peu de personnes se font une idée exacte de l'immense somme de travaux topographiques effectuée à des frais relativement minimes, par les membres du personnel du service pendant les soixante années de son existence. Quoique ces relevés ne soient qu'incidemment pratiqués au cours des études géologiques, le service topographique, à lui seul, a donné des résultats qui font plus que compenser les dépenses de tout le département depuis son établissement. Relevés topographiques.

Suivant de près les premiers découvreurs des traits saillants géographiques, les membres du service géologique ont été les pionniers des travaux plus exacts des relevés topographiques et d'exploration détaillée du pays, sur toute son étendue, de la frontière méridionale aux régions sub-arctiques. La carte qui accompagne ce rapport donne, à une petite échelle, les superficies dont des cartes plus ou moins complètes ont été dressées, ainsi que les itinéraires des missions d'exploration dans les parties septentrionales. Ces relevés de reconnaissances préliminaires s'étendent, vers le nord, jusqu'à une distance dépassant un millier de milles de la frontière internationale. Immensité du pays à explorer.

Avant la confédération des quatre premières provinces qui formèrent le Dominion du Canada en 1867, et l'acquisition subséquente des autres possessions britanniques dans l'Amérique du Nord, y compris la Colombie-Britannique, les territoires de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, la péninsule du Labrador et les îles situées au nord de la terre ferme du continent, les opérations du Service géologique

étaient restreintes aux parties méridionales du pays qui forment maintenant les provinces d'Ontario et de Québec. Mais depuis la confédération, ses travaux topographiques et géologiques s'étendent aux provinces maritimes, à la Colombie-Britannique, aux vastes territoires énumérés plus haut et aux nouvelles régions ajoutées aux provinces de Québec et d'Ontario. Ces vastes étendues n'avaient en aucune façon été cartographiées et n'avaient même été que partiellement explorées ; seuls, les traits saillants géographiques étaient indiqués sur des croquis guides. Il est vrai que la subdivision en sections des plaines fertiles du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, en vue de la colonisation, fut effectuée par un département distinct mais il faut avouer que l'établissement de ces arpentages n'ajoutèrent que peu de données à pouvoir utiliser à l'établissement d'une carte topographique du pays.

Arpentages du gouvernement.

Les missions du Service géologique ont donc, les premières, effectué les relevés permettant de rapporter sur les cartes la configuration géographique de ces immenses régions qui représentent près de la moitié du continent. Afin de fixer les contours géologiques, il était nécessaire de faire concurremment les relevés topographiques et géologiques. La longue expérience des chefs de missions les rendait tout particulièrement capables de mener ces travaux rapidement à bonne fin. Une somme étonnante de relevés exacts géographiques a donc été accomplie par un petit nombre d'individus ne disposant que de moyens pécuniaires limités, mais ayant à cœur leur intéressant et laborieux travail.

TRAVAUX DE CHIMIE ET DE MINÉRALOGIE.

Travaux du Dr. Hoffmann.

Ainsi que le montre le rapport du Dr Hoffmann, donné plus loin, le travail de cette branche du Service a été mené cette année d'une manière analogue à celle des années précédentes, et a consisté surtout en examens et déterminations de spécimens offrant un intérêt industriel ; ces échantillons nous sont envoyés de toutes les parties du Canada par des explorateurs, des prospecteurs, etc. Dans chaque cas, on donne un rapport écrit. On a aussi conduit au laboratoire des travaux de recherches sur divers minéraux d'importance économique.

Demandes de renseignements au sujet de minéraux.

Les matériaux au sujet desquels nous avons reçu le plus fréquemment des demandes de renseignements comprennent : l'amiante, la baryte, la bauxite, le fer chromé, la célestite, pierres à ciment, argiles, et marnes pour la fabrication de ciment, houille, minerais de cuivre, feldspath, argiles réfractaires, graphite, gypse, pyrites de fer, minerais de fer, sables ferrugineux, tripoli, kaolin, molybdénite, magnésite, naphte, platine, tourbe, stéatite et minerais de zinc. De ces minéraux, ceux revenant le plus fréquemment sur le tapis sont les matériaux em-

ployés à la fabrication du ciment hydraulique, la molybdénite, le naphte, les minerais de fer, le kaolin et la tourbe.

Tourbe.

Les prix élevés des combustibles, et la crainte d'une disette, en certaines parties du Canada, ont provoqué un intérêt tout particulier en ce qui concerne les tourbières du pays. Les membres des diverses missions ont obtenu des données et des renseignements de grande valeur au sujet de l'étendue, de la profondeur et de la valeur relative des tourbières des différentes provinces et des districts septentrionaux, ainsi que sur les essais faits à diverses reprises sur l'utilisation de la tourbe.

ARDOISES.

Excellente qualité des ardoises canadiennes.

La qualité des ardoises de la région de Melbourne, dans les townships de l'Est, n'est surpassée par aucun des produits des ardoisières du monde entier. Si leurs mérites étaient connus, tant ici qu'à l'étranger, il est probable que cette industrie prendrait alors de grands développements. La communication suivante adressée à M. Harrison Watson, le représentant du Canada à l'Institut impérial de Londres, contient des renseignements intéressants à ce sujet :

Londres, le 14 Novembre 1902.

M. H. Watson,
Institut impérial.

Cher Monsieur,

Pour donner suite à notre entrevue j'ai l'honneur de vous dire que nous sommes très désireux d'étudier la question de développement de l'industrie ardoisière du Canada.

Grande demande d'ardoises.

Le temps actuel nous semble des plus opportuns, car le commerce d'ardoises avec les Etats-Unis est à peu près nul à cause de la demande sur le marché américain. En conséquence de la disette d'ardoises, tant américaines que du pays de Galles nous sommes forcés de nous adresser à la France pour remplir nos commandes. Les ardoises françaises sont de qualité inférieure au produit des Etats-Unis, mais aussi beaucoup meilleur marché. La qualité américaine est intermédiaire entre l'ardoise française et l'ardoise du pays de Galles, et les prix sont en proportion. L'échantillon canadien que nous avons examiné à l'Institut est excellent, et la qualité nous semble égale, sinon supérieure au produit des Etats-Unis. Les grandeurs qui trouveraient marché ici sont 24 pouces x 12, 22 p. x 12, 22 p. x 11, 20 p. x 12, 20 p. x 10, 18 p. x 12, 18 p. 10, 18 p. x 9, 16 p. x 12, 16 p. x 10, 16 p. x 9 et 16 p. x 8. Les ardoises que vous nous avez montrées sont un peu épaisses, elles devraient mesurer de 18 à 19 pouces par cent ardoises.

Prix de revient.

La production des ardoises aux Etats-Unis revient à $1.75 à $2.00 par "carré" de cent pieds carrés de superficie, et le prix sur le carreau de la mine est de $2.40 à $3.00 par " carré ". Les ardoisières sont situées à des distances variant de 70 à 200 milles du port d'expédition. Le prix de transport de Philadelphie à Londres est de 13 shellings plus cinq pour cent ; le quayage à Londres est de 2 s. 6 d. par tonne lorsque le déchargement se fait par chaland. Un " carré " d'ardoise pèse environ 575 livres. D'après les calculs ci-dessus les prix de vente à Londres sont de 12½ à 15 pour cent inférieurs à ceux des produits du pays de Galles. Le commerce d'ardoises entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne s'est élevé en 1896 à 46 millions d'ardoises ; ce chiffre avait diminué de moitié l'an dernier, et sera encore plus faible cette année.

Ardoises de Rockland.

Les ardoises d'une qualité égale à celles de Rockland peuvent toujours compter sur un marché, et si les prix le permettent nous serions prêts à placer des commandes considérables. Il nous semble que les ardoises canadiennes se dressent facilement sans grands déchets. Les carrières de Galles ne rendent que de 10 à 20 tonnes de produit marchand par 100 tonnes de roche; même dans les ardoisières de Lord Penrhyn, qui sont considérées comme étant les meilleures, la proportion est de 25 tonnes d'ardoises par 80 tonnes de déchets.

Proportion de déchets.

Dans les carrières américaines, on obtient 60 tonnes de produits marchands par cent tonnes, soit 40 tonnes de rebuts ; une partie de ces derniers est utilisée dans la construction d'appareils électriques, etc ; nous croyons que l'on pourrait obtenir le même rendement au Canada.

Les ardoises affleurent à quelques pieds de la surface, mais en profondeur la qualité s'améliore considérablement. Une carrière d'une profondeur de 30 à 40 pieds donnerait probablement d'excellents résultats. Le matériel d'exploitation n'est pas considérable et la roche est si abondante en Amérique que la perte subie par le dressage et la préparation à la main des ardoises pour le marché serait un élément négligeable.

Nous pourrions recevoir des chargements d'ardoises aux ports suivants, dont plusieurs sont en communication directe avec Montréal : Belfast, Cork, Dublin, Glasgow, Liverpool, Bristol, Londres.

Nous restons à votre disposition pour tous autres renseignements, à ce sujet.

Saluts empressés

A. HITT
American Slate Company

Collections minérales aux expositions.

La collection du Service géologique de minéraux utiles du Canada qui figura à l'exposition de Paris en 1900 et à celle de Glasgow en 1901 fut partagée en deux ; une partie en fut envoyée à l'exposition de Wolverthampton et l'autre partie à celle de Cork. Partout on a mis à la disposition du public des brochures et des catalogues préparés par le Service géologique, donnant de courtes descriptions des ressources minérales du Canada.

Collections minérales distribuées aux maisons d'éducation.

Il y a de la part des maisons d'éducation supérieure une demande toujours croissante de collections types de minéraux et de roches du Canada. Ainsi qu'il appert au rapport du Dr Hoffmann nous avons fourni un grand nombre de ces collections, sujettes à certaines conditions. Il ne fait aucun doute qu'elles font naître parmi les étudiants et les écoliers le goût de l'étude de la géologie et de la minéralogie de notre pays. Les connaissances acquises de cette façon par un grand nombre de jeunes gens seront certainement la cause de découvertes et et d'exploitations de minéraux utiles.

SECTION DES MINES.

Le rapport de cette section pour l'année 1901 parut pendant le cours de l'année, et entr'autres données, contient un grand nombre de chiffres et de statistiques de la production minière du pays. Les chiffres pour l'année 1902 ne sont pas encore définitivement établis, mais tout indique une diminution notable dans la production de l'or qui sera probablement cause d'un total légèrement inférieur à celui de l'an dernier.

Travaux par M. Ingall.

M. Ingall, chef de cette section, consacra la plus grande partie de l'été à faire le relevé en détails d'une section de 400 milles carrés dans le district des mines de Bruce. Il fut aidé par M. T. Denis et trois étudiants.

PALÉONTOLOGIE.

Travaux du Dr. Whiteaves.

Le Dr Whiteaves a achevé la partie V, volume 1, de ses Fossiles mésozoïques, qui est maintenant en voie d'être imprimée (106 pages). Des douze planches qui l'accompagnent dix ont été dessinées par M. Lawrence M. Lambe ; ces dernières seront lithographiées en Canada, tandis que les deux autres ont été gravées et imprimées en Angleterre. Un mémoire, format in 4°, formant la partie 2 volume III des "Contributions to Canadian Palæntology" a paru pendant le cours de l'année. Il traite des vertébrés du Crétacé moyen des territoires du Nord-ouest par le professeur Henry Fairfield Osborn et M. Lawrence M. Lambe ; il contient 81 pages de texte, de nombreuses figures et 21 planches en photogravure. Le professeur Penhallow de l'Université McGill a pré-

Rapport de M. Lambe.

paré pour le Service géologique une description illustrée d'une nouvelle espèce d'*Osmundites* des îles de la Reine Charlotte, qui a paru dans les mémoires de la Société Royale du Canada de cette année. La partie 2, vol II de "*Canadian Fossil Insects*" par le professeur Samuel H. Scudder fut publiée en 1901. Le travail paléontologique du Dr Ami a surtout consisté en déterminations de collections de fossiles dans le but de fixer des assises géologiques.

Détermination de fossiles par le Dr. Ami.

BOTANIQUE ET ZOOLOGIE.

Rapport du professeur Macoun sur le Klondike.

Pendant la campagne le professeur Macoun explora la vallée du Yukon et demeura pendant quelques semaines à Dawson dans le but d'étudier le climat, la flore indigène, et les possibilités agriculturales du district du Yukon. Les résultats présentés au cours de son rapport sont importants au point de vue économique. Il fit paraître pendant l'année la partie VII et finale de son catalogue des plantes du Canada. Elle traite des lichens et des hépatiques et comprend 318 pages. La seconde partie du catalogue des oiseaux du Canada par le même auteur est en voie d'achèvement et paraîtra en 1903. La troisième partie complètera la série. M. James M. Macoun, aide botaniste et naturaliste fit la campagne avec la commission de la frontière internationale dans la partie sud de la Colombie-Britannique, et entre autres travaux fit de belles collections de la flore et de la faune de cette région. M. Lawrence W. Watson qui en 1901 herborisa dans l'île du Prince Edouard, dont il a entrepris l'étude de la flore pour le service géologique, a complété une liste des plantes de cette province qui paraîtra sous peu.

Lichens, oiseaux, etc.

M. James M. Macoun.

Travaux de M. Watson sur la flore de l'Ile-du-P.-E.

FLORE DE LA RÉGION DE LA BAIE D'HUDSON.

Flore de la baie d'Hudson

Le professeur John Macoun, M. J. M. Macoun et le Dr Théodore Holm de Washington ont préparé en collaboration un mémoire sur la flore de la baie d'Hudson, basé sur les plantes collectionnées à diverses reprises par les missions du Service géologique envoyées dans ces régions. Dix nouvelles espèces de plantes florifères ont été décrites par ces trois botanistes. Le Dr Holm les a figurées et ses dessins seront reproduits comme illustrations du mémoire qui formera l'une des publications spéciales du Service géologique.

Dessins par le Dr. Holm.

CARTES.

Travaux par M. Sénécal.

Sous la direction de M. C. O. Sénécal, géographe et dessinateur en chef du département, on a activement travaillé à l'établissement des cartes d'après les relevés de la campagne. Le rapport de cette section, qui est donné plus loin présente un résumé du travail accompli et une liste des cartes qui ont paru dans le cours de l'année.

AUTRES PUBLICATIONS.

Nous énumérons ci-dessous les rapports et les travanx spéciaux du Service géologique qui ont paru pendant le cours de l'année 1902 :

Rapport sommaire du Service géologique pour l'année 1901, 269 pages, 3 coupes, 4 planches et 10 cartes. Partie A. vol. XIV avec 10 cartes, planches, coupes, par le service géologique. Publications parues en 1902.

Rapport sur la géologie superficielle des feuilles de Fredericton et d'Andover, Nouveau-Brunswick, Partie M. vol XII, 41 pages, par le Dr Robert Chalmers.

Notes sur certaines roches archéennes de la vallée de l'Ottawa, Partie O. vol. XII, 24 pages, par le professeur Osann.

Rapport d'une exploration de la côte orientale de la baie d'Hudson, partie D, vol XIII, 84 pages avec cartes, par M. A. P. Low.

Rapport d'une exploration de la partie nord-est du district de Saskatchewan, etc., partie F., vol XIII, 48 pages, par J. B. Tyrrell.

Rapport des explorations géologiques dans les districts d'Athabasca, de Saskatchewan et de Keewatin, etc., parties F.F., vol XIII, 44 pages, par D. B. Dowling. La feuille de Grass-River, accompagne les rapports F. et FF.

Rapport sur le bassin de la rivière Nottaway, partie K, vol XIII, 11 pages, avec carte géologique, par le Dr R. Bell.

Rapport sur la géologie et la pétrographie du Mont Shefford, Québec, par le principal J. A. Dresser, partie L, vol XIII, 35 pages.

Rapport sur le système carbonifère du Nouveau-Brunswick, etc., partie M., vol XIII, 38 pages par H. S. Poole, Esq.

Rapport de la Section des Mines pour l'année 1900, partie S, vol XIII, 160 pages, par E. D. Ingall et J. McLeish.

Rapport annuel, vol. XII (Nouvelle série) 1899, édition anglaise, 972 pages avec 8 cartes.

Rapport annuel, vol XI (Nouv. série) édition française 934 pages.

Catalogue des plantes du Canada, partie VII, Lichens et Hépatiques, 318 pages, par le professeur Macoun.

" Contributions to Canadian Paleontology, vol III in 4°. Partie II " On Vertebrata of the Mid-Cretaceous of the North-West Territory " par le professeur Henry Fairfield Osborn et M. Lawrence M. Lambe, 81 pages avec de nombreuses figures dans le texte et vingt-et-une planches en photogravure ; deux parties :

1. Caractéristiques de la faune du Crétacé moyen par le professeur Henry Fairfield Osborn ;
2. Nouveaux genres et nouvelles espèces de la série Belly River (Crétacé moyen) par Lawrence M. Lambe.

TRAVAUX DE LA CAMPAGNE.

Vingt-sept missions distinctes.

Ainsi que par le passé nous organisâmes le plus grand nombre de missions que le permirent les moyens dont nous pûmes disposer, y compris la collaboration de géologues ne faisant pas partie du personnel, et dont les services ne furent requis que pendant la durée de la campagne sur le terrain. Vingt-et-une missions travaillèrent indépendamment l'une de l'autre. En certains cas, lorsque l'aide principal en était capable, les missions furent partagées en deux et de cette façon on peut dire que nous eûmes vingt-sept missions indépendantes. La plus grande partie des géologues en chefs travaillèrent pendant toute la durée de la campagne, mais quelques-uns ne purent consacrer qu'une période moins longue aux travaux sur le terrain.

Suivant le plan adopté l'an dernier, le rapport séparé de chaque mission est donné plus loin ; de plus comme les opérations de chaque section sont aussi données nous ne ferons ici qu'énumérer brièvement les régions qui ont été le théâtre des travaux des membres du Service géologique ; ainsi que dans le rapport de l'année dernière, l ordre suivi est géographique, débutant au nord-ouest et se terminant au sud-est.

Exploration de la rivière MacMillan par R. G. McConnell.

La mission la plus septentrionale fut celle de M. R. G. McConnell, qui, aidé de M. Joseph Keele, fit un relevé topographique et une reconnaissance géologique de la rivière MacMillan, un cours d'eau d'un volume égal à celui de l'Ottawa, et qui coulant de l'est, se jette dans la Pelly à un point légèrement en amont du confluent de ce dernier cours d'eau avec la Lewes, au-delà duquel confluent les deux rivières forment le fleuve Yukon. Le relevé à l'aide d'instruments topographiques fut discontinué aux fourches de la MacMillan ; M. McConnell remonta alors la branche septentrionale tandis que M. Keele suivit la branche sud. En outre des relevés faits le long de la rivière, les explorateurs firent de nombreuses excursions sur les chaînes de montagnes qui la bordent dans le but d'étudier la géologie de la région. Entre son embouchure et le point le plus élevé atteint en remontant la rivière, ce cours d'eau et ses affluents traversent des roches cristallines, qui sont pour la plupart des sédiments altérés. On collectionna un grand nombre d'échantillons de veines de quartz, pour analyses, mais aucun d'eux, examinés au laboratoire du Service géologique, ne contenait d'or. Les résultats de la campagne sont donc principalement les données topographiques et géologiques ainsi que la nature de la région arrosée par la MacMillan.

Quartz stérile.

Jusqu'à l'an dernier, le service géologique n'avait pas encore fait l'examen de la côte occidentale de l'île Vancouver à l'exception d'un développement de quelques milles à l'extrémité nord-ouest. En vue de la présence possible de gisements minéraux, et dans le but d'obtenir des données exactes concernant la géologie, nous décidâmes d'y envoyer une mission. Nous chargeâmes M. Arthur Webster anciennement du du Service géologique, et le professeur Ernest Haycock du collége Acadia, de Wolfville N. E., de ce travail. La côte est âpre et exposée aux violences de l'océan Pacifique ; comme ils devaient faire les relevés à l'aide d'un bateau relativement faible, leur mission était difficile. Ces deux géologues réussirent pourtant à en explorer le développement entre le détroit de Fuca et un point peu éloigné de l'extrémité sud-ouest. D'après leurs rapports, on verra que tout le long de la côte il y a prédominance de granites et de roches éruptives basiques, surmontés par places, de couches sédimentaires non-altérées. En plusieurs endroits on a relevé la présence de minerais de cuivre qui peuvent exister en quantités économiques. Ile Vancouver. Travaux par Webster et Haycock. Minerais de cuivre.

Le Dr R. A Daly continua le travail commencé l'année précédente le long de la frontière internationale, entre la Colombie-Britannique et l'Etat de Washington, examinant une lisière large de dix milles au nord de cette ligne. Les roches relevées comprennent surtout des massifs éruptifs et des sédiments altérés. Le Dr Daly fait une étude pétrographique des roches et de leur structure physiographique. Travaux par le Dr. Daly.

M. James Macoun fit l'étude de la flore et de la faune de cette même région le long de la frontière internationale. Il réunit une collection de grande valeur de mammifères, d'oiseaux et de plantes. J. M. Macoun naturaliste de la commission de la frontière.

M. R. W. Brock et M. W. H. Boyd firent le relevé d'une étendue minière de quinze milles de côté dans le voisinage de Greenwood dans le district Boundary de la Colombie-Britannique. M. Boyd fut chargé du travail topograghique tandis que M. Brock releva les contours des divers massifs de roches et étudia leurs relations. On prépare en ce moment une carte géologique et topographique de cette région, et la topographie comprendra des contours d'altitude. District minier de Greenwood.

M. C. Camsell travailla dans le district à l'ouest de Fort Smith, à mi-chemin entre le lac Athabasca et le grand lac des Esclaves dans la région du grand bassin du Mackenzie entre les rivières des Esclaves et La-Paix. Il releva à la vitesse du canot l'itinéraire d'une route par eau entre ces deux rivières, mais le travail principal fut l'étude des gisements de sel et de gypse au sein des roches dévoniennes de la région. Il y pénétra par voie de la rivière Athabasca et effectua le retour par la rivière La-Paix. Explorations dans le bassin de la Mackenzie. Sel et gypse.

Terrains houillers du Crow's nest.

Dans les Montagnes Rocheuses et sur les flancs du versant est, il existe des assises houillères dans les roches crétacées sur une longue distance au nord de la frontière internationale. Dans les terrains houillers du col du Crows nest, que l'on exploite le long de la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien, on a relevé la présence de 22 couches de houille, d'une épaisseur totale de 216 pieds dans une coupe d'une puissance de 4,736 pieds; de cette épaisseur, on peut actuellement en exploiter environ cent pieds. On trouve des bassins houillers, sur une distance de plusieurs centaines de milles au nord du col du Crows nest. Dans les chaînes qui forment le contrefort des Rocheuses sur le versant oriental, on retrouve ces assises houillères que traverse l'embranchement sud du chemin de fer du Pacifique Canadien, dans le district d'Alberta. Pendant la campagne M. W. W. Leach releva la géologie d'une étendue considérable de terrains houillers dans les environs de Blairmore. Une carte dressée par M. Leach accompagne son rapport donné plus loin, et son travail présente une foule de renseignements utiles au sujet de ces roches. Des couches de houille affleurent en de nombreux endroits, et il est probable que ce combustible a une large distribution dans la région des prairies à l'est des montagnes Rocheuses. La présence de la houille augmente considérablement la valeur de ces terres cultivables.

Coupes relevées.

Rapport et carte par W. W. Leach.

Dowling au Manitoba et en Assiniboine.

Dans la région du Mont-Turtle dans le sud du Manitoba, ainsi que dans le district de la rivière Souris, dans l'Assiniboia, il existe des couches de lignite d'une épaisseur modérée, dans les assises crétacées. M. Dowling fit l'étude de ces lignites pendant la campagne dernière et leur a découvert une valeur économique plus importante qu'on ne leur avait attribuée jusque là. Il fit aussi des relevés sur les gisements de gypse entre les lacs Winnipeg et Manitoba.

Gypse.

Rivières Albany et Severn.

Entre les sources de l'Albany et celles de la Severn, il se développe une immense région demeurée jusqu'ici inexplorée, tant géologiquement que géographiquement. Le Dr Alfred W. G. Wilson, aidé de M. Frank Johnston fut chargé de l'examiner. C'est une région unie, parsemée de quelques pointements de roches laurentiennes qui font sallies. Elle possède aussi deux lisières étroites de roches huroniennes.

Explorations de la baie James par W. J. Wilson et O. O'Sullivan.

A l'ouest de la Baie James, il restait trois cours d'eau à relever et à explorer. L'un de ceux-ci, la rivière Kapiskau, se jette dans la baie entre l'Attawapiskat et l'Albany tandis que les deux autres se trouvent entre l'Albany et la rivière aux Orignaux. MM. W. J. Wilson et Owen O'Sullivan furent chargés de ces relevés géologiques et topographiques. Sur tous ces cours d'eaux, ils relevèrent les mêmes roches dévoniennes, reposant presqu'horizontalement, dont j'avais déjà signalé la présence sur tous les cours d'eau de la région au sud et à l'ouest de

la baie James, et partout ces roches étaient recouvertes d'un manteau épais d'une argile semblable à celle qui existe sur les rivières dont le relevé avait été fait antérieurement. Les minéraux utiles de la région comprennent surtout le gypse et les nodules de fer argileux des assises dévoniennes ; le long de la rivières aux Orignaux et de ses branches septentrionales on trouve des couches de lignite qui semblent être exploitables.

En 1901 nous résolûmes de faire les relevés nécessaires à l'achèvement de deux de nos feuilles topographiques et géologiques d'une étendue de 72 milles de longueur sur 48 de largeur, comprenant toute la région du lac Nipigon et dont le lac occupe le centre des deux feuilles réunies. Le Dr Alfred W. J. Wilson avait été chargé de la partie occidentale de la feuille sud en 1901 et au Dr W. A. Parks, de l'Université de Toronto avait été confiée la partie orientale. En 1902, ce dernier reçut instructions de faire les relevés détaillés de la partie est de la feuille septentrionale, tandis que M. W. McInnes terminait la partie ouest de la même feuille. La carte géologique et topographique qui comprend 96 milles du nord au sud et 72 milles de l'est à l'ouest, dressée d'après ces relevés est en voie d'achèvement. Elle formera une contribution importante à la géographie de l'Ontario septentrional et donnera la distribution des diverses formations géologiques, qui offrent des diversions considérables.

Cartes du lac Nipigon.

Travaux par lesDrs. Wilson et Parks.

Travaux par W. McInnes.

Depuis quelques années on a découvert plusieurs gisements de cuivre dans la région avoisinant les mines de Bruce sur la côte septentrionale du lac Huron, et nous décidâmes de faire faire un examen géologique de ce district. Conséquemment M. E. D. Ingall, chef de la Section des Mines reçut des instructions à l'effet de faire ce travail, aidé de M. T. Denis, du corps géologique, et une étendue de vingt milles de côté, située immédiatement au nord des mines de Bruce, fut étudiée. Il faudra consacrer une partie de la campagne prochaine pour finir ce travail et pouvoir rapporter d'une manière précise les contours géologiques. Nous possèderons alors une carte exacte de la distribution des roches huroniennes de cette région intéressante.

Mines de cuivre de Bruce.

Travaux par E. D. Ingall et T. Denis.

Le Dr A.-E Barlow continua ses études sur les roches nickelifères du district de Sudbury. Il a déterminé l'existence de trois lisières, une septentrionale, une médiane et une méridionale. Les roches de ce district sont des plus intéressantes au point de vue lithologique. Les granites et les roches intrusives sont délimités et leurs relations avec les gisements nickelifères ont été déterminées plus exactement.

Minerais nickelifères de Sudbury.

Le professeur F.-D Adams et le Dr A.-E Barlow ont consacré plusieurs campagnes aux relevés détaillés et à la distribution précise des subdivisions des roches laurentiennes comprises dans une de nos feuil-

Travaux par le professeur Adams et Dr. Barlow.

les de 72 milles de longueur sur 48 de largeur. Cette carte est désignée sous le nom de feuille d'Haliburton. Le Dr Adams, pendant la campagne dernière, visita la région afin de faire des relevés lui permettant de fixer certains contours géologiques. Il y a un an et demi que la carte est gravée en noir et blanc; la géologie est maintenant achevée, il ne reste qu'à l'ajouter à la carte et à imprimer. Dans la région en question il y a une proportion et une diversité peu ordinaire de ces roches laurentiennes, et les relevés ont été faits avec une précision telle que nous aurons l'établissement le plus détaillé, encore fait en Amérique, d'une étendue de roches archéennes. Une partie de la carte a été dessinée à une plus grande échelle, avec des données supplémentaires; ces deux feuilles paraîtront en même temps.

Travaux par le Dr. R. W. Ells et M. Hugh Ells.

Dans la région avoisinant Kingston, Ontario, le Dr R.-W. Ells et M. Hugh Ells, ont à peu près terminé les travaux sur le terrain nécessaire à l'achèvement de la feuille de Kingston, qui mesure 72 milles sur 48 milles. Le contact irrégulier entre l'Ordovicien et les roches archéennes traverse la feuille, et demande des relevés détaillés pour pouvoir le fixer dans toutes ses sinuosités.

Géologie superficielle par le Dr. Chalmers.

Le Dr Chalmers qui fait une étude spéciale de la géologie superficielle, des puits artésiens et des forages, passa la campagne dernière à faire des relevés dans la péninsule interlacustre de l'Ontario. En plus de ses investigations au sujet des eaux souterraines, des gisements de naphte, de gaz et de sel gemme, il fit un examen des dépôts d'argile au point de vue économique et géologique. Il releva aussi et fixa quelques-uns des anciens appareils littoraux si bien développés dans la région entre le lac Huron et la décharge du lac Ontario. Une carte sur laquelle est rapportée une partie de ce travail, accompagne son rapport.

Minerais de cuivre des townships de l'Est.

Il était important de faire une étude raisonnée stratigraphique et lithologique des roches cuprifères de la région des townships de l'est, entre le fleuve Saint-Laurent et la frontière des Etats du Maine et de New-Hampshire afin de fixer les contours des assises au sein desquelles se trouvent les gisements de cuivre. Les travaux sur le terrain et les études microscopiques nécessaires furent confiés à M. Dresser, directeur du Collège Saint-François, Richmond. Les résultats de ses investigations montrent que le cuivre se trouve renfermé dans trois lisières principales qui consistent en grande partie en roches éruptives basiques. Ce travail présente un grand intérêt au point de vue économique.

Observations du Principal Dresser.

Etudes des terrains pétrolifères de Gaspé par le Dr. Ells.

Le Dr Ells fut chargé de faire une investigation des terrains pétrolifères de la péninsule de Gaspé sur le côté sud de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent. Il y a plus d'un demi siècle que le Service géologique

reconnut la présence de pétrole dans cette région. Depuis quelques années, elle a été le théâtre de travaux d'exploitations de la part de compagnies européennes qui ont foré un grand nombre de puits profonds. Jusqu'à l'an dernier nous éprouvâmes certaines difficultés à nous procurer les renseignements aux sujet des résultats de ces opérations. Grâce au Dr Ells, ces obstacles ont disparu et nous possédons maintenant des données exactes sur les travaux des diverses compagnies. Ceci est très important, et le Dr Ells a été mis à même de présenter les résultats de ses investigations dans un rapport des plus intéressants. Il a de plus passé une partie de la campagne à étudier la question de la présence de la houille à des profondeurs exploitables dans l'île du Prince-Edouard. Se basant sur ces données, le gouvernement provincial fera probablement pratiquer des forages pour s'assurer de la présence d'assises houillères surmontées par les roches permc-carbonifères qui forment la plus grande partie de la surface de l'île.

Question houillère sur l'Ile du P.E.

Le professeur W. L. Bailey de l'Université du Nouveau-Brunswick qui est depuis de nombreuses années un de nos collaborateurs adjoints, a continué ses explorations à l'intérieur de la province, dans la région des sources des rivières Tobique et Nepisiguit. Le Dr Bailey fut aidé de M. Robert Johnston qui fait partie du personnel du corps géologique. Il faudra faire quelques explorations supplémentaires avant de pouvoir dresser la carte géologique de la région.

Revelés faits au Nouveau-Brunswick par Bailey et Johnston.

M. H. S. Poole, avait en 1901, étudié le système carbonifère du Nouveau-Brunswick dans l'espoir de découvrir de nouvelles assises contenant des couches de houille exploitables ; cette année il fit l'examen de la région avoisinant la baie de Chignecto pour corroborer ou corriger les relevés préliminaires faits antérieurement, afin d'établir les relations entre les roches carbonifères de la Nouvelle-Ecosse et celles du Nouveau-Brunswick.

Travaux de H. S. Poole.

Depuis plusieurs année M. E. R. Faribault a consacré la plus grande partie de son temps à l'étude topographique et géologique des districts aurifères de la Nouvelle-Ecosse dont il a dressé les plans séparément. Il a préparé plusieurs de ces plans qui sont prêts à être remis au graveur, et a consacré la campagne sur le terrain à continuer ses investigations. Il a encore été aidé par M. A. Cameron et M. J. M. Cruikshank qui travaillent avec M. Faribault depuis un grand nombre d'années.

Districts aurifères étudiés par M. Faribault.

La Nouvelle-Ecosse fut le théâtre des travaux de M. Hugh Fletcher qui y a continué ses investigations sur les assises houillères. Il est maintenant familier avec les divers champs houillers de la province, dans lesquels on fait en ce moment, des explorations et des recherches considérables; à maintes reprises, les opérateurs mirent ses connaissances à contribution et le consultèrent sur la marche à suivre. Il consacra

Terrains houillers de la Nouvelle-Ecosse.

Springhill.

la dernière partie de la campagne à continuer ses investigations dans les champs houillers de Springhill. Il fut aidé par M. McLeod et M. Allan McKinnon. Dans son rapport, donné plus loin, il détaille les travaux exécutés pendant la campagne.

Travaux par le Dr. Bell.

Mes investigations sur le terrain consistèrent en une inspection du district de Michipicoten, Lac Supérieur; du district des Mines de Bruce où opéraient MM. Ingall et Denis; du comté de Frontenac; des découvertes de gisements de cuivre de Matane sur la rive sud du Saint-Laurent à 220 milles en aval de Québec; et de quelques-uns des districts aurifères et houillers de la Nouvelle-Ecosse, y compris le Cap Breton.

Explorations dans le district Albany par Jabez Williams.

Je désire ici mentionner que M. Jabez Willliams, un employé de la compagnie de la Baie d'Hudson, résidant maintenant à Onasburgh House, m'a remis son rapport descriptif d'une exploration faite par lui, l'année précédente, dans la région de la rivière Albany qui se trouve entre les chutes Eabamet et Martin, et sur laquelle nous ne possédions que de maigres données géologiques. M. Williams a des connaissances pratiques de prospection et de minéralogie et son rapport est accompagné d'une collection de spécimens des roches qu'il a rencontrées. Ces données nous seront d'une grande aide à l'établissement de la géologie du district de l'Albany. Nous avons contracté une dette de reconnaissance envers M. Williams pour sa contribution importante.

Travaux de M. A. P. Low.

Nos remerciements sont aussi acquis à M, Low, anciennement du corps géologique, pour plusieurs cartes inédites et un rapport détaillé de la géologie du groupe des îles Hopewell et de plusieurs des îles Nastapoka sur la côte orientale de la Baie-d'Hudson. M. Low fit les relevés sur le terrain, en 1901, pour le compte de la "Dominion Development Company" de Philadelphie, qui a gracieusement consenti à nous communiquer les résultats importants de ces études. Les cartes ont servi au dressage de la feuille qui sera publiée avec le rapport de M. Low pour l'année 1900, comme partie du volume XIII, (nouvelle série) des rapports du Service géologique.

Travaux de J. B. Tyrrell.

En 1896, M. J.-B. Tyrrell, avant de démissionner comme membre du Service géologique, fit une exploration de la route Dalton, entre le fond du chenal de Lynn et la rivière Lewes dans le district du Yukon, mais son rapport restait en souffrance en attendant que l'on puisse faire une étude pétrographique de la série de plaques minces des roches qu'il avait collectionnées. Le Dr Barlow fait en ce moment l'examen de cette collection dont la description sera envoyée à M. Tyrrell qui réside maintenant à Dawson, Territoire du Yukon.

En 1883 M. Eugène Coste fit des relevés géologiques dans les townships de Madoc et de Marmora, pour le compte du Service géologique, et la carte dressée d'après ses travaux parut l'année suivante. Nous espérons pouvoir bientôt faire paraître le rapport de M. Coste, qui doit accompagner la carte.

Rapport et carte de M. Coste sur la région de Madoc et Marmora.

NOMENCLATURE GÉOLOGIQUE ET COLORATION CONVENTIONELLE DES CARTES GÉOLOGIQUES.

Depuis longtemps le besoin se fait sentir d'un système uniforme de nomenclature et de coloration géologique applicable à toute l'étendue du continent de l'Amérique du Nord. L'adoption d'une telle mesure est surtout urgente en ce qui concerne les cartes générales, ce qui permettrait d'établir, de concert avec nos voisins des Etats Unis, la géologie des lisières longeant la frontière internationale. Il existe malheureusement un manque d'uniformité quant aux termes qui désignent diverses époques et formations géologiques. L'absence d'un accord de cette nature se fit sentir en Europe dès le début de la science géologique et donna lieu au Congrès International de Géologie en 1876.

Nécessité d'un système uniforme de nomenclature géologique.

Dès 1881 le Dr Selwyn proposait un système de nomenclature et de coloration dans le but d'établir une uniformité dans les rapports et les cartes publiés par le Service géologique du Canada, mais il ne fut pas adopté en dehors du Canada (voir Rapport de la Commission géologique année 1880-82). En 1901, la section géologique et biologique de notre Société Royale (Section IV), reconnaissant la nécessité d'agir dans cette direction, adopta une mesure me chargeant de réunir un certain nombre de géologues, dans le but de discuter la question de nomenclature géologique en Canada. Le rapport qui suit donne un résumé de ce qui a été fait en cette matière..

RAPPORT DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ ROYALE SUR LA NOMENCLATURE DE FORMATIONS GÉOLOGIQUES DU CANADA.

OTTAWA, le 22 mai 1902.

A Monsieur le secrétaire de la
Section IV de la Société Royale du Canada,
Toronto.

MONSIEUR,—Lors de la dernière réunion de la Société Royale, je fus requis par la Section IV de choisir un comité de géologues, dont je devais remplir les fonctions de président, pour discuter la question de la nomenclature des formations géologiques du Canada.

Réunion de la Société Royale.

Conséquemment au commencement du mois de mai, nous formâmes le comité et convoquâmes une réunion pour le 10 du mois. Nous y invi-

tâmes les géologues suivants qui tous acceptèrent : Le Dr J. F. Whiteaves, Dr R. W. Ells, M. Hugh Fletcher, M. R. G. McConnell, Dr Robert Chalmers, tous du Service géologique, le professeur W. G. Miller, géologue de la province d'Ontario ; le professeur F. D. Adams de l'université McGill, Montréal, M. B. E. Walker de Toronto, le Dr G. F. Matthew, St. John, N.-B., le professeur H. E. Poole de l'université Dalhousie, Halifax.

Cette assemblée, convoquée pour le 10 mai, eut lieu dans mes bureaux à Ottawa, et tous les membres étaient présents à l'exception des trois derniers. M. Walker partait pour un voyage en Europe, et MM. Matthew et Poole se trouvaient trop éloignés du lieu de réunion. D'une longue discussion, il ressortit selon l'opinion unanime du comité qu'il y avait grandement besoin d'une entente raisonnée au sujet de la désignation définie et uniforme des noms et de l'étendue des diverses divisions géologiques et de l'adoption de lignes de démarcations mieux accusées.

Opinion du comité.

Le comité exprima l'opinion que la multiplication de termes formationnels devait être abandonnée, et qu'il serait préférable que les nouveaux noms proposés fussent soumis à une discussion générale, avant d'être définitivement adoptés.

Le Dr J. F. Whiteaves, M. Fletcher, M. McConnell et le Dr Adams furent nommés comme sous-comité, pour considérer la désignation des diverses divisions des séries sédimentaires du Canada, entre l'Archéen et le Pléistocène.

Coopération des géologues des Etats-Unis.

Le comité demande l'autorisation de la Section IV d'entrer en correspondance avec le Service géologique des États-Unis, ou tout autre réunion de géologues du continent américain, dans le but d'établir une nomenclature uniforme des divisions et subdivisions géologiques de l'Amérique du Nord.

Les comités ajournèrent après avoir exprimé l'intention de continuer la discussion à la réunion de la Société Royale à Toronto.

Soumis respectueusement,

ROBERT BELL,
Président.

Le rapport ci-dessus fut soumis à la réunion de Toronto ; il fut adopté, et le comité fut confirmé avec pouvoir d'ajouter de nouveaux membres.

Conférence avec les géologues américains à Washington.

Plus tard, après être entré en correspondance à ce sujet avec le professeur Charles D. Walcott, directeur du Service géologique des États-Unis, et le professeur C. R. Van Hise, qui a fait preuve d'un grand intérêt en cette matière, il fut décidé de discuter ces questions au point de vue international, à une réunion à Washington. Le professeur Walcott désigna le Dr C. W. Hayes et le Dr Van Hise pour discuter la question avec le Dr Adams et moi-même, et prendre des mesures pour arriver à une entente.

Nous donnons ci-dessous la minute de la réunion du comité comprenant : les Drs Bell et Adams comme représentants du Canada et les Drs Hayes et Van Hise comme correspondants du corps géologique des États-Unis. La réunion eut lieu à Washington, D.C. le 2 janvier 1903.

Présidence de C. W. Hayes.

Présents MM. Hayes, Bell, Adams et Van Hise.

Sous-comité

1. Il fut convenu que le comité, tel que constitué du commun accord des deux directeurs des Services géologiques respectifs, formerait un comité permanent, et pourrait nommer des sous-comités pour considérer la question de nomenclature dans les diverses régions bordant la frontière internationale. Il fut convenu que la nomenclature de ces régions serait adoptée aussitôt que l'on pourrait arriver à un arrangement mutuel, après considération de toutes les données à notre disposition, et que pendant la campagne prochaine on considérerait la question de la nomenclature des régions des Adirondacks et du lac Supérieur.

2. Il fut convenu de soumettre la question de la nomenclature des Adirondacks à un sous-comité, composé de MM. Van Hise et Adams qui reçurent instruction de faire rapport au comité permanent.

3. Il fut convenu de soumettre la considération de la nomenclature de la région du lac Supérieur à un sous-comité, composé du professeur Van Hise, de M. C. K. Leith, et par invitation, du Dr A. C. Lane, géologue de l'état de Michigan, représentant les États-Unis, et du directeur intérimaire Robert Bell, du professeur Frank D. Adams et par invitation, de M. W. G. Miller, géologue provincial de l'Ontario, représentant le Canada.

4. Il fut convenu que ce sous-comité prendrait les dispositions nécessaires, par correspondance entre M Van Hise et Bell, présidents des sous-comités, pour faire des observations sur le terrain pendant la campagne prochaine.

5, Il fut convenu que le comité permanent se réunirait dans le cours de l'hiver prochain, à l'occasion de l'assemblée de la Société géologique américaine et que le président aurait pouvoir de convoquer d'autres réunions.

(Signé) C. W. HAYES,
Président.

Peu de temps après la réunion, quelques-uns des géologues des Etats-Unis nous avisèrent qu'ils ne pourraient entreprendre ce travail cette année, conséquemment les investigations sur le terrain furent remises à la campagne suivante. Dans l'intervalle, les membres des divers comités pourraient se familiariser avec les rapports parus jusqu'ici en ce qui concerne les points en controverse et correspondre entre eux à ce sujet. Nous espérons vivement que le travail sur le terrain par les membres des comités débutera au commencement de la campagne 1904.

RAPPORTS DES CHEFS DE MISSIONS.

La Rivière Macmillan, District du Yukon.

M. R. G. McConnell.

Travaux par R. G. McConnell et Joseph Keele.

Le travail de la campagne 1902 comprit un examen de la rivière Macmillan, l'un des principaux tributaires de la rivière Pelly. Je quittai Ottawa le 7 juin, accompagné de M. Joseph Keele, et arrivai à Whitehorse le 17 ; ici nous nous préparâmes pour la campagne et nous atteignîmes le Fort Selkirk, à l'embouchure de la Pelly, le 22 du même mois. Deux jours plus tard, nous remontions ce cours d'eau avec nos provisions à l'aide de deux canots peterborough que nous avions apportés de l'Ontario.

La mission comprenait : M. Joseph Keele, qui remplit les fonctions de topographe et d'aide-géologue ; moi-même ; et deux canotiers du Sault-Sainte-Marie. Nous fûmes retardés sur la rivière Pelly à cause de la crue des eaux, la rivière atteignant son niveau le plus élevé le 29 juin ; nous n'arrivâmes au confluent de la Macmillan que le 5 juillet.

Relevé de la Macmillan.

La première partie de la campagne fut consacrée à faire le relevé au micromètre jusqu'aux fourches du cours d'eau, une distance de 150 milles. M. Keele continua ensuite le relevé le long de la branche méridionale, sur une distance de 50 milles plus loin. La branche septentrionale est un cours d'eau rapide, très difficile à remonter, et comme notre temps était limité et qu'il était important d'examiner les deux branches, nous nous séparâmes ; M. Keele ayant reçu instructions d'explorer le plus possible de la branche sud et de ses tributaires, pendant que j'explorais la branche septentrionale. Je remontai cette dernière jusqu'à quelques milles en amont du creek Cache et je remontai ensuite ce dernier cours d'eau jusqu'à ses sources. On nous avait dit qu'il prenait sa source près de celle de la rivière Peel, mais ceci est inexact. La vallée du creek Cache relie la Macmillan à la branche sud de la Stewart, et du sommet d'une élévation, dont nous fîmes l'ascension près de la source, on voit la vallée de la Stewart se déroulant

sur une distance de trente milles vers le nord-est. Nous atteignîmes ce point, le plus éloigné de notre exploration le 12 août, et le 13 nous commençâmes notre itinéraire de retour. Nous fîmes l'ascension de plusieurs montagnes, nous arrêtant de un à trois jours à chaque endroit. Nous fîmes aussi le relevé de la rivière Pelly au micromètre entre le confluent de la Macmillan et son embouchure à Fort-Selkirk.

Description générale de la rivière Macmillan.

Longueur des branches méridionale et septentrionale.

La rivière Macmillan a une longueur totale de 205 milles environ A 150 milles de son embouchure elle bifurque en deux branches de volume à peu près égal, désignées respectivement sous les noms de branche septentrionale et branche méridionale. La branche septentrionale, dont le volume d'eau est légèrement supérieur, a une longueur de 136 milles; la branche sud est à peu près aussi longue.

Berges d'argile.

La rivière principale, dans sa partie inférieure, est un cours d'eau sinueux dont la largeur varie entre 300 et 500 pieds. Le courant en est faible et sur les premiers cinquante milles il ne dépasse guère trois milles à l'heure. La vallée a une largeur variant entre un et cinq milles, et est recouverte d'un épais manteau d'argile, de sable, de gravier et d'argile à blocaux. La rivière s'est affouillé un lit à travers ces dépôts, et la tranchée qu'elle y a pratiquée a une profondeur moyenne de 200 pieds sur une largeur de un à deux milles; le cours d'eau serpente d'un côté à l'autre de cette large dépression et continue son travail d'affouillement des bords. Dans la partie inférieure de la rivière les berges consistent, en grande partie, en argile plastique bleuâtre; en plusieurs endroits, des éboulis considérables ont formé des barrières qui s'étendent presque d'un côté à l'autre du cours d'eau. La plaine alluviale, le long des rives de la rivière, est bordée de chaque côté par des chaînes et des groupes de montagnes qui s'élèvent de 2,000 à 5,000 pieds au-dessus du niveau de la vallée.

Navigable par petits bateaux.

A cinquante milles environ de son confluent, le courant faible qui est une des caractéristiques de la Macmillan est interrompu par cinq ou six milles d'eau rapide, au-delà desquels la rivière reprend son caractère placide jusqu'à cinquante milles plus haut. Pendant les cinquante milles suivants l'eau coule beaucoup plus rapidement, le courant variant de trois à cinq milles à l'heure. Les parties les plus rapides se trouvent aux endroits où la rivière s'est récemment affouillé un lit, coupant des coudes et raccourcissant son cours. La plus grande partie de la Macmillan est navigable par petits bateaux à vapeur, excepté à l'époque des eaux basses.

Le principal obstacle à la navigation se trouve à l'escarpement du Porphyre *(Porphyry bluff).* A cet endroit, la rivière serpente rapide

ment dans des tournants aigus et le chenal est obstrué d'arbres déracinés. En cas de nécessité, ces derniers pourraient être enlevés. Dans la partie inférieure, la pente du lit du cours d'eau est d'environ un à deux pieds par mille, tandis que dans la partie supérieure elle atteint deux à quatre pieds. La pente moyenne de toute la rivière est de trois pieds par mille, environ, et la dénivellation totale entre la bifurcation et le confluent avec la Pelly est de 450 pieds environ.

Principaux affluents.

Les principaux affluents de la Macmillan, en aval de la bifurcation, sont la rivière Kalzas, la rivière aux Orignaux et le Creek Russell. Les cours d'eau coulent tous du nord, aucun affluent ne se jette dans la rivière sur la rive sud. La rivière Kalzas, qui se jette dans la Macmillan à vingt-sept milles du confluent de cette dernière, est un cours d'eau rapide, large d'environ soixante pieds. Elle bifurque à une courte distance de son embouchure; la branche principale occupe une large vallée à terrasses qui se déroule vers le nord-est sur une distance d'environ quarante milles. La branche nord ouest forme le débouché du lac Kalzas, qui est une nappe d'eau d'environ six milles de longueur située derrière le mont Macmillan. Cette branche coule dans une partie d'une ancienne vallée que l'on peut suivre de la Pelly, dans une direction nord-ouest à la rivière et au-delà. Cette vallée, en plusieurs parties de son cours, est occupée par la rivière Pelly, une branche de la rivière Kalzas, le creek Crooked, une partie de la rivière Stewart, le creek Clear, le creek Flat, et la partie inférieure de la branche septentrionale de la rivière Klondike. Cette ancienne voie d'écoulement est une des marques caractéristiques de la topographie de la région, il se peut qu'elle soit importante au point de vue économique, car il est possible que de l'or se soit concentré en certaines parties de son cours. Son orientation est nord-ouest et recoupe diagonalement les artères principales du réseau hydrographique actuel ; sa largeur varie entre deux et dix milles. Dans l'étendue de son cours qui a été soumise à l'action glaciaire, elle est bordée par de larges terrasses de boues, de sables, de graviers et d'argile à blocaux, tandis que dans les parties non affectées, au nord de la Stewart, elle est remplie d'une épaisseur d'au moins 600 pieds de sables et de graviers.

Ancienne voie d'écoulement.

Rivière aux Orignaux

La rivière aux Orignaux qui se jette dans la Macmillan à mi-distance des fourches, occupe aussi une ancienne vallée qui s'étend vers le nord-est au moins jusqu'à la branche méridionale de la Stewart ; nous ne l'avons pas suivie plus loin. La rivière aux Orignaux est un cours d'eau tortueux large de 50 pieds et long de dix-huit milles dans la direction de sa vallée, mais en suivant ses sinuosités, cette longueur est facilement doublée. Elle forme la décharge du lac des Orignaux, une nappe d'eau longue de deux milles qui recouvre le fond d'une dépression dans l'ancienne vallée.

Le creek Russell, ou creek Red Slate, se joint à la Macmillan à quatre milles en aval des fourches; ce cours d'eau est important en ce qu'il est le seul tributaire dans lequel on ait encore découvert de l'or gros. Il prend sa source dans un petit lac, à douze milles au sud de la Macmillan, et a une chute totale de 1,400 pieds. C'est un ruisseau rapide, large de 40 pieds et alimenté par un grand nombre de torrents impétueux qui descendent des montagnes bordant sa vallée. La vallée du Creek Russell est large de un à trois milles et se prolonge jusqu'au réseau hydrographique de la Stewart. Creek Russell.

Ce cours d'eau s'est affouillé des cañons, en plusieurs endroits du fond de l'ancien lit, ce qui prouve un soulèvement récent de certaines parties de la vallée.

Topographie—Le caractère général de la région, dans les environs de la Macmillan, est montagneux, quoique les chaînes soient généralement isolées et séparées par de larges vallées et des dépressions. En aval de la rivière Kalzas, la Macmillan est bordée au nord par les monts Macmillan; cette chaîne présente une longue crête à pentes unies, excepté vers le centre où la hauteur dépasse de mille pieds la ligne de croissance des arbres, et s'élève en plusieurs pics déchiquetés atteignant une altitude maximum de 3,800 pieds au-dessus de la vallée, soit 5,600 pieds au-dessus de la mer. Vis-à-vis les monts Macmillan, la région entre la rivière et la Pelly présente un plateau élevé à profil uni, dont le sommet, qui se trouve légèrement plus haut que la ligne de croissance des arbres, atteint une altitude de 2,700 pieds au-dessus de la vallée. A l'est de ce plateau, on remarque une large dépression qui s'étend à l'est jusqu'au mont Dromadaire et au sud jusqu'à la Pelly. Cette dépression fait face, au nord de la Macmillan, au mont Kalzas et à la chaîne qui s'y relie. Le mont Kalzas atteint 4,300 pieds au-dessus de la vallée, c'est le pic le plus élevé le long de la Macmillan principale. Au nord-est, à dix milles plus loin, on voit le pic Clark, un mont de forme conique, visible de toutes les hauteurs, dont nous fîmes l'ascension le long de la rivière. Caractère montagneux.

Entre la vallée de la rivière aux Orignaux et le Creek Russell, la région au nord de la Macmillan est occupée par un plateau accidenté, élevé, profondément découpé par de nombreux cours d'eau qui coulent vers les vallées environnantes. Au sud de la rivière, la région qui borde la vallée, à l'exception de deux dépressions relativement peu importantes, est âpre et montagneuse entre le mont Dromadaire jusqu'aux fourches vers l'est. Les montagnes, les groupes de hauteurs et les plateaux accidentés le long de la vallée de la Macmillan ont une origine commune, et on peut les décrire comme étant les fragments survivants d'un grand plateau élevé dont la majeure partie a été enlevée par dénudation et érosion sub-aériennes.

La Branche septentrionale de la Macmillan.

Description de la branche nord.

A quelques milles au-dessus du lac Russell, la Macmillan se sépare en deux branches connues sous les noms de branche nord et branche sud. Elles sont à peu près de longueur égale, mais le volume d'eau qui coule dans la première est le plus élevé. La branche nord a la même orientation que la rivière principale, sur un parcours de plusieurs milles, et occupe une vallée analogue, large, à fond plat, mais les caractéristiques du cours d'eau sont entièrement différentes.

Rapidité du courant.

Son courant est très rapide et il se rapproche plutôt d'un torrent de montagnes que d'une rivière ordinaire. Entre la bifurcation et le creek Cache, une distance de 45 milles mesurée le long de la vallée, et 70 milles en suivant les sinuosités, la vallée a une pente moyenne de 18 pieds au mille, et celle du cours d'eau est d'environ 12 pieds. Le courant est uniformément rapide et atteint une vitesse de cinq à huit milles à l'heure. En certains endroits, le chenal est obstrué de cailloux et de blocs, formant des rapides houleux ; ceci est surtout visible sur une distance de plusieurs milles, en aval et en amont du creek Husky Dog, mais en aval du creek Cache on n'est nullement obligé de contourner aucun des rapides par des portages. A deux milles et demi au delà du creek Cache, on trouve les rapides Big Alec, à fond rocheux, sur une distance d'un quart de mille. Au delà, le courant de la rivière est rapide jusqu'où nous explorâmes.

L'orientation de la branche septentrionale est de quelques dégrés à l'est du nord, à l'exception d'une longueur de 10 milles qui débute à vingt-cinq milles de la bifurcation, mesurés le long de la vallée.

A cet endroit, la rivière s'engage dans un ancien lit, dont la direction est nord et sud magnétiques, qu'elle suit jusqu'au confluent du creek Husky Dog ; ici, elle quitte cette vallée et reprend son cours nord-est. Cette ancienne vallée se prolonge vers le sud jusqu'à la branche méridionale, et vers le nord s'étend probablement jusqu'à la Stewart ; elle est occupée successivement par plusieurs rivières en différentes parties de son cours.

Tributaires.

Les principaux affluents de la branche septentrionale sont les creeks Barr, Husky Dog, et Cache qui coulent du nord, et le creek Clearwater du côté sud. Ces cours d'eau déchargent un volume d'eau considérable et occupent des vallées profondes et larges. Le creek Cache, qui est le seul que nous ayons examiné, est large de 50 pieds, et a une longueur de 20 milles mesurés le long de la vallée. La vallée de cet affluent est plus large que celle du cours d'eau principal, et se prolonge jusqu'à la branche méridionale de la Stewart. Le sommet est peu éloigné de la vallée de la Stewart, mais tout l'écoulement se fait par le sud.

Topographie.—En aval du creek Barr, la branche septentrionale est bordée au nord par une longue crête, et au sud par un plateau boisé, élevé. A six milles au-dessus du creek Barr, la rivière coule subitement vers le nord entre deux chaînes élevées ; sur le reste de son parcours elle traverse une région montagneuse. Nous proposons le nom de chaîne Selwyn pour désigner ce groupe de montagnes. Le sommet de la chaîne Selwyn forme le plateau d'épanchement entre les bassins du Yukon et du Mackenzie, et tout ce groupe de montagnes peut être considéré comme étant une des chaînes secondaires des Rocheuses. La partie centrale de la chaîne est arrosée, à l'ouest, par la branche septentrionale de la Macmillan et la branche sud de la Stewart, et à l'est par la rivière Gravel, tous cours d'eau importants et rapides. On n'a pas encore délimité la chaîne au nord et au sud.

Chaîne Selwyn.

La chaîne Selwyn diffère grandement de la chaîne principale des Rocheuses plus au sud ; elle consiste en un certain nombre de groupes de montagnes irrégulières, et non en une série de crêtes longitudinales parallèles. Cette caractéristique doit son origine à la présence de plusieurs gros massifs de granite qui pénètrent les argilites et les roches pétrosiliceuses dont la chaîne est composée. Les groupes de montagnes sont parfois séparés par de larges et profondes dépressions qui relient diverses parties des réseaux hydrauliques. Les pics s'élèvent à des hauteurs de 3,000 à 5,000 pieds au dessus de la vallée, soit 6,000 à 8,000 pieds au dessus du niveau de la mer. Leurs contours ne sont pas âpres, car l'action des agences atmosphériques sur les argilites et les couches pétrosiliceuses, lorsqu'elles reposent horizontalement, produit des profils arrondis sans individualité marquée. Les massifs de granite sont plus âpres et déchiquetés, et les crêtes en dents de scie, qui dominent les flancs composés de couches d'agglomérés et de pétrosilex, prêtent au paysage des aspects pittoresques et variés.

Description et hauteur de la chaîne Selwyn.

La branche sud de la Macmillan.

A son confluent, la branche méridionale diffère totalement de la branche nord. Elle est plus large, mesurant environ 250 pieds ; le courant est faible sur une distance de plusieurs milles de l'embouchure ; la couleur des eaux est notablement plus foncée, et la température légèrement plus élevée que dans le cas de la branche septentrionale. Les caractéristiques se rapprochent plutôt de celles de la rivière principale. Sur le parcours des premiers vingt-cinq milles, le long des sinuosités du cours d'eau, la pente moyenne est de trois pieds au mille ; plus haut, jusqu'au cañon, elle atteint cinq pieds. La vitesse du courant varie entre deux et cinq milles à l'heure, avec accélérations locales dépassant ce chiffre. A cinquante-huit milles des fourches on trouve un cañon d'une longueur de un demi-mille, que la rivière traverse en

Branche méridionale.

trois séries de rapides. Au delà du cañon, la vallée s'élargit, la pente augmente et la rivière coule rapidement sur un lit sinueux ressemblant à la branche septentrionale sur le reste de son parcours.

Cours général.

La direction générale de la branche méridionale est vers le sud-est mais en approchant des sources elle semble couder au nord, et l'une des branches supérieures prend sa source à une courte distance de celle de la branche septentrionale. Le premier affluent coule du sud et se jette dans la branche sud à vingt-quatre milles des fourches ; au delà elle reçoit les eaux de plusieurs ruisseaux coulant tant du côté nord que du sud. Le principal tributaire est la rivière Riddell qui coule du sud et dont l'embouchure se trouve à quarante-six milles des fourches. Cette rivière est large de 125 pieds, les eaux ont une couleur brunâtre, le courant est faible, ne dépassant pas deux milles à l'heure dans la partie inférieure ; plus haut, la pente augmente légèrement et le cours est entrecoupé de quelques rapides.

Affluent principal.

Bifurcation de la rivière Riddell.

A vingt-six milles de son confluent la rivière Riddell se partage en deux branches de volume égal ; celle qui coule du sud a la vitesse d'un torrent, la seconde, venant de l'est, est tranquille sur une distance d'un mille ; au delà le courant augmente et n'est pas navigable en canots.

Topographie.—La vallée de la branche méridionale ressemble tellement à la vallée de la rivière principale qu'on peut la considérer comme en étant un prolongement.

Sur une distance de dix milles au-dessus des fourches, mesurée le long de la vallée, la branche méridionale est bordée au sud par de longues crêtes à profils réguliers qui dominent la vallée de 500 à 1,200 pieds ; les pentes, qui débutent à la rivière même, sont graduelles et couvertes de mousse et de petites épinettes. Plus loin, les chaînes s'abaissent, s'éloignent de la rivière, et la vallée s'élargit des deux côtés. A seize milles, mesurés dans la vallée, on remarque une forte dépression au nord du cours d'eau. Cet abaissement se prolonge jusqu'à la branche septentrionale, à onze milles plus loin. La nature du fond de cette vallée est complètement cachée par une épaisse couverture de mousse, mais vu l'absence complète d'affleurements de roches, et la présence de nombreux petits lacs on peut supposer que c'est une ancienne vallée d'érosion, en partie remplie par des matériaux d'origine glaciaire. Le fond de la vallée s'élève à une hauteur de 300 pieds au-dessus du niveau de la branche méridionale et à 270 pieds au-dessus de la branche nord.

Ancienne vallée.

Montagnes de la branche sud.

A l'est de cette vallée et des deux côtés de la rivière, on voit des groupes de montagnes ; ceux du nord s'élèvent graduellement en

une série de crêtes et atteignent leurs points culminants en plusieurs pics imposants qui forment une saillie importante de la chaîne Selwyn. Le groupe au sud du cours d'eau est désigné sous le nom des Monts de la Branche méridionale, et ressemble quelque peu à un plateau élevé. La crête du plateau d'épanchement de ce groupe est relativement peu éloignée de la rivière, et l'une des caractéristiques de la configuration de cette partie de la région est la présence de passages profonds que les cours d'eau se sont taillés dans les flancs. On voit ici des gorges en forme de V qui atteignent des profondeurs de 500 pieds,

Au delà des cañons, la vallée s'élargit de nouveau, et à l'est et au sud on voit des groupes isolés de hautes montagnes; la région de l'intervalle est occupée par une succession de crêtes basses à profil uni. La rivière Riddell coule à travers le district ondulé, affouillant lentement son lit dans les dépôts de sables et de graviers.

Dans cette partie de la vallée, on remarque des terrasses bien formées et continues; les plus élevées que nous ayons observées, se trouvent à une altitude de 600 pieds au-dessus du niveau de la rivière, soit 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Terrasses

FORÊTS.

L'essence principale que l'on rencontre le long de la vallée de la Macmillan est l'épinette blanche, (*Picea alba*). On trouve cet arbre, tant dans le fond de la vallée que sur les flancs des hauteurs, jusqu'à une altitude de 2,800 pieds, au-dessus de la vallée, dans les environs du confluent, et de 1,800 pieds au creek Cache. Dans le fond de la vallée, et sur les îles d'alluvions on voit des bosquets d'épinettes blanches dont les arbres atteignent des diamètres de un à deux pieds; et en plusieurs endroits nous mesurâmes quelques spécimens de trois pieds. Les bosquets sont généralement peu étendus, mais la quantité totale de bois de commerce, dans la vallée, est considérable. Parmi les autres essences observées nous remarquons l'épinette noire (*Picea nigra*), le tremble (*Populus tremuloides*) le peuplier baumier (*Populus balsamibera*), le pin noir, (*Pinrus Murrayana*), le sapin baumier (*Abies subalpina*). et une espèce de bouleau (probablement *Betula papyrifera*). Dans la partie inférieure de la rivière Macmillan on trouve le pin noir en bosquets assez considérables sur les terrasses bordant la vallée, et nous relevâmes sa présence jusqu'à trente milles à l'est de la bifurcation. Ces arbres dépassent rarement un diamètre de neuf pouces. Le sapin baumier se trouve surtout sur les flancs des montagnes; nous n'en observâmes que rarement dans le fond de la vallée. Quoiqu'on en trouve à diverses altitudes jusqu'à la limite supérieure, cette essence semble affecter l'élévation de 1,200 pieds au-dessus de la vallée. Aux

Forêt

Essences principales.

autres niveaux, tant plus élevés qu'inférieurs, les arbres diminuent en nombre et en grosseur. Le bouleau reste petit et assez rare.

Le long de la Macmillan principale et jusqu'à une certaine distance au delà des fourches, la forêt est assez épaisse et analogue à celle de la Lewis et du Yukon supérieur. Dans la partie supérieure de la branche nord, les arbres sont plus petits et plus clairsemés, et la présence abondante de la mousse blanche de rennes sur les terrasses et aux flancs des chaînes de montagnes contribue à donner au paysage un caractère franchement subarctique.

Coupe géologique de la Macmillan et de la Pelly.

Dépôts glaciaires

La vallée de la Macmillan ne nous donne pas une coupe géologique satisfaisante, car elle est recouverte de dépôts glaciaires à travers lesquels pointent peu d'affleurements de roches. Ces lacunes dans la coupe le long de la vallée nécessitèrent l'examen des crêtes et des hauteurs environnantes sur lesquelles nous relevâmes de nombreux affleurements ; nous consacrâmes aussi quelque temps à examiner la Pelly, en aval du confluent de la Macmillan, le Dr Dawson n'en ayant fait qu'un relevé hâtif des roches, en 1887.

Ecarpements de basalte.

Le long de la rive droite de la Pelly on remarque, à partir de son embouchure, des escarpements basaltiques très raides et, sur la rive gauche, des mamelons arrondis de granite à biotite.

Le plateau basaltique occupe l'angle entre la Pelly et le Yukon, et s'étend le long de ce fleuve sur une distance de deux milles. Il a une étendue de 500 pieds. A quelques milles au nord de la Pelly on remarque un cône volcanique typique, composé en grande partie de basalte vésiculaire. Ce cône atteint une altitude de 2,570 pieds au-dessus de la rivière et de 1,000 pieds au-dessus du niveau général de la région avoisinante. Le cratère, au sommet, a une profondeur de 450 pieds, il est large de 300 pieds au fond.

Coulée de lave récente.

La dernière coulée de lave, qui est représentée par une crête de basalte haute de cinquante pieds, s'échappa par une fissure brisant le cercle du cratère, et s'écoula vers l'est. L'âge de ce cône volcanique est relativement récent, car ses contours n'ont pas été modifiés. Il n'est guère probable que tous les basaltes de la région avoisinante proviennent de cette source ; il doit exister d'autres passages que l'on découvrira en faisant un examen détaillé du pays. A quatre milles plus haut, les basaltes sont remplacés par des granites gris à biotite, qui sont eux-mêmes suivis, cinq milles plus loin, par des schistes cristallins.

Ces schistes comprennent plusieurs variétés; la principale est une roche mica-schiste à quartz, très dure, qui représente évidemment un schiste grenatifère clastique altéré, un schiste chloritique et amphibolique, et des bandes de calcaire cristallin blanc. Ces roches sont associées, par places, avec des gneiss granitiques et représentent sans doute la série Nasina que l'on a décrite dans des rapports antérieurs sur les régions des rivières Yukon et Stewart et autres localités. Elles ont ici, une orientation est-ouest et affleurent fréquemment le long de la rivière jusqu'au creek Willow, soit une distance de plus de vingt milles. A l'est du creek Willow, la Pelly serpente à travers une large dépression remplie de dépôts glaciaires et dépourvue d'affleurements rocheux. Cette dépression s'étend vers le sud par le creek Mica, qui forme la décharge du lac Tatlmain, et comprend peut-être les assises houillères crétacées qui traversent la Lewes, aux rapides Five Fingers. Le long du creek Mica, nous trouvâmes des fragments détachés de lignite, ainsi que sur la Pelly, en aval du confluent de ce creek. Schistes cristallins.

Les collines qui bordent cette dépression au nord-est consistent en gneiss granitiques disloqués, analogues à ceux de la vallée du Yukon, et, comme eux, ils ont une origine éruptive. Ils sont cachés le long de la rivière, mais affleurent à Knob Hill, au nord du creek Willow, et au mont Ptarmigan au sud du cañon au Granite, ainsi qu'à un endroit au-delà du Gull Rock dans le cañon au Granite où ils pointent à travers les andésites.

Les gneiss granitiques sont recouverts par des andésites, dans la vallée de la Pelly, et ces roches forment les parois de la partie inférieure du cañon. En deux endroits, l'andésite est associée à des grès tufacés tendres et jaunâtres, et à des schistes carburés noirs. A un point, près de Gull Rock, ces derniers passent à un lignite impur. Ces couches carburées sont probablement du même âge que les couches lignitifères de Five Finger qui contiennent des fossiles crétacés. Gneiss granitiques. Schistes carburés.

A l'est de Gull Rock, nom donné à un pointement d'andésite qui émerge de la rivière et mesure une hauteur de quarante pieds, les parois du cañon sont, en grande partie, composées de bombes volcaniques. La partie supérieure du cañon est érodée dans un granite gris, massif, à gros grain. Entre la partie supérieure du cañon au Granite et le confluent de la Macmillan, les roches qui affleurent dans la vallée consistent en schistes chloritiques et séricitiques qui, à un endroit, passent au gneiss œillé. Ces roches ressemblent aux schistes du Klondike dont une partie au moins sont d'origine éruptive,

Coupe de la rivière Macmillan.

Les monts Macmillan, au nord de la partie inférieure de la rivière du même nom, consistent surtout en roches schisteuses quartzitiques, Géologie des monts Macmillan.

ou en quartzite feldspathique dont nous n'avons pas déterminé le caractère exact. Cette roche est grossièrement schisteuse, sa couleur varie du blanc au noir, et est parcourue par un système de joints perpendiculaires au plan de stratification. Elle est interstratifiée avec des argilites noires, des micaschistes et des calcaires cristallins.

Au sud de la rivière, on voit une couple d'élévations, dont l'une atteint 1,000 pieds, qui sont composées d'un calcaire cristallin blanc renfermant de nombreux fragments de crinoïdés qui indiquent probablement un âge carbonifère. Les calcaires recouvrent des roches schisteuses à chlorite et à séricite, sur lesquelles ils reposent probablement en discordance. Dans les monts Macmillan on remarque plusieurs petits massifs de granite et d'andésite.

Les couches du mont Macmillan ont une direction générale nord-ouest et sud-est, et plongent vers le sud-ouest.

Elles sont suivies, en remontant la rivière, par des argilites dures et noires, sur lesquelles elles reposent ; ces argilites par places, passent à des bandes de quartzite dans lesquelles sont intercalées quelques couches de calcaire. Ces roches affleurent largement sur les flancs sud du mont Kalzas, aussi plus à l'est, sur le mont Lone, et sur le sommet du mont Dromadaire. Sur le sommet du mont Kalzas, elles sont interrompues par des granites et semblent reposer, au nord-est, sur une bande de roches brèchiformes on d'agglomérés qui consistent principalement en fragments de pétrosilex foncés, verts et rouges, empâtés dans un ciment siliceux. Ces brèches à pétrosilex forment la portion orientale de la chaîne Kalzas, et affleurent aussi dans les parties inférieures du mont Dromadaire, au sud de la rivière.

Les brèches à pétrosilex sont suivies, en ordre descendant, par des ardoises qui alternent par places avec des roches pétrosiliceuses foncées, puis par une grande série de tufs, de grès, de quartzites, de phyllades rouges, gris et verts et de schistes. Les ardoises rouges et roches associées se trouvent sur la Macmillan entre un point situé à quatre milles en amont du confluent de la rivière aux Orignaux et un autre au-delà des fourches. Elles forment la plus grande partie du mont du Plateau au nord de la Macmillan, et des monts Russell à l'est du creek Russell. Une large lisière de pétrosilex cassant, intercalée dans la série d'ardoises rouges, traverse le mont du Plateau à l'ouest du sommet ; à quelques milles en aval de l'embouchure du creek Russell, du du côté nord de la vallée, on voit des amygdaloïdes massives qui, par places, prennent une texture schisteuse.

La série de phyllades rouges a une orientation générale nord-ouest et sud-est, et un plongement sud-ouest, ainsi que les autres couches de

la partie inférieure de la rivière. L'allure des couches semble indiquer que la série suit un ordre descendant en remontant la rivière Macmillan, jusqu'aux fourches, mais on pourrait assigner la régularité des plongements à des failles ou des plis renversés.

Comme division préliminaire, on peut partager les roches qui affleurent le long de la rivière Macmillan principale en deux groupes. L'un comprend les argilites, les schistes quartzifères, les quartzites et les calcaires, et le second groupe consiste en roches d'origine détritique volcanique tels que les tufs, les grès feldspathiques et les roches schisteuses rouges vertes et brunes. Les roches de cette dernière division sont interstratifiées avec des pétrosilex et des argilites, et le tout est recouvert par les brèches pétrosiliceuses. Division des roches.

Coupe le long de la branche septentrionale.

Sur une distance de plusieurs milles le long de la branche nord, à partir de son confluent, on relève des schistes bariolés et verts qui appartiennent à la serie d'ardoises rouges ; ces roches sont suivies par des argilites foncées contenant parfois un lit de calcaire· Les argilites sont moins altérées que les ardoises et leurs couches assceiées, et les plans de clivage sont bien subordonnés aux plans de stratification. Elles sont probablement les équivalents des argilites et des pétrosilex qui recouvrent la série d'ardoises rouges sur la rivière principale, au-dessus de l'embouchure de la rivière aux Orignaux. Ces argilites sont largement distribuées, car on les observe tout le long de la branche septentrionale jusqu'au confluent du creek Cache, et sur la partie inférieure de ce creek. Au-dessous du confluent du creek Husky Dog elles alternent avec des couches foncées, cassantes et pétrosiliceuses que nous appelons des pétrosilex et qui doivent leur origine aux infiltrations de silice amorphe pénétrant dans les couches argileuses. Ces pétrosilex forment des couches variant en épaisseur entre quelques pouces et un millier de pieds. Ce sont les roches prédominantes de la chaîne Selwyn. Puissance des schistes.

Le long de la branche septentrionale, nous relevâmes en plusieurs endroits, des schistes et des quartzites de la série des ardoises rouges, tout particulièrement dans le voisinage des massifs éruptifs, mais nous n'en vîmes nulle part de grandes étendues.

Près des sources du creek Cache, les pétrosilex associés sont remplacés par une série de couches alternantes de brèches pétrosiliceuses, de schistes et de calcaires foncés, d'une épaisseur d'au moins 5,000 pieds. Les brèches pétrosiliceuses ressemblent à celles de la chaîne Kalzas, au nord de la Macmillan principale, et semblent être une répétition de la même série. Les fragments angulaires de pétrosilex, qui forment le

principal des constituants de la roche, sont précisément analogues aux couches et aux bandes relevées aux niveaux inférieurs de la rivière, d'où ils tirent évidemment leur origine.

Donc la coupe le long de la branche septentrionale peut se définir comme étant composée de trois séries de couches ainsi qu'il suit :—Une série inférieure de roches schisteuses rouges, vertes et bariolées avec tufs et quartzites ; une série moyenne d'argilites et de pétrosilex, et une série supérieure de brèches pétrosiliceuses et de schistes.

Coupe le long de la branche méridionale.

Coupe le long de la rivière Macmillan.

Les roches le long de la branche sud de la Macmillan sont similaires à celles relevées le long de la branche septentrionale. Près du confluent on remarque les roches schisteuses rouges et vertes, qui seront bientôt remplacées par les argilites et les pétrosilex ; ceux-ci, à vingt milles plus haut sont suivis des brèches pétrosiliceuses, des schistes, des grès et des calcaires qui se prolongent jusqu'à l'embouchure de la rivière Riddell. Au-delà la roche est principalement composée d'un schiste d'une variété compacte qui se durcit et s'altère près des massifs intrusifs. Les montagnes qui se trouvent au nord de la rivière sont composées de granite, et celles au sud sont formées d'andésite. Cette dernière roche recoupe les schistes de la vallée à une altitude de 1,500 pieds au-dessus de la rivière.

A onze milles au-dessus de l'embouchure de la rivière Riddell, plusieurs dykes recoupent les schistes. Les dykes altèrent et durcissent ces roches qui forment à cet endroit les parois d'un étroit canon long d'un demi-mille. Le lit de la rivière Riddell est composé d'un schiste noir, tendre et friable, avec intercalation de couches plus dures. L'âge de cette roche est incertain ; elle ne renferme aucun fossile ; mais elle est probablement plus récente que les brèches pétrosiliceuses.

Roches ignées.

Le long de la Macmillan et de ses tributaires on trouve, en plusieurs endroits, des granites et des roches alliées, mais comme nous n'avons pas encore fait l'examen microscopique des spécimens nous n'en faisons ici qu'une brève mention. Dans la chaîne Selwyn, nous avons relevé plusieurs massifs granitiques dont la distribution est irrégulière, et qui forment le noyau de quelques-uns des principaux groupes de montagnes.

Le granite qui relève de la variété grise ordinaire à biotite, est parcouru par des plans de jointage ; soumis aux agences de dégradation, il forme des escarpements et des sommets rudes et âpres. On remarque aussi des massifs de granite à l'est du creek Russell sur le versant nord

du mont Kalzas, et sur la rivière Pelly à quelques milles en aval du confluent de la Macmillan.

D'après les observations de M. Keele, les montagnes de la branche méridionale sont en grande partie composées d'andésites ; on trouve aussi des petits massifs de cette roche dans les monts Macmillan, et dans le cañon au Granite sur la rivière Pelly. Ces andésites sont d'origine plus récente que les granites, et au cañon au Granite, elles sont associées avec des couches lignitifères qui sont, probablement rapportables au Crétacé.

Géologie glaciaire.

Pendant la période glaciaire, un glacier descendant des monts Selwyn, occupait la vallée de la Macmillan jusqu'à son débouché, et continuait son cours le long de la rivière Pelly jusqu'à un point situé à vingt milles en amont de Fort Selkirk. On trouve des stries glaciaires et des cannelures tout le long du fond de la vallée et sur les pentes inférieures des montagnes environnantes, jusqu'à une hauteur dé 1,200 pieds. La direction du courant de glace était vers l'ouest, et coïncidait de très près avec celle de la vallée. En se basant sur l'altitude à laquelle nous avons relevé des matériaux transportés, l'épaisseur de la glace était de 3,000 pieds dans la partie ouest des monts Selwyn, de 3,300 pieds au mont Dromadaire, et de deux mille pieds aux monts Macmillan. La surface du glacier semble avoir été horizontale entre les monts Selwyn et le mont Dromadaire, la pente étant plus faible que celle de la vallée actuelle, mais à l'ouest de ce point, la dénivellation vers l'ouest était d'environ 200 pieds au mille. Action glaciaire.

Même dans les monts Selwyn, la glace ne recouvrait pas les pics élevés, ou dans tous les cas, elle n'a laissé aucune trace de sa présence, et tandis que les vallées et les dépressions de la région ondulante étaient profondément couvertes, tous les points culminants émergeaient. Action glaciaire sur les pics élevés.

Sur les monts Macmillan, on trouve des matériaux charriés jusqu'à une hauteur de 2,000 pieds. Au-dessous de cette élévation les pentes sont relativement unies, tandis que, plus haut, les roches dures qui pointent souvent à travers celles moins résistantes ne portent aucune trace d'action glaciaire, et n'ont été affectées que par des agences ordinaires de dégradations sub-aériennes. Dépôts glaciaires.

Les dépôts de la période glaciaire comprennent des argiles à blocaux, des graviers, des sables et des argiles, qui sont distribués irrégulièrement et prouvent un régime et des conditions changeant rapidement, le long de la vallée. On trouve souvent dans la même coupe des répétitions alternatives de lits de graviers déposés par de l'eau courante, des dépôts vaseux formés dans de l'eau calme, et des argiles à blocaux.

On trouve de l'argile à blocaux, en petites étendues interrompues, tout le long de la vallée de la Macmillan, et en descendant le cours de la Pelly jusqu'à une certaine distance de la réunion des deux rivières. Les dépôts les plus épais et les plus continus de ces matériaux se trouvent sur la Pelly, en amont du creek Mica, près de la limite occidentale de l'étendue qui a été soumise à l'action glaciaire. A cette partie de la rivière, les bords escarpés révèlent la présence d'une couche d'argile à blocaux, épaisse de quarante pieds, contenant des galets roulés et polis.

Argile à blocaux.

La surface supérieure de l'argile à blocaux est horizontale, elle est surmontée par un dépôt de graviers roulés alternant avec des couches de sable. Le fond des dépôts de graviers est quelquefois composé de gros galets.

A part la couche principale d'argile à la base des dépôts glaciaires, on en trouve des lits plus petits à un niveau plus élevé, dans la coupe exposée d'une terrasse qui suit la direction de la rivière ; ces lits alternent avec des sables, des graviers et des dépôts vaseux. Cette couche étant cachée, par places, nous ne pûmes la relever en entier. Sur les pentes des collines, on trouve des galets de granite erratiques jusqu'à une hauteur de 850 pieds au-dessus de la rivière.

L'argile à blocaux recouvre, en plusieurs endroits, un lit de graviers roulés, mais fréquemment elle repose sur la surface même de la roche. Elle est généralement recouverte par des dépôts vaseux de sables et de graviers dans lesquels de minces couches d'argile sont parfois intestratifiées. Ces dépôts sont très irréguliers, et leur aspect varie dans chacune des coupes examinées. Les minces couches vaseuses entourent parfois des étendues de graviers grossiers, épaisses de trois à six pieds ; par places, ces couches sont redressées et parfois renversées.

Allure des couches vaseuses.

Nous ne pouvons nous expliquer cette allure anormale des couches de vase, car les mouvements qui les ont affectées, (si toutefois ce sont des mouvements), n'ont pas dérangé les sables et graviers associés.

Il est possible que le plissement ait été causé, en quelques cas, par la pression de la glace descendant dans la vallée et raclant les couches, mais cette explication n'est pas d'une application générale. En quelques endroits, l'apparence des couches ferait croire au dépôt de la vase dans de l'eau calme, autour d'amas de graviers formés par des courants torrentiels latéraux. Au cours de nos explorations précédentes, des rivières Teslin, Lewes et Stewart, nous avions déjà relevé ce curieux phénomène de plissement des couches vaseuses recouvrant les argiles à blocaux de la vallée de la Macmillan.

Dans la partie inférieure de la vallée, l'argile à blocaux est recouverte par une puissante couche d'argile, épaisse d'au moins 200 pieds. Cette argile est bleuâtre, à stratification indistincte, et est très plastique ce qui lui donne une tendance à s'ébouler. L'argile est généralement très pure, mais en certains endroits passe à un sable fin. Elle est recouverte par des sables et des graviers. Nous suivîmes cette couche d'argile sur une distance de soixante milles de l'embouchure en remontant la Macmillan, mais elle disparaît dans la Pelly en aval du confluent. Il semble évident qu'elle fut déposée au fond d'un lac long, étroit et très profond, probablement, formé par un barrage de glace à l'embouchure de la Macmillan.

Puissante couche d'argile.

Les pentes inférieures des montagnes que longe ce dépôt sont terrassées plus ou moins distinctement jusqu'à une hauteur de 1,500 pieds au moins. Les couches alternantes et irrégulières de limon, de sables. de graviers et d'argile à blocaux, qui forment les dépôts glaciaires supérieurs de la vallée de la Macmillan, prouvent une période de changements de conditions rapides et complexes, car on ne peut les expliquer que par des agences alternatives d'eau calme, d'eau rapide et de dépôts par les glaces. La surface de la plaine étroite qui recouvre le fond de la vallée est plus ou moins criblée de dépressions et, en certains endroits, elle est sillonnée par des séries compliquées de traînées entrelacées de matériaux, dont une partie est d'origine morainique, qui entourent des trous ou bassins profonds de cinquante pieds. Une coupe transversale de ces traînées révèle des sables grossiers stratifiés, des graviers et une argile à blocaux molle. Les sables et les graviers sont des couches qui possèdent une structure anticlinale correspondant grossièrement aux contours des traînées, quoique plus plate,

L'épaisseur des dépôts superficiels le long de la Macmillan est variable, mais atteint, en général, de 400 à 500 pieds. La rivière Kalzas, l'un des principaux tributaires, possède des terrasses distinctes jusqu'à une hauteur de 900 pieds.

Epaisseurs variées des dépôts superficiels.

Il existe de nombreux lacs sur l'étendue du district. Dans les granites de la chaîne Selwyn on trouve un grand nombre de petites nappes d'eau qui occupent des bassins peu profonds, dans le roc, et les dépressions et trous bordés par les dépôts morainiques sont aussi fréquemment remplis d'eau.

Les lacs les plus importants, tels que les lacs aux Orignaux et Kalzas occupent des dépressions allongées dans les plaines glaciaires et doivent leur origine, en certains cas, à la fonte de lambeaux de glace détachés du glacier principal à l'époque de son retrait.

Une autre espèce de lacs, très nombreux dans le district, représente simplement des parties abandonnées des lits des cours d'eau.

GÉOLOGIE ÉCONOMIQUE.

Caractère non-aurifère de la Macmillan.

Quoiqu'elle ait été prospectée d'un bout à l'autre, la rivière Macmillan n'a pas encore produit d'or. Partout on peut obtenir des paillettes ou "couleurs" d'or, mais on n'a trouvé, nulle part, de barres où l'or se soit concentré en quantité rémunérative, comme sur la Stewart, la Pelly, et autres tributaires du Yukon. Les anciens schistes et gneiss quartzifères qui sont la source de l'or de ces cours d'eau, sont remplacés, dans la vallée de la Macmillan, par des formatious plus récentes qui ne sont pas notablement aurifères.

Les roches qui nous semblent les plus aptes à renfermer des minéraux économiques sont les schistes quartzeux, et les roches schisteuses à chlorite et à séricite, associées, qui affleurent dans le voisinage du confluent, ainsi que la large lisière de schistes rouges, verts et foncés et roches associées, qui traverse la vallée diagonalement près des fourches et qui suit la rivière, sur une certaine distance, en amont et en aval de ce point. Ces deux formations sont parcourues par des veines de quartz et des zones silicifiées, mais les spécimens que nous recueillîmes ne donnèrent pas d'or à l'analyse. Sur le mont Loe et sur le mont Dromadaire on trouve des argilites fortement imprégnées de pyrite de fer, dont l'analyse ne révéla pas la présence de métaux précieux.

Présence de l'or sur le creek Russell.

Le creek Russell est le seul tributaire de la Macmillan sur lequel on ait trouvé de l'or grossier. Ce cours d'eau coule du nord et a son embouchure à quatre milles en aval des fourches, il traverse une étendue des schistes rouges sur tout son parcours. Une compagnie minière a obtenu une concession qui comprend la majeure partie de la vallée, mais pendant la campagne dernière on n'y faisait aucun travail, et nous ne pûmes nous renseigner sur la valeur exacte des découvertes et des résultats. On a fait des prospections des deux côtés de la concession, cependant les résultats ne furent pas considérés comme étant satisfaisants, quoiqu'on ait obtenu des paillettes fines et quelques indications d'or grossier.

Conditions favorables à l'exploitation.

Le creek Russell occupe une large vallée couverte, dans sa partie inférieure, d'épais dépôts de sables, de limons et de graviers d'origine glaciaire. Ce manteau s'amincit graduellement en remontant la vallée, et dans les environs du sommet, la roche de l'ancienne vallée est souvent à nu. Le cours d'eau coule dans un lit affouillé dans les dépôts et, par places, entaillé dans la roche sous-jacente. La pente du creek est assez rapide, ayant en moyenne une dénivellation de 100 pieds au mille ; le volume d'eau du cours d'eau principal et de quelques-uns des tributaires

pourrait amplement suffire à l'exploitation hydraulique, et les conditions sont toutes favorables à une installation de ce genre, Les travaux de prospection, faits jusqu'ici, n'ont guère que prouvé la présence d'or grossier dans les dépôts de ce creek. Il reste à déterminer l'étendue et la valeur moyenne des sables aurifères.

Couches de lignites.

Dans le cañon au Granite, sur la Pelly, on voit une mince couche de schistes carburés ou de lignite impur sans valeur industrielle, et sur le creek au Mica on trouve des fragments détachés de lignite, ainsi que nous l'avons mentionné plus haut. Il est fort probable qu'il existe des assises lignitifères dans le district que traverse le creek Mica, mais comme nous n'y avons relevé aucun affleurement, leur présence ne pourrait être déterminée que par des forages.

Sur une branche orientale du creek Mica, à huit milles de la Pelly, on a foncé un puits qui, dit-on, a traversé plusieurs couches minces de lignite.

Le Climat et la Flore du District du Yukon.

Par le Professeur John Macoun.

Travaux de botanique.

Pendant l'année écoulée, le travail de routine du bureau a continué à augmenter notablement, et une grande partie de mon temps a été consacrée à la détermination de spécimens et à correspondre avec les naturalistes du Canada qui s'adressent à nous pour des demandes de renseignements et des avis. Dans le cours de l'hiver et pendant une partie du printemps nous fîmes la correction et la revision des épreuves d'imprimerie de la partie VII du catalogue des plantes du Canada, et ce rapport fut publié avant mon départ sur le terrain, en juin.

Je complète, en ce moment, le manuscrit de la seconde partie de mon catalogue des oiseaux du Canada qui paraîtra cet hiver. Nous avons fait un rapport sur la flore de la Baie d'Hudson, en collaboration avec le Dr Théodore Holm et M. James M. Macoun : ce travail sera publié l'automne prochain. M. James Macoun et Melle Stewart m'ont aidé à l'exécution du travail de bureau. Le premier a consacré la plus grande partie de son temps à la détermination de spécimens, et Melle Stewart a fait l'étiquetage et une partie de la correspondance.

Statistique.

Nous avons tenu compte du nombre de spécimens à déterminer que nous avons reçus ; sans compter ceux recueillis par les diverses missions du Service géologique, ils se sont élevés à 1,644 feuillets. Les collections les plus nombreuses nous vinrent d'Anticosti (375 spécimens) et du Collège Saint-Laurent (314 spécimens), un grand nombre de collections moindres nous sont parvenues de diverses parties du Canada. Ma collection du Yukon est très nombreuse, et un grand nombre des espè-

ces recueillies sont nouvelles. Nous ne l'avons pas encore examinée. M. James M. Macoun a rapporté de la Colombie Britannique, une collection de plantes, oiseaux et mammifères à laquelle il travaille en ce moment.

Depuis la publication du dernier rapport sommaire, nous avons monté 3,226 feuillets de spécimens qui sont maintenant placés dans notre herbier. Ces collections comprennent 1,858 plantes florifères du Canada, 927 étrangères et 441 cryptogames ; nous avons distribué 3,461 spécimens à titre d'échanges. Nous avons acheté cent spécimens, et en avons reçu 832 de la part de correspondants étrangers.

Melle Stewart, notre copiste, a consacré une partie de son temps à la bibliothèque. En plus des travaux énumérés plus haut, elle a complété le numérotage de notre herbier qui compte à présent 57,981 feuillets ; de ceux-ci, 34,289 sont des spécimens du Canada.

Relevés dans la région du Klondike.

Les rapports reçus jusqu'à présent concernant la région et le climat des environs de Dawson, district du Yukon, étaient si divers et contradictoires, que je reçus des instructions m'enjoignant de faire un examen du district du Klondike, pendant la campagne. Je fis les préparatifs nécessaires et quittai Ottawa le 27 juin. Après deux jours d'attente à Vancouver, je pris passage pour Skagway à bord de l'*Amur*, le 5 juillet. J'arrivai à ce port le 7, à 10 heures du soir, et à White Horse le lendemain à 4.30 de l'après-midi. Le même jour, à huit heures du soir, je prenais le bateau pour Dawson où nous arrivâmes le 10, à huit heures du matin.

Observations dans les environs de Dawson.

Je commençai le travail de la campagne le jour même de mon arrivée. J'herborisai et fis des observations dans les environs de Dawson jusqu'au 21 juillet, date à laquelle je me rendis au creek Hunker, pour en examiner les environs. Le 3 août je revenais à Dawson. Quelques jours après je prenais la diligence pour me rendre au creek Gold Run, un voyage de quarante-huit milles. L'itinéraire remonte le creek Bonanza, traverse le plateau d'épanchement Klondike-Indian, et suit le creek Gold Run jusqu'au creek Dominion. Ce voyage me permit de voir cette partie du pays et me fut d'une grande aide à former mon opinion au sujet de la région.

Je terminai mon travail sur le terrain vers la fin d'août et commençai mon voyage de retour à Ottawa le 25 de ce mois. J'avais l'intention de passer quelques jours à Fort Selkirk, mais à cause d'une indisposition je fus forcé de continuer mon voyage jusqu'à White Horse où je demeurai pendant quatre jours. Je me rendis ensuite à Skagway et rentrai à Ottawa le 15 septembre.

Le voyage à Dawson ne présente plus ni difficultés, ni danger, mais sa durée entre encore largement en ligne de compte. Si l'on ne perd pas de temps à rejoindre ses correspondances de bateaux et de chemins de fer, on peut s'y rendre en dix jours ; le voyage de retour occupe treize jours.

Description de l'itinéraire du Défilé White à Dawson.

Nous passâmes le sommet du défilé White à une altitude 2,952 pieds et commençâmes la descente vers le nord. Nous étions, à cette hauteur, au-dessus de la ligne de croissance des arbres, et la rigueur du climat était prouvée par les pentes unies des montagnes, les petits lacs, et par une végétation arctique ; tandis que les arbres rabougris et brisés que l'on voyait aux niveaux inférieurs indiquaient l'énorme chute de neige qui caractérise toute la chaîne de montagnes de la côte. Passage du défilé White.

Au fur et à mesure que l'on descend vers le lac Bennett, la végétation change rapidement et les pins rabougris (*Abies amabilis*) sont remplacés par des petites épinettes ; les buissons et les plantes herbacées font place à une végétation forestière. Nous ne pûmes consacrer grand temps à herboriser, mais les espèces recueillies sont similaires à celles qui croissent à une altitude de 6,000 pieds dans les Selkirk. A la tête du lac Bennett, où nous nous arrêtâmes pour le repas de midi, à une altitude de 2,170 pieds, on note un changement agréable dans la végétation. Cependant en levant les yeux, la présence des sommets rappellent que l'on n'est pas encore très éloigné d'une atmosphère froide.

La ligne de chemin de fer suit la rive droite ou orientale du lac Bennett ; un peu au delà de la gare de Bennett, la voie tourne légèrement vers l'est. Ce district semble ê re à l'abris des vents froids des défilés Chilcat et Chilcoot ; on y remarque un changement étonnant dans la végétation. Nous arrivâmes les premiers à l'endroit où les trains se croisent, avant le convoi venant de l'ouest, ce qui me permit de faire une collection de plantes dont un grand nombre des espèces indique un climat modéré. Je trouvai là une espèce de rose de bruyère (*Rosa acicularis*) en boutons. Deux jours plus tard, j'observai à Dawson, à quatre degrés de latitude plus élevée, la même espèce dont les fruits étaient à moitié formés. Voyage en chemin de fer le long du lac Bennett.

A la traverse Caribou, une distance de 24 milles de Bennett, sans être descendu d'un seul pied en altitude, la végétation offrait un aspect totalement différent, et tout indiquait un climat doux. J'ai appris depuis que l'on avait l'intention de faire des essais de culture sur une grande échelle, à cet endroit, l'an prochain. Le sol semble être une glaise sablonneuse légère, mais on me dit qu'il est meilleur plus à l'est, le long du lac. Climat à la traverse Caribou.

Jardinage.

Entre la traverse au Caribou et White-Horse, le caractère général des vallées varie peu, mais la végétation indique un changement général dans le climat. La pluie est moins abondante, et au delà du fond des vallées le sol est plus sablonneux. Le 8 juillet, j'atteignais White-Horse, latitude 60°, où je trouvai les fleurs sauvages commençant à se faner; les marguerites et les verges d'or, qui dans l'Ontario ne fleurissent guère avant le mois d'août, commençaient à mûrir. Cette ville ne date guère que de l'an passé, et pourtant on a déjà commencé à y jardiner. Quoique White-Horse soit situé bien au sud de Dawson, son climat n'est pas aussi favorable; cependant, l'été dernier, tous les essais de culture de légumes y ont réussi. En septembre, on faisait des préparatifs pour entreprendre une culture sur une grande échelle le printemps suivant.

Nature des forêts.

Le nature des forêts, le long du fleuve Yukon, varie selon les localités. La grosseur des arbres est très variable, et nulle part la forêt n'est épaisse. Dans la vallée de la rivière il y a de nombreux bosquets où les arbres sont hauts et rapprochés, mais ces cas font exception. En général les arbres ont moins d'un pied de diamètre, quoiqu'un certain nombre atteignent 20 pouces; sur les pentes qui bordent le fleuve, ils sont généralement plus petits que dans la vallée.

Le long du fleuve, à quelque distance des rives, on entrevoit de temps en temps des pentes qui semblent être boisées d'arbres de belle venue. Comme le bateau n'arrête nulle part, excepté pour renouveler sa provision de bois de chauffage, je ne pus qu'observer du pont. On ne peut comparer les forêts du Yukon avec celles des autres régions, les conditions sous lesquelles elles se trouvent étant totalement différentes. Le fleuve Yukon coule du sud vers le nord en appuyant sur l'ouest. Cette direction fait que le soleil luit constamment sur la rive orientale ou rive droite. et un grand nombre des flancs des montagnes et des pentes sont couverts d'herbe. Sur des distances de plusieurs milles on ne voit que quelques arbres clairsemés ici et là Sur la rive gauche, l'apparence change complètement. Les pentes roides ne supportent que des arbres de petites dimensions, mais où elles sont plus douces et mieux exposées les arbres sont beaucoup plus rapprochés et plus gros. On remarque ces caractéristiques des rives sur tout le parcours du fleuve entre White-Horse et Dawson.

Essences principales.

A White-Horse, la forêt, au delà de la vallée du fleuve, est composée de pins noirs (*Pinus Murrayana*) mais dans la vallée même les essences les plus répandues jusqu'à Dawson sont l'épinette blanche et la pruche. Sur les steamers on chauffe presqu'exclusivement avec l'épinette blanche, et dans les mines de la région on emploie la pruche et le bouleau (*Betula resinefera*) comme combustible. Le tremble et le peu

plier baumier sont très répandus dans la région. Ces derniers, avec les saules et les osiers, forment la majeure partie des essences des îles du fleuve Yukon à l'exception de quelques unes des plus anciennes, où on trouve souvent de belles épinettes blanches de belle venue. La forêt de la vallée même du fleuve sera bientôt épuisée, car chaque année, des milliers de cordes de bois sont consommées par les bateaux à vapeur, et de nombreux radeaux sont envoyés à Dawson où ils sont vendus comme combustible.

A mon arrivée à Dawson, le 10 juillet, je pris des notes sur l'état de la végétation et fus frappé de la voir aussi avancée à cette époque. A cette date, il y avait sur le marché des fraises de jardin qui se vendaient à raison de $2.50 la boîte.

Position Dawson.

Ce qui frappe tout d'abord le nouveau débarqué à Dawson, c'est le site qu'occupe la ville. Elle couvre une étendue marécageuse, entre le confluent du Klondike et le mont Moosehide dont la pente dévale jusqu'au fleuve, un mille plus bas. La ville s'élève sur la rive droite ou orientale du Yukon, qui a ici la même largeur que l'Ottawa vis-à-vis la ville du même nom, et un courant de quatre à cinq milles à l'heure. La ville traverse le marécage et on voit des bâtiments sur le flanc de la montagne jusqu'à un niveau de 500 pieds.

On a creusé des égouts tout le long des rues, et un grand nombre des lots vacants sont égouttés par des fossés profonds de deux pieds. On remarque que le sol dégèle graduellement ainsi que l'indique un grand nombre des bâtiments dont les fondations sont plus ou moins affaissées, En plusieurs endroits, on fait des essais d'entretien de pelouses d'herbe et le mil semble donner de bons résultats ; les pelouses de l'église presbytérienne et celles de l'hôpital sont touffues, et poussent rapidement après avoir été tondues.

Croissance rapide et longues journées.

Le dimanche 13 juillet, des pois de senteur étaient en fleurs et le lendemain une rose était éclose dans le jardin du Dr Brown, le secrétaire du territoire du Yukon. A cause des longues journées de la fin de mai et de tout juin, la végétation est très rapide, et je fus étonné, lors de ma première excursion sur la montagne, le 11 juillet, de voir que la plus grande partie des fleurs sauvages étaient en graines, quoiqu'un grand nombre fût encore en pleine floraison. Les roses de bruyère étaient fanées. Pourtant, quatre jours auparavant, j'avais observé à 300 milles plus au sud, à la même altitude, la même espèce de roses dont les fleurs commençaient à éclore. Cette espèce est *Rosa acicularis* et M. James W. Tyrrell m'en montra des spécimens dont il avait cueilli les fleurs le 2 juin. Le printemps dernier, le Dr Guilbert et moi-même prîmes des notes sur la floraison des plantes des alentours d'Ottawa et nous observâmes les premières fleurs de cette espèce

le 3 juin, au Parc de la Seine à Aylmer, P. Q., à neuf milles d'Ottawa. Ce seul fait prouve mieux que toutes les statistiques combien le printemps est hâtif à Dawson, car les chiffres de statistiques ne peuvent donner une idée de la chaleur et de la lumière de ces longues journées de vingt et de vingt-deux heures.

Le 12, j'herborisai sur la montagne où je recueillis des groseilles rouges *(Ribes rubrum)*, des airelles *(Vaccinium uliginosum)* et des arctostaphyles *(Arctostaphylos alpina)* à profusion et à maturité complète. Un grand nombre de plantes étaient en graines et l'*Anemone parmiflora* fleurissait pour la seconde fois. Le fruit du "safran de prairie" *(Anemone Nuttalliana)* était tombé et les feuilles étaient desséchées. Toutes les plantes indigènes semblaient avoir fini la campagne à cette époque, je ne remarquai, nulle part, de plantes qui indiquaient un climat froid, et le 14 je fis l'excursion du mont Moosehide qui se trouve immédiatement en arrière de Dawson, pour tacher d'en découvrir.

Ascension de la montagne Moosehide.

Dawson est à 1200 pieds au dessus du niveau de la mer, et le mont Moosehide s'élève à 2050 pieds plus haut. La montagne telle qu'elle apparaît de Dawson se prolonge en deux crêtes, l'une qui se dirige vers le Klondike et l'autre vers le Yukon, en aval de la ville. Les deux crêtes se terminent en précipices abrupts qui dominent les deux cours d'eau. On se rend au sommet par des sentiers qui suivent la crête du Klondike.

Le 14 juillet, je fis, pour la première fois, l'ascension de la montagne et pris des notes sur la végétation. Sur les pentes inférieures, je remarquai un grand nombre de plantes en fleurs et en graines, ainsi que des herbes des genres suivants : *Arctagrostis*, *Poa*, *Festuca*, *Calamagrostis*, *Trisetum* et *Agrostis* qui étaient représentées par une seule espèce chacun. Plus tard, je conclus que ces herbes étaient les plus connues de la région.

Notes sur la végétation.

De la base au sommet de la hauteur je relevai une plante ombellifère découverte par le Dr G. M. Dawson, en 1887, et appelée en son honneur *Selinum Dawsoni*. Les laîches étaient représentées par des espèces orientales et poussaient sur la pente de la montagne sur une distance de 3,000 pieds. Une espèce de corydale pâle (*Corydalis glauca*) était très abondante sur les terres brulées ; nous observâmes aussi quelques spécimens de *Corydalis aurea*. La haute tige de l'épilobe, *Epilobium spicatum* était très répandue, cette plante pousse au Yukon, comme en Colombie Britannique, sur les étendues qui ont subi les ravages de feux de prairies ou de feux de forêts.

Essences.

Le tremble (*Populus tremuloides*) est commun ; l'épinette blanche (*Picea alba*) couvre les pentes sèches et la pruche (*Picea nigra*) se

trouve partout, y compris tous les marécages et les pentes exposées au nord. A une élévation de 1000 pieds au dessus de Dawson, on rencontre assez fréquemment une espèce d'aulne (*Alnus fruticosa*) une espèce de bouleau (*Betula resinefera)* est aussi très commune, cet arbre atteint un diamètre moyen de six pouces ; il est employé à Dawson comme bois de chauffage.

A mesure que je faisais l'ascension, je remarquais de nouvelles espèces, mais un *Polemonium* occupait à lui seul plus d'espace que toutes les autres plantes ensemble. Une autre espèce très répandue, la verge d'or, (*Solidago oreophila*) est très caractéristique du Yukon et se retrouve jusqu'à White-Horse. A 2000 pieds d'altitude la flore change et on trouve à cette hauteur *Saxifraga tricuspidata* et *reflexa*, *Arenaria lancifolia* et autres espèces. A 500 pieds plus haut, les mêmes espèces furent relevées en graines, et tout indiquait une température plus élevée qu'aux niveaux inférieurs. Plus tard, j'eus l'occasion de mentionner ce fait, au cours d'une conversation, que l'air semblait être plus chaud à 1000 pieds au dessus de Dawson que dans la ville même ; on m'apprit alors que ceci était surtout notable en hiver, et que la température était plus élevée à une certaine hauteur de la montagne. J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet, plus loin.

Température plus élevée à 1000 pieds au dessus de Dawson.

Sur le sommet même *Potentilla nivea* était en graines et tout autour j'observais *Cetraria nivalis* et *cuculata* et les lichens que l'on trouve à Banff dans les montagnes Rocheuses. Au cours de la descente, je recueillis un bel aconit (*Aconitum delphinifolium*) et une dauphinelle (*Delphinum glaucum*) et d'autres espèces que je n'avais pas encore observées. En un grand nombre d'endroits, je remarquai une espèce vivace de *Polygonum* ressemblant à une plante de sarrasin qui présentait une belle apparence avec sa tige haute de cinq pieds et ses ramifications terminées par des fleurs blanches.

Végétation sur le sommet du mont Moosehide.

Du sommet de la montagne, on obtient un beau coup d'œil de la région à l'est, et je remarquai, à ma grande surprise, que les monts Ogilvie, situés au delà de la large plaine, étaient complètement dépourvus de neige à l'exception de quelques endroits protégés des rayons du soleil. Les sommets, qui ont une élévation de près de 8000 pieds au dessus du niveau de la mer, étaient tout à fait nus. Sur toute l'étendue de ce panorama de montagnes et de plaines, l'œil ne rencontre aucune indication d'un climat froid, sous cette latitude de 64° 15'. Ce fait remarquable semble presqu'inexplicable à première vue, mais je crois avoir trouvé la solution de ce problème, et je la donne dans le paragraphe sur le climat.

Je passai la journée du quinze à herboriser dans la vallée du Klondike. On a défriché les îles qui parsèment la rivière et on y cultive

des plantes potagères qui y arrivent parfaitement à maturité. Ces jardins potagers approvisionnent Dawson, de rhubarbe, radis, salades, oignons, navets, haricots, panais, carottes, pois, choux, choux-fleurs, et autres légumes. A l'époque de ma visite, la végétation était très avancée et annonçait un beau rendement.

Culture maraîchère.

La culture maraichère est établie et ne demande que des soins pour réussir. J'herborisai dans la vallée et je recueillis un grand nombre de spécimens dont je traiterai longuement dans un rapport plus détaillé.

Le jour suivant, le 16 juillet je traversai le Yukon et examinai les jardins de West Dawson. Les potagers qui semblent avoir été les premiers établis dans la région occupent un bas-fond le long du fleuve. Tous les légumes me parurent très avancés. La ferme Munro se trouve sur un plateau élevé de 300 pieds au dessus du fleuve, à un mille à l'ouest des jardins potagers. A part la culture de légumes on avait ensemencé 25 acres en avoine que l'on comptait récolter comme fourrage. Au nord des champs d'avoine, on avait défriché une autre étendue de 25 acres que l'on préparait pour l'année suivante.

Etablissement de culture Munroe.

Le 6 août je refis une visite à cet établissement de culture et trouvai un changement notable dans l'apparence du champ d'avoine. Les semailles avaient été faites à diverses époques, mais la plus grande partie avait été semée tard, dans de la terre neuve. Il en résultait que la récolte n'était pas uniforme. Le sol labouré l'année précédente produisait la plus belle paille. Le grain était encore à l'état laiteux, mais où le sol avait été cultivé l'année précédente, du blé, de l'orge et de l'avoine étaient plus avancés. Je cueillis des spécimens d'avoine qui commençaient à se colorer et dont le grain offrait des caractéristiquès remarquables. Au lieu d'un grain bien développé et d'un grain abortif dans chaque faisceau, il y en avait toujours au moins deux et souvent trois de ces derniers. Cet état de choses semble être la règle à Dawson car je remarquai le même fait, plus tard, dans d'autres champs.

Orge.

Le 23 août je refis une visite à la ferme Munro. On faisait la récolte de l'avoine comme fourrage. De l'orge, dont quelques grains s'étaient trouvés dans l'avoine, était arrivée à maturité ; ce champ n'avait été ensemencé que le 5 juin, et ce grain avait donc mûri en 79 jours. Des registres en ma possession prouvent qu'il n'y eût aucune gelée du 23 mai au 23 août, soit une période de 91 jours.

Après avoir herborisé et pris des notes dans les environs de Dawson jusqu'au 22 juillet, je me rendis au creek Hunker, près du creek Gold Bottom. De ce centre, j'examinai la région sur un rayon de plusieurs milles et mon séjour à cet endroit me permit de me rendre compte de

beaucoup de faits que je n'avais jusqu'ici compris que très imparfaitement. Je recueillis des renseignements et des théories sur divers sujets tels que le dépôt de l'or, la profondeur à laquelle le sol se congèle, les amoncellements d'ossements fossiles, qu'il ne convient pas de développer dans ce rapport.

Impression erronée produite par les premiers rapports.

Les premiers rapports concernant la région, m'induirent à croire que la surface du sol était complètement recouverte d'une épaisse couche de mousse sous laquelle la terre ne dégélait jamais. D'autres rapports me firent croire qu'il n'existait presque pas de bois, plus particulièrement dans les environs de Dawson. Ces comptes-rendus sont partiellement vrais, mais, loin de représenter toute la vérité, ils donnent, au contraire, une très fausse impression. Pendant les deux semaines que je passai à faire des observations sur les divers creeks, je fis tout spécialement l'étude des conditions régnantes, et je donne ci-dessous le résultat de mes relevés.

A cause de la latitude élevée, l'altitude du soleil à Dawson, au-dessus de l'horizon, est toujours faible. Pendant près de trois mois, il n'y a guère de nuit, car le soleil est au-dessus de l'horizon pendant plus des trois quarts du temps. La précipitation atmosphérique, neige et pluie, est faible. Ces deux faits contribuent à donner beaucoup de chaleur et à produire une évaporation rapide dans le sol exposé. Ces conditions diverses produisent des résultats si variés que l'une des rives d'un creek peut être couverte d'une épaisse couche de mousse et que le sol sous-jacent demeure continuellement congelé, tandis que sur la rive opposée, non seulement les rayons solaires ne permettent pas la formation de mousse, mais à cause de la sécheresse, seules les plantes à longues racines peuvent résister. Donc lorsque l'on parle de mousse, on réfère aux pentes exposées au nord, tandis que lorsque l'on discute la nécessité d'établir des systèmes d'irrigation, on a en vue les terres exposées au soleil. Mais si l'on veut décrire avec exactitude la végétation et le climat de la région, il faut tenir compte de ces considérations.

Conditions variées.

Il faut se rappeler que dans la région du fleuve Yukon et de ses tributaires il n'existe de surface unie que dans les environs immédiats des vallées et ces étendues sont généralement marécageuses. Toutes les hauteurs affectant la forme de dômes, et les crêtes qui les relient sont étroites avec pentes douces. Les collines ont la même forme que les montagnes et les pentes qui bordent les vallées des creeks sont douces; on ne rencontre aucun précipice ou escarpement sur toute l'étendue de la région, sinon le long du Yukon et du Klondike.

Effet de la mousse sur la congélation du sol.

Presque toujours les pentes inférieures des creeks, plus particulièrement près du cours d'eau même, sont recouvertes d'un épais manteau de mousse et la vallée elle-même est généralement une tourbière de

sphagne. On peut facilement expliquer cet état de choses. La surface est composée de graviers, la neige fondante et la pluie pénètrent dans le sol jusqu'à la zone congelée où les infiltrations se changent en glace en coulant le long de la pente, pour sourdre à la base en une série de sources ; l'épaisseur du manteau de mousse détermine généralement le degré de dégel pendant l'été. Lorsque de véritables sources jaillissent dans les vallées ou le long des pentes, l'eau, en se congelant, forme ce que les mineurs désignent sous le nom de "glaciers". Dans ces conditions, la profondeur à laquelle le sol gèle ne peut qu'augmenter à cause de la couche de glace qui se forme sous la mousse et qui exclut toute chaleur. En tenant compte de ces faits, il y a tout lieu de prévoir que le défrichement des forêts et l'assèchement de la couverture de mousse opèrera un changement complet de ces conditions et que la congélation permanente du sol aura une influence de plus en plus faible sur le climat de la région du Yukon.

Forêts des vallées.

D'après ce que nous venons de dire, on remarque que les arbres n'atteignent pas de grandes dimensions dans les vallées des creeks et sur les pentes inférieures. Sur les niveaux plus élevés les diamètres augmentent sensiblement et à 2000 pieds au-dessus de Dawson les forêts présentent l'aspect de celles de l'est ; on y rencontre des arbres de 20 pouces de diamètre au pied et ayant 12 pouces à une hauteur de 50 à 70 pieds du sol. Nous observâmes des spécimens ayant ces dimensions dans la région des sources du creek Gold et de ses tributaires. Il ne faut pas se figurer que les forêts du Yukon, dans les environs de Dawson, ressemblent en quoi que ce soit à celles du Canada oriental. Les arbres sont rarement rapprochés, ils ne dépassent guère une hauteur de 50 pieds et ce n'est que dans des conditions exceptionnelles qu'ils atteignent les proportions mentionnées plus haut. Une grande partie n'ont guère que de quatre à huit pouces. Les arbres du creek Hunker sont de cette nature et donnent rarement deux billes de bois de seize pieds, longueur à laquelle est coupé le bois de chauffage. Avant mon départ de Dawson des milliers de cordes d'épinette en billes de cette longueur avaient été amenées à cette ville, par voie de la rivière Klondike. On remarquait des diamètres de quatre à douze pouces, le bois était beau et se fendait facilement.

Essences diverses.

Dans les forêts du district nous observâmes onze essences diverses dont l'épinette blanche (*Picea alba*) et le peuplier baumier (*Populus balsamifera*) seuls atteignent de belles proportions. L'épinette noire (*Picea nigra*) est abondante dans les bas fonds et les tourbières mais elle reste petite. On remarque trois espèces de bouleau associées avec les épinettes ; deux de ces espèces ne sont guère que des perches, mais la troisième *Betula resinifera* atteint parfois un diamètre de huit pouces et fournit la plus grande partie du combustible des mineurs.

Cet arbre n'est jamais haut, et on n'en tire que rarement deux longueurs de seize pieds. Il y a aussi trois espèces d'osier et deux aulnes, mais on ne les emploie pas comme bois de chauffage. Le tremble (*Populus tremuloides*) couvre les pentes sèches et pousse aussi avec l'épinette blanche, mais il reste toujours mince.

Dans la vallée du Klondike, à quatre milles de Dawson, près du confluent du creek des Ours (*Bear creek)* on voit quelques bosquets de peupliers baumiers et d'épinettes blanches dont les arbres sont bien développés. Ils représentent les restes d'une ancienne forêt et prouvent que le climat est favorable à ces essences, l'été court, mais chaud, permet à ces arbres une croissance rapide. Nous fîmes un grand nombre de relevés de toutes sortes que nous ne pouvons développer au cours d'un rapport sommaire de cette nature. Autant que je puis juger d'après les essais de culture, le sol est de bonne qualité. Dans le fond des vallées il est composé d'alluvion recouvrant des graviers. Sur les pentes, il consiste en grande partie en une glaise à laquelle sont mélangées diverses proportions de sable. Comme il ne semble pas y avoir eu de charriage par glaciers, les sols ont généralement un caractère local et résultent en grande partie, de la désagrégation des roches sous-jacentes.

Qualité du sol.

Tous les essais de culture semblent avoir réussi, même dans les marécages de Dawson. On peut prédire de grandes améliorations dans les résultats lorsque le sol sera labouré avec soin et bien travaillé et que le dégel pourra atteindre une profondeur de huit à dix pieds à la fin de l'été. Pendant mon séjour de sept semaines à Dawson, je pris de nombreuses notes sur la croissances des céréales et des légumes ; je donne ci-dessous quelques remarques copiées de mon carnet. Toutes les plantes, tant indigènes qu'exotiques, poussent rapidement, y compris un certain nombre originaires de Californie.

Effets probables de la culture.

Le trèfle blanc, l'alsine, le trèfle rouge et le mil croissent très bien le long des routes et dans les terrains secs. Dans le sol marécageux de Dawson le trèfle prend une apparence maladive et une couleur jaune : Le mil donne le même résultat, semé dans le sol humide, il dépérit ; tandis que le long des routes, sur les pentes et partout où le terrain est sec, les épis atteignent des longueurs de deux et trois pouces.

L'orge croît très bien dans le district du Yukon. Le 6 août, je vis, à West Dawson, des épis de cette céréale dont les grains étaient déjà durs, tandis que l'avoine était moins avancée. Le 18 août je revisitai West Dawson, à cette date on coupait l'avoine comme fourrage. Des épis d'orge qui s'y trouvaient mélangés étaient mûrs ; d'autres avaient le grain formé et déjà durci. Dans tous les cas les grains étaient très gros. Le 23 Août, je revis West Dawson et M. Munro récoltait son

Culture de l'orge.

avoine pour fourrage. Toute l'orge qui y était mélangée avait atteint sa maturité, après avoir été semée le 5 juin ; donc la culture de l'orge à Dawson est un fait prouvé.

L'avoine croît bien partout, quoique les récoltes soient faibles dans le cas des terrains vierges ensemencés la première année. Mais la seconde année de culture donne de bons résultats. Dans ce cas le grain est plus précoce, la paille plus longue et les récoltes plus fortes. Le 6 août je vis sur la ferme Munro à West Dawson quelques touffes de cette céréale, semée par accident, qui étaient mûres et bonnes à moissonner. De l'orge, qui avait poussé dans les mêmes conditions, avait atteint pleine maturité. Ce fait démontre que les conditions sont propices et que l'avoine et l'orge peuvent mûrir lorsqu'elles sont semées à temps, dans un sol sec. M. Munro se rend compte de cet état de choses car le 23 août il me fit remarquer une étendue de 21 acres qu'il avait labourée à trois reprises différentes et qu'il comptait ensemencer de bonne heure au printemps de 1903. Un pionnier de cette espèce a une influence énorme sur le développement d'une région ; et pourtant jusqu'à présent les autorités locales ont pour ainsi dire interdit la culture sur une grande échelle, et jusqu'à l'époque de mon départ les chercheurs d'or avaient jalonné toute la région.

Conditions qui militent contre l'industrie agricole.

Lors de ma dernière visite à la ferme Munro, je lui conseillai de soumettre son cas au député ministre, et s'il suit mon conseil, je suis persuadé que bientôt l'industrie agricole n'aura plus à lutter contre des difficultés de cette nature. Les environs de Dawson pourraient produire l'avoine, l'orge, les fourrages de toutes sortes et les légumes nécessaires à l'alimentation du district. S'il en est autrement, la faute est due aux règlements et aux lois qui n'octroient d'autres droits que des droits d'exploitation minière. La modification de ces dispositions et l'adoption de règlements encourageant la culture au Yukon, permettraient à cette région de produire une grande partie de ses besoins.

Incertitude concernant la culture du blé.

En ce qui concerne le blé, je ne puis me prononcer d'une manière positive, cependant je crois que dans quelques années cette céréale arrivera à maturité, au moins dans les sols propices, mais dans les conditions actuelles sa culture serait problématique. On n'a pas encore fait d'essais raisonnés de cette nature. M. Munro avait semé un champ d'avoine avec de la graine provenant des Etats-Unis ; à cette graine était mélangé du blé de printemps. Mais il se trouva que c'était une variété d'hiver ; les plantes produisirent des feuilles et poussèrent en rejetons, les racines pénétrèrent profondément dans le sol et la croissance en était là lors de ma visite le 23 août. Je suis persuadé que ce blé mûrirait l'été suivant, et j'espère que M. Munro n'a pas enfoui tous les pieds au cours de ses labours. Quant aux quelques plantes de blé de printemps que je remarquai elles étaient généralement

plus hautes que l'avoine, mais moins avancées au point de vue de la maturité. Les épis étaient bien remplis et les spécimens que je cueillis durcirent et prirent l'apparence de grain mûr. Depuis mon retour à Ottawa, j'ai fait faire quelques essais de ce blé, recolté au Yukon, par M. Ellis, le spécialiste de la ferme expérimentale du gouvernement, et j'en ai reçu le rapport suivant :—Nombre de grains plantés, 100 ; nombre de grains qui ont germé, 100 ; nombre de grains qui ont donné lieu à des plantes vigoureuses, 100.—Germination très rapide et croissance exceptionnellement bonne.

Lorsque le blé aura mûri dans la région, et qu'il y sera resemé, il s'acclimatera, s'adaptera aux conditions locales, et deviendra plus précoce ; les gelées hâtives ne l'affecteront pas, car il arrivera à maturité, plus tôt, comme du reste au Manitoba. Je ferai remarquer ici que le blé du Nord-Ouest est beaucoup plus précoce, maintenant, qu'il y a vingt ans. L'opinion généralement admise est que le climat de ces régions a subi des changements, mais un fait évident aussi, c'est que le blé s'est modifié et s'est adapté aux conditions climatériques.

Pommes de terres.

Jusqu'ici, les essais de culture de pommes de terre n'ont pas réussi. Après avoir fait une enquête à ce sujet, je suis persuadé que les pommes de terre plantées provenaient d'une latitude trop basse. Partant de ce point, j'ai expédié, depuis, quelques livres de pommes de terrre précoces à M. J.-B. Tyrrell, avec une requête de les donner à qui voudra bien en faire un essai de culture. Je suis persuadé qu'un essai, de cette variété, serait couronné de succès. Je dois dire ici que M. Tyrrell fit tout en son pouvoir pour m'aider à mener mes investigations à bonne fin et que j'ai tiré grand profit de ses conseils et de ses connaissances.

La végétation est si rapide qu'elle remplit d'étonnement tous ceux qui arrivent de l'ouest. A mon arrivée à Dawson, le 10 juillet, on récoltait déjà des choux hâtifs, et le 5 août le poids de ces légumes était de trois à cinq livres. Lors de ma dernière inspection, le 22 août, on avait récolté des centaines de choux et de choux-fleurs. Deux feuilles inférieures d'un chou placées bout à bout mesuraient 3 pieds et 9 pouces et étaient larges de 18 pouces. Ces dimensions ne représentent même pas une moyenne, car il en restait des centaines dans les jardins qui dépassaient ces chiffres et n'avaient pas atteint leur développement maximum. Les choux-fleurs avaient des diamètres de six à dix pouces, et on en avait récolté de beaucoup plus gros.

Sans doute, la lumière des longues journées d'été donne la vigueur nécessaire aux organes végétatifs des légumes cultivés, mais il existe en outre des influences climatériques, jusqu'ici peu comprises, qui jouent un rôle important dans ce développement merveilleux. Dans son rapport géologique sur cette région, le Dr Dawson fait remarquer qu'il

existe très peu d'argile à blocaux sur la rivière Pelly inférieure et sur la Lewes. Depuis, d'autres relevés ont confirmé ces observations, et les investigations que j'ai faites au cours de la campagne dernière me forcent à modifier les vues que j'entretenais au sujet de cette région.

Cause des glaciers.

Au cours d'une note, un géologue de l'est fait l'avancé que la plus grande partie du continent de l'Amérique septentrionale jusqu'à la latitude de 40°, était recouverte d'une nappe de glace. A Dawson, sous la latitude 64° 15′, ainsi que sur les plus hautes montagnes de la région, il n'existe aucun glacier, quoique l'hiver y règne du commencement d'octobre à la fin d'avril. Les glaciers doivent leur existence au fait d'une chute de neige plus considérable que la chaleur du soleil n'a le pouvoir de fondre. De l'absence des glaciers dans la région il s'ensuit donc que la chute de neige n'y est pas excessive. M. Stupart m'a gracieusement fourni des données à ce sujet, et je remarque d'après ses renseignements que la précipitation atmosphérique moyenne ne dépasse pas, annuellement, neuf pouces de pluie et soixante-cinq pouces de neige. La raison de cette faible précipitation doit être une influence climatérique importante et en consultant la carte de la côte de l'océan Pacifique on en déduit facilement la cause. Au cours du voyage de Vancouver à Skagway, on est frappé, en quittant Vancouver, du changement marqué dans le climat. Après avoir passé le détroit de la Reine Charlotte, les caractéristiques de la saison d'été sont le brouillard et la pluie, tandis qu'en hiver il y a abondance de neige, de pluie et de brouillard. Sur les montagnes dépassant 5000 pieds la précipitation est neigeuse. La chute de neige étant plus grande que la fonte, elle prend la forme de glaciers qui descendent vers la mer le long des vallées qu'ils remplissent souvent d'épaisseurs de glaces considérables. Au nord de Sitka, le touriste contemple bientôt les immenses glaciers qui descendent de la chaîne de montagnes Saint-Elias. Le mont Fairweather, 15,287 pieds ; le mont Logan, 19,539 pieds et le mont Saint-Elias 17,978 dominent l'océan, et l'observateur est convaincu qu'une région, dont la côte ne présente que des étendues de glace et de neige, ne peut offrir aucune ressource. Jusqu'à tout récemment on avait assigné à la vallée du Yukon ce caractère arctique, et les récits des anciens explorateurs ne pouvaient que confirmer cette impression.

Influence de la chaîne de la côte sur le climat.

Au contraire, la chaîne de la côte, au lieu d'avoir une influence néfaste sur le climat de l'intérieur, le rend agréable, tant en été qu'en hiver. Le district du Yukon possède deux climats bien distincts, l'un, humide et froid, qui règne sur la côte, qu'on peut désigner du nom de climat de l'Alaska, car presque toute la région de la côte appartient aux Etats-Unis. Le climat du district du Yukon canadien en diffère totalement ; il est sec et chaud en été, froid en hiver avec une chute

de neige très légère. L'humidité qui s'élève du courant chaud japonais est poussée vers l'est par les vents dominants du sud-ouest et, au contact des hautes chaînes de la côte, elle est précipitée sous forme de neige ou de pluie sur le versant ouest de ces montagnes où l'air, libéré de son humidité, descend à l'état sec et avec une température plus élevée dans la région des plaines du Yukon. Il s'ensuit donc que les précipitations atmosphériques doivent être faibles dans cette région. Les chiffres fournis par M. Stupart, donnés plus haut, prouvent cet avancé.

Précipitation faible et printemps hâtif.

A cause de la faible précipitation atmosphérique, le printemps est précoce dans toute la vallée du Yukon et dans une partie de l'Alaska. Les jours deviennent très longs, et à la fin d'avril la végétation commence, en mai l'été est déjà avancé. La pluie est si peu abondante au commencement du printemps, qu'on croit généralement que la culture, en certains endroits, ne pourrait réussir qu'à l'aide d'irrigation. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de recourir à ce procédé, car le sol congelé retient l'humidité près de la surface. Toutefois, le jardinier ou le cultivateur qui attendrait un mois, après la disparition de la neige, pour faire ses semis se trouverait peut-être dans la nécessité d'irriguer. J'ai toujours conseillé les semailles précoces dans les régions septentrionales, car la germination est toujours hâtive peu après la fonte de la neige. J'ai vu, l'an dernier, de l'avoine semée, le 5 juin, qui aurait eu tout avantage à être semée un mois plus tôt. Il serait injuste d'imputer au climat des résultats qui sont causés par l'ignorance des cultivateurs.

Avantages qui résultent de la congélation du sol.

Loin d'être un élément préjudiciable à la culture, la gelée est, au contraire, un avantage. Une précipitation annuelle (neige et pluie) de douze pouces représente un climat aride et peu de végétation. La congélation permanente du sol à une certaine profondeur retient une humidité dont profitent les racines des plantes, tandis qu'une lumière constante donne à la végétation de Dawson une vigueur dont on peut difficilement se faire une idée, dans l'est. Cette croissance ininterrompue produit une maturité hâtive. Je fus frappé d'étonnement de voir le 11 juillet des groseilles et des airelles mûres, ainsi que de nombreuses fleurs en graines ; vers le milieu du mois d'août, les arbres et les buissons avaient terminé leur croissance et étaient prêts pour l'hiver. Le rapport de M. Stupart sur le climat de Dawson montre que d'après la moyenne, il n'y a pas de gelée entre le 23 mai et le 23 août, soit une période de 92 jours ; pendant 46 jours la température dépasse 70°. Je donne ci-dessous un tableau de comparaison de températures de Dawson et d'Ottawa, pour les mois de mai, juin, juillet et août de l'année 1900 cet extrait est tiré du rapport météorologique pour l'année 1902.

Statistique météorologique.

Ottawa, Lat. 45° 26′ ; Alt. 294 pieds.

	Max.	Min.	Moyenne.
Mai	84·8	27·0	53·3
Juin	85·8	46·0	66·6
Juillet	87·8	48·0	68·9
Août	88·8	49·0	69·2

Winnipeg, Lat. 49° 53′ ; Alt. 760 pieds.

Mai	91·5	14·0	57·3
Juin	100·5	33·0	66·3
Juillet	86·2	41·0	64·9
Août	88·2	45·0	67·4

Calgary, Lat. 51° 2′ ; Alt. 3,389 pieds.

Mai	79·0	28·0	51·8
Juin	92·0	30·0	57·6
Juillet	85·0	36·0	58 2
Août	90·0	30·0	55·1

Dawson, Lat. 64° 15′ ; Alt. 1,200 pieds.

Mai	67·3	22·7	46·6
Juin	87·6	36·4	57·2
Juillet	85·9	41·1	61·1
Août	81·3	30·0	53·1

Les quatre mois donnés ci-dessus représentent la période de croissance de la végétation sur toute l'étendue de notre pays, et l'observateur le plus sceptique doit avouer que, même sans tenir compte des longues journées et du soleil éclatant de Dawson, la température de cette région est des meilleures. Donc, avec les deux éléments supplémentaires énumérés ci-dessus, on peut prédire au district du Yukon un grand avenir agricole, qui permettra d'alimenter une population nombreuse.

Mes observations de la campagne dernière, ajoutées à mes connaissances de la région de la rivière de la Paix de la vallée du fleuve MacKenzie, et de la Colombie Britannique septentrionale, me font conclure que toutes les étendues de sol propice de ces immenses régions produiront, dans un avenir plus ou moins éloigné, des résultats énormes pour toutes les céréales, y compris le blé. Nous avons encore, tous, présent à la mémoire, que pendant de longues années, la culture du blé à Edmonton et au petit lac des Esclaves faisait l'objet de doutes sérieux. Cette culture a maintenant dépassé la période d'essais et on fait dans ces districts de belles récoltes de blé, annuellement. Deux éléments contribuent à ce résultat. Le blé lui-même s'adapte peu à peu aux condi-

tions locales et est plus précoce ; d'un autre côté les gelées deviennent de plus en plus rares, à mesure que le défrichement de la région progresse. Il ne fait aucun doute que les mêmes changements auront lieu dans les régions septentrionales, et que les variétés de blé d'hiver, semées immédiatement après la disparition de la neige, peuvent être cultivées au moins jusqu'à Dawson, sous la latitude 64° 15′ où nous sommes assurés d'une période de trois mois sans gelées.

M. R.-F. Stupart fait le rapport suivant sur les conditions climatériques de Dawson :—

Climat de Dawson, Yukon.

Conditions climatériques.

Nos données météorologiques de Dawson et autres endroits du Yukon consistent en une série interrompue d'observations, entre les années 1895 et 1898, et une autre série continue faite à Dawson pendant les trois dernières années ; elles nous permettent de juger assez exactement des conditions climatériques de la région du Klondike. La température moyenne annuelle est de 22° ; la moyenne de trois mois d'été est de 57°, le mois de juillet atteignant 61° ; les trois mois d'hiver donnent une moyenne de 16° au-dessous de zéro, et le mois de janvier 23° au-dessous. On peut dire que le printemps débute vers la fin d'avril, la dernière température de zéro est généralement enregistrée vers le 5 de ce mois. En mai, la moyenne est de 44°, ce mois est généralement agréable et la dernière gelée de l'année a lieu vers le 23. Des observations quotidiennes faites pendant les cinq étés passés, indiquent que, en moyenne, la température maxima atteint ou dépasse 70° pendant 46 jours de l'été, et quatorze fois elle dépassa 90° ; en juin 1899 le thermomètre indiqua 90°, et en juillet de la même année 95°. Ces températures accompagnées d'un soleil éclatant, l'absence de gelées pendant trois mois et les longues journées de cette latitude élevée expliquent facilement la réussite de la culture maraîchère, près de Dawson, où on récolte de la salade, des radis, des choux, des choux-fleurs et des pommes de terre ; il semble possible de cultiver certaines variétés de céréales vivaces, dans plusieurs étendues du territoire du Yukon et dans le bassin du fleuve Mackenzie.

Gelées d'automne.

Le 23 août semble être la date moyenne des premières gelées, cependant à la fin du mois, la température s'est considérablement abaissée. En septembre, il y a de fréquentes gelées de nuit, mais le mois est agréable et la température moyenne est de 42°. Octobre est le premier mois d'hiver, la température moyenne n'est que de 22°,5 et le thermomètre enrégistre zéro, pour la première fois, vers le 18. Vers le milieu du mois, le Yukon commence à charrier de la glace, mais ce fleuve ne gèle complètement que vers la fin d'octobre ou au commencement de novembre.

Températures hivernales.

Pendant 72 jours de l'hiver, la température minima est de 20° au-dessous de zéro ou plus basse ; pendant 21 jours elle atteint 40°

au-dessous ; pendant 7 jours, 50° ou plus basse et pendant deux jours elle est moins de 60° au-dessous. En janvier 1896, le thermomètre au Fort Constantin enregistra 65° au-dessous de zéro, et en janvier 1901: 68° au-dessous, à Dawson.

Les observations de la précipitation atmosphérique ont été fragmentaires jusqu'à l'été dernier, mais il est probable qu'il tombe, à Dawson, une moyenne de sept à neuf pouces de pluie, annuellement, et entre 50 et 60 pouces de neige.

Dawson bien abrité.

Dawson est situé dans la vallée et est entouré de hautes collines qui protègent la ville des vents violents ; une des caractéristiques du district, est la longue période de temps calme dont il jouit.

Géologie de la Cote occidentale de l'ile Vancouver.

M. Arthur Webster.

Instructions.

Suivant les instructions reçues de la part du Dr Bell, en juin 1902, je fis un examen géologique préliminaire de la côte occidentale de l'île de Vancouver, et j'ai l'honneur de remettre le rapport qui suit, au sujet du travail accompli pendant la campagne :—

Nous éprouvâmes de grandes difficultés à nous procurer des renseignements dignes de foi au sujet de la marche à suivre pour faire l'exploration en question. Nous nous décidâmes d'abord à engager les services de sauvages, avec canots, dans les divers villages dont la côte est parsemée. Nous abandonnâmes bientôt ce plan comme n'étant pas pratique, car il ne restait guère, dans ces villages, que les vieillards ; les autres étaient à la pêche, ou à la chasse aux phoques. Les quelques sauvages valides que nous vîmes là, avaient des prétentions exorbitantes et de plus on ne pouvait, en aucune façon, compter sur eux. Donc, je crus plus pratique d'acheter à Victoria une chaloupe baleinière de dix-neuf pieds, et de faire le plus de travail possible avec cette embarcation ; j'étais secondé par le professeur Haycock et un seul marin. Je désire ici témoigner de l'aide efficace rendue par le professeur Haycock, non seulement en ce qui concerne la géologie, mais aussi à cause de ses connaissances de la navigation à la voile et de sa bonne volonté à nous rendre service.

La côte occidentale de l'île Vancouver a une orientation générale vers le nord ouest, entre le port d'Esquimalt et le cap Scott. La rive est rocailleuse et le ressac auquel elle donne lieu rend l'atterrissement, en certains endroits, difficile et dangereux ; mais il existe un grand nombre de baies profondes, de goulets et de fjords qui donnent des havres bien protégés. D'après les renseignements que nous avons

recueillis, une grande partie de l'intérieur demeure inexplorée, même par les sauvages qui semblent vivre sur la côte et s'aventurent rarement à l'intérieur.

Vu de la côte, l'intérieur de l'île parait être très accidenté ; il semble exister de profondes vallées, et un grand nombre des chaînes de montagnes déchiquetées sont couvertes de neige. Les hauteurs les plus élevées ne dépassent guère 6000 pieds au-dessus du niveau de la mer. L'orientation des chaînes est généralement parallèle à celle de la rive.

Nous examinâmes la côte tout le long du rivage, dans les baies et dans les goulets ; nous ne fîmes aucun relevé à l'intérieur car la brousse était très épaisse, consistant en fougères et en buissons de "sallal' ; les arbres déracinés auraient aussi contribué à nous causer de grandes pertes de temps. Partout où nous avons fait des relevés le long de la côte, nous avons opéré en détails, mais le travail de la campagne ne peut guère être considéré que comme étant préliminaire, les résultats ne formant qu'une base pour une exploration future. Examen de la côte.

Au cours de la description géologique j'emploierai, autant qu'il me sera possible, la nomenclature établie par le Dr G.-M. Dawson, qui est décrite aux pages 10 et 14 du rapport de 1887 Dans cette description, les roches trappéennes de couleur foncée, qui sont associées aux micaschistes et aux gneiss sont, dit-on, interstratifiées avec des argilites et des calcaires cristallins auxquels on a assigné un âge triassique d'après les fossiles contenus dans les argilites, et désignées sous le nom de série Vancouver. Sur la côte occidentale de l'île, nous trouvons des roches ignées qui pénètrent des calcaires cristallins et qui en contiennent des enclaves, comme les granites près des contacts avec les trapps pénètrent et enclavent ces derniers. Je n'ai relevé, nulle part, de preuves d'interstratification des calcaires avec les trapps, quoique en certains endroits on pourrait, au premier abord, supposer qu'il existât de telles relations entre ces deux roches. D'après mes relevés, je conclus que les calcaires sont plus anciens et en discordance. Les calcaires sont fortement altérés et cristallins, ils ne renferment que quelques fragments fossiles obscurs, insuffisants pour fixer leur âge ; peut-être, avec des recherches systématiques dans cette direction, arriverait-on à des résultats plus concluants. Je crois important de déterminer les contours des diverses bandes de calcaires, car c'est au contact de ces roches avec les roches ignées ou volcaniques que se trouvent les gisements importants de fer et de cuivre. Série Vancouver.

Pour nos relevés géologiques de la côte, nous nous servîmes des cartes de l'Amirauté et des cartes de la partie méridionale de l'île préparées par le gouvernement provincial, ce qui nous dispensa de faire des relevés topographiques. Les plongements et les directions des roches sont Emploi des cartes de l'Amirauté.

référés au méridien magnétique, dont la déclinaison est de 23° à l'est. Les distances sont données en milles nautiques.

Baie Pedder.

Nous quittâmes Victoria le 20 juin, pour nous rendre directement à la baie Pedder où nous devions commencer le travail ; la géologie entre ces deux points a été relevée par le Dr Selwyn et le Dr G.-M. Dawson. La baie Pedder est située à neuf milles environ au sud-ouest de la ville de Victoria, et la péninsule qui les sépare de la baie Becher forme le point sud-est extrême de l'île Vancouver ; le phare Race-Rock se trouve sur un îlot rocailleux à un mille et demi au sud.

A partir de la baie Parker, à trois quarts de mille à l'est de la station de quarantaine de la pointe Williams, en suivant la rive de la baie de Quarantaine jusqu'au fond de la baie Pedder, y compris la pointe du phare de Williams Head et la rive orientale de la baie Pedder, les affleurements de roches sont presque continus et comprennent des massifs amphiboliques de couleur foncée, très compacts et durs, généralement fracturés, mais sans évidences de stratification. Au cap Ashe, près du fond de la baie, ces roches prennent une texture schisteuse et près de l'établissement de culture Reid cette texture est fortement accentuée. La direction du clivage est de N. 65° O. magnétique. Sur le mont Mary, une hauteur de 350 pieds, à un mille à l'est de la pointe à la Ferme, les trapps amphiboliques sont moins fracturés et sont parcourus par de minces filons d'épidote. Un petit talus formé sur la pente sud-ouest de la colline donne la direction du mouvement glaciaire.

Massif de granite.

Entre le fond de la baie Pedder et la pointe Shell, dans une direction sud, on rencontre les mêmes roches beaucoup plus fracturées et parcourues par de nombreux dykes de roches ignées. Le haut plateau et les collines, de la péninsule qui se trouve entre le goulet Pedder et la baie Becher, sont occupés par un massif important de granite et de syénite. Au nord de la pointe Shell, les roches granitoïdes s'étendent jusqu'au rivage, et les affleurements se continuent au delà du Cap Calver, jusqu'à un point à un quart de mille à l'ouest de la ferme Argyle, qui se trouve sur la côte principale au nord-ouest de la pointe occidentale de l'île Bentick. Nous ne fixâmes pas la limite orientale de ce massif de roches granitoïdes, mais elles semblent occuper une immense partie de l'intérieur de la presqu'île, y compris le pic Nord et les hauteurs Amy et Grouse. La plus grande partie est formée de syénite, mais la roche passe à une diorite, par gradations imperceptibles. L'île Bentick et les petites îles qui se trouvent entre elle et la terre ferme sont composées des mêmes roches.

Prospection.

A un huitième de mille à l'ouest de la ferme Argyle, nous retrouvons la roche amphibolique à grain fin de la série Vancouver. On ne voit

pas le contact entre celle-ci et la syénite, les affleurements les plus rapprochés sont éloignés de cinquante verges l'un de l'autre, l'intervalle étant couvert de drift. A partir de ce point, tout le long du rivage de la baie Becher, les roches amphiboliques occupent la côte, avec de légères variations, en ce que les cristaux de hornblende sont beaucoup plus gros et mieux développés près de la pointe Aldridge et au village Clallams, dans la baie Campbell. On a fait des travaux de prospection sur le rivage de la baie, mais tout est maintenant abandonné.

Toutes les îles de la baie sont composées de roches amphiboliques, plus ou moins massives, de la même série. Entre la baie Murder et l'angle nord-est de la baie Becher, ainsi que vers l'est jusqu'à la baie Pedder, on rencontre des affleurements de ces roches amphiboliques.

Du cap Aldrich au havre de Sooke.

Au nord et à l'ouest du cap Aldrich, au delà de la pointe Beechey, jusqu'à l'entrée du havre Sooke, à la station postale de East Sooke, les roches sont analogues ; elles sont rapportables à la série Vancouver et ne portent pas trace de stratification. Près de la Pointe à la Compagnie, à l'intérieur des terres, on voit deux anciennes excavations abandonnées, sur un gisement de fer magnétique qui a de belles dimensions, mais dont le minerai, à la surface, contient une forte proportion de pyrites de fer et de cuivre avec de la pyrrhotine.

On pénètre dans le havre de Sooke par un chenal tortueux, car l'entrée est barrée par une flèche de sable qui la cache presque complètement. Lorsque le vent souffle de l'ouest, le ressac y est très violent, surtout si le vent et la marée coïncident. A l'intérieur du havre on trouve un élargissement qui offre un excellent abri en eau profonde.

Au delà de la station postale de West Sooke, en suivant la rive nord de la baie on ne voit aucun affleurement jusqu'à l'anse Coopers du coté nord-est du havre. On remarque ici, sur une langue qui ferme presque l'entrée de l'anse, un poudingue composé, en grande partie, de cailloux de grève et de sable à gros grain contenant des enclaves détachées de lignite. A l'intérieur de l'anse et à son extrémité nord on voit un affleurement d'une roche amphibolique à texture fine, de couleur gris foncé, sans apparence de stratification.

Anse Cooper.

Du coté est de l'anse Coopers, sur la section 63, on aperçoit une lisière large de huit pieds et fortement altérée d'une roche schisteuse argileuse interstratifiée avec une roche ignée dure et compacte ; les contacts sont bien exposés. La lisière a une direction de N. 60° E magnétique, plongement vers l'ouest sous un angle de 60°. Sur la section 60 de l'anse Coopers on retrouve ces mêmes argilites, avec une puissance de 15 pieds, plongeant aussi vers l'ouest et séparées des premières par 500 pieds d'une roche ignée verdâtre, à la surface de laquelle se forment

des amas arrondis qui prennent une apparence concrétionaire, sous les influences atmosphériques. Sur le coté est de l'entrée de l'anse Coopers, sur la section 57, on trouve un autre affleurement de roches stratifiées ayant la même direction et le même plongement, et séparées des autres par la roche amphibolique vert foncé. Dans les deux derniers cas les argilites semblent passer graduellement à la roche verte, massive, et on ne distingue aucune ligne de démarcation bien définie.

Argilites.

A partir de ce point, les argilites stratifiées pointent en plusieurs endroits jusqu'à l'embouchure d'un petit ruisseau, sur les sections 59–70, et elles sont séparées par les roches trappéennes dans lesquelles elles semblent être intercalées. Ces dernières ont ici un caractère franchement basaltique.

Basalte.

A partir de ce point, vers le sud, en contournant le fond du havre de Sooke jusqu'à la section 110, la côte est composée de roches ignées dont quelques-unes ont une apparence basaltique. A l'embouchure d'un ruisseau, dans l'angle sud-est du havre de Sooke, on rencontre des roches grises basaltiques recoupées par de nombreux dykes de porphyre et parcourues par des veinules d'épidote. Jusqu'à la section 98, y compris l'anse Anderson, on ne rencontre que des roches ignées massives qui ne varient guère entre elles. Ces roches, rapportables à la série Vancouver, se retrouvent à l'ouest, le long du rivage sud du havre jusqu'à la station postale de East Sooke. A Cartwrights, sur la section 97, on remarque des traces de cuivre natif dans une roche amphibolique près d'un dyke porphyritique. Ces roches de couleur foncée se prolongent au sud, au delà du grand chemin entre Victoria et East Sooke.

Mont Maguin.

Le Mont Maguin, situé au sud des sections 98-110, couvre une étendue considérable ; il est composé de syénite ou de diorite. Au contact de la syénite et des roches ignées se trouve un gisement de minerai de cuivre, chalcopyrite associée à de la magnétite, qui semble être important. On y a creusé un puits d'une profondeur de trente pieds, et à la date du 1er juillet quelques ouvriers y travaillaient. Le minerai se trouve dans une gangue hornblendique ; il donne de beaux résultats à l'analyse. Le gisement est bien situé et l'on pourrait expédier par eau. Le développement n'était pas suffisamment avancé pour permettre de se prononcer sur la valeur du dépôt. A 150 pieds au nord du gisement on voit pointer une roche granitoïde à texture remarquable composée de gros cristaux de feldspath presque blanc et de hornblende foncée verdâtre. Cet affleurement n'est pas étendu, et nous ne pûmes le suivre que sur une distance de quelques centaines de pieds.

Cap Sherringham.

Au Cap Sherringham et sur une distance d'un mille à l'est, vers l'entrée du havre de Sooke, les roches sont ignées et verdâtres, parcou-

rues par des filons et des amas d'épidote. Entre ces affleurements de trapp, on trouve un conglomérat sablonneux, contenant des fragments, tant anguleux que roulés, de cette roche verdâtre Quelques-unes de ces enclaves sont striées, mais l'action glaciaire a pu précéder la formation du conglomérat car le trapp possède aussi des stries glaciaires orientées S. 75° O. A l'embouchure du creek au Charbon, à un mille et demi à l'est de la pointe Sherringham, on voit de larges affleurements de grès pétris de restes de coquillages fossiles de diverses espèces ; nous en avons fait une collection suffisante pour pouvoir définir l'âge de ces couches. Les grès reposent sur le trapp immédiatement à l'est de la pointe Sherringham. Une coupe que nous avons relevée donne la succession ascendante suivante :—

Coupe.

	pieds
Grès gris assez durs	10
Grès fossilifères avec traces de lignite	6
Grès tendres à concrétions	12
Grès friable	10
Sol et glaise	8
	46

Une partie de la couche inférieure était sous l'eau et nous n'avons pas pu déterminer son épaisseur.

Ruisseau Muir.

D'un point, situé à un demi-mille à l'ouest du creek Muir, jusqu'à l'embouchure du creek au Charbon, on observe de larges affleurements de ces grès plus ou moins fossilifères et contenant du lignite ; nulle part, nous ne pûmes relever de contact même avec les trapps qui sont, en partie, basaltiques.

Le long de la rive nord-est de la baie Sooke, à un demi mille de l'entrée du havre de Sooke, on voit des bancs, hauts de 60 à 70 pieds, consistant en argile à blocaux, dont un grand nombre des cailloux sont striés, reposant sur un conglomérat grossier. Dans les argiles on trouve quelques restes de matières végétales. Sur la section 6, baie de Sooke, nous avons relevé la coupe suivante de ces argiles et grès ; la coupe est donnée par ordre descendant :—

Coupe sur la baie Sooke.

	pieds.
Argile à blocaux	15
Grès tendres et graviers avec concrétion de grès	20
Grès friables	14
Cailloux et sables faiblement cimentés	12
Conglomérat	2
	63

Nous n'avons pas pu déterminer l'épaisseur de la couche inférieure de conglomérat dont les fragments sont, en partie, cimentés par de l'oxyde de fer.

Sur la section 6, baie de Sooke, nous avons relevé la coupe suivante de ces grès, en ordre ascendant :—

	pieds.
Grève, à marée haute	
Grès durs stratifiés, en couches épaisses de 6 pouces	4
Conglomérat (cailloux de grève)	6
Grès tendre et friable	10
Argile à blocaux	20
	40

La coupe suivante a été relevée par un forage exécuté, en 1863, par le Dr C. Forbes, sur le coté ouest de la flèche de sable à l'entrée du havre de Sooke ; la coupe est donnée par ordre descendant :—

Coupe d'un forage.

	pieds.	pouces.
Surface	?	
Argile et sable	?	
Conglomérat	4	0
Grès rouge	12	0
Grès gris	15	0
Schiste	8	0
Houille	0	6
Schiste	2	6
Argile réfractaire	2	6
Dépot vaseux	6	0
"Kringle"	1	0
Grès rouge	3	0
Houille	1	0
Schiste et argile réfractaire	18	0
Grès gris	2	0
"Kringle"	1	0
Dépôts vaseux	6	0
	82	6

Côte entre la pointe Sherringham et l'anse Providence.

Entre la pointe Sherringham et l'anse Providence nous n'examinâmes pas les assises ; la distance est de 22 milles, et nous ne vîmes cette partie que du pont du vapeur "Queen City" qui se rendait au port de San Juan. Au delà de la pointe Sherringham, les roches semblent être des micaschistes foncés, semblables à ceux de l'anse

Providence. Nous n'avons pas fixé la limite orientale de ces micaschistes, mais il est tout probable qu'elle se trouve à proximité de l'embouchure de la rivière Jordan.

L'anse Providence se trouve à l'est du Cap San-Juan qui forme la pointe sud-est du port San-Juan. Les roches consistent ici en micaschistes à texture grossière. Ils sont tellement contournés et plissés qu'il est impossible de distinguer les plans de stratification des plans de clivage, mais la direction générale semble être N 10° à 60° E avec plongement vers l'est sous un angle de 10° à 40°. A plusieurs endroits, entre un point à un mille à l'ouest de l'anse Providence et la pointe Minnesota, qui se trouve à un tiers de mille à l'ouest du cap San-Juan, ces ardoises ou schistes sont recouverts en discordance par des conglomérats et des grès friables, notamment à la pointe Minnesota où ils atteignent une épaisseur de quarante pieds. Ces grès ressemblent à ceux d s creeks à la Houille et Muir, et les couches sous-jacentes contiennent quelques fossiles obscurs consistant surtout en coraux.

Au Cap San-Juan, et sur l'île de l'Observation qui se trouve au large du Cap, on voit les phyllades et les ardoises dans un état tellement fracturé, contourné et altéré par des intrusions de dykes trappéens (dont quelques-uns ont une direction parallèle à celle des couches, avec apophyses à angle droit) que nous n'avons pu déterminer leur épaisseur, même approximative. La direction générale des couches d'ardoise est nord-ouest et sud-ouest avec plongement de 10° à 45° vers l'ouest. Les deux côtés du port San-Juan sont composés de phyllades micacés ou de schistes, brisés et contournés par des dykes de trapp, qui les recoupent sous toutes les directions. Les rives du côté ouest s'élèvent brusquement au dessus de la mer et sont déchiquetées en dentelle par l'érosion des vagues qui les battent continuellement. La vallée de la rivière San Juan a une direction est, et la rivière, à son embouchure, forme une delta de quelque étendue. Une grande île se trouve au débouché, et le passage méridional est presque complètement obstrué par une flèche de sable, le chenal principal de la rivière se trouve donc au nord de l'île. Port San-Juan.

Les ardoises et les schistes de la rivière San-Juan s'étendent le long de la rivière Gordon, un affluent qui se jette dans la San Juan, à un demi mille de son embouchure. Sur une distance de deux milles et demi, ces roches sont pénétrées et contournées par de nombreux dykes de trapp La direction varie entre Sud et S 60° O, avec plongement à l'ouest entre 10° et 90°. Ces schistes sont suivis, au nord, d'une diorite vert foncé qui pointe, à diverses reprises, sur une distance d'un demi-mille. A un mille du campement de Newton, soit à cinq milles sur le sentier qui débute à la rivière Gordon, on rencontre une lisière de calcaires Rivière Gordon.

cristallins, épaisse de quarante pieds, suivie d'une diorite dont nous ne fixâmes pas la limite nord. Le mont Edinburgh qui se trouve dans une direction N 15° E magnétique du campement de Newton est composé, dit-on, de calcaire cristallin.

Mine Newton.

La mine Newton, située sur la rivière Gordon à six milles de son embouchure, est sur un gisement de magnétite qui a de belles dimensions à en juger d'après les indications de surface, mais dont le minerai contient une certaine proportion de pyrite de fer. On y a fait des travaux assez importants. Le puits a atteint une profondeur de 300 pieds et on a l'intention de mener un travers-banc pour retrouver le gisement. Il y a environ quatorze ouvriers, mais on n'a pas encore fait d'expédition de minerai. Le bois de commerce, le long de la rivière Gordon, consiste en épinette, pruche et sapin baumier ; il est de bonne qualité. Nous vîmes une épinette d'un diamètre de 5 pieds 2 pouces, à 20 pieds du sol, et possédant 285 anneaux de croissance annuelle.

De la pointe Owen au cap Beale.

A la pointe Owen, du côté nord-ouest du Port San-Juan, on voit les mica-schistes recouverts en discordance par des grès similaires à ceux relevés entre l'anse Providence et la pointe Minnesota. Ces grès reposent presqu'horizontalement et se prolongent, sur une certaine distance, vers Carmanah.

A cause des vents de l'ouest et du mauvais temps, nous ne pûmes examiner la côte entre la pointe Owen et le cap Beale, une distance de trente milles, mais il est probable qu'elle est occupée par les mica-schistes San Juan de la série Vancouver jusqu'à Nitinat.

Sur la rive principale de la baie, à 200 verges à l'ouest des sources du creek Bamfield, on voit un affleurement de roches trappéennes foncées qui possèdent une fracture conchoïdale et qui sont pénétrées par des syénites et des diorites grises contenant une faible proportion de biotite, La plus grande partie de la diorite est grisâtre, pourtant une lisière de cette roche a une couleur rougeâtre. La crête a une direction N 75° O magnétique.

Nous n'examinâmes pas les îles qui sont situées à l'ouest de cette baie, mais elles semblent être composées de roches similaires. Entre ce point et la baie au Sable *(Sandy bay)* dans la direction du cap Beale nous ne relevâmes que des trapps à grain fin qui ne sont pas recoupés par des dykes de roches intrusives. Le long du sentier qui conduit au Cap Beale, à un mille et demi au sud des sources du creek Bamfield, on remarque une lisière d'une diorite grise à grain fin que l'on suit jusqu'à la Longue grève *(Long Beach)* où la diorite recoupe les trapps de la série Vancouver. Sur la Longue grève on voit, au pied

d'un massif de roches, un dépôt de sable magnétique en couches épaisses d'un sixième de pouce à un demi pouce ; ce dépôt n'a pas d'importance économique. Entre ce point et le cap Beale, on ne rencontre que des diorites tant foncées que de couleur pâle.

Au phare du cap Beale, qui s'élève à 130 pieds au dessus du niveau de la mer sur une île qui est séparée de la terre ferme par un étroit chenal presqu'à sec à marée basse, la roche a une texture plus grossière, est de couleur plus pâle et ressemble à un granite. Nous n'avons relevé, nulle part, de marques d'action glaciaire. Phare du cap Beale.

Les affleurements le long du ruisseau Bamfield sont des roches trappéennes amphiboliques à grain fin ressemblant à celles plus au sud que recoupent les diorites. A partir de l'embouchure du ruisseau, dans une direction nord-est le long de la rive du goulet Alberni, jusqu'à l'île Dixon, on ne rencontre que des diorites grises. On trouve à cet endroit un calcaire cristallin à grain fin, orienté S 50° à 60° E, plongeant vers le sud-est sous un angle de 50°. La stratification est bien visible, les couches ont des épaisseurs de 5 à 7 pouces et une puissance totale de 200 pieds.

La pointe sud-ouest de l'anse Poett est constituée par un trapp à grain fin verdâtre. A cent verges plus loin, dans l'anse, on remarque un calcaire cristallin qui semble être interstratifié avec la roche trappéenne et qui est orienté N et S, avec un plongement Ouest sous un angle de 40° à 50°.

Le coté nord-est de l'entrée de l'anse est aussi occupé par le calcaire, orienté S 20° O et plongeant vers l'ouest sous un angle de 35° ; on peut le suivre sur une distance d'un demi mille jusqu'à la baie Nismukamis, et il est succédé par des couches d'une diorite pâle. A l'extrémité sud-est de l'île Santa Maria et sur une petite île au large de cette pointe, on retrouve le calcaire cristallin, tandis que sur la partie nord on remarque une roche grise granitique. A l'extrémité sud, il existe des traces de minerai magnétique dans un dyke qui bouleverse et brise les roches environnantes. Calcaires.

La rivière Sarita se jette dans le goulet Alberni à mi-chemin de la rive de la baie Numukamis, et à son embouchure elle forme une étendue unie, large de trois quarts de mille ; sa vallée est bordée des deux cotés par des collines. A quelques milles de son embouchure, on trouve un gisement de minerai de fer associé à des calcaires. Sur une petite île, vis-à-vis l'embouchure, on remarque une roche porphyritique qui est probablement intrusive. Sur la pointe qui fait saillie sur la rive nord-est, près du petit village sauvage, on voit une roche trappéenne avec plans de jointage et fracturée, qui ressemble à celle de l'extrémité sud Rivière Sarita.

de l'île Santa-Maria. A un mille au nord-est de l'embouchure de la rivière Sarita, il y a un affleurement d'une roche pétrosiliceuse fortement altérée. On retrouve cette roche, moins altérée et ayant une apparence de stratification, sur l'île Congress. La stratification semble être horizontale, mais elle est fort dérangée par des dykes de trapp.

Baie San Mateo.

La pointe qui sépare la baie Numukamis de la baie San-Mateo est formée de trapp à grain fin ; et sur la pointe aux Cerises, sur le côté nord-est de la baie, une roche granitoïde affleure sur une distance d'un demi mille. Entre ce point et le ruisseau Coleman on remarque une alternance de roches granitoïdes. On trouve des roches de même nature entre le ruisseau Coleman et un point vis-à-vis l'embouchure de la rivière Nahmint, mais sur cette distance les roches trappéennes prédominent.

Présence probable du granite sur les hauteurs de l'intérieur.

De ce point jusqu'à un demi mille au sud de l'embouchure du ruisseau China, les affleurements d'un granite gris sont presque ininterrompus. A en juger d'après leurs profils, les hauteurs de l'intérieur sont aussi composées de granites. A partir du ruisseau China, vers le nord, en passant par le second détroit, jusqu'au fond du goulet au havre Stamp les roches sont les trapps vert-foncé de la série Vancouver, ainsi que du coté ouest entre le fond du canal et un point vis-à-vis le mont Hankin, où nous avons relevé une direction incertaine de S 5° E et un plongement de 25° à l'ouest.

Entre un point à un demi mille au sud du ruisseau Coos et le coté nord de l'embouchure de la rivière Nahmint, la rive est presqu'entièrement composée d'un granite gris, à hornblende, feldspath et un peu de quartz. Au delà, jusqu'aux magasins à minerai de la mine Monitor, à un demi mille au nord du ruisseau Green, le trapp vert à grain fin est presque continu.

A partir du ruisseau Green, le long de la rive nord du havre Uchucklesit, on rencontre des lisières de calcaire cristallin et des trapps à grain fin qui, a première vue, semblent être interstratifiés ; mais dans une petite baie à deux tiers de mille au sud ouest des trémies Monitor, les roches hornblendiques sont certainement intrusives ; elles pénétrent les calcaires cristallins et en contiennent des enclaves. Sur une petite île à l'entrée du havre Uchucklesit, nous avons relevé une direction des calcaires de N 50° E, avec un plongement de 25° à 45° vers l'est.

Les calcaires semblent être aussi altérés au centre des couches qu'aux contacts, et ils sont si fortement plissés et contournés qu'il faudrait des relevés très détaillés pour obtenir une coupe même approximative.

Sur la concession Happy John, jalonnée sur un gisement de cuivre qui touche à la mine Monitor, le contact révèle, sans laisser place à un doute, que le calcaire est la plus ancienne des deux roches puisque le trapp en contient des enclaves.

La rive occidentale du havre Uchucklesit,, la pointe sud-ouest et les rives de la baie Rainy et du goulet Useless sont composées d'une roche amphibolique dure et compacte, parcourue par des filonnets d'épidote. Sur la pointe sud-est de l'entrée de la baie Rainy, on rencontre une petite lisière de roche amygdaloïde. A cause du mauvais temps, nous ne pûmes sortir par le passage sud-ouest du goulet Useless et nous fûmes obligés de contourner l'extrémité nord de l'île Seddall jusqu'au petit havre de l'Ecole qui se trouve sur la rive sud-est, vis-à-vis l'extrémité nord de l'île au Cuivre ; nous passâmes ici une journée à faire sécher nos vivres et notre fourniment. Havre Uchucklesit.

Sur le côté nord du havre de l'Ecole et sur une distance d'un mille ou plus à l'ouest, les roches sont des calcaires cristallins bouleversés et recoupés par des trapps, ce qui confirme l'avancé que, au moins en certains endroits, les calcaires sont plus anciens et qu'ils sont pénétrés par les trapps. M. Haycock trouva en cet endroit des traces de restes fossiles obscurs. Du côté est de l'île Seddall, la roche est un trapp foncé à grain fin. Ile au Cuivre.

A l'extrémité nord-est de l'île au Cuivre, et le long de la rive est, jusqu'à la baie Clifton, on trouve des calcaires cristallins, orientés S 40° W, intimement associés avec des trapps. Ces calcaires traversent l'île au Cuivre par le milieu, et on peut les suivre jusqu'à l'anse au Marbre sur la rive ouest. Sur l'île au Cuivre, à une courte distance à l'intérieur, et à une altitude de 700 pieds au dessus du niveau de la mer, la compagnie Pacific Steel, d'Ironside, Etat de Washington, Etats-Unis, fait faire des travaux sur un gisement de fer. Le minerai est une magnétite de bonne qualité qui a donné, dit-on, 60 pour cent de fer métallique à l'analyse. On a mené une galerie longue de 260 pieds en suivant la veine, qui a une puissance de cent pieds près du contact entre le calcaire et le trapp et qui se continue jusqu'au sommet de la colline. L'anse a une profondeur d'eau de soixante brasses, et la mine est bien située pour l'expédition de minerai.

On rapporte la présence de calcaire le long de la rivière Sarita, sur une autre concession appartenant à cette compagnie. Les petites îles entre l'île au Cuivre et la côte à l'est sont composées d'une roche amphibolique à grain fin. D'après nos observations, les calcaires en larges couches reposent invariablement sur les trapps de la série Vancouver.

Goulet Useless et chenal Clayoquot.

Le mauvais temps, et aussi notre intention de nous rendre à Clayoquot par bateau à vapeur firent que nous n'examinâmes pas la côte entre le goulet Useless et Clayoquot. On dit avoir exploité une carrière de calcaire cristallin au goulet Effingham.

La station postale et le magasin de Clayoquot sont situés sur une petite île dans le passage Broken, à mi-chemin entre les îles Vargas et Meares. La roche, qui est foncée et amphibolique, ressemble à un trapp, mais en certains endroits il y a des traces obscures de stratification.

Ile Ronde.

La partie sud de l'île Ronde, qui se trouve à un mille à l'est de la station postale de Clayoquot, consiste en un granite gris ; la partie nord est composée d'une roche hornblendique foncée, à grain fin, qui tourne au noir sous les influences atmosphériques. Cette dernière est pénétrée et recoupée par des dykes qui cachent le contact avec les granites, mais la direction générale de ce contact est de N 70° O. Sur la terre ferme, on retrouve cette même roche amphibolique sur une pointe située à l'est de l'île Ronde. Une petite île à l'entrée du détroit de Browning en est aussi constituée. A cet endroit, elles ont un clivage ardoisier, et elles affleurent jusqu'au détroit de Browning où on voit un granite micacé amphibolique, sur une petite île.

Ile Meares.

A l'extrémité orientale de l'île de Meares on trouve de larges massifs de granite, le long de l'île aux Sauvages, dont la roche est plus hornblendique et contient moins de mica ; elle est de couleur foncée. Des mica-schistes, qui ressemblent à des gneiss, ont ici une orientation N. 40° à 60° O, plongent vers l'ouest sous un angle de 85° et sont parcourus par des filons de quartz parallèles à la stratification et au clivage. Un grand nombre des couches tournent au blanc ou au gris sous les agences atmosphériques. La cassure est gris foncé avec du mica de couleur foncée sur les parois des clivages. L'épaisseur de ces ardoises est probablement de 1,600 pieds.

Ile aux Sauvages.

L'extrémité est de l'île aux Sauvages et la pointe de la terre ferme qui se trouve vis-à-vis, sont composées d'un granite gris foncé s'étendant à l'intérieur. Vers l'est, ces granites affleurent sur une distance d'un mille le long de la baie, et sont suivis par des gneiss orientés N 70° O jusqu'à un mille en deçà de l'embouchure de la rivière Kennedy où on voit un granite foncé amphibolique ; ce granite borde la rivière sur une distance d'un mille, puis il est remplacé par un calcaire cristallin blanc jusqu'au delà du rapide. A partir du rapide jusqu'au lac, les bords sont bas et marécageux, sans un seul pointement de roche. A l'embouchure de la rivière, il y a un petit établissement de conserves de saumon en opération.

Le lac Kennedy, dont la rivière du même nom est le débouché, est une belle nappe d'eau douce qui se trouve au nord de la baie du Naufrage et à l'est du goulet Tofino. Il est séparé de l'océan par plusieurs milles de plages de sable. La contrée environnante est couverte d'arbres rabougris, dont l'épinette est l'essence principale ; le lac est alimenté par la riviére Elk qui s'y jette dans le bras nord-est. Sur les bords on remarque des roches amphiboliques foncées et très dures, et sur une pointe au nord d'une baie profonde, sur la rive sud du lac, un calcaire blanc cristallin affleure. Ce calcaire contient des couches ou des lisières d'une variété foncée, très dure, qui n'est pas aussi facilement affectée par l'atmosphère que les couches plus tendres. La direction est N 45° O avec plongement de 50° vers le sud-ouest. Nous ne pûmes en déterminer l'épaisseur. Lac Kennedy.

Les calcaires sont suivis d'une roche amphibolique, qui est recoupée pas plusieurs dykes de trapp. A l'extrémité de la pointe de la baie méridionale, on voit une roche amygdaloïde marquée par de l'épidote. Des roches amphiboliques gris verdâtre occupent le côté sud-est de cette baie, jusqu'à un petit cours d'eau qui coule du sud. Vers le sud-est, la côte est composée de calcaires cristallins, recoupés par des dykes de trapp jusqu'au côté méridional d'une petite baie qui se trouve dans la direction S. 10° E magnétique de l'île Longue. Calcaires.

Au nord-est de l'île, la Longue pointe s'étend vers le nord-ouest. Elle consiste en trapp vert foncé à grain fin, très compact, renfermant du feldspath et de l'épidote. L'île Rocheuse, à un demi mille au nord-ouest de la pointe, est composée de la même roche, ainsi que le côté occidental du bras nord-est jusqu'à l'embouchure d'un petit cours d'eau qui coule du nord. Des deux côtés de l'étranglement, près de la rivière Elk, la roche est un granite amphibolique pâle, contenant du quartz libre. Au nord de ce granite, on trouve un trapp verdâtre contenant de l'épidote, semblable à celui de la Longue pointe. A l'embouchure de la rivière Elk on remarque un petit affleurement de calcaire. Le cours de la rivière, sur la carte, est inexact. Rivière Elk.

Le sommet du mont Maitland qui se trouve à l'est, examiné à l'aide d'une lunette marine, nous semble être composé de calcaire. Sur la rivière Elk, à quelques milles de son embouchure, on a jalonné plusieurs concessions minières, dont l'une la "Rose-Marie," contient de l'or libre dans du quartz. A partir de l'étranglement, en s'avançant vers le sud on voit, du côté occidental de la pointe, une roche amphibolique massive, à grain fin, sur une distance de trois quarts de mille. A ce point, un lambeau de calcaire repose sur cette roche. La rive orientale du bras ouest du lac, l'île Agnès, et la pointe qui se trouve au sud, sont formées d'un granite hornblendique, à gros grain. Des deux côtés de l'étranglement on remarque un granite blanc grisâtre qui tourne au noir Mont Maitland.

sur les surfaces exposées, et il est suivi, au fond du bras, d'une roche trappéenne verdâtre qui prend une couleur foncée comme le granite.

A un mille du fond du goulet, que la carte indique inexactement, il y a un petit affleurement de calcaire cristallin, orienté S. 20° E. avec plongement de 40° vers l'est recoupé par du trapp verdâtre. La pointe qui se trouve du côté ouest de l'entrée de ce bras est composée d'une roche verdâtre, amphibolique, qui est probablement une diorite. Près de la fabrique de conserves de saumon, sur la rive droite de la rivière Kennedy, on remarque un pointement de granite gris.

Rivière Kennedy et goulet Tofino.

Sur la longue pointe qui s'avance à l'embouchure de la rivière Kennedy et qui forme l'entrée sud-est du goulet Tofino, on remarque un gneiss orienté S. 80° E. avec plongement vers l'est, sous un angle de 35°. La rive est de ce goulet, à l'exception d'un petit affleurement de calcaire cristallin, est couverte d'un granite gris, à gros grain. A un mille au sud de la rivière aux Daims, on retrouve le calcaire. A un huitième de mille de l'embouchure de la rivière, le granite est remplacé par une roche schisteuse grisâtre. Les assises semblent ici être une roche sédimentaire fortement altérée et bouleversée. A l'embouchure même de la rivière aux Daims, on trouve un trapp verdâtre, à grain fin. Sur la rive occidentale, sur une distance de deux milles du fond de la baie, la série Vancouver est représentée par une roche ignée hornblendique qui est remplacée, plus loin, par des couches schisteuses grises composées d'une roche gneissique, à gros grain, avec quartz, feldspath, mica et hornblende.

Ruisseau Tranquille.

Sur une petite île située immédiatement au nord de l'île à la Femme *(Woman island)* on remarque un petit lambeau de calcaire cristallin blanc, accompagné d'une roche ignée verdâtre. La longue pointe qui s'avance au sud, entre le ruisseau Tranquille et le goulet Tofino, est composée de granite gris à gros grain et de roches granitoïdes.

A l'embouchure du ruisseau Tranquille du côté ouest, on voit une lisière de calcaire large de 150 verges et orientée de S 60° O à E et O. Cette lisière est flanquée de granite gris des deux côtés. Entre cette localité et la pointe au nord de l'île Warne, on ne relève partout que ce granite.

L'extrémité septentrionale de l'île Warne est composée d'une roche granitoïde qui consiste en granite contenant des zones amphiboliques et quartzifères. Dans la partie sud de la pointe, qui est orientée vers le passage de Déception, on voit des mica-schistes, ou des gneiss micacés, orientés N 20° O et plongeant sous un angle de 60° ; ces roches représentent, probablement, un prolongement de celles de l'île des Sauvages *(Indian island)*. Près de l'entrée du chenal de la Fortune

on relève une roche amphibolique, de couleur foncée, schisteuse par places, mais généralement massive ; la rive occidentale, entre l'entrée et un point vis-à-vis le rétrécissement Race, est occupée par des granites gris.

Les deux côtés et le fond de la baie Warne sont occupés par un trapp compact, parsemé de nodules et de lentilles épidotiques. La surface de la partie méridionale de la rive nord du détroit Race est un calcaire cristallin, à cassure marmoréenne, tournant au jaune ocreux sous les agences atmosphériques. Vers la pointe occidentale, le calcaire prend une texture schisteuse et est orienté N 40° à 50° O, plongement N. E. sous un angle de 30°. A la pointe près du goulet Bedwell, ces calcaires sont remplacés par un trapp verdâtre. Baie Warne.

Après avoir quitté le calcaire, qui est bouleversé par des trapps sur la rive orientale, vis-à-vis la pointe aux Fougères, *(Fern point)*, on ne rencontre, dans le goulet Bedwell, qu'un seul affleurement des roches ignées de la série Vancouver, à un point, à mi-distance du fond du goulet ; puis on relève ensuite une lisière de 400 verges d'une roche pétrosiliceuse stratifiée, orientée N. 30° O. plongement O. sous un angle de 20° à 40°. Le goulet a des rives escarpées, interrompues par de courts intervalles de plages. Goulet Bedwell.

A partir de la pointe Turn, en s'avançant vers le sud entre le goulet Bedwell et la baie aux Cyprès, on voit de hauts escarpements rocailleux. Ils sont composés de trapps foncés et compacts. Au delà de la pointe, et vis-à vis quelques petites îles dans la baie aux Cyprès, on remarque une couche pétrosiliceuse, ressemblant à celle du goulet Bedwell. Elle contourne la baie aux Cyprès et se prolonge jusqu'au ruisseau Calme. Entre ce ruisseau et la rivière aux Truites (*Trout River*) qui se jette dans la baie aux Cyprès, on ne voit d'autres affleurements que de trapps ordinaires. La pointe qui se trouve du coté gauche de l'embouchure de la rivière aux Truites est composée d'une diorite foncée, compacte, et dont la surface exposée se tache de blanc et de vert. Au delà des monts Cat-faced, jusqu'à la baie Bawden près de l'entrée du bras Herbert on ne rencontre que des affleurements de trapp, à l'exception d'un mince filon calcaire, associé avec des traces de minerai de cuivre, dans une petite baie au sud de l'embouchure de la rivière aux Truites. Les trapps contournent la pointe Charles à l'entrée du bras Herbert ; ils sont parfois schisteux, et tous contiennent des nodules et des filons épidotiques. A trois quarts de mille à l'est de la pointe Charles, vers l'anse aux Pins Blancs, on trouve un calcaire cristallin qui tourne au noir à la surface et qui contient des bandes siliceuses dures. L'orientation est de S 40° E, plongement irrégulier mais généralement vers le sud-ouest sous des angles variant entre 30° et 60°. Baie aux Cyprès.

Anse aux Pins Blancs.

Sur les îles, au nord de cet affleurement, on relève des lisières d'un calcaire blanc pétrosiliceux, très cristallin qui semble être intertratifié avec le trapp. Les rives de l'anse aux Pins blancs, au-delà de ces îles, sont composées d'un trapp vert à épidote. Près de la pointe nord de l'anse il y a du calcaire qui tourne au jaune sur les surfaces exposées, et flanqué de trapp des deux côtés. Il est orienté S. 10° O. et plonge vers l'est sous un angle de 50°. Cette lisière longe la rive sur une distance de plusieurs centaines de verges et la structure en est schisteuse. Il est remplacé, au nord, par des roches verdâtres amphiboliques jusqu'à un mille en deçà du fond de la baie, où on voit un petit affleurement de calcaire cristallin, orienté N. 20° E. plongement à l'est sous un angle de 45°. Le fond de la baie est borné au nord et à l'est par des montagnes hautes, à pentes escarpées, et dont les crêtes sont déchiquetées. Sur la rive ouest on aperçoit des petits affleurements de calcaire intimement associés à des trapps, à grain fin, de couleur foncée. Sur la partie sud d'une longue pointe, on remarque une couche d'un aggloméré trappéen à la surface duquel on voit les nodules en relief apparamment reliés entr'eux. Cette couche affleure à dix pieds au dessus du niveau de l'eau et est encaissée des deux côtés par des trapps massifs. L'affleurement est large de cinquante pieds. Au sud de ce point, sur l'autre côté de la baie, on voit un petit affleurement de calcaire cristallin, orienté S. 20° O. et plongeant vers l'ouest. Cet affleurement semble être surmonté d'une roche gneissique stratifiée qui retient la même direction et le même plongement sur une certaine distance. Plus loin, on le retrouve ayant la même allure, mais surmontant des roches semblables.

Calcaire.

Entre ce point et un point situé à un mille en deçà du village sauvage de Alelyon, en cotoyant le bras nord, on ne voit que des roches amphiboliques massives. Celles-ci sont ensuite remplacées par un quartzite stratifié tournant au jaune brun, et contenant des petits cubes de pyrite de fer ; sa direction est de N. 70° E. avec plongement vers le nord de 50°. A partir du village, on voit un granite gris, amphibolique, qui s'étend jusqu'à un mille au sud de l'entrée orientale du bras Shelter, où on voit de nouveau une lisière de calcaire cristallin longue de 30 pieds, orientée est et ouest. Le contact est positivement intrusif car des deux côtés on observe une roche granitoïde. A partir de ce point, sur une distance d'un demi-mille dans le détroit, du côté est de l'île Obstruction, on relève un trapp à gros grain ayant une tendance à la schistosité.

Bras Shelter.

La partie nord de l'étranglement consiste en un granite massif, la petite île qui se trouve au large est aussi composée de cette même roche qui est grise et très quartzeuse. Ces granites se prolongent jusqu'au-delà de la pointe où on voit distinctement leur contact avec les

roches intrusives, plus récentes, qui les pénètrent sous forme de dykes et qui contiennent des enclaves de granites à arêtes vives. Les trapps verts contournent la baie jusqu'à l'étranglement qui se trouve au fond du bras. Ces roches sont schisteuses, par places, mais à une certaine distance des granites, elles reprennent leur texture massive. Des deux côtés du bras, vers le fond, les rives sont composées de granite et de roches granitoïdes qui s'élèvent en falaises escarpées, plus particulièrement du côté ouest. Les hauteurs sont striées jusqu'à une altitude d'au moins 2,000 pieds. Falaises escarpées.

Sur la rive nord-ouest du bras Shelter, entre l'étranglement et la plage au nord de l'île Obstruction, les roches, à l'exception d'un petit lambeau de calcaire cristallin, sont des diorites pénétrées par des granites et contenant des enclaves des roches plus anciennes. A partir du petit cours d'eau près de la plage, jusqu'à une baie profonde, au nord de la longue pointe qui s'avance à l'est vers l'île Obstruction, on ne rencontre que des trapps à grain fin, contenant moins d'épidote qu'à l'ordinaire. Sur la pointe même et le long de la côte vers l'ouest, puis ensuite sur les deux côtés du goulet Sydney jusqu'à trois mille et demi de la pointe Sharp et de l'anse au Refuge (au sud-ouest de l'entrée du goulet) on n'observe que les roches granitoïdes. Elles ressemblent à des diorites grises et renferment une faible proportion de mica.

Sur les côtés nord-est et nord-ouest de l'île Flores, y compris l'anse au Steamer et le passage Rocheux, en se dirigeant vers le sud, on rencontre des granites à grain fin, jusqu'à deux milles et demi de l'embouchure du ruisseau Matilda. Au-delà, en s'avançant toujours au sud, jusqu'à la baie du Blanc-Sablon, y compris le ruisseau Matilda et la rive du village Ahousat, on ne relève que les trapps de la série Vancouver. Ile Flores.

L'île du Cône se trouve au milieu du chenal du bras septentrional, à deux milles et demi au nord-ouest du village Ahousat. Sur cette île, l'éminence la plus en vue a la forme d'un cône à peu près parfait, formé par un massif de granite qui s'élève à 1,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Du côté sud-ouest de l'île, à un demi-mille au nord de la pointe S.O., on trouve des roches, dont l'étendue n'est pas très grande, qui ont une orientation est ou ouest et un plongement nord sous un angle de 45°. Le coin sud-ouest de l'île est formé par un granite à grain fin amphibolique. Ile au Cône.

A la pointe Raphaël, à l'extrémité S.O. de l'île Flores, il existe, dit-on, des assises houillères avec affleurements de couches de houille, mais nous ne pûmes examiner cette partie de l'île.

Chenal Nootka.

Nous nous rendîmes à l'anse des Amis, (*Friendly Cove*) dans le chenal Nootka, le 23 août, par le vapeur *Queen City*. A partir de la pointe Burdwood, à l'est de l'anse des Amis, on rencontre un granite gris sur une distance d'un mille vers le nord-est, ainsi que vers le sud jusqu'à la pointe Escalante, mais nous ne pûmes le suivre au-delà. A l'est, entre les monts Banke et Adair, dans le chenal Zuciarte, les granites sont remplacés par des trapps, qui, par places affectent une texture basaltique. Sur la baie que domine le mont Mills, on trouve du granite qui semble être intrusif sur une distance d'un demi-mille. Il est suivi d'une roche trappéenne bouleversée qui, à l'ouest du mont Sergeant, prend une texture schisteuse et se prolonge jusqu'à une courte distance de la pointe au-dessous, qui est elle-même formée d'une roche granitoïde pénètrant le trapp. Sur le côté nord-est de cette pointe, on relève une étroite lisière de calcaire orientée N. 10° E. avec plongement vers l'ouest sous un angle de 45°. On peut suivre cette lisière sur une courte distance du côté ouest de la baie du Camp.

Bras Muchalat.

Le côté est de la baie et la rive, jusqu'à un demi mille au delà, sont composés de trapp verdâtre, Sur une distance de sept milles et demi au delà, jusqu'au bras Muchalat, le granite gris contenant de la hornblende et du mica, affleure presque sans interruption. Sur un petit cours d'eau à huit milles à l'est de la baie du Camp, on observe un lambeau de calcaire cristallin pénétré et bouleversé par le granite et le trapp ; l'orientation du calcaire est de S. 75° E. ; plongement de 45° vers le sud. A partir de cet affleurement, jusqu'à la fabrique de conserves, située sur un petit cours d'eau au sud d'une petite île qui se trouve au large, on remarque une roche granitique et granitoïde qui contient des fragments de la série Vancouver. D'ici, un granite gris et une roche amphibolique foncée alternent sur la rive en contournant la pointe qui forme le prolongement sud du bras, et sur une distance d'un demi-mille au delà ; puis on relève une lisière de calcaire cristallin de 250 verges. Cette lisière n'est pas aussi cristalline que les autres calcaires de la région, mais nous ne pûmes cependant y découvrir aucune trace de restes fossiles La direction est de N. 60° O. et le plongement est vers le sud-ouest sous un angle de 30°. Cette lisière forme probablement le prolongement de celle relevée près de la fabrique de conserves. Le côté occidental de l'extrémité méridionale de ce bras est formé de granite gris.

Le long de la rive orientale de ce bras, entre le fond et l'embouchure de la rivière de l'Or (*Gold river*) on trouve des affleurements continus des roches de la série Vancouver. Elles consistent en trapp verdâtre à grain fin, contenant des petits cubes de pyrite de fer et des grains disséminés de grenat et d'épidote. Vis-à-vis la pointe, sur la rive occi-

dentale du bras principal on remarque un affleurement d'amygdaloïde. A l'embouchure de la rivière à l'Or il existe un petit village sauvage comprenant quelques cabanes. D'après la tradition, lors de l'occupation du poste et du port de l'anse des Amis, par les Espagnols, ceux-ci exploitaient les graviers de cette rivière et y trouvaient de l'or. Du côté ouest de la rivière, on trouve des trapps sur une distance d'un quart de mille.

Graviers aurifères de la rivière de l'Or.

Toute la rive nord du bras Muchalat est composée de granite gris avec, de temps en temps, un affleurement de trapp, jusqu'à la pointe qui tourne vers le nord dans le bras Tlupana ; ce développement comprend l'île Gore qui est entièrement composée de granite gris. A proximité des lignes de contact, les granites contiennent des enclaves de trapp qui sont, parfois, si nombreuses qu'il est difficile d'établir la ligne de démarcation à quelques centaines de pieds près. Les fragments de trapps varient, en grosseur, entre quelques pouces et plusieurs pieds cubes, leurs angles et arêtes sont saillants.

Bras Tlupana.

Les roches granitoïdes continuent à affleurer le long de la rive orientale du goulet Tlupana, et forment la partie sud de la "selle" de Séparation. A l'étranglement septentrional du coté ouest, on les voit s'élever en falaises escarpées, couvertes de mousse, et supportant quelques sapins et épinettes. Du côté nord-ouest, un calcaire cristallin blanc à grain fin est coupé par de nombreux dykes de roches trappéennes. Son orientation est de S 20° E, plongement vers l'est sous un angle de 40°. On suit ces calcaires jusqu'au cours d'eau qui se trouve au fond de la baie nord-ouest. En suivant le côté nord de la baie, on rencontre des roches amphiboliques noires, à grain fin, sur une distance d'un mille entre le fond de la baie et une petite île. On voit ici un calcaire cristallin qui se trouve sur la terre ferme et sur les îles. La lisière qui se trouve sur la terre ferme est visible sur une distance de 200 verges. La direction en est incertaine, et varie entre N 30 O et E et O. ; le plongement est vers le nord sous des angles de 5° à 50°.

Calcaires coupés par des trapps.

Sur la rive occidentale, ces calcaires sont remplacés, sur une distance d'un mille, par une roche amphibolique à grain fin. Au delà, sur un demi mille, on voit du granite gris, qui est suivi d'un calcaire cristallin, bouleversé et pénétré par des intrusions de trapps, vis-à-vis l'extrémité sud-ouest de la "selle" de Séparation. On voit ces calcaires sur une distance d'un mille jusqu'à la pointe qui tourne vers le sud-ouest, au bras Tlupana. A partir de ce point, vers le sud-ouest et jusqu'à mi-chemin du ruisseau Désert, on rencontre des granites gris et des roches granitoïdes. Un peu au delà du ruisseau on retrouve des calcaires jusqu'à un point éloigné de deux milles, sur la rive sud-ouest. Ces calcaires sont recoupés par des dykes de trapps. Leur direction est

S 80° O. Ils sont remplacés par des granites gris, contenant des enclaves d'une roche plus foncée (dont quelques unes semblent être allongées) jusqu'à un mille en deçà de l'entrée nord-est du canal Tahsis au nord de l'île du Canal.

La partie nord de l'île de Bligh, et sa rive orientale, y compris la presqu'île entre le ruisseau Ewin et le chenal Zucearte, sont constituées de granite gris ordinaire. La moitié sud-ouest, y compris les îles qui se trouvent entre l'île elle-même et l'île Nootka, est composée des roches verdâtres amphiboliques de la série Vancouver, largement recoupées par des dykes granitiques.

A partir de l'anse aux Amis *(Friendly cove)* sur une distance de deux milles au nord, on trouve des roches amphiboliques qui sont peut-être des sédiments altérés, mais dont les plans de stratification sont presque oblitérés et incertains. Au nord de celle-ci, sur la rive ouest, on remarque des granites et des roches granitoïdes, jusqu'à deux milles au sud du détroit de Tahsis, qui conduit vers l'ouest au Chenal Hecate et au goulet Esperanza. Ces roches couvrent aussi l'île Narrow à l'embouchure du canal Tahsis.

Du côté est du canal Tahsis, les assises sont cachées jusqu'à l'extrémité nord de l'île Narrow, mais elles sont probablement rapportables à la série Vancouver. Au delà, les roches, sur une distance de trois milles, sont granitiques et granitoïdes. Plus loin, sur une distance de dix milles, jusqu'au fond du canal on relève des roches trappéennes foncées, rapportables à la série Vancouver. Sur la rive orientale, à un mille du second étranglement, on remarque un petit affleurement de calcaire.

Trapps de couleur foncée.

Au nord, ce calcaire est remplacé par un aggloméré, de couleur foncée, formé de cailloux roulés variant entre un pouce et six pouces de diamètre. Il est suivi de calcaire cristallin que l'on relève sur une distance de deux milles, et dont l'orientation varie entre S. 60° et 80° E.; il s'élève à des hauteurs de 200 à 500 pieds au-dessus du rivage. Ces calcaires sont pénétrés et bouleversés par la roche hornblendique ordinaire qui, parfois, en entoure complètement des enclaves de plusieurs pieds. Malgré nos recherches nous n'y découvrîmes aucun reste fossile. Des trapps suivent les calcaires sur une distance de un demi mille. Au nord de ces trapps, on retrouve du calcaire jusqu'à la plage qui est située à un mille du fond du canal. Près du fond de la baie, sur la rive orientale, on relève une roche amphibolique vert-foncé.

Détroit de Tahsis.

Sur la rive occidentale, le calcaire cristallin affleure de nouveau sur une distance de un mille et demi, avec orientation de S 60° E magnétique ; cette lisière est probablement la continuation de celle qui se

trouve sur la rive orientale. Des trapps foncés, à grain fin, rapportables à la série Vancouver couvrent la rive des deux côtés de l'étranglement jusqu'au rétrécissement Tahsis.

Sur la rive nord du chenal Hécate et sur la rive orientale du bras Zeballos jusqu'à l'extrémité septentrionale du bras, les affleurements ne varient guère ; ils consistent en une roche amphibolique à grain fin, passant parfois au brun rougeâtre sur les surfaces exposées, que l'on peut, sans hésitation, rapporter à la série Vancouver. Ni granite, ni calcaire n'affleurent sur les deux rives, en deçà d'un point situé du côté ouest de l'entrée, où on relève un pointement de granite qui contient des enclaves des trapps, près du contact avec ces derniers.

Goulet Esperanza.

A partir de l'entrée du bras Zeballos, la rive nord du goulet Esperanza est occupée par un granite gris, jusqu'à un point situé à un demi mille en deçà du bras Espinosa. La pointe orientale de ce bras et la rive est, jusqu'au fond septentrional, sont composées de roches de la série Vancouver ; les mêmes roches couvrent la rive occidentale jusqu'à deux milles de l'entrée. A partir de ce point, jusqu'à l'entrée du bras, la roche est un granite contenant des enclaves d'une roche de couleur plus foncée.

Port Eliza.

Ces granites gris s'étendent au-delà de la pointe de l'anse à la Reine, et couvrent les deux rives du Port Eliza jusqu'à deux milles du fond de la baie. Puis, on relève des roches amphiboliques vert foncé, qui contiennent une forte proportion d'épidote. Du côté ouest, à trois milles de l'entrée du Port Eliza, un petit affleurement d'une roche hornblendique sépare les granites.

Sur la côte, entre la colline Lending sur la rive ouest de l'entrée du Port Eliza, jusqu'à la pointe Tatchu, une distance de six milles est formée par les roches de la série Vancouver. Ces roches comprennent l'île Catala et toutes les petites îles et les récifs dans le chenal du nord et les "Rolling Roads", ainsi que l'île du Havre et l'entrée du Port Eliza. A l'extrémité de la pointe Tatchu, on trouve des grès tendres stratifiés qui ressemblent à ceux de la pointe San-Juan, sans toutefois renfermer de restes fossiles. Une coupe, par ordre ascendant, des roches surmontant la série Vancouver, donne le tableau suivant :—

	pds.	pcs.
Conglomérat à grain fin, avec petits cailloux roulés....................	0	10
Grès gris et rougeâtre à grain fin.......	3	6
Conglomérat grossier de cailloux dont les plus gros mesurent 4 et 5 pouces de diamètre ; couches de grès à grain fin ayant moins de 4 pouces d'épaisseur	19	6

Grès jaunâtre à grain fin en couche de 6 pouces à 2 pieds.................	46	0
	69	10

Du goulet Nootka au cap Scott.

Au cours de notre voyage de retour à Victoria, nous prîmes le vapeur *Queen City* entre le goulet Nootka et le Cap Scott, mais le brouillard ne nous permit aucune observation de la côte ; toutefois nous recueillîmes des renseignements précieux qui permettraient de continuer l'exploration avec avantage. Nous fûmes de retour à Victoria, le 2 octobre.

Dans tous les goulets et longues baies qui s'avancent à l'intérieur, nous relevâmes des stries glaciaires ; nous en vîmes aussi sur la côte entre Victoria et la pointe Tatchu. Nous en notâmes chaque fois, l'orientation, mais ces observations devraient être suppléées par d'autres à l'intérieur, sur les hauteurs et les chaînes de montagnes, pour pouvoir se prononcer sur l'épaisseur et l'étendue de la calotte de glace qui devait recouvrir la majeure partie de l'île Vancouver. D'après les renseignements et observations que nous possédons, nous croyons qu'au nord de Port San-Juan, tous les bras de mer, s'avançant à l'intérieur des terres, possédaient chacun leur glacier particulier, car, dans tous les cas, la direction des stries glaciaires est conforme à l'orientation des échancrures.

Trace d'action glaciaire dans le canal Alberni.

Dans le cas du canal Alberni, nos relevés indiquent qu'un large glacier se prolongeait à l'intérieur et se déchargeait par le canal dans la baie de Barclay ; la glace, au nord du lac Kennedy, trouvait un passage vers le niveau de la mer par voie des dépressions qui se trouvent entre cette nappe d'eau et la baie du Naufrage *(Wreck Bay).* D'après nos observations des montagnes à l'aide du télescope, il semble ressortir que l'érosion glaciaire atteignait une altitude de 2.000 pieds. L'absence notable de terrasses est probablement causée par la nature abrupte et rocailleuse des côtes. Nous ne vîmes, nulle part, de cailloux ou de blocs perchés.

L'industrie minière de la côte occidentale de l'île Vancouver semble, en ce moment, souffrir d'une dépression générale. La seule mine qui expédie du minerai maintenant est la mine de cuivre de Yuka, dans la baie de Quatsino ; il existe pourtant des gisements qui nous semblent pouvoir être exploités avec profit.

Fer et cuivre.

On a jalonné plusieurs concessions sur des gisements de fer sur lesquels il y aurait avantage à faire des travaux de recherches. Les minerais de cuivre, surtout de la chalcopyrite, sont en amas et en poches qu'il est difficile de suivre. Je n'ai vu, nulle part, sur la côte

de veines continues exploitables, mais la région est digne d'examen soigneux de la part des prospecteurs.

Sur la côte occidentale de l'île, il existe peu d'étendues de terres cultivables. Entre Victoria et Locke on voit un certain nombre de fermes, mais en général la terre est légère et sableuse et demande une grande quantité d'engrais ; pourtant le climat est favorable à la culture des plantes à racines et du foin. Autour de la ville d'Alberni, il y a une certaine étendue de terre en culture. On dit qu'il existe d'excellent sol près du cap Scott, où il y a une colonie danoise.

Les bois qui couvrent l'étendue examinée pendant la campagne n'ont Forêts. guère de valeur commerciale. Sur les parties exposées de la côte, et le long des rives des bras qui s'avancent à l'intérieur, les arbres sont rabougris, à cause du manque de sol et de la position exposée aux vents qui soufflent de la mer, violents surtout en hiver. Nous observâmes une ou deux exceptions, notamment aux embouchures des rivières San Juan et Gordon, et au fond du canal Alberni. Sur la côte même, on remarque quelques sapins de Douglas généralement rabougris, mais qui atteignent parfois de belles tailles dans les environs des embouchures des cours d'eau qui se jettent dans les baies et les goulets ; on dit qu'à l'intérieur il existe une grande quantité de bois de commerce. Sur les parties unies de la côte on remarque des épinettes, des sapins, des cèdres et des sapins baumiers, tandis que la brousse est composée de buissons de "sallal" et d'aulnes.

GÉOLOGIE DE LA CÔTE OCCIDENTALE DE L'ILE VANCOUVER.

Professeur Ernest Haycock.

COMPTE-RENDU DU TRAVAIL DE LA CAMPAGNE.

Le 31 mai, je partis d'Ottawa avec instructions de votre part de me joindre à M. Arthur Webster, de Victoria, pour faire avec lui l'étude de la géologie de la côte occidentale de l'île Vancouver. J'arrivai à Victoria, le 7 juin, et M. Webster me rejoignit le 17 du même mois. Dans l'intervalle entre ces deux dates, je recueillis une foule de renseignements au sujet de la région que nous devions explorer, tant de la part des mineurs et des prospecteurs que dans les archives des bureaux du gouvernement, où je me procurai, en outre, des plans et des cartes; j'examinai aussi les roches cristallines et les dépôts superficiels des bordures sud et est de la péninsule de Victoria, entre Esquimalt et l'anse au Télégraphe.

Le 21 juin notre mission quittait Victoria avec le fourniment de la campagne, et après avoir exploré les districts de Metchosin et de Sooke pendant trois semaines, nous revenions à Victoria le 11 juillet.

Végétation épaisse.

Ces districts sont traversés par des routes passables, et on observe de nombreux affleurements de roches cristallines. En dehors des grands chemins, il est extrêmement difficile de se frayer un passage dans cette région, plus particulièrement le long de la côte. La surface est très accidentée et les inégalités sont cachées sous un épais manteau de végétation, partout où il existe tant soit peu de sol. A chaque pas l'explorateur rencontre des coulées profondes, presqu'impassables, et des murs rocheux perpendiculaires. D'immenses arbres debout et des troncs abattus entrelacent leurs branches et barrent le passage, quoique, parfois, ces derniers forment des passerelles naturelles au-dessus des ravins profonds ; si l'on ajoute à tout cela les obstacles que présente une brousse épaisse, on peut facilement comprendre que les observations géologiques sont tout à fait subordonnées au problème de se frayer un passage.

Caractère de la côte.

Sur la côte, les difficultés ne sont guère moindres. L'océan est en grande partie bordé de falaises découpées par de profonds ravins, et la rive est si rarement unie que l'observateur met souvent de longues heures à traverser une distance ridiculement courte.

Après avoir passé quelques jours à des excursions de cette nature, nous arrivâmes à la conclusion que le seul moyen pratique pour relever la géologie était l'emploi du bateau ou du canot en cotoyant la rive. D'un autre côté nous ne pouvions en aucune façon compter sur les promesses des sauvages, comme guides ou canotiers. Du reste, la plupart de ceux-ci étaient absents de leurs villages qui parsèment la côte ; ils faisaient la chasse aux phoques dans le détroit de Behring ou la pêche aux saumons dans la rivière Fraser ; nous prîmes donc la décision de nous procurer à Victoria un fourniment qui nous permettrait de faire notre travail sans avoir à recourir à l'aide des indigènes.

Examen à l'aide d'une chaloupe.

Nous achetâmes donc une chaloupe de dix-neuf pieds, et des vivres pour deux ou trois mois. Nous n'eûmes qu'à nous féliciter d'avoir adopté cette ligne de conduite, et nos arrangements nous suffirent en tout pendant le reste de la campagne.

Description de la côte occidentale.

La côte du Pacifique de l'île Vancouver, ou côte Occidentale forme une ample courbe convexe. Sa longueur, entre le phare de l'île Race, son extrémité méridionale, et le Cap Scott, le point nord-ouest extrême, est de 250 milles. Une ligne droite joignant ces deux points a une orientation de N 52° O, et, à la partie centrale, passe à 20 milles à l'intérieur. La ligne de côte est échancrée par la présence de cinq

entrées de rades profondes, toutes plus ou moins obstruées d'îles, et possédant des ramifications, comme les doigts d'une main, qui s'enfoncent à l'intérieur dans les dépressions entre les hauteurs. Si l'on considère le Port San-Juan comme étant l'une de ces échancrures principales, la côte, entre l'île Race et le Cap Scott, est interrompue, à intervalles réguliers de 35 milles, par des rades profondes, qui sont les suivantes, énumérées du sud au nord: Port San-Juan, Barclay, Clayoquot, Nootka, Kyuquot et Quatsino. Les étendues intermédiaires de la côte, au-delà de San-Juan qui se trouve à l'entrée du détroit de Juan-de-Fuca, sont exposées à la violence des vagues de 10,000 milles d'océan, et sont continuellement battues par une mer agitée.

Comme il était difficile, et même dangereux d'atterrir sur ces parties exposées de la côte pour y faire des relevés géologiques, et comme du reste il était virtuellement impossible de faire toute la côte en une seule campagne, nous résolûmes de consacrer tout notre temps à l'examen des bras de mer, s'enfonçant à l'intérieur des terres, et de nous rendre d'une entrée à l'autre par le vapeur qui fait le service de la côte. Suivant ce programme, nous passâmes une semaine à Port San-Juan, douze jours dans le bras Barclay, dix-neuf jours à Clayoquot et un mois dans le bras Nootka. Les rives de toutes ces baies et de leurs extensions furent examinées, à l'exception de la rive nord du bras Barclay, et en y ajoutant les parties de la côte, à Victoria et à Sooke, nos relevés comprennent un développement de 637 milles, en une campagne. Nous fîmes une collection complète de spécimens des roches observées et de toutes les coupes importantes relevées sur la côte. Cette collection nous permettra de faire des études chimiques, et au microscope, qui seront d'une grande aide à la solution des problèmes des relations qui existent entre les séries intrusives, les roches métamorphiques, et les gisements métallifères. Les goulets Kyuquot et Quatsino ne furent pas explorés, mais le Dr Dawson fit l'examen de ce dernier, en 1885, et on trouvera sa description dans la rapport annuel de la Commission géologique pour l'année 1886, partie B.

Travaux effectués.

Vers la fin de la saison nous prîmes le vapeur qui faisait son voyage mensuel au cap Scott, et nous obtînmes de cette façon un aperçu général de cette partie de la côte. Nous fûmes de retour à Victoria le 30 septembre.

Physiographie de la région et influence du relief sur son développement.

La partie de l'île Vancouver qui a fait l'objet de nos investigations, pendant la campagne de 1902, comprend les deux tiers sud-est d'une lisière longeant la côte ouest, comprise entre l'océan Pacifique et une

ligne droite joignant l'île Race et le Cap Scott. La longueur de cette étendue est approximativement de 245 milles, sur une largeur de 12 milles. La superficie de la lisière complète est de 3,000 milles carrés dont nous avons examiné 2,000 milles.

Surface accidentée.

La surface en est extrêmement rude et accidentée. L'étendue est parsemée de pics aigüs, de chaînes à sommets arrondis, recoupés et séparés par des ravins profonds et des vallées à pentes escarpées. Pourtant, de même que la ligne de côte considérée dans son ensemble offre une courbe régulière, le profil de la surface est une courbe remarquablement symétrique. Du phare de l'île Race au bras de Barclay l'élévation augmente, graduellement, de quelques centaines de pieds à 3,000 pieds ; au nord-ouest du golfe de Barclay, l'élévation atteint son maximum sur les hauteurs neigeuses des montagnes qui forment le fond des bras de Clayoquot et de Nootka. Plus loin les pics s'abaissent, dépassant rarement 3,000 pieds au delà du bras de Kyuquot, excepté sur la péninsule du cap Cook, et la hauteur en diminue graduellement vers le cap Scott où la surface ondulée ressemble à l'extrémité sud-est de l'île.

Goulet profond.

Une autre caractéristique de la côte occidentale est la présence de golfes profonds et de leurs extensions, ainsi qu'il a été mentionné plus haut, à intervalles presque égaux entre l'entrée de détroit de Juan de Fuca et le Cap Scott. La partie centrale de la lisière examinée, pendant la campagne, est découpée et échancrée d'une manière complexe par ces bras de mer qui sont navigables pour les plus grands bateaux à vapeur. A l'exception du canal Alberni et l'extension des golfes Barclay et Quatsino qui se trouvent au nord de la ligne conventionnelle que nous avons indiquée plus haut, ces bras sont compris dans l'étendue examinée.

Importance des eaux intérieures.

L'existence de ces bras intérieurs fut de la plus grande importance pour le travail de la campagne. Leurs rives, à marée basse, forment un affleurement à peu près continu des roches de la région et on peut atterrir facilement. Les cartes de la côte, dressées par l'amirauté, sont exactes et on peut fixer tous les points avec suffisamment de précision pour y rapporter la géologie ; avec leur aide on peut naviguer partout avec sécurité.

A l'intérieur de la côte, la marche est entravée par les mêmes obstacles que dans le district de Sooke. Les arbres, tant debout que tombés, la brousse épaisse, les ravins à parois escarpées et les accumulations de blocs détachés forment la surface de la région. Aux embouchures des cours d'eau importants, il se forme des dépôts en éventails, et ce sont là les seules exceptions au caractère escarpé des rives.

À partir du golfe de Barclay, vers le nord-ouest, une étroite lisière de plaines côtières borde la mer. La largeur en excède rarement deux ou trois milles et elles ne sont parfois représentées que par une frange de petites îles ; elles doivent aussi quelquefois leur existence à l'action des vagues donnant lieu à une érosion marine énergique. Plaines côtières.

La présence de cette bordure unie, et l'absence de falaises inaccessibles ainsi que l'existence de grèves sableuses diminuent considérablement les difficultés d'étudier cette partie encore inexplorée de la côte, dont on pourrait faire le relevé géologique en cheminant le long du rivage. Les sauvages de la région, familiers avec la côte, connaissent toutes les pointes rocheuses qui s'avancent au large et qui forment des endroits d'atterrissement facile ; en temps ordinaire, l'embarcation avec le fourniment de camp pourrait suivre la côte de pointe en pointe, pendant que le géologue effectuerait ses relevés à terre en faisant le trajet à pied le long de la rive. En adoptant cette méthode, on pourrait obvier à la nécessité de revenir sur ses pas, question très importante dans cette région où il est parfois si difficile de se frayer un passage. On ne pourrait adopter ce plan que sur la côte exposée, où la force des vagues a formé une plage ; mais dans les parties abritées l'océan est, généralement, assez calme pour permettre d'atterrir facilement et sans danger, et les relevés peuvent être faits à l'aide de l'embarcation. Méthodes de relevés.

Au sud-est du Cap Beale la côte prend un caractère tout à fait différent. La terrasse entière est plus élevée, et la mer est bordée par des falaises de trapps et de grès. Les plages de sable et de gravier sont rares et entre le Cap Beale et la pointe Carmanah, la mer vient se briser contre ces parois, sur une grande partie de cette distance. Entre la pointe Carmanah et le Port San-Juan on remarque, à la base des trapps des falaises de la côte, un banc de grès qui ne fait pas obstacle à la navigation en temps ordinaire, dans des conditions favorables de marée. Entre San-Juan et l'île Race, des roches cristallines bordent la mer et il est impossible de procéder par terre. Généralement, lorsqu'on s'engage dans le détroit, les vagues diminuent de violence, le ressac est moins énergique et, en temps favorable, on peut atterrir à peu près partout. Côte au S. E. du cap Beale.

Entre les golfes Kyuquot et Quatsino, nous ne pûmes déterminer le caractère de la côte,. du pont du vapeur, à cause du temps couvert, excepté le long de la rive extérieure de la péninsule du Cap Cook. Partout autre part, la côte ne nous semble pas présenter de difficultés sérieuses. Mais, dans les environs du Cap Cook, son apparence est certainement des plus tourmentées. Les courants de marée, et peut-être la nature du fond de la mer à cet endroit donnent lieu à des vagues Côte entre les goulets Kyuquot et Quatsino.

énormes qui, se brisant sur les falaises, les enveloppent continuellement de nuées d'écume. La plage est très étroite ou complètement absente, et les rivages de la presqu'île sont âpres et peu attrayants.

Difficultés éprouvées.

A part les exceptions notées ci-dessus, l'examen de la côte occidentale tout entière ne semble offrir aucune difficulté ou danger, en adoptant les méthodes indiquées plus haut. On fera bien cependant de prendre toutes les précautions possibles pour obvier à l'imprévu ; car on devra se rappeler qu'avec un petit bateau, comme seul moyen de transport, et cette frêle embarcation exposée, à tout instant, à venir en contact avec des écueils et des récifs, il est toujours possible de rencontrer des avaries même après avoir pris le plus grand soin, et avec les aides et les marins les plus prudents ; il faut aussi tenir compte que dans une région inhabitée, où on court le risque de ne rencontrer personne pendant des semaines entières, le moindre accident peut prendre des proportions graves, ou compromettre au moins, tout le travail de la campagne.

Considérations favorables.

D'un autre côté, la saison d'été, de juin à la mi-septembre, est calme et agréable. Les vents violents et les pluies sont rares : On trouve partout de l'eau potable et les moustiques ne sont pas incommodes. Il y a abondance de gibier, et dans le golfe Nootka, nous pouvions tuer des chevreuils sans débarquer, lorsque nous avions besoin de viande fraîche. On attrappe facilement de la morue et des saumons, ainsi que de la truite dans les cours d'eau. Les canards sauvages sont nombreux aux embouchures des rivières, et on trouve des petits fruits en grande quantité. Le paysage est grandiose. la température n'est jamais énervante, et on peut y contempler des phénomènes prodigieux résultant des forces géologiques, qui présentent des problèmes scientifiques toujours neufs et intéressants.

Géologie.

Etudes antérieures.

Si on excepte l'étude de la partie septentrionale de la côte entre le cap Scott et le golfe Quatsino, par le Dr Dawson, et son examen hâtif des sédiments qui forment une lisière plus ou moins continue sur le côté nord-est du détroit de Juan-de-Fuca, que l'on présumait pouvoir renfermer des assises houillères, les roches de la côte occidentale de l'île Vancouver n'ont pas encore été l'objet d'études comparées.

Si l'on élimine les dépôts superficiels de l'époque quaternaire, les roches sont rapportables à, au moins, quatre périodes différentes. Deux de ces séries sont des roches cristallines, et deux sont formées de roches sédimentaires inaltérées.

Séries métamorphiques.

La plus ancienne de ces deux séries occupe la presque totalité de l'étendue examinée pendant la campagne de 1902. Les seules exceptions dignes d'être mentionnées sont les pointements de roches intrusives typiques et l'étroite frange de sédiments inaltérés qui borde l'entrée du détroit de Juan-de-Fuca. Les roches de cette série, partout où nous les avons examinées, sont fortement métamorphisées. Il y a généralement recristallisation complète de tous les éléments. On remarque fréquemment une structure schisteuse, qui parfois passe à une altération moins complète des roches, comme par exemple dans le cas de l'étendue de San-Juan. L'absence de cette structure semble être due à une fusion et à une recristallisation plus complète des roches.

Distribution.

Roches schisteuses.

Les éléments de cette série métamorphique varient notablement en composition, en texture, et en structure d'un endroit à un autre. Leur composition présente toutes les gradations entre une roche basique, foncée et non calcifère, et un quartz presque pur. On observe aussi des intercalations de calcaires cristallins massifs. Parfois ces calcaires passent, tant par le haut que par le bas, à des roches non-calcarifères par des couches de transition dont la proportion d'argile ou de silice augmente graduellement. Plus souvent, ces couches de transition sont absentes et les contacts sont alors distincts et bien marqués. Généralement, les lignes de démarcation doivent leur origine à l'intrusion d'une roche ignée. A un endroit, le calcaire est d'origine sédimentaire, sans aucun doute, et il repose sur la surface d'une nappe de lave vésiculaire.

Calcaire cristallin.

Les constituants minéraux sont aussi variables que la composition chimique des roches. On remarque des roches de quartz granulé dans lesquelles sont disséminés des grains de pyrite de fer. Des proportions variées d'argile les font passer, par gradations, à des schistes micacés et quartzeux, des argilites et des ardoises. On trouve aussi des roches calcaires cristallines qui peuvent être classées comme marbre ; diverses impuretés en font des calcaires bigarrés qui passent à des variétés de couleur foncée et noire, et forment une série plus ou moins calcaire. Associées à ces roches, et se rapportant à la même série, on en trouve des variétés cristallines, plus ou moins feldspathiques amphiboliques, généralement de couleurs foncées, passant à des roches acides dans lesquelles le quartz et le feldspath prédominent. De plus il existe des roches compactes, à grain fin, dans lesquelles on ne peut distinguer les divers constituants à l'œil nu. Ces roches basiques, de couleur foncée, sont fréquemment amygdaloïdes, et les parois des cavités sont tapissées de quartz et d'épidote, ce dernier minéral formant une des caractéristiques des roches de cette nature.

Amygdaloïdes.

La texture varie, d'un grain fin, dont les cristaux sont invisibles à l'œil nu, à des masses de cristaux ayant des faces d'un pouce et plus. Nous ne vîmes, nulle part, de roches vitreuses, quoiqu'à l'aide du microscope on pourrait probablement découvrir cette structure dans les roches volcaniques les moins modifiées. Nous remarquâmes fréquemment des structures fluidales, plus particulièrement sur les rives des extensions du golfe de Nootka. On voit aussi des traces de stratification, et cette structure est une des caractéristiques qui séparent cette série des roches d'intrusion, auxquelles elle ressemble beaucoup. Parfois, on voit des alternances et des associations qui semblent indiquer une stratification aqueuse. Dans d'autres endroits, cette structure est causée par une superposition, plus ou moins régulière, de nappes successives de laves.

Structure fluidale et stratification.

Pauvreté des affleurements.

A l'exception des phyllades, des schistes et des trapps entre le Port San-Juan et le bassin Sooke, les affleurements des roches stratifiées ne sont, nulle part, suffisamment continus pour nous permettre des relevés à l'aide desquels nous puissions établir leur puissance, même approximative. Pour la même raison, nous ne pûmes faire de corrélation de couches, dont les caractères primitifs sont du reste oblitérés.

Si l'on considère leur étendue géographique, leur plongement assez redressé partout où nous avons pu le relever, ainsi que les tranchées profondes de 3 à 4,000 pieds affouillées dans ces roches, on peut facilement conclure que leur épaisseur est énorme.

En fixant les contours de cette série, il est souvent difficile de distinguer entre les roches métamorphiques et les roches d'intrusion. Partout où il existe des traces de stratification, ne fut-ce que la superposition de nappes de roches volcaniques, le classement est relativement facile. Mais lorsque ces indices manquent complètement le problème devient complexe. L'importance de cette question, et la nécesssité fréquente de la trancher, nous obligèrent à faire des observations minutieuses lorsque la caractéristique principale était absente. Vers la fin de la campagne nous étions si intimement familiarisés avec les affleurements typiques des deux séries, métamorphique et intrusive, que, d'après certains indices, nous pouvions, presque dans tous les cas, faire des distinctions. L'établissement des contours de ces roches peut avoir une grande importance économique, car les roches de la série métamorphique renferment souvent des gisements minéraux considérés, par certaines personnes, comme étant directement en relations avec les couches sédimentaires ou volcaniques primitives, et que l'on rechercherait en vain au sein des intrusions.

Considérations économiques.

Fossiles.

Nous fîmes une recherche diligente de fossiles partout où les assises offraient une chance de succès, mais de ce côté nous ne trouvâmes rien

d'importance paléontologique. Les calcaires du golfe de Barclay, près de l'entrée du canal d'Alberni, rendirent quelques restes en mauvais état, et dans aucune des autres localités examinées nous ne pûmes découvrir de fossiles même obscurs. On dit qu'il existe des calcaires fossilifères près de Sechart, mais nous ne visitâmes pas cet endroit.

Les descriptions du Dr Dawson, des roches métamorphiques des parties est et nord de l'île, s'appliquent si exactement à celles de la côte occidentale, qu'il n'y a pas lieu de douter que ces dernières représentent le prolongement des premières. Nous pouvons donc les rapporter à la série Vancouver, principalement d'âge triassique, mais dont la partie inférieure est peut-être rapportable au Carbonifère. De la dislocation et du métamorphisme d'une aussi vaste série de dépôts, de composition variée, il résulte que les roches qui s'y rattachent présentent une grande divergence de résistance à l'érosion et aux agences atmosphériques ; et par suite une surface extraordinairement irrégulière et accidentée. Jusqu'à une altitude de 3,000 pieds les traits saillants de ces irrégularités ont été aplanis et adoucis par l'action des glaciers, qui ont en même temps affouillé les dépressions. Au dessus de ce niveau, les pics et les crêtes sont âpres et déchiquetés.

Descriptions par le Dr. Dawson.

Série Vancouver.

Série de Roches intrusives.

Sur toute l'étendue du territoire examiné, il existe de nombreux massifs de roches d'intrusions. Ce sont, en partie, des dykes et des nappes qui , généralement, ne forment qu'une proportion faible des roches de la localité où elles se trouvent. Leur composition varie d'un trapp basique de couleur foncée à des variétés acides pâles. Les dykes basiques sont les plus nombreux et nous les croyons intimement reliés aux massifs volcaniques qui forment une large proportion de la série Vancouver ; il n'y a pas lieu de les décrire séparément dans un rapport préliminaire des grandes lignes géologiques de l'île. Les roches acides d'intrusion semblent, au contraire, se rattacher au second groupe que nous décrivons plus loin. Dans d'autres cas, on les trouve à proximité de ces massifs volcaniques et leurs origines semblent être identiques. Nous les décrivons donc en même temps que les autres roches intrusives auxquelles elles sont si intimement reliées.

Dykes et nappes.

Roches acides.

A l'exception de ces quelques cas, les massifs de roches intrusives sans mélange sont peu nombreux dans la région en question. Ils constituent les deux rives du canal d'Alberni sur une distance de six milles, au nord de l'embouchure de la rivière Nahmint. Les deux prolongements septentrionaux du lac Kennedy, le golfe Tofino et le chenal de la Fortune en recoupent une bande dont la largeur varie, et qui reparaît sur quelques petites îles près de la rive nord du col Profond. D'après

Etendues de roches intrusives.

son orientation, cette lisière constitue probablement le côté nord de l'île Meares ainsi que les îles Vargas, mais nous n'examinânes pas les rivages de ces îles. Le massif granitique du canal d'Alberni se trouve aussi sur cet alignement et représente peut-être un prolongement de la lisière du golfe Clayoquot. Si tel est le cas, elle est aussi recoupée par le lac Anderson et le goulet d'Effingham, que nous n'eûmes pas l'occasion de visiter. On trouve des petits massifs de même nature sur le bras Shelter et le golfe Sydney, sur le bras Muchalât, Tlupana et Port Eliza, ainsi que sur la baie Esperanza dans le district du golfe Nootka.

Fusion et métamorphisme.

Les descriptions, du Dr Dawson, des contacts de ces roches avec les roches de la série Vancouver sur la partie orientale de l'île s'appliquent entièrement aux contacts de la côte occidentale. Le procédé de formation, interrompu par la solidification, a été une fusion et une incorporation des roches métamorphiques avec le magma acide. La série des roches soumises à ce changement est de puissance variée, et fréquemment on peut observer tous les stages du procédé. Au fur et à mesure que les fragments basiques s'enfoncent dans la roche acide, ils se séparent, perdent leurs angles saillants, et se convertissent souvent en nappes irrégulières dans lesquelles on remarque une texture schisteuse. On relève des étendues relativement considérables de ces roches mixtes caractéristiques de la zone de contact, éloignées de tout massif d'intrusion, ce qui semble indiquer l'existence de quantités importantes sous-jacentes de roches acides qui n'ont pas encore été exposées par la dénudation.

Roches granitoïdes.

Les massifs intrusifs typiques sont composés de roches grossièrement cristallines, même près des contacts, dont la couleur varie du gris-foncé au gris pâle. La majorité des éléments constituants sont les mêmes que ceux du granite (à l'exception de la muscovite), mais les proportions relatives sont très variables. La hornblende est presqu'invariablement présente, généralement en grandes quantités. Les roches de cette série sont massives et moins disloquées que celles des séries métamorphiques. On y observe souvent une texture schisteuse qui en fait des roches gneissiques.

Gneiss.

L'origine des roches de la série intrusive est un problème encore non-résolu. L'absence d'affleurements des anciennes roches sur lesquelles a été déposée la série Vancouver fait conclure que les matériaux dont elles étaient composées ont été incorporés dans les massifs sous-jacents et intrusifs.

Minerais de cuivre dans les granites.

Près de Victoria et dans le district de Sooke, on remarque des petites étendues de roches granitiques dont la composition se rapproche de celles des séries intrusives décrites plus haut. A East Sooke, les minerais de cuivre semblent y être associés. Lorsque nous observâmes

ces roches, pour la première fois, nous les considérâmes comme étant des massifs d'origine ignée, lorsque la texture était complètement et grossièrement cristalline et sans traces de schistosité. Mais une connaissance plus intime des caractéristiques, résultant des observations sur le terrain, nous fit plus tard considérer une forte proportion des roches cristallines comme étant des massifs de roches sédimentaires est volcaniques altérées. Vers la fin de la campagne, nous n'éprouvions aucune hésitation à classer, dans la série métamorphique, des roches qui ne présentaient aucune trace de stratification mais qui, au contraire, semblaient posséder des caractéristiques de roches plutoniques. Les relevés de la campagne changèrent donc complètement nos idées initiales, au sujet d'une grande partie des roches cristallines de l'île. A cause de la complexité des problèmes et de l'étude incomplète que nous fîmes des étendues examinées, nous jugeons que les données que nous possédons sont insuffisantes pour nous prononcer sur la position géologique de ces assises.

Sêries crétacées.

Sédiments non-altérés.

Les plus anciennes séries de roches sédimentaires non-modifiées bordent le golfe de Quatsino et touchent au fond du canal d'Alberni. Nous ne revîmes ces assises à aucun autre endroit des districts examinés. La première de ces étendues a été décrite par le Dr Dawson, et la seconde par M. Richardson. Nous recueillîmes des restes de plantes dans des masses concrétionnaires des schistes noirs et brun-foncé à New-Alberni, mais nous ne tentâmes pas de suivre le prolongement de ces roches.

Schistes carburés.

Séries tertiaires.

Recherches de houille.

L'apparence générale des séries plus jeunes de roches sédimentaires non-modifiées, n'a rien qui puisse les distinguer des sédiments crétacés plus anciens ; en conséquence, elles ont été fréquemment prospectées dans l'espoir qu'elles renfermaient les couches de houille qui caractérisent le Crétacé. Ces roches forment une frange interrompue fréquemment, le long du détroit de Juan-de-Fuca, et se trouvent en quelques lambeaux isolés sur la côte, vers le nord-ouest.

Conglomérats surmontés par des grès.

Les couches de la base sont généralement conglomératiques, et dérivent leurs matériaux de la série Vancouver qu'elles recouvrent sans être nulle part disloquées. Ces assises de la base ont une puissance qui varie ordinairement entre 50 et 100 pieds. Les parties supérieures sont interstratifiées avec des lits de grès, qui finalement remplacent complètement les conglomérats, par le haut, et ajoutent une épaisseur de 50 à 100 pieds à la puissance totale relevée. Nous n'examinâmes la plus grande de ces étendues, qui débute à Port San Juan et se prolonge

jusqu'au delà de la pointe Carmanagh, qu'à son extrémité nord-ouest, et il est possible qu'il s'y trouve une plus grande épaisseur de couches Au ruisseau au Charbon, dans le district de Sooke, il existe des couches très riches en fossiles dans les grès supérieurs. Les coquillages sont fréquemment associés à des restes de plantes fossiles, et la série est constituée de couches formées sur le littoral ou en eau peu profonde.

Plantes fossiles et coquilles.

Dans la région du ruisseau au Charbon et à Sooke, les grès et les conglomérats consolidés sont recouverts de couches de sable, de gravier et d'argile à blocaux. Ces dépôts plus récents reposent en descendance sur la surface polie des grès. A l'ouest du ruisseau, les roches trappéennes percent à travers les conglomérats de la base, et la surface supérieure des cailloux de trapps de ce conglomérat, enclavés dans le ciment résistant, est marquée de stries parallèles aux cannelures des surfaces exposées des couches de trapp. Les marques de rabotement de la surface du trapp ne se prolongent pas sous le conglomérat mais disparaissent au contact, et la surface sous-jacente porte des traces évidentes d'érosion marine. D'après ces observations, nous pouvons conclure qu'à la fin de la période glaciaire les couches de cette série avaient déjà atteint un stage avancé de consolidation. Il y a de nombreuses indications que l'action glaciaire a été l'un des facteurs importants de l'érosion énergique qui a enlevé ces couches de la bordure du détroit, ne laissant que quelques lambeaux dans les angles rentrants de la côte. Donc, nos relevés sur le terrain s'accordent d'une façon générale avec les conclusions auxquelles M. Merriam est arrivé, d'après l'évidence paléontologique.*

Trapps.

Stries glaciaires.

Dépôts quaternaires.

Sur toute l'étendue de la région explorée pendant la campagne, il existe très peu de dépôts superficiels d'âge glaciaire ou récent. Presque partout les roches cristallines sous-jacentes sont à nu, ou seulement recouvertes d'un mince manteau de sol, qui donne pourtant lieu à une végétation luxuriante. A l'entrée du détroit de Fuca, on trouve des épaisseurs considérables d'argile à blocaux et les assises tertiaires du ruisseau au Charbon et de West Sooke sont recouvertes de sables et de graviers. Ceux-ci reposent, en général, dans des endroits protégés, en dehors de la ligne déserte des mouvements des glaciers. Dans ce détroit, ainsi que plus au nord-ouest, la surface est complètement dénuée de dépôts, et porte des évidences d'une action glaciaire énergique. Les matériaux enlevés ont disparu des étendues terrestres, mais les cartes hydrographiques de la côte indiquent souvent leur présence à des niveaux inférieurs au niveau de la mer.

Dépôts non-consolidés.

* Note sur deux faunes tertiaires des roches de la côte sud de l'île de Vancouver. Bull. du Département de Géologie, Université de Californie. Vol. 2. no. 3. pages 101-108, 1896.

L'action glaciaire a largement pris part au développement des traits topographiques de la région. Les systèmes remarquables de canaux et de goulets qui rayonnent des golfes principaux représentent d'anciens lits de glaciers, et leurs grandes profondeurs sont certainement dues à un affouillement par la glace. La direction générale et l'apparence de ces découpures à angle droit de la rive septentrionale de l'entrée du détroit, offrent un contraste marqué avec l'aspect uni et continu de la côte, le long du détroit qui donnait aussi passage à un glacier dont les dimensions étaient incomparablement plus considérables, comme dans le cas des golfes et des goulets qui se trouvent plus au nord. Les marques relevées sur la surface des roches indiquent l'existence de deux périodes glaciaires distinctes. Les stries de la première de celles-ci, causées par une calotte de glace beaucoup plus considérable que celle de la seconde, ne sont visibles que sur les surfaces arrondies qui ne furent pas affectées par la couche subséquente. Il est probable que l'on trouverait des preuves à l'appui de cet avancé, à des élévations dépassant 3,000 pieds que nous n'eûmes pas l'occasion d'examiner à fond.

Action glaciaire.

Deux périodes glaciaires distinctes.

D'après les observations de la campagne et l'étude des cartes de la côte, nous sommes arrivés aux conclusions suivantes. Le banc sous-marin qui borde la côte est dû à des agences qui sont à l'œuvre depuis une époque bien antérieure au début de la période glaciaire. Le Cap Flattery marque probablement la limite méridionale de l'action glaciaire sur la ligne de côte de l'océan Pacifique de l'Amérique du Nord. La première des grandes nappes de glace recoupait la ligne de côte de l'île Vancouver et s'avançait de plusieurs milles sur le banc côtier. La limite de la seconde nappe se trouvait à l'intérieur de l'île, au sud du golfe de Clayoquot, mais elle atteignait la côte au golfe de Nootka. L'érosion glaciaire, qui découpa fortement la surface de l'île, ne laissa guère de traces sur le banc côtier. Nous croyons que l'action glaciaire agit peu, à des élévations dépassant beaucoup le niveau actuel, car autrement les glaciers qui atteignaient la rive et traversaient le banc côtier eussent laissé des traces beaucoup plus marquées sur la surface de ce dernier.

Conclusions.

Les dépôts marins récents ont pris une certaine importance dans les environs immédiats de Victoria où ils atteignent des élévations de 30 à 40 pieds au dessus du niveau de la marée haute. A l'anse Friendly, sur l'île Nootka, le village sauvage s'élève sur des dépôts côtiers récents, qui ont à peu près le même niveau que les précédents, et à quelques milles plus à l'ouest, on observe des grottes excavées par les vagues, qui se trouvent à plusieurs pieds au dessus du niveau des marées les plus hautes, et qui sont maintenant voilées par la brousse et les buissons. Nous avons aussi relevé des perforations de mollusques jusqu'à ces niveaux élevés ; ces traces s'oblitèrent graduellement à mesure que

Dépôts marins récents et anciennes lignes de rivage.

l'on remonte vers leur limite supérieure. Sur la pointe Tatchu, nous vîmes des perforations similaires dans les grès, qui indiquent un soulèvement à une époque relativement récente. Au dessus de cet ancien appareil littoral nous n'observâmes aucune terrasse ou autre dépôt analogue, à l'exception du banc tertiaire que nous avons mentionné plus haut. Le fond de toutes les baies profondes est occupé par des petits deltas, généralement noyés à marée haute, et les embouchures de tous les cours d'eau de quelque importance, qui se jettent des deux côtés de ces baies, sont bordées par des dépôts en éventails, de débris grossiers. Ce sont les dépôts les plus récents qui sont actuellement en voie de formation.

Richesses naturelles.

Bois de commerce

Les ressources naturelles de la côte occidentale de l'île Vancouver n'ont guère encore été exploitées. Les bois de commerce que l'on aperçoît le long de la rive ne nous ont pas semblé suffisants pour faire la base d'une industrie importante. On observe de beaux arbres aux deltas de quelques cours d'eau, et le long de leurs rives à quelque distance de leur embouchure. L'étendue forestière qui nous a semblé la plus belle est celle de la vallée San-Juan qui est large de deux à trois milles, et longue de plusieurs milles. On a établi un chantier d'exploitation dans ces environs, vers la fin de l'été, et on comptait opérer sur une grande échelle. Dans les alentours des golfes Barclay et Nootka la surface de la région est si accidentée qu'il n'y a pas lieu de s'attendre à y trouver des étendues forestières exploitables. Au sud du lac Kennedy il y a un développement, beaucoup plus uni, qui pourrait peut-être faire exception à cette règle générale.

Pêcheries de saumon.

Les pêcheries de la côte occidentale semblent offrir beaucoup plus de promesses que l'industrie forestière. Sur toute l'étendue de la côte, il n'y a qu'une seule fabrique de conserves de saumon en opération, qui est située à l'entrée du lac Kennedy. Une seconde, établie sur le bras Muchalat, fut obligée de suspendre ses opérations à cause du manque de poissons. Les dispositions des lois actuelles au sujet des méthodes de pêche ne sont pas favorables au développement de l'industrie des pêcheries. Les eaux de la côte sont néanmoins très poissonneuses et on croit que les saumons, qui se trouvent en si grand nombre dans la rivière Fraser et autres cours d'eau de la terre ferme, remontent le détroit Juan-de-Fuca en longeant la côte de l'île Vancouver. Conséquemment, le projet de loi récent qui propose de permettre l'emploi de nasses, aussi bien que de l'épervier qui est la seule façon de pêcher permise, a causé immédiatement un jalonnement de concessions de pêcheries sur toute l'étendue de la côte entre San-Juan et l'île Race.

Pêche à la nasse.

L'avenir de cette méthode de pêche dans les golfes importants de la

partie nord est plein de promesses. Si la pêche à la nasse était permise du côté canadien, comme elle l'est, du reste, du côté des Etats-Unis, la fabrication de conserves de saumons sur la côte occidentale prendrait un développement important.

On fait très peu de pêche en eau profonde en Colombie-Britannique. Mais l'augmentation des centres de population dans les partie centrales et occidentales du continent, ainsi que le développement de moyens de transport offriront certainement des débouchés qui pourront donner lieu à l'établissement de nombreux villages de pêcheurs dans les havres de la côte.

Ressources minérales.

Pour le présent, le développement de la côte occidentale dépend presque exclusivement de ses richesses minérales. La région n'a encore été explorée que superficiellement, mais les connaissances que nous possédons des roches et des minéraux associés, nous font croire à l'avenir de l'industrie minière de cette partie du pays. En ce qui concerne leurs ressources minières, les roches de la côte occidentale peuvent être divisées en trois groupes distincts : les roches cristallines, les roches sédimentaires et les dépôts de surface.

Minerais dans les roches cristallines.

Ainsi que nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, les roches cristallines occupent la plus grande partie de la région de la côte occidentale. L'énorme puissance de ces roches, leur variété de composition et d'origine, les influences dynamiques et géologiques diverses auxquelles elles ont été soumises, leur condition disloquée et bouleversée et le degré auquel elles ont été pénétrées et recoupées par des dykes, des nappes et des pointements intrusifs, sont tous facteurs favorables à la formation de gisements importants de minerai. Les eaux navigables de l'intérieur offrent des moyens de transport facile, tant pour l'expédition des produits, que pour le commerce de marchandises etc.

On a déjà relevé la présence de nombreux gisements de fer au sein de ces roches, et nous en visitâmes quelques-uns sur lesquels on fait, en en ce moment, des travaux d'exploitation. Nous fîmes un examen hâtif des gisements à East Sooke, au campement Newton sur la rivière Gordon, à San-Juan, au groupe de concessions Happy John près de l'entrée du canal Alberni, et sur l'île Copper sur le golfe Barclay ; nous fîmes aussi des collections de minerais, de gangue et des roches associées.

Minerais divers.

Sur la concession minière Blue Bird, à East Sooke, le minerai est composé des sulfures ordinaires de fer et de cuivre, avec minerai de fer, dans une gangue hornblendique ; le gisement se trouve au sein de roches cristallines massives qui ont, parfois, une texture grossière. A trois ou quatre milles plus au sud, près de la rive extérieure de la

péninsule de East Sooke, on trouve des dépôts de magnétite, avec mélange des sulfures ci-dessus, au sein de ce que nous croyons être des roches métamorphiques. On remarque ici une grande distribution de grains de pyrite de fer et de chalcopyrite, qui sont des constituants de la roche de la région, et se retrouvent en concentration dans les fissures et les plans de jointage. Ces derniers sont parfois mouchetés de cuivre natif.

Cuivre natif

Au campement Newton sur la rivière Gordon, on n'effectuait que des travaux de développement. Le puits, qui avait atteint une profondeur de 300 pieds, n'avait pas encore recoupé le gisement de minerai ; la magnétite constituait une grande partie de la roche extraite. Nous ne vîmes pas l'affleurement du gite à la surface. Les roches relevées le long des sentiers sont rapportables à la série métamorphique, et dans les environs on remarque des massifs considérables de calcaires.

Plusieurs des groupes de concessions minières sont jalonnés sur la rive nord du canal d'Alberni, près de son entrée. Sur les groupes Monitor et Hayes, on avait fait des développements considérables et effectué quelques expéditions de minerai. A l'époque de notre visite, on y avait suspendu les travaux, et nous ne visitâmes qu'un seul des gisements de ces environs. Le minerai de cette concession—le Happy John—était une chalcopyrite associée à des calcaires mélangés intimement à des roches dioritiques. Sur l'île Copper, à quelques milles vers le sud-ouest, le minerai est une magnétite associée à des roches dioritiques. On trouve des calcaires dans les environs, et les gisements semblent appartenir à la série métamorphique. On rapporte l'existence d'autres gisements de minerai de fer magnétique, dans la vallée de la rivière Sarita et à Sechart.

Travaux plus détaillés.

Il est fort à désirer que l'on fasse une étude plus détaillée de ces gisements, car jusqu'à ce que nous possédions des connaissances complètes et plus exactes de leur mode d'origine, la probabilité de nouvelles découvertes de gisements doit rester une affaire de hasard. Nous croyons que les dépôts de l'île Copper sont dans des conditions très favorables pour faire l'étude des minerais de fer magnétique. La rive de l'île offre une série d'affleurements qui entoure complètement l'étendue ferrifère, et une grande partie de la surface, près des gisements eux-mêmes, est à nu.

Golfe de Nootka.

Sur les golfes de Clayoquot et de Nootka, on remarque des roches et des minerais associés analogues ; on fonde de grandes espérances sur plusieurs des gisements déjà découverts, et il est probable que l'on en trouvera d'autres importants et de grande valeur.

Il est peu probable que les couches sédimentaires de la côte occidentale ajoutent aux richesses minérales du pays. Il en est peut-être autrement de l'étendue de ces roches, au fond du canal Alberni. Il est possible qu'elles contiennent des assises houillères, et si on découvrait des couches importantes de houille dans les environs, ce district serait très favorable à l'établissement d'industries importantes. Les minerais de fer abondants du golfe de Barclay, les calcaires inépuisables de l'entrée du canal, qui offre lui-même une excellente route par eau, ne requièrent qu'une découverte de houille, dans les environs, pour faire de ce district un endroit idéal pour la fabrication économique du fer. Si la qualité et la quantité des gisements de fer du golfe Barclay répondent à l'attente des exploitants actuels, il n'est pas impossible que Alberni devienne un centre sidérurgique important, car il n'est pas excessivement éloigné des champs houillers de Comox et de Nanaïmo ; la construction d'un chemin de fer ne présente pas de difficultés insurmontables.

Minerais au sein des couches sédimentaires.

Proximité des champs houillers.

Les dépôts pléistocènes et récents, de la côte occidentale, sont d'une étendue limitée et ne peuvent guère contribuer à la richesse minière de la région. Les sables de la grève de la baie du Naufrage ont rendu au lavage un peu d'or provenant, dit-on, des dépôts superficiels qui se trouvent en arrière de la plage. Toutefois, à part de rares exceptions, la glace de la période glaciaire a balayé et enlevé tous les matériaux détachés qui couvraient la surface de l'île et a, de plus, raboté une certaine épaisseur des roches sous-jacentes ; il est donc peu probable qu'il existe des placers aurifères importants, le long de la côte.

Dépôts récents.

Dépôts stériles.

Conclusions.

Au cours des travaux de la campagne, nous avons relevé toutes les formations géologiques importantes qui existent sur la côte et nous avons établi quelques-unes de leurs relations. D'un autre côté, les examens des étendues détachées n'ont pas été raccordés, à cause des difficultés de pénétrer à l'intérieur, et du manque de temps ; les roches sont en grande partie cristallines, et les observations sur le terrain devraient être secondées par une étude chimique et microscopique. Les conclusions que nous avons formulées ne doivent donc pas être considérées comme étant finales. Nous avons pourtant cru bon de les énoncer, en même temps que nous donnions un compte-rendu de nos relevés, dans l'espoir qu'elles suggèreront et stimuleront les investigations dans cette région.

Rapport Préliminaire sur le district de Boundary Creek, Colombie-Britannique.

M. R. W. Brock.

Introduction.

Le 29 mai, je quittai Ottawa avec des instructions qui m'enjoignaient de faire une étude détaillée du district de Boundary Creek, et de procéder ensuite à une exploration préliminaire de la branche occidentale de la rivière Kettle. J'étais accompagné de M. W. H. Boyd, du Corps géologique, qui se chargea de la partie topographique du travail. Nous choisîmes Greenwood, qui est la ville principale du district, comme quartiers-généraux pendant la campagne. L'étendue comprise dans la feuille de Boundary Creek est bornée, au sud, par la frontière internationale et, au nord, par les ruisseaux Pass et Lost, entre la fourche septentrionale de la rivière Kettle et une ligne nord et sud débutant un peu à l'ouest de Midway et passant entre les colonies minières de Copper et de West Copper. Cette étendue comprend toutes les concessions que l'on exploite à présent dans le district de Boundary Creek. Nous fîmes les relevés nécessaires à l'établissement d'une carte exacte à l'échelle d'un mille au pouce. L'élévation uniforme des montagnes, la végétation forestière des sommets, et les accidents de terrain nous obligèrent à établir un grand nombre de points d'observations au théodolite. Le mélange complexe des roches de diverses époques géologiques contribua aussi aux difficultés de l'entreprise, et il nous fallut consacrer beaucoup plus de temps, que nous n'avions présumé, à cette première partie du programme de la campagne. La saison fut chaude et sèche. Dans la dernière partie du mois d'août, la variation diurne de température était très grande, des gelées de nuit succédant à des journées de chaleur torride. Avant la fin du travail, une indisposition sérieuse fit que le docteur m'ordonna de cesser toute fatigue et de regagner l'est. Ceci rendit impossible l'exploration de la fourche occidentale de la rivière Kettle. Je demeurai au bivouac jusqu'à l'achèvement des relevés géologiques de la feuille de Boundary Creek, et revins à Ottawa le 23 septembre. M. Boyd demeura sur le terrain deux semaines de plus, pour compléter le travail de topographie.

Carte topographique.

Les relevés topographiques comprirent un réseau de triangulation au moyen du théodolite, avec des croquis et des profils dessinés à l'échelle, le tout relié à une ligne de base mesurée sur l'embranchement du chemin de fer, dans la prairie médiane. Le réseau de trangulation fut raccordé aux bornes de la frontière internationale, aux bornes de concessions

minières et aux points de repère de la feuille du Kootenay occidental établis à l'est de la branche septentrionale de la rivière Kettle.

Les relevés secondaires des routes et sentiers furent faits à l'odomètre, et au cheminement entre des points fixés, à l'aide de la boussole et du baromètre anéroïde. Des relevés analogues furent exécutés le long des crêtes et dans le fond des vallées. A l'exception de quelques relevés secondaires, tout le travail topographique fut fait par M. Boyd. Il rendit aussi de grands services en faisant des relevés géologiques pendant mon indisposition.

Nous avions fait un examen préliminaire de la région l'année dernière, et les caractéristiques générales sont données dans le rapport sommaire de l'année.*

Caractères physiographiques.

Plaine d'érosion.

L'étendue comprise dans la feuille de Boundary Creek possède les caractéristiques d'un district d'anciennes montagnes. Celles-ci ont été rabotées jusqu'au dessous de la limite d'une érosion alpine intense, et sont en crêtes arrondies ou en dômes d'une élévation uniforme de 5,000 pieds. L'uniformité d'élévation des montagnes n'indique pas, dans ce cas, que la région soit une pénéplaine découpée. Elle résulte du rabotement énergique de pics alpins. Au dessus de la ligne de végétation des arbres, lorsque les nuits à gelée succèdent aux températures torrides des journées, et que les roches ne sont pas protégées par une couverture de sol, l'activité d'érosion est intense et les montagnes se dégradent rapidement.

Lorsque la dégradation à atteint la base de la zone d'érosion rapide, le procédé diminue d'intensité, alors que les pics voisins continuent à s'abaisser vers cette base. Conséquemment, au-dessous de la ligne de végétation des arbres, la dégradation est beaucoup plus lente et la hauteur des montagnes de toute une région se réduit à une élévation uniforme, comme dans le cas de l'étendue comprise par la feuille de Boundary Creek. Mais quoique l'uniformité de forme et d'élévation soit principalement due à l'érosion, elle a aussi, en partie, été causée par le comblement des irrégularités de la surface des nappes de laves tertiaires qui, à cette époque, couvraient toute la superficie de la feuille et dont il reste des lambeaux sur les sommets et sur les flancs des montagnes. L'érosion glaciaire a aussi joué un rôle important, et a grandement aidé à raboter les reliefs de la surface. Les vallées forment un réseau de découpures tant longitudinales que transversales. Les vallées longitudinales sont celles de la branche septentrionale de la rivière Kettle

* Rapport Sommaire de la Commission géologique pour l'année 1901.

et du ruisseau Boundary. Les vallées transversales sont orientées à angles droits de celles-ci. La vallée de la rivière Kettle principale, qui touche les angles S-O et S-E de la feuille, forme une exception notable à cette règle, car elle recoupe la direction générale des chaînes de montagnes et des vallées principales.

Le bras occidental du lac Kootenay et le cours d'eau qui le relie à la Columbia (voir la feuille du Kootenay occidental) constituent des irrégularités similaires. Les diverses variétés de roches offrent des résistances inégales aux agences d'érosion, et les chaînes de montagnes sont souvent entaillées par des dépressions, ou les crêtes sont parsemées de pics qui brisent la régularité de distribution des sommets. Il y a eu des changements importants dans le réseau hydrographique, causés par le progrès de creusement des lits de cours d'eau, d'aval en amont, qui finalement entame le lit d'une autre rivière et en capte les eaux. Mais, les principales agences qui ont produit ces changements ont été le glacier cordilléréen, et les lambeaux qu'il laissa derrière lui, quoiqu'il soit difficile, maintenant, de distinguer les résultats de rabotement glaciaire de ceux de l'érosion des cours d'eau ou des soulèvements différentiels. Toutefois, les résultats les plus notables de l'action des glaciers comprennent : le redressement des vallées, et la tendance de créer des vallées longitudinales, (ayant l'orientation générale du glacier), le changement de la coupe transversale des vallées, d'un V en une forme plus ample, en U, et l'ablation des extrémités des chaînes qui séparent les vallées transversales contigües. Le glacier a aussi causé un creusement des vallées principales. Cet affouillement, ajouté à l'ablation des pointes transversales, a créé de nombreuses vallées "suspendues". C'est-à-dire que le fond d'un grand nombre des vallées transversales domine celui de la vallée principale, et les cours d'eau tributaires de cette dernière s'y précipitent en chutes, ou ont leur débouché par des cañons profonds qu'ils se sont creusés. Les petits tributaires de la branche nord de la rivière Kettle qui coulent de l'ouest occupent, presque tous, de hautes vallées "suspendues".

Modifications causées par l'action glaciaire.

Vallées suspendues.

Le fond de la vallée du ruisseau Boundary se trouve à un niveau bien supérieur à celui du fond de la vallée de la rivière Kettle principale, et conséquemment le ruisseau se creuse un cañon, d'aval en amont. Les chutes Boundary se trouvent à la tête de ce cañon.

Le caractère de ces vallées n'est pas aussi marqué que celui des vallées principales du Kootenay occidental ; elles ont cependant une forme en fjord, bien accusée, qui ne peut être attribuée qu'à l'action glaciaire. Dans le cas d'un grand nombre de creeks, le cours d'eau s'est creusé un lit en forme de cañon dans le fond large de la vallée, depuis la disparition de la glace. Le ruisseau Brown s'est affouillé un

passage le long du côté nord de la vallée, et non dans la partie la plus basse.

Les ruisseaux qui occupaient les vallées suspendues forment généralement des éventails d'alluvions à leur débouché dans la vallée principale. La vallée du creek Eholt présente un excellent exemple de ces cônes de déjections où le torrent du lac Long débouche. Comme exemple de changement dans le réseau hydrographique, causé par une combinaison d'érosion glaciaire et d'affouillement de cours d'eau, nous pouvons mentionner les cas du lac Long et de la branche septentrionale de la rivière Kettle. Ainsi que nous l'avons rapporté dans le compte-rendu sommaire de la campagne de 1901, la branche septentrionale, même après la période glaciaire, coulait à l'ouest du mont de l'Observation ; un petit lac occupe une partie de son ancien lit, et on peut facilement suivre la dépression de son cours dans la Grande Prairie, à l'ouest de la ville de Colombia. Ce cours d'eau coule maintenant à l'est du mont de l'Observation. Le glacier a probablement creusé la langue, qui reliait le mont de l'Observation à la chaîne située à l'est, assez profondément pour permettre au cours d'eau de finir le travail d'érosion. Le lac Long se déchargeait, autrefois, par le ruisseau Pass. Le versant Eholt était probablement séparé des eaux du ruisseau Pass par une crête en forme de selle. Le fond de cette crête fut affouillé par le glacier et converti en un col ample et uni. Le lac Long doit son origine à un dépôt de graviers, probablement d'origine morainique, qui se forma sur le versant du creek Pass. Son débouché s'effectua d'abord par la voie de ce dernier, mais un petit tributaire du creek Eholt, par une action de creusement d'aval en amont, en fit finalement la capture, en abaissa légèrement le niveau et l'adjoignit au réseau hydrographique du creek Eholt. Le lac atteint sa plus grande profondeur (94 pieds) à son extrémité la plus rapprochée de Pass creek, dont il est séparé par le barrage de gravier qui est élevé de vingt pieds au-dessus du niveau du lac et qui dévale en pente du côté du ruisseau.

Changements dans le réseau hydrographique.

Il existe sur son flanc des étendues marécageuses qui s'égouttent dans le creek Pass. On remarque de nombreux exemples de changements de cours, analogues, que nous donnerons dans le rapport général.

La pente des vallées principales est faible, excepté où elles ont été creusées plus énergiquement. Les vallées transversales sont généralement raides près des sources ; elles prennent une pente plus faible dans leur partie médiane, et débouchent dans la vallée principale par une pente très rapide.

En outre des coupes transversales des vallées, on relève partout des évidences de l'action glaciaire. On trouve des blocs erratiques perchés sur les flancs et sur les sommets des montagnes. On voit souvent des blocs

Action glaciaire.

de granite de grandes dimensions reposant sur des roches volcaniques. En certains cas, la glace les a charriés d'un côté à l'autre de vallées larges et profondes. Quelques-uns viennent de très loin mais, en général, on peut remonter à leur source à quelques milles seulement de leur position actuelle. Ils semblent avoir été transportés dans une direction appuyant légèrement à l'est du sud. On relève de nombreuses polissures et stries glaciaires, parfois sur la surface même des gisements minéraux. La direction des mouvements de la glace, telle qu'indiquée par les stries, a généralement été déterminée par les accidents topographiques, les glaciers adoptant l'orientation des vallées principales. Sur les sommets, la direction varie beaucoup, les extrêmes donnant S 15° O et S 41° E. D'après une moyenne d'un grand nombre de relevés, on peut fixer le cours général à S. 18° E. (Ces directions sont d'après le vrai nord, la variation magnétique étant de 24 degrés). La nappe de glace qui recouvrait cette partie du pays faisait probablement partie du glacier cordilléréen, qui, d'après le Dr Dawson, coulait sous une direction S. 30° E., dans le district de Kamloops * et dans la région du Kootenay†.

Nous ne vîmes aucune trace d'argile à blocaux dans le district de Boundary Creek, mais il y a d'abondants matériaux glaciaires remaniés. On en trouve fréquemment formant des terrasses de gravier, de sable, de vase et d'argile sur les flancs des montagnes, le long des vallées principales. Dans les localités favorablement situées on trouve de ces terrasses jusqu'à des altitudes de 2,000 pieds au-dessus du fond des vallées. On en voit des exemples bien développés dans les vallées du creek Boundary et de la rivière Kettle.

Sur la hauteur située à l'ouest du creek Boundary, près de son embouchure, nous en avons relevé jusqu'à près du sommet ; nous en avons compté au moins quatorze bien marquées.

De grandes étendues du district sont couvertes d'alluvions à travers lesquelles pointent les roches sous-jacentes.

Etendues favorables à l'élevage des bestiaux.

Les terrasses unies du fond des vallées Boundary et Kettle constituent des étendues excellentes pour l'élevage des bestiaux, quoiqu'il faille, parfois, recourir à l'irrigation. Dans ce cas, les nombreux cours d'eau sont des plus utiles. Sur les flancs des hauteurs, il existe d'assez fréquentes étendues ouvertes qui forment d'excellents paturages.

Les flancs des montagnes exposés au nord, et les vallées étroites sont généralement bien boisés excepté où les feux de forêts les ont ravagés. Les pentes exposées au sud sont souvent ouvertes et couvertes d'herbe.

* Rapport Annuel, Com. Géol. du Can. 1894. Partie B.
† Rapports sommaires 1898-99-1900.

Forêts.

Les pentes orientales et occidentales sont autant boisées qu'ouvertes. La vallée de la rivière Kettle principale est en prairie sur la plus grande partie de son étendue. L'angle nord-ouest du district est plus ouvert que le reste. Au nord, le district est plus accidenté, les pics plus âpres et la surface est généralement boisée.

Les vallées étroites et les sommets sont plutôt boisés et les pentes sont plus ouvertes, à cause de la précipitation plus abondante aux niveaux élevés, et de l'irrigation des vallées par les cours d'eau.

On peut généralement se procurer le bois nécessaire au boisage des mines à proximité des exploitations. Le mélèze, le sapin et l'épinette sont les essences les plus répandues. Les pentes découvertes des collines ont une végétation luxuriante de chiendent *(bunch grass)*. Près de Midway, le climat est plus sec et on y trouve des buissons d'artémise, des cactus et des roses de sable. Somme toute, la végétation est similaire à celle du Kootenay occidental que nous avons décrite dans le sommaire de 1900. —

GÉOLOGIE DES ROCHES.

Comme district montagneux, il est facile à parcourir, mais la prospection et l'étude de la géologie sont entravées par la grande variété et la complexité extrême des roches, ainsi que par le manteau alluvial. On y relève des roches sédimentaires, pyroclastiques, ignées, tant plutoniques que volcaniques, métamorphiques, dont l'âge s'étend d'une époque peut-être pre-paléozoïque au Tertiaire moyen.

Les formations géologiques relevées dans le district et leurs âges approximatifs ou relatifs sont donnés par ordre descendants :—

Tableaux des formations représentées.

Dépôts glaciaires et récents.

Tertiaire.	Nappes volcaniques, andésites, basaltes, etc Nappes d'intrusions, dykes et massifs plutoniques, gisements minéraux, nappes volcaniques. Tufs, cendres et conglomérats volcaniques, grès et schistes avec un peu de lignite.
Jurassique ?	Granodiorite.
Post paléozoïque ?	Serpentine. Porphyrite verdâtre.
Paléozoïque ?	Porphyrite verdâtre. Conglomérats volcaniques, tufs, couches de cendres avec calcaires arénacés. Serpentine. Calcaires, argilites, quartzite.

Roches schisteuses cristallines. Gneiss et schistes.

A l'exception des tufs tertiaires. des grès, et des schistes qui rendent quelques formes obscures, ces roches sont dépourvues de fossiles, et les âges géologiques sont donc donnés comme étant sujets à révision. Nous les avons fixés d'après leurs relations stratigraphiques, et à cause de leur ressemblance lithologique frappante avec les couches relevées dans les districts de Rossland et de Kamloops, où les horizons géologiques ont été établis par des évidences paléontologiques.

Schistes cristallins.

Les plus anciennes roches du district sont les roches schisteuses cristallines et les roches sédimentaires. Dans l'angle sud-est, on remarque des schistes micacés et amphiboliques cristallins. Ces roches ressemblent beaucoup à celles de la série archéenne de Shuswap et sont les plus anciennes de l'étendue comprise dans la feuille de Boundary creek, mais ce sont, peut-être, des argilites et des calcaires fortement métamorphisés, comme d'autres du reste que l'on relève dans le district.

Calcaires et argilites.

Les calcaires, les argilites et les quartzites, recoupés par des serpentines constituent une série qui ressemble à celle de Cache creek, (Carbonifère) du district de Kamloops. On les trouve en massifs, plus ou moins grands, sur presque toute l'étendue du district Ces roches sont toujours plus ou moins métamorphisées ; les calcaires sont généralement blancs et cristallins quoique, parfois, on trouve un noyau plus foncé, noir ou gris ; les argilites sont quelque peu carburées, mais fréquemment altérées. Dans la région du Lac Long, nous avons relevé la présence d'un schiste micacé ou amphibolique qui semble être un produit d'altération. Les calcaires et les argilites sont souvent silicifiés, et lorsque cette modification est avancée la roche ressemble à un quartzite. Dans les argilites on remarque souvent des feuillets de quartz qui sont parallèles aux plans de fissilité. On trouve aussi de vrais quartzites. Les calcaires sont souvent bréchiformes. Les roches semblent, par places, avoir été soumises à des bouleversements dynamiques. Les couches sédimentaires sont les roches les plus anciennes du district. Elles sont pénétrées et disloquées par des intrusions plus récentes, à un tel point, qu'il est difficile de déterminer leur puissance ou leurs relations stratigraphiques primitives. Elles forment rarement des lisières continues mais se présentent en paquets plus ou moins importants dans les roches éruptives. Ces assises représentent probablement la série importante de roches sédimentaires qui recouvraient la partie méridionale de la Colombie-Britannique.

Serpentine.

On trouve la serpentine en lisières et en massifs, recoupant ces assises sédimentaires. La nature intrusive de cette roche est bien démontrée par son orientation qui recoupe celle des plans de stratification des anciennes roches et par les contacts qui ont produit une action métamorphique. Par places, on remarque dans la serpentine des traces de la

structure de la roche éruptive primitive. Sur la concession Centrale, la serpentine est quelque peu fibreuse et se rapproche de l'asbeste. Près de la crête d'épanchement Koomoos-McCarren, elle semble passer à une stéatite ou à une roche talqueuse. Souvent, elle s'altère en un aggrégat de dolomie de couleur rouillée (avec peut-être d'autres carbonates) et de veines de quartz blanc. Nous ne croyons pas que toute la serpentine du district soit du même âge. On trouve des fragments de serpentine dans les conglomérats de roches volcaniques vertes, ce qui lui attribuerait un âge plus ancien que celui des roches pyroclastiques. D'un autre côté, on remarque des pointements qui semblent avoir pénétré la porphyrite verte qui est plus récente que les conglomérats volcaniques. On trouve des serpentines dans les environs des colonies minières Smith, Wellington et Summit, ainsi que dans la région au sud. Elles sont tout particulièrement abondantes aux campements Attwood et Central.

Porphyrites et conglomérats volcaniques.

Les roches pyroclastiques anciennes et les porphyrites sont largement distribuées ; ce sont les roches les plus répandues dans le district. Cette série comprend des tufs verts, des conglomérats et des brèches volcaniques, des couches de cendres et de vase, des épanchements de phorphyrite verte et des intercalations de calcaires et d'argilites. Les tufs, les conglomérats et les brèches consistent en un mélange de cailloux et de galets de porphyrite et de fragments des roches pénétrées par des pointements volcaniques. On trouve fréquemment des cailloux de calcaire, d'argilite, de jaspe et de pétrosilex. Les fragments de serpentine, de granite ancien et de conglomérat sont beaucoup plus rares. Comme forme, les cailloux et les fragments sont roulés, subangulaires, à arètes vives et à contours irréguliers et bizarres. On les trouve parfois rangés en lits, mais plus fréquemment ils sont pêle-mêle, (agglomérats). Des couches de dépôts vaseux, de cendres et de tuf alternent rapidement avec des lits de conglomérats et d'agglomérats grossiers volcaniques. La pâte semble parfois être une porphyrite injectée dans les interstices. On remarque aussi des intercalations de calcaire cristallin. Cette dernière roche est arénacée, par places, et on remarque des lisières contenant des grains de sable roulés et des galets qui alternent avec des calcaires purs. Les sables et les graviers sont en couches, et lits arénacés généralement bien distincts des calcaires purs. On trouve aussi des couches d'argilites interstratifiées, quoiqu'il soit parfois difficile de distinguer les dépôts de boue volcanique des couches de matériaux sédimentaires.

La porphyrite est de formation plus récente que la plupart des roches pyroclastiques, quoi qu'il soit possible qu'il y ait parfois intercalation de ces deux roches. A cause de leur degré d'altération, résultant des forces dynamiques orogéniques et des phénomènes de contact, il n'est pas pos-

sible d'indiquer sur la carte, les contours respectifs des porphyrites et des roches pyroclastiques. L'altération de la porphyrite est généralement trop avancée pour que l'on puisse distinguer ses caractéristiques primitives, mais elle semble avoir été, au début, une porphyrite-augitique, semblable à celle du district du Kootenay. Elle est parfois agglomératique.

Difficultés d'établir le mode d'origine des roches.

Les changements notables produits par les agences orogéniques et par les intrusions ignées plus récentes, font qu'il est impossible de retracer l'histoire de ces roches. La première partie de cette activité volcanique semble avoir consisté en séries d'explosions énergiques alternant avec des périodes de sédimentation, suivies par une période d'épanchements de laves plus calmes. Le volume de matériaux projetés de l'intérieur a dû être énorme.

L'une des caractéristiques remarquables de ces roches est la présence de paquets ou de massifs irréguliers de roches sédimentaires anciennes qu'elles contiennent. Ce sont en partie des enclaves, mais parfois ces ilôts sont des massifs enveloppés représentant des anticlinaux tronqués, ou proviennent d'inégalités de la surface sur laquelle fut déposée cette ancienne série volcanique. On peut y distinguer des plis anticlinaux surbaissés et des failles, mais les relations structurales ont été oblitérées par les invasions ignées subséquentes, quelques-unes des enclaves calcaires peuvent être considérées comme étant des couches intercalées contournées. L'effet de la pression a pu induire une plasticité dans les calcaires et de minces couches ont pu être comprimées en amas lenticulaires. Cette série de roches volcaniques et pyroclastiques nous semble avoir été formée, immédiatement, après les couches sédimentaires et est probablement rapportable à l'époque paléozoïque. Dans le district de Kamloops on trouve aussi des roches d'épanchement vertes rapportables à cette époque.

Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, quelques-unes des serpentines semblent être plus récentes que les roches de cette série.

A la base occidentale du mont Baker, et dans les environs des sources du ruisseau Fisherman, on remarque une porphyrite verte, résistante qui, croyons nous, surmonte les roches sédimentaires et les anciennes roches volcaniques vertes et les pyroclastiques. Elle semble être moins altérée que l'ancienne porphyrite verdâtre et il se peut qu'elle soit le produit d'une éruption subséquente. Elle est parfois agglomératique.

Granodiorite.

En divers endroits, sur toute l'étendue du district, on trouve des pointements, des massifs à contours irréguliers et des dykes d'une roche granitoïde grisâtre. C'est une roche amphibolique quartzeuse à biotite, variant de la composition d'un granite à celle d'une diorite. Il est

probable que c'est une granodiorite. Il en existe de nombreux dykes qui parcourent le district, particulièrement dans la partie méridionale. Ceux-ci ont généralement une texture porphyritique dont la pâte est micro-granitique. Quelques-uns de ces dykes sont composés de porphyres granitiques, mais un plus grand nombre, ainsi que quelques pointements sont composés de porphyrites dioritiques quartzeuses. Sur le côté nord du ruisseau Mc Carren, on remarque des dykes de gabbro basique porphyritique et amphibolique, qui datent peut-être de la même époque. En certains endroits, ils passent graduellement à une roche amphibolique pure.

Action de pénétration.

Cette granodiorite a certainement une origine intrusive ; elle recoupe toutes les roches mentionnées ci-dessus. Son procédé de pénétration est des plus intéressants, car elle s'est certainement frayé un passage à travers les roches sus-jacentes, en en arrachant des fragments qu'elle s'assimilait. Ceci est démontré par l'étude des contacts des parois et du toit des massifs. Excepté dans le cas des dykes, ces contacts sont rarement tranchés ; ils sont plutôt irréguliers et en forme de suture. Les intrusifs contiennent des enclaves des roches qu'ils pénètrent, et celles-ci renferment des matériaux granitiques. La composition des roches d'intrusion est affectée par la digestion des matériaux arrachés à la roche environnante. Ce procédé est aussi démontré par les affleurements de granodiorite relevés en divers endroit du district ; comme par exemple à la colonie minière Wellington et sur le mont Hardy, où les pointements sont des massifs de forme plus ou moins circulaire, mais à contours irréguliers. Il arrive souvent que l'on ne puisse assigner aucune limite définie au massif granitique. D'après les relevés des affleurements du district, nous croyons que cette roche se trouve, sur toute son étendue, à une profondeur relativemeut faible. Elle ressemble fortement au granite de Nelson dans le district du Kootenay, tant comme composition qu'en ce qui concerne ses relations avec les roches environnantes. Le granite de Nelson, dont on a fait une étude minutieuse, se rattache au groupe de roches monzonitiques, types intermédiaires entre la série à felsp-alcalins et la série à chaux-soude, et il se trouve sur la ligne de division entre le granite et la diorite. Sa composition est la suivante :—

Granite de Nelson.

SiO_2 66·46, TiO_2 0·27, Al_2O_3 15·34, Fe_2O_3 1·66
FeO 1·83, CaO 3·43, MgO 1·11, Na_2O 4·86
K_2O 4·58, H_2O 0·29, P_2O_5 0·08.—Total 99·93%.

Analyse par le Dr F. Dittrich, Heidelberg..

Une analyse de la roche de Boundary Creek revèlera probablement une plus grande proportion d'éléments alcalino-terreux, mais la cause en est peut-être due aux matériaux arrachés aux roches pénétrées et

n'est qu'une caractéristique locale. On trouve le granite de Nelson au nord et à l'est du district, et probablement aussi à l'ouest ; cette roche de Boundary creek, selon toutes les apparences, appartient au même magma. Dans ce cas, elle serait d'âge jurassique. Du reste, cette conclusion s'accorde avec les relevés stratigraphiques faits dans le district.

Les autres roches sont d'âge tertiaire, à l'exception de quelques dykes dont nous n'avions pas pu fixer la position. La plus grande partie des roches du district sont d'origine ignée. Elles prouvent que cette région, comme du reste toute la partie méridionale de la Colombie Britannique, fut le théâtre, à l'époque tertiaire, d'une formidable activité volcanique, comparable à celles qui eurent lieu dans l'Idaho, le Washington, l'Orégon, etc.

Roches tertiaires.

La plus ancienne des roches tertiaires, est un conglomérat que l'on trouve sur les monts Baker et Thimble. Il renferme des cailloux de toutes les roches plus âgées du district. Il ressemble au conglomérat de la base sur lequel reposent les roches volcaniques du district du Kootenay*, et correspond peut-être au groupe Coldwater, d'âge oligocène, du district de Kamloops. Il semble avoir été déposé en eau douce, et il se pourrait qu'il représentât le lit d'un ancien cours d'eau. Reposant sur ce conglomérat, ou parfois surmontant directement les roches plus anciennes, on trouve un tuf grenu blanc, consistant surtout en fragments de quartz et de feldspath, avec une pâte de calcaire et de cendres. Cette roche a reçu la désignation locale de "grès" ou de "porphyre". Sa distribution est beaucoup plus grande que celle du conglomérat. Dans la colonie minière Copper, près du ruisseau Ingram, on remarque des grès et des schistes qui contiennent des plantes fossiles tournées en lignite. A cet endroit, ces restes sont disséminés dans la roche, mais sur le mont Ingram on voit une couche de lignite, épaisse de plusieurs pieds.

Lignite.

Laves.

Des nappes de laves sont, ici, intercalées dans des grès, mais souvent les laves sont plus récentes et recouvrent les couches sédimentaires et pyroclastiques lorsqu'elles sont présentes, ou surmontent les roches pre-tertiaires du district.

Les épanchements sont très épais. Leur composition varie d'un basalte à olivine à des andésites pâles, des dacites, des trachytes, et peut-être des rhyolites.

Les premières éruptions eurent lieu par des ouvertures locales et étaient de la nature d'explosions, ainsi que le démontrent les couches de tuf et leur distribution irrégulière, et les cheminées volcaniques relevées

*Rapport Sommaire, 1900.—

à Phœnix, près de Summit City et sur le mont Thimble. Toutefois ces cheminées ne sont pas les ouvertures les plus anciennes car elles traversent les tufs gris et les nappes volcaniques inférieures.

La grande distribution des épanchements volcaniques et l'absence de tufs indiquent que leur émission eut lieu par de larges fissures.

Les laves basiques sont souvent amygdaloïdes et scoriacées. Les vésicules sont souvent remplies par des zéolites, de l'agate ou du silex.

Les basaltes sont souvent enduits d'une matière verte que les prospecteurs ont souvent pris par erreur pour du carbonate de cuivre. Elle consiste, en grande partie, en manganèse et le cuivre en est totalement absent.

Ces roches volcaniques sont analogues à celles des districts du Kootenay occidental * et de Kamloops †. Les volcaniques de Kamloops ont été divisés, par le Dr Dawson, en un groupe inférieur et un groupe supérieur, tous deux d'âge miocène. On ne peut établir cette distinction dans le district Boundary creek, non plus du reste que dans le district de Shuswap.

Ces roches formaient, primitivement, une couverture qui s'étendait sur tout le district, et ne laissaient pointer que les plus hauts pics. Depuis, elles ont été découpées par les cours d'eau, et on ne les retrouve plus qu'en lambeaux détachés surmontant les crêtes ou reposant sur les flancs des hauteurs. Elles se présentent sous cette forme dans les parties septentrionales et orientales de la feuille. Elles forment une couverture presque continue sur la chaîne, à l'ouest du ruisseau Boundary, qui s'étend jusqu'à la frontière internationale ; cette nappe n'est découpée que par le ruisseau Wallace, échancrée par le ruisseau Copper et, en quelques endroits, par la rivière Kettle. Quelques-uns de ces lambeaux sont trop restreints pour que l'on puisse les rapporter sur la carte.

Nappes d'épanchement découpées par les cours d'eau.

Dans la vallée du ruisseau Copper, ainsi que dans celles du ruisseau Jolly Jack et de la rivière Kettle on les trouve à des niveaux bien inférieurs à des affleurements des anciennes roches, indiquant que ces vallées existaient déjà à l'époque tertiaire.

L'allure de ces roches prouve qu'après leur émission, la surface de la région subit des modifications orogéniques. En certains endroits, on pourrait expliquer l'inclinaison des couches par une solidification ou un dépôt sur une pente plus ou moins inclinée ; ou, comme à Eholt, sur la

Dynamique après l'émission des roches.

* Rapport Sommaire 1900.
† Rapport annuel de la Com. Géol. 1894 partie B.

ligne de chemin de fer Columbia and Western, par un soulèvement produit par une intrusion des roches de syénite-alcaline décrites plus bas. Mais sur le ruisseau Copper, où les volcaniques et les grès sous-jacents sont redressés, vers l'est, sous un angle de plus de soixante degrés, ces conjectures ne s'appliquent aucunement. Il semble donc bien établi qu'il s'est, ici, produit des mouvements notables dans la croûte terrestre, à l'époque miocène et peut être ultérieurement. Les gisements minéraux furent formés vers cette époque, ainsi que nous le démontrons plus loin, et ils subirent les mêmes dislocations.

En outre des cheminées volcaniques de Phénix (qui recoupent les tufs et les nappes volcaniques inférieures, et dont la composition est identique à celle des épanchements basiques) on trouve des pointements des dykes, des nappes intrusives et peut être des épanchements de syénite-alcaline d'origine plus récente que celle des membres inférieurs du groupe volcanique tertiaire.

Syénites alcalines et porphyrites syénitiques alcalines.

Lorsque cette roche constitue un pointement important ou un dyke puissant, sa texture varie d'un grain moyen à un gros grain, rose à grès. et consiste en grande partie en feldspath quelque peu vitreux, en biotite et un peu de diopside, de la hornblende, avec de l'apatite, de la magnétite et de la titanite comme minéraux accessoires. On y remarque aussi un peu de népheline et de sodalite. Les feldspaths sont de la microperthite et de l'albite, avec de l'anorthose. Ils sont parfois idiomorphiques et ont une tendance à s'aligner en trainées parallèles ou à prendre une disposition en rayons autour d'un bisilicate. Les bisilicates ne forment qu'une petite proportion des constituants dont le plus important est la biotite. La hornblende est une variété bleu-vert, avec un grand angle d'extinction et une forte dispersion. Dans la roche pulvérisée nous observâmes un minéral bleuâtre ayant les caractéristiques de recheckite, et il se peut que la hornblende ne soit qu'un constituant accessoire.

Cette roche est une syénite-alcaline, d'un type se rattachant à pulaskite. Dans les dykes moins épais, elle a une texture porphyritique et, dans ce cas, peut être désignée comme étant un porphyre syénitique alcalin. La pâte est souvent finement grainée et les phénocristaux sont des aggrégats en rosettes de cristaux de feldspath, avec quelques-uns de mica noir.

Il existe aussi des dykes de lamprophyres foncés et des dykes de bostonite pâles qui sont probablement en relations avec cette roche.

Cette syénite-alcaline ou pulaskite est la même roche que la syénite de Rossland qui est si répandue sur toute la partie ouest du Kootenay occidental *. Une analyse de cette roche donna les résultats suivants :

* Rapports sommaires 1898 à 1900.

Analyse de pulaskite.

SiO_2	62·59
TiO_2	0.54
Al_2O_3	17·23
Fe_2O_3	1·53
Fe O	2·02
Mn O	Trace
Mg O	1·30
Ca O	1 29
K_2O	6·74
Na_2O	5·50
P_2O_5	0·11
H_2Odirect	30
Co_2	Traces
Cl	Traces
SO_3	Traces

99·83—*Analyse par le Dr F. Dittrich Heidelberg.*

Cette analyse s'accorde avec celles des pulaskites déjà décrites.

Les pointements et les dykes de syénite-alcaline sont tout particulièrement nombreux dans la partie septentrionale du district de Boundary creek. Au nord de la feuille, il en existe sur une grande étendue. Ils pénètrent toutes les roches du district et sont donc plus récents, à l'exception, peut-être, des plus jeunes des roches volcaniques. Ces intrusions se présentent généralement, dans l'étendue examinée, sous la forme de dykes ou de nappes intrusives de porphyre ; cependant quelques-unes des nappes horizontales représentent peut-être des épanchements, car d'autres laves ont à peu près la même composition. D'après leurs relations avec les roches volcaniques, il est probable que ces dernières sont alcalines et que les syénites alcalines bouchent les ouvertures qui ont donné passages aux anciennes émissions.

Syénite alcaline.

En outre des roches décrites ci-dessus, on trouve des dykes basiques de couleur foncée qui semblent être en relations avec les volcaniques.

Les contours des diverses roches seront rapportés sur la carte et nous ne les décrirons pas ici.

Distribution des roches.

L'orientation la plus fréquente des roches sédimentaires ainsi que des divers dykes est à peu près N. et S., quoiqu'il y ait de nombreuses exceptions, ainsi qu'il y a lieu de s'attendre dans une étendue éruptive.

Les gisements minéraux.

On peut diviser les gisements minéraux en trois groupes. (1) Les dépôts cuprifères de large étendue et de basse teneur, (2) les filons de cuivre oxydulé, (3) les filons aurifères et argentifères.

Dépôts cuprifères de basse teneur.

Selon la forme du gisement on peut subdiviser cette catégorie en :—

Minerais de basse teneur.

(a). Amas d'énorme volume, dont les contours et les dimensions sont encore inconnus, tels les gisements des concessions Mother Lode, Knobhill-Ironsides. Dans le cas du Mother Lode on a suivi un affleurement du minerai sur une distance de 2,000 pieds. La largeur moyenne est de 140 pieds, (quoique les épontes ne soient pas marquées, mais dépendent de la richesse du minerai), les travaux sont à présent à 500 pieds au dessous du niveau le plus élevé de l'affleurement et le minerai est continu jusqu'à cette profondeur. Le filon Knobhill-Ironsides traverse virtuellement deux concessions (3,000 pieds) et se prolonge probablement sur la concession Gray Eagle. On a prouvé la présence du minerai à 800 pieds au-dessous du point culminant de l'affleurement. On a fixé le mur ou éponte occidentale du gisement, mais on n'a pas encore reconnu de toit, ou la zone appauvrie qui en prendrait la place. L'un des chantiers souterrains est large de 21 cadres de boisage et long de 100 cadres (7 pieds entre les axes des cadres) ; ces dimensions donneront une idée de la grandeur de l'amas.

(b). Amas de formes plus ou moins lenticulaires, qui se présentent généralement en groupes ou en traînées de minerai, au sein de veines plus ou moins bien définies, tels les gisements exploités dans les mines Brooklyn et Stemwinder et B.C.

(*c*). Filons de plus petites dimensions.

Minerais des gisements.

Selon la nature de leur minerai, ces gisements peuvent être subdivisés en gisements de minerais pyritiques, dans lesquels la pyrrhotine, la chalcopyrite et la pyrite dominent, et en dépôts de minerais magnétiques avec prépondérance de magnétite, chalcopyrite, avec de la pyrite et du fer spéculaire. Ces deux types sont similaires excepté que la pyrrhotine de l'un est remplacée par de la magnétite. La magnétite et la pyrrhotine remplacent les éléments de la roche encaissante, et ces deux minéraux semblent avoir été formés en avance des autres constituants du minerai, car ils sont recoupés par de petits filons de ces derniers ou en contiennent des paillettes dissiminées, quoique parfois on trouve des intercalations des divers éléments. Dans tous les cas on observe la même gangue et les mêmes minéraux accessoires, et la roche encaissante a subi les mêmes altérations. Il est rare que la pyrrhotine et la magnétite soient présentes dans le même gisement. On a pourtant trouvé de la pyrrhotine dans les gisements des mines Old Ironsides et Mother Lode, et sur les concessions O.P. et Wolverine on a remarqué la présence des deux minéraux, au sein de minces filons. Les gisements des concessions B.C., Maple Leaf, Winnipeg, Lake et

Morrison peuvent être cités comme représentant le type pyritique, tandis le Knobhill-Ironsides, le Mother Lode, le Sunset, le Brooklyn, le Snownhoe, l'Oro Denro, l'Emma, et le R. Bell appartiennent au type à magnétite.

Nous ferons remarquer que l'on n'a pas encore trouvé ce type pyritique en amas aussi énormes ; mais le type à magnétite est commun à toutes les formes de gisements.

En outre des minéraux métallifères ci-dessus mentionnés, on trouve parfois de la marcasite, et plus rarement de l'arsénopyrite, de la galène de la blende et de la molybdénite, mais toujours en quantités subordonnées. Sur la concession, City of Paris, on a trouvé de la tétrahédrite; et de la bismuthénite dans un spécimen recueilli sur la concession Bluebell.

Action métasomatique.

Le minerai a, dans la plupart des cas, remplacé la roche encaissante (remplacement métasomatique). Sur les confins d'un gisement, on peut fréquemment observer tous les stages de cette substitution, par laquelle les constituants de la roche, sont individuellement remplacés. Les éléments minéralisateurs ont naturellement suivi les plans de fracture parcourant les roches, ou les lignes de contact entre deux roches, et tous ces interstices ont aussi été remplis, mais le changement principal a eu lieu au sein même des roches. Parfois, un plan de fracture, ou une roche imperméable, tels un dyke de porphyrite dioritique ou un contact avec un calcaire compact, forment épontes, mais plus souvent on ne peut distinguer ni mur ni toit, le minerai est un amas irrégulier et disparaît graduellement dans la roche encaissante. De la nature des gisements, il s'ensuit que la roche altérée forme la gangue. Cette altération de la roche peut produire du grenat, de l'épidote, de l'amphibole, de la trémolite, de la vésuvianite, et il peut y avoir, de plus, silicification et calcarification de la roche. On rencontre de la calcite en gros amas, en filons, ou disséminée à travers la roche et le minerai. Toutefois, elle est rarement présente dans les parties des gisements où la magnétite prédomine. Le quartz est abondant, et se trouve dans les mêmes conditions que la calcite. La roche encaissante est souvent silicifiée en amas pétrosiliceux ou jasperoïde, à proximité d'un gisement où abondent aussi les grenats, l'épidote et l'amphibole. On trouve ces derniers, tant en cristaux que massifs, souvent intercalés en traînées dans le minerai et formant une forte proportion des matériaux abattus.

Paragénèse.

Les divers minéraux de gisements semblent être d'origine simultanée. Ils sont souvent en traînées alternantes. Lorsqu'il y a une légère différence de temps de formation, les minéraux comme le grenat et l'épidote sont les premiers cristallisés, la magnétite ou la pyrrhotine, selon les cas, précède la pyrite et la chalcopyrite, mais ces périodes de cristalisa-

tion des minéraux empiètent l'une sur l'autre. Les constituants du minerai ne sont pas distribués uniformément, ils sont parfois disséminés et parfois concentrés. La magnétite et la calcite semblent être présentes en raison inverse,—lorsque la magnétite est abondante, il y a très peu de calcite et *vice versa.*

Roches minéralisées.

On trouve du minerai au sein de toutes les roches à l'exception du Tertiaire, mais même les grès ou tufs de cet âge, qui sont surmontés par des coulées de laves au sud du ruisseau Copper, sont quelque peu minéralisés. Les gisements les plus nombreux et les plus importants se trouvent dans les étendues qui ont été bouleversées par le volcanique tertiaire. Dans ces cas, la présence de calcaire est favorable au dépôt du minerai. Parfois, le minerai se présente au sein du calcaire même, mais le plus souvent il se trouve dans la roche en contact avec le calcaire. Les porphyrites ou tufs porphyritiques, les brèches et les conglomérats (que nous appellerons collectivement "roche verte") sont les plus répandues de ces roches.

Calcaire comme roche encaissante.

Nous devons ici remarquer que plusieurs géologues éminents considèrent les roches vertes comme étant un calcaire altéré, et ont conclu que l'une des caractéristiques des gisements est qu'ils se trouvent toujours au sein de calcaires Emmons est de cet avis, quoiqu'il admette la nature pyroclastique de la roche du "Ironside". Les roches sont généralement altérées et les minéraux qui s'en sont formés sont ceux que l'on trouve généralement dans le calcaire métamorphisé, il est donc naturel, que sans une étude très minutieuse de ces roches, on les prenne pour des calcaires altérés. Pourtant nos investigations détaillées établissent que ce sont des roches volcaniques et pyroclastiques altérées. Nous trouvons aussi que les calcaires tournent au blanc, deviennent cristallins et développent des silicates, mais généralement ne subissent pas le même degré d'altération que les roches vertes, ou bien ces dernières en contiennent des enclaves et des couches minces qui conservent leur identité, tandis que la roche verte est fortement décomposée. Il est donc généralement facile d'établir les contours d'un massif de calcaires, du reste, nous remarquons que quoique les affleurements de calcaires soient nombreux et bien en vue, ils sont généralement d'étendue très limitée.

Zones favorables à l'action minéralisatrice.

Le contact entre les porphyrites, ou roches pyroclastiques, et les calcaires est une zone qui semble être favorable au dépôt de minerai, mais celui-ci a une préférence marquée pour la roche verte.

L'absence de minéralisation du calcaire est peut-être due au fait que les calcaires sollicités par de fortes pressions, coulent et forment des amas lenticulaires et ne présentent donc pas de passages aux eaux minéralisatrices. Lorsqu'il y a remplacement du calcaire ce n'est que le

long des contacts, et ce procédé a dû être d'une intensité uniforme, car dans ces parties des gisements on trouve un mur bien marqué. Dans le cas des grands gisements, le long de contacts, il est parfois très difficile de distinguer laquelle des deux roches a subi l'altération. Le fait que l'on trouve du minerai le long d'un calcaire blanc non altéré formant éponte bien marquée, tandis qu'il disparaît graduellement dans la roche verte semblerait indiquer que cette dernière a subi un remplacement plus énergique. Pourtant, en certains cas, dans les gisements Snowshoe et B. C. la texture primitive des porphyrites ou roches pyroclastiques est visible dans le minerai. Mais la preuve la plus évidente que la minéralisation affecte la roche verte plutôt que le calcaire se trouve le long des dépôts de moindres dimensions, où l'altération n'a pas oblitéré le contact. On observe alors que c'est la roche verte et non le calcaire qui a subi les modifications et le remplacement.

Le fait qu'il existe des développements d'épidote, d'amphibole et de grenats dans le minerai n'est pas une preuve du contraire, car ces minéraux de contact se trouvent au sein de toutes les anciennes roches, entre autres dans la granodiorite, et ils sont même généralement moins abondants dans le calcaire que dans les autres roches.

Du côté sud du ruisseau Pass, la granodiorite est parfois altérée en grenat compact. La formation de ces grenats dans la roche granitique débute autour d'un noyau de granodiorite, et ils se développent en zones à faces cristallographiques (M. O. M.) généralement distinctes. Leur croissance continue jusqu'à conversion complète de la roche intermédiaire. Les matériaux qui ont contibué à la formation du grenat et de l'épidote proviennent, du moins en grande partie, des eaux minéralisatrices et non pas de la roche même, car on les trouve dans des filons de remplissage dans les diverses roches du district. Le gisement Mother Lode, qui est près d'un contact avec le calcaire, se trouve peut-être entièrement contenu dans ce dernier. La "gangue" est en grande partie composée d'un agrégat réticulaire de fibres d'actinolite et diffère de la gangue ordinaire de ces dépôts. Après examen microscopique Emmons* conclut que c'est un calcaire altéré Son contact avec le calcaire blanc cristallin est assez bien marqué et distinct, mais tel n'est pas le cas dans les autres directions. On trouve le minerai dans le calcaire cristallin sans accompagnement des produits verdâtres d'altération, mais il faut admettre que la formation du minerai n'est pas toujours plus récente que celle des minéraux de contact. Si les contacts entre les calcaires et les autres roches sont des endroits favorables à la formation des gisements, cela est peut-être dû à l'influence chimique du calcaire, qui a aidé à précipiter le contenu métallifère des solutions minéralisa-

* Genesis of Ore Deposits 2me Edition. American Institute of Mining Engineers.

trices, mais aussi cela est dû au fait que la zone de contact offrait à celles-ci des passages formant des bases d'opérations. Cependant, quoique ces contacts soient tout particulièrement favorables, l'action minéralisatrice n'y est pas restreinte ; puisque dans le cas du plus grand gisement trouvé jusqu'ici dans le district (le Knobhill-Ironsides), le calcaire est notablement absent, à l'exception d'un paquet insignifiant trouvé dans la galerie intermédiaire ; partout nous avons relevé cette roche, en de nombreux endroits non-minéralisés, dans les environs même du dépôt.

On trouve aussi des minerais au sein des autres roches pré-tertiaires ; le gisement City of Paris est dans la serpentine, et le Winnipeg dans la granodiorite et la serpentine. Entre les ruisseaux Brown et Pass on a découvert de gros amas de sulfures de basse teneur, dans la granodiorite. Les gisements se conforment à la structure générale de la région en ce qu'ils sont, le plus souvent, orientés N. et S. et plongent vers l'est.

Gisements minéraux comme dépôts de contact.

D'après les brèves descriptions données ci-dessus, on voit que ces gisements de cuivre sont caractérisés par des contours irréguliers et indéfinis, et par l'association de minéraux tels que grenat, épidote, amphibole, etc. avec des sulfures de fer et de cuivre, des oxydes de fer, un peu de molybdénite, de l'arsénopyrite, etc., qui sont des éléments primaires du minerai. Ces caractéristiques sont celles des dépôts formés par l'agence de contact de roches éruptives. Lorsqu'un magma igné se fraye un passage à travers les couches de roches consolidées, son influence peut être de deux sortes. L'invasion peut être cause d'un ré-arrangement des matériaux de la roche pénétrée, y produisant des minéraux nouveaux, mais sans en changer la composition chimique. Cette altération est généralement due à l'effet de la chaleur et est restreinte à la zone même de contact, entre l'intrusion et la roche, et sa plus grande intensité a lieu sur la face même du contact. D'un autre côté, le magma peut causer une altération chimique de la roche dans la zone de contact. Ceci a lieu par l'agence des vapeurs et diverses émissions qui s'échappent du magma, lorsqu'il se consolide ou qu'il atteint la surface. Ces véhicules sont des minéralisateurs énergiques ; ils contiennent des réactifs chimiques, provenant de la roche en fusion. Cette espèce d'agence de contact (action pneumatolitique) ne dépend pas d'un contact direct pour opérer avec intensité, car les gaz et les liquides circulent dans les fentes et les fissures de la roche. Donc, quoique la zône d'influence pneumatolitique se trouve généralement le long du contact direct, elle s'étend, parfois, à l'intérieur de la roche encaissante. C'est à cette classe de dépôts que se rattachent les gisements de basse teneur du district de Boundary.

A Cherry Bluff, près du lac Kamloops, on a trouvé des gisements similaires, de moindres dimensions, composés de magnétite et de chal-

copyrite à proximité de ce que le Dr Dawson a considéré comme étant une cheminée volcanique. Ces dépôts doivent certainement leur origine à des agences volcaniques ultérieures.*

†En Norvège, dans le district de Christiania on trouve de la magnétite et du fer spéculaire avec des sulfures de cuivre, de zinc, de plomb, etc., dans les zones métamorphisées d'éruptions, surtout dans les granites, jusqu'à deux kilomètres de distance du contact même. On y trouve aussi des contacts similaires à ceux du district de Boundary. Vogt et d'autres géologues expliquent l'origine de ces gisements comme étant le résultat de métamorphisme de contact et d'action subséquente pneumatolytique.

‡Lindgrun, au cours d'une note parue récemment au sujet des dépôts de contact, donne des exemples de gisements des Etats-Unis comme types.

Si ces dépôts ont été formés par une action de contact, leur genèse doit se rattacher à une roche éruptive. Au premier abord on pourrait attribuer ce rôle à la granodiorite. Elle pointe en de nombreux endroits occupant des superficies considérables à proximité des principaux gisements, et un grand nombre de ses apophyses recoupent la région ; elle est évidemment sous-jacente, à une faible profondeur, sur la plus grande partie du district. Si cette roche avait joué un rôle important dans la minéralisation, on ne devrait pas trouver de minerai dans son sein, excepté dans les joints de retrait près des contacts. Mais il y existe des amas minéraux qui semblent être entièrement indépendants des contacts et des plans de contraction. De plus, dans les conglomérats tertiaires et les tufs qui recouvrent les anciennes formations nous ne trouvâmes pas de fragments de minerai, quoique nous en recherchâmes soigneusement; cependant ces roches sont légèrement minéralisées. Donc, la granodiorite ne peut être tenue responsable de l'origine de ces dépôts de contact. Relations entre la granodiorite et les gisements.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer ci-dessus les gisements sont spécialement nombreux et de grandes dimensions, et sont plus riches à proximité des cheminées et des injections des roches éruptives tertiaires. La majorité des plus petits amas sont contigus et parallèles aux dykes de syénite alcaline porphyritique. Cette occurence est si fréquente que leurs relations ne peuvent être accidentelles. Nous devons pourtant faire remarquer qu'un grand nombre de ces dykes semblent recouper les amas de minerai. Ceci, tout en prouvant que les dépôts furent formés avant la fin de l'activité volcanique, ne prouve aucune- Relations entre les éruptions tertiaires et les gisements.

* Rapport annuel de la Comm. Géo. du Can. Vol. VII (N.S.) 1894.
† Zeitsch. fur Praclt géologie, 1984, pp. 117, 464 ; 1895, p. 154.
‡ Trans. Am. Inst. M. Engineers, vol XXXI, et "genesis of ore deposits" 2eme edition ps. 716.

ment qu'ils n'eurent pas leur origine durant la période de volcanisme tertiaire. Le magma de syénite alcaline donna naissance à plusieurs systèmes de dykes, à divers intervalles. Sur le lac Arrow inférieur on rattache au même magma environ une douzaine de ces systèmes formés à intervalles suffisamment éloignés pour permettre au systéme précédent de se consolider avant l'émission du suivant. Entre le Knobhill-Ironsides et le Stemwider à l'ouest, et le Snowshoe à l'est, on remarque des cheminées volcaniques obstruées par des roches basiques. La hauteur sur laquelle se trouve le point de repère XVIII des concessions minérales, près de l'Emma, de l'Oro Denoro et de la rivière B.C. est une cheminée analogue. Près de Deadwood, nous n'en observâmes aucune, mais il faut considérer que cette étendue est si complètement recouverte par l'épanchement, que la probabilité de trouver de telles cheminées, si elles étaient présentes, est minime. Les tufs prouvent cependant qu'il doit en exister au moins une à proximité, et les roches de ces environs sont profondement altérées. Il est pourtant digne de remarque que tous les gisements importants sont situés immédiatement au desssus de cette couverture de laves volcaniques, qui parfois a été complètement enlevée par érosion. Donc, on peut conclure avec raison, que l'origine de ces gisements se rattache intimement aux éruptions tertiaires et qu'ils sont d'âge tertiaire.

Dislocations postérieures à la formation des gisements.

Les dépôts minéraux, ainsi que les roches volcaniques, portent des traces évidentes de dislocation depuis leur formation ; de nombreuses failles, dont quelques- unes sont accompagnées de gryphées arquées et de remplissages secondaires, recoupent les gîtes minéraux. Cette nature disloquée du terrain, secondant l'irrégularité primitive des contours des des amas et leur interruption par des dykes, rend les petits gisements difficiles d'exploitation, et incertains. Jusqu'ici, les failles rencontrées ne sont pas à rejet suffisamment important pour affecter la continuité des plus grands amas. La serpentine est tout particulièrement disloquée ; quelques-unes des failles qui ont eu lieu postérieurement à la formation des gisements, rendent ce terrain l'un des plus incertains du district.

L'un des traits les plus caractéristiques de ces gisements est l'absence d'oxydation ou d'altération superficielle. A quelques pieds à peine de la surface le minerai est semblable à celui que l'on extrait des plus grandes profondeurs. Très souvent, la couverture superficielle n'est aucunement tachée et ne decèle pas la présence des gisements sous-jacents, ce qui ajoute grandement aux difficultés de prospection ; en certains cas, la surface du minerai conserve des traces de poli glaciaire.

La surface du gisement Knobhill est, par places, cannelée et striée comme un massif de granite laurentien.

Teneurs du minerai.

La valeur du minerai repose surtout dans la teneur en cuivre et en or, quelquefois accompagnée d'argent accessoire. Pour nous permettre de formuler des règles gouvernant la distribution de l'or, des études plus approfondies sont nécessaires. En général, la magnétite et la pyrrhotine sont stériles lorsqu'elles se trouvent seules, quoiqu'il y ait des exceptions à cette règle. On dit que la magnétite massive de Knobhill-Ironsides est aurifère. Cette prétention était aussi revendiquée dans le cas de la concession Seatle, mais un essai de la magnétite que nous fîmes faire, ne soutînt pas cet avancé, quoique la chalcopyrite associée contînt de l'or. Dans le cas de la mine de Winnipeg la pyrrhotine est, parfois, aussi aurifère que les autres minéraux, mais en d'autres endroits, elle est stérile. La chalcopyrite associée à de la magnétite ou à de la pyrrhotine est généralement le véhicule aurifère, quoique la teneur en or n'augmente pas en raison directe de la teneur en cuivre. Dans la mine Mother Lode, le minerai le plus aurifère ne contient guère que deux pour cent de cuivre. Dans la mine B.-C., l'or est restreint à la chalcopyrite ; la pyrite et la pyrrhotine sont stériles- D'un autre côté on dit que dans le Brooklyn, le Stemwinder et le Rawhide, les plus hautes valeurs aurifères se trouvent au sein de la pyrite et de la spécularite. En tant que nous ayons pu nous en assurer, l'opinion prévalente, que l'intersection des amas principaux par des filons et des veinules ne causent aucun enrichissement du minerai, semble être prouvée par les faits. Nous ferons remarquer qu'en certain cas d'intersection par des dykes, un certain enrichissement du minerai semble avoir eu lieu. Peut-être existe t-il quelques relations entre la présence du quartz et la richesse du minerai. Quoiqu'en certains cas la chalcopyrite se trouve concentrée, elle est généralement distribuée très uniformément sur toute l'étendue des immenses amas. Dans le cas du Knobhill, on a remarqué la présence de traînées cuprifères plus riches qui traversent le gisement. La magnétite n'est pas uniforme. A un endroit du Knobhill, au " Glory hole" une lisière de magnétite, large de quinze pieds, court dans une direction parallèle au gisement. Dans le Ironsides, qui se trouve au-dessous du Knobhill, la magnétite est presque totalement absente.

Au-delà des principaux centres de minéralisation, malgré la présence de magnétite et de pyrite de fer, le cuivre et l'or ne sont présents qu'en quantités minimes.

Ces minerais sont généralement de basse teneur, beaucoup inférieurs à ce que l'on avait d'abord espéré. Il y a toutefois compensation dans la grandeur des amas et dans l'adaptabilité des minerais aux méthodes de fonte. La magnétite, le quartz et la calcite sont présents dans le minerai en proportions telles, qu'en exerçant tant soit peu de soin et de jugement on peut faire des mélanges de minerais qui ne requèrent l'addition d'aucun fondant pour la fonte. Lorsque le quartz est faible

on peut y suppléer en ajoutant du minerai aurifère provenant des filons quartzeux du district, ou par l'addition de minerais siliceux de la colonie minière République, qui se trouve au-delà de la frontière internationale. Le soufre est si faible, que l'on peut se dispenser de griller le minerai. On n'emploie que dix à onze pour cent de coke, ce qui rend l'opération de fonte peu onéreuse; le coût d'extraction est aussi exceptionnellement bas.

L'un des membres de la direction de la Dominion Copper Company a bien voulu octroyer la permission de publier les chiffres suivants qui représentent plus ou moins les conditions qui prévalent dans la colonie minière de Greenwood.

Chiffres bruts.

SiO_2	39·00 pour cent.		
CaO	17·00 "		
FeO	14·00 "		
Cu	1·95 "	=39 lbs. de cuivre (à 10c)	$3.90
Au	·119 oz		2.40
Ag	·44 oz		0.22

Chiffres Nets

Cuivre	$3.10
Or	2.40
Argent	0.22
	$5.72

Le Dr Ledoux, de la société Ledoux et Co., New-York, qui manie la production complète de ce district, donne les renseignements suivants au sujet de la valeur des minerais du district de Boundary Creek.*

" Le minerai du côté nord du ravin Phœnix contient :—cuivre 1.80 pour cent, or $2.40, argent 25 centins. Du côté sud, la teneur moyenne est de :—cuivre 1.70 pour cent, or $1.60, argent, 23 centins par tonne.

Le minerai provenant de l'est des cheminées volcaniques (Snowshœ, Gold Drop, etc.) contient :—cuivre 1.60 pour cent, or $1.50 et 30 centins d'argent. Le minerai tout-venant de la colonie minière de Greenwood, d'après les recépissés de la fonderie a une teneur moyenne de :—cuivre 1.60 pour cent, or $1.80, argent 50 centins. On peut établir une moyenne pour tout le district, de 25 à 35 livres de cuivre, 25 à 40 centins d'argent, et de $1.50 à $2.20 d'or par tonne de 2,000 livres. (Le minerai B.C. près de Eholt a une teneur en cuivre beaucoup plus élevée.)

Frais d'extraction.

Les frais d'extraction se montent à, entre $1.60 et $2.10 par tonne, le premier de ces chiffres étant le plus récent. Les frais de fonte

*Journal of the Canadian Mining Inst. Vol. v. 1902, p. 174.

sont probablement bien au-dessous de $2.00 et comme les minerais sont libres d'arsenic, d'antimoine et de bismuth, le cuivre est très prisé. Les frais d'extraction et de traitement doivent être au-dessous de $3.60 par tonne. Les chiffres du Dr Ledoux s'accordent avec les renseignements que nous avons recueillis sur le terrain.

Des wagons de minerai expédiés de la mine Winnipeg ont rendu dit-on, jusqu'à $30 par tonne, et des chargements de la mine Humming Bird ont donné jusqu'à $20 ; le minerai de la mine B.C. est aussi très élevé, mais ces teneurs sont exceptionnelles ; les gisements sont peu étendus en comparaison des gisements typiques de la région.

La méthode d'exploitation est une combinaison de carrières à ciel ouvert et d'extraction par gradins en profondeur, analogue à celle adoptée dans le cas des grandes mines de fer. M. Keffer en a donné un compte rendu dans une note parue dans le "Journal of the Canadian Mining Institute."* Le minerai extrait de la carrière est jeté dans un puits donnant dans une galerie qui débouche au niveau des magasins à minerai. Le minerai abattu est chargé dans des wagonnets et roulé à l'extérieur ; les fragments trop gros sont débités à la dynamite ou écrasés par un concasseur. Méthodes d'exploitation.

L'exploitation de la carrière du Knobhill se fait par gradins, dont l'inférieur est au niveau de la voie, ce qui permet de charger les wagons directement. On agite la question d'exploitation à la pelle à vapeur pour réduire encore plus les frais d'abatage.

La permanence et la qualité de ces gisements en profondeur est une question très importante que l'on ne peut malheureusement pas résoudre avec certitude. Cette action de contact, à laquelle les minerais doivent leur origine, s'est fait sentir à de très grandes profondeurs, et les amas peuvent avoir de grandes dimensions verticales ; mais dans la plupart des districts connus, la minéralisation s'est faite en trainées irrégulières, et n'est pas restreinte à un seul plan sur de très grandes étendues, mais peut se reproduire à un autre plan plus ou moins éloigné du premier. Dans le district de Boundary le problème est, de plus, compliqué par la présence de dykes intrusifs. Continuité des gisements.

Dans la mine B.C. ces derniers sont si nombreux, au-dessous du niveau de 400 pieds, que l'on n'a pas cru devoir suivre le gisement plus loin, car la proportion de terrain stérile que l'on abattait devenait trop considérable.

Les travaux que l'on a effectués sur les concessions Mother Lode et Knobhill-Ironsides démontrent que ces gisements sont très profonds, et Dimensions des gisements.

* Vol. 5, 1902, p. 213.

on ne sait encore rien de leur limite en profondeur, qui peut-être dépasse celle de laquelle on pourrait extraire avec profits. Si la cheminée de roches brunes porphyritiques qui se trouve à l'est du Knobhill a des épontes verticales, elle recroise le gisement en profondeur, qui a un plongement de 45°, et y causerait une interruption. Cette cheminée n'a pas, à la surface, de prolongement im portant vers le nord et il est probable qu'il existe des terrains riches entre celle-ci et la cheminée située immédiatement au nord-ouest de la gare de Phœnix.

Les gisements plus petits sont généralement en traînées, quoiqu'il arrive souvent qu'il existe plusieurs amas dans une étendue relativement restreinte.

On peut compter sur une permanence dans la nature du minerai, quoiqu'il soit possible qu'il devienne moins sulfureux en profondenr. Jusqu'ici, on n'a noté aucun changement dans la composition et il n'est guère probable que sa teneur diminue, tant que les autres conditions ne changent pas.

Si ces dépôts sont approximativement du même âge que les roches tertiaires, comme il y a tout lieu de le supposer, les affleurements des gisements en exploitation représenteraient leur surface supérieure primitive, car comme ils reposent immédiatement sous les roches volcaniques, ils ne peuvent avoir été profondément érodés. Il sera des plus intéressants de suivre les progrès de l'exploitation de ces dépôts, car il est possible qu'ils se contractent en profondeur, avec concentrations correspondantes des teneurs métalliques.

Description des Mines.

Il n'est pas possible de donner une description détaillée de chaque mine, au cours d'un rapport préliminaire. Nous le ferons dans le rapport final, mais pour aider à se former une idée distincte des gisements cuprifères de basse teneur du district, nous donnerons quelques notes au sujet des principales exploitations.

Colonie minière de Greenwood ou de Phénix.

Mine Knobhill-Ironsides.

Mines Knobhill-Ironsides,. — La société anonyme "Granby Consolidated Mining, Smelting and Power" est propriétaire de ces mines qu'elle exploite elle-même : Les concessions qui suivent font partie de ce groupe et sont situées tant sur le côté sud du ravin Phénix que dans le le ravin même : Phénix, Fourth of July, Old Ironsides, Knobhill, Victoria, Ætna, Gray Eagle, Banner, Tip Top et Triangle Fraction.

Le gisement développé, jusqu'à présent, a une orientation N. et S. magnétique et traverse le Knobhill, le Old Ironsides et le Gray Eagle. Son plongement est de 45° ce qui placerait son prolongement, en profondeur, sous les concessions Victoria et Etna.

Nature de la roche encaissante.

La roche encaissante est, en grande partie, l'ancienne brèche volcanique verdâtre contenant des lisières de tuf et de cendres, désignées localement sous le nom de diorite. Les fragments sont de pétrosilex, d'argilite, de porphyrite et de calcaire, avec un peu de granite. A l'extrémité nord de la galerie intermédiaire de Old-Ironsides, on a rencontré un peu de calcaire. Il est possible qu'un dyke d'une diorite-porphyrite granitique grise fasse partie de la gangue, mais cette roche est trop altérée pour que l'on puisse en faire l'identification avec certitude. Cependant on l'a relevé du côté nord du ravin, et la texture d'une partie de la roche formant gangue ressemble à celle de la diorite porphyritique

Sur une pointe, au contrefort de la hauteur de Knobhill, un peu à l'est des magasins à minerai, on remarque un tuf tertiaire blanchâtre à grains homogènes, sur lequel est bâti la nouvelle salle des comprimeurs d'air; cette roche consiste, en grande partie, en fragments de quartz et de feldspath de grosseur uniforme. On l'appelle localement un porphyre. On la trouve interstratifiée avec des couches de cendres volcaniques pétrosiliceuses à texture rubanée. Vers le sud-est, l'affleurement de cette roche remonte la pente de la colline jusqu'au Gray Eagle, mais elle est pénétrée par un pointement circulaire d'une roche porphyritique brune que l'on pourrait appeler un basalte. Au contact, le tuf blanc y a été vitrifié sur une épaisseur d'une fraction d'un pouce, et la roche intrusive a une salbande moins cristalline qui ressemble aux porphyres rouges alcalins. Il ne fait aucun doute que c'est un remplissage d'une ouverture volcanique. A l'est, sur un niveau supérieur, les roches pré-tertiaires et le tuf sont surmontés d'une nappe de laves andésitiques gris foncé et violacées. Ces laves traversent le chemin de fer près de la gare, mais elles sont pénétrées par une seconde cheminée remplie de la même manière que la première. Il existe un grand nombre de dykes de porphyre syénitique alcalin gris, rougeâtre et rose dans les environs, mais le seul dyke que nous ayons relevé en contact direct avec le minerai se trouve à l'extrémité septentrionale du gisement. La limite occidentale du dépôt est bien marquée, pourtant on n'a pas encore fixé la limite orientale, non-plus que son prolongement sous les autres directions, quoique les travaux de développements du gisement comprennent une longueur de plus de trois milles de galeries, gradins etc. (Le 21 mars 1902, elle était de 14,771 pieds linéaires). Les matériaux extraits comprennent de la magnétite, de la chalcopyrite, de la pyrite de fer, de la spécularite, de la pyrrhotine, de la calcite, du quartz, du grenat, de l'épidote et de la hornblende ainsi qu'une certaine propor-

tion de la roche encaissante moins altérée. Dans la carrière de la mine Knobhill ou "glory hole", la magnétite se trouve concentrée en une lisière large de 15 pieds à travers laquelle de la pyrite de cuivre et de la pyrite de fer se trouvent disséminées. La lisière est parallèle au gisement. Sur l'Ironsides, le minerai est mélé à une certaine proportion de calcite et la magnétite est absente. Il semblerait que la calcite et la magnétite alternassent dans ces minerais.

Les minerais des diverses parties de la mine sont triés et répartis dans trois magasins comme il suit:—I. Minerai dont la gangue est la roche ordinaire,—grenat, calcite, hornblende, magnétite, pyrite de fer et pyrite de cuivre. II. Minerai calcarifère—riche en calcite et pauvre en magnétite. III. Minerai ferrugineux, riche en magnétite. Le minerai de la catégorie III provient en grande partie de la Knobhill, et le numéro II de la Ironsides.

Du côté est, vers le puits Victoria où on enlevait le manteau superficiel à l'aide de charrues, de pelles à cheval et d'un tramway aérien, le minerai mis à découvert semblait contenir une forte proportion de quartz. A un endroit, la lisière siliceuse était séparée du minerai ordinaire par ce qu'il nous a semblé être une faille à rejet. L'installation et la méthode d'extraction de cette mine ont été décrites dans le rapport du ministre des mines pour la Colombie-Britannique, année 1901.* On ajoute en ce moment au matériel d'exploitation un comprimeur d'air pour 60 perforatrices et des moteurs électriques de 700 chevaux. La production des immenses carrières à ciel ouvert et des gradins souterrains n'est limitée que par les capacités des usines de fonte.

Mine Brooklyn-Stemwinder.

Mines Brooklyn-Stemwinder.—Ces exploitations, situées du côté nord du ravin Phœnix, sont la propriété de la Dominion Copper Company. On y a fait des travaux importants, mais l'an dernier on a suspendu ces opérations. La roche encaissante est l'ancienne roche pyroclastique verdâtre, qui contient de nombreux fragments de calcaire, accompagnés de quartz, de porphyrite et de matériaux cendreux interstratifiés avec le calcaire.

A l'ouest, on remarque un dyke d'une porphyrite dioritique contigu ou à proximité des gisements. Le minerai est une roche altérée renfermant de la chalcopyrite, de la pyrite de fer et de la spécularite. A la mine Brooklyn, le dépôt large de 25 pieds se trouve le long, mais pas au sein, du calcaire qui semble constituer une des épontes. Ce renseignement nous a été donné par le directeur, et s'accorde, du reste, avec nos observations tant sur le terrain que sous le microscope. Dans la mine Stemwinder, on croit avoir relevé trois trainées de minerai ;

* Consulter les rapports du ministre des mines de la C.B. pour renseignements à ce sujet.

quoique les travaux effectués aient révélé la présence de gros amas, on ne semble pas avoir jugé les gisements suffisants pour y construire une fonderie, et les taux exigés par les usines installées représentent une taxe bien élevée pour ces minerais de basse teneur.

Snowshoe.—Propriété de " la Snowshoe Gold and Copper Mine," société annonyme qui en fait l'exploitation.

Les caractéristiques sont, ici, analogues à celles des gisements Knobhill Ironsides, quoique l'amas révélé jusqu'ici par les travaux de développement soit de moindre grandeur, ayant cependant d'immenses dimensions. La roche encaissante est l'ancien conglomérat ou tuf volcanique verdâtre que l'on peut facilement reconnaître là où il n'est pas minéralisé outre mesure. Le long du côté ouest du dépôt on remarque un amas lenticulaire de calcaire cristallin contenant des cailloux. Un peu au-dessous, la couverture de laves, que nous avons mentionnée au cours de notre description de la mine Knobhill, est exposée sur la concession Gold Drop. Les anciennes roches sont recoupées par des dykes de porphyre et de lamprophyres foncées. Quoiqu'on ait exécuté 7,000 pieds linéaires de travaux de recherches, ainsi que plusieurs forages au diamant, on ne peut encore émettre d'opinion bien définie au sujet de la forme de ce dépôt qui consiste en un, ou en plusieurs amas. Le contour de la surface de la concession semble se conformer, grossièrement, à celui du gisement, quoique ce dernier soit probablement plus ondulé. Le long de la limite occidentale, le minerai plonge vers l'est, et au sud il plonge vers le nord. A son extrémité septentrionale, dans l'ancien puits, le plongement est vers le sud ; le minerai semble donc affecter, approximativement, la forme d'un bassin. Il y a apparence de l'existence d'un second amas, parallèle au premier. L'étude des contours et de l'étendue du dépôt est compliquée par de nombreux rejets, dont quelques-uns ont été accompagnés de cannelures et de polissures qui indiquent des dislocations depuis l'époque de la formation du gisement. Quelques-uns de ces mouvements ont même amené de la roche stérile contre une paroi de minerai. La minéralisation n'est pas uniforme et de grandes parties de l'amas sont dépourvues de minerai, qui consiste en chalcopyrite, magnétite, fer spéculaire, pyrite de fer, quartz, calcite avec de l'épidote, du grenat et des matériaux serpentineux. Les minéraux ne sont pas distribués uniformément. On trouve souvent la magnétite en amas concentrés ; certaines parties du minerai sont fortement siliceuses, et d'autres très calcarifères. Dans les alentours du gisement, comme à l'extrémité sud par exemple, des filons de calcite avec des bouquets de minerai, parfois de la chalcopyrite pure, suivent des fissures dans la roche. Les métaux se trouvent surtout dans la chalcopyrite ; la magnétite contient un peu d'or

Mine Snowshoe.

et d'argent, mais l'hématite et la pyrite de fer sont presque totalement stériles. On n'a trouvé ni arsénopyrite, ni pyrrhotine, dans ce dépôt.

La méthode d'exploitation est la même que pour les autres mines. On monte, en ce moment, la partie à haute pression d'un comprimeur d'air d'une capacité de 30 perforatrices, pour suppléer aux deux appareils, de 5 et de 7 machines, respectivement, qui sont déjà installés. On ajoute aussi deux générateurs, de 10 chevaux-vapeur chacun, à celui de 70 chevaux dont on s'était servi jusqu'ici.

Colonie minière de Deadwood.

Mine Mother Lode.

Mine Mother Lode.—Cette mine appartient à la British Columbia Copper Co. Le groupe de concessions comprend : Mother Lode, Primrose, Offspring, Tenbrock, Don Julis et Sunflower. On restreint les opérations à la mine Mother Lode, qui comme importance et développement, n'est dépassée que par la Knobhill-Ironsides. Le dépôt ressemble beaucoup aux autres gisements importants du district, mais il possède plusieurs caractéristiques qui lui sont propres. Ainsi que dans le cas des autres amas de la région, son orientation est presque N. et S. appuyant légèrement vers l'est, sous un angle de 55° à 70°. Il affleure, à intervalles, sur une distance de 2,000 pieds, mais on n'a fait des travaux de développements qu'au nord du puits que l'on a foncé à peu près au centre du gisement. Partout où on l'a étudié, sa largeur moyenne est de 140 pieds environ, mais ses contours sont indistincts. Le minerai est continu jusqu'à la galerie de niveau de 300 pieds, et les travaux ont atteint une profondeur de 500 pieds au-dessous de l'affleurement le plus élevé. Il existe plusieurs traînées de minerai ; dans la galerie de 300 pieds on en distingue deux. Les minéraux sont de la magnétite, de la chalcopyrite, de la pyrite de fer avec un peu de blende, de la galène, de la pyrrhotine et des traces d'arsénopyrite, de calcite, d'actinolite, de grenat, d'épidote et de quartz. (Nous n'avons pas encore examiné de plaques minces de ce minerai au microscrope et nous ne pouvons le décrire complètement). On ne trouve pas de fer spéculaire ; ainsi que celui de la colonie minière de Phénix, le minerai est trié en trois catégories :

Caractéristiques du dépôt.

Nature du minerai.

I. Siliceux, composé de divers silicates de calcium, de magnésium, aluminium, et de fer accompagnés de pyrites de fer et de cuivre tant disséminées que massives, et d'un peu de blende.

II. Calcarifères, calcite et quartz, avec pyrites de cuivre et de fer, parfois massives, et parfois finement disséminées. Près du mur, dans la galerie du niveau de 200 pieds, ce minerai contient parfois de la galène argentifère et de la blende.

III. Ferrugineux, consistant en magnétite à grain fin, avec quartz et chalcopyrite.

Ces trois classes distinctes de minerai se trouvent souvent séparément, mais sont parfois réunies. A l'entrée de la galerie de roulage on remarque un gros amas de magnétite et il en existe aussi plusieurs lisières, du côté ouest du dépôt, qui ont un plongement vers l'ouest. Le minerai siliceux diffère de celui de Phenix dans la proportion d'actinolite fibreuse qui y est associée, et la moyenne de magétite est aussi plus élevée. Il en diffère aussi en ce qu'il ne contient pas d'hématite.

On dit que les trois variétés de minerais ont les compositions respectives suivantes, selon des analyses partielles*.

	I. Siliceux.	II. Calcarifère.	III. Ferrugineux.
Silice...........	44·23	20·10	27·33
Alumine........	7·46	1·31	.....
Oxyde de fer.....	16·83	12·00	51·12
Chaux et magnésie	16·03	34·00	10·26
	84·55	67·41	89·71

Les minerais siliceux contiennent un peu d'argent ainsi que de l'or et du cuivre. La blende et la galène sont argentifères. Généralement la magnétite et la pyrite ne sont pas aurifères, mais dans la galerie Keffer la magnétite contient un peu d'or. La chalcopyrite, lorsque sa proportion donne au minerai une teneur de 2 pour cent en cuivre, semble être le véhicule aurifère le plus favorable, mais dans les traînées très concentrées contenant 30 pour cent, elle ne contient pas d'or. Le minerai qui longe le dyke de porphyre est légèrement plus riche qu'autre part. La roche à l'ouest du gisement, qui constitue le mur, est un calcaire blanc cristallin pur. Il plonge vers le sud et vers l'est, se courbe et interrompt le minerai vers le nord. La galerie du niveau de 200 pieds l'a atteint, mais non celle de 300 pieds. Du côté est, la roche est composée d'une matière verte ressemblant à de l'épidote fissile qui a, dit-on, la même composition chimique que le minerai, à l'exception des minéraux métallifères. De l'autre côté du ravin, vers le sud, la roche semble être une argilite. Au nord du gîte, on trouve le tuf de roche verte et le conglomérat ; les roches vertes semblent complètement entourer le paquet de calcaire, qui n'est pas très étendu. Toutes ces roches, plus particulièrement vers le nord, sont fortement recoupées par des dykes du porphyre syénitique alcalin rose ; sur les hauteurs environnantes, et parfois dans des petits bassins sur les flancs, on trouve des laves tertiaires. Un puissant dyke de porphyre alcalin, ainsi que

* Journal "B. C. Mining Record, mai 1902. p. 173.

deux ou trois plus petits, traversent le gisement à angle droit ; ce dyke repose presqu'horizontalement, avec un léger plongement vers le sud et vers l'ouest.

Le contact avec le calcaire est généralement bien marqué, mais il montre de légères altérations irrégulières, et quelques-uns des minéraux métalliques se trouvent disséminés dans le calcaire cristallin pur, le long du contact. A l'est, la roche est trop altérée pour que l'on puisse en faire l'identification à l'œil nu, mais c'est très probablement une argilite modifiée. Il est probable que la partie occidentale du minerai soit un calcaire altéré, tandis que la partie orientale est probablement de l'argilite modifiée. Dans le gisement même on ne trouve pas de calcaire. Nous ferons remarquer ici que la chaux du minerai s'y trouve, soit combinée avec les silicates, soit comme calcite disséminée dans le minerai comme les autres constituants minéraux. A l'extrémité nord du gisement, la roche ressemblant à de l'épidote altérée recouvre la surface du minerai et il faut l'enlever avant de commencer l'extraction à ciel ouvert. Des tranchées effectuées à l'extrémité nord du dépôt ont mis à découvert un amas important d'un minerai d'excellente qualité.

Dans les niveaux inférieurs de la mine, le plongement du gisement semble changer et prend une direction plus parallèle au dyke de porphyre. Mais il faut attendre que les travaux soient plus avancés pour permettre de formuler une opinion sur la forme et les contours de l'amas de minerai.

Mine Sunset. Nature du mur.

Mine Sunset.—Cette concession appartient à la société anonyme " Montreal and Boston Copper, " ainsi que les concessions Crown Silver (située entre le Sunset et le Mother Lode) le C.O.D. et la fraction Florence. Sur le Sunset on a foncé un puits à deux compartiments, et un second, profond de 260 pieds sur le Crown Silver ; on a fait des travaux importants, particulièrement sur le Sunset (environ 5000 pieds linéaires) Le gisement est tout prêt à être exploité par gradins au dessus de la galerie du niveau de 100 pieds. Il a une largeur de 115 pieds et on évalue qu'il y existe 250,000 tonnes à extraire. Nous ne mentionnerons que quelques-unes des principales caractéristiques de cette mine.

Du coté du mur, la roche est altérée en silice presque pure. Primitivement, elle semble avoir été un tuf de roche verte ou une argilite. Par places elle est bréchiforme ; les fragments qui ont la forme de cailloux, sont enclavés dans une pâte serpentineuse. Lorsqu'on pénètre dans la galerie principale du niveau de 100 pieds, en venant du S. E. après avoir passé quelques pieds d'une roche silicifiée et légèrement minéralisée, on rencontre une faille à rejet orientée N. et S, et plongeant

50° O ; à l'ouest de laquelle on trouve de la magnétite massive avec dissémination de chalcopyrite et de pyrite de fer. Quelquefois le minerai a une structure rubanée. Une lisière de pyrite de fer massive, large de quatre pieds au moins, est séparée du minerai ordinaire par une épaisseur de deux pieds de la roche encaissante disloquée et broyée.

On trouve parfois la magnétite en aggrégats rayonnés ressemblant à de l'hématite. Le minerai contient du quartz en petits amas plus ou moins sphériques ; la calcite s'y trouve en cristaux disséminés et en filonets. La magnétite contient parfois de l'actinolite et de l'épidote. Nous ne pûmes visiter les niveaux inférieurs car les travaux étaient suspendus à l'époque de notre visite à cause de la grève des mineurs à Fernie. On me montra un spécimen de marcasite, trouvé, dit-on, dans un filon recoupé par un travers-banc au niveau de 300 pieds que l'on mène vers le Crown Silver. Ce minéral contient dit-on $30 d'or à la tonne. Aux niveaux de 200 et 300 pieds on a trouvé une traînée de sulfures large de plusieurs pieds, qui a une forte teneur en or, cette découverte aide notablement à augmenter la valeur moyenne du minerai. Le gisement est recoupé par de nombreux dykes de porphyre alcalin qui sont étroits et ne semblent avoir eu aucun effet sur le minerai. Ils ont une salbande distincte mais leurs épontes sont souvent polies, ce qui indique que la roche encaissante a subi des dislocations et des mouvements depuis leur consolidation. Teneur en or.

Nous remarquons ici, comme du reste dans les autres gisements, des de mouvements de l'écorce terrestre depuis le temps de formation des dépôts métallifères.

Colonie Minière de Summit.

Mine B.-C.—Cette mine est la propriété de la B.-C. Chartered Company, qui possède plusieurs autres concessions dans les environs. Mine B.-C.

Cette mine possède des caractéristiques qu'il y a lieu de noter. Le gisement se trouve au contact d'un calcaire cristallin blanc avec une roche verte ; cette dernière est trop altérée pour que l'on puisse déterminer si elle est porphyritique ou pyroclastique. En plaques minces la structure porphyritique est perceptible, mais peut être n'est-ce qu'un fragment, car vers le nord, le long du chemin d'Eholt, à peu de distance de la mine, le caractère de tuf de la roche est bien marqué. Au sud, dans l'angle sud-ouest du bassin dans lequel se trouve la mine, on retrouve la porphyrite compacte. Ces roches sont parcourues par des dykes d'une porphyrite dioritique altérée aux surfaces exposées ; on observe l'un de ces dykes à l'ouest du bâtiment de réfectoire. Il n'est guère possible de déterminer les contours ou l'étendue du

paquet de calcaire tant à cause du manteau superficiel que des altérations qu'il a subies par places. Le massif semble être de forme lenticulaire, entouré de roches vertes, et orienté N. et S.; il s'étend de l'embranchement du chemin de fer au nord du chevalement du puits, jusqu'à un point sur le flanc de la hauteur, à 200 pas au sud du puits méridional de fouilles.

Amas principal.

Sur la colline, à la tête du bassin, et le long de la crête qui sépare les creeks B.-C. et Rathmullen, on remarque un massif important de calcaires. Vers l'extrémité nord de cette crête, on trouve des conglomérats et des tufs de roches vertes qui s'étendent vers l'ouest au-delà du ruisseau B.-C. Ces roches sont surmontées par les laves et les épanchements tertiaires de porphyres alcalins, elles sont aussi recoupées par de nombreux dykes et des nappes d'intrusion de cette dernière roche. Le gisement principal de la mine B.-C., est un amas lenticulaire, orienté N. et S. avec léger plongement vers l'est. Il est large de 65 pieds et long de 200 pieds, mais ces dimensions diminuent en profondeur. Il est recoupé par des nappes de porphyres alcalins qui forment des surfaces unies à certains niveaux du gîte. Il existe deux systèmes distincts de ces intrusions; la roche de l'un d'eux est un porphyre rougeâtre à gros grain avec des cristaux de mica noir et de nombreux cristaux de feldspath. Tous les deux ont des salbandes à leur contact avec le minerai, qui ne semble pourtant pas avoir été affecté par leur pénétration, car il est bien continu et uniforme entre les différentes nappes. Il existe pourtant au sein même, une espèce de jointage parallèle aux épanchements intrusifs, le long duquel le minerai se débite facilement. Ces plans de clivage ont peut-être été causés par une expansion des dépôts, provoquée par la chaleur des dykes et à une contraction subséquente pendant le refroidissement.

Profondeur du gisement.

On extrait le minerai jusqu'au niveau de 400 pieds; plus bas les nappes d'intrusion deviennent si nombreuses et si puissantes que l'exploitation n'est plus rémunératrice. On fait des travaux de recherches à la surface dans le but de fixer d'autres traînées de minerai pour établir, au delà de tout doute, le succès de l'entreprise.

On a fait plusieurs forages au diamant qui débutent au niveau de 400 pieds. L'un de ceux-ci a été poussé jusqu'à une profondeur de 511 pieds. La sonde à cette profondeur traversa une certaine quantité de minerai, mais la plus grande partie des témoins remontés consistaient en porphyre alcalin. Au fond du trou de sonde, on traversa de la granodiorite, et il est probable que cette roche existe en massif à peu de distance.

Nature du minerai.

Le minerai comprend de la chalcopyrite, de la pyrrhotine et un peu de pyrite de fer, ainsi que les minéraux suivants formant gangue :—

grenat, quartz, calcite, carbonate de magnesium, épidote zoïsite actinolite, serpentine, plagioclase et probablement du kaolin.

Une partie de la gangue est une roche verte altérée, car on reconnait la structure sous le microscope. Quoique le calcaire ait des contours bien marqués, il est altéré par places et tourne au grenat ; il se peut donc qu'il fasse partie de là gangue. Le grenat est le minéral le plus abondant dans la gangue.

Sur les pourtours du gisement on trouve un peu d'hématite spéculaire et de la blende. Les épontes ne sont que des limites commerciales d'extraction de minerai.

Une faille à rejet peu important, orientée parallèlement au dépôt, traverse le minerai et le porphyre.

A deux cents pieds au sud du chevalement du puits, un front de taille à ciel ouvert a mis à découvert un contact entre le calcaire cristallin et la roche grenatifère altérée. La ligne de contact est bien marquée.

Les teneurs sont plus élevées que la moyenne des minerais de la région Boundary, surtout en cuivre. On dit que la teneur moyenne des expéditions effectuées jusqu'à la fin de 1901 est de : cuivre 5.8 pour cent, argent 2.45 onces, or 0.15 onces. Le minerai est plus riche dans les parties retrécies du dépôt.

En plus des mines citées ci-dessus il existe un grand nombre de concessions sur lesquelles on a fait des travaux considérables, qui en certains cas augurent très bien. Dans la colonie minière de Deadwood on peut mentionner, Morrison, Marguerite, Greyhound, Ah-There, Buckhorn ; dans la colonie de Phenix, Golden, Rawhide, Idaho, War Eagle, dans le camp Wellington, Golden Eagle, Winipeg, Athalston ; dans le camp de Summit—Emma, Oro Denoro. Autres concessions.

On trouve aussi des amas de sulfures, parfois considérables, en dehors de l'étendue décrite, comme par exemple entre les ruisseaux Brown et Pass, et aussi à l'est de la branche septentrionale. Mais les travaux qu'on y a effectués n'ont jamais dépassé le stage de fouilles, soit à cause de la basse teneur du minerai ou à cause de son manque d'uniformité ou faute des capitaux nécessaires. Il est très possible que ce district contiennent des dépôts de valeur. Au sud et à l'est du principal centre de minéralisation ces gisements semblent perdre les caractéristiques qui les distinguent et passent graduellement à des filons quartzeux contenant des sulfures, et des cristaux bien formés de grenat et d'épidote. La plupart de ces dépôts sont à l'état de simples "prospects".

Mine City of Paris.

Certains des gisements de la colonie minière Centrale se rattachent à cette catégorie. La concession City of Paris est la plus importante de ce district.

Les roches de cette étendue sont des argilites noires dans lesquelles sont intercalées des lamelles de quartz, des gros amas de serpentine qui ont pénétré les argilites, et des dykes et pointes de porphyrite dioritique. Les dykes de lamprophyres et de porphyre plus récents recoupent toutes ces roches. Les roches sont disloquées et fort altérées La mine est située sur la pente raide d'une colline. Une galerie travers-banc, longue de 1,000 pieds, a été menée pour recouper le gisement, et du fond de celle-ci deux autres galeries suivent le dépôt dans les directions N.-O. et S. E. respectivement. Ces deux dernières sont reliées à la surface par deux puits. A l'entrée de la galerie maîtresse et sur une distance de plusieurs centaines de pieds, la roche est une porphyrite grise altérée, probablement un porphyre-granitique ou une porphyrite dioritique modifiée. Son plongement moyen ainsi que l'inclinaison de ses plans de jointage sont vers le N. E. Les joints et les plans de failles sont remplis de veines de quartz et de calcite. Au-delà de ce porphyre altéré on trouve de la serpentine découpée par de nombreux rejets et des fractures.

Le dépôt est orienté N. 22° O., et sa largeur varie entre un mince filonet et quinze pieds.

Travers-bancs.

De la galerie nord-ouest, qui suit le dépôt, on a mené quatre travers-bancs longs de 90 pieds. La roche qu'ils traversent est imprégnée et parcourue par des filonets de quartz et de calcite contenant des sulfures, mais dont la quantité diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne du filon principal. L'un des travers-bancs a recoupé un dépôt orienté S. O. soit dans une direction diagonale à celle du filon principal. Le minerai se trouve en traînées. On a mis à découvert dans la mine un dyke de couleur foncée, ayant de chaque côté une zone de minerai.

Dans la galerie nord-ouest le minerai consiste en galène argentifère, blende, tétrahédrite, chalcopyrite. et pyrite de fer, tandis que vers le sud-est, on trouve de la pyrite de fer et de la chalcopyrite presque massives. Le minerai de la partie septentrionale de la mine fut expédié à la fonderie de Trail, et celui de la partie sud à la fonderie Granby à Grand-Forks.

Contenu du minerai.

Le contenu métallifère du minerai est distribué irrégulièrement et se trouve en coulées enrichies; la tétrahédrite donne de hautes teneurs à l'analyse. On a suspendu les travaux depuis un an et demi, en attendant, dit-on, l'établissement de moyens de communications plus faciles.

II. Filons de cuivre oxydulé.

On trouve des gisements de cette nature à la colonie minière de Copper, près des sources du ruisseau Copper. Les filons sont encaissés dans les roches pré-tertiaires le long de la bordure inférieure des laves tertiaires dont les puissantes nappes d'épanchement recouvrent les anciennes roches. Filons de cuivre oxydulé.

Une courte description de la concession King Salomon aidera à se former une idée de ce type de gisements. Le dépôt se trouve sur un contact entre un dyke de porphyre alcalin et un calcaire cristallin. Des apophyses, en forme de coins, rayonnent du dyke principal et pénètrent dans le calcaire. Le calcaire et le dyke sont fortement fracturés et sont parcourus par des failles à faible rejet. Ces fractures débitent le calcaire en petits blocs. Ces fissures, dans le calcaire, et à un moindre degré dans le porphyre, ont subi, le long du contact, un remplissage de divers minéraux oxydulés de cuivre et de fer et même de cuivre natif. On y remarque de l'hématite, tant rouge et massive que terreuse, et de la limonite jaune, de la malachite et de l'azurite cristalisées et massives, une substance noire et amorphe contenant de l'oxyde de cuivre (mélaconite), de la lampadite et de la chalcosite, de la cuprite souvent en cristaux transparents, du cuivre natif, de la chrysocalla, et probablement de la pitchblende cuivreuse. Les angles des petits blocs de calcaire ont fréquemment été dissoutes et les minerais de cuivre se trouvent alors à l'état d'incrustations sur un noyau de calcaire. Les principaux plans de fractures sont remplis de minéraux de cuivre et de fer, les plus minces contenant une préponderance du cuivre. Dans le porphyre même, seules les fissures à proximité de contact contiennent une mince pellicule de minerai de cuivre ; la roche elle même est fraîche et non-altérée. A 650 pieds du chantier principal de la concession King Solomon, on remarque un petit filon. La roche, à cet endroit, n'a pas été aussi énergiquement fracturée. A la surface on trouve des carbonates et autres minéraux cuprifères accompagnés d'oxydes de fer ; un peu plus bas, de la pyrite de fer et de la chalcopyrite non-oxydées apparaissent. Ce procédé d'altération qui a lieu ici sur une petite échelle est probablement analogue à celui auquel le gisement de la concession King Solomon doit son origine, et ce type de dépôt semble être une forme d'oxydation et d'enrichissement secondaire dûs à l'action des eaux d'infiltration sur un amas de sulfures, analogue à ceux du premier des types des gisements du district de Boundary. Le fer des sulfures a disparu ou a été redéposé sous la forme d'hématite et de limonite ; le cuivre a été plus ou moins concentré sous la forme de divers minéraux oxydulés. Concession King Solomon.

La concession Big Copper, située un peu au nord de la mine King Solomon, et sur laquelle on a effectué quelques travaux l'été dernier, Concession Big Copper.

nous fournit quelques données supplémentaires au sujet de ce type de gisements. On a pratiqué une tranchée longue de 88 pieds le long du filon. La direction, au début est 311°, mais change ensuite à 264° (astronomique). Le plongement est vers le nord, sous un angle élevé. Le mur est un calcaire cristallin à contour bombé qui retrécit le filon d'une puissance de 20 pieds à la surface à une épaisseur de 6 ou 7 pieds au fond de la tranchée. Le toit contient du grenat, et est peut-être un tuf de roche verte altéré, mais cette roche est trop décomposée pour que l'on puisse en fixer la texture primitive. Au toit, on remarque un dyke de porphyre analogue à celui de la concession King Solomon. Près du filon le calcaire ressemble à un conglomérat à pâte verdâtre contenant du quartz et autres matériaux en petits fragments. La pâte est minéralisée jusqu'à un certain point, mais le calcaire ne l'est pas. En attendant que nous puissions en faire une étude plus détaillée nous ne pouvons affirmer que cette pâte ne représente pas une modification du calcaire le long des fractures.

La surface du gisement est changée en une hématite terreuse rougeâtre qui tache tous les alentours ; au dessous on trouve des amas de chalcocite d'un pied de diamètre ; en profondeur ce minéral est remplacé par de la bornite qui elle même cède la place à de la chalcopyrite. On ramasse des spécimens formés d'un noyau de chalcopyrite qui est entouré d'une zone de bornite, le tout étant recouvert d'une enveloppe de chalcocite. A la surface on remarque un peu de cuivre natif et des carbonates de cuivre. Evidemment les eaux d'infiltration ont dissous le cuivre à la surface des dépôts ; ces eaux chargées en pénétrant plus avant dans le filon, vinrent en contact avec la chalcopyrite ferrifère et il s'en suivit une précipitation du cuivre, ou un remplacement du fer de la pyrite qui enrichit le minerai et le transforma finalement en chalcocite selon le procédé décrit par Emmons et Weed.*

Le minerai le plus riche se trouve dans le filon qui surmonte le calcaire. Il contient 15 pour 100 de cuivre, $4 d'or et 9 onces d'argent par tonne. L'hématite continue sur la pente de la colline jusqu'à la base des laves. La profondeur à laquelle la veine est oxydée, et la valeur du minerai au-dessous de cette zone ne peuvent être déterminées que par des travaux de recherches supplémentaires,

Zone d'oxydation de la colonie minière Copper.

La topographie locale et la nature disloquée de la roche encaissante, expliquent dans une certaine mesure, pourquoi ces dépôts à zones d'oxydation et d'enrichissement secondaires se trouvent dans le district de la colonie minière Copper, et ne sont présents nulle autre part dans la région, mais il est probable que la cause principale doit être attribuée

*Genesis of Ore deposits, 2me édition. Am. Inst. Mining Eng. page 433. Trans. Am. Min. Engineers, vol. XXX. Bull. geol. Soc. Am. vol. IX 1900. pages 179-206.

à la nappe de roches volcaniques qui recouvre les sommets des environs et qui s'étend jusqu'à proximité de la concession Solomon et autres dépôts. Antérieurement à l'époque glaciaire, ces roches s'étendaient probablement plus loin, et dans ce cas protégeaient ces gisements contre l'action de creusement de la nappe de glace. De plus, le contact entre les roches volcaniques et les anciennes roches offre un passage naturel aux eaux d'infiltration.

M. Macneil, de l'Ecole des Mines de Kingston, a soigneusement essayé les basaltes qui dominent ces gisements et n'y a trouvé aucune trace de cuivre.

III. Filons aurifères et argentifères.

Ces filons se trouvent sur la bordure ou dans les intervalles entre les amas de minerais de basse teneur. Ils sont formés par le remplissage de fissures et par remplacement de la roche encaissante dans les zones de cassures. Leurs relations avec les roches du district, sont analogues à celles des dépôts du type I. Rien n'indique qu'ils ne soient pas du même âge (tertiaire). La gangue est généralement du quartz accompagné de calcite, et parfois de sidérite comme dans le cas de filons près du mont Hardy.

Les minéraux métallifères sont, la chalcopyrite, la pyrite de fer, la galène, la blende, la tétrahédrite; on trouve parfois des riches minéraux argentifères, argent rouge, argentite, argent natif, accompagnés en certains cas de tellurures et d'or natif. Les filons varient en épaisseur entre quelques pouces et plusieurs pieds. Pour donner une idée de ces dépôts, nous décrivons brièvement trois des filons les mieux développés de la région : Minéraux économiques.

Mine Jewel.—Située dans la colonie minière de Long Lake, à huit milles de Greenwood et quatre milles d'Eholt.

La mine se trouve sur un contact entre la granodiorite grise à biotite et à amphibole et une roche schisteuse verdâtre ; cette dernière est généralement de couleur foncée, à cause de la présence de biotite. Comme elle n'a pas été étudiée au microscope nous ne pouvons nous prononcer sur sa nature primitive. La granodiorite est largement développée au nord et à l'ouest ; les schistes se prolongent vers le nord au-delà du lac Long, mais sont fortement recoupés par des dykes de porphyres alcalins, qui forment la roche principale du mont Rodrick Dhu. Dans la mine on a mis à découvert des dykes de ce porphyre et des filons moins puissants d'une lamprophyre foncée. Mine Jewel.

Les filons métallifères sont orientés N. et S. avec plongement de 45° E. (Le puits de la mine Jewel a une inclinaison de 39° 30, vers

l'est). D'après les travaux effectués jusqu'à présent la granodiorite forme le mur et les schistes constituent le toit ; c'est-à-dire que le minerai se trouve au contact ; vers le sud le filon est encaissé dans le granite, quoiqu'on l'ait trouvé aussi parfois dans les schistes. Le contact du granite n'est pas régulier car il y en a des apophyses dans le schiste. La largeur du filon varie entre deux pieds et douze pieds, ayant une moyenne d'environ quatre pieds. On y trouve souvent des enclaves de la roche encaissante qui sont parcourues par des petits filons et des amas de quartz, indiquant un remplacement en même temps qu'un remplissage. Le filon est recoupé par des dykes de porphyre et de lamprophyres. Un puissant filon de porphyre, qui affleure près du bâtiment des machines, est orienté E. et O, avec plongement vers le nord sous un angle de 50°. On le retrouve aux niveaux de 120 et de 230 pieds. Il semble recouper le minerai. Dans le prolongement méridional de la galerie de 230 pieds il a une salbande qui le sépare du minerai, quoique les sulfures soient en contact avec lui et que l'on trouve des amas de quartz dans le porphyre. A ce point le minerai se trouve disséminé en nombreux filonets dans la roche, qui est minéralisée sur une largeur de 30 pieds. Il semble y avoir ici une faille à rejet, car le terrain est fortement disloqué et une apophyse de la granodiorite a été broyée en un amas qui ressemble à du gravier. La longue galerie du nord traverse un terrain dans lequel il s'est produit de nombreux glissements et qui est parcouru par des veinules et des amas de quartz, orientés dans toutes les directions. La galerie est menée dans le schiste un peu à l'est du contact avec la granodiorite. Il se peut que la roche granitique compacte ait eut une influence mécanique en concentrant la minéralisation, tandis que les véhicules minéralisateurs parcouraient le schiste dans toutes les directions. A quelques pieds au-dessous de la galerie, au niveau de 120 pieds, on trouve un dyke large de quatre pieds, plongeant 30° vers l'ouest. Il rejette le minerai de 8 à 10 pieds vers l'est, causant une faille normale. Au nord du puits on remarque un dyke de lamprophyre qui plonge vers le sud. Il recoupe la galerie du niveau de 230 pieds au nord du puits, et celle de 300 pieds au sud. Il a affecté le minerai qu'il semble avoir replié vers le niveau de 230 pieds. Entre les galeries il y a de nombreux dykes de lamprophyres dont quelques-uns n'ont guère plus d'un pouce d'épaisseur. Ces dykes recoupent le minerai et sont donc d'origine postérieure. Les plus puissants rejettent le minerai, généralement vers l'est, en failles normales. Le gisement a du reste été affecté par d'autres glissements plus récents que les accidents causés par les dykes. Quelques-uns de ces mouvements sont parallèles au dépôt et ont donné lieu à des épontes secondaires à surface polie. Ces parois ne sont pas les épontes primitives car elles affectent aussi les dykes plus récents. A moins que les rejets n'aient ramené des terrains non-minéralisés on peut donc s'attendre à trouver du minerai au delà de ces accidents.

Dykes.

On peut se rendre compte des relations qui existent entre le minerai, les dykes et les rejets et les épontes secondaires en examinant le chantier d'abatage au sud de ce que l'on désigne sous le nom de "prolongement" (*extension.*)

Dans un certain cas, le long du mur, la veine a été broyée par un mouvement de dislocation, et présente une lisière, large de huit pouces, de fragments de quartz, tant arrondis qu'angulaires, enclavés dans une pâte d'un blanc verdâtre séparée du minerai par une surface cannelée. Il est probable qu'il y a un remplacement en même temps qu'un remplissage des fractures. La roche granitique, ainsi que le schiste sont parcourus par des veinules à proximité de l'amas du minerai. En suivant l'affleurement de la veine à la surface, vers le nord, on rencontre un puissant dyke de porphyre, large de 300 pieds, orienté E. et O., qui semble avoir causé un rejet considérable de la veine, car du côté nord on trouve du minerai à 275 pieds vers l'est. Sur cette veine, à 1,000 pieds environ du puits principal dans une direction N. 10° E., on a foncé un second puits, le puits Rowe, qui a atteint une profondeur de 150 pieds. Il a une inclinaison de 53°30' vers l'est et suit la veine jusqu'à un point entre les niveaux de 100 et 150 pieds, où une nappe de porphyre l'interrompt. Elle semble avoir rejeté la veine, car au niveau de 150 pieds, il fallut mener un travers-banc de quelques pieds pour la ratrapper. Sur les concessions Enterprise, Ethopia, et autres, situées au nord, on trouve un filon de quartz qui semble être le prolongement de la veine Jewel. Le minerai est composé de quartz contenant de la galène, de la pyrite de fer et de la chalcopyrite. Dans la partie supérieure du filon on trouve de l'or libre et de riches tellurures. La quantité de sulfures et leur nature varient considérablement d'un endroit à l'autre de la veine, et on ne peut formuler aucune règle concernant la distribution du minerai.

Teneur en or du minerai.

Les épontes sont minéralisées de chaque côté de la veine ; le mur en général est plus riche que le toît, et rend de un à trois dollars par tonne sur une épaisseur de deux pieds le long de la veine. La galène est le minéral le plus riche, la pyrite de fer a aussi quelque valeur. La chalcopyrite est aussi très riehe, mais la proportion de ce minéral est faible. La galène pure a donné à l'analyse jusqu'à $300 d'or par tonne. La pyrite de fer jusqu'à $57. Il y a aussi une certaine quantité d'argent. Le minerai abattu a une valeur de dix à douze dollars par tonne. Si on trouve un moyen pratique de le concentrer, l'avenir de la mine serait plein de promesses. On trouve des veinules de calcite parcourant le minerai et les dykes, ce qui indique que ce minéral est d'origine plus récente que la veine. Dans le quartz on remarque une petite proportion d'un minéral qui semble être de la séricite ; la formation de mica dans les schistes résulte probablement d'une action minéralisatrice.

Mine Providence.

Mine Providence.—Située à un mille au nord de la ville de Greenwood. Quoique ce soit l'une des premières concessions jalonnées, et qu'une expédition de 45 tonnes transportées à dos de cheval ait donné de beaux bénéfices, on n'y a guère fait de travaux. La seule raison apparente semble être, qu'après avoir été attaqué par un puits incliné jusqu'à une certaine profondeur, le plongement du filon se raidit considérablement. Ce fait découragea les exploitants, et vers cette époque les veines de quartz du district passèrent de mode, l'attention des prospecteurs étant attirée vers les gros amas de basse teneur, Tout récemment M. Fowler fit l'acquisition de la concession, continua de suivre la veine à son changement de direction et le gisement semble maintenant être en voie de devenir une petite mine très profitable. La roche est verdâtre, peut-être un tuf vert, en contact avec de la granodiorite ; jusqu'à présent la veine est encaissée dans la roche verte. A l'entrée d'un chantier à front de taille, à ciel ouvert, la granodiorite est exposée. On remarque ensuite un dyke de porphyre large de 10 pieds, orienté E. et O., suivi de la roche verte. La veine semble se replier vers l'est le long du côté nord du dyke de porphyre. Dans le chantier à ciel ouvert le filon est orienté 21° (magnétique) et plonge 60° vers l'est. Entre les deux puits sa direction est 40° (magnétique) avec plongement de 60° sud-est. Dans le puits, à dix pieds environ de la surface, la veine se retrécit et le plongement s'adoucit sur une petite distance, au bout de laquelle l'inclinaison et la puissance primitives se retrouvent. L'épaisseur varie entre huit pouces et quatre pieds, la moyenne atteignant environ un pied. L'allure du filon n'est pas uniforme ; il y a des variations de direction, de plongement et d'épaisseur. Il existe aussi des failles qui ont rejeté la veine de un à quinze pouces vers l'est.

Description du minerai.

Il y a eu remplacement de la roche des épontes, la roche verte a été silicifiée et est parcourue par les minces filonets ; il y a aussi des imprégnations de pyrite. Le minerai est un quartz blanc, relativement transparent, souvent cristallisé et contenant de la calcite, de la galène, de la blende, de la pyrite de fer, de la chalcopyrite avec tétrahédrite de la chalcocite, de l'argent rouge et de l'argentite, de l'argent et de l'or natifs. Le quartz semble contenir un peu de séricite. La galéne est en amas d'un pouce ou plus de diamètre, accompagnée de blende. La tétrahédrite est disséminée dans la galène et dans le quartz. La chalcopyrite se trouve dans le quartz, en grains ayant jusqu'a un demi pouce de diamètre. La chalcocite, les riches minéraux argentifères et l'or et l'argent natifs sont généralement en pellicules enveloppant les cristaux de quartz ou au sein de petites crevasses et de fentes parcourant le quartz ou encore accompagnant des petits amas de calcite grise enclavés dans le quartz. La présence de riches minéraux en pellicules dans des fentes secondaires parcourant le minerai indique qu'il y a eu enrichissement secondaire et que l'or et l'argent ont été

amenés par des eaux minéralisatrices dont ils se sont séparés par précipitation. Ce travail est probablement dû aux eaux d'infiltration. Les travaux de développement ne sont pas assez avancés pour que l'on puisse se prononcer sur la profondeur à laquelle s'étend cet enrichissement secondaire.

La galène et la tétrahédrite sont toutes deux très riches en argent et contiennent aussi de l'or.

On dit que les 45 tonnes de minerai expédiées anciennement à la fonderie de Tacoma, ont rendu 200 onces d'argent et 6¾ onces d'or par tonne.

Depuis la reprise des travaux on a effectué des expéditions qui ont donné des résultats élevés. L'une de celles-ci, faite en août dernier, rendit environ $145 par tonne.

On n'a pas encore fait suffisamment de travaux pour que l'on puisse établir les relations entre la veine et le dyke de porphyre. Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, à l'affleurement, le filon se replie vers l'est le long du porphyre. Si ce dernier ne le recoupe pas, le dépôt est presque certainement d'âge tertiaire.

Mine No. 7—Propriété de la No. 7 Mining Co., Limited, de New York. Cette mine est située dans la colonie minière de White ou Centrale.

La veine se trouve le long d'un contact, entre de la serpentine à l'ouest et des argilites noires à l'est, et des deux côtés on remarque des dykes porphyritiques plus pâles que foncés.

Le filon, qui varie en épaisseur entre dix-huit pouces et 7 pieds, est orienté O-N.-O. Son plongement est de 53° E jusqu'au niveau de 60 pieds où il diminue à 45°. Au mur on remarque plusieurs petits dykes noirs, qui forment éponte ; la roche en est trop décomposée pour que l'on puisse en faire l'identification, mais leur présence facilite considérablement l'exploitation. Au toit on remarque un dyke d'un porphyre syénitique gris. Dans la galerie de recherche, à 250 pieds à l'est du chevalement, ce dyke recoupe le filon et cause un rejet de cinq pieds. Dans la galerie du niveau de 60 pieds il le recoupe également et une apophyse sépare la veine en deux branches. Un second dyke qui semble être composé de la même roche recoupe le tout. La direction de ce dernier est S. E, plongement 50° S. O. Un autre dyke micacé, de couleur foncée et large de 20 pieds recoupe aussi le dépôt. Ce dernier se trouve parfois complètement encaissé dans la serpentine. Le minerai est composé de quartz contenant de la galène, un peu de blende, un peu de pyrite de

fer, (peut-être de la marcasite) de la chalcopyrite et de la tétrahédrite. et il est fréquemment rubané. A la galerie de niveau de 300 pieds, à l'est, le minerai contient des intercalations de la roche encaissante, indiquant qu'il y a aussi ici eu remplacement. La galène contient de l'argent et la pyrite de fer est aurifère. Le minerai varie entre sept et soixante dollars. La moyenne des expéditions est probablement entre $10 et $15.

On a fait des travaux de développement jusqu'au niveau de 300 pieds. Au mois de juillet on avait suspendu tous travaux à cause du manque de moyens de transport.

Dans les environs de Greenwood et entre le ruisseau July et la branche nord de la rivière Kettle, il existe de nombreuses veines de quartz, dans les roches pré-tertiaires. Même dans les cas de remplissages typiques de fractures, il y a toujours des indices marqués d'une action de remplacement de la roche encaissante. On a développé quelques-uns de ces filons avec de bons résultats, tandis que d'autres ne sont pas suffisamment riches pour être exploités ; certains de ces filons s'appauvrissent rapidement au-dessous d'une certaine zone d'enrichissement secondaire. En général, ces gisements n'ont pas reçu de la part des prospecteurs toute l'attention dont ils semblent dignes.

Autres minéraux d'importance économique du district.

Platine.

Platine.—Dans notre rapport de l'an dernier nous appelions l'attention sur le fait qu'il peut exister des gîtes platinifères dans le district en question ou dans d'autres endroits de la Colombie-Britannique méridionale. Les faits sur lesquels nous basons nos conjectures sont les suivants :—1. La présence de larges massifs de roches éruptives basiques, maintenant modifiées en serpentine. C'est dans les roches de cette nature que l'on a le plus fréquemment relevé la présence du platine, et, en tant que l'on a pu s'en assurer jusqu'ici, c'est dans des roches analogues que se trouve la source de la plus grande partie du platine alluvial. 2. La similarité des conditions géologiques de ce district à celles de la région Similkameen, où se trouvent les placers platinifères les plus productifs de l'Amérique du Nord. 3. L'analogie des minerais à pyrrhotine et à chalcopyrite de cette partie de la Colombie-Britannique avec ceux de la région de Sudbury où ils contiennent de la sperrylite, l'arséniure de platine. On rapporte qu'on a découvert sa présence dans les minerais cuprifères de la mine Rambler, à 60 milles de Laramie, Wyoming. Dans un bulletin * sur le platine,

* Bulletin du Service Géologique des Etats-Unis, No 193—" Geological relations and distribution of platinum and associated metals. J. F. Kemp.

qui vient de paraître, par le professeur J. F. Kemp, l'auteur donne le résultat de ses observations sur le mode d'origine du platine du district de Similkameen. Il a relevé la présence de ce métal, en quantités variant entre des traces et deux onces par tonne, dans les lisières de serpentine encaissées dans le péridot altéré. On en trouve aussi dans des dykes de pyroxénite recoupant la péridotine, ainsi que dans un granite altéré, probablement comme minéral secondaire.

Au cours de notre campagne de l'année dernière, nous relevâmes la présence du platine dans le bassin Brûlé *(Burnt basin)*, à quinze milles à l'est de la feuille de carte qui nous occupe, dans un filon de quartz aurifère, situé sur la concession Mother Lode, qui est la propriété de la Contact Consolited Mines Ltd. Le directeur de la mine, M. Henri P. Johnson, de Rossland, envoya des échantillons du minerai à Baker et Co., de Newark, N. J. pour en faire faire l'analyse. Les résultats donnèrent jusqu'à 0·25 once par tonne. Un échantillon que nous recueillîmes nous-même fut essayé par M. Manly Baker, de l'école des Mines de Kingston, qui y découvrit la présence du platine, mais n'en fit pas d'analyse quantitative. M. D. Locke, de ce département, analysa des échantillons analogues, et y trouva des quantités de ce métal variant entre des traces et 0·1 once par tonne. Le quartz, près de la surface du filon, contient de l'or libre, de la chalcopyrite, de la pyrite de fer, de la galène, de la blende et de la molybdénite. Le filon est encaissé dans des roches schisteuses foncées qui sont probablement de la porphyrite altérée, recoupée par des dykes de porphyre syénitique et par une roche basique syénitique ou gabbroïtique. Il existe des granites et des calcaires à proximité.

Etain.—On dit avoir trouvé de l'étain près du lac Long mais nous ne pûmes nous renseigner quant à l'exacte localité. Il est possible qu'il s'en trouve des traces dans les intrusions de roches granitiques de cette partie du district. Mais nous ne relevâmes nulle part d'altérations des roches analogues à celles qui accompagnent généralement la présence de ce métal en quantité de valeur industrielle. Etain.

Houille.—Dans les couches clastiques et pyroclastiques d'âge tertiaire qui supportent les volcaniques, on remarque des petits amas lenticulaires ou des lisières de houille. A l'ouest de Midway, en dehors des limites de notre carte, il en existe une couche suffisamment épaisse pour attirer l'attention des mineurs, mais dans les roches tertiaires de la feuille du district de Boundary Creek nous ne trouvâmes rien de cette nature digne d'être mentionné. Houille.

Pétrole.—On pratique des forages à la recherche d'huile minérale sur le bord d'un étang situé immédiatemant à l'ouest du mont de l'Ob- Pétrole.

servation, près de Grand Forks. Puisque toutes les roches sont cristallines ou ignées, à structure compliquée, la découverte de pétrole en quantité exploitable serait contraire à toutes les connaissances que nous possédons des règles qui gouvernent la présence de gisements d'huile minérale. Toutes les nappes de pétrole découvertes jusqu'à présent se trouvent dans des terrains contenant suffisamment de restes organiques pour donner lieu à la formation d'hydrocarbures, surmontés d'une couche imperméable pour retenir le liquide ; il faut de plus un dôme anticlinal ou une structure des couches qui permette l'accumulation du pétrole. Nous n'avons relevé à cet endroit aucune des conconditions nécessaires.

Argile.

Argile.—Dans les environs de Grand Forks, sur les ruisseaux Eholt et Lind, ainsi qu'en d'autres endroits nombreux on trouve de l'argile bien adaptée à la fabrication de briques.

Serpentine.

Serpentine.—Nous n'observâmes nulle part de serpentine suffisamment massive pour être utilisée comme pierre d'ornementation. Dans la colonie minière de White il existe un gisement de stéatite pure, qui aurait une importance industrielle si il était situé à proximité de moyens de transport. Dans la même localité on a relevé la présence de serpentine fibreuse (chrysotile). Les fibres ne semblent pas posséder les qualités requises pour en faire un article de commerce.

Pierre de construction.

Pierre de construction.—On exploite à Greenwood des carrières de granodiorite, pour pierre de construction ; elle est bien adaptée à cet usage tant par ses systèmes de jointages que par sa texture; quelques-uns des dykes de porphyre syénitique qui ont été mis à découvert par les tranchées du chemin de fer, rendraient d'excellentes pierres de construction et d'ornementation Les tufs et les grès tertiaires pourraient aussi être exploités où ils sont facilement accessibles, comme à Phénix et près de Midway.

Marbre.

Marbre.—Quelques-uns des massifs de calcaires cristallins sont suffisamment compacts pour donner une bonne pierre d'ornementation, mais ils ne sont pas toujours accessibles. En un grand nombre d'endroits, cette pierre pourrait être employée à la fabrication de la chaux.

Ciment.

La présence d'argile à proximité de ces calcaires permettrait l'établissement de fabriques de ciment, s'il se développait un débouché pour cette matière.

Conseils aux Prospecteurs.

Il existe une grande similarité entre les conditions géologiques du district de Boundary et celles qui règnent en d'autres parties du sud-

ouest de la Colombie-Britannique, et pour cette raison, il est probable que l'expérience acquise au cours de notre étude, nous permettra de formuler quelques règles applicables aux districts situés à l'ouest de la région examinée pendant la campagne. Nous donnons ci-dessous un résumé du résultat de nos relevés effectués dans le district de Boundary.

Il est possible de trouver du minerai dans toutes les roches pré-tertiaires, partout où les conditions ont été favorables à la minéralisation.

Causes de minéralisation.

La principale condition qui semble favoriser une minéralisation active est un volcanisme tertiaire énergique. Le minerai se trouve (1) à proximité des cheminées qui ont servi de passages aux roches ignées ; et (2), où les terrains sont fortement recoupés et parcourus par des dykes de porphyre rose ou syénitique alcalin gris. On devrait prospecter les contacts, les massifs de cette nature et les calcaires d'une manière toute particulière.

A cause de la forme irrégulière des gisements et des amas, et de la nature complexe des terrains, il serait tout spécialement utile à l'exploitation du minerai, de faire une étude détaillée et attentive de la surface dans les environs des mines. Pour les mêmes raisons il serait prudent de toujours tenir les travaux de développement bien en avance de l'abatage. Il serait utile de mener de nombreuses galeries en filon afin de se rendre compte de la puissance du gisement ou pour rechercher des traînées parallèles d'enrichissement. On devrait fixer les limites de minéralisation du gisement, et on ne devrait compter que sur le minerai " en vue ". On pourrait, souvent, avec avantage, ressortir au sondage au diamant.

Recherches magnétométriques.

On pourrait aussi parfois faire des relevés magnétiques à la recherche d'amas de pyrrhotine et de magnétite. Une grande partie de la surface est recouverte de dépôts superficiels, et comme très souvent les gisements ne se révèlent pas par des indications d'oxydation, les observations magnétiques sont fréquemment le seul moyen de se rendre compte de leur présence. Cette méthode peut du reste être appliquée à la recherche d'amas magnétiques dans les travaux souterrains de la mine. On ne l'a pas encore employée dans le district.

Lorsque le minerai se trouve au contact d'un calcaire on peut suivre l'eponte de calcaire, tout en se rappelant que le minerai ne l'épouse pas toujours servilement, ou que le calcaire peut parfois disparaître sans pour cela causer un arrêt du filon. On peut parfois se servir des dykes comme repères.

On devrait toujours analyser la pyrrhotine et la magnétite, car ces minéraux peuvent posséder une apparence stérile et malgré cela être

très riches. On ferait bien d'étudier les divers constituants du minerai dans le but de se rendre compte de ceux qui contiennent les métaux précieux, ou encore pour découvrir les causes de la minéralisation. Les dykes de porphyres eux-mêmes sont parfois aurifères quoiqu'ils ne soient généralement pas minéralisés au même degré que la roche encaissante. Dans un spécimen d'un dyke de porphyre alcalin analogue, que nous examinions l'hiver dernier, recueilli dans les monts Valkyries, à l'est du lac Arrow Inférieur, nous remarquâmes de l'or, visible à l'œil nu, comme l'un des constituants primaires de la roche.

A l'exception de certains dépôts de la colonie minière de Copper, il n'y a pas de zone d'oxydation ou d'enrichissement secondaire dans les amas, il n'y a donc pas lieu de craindre de diminution de valeur en profondeur.

Platine.

On devrait faire un essai pour le platine, des minerais de cuivre et des minerais de quartz. On pourrait également faire un lavage à la batée des graviers des cours d'eau qui traversent les massifs de serpentine, car il est possible que certains d'entre eux contiennent une certaine quantité de ce métal. Parfois les pépites sont brunes ou de couleur de plomb, mais lorsqu'elles sont lavées à l'acide azotique, elles prennent une couleur blanc-argenté. On ferait bien aussi de faire l'esssai des serpentines, surtout de celles qui contiennent du fer chromé, minéral qui ressemble à la magnétite.

Dans les gisements de cuivre oxydulé on remarque souvent une zone de sulfures enrichis, entre la pyrite et les minéraux oxydulés. Au-dessous de cette zone d'enrichissement, le gisement peut n'être pas suffisamment riche pour être exploité. Il est nécessaire de faire des travaux suffisants pour déterminer la limite inférieure de cette zone d'enrichissement.

Les mines de quartz sont dignes de plus d'attention qu'elles n'ont reçu jusqu'à présent.

Il faut se rappeler, en faisant la prospection, que des morceaux détachés, ont pu être charriés à des distances considérables, même au-delà des vallées, par les anciens glaciers. Le cours général de ces derniers était orienté S. 30° E., mais il subissait l'influence de la topographie locale.

PRODUCTION.

On peut dire que la production de minerai du district débuta en 1900, après la construction du chemin de fer Columbia et Western et des fonderies de Granby, et de Greenwood, quoique quelques expéditions

de minerais quartzeux très riches eurent été effectuées antérieurement, à dos de cheval. Depuis cette époque, la quantité de minerai expédié aux fonderies, est approximativemeut comme il suit : —

—	1900*	1901*.	Au 30 nov. 1902.	Production approximative pour l'année 1902†
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Knobhill-Ironsides	64,531	231,762	280,601	310,601
Mother Lode	5,564	99,548	122,577	137,577
B. C	19,618	47,517	11,627	14,627
Golden Crowd	2,241	....	625	625
City of Paris	2,000	....	....	....
Winnipeg	1,076	977	785	785
Snowshoe	297	1,731	15,540	20,800
Athelstane	1,200	550	....	....
King Solomon	....	850	....	....
No. 7	....	665	532	532
Sunset and Crown Silver	....	800	6,750	8,010
Jewel	160	325	2,175	2,175
R. Bell	....	480	....	....
Brooklyn	150	....	....	....
Ruby	....	85	....	....
Emma	....	....	6,700	7,900
Providence	....	....	132	172
Autres expéditions	1,000	500	158	158
Totaux	97,837	386,675	448,602	503,962

La production pour 1902 dépassera la production totale de toutes les années précédentes, malgré la disette de coke, causée par la grève des mineurs de Fernie, qui nécessita la suspension des travaux des fonderies et des mines pendant une partie des mois de juillet et d'août, et que le manque de force motrice à la fonderie de Granby, causé par l'eau basse exceptionnelle, ait sérieusement entravé la marche de cette usine pendant tout l'automne. Depuis la construction de l'embranchement du chemin de fer Great Northern à Republic, par voie de Grand-Forks on expédie aux usines Granby une certaine quantité des minerais de Republic.

Le district possède trois fonderies : la fonderie Granby, à Grand Forks, la fonderie B.-C. Copper Co., à Anaconda (Greenwood) et la fonderie Montreal and Boston à Boundary Falls. Ces usines sont modernes et exceptionnellement bien montées. L'atelier d'échantillonnage de Granby a une capacité de 2,000 tonnes par jour ; il y a quatre fourneaux d'une capacité de 380 tonnes chacun ; un atelier pour la fabrication de briquettes des poussières de cheminées et deux convertisseurs avec les appareils accessoires. On emploie largement l'électricité et la force hydraulique pour économiser la manutention et la main-d'œuvre. Cette Fonderies.

*Rapport du Ministère des mines de la Colom. Brit., 1901.
†Engineering and Mining Journal.

fonderie traite la matte des autres usines du district et de l'usine de Hall Mines de Nelson, pour la convertir en céments de cuivre. On compte installer deux autres fourneaux sous peu.

L'usine B. C. Copper Co, à Greenwood comprend des magasins à minerai, atelier d'échantillonnage, et deux fourneaux d'une capacité de 300 tonnes, installés de façon à réduire la main d'œuvre à un minimun.

Pendant le mois de janvier l'un des fourneaux de 300 tonnes, traita une moyenne de 428⅔ tonnes par jour, la production maximum atteignant 460 tonnes en 24 heures. Ces chiffres prouvent la facilité avec laquelle on peut traiter ces minerais de Boundary creek et indiquent aussi la bonne marche exceptionnelle des opérations.

La Montreal and Boston Copper Co ont fait l'acquisition de la fonderie de Boundary Falls pour traiter les minerais des usines Sunset et Crown Silver. Cette usine avait été construite pour la fonte pyritique mais n'avait jamais été mise en opérations; on l'a convertie en fonderie à procédé ordinaire. Elle comprend un fourneau de grande capacité et un atelier d'échantillonnage. On doit installer un second fourneau.

RÉSUMÉ HISTORIQUE DU DISTRICT*

Le premier explorateur du district fut Charles Dietz, de l'hotel Riverside, qui y pénétra en 1857. Le second fut "Old Jolly Jack" Thornton, qui occupe actuellement une case sur les bords du ruisseau Boundary. En 1862 on exploitait les graviers de ce cours d'eau qui rendaient de l'or alluvial, et une colonie se forma immédiatement au sud de la frontière internationale. En 1884, on jalonnait les premières concessions minières de la Colombie-Britannique méridionale, la Victoria et la Washington (plus tard Old England) le long du ruisseau Rock à quelques milles en amont de la rivière Kettle. Cette même année, deux des prospecteurs pionniers de la région, John East et W. T. Smith, arrivèrent dans le district de Boundary creek et en 1885 ils jalonnèrent la première concession, la Rocky Bar, (appelée maintenant le Tunnel) sur le creek Boundary, près des chutes. Un peu plus tard ils jalonnèrent la None-Such, dans la colonie minière Smith.

Premières concessions minières.

En 1886, East jalonna la concession Bruce sur le mont Ingram.

En 1888, George et David Leyson, et Geo. Y. Bowerman jalonnèrent la Big Copper, sous le nom de Blue Bird. Ils se rendirent ensuite au ruisseau Trail, où ils découvrirent plusieurs claims, à proximité de l'emplacement actuel de Rossland, mais subséquemment ils les abandonnè-

*La majorité des faits relatés au cours des lignes qui suivent, m'a été donnée par John East, l'un des pionniers du district.

rent. Lefabre et Lynch jalonnèrent la concession King Solomon, qu'ils abandonnèrent ensuite, et qui fut acquise par D.-C. Corbin en 1888. James Attwood et John Lemon établirent plusieurs concessions aux alentours du Buckhorn en 1890 et 1891. Le 23 mai 1891, William McCormick et Richard Thompson, plantèrent le jalon de la concession Mother Lode, et le 2 juin John East découvrit le Sunset et Wm. Ingram jalonna le Crown Silver.

Pendant le cours de l'été de cette année-là, les prospecteurs se rendirent jusqu'à l'emplacement actuel de Phénix. Matthew Hotter jalonna le Knobhill; Attwood le Brooklyn et la colonie minière Summit; Scott McRae, Geo. Taylor, Henry White, Geo. Rumberger et autres, acquérirent aussi des concessions; White et Attwood plantèrent les jalons respectifs des colonies minières White et Attwood. Dickman découvrit la Providence en 1891.

En 1892, Howard C. Watters installa un petit atelier de deux bocards à Boundary Falls, pour traiter le quartz des concessions de la région; Providence y expédia 45 tonnes de minerai qui donnèrent un profit de $15,000. Le Skylark envoya pour $25,000 à $30,000 de minerai. On dit que Scott McRae attira le premier, l'attention sur les gros amas de minerai à basse teneur, et en fit une expédition de minerai dans le but d'intéresser les capitalistes; E.-P. Sudam fit des échantillonnages et des essais qui contribuèrent à faire connaître la région. En 1893, le capitaine R.-C. Adams et autres, de Montréal, acquérirent l'emplacement de la ville de Midway, désigné en ce temps-là sous le nom d'Eholts-Robert Wood en 1895 acheta l'emplacement de Greenwood et fonda la ville de ce nom. Grand-Forks fut aussi l'une des premières colonies. Dès l'avénement de la ligne de chemin de fer Columbia et Western, la plupart des colonies minières furent incorporées comme villes. Les principales villes du district sont Grand-Forks, Eholt, Phénix, Greenwood, Anaconda et Midway; il y a aussi des établissements à Deadwood, Boundary Falls et Carson. Atelier de bocardage.

La population du district est d'environ 10,000 personnes. L'exploitation des mines est l'industrie principale de laquelle toutes les autres dépendent. D'autres entreprises industrielles et commerciales sont maintenant largement représentées. Le commerce de bois et l'élevage des bestiaux, sont relativement importants. Le sol et le climat des vallées inférieures sont très propices à la culture fruitière, et on y cultive à présent des pommes, des prunes et des fraises d'excellente qualité. Les colonies minières offrent un beau débouché à tous ces produits. Population.

Géologie de la Partie Occidentale de la Frontière Internationale (49eme Parallèle).

Dr R.-A. Daly.

Je quittai Ottawa le 27 mai, et je me joignis, à Greenwood, à l'expédition de M. W.-F. O'Hara, arpenteur du gouvernement, chargé des travaux le long de la frontière internationale. Nous commençâmes les travaux sur le terrain le 5 juin, et à cause du temps exceptionnellement favorable, nous continuâmes la campagne jusqu'au milieu d'octobre avec peu d'interruptions. Le coût de ma campagne fut défrayé par l'entremise de W.-F. King, notre commissaire en chef, par le ministère de l'Intérieur, mais le salaire de mon aide, M F. Nelmes, fut payé par la Commission géologique. L'examen géologique de la région fut divisé en deux parties, correspondant aux sections de la lisière de la frontière dans laquelle notre mission opéra pendant la campagne. Le résumé suivant n'est qu'un rapport donnant un aperçu du travail accompli, auquel nous avons ajouté quelques conclusions préliminaires et générales concernant l'étendue étudiée.

Relevés hâtifs.

Au cours d'un rapide itinéraire entre Midway et la rivière Similkameen, M. O'Hara fit des relevés qui, ajoutés à ceux de l'an dernier, suffirent à l'établissement d'une carte topographique de la région. Je pus donc, de cette façon, obtenir une idée générale de la géologie de cette section ; je fis des relevés qui seront très utiles pour faire plus tard une étude plus détaillée. Nous consacrâmes trois semaines à une étude de reconnaissance de cette partie du district de Boundary. La lisière est large de 43 milles et a une largeur de 3 à 5 milles ; je ne pus examiner une plus grande largeur, car on fut souvent obligé d'établir le bivouac au sud de la frontière, et mes relevés se portèrent presqu'exclusivement du côté canadien.

Topographie à l'ouest de Midway.

La lisière toute entière est comprise dans cette division du système des cordillères, désignée par Dawson sous le nom de Plateau Intérieur; elle est située entre la chaîne de la Côte (Cascade) à l'ouest et la chaîne Gold à l'est, cette dernière est complexe et indéfinie, elle forme la zone dont le relief est le moins âpre de toute la région montagneuse des Rocheuses. Sur toute l'étendue de la lisière de 43 milles, étudiée pendant la campagne, les altitudes des montagnes dépassent souvent 5.000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Les vallées les plus profondes, sont celles occupées par le lac Osoyoos et la rivière Similkameen à son croisement oriental, du 49eme parallèle de latitude. Le lac se trouve à une altitude de 1,000 pieds au-dessus de la mer, et la lisière a à peu près la même hauteur. L'élévation moyenne des chaînes les plus hautes, et des collines ondulées est d'environ 4,500 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Le relief topographique est le résultat d'une longue période de dénudation non interrompue, plus avancée que dans le cas de la chaîne étudiée pendant la campagne précédente. Dans la partie centrale de la Cordillère, les pointes alpines, les crêtes déchiquetées, les amphithéâtres sont absents : ils sont remplacés par des montagnes plus anciennes, des dômes surbaissés, des élévations en pain de sucre et des crêtes d'aspect moins imposant, dont les contours arrondis prouvent une longue érosion par les cours d'eau et une désagrégation des flancs des montagnes. Ces pentes ont une inclinaison uniforme et sont formées de matériaux détachés de la surface formant une couverture qui s'étend du bas au haut de la montagne. Les affleurements de roches sont beaucoup plus rares dans une région de cette nature que dans le cas de montagnes plus récentes, d'aspect alpin.

Relations de la topographie avec l'exploration minière.

Cette couverture, qui cache la roche sous-jacente, a une conséquence importante en ce qui regarde le géologue et le prospecteur. Elle rend l'étude de la distribution des roches et l'exploitation des gisements minéraux beaucoup plus difficiles que dans des régions alpines plus âpres. On ne devra pas perdre de vue ce fait en faisant l'évaluation des ressources minières de cette zone des Cordillères, désignée sous le nom de "Plateau Intérieur". Comme exemple, nous pouvons mentionner que des travaux de sondages dans le district de Similkameen, à la recherche de couches de houille, pourraient résulter en découvertes importantes, même dans des étendues où le prospecteur n'aurait pour guide que de minces affleurements d'assises houillères. En d'autres termes les affleurements peu nombreux, d'horizons métallifères ou d'assises houillères, qui pointent a travers cette couche de matériaux désagrégés dans une région de cette nature sont dignes d'une étude et de travaux de recherches énergiques de la part des mineurs et des géologues du gouvernement, car en certains cas ce ne sont que des indices de ce qui peut exister au sein des roches sous-jacentes. Le développement industriel d'une région comme celle du "Plateau Intérieur" doit nécessairement être lent et coûteux, mais il est possible qu'une prospection raisonnée et persistante y fasse découvrir des richesses minérales aussi importantes que dans les autres régions de la cordillère.

Evolution du reliel.

D'après les observations faites au cours de notre itinéraire rapide, nous ne croyons pas à propos de désigner la région comme étant une partie d'un "plateau". Ce terme pourrait faire inférer que la région faisait autrefois partie d'une étendue élevée, plus ou moins continue, dont la surface était unie ou légèrement ondulée, et que le relief actuel est l'effet de l'érosion énergique des cours d'eau découpant ce plateau. Telles sont, du reste, les vues avancées par Dawson. Elles sont basées entièrement sur son étude de la partie septentrionale de cette zone

montagneuse qui se déroule des deux côtés de la ligne principale du chemin de fer Pacifique Canadien (carte feuille de Kamloops et ıapport sur cette étendue par l'ancien directeur du Corps géologique.) Dawson attribue l'origine de la surface unie et simple de ce plateau, dans cette zone de structure extrêmement compliquée, à une érosion prolongée des couches contournées et redressées, paléozoïques et mésozoïques, qui formaient autrefois une chaîne de montagnes imposante et âpre. De cette façon, donné le temps nécessaire, on arriverait à une plaine de dénudation parfaite (pénéplaine). D'après cette théorie, un soulèvement uniforme de la région donnerait lieu au plateau élevé. Les cours d'eau le découpant acquerraient une nouvelle puissance d'affouillement, se creusant d'abord des passages profonds et étroits qui s'évideraient graduellement au cours d'âges géologiques ultérieurs. D'après Dawson, les vallées, petites et grandes, entaillées dans ce plateau doivent leur origine à la puissance d'affouillement des cours d'eau pendant cette seconde ère de dénudation, et il lui attribuait le relief actuel de ce grand " Plateau intérieur ".

Mais le long de la frontière internationale on ne relève guère d'évidence qu'il y ait eu ces deux cycles de dénudation. La preuve la plus concluante de l'existence d'un ancien plateau, à surface unie non découpée, dont les couches sous-jacentes ont été contournées et redressées par des forces orogéniques, se trouve généralement dans la présence de lambeaux qui n'ont pas été atteints par l'érosion. Entre Midway et le lambeau le plus rapproché des chaînes dela Côte, soit les Monts Okanagan, on ne relève aucune trace de restes de cette nature. Les montagnes n'ont pas les larges sommets plats de telles étendues, mais elles sont au contraire coniques ou en crêtes allongées, caractéristiques d'une étendue qui n'aurait subi qu'une seule période de dénudation. L'accord des sommets, quant à leur altitude, est loin d'être frappant, et l'uniformité qui existe en certains cas peut être expliquée d'une autre façon. Lorsque M. O'Hara aura achevé l'établissement de la carte, nous pourrons peut-être faire des déductions concernant l'origine de la topographie de la région.

Action glaciaire à l'ouest de Midway.

Pendant la période glaciaire, le glacier des Cordillères, coulant vers le sud entre les chaînes de la Côte et les parois escarpées des chaînes Gold, passait pardessus les plus hauts sommets de la lisière, et enlevait la couverture de sol et de débris pré-glaciaires qui recouvrait les anciennes montagnes. Toutefois ces matériaux ne furent pas charriés très loin, et il est probable que la quantité actuelle d'argile à blocaux, de sables, d'argile et de graviers stratifiés est au moins aussi considérable qu'avant la période glaciaire. Nos observations sur le terrain confirment toutes une puissance d'érosion bien affaiblie de la part du glacier dans cette partie de son cours. Les moraines terminales se

trouvent presqu'immédiatement au sud de la ligne de frontière, et la grande abondance de drift et de débris peu modifiés pré-glaciaires indique que le glacier déposait simplement ses charriages, sans guère raboter les surfaces des roches dont ces matériaux représentent des désintégrations. Cette action rappelle le parallèle que l'on a fait entre les glaciers et les cours d'eau. A la partie inférieure de chacun d'eux, le travail géologique consiste surtout en une action de dépôt, le delta de l'une équivalent aux moraines terminales de l'autre. Ajouté à la faible évidence d'érosion glaciaire, tel que l'indiquent les dépôts, il faut aussi considérer l'absence, ou au moins la rareté notable de roches moutonnées, striées et cannelées.

La couverture glaciaire de détritus rocheux, déposée sur un grand nombre de sommets aussi bien que dans les vallées profondes, correspond souvent en épaisseur, en continuité et en relief à la couverture pré-glaciaire de produits de décomposition et de désagrégation de la surface, à laquelle on aurait lieu de s'attendre en considérant les caractéristiques des roches de la région. Donc la prospection, et la recherche de la roche sous-jacente, sont aussi difficiles et aussi ingrates que si la région n'avait jamais subi d'action glaciaire. La compensation est que cette nouvelle couverture forme un sol excellent, qui ajoute énormément aux richesses naturelles de la région, car on peut cultiver des récoltes variées, non seulement dans les vallées mais bien aussi jusqu'à une grande hauteur, le long des pentes des élévations intermédiaires.

Terrasses formées par les cours d'eau.

Ainsi qu'il arrive dans la plupart des régions qui ont subi l'action glaciaire, les sables, les graviers et les vases des vallées ont été déposés en terrasses par les cours d'eau respectifs. On remarque des exemples bien développés de ces terrasses, le long de la branche occidentale de la rivière Kettle. On observe ici, ainsi que du reste, en d'autres endroits de la région, l'influence des contreforts qui flanquent les montagnes, en protégeant les dépôts terrassés, tels qu'ils existent actuellement. Ces promontoires ont réglé le cours des rivières, en rétrécissant considérablement l'espace à travers lequel elles pourraient serpenter, et les lits furent plus permanents et plus profonds. Les terrasses supérieures, de cette façon, n'ont pas été sapées et détruites par les sinuosités des cours d'eau. Ce sont d'excellentes terres arables, qui sont une des principales ressources de la région.

Cônes d'alluvion.

En un grand nombre d'endroits, on remarque des caractéristiques intéressantes de cet affouillement des lits des cours d'eau, notamment dans la vallée de la rivière Kettle près de Midway. Des cônes d'alluvion, ou dépôts de détritus de roches en forme d'éventail, de volumes considérables, se sont formés de matériaux arrachés des terrasses le long des gorges latérales. Lorsque la rivière principale, dont ces gorges

sont tributaires, entoure le pied de l'un de ces cônes, cet amoncellement est en partie erodé ou tronqué, ce qui abaisse le niveau de la base d'érosion des cours d'eau latéraux qui, à leur tour, attaquent le cône. Ce procédé donne lieu à une répétition de cônes découpés qui se présentent en terrasses ; ou on remarque des exemples le long des pentes dépourvues d'arbres de la rivière Kettle, et autres cours d'eau principaux. Au nord de la ville de Midway, on remarque un cône récent, évidemment formé à l'intérieur d'un ancien cône à terrasses ; ce dépôt récent date du détournement de la rivière Kettle vers le sud, à l'époque où elle prit le cours qu'elle occupe actuellement. Ce dépôt complexe, démontre combien ces procédés de désagrégation et d'"agradation" sont sensibles aux changements du niveau de base d'érosion.

Géologie à l'ouest de Midway.

Nous ne pouvons donner la distribution des roches, ou en discuter la structure d'une manière raisonnée, avant l'établissement de la carte topographique. L'examen de la lisière de Midway à la rivière Similkamen révéla au moins cinq divisions principales des roches, schisteuses cristallines, gneiss micacés, mica schistes, granites, gneiss granitoïdes qui affleurent le long des rives du Lac Osoyoos. Nous n'en avons pas fixé l'âge, mais elles sont d'une grande ancienneté, beaucoup plus vieilles qu'une seconde série, aussi énormément contournées et plissées, disloquées et fracturées par des efforts orogéniques. Ce second groupe est composé de phyllades, d'ardoises, de quartzites, de schistes chloritiques et d'amphibolites, accompagnés de roches ignées verdâtres altérées et de lisières d'origine volcanique. Provisoirement nous y rapportons aussi certains paquets de calcaires cristallins. Sur toute l'étendue de son développement, plus spécialement dans les phases à phyllades et à ardoises, ces roches sont recoupées et parcourues par des filons de quartz, parfois de puissance énorme, qui semblent être stériles de métaux précieux d'après les observations faites jusqu'à présent. Cette puissante et importante série de roches affleure, à intervalles, depuis le méridien qui passe à sept milles à l'ouest de Midway, jusqu'à proximité de la rivière Similkameen. Nous ne découvrîmes dans ces couches aucun reste fossile.

Ces roches sont surmontées, en discordance, par des lambeaux de roches sédimentaires tertiaires ; ce sont des grès tant pâles que gris-foncé, des conglomérats et des schistes, très disloqués et rabotés par une érosion si énergique que ces lambeaux ne représentent que les restes d'une série autrefois épaisse et continue, qui devait recouvrir toute la région. Dans les grès d'une coupe relevée dans un pli monoclinal, le long de la route charretière à quatre milles à l'ouest de Midway, nous recueillîmes des feuilles et des tiges de plantes exogénes qui semblent les rattacher au Tertiaire ; dans les coulées tributaires de la rivière Kettle, près du pont à deux milles en amont de la ville de Midway,

ainsi que dans une coupe bien exposée dans le cañon de Rock Creek on retrouve ces assises et ces fossiles végétaux. En partie interstratifiées avec les grès et les schistes, mais plus souvent les surmontant, on remarque des coulées épaisses de basalte et d'andésite, des tufs et des agglomérés qui ont subi les dislocations et les mouvements auxquels les couches sédimentaires ont été soumises. Toutes ces roches ont été recoupées et pénétrées par de nombreux dykes et massifs lacolithiques de diverses porphyrites. Nous ne pouvons nous prononcer sur l'âge de ces couches avant d'avoir fait un examen détaillé des fossiles recueillis.

Les terrains, plus anciens que les couches tertiaires, sont pénétrés par plusieurs cheminées intrusives, par des batholythes et sont parcourus par de nombreux dikes de diorite, de gabbro, de granite et d'une syénite alcaline à caractéristiques intéressantes ; mais ces roches ne sont pas disloquées ni altérées et elles sont peut-être d'âge plus récent que les couches fossilifères et les nappes de laves qui les surmontent. Nous fîmes de nombreuses collections de ces roches ignées intrusives et d'épanchement ; leur examen au microscope sera certainement une grande aide à l'étude détaillée de la structure de la région.

A l'exception des graviers aurifères du ruisseau Rock, que l'on exploite d'une façon intermittente depuis plus de quarante ans (seuls, quelques Chinois y font actuellement le lavage de l'or), on n'a pas découvert, dans le district, de gisements minéraux exploitables. A deux milles au nord-ouest de Midway, sur les pentes de la vallée de la rivière Kettle, on remarque des traces de sulfure de cuivre, dans des minces filons de quartz qui occupent une zone de cassures dans un quartzite minéralisé, mais ils sont trop faibles pour être de valeur industrielle. On dit avoir découvert d'autres minces veines de quartz contenant des tellurures d'or (calavérite et hessite), dans les diorites de l'extrémité septentrionale du lac Osoyoos, du côté occidental du lac. Un prospecteur dit aussi avoir découvert de la cassitérite dans un filon de pegmatite de trois pieds, recoupant le granite grossier de la rive orientale du lac. Nous n'eûmes l'opportunité de visiter aucune de ces localités. Minéraux.

Les grès et les schistes tertiaires de Rock creek, contiennent des couches de houille ligniteuse, mais on n'en a pas découvert d'affleurements suffisamment épais pour être exploités.

La plus grande partie de la campagne, du 1er juillet au 15 octobre, fut consacrée à une étude plus détaillée d'une seconde lisière longeant la frontière internationale. Cette lisière, large de 10 milles, mesure 51 milles de longueur ; elle débute à Cascade City sur la rivière Kettle et se prolonge jusqu'à un point à 8 milles à l'est de la rivière aux Saumons, près de la ligne d'épanchement des eaux des rivières Columbia et Kootenay. Une partie de cette étendue, est comprise dans la feuille de Travaux de la campagne.

Trail, publiée par la Commission géologique, à l'échelle d'un mille au pouce. Dans cette section de la lisière, nous fîmes surtout le relevé des contours des formations immédiatement au nord de la frontière, que l'on n'avait pas différenciés sur l'édition préliminaire de la carte de Trail, la seule publiée jusqu'à présent. A cause de son importance la colonie minière de Rossland, réclame une investigation spéciale à laquelle on devrait consacrer au moins deux campagnes entières ; nous n'en fîmes donc qu'une étude hâtive du district des alentours de la ville.

Topographie de la chaîne Gold.

Les cinquantes milles de la lisière examinée pendant la campagne, sont compris dans cette zone irrégulière du système des Cordillères, désignée par Dawson par le terme de chaînes Gold. Le relief est plus âpre que celui de la région de "Parcs" dans laquelle nous passâmes les premiers jours de la campagne. Les sommets atteignent des altitudes de 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer et dominent la rivière Columbia, qui a une élévation de 1,400 pieds. Ces montagnes ont rarement des contours alpins, mais prennent plutôt la forme de chaînes arrondies, dont les flancs sont boisés, et de dômes qui caractérisent la partie méridionale des chaînes Gold. Les affleurements de roches, sont relativement nombreux, tant dans les cañons des cours d'eau que sur les crêtes, et l'étude géologique de la région est donc moins difficile que dans le cas du " Plateau intérieur ", mais, cependant, la marche de l'exploration est sérieusement entravée, par l'épaisse végétation que l'on rencontre partout, excepté sur les plus hauts sommets.

Roches cristallines.

Les terrains rencontrés sont pour la plupart fortement cristallins, tant roches schisteuses cristallines que formations ignées. Nous ne pouvons guère formuler de conclusions ou d'avancés résultant de nos investigations sur le terrain avant d'avoir fait l'examen au microscope des spécimens recueillis. On peut se faire une idée de la grande variété des roches ignées de la région, du fait que M. Ferrier, ancien pétrographe officiel de la Commission géologique, d'après une communication verbale, a reconnu 108 types différents dans un rayon de cinq milles de la ville de Rossland. Toutes les roches, à l'exception des dykes et des cheminées récentes, ont été soumises à des dislocations et des plissements intenses, et ont été subséquemment profondément érodées, circonstances qui voilent l'histoire géologique du district.

Environ un tiers de la lisière est constitué par des roches métamorphiques. A son extrémité occidentale on remarque un petit massif de gneiss à biotite, à gros grain, rubané, recoupé par des filons de pegmatite et des dykes de péridotite ; ce gneiss représente une lisiére archéenne qui se prolonge au delà du lac Christina et de la rivière Kettle. Une série de roches schisteuses, foncièrement cristallines et contournées occupe le plus grande partie de la région examinée entre

sa limite orientale et la rivière aux Saumons. Cette série comprend des quartzites, des phyllades, des schistes chloritiques et séric tiques, des schistes à biotite, des paquets de calcaire cristallin, des amphibolites etc. D'après l'examen préliminaire de ces roches par la Commission géologique, on les a rapportées à la série Selkirk. Elles semblent être complètement dépourvues de fossiles, et présentent les difficultés structurales qui forment la caractéristique de la tectonique des chaînes Gold. Entre les deux premières séries, une troisième affleure, bien representée par les phyllades, les quartzites, les ardoises et les marbres du cañon de la rivière Pend'Oreille. D'après des évidences indirectes ce troisième groupe de roches métamorphiques pourrait bien être d'âge carbonifère.

Les dépôts volcaniques associés aux gisements minéraux de Rossland recouvrent ces roches schisteuses, plissées et disloquées d'une manière si complexe. Un second tiers de la lisière examinée est virtuellement recouvert de laves basaltiques, andésitiques et de roches plus acides, de nappes d'épanchement, de tufs et d'agglomérés. L'érosion n'a pas seulement raboté et enlevé une grande partie de l'épaisseur de la couverture volcanique surmontant les schistes cristallins, mais a aussi mis à découvert plusieurs cheminées de granite et de syénite qui ont pénétré les roches volcaniques depuis leur consolidation et même depuis leurs dislocations et leur plissement. Sur les rives du ruisseau Little Sheep, là où la ligne de frontière le croise, nous avons trouvé des restes, abondants mais obscurs, de plantes indigènes mésozoïques supérieures ou tertiaires, dans des couches phylladiennes de cendres volcaniques.

Ces fossiles pourront peut-être jeter quelques lumières sur l'âge des anciennes roches volcaniques de la série de Rossland.

Au-dessus des couches à fossiles végétaux et des roches volcaniques qui les surmontent, on remarque une cinquième série de roches plus récentes, qui les recouvre en discordance. Elle n'est pas importante ni au point de vue économique, ni en ce qui concerne sa superficie, mais elle est intéressante à cause de la lumière qu'elle jette sur l'historique géologique de la région. Ces roches consistent en plusieurs lambeaux, probablement d'origine contemporaine, de couches sédimentaires dépourvues de fossiles, qui reposent sur les anciens agglomérés et sur la formation phylladienne (carbonifère?) Les roches de ces lambeaux sont des conglomérats à gros grain et des nappes d'épanchement basiques. Nous croyons que ces lambeaux sont d'âge tertiaire et qu'ils sont les restes d'un groupe de dépôts fluviatiles de cailloutis et de graviers, solidement cimentés depuis leur stratification; ces dépôts, d'après ce mode d'origine, sont naturellement irréguliers et sans grande continuité.

Fossiles.

Roches d'âge tertiaire probable.

Les cinq formations ainsi que les cheminées et les batholythes que nous avions mentionnés séparément au cours d'un compte rendu préliminaire, sont recoupés par des dykes innombrables qui représentent plusieurs époques distinctes d'intrusion.

Dynamique des injections intrusives.

Parmi les problèmes importants qui se posent au sujet de la géologie de la lisière que nous avons étudiée pendant la campagne, il faut placer en premier lieu les méthodes auxquelles les immenses massifs de granites et de syénites doivent leur origine. D'après mes observations faites sur le terrain, aucune des théories d'intrusion et d'injection qui existent, n'est capable de s'appliquer complètement aux conditions caractéristiques de ces massifs et de ces amas batholithiques. L'origine des espaces souterrains que les matériaux de ces massifs occupaient et le procédé par lequel les formations envahies furent déplacées par les éruptifs, forment deux phases différentes du même problème, qui du reste est relié à l'origine des nombreuses roches ignées de la lisière. Nous avons cru opportun de présenter, sous une forme générale, l'hypothèse que nous ont suggéré les travaux sur le terrain des deux premières campagnes le long de la frontière internationale, ainsi que des études précédentes au sujet des phénomènes d'invasion éruptive. (Nous donnons cette hypothèse au cours de deux notes qui paraissent dans le "American Journal of Science"). —

Action glaciaire.

L'action glaciaire a ici été plus énergique, et a enlevé beaucoup plus de matériaux que dans la région, à l'ouest de Midway. Conséquemment la couverture superficielle est moins épaisse et les affleurements de roches sont plus nombreux. Nous avons fixé la limite supérieure de l'action glaciaire sur la chaîne de montagnes Record, à l'ouest de Rossland, ainsi qu'en d'autres endroits de la région, à 6,400 pieds au-dessus du niveau de la mer. A sa plus grande épaisseur, le glacier cordiléréen atteignait 5,000 pieds au-dessus de l'axe de la vallée de la rivière Columbia. De nombreuses aiguilles et de crêtes déchiquetées pointaient en "nunataks" au-dessus de la surface du glacier. Au-delà du niveau de 6,400 pieds, les sommets sont recouverts par des "felsenmeers" ou manteaux, parfois épais, de fragments anguleux, parfois très altérés, qui dégringolent le long des pentes. Les quelques affleurements *in situ* que l'on y relève sont déchiquetés, altérés et, comme les "felsenmeers", ne supportent pas de manteau superficiel. Le contraste entre ces étendues et les pentes inférieures, qui ont subi des influences glaciaires, est toujours bien marqué et frappant.

Gisements minéraux.

Le but principal de l'examen géologique de la lisière de la frontière, est d'en établir autant que possible une coupe structurale le long de tout le développement de la chaîne cordilléréenne ; nous ne pûmes donc consacrer grand temps à la géologie des gisements minéraux. Nous

visitâmes pourtant un grand nombre de concessions minières, ainsi que quelques mines en exploitation ; les renseignements recueillis à ce sujet seront présentés au cours du rapport final. Dans les marbres du côté nord du ruisseau Boundary, à un demi-mille en amont de son confluent avec la Pend d'Oreille, on remarque un dépôt important de fer oligiste, en partie altéré en limonite, qui offre des caractéristiques intéressantes. On a suivi son affleurement sur une distance d'un mille et demi. Son épaisseur est variable, mais nous ne pûmes en établir les contours faute de temps et à cause des affleurements peu nombreux. On a mené une galerie, longue de quarante pieds, dans le minerai compact, où le gisement traverse le ruisseau Boundary, mais il faut faire des travaux de fouille considérables à la surface avant de pouvoir évaluer la valeur commerciale du dépôt. Sur la halde de matériaux extraits de la galerie nous remarquâmes quelques grains de pyrite de fer associée au minerai ; nous n'avons pas encore fait d'analyses, nous ne pouvons donner aucun avancé sur la proportion de cet élément délétère. Des essais partiels ont donné des proportions de fer de 59 à 61 pour cent, d'après M. Feeney, l'un des propriétaires du gisement ; donc le minerai serait de haute teneur. Le volume apparemment considérable du dépôt, la proximité de matériaux pour fondants, de bois pour la fabrication de charbon de bois et l'accès facile de la mine par le chemin de fer Nelson et Fort Shephard contribuent à rendre ce gisement digne d'attention spéciale. Il est du reste probable qu'il en existe d'autres à proximité. Certaines phases des massifs épais de calcaire cristallin qui existent entre la rivière Pend d'Oreille et la rivière aux Saumons pourraient bien devenir la source de marbres d'importance économique.

Les roches typiques de Rossland et des environs sont représentées en d'autres endroits de la région dans les terrains ignés auxquels elles appartiennent, où on a du reste aussi découvert des amas de minerai analogues mais moins importants. Il n'est donc pas impossible qu'il se forme d'autres colonies minières rivalisant le célèbre district de Rossland. Sur les formations schisteuses qui se trouvent à l'est de la rivière aux Saumons, on a jalonné des concessions sur des gisements minéraux de nature bien différente ; ce sont des dépôts de quartz contenant des faibles proportions de cuivre, d'or et d'argent. Jusqu'ici aucun de ceux-ci ne semble être bien important. Entre les rivières aux Saumons et Kootenay, il existe un grand nombre de veines de quartz parcourant les schistes et les quartzites qui constituent le relief âpre de cette région ; quelques-uns de ces filons atteignent jusqu'à 150 pieds d'épaisseur. Il est possible que certains de ces dépôts de quartz contiennent une proportion des métaux précieux, suffisante pour en permettre l'exploitation, mais les gisements, à cause de leur volume, seraient probablement de basse teneur. Le minerai qui offrirait le plus de ressources serait du quartz à or libre.

Alluvions aurifères.

Les graviers et sables aurifères de l'ancien lit de la rivière Pend d'Oreille attirèrent les premiers l'attention des mineurs à la partie méridionale de la province de la Colombie-Britannique. Les graviers de Boundary Town semblent être à peu près épuisés, et on y a abandonné tous travaux depuis plusieurs années. Quelques éleveurs de bestiaux de la vallée de la Pend d'Oreille y font encore parfois le lavage des sables sur une petite échelle. On faisait cet été des préparatifs à l'embouchure du ruisseau Fifteen mile pour faire l'exploitation hydraulique sur un grand pied ; on avait l'intention de traiter les terrasses formées en grande partie par les charriages de ce cours d'eau torrentiel. Mais le volume des graviers de la Pend d'Oreille, entre Boundary Town et la frontière internationale est relativement faible, et il est bien improbable que des exploitations montées par exemple sur le pied de celle de Seven-mile, dont le matériel a, dit on, coûté un quart de million de dollars, puissent jamais arriver à un succès commercial. Il existe pourtant de nombreuses preuves de l'existence de l'or dans les graviers de la Pend d'Oreille, du côté canadien de la frontière, et il serait peut-être rémunérateur d'installer quelques petits "moniteurs" qui pourraient travailler pendant quelques campagnes. En général les graviers sont pauvres, excepté à Boundary Town. De plus il serait à propos de ne pas permettre l'exploitation hydraulique là où les terrasses constituent un sol arable, souvent propice à la culture fruitière. Les sables de la rivière aux Saumons sont aussi aurifères, mais le volume en est très restreint. Sur toute la longueur, plus ou moins interrompue de ces dépôts, entre la Colombie et les fourches de la rivière aux Saumons, l'or est finement divisé, quoique le lavage rende parfois un peu d'or grossier. La principale source de l'or de ces graviers se trouve probablement dans les nombreux petits filons de quartz qui recoupent les roches schisteuses et les volcaniques du côté nord de la Pend d'Oreille et les schistes des deux rives du ruisseau Lost et des autres branches de la rivière aux Saumons.

Pendant le cours de la campagne, nous fîmes les observations suivantes sur la variation magnétique. Toutes les lectures furent basées sur la ligne de latitude établie par des stations le long du 49eme parallèle, et furent faites à l'aide d'un petit théodolite de poche, système Brunton, avec aiguille aimantée de deux pouces et demi et une distance de cinq pouces entre les points d'alignement.

Chacune des observations suivantes représente la moyenne de plusieurs lectures : —

Variations magnétiques.

Midway	22	50,	est
Cinq milles à l'ouest de Midway	57	00*	"
Quinze milles à l'ouest de Midway	24	00	"
Dix-neuf milles à l'ouest de Midway	36	00*	"

Cinq milles à l'est du Lac Okanagan	23	00	"
Lac Okanagan	23	45	"
Cascade City, vallée de la rivière Kettle	22	50	"
Un mille à l'est de Cascade City	22	15	"
Cinq milles à l'est de Cascade City	22	10	"
Mont Sophie, sommet	23	00	"
Flanc oriental du mont Sophie	23	45	"
Vallée du ruisseau Little Sheep	24	00	"
Boundary Town, rivière Columbia	22	50	"
Sommet, cinq milles à l'est de la Rivière Pend d'Oreille	23	00	"
Branche méridionale, Rivière aux Saumons	22	45	"

*Variation locale.

Note sur la Géologie de la Région d'Anthracite, Alberta.

M. H.-S. Poole.

En novembre dernier, je visitai les terrains houillers d'Anthracite, sur la rivière à l'Arc, où la voie du chemin de fer du Pacifique Canadien s'engage dans les Montagnes Rocheuses. Grâce à l'obligeance de M. O.-E.-S. Whiteside, B. Sc., le directeur des mines, je pus visiter la mine, et prendre connaissance des plans des travaux souterrains.

En ce qui concerne la structure de ces terrains, les explorations à la surface, n'ont rien ajouté à ce que nous en connaissions en 1885, lors de la publication du Rapport de la Commission géologique (à l'exception de la découverte de nouvelles couches de charbon) ; mais les travaux souterrains ont exposé une série de plissements complexes des assises houillères sur la plus grande partie de la vallée. Connaissances antérieures de la géologie.

A diverses époques, la rivière à l'Arc a coulé sur la surface de la plus grande partie des roches crétacées qui occupent sa vallée, et par les changements continuels de son cours à érodé les assises houillères, jusqu'au niveau de son lit actuel. Plus tard, la vallée s'est comblée d'alluvions, de graviers, etc., qui atteignent en certains endroits des épaisseurs de 200 pieds ; ce sont ces derniers dépôts que la rivière affouille à présent, en laissant parfois de larges terrasses qui recouvrent, et cachent probablement, les affleurements de couches de charbon. Nous n'avons pas pu déterminer définitivement si la rivière a atteint un niveau inférieur à celui qu'elle possédait à l'époque du dépôt de ces terrasses de graviers, et tant que l'on n'aura pas établi ce fait, on devra procéder à l'extraction du charbon avec grande prudence dans les plis secondaires au-dessous du niveau actuel de la rivière, de crainte de rencontrer les graviers aquifères de ces anciens lits. La galerie inclinée menée sur la couche " A " a atteint une profondeur de 684 pieds. Assises houillères crétacées. Dangers de coups d'eau.

Les couches de charbon affleurent sur le côté nord de la vallée, et plongent vers le sud sous des angles divers ; jusqu'ici, on n'a pas encore

Relations entre les couches de Canmore et celles d'Anthracite.

établi les relations qui existent entre les couches de charbon anthracite et celles de houille exploitées à Canmore, à une distance de dix milles ; dans l'intervalle entre ces deux points, on ne rencontre pas d'affleurements des assises houillères. Au nord, sur la rivière Cascade, où on voit des affleurements de ces assises, on a fait des prospections et d'après les rapports des explorations dans cette région, la qualité du combustible fossile change rapidement de l'anthracite à la houille bitumineuse. Du côté sud de la vallée, il existe aussi un manque absolu d'affleurements, et les épais dépôts de graviers sont un obstacle au développement des travaux. Les opérations souterraines suffisent à démontrer que les couches ont été refoulées en plusieurs plis dont l'axe possède une direction diagonale à la direction générale des roches, N.-O. et S.-E. et qu'il appuie vers le sud. Les plis principaux s'élargissent dans cette direction, mais nous n'en avons pas déterminé l'allure en détails. Il semble possible qu'ils aient été poussés vers le nord-est, près de la jonction des rivières à l'Arc et Cascade, par des failles transversales. avec affaissement au S.-E. Les travaux souterrains d'Anthracite ont déterminé un de ces plis, incliné vers le sud, sous un angle variant entre 20° et 50°, et dont l'axe, débutant avec une direction sud-est, se redresse subitement jusqu'à la verticale, et en certains endroits, est même renversé du côté sud. On a suivi ce côté sud, sur une distance de plus de 300 pieds, mais on n'a pas encore déterminé la structure des assises au sud de ce point. Plus bas, dans la vallée, il semble y avoir eu un déplacement latéral de 3,000 pieds, et quoique les mouvements orogéniques, n'aient pas éliminé les matières volatiles des couches exploitées à Canmore, ils ont produit des altérations notables dans les couches associées.

Refoulement des strates.

Failles.

M. Whiteside ne croit pas encore avoir suffisamment de données pour décrire ces champs houillers avec quelque mesure de certitude, mais il espère pouvoir bientôt être en mesure de le faire, après avoir étudié la structure exposée par les travaux que l'on fait en ce moment à Canmore.

Nous donnons ci-dessous, des coupes des filons de la série d'Anthracite, en ordre descendant :—

Coupes des couches.

	Pd.	Pcs.	Pds.	Pcs.
Couche 'B : — Roches enlevées..........	1	0		
Schistes	0	7		
Charbon........	4	4		
Schistes	0	0½		
Roches enlevées.........	0	5½		
			6	5
Couches intermédiaires....... ...			125	0

Couche 'A' : — Roches enlevées.........	0	3		
Charbon...............	1	0		
Schistes	0	1½		
Charbon....	4	9½		
Roches enlevées.........	0	2		
			6	4
Couches intermédiaires.			110	0
Couche No 1:—Impuretés.............	1	3		
Charbon....	2	0		
Schistes	0	2		
Charbon....	0	5		
Schistes	0	2		
Roches	1	2		
Schistes	0	1		
Charbon..............	0	5		
Schistes	0	4		
Charbon	1	2		
Roches.......	0	2		
			7	4
Couches intermédiaires..........			90	0
Couche No 2:—Charbon.........	2	2 à 3 pds. 3 pcs.		
Schistes	0	4		
Roches	0	6		
			3	0
Couches intermédiaires....			86	0
Roches	0	10		
Charbon....	1	2		
Schistes	1	6		
Charbon...............	1	8		
			5	2

Exploration de la région située au sud-ouest du Fort Smith, Rivière des Esclaves, Territoires du N-O.

M. Charles Camsell.

Le rapport qui suit est un compte rendu des explorations faites pendant le cours de la campagne 1902, dans la région située au sud-ouest du Fort Smith, dans l'angle formé par la rivière de la Paix et la grande rivière des Esclaves. Région explorée.

Au reçu de mes instructions de la part du Dr Bell, je quittai Winnipeg le 3 juin pour me rendre à Edmonton, où je passai quelques jours à m'équiper et à acheter les vivres de la campagne. Je m'assurai aussi les services de Duncan Mackay, comme canotier, et il fut mon seul compagnon pendant la plus grande partie de l'exploration. Le trajet d'Edmonton à Athabasca Landing prit beaucoup plus de temps que d'ordinaire à cause de la crue extraordinaire des rivières de la région, qui avait détruit plusieurs ponts, et notre canot, que nous emportions avec nous, nous fut déjà utile à transporter nos provisions d'une rive à l'autre des rivières que nous avions à traverser.

Nous arrivâmes à Athabasca Landing le 16, et le lendemain matin nous nous embarquions pour Fort Smith. Nous sautâmes tous les rapides de la rivière Athabasca sans encombre et arrivâmes à Fort Smith le 1er juillet.

Relevés de la rivière au Sel.

Comme l'itinéraire de la saison comprenait un examen de la rivière au Sel (*Salt River*), je décidai d'effectuer ce voyage avant la baisse des eaux, et même à cette date on me prédit à Fort Smith que je ne pourrais pas remonter la rivière bien haut. Nous quittâmes le Fort Smith le 3 juillet, et nous passâmes une semaine à faire un relevé de la rivière et un examen des deux rives de ce cours d'eau. En 1887 M. M. McConnell en avait fait l'ascension jusqu'aux sources salées, et sa description de cette partie de la région parut au cours de son rapport de cette année. Nous ne parvînmes qu'à remonter à vingt milles au delà de ce point, l'eau étant trop basse pour nous permettre de nous rendre plus loin.

La rivière au Sel se jette dans la rivière des Esclaves à 18 milles en aval du Fort Smith ; elle a une largeur de 40 verges à son embouchure. A l'époque de notre examen le courant était très faible sur une longue distance. Jusqu'à trois milles de son embouchure l'eau est douce et potable, mais au delà elle devient saline et son degré de salinité augmente jusqu'aux sources salines, aux fourches de la rivière. Au delà, la proportion de sel diminue, mais l'eau n'est pas buvable. La direction générale de la rivière est sud magnétique jusqu'aux fourches, à 20 milles de son confluent ; puis elle tourne brusquement vers l'est, et continuait à maintenir cette direction au point où nous fûmes contraints de revenir sur nos pas.

Sources alines.

A cinq milles de son embouchure les rives de la rivière s'élèvent brusquement de cinq à trente pieds ; elles sont d'origine alluviale. Plus haut leur hauteur diminue graduellement jusqu'aux sources salines où elles ne dépassent pas six pieds, mais, au delà de la plaine saline, les berges reprennent leur hauteur de trente pieds. Ceci indique que cette plaine, dont l'orientation est parallèle à celle d'un raide escarpement à l'ouest de la rivière, occupe une dépression qui atteint son niveau le plus abaissé, le long de la base de l'escarpement.

Escarpement.

L'escarpement même est haut de 210 pieds, a une pente raide, bien boisée de tremble et d'épinette et on y voit quelques affleurements de calcaire dont la direction générale est nord-ouest et sud-est. Nous pénétrâmes dans la plaine à dix milles en amont de l'embouchure de la rivière ; pourtant les rives du cours d'eau sont si boisées que, du canot, l'on ne remarque pas le changement de la surface. La lisière boisée des deux côtés de la rivière varie entre 100 et 200 verges de large.

La largeur maxima de la plaine est de huit milles environ et sa plus petite largeur est de deux milles. Nous ne pûmes déterminer sa longueur avec exactitude, mais elle a au moins quinze milles. Ce n'est pas une étendue non interrompue de prairie, mais la surface en est parsemée de nombreux bosquets de trembles et d'épinettes ; vers le nord les étendues boisées augmentent et bientôt la forêt occupe la plus grande partie de la surface. Dans les environs des sources salines il n'y a aucune végétation, et on remarque ici et là un grand nombre de lacs et de mares d'eau salée. Dans les autres parties de la prairie, l'herbe est luxuriante ; les chevaux et les bestiaux hivernent à l'extérieur et sont en bonne condition au printemps.

Nous fîmes quelques excursions à l'intérieur, des deux côtés de la rivière, mais plus particulièrement du côté occidental pour faire l'examen de larges dépressions qui se trouvent sur la pente et au sommet de l'escarpement. Nous en donnons une description plus loin. Dépressions ou "Sink-holes."

Les sources salines qui se trouvent près des fourches de la rivière, et desquelles la compagnie de la Baie d'Hudson obtient son approvisionnement de sel dans la région, furent examinées, et nous en fixâmes la position par une observation pour latitude. A six milles au sud est des fourches, il existe d'autres sources de même nature. A ce dernier endroit, il y a une accumulation de sel plus considérable qu'aux sources inférieures, mais comme il se trouve situé au-dessus de la partie navigable de la rivière, on n'en a jamais fait usage. Toutes les sources sont situées à la base de l'escarpement, et à l'époque de notre visite elles étaient presque à sec. Elles jaillissent généralement à travers une couverture de cailloux et de graviers et coulent dans des bassins peu profonds où l'eau s'évaporant, laisse un dépôt de sel grossier. Les souches d'arbres, les blocs de pierre et le sol des environs, sont recouverts d'incrustations de sel.

La rivière au Sel est poissonneuse, et les sources salines attirent les orignaux et les ours qui y viennent se régaler de sel. Nous y trouvâmes un crâne de bison des bois (*wood buffalo*), ce qui montre que ces animaux fréquentaient aussi ces parages, quoique depuis plusieurs années, on n'en ait vu aucun dans les environs. Gibier et poissons.

Nous fûmes de retour au Fort Smith le 9 juillet, et nous prîmes immédiatement nos dispositions pour faire un voyage d'exploration avec chevaux. Nous avions d'abord espéré faire ce voyage avec une voiture ou un chariot, mais nous abandonnâmes bientôt ce projet, car les seules routes passables, sont celles de la plaine de la rivière au Sel. Au-delà, il nous aurait fallu nous tailler un chemin à travers les bois et la brousse. Nous prîmes donc la décision d'employer des chevaux de

bât, et je me procurai les services d'un homme supplémentaire pour nous servir de guide.

Nous quittâmes Fort Smith de nouveau le 12 juillet, cette fois avec des chevaux de bât, et munis de vivres pour deux semaines, ainsi qu'une quantité supplémentaire que je comptais "cacher", à la petite rivière aux Bisons, ayant l'intention d'explorer ce cours d'eau plus tard.

Bois de commerce et foin.

Les premiers dix milles du sentier, qui a une direction générale de S. 25° O. magnétique, traversent une région unie ou légèrement ondulée, bien boisée de trembles, d'épinettes et de pins Banksiens, parsemée de marécages dans lesquels on pourrait récolter de grandes quantités de foin et de fourrage. Puis, la forêt passe graduellement à la prairie ouverte et fertile qui se prolonge dans les directions de la vallée de la rivière au Sel ; le cours d'eau même est bordé par une frange de trembles et d'osiers. Le gué de la rivière au Sel se trouve en aval de la seconde branche du cours d'eau, et la traversée de la rivière est difficile, à cause de la nature du fond qui est une argile tenace dans laquelle les chevaux de bât chargés, courent risque de s'embourber. Nous fîmes notre premier arrêt près du gué, et nous pûmes obtenir de l'eau potable d'un petit étang situé du côté sud de la rivière.

A partir de la traverse nous nous dirigeâmes S. 20° O., vers un abaissement de l'escarpement qui s'élève à l'ouest ; après avoir traversé la lisière de forêts qui borde la rivière nous nous retrouvâmes dans une région de prairies qui s'étend jusqu'à la base de l'escarpement. Cette partie n'est pas aussi fertile que la prairie à l'est de la rivière, et quoiqu'il y ait de l'herbe en grande quantité, on remarque de grandes étendues "alcalines" sans végétation, dont le nombre augmente sensiblement en approchant de la base de l'escarpement. Le gué de la première branche de la rivière au Sel se trouve à trois milles de la traverse du cours d'eau principal. Elle n'a guère que douze pieds de large, un pied de profondeur avec un fond d'argile et de gravier ; l'eau en est très salée. On remarque à cet endroit quelques éminences boisées hautes de 20 à 60 pieds, qui forment des oasis entourés de larges étendues dépourvues de végétation. Ces collines étaient probablement autrefois reliées à l'escarpement qui se trouve à l'ouest, mais comme elles étaient composées de couches plus résistantes elle ont résisté à l'érosion et n'ont pas suivi le retrait du front de l'escarpement. On trouve des cailloux de granite et autres roches ignées à la base de ces hauteurs. A deux milles avant d'arriver à l'escarpement, nous relevâmes dans la prairie, un affleurement d'un calcaire. A mesure que l'on approche de la base, les étendues sans végétation sont remplacées par des mares d'eau alcalines dont les bords sont très marécageux.

Collines de l'ancien front de l'escarpement.

Le sentier s'engage le long de l'escarpement à la droite d'un ruisseau d'eau douce qui sort d'une vallée boisée étroite et qui se jette dans la première branche de la rivière au Sel. Du haut de l'escarpement le sentier traverse trois milles et demi d'une région accidentée, couverte de trembles et de pins banksiens ; les inégalités de la surface sont causées par de nombreuses dépressions circulaires (sink-holes), dont la plus profonde atteint 50 pieds. Nous ne vîmes aucun affleurement de roches dans ces environs, la surface étant en grande partie composée de sol sableux de couleur pâle. Un peu plus loin nous nous engageâmes dans une partie incendiée et ondulée que le sentier traverse sur une distance de trois milles. Cette partie a été ravagée par des feux de forêts il y a quelque vingt-cinq ans et elle est à présent couverte d'une végétation de petits pins banksiens. Cavités ou "Sink-holes."

Après avoir traversé cette étendue de "brulés", le sentier descend assez rapidement dans des marécages. Il n'existe de mousse épaisse que dans ces terres marécageuses ; la plus grande partie de la région est sèche.

Graduellement, vers le sud-ouest, la région s'assèche et au bout de quatre milles le sentier traverse une succession de petites prairies, dont peu dépassent une longueur de 150 verges. Nous traversâmes environ cinq milles de cette région, que le sentier coupe diagonalement. Le grand diamètre de cette étendue de prairies est nord-et-sud. Elle est parallèle, dit-on, à la petite rivière aux Bisons qu'elle couvre des deux côtés de ce cours d'eau, et elle se prolonge jusqu'au grand lac des Esclaves. C'est cette région qu'habitent les bisons des bois. En dressant nos tentes sur les rives du lac Flat Grass nous effarouchâmes un troupeau d'une douzaine de ces animaux, mais nous ne pûmes les apercevoir. Quoiqu'ils soient protégés par la loi ils ne semblent pas se multiplier aussi rapidement qu'il y aurait lieu de s'attendre. Les sauvages ne leur font pas la chasse, et les gardent avec soin ; mais ils ne les protègent pas contre les loups des bois qui sont la cause que les bisons n'augmentent pas plus rapidement en nombre. Un bison adulte peut aisément se défendre, mais les jeunes offrent une proie facile à la voracité des loups. Si on offrait des primes encourageant la destruction de ces derniers il est très probable que les troupeaux de bisons augmenteraient notablement. Bisons des bois.

Le lac Flat-Grass se trouve à mi-chemin de la prairie et est une nappe d'eau marécageuse et peu profonde, longue d'un mille et demi sur une largeur d'un demi-mille. Les rives sont couvertes d'herbe épaisse sur une largeur de cinquante ou de soixante verges. Il y avait de grandes volées de canards. Nous trouvâmes sur les bords de grandes quantités de fraises mûres.

Petite rivière aux Bisons.

A quatre milles et demi du lac Flat-Grass, le sentier atteint la petite rivière aux Bisons (*Little Buffalo River*) qui, à cet endroit, a une largeur de 25 pieds et un courant rapide, et dont le lit est parsemé de nombreux blocs et cailloux qui donnent lieu à des rapides. Le sentier suit la rive orientale sur une distance de cinq milles, à travers une région fort boisée dont la plus grande partie a été ravagée par des feux de forêts il y a quelque vingt ans. Au bout de cette distance on traverse le cours d'eau à un endroit où l'eau n'a que huit pouces de profondeur, mais où le courant est très rapide. Sur une distance de douze milles on suit alors la rive occidentale de la rivière que l'on aperçoit par intervalle, mais de laquelle on est généralement éloigné de un mille ou plus.

La région a ici aussi été dévastée par des feux de forêts à peu près à la même époque que la rive orientale. On se sert rarement du sentier du côté ouest en été, car il traverse une région marécageuse et escalade parfois des crêtes étroites sablonneuses, boisées de tremble et de pin banksiens. A quelque distance en avant on aperçoit une rangée de collines surbaisées, orientées nord et sud, et à l'endroit où la petite rivière aux Bisons recoupe cette série de hauteurs on traverse de nouveau le cours d'eau sur la rive orientale, qui est localement, la rive du sud. Les sauvages donnent à ces hauteurs le nom de Nini-Shith, c'est-à-dire des arbres abattus, à cause des nombreux troncs d'arbres tombés dont elles sont couvertes. Leur point culminant ne dépasse guère 150 pieds et partout où la rivière les a recoupées on voit que les collines sont constituées par des amas de sable Elles se prolongent vers le sud-est, sur une distance de huit ou dix milles, en une série de collines arrondies, reliées entre elles par des crêtes plus basses. Vers le nord-ouest les diverses crêtes semblent se fondre en une seule beaucoup plus large.

Sur la rive est de la rivière nous sommes toujours dans une région brûlée et cette lisière a une largeur de 25 à 30 milles du N. E. au S. O. et se prolonge vers le N. O. et le S. E. au-delà d'une observation faite du point culminant de la région.

A environ six milles au-delà de la première traversée de la rivière, nous fîmes l'ascension d'une crête, haute de 100 pieds, et nous en suivîmes le sommet sur une distance de trois milles sous une direction sud-est.

Mont Caribou.

Cette crête est escarpée et étroite ; elle ressemble à une moraine, et est constituée de sable ; de son point culminant on obtient un panorama de la région. Vers le sud-ouest on aperçoit le mont Caribou, qui, à cette distance, a une teinte bleuâtre ; une seconde crête, à peu

près parallèle à celle que nous suivions, se déroulait à une distance de cinq milles et cachait le paysage entre elle et le mont Caribou.

Au nord-ouest on voit la vallée peu profonde de la petite rivière aux Bisons, tandis qu'à l'est, à six milles environ, se termine une autre chaîne, parallèle à celle que nous occupions mais plus haute en plusieurs endroits. Entre les deux crêtes la surface de la région est un " muskeg " en grande partie asséchée, mais parsemé de quelques nappes d'eau scintillante. D'après les coquillages recueillis, cette étendue a dû être couverte d'eau à une époque peu éloignée.

Depuis notre dernière traversée de la petite rivière aux Bisons nous avions abandonné le sentier battu, mais sur la crête nous trouvâmes une ancienne piste de bisons que nous suivîmes tout le long de l'élévation. Nous remarquâmes de nombreuses dépressions où ces animaux avaient l'habitude de se vautrer.

En quittant ce sentier, nous descendîmes dans une étendue marécageuse, où nous éprouvâmes de grandes difficultés avec nos chevaux qui s'y embourbèrent. Par places, la mousse qui recouvre la surface, est sèche et épaisse ; il s'en élève un nuage d'une poussière noire au passage des animaux. Le marécage ou " muskeg " est dépourvu d'arbres, à l'exception de quelques épinettes rabougries.

En traversant le " muskeg ", la surface s'élève presqu'imperceptiblement, jusqu'à une hauteur de 80 pieds environ, et le penchant nord de la colline est bien boisé d'une venue d'épinettes et de trembles, au moins égale aux arbres observés au nord de la rivière La-Paix. On voit fréquemment des épinettes de 26 pouces de diamètre, et des trembles de 18 à 20 pouces. Il n'y existe pas de brousse, la surface du sol est recouverte d'une épaisseur de quatre pouces de mousse et cette partie du district ressemble à un parc. Sur le sommet de la colline, les arbres deviennent notablement plus minces, et sont plus drus, au point que nous éprouvions parfois des difficultés de nous y frayer un passage.

Epinettes et peupliers.

A trois milles au-delà de cette crête, nous en traversâmes une seconde, après avoir fait un long crochet pour contourner le lac Brabant, long de deux milles sur un demi-mille de large et qui n'a pas de décharge. Nous descendîmes dans la vallée suivante, passâmes le lac aux Huards à l'ouest, et un mille plus loin nous atteignions les rives d'une large nappe d'eau que les sauvages appellent Lac aux Orignaux (*Moose Lake*). Ce beau lac est long de huit milles de l'est à l'ouest, et large de quatre. De l'extrémité orientale coule un ruisseau qui le relie à la petite rivière aux Bisons (*Little Buffalo River*), mais ce cours d'eau n'est pas navigable, et les sauvages effectuent généralement ce trajet par un portage, pour se rendre au lac.

J'avais d'abord espéré pouvoir atteindre le mont Caribou, mais sous ce rapport, je fus désappointé, car il est impossible de s'y rendre avec des chevaux ; il n'y a pas de sentier, et la région est un immense marécage jusqu'à la base des montagnes. Donc, après avoir fait un relevé au croquis des contours du lac aux Orignaux, je me vis contraint de rebrousser chemin, et j'arrivai à Fort Smith le 12 juillet, après une absence de onze jours. A ce poste, je recueillis tous les renseignements possibles au sujet d'une route canotière à la rivière La-Paix, par voie des rivières aux Bisons et Jackfish. Très peu des sauvages avaient suivi cet itinéraire, et seulement en temps d'eau haute au printemps ; ils doutaient fort de la praticabilité de cette route à cette époque de l'année, et me conseillèrent de ne l'entreprendre qu'avec un petit canot d'écorce de bouleau. Il était impossible de se procurer un guide pour toute la durée de l'itinéraire, pour plusieurs raisons, dont la principale était que Fort-Smith venait d'être atteint d'une épidémie dont la plupart des sauvages n'étaient pas encore remis ; je dus donc me contenter d'un croquis de la route à suivre, accompagné d'une certaine quantité de renseignements inexacts. Le deux août, je me remis en route avec Mackay et quittai Fort-Smith pour la dernière fois.

Retour à Fort-Smith.

Nous redescendîmes la rivière jusqu'à l'embouchure de la rivière au Sel (*Salt River*), où nous campâmes ; à cet endroit, nous parvînmes à nous procurer les services d'une excellent sauvage pour nous accompagner jusqu'au sentier d'été de la rivière aux Bisons. Quoique ce fut un homme de plus de soixante ans, ses connaissances des itinéraires nous épargnèrent beaucoup de temps, tout spécialement en ce qui concerne les sentiers de portage.

Ascension de la petite rivière aux Bisons.

De l'embouchure de la rivière au Sel nous remontâmes ce cours d'eau sur une distance de douze milles, jusqu'au sentier qui conduit à la petite rivière aux Bisons. On fait d'abord un court portage de 30 verges jusqu'à un étang, long de cent verges environ, et d'ici le sentier remonte une légère élévation de vingt pieds et débouche dans une belle étendue de contrée, légèrement boisée de tremble et d'aulnaies. Au bout d'un demi-mille on atteint une clairière qui s'étend à peu près jusqu'à la petite rivière aux Bisons. Cette clairière fait partie de la plaine Saline, et elle est aussi parsemée de quelques bosquets d'arbres. La longueur totale du portage est de sept milles sous une direction de S. 70° O. (magnétique).

A un mille au sud du sentier de portage on remarque un prolongement de l'escarpement mentionné ci-dessus qui est ici parallèle au sentier ; mais audelà de la petite rivière aux Bisons il appuie vers le nord et s'abaisse légèrement. Des calcaires affleurent sur ses pentes. Le long de sa base on remarque un certain nombre de petits lacs salins

et des petites étendues alcalines. La plus grande partie de la clairière est couverte d'une herbe luxuriante. La plus grande difficulté que l'on éprouve le long du sentier provient de la rareté d'eau potable, et le seul endroit où on puisse s'en procurer, se trouve à trois quarts de mille au nord de notre bivouac du 4 août. Rareté d'eau potable.

A partir de ce point, jusqu'à proximité de la petite rivière aux Bisons, il nous fallut en transporter une provision, car l'eau du ruisseau Lop-Stick n'est pas buvable. Toutefois en saison pluvieuse on n'éprouverait pas tant de difficultés. Les derniers trois milles du sentier traversent une étendue marécageuse, mais l'eau des nombreux étangs que l'on rencontre est toujours salée.

Le portage aboutit au ruisseau Lop-Stick, large de dix pieds environ et excessivement sinueux. Ce petit cours d'eau dérive son nom d'un arbre haut, à branches coupées, qui marque le sentier de portage sur la rive du ruisseau et qui est visible d'une distance de deux milles. Ruisseau Lop-Stick.

Ainsi que la rivière au Sel, le ruisseau Lop-Stick est alimenté par les sources du long de l'escarpement, et l'eau en est conséquemment salée, a une teinte bleuâtre et le fond du ruisseau est recouvert d'une épaisse mousse verte. Vers le sud on peut en suivre le cours par un ruban d'épinette et de saules ; il se jette dans la petite rivière aux Bisons à deux milles au nord ouest du portage. A l'époque de notre voyage, le ruisseau, ainsi que les étangs des deux côtés, foisonnaient de canards sauvages.

Au confluent du ruisseau Lop-Stick, la petite rivière aux Bisons est large de 60 pieds et le courant en est très faible. Elle est profonde, mais les eaux sont troubles. Les rives, hautes de quatre pieds environ, sont bien boisées d'épinette et de saule, et les bords sont couverts d'herbe de marécage. La rivière se jette dans le grand lac des Esclaves à quelques milles à l'ouest du Fort Résolution et au printemps forme une route très fréquentée pour se rendre du Fort Résolution au Fort-Smith, car elle est libre de glaces avant la rivière des Esclaves. On l'a explorée jusqu'au portage de la rivière au Sel, mais on n'a jamais pénétré au delà. Nous nous aperçûmes bientôt de ce fait par les arbres tombés et les obstacles qui entravent la navigation. Il nous fallait constamment recourir à la hache pour nous frayer un passage en canot. L'eau de cette rivière, sans être très bonne à boire, est cependant grandement préférable à celle du ruisseau Lop-Stick. Description de la petite rivière aux Bisons.

En amont du ruisseau Lop-stick la rivière a une orientation vers le sud-sud-est jusqu'à la base de l'escarpement, où elle appuie sensiblement vers l'ouest, puis elle devient excessivement tortueuse. On relève les premiers affleurements de calcaire à la sortie de la rivière des hautes

terres ; on remarque aussi à cet endroit une falaise de gypse impur, haute de dix pieds, à la base de l'escarpement. La hauteur des rives augmente bientôt jusqu'à soixante ou soixante-dix pieds et le courant devient beaucoup plus vif. A intervalles des accumulations de cailloux où des barrages de castors forment de courts rapides peu profonds.

Vallée en forme de gorge.

Au dessus du premier affleurement de calcaire, la vallée de la rivière ressemble à une gorge sur une distance de six milles et demi, soit jusqu'aux chutes. La largeur en est de 15 verges environ, et ne répond pas du tout à la largeur ou au volume du cours d'eau qui n'a guère que quarante pieds. Les rives sont presque verticales, hautes de soixante-dix à cent pieds et composées de lits horizontaux de calcaires ; j'escaladai ces escarpements à plusieurs reprises et partout j'observai que la région, des deux côtés, était parsemée de profondes dépressions en entonnoirs (*sink-holes*) ; en quelques cas la roche solide y était à découvert mais plus souvent les parois et le fond étaient couverts de débris. L'essence la plus répandue est le tremble, mais dans la vallée je remarquai pour la première fois la présence du sapin baumier. Nous vîmes des groseilles, des framboises et des baies noires en abondance.

Chutes.

A un demi-mille au-dessous des chutes, la rivière devient trop peu profonde et trop rapide pour naviguer en canot, et nous fîmes un portage d'un quart de mille sur la rive orientale. Le sentier traverse une étendue accidentée, boisée entièrement de trembles et d'osiers et la dénivellation entre les deux extrémités du portage est de près de cent pieds. A l'extrémité inférieure du sentier, la rivière elle-même tourne d'abord vers le sud-ouest, puis vers l'est, et vers le milieu de cette courbe sont situées les chutes, tandis qu'en amont et en aval de ce point il existe des séries de rapides peu profonds ; ceux d'aval sont parsemés de blocs anguleux de calcaire tandis qu'en amont on remarque des cailloux roulés de roches ignées. Il y a trois chutes distinctes, celle de l'aval est de beaucoup la plus importante. On voit ici une cascade de quarante pieds sur le calcaire dont les couches supérieures sont plus résistantes que les lits sous-jacents ; conséquemment la lèvre supérieure surplombe légèrement, ce qui permet de traverser la rivière entre le mur de roche et le rideau de la chute, si l'on ne craint pas l'éclaboussement de l'eau. Le volume de la cascade n'est pas gros et sa largeur n'est que de vingt-cinq pieds. Au pied de la chute il y a un bassin profond entouré des murs de calcaire hauts de cent pieds. La chute médiane, à cent verges plus haut, a une dénivellation de seize pieds sur une distance horizontale de trente-deux. Elle est beaucoup plus gracieuse que la première ; elle a une forme en croissant et l'eau passe sur des lits de calcaire en une série de petites cascades. La chute supérieure, à soixante-quinze verges au-dessus de la médiane, n'a qu'une hauteur de cinq pieds. En amont de ce point les rapides sont continus

jusqu'à l'extrémité du portage. La gorge qui se trouve au-dessous des chutes représente la distance de recul de la cascade, du front de l'escarpement, depuis la genèse de cette partie du cours d'eau, soit une distance de six milles et demi. Nous fîmes ici une collection des calcaires et des fossiles qu'ils renferment.

Un peu au-dessus des chutes le cours de la rivière tourne vers l'ouest, coule dans cette direction sur une distance de trois milles et revient ensuite graduellement vers le sud, puis douze milles plus haut vers le sud-est. Il n'y a guère de points saillants pour distinguer un partie de la rivière des autres, et jusqu'au sentier d'été il n'y a qu'une succession de rapides peu profonds, d'eau calme et de barrages de troncs d'arbres. Ces derniers nécessitèrent plusieurs courts portages, dont le plus long n'excéda pas 300 verges. Les barrages de castors sont aussi très nombreux mais nous ne notâmes que les plus récents. Au-dessus des chutes la largeur du cours d'eau est en moyenne de 30 pieds et les rives ont une hauteur de quatre pieds et sont bordées d'herbe. L'essence la plus répandue est l'épinette, mais parfois des hauts osiers formaient des arches au dessus de la rivière.

Barrages de castors.

A quatre milles au sud de notre bivouac du 8 août, nous pénétrâmes dans un district qui a été ravagé par un feu de forêt il y a environ vingt ans. La rivière traverse cette étendue sur une distance de dix milles et c'est sur ce parcours que notre course fut entravée par de nombreux barrages de troncs d'arbres.

Il existe un sentier d'hiver du Fort-Smith au lac des Marécages, et il traverse la rivière à sept milles au nord-ouest du sentier d'été ; il traverse aussi la rivière au Sel près des fourches. Le 11 août, près du sentier d'hiver, notre vieux guide nous quitta et nous dûmes continuer notre exploration à l'aide d'un croquis plus ou moins exact.

Entre le sentier d'été et les collines Nini-Shith, la direction de la rivière est d'environ N. 30° O. (magnétique), et son caractère général varie très peu. La vallée est généralement large d'un demi mille et n'a guère que 25 pieds de profondeur, et la région, des deux côtés des rives, est une plaine unie ou légèrement ondulée et bien boisée. Le seul affluent qui s'y jette sur toute cette distance est le ruisseau aux Carpes (*Sucker creek*) qui coule de l'est et dont le confluent est à trois milles en amont de la traverse. A son embouchure il a trente pieds de largeur mais l'eau en est morte et peu profonde. Il existe de nombreux barrages de castors, et le cours de la rivière est parsemé de nombreux petits rapides dont le lit de l'un d'eux est composé de calcaire. Des deux cotés, la région a été dévastée par des feux de forêts, mais la rivière n'est cependant pas obstruée de troncs d'arbres ; elle est bordée d'une frange de hauts osiers.

Ruisseau aux Carpes.

Au delà des collines Nini-Shith le cours de la rivière est vers l'ouest sur une distance de six milles, où elle coude brusquement vers le sud près de l'embouchure d'un ruisseau qui coule du nord. Le courant est assez vif, mais sans rapides. Le lit est couvert d'herbes aquatiques, et est libre de cailloutis. Il est probable que les cailloux qui parsèment le fond du cours d'eau, en aval des colline Nini-Shith, proviennent de ces hauteurs, mais nous n'en relevâmes pas sur les berges escarpées. Il existe de nombreuses étendues de beau foin dans la vallée de la rivière, qui a de 200 verges à un quart de mille, et en quelques endroits, qui n'ont pas été touchés par l'incendie, on remarque des épinettes qui atteignent vingt pouces de diamètre, mais nous ne vîmes nulle part de bouleau ni de sapin baumier.

A l'emplacement de notre bivouac du 13 août la rivière est beaucoup plus étroite et sa direction est vers le sud ; au delà, elle appuie graduellement vers le sud-est jusqu'à une haute crête boisée orientée est et ouest. La rivière a ici des rives de sable escarpées, hautes de 25 à 30 pieds. A mi-chemin de la dernière étape, on rencontre l'embouchure d'un petit cours d'eau que nous remontâmes. Au bout de 300 verges nous remarquâmes que l'eau en était fortement sulfurée et une odeur d'hydrogène sulfuré s'élevait des mousses lorsqu'on agitait le fond du ruisseau. Ce petit cours d'eau prend naissance dans un étang large de 40 verges et quoique l'eau soit très claire et que le fond soit partout visible, je ne pus fixer la source qui l'alimente. L'eau a un goût très sulfureux ; la mousse et les souches d'arbres du lit du ruisseau étaient recouvertes d'une incrustation blanchâtre.

Source sulfureuse.

En traversant les hauteurs mentionnées ci-dessus, la rivière devient peu profonde et est très rapide ; on remarque fréquemment des blocs anguleux de calcaire, mais nous ne vîmes nulle part de roches en place. A cause de la difficulté de nous frayer un sentier de portage sur les rives boisées, nous trouvâmes plus pratique d'écarter les blocs et les cailloux pour permettre à notre canot de passer les rapides. Nous passâmes une journée presqu'entière à faire environ trois milles.

Sentier de portage au lac aux Orignaux.

Immédiatement au-dessus de ces rapides, un petit ruisseau se jette dans la rivière, et près de son embouchure se trouve le sentier que les sauvages suivent pour faire le portage jusqu'au lac des Orignaux (*Moose Lake*).

En amont du sentier de portage la rivière s'élargit à 50 pieds, et nous passâmes plusieurs barrages de castors, qui, en élevant le niveau de la rivière, nous furent une aide plutôt qu'un obstacle. Ces barrages, généralement hauts de deux pieds, sont solidement construits de pierres et de broussailles.

Après avoir passé une autre légère élévation boisée à travers laquelle le lit de la rivière est parsemé de rapides, nous débouchâmes dans une étendue basse et marécageuse où le cours d'eau s'élargit jusqu'à cent pieds et plus. Le ruisseau aux Orignaux (*Moose Creek*) s'y jette du sud immédiatement au-dessus des rapides, et à cet endroit la petite rivière aux Bisons appuie fortement vers le nord-ouest. Nous suivîmes cette direction sur une distance de trois milles, pour déboucher dans un petit lac marécageux long d'un demi-mille et aussi large que long. Après en être sorti, on trouve, au bout d'un demi-mille, une autre nappe d'eau d'une plus grande superficie. Ces deux lacs sont peu profonds, et le fond de chacun d'eux est couvert d'une fange gluante dans laquelle les avirons s'enfonçent facilement de trois et quatre pieds. Les rives du lac sont couvertes d'herbes et d'osiers.

La rivière débouche dans le second lac à un demi mille de sa sortie sur la rive ouest, et un peu plus haut la navigation est entravée par les osiers qui se rejoignent au centre de la rivière et qui forment des obstacles difficiles à passer. Les rives sont hautes de deux pieds environ, elles s'écroulent constamment et changent fréquemment le cours de la rivière.

A trois milles au-dessus du lac nous atteignîmes les fourches de la rivière ; la branche gauche sort d'un grand lac qui se trouve à un tiers de mille vers l'ouest. Les sauvages lui donnent le nom de Thul-tue ou lac marécageux. Il est long de huit ou neuf milles et l'axe de sa plus grande largeur est orienté nord et sud. Il est très poissonneux et les sauvages qui font la traite au Fort-Smith hivernent sur ses bords. Ce lac occupait probablement autrefois toute la vallée de la rivière jusqu'aux derniers rapides mentionnés, car il se trouve maintenant dans une vallée bien définie, marécageuse et couverte d'herbes et d'osiers tandis que la rivière y serpente entre des rives légèrement surélevées audelà desquelles la surface est trop mouvante et humide pour que l'on puisse s'y aventurer à pied. Mais l'affouillement de ces rapides creusa le lit de la rivière et fit baisser la surface du lac jusqu'à son niveau actuel. Les eaux de la branche Thul-tue sont boueuses, tandis que celles de la branche principale sont claires et d'une couleur ambrée.

Lac marécageux.

A un demi-mille au dessus des fourches on remarque un petit cours d'eau à courant rapide qui coule du sud-est, et nous crûmes d'abord qu'il formait partie de notre itinéraire ; mais après l'avoir remonté sur un quart de mille il se rétrécit et devient si tortueux qu'on ne peut continuer en canot. J'ai appris depuis qu'il prend sa source dans un grand lac situé au sud-est, à partir duquel il existe un sentier de portage jusqu'à la rivière aux Brochets (*Jackfish river*). L'autre cours d'eau forme donc la rivière principale, mais au bout d'un demi-mille elle est presque

complètement à sec ; ou plutôt, à sa sortie d'un barrage de castors elle n'a guère que quelques pouces de large. Cependant selon notre croquis, c'était bien la route à suivre, et le 18 août nous fîmes un long portage pour contourner une succession d'ancien barrages de castors, jusqu'à un plus récent au delà duquel nous retrouvâmes un volume d'eau suffisant pour nous permettre de naviguer. Dans cette partie de la rivière ces animaux élèvent de nouvelles constructions chaque année, en avant l'une de l'autre, et sur une distance de deux milles et demi on trouve une succession de barrages éloignés de 50 à 100 verges les uns des autres.

Fréquence des barrages de castors.

A trois milles au-dessus du barrage le plus récent, nous débouchâmes dans un petit lac marécageux long d'un mille environ. La région à l'est, à l'ouest et au nord présente un marais immense, tandis qu'au sud on remarque une crête basse, boisée de trembles, d'épinettes et de pins banksiens. Le marais, ainsi que certaines parties de la crête, ont passé au feu il y a quelques années.

On sort du lac à mi-distance de la rive occidentale, et au bout de trois milles, la rivière se rétrécit considérablement, et est tellement obstruée d'osiers, que nous ne pûmes nous frayer un passage pour notre canot.

Sentier de portage à la rivière aux Brochets.

Nous passâmes ici une demi-journée à la recherche du sentier de portage conduisant à la rivière aux Brochets, et n'en trouvant pas, nous nous décidâmes à nous en tailler un. La distance n'est guère que de quatre milles et demi, mais il nous fallut deux jours pour effectuer ce portage. Nous apercevions le mont Cariboo vers le sud, et adoptant une orientation S. 10° O., nous nous dirigeâmes vers trois dômes arrondis qui forment le sommet de la montagne. Les trois premier milles de notre sentier traversent un marécage brulé parcouru par quelques crêtes formées de cailloutis qui représentent la ligne d'épanchement entre les rivières aux Bisons et aux Brochets. Le dernier mille et demi est composé de marais et de "muskegs". Nous n'eûmes pas à taillader beaucoup à la hache, excepté aux abords de la rivière aux Brochets, dont les rives sont recouvertes d'une large frange d'épinettes, d'osiers et d'aulnes. Nous terminâmes ce portage le 21 août, et dans la soirée du même jour, nous commençâmes la descente de la rivière.

Topographie.

A l'endroit où nous prîmes la rivière aux Brochets, elle est large de 40 à 50 pieds, son courant est faible, et ses eaux sont troubles. Les rives sont argileuses, hautes de cinq pieds, bordées d'herbes et boisées de belles épinettes, dont quelques-unes ont 30 pouces de diamètre ; ainsi que dans le cas de la petite rivière aux Bisons, la navigation est souvent entravée par des barrages de troncs d'arbres. Le cours de la rivière est parallèle aux montagnes Caribou, que l'on aperçoit à huit ou dix milles

vers le sud-ouest, s'élevant graduellement en pente douce jusqu'à une hauteur de 1,500 ou 2,000 pieds au-dessus du niveau de la plaine. La vallée est large et peu profonde, couverte en grande partie par des muskegs, et la rivière y coule en méandres sinueux. Il nous fallut sept jours pour nous rendre jusqu'à la rivière La-Paix, tandis qu'à l'époque des eaux hautes, on peut faire ce trajet en trois jours.

La direction générale de la rivière aux Brochets entre le portage et la rivière du même nom, est vers le sud-est. Elle ressemble à la petite rivière aux Bisons, par la fréquence des rapides peu profonds, des entraves de troncs d'arbres et de barrages de castors ; les rapides sont aussi formés par des accumulations de fragments de granite et de divers cailloux d'origine ignée. Les marécages du lac aux Brochets pourraient rendre de grandes quantités de foin.

Le lac aux Brochets, que traverse la rivière, est une nappe d'eau étroite, longue de quatre milles, et dont l'extrémité méridionale est le point de la rivière le plus rapproché des monts Caribou. Les rives sont généralement recouvertes d'herbe, quoique parfois on y voit des cailloutis et des blocs de roches. La décharge se trouve à mi-chemin du bras oriental sur la rive nord, où la rivière est large de cent pieds, et les rives affleurent à peine au-dessus du niveau de l'eau. Lac aux Brochets

En aval du lac aux Brochets, la direction de la rivière est vers l'est, en appuyant légèrement vers le nord, sur une distance de quinze milles, et elle traverse un bas-fond marécageux boisé d'osiers et d'épinettes, et parsemé de quelques mamelons qui s'élèvent au-dessus de la plaine. En approchant le terme de cette étape, les rives s'élèvent graduellement, le courant devient beaucoup plus vif jusqu'à une autre succession de rapides où nous vîmes pour la première fois des rives de graviers. Au delà de ces rapides, la rivière tourne brusquement vers le sud, et sur les dix milles suivants des barrages de troncs d'arbres sont les seuls obstacles à la navigation. Des deux côtés de la rivière s'élèvent des hauteurs de 150 pieds, et au delà on retombe dans une autre série de rapides, dont aucun n'est suffisamment tumultueux pour faire recourir à un portage, mais dont plusieurs sont très peu profonds.

La pluie nous retarda à notre bivouac du 23 août, et peu après, nous nous engageâmes dans un élargissement peu profond de la rivière. A l'époque des crues il y a ici une nappe d'eau longue de trois milles sur un mille de large, mais nous la trouvâmes presqu'à sec. A un mille et demi plus bas nous passâmes l'embouchure du ruisseau Berry, un cours d'eau trouble, large de trente pieds qui coule de l'ouest. Entre ce point et le ruisseau Gravel, une distance de sept milles, le courant est très faible et la rivière est souvent obstruée de bois de dérive.

Ruisseau Gravel.

Le ruisseau Gravel coule aussi de l'ouest, mais contrairement au ruisseau Berry, c'est un cours d'eau très claire, large de cinquante pieds. Son courant est rapide et coule sur un lit de gravier. Nous fîmes un lavage des sables de la flèche qui se trouve à l'embouchure, mais nous n'y découvrîmes aucune trace d'or. En aval de ce point la rivière aux Brochets devient beaucoup plus rapide, et appuie vers l'est ; elle est bordée de berges escarpées avec alternances de longues flèches sableuses, et à dix milles du ruisseau Gravel on traverse une de ces flèches par un portage, pour contourner un barrage de troncs d'arbres. A un mille et demi plus bas il y a un second portage de 780 pas sur la même rive. A cet endroit la rivière semble disparaître dans un passage souterrain ; un immense barrage de troncs d'arbres et de bois de dérive, accumulé, depuis de longues années, est ici recouvert de sables, de vases et autres matériaux d'alluvion et la rivière, coulant sous cet amoncellement que l'on traverse à pied sec, est complètement cachée. Le même phénomène se répète trois milles plus bas et on contourne ce barrage par un portage de 180 pas sur la rive droite. Ces trois portages sont les seuls auxquels on ait recours en temps de crue.

Hautes rives de sable.

Dans les environs des portages les rives sont hautes de dix pieds, fortement boisées de belles épinettes, mais dix milles plus bas la rivière coupe un banc de sable haut de quarante pieds, du haut duquel on observe que la région, des deux côtés de la rivière, est unie et n'a que de rares ondulations. Elle est bien boisée et les seules clairières sont les marécages. En aval du banc de sable ci-dessus, le courant est faible sur une distance de 15 milles, et la rivière est très tortueuse ; au delà on rencontre une succession de rapides longue de vingt milles, au cours de laquelle la rivière passe entre des rives élevées, boisées de trembles et de pins banksiens, et nous vîmes fréquemment des parois escarpées de graviers et d'argile. La plus grande partie des rapides sont navigables, car le volume d'eau est considérablement augmenté par l'adjonction des deux tributaires importants mentionnés plus haut. Près du terme de ces rapides nous remarquâmes plusieurs sources sulfureuses ressemblant à celles de la petite rivière aux Bisons.

A partir de ce point jusqu'à la rivière La-Paix la direction générale de la rivière est vers l'est en appuyant légèrement vers le nord, et le lit en est très tortueux. Le cours n'en est plus brisé par des rapides ou des barrages ; la rivière coule dans le fond d'une vallée profonde, dans laquelle l'épinette est l'essence dominante. En approchant de la rivière La Paix la vallée s'élargit et atteint un demi-mille ; l'épinette est remplacée par des trembles et des peupliers baumiers.

Embouchure de la rivière aux Brochets.

Nous atteignîmes l'embouchure de la rivière aux Brochets le 27 août, et nous espérions y rencontrer quelques sauvages, mais les quelques huttes qui s'y élèvent des deux cotés de la rive étaient inoccupées à

cette époque. A son confluent, la rivière est large de 50 verges environ, sans courant perceptible, et elle se jette dans la rivière de la Paix à environ 15 milles en amont des rapides de la pointe La Paix et à 130 milles en aval du poste de la petite Rivière Rouge.

De l'embouchure de la rivière aux Brochets nous avions le choix de deux itinéraires pour revenir à Edmonton ; nous adoptâmes celui *via* la rivière La Paix et le petit lac des Esclaves comme étant le plus facile. Après avoir fixé ma position par des observations sur les points culminants visibles, je terminai le relevé de l'itinéraire de la campagne et commençai le voyage de retour à Edmonton le 28 août. Nous arrivâmes à cette ville le 9 octobre et à Winnipeg le 13 du même mois.

Nous devons des remerciements cordiaux aux facteurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson des postes de la rivière des Esclaves et de la rivière La-Paix, qui ont tout fait en leur pouvoir pour nous aider à mener à bonne fin notre travail de la campagne ; nous mentionnerons tout particulièrement M. Brabant du poste du Fort Smith où j'établis mes quartiers généraux pendant la campagne. Remercîments.

La topographie de la région que nous avons explorée est simple et uniforme, et le relief le plus saillant est le raide escarpement à la base duquel jaillissent les sources salines. Une coupe entre le Fort Smith et le mont Caribou, dans une direction sud-ouest, montrerait d'abord la surface unie de l'étroite région le long de la rivière aux Esclaves, ayant une pente légère jusqu'à la plaine saline, où on rencontre l'élévation abrupte de l'escarpement qui a 200 pieds, et dont le bord est parsemé de profonds trous en entonnoirs. Au delà, se trouve un plateau très uni, qui s'étend jusqu'aux collines Nini-Shith ; celles-ci s'élèvent à cent pieds au dessus de la surface générale de la plaine. Plus loin, vers le sud-ouest, la surface ondule légèrement et s'élève graduellement jusqu'à la hauteur des terres, puis plonge de nouveau jusqu'à la vallée de la rivière aux Brochets, dans laquelle le cours d'eau s'est creusé une vallée secondaire étroite ; de l'autre côté de la vallée il y a une rampe légère et graduelle jusqu'au mont Cariboo.

Quant à la géologie, la région presque toute entière est couverte de roches dévoniennes, mais elles reposent horizontalement, ne sont pas disloquées et affleurent rarement à la surface.

A la Butte, sur la rivière des Esclaves, à 40 milles en amont de l'Abord Smith, on remarque un affleurement de calcaire associé à du gypse et à du goudron minéral ; nous n'y découvrîmes aucun fossile qui nous eussent permis de les comparer aux roches de l'escarpement des environs des sources salines ; d'après leur structure lithologique et

leurs associations avec des couches de gypse, elles semblent être similaires. A l'île aux Roches, (*Stone Island*), à 25 milles en aval de la Butte, le calcaire affleure, et on voit qu'il repose à cet endroit sur des roches archéennes.

Nous examinâmes l'escarpement, au pied duquel jaillissent les sources salines. Son point culminant a une hauteur de 210 pieds au-dessus de la rivière au Sel ; près de la petite rivière aux Bisons, il s'abaisse à 150 pieds ; son orientation générale est approximativement sud-ouest et sud-est. A trois milles au nord des fourches de la rivière au Sel, où les roches sont exposées sur la face de l'escarpement, les couches sont horizontales et composées de calcaires. A un mille au sud des fourches, on voit, près de le base, une couche de gypse de 20 pieds, dans laquelle sont intercalés des lits d'argile rouge. Le gypse repose sur un épais dépôt d'argile. Les sources salines sont à proximité de cet endroit, mais il nous fut impossible de découvrir la source du sel. Nous recueillîmes des spécimens de calcaire et de gypse, ainsi que quelques fossiles, des flancs de l'élévation au nord des fourches.

Gypse et goudron minéral.

Cavités.

Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, on remarque de profondes cavités sur la crête et sur les flancs de l'escarpement qui domine les sources salines, et aussi en aval des chutes de la petite rivière aux Bisons. Nous ne vîmes de roches exposées sur les parois, que dans le cas de deux de ces trous, situés derrière les sources, et dans tous les cas les affleurements relevés étaient de calcaires. Dans toutes les autres cavités examinées, probablement plus anciennes, les parois étaient recouvertes de dépôts superficiels, et convergeaient en un point comme un entonnoir. Quelques-unes étaient boisées jusqu'au fond, surtout celles dans les environs de la petite rivière aux Bisons. En juillet, la plupart de ces cavités étaient à sec, mais, cependant, quelques-unes des plus profondes contenaient de l'eau fraîche, et peut-être est-ce là la source d'alimentation des salines qui jaillissent à la base de l'escarpement. La quantité d'eau de surface a une influence marquée sur le débit des sources, qui est beaucoup plus copieux au printemps, que plus tard dans l'année. Ces trous en entonnoirs varient entre cinq et cinquante pieds de profondeur et même plus. Près du sentier du lac Flat Grass, nous relevâmes l'une de ces cavités profonde de 25 pieds, et à en juger par la nature inégale de la surface, la roche sous-jacente est probablement composée de lits de gypse.

Falaises de calcaires et de gypse impur.

Le long de la petite rivière aux Bisons des couches de gypse impur, de dix pieds d'épaisseur, affleurent sur la face de l'escarpement, et dans la gorge qui se trouve au delà, on remarque des calcaires massifs qui s'élèvent en murs perpendiculaires hauts de 60 pieds et plus. Dans ces calcaires, qui sont horizontaux et qui renferment quelques fossiles, on remarque des lits minces de gypse intercalés. Au pied des chutes, les

falaises ont 100 pieds. Les couches inférieures sont ici très épaisses et renferment des cristaux isolés de gypse, la roche en est donc tendre, tandis que les lits sous-jacents sont beaucoup plus durs et plus minces. On y remarque quelques cristaux de pyrite de fer.

Dans la plaine Saline même, à trois milles et demi au sud des fourches, on relève un affleurement de calcaire sur le sentier d'été. Nous en avons détaché un spécimen pour que l'on puisse se rendre compte de la décomposition avancée de la roche. Tout l'affleurement est chambré et crevassé, ne laissant qu'un squelette des parties plus résistantes. On remarque un autre exemple de décomposition par les agences atmosphériques, sur les cailloux d'origine ignée, parsemés dans les couches d'argiles situées à proximité des affleurements de calcaires. Ces cailloux sont généralement des granites, et sont si décomposés autour de la base jusqu'à six pouces du sol qu'ils ressemblent maintenant à de gros champignons.

Le long de la rivière aux Brochets, on ne voit pas d'affleurements des anciennes roches, quoique, à quelques milles au dessous des sources sulfureuses, il y a un si grand nombre de blocs détachés de calcaire que l'on peut conclure que les couches de cette roche sont peu éloignées de la surface. Dans la partie inférieure de la rivière il y a de nombreux dépôts récents de sables et de graviers. Immédiatement au-dessous des sources sulfureuses on voit des affleurements d'argile, surmontés par 20 pieds de sables, dans lesquels on remarque quelques minces couches de tourbe.

Evidence de l'action glaciaire.

Les nombreux blocs erratiques que l'on voit partout, et plus spécialement le long du sentier de portage qui traverse la ligne d'épanchement entre la petite rivière aux Bisons et celle aux Brochets, sont autant de preuves d'action glaciaire. Presque tous les rapides qui brisent le cours de ces rivières doivent leur existence à des accumulations de dépôts glaciaires. Nous n'observâmes nulle part de stries ni de cannelures à la surface des calcaires. Les collines Nini-Shith sont probablement des eskers ; elles n'ont aucune régularité distincte. Elles sont composées de sable fin et ont une orientation générale de nord et sud. Du côté nord de la petite rivière aux Bisons elles se fondent en une large crête, tandis que du côté sud elles sont divisées en plusieurs traînées qui se rejoignent plus loin, entourant une large dépression, ou bassin, qui devrait être remplie d'eau, mais dont le fond n'est actuellement occupé que par un marécage ou muskeg. Près du lac aux Brochets, dans les environs de la rivière, on remarque un certain nombre de crêtes analogues.

N. B. Toutes les directions données au cours de ce rapport sont selon le nord magnétique.

Les Terrains Houillers de la région de Blairmore-Frank.

M. W.-W. Leach.

Terrains d'opérations de la campagne.

Les terrains houillers de Blairmore-Frank, sont situés à quelques milles à l'est du sommet du col Crows-Nest, et sont séparés du champ houiller de Crows-Nest par la chaîne principale des Montagnes-Rocheuses. Au sud, ils sont bordés par les roches dévono-carbonifères de la chaîne Flathead. Leur limite septentrionale n'a pas encore été fixée, mais ils se prolongent certainement bien au delà de la carte qui nous occupe. Vers l'est, la lisière de terrains houillers du Crétacé inférieur s'étend jusqu'à environ quatorze mille du lac Crows-Nest, et ils sont, de ce côté, surmontés par des assises du Crétacé supérieur et du Laramie qui sont aussi houillères, mais à un degré moindre. La carte qui accompagne ce rapport donne les contours d'une partie de cette formation,

Le Dr Dawson note l'existence de dépôts houillers importants, dans ce district, dans son " Rapport sur la région des environs des rivières à l'Arc et du Ventre" (voir Rapport de la Commission géologique pour l'année 1882-84) ainsi que dans son rapport sur la région de cette partie des Montagnes-Rocheuses entre les parallèles de latitude 49° et 51°30, (voir Rapport Annuel 1885).

Prospection.

Jusqu'à il y a deux ou trois ans, on n'avait fait que des travaux très limités dans ce champ houiller, à cause du manque de moyens de transport ; cette difficulté a disparu avec la construction de l'embranchement Crows-Nest du chemin de fer du Pacifique Canadien, et tout dernièrement on a fait de sérieux travaux de prospection et de fouilles ; on se rend compte maintenant que les assises productives ont une extension beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait d'abord cru.

Description générale.

La région que nous avons étudiée pendant la campagne (townships 7, 8, 9 et 10, rangs, 2, 3, 4 et 5, à l'ouest du 5eme méridien,) est séparée en deux parties à peu près égales par la chaîne de montagnes Livingstone. A l'ouest de cette chaîne, la surface est accidentée et bien boisée jusqu'à la chaîne principale des Rocheuses. A l'est des monts Livingstone, le caractère de la région change complètement ; les collines abruptes, fortement boisées, sont remplacées par des crêtes couvertes d'herbe, arrondies et basses, dont la hauteur diminue jusqu'à ce que l'on atteigne la vallée de la rivière du Vieux, qui est une prairie ouverte. La chaîne Livingston présente une crête anticlinale remarquable, continue, excepté où les rivières Crows-Nest et du Vieux la traversent par des gorges profondes et étroites désignées sous le nom de " Gaps " ou brèches à parois escarpées. Au nord du " Gap " de la rivière du Vieux la chaîne semble se prolonger sur une distance de plusieurs milles. Au sud, la chaîne Livingstone proprement dite, se termine à la rivière

Crows-Nest, quoique les monts Bluff et Turtle puissent être considérés comme en étant des éperons.

L'orientation générale des vallées et des crêtes de la région, est nord et sud et correspond à la direction des roches ; le cours des rivières ci-dessus mentionnées recoupe les strates à angle droit. Direction des roches.

On peut séparer les roches de la région en trois divisions principales ; soit : Dévono-Carbonifère, le Crétacé moyen et inférieur, et le Crétacé supérieur, dans lequel on pourrait peut-être comprendre une partie du Laramie ; les deux dernières divisions contiennent des assises houillères. Divisions des roches.

Les assises dévono-carbonifères consistent principalement en calcaires avec quelques lits de quartzite vers le haut.

La division du Crétacé moyen et du Crétacé inférieur constitue la série de beaucoup la plus importante au point de vue économique, car elle renferme les principales couches de houille. Partout où nous pûmes examiner ces assises elles supportent, en concordance, les couches du Crétacé supérieur et du Laramie ; donc jusqu'à ce que l'on puisse faire une étude plus détaillée de la région et des fossiles, il n'est pas possible d'établir une ligne de démarcation bien tranchée entre la seconde et la troisième division. Il suffira pour le présent de supposer que l'intercalation volcanique que nous mentionnons plus loin, représente le haut de la seconde division. Crétacé.

Nous donnons ci-dessous une liste des roches de ces couches par ordre ascendant ; les épaisseurs ne sont qu'approximatives :— Crétacé inférieur.

1° Schistes gris et noirs, avec quelques lits arénacés, 700 pieds.

2° Assises houillères productives, 700 pieds.

3° Conglomérat pétrosiliceux, dur, passant par place à un grès siliceux dur, 30 pieds. Puissance des assisses.

4° Schistes arénacés de couleur claire, et grès schisteux avec intercalations caractéristiques de grès schisteux violacés et vert-foncé et de dolomies arénacées massives tournant au brun sous les influences atmosphériques. Nous avons relevé un lit de calcaire gréseux, mince, en des endroits très éloignés les uns des autres, et cette couche pourrait peut-être constituer un repère qui serait d'une grande aide pour fixer un horizon défini. Immédiatement au-dessous des volcaniques, près de Ma-Butte, on voit un lit d'un conglomérat pétrosiliceux très dur, à grain beaucoup plus fin que celui qui surmonte les assises houillères ; nous ne relevâmes ce lit nulle autre part ; épaisseur 1850 pieds.

5° Roches volcaniques qui constituent une intercalation très importante de couches de cendres et d'agglomérats volcaniques. Leur épaisseur varie considérablement ; elles semblent atteindre leur plus grand développement entre Ma-Butte et le point où elles traversent la voie du chemin de fer, à trois milles et demi au-dessous du lac Crows-Nest ; vers l'est leur épaisseur diminue rapidement. Leur épaisseur maximum ne dépasse probablement pas 1,500 pieds.

Ces roches forment un horizon de repère très utile à l'établissement de la structure de la région et pour fixer les failles et les plissements. Leur texture et leur apparence varient considérablement et il serait très intéressant de les examiner au microscope.

Si l'on compare les roches du Crétacé moyen et inférieur de cette région avec les assises des terrains houillers de Crows-Nest on remarque une grande analogie, quoiqu'il y ait dans ce district une diminution notable dans l'épaisseur des couches. Ceci est surtout vrai des schistes de couleur foncée qui supportent les assises houillères et qui représentent ici les schistes Fernie des terrains du Crows-Nest.

Nous n'avons pu relever une coupe complète des couches de la troisième division. Elles sont tendres, se désintègrent facilement, et les affleurements en sont beaucoup plus rares que dans le cas des couches inférieures ; à l'est de la chaîne Livingstone elles ont été fortement plissées et contournées, et il faudrait faire une grande somme de relevés de détails pour en établir une coupe même approximative.

Crétacé moyen.

Les volcaniques sont immédiatement surmontés par une épaisseur considérable de schistes gris et noirs, qui prennent des teintes rouillées sous les influences atmosphériques, et qui contiennent au moins deux couches minces d'un grès dur siliceux. Ces roches sont suivies de grès à texture assez grossière, d'une épaisseur inconnue mais qui est probablement considérable ; elles sont tendres et de couleur claire. Vers la partie supérieure elles sont interstratifiées avec des schistes noirs et gris et renferment au moins deux couches de houille.

Coupe le long de la voie du chemin de fer.

La structure géologique de cette étendue est assez complexe ; les terrains ont été fortement plissés et disloqués. Si l'on suit la ligne du chemin de fer de l'ouest à l'est on relève approximativement la coupe suivante : A un mille à l'ouest de l'extrémité orientale du lac Crows-Nest on rencontre le contact des calcaires dévono-carbonifères, qui forme l'arête de la chaîne principale des Rocheuses, avec les couches du Crétacé supérieur. Ce contact est évidemment le résultat d'une faille ; les calcaires plongent sous un angle de 30° vers l'ouest tandis que les grès et les schistes crétacés sont fortement redressés et ont des plongements irréguliers vers l'ouest. A deux milles à l'est de ce point, le

plongement diminue, jusqu'à ce que les couches prennent une allure presque horizontale ; en continuant vers l'est on retrouve des plongements vers l'ouest qui augmentent graduellement jusqu'à un maximum de 30°. A un point, à trois milles et demi à l'est du lac on rencontre les roches volcaniques. Celles-ci reposent sur des grès et des schistes crétacés, jusqu'à un point à l'ouest du confluent du ruisseau McGillivray, où le conglomérat et les assises houillères sous-jacentes plongent sous un angle de 30° vers l'ouest. Entre le contact avec les calcaires et ce point, la coupe représente certainement une série régulière descendante. Près de l'embouchure du ruisseau McGillivray il doit y avoir une faille importante avec affaissement de la lèvre orientale, car entre cet endroit et un point à un demi-mille à l'ouest de la gare de Blairmore, la même série se repète, et les assises houillères qui affleurent plongent vers l'ouest sous un angle de 60°. On n'a ici découvert qu'une seule couche, les couches inférieures semblent avoir été affectées par une autre faille avec un affaissement du côté est. Puis on retrouve les couches qui surmontent les assises houillères, avec plongement vers l'ouest, jusqu'à un point situé immédiatement à l'est de la gare de Blairmore où les couches houillères reparaissent. Entre la base des assises houillères et le contact avec les calcaires dévono-carbonifères des monts Bluff et Turtle, la surface est couverte, mais la roche sous-jacente est probablement le schiste noir inférieur qui supporte les assises houillères en d'autres endroits.

Monts Bluff et Turtle.

Les monts Bluff et Turtle se trouvent le long de l'axe d'un pli anticlinal comprimé et resseré, légèrement retourné du côté est ; les roches crétacées ont été enlevées par érosion, et les calcaires dévono-carbonifères sous-jacents sont exposés jusqu'à une courte distance de la gare de Frank, où on retrouve les assises houillères qui plongent ici vers l'ouest sous un angle de 85°. Mais à cet endroit l'épaisseur des couches. entre le conglomérat qui surmonte la houille et le calcaire, est beaucoup inférieure à celle des mêmes couches relevées en d'autres endroits, et peut-être existe-t-il une faille entre le calcaire et les assises crétacées.

De Frank au ruisseau Byron.

A l'est de Frank, jusqu'au confluent du ruisseau Byron, on trouve un pli synclinal ample. Près du ruisseau, la houille reparaît le long de l'axe d'un pli anticlinal aigu. Puis on retrouve un autre pli synclinal et la houille affleure de nouveau à l'ancienne mine Livingstone. A quelques centaines de pieds à l'est de ces travaux abandonnés il doit exister une autre faille, avec le même affaissement du côté est, car on retrouve les grès tendres, de couleurs claires, des assises supérieures. Ces roches continuent à affleurer jusqu'à la limite orientale de la fenile, mais elles sont si plissées et disloquées que nous n'essaierons pas de décrire leur allure en détail. Nous devons toutefois mentionner que nous relevâmes des affleurements de houille en deux ou trois endroits, mais ce sont

probablement des affleurements des mêmes couches répétés par des plissements.

Coupe de la partie septentrionale.

Il est probable qu'une coupe relevée dans la partie septentrionale de la faille s'écarterait considérablement de celle-ci en ce qui concerne les détails. Mais les caractéristiques principales resteraient probablement les mêmes. Par exemple, entre la chaîne principale des Rocheuses et la chaîne Livingstone il existe une série de failles avec affaissements uniformes du côté est, et les plongements sont invariablement vers l'ouest. A l'est de cette dernière chaîne, on trouve une étroite lisière de roches crétacées inférieures qui renferment de la houille, et cette lisière est suivie de couches crétacées supérieures et Laramie qui sont fortement disloquées. Il existe des failles le long du contact entre les calcaires dévono-carbonifères de la chaîne Livingstone et les roches crétacées inférieures à l'est, ainsi que le long du contact entre le Crétacé inférieur et le Crétacé supérieur.

Nous relevâmes deux coupes des assises houillères, dont l'une au moins, au mont du Chat *(Cat mountain)* est relativement complète, quoiqu'il puisse exister d'autres couches de houille au dessous de la dernière relevée.

Coupe au Mont du Chat.

Le mont du Chat *(Cat Mountain)* est situé sur le versant occidental de la chaîne Livingstone, à un mille au sud-est du confluent des ruisseaux Racehorse et Daisy. Les couches relevées sont données ci-dessous en ordre descendant.

		pds	pcs
1	Conglomérat dur pétrosiliceux........ ...	9	6
2	Grès schisteux..............	9	3
3	Schistes noirs........	4	0
4	*Houille* (impure).....................	8	6
5	Schistes noirs et gris.............	24	0
6	Grès dur, couleur claire.	27	9
7	Schistes gris et noirs............	4	0
8	*Houille*.........................	4	0
9	Grès	13	0
10	Schistes gris........	2	0
11	*Houille*......................	3	6
12	Schistes gris......	13	6
13	Grès	4	6
14	Schistes noirs............	1	0
15	*Houille*...............	3	6
16	Schistes gris et noirs..	24	0
17	*Houille*............	8	9
18	Schistes gris.	1	0

19 *Houille*	10	0
20 Schistes gris	2	6
21. *Houille*	2	6
22. Grès, dur, couleur claire	65	0
23. Schistes gris	8	9
24. *Houille*	5	9
25. Grès, dur, clair	52	0
26. Schistes noirs	9	6
27. Grès	1	6
28. Schistes gris	12	3
29. Grès	10	0
30. Schistes gris	11	6
31. *Houille*	5	6
32. Grès et un peu de schistes	44	6
33. *Houille*	15	3
34. Schistes gris	9	0
35. *Houille*	6	9
36. Schistes gris	3	9
37. Grès, dur, gris pâle	41	0
38. Schistes noirs et carburés avec feuillets de houille	8	0
39. Grès	1	6
40. Schistes noirs et carburés avec feuillets de houille	14	0
41. Grès	2	0
42. Schistes gris	8	0
43. Grès	2	0
44. Schistes gris, avec feuillets ferrifères	11	0
45. *Houille* (impure)	4	0
46. Schistes gris	23	0
47. Grès	2	0
48. *Houille*	5	6
49. Schistes gris	5	0
50. *Houille*	6	3
51. Schistes	0	6
52. *Houille*	9	9
53. Schistes	1	0
54. *Houille* (impure)	3	3
55. Schistes gris	7	0
56. *Houille*	8	0
57. Schistes	0	6
58. *Houille*	4	0
59. Schistes	0	4
60. *Houille*	1	9
61. Schistes	0	6

62. *Houille*	7	6
63. Schistes gris	21	8
64. Grés	1	0
65. Schistes gris et noirs	2	9
66. Schistes noirs et carburés avec feuillets de houille	4	0
67. Schistes gris	15	0
68. Grès, tournant au jaune aux endroits exposés	1	8
69. Schistes gris	10	0
70. Grès gris dur	16	0
71. *Houille*	1	3
72. Schistes gris	5	0
73. Grès	45	0
74. Schistes noirs et gris	..	..
Puissance totale	742	0
Epaisseur totale de *houille*	125	3

Coupe du ruisseau Byron.

La seconde coupe, relevée au ruisseau Byron, n'est probablement pas aussi complète, les couches inférieures manquent complètement. A cause de l'épaisseur de drift et la saison avancée nous ne pûmes continuer la tranchée plus bas. La coupe fut mesurée sur la rive orientale du ruisseau Byron, près de sa source.

Les couches sont données en ordre descendant :

1. Grès, dur, couleur claire ; passant par places à un conglomérat pâle	44	0
2. Schistes gris et noirs, grès schisteux avec feuillets de houille	26	3
3. Dépots superficiels	11	6
4. Grès dur, gris	2	9
5. Schistes noirs	1	6
6. *Houille* (impure)	9	9
7. Schiste noirs et gris et dépots superficiels	33	0
8. Grès, dur, couleur claire	16	0
9. Schistes noirs et gris	8	0
10. *Houille*	5	6
11. Schistes gris, grès schisteux et dépôts superficiels	60	0
12. *Houille*	8	0
13. Schistes gris	1	9
14. *Houille*	9	0
15. Schistes gris	14	0
16. Schistes gris et dépôts de surface	36	0

17. Schistes gris	5	0
18. *Houille*	8	6
19, Schistes gris	1	0
20. *Houille*	12	0
21. Schistes gris et noirs et grès schisteux	5	9
22. *Houille*	8	6
23. Schistes gris et carburés	1	6
24. *Houille*	3	2
25. Schistes gris	0	6
26. *Houille* (en partie schisteuse)	10	0
27. Schistes gris et dépôts superficiels	29	6
28. *Houille*	16	0
29. Grès gris, dur	41	0
30. Dépôts superficiels	36	0
31. Grès	3	0
32. *Houille*	11	3
33. Grès	..	..
Puissance totale	479	9
Epaisseur totale de *houille*	101	9

On verra qu'il existe très peu d'analogie entre les deux coupes. Si l'on prend en considération le fait que les deux points sont éloignés l'un de l'autre de près de vingt-trois milles, il n'y a pas lieu de s'attendre à beaucoup d'uniformité. Grâce à l'amabilité de M. H. T. Collett nous donnons ci-dessous une coupe qu'il a bien voulu nous communiquer. Les relevés ont été faits par lui-même sur la chaîne McGillivray, et ils possèdent un intérêt tout spécial en ce qu'ils prouvent la persistance des couches de houille sur toute la superficie d'une grande étendue. La coupe est donnée en ordre descendant :

Coupe sur la crête McGillivray.

	pieds	pouces.
1 Conglomérat	20	0
2 *Houille*	2	6
3 Grès et schistes	20	0
4 *Houille*	5	0
5 Schistes	10	0
6 *Houille*	5	0
7 Grès	48	0
8 *Houille*	25	0
9 Schistes	2	0
10 *Houille*	13	0
11 Schistes	..	..
Puissance totale	150	6
Epaisseur totale de *houille*	50	6

Nous n'avons pas encore les résultats des analyses des échantillons que nous avons recueillis pendant la campagne, mais il est probable que la qualité de la houille des diverses couches varie considérablement, ainsi du reste que la qualité des mêmes couches en diverses parties de l'étendue houillère. La houille du district semble être très bonne, elle ressemble à celle des terrains houillers du Crow's Nest. Les analyses partielles qui suivent, qui nous ont été gracieusement données par M. Green, de la houille des mines Gold field, sont intéressantes.

Analyses.

Humidité.	Matières volatiles combustibles.	Cendres.
1. Inférieure à un pour 100	24	8
2. "	23	8
3. "	24	8.5
4. "	24	7.6
5. "	24	8.5

On voit donc qu'il s'agit d'une houille bitumineuse de bonne qualité. Le Dr Hoffmann, du Service géologique a fait les analyses suivantes de spécimens recueillis par le Dr Dawson il y a quelques années :—

Provenance.	Humidité	Matières volatiles combustibles	Carbone fixe.	Cendres.
1. Branche nord de la rivière du Vieux, couche de huit pieds	1.24	24.62	66.61	[1]7.53
2. Rivière du Vieux, deux milles en aval du "Gap" couche de cinq pieds	1.75	19.99	58.40	19.86
3. Rivière Crows-Nest, deux milles en aval des chutes (couche supérieure de trois pieds)	3.27	32.53	44.38	19.82
4- Rivière Crows-Nest, deux millas en aval des chutes, (couche inférieure de trois pieds)	2.36	40.66	47.78	9.20

Les deux premières de ces analyses sont de houille d'âge crétacé inférieur, tandis que les deux dernières sont de houilles provenant des assises Laramie ou Crétacé supérieur.

Charbonnages de la Canadian-American Coal and Coke Co.

Les travaux d'exploitation les plus importants ont été effectués par la Canadian-American Coal and Coke Co. La houillère de cette compagnie est située près de Frank, sur le flanc oriental du mont Turtle.

[1] *Voir* Rapport de la Com. géo. 1882-84 partie M. et rapport annuel, 1885 partie M.

On exploite la couche supérieure de la série ; l'épaisseur varie entre neuf et douze pieds, le plongement est vers l'ouest sous un angle de 83° et les assises sont ici légèrement renversées. A l'époque de ma visite la galerie principale avait une longueur de 4,500 pieds, au dessus de laquelle on avait mené deux autres galeries de niveau, superposées. On expédie depuis près d'un an, et pendant l'été dernier la production de la houillère a été de 500 tonnes par jour ; on fait des préparatifs pour augmenter considérablement ce chiffre.

La houille est de qualité excellente pour brûler sous les générateurs, et le chemin de fer du Pacifique Canadien consomme la plus grande partie de la production, on dit que la proportion de cendres est assez élevée.

On a construit une série de six fours à coke qui chôme en ce moment.

Houillères de Gold Creek.

Les houillères Gold creek, exploitées par la United Gold Fields of British Colombia, sont situées sur le ruisseau Gold, à 3½ milles au-delà de la ville de Frank. On vient de construire un embranchement qui relie les mines à la ligne du Pacifique Canadien. A l'époque de ma visite on n'avait pas encore effectué d'expéditions, la voie de l'embranchement venant seulement d'être achevée, mais on faisait des travaux de développement ; on avait mené une galerie travers-banc principale longue de 394 pieds et on construisait un atelier de préparation du charbon et des trémis d'emmagasinage. La coupe suivante de la galerie travers-banc nous a gracieusement été communiquée par M. Caudron directeur de la compagnie :

Coupe.

		pds	pcs
1	Conglomérat	1	1
2	Grès	3	2
3	Conglomérat	6	5
4	Grès	21	8
5	Schistes	2	0
6	*Houille*	0	6
7	Schistes	0	3
8	*Houille*	1	5
9	Schistes et houille	2	11
10	Grès	2	9
11	Schistes	0	4
12	Grès à lits minces	12	2
13	Schistes gris	5	7
14	*Houille*	2	0
15	Schistes	0	8
16	Grès	8	6
17	Schistes	6	3

18 *Houille*	0	1
19 Schistes	1	0
20 Grès	4	3
21 Schistes	5	5
22 *Houille*	3	3
23 Schistes	0	3
24 *Houille*	4	7
Total	96	6

En outre, cette compagnie fait des travaux de développement sur plusieurs couches, des deux côtés de la vallée, à un mille et demi en amont de la galerie principale.

La vallée du ruisseau Gold occupe le centre d'un pli synclinal aigu et les assises houillères affleurent des deux côtés ; il est donc facile à l'aide de courts travers-bancs d'exploiter les couches de houille des deux côtés du ruisseau.

Dans cette partie du district les assises houillères semblent avoir subi une diminution d'épaisseur considérable, ainsi que l'on verra en comparant la coupe ci-dessus avec celle du mont au Chat (*Cat Mountain*) et du ruisseau Byron. La houille, toutefois, est d'excellente qualité et les couches sont d'épaisseur exploitable.

Mont Grassy.

Cette compagnie a aussi fait des travaux de prospection sur le mont Grassy, qui est situé au nord du mont Bluff et qui forme l'axe du prolongement septentrional du pli anticlinal Turtle-Bluff. On y a mis à découvert plusieurs couches de houille qui sont probablement des répétitions des mêmes couches par plissement.

On a l'intention de construire des fours à coke pendant le cours de l'année prochaine.

En dehors des travaux de ces deux compagnies, les travaux effectués dans le district sont plutôt de la nature de prospection. Entre autres nous mentionnerons ceux faits sur la concession Newport-Paulson, située sur le ruisseau York à deux milles en amont de son confluent ; on a ici fait des fouilles sur l'affleurement de couches qui se trouvent à l'extrémité occidentale des assises houillères. On a mis à découvert, par de courtes galeries, trois couches de 17½ pieds, 12 pieds et 8 pieds respectivement ; la houille semble être d'excellente qualité ; les assises plongent vers l'ouest sous des angles de 35° à 40°.

Ruisseau York.

La "Hastings Exploration Co." a fait des travaux considérables sur le ruisseau Lyon, où on voit plusieurs couches épaisses. A l'époque de ma visite les galeries étaient effondrées et nous ne pûmes mesurer

Ruisseau Lyon.

la coupe des couches, qui sont les mêmes que celles de la concession Newport-Paulson.

A un demi-mille au nord de la ville de Blairmore MM. Proctor et Fishburn ont mené une galerie travers-banc qui recoupe deux couches; on a fait en outre des travaux à la surface. Blairmore.

On a construit une route charretière pendant l'été dernier, le long du ruisseau Byron, et on a mis à découvert plusieurs couches près des sources de ce cours d'eau ; la coupe de Byron creek, donnée plus haut, présente les résultats de ces travaux. Ruisseau Byron.

Près de l'embouchure du ruisseau Byron on a mis plusieurs couches à découvert par des tranchées sur la concession McVittie-Leitch. Les affleurements de houille semblent être ici situés sur la crête d'un pli anticlinal aigu, et il est possible qu'il y ait répétition des mêmes couches.

En un grand nombre d'endroits on exploite les houilles et les lignites des assises du Crétacé supérieur et du Laramie pour l'approvisionnement de combustible pour usages domestiques. Généralement la condition disloquée et contournée des couches en rend l'exploitation difficile et précaire. La plus importante de ces petites exploitations se trouve sur la propriété Galbraith, à deux milles en aval des chutes de la rivière Crows-Nest, qui expédie plus ou moins régulièrement. Un peu plus bas, sur la concession Holway, on a foncé un puits qui recoupe probablement l'une des mêmes couches. On a abandonné tous travaux à cette dernière mine. Nous visitâmes plusieurs autres petites exploitations, deux sur la rivière du Vieux et une à Livingstone, desquelles on extrait de la houille d'une façon intermitente pour fournir à la demande locale. Crétacé supérieur.

On a prouvé au-delà de tous doutes qu'il existe dans la région de grands et importants gisements houillers, et le succès des exploitations futures dépendra, dans une grande mesure, du choix des emplacements, dans lequel il entre plusieurs facteurs et considérations tels que : qualité de la houille, moyens de transport, l'absence de failles, et l'altitude des couches de houille ; en ce qui concerne ce dernier point, les exploitants semblent être d'accord que la houille située au-dessous du niveau de la vallée ne saurait être à présent exploitée avec profit ; elle ne pourrait pas faire concurrence à celle extraite par galeries menées dans le flanc des montagnes et dont l'extraction ne nécessite ni assèchement des travaux, ni remontage.

On utilise les calcaires des monts Bluff et Turtle pour la fabrication de la chaux ; il y a plusieurs fours en opération des deux côtés de la ligne Fours à chaux.

du chemin de fer dans le "Gap" ou gorge Crow's-Nest. Cette pierre donne une excellente chaux de construction.

Source sulfureuses.

Près du contact entre le Crétacé et les calcaires on remarque plusieurs sources sulfureuses sur le flanc oriental de la chaîne Livingstone. La plus importante de celles-ci est située à un mille à l'ouest de Frank où on a établi un sanatorium.

Relevés topographiques.

En plus des relevés géologiques, nous fîmes suffisament de travaux de topographie, tels que triangulation au théodolite, croquis panoramiques et relevés des routes charretières et des sentiers, pour établir une carte à contours topographiques de la plus grande partie de l'étendue étudiée pendant la campagne.

Restes fossiles

Nous recueillîmes un certain nombre de restes fossiles, particulièrement du Crétacé supérieur et du Laramie, ainsi que des schistes foncés inférieurs ; nous recueillîmes aussi des plantes fossiles des assisés houillères. Ces restes fossiles n'ont pas encore été examinés.

La question de l'établissement d'industries sidérurgiques dans ce district et dans la partie de la Colombie-Britannique qui y tient, a provoqué un grand intérêt cette année.

Gisements de fer de la rivière Bull.

En vue de cette question importante nous fîmes une courte visite aux gisements de fer situés sur la rive sud-est de la rivière Bull, à dix milles au nord de la station de Jaffray, sur la branche Crow's Nest du chemin de fer du Pacifique Canadien ; ces gisements sont situés à une élévation de 3,000 pieds au dessus de la vallée.

La base de la montagne consiste en quartzites d'âge cambrien et d'argilites plongeant sous un angle faible vers l'est. Près du sommet ces roches sont suivies de dolomies interstratifiées avec des argilites altérées, reposant en concordance sur les couches inférieures probablement aussi d'âge cambrien. Sur une certaine étendue, ces couches supérieures ont subi une altération, elles sont maintenant composées en grande partie de couches d'hématite. Les travaux que l'on a effectués sur ces gisements consistent exclusivement en fouilles faites à la surface et en quelques tranchées à ciel ouvert, qui ne suffisent pas à prouver la continuité du minerai, ou à jeter de lumière sur l'origine des gisements, quoique en plusieurs endroits on remarque qu'il y a dû avoir une action de minéralisation énergique sur une grande superficie. Le minerai semble être d'excellente qualité, quoique siliceux par places. L'épaisseur maximum de minerai semble être de cinq pieds environ.

Assiniboia Oriental et Manitoba Méridional.

M. D. B. Dowling.

Les grandes étendues de l'Assiniboïa et du Manitoba, dépourvues de forêts, se colonisent et se peuplent rapidement, et comme la question de combustible est de toute importance dans le développement d'une région, nous crûmes utile de faire une étude de l'industrie minière de ces districts. L'exploitation des lignites de la vallée Souris est une industrie bien établie, mais on n'a pas examiné la région au point de vue géologique depuis 1880, époque à laquelle le Dr Selwyn fit faire des forages dans le but de déterminer la limite orientale des formations lignitifères. On a bien découvert quelques couches de houille au Manitoba sur les flancs du mont Turtle, et on en a fait mention dans le rapport sommaire de la Commission géologique pour l'année 1890-91, mais c'était là des cas isolés, et nous crûmes à propos de coordonner ces études et d'essayer de fixer les contours probables des affleurements des assises houillères. Lignites de la rivière Souris et du Mont Turtle.

En outre de l'examen des champs lignitifères de la vallée Souris et du mont Turtle, nous fîmes des investigations concernant les autres industries de la région, telles que la fabrication de briques, de ciment et de plâtre. Le rapport qui suit donne un bref résumé de nos opérations de la campagne et quelques notes sur la topographie et la superficie des champs houillers du mont Turtle ; il est accompagné d'un plan donnant le tracé des profils du flanc septentrional de cette élévation.

Selon vos instructions je quittai Ottawa pour arriver à Winnipeg le 7 juin. M. Fred Bell, qui m'avait été assigné comme aide pendant la campagne, m'y rejoignit. A Brandon nous nous procurâmes une voiture et deux chevaux ; nous avions l'intention de nous rendre vers le sud en voiture pour examiner les roches sous-jacentes sur lesquelles reposent le Laramie ou Tertiaire lignitifère qui forme le sommet du mont Turtle. Mais à cause de l'état détrempé des chemins, après avoir visité quelques affleurements dans les environs de Souris, je me décidai à expédier notre fourniment à Estevan où les chemins étaient en meilleur état. De cette façon nous pouvions examiner les champs houillers de Souris en premier lieu et consacrer la dernière partie de la campagne au Manitoba.

A notre arrivée à Estevan nous vîmes partout des signes évidents d'une grande activité ; les hôtels regorgeaient de colons à la recherche de terres de cultures. Nous jetâmes nos tentes dans la vallée au-dessous de la ville et pendant deux semaines nous explorâmes les rives du cours d'eau entre Estevan et Roche Percée. Pendant notre séjour Explorations dans les environs d'Estevan.

à Estevan le niveau de la rivière monta tellement que nous ne pûmes la traverser a gué en voiture, et une grande partie de nos relevés du côté sud furent effectués à pied.

Relevés topographiques.

Nous prîmes un grand nombre de niveaux au baromètre anéroïde, et établîmes une série de points à travers la vallée, près des mines de Roche Percée (à l'aide d'un niveau de 18 pouces), nous reférant dans tous les cas aux niveaux de la ligne de chemin de fer. Nous conduisîmes cette série de niveaux de la gare de Roche Percée à l'emplacement du forage effectué en 1880 sur le $\frac{1}{4}$ S. E., Section 6, Tp. 2, Rang 5, à l'ouest du second méridien.

A l'aide des niveaux ainsi relevés nous avons établi un plan, avec contours à intervalles de dix pieds d'élévation et nous avons construit un modèle en relief de la région.

Nous avons suivi les horizons houillers d'une façon presque continue d'Estevan à 14 milles à l'est et le long des vallées de la rivière Souris et du ruisseau Short jusqu'à la frontière internationale.

Versant nord du mont Turtle.

Après avoir terminé nos relevés sur le terrain et mesuré toutes les coupes exposées à la surface, nous nous rendîmes en voiture au mont Turtle par la route qui longe la voie du chemin de fer, et le 4 août je commençai une série de lignes de niveaux pour établir l'élévation de tous les affleurements de lignite et fixer une base de repère pour coordonner les couches et déterminer le plongement des assises. Nous nivelâmes 52 milles de chemins, et en partant de ces repères bien fixés nous pûmes relever au baromètre anéroïde le relief d'une grande étendue dans les environs du flanc nord des collines. Les affleurements sont très rares dans ce district, et pour une grande partie des données nécessaires nous dûmes nous en rapporter aux renseignements obtenus de la part des habitants de la région qui avaient foncé des puits pour leur alimentation d'eau et qui avaient traversé des couches de lignite. Sur la montagne même nous ne pûmes nous procurer que des données très vagues tant à cause de la rareté des chemins que du petit nombre d'habitants. Nous donnons plus loin un compte rendu de nos observations et des renseignements divers, accompagné d'un plan, avec contours, de la partie de la base de la montagne.

Le 8 septembre je congédiais mes aides à Boissevain, je vendis les chevaux et la voiture, ayant l'intention de terminer la campagne par quelques visites de localités desservies par le chemin de fer.

Dépôts superficiels.

Sur toute l'étendue de la superficie autrefois occupée par l'ancien lac Souris, on remarque un manteau de sables et de graviers dont l'épaisseur varie. Ce lac fut formé vers la fin de l'époque glaciaire,

lorsque le front de la calotte de glace avait battu en retraite jusqu'à la latitude des collines du Tigre (*Tiger Hills*), et dans la dépression qui s'était formée sur son passage l'eau de la glace fondante s'accumulait. Le débouché naturel étant scellé par la glace, il résulta un déversoir vers le sud-est le long de la pente du mont Pembina ; cette pente étant très raide l'érosion fut rapide et affouilla en peu de temps un passage qui forme maintenant la vallée de la petite rivière Pembina. On ne distingue pas de restes de lignes de rives le long du flanc du mont Turtle, mais on remarque des terrasses et des amoncellements de sable et de gravier qui furent probablement formés en eaux peu profondes. Au nord du lac Whitewater nous relevâmes de ces traînées qui indiquent une élévation du niveau de l'eau, correspondant à celles remarquées sur le flanc de la montagne à un niveau de 1,700 pieds. Dans la tranchée du chemin au sud de Boissevain on voit, sur le sommet d'une élévation isolée, des sables et des graviers reposant sur une argile à blocaux.

Vers l'est, le long du chemin de fer, on voit paraître les schistes crétacés dans les lits des ruisseaux. Aux premiers affleurements rencontrés, les schistes ne semblent pas être en place, mais semblent résulter du lavage de l'argile à blocaux, car nous explorâmes le ruisseau qui coule entre Ninga et Killarney ; la tranchée effectuée par le ruisseau, met bien à découvert une certaine épaisseur de schistes, mais ils sont à la surface même et proviennent d'un lavage. Le premier affleurement bien marqué est à Cristal City, où il est recouvert par un mince manteau de dépôts vaseux.

Affleurements entre Boissevain et la rivière.

Nous donnons les notes suivantes au sujet d'affleurements relevés au cours du voyage en chemin de fer. Entre Boissevain et Ninga, on ne perd pas de vue la base des collines situées au sud, qui consiste surtout en une terrasse boisée, à un mille au sud de la voie ferrée. Immédiatement au-dessus de Ninga, on remarque un dépôt de gravier, dont la compagnie de chemin de fer a extrait des matériaux de ballast. A deux milles à l'est de la gare, on voit du côté nord de la voie, des élévations qui semblent être des monticules de graviers. A Killarney, il y a une série de traînées qui semblent être constituées par des dépôts de gravier. Elles ont une orientation parallèle aux rives du lac étroit, on remarque une trainée de chaque côté, quoique celle du sud semble être sur la rive sud de la rivière White Mud. La tranchée du chemin de fer à Holmfield, expose une argile à blocaux qui, à un mille à l'est de la gare, est surmontée par des graviers. A Cartwright, sur le bord de la rivière, on ne relève aucun affleurement, mais la tranchée montre du gravier avec un peu de schistes ; à un mille à l'est de la rivière, on voit du sable exposé au front de taille d'un banc exploité comme ballast. Entre ce point et Clearwater, on observe un grand nombre de traînées qui sont dénuées

de roches. Elles sont peut-être constituées de graviers, ou il se pourrait qu'elles représentassent des reliefs de la dénudation des schistes sous-jacenst. A Mather, les dépôts de graviers sont peu épais, car la surface est couverte de gros cailloux, que l'on voit aussi dans l'étang qui est près de la ville. A Clearwater, il y a plusieurs affleurements de schistes dans le lit de la rivière, mais ces roches n'apparaissent pas dans la tranchée du chemin de fer, et ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, les premiers affleurements visibles à la surface, sont à Cristal City. Tout le long de la pente qui descend dans la vallée de la Pembina, dans toutes les tranchées qui ont été pratiquées le long de la voie du chemin de fer, on voit de beaux affleurements des schistes de la partie supérieure de la série du mont Pembina, qui ont été décrits par le D[r] G. M. Dawson. Ceci indique qu'il n'existe pas, dans la vallée, un manteau bien épais d'argile à blocaux, et prouve que le creusement de la vallée eut lieu après le dépôt de l'argile à blocaux.

Vallée de la Pembina.

La division inférieure des schistes du Crétacé n'est pas, à beaucoup près, de composition aussi homogène et elle comprend des couches d'argile ferrugineuse, des schistes rouillés et des schistes noirs tendres, dans lesquels on trouve de nombreux restes de poissons et de matières carburées. Ces couches affleurent plus bas dans la vallée et à l'endroit que nous visitâmes, sur la section 14, tp. 2, elles forment un petit escarpement sur la rive occidentale de la rivière.

Les argiles calcaires de la division Niobrara devraient être exposées à la surface dans la partie inférieure de la vallée, mais je ne pus obtenir de renseignements définis au sujet d'affleurements de cette nature. A Arnold, où le chemin de fer Canadian Northern remonte l'escarpement de la Pembina, ou remarque dans un petit ravin, un affleurement d'argiles calcarifères jaunâtres, qui se rapportent probablement à cet horizon. Au-dessous on trouve des argiles calcaires grisâtres qui renferment des restes d'inoceramus et d'écailles d'huîtres ainsi que divers restes de poissons. Ces espèces sont caractéristiques du Niobrara.

Nous visitâmes la fabrique de plâtre de la Union Mining Company, à Gypsumville, sur le lac Manitoba ; nous nous rendîmes aussi de Westbourne à la carrière, située à dix milles au nord-est, par le bateau à vapeur de la compagnie. A la requête du Dr Whiteaves, nous visitâmes les carrières de Stonewall, dans le but d'augmenter notre collection de fossiles de cette localité. Nous recueillîmes plusieurs spécimens parmi lesquels se trouva une espèce nouvelle de céphalopode en spirale. Je désire ici témoigner de l'aide efficiente rendue par M. C. Bell pendant la campagne, surtout en ce qui concerne le travail topograpique.

Je fus de retour à Ottawa le 29 septembre.

CIMENT.

Nous avons fait mention des roches de l'escarpement Pembina, qui sont rapportables au Niobrara. Ce sont surtout des schistes calcarifères, qui se distinguent de ceux qui les supportent et de ceux qui les surmontent en ce que ces derniers ne contiennent pas de chaux. Les affleurements d'Arnold sont situés à une élévation de 1,200 à 1,275 pieds audessus du niveau de la mer et se prolongent vers le nord jusqu'à la rivière Boyne, ou son extension, dans le township 6, rang 8 ; on trouve de la marlite et des argiles calcarifères entre 1,220 à 1,320 pieds, près d'une nouvelle ligne de chemin de fer entre Carmen et Somerset. Sur la section 13 du même township, à une élévation de 1,120 à 1,220 pieds on trouve des argiles sans chaux. Sur les rives de la rivière Assiniboine, immédiatement au nord de Treherne, M. Tyrrell a reconnu le Niobrara à un horizon beaucoup inférieur, ainsi que dans les argiles calcarifères recoupées par le forage de Morden. Ceci indique, peut être, une augmentation d'épaisseur de la formation avec intercalation d'une bande de schistes noirs entre les couches inférieures et les couches supérieures.

Ciment au Manitoba.

Schistes Niobrara.

Ces dépôts ont une importance industrielle en ce qu'ils contiennent tous les ingrédients nécessaires à la fabrication du ciment. A Arnold, la Manitoba Union Mining Co., a établi une petite fabrique de ciment. Leur four et le pulvérisateur sont situés dans le ravin, et on y fait un ciment avec la roche grise des couches inférieures que l'on extrait par une galerie. Jusqu'ici les expériences faites par la compagnie semblent indiquer un manque de chaux dans la roche employée. Dans d'autres endroits la partie supérieure de cette formation est, au contraire, très riche en chaux, et il est bien probable que l'on découvrira des couches contenant les proportions exactes au-dessus de la roche dont on s'est servi jusqu'ici. Des briquettes, faites avec légères additions de chaux importée, donnèrent des résultats de 500 livres par pouce carré après avoir passé trois mois sous l'eau. Ceci approche la force de résistance du ciment de Portland.

Fabrique de ciment d'Arnold.

La coupe des roches qui sont ici à découvert donne cinquante pieds d'argiles de couleur pâle, généralement jaune pâle et brunes dans la partie supérieure de la colline, et grises ou gris-bleu à la base. Dans les couches du haut on remarque des roches foncées que l'on pourrait, à première vue, prendre pour des matières carburées, mais la plupart sont composées d'une argile presque noire sans chaux. L'échantillon moyen des couches jaunâtres, comparé à celui de la roche gris-bleu de la mine, donne une proportion de chaux constante (d'après la note donnée ci-dessous), et il est probable que toute l'épaisseur des cinquante pieds pourrait être utilisée, ce qui réduirait beaucoup les frais

Pierres à ciment.

d'extraction. Les couches de roches de la mine ont une texture uniforme, mais à la cuisson on voit qu'elles sont composées de plaques minces dont la composition varie. Donc on peut raisonnablement conseiller l'exploitation de toute la roche, à laquelle on pourrait ajouter, après concassage, les constituants manquant. La cuisson serait beaucoup plus uniforme si les matériaux étaient agglomérés en briquettes au lieu d'être en fragments et en morceaux de grosseur et de composition variées.

Note fournie par le Dr G. C. Hoffman, du laboratoire de la Commission géologique.

" Résultats de l'étude de deux spécimens de schistes provenant d'Arnold, Manitoba, collectionnés par D. B. Dowling, 1902.

(a) Schiste foncé, gris-bleu, contenant : chaux 32·07 pour 100, équivalant à 57·27 de carbonate de chaux.

(b) Schiste jaune brun, contenant : chaux 31 51 pour 100, équivalant à 56·27 de carbonate de chaux.

BRIQUES.

Briques.

En un grand nombre d'endroits on a utilisé l'argile qui se trouve au dessous de la couverture de sol à la fabrication de briques, que l'on emploie localement. Les bâtiments des centres populeux demandent des matériaux de constructions plus soigneusement fabriqués et plus uniformes. On fait des essais, en ce moment, sur les schistes de la formation Pierre, dans la vallée de la Pembina, où affleurent de grandes épaisseurs des parties supérieures des couches de cette formation.

Schistes de la vallée de la Pembina.

Les schistes de cette partie supérieure sont de couleur gris-pâle, en couches épaisses, très fissiles en plaques minces le long des plans de stratification. On ne relève nulle part de traces de restes fossiles, la roche semble être complètement argileuse sans calcite. A Larivière, station dans la vallée, on a établi une briqueterie. Le schiste, à son arrivée de la carrière, est pulvérisé, moulé à sec et les briques sont cuites immédiatement. L'établissement peut produire 30,000 briques par jour avec une équipe de 17 hommes. Cette méthode de fabrication de briques avec des schistes est très employée en Pennsylvanie et autres endroits des Etats-Unis, et, avec quelques modifications, elle réussira aussi ici. Le combustible est un mélange de bois et de lignite.

Schistes de Souris.

Les schistes de la formation Pierre affleurent en de nombreux endroits au Manitoba et dans les Territoires. On fit des expériences, au

laboratoire de la Commission géologique, sur un échantillon de cette nature provenant de Souris, Manitoba, qui prouvèrent que ces schistes étaient bien adaptés à la fabrication de briques. Le Dr Hoffmann dit même que l'on peut en fabriquer des briques réfractaires. Nous citons ci-dessous une partie des résultats obtenus de ces essais, dont le compte-rendu complet a été donné au cours du rapport de la Commission géologique pour l'année 1880 82 partie H :—

"Pour la fabrication de la brique, cette matière, d'après l'expérience que j'en ai faite, n'a besoin d'aucun mélange quelconque. Pour cette expérience je me suis contenté de la réduire en poudre—ce à quoi elle se prête facilement—et d'en faire une pâte épaisse avec de l'eau, et après l'avoir bien pétrie, de la mouler en briques. En employant la matière en état de division très fine et en formant les briques par la pression, on peut être sûr d'obtenir un article d'une texture très serrée. Après avoir été complètement séchées, les briques furent entrées dans le moufle d'un fourneau à coupellation, à une chaleur rouge. En les examinant après les avoir retirées, il se trouva qu'elles avaient bien conservé leurs formes, n'étant ni courbées, ni fendillées ; elles étaient fermes et tenaces; leur couleur, très agréable, était d'un blanc jaunâtre très pâle. Elles ne furent aucunement affectées par leur immersion prolongée et réitérée dans l'eau.

Expériences sur des argiles.

D'autres de ces briques furent placées dans des creusets couverts, et ces derniers déposés dans un fourneau à air, dont la température fut graduellement élevée jusqu'à ce que, au bout d'une heure, on eût atteint une chaleur blanche, température qui fut maintenue pendant deux heures de plus. En retirant les creusets, je vis que les briques avaient conservé leur première forme intacte ; elles ne s'étaient ni courbées, ni fendillées ; leurs arêtes étaient restées parfaitement vives, et n'offraient aucun signe qu'elles eussent éprouvé même le moindre commencement de fusion. Couleur, brun rougeâtre très pâle.

Ces expériences tendent à prouver que cette argile est très propre à la fabrication d'une excellente brique à bâtir, et en outre elles font supposer qu'elle pourrait aussi être avantageusement employée à la fabrication de briques réfractaires."

Briques réfractaires.

Platre.

On exploite les dépôts de gypse de la base du Dévonien, qui sont exposés au nord du lac Saint-Martin, pour la fabrication de plâtre. Ces gisements sont exploités par carrières à ciel ouvert ; le gypse est transporté jusqu'à la rive du lac Manitoba, où il est broyé et cuit ; d'ici, on l'expédie par bateau jusqu'à Westbourne, puis delà par chemin de fer

Plâtre.

Ces dépôts de gypse furent étudiés par M. J.-B-Tyrrell en 1889 et il en fit paraître une description dans le "Canadian Record of Science", numéro d'avril 1889; comme son rappport général ne contient qu'une brève mention de ces gisements, nous croyons à propos de reproduire ici la description mentionnée ci-dessus. Du lac Saint-Martin, il s'y rendit à pied, traversant d'abord une contrée unie, puis rencontrant une crête sur les sections 13 et 23, township 32, rang 9, à l'ouest du méridien principal, il continue ainsi sa description :—"Nous suivîmes la crête, sous une direction nord-ouest, sur une distance d'un mille environ, la surface devenant rude et inégale, brisée par de profondes dépressions à parois raides. Dans cette région accidentée, on rencontre de nombreux affleurements de gypse, généralement friable et désintégré, quoique parfois compact et dur. La hauteur des mamelons dans cette partie accidentée, est de trente-cinq pieds au-dessus du niveau de la plaine orientale, soit soixante pieds au-dessus du lac Saint-Martin. Nous ne pûmes déterminer la superficie de cette région ondulée, mais le sauvage qui nous accompagnait, nous dit qu'elle se prolongeait jusqu'à un mille et demi de où nous étions à ce moment, et que plus loin, la surface était de nouveau unie.

Gypse à l'est du lac Manitoba.

Nous suivîmes la crête vers le nord-ouest sur une distance de deux milles plus loin, jusqu'à une élévation bien distincte qui se trouve au nord de la neuvième ligne de base, sur la section 2, township 33, rang 9, ouest du méridien principal. Sur ce parcours, elle est découpée par des tranchées considérables, en plusieurs endroits, mais partout où elle est bien marquée, la crête montre la surface irrégulière et accidentée des régions riches en gisements de gypse. En certains cas, il s'était formé des petites grottes dans le fond ou dans les parois des dépressions, dont quelques-unes contenaient de l'eau d'une limpidité cristalline.

La région est très fréquentée, en hiver, par les sauvages qui y font la chasse, car en automne, les ours se retirent dans ces caves et grottes, pour y passer l'hiver, et chaque année on en tue un grand nombre. L'entrée de ces repaires a souvent été agrandie à coups de hache, pour permettre aux chasseurs de se saisir du gibier. L'épaisseur du gypse visible dans ces trous, varie de trois à six pieds et demi, mais nous ne pûmes relever la puissance complète.

L'élévation qui termine la crête s'élève en un mamelon arrondi qui domine son niveau général de vingt pieds environ. Ce mamelon semble être composé de gypse, car sur le flanc on remarque des dépressions qui mettent du gypse à découvert à vingt pieds au-dessous du sommet.

Dans l'angle nord-ouest du township 32, rang 8, à l'ouest du méridien principal, on voit une autre colline qui s'élève à trente-cinq pieds

au-dessus du niveau de la plaine, et qui a 600 pieds de long sur 150 de large. Sur sa surface croissent des petits bouleaux. On a aussi creusé deux trous, profonds de huit pieds, dans cette colline. L'un, près du sommet, expose un pied de matériaux décomposés, sept pieds d'anhydrite blanc compact et dur, ayant une structure plus ou moins nodulaire qui se débite à la surface en petits fragments irréguliers. Le massif ne possède que des traces indistinctes de stratification. L'autre excavation, pratiquée quinze pieds plus bas, montre, à la partie supérieure, deux pieds et demi d'une argile blanche qui consiste en anhydrite décomposé, au-dessous duquel on remarque cinq pieds et demi d'anhydrite nodulaire blanc, similaire à celui du trou supérieur. Ceci donne donc une épaisseur d'au moins vingt-deux pieds de cette roche, et il est probable que la colline toute entière en est composée.

Immédiatement au nord de la neuvième ligne de base et deux milles à l'est de l'angle du township, entre les rangs 8 et 9 on voit une crête ou colline haute de trente pieds. En divers endroits de cette élévation on remarque des affleurements d'un gypse d'un blanc de neige, similaire à la roche décrite plus haut, et dont des épaisseurs de dix pieds sont à découvert. La plus grande partie de ce dépôt est massive ou crypto-cristalline, en couches régulières, plongeant légèrement vers l'ouest. Quelques-uns des lits consistent en sélénite cristalline transparente qui se débite facilement en plaques de toutes grandeurs. C'est ce minéral que l'on a si souvent pris pour du mica.

En tant que nous avons pu nous en assurer, les couches sont de composition constante. Où elles reposent à la surface même, la région est accidentée et ondulante ; la végétation de trembles, qui domine dans le district, est ici mêlée de bouleaux, et les épinettes des bas-fonds avoisinants sont remplacés par des pins banksiens. Le gypse est généralement très pur, d'un blanc mat et est stratifié en couches minces qui plongent sous un angle faible. Interstratifiés avec ces lits massifs on en remarque d'autres composés de cristaux ou d'amas cristallins, dont les cristaux sont généralement orientés à angle droit des plans de stratification. On pourrait probablement en obtenir des plaques suffisamment pures pour être employées dans des instruments d'optique. Le gypse n'est pas mélangé d'anhydrite, et l'un des monticules nous a semblé en être entièrement composé. Cet anhydrite est plus dur et plus résistant que le gypse ou sulfate de chaux hydraté, il est aussi beaucoup plus lourd, possède une texture nodulaire, il a une structure stratifiée bien visible, et une teinte tirant sur le bleu."

Le caractère stratifié du gypse est bien visible dans les carrières exploitées par la compagnie. La première ouverte de ces carrières est probablement située sur la crête que M. Tyrrell a suivie dans la sec- Carrières du gypse.

tion 13 ou près d'elle. Le front de taille a une longueur de 55 verges et montre une épaisseur de dix pieds. A en juger d'après les coupes des deux extrémités, on a dû en enlever environ 1,800 pieds cubes de roche. A peu de distance, on voit une autre carrière longue de 40 verges et qui a été moins exploitée que la première. Des excavations de fouilles ont mis de l'anhydrite à découvert près de la surface, mais on n'en a pas déterminé l'épaisseur ; à en juger par les intercalations, et les amas nodulaires visibles dans le front de taille de l'exploitation, la présence d'anhydrite n'indique nullement l'absence de gypse. On a l'intention d'ouvrir de nouvelles carrières à l'est et au nord.

La région accidentée couverte par la formation gypsifère nous semble être limitée, à l'ouest, par un petit cours d'eau qui coule vers le sud est se déverse dans la partie septentrionale du lac Partridge-crop. L'atelier de préparation, situé sur la rive du lac Manitoba, est donc éloigné de dix milles du gisement. La roche est transportée en chariots par une route taillée dans la brousse. Le moulin ou atelier se trouve sur une petite baie immédiatement au nord de la pointe Davis et la matière première y est empilée en gros tas. La saison d'expédition est restreinte à l'été ; on charrie le gypse brut en hiver, selon les besoins de la saison suivante jugés à l'avance. Le broyage se fait à la pierre meulière et la cuisson s'effectue dans de grandes marmites. D'après le directeur de l'établissement on expédie pendant la saison une moyenne de 70 tonnes par semaine.

Fabrication de plâtre.

Production.

Ces couches se rapportent à un horizon immédiatement au dessous du Dévonien, comme dans le cas de la péninsule d'Ontario et dans l'État de New-York ; il y aurait donc lieu de s'attendre à trouver des affleurements dans la région au sud de cette localité et à l'est du lac Manitoba. Il est très probable que les crêtes que l'on remarque à l'ouest du lac Shoal et à Stonewall renferment des couches semblables immédiatement au-dessous du manteau superficiel. Leur prolongement à l'ouest est démontré par le forage effectué sur la rivière Vermillon par la Manitoba Oil Company, où on a trouvé une couche de gypse de 15 pieds à une profondeur de 550 pieds.

Etendue probable des couches.

LES HOUILLÈRES DE SOURIS.

Nous n'avons pas pu établir une carte de la région houillère ou faire un rapport plus détaillé, à temps pour être inséré ici, mais nous présentons ci-dessous un court aperçu de ce travail.

Mines de charbon de la région Souris.

Dans les environs d'Estevan, il y a trois séries de couches que nous désignerons sous les noms de couche supérieure, couche médiane et couche inférieure. La couche supérieure, 4 pieds, se trouvent partout dans les environs d'Estevan, à quelques pieds de la surface. On l'a

traversée dans un grand nombre des puits de la région et on en a exploité les affleurements, pour les besoins locaux, en un grand nombre d'endroits vers l'est jusque vis-à-vis l'emplacement du forage effectué en 1880, sur le rang 5. La couche a une épaisseur de 4 pieds sur la plus grande partie de cette étendue. La qualité de ce lignite est généralement inférieure à celle de la couche sous-jacente, mais son accessibilité et son épaisseur uniforme en font une source de combustible très utile pour les besoins locaux. La couche moyenne, dont l'affleurement a été carbonisé en de nombreux endroits dans les environs d'Estevan et de Roche Percée, diminue en épaisseur. On l'a exploitée sur un monticule isolé qui se trouve dans la vallée à Estevan, et l'ancienne mine Dominion, à l'ouest de la ville, était probablement située sur cette couche, ou peut-être sur la couche supérieure qui aurait alors atteint une puissance de six pieds à cet endroit. Couches de charbon du district.

La couche inférieure se sépare en plusieurs lits par des intercalations de schistes, dont les épaisseurs sont très variables, on l'exploite dans la ville même et à l'est dans les environs de Roche Percée. La qualité du lignite est bien supérieure, à celle des couches qui la surmontent ; à l'extrémité orientale du bassin houiller, les intercalations argileuses diminuent considérablement ; ainsi à la mine Hazzard il n'y a plus que de minces feuillets ; dans les mines Souris et Roche Percée la couche de lignite atteint huit pieds, sans mélange. Couche inférieure.

Les mines en opérations dans le district sont sous une seule direction, et la production moyenne des mois d'été est de 100 tonnes par jour. A l'automne ce chiffre augmente considérablement et est triplé pendant une partie de la saison. Production des mines.

Une compagnie qui possède des terrains entre la rivière et Bienfait a fait faire des forages pour se rendre compte du prolongement des couches de lignite au nord, vers l'embranchement Souris de la ligne de chemin de fer Pacifique Canadien. On éprouve des difficultés à traverser les bandes ferrifères qui surmontent la couche inférieure, mais les résultats prouvent cependant que sur une grande étendue on pourrait exploiter en profondeur. Vers le sud, les coupes du ruisseau Short et de la rivière Souris prouvent que les assises lignitifères se prolongent jusqu'à la frontière internationale. Prolongements des terrains lignitifères au nord et au sud.

HOUILLE DANS LES ARGILES SUPERFICIELLES

A Souris, Manitoba, des schistes noirs crétacés affleurent le long de la rivière à proximité de la ville. A un demi mille à l'est, à l'ancien terrain de tir, on trouva un mince feuillet de houille près de la surface, mais des forages pratiqués subséquemment par le gouvernement du Charbon dans le drift.

Manitoba prouvèrent que la formation sous-jacente était composée d'une grande épaisseur de schistes stériles. Malgré cette évidence, un certain nombre de résidents n'avaient pas abandonné l'espoir de trouver des couches exploitables à proximité, et un cultivateur commença le percement d'une galerie qui débutait dans un amas d'argile à blocaux. Il fut probablement encouragé à continuer ces travaux par la trouvaille de quelques fragments de houille dans les dépôts superficiels, avec des cailloux dont la source était évidemment très éloignée. Les travaux furent cependant bientôt abandonnés, car le drift d'une grande partie de la surface du Manitoba occidental contient des fragments de houille qui proviennent probablement des assises inférieures crétacées—grès Dakota—qui affleureraient à la base de l'escarpement Pembina—Mont Riding.

NOTES POUR ACCOMPAGNER UN PLAN DE LA PARTIE INFÉRIEURE DU MONT TURTLE, MANITOBA.

M. D. B. Dowling..

Charbon au Mont Turtle.

Les relevés et les observations, faits dans les parties des grandes plaines couvertes par les roches crétacées et tertiaires, ont bien établi le fait qu'il y a eu très peu de dislocations dans la partie orientale, et que la série a, en général, une allure horizontale. Lorsque l'on a fixé des affleurements de lignite on a tout lieu de s'attendre d'en trouver la continuation, (dans certaines limites) le long d'une ligne représentant la même élévation.

Les affleurements, le long de la pente du mont Turtle, sont si minces et si peu nombreux, qu'il serait impossible de coordonner les couches en se basant sur eux. D'un autre côté, les résidants du district ont recueilli de nombreuses données, au cours de forages de puits, concernant les roches sous-jacentes qui, en conjonction avec le relief de la surface, aideraient à fournir des résultats importants pour fixer et suivre les couches dans la région.

Carte de la montagne.

Le plan que nous donnons ci-contre montre les différences de niveau de 25 pieds dans la partie inférieure de la pente, et de 100 pieds vers le haut.

Les notes suivantes, représentent les renseignement que nous avons pu recueillir au cours du bref espace de temps que nous avons consacré à ce travail.

Les caractéristiques générales du lignite que nous avons vu dans ce district, sont analogues à celles du lignite de la rivière Souris. Peut-être n'est-il pas tout à fait aussi homogène ou compact, mais il sera sans

doute très utile pour les besoins locaux. Il est probable que l'on ne pourrait l'expédier à de longues distances. Les habitants de Deloraine, qui s'étaient approvisionnés à la mine McArthur, assurent que ce lignite est égal à celui de Souris. Nous n'avons malheureusement pas pu nous procurer d'analyses qui nous permettraient d'établir une comparaison, mais on peut supposer que le lignite, contenant une plus forte proportion d'humidité, devra être emmagasiné plus soigneusement, car en séchant, il se désagrège facilement.* Composition du charbon.

Le flanc occidental du mont Turtle est beaucoup plus escarpé que le flanc nord. Entre Goodland, station sur l'embranchement de Waskada, et la base de l'escarpement il y a une rampe de 200 pieds sur une distance de trois milles. Au sud, le contour du pied de la montagne suit une ligne orientée nord et sud, mais la pente inférieure appuie vers l'ouest, et le long de la bordure occidentale, dans le township 1, rang 23, il s'est développé une étroite terrasse. C'est au dessus de cette terrasse que sont situés les affleurements des premières couches de lignite découvertes dans la région. Plusieurs des cours d'eau qui prennent leur source immédiatement à l'est de ce point ou dans une baie de la montagne, découpent de profonds ravins à leur sortie de la terrasse. Un puits foncé dans un de ces ravins, sur la section 12, township 1, rang 24, recoupe plusieurs couches de lignite ; il en jaillit maintenant un petit ruisseau. Le terrain étant trop humide à cet endroit pour en permettre l'exploitation, on fonça un autre puits plus haut, à 150 verges au nord. De ce puits on put extraire du combustible, à l'aide d'une petite machine à vapeur locomobile, que l'on charriait à Deloraine pendant l'hiver. Coupe à Vaden. Cette exploitation, connue sous le nom de mine Vaden, fut décrite par le Dr Selwyn dans le rapport sommaire de l'année 1890. Dans le puits que l'on fonça dans le ravin, on trouva au-dessous de la surface, cinq pieds de lignite, en fragments détachés que l'on ne retrouve pas dans le second puits, et qui représentent probablement une accumulation de matériaux de drift, détachés d'une couche mince qui règne à un niveau immédiatement supérieur.

Nous donnons ci-dessous la coupe obtenue par le Dr Selwyn peu de temps après le fonçage du puits, ainsi que l'élévation de la base de cha-

---

*Une analyse de lignite provenant du mont Turtle dans la partie septentrionale du Dakota pourrait probablement s'appliquer à ce produit. Ce lignite est moins élevé en carbone fixe que celui des couches inférieures du champ houiller de Souris, mais ressemble à celui des couches supérieures.

Analyse par E. Whitefield :—

Humidité	13·98
Hydrocarbures volatils	40·81
Carbone fixe	36·90
Cendres	8·31
Total	100·00

—Bulletin no. 27. Service géologique des Etats-Unis.

cune des couches traversées, calculée d'après les nivellements faits cet été :

Tp. 1, R. 2.

	Pieds,	Pcs.	Pieds.	Pcs.
Surface	0	0	1773	6
Dépôts de surface	3	0	1770	6
Schistes foncés	4	0	1766	0
Lignite	5	6	1761	0
Schistes argileux	10	0	1751	0
Lignite	3	6	1747	6
Schiste arénacé brun	6	0	1741	6
Schistes tendres brun-blanchâtre	2	0	1739	6
Schistes argileux	6	0	1733	6
Lignite	1	0	1732	0
Grès brun-blanchâtre, friable	12	0	1720	0
Forage débutant dans le grès du fond du puits	20	0	1700	0

Au sujet du puits de l'ancienne, mine le Dr Selwyn s'exprime comme il suit * : " A 40 pieds on recoupa une couche de lignite de 4 pieds 6 pouces, puis douze pieds de schistes arénacés avec des feuillets de minerai ferrifère ; lignite 1 pied 6 pouces ; au-dessous on traverse 35 pieds des chistes arénacés ; total 78 pieds 6 pouces.

L'élévation de la surface du carreau de la mine est de 1794 pieds audessus du niveau de la mer. On ne peut guère déterminer directement l'élévation de la surface primitive, mais en se basant sur la coupe ci-dessus on aurait recoupé une couche de lignite de 4 pieds 6 pouces à la cote de 1754 pieds, et la base en serait donc à 1749 pieds 6 pouces, au lieu 1747 pieds 6 pouces dans la coupe du puits aquifère. La base de la seconde couche, épaisse d'un pied sept pouces serait à 1736 pieds au lieu de 1732 dans le premier puits. Ces variations proviennent de la différence d'épaisseurs des couches intermédiaires de schistes et de grès. Le forage que l'on continua du fond du puits atteignit probablement la même couche que l'on recoupa dans le premier puits au niveau de 1,700 pieds.† Nous avons fixé l'élévation des puits suivants dans les alentours :—Sommet de la hauteur que traverse la route au nordest de la mine, 1,845 pieds 5 pouces ; pont près de la mine 1,784 pieds 7 pouces ; puits jaillissant près de la mine, 1773 pieds 9 pouces ; fond du cours d'eau, 50 verges à l'ouest, dans le quart nord-ouest de la section, 1,753 pieds 5 pouces. A ce dernier endroit, on fora un puits (jaillissant) qui traversa du lignite à moins de deux pieds au-dessous de la surface, et sur la rive septentrionale, on pratiqua une excavation, maintenant éboulée, sur un affleurement de lignite, dit-on. Après une enquête, j'appris que le premier lignite du district avait été extrait de cette excavation. M. Herman Mentz, qui réside sur le quart S. E. de la

* Rapport Sommaire, Commission Géologique du Canada, année 1890.

† Le Dr Selwyn fait mention de plusieurs forages pratiqués dans les environs, au nord de la mine Vaden, et dans l'un desquels on recoupa une couche de lignite de 1 pied, à 30 pieds de la surface.

section 22, township 1, rang 24, en obtint dix tonnes à une profondeur de dix pieds, soit à deux pieds au-dessous du fond du cours d'eau, bien avant le début de la mine Vaden. La couche avait une épaisseur de quatre pieds et plongeait très légèrement vers le nord, d'après M. Mentz. Si cette couche est à deux pieds au dessous du fond du ravin son élévation serait de 1,751 pieds, et elle serait la même qui se trouve dans la mine entre 1,751 et 1,747 pieds.

Premiers travaux effectués dans le district.

Au-dessous de ce point, la pente du ruisseau demeure uniforme sur une certaine distance, puis elle diminue sensiblement, car où le cours d'eau traverse le chemin, entre les sections 10 et 11 le fond a une élévation de 1706 pieds.

Sur le cours d'eau qui traverse l'angle sud-est de la section 12 nous ne relevâmes aucun affleurement, mais en se basant sur les niveaux de la surface, il y a lieu de s'attendre à découvrir la couche de quatre pieds au centre de la section 8. L'élévation en arrière de la demeure de M. Proudfoot est de 1758 pieds.

En s'avançant vers le nord on voit des affleurements de lignite de cette formation sur la section 25, dans un ravin profond qui recoupe la bordure de la terrasse à un point où celle-ci atteint son élévation maximum. On a foncé un puits près de la demeure de M. Powne, sur le bord du ravin, qui atteignit une profondeur de 127 pieds et qui traversa une couche de lignite ou de matières charbonneuses, à 102 pieds. La margelle du puits est à une élévation de 1,853 pieds, ce qui indiquerait un niveau de 1751 pour l'horizon lignitifère. Pour s'en assurer M. Shermant, de Deloraine, pratiqua une excavation dans le fond du ravin, près de l'endroit où il se divise en deux parties. L'élévation de ce point est de 1,760 pieds, et on atteignit le lignite à 8 pieds, soit à une élévation de 1,752 pieds. Nous ne pûmes obtenir que des renseignements vagues au sujet de l'épaisseur traversée, mais il est probable que c'est la même couche rencontrée au même niveau, à la mine Vaden. On y pratiqua aussi un forage, mais nous ne pûmes avoir de détails quant à la profondeur. La pente du fond du ravin est vers l'ouest et assez rapide ; vers le centre de la section, la différence de niveau est d'environ 15 pieds,—et ceci est suffisant pour faire affleurer la couche dans le lit du ravin,—donc, une galerie menée à cet endroit, dans la paroi, traverserait la couche de lignite. La coupe relevée dans le puits montre une épaisseur de 25 pieds de sable et de grès surmontant le lignite, avec de l'argile et du sable reposant sur les grès. Sur le versant nord on fonça un puits à une élévation de 1,825 pieds, derrière l'étable, jusqu'au niveau de 1,760 pieds dans le grès où on atteignit une couche aquifère sans avoir recoupé le lignite.

Section 25.

Section 36. En suivant cette terrasse vers le nord, jusqu'à la section 36, on fonça un puits, dans un petit ravin vis-à-vis la demeure de M. Morningstar, qui traversa une mince couche de lignite et l'on termina à une profondeur de 17 pieds dans une seconde couche. L'élévation de la margelle du puits est de 1774 pieds et le lignite est à 1756, ou a un niveau légèrement plus élevé que ceux relevés vers le sud. Un autre puits foncé plus haut ne donna que 22 pouces comme épaisseur de cette couche. M. Poole, qui occupe le quart N.-E. de la même section, traversa la même couche dans un puits près de sa maison. Ces forages semblent indiquer que la couche diminue considérablement en épaisseur vers le nord, mais ce n'est peut-être là qu'une caractéristique locale.

Section 26. La présence de sources sur la section 26, à un niveau de 1700 pieds, indique probablement la présence d'un autre horizon lignitifère, quoique la coupe du puits de la mine Vaden ne montre rien, à cet endroit, à un niveau aussi bas. Le long de la bordure orientale de la section 26, on remarque trois petits ravins dans lesquels il y a des sources. L'un d'eux, près de l'habitation de McCorbett, est profond de trente pieds et, à une élévation de 1700 pieds, on fonça un puits peu profond, dans lequel on trouva des fragments détachés de lignite. Le fait que les couches de lignite produisent presque toujours de l'eau semble indiquer qu'il existe soit une couche de lignite, soit un grès poreux au-dessous de l'argile compacte que l'on dit avoir traversée dans un puits près de la maison. A deux milles au sud de ce point, sur le quart N.-O. de la
Section 14. section 14, M. Hughes dit avoir trouvé des fragments détachés dans un puits foncé à l'est de sa maison. Ceci se trouve à peu près au même niveau que la source de Corbett.

On n'a rapporté la présence de lignite nulle autre part à l'ouest de ce point, et les puits des environs de Goodlands atteignent les schistes gris sous-jacents qui sont probablement rapportables au Crétacé, tandis que les schistes arénacés et autres, qui forment les couches intermédiaires entre Goodlands à 1650 pieds et la base de la pente à 1700 pieds, représentent probablement les grès Fox Hill.

Tp. 8, R. 23. Vers le nord-est, on n'a pas prospecté l'horizon qui comprend les couches de lignites, ou plutôt les forages de puits ne l'ont pas atteint, nous ne pûmes donc guère recueillir de données de ce côté. Un affleurement près du chemin, dans une petite tranchée pratiquée dans l'angle N.-O. de la Section 8, Tp. 2. R. 23, montre une mince couche de
Section 8. lignite à une élévation de 1734 pieds. C'est probablement la couche inférieure du puits de M. Morningstar à 1740 et la couche de 1½ pieds du puits jaillissant de Vaden à 1732 pieds.

Un long ravin débute à la montagne, sur la section 1, township 2, R. 23 et traverse les sections 11-14 et 15 ; il fait une entaille dans les roches, profonde de 40 pieds environ, mais les affleurements sur les parois sont cachés sous un manteau de dépôts de surface. Cependant on observe un petit affleurement de grès sur la section 15. Les couches de lignite devraient affleurer sur les côtés du ravin, car on les a recoupées dans un forage au centre de la section 11, au fond du ravin près de la demeure de M. Duncan McArthur. On a trouvé ici trois couches, séparées par des feuillets de schistes ; les deux couches supérieures sont d'épaisseur exploitable. A peu de distance de ce point, on fonça un puits, duquel on a extrait pendant plusieurs années des quantitées limités de combustible, pendant l'hiver.

Long ravin.

Mine McArthur.

La coupe relevée par le Dr Selwyn, donnée dans le Rapport sommaire de l'année 1892, est reproduite ci-dessous : "Sur le quart N-O de cette section, le propriétaire M. Duncan McArthur, a pratiqué plusieurs excavations peu profondes, et un puits de 23 pieds dans lequel il dit avoir recoupé trois couches de lignite avec couches de roches intermédiaires :

	Pds.	Pcs.
Première couche à une profondeur de 17 pieds..........	2	6
Seconde couche.	2	6
Troisième couche à 23 pieds, épaisseur non-définie	–	–

Ces travaux étaient noyés à l'époque de ma visite. D'après les spécimens de lignite que McArthur me fit voir, il semble être de la même qualité que celui d'Estevan et constituerait certainement un combustible précieux pour consommation locale si on parvient à l'extraire à un prix de revient raisonnable."

Il y a maintenant trois ans que l'on en a suspendu l'exploitation, et à cause de l'absence de M. McArthur, je ne pus obtenir de détails au sujet des travaux souterrains. D'après M. R.-W. Weaver, de Deloraine qui avait travaillé dans la mine, les feuillets schisteux ne sont pas très épais, généralement 18 pouces ; parfois le feuillet supérieur disparaît complètement, ou est remplacé par du lignite dont la couche atteint alors 6 pieds. On n'exploitait pas la couche inférieure.

Section 11.

D'après mes nivellements, l'élévation de la surface à la fosse est de 1,825 pieds. Ceci donnerait un niveau de 1,808 pieds au toit de la couche supérieure et de 1,802 pieds à la sole de la seconde couche. Les assises ont un léger plongement vers le nord, au dire de M. Weaver. Cette inclinaison doit être très faible, car au point suivant où on a recoupé les couches de lignite, chez M. Smith, partie S. O. de la section 24 du même township, le toit de la couche se trouve de 1,783 pieds.

Section 24.

Ce forage est à un mille et demi au nord et un demi-mille à l'est de chez M. McArthur, la pente serait donc de 25 pieds sur cette distance. En creusant un puits près de sa maison, M. Smith atteignit une couche de lignite à 24 pieds, dans laquelle il pénétra trois pieds. Il garnit ou empierra son puits, mais, subséquemment voulut s'assurer de l'épaisseur totale de la couche. A cause du diamètre diminué du puits, il ne pénétra qu'à quatre pieds de plus, et il espère que la couche a une épaisseur de 7 pieds.

Couche de sept pieds.

Affleurement.

Cette évaluation de la puissance est peut-être un peu exagérée, mais il est probable que les deux couches, qui en forment souvent une seule de six pieds à la mine McArthur, se réunissent de nouveau. Si l'épaisseur dépasse ce chiffre à cet endroit, il y aurait tout lieu de l'exploiter, car le combustible devient rare dans le district et il y a une demande active. Le ravin qui est orienté vers le nord, près de chez McArthur, offre un excellent point d'attaque, et on pourrait exploiter sans avoir à remonter le lignite par un puits. La pente du ravin, vers le nord, est assez rapide et la différence de niveau entre la mine et la route des sections 14 et 15 est de 57 pieds, et de 45 pieds entre ce dernier point et la surface près de la maison Smith. Donc, le lignite devrait affleurer dans le fond du ravin sur la section 14, et le long des parois sur la section 15. Chez Smith, on pourrait extraire le charbon par une galerie à niveau, que l'on aborderait par une excavation à ciel ouvert, car la pente générale est vers le nord, et un point, au centre de la propriété à un endroit où le ravin se sépare en deux pour passer de chaque côté de la maison, se trouve à 25 pieds au-dessous du toit de la couche de lignite.

Puits foncé par M. Urie.

Sur la partie est de cette section M. Urie a creusé un puits profond de 50 pieds sans atteindre de lignite, mais comme le niveau de sa demeure est de 1,830 pieds, le fond du puits doit être bien près de l'horizon lignitifère. *

Dans le township attenant à l'est nous n'entendîmes pas parler de découvertes de lignite, mais si on en faisait d'importantes il est intéressant de noter l'existence d'un ravin profond dans la rangée occidentale de section, dans lequel on pourrait fixer des points d'attaque. D'après les nivellements faits chez Smith et le long du ravin sur la section 19, township 2, rang 22, si le niveau de la couche de lignite restait le même sur son prolongement vers l'est, l'affleurement devrait se trouver, dans ce ravin, un peu au nord du centre de la section 19, et on pourrait l'atteindre en menant des travers-bancs dans la paroi, en remontant la vallée jusqu'au chemin au sud de cette section. M. Renton, qui est propriétaire de la section et dont la demeure est située dans l'angle

* Le carnet du Dr Selwyn, 1884 mentionne, que M. Urie, à l'ouest de Deloraine (*Old Deloraine*) traversa 3 pieds de lignite dans un puits. On ne peut s'assurer de la localité de ce puits, mais il est possible que ce soit sur la concession Smith.

S. O. de la section 20, a creusé un puits près de sa maison et n'a trouvé aucune couche de lignite jusqu'au niveau de 1,800 pieds. Il a aussi foré dans le fond du ravin, débutant à une élévation de 1,788 pieds où il en releva des morceaux détachés. On n'a pas résolu la question de la présence de lignite entre ces deux niveaux. Coupe du puits Renton.

Nous n'avons guère de renseignements au sujet de découvertes de lignite dans le township suivant à l'est, mais les contours d'élévations égales ont une orientation E. N. E. et les sections 19 à 24 offrent les meilleurs probabilités de découvertes; pourtant, on a découvert des morceaux de lignite détachés dans un puits foncé dans la partie nord d'un ravin sur la section 25 qui appartient à M. Shepard Plus haut, on n'a guère pratiqué de forages, et la seule découverte que l'on ait faite consiste en une couche de quelques pouces sur la section 4 qui appartient à M. G. Rickard. Sur la montagne située sur la section 24, township 7, rang 22, à une élévation de 2,200 pieds, M. H. Russell trouva des fragments détachés d'un lignite de qualité inférieure dans un puits près de sa maison. Ils proviennent peut-être du drift, et comme cette partie de la montagne est recouverte d'un épais manteau superficiel d'argile à blocaux, il est peu probable que des puits peu profonds atteignent la roche sous-jacente. Tp. 2, R. 22.

Sur la route au sud de Boissevain, on voit les couches sous jacentes exposées dans des tranchées et dans une série de carrières ouvertes au sud de la ville. Sur la route qui longe la frontière orientale du township, ainsi qu'à un point au sud-est de la ville on extrait des grès tendres de la face nord d'un escarpement, et dans un ravin profond qui traverse le chemin. Le long de la route à l'ouest, qui longe la limite occidentale de la ville, on voit une couche d'un grès jaunâtre à découvert dans la tranchée, sur le sommet de la hauteur à une élévation de 1,729 pieds. Sud de Boissevain.

Sur les rives d'un ruisseau qui traverse les sections 11 et 14, on voit un affleurement d'un grès plus dur, qui représente probablement la couche que l'on exploite dans une carrière à un mille à l'est; d'une carrière située dans la partie S. O. de la section 11 et peut-être dans la section 10 adjacente, on a extrait de la belle pierre que l'on a employée à la construction de plusieurs édifices de Boissevain. La partie supérieure des affleurements, le long du ruisseau, sont des grès jaune-foncé, avec quelques bigarrures de taches de fer. On retrouve cette pierre dans un ravin dans la partie nord du township 2, rang 19, et le Dr Selwyn mentionne sa présence dans le Rapport de la Commission géologique pour l'année 1879-80. Carrière de grès.

Dans le front de taille de la carrière, les grès reposent sur une couche de grès à gros grain, à stratification légèrement oblique et en couches irrégulières; cette pierre n'est pas assez résistante pour que

l'on puisse l'employer à la construction, mais au-dessous il règne un grès gris-foncé, parcouru par des fentes qui sont tachées de rouille. Cette pierre se trouve probablement près de la base de la série et représente le grès Fox-Hill qui se trouve à la base du tertiaire lignitifère. Ce point serait donc la limite septentrionale des roches lignitifères de ce district.

Schistes au nord de la montagne.

Aux niveaux moins élevés, où s'élève la ville, par exemple, les puits que l'on fonce atteignent les schistes, qui sont sous-jacents sur toute l'étendue de la région, à l'est et au nord, jusqu'à la bordure du mont Pembina. Le puits que l'on a creusé sur la section 19, à cinq milles à l'ouest de Boissevain, n'atteignit pas le schiste quoique l'on traversa 75 pieds de dépôts de surface. Un forage effectué sur la section 34, au nord-ouest de la ville, passa à travers 63 pieds d'argile, 4 pieds de sable et 103 pieds de schistes ; et le puits creusé sur la section 23, immédiatement à l'ouest de la ville donna une coupe de 63 pieds d'argile, tant molle qu'endurcie, et 198 pieds de schistes. Ceci démontre que les schistes sont les roches sous-jacentes qui règnent jusqu'au pied de la colline située au sud de la ville. Le grès borde probablement le côté ouest de la colline, et on en trouve des lambeaux, par des forages, jusqu'à Waskada. Au sud de la carrière on a trouvé des traces de lignite, à divers horizons.

Tp. 2, R. 20.

Le lignite, au niveau le plus bas qu'on l'ait trouvé dans le district, a été relevé dans un puits sur le quart N.-E. de la section 35, township 2, rang 20. On y voit trois pouces d'un lignite de mauvaise qualité, à une profondeur de 12 pieds de la surface. L'élévation de ce lignite au-dessus du niveau de la mer est de 1,772 pieds. La couche suivante est sur le quart S.-O. de la section 24, même township où Robert Johnston découvrit quatre pieds de lignite dans un puits peu profond creusé dans une dépression inclinée vers le nord, près de la limite occidentale de la section. Le puits traversa huit pieds de sable et d'argile et atteignit ensuite une couche de lignite de quatre pieds. A l'époque de ma visite, le puits était plein d'eau, je ne pus donc examiner le lignite. Dans les environs du puits, la surface a une légère pente vers le nord, et quoique la couche ne soit pas à une grande profondeur, il faudrait néanmoins en faire l'exploitation au moyen d'un puits que l'on pourrait peut-être assécher au moyen d'un long fossé ou d'un drain couvert qui débuterait près de la limite nord de la section.

Couche Johnston.

Dans le quart S.-E. de la section 13, M. J. Dalrymple fit forer un puits qui atteignit la couche à une profondeur de 25 pieds, mais l'épaisseur ne nous en a pas paru aussi grande que sur la propriété Johnston. Des échantillons de ce charbon, extraits depuis plus d'un an

donnèrent une cassure brillante et montrèrent une excellente qualité de lignite. L'élévation de la couche est approximativement de 1845 pieds, tandis qu'au premier de ces endroits elle est entre 1836 et 1832 pieds. Sur la section 12, immédiatement au sud, M. Glover qui est propriétaire de la moitié orientale, a trouvé du lignite dans son puits, sur le bord d'un ravin qui traverse la section dans une direction nord-est. A la profondeur de quinze pieds, on en traversa une couche de deux pieds, et après avoir passé six pieds d'argile sous-jacente on rencontra une seconde couche, dans laquelle on trouva de l'eau en quantité suffisante pour le puits, et de l'épaisseur de laquelle on ne s'assura pas. Comme le fond du ravin est à vingt-huit pieds au dessous de la margelle du puits, on pourrait exploiter ces couches par des galeries, à des frais très modérés, même si elles n'étaient pas très épaisses. La couche de deux pieds se trouve à une élévation de 1898 pieds dans le puits Glover, et le toit de la seconde couche à 1892 pieds. Puits Glover.

En remontant le ravin, à un quart de mille plus loin, M. A. M. Ross atteignit aussi du lignite dans un puits, à une profondeur de quarante pieds. Le niveau de la surface est plus élevé que chez Glover, et les mêmes couches se trouvent probablement à une profondeur de quarante ou cinquante pieds. On rapporte aussi la présence de lignite dans des puits sur les sections 14 et 15, où Wm. Hall et A. Wilson ont tous deux traversé une couche à 25 pieds, qui correspond probablement à la couche Johnston. Puits Ross.

Au lac Max, sur la montagne, à un niveau de 2200 pieds, Cox, qui habite sur la section 31, Tp. 1, Rang 20 creusa un puits pour M. Kasper Killer sur l'une des îles, et trouva du lignite à une profondeur de 27 pieds. La couche ne fut pas traversée sur toute son épaisseur, mais ce fait semble indiquer qu'il existe plusieurs horizons surmontant celui que nous avons décrit, sur la base de la montagne, dans laquelle on pourrait s'attendre à trouver du lignite en couches exploitables. Lac Max.

Dans le township, à l'est, nous ne pûmes obtenir que de maigres renseignements au sujet de découvertes de lignite. Plusieurs fermes ont changé de propriétaires depuis que les puits ont été creusés et on n'a pas conservé de journal des couches traversées. Sur la section 27, township 1, rang 18, on rapporte avoir traversé une couche de lignite en creusant un puits, mais nous ne pûmes obtenir de renseignements à ce sujet. Sur la section 15, du même township, un schiste gris pâle affleure dans le jardin de M. Mitchell, ainsi que dans un puits peu profond dans le lit d'un petit ruisseau situé au sud de la maison. Il n'existe aucune évidence directe de la présence de lignite, mais on voit que la couverture superficielle est très mince. Un ancien résidant rapporte que l'on a trouvé du lignite, il y a quelques années, dans un puits Tp. 1, R. 18.

sur la section 12, mais le propriétaire actuel du lot, M. Reedman, ne peut confirmer ce rapport. Il a creusé un nouveau puits, près de sa maison, à une profondeur de quarante pieds sans atteindre de lignite. M. E.C. Skinner en trouva une mince couche à 28 pieds, sur la section 18, township 2, rang 17, mais l'épaisseur n'en dépassait pas un pied. L'élévation de cette couche est approximativement de 1825 pieds au dessus du niveau de la mer.

Forage de Selwyn.

Le forage du mont Turtle, pratiqué par le Dr Selwyn en 1880, est mentionné dans le rapport 1879-1880, page 12 A, et par une erreur typographique l'emplacement qui en est donné est faux. Il est situé sur le quart S. E. de la section 5, township 2, rang 19 et se trouve au débouché d'un petit ravin, au bord du bois. Cet emplacement ne nous semble pas avoir été choisi fort heureusement, car il devait y exister une ancienne dépression remplie de sable et de gravier. Le forage fut continué jusqu'à une profondeur de 200 pieds, sans atteindre de lignite. L'élévation de la surface est ici de 1955 pieds et il nous semble remarquable que l'on n'ait pas vu traces des couches rencontrées à 1883 et 1890 pieds, à une courte distance à l'ouest.

Il est probable qu'au cours de notre examen hâtif de ce district, nous n'ayons pas recueilli la totalité des observations que l'on a relevées concernant l'existence des couches de lignite ; et nous aurions certainement pu obtenir plus de données, si nous avions pu disposer de moyens de faire faire quelques forages le long des affleurements et sur le penchant de la montagne.* Nous aurions peut-être pu établir une coupe transversale de cette hauteur. Nous consacrâmes une grande partie de notre campagne au dressage d'une carte à profils, qui pourra servir de base aux opérations futures.

Le résultat de nos nivellements indique que, quoique les couches de lignite soient approximativement horizontales, il y a une légère pente générale vers l'ouest, ainsi qu'une courbure locale, vers le nord, sur le versant septentrional de la colline.

Formation lignitifère.

L'horizon lignitifère ne nous semble pas comprendre de séries de couches continues, il consiste plutôt en amas d'une superficie limitée mais fréquemment répétés sur une grande étendue, et souvent superposés sans grande épaisseur de schistes ou de grès intermédiaire. Une couche, épaisse en certains endroits, peut être représentée, un peu plus loin, par une série de couches plus minces avec intercalations de schiste ou de grès. Les matériaux auxquels ce combustible fossile doit son origine sont en grande partie composés de matières ligneuses, mais

* Le Dr Selwyn fait mention d'un échantillon de lignite provenant d'un puits foré sur la concession Hegman, section 34 township 1, rang 19.

une forte proportion provient de restes de plantes à caractères similaires à celles qui croissent dans nos marécages et qui forment les tourbières, quoique d'espèces différentes plutôt alliées à des plantes de climat plus chaud. Les schistes qui surmontent le charbon des terrains de Souris (formant un prolongement des dépôts) contiennent une grande variété de feuilles d'arbres ainsi que des restes et des empreintes de plantes herbacées.

Les schistes et les sables qui appartiennent à la même époque que les couches de lignite contiennent des coquillages d'eau douce ; donc il il y a eu des alternances de submersion et d'émergence locales, et la végétation terrestre qui régnait au cours de l'émergence est souvent surmontée de dépôts d'eau douce ou saumâtre. Des changements de cette sorte, fréquemment répétés, produisirent des accumulations de matériaux dont les couches de matières végétales se transformèrent en combustible fossile d'une nature qui se rapproche plus ou moins des charbons plus anciens.

Exploration Géologique de la région des sources de la rivière Albany.

Dr Alfred W. G. Wilson.

Vos instructions datées du 24 mai 1902, m'enjoignaient de faire, avec M. J. F. E. Johnston, I. C., du Service géologique, une exploration géologique de la région qui se trouve à l'est de celle étudiée, en 1893, par M. D. B. Dowling, B. A. Sc. M. Johnston fut retardé pendant quelques jours au bureau, à préparer les plans nécessaire à notre exploration, mais il put se joindre à notre mission à Owen Sound le 7 juin. Nous arrivâmes à Port-Arthur le 9 juin, où j'achetai la plus grande partie des vivres de la campagne, ainsi qu'un grand canot. Nous quittâmes Port-Arthur le dix juin, et nous arrêtâmes à Ignace pour prendre un autre canot qui y avait été remisé, par M. McInnes, l'an dernier. Nous apprîmes ici que le canot était au lac aux Esturgeons. Je télégraphiai immédiatement à Port-Arthur d'expédier une seconde embarcation à Dinorwic, d'où nous devions commencer notre itinéraire en canot. Nous arrivâmes à Dinorwic le 11 juin, et y restâmes jusqu'au 14, à cause du mauvais temps, et en attendant notre seconde embarcation. Instructions.

A Dinorwic nous nous procurâmes le reste des vivres de la campagne, et engageâmes une équipe de quatre hommes, dont trois d'entre eux avaient parcouru une partie de la région que nous devions explorer. Nous quittâmes Dinorwic le 14 juin, mais à cause du mauvais temps nous n'arrivâmes au poste du Lac-Seul que le 19. Nous fûmes retardés à cet endroit pendant quelques jours de plus, tant à cause de l'état Retards éprouvés.

incertain du temps, que de l'absence d'un guide que nous comptions trouver ici pour nous conduire par la route canotière de Wenassaga dont je devais faire le relevé, d'après les instructions reçues, jusqu'au lac des Chats (*Cat Lake*). Ayant finalement trouvé un guide nous quittâmes le poste le 23 juin, et atteignîmes l'embouchure de la rivière Wenassaga, à un mille ou deux à l'est du débouché du Lac-Seul, dans la matinée du 29 juin.

Plan de campagne.

D'après notre entente, M. Johnston se chargeait des relevés topographiques, tandis que je consacrais mon temps à la géologie, et à faire des relevés secondaires d'itinéraire lorsqu'il y aurait lieu. M. Johnston commença un relevé à la boussole et au loch à partir de l'étranglement du Lac-Seul, sur une distance de quatre-vingt-cinq milles, jusqu'au lac aux Ardoises sur la rivière Wenassaga, que nous atteignîmes le 2 juillet. A cette date, une avarie étant survenue au loch, (système Ashton Kay), il continua ses relevés au micromètre jusqu'aulac Gull. Puis il leva sept lacs dans les environs, de grandeurs différentes, ayant jusqu'à 6 milles de longueur. Généralement les rives sont très complexes, elles sont découpées par de nombreuses baies étroites et profondes, qui sont du reste caractéristiques des nappes d'eau du plateau laurentien.

Le 15 juillet nous traversâmes le sommet de la crête d'épanchement par un portage de un demi-mille, le plus long des 23 portages entre ce point et le Lac-Seul, et ce même jour nous commençâmes les relevés du lac du grand Portage, du réseau hydrographique de la rivière aux Chats. Nous finîmes ce travail le 17, et le 18 nous nous rendîmes, par un court portage, dans la baie occidentale du lac Gull. Ce dernier est une grande nappe d'eau avec de nombreuses baies profondes, et tout notre temps, jusqu'au 30 juillet fut consacré aux relevés des parties de ce lac qui se trouvent sur notre itinéraire ; les levés de M. Johnston se rattachent à la ligne de base de M. Fawcett, au portage de la partie sud-est du lac Gull (appelé lac Smooth sur le plan de M. Fawcett). A cause du manque de temps, nous fûmes contraints de négliger plusieurs des grandes baies du lac Gull qui ne se trouvaient pas immédiatement sur notre itinéraire. Le 30 juillet nous nous mîmes en route pour le poste de la compagnie de la Baie-d'Hudson, sur le lac des Chats, car d'après les renseignements que nous avions pu obtenir, les relevés de cette nappe d'eau devaient occuper le reste de la campagne. Nous arrivâmes au poste dans la soirée du 31 juillet, et le lendemain nous commencions le relevé du lac. Ce travail fut constamment interrompu par le mauvais temps, et nous y opérâmes jusqu'au 19 août. M. Johnston jugea qu'il n'avait pas le temps de compléter le relevé des îles de la partie principale du lac, et comme il était trop tard pour continuer le relevé de l'itinéraire jusqu'à la crête d'épanchement, vers le lac Severn, je résolus de revenir par la route de la rivière aux Chats jusqu'à l'ex-

Lac Gull.

trémité orientale du lac Seul, dans le but de fixer la limite méridionale des roches huroniennes qui affleurent plus à l'est, sur le lac Saint-Joseph ou lac Osaburgh. En faisant le descente de la rivière aux Chats, je fis des relevés géologiques. Le 26 août nous atteignîmes l'embouchure d'un ruisseau qui, coulant du nord-ouest, se jette dans le lac Seul. Ce ruisseau traverse une région accidentée qui a été ravagée par des feux de forêts il y a six ans environ, et nous fûmes obligés, en le remontant, de tailler tous nos portages. Le 28 août nous atteignîmes la limite de la navigation en canot, la partie supérieure du cours d'eau étant très peu profonde et obstruée de troncs d'arbres et de bois de dérive ; nous rebroussâmes donc chemin et fûmes de retour au lac Seul le jour suivant. Nous nous dirigeâmes immédiatement vers Dinorwic que nous atteignîmes dans la soirée du 2 septembre.

Itinéraire du lac Seul.

Pendant toute la durée de la campagne nous eûmes du mauvais temps et de fréquents orages, qui furent cause de nombreuses interruptions et de retards. La perte totale de temps s'éleva environ à dix-sept jours. Vers la fin de juillet et au commencement d'août, nous éprouvâmes certaines difficultés avec nos hommes qui craignaient de traverser la région des environs du lac des Chats, à cause de rumeurs au sujet du caractère dangereux des sauvages du district.

TOPOGRAPHIE.

Caractères de la région.

Au point de vue topographique la ligne de notre itinéraire fait partie de la pénéplaine soulevée et modifiée, constituée par les roches archéennes du centre du Canada. Dans cette partie du Kéwatin méridional, les lacs se trouvent dans des dépressions de la surface de la pénéplaine. Le relief maximum de la région, à l'exception de quelques lambeaux élevés, dépasse rarement cinquante pieds ; dans les environs de la bordure méridionale du district, il est un peu plus prononcé. En quelques endroits, des crêtes et dômes isolés s'élèvent au-dessus de la surface de la pénéplaine. L'une de ces éminences les plus en vue est située à l'ouest du lac des Chats et atteint une hauteur de quatre-vingt-quinze pieds.

Les lacs sont peu profonds, marécageux, à contours très irréguliers et parfois entourés d'étendues plus ou moins marécageuses. Les étendues intermédiaires que traversent les cours d'eau sont constituées par des surfaces rocheuses, arides, arrondies ou ondulantes, fréquemment recouvertes d'un mince manteau de sol et de cailloux caché sous une épaisse végétation de mousse (généralement *Hypnum triquetrum*) et de racines. Le drainage est souvent très imparfait. On remarque quelques étendues restreintes, couvertes d'une couche un peu plus épaisse de drift représentant des restes de plaines de sable glaciaires où l'écou-

lement est plus facile et dont le manteau ordinaire de mousse est absent.

GÉOLOGIE.

Formations.

Toutes les roches de l'étendue explorée se rattachent à l'Archéen. La plupart sont des roches acides ignées métamorphiques, généralement des variétés de granite ou de gneiss de couleur grise ou rose pâle. Associées avec celles-ci on remarque des lisières plus foncées, souvent presque noires, de roches basiques, qui sont généralement des micachistes, et moins fréquemment des schistes amphiboliques ou chloritiques, similaires à ceux que, en d'autres étendues, on a provisoirement classés comme étant huroniens. En général, ces roches ressemblent beaucoup à celles des environs du Lac des Bois (*Lake of the Woods*) que Lawson rapporte au " Keewatin ".* Nous traversâmes la plus large de ces lisières à 58 milles (par eau) au delà du Lac Seul, et nous la suivîmes dans la direction de notre itinéraire sur une distance de vingt milles environ. Nous ne pouvons donner la largeur exacte de ces roches avant que nos relevés soient rapportés sur la carte. Le lac aux Ardoises, autour duquel nous avons relevé les affleurements les plus distincts, a une orientation parallèle à la direction des roches. Le prolongement occidental de cette nappe d'eau est donné sur la carte de M. Dowling des " Environs du lac Rouge (*Red Lake*) et de la rivière de Berens," et il en fait une description dans son rapport sur le district. †

Troisl isières huroniennes.

Le sentier de portage qui traverse la crête d'épanchement entre le lac du Grand Portage et les eaux tributaires de la Wenassaga, traverse une seconde lisière étroite. Celle-ci n'a guère plus d'un quart de mille et les affleurements sont rares le long du sentier. L'étroit chenal qui relie les deux parties occidentales du lac Gull, recoupe une troisième lisière, peu large, de schistes amphiboliques.

Dans les environs du lac des Chats on ne trouve ces roches basiques que comme rares inclusions au sein des granites. Nous remarquâmes, qu'à proximité de ces lisières de roches basiques, il y a de nombreuses inclusions de schistes, dans les roches acides des deux côtés de la lisière principale. Au lac des Chats nous relevâmes un certain nombre de ces inclusions et le drift contient de nombreux fragments de matériaux analogues, il est probable qu'il existe une autre lisière de roches basiques au nord-est du lac.

En faisant la descente de la rivière aux Chats, nous relevâmes un affleurement d'une étroite lisière de roches basiques un peu en amont

---

* Rapport de la Com. Géol. Vol. I (N.S.) 1885, partie CC.
† Rapport de la Com. Géol. Vol. VII (N.S.) 1884 partie F.

du lac Cross. Entre ce point et le lac Saint-Joseph il existe plusieurs bandes similaires, plus particulièrement dans les environs du lac Black-Stain. A l'extrémité sud-ouest du lac Saint-Joseph, on remarque une large lisière de ces roches dont le Dr Bell mentionne l'existence dans les anciens rapports de la Commission géologique. Cette lisière se continue vers l'ouest et il n'est pas improbable que la large bande, à découvert dans les environs du lac aux Ardoises, représente son prolongement occidental. Les autres lisières plus étroites, que l'on remarque le long de la rivière Wenassaga, semblent être représentées le long de la rivière aux Chats. Il n'est guère probable qu'elles soient continués entre les deux localités.

GÉOLOGIE ÉCONOMIQUE.

Dans presque tous les cas, ces bandes basiques sont parcourues par des filons étroits (rarement épais) de quartz. On remarque parfois un peu de pyrite de fer dans les schistes, à proximité de ces veines. A la surface, ces filons et les schistes associés présentent l'apparence rouillée, caractéristique de la décomposition de la pyrite. Dans la plupart des cas, les filons sont peu épais et il est peu probable (à une ou deux exceptions près) qu'ils contiennent des valeurs quelconques. Des prospecteurs qui ont opéré dans le district, pendant l'été, ont jalonné plusieurs concessions le long de la rivière aux Chats. Nous n'avons pu nous assurer s'ils ont découvert du minerai de valeur. Pyrite de fer.

Les granites sont parfois recoupés par des dykes de pegmatite. A un endroit près du lac Cross, on remarque une roche de ce caractère contenant un peu de molybdénite, en cristaux qui ont jusqu'à un pouce et demi de diamètre. Nous n'avons pu déterminer si ce minéral se trouve en quantités exploitables. La concession minière appartient à M. C. W. Ross, de Dinorwic, qui a bien voulu me donner quelques échantillons de ce minéral. Molybdénite.

Près de l'entrée du lac aux Ardoises, à trois quarts de mille de son extrémité nord-est, sur la rive orientale, M. Johnston remarqua plusieurs petits filons d'un minéral métallique dans les schistes ; ce minéral était probablement de la magnétite, car il affectait considérablement l'aiguille de la boussole. La magnétite forme l'un des constituants de la roche basique, mais il n'y a que dans le cas ci-dessus que nous la rencontrâmes suffisamment concentrée pour affecter l'aiguille aimantée. Nous ne remarquâmes, nulle part, de minerais d'hématite. Magnétite.

FORÊTS ET BOIS DE COMMERCE.

Les arbres des régions que nous avons explorées sont généralement de petites dimensions ; sur la plus grande partie de l'étendue examinée Bois de commerce.

ils sont trop petits même pour être utiles comme traverses de chemins de fer, ou comme bois à pâte. L'aspect général des forêts et l'âge des diverses essences indiquent que la région a été, à intervalles, ravagée par des feux de forêts. Sur les îles et autres endroits protégés on trouve d'assez beaux arbres, il n'y a donc pas lieu d'attribuer la petite dimension des arbres au caractère du climat.

GIBIER.

Gibier.

Le gros gibier est assez abondant dans les parties méridionales du district, mais au centre de la région et dans les environs du lac des Chats, il est assez rare. Le gibier à plumes, à l'exception des oiseaux aquatiques, n'est pas abondant. Dans la région du lac des Chats, le canard noir abonde. On y trouve aussi les animaux à fourrure ordinaires, quoiqu'aucune espèce ne soit représentée abondamment ; les castors y sont spécialement rares. En tant que nous avons pu nous en assurer, la truite de ruisseau est absente des cours d'eau ; dans les plus grands des lacs on trouve des poissons blancs et des esturgeons ; dans toutes les eaux on trouve du brochet.

En terminant, je désire remercier les facteurs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson des poste de Dinorwic, du lac Seul et du lac des Chats, pour les services qu'ils ont bien voulu nous rendre, plus particulièrement en ce qui concerne le choix de canotiers et de guides, ainsi que pour avoir mis leurs entrepôts à notre disposition, pour emmagasiner nos vivres et remiser notre fourniment de campement.

RÉGION DU CÔTÉ NORD-OUEST DU LAC NIPIGON.

M. William McInnes, B. A.

Aide.

Je quittai Ottawa le 3 juin, accompagné de M. A. B. Small de Montréal qui m'avait été assigné comme aide pour la durée de la campagne. M. Small demeura sur le terrrain jusqu'au 21 août, date à laquelle il nous quitta pour reprendre ses études à l'université McGill.

Après avoir acheté nos canots et nos vivres, nous quittâmes la gare de Nipigon le 8 juin, et nous arrivâmes au lac de ce nom le 12.

Selon vos instructions, nous devions explorer la région à l'ouest et au nord de la partie supérieure du lac Nipigon et des environs, et faire aussi l'exploration de la contrée à l'est de celle que nous avions examinée l'an dernier, par voie du lac aux Esturgeons.

Début des relevés.

Après avoir été retenus pendant deux jours par des vents violents, nous arrivâmes à Nipigon-House le 16, et nous étudiâmes la rive du

lac jusqu'à l'embouchure de la rivière Wabinosh. Nous commençâmes un relevé au micromètre au confluent de la rivière Kobka, la branche sud de la Wabinosh. Les eaux de ce cours d'eau étaient très hautes à cette époque et ne laissaient voir qu'à intervalles, des rives escarpées d'un sable blanc, siliceux qui occupe le fond de la vallée, entre les éminences de trapps qui s'élèvent des deux côtés de la rivière.

Les lacs Jegemassin et Kobka sont des élargissements successifs de la rivière, entourés de hautes collines de trapp qui s'élèvent à trois cents pieds au dessus de leur niveau. Du lac Kobka, un sentier de portage, qui passe par dessus une éminence de 200 pieds, conduit au lac Obowanga, le plus grand des lacs de la rivière. Il a une longueur de treize milles dans une direction N. E. et S. O. et sa largeur varie entre un demi-mille et un mille. Tout le long du lac on remarque, des deux côtés, les chaînes de trapp, quoiqu'au nord elles soient à plusieurs milles du lac, l'espace intermédiaire étant occupé par une plaine de sable et de gravier qui s'élève à quinze pieds environ au dessus du lac. La rivière principale se jette dans cette nappe d'eau à son extrémité nord-est. Après avoir terminé les relevés du lac Obowanga, nous suivîmes un cours d'eau qui s'y jette à son extrémité occidentale et qui est orienté vers l'ouest. En quittant le lac Obowanga, on voit les schistes feldspathiques huroniens sous-jacents, qui ont une direction E, et une allure presque verticale. Le cours d'eau présente une série de lacs allongés, reliés par des rapides et des cascades ; le niveau s'élève rapidement ; à trente milles du lac Nipigon il atteint 1,350 pieds au dessus du niveau de la mer, et les éminences des environs le dépassent de 200 à 300 pieds. Nous relevâmes ici la bordure nord-ouest de la lisière huronienne, la direction générale du contact étant environ nord-est. Ce cours d'eau ne faisant pas partie du réseau des routes canotières de la région, nous fûmes obligés de tailler nos sentiers de portage d'un lac à l'autre, la plupart du temps en traversant des terrains accidentés.

Chaînes de trapp.

Bordure N.-O de la lisière huronienne.

Nous revînmes au lac Obowanga par une autre route, débutant dans la baie sud-ouest du lac aux Loutres et se dirigeant vers l'ouest. Le lac aux Loutres occupe une longue vallée étroite, à peine plus large que le lac lui-même, entourée de hautes collines de roches schisteuses huroniennes qui s'élèvent à 200 et 300 pieds au-dessus du niveau du lac du côté nord, tandis qu'au sud elles atteignent près de 500 pieds. Le tributaire principal du lac aux Loutres coule du sud, et se jette dans le lac, à sa tête, tandis que la décharge s'effectue par une gorge si étroite que, excepté à l'époque des crues, le cours d'eau coule sous des éboulis de roches anguleuses détachées des parois escarpées. Cette rivière occupe une vallée étroite, bordée par une falaise du côté ouest, tandis qu'à l'est des éminences élevées s'élèvent brusquement.

Itinéraire à l'ouest du lac aux Loutres.

En quittant le lac aux Loutres, un portage de deux milles le long du flanc raide de la vallée, dont les parois approchent la verticale, passe par dessus une hauteur de 300 pieds et se termine à un petit lac, à 100 pieds au-dessous de la crête, duquel on effectue un portage de trois quarts de mille jusqu'à la source d'une des branches de la rivière Gull. Tout le long de l'itinéraire, les roches schisteuses huroniennes règnent, avec une direction générale régulière de N. 70° E., et un plongement presque vertical. Nous suivîmes cette branche de la rivière Gull sur une distance de six milles environ vers l'ouest, où son cours change assez brusquement pour se diviser en deux branches qui coulent du sud.

Sources de la rivière Albany.

Nous suivîmes une série de lacs, qui débouchent de l'ouest dans cette branche de la rivière, et nous traversâmes une crête d'épanchement pour atteindre des lacs qui se déchargent vers le nord. Tout le long de ceux-ci règnent des schistes huroniens similaires, ayant la même direction et le même plongement ; vers la tête de ces lacs, soit à 37 milles à l'ouest du lac Nipigon, ils sont remplacés par des gneiss granitiques à biotite, que l'on retrouve vers l'ouest jusqu'au delà du lac Sheshibak, le point occidental le plus éloigné que nous ayons atteint. La région des environs de ce lac est relativement unie, le relief maximun ne dépassant guère cinquante pieds au-dessus de la surface générale, qui est ici à 1,600 pieds au-dessus du niveau de la mer. Les arbres sont petits, probablement à cause du peu d'épaisseur du manteau de sol ; la forêt est partout verte et n'a certainement pas été ravagée par des incendies depuis de longues années.

Itinéraire du lac Obowanga au lac Gull.

De retour au lac Obowanga nous fîmes le relevé d'un itinéraire qui débutant à la baie sud-ouest, rejoint la rivière Gull et descend ce cours d'eau jusqu'au lac Nipigon. La bordure sud des roches huroniennes que nous avons mentionnée plus haut, se trouve à un mille au sud du lac Obowanga, où on la trouve en contact avec les gneiss-granitiques, elle est recouverte à l'est par les trapps de la série Nipigon. La largeur de la lisière huronienne, ainsi fixée, a donc une largeur d'environ huit milles, mesurée jusqu'au point où elle disparaît sous la couverture de trapp.

Rivière Gull.

Entre le point où nous atteignîmes la rivière Gull et son embouchure, ce cours d'eau est profond et a un courant uniforme, brisé sur toute cette distance (18 milles) par trois courts rapides. Il est uniforme, son courant est rapide et il s'est affouillé un lit profond de dix à trente pieds dans les dépôts de drift de la vallée.

Branche septentrionale de la rivière Wabinosh.

Dans le but d'explorer plus à fond la région qui nous occupe, nous suivîmes la branche septentrionale de la rivière Wabinosh jusqu'à proximité de la crête d'épanchement, et nous relevâmes au télescope à mi

cromètre une série de lacs et de cours d'eau qui se trouvent plus à l'ouest. Ces lacs et ces cours d'eau en comprennent un certain nombre qui coulent vers le nord dans la rivière Albany par la voie des lacs Smooth Rock et aux Iles et la rivière Okoki. Parmi eux on remarque le lac Shawanabis, qui a une longueur de seize milles, est et ouest, avec un long bras qui s'étend de son extrémité ouest, vers le sud.

Sur tout le long de la montée de la branche nord, on ne rencontre que les trapps de la série Nipigon, à l'exception de deux massifs de gneiss près des lacs Waweig et Washebemega, où il sont mis à découvert par la dénudation des couches surmontantes. La bordure de l'étendue principale des trapps, où ils recouvrent les gneiss, se trouve à trois milles à l'ouest de la branche nord, au delà de laquelle bordure on retrouve les gneiss granitiques. Affleurements.

En sortant du lac Shawanobis, nous prîmes une route se dirigeant vers le sud, par voie de petits lacs, jusqu'à la rivière Kopka, qui se jette dans l'extrémité orientale du lac Obowanga. Cette rivière, assez grande, est le plus important des cours d'eau de la Wabinosh qui n'ont pas encore été rapportés sur les cartes. Sur son cours on remarque une série de lacs dont les principaux sont, le lac Kenakskanias, long de cinq milles ; le Wigwasaus, long de six milles, et le Bukemiga, de huit milles. Entre Kenakskanias et Wigwasaus, sur une distance d'un peu plus d'un mille, la rivière a une dénivellation de 250 pieds en une série de rapides et de cascades. Rapides.

Au pied de cette chute on voit la bordure de la série Nipigon, consistant en couches horizontales de grès blancs et rouges qui affleurent du dessous d'une épaisse nappe de trapp. De ce point, vers l'est, jusqu'au lac Nipigon, les trapps sont continus excepté en quelques points des vallées où la dénudation a mis les roches sous-jacentes à découvert. Nous mentionnons ces affleurements, plus loin, et en donnons une description plus détaillée.

Nous remontâmes ensuite la rivière White Sand, qui se jette dans le lac Nipigon du côté ouest, à deux milles et demi au sud du Mont Saint-Jean, et nous fîmes l'étude des lacs qui se trouvent sur son cours. La rivière et ses lacs traversent une large plaine de sable reposant sur des gneiss-granitiques. Rivière White Sand.

Dans cette plaine de sable, la rivière s'est affouillé un lit dont la profondeur atteint, par places, une centaine de pieds, et dans les parties supérieures on voit fréquemment des rives de sable escarpées de cette hauteur. Plaine sableuse.

Ces sables blancs siliceux couvrent une grande superficie. La surface de la plaine est légèrement ondulante et son caractère uni n'est brisé

que par quelques crêtes abaissées, et par les vallées des cours d'eau. Les sommets des crêtes sont généralement dénués de toute végétation, le sable continuellement déplacé par le vent ne donne aucune prise même aux mousses. Les flancs des élévations, ainsi que les vallées, supportent une maigre végétation d'arbres conifères de petites dimensions.

Rivière Pikitigushi.

Nous examinâmes ensuite la rivière Pikitigushi qui se jette dans la baie Wendigo. A partir de son embouchure jusqu'au lac Rond, son cours est extrêmement tortueux et on ne voit que peu d'affleurements de roches, les rives étant composées de sables. A divers endroits, ici et là, on remarque des falaises de trapp à peu de distance de la rivière. A l'extrémité nord du lac Rond, une lisière de roches schisteuses huroniennes et de diorites constituent les hauteurs un peu au delà de la rive. En continuant à remonter la rivière on observe qu'elle s'est affouillé un lit en recoupant les trapps sus-jacents et en entamant les schistes huroniens et les gneiss-granitiques qui se trouvent immédiatement au-dessous ; les éminences des environs montrent des restes de la nappe de trapp qui les recouvrait. Les mêmes conditions se retrouvent jusqu'à la crête d'épanchement et au delà, vers le nord, jusqu'à la rivière Okoki, où l'on observe la bordure de la nappe de trapp et où l'on voit les gneiss-granitiques qui reposent immédiatement sous les trapps, ces derniers parcourant et pénétrant les gneiss sous forme de dykes d'apophyses et de massifs irréguliers. Au nord de cette bordure de l'étendue principale, on remarque des lambeaux isolés de trapps, sous forme d'élévations coniques, qui indiquent que la nappe s'étendait, autrefois, au delà de sa limite actuelle.

Lambeaux de trapps.

A l'exclusion des dépots récents de drift, on ne voit, dans l'étendue explorée pendant la campagne, que des gneiss-granitiques, des roches schisteuses cristallines et autres roches associées, rapportables au Laurentien et à l'Huronien, et la série sédimentaire, grès, calcaires, etc, qui les surmonte, désignée sous le nom de Keweenawan ou série Nipigon. Toutes ces roches sont pénétrées ou surmontées par une roche intrusive basique plus récente, dont la texture et la composition varient d'un diorite à grain fin à un gabbro grossier.

Topographie.

Cette nappe de trapp donne au bassin une topographie " entaillée ", caractérisée par des plateaux unis, élevés, découpés par d'étroites vallées profondes. Les grès et les calcaires n'affleurent qu'en quelques endroits à la base des falaises du trapp qui les surmonte et sur les bordures du bassin, où ils sont à découvert sous les affleurements de trapp. Au delà des bordures on observe par places des lambeaux de cette nappe, reposant sur les anciennes roches, mais en général elle a été complètement enlevée par érosion, partout où elle n'était pas protégée par des roches plus résistantes.

Partout où les gneiss sous-jacents sont à découvert, près de la bordure de l'étendue couverte de trapp tant au nord qu'à l'ouest, ils sont recoupés par de nombreux dykes et des pointements de roches intrusives, formant parfois de longues apophyses qui donnent lieu à des crêtes dont la couleur foncée forme un contraste frappant avec les couleurs pâles des roches gneissiques pénétrées. Cette dissemblance marquée des roches a conduit plusieurs prospecteurs à jalonner des concessions minières, (soit pour minerais de fer, soit sans but bien défini) sur ces apophyses. Dykes.

On n'a pas encore découvert de minéraux d'importance économique dans le district, quoique les lisières de schistes huroniens, qui se trouvent au nord et à l'ouest du lac, rendent la présence de fer et d'or possible. On a trouvé un certain nombre de morceaux détachés de minerais de fer, mais jusqu'ici on n'a pas encore réussi à remonter à la source. Sur la rivière Pikitigushi il existe un gisement considérable de pyrite de fer. Quelques-uns des grès siliceux, dont les teintes varient du blanc au rouge rose, ont une texture uniforme et pourraient fournir d'excellentes pierres de construction, si le besoin s'en faisait sentir. * Minéraux économiques.

Les terres arables sont restreintes aux environs immédiats des rives du lac Nipigon et aux vallées des plus grands des cours d'eau et des lacs. A Nipigon-House on cultive avec succès les variétés ordinaires de légumes ; le trèfle et autres plantes fourragères croissent à profusion, et de l'avoime semée tard était haute et belle lorsque nous la vîmes, quoiqu'elle n'atteignît pas un point de maturité suffisant avant les premières gelées. Terres arables.

Les orignaux sont abondants dans le district, pendant l'été, ainsi que le caribou ; le chevreuil y est rare. Nous vîmes un seul loup, et les pistes d'autres qui rôdaient séparément. Il y a d'assez grandes quantités d'ours, de castors, de loutres, de martes et autres animaux à fourrures ; la région n'ayant pas été ravagée par des feux de forêts est propice à la conservation de ces petits animaux. Mammifères.

Un grand nombre des cours d'eau se jetant dans le lac Nipigon abondent en truites de ruisseau (*salmo fontinalis*) qui atteignent de grandes dimensions. Dans la rivière White Sand elles sont tout spécialement nombreuses ; nous en attrapâmes dont les poids variaient entre une et trois livres. Dans le lac principal nous en pêchâmes une qui atteignait six livres et demi, et le journal tenu au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson fait mention d'une truite de douze livres. Il n'y aucun doute que ces spécimens appartiennent à l'espèce *salmo fontinalis* Poissons.

---

* Le Dr Bell, avec plusieurs aides, fit le relevé du lac Nipigon en 1869 et en décrit la géologie dans son rapport de cette année.

car les sauvages et les facteurs de la compagnie de la baie d'Hudson savent très bien distinguer les diverses espèces de truites. Dans le lac principal, on trouve aussi du poisson blanc et de la truite saumonée tandis que dans les petits lacs il y a de la truite, du brochet et du doré.

Nous quittâmes Nipigon-House le 7 octobre, pour arriver à Ottawa le 16 du même mois.

RÉGION SITUÉE AU NORD-EST DU LAC NIPIGON.

Dr William Arthur Parks.

Région explorée.

J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport sommaire de la géologie, de la physiographie et des richesses minérales, etc. de la région située au nord-est du lac Nipigon, dans la province d'Ontario, et qui constitue la partie orientale de la feuille n° 17 de la série de cartes de l'Ontario septentrional. Cette feuille comprend une superficie de 72 milles sur 48 milles, dont un grande partie est couverte par les eaux du lac Nipigon. L'étendue que mes instructions m'enjoignaient d'étudier comprend une superficie approximative de 1500 milles carrés de terre ferme, limitée comme il suit :

Le territoire qui se trouve au nord d'une ligne longue de 25 milles tirée vers l'est, débutant à un point situé sur le lac Nipigon à deux milles au sud de la pointe Mungo Park ; à l'ouest d'une ligne longue de 48 milles, tirée vers le nord du point terminal de la première ligne, et au sud d'une ligne débutant au point terminal de ce méridien et longue de 45 milles se terminant à la rivière aux Brochets (*Jackfish River.*)

Travaux antérieurs.

M. Peter McKellar, d'après les instructions du Dr Bell, étudia en 1869 la rive du lac Nipigon qui borde cette étendue à l'ouest. Plus tard, en 1892 et en 1898, MM. Dowling et McInnes continuèrent ces investigations et firent des relevés plus détaillés de certaines parties de la rive et des îles. La région de l'intérieur demeurait inexplorée, à l'exception d'un relevé de la rivière Obabika fait par le Dr Bell en 1871, à l'époque de son exploration de la rivière Albany.

Instructions.

Au commencement du mois de juin, je reçus des instructions du Dr Bell, directeur-intérimaire du Service géologique du Canada, de me rendre sur ce terrain et d'examiner la région, aussi minutieusement que possible, au point de vue géologique et de suppléer à nos connaissances géographiques par des relevés des routes canotières accessibles. Nous devions consacrer une attention toute spéciale aux ressources économiques de la région et aux possibilités des ressources forestières du district.

Me conformant à ces instructions, je quittai Toronto le 10 juin, pour me rendre par chemin de fer et par bateau à Port-Arthur où je passai un jour à faire l'achat de vivres, etc. Le 14 juin, je me rendis à Nipigon où je fus rejoint par mon aide, M. Paul Smith de Windsor, Ont. et j'engageai deux canotiers pour toute la durée de la campagne, ainsi qu'un homme auxiliaire avec son canot, pour nous aider à transporter notre fourniment et nos vivres. Dans la soirée du 18 juin nous bivouaquâmes à l'extrémité septentrionale du portage Flat-Rock, sur le lac Nipigon, où nous fûmes retenus pendant un partie du lendemain par les vents violents du nord-ouest, mais en voyageant pendant une partie de la nuit suivante nous atteignîmes Poplar-Lodge dans la matinée du 20 juin. Nous fîmes de ce point nos quartiers généraux de la campagne, et j'eus ici la bonne fortune d'échanger notre grand canot de cèdre, à l'aide duquel nous avions transporté une partie de notre fourniment, pour deux canots plus petits, beaucoup plus convenables pour nos excursions à l'intérieur. Ayant aussi congédié notre homme auxiliaire, nous nous dirigeâmes sans retard vers la rivière Red-Point, dont l'exploration du réseau hydrographique nous occupa jusqu'au 16 juillet, date à laquelle nous revînmes au lac Nipigon. Comme il devenait nécessaire de nous rendre à Poplar-Lodge pour renouveler nos vivres, je donnai l'ordre à M. Smith de se rendre avec l'un des hommes à l'embouchure de la rivière Obabika et de nous y attendre, tandis qu'accompagné de notre second homme, je me rendais à Poplar-Lodge, et de là à la rivière Obabika. A notre arrivée à ce point je fus des plus surpris de n'y point trouver M. Smith et son canotier. Ils s'égarèrent sur le lac et errèrent à l'aventure pendant cinq jours, lorsque nous les retrouvâmes au large de la pointe Mungo Park. Revenant à Poplar-Lodge j'y laissai M. Smith jusqu'à ce que, grâce à l'obligeance de la Algona Commercial Company, il se présentât une occasion de retourner. Pendant le reste de la campagne je continuai les travaux, accompagné des deux hommes seulement, avec un seul canot. Durant nos recherches pour retrouver les hommes égarés, je fis le relevé géologique des rives, entre les rivières Red-Paint et Obabika. Le 26 juillet, nous commençâmes la montée de ce dernier cours d'eau et en fîmes le relevé jusqu'à la bordure de la feuille. Nous fîmes plusieurs excursions à pied et établîmes deux points de raccord avec des explorations précédentes faites de la rivière Red-Paint. Une route d'hiver, au nord de la rivière, nous permit d'atteindre le lac d'où sort la rivière Kabasashkandagogama, ce qui nous permit d'étendre nos relevés sur une distance considérable, vers le sud et vers le nord. Les relevés de la section occidentale se terminèrent à la limite septentrionale de la feuille, à cause de la direction de la rivière, vers le nord à partir du lac du Sommet sur l'Obabika. Nous terminâmes le travail sur ce cours d'eau le 10 août. Nous jugeâmes utile d'examiner le prolongement vers l'est de l'étendue trappéenne de l'Obabika méridionale, et dans ce but nous

Itinéraire de la campagne.

fîmes une excursion par terre à partir de l'angle sud-est de la baie Obabika ; nous fîmes aussi une excursion à travers la péninsule méridionale Obabika, dans le but de déterminer l'élévation des éminences de trapp qui constituent cette langue de terre.

Rivière Jack-pine.

Le 14 août, nous commençâmes à explorer la région de la rivière Jack-pine, qui coule du nord et se jette dans l'Obabika. Nous remontâmes ce cours d'eau jusqu'à la bordure de la feuille, et tout le long de son cours nous fîmes des excursions vers l'est. La rivière Jack-pine fait partie d'une route canotière à l'Albany, et elle est aussi reliée à une route qui passe par l'Obabika. De retour de ce voyage, le 18 août, nous passâmes plusieurs jours à tenter de remonter les petits cours d'eau qui, coulant de l'est, se jettent dans la baie Obabika, mais à cause de leur peu de profondeur et du caractère "brulé" de la région nous n'obtînmes guère de résultats. Jugeant plus avantageux de consacrer notre temps à l'étude de la partie méridionale de la carte, nous revînmes à la baie de l'Est et nous remontâmes jusqu'au grand lac que traverse la ligne de base de Beatty et qui est désigné sous les noms de "Little Long", "North Wind" et autres. De ce lac, nous fîmes des expéditions vers le nord jusqu'à la rivière Red-Paint, et à l'est, à la recherche du grand lac dans lequel la branche sud de la rivière Red-Paint prend sa source. Quoique nous n'atteignîmes pas cette nappe d'eau, notre excursion fut utile en ce que nous fixâmes la position du lac appelé "Crooked green' sur la carte de M. Dowling. Le 26 août je me rendis, à pied, de la pointe sud du lac "Little Long", à la rivière aux Esturgeons, afin de relever le contact des formations et aussi pour me rendre compte de la valeur des forêts comme bois de commerce. Nous remontâmes ensuite la rivière aux Esturgeons jusqu'à un grand ruisseau qui coule du nord et qui se jette dans la rivière à un mille à l'ouest du grand coude. Nous conduisîmes une ligne de relevés en remontant ce cours d'eau, dans l'espoir d'effectuer un raccordement avec le grand lac de la rivière Red-Paint. Nous y réussîmes et fîmes aussi le relèvement des contacts importants que j'espérais trouver. Nous fûmes de retour à Poplar. Lodge le 7 septembre. Des vents violents nous retinrent jusqu'au 9, mais ayant eu recours à l'expédient de voyager pendant la nuit, nous arrivâmes au Camp Victoria dans la soirée suivante et à la gare de Nipigon dans l'après midi du 11 septembre. Je payai et congédiai mes hommes, et me rendis à Port-Arthur où je règlai les derniers comptes de l'expédition. Je fus de retour à Toronto le 14 septembre après une campagne de 94 jours.

Rivière aux Esturgeons.

Durée de la campagne.

Tous les relevés mentionnés ci-dessus, sont de la nature de "relevés d'itinéraires", raccordés à des points fixés partout où nous pûmes le faire, ce qui parfois nécessita de longues expéditions par terre. A cause des difficultés de transport nous ne rapportâmes que des petits

spécimens ; nous comptons étudier et examiner à fond environ 150 de ceux-ci. Nous tînmes un journal de la pression barométrique et de la température de l'air et des eaux. Nous eûmes à subir beaucoup de temps pluvieux, ainsi que de fréquents orages accompagnés de violentes pluies. De mes dix années d'expérience dans l'Ontario septentrional cette campagne est la plus humide que j'ai essuyée jusqu'ici. Les pluies continues prolongèrent de beaucoup la saison des moustiques et des mouches noires qui nous harcelèrent jusqu'au dernier jour. Les températures maxima relevées pendant la campagne sont, 78° le 1er juillet et 79° le 3 août ; la température la plus basse pendant le jour, 42° à onze heures du matin le 26 juin. Pendant les nuits nous eûmes du temps beaucoup plus froid, et à plusieurs reprises il gela en août et en septembre.

Nature des travaux.

Températures atmosphériques.

PHYSIOGRAPHIE.

A l'exception de quelques massifs trappéens le long de la rive, la région en question consiste en un plateau qui ne dépasse guère une hauteur de 400 pieds et qui dévale assez rapidement à proximité du lac Nipigon. La crête d'épanchement entre les eaux du réseau hydrographique du lac Nipigon et celles des rivières qui coulent vers le nord et vers l'est, se trouve juste en deçà de la bordure de notre feuille, et elle est représentée par une étendue marécageuse, qui, débutant aux environs du barrage de la rivière aux Esturgeons, se prolonge vers le nord jusqu'à la limite de notre carte. Cette superficie humide alimente un grand ruisseau qui se jette dans la rivière aux Esturgeons à un point que nous avons mentionné plus haut. Elle se creuse en une dépression qui est occupée par un grand lac dans lequel la branche sud de la rivière Red-Paint prend sa source. De plus, l'étendue marécageuse donne lieu aux sources de la branche septentrionale de la rivière Red-Paint ainsi qu'au lac du Sommet, duquel coulent la rivière Obabika et un autre cours d'eau qui se dirige vers le nord et qui fait partie du réseau hydrographique de l'Albany. A l'ouest, cette surface unie est bordée par une étendue rocheuse, tandis qu'à plusieurs endroits elle est limitée par des terrains plus élevés que découpent les cours d'eau qui en sortent pour se jeter dans le lac Nipigon. Entre ces franges d'éminences et le lac, la région est, du reste, profondément découpée ce qui lui donne un aspect accidenté, et produit des reliefs de 400 pieds environ. Les grandes lignes de découpures ont suivi les plis synclinaux des roches, dont les axes sont orientés E-N-E et O.-S.-O. Dans les terrains huroniens cette érosion a été facilitée par la direction générale des couches qui a la même orientation. La région présente donc un plateau découpé avec chute assez rapide dans les environs du lac Nipigon et une élévation graduelle vers l'est, suivie d'une légère dépression d'où s'élèvent plusieurs cours d'eau. Cette

Caractère de la région.

Rivière Red Paint.

Nature de l'érosion de la surface.

structure générale est toutefois modifiée le long des rives du lac par le dépôt d'un grès grossier sur les flancs du plateau et surmonté d'une nappe de trapp épaisse de 300 pieds environ. Cette roche basique forme une crête, interrompue par places, qui s'étend du nord au sud, le long de la rive, sur toute la largeur de la carte. A son extrémité septentrionale, elle s'élève en crête bien marquée, tandis qu'au sud les hauteurs sont plus amples, l'élévation en est moins prononcée. Cette structure est du reste révélée par la nature de la ligne de rive, car au nord, la crête a fait obstacle au passage des cours d'eau qu'elle a détournés vers le sud et qui ont creusé une dépression entre le bord du plateau et la chaîne d'éminences trappéennes. Plus tard il se forma une brèche à travers cette crête, et les eaux de cette dépression, Obabika (ou gorge de la Roche Escarpée) se rendirent au lac Nipigon par une voie plus directe, au lieu d'être détournées vers le sud. Dans la partie méridionale de la feuille, le relief n'est pas matériellement affecté par cette formation trappéenne, car son élévation n'est pas très grande, mais vers le nord elle devient de plus en plus prononcée et à la pointe Livingstone elle forme un promontoire haut de 200 pieds. Cette pointe est maintenant un massif isolé, car l'érosion a fait disparaître les terrains qui la reliaient au massif principal, et a donné lieu à deux baies profondes appelées respectivement par le Dr Bell, la baie Humboldt et la baie Orientale.

Massifs trappéens.

La rivière aux Esturgeons, qui se jette dans le lac Nipigon immédiatement au sud de notre feuille, forme l'artère principale du réseau hydrographique de la partie orientale ; au nord de ce cours d'eau, une éminence rocheuse de 200 à 300 pieds s'élève brusquement jusqu'au niveau du plateau. Les eaux de cette région s'écoulent dans la rivière aux Esturgeons par des cours d'eaux rapides et tumultueux. A mesure que l'on remonte cette rivière, les rives s'abaissent graduellement, et à un point à vingt milles plus haut, on entre dans cette étendue marécageuse décrite plus haut, dont la partie sud s'égoutte dans la rivière aux Esturgeons par un cours d'eau coulant du nord-ouest. Vers le nord-est les terrains humides s'étendent jusqu'à un grand lac qui se prolonge dans cette direction sur une distance de douze milles, et qui forme la source de la branche sud de la rivière Red Paint. Ce cours d'eau passe par dessus un barrage granitique et traverse la crête mentionnée plus haut, par une vallée découpée, après avoir traversé quelques milles d'une région unie. On observe une série de petits rapides, jusqu'à un lac, long de quelques milles, au-delà duquel le cours de la rivière est de nouveau brisé par plusieurs rapides jusqu'à son confluent avec la branche septentrionale. En aval de la jonction, on trouve un long rapide dont la pente est assez raide et au delà le courant est tranquille jusqu'au lac Nipigon, une distance de cinq milles. La branche nord est un cours d'eau plus petit qui rejoint le premier à sept milles

Réseaux hydrographiques.

Rivière Red Point.

de l'embouchure. Son cours est vers l'ouest, appuyant au sud, et la région qu'il traverse est différente en ce qu'il y a un grand nombre d'élargissements lacustres sur son cours, qui suit approximativement la ligne de contact entre le Laurentien et l'Huronien. Cette branche traverse ainsi les terrains bas, mais elle prend sa source dans les terres plus élevées à l'est. A une distance d'un tiers de son embouchure la rivière Red-Paint reçoit les eaux d'un tributaire coulant du nord qui égoutte une dépression considérable se prolongeant sur une distance de huit ou dix milles sous cette direction. Cette dépression est occupée par plusieurs lacs longs et étroits, qui ont une orientation générale N.E. et S. O. En continuant vers le nord, au-delà des sources de la rivière Red-Paint, les terrains bas se prolongent jusqu'à un lac d'où sort la rivière Obabika. Ce lac est long de trois milles et il en découle un cours d'eau qui traverse les terrains bas et qui débouche dans un lac long de sept milles, dans une direction est et ouest, lequel est relié par un ruisseau aux eaux presque dormantes, à un autre lac vaseux qui s'étend à à trois milles au nord. Ce lac se trouve sur la crête d'épanchement Lac Supérieur—Baie James, et il en découle un cours d'eau dans chacune de ces directions. Le premier de ceux-ci, l'Obabika, traverse une étendue marécageuse jusqu'au lac Cross où il rencontre les terres plus élevées et ses eaux coulent rapidement sur le penchant de la crête, se dirigeant vers le lac Nipigon. L'Obabika continue sous une direction sud-ouest, traverse la région laurentienne, et le seul tributaire important qui s'y jette, coulant du sud, prend sa source dans cette dépression dont la partie sud s'égoutte vers la rivière Red-Paint.

Crête d'épanchement.

Au nord de l'Obabika, plusieurs petits cours d'eau coulent du S. O. ils ne sont pas navigables et se jettent dans la baie Obabika dans une direction sud-ouest. Le plus méridional de ceux-ci est la Kabasashkandagogama qui sort d'un lac du même nom ; ce dernier est accessible, non par cette rivière, mais par voie d'un petit cours d'eau qui coule du nord et se jette dans l'Obabika.

A l'extrémité nord de la baie Obabika se trouve l'embouchure de la rivière Jack-pine, qui coule du nord ; les derniers sept milles de ce cours d'eau traversent une plaine sableuse couverte de petits pins noirs et plus loin le sol devient de plus en plus rocailleux jusqu'au delà des limites de notre feuille.

Plaines sableuses.

GÉOLOGIE.

Trois formations distinctes se présentent sur l'étendue de la région étudiée—le Laurentien, l'Huronien et l'Animikie. Le Laurentien est representé par des gneiss et des granites dont les textures varient de la plus feuilletée à la plus massive. Somme toute, les roches de la région se rapportant au Laurentien sont des granites amphiboliques

Formations géologiques.

qui passent aux gneiss, par places. Une étendue de roches de cette nature est traversée par la frontière septentrionale de notre feuille, à un point éloigné de sept à huit milles de l'angle nord-est. Elle se prolonge sous une direction sud-ouest jusqu'à une courte distance à l'ouest de la Cross, où elle tourne vers l'est, et après avoir décrit une courbe dans cette direction elle se termine en un sommet dans la dépression au nord de la rivière Red-Paint. Au delà, la ligne de contact forme une autre courbe vers l'est, puis tourne vers l'ouest, coupe une partie de la rivière Red-Paint et se termine sur la rive du lac Nipigon à un point immédiatement au nord de l'embouchure de cette rivière. La surface au nord et à l'ouest de cette ligne brisée est occupée par des granites et des gneiss laurentiens, tandis qu'au sud et à l'est on trouve les roches schisteuses huroniennes. Une seconde étendue granitique occupe les bords du grand lac, aux sources de la branche sud de la rivière Red-Paint, et semble former une bordure large de trois milles tout autour du lac. On trouve une troisième étendue laurentienne, à l'intérieur, à deux milles environ de la baie orientale. Le centre de celle-ci est aussi occupé par un grand lac long de huit milles, dont le grand axe a une orientation nord-ouest, et les roches laurentiennes l'entourent d'une frange dont la nature est essentiellement granitique. Le long de la rive de la baie Orientale, ainsi que dans l'angle sud-est de la baie Humboldt on trouve des roches à apparence beaucoup plus gneissique. Je crois que ces dernières forment un prolongement vers le sud de la grande étendue de même nature décrite plus haut.

Massifs laurentiens.

Roches huroniennes.

A part quelques affleurements le long de la rive du lac, et une partie très restreinte dans l'angle sud-ouest de la feuille, le reste de la région est occupé par des roches huroniennes fortement redressées et dont la direction des couches a une orientation vers l'est appuyant légèrement au nord. Les roches schisteuses relèvent genéralement de types acides ; ce sont surtout des porphyres quartzeux, mélés à des roches clastiques volcaniques. On trouve, moins fréquemment, des lisières schisteuses basiques, ainsi que des massifs restreints de diorite et de diabase.

Grès Animikie.

Reposant sur les flancs de l'étendue septentrionale de roches laurentiennes, plus spécialement ou sud-est de la baie Obabika ainsi que dans les angles nord-est et sud-est de la baie Humboldt, on remarque des lambeaux de grès blancs et roses à grain grossier, qui sont rapportables à la série Animikie. On remarque aussi des affleurements de cette roche en plusieurs endroits, le long de la rive occidentale de la presqu'île sud d'Obabika. Dans tous les cas, ces dépôts sont surmontés d'une roche basique de couleur foncée, à structure de diabase, qui s'élève à des hauteurs de 300 pieds. Ce trapp Animikie recouvre toute la péninsule Obabika septentrionale, ainsi que toute la péninsule sud du même nom, à l'exception d'une étroite frange de gneiss mise à découvert. La troi-

sième étendue, avec laquelle le grès est tout particulièrement associé, se trouve à l'est de l'isthme Obabika et se prolonge à cinq milles à l'intérieur. La pointe Livingstone, au sud de la baie Humboldt, est une péninsule étroite dont l'extrémité orientale est composée de trapp. Cette roche surmonte une couche de grès à l'extrémité occidentale de la pointe et se prolonge à l'intérieur sous la forme d'une étroite lisière, longue de un ou deux milles, surmontant l'Huronien. La dernière des étendues trappéennes forme une ligne de contact qui, débutant à l'angle sud-est de la baie Orientale, se prolonge vers le sud-est sur une distance de huit milles, où elle se courbe vers le sud, et traverse la rivière aux Esturgeons à la tête du long rapide. La limite méridionale de cette étendue débute dans une anse au nord de la pointe aux Trembles, et s'étend jusqu'au pied du long rapide. C'est donc à cette lisière de trapp que cette série de rapides doit son existence.

Trapp.

Contact entre le trapp et l'Huronien.

SOL ET FORÊTS.

Sol.

La région de la crête d'épanchement près de la bordure orientale de la feuille, quoique unie et marécageuse, est très sableuse, ainsi que l'indiquent les tranchées pratiquées par les cours d'eau. La surface rocheuse de l'étendue plus à l'ouest est, par places, recouverte de couches peu épaisses de sable, tandis que le versant qui dévale vers la baie Obabika et le lac Nipigon est plutôt recouvert de sol argileux. Donc les meilleures terres arables se trouvent dans une lisière large de cinq milles environ, parallèle au rivage, plus particulièrement le long de la baie Obabika, et dans la région immédiatement à l'est de la baie Humboldt. Au nord de la baie Obabika on trouve bien encore un peu de sol argileux, mais au delà, la surface est constituée par de larges plaines sableuses.

Bois de commerce.

Dans la région de la crête d'épanchement les essences principales sont de l'épinette de petite dimension, et du mélèze, accompagnés de pin banksien dans les plaines de sable ou sur les terrains plus élevés. La partie centrale rocheuse est mieux boisée, surtout le long des cours d'eau, mais les feux de forêts ont fait de grands ravages dans cette région où il existait autrefois de beaux bois. Les meilleures étendues, tant pour la culture, que pour le bois de commerce, se trouvent le long du lac et sont couvertes d'un sol glaiseux. Le long de la rive nord de la baie Obabika, les forêts ont été presque complètement détruites par des incendies. Cependant dans les parties inférieures de l'Obabika, et dans la dépression qui relie cette rivière à la vallée de la Red-Paint on trouve de beaux bosquets d'épinette, de sapin baumier, de tremble et de bouleau. Au nord de l'Obabika, vers la Kabasashkandagogama et le long de la baie orientale on remarque aussi une certaine proportion de beau bois, L'épinette marchande, qui atteint de belles proportions

dans cette dernière région, a malheureusement été ravagée à quelques milles à l'est du petit lac Long par un incendie venant du S.-O. Tout le long de la rivière aux Esturgeons les arbres sont petits, n'ayant guère plus de vingt ans, tandis que dans l'angle S.-E. de la feuille la forêt est encore plus jeune. Dans le rapport final nous essaierons de fixer plus exactement les limites des diverses étendues boisées dans le but d'accentuer les ravages causés par ces désastreux incendies. Citons par exemple l'un deux qui, il y a quelque cinq ans, débuta au nord de l'embouchure de la rivière aux Esturgeons et balayant toute la région dans une direction N-E. dévasta les vallées supérieures des deux branches de la Red-Paint et s'étendit au delà, dans le bassin de l'Obabika.

GÉOLOGIE ÉCONOMIQUE.

Minerais de fer.

Fer.—Dans la région qui s'étend immédiatement au sud de notre feuille on remarque trois étendues de roches huroniennes contenant des minerais de fer en quantités suffisantes pour qu'on les désigne sous le nom de lisières ferrifères. Ces gisements ont déjà été décrits, et nous ne nous en occuperons pas ici. L' "Algoma Commercial Co." et le syndicat "Flaherty" qui conduisirent des explorations importantes dans cette région, ont récemment abandonné le district. Toutefois la cessation de ces travaux ne prouve aucunement que ces gisements ne sont pas exploitables, mais indiquent seulement que l'expiration d'options et d'autres entreprises financières ont détourné le mouvement de prospection dont le district a été l'objet pendant quelque temps. On a rapporté l'existence de gisements analogues dans la région de la rivière Red-Paint, mais ni mes relevés hâtifs ni les études plus détaillées faites par les compagnies mentionnées plus haut n'ont révélé la présence des bandes de roches à jaspe, qui sont les indices infaillibles de gisements ferrifères. Un individu du nom d'Andrew Green a jalonné des concessions sur la rivière Red-Paint et en plusieurs endroits dans ce district, mais le minerai ne se rencontre qu'en petits amas de limonite et d'hématite ocreuse qui proviennent de la décomposition de pyrite de fer, minerai que l'on trouve dans des filons de quartz granulé qui se trouvent dans les roches schisteuses et dont l'orientation est parallèle à celle des roches encaissantes.

Or.

Or.—Les roches huroniennes sont parcourues par des petits filons de quartz dont quelques-uns pourraient bien être aurifères. Sur la branche meridionale de la rivière Red-Paint, sur le lac Cross, et le long des sentiers de portages de la rivière aux Esturgeons supérieure on remarque des indices encourageants, ainsi que le long de cours d'eau du versant du bassin de l'Albany, au delà de la crête du partage. Des spécimens provenant de l'Obabika ont été analysés par le département des

Terres de la Couronne de la province d'Ontario et ont donné des traces d'or. Nous ne relevâmes pas d'autres minéraux métallifères. Quant aux produits non-métalliques, certains schistes fossiles de la rivière aux Esturgeons pourraient être employés comme pierre à aiguiser. Une grande proportion des argiles qui se trouvent le long du rivage pourraient servir à la fabrication de briques ou de poterie.

En terminant je désire offrir mes remerciements à M. Paterson, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et aux employés de cette compagnie à Nipigon, pour les services qu'ils ont bien voulu me rendre, et les gracieusetés dont j'ai été l'objet de leur part pendant la durée de la campagne. Remerciments

Exploration de quatre cours d'eau au sud-ouest de la Baie James.

M. W. J. Wilson.

Les instructions que je reçus m'enjoignaient de faire l'exploration de la région située entre les rivières Attawapiskat et Albany, ainsi que de celle entre l'Albany et la rivière aux Orignaux, sur la côte occidentale de la baie James. Vous nous suggérâtes que la rivière Kapiskau présenterait une voie d'accès facile dans la première de ces régions, et qu'on avait rapporté l'existence d'une route canotière entre Moose Factory et Fort Albany par les branches de la rivière aux Orignaux et par l'Albany, itinéraire qui traverse la seconde région ; je devais faire aussi un relevé au micromètre de la rivière Abitibi, entre la ligne de base de Niven et Moose Factory, et mener une ligne de relevés micrométriques de ce point à la ligne de Niven, sur la rivière aux Orignaux. Instructions.

Je quittai Ottawa le 24 mai, accompagné de M. Owen O'Sullivan, de ce département, comme aide, et je me rendis à Moose Factory par la voie ordinaire du lac Témiscamingue. Nous nous assurâmes les services de deux sauvages à North Temiscaming et d'un autre au poste d'Abitibi, que nous gardâmes pendant toute la durée de la campagne, et outre ces trois hommes nous employâmes des guides à diverses reprises, pour l'exploration des cours d'eau de la région. Itinéraire.

Nous atteignîmes Moose Factory le 20 juin, après avoir subi plusieurs retards pour cause de mauvais temps. De Moose Factory nous nous rendîmes à Fort Albany, en canots, le long de la côte, et après avoir trouvé un guide et nous être munis de provisions pour six semaines, nous nous rendîmes en canot jusqu'à l'embouchure de la rivière Kapiskau, que nous atteignîmes le 6 juillet. Nous fîmes un relevé au micromètre de ce cours d'eau sur une longueur de 200 milles. Rivière Kapiskau.

A ce point, les nombreux détours de la rivière rendit le moyen de relevé si lent que nous l'abandonnâmes et nous nous séparâmes en deux missions d'exploration, le 21 juillet. Je suivis la rivière principale en faisant un relevé de l'itinéraire à la boussole et à la vitesse, sur une distance de quatre-vingts milles, et j'explorai aussi les principaux tributaires, aussi haut que nous pûmes les remonter en canot. M. O'Sullivan retourna sur ses pas, jusqu'aux fourches, à quarante quatre milles de l'embouchure et fit un relevé à la vitesse du canot, de la branche méridionale, appelée rivière Atikaney, (du Poisson-blanc) par les sauvages. Il en fit le relevé sur une distance de 135 milles.

Rivière Otadaonanis.

Après avoir complété l'exploration de ces deux branches principales de la rivière Kapiskau, nous revînmes à l'embouchure de la rivière Otadaonanis, un tributaire important qui se jette dans la rivière à quatre milles de la côte de la baie James. M. O'Sullivan demeura à ce point pour faire des observations astronomiques, pendant que je faisais un relevé de la branche mentionnée ci-dessus. Nous revînmes ensuite vers le sud, M. O'Sullivan menant une ligne de relevés au micromètre de la côte, entre l'embouchure de la Kapiskau et Fort Albany. A ce point, nous nous séparâmes de nouveau pour explorer la région qui s'étend entre les rivières Albany et aux Orignaux. M. O'Sullivan remonta l'Albany jusqu'à l'extrémité supérieure de la Grande Ile, où s'y jette un tributaire important qui coule du sud, que les sauvages appellent la rivière Kwataboakegan. Il remonta ce cours d'eau jusqu'à sa source. Il fait partie d'une route canotière entre Moose Factory et Fort Albany, que les sauvages suivent à l'eau haute ; mais nous ne pûmes nous assurer si on pourrait la prendre à cette époque de l'année (11 août). Le cours d'eau qui forme la partie méridionale de cet itinéraire porte le même nom, et se jette dans la rivière aux Orignaux à quinze milles au sud de Moose Factory, mesuré le long de la route ordinaire. La branche de l'Albany est aussi désignée par un autre nom qui signifie rivière Penchante (*Stooping*) et pour éviter toute confusion, j'ai adopté ce nom pour l'établissement de la carte. Au voyage de retour du Fort Albany à Moose Factory je fis un levé à la vitesse de cette partie de la côte. Le 16 août j'atteignis l'embouchure de la rivière Kwataboategan du réseau de la rivière aux Orignaux, et j'en commençai le relevé que je conduisis sur une distance de quatre-vingt-dix milles. Ayant rencontré M. O'Sullivan qui avait réussi à effectuer son passage, nous continuâmes l'exploration de cette rivière et revînmes à Moose Factory où nous réparâmes nos canots et fîmes nos préparatifs de ravitaillement pour notre voyage de retour. Nous quittâmes le poste au commencement de septembre et nous fîmes un relevé au micromètre de la rivière aux Orignaux jusqu'à l'intersection de la ligne de base de Nivin (1890), soit une distance de trente-et-un milles et demi. Nous revînmes en-

Rivière Kwataboategan.

suite à la rivière Abitibi et en continuâmes le relevé en la remontant jusqu'à l'intersection de la ligne de Niven à la borne milliaire 179, me raccordant ainsi avec mes relevés de la campagne dernière. Ce travail complète le relevé, à l'aide d'instruments topographiques, de Moose Factory au lac Temiskamingue par la voie du lac Abitibi et la rivière du même nom, et la route canotière du lac des Quinze. Nous terminâmes les relevés, le 24 septembre, et revînmes directement à Ottawa où nous arrivâmes le 8 octobre. Rivière Abitibi.

LA RIVIÈRE KAPISKAU.

La rivière Kapiskau est large d'un quart de mille, sur une certaine distance, à partir de son embouchure, et elle a une largeur de sept à dix chaînes jusqu'aux fourches. A quarante milles de sa décharge, nous fîmes des sondages pour établir une coupe de son lit et nous calculâmes que le volume d'eau qui coulait à ce point était de 566,000 pieds cubes par minute (4 juillet). La largeur est de sept chaînes, auxquelles on peut en ajouter trois, en temps de crue, et la plus grande profondeur atteint huit pieds. Le courant est très vif, brisé par de nombreux rapides, qui deviennent de plus en plus fréquents à mesure que l'on remonte la rivière jusqu'au mille 212. Sur une distance de vingt milles en avançant, on ne rencontre que quelques rapides et le courant est modéré, puis plus loin, on retombe sur une autre longueur de trente milles de rapides et de courant vif. Au delà, l'eau est calme jusqu'aux lacs Kapiskau, ainsi que sur une certaine distance plus éloignée. La dénivellation de quelques uns des rapides est de trois à quatre pieds, mais en général elle n'excède guère un pied et un grand nombre ne présentent que des rides à la surface, qui probablement disparaissent en temps d'eau haute. Sur toute la montée de la rivière, nous ne fûmes pas obligés de recourir à un seul portage. Rivière Kapiskau.

La rivière n'a pas de vallée bien marquée ; elle s'est affouillé un lit dans l'épais manteau d'argile ou dans la roche sous-jacente qui est tendre. Les rives sont basses, ne dépassant guère une hauteur de cinq à vingt pieds et, généralement, la surface le long de la rivière est plus élevée sur une largeur de cinq à six chaînes, qu'audelà de cette distance. Les dépôts de la rivière, en temps de crue, forment une petite crête tout le long du cours d'eau. Il est possible que la glace ait aussi aidé à former ces accumulations de dépôts comme dans le cas des flèches que l'on remarque le long des cours d'eau du Nouveau-Brunswick oriental et de l'île du Prince Edouard. Cette crête est bien boisée là où elle n'a pas été ravagée par des incendies ; les essences que l'on y remarque, sont l'épinette, le tremble, et à une petite distance de la côte, le bouleau, le sapin, le sapin de Giléad et quelques rares mélèzes et cèdres. Le mélèze a, ici, échappé aux ravages de la larve de la mouche porte-scie qui a causé Caractères des vallées.

Essences forestières.

tant de dégâts plus au sud, les spécimens de cet arbre sont verts et en bon état. A quelques distances des rives, cinq ou six chaînes, les arbres sont de dimensions beaucoup plus petites, et une grande partie de l'intérieur est couverte de "muskegs" qui ne supportent qu'une venue rabougrie de mélèzes et d'épinettes, dont les diamètres varient entre deux et huit pouces ainsi qu'une grande abondance de lauriers (*Kalmia Augustifolia*) et d'arbustes de thé du Labrador (*Ledum Latifolium*),

Argiles, sables et coquillages.

Le long des premiers 125 milles, les rives sont composées d'argile renfermant des cailloux, et d'argile et de sables stratifiés renfermant des coquillages marins Au bout de cette distance, on rencontre les premiers affleurements de roche, qui est ici un calcaire argileux, tendre de couleur rouge-brun taché de vert-grisâtre ; quelques-uns des lits sont entièrement de cette dernière couleur. Par places, il y a alternance de couches des deux couleurs. Tous les affleurements relevés montrent une allure horizontale des couches. Près de la surface exposée à l'atmosphère, la roche se débite en petits fragments et se délaie facilement en boue, mais en creusant un peu, on atteint une roche plus ferme. Sur une distance de plusieurs milles à partir du premier affleurement, les couches sont si tendres que la rivière s'y est affouillé un lit, aussi facilement qu'à travers de l'argile, dont les rives ne sont aucunement escarpées. Cet état de choses règne sur une distance de cinquante milles, au bout desquels on observe un changement notable. Au 183[eme] mille du relevé au micromètre, on rencontre un escarpement de près de trente pieds qui met à découvert la coupe suivante :—

Coupes des calcaires.

	pieds.
Calcaire gris, en blocs anguleux, fermes	3·0
" " brisé et tendre	1·6
" " taché de rouge	1·3
" " très tendre	0·5
" " bigarré de rouge, assez ferme	1·5
" " très tendre	0·7
" " bigarré de rouge	1·3
Calcaire grisâtre et rougeâtre, en petits fragments	0·4
" rougeâtre, taché de gris	1·8
Calcaire gris très tendre	0·2
Calcaire rougeâtre, s'effritant facilement	1·2
" gris, ferme	1·0
Calcaire bigarré de gris et de rouge, très tendre	1·3
" " " " ferme	1·1
" " " " couvert d'eau à l'époque des crues	10·1
	23·10

Affleurements de calcaires.

Sur une distance de vingt-deux milles au delà de cette coupe, on voit quelques affleurements de roches similaires exposées le long des rives, mais sur les derniers dix milles, elles sont plus fermes et d'une couleur

jaune pâle ou crême. Il y en a un bel affleurement à notre dernier point relevé au micromètre, à 200 milles de la côte. Nous ne relevâmes qu'un seul autre affleurement, cinq milles plus haut, soit à 205 milles de la côte. Ces distances sont celles de la ligne de relevés au micromètre et comprennent tous les détours du cours d'eau, ce qui donne une distance beaucoup plus grande que celle qui avait été mesurée en ligne droite. Nous ne découvrîmes aucun fossile au sein de ces roches, mais leurs caractéristiques lithologiques les font ressembler aux roches dévoniennes des rapides au Sextant, de la rivière Abitibi, où on remarque des lisières de roches rougeâtres et grisâtres qui, tant sur le terrain que comme texture, ressemblent beaucoup à celles-ci de la rivière Kapiskau. Sur la rivière Abitibi, ces roches sont surmontées par des couches renfermant des fossiles dévoniens typiques.

Région unie.

Sur une distance de 175 milles en remontant la rivière Kapiskau, la région est aussi unie qu'il est possible, sans la moindre éminence visible. Au bout de cette distance, le caractère de la surface change quelque peu et sur les 25 ou 30 milles suivants la monotonie est brisée par la présence de collines, hautes de 75 pieds, qui donnent un aspect quelque peu ondulant. Ces mamelons doivent leur origine à une action d'érosion et leurs sommets sont unis. Cette région est plus sèche, car le sol contient une plus forte proportion de sable; elle est couverte d'une seconde venue de trembles, de bouleaux et d'un grand nombre de squelettes d'arbres, tant debouts que tombés. En remontant la rivière, vers l'ouest, la surface redevient unie, le courant n'est plus si vif ni les rapides si nombreux, et à une distance de 260 milles le cours d'eau s'élargit et forme des élargissements lacustres d'eau relativement calme sur une distance de six milles, au bout desquels on débouche dans un petit lac peu profond. Ce lac n'est long que d'un mille et large d'un demi-mille, mais il a son importance puisque c'est de cette nappe d'eau que la rivière tire son nom. En l'approchant il n'y a aucun passage visible, l'entrée étant complètement masquée par les roseaux (*equisetum*) à travers lesquels le canot peut difficilement se frayer un passage. Le mot Kapiskau signifie obstrué, et fut d'abord appliqué à ce lac et ensuite à la rivière. Au delà, sur un parcours d'un demi-mille, la rivière coule du nord-ouest en un large cours d'eau dormante, à rives marécageuses, puis s'élargit de nouveau en un lac étroit long de trois milles, orienté nord et sud. A l'extrémité nord la rivière y débouche, et les quatre milles suivants sont en eau presque morte, suivie ensuite de rapides et d'eau courante jusqu'au point le plus élevé que nous ayions pu atteindre, soit à sept milles et demi du lac. Ici, la rivière, par places, est large de 30 à 40 pieds et profonde de quatre pieds, tandis qu'en d'autres endroits il n'y a pas suffisamment d'eau pour passer en canots. Elle est obstruée par de nombreux barrages de bois de dérive et de troncs d'arbres couchés en travers de son lit. Il nous fallait nous tailler un passage

Caractéristiques de la rivière Kapiskau.

à travers ces obstacles, ce qui rendait la marche si lente que je décidai finalement de ne pas remonter plus haut, après avoir examiné la région du haut d'un arbre ; de ce point d'observation, je ne vis qu'une large plaine couverte de bosquets de broussailles et quelques rares arbres plus gros, généralement de l'épinette, du tremble, et du mélèze ; mais sur un rayon de six milles au moins ces bosquets d'arbres sont très clairsemés. Un petit cours d'eau coulant de l'ouest se jette dans le plus grand des lacs Kapiskau, mais son lit était tellement obstrué de fragments de roche, de bois de dérive et de rapides, que nous ne pûmes le remonter que sur une distance d'un mille.

Crête de graviers.

A un demi-mille à l'ouest de l'extrémité méridionale du lac, on remarque une crête qui s'élève bien en évidence au-dessus de la surface unie de la région quoiqu'elle ne dépasse pas 75 pieds de hauteur. Nous l'examinâmes et la trouvâmes composée surtout de graviers. Elle a la forme d'un kame, long de 20 chaînes et large de 500 pieds. Elle est parsemée de pins banksiens, de bouleaux et de trembles Du haut de cette élévation toute la région visible apparait comme une vaste plaine unie. La seule éminence qui brise la monotonie de la surface se trouve à cinq ou six milles au nord. On aperçoit un petit lac à un mille, vers le sud ; il existe aussi de nombreuses tourbières qui sont couvertes d'épinettes et de mélèzes de petites dimensions, tandis que sur les étendues plus sèches, on trouve des petits trembles et des bouleaux.

Elévations.

D'après une lecture de baromètre anéroïde, l'élévation de ces lacs est de 400 pieds environ, au dessus du niveau de la mer.

Des tourbières occupent une grande partie de l'étendue, surtout dans les environs de la partie supérieure de la rivière, et fréquemment la couche qui surmonte les rives du cours d'eau présente une épaisseur de cinq à six pieds de tourbe.

Au cours du voyage de retour, en descendant la rivière, j'explorai plusieurs des tributaires jusqu'à sept ou huit milles de leur embouchure ; la surface de la région le long de ces cours d'eau est similaire à celle qui borde la rivière principale.

LA RIVIÈRE ATIKAMEG.

Rivière Atikameg.

M. O'Sullivan rapporte que la rivière Atikameg, dont il fit le relevé sur une distance de 135 milles des sources, présente les mêmes caractéristiques que la rivière principale Le courant est vif et est brisé par de nombreux rapides ; la partie supérieure est très tortueuse et possède de nombreux coudes. Les rives constituées d'argile à blocaux et d'argile stratifiée sont hautes de six à vingt-cinq pieds. A proximité de la rivière les essences comprennent l'épinette, le tremble, le

mélèze, le bouleau et le sapin. L'épinette varie en diamètre, de six à douze pouces, et quelques rares spécimens atteignent vingt pouces et plus. A cinq ou six chaînes des rives, le terrain est marécageux, couvert de petites épinettes et de mélèzes. Sur cette partie de la rivière on ne rencontre pas un seul affleurement. La première roche *in situ* se trouve à 100 milles des fourches et est un calcaire dolomitique jaune pâle, presque horizontal et chambré ou criblé de trous. Quelques-unes des cavités sont en partie remplies d'un minéral blanc qui se pulvérise facilement après avoir été exposé à l'action de l'atmosphère. Quelques-unes des couches de ce calcaire sont plus résistantes et sont moins criblées. A un mille trois quart plus haut, on retrouve la même roche, possédant les mêmes caractéristiques. A quatre milles et demi en amont de ce point nous relevâmes le calcaire gris et tendre, que nous avions déjà remarqué sur la branche principale. Tout le long de la rivière jusqu'au point, le plus éloigné que nous atteignîmes, on remarque des alternances de ces trois diverses variétés de roches. D'après les spécimens recueillis, certaines des couches sont beaucoup plus dures que sur la rivière Kapiskau. Au point le plus éloigné atteint par M. O'Sullivan le baromètre anéroïde indiquait une élévation approximative de 370 pieds.

Essences forestières.

Elévations.

LA RIVIÈRE OTADAONANIS.

Rivière Otadaonanis.

En temps d'eau haute, cette branche est navigable par canot jusqu'à proximité des sources et forme une route canotière de la rivière Albany, par un portage qui relie les deux cours d'eau.

La rivière a une largeur de deux chaînes et demie à son embouchure et je réussis à la remonter sur une distance de quarante-cinq milles, quoique les eaux fussent relativement basses. Son orientation générale est vers le N.-E. et elle coule à peu de distance de la rivière principale ainsi qu'à proximité de la branche Atikameg. Les rives sont composées d'argiles qui renferment les cailloux et les coquillages ordinaires. Nous ne relevâmes pas d'affleurements de roches, mais les amoncellements de calcaires bigarrés rougeâtres et gris, que l'on remarque sur les rives, indiquent que cette roche se trouve probablement *in situ* un peu plus haut.

Argiles et sables.

Les argiles visibles le long des rives de la Kapiskau et de ces branches offrent une variété considérable. Près de la côte une argile bleu-grisâtre onctueuse est recouverte par de l'argile sableuse ordinaire. Plus haut, en remontant la rivière, on trouve de l'argile à blocaux typique, renfermant de nombreux cailloux striés, qui est recouverte par des matériaux plus ou moins stratifiés. Il n'existe pas de ligne de séparation bien marquée, et ces deux argiles passent graduellement de l'une à l'autre. On remarque aussi des intercalations de matériaux de

tourbe, contenant des restes de plantes. Plus haut encore, les rives s'élèvent et les couches deviennent de plus en plus sableuses et montrent traces de stratification oblique alternant avec des couches horizontales. Généralement les lits supérieurs renferment des coquilles marines avec quelques cailloux, tandis que dans la partie inférieure ces derniers sont beaucoup plus nombreux. On remarque de nombreuses concrétions calcaires aplaties, généralement circulaires mais, d'après nos observations, ne contenant pas de restes fossiles. Sur les premiers 125 milles de la rivière, il n'est guère possible de juger de l'épaisseur du manteau d'argile, cependant au delà, où elle repose directement sur la roche, elle atteint des épaisseurs de dix à soixante-quinze pieds. A six milles au dessous des fourches, nous relevâmes la coupe suivante en ordre descendant.

Argile stratifiée................................	10 pieds
Argile contenant des cailloux....................	20 pieds

Argiles à galets.

L'argile à galets ressemble fort à l'argile stratifiée qui la surmonte, elle est de couleur ardoise foncée, mais n'est pas stratifiée et ne contient pas de fossiles.

L'argile contient de nombreux fragments de calcaire tant roulés qu'anguleux, ainsi qu'une arkose argileuse graywacké à grain fin, et contenant des pseudo-concrétions sphéroïdales de couleur plus pâle qui forment cavités à cause de leur différent dégré de résistance à l'action atmosphérique. Les cavités ainsi formées varient d'une grandeur à peine visible à six pouces ou plus. Dans une plaque mince examinée par M. O. E. LeRoy, de ce département, la pseudo-concrétion consiste en fragments, tant anguleux que roulés de quartz, transparent et de feldspath troublé, de morceaux de biotite, de muscovite et de sphène brun empâtés dans un fond de calcite. Le centre est occupé par un fragment ovale d'un schiste argileux à grain fin. Il n'y a aucune apparence de structure concentrique. La masse principale de la roche diffère en ce qu'elle a une pâte argileuse ou kaolinique. Ces cailloux ou galets sont ceux qui ont la plus grande distribution, et qui sont probablement les plus nombreux de tous les galets que l'on trouve dans le drift ; on les rencontre sur la côte occidentale de la baie James et de toutes les rivières de la région. Le Dr Bell rapporte qu'on les trouve vers le sud jusqu'au lac Supérieur et que l'on trouve la roche *in situ* sur l'île Longue (*Long island*) au large du cap Jones, sur la côte principale orientale *, En outre de ces roches on trouve des galets bien roulés de granite rouge et gris, de gneiss, de conglomérat rouge contenant des fragments de jaspe, des brèches verdâtres contenant de la pyrite ; du jaspe rubané, de la jaspylite, et plusieurs variétés de

*Rapport de la Comm. géol. du Canada, 1886, vol. II. partie 9.

minerai de fer de basse teneur ; des schistes amphiboliques ; des diorites, etc. etc. Quelques-uns des minerais ferrugineux à jaspe ressemblent. en tant que l'on puisse juger d'après des spécimens, à ceux recueillis par le Dr Bell et M. A. P. Low sur la côte orientale de la baie d'Hudson, et ils ressemblent aussi beaucoup aux minerais que M. Dowling a relevés *in situ* sur le lac Sutton Mill. Minerais de fer.

Les coquillages etc, que renferment les argiles de la rivière Kapiskau ont été déterminés comme il suit par le Dr. J. F. Whiteaves :—*Saxicava rugosa, Macoma calcara, M. Balthica, Cardium ciliatum, Mya truncata, M. arenaria, Leda buccata, Mytilus edulis, Seripes Groenlandicus* et *Balanus crenatus.* Les coquilles de *Saxicava rugosa* sont très grandes ; l'un des spécimens mesure un pouce et sept dixièmes de long, sur trois quarts de pouces de largeur. Les deux premiers de la liste ci-dessus sont les types les plus fréquents et se trouvent partout. Nous ne remarquâmes de stries nulle part, excepté sur les cailloux détachés, car la surface des roches tendres se désagrège facilement sous les influences atmosphériques. Fossiles.

LA BAIE JAMES.

La caractéristique la plus notable de la côte occidentale de la baie James est son extrême manque de relief. Vue à distance, on n'y distingue aucune ligne de rivage marquée, mais il semble y avoir un passage graduel de la terre à l'eau. Le long de la côte entre la Kapiskau et la rivière aux Orignaux, on remarque une lisière large de un à trois milles, en partie couverte d'herbes et de brousse, à l'exception de quelques milles au nord et au sud de la pointe Cockispenny où le rivage est assez haut et sec, et où les arbres croissent jusqu'au bord de l'eau. A cette pointe, les canots peuvent atterrir, mais partout autre part l'eau est trop peu profonde et à marée basse la côte ne présente qu'une lisière vaseuse large de plusieurs milles. On rencontre de nombreuses flèches de graviers qui présentent des obstacles sérieux à la marche des canots le long de la côte. Côte de la baie James.

A la pointe Cockispenny je remarquai la présence du calcaire brun-rougeâtre et gris que j'avais déjà relevé sur la Kapiskau. Plus au sud, à Pisquochi, je notai des massifs importants d'un calcaire gris pâle et jaune foncé, renfermant les fossiles dévoniens *Spirifer divaricatus* et *Streptelesmam prolificum.* Nous n'avons aucune raison de douter que ces roches soient *in situ.* Fossiles.

LA RIVIÈRE KWATABOAHEGAN.

Ce cours d'eau se jette dans la rivière aux Orignaux par deux passages qui sont séparés par une île triangulaire. Le chenal septentrio- Rivière Kwataboahegan.

nal est le plus grand des deux, mais son cours est brisé par deux rapides. La rivière est large, peu profonde et rapide et coule sur des calcaires horizontaux sur une distance de trente-deux milles. Lorsque l'eau est basse on ne peut la remonter qu'avec difficulté, mais d'un autre côté cette époque est la plus favorable aux relevés géologiques, car alors on peut voir les couches *in situ*. Près de l'embouchure, la roche est un calcaire gris pâle plongeant S. O. $< 10°$ et renfermant de nombreux fossiles. Plus haut, il est horizontal et d'une couleur brun pâle. Ces roches ressemblent beaucoup à celles des rivières aux Orignaux et Abitibi et renferment la même faune.

Nous recueillîmes les fossiles suivants au sein de ces roches. Les bracheopodes, etc., furent déterminés par le Dr J. F. Whiteaves, tandis que M. Lawrence M. Lambe fit l'identification des coraux et des Stromatoporoïdes :—

Fossiles.

Stropheodonta concava, Hall.
Spirifer divaricatus, Hall.
Atrypa reticularis (L).
Pentamerella, esp. douteuse.
Modiomorpha, esp. douteuse.
Spathella, ressemblent à *S. subelliptica*, W.
Conocardium cuneus, var. *trigonale*, Conrad.
Platyostoma, esp. douteuse.
Cyclonema (?), esp. douteuse.
Loxonema, esp. douteuse.
Gomphoceras beta, Hall.
Orthoceras, esp. douteuse.
Phacops, espèce douteuse.
Proctus, espèce douteuse.
Fragments de tiges de crinoïdes.
Diphyphyllum arundinaceum, Billings.
Springopora Hisingeri, Billings.
Cyathophyllum exguum, Billings, esp.
Cyathophyllum Halli, Milne-Edwards et Haime, esp.
Clodopora cryptodens, Billing, esp.
Actinostroma expansum, Hall et Whitfield, esp.
Favosites hemispherica, Milne-Edwards et Haime.
Phillipsastræa Verneuili, Milne-Edwards et Haime.
Syringopora nobilis, Billings.

Tourbe.

A soixante-cinq milles de l'embouchure, on remarque une grande quantité de matières tourbeuses dans le lit de la rivière. Où nous l'examinâmes cet amas avait une épaisseur de six pieds, et on pouvait le suivre le long de la rivière sur une distance de 430 pieds. La cou-

leur de cette tourbe est brun foncé et elle se débite en fragments épais de deux à trois pieds. Cette matière brûle lentement sur un feu de bivouac, mais laisse un fort résidu de cendres ; d'après un examen qu'en fit le Dr Hoffmann, à qui je soumis un échantillon, on ne pouvait l'employer comme combustible à moins de la trouver beaucoup plus pure que les spécimens examinés. Sur plusieurs milles en remontant la rivière on en remarque des couches minces, de même nature, interstratifiées avec de l'argile, mais partout la tourbe est impure.

Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, nous remontâmes la rivière sur une distance de quatre-vingt-dix milles, et d'après des descriptions et des croquis des sauvages je crois qu'elle continue au delà sur une distance de cinquante ou soixante milles, quoiqu'à l'endroit où nous revînmes sur nos pas on pouvait difficilement naviguer en canot léger. Il existe de nombreux rapides tout le long de son cours, et nous eûmes à recourir à trois portages pour contourner les plus longs de ceux-ci. Nous aurions problement pu les remonter à la perche si l'eau eut été suffisamment profonde. Caractéristiques de la région.

La région que traverse la rivière est basse et marécageuse, mais comme dans le cas des autres cours d'eau, il y a une crête élevée et sèche des deux côtés le long des rives, au delà desquelles la surface marécageuse est couverte d'épinettes de petites dimensions et de mélèzes desséchés. Les essences principales sont l'épinette, dont les plus gros spécimens ont de un à deux pieds de diamètre et la moyenne a environ six à huit pouces, le tremble, le baume de Giléad, le sapin et un rare bouleau; dans les parties élevées on remarque une certaine proportion de cèdre. Les osiers et les aulnes, ainsi que d'autres broussailles, bordent les rives ; quelques-unes des épinettes sont hautes et droites et pourraient être débitées en bois de commerce ou en bois à pâte, mais on ne trouve d'arbres de cette dimension que le long des rives. Où la surface est suffisamment sèche les arbres sont si drus et si rapprochés qu'ils n'atteignent pas de grandes dimensions. Le long des cours d'eau on remarque des bosquets d'arbres âgés de dix à vingt ans : de grandes superficies ont été ravagées pendant les deux dernières années.

A soixante quinze milles de l'embouchure la route canotière quitte la rivière principale et suit un petit tributaire coulant du nord, l'Agwasuk. Ce cours d'eau est relié, par un sentier de portage, long d'un mille, qui traverse la crête d'épanchement, à un lac qui a sa décharge par un cours d'eau se jettant dans l'Albany près de la partie supérieure de la grande Ile. Rivière Agwasuk.

LA RIVIÈRE PENCHANTE. *(Stooping)*.

En revenant de l'Albany par cette route, M. O'Sullivan releva un calcaire jaune pâle à deux milles et demi de l'embouchure. Les fossiles

Rivière Penchante.

de ces roches indiquent qu'elles appartiennent au système dévonien, probablement à la formation cornifère. Sur la plus grande partie de son cours cette rivière forme une route canotière assez belle et assez facile. Elle coule entre des rives d'argile et de sable qui atteignent par places une hauteur de vingt pieds et qui renferment des coquillages et les cailloux ordinaires de la région. On rapporte que le district qu'elle traverse a été ravagé par des incendies il y a dix-huit ou vingt ans, et il y a maintenant une seconde venue d'épinettes qui atteignent quatre à huit pouces de diamètre, avec quelques petits arbres de trembles, de mélèzes et de bouleaux. En s'éloignant de la rivière, la surface devient marécageuse et est en partie couverte des arbres ordinaires de petites dimensions. Les deux lacs près de la source de la rivière, se trouvent dans une région unie et marécageuse dont l'élévation générale est d'environ 275 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le plus grand de ceux-ci, le lac Sand Bank, est long de quatre milles et large de deux, et c'est ici que débute le sentier de portage qui traverse un terrain marécageux pour atteindre les eaux de la rivière aux Orignaux. Le ruisseau auquel conduit le sentier est petit et tortueux, encombré d'osiers et d'arbres tombés ainsi que de barrages de castors, et ce n'est qu'avec grandes difficultés que l'on s'y fraye un passage ; sur une distance de vingt-trois milles, jusqu'à la rivière principale la marche est lente et ardue.

Argiles et fossiles.

Les argiles, les cailloux et les fossiles pléistocènes de cette rivière sont identiques à ceux de la Kapiskau, excepté que, par places, les cailloux de calcaire sont plus nombreux le long de la Kwatoboahegan. A un mille de l'embouchure, on relève des stries glaciaires sur la surface des calcaires, ainsi qu'à un mille plus haut, sur la rive sud de la première île longue. Leur direction est de S 14° O et S 29° O (méridien vrai). Le calcaire repose horizontalement et il n'y a donc pas de marques d'amont, mais après avoir examiné les cannelures avec soin je n'ai aucun doute sur la direction du glacier.

Couches de tourbe.

Nous avons déjà mentionné les épaisses couches de matières tourbeuses de la rivière Kwataboahegan ainsi que les minces lits de la rivière Kapiskau. Nous relevâmes la présence de dépôts analogues le long du cours inférieur de l'Abitibi, ainsi qu'une épaisse couche de bois en partie transformée en lignite. Les lits minces semblent être intercalés dans des argiles stratifiées, tandis que les amas plus épais sont recouverts d'une épaisseur considérable d'argile à blocaux qui forme la partie inférieure des dépôts de surface le long de ces cours d'eau. Je ne pus creuser à travers ces couches de tourbe et de bois lignitique pour m'assurer si elles reposaient sur de l'argile à blocaux ou sur des matériaux stratifiés. Il est probable que ce sont des dépôts interglaciaires, et, si on peut juger d'après l'épaisseur des couches, il a

dû s'écouler une assez longue période entre le retrait du premier glacier et l'envahissement du second. Les stries et les dépôts de surface de la région au sud, indiquent clairement deux mouvements distincts, ou plus, de glaciers.*

Tous nos relevés d'itinéraires étaient fréquemment controlés par des observations astronomiques, et dans le cas de la rivière Kwataboahegan je pus faire un relevé au cheminement de la plus grande partie du cours inférieur en allant à pied le long des rives. Contrôle des relevés.

Nous donnons ci-dessous la latitude et la déclinaison de la boussole à divers points :—

——	Latitude.	Déclinaison.
Confluent de la rivière Kapiskau..........	52° 45′ 45″	12° 10′ 25″
" " " Atikameg.....	52 29′ 40	
Rivière Kapiskau, 200 milles de l'embouchure....	51 55 0	7° 7′ 36″
Fort Albany..........	†52 14 28	11° 45′ 0′
Pointe Cockispenny, baie James	52 0 0	
Moose Factory........	51 14 42	
Ligne de base de Niven (rivière aux Orignaux)...		
Lac Sand Bank, extrémité septentrionale du portage...............	51 3 30	11° 0′ 0″

LA RIVIÈRE ABITIBI.

Entre son embouchure et le rapide du Sextant, l'Abitibi est large, peu profonde et à courant vif ; elle est parsemée de nombreuses îles dont quelques unes sont très-grandes et belles. Ile sur la rivière Abitibi.

Les rives en sont élevées, elles atteignent parfois trente et quarante pieds et sont composées d'argile, de sable et de graviers, et sont bien boisées d'épinette noire, d'épinette blanche, de tremble, de sapin, de bouleau, de baumier de giléad, de cèdre, mélèze et de diverses espèces de broussailles. Au-dessus du rapide du Sextant, la rivière est plus étroite et plus profonde et le courant est assez rapide. Les rives sont composées d'argile, et sont souvent hautes et escarpées, elles s'élèvent à quelque distance du cours d'eau, en collines qui atteignent cent et cent cinquante pieds. Jusqu'au portage de la Loutre (*Otter portage*) le courant est vif et brisé de quelques rapides. A ce portage, la rivière se rétrécit à un quart de sa largeur, et sur une distance de deux milles elle coule dans une gorge tortueuse à hautes parois de roche. Vue du haut du sentier de portage, elle présente une apparence sauvage et pitto-

* Rapport sommaire Commission géologique, 1901.
Dépots glaciaires et inter-glaciaires des environs de Toronto, par A. P. Coleman. Journal of Geology, Vol III ; N° 6, 1895.
† Cette détermination est la moyenne entre celle de M. Dowling et la nôtre.

resque. Au delà de ce point, la région a été ravagée en 1901 par des feux de forêts des deux côtés de la rivière. Le portage de la Loutre a une longueur de 152 chaînes. De ce point jusqu'au Long Portage la rivière coule entre des rives bien boisées et est large de quinze chaînes environ. On observe de nombreuses terrasses de gravier sur cette distance. Au-delà du Nouveau Post (*New Post*), la forêt est de seconde venue, âgée de quinze ans environ.

Long Portage.

La partie la plus tumultueuse de la rivière débute au pied du Long Portage, au delà duquel on remarque une lisière de roches éruptives que nous avons déjà mentionnée, et le cours en présente une série de rapides longue de huit milles. Le Long Portage a 152 chaînes, et passe pardessus une colline à pente raide à son extrémité septentrionale. Au delà d'une petite baie, on contourne un rapide très vif, par le portage Oil Can, qui est suivi des portages-Birch Bark, Clay-Falls, Rockey et Lobstick. Le portage Birch-Bark est long de trente chaînes, et le portage Lobstick a trente-trois chaînes et demie, mais tous les autres sont courts. Au-delà de ces rapides, la rivière tourne vers l'est sur une distance de deux milles, puis prend une direction vers le sud. A ce dernier coude, il y a un sentier qui conduit à la rivière entre le portage Oil Can et le portage Long, par la voie de six petits lacs. Cette route nécessite sept portages ayant une longeur totale de cinq milles, mais en temps de crue la rivière est trop dangereuse pour en suivre le cours en petits canots et on est obligé d'avoir recours à cette route. A partir de ce point, jusqu'à la ligne de base de Niven de 1900, immédiatement en aval du portage de l'île, le courant est modéré, et les rives d'argile et de sable sont bordées de terrasses. On observe des éminences arrondies qui s'élèvent à des hauteurs de 150 pieds ou plus, au-dessus du niveau de la rivière et qui sont couvertes de petits trembles, de bouleaux, d'épinettes, de sapins, de cèdre et de mélèzes desséchés, mais sur une distance de cinq ou six milles au-dessous du portage de l'Ile, l'épinette noire est l'essence qui prédomine. Le portage de l'Ile s'effectue sur une petite île et contourne un rapide tumultueux ; immédiatement au sud de l'île on trouve un second portage sur la rive occidentale. Toutefois à cet endroit on peut remonter le rapide à la perche, lorsque l'eau n'est pas trop haute Jusqu'au sentier des Trois Portages (*Three-carryi g-place Portage*) on rencontre de nombreuses îles et le courant est très vif. A cet endroit il y a deux rapides très tumultueux ayant une dénivellation de quinze pieds ou plus. On les contourne par deux portages courts et faciles du côté ouest, ou par un seul plus long et assez difficile sur la rive occidentale. En remontant la rivière jusqu'à la b anche Frederick House, on passe deux affluents assez importants, le ruisseau Singed Martin et le ruisseau Driftwood (Bois de dérive). Immédiatement au-dessous du confluent de la rivière Frederick House nous prîmes des sondages pour établir une coupe de la rivière principale, le 22 septembre.

Coupe transversale de la rivière.

Nous calculâmes que la décharge de la rivière était ici, de 401,000 pieds cubes par minute. La largeur en est de treize chaînes et la plus grande profondeur est de dix-sept pieds, mais le courant est plus rapide.

Plus haut, la rivière fait brusquement une courbe vers l'est et continue dans cette direction sur une distance de dix milles et demi. Le portage Kettle Falls se trouve sur la rive sud à deux milles du coude. Plus haut, on contourne un autre rapide par un court portage, et le courant est très vif jusqu'au point où la rivière change de nouveau de direction et tourne vers le sud.

A ce dernier coude se trouve l'embouchure du ruisseau de la Mâchoire (*Jaw-bone*) ; à partir de ce point jusqu'à l'embouchure de la ligne de Niven, la rivière est large de dix chaînes environ et son courant est modéré. Ce point se raccorde avec la ligne de levés au micromètre que je fis pendant la campagne dernière jusqu'à la ligne d'essai de Speight, en aval des chutes Iroquois.

Au cours de la montée de la rivière, nous fîmes des sondages pour établir une coupe de la rivière, entre les chutes Couchiching et le lac Abitibi, qui nous donna un volume approximatif de 306,000 pieds cubes d'eau à la minute. La rivière a six chaînes de largeur, sa profondeur maximum est de quarante-deux pieds avec un courant assez lent.

GÉOLOGIE DE LA RIVIÈRE ABITIBI.

La partie inférieure de la rivière aux Orignaux coule sur des calcaires dévoniens, et il est probable que cette remarque s'applique à l'Abitibi jusqu'au rapide du Sextant, une distance de soixante-dix milles de l'embouchure.

Au confluent de l'Abitibi il y a un rapide que l'on contourne par un portage sur la rive occidentale. La différence de niveau est d'environ dix-huit pieds et la rivière passe en cascades sur des couches d'un calcaire jaunâtre tournant au blanc sur les surfaces exposées, et qui plongent légèrement vers le sud-ouest. On ne voit plus d'autres affleurements sur une distance de cinquante milles, mais on remarque de hautes rives d'une argile qui contient des coquillages fossiles marins, et en grand nombre de cailloux dans les parties inférieures. Les rives sont bien boisées et une grande partie du sol le long de la rivière est d'excellente qualité, étant en grande partie composé d'une riche glaise sableuse.

Vis-à-vis le ruisseau du Gros Cèdre (*Big cedar*) on remarque sur la rive ouest des couches de tourbe impures, épaisses de deux à trois pieds, interstratifiées avec de l'argile. Ces couches sont surmontées de dix à Ruisseau du Gros Cèdre.

quinze pieds d'argile, en partie stratifiée, et elles affleurent à intervalles, sur une distance considérable. A quarante milles de l'embouchure de a rivière, au rapide du Forgeron (*Blacksmith rapid*) on remarque un affleurement de lignite ou de bois ligniteux. Sur la rive orientale, nous fîmes une excavation, profonde de cinq pieds, que nous fûmes obligés d'abandonner avant d'avoir traversé la couche de combustible à cause de l'invasion des eaux. Une plus forte proportion des matériaux retirés du trou était du poussier carburé, mais certaines parties étaient dures et ligneuses, montrant distinctement la structure végétale. Nous traversâmes plusieurs couches de sable fin en pratiquant notre excavation, mais elles ne dépassaient pas une épaisseur d'un pouce. Nous recueillîmes un grand nombre de spécimens de plantes dont on n'a pas encore fait l'identification. Quelques-uns de ces spécimens s'effritent sous l'influence atmosphérique et les surfaces brisées sont brillantes et luisantes. La couche est recouverte de dix pieds d'argile, contenant des cailloux, qui s'éboule le long de la rive et ne permet pas de suivre l'affleurement de lignite sur une grande distance, surtout que nous étions dépourvus d'outils de terrassement. Notre guide sauvage rapporte qu'il existe des couches minces de ces matériaux le long de la rivière Kesagami (*Rivière West* de la carte de l'Ontario septentrional, 1900), en aval du grand coude où l'on effectue le premier portage. Le Dr Bell et autres explorateurs signalent la présence d'affleurements analogues à l'ouest de la région, sur la rivière Messinaibi et ses branches.*

Couche de lignite.

Cette matière possède un intérêt économique important, car elle a une très grande distribution et si on la découvre en quantité exploitable elle pourrait être employée localement comme combustible. En continuant la montée de la rivière, on retrouve des affleurements de tourbe impure sur une distance de quinze milles.

A cinquante-cinq milles de l'embouchure, on remarque sur la rive occidentale, un affleurement d'un schiste gris plongeant S 30° E < 10°. Les lits supérieurs sont fissiles et tendres, tandis qu'au niveau de l'eau, ils sont plus épais et plus fermes, quoique tendres. Cet affleurement est situé près du pied du long rapide, et on en trouve d'autres analogues sur une distance de plus de trois milles. A un mille et demi en amont du premier affleurement de schiste, on remarque, sur la rive occidentale, une source sulfureuse qui est noyée en temps d'eau haute ordinaire. Dans la partie supérieure des rapides on trouve des affleurements d'un calcaire fossilifère gris, associé à des couches qui contiennent des alvèoles en partie remplies de cristaux de calcite, et à des lits de roches à grain fin, rubannées régulièrement. Sur la distance de

Source sulfureuse.

* Rapport de la Com. Géol., 1875-76 -et 1877-70—Rapport sur le bassin de la rivière aux Orignaux et sur la région adjacente, par E. B. Barron, 1890.

six milles en deçà du second portage, ne voit aucun affleurement, les rives sont d'argile et très élevées. Les rapides que le portage contourne ont une dénivellation de six pieds et coulent sur un massif de calcaire brun foncé, poreux, granulaire et fossilifère, tournant au blanc sur les surfaces exposées. Les rives, de chaque côté, sont escarpées et hautes de vingt pieds. A cause de l'abondance de restes de coraux dans les roches de ce rapide, je suggère le nom de Rapides des Coraux. Entre ce portage et le rapide Sextant le calcaire est jaunâtre ou brun rougeâtre, et pétri de fossiles, surtout de coraux. Immédiatement en aval du rapide au Sextant on remarque sur la rive orientale une falaise élevée, de lits de roche tendre, alternant avec des lits plus durs, qui sont composés de calcaire grisâtre, et dans les couches inférieures, de calcaires bruns argileux, analogues à la roche relevée sur la rivière Kapiskau et à la pointe Cockispenny sur la baie James. Quelques-uns des lits supérieurs renferment des fossiles.

D'après les fossiles recueillis le long de cette rivière, le Dr Whiteaves et M. Lambe ont fait l'identification des espèces suivantes qui toutes indiquent un facies dévonien moyen :—

Cyrtina, espèce douteuse.
Atrypa reticularis (L). Fossiles.
Paracyclas elliptica, Hall.
Cyathophyllum Halli. (Milne-Edwards and Haime).
Streptelasma prolifica, (Billings).
Phillipsastræa Verneuili, Milne-Edwards and Haime.
Stromatopora tuberculata ? Nicholson.
Stromatopora, sp. Cfr. *Stromatopora Hupschii* (Bargatsky).
Favosites turbinata, Billings.
Favosites basaltica, (Goldfuss).
Favosites cervicornis, Milne-Edwards et Haime.

A l'extrémité méridionale du portage Sextant on remarque une couche de grès qui repose sur une épaisseur de plusieurs pieds de conglomérat, et au dessous on voit un massif d'une roche augitique foncée qui forme le fond du lit de la rivière. Sur la rive opposée, du côté Pétrographie. occidental, on voit au bord de l'eau, des schistes gris étirés, renfermant des restes de plantes fossiles. Surmontant ces schistes en concordance, on voit des couches de conglomérat qui sont elles-mêmes recouvertes de roches éruptives semblant posséder des plans de stratification, semblables à celles de la rive orientale. La description pétrologique qui suit est due à M. O. E. LeRoy de ce département, et s'applique aux spécimens provenant des deux côtés de la rive : " Le spécimen représente une lamprophyre noire à augite, d'un type allié aux monchiquites. La plaque mince montre des aggrégats de calcite et de serpentine, pseudomorphes d'olivine. et des cristaux idiomorphiques d'augite brune

pâle et rosée, empâtés dans un fond contenant de l'augite, de la biotite de la calcite, de la clorite, de la magnétite et des zéolithes fibreux.

Dyke.

A l'extrémité septentrionale du rapide, les assises semblent être recoupées par un dyke, mais je ne fis pas d'examen détaillé à cet endroit.

Roches de Long Portage.

A un mille environ au sud de ce portage on relève le premier affleurement de roches laurentiennes, sur deux petites îles, où est exposé un gneiss granitoïde rougeâtre. La même roche est à découvert à l'extrémité septentrionale du portage à la Loutre, où elle est contournée, fracturée et recoupée par des filons de pegmatite. Ce portage passe par-dessus des affleurements de gneiss rouillé micacé, près de son extrémité nord où on voit un feuilletage bien distinct et la direction est de est et ouest. A l'extrémité méridionale, on remarque un gneiss grenatifère plongeant N 60° E $<$ 45, qui est recoupé par des filons de diorite de un à quatre pouces de large. Jusqu'à deux milles en aval du Long portage on rencontre plusieurs affleurements de granite et de gneiss, dont la direction est approximativement est et ouest. La roche ici est une pegmatite rose et gris pâle, consistant surtout en feldspath avec quartz et biotite en quantité moindre. La plaque mince montre une structure allotriomorphique, le feldspath (orthose, microcline et oligoclase) s'y trouvent en gros cristaux irréguliers, avec des grains plus petits occupant les interstices. Le quartz se trouve en plages bien définies. Le plagioclase a subi quelqu'altération qui a résulté en calcite, en épidote et en zoïsite, tandis que la biotite est presque complètement changée en carbonates et en limonite. A l'extrémité septentrionale du Long portage les caractéristiques de la roche changent. Elle est felsitique, fracturée et est parcourue par des fissures irrégulières, orientées nord et sud. A quelque distance au sud, au portage Oil Can, la roche est un gabbro à olivine et à hypersthène, plongeant N. 40° E. $<$ 75° La texture en est fine, la couleur foncée et elle est composée de pyroxène et de feldspath rouillé, le tout ayant une structure grossièrement feuilletée. Sous le microscope on voit que cette roche est composée de diallage, d'hypersthène, d'olivine, de plagioclase avec de la magnétite, de la pyrite de fer et de l'apatite accessoires, et de la serpentine secondaire. Les minéraux se trouvent en formes polygonales ou rondes avec des contours arrondis. Le pyroxène dominant est un diallage gris-pâle avec la microstructure ordinaire. L'hypersthène a des tons pléochroïques qui varient du rouge rose au vert pâle ; l'olivine est sans couleurs et est plus ou moins changée en serpentine. Le feldspath est probablement de la labradorite ; il est mâclé selon la règle de l'albite avec parfois des mâcles péricliniques. Entre les nicols croisés on remarque des preuves d'efforts et de dislocations par la présence d'ombres roulantes et de cristaux et de mâcles brisés. La

texture suggère celle des roches ignées, généralement classifiées comme étant laurentiennes. Entre le portage Oil Can et le portage Rocheux (*Rocky*) la roche est à texture plus grossière, et un spécimen typique recueilli à deux milles et demi du dernier, indique que la roche est un gabbro à olivine. La texture est semblable à celle du spécimen que nous venons de décrire mais les constituants diffèrent par l'absence d'hypersthène et par la présence de biotite. Le minerai de fer est de l'ilménite entouré d'une bordure de eucoxène.

Portag rocheux.

Au portage Rocheux (*Rocky Portage*) on remarque un affleurement d'une roche gneissique rouillée et bien feuilletée, orientée, N° 80° O. A l'extrémité méridionale, le plongement est N < 75° et elle est parcourue par un filon de pegmatite à gros grain qui la recoupe à angle droit de la direction du feuilletage. Ces roches se retrouvent jusqu'au portage Lobstick, où on relève la présence d'une roche biotique à syénite grenatifère. "Cette roche est de couleur rouge foncé, assez finement grenue et renferme un grand nombre de grenats en grains et des décahèdres rhombiques. Le grenat est très fissuré et parfaitement isotrope ; il contient des inclusions poikilitiques de feldspath et de biotite. Le feldspath est un plagioclase finement mâclé, tout probablement de l'albite. Dans les interstices entre le feldspath et le grenat, on remarque des cristaux idiomorphiques et des plages de biotite. Quelques grains d'apatite et de zircon complètent la plaque mince. A en juger d'après ses associations la roche est peut-être rapportable à la série Grenville."

A une courte distance au-dessus du portage, les roches gneissiques affleurent de nouveau, et sur une île à un mille et demi du coude que la rivière fait vers le sud le plongement est de N <75°. Sur les dix-sept ou dix-huit milles suivants on ne voit pas un seul affleurement le long de la rivière ; le premier que l'on rencontre se trouve à un peu plus d'un demi-mille en aval de la ligne de base de Niven au nord du portage de l'île. "La roche est ici un granite à biotite, ou une granitite, à grain grossier et composée de feldspath gris et rose, de mica noir, de hornblende et de quartz. Sous le microscope le feldspath est de l'albite, de l'orthoclase et de la microcline, avec prédominance du premier. Associé avec la biotite on remarque un peu de hornblende vert pâle qui a des enclaves de magnétite. Du quartz, de l'apatite, du zircon, et de la muscovite complètent la plaque mince." Sur le portage de l'Ile il y a une roche à parois cannelées et polies qui représente une partie broyée et modifiée de la roche ci-dessus ; la plaque mince montre "une granulation et une altération des minéraux avec développement ordinaire de kaolin, de chlorite et de calcite." Près de cette roche on remarque des massifs de gneiss plongeant S E <50°, mais ils sont fortement broyés et fracturés. Sur les deux milles qui suivent on remar-

Portage de l'Ile.

que une couple d'affleurements de cette roche cannelée et polie, avec intervalles de gneiss et de granites, qui sont les roches principales le long de la rivière jusqu'à la ligne de méridien de Niven, établie en 1898. Au rapide des Trois Portages, sur la rive orientale, le feuilletage du gneiss est bien distinct; le plongement est S 70° E <50°, et au second portage en remontant la rivière il est de N 80° E <32°. A ce point on remarque des lisières d'un quartz presque pur. A un mille et demi en aval du confluent de la rivière Frédéric House on voit sur la rive orientale un granit, rouge massif, composé en grande partie de quartz et de feldspath. Aux chutes Kettle, le gneiss est composé de bandes alternantes de feldspath rouge et gris, de quartz, de mica et de hornblende. Le plongement est S. 40° E <35°. Un spécimen recueilli à ce point est un "gneiss graniti te", bien feuilleté, de couleur gris pâle et appartenant à un type acide. Sous le microscope le feldsspath comprend de l'orthose et de l'albite qui s'y trouvent en cristaux irréguliers entrelacés. Dans le quartz et dans le feldspath on remarque des ombres roulantes. La biotite est en partie idiomorphique et contient des enclaves ou est autrement associée à du zircon, de l'apatite, de l'épidote et de la calcite."

Chutes Kettle

A deux milles et demi à l'est des chutes Kettle le gneiss est parcouru par de nombreux filons de quartz blanc. L'un de ceux-ci mesurait une épaisseur de deux pieds et demi. A partir du portage Lobstick, en remontant, les roches sont d'un type décidement acide, mais on y trouve aussi des lisières basiques, généralement de l'amphibolite. L'une de ces dernières est visible immédiatement au dessous de l'intersection de la ligne de Niven, à l'endroit où nous terminâmes notre ligne de relevés.

Phénomènes glaciaires.

Les phénomènes glaciaires de l'Abitibi, jusqu'au rapide du Sextant sont analogues à ceux des autres rivières que nous avons déjà décrites. En amont de ce rapide, la rivière a une vallée bien marquée en traversant l'étendue archéenne, et possède de nombreuses terrasses le long des rives, ces terrasses de sables et de graviers sont souvent superposées. Elles sont bien distinctes entre les portages à la Loutre et Long, où, en outre des terrasses inférieures près du niveau de la rivière, on en voit deux autres, l'une dominant la rivière de 40 pieds et la seconde de cent pieds. Aussitôt que l'on atteint les étendues de roches anciennes on remarque des cannelures et des stries glaciaires avec les marques d'aval invariablement dirigées vers le nord. Le cours général des stries le long de la rivière est vers le sud mais les relevés varient entre S 10° E et S 30° O, du vrai méridien. Sur le sentier, en sortant du Long portage, il y a une crête escarpée, ou dos d'âne, longue d'un mille, orientée N 20° O, et à l'extrémité nord du même Portage on trouve une crête basse de même nature.

Nos relevés faits sur les cours d'eau explorés indiquent que le système dévonien moyen s'étend de l'embouchure de la rivière Kwataboahegan vers le sud, jusqu'à un peu au delà du rapide au Sextant et vers le nord le long de la baie James jusqu'à la rivière Kapiskau, et à l'ouest à une distance considérable. Sur la rivière Abitibi, entre les rapides du Sextant et le Long portage, les roches sont rapportables au Laurentien. Sur les huit milles suivants les roches semblent plutôt appartenir au système huronien, mais d'après leur étude en plaques minces elles sont peut-être rapportables à la série de Grenville. Au sud de cette étroite lisière la formation est laurentienne et ne change plus, en remontant la rivière, jusqu'au delà des confins de la carte, soit à une courte distance des chutes aux Iroquois. Système dévonien.

CLIMAT ET GIBIER.

Pendant les mois de juillet et d'août, lors de notre exploration des rivières Kapiskau et Kwataboahegan, le temps demeura très beau, les journées étant chaudes et les nuits fraîches. A l'aurore la température était généralement de 50 degrés, remontant à 70 ou 80 vers le milieu de la journée. Nous essuyâmes de fréquents orages précédés de vents violents. La végétation le long des cours d'eau est rapide et luxuriante. Climat.

Dans la région des rivières Kapiskau et Kwataboahegan le gibier n'est pas très abondant ; les quelques sauvages qui l'habitent vivent entièrement de poissons et de lièvres. Les seuls animaux que nous rencontrâmes dans le district sont deux ours, trois chevreuils, un lynx, et deux loutres, quoique les sauvages fassent la chasse au castor, au renard, à la marte, au rat-musqué et à la fouine. Nous aperçûmes quelques tétras et de temps en temps une volée de canards et d'oies sauvages ; nous vîmes aussi les pistes d'un ou de deux orignaux. Les sauvages rapportent que cet animal se retire de plus en plus au nord. Les rivières contiennent des quantités limitées de brochet, de doré et de poisson blanc, les derniers de ces poissons se trouvent dans la baie sur la côte. Dans la rivière Abitibi on trouve des esturgeons, dont je vis deux spécimens près du ruisseau Singed Martin. Gibier et animaux à fourrures.

M. Owen O'Sullivan qui m'accompagna comme aide remplit ses fonctions d'une manière très satisfaisante. Il fit de nombreuses observations astronomiques au théodolite et prit un grand nombre de clichés photographiques de la géologie et des paysages de la région explorée, et fit sa part des autres travaux d'exploration. Remercîments.

Je dois des remerciements à MM. Robert Skeene, David Armit et autres employés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, pour l'aide qu'ils ont bien voulu nous rendre ; au Très Rév J. A. Newnham,

Evêque de Moosonee pour les gracieusetés dont j'ai été l'objet de sa part, et au Rev. F. Swindlehurst pour des photographies des chutes de la rivière Missinaibi, etc...

Nous fîmes collection des insectes suivants provenant en majorité de la baie James et de la rivière Kapiskau, en juillet et août ; le Dr James Fletcher de la ferme expérimentale centrale du gouvernement en fit l'identification.

COLÉOPTÈRES.

Carabus Mœander, Fisch.
Pterostichus orinomum, Leach.
Adalia frigida, Schu.
Lina lapponica, L.
Lina scripta, Fab.
Monohammus scutellatus, Say.
Pissodes sirobi, Peck.

LÉPIDOPTÈRES.

Grapta j-album, Bd.-Lec.
Lycæna lucia, Kirby.
Pieris oleracea-hienialis, Harr.
Sphinx gordius, Cram.
Cosnica paleacea, Esp.
Triphosa dubitata, L.

ODONATA.

Aeschna verticalis, Hagen.
Diplax hudsonica, Selys.
Calopteryx Virginica, Drury.

Liste des plantes collectionnées par W. J. Wilson sur la côte de la baie James et de la vallée de la rivière Kapiskau.

Par John Macoun.

Les espèces comprises dans la première colonne ont été recueillies le long de la rive de la baie James, entre l'embouchure de la rivière aux Orignaux et l'embouchure de la Kapiskau. La seconde colonne comprend les espèces collectionnées le long de la rivière Kapiskan.

Botanique.

Anemone nemorosa, L.		+
Anemone multifida, DC.	+	+
Anemone Canadensis, L.	+	+
Anemone parvi flora, Mx		+
Thalictrum disicum, L.		+

Ranunculus septentrionalis, Poir		+
Caltha palustris, L	+	
Actæa rubra, Willd	+	+
Arabis hirsuta, Scop		+
Erysimum cheiranthoides, L		+
Sisymbrium humile, Meyer		+
Diaba incana, L	+	+
Viola cucullata, Ait		+
Stellaria boeralis, Bigel	+	
Alsine humifusa (Rottb)	+	
Arenaria peploides, L	+	
Astragalus alpinus, L		+
Lathyrus maritimus, Bigel	+	
Lathyrus palustris, L	+	
Vicia Americana, Muhl		+
Prunus Virginiana, L		+
Neillia opulifolia, Benth & Hook		+
Rubus triflorus, Richards		+
Rubus arcticus var. *grandiflorus*, Ledeb		+
Fragaria Virginiana. Duchesne	+	+
Potentilla anserina, L	+	+
Potentilla palusrtis, Scop	+	
Rosa acicularis. Lindl		+
Amelanchier Canadensis, T. & G		+
Mitella nuda, L		+
Parnassia parviflora, DC		+
Parnassia Kotzebuei, Cham.& Schlecht		+
Ribes setoeum, Lindl	+	
Hippuris maritima. Hellenius		+
Epilobium spicatum, Lam		+
Aralia nudicaulis, L		+
Cicuta maculata, L		+
Heracleum lanatum, Mx	+	
Cornus Canadensis, L		+
Viburnum pauciflorum, Pylaie		+
Cornus stolonifera, Ex		+
Lonicera involucrata, Banks		+
Lonicera glauca. Hill		+
Linnæa borealis, Gronov	+	+
Galum boreale, L		+
Erigeron Philadelphicus, L		+
Erigeron hyssopifolius. Mx		+
Antennaria pulcherrima (Hook)		+
Achillæa millefolium, L	+	+
Pyrethrum bipinnatum. L	+	
Artemisia vulgaris, L,, var. *Tilesii*, Ledeb	+	
Petasites sagittata, Gray	+	
Arnica Lowii, M. H. M.		+
Seneccio palustris, Hook	+	
Senecio aureus, L	+	
Senccio Balsamitæ, Muhl		+
Taraxacum alpinum (Koch)	+	
Taraxacum officinale, Weber	+	
Vaccinium Vitis-Idæa, L		+
Vaccinium Canadense, Kalm		+
Arctostaphylos Uva-ursi, Spreng	–	
Kalmia glauca, Ait		+

Pyrola rotundifolia, Mx	+	
Pyrola asarifolia, Mx		+
Pyrola chlorantha, Swartz		+
Pyrola secunda, L		+
Moneses uniflora, Gr		+
Trientalis Americana, Pursh		+
Glaux maritima, L	+	
Mertensia paniculata, Don		+
Castilleia septentrionalis, Lindl		+
Pedicularis Groenlandica, Retz		+
Rhinanthus Crista-galli, L	+	+
Pinguicula vulgaris, L		+
Brunella vulgaris, L		+
Rumex Britannicus, L	+	
Polygonum viviparum, L	+	
Shepherdia Canadensis, Nutt	+	
Comandra livada, Rich	+	
Alnus incana, Willd	+	
Alnus viridis, DC		+
Betula glandulosa, Mx	+	
Populus balsamifera, L	+	
Salix rostrata, Rich	+	
Junipurus nana, Willd	+	
Corallorhiza innata, R. Br	+	
Habenaria dilatata, Gray		+
Habenaria obtusata, Rich		+
Orchis rotundifolia, Pursh		+
Cypripedium acaule, Ait		+
Cypripedium pubescens, Swartz		+
Cypripedium passerinum, Rich		+
Calypso borealis, Salisb		+
Sisyrinchium angustifolium, Miller		+
Maianthemum Canadense, Desf		+
Smilacina stellata, Desf	+	+
Allium Schœnoprasum, Linn		+
Lilium Philadelphicum, Linn		+
Tofieldia glutinosa, Willd		+
Triglochin maritimum, L	+	
Scirpus maritimus, Linn	+	
Carex maritima, Muller	+	
Carex lanuginosa, Michx		+
Hierochloa borealis, R. & S	+	
Calamogrostis hyperborea, Lange	+	+
Festuca ovina, Linn	+	
Hordehum jubatum, Linn	+	
Elymus mollis, Trin	+	
Elymus dasystachyon, Trin		+
Botrichium Lunaria, Swartz	+	
Botrychium Virginianum, Swartz		+

GÉOLOGIE DU DISTRICT DES MINES DE BRUCE.

M. E. D. Ingall.

Au commencement de juin nous commençâmes le travail sur le terrain dans le district des Mines de Bruce, Algoma, Ontario. M.

Théo. Denis accompagna M. E. D. Ingall, qui devait faire l'étude et les relevés nécessaires à l'établissement d'une carte détaillée d'une superficie ayant environ vingt milles de côté, et embrassant un district important au point de vue économique, à cause de l'attention qu'attirent en ce moment les gisements de cuivre qu'il contient, ainsi que des gisements de minerais de fer. Cette étendue comprend les townships de Plummer, de Johnson, de Tarbutt, de Laird, de MacDonald, Meridith, Aberdeen, Kehoe McMahon et Chesley ainsi qu'une partie de la réserve sauvage de la rivière aux Jardins *(Garden River)*. Le but était d'établir, autant que le permettait les circonstances, les relations entre les gisements minéraux et les roches encaissantes et leur mode d'origine ; aussi, de vérifier et de corriger les contours géologiques donnés sur la carte qui accompagne l'atlas de la géologie du Canada de 1863. M. E. D. Ingall entreprit l'étude détaillée des étendues minéralisées, leur lithologie, leur mode d'origine et l'exploitation des gisements minéraux, et M. Denis fut chargé des relevés de la distribution générale des roches du district et des travaux de topographie nécessaires à l'établissement d'une carte. Comme il n'existait aucune carte topographique de la région à une échelle convenable, une grande partie de la campagne fut consacrée aux relevés topographiques. Toutes les routes furent relevées au micromètre et à la boussole, la longueur totale s'élevant à 250 milles environ. Les affleurements tout le long de ces relevés furent fixés et nous donnent un excellent canevas de la géologie, quoiqu'il reste quelques lacunes à remplir avant de pouvoir faire l'établissement final de la carte. Vers la fin de la campagne M. Denis se joignit à M. Ingall et l'aida à faire les relevés détaillées des superficies à étudier plus minutieusement.

Travaux effectués par MM. Ingall et Denis.

Le district en question fait partie de l'étendue typique de roches huroniennes étudiée par M. Alex. Murray, dès le début de la Commission géologique du Canada. La carte résultant de ces études, établie à l'échelle de huit milles au pouce, fait partie de l'atlas qui accompagne la Géologie du Canada, parue en 1863 ; elle donne un excellent aperçu de la distribution générale des roches ; mais les relevés qui servirent à son établissement furent faits à une époque où toute la région était encore en friche et où la marche était constamment entravée ; il est donc naturel que les contours géologiques soient sujets à correction en vue des observations subséquentes effectuées dans des conditions plus favorables.

La séquence des roches de la série huronienne telle qu'observée par Murray, ainsi que ses descriptions sont données dans la Géologie du Canada, 1863, mais depuis cette époque quelques-uns des membres de cette série ont été l'objet d'études plus détaillées. L'une des caractéristiques de cette formation est le " conglomérat schisteux "que l'on a

Géologie de la région.

Conglomérat schisteux.

divisé en deux membres dans la Géologie du Canada, l'inférieur et le supérieur. Murray a évalué la puissance totale de cette roche à plus de 4000 pieds. Elle est analogue au conglomérat bréchiforme de la région de Témiscamingue ; qui a été l'objet d'études détaillées de la part du Dr Barlow du Service géologique. Cette roche est décrite dans son rapport sur la région de Témiscamingue (Rapport annuel du Serv. géol. vol. X. partie I.) Le Dr Barlow lui assigne une origine pyroclastique. Nous donnons ci-dessous un extrait de cette description : La roche est composée d'un fond ou pâte dans laquelle sont enclavés des cailloux et des fragments de granite à biotite ou granitite, de granite amphibolique, de diabase, de diorite, etc. La grosseur de ces fragments varie beaucoup, entre des petits graviers et des diamètres de quinze pouces et même plus. Ils sont distribués très irrégulièrement dans la pâte, parfois en agrégats dont les fragments sont très rapprochés l'un de l'autre, tandis qu'en d'autres endroits ils sont disséminés et séparés par de larges intervalles de pâte. Les fragments de granitite prédominent. Ceux-ci sont généralement rose et leur texture est grossière. En plaques minces cette roche est très décomposée, et elle consiste en orthose, qui prédomine, avec du plagioclase et de la microcline. Le feldspath est fort décomposé, conséquemment de couleur trouble et contient des plages de séricite, d'épidote et de calcaire ; les bisilicates sont presque complètement altérés en chlorite. Le quartz appartient à la variété granitique ordinaire ; il possède une extinction à ombre roulante, mais il n'y a pas d'autres signes qu'il ait été soumis à de grands efforts. La hornblende et la biotite étaient probablement présentes primitivement mais ont été complètement altérées en chlorite."

Les autres roches qui sont représentées par des fragments empâtés dans le fond, ont aussi été examinées minutieusement ; les fragments de diabases sont à grain fin et sont fort décomposés. Il y a aussi des morceaux de quartzite feldspathique broyé et étiré.

Le fond ou pâte dans lequel ces fragments sont enclavés consiste, d'après le Dr Balow, en débris granitiques dont les fragments sont des minéraux simples, à contours anguleux ou irréguliers, ce qui indique qu'ils ne furent pas soumis aux procédés de tritutation et de roulage dont on trouve les traces chez des constituants de roches clastiques ordinaires. Les minéraux représentés comprennent l'orthose, le plagioclase, le microcine, avec de la chlorite, séricite, épidote et zoïsite, ainsi que de la magnétite, de l'ilménite et de la pyrite de fer ; le quartz est aussi présent et possède fréquemment une extinction inégale très prononcée.

Ce conglomérat bréchiforme repose sur une série de quartzites feldspathiques dont la texture varie d'un grain trè fin, et même parfois

vitreuse, à une apparence de conglomérat. Le conglomérat bréchiforme est surmonté par un autre groupe de quartzites dont les membres inférieurs sont aussi feldspathiques. Cette caractéristique d'arkose disparaît graduellement et les lits supérieurs sont des quartzites vitreux non-feldspathiques, dont la couleur varie d'un vert foncé à un blanc pur et dont certaines couches renferment les fragments de jaspe rouge qui donnent lieu au "conglomérat à jaspe rouge."

Murray a divisé cette dernière série de quartzites en horizons distincts auxquels il a assigné des contours bien marqués. D'après nos observations sur le terrain, ces contacts ne sont pas bien accusés, et les couches passent de l'une à l'autre sans changements subits, il n'y a donc pas de lignes nettes de démarcation entre les divers horizons, mais plutôt un passage graduel d'une roche à l'autre. Quartzites.

Le district est recoupé par des lisières de roches ignées dont l'importance et l'étendue relatives varient grandement. Quelques-unes de ces étendues sont très restreintes, tandis que d'autres occupent plusieurs milles carrés. La texture et la composition des diverses étendues varient aussi considérablement. La "Géologie du Canada" les mentionne, mais n'en établit pas les contours sur la carte de l'étendue huronienne qui l'accompagne. Comme les gisements minéraux du district semblent être intimement reliés à ces roches ignées, il serait de toute importance de les délimiter et de les étudier plus minutieusement que l'on puisse le faire au cours d'un examen général de la région. Comme début dans cette voie nous faisons tailler quarante plaques minces, de spécimens collectionnés pendant la campagne dernière, et elles seront examinées aussitôt arrivées. Roches ignées.

La Géologie du Canada mentionne ces roches ignées comme étant des nappes d'épanchement. Quoique nous ne puissions nous prononcer définitivement sans avoir fait plus de travaux sur le terrain, nous pouvons cependant dire que d'après nos observations elles nous semblent posséder des caractéristiques d'intrusion plutôt que d'épanchements superficiels.

C'est surtout à cause de la présence du minerai de cuivre que la région a attiré l'attention du public, quoique plusieurs concessions aient été jalonnées sur des gisements ferrifères. Le cuivre se trouve à l'état de sulfures, dont le plus commun est la chalcopyrite. On trouve aussi du cuivre panaché, mélangé à la chalcopyrite, surtout dans la zone près de la surface. Minerais.

On a fait des travaux importants d'exploitation à plusieurs endroits, et nous avons tout naturellement choisi ces points, pour faire l'étude détaillée des gisements de cuivre etde leur mode d'origine; ces points

sont les mines Bruce, Wellington, Huron and Copper Bay, Rock Lake, Cameron, et Richardson. En outre, nous examinâmes plusieurs autres endroits, où on n'avait fait que quelques travaux de fouilles à la surface.

Mines Bruce et Wellington.

Les travaux les plus importants que l'on ait faits dans le district sont ceux des mines des environs du village de Bruce Mines, sur la rive même du Lac Huron, à trente-cinq milles environ à l'est du Saut-Sainte-Marie, province d'Ontario.

Quoique l'on y ait repris les travaux tout récemment, l'histoire de ces mines débute il y a plus d'un demi-siècle, car on en commença l'exploitation en 1846. Elles sont situées sur un groupe de filons dont les affleurements débutent à un point sur la rive, à un mille à l'est du quai de Bruce Mines, et que l'on a suivis sur une distance de plus d'un mille et demi dans une direction générale N. O. jusqu'à la limite des travaux de la mine Huron Copper Bay.

Les filons sont sans aucun doute des remplissages de fissures, parcourant une grande étendue de roche ignée. La décision finale au sujet de la nature exacte de cette roche ignée et de ses relations avec les roches sédimentaires ne pourra être donnée qu'après avoir complété les études sur le terrain et l'examen des spécimens que nous avons recueillis pendant la campagne. D'après un examen préliminaire d'une couple de plaques minces) par le D[r] A.-E. Barlow, pétrographe du département, la roche semble être une diabase à ouralite. Le massif igné et les séries de filons sont eux-mêmes recoupés par un certain nombre de dykes plus récents d'une diabase plus compacte.

La superficie du massif de diabase ci-dessus a une largeur N. et S. d'un mille environ, entre la rive du lac et le premier affleurement de roches sédimentaires à l'intérieur des terres. Nous n'établîmes pas ses limites est et ouest, car des deux côtés il s'étend bien au delà de l'étendue limitée que nous étudions dans les environs des gisements cuprifères.

Iles de diabase.

Les grandes îles qui se trouvent à l'entrée de la baie de Bruce Mines, sont aussi composées de roches ignées, mais les rives du fond occidental de la baie, étant recouvertes d'un épais manteau de drift, nous ne pûmes nous rendre compte si elles sont reliées au massif principal. Il est possible qu'il existât une lisière de quartzite intermédiaire dont l'érosion serait cause de l'origine de la dépression formant la baie.

Au nord, cette roche ignée est suivie de quartzite, auquel est associée une lisière mince de calcaire impur. Près des travaux occidentaux de la mine Huron Copper Bay, cette couche de calcaire semble être brusquement interrompue par la roche ignée, quoique le contact doive se trouver dans la dépression entre les deux affleurements de ces roches. On peut suivre le calcaire d'une façon assez continue vers l'est, jusqu'au

bord de l'étendue examinée. Pourtant, nous n'avons relevé qu'un seul point de contact, la zone de contact étant en général recouverte de drift. Au point mentionné ci-dessus, le contact est distinctement intrusif, des apophyses de roches ignées pénétrant le calcaire, Des études plus détaillées seraient nécessaires pour déterminer si ces apophyses se rattachent à des dykes récents, qui recouperaient alors les roches anciennes, ou si elles font partie du massif principal de roches ignées dont le caractère intrusif serait alors établi. A l'est de ce point, qui se trouve près du chemin entre le village et le chemin de fer du Canadien Pacifique, on relève une couche mince de quartzite rouge et brun, intercalée entre la roche ignée et le calcaire, qui forme ici une petite crête. Entre cette éminence et l'affleurement de conglomérat schisteux, près du chemin de fer, à un demi mille au nord, l'intervalle est complètement couvert d'un manteau de drift tout le long du chemin. Il faudrait donc faire des recherches dans la brousse, à l'est et à l'ouest de ce point, afin de pouvoir établir la coupe des roches sédimentaires qui se trouvent au nord du massif igné dans lequel se trouvent la mine.

Nous n'essayerons pas ici de résoudre ces questions et nous nous bor nerons à remarquer que les gisements métallifères consistent ici en remplissages de fissures qui parcourent une grande étendue ou massif de roche ignée, borné au sud par les eaux du lac Huron et au nord par les quartzites, les calcaires et les conglomérats schisteux de lasérie huronienne.

Vers l'est, la limite sud de la roche ignée est visible au fond de l'anse orientale de la baie de Bruce Mines, où apparaît le quartzite blanc de la carte de Murray. Ce quartzite est ininterrompu le long de la rive est de la baie, où il est cependant recoupé par de nombreux dykes basiques.

Dans les environs de ce groupe de mines, les roches sédimentaires plongent toutes vers le nord sous un angle peu élevé. Mais à l'ouest de la baie de Bruce-Mines, le long de la rive du lac Huron, le plongement est vers le sud, montrant ainsi l'autre jambe du pli anticlinal décrit et fixé par Murray.

Les filons exploités dans ce groupe de mines consistent en fissures remplies. Ils contiennent du cuivre sous forme de divers sulfures, principalement de la chalcopyrite, dans une gangue de quartz. Par places la gangue est en partie dolomitique, mais le quartz domine toujours ainsi que le prouvent les haldes, ou tas de déchets, que l'on remarque à la surface. Près de leurs affleurements, les filons étaient plus riches en cuivre, dit-on, que dans les niveaux inférieurs, à cause de la présence de cuivre panaché et autres riches sulfures de ce métal. La présence de ces minéraux, ainsi que nous le faisons remarquer plus haut, est probablement due à des enrichissements secondaires.

Nature des filons.

Après un examen préliminaire des galeries inférieures des mines Wellington et Huron-Copper Bay, le minerai est composé de chalcopyrite accompagnée de pyrite de fer, disséminées dans une gangue de quartz blanc. Dans ces mines les filons ont de grandes dimensions ; par places on les a exploités sur des largeurs de 25 à 30 pieds entre les épontes. Ils ne dépassent pas parfois quatre pieds, mais on peut adopter dix pieds comme étant la largeur moyenne sur toute l'étendue de leur développement. Aux anciennes mines de Bruce, les veines semblent être plus étroites et la largeur moyenne ne dépasse probablement pas cinq pieds.

Description des anciennes mines.

Dans les travaux de la mine Bruce, la longueur totale exploitée est de 2,000 pieds environ, dans les mines Wellington et Huron Copper Bay ce développement linéaire atteint près de 2,500 pieds. Dans les mines de Bruce, ainsi que dans les deux autres exploitations, la profondeur moyenne des travaux atteignit environ 300 pieds quoique l'on ait foncé le puits Bray à 1,060 pieds. D'après les anciens plans des exploitations, la superficie exploitée, dans le cas des mines Bruce, serait approximativement de 225,000 pieds carrés, représentant une longueur de 750 pieds sur une profondeur de 300. A la mine Wellington la superficie est de 600,000 pieds carrés ce qui équivaudrait à une longueur de 2,000 pieds sur une profondeur de 300 pieds. Dans les deux cas on devra se rappeler que ces travaux ont été effectués sur deux filons rapprochés et parallèles. Dans les mines Wellington etc., on les désigne sous les noms de filon Neuf, et filon de Feu. (*New Lode*, et *Fire Lode*). Ils sont parallèles sur une longueur de 1,300 pieds, mais se rejoignent en un seul filon vers l'est et vers l'ouest.

Les travaux occidentaux de la mine de Bruce ont été effectués sur le filon principal et ses ramifications sur une longueur de 1300 pieds, tandis qu'à l'est de ce point, sur une longueur de 600 pieds on a exploité deux filons, le filon d'Essai (*Trial*) et le filon Dodge. On a fait des travaux de prospections sur des filons et sur des ramifications aux alentours de ces deux mines, ainsi que sur les filons qui affleurent sur la distance intermédiaire de 4,000 pieds, qui sépare les travaux de la mine Bruce de ceux de la mine Wellington, mais on ne peut encore se prononcer sur la continuité des séries de fissures remplies ou sur leur exploitabilité. A mi-distance environ, on a pratiqué une excavation, le puits Taylor, du fond de laquelle on a mené des travers bancs ; mais nous n'avons pu nous procurer les détails des résultats obtenus. Les détails ci-dessus s'appliquent aux travaux effectués pendant la première période d'exploitation de ces mines par la West Canada Copper Company et ses prédécesseurs. Cette période se termina à l'abandon des travaux en 1876. A son apogée cette compagnie employait 380 ouvriers et entre 1858 et 1875 elle produisit environ 37,378 tonnes de

Compagnie West-Canada Copper.

"concentrés" contenant près de 7,500 grosses tonnes de cuivre, évaluées à plus de $2,000,000. Le prix du cuivre semble donc avoir été de 17c. la livre en moyenne pendant cette période. Depuis 1856 la valeur de ce métal a notablement diminué. Cette année là, la compagnie vendit le cuivre à un prix moyen de 21 centins la livre, tandis qu'en 1875 la valeur ne dépassa pas 16 centins. Lorsque les propriétaires actuels acquirent les mines, il y a quelques années, on fit d'autres travaux dont nous n'avons pas encore les détails. A présent on a arrêté les travaux et on se borne à tenir les mines en bon ordre. La nouvelle compagnie a installé un matériel neuf d'exploitation et de concentration, l'atelier de préparation ayant une capacité de 400 tonnes par jour. Nous donnerons les données complètes dans le rapport final qui paraîtra plus tard et nous nous bornerons ici aux détails ci-dessus.

L'échec final du premier essai d'exploitation peut être assigné à une variété de causes, dont plusieurs ont disparu, et le problème qui confronte les propriétaires actuels est la question de savoir si, avec une direction soigneuse et un matériel moderne, on pourrait reprendre les travaux avec bénéfices.

La mine Rock Lake est située à quatorze milles environ au nord du village de Bruce-Mines. Elle possède un matériel d'exploitation complet, y compris machines d'extraction, compresseur d'air, perforatrices, etc., et un atelier de préparation pouvant traiter de 100 à 125 tonnes par 24 heures. Ce dernier est situé sur le bord du lac, à deux milles à l'ouest du puits principal auquel il est relié par un tramway. Le minerai est expédié de l'atelier par le chemin de fer Bruce-Mines et Algoma qui est relié au Pacifique Canadien à la gare de Bruce-Mines, et qui possède un prolongement pour desservir le village de Bruce-Mines sur la rive du lac Huron. Mine Rock Lake.

Le minerai consiste en chalcopyrite accompagnée de cuivre panaché, etc., dans une gangue de quartz mélangée de carbonates de fer par places ; la décomposition ocreuse de ce dernier minéral constitue un trait saillant des affleurements. Les travaux de la mine sont pratiqués dans une zone disloquée et fracturée, au contact du quartzite rouge, avec le " conglomérat schisteux " supérieur de Murray. Le quartzite même s'étend vers le sud sur une distance d'un mille à angle droit de la direction des couches, et le conglomérat schisteux se prolonge sur la même distance au nord. Les travaux se trouvent dans une petite vallée secondaire dont la direction est parallèle à la crête des hauteurs de conglomérats schisteux sur les flancs desquels le quartzite s'élève à une hauteur de 400 à 500 pieds au dessus du niveau du lac Rock. A proximité des bâtiments et du puits de la mine, la largeur de la zone fracturée de quartzite visible est de 500 à 800 pieds. Vers le nord, on

rencontre une lisière de roche schisteuse verdâtre, qui affleure sur une largeur de 400 pieds. Au delà, l'espace intermédiaire jusqu'au pied des hauteurs, est recouvert de drift, puis on retrouve le conglomérat supérieur typique, qui s'élève en hauteurs escarpées. Cette roche possède les caractéristiques ordinaires; des cailloux roses granitiques roulés etc., sont empâtés dans un fond gris-verdâtre foncé d'apparence schisteuse.

Les filons exploités dans le puits principal et les galeries se trouvent dans la zone schisteuse. On fait des fouilles au sud de ce point, sur des filons qui parcourent la zone fracturée de quartzites. Il nous semble probable que la lisière schisteuse représente une partie du conglomérat schisteux dans laquelle les dislocations ont produit cette texture et ont en même temps causé les fissures des filons et ont fracturé les quartzites avoisinants.

Le plongement général de la formation est vers le sud, sous un angle de 20°, quoique près de l'atelier les couches soient plus redressées ; puis en s'avançant vers le nord on remarque un pli anticlinal, surbaissé, suivi d'un synclina, avant d'atteindre la crête principale de conglomérat schisteux.

Un dyke étroit de roche ignée, large de 100 à 150 pieds, court dans une direction nord-ouest, approximativement parallèle à l'orientation des filons. Il affleure à 100 pieds environ au sud du puits principal et à l'extrémité ouest passe près du mur septentrional de l'atelier de concentration. Au mois d'octobre 1902, les travaux de développement consistaient en un puits et galeries, en nombreuses excavations de fouilles à la surface, sur une distance de 1,500 pieds vers l'est ainsi qu'en tranchées sur une distance d'un mille et demi vers l'ouest. Un grand nombre de ces excavations ont mis des filons à découvert, contenant de la chalcopyrite disséminée dans une gangue de quartz ou d'un mélange de quartz et de fer carbonaté. A cause de la condition fracturée et disloquée des formations nous ne pouvons nous prononcer sur les relations des filons avec les roches encaissantes sans faire d'autres travaux plus détaillés sur le terrain.

Le puits principal est virtuellement vertical, et à la date de notre dernière visite on avait atteint une profondeur de 400 pieds. On avait mené des galeries aux niveaux de 100 et de 200 pieds, qui exposaient le filon sur une distance de 600 pieds. Au fonds du puits on avait mené un petit travers-banc qui recoupait le filon principal au bout de 35 pieds. Le minerai extrait provenait de la seconde galerie à niveau, où l'abatage révélait une puissance de filon de 20 pieds environ.

A part de l'étroit dyke mentionné plus haut, les seules roches intrusives dans les environs consistent en deux lisières considérables de roches

ignées qui pénètrent les roches sédimentaires à des distances respectives d'un mille au sud et d'un mille au nord du puits ; leur orientation générale est parallèle à celle de la formation.

A deux milles et demi au nord-est de la gare de Desbarats, sur la ligne du Pacifique Canadien, (embranchement d'Algoma), est située la mine Cameron ou Stobie. A cet endroit, un remplissage de fractures recoupe une crête de quartzite rouge. Sur ce filon on a foncé un puits, profond de 150 pieds duquel on a mené, au niveau de 100 pieds, des galeries vers l'est et vers l'ouest, sur une distance totale de 150 pieds. A l'est du puits, l'affleurement du filon est caché par le drift, mais à l'ouest, on l'a mis à découvert sur une distance de 150 pieds, au-delà de laquelle il disparait sous l'épais manteau de sol arable de la vallée. A dix-sept cents pieds à l'ouest de ce point, sur un monticule rocheux vis-à-vis de la mine, on a fait des fouilles qui ont révélé la présence de minerai. Ces excavations sont approximativement sur le prolongement, en direction, de la veine Cameron, mais on ne peut dire si ce minerai est continu entre les deux points. A proximité du puits, les affleurements montrent un filon complexe, large de quatre pieds, et dont le minerai est de la chalcopyrite dans une gangue de quartz blanc. Quelques spécimens de la surface montre distinctement le changement de chalcopyrite en cuivre panaché. Dans les travaux souterrains, le filon plonge sous un angle de 75° vers le sud, et par place, est large de douze pieds, où il est alors composé de ramifications séparées par des paquets de quartzite. Mine Cameron.

En suivant la crête de quartzite vers le sud, sur une distance de 700 pieds environ, on rencontre plusieurs petits dykes de roches ignées qui recoupent le quartzite, sous une direction approximativement parallèle à celle du filon. A 600 pieds du puits, vers le nord-est, on voit des affleurements d'une roche ignée à grain grossier, qui se trouvent à peu près dans le prolongement de la direction d'une lisière de la même roche qui affleure de l'autre côté de la vallée, lisière qui atteint là une puissance de 125 pieds au moins. Si cette lisière était ininterrompue sous les dépôts de surface de la vallée, elle passerait à 400 pieds au nord du filon, sous une direction à peu près parallèle à celui-ci, et les petits dykes mentionnés ci-dessus, en représenteraient des apophyses.

La mine possède un matériel pour faire des travaux de développement, consistant en perforatrices mécaniques, appareils de remontage et pompes d'assèchement.

L'exploitation, connue sous le nom de mine Richardson, est située à deux milles et demi au nord du village de Desbarats, près de l'extrémité sud-est du lac de ce nom. Les travaux effectués comprennent un puits de fouille et un certain nombre de tranchées, sur une distance de trois-quarts de mille environ, le long de l'orientation d'une série de Mine Richardson.

dykes de roches ignées qui recoupent le conglomérat à jaspe de la série sédimentaire. On remarque ici des évidences marquées de la nature intrusive de la roche ignée, qui contient des enclaves longues et étroites du conglomérat à jaspe. Une partie des travaux a été effectuée entièrement dans la roche ignée, le puits, par exemple. Ici, ainsi du reste que dans d'autres parties du district, la roche est fort peu décomposée et les matériaux ocreux en résultant l'ont fort tachée et lui ont donné une apparence ferrugineuse ; les fissures, les plans de jointage etc., se sont remplies d'un minerai de fer oligiste d'assez bonne qualité.

Les tranchées et les fouilles ont été pratiquées dans le but d'examiner les contacts le long de ces enclaves de conglomérat à jaspe. Partout où on les a mis à découvert, on remarque les matériaux ocreux, et à quelques endroits, un peu de chalcopyrite et des taches de malachite indiquent que le cuivre est présent en petites quantités.

Mine de fer Stobie.

La mine de fer Stobie compte parmi les plus anciennes de la région Elle est située près de l'extrémité occidentale du lac Gordon. Les travaux consistent en une tranchée dans les flancs d'une éminence de quartzite blanc, pour atteindre un filon d'hématite d'une lárgeur moyenne de cinq pieds. Sur le front de taille, la veine, dans sa partie supérieure, se divise en deux branches, chacune d'elles large de trois pieds. Sur le sommet de la crête la veine n'est représentée que par quelques filonets de minerai. Du fond de l'excavation à ciel ouvert on a mené une galerie qui est maintenant obstruée par un éboulis à 30 pieds de l'entrée.

On dit avoir extrait plusieurs milliers de tonnes de bon minerai de ce gisement il y a un grand nombre d'années ; ceci semble être confirmé par l'existence d'une excavation importante, au dessus de la galerie, dont les dimensions sont d'environ 80 pieds de long, haute de 50 pieds et large de trois à huit pieds.

Le quartzite a une orientation à ce point de N. 55° O. et plonge 45° vers le sud au pied de l'élévation ; l'inclinaison diminue, et vers le sommet elle ne dépasse pas 20°. A un quart de mille au nord, une éminence de roche ignée s'élève qui recoupe évidemment les quartzites.

On a fait des fouilles en plusieurs autres endroits du district sur des affleurements ferrugineux, soit dans les roches ignées, soit dans les roches environnantes, mais toujours près des contacts. On trouve ici des matériaux dont la qualité varie entre des taches ocreuses et d'assez bons minerais de fer oligiste. Mais nulle part on ne découvrit de gisements suffisamment importants pour être exploités.

Le district Minier de Sudbury.

Dr Alfred E. Barlow.

Entre le commencement de l'année et le début de la campagne sur le terrain, le 6 juin, le Dr Barlow fit l'examen prétrographique de spécimens collectionnés par les diverses missions de la campagne précédente et il étudia aussi une suite complète de spécimens types des formations relevées pendant la campagne précédente dans la région minière de Sudbury. De plus, il décrivit des spécimens envoyés au laboratoire pétrologique par Messrs. W. F. Robertson et H. Carmichael du Département des Mines de la Colombie Britannique. Travaux par le Dr. Barlow.

Ces travaux une fois terminés le Dr Barlow se rendit à Sudbury avec instructions de compléter autant que possible la géologie générale de la région de la lisière nickelifère méridionale, et de faire les relevés nécessaires, dans les environs des mines de la Canadian Copper Co. à établir une carte à une échelle assez grande de ces gisements célèbres de minerais nickelifères et cuprifères. Nous ferons paraître deux cartes, gravées sur cuivre, montrant la distribution générale des divers types de roches et des formations. Ces cartes seront désignées respectivement sous les noms de Carte des Mines Victoria et Carte de Sudbury. Les relevés détaillés faits dans les environs des mines de la Canadian Copper Company à Copper Cliff, seront rapportés sur deux feuilles à l'échelle de 400 pieds au pouce, s'étendant des environs du lac Kelly et de la mine Evans à l'ouest, jusqu'à la mine Lady Violet et le chemin de fer Manitoulin and North Shore Railway au nord. Une autre feuille plus petite, mais dressée à la même échelle, présentera les relations géologiques des gisements connus sous les noms de Mine Elsie et Mine Murray. M. O. E. LeRoy, M. Sc., de l'Université McGill m'aida, tant à étudier la géologie qu'à faire les relevés topographiques. Cartes. Travaux par M. O. E. LeRoy.

L'histoire géologique du district de Sudbury, telle qu'indiquée par les roches visibles à la surface, a été une action volcanique sur une échelle immense, accompagnée dans une certaine mesure, mais surtout suivie, d'un dépôt de sédiments ordinaires dans un océan peu profond. Les roches se rattachent à l'Huronien et sont les roches clastiques les plus anciennes à présent connues des géologues. D'après leur classement pétrographique elles sont comme il suit :

1. Quartzites.
2. Tufs.
3. Brèche ou aggloméré.
4. Roches ignées basiques.
5. Gneiss (micropegmatite).
6. Granite.
7. Diabase à olivine.

Types des roches.

1. Quartzites.

Caractères des roches.

Ces roches sont massives, quoique possédant une stratification marquée ; elles sont gris-pâle, rougeâtres, gris-jaunâtre ou verdâtres. Elles sont intimement associées avec des tufs et des brèches, parfois interstratifiées avec eux, et il devient souvent difficile d'établir leurs contours respectifs.

Composition minéralogique.

Sous le microscope, les plaques minces montrent une roche composée en grande partie de quartz, auquel est associée une petite proportion de feldspath non-strié, probablement de l'orthose. On remarque parfois des grains de microcline, reconnaissable aux striations ou structure quadrillée. Une grande partie du feldspath est décomposée en moscovite (séricite) qui se trouve en paillettes et en plages à contours irréguliers jaunes-pâles ou transparentes ; ce minéral, mélangé à des fragments de feldspath non-décomposé et à du quartz finement divisé, forme un fond dans lequel sont empâtés les plus gros cristaux de quartz. La texture de la roche est en grande partie entrelacée, mais quelques spécimens possèdent une texture clastique distincte, tandis que dans la majorité des cas il existe des indices auxquels on ne peut guère se tromper que la roche est une roche clastique recristallisée. On remarque aussi la présence d'un peu de chlorite, de biotite, de calcite et de leucoxène. Ces quartzites se trouvent au sommet de la série de roches clastiques du district. Au N. O. de Sudbury on les trouve en couches massives, dans lesquelles les plans de stratification sont soit très indistincts soit tout-à-fait absents. D'après un examen de toute la lisière, ces roches forment un bassin synclinal, dont les bords reposent sur les tufs, ou roches à cendres volcaniques, fortement redressées, qui forment la plus grande partie des roches sous-jacentes de la ville de Sudbury. Presque toutes les roches qui affleurent dans la partie sud-est du township de McKim, et sur toute l'étendue du township de Neelon se rapportent à la série de quartzite. Sur le lac Ramsay, elles reposent sur la brèche, ou aggloméré, qui affleure le long des rives septentrionales du lac.

Distribution des roches.

2. Tufs.

Tufs ou grauwackés.

Les roches que nous désignons ainsi, et sur l'origine volcanique desquelles il n'existe guère de doute, ont fréquemment été décrites sous les noms de phyllytes, mica-schistes et grauwackés. Elles représentent certainement une consolidation de ce qui était primitivement des cendres volcaniques, résultant de l'action volcanique à laquelle les larges lisières de roches ignées basiques et de micropegmatites doivent leur existence dans cette région. Elles sont généralement gris-foncé brun violacé ou gris-verdâtre. Elles sont souvent très distinctement rubanées en diverses teintes de gris. Elles possèdent de nombreux

plans de jointage et un clivage ardoisier. Elles sont souvent rejetées et fracturées, et à proximité des roches ignées elles sont souvent pénétrées et altérées par des apophyses irrégulières et des pointements de matériaux basiques ignés. Elles sont fréquemment porphyritiques, les cristaux dans ce cas, sont petits et nombreux, d'une couleur gris pâle ou blanchâtre. Pour cette raison sur le terrain on désigne cette roche sous le nom de "roche de riz." Ces cristaux isolés étaient probablement de l'andalousite, mais l'intérieur des contours est maintenant occupé par un agrégat confus de paillettes de séricite et de quartz. Sur d'autres spécimens on remarque des taches brunes de rutile tandis que dans d'autres cas on observe des cristaux isolés de hornblende qui ne sont pas complètement altérés en chlorite. Sous le microscope, les plaques minces indiquent que la roche a subi une décomposition avancée. Elle est généralement composée de feldspath avec une moindre proportion de quartz en fragments anguleux ou légèrement arrondis. Ceux-ci sont entourés d'amas réticulaires de paillettes de séricite et de chlorite accompagnés d'une forte proportion de minerai de fer opaque. Les plus gros de ces derniers cristaux étaient primitivement de l'ilménite, qui est à présent complètement altérée en leucoxène. Ces lisières foncées sont composées de poussières de minerai de fer dont une forte proportion est de l'ilménite.

Couleur et caractères physiques.

Composition minéralogique.

3. *Brèche ou Agglomérats.*

Le type de roches qui est un des plus intéressants du district, consiste en une brèche très marquée, composée de sable et de scories volcanique sous la forme de fragments d'obsidienne de grosseurs et de dimensions variées, accompagnés de cristaux ou de fragments de cristaux. Le professeur G. H. William, a fait une description très détaillée de cette roche.* Elle a des relations intimes avec les autres brèches du district; ces dernières, quoique leur origine soit intimement liée au volcanisme long et continu si en évidence dans la région, montrent néanmoins des traces évidentes de triturations aqueuse. On relève donc un passage graduel de roches des types massifs sans textures, qui résultent directement de l'action explosive, aux types qui ont été évidemment modifiés et réarrangés par l'action de l'eau. Ces roches sont généralement de couleur gris foncé, avec des fragments disséminés anguleux, sub-anguleux et arrondis de quartz, de granite, de diorite, etc. Des plaques minces montrent une roche composée de fragments de quartz, contenant aussi de l'orthose, du plagioclase et de la microperthite. Les fragments les plus abondants sont de granitite, composés en grande partie de microperthite et de quartz avec un peu de biotite. Les plus gros de ces fragments sont empatés dans un fond composé de

Description par le professeur Williams.

Composition de la brèche.

* Rapport par le Dr Bell Commission géol. du Canada vol. V. partie F. année 1890-91.

quartz, de feldspath, de biotite, de séricite, de chlorite pâle finement divisés. On observe aussi des grains de pyrite de fer et d'ilménite. Ces brèches se trouvent à la base de la série, et passent graduellement par le haut aux tufs rubanés à grain fin décrit, plus haut. Le tuf vitrophyre, ou brèche volcanique, décrit par le professeur William, est bien exposé dans la partie nord-est des deux feuilles des Mines Victoria et de Sudbury, et est visible entre Vermillon et le lac Whitson. D'excellents affleurements de la brèche mentionnée ci-dessus sont à découvert le long de la voie du Pacifique Canadien, immédiatement à l'est de Sudbury et dans les environs des rives septentrionales du lac Ramsay.

Position stratigraphique.

Distribution.

Nous sommes d'opinion que les diverses formations du district se rattachent à un seul système géologique. Dans la région située au sud-ouest, des assises similaires ont été classées dans l'Huronien par les premiers géologues canadiens, et d'après nos connaissances actuelles je ne vois aucune raison d'abandonner cette classification. Il est vrai que nous ne possédons aucune donnée qui nous empêche de les regarder comme étant des assises non-fossilifères cambriennes qui, à cause du voisinage de grands massifs de roches ignées plutoniques, auraient été soumises à des dislocations et des altérations plus ou moins énergiques. D'un autre côté il existe peu d'évidences qui justifieraient d'établir une séparation de l'Huronien du Cambrien comme le montre la carte publiée par le Service géologique en 1891, car il est maintenant certain qu'il n'existe pas dans la région de ligne de démarcation bien accusée telle que celle qui marque la base du Cambrien dans d'autres districts.

Formations rapportables au même système.

Le passage des grès feldspathiques, des quartzites et des phyllades de l'Huronien, aux ardoises rosées et aux grès tufacés que l'on avait classés dans le Cambrien, présente une transition ininterrompue et toutes les couches composantes sont en concordance absolue. Leur séparation respective en Cambrien et en Huronien fut d'abord basée sur la ressemblance de ces ardoises noires à des roches similaires de l'Animikie du lac Supérieur et sur leur caractère relativement non-altéré. La description de ce large massif de roches de la carte de Sudbury n'était que provisoire, et nous avions pris la précaution de marquer d'un point d'interrogation la légende en marge de la carte. Mais, comme il arrive souvent dans des cas analogues, cette marque de doute, soit par inattention soit par ignorance, disparut des cartes et des rapports officiels copiés et publiés subséquemment, avant que nous ayons pu continuer nos études et nos examens de ces roches.

4. Roches vertes ignées.

Sous cette désignation commode, que nous employons au cours des relevés sur le terrain, sont comprises diverses roches ignées basiques, dont un grand nombre ont subi un métamorphisme avancé, au point que très souvent, on ne peut se rendre compte de leur forme primitive même à l'examen le plus soigneux au microscope. Cependant après avoir examiné un grand nombre de plaques minces nous avons établi l'existence de trois types principaux reliés entre eux par toutes les transitions et les passages graduels d'un type à l'autre.

Trois types distincts.

(*a.*) Norite.
(*b.*) Diorite.
(*c.*) Amphibolite.

La phase la moins altérée de ces roches est représentée par ce que l'on peut appeler une norite. Le professeur Williams décrivit cette roche, sous le titre de " gabbro à quartz et à hypersthène avec biotite accessoire " ; mais d'après les descriptions des relations des roches sur le terrain, il ne se rendit pas compte qu'il examinait un spécimen très frais de la roche encaissante, qui contient les sulfures métallifères et cuprifères.

Norite

D'après notre examen au microscope, cette roche éruptive possède des caractéristiques du plus grand intérêt. Elle appartient à la famille générale des gabbros, mais possède des traces distinctes et parfois bien marquées de texture ophitique. L'abondance d'hypersthène ou d'enstatite, qui parfois prédomine, la relie de près aux norites, et pourtant, chose exceptionnelle, elle contient une forte proportion de quartz comme l'un des constituants primitifs. De fait, nous recueillîmes plusieurs spécimens dans lesquels la roche contenait autant de quartz qu'un granite ordinaire. Dans quelques cas, notamment aux mines Copper Cliff, on remarque une grande quantité de granophyre ou micro-pegmatite, dont le constituant feldspathique est un plagioclase. Les affleurements sur le terrain montrent une roche massive, de grain moyen à grain très gros, vert foncé ou bleuâtre, presque noire sur cassure fraîche. Des paillettes d'une biotite très brune sont généralement bien en évidence, ainsi, du reste, que le quartz qui se présente en grains bleu-saphire ou violacés, la couleur que prennent généralement les cristaux isolés des porphyres quartzeux. La présence de ce quartz bleu saphire aide souvent à faire l'identification de la roche, même lorsqu'elle a subi un degré avancé d'altération, ainsi qu'il arrive souvent dans le cas des affleurements de roche verte ignée dans le township de Denison. Le pyroxène orthorhombique, soit de l'hypersthène soit de l'enstatite, est souvent idiomorphique et fut le premier des constituants essentiels à se solidifier. L'hypersthène est très pléochroïque, du rose rouge à la trans-

Composition minéralogique.

parence ; d'un autre côté, l'enstatite est souvent sans couleur, ne possède pas de pléochroïsme, et ne contient que peu d'enclaves. Le pyroxène rhombique se décompose très facilement, et dans la généralité des cas, les plages de ce minéral sont remplacées par des agrégats d'une serpentine fibreuse ou à paillettes (bastite) de couleur vert pâle et à polorisation brillante. Cette altération est souvent accompagnée de la séparation de petits grains de magnétite. Très souvent les cristaux d'hypersthène frais sont entourés d'une bordure de hornblende verte et compacte fortement pléochroïque, qui est tout probablement l'un des constituants primitifs. Cette hornblende primaire borde aussi très souvent les plages d'altération bastitique. Il y a en outre de la hornblende secondaire, qui résulte de l'altération de bastite en actinolite qui, à son tour, se change en hornblende verte ordinaire. Le plagioclase est généralement en cristaux épais, allongés ou en plages, maclés, dont l'entrelacement produit la texture grossièrement ophitique. D'après la séparation de ce minéral à la liqueur de Thoulet, c'est une labradorite. La présence de nombreuses inclusions de poussières brunes, probablement de l'ilménite, donne au feldspath une couleur foncée dominante. Le pyroxène monoclinique se trouve en grains à contours très irréguliers. La biotite est l'un des constituants les plus abondants, et est d'origine primaire. On remarque aussi la présence d'apatite, de magnétite généralement titanifère, de zircone, et de quelques grains de pyrite de fer.

(*b*) Diorite.

Gabbro-diorite.

La phase la moins altérée de cette roche, avec laquelles les gisements métallifères sont associés, est ce que le professeur G. H. Williams décrivit sous le nom de gabbro-diorite, soit une diorite dont la hornblende donne des signes non-équivoques d'être dérivée du pyroxène qui formait l'un des constituants primitifs. Au point de vue minéralogique, d'après les plaques minces examinées, cette roche est essentiellement composée de plagioclase et de hornblende. Elle ne renferme guère que des disséminations des sulfures exploités comme minerais. Elle contient une forte proportion de plagioclase, qui est évidemment de la labradorite. Ce minéral a généralement subi une saussuritization avancée, mais quelques-uns des cristaux sont suffisamment frais pour permettre d'en faire l'identification par les angles d'extinction. Les produits de l'altération sont en grande partie de la séricite, de l'épidote et de la zoïsite.

La hornblende possède le centre de couleur pâle et les bordures foncées qui caractérisent l'ouralite. La biotite est presqu'invariablement présente en grande quantité, et forme souvent des entrelacements parallèles et complexes avec la hornblende. Elle est fréquemment décomposée en chlorite. Les minerais de fer prédominants sont

Composition.

la magnétite et l'ilménite et ils sont souvent présents en abondance. Les grains sont généralement entourés d'une bordure de leucoxène grise et opaque, ou de sphène normale, produits de leur décomposition. La pyrrhotine et la chalcopyrite se trouvent en amas spongieux, associés avec les constituants colorés ou empâtés dans leur sein. Le quartz est presque invariablement présent, souvent en grande quantité, et remplit les interstices allotriomorphiques entre les autres constituants cristallisés. Il n'est pas d'origine secondaire, mais fait partie intégrale du même magma duquel les autres constituants se sont formés. L'apatite est aussi quelquefois très abondante en petits prismes aciculaires. Une augmentation de la basicité est souvent accompagnée d'une action de jointage et de dislocation et dans ce cas la roche est recoupée par de nombreux filonets de quartz et de calcite. Une grande partie de la texture holocristalline et granitoïde est effacée et a été remplacée par un feuilletage marqué par la disposition en bandes parallèles de hornblende fibreuse ou actinolite et par un étirage ou une granulation du plagioclase. La composition de l'amphibolite qui en résulte est essentiellement similaire, avec moins de plagioclase et de quartz et une plus forte proportion des constituants colorés. Le quartz se présente souvent en petits grains bleuâtres ou violacés qui caractérisent les cristaux isolés des porphyres quartzeux des districts du lac La-Pluie et du Yukon. La structure jointée est très commune, et elle est si développée qu'il est presque impossible de se procurer des spécimens frais sans une somme énorme de travail. La structure schisteuse est aussi très développée et on observe souvent sur le même affleurement toutes les gradations de la diorite-gabbro massive au chloritoschiste, en passant par la diorite schisteuse et le schiste hornblendique ou amphibolite. L'effet de la pression dynamique est beaucoup plus marqué et généralement l'amphibolite en est le résultat découlant des phases basiques de la roche. Une augmentation de ces procédés de dislocation, accompagnés de remplissages des fissures, donnent lieu à un grand développement de chlorite au détriment de la hornblende et de la biotite et est cause de la production d'un schiste actinolitique très riche en chlorite.

Amphibolite.

Les roches nickelifères comprennent non seulement les norites mais aussi certaines des gabbro-diorites qui sont peut-être des phases altérées ou différenciées de la norite et probablement représentent des roches basiques éruptives schisteuses décomposées. Dans les environs de Copper Cliff et vers le nord, à l'ancienne mine Dominion, on peut séparer certaines des roches basiques éruptives schisteuses, en grande partie des diorites et des amphibolites, de la roche éruptive ou norite nickelifère, cette dernière étant certainement plus récente, mais vers le sud-ouest où l'altération est extrême, ainsi que dans le cas du township de Denison, il n'est pas toujours possible de les distinguer l'une de l'autre. Avec plus d'études détaillées sur le terrain on pourrait

Roches nickelifères.

peut-être parvenir à effectuer cette séparation, car il est certain que les divers types de roches basiques y sont présents, mais ils sont si intimement liés qu'il nous a été impossible de faire ce travail sur toute la superficie de l'étendue en question. De plus, cette partie des roches ignées, qui constituent les roches éruptives nickelifères passe, vers le nord à une roche plus acide, ayant une composition granitique avec structure gneissique bien marquée. Cette roche est désignée généralement sous le nom de micro-pegmatite. Il n'y a pas de ligne de démarcation bien accusée entre les deux roches ; pourtant, le changement d'un type à l'autre est suffisamment rapide, quoique graduel, pour permettre de rapporter les contours sur la carte avec un certain degré d'exactitude. Les affleurements de cette roche sont uniformément feuilletés et ont une direction et un plongement bien visibles ; elle possède souvent une texture porphyritique bien accusée, tourne au rouge pâle ou au gris sous les influences atmosphériques et est fréquemment parcourue par des amas de quartz irréguliers, d'origine pegmatitique. Sur les fractures fraîches elle est de couleur foncée, avec des cristaux isolés rougeâtres ou jaunâtres. L'orthose est présent en quantité considérable mais le plagioclase est encore plus abondant, (ce plagioclase appartient à l'extrémité acide de la série et est probablement de l'oligoclase ou de l'oligoclase-andésine). Des minéraux ferro-magnésiens la biotite est le plus commun ; une forte proportion a subi un blanchiment énergique et est altérée en chlorite. Parfois la totalité de ce constituant a été altérée de cette façon, et il prend alors la teinte foncée qui prédomine sur les fractures fraîches. Les types de transition entre ces roches et les roches ignées vertes portent des proportions variables de hornblende, laquelle diminue généralement en s'avançant vers le nord, quoique certaines lisières, d'une basicité relativement plus grande, contiennent une proportion considérable de ce minéral, même à une distance notable de la ligne de jonction. L'un des points les plus remarquables en ce qui concerne ces gneiss, est la prédominance de micropegmatite ou granophyre, ainsi que le fait que le plagioclase et le quartz en sont les minéraux constituants. Cette micropegmatite, avec les bisilicates, surtout la biotite ou la chlorite, et parfois la hornblende et l'épidote, l'ilménite et la sphène accessoires, forment un fond dans lequel sont empâtés des cristaux isolés relativement gros, qui sont principalement du plagioclase quoique parfois de l'orthose et de la microperthite. Les cristaux de feldspath forment souvent des noyaux autour desquels se développe la granophyre.

Micro-pegmatite.

Composition.

Granite.

Granite récent.

Depuis quelques années on applique le terme " granites récents " à certaines étendues de roches intrusives de cette région, qui se trouvent intimement associées aux roches éruptives nickelifères. Il existe deux

variétés de ce granite, évidemment du même âge L'une de celles-ci qui couvre une large superficie, est une granitite gneissique œillée, (augen). Par place elle passe à la seconde variété qui est une granitite plus fine ou à grain plus uniforme avec ou sans feuilletage distinct. La granitite-gneissique " augen " forme un bathylyth bien marqué qui borde le côté méridional de la principale lisière nickelifère. Les spécimens que nous en avons collectionnés montrent un granite gneissique œillé très beau et typique, de couleur rouge clair, et à grains gros.

Sous le microscope, la plaque mince révèle la présence, dans cette roche, de microcline, d'orthose, d'albite, d'oligoclase, de biotite et de quartz accompagnés d'épidote, de sphène, et d'apatite comme minéraux accessoires, et de calcite, d'épidote, de zoïsite, de séricite et de chlorite comme produits secondaires ou de décomposition. L'orthose et la microcline sont parfois isolées mais plus souvent on les trouve entrelacées avec l'albite, formant de la microperthite à microcline et à orthose. Le quartz est de la variété granitique ordinaire, possédant souvent des ombres roulantes intenses et quelquefois granulé en mosaïque de fragments qui s'entrepénètrent. Les feldspaths sont comparativement frais, fissurés, broyés et granulés comme le quartz. De l'oxyde de fer rouge-brun s'est logé dans les fissures et les fentes, ce qui donne à un grand nombre de grains une apparence trouble ou tachée. Une forte proportion de l'oligoclase à subi une saussuritisation considérable, résultant en la formation d'épidote, de zoïsite et de séricite. Il a généralement une couleur rouge-brun foncée. La biotite à souvent subi un blanchiment et même une altération plus ou moins complète à la chlorite. Les yeux ou " augen " sont généralement formés d'agrégats à gros grains, de microperthite ou de microcline et de quartz. Plus rarement, c'est un seul cristal isolé de feldspath, sans contours cristallins définis. Composition.

La variété de granite à grain plus fin est caractéristique de deux étendues. Le premier, qui est le plus petit de ces massifs, est situé immédiatement à l'est de la mine Lady Violet, et il s'étend jusqu'à une courte distance au nord de la voie du chemin de fer Manitoulin and North Shore, sur la frontière entre les townships de McKim et de Snider. Le second massif, plus important, s'étend de la ligne principale du chemin de fer Pacifique Canadien un peu au nord-est de la mine Murray, vers le nord-est jusqu'aux environs de la mine Little Stobie, dans le township de Blezard. L'examen microscopique d'une plaque mince montre un agrégat de quartz, d'orthose, de plagioclase, de biotite, de hornblende, de magnétite et de zircone. La roche a évidemment été soumise à des puissants efforts de broyage. La texture n'est pas uniforme, mais des fragments plus gros sont empâtés dans un fond finement grenu et à mosaïque, qui provient, en grande partie du moins,

de la granulation de leurs périphéries. La magnétite est très titanifère et est souvent entourée d'une bordure de leucoxène ou de sphène normale.

Diabase à olivine.

Dykes de diabase à olivine.

La roche à laquelle nous avons donné cette désignation caractérise ce que nous avons appelé les dykes récents ; sa composition minéralogique et sa texture sont très uniformes. C'est une roche gris-foncé, gris-verdâtre ou presque noire qui, sur les surfaces exposées, présente une apparence sphéroïde, rouillée qui est caractéristique. Dans un grand nombre des affleurements on remarque une texture basaltique, fréquemment porphyritique, avec des cristaux isolés de labradorite jaunâtre ou verdâtre, qui atteignent jusqu'à un pouce de diamètre. L'altération de ces cristaux donnent naissance au minéral appelé " Huronite " par Thomson. Ces dykes possèdent des salbandes d'une matière à grain fin, parfois vitreuse (tachylite) et présentent toutes les gradations entre le basalte et la diabase. Les plaques minces des spécimens à grain assez grossier révèlent une diabase à olivine très fraîche, composée en grande partie de plagioclase, d'augite et d'olivine. Le plagioclase est le constituant principal ; il est généralement frais et d'apparence vitreuse quoique parfois un peu trouble à cause d'un commencement de décomposition. Comme ce minéral a été le premier à se solidifier les cristaux sont idiomorphiques, bien maclés, allongés ou en plages. Les angles d'extinction indiquent franchement de la labradorite. Les macles suivent la loi de l'albite, quoique l'on remarque fréquemment une combinaison des lois d'albite et de péricline. Quelques cristaux isolés sont maclés selon la loi de baveno, mais ce cas est plus rare. L'augite est à contours irréguliers avec clivages caractéristiques imparfaits ou interrompus. Sa couleur varie du beau rouge au violet, et elle est très distinctement pléochroïque. L'olivine se trouve en grains plus ou moins arrondis de couleur jaune pâle, et remplit les interstices entre les cristaux de feldspath. Elle est remarquablement fraîche, mais parfois a des tendances à se décomposer en une serpentine compacte vert-foncé (antigorite ?). L'apatite est très abondante sous la forme de prismes aciculaires, et le constituant opaque est probablement de l'ilménite. Quelques-unes des plaques minces sont des plus intéressantes, particulièrement en ce qui concerne l'ordre de cristallisation des divers constituants minéraux. L'apatite s'est certainement cristallisée la première, car on la trouve en prismes allongés, à contours bien définis qui sont enclavés dans les autres constituants ou qui les traversent. Dans la majorité des cas la labradorite s'est formée avant l'augite, mais ses relations avec l'olivine ne sont pas aussi claires. Parfois ce dernier minéral a les contours arrondis qu'il prend lorsqu'il s'est cristallisé librement, mais on le remarque souvent remplissant les interstices

Composition.

triangulaires entre les cristaux allongés de feldspath, ou se moulant sur ceux-ci. Il semblerait donc qu'il y ait un empiètement réciproque des temps de cristallisation de l'olivine et de la labradorite, quoique en général cette dernière ait été la première formée. Une grande partie de l'ilménite est pareillement plus ancienne que le plagioclase, mais quelques cristaux ont des enclaves d'olivine et de plagioclase qui indiquent qu'une partie de l'ilménite est plus récente que l'olivine et le plagioclase.

Ces dykes de diabase à olivine sont distinctement d'âge postérieur à toutes les autres roches associées. Ils recoupent les roches vertes ignées et les micropegmatites associées ainsi que les amas de minerais eux-mêmes. Ils traversent aussi les tufs, les brèches et les quartzites, quoique nous relevâmes un cas où le dyke n'avait pas atteint le sommet des quartzites mais s'était refroidi contre les couches supérieures. Leur présence et la composition minéralogique de quelques-uns d'eux dans les environs de la mine de Copper Cliff, suggèrent fortement qu'ils représentent des parties différenciées du magma ordinaire de norite et qu'ils ont été formés vers la conclusion de la longue période d'activité volcanique ininterrompue. Généralement leur direction est constante, mais elle suit souvent d'amples courbes et parfois les filons ont été rejetés par des failles. Deux des plus puissants de ces dykes sont larges de 150 à 200 pieds, et nous les suivîmes sans interruptions de l'angle nord-ouest du township de McKim, vers le sud-est jusqu'au lac Ramsay. Il n'y a aucun enrichissement local de minerai à proximité des dykes ainsi qu'on l'a fréquemment supposé. Leur influence sur les gisements est très restreinte et insignifiante. Dans les environs des mines Copper Cliff et Murray, et dans l'étendue intermédiaire, nous avons relevé un grand nombre de ces dykes et nous avons pu, sur cette superficie limitée, déterminer leurs dimensions et leurs directions avec précision; quoique l'orientation dominante soit nord-ouest et sud-est, un grand nombre d'entre-eux remplissent des fissures dont les directions varient considérablement.

Age des dykes.

Puissance des dykes.

Les relations entre les diverses roches éruptives semblent différer de celles que nous leur avions attribuées dans des rapports précédents. Dans la feuille de Sudbury nous avons pu établir les contours d'une série de de roches vertes ignées et de roches schisteuses qui sont les éruptifs les plus anciens du district. Ces roches sont recoupées et altérées par ce que nous avons désigné sous le nom de "granites récents" et par les brèches qui doivent leur origine aux pénétrations du granite, et les roches vertes ignées comprennent des étendues considérables qu'il est possible de délimiter. Les granites récents eux-mêmes, renferment de nombreux fragments et même de larges enclaves des roches vertes qu'ils envahissent. La norite avec laquelle les sulfures nickelifères et cupri-

Ages relatifs des roches éruptives.

fères sont immédiatement associés a penétré la roche verte et la brèche, contre lesquelles elle s'est refroidie, et en de nombreux endroits on remarque une salbande bien marquée, ou à proximité de la ligne de contact une partie de la norite est plus finement grenue. Les relations entre le granite et la norite sont beaucoup plus complexes, car quoiqu'en un endroit la norite se soit refroidie en contact avec le granite, comme dans les environs de la mine nº 2, Copper Cliff, en d'autres endroits peu éloignés il semble que des apophyses de granite pénétrent dans le massif de norite. Il est possible que les deux périodes d'intrusions eussent été suffisamment synchroniques pour qu'il y ait eu des superpositions réciproques des temps de cristallisation, et que des secrétions postérieures du magma granitique aient envahi la norite en certains endroits.

Origne des sulfures métallifères.

L'action à laquelle les gisements, maintenant célèbres, de nickel et de cuivre doivent leur position et leurs dimensions actuelles est beaucoup plus complexe qu'on ne l'avait d'abord supposé ; l'étude détaillée d'un grand nombre des amas de minerai les plus importants a révélé des conditions qui ont influé sur leur origine, lesquelles avaient été d'abord négligées ou avaient passé inaperçues. Ainsi qu'on l'a toujours supposé, ces immenses dépôts de sulfures sont sans doute intimement liés, quant à leur origine, avec les énormes bathylythes de roches intrusives avec lesquels ils sont toujours associés. Il est également avéré que les matériaux des sulfures furent introduits simultanément comme parties intégrantes du même magma.* Selon la loi de Soret, qui gouverne la cristallisation de solutions complexes, ces sulfures se sont concentrés dans le voisinage immédiat des surfaces de refroidissement qui sont soit du granite, soit de la brèche, ou de la roche verte ou les diverses roches clastiques que nous avons décrites plus haut. Toutefois cette hypothèse ne suffit certainement pas à expliquer la présence des plus grands des gisements et une étude intime de leur mode d'origine montre clairement que des principes dissolvants, et une précipitation subséquente ont joué dans leur genèse un rôle beaucoup plus important qu'on ne l'avait supposé jusqu'ici. Il ne fait guère de doute qu'il existait une grande abondance de solutions à de hautes températures, qui contenaient les divers minéralisateurs, et la circulation, le transport et la précipitation de ces principes minéralisateurs débutèrent longtemps avant le refroidissement du magma ; les matériaux des sulfures étaient dissous à mesure qu'ils se formaient dans le magma, pour être déposés dans les diverses cavités et les fissures. De plus on a remarqué que partout dans le voisinage immédiat des gisements, les roches encaissantes ont subi un métamorphisme chimique et dynamique. Très souvent tous les minéraux sont

* Les gisements nickelifères et auriferes du district de Sudbury. Bulletin, *Geological Society of America*, 1890, pages 135-36.

secondaires, et il ne reste guère de traces de la texture initiale. Il y a aussi de nombreuses évidences de rejet et d'étirement auxquels les interstices doivent leur origine, tandis qu'en un grand nombre d'endroits il y a eu remplacement de parties considérables de la roche par des sulfures. Cette altération extrême des épontes qui renferment les gisements fut cause que la vraie nature de la roche plutonique "parente", ainsi que ses contours exacts, demeurèrent si longtemps inconnus, et les anciennes descriptions pétrographiques la désignaient sous divers noms tels que diorite à ouralite, gabbro-diorite, diabase, diabase ouralitique et schistes amphiboliques. Le baron Von Foullon et le professeur G. H. Williams attirèrent les premiers l'attention sur la présence de la norite, mais toute l'importance de cette découverte ne fut guère appréciée avant la publication de la note du Dr T. L. Walker, intitulée "Geological and Petrographical Studies of the Sudbury Nickel District", qui est une avance marquée de nos connaissances concernant la vraie nature et les relations de ces dépôts avec les roches associées.

Trois lisière de norite.

Il existe trois lisières importantes de roches basiques ignées dans lesquelles se trouvent des gisements exploitables des divers sulfures qui contiennent du nickel et du cuivre. Elles ont peut-être des contours distincts et sont séparées l'une de l'autre, mais au point de vue de leur origine et de leur composition elles sont identiques. Elles appartiennent aussi probablement à la même période géologique et sont presque, sinon tout-à-fait, d'origine synchronique. La plus septentrionale de ces bandes débute à l'ancienne mine Ross (W. R. 5) près de la ligne entre les lots 5 et 6, sur la ligne qui sépare les concessions III et IV du township de Foy, et elles s'étend vers l'est-sud-est dans le township de Bowell où elle se divise en deux branches sur le lot 6 de la concession II. L'une de celle-ci court vers le S. O. dans les townships de Lumsden et de Morgan où nous n'avons pas établi ses contours avec précision. L'autre branche se dirige vers l'est, traverse le township de Wissner et la rivière Vermillon immédiatement au nord du lac Bronson. Puis, appuyant vers le nord, elle se relie au large massif basique à l'ouest du lac Wahnapitae. Ce massif se prolonge vers le sud, et en tant que nous nous en sommes assurés, il disparaît sous les grandes plaines de sable et de graviers de la partie orientale de Garson et la partie occidentale de Falconbridge. On ne peut donc se rendre compte si ce massif se relie à la lisière méridionale de roches analogues, qui, traversant la troisième concession de Garson, est elle même recouverte d'un épais manteau de drift. Je crois que cette bande de matériaux ignés qui traverse Garson se prolonge sans solution de continuité sous le drift, pour reparaître à la surface sur les concessions 4 et 5 du township de Falconbridge. Toutefois il est extrêmemant difficile de

Lisière septentrionale.

Distribution.

résoudre cette question, car en plusieurs endroits la couverture de sable et de graviers atteint plus de cent pieds.

Lisière médiane.

La seconde lisière importante de roches basiques ignées, selon nos connaissances actuelles, débute sur le lot 12, dans la concession III de Trill, et se dirigeant vers le nord et le nord-est, traverse ce township, passe dans le township de Cascaden, et après avoir traversé le lac Windy, se prolonge sans interruption à travers l'angle nord-ouest de Dowling, jusque sur le lot 2 de la 4ème concession de Levack. Il existe probablement une solution de continuité entre ce point et la mine Ross sur la lisière nikelifère septentrionale d'un côté, et la bande basique qui traverse une partie de Morgan, mais les deux lisières sont identiques au point de vue de leur composition et sont certainement équivalentes au point de vue de leur origine. C'est le long du contact septentrional de cette lisière avec les gneiss à granitite, qui sont au nord, que sont situés les célèbres gisements de Levack.

Lisière méridionale.

La plus importante et la plus célèbre des lisières de norite est la lisière méridionale, qui débute en pointements plus ou moins isolés dans le township de Drury lesquels se réunissent pour former une large bande dans la partie orientale du township. Puis elle se prolonge vers le nord-est jusqu'au lot 3, de la 3me concession de Garson, une distance de plus de trente deux milles. La partie la plus basique a une largeur de près de deux milles sur toute cette longueur. Les roches basiques s'étendent sur la plus grande partie des concessions 3, 4, 5 et 6 de Denison. Vers le lot 2 elle atteint sa largeur maximum de quatre milles, mais un peu à l'est de ce point elle se sépare en deux branches par l'intervention d'un pointement de gneiss-granitite œillé (augen). La plus septentrionale de ces branches, qui est la plus importante, court dans une direction N. N. E., traverse la partie N. E. du township de Denison, et l'angle sud-est du township de Fairbank. Puis elle traverse la rivière Vermillon, occupe la partie septentrionale de la 6me concession de Graham, et certaines parties des concessions I, II et III du township du Creighton. A partir de ce point elle traverse la partie centrale de Snider, passe par l'angle N. O. de McKim et la partie sud-est de Blezard, et, à l'exception des lots 1 et 2, elle s'étend sans solution de continuité à travers la troisième concession de Garson. A travers Creighton et Graham, cette lisière est large de deux milles, tandis que près de la ligne de Blezard elle a environ un mille et demi

Distribution et importance.

Sur le lot 2, concession III de Snider cette norite possède une apophyse irrégulière, ou une branche en forme de dyke, vers le sud-est et le sud sur laquelle sont situées les mines de la Canadian Copper Company à Copper Cliff Cette branche traverse l'extrémité nord-est du lac Lady Macdonald, elle continue sans solution de continuité jusqu'à

la mine n° 2. La célèbre mine de Copper Cliff exploite une traînée de minerai qui se trouve au sein d'une cheminée isolée de norite qui est en contact avec les quartzites feldspathiques et les schistes verts. Les tranchées que l'on a faites dans les environs de l'usine de l'" Ontario Smelting" ont été pratiquées sur trois massifs séparés de norite, lesquelles sont entourés de tuffs rubanés et de quartzites. Il est difficile de recueillir de ce massif de norite, sur lequel la mine Evans est située, des spécimens suffisamment libres de sulfures pour que l'on puisse les étudier.

La lisière méridionale de roches ignées basiques traverse la rivière Vermillon, occupe une partie des concessions III, IV et V de Graham ; puis, traversant Waters et Snider, elle passe au sud du granite et au nord de la crête proéminente de quartzite, et passe Copper Cliff entre les mines n°s 1 et 2. Elle est en grande partie composée de diorite et d'amphibolite, avec des amas plus petits de norite et une quantité considérable de matériaux tufacés. Un autre massif irrégulier de norite altérée forme le terrain accidenté à l'est de Sudbury et au nord du Pacifique Canadien. Il possède des ramifications orientées vers le nord, qui traversent la concession VI de Neelon, et qui forment, vers le sud-ouest, une série d'éminences au nord du lac Ramsay et du lac Kelley.

Mines de nickel.

Les mines Little Stobie, Dominion, la concession Davis, les mines Kirkwood et Cryderman, sont situées sur la bordure de la lisière principale de norite en contact avec les roches schisteuses verdâtres. Les mines Stobie et Frood se trouvent en conjonction avec des petites cheminées de norite qui sont séparées l'une de l'autre. La mine Elsie est sur le contact entre la norite et des schistes verts, des tufs et des porphyrites amphiboliques. La mine Murray est sur la jonction de granites, de schistes verdâtres d'un côté et la bande principale de norite de l'autre ; tandis que l'ancienne mine Cameron, plus au nord-est, est sur le contact entre le granite et la norite, les mines North Star et Creighton sont aussi à la jonction du granite avec la norite.

"International Nickel."

En ce qui concerne l'exploitation de ces gisements, et l'industrie minière du district, l'évènement le plus important de l'année est la formation de la compagnie " International Nickel " sous les lois de l'État de New Jersey. Cette société est le résultat d'une amalgamation de la Canadian Copper Company et de la Orford Copper Company. La nouvelle compagnie a aussi acquis les intérêts de la Anglo-American Iron Company, et de la Vermillon Mining Company, et les concessions de la " Nickel Corporation " et de la Société Minière Calédonienne, en Nouvelle-Calédonie. Pendant la campagne dernière les opérations n'ont pas été poussées vigoureusement à Copper Cliff, mais on compte que la

campagne prochaine les travaux seront repris sur une très grande échelle.

Compagnie Mond.

La compagnie Mond Nickel produit une matte très riche, qui est expédiée en tonneaux à l'affinerie de Clydacw, Pays de Galles. On rapporte que cette usine a une capacité annuelle de 1,000 tonnes de nickel raffiné. La compagnie Lake Superior Power a aussi exploité la mine Elsie, et expédia son minerai à la fonderie de la mine Gertrude. Mais à part quelques prospections et fouilles, toutes les autres entreprises et les diverses concessions que nous avons visitées avaient suspendu tous travaux.

STATISTIQUE DE LA PRODUCTION DE NICKEL ET DE CUIVRE DE L'ONTARIO.

Statistique.

Année.	Minerai extrait.	Minerai fondu.	Contenu en nickel.	Contenu en cuivre.
	* Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
1890	130,278	59,329	......	......
1891	85,790	71,480	......	......
1892	72,349	61,924	2,082	1,936
1893	64,043	63,944	1,653	1,431
1894	112,037	87,916	2,570½	2,748
1895	75,439	86,546	2,315¾	2,365½
1896	109,097	73,505	1,948½	1,868
1897	93,155	96,094	1,999	2,750
1898	123,920	121,924	2,783¾	4,186¾
1899	203,118	171,230	2,872	2,834
1900	216,695	211,960	3,540	3,364
1901	326,945	270,380	4,441	4,197
1902	219,703	211,847	5,347	3,503

* 2,000 livres.

PUITS ARTÉSIENS, DÉPOTS SUPERFICIELS ET ANCIENNES LIGNES DE RIVAGE DANS LA PROVINCE D'ONTARIO.

Dr Robert Chalmers.

Travaux pendant l'hiver 1901-2.

Je passai l'hiver de 1901-02 au bureau, à la compilation des données recueillies dans la partie sud-ouest de l'Ontario au cours de la campagne précédente au sujet des gisements de pétrole, de gaz naturel, de sel et de puits artésiens, et à examiner des témoins de forages, à coordonner des journaux de foreurs etc. J'ai aussi eu à donner des renseignements sur ces sujets aux personnes qui en faisaient la demande. Je corrigeai aussi les épreuves d'imprimerie et la révision de mon rapport sur la géologie superficielle du Nouveau-Brunswick occidental, et je revisai les cartes qui doivent l'accompagner (N° 1 N. O. et N° 2 S. O.); ce travail fera partie du Rapport annuel vol. XII.

Au commencement du mois de mai, je passai plusieurs jours avec le Dr R. W. Ells dans le comté de Glengarry, Ontario, à examiner les dépôts superficiels de ce district. La surface générale de la région forme une plaine d'une élévation de 350 * pieds, avec une légère inclinaison vers le fleuve Saint-Laurent.

Dépôts de surface du comté de Glengarry.

En quelques endroits on remarque des moraines et des crêtes d'argile à blocaux qui sont généralement orientées N.E. et S.O. et toute l'étendue de la région est parsemée de nombreux cailloux de roches archéennes. Il existe des terrasses, ou plateaux nivelés par l'action de l'eau, qui consistent, généralement, en matériaux grossiers, et qui sont associés par places avec les crêtes d'argile à blocaux ; ces terrasses nous semblent être composées de matériaux dérivés de la dénudation de ces argiles durant la période de submergence pléistocène. Ces couches, quoiqu'elles ressemblent à l'argile à blocaux, sont généralement stratifiées et de plus, renferment des coquillages marins des espèces suivantes, *Saxicava rugosa*, *Macoma Balthica*, *Mya arenario* etc., qui prouvent leur origine marine.

Le 6 juin je commençai le travail de la campagne, qui consista, en grande partie, dans la continuation des études commencées l'an dernier et qui comporta des investigations concernant plusieurs sujets économiques et un examen détaillé des dépôts superficiels. Nous relevâmes aussi quelques-unes des lignes de rivages des anciens lacs partout où nous pûmes le faire, et ces observations ont été rapportées sur la carte-croquis qui accompagne ce rapport. Quoique nous ayons recueilli un grand nombre de données, il y a quelques lacunes dans la péninsule interlacustre, que nous devrons combler avant de pouvoir rédiger le rapport final détaillé.

Travaux de la campagne.

Nous passâmes quelques jours à Brockville à essayer de déterminer la nature du contact entre les dépôts pléistocènes marins et les argiles et sables qui les flanquent à l'ouest et qui semblent être essentiellement d'origine lacustre. Sur les rives du fleuve Saint-Laurent, à un demi-mille en amont de Brockville, nous relevâmes des sables gris et jaunes renfermant des coquilles de *Saxicava rugosa* et de *Macoma Balthica*, ainsi que de nombreuses concrétions calcarifères. Plus à l'ouest, près de Lyn, de l'argile grise stratifiée est sous-jacente à ces couches de sable et est en contact avec elles. Au pont du chemin de fer du Grand-Tronc, en aval de Lyn, nous remarquâmes des dépôts similaires, occupant les mêmes positions relatives. Nous relevâmes ces deux espèces d'argile, dont la supérieure contient presqu'invariablement des concrétions calcaires, en un grand nombre d'endroits, sur les rives nord des lacs Ontario et Erié.

* Toutes les élévations données au cours de ce rapport sont reférées au niveau moyen de la mer.

PÉTROLE ET GAZ NATUREL.

Pétrole et gaz naturel. Pendant l'année 1902 on a fait une exploration très active dans la province d'Ontario à la recherche de nouveaux gisements de pétrole et de gaz naturel, et quoique l'on n'ait pas obtenu de résultats bien satisfaisants, les sondeurs et les experts ne semblent aucunement découragés. En quelques endroits on a fait des découvertes de nouvelles nappes pétrolifères et gazifères, plus particulièrement à Wheatley et dans les townships de Romney et de Raleigh dans le comté de Kent. La première de ces nouvelles découvertes fut faite dans le village de Wheatley, sur la ligne de frontière entre les comtés d'Essex et de Kent, à une profondeur de 1,110 pieds. Après avoir torpillé le puits on dit avoir obtenu une pression de 440 livres. Le gaz fut de suite capté et alimente les résidences, les magasins et les fabriques du village. Entre temps, on fonça d'autres puits dans les environs, ainsi que plus à l'est dans le township de Romney, à deux milles et demi de Wheatley, où on atteignit des profondeurs de 1,110 à 1,300 pieds. Des concessions de grande superficie furent jalonnées de ce côté et vers le nord-est dans la direction de Charing-Cross dans le township de Raleigh et jusqu'à Northwood dans le township de Harwick, dans l'espoir qu'il existait un pli anticlinal sur ce trajet. A l'époque de ma dernière visite au mois d'octobre dernier, deux des puits du township de Romney rendaient du pétrole et du gaz, et on forait activement d'autres puits. Au mois de novembre, on atteignit une nappe de pétrole dans le township de Raleigh, près de Charing-Cross, à huit milles au sud de Chatham, à une profondeur de 320 pieds, soit après avoir pénétré 200 pieds environ dans le calcaire cornifère. Des rapports très exagérés furent publiés au sujet de ce puits, mais d'après les derniers comptes-rendus il produisait du pétrole sous une pression de 140 livres environ. De nouveaux forages furent immédiatement entrepris dans les environs, sur les concessions 12, 13 et 14 du township de Raleigh, à des profondeurs variant entre 320 et 370 pieds. Quatre de ces puits produisent, dit-on, du pétrole en quantités plus ou moins considérables, mais il reste à prouver qu'ils sont permanents. A Northwood, à sept milles à l'est de Chatham, on a découvert du pétrole près de la voie du chemin de fer du Grand-Tronc, mais je ne pus m'assurer si la quantité est importante. S'il existe un axe anticlinal de Wheatley à Northwood et à Bothwell, ainsi que le prétendent quelques-uns des opérateurs, sa longueur serait d'environ cinquante milles, et il serait orienté nord-est et sud-ouest ; dans ce cas il serait très probable que l'on trouvât des nappes pétrolifères en plusieurs endroits sur cette distance. Mais le pétrole se trouve dans deux horizons différents. A Bothwell à Northwood et à Raleigh il est renfermé dans le calcaire cornifère, à des profondeurs variant entre 300 et 400 pieds, tandis qu'à Romney et à Wheatley il se trouve à des profon-

Wheatley.

Raleigh.

Northwood.

deurs de 1,100 à 1,300 pieds dans un calcaire vésiculaire semblable aux lits gazifères du comté d'Essex.

Quant au gaz naturel, on peut dire que l'on a renouvelé les explorations à Collingwood, et on en obtient maintenant en quantités limitées dans les calcaires Trenton, suffisantes toutefois pour alimenter plusieurs habitations et quelques établissements industriels. On trouve le gaz à des profondeurs variant de 100 à 390 pieds, et au sein de deux ou trois horizons distincts dans chaque puits ; les dépôts superficiels atteignent de 30 à 40 pieds d'épaisseur. Le premier lit gazifère, est à une profondeur de 135 à 170 pieds, soit 100 à 149 pieds dans la roche, tandis que les couches inférieures sont à 300 pieds ou plus au-dessous de la surface. Dans le forage, pratiqué chez M. Wm, Carmichæl, sur la rue Campbell dans la ville de Collingwood, on traverse les couches suivantes : (1) argile 25 pieds ; argile endurcie 8 pieds ; dépôts de surface 22 pieds ; (2) calcaires Trenton, premières couches gazifères, 135 pieds ; secondes couches gazifères à 165 pieds ; troisièmes couches gazifères à 237 pieds ; et quatrièmes et dernières à 288 pieds ; profondeur totale de ce puits, 301 pieds 2 pouces. Cette coupe est typique des puits forés dans les environs de Collingwood. La pression de ces puits gazifères n'est guère que de 20 à 30 livres. On a récemment foré un puits à la base de l'escarpement Niagara, près de Kirkville, qui traverse les schistes Utica, avant de pénétrer les calcaires Trenton dans lesquels on fora jusqu'à 200 pieds. A cette profondeur, on atteignait une poche de gaz dont la pression était si forte, qu'elle fit jaillir la colonne d'eau qui remplissait le puits, et qu'on suspendit les opérations ; mais en peu de temps la pression diminua à la moyenne de celle des puits de Collingwood. La majorité des puits producteurs se trouvent le long d'une ligne N. E. et S. O. qui traverse la ville, quoique quelques-uns, forés au sud de cette ligne, rendent aussi. On a foré trois puits en 1901, sur le terrain élevé, à l'ouest de l'escarpement Niagara ou de la Montagne Bleue dans le but d'explorer les calcaires Trenton ; les sondeurs croyait que l'épaisse couverture qui existe ici, était plus favorable à l'accumulation de gaz que dans la vallée, au nord. L'un de ces puits rendit des traces de gaz mais les deux autres ne produisent ni gaz ni pétrole.

Collingwood.

Escarpement Niagara.

Dans les anciens champs gazifères exploités, on a continué les travaux d'exploration, plus particulièrement dans les comtés d'Essex, mais sans grands succès, autant que j'ai pu m'en assurer. L'exportation du gaz des terrains d'Essex à Détroit, Etats-Unis, fut prohibée au cours de l'automne de 1901, pourtant, quoique les puits aient été de ce chef soulagés, il n'en n'est pas moins vrai qu'il y a une diminution graduelle quoique lente, du débit des puits de ce territoire. Dans le champ de Welland, la diminution n'est pas aussi marquée, mais il est avéré que la pression diminue lentement aussi.

SEL.

Industrie salifère.

L'industrie du sel ne fait guère de progrès, quoique l'on ait établi une nouvelle fabrique à Sandwich, comté d'Essex ; on a aussi foré deux nouveaux puits près de Sarnia, à une profondeur de 1680 pieds qui pénètrent au sein de puissantes couches de sel gemme. Les usines de la Windsor Salt Company ont aussi été agrandies.

Etendue des dépôts de sel.

Nous avons mentionné dans le rapport sommaire de l'an dernier, l'étendue et l'épaisseur des couches salifères de la province d'Ontario. Au cours de la campagne dernière nous avons recueilli le plus de données possibles au sujet des limites des formations salifères, et l'opinion générale des sondeurs et des industriels qui s'occupent de sel est que les couches de sel occupent un seul bassin continu. Il est probable qu'il existe des lambeaux qui sont dépourvus de ces lits, comme il y avait lieu de s'attendre dans le cas d'îles émergeant pendant la période Onondaga. Le bassin salifère s'étend donc d'un point à quelques milles au nord de Kincardine, comté de Bruce, à Windsor ou Sandwich, comté d'Essex, une distance de 170 milles, et sa largeur maximum au travers de la partie centrale du comté de Lambton est d'environ 40 milles. Il est douteux qu'il atteigne le bassin du lac Erié, car les puits que l'on y a forés à la recherche de gaz naturel n'indiquent pas la présence de sel La limite occidentale n'a pas non plus été définie, mais il est probable que le bassin salifère s'étend au-dessous des eaux de la partie méridionale du lac Huron, sous le lac Sainte-Claire, et sous les rivières Sainte-Claire et Détroit. Les bordures orientales et méridionales sont irrégulières quoiqu'elles soient maintenant établies avec une certaine précision par les forages pratiqués dans cette partie de la province d'Ontario. Dans le comté de Bruce, la sonde a traversé six couches de sel superposées, ainsi que dans le forage profond pratiqué à Pétrolia, mais, seules, les couches supérieures sont exploitées pour la fabrication du sel. La profondeur à laquelle on trouve les diverses couches de sel varie en divers endroits du bassin, et les assises salifères ont évidemment la même allure que les couches encaissantes. A Kincardine, près de la bordure septentrionale, la couche supérieure se trouve à un peu plus de 300 pieds au-dessous du niveau de la mer. A Pétrolia, elle est à 615 pieds ; à Courtright à 1020 pieds et à Windsor à 985 pieds. D'après ces chiffres il semblerait que la partie la plus profonde du bassin salifère se trouve vers l'ouest. Cependant à Courtright on n'a rencontré qu'une seule couche de sel, épaisse de 22 pieds, et il est possible que les couches supérieures fussent absentes.

Six couches de sel distinctes.

Epaisseur des couches.

GÉOLOGIE PLÉISTOCÈNE, ANCIENNES LIGNES DE RIVAGE, ETC.

Classification des dépôts de surface.

Dans le rapport pour l'année 1901, nous avons donné une classification générale des dépôts de surface de la péninsule interlocustre de

l'Ontario et nous avons fait une brève description de deux argiles à blocaux séparées par d'épaisses couches interglaciaires. Les relevés de la campagne dernière ont confirmé l'exactitude de la classification, et quoique les coupes des dépôts varient quelque peu d'un point à un autre en ce qui concerne les détails, il n'en est pas moins évident que dans la région il y ait eu deux périodes glaciaires, avec un intervalle interglaciaire considérable entre les deux. Nous relevâmes des preuves de ce fait, vers l'est, jusqu'à Kingston, ainsi qu'à Trenton, à Ostawa, et le long de la ligne du chemin de fer de "Belleville et Midland." A l'ouest, nous trouvâmes deux argiles à blocaux à Toronto, à Woodstock et en d'autres endroits, trop nombreux pour pouvoir les mentionner tous. Dans ce rapport nous ne pouvons décrire que très brièvement les argiles et les sables stratifiés associés avec les argiles à blocaux. Deux argiles à blocaux distinctes.

Anciennes lignes de rivage des grands lacs.

Dans le sud-ouest de l'Ontario les traces des anciens niveaux des eaux au-dessous des niveaux actuels des lacs, sont visibles en un grand nombre d'endroits où elles sont représentées par des lignes de rivage encastrées dans les argiles, les sables et les graviers, le long de surfaces inclinées, et aussi par des terrasses formées de dépôts stratifiés, et par places, par des anciennes plages formées par les vagues. L'exemple le plus concluant d'un ancien niveau abandonné des eaux est probablement la présence d'une terrasse reposant sur une pente inclinée, mais les trois appareils ci-dessous énumérés sont visibles en un grand nombre d'endroits dans la région. En ce qui concerne ces lignes de rivage que j'ai relevées, je considérerai d'abord la plus élevée, et je passerai aux autres par ordre descendant. Les élévations sont toutes données par rapport au niveau moyen de la mer. Le Dr J. W. Spencer mentionne la présence de lignes de rivage ou de terrasses à des altitudes de 1700 pieds,* mais la plus élevée de celles que j'ai observées n'atteignait pas cette élévation. Le long de l'escarpement Niagara, dans le comté de Simcoe, on remarque une terrasse ou une banquette qui se développe sur une distance de plusieurs milles à une hauteur de 1,400 pieds (barométrique). Dans la partie centrale de la péninsule, le long de la branche d'Owen-Sound du chemin de fer Canadien Pacifique ; on observe un certain nombre de lignes de rivage et de terrasses locales, —l'une à la gare de Caledon et à la jonction de Milleville, qui a une altitude de 1,356 pieds et qui s'étend jusqu'à une certaine distance vers l'ouest. Une autre terrasse, à peu près parallèle à la premiere, se développe à une hauteur de 1,260 pieds. Mais la plus importante de ces terrasses à niveau élevé, qui est peut-être bien un plateau, se trouve sur le versant septentrional des lacs Ontario et Érié et s'étend du

Anciennes lignes de rivages des grands lacs.

Ligne de rivage supérieure.

* "A Review of the history of the Great Lakes, Americain Geologist, vol. XIV No 5, pag. 296.

comté de Durham, vers l'ouest jusqu'au comté de Perth. Dans les comtés du Durham, d'Ontario et d'York, cette terrasse est relativement étroite, et son orientation générale est approximativement est et ouest, à une élévation moyenne de 1,100 pieds. A l'est de la rivière Crédit, elle est entaillée par une dépression profonde.

A l'ouest de ce point, le plateau s'élargit en une étendue presque triangulaire dont la ville de Stratford forme à peu près le centre, et il est limité à l'est par les terrains élevés des comtés Wellington et Grey. A sa surface, des mamelons et des crêtes basses s'élèvent au-dessus du niveau général, mais somme toute il est très uni et formé de graviers, de sables, de vase et d'argile stratifiés, quoique nous ayons relevé des argiles à blocaux aux mêmes niveaux que les couches stratifiées. L'altitude de cette plaine augmente de l'est vers l'ouest ; à Pontypool, comté de Durham, l'élévation est de 1,100 pieds, tandis qu'à Stratford, à 120 milles à l'ouest, elle atteint 1,200 pieds.

Lignes de rivages relevées.

Au-dessous de cette terrasse à niveau élevé, nous observons une ligne de rivage qui, à l'exception de la plage Iroquois, est la plus distincte de celles relevées au nord des grands lacs inférieurs. Son élévation moyenne au-dessus du niveau de la mer est de 890-892 pieds, selon les nivellements des chemins de fer sur lesquels nos observations sont repérées, et cette ligne de rivage semble être uniformément horizontale. Nous l'avons fixée à partir de la rivière Trent, dans le comté de Northumberland vers l'ouest jusqu'à Hyde Park, comté de Middlesex, soit une distance d'au moins 200 milles. De Hyde Park, elle appuie vers le nord, et nous la suivîmes jusqu'à Clinton, quoique moins continuellement que le long de son développement est et ouest. A l'est de la rivière Trent, où plutôt à l'est de la voie du chemin de fer Belleville et Midland (Grand-Tronc) nous ne pûmes la fixer d'une façon bien définie. Comme caractéristiques générales elle possède des terrasses escarpées, de larges banquettes ou plateaux nivelés par l'action de l'eau et des plages. Son prolongement oriental est recoupé par une vallée transversale par laquelle passe le chemin de fer de Port-Hope et Peterborough, mais à l'ouest de ce point elle continue, excepté où elle est recoupée par la rivière Thames. Nous ne la suivîmes pas au-delà de Clinton ou Holmesville, comté Huron.

Pentes des lignes de rivages.

Au-dessous de cet appareil, on trouve les restes d'une ligne de rivage plus élevée que la ligne de rivage Iroquois. Nous fixâmes son élévation à plusieurs endroits, par exemple à la gare de Myrtle, chemin de fer du Grand-Tronc, où elle est d'environ 775 pieds ; à un point au sud de Richmond Hill, comté d'York ; au sud de la jonction d'Harrisburg, Grand-Tronc ; au nord de Brantford, et à la jonction de Kingscourt, sur l'embranchement de chemin de fer de Komoka et Sarnia.

Les niveaux varient entre 775 pieds à Myrtle et 705 pieds sur son prolongement vers l'ouest ; nos observations de cette ligne de rivage sont encore trop incomplètes pour que nous puissions les généraliser. Toutefois, les pentes nous semblent être plus inclinées sur son développement oriental que dans la région unie de la partie occidentale de la péninsule. La rive Iroquois, au-dessous de celle-ci, possède, selon Spencer et Coleman, une pente encore plus marquée, vers l'ouest, entre la rivière Trent et Dundas.

Indices de mouvements différentiels.

Les plus élevés de ces appareils sont sans doute les plus anciens, mais même ceux-ci ne remontent pas au-delà de la dernière période glaciaire car ils n'ont aucunement été affectés par l'action de la glace. A l'époque de la formation de la ligne de rivage 775-705 pieds, et aussi plus tard au temps de formation de la ligne Iroquois, la ligne de 892 pieds et le plateau 1,100-1,200 pieds devaient posséder une inclinaison vers l'est ou vers le nord-est. Tout étrange que ce fait puisse paraître, la ligne de 892 pieds a, depuis, repris sa position horizontale initiale. Les changements de niveaux indiqués par les élévations et les inclinaisons de toutes ces lignes de rivages, lorsqu'on étudie leurs relations relatives, semblent révéler une série de mouvements différentiels de bascule, est et ouest, beaucoup plus complexes qu'on ne l'avait d'abord supposé. Il serait fort à désirer que l'on continuât l'étude de ces phénomènes.

Argiles, sables, graviers, etc.

Dépôts stratifiés.

Nous recueillîmes de nombreux renseignements au sujet des caractéristiques et de la distribution des argiles, des sables, des vases, des marnes etc. Outre les argiles à blocaux que nous avons mentionnées ci-dessus, on trouve partout dans la province, de grandes étendues couvertes de dépôts d'argiles stratifiées et de sables, l'exploitation de ces matériaux prend chaque année des proportions croissantes. La plupart des villes possèdent des briqueteries et des fabriques de tuiles et autres produits de terre cuite, et on ne semble avoir aucune difficulté à se procurer le sable et l'argile nécessaires à ces industries. La majorité des briquetiers n'emploient que l'argile et le sable que l'on trouve à la surface, et qui rendent les briques rouges. Mais dans la partie sud-ouest de la province, on fabrique de grandes quantités de briques blanches ou de couleur crême en se servant de l'argile Erié, qui est sous-jacente à l'argile mentionnée plus haut. Les localités où nous avons relevé la présence des diverses espèces de sables et d'argiles sont si nombreuses que nous ne pouvons guère les énumérer au cours de ce rapport. Mais ces dépôts ont été décrits d'une manière détaillée, par le Dr Robert Bell, dans la Géologie du Canada, 1863, pp. 896-915. Les sables et les dépôts vaseux forment souvent des crêtes et des petits mamelons sur

Utilisation des argiles.

Briques et tuiles.

Description par le Dr. Bell.

les terrasses supérieures entre les townships de Manvers et de Whitechurch. L'élaboration des données et des renseignements recueillis au sujet des dépôts superficiels, au cours des deux campagnes passées, sera présentée plus tard, au cours d'un rapport détaillé, car on ne peut que l'effleurer dans cette brève note.

TOURBE.

Tourbe.

On porte en ce moment, dans la province d'Ontario, un grand intérêt à la fabrication de combustibles avec les produits des tourbières de cette province. Depuis plusieurs années, on fait des expériences sur le séchage et la compression de la tourbe, dans le but de produire un combustible à bon marché, d'un volume minimum et facilement maniable. Il semblerait que, récemment, on ait atteint quelques succès dans le cas de trois ou quatre tourbières, tandis que dans d'autres cas, on continue les essais. Brièvement énoncées, les méthodes suivies sont comme il suit : — En premier lieu, l'assèchement de la tourbière ; le séchage à l'air, au soleil, de la tourbe, dans le but d'éliminer une partie de l'humidité qui est réduite par ce procédé, à 50 ou 60 pour 100 d'eau ; la récolte et le charroyage à l'usine de préparation. Ces opérations constituent ce que l'on peut appeler la récolte de la tourbe. A l'atelier, elle est mise en tas, et traitée dans un appareil à décortiquer, qui la réduit en petits morceaux pour en faciliter le séchage ; puis ensuite el e passe au séchoir par un transporteur à courroies et à godets. On a inventé plusieurs systèmes de sécheurs dont on a fait l'essai, mais le système Dobson semble être le mieux adapté à la tourbe de l'Ontario. C'est un cylindre creux, d'acier, long de 30 pieds, et d'un diamètre de 3 pieds, qui est monté dans un fourneau de briques, dans une position légèrement inclinée. Le foyer pour le développement de la chaleur se trouve à l'extrémité élevée qui reçoit la tourbe à sa sortie du décortiqueur. Le séchoir tourne lentement, et des fers d'angles fixés sur ses parois aident à agiter et à désagréger la tonrbe, au fur et à mesure qu'elle avance dans le cylindre, jusqu'à ce qu'elle atteigne l'extrémité inférieure. A sa sortie du séchoir, elle est en poussière assez fine, et est transportée à la presse, distribuée dans les moules au nombre de huit et soumise à une pression de 50 tonnes. Par un mouvement automatique, les huit briquettes sont expulsées des moules et tombent sur une courroie à godets qui les transportent au magasin. A l'usine de Beaverton, où le travail est bien ordonné et systématique, les frais de préparation, y compris la récolte et la compression, ne dépassent pas, dit-on, 90 centins la tonne. Un seul séchoir produit de douze à quinze tonnes par jour. Cette usine est en marche depuis deux ans et les briquettes de tourbe trouvent facilement un débouché à Beaverton et dans les villes voisines.

Méthodes de préparation de la tourbe.

Séchage de la tourbe.

Presses.

Usine de Beaverton.

A huit milles au nord de Stratford se trouve un dépôt de tourbe d'une superficie de 1200 à 1300 acres connu sous le nom de tourbière de Stratford, ou marais des Airelles (*Huckleberry marsh*). On en a commencé l'exploitation. Le procédé de récolte, de séchage et de compression est identiquement le même que celui adopté à Beaverton et l'entreprise semble être en bonne voie de réussite. L'usine est semblable à celle de la Beaverton Peat Fuel Company, et a été construite d'après les plans et les brevets de M. Alex. Dobson.

Tourbière de Stratford.

La tourbière de Welland est située dans le comté de Welland, et comporte une superficie de 4000 acres. Il y a maintenant six années que la compagnie Welland Peat Company en commença l'exploitation et depuis cette époque on a fait de nombreux essais et expériences. On débuta par la fabrication de matériaux absorbants pour litières d'étables et d'écuries, mais on abandonna cette entreprise pour se livrer à la fabrication de combustible. Il semble, toutefois, que l'on soit sorti du stage d'expériences, et on a tout récemment installé une usine dont le matériel est spécialement adapté à la préparation de cette tourbe. La nature de la matière première et les conditions d'exploitation diffèrent quelque peu de celles des tourbières de Beaverton et de Stratford. La mousse sphaigne est beaucoup plus aquifère et il a fallu adopter d'autres méthodes de récolte et de séchage. Les expériences faites en divers endroits démontrent que la teneur en humidité de la tourbe soumise à la compression ne doit pas dépasser 10 à 12 pour cent, pour que les briquettes ne s'émiettent pas. Le séchoir de 30 pieds ne suffisait pas à abaisser la teneur en eau à ce point, et il fallut construire un cylindre triple, qui équivaut à un cylindre simple, long de 90 pieds. On a surmonté ces difficultés de séchage, et à l'époque de ma visite on avait l'intention de monter trois autres séchoirs, soit quatre en tout, ayant une capacité de 100 tonnes de briquettes, par jour.

Tourbière de Welland.

Usine de Welland.

On est obligé de tamiser la tourbe de ce dépôt pour enlever les radicelles et les débris de brousse. Ces refus servent à chauffer les sécheurs au lieu de tourbe séchée à l'air, comme à Beaverton et à Stratford.

Sur le chemin Victoria, sur le canal de la vallée du Trent, à deux milles environ au nord de Kirkfield, il y a une tourbière d'une superficie de 110 acres, et la Trent Valley Peat Fuel Company en avait commencé l'exploitation sur une grande échelle. On y installa une grande usine qui opéra pendant deux ans ou plus, mais à cause de difficultés de séchage, on suspendit les travaux en 1902. La mousse sphaigne est sous l'eau et on était obligé d'avoir recours au dragage ; les procédés d'extraction de l'eau n'étaient pas très effectifs, et le prix de revient était beaucoup trop élevé.

Usine de Victoria Road.

Au nord de celle-ci, il existe une autre tourbière d'un niveau plus élevé et dans des conditions beaucoup plus favorables à l'assèchement et au séchage à l'air; on dit que la compagnie à l'intention d'en commencer l'exploitation.

Tourbière de Rondeau.

La tourbière de Rondeau se trouve sur le côté ouest du havre de Rondeau, comté de Kent. La surface en est presque de niveau avec celle du Lac Erié, et à l'époque de ma visite l'excavation d'où on avait extrait une certaine quantité de tourbe était inondée; on avait temporairement suspendu toutes opérations.

Tourbière de Brockville.

A trois milles au nord de Brockville, on trouve une autre grande tourbière. On en a commencé l'exploitation, mais on rencontra ici les mêmes difficultés concernant le drainage et le séchage et on abandonna l'entreprise. Depuis l'époque de ma visite, la tourbière a été acquise par la " Peat Industries, Limited " de Brantford, qui comptait installer une nouvelle usine et reprendre les travaux. La tourbière est très humide, la tranchée pratiquée pour l'assèchement ne nous a pas semblé être suffisamment profonde.

Usine de Newington.

On a aussi fait des préparatifs d'exploitation de tourbières à Perth, à Pictou, à Galt et autres endroits; la ' Dominion Peat Company " de Brantford doit, sous peu, commencer l'exploitation d'une grande tourbière à Newington, comté de Stormont.

Tourbières non-exploitées

Nous notâmes la présence de tourbières en un certain nombre d'autres endroits de la province d'Ontario, par exemple à Redmond Pond, à l'ouest de London; au lac Jacks, au sud de l'embouchure de la Nottawosaga; dans le bassin du lac Balsam, et à la mer Bleue, à l'est d'Ottawa. On n'y a encore fait aucun essai d'exploitation.

Méthodes employées insuffisantes.

La question importante est de déterminer si, par les méthodes dont on peut à présent disposer, il est possible de préparer la tourbe en quantités suffisantes pour alimenter un marché où ce combustible ferait concurrence au bois et au charbon. Jusqu'ici on n'a pas encore atteint ce but, et l'alimentation des centres très rapprochés semble être la limite de production. Le plus grand obstacle au développement de l'industrie sur une grande échelle se trouve dans les difficultés que l'on éprouve à faire une " récolte " suffisante. En hiver, les tourbières sont congelées et il est impossible de faire l'extraction de la matière première. Dans ces conditions, on conçoit les difficultés de se procurer, en temps favorable, une provision qui permettrait de fabriquer pendant toute l'année.

La méthode adoptée est d'emmagasiner la plus grande quantité possible de tourbe séchée à l'air pendant l'été. Mais lorsque cette saison

est pluvieuse, cette quantité est fort limitée, et les opérateurs m'apprennent que l'on ne peut guère compter sur plus de cent jours favorables au séchage à l'air, pendant toute l'année. Il est donc évident que si, en cas de saison pluvieuse, ou pour autres causes, on ne parvient pas à emmagasiner une provision suffisante de matière première, la production devient incertaine. Pourtant la situation n'est pas aussi désespérée qu'on pourrait le croire au premier abord. On peut, généralement, faire une provision considérable. Il est, de plus, avéré qu'il n'est pas nécessaire de tenir à couvert la tourbe séchée à l'air, si sa teneur en eau est au-dessous de 50 pour cent. On peut la mettre en tas en plein air, sans que son humidité augmente notablement. La tourbe bien séchée à l'air ne contient pas plus de 30 à 40 pour cent d'eau, et j'examinai soigneusement des tas de cette matière qui avaient été exposés aux intempéries de toutes les saisons pendant plus d'une année. J'y fis des ouvertures et observai qu'à 12 ou 15 pouces de la surface extérieure cette matière était tout aussi sèche qu'à l'époque de la mise en tas ; la pluie et l'humidité atmosphérique n'avaient pas pénétré plus avant. Donc je conclus que pour s'assurer une provision de matière première suffisante, pour tenir en opération les séchoirs et les presses pendant toute l'année, on devrait avoir une aire de séchage à l'air d'une grande superficie, et qu'il faudrait employer un grand nombre d'ouvriers pendant la belle saison pour faire une récolte suffisante. Le séchage à l'air est de beaucoup le plus économique et le plus expéditif pour un stage préliminaire. A l'usine de Beaverton, la tourbe brute est, dit-on, livrée au décortiqueur à environ 40 centins par tonne de tourbe comprimée.

Période de séchage.

Superficies nécessaires au séchage.

Frais de séchage.

Les briquettes de tourbe sont imperméables à l'humidité atmosphérique, si elles sont tenues à l'abri ; lorsqu'elles sont exposées à la pluie ou à la neige elles absorbent de l'eau, se gonflent et éclatent. Leur puissance calorifique est d'environ trois-quarts celle de la houille ordinaire, tandis que celle de la tourbe brute est d'environ la moitié, la proportion exacte étant de 1 à 1·8.

Briquettes.

Les tourbières de l'Ontario consistent, en grande partie, en mousse morte, les superficies de mousse sphaigne fraîche sont très restreintes et disséminées. Donc, l'accumulation de tourbe a atteint son développement maximum. L'arrêt de croissance de ces dépôts provient de plusieurs causes, dont quelques-unes semblent être difficiles à expliquer, mais les principales sont les suivantes, (1) le défrichement des forêts, et le desséchement partiel de la région environnante des tourbières ; (2) assèchement artificiel du sol et essais de culture ; (3) incendies dans les saisons très sèches, etc. A cause de ces changements, la qualité de la tourbe est plus ou moins avariée. Lorsque la mousse est morte elle est apte à se mélanger d'une forte proportion de poussière et de ma-

Tourbières mortes.

tières minérales, surtout sur les bords du dépôt. De plus, les couches inférieures de la tourbière arrivent plus facilement à se décomposer et à se transformer en humus. Donc, le combustible fabriqué de ces matériaux n'est généralement pas aussi libre de matières minérales que celui qui provient de tourbières vives. La bonne tourbe ordinaire ne doit pas contenir plus de cinq pour 100 de cendres. Dans le cas des tourbières d'Ontario, il est probable que la meilleure tourbe se trouve entre deux et quatre pieds au-dessous de la surface, et que la qualité en est aussi meilleure vers le centre de la tourbière que sur les bords.

Remerciements.

En terminant, je désire remercier M. Horace P. Chamberlain, directeur général de la Imperial Oil Company de Sarnia, qui a bien voulu me communiquer un certain nombre de journaux de forages pratiqués dans la province d'Ontario ; M. Charles O. Stillman, gérant de la raffinerie de pétrole de Sarnia, pour les renseignements qu'il a bien voulu me donner. A MM. James Kerr, Petrolia ; A. F. Hunter, M. A., Barrie ; Wilson Irwin, Toronto ; Alex. Dobson, Beaverton, et William Carmichael, Collingwood, je dois aussi des remerciements pour les gracieusetés dont j'ai été l'objet de leur part.

LA LIGNE DE RIVAGE ALGONQUINE DANS LE COMTÉ DE SIMCOE, ONTARIO.

M. A. F. Hunter.

Superficie du comté de Simcoe.

Le comté de Simcoe a une superficie de 1627 milles carrés ; sa longueur maxima est de 58 milles et sa plus grande largeur atteint 52 milles. Dans cette étendue limitée l'ancienne ligne de rivage algonquine a un développement linéaire de 450 milles, à cause des nombreuses sinuosités qu'elle possède le long de péninsules, de baies, d'îles etc.

Origine des dépôts de surface.

Il s'ensuit donc que plus de la moitié des dépôts de surface du comté sont les produits directs des eaux algonquines, malgré le fait que l'on observe dans cette étendue, un certain nombre d'autres lignes de rivage. Cette ancienne nappe d'eau a donc été l'un des facteurs les plus puissants à produire les conditions économiques actuelles de la région. Car à part des phénomènes immédiatement reliés aux parties existantes de cette ancienne ligne de rivage, on observe de grandes étendues couvertes de blocs et de cailloux, qui formaient anciennement des bancs ou des battures, pendant l'existence du lac ou de la mer algonquine, et c'est à cette nappe d'eau que ces amoncellements d'erratiques doivent leur distribution. La nappe d'eau algonquine a donc été l'un des facteurs dominants de la formation du sol du comté et de ses réseaux hydrographiques ; elle a même eu quelqu'influence dans la modification de sa flore et de sa faune.

La partie du comté de Simcoe qui émergeait des eaux à l'époque algonquine ne dépassait guère une superficie de 680 milles carrés, et consistait surtout en îles et péninsules à bords déchiquetés. Les autres 947 milles carrés étaient submergés, ainsi que le prouvent les 450 milles de ligne de rivage sinueuse. C'est un fait singulier que les 680 milles carrés qui émergeaient consistent, en grande partie, en un sol excellent, tandis que les autres 947 milles carrés sont recouverts de sables et de graviers déposés sur le lit du lac. Les dépôts algonquins ont, à peu près, complètement oblitéré les caractéristiques de l'action glaciaire, qui peut être existaient antérieurement ; cependant au dessus de la ligne de rivage il existe des traits que quelques géologues attribueraient peut-être à l'action glaciaire. Ancienne superficie émergée.

Dans les parties sud et ouest du comté, la mer algonquine reposait contre la terre ferme. Un groupe important de grandes îles s'étendait du lac Simcoe vers le nord-ouest jusqu'à la baie Georgienne. La plus grande de ces îles, qui avait une superficie d'environ 120 milles carrés et comprenait la plus grande partie du township d'Oro, était la plus rapprochée du lac Simcoe ; et en général la grandeur de ces îles diminuait à mesure que l'on s'approchait de la baie Georgienne. Le grand axe de ce groupe d'îles semblait suivre un ancien escarpement qui avait un parallélisme marqué avec celui des montagnes Bleues du côté occidental de la région, et les îles sont les parties qui ont échappé à la dénudation. Le long de l'escarpement des montagnes Bleues on relève des affleurements de roches, mais on n'en voit aucun sur les îles qui sont couvertes d'un épais manteau de drift. La direction générale du front de l'ancien escarpement, auquel je donnerai la désignation d'escarpement nord-est, telle qu'indiquée par la ligne du rivage des îles, est O.-N.-O. Celle de la ligne du rivage, le long de l'escarpement des montagnes Bleues, est N.-N.-O. Elles ne sont donc pas tout à fait parallèles, mais leur direction n'est que très peu divergente. Anciennes îles.

La ligne algonquine est à peu près au centre d'une série de lignes de rivages qui sont toutes plus ou moins bien marquées, en divers endroits du comté. Je prendrai la ligne algonquine comme point de repère, et je décrirai ensuite les appareils littoraux qui la dominent.

L'une des caractéristiques les plus frappantes de la ligne algonquine est une grève supérieure qui domine de quarante pieds la ligne principale. Elle est surtout visible là où le terrain dévale très graduellement ; par places, où la partie est plus raide en s'approchant de la ligne de rivage, cette plage supérieure a été complètement oblitérée par l'action des eaux pendant la période de baisse des eaux qui suivit sa formation. Cet appareil nous semble avoir été le début de la ligne de rivage algonquine. Mais lorsque nous employons la désignation Anciennes lignes de rivage.

"algonquine" nous faisons toujours référence à l'appareil inférieur algonquin qui est de beaucoup le plus important.

En outre des marques qui dominent la ligne algonquine de 40 pieds, on en relève encore d'autres à 70 pieds et à 110 pieds respectivement, au-dessus de la ligne de rivage principale. Toutes les trois sont bien marquées, comme lignes de rivage, le long de l'escarpement N.E., mais le long du front de l'escarpement des montagnes Bleues, je ne relevai d'autres marques au-dessus de celles de 40 pieds, que je considère comme faisant partie de l'appareil algonquin lui-même ou qui en représente le stage primitif. Les deux autres lignes sont probablement locales et n'apparaissent qu'aux endroits les plus exposés. Les trois appareils doivent leur origine à des phénomènes de glaces flottantes.

Ligne de rivage à 160 pieds

La ligne de rivage importante qui suit la ligne algonquine par le haut, se trouve à environ 160 pieds au-dessus. Partout où elle est bien conservée, elle apparaît en double, les deux plages n'étant séparées que par une distance de quinze pieds. Cette caractéristique double suggère l'action des marées. Cette ligne de 160 pieds a une apparence océanique. Elle n'est pas toujours bien accusée, mais semble avoir été longuement et énergiquement lavée, parfois elle est érodée jusqu'à la surface de la large plaine sous-jacente. Elle est beaucoup plus ancienne que la ligne algonquine et n'est pas si bien conservée. On relève cette dernière en dix endroits pour chacun des restes de la ligne de 160 pieds ; toutefois cette rareté n'est peut-être pas entièrement due à la différence d'âge. Cette dernière est cependant facile à suivre à cause de sa large plaine unie.

Dans la zone située entre la ligne algonquine et celle de 160 pieds, il existe de nombreuses preuves de l'existence d'une période de glaces de rivages, produites par un climat subarctique analogue à celui de la région du grand lac des Ours, mais je n'ai, nulle part, relevé de traces de glaces terrestres. Ces preuves consistent en de nombreuses flèches, certainement formées par la glace, dans les baies abritées de cette zone. La couche supérieure de ces escarpements montre un mélange de graviers, d'argile et de galets qui sont cimentés par places. Je crois que ces dépôts proviennent de la dégradation des lignes de rivages situées, immédiatement, au-dessus de la ligne de rivage algonquine, et je considère que des dépots épais, qui se trouvent sous ces matériaux, proviennent de la ligne de rivage de 160 pieds. Dans un certain cas, sur la partie septentrionale du lot 16, concession XII Innisfil, je remarquai que cette couche mince, cimentée, qui recouvre l'argile à blocaux, a un plongement qui correspond à la partie de la colline sur le flanc de laquelle se trouvent ces couches.

La ligne de rivage suivante est située à 230 pieds au-dessus de la ligne algonquine. Cet appareil possède une terrasse plus large encore que celle de la ligne de 160 pieds, mais la ligne de la surface de l'eau est moins distincte. Le fait est que plus on remonte dans la série, plus les lignes prennent des caractéristiques océaniques. Terrasses supérieures.

En outre de toutes celles mentionnées ci-dessus, il existe d'autres lignes à 310 pieds et à 410 pieds, respectivement, au dessus de la ligne algonquine. Ces hauteurs ont été déduites des observations que j'ai faites sur les surfaces d'émergence de la partie septentrionale de Simcoe. On remarque des lignes analogues sur le front de l'escarpement des montagnes Bleues, dans la partie occidentale du comté, et elles se trouvent probablement aux mêmes altitudes, mais je n'ai pas essayé d'établir une corrélation des deux séries, ou plutôt des deux parties de la même série, pour les lignes au-dessus de celle de 160 pieds ; cette dernière est une des caractéristique des deux escarpements du comté.

Revenant à la ligne algonquine, pour considérer les lignes inférieures, nous trouvons la première de celles-ci à 60 pieds au-dessous. Les restes les plus distincts de cet appareil se trouvent sur l'escarpement nord-est, quoiqu'aussi présents en d'autres endroits du comté, mais généralement moins bien marqués. On retrouve cette ligne, ou un équivalent formé dans un bassin intérieur, à une courte distance au sud et à l'ouest d'Angus. En amont de ce point, la vallée de la rivière Nottasawaga est entièrement dépourvue d'appareils littoraux au-dessous de la ligne algonquine, et entre les deux on observe une plaine non-interrompue. Dans cette ligne de rivage, que je désignerai par la lettre "A", on remarque des couches, dans les endroits abrités, qui ressemblent à de l'argile à blocaux. Nous faisons mention, plus loin, de la présence de ces dépots. Lignes de rivage inférieures à la ligne algonquine.

La ligne de rivage qui suit "A", en ordre descendant, est à 50 pieds au-dessous et est beaucoup mieux marquée. Je lui donnerai la désignation "B". Les suivantes, "C" et "D" sont aussi bien accusées. De fait, on peut dire que les membres de cette série de lignes infra-algonquine, que F. B. Taylor désigne sous le terme de grande série Nippissing, sont de plus en plus marqués à mesure que l'on descend. Les derniers membres de la série ne sont visibles que sur le flanc de l'escarpement nord-est. A l'ouest, près de Collingwood, on ne distingue que les trois premières lignes ; les suivantes se fondent avec les plages actuelles de la baie Georgienne.

Il est difficile de se prononcer positivement sur le nombre de lignes de rivages qui composent la série infra-algonquine. Il en existe au moins cinq, et à mesure que l'on avance vers le nord-est, où le soulè-

vement hausse la série au-dessus du niveau de la baie Georgienne, il semble en exister un nombre plus élevé. Cette série se termine donc enveloppée encore d'incertitude.

Coquillages d'eau douce

Les coquillages d'eau douce s'introduisent dans la ligne de rivage "B". Ils augmentent en nombre jusqu'à la ligne "D" à laquelle sont associés les grands dépôts de marne coquillère de l'embouchure de la rivière Nottawasaga. La grande abondance de coquillages d'eau douce, à ce stage de la période d'abaissement des eaux, semble indiquer un climat beaucoup plus chaud que celui qui règne actuellement dans cette région. Le Dr Robert Bell a aussi relevé des preuves d'un climat plus tempéré, dans les dépôts de la rive nord du lac Supérieur. (*The geological History of Lake Superior*, Mémoires du "Canadian Institute",vol VI, page 54)

Anciennes baies.

Le long de l'escarpement des montagnes Bleues, plus spécialement au fond de la baie Georgienne dans les temps algonquins, la ligne de rivage possédait de nombreuses baies et de profondes échancrures ; mais le long de l'escarpement nord-est, plus spécialement vers les îles septentrionales, la ligne de rivage a un caractère uni et des courbes arrondies très apparentes lorsqu'on rapporte les relevés de la ligne sur la carte. Cette différence, qui est accompagnée par une ablation plue marquée des rives, semble due entièrement à une érosion marine plus énergique. On ne peut attribuer cette différence au soulèvement ou à la déformation de la ligne de rivage, au temps où la nappe d'eau la léchait, mais elles provient d'éboulements qui eurent lieu après le soulèvement a des époques ultérieures. Les traces des appareils qui sont à 40 pieds au dessus de la ligne algonquine, et les membres supérieurs de la série infra-algonquine sont parallèles à la ligne elle-même et ont donc été soumis au même degré de soulèvement. Il y a eu aussi une plus grande intensité le long de l'escarpement nord-est ; donc le phénomène tout entier peut être attribué à une action plus énergique des vagues. J'ai fait l'identification de la ligne algonquine à l'est du lac Simcoe, à Bolswer et en d'autres endroits des environs, et ses caractéristiques sont, ici, semblables à celles qu'elle possède dans les parties centrales du comté de Simcoe méridional ; donc, je conclus que les parties que j'observai dans le comté de Victoria étaient protégées par des îles, où l'action des vagues était adoucie.

Cinq periodes distinctes.

Dans les exemples bien développés de la ligne algonquine, dans le comté de Simcoe, la structure principale semble avoir été le résultat des efforts concentrés de cinq périodes d'intensité. En d'autres termes, l'action des vagues était intermittente, ainsi que le prouvent les flèches de matériaux roulés. Nous observâmes deux de ces cas, au cours de nos relevés dans le township d'Oro.

Dans cette région, le soulèvement ou la déformation de la ligne algonquine est considérable vers le nord-est. A Barrie, la grève se trouve à 780 pieds au-dessus de la mer ; à Silver Creek, directement au nord d'Orillia, et à 24 milles de Barrie à vol d'oiseau, elle est à 875 pieds. Donc, le long de cette ligne le soulèvement atteint 4 pieds au mille. Silver Creek est sur le bord de l'escarpement nord-ouest. A Lisle, sur le bord de l'escarpement des montagnes Bleues, son altitude et de 750 pieds. Lisle est à quinze milles à l'ouest de Barrie. Ainsi le long de cette ligne, qui recoupe la vallée de la rivière Nottawasaga le soulèvement est de deux pieds au mille. Soulèvement du N.-E.

Le long de l'ancien niveau des eaux algonquines, il existe un plus grand nombre de sources jaillissantes que dans le cas des lignes supérieures ou inférieures. Ceci explique le choix des sommets des falaises algonquines, de la part des sauvages Hurons, pour l'établissement de leurs villages, dans les temps passés. Dans une autre note j'ai appuyé sur ce point avec plus de détails, et j'ai aussi fait remarquer l'adoption des crêtes, morainiques et autres, de la part de ces sauvages pour la construction de leurs sentiers. Sources.

L'absence de dépôts de marne coquillère des couches inférieures à la ligne algonquine est notable. Mais ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, il en existe d'épais gisements dans des dépôts plus récents. On voit un exemple frappant de la part que prend l'action des vagues dans la formation d'un dépôt de marne, sur la rive même de la baie Nottawasaga. Les va.ues broyent les coquilles en fragments plus ou moins gros, mais une certaine proportion échappent à cette destruction et se retrouvent en bon état, dans le dépôt. Marne coquillère

Dans les townships de Tay et d'Essa on trouve des poissons fossiles au sein des argiles algonquines, et nous en traiterons plus loin.

Nous ne les relevâmes pas personnellement ; mais je crois que ce sont des preuves que ces argiles algonquines sont fossilifères. Il n'y a guère lieu de s'attendre à ce que les dépôts de sable, formés en eaux peu profondes, contiennent des restes de fossiles. Le long du rivage même, l'intensité de l'action des vagues aurait, de plus, une grande tendance à broyer et à détruire les coquilles ou autres organismes qui pouvaient s'y trouver, et les matériaux grossiers ne sont du reste pas favorables à leur conservation. Fossiles.

CARACTÉRISTIQUES DE LA LIGNE DE RIVAGE ALGONQUINE.

La ligne de rivage algonquine entre dans le comté de Simcoe sur le lot 42 de la concession XII, township de Nottawasaga, et traverse les lots contigus au nord. On remarque ici de larges dépôts de galets, car les Caractéristiques remarquables.

matériaux plus fins, dont les galets se sont séparés, ont été déposés à quelques milles au sud-est. En général, le pied de l'escarpement des montagnes Bleues correspondant avec la ligne algonquine, sous certains rapports, cette ligne est la mieux marquée de toutes.

A l'endroit où elle recoupe la rue Hurontario ou la huitième ligne de Nottawasaga, on remarque plusieurs crêtes sur les lots 32 et 31. La ligne de rivage elle-même passe au sud du lot 31, près du lot 30. A son intersection de la sixième ligne à l'est, il y a de nombreuses crêtes et des étendues couvertes de graviers; le ruisseau Batteau est très caillouteux sur le lot 30, ainsi qu'à quelque distance, tant en aval qu'en amont. Ce gravier provient certainement des étendues couvertes de galets qui se trouvent à six ou sept milles au nord-ouest, ainsi que nous l'avons mentionné. Sur cette même ligne (la sixième) sur une distance de deux milles au sud de l'intersection (y compris le lot 27 et autres au sud), le sol semble avoir été lavé et noyé, tandis qu'à une élévation de 40 pieds, au dessus de la ligne elle-même, on remarque partout une excellente glaise arable. D'après les observations faites à cet endroit intéressant (sixième ligne) on peut déduire que la mer algonquine commença son travail à 40 pieds au-dessus de la ligne de rivage principale et finale, et que les eaux, en s'abaissant graduellement, laissèrent une zone de quarante pieds ayant une apparence lavée. Cette caractéristique est aussi visible en d'autres endroits nombreux, comme par exemple sur la neuvième ligne Vespra, mais dans ce dernier cas il y eut peut être des éboulements avant l'érosion finale, car les marques des quarante pieds supérieurs ont été oblitérées.

Sols lavés.

Sur la route qui longe le lot n° 24 de la concession IV, la ligne de rivage est recoupée par un cours d'eau. La partie de la crête qui se trouve au nord du cours d'eau s'élève en proéminence, et ressemble au dépôt de même nature du lot n° 9, concession XI du township de Tiny. Au delà du dépôt de gravier, en s'avançant vers le lac, soit de l'autre côté de la ville de Stayner, on remarque d'épais dépôts de sable qui doivent certainement leur origine à la nappe d'eau algonquine.

Cornhill.

Passant ensuite dans le township de Sunnidale on remarque une éminence, connue habituellement sous le nom de « Cornhill, » qui s'avance à une distance d'au moins deux milles au large de l'ancien lac algonquin, et fort éloignée de l'escarpement des montagnes Bleues. La surface de cette éminence est recouverte d'un sol de bonne qualité d'où son nom de « Cornhill » (colline au froment), mais l'étendue unie qui l'entoure est pauvre, car elle a été lavée par l'ancien lac. Le lac algonquin convertit presque Cornhill en île, et la ligne de rivage de 70 pieds plus élevée fut formée par une nappe d'eau qui entourait complètement l'éminence. Sur le bord extérieur de cette colline de Cornhill, on

remarque une falaise de l'algonquin, bien marquée et bien conservée ; son extrémité orientale se trouve près de la ligne qui sépare les lots 4 et 5, concession V. C'est la falaise la mieux développée que nous ayions rencontrée jusqu'ici, quoiqu'elle soit inférieure à quelques-unes relevées le long de l'escarpement insulaire, dans la partie nord-est du comté et attribuables aux eaux de l'Algonquin.

Les crêtes des Cornhill et des environs immédiats de cette partie de l'escarpement, soit qu'elles doivent ou non leur origine à l'action glaciaire, ont une orientation N.-O. et S.-O., et en ceci elles diffèrent des autres cas relevés dans le comté. D'après leur direction relevée sur Cornhill même, on pourrait croire qu'elles ont été découpées en cette forme. Sur toute l'étendue du township de Nottawasaga jusqu'à ce point, la direction générale est vers le N. E. ; et à Banda, à quatre milles au nord de Cornhill, elles reprennent cette même orientation.

La falaise à l'extrémité de Cornhill est le début des grandes plaines de Pins dont nous faisons mention plus loin. Sur la route, entre les lots 6 et 7 de la concession IV township de Sunnidale, un peu au nord de la route conduisant à New-Lowell, on remarque des dépôts de surface de sables fortement colorés, associés à des dépôts continus d'une marne blanchâtre ou d'autres substances calcaireuses pulvérisées. Ceci se trouve à un demi mille à peine de la falaise, et à 60 pieds au-dessous de la ligne de rivage, profondeur à laquelle on trouve généralement ces dépôts.

Le long du flanc sud de la protubérance de Corhill, une profonde échancrure pénètre à l'intérieur de Nottawasaga ; elle entre dans ce township sur le lot 9, concession I.—Cette baie contient une grande île algonquine d'une superficie de 2,000 acres environ. Sur le côté de cette île, qui fronte le sud-ouest, on voit une falaise fort marquée, ayant une longueur de quatre milles entre Glencairn et un point au sud-ouest de Cashtown, où se termine l'île. Au-dessous de la surface, on remarque de nombreuses couches de graviers.

Avening et Glencairn.

Le district aux environs de Glencairn et d'Avening, a un niveau de plusieurs pieds, inférieur à la plage algonquine et aux plaines des Pins ; il formait peut être une nappe d'eau intérieure qui subsista quelque temps après la période de l'Algonquin ; cette étendue est maintenant égouttée par la rivière Mad. Dans le lit de l'ancien lac problématique, on trouve un sol très fertile. La rivière Mad s'est affouillée un cañon à travers les plaines des Pins. Sur les lots 33, concession II et III, township de Tosorontio, ce cañon contient des terrasses qui indiquent la nature intermittente de l'excavation. Là, où la branche de la rivière Mad qui sort de Mulmur, croise la 7me ligne

du township sur le lot 28, on remarque une terrasse bien marquée à 40 pieds au-dessus de la ligne algonquine, dans le cañon ou vallée.

Sur le côté sud-ouest de cette large échancrure, dans l'escarpement, c'est à-dire au sud-ouest d'Avening, une étendue de terrain élevé fait saillie vers l'ouest et se détache, isolée, sur une grande distance. En d'autres termes l'échancrure d'Avening est bordée au sud-ouest par une crête élevée, au sud de laquelle se trouve une autre baie dans laquelle sont situés Randwick et autres villages du township de Mulmur. Mais l'échancrure Randwick ne contenait pas une baie algonquine, quoique la ligne de 180 pieds y paraisse largement et entoure des îles que ces eaux formaient à l'intérieur.

Crête aux Chênes.

Au sud de l'échancrure de Randwick on remarque une saillie, connue localement sous le nom de crête aux Chênes, qui sort de Mulmur au-delà de la seconde ligne de Tosorentio. La bordure est la ligne de rivage de 160 pieds, et la ligne algonquine se trouve à deux milles plus à l'est. Le nom de cette projection a été suggéré par les arbres qui la couvraient autrefois, mais qui ont été abattus depuis, quoique sur les sommets il reste de nombreux chênes de petites dimensions. La pente sud des crêtes des Chênes sont raides et sableuses, les matériaux qui la recouvrent ont été remaniés par des eaux énergiques qui atteignaient un niveau de 230 pieds au-dessus de l'Algonquin. Une autre échancrure, bien marquée, au sud des crêtes des Chênes pénètre profondément à l'intérieur de Mulmur.

LES PLAINES DES PINS.

Plaines des Pins.

Débutant à l'extrémité de Cornhill, dans le township de Sunnidale, les plaines des Pins s'étendent vers le sud-est et forment la surface d'une partie de trois townships. Leur contour a grossièrement la forme en palette d'une queue de castor, longue de dix milles et ayant sept milles à sa plus grande largeur ; elles représentent un amoncellement de sables des temps algonquins, ayant subi quelques changements éoliens subséquents. Et cependant on remarque très peu d'accumulations de sables dues à l'action du vent. Les plaines des Pins étaient autrefois recouvertes d'une forêt de pins rouges, abattue depuis de longues années, et comme le sol est trop aride pour la culture elles se re couvrent d'une seconde venue, très drue, de ces arbres.

Etendues sableuses.

Au-delà des plaines des Pins, le long de la ligne du township entre Sunnidale et Tosorontio, les terrains sont innoccupés et vierges depuis l'extrémité de la ligne, près de Glencairn, sur une distance de plusieurs milles à l'est sur le côté de Torosontio, ou jusqu'à la 7me ligne de ce township. Sur le côté de Sunnindale, on remarque une rangée proéminente de collines de sables, à une distance d'un demi-mille du che-

min et presque parallèle à celui-ci. Ces monticules de sable traversent la concession I de Sunnidale, sur les lots 6 et 11, et sortent de ce township au lot 12, pour pénétrer dans Tosorontio au lot 33 de la concession VI. Dans ce dernier township on rencontre quelques fermes le long de la ligne frontière. Cette chaîne de monticules de sable représente probablement l'axe principal de la flèche de Cornhill, quoiqu'elle ait dévié un peu sous le vent, et semble venir plus directement de la grande île, près de Carthtown. Cet axe de dunes de sable est la partie des plaines qui semble avoir le plus éprouvé l'action du vent et, à cet égard, elles ressemblent aux dunes plus élevées des environs des embouchures de la Nottawasaga, qui font partie d'un appareil littoral inférieur très marqué. En traversant les plaines par la route de Lisle à Angus, nous trouvons sur leur bordure orientale, près de ces dernières dunes, des terrasses lacustres formées par des lignes de rivage inférieures à l'Algonquin.

En s'avançant d'Angus vers le sud, l'étendue sableuse se prolonge jusqu'à la crête de West Essa, une distance de six milles. En quittant Angus, la surface du terrain, sur une distance d'un mille, semble avoir été remaniée par l'action du vent.

Au cours de mes excursions et de mes relevés dans ces plaines, je ne trouvai aucun coquillage ou autres restes organiques. Les coquilles recueillies par le professeur Chapman à Angus (Géologie du Canada 1863) et par le professeur Coleman (Mémoires du "Canadian Institute," Vol. VI, 1889) proviennent de couches lacustres plus récentes que l'Algonquin, dont nous avons mentionné les lignes de rivages plus haut. Coquillages à Angus.

CAÑON SUPÉRIEUR DE LA RIVIÈRE NOTTAWASAGA.

Sur une longueur de 20 milles de son cours, à travers Tecumseh et Essa, la rivière Nottawasaga s'est creusé un cañon dans les dépôts de l'Algonquin dont on peut ainsi relever d'excellentes coupes. On a donné divers noms aux différentes parties de la plaine couverte d'alluvion qui forme le lit de la baie Georgienne, dans les environs de sa tête ; mais à la plus grande partie des terrains, à travers lesquels le cañon a été taillé, on applique le terme de plaines d'Essa. En général, le cours du cañon est trop éloigné de la ligne de rivage, même pour qu'il contienne des cailloux ou des galets ; du moins, aux endroits mentionnés ci-dessous, je n'ai relevé que des argiles et des sables stratifiés. Les dépôts de la surface sont presque toujours des sables rouges. Au-dessous de ceux-ci, à une épaisseur de plusieurs pieds, on trouve des couches d'un sable blanc ou gris qui devient graduellement plus fin en descendant. Finalement il passe à une argile, qui, dans les parties inférieures du cañon devient une argile bleue tenace. Cette Cañon dans la ligne algonquine.

dernière est imperméable, et le long des parties basses du cañon, l'eau suinte des couches d'argile et ruisselle jusqu'à la rivière. Des nombreuses couches, visibles dans les côtés du cañon, chaque lit représente, peut-être, le dépôt d'une année, dont les plans de clivage horizontaux représentent l'effet des périodes d'hiver, ou de formation de glaces. La série des matériaux du dépot indique, certainement, que le niveau de la surface de la nappe d'eau s'abaissait graduellement, car ils sont composés d'argile bleue au fond et passent, par le haut, à des sables grossiers.

Profondeurs du cañon.

Au pont jeté sur la rivière, sur le lot 5, concession VI d'Essa, le cañon a une profondeur de 60 pieds. Il y a un rebord, surplombant de chaque côté du cañon, bien marqué sur les lots 6 et 7, sixième ligne d'Essa. Sur le lot n° 10, route latérale, Essa, que la rivière traverse sur sa partie ouest, concession S, le cañon, de nouveau, atteint une profondeur de 60 pieds. Il existe une terrasse à 35 pieds au dessus de la rivière, ou à 25 pieds du bord du cañon. Une branche de la rivière, qui a son confluent près de ce point, s'est aussi taillé un cañon à une profondeur analogue. Au n° 15 de la route latérale, qui recoupe la rivière dans la partie orientale de la concession V, les différentes couches sont bien visibles. Au n° 25 de la route latérale, on remarque une terrasse à 20 pieds au-dessous du rebord du cañon. La rivière elle-même coule dans un lit de quinze pieds au fond ; c'est à dire qu'il existe ici un cañon à l'intérieur du cañon. Il semblerait donc qu'il y a actuellement une terrasse en voie de formation. Le cañon est ici profond de près de 75 pieds. Ce point est près de la partie la plus profonde de la tranchée. Avant d'atteindre la route latérale suivante, la surface s'abaisse considérablement, et sur les côtés de la tranchée on relève des lignes de rivages lacustres plus récentes.

Caractéristiques de la ligne algonquine aux Montagnes Bleues.

Reprenant notre itinéraire le long de l'escarpement des Montagnes Bleues, que nous avions interrompu pour cette digression du cañon supérieur, le trait souvent le plus saillant est la crête de West Essa. Elle formait une péninsule allongée, pendant la période principale des eaux algonquines, faisant saillie de sept ou huit milles de la ligne de l'escarpement. L'isthme, qui se trouve derrière la crête et qui rattache celle-ci à l'escarpement, consiste en terrains bas, mais la ligne inférieure des eaux algonquines ne passe pas au sud, entre la crête et les éminences de Mulmur, quoique la ligne supérieure, à 40 pieds plus haut, semble l'avoir submergé. Cette crête de West Essa, divise la large vallée qui formait l'ancien fond de la baie Georgienne, en deux parties de largeur à peu près égale, quoique les longueurs soient différentes. Le village d'Everett est situé au fond du bras occidental qui est le plus court, comme Angus est situé à la tête de la grande série de lignes du rivage Nipissing.

Sur la crête West Essa, au lot 10, quatrième ligne d'Essa, on remarque des rides ou petites crêtes secondaires, orientées N. O. et S. E. Elles ressemblent à celles de Campbell et des crêtes des chênes, en ce qu'elles possèdent cette orientation exceptionnelle, c'est-à-dire dirigée vers le haut de la vallée, comme si elles avaient été repoussées dans cette direction par la glace. Nous avons, plus haut, fait mention des terrains sous-jacents, formés au dessous du niveau de l'Algonquin. Ces grandes superficies de terrains d'alluvions semblent être fossilifères. En 1898, au cours du creusage d'un puits sur la ferme Agnew, partie orientale du lot 4, concession 3, Essa, on trouva des restes d'*unios* fossiles, des arêtes de poissons et des morceaux de bois, ou d'os. Fossiles.

Le long de la bordure orientale de cette partie étroite de l'ancienne baie Georgienne, l'Algonquin formait une chaîne d'une demi-douzaine d'îles. Elles se trouvaient près de la rive orientale et s'étendaient d'Egbert, dans Essa, vers le sud, jusqu'à Thompsonville dans Tecumseh Une ou deux de ces îles, à l'extrémité septentrionale de la chaîne n'étaient séparées de la terre ferme que par les eaux de la ligne supérieure algonquine. Anciennes îles.

Une autre projection fait saillie d'Adjala, et pénètre à une petite distance à l'intérieur des concessions 12, 13 et 14 de Tecumseh. Entre cette saillie et la précédente, (la crête West Essa), une profonde baie entaille l'escarpement, et à l'entrée on remarque une île. Cette pointe qui s'avance à l'intérieur de Tecumseh, porte des marques d'érosion sur le côté nord et de remblayage du côté sud. Le long de la ligne frontière entre Adjala et Tecumseh, vis-à-vis les concessions 12 et 13 de ce dernier township, les éminences sont couvertes d'un dépôt de sables à une hauteur de 40 pieds ou plus, au-dessus du niveau inférieur de l'Algonquine. Sur la même ligne frontière, entre la 11eme et 12eme ligne de Tecumseh, on remarque des crêtes de sable formées par l'action des vagues, sur une distance d'un mille. Cette chaîne de crêtes ressemble aux restes d'une flèche de sable qui sortait de l'angle de la langue élevée mentionnéeplus haut. Mais la rivière Nottawasaga qui coule à proximité de cette pointe semble avoir détaché cette partie de la flèche qui la reliait à la terre ferme. Un long bras longe la côte méridionale de cette langue et s'avance à l'intérieur d'Adjala. On l'appelle le marais d'Adjala et la ligne Algonquine inférieure est bien marquée sur les côtés de ce marécage qu'elle entoure. Sur le lot 22, sixième ligne d'Adjala on remarque une falaise bien en évidence de l'Algonquin principal, quoique cet endroit soit à l'intérieur. Caps.

Sur le lot Haffey, partie occidentale du lot 14 concession VI, Adjala, J. Henry Peck, de Stanley, N. Y. découvrit, en 1887, des fragments de squelette de mammouth. C'est là, la seule trouvaille de restes de

Squelette d'un mammouth.

mammouth, dans toute l'étendue du bassin de la baie Georgienne, qui soit venue à ma connaissance. L'une des molaires se trouve au collège Elmira, N. Y. Les autres os sont au Musée Géologique du Collège Lafayette, Easton, Pensylvanie.

A l'extrémité méridionale de cette ancienne baie Géorgienne la seconde bifurcation passe vers le N. E. à travers Tecumseh, West Gwillimbury et Innisfil. Les crêtes, sur la terrasse qui borde ce long bras débutant au ruisseau de Bailey, dans le township d'Adjala et qui passe des deux côtés de ce cours d'eau, sont toutes régulièrement orientées vers le N.-E.

Tecumseh et Adjala.

A Beeton, sur la route latérale N° 10, on observe une autre échancrure qui est occupée par un cours d'eau considérable coulant vers le S.-O. Dans ces environs, et sur une grande partie de l'étendue de Tecumseh, ainsi que dans le township d'Adjala, la ligne algonquine supérieure, à 40 pieds au dessus de la principale, est bien accusée, et la zone entre les deux appareils a été immergée et énergiquement lavée. A l'époque où le niveau de la nappe d'eau algonquine atteignait la ligne supérieure de 40 pieds, la baie Georgienne avait un développement, vers le sud, beaucoup plus considérable que durant la période de son niveau inférieur. A l'endroit où la route latérale N° 15 croise la ligne principale algonquine, on remarque une falaise bien marquée, à quelques perches au sud de la neuvième ligne. A un mille au sud, une grande étendue du terrain fut lavée par la ligne de 40 pieds au dessus de l'Algonquin.

Gwillimbury ouest.

Plus à l'est, sur la route latérale N° 5 de West Gwillimbury, sur la partie septentrionale du lot 5, concession XII, la ligne algonquine a été formée par l'action des vagues. On remarque aussi à cet endroit des amoncellements de sable, dus à l'action du vent. Sur le lot 5, concession VII, on voit une étrange petite île en forme de meule de foin. Le chemin de fer Hamilton Branche longe la ligne de rivage algonquine sur une distance de deux ou trois milles à travers Tecumseh. Dans un étroit ravin, sur la route latérale N° 5 ; troisième ligne, Innisfil, on remarque une ligne de rivage, que l'on retrouve sur la partie nord du lot 6, de la concession II. A cet endroit, elle est si bien marquée dominant un plateau bien lavé, que l'on ne peut se tromper sur son identité, comme étant la ligne supérieure de l'Algonquin (40 pieds). Vers le N.-E. de cette seconde ligne, la plaine est si bien accusée sur l'étendue des lots 7 et 8 que l'on peut être sûr d'être en présence des stages primitifs, ou supérieurs, de la nappe d'eau algonquine. On remarque une seconde plaine, avec surface légèrement ondulante sur le lot 11 de la concession V.

Il y a une barre bien distincte, qui domine l'Algonquin principal, traversant la vallée du ruisseau Bear, près de la quatrième ligne d'Innisfil. Cette flèche traverse toute la vallée à l'exception d'une interruption de 40 perches sur le côté ouest. Mais l'écoulement des cours d'eau ne se fait pas par cette ouverture ; ils se sont fait une brèche plus à l'est. Cette barre indique des perturbations du niveau des eaux algonquines, pendant la période d'abaissement. Le fait est que toute l'étendue de ce bras, long de 20 milles, dont le fond est recouvert de couches de nature diverse, jusqu'à quelques pieds de la ligne principale algonquine, nous semble digne d'être étudiée beaucoup plus à fond que je n'ai pu le faire jusqu'ici ; cette étude pourrait jeter plus de lumière sur les phénomènes de retrait des eaux, que celle de beaucoup d'autres endroits de toute l'étendue autrefois couverte par les eaux algonquines. Barres de sable.

Une autre flèche basse barre cette vallée sur la partie nord du lot 12, concession V, Innisfil, et est importante en ce qu'elle forme la crête de partage des eaux qui coulent vers le nord et vers le sud. Le ruisseau Hewson, ou Beaver, coule vers le nord, dans cette vallée, pour se déverser dans la baie Kempenfieldt, mais la ligne de rivage algonquine ne l'atteignait pas, quoique celle de 40 pieds au-dessus allait peut être jusqu'à cette hauteur. Dans tous les cas, le lit de ce ruisseau était noyé à l'époque algonquine, même si son niveau actuel est de quelques pieds plus élevé que celui de la ligne de rivage principale Ce bas fond, comme les autres, porte des traces indiquant les stages d'abaissement des eaux algonquines.

Revenant maintenant au chenal qui sépare la terre ferme de Simcoe méridional de l'archipel de Simcoe septentrional—le chenal de Colwell et Barrie—où nous l'avons laissé il y a quelque temps, nous remarquons que, tout le long du côté sud de ce passage, la ligne algonquine a, en grande partie, été formée par l'action des vagues et n'est plus très visible, car le sable dont elle était composée se déplace facilement. La première élévation au sud d'Allandale est une flèche de sable, excepté à la base. Elle a peut-être subi l'influence du vent, surtout vers son sommet. A l'est d'Allandale, il se trouve un large dépôt de graviers qui repose à travers la vallée, dans laquelle coule le ruisseau Whiskey. Le chemin de fer Northern exploita ce dépôt pendant de longues années comme ballast. Le ruisseau s'est taillé un cañon, profond de 50 pieds, à travers ces dépôts. Plus à l'est, les ruisseaux Hewson ou Beaver et Hewitt se sont creusé des cañons analogues ; ces deux cours d'eau coulent vers le nord, pour se jeter dans la baie Kempenfeldt. Chenal Colwell-Barrie.

Le prolongement oriental de l'Algonquin, dans cette partie du comté, c'est-à-dire près de la pointe Big Bay, n'est pas une projection aussi tranchée que le rivage actuel du lac Simcœ, mais il existe des indices Extrémité orientale de la ligne algonquine.

qui prouvent qu'une grande partie de l'ancien promontoire fut érodée par les eaux algonquines qui, faisant partie d'une nappe d'eau beaucoup plus étendue que le lac Simcoe, étaient aussi beaucoup plus énergiques. Le long de la rive sud de la baie Kempenfeldt, la ligne de rivage algonquine est une terrasse coupée, sur la plus grande partie de cette distance.

Vers le sud, à la septième ligne, un peu au nord et à l'ouest de Nantyr, on relève des traces bien accusées de la ligne supérieure de 40 pieds. En quelques endroits, au sud de ce point, la ligne de rivage qui se trouve immédiatement au dessus de l'Algonquine principale, passe dans les chenaux et longe, vers l'ouest, le long bras du ruisseau Bear. Dans l'un de ces chenaux transversaux, au sud de Churchill, dans la troisième concession, on voit des dépôts dûs à l'action de la glace sur les lots 16 ; il semblerait qu'il existait, dans la vallée, des petits glaciers qui auraient donné lieu à des moraines en miniature.

Le chemin de fer Northern, (un embranchement du Grand Tronc), suit la ligne de rivage Algonquine sur une distance de 12 milles au nord de Bradford. Un autre bras profond, s'étend de Bradford sur une distance de plusieurs milles vers le S. O. et est égoutté par la rivière Holland. Le fond de ce bras est recouvert de dépôts d'alluvion, les couches supérieures étant composées du sable rouge caractéristique du fond du lac Algonquin. La plage Algonquine quitte le comté de Simcoe par ce bras, mais nous devons faire remarquer, en même temps, que dans la partie nord du comté d'York, elle donne lieu à une série de bras profonds, similaires à ceux du comté de Simcoe. Nous terminâmes ici nos relevés de la ligne de rivage algonquine dans cette direction.

Bradford.

L'ÉTENDUE INSULAIRE DANS LE COMTÉ DE SIMCOE SEPTENTRIONAL.

Archipel de Simcoe nord.

Le lac Algonquin comprenait, dans la partie septentrionale du comté de Simcoe un archipel d'iles considérables. Nous allons visiter ces groupes d'iles, débutant à Barrie, avançant d'abord vers l'ouest, puis ensuite vers le nord.

Dans un dépôt de sable situé sur la rive Anne, à Barrie, on remarque des dépôts formés sous l'eau, à trente pieds au-dessus de l'Algonquin, avec des marques de clapotement, visibles à la surface des couches. Ces dépôts doivent probablement leur origine à la nappe d'eau Algonquine supérieure, dont on relève des traces dans les environs, à un niveau un peu au-dessus de celui des dépôts. Lorsque l'on fonce des puits artésiens dans la ville, (dont les sondages réusissent presque toujours, au-dessous du niveau de l'Algonquin) les couches traversées sont partout les mêmes. A la surface, ce sont des lits de matériaux grossiers qui passent graduellement à des plus fins en descendant ; et à une certaine

profondeur, variant selon la localité, mais qui est de 68 pieds dans la ville, à l'aqueduc, l'argile fine se termine. Cet ordre des couches indique un changement graduel du niveau de la surface de l'eau, selon les règles déduites des observations et des relevés à ce sujet.

A l'extrémité occidentale du chenal qui sépare la terre ferme algonquine de l'étendue d'îles de Simcoe septentrional, on remarque une longue flèche de gravier qui passe graduellement à du sable ; ce dépôt débute à la ligne de rivage, à l'endroit où elle appuie vers le nord, à la 12ème ligne de Vespra. La flèche se dirige vers le sud jusqu'à la gare de Colwell, et on la désigne généralement sous le nom de flèche de Colwell. Dans les terrains bas qui se trouvent un peu à l'est de la flèche, on remarque des lits de sable et de marne rouges, interstratifiés avec des couches d'une marne grise. A l'ouest de la flèche, la surface des terrains demeure élevée, à peu près de niveau avec la crête. La compagnie de chemin de fer (Grand-Tronc) exploite ces couches pour ballast. Chenal de séparation.

A partir de cet endroit, vers le nord, à travers Vespra, puis à l'est, il y a une falaise continue, longue de sept milles environ. Sa hauteur augmente sur toute sa longueur à partir de Colwell jusqu'à la 9ème ligne de Vespra où elle atteint son maximum. Elle est, ici, haute de 200 pieds au-dessus de la terrasse qui est à sa base, et son inclinaison est aussi raide que les matériaux argileux qui la composent le permettent. On trouverait difficilement, parmi les lignes de rivage anciennes ou récentes, un plus bel exemple d'érosion de rivage. La falaise fait face au N. O. et devait évidemment recevoir toute la force du lac ou mer algonquine, dont les flots, dans cette direction, ne rencontraient aucun obstacle entre Port-Arthur, sur le lac Supérieur, et ce point. Vespra. Grande étendue d'eau.

Les matériaux détachés de ce bord escarpé furent, en grande partie, déposés sous l'eau de la ligne de rivage principale en un remblai qui, par places, à une largeur d'un demi mille ou plus. L'action d'érosion a été si énergique que toutes les lignes, immédiatement au-dessus de l'Algonquine, ont disparu. Mais sur le lot 15, concession VIII de Vespra, sur le bord d'une baie algonquine, à mi-hauteur d'une falaise, on remarque un reste d'une terrasse, à 160 pieds au-dessus de la ligne de rivage. Elle est bien visible et bien marquée à l'endroit où elle entre dans la baie, cependant au-delà, elle a complètement disparu.

A l'est de cet endroit, des plaines semblables aux plaines des Pins, d'Essa et de Sunnidale, mais d'une superficie moindre, se déroulent sur une distance de plusieurs milles. Elles sont situées principalement sur les concessions V et VII. Elles sont plutôt composées de graviers, et une route suit leur crête la plus élevée, du ruisseau Munro à Midhurst, une distance de deux milles environ. Les matériaux qui recouvrent Midhurst.

ces plaines proviennent évidemment de l'érosion de la falaise plus à l'ouest. Sur la concession IV, lots 14 et 15, on voit de remarquables dunes de sable, dont les matériaux proviennent aussi de la même source, mais qui, étant plus fins, ont été transportés plus loin. Un dépot algonquin, relevé sur le lot 10, septième ligne de Vespra, montre une substance marneuse interstratifiée avec des sables. Ces dépôts proviennent de matériaux algonquins transportés du sommet d'une éminence qui se trouve au N. O. de cet endroit.

Ruisseau Willow.

La plage algonquine principale s'étend sur une longue distance en remontant la vallée du ruisseau Willow dans le township d'Oro, et la ligne de 40 pieds se prolonge encore au-delà. Le côté oriental de la vallée du ruisseau Willow, dans le township de Vespra, est quelque peu raide ou escarpé et, ici, les eaux algonquines ont érodé une terrasse sur toute la distance. Cette terrasse s'étend vers le nord et vers l'est jusqu'à la route latérale du lot 30, de la concession II. Une flèche de gravier s'avance de ce point, barre l'ouverture et passe dans une autre baie à l'est.

Près de Craighurst, sur la route de Penetanguishene, le terrain a une apparence unie et nivelée sur une distance de plusieurs pieds au-dessus de la ligne algonquine principale, jusqu'à la ligne de 40 pieds. Il ressemble à certaines parties de la région au sud et à l'ouest, où le lac est mieux développé que dans la "région insulaire" de Simcoe Nord. On peut attribuer cette différence à la raideur des pentes des éminences.

Anciennes îles.

L'extrémité S. O. de la première des grandes îles, sur la gauche, pénètre dans le côté nord de Vespra et présente quelques caractéristiques intéressantes. Dans la partie orientale du lot 2, concession VI, la ligne de rivage possède des flèches de gravier ou des dépôts plus ou moins bien marqués. En passant à l'autre côté de l'extrémité de cette île, sur la ligne de frontière, entre les townships de Flos et de Vespra, sur le lot 8, concession I de Flos, il existe un désert de dunes de sable. Mais la ligne algonquine principale, un peu plus à l'ouest, est bien marquée sur le lot 9.

A l'extrémité de l'île, plus à l'est, on remarque un prolongement que les eaux algonquines n'ont pas complètement enlevé, mais à travers lequel elles firent plnsieures brèches. La chaîne des fragments qui restent est plus élevée que la ligne principale de l'Algonquin qui est très distinctement marquée le long du front méridional du prolongement découpé. Sa lisière de cailloux est très large, et à 60 pieds au-dessous on retrouve les dépôts ordinaires de sable rouge. Ces derniers sont sur la surface d'une pente inclinée vers le sud. Cette chaîne découpée se prolonge à travers le lot 2, concession VI, et la ligne de

rivage, elle-même, pénètre de quelques perches vers l'ouest, dans le lot 2, concession VII.

En suivant la rive occidentale de l'île vers le nord, où elle pénètre dans le township de Flos, on remarque une interruption de l'île dans la concession III. A cet endroit elle est divisée en deux par la ligne de rivage algonquine supérieure, mais non par la ligne principale inférieure. On voit ici la ligne supérieure traversant les lots 1, 2 et 3 de la concession III, township de Flos ; une plaine de sable qui en résulte, et qui a l'apparence d'avoir été lavée, couvre une partie des lots. Le bord méridional de ce passage était près de la troisième ligne et le bord septentrional près de la quatrième. A une courte distance au nord-ouest de l'entrée occidentale de ce passage, c'est-à dire à un demi-mille au nord de Fergusonvale, on remarque des dépôts de sable rouge sur l'intervalle ordinaire de 60 pieds au dessous de la plage inférieure. Township de Flos.

Le long de la cinquième ligne on voit une coulée ou profonde échancrure, qui, pénètrant dans le plateau de terrains élevés qui forme la partie septentrionale de l'île, s'étend vers l'est jusqu'à la ligne de base, et continue l'ancien rivage de l'Algonquin. Immédiatement au nord, on remarque des restes visibles de la ligne de rivage sur le lot 4, concession V, sous la forme d'une pointe qui se prolonge vers l'ouest, bien au delà du cours général de la ligne de rivage. Les côtés sont raides, en falaises. Cette pointe se prolongeait en une barre submergée, qui à présent semble former la crête de partage entre la Nottawasaga et la rivière Wye. Cette barre est visible sur les lots 3 et 4, concession V, Flos. Submergence.

Dans la partie occidentale de Flos, quelques restes submergés caractéristiques de la ligne de rivage sont dignes de notre attention. Il existe une traînée considérable de galets, longue de deux milles, qui traverse les lots 12, 13, 14 et 15, concession III, Flos, dans une direction vers le N. E., qui est la direction usuelle des crêtes dans cette partie de la région. En l'examinant de plus près, on voit que la traînée de cailloux représente le sommet d'une ancienne crête, laquelle a été remaniée par l'Algonquin. La crête, comme elle se présente actuellement, se trouve située à quelques pieds au-dessous de la ligne de l'Algonquin. Vers le sud-est on voit d'épais dépôts de sable qui, évidemment, proviennent du sommet de cette crête dont ils ont é é érodés par l'action des eaux algonquines. Le ruisseau Marle s'est découpé un cañon profond à travers ces dépôts.

Sur les lots 15 et 16, concession IV, Flos, on voit une autre crête, quoique moins proéminente, composée de cailloux et de galets mêlés à de l'argile, et dont la direction est aussi vers le nord-est. On observe Crêtes.

encore la même crête basse, contenant des lits argileux aquifères mêlés à des cailloux, sur une autre route, soit sur la partie nord de lot 17, concession III.

Ceci était évidemment le sommet d'une autre traînée, dont la partie la plus rocailleuse était l'arête principale, dans les temps algonquins. Au sud-est de la crête, on remarque les dépôts ordinaires de sable. Au nord-ouest, les matériaux sont d'abord du sable fin qui passe bientôt à l'argile ; les terrains sont légèrement en pente vers le nord ouest.

Crêtes de cailloux.

Les crêtes rocailleuses que nous venons de mentionner sont, évidemment, les parties les plus élevées d'une élévation considérable qui traversait la partie occidentale de Flos, mais les eaux algonquines ont raboté toutes les irrégularités de la surface. Un peu à l'est de cette crête, je remarquai les dépôts de sable rouge sur la huitième ligne, vis-à-vis les lots 8 et 9, et situés à la profondeur ordinaire de 60 pieds au-dessous de la surface de la nappe d'eau algonquine. A quelques égards, cette crête rabotée par les eaux, à travers le towship de Flos, est le prolongement d'une autre, qui traverse le township de Sunnidale et qui a la même altitude que la partie qui traverse le township de Flos, c'est-à-dire à quelques pieds de la ligne de rivage algonquine. L'éminence de Minesing, dans le township de Vespra, appartient aussi à cette classe de phénomènes. Elle a une traînée de cailloux un peu au sud du village de Minesing, à l'est duquel, à une distance d'un mille environ, on trouve d'imm nses dépôts de graviers, enlevés de la crête et rejetés sur le côté de la barre, alors que la crête se trouvait submergée sous les eaux algonquines. Les dépôts de graviers mentionnés ci-dessus se retrouvent sur la route, entre la gare de Minesing et le village. Ces crêtes que nous rencontrons dans les townships de Sunnidale, de Flos, de Vespra et de Tiny, prouvent la force d'érosion du lac Algonquin qui a raboté les sommets et qui a transporté et charrié une aussi grande quantité de matériaux.

Hauteurs de Minesing.

Etendue recouverte par des glaciers.

La surface d'une région érodée par l'eau, telle que celle que nous venons de considérer, est généralemeat ondulée, et par places est absolument unie. Sur les terrains qui ont été lavés par une nappe aussi puissante que le lac Algonquin, il ne reste aucune trace d'action glaciaire, mais à un grand nombre d'endroits, il exis'e des preuves indiquant que l'époque algonquine fut précédée, aussi bien que suivie, par des périodes froides, au cours desquelles la surface était couverte de glaces ; mais aux temps de son action d'érosion maxima, la surface ne supportait certainement pas de glaces d'épaisseurs suffisantes à laisser des marques permanentes.

Crête à galets

Sur la route latérale n° 18, à mi-chemin de la concession IV de Tiny, on remarque une autre crête dont le sommet est formé par une

trainée de cailloux. A un demi-mille au nord du même chemin, où il croise la cinquième ligne, on voit une plaine de sable contenant des petites dunes de sable provenant d'une autre crête rabotée, qui est située plus au nord. Dans les environs de Saint-Patrick on remarque une autre série de crêtes rabotées. C'est le sommet d'une autre chaîne d'élévation, distincte de celles que j'ai décrites précédemment et distincte aussi de l'île élevée algonquine qui se trouve un peu à l'est, et désignée sous le nom de "la Montagne." En s'avançant vers le nord, le long de la route latérale n° 13, on rencontre d'abord les traînées lavées de cailloux qui, traversant la huitième concession, se prolongent vers le nord sur une distance de quatre milles, avec seulement deux interruptions. La première étendue rocailleuse se prolonge sur une distance de deux milles vers le nord, soit à la dixième concession. Au delà, un prolongement s'avance jusqu'au nord de la cinquième ligne où on remarque une autre crête couronnée d'une traînée de cailloux entre la cinquième et la douzième lignes, la traînée de roche continuant vers le nord jusqu'à la maison d'école de Le Fawe, sur le lot 13, concession XII. Ces traînées ont l'orientation ordinaire, soit vers le nord-est. Ce sont évidemment des barres et des battures des temps algonquins. Les cailloux disparaissent complètement à mi-chemin vers le nord, dans la concession XII, et c'est ici que commencent les dépôts de sable.

Sur le lot 9, concession II, débute une haute crête de graviers, située à quelque distance de "la Montagne" dont elle est séparée par le lac Lannigan, et dont l'orientation est vers le nord-est. Elle paraît être une grande flèche ; du moins les matériaux dont elle est composée semblent être d'origine lacustre, et non glaciaire ; ils proviennent probablement des étendues couvertes de cailloux et de galets, situées au sud-ouest et que nous avons mentionnées, plutôt que de "la Montagne."

Dans les temps algonquins, la Montagne était une île élevée. Elle est presque complètement entourée de dépôts de cailloux, et sur le côté sud et ouest cette lisière rocailleuse est très large. Du côté nord, à travers le lot 108, concession II, on remarque une pente escarpée ou falaise de 250 pieds, sur la propriété Bateson. La Montagne.

Nous arrivons maintenant aux trois grandes îles extérieures des temps algonquins, et on trouverait difficilement des problèmes d'anciens phénomènes lacustres plus intéressants que ceux-ci. Ainsi que la Montagne que nous venons de mentionner, elles sont presque complètement entourées de falaises qui atteignent des hauteurs remarquables, en certains endroits ; le long du front S. E. de la crête de Randolph, la plus méridionale des trois, une falaise atteint une hauteur à pic de cent pieds, la pente étant aussi raide que le permettent les matériaux d'argile qui la composent. Plus loin, les contours sont doux et arrondis Trois îles extérieures.

ainsi qu'on peut l'observer lorsqu'ils sont correctement rapportés sur la carte (c'est-à-dire que les protubérances ont disparu) alors que, dans les autres endroits, la ligne de rivage est déchiquetée par des baies et des pointes.

Le long du côté sud de la crête Randolph, on remarque une espèce de terrasse formée par la ligne de rivage. La route de Vent, que l'on a détournée pour la faire rejoindre la treizième ligne, passe le long de cette terrasse et de ce point on obtient un excellent coup-d'œil de la falaise du lac. Sur la route latérale No 13, dans la partie septentrionale de la concession XIII, le dépôt que domine la falaise est composé de gros cailloux et il s'avance sur une distance d'un demi-mille vers le sud, où on trouve les bancs de sable.

Ile occidentale.

La plus occidentale des trois îles mentionnées plus haut, s'étend sur quelque distance, au nord de Sainte-Croix, et je l'appellerai la crête Sainte-Croix. Elle a un peu plus d'un mille de long. Il y a une terrasse bien marquée tout autour de l'île et immédiatement à l'ouest de Sainte-Croix, sur la 18ème ligne, la couverture de cailloux est très étendue. On ne peut contempler ce dépôt sans être frappé de l'énorme travail des vagues que cette couverture de cailloux représente. Au sud de Sainte-Croix, les cailloux se prolongent sur une distance d'un demi-mille, soit à mi-distance de la concession XVII. A l'extrémité nord de la crête Sainte-Croix, sur le lot 18, concession XX, on remarque des traînées de sable et des dépôts de cailloux.

Effets des courants.

Les trois grandes îles ci-dessus forment les sommets d'un triangle. L'espace intérieur qu'elles entourent, en partie, est parcouru par des réseaux de barres et de flèches de sable formées par les courants et les remous qui passaient entre elles. C'est un champ fertile à l'étude de la circulation de courants entre les îles, et à la formation de flèches de sable. Ces barres ont toutes des longueurs de deux à trois milles, selon leur position. L'une d'elles débute à l'angle N. E. de la crête de Randolph, s'avance vers la petite île qui se trouve au large de l'île la plus au nord ; l'orientation de cette flèche est presque nord et sud ; à l'angle de la dix-septième ligne et de la route latérale N° 8, elle s'étale en une large plaine sableuse. Une autre débute à la même extrémité de la crête Randolph, se dirigeant vers le N. O. au centre de l'espace entre les îles. Cette barre croise la dix-septième ligne à la frontière entre les lots 12 et 13. Sur la même ligne à la frontière entre les lots 15 et 16, où un chemin bifurque pour se rendre à Thunder-Bay, on remarque le sommet d'une autre crête qui traverse le lot 17 en diagonale et se rattache à la crête Sainte-Croix. Ici deux flèches ou crêtes se joignent, soit celle mentionnée ci-dessus, qui se prolonge vers le S. E. jusqu'à la crête Randolph, et une seconde qui débute à l'extrémité de la grande île, au N. E.

Une île algonquine que l'on remarque dans le township de Tay présente aussi quelques traits intéressants. La forme approche celle d'un fer à cheval et à l'intérieur elle renferme un marécage d'une superficie de 70 acres sur le lot 86, de la concession I et II. Une flèche algonquine ferme l'ouverture du fer à cheval, et le marais représente sans doute un ancien petit lac. Dans cette baie, la grève algonquine est représentée par une ligne de rivage bien marquée sur le lot 87 de la concession 1. La côte N. E. de l'île en fer à cheval à été fortement battue par les eaux algonquines ; les terrains rocailleux qui en résultent près du carrefour Elliot, ont une étendue de deux milles et sont marécageux, quoique recouverts d'une couche de cailloux. Ile fer-à-cheval.

Les deux îles suivantes, au sud, sont peu éloignées l'une de l'autre. Le chenal qui les sépare est maintenant occupé par une des branches de la rivière Hogg, dont le cours, suivant celui du chenal, est presque nord et sud. L'extrémité nord est la plus large des deux. Elle est barrée par une flèche de sable et par des dépôts, dus à l'action des vagues, qui s'étendent sur toute la largeur de deux milles séparant les deux îles. La flèche de sable est située sur le lot 3, concession III de Tay, et est recoupée par la rivière Hogg. Deux îles.

Dans la plus occidentale des deux îles, qui a la forme d'un rognon, une baie de la nappe d'eau algonquine pénètre à l'intérieur, près de Waverley, avec une entrée donnant sur le nord. Cette baie ou échancrure croise la frontière de Tay et pénètre à l'intérieur de Medonte sur les lots 75 et 74. La ligne de rivage qu'elle contient semble être celle de 40 pieds de l'Algonquin. La frontière du township traverse le lit sableux de cette baie qui, à certaines saisons de l'année, est occupé par des petits cours d'eau, lesquels tarissent en été. Vers le nord, le plateau de ce lit s'abaisse de cinquante pieds, pour rejoindre les plages inférieures de l'algonquin au ruisseau Dawe.

Au large de la pointe nord-est de la grande île algonquine, la plus orientale des deux que nous venons de mentionner, on remarque une étendue assez considérable recouverte de galets, soit sur les lots 5 et 6 des concessions VI et VII de Tay. La dénudation des anciennes formations a dû être énorme à cet endroit. Au nord-est de l'île suivante, qui est située à l'est de la première, on remarque des étendues de galets similaires. De fait, les côtés des deux îles exposées au N. E. portent des traces de l'action énergique des vagues venant de cette direction. Cette observation s'applique à toutes les îles de la chaîne, sur leurs rives exposées au N. E. Dénudation énergique.

La dernière de ces iles, à laquelle j'ai donné le nom de crête de Rosemount dans mes notes archéologiques de ces townships, a une longueur totale de 12 milles. Sur cette île, le long de la deuxième concession de Crête de Rosemount.

Médonte, lots 17 à 20, le terrain qui se trouve au dessus de l'Algonquin, jusqu'à la ligne de rivage de 110 pieds, est fort lavé et possède de grandes étendues couvertes de sable, qui sont peut être, comme autre part, le résultat de l'action de lavage par les vagues. A l'extrémité sud-ouest de cette grande île, il y a un prolongement en flèche qui sort du lot 48 ou 49, de la première concession de Médonte. Cette flèche est d'abord constituée de graviers qui passent graduellementà à du sable. La rivière aux Esturgeons s'est frayé un passage à travers la partie sableuse de cette flèche. A l'ouest de la rivière, on remarque quelques monticules sableux. Au large de cette grande île, dans la vallée de la rivière Coldwater, on remarque une petite île de 200 acres, en grande partie située dans la concession VIII.

Grande île.

L'île suivante, une île algonquine, est de beaucoup la plus grande; elle comprend une superficie de 120 milles carrés ou plus et présente une collection complexe de crêtes et d'éminences. A l'extrémité N. E. de cette île, près du village de Warminster, on remarque une falaise bien accusée le long de la bordure septentrionale de la crête dans le lot 10, des concessions XI, XII, XIII, XIV de Medonte. Elle pénètre ensuite dans le township de Orillia nord, par le lot 9.

Baie de la grande île.

Près de Coulson, une baie profonde de l'Algonquin pénètre à quelque distance à l'intérieur de l'île. Les parties méridionales de la baie sont occupées par l'appareil algonquin supérieur à 40 pieds environ au dessus de la ligne principale. Cette plage supérieure a, ici, les mêmes caractéristiques que dans les autres parties du comté, et est la limite générale où le lavage des terrains a eu lieu. Sur la partie nord du lot 4 de la concession VII, Médonte, on remarque une flèche considérable de la ligne principale algonquine. Elle fait saillie des terrains élevés du côté est, et le long de son front on remarque une falaise considérable. La flèche traverse presque l'entrée de la baie mentionnée plus haut. Dans les environs de cette flèche, l'ancien lit de la nappe algonquine est occupé par d'immenses plaines de sable qui s'étendent jusqu'à la petite île mentionnée plus haut.

Une autre baie, orientée vers le sud, longe l'île entre les concessions III et IV et pénètre dans le township d'Oro. Du côté ouest de son entrée, sur la partie orientale du lot 2. concession III Médonte, on voit deux lignes du rivage à 40 pieds et à 70 pieds, respectivement, au dessus de la ligne algonquine principale. Un peu à l'ouest, cette dernière émerge de dessous les débris ; elle devient marécageuse, comme autre part, et de nombreuses sources jaillissent le long de son cours.

Lignes de rivage bien marquées.

Sur la seconde ligne, dans le township d'Orillia Nord et d'Orillia Sud, et à l'ouest de Marchmont, la ligne de rivage de 40 pieds, et même celle de 70 pieds sont bien marquées et indiquent une action énergique

des vagues, comme toutes les lignes de rivage qui sont exposées sur les côtés nord-est de ces îles. A quelques perches à l'est du village de Marchmont, sur la route latérale, on observe un exemple de lavage énergique par les vagues, qui a laissé à découvert le sommet rocailleux d'une colline. Dans le district de Marchmont, les différentes parties de la rive algonquine se séparent, et il n'est pas facile de reconnaître partout la ligne principale. Les autres lignes qui l'accompagnent, tant au-dessus qu'au-dessous, introduisent des éléments de confusion, pourtant, en certains endroits, elle est bien marquée, et en s'y repèrant on parvient à la distinguer des autres.

Dans les townships d'Orillia Nord et d'Orillia Sud, il existait à l'époque algonquine, un archipel d'îles, plus petites que celles que nous avons passées en revue. Celle qui se trouvait le plus au large a une longueur de trois milles, et est entourée de falaises bien marquées, plus particulièrement dans les concessions VI, VII et VIII d'Orillia Nord. La surface de cette île est très rocailleuse et a été fort lavée, tant au-dessus qu'au-dessous de la ligne algonquine ; mais on ne peut se méprendre sur l'identité des falaises de la ligne principale que l'on distingue facilement des autres, à cause de son caractère accidenté. Elle atteint ici une altitude de 155 pieds environ, au-dessus du Lac Couchiching, soit environ 875 pieds au-dessus du niveau de la mer. La plus élevée de ces lignes de la série au-dessous de la ligne algonquine, parfois désignée sous le nom de "Grande série Nipissing," est très marquée dans ce district, à un niveau de 60 pieds au-dessous de la ligne principale. Archipel d'Orillia.

Sur la route latérale n° 9, Orillia Sud, on remarque une falaise algonquine fort accentuée à quelques perches à l'ouest de la troisième ligne. La ligne de rivage est ici double sur le même flanc d'une colline ; la ligne supérieure est bien distincte, à 40 pieds au-dessus de la ligne inférieure. Elle est aussi double au sud, sur le lot 11 de la seconde ligne, et les deux plages sont aussi bien distinctes sur le lot 10, au sud-est de l'angle formé par les chemins n° 2 et n° 9. Sur la partie occidentale du lot 21, concession XIV d'Oro, la ligne de rivage inférieure est bien visible à 60 pieds au-dessous de l'appareil principal. A partir de cet endroit, la voie du chemin de fer du Grand-Tronc suit la rive de l'Algonquin sur une distance de neuf milles, jusqu'à la concession IV d'Oro. Lignes doubles.

CONCLUSIONS.

Somme toute, je ne vois aucune raison d'appliquer à la nappe d'eau algonquine la désignation de lac glaciaire comme le font plusieurs observateurs. A l'intérieur, c'est-à-dire vers l'ouest, il se peut que ce lac ait été *semi-glaciaire*, mais dans cette partie de la région (comté de Conclusions générales.

Simcoe) les observations prouvent exactement le contraire, c'est-à-dire que la glace n'a joué qu'un rôle minime à l'époque de son activité maximum, quoiqu'il y ait eu aussi des périodes de calme relatif, tant avant qu'après, pendant lesquelles il y eut d'épaisses glaces côtières d'un caractère sub-arctique.

Barrages glaciaires.

On a souvent eu recours à la théorie du professeur Newberry, au sujet des barrages de glace pour expliquer les phénomènes du lac Algonquin. Mais le long des parties nord-est où l'on suppose que reposait le glacier obstructeur qui retenait les eaux, et où on devrait s'attendre à une solution de continuité des appareils littoraux, les dépôts superficiels étant couverts et protégés par le glacier hypothétique, la ligne de rivage algonquine montre un développement des plus distincts.

Changements du climat.

Un des problèmes intéressants, au sujet de cette ligne de rivage, serait la recherche des causes de sa persistance et de son caractère accentué, en se basant sur nos relevés faits le long de son cours. Son origine et sa préservation subséquente semblent être le résultat d'une oscillation climatérique. Si la période active n'eut pas été précédée par une mer calme couverte de glace, et suivie d'un climat analogue, les traces laissées eussent peut-être été différentes. Le bord de la nappe d'eau possédait une intensité d'érosion qui lui permit de laisser des lignes fortement accentuées.

Préservation des lignes de rivages.

Ce qui est réellement frappant, au cours des observations sur toute l'étendue de la région, c'est la perfection et la préservation extraordinaire des formations superficielles, immédiatement au dessous du niveau de la ligne de rivage algonquine. Si l'activité à laquelle la ligne doit son origine eut continué à mesure de l'abaissement des eaux, on eut remarqué des remaniements beaucoup plus énergiques des dépôts du fond du lac. Mais nous les trouvons presqu'intacts tels que les laissèrent les eaux de la nappe algonquine. A moins que l'abaissement n'ait eu lieu soudainement, ce qui est fort improbable, nous ne pouvons que conclure qu'une longue période de mer calme, couverte de glace, succéda à la période algonquine. Nous avons du reste relevé des preuves, sur le terrain, d'une telle période sub-arctique.

Difficultés de corrélation.

De plus, nos relevés nous donnent la preuve, que, sur la superficie d'un seul comté, le caractère des lignes de rivage a d'autres causes de variations que la configuration de la surface de la région.

Son accentuation si marquée sur les côtes exposées au nord-est, offre un grand contraste avec les traces distinctes, mais moins accentuées, qu'elle a laissées le long de la base de l'escarpement des montagnes Bleues. On voit combien futiles sont les efforts de quelques géologues,

de vouloir faire l'identification de lignes de rivages relevées à divers endroits et séparées, non pas seulement par la largeur d'un comté, mais souvent par des distances de centaines de milles. On attribue à la présence de glaciers, l'absence supposée de lignes de rivages. Il pourrait se faire qu'ultérieurement on adoptât la base d'oscillations climatériques comme étant le guide le plus sûr à faire l'identification de lignes de rivages ou de leurs équivalents, en diverses localités. Lorsque l'on aura étudié à fond les conditions climatériques ainsi que les autres phénomènes intimement liés à la formation d'appareils littoraux, peut être alors, la surabondance de théories, pour la plupart contradictoires, se résumeront-elles en des connaissances plus éclairées.

Une investigation des roches cuprifères des Townships de l'Est, Province de Québec.

Principal J. A. Dresser.

La durée de la campagne, du 23 juin au 30 août, fut consacrée à une étude d'une partie des roches cuprifères des Townships de l'Est de la province de Québec. Roches cuprifères de la province de Québec.

Depuis 1887, le Corps géologique, s'est, à plusieurs reprises, occupé de ces formations, et des rapports importants à leur sujet furent publiés en 1863 par Sir William Logan, en 1866 par Jas Richardson, et en 1888-89 par le Dr R. W. Ells. D'après ces rapports, les roches cuprifères se trouvent dans trois lisières principales qui ont une orientation générale vers le N.E. selon les axes des principaux plis du système de montagnes des Appalaches qui, ici, est représenté par les monts Notre-Dame. Sur une partie considérable de leur parcours, ces lisières sont séparées par des distances de 25 milles, et leurs largeurs varient entre deux et dix milles. La plus occidentale de celles-ci est connue sous le nom de lisière d'Acton, la seconde est celle de Sutton et la troisième celle d'Ascot, d'après les townships dans lesquels elles atteignent leur développement maximum.

Selon vos instructions du 27 mai, je devais examiner une partie de chacune des lisières dans le but de faire, plus tard, une étude détaillée des étendues les plus importantes, et de déterminer leur superficie et leurs relations pétrographiques. Je fit d'abord une reconnaissance hâtive de la lisière d'Acton. Je fis des collections des roches encaissantes et des roches intrusives qui accompagnent les gisements, à Wickham, à Acton, à Upton et à Roxton. Nous consacrâmes trois jours à ce travail, au cours duquel je fus aidé par le Révérend L. C. Wurtele d'Actonvale. Je visitai ensuite la lisière de Sutton, entre Knowlton et la ligne de frontière de l'état de Vermont. J'examinai brièvement Localités examinées.

les gisements sur les propriétés de S. Sweet, de D. L. Smith, et la mine Sweet à Sutton, ainsi que les mines moins importantes du côté de Saint-Armand Pinnacle, et je traversai la crête principale de la montagne de Sutton, connue localement sous le nom de "Sommet arrondi" dans deux directions. Au cours de ce travail, je fus aidé par M. H. A, Honeyman, M. A. de Knowlton dont les connaissances au sujet de la géologie de la région me furent tout particulièrement utiles. Nous examinâmes aussi la base orientale de la montagne de Sutton, entre Glen Sutton et Mansonville, afin de nous assurer si, oui ou non, les roches cuprifères qui composent le côté occidental, absentes des parties plus élevées de l'éminence, reparaissent de ce côté. Nous n'en découvrîmes pas de traces. On a récemment fait des travaux importants de développement aux mines de West Berkshire, état de Vermont, à quatre milles au sud de Saint-Armand Pinnacle, et nous consacrâmes une demi-journée à les examiner. Ces mines, exploitées par la Vermont and Boston Mining Company, présentent les mêmes caractéristiques que les gisements de Saint-Armand et de Sutton, et nous offrirent une occasion excellente de noter l'allure et le mode d'origine des dépôts qui sont applicables à la lisière de Sutton. Je visitai ces mines, gracieusement accompagné par M. H. E. Rustet de Richford, Vermont.

Nous commençâmes l'examen de la lisière d'Ascot à North-Hatley, puis je visitai les mines de Suffield, de Eustis et de Capelton. Après avoir ensuite passé trois jours dans les environs du lac Mégantic, que nous mentionnerons plus loin, j'examinai les mines d'Ascot et de Victoria, près de Capelton, ainsi que quelques gisements moins importants sur la rive orientale de la rivière Saint-François. Je me procurai un fourniment de campement à Sherbrooke, et je fus rejoint par M. A. P. Stevens, B. Sc., que vous m'aviez assigné comme aide pour la durée de la campagne, et par Frank Graham que j'engageai comme "homme à tout faire" et qui me fut aussi des plus utiles. Débutant au cinquième rang du township Ascot Corner, nous visitâmes d'abord la chaîne de collines connue sous le nom de Montagne de Stoke, d'une façon aussi détaillée que le permet la nature de la région, jusqu'à son extrémité orientale près de l'étang de Dudswell) dans le township de ce nom. Nous suivîmes ensuite la crête entre les chemins de Saint-Camille et de South-Ham jusqu'au lac Argenté (*Silver Lake*) ; cette crête forme un prolongement topographique du Mont de Stafle, et nous la traversâmes, à plusieurs reprises, sur une distance de huit milles. Nous profitâmes aussi de cet itinéraire pour examiner des gisements de cuivre que l'on a récemment commencé à exploiter dans les environs du lac Weedon.

Campement.

Autres endroits visités.

Nous nous débandâmes le 17 août, et pendant le reste de la campagne je visitai, seul, les gisements les plus importants, à présent connus dans la lisière de Sutton, dans son prolongement vers le nord, dans les townships de Leeds, d'Halifax et de Chester. J'examinai aussi une découverte de cuivre rapportée de Saint-Nicolas, et je passai quelques jours à examiner des dépôts importants de pyrrhotine cuprifère sur la rive occidentale du lac Memphrémagog. Cette visite, avec quelques jours passés à différentes reprises à Melbourne, à Upton et à Ascot, compléta le travail de la campagne sur le terrain. Lisière de Sutton.

La lisière d'Acton.—Les principaux gisements de cuivre que nous étudiâmes dans cette lisière sont ceux de Wickham) d'Acton, de Upton, de Roxton et de Saint-Pierre de Durham, qui sont tous connus depuis longtemps. Dans tous les cas, la roche encaissante est un calcaire généralement associé à des schistes ou phyllades noirs d'origine sédimentaire. A chacun de ces endroits, on remarque la présence de roches ignées, sous la forme de dykes et de pointements irréguliers. Elles sont intrusives dans tous les cas observés, et parfois contiennent du cuivre. Mais la plus grande partie de ce métal se trouve dans les calcaires ou parfois, dans les ardoises noires, à proximité des roches intrusives. Les minerais varient selon les localités. A Acton la chalcocite et le cuivre panaché prédominent, tandis qu'à Upton, les principaux minerais sont de la chalcopyrite et de la chalcocite ; la bornite est très rare. A ce dernier endroit, on dit avoir observé la présence de cuivre natif, mais je ne pus en découvrir. Lisière d'Acton.

L'un des traits intéressants et, peut-être, importants au point de vue économique, est la grande similitude qui semble exister entre quelques-unes des roches intrusives de la lisière d'Acton, et les plus récents des dykes que l'on rencontre dans la mine Eustis dans la lisière d'Ascot. Mais dans ce dernier cas, la roche encaissante est, elle-même, une ancienne roche éruptive, et est cuprifère. La lisière Acton comprend une étendue à contours mal définis, dont les roches sont rapportables au Cambrien supérieur et au Silurien inférieur. La distance de Durham à Upton, qui sont les points extrêmes de la largeur de la lisière, est d'environ seize milles. De Roxton à Wickham, dans la direction de sa longueur, il n'y a guère plus de vingt milles, mais on a rapporté la présence de cuivre bien au delà, vers le nord-est, à Drummondville, à Wendover, à Somerset, à Nelson, à Saint Flavien, et même, dit-on, à Saint-Nicolas, sur le fleuve Saint-Laurent, soit sur un parcours dépassant cent milles. Au cours d'une brève visite à Saint-Nicolas, je dois dire que je ne découvris pas de cuivre. J'y trouvai cependant un massif considérable d'une roche ignée ressemblant beaucoup à celle qui contient du cuivre dans les environs du lac Weedon, dans la partie orientale de la lisière d'Ascot. On dit qu'il existe aussi plusieurs petits Similitude des roches d'intrusion.

gisements cuprifères sur la lisière d'Acton, comme par exemple à Saint-Théodore d'Acton, à Saint-Valérien, et à Dandy ; on rapporte que quelques-uns de ceux-ci, après des travaux de prospection, semblent être pleins de promesses.

Géologie des gisements cuprifères.

Quoiqu'un grand nombre des gisements de cuivre se trouvent près du contact des roches cambriennes avec celles du Cambro-silurien, d'autres, y compris quelques-unes des plus importantes, sont renfermées indistinctement dans l'une et dans l'autre de ces deux formations. On peut donc s'attendre à en découvrir sur toute l'étendue de cette superficie irrégulière où on remarque la présence de roches intrusives. La structure géologique, d'un autre côté, ne donne aucune indication de la présence de ces roches ignées. Nous n'examinâmes pas la partie orientale de cette lisière, entre la rivière Saint-François et le fleuve Saint-Laurent, à l'exception de la brève visite que nous fîmes à Saint-Nicolas. Les affleurements de roches n'abondent pas dans cette région, mais on pourrait cependant prospecter avec avantage les parties récemment défrichées par l'exploitation des forêts, et par la construction du prolongement du chemin de fer Intercolonial et du chemin de fer Mégantic et Lotbinière. L'excellente qualité de ces minerais offrent certainement un grand encouragement à des recherches systématiques.

Roches des monts Sutton et Acton.

Les autres districts cuprifères des townships de l'est sont plus intimement reliés à la structure géologique de la région. Dans les rapports du Service géologique de 1886 à 1894, on reconnaît la présence et on établit les contours de trois étendues de roches pré-cambriennes que l'on détache des couches paléozoïques qui les séparent ; les rapports précédents ne les avaient pas différenciées. Deux de celles-ci, la série du mont de Sutton et la série Ascot ou du mont Stoke, comprennent les lisières cuprifères médiane et orientale des relevés des anciens rapports. L'un des buts importants des études que nous avons entreprises est donc de distinguer les roches cuprifères des autres parties de ces anciennes roches, et d'en établir les contours.

Minerais de cuivre et roches ignées.

Nous avons jusqu'ici, établi deux faits d'importance primordiale ; —que la majeure partie de ces roches pré-cambriennes sont d'origine ignée et non sédimentaire ; et que le cuivre ne se trouve que dans les roches ignées ou dans des roches qui y sont intimement associées. Leur texture varie de celle de roches volcaniques à celle de roches plutoniques, et au point de vue de leur composition chimique, elles présentent des types acidiques et des types basiques. Toutes sont fortement métamorphisées et leur nature primitive est souvent voilée, sinon complètement oblitérée. Le feuilletage et la dislocation intenses de ces roches, dont une grande partie sont des trapps à grain fin, leur donnent souvent l'apparence de sédiments métamorphisés, nature qu'on

leur a du reste assignée jusqu'à présent. Se basant sur cette hypothèse, on a, pendant longtemps, considéré ces gisements comme étant des veines remplissant des plans de stratification, et on en a essayé la corrélation en se basant sur des considérations stratigraphiques. En conséquence du changement radical de nos vues à ce sujet, établi par un examen préliminaire au microscope, il ressort que les corrélations sont erronées, ainsi qu'une détermination de la valeur et de l'étendue de ces gisements, basée sur les anciennes hypothèses. Nous avons présenté une courte note au sujet de la nature de quelques-unes de ces roches, devant l'Institut minier du Canada, en mars dernier (*Journal Canadian Min. Inst.*, Vol. V, 1901) et dans l'"*American Journal of Science*" numéro de juillet.

Pré-cambrien de la lisière Sutton.

La lisière du mont Sutton. La largeur de cette lisière pré-cambrienne atteint environ vingt milles à la frontière de l'état du Vermont, dont seize milles environ, sont d'origine volcanique. On trouve du cuivre en de nombreux endroits de la lisière volcanique, mais, en tant que nous avons pu nous en assurer, nulle part au sein des roches sédimentaires. Ces dernières comprennent toute la crête du mont de Sutton, qui consiste, en grande partie, en un grès gneissique, dont l'origine et les caractéristiques pétrographiques diffèrent entièrement de la partie principale de l'étendue, à laquelle cette éminence donne son nom. La roche volcanique prédominante consiste en une roche trappéenne vert foncé, à grain fin et de composition relativement uniforme. Elle est souvent amygdaloïde, mais tellement altérée que les principaux éléments constituants, visibles à l'œil nu, sont la chlorite, le quartz et l'épidote. Nous n'avons pas encore pu déterminer sa nature primitive. On l'a généralement décrite comme étant une ardoise chloritique. Le quartz est souvent abondant, soit en veinules, soit sous d'autres formes et parfois il se trouve intimement associé à l'épidote. Celui-ci est en nodules, qui étant résistants, forment des reliefs à la surface des roches exposées à l'atmosphère ou qui ont été exposées à l'érosion des cours d'eau. En les examinant de près, on remarque que ces nodules sont souvent composés de couches alternantes et concentriques de quartz et d'épidote. Ils ont généralement des diamètres de un à trois pouces et forment parfois, un quart du volume des roches.

Indices de métamorphisme intense.

Dans sa condition primitive, cette roche était de caractère basique, soit une porphyrite, soit une diabase. Ainsi qu'on peut juger d'après la description ci-dessus, elle a été soumise à des agences métamorphiques intenses, et pour déterminer sa composition initiale et ses autres caractéristiques, il sera nécessaire d'étudier soigneusement les plaques minces que nous faisons tailler.

Cependant certaines parties de ce massif volcanique diffèrent d'aspect, de composition minéralogique, et apparemment de composition chimique. Ces roches sont de couleur pâle, grises où jaunes, et sont talqueuses au toucher ; ce qui est probablement dû aux paillettes de mica transparent (séricite) qui se sont développées le long des plans de glissements de la roche. Ce sont les ardoises micacées et nacrées des anciens géologues. Dans la lisière d'Ascot, on a relevé la présence de roches volcaniques analogues qui, d'après un examen au microscope, semblent avoir la composition et l'apparence de porphyres quartzeux écrasés et fracturés. Le cuivre se trouve plus fréquemment renfermé dans cette roche que dans les roches chloritiques, quoiqu'on en trouve dans les deux. Dans le comté de Mégantic, elle renferme assez fréquemment le minéral rare attrilite, ou chlorotoïde, ce qui la fait rechercher du collectionneur de minéraux. Nous rencontrâmes plusieurs "facies" de ces roches dans la lisière d'Ascot, où elles passent brusquement aux roches volcaniques que nous venons de décrire. D'après nos relevés sur le terrain, nous n'avons pas fait d'observations contradictoires, et en attendant que nous puissions faire une étude plus détaillée, nous supposerons que les mêmes relations règnent.

Nature des minerais.

Les minerais sont de la chalcopyrite, de la bornite et de la calcocite, avec des quantités moindres de carbonates bleu et vert ; la gangue se compose, en grande partie, de quartz et de calcite. Dans aucun des cas observés, nous n'avons remarqué d'épontes bien définies. Les formes les plus fréquentes sont des amas lenticulaires, et soit à cause de la nature de l'affleurement, soit à cause de la nature du gisement même, on ne distingue pas de contours bien marqués.

Nous relevâmes la présence de roches volcaniques pré-cambriennes dans les townships de Saint-Armand, de Sutton, de Brome, de Bolton, de Stukely, d'Ely et de Melbourne, sur la rive occidentale de la rivière Saint-François et à Cleveland sur la rive orientale. Dans les townships de Chester, d'Halifax et de Leeds, entre 40 et 50 milles plus au nord-est, où nous traversons de nouveau la lisière, les roches semblent posséder les mêmes caractéristiques. D'après les rapports, qui signalent la présence de minerais de cuivre, en de nombreux endroits, dans l'espace intermédiaire, nous croyons que les trapps sont ininterrompus sur toute la distance. A la rivière Saint-François, ils ont une largeur de deux milles environ, mais à Leeds ils reprennent la même largeur que dans le township de Saint-Armand. La distance entre ces deux points dépasse quelque peu 100 milles. Dans cette étendue, d'après le rapport de 1866, on a relevé plus de 300 localités où l'on a découvert des roches cuprifères, dont 23 ont été exploitées et ont produit plus ou moins de minerais. A ce nombre on a ajouté, depuis, quelques autres gisements importants. Quelques-uns de ces dépôts ont été épuisés ou

Localités cuprifères.

n'ont pas rendu de bénéfices dans les conditions où ils étaient exploités; d'autres encore ont été abandonnés après un examen superficiel, ou des essais mal conduits. M. W. F. E. Bowers, de Chicago, a exploité pendant deux campagnes un gisement récemment découvert sur le lot sept, du premier rang de Melbourne. A l'époque de ma visite, en juin dernier, on avait foncé un puits vertical, ayant une section carrée de sept pieds et demi de côté, à une profondeur de 50 pieds, dans un amas de quartz qui était parcouru par des veinules de pyrites de cuivre et de cuivre panaché, sur à peu près, un quart de sa largeur. Des analyses de la chalcopyrite donnèrent, dit-on, une proportion de 24 pour 100 de cuivre et de 32 pour 100 de soufre, tandis que la bornite rendit 19 pour 100 de cuivre et autant de soufre. De plus le minerai contient $9 d'or par tonne.

Mines réouvertes.

On a récemment repris les travaux sur des gisements de cette lisière, qui avaient été abandonnés. Parmi ceux-ci nous mentionnerons la mine Ely, dans le township d'Ely; la mine Balratte, dans le township de Melbourne, et des exploitations moins importantes dans les townships de Shepton, de Brome, de Leeds et de Chester. La lisière pré-cambrienne se prolonge vers le nord-est, sur une distance de quarante milles au-delà du township de Leeds, mais nous n'eûmes pas le temps de l'examiner. D'après le rapport de quelques découvertes de cuivre, on pourrait conclure au prolongement des roches volcaniques, et par conséquent à la présence d'étendues dignes d'être prospectées. Cette conclusion est du reste appuyée par le fait que le gisement le plus important exploité jusqu'à présent dans cette lisière, la célèbre mine Harvey Hill, propriété du Dr Jas. Reed, se trouve sur la frontière nord-est du township de Leeds.

Roches ignées de la lisière d'Ascot.

La lisière d'Ascot.—Le Pré-Cambrien de cette étendue, en tant qu'il ressort des études que nous en avons faites jusqu'ici, consiste presqu'entièrement en roches ignées. Reposant sur celles-ci on rencontre parfois des lambeaux de strates paléozoïques qui, autrefois, recouvraient toute l'étendue. Ce sont surtout des ardoises noires ferrugineuses que l'on trouve communément dans la formation Trenton inférieur; ces lambeaux occupent des endroits où ils ont été protégés de l'action de dénudation.

Les roches ignées relèvent essentiellement des mêmes types que celles de la lisière de Sutton que nous avons décrites, mais leurs proportions relatives sont en sens inverse. Dans cette lisière d'Ascot les roches arides,—les ardoises micacées et nacrées—sont de beaucoup plus abondantes que le type de roches chloritiques et épidotiques. Ces dernières ne diffèrent guère de celles que nous avons déjà décrites. Dans la classe de roches acides, il existe toutefois une variation marquée, déterminée surtout par la plus grande dimension des massifs. Ceci s'appli-

que surtout au degré de cristallisation. La texture de la plus grande partie de ces roches est porphyritique, cependant il en existe à grain fin, et d'autres dont la texture est grossière. Les premières de celles-ci n'occupent pas une très grande superficie, mais en tant que le prouvent les études que nous avons faites jusqu'ici, celles dont la cristallisation est plus avancée constituent une grande partie de la montagne de Stoke, et elles pointent aussi en un grand nombre d'autres endroits. Ces porphyres granitiques et ces granites porphyritiques forment une forte partie des étendues stériles, ou non-cuprifères, quoiqu'en quelques cas, ellles contiennent des quantités importantes de cuivre.

Indices d'activité volcanique.

Sur la rive occidentale de la rivière Saint-François, des dykes plus récents recoupent les roches ignées ; et quoique ces dernières soient excessivement métamorphisées, le caractère des dykes et leur allure n'ont guère subi de changement. Nous avons trouvé de la diabase à olivine et de la comptonite dans une condition très peu altérée, cette dernière roche recoupant les sédiments Trenton inférieur, ainsi que les éruptifs pré-cambriens. Il est donc évident, qu'à divers intervalles, entre le Pré-Cambrien et le Post-Trenton, cette partie de la lisière d'Ascot a été le centre d'activité volcanique Nous n'avons relevé de dykes dans aucune autre des étendues de roches ignées, étudiées jusqu'à présent, et aucune autre étendue de même superficie, que cette partie du township d'Ascot, n'a rendu une quantité aussi considérable de cuivre. Nous n'avons pu encore recueillir de preuves directes que le contenu métallique de ces roches est àttribuable aux agences volcaniques successives et variées, mais la coïncidence nous semble digne d'être mentionnée.

Le Pré-Cambrien, selon les contours établis d'après les relevés de 1886, débute sur la rive orientale du lac Memphramagog, dans township de Stanstead, traverse les townships de Hatley, d'Ascot et de Stoke, se perd pendant un intervalle de huit milles, pour reparaître au nord-est dans les townships de Weedon et de Stratford, et après une autre solution de continuité, repointe dans le comté de Garthby. Cependant la position de l'étendue de Garthby nous laisse indécis s'il y a lieu de la rattacher à la lisière d'Ascot, ou à celle de Sutton ; il est probable qu'elle forme une chaîne entre les deux.

Etudes pétrographiques.

Mes relevés entre la rivière Saint-François et le lac Memphrémagog furent surtout faits dans le but d'étudier les relations pétrographiques des gisements dans les mines en exploitation ; je ne les étendis donc pas dans le township de Stanstead, et me bornai à la partie septentrionale d'Hatley. Nous observâmes ici, que le Pré Cambrien est, en grande partie, sinon totalement, constitué par des roches ignées. Sur la rive occidentale du lac Memphrémagog, on revoit ces roches volca-

niques basiques dont la largeur, au sud de Mountain House Landing, atteint près d'un mille et demi. Elles forment la base du mont Tête de Hibou (*Owl's Head*). Quatre spécimens décrits par le Dr F. D. Adams, dans le rapport du Service géologique 1880-81 et 82 (pages 11 12 et 13A) semblent provenir de cette localité. Ce sont des diabases altérées. La région est fortement boisée le long de la rive du lac ; le temps dont nous pouvions disposer ne nous permit pas de pousser nos relevés plus à l'ouest. Par le prolongement des trapps d'Ascot au-delà du lac Memphrémagog, les roches de cette lisière ne sont plus éloignées que de huit milles de la lisière de Sutton ; donc il n'est pas improbable que l'on puisse, plus tard, établir des raccords aux deux extrémité par lesquels la lisière d'Ascot formerait une ligne longue de soixante-dix milles, touchant la lisière de Sutton en deux points éloignés de cents milles l'un de l'autre, mesurés le long de l'arc que cette dernière lisière décrit. De plus, la présence de ces roches sur la rive occidentale du lac augmente sensiblement la perspective de découvrir, dans ce district, des gisements cuprifères importants.

Quant à l'importance de l'étendue entre le lac Memphrémagog et la rivière Saint-François, je citerai le rapport de la Commission géologique pour les années 1888-89, dans lequel le Dr R. W. Ells décrit en détail la partie de la lisière de Hatley à Stoke ; il remarque que des cinquante-trois localités cuprifères, treize étaient en exploitation en 1865. Au sujet de ces gisements, le Dr Ells s'exprime comme il suit :

" On peut affirmer, sans crainte de se tromper, qu'on ne s'est pas rendu compte, dans le temps, de la valeur réelle d'un grand nombre des mines ouvertes, il y a 25 ans, et abandonnées aussitôt, et qu'une exploration plus sérieuse amènera, tôt ou tard, la découverte d'autres gisements aussi importants que ceux qu'on exploite à l'heure actuelle. Les opérations d'il y a vingt-cinq ans n'étaient faites qu'au point de vue de la spéculation, et c'est pourquoi nombre d'entre-elles n'ont pas abouti. On achetait alors une mine sans rien connaître de sa valeur, souvent même, au simple examen d'échantillons provenant d'un endroit tout autre que celui qui était en question. On comprend aujourd'hui l'importance de ces minerais pour la fabrication de l'acide sulfurique, et les fabricants qui s'occupent de cette industrie, aux Etats-Unis, reconnaissent leur supériorité sur la plupart de ceux qu'ils ont employés jusqu'ici ". Rapport du Dr. Ells.

En outre des exploitations importantes de la Eustis Mining Company à Eustis, et de la G. H. Nichols Chemical Company à Capelton, les principaux travaux récemment effectués ont été faits sur le groupe des mines de Suffield, les mines Ascot et Sherbrooke.

Remerciements.

Je dois tout spécialement remercier M. John Blue, directeur de la mine Eustis, qui fit tout en son pouvoir pour me faciliter l'examen complet de cette mine importante.

Chaîne de montagnes Stoke.

Le mont Stoke est une série d'éminences, large de trois à cinq milles, qui s'élèvent graduellement de la rive de la rivière Saint-François, vis-à-vis la ville de Sherbrooke, jusqu'à une hauteur maximum de quinze pieds au-dessus de l'étang Dudswell, au pic Chauve (*Bald Peak*), à vingt-quatre milles à l'est de Sherbrooke. C'est un prolongement des hauteurs de Capelton, auxquelles il ressemble, tant comme origine que comme structure géologique. Le flanc septentrional se termine en une crête déchiquetée, visible des environs de Stoke Centre, qui est la partie la plus élevée sur tout le parcours de la chaîne. Le flanc méridional est moins élevé, mais forme cependant un relief notable du panorama. La partie intermédiaire de la montagne, tout en ayant une légère pente vers le sud, est mal égouttée, et en saison pluvieuse elle présente des marécages impassables. On n'y trouverait du reste que très peu d'affleurements de roches.

Pyrite de fer.

La crête septentrionale de la montagne, ne donne guère d'encouragement quant à la présence de gisements de cuivre. Sur le seizième lot du huitième rang de Stoke, sur la propriété de Joseph Tremblay, on trouve une quantité considérable de pyrite de fer, (de quartz et de calcite), (en amas de forme elliptique), large de deux pieds environ, ainsi que dans la roche phylladienne encaissante.

Ce gisement, et un autre similaire situé sur le lot 15, rang de Stoke X se trouvent dans les roches cambriennes, à un quart de mille environ au nord du Pré-Cambrien. Ce sont là les seuls dépôts métallifères appréciables que je vis sur le côté nord de la montagne, à l'exception d'un autre plus petit situé sur le lot 21, rang V, d'Ascot Corner. Toutefois, M. C.-W. Maynard, m'apprend qu'il existe quelques dépôts de pyrite de fer, sur les hauteurs environnantes, au nord-ouest de la rivière Watterpekah.

La partie centrale du mont Stoke est tellement couverte de drift et si fort boisée, qu'il est difficile de se rendre compte de la nature des roches sous-jacentes. Nous recueillîmes quelques spécimens que nous étudierons en détails. Mais quelques ruisseaux, qui prennent leur source dans cette dépression, se sont taillé des gorges profondes à travers la bordure méridionale de la montagne, dans lesquelles on aperçoit d'excellents affleurements. On voit, ici, que la montagne est constituée par un massif de roches volcaniques disloquées et broyées, dont les caractéristiques ressembleut à celles des éminences de Capelton. Ces roches contiennent aussi des zones rouillées, parallèles à la lamination, provenant de l'oxydation de la pyrite de fer qui se trouvait dans la roche

non-altérée. Ces zones de couleur rouillée, qui sont généralement des indices de la présence de gisements métallifères, se montrent particulièrement nombreuses le long des ruisseaux suivants : — Du Moulin, Big Hollow, Harrison, Kingsley, Jenkerson, Rowe et Willard ou Hall. Nous les observâmes aussi, en plusieurs endroits, sur le lot 27 du VIIIeme rang d'Ascot Corner.

Gisement aurifère.

La présence d'or est encore un indice de la présence de cuivre, ici, comme autre part dans cette lisière. Les relations qui existent entre ces ruisseaux dans les hauteurs de Capelton, indiquent clairement qu'ils sont intimement reliés au point de vue de leur origine. Ceci est très apparent dans la mine Curtis. Ici, les roches volcaniques de la série cuprifère s'élèvent le long de la pente raide du flanc méridional et sont recouvertes, près du sommet, par des couches sédimentaires. M. Blue. le directeur, rapporte que dans un petit ruisseau qui coule près de la mine, on trouve de l'or en petites quantités, et des essais des veines de quartz qui croisent ce petit cours d'eau donnent des traces d'or, sur le parcours du ruisseau coulant sur les roches volcaniques. Au-delà, on ne trouve d'or ni dans les sables, ni dans les roches.

Ou a trouvé de l'or alluvial dans tous les ruisseaux du penchant sud de la montagne de Stoke, plus spécialement dans les townships de Westbury et de Dudswell, et le Dr Chalmers a démontré qu'il provient certainement des roches Pré-Cambriennes. De fait, en quelques endroits on peut voir de l'or, à l'œil nu. Ces indices d'or ont généralement détourné l'attention des prospecteurs des recherches de gisements de cuivre, qui, d'après les conditions géologiques peuvent exister en dépôts importants et ajouter aux ressources minérales du district.

Du lac Weedon au lac Aylmer.

Des environs du lac Weedon au lac Aylmer, le pré-cambrien revient à la surface ; à partir de l'étang Dudswell, vers l'est, cette formation est surmontée par le Cambro-silurien et le Silurien. Le temps dont nous pouvions disposer ne nous permit pas de consacrer à cette étendue, toute l'attention qu'elle nous semble mériter, mais d'après une courte visite sur quelques points, à l'ouest du lac Weedon, cette étendue est digne d'être examinée à fond.

D'après nos relevés, elle consiste en roches ignées de nature plutonique, d'après la cristallisation, et elle ressemble quelque peu à certaines parties de la crête septentrionale du mont Stoke. Elle en diffère, toutefois, en ce qu'elle semble contenir du cuivre en quantités importantes. Sur les lots dix-sept et dix-huit, du troisième rang de Weedon, on trouve de la pyrite de fer et de la pyrite de cuivre en amas, en filons, en grains, disséminés dans la roche encaissante. On a relevé plusieurs affleurements de cette nature, en divers endroits de

ces deux lots. On a aussi rapporté la présence de cuivre en d'autres endroits du district, qui nous semblent dignes d'un examen plus détaillé.

Sur le chemin de South-Ham, à quatre milles à l'est de Marbleton, M. William Mackie me montra un bloc de pyrite de fer, que l'on dit avoir trouvé près d'une crête qui relie, topographiquement, le mont Stoke aux collines de Weedon. Nous l'examinâmes en plusieurs endroits, plus à l'ouest, mais partout nous relevâmes la présence de roches sédimentaires plus récentes. Cependant, cette partie de la crête est boisée et difficile à explorer ; il serait possible qu'il y existât des affleurements des roches cuprifères.

Roches du lac Mégantic.

La troisième lisière de roches pré-cambriennes se trouve le long de la frontière, entre la province de Québec et les Etats de New-Hampshire et du Maine. La plus grande partie se trouve dans les townships d'Emberton, de Chesham, de Woburn, de Clinton, de Louise et de Ditchfield. A cause de sa similarité, comme âge, aux étendues cuprifères de Sutton et d'Ascot, ainsi que la découverte signalée de gisement de cuivre dans les environs, nous crûmes opportuns de visiter cette localité. Nous examinâmes donc, soigneusément, les affleurements le long de la voie du chemin de fer Pacifique Canadien, dans le township de Dichfield, entre les voies de garage de Boundary et de Trudel ; nous fîmes ensuite des relevés sur la route entre l'abord Woburn, près de la tête du lac Mégantic, à Channay, puis de là à la rivière Arnold ; et aussi entre Channay et Chesham ou Notre-Dame des Bois. Les roches que nous vîmes dans le township de Ditchfield sont des roches volcaniques grises, absolument semblables à celles de Sutton et d'Ascot que nous avions déjà décrites. Dans une tranchée longue de vingt perches, près de la borne milliaire 189 de Montréal, la roche est tachée par l'oxydation de pyrite de fer. Dans la partie centrale, la roche contient de dix à vingt pour cent de pyrite de fer et de cuivre, dans une lisière large de dix verges environ. Cependant, comme elle traverse la voie sous un angle oblique, sa vraie largeur est probablement moindre.

Cuivre.

Entre l'abord Woburn, à l'extrémité sud-ouest du lac Mégantic et le village de Channay, le principal affleurement est une éminence escarpée haute de cinq cents pieds, sur les lots 10, 11, 12 et 13 des rangs I et II de Clinton. Cette localité est connue sous le nom de "Scotch cap" à cause du profil que présente la colline. Son origine ignée est indiquée sur la carte de 1886, de la Commission géologique. Au point de vue lithologique, la roche est identique à la roche volcanique basique de Sutton et d'Ascot. La chlorite et l'épidote sont des constituants importants de la roche. Nous n'y vîmes aucune trace de cuivre.

D'après des renseignements fournis par le révérend père Huard, curé de Channay, on aurait découvert de la bornite sur la rive de la rivière Arnold, à deux milles et demi de Channay, et on se préparait, paraît-il, à y faire des travaux de développement. On ne pouvait voir d'affleurement du gisement qu'en temps d'eaux basses, et comme la rivière était très haute, à l'époque de ma visite, je ne crus pas utile de me rendre à cette localité.

Le long du chemin, entre Channay et Chesham ou Notre-Dame des Bois, on rencontre de nombreux affleurements de roches basiques volcaniques. Nous observâmes ainsi plusieurs endroits tachés de rouille, semblables à ceux que nous avons mentionnés plus haut.

La similitude de ces roches et celles des lisières cuprifères avec celles des gisements de cuivre de Ditchfield, et le fait que l'on a, à plusieurs reprises, rapporté la présence de roches chloritiques et épidotiques dans les hautes terres de Gaspé, indiquent la possibilité d'une grande étendue de cette lisière volcanique. Il nous semblerait très possible que la crête de partage, qui détermine la frontière de l'Etat du Maine, fût une crête de roches volcaniques cuprifères, plus ou moins continue, que l'on pourrait peut-être raccorder aux roches cuprifères pré-cambriennes du Nouveau-Brunswick. Etendue de la lisière cuprifère.

Autres étendues.—Sur la rive occidentale du lac Memphrémagog, principalement dans les townships de Potton et de Bolton, on rencontre d'autres gisements de cuivre qui n'ont aucune relation géographique ou géologique avec ceux que nous avons décrits plus haut. Le plus important de ceux-ci, qui appartient à M. G. E. Smith, est à environ deux milles de l'abord Knowlton, mais à cause du manque de temps, je ne pus en faire une étude approfondie. On y a fait des travaux de développement consistant en un puits de quatre-vingts pieds, et une galerie horizontale, longue de cent pieds, forme travers-banc, recoupant le gisement, et débouche dans le puits à cinquante pieds de la surface. L'orientation du travers-banc est vers le mont Pain de Sucre, sur le flanc occidental duquel la mine est située; le gisement de minerai semble être une phase de la zone de contact entre un massif intrusif et les roches sédimentaires environnantes. A trois quarts de mille au nord de la mine de G. E. Smith, sur la ferme de John Burbank, on retrouve une curieuse répétition, moins importante, de ces conditions. On observe ici un petit massif de roches plutoniques (granite ou diorite) qui coupe les mêmes sédiments que ceux qui bordent le flanc occidental du Pain de Sucre, et dans la zone de contact, large de deux pieds, on voit quelques pouces d'un minerai analogue. Mine Smith.

Le minerai est une pyrrhotine qui contient, dit-on, une faible proportion de cuivre. Il s'oxyde facilement et donne lieu, dans le puits, Nature du minerai.

à une odeur de soufre très prononcée. La proportion de soufre (dont le minerai contient, dit-on, 35 pour cent) qui se dissout dans l'eau est étonnamment élevée. Le drift, des branches d'arbres et des feuilles se trouvent solidement cimentés ensemble par le fer libéré. Depuis le commencement des travaux, il y a dix ou douze ans, il s'est formé plusieurs pouces de ce conglomérat récent. Au cours de mes observations dans cette localité, je fus très effectivement aidé par M. O. Rexford, B. Sc, de l'abord Knowlton.

On a découvert d'autres minerais de même nature à plusieurs endroits de Bolton et de Potton, mais aucun des autres gisements n'est aussi important. Cependant les roches intrusives sont si fréquentes dans ce district, qu'il serait possible que l'on y découvrit une répétition des conditions qui règnent à la mine Smith. De fait, nous mentionnons cette localité comme étant l'une des plus dignes de prospection dans les townships de l'est.

Exploitation. *Conditions générales.*—Les conditions de transport, d'exploitation et de traitement des minerais ont naturellement subi de grands changements depuis quarante années, époque à laquelle les travaux battaient leur plein dans les districts métallifères des townships de l'est. La baisse du prix du cuivre fut suivie, au bout de quelque temps, par une hausse. Le défrichement de la région et son développement, ont été accentués par la construction de chemins de fer qui tous, à l'exception du Grand-Tronc, sont de date plus récente, que celle de l'abandon des mines. Le chemin de fer Intercolonial et l'embranchement de Drummondville du chemin de fer Pacifique Canadien traversent la lisière d'Acton sur toute sa longueur. Cette dernière ligne passe aussi à proximité de la lisière de Sutton, de Foster à la frontière du Vermont, à peu de distance des principales mines de cette étendue qui, anciennement, était éloignée de cinquante milles de tout chemin de fer. Le Pacifique Canadien traverse maintenant le township de Bolton, en se rendant à Sherbrooke, et plus à l'est, traverse la ligne de frontière dans l'étendue volcanique de Ditchfield. Le chemin de fer Boston et Maine longe la base des hauteurs de Capelton, tandis que le Quebec Central suit le côté méridional du mont Stoke sur toute sa longueur, traverse les districts de Weedon et du lac Aylmer, et longe la bordure sud-est de la lisière de Sutton, des environs des mines de Harvey Hill à la rivière Chaudière. Donc, ces mines qui autrefois étaient à vingt-cinq milles d'un chemin de fer, n'en sont plus éloignées que de sept, environ.

Transport.

Le chemin de fer Orford Mountain ouvre aussi une partie importante des townships de Stukely et d'Ely, sur la même lisière.

A tous ces avantages, il faut ajouter ceux dérivés des méthodes améliorées d'exploitation et de traitement des minerais. En ce moment,

les seules usines de fonte du district sont celles de la G. H. Nicholls Chemical Co., à Capelton. On y fait, parfois, la fonte de minerais provenant de mines appartenant à d'autres sociétés ou à des particuliers, mais on ne semble pas suivre, d'assez près, les changements de teneur métallifère, au fur et à mesure du développement des petites mines ; on s'en rapporte trop à des examens de spécimens ou d'échantillons dont on ne peut pas toujours se rendre compte du lieu d'extraction.

On agite en ce moment, à Sherbrooke, la question d'une usine de fonte qui traiterait les minerais des mines indépendantes. Dans ces conditions, qui diffèrent totalement de celles qui régnaient il y a trente-cinq ans, époque à laquelle la plupart des mines suspendirent leurs travaux, l'exploitation des gisements de cuivre des townships de l'est prendrait un tout autre aspect.

APPENDICE.

ANALYSES DE ROCHES PROVENANT DU MONT BROME.

(Par M. M. F. Connor.)

Analyses de roches.

	No. 4561	No. 4575	No. 4582
$Si\,O_2$	44·00	55·68	61·77
$Al_2\,O_3$	27·73	20·39	18·05
$Fe_2\,O_3$	2·36	2·10	1·79
$Fe\,O$	3·90	1·95	1·75
$Mg\,O$	2·30	0·80	0·89
$Ca\,O$	13·94	1·92	1·54
$Na_2\,O$	2·35	9·18	6·83
$K_2\,O$	0·45	5·34	5·21
$H_2\,O$	0·80	1·50	1·10
$Ti\,O_2$	1·90	0·60	0·74
$P_2\,O_5$	0·20	0·06	0·15
$Mn\,O$	0·08	0·31	0·15
	100·41	99·83	99·97

Le No 4582 est une roche gris pâle ou jaunâtre, à texture granitique grossière. Le feldspath et des paillettes de mica noir, ainsi que des grains de hornblende sont visibles à l'examen microscopique.

A l'aide du microscope, on observe que la microperthite forme le principal élément constituant de la roche. De plus, il y a de petites quantités de biotite et d'une hornblende verte ; on remarque aussi des petites quantités de sphène, et de l'apatite, ainsi que quelques grains de minerais de fer.

La roche appartient à la classe laurokite de la Norvège méridonale décrite par Brögger.

Elle fut formée au cours de la seconde intrusion du laccolithe du Mont de Brome.

No. 4575. Roche gris-verdâtre, à grain fin, et contient des individus bien marqués de feldspath orthose.

Le fond de cette roche consiste en une pâte de feldspath granulaire et de matériaux ferro-magnésiens. Nous ne l'avons pas encore étudiée en détail.

Elle forme la troisième intrusion du Mont de Brome.

No. 4561. Roche massive, de couleur grise, et tournant au brun sous les influences atmosphériques. La texture est granitoïde et à grain moyen.

A l'œil nu, on peut distinguer du feldspath et des minéraux de couleur foncée, en petite quantité, de la hornblende, du mica et du fer.

Dans la plaque mince, on observe qu'elle est composée de 90 pour 100 environ d'un plagioclase basique. Les autres constituants sont du pyroxène, de l'olivine et de la biotite avec des quantités accessoires de magnétite et d'apatite,

La hornblende, en certaines parties de la roche, se trouve en quantité égale au pyroxène ; autre part elle semble être complètement abesnte.

Par places, la roche passe à de l'essexite et de la théralite, desquelles elle se rapproche beaucoup. Nous la classerons d'une façon plus définie aussitôt que nous aurons étudié plus à fond les constituants minéraux considérés au point de vue de la composition chimique.

Elle représente le premier des massifs intrusifs qui forment la partie ignée du Mont de Brome.

Paléontologie et Géologie Chronologique.

H. M. Ami.

(A.) District de l'Ile Manitoulin.

Une grande partie de l'année écoulée, fut consacrée à l'étude de collections de restes organiques provenant de diverses localités de la région de l'Ile Manitoulin, lac Huron, province d'Ontario.

Nous donnons ci-dessous les principales localités d'où proviennent ces collections recueillies par divers membres du Service géologique,

entre les années 1847 et 1898, ainsi que les horizons géologiques que les fossiles indiquent, autant que le nombre, et leur état de conservation permettent de le faire. Il y a en tout, 184 collections, mais nous ne mentionnerons ici que les plus importantes :—

LA FORMATION CHAZY.

1. Dans sa liste de fossiles recueillis sur la plus méridionale des îles au large de la pointe Pallideau, lac Huron, E. Billings note la présence de *Modiolopsis parviuscula*, *Vanuxemia inconstans*, *Pleurotomaria staminea* et *Lingula Huronensis*, espèces relevées dans le Chazy, en différentes parties de l'Ontario, notamment dans le bassin Montréal-Ottawa-Champlain. Dans les nombreuses collections que j'examinai, je ne relevai pas d'évidences de la présence de fossiles de cette formation, mais les déterminations ci-dessus faites par Billings sont, sans aucun doute, exactes, et nous notons donc la présence de la formation Chazy, dans la région en question, dans la plus méridionale des îles du groupe situé au large de la pointe Pallideau ".

FORMATIONS "BLACK RIVER" ET TRENTON.

2. Ile Saint-Joseph, Pointe au Gravier, lac Huron, T. C. Weston, 1882.

3. Ile aux Chèvres, au sud de l'Ile à la Cloche, lac Huron, Robert Bell, 1892.

4. Ile de la Grande-Cloche, près de Little Current, lac Huron, Robert Bell, 1892.

5. Ile, vis-à-vis le bivouac, près de la Jonction, côté occidental de l'Ile à la Cloche, Murray, 1847.

6. Côté occidental de l'île à la Cloche, Lac Huron, Alex Murray, 1847.

7. Iles entre l'île à la Cloche et l'île Manitoulin, R. Bell, 1859.

8. Fossiles provenant des couches inférieures de l'escarpement, à l'ouest du four à chaux, près du village d'Hilton, Ile Saint-Joseph, lac Huron, Alex. Murray, 15 août 1860.

9. Fossiles provenant de l'île Pallideau S. O. vis-à-vis la concession des Mines de Bruce, A. Murray, 14 septembre 1867.

10. Ile à l'ouest de l'île Grant.

FORMATION UTICA.

11. Rives de la baie Shequenandod, et îles du même nom, A. Murray, 1847.

Iles situées au nord du cap aux Erables, île Manitouline, lac Huron, (le nom du collectionneur ni la date ne sont mentionnés sur les spécimens, mais ils ont probablement été recueillis par A. Murray, 1847) Zone de *Triarthrus Canadensis*, Smith.

13. Little Current, île Manitoulin, Robert Bell, 1892.

FORMATIONS LORRAINE OU RICHMOND.

14. *Sommet du système ordovicien—formation exacte obscure.* Golfe Manitouline, couches transitoires.

15. Entre le cap Crocker et Montrésor (collectionneur et date inconnus).

16. Baie Manitouwaning, lac Huron, partie supérieure " Rivière Hudson ", R. Bell.

17. Affleurement, surmontant la partie supérieure de la couche de schiste, baie Gore orientale, R. Bell, 1866.

18. Rivage Wekwemikong, île Manitouline, R. Bell, 1892.

19. Côté oriental de la Baie Gore, sommet de l'escarpement, R. Bell, 1867. On trouve dans cette collection un mélange d'espèces des formations Richmond et Lorraine qui sont probablement toutes deux présentes dans l'escarpement.

20. Côté oriental de la baie Gore, affleurement de la partie supérieure des schistes, île Manitouline, lac Huron, R. Bell, 1867.

FORMATION LORRAINE.

21. Ile Griffith, près du phare, Alex. Murray, 1861.

22. Wekwemikong, île Manitouline, lac Huron, (collectionneur et date ne sont pas mentionnés, mais probablement recueilli par Alex. Murray).

FORMATION RICHMOND.

23. Etablissement de Manitouwaning, île Manitouline, (collectionneur et date inconnus).

24. Fossiles, provenant d'une pointe haute de vingt pieds, à l'extrémité N. E. de l'île Drummond, lac Huron, Alex. Murray, 14 août 1861.

25. Cap Smyth, lac Huron, Robert Bell, 1859.

26. Cap Riche, lac Huron, Robert Bell, 1859.

27. Côté oriental de la baie Manitouwaning, près de la tête de la baie, Robert Bell, 1865.

28. Côté occidental, Cap Robert, île Manitouline, Robert Bell, 1865.

28A. Etablissement Kagawong, île Manitouline, Robert Bell 1865. Côté oriental de la baie occidentale, à un mille du village, île Manitouline, Robert Bell.

29. Côté oriental de la baie Gore, île Manitouline, Robert Bell, 1867.

30. Côté oriental de la baie Gore, R. Bell, 1867 (Terrasse médiane).

31. Côté méridional de l'île à la Cloche (collectionneur et date inconnus.

32. Ile Drummond, Pointe septentrionale.

FORMATIONS CLINTON ET NIAGARA.

33. Escarpement dominant le cap Wingfield, à 138 pieds au-dessus du niveau du lac, région de l'île Manitouline, lac Huron, A. Murray, 18 juillet 1861.

34. Havre McLeod, à deux milles au nord du havre, R. Bell, 1859.

35. Baie Providence, île Manitouline, lac Huron, R. Bell, 1865, angle N. O. du lac Ka-zoo-wong, R. Bell, 1868.

36. Extrémité S. E. de la baie Elizabeth, Robert Bell, 1865.

37. Extrémité N. E. de la baie Méridionale, île Manitouline, Robert Bell, 1865.

38. Extrémité N.-O., île Manitouline, R. Bell, 1865.

39. Quatre-vingt-dix fossiles provenant d'un mille au S.S.E. du fond de la baie Gore, île Manitouline, Robert Bell, 1866.

40. Sommet de l'escarpement, Baie Gore orientale, R. Bell, 1866.

41. Colline Wekwemikong, île Manitouline, Robert Bell, septembre 1892.

42. Lot 28, concession VI, township d'Allan, île Manitouline, lac Huron, Robert Bell, 1892.

43. Côté méridional de l'île Manitouline, vis-à-vis le milieu du lac Stone, lot 28, concession VI, Township d'Allan, Robert Bell, 1892.

44. Localité entre Baymouth sud et le ruisseau Blue Jay, à mi-chemin de la partie centrale que l'on suppose être d'âge guelph, grande île Manitouline, Ami, 1898.

45. Baie Michel, côté occidental, île Manitouline, rive sud, Ami, 1898.

46. A un mille et demi de l'endroit où la route postière croise le ruisseau Blue Jay, entre la Baie Michel et Baymouth Sud, Township de Tehkummah, grande île Manitouline, Ami, 1898.

50. Fossiles du Cap Chin, lac Huron, Alex Murray, 1848.

51. Entrée de la Baie méridionale, île Manitouline, Robert Bell, 1865.

52. Ile Barrière, lac Huron, fossiles provenant de fragments détachés de calcaires, couches à *Pentamerus* (collectionneur et date inconnus.)

53. Ile Cockburn, région du lac Huron.

54. Ile Drummond, extrémité S.O. A. Murray, 1847.

55. Anse Fairview, île Drummond, lac Huron, Robert Bell, 1866, côté sud, et extrémité occidentale du lac Drummond, lac Huron, collection du Service géologique, détermination de M. E. Billings.

56. Côté est du village dans l'anse de la baie Occidentale, île Manitouline, R. Bell et H. G. Vennor.

A cet horizon, on rapporte les schistes gris, les roches corallifères de la partie sud de l'île et les calcaires fossilifères gris et crêmes de la rive sud de la grande île Manitouline, près de Baymouth Sud, lac Huron, en outre des calcaires gris des îles Pot-de-Fleurs, Persévérance et de l'Anse.

57. Côté occidental de la baie Thomas, rive sud de l'île Manitouline, lac Huron, H. M. Ami et W. J. Stewart, 29 juillet 1898. (zone de *Astrocerium œnustum*, Hall).

58 Pointe Irving, côté est de Baymouth Sud, grande île Manitouline, lac Huron, H. M. Ami et W. J. Stewart, 29 juillet 1898.

59. Ile Pot-de-Fleurs, près du phare, lac Huron, H. M. Ami, 1898.

60. Ile Persévérance, lac Huron, H. M. Ami, 1898.

61. Ile à l'Anse, près du phare, H. M. Ami, 1898.

En outre des matériaux ci-dessus, nous possédons de nombreuses collections géologiques auxquelles nous ne pouvons assigner avec. précision un horizon géologique, à cause de l'insuffisance des fossiles qui les composent. Parmi ces collections, quelques-unes indiquent la présence de c uches rapportables au sommet du système ordovicien, mais d'après le caractère des matériaux nous ne pouvons déterminer si elles sont rapportables à la formation Lorraine, ou à la formation Richmond, ou aux deux. Il serait fort à désirer que l'on continuât à collectionner de façon à pouvoir terminer le travail.

Les fossiles provenant de la plus méridionale des îles au large de la pointe Pallideau, tels qu'ils ont été déterminés par M. Billings, indiquent un horizon qui est certainement plus ancien que la formation Birdseye et Black River, et nous semblent être rapportables à une faune de la formation Chazy. Il serait fort à désirer que l'on obtienne, de cette localité, des matériaux additionnels.

Quant à la formation Guelph, je n'ai pas encore relevé d'espèces fossiles, dans les collections recueillies, qui indiquent sa présence dans la région de la grande île Manitouline.

Au cours de mon rapport, que le Dr Bell possède en ce moment, sur la détermination des restes fossiles de diverses localités, de la collection du Musée du Service géologique, j'ai présenté une revue générale des données paléontologiques, résumée des écrits des paléontologistes et des géologues suivants : J. J. Bigsby et Charles Stokes en 1824 ; Charles Stokes en 1849 ; Elkanah Billings en 1862, 1863 et 1866 ; H. Alleyne Nicholson en 1875 ; George Jennings Hinde en 1879 ; Arthur H. Foord en 1889 ; H. M. Ami en 1892 ; J. F. Whiteaves en 1896 ; H. M. Ami en 1899 ; et L. M. Lambe en 1900 et 1901.

Il serait fort à désirer que l'on continuât à collectionner des fossiles de la sequence des couches ordoviciennes et siluriennes du district de l'île Manitouline, car la sédimentation, dans cette étendue, diffère notablement de celle des districts Niagara et Toronto, du bassin de l'Ontario, mais elle possède une forte ressemblance à la succession relevée dans l'Indiana, dans l'Ohio, et le Kentucky, ainsi que sur l'île d'Anticosti, dans la vallée du fleuve Saint-Laurent à l'est.

Cette ressemblance est surtout frappante en ce qui concerne les sédiments calcaires de la formation Richmond, dont la présence n'avait pas été antérieurement relevée dans la Grande île Manitouline.

B. Ontario et Québec.

Pendant l'année 1901, je dressai des listes des faunes relevées en diverses localités de l'Ontario oriental, ainsi que de certaines parties de la province de Québec, dans la vallée de l'Ottawa ; je donnai, dans tous les cas, les horizons indiqués par ces restes fossiles.

Je dressai de ces listes, pour les rapports du Dr Barlow et du Dr Ells respectivement, au moyen de collections provenant de Belleville, Havelock, Douro, Dummer, Vensikle, et Oak Lake et autres endroits de l'Ontario Central, ainsi que de vingt-cinq localités du district de Kingston. Feuille de Pembroke.

Feuille de Pembroke.

Je dressai aussi de ces listes, au moyen de nombreuses collections provenant de diverses localités comprises dans lafeuille de la valléede l'Ottawa, environs de Pembroke, pour le rapport du Dr Ells qui en relève la géologie. J'y ai même ajoutéles horizons géologiques que les restes fossiles indiquent. Nous avons soigneusement effectué la séparation des calcaires Chazy, Birdseye et Black River, d'avec ceux d'âge Trenton, qui occupent des positions distinctes dans la succession des couches ordoviciennes de la vallée de l'Ottawa, et les déterminations paléontologiques ont été d'une grande aide pour établir les contours des divers horizons et formations de ce district. A ces listes, nous avons ajouté les fossiles qui avaient été antérieurement déterminés par J. W. Salter et E. Billings, provenant du même district, et dont les listes avaient été publiées au cours de nombreux rapports séparés.

Collections examinées.

Quelques-unes des collections les plus importantes proviennent des localités suivantes : Rapides de Paquette, quatrième chute de la rivière Bonnechère, Lac Clair, île aux Allumettes, Westmeath, Fitzroy, Packenham, McNab, Stafford, Torbolton, Marlborough.

Ces listes des faunes, ainsi que les facies qu'elles indiquent, seront publiées comme " Appendice " au rapport du Dr Ells.

Feuille de Kingston.

Je préparai aussi des listes dressées d'après des déterminations que je fis moi-même, à l'aide des relevés du Dr Ells, dans les comtés de Prince-Edouard, Lennox, Hastings, Addington et dans le district de Kingston, pendant la campagne de 1901. Elles comprennent les localités suivantes : Kingston, Portsmouth, gare Rideau, Moulins de Kingston, (couches à *Piloceras* de Billings, zone de *Nanno aulema* de Clarke), carrières de Kingston, carrières de la baie Collins, colline Westbrook, Battersea (moulins de Vauluvin du rapport de 1863), carrières de l'île Wolfe, île Simcoe, île du Fer-à-cheval, carrières Gildersleeve, Picton, West-Point près de Sandbanks, colline de Barriefield, Anse-au-Mort, Vallée-aux-Cerises, Pointe-Veesey, carrières de la Pointe-au-Bœuf, vis-à-vis la pointe Mississaga et Belleville, mine de Baryte à Woodruff, lots 16 et 17, concession IV, partie méridionale du lot 16, concession V, et lot 15 concession V du township de Kingston, comté de Frontenac.

Je rédigeai plusieurs notes au sujet d'une collection de fossiles, etc., faite en 1886 par M. Eugène Coste, et moi-même, dans la partie centrale de l'Ontario, pour le rapport du Dr Barlow et du Dr Adams, sur la géologie de cette partie du pays.

Nous dressâmes une liste des espèces déterminées dans cette collection, et établîmes les horizons indiqués, ainsi qu'une brève description des principales caractéristiques des strates qui renfermaient ces fossiles.

Ces collections proviennent de lambeaux situés à Oak-Lake, Lac-Rond, Brenckenridge, Shenick et Vansikle. Nous remîmes ces notes au Dr Barlow, et elles forment une note préliminaire sur les fossiles du sein des formations paléozoïques de l'Ontario central, le long de la ligne de contact entre celles-ci et l'Archéen.

C. Nouvelle-Ecosse.

Faunes siluriennes

Les descriptions et la classification des faunes siluriennes de la Nouvelle-Ecosse, avec références spéciales de la coupe d'Arisaig, comté d'Antigonish, sont maintenant bien avancées. Dans ce travail, je fus aidé par M, C. Frank King, et M. O. E. Prudhomme fit aussi quelques dessins. Il est non seulement important, mais absolument nécessaire de figurer les diverses espèces représentées dans les collections de notre musée, et je désire appuyer tout particulièrement sur le fait que nous devrions reproduire, au moyen de gravures, les types qui constituent une collection unique, tant par leur nombre, qu'en ce qui concerne leurs caractéristiques.

D. Division d'Ethnologie et d'Archéologie.

Collection ethnographique du musée.

Nous consacrâmes quelque temps à enregistrer et à cataloguer les diverses additions qui furent faites à la collection ethnographique du musée, pendant l'année. Ces collections sont recueillies par les missions du Service géologique ou par des particuliers qui s'intéressent à la recherche et à la conservation de spécimens archéologiques du Canada.

Une liste de ces additions est donnée dans une autre partie de ce rapport.

E. Additions importantes aux collections paléontologiques.

Faunes du Cap-Breton.

En février, nous reçûmes par l'entremise du Dr G. F. Matthews, de Saint-John, Nouveau-Brunswick, une collection importante de fossiles cambriens du Cap-Breton, représentant les diverses formes qui caractérisent les formations géologiques de cette portion de la Nouvelle-Ecosse. Il existe une ressemblance frappante entre les faunes du Cap-Breton et les faunes correspondantes du pays de Galles. Les localités suivantes sont représentées : Trout-Brook, Rivière-Mira, Escasonie, River-McAdams, gare de Barachois, tranchée du chemin de fer Intercolonial, île Longue, le ruisseau McInnis, ruisseau Gregwa, ruisseau Dugald, ruisseau McLeod, Boisdale.

Ces spécimens forment un supplément de grande valeur à notre collection déjà importante de fossiles cambriens. A cause du manque de place, il est malheureusement impossible de les exhiber avant l'érection des nouveaux bâtiments du Musée,

Fossiles de Mont Stephen.

Le Dr G. F. Matthew a, de plus, bien voulu déterminer les espèces cambriennes de Mont Stephen, que je collectionnai en 1891.

De nombreux spécimens furent ajoutés aux collections du département, et les espèces furent déterminées, en tant que le permit leur état de conservation.

Remerciements.

Le Service géologique doit aussi des remerciements au prof. D. P. Penhallow, de l'université McGill, Montréal, qui a bien voulu faire l'identification de plantes fossiles qui lui furent envoyées pour les déterminer. Plusieurs des collections qui étaient entre les mains de sir William Dawson, à Montréal, à l'époque de sa mort, furent déterminées par le professeur Penhallow, et renvoyées au Musée.

F. Bibliographie de Géologie du Canada.

Catalogue de notes sur la géologie du Canada.

Nous ajoutâmes un grand nombre de fiches au "Catalogue de travaux au sujet de la Géologie et de la Paléontologie du Canada" que je tiens au courant, comprenant aussi un grand nombre de références sur les mêmes sujets, parues en 1901. Nous préparâmes des copies de la "Bibliography of Canadian Geology and Palæontology for 1901" et nous rédigeâmes quelques résumés des principaux travaux de paléontologie canadienne pour le "Geologisches Centralblatt" du Dr K. Keilhack, de Berlin, Allemagne, pour les mémoires de la Société Royale du Canada, et aussi pour le "Catalogue International de Littérature Scientifique" de la Société Royale d'Angleterre, dont le professeur J. G. Adami, de l'université McGill, est le membre correspondant. Jusqu'à présent notre catalogue comprend plus de cinq mille références de publications canadiennes concernant la géologie et la paléontologie.

G. Etudes comparatives au cours d'un voyage en Angleterre.

Etudes comparatives en Angleterre.

Au cours d'un voyage que je fis en Europe, pendant les mois de juin et de juillet, je fis des études comparatives des faunes siluriennes de la Grande-Bretagne au Musée Britannique, section d'histoire naturelle, et au Musée de géologie pratique du Service Géologique de Grande-Bretagne, ainsi qu'aux Musées des universités de Cambridge et de Birmingham, et à Ludlow, dans le comté d'Herefordshire.

A cette dernière localité, nous fîmes des collections de fossiles des faunes Ludlow inférieur et supérieur, Tilestone, et Old Red Sandstone, Cette région est le terrain classique du "Siluria" de sir Rodrick Murchison, et les matériaux que nous recueillîmes seront tout particulièrement utiles à fixer les contours géologiques d'assises au Canada oriental, et à comparer les faunes.

Pendant mon séjour à Londres, je passai quelque temps avec le Dr Henry Woodward, du Musée Britannique, à examiner une collection de trilobites et autres fossiles provenant du Cambrien du Mont Stephen, des Montagnes Rocheuses canadiennes, recueillie récemment par Edward Whymper. Trilobites de Mont Stephen.

H. Bibliographie de l'année 1902.

Pendant l'année 1902, je préparai et fis paraître, soit en entier, soit en résumés, un certain nombre de notes concernant la géologie, la paléontologie du Canada, y compris les rapports officiels pnbliés par notre département, comme il suit :— Bibliographie.

Appendice. Liste préliminaire des restes organiques recueillis au sein de diverses formations géologiques comprises dans la carte du district d'Ottawa, comprenant une partie de chacune des provinces d'Ontario et de Québec, le long de la rivière Ottawa, page 49 G. à 77 G.—Rapport annuel, partie G., vol XII. (Appendice au Rapport du Dr R. W. Ells.) N° 741.

Note sur *Belinurus Kiltorkensis*, Baily. " American Géologist," vol. 29, No 3, p. 188, Minneapolis, mars 1902.

" The Great St. Lawrence-Champlain-Appalachian Fault of America and some of the geological problems connected with it."—Extraits, Mémoires de la Société Géologique de Londres, No 764. Série 1901-1902, pages 129, 130 et 131 (discussion), Londres, Angleterre, juin 1902.

Bibliographie du Dr George M. Dawson, " Canadian Record of Science," vol. VIII, No 8, pages 503, 516.—Montréal, juillet 1902.

" The Meso-Carboniferous age of the Union and Riversdale formations of Nova Scotia." (Présenté devant la " Geological Society of America," 2 janvier 1902) Résumé. " Science," vol. XV, No 368, p. 90. New-York, 17 janvier 1902.

Notes sur la réunion d'Albany, de la " Geological Society of America" tenue en décembre 1900. " Canadian Record of Science ", vol. VIII, No 7, pages 471, 477, janvier 1902.

Rapport annuel de la section géologique de l' " Ottawa Field Naturalist's Club," pour l'année 1901-2. Adresse au conseil du club, 14 janvier 1902. Publiée dans " Ottawa Naturalist " vol. XV, No II, pages 254-262, 5 février 1902.

" The Union and Riversdale formations in Nova Scotia."—" Science," N.S., vol. XV, No 375, page 592, mars 7. 1902, New-York.

L'âge cambrien des schistes à *Dictyonema* de la Nouvelle-Ecosse. "Geological Magazine, vol. 9, mai 1902, pages 218, 219, Londres, Angleterre.

Notes, faites sur le terrain, de la géologie de la région des environs de Chelsea, province de Québec. Excursion du "Ottawa Field-Naturalist's Club," Chelsea, 6 septembre 1902. "Ottawa Naturalist,' vol. XVI, No 7, pages 149-151, 6 octobre 1902.

La succession ordovicienne de l'Ontario oriental (Note présentée à la réunion de la "Geological Society of America," Rochester, 31 décembre 1901. "Science," vol. XV, No 368. New-York, 17 janvier 1902, page 82 extraits) (avec note sur la discussion par Bailey Willis, W. M. Davis et l'honorable C. D. Walcott).

I.—NOTE SUR LES TÉMOINS EXTRAITS DE SIX TROUS DE SONDAGE AU DIAMANT, PRATIQUÉS DANS LE LIT DU FLEUVE SAINT-LAURENT, A L'ANSE VICTORIA, SILLERY, HUIT MILLES EN AMONT DE LA VILLE DE QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC.

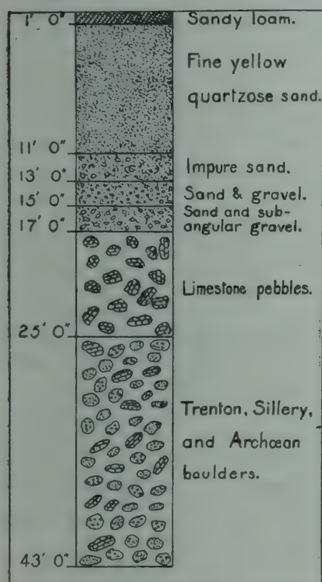
Grâce à l'amabilité de M. E. A. Hoare, ingénieur de la compagnie du pont de Québec, j'eus l'occasion d'examiner les témoins extraits des six trous de sonde au diamant, que l'on pratiqua pour déterminer le caractère des formations de roches et autres matériaux des environs des culées et des piles du pont de Québec, actuellement en voie d'achèment. Les témoins en furent soigneusement conservés dans des boîtes spéciales, et d'après leur étude, j'ai préparé les notes suivantes, ainsi que les croquis des coupes qui les accompagnent.

DESCRIPTION DES TÉMOINS.

Rive nord du fleuve Saint-Laurent.

Forage No 1. 43 pieds. Culée, ligne centrale du pont, à 400 pieds au nord du sondage No 3. Pratiqué sur la rive au-dessus du niveau du fleuve.

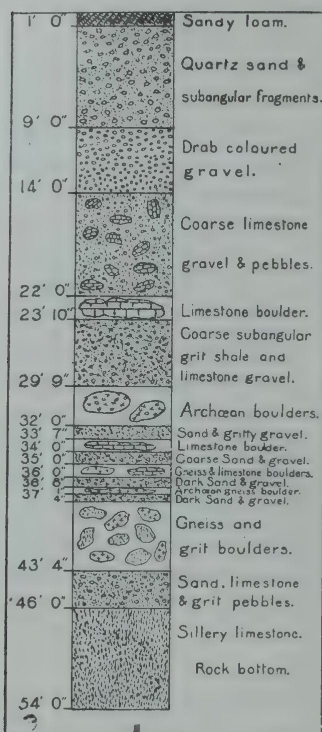
Après avoir traversé la couche superficielle de sol, qui consiste en une glaise sableuse épaisse d'un pied, et dans laquelle on trouve un grand nombre de grains de quartz, la sonde traversa dix pieds d'un sable quartzeux, fin, de couleur jaune, surmontant deux pieds d'un sable impur, puis deux pieds de sable et de graviers au-dessous desquels on trouva une couche de sable et de graviers à contours sub-anguleux, de deux pieds. Dans les huit pieds suivants, il y a prédominance de fragments de pierre calcaire, atteignant, en tout, une profondeur de vingt-cinq pieds. Entre vingt-cinq et quarante-trois pieds, on trouve des galets de calcaire Trenton associés à des cailloux de roches cristallines archéennes et des fragments de grès de la formation Sillery. On ne poussa pas ce forage plus loin. Forage No. 1.



Forage n° 2. Cinquante pieds à l'est de la ligne d'axe.

Les témoins consistent d'abord en un pied de glaise sableuse, suivi de huit pieds d'un sable quartzeux plus grossier que celui du forage n° 1, accompagné d'un certain nombre de fragments sub-anguleux de diverses roches y compris des schistes. Au-dessous, on trouve cinq pieds d'un gravier fin, de couleur grise, reposant sur une couche de huit pieds d'un gravier calcaire ressemblant à celui de vingt-cinq pieds dans le forage n° 1. Les-vingt deux pouces suivants sont caractérisés par la présence de cailloux de calcaire fossilifère, sous lesquels on trouve cinq pieds onze pouces de cailloutis sub-anguleux comprenant des fragments de grès Sillery, de calcaires et de schistes paléozoïques, etc. Dans le cours des deux pieds trois pouces suivants, on rencontre un caillou d'une roche basique cristalline archéenne, de couleur foncée, provenant probablement d'un dyke, accompagné de grenats, etc., reposant sur un pied sept pouces, d'un sable quartzeux grossier, gris brun, Forage No. 2.

associé avec des grains de feldspath et de grès. Dans les cinq pouces suivants, on remarque un caillou de calcaire à une profondeur de trente-quatre pieds ; au-dessous de celui-ci, on trouve du sable, semblable à celui qui surmonte les cailloux de calcaires que nous venons de décrire, sur une épaisseur d'un pied, suivi de deux différents cailloux, l'un consistant en calcaire sédimentaire, ou paléozoïque, et l'autre étant un caillou de gneiss archéen. Huit pouces d'un sable quartzeux foncé, contenant des fragments de gneiss dont les grains sont sub-anguleux, suivis d'un cailloutis de gneiss archéen, épais de cinq pouces au-dessous duquel se trouvent trois pouces d'un sable foncé similaire à celui du caillou mentionné ci-dessus. On traversa ensuite six pieds caractérisés par la présence de cailloux de gneiss gris, d'âge archéen et de cailloux de grès Sillery et d'un calcaire, soit d'âge Trenton soit d'âge Black River. Les dix pieds suivants, atteignant une profondeur de cinquante-quatre pieds, sont forés dans la roche solide qui est ici le grès de Sillery typique, analogue à celui qui est à découvert sur le front de l'escarpement, sur la rive nord du fleuve, à l'anse Victoria, à Sillery.

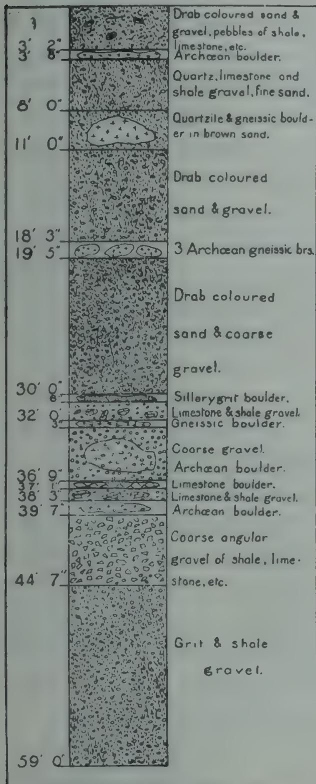


Forage No. 3. N° III, Forage pratiqué sur la ligne d'axe, à 480 pieds de la ligne de base ; profondeurs données du fond du lit du fleuve.—Fond du fleuve Saint-Laurent.

Les témoins provenant de cet endroit consistaient en trois pieds deux pouces de sable et de graviers de couleur grise, dans lesquels les grains de quartz prédominent et sont accompagnés de fragments de feldspath, de calcaire, de schistes arénacés (ressemblant aux schistes de la formation Lorraine) associés à des cailloux d'âge archéen et trenton (Ordovicien) ; cette couche est suivie d'un cailloutis archéen épais de huit pouces, au-dessous duquel sont quatre pieds quatre pouces de fragments anguleux de quartz, de calcaires, de schistes, lavés de tout sable. Les trois pieds suivants consistent en des cailloux de quartzite blanc et biotite (gneiss, ou pegmatite à cristallisation

grossière) empâtés dans un sable rouillé de couleur chocolat, qui est suivi de sept pieds et trois pouces d'un gravier de couleur grise, à grains de grosseurs très-inégales ; au dessous de cette couche, on rencontra des cailloux de roches archéennes qui consistent en gneiss gris-rosé, micacé et amphibolique, et en gneiss à biotite, atteignant une profondeur de dix-neuf pieds, cinq pouces. Les dix pieds, sept pouces suivants, à une profondeur de trente pieds, sont composés de sable et de graviers similaires à ceux qui surmontent les cailloux de roches archéennes décrits plus haut ; à cette profondeur de trente pieds on trouve un cailloutis de six pouces de grès Sillery. Les dix-huit pouces suivants sont caractérisés par la présence d'un gravier de fragments de calcaire et de schistes dont la grosseur moyenne est d'un centimètre environ ; au-dessous, au dire du mécanicien, on remonta " un fragment à l'aide du tuyau de deux pouces et demi ", qui mesurait trois pouces de largeur, et qui consistait en un gneiss archéen rose. Puis, suivent quatre pieds six pouces de graviers grossiers, anguleux mêlés à des cailloux de roche archéenne, au-dessous desquels on traversa un cailloutis d'un calcaire fossilifère d'âge Trenton typique, ainsi qu'on en peut juger d'après la liste de restes fossiles qu'il contient :

Fossiles.



1). *Orthis (Dalmanella) testudinaria*, Dalman.
2). *Leptœna* (*Plectambonites* (*Sericea*), Sowerby.
3). *Rhynchotrema inœquivalvis*, Castelnau.
4). *Pachydictya*, (espèce).
5). *Monticuliporoid*, (indéterminable).
6). *Trilobite*, fragment trop mal conservé pour que l'on puisse l'identifier.

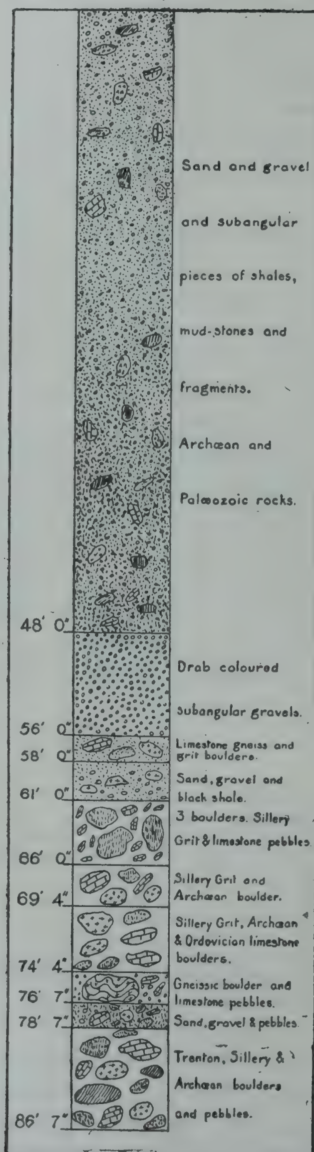
Sur une épaisseur d'un pied deux pouces au-dessous de ces cailloux Trenton, on trouve des graviers similaires à ceux qui le surmontent, et ils sont suivis, en profondeur, par un caillou de roche archéenne cristalline épais de seize pouces, et au-dessous duquel on trouva des graviers jusqu'à une profondeur de quarante-quatre pieds, sept pouces.

Les quatorze pieds, cinq pouces suivants sont composés de graviers, de grès et de schistes. A une profondeur de cinquante-quatre pieds le tube se brisa, et on abandonna le sondage.

Rive sud du fleuve Saint-Laurent.

Forage No. 4. Sondage n° IV.—Lit du fleuve.

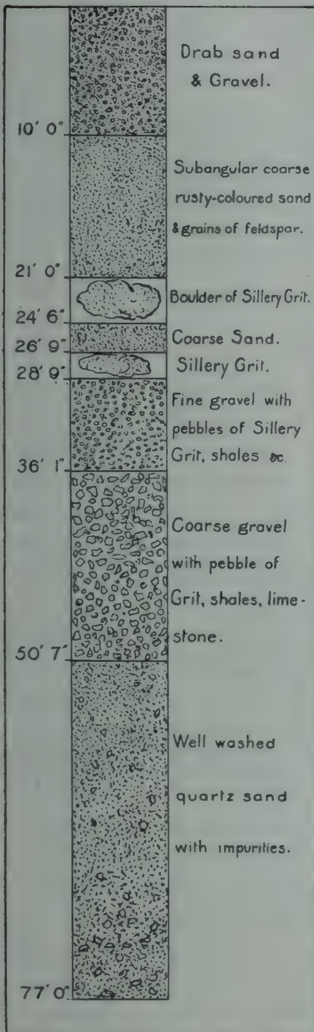
Les témoins des premiers quarante.huit pieds traversés consistent en fragments anguleux de roches archéennes et paléozoïques accompagnés de cailloux à contours émoussés et sub-anguleux des mêmes roches et de schistes gris siliceux. Il sont suivis de huit pieds de graviers gris sub-anguleux. Puis viennent deux pieds d'un gravier sub-anguleux accompagné de blocs arrondis de calcaire et de cailloux de gneiss rosé, avec grès Sillery. Les trois pieds suivants sont composés de sable ou de graviers accompagnés de schiste noirâtre, de cailloux, de roches gneissoïdes archéennes et de fragments de calcaire, de schiste, etc., qui ont, parfois, des contours très anguleux. Ils sont suivis de trois fragments de grès Sillery, accompagnés de cailloux de calcaire formant une épaisseur de cinq pieds. Au-dessous, on trouve cinq pieds quatre pouces de roches et de cailloux similaires, qui sont à leur tour suivis de couches similaires jusqu'à une profondeur de soixante-seize pieds et sept pouces; puis on rencontre deux pieds de sable et de graviers dans lesquels on remarque des fragments de calcaires Trenton, de gneiss archéen, de grès Sillery, de schistes noirs, etc., suivis jusqu'au fond du trou de sondage, de cailloux de Trenton, d'Archéen et de Sillery, à une profondeur de quatre-vingt-six pieds, sept pouces, où on aban donna le forage.



Bore-hole, No 4. South Side.

Forage n° V. Lit du fleuve. Forage No. 5.

Les témoins consistent en sable et graviers gris, associés à des matériaux du Sillery jusqu'à une profondeur de dix pieds, suivis de onze pieds de sable à grain assez grossier, sub-anguleux, accompagnés de fragments de feldspath, qui, à leur tour, donnent place à un cailloutis de grès de Sillery de trois pieds six pouces, d'épaisseur ; au-dessous duquel on retrouve deux pieds trois pouces d'un sable similaire à celui ci-dessus, mélangé à des cailloux de calcaire et de grès.

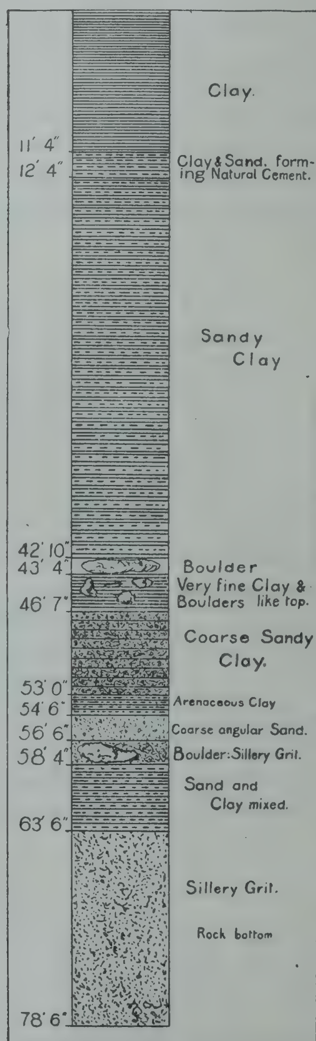


Bore-hole, No. 5. South-Side.

L'un des cailloux de calcaire contient *Leptæna (Plectambonites) sericea* Somerly, qui indique clairement l'âge Trenton de cette pierre. Au-dessous, on traversa un cailloutis de grès Sillery typique, épais de deux pieds, et les sept pieds suivants sont caractérisés par un mélange de graviers fins et grossiers, avec des cailloux de schiste argileux, etc. Ces matériaux prédominent jusqu'à une profondeur de cinquante pieds sept pouces, tandis que les vingt-six pieds cinq pouces suivants contiennent du sable quartzeux bien lavé accompagné de grains de feldspath, de chlorite, etc., jusqu'à la profondeur de soixante-dix-sept pieds, où on arrêta le forage.

Forage No. 6. Forage n° VI. Près de l'escarpement méridional, culée sud, à 200 pieds de la base de l'escarpement.

Onze pieds quatre pouces d'une argile fine, homogène de couleur gris-bleu, suivie d'un pied d'argile plus ou moins arénacée et calcarifère, qui forme un ciment naturel lorsqu'elle est exposée à l'air ; puis trente pieds rois pouces d'une argile plus ou moins pure, quelquefois arénacée. A la profondeur de quarante-trois pieds quatre pouces, on rencontre un cailloutis épais de six pouces, au-dessous duquel se trouvent trois pieds trois pouces d'une argile gris-bleu, dans laquelle on traversa un caillou de grès Sillery. L'argile ressemble à celle de la surface décrite ci-dessus. Suivent six pieds cinq pouces d'une argile grossière arénacée, au-dessous desquels on trouve dix-huit pouces d'argile, qui se solidifie comme un ciment naturel. On remarque ensuite deux pieds de sable grossier anguleux ; puis on traversa un cailloutis de grès Sillery d'un diamètre de vingt-deux pouces, au-dessous de cinq pieds deux pouces, d'un sable rouillé jusqu'à une profondeur de soixante-trois pieds six pouces. La perforation pénétra ensuite dans la roche solide à une profondeur de quinze pieds. On ne remonta pas de témoins de cette roche, mais il est probable que ce sont des grès Sillery jusqu'au fond du forage, à une profondeur de soixante-dix-huit pieds six pouces, ainsi que nous l'avons indiqué au diagramme ci-contre.



NOTE

M. M. P. Davis, le constructeur des piles et des culées, etc., du pont de Québec, nous envoya par l'entremise de son ingénieur, M. A. A. Stuart, un certain nombre de spécimens intéressants à titre de dons, en nous priant de bien vouloir les examiner. Ils comprennent des plantes fossiles, extraites des caissons des pentes nord et sud du lit du fleuve

Spécimens intéressants.

Saint-Laurent, anse Victoria, Sillery, et des spécimens des matériaux trouvés, à diverses profondeurs de la surface Il voulut bien, en outre, nous donner un bloc d'une syénite ou d'un granite amphibolique, à texture cristalline grossière, qui fut employé à la construction des piles et des culées ; cette pierre provient des carrières de la Rivière-à-Pierre, et est admirablement adaptée aux travaux de lourde maçonnerie. M. Davis rapporte qu'on en détacha un bloc d'un seul morceau, contenant 1900 verges cubes, et absolument homogène. Ce bloc ne pesait donc pas moins de 9,069,840 livres, soit 4535 tonnes. La roche est de couleur rose pâle et grise, très agréable à l'œil, et prend un beau poli ; de plus elle se débite et se taille facilement et forme une pierre excellente pour fondations ou autres travaux de grosse maçonnerie.

Pierre à bâtir.

Géologie du site du pont de Québec.

Au commencement du mois d'octobre, l'ingénieur en chef et le sous-ministre des chemins de fer et canaux présentèrent une requête pour que je fasse une étude et un rapport sur la géologie et les matériaux de l'emplacement des culées et des piles principales du pont de Québec. Je contrôlai les résultats de mes travaux sur le terrain, de la campagne de 1901, et de l'examen des témoins des forages pratiqués sur les rives et dans le lit du fleuve, à l'anse Victoria, Sillery, à huit milles en amont de la ville de Québec. Je fis un rapport de mes observations qui fut transmis au ministère des chemins de fer et canaux, et un duplicata en fut remis au directeur intérimaire du Service géologique.—Le rapport est comme il suit :—

RAPPORT PRÉLIMINAIRE DES FORMATIONS GÉOLOGIQUES DES ENVIRONS DES CULÉES ET DES PILES DU PONT DE QUÉBEC, ANSE VICTORIA, QUÉBEC

D'après l'examen que je fis des matériaux extraits du caisson de la pile principale du côté sud du pont de Québec, ainsi que des formations géologiques des rives nord et sud du fleuve Saint-Laurent, à l'anse Victoria, Sillery, Québec, je conclus que les culées, les piles d'ancrage et les piles principales, tant du côté sud que du côté nord, reposent sur trois formations géologiques distinctes, données ci-dessous par ordre ascendant d'âge :

I. Formation de grès Sillery.
II. Formation d'argile à blocaux ou drift glaciaire.
III. Formation pléistocène récente.

LES CULÉES.

Les culées du pont de Québec, tant sur la rive sud que sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, reposent directement sur la formation de grès Sillery.

Celle-ci consiste en grande partie, en grès grossiers verdâtres, tournant au gris sous l'influence de l'atmosphère, et prenant souvent un caractère conglomératique, avec des cailloux de quartz blanc qui atteignent la grosseur d'un pois.

Ces grès sont parfois quelque peu micacés, et contiennent des paillettes de schistes verts et noirs et quelques grains de graphite. Ils sont souvent calcarifères. Ils se trouvent généralement en lits épais et massifs, et à Sillery, qui est la localité type, on a extrait une grande quantité de pierre qui est entrée dans la construction d'un grand nombre d'édifices de la ville de Québec. Sur cassure fraîche, la roche possède des bords et des arêtes tranchantes, les grains des matériaux qui la composent sont fortement cimentés ensemble.

LES PILES D'ANCRAGE.

La pile d'ancrage du côté nord repose directement sur la formation Sillery.

La pile d'ancrage méridionale repose sur les couches supérieures du Pléistocène ou formation de sable à blocaux qui, à cet endroit, consiste en argile fine et en sable remplissant les interstices de cailloux et de galets archéens et paléozoïques, arrondis ou à arêtes émoussées et sub-anguleux, tels que ceux qui s'accumulent sur les grèves à l'époque des eaux basses et qui sont empâtés dans un fond de sable stratifié et fort lavé. Les cailloux archéens sont de nature très variée, comprenant des fragments de roches des séries primitives laurentienne et huronienne, telles qu'elles sont développées dans la province de Québec, ainsi que de nombreux cailloux de roches éruptives.

LES PILES PRINCIPALES.

Les matériaux extraits du caisson de la pile principale du côté sud, indiquent la présence d'argile à blocaux ou argile glaciaire, et de sable et graviers d'origine plus récente.

L'argile à blocaux ou argile glaciaire occupe la plus grande partie de la superficie sur laquelle repose la pile principale du côté sud.

Cette argile à blocaux est le " till " ou argile glaciaire des géologues, l'argile endurcie ou " hard-pan " des ingénieurs et des constructeurs canadiens et américains. Son origine remonte à l'"époque glaciaire" des géologues.

Cette formation consiste en un amas non-stratifié, compact, durci et résistant, composé de cailloux et de blocs arrondis, sub-anguleux, et parfois, à arêtes vives de gneiss et de quartzites laurentiens et

archéens, accompagnés de nombreux fragments de grès, et schistes Sillery, (c'est-à-dire des matériaux qui composent la formation Sillery), et de cailloux de calcaires Trenton et Black-River, que l'on trouve sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, et qui sont bien striés par l'action glaciaire ; le tout, cimenté et relié par une pâte argileuse compacte et dure.

Cependant, les matériaux extraits des deux compartiments occidentaux du caisson, représentent la formation de "sable et de graviers à blocaux." Des cailloux et des fragments arrondis et sub-anguleux de grès Sillery, de calcaires, de quartz et de gneiss et autres matériaux (dont la composition et les caractéristiques ne diffèrent guère de ceux de l'argile à blocaux) sont empâtés dans un fond de sable, qui nous semble consister en grains de quartz bien lavés et fins, avec quelques rares grains de hornblende et autres impuretés.

L'origine de cette formation de sable et de graviers est plus récente que celle de l'argile à blocaux ou formation de drift glaciaire ; il ne fait guère de doute que ce sont des matériaux stratifiés dérivés du dépôt d'argile à blocaux.

LA PILE PRINCIPALE DU NORD.

La pile principale septentrionale repose sur une formation de sable et de graviers. D'après les matériaux extraits du caisson de cette pile, il est évident que les interstices des cailloux et des fragments de gneiss, de granite, de quartzite et de calcaire qui constituent cette formation sont remplis de sable et de graviers, et que ces couches sont d'origine plus récente que l'argile à blocaux ou argile glaciaire ; les matériaux de cette formation sont probablement dérivés de l'argile à blocaux, et ont été remaniés et redéposés à l'état de drift modifié.

(Signé) H. M. AMI.

Service géologique du Canada,
Québec, Qué., 10 octobre 1902.

Nous avons, depuis, reçu les communications qui suivent, du sous-ministre des Chemins de fer et Canaux, et du secrétaire-trésorier de la compagnie du pont de Québec, respectivement.

I.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX,
BUREAU DU SOUS-MINISTRE ET INGÉNIEUR EN CHEF,
OTTAWA, ONT., le 10 octobre 1902.

Mon cher Dr AMI,

J'ai le plaisir d'accuser réception de votre rapport savant et intéressant au sujet de la géologie du site et des environs du pont de chemin

de fer en voie de construction sur le fleuve Saint-Laurent, près de la ville de Québec.

Les renseignements sont précisément de la nature de ceux que je désirais, et je ne crois pas me trouver dans la nécessité de profiter de votre gracieuse offre de suppléer à votre rapport par des détails supplémentaires.

Veuillez agréer mes remerciments sincères.

Je demeure, cher Dr Ami,

Votre sincère et obligé,

COLLINGWOOD SCHREIBER,
Ingénieur en Chef.

II.

Dr H. M. Ami, M.A., D.Sc., F.G.S.,
Commission géologique du Canada,
Ottawa.

Cher monsieur,—J'ai, en effet, reçu hier du Ministère des Chemins de Fer, copie de votre excellent rapport sur les formations géologiques des excavations du pont de Québec, et vous remercie infiniment pour la part que vous avez prise à cet envoi.

Votre bien dévoué,

(Signé) ULRIC BARTHE,
Secrétaire-trésorier.

RAPPORT GÉNÉRAL DU TRAVAIL PENDANT L'ANNÉE 1902.

(Dr. R. W. Ells.)

Travail du bureau 1901-1902.

Pendant le cours de l'hiver 1901-02, nous fîmes une compilation préliminaire des notes et des relevés topographiques effectués, en grande partie, par mon aide le Dr R. Hugh Ells, B.A., dans le district de Kingston ; nous préparâmes aussi les rapports et les cartes géologiques de la région de la rivière Ottawa, à l'ouest de la ville d'Ottawa et comprenant les feuilles n°s 119 et 122. Au mois de mai 1902, nous passâmes quelques jours, en compagnie du Dr Chalmers, à étudier certaines questions au sujet des travaux de feu M. N. J. Giroux, anciennement attaché au Service géologique, dans le comté de Glengarry,

Travaux pendant l'été de 1902.

province d'Ontario. Le 10 juin, je quittai Ottawa pour me rendre dans l'île du Prince-Edouard, dans le but de faire un examen des conditions géologiques de cette province, se rapportant à des travaux de forages que l'on se proposait de faire, à la recherche de couches de houille. Ces études occupèrent du 11 juin au 17 juillet. Nous donnons ci-après les résultats de nos observations.

Terrains pétrolifères de Gaspé.

Après avoir terminé ce travail, je me rendis dans le bassin de Gaspé, pour étudier la structure des terrains pétrolifères de Gaspé, où depuis 1879, on fait des travaux continus à la recherche de gisements exploitables de pétrole. Les travaux les plus considérables ont été effectués par le "Petroleum Oil Trust, Limited," de Londres, Angleterre, et par la "Canada Petroleum Co", de Manchester, Angleterre, et par l' "International Oil Co.," de Saint-Paul, Minnesota. Toutes les données et toute l'aide dont on pouvait disposer pour faire une étude soigneuse furent mises à ma disposition, j'examinai tous les journaux et les témoins de forages, les registres de production, etc., et j'en obtins des copies. Je visitai toutes les localités où on avait foré des puits et je copiai tous les plans de la "Petroleum Oil Trust", indiquant l'emplacement des forages. Je fis des relevés dans le but d'établir la structure géologique du bassin et de fixer les diverses lignes de failles importantes. Celles-ci traversent évidemment le bassin, sous une orientation N. O. et S. E. et sont, parfois, intimement reliées aux axes des divers plis anticlinaux de la région. Nous avons préparé un rapport sur ce district, au cours duquel nous donnons un résumé des travaux effectués jusqu'à présent, la production de plusieurs des puits depuis leur fonçage ; ce rapport est présenté ci-après.

Géologie du Nouveau-Brunswick.

Après avoir terminé l'examen des terrains de Gaspé, je revins au Nouveau-Brunswick, le 12 août, où, en compagnie de M. H. S. Poole, d'Halifax, je visitai plusieurs points intéressants, ayant rapport à nos travaux géologiques, dans la partie S. E. de la province. Nous visitâmes les travaux et les ateliers de la "Intercolonial Copper Co.", près de Dorchester, ainsi que les puits de pétrole de la "New-Brunswick Petroleum Co.", près de Memramcook et dans le township de Hillsborough. Nous relevâmes plusieurs coupes des divisions du Carbonifère inférieur, et passâmes quelque temps à étudier les roches de la formation carbonifère supérieure, telles qu'elles affleurent dans les environs de la Baie-Verte et sur la presqu'île Tormentine, afin d'obtenir des données sur la puissanee de cette formation, ainsi qu'elle est développée dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard.

District de Kingston.

Je revins à Ottawa le 26 août, et après avoir passé une semaine au bureau, je me rendis, en compagnie du Dr Whiteaves, dans le district

de Kingston, afin de compléter quelques détails des relevés que nous n'avions pu achever pendant la campagne dernière. Nous visitâmes plusieurs localités qui offraient un intérêt spécial en ce qui concerne la présence de fossiles caractéristiques qui pourraient jeter quelque lumière sur des points douteux de la structure géologique, et nous fîmes plusieurs belles collections. Nous revînmes à Ottawa, le 11 septembre, et le 24 je partais de nouveau pour le Nouveau-Brunswick, où nous fîmes avec M. Poole, un examen des dépôts de schistes Albert, dans les comtés d'Albert et de Westmoreland, dans le but de les examiner au point de vue de la possibilité d'en extraire l'huile par distillation. Nous donnons aussi le rapport sur ce travail. Je revins à Ottawa, le 4 octobre.

Dépôts de schistes Albert.

En ce qui concerne les relevés de la feuille de Kingston, mon assistant, le Dr R. Hugh Ells, se rendit dans cette région, à son retour de Gaspé, le 28 juillet. Il continua le travail jusqu'au 28 septembre ; ses relevés ont été rapportés et sont prêts à être compilés. L'étendue rélevée cette année, est bornée à l'est par la ligne de frontière du comté d'Hastings, et à l'ouest par la limite de la feuille de Kingston n° 112, qui s'étend vers le nord à partir de la baie de Quinté, à un point situé à cinq milles à l'ouest de la ville de Belleville, traverse le comté de Madoc, et pénètre dans les townships d'Elzevir et de Grimsthorpe. Ces relevés raccordent les travaux faits au cours de la campagne dernière, à ceux effectués, en 1884, par M. E. Coste, dans le district de Marmora et de Madoc, ainsi que ceux faits par moi-même en 1896, dans les townships de Clarence, Barrie et Anglesea.

Travail par le Dr. Ells.

LES TERRAINS PÉTROLIFÈRES DE GASPÉ

Dr W. Ells

Des rapports sur les roches de la partie orientale de Gaspé, dans laquelle est située l'étendue pétrolifère du district, furent publiés dès 1844. L'étude de cette région fut faite pour la première fois pour le compte de la Commission géologique, par sir William E. Logan, le directeur, et son assistant M. A. Murray. Les rapports de cette année mentionnent la présence de sources pétrolifères en divers endroits du district baigné par les cours inférieurs des rivières Dartmouth, York, et Douglastown.

Premiers rapports sur l'étendue pétrolifère de Gaspé.

La coupe relevée par sir William Logan, des assises observées le long de la côte de la baie de Gaspé et du bassin du même nom, donne une idée assez exacte des formations qui occupent la partie orientale de la péninsule. Elles consistent en grès grisâtres, interstratifiés avec des schistes gris et quelquefois rouges ou bruns ; la puissance totale des roches de cette série, qui sont d'âge dévonien, est d'environ 7,000 pieds.

Roches d'âge dévonien.

Ces roches surmontent une série de calcaires dont on a évalué l'épaisseur à 2,000 pieds. Ils renferment des fossiles qui, dans les couches supérieures, indiquent un passage du Dévonien ou Silurien.

La question géologique concernant ces formations a été déjà présentée à plusieurs reprises dans les rapports de notre département, et il ne sera pas nécessaire d'en traiter au cours de ce rapport.

Le but de l'examen entrepris pendant cette campagne était d'essayer de déterminer si le pétrole se trouve dans ce district en quantités exploitables. Depuis environ quarante années, diverses sociétés ont fait des travaux de recherches et on a écrit un grand nombre de rapports à ce sujet. Les premiers forages effectués ne donnèrent aucun résultat pratique, mais il y a environ treize ans, on recommença à explorer activement ce district. Dans la poursuite de ce travail, que l'on continue du reste actuellement, on a dépensé de nombreux capitaux en forages et autres travaux dépassant, dit-on, un million de dollars. Une grande partie de ces frais furent encourus par la Petroleum Oil Trust, ayant ses quartiers généraux à Londres, Angleterre, et plus tard, par la Canadian Petroleum Company, avec ses quartiers généraux à Manchester. D'autres forages furent pratiqués par la International Oil Co. Minneapolis ; en tout, on a foré 52 puits, dont quelques-uns ont atteint une profondeur de 3,700 pieds.

But de l'examen du district pétrolifère.

De ceux-ci, trente-neuf ont été foncés par la " Petrolum Oil Co." ; un par la " International ", et deux sont le résultat des premières opérations, l'un foncé sur le sommet de la crête, près de la grève de sable, et le second à l'intérieur, à sept milles du bassin de Gaspé, près de la source pétrolifère, sur le ruisseau Silver.

Puits foncés.

On a, à diverses reprises, comparé les terrains pétrolifères de Gaspé à ceux des régions de la Pensylvanie, en concluant que les conditions géologiques sont identiques et que les assises pétrolifères sont les mêmes. En ce qui concerne l'âge des horizons géologiques ces assertions sont assez exactes, les couches pétrolifères, dans les deux cas, étant rapportables au Dévonien. Sous d'autres rapports, la comparaison est inexacte ainsi que nous le mentionnons plus loin.

Comparaison avec les régions de la Pensylvanie.

Le prospectus de la compagnie (Petroleum Oil Trust) cite des opinions exprimées, il y a quelque quarante ans, par des géologues éminents tels que sir W. E. Logan, Dr T. Sterry Hunt, Dr Robert Bell et autres. Il est difficile de trouver parmi les écrits de ces savants une opinion définitivement exprimée, que ces terrains sont éminemment productifs en pétrole. Le fait est que les conditions n'auraient pu leur permettre d'émettre une opinion de ce genre, car, à part la présence de quelques sources pétrolifères et l'existence de couches de schistes à

Premières opinions sur le bassin pétrolifère de Gaspé.

caractéristiques bitumineuses, on ne connaissait rien de la nature des roches. A cette époque, relativement reculée, on ne possédait pas les données dont nous pouvons maintenant disposer, au sujet des conditions géologiques, et de la nature des assises pétrolifères, nécessaires à constituer des terrains pétrolifères productifs ; il est donc prudent de lire avec réserve les notices favorables citées couramment.

Conditions défavorables.

D'après les études faites des terrains pétrolifères en général, il est maintenant reconnu que pour être productives les strates doivent reposer presqu'horizontalement, ou n'être affectées que par de légères ondulations dont le plongement ne doit guère dépasser deux ou trois degrés. Des conditions analogues règnent dans le cas des terrains pétrolifères du Canada occidental, province d'Ontario, ainsi que dans les états du centre et de l'est, et dans l'état de Colorado ; mais dans ce dernier cas, les horizons géologiques sont d'âge plus récent et sont rapportables au système crétacé. Nulle part, en Amérique, a-t-on trouvé de pétrole en quantités rémunératrices au sein d'assises tant soit peu bouleversées, quoiqu'il existe souvent des indices de sa présence, et que l'on puisse même en trouver de petites quantités en forant.

Plis anticlinaux.

Le district dans lequel on a effectué les opérations de forage à Gaspé, s'étend de l'anse au Phoque (*Seal cove*), du côté méridional de la baie Gaspé, dans une direction N. O. jusqu'au ruisseau des chutes (*Falls brook*) une branche de la rivière York, soit une distance de trente-trois milles, en ligne directe. Le district est traversé par plusieurs lignes de plis anticlinaux, orientés vers le N. O. de la rive du Golfe Saint-Laurent. Le plus septentrional de ces axes débute sur la rive au cap Haldimand, situé entre la grève de sable et la barre Douglastown ou embouchure de la rivière Saint-Jean. Il est désigné sous le nom d'anticlinal Haldimand.

Anticlinal de la pointe au Goudron.

L'anticlinal suivant, vers le sud, touche la côte près de l'endroit connu sous le nom de pointe au Goudron (*Tar point*), sur le côté sud de la baie de Gaspé ; il est connu sous le nom de pli anticlinal de la pointe au Goudron. Le troisième, ou anticlinal de la pointe Saint-Pierre, touche la mer entre Malbaie et la baie de Gaspé, tandis qu'un quatrième se termine à proximité de Percé.

On relève une excellente coupe le long de la côte sud de la baie de Gaspé, de la pointe Saint-Pierre, vers le N. O. jusqu'au bassin de Gaspé. On observe aussi un certain nombre d'affleurements le long des divers cours d'eau qui coulent de l'ouest et baignent le district, y compris les rivières Dartmouth, York, et Saint-Jean ou Douglastown.

Surface accidentée de la contrée.

A une courte distance, à l'intérieur, la surface de la région est accidentée ; on remarque de hautes chaînes de collines qui, par places,

atteignent 1,200 et 1,500 pieds. La région elle-même est généralement fortement boisée, et, excepté le long des parties inférieures des rivières, elle est à peu près complètement inhabitée. A cause des forêts et des épais dépôts superficiels qui couvrent une grande partie de la surface, on trouve très peu d'affleurements, en dehors des rives des principaux cours d'eau. Les rives d'un grand nombre des ruisseaux tributaires sont composées d'argile, de graviers ou autres dépôts d'alluvions. En certains endroits, les sondages ont traversé une épaisseur de près de cent pieds de ces dépôts superficiels.

D'après nos relevés de la coupe de la côte, on remarque que les strates sont très rarement horizontales. Généralement, les grès et les schistes sont redressés sous un angle élevé, qui atteint parfois 65 et 70 degrés. On remarque aussi des indices de la présence de failles, non-seulement le long de la section de la côte, mais aussi le long des cours d'eau où nous avons relvé des plongements de 80 degrés. Couches inclinées.

Nous avons suivi les divers plis anticlinaux, par de nombreux relevés faits aussi soigneusement que possible. En certains cas, nous avons pris l'orientation des calcaires comme étant parallèle à ces plis, particulièrement lorsqu'ils sont flanqués de couches gréseuses. Sur le côté sud de la rivière Dartmouth, les grès sont inclinés sous des angles élevés qui atteignent parfois 80 à 90 degrés, et entre l'anse au Cousin et l'embouchure de la Dartmouth, il existe probablement un renversement complet des assises. Nous avons relevé la présence de failles en plusieurs endroits.

Il existe au moins quatre de ces failles, bien distinctes, le long de la coupe relevée entre la pointe Saint-Pierre et l'embouchure de la rivière Douglastown. Sur le côté, à l'étranglement du bassin intérieur, au village de Gaspé, il y a une dislocation sur le pli anticlinal, qui redresse les couches sous un angle très élevé. Failles.

A l'intérieur, on observe ces caractéristiques de dislocation, en plusieurs endroits. Près des travaux de forages de la International Co., sur la section 41, au nord de la rivière York, on remarque une fracture bien distincte par laquelle les calcaires sous-jacents siluriens sont ramenés contre les grès dévoniens. Sur cette ligne de faille jaillissent plusieurs sources pétrolifères, dont l'une est assez considérable, qui doivent probablement leur existence à cette ligne de fracture. On peut la suivre vers le sud-est, au-delà des rivières York et Saint-Jean ; elle sépare les calcaires des grès, et il serait possible qu'elle se prolongeât jusqu'à la côte au nord de Malbaie.

Il semble bien probable que la majorité des sources pétrolifères du district sont situées le long de lignes de fractures, et ce fait est bien établi en plusieurs endroits. La cassure qui traverse la partie supé- Sources de pétrole le long de lignes de failles.

rieure du bassin de Gaspé, au village, se prolonge peut-être vers le nord-ouest, le long du côté sud de la chaîne de collines qui occupent l'étendue entre la partie inférieure de la rivière York et la partie inférieure de la Dartmouth ; à trois milles à l'ouest du village, on remarque une petite source pétrolifère sur le prolongement de cette ligne de fracture. A en juger d'après les plongements raides, à la source pétrolifère, au sud de la grève de Sable, où les couches sont redressées sous un angle de 70 degrés, il est probable que cette fracture se prolonge à l'est, près de la ligne de l'anticlinal d'Haldimand, car il y a aussi une source près du rivage, immédiatement en deçà de l'extrémité de la barre qui forme la flèche de Douglastown.

D'après les changements rapides de plongements relevés le long des rivières Saint-John et York, où en plusieurs endroits l'inclinaison change de 10° à 80° presque brusquement, on peut supposer que ces fractures sont beaucoup plus fréquentes qu'on ne l'avait d'abord cru. Donc, dans une série d'assises plissées, redressées et disloquées, comme le sont ces couches, il n'y a guère lieu de s'attendre à rencontrer les conditions favorables à un champ pétrolifère productif, et cette conclusion semble certainement être appuyée par les investigations et les travaux des douze années écoulées.

Conditions nécessaires à l'accumulation de pétrole.

En abordant la question de la présence de pétrole à Gaspé, en quantités exploitables, il faut considérer plusieurs points importants. 1° la présence de couches vraiment pétrolifères ; 2° l'allure de ces couches, favorable ou non à la rétention du pétrole, en admettant la présence de ce dernier en quantités suffisantes ; 3° la présence de failles et de couches renversées ; 4° la présence de plis anticlinaux, le long du sommet desquels se trouve généralement les nappes pétrolifères.

Quant à la première de ces questions, on peut dire que quoique l'on observe des sources pétrolifères en plusieurs endroits de l'étendue en question, aucune des couches examinées au cours des relevés des nombreuses coupes que nous fîmes le long des cours d'eau et de la côte, ne semblent contenir de pétrole, sinon en quantités minimes, au sein de certaines parties du dyke de roche intrusive qui recoupe les grès dévoniens près de la pointe au Goudron. Ces coupes exposent les couches de grès et de schistes de la formation, de la base au sommet. Il faut cependant admettre que certaines de ces couches sont pétrolifères, par places, ainsi que l'ont prouvé les témoins extraits de plusieurs des forages.

En second lieu, le caractère disloqué et fracturé des couches sur la plus grande partie du bassin dévonien, tant dans la partie orientale de Gaspé que le long des rivières Bonaventure et des deux Cascapédies à l'ouest, est défavorable à la présence de pétrole, en quantités considé-

rables ; tandis que les diverses failles qui traversent les strates et les long desquelles jaillissent les sources pétrolifères, sont des voies par lesquelles peuvent circuler de petites quantités de pétrole qui s'accumuleraient localement.

Troisièmement, les plis anticlinaux au lieu d'être surbaissés et en pentes légères, sont en général aigus et redressés ; les pentes des jambages opposés sont généralement raides et les axes sont probablement recoupés par de nombreuses failles, visibles en plusieurs cas.

Au cours de nos relevés et de nos observations sur le terrain, nous fîmes tout particulièrement attention à la présence de failles et de plis anticlinaux, afin d'établir si les conditions, maintenant reconnues comme étant nécessaires à la structure de terrains pétrolifères productifs, le long des sommets de plis anticlinaux, régnaient dans cette étendue. Nous devons dire que nous n'avons guère reconnu la présence de ces indices favorables, dans le district de Gaspé. Un certain nombre de puits profonds ont été foncés sur la ligne axiale de plusieurs des plis anticlinaux sans découvrir de pétrole, ou n'en trouvant que des quantités minimes, tandis que l'on rapporte des puits forés au centre des synclinaux comme étant beaucoup plus productifs. Le fait est que des nombreux puits forés, seuls, ceux foncés dans la partie centrale des bassins ont rendu du pétrole en quantités appréciables. Théorie des plis anticlinaux.

On a trouvé deux variétés distinctes de pétrole ; les couches supérieures ou grèseuses de la formation ont rendu une huile minérale légère, de couleur ambrée, tandis que dans les couches calcaires sous-jacentes, on a relevé la présence d'un pétrole lourd, vert foncé. On peut faire remarquer ici, que les couches supposées être pétrolifères se trouvent près du contact entre les grès et les calcaires ; dans quelques-uns des puits, on a observé des traces d'huile minérale à cet horizon, mais dans la majorité des cas, on a dépassé ce niveau sans aucun résultat. Dans ces conditions, on peut facilement se rendre compte des difficultés que l'on éprouve à fixer les emplacements favorables au fonçage de puits productifs. Deux variétés de pétrole.

Au cours de mes études dans le district, toute l'aide dont pouvaient disposer M. Sutton Le Boutiller, représentant de la société, et M. C. R. P. Hillary, l'ingénieur de la compagnie, me fut donnée. J'eus accès aux registres et aux journaux des opérations de forage depuis le commencement des travaux, et, en plusieurs cas, où les pompes étaient montées, on les fit fontionner pour me permettre de me rendre compte du rendement journalier de plusieurs des puits. Remercîments.

Journaux des opérations de forage.

Journaux de forage.

Le plan de la compagnie, sur lequel sont rapportés tous les puits forés jusqu'ici, et qui fut mis entièrement à ma disposition, facilita beaucoup mes investigations. Le directeur des travaux de la "Canada Petroleum Co.", M. Wheeler me fut aussi d'une grande aide en voulant bien me communiquer tous les renseignements qu'il possédait au sujet des "journaux" de forages, et en rapportant sur le plan du district, l'emplacement des puits de la compagnie. A toutes ces personnes, nous devons des remerciements sincères pour toutes les gracieusetés dont nous avons été l'objet de leur part.

Grève sableuse.

Le premier puits foncé dans le district fut foré sur la crête du pli anticlinal d'Haldimand, à un mille au sud du rivage, au delà de la grève sableuse, à une élévation de 210 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ce point se trouve à proximité de la source de pétrole qui jaillit à cet endroit.

Premier puits foré en 1866.

Le premier forage fut effectué, en 1866, par MM. Conant et Hubbart, foreurs de Pensylvanie. Le journal de leurs opérations est reproduit dans le prospectus de la Petroleum Oil Trust, et nous en donnons ci-dessous un bref résumé :

Dépôts superficiels, environ 25 pieds. Dans les graviers, on trouva une petite quantité de pétrole provenant probablement de la source adjacente.

On trouva une petite poche de gaz et de pétrole à 83 pieds de la surface, de laquelle on dit avoir extrait environ un gallon d'huile. A 236 pieds on rapporte avoir traversé une mince couche de pétrole et d'eau saline ; entre 425 à 430 pieds, on en trouva aussi des traces, mais pas suffisamment pour y installer une pompe. A 444 pieds et à 600 pieds, on en remarqua d'autres traces. A 684 pieds, on perdit les outils et après quelques essais infructueux pour les retrouver on abanna le forage. On dit y avoir installé une pompe, et le puits rendit de 25 à 30 barils d'un excellent pétrole vert foncé, en huit ou neuf heures.

Travaux de la Petroleum Oil Trust.

On ne semble avoir fait aucun autre essai d'exploitation jusqu'à l'entreprise de la Petroleum Oil Trust. Le 19 novembre 1889, on commença à forer, et les opérations continuèrent avec de nombreuses interruptions, jusqu'en janvier 1891, date à laquelle on avait atteint une profondeur de 2,430 pieds. Des nappes d'eau saline, rencontrées à 1,325 et à 1 700, causèrent des retards sérieux et on fut obligé de tuber le puits. On dit avoir trouvé des traces de pétrole à 2.048 pieds et à 2,400 pieds ; on y installa une pompe, sans toutefois obtenir de pétrole.

A cet endroit, la compagnie fonça trois puits désignés par les numéros 2, 3 et 8.

On commença le puits n° 2 le premier mai 1890, le 16 octobre on avait atteint une profondeur de 2,582 pieds. On trouva plusieurs nappes d'eau, et on rapporta la présence d'un peu de pétrole à 500 pieds, à 965 pieds, et au fond du puits, mais nulle part en quantités importantes. On torpilla le puits en quatre points, au fond, à 2,036 pieds, à 1,200 pieds et à 900 pieds, mais sans obtenir de pétrole ; on abandonna ensuite les travaux. Puits n° 2.

Le journal du puits n° 3, foncé sur la grève de Douglastown, près de la tête de la flèche, est incomplet. On le commença vers le 14 octobre 1890, et on y atteignit une profondeur de 2,225. A 1,304 pieds, on atteignit une nappe d'eau salée, mais pas de pétrole. Puits n° 3.

Le puits n° 8 fut commencé le 8 novembre 1892. On atteignit de l'eau salée à 745 pieds, à 936 pieds, à 1,175 pieds et à 1,450 pieds, que l'on tuba avec succès. Deux fois le chevalement fut détruit par des incendies et reconstruit, mais on éprouva des contretemps qui entravèrent le fonçage, et on abandonna le puits peu après, sans avoir atteint le pétrole. Actuellement, aucun de ces puits ne contient d'huile. Puits n° 8.

Nous devons faire remarquer que ces quatre puits, numéros 2, 3, 8, et celui de 1866, sont situés dans une étendue très restreinte. Les couches sont fortement inclinées, et il est probable qu'il existe une faille dans cette direction. Les coupes, telles qu'enregistrées dans les journaux de forage, sont bien incomplètes ; les roches traversées consistent en grès gris et en schistes, avec lits violacés ou rougeâtres, semblables aux sédiments relevés dans la coupe de la côte au cap Haldimand. Etant située sur la crête même de l'anticlinal Haldimand, à proximité de l'une des plus grosses sources oléifères de la région, on croyait que cette localité était l'une des plus promettantes au point de vue de la présence de pétrole en grandes quantités. Cet espoir fut pourtant déçu. Roches traversées.

Le puits n° 4 est situé sur, ou à proximité de l'anticlinal de la Pointe au Goudron. L'endroit se trouve à environ 100 pieds au-dessus du niveau de la mer, et à un demi-mille de la rive de baie de Gaspé. Puits n° 4 Pointe au Goudron.

Les détails du journal laissent à désirer. Les roches traversées sont des couches de grès avec des lits de schistes, semblables à celles exposées sur la côte, à l'est de l'anse au Phoque. On n'éprouva aucune difficulté jusqu'à 2,540 pieds, profondeur où on atteignit de la roche très dure, dans laquelle on fonça jusqu'à 2,970 pieds ; à ce point les outils s'encoincèrent et furent perdus. On rapporte avoir trouvé un peu de

pétrole à 2,215 pieds, mais comme la perspective n'était pas encourageante, on ne continua pas les travaux dans cette localité.

Puits n° 5 à l'ouest du village de Gaspé.

Le puits n° 5 est le premier d'une série que l'on fonça à 7 milles, à l'ouest du village de Gaspé, sur la rive nord de la rivière York. Ces puits sont situés sur une étendue qui se trouve sur le chemin principal longeant la rivière et conduisant à Silver-Brook. Le journal est incomplet et la date du fonçage n'y est donnée que comme 1891-92. On atteignit une profondeur totale de 2,640 pieds. A 1,850 pieds, on rapporte avoir trouvé un peu d'huile, ainsi qu'à 2,360 pieds; dans ce dernier cas le pétrole était de couleur verdâtre. A cette profondeur, on atteignit des calcaires dans lesquels on fonça jusqu'à 2,456 pieds; le 27 septembre, les outils s'encoincèrent et furent perdus. On ne trouva pas de pétrole au-dessous de 2,360 pieds. En janvier 1892, on rapporte en avoir remonté quatre barils à la sonde. Le 25 octobre, on torpilla le puits sans obtenir de résultats, car le 9 novembre on n'avait remonté que deux barils de pétrole. On le torpilla de nouveau le 11 décembre 1893, sans rien obtenir de plus. Ce puits évidemment dépassa le contact entre les grès et les calcaires, où l'on croit être l'horizon pétrolifère. Le 23 décembre 1893, après un coup de torpille, on dit avoir pompé environ deux pintes par jour, et la même quantité à chacune des dates du 5 et du 6 janvier 1894. On en releva une petite quantité dans le tubage, à 25 pieds de la surface.

Puits n° 6 et 7.

Le puits n° 6 fut foré sur la rive d'un petit ruisseau, à douze milles à l'ouest du village de Gaspé, ou 5½ milles à l'ouest du puits n° 5. Il est situé à proximité d'une crête de calcaire qui traverse la route à une courte distance à l'ouest de la concession, mais à une profondeur de 3,640 pieds on n'avait pas encore atteint le calcaire. Il se trouve probablement près d'une ligne de faille qui se prolonge sous une direction S.-E. de la propriété de la "International Co.", située à trois milles au N.-O. d'un endroit où la faille est bien marquée, et où on voit le calcaire butant contre le grès, le plongement de la faille étant vers le S.-O. Les roches traversées par ce puits sont des schistes et des grès, et, seule, une petite nappe de pétrole sans importance fut observée à une profondeur de 2,950 pieds. Le forage fut commencé le 25 janvier 1892, et fut terminé le 22 octobre de la même année. On traversa des nappes d'eau saline à 395 pieds, à 440, à 590, et à 690; le puits fut tubé jusqu'à cette profondeur.

Le puits n° 7 est sur la même concession que le n° 5, à un demi-mille à l'ouest. On y commença les travaux le 18 octobre 1892, et il fut terminé le 21 novembre de l'année suivante. On le poussa jusqu'à une profondeur de 2,867 pieds, après avoir atteint le calcaire à 2,385 pieds; à cette profondeur, on rapporte avoir trouvé un peu de pétrole et une nappe d'eau saline. On observa aussi du pétrole à 2,589 pieds

et à 2,650 pieds. Le forage dans le calcaire fut très difficile, à cause de la nature de la roche qui est dure et siliceuse. D'après les témoins remontés, elle semble être une dolomie compacte et siliceuse. On torpilla le puits avec 200 pintes de nitroglycérine à 2,589 pieds, le 29 novembre, et on commença à pomper le 15 décembre. D'abord on ne pompa que de l'eau, mais le 16 décembre on obtint un rendement de pétrole évalué à environ 20 barils. Le journal de production de ce puits est intéressant. Le 19 décembre, on en obtint environ trois barils ; le 23 décembre, on en pompait environ un demi-baril par jour. Le 5 et le 6 janvier 1894 sa production était à peu près la même, et le 24 février, le cercle inférieur de la cuve, dans laquelle on emmagasinait le pétrole, se rompit et on perdit une quantité de pétrole que l'on évalue à 200 barils.

Le puits n° 9 est le seul que l'on fora sur le côté nord de l'anticlinal d'Haldimand. Il est situé à un demi-mille au sud de la rivière Dartmouth et à 4 milles à l'ouest du village de Gaspé. Les hauteurs vers le sud sont élevées et constituées par le calcaire ; les couches dans les environs, sont fortement inclinées, et à peu de distance, elles sont disloquées et renversées. On commença le puits le 7 mars 1894, et on atteignit une profondeur totale de 2,719 pieds. Le forage se trouve dans les grès et les schistes sur tout son parcours. On atteignit des nappes d'eau à des profondeurs de 495 et de 560 pieds, mais aucun signe de présence de pétrole. Puits n° 9.

D'après la position de la colline de calcaire située au sud de cette localité, il est évident que l'étendue est traversée par une faille qui ramène les deux formations l'une contre l'autre, sous des angles de plongement très raides. L'emplacement de ce puits fut certainement mal choisi. Faille.

Dans l'étendue où sont situés les puits n°s 5 et 7, décrits plus haut, on n'a pas pratiqué moins de 13 forages. De ceux-ci, neuf furent foncés par la P.O.T. et quatre par la C.P. Co. Ils sont tous situés sur une superficie d'un mille carré, sur la rive nord de la rivière York, ainsi que rapporté sur le plan, et le plus grand nombre d'entre eux sont au sud du pli anticlinal de la pointe au Goudron, quoique les puits n°s 15 et 36 soient situés près de la crête.

Le puits n° 10 fut commencé en janvier 1895. Il atteignit une profondeur de 1,400 pieds entièrement dans le grès, avec quelques lits de schistes. On rencontra de l'eau et du gaz à 775 pieds et quelques traces de pétrole à 1,108 et à 1,170 pieds. Le 26 octobre, on torpilla le puits à l'aide de 160 pintes de nitro-glycérine à 1,400 pieds. On n'y trouva pas de pétrole, et on abandonna le puits, à cause de l'invasion de l'eau et de l'écroulement des parois. Ce puits est sur ce que Puits n° 10 et 11.

l'on croit être l'axe du pli anticlinal. Actuellement, il y a dans le tube du puits une petite quantité de pétrole de couleur verte.

Le puits n° 11 est situé à un mille à l'ouest du dernier et à un demi-mille environ au sud de l'anticlinal. On en commença le forage le 29 décembre 1893, et on le poussa jusqu'à une profondeur de 2,957 pieds, qui fut atteinte le 23 mars 1895. On trouva le grès jusqu'à 2,080 pieds, profondeur à laquelle on atteignit le calcaire. A 2,220 pieds, on rapporte avoir atteint, dans le calcaire, une nappe de pétrole et de gaz qui fut cause d'une explosion produisant un incendie qui détruisit le chevalement, le 2 mai 1894. On le rebâtit le 24 juin. Le pétrole coula pendant quelque temps et on dit en avoir perdu une quantité évaluée à plusieurs centaines de barils, pendant la nuit. On recommença le forage, et le 7 septembre on rapporte avoir traversé une petite nappe de pétrole à 2,485 pieds. On continua à foncer dans le calcaire jusqu'au fond du puits, sans autres résultats. Le chevalement fut de nouveau détruit par un incendie, le 13 mai 1895, et on le reconstruisit de nouveau. Au mois de septembre suivant, on torpilla le puits à deux reprises différentes, sans résultats, et lorsqu'on y installa une pompe, en octobre, on n'obtint qu'une petite quantité de pétrole. Actuellement, il nage à la surface de l'eau, dans le tubage, une mince quantité de pétrole, à quatre pieds de la surface.

Puits n° 12 et 13.

Le puits n° 12 est situé près de la rive nord de la rivière York, à un mille au sud de la ligne de l'anticlinal de la pointe au Goudron. Il fut commencé en janvier 1894, et terminé le 4 mai, à une profondeur de 3,002 pieds. Il traversa des grès et des schistes jusqu'à 2,550 pieds, profondeur à laquelle on atteignit les calcaires dans lesquels on continua jusqu'au fond du forage A 2,075 et à 2,887 pieds, on rapporte avoir rencontré un peu de pétrole. On boucha le puits à 2,830 pieds pour le torpiller. On ne le pompa pas, et on n'y trouva qu'une petite quantité de pétrole. Il y en a une mince couche actuellement, nageant à la surface de l'eau dans le tubage, à dix pieds environ de la surface.

Le puits n° 13 est situé à une courte distance du chemin principal, à un demi-mille environ au sud de l'anticlinal. On commença à forer le 1er septembre 1894, et on continua jusqu'au 26 décembre, date à laquelle on constata 2,050 pieds. On n'atteignit pas le calcaire et on n'y observa aucune trace de pétrole. Une forte nappe d'eau saline et sulfureuse causa l'abandon des travaux. Actuellement, il jaillit du puits une certaine quantité d'eau saline.

Puits n° 14 et 15.

Le puits n° 14 est situé à trois quarts de mille à l'ouest du dernier, et à trois quarts de mille au sud de l'anticlinal. Il fut commencé le

4 mai 1895, et atteignit une profondeur de 2,775 pieds le 13 février 1897, soit une période de près de deux ans. On atteignit le calcaire à 2,265 pieds le 19 octobre 1895, et après cette date le forage fut très lent à cause de la dureté de la roche. On n'observa ni pétrole, ni eau saline, ni gaz dans ce puits, mais il y a une petite quantité d'huile, nageant à la surface de l'eau, dans le tubage.

Le puits n° 15 est situé à ¼ de mille au nord du pli anticlinal. On le commença le 1er avril 1895 et on atteignit une profondeur de 2,012 pieds le 17 août ; le calcaire se trouve à 1,880 pieds. A cette profondeur, on dit avoir extrait environ 50 barils de pétrole à la sonde. On le torpilla et on le prépara pour y installer une pompe. Il rendit de 7 à 8 gallons par jour, pendant une période de plusieurs mois. Au printemps de 1901, il donnait encore deux gallons par jour. Vers cette époque on arrêta les travaux qui n'ont pas été repris depuis. On observe une petite quantité de pétrole nageant à la surface de l'eau, dans le tubage, à six pieds de la surface du sol.

Puits n° 36.

Le puits n° 36 est le plus septentrional de cette étendue. Il est situé à environ un huitième de mille au nord de l'anticlinal, dont on observe facilement la position sur le chemin qui conduit à la montagne ; la surface du puits se trouve à 804 pieds au-dessus du niveau de la mer. On y commença les travaux, le 9 juillet 1901, et on les continua jusqu'au 4 décembre, à une profondeur de 1,950 pieds. On atteignit le calcaire à 1,780 pieds, la roche susjacente étant du grès. On traversa une nappe d'eau saline à 1,065 pieds, et on observa d'autres veines à divers intervalles jusqu'au fond du puits, qui ne donna aucune trace de pétrole. Quant aux quatre puits forés par la Canada Petroleum Co., à cet endroit, numérotés 3, 7, 9 et 10, M. Wheeler, le directeur des travaux, voulut bien me communiquer les notes qui suivent.

Puits forés par la Canada Petroleum Co.

Puits n° 3, commencé le 15 août 1899. Terminé le 11 novembre. Profondeur 2,240 pieds. Calcaire à 2,230 pieds. Pas de pétrole.

Puits n° 7. Date du forage, absente. Profondeur 2,063 pieds. Calcaire à 2,046 pieds. Pétrole rapporté à 1,945 pieds. On dit en avoir extrait de 2 à 3 barils.

Puits n° 9. Profondeur 2,226 pieds. Calcaire à 2,212 pieds. Pas de pétrole, mais grande quantité d'eau à 1,132 pieds.

Puits n° 10. Profondeur 2,383 pieds Calcaire à 2,360 pieds Pas de pétrole au cours du forage, mais on dit en avoir extrait 3 barils en juillet 1901, et actuellement, il en nage une petite quantité dans le tubage.

Puits du 2e groupe.

Un autre groupe de puits est situé sur le "bloc" 40, sur la rive nord de la rivière York, près du confluent de la branche Mississipi. Ce groupe comprend environ 23 puits, dont trois ont été forés sur une superficie d'un mille carré. Sept de ces puits ont été foncés par la Canada Petroleum Co. On construisit aussi un réservoir pour un poste de pompes, relié par un conduit souterrain long de onze milles à une raffinerie érigée sur la rive du cours d'eau, à sept milles environ à l'ouest du village de Gaspé-Bassin, à proximité du groupe décrit plus haut

Puits Campbell et puits n° 16.

Entre ces deux étendues principales, on a foré plusieurs puits, dont l'un, connu sous le nom de puits Campbell, sur la rive du ruisseau Silver, fut un des premiers foncés dans ce district. Il est situé à proximité de la source de pétrole que Logan mentionne dans son rapport sur la région. On n'a pas conservé le journal de forage, mais il ne semble pas que l'on ait trouvé de pétrole ; il est situé à quelque distance au nord de l'axe de l'anticlinal de la pointe au Goudron.

Le puits n° 16, foré par la Petrolum Oil Trust, est situé à deux milles à l'ouest du ruisseau Silver et à un mille au nord de la route principale qui longe la rivière York. Il se trouve au pied de l'éminence qui s'élève vers le nord. Son altitude est de 510 pieds au-dessus du niveau de la mer. On en commença le forage, le 16 janvier 1895, et on le termina le 17 août de la même année. On atteignit une profondeur de 2,995 pieds, et à 2,880 pieds on rencontra le calcaire. On ne trouva des traces de pétrole, qu'à 2,664 pieds. On ne rencontra que peu d'eau saline, et le puits ne produisit pas. Cet emplacement se trouve à peu près à mi-distance entre le pli de la pointe au Goudron et celui de la pointe Saint-Pierre.

Puits n° 17.

Les puits du second groupe se trouvent au sud de ce dernier pli anticlinal. De ceux-ci, on commença le puits n° 17, le 20 mars 1895, et on le termina le 26 juin 1897 ; ce forage occupa donc plus de deux ans. On le poussa jusqu'à une profondeur de 2,550 pieds, après avoir atteint le calcaire à 2,000 pieds. La cause du délai fut la difficulté que l'on éprouva à foncer dans le calcaire. On n'extrait en tout qu'un baril et demi de ce puits, quoique l'on ait rapporté la présence de pétrole à diverses profondeurs de 1,013, 1,045 1200 et 1,286 pieds respectivement. Le pétrole mentionné fut extrait à l'aide de la cloche, d'une profondeur de 2,348 pieds.

Puits n° 18 et 19.

Le puits n° 18 fut commencé, le 24 août 1895, et terminé le 9 juin 1896, à une profondeur de 1,960 pieds. On atteignit le calcaire à 1,865 pieds, les roches surmontantes étaient des grès et des schistes. On trouva des traces de pétrole à 990 pieds et à 1,095 pieds. On

torpilla avec vingt-cinq pintes de nitro-glycérine sans obtenir de pétrole. Il y en a une petite quantité nageant sur l'eau qui remplit le tubage.

Le puits n° 19 est situé à trois-quarts de mille au nord de la rivière York, à une élévation de 355 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il fut commencé, le 7 novembre 1895 et terminé le 16 avril 1896, à une profondeur de 2,340 pieds au contact avec le calcaire. On atteignit des nappes d'eau saline à 700 et 1,500 pieds respectivement. La première trace de pétrole fut observée à 1,185 pieds, une seconde à 1,792 et une troisième à 2,050 pieds. On n'en trouva pas au contact du calcaire. Le premier août, après avoir extrait environ dix barils de pétrole ambré, on torpilla le puits avec une charge de 100 pintes de nitro-glycérine à une profondeur de 2,040 pieds. Le 5 août, après le curage, il produisit un demi baril de pétrole par jour, pendant quelque temps, et le 25 août, on le relia à la cuve d'emmagasinage par un conduit. On rapporte qu'il y eut une production d'un demi-baril pendant quelques jours, qui diminua bientôt à dix gallons, et en août 1902, on pompait une moyenne de deux à trois gallons par jour.

Le puits n° 20 est situé à un demi-mille au nord-ouest du dernier, et plus près de l'arche anticlinale. Son altitude est de 442 pieds. Le forage commença, le 1er janvier 1896, et se continua jusqu'au 30 juin, à une profondeur de 2,050 pieds dans le grès, où on rencontra une petite nappe de gaz et de pétrole. On poussa ensuite le forage dans le calcaire jusqu'à une profondeur de 2,173 pieds. On le torpilla avec 100 pintes de nitro-glycérine à 2,059 pieds sans résultats, car on n'en put extraire qu'un demi-baril en vingt-quatre heures. Le 5 août, on le tuba et on commença à le pomper ; sa production fut d'abord de cinq gallons par jour, qui était diminuée à un demi-gallon ou un gallon par jour en juillet 1902. On traversa une nappe d'eau saline à 595 pieds. Le pétrole semble provenir des environs du contact entre le calcaire et le grès. Puits n° 20.

Le puits n° 21 se trouve à un demi-mille au nord du n° 20 et près de l'axe de l'anticlinal. L'élévation est de 780 pieds. On commença le forage le six avril 1896 et on le termina le 12 juin 1897. On atteignit le contact avec le calcaire à 1,555 pieds où on observa une forte odeur de gaz et une faible trace de pétrole sans importance. On ne rapporte pas avoir traversé de nappe d'eau saline ; le forage dans le calcaire était très difficile et lent. On poussa le fonçage jusqu'à 1,830 pieds sans autres résultats et le puits fut abandonné. On rapporte que le calcaire est très dur et à grain fin. On n'en extrait pas de pétrole. Puits n° 21 et 22.

Le puit n° 22 est situé dans l'étendue orientale, au nord du groupe numéro 1, près de la crête de l'anticlinal de la pointe au Goudron, à une élévation de 1,000 pieds. Le forage traversa d'abord 2,750 pieds

de grès et de schistes, profondeur à laquelle on atteignit le calcaire. On le poussa jusqu'à 3,130 pieds. On commença le puits le 1er avril 1896, pour le terminer le 22 juillet 1897. On ne trouva pas de pétrole au contact, et on en observa les premières traces à 2,945 pieds avec de l'eau et du gaz. Le 20 mars 1897, on rapporta avoir trouvé une nappe importante de pétrole et de gaz, à un contact avec un grès blanc, à une profondeur de 3,105 pieds, et à 3,107 pieds on atteignit de l'eau saline. On y installa une pompe qui fonctionna jusqu'au 19 juin. Le journal de pompe est intéressant. Par exemple, le 5 avril on observa de fortes traces de pétrole mêlé à l'eau. Le 22, on extrait un demi-baril, et le 23 quatre barils de pétrole. Le 26, on en obtint trois barils, et la même quantité le 29. Le 30, on n'en tira que deux barils, qui, le 3 mai se réduisirent à un seul baril, le 4 à un demi-baril, tandis que le 8 on rapporte en avoir pompé un baril et demi. Le 15, la production avait diminué et restait au dessous d'un demi-baril par jour. Le 28 il rendit un baril, et le 29 trois barils, le 5 juin deux barils et le 12 un baril et demi. Le 16 on n'en obtint qu'un seau, mélangé d'eau, et à cette date, on recommença à forer après avoir retiré le tubage. Le 13 juillet, on traversa une nouvelle nappe aquifère, et le 22 on abandonna le puits. Ce puits, mieux qu'aucun des autres, établit les preuves du pli anticlinal. Il est situé à la partie supérieure du ruisseau Silver.

Puits n° 37. Dans les environs du même pli anticlinal, on fora plus tard deux autres puits, n°s 37 et 38. De ceux-ci, le n° 37 est situé près de l'axe de l'anticlinal, mais à une courte distance au sud. L'élévation en est de 97 pieds et l'épaisseur du dépôt superficiel était de 73 pieds. A 455 pieds, on rencontra des lits de calcaire dur que l'on trouva jusqu'à 645 pieds. Au-dessous de ce point, on fora dans des grès jusqu'au fond du puits à 2,600 pieds ; les derniers 200 pieds étaient calcarifères. On rapporte avoir observé un peu de pétrole verdâtre à 2,218 pieds, et de cette profondeur on put en extraire environ deux barils, mais on n'en retrouva plus traces au-dessous. Le forage fut commencé le 18 septembre 1901, et fut terminé le 15 mars, époque où on abandonna les travaux. La présence de lits de calcaires dans la partie supérieure de ce forage, est intéressante à noter. On traversa des nappes salines à 927 et à 1,875 pieds, et du gaz à 1925 pieds.

Puits n° 38. Le puits n° 38 est situé à un mille à l'est du dernier, à une élévation de 887 pieds, et du côté sud du pli anticlinal, à peu de distance de la crête. Le forage fut commencé le 20 novembre 1901 et se termina le 14 mars 1902, à une profondeur de 2,089 pieds. Le puits est entièrement dans les grès, mais les 50 derniers pieds sont calcarifères. On rapporte avoir observé un peu de pétrole à une profondeur de 2,030 pieds, seul indice relevé dans ce puits. A 955 pieds, on traversa une nappe saline ; une autre à 2,000 pieds fut cause de la suspension du

forage. On n'obtint pas de pétrole de ce puits, dans lequel, du reste, on n'atteignit pas les calcaires sous-jacents.

On fonça deux puits, les nos 23 et 24, sur la rive sud de la rivière Saint-Jean, à sept ou huit milles à l'ouest de son embouchure. La couverture superficielle était très épaisse au premier puits, environ 52 pieds. Les opérations de forage commencèrent le 4 août 1896, et se terminèrent le 26 mai 1897, à une profondeur de 1790 pieds. On fora dans les grès jusqu'à 1480 pieds, où on atteignit le calcaire. On traversa une forte veine d'eau saline à 1670 pieds et on tuba le puits jusqu'à 1690 pieds. A cause de la dureté du calcaire on suspendit le forage à 1,790 pieds sans avoir noté la présence de pétrole. Le puits est à 160 pieds au-dessus du niveau de la mer. Puits n° 23 et 24.

Le puits n° 24 se trouve à un mille à l'ouest du précédent. L'élévation en est de 300 pieds, et il est situé à une courte distance au nord d'une crête élevée de calcaire. On en commença le forage le 10 janvier 1896 et il fut terminé en mai, à une profondeur de 1,230 pieds. On rencontra une faible épaisseur de grès, et la roche était un calcaire très dur jusqu'au fond. Le forage ayant dévié de la perpendiculaire, il fut abandonné à cause des difficultés causées par la dureté de la roche. On n'y observa aucune trace de pétrole, et il est possible qu'une ligne de faille traverse cette étendue sous une direction S. E., passant entre les deux derniers puits.

Le puits n° 25 se trouve au "Quatrième" lac, à mi-distance entre les rivières Saint-Jean et York, sur la concession n° 44. Il est situé à peu près au centre de l'étendue, entre les crêtes anticlinales de la pointe Saint-Pierre et de la Malbaie. On ne fixa pas l'élévation de la surface, mais elle est à peu près de 200 pieds. Le drift est ici épais de 63 pieds. On commença les travaux le 2 décembre 1895, mais à cause des difficultés éprouvées à traverser la couche superficielle, le forage de la roche ne commença que le 14 août de l'année suivante. On continua les travaux jusqu'au 10 juillet 1897, à une profondeur de 1230 pieds. Le journal du forage donne 605 pieds de grès, suivis de calcaire jusqu'au fond du puits. Aucune trace de pétrole ne fut observée dans ce forage. Puits n° 25.

Le puits n° 26, situé près de la rivière Saint-Jean, à une élévation de 96 pieds, fut commencé le 13 février et terminé le 29 septembre, à une profondeur de 2,900 pieds d'après le journal de forage, quoique des témoins remontés de ce puits soient marqués 2,978 pieds. On n'observa pas trace de pétrole dans ce sondage. On traversa des grès et des schistes jusqu'à 2,200 pieds, où on trouva le calcaire, et entre cette profondeur et le fond, on ne rencontra que cette roche, avec Puits n° 26 et 27.

cependant quelques lits arénacés. A 1,700 pieds on rencontra un peu de gaz, ainsi qu'à 2,550 pieds. D'après les témoins, le puits se termine dans des grès et des calcaires, quoique le journal ne fasse mention que des calcaires.

Le puits n° 27 est situé dans le second groupe de puits, au nord de la rivière York. On le commença le 28 février 1897, et jusqu'à 1,467 pieds on traversa des grès avec quelques lits de conglomérat dont les cailloux sont, en grande partie, de quartz blanc. A cette profondeur on atteignit, dit-on, dans le conglomérat, une nappe de pétrole et de gaz qui jaillit à trois reprises différentes, avant que l'on puisse s'en rendre maître. Le pétrole fut perdu. Subséquemment, on continua ce forage jusqu'à 2,200 pieds, et on put extraire une certaine quantité de pétrole que l'on emmagasina dans des cuves. Ces cuves furent détruites par un incendie en juin 1898, et la quantité de pétrole perdue est évaluée à plusieurs centaines de barils. Après avoir approfondi le puits on ne rencontra pas d'autres nappes considérables, quoique l'on atteignit le calcaire, et en juillet 1902 il rendait environ deux gallons par jour. Le puits est situé à un mille au nord de ce que l'on croit être la crête de l'anticlinal de la pointe Saint-Pierre, et son élévation est de 230 pieds.

Puits n° 28. Le puits n° 28 se trouve sur la ligne entre les concessions 38 et 39, près d'un petit cours d'eau qui coule dans la rivière York. Il est situé à cinq milles environ à l'ouest du pli anticlinal. On en commença les travaux le 19 juin 1897, et le chevalement en fut détruit par un incendie le 22 juillet. On le reconstruisit, le forage fut repris en septembre et continué jusqu'au 7 juin 1898 à une profondeur de 3,525 pieds. Le puits est entièrement dans les grès et les schistes ; on n'y atteignit pas de calcaire. On ne trouva pas de pétrole, mais on traversa une couche saline à 1,100 pieds, qui jaillit à présent du tubage. L'élévation de ce puits est de 920 pieds.

Puits n° 29. Le puits n° 29 est situé dans le second groupe de puits, à une courte distance au nord de la rivière York, à une élévation de 130 pieds. On le commença le 24 novembre 1897 ; l'épaisseur de drift était de $61\frac{1}{2}$ pieds. On atteignit une profondeur de 2,600 pieds en octobre. On rapporte la présence d'un peu de pétrole et de gaz à 2,180 pieds, d'eau saline à 840, à 1,209, à 1,380 et à 1,450 pieds. On n'atteignit pas le calcaire, et le puits fut abandonné dans les grès et les schistes. La cuve centrale, pour l'emmagasinage du pétrole de cette étendue, est située près de ce forage ; et elle est reliée, par un conduit de onze milles, à la raffinerie, construite près du premier groupe de puits, à sept milles environ à l'ouest du village de Gaspé. On y installa aussi un poste de pompes ; la cuve contient actuellement une certaine quantité de pétrole de couleur ambrée, évaluée à 200 ou 250 barils.

Le puits n° 30 est situé à un mille et quart au N.-O. du dernier, près d'un petit ruisseau, à environ un mille de la rivière York ; l'élévation de la surface est de 215 pieds. Il fut commencé le 24 juin 1898 et terminé le 20 janvier 1899 à une profondeur de 1,580 pieds. On ne trouva ni pétrole, ni gaz dans ce forage, qui est entièrement dans les grès, mais des nappes d'eau saline considérables furent rencontrées aux profondeurs suivantes : 860 pieds, 930 pieds, 1,022 pieds, 1,075 pieds, 1,150 pieds, 1,210 pieds, 1,450 pieds et 1,480 pieds ; cette dernière nappe fut cause de la cessation des travaux à cet endroit. Puits n° 30.

Le puits n° 31 est à un mille au sud du dernier sur la rive de la rivière York, à l'embouchure du ruisseau sur lequel est situé le puits n° 30. L'élévation de la surface est de 164 pieds ; le forage fut commencé le 4 avril 1898, et fut continué jusqu'au 30 août 1899, à une profondeur de 2,815 pieds. On atteignit le contact avec les calcaires à 2,450 pieds, et on rapporte des traces de pétrole à 1,700 pieds. On dit que ce puits rendit un baril de pétrole par jour, pendant un certain temps, et sa production totale est évaluée à 23 barils. Puits n° 31.

Le puits n° 32 est le plus oriental de ce groupe. Il est situé près de la rive de la rivière York à une élévation de 200 pieds. On en commença le forage en janvier 1899 et on le continua dans les grès et les schistes jusqu'à une profondeur de 1,825 pieds, où on atteignit le calcaire, on le poussa ensuite dans cette roche jusqu'à 1,925 pieds où on le termina le 13 juin. On observa un peu de gaz et de pétrole au contact, et on dit qu'il rendit environ 10 gallons par jour, pendant quelque temps. En juillet 1902, on pompait de 5 à 6 gallons par jour, à intervalles irréguliers. Le journal de pompe de ce puits donne une production totale de 1,745 gallons au 9 août 1902. Puits n° 32.

Le puits n° 33 est situé sur la rive du même cours d'eau à 2½ milles en amont du puits précédent. L'élévation de la surface est de 200 pieds. On en commença le fonçage le 8 mai 1899, et on le termina le 26 août 1901. On ne rencontra aucune trace de pétrole dans ce puits, mais on n'atteignit pas le calcaire, le forage étant entièrement dans le grès et le schiste. Il en coule à présent de l'eau saline dont on traversa plusieurs nappes, ainsi que du gaz. La profondeur totale est de 2,607 pieds. Puits n° 33.

Le puits n° 34 est situé près du centre du second groupe de puits, à une élévation de 310 pieds. Il fut commencé le 25 juin 1900 et terminé le 6 octobre à une profondeur de 1,677 pieds. On n'y atteignit pas le calcaire. A 1,600 pieds, on observa une petite quantité de pétrole et d'eau saline. On en pompa un demi-baril de pétrole par jour, pendant quelque temps ; le journal de production lui donne un Puits n° 34.

total de 1,744 gallons au 24 mai 1902. Depuis cette date, le puits ne produit guère que de l'eau saline.

Puits n° 35.

Le puits n° 35 est à $1\frac{1}{4}$ mille au nord-ouest du précédent. Son élévation est de 360 pieds ; on le commença en mai 1901 et on le continua jusqu'au 17 août, à une profondeur de 1,810 pieds. On atteignit le calcaire à 1,800 pieds, mais sans traces de pétrole. Le calcaire était très dur et les outils de forage s'étant brisés à plusieurs reprises, on abandonna le puits.

Puits n° 36.

Le puits n° 36 est le plus septentrional des puits du premier groupe près du bassin de Gaspé. Il est situé près de la crête du pli anticlinal, de la pointe au Goudron à une hauteur de 80 pieds, et est situé à un huitième de mille au nord de ce que l'on croit être l'axe du pli. On y commença les travaux le 9 juillet 1901 et on les continua jusqu'au 4 décembre, à une profondeur de 1,950 pieds. On atteignit le contact probable du grès et du calcaire entre 1,780 et 1,885 pieds, partie dans laquelle on rencontra plusieurs lits de grès interstratifiés. On n'y trouva pas de pétrole, mais on traversa de l'eau saline à 1,065 et à 1,225 pieds. Le calcaire, dans la partie inférieure du puits, semble être interstratifié avec des couches de grès.

Puits n° 40.

Le puits n° 40 est le plus occidental de ces forages. Il est situé sur le ruisseau des Chutes, une branche septentrionale de la rivière York, dans la partie occidentale de la concession 38. Son élévation est de 827 pieds, et on le croit être situé à une courte distance au sud du pli anticlinal Saint-Pierre. Le journal de ce puits enregistre du grès jus qu'au fond, soit 2,305 pieds.

Puits n° 39 non foré.

Le puits n° 39 se trouve sur l'alignement de l'anticlinal de la pointe au Goudron, au nord des puits qui forment le groupe n° 1, le chevalement est en place, mais en présence des résultats peu encourageants donnés par les forages environnants, on n'avait pas encore commencé les opérations, et selon l'avis de l'ingénieur, les conditions n'en justifiaient pas le fonçage.

Puits foncés par la Canada Petroleum Co.

En outre des puits de la Petroleum Oil Trust que nous venons de décrire, la Canada Petroleum Co., en a foncé d'autres dans les deux étendues comprises dans les groupes 1 et 2. Cette dernière compagnie en a foncé quatre dans le groupe 1, que nous avons décrit plus haut. Dans le second groupe, on en fora sept sur la rive nord de la rivière York, y compris les nos 1, 2, 4, 5, 6, 8 et 11 ; le puits n° 12 est situé sur la rive de la rivière York, à l'embouchure d'un petit ruisseau sur le côté nord, à cinq milles en amont. A l'exception de ce dernier, tous sont situés sur la concession du bloc 40.

Le puits n° 1 fut commencé le 6 juillet 1899, et terminé le 22 septembre à une profondeur de 1,582 pieds. La hauteur de la surface est de 270 pieds. Le forage est entièrement dans les grès et on n'atteignit pas le calcaire. On trouva du gaz et du pétrole à 1,550 pieds et on installa une pompe qui fonctionna, en 1901, du 25 juin au 21 septembre, 39 jours en tout, rendant 949 gallons pendant cette période. En 1902, on pompa du 22 mai au 24 juillet, 25 jours en tout, rendant 75 gallons, soit une moyenne de 3 gallons. En août, il ne rendait plus que de l'eau saline. La production totale de ce puits est de 1,024 gallons. Puits nos 1 et 2.

Le puits n° 2 est situé à cent verges environ au sud du dernier. Son élévation est de 230 pieds. On le commença le 5 août 1901, et il fut terminé le 13 octobre à une profondeur de 1,591 pieds. A 1,570 pieds on trouva des petites quantités de pétrole et de gaz. Le journal de production de ce puits ne donne qu'un total de trois gallons.

Le puits n° 4 fut commencé le 15 août, et terminé le 11 novembre 1901 Son élévation est de 276 pieds, à un point un quart de mille à l'est du dernier. La profondeur du forage est incertaine ; mais on rapporte avoir atteint le calcaire entre 2,100 et 2,200 pieds. On ne trouva pas de pétrole, mais bien de l'eau saline. Le puits est entièrement dans le grès et le schiste. Puits nos 4, 5 et 6.

Le puits n° 5 est à 300 verges au S. O. du dernier. Son élévation est de 200 pieds. Il atteignit une profondeur de 2,200 pieds et on rapporte avoir trouvé du pétrole en petites quantités à 1,349 et à 2,140 pieds. On dit en avoir extrait trois barils, probablement à l'aide de la cloche à boulet, car on n'a pas tenu de journal de pompe, et on abandonna ensuite le puits. La trace de pétrole observée à 2,140 pieds se trouvait probablement près du contact entre le calcaire et le grès.

Le puits n° 6 est à 150 verges à l'ouest du puits No 2. L'élévation est de 246 pieds, et il atteignit une profondeur de 2,360 pieds où il fut poussé jusqu'au calcaire. On rapporte avoir observé un peu de pétrole à 2,340 pieds, mais en quantités négligeables ; on abandonna le puits sans le pomper.

Le puits n° 8 est situé sur la rive d'un petit cours d'eau à 600 verges au S. O du dernier. Il atteignit une profondeur de 2,344 pieds ; on rencontra le calcaire à 2,340 pieds, où on observa une trace de pétrole. On torpilla le puits sans résultats et on l'abandonna. L'élévation de la surface est de 210 pieds. On traversa une nappe d'eau saline, dans sa partie supérieure, que l'on tuba ensuite. Puits nos 8, 11 et 12.

Le puits n° 11 fut foré sur la rive de la rivière York, sur la ligne entre les concessions 40 et 41. Son élévation est de 150 pieds et sa

profondeur de 1,924 pieds ; on atteignit le calcaire à 1,900. On rencontra un peu d'eau saline et un peu de pétrole à 1,490 pieds dans le grès, mais sans importance, et le puits fut abandonné.

Le puits n° 12 est situé sur la rive de la rivière York, au confluent d'un petit ruisseau sur le bloc 39. On le poussa jusqu'à 1,500 pieds, sans résultats. A 280 pieds on traversa une couche de schistes noirs. Ce puits se trouve à mi-distance entre les anticlinaux de la pointe Saint-Pierre et de la Malbaie.

Puits de la Compagie Internationale.

En outre des puits dont les journaux précèdent, la compagnie Internationale en fonça un sur le bloc ou concession 41, sur un petit ruisseau qui se jette dans la rivière York, près du puits no° 6 de la Petroleum Oil Trust. Le site fut évidemment choisi à cause de la présence de plusieurs sources pétrolifères qui se trouvent à proximité, et dont l'une est considérable. Une ligne de failles traverse l'étendue à peu de distance au S. O. du forage ; une haute crête de grès s'élève au N. E. tandis qu'une faille ramène le calcaire à la surface au S. O. Le plongement des couches est vers le S. O. sous un angle de 16 degrés. On poussa le forage jusqu'à une profondeur de 1,700 pieds, entièrement dans le grès, ainsi qu'il y a du reste lieu de s'y attendre d'après l'allure des roches, et on n'observa nulles traces de pétrole. Le calcaire qui se trouve au sud est bitumineux, et les sources proviennent évidemment d'une ligne de faille ; trois de ces sources sont alignées sur une distance d'un demi-mille, le long de son orientation.

Pompage de puits.

L'étude des journaux de pompage des puits rélèvent certaines caractéristiques qui sont des plus intéressantes au point de vue de ces gisements pétrolifères. Après avoir laissé reposer les puits pendant quelques jours ou même quelques mois, il se produit, dans quelques-uns, une accumulation de pétrole provenant de la filtration lente à travers les roches encaissantes, probablement le long de fractures. Donc, au début des opérations de pompage en 1901, le rendement, en quelques cas, fut très élevé pendant plusieurs jours, mais au bout de peu de temps, il diminua à quelques gallons ou même quelques pintes par jour, et en d'autres cas, il cessa complètement.

On semble avoir commencé les opérations d'extraction en mars 1901. Le rendement au puits n° 31, qui est un du groupe situé sur le bloc 40, fut de 260 gallons le premier jour ; le 15 mars on en tira la même quantité, mais le 22, le rendement tombait à 80 gallons ; le 27, à 40 gallons, le 28, à 20 gallons, et le 30, à 18 gallons. Le 3 avril, après un repos de trois jours, il atteignait 38 gallons, et pendant les trois jours suivants il rendait 13 gallons par jour. Après un repos de six jours il rendait 37½ gallons le 19 avril. Le 6 mai, après un repos de seize jours sa production était de 87 gallons, soit une moyenne de 5½ gal-

lons par jour. Le rendement diminua graduellement, et le 11 juillet, époque où on cessa le pompage, il ne rendait plus que deux gallons après un intervalle de repos de seize jours. D'après le journal, la production de ce puits fut de 1,055 gallons, soit un peu plus de 20 barils en 27 jours de pompage.

Le rendement de quelques-uns des puits fut d'une irrégularité considérable. Par exemple, dans le cas du puits n° 34, le rendement le premier jour d'extraction ne fut que de dix gallons. Le 25, après un intervalle de six jours il était de 40 gallons. Le premier mai la production fut aussi de 40 gallons. A partir de cette date, on pompa régulièrement jusqu'au mois de septembre suivant, le rendement variant entre cinq gallons et trente gallons par jour, soit une moyenne journalière de 10 gallons, en ne tenant compte que des jours d'opérations, ou de 5½ gallons pour toute la période. Pendant les trois jours du 22 au 24 avril 1902, le rendement fut de 247 gallons. Puis on ne put extraire que de l'eau pendant 14 jours, et pendant sept jours en mai, du 9 au 24, la production varia entre un quart de gallon et un gallon, après laquelle période le rendement cessa complètement jusqu'au 9 août, date de notre visite. La production totale de ce puits pendant les deux campagnes d'extraction fut de 1,744 gallons.

Journaux des puits pompés.

On commença à pomper le puits n° 32, le 22 mars 1901, et on continua jusqu'au 21 septembre de cette année. En 1902, on le pompa du 26 avril au 9 août date de notre visite, soit 188 jours en tout. La production totale atteignit 1,745 gallons, soit une moyenne de 9½ gallons par jour. Pendant la seconde campagne il y eut des variations considérables dans le rendement qui ne fut, parfois, que d'un gallon par jour ; pendant le dernier mois, la production moyenne fut de quatre gallons par jour.

On pompa le puits n° 19, du 22 mai 1901 au 21 septembre, et en 1902, du 22 avril au 9 août, soit 163 jours en tout. La production totale est donnée comme étant de 850 gallons, soit un rendement journalier moyen de quatre gallons. A partir du premier mai 1902, le rendement était tombé à un gallon par jour, quoiqu'il atteignit parfois trois gallons.

Le puits n° 17 fut pompé du 24 avril 1901 au 22 août. Production totale de 126 gallons pendant 16 jours d'opérations, soit une moyenne d'un gallon par jour pour toute la durée de la campagne.

Le puits n° 15 fut pompé en 1901, du 25 mai au 5 août, avec un rendement total de 231 gallons, soit une moyenne de trois gallons par jour.

On ne pompa le puit n° 11 que pendant quatre jours. Le 25 mai 1901, il donna quatre gallons, le 4 juin, 50 gallons ; le 28 juin 17 gallons, et le 6 juillet il retombait à 4 gallons, soit en tout 72 gallons ou moins de deux gallons pour toute la campagne.

Le puits n° 22 ne fut pompé que pendant trois jours en 1901. Le 1er juin il rendit 600 gallons, le 3 juin 200 gallons, et le 26 juillet, seulement 10 gallons.

Le puits n° 12 ne fut aussi pompé que pendant 3 jours. Le 26 juin 1901, 30 gallons ; le 3 juillet, un gallon ; le 26 juillet 55 gallons, en tout 86 gallons.

Le puits n° 16 donna 150 gallons le 10 juin 1901. Le journal ne donne rien de plus ; le pétrole fut probablement extrait à la cloche à boulet.

Le puits n° 13 donna 40 gallons le 12 juillet, et un gallon seulement le 6 juillet.

Le puits n° 10 rendit 125 gallons le 5 juin ; huit gallons le 24, et un gallon le 27.

Le puits n° 14 donna 16 gallons le 25 juin, un gallon le 26, et un gallon le 6 juillet.

En 1901, on pompa le puits n° 27, du 5 avril au 15 août. Le rendement pendant cette période fut de 385 gallons, soit une moyenne dépassant un peu $2\frac{1}{2}$ gallons par jour. En 1902, on le pompa du 18 juin jusqu'au 9 août, avec un rendement de 192 gallons ; la production journalière diminua graduellement jusqu'en août, et fut, en moyenne, d'un gallon et demi. Le rendement total de ce puits fut de 577 gallons.

On pompa le puits n° 20 du 28 mars 1901 jusqu'au 21 septembre, le rendement atteignant 1,042 gallons. En 1902, on le pompa du 2 avril au 9 août, pour obtenir une production de 708 gallons. Soit en tout 1,750 gallons. Le rendement journalier fut de deux à trois gallons en 1902. Un fait intéressant à noter : le journal donne un rendement de deux gallons pour le 21 avril, tandis que pour le 22 il donne 280 gallons ; le 28, le rendement était retombé à sept gallons.

Quantité totale de pétrole extraite des puits en 1901 1902.

La quantité totale de pétrole extraite des puits en 1901 et 1902, s'élève, d'après les journaux de pompes à 9,384 gallons, soit 208 barils de 45 gallons chacun. De plus, la production de la Canada Petroleum Co., s'élève à 1,227 gallons soit environ 27 barils.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des quantités que l'on dit avoir perdues par suite d'accidents, et dont on ne peut faire le contrôle.

Après avoir considéré toutes les données dont on peut disposer au sujet de ces terrains, au point de vue de l'exploitation, il faut avouer que la perspective n'est pas encourageante. On n'a pas reconnu d'horizon pétrolifère bien marqué, comme il en existe généralement dans les terrains pétrolifères productifs ; dans les cas où l'on dit avoir obtenu du pétrole en grande quantité, dans le champ de Gaspé, il semblerait n'avoir été trouvé qu'en nappes isolées de peu d'étendue, car en poussant les forages plus profondément, on n'obtint pas de résultats favorables. Il est évident qu'il existe du pétrole en petites quantités, en diverses parties des couches de grès, ainsi que dans les calcaires, d'après les journaux de forage, mais il n'est pas moins évident que jusqu'ici, on n'ait pas découvert de veines exploitables. Horizon pétrolifère.

On ne possède pas de données sur lesquelles on puisse se baser pour fixer des emplacements où il y ait plus de chances de succès. La théorie que les plis anticlinaux sont favorables à l'accumulation de pétrole, théorie applicable aux champs pétrolifères de l'ouest, n'est ici aucunement confirmée par les résultats, et la présence de nombreuses failles, l'allure redressée des couches et l'abondance d'eau saline, militent tous contre la probabilité de découvrir des nappes exploitables. A présent, on ne peut fixer l'emplacement des forages qu'au hasard, puisque, quoique l'on ait foncé des puits jusqu'à des profondeurs de 3,500 pieds, à frais énormes, ces travaux n'ont donné aucun résultat satisfaisant. Il faut abandonner l'avancé que le pétrole existe dans la zone de contact entre le grès et le calcaire. La supposition que la présence de sources de pétrole est un indice de la présence de gisements sous-jacents importants semble être erronnée, car elles indiquent généralement des lignes de failles. Les frais énormes que l'on a encourus depuis quatorze années, et l'insuccès absolu de ces opérations tendent à conclure qu'il est fort improbable que des travaux subséquents soient plus profitables. Conditions défavorables à l'accumulation de pétrole. Sources de pétrole.

Les dépôts de schistes d'Albert, dans les comtés d'Albert et de Westmoreland, Nouveau-Brunswick.

R. W. Ells, LL.D., F.R.S.C.

Le rapport qui suit concernant certains côtés économiques des dépôts de schistes d'Albert, dans les comtés d'Albert et de Westmoreland, N.-B., forme un supplément au rapport général sur ces roches, publié par le Dr. L. W. Bailey et moi-même, dans le rapport annuel de la Commission géologique pour l'année 1876-77. A cette époque, nous fîmes une étude détaillée de ces schistes et des roches environnantes, sur toute leur étendue dans les deux comtés, plus particulièrement en ce qui concerne la présence du minéral utile, l'albertite, que l'on Rappor général.

exploita avec grand succès, pendant plusieurs années, aux mines d'Albert.

Au cours de notre examen des roches, nous observâmes la présence d'épaisses couches de schistes prétrolifères, que certaines personnes désignent maintenant sous le nom de 'cannelite'; et quoique nous n'établîmes aucune relation entre ces roches et les gisements d'albertite, nous reconnûmes leur valeur comme source possible de pétrole, par un traitement de distillation.

Gisements d'albertite.

Le mode d'origine de ces dépôts de schistes pétrolifères est bien distinct de celui des gisements d'albertite. Ce dernier minéral se trouve en filons bien marqués, qui, parfois, épousent les plans de stratification, mais très souvent les recoupent sous des angles bien accentués. Cette phase de la question a fait le sujet de notes et de travaux de la part de plusieurs observateurs et il est inutile d'y revenir; l'opinion qui prévalut pendant quelque temps, que l'albertite se trouvait en véritables couches peut être, dès maintenant, complètement abandonnée.

Description des schistes pétrolifères.

D'un autre côté, les "schistes pétrolifères" massifs se trouvent en lits interstratifiés avec les couches de la série des schistes.

Quant à la position géologique de la série des schistes, nous ferons remarquer qu'elle a fait le sujet de discussions diverses parmi les géologues qui les ont étudiées. Pendant la première période d'investigations, on supposait qu'ils faisaient partie intégrante de la formation carbonifère inférieure. On arriva à cette conclusion après avoir découvert, dans certaines couches de ces schistes, certains restes fossiles de poissons et de plantes ayant un aspect carbonifère inférieur, et d'après eux on fixa l'âge des assises de schistes. Mais des relevés faits en 1876, démontrèrent que le massif même de schistes avait une allure absolument en discordance avec les couches du Carbonifère inférieur véritable, qui sont bien définies dans cette région et comprennent les assises calcaires et gypsifères, et qu'il y avait donc lieu, au point de vue stratigraphique, de leur assigner un horizon inférieur, soit de les rapporter au Dévonien. Nous devons dire que cette classification est maintenant acceptée par ceux que l'étude sur le terrain a rendu familiers avec la géologie de la région.

Position du massif de schistes.

Etendue des dépôts des schistes d'Albert.

Quant à la superficie de la formation des schistes d'Albert, on peut dire les avoir suivis sur une distance de trente milles est et ouest. Les schistes n'affleurent cependant pas sur tout ce parcours, car ils sont parfois recouverts par les sédiments sus-jacents d'âge carbonifère ou de Grès Meulier Dans le comté d'Albert même, une grande partie de leur développement se trouve sur le flanc nord d'une chaîne de collines connues sous le nom de Monts Caledonia, constituées par les

granites et autres roches éruptives, accompagnés de gneiss, de roches schisteuses variées, de schistes endurcis, etc., auxquels on attribue un âge prè-Cambrien. L'orientation de cette chaîne est N.-E. et S.-O. A l'est des mines Albert on ne voit pas les roches cristallines, excepté en un petit affleurement près du moulin Calhoun, sur la rivière Memramcook, à quelques milles au nord du village de Memramcook, sur le chemin de fer Intercolonial. Les dépôts de schistes se prolongent au-delà des rivières Petitcodiac et Memramcook sur les rives desquelles ils affleurent, ainsi qu'en plusieurs endroits sur la distance intermédiaire, comme par exemple à Béliveau, à Taylorville, et le long des chemins entre Dorchester et Memrancook.

Affleurements dans le comté d'Albert.

Dans le comté d'Albert, les affleurements les plus étendus sont ceux des mines d'Albert, à quatre milles à l'ouest de la rivière Petitcodiac. Sur la distance intermédiaire ils sont, en grande partie, cachés par les couches sus-jacentes d'âge carbonifère inférieur qui comprennent les gisements de gypse de la Hillsborough Plaster Co. Plus à l'ouest, ils sont bien développés à Baltimore, à une distance de six à huit milles des mines Albert ; ils affleurent le long des diverses branches du ruisseau aux Tortues, *(Turtle Creek)* ainsi qu'en de nombreux endroits sur les flancs des hauteurs. Quoiqu'on ne les ait pas suivis sans interruption entre ces deux endroits, comme ils sont parfois surmontés et cachés par les marnes rougeâtres et grises des formations sus-jacentes, il est fort probable qu'ils forment une lisière continue, sur toute cette distance.

Baltimore et mines Albert.

Elgin et Mapleton.

A l'ouest des étendues de Baltimore, la lisière de schistes est continue sur une distance de quatre milles, jusqu'à la branche sud du ruisseau Rosser, où elle se termine contre un promontoire des anciennes roches de la montagne. Mais à l'ouest, les schistes reparaissent de nouveau, émergeant de dessous les couches sédimentaires carbonifères inférieures à la vallée Plaisante et à Mapleton, ce dernier endroit se trouvant à trois milles et demi environ à l'est du carrefour Elgin, où ils forment une lisière longue de trois milles. A l'ouest d'Elgin on les revoit sur une branche de la rivière Callet, formant une lisière étroite, qui longe ce cours d'eau. Cet affleurement semble être la limite occidentale des schistes dans le comté d'Albert.

Dislocations et failles.

Nulle part, leur largeur n'est très grande, et dans le comté d'Albert elle excède rarement un demi-mille, mais dans le comté de Westmoreland, leur développement est parfois plus puissant. Les roches de cette étendue sont fortement disloquées ; elles sont souvent recoupées par des failles et redressées sous des angles élevés. Aux mines Albert, ainsiqu'à Béliveau et à Taylorville, ces caractéristiques sont communes, et on observe plusieurs plis antéclinaux bien marqués. Dans l'étendue

de Baltimore, les couches sont plus régulières, avec plongement régnant vers le nord sous des angles de 15 à 25 degrés. En certains cas, les schistes reposent sur un conglomérat vert et très dur, composé de débris des roches qui constituent les éminences. Cette caractéristique est bien développée sur le ruisseau Peck, à l'ouest des mines Albert, aussi qu'à Béliveau, à Mapleton et à un endroit à l'ouest du carrefour Elgin.

Aglomérat.

Puissance et caractéristiques des couches de schistes.

On a évalué la puissance des couches de schistes à 1,000 pieds ou même plus ; à cause de leur allure disloquée et plissée, il est difficile d'en déterminer la valeur exacte. Leurs caractéristiques physiques varient en divers endroits. Quelques-unes des couches sont comparativement arénacées et constituent, par places, un grès bitumineux, tandis que, parfois, les lits sont minces et feuilletés. Quelques couches minces d'un calcaire dolomitique se présentent aussi en lits interstratifiés, mais leur épaisseur totale est peu considérable. En général, les couches schisteuses et grèseuses sont bitumineuses, mais certaines parties possèdent cette caractéristique mieux développée que d'autres.

Filons de minéral albertite.

On remarque, en un certain nombre d'endroits, de minces filons du minéral albertite. Ils sont généralement trop petits pour en permettre l'exploitation, et à l'exception de la veine importante, exploitée avec grand succès à l'ancienne mine Albert, on n'a, nulle part, découvert de gisements exploitables. Une caractéristique remarquable de ce minéral est qu'il se trouve parfois associé avec les roches encaissant les schistes, tant sus-jacentes que sous-jacentes. Par exemple on l'a observé en filonnets dans les anciennes roches du mont Caledonia. Dans ce cas, sa présence est probablement due à des infiltrations provenant des schistes sus-jacents ; on le rencontre aussi en filons irréguliers et en petites veines dans les assises sus-jacentes de gypse, de calcaires et de conglomérats d'âge carbonifère inférieur, et même on l'a trouvé en filons assez épais dans du grès Meulier (Millstone grit) comme à la mine East Albert où on a fait des essais d'exploitation. Dans ces cas, l'albertite s'y est probablement déposée comme produit de distillation et est d'origine plus récente que les roches encaissantes.

Mine East Albert.

Ancienne mine Albert.

Dans l'ancienne mine Albert, le gisement était de la nature d'un remplissage de véritable fracture, que l'on exploita jusqu'à une profondeur de I,400 pieds. Dans les niveaux inférieurs le filon consistait, en grande partie, en schistes et en albertite cimentés intimement ; la matière extraite était trop impure pour pouvoir être expédiée " tout venant " et une forte proportion en était rejetée sur les tas de gangue et de déchets où elle est encore à l'heure qu'il est ; comme on exigeait un haut degré de pureté du produit expédié, de grandes quantités du minéral lui-même était rejetées avec les déchets. On observe, sur ces

haldes, des morceaux très gros d'albertite très pure, et on peut constater que des tonnes de ce minéral ont été rejetées comme déchets.

Autres filons non-exploités.

A l'époque de l'abandon de l'exploitation de la mine, on conclut que l'on suspendait les travaux à cause de l'épuisement de la veine, et faute de quantités suffisantes d'albertite. Il ne s'ensuit cependant pas nécessairement que ce fut le cas. On sait depuis longtemps qu'il existe plusieurs petits filons dont on n'a pas déterminé la valeur ; l'un de ceux-ci, situé du côté nord d'un anticlinal, près de la route principale qui traverse l'ancien village, montre à la surface une épaisseur de deux pieds au moins. Ce filon semble être une ramification de la veine principale que l'on exploita pendant de nombreuses années ; il serait donc certainement à propos d'y faire quelques travaux de recherches le long de son prolongement, et il serait même possible, d'après la nature même du gisement, qu'il augmentât de puissance, en profondeur.

Lisière de schistes pétrolifères.

Les lisières de schistes pétrolifères auxquelles la plus grande partie de cette note est consacrée, se trouvent en divers endroits des couches schisteuses. Elles consistent en lits épais d'une roche massive, compacte, généralement noire, qui diffère radicalement des schistes bitumineux ordinaires, quoiqu'on les ait généralement classés et décrits sous ce titre. Ce sont des couches régulières, qui s'étendent sur de longues distances, et qui ne ressemblent aucunement aux gisements d'albertite, puisqu'il leur manque complètement la structure en filon.

Ces couches de schistes oléifères ont des épaisseurs de trois à six pieds à la mine Albert, et, à cet endroit on a reconnu la présence d'au moins cinq ou six de ces lits. La roche est compacte, se brise avec cassure quelque peu conchoïdale, et prend un aspect veiné ou fibreux sur les surfaces exposées à l'atmosphère ; elle semble être complètement libre de sable ; on peut la couper au couteau sans visiblement émousser le tranchant ; elle est très oléifère, et quelques parties s'allument facilement à la flamme d'une allumette.

Rendements en huile.

Certaines portions de ces schistes compactes oléifères ont donné, à l'analyse, des rendements de 60 à 65 gallons d'huile par tonne, et la roche semble être très uniforme sur toute l'étendue des couches les plus importantes. Le long du ruisseau Frédéric, qui traverse l'étendue, au nord de la ligne principale des anciens travaux, ces couches de schistes oléifères se présentent en lits successifs séparés par des schistes ordinaires, parfois bruns, souvent fortement bitumineux ; quoiqu'on n'ait pas fait de recherches sur leur teneur en pétrole, il est cependant très probable qu'une partie de ces schistes intermédiaires rendraient environ 30 gallons par tonne.

Epaisseur des lits.

On remarque un développement de ces schistes oléifères à Baltimore et à Taylorville. Au premier de ces endroits, on voit quatre ou cinq de ces lits, variant de trois à six pieds en épaisseur ; dès 1864, on y installait une usine d'extraction du pétrole par distillation, et cette usine fonctionna pendant plusieurs années. Mais les découvertes des gisements pétrolifères de l'ouest produisirent une telle baisse des prix des pétroles bruts, que cette industrie ne put lutter, surtout à cause des dix centins par gallon de droit d'entrée aux Etats-Unis, où était expédié le pétrole brut pour être raffiné. On exploita aussi, dans les mêmes conditions, les riches couches de Taylorville.

Baltimore et ruisseau aux Tortues.

Les lisières de roches noires affleurent largement sur toutes les branches du ruisseau aux Tortues, dans l'étendue de Baltimore, et on y a fait quelques travaux de recherches, par des travers-bancs menés dans les flancs des hauteurs. On a bien établi l'épaisseur des couches dans ce district. Sur la branche occidentale du ruisseau aux Tortues, au delà de la propriété Stewart, les couches oléifères deviennent grisâtres, mais la roche est parcourue par des liserés noirs ; on a reconnu la présence d'au moins deux de ces couches, et leur contenu en huile semble être plus élevé que dans le cas des couches noires, car la roche a donné à l'analyse des rendements de 80 à 85 gallons par tonne. M. William Hall, ancien directeur des houillères de Springhill, évalue l'épaisseur des deux couches grises oléifères de cette branche occidentale à 20 ou 21 pieds. On y a fait quelques travaux de développement et on en a extrait quelques tonnes de schistes. La roche s'allume facilement au contact de la flamme d'une allumette.

Lisières de Taylorville.

Nous ne pûmes nous assurer du nombre de lits de " schistes oléifères" à Taylorville, mais il en existe plusieurs. Leurs caractéristiques se rapprochent de celles des couches de la mine Albert ; la carrière où on a exploité ces schistes, à cet endroit, se trouve dans un champ près de la route venant de Dorchester Supérieur, à un mille environ de la rivière Memramcook.

La quantité de matériaux que l'on pourrait extraire de ces riches couches oléifères est virtuellement illimitée, et des ingénieurs des mines qui ont examiné la propriété en évaluent le volume à 270,000,000 de tonnes.

Etendue des dépôts des schistes Albert.

Nous n'avons pu déterminer jusqu'où ces schistes Albert se prolongent vers le nord, sous les couches du Carbonifère inférieur et du Grès meulier. Nous ne supposons pas qu'ils se trouvent sur toute l'étendue du bassin carbonifère, car à l'est des rivières Petitcodiac et Memramcook ce bassin a certainement une forme en cuvette. Mais il se pourrait qu'ils se répétassent à divers intervalles. L'affleurement le plus septen-

trional relevé se trouve sur le versant nord du mont Sauvage ou Lutz, où ces schistes sont exposés sur une certaine distance, sur la route qui rejoint le chemin McLaughlin, et ils semblent suivre en descendant, la pente de l'éminence qui domine la vallée de la rivière de Cocagne. Ces roches ressemblent de près à celles du comté Albert, et appartiennent probablement au même horizon, quoiqu'à leur affleurement elles soient moins riches en matières oléagineuses. Affleurement au mont Lutz.

Nous reproduisons les chiffres suivants, extraits du travail du Dr Oliphant, sur l'industrie du pétrole aux Etats-Unis, vol. XX, 1898-99.

Quantité et valeur des schistes oléifères produits en Grande-Bretagne, provenant surtout d'Ecosse. Statistique.

1890	2,212,250 tonnes.	£608,369
1891	2,361,119 "	707,177
1892	2,089,937 "	522,484
1893	1,956.520 "	489,130
1894	1,986,385 "	496,506
1895	2,246,865 "	561,716
1896	2,419,525 "	604,881
1897	2,223,754 "	555,936

Remarques.

Une tonne de schiste bitumineux rend environ un baril américain d'huile brute, dont le prix de revient est, à peu de chose près, le coût du pétrole brut rendu en Ecosse.

100 gallons d'huile brute, extraits des schistes oléifères par distillation, rendent environ 30 gallons d'assez bonne huile lampante, 16 gallons d'huile lourde, 14 gallons de paraffine, 8 gallons d'huiles légères, et 5 gallons de gazoline, etc. ; le reste étant un résidu de goudron et de coke, bons seulement comme combustibles. Chaque tonne de schiste rend aussi environ 50 livres de sulfate d'ammoniaque. Analyse d'huile brute.

Bénéfices.

Broxburn Co., 1896—6 pour 100 sur les actions privilégiées et 8½ pour 100 sur les actions ordinaires. Bénéfices de industriels d'Ecosse.

Oakbank, firent $55,000 de bénéfices et déclarèrent un dividende de 5 pour 100.

Pumpherston, bénéfice apparent de $105,000, dividende de 6 pour 100.

Pertes.

Young's Co., déficit de $40,000.
Holmes, Co diminution de $30,000.
Clippens Co., perte de 70,000.
Vers la fin de 1898, toutes les actions augmentaient sensiblement.

RAPPORT SUR LA GÉOLOGIE DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD EN VUE DE FORAGES PROPOSÉS À LA RECHERCHE DE HOUILLE.

Dr R. W. Ells.

Travaux de 1883.

En 1883, je passai quelques semaines à faire une brève étude des formations géologiques de l'Ile-du-Prince-Edouard, et j'en rédigeai une note, parue dans le Rapport de la Commission géologique pour les années 1882–83–84, concernant surtout les parties occidentale et méridionale de l'île.

Nous fîmes cependant des relevés qui nous permîmes d'annoncer que les roches de la partie orientale étaient similaires, au moins comme âge, à celles des parties de l'île que nous avions étudiées plus soigneusement.

Rapport de Sir William Dawson 1870.

Au cours de ce rapport, nous exprimâmes l'opinion que les conclusions avancées par Sir William Dawson, dans son rapport de 1870 sur la géologie de l'île : " que la plus grande partie des grès rouges et des schistes, qui occupent la majeure partie de cette étendue étaient d'âge triassique," devenaient sujettes à révision, et que d'après nos relevés ces roches étaient plutot rapportables au Carbonifère supérieur ou peut être au Permien. Nous faisions donc usage du terme permo-carbonifère comme étant le plus propre à désigner cette phase de la nomenclature.

Changement d'opinion.

Les roches que Sir William Dawson rapportaient au Carbonifère supérieur étaient restreintes à une lisière longeant la côte occidentale, entre West-Point et le cap Nord, et à quelques étendues à l'est de Charlottetown, et près de l'entrée du havre de Charlottetown ; au sujet de celles-ci il était encore indécis. L'examen plus détaillé, fait en 1883, prouva qu'il n'était pas possible d'établir une telle distinction, mais que les roches étaient tellement semblables, sur la plus grande partie de l'île, qu'il y avait lieu de les considérer comme étant du même âge.

Etudes et recherches de M. Francis Bain.

Plus tard, M. Francis Bain, après des recherches et des études sur les restes de plantes fossiles que l'on trouve en de nombreux endroits sur toute l'étendue de la province, arriva à la conclusion que la plus grande partie des roches étaient d'âge carbonifère-supérieur. Ces conclusions furent présentées par Sir William Dawson, avec ses commentaires, dans une note lue devant la Société Royale du Canada en 1885, qui parut dans le *Canadian Record of Science*, vol I, de cette année-là. Une note par M. Bain, au sujet de certains restes fossiles qu'il avait recueillis dans l'île, parut dans le *Canadian Naturalist* en 1881 ; au cours de ce travail, il indique les caractéristiques carbonifères supérieures de ces plantes fossiles. A cette époque on considérait que les roches triassiques étaient restreintes à une petite étendue dans les mai-

Etendue supposée triassique.

sons de New-London, sur le côté nord de l'île, et la base de cette séparation était la découverte, quelques années auparavant, de *Bathygnathus borealis* que l'on considérait alors comme étant un fossile triassique. A la seule exception près de ce fossile de l'étendue de New-London, on peut dire que tout indique que les grès rouges et les schistes, dont l'île est en grande partie constituée, sont rapportables au Carbonifère, ou, comme certains géologues le préfèrent, au Permien.

Importance de l'établissement de l'âge des roches.

L'établissement définitif de l'âge de ces roches dans le Carbonifère supérieur est important, en vue des forages que l'on se propose de faire à la recherche d'assises houillères. Quoique, nulle part sur l'île, on n'ait observé de couches rapportables à la série sous-jacente des assises houillères productives, telles qu'elles sont développées à la surface, en Nouvelle-Ecosse, le fait que ces roches appartiennent au Carbonifère supérieur, et non à la formation triassique plus élevée, indique que si les assises houillères existent dans cette province, on les recouperait à des profondeurs beaucoup moindres qu'on ne l'avait d'abord supposé.

Comparaisons avec les roches du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

On ne peut résoudre ce problème de l'existence de couches houillères sous-jacentes par l'étude des roches visibles à la surface. On ne relève sur toute la superficie de l'île aucune des données sur lesquelles on pourrait baser un avancé au sujet des assises sous-jacentes. Dans le but d'arriver à une conclusion définitive, si possible, je consacrai quelque temps à une étude des formations le long des côtes adjacentes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, où on trouve des assises similaires à celles qui constituent une grande partie de la province de l'Ile du Prince-Edouard.

Cap Tormentine.

Dans la province du Nouveau-Brunswick, on observe en plusieurs endroits, le long des côtes du golfe Saint-Laurent, une frange des grès rouges, des conglomérats et des schistes associés de la série supérieure; ces roches se prolongent vers le nord jusqu'à l'île Shippigan. On les observe aussi sur la péninsule Tormentine où elles passent, vers le bas de la série, aux grès gris sous-jacents qui représentent ici les couches inférieures du Carbonifère supérieur.

Shédiac et les environs.

Près de Shédiac, et le long de la côte orientale du Nouveau-Brunswick, ces roches plus récentes reposent sur des grès gris et des conglomérats que l'on a toujours rapportés au Grès meulier, et dans cette partie de la province on n'a pas encore découvert d'assises houillères productives. Quoique les couches de grès gris des deux divisions, grandement séparées, de roches carbonifères, aient quelques points de similitude, elles possèdent quelques caractéristiques respectives qui permettent de les distinguer. Les grès de la série supérieure sont généralement plus tendres et moins bien cimentés que ceux d'âge du Grès meulier.

Baie Verte et Aulac.

Au sud de la baie Verte, on observe distinctement cette différence dans leurs caractères, sur le chemin qui conduit à Aulac. A ce dernier endroit, l'éminence connue sous le nom de crête d'Aulac, s'élève près de la gare d'Aulac, sur le chemin de fer Intercolonial, et se prolonge vers le N. E. dans la direction de Pointe de Bute et de Tidnish. Les roches de cette crête sont des grès gris et des conglomérats de cailloux de quartz, et les couches ont une structure anticlinale bien apparente.

Conglomérats et Grès meuliers.

A sept milles au sud de Baie Verte, les affleurements de Grès meulier se terminent, mais à la colline Halls, à deux milles plus au nord, on observe une série de grès gris, dans lesquels on a pratiqué une tranchée sur le chemin. Ces roches sont rapportables à la série plus récente, et sont surmontées par les couches rouges de grès tendres qui sont bien visibles le long de la voie de la Baie Verte, et d'ici se prolongent vers l'est à Tidnish et à Pugwash, en Nouvelle-Ecosse. Dans ces assises rouges on remarque des lits de conglomérat dont les cailloux sont, en grande partie, composés de schistes rouge vif, et des couches minces d'un calcaire rouge impur. Cette série, comme caractéristiques générales, est bien distincte des roches de la formation de grès meulier, et ressemble précisément aux roches observées le long de certaines parties des côtes de l'Ile du Prince-Edouard, entre le cap Egmont et les îles Wood, ainsi qu'en d'autres nombreux endroits de cette province. Au Nouveau-Brunswick, ces roches sont aussi bien exposées au cap Tormentine, et le long des côtes de cette presqu'île, tandis qu'au carrefour Bayfield, et près de Port-Elgin, elles reposent sur les membres grisâtres de la série supérieure, qui affleurent aussi sur la route entre Shédiac et Pointe du Chêne.

Affleurements de roches au nord de la Nouvelle-Ecosse.

Ces roches tendres, rouges, mêlées parfois à des grès gris, affleurent aussi sur les côtes septentrionales de la Nouvelle-Ecosse, dans les comtés de Cumberland, de Colchester et de Pictou. Ici, elles reposent directement sur ce que l'on croit être des roches d'âge carbonifère inférieur, sans intercalation de grès meulier ou d'assises houillères productives. Ce contact semble être un empiètement d'une formation sur l'autre, car il n'y a entr'elles aucun indice de faille. Il est donc probable que dans cette partie septentrionale, il y a absence des véritables assises houillères, qui ne furent probablement jamais formées le long de cette rive du détroit de Northumberland.

Pictou et Mérigonish.

Plus à l'est, les roches de la série plus récente sont exposées le long de la côte sud du détroit de Northumberland, jusqu'à un point à plusieurs milles à l'est de l'île de Merigomish, soit environ à vingt milles à l'est du havre de Pictou. A cet endroit, elles reposent sur des couches sédimentaires d'âge silurien et cambro-silurien, avec lesquelles sont associés des granites et autres roches ignées. A l'est de ce point, les roches

rougeâtres de cette série supérieure n'affleurent pas, non plus que le long des rives de la Nouvelle-Ecosse même, ou sur l'île du Cap-Breton. Il semblerait donc qu'il existât une lacune considérable dans la séquence des formations géologiques de cette partie de la province.

La structure des roches, sur l'île du Prince-Edouard indique la présence de plusieurs lignes de plis anticlinaux qui se prolongent du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse et traversent le détroit de Northumberland dans une direction générale vers le N.-E. Dans le but de les fixer aussi exactement que possible, nous fîmes un examen de toute la ligne de la côte, car on ne peut obtenir que des données très incomplètes, en ce qui concerne la structure géologique, par l'étude des quelques affleurements qui pointent à l'intérieur de l'île. Le fait est qu'à cause de la présence de nombreuses couches à stratification oblique, alternant avec des lits horizontaux, on ne peut guère se fier aux relevés de directions et de plongement des couches. Le long de la côte on peut relever des coupes assez complètes, quoique de longues distances soient recouvertes de sable sans laisser pointer d'affleurements. Cependant il est possible d'établir, avec un certain degré de certitude, la succession générale des assises.

Structure et plis anticlinaux sur l'île Prince-Edouard.

Il semblerait que les roches les plus en bas de la série de l'Ile fussent des grès rouges, foncés, avec intercalations de lits de conglomérats, dont les fragments sont des schistes tendres de couleur rouge vif, et de couches irrégulières de calcaires impurs, généralement rouges, quoiqu'on observe parfois des calcaires gris. En plusieurs endroits, on remarque aussi des conglomérats à cailloux roulés, comme par exemple au cap Nord, et sur les rives de la rivière au Moulin (*Mill river*), au sud d'Alberton ; les cailloux sont de quartz, accompagnés parfois de fragments de roches métamorphiques dures. Sur la crête, à dix milles au nord de l'île Wood, et sur le chemin de Cardigan, on remarque un dépôt de cailloux arrondis, qui proviennent évidemment de la désagrégation de ces conglomérats, dont on trouve du reste des affleurements à proximité.

Roches les plus en bas de la série.

Les caractéristiques de la plus grande partie de ces roches rouges sont analogues à celles des couches relevées dans les coupes des rivières, sur le versant nord des montagnes Cobequid, dans la Nouvelle-Ecosse. Elles sont parfois interstratifiées avec les couches de grès gris, généralement minces et irrégulières, et dont la couleur grise semble résulter de l'élimination des matières rouges colorantes, par l'action des tiges de plantes que l'on trouve fréquemment dans ces couches inférieures. Cette caractéristique est aussi très visible sur l'île Saint-Pierre, près de l'entrée du havre de Charlottetown, ainsi que sur l'île au Gouverneur qui est à proximité. Plus à l'est, on trouve des

Analogie des roches avec celles de la Nouvelle-Ecosse.

couches grises irrégulières et semblables, dans certaines parties de la coupe, à la pointe Gallas.

Campbelltown et Miménégash.

Sur la côte orientale on remarque, à Campbelltown, sur la côte même, des roches qui possèdent à peu près les mêmes caractères. A cet endroit, on observe sous la puissante série de schistes rouges et de grès qui constituent la falaise entre la grande Mimenegash et le cap Wolf, des grès rougeâtres grossiers avec intercalations de lits grisâtres qui affleurent à la base de l'escarpement. Ces couches ne sont peut-être pas à un niveau aussi bas dans la série que les couches inférieures de la pointe Gallas, mais elles représentent, à cet endroit, les membres les plus bas de la série.

Caractéristiques des couches.

Elles sont surmontées par une épaisseur considérable, dépassant probablement plusieurs milliers de pieds, de grès et de schistes tendres de couleur rouge, avec intercalations de quelques lits de calcaire impur, qui constituent la majeure partie de la surface de l'île. Une forte proportion des grès est rouge foncé, ou rouge-brun, et cette roche passe par le haut, à des grès rouges mélangés de schistes qui sont constants jusqu'au sommet de la formation. Cette série ne présente guère de variations en ce qui concerne les caractéristiques des roches elles-mêmes, et on peut les réunir en un seul groupe général. Les plongements des couches sont vers le N.O. et vers le S.E. Les angles en sont généralement peu élevés, et excèdent rarement dix degrés, se rapprochant plutôt de cinq ou six. Cependant, parfois, l'inclinaison atteint quinze et même vingt degrés, mais sur de courtes distances seulement. Ces plongements plus raides semblent indiquer des dislocations locales. Nous ne relevâmes que deux petites failles, l'une d'elles sur la côte sud, à un mille à l'ouest de la pointe au Riz, qui se trouve à l'ouest de l'entrée de la baie Hillsborough, où on remarque un affaissement de trente pieds environ, l'autre est un léger rejet de moins de dix pieds sur la rive nord de l'île du Gouverneur. Nous ne relevâmes de roches ignées qu'à un seul endroit, sur l'île aux Porcs, (*Hog island*) dans la baie Richmond, où un dyke de diabase recoupe les grès tendres, et les a métamorphisés sur une petite épaisseur, tout le long de la ligne de contact.

Nous avons relevé six plis anticlinaux principaux dans la structure des roches de l'île. Le plus septentrional de ceux-ci, venant de la côte du Nouveau-Brunswick, dans les environs du cap Richibucto ne touche pas l'île du Prince-Edouard même, mais passe au large de la côte nord-ouest de l'île. On peut le désigner sous le nom de anticlinal Miménégash. Les roches de cette partie de la côte, entre le cap ouest et la pointe nord, ont un plongement bien accusé vers le S.E., et leur orientation est approximativement parallèle à la ligne de côte ; l'inclinaison varie entre deux et sept degrés. Sur

le rivage, près du petit ruisseau Miménégash, on observe une couche de calcaire gris, visible seulement à eau basse, que l'on a exploitée dans une certaine mesure comme pierre à chaux et comme pierre de construction ; l'église de Tignish est coustruite de pierre extraite de cette carrière. Nous ne revîmes ces calcaires gris à aucun autre endroit de l'étendue de l'île. 1re ligne anticlinale Miménégash.

Le second pli anticlinal entre dans le détroit aux environs de la pointe Shédiac, au nord de la baie Shédiac, sur la côte du Nouveau-Brunswick, et atteint l'île à la pointe intérieure de la baie Egmont, près de l'embouchure de la rivière Percival. De chaque côté de cette baie les rives sont basses et sableuses, mais on observe des plongements faibles de chaque côté de la ligne axiale du pli anticlinal, qui atteint la côte nord de l'île près du goulet Cavendish. Ce pli, que nous désignerons du nom de anticlinal Egmont n'est pas si bien marqué que les autres. Son prolongement vers l'ouest, dans le Nouveau-Brunswick, le relierait aux affleurements des anciennes roches qui constituent le Mont aux Sauvages (*Indian Mountain*) au nord de Moncton. Les plongements le long de la côte à la pointe Brae du côté nord de la baie Egmont sont tous vers le nord, sous des angles de trois à cinq degrés. 2ième ligne anticlinale. Baie Egmont.

La troisième ligne anticlinale est celle de la baie Bédèque. Elle s'étend d'un point sur le côté nord de la presqu'île Tormentine, à une courte distance du cap Bald, d'où elle traverse le détroit, atteint l'île dans les environs de Summerside, et se prolonge à la rive nord de l'île, près de l'étang de Cousins, à deux milles à l'ouest du cap Tryon. Les plongements opposés de ce pli anticlinal, quoique peu inclinés, sont bien marqués et dépassent rarement quatre à six degrés Du côté nord de la baie Bédèque, les plongements vers le N. O. sont bien visibles à la pointe aux Quinzes, (*Fifteen Point*) et au cap Egmont, et les plongements vers le sud-est apparaissent à la pointe aux Sauvages, (*Indian Point*) ainsi qu'aux pointes Graham et Sea-Cow, où l'inclinaison varie entre deux et quatre degrés. 3ième ligne anticlinale. Summerside.

Le quatrième anticlinal s'étend de l'extrémité du cap Tormentine en prolongement de la crête Aulac et il atteint la côte de l'île entre le cap Traverse et Tryon. On voit les plongements, en directions opposées, sur la rive, près du quai Tormentine. Ils ne sont pas très bien définis sur la rive de l'île, mais sur la route entre la gare de Humber River et New Glasgow, l'axe est bien marqué à un point, à un mille au nord de la gare ci-dessus. Il atteint probablement la rive nord dans l'étendue basse de la grève de Rustico, mais les affleurements sont très rares dans ces environs, car la plus grande partie de la côte est ici recouverte d'un épais manteau de sable et d'argile. 4ième ligne anticlinale. Cap Breton.

5ième ligne anticlinale. Pointe Gallas.

La cinquième ligne de plissement est celle de l'anticlinal de la pointe Gallas. C'est l'un des mieux marqués sur toute la côte ouest de l'île. Les plongements opposés sont bien marqués sur la rive occidentale de la pointe près de la baie Pownal. Sur le versant nord de cet anticlinal, les affleurements visibles, sur les îles Gouverneur et Saint-Pierre, montrent des plongements vers le N. O. sous des angles de sept à dix degrés, et cette inclinaison se maintient jusque dans les environs de Charlottetown. Sur le côté occidental de la baie Hillsborough, on peut observer les plongements à la pointe au Riz et à l'Anse Holland, comme du côté oriental on les voit à Keppoch, à la pointe de la Batterie, ainsi que le long des rives de la baie Pownal. Vis-à-vis Charlottetown, les couches semblent reprendre l'horizontale et ce point constitue probablement le centre d'un pli synclinal. Les plongements sud-est de ce pli anticlinal sont visibles à la pointe Prim, et vers l'est jusqu'à la rivière Pinette, au-delà de laquelle, vers l'est, les rives sont basses, sableuses et les affleurements très rares, jusque dans les environs des îles Wood.

6ième ligne île Wood.

A cet endroit, les plongements sont en sens inverse et reviennent au N. O. et au N Ils continuent avec cette allure jusqu'au Cap aux Ours, l'inclinaison variant entre dix et quinze degrés. L'axe de ce pli anticlinal que nous désignons sous le nom de pli anticlinal de l'île Wood, se trouve à une courte distance au large, et il doit exister un pli synclinal entre celui-ci et l'île de Pictou qui se trouve à dix milles au sud de High Bank, car sur cette île on observe un anticlinal bien marqué, orienté est et ouest.

Dans la partie orientale de l'île, les divers plis anticlinaux sont quelque peu aplatis et il n'est pas toujours facile de les déterminer. Les rives sont souvent constituées par d'épais dépôts d'argile et de sable et les affleurements sont beaucoup plus rares que plus à l'ouest. L'inclinaison des couches, où nous l'avons relevée, est généralement moindre que dans les cas précédents.

Pli synclinal.

A Souris, le plongement des couches est plus vers le nord, et l'orientation coïncide généralement avec la direction de la rive jusqu'à la Pointe-Est. Les angles d'inclinaison varient entre cinq et dix degrés. Il existe un pli synclinal dans cette direction, sur lequel la pointe Est est située et nous ne relevâmes le plongement dans une direction opposée, S. E., qu'à l'étang de Campbell, où les couches sont inclinées, vers le sud, sous des angles de deux à quatre degrés. Les affleurements sont rares sur cette partie de l'île, car les rives à l'est de Rustico sont généralement basses et fréquemment constituées de dunes de sable ou d'argile à blocaux.

Il est dfficile de fixer l'épaisseur de la formation telle qu'elle est développée sur l'île. Selon l'évaluation de M. Francis Bain, qui sépara les roches en trois groupes, il y a une puissance totale de 3,000 pieds de couches qu'il classifie comme il suit ;

Epaisseur de la formation développée sur l'île.

(1) Une série inférieure de grès et de schistes gris, bruns et rouges, désignée par sir William Dawson, Permo-Carbonifère, dont la puissance est d'environ 800 pieds. Ces couches renferment des tiges de plantes que l'on a déterminées comme se rapportant au Carbonifère, plutôt qu'au Trias.

Estimation par M. Francis Bain.

(2) Une série médiane en concordance avec la précédente, et qui consiste en grès et schistes rouges, avec grès calcaires ; ces couches occupent la majeure partie de la surface de l'île, et il évalue leur épaisseur à 2,000 pieds.

(3) Grès et schistes rouges, que l'on ne peut guère distinguer des précédents ; on les observe à New-London, où ils ont une puissance évaluée à 150 pieds. Ces roches comprennent les couches du Cap Turner de la rive nord.

Nous croyons ces chiffres trop peu élevés et il est probable que les couches sédimentaires qui affleurent sur la surface de l'île sont beaucoup plus puissantes. Par exemple, en tenant compte des stratifications obliques et de la difficulté d'obtenir des plongements exacts, si nous considérons la coupe vers le nord, entre la crête du pli anticlinal de la pointe Gallas et le centre du bassin à Charlottetown, et en adoptant un plongement moyen de sept degrés seulement, la puissance s'élève à environ 6,500 pieds, en n'adoptant qu'un plongement de cinq degrés, l'épaisseur totale serait de près de 4,500 pieds. Ce dernier chiffre est probablement trop faible.

Epaisseur probable à Charlottetown.

En ce qui concerne ce dernier point, les données que nous possédons au sujet des coupes de roches similaires relevées le long des rivières Française, John et Waugh, dans cette partie de la Nouvelle-Ecosse entre le détroit de Northumberland et les monts Cobequid, seront de quelque utilité. La plupart de ces coupes furent relevées soigneusement par M Hugh Fletcher du Service géologique. Les roches de cette étendue consistent en grande partie en grès et schistes rouges, avec quelques intercalations de grès gris, et il est probable que la coupe comprend toutes les couches de la série telle que relevée sur l'Ile du Prince-Edouard. Nous devons aussi faire remarquer que dans ces coupes, le Carbonifère supérieur repose immédiatement sur les anciennes roches, qui constituent les montagnes, et que les assises houillères productives sont complètement absentes.

Comparaison avec les roches similaires de la Nouvelle-Ecosse.

Coupes relevées par M. Hugh Fletcher.

Coupe de la rivière française.

La coupe relevée le long de la rivière Française donne une puissance de 4,925 pieds. Dans toute cette épaisseur on ne voit pas trace de houille, sinon quelques restes carburés d'écorce d'arbre. En quelques endroits, on remarque des traces de cuivre, précipité par l'action des tiges de plantes.

Coupe de la rivière Waugh.

Sur la rivière Waugh, on a relevé une puissance totale de 5,045 pieds de marne et de grès rouges avec intercalation de quelques couches grises. Ces roches reposent ici sur une série de conglomérats rouges, qui constituent la partie inférieure de la formation, et qui par places, atteignent une épaisseur de 1,500 pieds. On ne releva aucune trace de houille, mais on observa un peu de cuivre et des traces d'albertite.

Coupe sur la rivière John.

Sur la rivière John, la coupe de roches similaires donna pour la formation une épaisseur de 8,107 pieds. On ne trouva pas de houille, mais un peu de cuivre et d'albertite.

Du cap John à la rivière Toney.

Une coupe mesurée le long de la côte, entre le cap John et la rivière Toney, sur des marnes et des grès rouges semblables à ceux de l'Ile du Prince-Edouard, donna une épaisseur de 4,622 pieds. On observa quelques couches grises.

Choix d'emplacements de forages.

Il est donc évident qu'il y a lieu d'exercer le plus grand soin dans le choix d'emplacements de forages dans le but d'atteindre des assises reposant sous la formation carbonifère supérieure. On peut opiner d'avance qu'une profondeur dépassant 2,500 pieds serait au-delà de la limite exploitable, à moins de conditions exceptionnellement favorables à l'exploitation. Donc, les emplacements devraient être choisis le long des lignes d'affleurement des roches les plus anciennes.

Conditions favorables.

Les axes des plis anticlinaux semblent être légèrement inclinés vers le nord-est, et d'après les relevés que nous fîmes, les emplacements les plus favorables nous semblent être du côté nord-est, à Campbelltown ou Miménégash ; du côté sud-ouest de Summerside et au sud et à l'est, à la pointe Gallas et sur les îles Wood.

Couches de houille du Nouveau-Brunswick.

Même avec les connaissances que nous possédons de la structure des roches, la probabilité ou la possibilité de recouper des assises houillères par des forages est naturellement aléatoire. Dans la partie occidentale de l'île les seules couches qu'il y a lieu d'espérer de recouper seraient celles dont on a reconnu l'existence dans la partie adjacente du Nouveau-Brunswick. Ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, on n'a pas encore trouvé à cet endroit de couches rapportables aux assises houillères productrices, car les minces couches de houille de Coal Branch, épaisses de douze à dix-huit pouces, appartiennent à la formation du Grès meulier, à laquelle on rapporte aussi les couches encore plus minces de la partie inférieure de la rivière Cocagne.

Coal Branch.

Plus à l'est, sur le chemin de fer de Cobourg, près de la route de Sackville, à Bristol, à dix milles au sud de la côte de la péninsule de Tormentine, on observe une mince couche, épaisse de quatre pouces, dans des roches d'âge carbonifère supérieur ; il existe une autre couche similaire, épaisse de deux à quatre pouces, près du carrefour Dupuis, à quelques milles à l'est du cap Bald. Ces couches n'ont aucune valeur au point de vue économique. Péninsule Tormentine.

En Nouvelle-Ecosse, le long de la côte nord, on observe une couche mince en plusieurs endroits, dans des roches analogues. Par exemple, dans le forage pratiqué sur la grande île Caribou, à l'ouest de Pictou, on rapporte avoir traversé une couche de sept pouces, ainsi que sur la rivière Toney, à quelques milles à l'ouest. Sur le rivage, vis-à-vis Pictou, à la pointe Abercrombie, on trouve une couche de quinze pouces, qui affleure aussi en plusieurs endroits entre la rivière Orientale et la rivière Médiane, près de leur embouchure dans le havre de Pictou. On y observe une lisière de schistes oléifères associée avec la houille. Plus à l'est, à l'extrémité nord-ouest de l'île Mérigomish, on trouve, sur la rive, un affleurement d'une couche de houille de dix-huit pouces. Ces couches qui affleurent à l'est de Pictou sont situées dans la partie inférieure de la formation carbonifère supérieure. Grande île Caribou N.-E. Pictou et Mérigonish.

Quant au prolongement vers l'ouest des couches qui affleurent sur la côte occidentale de l'île du Cap-Breton, à Port-Hood et dans le district de Mabou, il semblerait qu'elles soient interrompues en mer à une distance relativement peu éloignée de la rive, car sur les îles au large de Portland la formation carbonifère inférieure reparaît à la surface, et il est probable que les assises productives soient affectées par des failles qui rendraient leur prolongement jusqu'à l'île du Prince-Edouard très douteux. Port-Hood et Mabou.

La présence de nombreuses failles dans le bassin houiller de Pictou, ajoutée au fait qu'à l'est de New-Glasgow le Carbonifère supérieur repose directement sur le Grès meulier, font qu'il est bien improbable que les puissantes couches de houille du bassin de Pictou se prolongent au-dessous des roches qui forment la surface de l'île du Prince-Edouard, et des forages pratiqués dans la partie méridionale de l'île ne recouperaient guère que les minces couches de la formation supérieure que l'on observe le long de la côte nord de la Nouvelle-Ecosse. Si ces couches ont un prolongement ininterrompu, on pourrait peut être les recouper par forages sur les îles Wood ou à la pointe Gallas. Mais nous devons ajouter que ces couches n'ont probablement qu'un développement local. Possibilité de recouper les couches en forant.

Donc, la perspective de découvrir des assises houillères exploitables dans le Carbonifère supérieur ou dans les formations sous-jacentes, Perspective peu encourageante.

sur l'île du Prince-Edouard, n'est pas encourageante ; cependant nous devons dire que des forages effectués aux endroits que nous avons désignés seraient des plus utiles pour fixer la séquence des formations, car il existe toujours la possibilité que les conditions sous-jacentes soient plus favorables à la présence de houille en grande quantité, que ne semblent l'indiquer les relevés faits à la surface. On ne pourrait s'en assurer que par des opérations de forage intelligemment dirigées ; mais dans ce cas, il serait de toute nécessité de tenir soigneusement un journal des opérations, sous peine de perdre une grande partie des avantages que l'on pourrait retirer de ces travaux.

LES ROCHES CARBONIFÈRES DE LA BAIE DE CHIGNECTO.

Professeur H. S. Poole.

Travaux par M. H. S. Poole.

Selon les instructions reçues du directeur-intérimaire du Service géologique, je fis un examen plus détaillé qu'il n'avait été possible de le faire l'an dernier, des séries d'affleurements exposées à la tête de la baie de Fundy, qui forment un chaînon entre la grande étendue de couches grises carbonifères, se développant sans solution de continuité entre la baie des Chaleurs et Sackville, dans le Nouveau-Brunswick, et les assises exposées en Nouvelle-Ecosse, dont la coupe de Joggins présente une séquence typique, dans lesquelles on trouve de puissantes couches exploitables de houille. La série de couches grises carbonifères, d'après les relevés et observations faits jusqu'à présent, ne contient pas de couches de houille correspondantes.

J'eus aussi l'occasion d'observer, sur le terrain, quelques points importants de la structure, en compagnie de M. H. Fletcher et du Dr R. W. Ells, membres du personnel du Corps géologique. M. Fletcher connaît à fond la distribution du Carbonifère sur toute l'étendue de la Nouvelle-Ecosse, mais jusqu'ici il n'avait pas eu l'occasion d'observer les roches du Nouveau-Brunswick ; le Dr Ells en fit le relevé géologique, en 1881-84.

Roches de l'anse Spicer.

Le 21 juillet, accompagné de M. Fletcher, je me rendis à la rivière au Sable, N.E., et ensuite à l'anse Spicer sur la rive de la Baie, où sir William Dawson supposait que les couches du Grès meulier étaient ramenées à la surface par une faille parallèle aux monts Cobequid. Cette supposition n'était pas basée sur des observations personnelles, mais il y était arrivé après avoir examiné des spécimens qui provenaient de ce district ; toutefois, les relevés récents ne confirment aucunement cet avancé.

Failles de la rivière au Sable.

M. Fletcher, à plusieurs reprises, fit personnellement des relevés et des études sur la série de Grès meulier de la coupe de Joggins et sur

ces couches, dans le but de les comparer, mais il ne put jamais en établir le rapprochement. On observe des failles sur la face des falaises, à la rivière au Sable, mais ces dislocations ne sont pas visibles sur les cours d'eau de l'intérieur, et il semblerait qu'elles fussent locales et sans grande importance géologique. Du reste, la nature des couches ne présente pas les changements radicaux qu'il y aurait lieu d'attendre de la part d'une faille à grand rejet, et même on observe ici moins de différences qu'en d'autres parties de la côte où il n'existe aucune dislocation. Par exemple, à l'anse Birch, un promontoire de grès fait saillie de la ligne générale des falaises, et, comme sa couleur diffère, on le croit, à distance, formé par une faille. Mais le changement brusque du gris général des roches à une teinte rougeâtre s'effectue sans faille et sans dislocation des plans de stratification.

Conclusions.

Après les relevés soigneux et détaillés faits par M. Fletcher, et ses comparaisons stratigraphiques répétées des diverses parties de cette coupe sans rivale des roches carbonifères, on ne peut faire autrement que d'accepter les conclusions auxquelles il est arrivé : que, non-seulement toute la distance entre le ruisseau au Moulin (*Mill creek*) et Shulee représente une série ascendante continue, mais que même audelà, les roches supérieures se continuent, sans failles appréciables, jusqu'à l'anse Spicer, où la formation se termine en une couche de conglomérat rouge reposant sur les roches volcaniques des monts Cobequid.

Ancienne discordance relevée.

Il est intéressant de noter que l'on n'a relevé ici aucune discordance, quoiqu'autre part, comme à New-Glasgow,* on ait observé une séparation distincte dans la séquence carbonifère, et qu'à Hard Ledge, Maringouin, il y ait un empiètement distinct des couches les unes sur les autres. Les couches supérieures presqu'horizontales, reposent, ici, sur les lits de grès meuliers légèrement inclinés, et au contact, les premiers contiennent des fragments des dernières. Cet affleurement se trouve à un endroit où on avait anciennement percé une galerie dans une couche d'argile réfractaire, à la recherche de houille, et il est situé à proximité d'un pli synclinal, bien marqué dans le Grès meulier, dont l'axe est incliné de 15° vers l'ouest, et qui est orienté vers la baie Shépody.

Examen des couches le long de la côte du Nouveau-Brunswick.

Nous traversâmes ensuite la baie pour nous rendre à Alma, afin de faire l'examen des couches le long de la côte du Nouveau-Brunswick, et nous examinâmes la coupe des falaises vers la pointe aux Hiboux, (*Owls head*), ainsi que la faille à grand rejet qui est si bien marquée. Ces roches grises forment ici la terminaison de la lisière de grès meulier qui repose sur les flancs de la chaîne pré-cambrienne de la côte, et elles

*Rapport annuel, Commission géologique du Canada, 1890-91, vol. v. (N. S.) partie P. Comptes rendus du "N. S. Institute of Science", 1893, pages 272-3.

se prolongent d'Alma au mont Shépody, où elles forment un grand lambeau des couches inférieures du Grès meulier, qui affleurent en série plus continue à Maringouin, et qui sont donc rapportables à un horizon beaucoup inférieur aux couches de houilles exploitables de la coupe de Joggins.

Nous visitâmes ensuite le cap Dorchester, en compagnie de M. Fletcher. On trouve ici un passage d'une puissante série de schistes et de grès d'une couleur rougeâtre, à une série des membres inférieurs de couleur grise qui affleurent largement, et que l'on suppose être rapportables à la base du Grès meulier. Ces roches comprennent des couches de schiste et d'argile réfractaire de couleur foncée, avec quelques pouces de houille, sur laquelle on a fait plusieurs tranchées. On ne peut donner aucun encouragement aux prospecteurs sur la puissance de la houille pouvant augmenter en profondeur. La même opinion fut exprimée au sujet des épaisses couches de schistes qui renferment quelques pouces de houille, à l'anse Slack, sur la pointe Maringouin. On trouve ici de larges écailles de poissons dans la couche d'argile sur laquelle repose la houille.

Répétitions.

Au cours de nos recherches de conditions similaires à celles qui prévalent dans les terrains houillers de Cumberland, nous notâmes qu'il y avait des répétitions du bassin, quoiqu'à une échelle réduite, vers le nord-est, le long du prolongement de la chaîne de la côte, à la tête de la baie de Fundy. La première, et plus petite de celles-ci, se trouve entre les roches rosées de Maringouin et le cap Dorchester, tandis que la seconde est à l'est de Westcock, où la base de la série de roches grises est relevée. Dans ce bassin, le massif le plus important de roches carbonifères se trouve dans les environs de Sackville, et à cet endroit, sous les couches de l'empiétement "permien", on trouve les lits supérieurs qui sont probablement les plus élevés de la série sur toute l'étendue du Nouveau-Brunswick. Mais il n'y a aucunement lieu de supposer que ces couches les plus élevées atteignent l'horizon des couches de houille de Joggins.

Discordances.

En compagnie du Dr Ells, nous recherchâmes le contact entre la série grise et le "permien" sous-jacent ; nous relevâmes en plusieurs endroits ce que nous croyons être une discordance. L'un de ces puits se trouve près du réservoir à eau (pour les locomotives) de Westcock, sur le chemin de fer Intercolonial. Il nous semble aussi que la ligne de contact, telle qu'elle fut rapportée sur la carte de 1885, devrait être quelque peu modifiée, et que l'on pourrait comprendre, dans le Permien, les grès gris des environs de la rivière de Gaspéreau ; le contour pourrait en être prolongé jusqu'au cap Tormentin, et il pourrait aussi s'avancer plus à l'intérieur, de façon à comprendre les couches jusqu'à la tête de la baie Shédiac. Dans une autre direction, au sud de la baie Verte, il devrait

comprendre les roches grises de la colline Halls, vers Jolicœur, mais la crête du mont Whatley à Aulac reste, comme auparavant, dans le Grès-meulier.

A Coal-Branch, près d'Harcourt, endroit que le professeur Bailey mentionnait dans son rapport de 1901, on a dépensé une somme considérable au fonçage d'un puits de grandes dimensions ; ce puits recoupait disait-on, une couche de houille de six pieds, que l'on avait aussi trouvée par un forage. La seule couche découverte dans le puits, est celle de 16 pouces que l'on exploite sur la rive voisine, par galerie.

Pétrole.

La " New-Brunswick Petroleum Company " a continué ses travaux à la recherche de pétrole près du Collège Saint-Joseph, et de l'autre côté de la rivière Petitcodiac, puis à l'embouchure du ruisseau Weldon ; on a foré environ 14 puits, dans quelques-uns desquels on a trouvé du pétrole. Plusieurs ont atteint une profondeur de 1,000 pieds. Tous sont dans les schistes Albert, quoique en certains cas, ils débutent dans les grès gris qui recouvrent les couches plus anciennes en quelques endroits. Plusieurs de ces puits sont appareillés de pompes et de réservoirs. En automne, trois appareils de forage étaient en opérations en même temps, sur la lisière de schiste Albert qui affleure entre les rivières Petitcodiac et Memramcook.

Albertite.

A la mine Albert, M. Robinson découvrit une ramification de la veine principale d'albertite, à l'est d'une faille ; ce filon a jusqu'à deux pieds d'épaisseur, et est suffisamment important pour que l'on continue les recherches, car le produit carburé se vend au moins $14 la tonne, comme ingrédient de la fabrication de vernis.

Plus tard, à une époque plus avancée de l'automne, M. John White fonça un autre trou, n° 8, à une distance de 500 pieds du forage n° 5 il recoupa une couche de 20 pouces de houille à une profondeur de 177 pieds. Pour ce forage, on se servit d'une machine à mèche double et on obtint la coupe suivante :—

Coupes.

Journal du forage n° 8, à Dunsinane.

1902.		pds.	pcs.
Oct. 23,	argile bleue	10	0
"	marne rouge	7	0
"	" et grès	19	0
"	grès, bariolé, rouge et pâle	5	0
"	" " avec mélange de marne rouge	15	0
"	roche dure bleuâtre	4	0
"	marne rouge	3	0
Oct. 31	" et grès	19	0
Nov. 1,	roche bleue, dure et fine	3	0
"	schiste bleu	3	0
"	marne rouge et grès	22	0
"	grès rouge et bleu, avec schistes gris	8	0

1902.				pds.	pcs.
Nov. 1,	marne dure, rouge et bleue			10	0
"	roche dure, bleue et fine			6	0
"	marne rouge et bleue			5	0
"	roche fine, bleue			9	0
"	marne rouge			7	0
"	grès rouge et bleu			8	0
Nov. 17,	schiste bleu foncé			1	0
"	schiste bleu			9	6
Nov. 19,	houille	1	8		
"	schiste	0	8		
"	houille	0	4		
"	schiste	0	10		
"	roche dure	0	8		
"	schiste	0	5		
"	argile réfractaire	0	3		
"	houille	0	4		
				5	2
"	couche dure			2	0
"	schiste bleu			14	0
"	grès			15	0
"	schiste bleu			2	0
"	grès et conglomérat			53	0
"	schiste			3	0
"	grès et conglomérat			77	0
				344	8

Comparaison des coupes.

En comparant ce journal avec celui du forage n° 1, on remarque une certaine similarité, et il est bien probable que les mêmes couches se retrouvent dans les deux, jusqu'à la couche de houille.

Dans le but de les comparer, nous donnons ci-dessous la coupe de la houille et des roches associées traversées par le forage n° 5. Ce trou fut foncé sans tige à mèche double et à 135 pieds traversa la coupe suivante par ordre descendant :—

Houille	20	pouces.
Schiste tendre, de couleur pâle	18	"
Houille	6	"
Schiste tendre	9	"
Schiste foncé	3	"
Schiste noir	6	"
Schiste gris	6	"
Grès	18	"

Il existe une impression dans la région, que la couche de houille recoupée par ces forages n'est pas la même que celle qui est exploitée à la mine de White sur la rive du ruisseau, quoique les journaux des forages semblent correspondre assez bien avec celui du forage profond n° 1.

Sur la carte de 1885, le chemin de fer Intercolonial traverse un massif de granite, long d'un mille, aux moulins Calhoun sur la rivière

Memramcook. Il est recouvert au nord et à l'est par des couches de grès, dont l'horizon est légèrement plus élevé que celui du conglomérat gris qui est une caractéristique si développée à Dorchester, à la mine de cuivre et sur le rivage de la baie. Un autre pointement similaire, quoique plus petit, fut relevé sur le ruisseau près du barrage hydraulique McManus, à quatre milles au sud-est du premier massif. Sur le flanc oriental, on remarque des grès gris analogues, sans conglomérats intermédiaires ou membres de la série rouge. Sur le flanc sud, on observe des couches redressées, que l'on rapportait autrefois au Carbonifère inférieur. Sur le ruisseau, près du pointement de granite, on trouve une petite éminence d'un conglomérat grossier, fortement altéré, d'âge incertain ; à un mille plus loin, vers Memramcook, on observe un autre affleurement plus étendu, de la même roche, qui pointe à travers les dépôts superficiels. C'est probablement de ces couches que proviennent les nombreux cailloux et galets dont les environs sont parsemés.

Pointements de granite.

Observations géologiques dans le Nouveau-Brunswick septentrional.

Professeur L. W. Bailey.

D'après les instructions du Dr Bell, je devais faire une exploration de la région des sources des rivières Tobique et Nipisiguit, pendant les mois d'août et de septembre, dans le but : 1° de faire des relevés topographiques pour ajouter à mes connaissances physiographiques de cette région peu connue ; 2° d'obtenir des données supplémentaires sur la géologie et sur la structure de la région ; et 3° de faire l'examen spécial de certaines étendues concernant leurs caractéristiques aurifères.

Rivières Tobique et Nipisiguit.

Ayant complété nos préparatifs pour une campagne de deux mois sur le terrain, nous nous rendîmes sur le champ d'opérations par la voie de la rivière Tobique, au commencement d'août ; notre mission comprenait, à part moi, M. R. A. A. Johnston, du personnel de la Commission géologique, dont je dois ici mentionner l'aide efficace, et deux guides familiers avec la région.

Pour diverses raisons, nous considérâmes à propos de remonter immédiatement jusqu'au lac Nictor, aux sources de la petite rivière Tobique, et après un portage pour nous rendre à la Nipisiguit, nous descendîmes ce cours d'eau jusqu'à l'embouchure du ruisseau Silver, qui, disait-on, traversait le district où on avait rapporté la présence d'or. A notre arrivée à ce petit cours d'eau, après avoir fait un examen préliminaire en route, nous tentâmes d'en remonter le cours, dans le but de faire des essais hâtifs des sables et des matériaux de son lit, qui consistent en grande partie en blocs et en fragments de felsite et de

Itinéraires suivis.

granite, accompagnés de très peu de sable ; après un essai infructueux, à cause des obstacles qui parsemaient le cours d'eau, et la végétation des rives qui, par places barrait le ruisseau, nous renonçâmes à ce travail. Nous essayâmes ensuite de remonter la petite branche sud, qui rejoint la Nipisiguit à un mille et quart en aval du confluent du ruisseau Silver, mais sans plus de succès. Comme la Nipisiguit elle-même n'était aucunement favorable aux opérations de prospection, nous tournâmes immédiatement notre attention vers les deux autres buts de notre exploration, remettant à plus tard notre examen des sources du cours d'eau mentionné plus haut, dont nous comptions atteindre la région par la voie de la Branche Serpentine de la Tobique, itinéraire du reste plus propice à la prospection de l'or.

Travaux par le professeur Ganong.

Au début de nos relevés topographiques et géologiques de la région de la Nipisiguit, ainsi que de la Tobique, nous fûmes grandement aidés par les travaux antérieurs, effectués par le professeur W. F. Ganong. Les résultats de ses études et de ses relevés sont donnés au cours d'une série de notes, publiées par la " New Brunswick Natural History Society", et ils comprennent, entr'autres, le premier relevé du lac Nictor fait à l'aide d'instruments de topographie ; l'établissement des points saillants, des chaînes et des éminences sur tout le cours de la Nipisiguit ; la détermination de l'altitude d'un grand nombre de ces points, auxquels il donna des désignations distinctives et systématiques, par lesquelles ils pourront être désignés à l'avenir.

Hauteur des éminences.

Ne croyant pas à propos de perdre notre temps à faire des relevés qui avaient déjà été effectués, nos travaux topographiques consistèrent surtout à l'établissement des altitudes d'un grand nombre d'éminences que le professeur Ganong n'avait pas déterminées exactement. Parmi celles-ci, nous mentionnerons tout particulièrement les monts Charnisay, Wightman et Walker, ces deux derniers ayant respectivement des hauteurs de 630 et de 900 pieds au-dessus de la rivière qui coule à leur base.*

En même temps que les relevés topographiques nous notâmes des faits géologiques intéressants.

Travaux antérieurs.

Sans répéter ici les détails des travaux et des relevés exécutés jusqu'à présent dans la région, nous ferons observer que dans le Rapport de la Commission géologique pour l'année 1879-80, on rapportait les roches du bassin de la Nipisiguit supérieure comme appartenant probablement au pré-Cambrien, et sur la carte publiée plus tard, en 1887,

* Ces chiffres n'ont pas été corrigés pour la température et ne sont qu'approximatifs. Si nous adoptons 900 pieds comme élévation probable de la rivière au-dessus du niveau de la mer (Ganong donne 875 comme élévation de l'embouchure du ruisseau du Portage), ces chiffres deviennent donc 1,530 et 1800 respectivement au-dessus du niveau de la mer.

de la géologie des hauteurs septentrionales du Nouveau-Brunswick, elles étaient indiquées comme telles. On les décrivait comme étant composées de felsites cristallines, quelquefois syénitiques par un mélange de hornblende, et par places associées à des gneiss feldspathiques et autres roches schisteuses, que l'on supposait être du même âge que les roches similaires des comtés méridionaux de la province. Cette conclusion était généralement acceptée, et semblait avoir été confirmée par les observations des géologues qui examinèrent la région subséquemment, y compris le Dr R. Chalmers, M. W. McInnes et le professeur Ganong, et aucun d'entre eux ne semble avoir observé quoique ce soit d'anormal à cette manière de voir, que je partageais aussi. Dès 1864, je fis une exploration des rivières Tobique et Nipisiguit et en décrivis les caractéristiques saillantes, sans toutefois essayer d'assigner un âge à ces felsites qui prédominent dans la région des sources de ces cours d'eau. Pourtant, dans les relevés que nous fîmes pendant la campagne dernière, nous relevâmes des faits qui suggèrent la possibilité que ces vues soient modifiées en ce qui concerne certaines parties de l'étendue en question.

Nouvelle interprétation de la structure.

Les premiers traits qui suggèrent une nouvelle interprétation furent observés sur le sommet du mont Wightman, situé vis-à vis l'embouchure de la petite Branche méridionale, et à soixante et onze milles en amont de la ville de Bathurst ; les felsites, au lieu de posséder le caractère uniforme et cristallin que l'on remarque généralement dans les roches des massifs pré-cambriens, sont plutôt de la nature de rhyolites et de porphyres feldspathiques, associés à des conglomérat felsitiques, et des brèches qui rappellent les membres de la série felsitique que le rapport de la Commission géologique 1870-71, classe dans le système silurien, comme les roches de la baie de Passamaquoddy, plus spécialement près des villes de Eastport et de Saint-André. Ainsi que ces derniers, ils sont souvent franchement épidotiques et parfois grossièrement amygdaloïdes, et contiennent de plus des taches de chlorite et de calcite, et des vésicules de quartz en forme de druses tapissées de cristaux de quartz minuscules. Il est vrai que l'on observe des caractéristiques similaires dans le cas de roches soi-disant huroniennes, dans les comtés méridionaux, mais ces roches sont généralement associées à des roches schisteuses amphiboliques ou micacées, ainsi qu'avec des conglomérats schisteux, généralement fort colorés, et nous n'avons remarqué aucune de ces roches sur les hauteurs de la rivière Nipisiguit supérieure. Une autre caractéristique intéressante, est le fait que sur le mont Wightman, la possibilité de la nature sédimentaire de ces couches felsitiques est indiquée par des lisérés bien marqués (généralement rougeâtres dans la roche grise) dont l'allure indique que ces couches ne s'éloignent guère de l'horizontale. Tel étant le cas, il n'est pas étonnant que ces felsites soient largement distribués et qu'ils soient essentielle-

Couches horizontales.

ment semblables sur de grandes étendues, et que leurs débris, qui couvrent les penchants des hauteurs, cachent les couches de caractères différents sur lesquelles ils reposent. Donc, toutes les éminences entre le lac Nipisiguit et le cours d'eau du Portage, une distance de quatorze milles, semblent être similairement constituées, et c'est certainement le cas des monts Charnisay, La Tour, Wightman et Walker, excepté que ce dernier est, en partie, composé d'une syénite d'un rouge vif qui est probablement de nature intrusive. Donc, à l'extrémité orientale de la chaîne Green, et dans les monts Feldspath on remarque des associations de porphyre feldspathique rouge et gris et de syénites imparfaites. Mais on note certains faits, en faisant l'ascension du mont Bathurst, sur le Pic de Ténériffe, une éminence située entre les deux chaînes mentionnées et que tous les voyageurs sur la Nipisiguit connaissent ; ils indiquent qu'il y a une roche sous-jacente de nature différente, au moins sur une grande partie de l'étendue.

Mont Bathurst.

Felsite.

L'éminence mentionnée ci-dessus, qui a une élévation de 2,108 pieds au-dessus du niveau de la mer, selon les observations du professeur Ganong, est remarquable par la raideur de ses pentes et par la petite superficie de son sommet. On l'avait toujours cru entièrement constituée de felsite, ainsi que les collines environnantes, conclusion à laquelle on peut facilement arriver, en en faisant la montée. Mais en certains endroits de ses flancs, on voit des affleurements qui font croire qu'il y aurait peut-être lieu de modifier ces vues. On remarque ces affleurements, dans les ravins le long du flanc oriental de l'éminence, à une élévation d'un tiers de la hauteur totale, où, au lieu de felsite, on remarque d'épaises couches de conglomérat et de grès, plongeant vers le nord-ouest sous un angle de 40°. Nous crûmes d'abord ne voir ici que des lambeaux d'une formation plus récente, qui s'étaient trouvés protégés, par la forme en bassin des anciennes roches, mais en examinant de plus près, on observe que ces roches sont non-seulement recouvertes par des couches felsitiques, mais qu'il y a interstratification de ces lits. Nous avons donc ici des preuves que les roches de la région sont stratifiées et qu'elles reposent sous des angles relativement peu élevés et, qu'en outre de matériaux volcaniques ou sémi-volcaniques, elles contiennent des couches d'origine clastique. De plus, ces dernières ne ressemblent nullement à des roches pré-cambriennes, comme on les observe autrepart dans le Nouveau-Brunswick, et sous bien des rapports, elles ressemblent aux couches sédimentaires qui caractérisent le système silurien. Les conglomérats, qui, comme les grès, sont de couleur grise, plus ou moins noircis par de l'oxyde manganique, tout en consistant en grande partie en cailloux de quartz blanc, contiennent des fragments de schistes siliceux noirs, ou de pétrosilex, comme les conglomérats que l'on trouve près de la base du Silurien, dans la vallée de la rivière Beccaguimec, dans le comté de Carleton ou le long de la rivière Aroostook, dans

Conglomérats

l'état du Maine. Les grès ont aussi leurs équivalents dans les deux localités, où on trouve des couches qui leur ressemblent, ainsi, du reste, que sur la rivière Seigas, comté Victoria, et dans ces derniers cas, ces roches renferment des fossiles siluriens typiques. Le temps limité dont nous pouvions disposer, ne nous permit pas de faire des recherches minutieuses de fossiles, dans les assises du Ténériffe, et en leur absence il serait imprudent de s'avancer d'une manière trop affirmative au sujet de leur âge; mais à moins que nos observations, excessivement limitées, soient incorrectes, ces couches suggèrent une structure de la région, différente de celle qu'on lui a assignée jusqu'ici, et il y aurait certainement lieu de faire un examen plus détaillé de ces environs.

Absence de fossiles.

Ayant obtenu une clef applicable à la structure de la région de la Nipisiguit supérieure, l'idée nous vint qu'une structure similaire régnait peut-être autre part, plus particulièrement aux environs des sources de la Tobique. Dans le but d'élucider ce point, nous fîmes d'abord l'examen du mont Bald ou Sigamook, qui est l'éminence la plus élevée du Nouveau-Brunswick ; elle domine le lac Nictor, aux sources de la petite rivière Tobique. On y trouve les roches felsitiques, telles qu'elles furent décrites par moi-même, dès 1864, formant la partie la plus en évidence de la montagne, particulièrement près du sommet, et jusqu'ici on croyait que ces roches en constituaient le massif complet, à l'exception de quelques couches de roches schisteuses chloritiques et feldspathiques, et des conglomérats schisteux observés à son extrémité orientale par le Dr Ells et plus récemment par moi-même. On les a décrites comme étant très redressées, et plongeant en s'éloignant des felsites de la montagne ; quoiqu'il soit difficile de déterminer leur véritable allure, je crois plutôt que ces roches reposent sous un angle peu élevé et que l'apparence presque verticale de leurs strates, provient plutôt d'un clivage très prononcé. Cette supposition est confirmée par le fait que sur la partie orientale de l'éminence dominant le portage Nipisiguit, la partie inférieure de la montagne, d'après un examen de M. Johnston, consiste en ardoises, et la partie supérieure en felsites ; ces derniers ont une stratification distincte, sous des angles plus élevés. Les relevés faits sur la rive opposée semblent aussi appuyer nos vues. On voit ici, ainsi que sur l'île Visitor, des affleurements de roches, qui sont en grande partie composés de conglomérats schisteux dont la structure ardoisière leur donne l'apparence d'être fortement redressés ; mais en faisant l'ascension du mont Gordon, à la base duquel ces roches reposent, on trouve des alternances répétées de schistes chloritiques verts, de grès schisteux et de conglomérats schisteux dont les allures n'indiquent qu'une faible inclinaison. Finalement, les rives de l'extrémité occidentale du lac Nictor près du ruisseau Armstrong, que l'on avait rapportées sur la carte comme appartenant au Silurien, possèdent des couches de roches felsitiques, dont la couleur varie du gris au rouge, et ayant un plonge-

Plongement faible.

Felsite du lac Nictor.

ment bien marqué, ne dépassant pas 5°. Donc, la nature sédimentaire des couches des environs du lac, leur association intime avec les dépôts aqueux, felsitiques ou rhyolitiques, et le plongement faible des assises correspondent bien avec les observations faites le long de la rivière Nipisiguit, et tout indique que des relations similaires existent dans l'étendue du district intermédiaire, et même bien au delà.

Accident.

C'était mon intention d'examiner en détail toutes les hauteurs des environs du lac Nictor, y compris les monts Bailey, Franquelin, et Bernardine, ainsi que les éminences plus éloignées, telles que les monts Head et Carleton, (ce dernier est la montagne la plus élevée du Nouveau-Brunswick), mais un accident grave survenu à l'un de nos guides, nécessitant de l'aide médicale, nous força d'abandonner cet examen pour le moment. Plus tard, après avoir vainement essayé de nous procurer un guide pour remplacer celui qui s'était blessé, nous nous décidâmes à clore la campagne, d'après les ordres du Dr Bell.

Or.

A causes des circonstances auxquelles nous avons fait allusion, nous ne fîmes pas l'examen détaillé de la branche droite, et de ses tributaires, ni celui de l'étendue qui se développe entre celle-ci et la Nipisiguit et qui est arrosée par le ruisseau Silver et la branche Sud de la rivière Nipisiguit. Je ne puis donc rien ajouter, concernant le caractère aurifère de ce district, aux observations faites par le Dr Chalmers et moi-même au cours des rapports antérieurs ; quant à la région que nous étudiâmes pendant cette campagne, y compris les hauteurs felsitiques et les roches associées, nous devons dire que nous n'avons rien observé qui semblerait indiquer qu'elle possédât des caractères aurifères ou qu'il y existât des gisements métallifères de valeur économique. Les filons quartzeux sont rares, et ceux que nous rencontrâmes étaient absolument stériles. Nous examinâmes aussi les matériaux des lits des cours d'eau, qui consistent presqu'exclusivement en gros blocs de felsite et de syénite et n'offrent guère d'encouragement au prospecteur. On peut ajouter que la région du lac Nictor et des sources de la Nipisiguit est bien différente de celle de la Serpentine, où les roches sont surtout des schistes et des ardoises parcourus par de nombreux filons quartzeux. Le prolongement de ces couches traverserait probablement la partie supérieure du ruisseau Silver dans la région de Nipisiguit, et se trouverait donc dans l'étendue que nous devions examiner au sujet de son caractère aurifère. Mais la solution de cette question, ainsi que d'autres importantes au sujet de la partie montagneuse du Nouveau-Brunswick, est forcément remise à plus tard.

Forêts.

En outre du résumé ci-dessus de mes travaux de la campagne, je dois dire, que selon les instructions du Dr Bell, nous eûmes constamment à l'esprit la question de croissance des arbres dans les étendues

exploitées pour le bois de commerce, mais nous ne pûmes relever que peu de données à ce sujet, car nos travaux furent faits, pendant la plus grande partie de la campagne, sur des étendues couvertes par des forêts vierges. Cependant, nous vîmes les environs de l'établissement de Saint-Almo, sur la rivière Tobique, qui furent ravagés par des feux de forêts, il y a quelque trente ans ; les essences détruites étaient en grande partie composées de bouleau blanc, d'épinette et de tremble, ainsi que du pin ; cette étendue est maintenant presqu'entièrement recouverte de bouleaux blancs qui atteignent un diamètre de quatre à dix pouces au pied, avec des épinettes de douze à treize pouces, mais il existe très peu de pins. En quelques cas, une période de vingt-huit ans a converti une étendue* couverte de petites épinettes, en forêt capable de rendre du bois de commerce. D'un autre côté, certaines étendues semblent être incapables d'être restaurées, ou la croissance n'y est que très lente, probablement à cause de la nature du sol et de la présence de nombreux cailloux à la surface, qui font que les arbres restent toujours rabougris.

Relevés et Explorations dans les Comtés de Richmond, Cap-Breton, Kings, Cumberland et autres, en Nouvelle-Ecosse.

M. Hugh Fletcher.

M. Fletcher consacra l'hiver 1901-1902 aux travaux de bureau, qui comprennent la correspondance et la compilation de plans, de relevés et de coupes faits par lui-même et par ses aides pendant la campagne sur le terrain, ainsi qu'il a été mentionné au cours du Rapport Sommaire pour l'année 1901. Travaux de bureau.

Il partit d'Ottawa le 15 avril pour le Cap-Breton, afin d'examiner des témoins de forage, d'un sondage effectué à Coal-Brook, dans les terrains houillers de Richmond, près de la voie du nouveau chemin de de fer du détroit de Canso, à Saint-Pierre et à Louisbourg. Il fut de retour le 1er mai, mais il repartit de nouveau le 16 juin, accompagné de M. A. T. McKinnon, et ne revint que le 2 janvier 1903.

A cause de la grande activité qui régnait dans les divers districts miniers de la province, et des nombreuses demandes de renseignements au sujet de la géologie et des opérations minières, M. Fletcher, d'après les instructions reçues du Dr Bell, opéra pendant toute la campagne, dans l'île du Cap Breton, et en d'autres endroits, en dehors de ses travaux systématiques. Travaux sur le terrain.

* L'étendue en question est celle des sources de la Marozekel, l'un des tributaires de la Tobique.

Les forages de Coal-Brook furent effectués à l'aide d'une des perforatrices calyx, appartenant au Gouvernement, et qui était sous la direction du Major James L Phinney, de Wilmot, N.-E.

Forage à Coal-Brook.

A la page 118, (édition anglaise) de la partie P du rapport pour l'année 1879-1880 on voit que, d'après le dire de M. A. McBean, il existe deux couches de houille à Coal-Brook. Cependant, les travaux et les explorations subséquentes semblent indiquer que la couche exploitée près de l'embouchure du ruisseau est la même que celle qui se trouve plus haut, et qu'elle est située dans un bassin étroit, parallèle au cours du ruisseau, le long duquel les schistes noirs affleurent largement. A partir de la tranchée près de l'embouchure, d'où on dit avoir extrait et expédié quatre-vingts tonnes, on peut suivre la couche sur une distance de 700 pieds; 1,600 pieds plus haut, en remontant le cours d'eau, on a fait d'autres travaux, et à partir de ce point, on a suivi la couche 1,000 pieds plus loin. Le premier forage est situé à un demi mille de la côte, sur le haut de la rive du ruisseau du côté nord du bassin; le second fut foré sur l'axe du bassin, où les couches sont presqu'horizontales, à 800 pieds plus bas, sur la rive gauche. On fonça le premier à 120 pieds, à travers des schistes noirs argileux et arénacés, accompagnés de quelques couches carburées, de lits micàcés gris ou blancs, et pyritifères, souvent bariolés, généralement à grain fin, mais avec intercalations de couches à grain grossier. On ne traversa qu'une seule couche rouge, épaisse de six pieds seulement. Le plongement des roches est de 20° près de la surface tandis qu'en profondeur il augmente jusqu'à 49°.

Forages.

Puissance des couches de houille.

Le second forage, poussé jusqu'à 1,020 pieds a dû traverser une grande partie des couches qui viennent à la surface vers le creek Doyle. Ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, on ne recoupe qu'une seule couche exploitable dans ces forages. Sa puissance est variable. Son épaisseur maximum où on l'a mise à découvert, près du ruisseau, est de trois pieds deux pouces, avec un feuillet de deux pouces à six pouces du sommet, la partie supérieure de la couche étant composée de houille impure. On la recoupe à 170 pieds dans le forage N° 2, et à cet endroit, elle a un pied huit pouces, épaisseur qui correspond à celle de la couche que l'on a mise à découvert par une longue tranchée pour en tirer la houille nécessaire à l'alimentation du générateur, et aussi dans la galerie longue de 160 pieds, menée par M. McBean au-dessus du premier forage. La sole est un grès compact et à grain fin, d'un gris foncé et les roches sous jacentes sont similaires. Le plus profond des deux forages recoupa deux autres couches de six et quatre pouces respectivement, et une petite lisière de schistes rouges de six à huit pieds. On ne perdit qu'une très faible proportion de la carotte. Quelques-uns des schistes pâles renferment *Astérophillites Cordaites* et autres plantes, et quelques-uns des lits consistent en un amas de coquillages fossiles, que l'on relève au cours d'une coupe des assises.

Les témoins rouges que l'on a extraits d'un forage immédiatement au nord de la mine à la Petite-Rivière, indiquent que les assises rouges surmontent ici les couches de houille, ou qu'il existe une faille entre le forage et les travaux d'exploitation. On a adopté cette dernière alternative sur la carte de 1884. Sur la voie du chemin de fer, à l'est du chemin de Buchanan, il semblerait qu'une lisière de schistes rouges fut sous-jacente aux schistes noirs, du côté nord du bassin mentionné plus haut, ou le long de la faille que l'on a rapportée sur la feuille n° 21. A l'est, le long de la voie du chemin de fer, on a recoupé des schistes noirs, mais pas de couches rouges, et près du lac Shannon, on remarque des affleurements d'un grès gris comme celui de la côte au sud-est de Coal Brook. Au-delà du pont de chemin de fer qui traverse le ruisseau White, on voit des schistes argileux et des pierres à dalles, gris, verts et jaunâtres, qui sont suivis de grès rouges, plus ou moins argileux, rubanés ou liserés, avec plongement presque vertical vers le nord, allure que l'on retrouve dans les couches similaires de roches rouges du ruisseau aux Chutes, à l'ouest. Du puits profond de Rory McDonald, on a extrait des matériaux rougeâtres comme ceux de Hawkesbury. Exploration de la mine de la Petite Rivière.

Sur l'île Evans, on a fait des recherches dans les schistes argileux gris, noirs et rouillés, dont un grand nombre contiennent des nodules de minerai de fer oolitique, et sur des petites couches de houille peu éloignées des affleurements de gypse, comme à la Petite Rivière. On a aussi recommencé les travaux d'exploitations aux mines de Seacoal Bay, (Port Malcolm) dans le champ houiller de Richmond.* Ile Evans.

Au commencement de l'automne, la perforatrice Calyx fut transportée de Coal-Brook à Glendale pour faire un essai des roches qui reposent sous la couche de houille mentionnée dans la coupe donnée au cours du rapport de l'année 1879-80 (partie F, page 99, édition anglaise), dans les environs de laquelle on dépensa plusieurs milliers de dollars en prospections. Au cours de ce rapport, on disait que "la quantité de houille de ce bassin était nécessairement très limitée, même en admettant une épaisseur de houille plus considérable," mais on suggérait aussi la possibilité de l'existence d'autres couches. On y pratiqua un sondage de 500 pieds, qui traversa surtout des schistes gris et rouges argileux; mais on ne découvrit pas d'autres couches. On commença le forage au pied d'un escarpement des schistes noirs qui recouvrent la couche de houille. En descendant la rivière Inhabitants, près du pont, M. James McDonald, M.P.P., et autres, firent faire des sondages qui recoupèrent des couches de houille trop minces pour être exploitées. Forage à Glendale.

---

* Rapport pour l'année 1879-80, partie F.

Forage à Port-Hood.

Plus tard, à une époque plus avancée de la saison, on transporta la perforatrice dans le bassin de Port-Hood, pour faire l'essai du nombre et de l'épaisseur des couches de houille de cet endroit ; on pratiqua deux sondages dans les assises inférieures, au-dessous de la couche principale sans toutefois recouper d'autres couches exploitables.

Forage de New-Glasgow

La Pictou Exploration Company fait usage d'une autre perforatrice Calyx du gouvernement, ayant une capacité de 3,000 pieds, pour établir la coupe des assises qui se trouvent sous le conglomérat de New-Glasgow, sur la rive occidentale de la rivière de l'est de Pictou, en aval de Trenton. On établit la perforatrice près du ruisseau Rear, à proximité d'une alimentation abondante d'eau douce, et où la roche repose horizontalement. Les moyens de transport à cet endroit sont excellents, et on peut facilement, et sans perte de temps faire faire les réparations à New Glasgow ; donc, si l'épaisseur de conglomérat est ici plus considérable qu'à l'embouchure du ruisseau Begg, sur la rivière Médiane, un autre site que l'on avait suggéré comme étant favorable, les avantages offerts par ce dernier emplacement sont plus que compensés par ceux des environs de New-Glasgow, et aussi par la probabilité qu'en s'éloignant le moins possible des puissantes couches de houille des terrains de Pictou, au sud de la faille septentrionale, ces dernières se retrouveront peut-être dans ce forage, mais dans ce cas ce serait à des profondeurs considérables. On a déjà, à l'heure qu'il est, atteint une profondeur de 600 pieds, soit environ 200 pieds dans le conglomérat.

Forages de Foxbrook et de Hantsport.

A Foxbrook, dans le même comté, au sud des assises houillères de Westville, on a foré un trou profond de 400 pieds, à l'aide d'une des petites sondes à diamant qui sont aussi la propriété du gouvernement provincial ; on traversa des schistes et des grès rouges que l'on avait rapporté au Carbonifère inférieur sur la feuille 47 de la série de cartes géologiques de la Nouvelle-Ecosse.

Forage à Chéverie.

Grâce à l'entreprise de quelques citoyens de Hansport, on a pratiqué un forage de 1,300 pieds, à l'aide d'une perforatrice Calyx appartenant au gouvernement provincial, opérée par M. Clarence Smith, de cette ville. Le site choisi est un ruisseau près de la frontière entre les comtés de Hants et de Kings, à un demi-mille de la gare du chemin de fer, à un point où on avait déjà fait des recherches de couches de houille. On remarque, le long du ruisseau, des grès gris et des schistes de la série Horton, reposant avec plongement faible vers le nord ; ces roches, en d'autres endroits, renferment des filons d'albertite et des schistes bitumineux et pétrolifères. Jusqu'à une profondeur de 300 pieds, la sonde rencontra des grès gris-foncés ou pâles, à grain fin, reposant sur des schistes argileux bleu-grisâtre, renfermant quelques restes

de plantes et des lits de fer oolithique jusqu'à 800 pieds, au-dessous desquels on trouve des grès gris. Quelques-uns des lits de schiste possèdent dit-on, une forte odeur de pétrole. A 150 pieds on traversa une copieuse nappe aquifère.

Lac Ainslee et Skye Glen.

Sur le ruisseau Chèverie, on a commencé un forage à la recherche de pétrole à l'aide d'un appareil à corde, et il est à espérer que l'on fera un essai concluant du district, dont le professeur H. G. Hind, de Windsor, indiqua les possibilités, il y a plus de trente ans. Au cours d'un rapport au sujet d'indices de pétrole à Chèverie, le professeur Hind écrivait que " de faibles indices à la surface ne sont pas suffisants pour qu'il ait lieu de faire des frais considérables dans une région où l'on n'a pas jusqu'à présent relevé la présence de sources pétrolifères " mais que " dans le cas de Chèverie, les preuves de l'existence de pétrole sont suffisantes pour justifier une exploration systématique au moyen de sondages ". On a trouvé du pétrole et du bitume dans les cavités, dans les joints et les fissures d'un massif de gypse que l'on a exploité sur une grande échelle à cet endroit, et qui surmonte une forte épaisseur de schistes noirs lesquels renferment de nombreux restes de plantes et d'animaux qui, " peut-être sont la source du pétrole à cet endroit, " et il y a donc lieu de présumer que ces forages profonds pourraient atteindre des nappes de pétroles. Seuls, des sondages peuvent résoudre la question, si oui ou non les coulages continus ont épuisé les réservoirs souterrains," et les frais de ces opérations ne seraient pas très élevés. On a fait des sondages dans le district oléifère du lac Ainslee, dans le Cap Breton, jusqu'à des profondeurs de *3,260 pieds, et on a atteint un chiffre beaucoup plus élevé à Gaspé. Pendant le cours de l'été dernier, on fit un forage de 400 pieds à Skye Glen, mais sans succès.

Calcaires manganifères de Walton.

A ce sujet, M. Fletcher fît un bref examen du district entre Walton et Noël, où on remarque aussi des lisières de schistes noirs et des grès à dalles de Split-Rock et de Chèverie ; on trouve aussi les grès et les schistes sous-jacents près de Chèverie. Ces roches dévoniennes sont suivies, aux mines de manganèse de Walton, d'un calcaire ou marbre rougeâtre qui se débite en dalles ; cette pierre est recouverte d'un calcaire massif. Près des calcaires et dans son sein, on trouve les minerais de manganèse et autres minéraux, ([1]) et si une demande active de calcaire causait l'établissement de carrières, il est probable que l'on découvrirait de nouveaux gisements aussi considérables que ceux exploités jusqu'ici, et dont l'exploitation serait moins onéreuse qu'à présent.

En continuation des forages pratiqués par l'honorable David Mackeen le long de la couche Tracy, ([2]) M. Cottrell a exécuté un sondage au dia-

*Rapport de la Commission Géologique 1882-84 partie II, et Rapport Annuel Vol X N.-S) partie A.
[2] Journal du "Canadian Mining Inst" Vol. I page 237.
[2] Rapport Sommaire de la Commission Géologique pour l'année 1901.

mant à une profondeur, dit-on, de 300 pieds, près de chez Murdoch Mc Lean. A mi-distance entre le lac Cochran et le lac Macdonald (feuille N° 135) on a mené une galerie dont on a extrait de la houille pendant l'hiver dernier pour usage local ; on dit que la couche a une épaisseur de quatre pieds et cinq pouces. Il est à espérer que l'on continuera ces recherches plus à l'ouest.

Couche Mullins.

On a exploité la couche Mullins par un puits foncé près du forage effectué par le sénateur MacKeen, près du lac Lynk, où on dit qu'elle a quatre pieds et demi, au lieu de trois pieds, comme dans la coupe relevée dans le forage([3]).

M. Fletcher visita aussi les travaux récemment effectués par M. C. A. Meissner, pour le compte de la Dominion Steel Company, dans les calcaires cristallins d'Eskasoni, ([4]) dans les environs immédiats des affleurements intéressants de roches cambriennes fossilifères, étudiées en détails par le Dr G. F. Matthew ([5]). On n'y découvrit pas de calcaire propre aux opérations sidérurgiques, semblable, par exemple, à celui qu'on extrait en grandes quantités des carrières du mont Marble, sur la baie occidentale ([6]), mais il y releva d'intéressants contacts entre le calcaire et les roches felsîtiques, gneissiques et syénitiques environnantes.

Or sur la rivière Médiane.

Il fit aussi une visite au district de la rivière Médiane, où plusieurs Chinois faisaient le lavage de sable pour en retirer l'or, et M. Scranton, continue à exploiter les filons de quartz du ruisseau "Second Gold" ([7]) où il a érigé un petit bocard. Les tranchées et les puits de fouilles qu'il a pratiqués, ont mis à découvert plusieurs filons, larges de quatre pieds et moins, et sur l'un de ceux-ci, il a mené une galerie sur la ligne de direction des ardoises encaissantes. Le quartz contient de beaux spécimens d'or, analogue au métal que l'on extrait des sables du ruisseau, qui sont disséminés dans la gangue, ou que l'on trouve en feuillets dans les joints et fissures.

Bassin houiller de Cumberland.

Durant une partie des mois de juillet et d'août M. Fletcher visita, en compagnie de M. H. S. Poole et du Dr R. W. Ells, quelques-unes des coupes les plus importantes du Carbonifère de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick dans le bassin de Cumberland, et sur les rives de la baie de Chignecto ([8]), afin de les comparer avec la coupe classique de Joggins. La différence entre les couches inférieures de cette coupe et

---

[3] Rapport Sommaire, Commission Géologique, année 1901.
[4] Rapport de la Commission Géologique, 1876-77
[5] Rapport Sommaire, Com. Géol. 1901. Aussi, Rapport sur le Cambrien du Cap Breton. (Com. Géol).
[6] Rapport de la Commission Géologique, 1877-78.
[7] Rapport Sommaire de la Commission géologique, année 1902.
[8] Rapport Sommaire de la Com. Geol, année 1902.

celles appelées Permo-Carbonifères, est bien marquée sur la pointe Minudie, où ces dernières consistent en grès gris, noirs, rouges et luisants, à gros grains, avec quelques couches de schistes argileux rouges, des lambeaux de poudingues et des conglomérats friables, comme les roches permo-carbonifères d'autres districts, mais ressemblant aussi à certaines couches que l'on remarque sous le Grès meulier à l'anse Downing.

Forages à Mapleton.

En continuation des forages commencés en 1901, à l'ouest de Leamington, vers Mapleton ([9]), on fora soixante-six nouveaux trous, profonds de soixante-douze pieds et moins, le long d'une ligne suivant le ruisseau Rattling, sur une distance de deux milles et demi jusqu'au ruisseau Hœg, le long d'une lisière de schistes argileux gris et de grès, surmontés par des schistes et des grès rouges ; toute la série semble surmonter la couche de houille recoupée près du sommet du trou de sonde de 715 pieds foré à Mapleton ([10]). Ces couches grises ressemblent, comme texture et comme composition, à celles qui se trouvent sous les assises houillères de la branche méridionale de la rivière Black ; mais dans cette coupe, il n'existe pas de roches rouges, comme nous l'avons mentionné plus haut. En outre, nous n'observâmes pas de faille qui put séparer ces roches des assises houillères au nord-est, et le relevé du plongement de la petite couche de houille vers l'est, à partir du forage de Mapleton, rend son indentité à la couche Barlow plus probable que jamais. Dans tous les cas, il serait important d'examiner à fond cette région, même si ces roches appartiennent aux assises inférieures, car avec lèur plongement vers le nord-ouest, elles pourraient être surmontées en certains endroits, par des couches de houille exploitables.

Couche Barlow.

Rivière Maccan supérieure.

La rivière Maccan supérieure, en aval de la propriété du capitaine Mills, semble suivre un pli anticlinal surbaissé, dont les plongements des couches sont faibles. Le long des ruisseaux des environs, qui se jettent dans la rivière en aval du ruisseau Hoeg, et près de la route Etter, on remarque les plongements bien marqués, en directions opposées, d'un autre pli anticlinal, dans des grès gris renfermant de nombreux restes de plantes fossiles. En amont de ces ruisseaux, on voit, exposée sur les rives de la rivière, une épaisseur de plus de cinquante pieds de schistes rouges argileux, correspondant probablement à ceux que l'on recoupa dans les forages à l'est du ruisseau Hoeg.

Prolongement de la couche de houille au ruisseau Hoeg.

Sur le ruisseau Henry, des roches rouges identiques à ces dernières, mais qui appartiennent probablement à un horizon bien inférieur, ont un plongement faible vers le nord, et sont interstratifiées avec des

---

[9] Rapport Sommaire de la Commission Géologique, pour l'année 1901.
[10] Le coût et autres détails de ce forage sont donnés au cours du rapport du département des Mines de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1874, page 26.

grès gris à grain fin ; elles sont suivies, au sud, de grès gris et de schistes qui renferment des radicelles. Aux fourches et au delà, des grès grossiers et des conglomérats occupent le lit du ruisseau.

Si on prolongeait la direction de la petite couche de houille recoupée dans le forage profond de Mapleton, elle atteindrait le ruisseau Hoeg près de la route. On a relevé ici, dans le ruisseau, près de la maison de M. Willard Gilroy, une certaine quantité de fragments de houille détachés. On fora ici en deux endroits, et on recoupa les deux lits de schistes et de grès rouges qui se trouvent sous la couche de houille ; dans ce cas cette dernière affleure probablement à une courte distance au nord du chemin. Ainsi qu'on l'a mentionné, cette houille est probablement l'équivalent de la couche supérieure de la coupe du ruisseau Coal-Mine, et il serait donc important, tant au point de vue économique que scientifique, de déterminer ce qu'est devenue la couche exploitable sous-jacente de cette dernière coupe, et d'étudier leurs relations avec les conglomérats le long du penchant septentrional des monts Cobequid, à Rodney, à Mapleton, à Southampton, à Newville, et à Apple-River, ainsi qu'avec les roches que surmonte la couche de la mine de Chignecto, sur le côté nord du bassin ; celle-ci est peut-être son équivalent en tout ou en partie.

Relations entre les assises houillères et le conglémérat.

Entre Mapleton et Mapleton-Est, une épaisseur de 2,500 pieds semble contenir toutes les couches au-dessous de la houille du forage, jusqu'aux granites pré-carbonifères des montagnes. De cette épaisseur, les 715 pieds recoupés par le forage, sont de texture fine, et sont associés à quelques minces couches carburées. Une continuation en profondeur de ce forage eut-elle atteint les conglomérats qui affleurent sur les hauteurs au sud de la rivière Maccan supérieure ? Ces derniers représentent-ils les assises houillères où des sédiments dont la texture devient plus fine en s'éloignant des hauteurs ? Ou existe-t-il une faille au nord, qui a jusqu'ici échappé aux observations. D'un coup-d'œil jeté sur la carte ci-contre on pourra se rendre compte de l'importance de ces questions.

On a fait remarquer qu'au nord du pli synclinal, dont l'axe se trouve près de la côte à Shulie, on remarque des affleurements de 1,500 pieds de roches carbonifères, tandis qu'au sud du même axe on en trouve moins de 5,000 pieds, en grande partie des sédiments grossiers qui représentent probablement la partie supérieure de la coupe au nord. En 1870* M. John Rutherford suggéra la probabilité de l'existence de couches exploitables à des profondeurs considérables près de la rivière aux Pommes *(Apple River).* Dans la coupe de la crête, ainsi qu'entre Mapleton-Est et les mines de Springhill, on n'a relevé aucune

Utilité de sondages profonds.

* Mémoires "North of England Inst. of M. E." Vol XIX, page 117.

faille importante ; et la structure géologique telle qu'elle est maintenant interprétée, semble justifier le forage d'un ou de deux sondages profonds afin de déterminer si les couches de houille exploitables sont interrompues par des failles, ou remplacées par des assises stériles ou bien existent là à des profondeurs exploitables.

On a vigoureusement poussé les travaux aux mines de Springhill, et on a aussi extrait une certaine quantité de houille, quoique moindre, des houillères de Joggins, de Jubilé, de Strathcona, de Chignecto et autres mines du côté nord du bassin houiller de Cumberland. La mine Chignecto a été reprise par la Maritime Mining Co., qui a mené une galerie inclinée, longue de 825 pieds. Mines exploitées.

Au cours de ces investigations, M. Fletcher a été grandement aidé par la gracieuseté et la bonne volonté de M. J. R. Cowans, de toutes les personnes mentionnées dans le rapport sommaire de l'an dernier, de MM. J. A. Johnson, J. G. Rutherford, David Mitchell, James Baird, G. B. Mills et autres. Remerciements.

Il passa quelque temps à essayer de fixer plus exactement les contours des diverses subdivisions du grand massif de sédiments carbonifères qui se trouvent entre les rivières Maccan et Tatamagouche, dans l'étendue des feuilles 59, 60, 61 et 62 de la série de cartes géologiques de la Nouvelle-Ecosse. Ces couches renferment les minerais de cuivre des ruisseaux Chisholm et de Canfield, des mines Palmer et Chisholm, et autres exploitations des rivières Wallace, Philip et Pugwash, dont aucune n'a donné de rendements en proportion des sommes énormes que l'on y a dépensées pendant les dix dernières années ; elles contiennent aussi les affleurements (peu importants) de houille à Roslin Hill, Victoria Sud, Moulins Conn, pointe Malagash, jonction d'Oxford et autres endroits ; les gisements de gypse et de sélénite de l'anse au Plâtre, de Saltsprings, et de la rivière Philip ; et les célèbres grès gris des carrières Wallace. Comme nous n'avons pas encore terminé ces investigations, nous n'en donnerons les résultats que plus tard. La difficulté que l'on éprouve à séparer les grès gris carbonifères supérieurs de Ragged Reef, des grès rapportables au grès meulier des carrières de l'Anse Inférieure ; les grès et les schistes rouges carbonifères inférieurs de l'anse Downing, des roches carbonifères supérieures de l'anse McCarron et autres groupes de la coupe de Joggins, donne une idée des difficultés que l'on rencontre à suivre les contours de ces roches à l'intérieur vers Athol, Mapleton et autres points à l'est, où les affleurements sont beaucoup moins bien marqués, et où des couches de sédiments à grain fin sont remplacées par des conglomérats. Minerai de cuivre dans le comté de Cumberland.

Minerais de cuivre.

Le mode d'origine et les caractères des minerais de cuivre du district ont été suffisamment décrits dans le rapport annuel pour l'année 1889-91, partie P. Ce minerai se trouve en nodules et en pellicules de calcosite, dans des couches carburées gris foncé ou noires.

Les marnes du Carbonifère inférieur de la rivière Pugwash sont employées comme matières premières pour la fabrication de briques ; et on a ouvert des carrières importantes dans les couches de calcaire adjacentes.

Mines de fer de Brookfield.

Accompagné du directeur M.F.N. Chambers M. Fletcher visita la mine de fer Brookfield, dont le minerai est envoyé par un petit tramway jusqu'au chemin de fer Intercolonial, d'où il est expédié aux hauts fourneaux de Ferrona. On dit avoir extrait 20,000 tonnes d'excellente limonite de ces gisements, qui ont été décrits dans le Rapport annuel de 1889-91, partie P, comme se trouvant au contact du Dévonien et du Carbonifère. Le minerai se trouve près de la surface, les roches carbonifères inférieures ayant été érodées ; mais à proximité on remarque un calcaire gris de cette formation, et il semble que l'on pourrait avec profit, faire l'essai des bassins ou dépressions, séparés par des affleurements de roches dévoniennes.

Travaux de MM. McLeod et McKinnon.

Ses aides, MM. M. H. McLeod et A. T. McKinnon, firent des relevés dans le district à l'ouest des lacs Queue de Saumon, *(Salmon Tail)* et Gaspereau, dans les comtés de Kings et d'Annapolis, pour les feuilles de carte N°s 98 et 99, dont la limite méridionale, court du lac Queue de Saumon à la rivière Nictaux et qui traverse une étendue de granite jusqu'au lac Allan. Au nord du granite, on trouve les schistes et les ardoises du Cambrien et du Silurien, qui sont en contact avec des grès tendres et friables triassiques le long de la base de la montagne sud. Ces grès, qui sont profondément érodés dans la vallée des rivières Cornwallis et Annapolis, s'élèvent jusqu'au sommet du mont du Nord, où ils sont interrompus par des trapps basaltiques. La coupe est donc semblable à celle de la rivière Gaspéreau au mont du Sud, qui a été décrite au cours du Rapport Sommaire pour l'année 1901, et qui est accompagnée d'une carte. Ce district est adjacent à celui décrit dans le rapport de 1901, et aussi par le professeur L. W. Bailey, dans le volume IX, partie M. Dans sa partie occidentale, sont situées les mines de fer de Torbrook et de Nictaux.

Collection de minéraux.

Les routes furent relevées à l'odomètre, les ruisseaux et les lacs furent mesurés au pas, entre les routes. Du 25 septembre au 4 octobre, M. McKinnon collectionna dans le comté de Cumberland, des minéraux pour la confection de collections pour maisons d'éducation ; il recueillit deux barils et demi de gypse fibreux à la pointe Clarke* et deux barils

*" Acadian Geology " Dawson, page 105.

et demi d'agates aux Deux-Iles ; il empaqueta tous les spécimens et les envoya à l'adresse du Dr Bell, à Ottawa.

A l'exception de la partie occidentale, il existe peu de minéraux de valeur économique dans le district, qui est toutefois bien propice à l'agriculture et à la culture des fruits. Outre les pommes, les prunes et autres fruits que produit la région, on utilise les marais des vallées d'Annapolis, entre Kentville et Middleton, à la culture d'airelles, qui est maintenant l'une des principales industries du district. On emploie pour cette culture, les grands marais d'Aylesford et les autres bas-fonds, que l'on peut égouter jusqu'à environ un pied au-dessous de la surface, après avoir enlevé le dépôt superficiel de tourbe ou de mousse. On laboure ensuite ces étendues boueuses et on mélange le sol avec du sable sous-jacent ou rapporté, on plante ensuite en lignes, espacées de deux pieds environ. Il faut sarcler jusqu'à ce que les plantes soient bien reprises, et on n'a guère plus à s'en occuper ; avec un peu de soin, on récolte jusqu'à cinquante barils de fruits à l'acre, pendant plusieurs années, quoique parfois les récoltes sont beaucoup moindres à cause des gelées de juin ou de septembre, avant que le fruit ait atteint son développement, ou encore les vers peuvent causer des dommages considérables.

Culture.

Une grande partie de l'étendue de la région est couverte d'un épais manteau de sable et de graviers rouges, mais le long des cours d'eau, les roches sont fréquemment à découvert. Sur la rivière du Sud, en amont du moulin situé sur la carte à l'ouest de Morristown, on relève des couches de grès à dalles de couleur grise, qui contiennent de la pyrite de fer et du mica, et qui ressemblent au roches de la rivière Noire de Gaspereau, en amont de Whiterock, et qui comme ces dernières sont recoupées par des massifs d'une diorite verdâtre granulaire ; elles sont sans doute rapportables au groupe supérieur, ou de schistes ardoisiers argileux, des séries aurifères. Aux fourches de ce cours d'eau, et en amont de ce point, les ardoises sont feuilletées et rubanées, et interstratifiées avec des roches schisteuses tachetées ou à andalousite, recoupées par des massifs d'un granite rouge à gros grain ; des gneiss gris et du granite gris occupent la branche orientale sur une certaine distance, jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des granites.

Rivière du Sud.

A une courte distance, en aval du moulin, les ardoises noires sont suivies d'ardoises vertes similaires à celles de Canaan, et qui sont recoupées par des dykes de diorite verte ou grise, à gros grain. En aval de Factorydale, les ardoises vertes sont remplacées par des ardoises bariolées vertes et rouges, surmontées par des ardoises d'un rouge vif ; mais dans cette coupe on ne voit aucun des quartzites de Whiterock.

Ardoises rouges et vertes.

Dykes.

A l'ouest, en passant par Harmony, et à la maison d'école, des blocs détachés indiquent la présence d'un grand dyke de diorite verte cristalline et compacte. Sur le penchant de la colline, avant d'arriver à la rivière Fales, on remarque un bel affleurement de diorite et de felsite compact de couleur pâle. Au-dessus du pont qui traverse la rivière, les ardoises vertes et bariolées, ressemblant à celles qui renferment *Dictyonema* à Canaan, prennent un caractère vitrifié là où elles sont en contact avec les massifs de diorite. Plus bas, en descendant la rivière, elles sont moins altérées, et au-delà elles sont suivies d'ardoises rouges et vertes, bariolées, montrant des marques dendritiques semblables à celles des ruisseaux Gaspéreau, Highbury et Canaan. Sur la rive droite, entre ces ardoises rouges et le pont, on a mené une galerie dans des ardoises noires, graphitiques, qui occupent une lisière étroite d'un quart de mille, au-dessous du pont ; et à trente verges plus haut, en remontant le ruisseau, on trouve le quartzite de Whiterock, de Canaan et de Highbury, blanchâtre, ou tacheté de rouge et fortement redressé.

Quartzite de Whiterock.

Des schistes et des quartzites rouges traversent la route à l'ouest. Près de la ligne frontière du comté d'Annapolis, sur le ruisseau Messenger, le premier cours d'eau à l'est du bureau de poste de Torbrook-Est, on remarque des dykes de diorite recoupant des ardoises rouges et noires, qui plongent vers le nord et qui comprennent de nombreuses couches de quartzite ; elles sont surmontées par des schistes noirs et des grès argileux qui renferment de nombreux coquillages des encrinites et des polypiers. Ces roches sont semblables aux ardoises des environs de l'embouchure de la rivière Noire de Gaspereau, au sein desquelles on trouva en 1901, des empreintes de plantes ; elles ressemblent aussi aux schistes de Deep Hollow, près de la gare de Port-Williams, dans lesquels on trouva des fragments de tiges de crinoïdes. Dans la partie supérieure de cette coupe, immédiatement avant qu'elle soit cachée par l'intervalle qui la sépare des grès triassiques, on voit des schistes verts et rouges, bien exposés au pied d'une gorge, qui renferment des fossiles, que l'on prit d'abord pour *Dictyonema Websteri*, mais que le Dr Ami détermina comme étant plutôt une nouvelle espèce de *Fenestella* des mêmes couches, accompagnés de nombreux fossiles siluriens dont le professeur Bailey a énuméré les espèces dans son rapport sur la géologie de la partie S.-O. de la Nouvelle-Ecosse.*

Sur la rive orientale du ruisseau, est située la mine Messenger, dans laquelle on a exploité une couche d'hématite de six pieds, jusqu'à une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, et dont le minerai est semblable à celui des mines de Torbrook. (†)

---

* Rapport annuel de la Com. géol. du Canada. Vol. IX (N.S.) partie M.
† "Acadian Geology" pages 563 et 571 ; supplément de 1891, page 20.

Terrains Aurifères de la Nouvelle-Ecosse.

M. E. Rodolphe Faribault.

M. E. Rodolphe Faribault, passa l'hiver de 1901 et 1902, à rapporter ses relevés, faits pendant la campagne précédente, dans les comtés d'Halifax et de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, et mentionnés dans le rapport sommaire pour l'année 1901. Travaux de H. Faribault.

Les plans des districts aurifères de Uniacke Sud, de Montague, et du lac Catcha, dont on avait fait les relevés en 1899, et le plan de Tangier, dont les relevés furent faits en 1898, viennent de paraître. Plans de districts aurifères.

On a aussi terminé le dressage du plan du district aurifère Gold River, dont on avait fait les relevés pendant la campagne précédente, mais on a retardé sa publication dans l'espoir de pouvoir obtenir plus de données qui permettraient d'établir la structure d'une façon plus détaillée.

Nous fîmes donc faire des relevés supplémentaires pendant la saison dernière, et quoique la structure soit encore incomplète en quelques détails, nous crûmes plus pratique de le faire paraître sans délai, car il sera utile aux opérateurs de mines, qui ont l'intention de faire des nouveaux développements.

M. Owen O'Sullivan a notablement avancé la compilation de la carte générale, à l'échelle d'un mille au pouce, commencée l'hiver dernier. La compilation est achevée, vers l'ouest, jusqu'à la ligne du chemin de fer Intercolonial, entre Elmsdale et Bedford, et à la route qui relie ce dernier endroit à la baie de Sainte Margaret ; vers le sud, elle s'étend jusqu'à la côte de l'Océan Atlantique. On espère pouvoir terminer la compilation des plans suivant, avant le début de la campagne prochaine :

Cartes et plans.

No. 53, Feuille de Lawrencetown.
" 54, " Musquedeboit Harbour.
" 55, " Médiane de Musquedeboit.

Et la compilation des feuilles suivantes, sera fort avancée :

No 66, Feuille d'Elmsdale.
" 67, " de Waverley.
" 68, " de la ville d'Halifax.
" 68, " de Prospect.

La feuille de la ville d'Halifax sera tout particulièrement intéressante et utile, et nous croyons qu'il serait avantageux de publier, pour usage local, une carte spéciale d'Halifax et environs, à la même échelle, mais plus grande que le format ordinaire de 19 pouces par 18 pouces, Feuille de la ville d'Halifax et environs.

avec la ville au centre, et comprenant Bedford, Waverley, Montague, et la Baie aux Vaches, l'anse aux Harengs, et la région sur une distance de douze milles à l'est et à l'ouest de la ville.

Travaux sur le terrain.

M. Faribault, nous remet le rapport qui suit sur les travaux qu'il a effectués dans les champs aurifères de la Nouvelle-Ecosse, pendant la campagne dernière :

" Suivant vos instructions, je quittai Ottawa, le 7 juin, pour la Nouvelle-Ecosse, pour continuer les travaux de relevés des roches aurifères cambriennes inférieures de la Nouvelle-Ecosse, et pour étudier la structure des districts miniers aurifères de la province.

Remerciements.

Au cours des travaux de la campagne, je reçus de l'aide efficace et de nombreux renseignements de la part de mineurs et autres personnes, et je désire tout spécialement offrir mes remerciements au Dr E. Gilpin, inspecteurs des mines ; Dr M. Murphy, ingénieur de la province ; shérif Donald Archibald, et à MM. James H. Austin, Département des Terres de la Couronne ; Harry Piers, curateur du Musée provincial ; Henry S. Poole, F. H. Masson, Rufus O. Bayer, Joseph H. Austen, et Fred. P. Ronnan, d'Halifax ; G. J. Partington, A. B. Cox, W. F. Fancy, John McMillan, Chs. D. Maze, et Stephen M. Griffin, d'Isaacs Harbour ; Howard Richardson, Frank Sweet, et S. R. Griffin, de Goldboro; S. R. Heakes et Matthew McGratt, de Wine Harbour ; Arthur G. McNaughton et Wm. McIntosh, de Goldenville ; George W. Stuart, Truro ; A. Kent Archibald, Monroe Archibald et John Worrall, de l'anse Harrigan ; George Fraser et Laughlin McLean, de Fifteen Mile Stream ; l'hon James D. McGregor et Thomas Cantley, de New Glasgow ; E. Percy Brown, Dr D. Stewart, C. W. Crowe, T. A, White, C. E. et V. J. Paton, de Bridgewater ; J. A. Crease et T. R. Prince, de Mont Uniacke ; S. G. Lyman, Renfrew ; Charles Thompson, Elmsdale ; Levi Dimock, du Havre de West River ; L. W. Getchell, des Mines Caribou ; Robert Kaulbach, Musquedeboit ; Charles Peddy, Lac Ramsay, New Ross ; Dr Henry W. Cane, de New Ross ; professeur G. T. Kennedy, et le Dr H. Y. Hind, de Windsor, N.S. ; et H. K. Wicksteed, C.E., de Mahone Bay, N.E. ; aussi Marland L. Pratt, de Boston, Mass. ; et Paul M. Curtis, Université Harvard, Boston, Mass.

Aides.

Pendant toute la durée de la campagne j'eus comme aides MM. Archibald Cameron et J. McG. Cruickshank, qui travaillèrent sur le terrain jusqu'au 19 novembre, date à laquelle ils commencèrent à rapporter leurs relevés qui sont maintenant complets.

Relevés dans le comté de Lunenburg.

Comté de Lunenberg.

Pendant la plus grande partie de la campagne, M. Cameron fut occupé à faire des relevés dans cette partie du comté de Lunenburg,

qui se trouve à l'ouest de la rivière La Have, et est adjacente aux comtés de Queen's et d'Annapolis.

M. Cruickshank m'aida jusqu'au 11 août, à faire des relevés dans les districts aurifères des comtés de Guysborough et d'Halifax ; il se joignit ensuite à M. Cameron, dans le comté de Lunenburg.

La région en question mesure douze milles de l'est à l'ouest, et 30 milles du nord au sud, soit environ 360 milles carrés. Elle est arrosée par les tributaires occidentaux de la rivière La Have, de la Petite-Rivière, et les sources des rivières Pleasant et Port-Medway, et possède en outre de nombreux petits lacs et petits cours d'eau. La contrée est bien peuplée, généralement de colons descendants de familles allemandes, plus spécialement le long de la côte et dans les vallées de la rivière de La Have et de la Petite-Rivière. Elle comprend la ville de Bridgewater, sur la rivière La Have, et les districts aurifères de Leipsigate, de l'anse Voglers et des déserts de la rivière Pleasant.

La région est entièrement couverte par les séries aurifères, plissées en anticlinaux et en dépressions parallèles orientés nord-est et sud-ouest. Les couches sont moins inclinées que dans les parties orientales de la province, les plongements dépassant rarement 45 ou 60 dégrés. Quelques-uns des soulèvements ont la forme de larges dômes elliptiques, qui sont moins favorables aux développements de filons aurifères que les plis plus aigus que l'on trouve plus à l'est. Pourtant les filons aurifères formés par le remplissage de fissures qui recoupent les assises sous des angles aigus semblent être plus nombreux et ceux que l'on exploite à Leipsigate, à l'anse Vogler ont déjà donné de beaux rendements. Séries aurifères.

La dénudation a été beaucoup moins énergique ; donc les roches de la division inférieure ou "whin" de la série aurifère, n'apparaissent pas aussi largement à la surface qu'à l'est d'Halifax, et sur de grandes étendues il y a prédominance des roches des divisions supérieures.

Nous n'avons pas étudié la structure des roches de cette région en assez grands détails pour fixer exactement les plis anticlinaux, les synclinaux ou les failles transversales. Cependant, nous croyons utile de donner ici quelques notes sur la position des principaux anticlinaux. Structure.

Sur le développement de quarante milles de la région, entre les îles extérieures, au large de la rive de Dublin, et la limite septentrionale du comté, on compte sept plis anticlinaux et synclinaux, à des distances moyennes de six milles l'un de l'autre.

Anticlinaux.

Les sept plis anticlinaux se trouvent dans l'ordre suivant, énumérés du sud au nord :

1. *Anticlinal de La Have :* Le plus méridional des plis qui affleurent à la surface est bien exposé sur la baie Hartland, où il croise la pointe Enragée et la pointe Goff, et se prolongeant à l'ouest au-delà de l'embouchure de la rivière La Have, il reparaît à la surface de l'île La Have et disparaît sous les eaux de l'Océan.

L'anticlinal Owens : Celui-ci affleure sur l'Ile Verte, (*Green Island*), à l'entrée de la Baie Mahone, et se prolongeant vers l'ouest entre l'île East-Point, et l'île aux Canards *(Big Duck Island*), il croise la mine Owens, traverse la baie Rose et les "Cinq Maisons" *(Five Houses*), traverse l'embouchure de la rivière La Have, longe la côte Dublin, traverse la baie Verte, et disparaît en mer.

Lavages de sables aurifères à Owens.

A Owens, on a fréquemment lavé les sables et les graviers, arrachés par l'action des vagues, des filons de quartz aurifères qui parcourent les ardoises, du noyau de l'arche de l'anticlinal.

3. *Anticlinal du Sentier de Sauvages (Indian Path), et de l'anse Vogler, (Vogler's Cove) :* Ce pli débute à l'extrémité sud de la péninsule Aspotogan, où on le voit immédiatement au sud de New-Harbour et de l'anse aux Harengs, et il se prolonge vers l'ouest, traversant la baie Mahone, il longe la rive nord de l'anse sud-est de la grande île Tancook, traverse la partie nord de l'île Beckman et le havre Lunenburg, à un mille au sud de la ville, et il passe par la mine Indian Path, puis, appuyant vers le sud-ouest, il traverse la rivière La Have au ruisseau Horne, et traverse New-Cumberland, Crousetown, la mine Voglers Cove, et Port-Medway.

Mine Indian Path.

A Indian Path, on a développé quelques filons, et on a érigé un concasseur il y a plusieurs années, mais on n'a guère exploité.

Anse Vogler.

A l'anse Vogler, on a récemment découvert un filon-fissure qui recoupe la stratification : ce filon est riche et plein de promesses ; on a aussi prospecté quelques filons interstratifiés.

4. *Anticlinal de Leipsigate et de Gold River :* Débutant à la ville de Mahone Bay, ce pli anticlinal se dirige vers l'ouest, passe à l'extrémité nord du lac Coveys, traverse la ville de Bridgwater sur la rivière La Have, et à l'ouest de cet endroit, il se développe aux lacs Hebbs et Leipsigate, où un large dôme formé par l'intersection d'un autre pli anticlinal, qui vient du nord-ouest, croisant les fourches Maitland, traverse le lac Vaughan et le district aurifère de Gold-River.

Nous fîmes un examen hâtif du district minier de Leipsigate, et nous en donnons les notes suivantes sujettes à révision. District de Leipsigate.

Le district est situé sur la partie sud-ouest, qui est la plus fortement plissée du dôme, où on a suivi un filon-fissure sur une distance de 6,000 pieds ; il traverse quatre ou cinq concessions minières, dont trois ont été exploitées avec succès, pendant la campagne dernière. Le filon pend vers le nord sous un angle de 70° à la surface, qui diminue 50° à une profondeur de 200 pieds, tandis que les assises plongent vers le sud sous un angle de 50 degrés. L'affleurement du filon décrit une longue courbe à peu près parallèle à la direction des roches ; à la mine Allemande, *(German Mine)*, il appuie vers l'est, et recoupe les strates sous un angle faible; plus à l'est, à la mine Micmac, il est à peu près parallèle, tandis qu'à son extrémité orientale, il se recourbe vers le nord, et recoupe les mêmes couches, en revenant vers la crête de l'anticlinal. Donc, la ligne d'intersection de la mine et des assises plonge vers l'est dans la partie occidentale du filon et vers l'ouest, à l'extrémité orientale, et elle est horizontale entre les deux. Plusieurs des zones d'enrichissement que l'on a déjà développées, semblent se trouver à l'intersection du filon et de certaines lisières ardoisières gris-foncé, favorables au dépôt de l'or ; donc elles doivent être bien définies, très longues, (6,000 pieds), et se répéter à intervalles en profondeur. Les règles que nous avons énoncées au sujet des zones d'enrichissement des filons-fissures exploités à Brookfield, à Caribou, à Cow Bay, à Oldham et à Voglers Cove, semblent être les mêmes que celles de Leipsigate et on devrait étudier à fond ces gisements pour en faire l'exploitation avec succès. A l'extrémité occidentale du district, on a aussi découvert plusieurs filons interstratifiés sur les jambages nord et sud de l'anticlinal, mais on n'y a pas encore fait de travaux.

5. *Anticlinal du lac Caribou :* Ce pli est bien exposé à New-Cornwall, sur le lac Caribou, sur la rive orientale duquel il est interrompu par un massif de granite. Du lac Caribou, il se dirige vers le sud-ouest, jusqu'à la tête du grand lac Mushamusk, et traverse le lac aux Carpes, puis atteint le pied du lac Wentzel, sur la rivière La Have ; d'ici il passe à la Branche-La-Have, et traverse les lacs Crooks, Wollenhaupt et Prescott.

6. *Pli anticlinal du désert de la rivière Pleasant :* Débute au granite du lac Eisenhauer, Newburn, se dirige vers le sud-ouest au nord des lacs West et Rocky, et traverse l'extrémité supérieure du lac Church, et croise la rivière La Have à un mille en aval du ruisseau aux Sauvages, et il traverse les lacs Maders, Kaulback, Hirtles et Rhyno de la branche Ouest de la rivière La Have, traverse le désert, et le lac Shingle sur la rivière Pleasant, où le pli se développe en un large dôme surbaissé. District de la rivière Pleasant.

Dans les parties nord-est et sud-est du dôme, on a découvert plusieurs filons interstratifiés aurifères et pleins de promesses, dans le district aurifère du désert de la rivière Pleasant, et on a récemment développé du minerai très riche, mais on n'a pas encore fait d'exploitation systématique sur aucun des filons découverts.

7. *Pli anticlinal de la rivière Ohio :* Le plus septentrional de ces plis anticlinaux n'a pas encore été déterminé d'une façon bien précise, car nous n'en n'avons pas encore complèté les relevés. Il se trouve à une courte distance au nord du lac Hirtles, près des sources de la branche Nord de la rivière La Have, et il traverse la rivière Ohio à trois milles au nord de la route de New-Germany et de la rivière Pleasant. Au carrefour Mosers et à la colonie Meisner, il est interrompu par un développement méridional du grand massif de granite qui constitue la région au nord.

Plusieurs failles transversales ont disloqué la continuité de ces sept soulèvements, mais il nous faudra faire des relevés supplémentaires pour les fixer.

Relevés dans les districts aurifères.

Travaux sur le terrain.

Mes travaux sur le terrain ont surtout consisté en une étude plus minutieuse de la structure de plusieurs des districts aurifères dans les comtés de Guysborough et d'Halifax. Je consacrai la première partie de la campagne, jusqu'au 11 août, à faire des relevés détaillés dans les districts aurifères de Isaacs-Harbour, de Cochran-Hill, et de Wine-Harbour, dans le comté de Guysborough, et de Harrigan-Cove, et de Beaver-Dam, dans le comté d'Halifax, dans le but de dresser des plans spéciaux de ces districts à une grande échelle. La plupart de nos relevés furent rapportés sur le terrain même, et les plans seront terminés et prêts à être publiés cet hiver.

Nous donnons ci-dessous quelques notes préliminaires sur ces districts, au sujet de la nature des filons aurifères que l'on y a déjà exploités, et de leurs relations intimes avec la structure anticlinale des soulèvements, et nous tirons quelques conclusions concernant les zones d'enrichissement spécial, et la possibilité de développer, en profondeur, une succession de filons exploitables, comme ceux de Bendigo, Australie, que l'on exploite jusqu'à 4,000 pieds de profondeur.

District aurifère de Isaacs-Harbour.

District de Isaacs-Harbour.

Le gouvernement provincial a groupé les districts aurifères de Isaacs-Harbour, Richardson, (Upper Seal Harbour), Country-Harbour Narrows, et Forest-Hill, qui sont parsemés sur une étendue de 75 milles carrés, en un seul district minier sous le nom de district de

Stormont. De ceux-ci, le district Isaacs-Harbour est celui qui a été le plus activement exploité. Il est situé sur le havre Isaac, sur la côte de l'Atlantique, à environ 50 milles au sud d'Antigonish, une station du chemin de fer Intercolonial ; il s'étend vers l'ouest jusqu'à Country-Harbour, et à l'est jusqu'à Seal-Harbour.

Nous passâmes trois semaines à faire les relevés nécessaires à l'établissement d'un plan du district aurifère de Isaacs-Harbour à l'échelle de 500 pieds au pouce, et ce travail a été complété depuis. Il comprend une étendue longue de deux milles et demi, sur un mille et un tiers de large, et s'étend du côté est de la mine Victoria à l'anse Betty, et à l'ouest, de l'hôtel Sinclair, à la pointe Ragged.

Le plan comprend toutes les veines aurifères découvertes jusqu'ici des deux côtés du havre. Du côté oriental il comprend les mines Victoria, Goldfinch, Mulgrave, Skunkden, Hurricane Point et Dung Cove, et du côté occidental la North-Star et la Burke. Cependant, le plan n'embrasse pas les mines Richardson et Doliver Mountain, que l'on exploite activement et qui sont situées à deux milles et demi plus au nord, sur le pli anticlinal de Upper Seal Harbour, lequel croise le havre Isaac à sa tête. Nous dressâmes un plan spécial de ces deux dernières mines, qui fut publié en 1897.

Les roches qui couvrent l'étendue comprise par le plan sont les grès quartzeux appelés "whin", et les ardoises interstratifiées qui forment la division inférieure des séries aurifères du Cambrien inférieur de la Nouvelle-Ecosse.

Trois plis anticlinaux.

Ces couches ont été refoulées en trois plis principaux, ayant une orientation parallèle est et ouest, traversant le havre Isaac. On les désigne sous les noms respectifs de anticlinaux septentrional, médian et méridional d'Isaac Harbour.

Tous les filons découverts dans le district sont intercalés entre les plans de stratification, et ont été formés durant le plissement, dans la zone de l'axe des plis et sur les jambages des trois anticlinaux.

Dislocations.

La structure primitive du pli a été fortement dérangée par une grande dislocation provenant du nord-ouest, qui suit le ruisseau de la branche nord-ouest jusqu'à la tête du havre, tel que publié sur le plan de Upper Seal Harbour. De la tête du havre, cette faille est orientée S. 15° E. (magnétique), et elle passe entre la pointe Hurricane et la rive orientale, et par les anses Webb et Dung, ce qui donne à chaque pli anticlinal un rejet au nord de 1,200 pieds vers la gauche. On a aussi déterminé plusieurs petites failles moins importantes qui ramifient de la dislocation principale et qui sont orientées vers le nord-est.

Faille de Doliver Mountain.

Des travaux de développement, faits récemment par M. G. J. Partington, sur la concession minière de Doliver Mountain, ont prouvé que l'une de ces failles est plus à l'est que ne le montre le plan publié du district minier de Upper Seal Harbour. Elle est cause d'un déplacement horizontal de 400 pieds, et elle suit très probablement le cours du ruisseau Davidson, sous une direction sud-ouest jusqu'au havre, où elle se raccorde à la dislocation principale.

On observe les trois soulèvements, tout particulièrement bien, le long de la rive occidentale du havre Isaac, où on relève une coupe non interrompue des couches de la pointe Holly à la pointe Ragged.

Mine North-Star.

Anticlinal septentrional d'Isaac-Harbour : Ce pli anticlinal est bien marqué à la mine North-Star, où les travaux faits jusqu'ici, montrent que les filons Grant, Saddle, Little-Saddle, McPherson et Burke, se replient à l'intérieur et passent l'un sous l'autre, dans la zone de l'arche du pli anticlinal, et sont inclinés vers l'ouest, sous un angle de 18°. Sur la jambe septentrionale, les couches plongent vers le nord, sous des angles qui augmentent graduellement, de 45° sur les filons Grant et Burke, à 75° à la pointe Holly, tandis que sur la jambe méridionale le plongement est brusquement de 75°, puis s'abaisse et se recourbe dans le pli synclinal du filon North-Star, à 120 pieds au sud du pli anticlinal.

En profondeur, le plan axial des plis est à peu près vertical.

Mine Hurricane Point.

L'orientation du pli anticlinal, est N. 56° O. (magnétique), et celle du synclinal est N. 59° O., les plis convergeant vers l'est, sous les eaux du havre ; à la pointe Hurricane, ils ne sont plus éloignés que de douze pieds, et forment un plissement propice au développement de filons aurifères en concordance avec les couches ; l'un de ceux-ci, le filon de la pointe Hurricane, affleure à la surface ; on l'a exploité, et il a déjà donné de fort beaux rendements. Immédiatement à l'est de la pointe Hurricane le froissement, ou plissement, est interrompu par la faille principale et rejeté vers le nord sur une distance de 1,200 pieds environ ; il reparaît sur la rive orientale, où il se développe des plis très riches sur les filons Mulgrave.

Filons-selle très riches.

Il est à remarquer que tous les filons qui affleurent à la surface, le long de ce froissement, sont riches, quoique parfois trop minces pour que l'on puisse les exploiter avec profit. On a exploité le filon North Star, sur la jambe septentrionale du pli synclinal, inclinée vers l'ouest jusqu'à une profondeur de 492 pieds, tandis que les autres furent exploités sur le plongement occidental du pli anticlinal comme il suit : Le filon Saddle, 190 pieds ; le filon McPherson, 120 pieds ; le filon Burke, 258 pieds ; tandis que les filons de la pointe Hurricane, North-Mulgrave et Mulgrave, ont été exploités à des profondeurs respectives de 160, 190 et 220 pieds, sur des longueurs de 430, 400 et 2,200 pieds.

Les travaux de développement que l'on a fait, à la surface, prouvent que les parties rémunératrices des filons sont longues, bien définies, et qu'elles sont restreintes au froissement, le long duquel elles forment une zone que l'on a prouvée s'étendre du filon North-Star au filon Mulgrave, soit une longueur d'un mille et quart.

En profondeur, la zone d'enrichissement se développe aussi le long d'un plan axial à peu près vertical et forme une succession de froissements et d'ondulations riches, superposées, qui s'étend à une grande profondeur. Travaux en profondeur.

On n'a pas encore fait de travaux pour développer cette succession de froissements en profondeur. Après avoir reçu de notre part, des conseils encourageants à ce sujet, la compagnie de la pointe Hurricane fit, il y a deux ans, un essai de développement sur le froissement qui se trouve sous celui qui avait été exploité avec tant de succès, sur le filon de la pointe Hurricane, mais malheureusement à 170 pieds on suspendit les travaux à la veille d'atteindre le froissement sous-jacent, et alors que le filon indiquait une amélioration marquée, tant en richesse qu'en puissance. Puits vertical.

Toutes ces observations prouvent que ce système de zones d'enrichissement, le long de ce pli, ouvre un champ énorme aux opérations minières en profondeur par puits verticaux. Par exemple, il est probable qu'un puits vertical foncé sur l'anticlinal, près du filon Burke, recouperait une succession de filons-selle superposés, contenant des valeurs rémunératrices, et des travers-bancs menés vers le sud aux différents niveaux, recouperaient, à cent pieds, les filons-selle renversés du pli synclinal, incliné de 18° vers l'ouest et affleurant à l'est sous les eaux du havre. On recouperait le filon de la pointe Hurricane à une profondeur approximative de 650 pieds. De même, un puits vertical foncé sur le pli anticlinal à la pointe Hurricane, recouperait une succession de froissements similaires et probablement aussi riches que ceux exploités par la Hurrican Point Company.

Du côté oriental du havre, on a exploité une zone, ou ondulation, très riche sur le filon Mulgrave ; elle était inclinée vers l'ouest sous un angle de 12°, et on l'a exploitée sur une longueur de 1,200 pieds à une profondeur maxima de 210 pieds. Cette zone d'enrichissement est certainement le prolongement oriental de l'un des froissements superposés de la flexion de la pointe Hurricane qui a été rejeté vers le nord par la faille du havre. Mine Mulgrave.

Le plan axial de cette flexion a une orientation horizontale de S. 58° E., et plonge à peu près verticalement, tandis que les filons interstratifiés ont une direction de S. 63° E. et plongent vers le nord sous un

angle de 62°. D'amples ondulations de quartz aurifère furent formées le long de l'intersection des veines avec le plan axial du pli ; elles sont inclinées vers l'ouest sous des angles de 12° dégrés. L'ondulation si riche du filon Mulgrave est l'une de celles-ci, et elle doit se prolonger vers l'ouest jusqu'à la faille du havre, soit bien au-delà des travaux effectués jusqu'ici ; èt verticalement il doit exister une succession d'ondulations sous-jacentes, sur les filons qui affleurent au sud du filon Mulgrave. Donc ce système de froissements offre aussi de grandes possibilités d'exploitation en profondeur, si on le développe judicieusement. Le meilleur moyen, d'après nous, serait par un puits vertical et des travers-bancs, ou par le fonçage d'un puits sur le filon Mulgrave sous la zone d'enrichissement exploitée, duquel on mènerait des travers-bancs vers le sud aux divers niveaux.

Mine Victoria.

A la mine Victoria, sur la rive orientale du havre, et 1,500 pieds au nord du filon Mulgrave, on rapporte la présence d'un filon ou plissement aurifère, épais de dix pieds, et incliné de 35° vers l'est ; on l'a exploité sur une longueur de 200 pieds et sur une profondeur de 105 pieds. A la mine Goldfinch, à 200 pieds au S.E. de la mine Victoria, et à 1,380 pieds au nord du filon Mulgrave, une ondulation de quartz riche, épaisse de douze pouces et inclinée de 15° vers l'est, a été exploitée sur une longueur de 300 pieds et à une profondeur de 90 pieds. Il est à noter que ces deux ondulations, ainsi que les morceaux détachés de quartz aurifère que l'on a trouvés sur la côte au N.O. de la mine Victoria, et à 1,500 au S.E. de la mine Goldfinch, se trouvent sur une même ligne droite dont l'orientation est S. 59½° E., et parallèle à la ligne d'ondulation riche du filon Mulgrave, avec cette différence que dans ce dernier cas les ondulations sont inclinées vers l'ouest. Comme les couches ont une orientation de S. 65° E., la ligne de flexions Victoria-Goldfinch les croise sous un angle faible, et forme probablement une succession d'ondulations aurifères que l'on trouve sur certaines lisières vers le S.E. et qui sont peut-être suffisamment riches pour être exploitées.

Mine Goldfinch.

Faille.

Une faille à rejet à gauche fut relevée sur le lot 18, bloc 2, division orientale. Elle longe le ruisseau Dung-Cove, S. 37° O., jusqu'au marais salé, où elle recoupe la faille principale du havre, et cause un déplacement horizontal vers le nord, de 130 pieds au filon Mulgrave et de 250 pieds au filon Mundic, qui correspond au filon Skunk-den.

Filons à développer.

Les riches morceaux détachés que l'on a trouvés à l'est de la faille et au sud du filon Mulgrave, proviennent sans doute, des ondulations formées par les filons Bliss, Slate et autres, à leur intersection avec le prolongement oriental de la flexion, il y aurait donc lieu d'entreprendre des travaux de développement dans cette direction..

Anticlinal médian.—Nous ne pûmes fixer l'anticlinal moyen aussi précisément que l'anticlinal septentrional, car les roches sont cachées et les développements le long de son cours ne sont pas suffisamment avancés. Anticlinal médian.

Du côté occidental du havre, on le remarque à 500 pieds au sud du phare, où il est caché par une plage de sable et un marais salé ; il est recouvert vers l'ouest, jusqu'au havre Country, par des dépôts superficiels contenant des fragments du quartz aurifère.

A l'est, il traverse le havre à l'anse Sculpin, immédiatement au nord de la Roche au Saumon, et continue au-delà jusqu'à la faille principale, où il est rejeté vers le nord sur une distance de 1,200 pieds ; plus loin il appuie vers le sud-est, à 550 pieds au sud du filon Barry jusqu'à la faille du ruisseau Dung-Cove, où il subit un rejet de 250 pieds vers le nord, et il reprend sa course vers le fond de l'étang Crane, sur le ruisseau Betty.

Ce pli est ample, les deux jambages plongent sous des angles qui augmentent graduellement jusqu'à 65° du côté nord et 55° au sud. On n'y a pas encore fait suffisamment de développements pour permettre de déterminer les zones d'enrichissement spécial, mais tout le long de son cours en trouve des fragments détachés très riches qui prouvent la présence de filons exploitables. D'après la structure du pli on peut prévoir la découverte de zones rémunératrices sur les deux côtés de l'axe, mais à quelque distance de ce dernier, où les plongements dépassent 50°.

Les seuls filons importants développés jusqu'ici, se trouvent à 700 pieds au nord de l'axe, à la mine Skunk-den où une coulée riche, plongeant 18° vers l'est, a été exploitée sur le filon Mundic, sur une longueur de 700 pieds et sur une profondeur de 120 pieds. On a découvert un gros bloc de riche quartz immédiatement au nord du filon Mundic, mais on n'a pas encore découvert le filon dont il est détaché. Mine Skunk-den.

Du côté oriental de la faille principale Harbour, et à 1,100 pieds au sud de l'anticlinal médian on a exploité, il y a de longues années, une riche lisière de filons, la lisière Hattie, large de 21 pieds ; on l'exploitait par carrière à ciel ouvert sur la concession Gisborne sur une longueur de 360 pieds et à une profondeur de 110 pieds ; plus récemment, on l'a exploité sur la propriété Griffin, et on l'a mise à découvert vers l'est au delà d'une faille de 50 pieds, sur une longueur de 1,400 pieds. Les filons sont en concordance avec les couches et plongent vers le nord sous un angle de 55° à une profondeur de 110 pieds où la formation se recourbe brusquement et le quartz du filon s'amincit et disparaît dans le pli synclinal, au sud duquel les couches sont exposées dans un travers- Riches filons dans le pli synclinal.

banc et où on les voit plongeant vers le nord sous un angle faible avec peu de quartz On rapporte que le quartz était excessivement riche sur la jambe nord du pli synclinal.

Drift aurifère sur la Pointe Rouge.

Au sud de cette lisière de filons, on a trouvé des morceaux detachés de quartz très riche, et on y a fait une grande somme de prospection, (David Buckley et autres), sans toutefois découvrir le filon d'où ils proviennent. Il ne fait guère de doute que ces fragments sont détachés d'un autre filon riche. dans le fond du pli synclinal, qui se trouve probablement plus haut et au nord de la lisière Hattie. De même, de riches morceaux détachés, que l'on trouve sur la pointe Rouge, proviennent probablement du jambage septentrional du pli synclinal, rejeté vers le sud par la faille Harbour principale, dans les environs de la lisière McMillan ou autres, le long de l'Anse-aux-Sables (*Sand Cove*). C'est là un des rares cas où l'on ait découvert des filons riches dans les plis synclinaux en Nouvelle-Ecosse, mais à Bendigo, Australie, on a exploité plusieurs filons dans des conditions analogues.

Pour développer ces filons synclinaux avec avantage, il faudrait foncer des puits le long de l'axe de l'auge. De cette manière, on recouperait une série de filons superposés en forme de V, qui seraient spécialement riches du côté sud.

Anticlinal méridional.

Anticlinal méridional : L'anticlinal sud d'Isaac-Harbour, est bien exposé à la pointe Ragged ou pointe aux Ours, et sur une distance d'un mille à l'ouest, le long de la rive du havre Country, où on a découvert quelques filons croiseurs. Du côté oriental du havre, il passe à l'extrémité sud, ou même un peu au sud de la Pointe Rouge *(Red Head)*, et peut-être les débris aurifères qui sont rejetés par les vagues, proviennent-ils de filons situés sur ce pli, à moins qu'ils ne proviennent du pli synclinal mentionné plus haut.

A l'est de l'anse Dung, le pli anticlinal est rejeté au nord, sur une distance de 1,000 pieds, par la faille Harbour principale, et il croise la route sous un angle aigu, où David Buckley a développé un filon plat, incliné tant vers le nord que vers le sud, sur le sommet du pli. Son prolongement à l'est, est recouvert d'une épaisse couche superficielle. On dit avoir découvert des dépôts superficiels aurifères, ainsi que quelques filons, à l'anse Betty, au sud du pli anticlinal.

Lisière de drift très riche.

On a fait d'actives prospections, à deux milles à l'est d'Isaac-Harbour, le long d'une lisière de drift très riche, orientée sud $2\frac{1}{2}°$ est, vers le côté oriental de l'anse Crook. On croit que le drift provient de l'intersection d'un filon croiseur, avec quelques lisières ou filons interstratifiés, qui sont spécialement bien minéralisés, et qui, peut-être, sont des prolongements orientaux d'un système de veines anticlinales.

D'après les chiffres officiels du département provincial des mines, la production total du district de Stormont de 1862 à 1901 inclusivement, s'élève à 245,409 tonnes de minerai bocardé, qui ont rendu 78,750 onces évaluées à $1,496,266, soit un rendement moyen de $6.10 par tonne. De cette quantité, environ la moitié du minerai riche provient des mines d'Isaac Harbour, la majorité du minerai de la mine Richardson étant de basse teneur.

Aucune des mines du district d'Isaac-Harbour, n'est maintenant en opération, mais on a l'intention de reprendre bientôt des travaux importants.

District aurifère de Cochran-Hill.

Le district aurifère de Cochran-Hill est situé dans le comté de Guysborough, sur la rive est de la rivière Sainte-Marie, à dix milles au nord de la ville de Sherbrooke, et à trente milles au sud d'Antigonish par la route charretière. Anticlinal de Cochran-Hill.

Nous consacrâmes une semaine à étudier la structure de la formation, et depuis nous avons préparé un plan à l'échelle de 500 pieds au pouce, qui est maintenant prêt à être publié. Il comprend les mines Crows-Nest et Cochran-Hill, qui sont éloignées de deux milles l'une de l'autre sur le même pli anticlinal.

Ce pli est le plus aigu de tous ceux connus de la province, et est renversé vers le sud, la jambe septentrionale plonge vers le nord sous un angle de 60°, tandis que le versant sud est renversé et plonge aussi vers le nord sous un angle de 75°. Donc le plan axial du pli doit plonger vers le nord sous un angle de 68°.

A la surface, l'orientation du pli anticlinal est S. 82° 45' E. magnétique, et il plonge à l'ouest sous un angle de 15° ou 20°.

A la mine Crows-Nest, on a reconnu la présence de l'anticlinal sur un escarpement de roche, situé immédiatement à l'est de la route de la mine, et à mi chemin entre l'atelier et la demeure du directeur, sur la concession 916, bloc 75. On l'a suivi vers l'est le long d'une hauteur escarpée ; il traverse la colline Cochran, et croise la principale route charretière, à la mine Cochran-Hill, où il passe à l'angle sud de l'atelier et est bien exposé à 400 pieds plus loin sur la concession 486, bloc 77. Mine Crows-Nest.

Les roches ramenées à la surface par le soulèvement, sont les grès quartzeux et les schistes de la division inférieure de la série aurifère. Elles ont été soumises à des efforts de pression énergique et elles ont été converties en roches schisteuses et cristallines, renfermant des

petits cristaux de staurolite, d'andalousite, de grenat et de mica. Le clivage est fort accentué et les plans de stratification sont presque complètement oblitérés ; conséquemment, la structure du pli anticlinal est très difficile à suivre.

Tous les filons aurifères que l'on a exploités aux deux mines, suivent les plans de stratification. On trouve aussi quelques filons de quartz contenant du mica, plus spécialement à la mine Crows-Nest, mais en général, ils suivent les plans de clivage, et ils recoupent invariablement les filons stratifiés partout où ils se croisent. Du quartz, extrait de l'un de ceux-ci, à la mine Crows-Nest, a, dit-on, rendu un peu d'or, mais il est probable que le métal précieux provenant de la roche encaissante, qui est un schiste renfermant aussi un filon aurifère,—le filon Belt. Ces filons micacés sont des apophyses des dykes de granite qui se trouvent dans les environs, et qui sont plus anciens que les veines aurifères interstratifiées.

A la mine Crows-Nest, diverses compagnies et plus récemment la Old Provincial Mining Company, ont à différentes reprises exploité les filons Stake, Ross, et Belt, sur une longueur maxima de 850 pieds, et à une profondeur de 100 pieds. Ces filons se trouvent dans une lisière large de 60 pieds, à une distance moyenne de 200 pieds au sud du pli anticlinal.

Mine Cochran-Hill.

A la mine de Cochran-Hill, on a, à diverses reprises, exploité une lisière de filons, appelée la lisière Mitchell, et aussi quelques veines adjacentes. Ces filons sont situés à une distance de 300 pieds au sud du pli anticlinal. La profondeur maximum atteinte, est de 125 pieds sur le filon Ross, et les développements à la surface comprennent une largeur de plus de 1,800 pieds.

La lisière Mitchell est large de 75 pieds, et contient des filons interstratifiés variant entre deux et douze pouces de large. On considère le minerai de ce gisement comme étant de basse teneur, mais pourtant capable d'être exploité avantageusement.

Zones de filons aurifères.

Les développements actuels indiquent que la position des filons aurifères, relativement au pli anticlinal, est la même dans les deux mines : que la zone de filons aurifères est à peu près parallèle à l'anticlinal, dont elle est éloignée de 200 pieds à la mine Crows-Nest, et de 300 pieds à la mine Cochran-Hill, au sud de l'axe, et que des développements systématiques le long de cette zone entre les deux mines, feront probablement découvrir des nouveaux filons aurifères.

En profondeur, les zones d'enrichissement sont inclinées vers l'ouest, parallèles à l'inclinaison de l'axe du pli ; elles se répètent probablement

sur les divers filons adjacents, vers le nord, dans un plan parallèle au plan axial du pli, qui plonge vers le nord, sous un angle de 68°. Donc, les développements et les travers-bancs devront appuyer vers le nord, à mesure que l'on atteindra des profondeurs plus grandes,

Les riches coulées de minerai que l'on a exploitées à la mine Crows-Nest, sur les filons Stake et Belt, sont inclinées vers l'ouest sous un angle de 15° à 20°. Les zones des deux filons ont été exploitées jusqu'à une faille, orientée vers le sud-est, au-delà de laquelle on ne les a pas rattrapées. Pour trouver leur prolongement sur la lèvre occidentale de la faille, il faudrait établir le rejet vertical et horizontal. Malheureusement, les travaux que l'on a faits le long de la faille, ne permettent pas de résoudre cette question. D'après l'axe de l'anticlinal des deux côtés de la faille, le rejet horizontal semble avoir été de 50 à 75 pieds vers la gauche. Il est probable que le rejet des filons est analogue.

La Old Provincial Mining Company a récemment érigé un atelier de 20 bocards et une table de concentration, système Wilfley, à la mine Crows-Nest, et un atelier de vingt bocards et deux tables Wilfley ont récemment été ajoutés au matériel de la mine Cochran-Hill.

D'après les chiffres officiels du département des Mines, pour l'année 1901, le grand total de la production de Cochran-Hill est ajouté à celui de Goldenville, sous le titre de district de Sherbrooke : 264,131 tonnes de minerai bocardé, qui ont rendu 148,477 onces d'or, évaluées à $2,821,068, soit une moyenne de $10.68 par tonne.

District aurifère de Wine Harbour.

Le district minier de Wine-Harbour est situé dans le comté de Guysborough, sur la côte de l'Océan Atlantique, à 16 milles au sud de la ville de Sherbrooke et à 56 milles d'Antigonish. District aurifère de Wine-Harbour.

Nous consacrâmes trois semaines à faire des relevés dans le district et à dresser un plan à l'échelle de 400 pieds au pouce, de toute l'étendue dans laquelle on fait des travaux, soit une longueur de deux milles sur une largeur de trois-quarts de milles.

Cette étendue est recouverte par les grès quartzeux ou " whin ", et les schistes de la division inférieure des assises aurifères du Cambrien Inférieur de la Nouvelle-Ecosse.

Les assises ont été refoulées en deux plis anticlinaux et un pli synclinal intermédiaire qui convergent vers l'ouest.

Anticlinal septentrional.

Le plus septentrional des deux anticlinaux est bien marqué sur la concession 388, bloc 6, immédiatement au sud de la pointe Rocheuse, sur le havre des Sauvages (*Indian Harboue,*) où les roches plongent sous des angles faibles qui augmentent graduellement vers le nord jusqu'à 75° à l'escarpement Fleming, et vers le sud jusqu'à 45°. Il est orienté N. 74° O. et converge à l'ouest avec le pli synclinal, les deux se rejoignant à un point à 900 pieds au nord des travaux du Major Norton, où les strates sont à peu près horizontales à proximité du dôme du pli anticlinal méridional. On a découvert quelques filons le long du rivage, à 800 pieds au nord de la pointe Rocheuse, mais jusqu'à présent on n'en a exploité aucun dans ce pli.

Synclinal.

L'auge synclinale, se trouve entre les deux anticlinaux. De l'extrémité septentrionale de l'étang Barachois, son axe se dirige vers l'ouest, passe à 150 pieds au nord de l'emplacement de l'ancien moulin Eureka, et se termine à son raccord au pli anticlinal septentrional.

Sur la concession 140, bloc 6, on a mis à découvert, dans l'auge synclinale, une lisière de froissements de quartz dans les schistes ; cette lisière qui semble être pleine de promesses, est inclinée vers l'est sous un angle faible, et il en existe probablement d'autres dans cette direction que l'on pourrait peut-être exploiter.

Anticlinal de Wine-Harbour.

L'anticlinal méridional traverse l'extrémité sud de l'étang Barachois, est orienté vers l'ouest N. 65° O., et disparaît sous l'argile à blocaux des hauteurs Rude, passe à 100 pieds au sud de l'emplacement de l'ancien moulin Eureka, suit le ruisseau Barachois, et affleure à la surface sur la concession 36, bloc 41, à une distance de 750 pieds au nord des travaux du Major Norton, au delà desquels il est recouvert d'une épaisse couche de drift et se dirige vers l'ouest N. 63° O., passant à une courte distance au nord de l'anse Smelt Brook, dans le havre Wine, et à l'extrémité méridionale du lac Cooper où il est bien marqué.

On peut considérer le pli anticlinal méridional comme étant le principal du district, tandis que l'autre anticlinal et le synclinal représentent des froissements subordonnés sur le jambage nord du premier.

La jambe nord du pli anticlinal de Wine-Harbour plonge vers le nord sous des angles de 50° à 60°, tandis que du côté sud le plongement augmente brusquement à 70°, puis graduellement atteint 85°. L'axe est incliné vers l'est sous un angle faible qui diminue à l'ouest, et à l'extrémité occidentale du district il forme un dôme que nous ne pûmes déterminer exactement à cause des roches cachées.

Sur ce jambage nord on n'a pas encore découvert de filons. Toutes les veines exploitées et développées dans ce district se trouvent sur le

jambage méridional le long duquel on les trouve occupant les plans de stratification où elles furent formées pendant le procédé de flexion et de refoulement des assises.

On a exploité les filons productifs sur une longueur maximum de un mille et demi sur une largeur de 1,600 pieds ; ils plongent vers le sud sous des angles de 70 à 80 dégrés. Au sein de quelques-uns, on a trouvé des coulées très riches qui étaient toutes inclinées vers l'est, comme le pli anticlinal, à l'exception peut-être de la coulée exploitée sur le filon Eureka, qui, pour une cause locale, est inclinée vers l'ouest.

Les travaux effectués jusqu'ici indiquent que les parties rémunératrices des filons se trouvent le long de trois zones ou lignes bien définies, et en relations intimes avec la structure générale du district ; on peut les désigner sous les noms de zone orientale, zone médiane et zone occidentale.

A la mine Barachois, à l'extrémité orientale du district, on trouve une zone bien marquée de filons aurifères, entre 200 et 300 pieds au sud du pli anticlinal, et on a déjà exploité des coulées enrichies inclinées vers l'est, sur les filons Romney, Twin et Hamilton. La zone enrichie du filon Romney fut exploitée sur une longueur de 1,000 pieds et sur une profondeur de 200 pieds. Les filons courbent légèrement vers l'est, vers l'anticlinal et se prolongent jusqu'à l'extrémité nord de l'île Barachois. Mine Barachois.

On remarque plusieurs autres filons, dont quelques-uns sont très larges, au nord et au sud de cette lisière. On devrait les développer plus à l'ouest, le long des coulées enrichies qui s'étendent à l'ouest, audelà des hauteurs Rude et du ruisseau Barachois, vers la mine Eureka. Les morceaux détachés, d'une richesse extraordinaire, que l'on a trouvés le long de la côte, à la pointe Doody, proviennent sans doute de cette zone, l'alignement des morceaux relevés étant de S. 9° E.

A une distance de 2,500 pieds à l'ouest de la mine Barachois, sur la coulée enrichie de l'est, et à 500 pieds au sud du pli anticlinal, on a exploité le filon Eureka à une profondeur de 210 pieds, sur une longueur de 500 pieds.

Entre les travaux des mines Eureka et Hattie-Mitchell, il y a une distance de 2,250 pieds de terrain, le long de la zone d'enrichissement, qui est recouverte d'alluvion et vierge de recherches ; il est possible que des prospections dans cette direction donnassent de bons résultats. Sur cette zone on a trouvé de riches morceaux détachés sur la concession 11, bloc I, propriété de l'ancienne compagnie minière Old Provincial, qu'il serait profitable de suivre jusqu'à leur source. Mine Eureka.

Sur la lisière Hattie-Mitchell, on a exploité une coulée de minerai, inclinée vers l'est, sur une longueur de 800 pieds et à une profondeur de 240 pieds ; elle est située à 1,000 pieds au sud du pli anticlinal ; et à 150 pieds plus au sud, la lisière De Barres ou lisière moyenne, a été exploitée sur une longueur de 800 pieds, sur 80 pieds de profondeur.

Les assises ont ici été fortement disloquées par une série de failles, qui rayonnent vers le sud et vers le sud-est, et recoupent les filons Major Norton, Creighton, Hog, Halliday, Hattie-Mitchell, De Barres, Washington, Air-Shaft, Plough et Calédonia. Tous ces filons sont aurifères et on les a exploités, plus ou moins, le long d'une zone qui s'étend aussi vers le sud. Cette zone de coulées riches et les failles doivent probablement leur origine à des efforts développés au sud par le croisement du pli anticlinal avec le pli synclinal.

Zone médiane.

Filon Plough.

La plus importante des failles a été bien déterminée par les développements faits par M. Matthew McGrath, sur la lisière du filon Plough ; on voit ici un déplacement horizontal de 130 pieds vers le nord, et un rejet vertical de 57 pieds, avec abaissement de la lèvre orientale.

On a exploité et développé une riche coulée de quartz, large de 18 pieds, inclinée de 16° vers l'est, sur la lisière du filon Plough ; on y a fait des travaux sur trois concessions adjacentes, sur une longueur de 1,150 pieds, et à une profondeur moyenne de 352 pieds. La coulée est formée par de nombreux filonnets de quartz, inclinés au sud vers la lisière du filon Plough.

Zone occidentale.

Ces filonnets semblent se prolonger vers le S.E. et le N.O. ; ils recoupent la formation et constituent une zone d'enrichissement spécial sur les filons Moore, Caledonia, Plough, Wiscassett, Washington, McKenzie, Gillis, Mundic, qui tous ont été plus ou moins exploités. Toutes les coulées de cette zone sont inclinées vers l'est.

Filon Caledonia.

Sur le filon Caledonia, on a exploité une coulée très riche et régulière, inclinée de 26° vers l'est, sur une longueur de 500 pieds et une profondeur de 175 pieds, jusqu'à une petite faille au delà de laquelle on n'a pas encore retrouvé le minerai.

Filon Moore.

Le filon Moore a aussi donné de bons rendements ; on l'a exploité sur une longueur de 400 pieds et sur une profondeur de 190 pieds. A l'extrémité occidentale des travaux, il est recoupé par une faille à gauche, orientée vers le N.E. Au sud du filon Moore on a fait des travaux de développement sur plusieurs larges lisières de quartz de basse teneur, et immédiatement au nord, on a trouvé du minerai détaché très riche.

Les lisières Wiscassett et Washington ont été exploitées sur des longueurs respectives de 375 et de 250 pieds, et à des profondeurs de 65 et de 75 pieds.

Pendant l'été dernier, trois compagnies minières opérèrent dans le district. La "Plough Lead Mining Company," exploitait le filon Plough avec succès. La "Old Provincial Mining Company" a complété le fonçage d'un puits, profond de 352 pieds sur le filon Plough, et on se prépare à exploiter la zone d'enrichissement à cette profondeur. L. W. Getchell et Co., opéraient sur les larges lisières de quartz qui se trouvent immédiatement au sud du filon Moore, sur la propriété de la Napier Gold Mining Co. On a aussi fait des travaux de développement sur les concessions Barachois, Eureka et Stewart. Mines actives.

Il y a, à présent, six ateliers de bocardage en opération dans le district : la "Plough Lead Mining Company", 15 bocards ; la "Old Provincial Mining Company", 10 bocards ; la "Napier Gold Mining Co", 10 bocards ; la mine "Eureka", 10 bocards ; la mine "Barachois", 10 bocards ; et aussi l'usine de concassage et de grillage du Dr Eames, pour faire l'extraction de l'or et de l'arsenic des minerais arsénieux-pyriteux. Ateliers d'extraction.

Le chiffre de la production totale du district Wine-Harbour, de 1862 à 1901, inclusivement, s'élève à 35,422 onces d'or, provenant de 55,335 tonnes de minerai traité, d'une valeur de $673,031, soit un rendement moyen de $12.16, par tonne de 2,000 livres. En 1901, 26,664 tonnes de minerai traité, rendirent 5,592 onces 10 dwts. d'or.

District Minier de Harrigan-Cove.

Nous consacrâmes une semaine à un relevé du district minier de Harrigan Cove, situé dans le comté d'Halifax, sur la côte Atlantique, à une distance d'Halifax de 75 milles, par eau, et de 100 milles par la grande route. Nous avons rapporté sur les plans, la plus grande partie de ces relevés, à l'échelle de 400 pieds au pouce, et ils seront publiés sous peu. Dans l'intervalle, nous donnons ci-dessous une description préliminaire de la structure générale des plis et des filons. District aurifère de Harrigan-Cove.

On relève une belle coupe des roches du district le long de la ligne qui sépare le lot 215 du lot 216, de la concession Saint-Anthony. On voit que les couches ont été refoulées en un pli anticlinal principal sur la jambe sud duquel on remarque un froissement subordonné, à une distance de 1,250 pieds au sud de l'axe.

On relève le pli anticlinal principal sur la concession 616, bloc 2, le long d'un petit ruisseau marécageux, coulant vers l'est, à une distance Anticlinal septentrional.

de 2,000 pieds au nord du filon Saint-Anthony. Le pli est très ample, l'angle du plongement augmente de chaque côté, jusqu'à ce qu'il atteigne 90° à un demi-mille au nord de l'axe, et 40° à une distance de 800 pieds au sud.

Sur les deux jambages, on a mis quelques filons à découvert, à quelque distance, tant au nord qu'au sud, de l'axe, mais aucun, n'est suffisamment riche pour être exploitable, quoique l'on ait ramassé des morceaux de quartz aurifère dans les environs.

A une distance de 1,250 pieds au sud du pli anticlinal principal, les couches se recourbent en un pli synclinal, et à 150 pieds plus loin, en un pli anticlinal.

Les deux plis convergent vers l'est, et se rejoignent sur la concession 390, au delà de laquelle le froissement se termine.

Anticlinal méridional.

L'anticlinal sud, est orienté N. 75½° O, et est bien marqué à 600 pieds au nord du filon Saint-Anthony, le long d'une crête nue, sur une longueur de 1,600 pieds, au delà de laquelle il est caché par une éminence d'argile à blocaux, qui est orientée tranversalement nord et sud. Sur la jambe septentrionale, les couches plongent sous un angle de 35°; tandis qu'au sud, le plongement augmente graduellement, et atteint 60° à 1,500 pieds au sud de l'axe.

Failles.

Nous avons relevé deux failles à gauche, qui croisent le pli anticlinal; l'une, la faille Saint-Anthony, se trouve sur la partie orientale de la concession 319, se dirige S. 25° O., à travers les lisières aurifères, et donne au pli anticlinal, un rejet de 90 pieds ; la seconde, traverse la concession 278, où le rejet est de 50 pieds vers le sud ; elle est orientée vers le sud, et rejoint probablement la première faille entre les travaux Saint-Anthony et la concession A. Kent Archibald. A l'ouest, il existe sans doute plusieurs autres dislocations importantes, mais, on ne les a pas encore fixées. On ferait bien, au cours des travaux d'exploitation, de se rappeler de la présence probable de ces failles, et d'essayer d'en fixer l'allure.

Tous les filons que l'on a découverts jusqu'ici dans le district, suivent les plans de stratification et sont sur le jambage sud de l'anticlinal méridional. L'étendue sur laquelle on a fait des travaux, et qui comprend tous les filons exploités jusqu'ici, s'étend à 1,600 pieds de l'anticlinal du sud au travers de la stratification et sur une longueur de 2,800 pieds dans une diretion est et ouest, le long des filons.

Etendue aurifère.

Le long de la crête du pli on a mis à découvert plusieurs filons-selle superposés qui sont inclinés vers l'ouest sous un angle peu élevé. Du

côté nord, ils disparaissent presqu'immédiatement au nord de l'axe, mais au sud, il se prolongent à de grandes profondeurs comme le prouvent les affleurements à la surface, d'une succession de filons qui s'étendent à une grande distance au sud de l'axe, et dont les parties supérieures ont été rabotées au niveau actuel de la surface. Filons non-développés.

On a ramassé des fragments de quartz très riche au sud du pli anticlinal, et on a récemment recoupé douze grandes veines de quartz dans la largeur de 600 pieds de couches, entre la crête de l'anticlinal et le filon Saint-Anthony ; la plupart de ces filons sont bien minéralisés et sont aurifères. Mais on n'a encore que fait des fouilles et cette zone offre certainement un beau champ au prospecteur.

Mine Saint-Anthony.

Jusqu'à présent, le filon Saint-Anthony est celui qui a le mieux rendu dans tout le district. Une coulée riche de minerai a été exploitée sur une longueur de 500 pieds et à une profondeur de 200 pieds, jusqu'à la faille de Saint-Anthony, au-delà de laquelle on ne l'a pas encore retrouvée. Le rejet est ici vers le sud et ne dépasse probablement pas 90 pieds mesurés le long du pli anticlinal ; on ne devrait guère éprouver de difficultés à le retrouver du côté occidental de la faille. On a suivi le filon Saint-Anthony sur une distance de 1,600 pieds à l'est de la faille.

Au sud du filon Saint-Anthony le terrain est bas, marécageux et vierge de tous travaux.

Mine A. K. Archibald.

On a récemment fait des travaux de recherches sur la concession A. Kent Archibald, située à l'ouest de la concession Saint-Anthony, et on a mis à découvert plus de vingt-cinq filons à 300 pieds au sud du pli anticlinal, sur une épaisseur de 550 pieds de couches. On a exploité plusieurs des filons, bien minéralisés et aurifères, à des profondeurs limitées. Dans une ligne, ou zone, orientée vers le nord-ouest et le sud-est, on trouve des coulées ou ondulations inclinées vers l'ouest, le long desquelles on devrait pousser les développements. L'un de ces filons, mis à découvert l'été dernier, est tout spécialement riche en or grossier, et les débris trouvés le long de l'affleurement contiennent des cristaux d'or, en cubes, dont nous nous sommes procuré plusieurs échantillons pour le musée, grâce à l'obligeance de M. Monroe Archibald. Ce sont les seuls cristaux d'or de la Nouvelle-Ecosse que je sache.

Entre 400 et 600 pieds plus au sud, on a un peu exploité deux larges zones de filon sur la concession McMann.

Lisière de Port Dufferin.

On a aussi trouvé des morceaux détachés de quartz aurifère, et on a mis à découvert quelques filons vers l'ouest, jusqu'à Port Dufferin, où ce pli anticlinal croise la rivière aux Saumons à 1,300 pieds au-dessus

du pont. A une courte distance au-dessous du pont on remarque un froissement des couches.

Mine Moosehead.

A l'est de la mine Saint-Anthony la région est recouverte de dépôts d'alluvion. A Moosehead, à trois milles à l'est de l'anse Harrigan, on a fait des travaux de développements d'une manière intermittente sur quelques filons qui sont situés immédiatement au sud du pli anticlinal.

Conclusions.

En conclusion, on peut dire que cette grande superficie de terrains aurifères, dont on s'est encore très peu occupé, est digne de l'attention des prospecteurs, et que les concessions A. Kent Archibald, Saint Anthony et autres, ont déjà donné de beaux résultats, et seraient certainemeut capables d'être exploitées sur une plus grande échelle. Nous croyons que les plans que nous avons dressés seront d'une grande aide à ces travaux de recherches.

Ateliers de bocardage.

Il y a trois ateliers d'extraction dans le district : la "Saint-Anthony Gold Mining Co." 10 bocards ; A. Kent Archibald et autres, 5 bocards ; M. McMann et autres 5 bocards.

Statistique.

Les chiffres officiels de production du district de l anse Harrigan, d'après le département des mines, à Halifax, pour l'année 1901, sont comme il suit, 4,167 tonnes de minerai traité qui ont rendu 2,595 onces, 6 dwts, 9 grs, soit une moyenne de 12 dwts, 11 grs par tonne de 2,000 livres. Les chiffres pour l'année 1902, que je viens de recevoir du bureau des mines de la province, sont comme il suit :

St-Anthony Gold Mining Co. .	1183	tonnes rendant	493	onces.
A. Kent Archibald *et al*	1095	" "	750	"
M. McMann et autres	124	" "	34	"
Total.	2,402		1,277	

District aurifère de Beaver-Dam.

District aurifère de Beaver-Dam.

Nous fîmes un examen hâtif de la structure des terrains aurifères de Beaver-Dam, situés sur la branche Killag, de la rivière occidentale de Sheet-Harbour, à 7 milles à l'est de la grand'route, dans le comté d'Halifax. Toutefois, nous en remettons la description détaillée jusqu'à ce que nos relevés soient rapportés sur nos plans.

Mine Jos. H. Austen.

Toutes les veines découvertes jusqu'ici épousent les plans de stratification, le long d'un pli anticlinal. On n'y a encore entrepris aucune opération importante. Sur la concession Jos. H. Austen *et al*, à l'extrémité orientale du district, on a développé une large lisière de minerai de basse teneur par un puits et un travers-banc. Dans un rapport fait par M. L. F. S. Holland, aux propriétaires, on donne les chiffres suivants :

puits d'une profondeur de 98 pieds, sur une lisière large de quinze pieds, travers-banc vers le nord, 62 pieds ; vers le sud, 39 pieds, largeur totale de la zone aurifère, 74 pieds, dont la moitié est constituée de quartz et d'ardoise, rendant une moyenne de $3.50 par tonne à l'échantillonnage. On a mis cette lisière à découvert à 400 pieds plus à l'ouest.

Mine Dimock et Zwicker.

A trois-quarts de mille plus à l'ouest, on a découvert de riches fragments détachés sur les concessions Geo. E. Van Buskirk, et autres, et tout récemment Dimock et Zwicker, ont mis à découvert un grand nombre de filons, dont quelques-uns sont aurifères, par des tranchées à la surface, qui recoupent 785 pieds de couches. La région est basse, toute couverte d'alluvion, et peu propice aux recherches.

Quoique les développements soient encore limités, ils ont mis à découvert des filons aurifères sur une grande étendue du pli anticlinal ; quelques-uns sont riches, d'autres représentent de grands gisements de basse teneur, qui n'ont pas été l'objet de l'attention dont ils sont dignes.

On a érigé un atelier de dix bocards sur la concession de Jos. H. Austen, et il existe un pouvoir hydraulique sur la rivière Killag, à peu de distance de la mine.

Visites à divers districts aurifères.

Nous fîmes un examen hâtif et des relevés partiels des travaux récemment effectués dans les districts aurifères de Richardson, Doliver-Mountain, Goldenville, et County-Harbour, Narrows, dans le comté de Guysborough, de Ecum Secum, Dufferin, Fifteen-Mile-Stream, Caribou, Moose-River, Moreland, Tangier et Waverley, dans le comté d'Halifax, de Renfrew et de Mount-Uniacke, dans le comté de Hants, de Gold-River et Leipsigate, dans le comté de Lunenburg.

Exploitation en profondeur des gisements aurifères.

Possibilité d'exploitation en profondeur.

Les connaissances que nous avons acquises par une étude détaillée des principaux districts aurifères de la province, prouvent d'une manière concluante que les filons aurifères qui affleurent à la surface, sur les versants nord et sud du pli anticlinal, sont les restes des jambages nord et sud des filons-selle qui se trouvaient autrefois superposés à des niveaux plus élevés que la surface actuelle, et tout indique qu'aux niveaux inférieurs, on traverserait des séries de filons-selle le long du plan axial du pli. De plus, d'après leur analogie avec les filons-selle aurifères de l'Australie, qui se trouvent dans des conditions similaires, et que l'on exploite avec profit jusqu'à des profondeurs de 4,000 pieds, on peut conclure que les filons de quartz de la Nouvelle-Ecosse, seront aussi puissants et aussi riches en profondeur qu'à leurs affleurements à la surface.

Il est difficile de décider les capitalistes à placer des fonds dans des développements miniers onéreux, à moins que l'on n'ait prouvé par des opérations similaires précédentes, que les probabilités de succès sont favorables. Nous sommes donc heureux de constater ici que les recommandations du Service géologique ont déjà été appliquées aux mines Bluenose, Dufferin, Richardson, Doliver-Mountain, et autres, et quoique les développements n'avaient pas encore atteint de grandes profondeurs, les résultats obtenus jusqu'ici, sont si satisfaisants et concluants, qu'ils attirent l'attention d'ingénieurs et de capitalistes de l'étranger, et que l'on se propose de faire des travaux analogues à d'autres mines.

Démonstration pratique de développement en profondeur.

Monsieur C. K. Leith, du Service géologique des Etats-Unis, et professeur à l'université de Wisconsin, en faisant une revue des travaux du Corps géologique du Canada, dans les terrains aurifères de la Nouvelle-Ecosse, s'exprime comme il suit :* " Les travaux de M. E.R. Faribault sont d'un caractère pratique et peuvent être d'une aide immédiate aux exploitants, dont quelques-uns ont déjà eu à se louer de les avoir mis à contribution ; c'est là un autre exemple, d'occurence fréquente, de la valeur de travaux géologiques, scientifiques, au point de vue pratique. Au point de vue scientifique les résultats sont intéressants en ce qu'ils représentent un principe de genèse de gisement métallifère. Dans plusieurs districts, plus particulièrement dans la région du lac Supérieur, on avait établi depuis longtemps le rôle important des eaux minéralisatrices descendantes, dans la formation de dépôts minéraux dans des zones de plis synclinaux. Van Hise a dernièrement énoncé le principe que les interstices entre les plans de stratification dans le cas de plis anticlinaux, offraient des vides très praticables à l'action minéralisatrice *d'eaux ascendantes*. Le mode de formation des filons aurifères de la Nouvelle Ecosse semble se rattacher à ce principe."

Bénéfices découlant des travaux géologiques faits en Nouvelle-Ecosse.

Mine Bluenose, Goldenville.

Mine Bluenose, Goldenville.

A M. Simon A. Fraser revient le mérite d'avoir entrepris une nouvelle méthode d'exploitation des filons aurifères du pli anticlinal de Goldenville, et à M.M. Thos. Cantley, à A. G. McNaugton, celui de l'avoir mise à exécution ; nous voulons parler de l'exploitation en profondeur, inaugurée à cette mine, et qui constitue un exemple que devraient suivre un grand nombre d'autres exploitations.

Le 15 octobre nous fîmes des relevés détaillés des derniers développements, et nous avons dressé une coupe qui est reproduite ici à une échelle réduite. La coupe est relevée dans le puits principal sur le filon Springfield, et le long de deux travers-bancs superposés, menés vers le nord, à des profondeurs de 280 et 364 pieds respectivement, et

* "The Journal of Geology" janvier et février 1900. vol. VIII, No 1, page 84.

à une distance de 30 pieds. Le premier travers-banc est long de 230 pieds, et le second, au niveau inférieur, a 250 pieds. Ils mettent à découvert la structure du pli anticlinal de Goldenville avec une ondulation secondaire sur le jambage nord, et on voit aussi la répétition de larges filons-selle aurifères entre la surface et un niveau de 364 pieds.

Les filons-selle sont remarquablement bien développés sur le sommet du pli où ils atteignent une grande puissance, et les jambages se continuent par le bas très régulièrement des deux côtés de la crête, et la puissance des filons ne diminue guère en s'éloignant de l'axe, plus particulièrement du côté sud, ce qui prouverait qu'ils se prolongent à de grandes profondeurs, ainsi que parallèlement à l'anticlinal. Répétition des filons-selle.

La plus grande partie des filons que l'on a développés sont aurifères, et deux de ceux-ci, la lisière McNaughton sur le versant sud et la lisière Cantley, sur le versant nord, ont déjà été exploités avec succès. Lisière McNaughton.

La lisière McNaughton a une largeur de 6 pieds 8 pouces au niveau supérieur, et 6 pieds au niveau inférieur, et elle est composée de larges ondulations irrégulières et de filonnets de quartz qui sont inclinés vers l'ouest sous un angle de 15 à 22 degrés, dans les ardoises et quelques minces couches de " whin ". On l'a exploitée sur une distance de 300 pieds en longueur sur le niveau supérieur, et sur 500 pieds au niveau inférieur, et la plus grande partie du minerai entre les deux niveaux a été extraite par gradins renversés. Au niveau supérieur, on a pratiqué un puits remontant, où la lisière augmente à huit pieds dix pouces et commence à se recourber pour épouser la courbe du sommet du pli. Les chiffres officiels de minerai extrait du filon McNaughton pendant l'année 1902, sont : 11,211 tonnes, dont on extrait 2,391 onces d'or, résultat très beau si l'on considère la puissance du filon.

On a exploité le filon Springfield avec bénéfice jusqu'à une profondeur maximum de 400 pieds, sur une longueur de 900 pieds, et au fond du puits principal il demeurait aurifère ; on l'approfondit actuellement de 50 pieds pour mener un troisième travers-banc, pour développer des nouveaux filons et pour faire l'extraction du filon McNaughton par gradins renversés, ainsi que d'autres lisières que l'on a déjà recoupées. Le filon Springfield a été exploité sur une longueur de 242 pieds et à une profondeur de 113 pieds. Filon de Springfield.

Comme le filon McNaughton a été exploité avec profits jusqu'à près du sommet du pli, à 145 pieds au-dessus du niveau inférieur, on peut conclure que les parties rabotées du filon Springfield, soit environ 150 pieds, étaient du minerai exploitable ; cette hauteur ajoutée aux 400 pieds exploités en profondeur, donneraient un développement total de 550 pieds de minerai exploitable sur les filons du côté sud. Donc, on Zone d'enrichissement.

peut s'attendre à ce que la lisière McNaughton soit exploitable à 400 pieds au-dessous du niveau de 364 pieds. Sur le versant sud, la zone de filons exploitables est donc approximativement large de 150 pieds, et se trouve immédiatement au sud de l'axe anticlinal le long duquel elle s'étend jusqu'à une grande profondeur, à moins qu'il n'y ait un changement radical dans la structure du pli,—changement, dont on n'a jusqu'ici relevé aucun indice. La lisière Springfield a été exploitée avec bénéfices sur une longueur de 900 pieds, et il est probable que l'on exploitera la McNaughton sur une longueur semblable.

Coulées riches.

On a exploité une zone continue de coulée riches, jusqu'à une profondeur limitée, tout le long du jambage méridional du pli de Goldenville, sur une longueur totale de 4,400 pieds, entre les lisières Springfield et Palmerston, au-delà desquelles on n'a pas poussé les travaux à cause de la nature marécageuse de la surface. On a fait suffisamment de travaux pour démontrer que cette zone constitue un terrain à peu près vierge, et qu'elle est assez étendue pour contenir plusieurs mines de la nature de celle exploitée par la Bluenose Company ; M. George W. Stuart fonce actuellement un puits sur la concession 743, à soixante-quinze pieds à l'ouest de la tranchée pratiquée sur la lisière Palmerston, dans le but de développer la zone de coulées riches qui sont très aurifères dans ces environs, par un système de travers-bancs et de galeries menés à divers niveaux.

A la mine Bluenose, les développements sur la jambe nord de l'anticlinal ne sont pas suffisamment avancés pour déterminer les coulées enrichies, mais sur le filon Cantley, on voit que les parties exploitables des filons sont restreintes à certaines parties de la flexion subordonnée, sur le côté nord du pli anticlinal principal, et des développements subséquents mettront certainement à découvert d'autres zones bien marquées, inclinées, comme la flexion, sous un angle de 20 degrés vers l'est.

La plus régulière et la plus continue des coulées riches exploitées à Goldenville, se trouve sur le jambage nord du pli anticlinal. Sur le plan et dans le rapport sur ce district, publiés en 1897, on donne trois zones de coulées d'enrichissement, la Wellington, l'Hayden, et la McRea. Dans le rapport sommaire pour la même année (page 109 édition anglaise), je m'exprimais comme il suit au sujet de la zone de coulées enrichies d'Hayden : " Un marécage situé au nord-ouest de Little Hayden, a sans doute entravé les recherches sur le prolongement nord-ouest de leur ondulation, mais il y a tout lieu de croire qu'il existe ici des traînées riches." Il nous fait plaisir d'apprendre que cette prédiction s'est justifiée, et que M. Wm. McIntosh le directeur de la mine Royal-Oak, a développé très judicieusement plusieurs

Mine Royal Oak.

coulées riches, et que pendant l'année 1902 on a extrait 4,310 tonnes de minerai qui ont rendu 2,374 onces 16 dwts d'or.

District aurifère de Salmon-River—Mine Dufferin.

Nous avons déjà donné dans le rapport sommaire pour l'année 1899, une description générale des développements miniers faits à la mine Dufferin, sur l'arche même du pli anticlinal, et nous avons maitenant terminé le dressage d'une coupe de la structure des filons-selle. Puits verticaux et travers-bancs.

Cette coupe montre que le puits vertical, profond de 420 pieds, avec des travers-bancs traversant tout le pli, aux niveaux de 134, 200, 315 et 420 pieds, ont développé une succession de filons-selle surperposés, qui n'affleurent pas à la surface, et dont cinq ont été exploités entre la surface et le niveau de 315 pieds.

Cette mine a été l'une des plus productives de la province : 117,906 tonnes de minerai extraits ont rendu 41,497 onces 5 dwts, 20 grs d'or évaluées à $788,448, soit une moyenne de 5 dwts 20 grs par tonne de 2,000 livres.

Pour diverses raisons on a, à présent, suspendu les opérations à la mine, mais il est tout probable que sous une bonne direction on pourrait l'exploiter encore avec succès, comme dans le cas de plusieurs mines abandonnées où l'on a dernièrement repris les opérations.

District aurifère d'Isaacs Harbour supérieur.

Nous fîmes, en 1897, un plan spécial de ce district, connu aussi sous le nom de Upper Seal Harbour, et les notes descriptives en furent publiées dans le rapport sommaire de cette même année ; nous y faisions la remarque que "il existe certainement de puissants filons de minerai de basse teneur qui ont la même allure que la veine Richardson, mais il est probable qu'ils sont situés sur le sommet de l'anticlinal, le long duquel on devrait prospecter plus soigneusement; le meilleur et le plus économique moyen de faire ces recherches serait en fonçant des puits verticaux le long de l'axe du pli." Depuis cette époque, on a effectué ces travaux aux mines Richardson et Doliver-Mountain avec beaucoup de succès, District aurifère Isaacs Harbour supérieur.

Mine Richardson.— A la mine Richardson, on a foncé un puits vertical à une profondeur de 160 pieds, à environ 900 pieds à l'est du filon Richardson, et on recoupa, à une profondeur de cent pieds, la jambe verticale d'une couche-selle sous-jacente constituée par dix pieds de quartz et de schiste ardoisier ; on a développé ce filon par une galerie de 60 pieds à l'est et un travers-banc de 84 pieds pour rejoindre la Mine Richardson.

jambe septentrionale dans laquelle on a trouvé une épaisseur de six pieds de minerai. La nature du minerai et la structure du filon selle sont identiques à celles de la veine Richardson ; mais pour diverses raisons on a suspendu les travaux de fonçage. Cette concession minière vient d'être acquise par une puissante compagnie américaine, qui a l'intention de reprendre les travaux au moyen d'un puits vertical et à l'aide d'un matériel d'exploitation moderne ; on a déjà commencé à faire les changements nécessaires. La grande usine d'extraction au cyanure, que l'on venait d'y compléter, sera convertie en atelier où l'on traitera le minerai par un nouveau procédé ; on a fait des améliorations à l'atelier de 60 bocards, et on a l'intention d'en ajouter dix autres. Le district a jusqu'ici produit 73,314 onces d'or, extraites de 226,355 tonnes de minerai.

Puits vertical et filons-selle.

Mine Doliver-Mountain.—M. G. J. Partington, a, depuis deux ans, développé très judicieusement, une succession de gros filons-selle, semblable à celui de la Richardson, à un mille à l'ouest de celle-ci, et sur le même pli anticlinal. On s'assura d'abord, de l'allure exacte et de la direction du pli anticlinal, ainsi que de la structure et de la valeur de trois filons-selle qui affleurent la surface. Ce sont les filons Howard, Forge et Partington, qui ont des épaisseurs respectives de 10, 30 et 33 pieds à l'affleurement ; le premier est incliné vers l'est sous un angle de 12°, et les deux autres de 16°. On fonça ensuite un puits vertical de 17 pieds et 6 pouces, sur 5 pieds et 3 pouces, sur le pli anticlinal, sur la concession 774, à 400 pieds à l'est de l'affleurement de la lisière Partington, dans le but de recouper les trois filons-selle ainsi que d'autres sous-jacents. Après avoir traversé 55 pieds de sable mouvant, on recoupa des petits filons à des profondeurs de 55, de 92 et de 102 pieds, qui, sans être de dimensions exploitables, prouvèrent que l'on avait foncé le puits, exactement sur le sommet du pli.

A une profondeur de 150 pieds, on recoupa le filon Partington. On le développe en ce moment sur les jambes nord et sud, et il a rendu environ 6,000 tonnes d'un minerai bien minéralisé, provenant d'ondulations, de traînées et de filonnets de quartz, parcourant une lisière d'ardoises qui ressemble beaucoup à celle de la mine Richardson. Sous le filon Partington, le puits recoupe une couche de grès quartzeux très dur ou " whin ", épaisse de 29 pieds, et à une profondeur de 192 pieds, on atteignit une autre selle de 22 pieds, bien minéralisée, et composée de deux filons à corrugations et un réseau de veines de quartz irrégulières qui parcourent la lisière de schistes-ardoisiers. Le puits a atteint une profondeur de 190 pieds, mais la compagnie a l'intention d'en continuer le fonçage jusqu'à 1,000 pieds. Il recoupera donc successivement, les lisières Forge et Howard, que l'on a déjà mises à découvert à la surface et aussi, probablement, d'autres filons sous-jacents, sur l'axe du pli, où ils sont généralement plus épais et plus riches.

Ces opérations sont dignes d'être suivies de près, car c'est la première fois en Nouvelle-Ecosse que l'on a développé des séries de filons-selle, en se basant sur la structure géologique, sur les connaissances acquises au sujet des possibilités d'une exploitation permanente en profondeur. La compagnie monte un matériel d'exploitation moderne. On utilise un excellent pouvoir hydraulique sur la rivière d'Isaac-Harbour, où on développe une force de 750 chevaux vapeur. Le pouvoir est transmis à la mine par électricité, où on a installé un appareil d'extraction électrique, un comprimeur d'air de quinze perforatrices, et un atelier de 80 bocards, dont on compte mettre 40 en opération immédiatement. Usine et atelier.

C'est certainement l'une des mines les mieux montées pour opérer sur de grands amas de minerai de basse teneur, à des prix de revient très bas ; il n'y manque plus qu'un atelier pour traiter les minerais sulfureux, pour en faire la mine d'or modèle de la province. Ce que l'on a fait à cette mine, peut être accompli en d'autres endroits le long du pli anticlinal Isaacs-Harbour supérieur et dans d'autres districts, où les conditions sont favorables, comme à Isaacs-Harbour, à Goldenville, à Salmon-River, à Mooseland, à Tangier, à Oldham, à Waverley, à Fifteen-Mile-Stream, à Renfrew, etc. Usine modèle.

Méthodes d'exploitation en profondeur de gisements aurifères.

A Bendigo, Australie, on exploite les systèmes de filons-selle en profondeur, au moyen de puits foncés sur les plis anticlinaux, et par une succession de travers-bancs et de galeries menés tous les cent pieds. Il serait donc fort désirable que les exploitants de la Nouvelle-Ecosse qui ont l'intention de développer les filons analogues de cette province, profitassent de l'expérience acquise en Australie. On trouvera un grand nombre de renseignements pratiques dans les rapports officiels du département des Mines de Victoria, publiés à Melbourne, et dans un grand nombre de notes et de travaux lus devant les sociétés scientifiques et minières d'Australie. Exploitation à Bendigo.

Le succès des méthodes d'exploitation en profondeur dépend tout d'abord du choix judicieux de l'emplacement du puits, et ce choix ne peut être fait qu'après avoir étudié soigneusement la structure et les conditions de chacun des districts. Certains de ceux-ci sont propres à des opérations de cette nature, tandis que d'autres ne s'y adoptent pas, quoique ces derniers aient très bien pu avoir été exploités avec succès sur une grande superficie. La seconde considération importante est la direction et la longueur des travers-bancs et des galeries menés pour recouper les coulées de minerai. Emplacements des puits.

Dans le cas de plis anticlinaux dont le plan axial est vertical, comme à Isaacs-Harbour supérieur, à Mooseland, à Tangier, à Plis verticaux et plis inclinés.

Dufferin et à Oldham, un puits vertical serait parallèle à ce plan ; mais si le plan axial est incliné et s'écarte sensiblement de la verticale, comme à Goldenville, à Fifteen-Mile-Stream, à Waverley et à Renfrew, un puits vertical à mesure du fonçage se rapprocherait ou s'éloignerait de l'axe selon sa position relativement à cet axe. Dans le premier cas, on n'aurait que très peu de travaux de travers-bancs à faire, si on avait fait un choix judicieux de l'emplacement, de façon à foncer dans la zone même de minerai rémunérateur ; mais dans le second cas, à mesure que le puits atteindrait de plus grandes profondeurs, les travers-bancs deviendraient de plus en plus longs. Il faut donc considérer soigneusement l'inclinaison de l'axe anticlinal afin de foncer le puits pour avoir le moins possible de travers-bancs à mener.

Echantillonnage.

Les filons recoupés devront être soigneusement échantillonnés, et on devra faire des essais aux bocards de ceux qui semblent être les plus avantageux, afin de déterminer les parties exploitables et les coulées d'enrichissement. Il serait très utile de rapporter sur un plan à une grande échelle, la structure des couches et des filons recoupés, avant que celle-ci soit cachée par le boisage. On devrait aussi tenir soigneusement à jour un plan des travers-bancs et autres travaux souterrains, indiquant la valeur, les dimensions et la structure des filons où on fait l'abatage.

Ces plans montreraient la distribution des amas de minerai rémunérateur ; ils seraient d'une grande aide pour définir l'allure et l'importance des coulées et des traînées d'enrichissement, et serviraient aux travaux de développement.

Force motrice hydraulique.

On pourrait aussi utiliser tous les pouvoirs hydrauliques qui se trouvent à proximité de la plupart de nos mines, car l'industrie de l'or est maintenant bien assise dans la province, sur une base permanente, et l'emploi de force motrice hydraulique pourrait réduire les frais d'exploitation en beaucoup de cas. On peut maintenant transmettre la force motrice par air comprimé sur de petites distances, et par électricité pour des parcours plus longs, et ces modes de transmission ont trouvé de nombreuses applications à l'industrie minière en dehors de la province.

Chimie et Minéralogie

Dr G. C. Hoffmann

Sommaire des travaux.

Au sujet des travaux effectués dans ces deux branches du Service géologique, le Dr Hoffmann fait le rapport suivant : " Les travaux effectués dans les laboratoires de chimie pendant le cours de l'année écoulée ont, selon la pratique des années passées, été restreints à des

examens et des analyses de minéraux, minerais, etc., pouvant avoir plus ou moins de valeur au point de vue économique. Brièvement énoncés, ils se répartissent comme il suit :

(1) Analyses de combustibles ; tourbe, provenant du lot 34, concession VI du township de Lancaster. comté de Glengarry, province d'Ontario ; provenant d'un point situé soixante-sept milles en amont du confluent de la Kwataboahegan, un tributaire de la rivière aux Orignaux, dans la même province. De lignite, provenant du ruisseau Lépine, un cours d'eau qui se jette dans le ruisseau Rock, qui est lui-même un tributaire du Klondike, dans le territoire du Yukon. De houille ligniteuse, provenant des environs des sources de la rivière Kettle, district de Yale, dans la province de la Colombie-Britannique. De houille que l'on dit provenir des environs de White Horse, territoire du Yukon ; et des environs des sources de la rivière Kettle, district de Yale, dans la province de la Colombie-Britannique. De semi-anthracite, ou houille sèche, provenant de Blairmore, district d'Alberta ; et d'anthracite que l'on dit provenir de près de White Horse, territoire du Yukon. Combustibles minéraux.

(2) Analyses plus ou moins complètes de minerais de fer, provenant de diverses localités, parmi lesquelles :—La ferme de John Hatley, Cleveland, comté d'Annapolis ; et de la rivière George, comté du Cap-Breton, dans la province de la Nouvelle-Ecosse. Le lot I du rang VIII du township de Wolfstown, comtés de Wolfe et de Chicoutimi, dans la province de Québec. Le lot 15 de la concession V du township d'Oso, comté de Frontenac ; le lot 31, concession XII de Grattan, comté de Renfrew ; des environs de Flying-Post, rivière Malagami, district d'Algoma ; du sud du lac Waboose, même district, dans la province d'Ontario. D'un gisement situé sur le lac Sutton Mill, à l'ouest de la baie James, près du Cap Henrietta-Maria, dans le district de Keewatin ; et de Port-Kells, sur la rive sud de la rivière Fraser, district de New-Wesminster, dans la province de la Colombie-Britannique. Minerais de fer.

(3) Analyses du contenu en nickel de pyrrhotines provenant des localités suivantes : —Dans la province d'Ontario, du lot 17 de la concession II du township de Westmeath, comté de Renfrew ; du lot 10, concession IV du township d'Olden, comté de Frontenac ; d'une tranchée pratiquée sur le chemin de fer Whitney et Opeongo, à sept milles et quart de son raccord à la ligne du chemin de fer Canada Atlantique, township de Sproule, dans le comté de Nipissing ; du lot 8, concession IV du township de Dowling, et du lot 4, concession IV du township de Graham, tous deux dans le district d'Algoma. Dans la province de la Colombie-Britannique, d'une éminence située sur la rive occidentale de la rivière Ice, à six milles du confluent de cette rivière avec la Minerais de nickel.

Beaverfoot, dans le district du Kootenay oriental ; de la rive nord de la rivière Thompson, à cinq milles en amont de Lytton, ainsi que du lac Shuswap, dans le district de Yale. Nous fîmes aussi des analyses de spécimens de ce minéral provenant du lot 14, du rang V du township de Masham, comté d'Ottawa dans la province de Québec ; et d'un quart de mille au nord de Boularderie Centre, comté Victoria, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Or et argent.

(4) De nombreux essais pour l'or et pour l'argent, d'échantillons provenant de diverses localités dans la province de Québec ; le district de Keewatin ; le territoire du Yukon ; les districts du Kootenay oriental et du Kootenay occidental, de Yale, de Lillooet, de Cassiar, de New-Westminster, et de l'île de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique.

Calcaires et dolomies.

(5) Analyses complètes ou partielles de calcaires et dolomies (en continuation des séries d'analyses de ces matériaux, commencées il y a plusieurs années, au point de vue de leur adaptabilité comme pierre de construction, pour la fabrication de chaux, de ciment hydraulique ou pour des fins métallurgiques, etc.) Parmi les échantillons analysés nous citerons :—une dolomie provenant de Brockville, comté de Saint-John, province du Nouveau-Brunswick ; un calcaire de la carrière Archambault, située sur le lot 26, rang VII du township de Weedon, comté Wolfe, province de Québec ; un calcaire provenant d'une carrière du lot 34, concession A, Ottawa-Front, township de Nepean, comté de Carleton ; et une dolomie de Walkerton, comté de Bruce, dans la province d'Ontario.

Eaux naturelles.

(6) Analyses d'eaux naturelles,—pour déterminer leur valeur au point de vue économique ou médicinal—provenant des localités suivantes :—D'une source située sur le lot 1, concession I du township de Scarborough, comté d'York, et d'un puits situé dans le village de Saint-Joseph, comté d'Huron, dans la province d'Ontario ; d'une source située à quatre milles de la rive occidentale de la rivière Fraser, vis-à-vis l'embouchure du ruisseau Big-Bar, dans le district de Lillooet, et d'une source située à Chilcotin, à trente-trois milles de la traverse Chimney-Creek, district de Cariboo, dans la province de la Colombie-Britannique.

Autres minéraux.

(7) Analyses de plusieurs minéraux de valeur économique, dont quelques-uns n'avaient pas été antérieurement trouvés au Canada, entr'autres :—1. Chrompicotite, une variété de fer chromé, que l'on a découverte en quantités considérables sur le ruisseau Scottie, à sept milles à l'est de Mundorff, dans le district de Lillooet, province de la Colombie-Britannique. On n'a trouvé ce minéral qu'en un seul autre endroit, au Mont-Dun, en Nouvelle-Zélande. Cette découverte est

peut-être de grande valeur commerciale comme source de chrome, qui entre dans la fabrication du bi-chromate de potasse, un produit chimique dont on se sert dans la teinturerie et dans la fabrication de certaines batteries électriques ; aussi dans la préparation de couleurs jaune, orange et vert ; on emploie une certaine quantité de chrome à la fabrication d'acier chromé. 2. Antimoine natif, trouvé à la mine Dufferin, sur le lot 18, concession I, du Township de Madoc, comté d'Hastings, dans la province d'Ontario. 3. Une série de spécimens, que nous avons reconnus être de la magnésite, accompagnée de quantités variables de dolomie, résultant de l'action atmosphérique, et des cailloux détachés de ces matériaux provenant du township de Grenville, comté d'Argenteuil, dans la province de Québec. On peut se rendre compte de l'importance économique d'une telle découverte, en sachant que la magnésite est employée dans la préparation de sels magnésiens, tels que sels d'Epsom, magnésie, etc., ainsi que dans la fabrication de couleurs, de papier, et de briques réfractaires ; elle est tout spécialement bien adaptée à ce dernier usage, lorsqu'on désire une substance fortement réfractaire, comme pour le procédé basique de fonte de fer. 4. Une felsite altérée, provenant d'un endroit à un demi-mille des écuries de la diligence, à l'anse aux Foins, îles Red, comté Richmond, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, où on dit qu'il en existe des quantités considérables. D'après les expériences que nous avons faites au laboratoire sur cette substance, nous croyons qu'elle constitue une matière réfractaire assez bonne, et qu'elle ressemble à la felsite altérée du ruisseau Watson, comté du Cap Breton, dans la même province, dont les résultats d'un examen sont donnés dans le rapport des opérations du Service géologique pour l'année 1895-96. 5. Une analyse du minéral assez rare faujasite, une espèce que l'on n'avait pas encore auparavant trouvée au Canada, et dont nous avons mentionné la découverte dans notre dernier rapport, (Rapport Annuel du Service géologique, année 1899). Ce minéral est associé à la datolite, découverte dans les travaux de la mine de mica Daisy, sur le lot 9, du rang 1, du township de Derry, comté d'Ottawa, dans la province de Québec. 6. Analyse d'amphibole, provenant du township de Grenville, comté d'Argenteuil, province de Québec, qui pourrait être employée comme pierre d'ornementation, ou dans la joaillerie. 7. Analyse d'un échantillon d'argile, provenant d'en-dessous d'une couche de lignite, sur le ruisseau Rock, à neuf milles de son confluent avec le Klondike, territoire du Yukon. Cette argile, dont la composition chimique et les propriétés physiques sont exceptionnelles, possède la faculté de décolorer l'huile minérale, en quoi elle ressemble à la terre de Fuller.

Minéraux rares.

Nous avons aussi examiné des minéraux provenant de nombreuses localités, où on les découvrait pour la première fois, comme par exemple de la lampadite, ou manganèse cuivreux de la mine Solomon, colonie minière Copper, aux sources du ruisseau Copper, district de Yale, dans la province de la Colombie-Britannique ; de la trémolite, provenant de la mine Morrison, colonie minière Deadwood, à trois ou quatre milles au nord-ouest de la ville de Greenwood, province de la Colombie-Britannique ; de rutile, provenant d'une mine de quartz, sur le ruisseau Thistle, un affluent du Yukon, territoire du Yukon ; de bismuthinite, de la concession Blue-Bell, colonie minière Summit, près des sources du ruisseau Fisherman, district de Yale, province de la Colombie-Britannique ; de mélaconite, de malachite, d'azurite et de cuprite, provenant de la mine King-Solomon, mentionnée plus haut ; et d'une actinolite asbestiforme, provenant d'un point sur la rivière Klondike, à un mille et demi de son confluent avec le Yukon, territoire du Yukon.

Argiles.

8. Divers examens comprenant : Des argiles essayées au point de vue de leur adaptabilité à la fabrication de briques, ordinaires et réfractaires, de tuyaux de poterie, etc., provenant de la montagne de Marbre, comté d'Inverness, province de la Nouvelle-Ecosse ; de Summer hill, paroisse de Gagetown, comté de Queens, et de la rive gauche de la Miramichi, à dix-huit milles de son embouchure dans la baie de Miramichi, comté de Northumberland, dans la province du Nouveau-Brunswick ; de l'embouchure de la rivière aux Sauvages, un affluent de la Paotapédia, comté de Bonaventure, du lot 459, du premier rang nord-est sur la rivière Chaudière, seigneurie de Saint-Joseph, comté de Beauce, et du lot 14, du premier rang du township de Wakefield, comté d'Ottawa, dans la province de Québec ; du lot 34, de la sixième concession du township de Lancaster, comté Glengarry, et du lot 9, de la concession 11, du township de Greenock, comté de Bruce, dans la province d'Ontario ; d'un mille à l'ouest de la jonction de la branche du Sud et de la petite branche du Sud de la rivière du Vieux, district d'Alberta, et de la rivière du Daim-Rouge, du même district, ainsi que des environs de Moosomin, district d'Assiniboia, dans les territoires du Nord-Ouest ; du lac Arrow, district du Kootenay occidental, et de l'île de Texada, Détroit de Géorgie, dans la province de la Colombie Britannique.

Sables.

L'examen d'une série d'échantillons du sable qui constitue le banc de la Traverse, au pied de l'île d'Orléans, et du sable qui forme les battures de Champlain et de Sainte-Croix, entre Trois-Rivières et Québec ; d'un sable siliceux, provenant de deux milles de la ville de Shelbourne, comté de Shelbourne, province de la Nouvelle-Ecosse ; de sable provenant du fond d'un petit lac du lot 11 de la concession X du township de Greenock, comté de Bruce, dans la province d'Ontario ;

d'un sable noir aurifère provenant de la colline Adams, près du ruisseau Bonanza, et d'un sable noir provenant de White Horse, Rivière Lewes, Territoire du Yukon. L'examen d'une marne provenant du lot 14, du Rang I du township de Wakefield, comté d'Ottawa, et d'une autre du lot 11, rang X du township de Bristol, comté de Pontiac, dans la province de Québec, et aussi d'une marne provenant du lac de Loughborough, dans le comté de Frontenac, et d'une autre du lac Odessa, dans le comté de Lennox, province d'Ontario. L'examen d'échantillons de dépôts vaseux provenant du township de Greenock, comté de Bruce, province d'Ontario. L'examen d'un minerai de manganèse, provenant de l'anse au Soldat, lac Bras-d'Or, comté de Richmond, province de la Nouvelle-Ecosse ; d'un nodule concrétionaire, provenant des environs de Sorel, rive sud du fleuve Saint-Laurent, province de Québec ; de schistes calcarifères, provenant d'Arnold, province du Manitoba ; de schistes carburés, provenant du ruisseau Harris, comté de Victoria, province de la Nouvelle-Ecosse ; d'un schiste bitumineux de Chambord, township de Metabetchouan, comté de Chicoutimi, province de Québec ; d'un échantillon de minerai de cuivre de Field, district du Kootenay oriental, province de la Colombie-Britannique ; de graphite disséminé dans la roche, du lot 9 concession X, du township de Ross, comté de Renfrew, province d'Ontario, et d'un autre échantillon provenant du goulet Rivers, dans la province de la Colombie-Britannique, ainsi que d'un échantillon de graphite ouvré, provenant de la fabrique de la " Dominion of Canada Plumbago Company ", township de Buckingham, comté d'Ottawa, province de Québec ; d'un bitume altéré provenant des chutes de la branche médiane de la rivière du Vieux, district d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest ; d'un échantillon de pyrite de fer, provenant du lot 14, du rang V du township de Masham, comté d'Ottawa, dans la province de Québec.

Marnes.

Schistes.

Nous fîmes aussi la détermination d'un grand nombre d'autres substances provenant de diverses parties du Canada, dont plusieurs nécessitèrent des analyses partielles.

Autres minéraux.

Nous reçûmes 791 spécimens minéraux, pour en faire la détermination, et pour lesquels on nous demandait notre avis sur leur valeur au point de vue industriel. Un grand nombre de ces spécimens nous sont apportés par des visiteurs au Musée, au sujet desquels, nous donnons des renseignements de vive voix. En d'autres cas, lorsqu'il est nécessaire de faire une analyse partielle ou complète, et lorsque ces spécimens nous sont envoyés par la poste, nous en faisons rapport par écrit. Le nombre de lettres de cette nature, dans lesquelles nous donnons les renseignements demandés, s'élevèrent à trois cent vingt et une, et nous en reçûmes cent cinquante-deux.

Aides chimistes.

MM. R. A. A. Johnston et F. G. Wait, aides au laboratoire, m'ont secondé d'une manière efficace, grâce à leur application à leur travail, et à l'intérêt qu'ils y portent. M. Johnston s'est surtout occupé des essais d'or et d'argent ; il a fait plusieurs analyses importantes de minéraux et a fait un grand nombre de déterminations, tandis que M. Wait a fait des analyses d'eau naturelles, des analyses de minéraux, un grand nombre d'analyses partielles, et de plus a fait de nombreuses déterminations ; les résultats détaillés de tous ces travaux, seront donnés dans mon prochain rapport annuel.

Aides de la section minéralogique.

En ce qui concerne le travail de la section minéralogique du Musée, j'ai eu l'aide efficace et cordiale de M. R. L. Broadbent, comme par le passé. En plus du travail de routine du musée,—l'étiquetage et le catalogue ment de tous les minéraux spécimens et l'entretien des collections—il passa quelque temps sur le terrain, à collectionner des spécimens pour le musée et pour la confection de collections fournies aux maisons d'éducation. Dans ce but, il se rendit en un grand nombre de localités dans le township de Hull, comté d'Ottawa ; de Grenville, comté d'Argenteuil ; et de Litchfield et de Calumet, comté de Pontiac, dans la province de Québec ; dans le townsnip de Ross, comté de de Renfrew ; et de Lanark, comté de Lanark, dans la Province d'Ontario. Les spécimens qu'il recueillit, comprennent :—

Minéraux recueillis.

	Spécimens.	Poids.
Baryt	....	200 livres.
Fluorite (verte)	13	
Porphyre	....	215 "
Scapolite	120	
Wollastonite	18	
Hornblende	....	100 "
Magnésite	....	150 "
Dolomie	200	
Blende	....	300 "
Calcaire (marbre)	....	250 "
Galène	350	
Pyrite de fer	....	300 "
Magnétite	...	350 "

Il consacra aussi quelque temps à préparer une liste des contributions des neuf années passées à la collection minéralogique. Cette liste sera publiée comme annexe au Catalogue de la Section minéralogique du Musée (qui comprend la collection systématique des minéraux et des minerais de valeur industrielle) paru en 1893, complétant ainsi ce dernier.

Les contributions de cette année à la section minéralogique et lithologique du musée comprennent :—

(A.) Recueillis par les diverses missions pendant la campagne.

Additions de minéraux au musée.

Ami, Dr H, M.—

a. Mica (muscovite), grenat (almandite), feldspath, granite graphique, gneiss grenatifère et hornblende et du Lac du Pied des Monts, comté de Charlevoix, Q.

b. Barite, des lots 16 et 17, con. II de Kingston, comté de Frontenac, Ont.

Bell, Dr R. :—

Blende, (sphalérite) des lots 5 et 6, con. III d'Olden, comté de Frontenac, Ont.

Brock, R. W. :—

a. Cuprite, cuivre natif, malachite, mélaconite et lampadite, de la mine King-Solomon, colonie minière Copper, district du creek Boundary, C.-B.

b. Bismuthinite, de la mine Blue Bell, colonie minière Summit, district du creek Boundary, C.-B.

c. Trémolite, de la mine Morrison, colonie minière Deadwood, district du creek Boundary, C.-B.

d. Cristaux de calcite de la mine Knob Hill, Phœnix (colonie de Greenwood), district du creek Boundary, C.-B.

Dowling, D.B.

a. Magnétite du lac Sutton, côté occidental de la baie James, district du Keewatin.

b. Calcite de la rivière Equan, district de Keewatin.

Leach, W. W.

Houille provenant des charbonnages de Coal-Creek, de Michel et de Morrissey,—terrains houillers du Crows-Nest, district du Kootenay oriental, C.-B.

McKinnon, A. T :—

a. Gypse, provenant de la pointe Clarks, comté de Cumberland, N.-E.

b. Amygdaloïde de Two Island, comté de Cumberland, N.-E.

Wilson, A.W.G :—

a. Hématite, provenant de l'extrémité sud du lac Waboose, sud-ouest du lac Nipigon, district de la baie du Tonnerre, Ont.

b. Dolomie, du côté nord-est de l'étranglement formant l'entrée de la baie du Chef, lac Nipigon, Ont.

(B.) Reçus à titre de dons

Allan, W. A., Ottawa.

Cristaux de fluorite, du lot 1, rang IX de Derry, comté d'Ottawa, Qué.

Ami, Dr H. M. (de la Commission géologique).

Fragment du météorite de Welland, Welland, Ont.

Brumell, H. P. H., Buckingham, Q.

Lisière de quartz contourné, dans du calcaire, provenant du lot 28, rang VI de l'île de Calumet, comté de Pontiac, Q.

Chute, J. A., Dawson, territoire du Yukon, par l'entremise de J. B. Tyrrell :

Or natif, (cristaux), provenant de la concession n° 16, ruisseau Gold Run, creek Dominion, territoire du Yukon.

Davis, M. P., Ottawa, Ont., par l'entremise du Dr Ami :—

Granite provenant de la rivière à Pierre, comté de Portneuf, Q.

Diver, D. :

Marne des lots 3 et 4, concession XI d'Egremont, comté de Grey, Ont.

Haycock, E. B., Ottawa, par l'entremise du Dr A. E. Barlow :—

Corindon, provenant du lot 14, concession IX de Methuen, comté de Peterborough, O.

Henderson, C. Madoc, O., par l'entremise de A. Blue, Ottawa :—

Talc, du lot 14, concession XIV d'Huntington, dans le comté d'Hastings, O.

Hungerford-Pallen, C., Fort Steele, C.-B., par l'entremise de W. W. Leach.

Hématite (cristallisée), provenant de la mine Stella, près de Fort Steele, Kootenay oriental, C.-B.

Low, A. P., Ottawa, Ont. :—

Dolomie, provenant du district Hopewell, Côte orientale de la Baie d'Hudson, district d'Ungava, Territoire du N.-E.

McPhee, Donald, Bureau de Poste Scotch Road, comté d'Argenteuil, Q. :—

Hornblende, du lot 15, rang IX, de Grenville, comté d'Argenteuil, Q.

Matheson, P., par l'entremise du Dr H. M. Ami :—

a. Chalcopyrite, pyrrhotine et galène, de l'île Calumet, comté de Pontiac, Q.

b. Pyrrhotine des environs de Renfrew, comté de Renfrew, Ont.

c. Quartz avec pyrite de fer, dans des roches schisteuses chloritiques, du lot 7, concession VIII de Ross, comté de Renfrew, Ont.

Moberly et Cameron, M.M., Collingwood, Ont. :—

Marne, provenant des lots 25 et 26, concessions VII et VIII de Flos, comté de Simcoe, Ont.

Mitchell, W. D., New-Denver, C.-B. :—

Minerais argentifères, provenant de mines et de concessions du district minier de Slocan, Kootenay occidental, C.-B.

a. Sphalérite, avec chalcopyrite et galène, de la concession "Fairy Queen", versant méridional des monts Ruby.

b. Galène, (minerai côtelé), provenant de la concession "Convention Fraction", mont Silver, 3½ milles au nord-est de New-Denver.

c. Une association de galène et de pyrite de fer, dans du quartz, provenant du groupe Snifi, mont Silver.

d. Une association de galène et de pyrite de fer, dans du quartz, provenant de la concession "Mountain Chief", mont Silver.

e. Galène, (minerai côtelé), de la concession "Bosun and Fidelity", mont Silver.

f. Quartz vésiculaire, contenant un peu de galène, de la concession Empress, à douze milles à l'est de Silverton.

g. Quartz, contenant des petites quantités de galène, de tétrahédrite, et de pyrite de fer, de la concession Mollie Hughes, au pied du mont Goat.

h. Quartz, contenant des petites quantités de tétrahédrite, du groupe Capella, mont Goat, à un quart de mille à l'est de New-Denver.

k. Galène massive, à grain tant fin que grossier, cristalline, de l'"Eclipse," mont Silver.

l. Quartz, contenant de petites quantités de galène, du versant nord-ouest des monts Ruby.

m. Molybdénite, du ruisseau Wilson, lac Slocan, Kootaney occidental, C.-B.

Nadeau, J. A., Iberville, Q., par l'entremise du Dr H. M. Ami :—

Granit, provenant des carrières du mont Johnson, comté d'Iberville, Qué.

Osman, C. P., M.P.P., Hillsbourgh, comté d'Albert, N.-B: —

Gypse, montrant une structure ondulée, de Hillsborough, comté d'Albert, N.-B.

Tyrrell, J. B., Dawson, territoire du Yukon :—

Cassitérite (minerai d'étain) de la concession n° 39, en amont de la découverte initiale, creek Hunker, territoire du Yukon.

Wood, l'hon. Josiah, Sackville, N.-B. :—

a. Minerai de cuivre provenant de la mine "Intercolonial Copper Company" Dorchester, comté de Westmoreland, N.-B.

b. Minerai de cuivre (concassé).

c. " " (grillé)

d. Liqueur cuprifère.

e. Cuivre électrolytique.

En plus des dons précédents on a ajouté à la section I du Musée :

258 spécimens de roches avec plaques minces pour microscope, provenant de la rive orientale du lac Winnipeg, collectionnés par J. B. Tyrrell.

50 spécimens de roches avec plaques minces microscopiques, du district de Sudbury, Ont., collectionnés par le Dr R. Bell.

Collections minéralogiques pour maisons d'éducation.

M. C. W. Willimott fut occupé pendant la première partie de l'année à la confection de collection de minéraux et de roches pour diverses maisons d'éducation. Plus tard, dans le mois de juillet, il visita le township de Wakefield, comté d'Ottawa, Q., où il recueillit les spécimens suivants :

Grenat (Almandite)	200 spécimens
Scapolite	200 "
Diorite	200 "
Phlogopite	300 cristaux
Cristaux d'apatite dans de la calcite	150 spécimens
Cristaux de pyroxène	750 "
Serpentine	100 livres
Calcite	100 "

Il reçut aussi de

M. Allan McKinnon :—

Agate	300 livres
Gypse fibreux	200 "

M. D. Farry, Ottawa :—

Marne coquillère	25 livres

M. Robertson, mine Albert, N.-B.

Albertite	1 livre

M. Parks, Eganville, Ont.

Aventurine (feldspar)	40 livres

Nous donnons ci-dessous, une liste des maisons d'éducation auxquelles on a envoyé des collections de minéraux pendant le cours de l'année :—

Collections fournies.	Spécimens.
Académie Saint-Denis, Montréal	75
Ecole Publique, W. Pubnico, comté de Yarmouth: N.-E.	75
Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal, Qué.	100
Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, Sherbrooke, Québec	75
Ecole publique Warkworth, comté de Northumberland, N.-B	100
Académie du Sacré-Cœur, Montréal.	75
Académie Saint-Urbain, Montréal, Qué.	75
Ecole publique, Dundala, Ont	100
Académie de Cookshire, Cookshire, Qué.	100
Sœurs de Charité, Ecole Saint-Bernard, Moncton, N.-B.	100
Ecole publique, Boistown, N.B.	100
" " Brighton, comté de Digby, N.-E.	75
Couvent du Sacré-Cœur, Sault au Récollet, Qué.	75
Ecole de Freeport, Freeport, comté de Digby, N.-E.	125
Ecole publique, Eganville, Ont	100
" " Comox, C.-B	75
Collège Dalhousie, Halifax, N.-E	125
Ecole publique, Ulverton, Qué.	100
Académie Saint-Joseph, Montréal, Qué.	100
Collège Saint-Paul, Varennes, Qué.	100
Collegiate Institute, Ridgetown, Ont.	125
Ecole du district No. 2, Pt. Wolfe, comté Albert, N.-B	100
Ecole Alexandra, St. John, N.-B.	100
Ecole de Louisbourg, Louisbourg, N.-B.	100
Ecole modèle, Agnès et Mégantic, Lac Mégantic, Qué.	100
Ecole publique, Armstrong, C.-B	100
High School, Vernon, C.-B.	125
Ecole publique, Sandwich, C.-B.	100
Ecole de Chester, Lunenburg, N.-E.	125
High School, Mabou, N.-E.	75
Ecole du village de Melbourne, Qué.	75
High School, Jonction de Toronto, Ont.	125
Ecole rue Cambridge, Ottawa, Ont.	100
Grammar School, Sussex, N.-B.	100
Ecole Publique, Grand Forks, C.-B.	125
Ecole rue du Collège, Halifax, N.-E.	100
High School, Somerset, comté de Kings, N.-B	125
"Industrial Advocate", Halifax, N.-E.	75
Ecole Supérieure de Derby, Millerton, N.-B.	100
Ecole Publique, Richmond, Ont.	100
Musée, Gerrard Road, Rotherham, Angleterre	125
Collège Saint-Louis, Saint-François de Beauce, Qué.	100
Ecole Saint-Alban, Brockville, Ont.	100
Congrégation de Notre-Dame, Port Hood, N.-E.	75
Collège Loyola, Montréal, Qué.	125
Collegiate Institute, Chatham, Ont.	125
Ecole Parker's Ridge, N.-B.	75
Sacré-Cœur, Arthabaskaville, Qué.	100
Couvent de Bellevue, Notre-Dame de Bellevue, Qué.	75
Commission des Ecoles de Londres, Angleterre	75
Ecole Publique, No. 170, New-York, E.-U.	75
Couvent Jésus-Marie, Saint-François de Beauce, Qué.	75
Ecole Normale, Vancouver, C.-B.	125
Bibliothèque Publique, Bruce Mines, Ont.	125
High School, Bridgetown, N.-E.	125
Collegiate Institute, Brockville, Ont	125
" " rue Jarvis, Toronto, Ont	125
Ecole d'Agriculture du gouvernement, Compton, Qué.	125
Académie de Coaticook, Coaticook, Qué.	124
Ecole Publique de Dresden, Ont	75
High School, Athens, Ont.	125
Ecole Publique, Bideford, I.-du-P.-E.	75
Ecole Guillet, Ottawa, Ont.	75
	6,250

On a aussi fourni quelques spécimens de minéraux du Canada, aux personnes suivantes :—

R. M. Thorburn, Saint-Jean, Terre-Neuve..	4
H. Parkhurst, Rockport, Ont.	4
T. J. McFarlane, New-Glasgow, N.E. (à titre d'échanges)	34
W. E. Cunningham, Lamott, Pensylvanie, E.-U........	1
H. Piers, Musée Provincial, Halifax, N.-E.............	2
Ed. Locke, Shrub Hill, Worcester, Angleterre..........	3

Rapport de la section des mines pour l'année 1902-

M. E. D. Ingall

M. E. D. Ingall nous remet le rapport qui suit concernant les travaux de la Section des Mines :—

Personnel.

" Les fonctions de la Section des Mines ont été exercées en tant que l'ont permis les moyens dont nous pouvons disposer. Le personnel ne comprend que trois personnes en ce moment ;—l'ingénieur en chef de la Section, qui, en même temps que de l'administration doit s'occuper de toute la partie technique ; M. John McLeish, qui est chargé de la statistique en outre de sa part du travail général, et madame W. Sparks dont les fonctions sont nombreuses et diverses. Pendant une partie de l'hiver M. T. Denis, autrefois attaché à la Section des Mines, et qui maintenant fait partie du personnel géologique, nous a aidé au travail technologique. Pendant la campagne d'été et une partie de l'hiver, M. Ingall a fait des travaux sur le terrain dans le district d'Algoma.

Parallèle avec la section du service des Etats-Unis.

" Comme on a souvent tiré des parallèles entre les résultats des travaux de notre section avec ceux de la branche du Corps géologique des Etats-Unis qui y correspond, nous nous permettons d'attirer l'attention sur quelques faits sans la connaissance desquels ces comparaisons sont injustes.

Le but des deux branches est le même, soit, l'étude et la rédaction de rapports concernant les ressources économiques minières du pays, et les industries se rapportant à leur exploitation. Les résultats sont présentés sous la forme de rapports annuels qui contiennent non seulement la statistique de la production minérale, mais aussi des descriptions techniques des industries minières et métallurgiques, des descriptions de gisements minéraux, etc.

La statistique a été publiée régulièrement depuis l'année 1886, sous la forme de chiffres préliminaires qui paraissent peu après la clôture de l'année à laquelle ils se rapportent ; ces chiffres sont suivis plus tard d'un rapport complet annuel qui donne les chiffres révisés, accompagnés de

notes explicatives. De temps en temps, il paraît aussi des articles spéciaux technologiques concernant diverses industries, et nous avons commencé à mettre à exécution un plan, que nous avions suggéré il y a plusieurs années, consistant dans la publication de bulletins traitant plus complètement des diverses industries minérales.

Le territoire qui nous occupe est immense et nous n'avons encore pu que faire des essais de ce genre, à cause de l'état encore peu organisé de nos industries minières ; en vue du développement rapide de ces industries, il est temps d'adopter des mesures plus efficaces. Pour donner une idée des fonds nécessaires pour conduire à bien un travail de ce genre, nous ferons remarquer que la Division des Mines et des Ressources minérales du Corps géologique des Etats-Unis dispose annuellement d'un crédit de $50,000, tandis que nous ne pouvons guère dépenser qu'un dixième de cette somme. Le personnel attaché à cette Division du Service des Etats-Unis est de treize membres, en outre de collaborateurs spéciaux, tandis que nous n'avons qu'un personnel variant de deux à quatre. Il est vrai que le chiffre de leur production minérale, est de près de quinze fois plus élevé que le nôtre, mais les industries minières du Canada sont parsemées et disséminées sur toute l'étendue du pays, un grande nombre d'elles ne sont qu'éphémères, et le travail nécessaire pour se tenir au courant des développements et des changements est beaucoup plus grand en proportion, que ne l'indiquent les chiffres de production.

Coût relatif.

Donc, en vue de ces faits, et que les besoins de renseignements exacts au sujet des ressources minérales se font sentir dans le public, nous croyons le temps opportun d'augmenter le personnel de la Division des Mines afin de pouvoir répondre à ces besoins plus promptement et d'une manière plus efficace que nous n'avons pu le faire jusqu'ici, faute des moyens nécessaires.

Chiffres préliminaires.

Nous donnons ci-dessous un bref résumé de l'industrie minière du Canada pour l'année 1902. Les chiffres préliminaires que nous reproduisons ici ont paru le 4 du mois de mars, et nous y avons ajouté quelques détails concernant les diverses industries minières. Nous espérons que des mesures plus efficaces nous permettront par la suite de faire paraître ces chiffres encore plus tôt. Les tableaux ci-dessous sont naturellement sujets à révision, à cause des données supplémentaires qui ne nous parviendront que plus tard.

COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA.

SOMMAIRE DE LA STATISTIQUE MINÉRALE DU CANADA EN 1902.

(SUJET À REVISION.)

PRODUITS.	Quantité. (a)	Valeur. (b)
MÉTAUX.		$
Cuivre (b) .... Liv.	39,168,202	4,553,695
Or, Yukon $14,500,000		
" autres provenances 6,241,245		
	....	20,741,245
Minerai de fer (exportation) .... Tonnes.	428,901	1,065,019
*Fer en gueuse, fonte de minerais canadiens.. "	71,665	1,043,011
Plomb (c) .... Livres.	23,000,000	935,870
Nickel (d) .... "	10,693,410	5,025,903
Argent (e) .... Onces.	4,373,000	2,280,957
Zinc (i) .... Livres.	166,700	8,068
Total des métaux	....	35,653,768
PRODUITS NON-MÉTALLIQUES.		
Actinolite .... Tonnes.	550	4,400
Arsenic (exportations) .... "	800	48,000
Amiante .... "	31,779	1,191,338
Asbestic .... "	8,662	12,114
Fer chromé .... "	900	12,400
Houille .... "	7,639,255	15,538,611
Coke (f) .... "	506,466	1,538,930
Corindon .... "	768	84,468
Feldspath .... "	7,576	11,375
Argile réfractaire .... "	2,741	4,283
Graphite .... "	1,095	28,300
Grès meulier .... "	6 159	48,400
Gypse .... "	332,045	356,317
Calcaire pour fondants .... "	293,108	218,809
Manganèse, minerai de (exportations) .... "	84	2,774
Mica .... "	....	400,000
Couleurs minérales—		
Barite .... Tonnes.	1,096	3.957
Ocres .... "	4,955	30,495
Eaux minérales	....	100,000
Sable de fonderie .... Tonnes,	13,352	27,651
Gaz naturel (g) .... "	....	195,992
Tourbe .... "	475	1,663
Naphte (h) .... Barils.	521,485	934,740
Phosphate .... Tonnes.	856	4,953
Pyrite de fer .... "	35,616	138.939
Sel .... "	63,056	288,581
Talc .... "	689	1,804
Tripoli .... "	900	15,800

* La fonte totale de fer en gueuse du Canada, de minerais tant importés qu'indigènes, atteignit en 1902, 357,903 tonnes évaluées à $4,243,545, divisées dans les proportions suivantes :—Minerai canadien, 71,665 tonnes de fonte évaluées à $1,043,011, et minerai étranger, 286,238 tonnes représentant $3,200,534.

SOMMAIRE DE LA STATISTIQUE MINÉRALE DU CANADA EN 1902—*Fin.*

(SUJET À REVISION.)

PRODUITS.	Quantité. (*a.*)	Valeur. (*a.*)
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET PRODUITS DES POTERIES, BRIQUETERIES, ETC.		$
Ciment naturel........ Barils.	124,400	91,870
" Portland........ "	594,594	1,028,618
Granite........	....	170,000
Poterie........	....	200,000
Sable et gravier (exportations)........ Tonnes.	159,793	119,120
Tuyaux d'égoûts........	....	294,465
Ardoises........	....	19,200
Terre cuite, briques pressées, etc........	....	348,597
Matériaux de construction, y compris briques, pierre de taille, chaux, etc........	....	5,500,000
Total des matériaux de construction et produits de poteries, etc........	....	7,771,870
Total, autres produits non métalliques........	....	21,245,094
Total non métalliques........	....	29,016,964
" métalliques........	....	35,653,768
Evaluation des minéraux et produits non compris dans les chiffres ci-dessus........	....	300,000
Total 1902........	....	64,970,732
Total 1901........	....	66,712,708
" 1900........	....	64,505,137
" 1899........	....	49,584,027
" 1898........	....	38,697,021
" 1897........	....	28,661,430
" 1896........	....	22,584,513
" 1895........	....	20,648,964
" 1894........	....	19,931,158
" 1893........	....	20,035,082
" 1892........	....	16,623,417
" 1891........	....	18.976,616
" 1890........	....	16,763,353
" 1889........	....	14,013,113
" 1888........	....	12,518,894
" 1887........	....	11,321,331
" 1886........	....	10,221,255

(*a.*) Quantité ou valeur du produit mis sur le marché. La tonne est celle de 2,000 livres.
(*b.*) Contenu en cuivre du minerai, de la matte, etc., évalué à 11·626 centins par livre.
(*c.*) Contenu en plomb du minerai, de la matte, etc., évalué à 4·069 centins la livre.
(*d.*) Contenu en nickel du minerai, de la matte, etc., à 47 centins la livre.
(*e.*) Contenu en argent, évalué à 52·16 centins par once.
(*f.*) Coke fabriqué dans les fours, provenant de la Nouvelle-Ecosse, Col. Brit., et des Territoires du N.-O.
(*g.*) Prix brut du gaz.
(*h.*) Comprend huile brute vendue aux rafineries et l'huile brute vendue comme combustible et autres fins.

REMARQUES.

Légère diminution.

Malgré l'augmentation remarquée dans la valeur totale de la production des minéraux non métallifères, le chiffre total des produits des industries minières du Canada, a diminué cette année de 2.61 pour 100. Ceci n'est pas seulement dû à la diminution de la production d'or du Yukon, qui est de $3,500,000 moins élevée, mais aussi à une diminution notable des autres minéraux métalliques, à l'exception du nickel. Sans l'augmentation marquée de l'industrie de la houille et du coke, ainsi que des autres minéraux non métalliques, la diminution totale, dûe à la réduction des produits métalliques, se fut élevée à près de dix pour cent. Comparés à ceux de l'année 1901, les produits métalliques de 1903, accusent une diminution de plus de 15 pour 100, tandis que les produits non métallifères ont augmenté de 20 pour 100.

Importance relative.

Mais comme importance relative, les industries métalliques occupent toujours la première place, quoique leur prépondérance, si on les compare à celles non métallifères, soit moindre qu'il y a quelques années. La production minérale totale se distribue comme il suit : produits métalliques, 55 pour 100, non métallifères, 33 pour 100, et les matériaux de construction, près de 12 pour 100. En ajoutant la houille et le coke aux produits métalliques, nous obtenons 81 pour 100 de la valeur totale.

Le tableau suivant donne les proportions relatives des divers produits qui ont contribué au chiffre global, et présente la comparaison entre les deux années :—

1901.		1902.	
Produits.	Proportion du chiffre total.	Produits.	Proportion du chiffre total.
1 Or	36·17	1 Or	31·92
2 Houille et coke	17·99	2 Houille	23·92
3 Cuivre	9·14	3 Matériaux de construction	8·47
4 Matériaux de construction	7 71	4 Nickel	7·74
5 Nickel	6·89	5 Cuivre	7·01
6 Argent	4·89	6 Argent	3·51
7 Plomb	3·37	7 Coke	2·37
8 Asbeste	1·89	8 Asbeste	1·85
9 Coke	1·84	9 Ciment	1·72
10 Fonte (de minerai canadien)	1·82	10 Minerai de fer (exporté)	1·64
11 Pétrole	1·51	11 Fonte (de minerai canadien)	1·61
12 Minerai de fer (exporté)	1 14	12 Plomb	1·44
13 Ciment	0·99	13 Pétrole	1·44
14 Gypse	0·51	14 Mica	0·62
15 Gaz naturel	0·51	15 Gypse	0·55

Il est à noter que le cuivre est tombé de la troisième à la cinquième place, et le plomb de la septième à la douzième. Le minerai de fer exporté accuse une légère augmentation, mais la fonte en gueuse, produite de minerai canadien est maintenant au onzième rang, tandis que l'an dernier elle occupait le dixième. L'argent se maintient, et le nickel à subi une augmentation.

AUGMENTATIONS ET DIMINUTIONS EN 1902.

Augmentations et diminutions.

Produit.	Quantité.		Valeur.	
	Augmentation.	Diminution.	Augmentation	Diminution.
	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.
Métaux—				
Cuivre	3·54			21·99
Or				14·04
Fonte (minerai canadien)		13·76		13·95
" (minerai importé et canadien)	30·44		20 80	
Plomb		55·68		58·39
Nickel	16·37		9·39	
Argent		21·05		30·15
Arsenic	15 27		15·17	
Non métalliques—				
Asbeste et asbestic	0·55			3·67
Houille	22·67		29·43	
Coke	38·56		25·30	
Corindon	82·88		59 03	
Ciment	59·64		69·76	
Gypse	13 02		4·75	
Pétrole		16·21		7·29
Sel	6·10		10·01	

En consultant la table ci-dessus, le contraste entre les produits non-métalliques et les produits métalliques est apparent. Quoique les quantités de cuivre, de fer et de nickel aient dépassé celles de l'année dernière, ces substances ont subi une diminution de valeur, qui a plus que compensé l'augmentation en quantité. Dans le cas des autres produits métalliques, le chiffre total a aussi été affecté par la diminution de valeur.

Dans la classe des produits non métalliques nous avons heureusement de meilleurs résultats. Nous n'avons de diminutions que dans le cas de l'amiante, de l'asbestic et du pétrole, et quant aux autres substances il y a des augmentations bien marquées. Il est vrai que quelques-unes des industries accusent une diminution, mais somme toute il y a eu une augmentation du chiffre total.

Non-métalliques.

La production de fonte en gueuse, provenant de minerai canadien, a grandement diminué, mais l'industrie sidérurgique montre tout de

Industrie sidérurgique.

même une belle augmentation. Si nous ajoutons la valeur de la houille et du coke produits en 1902, aux chiffres de l'industrie sidérurgique, nous remarquons une augmentation de près de $4,500,000 ; donc cette augmentation des industries les plus importantes, au point de vue commercial, a plus que compensé la diminution de $3,500,000 provenant de la quantité plus restreinte d'or alluvial du territoire du Yukon.

La valeur *per capita* de la production minérale a été de $11 87 en 1902, contre $2.23 en 1886, la première année pour laquelle nous ayons des chiffres officiels.

Points saillants.

Les points les plus saillants des diverses industries minérales pendant 1902 sont donnés ci-dessous :

Cuivre.

Cuivre.—Malgré la diminution des prix du cuivre pendant les derniers mois de 1901, et la continuation des prix peu élevés en 1902, (une moyenne de moins de 12 centins par livre à New-York), le Canada a produit en 1902, près de 20,000 tonnes de cuivre, contenu dans le minerai, la matte, etc., ce qui représente une légère augmentation comparé à la production de l'année précédente. Dans la partie orientale du Canada, l'un des points les plus intéressants de l'industrie est la production de cuivre électrolytique par la "Intercolonial Copper Co", à leur usine dans la province du Nouveau-Brunswick. Les minerais pyriteux de Capelton, Québec, représentent en ce moment la principale source du cuivre produit dans cette province, et les chiffres ne subissent que de légers changements. Dans la province d'Ontario, les minerais cuprifères et nickelifères du district de Sudbury ont été exploités dans les mêmes proportions que pendant l'année précédente. On fait des préparatifs importants pour augmenter les opérations en 1903, et on espère avoir une augmentation considérable à enregistrer pour l'année prochaine. En Colombie-Britannique, il y a eu aussi une augmentation du chiffre de production de cuivre. Du district de Rossland, on a expédié aux fonderies environs 350,000 tonnes de minerai de cuivre aurifère, tandis que le district de Boundary en a produit environ 500,000 tonnes.

Or.

Or.—Il n'y a rien de saillant en ce qui concerne l'industrie de l'or. La production des placers du Yukon continue à diminuer ; elle a été de $14,500,000 selon l'évaluation que nous en avons faite jusqu'ici, basée sur les recettes d'or canadien à l'hôtel des Monnaies des Etats-Unis. Les chiffres de contributions ou impôts donnent une production de $12,016,561. Mais comme l'or n'est officiellement évalué qu'à $15 l'once ce qui est au-dessous de la valeur réelle, il s'en suit que la production dépasse toujours le chiffre des certificats d'impôts. De plus, il faut tenir compte des quantités d'or extraites qui restent au-dessous de la somme à laquelle on commence à payer des droits, et aussi de

l'or qui sort de la région en contrebande. En tenant compte de ces faits, il est probable que notre évaluation de $14,500,000 n'est pas excessive. La production des autres districts aurifères reste à peu près la même que pendant l'année précédente.

Fer.—La production des minerais de fer du Canada ne répond certainement pas à l'importance de l'industrie sidérurgique canadienne. On employa durant l'année 1902, pour l'alimentation des hauts fourneaux canadiens, 125,660 tonnes de minerai indigène, et 539,381 tonnes de minerais étrangers. La quantité totale de fer en gueuse s'éleva à 459,902 tonnes (de 2000 livres). De ce chiffre, 237,244 tonnes proviennent de la Nouvelle-Ecosse, des opérations de la Dominion Iron & Steel Company, et de la Nova-Scotia Steel & Coal Co. Les hauts fourneaux de la province de Québec ont contribué 7,970 tonnes, et ceux de la province d'Ontario, à Deseronto, Hamilton et Midland, ont produit 112,688 tonnes. Les hauts fourneaux de la province de Québec, à Radnor Forges et à Drummondville et le haut fourneau de Deseronto, dans l'Ontario, produisent de la fonte au charbon de bois, tandis que les autres emploient le coke comme combustible. Fer.

La compagnie sidérurgique du Sault Sainte-Marie a érigé des hauts fourneaux à charbon de bois mais ceux-ci ne sont pas encore en opération.

La fabrication de l'acier prend en Canada des proportions importantes. On en a fabriqué plus de 150,000 tonnes en 1902, évaluées à près de $3,000,000. On a construit au Saut-Sainte-Marie un atelier de fabrication de rails d'acier, qui est maintenant en marche. Les opérations n'en sont toutefois pas encore continues.

Plomb.—Les chiffres que nous avons donnés aux tableaux précédents représentent le contenu de minerais provenant des mines de la Colombie-Britannique. La production pour 1902 est de 55 pour 100 inférieure à celle de l'année précédente. La production d'argent s'en est naturellement ressentie, quoique pas tout à fait en proportion, ainsi que nous l'avons expliqué sous le titre de l'argent. Plomb.

Nickel.—L'industrie du nickel en 1902, quant au chiffre de production, reste à peu près stationnaire. Nous l'avons du reste, mentionné dans le paragraphe concernant le cuivre. Nous pouvons ajouter que le minerai traité s'est élevé à 211,847 tonnes, dont on a extrait 23,211 tonnes de matte ordinaire d'une richesse de 19.4 pour 100 de nickel, et 2,100 tonnes de matte Bessemer, dont la moyenne est de 40.27 pour 100 de nickel. En outre de la production de minerai par la "Canadian Copper Company" et la "Mond Nickel Company," on a exploité les mines Elsie et Gertrude qui appartiennent à la "Lake Superior Nickel.

Power Company." La plus grande partie de ce minerai a été traitée par le grillage en tas, et une petite proportion a été envoyée aux ateliers de réduction au Sault-Sainte-Marie.

Argent. *Argent.*—La Colombie-Britannique est toujours la province qui contribue la plus grande proportion au chiffre de la production d'argent, quoiqu'on en ait aussi obtenu des petites quantités des autres districts, comme par exemple des minerais pyriteux du district de Capelton, Qué., des mines du district de Thunder-Bay, Ontario, et des placers aurifères du district du Yukon. En Colombie-Britannique il y a eu diminution considérable. Nous avons mentionné les causes de cette réduction en parlant du plomb. Les minerais de Rossland et du district de Boundary contiennent des quantités appréciables d'argent, et l'augmentation du chiffre d'extraction de ces districts a tant soit peu compensé la diminution notable des minerais d'argent et de plomb-argentifère.

Zinc. *Zinc.*—Le chiffre de production de zinc que nous donnons au tableau préliminaire provient d'une nouvelle mine dont on a récemment commencé l'exploitation dans le township d'Olden, comté de Frontenac, Ontario. Nous n'avons pas encore reçu la statistique des minerais de zinc de la Colombie-Britannique, mais il paraît que l'on en a fait plusieurs expéditions aux Etats-Unis, aux fonderies du Kansas.

Houille. *Houille.*—La houille est de beaucoup le plus important des produits non métalliques. La production en 1902 représente 24 pour 100 du chiffre total des produits minéraux du Canada, et elle n'est dépassée que par l'or. Le chiffre pour 1902 dépasse de 22 pour 100 celui de 1901. L'exploitation de la houille a surtout été active en Nouvelle-Ecosse, dont on a extrait 4,229,120 grosses tonnes. De cette production environ 33 pour 100 a été consommé dans la province, 40 pour 100 a été expédié au Nouveau-Brunswick, dans l'Ile-du-Prince-Edourd, et la province de Québec,—le reste a été expédié aux Etats-Unis.

Le prix moyen de la houille, aux ports d'expédition, est de $2.00 par grosse tonne d'après M. C. Shields, vice-président de la Dominion Coal Company. Il y a eu un débouché considérable dans les parties avoisinantes des Etats-Unis, due en quelque sorte, à la grève prolongée des mineurs d'anthracite de la Pensylvanie. Les Etats-Unis ont enlevé tous droits d'entrée sur la houille pour une période d'une année, et il en résultera probablement une grande activité d'exportations de la Nouvelle-Ecosse. Le chiffre de production des Territoires du Nord-Ouest accuse une augmentation notable, à cause de l'exploitation des mines en pleine opération à Souris, Roche-Percée, Lethbridge, Anthracite, Canmore, Frank et des nombreuses petites mines du district d'Edmonton.

La "Crow's Nest Pass Coal Co." a activement continué ses travaux de développement, mais à cause d'une malheureuse explosion arrivée en mai, suivie de plusieurs périodes de grèves, le chiffre de leur production ne s'est pas matériellement accru,

L'extraction de houille des mines de l'Ile Vancouver a été légèrement moindre que l'année précédente.

On a fabriqué en 1902 une quantité beaucoup plus considérable de coke que l'année précedente, pour les besoins des fonderies.

Autres minéraux non-métallifères.—Parmi les autres produits minéraux non métallifères, nous avons à enregistrer des augmentations notables d'arsenic, de corindon, de ciment et de gypse. La production d'arsenic se chiffre à 100 tonnes, évaluées à $48,000. Ce chiffre offre quelqu'intérêt en ce qu'il représente la seule fabrication d'arsenic sur le continent américain. L'industrie de l'amiante de la province de Québec est à peu près stationnaire, la production de 1902 étant évaluée à $1,203,452. La production de corindon a augmenté de 80 pour 100 relativement à 1901. Cette industrie, dont les débuts ne datent que de 1900, croît rapidement. La mine principale, dont provient la production totale de 1902, est la mine Craig, dans le township de Raglan, comté de Renfrew. La Ontario Corundum Company a aussi commencé ses opérations dans le township de Carling, comté d'Hasting.

Autres produits minéraux.

On pourrait s'étendre beaucoup plus au long au sujet des nombreux autres produits minéraux, mais les chiffres qu'ils représentent actuellement sont peu élevés, à l'exception toutefois du ciment de Portland. Depuis deux années il s'est produit un mouvement des plus actifs dans la construction de fabriques de ciment de Portland, surtout dans la province d'Ontario, où les matières premières, marnes et argiles sont abondantes. En 1902 il y avait huit fabriques en opérations, alors qu'en 1901 il n'y en avait que quatre. Leur capacité de production journalière atteint 3,000 barils, et de plus on construit une fabrique dont la capacité sera de 1,000 barils; on peu donc dire qu'au début de l'année 1903, cette capacité de production était de 4,000 barils par jour. En 1902 il s'est fabriqué 526,335 barils de ciment, tandis que les ventes ont atteint un chiffre de 558,594 barils. Le premier janvier 1902 les fabricants avaient 65,705 barils en entrepôt, et à la fin de l'année ce chiffre était de 33,446 barils.

Ciment.

Dans les tableaux généraux de la production minière pour l'année 1902 (sujets à révision), les valeurs sont données en termes du contenu, en métal raffiné, des minerais, mattes, etc., évaluées aux prix régnants. Ceci nous donne une base, et nous croyons que cette méthode est la plus pratique pour donner un compte rendu général ; elle permet de

comparer des chiffres courants avec ceux des années précédentes et avec ceux des autres contrées. Toutefois, un compte rendu des chiffres de production des minerais bruts n'en est pas moins intéressant, quoique une évaluation de la valeur monétaire de ces minerais bruts comporterait de grandes difficultés.

Il est manifeste que les substances brutes, telles qu'extraites des mines et mises sur le carreau, représentent des valeurs sujettes à de grandes variations. Par exemple, certains districts qui contribuent aux chiffres totaux ne produisent que des minerais bruts, tandis que d'autres expédient leurs minerais à divers stages d'extraction. De plus il faut considérer qu'il s'élèverait de la confusion due à la présence de certains éléments délétères, qui nécessiteraient le classement des minerais du même métal.

Minerais métallifères de la Colombie-Britannique.

En Colombie-Britannique, d'après le rapport annuel du minéralogiste provincial, la quantité de minerais métallifères extraite des divers districts est donnée au tableau suivant :

	Tonnes.
Grand-Forks, Kettle-River et la division Osoyoos	521,402
Rossland	329,534
Nelson	77,810
Slocan et Ainsworth	26,092
Coast	31,802
Kootenay-Est	3,881
Autres districts	8,478
	998,999

L'Ontario a produit des minerais de fer, de nickel, de cuivre et d'or au montant de 725,000 tonnes.

Dans la province de Québec, les minerais pyriteux de Sherbrooke sont primordialement traités pour la fabrication d'acide sulfurique, mais à cause de leur contenu en cuivre et en argent on peut les classer comme minerais métallifères. Ceux-ci, ajoutés aux minerais de fer et de galène et aux minerais de cuivre du Nouveau-Brunswick, représentaient en 1902 une quantité de 60,000 tonnes environ.

MÉTALLURGIE.

Travaux par M. Donald Locke.

En octobre nous nous assurâmes les services de M. Donald Locke, diplômé de l'Ecole des Mines de Freiberg, comme métallurgiste et chimiste. Le 21 octobre, M. Locke se rendait à Sudbury, avec instructions de faire un bref rapport sur les procédés de traitement des minerais de cuivre-nickelifère de la Canadian Copper Company, l'Ontario Smelting Works, de Copper Cliff, et la Mond Nickel Company, de Victoria Mines.

Les investigations aux diverses usines l'occupèrent jusqu'au 4 novembre, date à laquelle il fut de retour à Ottawa. Il nous remet le compte rendu sommaire qui suit :

Usine de la Canadian Copper Company.

" A l'époque de ma visite il y avait à l'usine de la Canadian Copper Company, huit fourneaux Herreshof en opérations, d'une capacité journalière de 130 tonnes chacun. Le minerai, qui est grillé en tas, n'a pas besoin de fondant ; on n'y ajoute qu'une petite quantité de quartz. Il contient $1\frac{1}{2}$ pour 100 de cuivre, et $2\frac{1}{2}$ pour 100 de nickel. Chaque fourneau rend environ 13 tonnes de matte qui contient 12 pour 100 de cuivre et 22 pour 100 de nickel. On soutire la matte de l'avant-creuset à intervalles et après refroidissement on la concasse et on l'expédie à la fonderie de la Ontario Smelting Works, où elle subit une concentration. Le laitier s'échappe de l'avant-creuset en jet continu et est granulé dans des augets système McArthur. Il contient environ 0·27 pour 100 de cuivre, 0·40 pour 100 de nickel, 32 pour 100 de silice et 40 pour 100 de fer.

On monte en ce moment un matériel d'essai pour faire la fusion pyritique. On espère par ce moyen réduire la consommation de coke à 3 ou 4 pour 100 de la charge, en se servant de soufflage à air chaud dans une atmosphère oxydante, et en utilisant la chaleur se dégageant de l'oxydation du soufre et du fer.

La " Ontario Smelting Works " faisait la concentration de la matte à 25 ou 30 pour 100 de cuivre et 50 ou 55 pour 100 de nickel.

Concentration de la matte.

La matte, qui provient de la Canadian Copper Company, est d'abord pulvérisée et grillée dans des calcinateurs Brown, ce qui réduit le soufre de 25 ou 30 pour 100 à 5 ou 8 pour 100. La matte grillée est ensuite fondue dans deux fourneaux Orford, dans lesquels elle est chargée à l'état de poussière mélangée à du quartz et du minerai grillée. La séparation de la matte du laitier s'effectue dans des avant-creusets à siphon, système Orford, d'où ces deux substances coulent en jets continus et séparés dans des poches à laitier en fonte ; la matte est expédiée à la Orford Company de New Jersey, où on effectue la séparation du cuivre et du nickel, tandis que le laitier est envoyé à la fonderie de la Canadian Copper Company où on le refond pour en extraire le minerai et le cuivre qu'il contient.

Mond Nickelo.

La Mond Nickel Company, à la mine Victoria, traite le minerai de sa mine, et produit une matte concentrée, contenant 80 pour 100 de cuivre et de nickel et $\frac{1}{2}$ pour 100 de fer ; ce produit est envoyé à Clydach, pays de Galles, où on en extrait le cuivre et le nickel par le procédé Mond.

Le minerai, grillé en tas, est envoyé à la fonderie par un tramway à cable aérien, et il est mis en magasin derrière le carreau d'alimentation des hauts-fourneaux.

Le minerai donne à l'analyse de 2.5 à 3 pour 100 de cuivre et 3 pour cent de nickel ; il est fondu dans des fourneaux rectangulaires en tôle d'acier, à circulation d'eau, hauts de 12 pieds et d'une coupe horizontale de 44 pouces sur 120, aux tuyères ; les deux fourneaux (qui ne marchent pas simultanément) ont chacun 16 tuyères, 8 de chaque côté, un chenal de coulée protégé par un manchon à circulation d'eau pour le métal, et un bec Hixon pour l'écoulement du laitier. Un fourneau peut traiter environ 170 tonnes par jour. La charge est amenée directement des haldes, et est versée dans le fourneau qui le reçoit par le haut ; le minerai est alternativement réparti des deux côtés par le moyen bien simple d'un tuyau en fer d'un diamètre de huit pouces que l'on introduit horizontalement à trois pieds en-dessous du gueulard ; la charge tombe sur ce tuyau et est déviée de l'un ou de l'autre côté.

L'air insufflé est chauffé au préalable en le faisant passer, en sortant des machines à souffler, au-dessus du carneau à poussière et les deux passages sont séparés par un diaphragme en acier, ce qui utilise la chaleur qui se dégage des gaz du fourneau.

L'avant-creuset est en tôle d'acier, a un diamètre de 9 pieds, sur 2 pieds 6 pouces de hauteur ; il est garni d'une doublure d'argile réfractaire et de quartz ; de l'avant-creuset, le laitier coule en jet continu, et est granulé par un puissant jet d'eau.

Convertisseurs.

On fait la coulée de la matte à intervalles fixes, et elle tombe dans des convertisseurs qui sont situés à un niveau inférieur. Chaque fourneau rend 20 tonnes de matte par jour, dont le titre est d'environ 13 pour 100 de cuivre, et 15 pour 100 de nickel.

Dans la salle des convertisseurs, il y a six de ces appareils du type Leghorn modifié ; on n'en met qu'un seul en marche à la fois, pendant que les autres subissent des réparations, des garnissages, ou qu'ils sèchent ; les convertisseurs ont 6 pieds 8 pouces de diamètre, et 7 pieds de long ; ils reposent sur des supports à rouleaux et sont posés sur de lourds cadres en fonte ; ils sont actionnés par une barre verticale à engrenage, qui est poussée par un cylindre hydraulique, et dont les dents s'engagent dans celles d'une roue attachée au convertisseur. La première charge d'un convertisseur fraîchement garni n'est que d'une tonne, mais à mesure que le garnissage s'use, on augmente le volume de la charge, dont la moyenne est d'environ deux tonnes ; une doublure dure de 11 à 12 heures, et traite environ six charges pendant cette période ; l'insufflage se fait sous une pression de 10 livres ; la matte concentrée, contient envi-

ron 80 pour 100 de nickel et de cuivre ; après refroidisssment, elle est broyée, mise en barils et expédiée au pays de Galles, où on en achève le traitement. Le laitier du convertisseur, est repassé au fourneau pour en extraire le métal qui y reste.

Cartographie et Gravure.

M. C. O. Sénécal, Géographe et Dessinateur en Chef.

M. Sénécal nous remet le rapport suivant, sur les travaux accomplis sous sa surveillance, pendant l'année 1902 :—

Rapport du géographe.

Les aides qui sont assignés aux travaux sur le terrain se mirent en campagne de bonne heure, et de juin à octobre il n'y a eu au bureau que quelques dessinateurs. Quoique nous ayons fait quelques progrès en ce qui concerne le travail arriéré, le personnel dont nous disposons, est insuffisant. Il manque au moins deux dessinateurs pour remplacer des aides qui font des travaux sur le terrain, et qui consacrent une grande partie de leur temps à la compilation de leurs notes. On pourrait ainsi éviter des retards dans la préparation des cartes.

Personnel.

Travaux de routine.

Nous vîmes aux travaux généraux, qui comprennent le dressage des projections géographiques pour les cartes, la correction d'épreuves des cartes en voie de publication, la préparation de notes concernant divers sujets et demandes de renseignements de la part du directeur, du bibliothécaire et de divers correspondants, le contrôle du coût des cartes, l'enregistrement et la réparation d'instruments de topographie, la confection de bleus, de calques, l'expédition de cartes déjà parues, etc., etc. Le besoin d'un clerc pour le travail de bureau se fait sentir ; il pourrait établir et mettre à jour le catalogue des cartes en manuscrits, et autres documents, faire la dactylographie et du dessin général. A présent, ces travaux divers, ainsi que l'entretien des instruments de topographie, sont effectués par les dessinateurs, et causent des retards de l'établissement de cartes, et il faut que j'aie recours aux clercs des diverses autres sections du département, pour faire faire la dactylographie, tant de lettres que d'autres travaux de ce genre.

Distribution du travail de l'année.

M. L.-N. Richard a complété la compilation de la feuille Bancroft et l'a dessinée pour le graveur. Il a préparé la copie en couleur de la feuille de Manitou—feuille n° 4 de l'Ontario occidental ; il a dressé et préparé pour le graveur la carte du mont Shefford ; il a calqué la plus grande partie de la feuille de Perth—feuille 119 de la série de l'Ontario ; il a fait plusieurs dessins pour reproduction zincographique, et a aussi consacré quelque temps à faire des calques de divers relevés topographiques, à corriger des épreuves de cartes, etc. M. Richard travaille en ce moment à la compilation d'une carte-index montrant les travaux effectués jusqu'à présent par le Service géologique.

Le travail de bureau effectué par M. W. J. Wilson a consisté en une compilation des feuilles de l'Ontario nos 143 et 156, comprenant le district minier de Michipicoten. Les relevés que le Dr Bell et lui-même ont faits dans la région ont été réduits à l'échelle de publication, mais avant de pouvoir les achever, il faut y ajouter quelques données de relevés faits par le gouvernement d'Ontario et par la "Algoma Commercial Company." Aussitôt que nous aurons reçu ces plans, les cartes seront achevées en peu de temps.

M. Wilson, accompagné de M. O'Sullivan, partit sur le terrain à la fin du mois de mai, pour faire l'exploration de régions neuves dans le district de Keewatin. Depuis son retour, il a été occupé à compiler une carte de ses voyages pour le rapport sommaire. M. Wilson a aussi consacré une partie de son temps à rapporter ses relevés, à rédiger son rapport, etc.

M. J. F. E. Johnston a complété la compilation de la feuille topographique de la région minière du Klondike, et il a préparé des listes des instruments de topographie et a noté les réparations que l'on devra y faire. Il a complété et catalogué les feuilles de ses relevés et ses cartes de notes des campagnes 1899 et 1901, et il partit sur le terrain avec le Dr Alfred W. G. Wilson, de Montréal, pour faire une exploration de la région au nord du lac Seul, Kéwatin. Depuis son retour, M. Johnston a rapporté une partie de ses relevés et il a commencé la compilation d'une carte pour le rapport sommaire. Il est à présent en congé pour cause de santé.

M. O.-E. Prud'homme a dessiné et lettré les cartes et plans suivants, pour le graveur :—districts miniers aurifères du lac Catcha, de Uniacke Sud, et de Tangier, Nouvelle-Ecosse ; les feuilles nos 59, 60, 61 et 62, de la série de la Nouvelle-Ecoese, et la carte de la région minière du Klondike. En outre, il a préparé la feuille topographique du Kootenay occidental, C.-B. (ombrée au crayon), pour reproduction lithographique ; il a dessiné plusieurs illustrations de rapports pour reproduction à la zincographie, et il a préparé la carte orographique de "Turtle-Mountain", Manitoba, et une coupe de la mine d'or Blue-nose, Nouvelle-Ecosse, pour reproduction photolithographique.

M. Prud'homme a aussi été chargé de la distribution des cartes parues. Je ferai remarquer ici que ce travail, qui n'est pas du ressort de ma section, occupe une grande partie du temps de M. Prud'homme, et est la cause de retards sérieux dans ses travaux de dessins ; je me permets donc de suggérer que la distribution des cartes soit placée directement sous le contrôle du bibliothécaire, et que les dessinateurs soient relevés de ce travail.

M. J. Keele a complété la compilation des feuilles n°s 49 et 122, des séries d'Ontario et de Québec, et il a passé quelque temps à rapporter les relevés faits par le Dr Barlow dans le district de Sudbury, Ontario. Il commença la campagne sur le terrain le 4 juin, comme topographe de la mission R. G. McConnell, et il fit le relevé des rivières Pelly et MacMillan et tributaires, sur une longueur de 500 milles environ. Il fut de retour au bureau le 17 octobre, et depuis cette époque, il a compilé et dessiné une carte de ses explorations pour le Rapport sommaire.

M. W. H. Boyd aida M. D. B. Dowling à la compilation de la carte finale des rivières Ekwan et aux Truites, district de Kéwatin ; il a préparé une carte-index des parties du Territoire du Yukon qui ont été explorées, et il a consacré une grande partie de son temps à rapporter et à raccorder les relevés faits par M. R. W. Brock pendant la campagne de 1901. Il accompagna ce dernier sur le terrain, à titre de topographe, du 29 juin au 10 octobre, et il fit des relevés dans le district minier du creek Boundary, Colombie-Britannique. Il travaille en ce moment, à la rédaction et à la compilation de ses relevés, et au dressage de la carte.

M. J. A. Robert a continué la compilation des relevés de M. H. Fletcher, comprenant les feuilles n°s 64, 65, 73, 76, 77, 78 et 81 de certaines parties des comtés de Cumberland, de Hants et de Colchester, Nouvelle-Ecosse. Il a préparé la copie en couleurs des feuilles n°s 44 à 48, et 56 à 58, de la Nouvelle-Ecosse, il a calqué une partie des feuilles n°s 59 et 60 pour la gravure des cartes ; il a fait la correction d'épreuves de cartes, et a dessiné un grand nombre de calques, et de plans nécessaires au dressage des feuilles de la Nouvelle-Ecosse.

Il fit la compilation de nouvelles données et de récents relevés à être ajoutés à la carte de M. H. M. Poole, des terrains houillers de Pictou, qui sera bientôt prête à être publiée.

M. Robert a aussi préparé un jeu de dessins et de couleurs à être appliqués au dressage des feuilles géologiques, et aussi fait un dessin de modèle pour une feuille de dessin avec rapporteur, que nous faisons maintenant graver sur cuivre.

Il fait en ce moment un calque des terrains houillers de Springhill pour le Rapport sommaire.

M. O'Sullivan a presque complété la compilation de la topograghie des feuilles n°s 54, 67, 68 et 69, comté d'Halifax, N.E., et il a fait le calque de plusieurs plans pour le bureau et pour le terrain. Il partit sur le terrain avec M. W. J. Wilson le 24 mai, et depuis son retour il

a repris la compilation des relevés de M. Faribault des feuilles 67 à 71, Nouvelle-Ecosse.

M. P. Frèreault a fait la compilation de certaines additions à faire à la feuille de Grenville,—feuille n° 121, d'Ontario et de Québec,—et aux trois cartes de M. A. P. Low, des côtes orientales de la baie d'Hudson et de la baie James. Il en a fait des calques et des copies en couleurs, ainsi que de la feuille du Kootenay occidental, de celle du Kootenay oriental, Colombie-Britannique, et du plan du district des Mines Victoria, district de Sudbury, Ontario.

M. Frèreault a aussi passé quelque temps sur les feuilles n[os] 16 et 17 du district de Nipigon, Ont.; il a préparé une liste de noms et de désignations usités sur les cartes du district d'Ungava, et dans la région de la baie d'Hudson, à être présentée au conseil géographique ; il a aussi fait divers travaux de dessin.

M. V. Perrin a été occupé à rapporter les relevés de M. McInnes et à dresser sa carte de la feuille d'Ignace,—n° 5 de la série d'Ontario occidental,—il a fait le calque d'une partie de la feuille n° 59, Nouvelle-Ecosse, pour le graveur, et il a aussi fait le cataloguement des plans et des cartes, etc. Il a dessiné une carte des terrains oléifères de Gaspé, Québec, pour reproduction photo-lithographique.

Les cartes qui suivent ont été dressées par les divers chefs de missions d'après leurs relevés :—

Carte de la région des rivières Ekwan et Trout, Keewatin, échelle de 8 milles au pouce * ; carte orographique du mont Turtle, Manitoba, échelle de 1½ mille au pouce, par M. D. B. Dowling.

Plans des districts aurifères de la Nouvelle-Ecosse, par M. E. R. Faribault :—

Isaacs-Harbour, comté de Guysborough, échelle de 500 pieds au pouce.

Cochrane-Hill, comté de Guysborough, échelle de 500 pieds au pouce.

Wine-Harbour, comté de Guysborough, échelle de 400 pieds au pouce.

Harrigan-Cove, comté d'Halifax, échelle de 400 pieds au pouce.

Tangier, comté d'Halifax, échelle de 250 pieds au pouce.

South Uniacke, comté d'Halifax, échelle de 250 pieds au pouce.

---

* Cette carte a été incorporée avec la carte 814, qui accompagne le Rapport sommaire.

Lac Catcha, comté d'Halifax, échelle de 250 pieds au pouce.

Montague, comté d'Halifax, échelle de 250 pieds au pouce.

Gold-River, comté de Lunenburg.

Carte-croquis des terrains houillers de Blairmore-Frank, Alberta, échelle de 180 chaînes au pouce, par M. W. W. Leach.

Le Dr Barlow a fait la compilation de ses relevés du district minier de Sudbury, à l'échelle de 40 chaînes au pouce. Sa carte, qui comprend deux feuilles, a été préparée par nous, pour être reproduite à l'échelle de un mille au pouce. La feuille des Mines Victoria est gravée, et la feuille de Sudbury est à peu près prête à être envoyée au graveur.

Le Dr Barlow prépare aussi en ce moment, une carte toute spéciale du district de Sudbury, une feuille des mines de la compagnie de Copper Cliff.

M. A. P. Low nous a remis des relevés faits par lui d'une partie de la côte orientale de la baie d'Hudson, comprenant une chaîne d'île ; ces données ont été incorporées dans sa carte.

Les feuilles n°s 43, 44 et 45 des cartes géologiques des comtés de Pictou et de Colchester, Nouvelle-Ecosse, dont le travail de gravure a été repris au mois de mars dernier, nous sont revenues de l'Imprimerie du Roi. A cause de certaines questions géologiques, on avait retardé leur publication pendant plusieurs années. Feuille de la Nouvelle-Ecosse.

La feuille n° 57 a été terminée et les dernières épreuves corrigées pour le tirage ; les feuilles 46, 47, 48, 56 et 58 sont entre les mains de l'imprimeur, et nous espérons les recevoir d'ici peu de temps.*

L'édition de la partie occidentale de la Carte générale Géologique du Canada a été publiée et distribuée. Nous ne reçûmes l'édition complète que le 8 août. car en décembre 1901, le lithographe, sans nous consulter, avait oblitéré les pierres litographiques de cette carte, et il fallut refaire une grande partie de ce travail. Carte générale du Canada.

La copie en couleurs de la partie orientale est en voie d'établissement.

Nous avons assisté régulièrement aux réunions du Conseil géographique, et avons soumis à son approbation, des listes de noms géographiques des côtes orientales des baies d'Hudson et de James, de l'intérieur de la péninsule du Labrador et de la feuille de Grenville, (feuille Conseil géographique

* Depuis la rédaction de la note ci-dessus le tirage en a été terminé.

121, Ontario et Québec). Nous préparons en ce moment une autre liste, comprenant plusieurs centaines de noms, pour les feuilles nos 59 à 60, de la série de la Nouvelle-Ecosse.

Cartes du rapport sommaire.

Les dix cartes suivantes accompagnent le rapport sommaire et sont le résultat des travaux effectués sur le terrain pendant la campagne dernière :

No 810.—Carte du Canada, indiquant les investigations du Service géologique de 1843 à 1903. Echelle de 250 milles au pouce.

No 805.—Territoire du Yukon. Explorations des rivières MacMillan, Pelly et Stewart, Echelle de 8 milles au pouce.

No 808.—District d'Alberta. Les terrains houillers Blairmore-Frank. Echelle de 180 chaînes au pouce.

No 804.—Manitoba. Carte orographique, avec contours de niveaux de la partie inférieure du Mont Turtle. Echelle de $1\frac{1}{2}$ mille au pouce.

No 809.—Ontario. Lignes de rivage des anciens Grands Lacs. Echelle de 24 milles au pouce.

No 814.—Ontario et Kéwatin. Exploration du sud-ouest de la baie James. Echelle de 16 milles au pouce.

No 802.—Québec. Carte croquis des terrains oléifères de Gaspé. Échelle de deux milles au pouce.

No 812.—Nouvelle-Ecosse. Carte préliminaire géologique des terrains houillers de Springhill. Echelle de 50 chaînes au pouce.

No 806.—Nouvelle-Ecosse. Coupe transversale de la mine d'or Bluenose.

No 801.—Ile-du-Prince-Edouard. Carte-croquis géologique de l'Ile-du-Prince-Edouard, montrant les plis anticlinaux. Echelle de 16 milles au pouce.

Nous donnons ci-dessous une liste des cartes, plans, diagrammes, etc. que nous avons reçus de l'imprimerie, pendant le cours de l'année. Cartes parues en 1902.

No du Catalogue.	Description.	Superficie en milles carrés.
783	Carte générale du Canada—Feuille occidentale 50 milles au pouce.	
742	Colombie-Britannique.— Carte géologique et topographique du district minier d'Atlin, échelle de 4 milles au pouce.....	814
771	" —Carte géologique et topographique d'une partie du Kootenay oriental—Echelle de 4 milles au pouce. Edition préliminaire....	4,958
767	" —Carte géologique et topographique des terrains houillers du Crows-Nest-Pass—Echelle de 2 milles au pouce. Edition préliminaire..........	
766	Saskatchewan, Athabaska et Kéwatin. Carte géologique d'une partie de ces districts (feuille de Grass River). Echelle de 8 milles au pouce...........	41,360
777	Québec—Plan géologique et pétrographique et coupes du mont Shefford, comté Shefford. Echelle de 40 chaînes au pouce..................................	47
785	Ungava—Carte-croquis de la partie septentrionale de la péninsule du Labrador.—Echelle de 50 milles au pouce. Edition corrigée de la carte n° 758.	
598	Nouvelle-Ecosse.—Feuille n° 43 (feuille de Stellarton), comté de Pictou. Echelle de 1 mille au pouce.	216
600	" Feuille n° 44 (feuille de New-Glasgow), comté de Pictou. Echelle de 1 m. au pouce.	216
	" Feuille n° 45 (feuille de Toney river), comté de Pictou. Echelle de 1 mille au pouce.	216
765	" District aurifère de Lake Catcha, comté d'Halifax. Echelle de 250 pieds au pouce.	
768	" District aurifère de South Uniacke, comtés de Hants et d'Halifax. Echelle de 250 pieds au pouce..........	
	Aussi sept graphiques de la production minérale du Canada, et sept zincographes pour le rapport n° 797, une publication spéciale des roches cambriennes de l'île du Cap-Breton.	

Nous nous sommes aussi occupés des réparations et des ajustages des instruments de topographie. Nous avons remplacé plusieurs boussoles prismatiques, des jalons, des baromètres hors de service, par des instruments neufs. Nous avons fait l'acquisition des instruments suivants :— Instruments de topographie.

Un microscope, N° 6, avec jeu d'objectifs, etc., de chez R. Fuess, Stiglitz, Allemagne.

Quatre boussoles prismatiques, avec vis pour trépieds, nos 67–70, de chez Cary, Londres, Angleterre.

Cinq baromètres, nos 64 à 68, de chez Harrison et Cie, Montréal.

Six boussoles avec clinomètres de poche, nos 1 à 6 de chez Keuffel & Esser, New-York.

Une lunette télescope pour le compas solaire n° 11, de chez W. et L. E. Gurley, Troy, N.-Y.

Huit boussoles de poche, nos 33 et 40, de chez T. Shore, Ottawa.

Huit thermomètres de poche, nos 20 à 27 de chez Keuffel et Esser, New-York.

Deux rubans métalliques Chesterman de 100 pieds, du Département des fournitures de Bureau du gouvernement-

Un ruban métallique Chesterman, de 25 pieds, même provenance.

Six lochs de poupe, de chez Gaston Kay, New-York.

Un ruban d'acier de 50 pieds, n° 25, de chez Keuffel & Esser, New-York.

Correspondance.

Nous avons reçu 204 communications écrites, lettres, notes, etc., et nous en avons expédiées 344.

Paléontologie et zoologie.

Dr J. F. Whiteaves.

Le Dr Whiteaves rapporte que le manuscrit de la partie V, du volume I des "Mesozoic Fossils", commencé en septembre 1901, a été complété en novembre 1902, et qu'il a subséquemment préparé un index pour le volume complet. Cette partie, dont l'impression, la correction des épreuves, etc, a occupé trois semaines, consiste en 107 pages de texte, format in-8° royal, et est illustrée de figures dans le texte et par douze planches lithographiques. La préparation a nécessité l'examen détaillé de sept collections supplémentaires de fossiles des roches crétacées des îles de Vancouver, de Texada, et de Lasqueti qui ont été envoyées par M. Harvey, de Nanaïmo, Ile Vancouver. M. Henry Woodward, F.R.S., a gracieusement décrit sept des dix espèces de crustacés énumérées et figurées dans l'ouvrage. Le volume, dont cet ouvrage forme la dernière partie, consiste donc en 416 pages de texte, contenant vingt-neuf figures dans le texte et cinquante et une planches lithographiques. On peut le décrire comme étant une série de notes illustrées sur les fossiles des roches crétacées des îles de Vancouver et des îles de la Reine-Charlotte, dans lequel 252 espèces sont décrites.

Il a fait aussi une étude préliminaire de la collection, assez nombreuse, de fossiles des roches siluriennes de la rivière Ekwan et du lac Sutton Mill, recueillie par M. D. B. Dowling en 1901, et il a fait paraître dans le numéro d'octobre du "Ottawa Naturalist", une note descriptive de deux nouvelles espèces de *Trimerella*, provenant de ces roches. Ces collections comprennent environ 50 espèces d'invertébrés marins, dont la plupart sont encore inconnues.

Il a aussi examiné brièvement les collections de fossiles faites par M. D. B. Dowling, dans les assises Laramie, près de la Roche Percée, Assiniboïa ; de restes de poissons provenant d'assises que l'on croit pouvoir rapporter au Niobrara, près d'Arnold, Manitoba, et des calcaires siluriens de Stonewall, Manitoba ; aussi des collections faites par M. W. W. Leach, dans les roches Laramie et crétacées de la rivière du Vieux, Alberta, et d'après cette étude préliminaire, on a pu assigner un âge à ces diverses assises.

Il a aussi étudié la collection de fossiles faite, l'été dernier, par le Dr R. A. Daly, dans les roches paléozoïques de diverses localités de la vallée de la rivière Chiliwak, et il a rédigé des notes les concernant.

Il a aussi examiné des collections de fossiles provenant des assises dévoniennes des rivières Kwataboahegan, Moose et Abitibi, et des dépôts pléistocènes des rivières Kapiskau, Kwataboahegan et Abitibi, recueillies par M. W. J. Wilson, pendant la campagne dernière, et il en a préparé une liste qui sera insérée dans son rapport final sur la région.

Il a aussi examiné sept petites collections recueillies dans les calcaires cornifères près d'Amherstburg, Ontario, par le Rév. Thomas Nattress, et les espèces qu'elles contiennent ont été nommées et déterminées le plus exactement possible. L'une de ces espèces, qui semble appartenir au genre *Panenka* de Barrande, et à une espèce jusqu'ici inconnue de ce genre, a été décrite et figurée dans le numéro de mars du "Ottawa Naturalist". C'est là la seconde espèce de *Panenka* que l'on ait jusqu'ici reconnue dans les roches dévoniennes du Canada.

Il a fait l'étude d'une nombreuse collection de céphalopodes fossiles provenant des formations Birdseye, Black river et Trenton, recueillis en plusieurs localités dans les environs immédiats d'Ottawa, et qui nous a été gracieusement envoyée par M. Walter R. Billings.

Il a examiné quelques fossiles recueillis dans la région au sud du lac Abitibi (trouvés dans des cailloux détachés), et quelques restes organiques, provenant des environs de Fernie, Colombie-Britannique, et des notes de ces déterminations ont été envoyées à qui de droit.

mois de septembre dernier, le Dr Whiteaves passa huit jours avec le Dr Ells à examiner des affleurements près de Brockville, sur l'île Howe, à la carrière de Rudd, près de Kingston, et à la tranchée sur la voie du chemin de fer du Grand-Tronc, près de Kington Mills. A ce dernier endroit, on recueillit une collection intéressante de fossiles, y compris des spécimens montrant l'extrémité postérieure d'une espèce de Nanno qui n'a pas encore été décrite. Ces fossiles sembleraient indiquer que les assises au sein desquelles on les a recueillis sont rapportables à la partie inférieure de la formation Black-River qui repose sous le calcaire. Les collections paléontologiques et zoologiques du musée de l'université de Queens, Kingston, furent aussi l'objet d'études de la part du Dr Whiteaves, ainsi que les collections particulières de M. Werden, à Cherry Valley, près de Picton et de M. Chadd, à Trenton. Dans le musée de Queens il remarqua trois spécimens typiques *Lituites undatus* (Emmons) et depuis nous avons fait l'acquisition d'un de ces spécimens pour le musée du Service géologique.

A la requête de la section IV de la Société Royale du Canada, il a préparé une bibliographie de zoologie canadienne pour l'année 1901, et elle a été présentée à la dernière réunion de la société, pour être publiée dans les mémoires.

Le Dr Whiteaves a aussi rédigé six notes diverses, descriptives des récentes additions à la collection zoologique de notre musée ; ces notes ont été publiées dans les numéros de février, juin, juillet, octobre, et novembre 1902 du "Ottawa Naturalist".

La correspondance de la section s'est élevée à peu près au même volume que l'année dernière ; elle comprend des demandes de renseignements et des réponses au sujet de questions de paléontologie, de zoologie et autres.

Nous avons reçu les spécimens suivants de la part des missions et autres employés du Service géologique pendant l'année 1902.

Hugh Fletcher :—

Cinq spécimens de schistes fossilifères provenant de Messenger Brook, près de la gare de Kingston, N.-E.

Dr R. W. Ells et J. F. Whiteaves :—

Deux petites collections de fossiles de l'Ontario ; l'une de la baie Rush, île Howe ; l'autre provenant de la tranchée du chemin de fer près de Kingston Mills.

Dr H. M. Ami :—

Environ cinquante spécimens provenant des nodules concrétionnaires pléistocènes, de Besserers, près d'Ottawa ; un spécimen de *Trocholites Canadensis*, Hyatt, du calcaire Black-River, de la rivière Montmorency, Qué.

D. B. Dowling :—

Quarante fossiles du Tertiaire lignitifère à Roche Percée, Assiniboïa ; trente provenant des roches crétacées de la rivière Pembina, Manitoba ; dix-sept des schistes Niobrara, à Arnold, Manitoba ; et vingt du Silurien (Silurien supérieur), de Stonewall, Manitoba.

W. J. Wilson et O. O'Sullivan :—

110 fossiles des roches dévoniennes des rivières Kwataboahegan et Abitibi, et de la pointe Piskwochi, baie James.

Vingt spécimens de plantes fossiles provenant des dépôts pléistocènes de la rivière Abitibi, et 165 fossiles pléistocènes des vallées des rivières Kapiskau, Kwataboahegan et Abitibi.

W. W. Leach :—

Vingt-cinq spécimens de coquillages fossiles et six plantes fossiles des roches Laramie et crétacées de la rivière du Vieux, Alberta.

W. Spreadborough :—

329 dépouilles de petits mammifères et d'oiseaux de la région de la frontière internationale entre les rivières Kettle et Columbia, Colombie-Britannique.

Les additions suivantes d'autres sources, ont été faites aux collections paléontologique, zoologique, ethnologique et archéologique, pendant l'année 1902 ,—

A titre de dons :—

A —Paléontologie

Colonel C. C. Grant, Hamilton, Ont ,—

Vingt-neuf fossiles des roches siluriennes d'Hamilton ; cinq provenant des dépôts superficiels à Winona, et deux des dépôts superficiels des hauteurs de Burlington.

T. C. Weston, ville de Québec :—

Coraux fossiles (*Tetradium fibratum*) des chutes de Lorette, P.Q.; un spécimen de chacun des fossiles suivants : *Lingula Quebecensis*, Billings, et *Elkania desiderata*, Billings, de la Pointe Lévis, Qué.

M. P. Davis, Ottawa :—

Spécimen de bois fossile, trouvé au cours d'une excavation dans le lit du fleuve Saint-Laurent, dans un caisson pour la pile principale du côté sud du pont de Québec, avec Victoria, à Sillery. Aussi des spécimens de diverses profondeurs, recueillis au cours des excavations pour cette même pile.

Révérend Thos. Nattress, Amherstburg, Ont.

Empreinte de l'intérieur de la cavité d'un grand spécimen de *Gyroceras Numa* (Billings) des calcaires cornifères près d'Amherstburg.

J. E. Narraway, Ottawa :—

Fragments de calcaire Black river, provenant de Tétreauville, Québec, et contenant quatre têtes de *Illœnus augusticollis*.

Lawrence J. Burpee, Ottawa :—

Plante fossile (*Lepidodendron clypeatum* ?) Lesquerenx, et fragments de bois fossile (*Cordaites materioides* Penhallow), de la pointe Casey, Shediac, N.-B.

Daniel McKenzie, Fernie, Col.-Brit. :—

Huit spécimens de calcaire fossilifère provenant des environs de Fernie.

David Armit (par l'entremise de D. B. Dowling) :—

Spécimens de *Spirifer pennatus*, Atwater (= *S. mucronatus*, Conrad) des schistes de la rivière Albany.

B.—*Zoologie.*

J. J. Carter, Ottawa ;—

Ecureuil volant, du township de Mariposa, comté Victoria.

W. S. Odell, Ottawa :—

Taupe à museau étoilé, et deux belettes en fourrure d'été, d'Ottawa-Est.

Révérend C. J. Young, lac Sharbot, Ont. :—

Pic arctique, mâle, du lac Sharbot, Ont. Nid et couvée de quatre œufs de la fauvette trichas, de Lansdowne, Ont. ; et une couvée de trois œufs de goëland argenté, du lac des Pins, comté de Frontenac, Ont.

Edwin Beaupré, Kingston, Ont. :—

Squatorale à ventre noir, femelle, de l'île d'Amherst, et photographies de nids de quatre espèces d'oiseaux du Canada.

Couvée de cinq œufs du butor-américain, des marais Cataraqui et œuf du roi, anormalement petit, de Napanee.

R. W. Tufts, Wolfville, N.-E. :—

Deux couvées d'œufs du moineau domestique, et deux de l'hirondelle des granges, de Wolfville.

A. P. Low :—

Spécimen de lapin de la baie d'Hudson (*Dicrostonyx Hudsonius*), de la côte orientale de la baie d'Hudson.

David McFarlane, Sand-Point, Ont. :—

Tamias rayé, noir, pris au parc de Norway-Bay.

Lawrence Watson, Charlottetown, Ile du Prince-Edouard :—

Cinq petits fragments de grès rouge avec perforations de *Petricola pholandiformis.*

L. M. Lambe :—

Petite chauve-souris brune, (mâle) d'Ottawa.

W. E. Saunders, London, Ont.

Seize spécimens de *Unionidœ,* de Chatham, Ont.

J. Smith, Ottawa :—

Boule de crin de bison, (provenant probablement de l'estomac d'un de ces animaux), ramassée dans la prairie, en Alberta, par J. E. Woods.

(C.—*Ethnologie et Archéologie.*)

R, W. Brock, Kingston, Ont.

Deux pilons en pierre, trouvés sur la branche septentrionale de la rivière Kettle, Col.-Brit.

A. P. Low, Ottawa :—

Vingt-cinq spécimens de pointes de flèches, de pointes de lances, de silex taillés, et fragments d'une lampe de pierre, d'anciens campements, golfe Hopewell, côte orientale de la Baie-d'Hudson.

Alfred Stirton, Spencerville, Ont. :—

Dix spécimens de fragments de poterie et d'outils en os, trouvés dans des tombes sauvages, à deux milles et demi à l'est de Spencerville, trouvés à dix-huit pouces au-dessous de la surface du sol.

J. B. Greene, Ottawa :—

Tête de pipe en pierre, avec sculpture d'oiseaux, trouvée sur la rive sud de la rivière Ottawa, vis-à-vis Aylmer.

T. C. Weston, ville de Québec.

Quatre balles de fusil des Plaines d'Abraham.

Dr C. F. Newcombe, Victoria, Col.-Brit. :—

Deux aquarelles de l'habitation du chef Weed, à Masset, Col.-Brit. par W. Chapman.

Par échanges :—

Beau spécimen d'*Éurystomites* (?) *undatus* (Emmons), des calcaires de la formation Black-River à Kingston.

Par achat :—

Deux spécimens de l'aigle doré, de près de Kingston, Ont. Deux couvées complètes d'œufs du roitelet huppé, et une couvée de chacun des oiseaux suivants :—Corbeau d'Amérique, Etourneau brun, Pinson acadien à queue aiguë, Sitelle du Canada ; tous de la Nouvelle-Ecosse.

Travaux paléontologiques.

M. Lawrence M. Lambe.

M. Lawrence M. Lambe nous remet le rapport qui suit :

La première partie de l'année fut consacrée à la continuation de l'étude de la faune vertébrée de la série Belly-River, du Crétacé des Territoires du Nord-Ouest, représentée, en grande partie, par les collections que j'ai recueillies dans le district de la rivière du Daim-Rouge en 1897, 1898 et 1901.

Les résultats de ces études, commencées en 1900, en co-opération avec le professeur Henry Fairfield Osborn, furent publiés au commencement de septembre sous la forme d'un mémoire intitulé : " On the Vertebrata, of the Mid-Cretaceous of the North-West Territories," qui forme la seconde partie du volume III (quarto) des " Contributions to Canadian Paloeontology ". Mémoires sur les vertébrés.

Ce mémoire, qui suit la première partie intitulée : " The species from the Oligocene or lower Miocene beds of the Cypress Hills ", par le professeur Cope, décrit la faune de la série Belly-River, et comprend les poissons, les batraciens, les reptiles et les mammifères. Il consiste en une introduction par le professeur Osborn sur les charactéristiques qui distinguent la faune du Crétacé moyen, suivie d'une partie descriptive par moi-même sur les nouveaux genres et nouvelles espèces de la série Belly-River ; l'ouvrage est illustré par de nombreuses figures dans le texte et vingt et une planches. Description d'une nouvelle faune crétacée.

La conclusion exprimée par le professeur Osborn quant à l'âge de la faune de la série Belly-River, est que " elle est plus ancienne, d'après ses caractéristiques, tant au point de vue des animaux primitifs qu'elle comprend qu'en ce qui concerne les stages d'évolution des animaux qui sont aussi représentés dans les couches Laramie. L'intervalle géologique représenté par les couches marines Fort Pierre-Fox Hills, fut accompagné par l'extinction de certains types jurassiques, et par une évolution progressive des types persistants. Les vertébrés fossiles du Montana qui ont été préalablement décrits, sont rapportables, au moins en partie, au Crétacé moyen ou série de Belly-River."

La détermination d'une faune distincte d'âge Belly-River, augmente considérablement nos connaissances de la vie terrestre aux temps Crétacé-moyen, et aide à combler la lacune qui existait entre les faunes terrestres du Jurassique supérieur et du Laramie.

Nous citerons une revue qui a paru dernièrement au sujet de ce mémoire : La faune décrite par M. Lambe se rattache principalement à des groupes terrestres et d'eau douce ; il y a toutefois, quelques types marins. En tout, trente-quatre espèces sont représentées, dont près de la moitié sont décrites pour la première fois. Les chéloniens, plus spécialement *Trionyx*, sont abondants. Les sauriens constituent la partie la plus importante et la plus nombreuse de cette faune. Les animaux de forme élancée, à longues pattes et à longues queues, à course rapide, sont représentés par une espèce de *Ornithomimus* dont la longueur est évaluée à vingt-deux pieds. Les sauriens les plus caractéristiques se rapportent au groupe Iguanodont, ou à bec de canard, et au Ceratopsien, ou à cornes ; ces animaux ont des caractéristiques primitives, si on les compare aux formes des couches laramie. Chéloniens Dimensions.

Stereocephalus est un nouveau genre de Stegosauriens ou Dinosaures à plaques, armé d'une plaque crânienne osseuse massive, et portant autour du cou une série protectrice d'anneaux osseux qui rappellent la queue armée du *Edentale Glyptodon.* Il décrit aussi deux mammifères, qui constituent une découverte précieuse dans une formation mésozoïque."

Mammifères.

Nous avons consacré une partie de notre temps à nettoyer et à monter les spécimens, avant d'en faire l'étude. La préparation des dessins pour les figures et les planches ont aussi pris beaucoup de temps. La dernière partie de l'été fut principalement consacrée à la correction des épreuves d'imprimerie du rapport, et depuis nous avons établi un catalogue raisonné des restes fossiles du district de la rivière du Daim-Rouge.

Manque d'espace.

La majorité des spécimens de la faune de la série Belly-River est maintenant prête à être étalée, mais malheureusement nous ne pouvons disposer d'espace suffisant dans le musée du Service géologique.

Au mois d'avril, le professeur Osborn visita Ottawa au sujet de ses études sur la faune des vertébrés de la rivière au Daim-Rouge, et en juin j'eus l'occasion de passer une semaine à New-York dans le but d'étudier les collections Cope, au "American Museum of Natural History".

Pendant le mois d'octobre, et une partie de septembre, nous fîmes les dessins des planches XLII à LI (inclusivement), pour illustrer la partie V du volume I de l'ouvrage "Mesozoic Fossils".

Nous avons aussi fait la détermination d'un certain nombre de collections de coraux fossiles pour quelques-uns des membres du personnel.

La dernière partie de l'année a été consacrée à l'étude de certains restes de vertébrés importants et intéressants se rapportant à la faune Edmonton, du Crétacé du Nord-Ouest.

Histoire naturelle de la région de la frontière internationale (49me parallèle).

M. James M. Macoun.

Travaux de bureau.

Pendant les mois d'hiver et de printemps (1901-02), tout le temps que je pus soustraire à mes fonctions d'aide du professeur Macoun, je le consacrai à l'examen et à la détermination des spécimens d'histoire narurelle recueillis près de la frontière internationale en 1901. Ce travail était loin d'être achevé lorsque je me remis en campagne en 1902, et il reste encore un grand nombre de spécimens que nous n'a

vons pas encore étudiés. Quant aux nouvelles espèces de plantes de la collection de 1901, nous en avons publié plusieurs descriptions dans l' " Ottawa Naturalist " et autres publications scientifiques.

Lorsque je reçus mes ordres, en avril, pour la campagne de 1902, m'assignant un travail dans la région de la frontière à l'ouest de la rivière Columbia, j'entrai immédiatement en communication avec M. Spreadborough, qui depuis de longues années remplit les fonctions d'aide sur le terrain. M'étant assuré de ses services, je l'envoyai de suite à Trail, sur la rivière Columbia, à quelques milles au nord de la frontière internationale. Il y arriva au commencement du mois de mai, et se mit immédiatement en campagne, à recueillir des dépouilles de petits mammifères et d'oiseaux et à herboriser, en prenant en même temps, des notes copieuses sur la migration, les nids, etc., des oiseaux.

Travaux le long de la frontière internationale.

Je fus retenu à Ottawa pour faire la correction des épreuves du catalogue des oiseaux, et je ne pus me joindre à M. Spreadborough que le 12 juin. Après avoir examiné la collection faite jusque-là par M. Spreadborough, je passai quelques jours dans les environs de Trail, afin d'obtenir des données sur les plantes et la végétation de ce district. Je me permets de remarquer ici, que M. Spreadborough et moi-même avions collectionné dans cette région en 1890, alors que le professeur Macoun faisait l'étude de la flore et de la faune du district du Kootenay occidental. Pendant mon séjour à Trail, M. W. T. O'Hara, à la mission duquel je devais me joindre plus tard, opérait entre Midway et la rivière Similkameen. M. O'Hara traversait cette région si rapidement que nous ne crûmes pas pratique d'attacher M. Spreadborough à cette mission, car il n'aurait guère eu le temps de collectionner avec soin et de préparer les dépouilles. Cette région sèche est l'une des plus intéressantes de la Colombie-Britannique au point de vue de l'histoire naturelle, et nécessitera des études plus détaillées avant de pouvoir rédiger le rapport final sur l'histoire naturelle de la région de la frontière internationale. Ces explorations pourraient êtres faites pendant les mois de mai et de juin, car le printemps est ici d'un mois plus hâtif qu'à l'est ou à l'ouest.

Le 24 juin, M. Spreadborough et moi, nous nous rendîmes à Cascade, où nous attendîmes la mission O'Hara, qui y arriva une semaine plus tard. Nous demeurâmes à Cascade jusqu'au 5 juillet, et nous nous mîmes ensuite en route le long du sentier Dewdney. La faune et la flore de la région des environs de Cascade, diffèrent largement de celles de la vallée de la Colombie, car à Cascade nous sommes sur les confins de la lisière sèche. A ce point on remarque un mélange de plantes de la vallée de la Colombia avec celles de la région aride qui se développe à l'ouest de Cascade.

Flore et faune de la région Cascade.

Le reste ds la campagne fut consacré à l'examen de la région entre Cascade et Wanita, point auquel la rivière Columbia traverse la frontière internationale. Le travail de M. O'Hara étant lent, relativement au nôtre, nous pûmes faire de nombreuses excursions, pour lesquelles nous mettions à contribution les moyens de transport et les vivres de la mission principale. Nous fîmes l'ascension de toutes les hautes montagnes de la région, mais les résultats de nos travaux ardus furent, relativement, désappointants, quoique nous recueillîmes plusieurs espèces inconnues. Ceci est en grande partie dû au fait, qu'à part l'exception de la vallée de la rivière Kettle à Cascade, la nature de la contrée examinée est uniforme, et aussi parce que les districts avaient déjà été examinés par diverses missions du Service géologique dont les membres avaient rapporté des spécimens botaniques et autres. Il était cepen dant indispensable de faire un examen appronfondi de la région entre les rivières Kettle et Columbia, afin de pouvoir rédiger le rapport final. Aussitôt la première chute de neige je revins à Ottawa, laissant à M. Spreadborough le soin de collectionner à l'est de la rivière Columbia. Il demeura avec la mission O'Hara jusqu'à la fin de la campagne et recueillit un grand nombre de dépouilles diverses et autres spécimens. Suivant mes instructions, il fit tout particulièrement la recherche de cryptogames, car les plantes florifères étaient passées à cette saison avancée. Je ne puis suffisamment louer l'énergie infatigable déployée par M. Spreadborough dans l'exercice de ses fonctions, et sans son aide il m'eut certainement été impossible d'obtenir les excellents résultats que nous avons atteints.

M. O'Hara mit à nos ordres toutes les facilités et les moyens dont il pouvait disposer, et mes relations avec lui et avec le Dr Daly, n'ont rien laissé à désirer.

BIBLIOTHÈQUE.

Dr John Thorburn, bibliothécaire.

Durant les quatorze mois, du 1er novembre 1901 au 31 décembre 1902, nous avons expédié 13,910 publications du Service géologique, comprenant des rapports, parties de rapports, rapports spéciaux et cartes. De ce nombre, 10,224 furent distribuées au Canada, et le reste (3,668) furent envoyées en divers pays étrangers, à des bibliothèques universitaires, scientifiques, littéraires, etc., ainsi qu'à un certain nombre de personnes intéressées.

La vente de publications et de rapports divers atteignit un nombre de 4,775, représentant une somme de $641.79, reçue depuis mon dernier rapport.

Nous avons reçu à la bibliothèque, à titre de dons et d'échanges, 3,534 publications, y compris rapports, mémoires, brochures diverses et cartes. En outre, nous fîmes l'acquisition, par achat, de 74 publications. Nous sommes abonnés à 40 revues et journaux scientifiques. Nous avons fait relier 260 volumes. Nous avons reçu à la bibliothèque, 2,252 lettres, et nous en avons envoyé 1897. Nous avons reçu 3,655 accusés de réception, et nous en avons envoyé 740.

Nous avons actuellement à la bibliothèque environ 13,200 volumes, outre une nombreuse collection de brochures. Il est à regretter que nous ne puissions disposer de local plus spacieux pour l'usage de la bibliothèque. Ainsi que nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, nos appartements sont trop petits et sont la cause d'inconvénients et de travail superflu. Nous espérons que l'on pourra bientôt rémédier à cet état de choses.

Visiteurs au Musée.

Le nombre de visiteurs qui ont signé au régistre du Musée pendant l'année, a été à peu près le même que l'année précédente, soit 37,828.

Personnel, Crédits, Dépenses et Correspondance.

Le personnel du Service géologique, se chiffre actuellement à 56.

Il ne s'est fait aucun changement dans le personnel permanent, pendant l'année écoulée.

Les crédits mis à notre disposition pour nos travaux, et les dépenses encourues pendant l'exercice expirant le 30 juin 1902, sont comme il suit :—

Détails.	Crédits.	Dépenses.
	$ c.	$ c.
Traitement des employés	55,200 00	
Crédit général	68,730 00	
Traitement des employés permanents		48,856 44
Explorations et travaux sur le terrain		22,048 36
Salaires des employés surnuméraires		23,311 38
Impressions, gravures et lithographies		16,841 73
Achats de livres et d'instruments		1,401 51
" " produits chimiques et appareils		213 60
" " spécimens pour le musée		376 15
Papeterie et matériaux de cartographie, etc		1,396 87
Accessoires		2,591 68
Avances faites aux chefs de missions		14,782 99
		131,820 71
A déduire : Avancé en 1902-3 sur le crédit 1903-04		14,234 27
		117,586 44
Traitement des employés permanents		6,343 56
Balance non dépensée	123,930 00	123,930 00

La correspondance a consisté en 7,860 lettres envoyées et 11,239 reçues.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT BELL,

Directeur intérimaire.

ABRÉVIATIONS.

Al. Alberta.
C.-B. Colombie-Britannique.
M. ou Man. Manitoba.
N.-B. Nouveau-Brunswick.
N.-E. Nouvelle-Ecosse.
I-P.-E. Ile du Prince-Edouard.
T.N.-O. Territoires du Nord-Ouest.
O ou Ont. Ontario.
Q. ou Qué. Québec.

INDEX.



Anciennes élèves du pensionnat d'All-Hallows, Yale (Colombie-Britannique), aujourd'hui en emplois domestiques.

CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU DÉPARTEMENT DES

AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

1902

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIME PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI
1903

[N° 27—1903.]

A Son Excellence le Très honorable comte de Minto, gouverneur général du Canada etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du département des Affaires Indiennes pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

CLIFFORD SIFTON,
Surintendant général des Affaires Indiennes.

OTTAWA, décembre 1902.

TABLE DES MATIÈRES.

PARTIE I

PARTIE II

INDEX GÉNÉRAL

A.

B.

B.—*Fin.*

C.

D.

D.—*Fin.*

E.

F.

G.

G. – *Fin.*

H.

I.

J.

K.

K.—*Fin.*

L.

Mac ou Mc.

Mac ou Mc.—*Fin.*

M.

N.

O.

P.

P.—*Fin.*

Q.

R.

R.—*Fin.*

St.

S.

S.—*Fin.*

T.

U

V.

W.

Y.

RAPPORT

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1902.

BUREAU DES AFFAIRES INDIENNES,
OTTAWA, 15 novembre 1902.

A l'honorable CLIFFORD SIFTON,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du département des Affaires Indiennes pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Il m'est agréable de pouvoir dire que, par leur travail et leur bonne conduite, les sauvages de toutes les parties du Canada en général non seulement se sont procuré le confort et le contentement, mais ont aussi contribué à la prospérité du pays. Sans doute que, parmi des gens disséminés sur une étendue aussi considérable de territoire, où les conditions varient nécessairement beaucoup, il ne faut pas s'attendre que les succès seront partout les mêmes. Mais tandis que les uns auront réussi d'une façon et les autres d'une autre, le chiffre global de ce que leur a rapporté leur travail, autant que le département a pu s'en assurer, a dépassé de près de $213,000 le chiffre correspondant pour l'année précédente.

La visite de Leurs Altesses royales le duc et la duchesse d'York pendant l'année a fourni à beaucoup de sauvages l'occasion, avidement recherchée par tous, de renouveler à la Couronne l'assurance de leur loyale affection.

Je désire constater ici la perte pénible qu'a soufferte la bande de Kyukaht de l'agence de la côte de l'ouest (dans la Colombie-Britannique). Le chef et son frère, ainsi que vingt et un des principaux hommes de la bande et la femme de l'un d'eux, se sont embarqués au printemps sur la goélette de pêche la *Hatzic* pour aller chasser le phoque. On n'en a pas eu de nouvelles depuis et on les considère comme perdus en mer.

A propos de ces chasseurs de phoques de la côte, il n'est peut-être pas mauvais de mentionner que le ministère de la Marine et des Pêcheries, en effectuant par l'entremise de ce bureau le paiement, longtemps différé, des sommes que la commission des pêcheries de la mer de Behring leur avait accordées, a mis fin à un état de choses qui causait beaucoup d'irritation parmi les intéressés.

SANTÉ.

Bien que, dans la plupart des provinces, la variole ait sévi dans le voisinage de plusieurs réserves, je suis heureux de pouvoir dire que l'on a pu assez bien entraver sa marche. La partie sud du territoire relevant de l'agence de la rivière Berens, au Manitoba, est le seul endroit où la maladie se soit quelque peu attardée, à cause de la difficulté d'y exercer une surveillance étroite. Dans la Colombie-Britannique, la maladie a éclaté au milieu des sauvages rassemblés autour des établissements de conserve de saumon de la rivière Fraser; et, sans les mesures promptes et rigoureuses qui ont été prises, les résultats auraient pu être graves. Par bonheur, cette variole n'était que d'une espèce bénigne, et bien peu de ses victimes en sont mortes.

Il y a eu chez les enfants une assez grande mortalité, qu'il faut attribuer principalement à la rougeole maligne qui a sévi pendant l'année, et à l'insouciance habituelle des parents pendant les progrès de cette maladie et, plus encore, pendant les phases de la convalescence. Dans plusieurs des réserves du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest cette maladie a été plus ou moins épidémique; mais c'est dans les réserves de l'agence de Battleford et dans la région du traité n° 7 qu'elle a paru avec son caractère de plus grande malignité. Les efforts que l'on a faits pour l'enrayer n'ont pas été, tant s'en est fallu, aussi heureux que pour la variole. La vaccination et la terreur que cette dernière maladie inspire aux sauvages sont deux puissants moyens de répression, que l'on n'a pas dans le cas de la rougeole.

La coqueluche a emporté bon nombre d'enfants dans la réserve de l'île Walpole, et la fièvre scarlatine aussi bien que la fièvre typhoïde ont quelque peu régné dans la division occidentale du lac Supérieur.

En dehors de ces diverses causes de mortalité, la phtisie a été, comme toujours, la source principale des maladies et des décès. Mais là encore, il semble qu'il y ait vers le mieux un progrès qui, pour être un peu lent, n'en est pas moins sûr.

MOUVEMENT DE LA POPULATION.

Ci-dessous est le tableau des décès et des naissances dans toutes les provinces; autant, du moins, que l'on a pu s'en assurer.

Comme on le voit, il y a eu deux mille cinq cents naissances et deux mille trois cent quarante-neuf décès : soit un excédent de 151, contre 239 l'année d'avant, où l'on a compté deux mille quatre cent soixante et dix-neuf naissances et deux mille deux cent quarante décès.

	Naissances.	Décès.	Perte.	Gain.
Ontario	590	564	....	26
Québec	271	209	....	62
Nouvelle Ecosse	51	53	2	....
Nouveau-Brunswick	28	30	2	....
Ile du Prince-Edouard	10	9	...	1
Colombie-Britannique	774	740	....	34
Manitoba	270	257	....	13
Territoires du Nord-Ouest	506	487	....	19
	2,500	2,349	4	155

POPULATION.

Le tableau comparatif ci-dessous des deux années y mentionnées indique dans la population une augmentation de 8,585 âmes pour 1902. Un tel chiffre demanderait explication, surtout en présence d'une aussi faible augmentation naturelle.

Le département, il faut le dire, n'a pas le moyen de vérifier la population sauvage en dehors des bénéficiaires des traités, et les chiffres que nous avons fournis par le passé n'étaient guère que les résultats de conjectures. Pour cette année, ce sont les chiffres fournis par les énumérateurs du dernier recensement que nous avons adoptés; et le nombre des sauvages hors des traités s'en est trouvé considérablement augmenté. Le nombre de sauvage nomades ou disséminés dans quelques-unes des provinces a subi aussi quelques légers changements.

Ainsi, la population non intéressée dans les traités reçoit une augmentation de 7,518 âmes; Québec accuse une perte de 89, ce qui laisse de ce chiffre une augmentation totale de 8,517 âmes. En tenant compte de ces variations, les chiffres de l'année, comparés à ceux de l'année dernière, indiquent une augmentation de 68 âmes; et c'est sans doute à l'émigration qu'il faut attribuer la différence entre ce chiffre et celui de 151, excédent des naissances sur les décès.

	1901.	1092.	Augment.	Diminut.
Ontario	20,763	20,983	220	....
Québec	10,865	10,842	....	23
Nouvelle-Ecosse	2,020	2,067	47	....
Nouveau-Brunswick	1,655	1,644	...	11
Ile-du-Prince-Edouard	315	316	1	...
Colombie-Britannique	24,576	25,500	924	....
Manitoba	6,840	6,754	.....	86
Territoires du Nord-Ouest	17,927	17,922	....	5
Hors des traités	14,566	22,084	7,518	....
	99,527	108,112	8,710	125

AGRICULTURE.

Comme conséquence des pluies par trop généreuses qui sont tombées, la récolte dans les provinces de l'est n'a pas, quant aux sauvages, égalé celle de l'année d'avant, bien que

l'on ait obtenu une assez bonne moyenne. Une forte augmentation dans le chiffre des recettes provenant des salaires a, cependant, compensé les pertes encourues du côté des produits de la ferme.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la moisson a été, cette année, exceptionnellement abondante.

Les sauvages de la Colombie-Britannique n'ont pas, jusqu'à présent, poussé la culture des fruits autant que les conditions favorables du pays auraient pu le faire espérer. Cette culture, cependant, attire de plus en plus l'attention ; et l'on rapporte qu'un sauvage du Kootenay a planté, ce printemps, cent cinquante-trois arbres fruitiers.

Les cultivateurs sauvages dans toutes les provinces sont assez bien pourvus d'instruments agricoles, depuis la machine perfectionnée qui économise le travail jusqu'au râteau et la houe, selon la nature et l'étendue de leurs opérations.

BÉTAIL.

Généralement parlant, l'année a été assez favorable aux bestiaux.

L'inondation qui, comme je l'ai dit dans mon rapport de l'an dernier, submergeait les marais à foin au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest s'est assez retirée pour permettre que l'on se procurât beaucoup plus aisément la provision nécessaire de fourrages ; et la température a été plus propice à la fenaison. Là, aussi bien que dans les autres provinces, l'hiver n'a pas été du tout rigoureux ; et le bétail s'en est très bien tiré.

Les sauvages des vieilles provinces, pour ce qui est des soins donnés aux chevaux, aux bestiaux, aux pourceaux, aux moutons et aux volailles, et pour le nombre de leurs troupeaux, peuvent se comparer très avantageusement au commun des cultivateurs blancs. Il n'y a, généralement, que peu de changements à signaler d'une année à l'autre.

Dans les régions où l'on passe graduellement de la classe agricole à celle des chasseurs et des pêcheurs, le bétail se fait plus rare et plus pauvre, par suite du peu de soins qui se donne à l'élevage.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'élevage occúpe dans l'industrie agricole une place beaucoup plus importante que dans d'autres provinces, où les sauvages trouvent des moyens plus faciles de gagner leur vie d'une autre manière.

Dans la région du traité n° 7 et autres zones où le climat rend incertaine la culture des céréales, ou dans lesquelles, faute de marché, la production est peu rémunérative, les sauvages dépendent presque entièrement de l'élevage.

Les troupeaux de ceux qui s'occupent de culture mixte continuent régulièrement d'augmenter là où ils n'ont pas déjà, comme dans quelques cas, atteint la limite que leur impose la difficulté de se procurer le foin nécessaire.

C'est dans la région du traité n° 7, où jusqu'à il y a comparativement peu d'années il était impossible de décider les sauvages à s'occuper d'élevage, que cette industrie est destinée à atteindre ses plus grandes proportions. Il y a moins de dix ans les Gens-du-Sang, par exemple, ne possédaient nul bétail ; et voici que, cette année, après en avoir

vendu plus de cent têtes, qui ont rapporté plus de $600, il en reste quelques trois mille têtes dans les troupeaux de cent soixante-seize individus.

La qualité des bestiaux que tiennent les sauvages des Territoires a toujours été en s'améliorant, par suite de l'usage de taureaux pur sang. La plupart sont maintenant d'un ordre excellent. On a fait contribuer les sauvages autant que possible à ce résultat. Quand un sauvage vend une bête à cornes pour la boucherie, il doit souscrire deux dollars pour un fonds destiné à l'achat de taureaux pur sang. Déjà plus de $7,700 ont été ainsi payés depuis que ce fonds a été établi en 1900. On peut espérer qu'il pourvoira avant longtemps à tous les besoins, et que le département n'aura plus rien à dépenser pour l'amélioration du bétail.

On s'est longtemps et sérieusement demandé comment on pourrait se débarrasser des poneys inutiles dont les sauvages, surtout ceux du traité n° 7, avaient un si grand nombre. Le désir sans cesse croissant de posséder des bestiaux a fait faire quelques échanges de poneys contre des génisses. Depuis quelques années, ces poneys ont été quelque peu recherchés dans l'est ; mais le prix moyen que les sauvages en ont reçu a été comparativement faible, et le nombre des bêtes vendues n'a guère fait d'impression sur le chiffre des troupeaux.

La crainte de voir les sauvages perdre leur temps à chevaucher par le pays a été, dans les années passées, un grand obstacle à toute tentative d'améliorer la race de ces poneys. On ne croit plus, cependant, qu'il faille appréhender ce danger ; et l'on a, comme essai, introduit de bons étalons dans plusieurs réserves. La réussite devra profiter non seulement aux possesseurs de ces poneys, mais, d'une manière indirecte, au pays tout entier.

Les sauvages de la Colombie-Britannique qui s'occupent de culture sont assez bien montés en bestiaux de la qualité moyenne que l'on trouve dans cette province. On remarque chez eux une tendance à se procurer des taureaux et des étalons de choix pour l'amélioration de leurs troupeaux ; et, déjà, quelques-uns d'entre eux ont les meilleurs chevaux de la province. D'un autre côté, cependant, comme leurs frères des Territoires du Nord-Ouest, plusieurs gardent un nombre considérable de ces petits chevaux indigènes qui ne sont d'aucune utilité. Eux aussi, néanmoins, ont commencé à en disposer sur le marché qui depuis quelques années s'est ouvert dans l'est.

RESSOURCES NATURELLES.

Les principales ressources naturelles des sauvages sont la chasse et la pêche. D'autres ressources de moindre importance, telles que les baies de toute sorte, les plantes médicinales, le riz sauvage, le sucre d'érable, constituent pour plusieurs des appoints qui ne sont pas à dédaigner. Ces produits non seulement leur procurent la nourriture et des vêtements pour l'hiver, mais leur servent aussi d'objets de commerce, de même que le bois mort, le foin sauvage, etc.

Dans la province de Québec, les sauvages du bas du fleuve, à l'est du Saguenay, n'ont pour vivre guère autre chose que la pêche et la chasse. Fort heureusement la saison a été bonne ; et si les fourrures n'ont pas été très abondantes les prix ont été élevés.

On dit depuis plusieurs années que cette ressource décline rapidement pour les autres sauvages de la province ; mais, heureusement, ils ont d'autres et de meilleurs moyens de pourvoir à leur subsistance. La chasse dans toute la province n'a produit que $50,945, contre $101,738.50 l'année précédente : ce qui accuse une diminution d'à peu près 50 pour 100.

Les sauvages de cette classe qui vivent le long de la côte nord du lac Supérieur et en gagnant le Manitoba vers l'ouest, n'ont pas à chercher d'une manière aussi exclusive leur subsistance dans la chasse. La pêche constitue à peu près le tiers de leurs ressources. La chasse leur a donné en tout $133,915 ; la pêche $70,806. Le total de ces sommes dépasse quelque peu celui de l'année précédente.

Au Manitoba, le plus grand nombre des sauvages vivent sur le bord des lacs ; mais contrairement à ceux de la même classe dans l'Ontario, ils comptent beaucoup plus sur la pêche que sur la chasse. Ils ont fait avec la pêche $107,181, et avec la chasse $68,923.

Les étés comparativement pluvieux des quelques dernières années ont eu pour effet de repeupler les eaux et de remplir les marais, où le rat musqué s'est grandement multiplié.

Dans les Territoires du Nord-Ouest peu de sauvages sont à portée des endroits de pêche, et seules quelques bandes éloignées font un commerce des produits de la chasse. Un très grand nombre, cependant, poursuivent la chasse et la pêche dans une certaine mesure, et les résultats sont considérables ; l'année leur a valu $139,366, savoir, $27,482 de plus que l'année précédente.

Une ressource très importante, dans la Colombie-Britannique, est celle du saumon, qui forme une portion très considérable de la richesse alimentaire de la province. Les expéditions de pêche ont été si fructueuses que plusieurs des bandes auraient pu sans grande difficulté doubler l'ample approvisionnement qu'elles ont mis en réserve pour l'hiver.

Il se pêche également le long de la côte une quantité considérable d'autres espèces de poisson, telles que le flétan, la morue et le hareng, que l'on met sécher soit pour la consommation domestique soit pour le commerce.

Les sauvages de la province qui, pour vivre, ont recours à la chasse du gibier et au commerce des fourrures ont eu une bonne saison, et y ont réalisé $203,491, c'est-à-dire un peu plus que l'année dernière.

La pêche a rapporté aux sauvages de cette province la forte somme de $451,150 : soit $42,910 de plus que l'année précédente.

SALAIRES ET RECETTES DIVERSES.

Il y a eu dans toutes les provinces, le Manitoba excepté, une augmentation dans le chiffre global des salaires, qui ont donné un montant total d'à peu près $1,181,760 : soit une augmentation de guère moins de $150,000.

Pour apprécier au vrai ce que signifie l'augmentation des recettes provenant de cette source, il y a plusieurs aspects de la situation à considérer. En ce qu'elle est un indice d'une énergie plus grande et d'un esprit d'indépendance croissant chez les sauvages, le bénéfice est évident. En tant qu'elle indique aussi chez eux l'abandon de ce commerce d'articles indigènes qui les faisait sortir des réserves pour aller courir les villes, elle représente aussi un progrès indéniable.

D'un autre côté, cependant, le gain semble moins certain, si l'on y voit indiquée une préférence pour des occupations plus ou moins provisoires, plutôt que pour les travaux agricoles, dont les résultats sont plus durables et les conditions beaucoup plus saines sous plusieurs rapports.

La nature du travail pour lequel le sauvage loue ses bras dépend grandement des conditions environnantes. Règle générale, il semble avoir une préférence pour diverses branches de l'industrie forestière. Ils vont dans les chantiers l'hiver, et, au printemps, font la descente du bois, en conduisent les trains, le chargent sur les vaisseaux, ou encore travaillent dans les scieries. Ce genre d'emploi ne manque pas dans les provinces de l'est.

Un certain nombre trouvent d'autres occupations, peut-être moins à leur goût, mais plus à leur portée, et profitent des occasions qui se présentent à proximité des réserves. C'est ainsi que nombre de sauvages des Six-Nations travaillent dans les manufactures de Brantford, ville voisine ; les Onéidas de la Thames, dans les établissements de conserves voisins ; les sauvages de Rama, dans les fabriques de produits chimiques de Longford ; les Mississaguas du Crédit et les sauvages de Caughnawaga, dans les carrières avoisinant leurs réserves respectives ; et ces derniers, à l'usine de la Compagnie des Ponts en fer de Lachine. D'autres encore trouvent de l'emploi aux gares des chemins de fer ou chez les cultivateurs de la région. Ils cueillent les fruits et arrachent le lin. Ils font, en un mot, presque tout ce qui se présente ; et leurs services semblent toujours recherchés et commander de bons salaires.

Au Manitoba, c'est la pêche principalement qui fournit aux sauvages le moyen de gagner de l'argent. Quelques-uns, cependant, ont de l'ouvrage des forestiers et des mineurs de la localité.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les occasions sont peu nombreuses en dehors des travaux à faire chez les cultivateurs des alentours.

Dans la Colombie-Britannique, les établissements de conserve du poisson, les opérations minières et les travaux de toutes sortes qu'occasionne le développement de la province, offrent beaucoup d'emploi. Les sauvages tendent de plus en plus à en profiter et à abandonner les autres occupations plus incertaines au moyen desquelles ils pourvoyaient ci-devant à leurs besoins.

Sous l'en-tête " Recettes diverses " sont comprises toutes celles provenant d'autres sources que la culture, la chasse, la pêche, les salaires, les loyers de terres et les annuités ; et elles représentent le joli total de $607,375 pour l'année.

Comparées à l'année précédente, ces recettes ont subi une diminution d'un peu plus de $27,700. Néanmoins, l'augmentation du chiffre des salaires fait voir qu'il n'y a pas eu diminution d'énergie, mais un changement de direction ; et, pour les raisons que j'ai

déjà mentionnées, il semble qu'il n'y a pas lieu de le regretter. A ces recettes diverses des sauvages ont contribué la vente d'objets de leur fabrication, canots, avirons, rames, manches de hache, paniers, crosses, raquettes, mocassins, ouvrages en rassade et de fantaisie; la vente d'herbes et racines médicinales, etc. Une énumération complète serait ici oiseuse.

Au Manitoba, et plus encore dans les Territoires du Nord-Ouest, les objets à la fabrication desquels s'adonnent plus ordinairement les indigènes sont d'assez difficile défaite; et les recettes contingentes viennent principalement de la vente du bois de chauffage et du foin.

Les sauvages de la Colombie-Britannique, soit que cela provienne d'une différence de constitution ou d'un plus grand contact avec la civilisation, font preuve d'un esprit d'entreprise et d'une confiance en eux-mêmes peu ordinaires. Ils se font, d'ailleurs, volontiers aux usages des blancs. Ces dispositions se manifestent de bien des manières; dans la supériorité de leurs habitations; l'achat de machines à battre avec lesquelles ils vont ci et là louer leurs services; l'établissement de magasins coopératifs dans quelques-uns de leurs villages; l'acquisition, comme on l'a vu dernièrement, d'une dizaine d'acres de terre près de l'embouchure de la Skeena, et l'érection, sur cet emplacement, d'un établissement de conserve de saumon, avec son outillage.

CONSTRUCTIONS.

Le perfectionnement de leurs maisons et autres constructions témoignent clairement des progrès constants de ceux des sauvages qui vivent en contact avec les blancs et qui ont adopté leurs méthodes de travail. Pour s'en former une idée juste, il ne faut sans doute pas s'en tenir aux résultats d'une seule année.

Dans les vieilles provinces, où depuis de nombreuses années les sauvages partagent les sentiments, les manières et les coutumes des groupes qui les environnent, leurs maisons sont, relativement à leurs moyens, aussi bonnes, en général, que celles de leurs voisins, et répondent à leurs besoins.

Dans les endroits où le bois est à la portée, les maisons en charpente sont communes. Celles qui sont faites en billes sont, pour la plupart, propres et confortables. Régle générale, elles sont toutes bien meublées.

S'il ne faut donc pas s'attendre à de grands changements parmi les sauvages dont je viens de parler, il n'en est pas moins vrai qu'il y a visiblement une certaine tendance vers le mieux; plus encore peut-être dans la construction de meilleures étables et de granges plus commodes, qu'en ce qui concerne les maisons d'habitation. Par exemple, on peut constater qu'il s'est construit pendant l'année onze grandes granges sur la réserve des Six-Nations.

Quant aux nouvelles provinces, cet esprit de propriétaire, qui depuis plusieurs années, s'est manifesté dans les efforts des individus pour acquérir des instruments de culture ou pour améliorer leurs troupeaux, prend de l'extension; et l'on ambitionne maintenant d'avoir de meilleures constructions. Les sauvages du traité n° 7, comme plus ou moins d'ailleurs ceux des autres districts, ayant maintenant le bois plus à leur

portée et des moyens plus considérables, ont employé leurs gains à remplacer par du bardeau la tourbe et le chaume de leurs toits, ont planchéié leurs maisons, y ont mis des fenêtres plus grandes, etc.

Il y a trois ou quatre ans à peine on mentionnait comme l'aurore d'une ère nouvelle l'érection, sur le territoire de l'agence de Birtle, d'une première maison en charpente sur fondation en pierre. Il s'y trouve à présent plusieurs de ces maisons. Elles ont également fait leur apparition dans d'autres endroits : chez les Piéganes, les Gens-du-sang, les Assiniboines, et probablement chez d'autres bandes.

Au Manitoba, les sauvages cultivateurs ont de beaucoup meilleures constructions. Sur la réserve de Saint-Pierre, en particulier, on voit nombre de maisons qui, pour les dimensions, le genre de construction et le choix de la situation, feraient honneur à des membres de n'importe quel groupe de cultivateurs blancs.

Cette tendance au perfectionnement des maisons reçoit une forte impulsion du sentiment de possession individuelle, qui résulte de la subdivision des réserves et de la répartition des lots, grâce à quoi sont assurés à l'individu les avantages de ses propres travaux au lieu de tomber dans la propriété commune.

Le sentiment toujours croissant de la valeur des bestiaux incite également le sauvage à se procurer de meilleures étables. Maintenant que plusieurs des sauvages qui cultivent possèdent une classe de chevaux et de bestiaux fort améliorés, on comprend la nécessité de leur donner de plus grands soins.

Les rancheries de la Colombie-Britannique, construites de lourds troncs d'arbre et de poteaux recouverts de planches de cèdre, avec des ouvertures dans le toit en guise de cheminées, et occupées en commun par plusieurs familles, sont à peu près choses du passé ; excepté sur le territoire relevant de l'agence de Kwawkewlth. Même dans ce district, les maisons en charpente commencent à devenir assez nombreuses. Dans les régions de la rivière Fraser, de la côte ouest et de la côte nord occidentale, où les sauvages vivent pour la plupart dans des villages, les maisons sont communément d'une classe supérieure ; et plusieurs, tant pour l'architecture que pour l'embellissement des alentours, dénotent de la part des propriétaires un goût peu vulgaire. On trouve dans plusieurs villages des chapelles, des maisons d'école, des maisons de pompes, des salles de concert, etc.

Dans les régions du lac Williams, du Kootenay et de Kamloops-Okanagan, les maisons sont en troncs d'arbres ou en bois équarri, et de qualités diverses.

Les sauvages nomades dans toutes les provinces ont des habitations comparativement pauvres, soit qu'ils vivent dans des endroits civilisés, soit qu'éloignés de toute civilisation ils s'entretiennent avec la chasse et la pêche. La plupart n'ont que des logements assez misérables. Dans nombre de cas, ce ne sont guère mieux que des huttes ou wigwams.

Ce perfectionnement des constructions est fort consolant, non seulement en ce que c'est un indice de progrès au point de vue général, mais aussi à cause de son heureuse influence sur la santé et la moralité des sauvages.

EDUCATION.

Il y a peu d'observations à faire cette année sous le rapport de l'éducation.

Les petites colonies d'anciens élèves que l'on a établies sur quelques réserves continuent de faire des progrès, ainsi que le commissaire des sauvages pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest nous en donne dans son rapport l'agréable assurance. C'est un essai qui a été inauguré il n'y a pas bien longtemps, et dont j'ai parlé l'année dernière. Ces jeunes gens commencent à exercer une certaine influence sur la vie sociale des réserves. Les rapports ci-joints fournissent à ce sujet des aperçus tout à fait nouveaux, comme on pourra s'en convaincre par une lecture attentive de leur contenu.

On comptait l'année dernière trois écoles de plus, tandis que cette année on en compte sept de moins. Il en reste deux cent quatre-vingt-trois. Ce résultat a été amené par la fermeture de treize externats, l'ouverture ou la réouverture de huit, et la fusion de deux pensionnats avec d'autres.

Sur ces deux cent quatre-vingt-trois écoles cent sont catholiques romaines, quatre-vingt-sept anglicanes, quarante et une méthodistes, quatorze presbytériennes, et quarante et une non confessionnelles.

Il y a deux cent vingt et un externats, quarante pensionnats et vingt-deux écoles industrielles.

S'il y a moins d'écoles cette année que l'année dernière, nous avons du moins la satisfaction de constater qu'il y a plus d'élèves. Les différents rôles en porte le nombre total à neuf mille six cent soixante et neuf, savoir : cinq mille cent soixante et dix-sept garçons et quatre mille quatre cent quatre-vingt-deux filles. Ce qui fait quarante-sept garçons et quarante-six filles de plus que l'année dernière.

Ces chiffres ne comprennent pas tous les enfants sauvages qui fréquentent les écoles. Il y en a d'autres, surtout dans les vieilles provinces, qui vont aux externats établis pour les blancs dans le voisinage de leurs réserves.

MORALITÉ.

Si l'absence de toute contravention aux lois du pays et, surtout, de crimes graves, doit servir de critérium, la moralité des sauvages supportera certainement la comparaison avec celle des autres membres de la société, et ils ont cette année fait plus que soutenir l'enviable réputation qu'ils avaient déjà acquise.

Avant d'envisager cette question des mœurs sous d'autres aspects, il convient de faire la part des traditions païennes, toujours à l'œuvre, semble-t-il, même parmi les bandes qui ont le plus longtemps subi l'action des missionnaires et autres influences tendant à les relever. Les sauvages ne l'avouent pas toujours, mais leur attachement aux vieilles coutumes de la tribu ne fait que sommeiller bien souvent. Survienne une occasion, et, alors peut-être qu'on s'y attendait le moins, ce sentiment fera explosion.

L'intempérance est probablement le vice le plus dangereux pour les sauvages, à cause de ses effets immédiats. Elle les dégrade et les appauvrit ; elle les provoque à d'autres vices, et leur enlève la force d'y résister. La rareté des crimes graves et une

prospérité générale toujours croissante sont par elles-mêmes des preuves que l'ivrognerie n'a pas un empire très général sur eux. L'usage habituel et modéré des excitants, assez commun parmi les autres classes de la société, est presque inconnu chez les sauvages. C'est la conséquence des dispositions de la loi des sauvages relatives aux liqueurs fortes. Il est assez rare d'ailleurs d'en rencontrer qui se livrent habituellement à des excès de boissons enivrantes.

Nous n'avons pas encore de rapports complets à ce sujet ; mais, d'après ceux que nous avons en mains, il apparaîtrait qu'il y a eu pendant l'année quarante-six condamnations pour infractions à ces dispositions de la loi dans la province d'Ontario ; quarante-trois dans la province de Québec, et quatre-vingt-une au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

On semble croire généralement que des mesures législatives plus rigoureuses remédieraient aisément à cet état de choses. Il ne faudrait pas oublier cependant le danger que l'on courrait de s'aliéner l'opinion publique, dont la coopération est si nécessaire à l'exécution de la loi existante.

On a fait cette année dans la répression de ce vice un progrès appréciable ; dans quelques localités ce progrès a été remarquable. Ce qu'il y a de plus consolant encore, c'est que le sentiment public parmi les sauvages devient de plus en plus visiblement hostile à l'intempérance.

TERRES.

Il s'est vendu pendant l'annéee 103,461.08 acres de terres arpentées rétrocédées par les sauvages. Ces ventes ont produit $160,519.90.

Trois cent dix-sept lettres patentes ont été délivrées et enregistrées, quarante-cinq listes de lettres patentes ont été adressées aux registrateurs des comtés et districts y concernés, et quatre listes relatives à des terres de la province d'Ontario ont été adressées au secrétaire de cette province.

Un arrêté de l'exécutif a fait mettre en vente cinq cent vingt des îles du fleuve Saint-Laurent situées en face des townships de Pittsburgh, Leeds, Lansdowne, Escott, Yonge et Elizabethtown. La vente en a été annoncée au loin, avec complets détails. M. Walter Beatty, arpenteur fédéral, en avait déterminé la mise à prix au mois de septembre 1901. On a disposé de deux cent quatorze de ces îles, au prix total de $22,605.

M. W. J. Ferguson, agent des sauvages à Wiarton, a été chargé, au mois de février dernier, de vendre d'après une mise à prix les îles situées à l'ouest de la presqu'île sauvage de Saugeen, comté de Bruce, au nombre de deux cent quarante.

Sous l'autorité également d'un arrêté de l'exécutif on a annoncé la vente des réserves sauvages d'Ocean-Man et de Croupion-de-Faisan, dans la montagne L'Orignal, ainsi que la réserve de Chacastapasin (moins l'île au Sucre), près de Prince-Albert. La vente devait se faire par quarts de section et à l'enchère.

La vente des deux premières réserves (moins trois petits cimetières), comprenant 46,604.31 acres, a produit la somme totale de $58,145. L'autre réserve (moins un quart

de section), comprenant 14,699·63 acres, a rapporté $25,473.04. Le produit de ces ventes a été placé au crédit des bandes ci-devant propriétaires de ces terres.

MINÉRAUX.

Un certain nombre de demandes ont été reçues pendant l'année, ayant pour objet les métaux communs des terrains miniers du district de la rivière du Jardin (*Garden River*) et de celui de Batchawana. Quatre terrains miniers ont été achetés.

BILLETS D'OCCUPATION.

Des billets d'occupation conférant aux sauvages individuellement, en conformité de la loi des sauvages, un titre à des terrains faisant partie de leurs réserves, ont été délivrés pendant l'année au nombre de cent quarante-quatre : ce qui porte le nombre actuel des billets délivrés à onze cent vingt et un.

Les sauvages de Fort-William, de l'île du Chrétien (*Christian*) et du lac à la Vase, (*Mud*) ont fait subdiviser leurs réserves respectives et ont reçu des billets d'occupation.

Sous l'empire de l'article 11 de la loi des sauvages et des règlements qui pourvoient à la disposition des terres des sauvages, des baux au nombre de cent huit ont été passés à des blancs à la demande des sauvages porteurs de billets d'occupation. Il existait à la fin de l'année mille quatre-vingt-cinq de ces baux.

Le nombre de licences de coupe de bois renouvelées pendant l'année a été de vingt-deux ; et ce chiffre représentait à la fin de l'année le nombre des permis existants.

Les coupes de bois de l'île Parry, de Wahnapitae et du lac du Poisson-Blanc n'ont pas été renouvelées. Celles des réserves de Betsiamis, de Mississaga et du bas de la rivière des Français sont sans titulaires.

TRAVAUX D'ARPENTAGE.

Province d'Ontario :

L'arpentage et le plan des îles de la baie Georgienne situées au sud de la pointe de Moose-Deer, et qui relèvent du département, ont été complétés.

On a complété aussi, mais sur une échelle beaucoup plus petite, l'arpentage des îles du lac Huron situées à l'ouest de la presqu'île de Saugeen.

Une petite portion du lot n° 66, adjoignant le village de Roseneath dans la réserve d'Alnwick, comté de Northumberland, ayant été rétrocédée, on l'a subdivisée en lots de village, qui seront vendus au profit des sauvages.

On a de même arpenté et subdivisé en lots de village certain terrain situé sur la baie de Meldrum, dans l'île Manitouline. Ces lots seront mis en vente au profit des sauvages.

Il a fallu faire un arpentage de la terre occupée par George E. Fisher, dans la réserve de Caradoc, comté de Middlesec, pour en vérifier au juste les limites.

Il a été fait une nouvelle vérification de la limite ouest de la réserve du Cap-Croker, dans le comté de Bruce, et on y a planté de nouvelles bornes.

On a aussi tracé un chemin sur cette même réserve, entre le lot n° 3 et le lot n° 4, concession n[os] 1, 2 et 3.

On a fait un examen et un relevé pour connaître l'étendue des dommages qui pourraient résulter de l'exhaussement qu'il est question de faire du niveau des eaux du lac Noir et de la rivière Noire, dans la réserve de Gibson, comté de Muskoka.

Province de Québec :

On a examiné certains cours d'eau aux extrémités est et sud de la réserve de Caughnawaga, pour déterminer les travaux de drainage qu'il y aurait à faire sur cette réserve.

Nouvelle-Ecosse :

Le département a fait le bornage de l'une des réserves d'Afton, dans le comté d'Antigonish, à moitié de frais avec le propriétaire blanc voisin.

Manitoba et Territoires du Nord-Ouest :

On y a arpenté un fonds de bois contenant 137 milles carrés, pour l'agence du Lac-aux-Oignons (Saskatchewan).

On a délimité quatre-vingt-seize lots de ferme, de 80 acres chacun, dans la partie sud-est de la réserve de Peepeekesis, n° 81, dans les Buttes-La-Lime (Assiniboïa), en vue d'y établir les élèves sortant de l'école.

Les réserves du Petit-Ours-Noir, de la Couverture-Barrée, d'Okanase et de Peepeekesis, dans les Buttes-La-Lime, ont été délimitées de nouveau ; et les poteaux et monticules ont été renouvelés. On a de nouveau tiré la ligne de séparation entre la réserve de Muskowpetung et celle de Pasquah (Assiniboïa), et on y a planté de nouvelles bornes.

La partie nord, récemment rétrocédée, de la réserve de la Plaine-Rocheuse, près d'Edmonton (Alberta), a été subdivisée en lots destinés à être vendus au profit des sauvages.

Les limites est et nord de la réserve du Bœuf-Debout, n° 781 (Assiniboïa), ont été tracées de nouveau ; et les poteaux et monticules ont été renouvelés.

On a pareillement délimité de nouveau la réserve du Lac-aux-Noix, n° 90 (Saskatchewan), et fait l'arpentage de certains terrains ajoutés à cette réserve.

L'arpentage des réserves sauvages qui participent au nouveau traité n° 8, commencé l'été dernier, se poursuit actuellement.

Colombie-Britannique :

Des blancs s'étant plaints que les sauvages avaient placé des barrages dans la rivière Cowichan, île de Vancouver, on a fait de cette rivière un examen qui a eu également pour objet de déterminer les travaux nécesssaires pour prévenir les dommages considérables qui résultent du débordement des eaux sur certains points. L'exécution de ces travaux a été commencée.

On a complété la délimitation d'une réserve située sur le lac Cowichan, île de Vancouver.

Le département a continué la délimitation des réserves sauvages du district d'Osoyoos et de la vallée de Similkameen.

FINANCES.

Le fonds des sauvages, qui, à la fin de l'exercice précédent, était de $3,941,393.77, s'élevait à $4,045,945.86 à la fin du dernier exercice.

Les recettes totales ont été de $187,302, et les dépenses de $276,749.15.

Il a été dépensé $1,057,130.55 sur le fonds consolidé du revenu et voté par le parlement pour les besoins de ce département. Le compte des épargnes des sauvages avait à son crédit un solde de $31,803.71 le 30 juin dernier. Le montant des dépôts et des intérêts pour l'année a été de $16,198.28 ; celui des retraits, de $9,048.66.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES A. SMART,

Sous-surintendant général des Affaires Indiennes.

RAPPORTS

DES

SURINTENDANTS ET AGENTS

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE BEAUSOLEIL,
PENETANGUISHENE, 30 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant (avec l'état qui l'accompagne) montrant la condition et les progrès des sauvages placés sous ma surveillance, pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Réserve.—La réserve de cette bande se trouve sur l'île du Chrétien (*Christian island*), située à l'extrémité sud de la baie Georgienne, sur la route des bateaux à vapeur qui vont de Collingwood à Parry-Sound et de Parry-Sound à Midland et Penetanguishene.

Origine.—Ces sauvages s'appellent les " Chippewas de Beausoleil " parce qu'ils habitaient autrefois l'île de ce nom.

Population.—La population est la même que l'année dernière : 230 âmes. Il n'y a eu ni naissances ni décès ni aucun autre changement.

Santé.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, et il n'a régné parmi eux aucune espèce de maladie contagieuse.

Moyens d'existence.—L'agriculture constitue une grande ressource pour les sauvages de cette réserve. Les membres de la bande ont des moyens d'existence exceptionnels. Les plus âgés cultivent les terres qui les récompensent bien de leur travail, attendu que le sol est fertile. Les plus jeunes, dans l'été, se louent comme guides aux touristes, qui les rétribuent généreusement. En hiver la bande abat, sur ses terres, du bois à brûler qu'elle vend aux steamers, de sorte que ses membres étant occupés toute l'année gagnent bien leur vie et deviennent très à l'aise.

Bétail.—Le bétail de cette réserve est de beaucoup le meilleur de la région. Il y a à peu près quatre ans le ministère acheta de M. William Stewart, du comté de Lambton, pour la bande, un taureau de la race dite *polled-Angus*, et cette mesure fut suivie de résultats tout à fait satisfaisants et encourageants. Les sauvages ont aujourd'hui un magnifique troupeau de bêtes bovines dont ils sont très fiers.

Bâtiments.—Les maisons d'habitation se font plus confortables et sont bien tenues. Tous les règlements sanitaires sont strictement observés.

Education.—Il y a sur la réserve une bonne école tenue par le révérend M. Evans, qui se donne beaucoup de peine. Les enfants la fréquentent régulièrement et font de grands progrès.

Religion.—Il y a sur cette réserve deux églises, dont l'une méthodiste et l'autre catholique romaine. Dans toutes deux les offices sont bien suivis. A l'église méthodiste c'est le révérend M. Evans qui célèbre les offices, et cela deux fois chaque dimanche.

Tempérance et moralité.—Règle générale, les sauvages sont respectueux des lois et sobres. Il est très rare que j'aie connaissance d'un cas d'ivresse, et il y a progrès signalé sous ce rapport. Les jeunes gens montrent certainement des habitudes de sobriété et d'application au travail.

J'ai, etc.,

CHAS. McGIBBON,
Agent du département des Affaires Indiennes.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE L'ÎLE GEORGINA ET DE L'ÎLE AUX SERPENTS,
VIRGINIA, 7 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, avec état statistique, pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans les eaux méridionales du lac Simcoe; elle se compose de l'île Georgina, station estivale située à 5 milles de la pointe Jackson et où beaucoup de gens passent la saison chaude tous les ans, et de l'île aux Serpents, autre station estivale qui est à 12 milles dans l'ouest et tout près du parc de Morton. Cette réserve contient 3,497 acres de terre et son sol se compose de bonne glaise.

Origine.—Ces sauvages sont presque tous des Chippewas.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose, comme l'année dernière, de 115 âmes, dont 35 hommes, 35 femmes, 33 garçons et 22 filles. Pour compenser 4 décès il y a eu 2 naissances et la bande a adopté deux personnes.

Santé et précautions sanitaires.—Cette bande n'a pas joui d'une aussi bonne santé que de coutume. La consomption fait son œuvre mortelle, quoique toutes les précautions sanitaires soient assez bien observées, la plupart des familles se donnant autant de peine que les blancs pour nettoyer leurs maisons et leurs cours. Il n'y a pas eu d'autre maladie contagieuse que la consomption pendant la dernière année.

Ressources et moyens d'existence.—La culture du sol est la principale ressource de certains des sauvages, mais il y en a qui n'ont pas d'attelages et qui ne cultivent pas beaucoup. Ceux qui cultivent sont ceux qui se tirent le mieux d'affaire. Il y a des sauvages qui vont travailler en dehors de la réserve; d'autres font des paniers, d'autres des avirons et des pagaies, tandis que les femmes confectionnent des objets de fantaisie. Certains vieux sauvages arrachent de la racine de ginseng et de la bardane qu'ils vendent aux droguistes.

Bâtiments.—Les bâtiments sont tous en bois. Il y a 13 maisons et 3 granges en charpente; le reste est en troncs d'arbres. Pendant la dernière année il a été construit une maison en charpente et fait beaucoup d'améliorations à d'autres bâtiments.

Bétail et instruments aratoires.—En somme le bétail est assez satisfaisant. Il y a de bons chevaux et de bonnes vaches, mais il y en a aussi qui ne valent pas grand' chose. Un beau taureau de Jersey, empoisonné l'été dernier, n'a pas encore été remplacé. Le nombre des chevaux diminue parce que certains sauvages ne peuvent remplacer ces bêtes lorsqu'elles sont devenues vieilles et inutiles, et qu'ils sont trop prompts à vendre les poulins. Les instruments aratoires sont très bons et en nombre suffisant. Il y a une batteuse mécanique à manège; elle est en bon état.

Education.—Sur l'île Georgina il y a une bonne école présentement tenue par M. H. L. Tweed, qui porte un profond intérêt à l'instruction et à la moralité des sauvages.

Religion.—Il y a une église méthodiste sur la réserve. Chaque dimanche il est ordinairement célébré deux offices, l'un en langue sauvage, l'autre en anglais. Les cérémonies du culte sont très suivies. A ces exercices la conduite des sauvages est exemplaire. L'église est très bien tenue.

Particularités et progrès.—La plupart de ces sauvages sont respectueux des lois et laborieux. Ceux dont les noms suivant se tirent bien d'affaire, savoir : Alfred McCue, John E. Grand-Canot, G. H. Charles, James et William J. Ashquabe, James Charles, Thomas Charles, Daniel Grand-Canot et Thomas Port.

Tempérance et moralité.—La plupart des membres de la bande se disent abstèmes et on ne les voit jamais en état d'ivresse. Il y a sur l'île une loge de *Good Templars* Cependant, trois ou quatre des sauvages ne perdent pas une occasion de boire à l'excès

Renseignements généraux.—Ces sauvages sont intelligents et conduisent leur conseil et toutes autres assemblées publiques d'une manière paisible et en gens qui savent vivre, discutant amplement toutes questions avant de rien décider. A cause des grandes pluies les récoltes n'on pas été tout à fait aussi bonnes que l'année dernière.

J'ai, etc.,

JOHN YATES,
Agent du département des Affaires Indiennes.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE NAWASH,
CAP-CROKER, 20 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, avec état statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Réserve.—Il n'y a qu'une réserve dans l'agence et elle est située dans la partie extrême nord du township d'Albemarle, dans le comté de Bruce. Cette réserve contient près de 16,000 acres de terre, dont environ 60 pour 100 sont propres à la culture.

Origine.—Ces sauvages sont presque tous des Chippewas.

Mouvement de la population.—Cette bande compte 399 personnes sur la liste d'émargement et environ 30 sauvages non compris dans les traités mais qui demeurent sur la réserve. Sur les bordereaux de paye sont inscrits 112 hommes, 118 femmes, 86 garçons et 53 filles. Il y a eu 7 naissances contre 21 décès. Deux femmes sont entrées dans la bande et deux en sont sorties par mariage. Le recensement accuse donc une diminution de 14 âmes en comparaison de l'année dernière.

Santé et précautions sanitaires.—Exception faite des poitrinaires, ces sauvages ont joui d'une bonne santé ; mais la consomption a fait beaucoup de victimes. Tous les membres de la bande ont été vaccinés lors de la récente panique causée par la petite vérole. Toutes les précautions sanitaires sont soigneusement prises, les maisons blanchies à la chaux et pour la plupart tenues en ordre et nettes et leurs alentours en bon état, les sauvages ramassant toutes les immondices et les faisant brûler.

De leur personne les sauvages sont bien vêtus, propres et nets.

Moyens d'existence.—Cette tribu continue à faire des progrès soutenus en agriculture. Vingt-cinq familles environ exploitent leurs terres et se tirent assez bien d'affaire. Elles ont toutes les instruments agricoles voulus.

Un certain nombre de jeunes hommes travaillent dans les scieries, ou bien au chargement des navires et au flottage du bois, en été, tandis que d'autres louent leurs bras aux cultivateurs de la race blanche. Un certain nombre de femmes font des paniers, cueillent de menus fruits et ramassent de la racine de ginseng pour le marché. Il y a sur la réserve une scierie à bardeau où l'on utilise le bois mort et de rebut ; les sauvages ont tiré environ $800 de cette industrie dans les derniers six mois. Quinze membres de la bande ont commencé à cultiver la batterave à sucre pour la fabrique de Wiarton, et leurs champs ont bonne mine.

La tribu a une bonne réserve de pêche et, tous les ans, prend pour environ $4,000 de poisson.

Bétail.—Elle a un grand nombre de très bons chevaux, et la voilà qui accumule bon nombre de bêtes bovines, surtout des vaches. Elle élève aussi beaucoup de porcs. Les moutons augmentent mais ne sont pas nombreux encore.

Education.—Il y a, sur cette réserve, trois écoles qui font toutes de raisonnables progrès. Les maisons d'école sont en bon état et bien montées.

Religion.—Les sauvages assistent assez régulièrement à l'office divin. Ils ont deux églises convenables. L'église des méthodistes, qui sont au nombre d'environ 230, est en pierre, tandis que celle des catholiques, qui sont au nombre de 124, est en bois. Quinze des membres de la tribu sont anglicans, mais ils n'ont pas d'offices sur cette réserve.

Tempérance et moralité.—J'ai le plaisir de pouvoir dire que la grande majorité des membres de cette bande sont des gens strictement sobres. Il y a encore quelques individus qui, dans les jours de grands rassemblements, se procurent du whiskey par l'intermédiaire de blancs sans scrupules, mais en somme il y a et il continue à y avoir progrès marqué sous ce rapport.

Pour ce qui est des mœurs, elles continuent à s'améliorer parmi la bande, et il semble y avoir un ferme et salutaire changement en mieux.

Particularités et progrès.—Les sauvages laborieux se tirent bien d'affaire ; leurs progrès, en somme, sont satisfaisants ; ils ont fait de bonnes semailles le printemps dernier, et la récolte promet d'être abondante. L'été a été très pluvieux, mais le temps s'est maintenant mis au beau, et s'il reste tel pour la moisson il est certain que la récolte sera abondante. Le parti qu'a récemment pris ici le département de permettre aux sauvages qui veulent travailler et améliorer leurs fermes, d'abattre et vendre des quantités restreintes de bois sous l'autorité d'un permis, pourvu que le prnduit de cette industrie passe par les mains de l'agent pour payer les frais de construction des maisons et des granges, ainsi que des clôtures en fil métallique, a eu pour effet de relever l'aspect de la réserve et d'améliorer les habitations ; mais il faut beaucoup de vigilance de la part de l'agent et de son garde-forestier pour faire appliquer le produit de la vente du bois aux fins voulues. Ces sauvages sont aujourd'hui très fiers de leurs améliorations et s'en montrent contents maintenant qu'elles sont faites ; mais plusieurs d'entre eux ne manqueraient pas, s'ils le pouvaient, de dépenser leur argent pour vivre comme ils avaient l'habitude de faire quand ils travaillaient au bois.

Depuis cinq ans l'exposition agricole des sauvages a été tenue tous les automnes et a eu raisonnablement de succès dans les circonstances. Cette exposition engendre une salutaire rivalité parmi les sauvages en ce qu'ils se font concurrence les uns aux autres dans les produits de leur travail. C'est à peu près le seul grand jour où ils participent tous à des jeux sportiques de circonstance.

L'hiver dernier les sauvages de cette bande se sont affiliés au *Farmers' Institute* de Bruce-Nord. Il a été tenu une très belle assemblée de l'institut dans leur hall, et les délégués ont exprimé le vif plaisir qu'ils avaient eu de se réunir avec la bande ; ils ont été surpris aussi de l'intelligence des sauvages en ce qui touche l'agriculture.

J'ai, etc.,

JOHN McIVER,
Agent du département des Affaires Indiennes.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE RAMA,
ATHERLEY, 21 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant, avec état statistique, montrant la condition et les progrès des sauvages de cette agence, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserve.—La réserve de Rama est située sur la rive orientale du pittoresque et magnifique lac Couchiching. Elle contient 2,000 acres de terre assez propre à la culture.

Origine.—Les sauvages de cette bande sont tous de la tribu des Chippewas.

Mouvement de la population.—La population est de 228 âmes, dont 57 hommes, 71 femmes et 100 enfants. Il y a eu 10 naissances et 2 sauvages se sont joints à la bande; d'un autre côté il y a eu 6 décès et 13 sauvages ont quitté la réserve, de sorte que la bande a diminué de 7 depuis mon dernier rapport. Cette dernière a éprouvé une grande perte par la mort de son chef, John Kenice, qui était un homme d'excellent caractère, toujours à la tête de ses gens, et les encourageant et instruisant par son bon exemple.

Santé.—En somme, les sauvages ont joui d'une bonne santé pendant le dernier exercice.

Ressources et moyens d'existence.—Les ressources de cette bande sont exceptionnelles. Un grand nombre de ses membres gagnent entièrement leur vie à cultiver le sol; d'autres trouvent du travail dans les " chantiers ", servent de guides aux touristes américains et louent leurs bras aux usines chimiques de Longford. Situées dans le voisinage immédiat, payant de bons gages et procurant de l'emploi stable, ces usines sont une bonne aubaine pour la réserve. Les femmes trouvent facilement à placer à Orillia les articles de fantaisie qu'elles confectionnent et dont elles vendent pour plus de $1,000 à M. Goffatt.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons de cette réserve sont principalement en charpente; elles sont tenues en ordre, nettes et en bon état. La plupart des granges et des écuries sont aussi en charpente et sont tenues en assez bon état.

Le bétail est d'assez bonne race.

Les sauvages sont assez bien pourvus d'instruments agricoles.

Education.—Les enfants des sauvages font de bons progrès sous la soigneuse direction de leur maître d'école, le révérend J. Laurence. La plupart des parents font leur part, en envoyant régulièrement leurs enfants à l'école.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont méthodistes. Leur église fait honneur à la réserve, étant en pierre et finie au goût du jour. Le révérend J. Laurence célèbre le service divin tous les dimanches, matin et soir, et la population paraît porter beaucoup d'intérêt aux affaires spirituelles.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns des sauvages sont adonnés à la boisson et s'enivrent chaque fois qu'ils peuvent le faire, et je regrette d'avoir à dire qu'il y a toujours des blancs sans scrupules pour leur procurer des liqueurs fortes. Pendant l'année j'ai poursuivi quatorze personnes sous la prévention d'avoir enfreint la loi de tempérance et les ai toutes fait condamner. J'espère que ces exemples auront un salutaire effet.

J'ai, etc.,

D. J. McPHEE,
Département des Affaires Indiennes.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE SARNIA,
SARNIA, 12 septembre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, avec état en forme de tableau, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserves.—Les sauvages de mon agence sont les Chippewas de Sarnia. Ils vivent sur trois réserves, qui sont : la réserve de Sarnia, située sur les bords de la rivière Saint-Clair, au sud de la ville de Sarnia, et les réserves de la Pointe Kettle et de la Pointe de Roches, sur les bords du lac Huron—toutes dans le comté de Lambton. Ces trois réserves contiennent environ 9,700 acres de terre.

Mouvement de la population.—La population est de 430 âmes, dont 129 hommes, 125 femmes et 176 enfants et jeunes gens de moins de 21 ans. Il y a eu quatre naissances contre seize décès.

Santé et précautions sanitaires.—Les sauvages de ces réserves ont joui d'une assez bonne santé pendant l'année. Il ne s'est pas déclaré de maladie contagieuse parmi eux. Les règlements sanitaires sont soigneusement observés. Certaines des maisons sont tenues exceptionnellement nettes.

Education.—Il y a, sur la réserve de Sarnia, une école commune tenue par Mlle Alice Matthews ; il y en a aussi une sur la réserve de la Pointe Kettle, tenue par Mlle Ethel Jacobs. Les enfants ne fréquentent pas ces écoles aussi régulièrement qu'on pourrait le désirer, à cause de l'insouciance des parents à ce sujet.

Religion.—Sur la réserve de Sarnia il y a deux églises—l'une anglicane, l'autre méthodiste—où sont régulièrement célébrées les cérémonies du culte. Il y a aussi une église sur chacune des réserves de la Pointe Kettle et de la Pointe de Roches, mais il n'y a d'offices qu'à la Pointe Kettle. Les sauvages vont assez régulièrement à l'église.

Particularités et progrès.—Les sauvages de ces réserves vivent principalement de l'agriculture, et il en est qui retirent pas mal d'argent de la pêche. Les champs avaient bonne mine au commencement de la saison, mais des pluies excessives ont causé considérablement de dommage.

J'ai, etc.,

A. ENGLISH,
Agent du département des Affaires Indiennes.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS, MUNSIS ET ONÉIDAS DE LA THAMES,
DELAWARE, 29 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel concernant les trois bandes comprises dans cette agence, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

ONÉIDAS DE LA THAMES.

Réserve.—La réserve des Onéidas est située dans le township de Delaware, comté de Middlesex, et contient 5,250 acres d'excellente terre arable.

Origine.—Ces sauvages sont une branche de la tribu des Onéidas, l'une de la confédération connue sous le nom des Six-Nations.

Mouvement de la population.—La population se compose, en tout, de 779 âmes dont 251 hommes, 197 femmes et 331 enfants de moins de 21 ans.

Santé.—La bande a joui d'une assez bonne santé pendant l'année. Il ne s'est pas déclaré d'épidémie parmi ses membres. La consomption est la maladie dominante.

Ressources et moyens d'existence.—Les principales ressources sont la culture et l'élevage Ces sauvages gagnent considérablement d'argent à arracher du lin chez les blancs et à travailler dans les fabriques de conserves en boîtes. Ils en gagnent aussi pas mal à confectionner des paniers et des nattes.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Les habitations se composent principalement de petits bâtiments en charpente ou en troncs d'arbres. Les granges et les écuries sont en assez bon état. Le bétail est de race moyenne. La bande est assez bien pourvue d'instruments agricoles.

Education.—Il y a deux écoles communes sur cette réserve. Elles ont été bien fréquentées et les enfants y ont fait des progrès très satisfaisants.

Religion.—Il y a, sur la réserve, trois églises, dont deux méthodistes et une anglicane. Les exercices religieux sont bien suivis et les sauvages portent un vif intérêt aux affaires spirituelles. Les missionnaires font excellente œuvre.

Particularités et progrès.—En somme, les Onéidas sont laborieux et respectueux des lois. Ils font des progrès.

Tempérance et moralité.—Il est à regretter que certains des sauvages fassent parfois usage de liqueurs enivrantes, et parfois aussi, la loi du mariage n'est pas observée comme elle devrait l'être.

CHIPPEWAS DE LA THAMES.

Réserve.—Cette bande occupe une partie de la réserve de Caradoc—contenant environ 8,702 acres—qui, pour la plus grande partie, est une belle étendue de pays ondulé et fertile.

Origine.—Ces sauvages sont de la tribu des Chippewas.

Mouvement de la population.—La population se compose, en tout, de 426 âmes, dont 143 hommes, 110 femmes et 223 enfants de moins de 21 ans.

Santé et mesures sanitaires.—Les précautions sanitaires ont été raisonnablement bien observées. Aucune épidémie ne s'est déclarée pendant l'année. Il meurt plus de monde de la consomption que de toute autre maladie.

Ressources et moyens d'existence.—Les principales ressources de cette bande sont l'agriculture et l'élevage. Ces sauvages gagnent considérablement d'argent à arracher du lin chez les blancs et à travailler dans les fabriques de conserves.

Bâtiments et bétail.—Les granges, écuries et étables, bien que généralement petites, sont en assez bon état. La plupart des maisons sont de petits bâtiments en rondins ou en charpente. Les bêtes bovines et les chevaux sont d'assez bonne race.

Education.—Il y a, sur la réserve, trois écoles élémentaires qui sont toutes bien montées. La présence a été passable pendant l'année.

Religion.—Ces sauvages portent un vif intérêt à la religion. Les cérémonies du culte sont bien suivies. Un peu plus de la moitié de la population professe la foi méthodiste ; le reste est de l'église anglicane.

Particularités et progrès.—Ces sauvages sont habituellement respectueux des lois et raisonnablement laborieux.

Tempérance et moralité.—Ils sont généralement sobres. La loi du mariage, je regrette d'avoir à le dire, n'est pas observée comme elle devrait l'être.

MUNSIS DE LA THAMES.

Réserve.—Cette bande occupe une portion de la réserve de Caradoc, de la contenance de 2,098 acres.

Origine.—Ces sauvages sont de la tribu des Munsis et la seule bande de cette tribu qu'il y ait en Canada.

Mouvement de la population.—La population est de 121 âmes, dont 42 hommes, 12 femmes et 67 enfants de moins de 21 ans.

Santé et mesures sanitaires.—Ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé. Il ne s'est déclaré aucune épidémie cette année. Les précautions sanitaires ont été raisonnablement bien observées.

Ressources et moyens d'existence.—Les ressources de ces sauvages sont l'agriculture et l'élevage.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Les bâtiments ne sont pas aussi bons qu'on pourrait le désirer. Le bétail est passable. La bande est raisonnablement bien pourvue d'instruments agricoles.

Education.—Il y a une école commune sur cette réserve. La présence a été passable et les enfants ont fait raisonnablement de progrès dans leurs études.

Religion.—Il y a deux églises—l'une méthodiste, l'autre anglicane.

Particularités.—On peut dire que ces sauvages sont raisonnablement laborieux. Ils progressent lentement.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont généralement sobres et leurs mœurs sont assez bonnes.

J'ai, etc.,

S. SUTHERLAND,
Agent du département des Affaires Indiennes.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE GORE-BAY,
GORE-BAY, 14 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel concernant les sauvages de mon agence, pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

BANDE DE L'ILE COCKBURN.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté nord de l'île Cockburn, qui se trouve directement à l'ouest de l'île Manitouline. Sa superficie est d'environ 1,250 acres.

Origine.—Ces sauvages sont des Ojibbewas et des Ottawas.

Population—La bande se compose de 58 âmes.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages jouissent généralement d'une bonne santé et aucune épidémie n'a fait de ravages parmi eux. Les règlements sanitaires sont observés et appréciés.

Ressources et moyens d'existence.—La forêt, la ferme et le cours d'eau sont les ressources de ces sauvages. Ils cultivent sur une petite échelle. Leurs principaux moyens d'existence sont de travailler dans les exploitations forestières, faire des traverses de chemin de fer en hiver et charger les navires en été.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Leurs habitations sont propres, nettes et confortables, et raisonnablement bien meublées. Ils ont très peu de bestiaux de quelque espèce que ce soit ou d'instruments agricoles.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve.

Religion.—Ces sauvages professent la foi catholique romaine et ils ont une église où ils se livrent aux exercices du culte sous la direction d'un missionnaire. Ils paraissent porter beaucoup d'intérêt aux affaires de religion et ont l'air très intelligent.

Particularités et progrès.—Ils sont rangés et laborieux et vivent à l'aise.

Tempérance et moralité.—Grâce, dans une certaine mesure, à ce qu'il n'y a pas de boisson sur l'île et à ce qu'ils sont isolés de tout village, ces sauvages sont exceptionnellement sobres et au-dessus de la moyenne en moralité.

Renseignements généraux.—La bande est laborieuse, sobre et morale ; elle a l'intention de s'occuper plus d'agriculture à l'avenir.

BANDE DE LA BAIE OUEST.

Réserve.—Cette réserve est située dans le township de Billings, au fond de la baie Honora, île Manitouline. Sa contenance est de treize milles en superficie.

Origine.—Ces sauvages sont des Ojibbewas et des Ottawas de l'île Manitouline.

Population.—La bande se compose de 336 âmes.

Précautions sanitaires.—Les mesures sanitaires recommandées par le département ont été appliquées pour la plus grande partie, et les maisons des sauvages sont confortables et nettes.

Ressources et moyens d'existence.—La principale ressource de ces sauvages est l'agriculture et ils font des progrès. Ils travaillent aussi aux exploitations forestières en hiver, au chargement des navires en été. Ils gagnent aussi de l'argent à faire du sucre d'érable et à cueillir de menus fruits.

Bâtiments.—Les bâtiments de la bande sont pour la plupart en troncs d'arbres. Ses habitations et bâtiments de service sont bien tenus, propres et confortables, et les maisons sont meublées avec goût. De toutes les bandes placées sous ma surveillance celle-ci est celle qui fait le plus de progrès en agriculture ; la voilà en train de se servir des machines nécessaires à cette fin, et ses terres sont raisonnablement bien pourvues de chevaux et de bêtes bovines.

Education.—Les enfants vont régulièrement à l'école et font des progrès satisfaisants.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont sur leur réserve une belle église desservie par les prêtres de Wikmemikong et sont très attachés à leur religion.

Particularités et progrès.—Ces sauvages sont respectueux des lois et laborieux. Leur chef est un homme énergique doublé d'un honnête homme ; il apporte de l'impartialité, avec un bon jugement, dans tout ce qu'il fait, et il se montre très jaloux des intérêts de sa bande.

Tempérance et moralité.—En fait de tempérance et de moralité cette bande soutient avantageusement la comparaison avec d'autres. Il est très rare qu'on ait se plaindre d'elle et le rang qu'elle occupe est très satisfaisant.

Renseignements généraux.—Ces sauvages sont progressifs et ont beaucoup de goût pour l'agriculture et l'éducation. Leur chef aussi paraît s'intéresser aux progrès de la bande dans ces deux choses, et son avis est beaucoup respecté.

BANDE D'OBIDGEWONG.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive ouest du lac Wolesly, île Manitouline. Sa superficie est de 400 acres.

Origine.—Ces sauvages sont des Ojibbewas et des Ottawas.

Population.—C'est la bande la moins nombreuse qu'il y ait dans l'agence ; elle ne se compose que de sept âmes.

Santé, etc.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé et se sont conformés aux règlements sanitaires.

Moyens d'existence.—Les membres de cette bande comptent largement sur le sol pour vivre. Ils travaillent aussi aux exploitations forestières en hiver, et au chargement des navires en été. Le tout les fait vivre à l'aise.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Leurs maisons sont propres et confortables et assez bien meublés. Ils ont bien peu de bétail et d'instruments agricoles.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve.

Religion.—Ces sauvages sont des païens.

Particularités et progrès.—Ils sont respectueux des lois et gagnent bien leur vie.

Tempérance et moralité.—Comme bande leur moralité est bonne et ils sont sobres dans leurs habitudes.

Renseignements généraux.—Bien que peu nombreux, ces sauvages gagnent aussi bien leur vie que n'importe quels autres.

BANDE DE SHESHEGWANING.

Réserve.—Cette réserve est située dans la partie nord-est du township de Robinson, île Manitouline. Son étendue est de 5,000 acres.

Ressources.—La culture est la principale ressource de cette bande.

Origine.—Cette bande est une autre division des Ojibbewas et des Ottawas de l'île Manitouline.

Population.—Cette bande se compose de 162 âmes.

Santé et mesures sanitaires.—Ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé pendant le dernier exercice et il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Ils se tiennent nets et

tiennent leurs maisons nettes, et ils prennent toutes les précautions sanitaires prescrites par le département.

Ressources et moyens d'existence.—L'agriculture est le principal moyen d'existence. Ces sauvages cultivent sur une assez grande échelle, élèvent des bestiaux, et réussissent assez bien dans ces deux branches de l'industrie agricole. Ils font aussi du bois de sciage et des traverses de chemin de fer en hiver et travaillent au chargement das navires en été.

Bâtiments, bétail, etc.—Leurs maisons, comme les autres bâtiments, sont en troncs d'arbres pour la plupart, mais la propreté et l'ordre y règnent, et il en est qui sont bien meublées. Il y a deux orgues dans le village. La bande a aussi bon nombre d'animaux domestiques—bêtes bovines, chevaux et cochons—dont elle a bien soin.

Education.—Il y a une école ici, mais pas d'instituteur depuis deux ans.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques romains. Ils ont une bonne église, qui est desservie par les missionnaires de Wikwemikong. Ils assistent régulièrement aux offices.

Particularités et progrès.—Ces sauvages sont respectueux des lois et font des progrès. Leur état est prospère sous tout rapport.

Tempérance et moralité.—On ne saurait attendre davantage de la bande sous ce rapport.

Renseignements généraux.—Les membres de cette bande prennent goût à la culture du sol. Ils sont économes et ont généralement de l'argent. Il y a maintenant sur leur réserve plusieurs maisons en charpente, dont une est habitée par David Simpson et une autre par son frère, Matthew Simpson, qui sont tous deux des cultivateurs à l'aise.

J'ai, etc.,

JAMES H. THORBURN,
Agent du département des Affaires Indiennes.

Province d'Ontario,
Agence de Manitowaning,
Manitowaning, 30 juin 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant concernant les sauvages de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

BANDE DE LA RIVIÈRE POISSON-BLANC.

Réserve.—La réserve de cette bande est située près de l'embouchure de la rivière Poisson-Blanc, sur la rive nord de la baie Georgienne. Sa superficie est d'environ 10,600 acres.

Origine.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 93 âmes, dont 23 hommes, 20 femmes et 50 enfants. Pendant l'année il y a eu quatre naissances contre deux décès et une femme s'est jointe à la bande par mariage, de sorte que cette dernière s'est accrue de trois âmes en tout.

Santé et précautions sanitaires.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Aucune maladie contagieuse ne s'est déclarée parmi eux, et toutes les précautions ont été prises

quant à ce qui était de nettoyer et de blanchir à la chaux les maisons d'habitation et les bâtiments de service.

Ressources et moyens d'existence.—Une grande partie du sol de cette réserve est propre à la culture ; le reste est couvert de bois. Pour vivre, ces sauvages cultivent la terre, travaillent dans les exploitations forestières, font la chasse et la pêche, cueillent de menus fruits, confectionnent des paniers et font du sucre d'érable.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Leurs bâtiments sont en troncs d'arbres ou en charpente et bien entretenus. Ils ont bien soin de leurs bestiaux et sont pourvus de tous les instruments agricoles qu'il leur faut.

Education.—Il y a, sur cette réserve, une école commune tenue par M. S. H. Ferris, sous la direction duquel les enfants font des progrès satisfaisants.

Religion.—La bande est partagée en anglicans et en catholiques romains.

Particularités et progrès.—Ces sauvages sont pour la plupart très laborieux et respectueux des lois ; ils font des progrès soutenus.

Tempérance et moralité.—Les lois de la tempérance et de la moralité sont bien observées.

BANDE DE LA POINTE À GRONDIN.

Réserve.—Cette réserve est située à l'est de l'anse Collins, sur la rive nord de la baie Georgienne. Sa superficie est d'environ 10,100 acres.

Origine.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 55 âmes, dont 11 hommes, 21 femmes et 23 enfants. Pendant l'année il y a eu 3 naissances contre 5 décès et 2 femmes ont quitté la bande pour se marier, de sorte que cette dernière a diminué de 4 âmes.

Santé et état sanitaire.—En général, la santé de ces sauvages est bonne et l'état sanitaire de leurs demeures tout à fait satisfaisant.

Ressources et moyens d'existence.—Les principales ressources de cette réserve sont le bois de construction, l'agriculture et la pêche. Les sauvages jardinent, pêchent, chassent, cueillent des fruits en été, et travaillent dans les exploitations forestières en hiver.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—La bande a de très confortables habitations en troncs d'arbres ; elle a très peu de bétail et quelques instruments agricoles seulement.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve ; les enfants vont à celle de Wikwemikong.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques romains. Les missionnaires de Wikwemikong subviennent à leurs besoins spirituels.

Particularités et progrès.—Ces sauvages sont rangés et laborieux, et ils se tirent aussi bien d'affaire qu'on peut le désirer.

Tempérance et moralité.—Il n'y a rien à leur reprocher sous ces deux rapports.

BANDE DU LAC POISSON-BLANC.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à environ douze milles de Sudbury, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique ; il y a là une station appelée Naughton. La contenance de cette réserve est de 43,755 acres.

Origine.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La bande se compose de 160 âmes, dont 36 hommes, 46 femmes et 78 enfants. Pendant l'année il y a eu 10 naissances contre 4 décès et une femme a quitté la bande pour se marier, de sorte que cette dernière s'est accrue de 5 âmes dans le cours de l'exercice.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé toute l'année ; règle générale, ils tiennent leurs habitations dans un bon état sanitaire.

Ressources et moyens d'existence.—Les principales ressources de ces sauvages sont le jardinage et la chasse. Ils jardinent sur une petite échelle, chassent, pêchent, servant de guides aux touristes et travaillent dans les "chantiers".

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Presque tous leurs bâtiments sont en troncs d'arbres et assez bien entretenus. Ils ont très peu de bétail et quelques instruments agricoles seulement.

Education.—Il y a deux écoles sur cette réserve—l'une à Naughton et l'autre au village, distant d'environ 4 milles de Naughton. Ces écoles sont toutes deux raisonnablement bien tenues, mais la présence y est très faible parce qu'un grand nombre des sauvages passent tout leur temps à la chasse.

Religion.—Le sauvages de cette réserve sont, les uns catholiques romains, les autres méthodistes ; mais ce sont les premiers qui sont le plus nombreux.

Particularités et progrès.—Ils sont laborieux et d'une intelligence ordinaire, mais sont encore très indifférents aux avantages qu'ils pourraient retirer de l'agriculture s'ils s'y mettaient.

Tempérance et moralité.—En général, cette bande est morale et sobre dans ses habitudes.

BANDE DE TAHGAIWININI.

Réserve.—Ces sauvages ont une réserve à Wahnipitae, sur la rive nord de la baie Georgienne, mais presque toute la bande vit sur la partie non cédée de l'île Manitouline, à et près Wikwemikong.

Origine.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 194 âmes, dont 39 hommes, 46 femmes et 109 enfants. Pendant l'année il y a eu 10 naissances contre 7 décès, et 3 femmes se sont jointes à la bande par mariage, de sorte que cette dernière s'est accrue de 6 âmes dans le cours de l'exercice.

Santé et précautions sanitaires.—En général, ces sauvages ont joui d'une bonne santé pendant la dernière année, et aucune maladie inaccoutumée ni épidémie n'est venu affaiblir l'état normal. Les précautions sanitaires ont été observées d'une manière satisfaisante.

Ressources et moyens d'existence.—La plus grande partie de la réserve est boisée. Le bois qu'il y a dessus a été vendu, au profit des sauvages, par le département. Les principaux moyens d'existence de cette bande sont de cultiver le sol, travailler à l'exploitation du bois, faire la pêche et cueillir de menus fruits.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Les bâtiments de la bande sont pour la plupart en troncs d'arbres. Son bétail est de race moyenne et elle a tous les instruments agricoles qu'il lui faut.

Education.—Les enfants de cette bande vont à l'école à Wikwemikong.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains.

Particularités et progrès.—Ils sont laborieux, respectueux des lois et font des progrès soutenus en agriculture.

Tempérance et moralité.—Ils sont raisonnablement sobres et de bonnes mœurs.

BANDE DE MAGANETTAWAN.

Les membres de cette bande qui vivent dans les limites de cette agence sont au nombre de 83. Ils résident pour la plupart à la baie Ouest, sur l'île Manitouline, où ils cultivent et jardinent avec succès. En hiver ils trouvent du travail dans les "chantiers". Cette réserve est, avec les affaires de ses sauvages, sous le contrôle de la surintendance de Parry-Sound.

BANDE DE LA RIVIÈRE DES ESPAGNOLS, DIVISION N° 3.

Les membres de cette bande sont au nombre de 346. Ils résident presque tous sur la partie non cédée de l'île Manitouline, où ils cultivent et jardinent avec succès. Leur mesure générale d'avancement est identique à celles des autres sauvages de la partie non cédée de l'île Manitouline, avec lesquels ils figurent dans les statistiques agricole et industrielle.

BANDE DU LAC AUX CARPES (SUCKER LAKE.)

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située, pour la plas grande partie, dans la quatrième concession du township d'Assiginack, île Manitouline. Son étendue est de 599 acres.

Origine.—Ces sauvages sont des Ojibbewas et des Ottawas.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 14 âmes, dont 4 hommes, 6 femmes et 4 jeunes gens de moins de 21 ans.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils sont propres et leurs maisons sont confortablement meublées.

Ressources et moyens d'existence.—L'agriculture est la seule industrie à laquelle ces sauvages demandent leur vie.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Leurs bâtiments sont tous en bon état. Ils ont bien soin de leur bétail et ils sont amplement pourvus d'instruments agricoles.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve ; les enfants vont à celle de Wikwemikong.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques romains.

Particularités et progrès.—Ils sont intelligents et économes, et ils se tirent bien d'affaire.

Tempérance et moralité.—Sous ce rapport leur conduite est excellente.

BANDE DU CREEK AUX CARPES (SUCKER CREEK.)

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située dans la partie nord du township de Howland, île Manitouline, à environ 4 milles du village de Little-Currant. Sa superficie est de 1,665 acres.

Origine.—Ces sauvages sont des Ojibbewas et des Ottawas.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 101 âmes, dont 27 hommes, 31 femmes et 43 enfants. Pendant l'année il y a eu 3 naissances contre autant de décès, et une femme s'est jointe à la bande par mariage, de sorte que cette dernière s'est accrue d'une âme dans le cours du dernier exercice.

Santé et précautions sanitaires.—Il y a eu une invasion de petite vérole sur cette réserve l'hiver dernier et ses habitants ont été mis en quarantaine durant 45 jours. La maladie n'a été fatale à personne. Les sauvages sont maintenant en bonne santé ; ils ont tous été vaccinés et leurs demeures sont dans un bon état sanitaire.

Ressources et moyens d'existence.—Ces sauvages cultivent la terre, élèvent des bestiaux et travaillent à l'exploitation du bois ainsi qu'au chargement des navires.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments de cette réserve ne le cèdent en rien à ceux d'autres régions agricoles. Les instruments aratoires sont du dernier modèle, et le mode de culture est aussi bon, en moyenne, que celui du cultivateur canadien régulier. Les sauvages améliorent leur bétail d'une année à l'autre et trouvent facilement à le vendre, au comptant, à des marchands de bestiaux du dehors.

Education.—Les enfants savent presque tous lire et écrire ; ils vont régulièrement à l'école et apprennent vite.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont presque tous de la communion anglicane. Ils assistent régulièrement aux offices, qui sont célébrés dans la maison d'école de la réserve par le missionnaire de l'Eglise d'Angleterre, qui y va de Little-Current toutes les semaines.

Particularités et progrès.—Les sauvages de cette bande n'ont baissé en rien depuis mon dernier rapport. Ils sont laborieux, et la principale raison des progrès qu'ils accusent se trouve dans leur application aux travaux agricoles.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns des membres de cette bande sont adonnés à la boisson, mais en somme la bande est raisonnablement sobre et morale.

BANDE DE SHEGUIANDAH.

Réserve.—Cette réserve est située dans la partie nord-ouest du township de Sheguiandah. Sa superficie est de 5,106 acres.

Origine.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas et de celle des Ottawas.

Mouvement de la population.—La bande se compose de 87 membres, dont 27 hommes, 20 femmes et 40 enfants. Pendant l'année il y en a eu 1 naissance contre 2 décès, et une femme s'est jointe à la bande par mariage, de sorte que la population est la même que l'année dernière.

Santé et précautions sanitaires.—La petite vérole s'est déclarée parmi la bande au commencement de l'hiver dernier, mais n'a été fatale à aucun de ses membres. Sept personnes en tout en furent atteintes, et toute la réserve fut promptement mise en quarantaine. Aujourd'hui tous les sauvages sont en bonne santé ; ils ont tous été vaccinés, et leurs habitations sont dans un satisfaisant état au point de vue de la salubrité.

Ressources et moyens d'existence.—La principale ressource des sauvages de cette réserve est l'agriculture. Ils font aussi du sucre d'érable, confectionnent des paniers et cueillent de menus fruits, quand c'est le temps de le faire.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Les maisons de ces sauvages sont confortables et assez bien meublées. Ils ont bien soin de leurs animaux domestiques et ils ont ce qu'il leur faut d'instruments agricoles.

Education.—L'école de cette réserve est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre. Elle est dirigée comme il faut et les enfants y font de raisonnables progrès dans leurs études.

Religion.—Ces sauvages sont presque tous de l'église anglicane. Ils sont pieux et se conduisent bien. Leur église fait honneur à la réserve, et ils assistent régulièrement aux cérémonies du culte.

Particularités et progrès. Ils sont intelligents et respectueux des lois.

Tempérance et moralité.—Ils ont de bonnes mœurs et pratiquent la sobriété.

BANDE DE LA BAIE SUD.

Réserve.—Cette réserve est une portion de la partie non cédée de l'île Manitouline et située à environ 12 milles de Manitowaning.

Origine.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas et de celle des Ottawas.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 66 âmes, dont 13 hommes, 19 femmes et 34 enfants. Pendant l'année il y a eu deux naissances contre un décès, de sorte que la bande s'est accrue d'une âme dans le cours du dernier exercice.

Santé et précautions sanitaires.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé pendant la dernière année. Il a été pris des précautions sanitaires en ce que toutes les habitations ont été nettoyées à fond et blanchies à la chaux.

Ressources et moyens d'existence.—La principale ressource de ces sauvages est l'agriculture. En été ils cultivent le sol et font la pêche ; en hiver ils sortent du bois et travaillent dans les exploitations forestières.

Bâtiments, bétail et instruments agricoles.—Leurs habitations, construites avec goût, sont nettes et confortables. Ils ont bien soin de leurs animaux domestiques et sont pourvus de tout ce qu'il leur faut d'instruments aratoires.

Education.—Il y a, sur cette réserve, une école commune qui est conduite comme il faut et où les enfants font de satisfaisants progrès dans leurs études.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains.

Particularités et progrès.—La plupart de ces sauvages sont laborieux et se tirent bien d'affaire.

Tempérance et moralité.—Ils ont de bonnes mœurs et sont raisonnablement sobres.

SAUVAGES DE L'ILE MANITOULINE, NON CÉDÉE.

Réserve.—Cette réserve comprend l'extrémité orientale de l'île Manitouline, dans l'est du township d'Assiginack. Sa superficie est de 105,300 acres.

Origine.—Ces sauvages sont des Ojibbewas et des Ottawas.

Population.—Environ 733 âmes.

Santé et précautions sanitaires.—Pendant la dernière année ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé ; aucune maladie contagieuse autre que la consomption ne s'est déclarée parmi eux. Plusieurs familles sont atteintes de consomption due à des causes héréditaires. Toutes les précautions nécessaires ont été prises en ce qui concerne la propreté des habitations, et tous les adultes, comme les enfants, ont été vaccinés.

Ressources et moyens d'existence.—Les ressources sont de grandes étendues de bonne terre très propre à la culture, les fonds de bois de construction et la pêche. Ces sauvages ont beaucoup de goût pour la culture du sol et font de satisfaisants progrès dans cette industrie. L'hiver dernier ils ont sorti de la forêt 25,000 traverses de cèdre, 10,000 poteaux de cèdre et 294 cordes de bois à pâte de papier—choses que le département a toutes vendues bon prix pour eux.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Les bâtiments sont en troncs d'arbres ou en charpente et sont bien entretenus Le bétail est de race moyenne et les sauvages en ont bien soin. Ces sauvages sont pourvus d'instruments aratoires des plus récents modèles.

Education.—Des moyens d'éducation comme il n'y en a pas de meilleurs sont à la portée de tous les enfants de la réserve. Les écoles industrielles de garçons et de filles et les écoles communes de garçons et de filles à Wikwemikong sont tenues par un très compétent personnel d'instituteurs, et il y a aussi une école commune à Wikwemikong et au village de Buswah.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et un grand nombre d'entre eux portent un vif intérêt à leurs devoirs religieux.

Tempérance et moralité.—Il y a, dans cette bande, quelques sauvages qui aiment la boisson et qui ne manquent pas de s'y livrer chaque fois que l'occasion s'en présente, mais la grande majorité d'entre eux pratiquent la sobriété. Ils sont à la hauteur de la moyenne en fait de moralité.

J'ai, etc.,

C. L. D. SIMS,
Agent du département des sauvages.



Externat, Cape-Croker (Ontario).

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS D'ALNWICK,
ROSENEATH, 15 août 1902.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport, avec l'inventaire qui l'accompagne, concernant les Mississaguas d'Alnwick, pour le dernier exercice.

Réserve.—Cette réserve forme la partie méridionale centrale du township d'Alnwick dans le comté de Northumberland, et contient 3,418 acres de terre, y compris les îles Sugar et Hickory dans le lac au Riz. De cette étendue de terre 2,498 acres environ sont défrichées et en très bon état de culture. Environ 1,200 acres de la terre défrichée sont affermées à des blancs, tandis que la plus grande partie du reste est exploitée par des sauvages ou est en pâturage. Tout le sol de cette réserve est très propre à la culture.

Origine.—Cette bande se composait autrefois de sauvages de Belleville, de Kingston et de Gananoque. Il y avait 130 sauvages de Belleville, tandis que ceux de Kingston et de Gananoque étaient au nombre de 70. Ces deux groupes furent assemblés et réunis en 1826 et 1827, par le révérend William Case, sur l'île au Raisin, dans la baie de Quinté, où ils demeurèrent environ onze ans, au bout desquels ils émigrèrent à leur présente réserve.

Mouvement de la population.—Lors du dernier recensement cette bande se composait de 234 âmes. Depuis ce temps-là il s'est produit 4 décès, laissant 230 âmes en tout. Dans le cours de l'exercice il y a eu 8 naissances contre 6 décès et 3 femmes se sont mariées dans la bande, tandis que deux femmes de cette dernière ont épousé des membres de la bande du lac à la Vase, de sorte qu'il y a une augmentation de trois âmes pour l'année.

Santé et mesures sanitaires.—Exception faite de deux cas de consomption, la bande jouit présentement d'une excellente santé. Trois femmes sont mortes depuis le recensement du printemps dernier. Exception faite des deux cas de consomption précités, il y a eu peu de maladie, et il est facile de voir qu'il y a progrès marqué dans la propreté tant des alentours des habitations que des maisons elles-mêmes, qui pour un grand nombre peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec les mieux tenues de celles des blancs du pays environnant.

Ressources et moyens d'existence.—Beaucoup de ces sauvages cultivent la terre avec succès et se tirent bien d'affaire. La pêche et la chasse ne rapportent que très peu de chose.

Bâtiments, bétail et intruments d'agriculture.—Presque toutes les maisons sont en charpente et généralement bien entretenues. La bande est propriétaire d'un très grand nombre d'instruments agricoles. Elle a cinq lieuses automatiques et une moissonneuse.

Education.—L'école est tenue par M. C. B. Oakley, qui tient beaucoup à ce que les enfants avancent aussi vite que possible, et ceux de ces derniers qui peuvent être amenés à fréquenter tant soit peu régulièrement les classes vont très bien.

Particularités et progrès.—Un très grand nombre de ces sauvages sont laborieux et embellissent leurs propriétés en les entourant de bonnes clôtures droites, en cèdre.

Religion.—Presque tous ces sauvages sont membres ou disciples de l'Eglise méthodiste et beaucoup d'entre eux assistent régulièrement aux offices. Le maître d'école, M. Oakley, leur fait un ou deux sermons par dimanche.

Tempérance et moralité.—Je regrette d'avoir à dire qu'un certain nombre de ces sauvages se procurent de la boisson chaque fois qu'ils le peuvent, mais beaucoup n'y touchent jamais et ne sauraient être amenés à le faire pour quelque raison que ce soit.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN THACKERAY,
Agent du département des Affaires Indiennes.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS DU CRÉDIT,
HAGERSVILLE, 18 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur les Mississaguas de la réserve du Crédit, pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Réserve.—La réserve est située partie dans le township de Tuscarora, comté de Brant, et partie dans le township d'Onéida, comté de Haldimand. Elle comprend 6,000 acres de terre, dont 4,800 sont dans le township de Tuscarora, et le reste (1,200) dans le township d'Onéida. Cette réserve est contiguë à celle de la Grande-Rivière, à l'est et au sud. Environ 1,200 acres de son territoire sont affermées à des blancs. Le sol est propre aux fins agricoles, au jardinage et à la culture des fruits.

Mouvement de la population.—La bande se compose de 244 âmes, dont 69 hommes, 79 femmes, 60 garçons et 36 filles. C'est une diminution de 2 depuis mon dernier rapport annuel.

Santé et mesures sanitaires.—La santé de ces sauvages a été exceptionnellement bonne toute l'année, et il y a présentement très peu de maladie parmi eux. Pour ce qui est des précautions sanitaires, je dirai que le printemps dernier nos inspecteurs de salubrité n'ont pas manqué de veiller à ce que les instructions du département prescrivant l'enlèvement de toutes accumulations nuisibles fussent strictement mises à exécution, chose qui eut pour effet de laisser la réserve en bon état de propreté et de la rendre salubre.

Education.—Il y a, dans cette agence, une bonne maison d'école en brique, bien aérée, avec de spacieuses cours de récréation attenantes, et bien mieux pourvue de cartes géographiques, de livres et de meubles que plusieurs des écoles publiques soutenues par les blancs. Les enfants y font de satisfaisants progrès sous leur institutrice actuelle, M[lle] M. G. Boyle. Plusieurs élèves de cette réserve vont à l'école de latin (*high school*) du village de Hagersville.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont presque tous membres ou disciples de l'Eglise méthodiste. Il y a deux églises méthodistes ; elles ont pour pasteur le révérend C. G. F. Cole et toutes deux sont bien fréquentées. Il semble y avoir parmi les sauvages une croissante disposition à assister aux offices. Les *Seventh Day Adventists* paraissent avoir quelques sectateurs parmi les membres de cette bande.

Particularités et progrès.—Les sauvages de cette réserve sont laborieux, respectueux des lois et très intelligents, et ils apprennent constamment à se suffire à eux-mêmes. Beaucoup d'entre eux ont des fermes qui ne le cèdent en rien à celles de leurs voisins de race blanche. La main-d'œuvre indienne est en grande demande parmi les cultivateurs de la région, et les journaliers de la bande trouvent facilement, aux carrières de pierre du village de Hagersville, un travail qui ne contribue pas peu à les faire vivre.

Tempérance et moralité.—En somme ces sauvages sont des gens sobres et honnêtes. Peu d'entre eux font usage de boissons fortes, mais y en a quelques-uns qui boivent parfois à l'excès quand ils vont travailler en dehors de la réserve pour les fructiculteurs de la péninsule de Niagara.

Autant que je puis en juger, leurs mœurs sont bonnes, et je n'ai eu connaissance d'aucun cas d'immoralité parmi eux pendant le dernier exercice.

Renseignements généraux.—Tous les membres de cette bande paraissent être heureux et contents. Tous parlent l'anglais, et presque tous le savent lire et écrire d'une façon intelligente.

J'ai, etc.,

DANIEL J. LYNCH,
Agent du département des Affaires Indiennes.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS DES LACS AU RIZ ET À LA VASE,
KEENE, 30 juin 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur les affaires indiennes de mon agence pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

BANDE DU LAC AU RIZ.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord du lac au Riz, dans le township d'Otonabi, comté de Peterborough. Elle contient environ 1,750 acres de terre, dont environ 775 sont défrichées. Environ 300 acres de la terre défrichée sont affermées à des blancs, tandis que les sauvages cultivent le reste.

Mouvement de la population.—Le dernier recensement accuse une population totale de 80 âmes, dont 22 hommes, 22 femmes et 36 jeunes gens de moins de 21 ans. Pendant le dernier exercice il y a eu 3 décès contre 2 naissances, de sorte que la population a diminué d'une âme depuis le dernier rapport.

Santé et mesures sanitaires.—Règle générale, ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé. Les enfants de la bande ont été vaccinés et les règlements sanitaires sont bien observés.

Ressources et moyens d'existence.—Pour vivre, ces sauvages trappent, ramassent du riz sauvage et font des paniers. Il y en a qui vont travailler dans les exploitations forestières en hiver et au flottage du bois en été.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—A peu d'exceptions près, les bâtiments de cette réserve sont en charpente et bien entretenus. Le bétail est de bonne race et les sauvages sont bien pourvus d'instruments agricoles.

Education.—Les enfants de cette bande vont présentement à l'école des blancs, et les progrès qu'ils font sont très satisfaisants.

Religion.—Les membres de cette bande sont tous méthodistes. Ils ont une jolie petite église où se célèbre un service religieux tous les dimanches soirs ; ils ont aussi, chaque semaine, une assemblée de la Société de Propagation de la Foi Chrétienne, qui intéresse fort certains des membres de la bande.

Tempérance et moralité.—En somme, ces gens sont respectueux des lois et se conduisent bien ; mais il y en a un petit nombre qui se livrent parfois à la boisson.

BANDE DU LAC À LA VASE.

Réserve.—Cette réserve est située sur le bord du lac à la Vase, dans le township de Smith, comté de Peterborough. Elle contient environ 2,000 acres de terre, dont environ 300 sont défrichées.

Mouvement de la population.—Le dernier recensement accuse une population totale de 160 âmes, dont 46 hommes, 37 femmes et 84 jeunes gens de moins de 21 ans. Pendant le dernier exercice il y a eu 6 naissances contre autant de décès, et 3 personnes se sont jointes à la bande par mariage, de sorte que la population a augmenté de 3 âmes depuis le dernier rapport.

Santé et mesures sanitaires.—Ces sauvages ont joui d'une très bonne santé, les enfants ont été vaccinés, les règlements sanitaires sont bien observés, on fait copieusement usage de lait de chaux, les maisons ont l'air rangé et propre, et l'on prend toute précaution pour prévenir les épidémies.

Ressources et moyen d'existence.—Ces sauvages font des progrès soutenus en agriculture ; quelques-uns d'entre eux exploitent leurs propriétés entières et réussissent passablement bien. Bon nombre vont travailler dans les exploitations de bois, en hiver, et y gagnent de bons gages.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Les bâtiments de cette réserve sont les uns en charpente, les autres en troncs d'arbres, et sont bien entretenus. Le bétail est d'assez bonne race, assurément. Bon nombre de ces sauvages sont pourvus d'instruments agricoles.

Education.—Dans le cours du dernier exercice les membres de cette bande ont bâti un très joli hall en brique rouge, avec salle d'école et salle de conseil, toutes deux pourvues de bons sièges. Dans le sous-sol de ce bâtiment ils ont installé un fourneau qui le chauffe comme il faut. Actuellement le maître d'école est un sauvage. Les écoliers ont fait de très raisonnables progrès.

Religion.—Ces sauvages sont tous membres ou disciples de l'Eglise méthodiste. Un pasteur vient à la réserve tous les dimanches et les sauvages assistent très régulièrement aux offices.

Particularités et progrès.—En somme, ces gens sont laborieux et paraissent très attachés à leurs foyers domestiques.

Tempérance et moralité.—Les sauvages, ici, paraissent être des gens très honnêtes et de bonne conduite. Il n'y a que très peu d'intempérance parmi eux.

J'ai, etc.,

WM McFARLANE,
Agent du département des Affaires Indiennes.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS DE SCUGOG,
PORT-PERRY, 9 septembre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel des Mississaguas de Scugog pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserve.—La réserve, qui est située à l'extrémité nord de l'île Scugog, contient 800 acres de la meilleure terre qu'il y ait dans l'île.

Mouvement de la population.—La population est maintenant de 36 âmes. Il n'y a pas eu de naissances et il est mort deux personnes—l'une de vieillesse, l'autre de tuberculose.

Santé et mesures sanitaires.—En général, ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Les maisons et les cours sont dans un bon état de salubrité. On fait brûler tous les rebuts et toutes les ordures, et l'on blanchit les caves à la chaux après les avoir nettoyées.

Ressources et moyens d'existence.—La pêche au maskinongé et à l'achigan est bonne dans le lac, mais elle a cessé d'être, pour les sauvages, un moyen de faire de l'argent, depuis que la vente de ces poissons a été prohibée par une loi d'Ontario. La chasse au piège aussi est bonne dans les marais et le long des creeks, et les sauvages tuent un grand nombre de canards au fusil, dans le temps permis, vu que ces oiseaux trouvent abondamment de quoi manger tout près et que cela les attire. Quelques-uns des sauvages cultivent leurs propres terres, mais ils appauvrissent le sol en vendant tout leur grain, dont ils ne convertissent seulement pas la paille en fumier, puisqu'ils gardent si peu de bétail. Certains de ces sauvages louent leurs bras aux cultivateurs blancs des environs, mais ils ne travaillent qu'à la journée. Les journaliers étant rares et bien payés, ce travail pourrait devenir, pour la bande, une source de revenu considérable. Les sauvagesses sont d'habiles faiseuses de paniers.

Bâtiments.—L'état des bâtiments s'améliore généralement. Il a été construit une remise neuve à l'église.

Bétail.—Il n'y a que peu de bétail et la race n'en est qu'ordinaire.

Instruments d'agriculture.—Les sauvages se munissent de meilleurs instruments agricoles et en ont plus soin.

Education.—Les enfants fréquentent une école qui est dans le voisinage, mais y vont plutôt irrégulièrement. Ils apprennent vite et feraient de bons progrès si les parents les forçaient à être plus assidus.

Religion.—Les sauvages vont tous à leur propre église méthodiste, la plupart des plus anciens d'entre eux appartenant à cette secte.

Particularités et progrès.—Ces sauvages sont paisibles et ne se sont jamais rendus coupables de violence. Ils sont honnêtes, et bien qu'ils dépassent quelquefois leurs revenus ils ne répudient jamais leurs dettes quand ils peuvent acheter à crédit.

Il y a des signes de progrès. Un certain nombre des membres de la bande se sont construit des maisons neuves, et il semble y avoir un croissant désir de se pourvoir de commodités modernes, telles qu'instruments aratoires, pompes, caves de pierre, etc.

Tempérance et moralité.—La sobriété a fait de sensibles progrès en ces dernières années ; c'est au point qu'à présent quelques-uns seulement des plus jeunes hommes font usage des liqueurs enivrantes.

On pourrait presque dire, d'un autre côté, que l'immoralité est chose inconnue dans cette bande.

J'ai, etc.,

A. W. WILLIAMS,
Agent du département des Affaires Indiennes.

PROVINCE D'ONTARIO,
MORAVES DE LA THAMES,
DUART, 4 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel concernant les Moraves de la Thames, pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Réserve.—Cette réserve est située dans la partie septentrionale du township d'Oxford, dans le comté de Kent, sur le côté sud de la rivière Thames, et contient environ 3,010 acres de bonne terre arable.

Origine.—Ces sauvages, connus sous le nom de "Moraves de la Thames", étaient primitivement de la tribu des Delawares.

Mouvement de la population.—La population est, au total, de 309 âmes, dont 84 hommes, 79 femmes, 76 garçons et 70 filles. Dans le cours du dernier exercice, il y a eu 11 naissances contre 10 décès, et trois sauvages se sont joint à la bande, de sorte que la population a augmenté de 4 âmes depuis le dernier rapport annuel. Il y a aussi, sur la réserve, 34 personnes qui ne sont pas membres de la bande.

Santé et mesures sanitaires.—Ces sauvages ont joui d'une excellente santé pendant l'année. Chaque printemps on vaccine les enfants, on nettoie les maisons et les blanchit à la chaux, et l'on fait brûler toutes les ordures.

Ressources et moyens d'existence.—Les principales ressources de ces sauvages sont l'agriculture et l'élevage du bétail, surtout des porcs. Ils gagnent pas mal d'argent à travailler pour les cultivateurs blancs, ainsi qu'à faire des paniers et des nattes et faire la pêche.

Bâtiments.—Les bâtiments sont principalement de petites maisons en charpente ou en troncs d'arbres, la plupart confortables et raisonnablement nettes. Dans le cours de l'exercice il a été construit une grande grange et deux maisons neuves. Les bâtiments de service sont l'objet de plus de soins qu'autrefois.

Bétail.—Le bétail est d'assez bonne race et s'améliore tous les ans.

Instruments aratoires.—Les instruments agricoles en usage sont bons et modernes.

Education.—Sur cette réserve il n'y a qu'une seule école, située près du centre et d'accès facile à tous les enfants. On la tient ouverte toute l'année et il s'y fait raisonnablement de progrès

Religion.—Les communions moraves, méthodistes et anglicane ont chacune une église parmi cette bande, aux besoins spirituels de laquelle elles subviennent et qui assiste régulièrement aux différents offices tous les dimanches.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont généralement honnêtes et sobres. Il y a bien par-ci par-là un sauvage qui s'enivre, mais, en somme, les membres de la bande peuvent avantageusement se comparer à leurs voisins de race blanche.

J'ai, etc.,

A. R. McDONALD,
Agent du département des Affaires Indiennes.

PROVINCE D'ONTARIO,
OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR, DIVISION DE L'EST,
SAUT-SAINTE-MARIE, 8 septembre 1902.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon premier rapport annuel, lequel concerne les différentes bandes de sauvages de cette agence, c'est-à-dire, celles de la rivière du Jardin (*Garden River*), de Batchewana et de Michipicoten.

Les sauvages de la bande de la rivière du Jardin vivent principalement sur leur réserve de cette rivière; une partie de la bande de Batchewana réside, en vertu d'un traité et par arrangement, sur la même réserve, principalement dans sa partie occidentale; quelques-uns demeurent sur l'île Poisson-Blanc ou Sainte-Marie, dans la rivière Sainte-Marie au Saut-Sainte-Marie, d'autres sur une réserve à eux assignée par le département à la baie de Goulais, dans le township de Kars, tandis qu'un certain nombre occupent, sans titres, des terrains sur le côté ouest de la baie de Batchewana, sur

les terres de l'Etat ou de particuliers. La bande de Michipicoten a, au Gros Cap, havre de Michipicoten, une réserve où demeurent trois ou quatre familles ; le reste de la bande est disséminé le long du côté sud de la ligne-mère du chemin de fer Canadien du Pacifique, de Missinabi à Biscotasing.

BANDE DE LA RIVIÈRE DU JARDIN.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté nord de la rivière Sainte-Marie, dans une charmante campagne qui s'étend vers l'est à partir d'un point environ huit milles est de la ville de Saut-Sainte-Marie. Le chemin de fer Canadien du Pacifique la traverse dans toute sa longueur, de l'est à l'ouest. Sa superficie, d'après le dernier rapport de mon prédécesseur (pour l'année 1900), serait de plus de 29,000 acres.

La partie de cette réserve sise le long de la rivière Sainte-Marie est unie et sablonneuse, mais capable de produire du foin, de l'avoine, des pommes de terre et des légumes en bonnes quantités, si on la cultive comme il faut. Toutefois, il n'y en a pas grand en culture. A une distance d'un mille à un mille et demi de la rivière le sol s'élève en une rangée de collines rocheuses de peu de valeur agricole. On dit qu'il y a du fer, du cuivre et de l'or dans cette formation rocheuse.

Origine.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas, mais aujourd'hui la majorité se compose de métis de descendance française.

Mouvement de la population.—Actuellement la population est d'environ 436 âmes, dont 106 hommes, 123 femmes, 104 garçons et 103 filles. Dans le cours de l'exercice il y a eu 10 naissancees contre autant de décès, et une personne s'est jointe à la bande par mariage, de sorte que la population a augmenté d'une âme depuis le rapport de l'année dernière.

Santé et précautions sanitaires.—La bande a généralement joui d'une bonne santé pendant la dernière année. Il n'a pas régné d'épidémie ; quelques personnes ont été emportées par la consomption, tandis qu'à la vieillesse et à une enfance débile peut être attribué le reste des décès.

La petite vérole ne s'est attaquée à aucun de ces sauvages pendant la récente épidémie de cette maladie. J'apprends que la plupart des membres de la bande ont été vaccinés, depuis l'invasion de la maladie en 1900, par le médecin autorisé de la bande, le Dr J. A. Reid, qui fait des visites périodiques régulières aux sauvages et veille avec soin sur leur santé.

La position naturelle de la réserve fait qu'elle ne saurait être autrement que salubre. Les maisons sont généralement nettes à l'extérieur comme à l'intérieur, et l'on n'y trouve que très peu de rebuts on d'ordures.

Ressources et moyens d'existence.—La majorité de ces sauvages cultivent sur une petite échelle ; ils récoltent du foin, de l'avoine, des pommes de terre, des pois et des légumes. L'année dernière la récolte de pommes de terre ayant complètement manqué, la semence se trouva extrêmement rare le printemps dernier ; c'est pourquoi je me procurai une certaine quantité de pommes de terre de semence pour ceux qui voulaient en planter et m'arrangai avec eux pour en retenir le prix sur l'intérêt qui devait leur être servi en septembre. Jusqu'ici, cet été, la récolte promet d'être abondante presque partout. Les sauvages élèvent aussi des chevaux, des bêtes bovines et des cochons, mais la race de ces animaux est généralement inférieure, faute de soin dans la reproduction. Un grand nombre des hommes travaillent dans les bois en hiver, sortant des traverses de chemin de fer, du bois de chauffage et du bois de construction ; et dans le printemps ils s'emploient, sur les rivières, au flottage des "billots", du bois d'équarrisage et du bois à pâte à papier. L'hiver dernier un certain nombre des membres de la bande firent, à l'entreprise, pour la *Harris Tie and Timber Company*, plus de 20,000 traverses qu'ils livrèrent sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique et qui leur furent payées sur le pied de 21 cents l'une. Il y a des sauvages qui font profession de chercher des minéraux ; en été et en automne ils servent de guides aux "prospecteurs" et aux sportsmen, tandis que d'autres se louent à des entrepreneurs d'arpentages qui trouvent en eux des hommes de premier ordre pour ce service. Il y en a peu, parmi ces sauvages qui fassent beaucoup de chasse.

L'hiver dernier et les hivers précédents l'agent de colonisation de la Compagnie du Pacifique Canadien, M. L. O. Armstrong, croyant avoir découvert considérablement de talent, parmi les sauvages de cette bande, pour la musique et le théâtre, organisa une troupe pour jouer le drame de Longfellow 'Hiawatha', et, après considérablement d'étude, parut avec sa troupe indienne dans les principales villes des Etats-Unis, où il donna, avec succès, des représentations dont la dernière eut lieu à Chicago, où la troupe fit salle comble. Au cours du présent été le drame en question a été joué tous les jours à la Pointe Kensington, où il y a un bel amphithéâtre naturel, tandis que la scène se déploie sur une petite île qui tient presque à la rive. Ce spectacle a attiré des milliers d'excursionnistes avides de jouir du trajet et de voir la pièce.

Bâtiments.—Les habitations sont pour la plupart en troncs d'arbres ou en charpente, et un grand nombre d'entre elles sont proprement blanchies à la chaux. Les étables sont généralement en troncs d'arbres et raisonnablement bien entretenues. Le seul édifice public consiste en une maison de réunion en charpente, à deux étages et peinturée, avec une petite geôle attenante.

Bétail.—Le bétail consiste en chevaux, bêtes bovines et cochons dont la race, inférieure, aurait besoin d'être améliorée.

Instruments d'agriculture.—Sous ce titre sont compris, charrues, herses, bineuses, râteaux à cheval, plusieurs faucheuses et tarares, avec les autres menus outils qu'il faut ordinairement pour cultiver et jardiner.

Education.—Il y a deux écoles sur cette réserve : l'école catholique romaine sous la direction du missionnaire résidant, M. l'abbé H. Caron, qui est assisté de deux institutrices, et l'école protestante, tenue par Miss Frost, fille du missionnaire anglican. La première de ces deux écoles est un confortable bâtiment à deux pièces, en bon état. Dans le cours du dernier semestre il a été inscrit sur le registre de cette école 67 enfants en âge d'aller à l'école, et la présence moyenne est de 41, ce qui est très raisonnable. Les écoliers ont fait d'assez bons progrès. La maison d'école protestante, elle, est toute neuve et vient d'être achevée Elle n'est pas encore occupée. Elle consiste en une salle de classe au rez-de-chaussée et de chambres d'habitation pour une institutrice au premier. Il y avait 41 enfants d'inscrits sur le registre de cette école, tandis que la présence moyenne n'était que de 14. Quelques-uns des enfants font des progrès passables, mais l'irrégularité de ces derniers les empêche d'avancer.

Religion.—Cette bande est partagée en trois confessions religieuses—anglicans, catholiques romains et méthodistes—et chacune d'elles a son église. C'est l'Eglise romaine qui paraît avoir le plus de disciples. Il y a environ trente-cinq familles anglicanes, une méthodiste, et les autres sont catholiques romaines. Les anglicans ont pour pasteur le révérend M. F. Frost, qui officie régulièrement tous les dimanches, et les offices catholiques romains sont célébrés régulièrement aussi par le prêtre chargé de la mission, M. H. Caron. Autrefois, un pasteur méthodiste venait visiter ses ouailles, mais on ne le voit plus. Les congrégations anglicane et catholique romaine ont chacune une très jolie petite église, et toutes deux sont bien fréquentées.

Particularités et progrès.—Il se fait des progrès, et les membres de la bande sont raisonnablement laborieux, gagnant généralement de bons gages quand ils travaillent, mais sont prompts à en dépenser la plus grande partie sitôt gagnée. Très peu d'entre eux songent beaucoup à amasser quelque chose en économisant leurs gains, mais il y en a beaucoup qui vivent plus à l'aise qu'autrefois.

Tempérance et moralité.—Certains de ces sauvages se livrent à la boisson quand ils peuvent s'en procurer. Pendant la dernière année j'ai eu occasion d'en punir plusieurs en leur infligeant des amendes.

BANDE DE BATCHEWANA.

Réserve.—Des deux réserves appartenant à cette bande, l'une—une petite île occupée par deux ou trois familles seulement—est située dans les rapides de la rivière Sainte-Marie, au Saut Sainte-Marie ; l'autre est sur la rive ouest de la baie de Goulais, dans le township de Kars, et les deux comprennent environ 1,800 acres de terre.

Origine.—Ces sauvages sont aussi de la tribu des Ojibbewas ou des Chippewas, et comprennent un certain nombre de métis français. Les membres de la branche agawa de cette bande, qui résident à la baie Batchewana, sur des terres publiques ou particulières, sont tous, ou presque tous, des sauvages pur sang.

Mouvement de la population.—Cette bande se divise en deux branches : batchewana et agawa. La première se compose de 301 âmes, dont 83 hommes, 96 femmes, 57 garçons et 65 filles ; la seconde, de 59 âmes, dont 16 hommes, 14 femmes, 16 garçons et 11 filles. Dans le cours du dernier exercice il y a eu 10 naissances contre 6 décès.

Santé et règlements sanitaires.—L'année paraît avoir été l'une des meilleures sous le rapport de l'état sanitaire.

La bande a joui d'une bonne santé et n'a été éprouvée par aucune épidémie.

Les habitations sont généralement tenues nettes, et les règlements sanitaires sont assez bien observés. Il n'est pas de médecin régulièrement assigné à cette bande, dont les membres emploient qui ils veulent.

Ressources et moyens d'existence.—Presque la moitié de cette bande réside sur la réserve de la rivière du Jardin, où plusieurs d'entre eux se livrent à l'agriculture sur une petite échelle, et où ils exploitent plus de 400 acres de terre. En outre, ils travaillent dans les bois avec des brigades d'arpenteurs, se livrent à la pêche et à la chasse, font des explorations et agissent comme guides et chercheurs de minéraux. En temps propice ils font du sucre d'érable, fabriquent des paniers et confectionnent des articles en écorce de bouleau et en peau de chevreuil pour les vendre.

Les membres de la bande qui vivent à la baie de Goulais et à Batchewana font bien peu de culture ; ils travaillent pour la compagnie de pêche et se livrent aux métiers que je viens d'énumérer.

Bâtiments.—Les maisons, sur la réserve de la rivière du Jardin, comme celles de la baie de Goulais, sont généralement confortables. Les premières sont soit en charpente soit en troncs d'arbres, tandis que les dernières sont pour la plupart en troncs d'arbres.

Bétail et instruments aratoires.—Les sauvages qui demeurent à la rivière du Jardin ont considérablement de bétail—principalement des bêtes bovines, des chevaux, des cochons et de la volaille—le tout de race commune. Ceux qui résident ailleurs ont peu d'animaux domestiques, si tant est qu'ils en aient. Leurs instruments consistent principalement en charrues, herses, chariots de ferme, cultivateurs, tarares, faux, et outils de jardinage.

Education.—La bande de Batchewana n'a pas d'école à elle. Les sauvages de la rivière du Jardin envoient leurs enfants à l'école catholique romaine de l'endroit, vu qu'ils contribuent une partie de la rémunération des maîtres ou maîtresses. On s'attend à ce que ceux qui demeurent à la baie de Goulais bâtissent une maison d'école avant qu'une autre année ne se soit écoulée, vu qu'il a été pourvu à la rémunération d'un instituteur. Les enfants qui vont à l'école de la rivière du Jardin font passablement de progrès.

Religion.—La plupart des membres de cette bande sont catholiques romains. Ils ont deux chapelles, l'une à la baie de Goulais, l'autre à la baie Batchewana. Il n'y a pas de prêtres sur les lieux, mais un missionnaire visite périodiquement les deux endroits. C'est un laïque qui préside aux exercices religieux le dimanche et les jours de fête.

Particularités et progrès.—Les membres de cette bande sont généralement assez laborieux, et, suivant les circonstances dans lesquelles ils se trouvent, se livrent à l'agriculture, font la pêche, explorent, chassent et trappent, étant excellents pêcheurs et intelligents guides et explorateurs.

Tempérance et moralité.—Les sauvages qui vivent loin de l'influence de la population blanche sont raisonnablement sobres et de mœurs honnêtes, mais certains de ceux qui tombent sous l'influence de la ville ou du village où il se vend de la boisson, font, je suis porté à le croire, usage de liqueurs enivrantes. Toutefois je n'ai convaincu d'ivresse aucun membre de cette bande depuis que je remplis les fonctions d'agent.

Chef.—Depuis la mort du vieux chef Nubenaigooching, arrivée en janvier 1899, cette bande n'a pas eu de chef avant le 15 mai dernier, alors qu'eut lieu une élection

pour choisir un chef et trois conseillers, et qu'à cette date le fils du feu chef, Patrick Nubenaigooching, fut élu chef, et John B. Corbier, de la rivière du Jardin, John B. Jourdain, de la baie de Goulais, et Peter Wahboose, de Batchewana, furent élus conseillers.

BANDE DE MICHIPICOTEN.

Réserve.—A cette bande appartient une petite réserve située au Gros Cap, à peu de distance dans l'ouest de la rivière Michipicoten, et contenant actuellement environ 8,059 acres de terre. Le havre de Michipicoten, terminus de l'embranchement du chemin de fer Algoma c ntral et Baie d'Hudson sur Michipicoten, est situé dans ce qui était autrefois une portion de cette réserve mais a récemment été cédé à la compagnie de chemin de fer, qui y a const uit de grands docks à minerais pour l'expédition de son minerai de fer provenant de la mine *Helen.*

Origine.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Chippewas, et parmi eux se trouvent des métis français, écossais et anglais. La langue principalement en usage est le sauvage ; toutefois, quelques membres de la bande parlent un peu l'anglais.

Mouvement de la population.—Sur le bordereau de paye de la rente du traité Robinson figuraient, l'année dernière, 334 âmes, dont 80 hommes, 90 femmes, 72 garçons et 92 filles. Au cours de l'exercice il y a eu 9 naissances contre 2 décès, de sorte que la bande a augmenté de 7 âmes pendant l'année.

Santé et précautions sanitaires.—Comme les autres bandes de cette agence, celle-ci a joui d'une excellente santé pendant la dernière année. Aucune épidémie ne s'est déclarée parmi ses membres. J'ai trouvé propres et nettes les maisons que j'ai visitées sur la réserve.

Moyens d'existence.—La plupart de ces sauvages font la pêche et se louent comme guides ou canotiers. Ce sont de bons porteurs, et la Compagnie de la Baie-d'Hudson et les arpenteurs les emploient sur une grande échelle.

Aucun membre de la bande n'a encore commencé à cultiver le sol de quelque manière que ce soit sur cette réserve.

Bâtiments.—Il n'y a que trois maisons sur la réserve ; elles sont en troncs d'arbres et assez confortables.

Bétail.—Il n'y a aucune espèce de bétail.

Education.—Il y a une école catholique romaine à la rivière Michipicoten, et elle est peu fréquentée. C'est Miss Katie O'Connor qui a tenu cette école pendant le dernier exercice, et avec assez de succès, paraît-il.

Religion.—Il y a, sur la rivière Michipicoten, une petite église catholique romaine où un missionnaire célèbre parfois la messe, quand ce n'est pas un laïque qui préside à des exercices de piété, et tous les offices sont bien suivis. Il a aussi été élevé, sur la réserve, une jolie petite église catholique romaine que l'on a achevée dans cours de l'année ; cete église a été construite et offerte à la bande par feu M. C. V. Clergue, qui lui portait un bienveillant intérêt. Il n'y a pas de prêtre sur les lieux, mais le missionnaire qui passe y celèbre l'office divin. Les membres de cette bande qui vivent à Michipicoten sont presque tous catholiques romains. Ceux de Chapleau, de Missanabi et du long de la ligne-mère du chemin de fer Canadien du Pacifique sont pour la plupart anglicans, et c'est le ministre de Chapleau, le révérend M. Cheney, qui s'occupe de leurs besoins spirituels.

Particularités.—Comme je n'ai encore fait qu'une visite à cette bande, j'ai peu de chose à dire qui soit à ma connaissance personnelle. Les sauvages m'ont paru heureux et contents ; ils ont certainement été enchantés de ma visite à Michipicoten, où, après qu'ils eussent touché leur argent, je les régalai d'un léger repas qui fut suivi de courses à pied et de jeux couronnés d'une partie de ballon—toutes choses qui ont paru leur faire grand plaisir.

Tempérance et moralité.—La plupart des membres de cette bande, éloignés qu'ils sont de tout débit de boisson, sont généralement sobres et raisonnablement laborieux. On s'est plaint, cependant, que dans le voisinage de Michipicoten quelques-uns d'entre

eux se procurent des liqueurs enivrantes et boivent à l'exès. Le chef de la bande a demandé qu'il soit nommé un constable pour la réserve afin de traduire en justice tous les transgresseurs de ce genre.

Chef.—James Cass a été élu pour succéder à feu le chef Sanson Legard, mort en 1900. Le nouveau chef a fait tout ce qu'il a pu pour élever le niveau de la moralité parmi la bande, et il désire vivement que tous ses membres s'en aillent vivre sur la réserve, où ils pourraient se faire des foyers durables et cultiver des lopins de leur propre terre. C'est un ardent apôtre de la tempérance, et, par le précepte et l'exemple, il essaie de pousser les siens dans la bonne voie.

Observations générales.—A cause de la grosse somme de travail de bureau ordinaire qui s'est présentée pendant la courte période dans laquelle j'ai été chargé de l'agence, je n'ai pas pu me mettre aussi au fait que je l'aurais voulu des besoins et des nécessités des bandes placées sous ma surveillance. Je n'ai pas le temps de passer de longues périodes sur les réserves, mais je n'ai négligé aucune occasion d'obtenir tous renseignements nécessaires et d'encourager les sauvages à pratiquer l'économie et à travailler.

J'ai, etc.,

WM L. NICHOLS,
Agent du département des Affaires Indiennes.

PROVINCE D'ONTARIO.
OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR, DIVISION DE L'OUEST,
PORT-ARTHUR, 30 août 1902.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel concernant les sauvages de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

BANDE DE FORT-WILLIAM.

Réserve.—La réserve est située le long des rivières Mission et Kaministiquia et contient 14,500 acres de terre. Le long des rivières la terre est de bonne qualité ; quant à celle d'en arrière, le drainage, qui est aujourd'hui excellent, l'améliore beaucoup.

Origine.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population est de 290 âmes, dont 60 hommes, 81 femmes, 77 garçons et 72 filles. Dans le cours de l'exercice il y a eu 7 naissances contre 14 décès.

Santé et mesures sanitaires.—Pendant l'année il y a eu de la fièvre typhoïde et considérablement de scarlatine dans la bande. Toute précaution fut prise pour empêcher ces maladies de se propager. De bon printemps les maisons furent blanchies à la chaux et toutes les ordures brûlées.

Ressources et moyens d'existence.—Les principaux moyens d'existence de ces sauvages, en été, sont de cultiver le sol, se louer comme guides, chercher des minéraux et ramasser de menus fruits ; en hiver c'est de faire du bois de chauffage et d'aller travailler dans les exploitations forestières. La construction d'élévateurs par la Compagnie du Pacifique a fourni du travail à un grand nombre d'entre eux.

Bâtiments.—Les maisons sont généralement petites, mais confortables et nettes.

Bétail.—Le nombre des têtes de bétail reste à peu près le même, mais on s'occupe plus qu'autrefois d'en améliorer la race.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont maintenant tout ce qu'il leur faut de machines agricoles.

Education.—Il y a deux écoles sur la réserve, savoir, l'école commune de garçons et de filles de la bande et l'orphelinat Saint-Joseph. Ce sont les Sœurs de Saint-Joseph qui tiennent ces écoles. Les enfants y font des progrès qui sont passables, mais qui seraient beaucoup plus satisfaisants si les parents s'intéressaient davantage à l'éducation de leur progéniture.

Religion.—Il y a 231 catholiques romains et 59 païens dans la bande. Il y a sur sur la réserve une église qui est bien fréquentée, et un couvent sous la direction de la révérende mère supérieure, assistée de quatre religieuses.

Particularités et progrès.—Les sauvages ont peu de goût pour la culture ; ils préfèrent ce qui donne de plus prompts bénéfices. Il y a eu de l'ouvrage en abondance dans le voisinage immédiat, et la bande en a profité.

Tempérance et moralité.—Il semble y avoir très peu à se plaindre sous ces deux rapports.

BANDE DE RED-ROCK.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Nipigon, près du lac Helen, et contient 486 acres de terre.

Origine.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population est de 213 âmes, dont 46 hommes, 54 femmes, 60 garçons et 53 filles. Il y a eu 6 naissances contre 9 décès, et une femme s'est jointe à la bande par mariage.

Santé et mesures sanitaires.—Ces sauvages ont jouit d'une bonne santé ; cependant, il y a eu quelques cas de fièvre scarlatine. La plupart des maisons ont été blanchies à la chaux, et les ordures ont été brûlées.

Ressources et moyens d'existence.—Le principal moyen d'existence de ces sauvages est de servir de guides aux touristes qui vont pêcher en haut de la rivière Nipigon. Il en est qui cultivent de petits morceaux de terre. En hiver ils font la chasse ou travaillent dans les "chantiers". Certains chercheurs de minéraux leur ont aussi fait gagné de l'argent pendant l'année.

Bâtiments.—Les bâtiments sont petits, mais confortables.

Bétail.—Peu à peu ces sauvages acquièrent plus d'animaux domestiques et de meilleure race.

Instruments d'agriculture.—Ils ont tous les instruments qu'il leur faut pour faire leurs récoltes.

Education.—L'école de la mission catholique romaine est raisonnablement bien fréquentée. Celle de la réserve est fermée depuis plusieurs années. Les parents ne s'intéressent guère aux affaires d'éducation.

Religion.—Trente-huit des membres de cette bande sont anglicans et 175 catholiques romains. Les sauvages s'intéressent beaucoup aux affaires de religion.

Particularités et progrès.—Les sauvages de cette bande sont laborieux et respectueux des lois. Ils paraissent tous bien gagner leur vie.

Tempérance et moralité.—Il s'est fait des progrès sous ces deux rapports dans le cours de l'exercice.

MISSION DE L'ÉGLISE D'ANGLETERRE.

Réserve.—Cette réserve est occupée par une partie de la bande de Red-Rock et est située sur la rive ouest de la baie de McIntyre, lac Nipigon. Sa contenance est de 585 acres.

Population.—Environ 30 personnes résident ici.

Ressources et moyens d'existence.—Les moyens d'existence de cette partie de la bande sont de faire la chasse et la pêche, de chercher des minéraux et de cultiver le sol sur une petite échelle.

Bâtiments.—Il y a de très confortables maisons sur cette réserve.

Bétail.—La bande a acheté un cheval.

Instruments d'agriculture.—Les instruments agricoles fournis par le département sont suffisants pour les besoins actuels.

Religion.—Les sauvages de cette portion de la bande sont tous anglicans.

Particularités et progrès.—Ils sont respectueux des lois et paraissent être laborieux. Il a été défriché une petite étendue de terre neuve, et la bande est à construire une maison pour le missionnaire, qui résidera là.

BANDE DE NIPIGON.

Réserves.—La principale réserve de cette bande est située sur la baie des Mouettes, lac Nipigon, et contient 9,825 acres de terre. Elle est bien boisée le long des bords de la rivière aux Mouettes, qui la traverse. Son sol est léger. Il y a une autre réserve à l'île au Brochet, près du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et une autre encore, à la pointe de l'île, contenant 135½ acres de terre.

Origine.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 512 âmes, dont 87 hommes, 111 femmes, 161 garçons et 153 filles. Pendant l'année il y a eu 14 naissances contre 20 décès, et 1 femme s'est jointe à la bande par mariage.

Santé.—La mortalité est grandement due à la fièvre scarlatine. Il n'y a guère eu d'autre maladie.

Ressources et moyens d'existence.—La chasse est la principale ressource de ces sauvages. Quelques-uns d'entre eux servent de guides aux touristes sur le Nipigon. Pendant la dernière année ces sauvages ont facilement trouvé à s'employer au service d'explorateurs.

Bâtiments.—Il n'a pas été élevé de bâtiments neufs cette année, mais il y en a en cours de construction.

Instruments d'agriculture.—La bande a tous les instruments agricoles dont elle à besoin pour le présent.

Education.—L'école de l'île au Brochet est fermée en ce moment ; les sauvages n'accusent aucun désir de la faire rouvrir.

Religion.—Dix-sept membres de cette bande sont anglicans, 180 catholiques romains et 315 païens. Il y a, sur l'île au Brochet, une église catholique où un prêtre dit la messe de temps à autre.

Particularités et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois. Il a été défriché une petite quantité de terre neuve cette année.

Tempérance et moralité—Autant qu'il y a moyen d'en juger, ces sauvages ont de très bonnes mœurs, et ils sont si éloignés des endroits où il se vend de la boisson que c'est presque la prohibition pour eux.

BANDE DU PAYS PLAT.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière du Pays Plat, lac Supérieur, et contient 605 acres de terre.

Origine.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population, de 45 âmes, se décompose ainsi : 6 hommes, 14 femmes, 14 garçons et 11 filles. Pendant l'année il y a eu 2 naissances contre 1 décès, et une femme de la bande a quitté cette dernière pour se marier.

Santé et mesures sanitaires.—La bande a joui d'une bonne santé. La réserve est tenue très nette.

Ressources et moyens d'existence.—Les moyens d'existence de ces sauvages sont la chasse, la pêche, la recherche des minéraux et le travail dans les mines. Ils vendent aussi une grande quantité de menus fruits. Ils récoltent assez de légumes pour leur propre consommation.

Bâtiments.—Les membres de cette bande sont confortablement logés.

Bétail.—Présentement ils n'ont pas de bétail.

Instruments d'agriculture.—Ils ont tout ce qu'il leur faut pour les besoins présents.

Education.—L'école est fermée actuellement ; les parents ne s'intéressent pas assez à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Les membres de cette bande sont tous catholiques. Il y a, sur la réserve, une église où la messe se dit de temps à autre.

Particularités et progrès.—Ces sauvages sont raisonnablement laborieux et ont obtenu des chercheurs de minéraux tout le travail qu'ils ont voulu, et à de bons gages.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et honnêtes.

BANDE DU PIC.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière du Pic, lac Supérieur, et contient 800 acres de terre divisées en 25 fermes faisant face à la rivière.

Origine.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La bande se compose de 209 âmes, dont 44 hommes, 57 femmes, 59 garçons et 49 filles. Pendant l'année il y a eu 3 naissances contre 13 décès, et une femme s'est jointe à la bande en épousant un de ses membres.

Santé et mesures sanitaires.—Ces sauvages n'ont pas joui d'une bonne santé ; il y a eu beaucoup de fièvre scarlatine parmi eux. On nettoie la réserve comme il faut tous les printemps et l'on fait brûler toutes les ordures.

Ressources et moyens d'existence.—Ces sauvages font considérablement de culture. Ils font aussi la pêche et la chasse et vendent de grandes quantités de myrtilles sauvages (*bluets*).

Bâtiments.—Les membres de cette bande sont bien et confortablement logés.

Bétail.—Il n'ont pas acquis de bétail, le cheval fourni par le département étant suffisant pour leurs besoins.

Instruments d'agriculture.—Ils sont pourvus des instruments agricoles qu'il leur faut.

Education.—Il y a, sur la réserve, une école qui est assez bien fréquentée. L'intérêt que les parents lui portent est plus qu'ordinaire.

Religion.—Cinq membres de cette bande sont anglicans et 204 catholiques romains. Il y a, sur la réserve, une église où se dit la messe de temps à autre.

Particularités et progrès.—Ces sauvages sont raisonnablement à l'aise, l'année ayant été meilleure que de coutume. Ils respectent les lois et sont très laborieux. Ils ont défriché un peu de terre neuve.

Tempérance et moralité.—Pas de plaintes à faire sous ces deux rapports.

BANDE DU LAC LONG.

Réserve.—Cette réserve est située à l'angle nord-ouest du lac Long et contient 612 acres de terre.

Origine.—Les membres de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population est de 330 âmes, dont 61 hommes, 83 femmes, 81 garçons et 105 filles. Il y a eu six naissances contre deux décès.

Santé.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé ; il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux.

Ressources et moyens d'existence.—Ces sauvages sont des chasseurs. Ils transportent les marchandises de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à partir du lac Supérieur, et des chercheurs de minéraux leur ont procuré considérablement de travail.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve. Néanmoins, les sauvages s'intéressent beaucoup à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Soixante et un membres de cette bande sont anglicans, 268 sont catholiques romains, et un est païen. Il y a, sur la réserve, une église catholique romaine où la messe est célébrée de temps à autre.

Particularités et progrès.—Ces sauvages sont intelligents et laborieux ; ils témoignent de l'intérêt pour tout ce qui est nouveau. Ils paraissent être raisonnablement à l'aise.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ont de bonnes mœurs. Ils n'ont pas d'occasion de se livrer à la boisson.

J'ai, etc.,

J. F. HODDER,
Agent du département des Affaires Indiennes.

PROVINCE D'ONTARIO,
SURINTENDANCE DE PARRY-SOUND,
PARRY-SOUND, 2 septembre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, avec état statistique, montrant la condition et les progrès des différentes bandes de sauvages, dans cette surintendance, pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

BANDE DE L'ÎLE PARRY.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive orientale de la baie Georgienne, près de la ville de Parry-Sound. Son étendue est de 27 milles en superficie.

Origine.—Les sauvages dont se compose cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est (sans compter ceux des sauvages résidant sur la réserve qui ne font pas partie de la bande) de 108 âmes, dont 28 hommes, 35 femmes et 45 enfants. Pendant l'année il y a eu 3 naissances contre 2 décès, de sorte que la population accuse une augmentation de 1 âme pour l'année.

Santé.—Les membres de cette bande ont joui d'une santé comparativement bonne pendant la dernière année ; il ne s'est produit que deux décès parmi eux.

Ressources et moyens d'existence.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture, la chasse et la pêche. Les exploitations forestières de plusieurs grandes compagnies à Parry-Sound, jointes aux travaux se rattachant au chemin de fer Canada-Atlantique à Depot-Harbour, font que les membres de cette bande n'ont qu'à le vouloir pour trouver du travail en quelque temps que ce soit.

Les membres de cette bande ont des moyens d'existence exceptionnels. Outre leur industrie agricole, qui s'améliore peu à peu, ils ont les revenus que leur rapportent les touristes auxquels ils servent de guides pendant l'été, et en hiver ils trouvent du travail dans les "chantiers", à peu de distance de la réserve.

Bâtiments et bétail.—Les progrès sous ces rapports laissent à désirer. Toutefois, il y a, sur la réserve, une très bonne ferme appartenant à James Walker, ci-devant de la bande du Cap-Croker, mais maintenant de celle de l'île Parry, et je m'efforce d'amener les autres membres de la bande à imiter ces sauvages dans leurs travaux agricoles.

Education.—Les affaires éducationnelles de cette bande sont dans un état assez satisfaisant. Il y a, sur la réserve, deux écoles tenues chacune par une maîtresse nantie d'un certificat de troisième classe. Il y a 22 enfants en âge d'aller à l'école, en outre des enfants qui, quoique résidant sur la réserve, n'appartiennent pas à la bande, mais dont un certain nombre fréquentent les classes, de sorte que la présence a été raisonnablement bonne pendant la dernière année. Les enfants ont fait autant de progrès qu'on pouvait l'espérer.

Religion.—Cinquante membres de cette bande sont méthodistes, 36 catholiques romains et 22 païens. Les méthodistes ont une très bonne église sur la réserve, et les offices, qui y sont célébrés par le missionnaire du lieu, le révérend Allan Salt, sont ordinairement bien suivis. Les catholiques romains ont de temps à autre la visite d'un membre de leur clergé, qui, chaque fois, officie dans la maison d'école de Skeene.

Particularités.—Les membres de cette bande se conduisent très bien, respectent la loi et sont d'une très haute moralité.

Tempérance.—Je n'ai eu connaissance que d'un cas d'ivresse parmi les membres de cette bande pendant la dernière année; la conduite a donc été très bonne sous ce rapport.

BANDE DE SHAWANAGA.

Réserve.—Cette réserve est située à environ quarante milles de la rive orientale de la baie de Shawanaga, du côté est de la baie Georgienne, et à 23 milles nord de la ville de Parry-Sound. Son étendue est de 14 milles en superficie.

Origine.—Les membres de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La bande se compose de 109 âmes, dont 25 hommes, 34 femmes et 50 enfants. Pendant l'année il y a eu 5 naissances contre 1 décès, de sorte que la population accuse une augmentation totale de 4 âmes pour l'année.

Santé.—La bande a joui d'une très bonne santé pendant l'année, puisqu'elle n'a perdu qu'une personne.

Ressources et moyens d'existence.—Au nombre des ressources de cette réserve sont l'agriculture (qui ne se fait toutefois guère en grand), la pêche, la chasse, les menus fruits sauvages, etc. La pêche et la chasse sont les moyens d'existence de la plupart de ces sauvages. La Compagnie de pêche de Buffalo, qui a un dépôt à la Pointe au Baril, emploie en qualité de pêcheurs bon nombre des membres de la bande et leur paie de bons gages.

Bâtiments.—Les habitations de cette bande sont petites et d'un type inférieur. La plupart sont en troncs d'arbres et de dimensions telles qu'elles ne sauraient loger comme il faut les personnes qui les habitent.

Education.—L'école de la réserve, où vont les enfants de cette bande, est tenue par une institutrice pourvu d'un certificat de troisième classe. Le cours d'étude y est celui que le département a autorisé. Il y a 36 enfants en âge d'aller à l'école. Pendant la dernière année les écoliers ont fait de très raisonnables progrès.

Religion.—Soixante-dix-neuf des membres de cette bande sont méthodistes et 30 catholiques romains. Il y a sur la réserve deux églises, dont l'une, appartenant aux méthodistes, est maintenant achevée, et l'autre, appartenant aux catholiques, n'est pas près d'être finie encore. Il a souvent été célébré, dans l'église méthodiste, des offices qui ont été bien suivis.

Les membres de cette bande, en même temps qu'ils ne sont pas, collectivement, aussi laborieux qu'ils pourraient l'être, paraissent être un groupe ingénieux et intelligents. Quelques-uns d'entre eux réussissent exceptionnellement bien à l'emploi de la Compagnie de pêche de Buffalo, à la Pointe au Baril, et si un plus grand nombre de ces sauvages voulaient s'appliquer au travail ils pourraient gagner leur vie comme il faut.

Tempérance et moralité.—J'ai le plaisir de pouvoir dire qu'aucun cas d'intempérance parmi la bande n'a été porté à ma connaissance pendant le dernier exercice. La conduite morale de ces sauvages a été d'un ordre élevé.



[32]

Sauvages faisant un chargement de bois à la réserve des Assiniboines, près Morley (Alberta).

BANDE DE HENVEY-INLEY.

Réserve.—Cette réserve est située dans l'une des anses de la baie Georgienne, presque à mi-chemin entre Byng-Inlet et la rivière des Français. Elle embrasse 30 milles carrés.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette peuplade est de 166 âmes, dont 47 hommes, 55 femmes et 64 enfants. Au cours de l'année il y a eu 4 naissances et 3 décès, ce qui fait un accroissement de 1 pour l'année.

Santé.—La santé de cette bande durant l'année a été assez bonne.

Ressources et occupations.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture, la pêche et la chasse. Ces sauvages ne font que peu de culture. La pêche, la chasse et le travail dans les exploitations forestières du voisinage constituent leurs principaux moyens de subsistance.

Enseignement.—Le nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école est de 31. Il y a, dans la réserve, une école dirigée par une institutrice qui a un diplôme de troisième classe. Les matières enseignées sont celles autorisées par le département. L'assiduité et la discipline sont très bonnes et les élèves font de très bons progrès.

Bâtiments, etc.—Les bâtiments de cette peuplade sont très passables ; leurs maisons sont blanchies à la chaux et tenues avec propreté. Leur bourgade est située sur un promontoire élevé et pittoresque, et leurs habitations prises dans leur ensemble constituent, je crois, le plus beau groupe de maisons sauvages dans cette surintendance.

Instruments aratoires.—Leurs instruments aratoires sont peu nombreux, on ne compte que trois charrues et une herse.

Religion.—Près des trois quarts de cette peuplade sont catholiques, le reste est méthodiste. Une très bonne église catholique est terminée, et un prêtre missionnaire de Byng-Inlet y va de temps à autres célébrer l'office divin. Les méthodistes ont aussi cons ruit une très bonne église où des ministres viennent fréquemment célébrer l'office.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette peuplade sont d'une catégorie supérieure. Ce sont des hommes vigoureux, dont la mine indique un travail constant.

Tempérance et moralité —Sous ce double rapport, leur conduite n'a rien laissé à désirer durant l'année.

BANDE DE NIPISSINGUE.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située sur la rive nord du lac Nipissingue, à dix milles du village de North-Bay. Elle comprend environ 64,000 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 200 âmes, dont 45 hommes, 59 femmes et 96 enfants. Il y a eu au cours de l'année 6 naissances. Durant l'année, 3 sauvages ont rejoint la peuplade ; il y a eu 6 décès, et 2 sauvages ont émigré, ce qui accuse un accroissement de 1 pour l'année.

Santé.—La santé de ces sauvages a été très bonne durant l'année.

Ressources et occupations.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture, la chasse et les exploitations forestières. Les indigènes de cette peuplade ont des moyens exceptionnels de gagner leur vie. La réserve étant située près d'un point de division du chemin de fer du Pacifique Canadien, avec en sus les exploitations forestières que fait constamment M. J. R. Booth sur la réserve, tout cela permet de trouver du travail à peu près n'importe quand.

Enseignement.—Il y a dans la réserve 44 enfants d'âge à fréquenter l'école. Ils ont une excellente école à leur bourgade, la Baie-Beaucage ; cette école est dirigée par une institutrice qui a un diplôme de troisième classe. L'assiduité est bonne et les progrès des élèves sont très satisfaisants.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont tous catholiques. Ils ont, dans la réserve, une bonne église, où des missionnaires viennent de temps à autre célébrer l'office divin.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette peuplade sont alertes et intelligents, et sous de nombreux rapports peuvent rivaliser avec nombre de colons de la région. Ils ne cultivent que sur une petite échelle, attendu qu'ils comptent surtout sur leur travail dans les exploitations forestières et sur la chasse pour gagner leur vie.

Tempérance et moralité.—On m'a fait rapport, durant l'année, de deux cas d'intempérance parmi des membres de la bande en visite à North-Bay. Les personnes qui fournirent la boisson ont été poursuivies et condamnées, de sorte que, je l'espère, la conduite de ces sauvages ne se répétera plus. A part cela, la conduite de ces gens a été satisfaisante.

BANDE DE DOKIS.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située à l'embouchure du lac Nipissingue, à la tête de la rivière des Français. Sa superficie est d'environ 25,000 acres, divisées en deux îles.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent nominalement à la tribu des Ojibbewas, mais ce sont en réalité des métis qui ont beaucoup de sang français.

Mouvement de la population.—La population de cette peuplade est de 80 âmes, dont 20 hommes, 28 femmes et 32 enfants. Au cours de l'année il y a eu 4 naissances et 3 décès, ce qui fait un accroissement de 1 pour l'année.

Santé.—La santé de la peuplade a été bonne durant l'année.

Ressources et occupations.—Les ressources de cette réserve semblent aujourd'hui très restreintes. L'agriculture se fait sur une très petite échelle, et la seule autre occupation de ces sauvages est le travail dans les exploitations forestières. Il y a sur la réserve de cette peuplade une très riche forêt de pin qui, si elle était exploitée, ainsi que la chose pourrait se faire avec beaucoup d'avantage, rendrait ces indigènes très prospères. Présentement, la plupart d'entre eux sont dans une grande indigence, et ils y resteront tant qu'ils ne s'occuperont pas plus de leur bois.

Bâtiments à animaux.—Les bâtiments de cette réserve sont peu nombreux et construits en troncs d'arbres.

Les animaux et les instruments aratoires appartiennent presque tous au chef Dokis et à ses fils.

Enseignement.—Il n'existe pas d'école sur cette réserve; en conséquence les enfants grandissent sans avoir l'avantage de s'instruire, ce qui est à déplorer.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont tous catholiques. Ils n'ont pas d'église.

Traits caractéristiques.—Le caractère français prédomine chez ces sauvages. Ils semblent d'une intelligence ordinaire, et seraient dans une condition matérielle plus prospère si leur chef consentait à vendre leur bois à leur profit.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport leur conduite ne laisse rien à désirer.

BANDE DE TÉMOGAMINGUE.

Réserve.—On n'a pas encore assigné de réserve à cette bande. Ces indigènes vivent sur les bords du lac Témogamingue; un grand nombre habitent l'île à l'Ours, près du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le lac Témogamingue est situé à environ 40 milles à l'ouest du lac Témiscamingue.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont de purs Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette peuplade est de 80 âmes, dont 22 hommes, 35 femmes et 29 enfants. Au cours de l'année il y a eu 2 naissances, et 3 sauvages ont rejoint la bande; 4 l'ont quittée et il y a eu un décès, ce qui met la population au même chiffre qu'en 1901.

Santé.—Le santé de cette peuplade a été très bonne au cours de l'année.

Ressources et occupations. —La chasse est à peu près la seule ressource de ces sauvages, mais cette ressource diminue rapidement. Il y a beaucoup de poisson dans les lacs et rivières, qui sont nombreux dans cette région, mais les sauvages font très peu de pêche. Les sauvages essaient peu à cultiver, alléguant qu'aucune réserve ne leur ayant encore été assignée, ils ne tiennent pas à défricher des terres qui se trouveraient plus tard en dehors des limites de la réserve.

Bâtiments.—Ces sauvages ont construit quelques maisons autour du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, sur l'île à l'Ours, mais la plupart vivent sous des tentes toute l'année.

Enseignement.—Il n'existe pour ces sauvages aucun moyen de s'instruire, conséquemment les enfants grandissent privés des avantages que donne l'éducation.

Religion.—Cette peuplade se compose totalement de catholiques. L'on est à construire une église près du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, mais vu la situation inaccessible de Témogamingue, je ne vois pas comment on pourra y célébrer l'office divin, à moins que ce ne soit à de longs intervalles.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages semblent exceptionnellement robustes, ains que le prouve le travail ardu qu'ils accomplissent dans les portages et à l'aviron, choses dans lesquelles ils excellent.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport leur conduite est absolument satisfaisante.

BANDE DE WATHA (AUTREFOIS BANDE DE GIBSON).

Réserve.—Cette réserve est située entre l'extrémité méridionale du lac Muskoka et la baie Georgienne. Sa superficie est de 25,000 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Mohawks, ou, comme on les connaît plus généralement, des Iroquois. Ils demeuraient autrefois à Oka, province de Québec.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 133 âmes, dont 33 hommes, 27 femmes et 73 enfants. Au cours de l'année il y a eu 5 naissances et 2 décès, ce qui a produit un accroissement de 3 pour l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages durant l'année a été passable.

Ressources et occupations.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture et les exploitations forestières. Les indigènes de cette peuplade vivent surtout de la culture du sol. En hiver les jeunes gens trouvent de temps à autre du travail dans les exploitations forestières des environs, et en été ils servent de guides aux touristes qui fréquentent en grand nombre les lacs de Muskoka.

Bâtiments.—Les bâtiments qui appartiennent à ces sauvages sont meilleurs que ceux qu'on trouve dans toute autre réserve de cette surintendance.

Enseignement.—Il y a dans la réserve une école dirigée par un instituteur qui a un diplôme de troisième classe. Le nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école est de 34. L'école est sous la surveillance de la Société des Missions Méthodistes, et les enfants font d'assez bons progrès.

Religion. Les sauvages de cette peuplade se partagent entre trois dénominations religieuses, comme suit, savoir : 121 méthodistes, 11 catholiques et 26 Frères de Plymouth. Un missionnaire méthodiste, dans la personne de l'instituteur, réside sur la réserve et des offices ont lieu régulièrement, et les fidèles de cette église les suivent très bien.

Traits caractéristiques.—Cette bande peut être tenue comme la plus industrieuse et la plus progressive de cette surintendance, ce qui est dû surtout à l'intérêt que l'on porte à l'agriculture.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport la conduite de cette peuplade est ce qu'il a de mieux et ne laisse rien à désirer.

BANDE DE MAGANATTAWAN.

Réserve.—Cette réserve est située à environ cinq milles de l'embouchure de la rivière Maganattawan. Sa superficie est de 8,620 âcres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Seulement vingt-huit membres de cette tribu demeurent en permanence dans la réserve, les autres habitent l'île Manitouline. La population de la réserve est de 6 hommes, 8 femmes et 14 enfants. Au cours de l'année il y a eu 2 naissances et 1 décès, ce qui a produit un accroissement de 1 dans la population de la peuplade durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages durant l'année écoulée a été assez bonne.

Ressources et occupations.—Les ressources de cette bande sont la culture sur une petite échelle, la pêche et la chasse. La réserve avoisine les grandes scieries de MM. Holland, Graves & Co. à Bying-Inlet, ce qui permet aux sauvages de trouver du travail n'importe quand ils en veulent, de sorte que s'ils veulent travailler ils peuvent se faire une existence très acceptable.

Bâtiments.—La population stable de cette bande étant restreinte, il s'ensuit que les bâtiments sont en proportion. Ils consistent en deux habitations, deux étables et deux autres bâtiments. Pour une aussi petite population, elle possède des bestiaux assez nombreux.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école dans la réserve. Les enfants qui vont en classe se rendent à Bying-Inlet, à environ deux milles de la réserve, où il y a une école vaste et bien dirigée.

Religion.—Les membres de cette bande sont tous catholiques romains. Ils n'ont pas d'église, la population de la réserve étant trop restreinte pour en construire une et la maintenir.

Traits caractéristiques et tempérance.—Les sauvages de cette bande sont industrieux et de bonne conduite, et ils sont aussi tempérants dans leur mode de vie que n'importe laquelle des bandes qui se trouvent dans cette surintendance.

J'ai, etc.,

W. B. MACLEAN,
Surintendant des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE SAUGEEN,
CHIPPEWA-HILL, 23 juillet 1902.

L'honorable
Surintendant des Affaires Indiennes.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1899.

Réserve.—La réserve de Saugeen est située dans le comté de Bruce, sur le lac Huron. Elle embrasse environ 9,020 acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette réserve sont des Chippewas.

Mouvement de la population.—On compte 372 sauvages dans cette réserve, population qui se décompose comme suit : 95 hommes, 124 femmes et 153 enfants. Il y a eu

10 naissances et 4 décès durant l'année, ce qui fait un accroissement de 6 dans la population.

Santé et hygiène.—La bonne santé des sauvages a été sans précédent dans la mémoire de plusieurs des gens de cette réserve, y compris leur chef. Les règles d'hygiène sont bien observées.

Ressources et occupations.—L'agriculture est la principale occupation des sauvages. Une petite quantité de bois de construction est vendue par les sauvages, et quelques-uns d'entre eux, hommes et femmes, s'engagent chez les blancs. Ceux qui ont de bons chevaux gagnent beaucoup en faisant du charroyage pour les scieries. Les autres ressources sont la confection de paniers et d'ouvrages rustiques, la cueillette des fruits sauvages, de la racine de ginseng, et autres herbes et racines médicinales.

Bâtiments.—Il n'en a pas été construit beaucoup de nouveaux au cours de l'année écoulée, mais on constate une grande amélioration dans le clôturage et le voisinage des habitations, ce qui ajoute au confort des sauvages et embellit plusieurs endroits.

Bétail.—L'amélioration générale du bétail est très lente.

Instruments agricoles.—Il y a amélioration générale dans les instruments agricoles de la réserve. Un bon nombre d'instruments neufs ont été achetés dans le cours de l'année.

Enseignement.—La plus grande école sur cette réserve est au village Indien. Il y en a une autre à la Baie-des-Français et une troisième à Scotch-Settlement, ce qui fait en tout trois écoles pour cette réserve. Chacune est bien aménagée et reste ouverte pendant toute l'année scolaire. Les parents paraissent s'intéresser vivement aux progrès de leurs enfants dans l'étude, et pourtant ils ne s'efforcent pas d'assurer l'assistance régulière à l'école.

Religion.—Les sauvages de cette réserve se réclament de trois différentes dénominations : méthodistes, congrégationnistes et catholiques romains. Il y a quatre églises sur la réserve, deux en brique, une en pierre et l'autre en charpente. Ces sauvages manifestent pour les choses de la religion un louable intérêt.

Traits caractéristiques et progrès.—Considérés en bloc, on ne peut pas dire que ces sauvages sont industrieux, mais, règle générale, ils sont respectueux de la loi. Il n'y a aucun doute qu'ils deviennent plus à leur aise, si l'on en juge par l'amélioration de leurs habitations et de l'entourage général, bien qu'aucun d'eux n'amasse de richesse.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette réserve sont généralement tempérants, mais quelques-uns sont adonnés aux boissons fortes.

Dans un autre ordre de choses, ils ne sont pas strictement moraux, bien qu'il y ait des indices d'amélioration.

J'ai, etc.,

JOHN SCOFFIELD,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
SAUVAGES SIX-NATIONS,
BRANTFORD, 28 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les Six-Nations de la Grande-Rivière pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Réserve.—La réserve est située dans le canton de Tuscarora et partie dans le canton d'Onondaga, comté de Brant, avec une certaine étendue dans le canton d'Onéida, comté d'Haldimand. Elle contient 43,696 acres.

Tribu.—Les tribus comprennent les Mohawks, Onéidas, Onondagas, Tuscaroras, Cayugas, Sénécas et Delawares, qui constituent les Six-Nations de la Grande-Rivière. Le nombre des tribus composant la confédération des Six-Nations n'a pas toujours été le même. Antérieurement à 1714, c'étaient les Cinq-Nations ; les Tuscaroras furent admis cette année-là, et depuis lors on les a appelées les Six-Nations. Environ 150 Delawares furent admis plus tard.

Mouvement de la population.—Il y a 1,175 hommes, 1,091 femmes, 888 garçonnets et 896 fillettes, formant un total de 4,050, soit 40 de plus que l'an dernier. Les changements au cours de l'année écoulée ont été les suivants : il y a eu 83 décès ; neuf sauvages ont cessé d'être membres par le fait d'un séjour continu de cinq ans en pays étranger ; il y a eu 121 naissances et 11 personnes sont entrées dans les Six-Nations par la voie du mariage

Précautions sanitaires.—La santé générale a été exceptionnellement bonne durant l'année. Très peu de maladie d'un caractère grave, sauf deux cas de diphtérie, dont un fatal, quelques-uns de fièvre typhoïde, plusieurs de tuberculose et autres maladies chroniques qui sont en permanence dans la réserve. Il y a eu quelques cas de variole et de picote volante, tous d'un caractère très anodin. La vaccination s'est faite très généralement ; toutes les écoles ont été visitées et les élèves vaccinés sous la direction du Dr Secord et de son personnel. 6,898 patients ont reçu des soins au bureau médical de la réserve ; il a été fait 1,292 visites, les médecins ayant, durant l'année, parcouru 4,874 milles. La circulaire annuelle lancée par le département a été soigneusement expliquée et distribuée aux membres de la bande, et plusieurs d'entre eux s'y sont conformés en détruisant par le feu les déchets et les détritus propres à engendrer la maladie, en blanchissant fréquemment les bâtiments à la chaux, en faisant bouillir l'eau, et en creusant des puits pour éviter de se servir de l'eau de surface des ruisseaux, creusage que le conseil a encouragé en faisant des prêts pour cette fin. On fait abondamment usage d'acide carbolique dilué lors des grands rassemblements, surtout dans la maison du conseil. Après chaque séance du conseil, la salle subit un récurage complet. Le bureau d'hygiène des Six-Nations a tenu des séances regulières et a puissamment contribué à mettre à effet les instructions données pour empêcher la propagation de la variole et a pris grand soin de faire distribuer et observer la circulaire annuelle lancée par le département.

Ressources et occupations.—La culture générale est la principale occupation. La récolte et le bétail soutiennent bien la comparaison avec ceux des blancs dans le voisinage de la réserve. Ceux qui ne cultivent pas ont d'autres occupations, plusieurs sont bons ouvriers. Plusieurs d'entre les plus jeunes, peu portés aux travaux des champs, cherchent du travail dans les manufactures de Brantford. Un grand nombre ont été employés dans les plantations de betteraves et les champs fruitiers près de la réserve.

Bâtiments et bétail.—Les sauvages améliorent sans cesse leurs bâtiments, surtout les étables et les granges, afin de mieux couvrir leur bétail et leurs moissons durant l'hiver et les gros temps. Onze grandes granges ont été construites l'an dernier.

L'an dernier les récoltes, généralement parlant, n'ont pas été bonnes, la mouche s'étant attaquée au blé. Le rendement des avoines et du maïs a été exceptionnellement faible, tandis que celui des pommes de terre dans les terres argileuses manquait complètement.

Enseignement.—Les dix écoles que renferme la réserve ont été bien fréquentées, sauf quand plusieurs familles ont quitté la réserve pour gagner les champs fruitiers de bonne heure en juin. Le personnel enseignant se compose de cinq blancs et de quatre sauvages. Six élèves des écoles sauvages ont réussi à passer les examens pour l'admission dans les *high schools* de la réserve. Une grande maison d'école de deux classes, qui coûtera au-dessus de $4,000, est en cours de construction. L'entrepreneur, le chef Lévi Jonathan, appartient aux Six-Nations.

Religion.—Les anglicans ont des offices régulièrement dans sept localités, les baptistes dans trois, les méthodistes dans quatre, et les adventistes du septième jour dans deux. Beaucoup de monde assiste à tous ces offices, de même qu'aux classes du dimanche.

Il y a dans la réserve une association des classes du dimanche qui s'assemble régulièrement. Les sauvages contribuent très largement pour les dépenses d'église. Les baptistes construisent un grand presbytère à leur église d'Ohsweken. Comme d'habitude les travaux sont faits par les membres de cette Eglise.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages améliorent graduellement leurs fermes en perfectionnant les bâtiments, le clôturage et le drainage. L'association agricole de la circonscription sud du comté de Brant a tenu deux assemblées sur la réserve le 9 janvier, une dans l'après-midi et l'autre dans la soirée. Un grand nombre de personnes ont assisté à ces assemblées. Le concours annuel de labour a eu lieu et des sauvages seulement y ont participé. Beaucoup de monde y assistait et le succès a été considérable. Les sauvages sont en général de bons laboureurs et remportent souvent des prix en concourant avec les blancs.

La société agricole de la réserve, dirigée uniquement par les sauvages, a tenu son exposition annuelle de trois jours en octobre. Elle a attiré un nombre considérable de sauvages et plusieurs blancs venus de loin. Seuls les sauvages peuvent concourir. Les objet exposés, y compris le bétail, supportaient fort bien la comparaison avec les expositions des autres cantons.

Les travaux de la voirie, qui se font sous la direction de 47 voyers nommés par les chefs chaque année, ont été l'objet de beaucoup d'attention, et les chemins ont été bien entretenus. Ils soutiennent bien la comparaison avec ceux des cantons environnants. Les chefs ont acheté un monticule d'où on tire le gravier pour améliorer les routes. Ils ont aussi acheté un rouleau. Plusieurs ponts ont été construits sur la réserve par des entrepreneurs sauvages, sous la surveillance de l'inspecteur des travaux. Les chefs ont décidé de remplacer les ponts en bois par des ponts en acier quand ce sera nécessaire, et ils ont passé un contrat avec le chef Levi Jonathan pour l'érection d'un pont en acier sur le creek Mackenzie, au coût de $1,850.

Le 38ème régiment d'Haldimand a quatre compagnies composées de sauvages. L'un d'eux a représenté ce régiment dans le contingent canadien aux fêtes du couronnement. Les sauvages font de très bons soldats et aiment beaucoup les exercices militaires.

Tempérance et moralité.—Il y a sur la réserve plusieurs sociétés de tempérance qui tiennent des séances régulièrement. La moralité, dans cette réserve, soutient bien la comparaison avec celle des autres municipalités.

J'ai etc.,

E. D. CAMERON,
Surintendant des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE THESSALON,
THESSALON, 23 août 1902.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel concernant la condition des diverses bandes de sauvages de mon agence, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

BANDE DE LA RIVIÈRE THESSALON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord du lac Huron, à environ 6 milles à l'est de la ville de Thessalon, et contient 2,307 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette peuplade est de 144. Elle se décompose comme suit : 34 hommes, 47 femmes et 63 enfants. Le seul changement durant l'année a été la mort d'un jeune homme, due à la consomption. Il n'y a pas eu parmi eux de maladie contagieuse, sauf le cas de consomption du jeune homme qui en est mort, et ils ont tenu dans un bon état de propreté leurs habitations et dépendances.

Ressources et occupations.—Les sauvages sont pour la plupart employés sur les terres comme journaliers, ou au chargement du bois et de la pulpe sur les vaisseaux en été ; en hiver, ils vont en chantier, et les jeunes sont devenus experts dans l'industrie forestière. Ils font un peu de pêche pour eux-mêmes, et les femmes font des paniers et cueillent des baies qu'elles vendent.

Bâtiments.—Les bâtiments n'ont été, cette année, ni améliorés ni augmentés, mais ils ont été tenus propres, en bon ordre et confortables. Les sauvages d'ici n'ont que peu de granges et d'étables, le besoin s'en faisant peu sentir.

Bétail.—Ils en ont très peu ; seulement quelques chevaux, quelques vaches, quelques jeunes bêtes à cornes, puis des cochons et des volailles.

Instruments agricoles.—Ils ont quelques charrues et herses et sont bien fournis sous le rapport des houes, pelles, bêches et râteaux à main. Presque toute leur culture se fait avec ces derniers instruments.

Enseignement.—Il y a dans la réserve une école qui a été tenue en bon état, L'assiduité des élèves durant l'année a été très irrégulière, principalement par le fait que les chefs de familles s'éloignent périodiquement de la réserve pour se rapprocher du lieu de leurs travaux.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et leurs intérêts spirituels sont sous les soins réguliers d'un missionnaire qui les visite. Durant l'année ils ont construit et fini de leurs propres mains une très bonne église, et ils paraissent porter un intérêt considérable à leur instruction religieuse.

Traits caractéristiques.—Ils sont observateurs de la loi et industrieux ; ils améliorent leurs manières, leur habillement, et prospèrent en général.

Tempérance et moralité.—Ils forment une population morale, et ne sont pas adonnés aux boissons alcooliques.

BANDE DE LA RIVIÈRE MISSISSAGI.

Réserve.—La réserve de cette bande est située du côté est de la rivière Mississagi et sur la rive nord du lac Huron. Elle a une superficie de 5,636 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette peuplade sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population est de 161 et se décompose comme suit : 34 hommes, 44 femmes et 83 enfants.

Santé.—La santé de ces sauvages n'a pas été très satisfaisante. Ils ont encore subi les atteintes de leur vieil ennemi : les scrofules, et d'autres maladies de cette espèce. Il y a eu un cas de variole, l'un d'eux ayant contracté la maladie à la Rivière-de-l'Aveugle, croit-on. Il a été mis en quarantaine par le médecin de la réserve, le Dr Baxter, puis désinfecté. On a pris les mesures usuelles pour empêcher la maladie de se répandre, et aucun autre cas ne s'est produit. Il n'y a pas eu de maladies épidémiques en dehors de ce cas, cette année, et les habitations des sauvages ont été tenues propres et blanchies à la chaux.

Ressources et occupations.—Ils ont presque entièrement cessé de demander leur subsistance à la chasse et à la pêche, et aujourd'hui sont presque tous manouvriers. Quelques-uns des membres de la bande nommée "Inlanders" vivent de pêche et de chasse à l'intérieur. Ceux qui demeurent dans la réserve cultivent de petits jardins et pêchent pour leur propre consommation. En hiver, ils travaillent dans les "chantiers" ; en été, ils gagnent leur vie dans les scieries près de la réserve et au chargement des vaisseaux. Les femmes et les enfants cueillent des baies et font des paniers destinés à la vente.

Bâtiments.—Les bâtiments sont, pour la plupart, construits en troncs d'arbres en assez bon état et assez confortables. Leurs quelques étables et dépendances ont peu de valeur.

Bétail.—Ils ont quelques chevaux, vaches, de jeunes bêtes à cornes, des cochons et des volailles.

Instruments agricoles.—Ils possèdent une charrue, une couple de herses et un lot de houes, bêches et râteaux suffisant à leurs besoins et quelques traîneaux de route.

Enseignements.—Il y a une école convenable dans la région. L'assiduité des enfants n'est pas très bonne, et les parents ne portent pas à l'assistance à l'école tout l'intérêt désirable.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et ils comptent pour leur instruction religieuse sur un missionnaire dont les visites sont toujours attendues avec intérêt.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont en général industrieux, surtout les jeunes, et il y a indices d'amélioration dans leurs manières et leurs méthodes en affaires. Ils s'habillent bien et laissent percer le désir d'être pris pour des gens respectables.

Tempérance et moralité.—Ils forment une population tempérante et assez morale, mais d'après les rapports ils ne sont pas aussi bien cotés sur ce terrain que les autres bandes qui se trouvent dans mon agence.

BANDE DE LA RIVIÈRE AUX SERPENTS.

Réserve.—Cette réserve est située à l'est de l'embouchure de la rivière aux Serpents ; elle est bornée au sud et à l'ouest par le chenal nord du lac Huron et au nord par la rivière aux Serpents, et elle a une superficie de 27,480 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 121 et se décompose comme suit : 26 hommes, 30 femmes et 65 enfants. Il y a eu durant l'année neuf naissances et un décès, ce qui a augmenté la population de huit personnes.

Santé.—La santé de ces sauvages, durant l'année, a été bonne. Leurs maisons ont été tenues propres et blanchies à la chaux.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont manouvriers. En été, ils s'occupent presque tous aux scieries qui se trouvent sur la réserve, et en hiver dans les chantiers attachés à ces scieries. Ils gagnent de bons salaires. Ils font peu de culture en dehors de quelques petits jardins potagers. Les femmes et les enfants cueillent des fruits durant la bonne saison et les vendent.

Bâtiments.—Leurs habitations sont de bonne classe et tenues en bon état. Une bonne moitié se compose de solides constructions en charpente. Ils ont quelques étables bien propres, mais presque rien en fait de dépendances. Comme ce sont des manouvrires, ils n'en ont que faire.

Bétail.—Ils ont quelques chevaux, juments et poulins, quelques cochons et volailles, et ne semblent pas s'inquiéter d'en acquérir davantage.

Instruments agricoles.—Ils ont quelques charrues et un lot de pelles, houes, bêches et râteaux suffisant pour leurs besoins.

Enseignement.—Ils ont une excellente école. L'assiduité est passable et les parents paraissent s'intéresser aux choses de l'éducation. Ils ont, dans la personne de Mlle Adèle de Lamorandière, une institutrice d'une valeur exceptionnelle.

Religion.—Les membres de cette bande sont catholiques romains. Ils ont une bonne église et paraissent prendre intérêt à leur instruction religieuse.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, progressifs et observateurs des lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont très tempérants, s'abstiennent de spiritueux, et sont moraux dans leurs habitudes et leur conduite.

BANDE DE LA RIVIÈRE DES ESPAGNOLS.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord du lac Huron, et longe la rivière des Espagnols. Elle est bornée au sud et à l'ouest par les eaux du lac Huron et au nord par la rivière des Espagnols. Sa superficie est de 28,000 acres. Au point de vue de l'habitation, cette bande est divisée en trois peuplades. Deux d'entre elles sont sous ma juridiction, à savoir : Sagamook. La première demeure à Sagamook, magnifique pointe qui s'avance dans le chenal nord, et sur la rive gauche de la rivière des Espagnols, à l'extrémité orientale de la réserve. La troisième réside sur l'île Manitouline et est sous la juridiction de l'agent des sauvages Sims.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population des deux peuplades sous ma juridiction est de 321. Elle se décompose comme suit : 65 hommes, 78 femmes et 178 enfants. Il y a eu, durant l'année, 6 naissances et 6 décès, ce qui laisse la population au même état.

Santé.—La santé de ces sauvages a été exceptionnellement bonne durant l'année. Ils ont tenu leurs terrains en bon état et blanchi leurs habitations à la chaux.

Ressources et occupations.—Plusieurs d'entre eux s'engagent chez les cultivateurs, d'autres comme journaliers, et un certain nombre gagnent leur vie à pêcher et à chasser. Les femmes et les enfants cueillent des baies et font des paniers pour la vente.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont exceptionnellement bons et, de même que les dépendances, tenus en bon état.

Bétail.—Ils en possèdent un bon nombre, consistant en chevaux, bêtes à cornes, cochons et volailles, et ils en améliorent constamment la qualité.

Instruments agricoles.—Ils ont quelques charrues et herses, et un lot de houes, bêches et râteaux, suffisamment pour leurs besoins.

Enseignement.—Il y a deux bonnes écoles, l'une à Sagamook, qui est fréquentée par un bon nombre d'enfants et où l'enseignement est donné par Mlle Lynch, et l'autre à la Rivière-des-Espagnols, que dirige avec habileté Mlle Morley. Les parents s'intéressent beaucoup à l'enseignement.

Religion.—Les sauvages qui résident à Sagamook sont presque tous catholiques romains, et ceux qui demeurent à la Rivière-des-Espagnols sont pour la plupart anglicans.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, paisibles, observateurs des lois, et ils ont fait des progrès considérables durant l'année. Ils s'habillent bien et se font une vie confortable.

Tempérance et moralité.—C'est une population tempérante, s'abstenant de tous spiritueux et, autant que je puis en juger, de bonne moralité.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Parmi toutes les bandes qui sont sous ma direction, il y a amélioration constante dans le sens de la civilisation et de l'assimilation des méthodes des blancs. Cela se voit dans leurs habits et leurs transactions commerciales. Cependant, aucun d'eux ne s'est enco:e adonné exclusiment à la culture.

J'ai, etc.,

SAMUEL HAGAN,
Agent des sauvagés.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE L'ILE WALPOLE,
WALLACEBURG, 12 septembre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennés,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les Chippewas et Pottawattamis de l'Ile Walpole pour l'exercice clos le 30 juin 1902. Je vous transmets en même temps un état statistique pour la même période, avec les relevés du recensement des deux peuplades qui a été fait aux mois d'août et de septembre derniers, indiquant l'accroissement et le décroissement de la population, ainsi que les progrès accomplis en agriculture et dans les autres industries qu'exercent les sauvages de cette réserve pour gagner leur vie.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui en général d'une bonne santé durant l'année. Il n'y a eu aucune épidémie parmi eux, excepté la coqueluche, qui a été violente, surtout parmi les enfants, et a causé la mort d'un certain nombre d'entre eux.

Mouvement de la population.—Il n'y a pas eu de changement dans le chiffre de la population depuis le dernier recensement : les Chippewas sont au nombre de 625 et les Pottawattamis, de 179.

Enseignement.—Il y a dans la réserve trois écoles situées à la portée de tous et bien tenues, de sorte qu'il n'y a pas d'excuse pour que les enfants ne reçoivent pas l'instruction. Mais les parents répugnent beaucoup à les y envoyer. Plusieurs des enfants les plus avancés suivant les classes à l'institut de Mount-Elgin et a l'académie de Shingwauk. Les trois instituteurs de ces écoles sont des indigènes et sont bien qualifiés pour la position.

Religion.—Il y a dans la réserve deux églises : anglicane et méthodiste. Des offices sont célébrés tous les dimanches, matin et soir, et sont bien suivis.

Santé.—Les sauvages s'inquiètent beaucoup de tenir propres leurs habitations et les alentours. Il y a sous ce rapport une amélioration sensible sur les années précédentes.

Traits caractéristiques et progrès.—Pris en bloc, les sauvages de cette réserve sont industrieux et observateurs des lois. Ils font des progrès.

Tempérance et moralité.—Il est regrettable de voir que quelques sauvages font usage de spiritueux et que la loi de mariage n'est pas observée aussi bien qu'elle le devrait.

Betterave à sucre.—Une fabrique de sucre de betterave a été établie à Wallaceburg, à 5 milles de la réserve, qui va donner à tous ceux qui en voudront du travail bien payé, et qui servira à employer tout le monde, non seulement ceux qui habitent sur la terre, car aussitôt que les sauvages auront mis leurs terres en mesure de produire la betterave à sucre, il ne sera plus nécessaire à quelques-uns d'eux de s'éloigner de la réserve, vu que tous pourront trouver chez eux tout le travail qu'ils désireront.

Récoltes.—Au commencement de l'été, les apparences de la récolte étaient fort belles, mais par suite des pluies presque continuelles en juin et juillet, celle du blé a été pratiquement gâtée. Le rendement de l'avoine sera passable, mais celui du maïs bon ; il en sera de même pour le foin et les pommes de terre ; les pommes et les autres fruits sont de bonne qualité, et la récolte des légumes satisfaisante. Il y a eu peu de betterave à sucre cultivée cette année, mais le peu qu'il y a est bon.

Améliorations publiques.—On a construit un quai sur la rivière Saint-Clair, cette année ; il a été une source de bons revenus pour les sauvages. Les bateaux d'excursion arrêtent au quai deux fois par semaine durant l'été. Les sauvages s'y rendent chaque fois et disposent de leurs marchandises à bon prix.

J'ai, etc.,

J. B. McDOUGALL,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ABÉNAKIS DE BÉCANCOUR,
BÉCANCOUR, 14 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, avec état tabulaire, pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Réserve.—La réserve des Abénakis de Bécancour est située sur la rive occidentale de la rivière Bécancour, dans la paroisse de Bécancour, comté de Nicolet. Sa superficie est exactement de 148.63 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette peuplade sont des " Abénakis de Bécancour ".

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 51 (les absents compris). Elle se décompose comme suit : 13 hommes, 24 femmes et 14 enfants. Il n'y a pas eu de naissances ni de décès durant l'année.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages consistent à cultiver la terre et à faire des paniers en été, à travailler dans les chantiers en hiver, et, le printemps, au flottage du bois.

Bâtiments.—Il y a légère amélioration chaque année.

Bétail.—La quantité a à peine augmenté. Ces sauvages possèdent 4 chevaux, et quelques vaches, cochons et volailles.

Instruments agricoles.—Ils en augmentent le nombre.

Santé.—Il n'y a pas eu d'épidémie cette année et la plupart des sauvages jouissent d'une bonne santé.

Enseignement.—Les membres de cette bande s'intéressent peu à l'instruction de leurs enfants, bien que l'école soit à la portée.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et assistent aux offices de l'église paroissiale, mais plusieurs sont loin d'être très attentifs à leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette agence sont assez industrieux et obtiennent aisément de l'ouvrage ; mais leur mode de vie s'améliore très peu vu leur imprévoyance. Ils sont presque tous pauvres.

Tempérance et moralité.—Sous le rapport de la tempérance, la même situation subsiste toujours. Toutefois, les sp ritueux n'ont pas été cause de désordres graves.

La moralité de ces sauvages est bonne.

J'ai, etc.,

H. DESILETS,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ABÉNAKIS DE SAINT-FRANÇOIS,
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC, 7 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Réserve.—La réserve des Abénakis de Saint-François se compose de plusieurs pièces de terre situées dans les seigneuries de Saint-François-du-Lac et de Pierreville. Sa superficie totale est de 1,819 acres et 52 perches.

La partie de la réserve habitée par les Abénakis est désignée par le numéro 1,217 sur le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, et contient 1,228 acres. Le village est situé sur le bord de la rivière Saint-François, à environ 6 milles de son embouchure dans le lac Saint-Pierre. Il se trouve sur un site très pittoresque.

Tribu.—Les sauvages de cette bande s'appellent "les Abénakis de Saint-François-de-Salles".

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 339 personnes, dont 85 hommes et 86 femmes au-dessus de 21 ans, et 82 garçons et 86 filles au-dessous de cet âge.

Il y a eu durant l'année 10 naissances et 12 décès.

Santé.—Il n'y a pas eu de maladie contagieuse ou épidémique durant l'année, à l'exception d'une famille atteinte de la variole, et les mesures hygiéniques prises alors ont empêché la maladie de se répandre.

Occupations.—La principale occupation des Abénakis consiste à faire des paniers et des ouvrages de fantaisie. Ils font des paniers tout l'hiver, et vers le mois de juin la plupart des familles s'en vont aux bains de mer des Etats-Unis, particulièrement sur les côtes de l'Atlantique et dans les montagnues Blanches, ainsi que dans la province d'Ontario, pour vendre leurs articles. Ils reviennent à l'automne. Ce commerce est leur principale source de revenu.

Il y a aussi quelques familles qui font la chasse, tout en vendant des paniers ; mais ce qu'elles réalisent de cette façon diminue chaque année de plus en plus à mesure que le gibier se fait plus rare.

L'agriculture n'est qu'une occupation secondaire chez les Abénakis de Saint-François. Quelques-uns d'entre eux, même, ne cultivent pas du tout ; d'autres cultivent quelques légumes, comme des pommes de terre, du maïs, etc. Certaines familles cultivent un peu

plus, mais la vente de leurs paniers, qui les oblige de s'absenter durant la majeure partie de l'été, les empêche de donner à la culture l'attention voulue.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments sont pour la plupart assez bons, et il y a dans le village des maisons qui sont très jolies et très confortables.

Les Abénakis possèdent quatre chevaux et un grand nombre de bonnes vaches et quelques porcs.

Ils ont très peu d'intruments aratoires.

Enseignement.—L'éducation des enfants est l'objet de beaucoup d'attention. La plupart des sauvages savent lire et écrire, et bon nombre d'entre eux ont fait un cours au collège ou dans d'autres institutions d'enseignement supérieur. Il y a deux écoles dans la réserve : l'école catholique, sous la direction de la révérende Sœur Marie-Joséphine, et l'école protestante, sous la direction du révérend H. O. Loiselle. Ces deux écoles sont bien conduites et donnent une excellente éducation à un grand nombre d'enfants.

Religion.—Les Abénakis appartiennent à diverses croyances religieuses. Deux cent cinquante-sept sont catholiques romains, 51 sont anglicans et 32 sont adventistes. Il y a trois églises sur la réserve : une (adventiste), dont le desservant est le révérend Pierre Emmett, une autre (angligane). dirigée par le révérend H. O. Loiselle, et la troisième (catholique romaine), desservie par le révérend Joseph DeGonzague. L'église catholique romaine, qui avait été érigée il y a près d'un siècle, a été malheureusement détruite par le feu il y a deux ans. Elle est aujourd'hui partiellement relevée de ses ruines et encore ouverte au culte, grâce aux efforts du révérend Joseph DeGonzague, le zélé missionnaire, et du chef Joseph Laurent, et à la générosité de plusieurs personnes charitables, mais elle n'est pas encore finie ; il reste beaucoup à faire, et tous les moyens disponibles jusqu'à ces temps derniers paraissaient épuisés quand, soudain, a surgi un bienfaiteur dans la personne de l'hon. sénateur Quay, de Pensylvanie, qui a fait un don généreux de $1,000 pour parachever l'église, et de $500 pour finir le presbytère qui, lui aussi, n'était qu'à moitié fait.

Traits caractéristiques et progrès.—Les Abénakis, en général, sont laborieux et industrieux. La fabrication et la vente des paniers leur rapportent assez d'argent pour leur permettre de vivre confortablement, et quelques-uns d'entre eux sont riches.

Chaque famille revient, à l'automne, avec une somme assez ronde, et s'ils étaient plus économes et moins imprévoyants ils pourraient mettre de l'argent de côté pour les mauvais jours.

Cependant, plusieurs d'entre eux se construisent des maisons spacieuses et confortables, et le village présente un très joli aspect.

Tempérance et moralité.—Il y a eu très peu de désordres causés per l'usage des spiritueux, et la conduite morale des Abénakis est en général bonne.

Observations générales.—Les Abénakis de Saint-François sont aussi civilisés que les blancs du district environnant, et vivent en harmonie avec ces derniers.

Très peu parmi les membres de cette bande sont des sauvages pur sang ; tous ont plus ou moins de sang blanc dans les veines. Un grand nombre d'entre eux ont perdu les traits caractéristiques de l'homme rouge, et il est très difficile pour ceux qui les voient pour la première fois de les reconnaître comme des sauvages. Ils parlent presque tous l'anglais et le français, et emploient l'une et l'autre de ces langues dans leurs rapports avec les blancs, mais dans la famille et dans leurs assemblées et leur conseil ils parlent l'abénakis, qu'ils conservent avec un soin religieux.

J'ai etc.,

A. O. COMIRÉ,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ALGONQUINS DE LA RIVIÈRE DU DÉSERT,
MANIWAKI, 23 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans le nord du comté de Wright, au confluent de la rivière du Désert avec la Gatineau, et contient une superficie de 44,603 acres, 3 roods et 10 perches, exclusion faite de 1,146 acres et 30 perches de terre cédés pour le bénéfice de la bande.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Algonquins.

Mouvement de la population.—La population de la bande est de 390 personnes, dont 99 hommes, 104 femmes et 187 enfants Il y a eu durant l'année 6 naissances et 12 décès, ce qui fait un décroissement de 6 depuis mon dernier rapport, le nombre de naissances étant le plus faible que j'aie encore eu à enregistrer. Les causes de décès ont été vieillesse 4, consomption 4, accouchement 1, maladie d'enfant 2, plus 2 personnes noyées.

Santé.—La santé des sauvages a été satisfaisante toute l'année, sauf quelques-uns qui ont eu la variole, dont il s'est produit 17 cas en tout. Parmi les sauvages demeurant dans la réserve il n'y a eu qu'un cas, grâce à la vaccination générale et à une quarantaine impitoyable. Les 16 autres cas se sont produits à Baskatongue. La maladie était d'un caractère anodin et n'a pas causé de mort. L'école est tenue dans une grande propreté, comme le sont aussi les maisons des sauvages les plus progressifs. Mais il y en a un certain nombre de moins avancés qui vivent dans des cabanes qui ne sont pas toujours dans des conditions bien hygiéniques.

Ressources et occupations.—Bien qu'un certain nombre de sauvages de cette bande fassent beaucoup de culture, aucun ne compte que sur elle pour vivre. Les marchands de bois les recherchent beaucoup parce qu'ils sont habiles bûcherons et flotteurs ; puis plusieurs sont engagés comme gardes-forestiers, emploi qui leur vaut de gros gages. Il y en a encore quelques-uns qui s'en tiennent à l'ancien système de chasse et de vie sous la tente. Ils font aussi des paniers, des canots, des mocassins et des raquettes, ces dernières ayant été en grande demande durant l'année écoulée.

Bâtiments.—Il a été construit une maison et une cabane cette année.

Bétail.—Pas grand changement sous ce rapport durant l'année. Tous les bestiaux ont bien hiverné. Les sauvages sont bien fournis de chevaux, mais ils ne semblent pas s'intéresser à l'élevage des moutons et des porcs.

Instruments agricoles.—Il a été acheté, durant l'année, deux nouvelles faucheuses, une scierie de la force de quatre chevaux et une machine à battre, mais, malheureusement, celle-ci a été détruite par le feu en même temps que la grange de son propriétaire.

Enseignement —Il y a sur la réserve deux écoles, mais une seulement est ouverte. L'assistance est assez nombreuse et les élèves font de bons progrès sous la direction de Mlle Annie O'Connor, qui ne néglige rien pour leur avancement.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous catholiques romains et suivent les offices à la mission des Oblats à Maniwaki.

Traits caractéristiques et progrès.—Plusieurs sont industrieux et réussissent bien. Il y a amélioration légère mais constante dans la culture des terres, mais les gros gages offerts pendant l'année ont poussé beaucoup d'entre les jeunes gens vers les exploitations forestières. Les sauvages deviennent, chaque année, plus prospères et plus indé-

pendants. Les routes sur la réserve sont dans un état passable. Des agents voyers ont été nommés et la plupart des sauvages travaillent aux routes.

Tempérance et moralité.—Un certain nombre des sauvages de cette réserve sont buveurs, mais il diminue chaque année. Quatre d'entre eux ont pris l'engagement de temperance l'an dernier et sont devenus d'absolus abstèmes.

La moralité des sauvages n'est pas ce qu'on pourrait désirer. On peut les partager en deux classes : le plus grand nombre—ceux qui restent sur la réserve—soutiendront, sous le rapport moral, la comparaison avec n'importe quelle nationalité, mais la moralité de ceux qui chassent et campent au dehors est d'un niveau très bas.

J'ai, etc.,

W. J. McCAFFREY,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
AMALÉCITES DE VIGER,
CACOUNA, 5 juillet 1902.

L'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un état tabulaire, au sujet des Amalécites de Viger, pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive du fleuve Saint-Laurent, près du village de Cacouna, mais la plupart des sauvages sont dispersés dans divers comtés. C'est pour cela qu'il est si difficile d'en faire le recensement.

Mouvement de la population.—Il y a 101 sauvages sur la réserve. Il y a eu durant l'année une naissance et un décès.

Santé.—La santé de ces sauvages est satisfaisante et les précautions hygiéniques sont bien observées.

Occupations.—La principale occupation de ces sauvages est la fabrication de paniers, de raquettes et d'articles de fantaisie. Ceux-ci sont faits par les femmes et vendus aux touristes durant l'été. Les hommes font un peu de pêche et de chasse. Ils font aussi des raquettes en hiver. La plupart sont très pauvres. Le gouvernement secoure les plus dénués d'entre eux, surtout les veuves, et ils en sont certainement très reconnaissantes, car il fait un grand acte de charité en apportant quelque soulagement à ces infortunés.

Trois familles, je crois, cultivent la terre dans la vallée de la Métapédia, mais je suis d'opinion que leur grande pauvreté ralentit tout progrès.

Enseignement.—Les enfants vont à l'école et au couvent, mais ils sont peu nombreux sur la réserve.

Religion.—Autant que je puis en juger, ils sont tous catholiques.

Tempérance et moralité.—Sauf quelques rares exceptions, la tempérance est bien observée.

La moralité de ces sauvages, surtout celle des femmes, est excellente.

J'ai, etc.,

EDOUARD BEAULIEU,
Agent des sauvages.



[48]

Bois sorti de la forêt et chargé sur les wagons du chemin de fer par des Assiniboines, à la station de Morley (Alberta).

PROVINCE DE QUÉBEC,
HURONS DE LORETTE,
JEUNE-LORETTE, 31 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet de la tribu des Hurons et des autres sauvages établis dans mon agence, avec un relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Réserve.—La tribu des Hurons a encore ses trois réserves, qui sont :—

1. La réserve du village de Lorette, contenant 30 acres, où la plupart des sauvages demeurent près de leur ancienne chapelle, qui attire toujours l'attention des étrangers.

2. La réserve des Quarante-Arpents, contenant 1,352 acres. La remise de cette réserve sera bientôt un fait accompli, et les Hurons, menacés de la ruine absolue de l'industrie grâce à laquelle ils ont mené une vie assez confortable jusqu'à présent, retireront peut-être de cette remise des avantages auxquels ils n'ont pas osé penser jusqu'à ce jour.

3. La réserve de Rocmont, dans le comté de Portneuf, contenant une étendue de 15 milles carrés, ou 9,600 acres, est ouverte par patente pour la coupe des bois de pin et d'épinette blanche à M. Atkinson, lequel, comme les années précédentes, s'est fait renouveler son bail par le département.

Mouvement de la population.—Depuis mon dernier rapport, la population a augmenté de 4. Il y a eu durant l'année 10 naissances et 6 décès, ce qui porte la population à 458.

A ce nombre il faut ajouter celui des sauvages d'autres tribus qui se trouvent dans mon agence, laquelle comprend Québec, Portneuf et Charlevoix.

A Saint-Pierre de Charlesbourg, comté de Québec, 31 Amalécites vivent au jour le jour, habitant des maisons petites mais assez confortables, et travaillant généralement à la journée. La vente des articles de fantaisie qu'ils faisaient autrefois étant tombée peu à peu, ils l'ont presque entièrement abandonnée.

Quelques Abénakis, qui demeurent également dans le comté de Québec, vivent mienx que les Amalécites, et s'adonnent plus à la culture de la terre. Ils sont 12 en tout.

Les Abénakis de Saint-Urbain mènent une vie misérable. M. l'abbé M. Girard, curé de la paroisse qu'ils habitent, est très attentif à leurs besoins et toujours prêt à m'avertir quand il les voit dans le besoin. Quelques-uns de ces sauvages reçoivent de l'aide du département.

La population collective de ces quatres groupes sauvages est de 516.

Ressources et occupations.—Tout indique que les meilleurs jours de l'industrie spéciale des Hurons : la fabrication des raquettes et des mocassins, sont chose du passé. Pendant une courte période de l'hiver, les commandes ont pu tenir cette industrie occupée, mais il n'y en a plus eu, ou presque pas, le reste de l'année, et, comme c'est arrivé l'an dernier, plusieurs membres de la bande ont dû aller chercher chez les étrangers le travail nécessaire au soutien de leurs familles. Heureusement, l'ouvrage a été assez abondant et leur a permis de se tenir à l'abri du besoin. Il n'est pas douteux que si cet état de choses continue plusieurs familles seront forcées de quitter le village et de gagner un autre pays. Ce sera très consolant si la plupart de ceux qui comptent sur l'industrie pour vivre décident d'essayer la culture et de profiter de la remise de terre qui sera faite bientôt. Leur résidence au village servira à garder le reste de la bande, qui tend de plus en plus à se disperser.

Les articles de fantaisie n'ont pas beaucoup plus de vogue que les raquettes et les mocassins, et ils ne donnent plus de profit.

D'un autre côté, les touristes qui visitent les lacs de la région du Lac Saint-Jean augmentent en nombre chaque année et encouragent toujours les sauvages, dont ils admirent l'habileté. Ils les emploient la plus grande partie de l'été.

La chasse et la pêche deviennent plus difficiles et moins rémunératrices. Les restrictions imposées par le gouvernement provincial dans le but de protéger les forêts et les lacs vont bientôt toucher à ces sources de revenu et obliger les sauvages, qui conservent l'amour de ces deux arts (dans lesquels ils sont passés maîtres) et obéissent à un sentiment plus fort que la nature, à louer du gouvernement les lacs qu'il peut laisser à leur disposition. La position est alarmante pour eux, et c'est avec un vif regret qu'ils entrevoient que, poussés par le vent de l'intolérance, ils devront dire adieu à la liberté qui, jadis, leur garantissait l'absolue jouissance de ces forêts et de ces lacs, qu'ils connaissent aussi bien que leur village. Ils avaient toujours espéré que la loi de le province ferait une exception en leur faveur, mais c'est encore à venir.

Santé.—La condition sanitaire de la bande en général est exceptionnellement bonne. Il n'y a pas de maladie en ce moment, et la propreté du village contribue évidemment à maintenir cet état de chose.

On a observé un fait quelque peu étrange durant l'hiver, alors que la variole sévissait le plus sur tous les côtés de la réserve. Il n'y en eut pas un seul cas dans le village, bien que les maîtresses de l'école du village en eussent souffert et que l'une d'elles eût été retenue à sa chambre pendant quelque temps. La fermeture de l'école pendant cette période, une complète isolation, la vaccination générale et d'autres mesures préventives soigneusement observées, ont enrayé l'expansion de la variole avec une efficacité absolument exceptionnelle. Cependant, un sauvage a eu la picote, mais, chose étrange, il était alors à la chasse dans les bois, à plusieurs centaines de milles du village, accompagné de son père. Il fut désinfecté et revint au village en parfaite santé.

Enseignement.—Le progrès que je mentionnais dans mon dernier rapport s'est maintenu, et le bon enseignement donné par les Soeurs mérite certainement des louanges. On a dû fermer l'école en février pour les raisons que j'ai mentionnées plus haut, mais, aussitôt le danger disparu, les classes furent reprises avec vigueur et régularité, à la grande satisfaction des élèves, heureux d'y revenir. Le progrès qu'ils font, grâce à l'enseignement judicieux et avisé des Soeurs, les rendra capables pour plus tard et leur permettra de se donner des occupations avec des avantages tous autres que ceux qu'offre l'industrie locale si précaire.

Religion.—M. l'abbé G. Giroux, missionnaire de la bande, n'a pas recouvré sa santé d'autrefois. De fréquentes attaques de paralysie ont mis sa vie plusieurs fois en danger. Cependant, grâce au dévouement qu'il a toujours montré pour la bande depuis qu'il est missionnaire, le peu qu'il a fait a aidé à la maintenir dans le devoir, et, grâce à son curé, il y a eu des offices régulièrement.

Tempérance et moralité.—On a, durant le cours de l'année, porté devant moi une accusation contre un sauvage pour vente de spiritueux. Des procédures ont été prises et le coupable a été condamné comme il le méritait. Il n'y a pas eu de désordre ni de scandale, et je crois qu'aucune partie des paroisses environnantes ne peut se vanter de jouir d'une paix et d'une tranquillité aussi profonde. La tempérance est observée et la moralité est également sauvegardée.

J'ai, etc.,

ANTOINE O. BASTIEN,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA,
CAUGHNAWAGA, 29 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'agence de Caughnawaga, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, avec un relevé statistique concernant les affaires de cette bande.

Réserve.—La réserve a une superficie de 12,625 acres, dont près de 4,000 en bois de haute futaie et en broussailles, et le reste sert en commun pour la culture ou le pâturage.

Le sol est généralement de très bonne qualité, et la plus grande partie de la pierre tirée des carrières est d'excellente qualité.

Mouvement de la population.—Il y a sur la réserve 547 hommes, 513 femmes et 957 enfants au-dessous de 21 ans, soit un total de 2,017.

Il y a eu durant l'année 95 naissances et 70 décès, ce qui fait un accroissement de 25 dans la population.

Santé.—Il n'y a pas eu d'épidémie sur la réserve, bien qu'il se soit produit quelques cas isolés de variole, qui ont été mis en quarantaine pour en empêcher l'expansion. Les gens jouissent d'une bonne santé.

Ressources et occupations.—L'agriculture, la confection d'ouvrages en rassade et la fabrication de crosses sont les principales ressources de ces sauvages, de même que le travail dans les carrières.

Ils font de la culture, conduisent des radeaux dans les rapides de Lachine, et plusieurs d'entre eux sont employés par la Compagnie de Ponts en fer et dans d'autres usines de Lachine qui, toutes, leur procurent un assez bon revenu.

La confection d'ouvrages en rassade par les femmes et la fabrication de crosses et de raquettes par les hommes sont les industries les plus en vogue.

Bâtiments et instruments agricoles.—La plupart des sauvages de cette réserve ont de bons bâtiments et se servent, pour la culture, d'instruments tout comme leurs voisins canadiens-français.

Enseignement.—Il y a 408 enfants en âge de s'instruire. Sur ce nombre 203 fréquentent l'école assez régulièrement, et ils ont fait plus de progrès que les années précédentes. Il y a 2 écoles catholiques romaines : celle des garçons, sous la direction d'un instituteur, et celle des filles, sous la direction d'une institutrice et une aide. Il y y aussi une école méthodiste pour garçons et filles ; l'enseignement y est donné par un instituteur.

Religion.—Il y a une église catholique romaine et deux missionnaires pour conduire les services. Ils ont un missionnaire qui réside sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont industrieux et assez adroits. Il y a un progrès marqué dans leur manière de vivre et leur travail.

Tempérance.—L'on ne s'est pas adonné à l'intempérance plus que d'habitude ; je n'ai constaté aucune amélioration à cet égard. Cependant, les sauvages sont assez paisibles.

Observations générales.—Les affaires de la bande en général ont été satisfaisantes, et j'ai remarqué que la vie avait été beaucoup plus facile que par le passé pour la plupart des sauvages.

J'ai, etc.,

A. BROSSEAU,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
IROQUOIS DE SAINT-RÉGIS,
SAINT-RÉGIS, 4 juillet 1902,

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Réserve.—Cette réserve est située sur les rives du fleuve Saint-Laurent, dans la province de Québec, vis-à-vis la ville de Cornwall (Ontario), et comprend les îles situées un peu en bas de Prescott, et en face du village de Lancaster (Ontario), en aval. Sur la rive opposée se trouve le village de Saint-Anicet, dans la province de Québec. Elle contient environ 7,112 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 306 hommes, 302 femmes et 778 garçons et filles au-dessous de 21 ans, faisant un total de 1,386. Durant l'année, il y a eu 33 naissances et 21 décès, soit une augmentation de 12.

Condition sanitaire.—Il n'y a pas eu d'épidémie sur la réserve durant l'année, et la condition sanitaire de la bande a été bonne.

Occupations.—Ces sauvages cultivent, chassent, pêchent, agissent comme guides pour les touristes, font la descente du bois en radeaux, et travaillent à la journée chez les cultivateurs et sur les chemins de fer ; ils fabriquent aussi des crosses et des paniers sur une grande échelle.

Instruments agricoles.—Ils sont bien fournis sous ce rapport.

Enseignement.—Il y a deux écoles en opération sur la réserve : une à Cornwall et l'autre au village de Saint-Régis. Les élèves assidus font des progrès satisfaisants, mais l'apathie des parents à envoyer leurs enfants à l'école rend tout progrès généralement difficile. Les écoles sont bien fournies sous le rapport des livres et de la papeterie, et les maîtres sont bons.

Religion.—Il y a deux églises sur la réserve : une catholique et l'autre méthodiste. Celle-ci est sur l'île Cornwall, et la première au village de Saint-Régis. Il y a deux missionnaires, un pour chacune de ces églises. Les sauvages portent beaucoup d'intérêt aux choses de leur religion.

Traits caractéristiques.—Les sauvages font assez de progrès dans la culture et érigent de nouveaux bâtiments, etc.

Tempérance.—Il n'y a pas eu de progrès sous ce rapport durant l'année, du moins pour un certain nombre. D'un autre côté, il y en a beaucoup qui ne font pas usage de spiritueux. Ceux qui y sont adonnés s'en procureront s'il est possible d'en avoir avec de l'argent.

J'ai, etc.,

GEORGE LONG,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
LAC-DES-DEUX-MONTAGNES,
OKA, 25 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac des Deux-Montagnes, sur la rivière Ottawa, province de Québec.

Mouvement de la population.—La population est de 450. Elle se décompose comme suit : 143 hommes, 111 femmes, 200 enfants et jeunes gens au-dessous de 21 ans. Dans le cours de l'année, il y a eu 16 naissances et 13 décès, soit une augmentation de 2.

Santé.—Les sauvages ont souffert de la scarlatine, de la diphtérie et de la consomption, cette dernière ayant fait plusieurs victimes.

Occupations.—Ces sauvages cultivent, fabriquent des douves, des paniers, des mocassins, des mitaines, et des crosses ; plusieurs vont en 'chantier' et font d'autres travaux à la journée chez les cultivateurs.

Enseignement.—Il y a deux écoles sur la réserve, dirigées, l'une par Mlle E. N. Williams et l'autre par J. Henderson. Tous deux ont la compétence nécessaire pour enseigner, mais la molesse des parents à envoyer leurs enfants à l'école constitue le grand obstacle à leurs progrès.

Religion.—Les méthodistes célèbrent les offices dans la maison d'école, qui est fort peu convenable. Les catholiques romains vont à l'église paroissiale. Ces sauvages s'intéressent beaucoup à leurs affaires spirituelles.

Traits caractéristiques.—Quelques-uns de ces sauvages font quelques progrès dans la culture, mais plusieurs sont affreusement dépourvus d'instruments agricoles.

Tempérance et moralité.—La grande majorité de ces sauvages est tempérante ; ceux qui boivent sont des jeunes gens.

La plupart des sauvages observent les lois de la morale.

J'ai, etc.,

J. PERILLARD,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MICMACS DE MARIA,
MARIA, 2 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, en même temps qu'un état statistique concernant les affaires des Micmacs de mon agence.

Réserve.—La réserve de mes Micmacs comprend 416 acres, dont 134 sont en culture. Le reste est couvert de jeunes arbres. La plus forte partie de cette terre est cultivable et le sol assez bon.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 105, une augmentation de 3 durant l'année. Il y a eu 3 naissances, mais aucun décès.

Santé.—Il n'y a pas eu de maladie contagieuse cette année et les sauvages ont joui d'une santé passable. Comme la variole sévissait dans plusieurs paroisses du comté de Bonaventure, j'en ai fait vacciner un bon nombre.

Ressources.—Les ressources de ces sauvages sont l'agriculture, la pêche à l'anguille dans la Grande Cascapédia et dans la baie des Chaleurs, et la chasse au castor, à la loutre, à la martre et en hiver. Plusieurs d'entre eux travaillent dans les chantiers, à la descente des billots, tandis que d'autres sont employés par les cultivateurs du voisinage. Quelques-uns font des paniers, des raquettes, préparent des peaux et fabriquent une grande variété de petits articles qu'ils vendent aux blancs.

Bâtiments et instruments agricoles.—Règle générale, les bâtiments ne sont pas de grande valeur, sauf ceux de quatre ou cinq sauvages qui ont des demeures assez jolies.

Ces sauvages ont très peu d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il y a une bonne école sur la réserve, où les enfants pourraient recevoir une bonne instruction s'ils étaient plus assidus. L'anglais et le français sont bien enseignés, et les élèves assidus font des progrès sensibles.

Religion.—Tous les Micmacs de mon agence sont catholiques romains et ils pratiquent leur religion très bien. A l'heure qu'il est, le curé de la nouvelle paroisse de Saint-Jules pourvoit à leurs besoins spirituels.

Traits caractéristiques.—Régle générale, les sauvages sont industrieux et adroits, mais, bien qu'ils gagnent beaucoup, ils sont toujours pauvres. C'est dû à leur peu d'économie et à leur imprévoyance.

Tempérance.—Ils sont généralement intempérants. Leur plus fort penchant est dans cette direction. Il faut les surveiller constamment pour les éloigner de l'ivrognerie.

Leur moralité est bonne.

J'ai, etc.,

J. GAGNÉ, prêtre,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MICMACS DE RISTIGOUCHE,
POINTE-À-LA-GARDE, 6 septembre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Réserve.—Cette réserve, qui renferme 8,856 acres de terre, dont 720 sous culture, est située sur la rive nord de la rivière Ristigouche, dans le comté de Bonaventure.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Micmacs.

Mouvement de la population.—Elle est présentement de 426, un accroissement de 2 sur l'année dernière.

Santé.—Les sauvages de cette bande jouissent généralement d'une bonne santé, sauf quelques-uns atteints de consomption. Il n'y a pas eu d'épidémies. Les mesures hygiéniques prescrites par le département ont été soigneusement observées. Les maisons et dépendances sont tenues en parfait état de propreté.

Religion,—Ces sauvages qui sont tous catholiques romains et très attachés à leur religion ont pour pasteurs les RR. PP. capucins, qui leur portent un grand intérêt.

Enseignement.—Il y a sur la réserve une école dirigée par une jeune femme de la tribu, M[lle] Isaac, la fille du chef actuel. Elle enseigne l'anglais, le français et le micmac. Les progrès des élèves sont satisfaisants.

Progrès.—Ces sauvages se livrent beaucoup plus qu'autrefois à la culture du sol; ceux qui ont assez de terre cultivent bien ; ils sont de plus très travaillants.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ont de bonnes habitudes. Ils sont, règle générale, des gens paisibles à l'état sobre ; malheureusement, plusieurs d'entre eux ont un goût trop prononcé pour les spiritueux. Cependant, un bon nombre sont devenus membres d'une société de tempérance, ce qui, je l'espère, aura un bon effet.

J'ai, etc.,

JÉRÉMIE PITRÉ,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MONTAGNAIS DU BAS SAINT-LAURENT,
AGENCE DE BERSIMIS,
BERSIMIS, 18 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1902, sur mon agence du bas Saint-Laurent, laquelle comprend les bandes résidant aux Escoumains, à Bersimis et aux Sept-Iles.

BANDE DES ESCOUMAINS.

Réserve.—La réserve de cette bande est située du côté sud-ouest de la rivière des Escoumains, sur la rive nord du Saint-Laurent, comté de Sagnenay, et comprend 97 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent tous à la tribu des Montagnais.

Mouvement de la population.—La population est de 40. Elle se décompose comme suit : 10 hommes, 11 femmes et 19 enfants.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne pendant tout le cours de l'année. Leurs maisons et dépendances sont tenues proprement.

Occupations.—La principale occupation des sauvages de cette peuplade, en hiver. consiste à faire la chasse aux animaux à fourrures, et en été à agir comme guides pour les " sportsmen ".

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur la réserve. Ces sauvages ne peuvent ni lire ni écrire, sauf dans leurs propres langues, bien que la plupart d'entre eux sachent parler français.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous catholiques. Ils n'ont pas d'église sur la réserve, mais ils suivent les offices à l'église de la paroisse des Escoumains.

Progrès.—Je ne puis pas dire que cette peuplade fait beaucoup de progrès.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tous très tempérants ; aucun d'eux n'est adonné à la boisson, et ils sont tous très moraux et observateurs de la loi.

BANDE DE BERSIMIS.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive est de la rivière Bersimis, sur la rive nord du Saint-Laurent, dans le comté de Saguenay. Sa superficie est de 63,100 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont tous des Montagnais.

Mouvement de la population.—La population, cette année, est de 465. Elle se décompose comme suit : 142 hommes, 133 femmes et 190 enfants. Plusieurs familles sont venues à Bersimis cet été, ce qui explique la différence dans la population.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette peuplade n'a pas été très bonne cette année. Plusieurs sont consomptifs. La grande majorité des maisons et dépendances sont tenues proprement dans la mesure du possible.

Occupation.—La seule occupation de cette bande est la chasse aux animaux à fourrures. Presque tous les sauvages sortent des bois à la fin de juin. Ils retournent dans la forêt à la fin d'août et au commencement de septembre ; mais cette année, plusieurs sont revenus des bois en juillet. La chasse a été assez bonne cette année, meilleure que l'année dernière. Les prix payés pour les fourrures par les traitants cette année sont assez bons.

Enseignement.—Il y a une bonne école sur la réserve dirigée par deux Sœurs. Les enfants qui y vont font assez de progrès.

Religion.—Tous les sauvages de cette peuplade sont catholiques romains. Ils ont une très jolie petite église sur la réserve. Les trois missionnaires habitant avec la bande la tiennent toujours en bon état.

Progrès.—D'après ce que je puis voir, les sauvages ne progressent pas beaucoup. Ils ne font guère autre chose que chasser.

Tempérance et moralité.—J'ai le chagrin d'avoir à dire qu'un grand nombre sont adonnés à la boisson et dépensent pour cela une partie de leur argent, qui, bien employé, leur procurerait le nécessaire et le confort qui leur manquent souvent et empêcherait les maladies d'éclater parmi eux.

BANDE DES SEPT-ÎLES.

Réserve.—Cette bande n'a pas de réserve.

Tribu.—Les sauvages de cette peuplade sont tous de la nation des Montagnais.

Mouvement de la population.—La population est de 377 âmes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne, cette année. Les maisons sont tenues proprement.

Occupations.—La seule occupation de cette bande est la chasse aux animaux à fourrures.

Enseignement.—Ces sauvages n'ont pas d'école. Quelques-uns parlent le français et un petit nombre un peu l'anglais.

Religion.—Tous les sauvages de ces bandes sont catholiques romains. Ils ont une église.

Tempérance et moralité.—Plusieurs sauvages de cette bande sont adonnés aux spiritueux.

J'ai, etc.,

ADOLPHE GAGNON,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ALGONQUINS DE TÉMISCAMINGUE,
TÉMISCAMINGUE-NORD, 23 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un relevé statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Réserve.—La réserve de Témiscamingue est située sur la rive nord de la rivière des Quinze, à la tête du lac Témiscamingue, dans le comté de Pontiac. Autrefois elle embrassait une superficie de 38,400 acres, dont 23,075 ont été cédées au bénéfice de la peuplade, laissant une étendue de 15,325 acres à l'usage des sauvages. Sur cette quantité les sauvages en ont loué 3,275 acres.

Tribu.—Ces sauvages portent le nom d'Algonquins, mais près des deux tiers d'entre eux sont des métis avec une grande partie de sang écossais.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 205, dont 43 hommes, 54 femmes et 108 jeunes gens de moins de 21 ans. Il y a eu durant l'année 5 décès et 6 naissances ; puis deux personnes sont devenues, par mariage, membre de la tribu, ce qui a produit dans l'effectif de la bande un accroissement de trois.

Santé.—La santé de la bande a été passable. Les mesures hygiéniques sont bien observées.

Occupations.—Les principales occupations du plus grand nombre sont l'agriculture, le service comme guides pour les touristes en été, le travail en chantier l'hiver, et la descente des billots le printemps. Quelques-uns font des canots pour la vente ; d'autres tendent des pièges, mais les animaux à fourrure deviennent rares.

Bâtiments.—Quatre bâtiments nouveaux ont été construits durant l'année et quelques-uns des anciens ont été améliorés quelque peu.

Bétail.—Il y a eu cette année peu d'augmentation dans le nombre ou d'amélioration dans la qualité du bétail.

Enseignement.—Il y a une école sur la réserve ; elle est dirigée par M. MacCarragher, qui s'est montré un instituteur très efficace ; mais quelques-uns des parents sur la réserve paraissent très indifférents aux avantages de l'instruction ; ce qui fait que l'assiduité des enfants à l'école n'est pas aussi considérable qu'elle le devrait. Quelques-uns de ceux qui y vont régulièrement font des progrès plus que passables.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont tous catholiques romains. L'église, qui est très jolie, a été construite sur une partie de la réserve qui, depuis, a été cédée et vendue au clergé catholique romain. Les sauvages suivent avec une très grande régularité les offices divins.

Traits caractéristiques.—Quelques-uns de ces sauvages sont industrieux, tandis que les autres sont indolents et imprévoyants ; mais, somme toute, ils progressent lentement.

Tempérance et moralité.—Ils ne sont pas très adonnés aux spiritueux, sauf quatre ou cinq individus. Ils se sont tenus tranquilles depuis quelque temps.

On n'a porté que fort peu de cas d'immoralité à ma connaissance.

J'ai, etc.,

ADAM BURWASH,
Agent des sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISION DU NORD-EST,
RICHIBOUCTOU, 26 juillet 1902.

L'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Circonscription de l'agence.—Cette agence opère dans le nord-est du Nouveau-Brunswick et s'étend aux réserves des comtés de Ristigouche, de Gloucester, de Kent, de Northumberland et de Westmoreland.

Réserves.—Les réserves sont celles qui suivent, savoir : la réserve de la Rivière-à-l'Anguille, dans le comté de Ristigouche ; les réserves de Bathurst, de l'Ile Saint-Pierre et de Pockmouche, dans le comté de Gloucester ; les réserves de l'Eglise-Brûlée, de Tabusintac, d'Eel-Ground, de Red-Bank, de la Pointe-aux-Sauvages, du Grand-Trou et de Renous, dans le comté de Northumberland ; les réserves de la Grande-Anse, de l'Ile des Sauvages et de Bouctouche, dans le comté de Kent ; et les réserves de Shédiac et de Fort Folly, dans le comté de Westmoreland.

BANDE DE LA RIVIÈRE-À-L'ANGUILLE.

Réserve.—Cette réserve est située à environ trois milles de Dalhousie. Elle a une superficie de 220 acres, dont une bien faible partie défrichée, le reste étant en forêt.

Mouvement de la population.—La population de la bande, y compris ceux qui ont quitté la réserve et vivent dans le voisinage, est de 48. Il n'y a pas eu, cette année, de changement dans le chiffre de la population.

Santé.—On a tout récemment vacciné tous les membres de la bande, sauf un ou deux. C'est heureux, car la variole s'est mise parmi eux il y a peu de temps ; tous les membres de la bande vivant sur la réserve ont été isolés et leurs demeures mises en quarantaine. Jusqu'ici, il n'y a pas eu de décès.

Occupations.—Quelques-uns de ces sauvages trouvent du travail dans les scieries ; d'autres gagnent leur vie à fabriquer de menus articles et à mendier. Très peu s'occupent de culture, sauf celle de quelques légumes de jardin et de quelques pommes de terre pour leur usage immédiat.

Bâtiments.—Les habitations sont pauvres et de construction peu dispendieuse. Un certain nombre de ceux qni ont trouvé du travail en dehors de la réserve ont bâti des cabanes et se sont transportés avec leurs familles près de leur poste de travail.

Bétail.—Ces sauvages n'en ont pas.

Instruments agricoles.—Ils n'en ont pas du tout.

Traits caractéristiques.—Je regrette de ne pouvoir dire que ces sauvages ont fait quelque progrès.

BANDE DE BATHURST.

Réserves.—Ces sauvages occupent deux réserves : l'une, celle de Pabineau, qui se trouve à environ 7 milles de la ville de Bathurst, et l'autre, la réserve de Saint-Pierre, à environ un demi-mille de la ville. La réserve de Pabineau couvre 1,000 acres environ, la plus grande partie en forêt. Il y a aussi du bois de commerce sur la réserve. Autrefois, les sauvages vivaient là, mais tous, sauf trois familles, sont partis pour s'établir sur l'Ile Saint-Pierre. L'île a une superficie de 16 acres, presque toutes défrichées. Elle est séparée de la terre ferme par un passage d'environ un demi-mille de largeur.

Mouvement de la population.—La population de la bande est de 36. Il y a eu durant l'année 2 décès et 1 naissance.

Santé.—Ces sauvages ont été tous vaccinés. Il n'y a pas eu d'épidémies durant l'année. Il n'y a eu que quelques cas dus à des maladies chroniques.

Ressources et occupations.—Ces sauvages gagnent généralement leur vie à manufacturer de menus objets et à mendier. Ils cultivent peu. Les sauvages de la réserve de Pabineau accordent plus d'attention à l'agriculture que ceux de l'île.

Bâtiments.—Ceux de la réserve de Pabineau ont des habitations confortables. Celles des sauvages de l'Ile Saint-Pierre sont petites et de construction peu dispendieuse.

Bétail.—Ces sauvages en ont très peu.

Instruments agricoles.—Ils en ont très peu.

Enseignement.—Ils ne s'en occupent aucunement.

Traits caractéristiques.—Ils ne font de progrès d'aucune sorte, ne s'occupant que de gagner leur stricte subsistance.

BANDE DE L'ÉGLISE-BRÛLÉE.

Réserve,—Cette réserve est située sur le côté nord de la baie de Miramichi et fait face à la baie à environ 30 milles de Chatham. A cet endroit, la rive est élevée et la réserve se trouve sur un site sec et agréable. Elle contient près de 2,058 acres; les sauvages en occupent environ 250. Le reste est couvert de bois, surtout l'épinette. Il y a un peu de bois de commerce.

Mouvement de la population,—La population de cette bande est de 220, un décroissement de 10 durant l'année. Il y a eu 17 décès et 8 naissances. Une femme s'est mariée et a quitté la bande. La population totale se compose comme suit : 66 hommes, 60 femmes et 49 enfants en âge d'aller à l'école.

Santé.—Au printemps, ces sauvages ont soigneusement nettoyé et blanchi à la chaux leurs habitations, et ils en ont enlevé tous les détritus et déchets accumulés durant l'hiver. Ces habitations ont une apparence de propreté et de bon ordre. Il n'y a pas eu d'épidémie durant l'année, mais la consomption a fait un nombre exceptionnellement grand de victimes.

Ressources et occupations.—Presque tous ces sauvages font la pêche en mer. Ils font aussi un peu de culture, mais par suite de la sécheresse extrême de la dernière saison, la récolte a été très maigre. Ils manufacturent aussi de menus objets.

Bâtiments.—Les habitations sont en général confortables, mais peu spacieuses. Il y a sur la réserve une église et une école, et ils ont en cours de construction une maison exlusivement destinée aux réunions du conseil.

Bétail.—Le plus grand nombre n'en ont pas.

Instruments agricoles.—Près d'une douzaine de ces sauvages en possèdent.

Enseignement.—Ils ont sur la réserve une école dirigée par Mlle Dalton. Quelques. uns de ces sauvages s'intéressent à l'instruction de leurs enfants; les autres, pas du tout. Plusieurs demeurent trop loin de l'école pour y envoyer leurs enfants, surtout en hiver.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont plus industrieux que ceux des quelques autres bandes, mais la maladie a beaucoup contribué, l'an dernier, à les tenir en arrière. Quelques-uns ont progressé durant cette période. Je pourrais, sous ce rapport, mentionner Noel Ginish, qui possède une terre cultivée et une habitation; il a aussi des granges, des instruments agricoles, des machines et des bestiaux.

BANDE DE EEL-GROUND.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive nord de la branche nord-ouest de la rivière Miramichi, à environ 6 milles en amont de Newcastle. Elle contient 682 acres, dont près de 225 sont défrichées. Le reste est boisé et recouvert de bois de commerce. Le sol est fertile.

Mouvement de la population.—La population est de 144, un accroissement de 5 pour l'année. Il y a eu 6 naissances et 4 décès. Trois sauvages du dehors ont rejoint la bande. Il y a 53 hommes, 36 femmes et 23 enfants en âge d'aller à l'école.

Santé.—Ces sauvages ont pris grand soin d'enlever tous les détritus et déchets accumulés autour de leurs demeures durant l'hiver. Presque tous ont nettoyé et blanchi à la chaux leurs maisons. La santé de la bande a été bonne, sauf à l'hiver et au printemps, époques où il y eut beaucoup de maladie, surtout des affections pulmonaires et bronchiques.

Ressources.—Plusieurs de ces sauvages travaillent dans les chantiers l'hiver, et le printemps ils gagnent de bons gages à faire la descente des billots. Ils ont aussi du travail dans les moulins et clos de bois durant l'été. Ils s'occupent aussi de pêche, de culture et de la fabrication de menus objets.

Bâtiments.—Leurs habitations sont petites. Ils ont une église et une école sur la réserve.

Bétail.—Peu de ces sauvages en ont.

Enseignement.—La maison d'école de cette réserve a brûlée dernièrement. L'incendie a été causé par un feu de savane dans les environs. On a sauvé les pupitres et l'ameublement et on les a transportés dans une chambre de la maison du chef, où la classe a été tenue depuis. Mlle Lucy B. Walsh en est l'institutrice.

Traits caractéristiques.—Il me fait peine de ne pouvoir annoncer beaucoup de progrès durant l'année. Ces sauvages sont beaucoup dans la même condition que l'année dernière.

BANDE DE RED-BANK.

Réserve.—Cette réserve est situé sur les deux rives de la Petite rivière Miramichi sud-ouest, à environ 15 milles en amont de Newcastle. Elle est abondamment recouverte de bois de commerce tendres et durs et de bois de chauffage. La réserve contient 6,150 acres. Près de la rivière la terre est fertile, mais en certains endroits elle est rocheuse et pauvre. Les sauvages n'en occupent que 50 acres environ.

Mouvement de la population.—La population est de 49, un décroissement de 1 depuis l'année dernière, causé par la mort d'un enfant qui s'est noyé.

Santé.—La santé de ces sauvages a été bonne. Au printemps, leurs habitations ont été entièrement nettoyées.

Ressources,—Ces sauvages s'occupent surtout de culture, de pêche, de travaux dans les bois. Quelques-uns gagnent de bons gages comme guides pour les sports qui chassent et pêchent dans le haut de la rivière Miramichi.

Bâtiments.—Les habitations sont petites mais confortables. Il y a une église sur la réserve.

Bétail.—Un certain nombre ont des chevaux, mais bien peu ont d'autres animaux.

Instruments agricoles.—Quatre de ces sauvages ont des instruments agricoles.

Enseignement.—Ils s'occupent très peu des choses de l'éducation.

Traits caractéristiques.—Ils comptent au nombre des sauvages les plus progressifs de cette agence : le chef John Tenas, qui vient d'être réélu, donne sous ce rapport un bon exemple à cette bande.

BANDE DE LA GRANDE-ANSE.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté nord de la rivière Richibouctou, à environ 12 milles de la ville de Richibouctou. Elle contient 2,202$\frac{3}{4}$ acres dont une bonne partie est fertile. Les sauvages en ont défriché et occupent environ 300 acres. Le reste se compose de terrain boisé de quelques épinettes et pruches par-ci par-là, et d'une grande quantité de marais.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 283. C'est la plus grande bande dans les provinces maritimes. Il y a eu durant l'année 7 naissances et 10 décès. Une famille de 5 de la réserve de l'Ile des Sauvages s'est jointe à la bande l'automne dernier. Il y a 83 hommes et 77 femmes. Il y a 64 enfants en âge d'aller à l'école.

Santé.—Il y a eu beaucoup de maladie dans cette bande l'automne et l'hiver derniers. Une épidémie de rougeole a éclaté à l'automne et a sévi tout l'hiver. Il y a eu et il y a encore plusieurs cas de consomption. On a eu soin, au printemps, de nettoyer les habitations et dépendances bien à fond, et dans plusieurs cas les maisons ont été blanchies à la chaux. Une série de règles pour la santé et la propreté, imprimée en langue micmac, a été distribuée, pour leur gouverne, à ces sauvages et à tous les autres de cette agence.

Ressources.—Tous ces sauvages font un peu de culture, mais par suite de l'extrême sécheresse de l'été dernier, il a été récolté très peu de grains. Ils font aussi, en hiver, la pêche de l'éperlan et de l'anguille, et l'été ils font la pêche en pleine mer. Plusieurs laissent la réserve en été et s'établissent dans des chantiers près de la rivière au Bar et de Rexton, dans le voisinage des scieries, où ils trouvent de l'ouvrage soit dans les moulins, soit au chargement des vaisseaux. Ils façonnent et vendent aussi des menus objets.

Bâtiments.—Ils sont petits et quelques-uns pas très confortables. Il y a sur la réserve une église, une école et une geôle ; on y construit actuellement une salle publique.

Bétail.—Pas plus d'une douzaine de ces sauvages en ont.

Instruments agricoles.—Ils en ont très peu.

Enseignement.—Il y a sur la réserve une école qui produit de bons résultats. Mlle Mary N. Babin en est l'institutrice. Ces sauvages commencent à s'intéresser plus qu'autrefois à l'instruction de leurs enfants.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages, comme tous ceux de cette agence, ne sont pas très industrieux et sont à peu près dans la même condition que les années passées, ni plus riches, ni plus pauvres. Du moment qu'ils ont le nécessaire pour le présent, ils ne se soucient pas de l'avenir.

BANDE DE L'ILE DES SAUVAGES.

Réserve.—Cette réserve est située près de l'embouchure de la rivière Richibouctou et contient 100 acres. Près de 25 sont en culture, le reste étant couvert d'épinette et de sapin. Le terrain est bas et sablonneux.

Mouvement de la population.—La population est de 34, un décroissement de 6 pour l'année, causé par un décès et le départ de l'île pour la Grande-Anse d'une famille de 5.

Santé.—La santé de cette bande a été bonne durant l'année, sauf pour trois familles. Le chef, un vieillard de près de 90 ans, est malade depuis trois ans. Le printemps dernier, ces sauvages ont nettoyé leurs demeures et dépendances.

Ressources.—Ils font tous la pêche en mer durant l'été, et celle de l'éperlan et des huîtres en hiver. Ils font un peu de culture, mais donnent la plus grande partie de leur temps à la pêche.

Bâtiments.—Ils sont petits. Il y a une église sur la réserve.

Bétail.—Ils en ont très peu.

Instruments agricoles.—Ils en ont très peu.

Enseignement.—Un certain nombre d'enfants de cette réserve fréquentent une école de blancs du voisinage. Ces sauvages sont plus industrieux que quelques-uns des autres bandes.

BANDE DE BOUCTOUCHE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Bouctouche, à environ trois milles en amont du village de Bouctouche. Elle contient 350 acres, dont près de 50 défrichées et le reste couvert de jeunes arbres. Le sol est fertile.

Mouvement de la population.—La population est la même que l'an dernier, 27. Il y a eu une naissance et un décès durant l'année.

Santé.—Il y a eu de la maladie, durant l'année dans toutes les familles de cette bande, surtout des cas de pulmonie chronique.

Ressources.—Ces sauvages gagnent leur vie à pêcher, à vendre de menus objets de leur fabrication et à mendier. Ils font tous un peu de culture.

Bâtiments.—Ils habitent des petites maisons en charpente et des huttes.

Bétail.—Ils n'en ont pas.

Enseignement.—Tous les enfants de cette bande fréquentent une école de blancs dans le voisinage.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages ne font aucun progrès. La maladie est pour beaucoup la cause de leur condition présente.

AUTRES RÉSERVES.

Les autres réserves de cette agence ne sont pas occupées par les sauvages, sauf la réserve de Fort-Folly, dans le comté de Westmoreland, sur laquelle sont établies trois familles sauvages. La réserve de Pockmouche, dans le comté de Gloucester, et la réserve de Tabusintac, dans le comté de Northumberland, appartiennent à la bande de l'Église-Brûlée. La réserve de Pockmouche contient 2,477 acres, presque entièrement composée de terre sur laquelle poussent de petits pins et épinettes. La réserve de Tabusintac contient 8,077 acres de terre à bois de commerce : épinette, pin, cèdre, pruche et bois dur. La moitié de la réserve de Grand-Trou, dans le comté de Northumberland, appartient à la bande de Eel-Ground, et l'autre moitié à la bande de Red-Bank. Elle contient 6,303 acres, dont une partie couverte de bois ordinaire et de bois de commerce, et l'autre, de pins rabougris. Un privilège de pêche au saumon de la plus grande valeur est attaché à cette réserve. La réserve de Renous, consistant en 100 acres de terre boisée, appartient à la bande de Eel-Ground, et celle de la Pointe-des-Sauvages, consistant en 100 acres également boisées, appartient à la bande de Red-Bank. La réserve de Fort-Folly, sur la rivière Petitcodiac, comprend 62½ acres, dont une lisière seulement est propre à la culture, le reste consistant en terre haute et rocheuse, couverte de bois d'épinette.

SAUVAGES NON ÉTABLIS SUR LES RÉSERVES.

Il y a un certain nombre de sauvages à Dorchester, Shédiac, Moncton et Salisbury, dans le comté de Westmoreland, qui ne demeurent pas sur des réserves. Ils habitent des huttes et gagnent leur vie à fabriquer et vendre de menus objets et à mendier. Ils sont au nombre de 73, un décroissement de 1 sur l'année dernière, causé par un décès.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont tous catholiques romains et sont fortement attachés à leur église. Ils célèbrent tous la fête de Sainte-Anne le 26 juillet, et font durer les réjouissances pendant deux ou trois jours. Je dois reconnaître l'aide considérable que je reçois, dans l'exercice de ma charge, de l'abbé E. J. Bannon, missionnaire à la Grande-Anse, de l'abbé Wm Morrisey, à l'Église-Brûlée, et de l'abbé P. Duffy, à Eel-Ground et à Red-Bank.

Tempérance et moralité.—Un grand nombre des sauvages ne font pas usage de spiritueux. Cependant, il y en a quelques autres qui réussissent, malgré mes efforts, à s'en procurer et à s'enivrer.

Ils sont, en général, moraux, paisibles et observateurs des lois.

J'ai, etc.,

WM. D. CARTER,
Agent des sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISION DU NORD,
FRÉDÉRICTON, 5 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

BANDE D'EDMONTON.

Réserve.—Cette réserve est située dans le comté de Madawaska et fait face à la rivière Saint-Jean. Elle contient 720 acres, dont 522 couvertes de bois, surtout des arbres de seconde pousse. Le reste, quelque 200 acres, consiste en pâturage, colline et vallon, ce dernier très propre aux fins agricoles.

Mouvement de la population.—Le nombre total de la bande est de 46, un accroissement de 8, dû à l'arrivée, sur cette réserve, d'une famille de Tobique.

Santé.—La santé de ces sauvages a été remarquablement bonne ; il n'y a pas eu de maladies contagieuses parmi eux durant l'année. Leurs habitations sont de style moderne, confortables, tenues en ordre et propres. Les instructions relatives à l'enlèvement des déchets ont été mises en pratique en avril dernier.

Ressources.—Les principales occupations dont les sauvages tirent leur subsistance sont la culture, le travail aux moulins, la chasse, le service comme guides et la fabrication de menus objets. La réserve est très propice aux fins agricoles, le sol des hautes et basses terres étant riche, libre de roches. Quelques membres de la bande s'occupent d'agriculture plus que par le passé ; les autres préfèrent les travaux susnommés, parce qu'ils produisent rapidement de quoi satisfaire leurs besoins. La récolte consiste en pommes de terre, sarrasin, navets et foin. Tous ces produits ont été en quantité passable et ont été entrés en bon état.

Tempérance.—La moralité et les habitudes de ces sauvages sont bonnes.

Enseignement.—Quelques-uns des enfants fréquentent l'école libre du district. Il est regrettable que les autres ne suivent pas leur exemple.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques romains. Le rév. L. C. Damour voit avec beaucoup de sollicitude à leurs devoirs spirituels.

Observations générales.—Ces sauvages sont paisibles et industrieux, pourvoyant eux-mêmes, pour la plupart, à leur subsistance.

BANDE DE TOBIQUE.

Réserve.—Cette réserve est située à la jonction des rivières Tobique et Saint-Jean, dans le comté de Victoria. Sa superficie est d'environ 15,000 acres de terre, boisées et à culture, s'étendant le long de la rivière Saint-Jean à partir de ce que l'on appelle les rochers de Tobique jusque vis-à-vis l'embouchure de la rivière Aroostock, une distance de 8 milles, et sur une largeur de 4 à 5 milles. La terre—surtout la partie en aval de la rivière Tobique—est très fertile et très propre à la culture, tandis que les terres boisées sont bien connues pour la quantité de bois de commerce qu'elles produisent chaque année.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 198, une légère augmentation due à l'excédent des naissances sur les décès l'an dernier.

Ressources.—Les sauvages de cette réserve sont très industrieux et aiment le travail. Ils tirent leur subsistance de différentes occupations, telles que la culture, le service comme guides, le travail dans les bois, la descente des rapides, la mise du bois en radeaux et leur descente de Tobique à Frédéricton. Leur travail est très recherché par les patrons, qui leur donnent de bons gages. Il n'y en a que peu qui s'occupe d'agriculture pour la peine. Leur culture consiste surtout à produire des pommes de terre, du sarrasin, de l'avoine, de l'orge et du foin en quantité suffisante pour leurs besoins. Ce que la plupart des sauvages préfèrent, ce sont les emplois qui assurent un prompt paiement en argent comptant. Quelques-uns des vieux continuent à fabriquer de menus objets qui sont facilement vendus aux cultivateurs et aux commerçants dans le voisinage de la réserve.

Bétail.—Ils possèdent un certain nombre de bons chevaux et de bêtes à cornes.

Santé.—La santé générale a été passable, excepté chez certaines familles sujettes à la consomption, les scrofules et autres maladies de ce genre, et bien que la variole ait fait son apparition dans plusieurs parties du pays, il me fait plaisir de dire que ces sauvages et tous les autres de mon agence ont échappé à cette maladie et à toutes celles d'une nature épidémique. On a vu aux précautions hygiéniques en enlevant, en mai dernier, tous les déchets et détritus accumulés durant l'hiver. Leurs habitations sont pour la plupart en charpente, peintes et tenues en bon état, à l'intérieur et à l'extérieur. L'eau qui sert aux usages de la maison est amenée d'une source sur le flanc de la montagne, en arrière du village, par deux aqueducs qui la mettent à la portée de toutes les familles.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns des sauvages prennent quelquefois de la boisson, mais, sous les autres rapports, leur moralité est bonne.

Enseignement.—Il y a sur la réserve une école dirigée par Mlle Priscilla M. Goodine, une institutrice très dévouée. L'assistance, surtout en hiver, est assez bonne. La conduite des enfants a été excellente et l'assiduité accuse un progrès sensible.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains. Leurs affaires spirituelles sont administrées par l'abbé M. A. O'Keefe, curé du district de Great-Falls. Leur église est un édifice bien fini, et tous les sauvages suivent régulièrement les offices.

Observations générales.—Les sauvages de cette réserve sont, pour la plupart, des jeunes gens ; ils sont actifs et industrieux, et travailleurs pleins de bonne volonté. Cette partie de la province étant un district boisé, et la rivière Tobique étant renommée comme zone de chasse et de pêche, le travail de tout genre est abondant, et les services des sauvages sont toujours en grande demande à des gages passables.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JAMES FARRELL,
Agent des sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISION SUD-OUEST,
FRÉDÉRICTON, 5 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Agence.—Cette agence comprend quatre réserves situées dans les comtés de Carleton, York et Sunbury.



SCÈNE DE BATTAGE.—SAUVAGES DE LA RÉSERVE DE MISTAWASIS, DE L'AGENCE DE CARLTON (SASKATCHEWAN).

[64]

BANDE DE WOODSTOCK.

Réserve;—La réserve de cette bande est située à 3 milles en aval de la ville de Woodstock ; elle donne sur la rivière Saint-Jean et contient 200 acres de terre, dont 30 sont défrichées et en culture ou en pâturage. Le reste est en forêt.

Mouvement de la population.—La population, y compris les sauvages qui demeurent dans le haut Woodstock, est de 66, soit une augmentation de 3, due à ce que les naissances ont excédé les décès durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne ; aucune maladie d'un caractère contagieux ne s'est déclarée parmi eux durant l'année. Des déchets qui s'étaient accumulés pendant l'hiver ont été enlevés dans le cours du mois de mai dernier. La plupart des maisons sont en bois de charpente. La manière de vivre de ces sauvages se modernise graduellement.

Ressources et occupations.—Les occupations des sauvages de cette peuplade consistent à confectionner différents objets, à fabriquer des tonneaux, à travailler dans les exploitations forestières, à conduire les trains de bois et à faire un peu de culture. Les articles qu'ils fabriquent sont en grande demande et se vendent à des prix assez élevés dans la ville de Woodstock et parmi les cultivateurs qui demeurent dans les environs de la réserve. Les jeunes gens sont employés comme bûcherons et comme flotteurs, et gagnent généralement de $1 à $1.50 par jour. Il se fait très peu de culture.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont abstèmes. Ils sont moraux et paisibles.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur la réserve, et aucun des enfants ne fréquente l'école publique qui se trouve dans les environs.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont catholiques romains. Ils suivent régulièrement les offices à l'église de Woodstock. Le curé, le révérend Père Chapman, s'occupe avec beaucoup de zèle de leurs intérêts spirituels.

BANDE DE KINGSCLEAR.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans la paroisse de Kingsclear, dans le comté d'York. Elle contient 460 acres de terre, dont 100 sont défrichées, clôturées et en culture ou en pâturage. Le reste de la réserve est couvert de jeunes arbres qui fournissent aux sauvages le bois de chauffage dont ils ont besoin.

Mouvement de la population.—La population de cette peuplade est de 109, soit une augmentation de 3 pour l'année.

Ressources et occupations.—Les occupations de ces sauvages consistent à fabriquer divers objets, à travailler dans les scieries, à assembler et à conduire les trains de bois, et à faire de la culture. Ils cultivent principalement de l'avoine, des pommes de terre, du sarrasin, des pois, des fèves et des plantes potagères. Vu le temps qu'ils consacrent à d'autres choses, leurs cultures ne suffisent pas à leurs subsistance. Les jeunes gens sont très habiles pour le flottage du bois. Leurs services pour ce genre de travail sont en grande demande et on leur paie de bons salaires, ce qui leur permet d'aider largement leurs parents.

Bâtiments.—Toutes les habitations sont en bois de charpente et sont tenues proprement, de même que les terrains qui les entourent. L'année dernière, diverses améliorations ont été faites ; un grand nombre de maisons ont été recouvertes de bardeaux et plusieurs cuisines ont été construites.

Bétail.—Quelques-uns des membres de cette bande possèdent des chevaux et des bêtes à cornes de bonne race.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont moraux. Ils sont paisibles, et sont beaucoup respectés par leurs voisins de race blanche.

Enseignement.—L'externat de cette réserve est sous la direction de Mlle Mary C. Monaghen, une institutrice qui possède un diplôme de 2me classe. L'année dernière, les élèves ont fréquenté l'école très régulièrement et ont fait beaucoup de progrès.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains. Il y a sur la réserve une jolie église, où ils suivent régulièrement les offices. Leur directeur spirituel est le révérend Père LeBlanc, qui réside sur les lieux.

BANDE DE SAINTE-MARIE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située directement vis-à-vis de la ville de Frédéricton, dans la paroisse de Sainte-Marie, et longe la rivière Saint-Jean. Elle ne contient que deux acres de terre.

Mouvement de la population.—La population de cette peuplade est de 123, soit une agmentation de 17 sur le chiffre de l'année précédente. Cette augmentation est due à ce qu'un certain nombre de sauvages ont quitté d'autres parties de l'agence pour venir s'établir ici.

Ressources et occupations.—Ces sauvages gagnent leur vie à travailler dans les scieries, à conduire des trains de bois, à charger les chalans et les bateaux à bois, à agir comme guides, à chasser et à fabriquer divers objets. En été, tous les sauvages qui veulent travailler trouvent facilement de l'ouvrage et reçoivent de bons salaires. Quelques-uns des membres de la bande s'occupent à faire des canots, des paniers, des tonneaux, des raquettes et des ornements en rassades, qu'ils vendent à Frédéricton, à Marieville et à Saint-Jean. La majorité des sauvages, cependant, préfèrent les autres industries, surtout le travail dans les scieries et le chargement des chalans, vu qu'ils en retirent de meilleurs salaires.

Culture.—L'agriculture est restreinte à quelques jardins où l'on cultive des plantes potagères.

Santé et hygiène.—Aucune maladie d'uu caractère contagieux n'a fait son apparition sur la réserve durant l'année. D'autres maladies, cependant, telles que la consomption, les scrofules et la grippe, ont sévi parmi les sauvages, surtout pendant l'hiver. L'on s'est conformé aux règlements sanitaires en enlevant et en brûlant tous les déchets vers la fin du mois de mai dernier.

Tempérance et moralité.—Malgré la proximité de la réserve à la ville de Frédéricton et au village de Sainte-Marie, où l'on peut se procurer de la boisson jour et nuit, la plupart des sauvages de cette bande sont tempérants et rangés. Quelques-uns d'entre eux s'adonnent quelques fois aux spiritueux. Ces abus sont réprimés aussitôt qu'ils sont découverts.

Enseignement.—L'école de cette réserve est sous la direction de Mlle M. J. Rush, une institutrice qui possède un diplôme de 2me classe. L'assistance a été assez bonne et les enfants ont fait beaucoup de progrès dans leurs études.

Religion.—Les membres de cette bande sont tous catholiques romains. Leurs intérêts spirituels sont sous les soins du rév. John Ryan, du village de Sainte-Marie.

BANDE D'OROMOCTO.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans le village d'Oromocto, à 11 milles en aval de la ville de Frédéricton. Elle donne sur la rivière Saint-Jean, et contient 125 acres de terre, dont 32 sont en culture et en pâturage, le reste consistant en forêts.

Mouvement de la population.—La population de cette peuplade est de 64, soit une diminution de 12 personnes, parties pour aller s'établir dans d'autres parties de l'agence.

Ressources et occupations.—Ces sauvages gagnent leur vie à cultiver, à couper du bois de chauffage, à conduire les trains de bois, et à fabriquer différents objets qu'ils vendent aux cultivateurs et aux marchands des environs. Il se fait peu de culture ; tous, cependant, cultivent assez de pommes de terre pour subvenir à leurs besoins.

Santé et hygiène.—Abstraction faite des maladies auxquelles les sauvages sont ordinairement sujets, la santé des membres de cette bande a été assez bonne. Environ 30 sauvages se sont fait vacciner dans la crainte que l'épidémie de variole qui sévissait

à Saint-Jean n'envahît la réserve. Personne, heureusement, n'a été atteint de cette maladie ni d'aucune autre maladie contagieuse durant l'année.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et moraux.

Enseignement.—Quelques-uns des enfants vont à l'école publique du district; la majorité d'entre eux, par suite de leurs mœurs particulières, ne veulent pas fréquenter une école où ils auraient à se mêler aux enfants de race blanche.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont catholiques romains. Ils suivent régulièrement les offices dans une église qui se trouve tout près de la réserve. Leur directeur spirituel est le rév. Père McDermott.

Observations générales.—Les autres sauvages de cette agence, qui forment plusieurs petites bandes, sont établis dans les comtés de Queen, King, Saint-Jean et Charlotte. Leurs occupations consistent à travailler dans les scieries et à fabriquer divers objets qu'ils vendent à de bons prix aux cultivateurs, aux marchands et aux touristes. Tous les sauvages de cette agence, à l'exception de ceux qui viennent des provinces avoisinantes et qui résident dans les villages le long du chemin de fer Intercolonial, dans le comté de King, sont de la tribu des Amalécites, et il me fait plaisir de dire que leur manière de vivre et leurs mœurs s'améliorent d'année en année.

J'ai, etc.,

JAMES FARRELL,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ D'ANNAPOLIS,
ANNAPOLIS, 30 juin 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Réserves.—Il y a deux réserves dans le comté d'Annapolis : une située sur le chemin de Liverpool, à 7 milles de la ville d'Annapolis, et l'autre près du lac Cegumcega, sur la limite entre les comtés d'Annapolis et de Queen. La première a une superficie de 572 acres et l'autre contient 400 acres. Les sauvages n'habitent pas les réserves. Ils se sont fixés à Lequille, à Paradise et à Middleton, où ils occupent des terres qui leur appartiennent en propre.

Mouvement de la population.—La population est de 73 âmes, soit une augmentation de 2 pour l'année.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages consistent à fabriquer des paniers, à chasser et à pêcher. Quelques-uns travaillent dans les scieries ou s'occupent à conduire les trains de bois. Un certain nombre parmi les jeunes gens se livrent à la culture.

Enseignement.—Les enfants fréquentent les écoles de Lequille et de Middleton, et les parents en général tiennent à ce qu'ils s'instruisent. Ils font assez de progrès.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi eux. Leurs bâtiments sont presque tous en bois de charpente et sont généralement propres et bien tenus. Les règlements sanitaires sont bien observés.

Observations générales.—Les sauvages de cette agence sont tempérants, paisibles et observateurs des lois ; et avec l'aide que leur donne le gouvernement, ils vivent très à l'aise.

J'ai, etc.,

JOHN LACY,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ÉCOSSE,
MICMACS DES COMTÉS D'ANTIGONISH ET DE GUYSBORO,
HEATHERTON, 30 août 1902.

L'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Mouvement de la population.—La population micmac de cette agence a augmenté durant l'année écoulée et est aujourd'hui de 212 âmes. Il y a eu 11 naissances et 13 décès. Quelques familles qui avaient quitté l'agence il y a assez longtemps sont revenues avec le nombre de leurs membres augmenté.

Santé.—Ces sauvages n'ont pas joui d'une très bonne santé. La consomption fait beaucoup de ravages parmi eux.

Bâtiments.—Deux nouveaux bâtiments ont été construits durant l'année, et des réparations considérables ont été faites.

Religion.—Tous les sauvages de cette peuplade sont catholiques romains et sont très attentifs à leurs devoirs.

J'ai, etc.,

J. R. McDONALD,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ÉCOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE COLCHESTER,
TRURO, 11 juillet 1902.

L'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Réserve.—La réserve de Millbrook est située à 3 milles au sud de Truro. Sa superficie est de 35 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 109,—la même chose que l'année dernière.

Santé.—Les sauvages ont joui d'une assez bonne santé. Il n'y a eu aucune maladie épidémique parmi eux.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages de cette agence consistent dans la fabrication de tonneaux, d'ouvrages rustiques et de paniers, la cueillette de baies et la confection d'ouvrages en rassades. Quelques-uns travaillent aussi dans les exploitations forestières, chassent et agissent comme guides pour ceux qui font des parties de pêche et de chasse.

Enseignement.—Ces sauvages jouissent du privilège d'une école depuis au delà de trois ans, et les élèves font assez de progrès.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages paraissent améliorer graduellement leur condition. Comme leur réserve se trouve tout près de la ville progressive de Truro, ils trouvent facilement de l'ouvrage, à de bons salaires, lorsqu'ils veulent travailler.

Quelques-uns travaillent sur le chemin de fer et d'autres aux égouts de la ville, ce qui leur permet d'améliorer leur sort.

L'un d'eux, Noël Abram, a eu le malheur de perdre sa grange, qui a été détruite par le feu, avec 3 têtes de bétail qu'elle contenait, mais avec l'aide de ses voisins de race blanche et du département il a pu réparer cette perte.

Religion.—Les sauvages de ce comté sont catholiques romains. Ils suivent les offices à l'église de la ville de Truro.

J'ai, etc.,

THOS. B. SMITH,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ÉCOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE CUMBERLAND,
PARRSBOROUGH, 21 août 1902.

L'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Réserve.—Cette agence comprend tout le comté de Cumberland. La majorité des sauvages sont établis sur la réserve du manoir de Franklin, à environ 14 milles de la ville de Parrsboro, et à 35 milles à peu près de la ville d'Amherst. La réserve contient 1,000 acres de bonne terre.

Quelques sauvages résident à la Jonction de Springhill et d'autres à Southampton-Est ; une famille demeure à Amherst et une autre à Oxford.

Mouvement de la population.—La population totale est de 95, soit une diminution de 7 comparativement au chiffre de l'année précédente. Cette diminution est due à ce qu'un certain nombre de sauvages sont allés s'établir dans d'autres comtés.

Il y a eu 9 naissances et 8 décès durant l'année.

Santé et hygiène.—L'année dernière il y a eu plus de cas de maladie que d'habitude. Bien que les mesures sanitaires recommandées par le département aient été, autant que possible, rigoureusement appliquées, je regrette de dire que plusieurs de ces sauvages sont atteints de tuberculose.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette peuplade s'intéressent plus que jamais à l'agriculture ; aussi leurs cultures ont-elles une très belle apparence. En hiver, les marchands de bois des environs donnent de l'ouvrage à tous ceux qui veulent travailler et leur paient de bons gages. Quelques-uns des sauvages, au lieu de se livrer à la culture ou de travailler dans les exploitations forestières, préfèrent fabriquer des paniers, des cuves, des cercles de mâts, etc. D'autres s'occupent à chasser ou à agir comme guides pour les chasseurs, et se font ainsi de jolis revenus. En été et en automne, les femmes et les enfants cueillent des baies, qu'ils vendent.

Enseignement.—Il n'y a pas de maison d'école sur la réserve, mais dans le voisinage immédiat il y a une école publique à laquelle le département accorde une subvention annuelle. Quelques-uns des enfants sauvages vont à cette école et font des progrès dans leurs études. Le manque de vêtements convenables est l'excuse que donnent généralement les parents des autres enfants pour ne pas leur faire suivre les classes. Des hardes ont été fournies à un certain nombre de ces enfants afin de les mettre en mesure de s'instruire.

Religion.—Tous les sauvages de ce comté sont catholiques romains. Ils ont une chapelle en propre.

Tempérance et moralité.—La grande majorité des sauvages de ce comté sont tempérants ; mais je regrette de dire que quelques-uns d'entre eux laissent à désirer sous le rapport de la moralité. Cependant, ceux qui étaient foncièrement immoraux ont tous quitté la réserve.

J'ai, etc.,

F. A. RAND, M.D.,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE DIGBY,
RIVIÈRE-AUX-OURS, 15 septembre 1902.

L'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Réserve.—La réserve est située à 1½ mille du village de la Rivière-aux-Ours et contient 1,600 acres, dont 48 sont en culture et 200 en pâturage, le reste consistant en forêts.

Mouvement de la population.—L'on compte 123 sauvages dans cette agence. Sur ce nombre 27 résident à Weymouth, comté de Digby, à 28 milles de la réserve. Quatre sauvages sont partis pour aller s'établir sur d'autres réserves, ce qui a diminué la population d'autant. Il y a eu 4 naissances et 8 décès durant l'année.

Santé et hygiène.—Il y a eu plusieurs cas de maladie pendant l'année. Quelques-uns des décès ont été causés par la consomption, d'autres par la grippe et d'autres par la vieillesse. Les règles de l'hygiène sont observées. Les sauvages ont été vaccinés conformément aux ordres du département.

Ressources et occupations.—Ces sauvages gagnent leur vie à faire de la culture, à fabriquer des tonneaux, à confectionner des ouvrages de fantaisie pour les touristes, à chasser, à construire des canots et à conduire les trains de bois.

Bâtiments.—Les bâtiments, sur cette réserve, sont en bois de charpente. Ils sont pour la plupart en bon état et confortables.

Bétail.—Le bétail consiste en deux vaches et une génisse.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous catholiques romains. Ils suivent les offices dans une chapelle qui se trouve sur la réserve.

Enseignement.—Il y a sur la réserve une bonne école que fréquentent un grand nombre d'enfants. Les élèves apprennent vite et font beaucoup de progrès. Tous les sauvages, à peu d'exceptions près, savent lire et écrire.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont pour la plupart industrieux et paisibles.

Tempérance.—A peu d'exceptions près, ils sont tempérants. Des mesures ont été prises pour empêcher qu'il ne se vende des spiritueux sur la réserve.

J'ai, etc.,

JAS. H. PURDY,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ D'HALIFAX,
SHEET-HARBOUR, 29 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Mouvement de la population.—Cette agence comprend les sauvages qui résident dans les différentes parties du comté d'Halifax, principalement à Sheet-Harbour, Cole-Harbour, Dartmouth, Bedford, Windsor-Junction, Wellington et Elmsdale. Il y a en tout 162 sauvages dans ce comté.

Progrès.—Les sauvages de cette agence n'ont guère fait de progrès cette année. Ceux qui sont sédentaires jouissent peut-êre de plus de confort que par le passé, mais ceux qui errent d'un endroit à l'autre vivent misérablement.

Enseignement.—Depuis que l'école de Cole-Harbour a été fermée, aucun effort sérieux n'a été fait pour faire instruire les enfants. Quelques-uns profitent des écoles pour les blancs, tandis que les autres demeurent dans des endroits où il est impossible, ou du moins très difficile, d'envoyer les enfants à l'école.

Moralité.—La généralité de ces sauvages sont rangés. Il y en a cependant quelques-uns qui se conduisent mal, l'ivrognerie étant le principal vice.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont tous membres de l'Eglise catholique romaine.

J'ai l'honneur, etc.,

CHAS. E. McMANUS,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE HANTS,
SHUBENACADIE, 30 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Mouvement de la population.—Durant l'année il y a eu une augmentation de 6 dans le nombre des membres de cette bande, de sorte que la population se chiffre actuellement par 91. Il y a eu 4 naissances, et 3 sauvages venus d'autres localités se sont joints à la peuplade.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages, à l'exception de ceux qui persistent à rôder çà et là, a été assez bonne, un adulte seulement étant mort ; et si on pouvait les retenir sur la réserve, où ils observeraient les règlements sanitaires établis par le département et rigoureusement appliqués par le D[r] McLean et moi-même, leur santé serait bien meilleure et ils seraient beaucoup moins exposés aux accidents.

Occupations.—La principale occupation de ces sauvages consiste dans la confection de différents articles pour les sportsmen et d'ouvrages de fantaisie de toutes sortes, tels que paniers, bibelots en rassades, etc., mais ce moyen d'existence fait rapidement place à l'agriculture.

Enseignement.—A mon avis, c'est l'école qui en fin de compte fera des sauvages ce que nous désirons qu'ils soient. Si les enfants se montrent plus ou moins indifférents pour l'enseignement, c'est parce que leurs parents ne les encouragent pas assez. Lorsque, dans le cours de mes visites, j'attire l'attention des sauvages sur l'avantage qu'il y a pour eux à faire instruire leurs enfants et que je leur cite comme exemples les localités où les enfants d'autres peuplades en Canada réussissent si bien à l'école, ils admettent que l'enseignement est une bonne chose, mais n'en continuent pas moins à montrer beaucoup d'apathie.

Tempérance et moralité.—Les membres de cette peuplade sont en général tempérants, à cause, sans doute, du fait qu'il est très difficile pour un sauvage de se procurer des spiritueux ici.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains et assistent régulièrement aux offices, qui sont conduits par le Père Young.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ALONZO WALLACE,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE KING,
STEAM-MILLS, 9 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Mouvement de la population.—Il n'y a que trois familles sur la réserve, les autres étant dispersés dans toute l'étendue du comté. La population est d'environ 71 âmes.

Santé.—Les sauvages de cette peuplade jouissent en général d'une bonne santé. Les cas de maladie ont été peu nombreux. Il y a deux vieillards qui sont à la charge du département, La plupart des autres pourvoient à leurs besoins, sauf quand ils se blessent par accident, ce qui arrive souvent, surtout pendant la saison de la coupe du bois, alors qu'ils sont secourus par le département.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont paisibles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. E. BECKWITH,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE PICTOU,
NEW-GLASGOW, 11 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Réserves.—Il y a deux réserves dans cette agence. La réserve de Fishers Grant a une superficie de 164 acres. L'autre réserve est une petite île près de Merigonish, où se trouve l'église.

Environ 37 sauvages habitent cette île depuis le mois de juin jusqu'au mois d'octobre, alors qu'ils se transportent à Pinetree, sur la terre ferme, où ils jouissent de l'hospitalité de la race dominante durant l'hiver.

Mouvement de la population.—La population totale des deux réserves est de 139. Il y a eu 3 naissances et 3 décès durant l'année. Une famille de 4 personnes, venant du Cap-Breton, est venue s'établir à l'Ile de la Chapelle.

Ressources et occupations.—Les occupations de ces sauvages consistent dans la confection de paniers, la fabrication de tonneaux et la culture. Plusieurs sont employés pendant l'été pour charger et décharger les steamers à Pictou-Landing.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains, et ils sont très attachés à leur foi.

Enseignement.—Depuis 4 ans il existe une école à Indian-Cove, Pictou-Landing. Les enfants ont fait beaucoup de progrès dans la lecture et l'arithmétique. Cela est dû en grande partie au zèle déployé par leur habile institutrice, Mlle Nellie Connolly. Trois élèves ont suivi les cours à l'école d'enseignement technique, à Pictou, et ont tiré bon profit de l'avantage qui leur était ainsi offert.

Santé.—La santé des sauvages a été généralement bonne l'année dernière. Les décès qui sont survenus ont été causés par la tuberculose. Quelques sauvages sont actuellement atteints de cette même maladie. Les efforts que fait le gouvernement pour enseigner aux sauvages les lois hygiéniques à observer dans les cas de consomption auront sans doute un très bon effet.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont en général honnêtes, observateurs des lois et industrieux. Il y en a quelques-uns qui ont un faible penchant pour l'eau-de-vie.

J'ai, etc.,

J. D. McLEOD,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DES COMTÉS DE QUEEN ET DE LUNENBURG,
CALEDONIA-CORNER, 9 août 1902.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Réserve.—Cette réserve comprend trois réserves : une est située à New-Germany, une autre à Gold-River, et la troisième à Wild-Cat, dans le comté de Queen. La superficie totale de ces réserves est de 3,000 acres.

Les sauvages qui habitent ces réserves vivent principalement de culture. Il y en a d'autres qui résident à Lunenberg, Bridgewater, Milton, Mill-Village, Wildcat et Greenfield. Ceux qui ne demeurent pas sur les réserves gagnent leur vie à chasser, à pêcher, à faire des paniers, à travailler dans les exploitations forestières, et à agir comme guides pour les sportsmen.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 86. Elle se décompose comme suit : 18 hommes, 16 femmes et 52 garçons et filles au-dessous de 21 ans. Il y a eu 2 naissances et 3 décès durant l'année.

Santé.—La santé des sauvages de cette agence, abstraction faite des indispositions ordinaires, a été bonne. Il n'y a eu aucune maladie contagieuse parmi eux. Ceux qui sont décédés étaient tous des vieillards.

Enseignement.—Il n'y a qu'une école dans cette agence. Cette école se trouve à New-Germany et est habilement dirigée par Melle Shea, qui déploie beaucoup de zèle.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont tous catholiques romains.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont en général moraux et paisibles.

J'ai, etc.,

CHARLES HARLOW,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE RICHMOND,
SAINT-PIERRE, 21 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Réserve.—La réserve de l'Ile de la Chapelle contient 1,200 acres, dont plus de 100 sont en culture.

Mouvement de la population.—La population est de 121, soit une diminution de 17 depuis l'année dernière. Il y a eu 7 décès et 10 sauvages ont quitté la réserve.

Santé.—Il y a eu plusiers cas de maladie parmi les sauvages l'année dernière. A l'exception de 2 enfants, tous les décès ont été causés par la consomption. C'est la maladie prédominante, et si l'on ne prend pas de mesures pour l'enrayer, elle ne tardera pas à exterminer la tribu. L'année dernière, le département a eu la bonne idée de répandre parmi les sauvages une brochure faisant voir le caractère contagieux de cette maladie et indiquant les précautions à prendre pour y échapper ; mais il est difficile de leur faire réaliser le danger. De plus, l'habitude qu'ils ont de mendier de maison en maison et de manger tous les aliments qu'on leur donne, qu'ils soient sains ou malsains, doit nécessairement avoir un effet très pernicieux sur leur santé.

Enseignement.—Les leçons se donnent sans interruption à l'école, et les élèves font des progrès satisfaisants.

Religion.—Les sauvages qui habitent la réserve sont tous catholiques romains et pratiquent leur religion avec ferveur.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont presque tous moraux et rangés. Ils sont paisibles et sobres.

J'ai, etc.,

JOHN FRASER,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ÉCOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE SHELBURNE,
SHELBURNE, 2 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Mouvement de la population.—La population de la bande a augmenté de trois durant la dernière année, ce qui porte à 49 le nombre total des Micmacs dans ce comté.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages, à l'exception de deux familles, a été bonne. Les mesures sanitaires recommandées par le département ont été rigoureusement appliquées.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages consistent à travailler dans les exploitations forestières, à faire la chasse, à fabriquer des cercles de mâts et des paniers et à travailler sur leurs fermes.

Enseignement.—Très peu d'enfants suivent les classes, vu qu'ils résident à une assez grande distance des maisons d'école.

Tempérance.—A l'exception d'un seul, tous sont tempérants.

Religion.—Les sauvages de ce comté sont tous catholiques romains.

J'ai, etc.,

JOHN J. E. DE MOLITOR,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE VICTORIA,
BADDECK, 25 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Réserve.—L'unique réserve que renferme ce comté se trouve à Middle-River. Elle contient 650 acres, dont 400 sont couvertes de bois de seconde venue. Le sol est très fertile, étant spécialement adapté à la culture du foin.

Tribu.—Ces sauvages sont des Micmacs.

Mouvement de la population.—La population de la réserve de Middle-River est de 103. Elle se décompose comme suit : 27 hommes, 21 femmes et 55 garçons et filles au-dessous de 21 ans. Il y a une augmentation de 3 sur le chiffre de l'année dernière. Il y a eu 4 naissances et 2 décès, et une femme s'est jointe à la bande par mariage.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, l'année dernière. Ils ont tous été vaccinés, au printemps ; leurs maisons ont été nettoyées et tous les déchets ont été brûlés.

Ressources et occupations.—Les principales occupations des sauvages de cette peuplade consistent à faire de la culture, à fabriquer des tonneaux et des paniers, à chasser, à pêcher et à travailler à gages. Plusieurs parmi les jeunes gens sont employés comme journaliers durant l'été.

Enseignement.—Il n'y a qu'une seule école sur la réserve. Une nouvelle maison d'école est en voie de construction et sera prête à être occupée vers le 1er septembre. Un assez grand nombre d'enfants ont suivi les classes durant l'année.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont catholiques romains et remplissent fidèlement leurs devoirs religieux. Il n'y a pas d'église sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et paisibles. Leur manière de vivre s'est beaucoup améliorée dans ces dernières années. Plusieurs d'entre eux habitent des maisons confortables et s'intéressent beaucoup à la culture.

Tempérance et moralité.—Les sauvages qui habitent ce comté sont tempérants, à l'exception de quelques-uns des membres d'une famille.

J'ai, etc.,

A. J. MACDONALD,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE YARMOUTH,
YARMOUTH, 3 octobre 1902.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Réserve.—La réserve est située du côté nord du chemin de Starr, à environ 4 milles de la ville de Yarmouth. Il n'y a que quatre familles qui y demeurent à l'heure qu'il est. Les autres sont dispersés par tout le pays, quelques-uns résidant à Salmon-River, d'autres à Tusket, à Tusket-Falls, à Pubnico et à Hectanooga.

Mouvement de la population.—La population de cette agence est de 83.

Santé et hygiène,—Les sauvages n'ont pas joui d'une bonne santé l'année dernière. Les règlements sanitaires sont assez bien observés.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent pincipalement à faire des paniers, des cerceaux et des manches de haches, à pêcher, à chasser, à agir comme guides et à cueillir des baies. Il y en a quelques-uns qui travaillent dans les scieries et d'autres qui font toutes espèces d'ouvrages.

Enseignement.—Les enfants n'ont guère de facilités pour s'instruire sur la réserve, mais à Tusket et à Pubnico ils vont régulièrement à l'école.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont tous catholiques romains.

Observations générales —A peu d'exceptions près, ces sauvages sont tempérants et paisibles, mais ils sont peu économes.

J'ai, etc.,

W. H. WHALEN,
Agent des sauvages.

ILE DU PRINCE-EDOUARD,
MICMACS DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD,
HIGGIN'S-ROAD, 4 août 1902.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Réserves.—Il y a dans cette surintendance deux réserves, savoir : la réserve de l'Ile Lennox et la réserve M rell. La première se compose d'une île dans la baie de Richmond. Elle contient 1,320 acres. La réserve Morell est située sur le lot 39, dans le comté de King. Elle contient 204 acres de bonne terre.

Mouvement de la population.—Il y a dans cette surintendance, y compris les deux réserves et d'autres endroits dans l'Ile du Prince-Edouard, 316 âmes, soit une augmentation de 1 depuis le dernier dénombrement. Il y a eu 11 naissances et 10 décès durant l'année.

Santé.—Il y a eu plusieurs cas de maladie l'année dernière, mais à l'heure qu'il est les sauvages, à l'exception de 4 ou 5, jouissent d'une bonne santé.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages qui habitent les réserves sont la culture, la fabrication de paniers et la pêche. L'un d'eux, du nom de Francis Thomas, possède 100 trappes à homard et a vendu pour au delà de $150 de ces crustacés cette année. Ils pêchent aussi la morue et l'anguille en été et l'éperlan en hiver. C'est un joli spectacle de voir tous leurs petits bâtiments sur la glace pendant l'hiver. Ils vendent leurs éperlans à des gens qui les expédient aux Etats-Unis. Ils en obtiennent un bon prix et font beaucoup d'argent.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages qui habitent les réserves occupent des maisons en bois de charpente dont quelques-unes sont bien finies à l'intérieur et blanchies à la chaux, mais ceux qui sont dispersés en dehors vivent dans des huttes qui offrent très peu de confort. Ceux qui résident sur les réserves gardent des chevaux, des vaches, des moutons, des cochons et des volailles. Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires, tels que charrues, herses avec dents à ressort, etc.

Enseignement.—Il n'y a qu'une école, et elle se trouve sur la réserve de l'Ile Lennox. Vingt-quatre enfants y suivent les classes.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Il y a, sur la réserve de l'Ile Lennox, une église qui a été construite il y a 4 ou 5 ans et qui leur fait honneur.

Tempérance.—A l'exception de quelques-uns, les sauvages qui habitent les réserves sont sobres. Ils ont organisé, il y a quelques années, une société de tempérance sur l'Ile Lennox. Cette société a fait beaucoup de bien dans cette réserve.

Je regrette de dire que dans le cours de l'été dernier, le bois de construction et le bois de chauffage sur une étendue de plus de 150 acres de terre ont été détruits par un feu de forêt. Cela aura pour effet de rendre le combustible rare pour plusieurs années à venir.

J'ai, etc.,

JOHN O. ARSENAULT,
Surintendant des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DE LA RIVIÈRE-BERENS,
WINNIPEG, 13 septembre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'aî l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet de l'agence de la Rivière-Berens (traité n° 5) pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Limites de l'agence.—L'agence s'étend depuis la rivière Noire, à 50 milles de l'embouchure de la rivière Rouge, sur la rive orientale du lac Winnipeg, jusqu'au Lac-La-Croix, dans la vallée de la rivière Nelson, soit une distance du sud au nord d'environ 400 milles. Elle comprend aussi la rivière au Vison, sur la rive occidentale du lac Winnipeg, et s'étend vers le nord-est jusqu'au lac Pekangekum, soit une distance de près de 300 milles. Le voyage à travers ce vaste territoire est long, romantique, et souvent périlleux tant en été qu'en hiver.

Réserve.—Cette agence renferme 12 réserves, savoir : Rivière-Noire, Rivière-à-l'Eau-Creuse, Détroit-du-Huard, Rivière-de-la Veine-de-Sang, Rivière-au-Vison, Rivière-Jackhead, Rivière-Berens, Petits-Grands-Rapides, Pekangekum, Rivière-aux-Peupliers, Norway-House et Lac-La-Croix.

Le détroit du Huard, qui se trouve entre la rivière à l'Eau-Creuse et la rivière de la Veine-de-Sang, n'est pas occupé comme réserve sauvage, mais appartient encore à la bande de l'île, qui était autrefois nombreuse mais qui malheureusement va en diminuant d'année en année. La superficie totale des réserves est en chiffres ronds de 58,000 acres, dont environ 1,500 sont en culture, 3,000 servent de pâturages et 5,000 sont en terres à foin ; le reste se compose de forêts, de terrains rocheux et de marais, avec par-ci par-là des pièces de terre arable qui n'ont pas encore été mises en état de culture.

Tribu et population.—La population se divise sous le rapport de la nationalité en deux tribus—les Cris des Savanes et les Sauteux. Les premiers sont une branche de la grande tribu des Cris des Plaines, et leur langue est la même que celle de cette tribu, bien que les dialectes varient beaucoup. Les Sauteux sont de la même souche que les Ojibbewas d'Ontario, auxquels ils ressemblent beaucoup par la langue et les mœurs. Le nombre de ceux qui ont reçu la rente, cette année, était de 2,222, soit une diminution de 6 comparativement à l'année précédente ; mais comme un grand nombre de sauvages étaient absents à cette époque, ce déclin apparent ne signifie rien ; le fait est qu'il y a une légère augmentation dans la population.

Il y a en outre un très grand nombre de sauvages qui viennent de temps à autre des régions avoisinantes et qui se construisent des cabanes, pêchent et chassent près des réserves, se mêlent et se marient avec nos gens, et sont fréquemment des sources d'irritation et de trouble. La majorité de ceux-là demandent à être inclus dans le traité, mais jusqu'ici la porte leur a été fermée.

Il y a aussi un nombre toujours croissant de blancs et de métis qui prennent femme dans les familles des sauvages tombant sous le traité et qui vivent avec les ressources d'où les pupilles du gouvernement tirent leur subsistance. Cela donne lieu à des disputes, au sujet des droits de propriété et de la délimitation des terres, qui exigent l'attention constante du département.

Biens, meubles et immeubles, bétail, etc.—La valeur des biens mobiliers possédés par nos sauvages est d'environ $55,000. Les gains qu'ils réalisent en travaillant dans les scieries ou sur les steamers et par la vente de poisson et de fourrures s'élèvent, en autant que nous avons pu les calculer, à $60,000. Leurs terres sont évaluées à $30,000. Leurs instruments aratoires valent $2,000. Les améliorations faites, cette année, sont estimées à $9,000. Il y a, en tout, près de 500 têtes de bétail dans l'agence, malgré une sérieuse épidémie qui a sévi, l'hiver dernier, sur plusieurs des réserves où l'on donne une attention particulière à l'élevage. Je donne ces chiffres afin de montrer la

condition de leurs affaires temporelles. Tous ceux qui travaillent vivent dans l'abondance. Il n'y a pas d'indigence ici, sauf lorsque la maladie ou le malheur frappe les gagne-pain.

Provisions pour les nécessiteux.—Afin de faire face aux cas spéciaux de dénûment, des provisions ont été emmagasinées sur toutes les réserves, et les chefs ont reçu instruction de voir à ce qu'elles soient judicieusement et impartialement distribuées dans les saisons de l'année ou aux époques d'extrême indigence où ces dons du département pourront être le plus utiles à leurs sujets. L'intérêt que l'État prend ainsi au bien-être des sauvages est non seulement sage et louable, mais de plus est beaucoup apprécié par ceux qui reçoivent ces secours.

Enseignement et religion.—Un grand nombre de missionnaires de différentes croyances s'occupent des intérêts spirituels et de l'instruction des sauvages de cette agence. L'on compte ici 150 catholiques romains, 150 anglicans, 200 païens et 1,550 méthodistes. Les instituteurs dans quelques-unes des écoles méritent beaucoup de louanges, et leurs élèves font des progrès remarquables. Le pensionnat de Norway-House est une institution de premier ordre, et les enfants y reçoivent un excellent enseignement. Les sauvages de la Rivière-Berens et du Lac-La-Croix demandent avec instance que l'on établisse d'autres écoles de ce genre. Plusieurs réserves déplorent la perte de leurs externats. Les sociétés de missions ont beaucoup de difficulté; paraît-il, à trouver des maîtres d'école pour une région si éloignée de la civilisation, étant donné surtout que la demande pour les instituteurs dans le Manitoba et l'ouest excède l'offre et que les salaires payés en Angleterre sont plus élevés que ceux que le département a été habitué à payer.

Santé et hygiène.—Il y a eu beaucoup de maladie dans les limites de cette agence durant l'année. La variole a envahi la partie sud, heureusement, sans aucun résultat désastreux. La rougeole a sévi sur la réserve de la Rivière-Berens pendant l'hiver. Des maladies plus lentes, mais plus sérieuses, ont fait des ravages sur d'autres réserves. La marche du commerce vers le nord, qui a été très avantageuse à cette partie du pays sous plusieurs rapports, a eu aussi, malheureusement, de funestes effets. Les soins médicaux fournis par le département ont été beaucoup appréciés par ceux qui en ont directement bénéficié, bien que le champ soit vaste et que les visites soient nécessairement rares et courtes.

Les dispensaires ont été bien approvisionnés de médicaments, et ceux qui y étaient préposés ont fait tout en leur pouvoir pour secourir les malades. L'on est resté sourd à plusieurs appels pressants venus des solitudes de la forêt non pas par manque de cœur, mais à cause de l'impossibilité d'atteindre et de secourir en temps utile ceux qui souffraient. Le 8 août, un orage électrique éclata à Norway-House, et trois femmes furent tuées par la foudre. Il me fait plaisir de dire qu'à l'heure qu'il est les sauvages en général jouissent d'une bonne santé dans toute l'étendue de l'agence.

Tempérance et moralité.—Nos sauvages sont, somme toute, paisibles, tempérants et moraux. Nous avons dû quelquefois user de rigueur afin de faire observer la loi ; mais il y a eu absence complète de ces crimes grosssiers qui ont souillé d'autres localités plus civilisées. Aucun cas de vente illégale de spiritueux ne m'a été signalé. Tous les marchands se sont strictement tenus dans les limites de leurs privilèges, et j'ai voyagé sans escorte et sans crainte de danger dans un pays où il n'existait absolument aucune protection.

Médailles.—Des médailles commémoratives ont été distribuées par ordre du commissaire des sauvages à tous les chefs et conseillers, qui les ont acceptées avec un vif plaisir. L'on s'est soumis avec respect à tous les arrêts rendus par le département dans les cas affectant les intérêts des sauvages. Le drapeau de notre pays a été honoré par de fréquents et enthousiastes saluts. Dans tous les conseils ont été entendues des expressions de loyal dévouement pour le "Grand Père", notre bien-aimé roi Édouard.

J'ai, etc.,

JOHN SEMMENS,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
DISTRICT DE LA RIVIÈRE-LA-PLUIE,
AGENCE DE COUCHICHING,
FORT-FRANCES, ONT., 30 juin 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet de cette agence pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Agence.—Les bâtiments de l'agence sont situés à l'embouchure du lac La-Pluie, sur ce qu'on appelle la Pointe de Pither, à environ 3 milles à l'est de Fort-Frances, et l'agence comprend les bandes de Hungry Hall, nos 1 et 2, du Long-Saut, nos 1 et 2, des Rapides-du-Manitou, nos 1 et 2, des Petites-Fourches, de Couchiching, de Stangecoming, de Niacatchewenin, de Nickickonsemenecanning, de la Rivière-Seine, du Lac-La-Croix et du Lac à-l'Esturgeon, soit, 14 en tout.

BANDES DE HUNGRY-HALL, NOS 1 ET 2.

Réserves.—Les réserves de ces bandes, nos 14 et 15, sont situées près de l'embouchure de la rivière La-Pluie, et contiennent 6,280 acres. Le bois sur la réserve n° 15 est de qualité inférieure, vu que des feux ont fréquemment ravagé la réserve dans ces dernières années et détruits la plus grande partie du bois marchand, mais sur la réserve n° 14 il n'y a jamais eu d'incendie et l'on y trouve de grande quantités d'épinette rouge, d'épinette blanche et de cèdre.

Tribu.—Les sauvages de cette agence appartiennent tous à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population des deux bandes, lors de la dernière distribution des rentes, était de 53. Elle se décomposait comme suit : 15 hommes, 20 femmes, 9 enfants du sexe masculin et 9 enfants du sexe féminin. Durant l'année, il y a eu 2 naissances et 7 décès dans ces deux bandes.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de ces deux peuplades a été en général assez bonne. Aucune maladie épidémique ne s'est déclarée parmi eux. Ils ont tous été vaccinés.

Ressources et occupations.—La plupart des sauvages travaillent dans la scierie et dans les exploitations forestières. L'année dernière, ils n'ont pas coupé de bois sur leurs réserves.

Religion.—La majorité des sauvages sont païens ; quelques-uns appartiennent à l'Eglise d'Angleterre.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur ces réserves.

Tempérance.—La plupart de ces sauvages sont adonnés aux spiritueux, qu'ils se procurent principalement du côté américain.

BANDES DU LONG-SAUT, NOS 1 ET 2.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées sur le bord nord de la rivière à la Pluie, vis-à-vis des rapides du même nom. Leur superficie totale est de 11,413 acres.

Mouvement de la population.—Il y avait sur ces réserves, lors de la dernière distrition des rentes, 21 hommes, 30 femmes, 12 enfants du sexe masculin et 19 enfants du sexe féminin, soit un total de 82. Il y a eu 2 naissances et 6 décès durant l'année.

Ressources et occupations.—Ces réserves sont bien adaptées à la culture et à l'élevage. Le sol se compose d'une riche terre noire, avec fond d'argile. Une grande partie du bois a été détruite par de fréquents feux de forêt dans ces dernières années. Les sauvages se sont occupés pendant l'hiver à faire du bois de chauffage, des traverses



Sauvages faisant un premier labour, Réserve de l'Ours-Blanc, Agence de la Montagne de l'Orignal (Assiniboia de l'Est).

[80]

et des poteaux de clôture avec les arbres morts qui se trouvaient sur leurs réserves. Ils ont fait beaucoup d'argent, au printemps, avec la pêche de l'esturgeon.

Enseignement.—Il y a ici un très bon externat, qui est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre et que dirige Mlle Nellie Miller, une institutrice très capable et très zélée. Un grand nombre d'enfants ont suivi les classes l'année dernière.

Religion.—L'Eglise d'Angleterre a une jolie église ici, avec un missionnaire résidant, le rev. J. Johnstone, qui s'occupe des intérêts spirituels de toutes les bandes établies sur la rivière à la Pluie.

Tempérance.—Ces sauvages, je regrette de le dire, sont intempérants, et vu leur proximité de la frontière, ils peuvent facilement se procurer des spiritueux.

BANDES DES RAPIDES DU MANITOU, N°s 1 ET 2.

Réserve.—Ces bandes occupent la réserve n° 11, qui est située sur le côté nord de la rivière à la Pluie, vis-à-vis des rapides du même nom, et dont la superficie est de 5,736 acres.

Le sol consiste en une riche terre argileuse, et il y a une grande quantité de bois marchand, tel que pin, épinette blanche, épinette rouge et cèdre, bien que les feux de forêts en aient détruit une partie considérable dans ces dernières années.

Mouvement de la population.—La population, lors du dernier paiement des rentes, était de 108 : 26 hommes, 29 femmes, 30 enfants du sexe masculin et 23 enfants du sexe féminin. Il y a eu 5 naissances et 4 décès durant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont tous de bons bûcherons et trouvent facilement de l'ouvrage, à de bons salaires, dans les exploitations forestières. Ils font aussi beaucoup d'argent, pendant le printemps, avec la pêche de l'esturgeon.

Enseignement.—Il y a un externat sur cette réserve, sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre.

Tempérance.—Ces sauvages sont très adonnés aux spiritueux.

BANDE DES PETITES-FOURCHES.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le côté nord de la rivière à la Pluie, à 12 milles à l'est de Fort-Frances, vis-à-vis l'embouchure de la rivière des Petites-Fourches, et est désignée sous le numéro 10. Sa superficie est de 1,920 acres.

Mouvement de la population.—Lors de la dernière distribution des rentes, la population était de 47 (12 hommes, 16 femmes, 9 enfants du sexe masculin et 10 enfants du sexe féminin). Il y a eu 1 naissance et 1 décès durant l'année.

Ressources et occupations.—L'hiver dernier, quelques-uns de ces sauvages ont fait des traverses et des billes de sciage avec le bois mort qui se trouvait sur leur réserve. Plusieurs d'entre eux ont très bien vécu avec le produit de leur chasse.

Enseignement.—Il y a sur cette réserve un bon externat, sous le contrôle de l'Eglise d'Angleterre, mais dans toute la peuplade il n'y a que 5 enfants en âge d'aller à l'école,

Tempérance.—Ces sauvages sont assez tempérants.

RÉSERVE DE TERRES INCULTES, N° 15M.

Réserve.—Cette réserve, qui contient 20,671 acres, appartient en commun à toutes les bandes de la Rivière-La-Pluie ci-dessus mentionnées. Elle est contiguë aux réserves de la bande de Hungry Hall, qui se trouvent près de l'embouchure de la rivière à la Pluie.

Cette réserve est bien boisée en pin, épinette blanche, épinette rouge, cèdre et peuplier. Le sol consiste en une riche terre argileuse.

BANDE DE COUCHICHING.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées sur le lac La-Pluie et la baie de Stangecoming, à 3 milles au nord de Fort-Frances, et sont désignées sous les n°s 16A, 16D et 18B. Leur superficie est de 15,947 acres.

Il y a une grande étendue de bonne terre sur ces réserves, mais le pays est en majeure partie rocheux et accidenté. Il y a très peu de bois marchand ici, les meilleures essences ayant été détruites par les feux de forêts dans ces dernières années.

Mouvement de la population.—La population, lors de la dernière distribution des rentes, était de 134. Elle se décomposait comme suit : 31 hommes, 43 femmes, 35 enfants du sexe masculin et 25 enfants du sexe féminin. Il y a eu 3 naissances et 6 décès durant l'année.

Santé et hygiène.—Somme toute, la santé de ces sauvages et de ceux des autres bandes de cette agence a été bonne. Pendant l'hiver, alors que la variole sévissait par tout le pays, il n'y a eu qu'un seul cas de cette maladie dans l'agence,—savoir, dans cette bande-ci,—et encore était-il sous une forme bénigne ; la maison qu'habitait le malade a été mise en quarantaine et aucune autre personne n'a été atteinte.

Ressources et occupations.—Les occupations des sauvages de cette peuplade consistent principalement à travailler dans les exploitations forestières, à couper du bois de chauffage, à pêcher et à chasser.

L'hiver dernier, les sauvages ont coupé une grande quantité de bois mort qui se trouvait sur leurs réserves et l'ont vendue comme bois de chauffage.

Bâtiments.—Les maisons sont bien construites et confortablement meublées, et sont très proprement tenues.

Enseignement.—Il y a un bon externat ici. Les enfants ont assez régulièrement suivi les classes et ont fait des progrès passables. L'externat est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine.

Religion.—La majorité des sauvages de cette bande sont catholiques romains. Ils ont construit une très jolie église. C'est le rév. Père Allard qui dessert cette mission.

Progrès.—Ces sauvages sont pour la plupart des métis français, et ils sont industrieux et paisibles.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette peuplade sont en général tempérants et moraux.

BANDE DE STANGECOMING.

Réserve.—La réserve de cette bande,—n° 18C,—est située à environ 8 milles au nord de Fort-Frances, sur le lac La-Pluie, et contient 3,861 acres. Le terrain est presque partout rocheux et stérile, et le bois est de qualité inférieure.

Mouvement de la population.—La population, lors de la dernière distribution des rentes, était de 52 âmes. Elle se décomposait comme suit : 8 hommes, 9 femmes, 12 enfants du sexe masculin et 23 enfants du sexe féminin. Il y a eu 1 naissance et 3 décès durant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages gagnent principalement leur vie à chasser, à pêcher et à travailler dans les exploitations forestières.

Enseignement.—Il y a un externat ici, sous le contrôle de l'Eglise catholique romaine. L'année dernière, les enfants ont été très assidus et ont fait beaucoup de progrès.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont païens.

Tempérance et moralité.—Ils sont assez tempérants et moraux.

BANDE DE NIATCATCHEWENIN.

Réserves.—Les réserves occupées par cette bande sont les n°s 17A et 17B, et sont situées à environ 26 milles au nord-ouest de Fort-Frances, sur la baie nord-ouest du lac La-Pluie.

La superficie de ces réserves est de 6,201 acres. Il y a une grande étendue de terre arable, mais le pays est en majeure partie rocheux et accidenté.

Mouvement de la population.—La population, lors de la dernière distribution des rentes, était de 54 âmes. Elle se décomposait comme suit : 10 hommes, 13 femmes, 14 enfants du sexe masculin et 17 enfants du sexe féminin. Il y a eu 3 naissances durant l'année ; il n'y a eu aucun décès.

Ressources et occupations.—Les hommes robustes de cette bande sont employés dans les exploitations forestières, mais ils vivent principalement de chasse et de pêche.

Religion et enseignement.—Tous les sauvages de cette peuplade sont païens. Il n'y a pas d'école sur les réserves.

BANDE DE NICKICKONSEMENECANNING.

Réserves.—A cette bande appartiennent la réserve 26A, sur la baie Red-Gut, la réserve 26B, sur l'anse de Porter, et la réserve 26C, sur la rivière à l'Ile de Sable, lac La-Pluie. La superficie totale de ces réserves est de 10,227 acres, dont une partie considérable est fortement boisée.

Population.—La population de cette bande, lors de la dernière distribution des rentes, était de 56 âmes. Elle se décomposait comme suit : 11 hommes, 16 femmes, 17 garçons et 12 filles. Pendant l'année il y a eu 4 naissances et 10 décès.

Moyens d'existence.—La plupart des sauvages de cette bande ne font pas autre chose que la pêche et la chasse ; quelques-uns des jeunes gens travaillent dans les exploitations forestières.

BANDE DE LA RIVIÈRE LA-SEINE.

Réserves.—Cette bande a deux réserves : la réserve n° 23A, qui s'étend du lac aux Pommes de-terre-sauvages aux chutes de l'Esturgeon, sur la rivière La Seine, et la réserve n° 23B, qui se trouve à l'embouchure de la rivière La-Seine. La contenance totale de ces deux réserves est de 11,063 acres.

Mouvement de la population.—La population, lors de la dernière distribution des rentes, était de 138 âmes. Elle se décomposait comme suit : 30 hommes, 35 femmes, 34 garçons et 39 filles. Il y a eu 4 naissances et 6 décès durant l'année.

Ressources et occupations.—Quelques-uns seulement de ces sauvages résident sur leurs réserves. Ils vivent principalement de chasse et de pêche.

BANDE DU LAC LA-CROIX.

Réserve.—La réserve,—n° 25D,—qui appartient à cette bande est située sur le lac La-Croix, près de la frontière, et contient 15,353 acres.

Population.—Lors de la dernière distribution des rentes, la population était de 109 âmes. Elle se décomposait comme suit : 19 hommes, 30 femmes, 24 garçons et 36 filles. Il y a eu 2 naissances et 1 décès durant l'année.

Ressources et occupations.—Les principales ressources de ces sauvages sont la chasse aux animaux à fourrures, la chasse au gibier et la pêche.

BANDE DE KAWAWIAGAMOK OU DU LAC-À-L'ESTURGEON.

Réserve.—La réserve occupée par cette bande est située sur le lac Kawawiagamok, et contient 5,948 acres. Elle est en grande partie fortement boisée en épinette blanche, pin et épinette rouge.

Mouvement de la population.—La population, lors de la dernière distribution des rentes, était de 31 âmes. Elle se décomposait comme suit : 8 hommes, 9 femmes, 10 garçons et 4 filles. Il y a eu 1 naissance durant l'année ; il n'y a pas eu de décès.

Ressources et occupations.—Ces sauvages vivent uniquement de chasse et de pêche.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages qui habitent cette agence pourvoient à leurs besoins, les vieillards et les infirmes étant les seuls qui soient assistés, en dehors des stipulations du traité. Ils gagnent leur vie principalement à pêcher, à chasser, à couper du bois de chauffage, à faire des traverses de chemin de fer, à travailler dans les exploitations forestières et sur les vapeurs, et vivent très confortablement. Sur la plupart des réserves très peu de progrès est perceptible. Les sauvages s'intéressent très peu à la culture et à l'élevage, préférant mener une vie nomade. Le principal obstacle à leur avancement est l'intempérance, contre laquelle il est très difficile de lutter à cause de leur proximité aux Etats-Unis, mais nous faisons tous nos efforts pour extirper ce vice.

J'ai, etc.,

JOHN P. WRIGHT,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DU PAS,
LE PAS, SASK., 26 juillet 1902.

A l'honorable
Surindant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant, au sujet de l'agence du Pas, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Cette agence comprend 7 réserves, qui sont dispersées dans le pays qui s'étend entre la limite orientale de la montagne du Pas et l'extrémité occidentale du lac Winnipeg. Les sauvages qui habitent cette région ne résident pas en permanence sur leurs réserves. mais rôdent çà et là à la recherche de moyens de subsistance, le district étant très différent de la plupart des localités où se trouvent des réserves sauvages. Il n'y a, à proprement parler, aucune terre en culture et aucun établissement régulier à des centaines de milles à la ronde. Du sommet de la montagne du Pas, que l'on regarde vers le nord, vers l'est ou vers le sud, c'est toujours une vaste plaine unie sans aucune élévation ou aspérité à perte de vue. Le pays est drainé par un grand nombre de creeks et de ruisseaux qui se jettent dans la Grande rivière Saskatchewan, dont les eaux se déchargent à leur tour dans le lac Winnipeg. Sa surface est couverte de lacs, de marais à foin, de fondrières, de saules et de petits peupliers et, par-ci par-là, d'épinettes blanches et de peupliers d'une bonne dimension.

Tous les lacs et rivières sont peuplés de différentes espèces de poisson, et en été de nombreuses variétés d'oiseaux aquatiques, depuis le cygne jusqu'à la bécassine, s'y rassemblent en foule. Le gibier (gros et petit) est assez abondant, et tous les animaux à fourrures du pays se rencontrent dans ce district.

Bien que les sauvages qui demeurent dans cette agence soient en mesure de pourvoir, jusqu'à un certain point, à leur subsistance, ils ont le désavantage de ne pas être en position d'améliorer leur sort ou d'acquérir les connaissances nécessaires pour pouvoir prendre leur place au milieu d'une population civilisée. Ils ne résident sur leurs réserves que pendant 4 ou 5 mois de l'année, tout leur temps étant consacré à la chasse et à la pêche (ils n'ont aucune autre ressource) ; et lorsque le gibier et les animaux à fourrures sont rares, ce qui arrive périodiquement, les sauvages ont une rude lutte à soutenir pour l'existence. Leur état actuel d'isolement offre cet avantage-ci : ils n'ont aucune occasion de se livrer à l'intempérance ou de causer du trouble ou de commettre des crimes, et par conséquent ils sont, relativement parlant, contents et satisfaits.

La situation et les traits caractéristiques de chaque bande individuelle sont comme suit :—

BANDE DE TERRE-ROUGE.

Réserve.—A la base de la montagne du Pas, sur les bords de la rivière aux Carottes, se trouve la réserve de Terre-Rouge, qui forme la limite occidentale de l'agence. La superficie de cette réserve est de 4,769 acres.

Tribu et mouvement de la population.—La majorité des sauvages de cette peuplade appartiennent à la tribu des Cris des Plaines ; les autres sont des Cris des Savanes. La population augmente lentement. Elle est actuellement de 121 âmes, et se décompose comme suit : 29 hommes, 28 femmes, 33 garçons et 31 filles.

Enseignement et religion.—Jusqu'à présent l'on n'a guère obtenu de succès ici en ce qui concerne l'enseignement, d'abord à cause du fait que les sauvages ont pour la plupart conservé leurs superstitions païennes, et ensuite par ce qu'il est très difficile, vu l'isolement de cette réserve, de trouver un instituteur qui soit disposé à y faire un séjour plus ou moins prolongé. M. Thos. Bear, un sauvage qui a pris ses degrés au collège Emmanuel et qui a beaucoup d'aptitudes pour l'enseignement, a consenti à se charger de l'instruction des enfants, et l'on peut s'attendre à une amélioration. Les sauvages qui ont adopté la religion chrétienne appartiennent à l'Eglise d'Angleterre, et le nombre de ceux qui se convertissent au christianisme va constamment en augmentant. Les sauvages païens ont abandonné leurs pratiques de sorcellerie, et lorsque leurs vieux chefs seront morts, les jeunes gens ne tarderont pas à abjurer leurs erreurs.

BANDE DU LAC-PLAT.

Réserve.—A 10 milles de Terre Rouge et tout près de la montagne du Pas se trouve la réserve du Lac-Plat, qui contient 2,240 acres de terre, dont la plus grande partie longe le lac et est très bien adaptée à la culture du foin, le reste étant parsemé de sources d'eau salée et couvert d'épinette blanche.

Tribu et mouvement de la population.—C'est là une petite peuplade qui s'est détachée de la bande du Pas. Ces sauvages sont tous des Cris des Savanes. La population est d'environ 60 âmes.

Enseignement et religion.—Tous les enfants de cette bande en âge d'aller à l'école suivent régulièrement les classes. La moyenne annuelle est d'environ 15. L'instituteur actuel, Louis Cochrane, est originaire du district. Il a fait des études au collège Emmanuel, Prince-Albert, et s'acquitte très bien de sa tâche. Les sauvages de cette peuplade appartiennent tous à l'Eglise d'Angleterre.

BANDE DE CUMBERLAND.

Réserve.—A environ 50 milles du lac Plat et entre les rives du lac de l'Ile-aux-Pins et les bords de la rivière Saskatchewan se trouve la réserve de Cumberland, dont la superficie est de 4,025 acres.

Tribu et mouvement de la population.—Ces sauvages sont tous des Cris des Savanes. La population est de 156 âmes. Elle se décompose comme suit : 31 hommes, 43 femmes, 42 garçons et 40 filles.

Enseignement et religion.—L'école de cette réserve est restée fermée pendant plusieurs années par manque d'élèves. Au mois de juillet dernier, elle a été rouverte, avec un indigène comme instituteur. L'assistance a été meilleure que l'on ne s'y attendait, mais comme aucun des enfants n'était allé à l'école auparavant, leurs progrès ont été lents ; cependant, leur empressement à suivre les classes régulièrement est d'un bon présage, et si l'instituteur se montre à la hauteur de la tâche qu'il a entreprise, il n'y a pas de doute que d'excellents résultats seront obtenus.

Il y a quelques catholiques romains dans cette peuplade ; les autres appartiennent à l'Eglise d'Angleterre.

BANDE DU PAS.

Réserve.—La réserve du Pas est située à environ 80 milles à l'est de Cumberland, sur les bords de la rivière Saskatchewan. Elle contient 8,128 acres de terre, dont une partie se trouve sur le côté sud de la rivière et l'autre partie sur le côté nord, et renferme en outre plusieurs îles et pointes de terre sur les lacs environnants. Le bureau et les bâtiments de l'agence sont ici, sur la rive sud.

Tribu et mouvement de la population.—Il y a ici quelques sauvages de la tribu des Sauteux ; les autres sont tous des Cris des Savanes. La population, qui augmente lente-

ment, est actuellement de 418 âmes. Elle se décompose comme suit : 89 hommes, 107 femmes, 112 garçons et 110 filles.

Bâtiments.—Douze nouvelles maisons ont été achevées, l'année dernière, et 15 autres sont en voie de construction. Ce sont des bâtiments d'une architecture très simple, mais l'on ne pouvait faire plus à cause de la cherté du bois et des bardeaux, et c'est dans tous les cas une amélioration sur les anciennes habitations. Les sauvages ont terminé la construction d'une nouvelle maison d'école, l'année dernière, et ont commencé à bâtir une maison pour l'instituteur.

Bétail.—Par suite de la crue des eaux et de l'inondation des pâturages et des terres à foin, l'on a eu beaucoup de difficulté dans ces dernières années à se procurer du fourrage pour le bétail, dont l'on compte 100 têtes ici ; mais il me fait plaisir de dire qu'il n'y a eu aucune perte à cause du manque de nourriture.

Enseignement et religion.—Il y a 2 externats sur cette réserve, un sur le côté sud. Malheureusement, nous n'avons pu avoir d'instituteur pour l'école de la rive nord, l'année dernière, et il a fallu la fermer. Nous nous sommes assuré depuis les services d'un instituteur, et l'école sera ouverte sous peu. Les enfants fréquentant l'école de la rive sud ont fait beaucoup de progrès depuis que Melle Hines exerce la charge d'institutrice (elle a été nommée au mois d'août dernier), et il est beaucoup à regretter qu'elle ne puisse pas rester à son poste.

La plupart des sauvages de cette peuplade appartiennent à l'Eglise d'Angleterre ; il y a quelques catholiques romains et environ 20 Frères de Plymouth.

BANDE DU LAC-L'ORIGNAL.

Réserve.—La réserve du Lac-L'Orignal est située à environ 60 milles au nord-est du Pas. Elle se trouve en partie sur la terre ferme contiguë au lac L'Orignal et en partie sur une île à environ 5 milles de la rive. Sa superficie totale est de 6,342 acres.

Tribu et mouvement de la population.—Cette bande est composée entièrement de Cris des Savanes. La population est actuellement de 126 âmes.

Enseignement et religion.—Par suite du grand nombre de familles qui résident sur l'île et des habitudes nomades de toute la bande, l'école de cette réserve ne compte qu'un très petit nombre d'élèves.

Le paganisme est disparu d'ici, et tous les sauvages de cette bande appartiennent à l'Eglise d'Angleterre.

BANDE DE CHEMAWANIN.

Réserve.—La réserve de Chemawanin se trouve à environ 40 milles au sud-est du lac à l'Orignal, au confluent de la rivière Saskatchawan et du lac des Cèdres. Elle est située en partie sur la rivière et le lac, et en partie sur les îles environnantes. Sa superficie totale est de 3,040 acres.

Tribu et mouvement de la population.—Ces sauvages faisaient autrefois partie de la bande du Lac-L'Orignal et appartiennent à la même tribu. Leur nombre a légèrement augmenté, la population étant actuellement de 156.

Enseignement et religion.—Depuis que M. Hooker a pris la direction de l'école de cette réserve il s'est produit une amélioration sensible. Les enfants suivent régulièrement les classes et font beaucoup de progrès.

Les sauvages de cette peuplade sont tous membres de l'Eglise d'Angleterre, à l'exception d'un seul, qui persiste à rester païen.

BANDE DU GRAND-RAPIDE.

Réserve.—La réserve du Grand-Rapide, qui forme la limite orientale de l'agence, est située au confluent de la Grande rivière Saskatchawen et du lac Winnipeg, sur le côté sud de la rivière. Elle contient 4,646 acres de terre, dont une grande partie consiste en marais à foin.

Tribu et mouvement de la population.—Ces sauvages sont tous de la tribu des Cris des Savanes, et leur nombre va en diminuant. La peuplade comprend 21 hommes, 26 femmes, 35 garçons et 26 filles, soit une population totale de 108, contre 117 il y a 7 ans.

Bâtiments.—Les maisons, ici, sont bien supérieures à celles des autres réserves et sont assez bien meublées. Cela est dû à ce que les sauvages sont employés à faire la pêche sur le lac, et se font ainsi de bons salaires.

Enseignement et religion.—Depuis deux ans l'école de cette réserve est sous l'habile direction de M. James Isbister, qui déploie beaucoup de zèle et d'énergie. M. Isbister conduit aussi les offices à l'église anglicane.

Tous les sauvages de cette bande appartiennent à l'Eglise d'Angleterre.

J'ai, etc.,

JOSEPH COURTNEY,
Agent des sauvages.

PROVINCE DU MANITOBA,
AGENCES DE PORTAGE-LA-PRAIRIE ET DE MANITOWAPAH,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 4 septembre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel suivant sur mes agences pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Traité n° 1.

Réserve.—Il y a dans cette agence cinq réserves.

La réserve de la Rivière-Roseau, située au confluent des rivières Rouge et Roseau, a une superficie de 13,350 acres. Elle est propre à la culture et à l'élevage, attendu que le sol se compose d'une riche terre noire et qu'il y a du foin en abondance. Cette réserve est une prairie unie, avec, le long des cours d'eau, assez de bois de chauffage et de bois de construction de dimension suffisante pour petits bâtiments

La réserve des Rapides-de-la-Rivière-Roseau, située sur la rivière Roseau, à environ 18 milles de son embouchure, a une contenance de 800 acres et est bien adaptée à la culture du grain. Cette réserve est à une haute altitude et se trouve au milieu d'un district habité par des cultivateurs qui apportent beaucoup de soin à leur culture et donnent ainsi un très bon exemple aux sauvages.

Le réserve de la Longue-Plaine, située à environ 15 milles au sud-ouest de Portage-la-Prairie, sur le côté nord de la rivière Assiniboine, dans le township 10, rang 8, à l'ouest du 1er méridien. Sa contenance est de 10,816 acres et elle est bien boisée, mais le sol est généralement trop sableux pour être propre à la culture.

La réserve du Lac-au-Cygne, est située sur le côté nord du lac de ce nom, dans le township 5, rang 11, à l'ouest du 1er méridien, et contient 9,634 acres de terre. Cette réserve est propre à la culture du grain et à l'élevage; l'on y trouve du foin et de l'eau en abondance et elle est entourée par une bonne région à blé, sujette cependant aux gelées estivales.

La réserve des Jardins-Indiens (*Indian Gardens*), est située près du bord sud de la rivière Assiniboine. Cette réserve comprend la section 11, dans le township 9, rang 9, à l'ouest du 1er méridien, et sa contenance est de 640 acres. Le terrain est partout arable de très bonne qualité, sans bois d'aucune espèce et très peu de foin.

Origine.—Les sauvages qui habitent cette agence sont tous de la tribu des Ojibbewas, avec plus ou moins de sang blanc dans les veines.

Mouvement de la population.—Lors de la dernière distribution des rentes, la population des différentes bandes était comme suit : Roseau, y compris les Rapides, 209 ; Lac-du-Cygne, y compris les Jardins-Indiens, 97 ; Longue-Plaine, 110, soit un grand total de 416.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été assez bonne cette année. Il n'y a eu aucune épidémie, et bien que la variole ait sévi dans divers districts, par la vaccination et la rigoureuse application des lois de l'hygiène, nous avons réussi à empêcher cette maladie de se répandre parmi les sauvages. La fièvre scarlatine a fait beaucoup de ravages parmi les enfants de la bande des Rapides-Roseau. L'inspecteur a visité la réserve dans le temps et a fait tous les arrangements nécessaires pour le traitement des maladies.

Les scrofules et la consomption, dans leurs différentes phases, font sans doute beaucoup de victimes, mais sur certaines réserves elles sévissent beaucoup plus que sur d'autres, à cause, probablement, des mariages entre personnes atteintes de ces maladies.

Les précautions hygiéniques ordinaires, tel que le blanchissage des maisons à la chaux et l'incinération des déchets, ont été prises sur toutes les réserves. Plusieurs des sauvages vivent sous des tentes pendant l'été, et, d'après ce que j'ai pu constater, leur santé en bénéficie beaucoup, outre que les lieux qui les environnent sont tenus dans un meilleur état au point de vue sanitaire, car le vent remplit l'office de balayeur beaucoup mieux qu'ils ne pourraient le faire eux-mêmes.

Ressources et occupations.—Sur la réserve des Rapides-Roseau, on se livre principalement à la culture des céréales, mais les sauvages ont un petit troupeau de bétail qui pourrait être augmenté s'ils avaient suffisamment de foin. Ces sauvages sont de bons chasseurs. Sur la réserve de la Rivière-Roseau, l'on mène de front la culture des céréales et l'élevage du bétail avec assez de succès, mais le travail ardu, soutenu, nécessaire pour tenir la terre libre de mauvaises herbes et pour la préparer à recevoir la semence, est si contraire à la nature du sauvage, qu'il lui inspire du dégoût pour l'agriculture.

Aux Jardins Indiens, on se borne à la culture du grain, vu qu'il y a très peu de foin sur la réserve. Sur la réserve du Lac-du-Cygne, on se livre à la culture des céréales et à l'élevage avec beaucoup de succès, et cette année, les perspectives sont bien plus brillantes que par le passé. Les sauvages de la réserve de la Longue-Plaine ont ensemencé une assez grande étendue de terrain ce printemps, et à l'heure qu'il est leurs cultures ont une très belle apparence.

Plusieurs des meilleurs travailleurs sur toutes ces réserves se font de si jolis revenus à travailler pour les colons qu'il est difficile de les retenir sur leurs réserves assez longtemps pour qu'ils donnent à leurs petites fermes l'attention voulue. Et le fait est qu'ils paraissent plus heureux et plus satisfaits lorsqu'ils travaillent pour d'autres et qu'ils reçoivent chaque semaine leur salaire, qu'ils peuvent dépenser à leur guise sans être obligés de soutenir des parents fainéants, comme cela arrive lorsqu'ils restent chez eux. Il y a dans toutes les bandes des nomades qui abhorrent tout travail manuel stable et qui préfèrent gagner leur vie à arracher de la racine de sénéga, à cueillir des baies en saison, à chasser, à pêcher, à tanner des peaux, à vendre des bibelots en rassade, à couper du bois de chauffage, des billes et des perches de clôtures, à faire du défrichement et à s'acquitter d'autres besognes de ce genre où ils ne sont pas sous l'œil vigilant d'un contremaître.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Toutes les maisons et toutes les écuries sont en billes. Il y a quelques bonnes habitations, mais la hutte prédomine. Cela s'explique par la rareté des bonnes billes de construction, et d'un autre côté les sauvages n'ont pas encore les moyens de se bâtir des maisons en bois de charpente. Quelques-unes des maisons ont des toits en bardeaux et presque toutes sont pourvues de planchers. Les habitations que l'on construit sont toujours une amélioration sur celles qu'elles remplacent, et jusqu'à ce que les sauvages soient en mesure de s'acheter des meubles et qu'ils puissent en apprécier l'utilité, il vaudra mieux qu'ils s'abstiennent de bâtir de grandes maisons.

Les sauvages préfèrent leurs tentes, en été, à leurs maisons mal éclairées, et comme ils ont une prédisposition pour la consomption, je crois que l'air frais et la lumière du soleil leur font beaucoup de bien.

Sur les réserves du Lac-du-Cygne et de Roseau, les bestiaux sont en bonne condition et leur nombre va en augmentant.

A Longue-Plaine, il n'y a que quelques têtes de bétail, et les sauvages ne paraissent guère s'y intéresser.

Les sauvages ont suffisamment d'outils et d'instruments aratoires pour leurs besoins, mais ils ne prennent pas beaucoup soin de ceux que le département a mis à leur disposition. Plusieurs ont compris qu'ils ne pouvaient s'attendre que le gouvernement leur fournirait ces articles à perpétuité et ont acheté de leurs propres deniers différents instruments aratoires ; ils en prennent bien soin et y regardent à deux fois avant de les prêter.

Enseignement.—L'externat du Lac-du-Cygne est le seul que renferme cette agence. L'année dernière, les élèves ont fait beaucoup de progrès. L'instituteur, M. Kemper Garrioch, est originaire du pays et parle la langue sauvage. Il paraît avoir gagné la confiance des sauvages et a opéré un grand changement dans leurs sentiments relativement à la civilisation. Quelques-uns parmi les jeunes gens ont fréquenté une école du soir dirigée par M. Garrioch, et, somme toute, les perspectives en ce qui concerne l'enseignement sont bien plus brillantes que l'année dernière.

Religion.—La réserve de la Rivière-Roseau est périodiquement visitée par un missionnaire catholique romain. Les intérêts spirituels des sauvages du Lac-du-Cygne sont sous les soins de l'instituteur de l'endroit, qui appartient à l'Eglise presbytérienne. Les sauvages des Rapides-Roseau, des Jardins Indiens et de Longue-Plaine sont restés païens, et l'on ne semble guère disposé à faire des efforts pour les convertir.

Traits caractéristiques et progrès.—A mon avis, un des principaux traits caractéristiques chez le sauvage, c'est le temps qu'il passera, la distance qu'il parcourra, et les privations qu'il s'imposera pour avoir quelque chose en retour de rien. Il fera un long trajet en voiture ou à cheval et parlera pendant des heures à propos d'une bagatelle, mais s'il réussit dans ses projets il sera parfaitement satisfait du moment qu'il n'aura pas été obligé de travailler pour avoir ce qu'il voulait, son temps et son trouble comptant, selon lui, pour peu de chose. Un autre obstacle très sérieux au progrès des sauvages, c'est leur imprévoyance. Aussitôt qu'un sauvage résidant sur une réserve gagne un peu d'argent au delà de ses besoins immédiats, il s'empresse d'organiser une danse et une fête afin de montrer à ses compagnons combien il est généreux, et peut être aussi afin de s'attirer les bonnes grâces du beau sexe. Puis, une fois son argent parti, il va trouver l'agent et lui demande ce qu'il devra faire pour vivre. Lorsque les sauvages travaillent pour les colons loin de leurs réserves, ces choses-là arrivent bien plus rarement.

Tempérance et moralité.—Par suite de la proximité des réserves à plusieurs villes desservies par les chemins de fer, il y a beaucoup d'intempérance, et lorsque des spiritueux pénètrent sur cette réserve il y a toujours de l'immoralité, et la chose est aussi difficile à contrôler que parmi les blancs. Les spiritueux paraissent être apportés par des sauvages des Etats-Unis et par des métis en dehors du traité, mais il est presque impossible d'obtenir des preuves contre eux. Il y a un grand nombre de métis tombant sous le traité qui, bien habillés et parlant parfaitement l'anglais, peuvent se procurer des spiritueux chez les marchands de boisson sans éveiller aucun soupçon. Beaucoup de sauvages s'enivrent avec du cidre, mais il est très difficile d'avoir des preuves, car, bien que nous puissions établir le fait de la vente de la boisson au sauvage, nous ne pouvons pas prouver que ce qu'il a bu était du cidre chargé d'alcool,—la vente du cidre doux étant permise.

Observations générales.—Bien que l'hiver fut assez rigoureux, il y a eu très peu de misère parmi les sauvages. Ils ont eu assez de succès dans la chasse des animaux à fourrures, et comme ils ont pu vendre un peu de foin et de bois et que des provisions ont été fournies par le département pour les vieillards et les malades, il n'y a eu aucun cas particulier de dénûment.

Sioux de Portage-la-Prairie.—Les Sioux de Portage-la-Prairie ne sont pas compris dans le traité, bien qu'ils soient sous la juridiction de cette agence. Ces sauvages occupent un lopin de terre d'environ 26 acres, qu'ils ont acheté eux-mêmes dans les limites

de la ville. Ils sont aussi propriétaires du lot n° 14 de la paroisse de Portage-la-Prairie, qui leur a été concédé par le gouvernement fédéral, mais jusqu'à présent ils n'en ont tiré aucun parti. Ce sont des hommes robustes et vigoureux. Ils ont de très bonnes maisons et de beaux jardins, mais, le printemps dernier, par suite du débordement de la rivière Assiniboine, leur réserve fut inondée, et plusieurs de leurs maisons furent détruites et leurs jardins furent dévastés. Cependant, lorsque les eaux se furent retirées, ils se remirent courageusement à l'œuvre, et aujourd'hui leurs jardins ont une très belle apparence. Ils sont actuellement à reconstruire leurs maisons.

Les sauvages de cette peuplade trouvent facilement de l'ouvrage sur les fermes des cultivateurs des environs ; ils vivent à l'aise, sont indépendants et pourvoient à leurs besoins. Mais ils s'enivrent occasionnellement, et il en résulte de sérieux désordres. Somme toute, ils sont beaucoup plus avancés que les autres sauvages de l'agence, et les troubles qui surviennent ici sont causés en grande partie par des sauvages étrangers à la localité.

Les intérêts spirituels de ces sauvages sont sous les soins d'un missionnaire presbytérien, et un office a lieu, chaque semaine, à l'église de la mission, dans le village. Dans la ville se trouve un pensionnat de Sioux où il y a place pour 40 élèves, et auquel le gouvernement accorde une subvention de tant par tête pour 20 élèves. Dans le cours de l'année, la directrice, Mlle Fraser, et Mlle Baird, l'institutrice, ont donné leur démission et ont eu pour successeurs M. W. A. Hendry comme directeur, et sa sœur comme institutrice. Les nouveaux titulaires s'intéressent beaucoup à l'institution, et les enfants font beaucoup de progrès sous leur habile direction.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

Il y a, dans cette agence, dix réserves : celle de la Baie-des-Sables tombe sous le traité n° 1, celles du Creek-des-Pins et de la Rivière-Plate sont comprises dans le traité n° 4, et les autres dans le traité n° 2.

Réserve.—Réserve de la Baie des-Sables, située sur la rive sud-ouest du lac Manitoba, dans le township 18, rang 9, à l'ouest du 1er méridien. A une superficie de 12,160 acres de terre, dont la plus grande partie est couverte de bois rabougri et de forêts. N'est pas propre à la culture du grain, bien qu'il y ait assez de bonne terre pour des potagers et une assez bonne quantité de foin.

Réserve du Lac-Manitoba, située sur la rive nord-est du lac Manitoba, dans le township 22, rangs 8 et 9, à l'ouest de 1er méridien. A une superficie de 9,472 acres. Est coupée par des bras du lac, couverte d'épaisses broussailles et de bois, et tout à fait impropre à la culture. Il y a assez de bonne terre pour des potagers et une bonne quantité de foin.

Réserve du Flux-et-Reflux, située sur la rive ouest du lac du Flux-et-Reflux, dans les townships 23 et 24, rangs 11 et 12, à l'ouest du 1er méridien. A une superficie de 10,816 acres. Est impropre à la culture, mais renferme une bonne quantité de foin et du bois de construction en abondance.

Réserve de Fairford, située sur la rivière Fairford, dans les townships 30 et 31, rang 9, à l'ouest du 1er méridien. A une superficie de 11,712 acres. Bon bois de construction et foin, et abondance de bonne terre pour potagers ; mais il n'a pas encore été cultivé de grain avec succès.

Réserve de la Petite Saskachewan, située sur la rive ouest du lac Saint-Martin, dans le township 31, rang 8, à l'ouest du 1er méridien, et contenant 3,200 acres en superficie ; est bien pourvue de bois et de foin, mais n'est pas propre à la culture.

Réserve du Lac-Saint-Martin, située à l'extrémité nord du lac Saint-Martin, dans le township 32, rangs 7 et 8, à l'ouest du 1er méridien ; a une superficie de 4,032 acres ; est bien boisée et n'est pas propre à la culture.

Réserve de la Rivière-aux-Grues, située sur le côté est de la rivière aux Grues, dans le township 29, rang 13, à l'ouest du 1er méridien. Sa contenance est de 7,936 acres. Il y a une quantité de bonne épinette blanc e et assez de bonne terre pour faire des potagers ; mais il serait à l'avantage de la réserve qu'il y eût plus de terre à foin, attendu qu'il y a bonne espérance d'un gros troupeau de bétail ici.

Réserve de la Rivière-de-la-Poule-d'Eau, située à l'extrémité sud du lac de la Poule-d'eau, dans le township 34, rang 13, à l'ouest du 1er méridien. Contenance, 4,608 acres. Renferme une bonne quantité de bois et de foin, mais n'est pas propre à la culture.

Réserve du Creek-des-Pins, située sur la rive ouest du lac Winnipegosis, dans le township 35, rangs 19 et 20, à l'ouest du 1er méridien. Contenance, 9,152 acres. Bien pourvue de foin et de bois.

Le 6 janvier 1902, il a plu à Son Excellence le gouverneur général en conseil d'ordonner que les townships fractionnaires 35, 36 et 37, rang 19, à l'ouest du 1er méridien, soient ajoutés à la réserve du Creek-des-Pins, dont la superficie se trouve ainsi augmentée d'environ 6,000 acres. Cette réserve est couverte principalement de peupliers noirs et blancs, avec quelques épinette sblanches par-ci par-là.

La réserve de la Rivière-Plate se compose d'une petite réserve située sur le lac du Cygne et de quatre autres réserves sises près de l'embouchure de la rivière-Plate, qui se trouve à l'extrémité méridionale de la baie Dawson, sur le lac Winnipegosis. Les réserves ont une superficie totale d'environ 5,500 acres. Elles sont toutes bien boisées en peuliersp et en épinette blanche ; elles renferment suffisamment de terre à foin, mais sont impropres à la culture.

Tribu.—Presque tous les sauvages qui habitent cette agence sont des Sauteux, mais les membres de la bande de la Rivière-Plate sont pour la plupart des Cris. Il y a un grand nombre de métis français, anglais et écossais ; le fait est qu'il y a très peu de sauvages pur sang dans l'agence.

Mouvement de la population.—La population des différentes bandes, lors de la dernière distribution des rentes, était comme suit : Baie des-Sables, 259 ; Lac-Manitoba, 96 ; Flux-et-Reflux, 57 ; Fairford, 194 ; Petite-Saskatchewan, 111 ; Lac-Saint-Martin, 132 ; Rivière aux-Grues, 54 ; Rivière-de-la-Poule-d'Eau, 142 ; Creek-des-Pins, 91 ; Rivière-Plate, 159 : soit un total de 1,295 âmes.

Santé et hygiène.—L'année dernière, la santé des sauvages a été généralement bonne, et sauf au Creek-des-Pins, il n'y a pas eu d'épidémie. La variole se déclara parmi les métis qui demeurent à côté de la réserve du Creek-des-Pins, et des mesures furent immédiatement prises pour vacciner tous les sauvages et mettre la réserve en quarantaine. Il y eut, cependant, 4 cas d'un caractère bénin, mais, grâce au traitement efficace qui fut appliqué, la maladie suivit régulièrement son cours sans résultats fatals. Tous les sauvages des autres réserves furent vaccinés et établirent un système de quarantaine parmi eux ; aussi n'y eût-il aucun cas dans ces localités, bien que la variole fût à la porte de plusieurs des réserves. Trois de nos sauvages appartenant à la réserve du Lac-Manitoba attrapèrent la maladie près de Saint-Laurent ; ils furent mis en quarantaine et soignés par la municipalité, et tous en réchappèrent. Les scrofules et la consomption se rencontrent toujours sur toutes les réserves, mais apparemment à un bien moindre degré sur celles qui sont contiguës aux lacs et où les sauvages vivent de pêche et de chasse. L'exercice que procure la chasse et l'air pur y entrent sans aucun doute pour quelque chose.

Les précautions sanitaires ordinaires sont invariablement prises, et comme la majorité des sauvages vont vivre sous des tentes au printemps et se déplacent continuellement, cela rend impossible une épidémie par suite de l'insalubrité des habitations, et en hiver presque toutes les maisons sont pourvues d'un âtre, qui est le meilleur ventilateur que l'on puisse avoir. Je crois que l'une des principales sources de maladie chez les sauvages est la pernicieuse habitude qu'ils ont de manger la viande d'animaux malsains et les déchets contaminés des abattoirs des villes.

Ressources et occupations.—Selon toute apparence, l'industrie la plus profitable pour les sauvages à l'heure qu'il est, est l'élevage, et je ne vois pas pourquoi elle ne prendrait pas un plus grand développement. Les sauvages donnent assez d'attention à leur bétail, mais ils prendront plus soin d'un bouvillon que d'une génisse, vu que le bouvillon pourra être vendu l'année suivante, tandis que la génisse devra être gardée pour augmenter le troupeau. Vu l'abondance du poisson et du gibier dans le pays, il n'est pas étonnant qu'ils montrent de l'indifférence pour les industries des peuples civilisés. Tous se livrent plus ou moins à la chasse du gibier et des animaux à fourrures, et se font de ce chef de jolis revenus. Durant l'été, plusieurs s'occupent à arracher de la racine de sénéga, à cueillir des baies, à travailler sur les pêcheries, et agir comme bateliers sur le lac, et lorsque arrive le temps de la moisson, il y a de l'ouvrage jusqu'à l'hiver pour tous ceux qui veulent travailler.

Bâtiments et bétail.—Les bâtiments sont tous en troncs d'arbres et conviennent mieux aux sauvages que les constructions en bois de charpente, vu qu'il leur est plus facile de les réparer et de les tenir chauds. Presque toutes les maisons sont pourvues de planchers en bois et plusieurs ont de bons toits en bardeaux. Quelques-unes soutiennent avantageusement la comparaison avec les maisons en billes construites par les colons. En hiver, lorsque les murs sont blanchis à la chaux et qu'il y a un bon feu dans l'âtre, l'on ne saurait imaginer un séjour plus confortable.

Les bestiaux sont en bonne condition, et il n'y a eu aucune perte pendant l'hiver. L'on a obtenu un bon nombre de veaux, mais sur les réserves où de très jeunes bouvillons avaient été envoyés, il y a eu un grand nombre de vaches stériles, mais l'on remédiera à cela, cette année, par suite de l'inondation des prairies. Plusieurs sauvages n'ont pu se servir de faucheuses et on a dû leur fournir des faux. Cela va rendre leur tâche plus difficile, mais je crois que l'eau ne tardera pas à baisser et que tous pourront obtenir assez de foin pour leurs besoins. Les sauvages prennent assez soin de leurs bestiaux, mais ils donnent beaucoup plus d'attention à leurs poneys ; ils se donneront cinq fois plus de trouble pour un poney de $5 que pour un bouvillon de $30. Cela s'explique, je crois, par le fait que depuis des générations la richesse d'un sauvage se calcule d'après le nombre de poneys qu'il possède, et le vieil instinct prévaut toujours.

Enseignement.—Au Creek-des-Pins, il y a un grand pensionnat catholique romain, qui se trouve à quelques verges seulement de la réserve, sur un terrain qui appartient à l'Eglise. Ce pensionnat est en pierre, mesure 114 x 48 pieds et a trois étages, avec sous-sol. Il reçoit du gouvernement une subvention de tant par tête pour 55 pensionnaires et 15 externes. L'enseignement y est donné par des institutrices de profession qui appartiennent à l'ordre des Sœurs Franciscaines et qui déploient beaucoup de zèle et d'énergie. Dans le cours de l'année, un appareil de chauffage à la vapeur a été installé dans l'édifice, et une scierie, avec machine à raboter, mue par une machine à gazoline de 18 chevaux-vapeur, a été établie tout près. Il y a deux externats à Fairford et un sur chacune des autres réserves ; l'enseignement y est donné toute l'année durant, à l'exception de celui de la Poule-d'Eau, pour lequel il a été impossible d'avoir un instituteur. L'assistance à tous les externats est très irrégulière, et il en sera ainsi tant que les sauvages s'absenteront pour aller à la chasse, et ils ne peuvent pas vivre sans chasser et sans travailler pour les colons. Par conséquent, les élèves ne font guère de progrès, mais l'on peut voir clairement les effets de l'enseignement sur les jeunes gens et les jeunes filles lorsqu'ils vont demander de l'emploi aux blancs, emploi qu'ils ne peuvent obtenir qu'en tant qu'ils comprennent et parlent l'anglais.

Religion—Les anglicans ont des églises à Fairford (en haut), à la Petite-Saskatchewan et à la Rivière-Plate ; les baptistes, à Fairford (en bas) et à Saint-Martin ; et les catholiques romains, à la Baie-des-Sables, au Lac-Manitoba, à la Rivière-de-la-Poule-d'Eau et au Creek-des-Pins. Il est très difficile de dire jusqu'à quel point les missionnaires réussissent dans leur propagande, étant donné que les sauvages sont si peu fermes dans leurs croyances, mais il serait à propos, je crois, que les divers corps religieux s'entendent, pour qu'une seule religion soit enseignée sur une réserve. Lorsque plusieurs doctrines différentes sont prêchées, les sauvages ne savent trop laquelle ils doivent considérer comme la vraie, et finalement ils retournent au paganisme.

Traits caractéristiques et progrès.—Le plus grand obstacle au progrès des sauvages est leur imprévoyance. Du moment qu'il a de l'argent dans sa poche ou qu'il peut obtenir un peu de crédit quelque part, le sauvage ne voit pas la nécessité de travailler, et il se met à faire de longs voyages pour visiter des amis, sans songer à s'amasser de quoi vivre pendant l'hiver. Le système suivi par le département de fournir des provisions pour les indigents tend à encourager cela. Après que les rentes eurent été distribuées, au Lac-du-Cygne, le conseiller nouvellement nommé, M. George Beatty, se présenta chez l'instructeur d'agriculture, et lui demanda de lui couper sa longue chevelure ; l'on se rendit à sa demande, et plusieurs jeunes gens se firent aussi couper les cheveux. Cela peut paraître très insignifiant pour ceux qui ne sont pas familiers avec les coutumes des sauvages, mais en réalité c'est une innovation très importante, et dans quelques tribus c'est un signe de grand deuil.

Pour l'observateur superficiel, les progrès des sauvages sont très lents, mais il y a chez eux plusieurs manières de faire des progrès qui ne sont pas perceptibles et qui

s'accusent dans leurs mœurs, leurs habitudes, leurs coutumes et leur manière de vivre. Les innovations qu'ils font sous ces différents rapports sont beaucoup plus durables lorsqu'ils les introduisent de leur propre chef que lorsqu'elles leur sont suggérées par un agent du gouvernement, qu'ils sont portés à soupçonner d'avoir dans tout ce qu'il fait un motif caché. Il est évident que plus le département les aidera, plus ils compteront sur lui et se montreront exigeants.

Etant donnés leur nature soupçonneuse et leur penchant à s'associer aux blancs de la pire classe, il n'est pas étonnant qu'il y ait peu d'avancement dans les bandes considérées dans leur ensemble, mais dans toutes les peuplades il y a des individus d'un caractère élevé et d'une intelligence supérieure, et ce sont ceux-là qu'il faut encourager, stimuler et donner en exemples aux autres. En travaillant chez les cultivateurs de race blanche, les sauvages apprennent beaucoup plus de choses que s'ils restaient sur leurs réserves, et c'est pour eux une excellente école où ils apprennent à gérer leurs propres affaires.

Tempérance et moralité.—Ayant appris qu'il y avait des spiritueux sur quelques-unes des réserves du lac Manitoba, je fis une enquête, mais je ne pus obtenir aucune preuve de la chose. Il n'y a pas de doute que les sauvages se procurent de la boisson lorsqu'ils travaillent près des villes, mais cette boisson est achetée par des métis et des blancs, et il est presque impossible de les faire condamner. Les sauvages en général n'hésitent pas à se parjurer dans les causes relatives à la vente de spiritueux, lorsqu'ils sont payés pour cela, et si on les surprend à donner un faux témoignage, ils se tirent d'affaire en prétendant qu'ils n'ont pas compris l'interprète ; les magistrats n'ajoutent guère foi à leurs dépositions, et d'ailleurs ils ne paraissent pas trouver à redire à ce qu'un sauvage prenne une bamboche de temps à autre.

Lorsqu'il y a de la boisson parmi les sauvages, il n'y a pas de doute que leur moralité en souffre ; mais lorsqu'ils sont sur leurs réserves, loin des villes, ils sont très moraux.

Observations générales.—Lors de la distribution des rentes, j'ai inspecté avec soin les maisons des sauvages, leurs écuries, leurs jardins et leur bétail, et, abstraction faite du contretemps causé par la crue des eaux, je considère que les membres de ces diverses bandes sont dans une situation prospère et qu'ils progressent d'une manière satisfaisante.

Les instituteurs, sur toutes les réserves, m'ont cordialement prêté leur concours dans l'administration des affaires de l'agence.

J'ai, etc.,

S. SWINFORD,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
DIVISION D'INSPECTION DU LAC MANITOBA,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 15 septembre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon 5e rapport annuel sur les affaires indiennes dans cette division d'inspection pour l'exercice clos le 30 juin dernier, et la période du présent exercice comprise entre le 1er juillet et la date du présent rapport.

Cette division comprend trois agences, savoir : Portage-la-Prairie, Manitowapah et Le Pas. Les deux premières sont dans la province du Manitoba, et la dernière est dans le district de Saskatchewan, T.N.-O.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Les réserves de cette agence sont toutes situées de telle façon que nous sommes en étroite communication avec elles par le chemin de fer et par la poste, et elles sont

fréquemment visitées. Les sauvages sont de la tribu des Ojibbewas, et la plupart sont païens.

La population, lors de la distribution des rentes, cette année, était de 416, contre 438 l'année dernière. Il y a trois réserves dans l'agence, savoir : Longue-Plaine, Lac-du Cygne et Roseau.

BANDE DE LA LONGUE-PLAINE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Assiniboine, à environ 15 milles au sud-ouest de Portage-la-Prairie. Elle est fortement boisée. Il y a environ 150 acres de terre en culture. Le sol, dans la vallée de la rivière, est excellent. Sur les hautes terres, il est léger et sableux. Environ 65 acres ont été ensemencées cette année, et tout indique que la récolte sera abondante. Les membres de cette bande font très peu de culture ; ils prétendent qu'ils peuvent mieux gagner leur vie à travailler comme journaliers pour les colons blancs des environs. La plupart d'entre eux ont des chevaux, et quelques-uns possèdent des bêtes à cornes.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette peuplade n'ont aucune difficulté à gagner leur vie. Ils trouvent facilement de l'ouvrage, en été, sur les fermes et sur les chemins de fer, et en hiver ils vendent du bois de chauffage, qu'ils prennent sur la réserve. Les salaires sont élevés, cet automne, et plusieurs de nos sauvages gagnent jusqu'à $2.50 par jour, avec pension. Les sauvages de cette bande sont contents de leur sort et ne demandent pas souvent de secours. Leur nombre va toujours en diminuant, mais cela ne paraît pas les préoccuper beaucoup ; ils ne pensent qu'au présent et font fi de l'avenir. Ils sont généralement bien vêtus, et leur alimentation est bonne. Les maisons, sur la réserve, laissent beaucoup à désirer ; les sauvages s'absentent si souvent qu'ils ne peuvent guère donner d'attention aux confo ts du foyer.

Religion et enseignement.—Ce sont tous des païens. Des missionaires de différentes croyances ont essayé à maintes reprises de les convertir, mais ils n'ont pas réussi. Je leur ai plusieurs fois fait remarquer combien leur condition était dégradée, mais mes remontrances n'ont eu aucun effet. J'ai peu d'espoir pour leur avenir, à moins qu'ils n'aillent s'établir dans une localité isolée, loin de la civilisation et de l'influence délétère de la lie de notre population blanche et métisse. Leur condition actuelle est attribuable en grande partie à l'usage des spiritueux, qu'ils trouvent moyen de se procurer en dépit de la plus étroite surveillance.

BANDE DU LAC-DU-CYGNE (OU DE PLUME-JAUNE).

La réserve de cette bande est située sur le chemin de fer *Canadian Northern* (embranchement de Morris à Brandon). Le chemin de fer traverse la réserve diagonalement. La station d'Indian-Springs se trouve près du centre de la réserve, ce qui est très commode pour la bande. La réserve proprement dite est située dans le township 5, rang 11, ouest, et il y a une réserve auxiliaire connue sous le nom de Jardins Indiens (*Indian Gardens*) et se composant de la section 11, township 9, rang 9, ouest. La principale réserve est pittoresquement située sur le côté nord du lac du Cygne, magnifique nappe d'eau longue d'environ cinq milles, sur un mille de largeur. Le terrain se compose presque partout de hautes prairies ondulées, parsemées de bouquets de peuplier. Sur le bord du lac il y a une grande prairie à foin suffisante pour tous les besoins de la bande. Le sol est riche et propre à la culture mixte. La réserve auxiliaire est située sur le côté gauche de la rivière Assiniboine, et est une région à grain de premier ordre ; il n'y en a pas de meilleure dans la province. Ici réside le vieux chef, Plume-Jaune, avec sa famille et quelques-uns de ses anciens partisans.

Progrès.—Il me fait plaisir de dire que ces sauvages font des progrès. Autrefois, ils étaient très difficiles à conduire, mais, grâce aux efforts déployés par l'instructeur d'agriculture, habilement secondé par l'instituteur, il s'est produit dans ces dernières années une amélioration sensible. Ils s'absentent moins souvent, se bâtissent des maisons plus modernes et plus confortables, agrandissent leurs champs et prennent plus soin de leur bétail. Nous donnons une attention particulière aux sauvages de cette bande afin de décider les jeunes gens énergiques des autres peuplades du district à se joindre à eux et de sauver ainsi un reste de cette agence, qui va rapidement en déclinant. Cette

année, une nouvelle maison et une nouvelle écurie ont été construites pour l'usage de l'instructeur d'agriculture, à qui l'on a aussi fourni un attelage de bons chevaux. Quarante acres de terre ont été labourées par l'instructeur, cette année, et il se propose d'en faire une petite ferme modèle.

Agriculture.—Environ 170 acres de terre ont été ensemencées, cette année, sur la réserve principale, et 70 acres aux Jardins Indiens. Les rapports reçus jusqu'ici indiquent que la récolte sera abondante. Une étendue considérable de terre a été labourée pour être mise en culture, l'année prochaine.

Bétail.—Ces sauvages ont un beau troupeau d'animaux et en prennent bien soin. L'année prochaine, ils commenceront à avoir du bétail pour le marché.

Religion et enseignement.—La majorité des sauvages de cette bande sont encore païens. L'instituteur agit comme missionnaire pour l'Eglise presbytérienne, et plusieurs sauvages, d'après ce qu'il m'a dit, s'adressent à lui pour connaître les principes de la religion chrétienne. Il espère réussir avec le temps à christianiser la plupart d'entre eux ; je crains qu'il n'ait entrepris là une tâche quelque peu difficile.

L'externat est ouvert depuis au delà d'un an, et d'assez bons résultats ont été obtenus. L'assistance n'a pas été aussi bonne qu'on l'avait espéré, mais tout indique qu'elle va être meilleure à l'avenir. En hiver, il y a une école du soir pour les jeunes gens.

Bâtiments.—La maison d'école est en bois de charpente ; le logement de l'instituteur se trouve au-dessus. Les bâtiments à l'usage de l'instructeur d'agriculture sont en billes, mais ils sont très confortables. Le département a un spacieux grenier en bois de charpente. Les sauvages sont actuellement à se bâtir des maisons plus modernes, et ils rivalisent les uns avec les autres à qui aura la plus belle.

BANDES DE RONDEAU.

Réserves.—La principale réserve de ces bandes se trouve au confluent des rivières Rouge et Roseau. Il y a une réserve auxiliaire située sur la rivière Roseau, à environ 11 milles de la réserve principale. Le sol, sur les deux réserves, est très riche et très bien adapté à la culture mixte. Le foin abonde, et sur les bords des rivières il y a suffisamment de bois pour les besoins des sauvages. La principale réserve n'est qu'à 2 milles de distance des chemins de fer du Pacifique et du Canadian-Northern. A l'est, sur le chemin de fer du Pacifique, est situé le florissant village de Dominion-City, et à l'ouest, sur le Canadian-Northern, se trouve Letellier.

Progrès.—Ces sauvages ne font pas de progrès. Ils sont très arriérés. Ils sont entêtés, opiniâtres, et ne veulent pas accepter de conseils. Ils gagnent facilement leur vie la plupart du temps lorsqu'ils consentent à travailler. L'avenir n'est guère brillant pour eux. Ils ont la plus belle réserve de la province, mais cela ne les stimule nullement.

Agriculture.—Ces sauvages cultivent quelques acres de terre plus ou moins à la diable ; cette année, leurs cultures ont une belle apparence.

Bétail.—Ils ont un gros troupeau d'animaux et ils en prennent assez soin ; il y a abondance de foin dans les alentours.

Religion et enseignement.—A peu près les deux tiers des sauvages de cette bande sont païens ; les autres sont catholiques romains. Les catholiques romains ont une église sur la réserve principale. Les sauvages qui résident sur la réserve auxiliaire ont demandé qu'un externat soit établi dans leur localité ; la question est actuellement à l'étude.

Habitations.—Les maisons sont d'un style des plus primitifs. Comme les sauvages sont absents la plus grande partie de l'année de leurs réserves, ils ne se préoccupent guère de se donner du confort.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

Dans cette agence il y a 10 réserves, savoir : Baie-des-Sables, Lac-Manitoba, Lac-du-Flux-et-Reflux, Fairford, Petite-Saskatchewan, Lac-Saint-Martin, Rivière-aux-Grues, Rivière-de-la-Poule d'Eau, Creek-des-Pins et la réserve nouvellement ajoutée de la Rivière-Plate, qui faisait autrefois partie de l'agence de Pelly. Ces réserves sont situées sur le lac Manitoba, le lac Winnipegosis ou les eaux contiguës. Comme elles présentent beau-

conp de traits de resemblance, je ferai rapport sur l'agence dans son ensemble au lieu de prendre chaque réserve séparément.

Réserve.—Les réserves longent toutes des cours d'eau. Les terres sont basses et en grande partie couvertes de bois. Cette année, par suite de la crue des eaux dans les lacs et rivières, plusieurs d'entre elles sont presque submergées. Il y a très peu de terrain propre à la culture ; les terres qui sont assez sèches sont généralement très rocheuses. Le foin abonde presque partout, mais dans ces trois dernières années il a été très difficile de le récolter, à cause des hautes eaux.

Tribu et mouvement de la population.—La plupart des sauvages qui habitent cette agence sont des Ojibbewas ; il y a quelques Cris des Savanes.

La population, lors du paiement des annuités, cette année, était de 1,136, contre 1,152 l'année dernière.

Progrès.—En dépit des conditions défavorables à l'agriculture qui ont régné, cette année, par suite du débordement des lacs, je constate que l'on a fait beaucoup de progrès, bien que les jardins ne soient pas aussi beaux que d'habitude. Les sauvages sont à se bâtir des maisons plus modernes et s'entourent graduellement des conforts de la vie. Les industries de la pêche et les exploitations forestières donnent de l'emploi à plusieurs d'entre eux ; les salaires sont élevés et la main-d'œuvre est en grande demande. Un grand nombre parmi les hommes robustes sont ici actuellement et aident les cultivateurs à faire les moissons. L'argent ainsi gagné sera dépensé en grande partie à acheter des provisions et des vêtements pour l'hiver. Les sauvages sont contents de leur sort ; il y a très peu de nécessiteux parmi eux. Ils admettent eux-mêmes qu'ils n'ont jamais été aussi prospères. Les sauvages des bandes de Fairford, de la Petite-Saskatchewan et du Lac-Saint-Martin trouvent presque constamment de l'ouvrage dans les mines de gypse des environs.

Bétail.—Toutes les bandes de cette agence ont des bêtes à cornes et des chevaux. Les troupeaux augmentent lentement. Les sauvages commencent à apprécier la valeur du bétail. La grande difficulté que l'on a à se procurer du foin, pour la raison que je viens d'indiquer, est un sérieux problème cette année. A Fairford, l'on s'intéresse beaupoup à l'élevage. Le conseiller Storr, de cette bande, a 11 beaux bouvillons de 3 ans qu'il se propose de vendre cet automne. Il possède en outre 18 vaches, a un séparateur de crème, et est pourvu d'à peu près tout ce que l'on rencontre sur une ferme bien outillée. L'exemple de quelques hommes comme celui-là a un effet très stimulant sur les autres membres de la bande.

Bâtiments.—Une amélioration sensible s'est produite, dans ces dernières années, en ce qui concerne les bâtiments. Les maisons sont plus spacieuses et mieux construites ; plusieurs sont divisées en pièces séparées, et elles sont tenues en meilleur ordre que par le passé. Les maisons d'école sont confortables ; une nouvelle école est en voie de construction à Flux-et-Reflux. Au Creek-des-Pins, les catholiques romains ont un bel édifice de pierre qui sert de pensionnat, d'externat et d'église. Il y a des églises sur presque toutes les réserves.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont pour la plupart christianisés, et leurs intérêts spirituels sont sous les soins vigilants de missionnaires de différentes croyances.

Enseignement.—Il y a des externats sur toutes les réserves. Je regrette de dire qu'il est souvent difficile de se procurer des instituteurs ; l'école de la réserve de la Poule-d'Eau a été fermée pour cette raison. Les élèves font peu de progrès. Cela est dû surtout aux habitudes nomades des enfants. De plus, les enfants cessent d'aller à l'école trop vite ; très peu d'élèves au-dessus de 12 ans suivent régulièrement les classes ; il y a des exceptions à cette règle, notamment à Fairford et au Lac-Saint-Martin. Au pensionnat catholique romain du Creek-des-Pins, que dirige le rév. Père Bousquet, habilement secondé par un personnel d'instituteurs expérimentés, les enfant reçoivent un excellent enseignement.

Moralité et tempérance.—En ce qui concerne la moralité des sauvages de cette agence, ils ont fermement maintenu, l'année dernière, leur réputation d'hommes rangés. Il y a bien eu quelques désordres, mais rien de grave. Sous le rapport de la criminalité, ils soutiennent avantageusement la comparaison avec les blancs de n'importe quelle partie du pays. Vu la situation isolée des réserves dans cette agence, l'usage des spiritueux est presque inconnu.



L'Enfant-Corbeau et sa famille, Réserve des Sarcis (Alberta).

AGENCE DU PAS.

Réserve.—Il y a 7 réserves dans le district relevant de cette agence, savoir : Grand-Rapide, situé à l'embouchure de la Saskatchewan, sur le lac Winnipeg ; Chemawanin, situé au confluent de la rivière Saskatchewan et du lac des Cèdres ; Lac-L'Orignal, sur le lac du même nom ; Le Pas, sur la rivière Saskatchewan ; Cumberland, sur le lac de l'Ile des Poires-Sauvages ; Terre-Rouge et Lac-Plat, sur la rivière aux Carottes. La population, lors de la distribution des rentes, en 1901, était de 1,154, soit une augmentation de 15 sur le chiffre de l'année précédente. Les sauvages de ce district sont des Cris des Marais. La pêche et la chasse sont leurs principales occupations. Les réserves, comme celles de Manitowapah, sont basses, et cette année elles ont été presque submergées. Ces trois dernières années, la Saskatchewan a été très haute ; cette année elle est plus haute que jamais. Le lac des Cèdres et le lac L'Orignal sont à 3 pieds au-dessus de leur niveau normal. Le fait est que toute la région inférieure de la Saskatchewan ressemble à un grand lac intérieur : il y a de l'eau partout. Les réserves, à l'exception de celles du Lac-Plat et de Terre-Rouge, sont situées sur de petites éminences de terre calcaire, qui se rencontrent par-ci par-là dans cette section du pays.

Progrès.—Malgré les conditions défavorables qui ont existé par suite de la crue des eaux, les sauvages font des progrès, surtout ceux du Pas, où se trouve la principale réserve. Là règne une prospérité qui étonne ceux qui ont connu la condition primitive de ces naturels. Une vingtaine de maisons sont actuellement en voie de construction. Les sauvages qui habitent les autres réserves font aussi des progrès, bien qu'à moindre degré. Le printemps dernier, une vaste étendue de terrain a été semée de pommes de terre et d'autres légumes, mais par suite des inondations qui se sont produites en juin et en juillet, la plupart des jardins ont été dévastés. Le Lac-Plat et Terre-Rouge ont échappé, cependant, à ces désastres. Ces réserves sont situées à quelque distance dans le haut de la rivière aux Carottes, et ne sont pas affectées par la Saskatchewan. La condition prospère des sauvages est due à ce que les animaux à fourrure, notamment les rats musqués, et le poisson, ont été exceptionnellement abondants pendant l'hiver et le printemps. Les marchands ont été attirés dans la localité, et la conséquence en a été que les chasseurs ont obtenu un prix plus élevé que d'ordinaire pour leurs peaux. Il y a aussi beaucoup de poisson. Tout ce qu'un sauvage a à faire pour prendre assez de poisson pour son alimentation quotidienne est de tendre un filet de 40 ou 50 pieds, de le laisser dans l'eau pendant quelques heures, puis de le lever. J'ai remarqué dans un seul coup de filet jusqu'à cinq variétés différentes de poisson : des poissons blancs, des laquèches, des dorés, des brochetons et des carpes. Ce moyen facile d'existence n'est guère propre à rendre les sauvages laborieux, mais il leur va parfaitement. Pour les sauvages qui suivent la manière de vivre de leurs ancêtres, cette région n'est pas surpassée. Lors de ma visite au Pas, j'ai vu des sauvages, confortablement assis sur des roches ou des billes, qui tiraient des canards au vol ; ils n'avaient pas cru devoir prendre la peine de partir avec leurs canots pour chasser ce gibier.

Bétail.—Si l'eau continue à être haute pendant encore une année ou deux, il sera inutile pour les sauvages d'essayer à élever du bétail. L'on a eu beaucoup de difficulté à se procurer du foin dans ces trois dernières années. Le découragement a gagné les sauvages, et il a fallu exercer une forte pression sur eux pour les décider à faire un nouvel effort cette année. Je me demande comment ils ont pu nourrir leur bétail, l'hiver dernier. Cette année, c'est encore pire. Dans les circonstances, il ne serait pas sage, je crois, de continuer à insister auprès des sauvages pour qu'ils élèvent des bestiaux ; ils ont un marché très limité pour leurs animaux, et ils n'ont pas besoin de bétail pour se nourrir, vu que le gibier est très abondant.

Enseignement.—Il y a des externats sur toutes les réserves. L'on a eu de la difficulté, l'année dernière, à se procurer des instituteurs. A l'époque de mon inspection, deux écoles étaient sans instituteurs, mais les vacances devaient être remplies sous peu.

Les enfants qui fréquentent les externats sauvages n'avancent guère dans leurs études. Ils font des progrès pendant une année ou deux, sous la direction d'un instituteur enthousiaste, puis un changement se produit, et au bout de 2 ou 3 mois ils oublient ce qu'ils avaient appris. Les élèves lisent plus ou moins l'anglais, comme des perroquets ; ils ne le comprennent pas ; ils apprennent simplement à répéter le son que leur a inculqué

leur instituteur. Ils n'entendent parler que leur langue maternelle chez eux et dans les cours de récréation. Le fait est que le Cris est la langue du pays et est parlé par presque tous ; même les enfants de ceux qui parlent la langue anglaise se servent du Cris en conversant les uns avec les autres. Je suis convaincu que les enfants sauvages n'apprendront jamais à parler ou à comprendre d'autre langue que la leur dans nos externats. Toutes les écoles, ici, sont sous les auspices de l'Eglise anglicane.

Religion et moralité.—Ces sauvages appartiennent tous nominalement à l'Eglise anglicane. Ils sont paisibles et observateurs des lois ; depuis 5 ans que j'exerce la charge d'inspecteur de cette agence ils n'ont jamais, que je sache, commis aucun crime.

SIOUX DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

La population de cette bande est d'environ 120. Les Sioux possèdent un domaine de 26 acres qu'ils ont acheté de leurs propres deniers et qui se trouve sur le bord de l'Assiniboine, au sud de cette ville.

Les sauvages des cette peuplade ne sont pas dans une condition aussi florissante que l'année dernière. Ce printemps, la rivière a débordé et il y avait 3 pieds d'eau dans leur village ; ils ont perdu beaucoup d'effets, et quelques-unes de leurs maisons ont été emportées.

Cependant, ils reprennent graduellement le dessus, et toutes les pertes qu'ils ont subies seront réparées avant l'arrivée de l'hiver.

Ils gagnent très bien leur vie, cette année ; la main-d'œuvre est en grande demande et les hommes et les femmes ont constamment de l'ouvrage.

La moralité de ces sauvages ne s'améliore guère. Ils sont trop près de la ville, où ils peuvent facilement se procurer des spiritueux lorsqu'ils ont de l'argent. Les amendes et l'emprisonement font peu d'impression sur eux. Sauf leur penchant pour l'intempérance, ils se conduisent bien.

Le pensionnat sioux était, l'année dernière, sous la direction de M. W. A. Hendry. Les enfants y reçoivent un excellent enseignement. Le nombre des élèves est actuellement de 24. Cette institution est sous les auspices de la Société des Missions Presbytériennes Etrangères.

Santé et hygiène.—Il y a eu beaucoup de cas de maladie durant l'année. En octobre dernier, la fièvre typhoïde fut signalée sur les réserves de Roseau, agence de Portage-la-Prairie. L'on constata qu'il y avait plusieurs cas de fièvre parmi les adultes et presque une épidémie de choléra des enfants, dégénérant en fièvre parmi les jeunes enfants. Des mesures furent promptement prises pour extirper la maladie, mais je regrette de dire que 8 enfants sont décédés. Les adultes se sont tous rétablis. La plupart des décès sont survenus avant que les sauvages aient signalé la chose. Le 3 janvier, la variole fut signalée sur la réserve du Creek-des-Pins, agence de Manitowapah. En compagnie du Dr Harrington, je me rendis sur les lieux, et je constatai que deux métis qui demeuraient à côté de la réserve étaient atteints de cette maladie. Les règlements relatifs à la quarantaine furent appliqués et tout le monde fut vacciné. Avant que la maladie ait été complètement extirpée, il y a eu de 80 à 90 cas parmi les métis et 9 sur la réserve. Les sauvages résidant sur la réserve avaient presque tous été antérieurement vaccinés ; de là le petit nombre de ceux qui ont contracté la maladie. Un décès seulement est survenu, celui d'un enfant non compris dans le traité. La maladie était d'un caractère très benin. Deux autres sauvage de cette agence, appartenant à la bande du lac Manitoba, prirent la variole alors qu'ils faisaient de l'arpentage en dehors de leur réserve. Ils furent soignés par la municipalité de Saint-Laurent. Le 4 février, des cas suspects de variole furent signalés sur la réserve du Grand-Rapide, agence du Pas. Le 7, en compagnie du Dr Hislop, je partis pour cet endroit, vaccinant, chemin faisant, tous les sauvages et les autres personnes résidant dans les limites du territoire relevant de l'agence. Nous arrivâmes à Grand-Rapide le 18, et nous constatâmes que la maladie qui régnait était en réalité la petite vérole volante, qui avait attaqué tous les jeunes enfants de la bande et suivi régulièrement son cours. En nous rendant à Grand-Rapide, nous découvrîmes un cas bien caractérisé de variole à un poste de pêche sur le lac des Cèdres. Nous mîmes ce poste de pêche en quarantaine, afin d'empêcher la maladie de se répandre dans les autres localités. Ce cas était le pire que j'avais encore vu et se trouvait à une journée des deux réserves. Tous les sauvages et métis du

district relevant de l'agence furent vaccinés, à l'exception de ceux du Lac-Plat et de Terre-Rouge,—notre provision de vaccin s'étant épuisée avant que nous ayons pu atteindre ces deux dernières localités. Vu la situation isolée des ces réserves, nous avions cru qu'elles échapperaient à la contagion. Nous nous étions trompés ; la variole se déclara au Lac-Plat en avril, et sur une population totale de 70 il y eut 22 cas. Tous ceux qui furent atteints de cette maladie en réchappèrent.

L'instituteur, Louis Cochrane (un sauvage), mérite des louanges pour les mesures qu'il a prises afin d'enrayer l'épidémie et de l'empêcher de gagner les autres réserves. La vaccination s'est faite, l'hiver dernier, avec beaucoup de succès, et les sauvages de cette circonscription se trouvent parfaitement prémunis contre tout danger.

Sauf les épidémies dont je viens de parler, la santé des sauvages a été généralement meilleure que l'année dernière. Il y a moins de cas de tuberculose que d'habitude, et je suis porté à croire que cette maladie va en diminuant dans les districts du nord.

Observations générales.—Je regrette d'avoir à signaler le décès du chef Richard Woodhouse, de la bande de Fairford (son portrait figure au frontispice du dernier rapport annuel). Il est mort en juin dernier. Ce sauvage était un splendide spécimen de sa race, moralement, mentalement et physiquement parlant. Sa mort est une perte sérieuse pour cette importante bande. C'est surtout dû à son habile administration si cette peuplade est la plus florissante de ma division. Son fils lui succède. Depuis mon dernier rapport, j'ai inspecté toutes les bandes et toutes les réserves de cette circonscription. La distribution des rentes pour l'année courante a été faite. Les agents, les instructeurs agricoles et les autres fonctionnaires attachés à cette division d'inspection, se sont, pour la plupart, fidèlement acquittés de leurs devoirs.

J'ai, etc.,

S. H. MARLATT,
Inspecteur des agences des sauvages.

PROVINCE DU MANITOBA,
DIVISION D'INSPECTION DU LAC WINNIPEG,
WINNIPEG, 29 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—Il y a trois réserves dans le district relevant de cette agence, savoir : celle de Saint-Pierre, située le long des des deux côtés de la rivière Rouge, près de l'endroit où cette rivière se jette dans le lac Winnipeg, et s'étendant depuis la ville de Selkirk jusqu'en deçà de quelques milles de la rive du lac, sa superficie étant de 80 milles carrés ; celle de la Rivière-Tête-Ouverte, située le long de la rivière du même nom, qui se jette aussi dans le lac Winnipeg à l'est de la rivière Rouge, et contenant environ 30 milles carrés ; et celle de Fort-Alexander, située sur les deux côtés de la rivière Winnipeg, à l'endroit où celle-ci se jette par la baie Travers dans le lac Winnipeg, et contenant près de 32 milles carrés.

Riche en terre noire alluviale comme celle que l'on rencontre dans la vallée de la rivière Rouge, avec forêts de peupliers, d'érables et d'ormes en arrière des prairies et des terres à foin, la réserve de Saint-Pierre est un endroit idéal pour la culture mixte. Les terres basses à l'extrémité nord de la réserve sont inondécs au printemps, et dans la saison des foins elles produisent une abondance de fourrage nutritif de très bonne qualité

La réserve de le Rivière Tête-Ouverte est plus boisée, et le sol, quoique fertile, n'est pas aussi riche qu'à Saint-Pierre. Les terres qui avoisinent le lac sont très basses ; le terrain s'élève graduellement à mesure que l'on remonte la rivière.

La réserve de Fort-Alexander est fortement boisée le long de la rivière, et en arrière se trouvent des fondrières. Le sol, dans les endroits où les rives sont défrichées et cultivées, donne d'excellents résultats, mais il faudra faire des travaux considérables pour

défricher une étendue de terrain suffisante avant que l'on puisse en tirer un avantage appréciable. Pour avoir du foin, les sauvages de cette bande sont obligés d'aller au creek au Brochet, à plusieurs milles de l'embouchure de la rivière Winnipeg, dans la direction de l'ouest. Si, cependant, les terres en arrière étaient drainées dans la rivière par des fossés, une abondance de foin pourrait être obtenue sur la réserve même, et cela aurait aussi pour effet d'empêcher l'éboulement des bords de la rivière, causé par l'eau qui s'y infiltre.

Tribu.—Les sauvages de cette agence se composent d'Ojibbewas et de Cris des Marais, ces derniers ayant émigré des bords de la baie d'Hudson. Plusieurs d'entre eux ont plus ou moins de sang blanc dans les veines.

Mouvement de la populatiou.—La population de Saint-Pierre, cette année, est de 1,075, savoir : 277 hommes, 258 femmes, 274 garçons et 266 filles ; celle de la Rivière-Tête-Ouverte est de 170, savoir : 49 hommes, 39 femmes, 38 garçons et 44 filles ; celle de Fort-Alexander est de 469, savoir ; 125 hommes, 134 femmes, 116 garçons et 94 filles—soit un grand total de 1,714. A Saint-Pierre, il y a eu 46 naissances et 36 décès ; à la Rivière Tête-Ouverte, 5 naissances et 4 décès ; à Fort-Alexander, 19 naissances et 22 décès ; soit un total de 70 naissances et 62 décès.

Santé et hygiène.—Les sauvages de cette agence jouissent en général d'une bonne santé, sauf les enfants, parmi lesquels sévissent des maladies tuberculeuses, telles que la consomption et l'enflure des glandes. La variole a envahi les réserves de la Rivière-Tête-Ouverte et de Fort-Alexander, ce printemps, ayant été apportée là par des sauvages qui avaient travaillé dans des exploitations forestières où cette maladie existait. Des secours médicaux furent immédiatement envoyés ; les maisons infectées furent mises en quarantaine, et ceux qui n'avaient pas encore été immunisés par la vaccination furent vaccinés, ce qui eut pour effet d'enrayer complètement l'épidémie. Les cas sur ces réserves furent tous d'un type benin et il n'y eut aucun décès. Les maisons des sauvages de cette agence sont tenues exceptionnellement propres ; elles sont généralement blanchies à la chaux à l'intérieur et à l'extérieur, ce qui est un préservatif très efficace contre les maladies infectueuses.

Ressources et occupations.—Comme je le dis plus haut, la réserve Saint-Pierre est très propre à la culture et à l'élevage. De plus, l'on prend, à certaines saisons de l'année, dans la rivière Rouge, de grandes quantités de barbotes, qui sont achetées par les compagnies de pêche. En hiver, les sauvages se font de jolis revenus à vendre du bois de chauffage et du foin. En outre, ils travaillent à Selkirk et sur toute l'étendue du lac Winnipeg pour les compagnies de pêche, de bois et de transport, de qui ils reçoivent un emploi stable et de bons gages. Somme toute, les sauvages de la bande de Saint-Pierre ont l'avantage de pouvoir gagner facilement leur vie. Les sauvages de la Rivière-Tête-Ouverte sont pour la plupart inactifs, bien que quelques-uns d'entre eux réussissent assez bien dans la culture. Leur principal moyen d'existence consiste dans la pêche de l'esturgeon, de la barbote, du brochet et du doré, et la chasse des canards sauvages, qu'ils vendent à un bon prix à MM. Ewing et Fryer, qui ont un réfrigérant sur la réserve. Ils s'occupent aussi à cueillir et à vendre des bluets et autres petits fruits, à arracher de la racine de sénéga, et à travailler dans les carrières. A Fort-Alexander, la chasse des animaux à fourrure, du chevreuil et de l'orignal se fait encore sur une assez grande échelle, tandis qu'à Saint-Pierre et à Tête-Ouverte l'on chasse surtout les rats musqués, qui fourmillent dans les terrains marécageux entourant les réserves. Des esturgeons sont pris en abondance dans le haut de la rivière Winnipeg par les sauvages de Fort-Alexander, et des remorqueurs partent de Selkirk à divers intervalles pour acheter les pêches. Les fermes et les jardins qui longent les bords de la rivière témoignent de l'industrie des habitants de cette réserve, et l'on peut voir çà et là paître de gros troupeaux de bêtes à cornes et de chevaux. Quelques-uns des membres de cette bande élèvent un petit nombre de porcs.

Bâtiments.—Dans le district relevant de cette agence, les bâtiments sont pour la plupart en billes, et sont planchéiés, couverts de bardeaux, blanchis à la chaux et peinturés. Plusieurs des maisons ont deux étages, et quelques bâtiments en bois de charpente ont été construits à Saint-Pierre. L'on trouve dans les maisons des orgues, des pianos, des moulins à coudre et d'excellents meubles, qui témoignent des rapides progrès et de la civilisation avancée des sauvages.

Bétail.—Sur toutes les réserves se rencontrent de gros troupeaux de chevaux et de bêtes à cornes, mais principalement à Saint-Pierre, où le foin peut être si facilement obtenu. Des animaux pur sang ont été distribués de temps à autre par le gouvernement aux diverses bandes, afin de les mettre en mesure d'améliorer leur bétail ; aussi les bestiaux sont-ils très supérieurs. A Saint-Pierre, l'on se sert uniquement de faucheuses et de râteaux à cheval pour faire les foins. Les quelques membres industrieux de la bande de la Rivière-Tête-Ouverte prennent bien soin de leurs chevaux et de leurs bêtes à cornes, mais la plupart des sauvages de cette peuplade n'ont pas de bétail. A Fort-Alexander, l'on élève des chevaux, des bêtes à cornes et des porcs, bien que ces derniers soient plus ou moins harassés par les chiens sauvages.

Instruments aratoires.—Outre des charrues, des herses et d'autres petits instruments aratoires, tels que faux, houes et bêches, qui se rencontrent partout où l'on se livre tant soit peu à la culture, les sauvages de Saint-Pierre possèdent un grand nombre de faucheuses, de râteaux à cheval, de chariots et de traîneaux. Cependant si l'on tient compte du fait que 103 chefs de familles font de la culture sur cette réserve, le nombre des instruments aratoires n'est pas très considérable. A la Rivière-Tête-Ouverte, il se fait très peu de culture, et par conséquent il n'y a pas beaucoup d'instruments aratoires ; un ou deux membres industrieux de la bande ont des faucheuses et des râteaux à cheval pour faire leurs foins. Les sauvages de Fort-Alexander sont très industrieux et tirent bon parti des instruments aratoires qu'ils possèdent ; cependant, comme ils ne peuvent vendre de foin par suite de leur éloignement du marché et qu'il leur faut parcourir une grande distance pour s'en procurer, ils en coupent avec des faux juste assez pour leurs propres besoins.

Enseignement.—Il y a cinq externats sur la réserve de Saint-Pierre, savoir : quatre sous le contrôle de l'Eglise anglicane, dont un se trouve sur le bord occidental de la rivière Rouge, à environ deux milles de Selkirk, un à Clandeboye, et deux sur le bord oriental de la rivière, à environ sept et neuf milles de Selkirk, respectivement ; et un sous le contrôle de l'Eglise catholique romaine, situé sur le bord oriental de la rivière Rouge, vers le centre de la réserve. L'assistance en est généralement bonne, bien qu'elle soit quelquefois réduite lorsque les parents amènent leurs enfants avec eux à l'embouchure de la rivière pour y faire la pêche. L'enseignement porte principalement sur les matières primaires, et lorsque cette partie de leurs études est terminée les enfants vont généralement suivre les classes aux écoles industrielles de Saint-Paul, de Saint-Boniface et d'Elkhorn, où on leur donne un enseignement pratique. La majorité des parents tiennent à ce que leurs enfants reçoivent une bonne instruction, car, par suite de leur proximité aux centres civilisés, ils ont pu apprécier les avantages qu'offre l'enseignement. A la Rivière-Tête-Ouverte il y a une maison d'école située à environ trois milles du lac, à une petite distance en arrière du bord occidental de la rivière. Si l'on tient compte des habitudes nomades et de l'indolence des sauvages de cette bande, les enfants sont aussi assidus et font autant de progrès qu'on peut le désirer. A Fort-Alexander il y a deux écoles,—l'une catholique et l'autre anglicane,—toutes deux situées sur le bord de la rivière Winnipeg, la première à environ un mille et l'autre à trois ou quatre milles en remontant la rivière. Ces deux écoles sont efficacement dirigées par M. Gow et M. Barrett, respectivement, et je dois dire ici que M. Gow a fait peinturer, à ses frais, les bancs et les pupitres dans son école, ce qui en a beaucoup embelli l'apparence.

Religion.—A Saint-Pierre il y a 871 anglicans, 95 catholiques romains, 77 baptistes, 8 membres d'autres religions et 24 païens. Les anglicans ont une église et 4 chapelles sur la réserve ; les baptistes ainsi que les catholiques romains ont une église en bois de charpente. Les sauvages suivent régulièrement les offices. A la Rivière-Tête-Ouverte il y a une mission catholique romaine et une mission anglicane ; les deux congrégations comptent respectivement 125 et 23 membres. Vingt-deux sauvages sont encore païens. A Fort-Alexander il y a aussi une mission et une église catholique romaines et une mission et une église anglicanes, et la bande est à peu près également divisée entre les deux croyances.

Traits caractéristiques et progrès.—Dans toute l'étendue du district relevant de cette agence, les sauvages font beaucoup de progrès. Leur manière de vivre s'est améliorée et ils comptent moins sur les autres pour leur subsistance. Leurs jardins sont tracés avec

plus de soin et contiennent une plus grande variété de légumes; leurs maisons sont construites d'après un style plus moderne et sont mieux meublées que par le passé. A l'exception de quelques-uns des membres de la peuplade de la Rivière-Tête-Ouverte, les sauvages de ces bandes sont très industrieux et leur richesse augmente rapidement. Ils sont très rusés en affaires et n'achètent que les étoffes de la meilleure qualité pour se vêtir.

Comme exemple de progrès individuel, je mentionnerai Wm Sinclair, ex-conseiller de la bande de Saint-Pierre. Il a dans sa maison un orgue et un moulin à coudre; il reçoit les journaux et est parfaitement renseigné sur les affaires politiques et les choses d'intérêt général. Il possède une magnifique ferme, des chevaux et des bêtes à cornes, une faucheuse et un râteau à cheval, et tout dénote chez lui l'homme industrieux et progressif. L'on peut dire la même chose de l'ex-chef William Asham, qui est un prédicant de l'Eglise d'Angleterre, et de plusieurs autres membres de la bande.

Tempérance et moralité.—Lors de la distribution des rentes, cette année, j'étais accompagné du détective Hossack, et nous n'avons remarqué nulle part aucun indice d'ivrognerie et aucune trace de spiritueux parmi les sauvages ou les blancs. L'année dernière, une étroite surveillance a été exercée à cet égard, et dans plusieurs cas des arrestations ont été faites et des amendes imposées. Les sauvages de la classe supérieure ne font pas usage de spiritueux, mais parmi les autres il y en a toujours quelques-uns qui sont disposés à boire lorsque l'occasion s'en présente, et c'est à ceux-là ainsi qu'aux marchands sans scrupule qui leur vendent de la boisson qu'il faut attribuer tous les désordres qui se produisent.

Les sauvages qui habitent ces réserves sont en général assez moraux; il y en a cependant plusieurs qui se permettent, selon une vieille coutume, de congédier leurs femmes et d'en prendre d'autres, mais il me fait plaisir de dire que cette pernicieuse coutume disparaît graduellement.

J'ai, etc.,

E. McCOLL,
Inspecteur.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
DIVISION D'INSPECTION DE PORTAGE-DU-RAT,
PORTAGE-DU-RAT, ONT., 8 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec le relevé statistique, au sujet des agences du Portage-du-Rat, de la Savane et de Couchihing, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

AGENCE DU PORTAGE-DU-RAT.

Le district relevant de cette agence renferme onze bandes de sauvages ainsi désignées: Portage du-Rat, Lac-Plat n°s 39 et 40, Angle Nord-Ouest n°s 33, 34 et 37, Baie-au-Bison Grosse-Ile, Assabeska, Baie-du-Poisson-Blanc et Islington.

BANDE DU PORTAGE-DU-RAT.

Réserves.—Cette bande occupe trois réserves, n° 38A, B et C. La première de ces réserves est celle de la Baie-de-l'Eau-Claire, lac des Bois, et sa superficie est de huit mille

acres ; la réserve 38B se trouve sur la baie de Matheson, près de la ville de Portage-du-Rat, et contient cinq mille deux cent quatre-vingt-neuf acres ; la réserve 38C est située aux " Dalles ", sur la rivière Winnipeg, à environ dix milles au nord de la ville de Portage-du-Rat.

Ces réserves sont fortement boisées de peuplier, d'épinette blanche et de pin ; l'on y trouve aussi un peu de pin de Norvège.

Sur les réserves A et B il y a plusieurs mines de quartz aurifère, notamment celles de Sultana et d'Ophir. Le reste du pays se compose de terres à foin et de plaines.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu das Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Lors de la dernière distribution des rentes, la popalation de cette peuplade était de 129, savoir : 35 hommes, 41 femmes et 53 enfants. Il y a eu 1 naissance et 4 décès.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé. Aucune épidémie ne s'est déclarée parmi eux, la mortalité ayant eu pour cause les maladies ordinaires et ayant porté principalement sur les enfants. Quelques-uns d'entre eux sont atteints des scrofules, qui paraît être la maladie prédominante. Au printemps, les déchets qui s'étaient accumulés autour des maisons ont été enlevés et brûlés. A peu d'exceptions près, tous ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Les principales ressources de ces sauvages sont la pêche, la chasse et la cueillette des baies. Quelques-uns travaillent dans les exploitations forestières.

Bâtiments.—Les habitations, construites pour la plupart en billes, sont exiguës et peu confortables.

Enseignement.—L'externat de la réserve n° 38C a été fermé par manque d'élèves. Cinq des enfants, cependant, suivent les classes au pensionnat du Portage-du-Rat et font assez de progrès.

Religion.—Trente des sauvages de cette peuplade sont membres de l'Eglise d'Angleterre, 34 professent la foi catholique romaine et les autres 65 sont païens.

Tempérance et moralité.—Je regrette d'avoir encore à dire que, malgré la plus étroite surveillance, plusieurs des sauvages de cette bande réussissent à obtenir des spiritueux de gens sans scrupule, et par conséquent leur moralité laisse beaucoup à désirer.

BANDES DU LAC-PLAT, N[os] 39 ET 40.

Réserves.—Les réserves de ces deux bandes sont situées sur la rive ouest et au nord-ouest du lac Plat, et se trouvent en partie dans la province du Manitoba. Leur superficie est de 16,205 acres. Elles sont boisées d'épinette blanche, de peuplier et de cèdre. L'on y a découvert plusieurs mines.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population, lors de la dernière distribution des rentes, était de 145, savoir : 29 hommes, 39 femmes et 77 enfants. Il y a eu 9 naissances et 7 décès.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne. Il y a quelques cas de scrofules et de consomption. Toutes les précautions hygiéniques possibles ont été prises, ce printemps, mais les sauvages sont lents à prendre des habitudes de propreté. A peu d'exception près, tous ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—La pêche et la chasse sont les principales ressources des sauvages de ces bandes. Plusieurs d'entre eux sont employés par les compagnies minières et dans les exploitations forestières.

Enseignement.—Il n'y a pas d'externat sur ces réserves, mais quelques enfants suivent les classes au pensionnat que l'Eglise presbytérienne a fait construire.

Religion.—Cent quarante-deux de ces sauvages sont païens et les trois autres sont chrétiens.

Tempérance et moralité.—Plusieurs membres de ces bandes sont encore adonnés aux spiritueux, mais en surveillant constamment leurs mouvements on a réussi à les em

pêcher d'obtenir de la boisson dans la ville ; aussi a-t-on reçu moins de plaintes à ce sujet.

BANDE DE L'ANGLE NORD-OUEST, N° 33.

Réserves.—Les réserves suivantes sont occupées par cette bande : 33A, située sur la baie du Poisson-Blanc ; 33B, située à l'angle nord-ouest. La superficie totale de ces réserves est de 6,390 acres.

Tribu.—Cessauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Lors de la dernière distribution des rentes, la population était de 54, savoir : 13 hommes, 16 femmes et 25 enfants. Il y a eu 4 naissances et 3 décès.

Santé et et hygiène.—Les sauvages de cette peuplade ont joui d'une assez bonne santé ; il n'y a eu aucune épidémie parmi eux. L'on s'est conformé aux règlements sanitaires en enlevant et en brûlant tous les déchets qui s'étaient accumulés autour des maisons. A peu d'exceptions près, tous ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Les principaux moyens d'existence de ces sauvages sont la chasse et la pêche. Quelques-uns ont de petits jardins.

Enseignement.—Il n'y a pas d'externat sur les réserves. Il y a 13 enfants en âge d'aller à l'école.

Religion.—Les membres de cette bande sont tous païens.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et moraux, très peu d'entre eux étant adonnés à la boisson, et même ceux-là, par suite de leur éloignement des endroits où il se vend des spiritueux, n'ont pas souvent l'occasion de satisfaire leur passion.

BANDE DE L'ANGLE NORD-OUEST N° 34.

Réserves.—Les réserves qui ont été assignées à cette bande sont les suivantes : 34, sur le lac des Bois ; 34A, sur la baie du Poisson-Blanc ; 34B, première et deuxième parties, sur le lac Plat ; 34C, à l'Angle nord-ouest, dans le Manitoba, et 34C sur le lac des Bois. Leur superficie totale est de 5,248 acres.

Sur quelques-unes de ces réserves il y a une assez grande quantité de bois. L'on y trouve de l'épinette rouge, de l'épinette blanche et du peuplier.

Mouvement de la population.—La population de cette bande, lors de la dernière distribution des rentes, était de 18, savoir : 5 hommes, 9 femmes et 4 enf nts. Il y a eu un décès ; il n'y a pas eu de naissance.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne. Dans le cours de l'hiver, un de leurs conseillers est mort de débilité générale. Leur chef a été malade pendant tout l'hiver. Leurs maisons sont tenues proprement et les règles de l'hygiène sont assez bien observées. Toutes les précautions sanitaires possibles ont été prises ce printemps. Tout le monde a été vacciné.

Ressourçes et occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement à chasser, à pêcher et à cultiver leurs jardins.

Bétail.—Le bétail est en bonne condition et l'on en prend bien soin.

Enseignement.—Il n'y a pas d'externat sur ces réserves. Il n'y a que 2 enfants en âge d'aller à l'école.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont païens.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont en général tempérants et moraux.

BANDE DE L'ANGLE NORD-OUEST, N° 37.

Réserves.—Cette bande occupe les réserves suivantes : n° 37, sur la Grosse-Ile ; 37, sur la rivière La-Pluie ; 37A, sur le lac Plat ; 37B, à l'Angle nord-ouest, sur le lac des

Bois ; 37C, sur la rivière de l'Angle-Nord-Ouest, dans le Manitoba. La superficie totale de ces réserves est de 9,345 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette bande, lors de la dernière distribution des rentes, était de 95, savoir : 21 hommes, 29 femmes, et 45 enfants. Il y a eu 5 naissances et 9 décès.

Santé et hygiène.—La santé de le majorité de ces sauvages a été assez bonne. Il n'y a eu aucune épidémie. La consomption et les scrofules sont les maladies prédominantes parmi ces aborigènes nomades. Vu l'habitude qu'ils ont d'errer continuellement d'un endroit à l'autre, il est très difficile de leur faire observer les règles de l'hygiène dans leurs habitations. A peu d'exceptions près, tous ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—La chasse et le pêche sont les principales ressources des sauvages de cette peuplade. Ils font très peu de jardinage, excepté les familles qui résident sur la réserve n° 37, rivière La-Pluie.

Bétail.—Leurs bêtes à cornes et leurs cheveux sont en bonne condition ; ils en prennent plus soin que par le passé.

Enseignement.—Il n'y a pas d'externat sur ces réserves. Les sauvages de cette peuplade sont fortement opposés à l'enseignement.

Religion.—Parmi les sauvages de cette bande l'on compte 91 païens et 4 chrétiens, dont 3 sont anglicans et 1 est catholique romain.

Tempérance et moralité.—Un grand nombre de ces sauvages prennent de la boisson toutes les fois qu'ils ont la chance de s'en procurer, et c'est seulement la rigueur avec laquelle la loi est appliquée qui les tient tempérants. D'ailleurs, vu leur éloignement des endroits où il se vend des spiritueux, ils n'ont pas souvent l'occasion de satisfaire leur passion.

BANDE DE LA BAIE-AU-BISON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la baie au Bison, lac des Bois, dans la province du Manitoba. Sa superficie est de 5,763 acres. Cette réserve est fortement boisée de différentes essences et est parsemée de prairies à foin et de marais.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Lors de la dernière distribution des rentes, la population de cette bande était de 35, savoir : 10 hommes, 12 femmes et 13 enfants. Il y a eu 2 naissances ; il n'y a pas eu de décès.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette peuplade a été passablement bonne. Leurs habitations sont confortables et salubres.

Ressources et occupations.—La chasse et la pêche sont les principales occupations de ces sauvages. Ils font aussi un peu de jardinage.

Enseignement.—Il n'y a pas d'externat sur cette réserve ; il n'y a que 2 enfants en âge d'aller à l'école.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont païens.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont pour la plupart tempérants et moraux.

BANDE DE LA GROSSE-ILE.

Réserves.—Les réserves départies à cette bande sont les suivantes : 31A, sur la baie Nangashing ; 31B et 31C, sur le lac des Bois ; 31D, E, F, sur la Grosse-Ile ; 31G, sur le lac des Bois ; 31H et partie de 31G, sur la Grosse-Ile, lac des Bois. Ces réserves ont une superficie totale de 8,737 acres. Elles sont fortement boisées.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette bande, lors de la dernière distribution des rentes, était de 156, savoir : 33 hommes, 39 femmes et 84 enfants. Il y a eu 4 naissances et 4 décès.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui en général d'une assez bonne santé l'année dernière, et ont été exempts d'épidémie. Bien que la variole se soit déclarée dans un camp de bûcherons, sur la Grosse-Ile, où quelques sauvages étaient employés, aucun d'entre eux n'a attrapé cette maladie. Les règlements sanitaires ont été appliqués autant que possible. A peu d'exceptions près, tous ont été vaccinés. Les sauvages de cette bande ne sont pas stationnaires sur leurs réserves, mais se déplacent continuellement pendant l'été.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement à pêcher et à chasser. Plusieurs d'entre eux sont employés comme bûcherons et gagnent ainsi de jolis salaires. Ils ont aussi d'assez bons jardins de pommes de terre.

Bétail.—Ils prennent bien soin de leur bétail.

Enseignement.—Il n'y a pas d'externat sur ces réserves, bien qu'il y ait 38 enfants en âge d'aller à l'école. Ces sauvages ne paraissent pas d'ailleurs désireux de faire instruire leurs enfants.

Religion.—Parmi les sauvages de cette bande il y a 153 païens et 3 chrétiens seulement.

Tempérance et moralité.—La généralité de ces sauvages sont tempérants et moraux, mais ceux qui travaillent dans les exploitations forestières font occasionnellement usage de spiritueux.

BANDE DE LA BAIE-DU-POISSON-BLANC.

Réserves.—Cette bande habite les réserves suivantes : 32A, sur la baie du Poisson-Blanc ; 32B, sur la baie de la Fille-Jaune, et 32C, sur la baie Sabaskung. Ces réserves ont une superficie totale de 10,599 acres. Elles sont boisées d'épinette blanche, d'épinette rouge, de peuplier et de pin.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette bande, lors de la dernière distribution des rentes, était de 52, savoir : 13 hommes, 17 femmes et 22 enfants. Il n'y a pas eu de naissance ; il y a eu un décès.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé et ont été exempts d'épidémie. A très peu d'exceptions près, ils ont tous été vaccinés. Leurs maisons sont salubres. Je mentionnerai particulièrement la maison nouvellement construite par Paypamepeeke, qui est blanchie à la chaux à l'intérieur et à l'extérieur et tenue proprement.

Ressources et occupations.—La chasse et la pêche sont les principales ressources des sauvages de cette peuplade. Ils font aussi un peu de jardinage. Quelques-uns parmi les jeunes gens gagnent de bons gages à fendre du bois.

Enseignement.—Il n'y a pas d'externat sur ces réserves, mais quelques-uns des enfants suivent les classes au pensionnat du Portage-du-Rat.

Religion.—Il y a dans cette bande 41 païens, 10 catholiques romains et 1 anglican.

Tempérance et moralité.—Plusieurs de ces sauvages ont malheureusement un faible pour les spiritueux, et se servent de tous les moyens pour satisfaire leur passion. Somme toute, ils sont moraux.

BANDE D'ASSABASKA.

Réserves.—Cette bande occupe les réserves suivantes, dont neuf, toutes situées sur le lac des Bois, ont été arpentées, savoir : 33A, sur la baie Nangashing ; 35B, sur la baie Obabeekung ; 35C, 35D, sur la baie Sabaskung ; 35E, sur la Petite rivière aux Herbes ; 35F, sur la baie Sabaskung ; 35G, sur la Grande rivière aux Herbes ; 35H, sur la baie Sabaskung, et 35J, sur le lac des Bois. Ces réserves ont une superficie totale de 21,241 acres. Elles sont pour la plupart bien boisées de pin de Norvège, d'épinette rouge, d'épinette blanche, de peuplier et d'autres essences, et le sol de quelques-unes d'entre elles est propre à la culture.

Origine.—Les membres de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette peuplade, lors de la dernière distribution des rentes, était de 154, savoir : 38 hommes, 46 femmes et 70 enfants. Il y a eu 6 naissances et 5 décès.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé et ont échappé à toute épidémie ; à peu d'exceptions près, ils ont tous été vaccinés. Leur village a été tenu dans un état salubre et tous les déchets ont été enlevés et brûlés.

Ressources et occupations.—La chasse et la pêche sont les principales occupations des sauvages de cette bande. Un grand nombre d'entre eux sont employés par les compagnies forestières et minières à couper du bois de chauffage. Ils donnent toute l'attention voulue à leurs cultures potagères.

Bâtiments et bétail.—Leurs bâtiments sont en assez bon état, passablement propres, et pour la plupart confortables. Quelques-uns sont blanchis à la chaux à l'extérieur et à l'intérieur.

Leur bétail est en bonne condition et ils en prennent suffisamment soin.

Enseignement.—Il y a un externat sur la réserve 35H, mais l'assistance n'est pas ce qu'elle devrait être, par suite de l'aversion prononcée du chef et de quelques-uns de ses partisans pour l'instruction de leurs enfants ; en désespoir de cause l'instituteur a donné sa démission et l'école est fermée depuis 6 mois.

Religion.—Parmi les membres de cette bande, 150 sont païens et 4 seulement sont chrétiens.

Tempérance et moralité.—Plusieurs cas d'ivresse ont été découverts durant l'année parmi les sauvages de cette peuplade et les contrevenants punis. Somme toute, cependant, il y a un peu d'amélioration sous le double rapport de la tempérance et de la moralité.

BANDE D'ISLINGTON.

Réserves.—Cette bande occupe les réserves suivantes : Islington, sur la rivière Winnipeg ; Lac-du-Cygne, sur le lac du même nom ; et Un-Homme, sur le lac d'Un-Homme. Ces réserves ont une superficie totale de 24,899 acres. Le terrain est presque partout ondulé et boisé de peuplier, d'épinette blanche, de pin et d'autres essences. Le sol est pierreux, mais les céréales peuvent être cultivées avec succès. Il y a plusieurs vastes marais à foin et à mil.

Origine.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette bande, lors de la dernière distribution des rentes, était de 166, savoir : 47 hommes, 43 femmes et 76 enfants. Il y a eu 6 naissances et 6 décès.

Santé et hygiène.—Il y a plusieurs cas de scrofules dans cette peuplade. La rougeole a sévi sur la réserve d'Islington, l'hiver dernier, mais sans aucun résultat fatal. Somme toute, ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé. Les habitations sont tenues assez proprement et les règlements sanitaires sont fidèlement observés. A peu d'exceptions près, tout le monde a été vacciné.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la chasse, la pêche et la cueillette des baies, qui leur rapporte de jolis revenus. Ils ont, sur chacune des réserves, plusiers jardins qu'ils cultivent avec assez de soin. Les lacs fourmillent de poissons et d'oiseaux aquatiques de différentes espèces, et les bois abondent en chevreuils et en orignaux, de sorte qu'ils ont tout ce qui leur faut pour pourvoir amplement à leur subsistance.

Bâtiments et bétail.—Leurs habitations en billes sont assez bien construites ; quoique peu spacieuses, elles sont confortables, et plusieurs sont blanchies à la chaux à l'intérieur et à l'extérieur.

Leur bétail est en bonne condition et bien abrité.

Enseignement.—Il y a un externat sur la réserve d'Islington, sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre. Un bon nombre d'enfants y suivent les classes.

Religion.—Sur la limite de la réserve d'Islington se trouve une église où des offices ont lieu tous les dimanches. Il y a un catéchiste qui réside sur les lieux. Parmi les sauvages de cette bande l'on compte 154 anglicans, 1 catholique romain et 11 païens.

Tempérance et moralité.—Une amélioration sensible s'est produite en ce qui concerne la tempérance, les sauvages ayant presque complètement perdu l'habitude d'aller flâner dans la ville, où il leur était facile de se procurer de la boisson.

Sous le rapport de la moralité, ces sauvages soutiennent avantageusement la comparaison avec toute autre agglomération d'individus de même population.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Traits caractéristiques et progrès.—Plusieurs de ces sauvages gagnent très bien leur vie par leur chasse et leurs autres industries, et améliorent graduellement leur sort, tandis que d'autres, qui sont paresseux et insouciants, mènent une existence misérable. Un grand nombre d'entre eux ont des maisons confortables et assez bien meublées, et ne le cèdent guère sous ce rapport à nombre de blancs. Ils sont en général très paisibles, mais comme ils sont très nomades et qu'ils comptent entièrement sur la chasse pour leur subsistance, l'on ne peut s'attendre qu'ils fassent beaucoup de progrès.

AGENCE DE LA SAVANE.

Le district relevant de cette agence renferme les 7 bandes suivantes : celle du Lac-des-Mille-Lacs, celle de Kawawiagamok, celle de Wabigoon, celle du Lac-Seul, celle de Wabuskang, celle de Grassy-Narrows et celle du Lac-aux-Aigles.

BANDE DU LAC-DES-MILLE-LACS.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont 22A1, sur le lac des Mille-Lacs, et 22A2, sur la rivière Seine. Elles ont une superficie de 12,227 acres.

Origine.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Lors de la dernière distribution des rentes, la popution de cette bande était de 82, savoir : 13 hommes, 16 femmes et 53 enfants. Il y a eu 5 naissances ; il n'y a pas eu de décès.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé. Il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. A peu d'exceptions près, tous ont été vaccinés. Les règlements sanitaires sont bien observés.

Ressources et occupations.—La pêche et la chasse sont les principales occupations des sauvages de cette peuplade. Ils s'absentent presque tous de leurs réserves en hiver.

Bâtiments et bétail.—Les maisons sont tenus plus proprement que par le passé, et sont blanchies à la chaux à l'intérieur et à l'extérieur.

Les quelques animaux que possèdent les Sauvages sont en bonne condition et sont bien abrités.

Enseignement.—Il n'y a pas d'externat sur ces réserves. L'habitude qu'ont ces sauvages de se déplacer continuellement est la principale raison pour laquelle il n'a pas encore été construit de maison d'école, bien qu'il y ait un assez grand nombre d'enfants en âge de s'instrire.

Religion.—Il y a 81 païens et un catholique romain dans cette bande.

Tempérance et moralité—Ces sauvages sont assez moraux. Plusieurs d'entre eux font usage de spiritueux toutes les fois qu'ils peuvent s'en procurer.

BANDE DE KAWAWIAGAMOK.

Réserve.—La réserve départie à cette bande est située sur le lac Kawawiagamok. Elle contient 5,948 acres et est presque partout fortement boisée d'épinette blanche, d'épinette rouge et de pin.

Origne.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Mouvement de la population.--La population de cette bande, lors de la dernière distribution des rentes, était de 31, savoir : 8 hommes, 9 femmes et 10 enfants. Il y a eu 2 naisances durant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages vivent exclusivement de chasse et de pêche. A l'exception du chef, qui a un petit jardin sur la réserve, tous les sauvages errent çà et là tout le long de l'année.

Religion.—Ce sont tous des païens.

BANDE DE WABIGOON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le petit lac Wabigoon. Sa superficie est de 12,872 acres. Elle est bien boisée d'épinette blanche, d'épinette rouge et de peuplier.

Origine.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Lors de la dernière distribution des rentes, la population de cette bande était de 88, savoir : 21 hommes, 29 femmes et 38 enfants. Il y a eu un dénoument fatal. A cela près, il n'y a eu aucune maladie d'un caractère grave.

Ressources et occupations.—La chasse et la pêche pour la consommation domestique et pour des fins de commerce sont les principales ressources de ces sauvages. Leurs autres occupations consistent à cueillir des baies et à travailler dans les exploitations forestières et les mines. Ils font très peu de jardinage.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont assez bien construits et sont pour la plupart confortables et propres. La maison du chef Shabaguay mérite une mention spéciale. C'est un bâtiment à 2 étages, planchéié et divisé en différentes pièces par des cloisons, avec toit couvert de bardeaux. Cette maison soutient avantageusement la comparaison avec celles de nombre de blancs.

Enseignement.—A l'externat de cette réserve, l'on continue à donner un excellent enseignement aux enfants. Les élèves suivent régulièrement les classes lorsqu'ils sont sur la réserve. Plusieurs d'entre eux sont capables de converser en anglais et de faire leur propre correspondance.

Tempérance et moralité.—Je regrette de dire qu'un grand nombre de ces sauvages font usage de spiritueux, surtout lorsqu'ils visitent les villes avoisinant la réserve.

BANDE DU LAC-SEUL.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud-est du lac Seul. Il y a aussi un détachement de la même bande qui habite un endroit connu sous le nom de "Tête du Français", à environ 15 milles vers le sud. Un autre groupe est établi sur le lac Sawbill, à 4 milles au nord de la station d'Ignace, sur le chemin de fer du Pacifique. La réserve proprement dite a une superficie de 49,000 acres. Elle est presque partout fortement boisée de peuplier, de pin, de bouleau et d'autres essences. Le sol se compose de sable et d'argile et est assez fertile. La partie de la réserve qui se trouve sur la rivière aux Canots est plus propre à la culture et est parsemée d'étangs, de marais à foin et de bosquets de peupliers. Il y a de très bonnes terres à foin dans toute l'étendue du district.

Origine.—Les sauvages de cette peuplade appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population totale de cette bande, lors de la dernière distribution des rentes, était de 580, savoir : 141 hommes, 129 femmes et 312 enfants. Il y a eu 20 naissances et 11 décès.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été en général assez bonne. Sauf quelques cas de scrofule et de rougeole, aucune maladie d'un caractère grave ne s'est déclarée parmi eux. A peu d'exceptions près, tous ont été vaccinés. Les règlements sanitaires ont été appliqués autant que possible.

Ressources et occupations.—Les principales occupations des sauvages de cette peuplade sont la chasse des animaux à fourrure, la chasse du gibier et la pêche pour la consommation domestique et pour des fins de commerce. Quelques-uns sont employés comme bateliers pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Plusieurs cultivent aussi de petits jardins de pommes de terre, de navets et d'oignons.

Bâtiments et bétail.—Les maisons sur cette réserve sont construites en billes et couvertes d'écorce, à l'exception de deux qui sont couvertes de bardeaux. Elles sont en assez bon état. Quelques-unes sont très confortables. Le bétail est en bonne condition et l'on en prend bien soin.

Enseignement.—Les trois externats de cette réserve sont restés ouverts tout le long de l'année et l'assistance a été assez bonne. Comme la grande majorité des sauvages s'absentent souvent de la réserve pour aller faire la chasse, les élèves ne font pas beaucoup de progrès. Quelques enfants suivent les classes à l'école industrielle de Saint-Paul.

Religion.—La plupart des sauvages de cette bande sont chrétiens : 423 sont membres de l'Eglise d'Angleterre, 105 sont catholiques romains et 54 sont païens. Les Anglicans ont des missions au Lac-Seul et à la Tête-du-Français.

Tempérance et moralité.—Il me fait plaisir de dire que je n'ai constaté aucun cas d'intempérance sur la réserve durant l'année. Ces sauvages sont assez moraux.

BANDE DE KABUSKANG.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac Wabuskang. Sa superficie est de 8,042 acres. Elle est fortement boisée de pin, de peuplier, d'épinette blanche et d'autres essences.

Origine.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette bande, lors de la dernière distribution des rentes, était de 67, savoir : 14 hommes, 18 femmes et 35 enfants. Il y a eu 5 naissances et 6 décès.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui en général d'une assez bonne santé ; ils ont été exempts de toute épidémie. Leurs habitations sont passablement propres et quelques-unes sont bien meublées. Les mesures hygiéniques ordinaires ont été prises au printemps.

Ressources et occupations.—La chasse et la pêche sont les principales occupations des sauvages de cette peuplade. Par suite de leur situation, leurs ressources sont limitées. Ils ne font qu'un peu de jardinage, mais ils y apportent beaucoup de soin.

Bâtiments.—Leurs maisons sont en bon état, confortables et bien ventilées.

Enseignement.—L'externat a été rouvert au mois de janvier dernier, et un bon nombre d'enfants y suivent les classes.

Religion.—Parmi ces sauvages l'on compte 31 anglicans, 10 catholiques romains et 26 païens.

Tempérance et moralité.—J'ai eu connaissance que certains sauvages de cette bande s'étaient procuré des spiritueux à la station de la Rivière-aux-Aigles. Comme la chose s'était faite par l'entremise de métis, il m'a été impossible d'obtenir des preuves suffisantes pour intenter des poursuites.

Ces sauvages laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la moralité, mais à tous autres égards leur conduite est bonne.

BANDE DE GRASSY-NARROWS.

Réserve.—La réserve de cette bande se trouve sur la rivière aux Anglais et contient 10,244 acres.

Origine.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette bande, lors de la dernière distribution des rentes, était de 114, savoir : 31 hommes, 31 femmes et 52 enfants. Il y a eu 5 naissances et 2 décès.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été généralement bonne, l'année dernière. Aucune maladie sérieuse ne s'est déclarée parmi eux. Leurs habitations sont petites et peu confortables, mais assez propres. Les précautions hygiéniques ordinaires ont été prises ce printemps. A peu d'exceptions près, tous ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—La chasse et la pêche sont les principales ressources des sauvages de cette peuplade. Ils ont d'assez bons jardins potagers.

Enseignement.—L'externat de cette réserve est fermé depuis plusieurs années.

Religion.—Parmi les membres de cette bande l'on compte 9 anglicans, 66 catholiques romains et 39 païens.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages, à l'exception d'un seul, ont été tempérants autant que j'ai pu le constater, et très peu de cas d'immoralité sont venus à ma connaissance.

BANDE DU LAC-AUX-AIGLES.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive orientale du lac aux Aigles et contient 8,882 acres. Il y a une assez grande quantité de bon bois marchand sur cette réserve, et son sol est propre à la culture.

Origine.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Lors de la dernière distribution des rentes, la population de cette bande était de 73, savoir : 19 hommes, 16 femmes et 38 enfants. Il y a eu 7 naissances et 2 décès.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne. Il n'y a eu aucune épidémie parmi eux. Un seul cas sérieux a été signalé et le patient a été envoyé à l'hôpital de Saint-Pierre pour y subir une opération.

Ressources et occupations.—La chasse, la pêche et la cueillette des baies sont les principales occupations des sauvages de cette bande. Un grand nombre d'entre eux sont employés dans les exploitations forestières, dans le voisinage de la réserve. Ils ont aussi plusieurs jardins plantés de pommes de terre, de maïs et d'autres légumes.

Bâtiments.—Leurs habitations sont confortables, propres et en bon état. La plupart sont couvertes en bardeaux.

Leur bétail est en bonne condition et ils en prennent suffisamment soin.

Enseignement.—L'externat de cette réserve est bien dirigé et un bon nombre d'enfants y suivent les classes.

Religion.—Parmi ces sauvages il y a 10 chrétiens, dont 4 anglicans et 6 catholiques romains. Les 63 autres sont païens.

Tempérance et moralité.—Plusieurs des sauvages de cette peuplade sont adonnés à la boisson ; ils sont exposés à beaucoup de tentations de la part des blancs et des métis de la Rivière-aux-Aigles.

Ils sont, à peu d'exceptions près, assez moraux.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages qui habitent le district relevant de cette agence font des progrès sensibles. Quelques-uns d'entre eux sont au-dessus de la moyenne sous le rapport de l'intelligence, et soutiennent avantageusement la comparaison avec les sauvages qui habitent les réserves où les conditions sont plus favorables opur la culture. Ils sont paisibles et sont toujours prêts à écouter les bons conseils. A peu d'exceptions près ils préfèrent les occupations qui conviennent le mieux à leur genre de vie et qui leur rapportent un profit immédiat. Ce qu'il y a le plus à déplorer est le trafic de spiritueux qui se fait continuellement avec les sauvages dans une partie de cette

agence, principalement à la Rivière-aux-Aigles, à Wabigoon, à Dinorvic et à Savanne, endroits tous situés sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Un grand nombre de bûcherons et de métis fréquentent ces localités et servent d'intermédiaires pour procurer de la boisson aux sauvages.

AGENCE DE COUCHICHING.

Réserves.—Dans cette agence il y a 13 bandes, qui occupent les réserves suivantes, savoir : Hungry-Hall, n[os] 1 et 2 ; Long-Saut, n[os] 1 et 2 ; Rapide-du-Manitou, n[os] 1 et 2 ; Petites-Fourches, sur la rivière La-Pluie ; Couchiching, à l'est de Fort-Frances ; Stangecoming, à environ 8 milles au nord-est de Fort-Frances ; Niacatchewenin, sur la baie Nord-Ouest, lac La-Pluie ; Nickickonsemenecanning, sur l'anse Porter, baie Red-Cut ; Rivière-Seine, à l'entrée de la rivière Seine et sur le lac des Pommes-de-Terre-Sauvages ; Lac-La-Croix, sur le lac Neguaquan.

Mouvement de la population.—La population, lors de la distribution des rentes, en 1902, était de 847, savoir : 193 hommes, 238 femmes et 416 enfants. Il y a eu 28 naissances et 44 décès ; 16 sauvages sont venus s'établir dans l'agence et 6 l'ont quittée, —soit une diminution totale de 6.

Origine.—Tous les sauvages qui habitent cette agence appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Ressources et occupations.—La chasse et la pêche sont leurs principales occupations. Les réserves qui longent la rivière La-Pluie offrent des conditions très favorables pour la culture et l'élevage ; le sol se compose d'une riche terre noire avec fond d'argile ; mais quelques-uns seulement parmi les sauvages ont fait une tentative pour défricher une certaine étendue de terrain pour la culture du grain, la majorité d'entre eux n'ayant que de petits jardins. Comme ce sont tous de bons bûcherons, ils trouvent facilement de l'ouvrage dans les exploitations forestières à de bons salaires. Ceux qui résident sur les réserves du lac La-Pluie passent la plus grande partie de leur temps à chasser et à pêcher.

Bâtiments.—Quelques-uns ont d'assez bonnes maisons et vivent très confortablement, surtout ceux qui demeurent au Long-Saut, à Manitou et à Couchiching ; mais la généralité des habitations sont d'un type très primitif.

Enseignement.—Il y a un externat sur chacune des réserves suivantes : Long-Saut, Manitou, Petites-Fourches, Couchiching et Stangecoming, où l'école a été rouverte, l'automne dernier, après avoir été fermée pendant plusieurs années. Les externats des trois premières de ces réserves sont sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre et ceux des deux autres sont sous le contrôle de l'Eglise catholique romaine. Les élèves font peu de progrès par suite de leur manque d'assiduité, et les résultats sont quelque peu décourageants. Une autre raison pour laquelle les enfants n'avancent guère, c'est qu'ils quittent l'école trop jeunes ; les garçons et les filles cessent de suivre les classes au même âge, et je ne vois aucun moyen de remédier à cela. Aucune des bandes établies sur le lac La-Pluie n'a encore d'externat.

Religion.—Parmi ces sauvages, 704 sont païens, 113 sont catholiques romains et 30 sont anglicans. La société dite "Church Missionary Society" a une église, avec missionnaire résidant, sur la réserve du Long-Saut, et les catholiques romains sont actuellement à faire construire une église à Couchiching.

Traits caractéristiques et progrès.—Bien que la grande majorité des sauvages de ces peuplades soient indolents et peu laborieux, il y a cependant une amélioration marquée dans la condition des diverses bandes dont les réserves se trouvent sur la rivière La-Pluie et à Couchiching. Il y en a plusieurs qui ne perdent jamais l'occasion de faire de l'argent, quel que soit le genre de travail qui se présente. D'autres ont profité de la construction du nouveau chemin de fer dans cette partie du district pour obtenir de l'ouvrage à couper des traverses et gagnent ainsi de bons gages. Ils ne sont guère avancés, cependant, dans la voie du progès.

Tempérance et moralité.—L'intempérance et l'immoralité, je regrette de le dire, continuent à régner dans ce district.



Pensionnat des Sarcis, près Calgary (Alberta).

Comme il est facile de se procurer des liqueurs, les sauvages recourent à tous les moyens imaginables pour satisfaire leur passion. Il est ainsi aisé de s'expliquer—vu que l'ivrognerie et l'immoralité marchent ordinairement de pair—les mœurs relâchées de ces peuplades ignorantes.

Le bureau de l'agence est situé à un endroit communément appelé la pointe Pither; cet endroit est central et à une distance raisonnable de toutes les bandes. Les bâtisses sont en bon état et les alentours ont été fort améliorés. Les registres ont été examinés et reconnus bien tenus; la correspondance est parfaitement cataloguée. M. Wright, l'agent, a rempli ses devoirs avec zèle.

J'ai l'honneur, etc.,

L.-J. ARTHUR LÉVÊQUE,
Inspecteur des agences des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOÏA—AGENCE D'ASSINIBOINE,
SINTALUTA, 4 août 1902.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1902, accompagné des statistiques et de l'inventaire des biens du gouvernement confiés à mes soins.

BANDE D'ASSINIBOINES, N° 73.

Réserve.—Cette réserve comprend une étendue de terrain, de 8 milles sur 9, située au sud du chemin de fer du Pacifique et du florissant village de Sintalula.

Tribu.—Les sauvages, dits Assiniboines, ont autrefois évidemment fait partie des Sioux; la similitude du langage et des traditions le prouvent.

Population.—Elle est de deux cent dix âmes, une de plus que l'an dernier.

Santé et hygiène.—Je crois qu'en somme la santé de ces sauvages s'améliore, vu leur manière plus hygiénique de vivre. Il éclata, l'hiver dernier, une épidémie de variole chez les colons voisins de la réserve. Vu la vaccination qui avait été pratiquée à temps chez les sauvages, aucun d'eux ne fut atteint.

Ressources et occupations.—C'est la récolte du foin et la coupe du bois qui leur fournissent leurs principales ressources; le bois cependant a été trié à diverses reprises et le bois marchand est peu abondant, toutefois les jeunes peupliers verts, qui croissent abondamment, seront très profitables dans quelques années.

Les sauvages cultivent le blé, l'avoine, les pommes de terre et autres légumes, et comme l'an dernier, le rendement en a été très bon, ils ont pu vivre largement et avoir même à vendre un surplus de grains et de pommes de terre. Ils font l'élevage des bestiaux; la vente est très profitable et fournit de forts revenus.

Maisons.—Il se fait un progrès constant sous le rapport des maisons. Les vieilles cabanes à toiture en terre font place à de meilleures maisons à toits en bardeaux. Les sauvages achètent du bois de charpente, des bardeaux, etc., de leur propre argent, sans contracter de dettes pour cela. Lorsqu'un sauvage vient à posséder un toit couvert en bardeaux il en est très fier, content de se voir propriétaire d'une véritable maison qu'il n'aura point à quitter à chaque orage, comme cela arrive pour ceux dont les habitations sont couvertes en terre.

Troupeaux.—Les bestiaux réussissent bien et la reproduction a été très féconde au cours de la saison. Vu la saison très pluvieuse que nous avons eue, beaucoup de bestiaux ont souffert de crevasses. Cela a eu l'inconvénient de gâter leur condition, mais ils se sont refaits dès que la température devint plus avantageuse.

Je remarque que les sauvages tendent à se procurer des chevaux plus pesants ; j'ai bien l'intention de les encourager dans cette voie, vu que les chevaux "cayuses" sont trop petits pour les travaux à exécuter.

Traits caractéristiques et progrès.—Je suis content de déclarer que ces sauvages font un progrès constant et ferme, je crois, vers la civilisation. Il existe chez les jeunes sauvages une très louable émulation. Il est agréable de constater qu'aucun des élèves qui ont suivi le cours entier des écoles n'a repris, retourné dans la réserve, son ancien genre de vie.

La liste des articles qu'ils achètent maintenant, lorsqu'ils ont quelque argent, démontre parfaitement le progrès qui s'opère chez eux. Ce serait trop long d'énumérer tous ces articles, mais je vais en citer un certain nombre : bois de construction, bardeaux, chariots, machine à lier le grain, semoir, couchettes, harnais de trait, poêles de cuisine, pompes, faucheuses mécaniques, râteaux, outils, vêtements, etc.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux sur ce point de faire un rapport favorable.

Observations générales.—L'année a été très propice sous tous les rapports, et les sauvages ont pris part à la prospérité générale du pays ; je suis content de dire que les perspectives annoncent une nouvelle moisson très abondante. Comme le grain est lourd, le rendement doit encore être supérieur à celui de l'an dernier.

Les sauvages ont été tellement encouragés qu'ils ont préparé environ 250 acres de terre nouvelle pour la culture de l'an prochain.

Les bâtiments de l'agence ont subi quelques améliorations ; la principale consiste en la reconstruction de l'ancien magasin sur un bon fondement en pierres. Ce sera une bâtisse solide quand elle sera terminée. Daniel Kennedy, qui est employé en qualité d'interprète, a exécuté la plupart des travaux de charpenterie avec l'aide des sauvages. Il a très habilement conduit cette entreprise et il mérite des louanges pour la manière dont il l'a exécutée.

BANDE DE SIOUX, MOOSEJAW.

Ces sauvages sont venus des États-Unis avec le Bœuf-Assis en 1876-77.

Ils sont au nombre de 120 environ, et ils habitent autour de Moosejaw, de la Montagne de Bois et de Willow-Bunch. Ce serait préférable pour eux s'ils étaient fixés sur quelque réserve. Vivant comme ils le font, à l'aventure, ils n'ont point amélioré leur manière de vivre, et ceux qui habitent aux environs des Moosejaw réussissent à se procurer beaucoup de liqueurs alcooliques.

Depuis que je les ai sous ma garde, j'ai fait condamner à la prison plusieurs personnes coupables de leur avoir fourni des liqueurs ; cela a produit un bon résultat. Bien que subsistant par eux-mêmes, ces sauvages ne progressent point, et sous ce rapport les perspectives ne seront pas encourageantes tant qu'ils ne seront pas établis sur une réserve particulière.

J'ai l'honneur, etc.,

THOS. W. ASPDIN,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
AGENCE DE BATTLEFORD,
BATTLEFORD, 20 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, relativement à l'agence de Battleford.

Cette agence comprend sept réserves, toutes situées à des distances variant de 14 à 44 milles de la ville de Battleford, les bureaux de l'agence sont commodément fixés au centre, sur la rivière Bataille, à 2 milles environ de la ville.

BANDE DE FAISAN-ROUGE

Réserve.—Cette réserve, située à 22 milles au sud-est de Battleford sur les collines à l'Aigle, comprend une superficie de 24,320 acres.

Tribu et population.—Ce sont des sauvages cris au nombre de 143, soit 39 hommes, 37 femmes, 36 garçons et 31 filles.

Ressources et occupations.—La réserve convient à la culture de l'orge et de l'avoine, mais non à celle du blé, à cause des gelées de l'été.

Le sol est très fertile et l'eau abondante ainsi que le foin ; le bois cependant devient de plus en plus rare, ravagé comme il l'a été par les incendies au cours de ces dernières années.

L'élevage des bestiaux forme la principale industrie de ces sauvages ; la chasse aux rats musqués, le roulage, et les travaux qu'ils exécutent pour les colons leur rapportent aussi beaucoup d'argent.

Les récoltes ont été, l'an dernier, très abondantes sur la réserve.

Bétail.—Cette bande possède 410 têtes de bétail. Elle en prend grand soin. Ces bestiaux ont passé l'hiver en bonne condition.

Il se fait, d'année en année, une amélioration dans la qualité des chevaux de ces sauvages.

Instruments agricoles.—Petit à petit, ils se pourvoient de bons instruments d'agriculture, tels que charrues, charrettes, faucheuses mécaniques, râteaux, etc., qu'ils achètent avec leur propre argent ; je compte que dans quelques années ils seront tous complètement outillés.

Education.—Il y a, sur la réserve, un externat anglican dirigé par mademoiselle Willson. C'est l'école de l'agence où l'assistance est la plus considérable ; institutrice et élèves prennent grand intérêt à leur travail. La maison elle-même de l'école est propre et confortable.

Religion.—La plus grande partie de cette bande appartient à l'Eglise anglicane, l'autre à l'Eglise catholique. Le révérend M. Inkster officie régulièrement à l'église de la mission de la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et toujours disposés à travailler lorsqu'ils entrevoient quelque gain. Ils ne semblent pas, dans ces dernières années, avoir fait beaucoup de progrès vers la civilisation. Il me fait tout de même plaisir de constater qu'ils paraissent reconnaître la nécessité d'adopter le genre de vie des blancs.

BANDE DE FOIN-D'ODEUR.

Réserve.—La réserve, qui a une superficie de 42,528 acres, est située sur le côté sud de la rivière Bataille, 20 milles à l'ouest de Battleford.

Tribu et population.—Ce sont des sauvages cris. Ils sont au nombre de 83, dont 21 sont des hommes, 30 des femmes, 19 des garçons, 13 des filles.

Ressources et occupations.—Le terrain convient parfaitement à la culture du grain, il produit aussi suffisamment de foin pour nourrir un bon nombre de bestiaux.

Le blé qui a été récolté l'an dernier était d'excellente qualité, et le rendement en a aussi été très bon ; les sauvages ont donc pu se pourvoir abondamment de farine.

Bétail.—Il n'en existe pas de supérieur dans tout le district, et il est profitable tant comme source de revenus que comme moyen d'alimentation ; sans compter qu'il sert à tenir en activité tous les membres de cette bande.

Instruments d'agriculture.—Presque toutes les familles qui habitent la réserve sont pourvues des instruments nécessaires à la culture ; ils en prennent aussi grand soin.

Éducation.—Il existe un externat, fort peu fréquenté toutefois, vu le petit nombre des enfants.

Religion.—A l'exception de quelques païens ces sauvages sont ou catholiques ou anglicans.

Traits caractéristiques et progrès.—Leurs efforts dénotent l'ambition de devenir indépendants et de subvenir à leur propre entretien ; ils sont aussi laborieux et très persévérants.

BANDES DE PETIT-PIN ET DE FAISEUR-DE-CORRALS.

Réserves.—Les deux réserves qui se touchent sont situées au sud de la rivière Bataille, à environ 40 milles à l'ouest de Battleford. Elles forment 35,200 acres de terrain.

Elles conviennent toutes deux soit à la culture soit à l'élevage.

Tribu et population.—Tous ces sauvages appartiennent à la nation crise.

Ils comprennent 56 hommes, 61 femmes, 53 garçons et 41 filles, soit 211 personnes en tout.

Ressources et occupations.—Ces réserves conviennent parfaitement à la culture du grain, et les sauvages en profitent autant qu'ils le peuvent ; ils en retirent suffisamment de farine pour se bien nourrir durant l'hiver. Comme leurs récoltes de l'année promettent un bon rendement, j'ai tout lieu d'espérer que le département des Affaires Indiennes ne sera point tenu de les approvisionner davantage de farine.

Bétail.—Ces bandes pratiquent avec succès l'élevage des bestiaux, dont ils prennent presque aussi grand soin que le font les blancs ; ils possèdent aussi un certain nombre de moutons et de porcs.

Il y a 582 têtes de bétail sur les deux réserves.

Instruments agricoles.—Les sauvages prennent bien soin de leurs voitures, lieuses et faucheuses mécaniques, râteaux, charrues, herses, etc., de sorte qu'ils les ont toujours tout prêts, au besoin. Ils se sont acheté eux-mêmes la plupart de ces instruments.

Éducation.—Il existe, sur la réserve de Faiseur-de-Corrals, un externat dirigé d'après la doctrine catholique romaine; celui de la réserve de Petit-Pin l'est d'après la doctrine anglaise.

L'assistance y est pareillement nombreuse ; les professeurs s'efforcent de bien instruire les enfants.

Religion.—Les sauvages appartiennent aux Églises catholique et anglicane.

Traits particuliers et progrès.—Ils sont tous laborieux et réussissent bien ; ils sont en voie de subvenir à leur propre entretien.

BANDE D'ASSINIBOINES.

Réserve —La réserve est située à 14 milles au sud de Battleford, sur les collines de l'Aigle. Elle comprend 46,208 acres de terrain.

Tribu et population.—Ce sont tous des Assiniboines. Ils sont au nombre de 78 ; soit, 24 hommes, 28 femmes, 16 garçons et 10 filles.

Ressources et occupations.—La réserve convient parfaitement à l'élevage des bestiaux ainsi qu'à la culture de l'avoine et de l'orge, mais non à celle du blé, à cause des gelées qui surviennent souvent au cours de l'été. Les sauvages transportent cependant beaucoup de foin et de bois à la ville, ce qui leur permet de se pourvoir quelque peu de nourriture et de vêtements. Il me faut avouer qu'ils sont encore essentiellement sauvages dans leurs habitudes et leur caractère, et qu'il est ainsi difficile de les pousser vers la civilisation. Il se fait toutefois un certain progrès sur ce point.

Bétail.—Il y a 131 têtes de bestiaux. Ces animaux ont parfaitement hiverné et sont en bonne condition.

Quelques-uns des jeunes sauvages n'en possèdent pas encore, et c'est mon intention de leur en prêter, vu qu'un certain nombre de bestiaux qui avaient été prêtés à d'autres bandes nous ont été ramenés et sont ainsi maintenant disponibles.

Instruments d'agriculture.—Ces sauvages sont bien pourvus de charrettes, traîneaux et faucheuses ; comme ils font peu de labours ils possèdent suffisamment de charrues et de herses pour leurs besoins actuels.

Education.—Il y a un bon nombre d'enfants en âge de fréquenter les écoles, mais il n'existe point d'école sur la réserve. Cette lacune sera toutefois prochainement comblée, car je sais que l'on en rouvrira bientôt une

Religion.—La masse est païenne, mais quelques-uns d'entre eux pratiquent le christianisme ; il y a aussi parmi eux des catholiques et des anglicans.

BANDES DE MOOSOMIN ET DE L'ENFANT-DU-TONNERRE.

Réserve.—La réserve de Moosomin est à douze milles à l'ouest de Battleford. Elle comprend 14,720 acres de terrain.

Celle de l'Enfant-du-Tonnerre, qui est voisine, est à 18 milles à l'ouest de Battleford. Elle comprend 15,760 acres de terre au sud de la Saskatchewan-Nord, et 5,440 acres au nord.

Les deux réserves comprennent en outre un marais d'une étendue de 960 acres, à la colline Ronde, 20 milles au nord-est de Battleford.

Ces réserves sont parfaitement propres à la culture mixte et sont bien fournies de petit bois de construction.

Tribu et population.—Ce sont surtout des sauvages cris ; le reste des Sauteux.

La bande de Moosomin comprend 26 hommes, 31 femmes, 23 petits garçons et 28 petites filles ; soit un total de 108 personnes. La bande de l'Enfant-du-Tonnerre comprend 43 hommes, 43 femmes, 23 petits garçons et 22 petites filles, soit un total de 131 personnes. La population complète est de 239 personnes.

Ressources et occupations.—Ces sauvages se livrent à la culture mixte avec un très bon succès ; ils retirent encore un certain revenu de la vente du foin, du bois de chauffage, du charbon et de la chaux.

Bétail.—Ils possèdent 474 têtes de bestiaux, qui sont tous en superbe condition et qui ont traversé l'hiver en parfait état.

Instruments agricoles.—Ils possèdent suffisamment d'instruments agricoles et ils en prennent grand soin.

Education.—Il existe, sur la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre, un externat sous la direction de l'Eglise anglicane. L'assistance est peu nombreuse, vu le petit nombre d'enfants qui habitent la réserve.

Il existe aussi un internat dans le voisinage immédiat de la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre. Il est dirigé par les religieuses de l'Assomption, sous les auspices de l'Eglise catholique romaine. Il serait impossible de trop louanger ces religieuses pour le soin, la patience et l'intérêt dont elles font preuve envers leurs élèves. La maison elle-même est un modèle de propreté et de confort, et tous les enfants semblent heureux, satisfaits et intelligents.

L'assistance régulière, provenant des diverses réserves de l'agence, comprend actuellement quinze élèves. Je serais heureux de voir le département accorder l'entrée à un plus grand nombre d'enfants, car il en existe d'autres en état d'y aller. Les institutions de ce genre gagnent amplement l'argent que l'on débourse pour elles et produisent un effet très favorable sur les sauvages.

Religion.—Les services religieux ont lieu dans l'externat dirigé par l'Eglise anglicane, ainsi que dans la mission catholique romaine qui avoisine la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre. Les sauvages qui ont embrassé le christianisme suivent assez bien ces offices religieux.

Traits particuliers et progrès.—Les membres de ces bandes sont de bons travailleurs, mais il faut une surveillance constante pour les retenir dans le droit chemin.

J'ai confiance qu'en les tenant pendant quelques années sous la charge de bons employés, ils finiront par pouvoir subvenir complètement à leur propre entretien.

OBSERVATIONS RELATIVES À L'AGENCE ENTIÈRE.

Population.—Le nombre des sauvages qui ont reçu les rentes cette année a été de 754, comparativement à 782 l'an dernier.

Il y a eu 34 naissances et 62 décès au cours de l'année.

Santé et hygiène.—Nous avons eu l'hiver dernier une épidémie de rougeole qui, vu sa sévérité, a emporté un grand nombre d'enfants. Nous avons fait tout ce qui était possible pour atténuer la maladie, ce qui a eu pour effet de sauver la vie de plusieurs enfants. Les enfants de tous les employés de l'agence contractèrent aussi la rougeole, et furent en conséquence sérieusement malades ; l'un d'eux mourut.

Bien que la petite vérole ait sévi pendant deux ou trois mois autour de nous, je suis heureux de pouvoir dire que nous y avons échappé, par suite des précautions que nous avions prises.

La santé des sauvages adultes a été excellente.

Les maisons ont été blanchies à la chaux, les alentours nettoyés et tout les détritus incinérés.

Bétail.—Les bestiaux qui appartiennent à cette agence n'ont point de supérieurs dans le district de la Saskatchewan. Il y en a 1,952, soit 12 de plus que l'an dernier.

Nous avons déjà, cet été, marqué 382 veaux, et nous en aurons encore un grand nombre à marquer d'ici à la fin de la saison.

Il existe un bon nombre de moutons, mais, jusqu'ici, les sauvages se sont peu livrés à l'élevage de ces animaux. Ils font tort aux moissons et requièrent une surveillance constante contre les coyotes et les chiens. J'ai confiance toutefois que les sauvages clôtureront avant longtemps des lieux de pâturage pour leurs moutons.

La plupart des sauvages reconnaissent l'avantage de l'élevage des porcs. Ils possèdent suffisamment de grains de rebut pour nourrir ces animaux ; ils trouvent facilement à vendre ceux qu'ils ont de surcroît, et peuvent en même temps faire provision de grandes quantités de viande de porc.

Généralement les sauvages possèdent une classe de chevaux très médiocre et nullement propre à la culture. J'ai cependant confiance que l'étalon que nous avons récemment reçu du département transformera promptement cet état de chose.

Traits particuliers et progrès.—Je considère qu'en ensemble j'ai raison d'affirmer que les sauvages de cette agence améliorent visiblement leur état. Ils sont très laborieux et tout à fait désireux de pouvoir subvenir à leurs propres besoins.

Tempérance et moralité.—J'ai eu connaissance de deux ou trois cas d'ivrognerie. Ceux qui s'en sont rendus coupables ont été immédiatement punis, de même que ceux qui avaient fourni les liqueurs, lesquels ont été condamnés à l'amende et à la prison.

La plupart de ces sauvages sont moraux et tempérants, à la manière de beaucoup de blancs, c'est-à-dire, lorsque l'occasion de succomber ne se présente point.

Observations générales.—Nos sauvages ont, l'an dernier, récolté et battu 24,519 boisseaux de grain. Il nous a été impossible cependant de faire moudre du grain au

moulin à farine d'ici avant la fin de janvier, et comme le marché du blé a été très restreint, cela nous a été d'un grand désavantage ; nous aurions évité cet inconvénient si nous avions eu notre propre moulin à farine.

Le forgeron sauvage que nous avons à l'agence est d'une grande utilité pour ses compatriotes.

Nous avons, l'hiver dernier, mis beaucoup de bois en piles, mais le niveau élevé des eaux ce printemps nous a empêché de l'atteindre, et comme l'agence de Carlton avait besoin de sa scierie locomobile il nous a fallu la remettre, cet été, de sorte qu'il nous sera nécessaire d'attendre au printemps prochain pour faire scier notre bois.

Je dois déclarer que tous les membres du personnel de l'agence ont loyalement et fidèlement exécuté leurs nombreux devoirs.

J'ai l'honneur, etc.,

J. P. G. DAY,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD OUEST,
AGENCE DE BIRTLE,
BIRTLE, 9 septembre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel concernant cette agence, en même temps que les statistiques relatives à l'agriculture et à l'industrie, pour l'exercice finissant le 30 juin 1902.

Bureau principal.—Le bureau principal de l'agence se trouve dans la ville de Birtle, situé sur l'embranchement nord ouest du chemin de fer Canadien-Pacifique. La rivière Queue-d'Oiseau, qui coule vers l'ouest, traverse la ville.

Tribus.—Cette agence comprend neuf réserves, dont cinq sont habitées par les Sauteux et quatre par les Sioux. Les Dakotas ou Sioux ne reçoivent point d'indemnité annuelle ; on leur a accordé des réserves ainsi que des secours sous forme de bestiaux et d'instruments d'agriculture, afin de les mettre en état de subvenir à leurs besoins en cultivant la terre et en faisant l'élevage des animaux ; la plupart d'entre eux réussissent tout à fait bien.

BANDE DES SIOUX DE LA QUEUE-D'OISEAU, N° 57.

Réserve.—Cette réserve, qui forme une superficie de 6,400 acres, est située au confluent des rivières Assiniboine et Queue-d'Oiseau. C'est un sol légèrement glaiseux, tout à fait convenable à la culture du grain et des plantes-racines. Le sol de la vallée, plus pesant que celui des hauteurs, convient bien à la culture. On se procure le foin dans la vallée qui longe les rivières Assiniboine et Queue-d'Oiseau. Il y en a peu quand la saison est sèche, mais, joint à la paille de blé et d'avoine de la moisson, il suffit à la nourriture des bestiaux au cours de l'hiver.

Il y a environ 600 acres de bois consistant en chênes, en érables, et en petits peupliers de qualité médiocre pour la plus grande partie. La rivière Assiniboine borne la réserve au sud et à l'ouest ; la rivière Queue-d'Oiseau en traverse la partie nord-ouest.

BANDE DES SIOUX DE LA RIVIÈRE-AU-CHÊNE, N° 58.

Réserve.—Cette réserve, qui a une superficie de 9,700 acres, est située à environ 6 milles au nord de Griswold, sur la ligne principale du chemin de fer du Pacifique Canadien. Le sol, qui est un mélange d'argile légère et lourde, convient parfaitement à la culture du grain et des diverses espèces de plantes-racines. Sur certaines collines le sol est pierreux et sablonneux, convenable pour le pâturage. Il y a environ 1,000 acres en bois, en partie formé d'ormes, de chênes et de peupliers ; à l'exception de l'orme, tout le bois est petit. La rivière du Chêne traverse le coin nord-est de la réserve et va se jeter dans l'Assiniboine. L'Assiniboine borne elle-même la réserve au sud et à l'est.

BANDE DES SIOUX DU LAC-DU-CHÊNE, N° 59.

Réserve —Cette réserve, d'une superficie de 2,500 acres, est située à environ 4 milles au nord de Pipestone, petite ville sur l'embranchement du chemin de fer du Pacifique. Le sol se compose d'argile sablonneux. Il y a environ 1,050 acres qui conviennent à la culture ; environ 150 acres sont en bois composé en partie de frênes, d'ormes, d'érables et de peupliers, et 1,050 acres produisent le foin. La petite rivière Pierre-à-Pipe traverse la partie est de la réserve.

BANDE DES SIOUX DE LA MONTAGNE-À-LA-TORTUE, N° 60.

Réserve.—Cette réserve, d'une superficie de 640 acres, est située sur le plateau nord de la montagne à la Tortue. Il y a 10 acres en bois et le reste convient à la culture et au pâturage. Deloraine, situé sur un embranchement du chemin de fer du Pacifique, en est le village ainsi que le bureau de poste le plus rapproché.

BANDE DE KEESEEKOONIN, N° 61.

Réserve.—Cette réserve est située sur la Petite rivière Saskatchewan, sur le versant méridional de la montagne du Dauphin ; elle a une superficie de 6,440 acres. Il existe aussi un poste de pêche sur la rive nord du lac à l'Eau-Claire, à environ 12 milles au nord-est de la réserve. C'est une riche terre argileuse noire absolument convenable à la culture du grain et des plantes de toutes sortes. Il existe dans les plateaux qui longent la rivière de larges prairies arrosées par la Petite Saskatchewan ; celle-ci traverse la réserve du nord au sud. Cette réserve convient parfaitement à l'élevage des bestiaux. Il y a beaucoup d'étangs et de petits lacs. Environ 1,000 acres sont en bois en partie formé de petits peupliers. Des incendies ont détruit la majeure partie du gros bois de construction.

BANDE DE WAYWAYSEECAPPO, N° 62.

Réserve.—Cette réserve, d'une superficie de 24,960 acres, est située à environ 15 milles au nord-est de la ville de Birtle, sur la rivière Queue-d'Oiseau ; celle-ci traverse la partie nord-est de la réserve. Il existe beaucoup de lacs, d'étangs et de prairies dans les parties sud-ouest de la réserve. C'est une riche terre noire convenable pour la culture du grain et des plantes-racines ; c'est une réserve idéale pour l'élevage des bestiaux.

BANDE DE LA RIVIÈRE DE LA-VALLÉE, N° 62½.

Réserve.—Cette réserve, d'une superficie de 11,680 acres, est située au confluent de la rivière de la Vallée et du creek Short, à environ 12 milles à l'est de Grand-View, petit village sur le chemin de fer Nord-Canadien actuellement en voie de construction. Le sol est léger et argileux ; le pâturage est bon et absolument propre à l'élevage des bes-

tiaux. Il y a 2,460 acres de terrain en bois : du peuplier et du sapin en grande partie. Le feu a fort endommagé le bois de construction sur cette réserve. Il y en a encore cependant du bon, propre à la construction, à la fabrication de traverses, etc. ; il y a aussi beaucoup de bois de chauffage. Les sauvages s'approvisionnent de foin dans les nombreuses prairies que baigne le creek Short et qui entourent les bas-fonds sur la réserve.

BANDE DU JOUEUR, N° 63.

Réserve.—Cette réserve, d'une superficie de 825 acres, est située sur le creek d'Argent, du côté est de l'Assiniboine, à environ 5 milles au sud-ouest de Binscarth, petit village bâti sur un embranchement du chemin de fer du Pacifique. Le sol est d'argile noire ; il y a des coteaux recouverts de peupliers et d'une certaine quantité de chênes de qualité inférieure. Le terrain convient parfaitemeut à la culture du grain et des plantes-racines.

BANDE DE LA RIVIÈRE-QUI-ROULE, N° 67.

Réserve.—Cette réserve—12,800 acres en superficie—est située à environ 8 milles au nord de Basswood, petit village bâti sur le chemin de fer du Pacifique. Le terrain est onduleux, recouvert de peupliers abondants et de saules où le feu a passé en plusieurs endroits. Il y a de nombreux lacs (dont quatre contiennent du poisson), des étangs et des prairies à foin. Le sol, de riche argile noire, convient à la culture du grain. Il y a 4,500 acres en bois, du peuplier en grande partie, suffisamment gros toutefois pour servir à la construction ; le reste ne convient que pour le chauffage. La Rivière-qui-Roule traverse la réserve du nord au sud.

Population.—La population totale est de 902 : soit, 228 hommes, 246 femmes, et 429 enfants et jeunes personnes de moins de 21 ans. Il y a eu 37 naissances et 31 décès au cours de l'année. La population a diminué de 22 pendant le même laps de temps, 38 personnes se sont alliées aux bandes de Keeseekoowewin, Waywayseecappo et de la Rivière-qui-Roule. Elles étaient absentes lors de la distribution des rentes annuelles, et elles sont revenues trop tard des autres réserves pour compter dans le recensement. Soixante-six autres ont quitté les Sioux de la Rivière-du-Chêne et les bandes de Waywayseecappo et de la Rivière-de-la-Vallée ; six membres de ces deux dernières bandes avaient été transférés, et soixante des Sioux de la Rivière-du-Chêne, qui avaient antérieurement quitté la réserve et n'avaient pas été rayés du recensement, sont repartis. On suppose qu'ils sont retournés aux États-Unis.

Santé et hygiène.—Nous avons eu affaire comme d'ordinaire à la phtisie et aux scrofules. Le chef, John Battlemath, de la bande de la Rivière-de-la-Vallée, a souffert d'une paralysie des pieds ; il a été traité avec soin par le médecin, le docteur Shortreed. La rougeole et la grippe ont sévi parmi les enfants de la bande des Sioux de la Rivière du-Chêne ; trois ont succombé à la rougeole. A part cela la santé générale des sauvages est bonne. Les mesures hygiéniques sont bien appliquées chez toutes les bandes de l'agence. Les détritus accumulés au cours de l'hiver sont recueillis et brûlés au printemps ; un grand nombre de maisons sont blanchies à la chaux à l'intérieur et à l'extérieur, et toutes, à quelques exceptions près, sont tenues propres et en bon ordre.

Ressources et occupations.—Les Sioux s'occupent principalement de la culture et de l'élevage des bestiaux. Ils ont magnifiquement réussi l'an dernier en employant de meilleurs procédés de culture et d'ensemencement. Cette année les rendements vont presque doubler. Les sauvages augmentent encore leurs revenus en vendant aux marchands et aux cultivateurs du voisinage des poneys, du poisson, des ouvrages en verroterie, des corbeilles, des paillassons et des fruits sauvages. Les Sauteux gagnent leur vie au moyen de la culture, de l'élevage des bestiaux, de la vente du bois, du foin, de la racine de senéga, en chassant, en pêchant, en confectionnant des corbeilles, des paillassons et en travaillant pour les cultivateurs et les autres habitants du voisinage. Ils s'intéressent maintenant davantage à la culture, et l'étendue du terrain cultivé augmente d'année en année.

Maisons.—Ils ont fait des améliorations à leurs maisons au cours de l'année. Ils en ont recouvert un bon nombre en bardeaux et leur ont construit de bonnes portes et fenêtres ainsi que de bons planchers. Ils en ont même érigé de nouvelles avec étage supérieur et cuisine détachée. Ils ont également construit un certain nombre de greniers pour le grain au cours de l'année. Itoyetanka, des Sioux de la Rivière-du-Chêne, s'est même construit une écurie—avec fenil—suffisante pour abriter huit chevaux. A tout prendre, il s'est fait une amélioration visible sous ce rapport pendant l'année.

Bétail.—Tous les bestiaux des réserves sont en excellente condition. Huit jeunes taureaux courtes-cornes pur sang ont été achetés pour remplacer les anciens dans les différentes réserves. Les bestiaux élevés par les sauvages se comparent avantageusement à ceux des blancs ; la race s'améliore également d'année en année. Les sauvages prennent grand soin de leurs animaux et se montrent désireux, à l'exception d'un petit nombre d'entre eux, d'augmenter leurs troupeaux. Je remarque qu'il s'opère une grande amélioration sous le rapport de la taille de leurs chevaux. Ceux qui cultivent, particulièrement, cherchent à se pourvoir de chevaux de bonne taille. La bande de Keeseekoowenin a acheté pour la reproduction un étalon shire, un très bon animal. Plus les sauvages se livreront à la culture, plus ils tendront à se pourvoir de chevaux de meilleure qualité et de plus haute taille. Le dernier hiver a été très favorable aux bestiaux.

Instruments d'agriculture.—Il s'est fait une amélioration très visible en ce qui concerne le nombre des instruments agricoles que les sauvages ont eux-mêmes achetés, principalement des lieuses mécaniques et des charrues. Les diverses réserves, d'après l'espace de terrain en culture, sont à présent bien suffisamment outillées. Les Sioux de la Rivière-du-Chêne possèdent un crible des plus parfaits, ainsi qu'une machine à vapeur de dix-huit chevaux achetée d'occasion ; ces instruments servent à faire tout le battage nécessaire sur la réserve.

Education.—L'externat de la réserve Keeseekoowenin, appelé l'externat d'Okanase, est très fréquenté au cours de l'année. M. R. C. McPherson, l'instituteur, est très zélé et dévoué. Les élèves sont très intelligents et remarquablement propres de leur personne ; ils réussissent bien dans leurs études. Les enfants de l'agence suivent aussi les écoles d'industrie de Régina, d'Elkhorn, de Brandon et de Qu'Appelle, de même que les internats de Birtle et du Creek-des-Pins. Les sauvages s'intéressent beaucoup à l'éducation de leurs enfants ; il y en a toutefois encore un bon nombre qui y restent indifférents et qui préfèrent même ne pas envoyer leurs enfants à l'école pour les élever à leur exemple.

Religion.—Des services religieux, d'après le rite presbytérien, ont régulièrement lieu le dimanche sur les réserves des Sioux de la Queue-d'Oiseau, du Lac-du-Chêne, de Keeseekoowenin, de Waywayseecappo et de la Rivière-qui-Roule. Les sauvages des trois premières bandes énumérées s'intéressent aux offices religieux et les suivent en grand nombre. A la réserve de Waywayseecappo, l'assistance est suffisante, mais les sauvages portent très peu d'intérêt aux choses religieuses. Il se fait aussi de temps en temps un service catholique romain sur cette réserve. Les sauvages de la Rivière-qui-Roule sont tous païens et n'ont point jusqu'ici manifesté d'intention de se faire chrétiens. A la réserve—presbytérienne—de la Rivière-de-la-Vallée, il ne se tient point de service religieux. A la réserve de la Rivière-du-Chêne, un missionnaire officie tous les dimanches matin à l'église, et quand il est absent, c'est un lecteur laïque indigène qui le remplace ; l'assistance est considérable. Le lecteur laïque donne aussi un enseignement religieux tous les dimanches après-midi. Cela réussit bien, vu qu'un grand nombre de jeunes gens y assistent et qu'ils paraissent tous s'y intéresser. Il y a une chapelle presbytérienne sur la réserve de la Queue-d'Oiseau et sur celle du Lac-du-Chêne ; il y en a deux, l'une catholique et l'autre presbytérienne, sur la réserve de Waywayseecappo. La chapelle anglicane de la Rivière-du-Chêne est au dehors de la réserve. Des offices religieux presbytériens sont célébrés dans la maison d'école de la réserve de Keeseekoowenin et dans la maison de la mission de la réserve de la Rivière-qui-Roule ; ces deux maisons sont bâties sur les réserves elles-mêmes. Les dames zélatrices de la réserve de la Queue-d'Oiseau ont contribué, cette année, pour une somme de 50 dollars, aux fonds destinés à la Mission Etrangère des femmes de l'Eglise presbytérienne.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence sont presque tous laborieux et soumis aux lois ; ils sont beaucoup mieux qu'il y a deux ans sous ce rapport. Leurs opérations agricoles ont été satisfaisantes. On ne leur distribue des vivres que dans les cas extrêmes de pauvreté ou de maladie. Je dois spécialement mentionner qu'Itoyetanka, de la bande de la Rivière-du-Chêne, s'est construit une écurie de 14 pieds sur 24, avec grenier, suffisante pour loger huit chevaux et contenir quatre tonnes de foin. Il possède aussi une bonne maison en bois de charpente avec cuisine annexée, une étable, et un bon puits pourvu d'une pompe aspirante. Il a vendu au cours de l'année au delà de deux cents douzaines d'œufs et cent quatre-vingts livres de beurre, à part de ce que sa famille a consommé elle-même. Caske Hanska est un autre sauvage de progrès des Sioux de la Rivière-du-Chêne. Il s'est construit une petite maison en bois de charpente de 14 pieds sur 18, et il a l'intention d'en construire une autre plus grande cet automne et de transformer sa première en cuisine. C'est lui-même qui a fait tout le travail de charpenterie. Il est propriétaire également d'une machine à battre le grain, d'un crible dernier modèle et d'une machine à vapeur de 16 chevaux. Cette machine lui a servi à battre toute la récolte des sauvages de la réserve, soit plus de 19,000 boisseaux de grain. Le produit de la récolte actuelle va doubler celui de l'an dernier. De nouvelles maisons, en bois rond et recouvertes en bardeaux, ont été construites, cette année, sur les réserves de Waywayseecappo, de la Rivière-qui-Roule et de la Rivière-de-la-Vallée. Cinq maisons en bois de charpente ont été érigées : deux sur la réserve de la Queue-d'Oiseau et trois sur celle de la Rivière-du-Chêne. On a creusé douze puits à la Rivière-du-Chêne, et un à la Queue-d'Oiseau. Ces puits, qu'ils ont auprès de leurs maisons, leur seront de grande utilité, vu qu'antérieurement ils s'approvisionnaient d'eau à même les rivières et les ruisseaux l'été, et en faisant fondre de la neige l'hiver. En somme il s'est fait un progrès marqué chez eux cette année, particulièrement sous le rapport de la culture. Les cultivateurs du voisinage constatent les progrès que les sauvages ont faits depuis deux ans en ce qui concerne l'agriculture et l'élevage des bestiaux. Ils s'habillent mieux et paraissent au si plus propres ; ils méritent en cela d'être félicités de même que le département.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette agence ne sont pas adonnés aux liqueurs ; ils ne s'enivrent qu'accidentellement, quand ils vont aux villages voisins et qu'ils obtiennent des boissons. A cause du grand nombre d'expositions qui ont lieu dans la province pendant l'été, les sauvages reçoivent souvent des offres, de la part de villes, de tenir des "pow-wows" ou de donner des danses païennes pour amuser le public. C'est ce qui les entraîne souvent vers les villes, où le grand nombre de visiteurs leur permet d'obtenir facilement des liqueurs. C'est une affaire difficile de trouver, d'abord, ceux qui leur ont donné ces liqueurs, puis de les faire condamner ensuite, car les sauvages peuvent rarement établir l'identité de ces personnes. Si ces danses étaient complètement défendues, cela diminuerait beaucoup le danger.

Récoltes.—L'ensemencement s'est fait en retard à cause de l'humidité du printemps, Le blé était à peu près tout semé à la fin de mai, et l'avoine au commencement de juin. Les pommes de terre et les légumes étaient tous plantés le 24 mai. Les pluies du mois de juin ont quelque peu retardé la venue du grain et des plantes, mais dès que la température fut plus favorable la croissance devint phénoménale, et s'il ne survient pas de gelées dommageables, le rendement dépassera beaucoup celui de l'an passé. Le grain a un meilleur épi, particulièrement le blé, dont les épis sont plus gros et bien pleins. L'étendue de terrain consacré à la culture du blé, de l'avoine, des pommes de terre et des légumes, est plus considérable que celle de l'an passé. La récolte du blé commença le 11 août, et devint à peu près générale sur toutes les réserves le 25.

Observations générales.—A cause de l'emploi de meilleures méthodes de culture et d'un plus grand soin dans l'entretien du bétail, les sauvages ont retiré des profits beaucoup supérieurs à ceux de l'an passé. Les sauvages des réserves de la Rivière-qui-Roule et de Waywayseecappo ont fait un progrès visible sous le rapport de la culture, et j'ai tout lieu maintenant d'espérer qu'ils vont réussir. Ils ont cultivé, cette année, 220 acres de terre, comparativement à 65 il y à deux ans.

Une conférence qui a eu beaucoup de succès a eu lieu le 25 et le 27 de juin, à la réserve de la Queue-d'Oiseau, sous les auspices de la *Young Men's Christiau Association* de Winnipeg. C'est M. R. C. Horn, le secrétaire pour la province, M. A. T. Tibbetts, le

secrétaire qui fait la correspondance avec les sauvages, et le révérend John P. Williamson, de Greenwoon, Dakota-Sud, qui ont dirigé la conférence. Le programme comprenait la lecture de la bible, des conférences et certains travaux concernant la Y. M. C. A. A certaines heures du jour, il y avait des exercices de sport, des parties de base-ball, de basket-ball et des jeux sauvages avec des cerceaux. M. Horn donnait aussi chaque soir des séances de lanterne magique. Un grand nombre de sauvages des diverses réserves y assistèrent et s'y amusèrent baaucoup ; il n'y a pas de doute que ces réunions annuelles, qui sont destinées particulièrement aux jeunes gens, leur font grand bien et les développent.

Le personnel de l'agence, le même que celui de l'an dernier, exécute fidèlement ses devoirs.

J'honneur, etc.,

G. H. WHEATLEY,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE DES PIEDS-NOIRS,
GLEICHEN, 7 août 1902

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant concernant l'agence des Pieds-Noirs, ainsi que les statistiques et l'inventaire de la propriété du gouvernement, pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Bureaux de l'agence.—Les bureaux de l'agence étaient autrefois situés sur le côté nord de la rivière à l'Arc,.à environ 5 milles du village de Gleichen, mais, à l'expiration de l'exercice 1900-1901, ils furent démolis, transportés et reconstruits à un endroit plus convenable et plus commode. Ils ne sont maintenant qu'à 500 verges de la gare de Gleichen, des bureaux de la poste et du télégraphe, tout en étant à la fois situés dans les limites de l'agence. De plus, la plupart des sauvages ne font affaires qu'à Gleichen, qu'ils considèrent bien plus commode comme siège de l'agence.

Réserve.—La réserve est située justement au sud du chemin de fer du Pacifique Canadien, à 50 milles environ à l'est de Calgary. Les bornes de l'est et de l'ouest sont à 36 milles l'une de l'autre, et les bornes nord et sud à environ 13 milles, mesurés à l'endroit où passe le chemin de fer du Pacifique. La superficie est donc d'environ 470 milles carrés.

La rivière à l'Arc pénètre par la limite ouest et coule vers l'est jusque près de l'extrémité sud-est de la réserve ; elle continue ensuite sa course jusqu'à ce qu'elle se jette dans la Grande-Saskatchewan, à 80 milles plus loin. Les creeks du Bois-à-Flèche et de Pied-de-Corbeau s'unissent à la rivière à l'Arc à l'intérieur de la réserve. Le dernier creek pénètre par la limite nord et se jette dans la rivière à l'Arc près de la limite est ; le premier traverse la région sud-ouest de la réserve. On voit par là que la réserve est bien arrosée, ce qui est particulièrement avantageux à l'élevage du bétail. A divers endroits, le long de la rivière à l'Arc, ce sont des coteaux élevés et abrupts qui bornent des vallées dont les unes sont boisées de petits peupliers et de saules rabougris, et les autres, libres d'arbres et très propres aux pâturages.

De chaque côté de la rivière à l'Arc, vers le nord et vers le sud, c'est une vaste prairie onduleuse et sans arbres, dont la monotonie est rompue ici et là par des collines ; vers l'ouest, à environ 75 milles de distance, il est possible, les jours sereins, de voir dans toute leur majesté les montagnes Rocheuses s'élever dans le ciel bleu où elles vont se perdre.

Tribu.—La tradition nous apprend que la tribu des Pieds-Noirs habitait autrefois la partie nord des territoires, dans une région basse où leurs pieds étaient souvent recouverts de boue. On les appelait "Sikcitano", ce qui signifie en français : pieds noirs.

Les Gens-du-Sang, les Piéganes et les Pieds-Noirs parlent la même langue et composaient probablement autrefois une seule tribu ; mais pour diverses raisons, ces trois bandes de "coureurs des plaines" se sont séparées et portent depuis une dizaine d'années des noms particuliers.

Les Pieds-Noirs ont été des guerriers célèbres anciennement, et plusieurs des plus âgés d'entre eux rappellent encore avec une joie évidente les combats qu'ils ont livrés dans leur jeunesse aux autres tribus.

Population.—La population, qui est de 942 âmes, comprend 263 hommes, 284 femmes et 395 enfants. Il y a eu 23 naissances et 40 décès, au cours de l'année, et 10 membres ont quitté la réserve : ce qui a diminué la population totale de 27.

Santé et hygiène.—Depuis mon dernier rapport, la santé n'a pas été tout à fait satisfaisante ; la rougeole a éclaté vers la fin de l'année et s'est attaquée à un grand nombre d'enfants. Il est survenu un bon nombre de décès. La rougeole en a bien été la cause directe, mais il existe, suivant moi, différentes causes secondaires. Comme la plupart des parents souffrent de diathèse scrofuleuse, il est naturel de conclure que les enfants sont affaiblis et plus mal disposés à résister aux diverses maladies auxquelles ils sont exposés.

Presque tous les anciens parmi les membres de la bande ont passé par l'épidémie de petite vérole de 1879 ; on dit qu'il en est mort alors plusieurs centaines. Ceux qui n'ont pas alors été immunisés par la maladie ont été vaccinés avec succès au cours des trois dernières années.

Les détritus qui s'amassent au cours de l'hiver autour des habitations des sauvages ont été mis en tas et brûlés ; et comme durant l'été les sauvages transportent souvent leurs gîtes ci et là, l'on peut dire que les conditions hygiéniques sont bonnes pendant la plus grande partie de l'année, au moins.

Il y a un hôpital bien outillé, comprenant deux salles, sur la réserve ; les sauvages en sont des occupants assidus. Le docteur Lafferty, de Calgary, est le surintendant médical de la réserve et de l'hôpital, bien que ce soit le docteur Rose, aidé de deux gardes-malades, qui ait la direction immédiate de ce dernier.

Ressources et occupations —Les principales occupations des sauvages consistent à faire l'élevage des bestiaux, à cultiver, à mettre du foin en meules pour les propriétaires de ranches, à travailler dans les mines de charbon et à exécuter à la journée divers travaux.

Bétail.—Il y a sur la réserve environ 2,500 chevaux indigènes, de l'espèce "cayuse", et ils en vendent à peu près 500, tous les ans, pour un prix moyen de 5 dollars chacun. Cette année et l'an dernier, nous avons tenu cinq étalons de bonne race parmi ce troupeau de poneys ; les sauvages en possèdent aussi quelques-uns de très bons. C'est une chose reconnue que le sauvage et son poney sont presque inséparables ; nous voulons alors tenter d'améliorer la race des chevaux de façon à porter ces sauvages à se suffire sans qu'ils aient à abandonner une manière de vivre qu'ils affectionnent. Si cette tentative réussit, et je ne vois point pourquoi elle ne réussirait pas, les sauvages auront avant longtemps quelques centaines de bons chevaux à vendre chaque année. Ils en retireront pour chacun une quarantaine de dollars, au lieu de cinq, comme aujourd'hui. Cela seul suffira considérablement à les aider à se pourvoir des choses nécessaires à la vie et diminuera beaucoup la distribution gratuite des vivres.

Leurs troupeaux de bestiaux augmentent normalement, et nous avons dernièrement, d'après le système de prêt, distribué 209 génisses parmi les divers membres de la bande. Voici comment ce système fonctionne : les sauvages qui reçoivent ainsi des génisses s'engagent à en remettre une d'égale valeur dans un intervalle de temps déterminé—cinq ans ordinairement—et ils retiennent pour eux-mêmes les rejetons pour en faire le noyau de leurs troupeaux.

Il n'y a que quelques années encore, c'est à peine si nous pouvions par n'importe quel moyen décider certains sauvages à accepter des bestiaux. Ce serait maladroit de leur part, soutenait un sauvage vieux type, "car," disait-il, "si nous acceptons des bes-

tiaux du gouvernement, celui-ci va bientôt s'apercevoir que nous pouvons subvenir à notre propre entretien et il refusera ensuite de nous fournir des vivres". Comme nous avons pu prêter, cette année et l'an dernier, plus de trois cents génisses, cela prouve amplement que les sauvages, du genre stationnaire ont perdu tout empire sur un grand nombre de leurs gens. Une bonne partie d'entre eux, je suis certain, commencent à s'apercevoir que le gouvernement cessera avant longtemps la distribution gratuite des vivres, et qu'ils doivent se préparer à cette éventualité en devenant éleveurs de bestiaux.

Moissons.—L'an dernier, plus de 5,000 boisseaux d'avoine ont été battus ; la moitié a été vendue et expédiée dans le Sud africain. La récolte de cette année s'annonce également bonne ; sans compter qu'il y a une petite étendue de terrain en légumes, ce qui sera très profitable au point de vue alimentaire.

En outre de leur propre approvisionnement de foin, les sauvages en ont vendu pour environ 2,000 dollars, l'an dernier, aux propriétaires des marchés voisins. Ils sont présentement à l'œuvre tant pour s'approvisionner eux-mêmes que pour approvisionner les propriétaires des ranches.

Les mois de mai et de juin ont été très pluvieux, ce qui a considérablement nui aux travaux projetés. Nous avons construit quelques routes et des clôtures, mais la pluie nous a empêchés d'en faire autant que je l'avais espéré.

Houillères.—Il y a quelques veines de charbon sur la réserve, à différentes profondeurs et de diverses qualités. Les meilleurs gisements se trouvent sur le côté sud de la rivière à l'Arc ; mal situés conséquemment, car les meilleurs endroits pour la vente du charbon sont le long du chemin de fer, sur la rive nord. En outre du charbon fourni dans le voisinage, plusieurs wagons de chemin de fer ont été expédiés sur le marché de Calgary, mais comme on en avait mal fait le criblage, ces envois n'ont été ni profitables ni satisfaisants. J'ai l'intention de surveiller moi-même prochainement cette exploitation, dans l'espoir qu'elle fournira du travail aax sauvages et qu'elle leur rapportera des salaires raisonnables.

Lorsque j'ai pris la direction de cette agence, il y a moins de deux ans, j'ai calculé qu'il était possible d'amener les robustes membres—hommes et femmes—de la tribu des Pieds-Noirs à subvenir à leur propre entretien. J'ai toujours eu cet objet en vue ; car rien, à mon avis, n'émousse et même ne détruit mieux la virilité que cette distribution gratuite de nourriture à des gens capables de la gagner eux-mêmes. Bien que je n'aie pas encore atteint mon but, je puis affirmer avec plaisir que j'en suis beaucoup moins éloigné qu'il y a deux ans, et je ne prévois point de raison pour m'empêcher de réussir en fin de compte.

Maisons.—Il ne s'est pas fait grand progrès depuis mon dernier rapport ; peut-être certains travaux aux habitations et aux étables, mais rien qui mérite d'être indiqué spécialement.

Instruments de ferme.—Les sauvages en sont bien pourvus. Presque tous les chefs de famille possèdent maintenant une charrette. Le nombre des traîneaux augmente, ainsi que celui des faucheuses, des râteaux, des harnais doubles et des autres instruments nécessaires aux travaux.

Education.—Il n'y a plus que deux pensionnats sur la réserve, au lieu de trois l'an passé. Les écoles de l'Aigle-Blanc et du Vieux-Soleil se sont fusionnées en septembre ; elles étaient toutes deux sous les auspices de l'Eglise anglicane. L'on se sert présentement de la maison d'école du Vieux-Soleil ; celle de l'Aigle-Blanc n'est pas occupée. On a considéré les dépenses de fonctionnement de deux écoles comme trop considérables pour le nombre des élèves, 45 seulement.

L'extérieur de la maison d'école du Pied-de-Corbeau, sous les auspices de l'Eglise catholique, a été dernièrement peinte à neuf. Ceci en a amélioré beaucoup l'apparence, de même que l'agrandissement du jardin qui a été fait. Cet agrandissement est des plus avantageux, parce qu'il fournit aux élèves un plus grand espace de terrain destiné à la pratique de l'horticulture.

Les deux écoles s'efforcent d'améliorer la condition sociale des enfants qui leur sont confiés et, malgré certains insuccès probables, la plupart des élèves deviendront, par l'enseignement qui leur est donné, des hommes et des femmes plus civilisés.

Il existe encore cependant sur la réserve un grand nombre d'enfants qui n'ont jamais fréquenté d'école. Je considère néanmoins que les objections, que soulèvent beaucoup

de sauvages contre l'éducation de leurs enfants, disparaissent rapidement, et que dans peu d'années tous s'accorderont à en reconnaître l'utilité. Il y a de plus des élèves de l'agence qui fréquentent les écoles d'industrie de Calgary et de High-River, de même que les deux pensionnats de la réserve.

Religion.—Il y a des sauvages qui appartiennent à l'Eglise catholique, d'autres à l'Eglise anglicane. Il se construit actuellement une chapelle catholique commode et très jolie ; il existe déjà une chapelle anglicane qui ne déparerait point même une ville. Le dixième de cette bande prétend appartenir au christianisme ; les autres restent attachés à la religion de leurs pères.

Tempérance et moralité.—Je regrette d'avoir à constater que les Pieds-Noirs ne sont ni aussi tempérants ni aussi moraux qu'ils devraient l'être pour leur propre bien-être. Je ne crois pas qu'ils soient devenus pires dans ces derniers douze mois, mais plus de cas d'ivrognerie et d'immoralité m'ont été rapportés. Il y en a parmi cette bande qui comprennent qu'aucun progrès quelconque n'est possible si ces deux chancres sociaux gagnent du terrain, et comme ils connaissent mon horreur pour ces deux vices, ils viennent les dénoncer plus souvent qu'auparavant.

Je suis heureux de déclarer qu'il n'y a pas eu de cas de polygamie au cours de l'année. En fait, quelques sauvages qui avaient deux femmes, il y a un an, durent se contenter d'une seule. Plusieurs jeunes gens ont gagné (les maris abandonnés emploient une expression beaucoup plus forte) l'affection de ces femmes et les ont prises avec eux. Je suis aussi content de dire que les mariages d'enfants ont également beaucoup diminué.

Observations générales.—Le personnel de l'agence a été diminué d'un membre cette année ; ce qui a opéré une épargne de 600 dollars, sans nuire en rien au bon fonctionnement. Le personnel comprend actuellement un commis—lequel, à certaines heures, se tient pendant quatre jours par semaine à la maison où se fait la distribution des vivres—deux cultivateurs, l'un sur l'établissement d'en haut et l'autre sur l'établissement d'en bas, et un interprète sauvage.

Je suis très content de pouvoir déclarer que les membres du personnel sont fidèles à leurs devoirs et qu'ils s'efforcent, j'en suis persuadé, par leurs avis et leurs exemples, de faire progresser les sauvages, tant au point de vue financier qu'au point de vue moral. Je dois dire, en passant, que les sauvages d'ici, comme ceux d'ailleurs, je pense, ne suivent les avis que quand ils sont appuyés par des exemples ; pour eux, une recommandation qui n'est pas appuyée par l'exemple est une recommandation mensongère.

Toutes les formes de travail ont beaucoup augmenté, l'an dernier. Lorsque j'ai pris la charge de l'agence, les sauvages venaient me faire des visites périodiques sous la conduite d'un chef, et la plupart de mes relations n'avaient lieu qu'avec les chefs, qui me mettaient eux-mêmes au courant des besoins de leurs compagnons. Cette coutume est maintenant changée ; les individus viennent aujourd'hui eux-mêmes m'exposer leurs besoins, et, malgré que cela me donne plus de besogne, l'on ne peut nier que cette manière soit de beaucoup supérieure à l'ancienne. Il m'est ainsi possible d'étudier le caractère des individus, constater les causes de leur insuccès, glisser alors un mot d'encouragement dans le premier cas, ou indiquer ce que je considère un remède dans le second.

En somme, j'ai tout lieu d'être reconnaissant pour le progrès qui a été accompli, de même que pour celui qui s'annonce. Comme l'on doit s'y attendre, il y a certains sauvages qui se porteraient aux excès s'ils savaient pouvoir l'emporter, mais il y en a peu, aujourd'hui, qui discutent les règlements, quels qu'ils soient. Il y en a tant parmi eux qui semblent désireux d'améliorer leur situation, que la tâche à accomplir présente plusieurs côtés intéressants et encourageants, surtout lorsque l'on considère qu'il a été possible de réussir à réduire de beaucoup la distribution gratuite de la nourriture.

J'ai l'honneur, etc.,

J. A. MARKLE,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA, AGENCE DES GENS-DU-SANG,
MACLEOD, 18 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre—en même temps que l'état statistique et l'inventaire des biens du gouvernement confiés à mes soins—mon rapport annuel relatif à cette agence, pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Réserve.—La réserve des Gens-du-Sang est située entre les rivières du Ventre et Sainte-Marie, dans le sud de l'Alberta. Elle s'étend, au sud, du confluent de ces deux rivières, à Whoop-Up, près de Lethbridge, jusqu'à 14 milles au nord de la frontière internationale à compter du village mormon de Cardston. Le chemin de la Passe-du-Nid-de-Corbeau traverse, d'une rivière à l'autre, sur une distance de 15 milles, la région nord de la réserve. Cette réserve, la plus considérable du Canada, comprend 548 milles carrés des plus riches pâturages du district.

Tribu.—Les Gens-du-Sang forment un rameau de la nation des Pieds-Noirs, qui comprend les Pieds-Noirs de Calgary, les Piéganes de Macleod et les Piéganes du sud, au Montana, dans les Etats-Unis.

Statistique de la population.—Au dernier paiement de l'indemnité annuelle, la population s'élevait à 1,253 personnes : 306 hommes, 427 femmes et 520 enfants, soit une diminution de 26 sur la population de l'année précédente. Les naissances se sont élevées à 47 : 24 garçons et 23 filles, et les décès à 60 : 9 hommes, 12 femmes et 39 enfants.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne au cours de la première moitié de l'année, mais vers la fin de décembre la rougeole se répandit dans presque toutes les familles de la réserve. La maladie était si générale qu'il fut impossible de pratiquer l'isolement. Les sauvages ne savent que très peu, et même pas du tout, traiter les malades, et bien que j'aie parcouru tous les villages et même toutes les maisons de la réserve pour faire connaître les mesures hygiéniques à prendre, beaucoup d'enfants sont morts faute de soins convenables. La bronchite faisait généralement suite à la rougeole, et c'est elle qui a enlevé un si grand nombre d'enfants, parce qu'on les laissait sortir trop tôt. Les deux hôpitaux rendent beaucoup de services, et les sauvages y recourent plus souvent qu'autrefois. Ils sont bien administrés tous les deux.

La condition hygiénique de la réserve a été bonne et tous les détritus ont été enlevés de bonne heure ce printemps. Les sauvages sont, autant qu'il est possible, vaccinés tous les ans par le médecin.

Ressources et occupations.—En dehors de l'entretien de leurs bestiaux et de leurs chevaux, les sauvages ne s'occupent à peu près que de la récolte et du charroyage du foin. Le voisinage de Macleod, de Lethbridge et de Cardston crée une demande de foin presque constante à des prix très rémunérateurs, tandis que les grands ranches, le long des rivières et des frontières, comptent aussi sur les sauvages pour leurs approvisionnements. Nous avons eu des contrats de fourniture de foin, l'an dernier, avec la gendarmerie à cheval de Lethbridge, de Macleod et de Standoff, ainsi qu'avec les compagnies Cochrane, Renfrew et Brown. Sans compter notre propre approvisionnement, nous en avons récolté 3,451 tonnes. Comme d'ordinaire, il s'est fait beaucoup de roulage au cours de l'automne et du commencement de l'hiver.



DIRECTRICE ET ÉLÈVES DU PENSIONNAT DES SARCIS, PRÈS CALGARY (ALBERTA).

Construction.—Les sauvages ont beaucoup perfectionné l'aspect de leurs bâtiments au cours des dernières années. Ils ont converti leurs vieilles maisons en étables et les ont remplacées par d'autres à larges fenêtres, généralement couvertes en bardeaux et construites en bois rond. L'un d'eux s'est bâti une bonne maison en bois de charpente, et on en construit une autre, laquelle mesure 24 pieds sur 24 ; elle est recouverte d'un toit de cottage, et ce sera une maison propre et confortable.

Bétail.—L'élevage des bestiaux constitue maintenant notre industrie la plus importante, et les sauvages d'ordinaire prennent bien soin de leurs animaux. Ils en possèdent aujourd'hui trois mille têtes, et ce sont des bestiaux de première classe. Nous avons déjà marqué cet été cinq cent soixante-dix-sept veaux. On ne laisse parmi les troupeaux que des taureaux de race. Quand on se rappelle qu'avant 1894 pas un sauvage de cette réserve ne possédait une tête de bétail, il faut vite admettre leur succès sous le rapport de l'élevage. Au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre, on a tué les jeunes bœufs destinés au marché et les vaches grasses qui ne donnaient pas de lait. Ces bœufs, au nombre de quatre-vingt-dix-neuf, et quinze vaches ont rapporté aux sauvages une somme nette de $6,234.

Au cours de la dernière saison, il y a eu une forte demande de poneys, et les sauvages, sur mon conseil, en ont vendu un très grand nombre. Le prix a été un peu meilleur, et les sauvages ont réalisé de cette source seule au delà de $8,000. Leurs troupeaux sont encore considérables, et nous pouvons assurément continuer les ventes pendant une année ou deux.

Le département a bien voulu envoyer ici deux étalons afin d'améliorer la taille et la race des poneys, et je suis heureux de constater que bon nombre des sauvages en ont profité ; j'ai confiance que dans quelques années, grâce à la reproduction et au triage, il y aura en cette réserve un bon troupeau de chevaux.

Instruments aratoires.—Avec les revenus des pâturages nous avons encore acheté cette année vingt chariots de ferme et quinze harnais doubles. On les a distribués à ceux qui commençaient à se mettre au travail ou à se livrer à l'élevage du bétail. Les sauvages sont aujourd'hui bien munis et ils prennent plus soin de leurs voitures, harnais et instruments.

Enseignement.—Il y a trois écoles dans cette réserve : un pensionnat, sous la direction de l'Eglise catholique romaine, lequel compte dix-neuf internes ; un autre pensionnat sous la direction de l'Eglise anglicane, lequel compte au delà de cinquante internes, et un externat fréqenté en moyenne par environ huit élèves. Les parents cependant s'intéressent peu aux choses de l'instruction, et il est en conséquence difficile d'avoir des élèves ; ceux des pensionnats réussissent bien.

Traits caractéristiques et progrès.—La condition matérielle de ces sauvages s'est sensiblement améliorée. D'année en année ils gagnent davantage, et en général ils dépensent leur argent utilement. Cent soixante-seize d'entre eux possèdent des bestiaux, et presque chacun d'eux a son chariot de ferme et son harnais ; ils possèdent en outre au delà de quarante faucheuses. Ils ont acheté ces chariots, ces harnais et ces faucheuses avec ce qu'ils ont gagné au cours des sept ou huit dernières années. La propriété immobilière et mobilière s'est aussi constamment accrue, et c'est un des meilleurs indices de progrès. Pour donner un exemple du progrès réalisé, je puis vous mentionner les faits suivants. Nous avons commencé à recevoir des bestiaux il y a huit ans seulement, et cependant, trente sauvages au moins possèdent chacun au delà de trente têtes, douze d'entre eux en possèdent cinquante et plus, et deux en possèdent cent et au delà.

Tempérance et moralité.—On ne saurait guère qualifier de sobres et de moraux les sauvages de cette réserve. Mais je ne vois pas qu'ils soient pires que les tribus voisines. La facilité avec laquelle on peut se procurer des boissons enivrantes dans les bourgs et villages environnants constitue un grand désavantage ; et comme ils sont assez bien pourvus d'argent, il n'est pas étonnant, vu qu'ils font vite société avec les blancs aujourd'hui, qu'ils s'adonnent à l'usage des boissons enivrantes.

Observations générales.—La visite de Leurs Altesses Royales le prince et la princesse de Galles à Calgary, en septembre dernier, a été un grand événement chez les sauvages, et beaucoup s'y sont rendus pour les voir. Les chefs étaient ravis d'avoir pu prêter le

serment d'allégeance à leur nouveau roi représenté par son fils, et on parlera longtemps de cette visite, l'événement de toute une vie.

On a encore eu la danse du soleil en cette réserve. Les sauvages sont allés passer plus de cinq semaines sous les tentes. Tout travail avait cessé, et tout le temps était consacré à la danse et autres semblables cérémonies.

Il y a eu des changements considérables dans le personnel au cours de l'année. M. Block, le secrétaire, a démissionné en février; M. Fleetham, qui a acquis beaucoup d'expérience en différentes réserves, lui a succédé; MM. Clarke, Grant et Long ont été remplacés par MM. Damon, McDonald et Webb; M. Fred. Rhodes a succédé à Issuer Freeman.

J'ai, etc.,

JAS. WILSON,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN, AGENCE DE CARLTON,
MISTAWASIS, 21 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de cette agence pour l'exercice finissant le 30 juin 1902.

Le territoire qui relève de l'agence de Carlton est situé entre le 104ème et le 108ème degré de longitude. Il est borné au nord par la limite septentrionale du district de Saskatchewan, et au sud par la rivière Saskatchewan-nord ; il comprend les réserves et les bandes de sauvages suivantes :

BANDE DU LAC-À-L'ESTURGEON, N° 101.

Réserve.—Cette réserve est située au nord et à 25 milles de distance de la ville de Prince-Albert. Elle est longue d'environ 8½ milles et contient plus de 22,016 acres. La partie nord de cette réserve est fortement boisée d'épinette et de peupliers, mais la partie sud est favorable à la culture. Le lac à l'Esturgeon la traverse dans toute sa longueur et fournit abondamment d'excellent poisson.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Mouvement de la population.—Le nombre de ces sauvages est de 35 hommes, 43 femmes et 67 enfants, ce qui forme un total de 145 âmes. Il y a eu 6 naissances et 7 décès ; la diminution a donc été de un individu dans l'année.

Condition sanitaire.—La santé de ces sauvages est généralement bonne.

Ressources et occupations.—La chasse et la pêche sont pour ainsi dire les moyens de subsistance des membres de cette bande ; quelques-uns trouvent de bons emplois dans les camps de bûcherons, et un petit nombre se livrent à la culture.

Constructions.—Un certain nombre de ces sauvages ont de bonnes maisons, mais les autres se contentent encore de cabanes à toits plats.

Bétail.—Le bétail se compose de 175 têtes et est en excellente condition, et l'on pourra disposer cet automne d'un certain nombre de bœufs de trois ans. On possède aussi quelques chevaux, mais très peu.

Enseignement.—Je ne crois pas que l'instruction ait reçu l'attention que son importance requiert ; il y a une école, mais elle a été peu fréquentée. Une situation plus centrale et de judicieuses instances auprès des parents amèneraient, j'en suis certain, de bien meilleurs résultats.

Religion.—Ceux qui ne sont pas païens déclarés, font partie de l'Eglise anglicane, laquelle a des offices de temps à autre dans la réserve.

Progrès.—Ils n'ont pas progressé autant qu'ils auraient pu le faire, vu l'assistance qu'ils ont reçue ; cependant, ils avancent.

Tempérance et moralité.—Aucun membre de la bande n'a été inculpé d'intempérance ou d'immoralité depuis mon entrée en fonctions ici.

BANDE DE PETAQUAKEY, N° 102.

Réserve.—Cette réserve a une superficie de 42 milles carrés et est située à 20 milles au nord-ouest de Carlton ; le sol est généralement riche et propre à la culture mixte ; il y a du bois suffisamment, et l'eau et le foin y abondent.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Cris.

Mouvement de la population.—La population est de 18 hommes, 23 femmes et 44 enfants, ce qui donne un total de 85 âmes. Il y a eu cinq naissances et cinq décès ; trois individus se sont joints à la bande et il en est parti un, en sorte qu'il y a eu augmentation de deux sujets cette année.

Santé et état sanitaire.—La santé de la bande a été très bonne, bien qu'il y ait eu quelques cas de scrofules et une épidémie de rougeole. Une propreté scrupuleuse règne dans plusieurs des habitations.

Ressources et occupations.—La culture et l'élevage constituent les principales occupations de ce groupe ; ils se livrent cependant à la chasse, à la récolte de racines, etc.; ils font aussi du roulage à l'occasion.

Constructions.—Sauf quelques exceptions, les maisons sont solides, propres et confortables. Les autres bâtiments sont aussi bien construits.

Bétail.—Le bétail de la réserve est en excellente condition et on en prend évidemment soin.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont généralement bien pourvus d'instruments.

Enseignement.—Il n'y a pas d'externat sur cette réserve ; on envoie de bonne heure les enfants au pensionnat du Lac-aux-Canards.

Religion.—Les sauvages sont ici tous catholiques romains ; ils ont une chapelle sur la réserve, et l'affable et zélé père Cochin y est missionnaire résidant.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont laborieux et progressent raisonnablement.

Tempérance et moralité.—Les membres de cette bande sont en somme sobres et moraux.

BANDE DE MISTAWASIS, N° 103.

Réserve.—Cette réserve est située sur la route du lac Vert, à 25 milles au nord de Carlton, et contient une superficie de 77 milles carrés. La partie nord-ouest de cette réserve est bien boisée, mais celle du sud-est n'est qu'une prairie buissonneuse parsemée de bouquets de peupliers et de saules ; les parties hautes sont généralement sablonneuses, mais se prêtent bien à la culture. L'eau et le foin sont abondants et les pâturages magnifiques.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Cris.

Mouvement de la population.—La population est de 127 âmes : 33 hommes, 38 femmes et 56 enfants ; il y a eu 10 décès et 4 naissances ; 2 ont quitté la bande et 10 sont venus s'y joindre au cours de l'année, soit une augmentation de deux sujets.

Santé et état sanitaire.—La santé générale a été suffisamment bonne, en dépit d'une épidémie de rougeole qui a sévi au printemps chez les enfants ; le docteur Tyerman leur a donné ses soins. Les mesures hygiéniques ont été mises en pratique, lorsqu'il était possible de le faire.

Ressources et occupations.—La plupart des sauvages font de la culture mixte ; ils font en outre du roulage et récoltent des racines, etc.

Constructions.—Les bâtiments de cette réserve sont bien construits, ont des toits en bardeaux et des planchers blanchis, et sont en bon ordre.

Bétail.—Les bestiaux, qui sont assez nombreux, ont passé un bon hiver, malgré quelques pertes, et sont aujourd'hui en excellente condition.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont tous les instruments qu'il leur faut pour le présent.

Enseignement.—Il y a un externat sous la direction d'un instituteur très habile, lequel y attire bon nombre d'élèves, si l'on considère qu'il en va beaucoup aux pensionnats et aux écoles industrielles ; ces élèves réussissent bien.

Religion.—La plupart des sauvages de cette réserve appartiennent à l'Eglise presbytérienne et sont très attachés au révérend W. S. Moore, qui est chargé de cette mission et qui prêche avec conviction et énergie. Les offices se font dans la langue des Cris et en anglais, et ils sont bien suivis.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages n'ont pas progressé aussi vite qu'ils auraient pu, mais ils sont en bonne voie. Ils auront à faire la moisson sur une étendue d'environ 200 acres de terre, qu'ils ont ensemencées surtout en blé. Il y a ici quelques fainéants comme partout.

Tempérance et moralité.—Depuis que j'ai la direction de cette agence, on ne m'a rapporté aucun cas d'ivresse ou d'immoralité.

BANDE D'AHTAAKAKOOP, N° 104.

Réserve.—Cette réserve est située à 18 milles au nord de Mistawasis et a une superficie de 67 milles carrés. La nature du sol est très variable le long de la vallée de la rivière Assissipi, laquelle traverse la réserve en coulant vers le sud-est ; une forte couche de glaise recouvre les terrains bas, et il s'y trouve de grandes prairies ; dans les parties hautes, le sol est léger et sablonneux ; en général, la surface est très accidentée. Au nord-est et au sud-ouest le terrain est fortement boisé, et tout ce qui peut se cultiver sur cette réserve est mis à profit en temps propice.

Tribu.—Ces sauvages forment une partie de la tribu des Cris.

Mouvement de la population.—La population se compose de 43 hommes, de 52 femmes et de 113 enfants, formant un total de 208 âmes. Il y a eu 12 naissances et 13 décès ; six nouveaux sujets se sont joints à la bande ; il y a donc eu augmentation de cinq membres.

Santé et état sanitaire.—Il a surgi au printemps parmi ce groupe une épidémie de rougeole qui a emporté quelques enfants et quelques adultes. Grâce à la quarantaine qu'a maintenue énergiquement le sergent Keenan, de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, la maladie n'a pu pénétrer dans les réserves du nord. On a fait sévèrement observer les mesures sanitaires.

Ressources et occupations.—Les sauvages les plus laborieux de cette bande ont réussi dans l'industrie de l'élevage, en dépit des pluies successives qui ont rendu depuis peu l'approvisionnement du foin difficile ; par contre, cette même cause a jusqu'à un certain point contribué à donner de meilleures récoltes dans les endroits sablonneux. Quelques-uns de ces sauvages possèdent des potagers qui feraient honneur à des cultivateurs de race blanche.

Constructions.—Les habitations des sauvages de cette réserve sont très bonnes ; la plupart ont un étage et demi et sont recouvertes en bardeaux ; je trouve que ce sont les meilleures de tout le territoire qui relève de cette agence.

Bétail.—L'excellente condition et le nombre actuel des bestiaux—il y en a au delà de deux cent soixante—montre qu'on en a bien pris soin l'hiver dernier. Les sauvages possèdent aussi un certain nombre de chevaux.

Instruments aratoires.—Les sauvages sont bien pourvus d'instruments, dont beaucoup leur appartiennent en propre.

Enseignement.—L'externat de cette réserve a été dirigé avec succès l'an dernier par une institutrice, et l'assistance a été très bonne, si l'on considère que les pensionnats et les écoles industrielles entraînent les enfants ayant l'âge requis pour les fréquenter.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont membres de l'Eglise d'Angleterre, et ils assistent aux offices qui se font dans la chapelle avec la plus louable exactitude. Le

ministre, le révérend D. D. McDonald, est à bon droit populaire ; il fait ses sermons toujours en la langue des Cris, qu'il possède à fond.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns de ces sauvages sont remarquablement laborieux, et plusieurs d'entre eux sont les meilleurs de tout ce territoire. Le chef, Kahmeeooslatin, mérite surtout d'être signalé, car il appuie activement de son exemple personnel et de son influence les efforts du ministère pour rendre son peuple indépendant et capable de se subvenir à lui-même ; c'est un chef parfait, et ceux qui suivent ses conseils sont prospères en dépit des circonstances défavorables.

Tempérance et moralité.—Sous le rapport de la tempérance et de la moralité, la plupart des membres de cette bande sont meilleurs que ne le sont ordinairement les sauvages.

BANDE DE KOPWAYAWAKENUM, N° 105.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le rivage nord du lac La Prairie, à environ 108 milles au nord de Battleford, et a une superficie de 14 milles carrés. La rivière La-Prairie traverse la partie est de la réserve, laquelle en somme possède un sol excellent, de la bonne eau, et beaucoup de bois de construction ; il y a dans ses eaux du poisson en abondance exceptionnelle.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 76 membres, 17 hommes, 25 femmes et 34 enfants ; il y a eu quatre naissances et cinq décès, et cinq individus se sont joints au groupe.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages est bonne, bien que pour toutes mesures hygyéniques ils se bornent à se laisser guider par leurs instincts dans le déménagement fréquent de leurs tentes au cours de la saison d'été.

Ressources et occupations.—En fait d'agriculture, ils se bornent à cultiver quelques jardinets ; c'est là tous leurs efforts. Ils vivent presque uniquement de pêche, de chasse au piège, et de la chasse du gros gibier.

Constructions.—Il y a quelques habitations sur la réserve, mais il n'y en a que deux d'occupées généralement, car ces sauvages quittent la réserve au temps de la chasse.

Bétail.—Il n'y a pas une douzaine de têtes de bétail, mais on compte vingt-neuf poneys.

Instruments aratoires.— Ces sauvages ont peu d'instruments, mais suffisamment pour leurs besoins.

Enseignement.—L'externat de cette réserve est toujours ouvert, mais il est peu fréquenté et les progrès sont lents.

Religion.—La majorité de ces sauvages sont catholiques romains, et c'est le révérend père Teston, du Lac-Vert, qui est chargé de leurs intérêts spirituels ; il leur rend assidûment visite, et son zèle a été récompensé l'an dernier par des conversions remarquables opérées chez ceux qui étaient encore païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages possèdent plusieurs bons jardins sur la réserve, mais ils sont d'habiles chasseurs, soit au fusil, soit au piège, et ils préfèrent se livrer à leur occupation favorite, qui leur rapporte davantage, plutôt que d'essayer à cultiver. Ils sont laborieux et respectueux des lois, et paraissent simples et propres.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont sobres et moraux.

BANDE DE KENEMOTAYOO, N° 118.

Réserve.—Cette réserve est située le long de la route du lac Vert et sur la Grande-Rivière, à 12 milles au nord du lac au Sable. Sa superficie est de 46½ milles carrés, dont environ 5 milles carrés sont couverts d'eau, car une suite de lacs s'étend dans toute sa longueur. Le sol est sablonneux, les pâturages naturels sont bons, et le bois

abonde; les prairies produisent des milliers de tonnes de bon foin lorsqu'il n'y a pas d'eau, mais aujourd'hui elles en sont couvertes sur de grandes étendues. On trouve dans les lacs du poisson de bonne qualité.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris des Bois presque purs.

Mouvement de la population.—La population se compose de 22 hommes, 25 femmes et 56 enfants, ce qui forme un total de 103 âmes. Au cours de l'année il y a eu quatre décès et six naissances; trois membres sont partis et un autre est arrivé.

Santé et état sanitaire.—A part un ou deux cas de scrofules, la santé de la bande a été bonne.

Ressources et occupations.—Ils agrandissent lentement l'étendue de terre qu'ils ont en culture, mais ils ont mieux réussi dans l'élevage. Toutefois, leurs principaux moyens de subsistance sont et continueront à être la chasse et la pêche, pour lesquelles ils se trouvent bien placés.

Constructions.—Ils ont dernièrement construit plusieurs bâtiments, meilleurs et plus confortables que ceux dans lesquels ils logeaient auparavant.

Bétail.—Leur troupeau est peu considérable, ne comptant que 48 têtes de bétail, mais ces animaux ont passé un bon hiver, sont en bonne condition, et la proportion du nombre des veaux est plus forte qu'en aucun troupeau de ce territoire.

Instruments aratoires.—Ils ont ce qu'il faut pour le présent.

Enseignement.—L'externat de cette réserve n'a pas été, au cours de l'hiver dernier, aussi bien fréquenté qu'il aurait dû l'être. J'ai tout lieu de croire qu'il y aura amélioration à l'avenir.

Religion.—Le quart environ de cette bande appartient au paganisme, un autre quart à la religion catholique romaine, et le reste à l'Eglise d'Angleterre. Le missionnaire du Lac-au-Sable fait régulièrement les offices, et l'instituteur, un sauvage instruit, remplit les fonctions de lecteur laïque.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont généralement indolents, mais quelques-uns sont de bons travailleurs. Jusqu'à ce jour leurs essais en agriculture ont eu peu de succès, mais la perspective semble meilleure cette année, car ils ont cultivé une partie de la réserve du Lac-au-Sable, laquelle paraît s'adapter mieux que la leur à la culture. L'épouse de l'agronome a enseigné à tricoter aux femmes et aux filles de son voisinage, et elles ont fait preuve d'une étonnante aptitude pour cet art: après avoir pris très peu de leçons, elles firent d'excellent ouvrage et déployèrent une louable ardeur à confectionner en tricots tout ce qu'elles purent se procurer de laine filée.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont sobres et bien moraux.

SAUVAGES DU LAC-PÉLICAN.

Ces sauvages font partie du groupe précédent, sous le même chef et les mêmes conseillers, ont droit au même titre à la propriété de la réserve, et partagent avec eux tous approvisionnements reçus pour leurs indigents, mais ils vivent séparément sur les bords du lac Pélican, et on leur assigne une page propre dans la liste de distribution.

Mouvement de la population.—Ils sont en tout 56 individus: 10 hommes, 16 femmes et 30 enfants; il y a eu deux naissances, et deux sujets se sont joints à la bande.

Religion.—Presque tons ces sauvages sont païens.

Enseignement.—Ils objectent à l'instruction de leurs enfants, dans la crainte qu'on leur apprendra à mépriser la religion de leurs pères.

Ressources et occupations.—Ils vivent uniquement des produits de leurs rets et de leur chasse.

RÉSERVE N° 106A.

Réserve.—Cette réserve est située au nord et à l'est de celle du Lac-à-l'Esturgeon, et leurs frontières sont à un mille de distance. La superficie est de 56½ milles carrés; sa surface est tantôt couverte d'une forêt d'arbres capables d'être utilisés en bois de cons-

truction ou de sciage, et tantôt présente un pays découvert le long des bords de la petite rivière Rouge, qui la traverse du nord-ouest au sud-est.

Le sol est argileux et peut produire de lourdes moissons, mais dans les saisons courtes il est trop riche pour que les blés y mûrissent. On destine cette réserve aux sauvages des bandes du Lac-Montréal ou du Lac-La-Ronge, lesquels pourraient désirer s'établir et tenter la culture du sol, mais jusqu'à ce jour quelques familles seules, formant en tout 16 individus, ont profité de cet avantage : ils cultivent des jardins et possèdent un petit troupeau d'environ 27 têtes de bétail ; toutefois leurs principaux moyens de subsistance sont la pêche, la chasse et la récolte des racines, la vente du foin dans les camps de bûcherons du voisinage et l'emploi qu'ils y trouvent.

BANDE DE WAHSPATON (SIOUX), N° 94A.

Réserve.—Cette réserve comprend 2,400 acres, et elle se trouve à 9 milles au nord-ouest de Prince-Albert. Le sol est léger et sablonneux, et les trois quarts environ de cette réserve sont couverts de broussailles, d'arbrisseaux, de petits pins et de peupliers.

Tribu.—Ces sauvages sont des Sioux.

Mouvement de la population.—Cette bande compte environ 100 âmes, mais comme sept familles seulement habitent la réserve, les autres vivant près de Prince-Albert, il est impossible de fournir des détails exacts.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages semblent très sujets aux affections scrofuleuses et aux maladies des yeux ; peu d'entre les jeunes se rendent à l'âge mûr.

Ressources et occupations.—Ces sauvages ont mis en jardins environ 2 acres de terre, et en ont ensemencé en grains environ 25 acres. Ils possèdent vingt-deux têtes de bétail, mais vivent surtout des produits de la vente de racines, de baies, de bois et de foin au marché voisin que leur offre Prince-Albert.

Constructions.—Leurs bâtiments sont solides, confortables et tenus proprement.

Bétail.—Ils ont des bêtes à cornes et des poneys, mais le nombre en est restreint ; ils en prennent bien soin, et leurs animaux sont en bon état.

Instruments.—Ils en ont peu, mais savent les conserver.

Enseignement.—Il y a sur la réserve un externat que dirige Miss Baker, qui est missionnaire et institutrice : elle a de l'expérience et réussit bien. Les élèves sont plus intelligents et plus brillants que ne le sont d'ordinaire les sauvages.

Religion.—Ces sauvages appartiennent à l'Eglise presbytérienne ; tous les dimanches se tiennent des offices religieux sous la direction de la femme missionnaire, et tout s'y fait en la langue des sauvages.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très laborieux et font de constants progrès

Tempérance et moralité.—Si on les compare sous ce rapport aux autres bandes, ils sont des plus exemplaires.

BANDE DE WILLIAM CHARLES.

Ces sauvages vivent aux environs du lac Montréal et sont au nombre de 149 : 28 hommes, 37 femmes et 84 mineurs. Les adultes sont tous membres de l'Eglise d'Angleterre, qui possède une maison à la mission Stanley, où ont lieu régulièrement les offices, grâce au zèle d'un missionnaire sauvage ; il y a aussi un externat bien administré sous les auspices de la même Eglise. Ces sauvages vivent entièrement de chasse et de pêche.

BANDE DE JAMES ROBERTS.

Les sauvages de ce groupe vivent au Lac-La-Ronge. Ils comptent 476 âmes, comprenant 79 hommes, 99 femmes et 298 enfants ayant moins de vingt-un ans. Ils sont pleins de dévotion et appartiennent surtout à l'Eglise anglicane ; les autres sont catholiques romains ; il n'y a pas de païens parmi eux. Ils vivent de chasse et de pêche ; d'ordinaire, les animaux à fourrures, le gibier et le poisson sont très abondants.

BANDE DE PETER BALLANDINE.

Ce groupe habite les environs du détroit de Pélican. Il compte 376 individus, dont 70 hommes, 83 femmes et 223 enfants et jeunes gens âgés de moins de vingt-un ans. Les deux tiers sont catholiques romains, l'autre tiers appartient à l'Eglise d'Angleterre. Ils conforment leur vie à leurs croyances. Ils vivent uniquement de chasse et de pêche, et sont remarquablement sobres et moraux.

OBSERVATIONS GENÉRALES.

Le bureau de l'agence est situé à Mistawasis ; c'était un endroit central pour les réserves occupées lors de la construction des bâtiments.

Bétail.—Comme l'hiver dernier a été exceptionnellement doux, le bétail s'est maintenu en bon ordre et est en excellente condition par tout le territoire relevant de l'agence.

Récoltes.—Toutes les terres à foin ayant été labourées l'automne dernier, les semailles se firent plus à bonne heure qu'à l'ordinaire, mais le temps a été défavorable jusqu'aujourd'hui, les pluies ont été excessives, et la croissance est lente ; toutefois, l'étendue de terrain ensemencé est plus grande, et nous comptons sur de bonnes récoltes à l'automne.

Minoterie.—La minoterie a produit au cours de la saison 1,388 sacs de farine, dont 936 pour les sauvages.

Scierie mécanique et scierie de bardeaux.—On n'avait pas rapporté à la fin de l'année la scierie mécanique prêtée à l'agence de Battleford ; cependant, la scierie de bardeaux a fonctionné à la réserve de Petsquakey et on a débité 708 paquets de bardeaux pour les sauvages et 81 pour autres gens ; on a de ce chef perçu un rendement avantageux.

En somme, les sauvages ici se sont montrés respectueux des lois et des désirs du gouvernement, et j'oserai dire que, si les temps sont favorables, ce territoire continuera à progresser.

J'ai l'honneur d'être,

J. MacARTHUR,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOÏA-EST—AGENCE DU LAC-CROCHE,
PRÈS BROADVIEW, 12 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel jusqu'au 30 juin 1902, accompagné des statistiques agricoles et industrielles et de l'inventaire des choses du gouvernement confiées à mes soins.

Bureau de l'agence.—Les bâtiments de l'agence sont situés sur le quart nord-est de la section 4 du township 18, dans le rang 5, à l'ouest du 2e méridien, à 9 milles environ au nord-ouest de Broadview, ville située sur la ligne principale du chemin de fer Pacifique Canadien.

Réserves.—Les réserves sont celles de : Ochapowace, n° 71 ; Kahkewistahaw, nos 72 et 72A ; Cowessess, n° 73 ; Sakinay et La-Brebis, nos 74 et 74A ; elles sont toutes situées au nord de la ligne du Pacifique et s'étendent de Whitewood dans l'est jusque près de Grenfell, à l'ouest, en passant par Broadview, tandis qu'au nord elles sont bornées par la rivière Qu'Appelle à partir d'en bas du lac Rond, à l'est, jusqu'à une faible distance en haut du lac Croche, à l'ouest.

Il y a encore une autre réserve relevant de cette agence, celle de Petit-Os, n° 73A ; elle se trouve au lac des Sangsues, à environ 40 milles au nord des limites de cette agence.

La superficie totale de ces réserves est de 181,676 acres.

BANDE D'OCHAPOWACE, N° 71.

Réserve.—Cette réserve est située à l'est de l'agence et au nord-ouest de Whitewood ; elle commence à peu de distance du chemin de fer et s'étend jusqu'à la vallée de la Qu'Appelle ; sa superficie est de 52,864 acres. Au sud de cette réserve, c'est la prairie ; il y a beaucoup de bas-fonds à foin et des touffes de peupliers et de saules. La partie nord descendant vers le rivière Qu'Appelle est fortement boisée de peupliers et de baumiers, et coupée de larges ravins où le bois est fort abondant. Le sol est très graveleux et impropre à la culture ; dans la partie sud le sol est une marne sablonneuse et argileuse, avec de distance en distance des bancs de gravier.

Tribu.—Les sauvages de ce groupe sont des Cris.

Mouvement de la population.—Cette réserve compte 31 hommes, 38 femmes et 41 enfants, en tout 110 âmes. Il n'y a eu aucun décès ; trois nouveaux-nés sont survenus, et une femme, l'épouse d'un sauvage qui ne participe pas au traité, a quitté la réserve.

Santé et état sanitaire.—La santé générale de ces sauvages a été bonne ; il y a eu invasion de la rougeole, mais elle n'a pas duré. Le Dr Bird fit isoler à l'école du Lac-Rond ceux des enfants qui en étaient atteints, et la maladie ne s'est pas répandue. Il y a quelques cas de consomption et de scrofules. On voit avec le plus grand soin à ce que tous les déchets soient brûlés.

Les sauvages s'en vont sous leurs tentes en été et leur santé s'en trouve bien meilleure. On devrait se servir encore davantage de la chaux à blanchir. On a vacciné les enfants.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette réserve comptent beaucoup pour vivre sur leur foin et leur bois, dont ils disposent facilement à Whitewood. La réserve se prête bien à l'élevage du bétail, mais en proportion du nombre des sauvages, il y a beaucoup de vieilles gens et de veuves, et c'est un désavantage au point de vue des constructions à élever et de la quantité de foin nécessaire pour pourvoir à toute augmentation du bétail, car il leur est impossible d'acheter les machines nécessaires et de louer les services de personne. Ils récoltent de la racine de sénéga en grandes quantités, prennent beaucoup de poisson dans le lac Rond, vendent des baies, des peaux tannées, et finissent par gagner suffisamment de quoi vivre.

Constructions.—Vu le nombre restreint des sauvages forts et bien portants, le fait qu'ils ont reconstruit leurs vieilles étables au moyen de billes coupées l'hiver précédent dénote un travail extraordinaire de leur part. Ils ont aussi reconstruit plusieurs de leurs habitations ; elles ne sont pas grandes, mais elles sont confortables.

Bétail.—Les bestiaux, qui avaient eu à souffrir du dur hiver précédent, ont repris le dessus, et sont en bonne condition. Cette réserve est magnifique pour l'élevage du bétail, mais un grand nombre des sauvages sont trop âgés pour y voir convenablement pendant tout l'hiver.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont pourvus suffisamment de faucheuses et autres instruments aratoires ; ils les tiennent en bon ordre et les remplacent lorsqu'ils sont usés.

Enseignement.—Neuf enfants fréquentent le pensionnat du Lac-Rond, cinq sont à celui de Cowessess, et quatre sont à l'école industrielle de Qu'Appelle.

Les parents semblent très désireux de faire instruire leurs enfants, bien qu'ils souffrent parfois de leur absence, car ils ont besoin d'eux pour leurs travaux. On permet ordinairement aux enfants d'aller chez eux au temps de la fenaison et lors de la récolte. Le pensionnat du Lac-Rond se trouvant très rapproché du lieu de leur résidence, la plupart des enfants n'ont pas loin pour s'y rendre.

Le révérend M. McKay ne manque pas de faire tout son possible pour développer les enfants, et tous l'aiment beaucoup. L'école est très confortable et les élèves y sont à l'aise.

Religion.—Ceux d'entre les sauvages de cette réserve qui pratiquent une religion appartiennent en grande partie à l'Eglise presbytérienne. Le révérend M. McKay leur rend souvent visite et fait de son mieux pour les instruire. Il est habilement secondé par Jacob l'Ours, missionaire sauvage. Il y a aussi quelques catholiques romains dans cette réserve. Il se fait plus de progrès parmi les jeunes sauvages, les vieux restent fermes dans leurs anciennes croyances.

Traits caractéristiques et progès.—Il y a eu beaucoup de progrès au cours de la dernière année. Les bonnes récoltes de l'année précédente ont permis aux sauvages de s'acheter de nouvelles moisonneuses ainsi qu'une machine à lier. On a aussi remplacé presque partout les vieilles étables, et même quelques maisons.

Trois jeunes qui n'avaient pas encore fait de culture ont fait un premier labour pour l'an prochain.

Pierre Bélanger et Kassooquawenum sont les deux meilleurs travailleurs. Le Petit-Assiniboine, ayant perdu sa femme et se trouvant ainsi dans le deuil, n'a pas fait aussi bien qu'à l'ordinaire, mais il s'est mis de nouveau à l'œuvre.

En somme, ces sauvages ont réellement progressé, si l'on tient compte du grand nombre de personnes âgées parmi eux.

Tempérance et moralité.—On m'a rapporté quelques cas d'intempérance, mais les sauvages ont payé l'amende chaque fois, et la personne qui avait fourni les liqueurs a été encore plus sévèrement punie. En proportion du nombre de ceux qui se rendent à Whitewood pour y vendre leur foin, leur bois ou leur grain, il y a eu très peu d'infractions. Et je crois qu'il y a en aura encore moins à l'avenir, car en aucun cas on a évité la punition. Quant à la moralité, je n'ai rien à dire contre eux et je les crois bons sous ce rapport.

BANDE DE LAHKEWISTAHAW, N° 72.

Réserve.—Cette réserve touche à celle d'Ochapawace du côté ouest et se trouve au nord de Broadview, sur le chemin de fer du Pacifique, avec la ville de Qu'Appelle comme frontière septentrionale. Il y a aussi une petite station de pêche qui appartient à cette réserve (n° 72a), à l'extrémité est du lac Croche, à environ 10 milles de distance.

Les réserves embrassent une superficie de 46,816 acres. Le sol est presque tout en prairie onduleuse de qualité moyenne, persemée de beaucoup d'étangs, de marais à foin et de bosquets de peupliers. On trouve quelques bonnes terres à foin dans la partie sud.

Tribu.—Les sauvagas de cette bande sont des Cris.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 107 âmes, dont 29 hommes, 35 femmes et 43 enfants.

Il y a eu deux naissances et deux décès, et six sauvages ont quitté la réserve ; le mariage y a amené deux nouvelles épouses, l'une venue de la réserve de Cowessess et l'autre de celle de Pasquah, et une autre femme qui était absente est revenue.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages a été géralement bonne, et il n'y a eu aucune sorte d'épidémie parmi eux. L'épouse du vieux chef est morte de consomption, ainsi qu'une autre. On a pris les précautions ordinaires en faisant brûler les détritus et vacciner les enfants. On va leur fournir plus de chaux cette année pour qu'ils blanchissent leurs maisons. Le D[r] Bird donne ses soins à tous ceux qui les requièrent.

Ressources et occupations.—Les sauvages se sont livrés à la culture plus que par les années passées. La terre produit bien le foin et est bonne pour la culture, mais le bois est rare. Ils vendent beaucoup de foin à Whitewood et à Broadview ; les vieilles gens vendent de la racine de sénéga et des baies. Ils font aussi la pêche dans les lacs, et tuent nombre de canards et de poules de prairie, lesquels abondent en automne. Ainsi, on peut dire qu'ils vivent bien.

Constructions.—On a remplacé presque partout les anciens par de nouveaux bâtiments, et les étables sont maintenant, sauf quelques exceptions, très confortables pour les bestiaux.

On a construit deux grandes maisons d'habitation et on en a renouvelé plusieurs petites ; c'est une amélioration considérable depuis l'an dernier.

Bétail.—Le bétail est en excellente condition cette année, car on a pu lui donner du foin et de la paille en abondance l'hiver dernier, et il en est même resté pour la saison prochaine. On a donné à ces sauvages un taureau de race pour améliorer leur bétail, et ils en sont très satisfaits.

Instruments aratoires.—Vu qu'une plus grande étendue de terre a été mise en culture cette année, les sauvages ont dû nécessairement acheter quelques autres instruments, des herses, des charrues, des machines à semer, et remplacer les instruments usés, ce qu'ils ont fait de leur propre argent.

Enseignement.—Il y a treize enfants au pensionnat du Lac-Rond, deux à celui de Cowessess, et sept sont à l'école industrielle de Qu'Appelle.

Les sauvages désirent voir leurs enfants à l'école, et ils les envoient aussitôt qu'ils ont l'âge requis ; ils les y laissent bien lorsqu'ils sont jeunes, mais dans la plupart des cas ils les veulent avec eux pour se faire aider au temps de la fenaison et au temps des récoltes. Ils désirent qu'on les congédie lorsqu'ils ont atteint leurs dix-huit ans. Bien souvent les parents sont devenus trop vieux pour faire beaucoup d'ouvrage.

Religion.—Il y a une très propre chapelle presbytérienne sur la réserve, et les convertis la fréquentent assidûment ; mais le plus grand nombre des sauvages, qui sont vieux et païens, ne s'y rendent pas régulièrement.

Tous les dimanches, il y a des offices présidés par le révérend M. McKay ou par Jacob l'Ours.

Il y a aussi quelques catholiques romains, lesquels vont à la chapelle de la mission catholique, située dans la vallée.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont pour la plupart de bonnes gens ; ils consentent à travailler et ont bien réussi au cours de l'année. Leurs récoltes ont été bonnes l'an dernier, et ils ont cette année cultivé une plus grande étendue de terrain.

Louison, un des chefs, Arthur Wahsacase et Mesahcawapeness ont exploité près de 50 acres de terre nouvelle entre le bureau de l'agence et Broadview, et ils ont entouré cette étendue d'une clôture en fil de fer. Alex, lui aussi, a de beaux blés. Ils se sont en outre construit de nouvelles habitations et d'autres étables.

Les anciens élèves pourraient cultiver avec avantage à cet endroit, car ils seraient loin des vieux sauvages, qui sont un peu opposés au progrès en règle générale.

Tempérance et moralité.—Une seule plainte a été portée contre un membre de cette bande au cours de l'année au sujet de l'intempérance. Il y a eu deux cas d'immoralité, mais tout s'est arrangé d'une façon satisfaisante, et ces faits ne se renouvelleront pas.

Sagitassewenin qui, se trouvant sous l'influence de l'alcool, a fait feu l'an dernier sur sa belle-mère, et qu'on avait dit rendu aux Etats-Unis, a été arrêté et il attend ici son procès.

BANDE DE COWESSESS, N° 73.

Réserve.—Cette réserve est aussi située entre la voie du chemin de fer du Pacifique, au sud, et la vallée de la Qu'Appelle, au nord, et est à l'ouest de la réserve de Kahkewistahaw. La superficie est de 49,920 acres. Le creek aux Herbes, dont le cours est très tortueux, traverse cette réserve et se déverse dans la rivière Qu'Appelle, au milieu d'un large ravin escarpé et fortement boisé. La partie sud de la réserve est en prairie onduleuse, avec quelques bons marais à foin.

Tribu.—La majorité de ces sauvages sont des métis ; le reste appartient à la tribu des Sauteux et des Cris.

Mouvement de la population.—Il y a eu 6 naissances et 3 décès ; 4 sauvages ont quitté la réserve et 2 y sont venus, l'un de la réserve de Pasquah, lequel s'est marié ici, et l'autre, qui avait été absent, est revenu. La population est de 156 âmes, dont 32 hommes, 49 femmes et 75 enfants.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages durant l'année a été assez bonne. Trois sont morts de consomption, et plusieurs autres en souffrent ; il y a aussi des scrofuleux : mais on leur fournit toute l'huile de foie de morue dont ils ont besoin et autres remèdes nécessaires. Ils ne manquent pas de tenir leurs maisons propres et de brûler les détritus. Il leur faut encore de la chaux, et on leur en fournira.

Le D[r] Allingham, l'aide du D[r] Bird, a traité les maladies avec beaucoup de soin.

On a vacciné les enfants du pensionnat de la mission catholique romaine et cinq qui étaient dans leurs familles.

Il n'y a eu aucune épidémie sur la réserve.

Ressources et occupations.—Les membres de cette bande étant en grande partie métis, ils sont plus prospères que les sauvages des autres réserves ; ils possèdent de bonnes fermes, dont ils ont retiré de belles moissons cette année. Ils prennent aussi un très grand soin de leur bétail pendant l'hiver. Ils vendent du foin et du bois de chauffage. Les sauvages âgés récoltent de la racine de sénéga et cueillent les baies ; ils font des paniers, des nattes et des ouvrages en rassade. On prend aussi du poisson dans le lac Croche, en sorte que, somme toute, ils vivent dans l'aisance.

Constructions.—On a construit plusieurs étables nouvelles pour remplacer les anciennes. Alex Gaddie est à se bâtir une maison de 22 pieds sur 30, avec fondements en pierre, et quand elle sera terminée, elle lui coûtera environ $500. J. B. Sparrier s'en construit aussi une d'une valeur d'à peu près $300. On en a bâti et agrandi plusieurs pour la prochaine saison d'hiver. Il y aura aussi des remises pour les instruments aratoires. Enfin, sous le rapport des constructions, il y a eu beaucoup de progrès. On a remplacé l'ancienne minoterie, qui était construite en bois rond, par un bâtiment en bois de charpente reposant sur fondements en pierre, et qui durera de longues années. Les sauvages en sont bien satisfaits. Vu la plus forte étendue de terre en culture, il y aura de quoi tenir en activité à la prochaine saison la minoterie et la batteuse à vapeur. M. J. Sutherland a charge des deux, et il s'entend parfaitement dans ce genre d'ouvrage.

Bétail.—On tient le bétail dans la meilleure condition possible, et l'augmentation a été bonne. Les sauvages tuent un certain nombre de leurs bestiaux pour se nourrir, et ils en vendent d'autres pour se procurer avec le produit les machines nécessaires pour faire le foin requis pour les autres. Ils possèdent en propre un bon nombre de bestiaux dont ils peuvent disposer à leur profit.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires, qu'ils ont payés presque tous, grâce aux produits de la dernière récolte et à ceux de la vente de leurs bestiaux. Il y a presque partout de bons abris pour les instruments.

Enseignement.—Seize enfants sont à l'école industrielle de Qu'Appelle, 3 sont à celle de Régina, 16 au pensionnat de Cowessess, et 2 à celui du Lac-Rond.

Il y a donc 37 enfants de cette réserve qui fréquentent les pensionnats et les écoles industrielles ; c'est une preuve que les sauvages de cette bande apprécient les bienfaits de l'instruction.

Le pensionnat de la réserve de Cowessess est aussi bien organisé que peut l'être une école de ce genre ; il y a un excellent service d'eau, l'éclairage est à l'acétylène ; il y a une nouvelle forge et un nouvel atelier de charpenterie, où l'on enseigne aux élèves à travailler.

Il est arrivé sept religieuses pour prendre soin des élèves, et on constate un grand et avantageux changement depuis leur arrivée. Il y a en cette école près de 40 enfants venant des différentes réserves. Le révérend M. Perrault, directeur, s'intéresse beaucoup à son œuvre, et aura probablement l'an prochain une soixantaine d'élèves, car il y a dans l'édifice tout l'espace voulu pour les loger.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques romains. Le révérend père Perrault et deux frères font beaucoup d'efforts pour convertir autant de sauvages qu'ils peuvent, et ils ont de bons succès. Quelques-uns fréquentent la chapelle presbytérienne, dont le révérend H. McKay est chargé, mais leur nombre est relativement restreint.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande étant en grande partie métis, leur système de culture se rapproche de beaucoup de celui des blancs ; on peut constater ce fait dans leur labour d'été et dans leurs pâturages, en voyant leurs bonnes clôtures leurs champs dépouillés des mauvaises herbes, etc. Leurs chevaux sont aussi supérieurs à ceux des autres sauvages, et leurs ameublenents meilleurs.

Joseph LeRat, un des principaux hommes de la bande, s'est mis à la culture pour la première fois ce printemps, et y a consacré 20 acres de terre. A. Gaddie est un des meilleurs cultivateurs de la réserve, et il est à se construire une maison qui pourrait faire honneur à tout cultivateur. J.-B. Sparvier est un autre bon travailleur qui se bâtit aussi une bonne habitation. Ambroise Delorme est encore un travailleur excellent.

Tous font des progrès et sont en même temps un bon exemple pour les autres.

Tempérance et moralité.—On n'a porté aucune plainte contre aucun membre de ce groupe, soit sous le rapport de l'intempérance, soit sous celui de l'immoralité.

BANDE DE SAKIMAY, N° 74.

Réserve.—Cette réserve, située à l'ouest de la moitié nord de la réserve de Cowessess, est bornée au sud par cette réserve et au nord par le lac Croche et la vallée de la Qu'Appelle. Il y a du côté nord du lac et de la rivière une légère partie de la réserve (n° 74a). Cette réserve a une superficie de 25,280 acres.

Ces sauvages ont une autre réserve, celle du Lac-aux-Sangues, n° 73A, située à 40 milles au nord, laquelle contient 6,976 acres, se composant surtout de marais à foin, de bosquets et de cours d'eau, ce qui leur vaut beaucoup, attendu qu'ils peuvent généralement compter sur la récolte du foin à toutes les saisons.

La réserve de Sakimay est en grande partie une prairie onduleuse où ont poussé quelques touffes de peupliers et de saules. La partie nord est coupée de nombreux ravins fortement boisés. Il y avait autrefois sur la réserve de grands étangs, en partie desséchés depuis des années, mais dont quelques-uns se sont de nouveau remplis. La moitié environ du terrain se compose d'une bonne marne, l'autre moitié est graveleuse. Il y a de magnifiques terres à foin à l'extrémité ouest du lac Croche, mais elles sont cette année en partie couvertes d'eau.

Tribu.—Presque tous ces sauvages sont des Sauteux ; il y a quelques Cris.

Mouvement de la population.—La population est de 185 âmes, dont 41 hommes, 52 femmes et 92 enfants. Il y a eu onze naissances et douze décès. Quatre sauvages sont arrivés sur la réserve et vingt-deux l'ont quittée pour aller vivre, paraît-il, aux environs du lac Long.

Santé et état sanitaire.—Il y a eu plus de décès qu'à l'ordinaire sur la réserve, décès de vieilles gens et décès causés par la consomption. En septembre dernier il y a eu une épidémie de varicelle ; la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à maintenue la quarantaine, et la maladie ne s'est pas propagée au dehors de la réserve de La-Brebis. Personne n'en est mort. On a vacciné bon nombre d'enfants. On a pris les précautions ordinaires sous le rapport du blanchissage des maisons et des détritus à brûler.

Ressources et occupations.—Trois groupes occupent cette réserve : celui du Veau-Jaune, établi au lac à l'Oie ; celui de La-Brebis, établi à l'extrémité ouest du lac Croche, ainsi que quelques sauvages du groupe de Petit-Os, établi à la réserve du Lac-aux-Sangsues. Ils vivent tous en commun sur la réserve de Sakimay, où se fait la culture et se pratique l'élevage.

Il s'est perçu dans le passé de fortes sommes d'argent à la réserve du Lac-aux-Sangsues relativement aux permis de coupe de foin ; on a dépensé en partie ces sommes pour l'achat des instruments aratoires nécessaires ; mais cette année l'eau y est très haute et elle s'est aussi répandue sur les terres à foin à l'extrémité ouest du lac Croche, en sorte que les sauvages devront prendre leur foin sur les terrains élevés, où il s'en trouve un bon approvisionnement. Ces sauvages vendent aussi du bois de chauffage, du foin et du grain ; ils font aussi d'abondantes pêches dans le lac Croche, vendent de la racine de sénéga et quelques ouvrages en rassade.

Ces sauvages sont de bons travailleurs, et tâchent de vivre à l'aise du fruit de leurs labeurs. Seuls les vieillards et les infirmes reçoivent gratis de l'aide du gouvernement.

Constructions.—On est à construire trois nouvelles maisons d'habitation, dont l'une appartenant à Acoose, repose sur fondements en pierre et coûtera à peu près $350 lorsqu'on l'aura terminée. On a aussi remplacé plusieurs étables ; Veau-Jaune s'en est bâti une dans laquelle il logera vingt têtes de bétail. Les sauvages du groupe de La-Brebis ont terminé des étables pour y recevoir en hivernage un plus grand nombre de bestiaux, au cas où les gens du dehors leur demanderaient de le faire.

Bétail.—On a toujours bien soin du bétail sur cette réserve ; les étables sont bonnes, et la nourriture est saine et abondante. Cette année les loups ont tué des veaux, causé ainsi du dommage aux sauvages, et diminué quelque peu l'augmentation du bétail.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus d'instruments ; ils ont acheté une nouvelle lieuse et deux nouvelles faucheuses, qu'ils ont payées à même l'argent perçu au Lac-des-Sangsues pour permis de coupe de foin et du produit de leur vente de grain.

Enseignement.—Onze enfants sont à l'école industrielle de Qu'Appelle, quatre à celle d'Elkhorn, deux vont au pensionnat de Cowessess et cinq à celui du Lac-Rond. Ces sauvages ne s'intéressent pas assez à l'instruction de leurs enfants, surtout ceux de la bande de La-Brebis. Le révérend M. McKay travaille à ouvrir un externat, et je suis d'avis que, s'il s'en ouvre un, on parviendra à décider quelques membres de la bande de La-Brebis d'y envoyer leurs enfants, et, de là, on pourra les attirer aux pensionnats. Je vais aider de mon mieux à M. McKay dans sa bonne œuvre.

Religion.—Ces sauvages sont principalement païens. Le révérend M. McKay fait les offices quand il le peut. Il a acheté un bâtiment qu'il a converti en chapelle, mais elle n'est pas terminée ; il espère qu'elle le sera bientôt.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages, bien que païens pour la plupart, sont économes et bons travailleurs, mais ils sont enclins à la danse. Ils s'étaient construit une belle salle dans le but d'y danser régulièrement ; il m'a fallu la faire disparaitre, ce qui a tout arrêté.

Il y a plusieurs excellents cultivateurs sur la réserve. Acoose et Nahnahokemah possèdent chacun une belle terre, et leurs récoltes sont belles. Ils ont aussi tous deux de superbes bâtiments. Les membres de la bande de La-Brebis, qui viennent de se mettre à la culture, ont cette année pour la première fois ensemencé près de 40 acres de terre, et j'espère que ce progrès va continuer. Ce qu'il y a de plus important, c'est de faire faire le premier pas à quelqu'un, les autres suivent ensuite. Les élèves sortis des écoles pourraient trouver ici à s'établir sur de bonnes terres.

Tempérance et moralité.—La conduite de ces sauvages a été meilleure que l'an dernier ; il n'a été fait aucune plainte, pour de légères offenses.

Observations générales.—Je noterai en terminant que le progrès réalisé depuis un an a été superbe. Les sauvages ont remboursé le prix du grain de semence de leur dernière récolte, et ils ont augmenté de trente-cinq pour cent l'étendue de leurs terres en culture. Les récoltes ont bonne apparence, et si elles donnent ce qu'elles promettent, les sauvages vont pouvoir payer toutes les dettes contractées pour achat de machines, etc.

Les sauvages sont très reconnaissants pour la façon libérale dont le gouvernement les a traités en leur construisant une nouvelle minoterie, en leur fournissant une nouvelle locomobile et un nouvel appareil à séparer, et en leur donnant des taureaux de race et un cheval canadien-français pur sang.

Les nouveaux bâtiments qu'on a mis à la disposition de certains membres du personnel ont aussi contribué à donner satisfaction à tous.

Les sauvages sont aujourd'hui contents et dans la voie du progrès.

J'ai à remercier tous les membres du personnel, qui m'ont grandement aidé à obtenir ce résultat.

Nous avons eu au cours de l'année la visite de l'honorable D. Laird et celle de l'inspecteur McGibbon ; les sauvages sont toujours contents de les revoir.

J'ai, etc.,

MAGNUS BEGG,
Agent des sauvages.

TERRITORES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN—AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS,
LAC-AUX-CANARDS, 15 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur cette agence, pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

BANDE D'UNE-FLÈCHE, N° 95.

Réserve.—La réserve de cette bande est sise sur la rive est de la rivière Saskatchewan-sud, près de Batoche, et elle a une superficie de 16 milles carrés.

Le sol est légèrement sablonneux, et, dans les saisons où les pluies sont abondantes, il produit de bonnes récoltes.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris des Plaines. Quelques-uns des jeunes, qui ont étudié aux pensionnats et aux écoles industrielles, progressent à merveille ; si on leur aide et qu'on s'intéresse avec bienveillance à leur sort, ils acquerront vite de quoi se rendre indépendants.

Population.—Elle est de 86 âmes, dont 14 hommes, 20 femmes et 52 enfants et jeunes gens âgés de moins de 21 ans.

BANDE D'OKEMASSIS ET DU BARBU, N°s 96 et 97.

Réserves.—Les réserves de ces deux bandes s'étendent le long du lac aux Canards et de ses marais à foin ; la superficie totale est de 44 milles carrés. Le sol de la réserve d'Okemassis est sablonneux et ne produit rien dans les années de sécheresse ; on peut dire la même chose du sol de la moitié nord de la réserve de Barbu, mais dans l'autre moitié, au sud et à l'ouest, il y a une très bonne marne argileuse ; on vient d'y commencer les travaux et l'on aura de bons résultats.

Tribu.—Les sauvages de ces deux bandes sont des Cris des Plaines ; les jeunes réussissent à merveille, mais il y a encore un certain nombre de sauvages âgés, débris du temps de la rébellion, lesquels sont incapables de rien.

Population.—La population de la bande d'Okemassis est de 25 âmes, dont 7 hommes, 9 femmes et 9 enfants et jeunes gens âgés de moins de 21 ans. La population de la bande de Barbu est de 139 âmes, dont 33 hommes, 36 femmes et 70 enfants et jeunes gens âgés de moins de 21 ans.

BANDE DE JOHN SMITH, N° 99.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur les deux rives de la Saskatchewan-sud, à environ 14 milles à l'est de Prince-Arthur, et elle comprend 37 milles carrés. Le sol est le meilleur que l'on puisse désirer ; il est couvert de nombreuses prairies à foin et de beaucoup de bois propre aux usages domestiques.

Tribu.—Ce groupe est composé de métis, de Cris des Plaines et de Cris des Marais. Ils sont plutôt paresseux, peu à l'aise, mais d'humeur facile et laissant au lendemain le soin de se suffire. Ils fréquentent leur chapelle bien assidûment.

Population.—La population de cette bande est de 136 âmes, dont 33 hommes, 31 femmes et 72 enfants et jeunes gens âgés de moins de 21 ans.

BANDE DE JAMES SMITH ET DE CUMBERLAND, N°s 100 et 100A.

Réserves.—Les réserves de ces deux bandes sont sises sur la Grande-Saskatchewan, près de Fort-à-la-Corne ; ils contiennent 92 milles carrés. Le sol, au nord et jusqu'à la rivière, est sablonneux et pauvre ; ailleurs, et c'est de beaucoup la partie la plus considérable, il est très bon et est entrecoupé de riches élévations, de bas-fonds et de marais à foin ; on ne peut malheureusement compter sur ces derniers cette année, car ils sont remplis d'eau.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris des Plaines et des Cris des Marais; ils sont très arriérés en fait de connaissances agricoles, mais en somme ce sont de très bons sauvages. Il faut les surveiller avec intelligence, car, s'ils ont confiance dans l'employé qui les dirige immédiatement, ils vont bien, autrement tout va mal.

Population.—La bande de James Smith se compose de 107 âmes, dont 25 hommes, 20 femmes et 62 enfants et jeunes gens âgés de moins de vingt et un ans.

La population de la bande de Cumberland est de 115 individus, dont 27 hommes, 31 femmes et 57 enfants et jeunes gens âgés de moins de vingt-un ans.

La population totale qui relève de l'agence du Lac-aux-Canards est de 608 âmes. Il y a eu 20 naissances et 33 décès; dix sauvages nous sont venus du dehors et huit nous ont quitté, soit une diminution de onze sujets.

Santé et état sanitaire.—La santé générale est parfaitement bonne. Nous avons à regretter le décès d'un bon nombre d'enfants, causé non par une épidémie, mais en grande partie par le manque de connaissances et de soins. Il n'y a pas eu de maladies épidémiques ou contagieuses sur les différentes réserves, cependant la petite vérole nous a entourés de tous côtés; une surveillance énergique a empêché tout contact; de plus, on s'est servi abondamment de chaux pour blanchir les maisons à l'intérieur comme à l'extérieur, et tous les détritus trouvés auprès des habitations ont été enlevés et brûlés. Ces mesures de prudence nous ont sauvé, je le crois. Tous ont droit d'être félicités, les sauvages pour une grande part.

Ressources et occupations.—Le nombre des sauvages qui se sont faits cultivateurs a augmenté cette année; ils ont vu ce qu'ont rapporté les récoltes précédentes, et, en conséquence, le printemps dernier ils se sont préparé du terrain, qu'ils ont ensemencé, et tout s'annonce très bien. Ceux qui cultivaient déjà ont mis en culture un plus grand nombre d'acres de terre. Tous sont remplis d'espérance et de satisfaction. Au printemps dernier, on a fait beaucoup de premier labour.

Constructions.—Les habitations et les étables de ces réserves sont bonnes; on les améliore aussitôt qu'on a les moyens de le faire, mais les matériaux nécessaires coûtent cher, et on n'encourage pas les sauvages à contracter des dettes.

Bétail.—Le bétail va bien; l'augmentation n'est pas ce qu'elle devrait être, mais on prend tous les moyens de la rendre plus forte. Il ne disparaît aucune femelle sans qu'on la remplace. Nos animaux sont de bonne race et tous les taureaux sont des pur sang.

Instruments aratoires.—Nous sommes assez bien outillés, mais pour cultiver davantage et équiper les jeunes gens qui sortent des écoles industrielles, nous ne sommes pas suffisamment pourvus.

Enseignements.—Nous avons dans le territoire relevant de cette agence, à Prince-Albert, et sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, une école industrielle, le collège Emmanuel; il y a aussi un externat sur la réserve de John Smith, et un autre sur celle de James Smith, à Fort-à-la-Corne. Il y a aussi au Lac-aux-Canards un pensionnat considérable, dont le révérend père Paquette est depuis longtemps directeur, et qui est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine. Cent élèves fréquentent cette école. Le pensionnat et l'école industrielle font beaucoup de bien, car lorsqu'ils en sortent les élèves retournent aux réserves, se mettent au travail et aident à leurs parents. On devrait aider à établir les jeunes gens qui méritent cette faveur; les parents n'ont pas le moyen de le faire, l'agent non plus, en sorte que je suppose qu'il appartient à l'administration de faire son possible.

Religion.—La plupart des sauvages ici sont chrétiens. Ceux des groupes d'Une-Flèche, d'Okemassis et de Barbu sont en grande partie catholiques romains. Les membres de la bande de John Smith sont anglicans et ont un ministre résidant ainsi qu'une très bonne chapelle. Les sauvages du groupe de James Smith sont aussi membres de l'Eglise d'Angleterre, ont une belle chapelle, un lecteur laïque résidant, et un ministre qui les visite. Tous les sauvages vont à l'église assidûment.

Traits caractéristiques et progrès.—Beaucoup de nos sauvages progressent: ils reconnaissent la valeur de l'argent, ils savent qu'il faut travailler pour le gagner, et se



Sauvages marquant le bétail à l'agence des Sarcis, près Calgary (Alberta).

rendent compte qu'ils ne peuvent en gagner qu'en cultivant et en prenant soin de leur bétail. Les bonnes moissons de l'an dernier les ont encouragés davantage sur ce point. Quelques-uns de nos sauvages ont récolté chacun au delà de 1,000 boisseaux de grain, qui ont donné 2,750 livres de farine. Il en est résulté que ceux qui avaient semé du grain se trouvaient joliment à l'aise, et ont vécu l'an dernier mieux que jamais auparavant ; d'autres, moins fortunés, enviaient leur sort, et ont décidé de suivre l'exemple qu'on leur avait donné. C'est là du progrès.

Tempérance et moralité.—Le sauvage a meilleur caractère ; il reste maintenant chez lui, visite moins les bourgs, et nous entendons très rarement dire que quelqu'un a bu des liqueurs enivrantes. Les mœurs des sauvages deviennent aussi meilleures, et je suis heureux de dire que cet état de choses existe d'une façon bien marquée.

J'ai l'honneur d'être,

W. E. JONES,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE D'EDMONTON,
STONY-PLAIN, 8 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le quatrième rapport annuel de mon agence pour l'exercice clos le 30 juin 1902, avec la statistique habituelle et l'inventaire des biens du gouvernement confiés à ma charge.

BANDE DE MICHEL, N° 132.

Réserve.—Cette réserve est située à 22 milles environ au nord-ouest d'Edmonton et à 9 milles de l'agence. Cependant, faute de ponts, il faut que je fasse 24 milles de chemin pour m'y rendre. La réserve comprend environ 40 milles carrés, soit 25,480 acres, dont une moitié environ est couverte d'essences forestières telles que pin, épinette rouge et peuplier, propres en grande partie à la construction ; le reste de la réserve est découvert et offre un sol très cultivable.

Tribu.—Les sauvages de cette bande descendent d'une tribu d'Iroquois, établis autrefois dans les environs de Montréal. Toutefois, par suite des alliances matrimoniales, plusieurs sont maintenant des Cris.

Mouvement de la population.—Le recensement de l'automne dernier donnait à cette bande 97 habitants, savoir : 15 hommes, 21 femmes, 29 garçons et 32 filles. Il n'y a pas eu de recensement depuis, mais j'ai compté 2 naissances. Pas de décès.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu de maladies contagieuses parmi eux l'année dernière. Cette observation s'applique à l'ensemble des cinq bandes de l'agence. Chose assez remarquable, il n'y a guère eu de maladies dans cette réserve depuis quelques années ; ce qu'il faut attribuer, dans une grande mesure, au fait que tous les sauvages portent des bottes, vivent tout le long de l'année dans des maisons, et prennent généralement plus soin de leur personne.

Ressources et occupations. On peut dire que les membres de cette bande se suffisent à eux-mêmes, puisqu'ils ne reçoivent à peu près rien du gouvernement. Ils ont cette année 337 acres de terre ensemencée. Avec cela, et les bestiaux, les porcs, les œufs et les volailles, le foin, le bois pour poteaux, le bois de construction et le bois de chauffage qu'ils vendent, ils subviennent largement à leurs besoins.

Bâtiments.—Leurs maisons sont de beaucoup les meilleures de toutes les réserves de l'agence. Depuis mon dernier rapport, on a construit une nouvelle grange, et aussi une nouvelle maison avec lucarnes et porte mi-vitrée.

Bestiaux.—Le bétail de cette réserve, comprenant 107 têtes, a bien passé l'hiver et est en bonne condition.

Instruments agricoles.—La bande est bien pourvue de tous les instruments qu'il lui faut pour la culture. Les sauvages vont acheter cette année une nouvelle batteuse à vapeur, dont ils se serviront tant pour eux-mêmes que pour aller battre le grain des colons établis autour de leur réserve.

Education et religion.—Ils appartiennent tous à l'Eglise catholique romaine, dont ils suivent régulièrement les offices. Les enfants vont au pensionnat de Saint-Albert. Les parents tiennent beaucoup à ce que leurs enfants soient instruits.

Tempérance et moralité.—Je ne sache pas qu'il y ait jamais eu de cas d'intempérance parmi eux, et, comme il n'y a guère entre femmes de démêlés dont il vaille la peine de faire mention, je crois pouvoir dire que ces sauvages mènent une vie très morale.

Progrès.—Les sauvages de cette bande progressent d'année en année, ainsi que le démontrent l'augmentation du nombre d'acres mis en culture, la construction de nouvelles granges, l'érection de nouvelles maisons, mieux faites, et où l'on trouve des machines à coudre, des orgues, etc. Un de ces sauvages, amateur sans doute de suaves (?) accents, s'est même procuré un phonographe, qui fait les délices des autres membres de la bande. C'est la meilleure réserve de l'agence. Je voudrais pouvoir dire des autres réserves autant de bien que j'en dit de celle-ci.

BANDE DE JOSEPH, N° 133.

Réserve.—Cette réserve est située le long des bords du lac Sainte-Anne, à 50 milles environ à l'ouest d'Edmonton. C'est la plus éloignée du chef-lieu de l'agence. Elle contient 23 milles carrés, soit 14,720 acres, dont 12,700 ou à peu près sont couvertes d'un bois en grande partie vendable, mais trop éloigné de tout marché pour être bien profitable.

Tribu.—A l'exception de deux ou trois, tous ces sauvages sont des Assiniboines.

Mouvement de la population.—Le dernier recensement a donné à cette bande 147 habitants, savoir : 33 hommes, 42 femmes, 45 garçons et 27 filles. Il y a eu depuis 4 naissances, et il n'est survenu, à ma connaissance, aucun décès ; mais beaucoup de familles sont à faire la chasse dans les bois, où elles demeurent tout le long de l'année, et d'où elles ne viennent que pour la distribution des rentes.

Hygiène et santé.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé l'année dernière. Etant chasseurs, ils ne prennent que bien peu de précautions hygiéniques. Ils vivent la plupart du temps dans des tentes qu'ils changent sans cesse de place, ce qui fait que leurs alentours sont toujours propres.

Ressources et occupations.—Ils vivent exclusivement de chasse et de pêche, et ils vivent bien, à en juger par leurs habits et leur apparence.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Leurs maisons sont toutes de bois non charpenté, et assez bonnes, pour un peuple de chasseurs. Elles sont chaudes, et quand elles sont occupées, on les entretient proprement. Les étables sont pauvres, mais comme les sauvages n'ont que 20 têtes de bétail, ces étables font leur affaire.

Ne s'occupant pas de culture, ils n'ont que peu d'instruments aratoires.

Education et religion.—Ces gens sont tous catholiques romains. Les enfants suivent l'école assez régulièrement, c'est-à-dire quand les parents sont à la maison ; car les habitudes nomades des parents rendent la fréquentation de l'école très irrégulière. La feuille de présence varie de 2 à 30. L'enseignement dans cette école a été confié à M[lle] de Cazes au mois d'octobre dernier, et les sauvages se disent très contents du changement. Ils ont certes raison, si l'on en juge par la propreté beaucoup plus grande que je remarque chez les élèves et dans les alentours de l'école.

Tempérance et moralité.—Je n'ai entendu parler d'aucun cas d'intempérance parmi ces sauvages. Si l'immoralité existe, elle se cache ; et cependant je n'ai pas de doute qu'elle existe, car il y a plusieurs enfants illégitimes dans la bande.

BANDE DE PAUL, N° 133 A.

Réserve.—Jusqu'au premier juillet courant, c'était M. W. G. Blewett qui était ici maître d'agriculture. M. A. L. Pattison, d'Edmonton, lui a succédé. Cette réserve est située à 35 milles franc ouest d'Edmonton, 23 milles à l'ouest de l'agence, et 16

milles au sud de la réserve de Joseph. On y compte 20,920 acres, soit 34 milles carrés. Environ 15,700 acres sont couvertes de bois. Le pays découvert est ondulé, propre à la culture comme au pâturage, y ayant du foin et de l'eau en abondance.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Assiniboines, sauf quelques-uns qui sont venus joindre la bande en se mariant.

Mouvement de la population.—Cette bande avait, lors du dernier recensement, une population de 147 habitants, savoir : 32 hommes, 42 femmes, 46 garçons et 27 filles. Il est à ma connaissance que depuis lors il y a eu 2 décès et 4 naissances dans la réserve.

Hygiène et santé.—En vue d'assurer la salubrité de la réserve, le maître d'agriculture prend toutes les précautions nécessaires, d'abord au printemps, avant que les sauvages ne quittent leurs maisons pour les tentes, et ensuite à l'automne, avant qu'ils rentrent. La santé de ces sauvages s'est maintenue bonne pendant l'année. Aucune maladie épidémique ne les a visités. La phtisie et les scrofules sont des maladies que l'on trouvera toujours parmi eux, et qui proviennent de leur manière de vivre, du peu de soin qu'ils ont de se tenir les pieds secs et de porter sur eux des vêtements secs, dormant souvent dans leurs habits mouillés. Ces maladies sont aussi la suite assez ordinaire de leur immoralité.

Ressources et occupations.—Ces sauvages ont, pour la première fois cette année essayé la culture du blé, et ils en ont semé 16 acres. Il ne leur faut, pour réussir qu'un débouché, puisque tout autour d'eux les colons obtiennent de magnifiques récoltes. Nous espérons que le chemin de fer Canadian-Northern fera passer sa voie près de cette réserve, et ainsi lèvera l'obstacle qui empêche nos sauvages de cultiver—l'absence de marché. Quant à l'élevage des bestiaux, ils font mieux que les sauvages de toute autre bande de l'agence ; ce que j'attribue pour beaucoup aux soins incessants du maître d'agriculture, M. Blewett, qui durant l'année dernière a travaillé à les empêcher de tuer les jeunes animaux, habitude contre laquelle les agents des sauvages ont toujours eu à lutter et qui forme un des plus grands obstacles à la réussite de l'élevage. Ces sauvages font surtout la chasse, et y gagnent largement leur vie. Il ne faut pas oublier que, de plus, ils sont ici sur les bords du lac de la Baleine-Blanche, qui regorge de brochet et de poisson blanc, et où l'on trouve des oiseaux sauvages en quantité.

Bâtiments.—Il y a une ou deux maisons en bois non charpenté, assez bonnes ; mais c'est surtout des huttes que l'on y trouve. Elles sont chaudes, trop chaudes même, et sont entretenues avec soin et propreté.

Bestiaux.—Leurs bestiaux, au nombre de 97, sont sortis de l'écurie en parfaite condition le printemps dernier ; mais les étables laissent beaucoup à désirer.

Instruments agricoles.—Les membres de cette bande se sont achetés, l'année dernière, avec leur rente, une faucheuse, un râteau et un chariot, et ils se proposent de doubler cette année leurs achats dans ce genre. Ils ont, en fait d'instruments, tout ce qu'il leur faut, pour le peu de travaux agricoles qu'ils font.

Education et religion.—Ces sauvages sont tous méthodistes, à l'exception de vingt qui sont catholiques romains, et de trois qui se disent idolâtres. Il y a sur la réserve une bonne maison d'école qui pourrait profiter de la subvention du gouvernement aux externats, mais le missionnaire n'a pas jugé à propos de l'ouvrir. Un certain nombre d'enfants fréquentent l'école industrielle de Daim-Rouge.

Tempérance et moralité.—Il ne m'a pas été rapporté aucun cas d'intempérance pendant l'année ; mais je crains que, dans leurs expéditions de chasse, les sauvages ne se fassent guère scrupule de boire des liqueurs fortes, que leur fournit un commerçant établi tout près de l'endroit où ils font la chasse.

J'ai bien peur aussi que leurs mœurs ne soient relâchées.

Traits caractéristiques et progrès.—Le progrès le plus remarquable que j'aie a signaler consiste, comme je l'ai dit, dans cet essai de culture du blé, et aussi dans la suppression de cette vilaine habitude qu'avaient les sauvages de tuer le jeune bétail, comme la chose s'est encore faite une ou deux fois, surtout dans le cas du chef Paul, à qui on a promptement enlevé le grade de chef.

BANDE D'ALEXANDRE N° 134.

Réserve.—C'est une des plus belles réserves de l'agence pour l'agriculture. Elle est située à 40 milles de chemin au nord-ouest d'Edmonton, et à 4 milles franc nord de la réserve de Michel. Elle contient 41 milles carrés, soit 26,240 acres, dont une moitié environ est couverte de bois.

Tribu.—La plupart des sauvages de cette bande sont des Cris. Quelques-uns se disent Assiniboines.

Mouvement de la population.—Lors du dernier recensement on comptait dans cette bande 190 habitants, savoir : 48 hommes, 55 femmes, 47 garçons et 36 filles. On m'a signalé depuis 3 décès et 11 naissances.

Hygiène et santé.—Les membres de cette bande ont joui d'une bonne santé durant l'année dernière, et aucune maladie contagieuse ne les a visités. Ils ont été vaccinés l'année dernière, à l'époque de la distribution des rentes, comme d'ailleurs tous les autres sauvages de l'agence. Le maître d'agriculture Bard s'occupe de faire enlever et brûler tout ce qui s'est amassé d'ordures pendant l'hiver autour de la plupart des maisons des sauvages, et il voit en même temps à ce que les maisons soient tenues propres et soient blanchies.

Ressources et occupations.—Ces sauvages chassent beaucoup, surtout pendant l'hiver. Ils ont, sans quitter la réserve, du brochet ou du doré dans le lac au Sable, de sorte qu'ils n'ont pas à craindre de souffrir la faim, pourvu qu'ils ne soient pas trop paresseux pour tendre leurs filets. Ils n'ont fait aucun ensemencement l'année dernière, bien qu'ils eussent l'habitude de faire de la culture sur une assez grande échelle pour des sauvages ; mais ils se sont repentis de leur erreur, et ce printemps ils ont semé 92 acres de grains et de légumes. Ils font beaucoup d'argent avec la vente du foin et du bois sec ; et cela, joint à l'aide qu'ils reçoivent du gouvernement, leur permet de vivre bien. Un certain nombre d'entre eux travaillent pour des fermiers des environs de la réserve, et, d'après ce qu'on m'en dit, ils font un bon travail. Si seulement ils voulaient bien travailler pour eux-mêmes avec autant de bonne volonté, ils acquerraient vite de l'aisance. Plusieurs d'entre eux, cependant, sont physiquement incapables de tout travail manuel prolongé, à cause des scrofules qui les affligent et qui se déclarent principalement dans la région du cou.

Bâtiments.—Leurs maisons et leurs étables sont de bien chétive apparence, de simples cabanes pour la plupart. Le chef a la seule habitation convenable qu'il y ait dans la réserve. Quoi qu'il en soit, ces cabanes font l'affaire de gens qui, depuis le printemps de bonne heure jusqu'au commencement de l'hiver, et même en hiver quand ils chassent, vivent dans des tentes. Jusqu'à ce que la chasse cesse pour eux d'être une source aussi lucrative de revenus, je suis d'opinion que cette bande, non plus que les autres bandes qui s'occupent de chasse, ne se livreront à des travaux réguliers. Pouvons-nous les en blâmer ?

Bestiaux.—Je suis bien aise d'avoir à dire que, durant l'année dernière, ces sauvages se sont abstenus de tuer leur jeune bétail. Ils ont 136 têtes de bétail qui ont bien hiverné, ayant eu du foin en abondance. Il leur restait 80 tonnes de foin au printemps.

Instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont tout ce qu'il leur faut d'instruments pour la culture qu'ils font. Avec l'argent qu'ils ont fait par la vente du bœuf, ils ont acheté l'année dernière un nouveau chariot, une faucheuse et un râteau.

Education.—Les enfants prennent leur instruction au pensionnat de Saint-Albert.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains, sauf deux qui sont méthodistes. Ils ont une église, desservie par un ministre résidant dans la réserve.

Tempérance et moralité.—J'ai condamné l'hiver dernier à un mois de prison un membre de cette bande qui s'était enivré, et à deux mois la femme qui lui avait fourni à boire. On peut être certain que, si on leur offre de la boisson, ils ne la refusent pas, et je crains qu'il ne s'en consomme beaucoup chez le marchand, où se la procurent les membres de la bande de Paul, ainsi que je l'ai signalé dans mon rapport sur cette bande. Ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que ce magasin est à 100 milles de tout établissement, et qu'il est, par conséquent, impossible de les surprendre, d'autant plus qu'ils sont très loyaux envers les gens qui leur font avoir de la boisson.

Leurs mœurs ne valent pas mieux, j'imagine, que celles des membres des autres bandes, à l'exception de celle de Michel. Et il en sera ainsi tant qu'on n'aura pas fait disparaître les danses de nuit, qui sont la cause de tant de mal.

Progrès.—Je n'ai guère de progrès à signaler chez ces sauvages, sauf d'avoir cette année, comme je l'ai déjà dit, ensemencé quelques champs de blé, et d'avoir cessé de tuer leurs veaux : deux bonnes choses que nous devons, la première à l'influence persuasive du maître d'agriculture Bard, et la deuxième à la crainte surtout qu'avait le chef Alexandre de se voir déposer s'il laissait se continuer cette pratique. L'exemple du chef Paul a ouvert les yeux au chef Alexandre. Le maître d'agriculture Bard mérite de grands éloges pour l'amélioration donnée aux bâtiments de la ferme. M. Bard a de plus fait construire deux corrals et beaucoup de clôture neuve, et il a aussi fait jeter deux ponts solides sur des ravins profonds qui existent dans la réserve.

BANDE D'ENOCH, N° 135.

Réserve.—C'est sur cette réserve que sont situés les bâtiments de l'agence. On compte à peu près 80 milles depuis l'extrémité est de la réserve jusqu'à Edmonton. En défalquant le terrain vendu, vente dont je parlerai plus loin, la superficie de la réserve est de 30½ milles carrés, soit 19,520 acres, dont 11,000 sont de terre à bois.

Tribu.—Tous les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Cris.

Mouvement de la population.—La bande comprend 122 habitants, savoir : 38 hommes, 42 femmes, 22 garçons et 20 filles. Depuis le dénombrement fait en 1901, à l'époque de la distributio des rentes, il y a eu 2 décès et 5 naissances.

Hygiène et santé.—Leur santé a été remarquablement bonne pendant l'année ; les décès qu'il y a eu sont ceux de jeunes enfants. Il y a dans la réserve un cas de phtisie, dans une famille de phtisiques. A part cela, il n'y a pas de maladie parmi eux, et l'on compte plusieurs octogénaires, outre deux ou trois qui sont bien près de la centaine. On y a pris toutes les précautions sanitaires voulues.

Ressources et occupations.—La culture et l'élevage forment l'occupation principale des sauvages de cette bande, mais jusqu'ici ils ont bien peu réussi dans la culture pour l'avoir faite sur une trop petite échelle, et dans l'élevage à cause de cette funeste habitude qu'ils ont de tuer leurs veaux. L'industrie qui les paye le mieux est celle du bois, qu'ils vendent pour des poteaux, pour des rails, pour la construction et pour le chauffage. Ils font ainsi beaucoup d'argent pendant l'hiver. De plus, ils travaillent pour les colons des alentours, et aussi en ville.

Bâtiments.—Il n'y a guère d'améliorations à signaler dans leurs maisons d'habitation ; mais ils commencent à construire de bien meilleures écuries, pour y loger les chevaux pesants qu'ils achètent.

Bestiaux.—Ils ont 239 têtes de bétail, gras et de beau poil. Ily a dans le troupeau 6 taureaux de race.

Education et religion.—Au recensement de l'année dernière, 101 de ces sauvages se sont dits catholiques romains et 21 méthodistes. Les catholiques ont une église desservie par un missionnaire qui réside dans la réserve, et ils suivent régulièrement les offices. Les méthodistes reçoivent de temps en temps la visite de M. Lent, maître d'école de la bande de Paul.

Ceux des sauvages, au nombre de trois, qui se sont dits idolâtres ont dit la vérité. Depuis quarante ans que je connais les sauvages, je n'ai jamais rencontré de chrétien parmi eux qui donnât à ce titre de chrétien le sens que nous lui donnons. Cette affirmation paraîtra peut-être exagérée ; cependant, je suis encore à trouver un sauvage qui ne vole pas, qui ne mente pas et qui ne soit pas de mœurs dissolues. Pour ce qui est d'observer le dimanche, ce n'est que lorsqu'ils sont en présence des missionnaires que les sauvages semblent en faire cas. Dès qu'ils sont hors de vue, ils se mettent à jouer, à chasser ou à danser. C'est du moins comme cela que je les connais. J'espère que d'autres les auront connus sous un jour moins défavorable.

Il n'y a pas d'école d'ouverte dans la réserve ; les enfants vont aux écoles de Saint-Albert, d'Hobbema et de Daim-Rouge.

Tempérance et moralité.—Je me plais à signaler que, pendant l'année dernière, il ne s'est présenté devant moi aucun cas d'ivrognerie ; mais je ne crois pas, pour un instant, qu'il n'y ait pas dans cette bande plusieurs sauvages qui ne fassent à l'occasion usage de boissons enivrantes ; comme, par exemple, lorsqu'ils font visite à ces métis paresseux et vauriens qui leur aident à consommer leurs vivres et leur donnent, en échange de la boisson qu'ils ont achetée pour eux, ne manquant pas, du reste, de prendre part à leurs débauches, qui se passent d'ordinaire dans quelque endroit paisible et retiré.

J'ai tout lieu de craindre que leurs mœurs ne soient bien mauvaises.

Progrès.—Je puis dire que cette bande a fait beaucoup de progrès pendant l'année, et dans la bonne direction. Ils ont maintenant près de 21½ milles de clôture en fil de fer barbelé autour de la réserve. C'est une bonne clôture faite de poteaux d'épinette rouge, distants de 12 pieds et enfoncés de 2 pieds dans le sol. On y a mis trois rangs de fils et une forte traverse supérieure. Ce sont les sauvages qui ont payé ce travail sur le compte de leur capital. Ils vont pouvoir maintenant empêcher leurs bestiaux d'errer et ceux des voisins de venir paître sur leur réserve. Ces sauvages ont cédé 14 milles carrés de leur réserve, que l'arpenteur du ministère, M. A. W. Ponton, est à subdiviser. Avec l'argent provenant de la vente de ce terrain, les sauvages vont pouvoir se procurer des chevaux en quantité, des harnais, et toute sorte de machines pour la culture. Ceux des sauvages qui ont une santé solide et qui voudront bien s'occuper d'agriculture recevront les objets nécessaires à cette fin ; et, aux vieilles personnes, on donnera des vêtements. Tout cela devra coûter environ $10,000. Je n'ai, jusqu'ici, acheté que 6 attelages sur les 30 chevaux qui doivent leur revenir. J'ai donné ces six attelages aux meilleurs hommes, à ceux qui, jusqu'ici, ont montré les meilleures dispositions, qui ont déjà labouré 138 acres de terre neuve, et mis 60 acres en jachère : ce qui fait assez voir que l'on a raison de leur donner ces facilités. J'ajouterai qu'il a plu au ministère d'envoyer ici, pour y remplir les mêmes fonctions, M. W. G. Blewett, qui était maître d'agriculture dans la bande de Paul ; et, comme dans le passé M. Blewett a montré qu'il était très capable, il devra, je n'en doute pas, obtenir du succès au milieu des sauvages de cette réserve, surtout avec les chevaux et les instruments que ces derniers vont avoir en mains.

Il reste encore aux sauvages de cette bande 30½ milles carrés, dont la plus grande partie constitue un splendide pays découvert, du sol le plus fertile. Ils ont cette année environ 122 acres de terrain semé de blé et de légumes. Ils n'ont pu sortir, l'hiver dernier, que 150 billes, qui, sciées à leur scierie mécanique, n'ont donné que 16,800 pieds de planches. On a aussi fait scier à la même scierie 9,200 pieds de planches et fait faire environ 40,000 bardeaux pour des colons du voisinage de la réserve. Les sauvages ont surtout employé leur bois à l'embellissement de leurs maisons, et aussi de leurs nouvelles écuries. Ils sont fiers de leurs chevaux, et à bon droit, car ces bêtes pèsent environ treize cents livres chaque. Avec des harnais neufs et des voitures neuves, les chevaux ont très bonne apparence, et cela remue toujours agréablement le cœur d'un sauvage. Ils ont engagé un forgeron le printemps dernier, et lui ont donné à ferrer huit gros traîneaux en bouleau fabriqués par eux. Ils lui ont aussi donné à faire de nombreuses réparations.

Observations générales.—Le printemps dernier fut considéré comme le printemps le plus froid et le plus humide que cette partie du pays eût encore connu. Tous les ponts ont été emportés : ce qui a fort empêché le trafic, et en a multiplié les dangers et les désagréments. Quoiqu'il en soit, l'été s'annonce bien, et jusqu'ici le temps a été beau et chaud. Les blés ont bonne apparence, et les perspectives d'une bonne récolte sont très brillantes. Le docteur Harrison fait tous ses efforts pour soulager les souffrances de ses patients sauvages, en leur prescrivant des médicaments et en établissant des dispensaires en différents endroits, où les sauvages, absents de la réserve, peuvent se procurer des médecines, en même temps que des indications sur la manière de s'en servir.

J'ai, etc.,

JAS. GIBBONS,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE D'HOBBEMA,
HOLLBROKE, 1er juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de cette agence pour le dernier exercice, en même temps que l'inventaire des biens du gouvernement confiés à ma charge et dont je donne l'estimation.

Bureau de l'agence.—Le bureau de cette agence est situé sur la rivière Bataille, à 10 milles en aval et au nord de la ville de Ponoka L'agence comprend les réserves dont je parle ci-après.

Réserves.—La réserve de Samson,. n° 137, est située au sud-est du chemin de fer Calgary-Edmonton, à mi-chemin à peu près entre les villes de Ponoka et de Wetaskiwin. Sa superficie est de 61½ milles carrés.

La réserve de Peau-d'Hermine, située au nord-ouest de celle de Samson, commence près du chemin de fer Calgary-Edmonton, le traverse, et s'étend jusqu'au lac des Buttes-de-l'Ours (*Bear-Hills*), à huit ou neuf milles. La superficie de cette réserve est également de 61½ milles carrés.

La réserve de Louis Bull est située dans la partie nord-ouest de celle de Peau-d'Hermine et n'a pas encore été divisée.

La réserve de Montana ou de Petit-Ours est située au sud de la rivière Bataille et de la réserve de Samson, et au nord-est de Ponoka. Sa superficie est de 31½ milles carrés.

La réserve du Lac-au-Pigeon est située à 50 milles au nord-ouest de celle de Peau-d'Hermine, et contient 7½ milles carrés. Cette réserve est à l'usage des bandes ci-dessus nommées.

La superficie totale de toutes ces réserves est de 103,860 acres, soit 162 milles carrés.

Tribu.—Les sauvages de ces différentes bandes sont des Cris.

Population.—La population, quelque peu flottante, était de 607 âmes à l'époque de la dernière distribution des rentes.

Hygiène et santé.—La santé des membres de la tribu pendant l'année a été satisfaisante. Ils n'ont eu à souffrir d'aucune épidémie quelconque.

Toutes les précautions ont été prises pour conserver la santé publique. Dès l'ouverture du printemps on a ramassé et brûlé tout ce qui traînait d'ordures dans les villages. Arrivant l'été, les sauvages, comme c'est leur habitude, ont quitté leurs maisons pour aller demeurer sous des tentes ou dans des cabanes. Cette manière de vivre est plutôt favorable à la santé des sauvages.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette tribu ont des occupations variées, et ils gagnent leur vie de bien des manières. Cependant, la culture et l'élevage font leur occupation principale, à laquelle tous leurs autres travaux sont subordonnés. Le sauvage qui cultive voit dans le blé la moisson par excellence, et cette année on l'a vu plus que jamais redoubler d'efforts pour augmenter l'étendue de ses ensemencements.

Bestiaux.—L'élevage a très bien réussi cette année dans la tribu. Les veaux sont beaucoup plus nombreux, et les troupeaux se sont grandement améliorés, tant pour la taille des animaux que pour leur qualité. C'est là un nouveau sujet de satisfaction, et les sauvages sont fort obligés au gouvernement, qui leur a procuré des taureaux de pur sang importés.

Je m'efforce de faire comprendre aux sauvages toute l'importance de ces deux branches de travail, pour qu'ils soient de plus en plus encouragés à profiter de ces avantages pour leur avancement. Cette connaissance de la culture et de l'élevage en fera des hommes, et sera leur meilleure éducation.

Education.—Les enfants reçoivent l'éducation que leur donnent l'Eglise méthodiste et l'Eglise catholique romaine, avec l'aide du gouvernement.

L'Eglise méthodiste a deux externats, l'un dans la réserve de Samson et l'autre dans celle de Louis Bull. Quinze élèves les fréquentent assez irrégulièrement. Quoiqu'il en soit, les résultats sont assez bons.

L'Eglise catholique romaine a sous ses soins un pensionnat dans la réserve de Peau-d'Hermine. Cinquante enfants en âge d'aller à l'école y suivent les classes régulièrement et assidûment. Aussi les progrès y sont beaucoup plus grands.

Religion.—Deux missionnaires, l'un appartenant à l'Eglise catholique et l'autre à l'Eglise méthodiste, pourvoient aux besoins spirituels de la tribu. Un dixième des sauvages de la tribu sont encore idolâtres, les deux cinquièmes sont catholiques, et la moitié à peu près sont des méthodistes.

Il existe cependant entre eux une sorte d'unité, car on a vu cet été toute le tribu s'unir pour une danse du soleil. Tous ensemble ces sauvages ne voyaient nulle impropriété à reprendre, pendant quelques jours, leurs anciens rites et leurs anciennes cérémonies, y mêlant les prières de l'Eglise, et faisant des vœux idolâtres qu'ils gardent avec une fermeté vraiment chrétienne. C'est là un des traits du caractère des sauvages, qui mérite d'être étudié.

Traits caractéristiques et progrès.—Nonobstant ce qui vient d'être dit, on constate chez les sauvages un abandon graduel de leurs coutumes. Si la marée, de temps a autre, semble encore vouloir remonter, elle ne laisse pas de continuer à descendre, sûrement sinon régulièrement.

Tempérance et moralité.—Il arrive de temps en temps que des cas d'intempérance sont portés à ma connaissance ; mais dans l'ensemble, je crois que les sauvages de cette tribu sont tempérants et que leurs mœurs sont bonnes.

Observations générales.—Il y a beaucoup de sauvages vieux, malades ou incapables de rien faire, dont il faut que l'agence prenne soin. On compte 66 fermiers dans l'ensemble de ces bandes. Ces fermiers ont été à même de pourvoir aux besoins de leurs familles, et de fournir en outre assez de bœuf pour la nourriture de ceux dont je viens de parler qui ne peuvent travailler. Ce bœuf est acheté par le département, qui en a pris jusqu'à 37,000 livres à cette fin.

On a sorti des chantiers un plus grand nombre de billes que d'ordinaire. Ce bois a été amené à la scierie pour y être débité en bois de charpente, que l'on emploira à la construction ou à des réparations.

Le moulin à farine à été très utile aux sauvages pendant l'année, et ils n'ont pas manqué d'en tirer tout le profit possible.

En cela, comme en bien d'autres choses, les sauvages laissent voir qu'ils abandonnent graduellement les tendances d'une nature que des centaines de générations leur ont léguée.

J'ai, etc.,

W. S. GRANT,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOIA-EST, AGENCE DE LA MONTAGNE-L'ORIGNAL.
CARLYLE, 1er juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel, accompagné de tableaux statistiques et d'un inventaire des biens du gouvernement confiés à ma charge pendant la durée de l'exercice clos le 30 juin 1902.

BANDE DE L'OURS-BLANC.

Réserve.—Cette réserve est située dans la partie sud-est de la montagne L'Orignal, à 9 milles environ au nord de la ville de Carlyle, et sa superficie est de 30,288 acres, dont une grande partie est couverte de forêts de peupliers, de terres à foin et de lacs dans quelques-uns desquels on fait la pêche du brochet, du doré et du mulet.

La partie sud-est de cette réserve est assez unie, et l'on y trouve d'excellente terre arable en quantité suffisante pour les membres de la bande qui veulent faire de la culture. Cette réserve se prête bien à la culture mixte.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont un mélange de Cris, de Sauteux et d'Assiniboines.

Mouvement de la population.—On compte 199 individus, savoir: 61 hommes, 66 femmes, 37 garçons et 35 filles.

Il y a eu, pendant l'année, 7 décès et 8 naissances. La bande s'est augmentée d'un homme qui y a été transféré, et de deux femmes et d'un enfant qui sont devenus affiliés à la bande par suite de mariages. Ce qui fait pour l'année une augmentation de 5 personnes.

Hygiène et santé.—La santé en général s'est maintenue bonne. Il n'y a pas eu de maladie de nature contagieuse parmi eux. C'est le docteur Hardy, de Carlyle, qui est le médecin de la réserve, et il fait tous les mois un examen des sauvages et de leurs habitations.

On porte beaucoup d'attention aux conditions de salubrité de tous les bâtiments et de toutes les maisons d'habitation. Tous les sauvages qui avaient besoin d'être vaccinés l'ont été. Personne n'y a fait d'opposition, et quelques-uns des sauvages qui avaient été vaccinés l'année dernière ont demandé à l'être de nouveau, parce que la première vaccination n'avait pas laissé sur leurs bras des marques assez apparentes.

Ressources et occupations.—Ces sauvages gagnent leur vie, en grande partie, avec le grain qu'ils récoltent, les bestiaux qu'ils élèvent, et le bois qu'ils vendent, soit en billes, soit en perches et en poteaux. Les femmes font la cueillette des fruits sauvages, dont elles vendent de grandes quantités. Ils font aussi la pêche dans le lac de l'Ours-Blanc, et se créent par là une précieuse addition à leur fonds d'approvisionnements alimentaires. Pendant les mois d'hiver, les femmes préparent des peaux qui leur sont demandées par les colons blancs.

La récolte du grain a été très bonne l'année dernière, et leur a procuré de la semence et beaucoup de farine.

Après avoir pris pour leurs bestiaux du foin en quantité, ils ont pu en vendre aux colons du voisinage, et il leur en est resté plus de 60 charges, qui ont été mises en sûreté et qu'ils gardent pour l'hiver prochain.

Bâtiments.—On est à réparer et à mettre en bon ordre les bâtiments de l'agence.

L'automne dernier, les sauvages des réserves de l'ouest se sont tous bâti de nouvelles habitations et de nouvelles étables. La plupart de ces maisons sont bien construites, et toutes sont planchéiées en bois.

Toutes les maisons des sauvages de cette réserve sont planchéiées en bois et sont bien éclairées par des fenêtres. Cela ajoute au confort, à la santé et à la propreté des sauvages.

Bestiaux.—Trois taureaux pur sang ont été ajoutés au troupeau cette année. Le bétail a été bien soigné l'hiver dernier. L'inspecteur McGibbon en a fait l'examen et le dénombrement au mois de février, et il a paru content de l'excellente condition où il les a trouvés. Il y a vu, entre autres, plusieurs bœufs fort gras. Comme, depuis plusieurs années, on ne s'est servi, dans le troupeau, que de taureaux pur sang, la qualité du bétail est d'ordre supérieur.

Les étables sont construites au milieu du bois, et bien à l'abri des tempêtes de l'hiver. On a soin, en même temps, de voir à ce qu'il y ait tout près de l'eau en abondance.

Instruments d'agriculture.—Les sauvages sont bien pourvus d'instruments d'agriculture et de machines agricoles, qu'ils tiennent en bon état de réparation.

Education.—On est à construire une école sur la réserve, et, comme ce sont les sauvages qui l'ont demandée, on s'attend qu'elle sera bien fréquentée. Ce sont eux qui ont envoyé de Carlyle tous les matériaux nécessaires, du bois de charpente, des bardeaux, de la brique, etc., de leur plein gré, et sans exiger d'être payés de leur travail.

Religion.—M. Dodds, missionnaire presbytérien, voit au bien-être spirituel de la bande. Il y a des offices à la mission tous les dimanches, et de vingt à quarante personnes ont assisté à ces offices pendant l'année dernière.

Les sauvages s'intéressent de plus en plus aux Ecritures saintes, qui leur sont lues dans leur propre langue.

Le missionnaire est habilement aidé dans son œuvre par Mme Dodds, qui enseigne aux femmes la couture, le tricotage, et d'autres ouvrages. Elle leur apprend également, avec beaucoup de succès, à chanter des hymnes dans leur propre langue.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages augmentent sans cesse leur avoir ; quatre seulement dans toute la bande sont endettés, et pour de faibles montants. On s'efforce le plus possible d'empêcher qu'ils ne s'endettent. Les femmes se montrent de plus en plus soucieuses d'être propres sur elles et de tenir leurs maisons propres.

Quatre anciens élèves des écoles industrielles font des progrès assez remarquables dans la culture.

Fred Waywinchekappo, ancien élève de l'école de Régina, a, en ce moment, 18 acres de terre semées de blé et 2 acres semées d'orge. Il a aussi un bon jardin, et il s'est débité assez de bois pour se construire une bonne maison et une étable. Il s'occupe, à l'heure qu'il est, à défricher, en vue d'augmenter sa culture.

Emile Kakakeway, ancien élève de l'école de Qu'Appelle, a 10 acres de blé et un joli petit troupeau.

Xavier McArthur a épousé une ancienne élève de Qu'Appelle, et ils sont à se créer un foyer dans cette réserve. Il fait d'excellent progrès dans la culture et dans l'élevage.

Tempérance et moralité.—Je n'ai pas entendu dire qu'il y ait eu un seul cas d'intempérance durant l'année dernière. La moralité de ces sauvages est très bonne. Aucune plainte pour infraction aux lois n'a été portée contre aucun d'eux durant l'année.

Observations générales.—Les sauvages de la bande de Croupion-de-Faisan (*Pheasant Rump*), n° 68, ainsi que la bande de Couverture-Barrée (*Striped Blanket*), n° 69, ont remis leurs réserves au gouvernement au mois de mars 1901, et se sont joints à la bande de l'Ours-Blanc, n° 70.

Les trois bandes, ainsi réunies, vivent en très bon accord.

L'exemple qu'ils ont reçu des sauvages des réserves de l'ouest, qui sont de bons travailleurs, a stimulé les Cris, et plusieurs des jeunes gens de cette tribu, que l'on a jusqu'à présent considérés comme des membres inutiles, ont exprimé le désir de commencer à cultiver, et ont demandé qu'on leur donnât des instruments aratoires et des bœufs. On a éloigné les bornes de la clôture qui entoure les terres à céréales, de façon à y comprendre de la terre arable en quantité suffisante pour les Assiniboines qui viennent des réserves de l'ouest.

On s'occupe en ce moment de la question d'établir une clôture tout autour de la réserve. L'achèvement de ce travail sera un grand bienfait pour les sauvages.

Ils se sont mis à l'ouvrage plus gaîment que d'ordinaire cet été, et ils ont déjà fait cette année plus de 60 acres de terre neuve.

Comme il m'incombe maintenant de faire seul tout ce qui se rattache à l'administration de l'agence, tout mon temps se trouve occupé.

J'ai, etc.,

W. MURISON,
Maître d'agriculture.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN—AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS,
LAC-AUX-OIGNONS, 1er juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur les affaires de cette agence pendant la durée de l'exercice terminé le 30 juin 1902, et aussi des tableaux statistiques et un inventaire des biens du gouvernement confiés à ma charge.

Les réserves comprises dans cette agence sont les suivantes : Seekaskootch, n° 119 ; Weemisticooseahwasis, n° 120 ; Ooneepowhays, n° 121 ; Puskeeahkeeweins, n° 122 ; Keeheewins, n° 123 ; Chipewyan, n° 124.

BANDE DE SEEKASKOOTCH, N° 119.

Réserve.—Cette réserve, dont la superficie est de 38,400 acres, est située au nord de Fort-Pitt, sur la rivière Saskatchewan. La partie nord en est montagneuse, avec des caps à pic couverts de peupliers et de pins. Le centre est un pays plat, où quelques marais verts donnent, en certaines saisons favorables, du foin en quantité. Vers le midi de la réserve, on trouve de bons pâturages, et le foin y est également abondant.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 255 habitants, savoir : 55 hommes, 64 femmes et 130 enfants ou jeunes gens au-dessous de vingt et un ans. Il y a eu 15 naissances et 6 décès dans le cours des douze derniers mois. Cinq femmes sont venues se réunir à la bande et huit l'ont quittée.

BANDE DE WEEMISTIKOOSEAHWASIS, N° 120.

Réserve.—Cette réserve est contiguë à celle de Seekaskootch, et la borne à l'ouest. Sa superficie est de 14,080 acres. C'est un pays ondulé. Les bois de peupliers y sont nombreux, et, dans certaines saisons favorables, on peut couper du foin en quantité considérable sur les marais.

Mouvement de la population.—Il y a eu, dans le cours des douze mois, 5 naissances et 6 décès dans la réserve. Ce sont les seuls changements survenus dans la population, qui est en ce moment de 107 habitants, savoir : 24 hommes, 29 femmes et 54 enfants ou jeunes gens au-dessous de 21 ans.

BANDE D'OONEEPOWHAYO, N° 121.

Réserve.—Cette réserve contourne au sud le lac aux Grenouilles, et sa superficie est de 21,120 acres. Le peuplier et l'épinette y abondent par petits bosquets, surtout du côté sud, où le terrain est fort montagneux. Le sol est moins accidenté en gagnant le nord. Dans toutes les parties de la réserve le sol est composé de marne sablonneuse. Le foin abonde.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 92 membres, savoir : 22 hommes, 29 femmes et 41 enfants ou jeunes gens de moins de 21 ans. Il y a eu 3 naissances et 2 décès pendant l'année, et la bande s'est augmentée de 5 nouveaux membres, tant par suite de mariages que par suite de mutations.

BANDE DE PUSKEEAHKEEWEINS, N° 122.

Réserve.—Cette réserve borne au nord et en partie à l'ouest la réserve d'Ooneepowhayo, et longe quelque peu le bord occidental du lac aux Grenouilles. Sa superficie est de 25,600 acres. Le sol en est accidenté et tout parsemé de petits bosquets de peuplier. En certaines saisons favorables, on y trouve du foin en assez grande quantité.

Mouvement de la population.—Une naissance, aucun décès ; deux femmes se sont réunies à la bande en se mariant : ce qui porte à 30 individus la population de la réserve, savoir : 4 hommes, 10 femmes et 16 enfants ou jeunes gens au-dessous de 21 ans.

BANDE DE KEEHEEWIN, N° 123.

Réserve.—Cette réserve est située au nord-ouest du lac aux Grenouilles, et sa contenance est de 17,920 acres. On y trouve de nombreux marais qui donnent beaucoup de foin. Le sol est une riche terre glaise. Un grand lac, aux eaux alcalines, borne partiellement la réserve au nord. Dans ce lac se trouve une île considérable, fortement boisée de peuplier, d'épinette et de bouleau. Toute la réserve, d'ailleurs, abonde en peuplier et en épinette, avec ici et là quelques bouleaux.

On a pris, dans les cinq réserves dont je viens de m'occuper, les sauvages les plus actifs, et on les a mis dans les réserves de Seekaskootch et de Weemistekooseahwasis, qui sont contiguës l'une à l'autre, et sur la première desquelles se trouvent les bureaux de l'agence. Les autres sauvages de ces mêmes cinq réserves vivent de chasse, de pêche et de roulage, ou travaillent pour les marchands et habitants du voisinage.

Tous ces sauvages sont traités comme s'ils ne formaient qu'une seule bande, sous le nom de bande de Seekaskootch, n° 119.

BANDE DE SEEKASKOOTCH, N° 119.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la nation des Cris.

Hygiène et santé.—Une épidémie de rougeole a régné ici pendant l'hiver, et l'on a eu à enregistrer plusieurs décès causés, non par la maladie elle-même, mais par ses suites, et surtout parce que les malades n'ont pas pris les précautions recommandées par le médecin et par d'autres, de ne pas s'exposer au froid et d'éviter d'avoir les pieds humides. Les oreillons aussi ont couru vers la fin de l'hiver et au printemps, mais il n'en est résulté aucun décès.

Il y a plusieurs sauvages qui souffrent de phtisie et de scrofules, et aussi d'une faiblesse de vue. Autrement, la santé des sauvages en général est bonne en ce moment. Il a été fourni aux sauvages une bonne provision de chaux, que l'on a brûlée sur la réserve même, et dont plusieurs d'entre eux ont profité pour blanchir leurs maisons.

L'épidémie de petite vérole, que l'on avait réussi à détourner avant la fin du dernier exercice, n'a pas reparu ici, bien qu'elle se soit montrée dans d'autres parties du pays, et notre bonne fortune est sans doute due aux soins que l'on a pris sans retard de bien vacciner tout le monde à l'époque de la distribution des rentes.

Ressources et occupations.—L'élevage est l'industrie à laquelle les sauvages de cette bande donnent principalement leur attention, et ce sont eux qui ont fourni presque tout le bœuf requis pour les besoins locaux. La culture des céréales n'est pas beaucoup suivie. Cependant, on a fait moudre, au moulin de l'agence, 153 sacs de farine, provenant du blé récolté par ces sauvages ; ce qui ne les a pas peu aidés. Ils ont fait au delà de $300 avec la vente de l'avoine et de l'orge, et ont consacré la plus grande partie de cette somme à acheter de la farine et d'autres provisions, ainsi que des vêtements.

Ces sauvages ne sont pas lents à saisir toutes les occasions qui se présentent à eux de gagner de l'argent, en travaillant pour les commerçants ou autres particuliers résidant sur les lieux, ou qui n'y sont qu'en passant. Ils font aussi beaucoup d'argent avec les diverses missions, qui emploient généralement le travail des sauvages de préférence au travail des étrangers. Les femmes sont, en général, fort diligentes, et il est à remarquer que les jeunes femmes sorties des différentes écoles de sauvages se rendent très utiles chez elles, surtout par leurs travaux à l'aiguille. Elles cousent et tricotent, et la plupart de leurs ouvrages sont très bien faits. J'ai connu l'année dernière deux exemples dignes d'une mention particulière.

Bâtiments.—Les sauvages de cette bande ne font guère de progrès dans la construction de leurs maisons, qui sont petites, et toutes faites de bois non charpenté. Quelques-unes seulement sont à deux toits. Quoiqu'il en soit, leurs maisons sont chaudes, et bien bâties dans leur genre. Je m'attends à du progrès cette année, car quelques-uns d'entre eux ont apporté des billes à la scierie mécanique et les ont fait scier dans le dessein de faire des travaux à leurs logis. Ce n'est que dans les temps froids que les maisons sont occupées. Quand arrive le printemps, et que la température s'y prête tant soit peu, on déserte les maisons pour aller vivre sous des tentes. Je remarque que, de ceux qui se sont fait de nouvelles tentes, plusieurs les ont faites avec parois en A, comme celles qu'emploient les blancs lorsqu'ils campent. Ils commencent à les préférer à leurs propres tentes. La plupart ont des poêles de camp. Je remarque aussi que les possesseurs de ces tentes les tiennent très proprement.

Quant aux étables, les unes sont bonnes et bien entretenues pendant l'hiver, qui est pour ainsi dire la seule saison où ils s'en servent un peu longuement. D'autres ne méritent pas une aussi bonne mention : les propriétaires sont des gens inconstants, traitables parfois, et parfois difficiles à entraîner dans la bonne direction.

Instruments d'agriculture.—La plupart des sauvages qui ont des instruments d'agriculture à eux en ont soin, et les employés du département tiennent ces instruments en bon état de réparation, travail auquel les propriétaires de ces instruments concourent généralement. Il a été acheté pendant l'année, avec l'argent gagné par les sauvages, une faucheuse, un râteau à cheval, un chariot et deux traîneaux doubles.

Bestiaux.—Le bétail est de sang mêlé, mais d'assez bonne taille. L'augmentation naturelle des troupeaux n'a pas été jusqu'à présent bien satisfaisante, mais il reste encore un certain nombre de vaches à vêler. Les sauvages nourrissent et abreuvent convena-

blement leurs bestieaux durant l'hiver ; mais l'accès de l'étable est quelquefois assez difficile. Ces sauvages sont négligents à l'endroit de leurs étables.

Education.—Il y a deux pensionnats sur la réserve ; l'un est sous le contrôle de l'Eglise d'Angleterre, et l'autre est dirigé par la mission catholique romaine. Ni l'une ni l'autre de ces écoles ne se borne à donner l'instruction aux seuls enfants sauvages : ce qui contribue beaucoup à faire apprendre l'anglais à ceux-ci. Nous avons à nous plaindre parfois de désertions, dont les parents sont assez souvent la cause ; mais, règle générale, on persuade, sans trop de difficulté, aux parents de renvoyer à l'école les jeunes vagabonds. Les bons résultats de l'instruction qui est donnée dans ces deux écoles sont manifestes, et, parmi les sauvages qui demeurent dans les réserves, on trouve un bon nombre de jeunes gens des deux sexes qui parlent anglais et qui l'ont appris aux écoles du Lac-aux-Oignons.

Religion.—Il y a deux églises sur la réserve, l'une anglicane et l'autre catholique romaine. Toutes deux ont leurs fidèles, dont quelques-uns suivent très régulièrement les offices du dimanche. On ne trouve que quelques idolâtres parmi les sauvages qui travaillent. La plupart des sauvages qui ne sont pas classés comme appartenant à l'une ou à l'autre Eglise sont des Cris qui vivent de chasse.

Traits caractéristiques et progrès.—Le désir de la plupart de ces sauvages est d'arriver à pouvoir se suffire. Ils réussissent bien dans l'élevage, qui est leur principale industrie. Je mentionnerai Sam Waskawitch comme un des hommes le plus actifs et qui promettent le plus. Il s'est construit de nouvelles étables, et il a entouré d'une bonne clôture son champ de blé. Il a du bois de prêt pour faire des travaux à sa maison, et son influence se fait sentir sur ses camarades. Il aura bientôt une faucheuse et un râteau à lui. Il est en bonne voie de pouvoir avant longtemps se passer de l'aide du département. La "danse du thé", assez inoffensive, est assez fréquente, et l'abus des présents à ces danses n'est pas absolument une chose du passé, bien qu'elle ne soit pas aussi en vogue qu'autrefois. Les sauvages qui travaillent ont presque entièrement adopté l'habillement des blancs.

Tempérance et moralité.—Aucun cas d'intempérance n'a été porté à ma connaissance, et je puis dire, avec assurance, que ce n'est pas un défaut de ces sauvages. Règle générale, ils se conduisent bien et sont soumis aux lois.

Pour ce qui regarde les mœurs, je crois que ces sauvages peuvent supporter favorablement la comparaison avec ceux des autres réserves.

BANDE DE CHIPEWYAN, N° 124.

Réserve.—Les sauvages de cette bande sont établis sur la rivière au Castor, à 60 milles environ au nord de l'agence, mais on ne leur a pas encore tracé de réserve.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Chipewyans.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 253 habitants, savoir : 53 hommes, 73 femmes et 127 enfants ou jeunes gens au-dessous de 21 ans.

Hygiène et santé.—La rougeole et les oreillons ont fait des ravages parmi eux, et plusieurs sont morts des suites de la rougeole. Un bon nombre souffrent de phtisie et de faiblesse des yeux. Beaucoup de vieillards sont aveugles. En général, cependant, les sauvages de cette bande jouissent en ce moment d'une bonne santé. La vaccination s'est faite d'une façon générale, lors de la distribution des rentes, bien qu'aucun d'eux n'eût souffert de l'épidémie de petite vérole qui a sévi l'année dernière.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande ne reçoivent, pour ainsi dire, pas d'aide du département, et ils subviennent à leurs besoins au moyen de la chasse, de la pêche et de l'élevage. On ne fait que peu d'agriculture. Les produits du jardin et les pommes de terre sont tout ce qu'ils demandent au sol. Les femmes sont actives, bonnes travailleuses, faisant souvent l'ouvrage des hommes, transportant le foin et soignant les animaux, pendant que les hommes sont à faire la chasse.

Bâtiments.—Les maisons des Chipewyans valent beaucoup mieux que celles des Cris, sont, pour la plupart, beaucoup plus grandes, et ont des combles à pignons. La main-d'œuvre y est également meilleure et mieux finie. Leurs étables aussi soutiennent favorablement la comparaison avec celles des Cris, et sont généralement bien tenues.

Bestiaux.—Leurs bestiaux sont toujours bien pourvus, ayant du foin en abondance et de bons pâturages. Ces animaux, cependant, ne valent pas ceux des Cris pour la qualité.

Instruments d'agriculture.—Ils sont bien pourvus de faucheuses et de râteaux. Quelques-uns de ces instruments sont cependant vieux et presque finis ; mais les sauvages continuent, chaque année, à s'en procurer de nouveaux, qu'ils payent avec des fourrures et quelquefois avec des bestiaux.

Education.—Il n'y a pas d'école sur les lieux, mais sept enfants suivent les classes du pensionnat catholique du Lac-aux-Oignons, à 60 milles de là. Il y avait un externat anciennement aux établissements, mais on l'a fermé à cause du peu d'assiduité des élèves qui le fréquentaient.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande appartiennent à l'Eglise catholique romaine. Il ne semble pas y avoir d'idolâtrie au milieu d'eux, et quand ils ne sont pas à faire la chasse au loin, on les voit en grand nombre à la mission de l'Eglise catholique, qui est connue sous le nom de mission du Lac-Froid, et ils s'y montrent fort dévots.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages Chipewyans sont bons chasseurs et bons trappeurs, et ne se montrent guère actifs qu'à ce métier, qui, depuis plusieurs années, a été leur principale ressource pour vivre. Ils ont toujours à peu près le même nombre de bestiaux. Cependant, le dénombrement qui en a été fait l'hiver dernier indiquait une légère augmentation.

Tempérance et moralité.—Je ne sache pas qu'aucun de ces sauvages ait le malheur de boire, et je me suis laissé dire que leurs mœurs sont bonnes.

TROUPEAU DU GOUVERNEMENT.

Par suite des fortes pluies de l'été dernier, cette partie du pays où l'on a coutume de faire hiverner les bestiaux de ce troupeau s'est trouvée tellement submergée qu'il a été impossible d'y prendre du foin en quantité suffisante, et le seul autre endroit assez rapproché où l'on pût s'en procurer, a été du coté sud de la rivière Saskatchewan. Il a donc fallu transférer le bétail et toute l'installation et l'outillage du ranche à une distance de 60 ou 70 milles. Après beaucoup de travail on a pu s'assurer d'une quantité suffisante de foin, et avec l'aide de trois bouviers le bétail a pu assez bien passer l'hiver. L'augmentation, cette année, dans le nombre de bestiaux, n'est pas forte. On compte en ce moment près de 600 têtes de bétail. Tous ces animaux sont en bonne condition, et trouvent une excellente nourriture du côté nord de la rivière, non loin de Fort-Pitt. Nous espérons pouvoir nous procurer du foin au même endroit cette année.

J'ai, etc.,

W. SIBBALD,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE DES PIÉGANES,
MACLEOD, 30 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1902, avec les tableaux statistiques agricoles et industriels ordinaires couvrant la même période.

Réserve.—La réserve des Piégânes est située sur la rivière du Vieux, à l'ouest de Macleod. Elle forme un carré presque parfait, et sa superficie est de 181$\frac{2}{5}$ milles carrés, soit plus de 116,000 acres. Outre la réserve elle-même, les Piégânes ont, dans les collines du Porc-Epic, une coupe de bois de 11$\frac{1}{2}$ milles carrés. Le chemin de fer de la Passe du Nid-du-Corbeau, récemment construit, traverse la réserve du coin nord-est au coin sud-ouest. Il y a quinze milles de voie ferrée et deux voix d'évitement (nos 5 et 6) dans les limites de la réserve.

Cette réserve se compose de prairies ondulées et de collines non boisées, toutes propres au pâturage. Il y a, au milieu des collines, dans des endroits très propices, plusieurs sources considérables, fournissant une eau saine au bétail, qui y trouve un accès facile tout le long de l'année. D'un autre côté, la rivière du Vieux, qui passe à travers la réserve, et le creek du Castor, qui y entre au nord, donnent de l'eau en abondance dans la douce saison.

Tribu.—Ces Piégânes appartiennent à l'une des trois tribus (des Pieds-Noirs, des Gens-du-Sang et des Piégânes) qui constituent la nation ou famille des Pieds-Noirs et qui font partie de la grande famille de langue algonquine. Ils sont communément connus et mieux désignés sous le nom de Piégânes du nord, pour les distinguer des Piégânes du sud, qui sont des sauvages des Etats-Unis établis dans le Montana, et qui forment une branche plus importante de la tribu.

Population.—La population de la réserve est de 530 habitants, savoir : 150 hommes, 198 femmes et 212 enfants au-dessous de 16 ans. On trouvera dans les tableaux des détails supplémentaires sur cette matière.

Santé.—Je ne saurais dire que la santé de ces sauvages ait été, en général, bonne l'année dernière, ni même assez bonne. Il y a eu, durant les mois d'hiver, beeucoup de maladie, avec, je regrette de le dire, des résultats fatals dans tant de cas, que nous avons eu 34 décès à enregistrer depuis l'époque de la distribution des rentes au mois de novembre. C'est la phtisie, sous ses diverses formes, qui, comme d'ordinaire, est la cause principale de ce malheureux état de choses.

Ressources et occupations.—Plusieurs années d'efforts inutiles ayant démontré que, par suite des conditions climatériques et de la nature du sol, cette réserve était impropre à la culture, on a décidé de ne pas faire de nouvelles tentatives dans cette direction. Les légumes, cependant, viennent assez bien, quand ils ne sont pas ravagés par les gophers. En général on obtient une bonne récolte de pommes de terre. La réserve étant favorable à l'élevage, et les sauvages y étant naturellement enclins, on donne au nourrissage une attention spéciale.

Bestiaux.—Le marquage des veaux au printemps en a établi le nombre à 370. L'augmentation naturelle du troupeau aurait sans doute été plus considérable sans une violente tempête qui a sévi à l'époque du vêlage. Malgré cela et malgré le grand dombre d'animaux de tout âge qui se sont noyés au cours des inondations phénoménales qui ont dernièremeut visité la région, on ne saurait dire que l'année a été mauvaise pour les troupeaux des Piégânes, qui comptent maintenant 1,423 têtes de bétail, tandis que l'année dernière n'en comptait que 1,206. Dans l'intervalle, il en a été abattu 69 têtes pour la boucherie. Comme marque que dans ces dernières années les Piégânes ont adopté une méthode plus intelligente pour le soin du bétail, il n'est pas mauvais de faire remarquer que ces gens ont commencé à s'occuper de l'élevage des bestiaux vers 1880, avec 700 vaches, et qu'en 1898, c'est-à-dire au bout de dix-huit ans, ils n'avaient encore que 567 têtes de bétail, tandis que leurs bestiaux auraient dû se compter par milliers. Cependant, dès 1899, le troupeau s'élevait à 774 têtes, et, en 1900, à 957 têtes. Ces chiffres, joints à celui de plus de 1,400 pour cette année, sont très encourageants, et justifient l'espérance que nous avons qu'au moyen de cette industrie les Piégânes pourront, avec le temps, se suffire à eux-mêmes. Ce sera bientôt ou ce sera plus tard, selon le soin que l'on donnera à ce troupeau ; et cela dépendra aussi de l'aide que le département leur fournira, en envoyant des génisses à ceux de ces sauvages qui manquent encore de tout : ce qui leur permettrait de commencer, eux aussi, à se former un troupeau.

L'importation de taureaux de race du Manitoba et de la province d'Ontario, que nous pratiquons depuis plusieurs années, a tellement amélioré la qualité de notre bétail qu'on se plait déjà à reconnaître qu'il forme un troupeau de première classe.

Bâtiments et instruments d'agriculture.—L'embellissement des maisons d'habitation, qui tient à ce que la bande possède une scierie mécanique, se poursuit activement dans toute la réserve. On compte déjà dix maisons en bois charpenté occupées par des sauvages, et l'on se prépare à en construire sept autres sans retard.

On a acheté pendant l'année quelques nouveaux chariots, ainsi que des harnais, des faucheuses et des râteaux à cheval.

Education.—Dans les pensionnats qui sont sous le contrôle de l'Eglise anglicane et de l'Eglise catholique romaine, et qui sont fréquentés par 40 élèves sauvages, on continue avec beaucoup de zèle de s'efforcer à élever le niveau intellectuel et moral des enfants qui leur sont confiés.

Fenaison.—MM. Maunsell Frères ayant besoin de 500 tonnes de foin pour l'hivernage de leur bétail sur la partie sud-est de la réserve, en ont donné la commande aux sauvages, qui, pour la remplir, se sont organisés en parti vers la fin du mois d'août, et ont eu vite fait d'en ramasser la quantité demandée. Les sauvages prirent avec eux vingt faucheuses, six râteaux à cheval et vingt chariots. Deux hommes sur chaque charriot recevaient le foin. Seize ou dix-huit hommes s'occupaient à le mettre en meule. Les chevaux étaient mis la nuit sous la garde d'une couple d'hommes. On fit quatre grandes meules de tout le foin coupé, les sauvages ayant soin d'en travailler deux a la fois et proches l'une de l'autre. Quatre attelages s'employaient, deux de chaque côté de la meule, à décharger le foin, de sorte que l'on avait huit chariots qui déchargeaient en même temps. Après quatre jours de travail, les sauvages avaient déjà achevé deux meules, et alors tous quittèrent l'ouvrage, pour aller voir un cirque qui se trouvait dans le moment à Macleod. Après le cirque, il y eut un orage, et ensuite les sauvages retournèrent à leur besogne. En quatre jours et demi ils élevèrent les deux autres meules ; puis, ils se dispersèrent, retournant chacun à leur fenaison individuelle, interrompue pour l'exécution de la commande. Après qu'on eut laissé les meules debout pendant trente jours, et qu'elles eurent été bien tassées par le vent et la pluie, on les mesura, et, à raison d'une tonne pour 512 pieds, il s'en trouva 630 et quelques tonnes : ce qui n'est pas mauvais pour huit jours et demi d'ouvrage et pour une première tentative, de la part des Piégânes, de remplir une aussi forte commande de foin. Autant que je puisse savoir, c'est encore ce qui s'est fait de mieux jusqu'à présent en fait de fenaison rapide.

Scierie mécanique.—Il a été scié cette année à notre scierie 3,281 billes, qui ont donné plus de 340,000 pieds de planches, dont une grande partie à rainure et à languette pour planchers, murs et plafonds.

Outre l'avantage considérable qu'ils retirent du bon marché du bois, ainsi scié chez eux, les sauvages de la réserve trouvent encore leur profit à travailler à la scierie.

J'ai, etc.,

R. W. WILSON,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOÏA—AGENCE DE PELLY,
CÔTÉ, 14 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1902, et de vous adresser en même temps des tableaux statistiques et un inventaire des biens du gouvernement dans cette agence.

Réserves.—Cette agence comprend la bande de Côté, n° 64 ; celle de La-Clé, n° 65, et celle de Kisickouse, n° 66.

La réserve de Côté est située sur la rive orientale de la rivière Assiniboine, près des montagnes aux Canards, et sa contenance est de 36,160 acres.

La réserve de La-Clé est également située sur la rivière Assiniboine, à 16 milles au nord-ouest des bureaux de l'agence, et elle est de la contenance de 24,320 acres.

La réserve de Kisickouse touche à celle de Côté, sur la rive orientale de la rivière Assiniboine, et sa superficie est de 18,304 acres.

Tribu.—Les sauvages des bandes de Côté et de Kisickouse sont des Sauteux ; ceux de la bande de La-Clé sont des Cris des Marais.

Mouvement de la population.—La population de la réserve de Côté comprend 60 hommes, 67 femmes, 74 garçons et 58 filles : en tout 259 individus.



Sauvages marquant le bétail, Agence des Sarcis, près Calgary (Alberta).

La bande de La-Clé comprend 51 hommes, 66 femmes, 49 garçons et 55 filles : en tout 221 individus.

La bande de Kisickouse comprend 36 hommes, 47 femmes, 32 garçons et 36 filles : en tout 151 personnes.

Il y a eu pendant l'année 40 naissances et 41 décès. Cinq sauvages sont venus joindre ces bandes pendant l'année, par suite de mariages : ce qui fait une augmentation de quatre personnes dans la population depuis l'année dernière.

Hygiène et santé.—Nous avons eu pendant l'année deux cas de petite vérole, l'un au chef-lieu de l'agence et l'autre dans la réserve de La-Clé ; mais je suis heureux de dire que la mise en force de la quarantaine et les précautions sanitaires que nous avons prises ont limité la maladie à ces deux cas, qui ne furent pas d'un caractère bien grave.

A part notre contingent habituel de cas de maladies scrofuleuses chroniques, la santé des sauvages a été bonne, et il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Le docteur Cash, médecin en charge, se donne beaucoup de peine et se montre très appliqué à son devoir. On trouve, au bureau, des médicaments en quantité suffisante pour répondre aux besoins.

Ressources et occupations.—Les sauvages d'ici s'occupent surtout de chasse, d'élevage, de culture et de roulage. Un bon nombre ont obtenu de l'ouvrage ce printemps sur la rivière aux Coquilles, à descendre du bois pour la scierie ; mais bien qu'on leur payât de gros prix, ils ne rapportèrent que peu ou point d'argent à la maison.

Les fourrures se sont bien vendues tout l'hiver, et les chasseurs ont fait beaucoup d'argent dans cette branche d'affaires.

L'étendue de terrain ensemencé a été plus considérable que d'habitude ; mais, malheureusement, nous avons eu, au mois d'août dernier, un violent orage de grêle, qui détruisit une forte partie du grain, qui promettait beaucoup.

On a cette année labouré et ensemencé 71 acres de terre neuve, et il semble que les sauvages commencent à comprendre les avantages de la culture. Ils se montrent désireux d'augmenter leurs ensemencements ; mais le mauvais temps que nous avons eu, et qui a si longuement duré, les a empêchés de faire autant qu'ils auraient voulu.

Soixante et dix-neuf bêtes bovines ont été vendues pour le compte des sauvages et ont rapporté $3,275.56. De plus, ce qui s'est vendu de bœuf pour la consommation immédiate représente une somme de $2,460. Ce qui fait un montant total de $5,735.56 qu'ils ont retiré de leurs troupeaux pendant l'année.

Enseignement.—Le pensionnat de la réserve de Côté a 42 élèves inscrits. L'école est sous la direction de l'Eglise presbytérienne et elle a pour chef le révérend Neil Gilmour, à qui l'on doit des félicitations comme ayant l'école modèle dans son genre. L'enseignement est confié à Mlle Petch, dont l'habileté sous ce rapport est démontrée par les connaissances des élèves et les progrès qu'ils ont faits. Les bâtiments et dépendances sont en bon état et bien entretenus.

Sur la réserve de La-Clé il y a un externat sous la direction de l'Eglise d'Angleterre, avec le révérend Owen Owens pour principal. Le nombre des élèves inscrits est de 19, avec une moyenne de 9 comme assistance. Les progrès accomplis par les élèves sont très bons. La maison d'école et les dépendances sont propres, et les enfants sont bien mis.

L'externat de la réserve Kisickouse est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine, et M. Félix Inguld en est le maître. Il y a 9 élèves inscrits et l'assistance moyenne est de 4. Les parents portent très peu d'intérêt à l'école, et comme résultat l'assistance est très irrégulière.

Bâtiments.—Il a été construit, au cours de l'année, neuf maisons et deux étables.

Bétail.—L'hiver ayant é é doux, il est resté du foin à beaucoup de sauvages, et le bétail en est sorti en bonne condition ; mais un bon nombre de jeunes animaux sont morts d'une épidémie de charbon.

Le département nous a envoyé, au printemps, trois taureaux courtes-cornes de race, et ce sont de très beaux animaux. Nous avons maintenant 15 chevaux de race sur les réserves d'ici, dont la progéniture devrait être au-dessus du bétail ordinaire si l'on tient compte des grands avantages naturels des pâturages, de l'abri et de la bonne eau cou-

rante partout. Le nombre des bêtes à cornes est maintenant de 754, sans compter les veaux de cette saison.

Religion.—Les sauvages de la bande de Côté appartiennent à l'Eglise presbytérienne, ceux de la bande de La-Clé, à l'Eglise d'Angleterre, et ceux de la bande de Kisikouse à l'Eglise catholique romaine. Il y a une église sur chaque réserve, et les offices sont régulièrement suivis par tous dans leurs églises respectives.

Traits caractéristiques.—Je crois que comparativement aux autres années, les sauvages ont fait mieux que d'habitude, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas paru compter autant sur le gouvernement qu'autrefois. Je dois dire qu'ils acquièrent une très bonne idée de la valeur de l'argent.

Malgré tout cela, je dois ajouter que je les trouve très peu énergiques. Cependant, il me semble que le désir de s'améliorer gagne du terrain parmi eux, et il n'y a pas de doute qu'ils deviendront meilleurs avec le temps.

Les frères Singuish paraissent progresser. Ils ont labouré, ensemencé et clôturé 40 acres de terre nouvelle ; ils ont aussi acheté une semeuse et une lieuse.

La surintendance de cette partie de la bande de La-Clé établie à la Rivière-Plate a été transportée au district d'inspection du Lac-Manitoba, vu qu'il était à près peu impossible de leur consacrer toute l'attention nécessaire par suite de l'état des sentiers et les distances.

Ces sauvages sont au nombre de 158. Cette année, ils sont compris dans la bande de La-Clé mais seront rayés des listes à la distribution des rentes.

Tempérance et moralité.—Il n'est pas venu à ma connaissance que des sauvages aient obtenu des spiritueux, mais je ne doute pas que quelques-uns en aient eu, et vu le grand nombre d'étrangers qu'il y a dans cette région, il est impossible de trouver la personne qui les a fournis

Quant à leur moralité, si l'on tient compte de leur nombre, elle est assez bonne ; ils sont également respectueux des lois.

Observations générales.—On construit actuellement, au siège de l'agence une étable de 24 sur 30 pieds. On en avait très grand besoin, car la vieille étable n'était pas en état de recevoir des chevaux. Dans le cours de la saison, on fera aux bâtiments de l'agence des réparations générales qui sont d'une grande urgence.

Le personnel de l'agence se compose d'un commis et d'un manœuvre qui remplissent leurs devoirs d'une façon satisfaisante.

Le major McGibbon a fait une minutieuse inspection du bureau de l'agence et des réserves au commencement de juin, et il a paru content de l'état général des affaires.

J'ai, etc.,

R. S. McKENZIE,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOINE,—AGENCE DE QU'APPELLE,
QU'APPELLE, 14 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1902, en même temps qu'un relevé statistique et une liste des choses appartenant au gouvernement.

Voici les réserves comprises dans cette agence : Piapot, n° 75 ; Bœuf-Debout, n° 78 ; Pasquah, n° 79 ; Muscowpetung, n° 80 ; Peepeekesis, n° 81 ; Okanase, n° 82 ; Couverte-Etoilée, n° 83, et Petit-Ours-Noir, n° 84, soit huit réserves en tout.

BANDE DE PIAPOT, N° 75.

Réserve.—La réserve appartenant à cette bande comprend tout le canton 20 et une partie du canton 21, dans le rang 18, à l'ouest du 2e méridien, et contient une superficie totale de 58 milles carrés.

La réserve n'est pas très propre à la culture du grain, le sol étant très léger et sablonneux ; mais il est connu pour l'abondance de foin que produit la partie de la réserve qui se trouve dans la vallée de la Qu'Appelle. La réserve est propre à l'élevage du bétail, vu l'abondance des pâturages et de la bonne eau courante.

Tribu.—Les sauvages de cette bande, sauf un ou deux, appartiennent à la tribu des Cris.

Mouvement de la population.—Il y a 45 hommes, 55 femmes, 30 garçons et 21 filles dans la bande, soit un total de 151. Il y a eu, durant l'année, 4 naissances et 6 décès. Deux femmes sont entrées dans la bande par mariage, trois sauvages absents sont revenus, et huit ont quitté la réserve.

Santé.—La santé générale des sauvages de cette réserve a été étonnamment bonne toute l'année. La plupart ont été revaccinés au cours de l'année. Les prescriptions hygiéniques du département ont été observées dans la mesure du possible.

Ressources.—Les sauvages de cette bande ont travaillé assez bien cette année ; plusieurs ont agrandi leurs champs et construit d'autres clôtures et d'autres étables. L'étendue ensemencée ce printemps est beaucoup plus considérable que celle de l'année dernière.

Les sauvages de cette réserve vendent une grande quantité de foin et de bois à Régina, et cette occupation prend une grande partie de leur temps. Bien que plusieurs d'entre eux gagnent passablement d'argent de cette manière, je ne les encourage pas à compter entièrement sur ce mode de subsistance, car le temps n'est pas éloigné où l'approvisionnement de bois sera épuisé et qu'il leur faudra se reposer davantage sur l'élevage des animaux et sur la culture pour gagner leur vie. Ces sauvages ont eu assez de succès cette année avec leurs bestiaux, le troupeau ayant été porté de 117 à 148 têtes, une augmentation de 31, outre de 8 à 10 vendues ou abattues.

Bâtiments.—Les maisons de cette réserve ne sont pas grandes ni bien bonnes, et c'est principalement dû à ce qu'il n'y a pas sur la réserve beaucoup de bois propre à la construction. Bien que ces maisons soient petites et peu jolies, l'intérieur, dans la plupart des cas, est confortable et agréable.

Bétail.—Les bêtes à cornes de cette réserve sont de bonne qualité et appartiennent en grande partie à la classe des courtes-cornes. Le département a fourni, dans le passé, à ces sauvages, des taureaux de race chaque fois qu'ils en ont demandé. Quelques-uns ont de bons chevaux de travail, mais presque tous possèdent des ponys qui servent peu ou point au travail.

Instruments agricoles.—Ces sauvages sont aujourd'hui dans de bien meilleures conditions que l'an dernier sous le rapport des instruments agricoles ; ils ont acheté au cours de l'année une lieuse, plusieurs charrues et un ou deux chariots de ferme, le tout payé avec l'argent gagné par leur propre travail.

Enseignement.—Les sauvages s'intéressent peu à l'enseignement, quoique, je dois l'admettre, j'ai constaté un léger changement dans leur attitude vis-à-vis les écoles. Pendant l'année, plusieurs enfants appartenant à cette bande ont été placés dans les écoles industrielles de Régina et de Qu'Appelle.

Traits caractéristiques.—Je crois pouvoir dire sans crainte que ces sauvages ont quelque peu progressé durant l'année. D'abord, peu ou point de rations leur ont été distribuées, vu qu'ils avaient récolté assez de grain pour faire suffisamment de farine pour leur usage. Comme je l'ai dit plus haut, ils ont acheté, avec le produit de la vente du grain, plusieurs nouveaux instruments agricoles, et leurs bestiaux ont augmenté en nombre, déduction faite de ceux qu'ils ont abattus pour leur propre usage. Ils ont ouvert à la culture une grande étendue de terre nouvelle et élevé plusieurs nouvelles clôtures en fil métallique. La danse, qui avait toujours été poussée à l'excès sur cette réserve, a cessé ; de fait, il n'y a eu qu'une petite danse durant l'année. Je n'ai pas

perdu de temps à tout mettre en œuvre pour faire cesser les excès de danse, car ils contribuent, sans nul doute, plus que toute autre chose que je connaisse, à désorganiser tout esprit de travail.

Tempérance et moralité.—Cette année, sur cette réserve, aucun cas d'intempérance ou d'immoralité n'est venu à ma connaissance.

BANDE DE MUSCOWPETUNG, N° 80.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Qu'Appelle, entre la réserve de Piapot et celle de Pasquah, et contient une superficie de 58 milles carrés. La section de la réserve située dans la vallée de la Qu'Appelle a beaucoup de valeur par suite de la grande quantité de foin qu'elle produit chaque année, tandis que la partie élevée est un bon sol bien propre à la culture du grain. Il y a très peu de bois sur cette réserve.

Tribu.—La plupart des sauvages de cette réserve—sinon tous—appartiennent à la tribu des Sauteux.

Population.—Il y a 26 hommes, 35 femmes, 16 garçonnets et 20 fillettes qui appartiennent à cette bande et résident actuellement sur la réserve. Il y a eu, au cours de l'année, 7 naissances et 3 décès. 15 sauvages sont revenus de différentes parties du pays à la réserve et 4 autres l'ont quittée.

Santé.—La santé générale des sauvages de cette bande a été assez bonne toute l'année. Les scrofules et les affections pulmonaires ont été les causes de la maladie qu'il y a eu.

Ressources.—Les principales occupations de ces sauvages sont l'élevage des bestiaux et la culture du grain. Les bestiaux sur cette réserve sont d'une belle qualité et appartiennent surtout aux races courtes-cornes. Au cours des douze derniers mois, le troupeau est monté de 142 têtes à 184, soit une augmentation de 42, déduction faite de 20 têtes abattues et vendues. Et l'augmentation du troupeau actuel promet d'être encore plus grande l'an prochain. Les sauvages de cette réserve s'intéressent plus à leurs bestiaux que ceux de la bande de Piapot, et je suis convaincu que d'ici à quatre ans les troupeaux présents auront doublé.

Ces sauvages ont récolté assez de grain l'année dernière pour se fournir de farine toute l'année. Ils ont aussi vendu une certaine quantité de blé, et, avec le produit de la vente, ils ont acheté plusieurs charrues, une nouvelle herse et une lieuse.

En plus de l'élevage des bestiaux et de la culture, ces sauvages vendent une grande quantité de bois sec et de foin qui, règle générale, leur sont payés bon prix.

Bâtiments.—Les bâtiments de cette réserve ressemblent à ceux de la réserve de Piapot, la même difficulté existant pour se procurer du bois convenable. Bien que petites, ces maisons sont bien meublées et très confortables.

Enseignement.—Les sauvages de cette bande s'intéressent peu à l'instruction de leurs enfants, bien que je doive dire que l'opposition aux écoles n'est pas tout à fait aussi forte que par le passé.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont païens.

Traits caractéristiques.—Les progrès, sur cette réserve, ont été sensibles cette année. Peu ou point de rations du gouvernement ont été distribuées, les sauvages pouvant se procurer eux-mêmes ce qu'il leur fallait de bœuf et de farine. J'ai fait tout en mon pouvoir pour qu'il n'y ait pas de distribution de rations à cette bande et à celle de Piapot, et il me fait plaisir de déclarer que la pratique de fournir des rations a presque entièrement cessé. Cette année, avec ces deux seules bandes, il a été fait une économie de 22,000 livres de bœuf et de 200 sacs de farine. Cette abolition des rations n'a aucunement fait souffrir les sauvages ; de fait, ils en ont bénéficié, car ils ne perdent plus de temps à faire des plans pour obtenir des vivres des entrepôts, et ils voient maintenant qu'ils ont à gagner la nourriture dont ils ont besoin.

Il m'est également très agréable de pouvoir dire qu'il n'y a pas eu une seule danse sur la réserve pendant l'année écoulée. Ce fait est, en lui-même, un grand progrès, car, le département le sait, la danse était souvent poussée à l'excès sur cette réserve et sur celle de Piapot.

Plusieurs de ces sauvages deviennent très industrieux ; la bonne récolte de l'an dernier leur a donné un regain d'énergie, et ce printemps, ils ont labouré une forte étendue de nouvelle terre, plusieurs autres clôtures ont été élevées, et l'étendue ensemencée est considérablement augmentée.

Tempérance et moralité.—Cette année, aucun cas d'intempérance ou d'immoralité n'a été porté à ma connaissance.

BANDE DE PASQUAH, N° 79.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 6 milles à l'ouest du village de Fort-Qu'Appelle, et a pour limite nord le lac Qu'Appelle d'en haut. Elle s'étend en arrière du lac sur environ 8 milles, et couvre une étendue de 64 milles carrés. De même que pour les réserves de Piapot et de Muscowpetung, une partie de cette réserve se trouve dans la vallée de Qu'Appelle, et le reste dans les hautes terres. La réserve contient plus de bois que celles de Piapot et de Muscowpetung, une bonne partie de ce bois étant de bonne dimension et propre à la construction.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Sauteux, avec un léger mélange de Cris.

Mouvement de la population.—Il y a 30 hommes, 50 femmes, 25 garçons et 32 filles sur cette réserve, soit un total de 137. Il y a eu 7 naissances durant l'année. Un homme et quatre filles sont morts. Un sauvage est revenu à la réserve durant l'année.

Santé.—La santé générale de ces sauvages a été assez bonne toute l'année ; aucune épidémie n'a éclaté parmi eux. Il y a eu quelques rares cas de scrofules et de consomption, comme c'est le cas pour la plupart des réserves. Ces sauvages sont très propres dans leurs habitudes, et la plupart ont des maisons et des dépendances jolies et bien entretenues. Il est très rare que j'aie à faire des reproches à quelque sauvage de cette reserve pour ne pas avoir tenu son habitation en état de propreté. Les règlements d'hygiène préparés par le département ont été observés. La plupart de ces sauvages ont été revaccinés ce printemps.

Ressources.—Ces sauvages ne sont pas aussi favorisés que ceux des réserves de Piapot et de Muscowpetung sous le rapport de la quantité de foin récoltée sur leur réserve et, par conséquent, ils ne peuvent pas faire de l'élevage aussi en grand que je l'aimerais. Ils ont cependant près de 150 têtes de bestiaux, pour lesquelles ils arrivent à trouver assez de foin. Ils s'occupent plus de la culture du grain que ceux des deux réserves susmentionnées, et ils ont eu l'an dernier une récolte considérable. Au printemps, une grande étendue de terre nouvelle a été labourée, ce qui signifie que l'étendue qui sera ensemencée l'an prochain dépassera de beaucoup celle de l'an dernier.

Bâtiments.—Les habitations et les étables sur cette réserve sont de bonne classe, de beaucoup supérieures à celles des deux réserves susmentionnées. Plusieurs des habitations ont un étage et demi, sont couvertes en bardeaux et bien finies. L'amélioration dans le style des maisons construites est, d'année en année, très sensible. De fait, plusieurs de celles récemment bâties soutiennent la comparaison avec les habitations des blancs du voisinage.

Instruments agricoles.—Les membres de cette bande sont bien fournis d'instruments agricoles, qui ont tous été achetés de leur propre argent.

Bétail.—Les bêtes à cornes sont de bonne qualité. Plusieurs de ces sauvages ont de bons chevaux de travail.

Enseignement.—Les sauvages de cette bande s'intéressent plus à l'enseignement que ceux des deux bandes susmentionnées. Il y a à peine un enfant en âge d'aller à l'école qui n'y va pas.

Religion.—La plupart des sauvages de cette réserve professent le christianisme. Les catholiques romains et les presbytériens ont les uns et les autres une église sur la réserve.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette bande sont progressifs et subsistent entièrement de leur propre travail. L'an dernier, ils ont bien travaillé, et leur condition s'est grandement améliorée.

L'an dernier, ils ont eu une forte récolte qu'ils ont vendue à bon prix. Le troupeau de bestiaux a augmenté, et cet automne plusieurs bouvillons de trois ans seront vendus.

Il n'y a pas eu de danse de l'année.

Tempérance.—Aucun cas d'intempérance ou d'immoralité n'est venu à ma connaissance pendant l'année.

BANDE DU BŒUF-DEBOUT, N° 78.

Réserve.—La réserve appartenant à ces sauvages couvre une superficie de 7 milles carrés situés dans les townships 21 et 22, rang 14, à l'ouest du 2me méridien. Le sol est réellement trop léger pour la culture du grain, sauf par les saisons pluvieuses, où il produit bien.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux Sioux ou Dakotas, et demeuraient autrefois dans l'Etat du Minnesota, Etats-Unis.

Mouvement de la population.—Il y a 55 hommes, 66 femmes, 46 garçons et 48 filles dans cette bande, soit un total de 215. On a enregistré, au cours de l'année, 4 naissances et 2 décès ; 45 sauvages sont revenus à la réserve pendant l'année.

Santé.—Les sauvages de cette bande sont des gens de santé. Il y a eu très peu de maladie durant l'année. Les prescriptions hygiéniques du département sont bien observées. Les femmes de cette réserve sont exceptionnellement propres, et leurs maisons et dépendances sont toujours en bon ordre et de bonne apparence.

Ressources.—Ces sauvages doivent compter sur les travaux de culture et autres qu'ils font chez les blancs pour subsister, car ils n'ont sur leur réserve ni bois ni foin à vendre. Cependant, malgré ces désavantages, ils ne sont pas en arrière de leurs voisins de la réserve de Pasquah quand il s'agit de vivre de leur propre travail. Les hommes sont de bons travailleurs, et possèdent pour la plupart de petites fermes d'où ils tirent assez de grain pour leur provision, et un peu pour la vente. Ils cultivent aussi de grosses quantités de pommes de terre et d'autres racines. Plusieurs d'entre eux possèdent quelques bestiaux, et ont quelquefois un animal à vendre. Comme je l'ai déjà dit, les hommes de cette réserve sont de bons travailleurs, et chaque automne, une fois les travaux terminés chez eux, ils vont travailler pour les agriculteurs blancs, et ces derniers me disent qu'ils sont des travailleurs de première classe et qu'ils donnent satisfaction.

Le printemps dernier, ces sauvages ont fait de forts ensemencements, et en ce moment tout paraît très encourageant. Près de 100 acres de terre nouvelle ont reçu le premier labour sur cette réserve l'an dernier et autant cette année, ce qui porte à une étendue beaucoup plus grande que jamais la terre cultivée. Il va sans dire que ces sauvages se supportent eux-mêmes et ne comptent pour rien sur le gouvernement.

Bâtiments.—Par suite de la rareté des matériaux de construction sur cette réserve, les maisons ne sont pas absolument ce qu'on pourrait désirer. Tout de même, elles ne sont pas mauvaises.

Instruments agricoles.—Les sauvages de cette bande en sont bien fournis.

Bétail.—Les bêtes à cornes, au nombre de 50, forment un beau troupeau, et elles sont bien soignées. Ces sauvages possèdent une bonne classe de chevaux, et l'améliorent chaque année.

Religion.—La plupart des sauvages de cette bande professent la foi catholique romaine.

Enseignement.—Presque tous les enfants de cette réserve en âge d'aller à l'école fréquentent l'école industrielle de Qu'Appelle.

Tempérance.—Aucun cas d'intempérance n'a été porté à ma connaissance pendant l'année, et je n'ai entendu parler d'aucune immoralité parmi ces sauvages.

BANDES DES BUTTES-LA-LIME.

Réserves.—Ces sauvages occupent quatre réserves, savoir : Peepeekesis, n° 81 ; Okanase, n° 82 ; Couverte-Etoilée, n° 83, et Petit-Ours-Noir, n° 84. Ces quatre réserves contiennent une étendue de 126 milles carrés, et sont situées dans les buttes La-Lime, à environ 20 milles au nord-est de Fort-Qu'Appelle.

Tribu.—Les sauvages des quatre bandes appartiennent à la tribu des Cris.

Population.—La population totale des quatre bandes se compose de 64 hommes, 76 femmes, 38 garçons et 53 filles, soit un total de 231. Il y a eu 12 naissances ; 3 femmes, 3 garçons et 2 filles sont morts au cours de l'année ; 4 sauvages sont revenus aux réserves, et 11 les ont quittées.

Santé.—La santé générale de ces sauvages a été bonne toute l'année. Il est vrai qu'un certain nombre souffrent de scrofules et de consomption, mais je suis sous l'impression que ces maladies disparaissent rapidement. Je suis loin de voir autant de ces maladies maintenant. Chaque habitant de ces quatre réserves—homme, femme et enfant—a subi un examen minutieux au printemps, et on a revacciné ceux qui en avaient besoin. Sauf une ou deux exceptions, ces sauvages tiennent des maisons et des dépendances très propres et bien en ordre, et je n'ai aucun mal à faire observer les règlements sanitaires du département.

Ressources.—Les ressources naturelles de ces réserves sont le foin et le bois, qui s'y trouvent en grandes quantités.

Les principales occupations de ces sauvages sont l'élevage des bestiaux et la culture mixte, dans lesquels ils réussissent beaucoup. Les troupeaux ont été cette année portés de 755 têtes à 833, ce qui constitue une augmentation de 78, déduction faite de 90 abattues et vendues. L'an dernier, ces sauvages ont eu une grosse récolte, qu'ils ont vendue à bon prix. En sus de ce qu'ils ont vendu aux acheteurs qui se tiennent aux élévateurs à grains, ils ont fourni au département des Affaires Indiennes 555 sacs de farine pour les autres agences. Avec le produit de la vente du grain et des bestiaux, ces sauvages ont pu se procurer de nouveaux instruments agricoles, des chevaux de travail et du bois de construction, et ils sont maintenant dans un état tout à fait prospère. Au printemps, on a labouré 700 acres de nouvelle terre, et l'étendue qui sera ensemencée l'année prochaine sera considérablement augmentée.

Les sauvages de cette partie de l'agence ont travaillé fort durant les douze derniers mois ; il arrive rarement de voir un homme oisif. L'an dernier, ces sauvages ont coupé 2,200 tonnes de foin et l'ont engrangé avant l'arrivée de l'hiver. Les apparences de la récolte pour cette année sont bonnes. Plusieurs granges neuves en bois rond ont été construites l'année dernière et cette année, il y a assez de bois sous la main pour construire six nouvelles granges en charpente.

Bâtiments.—Les bâtiments de l'agence aux Buttes-La-Lime sont en bon état ; les habitations qui appartiennent aux sauvages sont propres et jolies, plusieurs à un étage et demi et couvertes en bardeaux. Au moment où je prépare ce rapport, on construit quatre maisons dans la colonie créée ce printemps pour les anciens élèves résidant dans la réserve. Ces maisons sont à un étage et demi, couvertes en bardeaux et sur fondations en pierre.

Bétail.—La qualité des bestiaux appartenant à ces réserves s'améliore chaque année. L'automne prochain, près de 70 bouvillons de 3 ans seront vendus par les sauvages.

Ceux-ci possèdent plusieurs beaux chevaux, dont ils ont acheté plusieurs récemment à même leur propre argent. Le printemps dernier, j'ai fait des arrangements pour avoir un étalon Clyde pur sang sur la réserve. Les sauvages ont payé eux-mêmes pour ce service.

Enseignement.—Le pensionnat des Buttes-La Lime, sous les auspices de l'Eglise presbytérienne, fait bien. L'école est sous les soins de Mlle Gillespie, qui n'épargne rien dans l'accomplissement de ses devoirs. Ces sauvages ne refusent pas d'envoyer leurs enfants à l'école.

Tempérance.—Aucun cas d'intempérance ou d'immoralité n'a été porté à ma connaissance au cours de l'année.

Observations générales.—Je puis, comme conclusion, dire sans crainte que les sauvages de toutes les réserves de cette agence ont fait des progrès ; ils ont coûté peu de chose au gouvernement en dehors des salaires des employés, et tout indique de meilleurs résultats encore pour l'an prochain.

J'ai été très bien secondé par les agriculteurs des différentes réserves et par M. Ashdown, mon commis, qui est constamment occupé au travail du bureau qui a été très considérable cette année.

J'ai, etc.,

WM. GRAHAM,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA, AGENCE DU LAC-LA-SELLE,
LAC-LA-SELLE, 30 juin 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1902, en même temps qu'un relevé statistique et une liste des choses appartenant à l'Etat et dont j'ai la garde.

BANDE DU LAC-LA-SELLE, N° 125.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans les townships 57 et 58, rangs 10, 11, 12 et 13, à l'ouest du 4me méridien. La superficie, y compris la partie sud-ouest occupée par la bande de Plume-Bleue, est de 82,560 acres.

Les parties nord et ouest de la réserve se composent d'une terre de prairie onduleuse, tandis que la partie au sud-est est plus plane. De nombreux marais à foin sont disséminés sur toute la réserve, quelques-uns en produisent passablement dans les bonnes années. Les bosquets de peupliers abondent partout, avec çà et là quelques épinettes. Cette réserve est remarquablement propre à l'élevage des bestiaux. Le lac auquel la réserve emprunte son nom est situé tout près de la limite nord, à mi-chemin environ entre les coins nord-ouest et nord-est.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve appartiennent tous à la nation des Cris.

Mouvement de la population.—La population, y compris la bande de Plume-Bleue, n° 127, est de 243, soit 64 hommes, 67 femmes et 112 enfants. Il y a eu une augmentation de 6 sur l'année dernière, comme suit : 13 naissances, 13 décès, et 6 sauvages ont joint la bande : 3 par mariage et 3 autres venant de la bande du Lac-au-Castor, n° 131.

Santé.—La santé des sauvages a été généralement bonne, sauf une épidémie d'oreillons et de rougeole qui a sévi en hiver, et quelques cas chroniques de consomption et de scrofules. Les règlements hygiéniques du département ont été observés dans la mesure du possible. Presque tous blanchissent leurs maisons à l'automne, et nettoient les dépendances au printemps.

Ressources.—L'élevage des bestiaux est la principale industrie d'où ces sauvages tirent leur subsistance, et ils s'en occupent tout particulièrement. Ils s'occupent aussi de culture, et la récolte du grain et des racines a été assez bonne la saison dernière. Ils ont fait moudre 88 sacs de farine, ce qui représente une partie de leur récolte de blé. Quand ils ne travaillent pas sur la réserve, ils s'occupent à faire du roulage.

Bâtiments.—Il a été construit cette année 2 maisons, et 5 étables pour en remplacer de vieilles. En été, ces sauvages préfèrent vivre sous la tente et se transportent en divers endroits, trouvant cela plus sain pendant les chaleurs.

Bétail.—Le bétail est en excellente condition et a bien passé l'hiver.

Instruments agricoles.—Ces sauvages en possèdent un assez bon nombre, et cette année ils ont acheté 6 nouvelles charrues et un chariot de ferme avec l'argent gagné au roulage.

Enseignement.—L'externat, situé dans la partie de la réserve attenant au Lac-La-Selle, est sous les auspices de l'Eglise méthodiste et n'a obtenu qu'un succès modéré, par suite de l'assistance irrégulière due, en grande partie, à l'indifférence des sauvages.

Le pensionnat est situé dans la partie de la réserve occupée par la bande de Plume-Bleue et se trouve sous la direction de la mission catholique romaine. Les élèves ont fait de bons progrès dans leurs études et dans les différentes industries enseignées dans cette institution. Les bâtiments scolaires sont tenus, à l'intérieur et à l'extérieur, dans un état d'absolue propreté et ont belle apparence. Les élèves sont bien habillés, toujours propres, faisant honneur aux religieuses qui en ont soin.

Religion.—Les membres de la bande du Lac-La-Selle sont méthodistes ou catholiques romains, les premiers étant en majorité. Les offices ont lieu dans la maison d'école. Les sauvages de la bande de Plume-Bleue sont presque tous catholiques et suivent régulièrement les offices célébrés par les R.R. P.P. Grandin et Balter à la mission située sur la réserve.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont paisibles, observateurs des lois, soigneux de leur personne, et presque tous ont des demeures propres et de bonne apparence. Un certain nombre qui n'ont pas de terre en culture ont acheté des charrues et sont actuellement occupés à labourer de la terre neuve pour la prochaine saison.

Tempérance et moralité.—Il n'est venu à ma connaissance, cette année, aucun cas d'intempérance, et la moralité de ces sauvages est en somme passable.

BANDE DE JAMES SEENUM, N° 128.

Réserve —Cette réserve est située au nord du lac La-Selle, dans les townships 61 et 62, rangs 12 et 13, à l'ouest du 4ème méridien. C'est une longue lisière de terre d'environ 12 milles en étendue, allant du nord au sud, le long des rives des lacs au Bon-Poisson et au Poisson-Blanc, et d'une superficie de 11,200 acres.

La plus forte partie de la terre est montueuse et boisée de peupliers, avec ci et là quelques bosquets d'épinettes. En certains endroits le sol est pierreux, mais dans les bonnes saisons la culture du grain peut se faire avec succès. Le lac au Bon-Poisson est une grande nappe d'eau où l'on trouve du poisson blanc et du brochet.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve appartiennent à la tribu des Cris.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette réserve sont au nombre de 331, dont 81 hommes, 97 femmes et 153 enfants. Il y a eu, depuis le dernier recensement, une augmentation de 11 dans la population ; il y a eu 22 naissances contre 10 décès, et 1 femme s'étant mariée a quitté la bande.

Santé.—La santé générale de cette bande est bonne en ce moment, et aurait pu être telle toute l'année n'eussent été les oreillons et la rougeole qui ont sévi en hiver Les règlements hygiéniques sont mis en vigueur aussi strictement que possible.

Ressources.—Ces sauvages font de la culture mixte. Ils ont tiré près de 232 sacs de farine de la récolte de blé de la dernière saison, farine moulue au moulin de la réserve. L'élevage est leur principale source de revenu, et, quand ils ne sont pas occupés aux travaux de culture dans la réserve, ils font du commerce, du roulage et travaillent sur les bateaux de la Compagnie de la Baie-d'Hudson dans le nord ; d'autres font un peu de chasse. L'hiver dernier, les sauvages ont fait scier près de 35,000 pieds de bois de construction qu'on emploira sur la réserve. En hiver, ils tirent des lacs un bon approvisionnement de poisson qui ne contribue pas peu à leur subsistance.

Bâtiments.—Six maisons et quatre étables neuves, 1 grange et 1 hangar pour les instruments agricoles, ont été construits cette année ; dans certains cas, c'était pour rem-

placer de vieilles constructions. Les bâtiments sont en bois rond et tenus en bon état, le bousillage en étant renouvelé chaque automne, ce qui les rend confortables pour l'hiver.

Bétail.—Les bestiaux sont en bonne condition et, règle générale, bien soignés.

Enseignement.—Deux écoles sont maintenues sur cette réserve ; une au Lac-du-Bon-Poisson, vers l'extrémité sud, et l'autre tout près de la mission méthodiste, à l'extrémité nord de la réserve. Toutes deux sont sous les auspices de l'Eglise méthodiste, et l'assistance à chacune a été bonne pendant toute l'année. Il a été fait des progrès satisfaisants.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont presque tous des méthodistes. La mission est située à l'extrémité nord de la réserve, où il y a une église où les offices sont régulièrement célébrés par le révérend E. B. Glass. Au printemps, l'Eglise méthodiste a construit une nouvelle chapelle au Lac-du-Bon-Poisson.

La chapelle catholique romaine est située près du lac du Bon-Poisson, à peu près au centre de la réserve, et des offices y sont régulièrement célébrés par le R. P. Comire. Les sauvages s'intéressent beaucoup à leur culte et en suivent régulièrement les cérémonies.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont assez industrieux, et l'esprit d'indépendance est fortement développé chez eux. Au printemps, plusieurs d'entre eux ont agrandi leurs champs de culture. Ils sont propres de leur personne et bien habillés.

BANDE DU LAC-LA-BICHE, N° 129.

Cette bande comprend 16 membres en tout : 3 hommes, 7 femmes et 6 enfants. Ils sont tous métis et vivent de chasse et de roulage.

BANDE DE CHIPPEWAYAN, N° 130.

Lors de la dernière distribution des rentes, cette bande se composait de 70 personnes : 13 hommes, 20 femmes et 37 enfants. Il y a eu pendant l'année 1 naissance et 1 décès, et 1 femme s'est jointe à la bande. Ces sauvages subsistent entièrement de chasse et de pêche, et occupent la région qui entoure le lac du Cœur, à environ 105 milles au nord des bâtiments de l'agence.

BANDE DU LAC-AU-CASTOR, N° 131.

Ces sauvages habitent le pays qui entoure le lac au Castor, à environ 12 milles du lac La Biche, et vivent de chasse et de pêche. Ils reçoivent très peu d'aide du département en sus des rentes. Au dernier recensement la bande comprenait 99 membres : 25 hommes, 29 femmes et 45 enfants. Il y a eu, au cours de l'année, 2 naissances et 3 décès ; 2 sauvages se sont joints à la bande et 4 l'ont quittée, 1 par suite de mariage et 3 pour faire partie de la bande de Plume-Bleue. Le nombre des membres de cette bande a diminué de 3.

Observations générales.—Le 1er juillet, les sauvages passèrent l'après-midi à exécuter un programme d'amusements auxquels tous parurent prendre beaucoup d'intérêt.

La distribution des rentes a commencé à l'agence le 17 juillet, et a été terminée le 23 au Lac-La-Biche. Tout s'est passé très paisiblement.

J'ai, etc.,

GEO. G. MANN,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA, AGENCE DES SARCIS,
CALGARY, 31 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur toutes les affaires se rapportant à cette agence pour l'exercice expiré le 30 juin 1902, ainsi qu'un état statistique et un inventaire de tous les biens du gouvernement confiés à mes soins.

Réserve.—La réserve des Sarcis comprend le township 23, rangs 2, 3 et 4, à l'ouest du 5e mé.idien initial, et sa superficie est de 69,120 acres.

Le siège principal de l'agence se trouve sur le ruisseau au Poisson, à environ 9 milles au sud-ouest de la ville de Calgary.

La partie ouest de la réserve est fortement boisée d'épinette et de peuplier, tandis que la partie est est propre à l'élevage et quelques endroits à la culture du grain.

Tribu.—Ces sauvages sont venus originairement du Grand-Nord, et on dit qu'ils appartiennent à la tribu des Castors ; ils parlent un langage différent de celui des Pieds-Noirs et des autres sauvages, et ne se mêlent que fort peu avec eux.

Mouvement de la population.—Le nombre des membres de cette bande est de 203, soit une diminution de 2 depuis l'an dernier.

Santé.—La santé de ces sauvages a été généralement bonne, et nous avons eu le bonheur d'échapper à toute épidémie dangereuse. La consomption et les scrofules ont été les principales causes de décès. On observe très soigneusement les règlements hygiéniques, tels que la propreté des maisons et dépendances.

Ressources.—La culture, l'élevage des bestiaux, la coupe du foin, les travaux pour les blancs, et la vente du foin et du grain aux gens de la ville, tiennent les sauvages passablement actifs, et plusieurs d'entre eux tirent de ces divers travaux une vie confortable et améliorent leur condition.

Bâtiments.—On remarque chaque année quelques améliorations. On a érigé cette année une maison en charpente pour le chef, tous les travaux ayant été faits par les sauvages, sauf les fondements, qu'on a fait faire par un maçon blanc. La maison est bien finie et fait honneur à ceux qui l'ont construite. On l'a aussi entourée d'une jolie clôture.

Bétail.—L'élevage des bestiaux est notre plus importante industrie, et il me fait grand plaisir d'annoncer que plusieurs de nos sauvages s'y intéressent plus qu'autrefois.

Instruments agricoles.—Les sauvages deviennent d'année en année mieux fournis de moisonneuses, râteaux, chariots, traîneaux, harnais, lieuses, semeuses, etc., sans compter tous ces autres instruments secondaires qu'on trouve sur toute ferme bien organisée. Ils se fournissent maintenant de ces articles avec leur propre argent.

Enseignement.—Le pensionnat de cette réserve fonctionne comme d'habitude. Il y a 8 filles et 7 garçons sur la liste, qui se trouve à son grand complet.

Un certain nombre de nos enfants fréquentent aussi l'école industrielle de Calgary, et je suis bien aise de constater les progrès qu'ils y font.

Religion.—L'Eglise d'Angleterre a une mission sur la réserve, tout près du siège de l'agence, et le desservant, le vénérable archidiacre Tims, y célèbre régulièrement l'office. Outre les élèves, un certain nombre de sauvages y assistent très assidûment.

Traits caractéristiques.—Plusieurs de ces sauvages, je puis le dire sans exagération, améliorent leur condition, et prennent lentement mais sûrement le mode de vie des blancs.

Tempérance.—Les Sarcis, comme beaucoup de sauvages des autres tribus, ont un penchant très prononcé pour les spiritueux, et quoique tout soit mis en œuvre pour enrayer ce vice, je crains que peu de progrès ne soit fait dans cette direction.

J'ai, etc.,

A. J. McNEILL,

Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA, AGENCE DES ASSINIBOINES,
MORLEY, 18 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin, ainsi qu'un relevé statistique et une liste des biens de l'Etat confiés à mes soins.

Réserve.—Cette réserve est située aux pieds des montagnes Rocheuses, à 40 milles à l'ouest de Calgary, et est divisée par la rivière à l'Arc, la bande de Jones sur le côté nord, et les bandes de Chiniquay et de Patte-d'Ours sur le côté de la rivière. Le Pacifique Canadien traverse la réserve en longeant la rivière à l'Arc, la station de Morley ne se trouvant qu'à un demi-mille du siège de l'agence. A l'exception du coin sud-est de la réserve, il n'y a, pour ainsi dire, que des collines de gravier. La superficie est de 69,720 acres. On estime que les deux tiers de cette étendue sont couverts de bois de charpente : épinette, pin Douglas, pin gris et peuplier.

Tribu.—Ces sauvages sont des Assiniboines, une branche de la nation des Sioux. Il y a eu de fréquents mariages entre eux et les Cris du Nord.

Mouvement de la population.—La population actuelle est de 661, se décomposant comme suit : 157 hommes, 188 femmes, 164 garçons et 152 filles, soit une augmentation de 24 sur l'an dernier.

Santé.—La santé de ces sauvages a été exceptionnellement bonne, la maladie étant très rare et les décès peu nombreux. Je suis fier de dire qu'ils font de merveilleux progrès sous le rapport de la propreté, tant dans leurs maisons que sur leurs personnes. Dans la plupart des cas, les habitations sont nettoyées régulièrement et la literie suffisamment aérée.

Les mesures hygiéniques recommandées par le département ont été imposées dans la mesure du possible.

Tous ces sauvages vivent sous les tentes en été.

Le Dr Lafferty visite fréquemment la réserve, et laisse des ordonnances pour ceux qui ont besoin de ses soins.

Ressources.—Les ressources de ces sauvages sont le bois, les bêtes à cornes, les chevaux, les fourrures, la verroterie, et divers travaux pour les éleveurs.

Ils ont tiré, l'an dernier, $4,750 de la vente du bois sec, $1,536.50 de celle des chevaux, $1,500 environ de celle des fourrures, et $800 de celle de la verroterie, qui constitue une industrie à peu près nouvelle, ces articles étant presque tous vendus à Banff pour le commerce avec les touristes. Ils ont aussi construit des clôtures longues de 10 milles autour de l'encoignure sud-est de la réserve. C'est une clôture à trois rails et deux fils en X. Le bois pour cette clôture a dû être amené de 3 à 10 milles par un pays très accidenté. Par suite des très grosses pluies, il nous a fallu faire beaucoup de réparations aux routes pour arriver au bois, et, au cours de ce travail, je leur suis venu en aide au moyen de rations supplémentaires.

Bâtiments.—Presque toutes les maisons sont couvertes en bardeaux. Il en a été construit durant l'année sept nouvelles, toutes en bois équarri, couvertes en bardeaux, planchéiées (dans quelques cas, plafonnées), et avec de grandes fenêtres. Les matériaux de construction de ces maisons ont tous été achetés avec le produit de la vente de leur bœuf.

Bétail.—Le bétail a bien passé l'année et les pertes ont été insignifiantes.

Quand j'ai pris charge de cette réserve en mai 1900 il y avait 417 têtes de bétail, et il y en a aujourd'hui 637, après en avoir abattu 115, ce qui laisse une augmentation réelle de 220 têtes, Aujourd'hui, grâce au clôturage de la réserve et à une plus grande abondance de fourrage vert, je compte qu'il y aura moins de pertes que dans le passé.

Le bétail est petit, mais avec des soins dans l'élevage et plus d'attentions pour les veaux le premier hiver, j'espère réussir à porter le bétail au poids moyen.

Les chevaux d'ici sont une très bonne race de "cayouses", et avec l'emploi de bons étalons j'espère produire un cheval qui se vendra $50 ou $60.

Instruments agricoles.—Il y en a assez pour la culture qui se fait, les chariots de ferme étant surtout en demande, vu que les sauvages ne peuvent rien faire avec leur

bois sans voitures. Depuis juin dernier, j'ai acheté 8 nouveaux chariots qui ont été payés avec le produit de la vente du bois et du bœuf. Tous les harnais sont achetés de commerçants et payés en bois.

Enseignement.—Le pensionnat McDougall a logé une moyenne de 42 élèves durant l'année. Le principal Niddrie et les élèves ont renouvelé toutes les clôtures et les "corrals", et le tout a une très jolie apparence.

L'externat n° 1 a été ouvert en janvier dernier et a toujours fonctionné depuis, avec un bon nombre d'élèves, donnant ainsi une chance de s'instruire à ceux qui ne peuvent pas aller au pensionnat. Il n'y a pas eu d'externat dans la réserve depuis 4 ou 5 ans

Religion.—Ces sauvages sont tous méthodistes, et le révérend R. B. Steinhauer est le missionnaire attitré. Il a beaucoup d'influence sur eux.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages apprennent à mieux dépenser l'argent qu'ils gagnent, et dans la plupart des cas ils améliorent leur condition. Il est très difficile de leur inculquer quelque idée d'indépendance ou de reconnaissance pour le bien que le département leur fait.

Tempérance.—Aucun cas d'intempérance n'est venu à ma connaissance.

A l'exception d'un très petit nombre, ces sauvages mènent une vie très morale.

Observations générales.—L'an dernier j'ai fait faire le premier labour à 36 acres de terre qui ont été ensemencées de seigle ; il a très belle apparence. J'ai fait ensemencer de brome les 25 acres labourées pour la première fois l'année précédente, et cette culture réussit très bien.

Le commissaire des sauvages a visité cette réserve en avril, et son entretien avec les sauvages a eu un bon effet sur eux. Ils ont pris très à cœur l'agrandissement du parc national de Banff, qui a enlevé presque tous leurs terrains de chasse.

J'espère que ce sera pour le mieux, car tant qu'il y avait du gibier aussi près de la réserve, il leur était dur de se mettre au travail.

J'ai, etc.,

H. E. SIBBALD,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOÏA—AGENCE DE TOUCHWOOD,
KUTAWA, 7 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur l'administration de cette agence pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Réserves et tribus.—Il y a 7 réserves dans le territoire qui relève de cette agence, à savoir : celles de Muscowequan, n° 85, Sauteux ; de Georges Gordon, n° 86 ; du Pauvre-Homme, n° 88, et de l'Étoile-du-Jour, n° 87, toutes réserves de Cris ; du Lac La-Pêche, n° 89 ; du Lac aux-Noix, n° 90 ; et de Kinistino, n° 91. Ces trois dernières appartiennent à la bande de Plume-Jaune, dont les membres sont des Sauteux.

Les réserves qui entourent immédiatement le siège de l'agence sont situées dans les townships 26 à 29 et les rangs de 14 à 17, tandis que la bande des sauvages de Plume-Jaune réside à quelque distance, comme suit : elle consiste en trois petites bandes, à savoir : celle du Lac-La-Pêche, qui est établie à 50 milles ; celle du Lac-aux-Noix, 100 milles plus loin, et celle de Kinistino, à 160 milles au nord du siège de l'agence, toutes ces réserves étant situées dans les townships 33, 38 et 30, rangs 12 et 13, à l'exception de la réserve de Kinistino—comprenant 15 milles carrés—qui se trouve dans les townships 41 et 42, rang 15, et toutes à l'ouest du second méridien initial.

Les réserves de Gordon et de Muscowequan sont situées dans les Petites buttes de Tondre ; celles d'Étoile du-Jour et de Pauvre-Homme, dans les Grosses buttes de Tondre. Le siège de l'agence est situé dans la section 16, township 28, le long du vieux sentier qui conduit au lac au Canard et à Prince-Albert. Le siège de l'agence est à 60 milles de Fort-Qu'Appelle, à 80 milles de la station de Qu'Appelle, sur la voie du Pacifique Canadien, et à 75 milles de Régina.

Le bureau du télégraphe fédéral est à 300 verges de ce bureau, et il y a la même distance du bureau de poste où nous recevons notre courrier hebdomadairement. Le courrier arrive ici le samedi et part le mercredi suivant, chaque semaine.

La superficie totale des 7 réserves est de 122,986 acres. Près de 32,000 sont couvertes de petits saules, de petites collines et de bois marchand. Le cours d'eau le plus proche est la rivière Qu'Appelle, éloignée de 60 milles à l'endroit le plus rapproché. Il y a dans la réserve de nombreux étangs, ruisseaux, rivières et petits lacs. Les lacs La-Pêche et aux Noix sont les seuls qui contiennent du poisson.

Mouvement de la population.—La population du territoire qui relève de l'agence se décompose comme suit : 247 hommes, 220 femmes et 335 mineurs, formant un total de 852 âmes. Il y a eu 42 naissances et 24 décès.

Ont quitté la réserve, 75 sauvages, et 77 y sont entrés, ce qui fait un accroissement de 20 âmes au cours de l'année.

Santé.—La santé générale de ces 7 bandes a été bonne, la consomption ayant causé ce qu'on a eu de maladie.

La variole a fait son apparition sur la réserve de Gordon, mais grâce à la façon admirable dont la quarantaine a été maintenue par la gendarmerie à cheval et au succes du Dr Carthew dans le traitement de la maladie, elle a été circonscrite à une famille. Toutes les réserves entourant le siège de l'agence ont été sous quarantaine pendant un peu plus de deux mois. Ce fait a cependant donné lieu à une dépense additionnelle de vivres, ce qui constitue une augmentation de dépense d'argent relativement faible en comparaison de ce qu'elle aurait été si on avait laissé le fléau s'étendre.

Ressources.—Les sauvages de cette agence ont peu d'avantages pour faire de l'argent, vu que tous les travaux qu'ils font pour les commerçants, le roulage et la fourniture de foin et de bois leur sont payés en marchandises, de même que leur roulage pour l'agence. La fourniture du peu de foin et de bois requis au siège de l'agence est payée en rations prises sur les provisions du département.

L'élevage des bestiaux est actuellement l'occupation la plus sûre, bien que quelques-unes des réserves soient propres à la culture. Bientôt, quand nous aurons un moulin et un débouché à distance raisonnable, la culture aura plus d'attrait. Aujourd'hui, l'endroit le plus proche pour la vente du grain est à 80 milles, et quelques-unes des réserves en sont éloignées de 100 milles. L'étendue ensemencée est beaucoup plus considérable que l'an dernier, et les sauvages préparent, cette année, la terre pour une étendue encore plus forte l'année prochaine. Je n'hésite nullement à dire que de grandes quantités de grains de toutes sortes pourraient être cultivées avec profit ; les plus avancés d'entre les sauvages le comprennent, s'y préparent sans relâche, marchent avec le temps, et achètent des instruments agricoles perfectionnés et de tous genres, afin de pouvoir tenir tête à leurs frères blancs.

Traits caractéristiques.—Au nombre des diverses améliorations sur les réserves, je puis mentionner un ou deux cas. La réserve d'Etoile-du-Jour n'a pas de chef, mais un sauvage nomme Kenequan est l'esprit dirigeant reconnu de la bande. Pour une raison ou une autre, ce sauvage s'était montré jusqu'ici plutôt mécontent et indifférent, mais l'an dernier il est devenu très intéressé, et il essaie d'inspirer, d'une façon pratique, du courage à ses gens en faisant lui-même du bon travail ; l'an dernier il a construit une étable de forme octogonale capable d'abriter 100 têtes de bétail, entièrement faite de bon bois bien équarri. C'est un bâtiment bien fini et complet sous tous les rapports. Il a aussi établi un grand "corral" à double chute pour le marquage du bétail. Il habite une maison spacieuse, confortable, bien finie et à grande cheminée, avec âtre, ce que je considère être, pour les fins hygiéniques, bien préférable aux poêles. Grâce à cet exemple, les autres sauvages de cette bande ont construit de bonnes et grandes étables octogonales et fait diverses autres améliorations.

Les sauvages sont industrieux et respectueux des lois ; ils deviennent plus en moyens, et sont plus propres dans leurs habitations.

Bâtiments.—Les bâtiments du siège de cette agence sont en bon ordre et bien entretenus.

On a construit dans toutes les réserves des maisons et des étables d'une meilleure classe, surtout sur celle du Lac-la-Pêche, et on les a tenues plus propres.

Bétail.—Les bestiaux gagnent en qualité, résultat de l'emploi de taureanx de race. Nous avons aussi un grand nombre de gros chevaux. Les sauvages les achètent avec le produit de la vente de leur bœuf.

Instruments agricoles.—Les sauvages sont bien fournis de charrues, herses, moissonneuses et râteaux, et les plus avancés d'entre eux ont acheté des instruments de toutes sortes, les plus perfectionnés, et ils leur appartiennent en propre.

Enseignement.—Il y a dans la réserve d'Etoile-du-Jour un externat bien fréquenté, avec 14 noms sur la liste de présence, tous étant ceux d'enfants de cette réserve en âge d'aller à l'école. Les progrès sont satisfaisants et l'assistance régulière. Les parents s'intéressent vivement à l'éducation de leurs enfants. Mme Sarah M. Smythe a charge de l'école et s'en tire bien avec les fillettes. Il y a dans la réserve de Gordon un grand pensionnat sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre et dont M. et Mme Mark Williams sont respectivement directeur et directrice. La subvention du gouvernement est pour 30 enfants et l'école a ce chiffre. Les enfants sont bien soignés, heureux et contents, et les progrès sont très satisfaisants. Les bâtiments sont tenus, à l'intérieur et à l'extérieur, très propres et très jolis. Les élèves sont bien habillés et toujours propres. On enseigne aux garçons la culture, le jardinage et l'élevage des bestiaux. Aux filles on enseigne ce qui a rapport à l'entretien d'une maison, notamment le reprisage, la couture, la cuisine et la boulangerie—qui est une spécialité—de sorte que lorsqu'elles quittent le pensionnat elles sont parfaitement en mesure de prendre charge d'une maison et de la diriger économiquement. A la réserve de Muscowequan se trouve un autre pensionnat qui est spacieux, et aussi en pierre, et sous les auspices de l'Eglise catholique romaine. Le père Jacob en est le directeur. Trois sœurs de la Charité se répartissent les travaux de l'économie ; la sœur Valade dirige l'école, et un frère laïque voit aux travaux de l'extérieur. Il y a 30 élèves à l'école, ce qui est le chiffre complémentaire. Ce que j'ai dit de l'école de Gordon au sujet des branches d'enseignement, la propreté des enfants, le bon état des bâtiments et des dépendances, s'applique également ici.

Moulin à vent.—Au pensionnat de Muscowequan il y a un moulin à vent qui fournit la force motrice pour le sciage du bois de chauffage, la préparation du bois de construction, le battage du grain et la conduite de l'eau dans le bâtiment principal, ce qui économise du temps, du travail et de l'argent, De fait, ce moulin remplace une machine à et, gazoline sans rien coûter à l'institution, fait l'affaire on ne peut mieux.

Religion.—Il n'y a que deux dénominations religieuses qui fassent ici de la propagande parmi les sauvages : l'Eglise d'Angleterre et l'Eglise catholique romaine. Cependant, la plupart sont encore païens et assistent paisiblement à leurs anciennes cérémonies païennes, mais ils ont abandonné les cérémonies bruyantes.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de pouvoir dire qu'aucun cas d'intempérance ou d'immoralité n'est venu à ma connaissance au cours de l'année écoulée.

J'ai, etc.,

H. MARTINEAU,
Agent des sauvages.

RAPPORT DE J. LESTOCK REID, A.T.F.

PRINCE-ALBERT, SASKATCHEWAN, 25 novembre 1901.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur mes travaux de la saison dernière, exécutés conformément à vos instructions du 22 avril dernier.

Le premier travail de la saison a été l'arpentage de subdivision des réserves de Croupion-de-Faisan et de l'Homme-de-l'Océan, et, conformément à vos instructions, j'ai mesuré ces réserves d'après le système des arpentages fédéraux et me suis guidé sur le *Manuel d'Arpentage* préparé par le ministère de l'Intérieur.

Après avoir terminé cet arpentage, je me suis transporté avec mon personnel sur la réserve de l'Ours-Blanc. Je l'ai contournée et en ai marqué les limites, terminant ce travail dans la première semaine d'août. Suivant en cela les instructions du commissaire des sauvages, j'ai arpenté et pris les niveaux de la Grande-Prairie, dans la réserve de l'Ours-Blanc, et je lui ai soumis le plan ainsi que mes notes topographiques. Je puis dire, d'après mes observations en passant, qu'il semble y avoir sur la réserve des marécages ou prairies qui, une fois asséchés, produiraient une grande quantité de foin.

De la montagne L'Orignal je me suis rendu à la réserve des Sioux, près du lac des Chênes, et j'en ai subdivisé une partie.

De la réserve des Sioux, je me suis rendu avec mes gens à la réserve des Assiniboines, nº 76, près d'Indian-Head ; je l'ai contournée, j'en ai marqué les limites, et j'en ai terminé l'arpentage le 12 septembre.

Ayant reçu du commissaire des sauvages des instructions à cet effet, je me suis rendu dans la vallée de la Qu'Appelle et j'ai tracé la ligne de division entre les réserves de Muscowpetung et de Pasquah.

Ce travail complétant les opérations de la saison, mon personnel s'est débandé.

J'ai, etc.,

J. LESTOCK REID.

RAPPORT DE A. W. PONTON, A.T.F.

ARPENTAGES AU MANITOBA ET DANS LES TERRITOIRES DU NORD OUEST,
OTTAWA, 2 janvier 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur mes travaux d'arpentage de la dernière saison dans les réserves des sauvages.

J'ai quitté Ottawa le 3 mai pour Winnipeg, où je me mis à la disposition du commissaire des sauvages.

Le 10 mai je me suis rendu à la réserve des Pieds-Noirs, où, jusqu'au 27 du même mois, j'ai été occupé aux travaux suivants :

J'ai fait un examen du gisement de charbon qui se trouve sur la rive gauche de la rivière à l'Arc, 5 milles en aval du passage des Pieds-Noirs et connu sous le nom de mine de "Calf-Bull", dans le but d'obtenir des renseignements au sujet du transport du charbon de l'autre côté de la rivière au moyen d'un tramway suspendu à un câble métallique. J'ai préparé un rapport que j'ai présenté au commissaire des sauvages.

Au camp du nord et à celui du sud j'ai tracé des routes dans le but de tourner la difficulté qu'on éprouve actuellement à faire passer les grosses charges par les collines qui bordent la vallée de la rivière.

J'ai tracé et fait creuser sous ma surveillance personnelle un fossé de drainage en connexion avec les travaux d'irrigation au camp du nord. Ce fossé est destiné à drainer un marécage d'une étendue de 300 acres situé dans les basses terres irriguées, et on compte que la production de foin de ces terres en sera augmentée de 500 tonnes.

J'ai visité la réserve des Assiniboine à Morley dans le but de surveiller le creusage d'un fossé d'irrigation projeté depuis quelque temps. J'ai constaté, cependant, que les travaux ne pouvaient pas être commencés de suite à cause de l'absence des sauvages, absence due en partie à la chasse ordinaire du printemps et en partie à la peur de la variole.

J'ai fait l'inspection des appareils d'égout à l'école industrielle de Calgary, et les trouvai très défectueux. J'ai présenté au commissaire des sauvages un rapport dans lequel je propose diverses modifications.

Je me suis ensuite rendu à Edmonton, où j'ai acheté des provisions et fait des arrangements pour me transporter au Petit-lac-de-l'Esclave. Après beaucoup de retards causés par les pluies continuelles, et le mauvais état des routes ainsi que la hauteur des eaux dans les rivières suivies, je suis arrivé au Petit-lac-de-l'Esclave le 10 juillet. A mon arrivée, j'ai été de nouveau retardé par l'absence du chef Kinoosayo, mais à son retour je procédai au mesurage des réserves.

Je commençai par arpenter une réserve pour le chef Kinoosayo et ses suivants immédiats. Cette réserve, qui contient 211 milles carrés, se trouve sur la rive sud du Petit lac des Esclaves et sur une pointe à travers laquelle la rivière Drift-Pile serpente avant d'entrer dans le lac. Elle est bien située pour l'agriculture et l'élevage, et renferme beaucoup de beau bois.

Au Creek-aux-Carpes j'arpentai une réserve pour le chef Moostoose et ses suivants. Cette réserve, qui contient 17.35 milles carrés, est située du côté sud des Narrows, entre le Petit lac des Esclaves et le lac aux Bisons. Le pays est plat et généralement bas. Il y a de bonnes terres le long du creek aux Carpes, et de grandes prairies à foin se rencontrent sur les rives du lac. Il y a aussi abondance de bon bois-épinette blanche et peuplier.

Trois petites réserves furent arpentées sur les rives du lac aux Bisons pour lès familles suivantes, savoir :

N° 19, Veuve Freeman.

N° 74, John Pakashan (La Bouteille).

N° 40, Thomas Halcro.

Il reste encore à arpenter les réserves suivantes :

5 milles carrés aux Narrows.

5½ milles carrés à la rivière Assineau.

5 milles carrés au pied du lac.

J'ai bon espoir que les sauvages qui résident dans ces endroits finiront par se décider à prendre une réserve ensemble à la Rivière-du-Cygne, où il y a de meilleures terres agricoles que dans les localités qu'ils habitent actuellement.

Je retournai ensuite à Edmonton, où je reçus instruction de me rendre au Lac-aux-Oignons pour arpenter une coupe de bois pour l'usage des sauvage de l'agence.

Prenant un canot à Edmonton, je descendis la rivière Saskatchewan. A mon arrivée au Lac-aux-Oignons, je choisis et j'arpentai une certaine étendue de forêt située immédiatement à l'est du 4e méridien et au nord de la réserve de Seekaskootch, n° 119.

Je me rendis ensuite à Winnipeg, et après avoir fait rapport au commissaire des sauvages, je retournai à Ottawa le 22 novembre.

Des rapports séparés seront préparés relativement aux différents sujets dont je parle plus haut, et vous seront soumis en temps et lieu.

J'ai, etc.,

A. W. PONTON,
Préposé aux arpentages dans le Manitoba et les Ter. du Nord-Ouest.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES RÉSERVES COMPRISES DANS LE TRAITÉ N° 8.

OTTAWA, 1er octobre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet de la tournée d'inspection que j'ai faite cet été, dans la partie nord du territoire compris dans le traité n° 8.

Je suis parti d'Edmonton le 25 avril, et comme le temps était très pluvieux, le voyage fut rempli de dangers et très difficile. Nous dûmes passer à la nage, avec nos chevaux, tous les petits cours d'eau qui, l'année précédente, étaient presque à sec, et par suite des fortes tempêtes de pluie et de neige que nous essuyâmes en route, j'eus une attaque de rhumatisme à la Rivière-aux-Esprits, de sorte qu'il me fut impossible de monter à cheval pendant plusieurs jours. Je chargeai mon aide d'aller à Saint-Jean pour distribuer les rentes aux sauvages établis à cet endroit. Il arriva huit jours après la date fixée. Vu le mauvais temps qu'il faisait, ce retard était inévitable, et les sauvages attendirent l'arrivée du fonctionnaire que j'avais désigné pour me remplacer. Il me fait plaisir de dire que je fus présent à tous les autres endroits aux jours fixés pour la distribution des rentes.

Le nombre des sauvages qui ont reçu la rente, cette année, a été de 2,683, soit une légère diminution comparativement à l'année précédente. Plusieurs ne se sont pas présentés pour toucher leur dû ; les absents appartenaient pour la plupart à la bande du Fond-du-Lac et étaient occupés à chasser le chevreuil.

Les sauvages dans tout ce district jouissent d'une assez bonne santé et sont contents de leur sort. Ils ont fait une très bonne chasse. Les animaux à fourrure étaient abondants et les peaux se sont vendues à de bons prix. Une petite bande, qui est établie au Débarcadère de la Rivière-La-Paix et qui fait un peu de culture, voudrait qu'on lui assigne une réserve le plus tôt possible. Le chef de cette bande a ensemencé 70 acres de terre, cette année. Les sauvages de la Rivière-au-Foin (en bas) ont fait, l'année dernière, beaucoup plus de progrès que les autres bandes en fait de construction de maisons et de clôtures pour potagers. Les maisons sont confortables. Si je ne me trompe, il a été construit 7 nouvelles habitations l'été dernier, ce qui porte à 12 le nombre total des maisons. Toutes sont entourées de jardins où l'on cultive des pommes de terre et d'autres légumes.

Je ferai un rapport spécial sur ce qui devrait être fourni à ces sauvages en fait d'instruments aratoires, etc.

Les sauvages établis sur la rive nord du Grand lac des Esclaves désirent être inclus dans le traité, de même que ceux de Providence, sur la rivière Mackenzie. Ils prétendent que les Esclaves et les Couteaux-Jaunes, qui ont été annexés en 1900, ont des chasses en dehors du territoire compris dans le traité et sont de même sang qu'eux.

Les provisions fournies par MM. McDougall et Secord étaient excellentes.

J'ai, etc.,

H. A. CONROY,
Inspecteur des réserves, traité n° 8.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE BATTLEFORD,
MIDDLECHURCH, MAN., 22 septembre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant au sujet des agences et des réserves de cette division pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

AGENCE DE BATTLEFORD.

Pendant le mois de juillet 1901, j'ai consacré tout mon temps aux affaires de l'agence de Battleford ; le paiement des rentes et l'installation de M. J. P. G. Day, comme agent, ont occupé principalement mon attention.

Nouvel agent.—Outre ses aptitudes personnelles pour la charge qu'il a été appelé à remplir, M. Day est un vieux citoyen de la localité et il connaît parfaitement les conditions dans lesquelles se pratiquent les deux principales industries de ces réserves, savoir : l'agriculture et l'élevage. Les qualités dont il a fait preuve jusqu'ici comme administrateur sont d'un bon augure pour l'avenir.

Distribution des rentes.—Les bordereaux de paye sont en bon ordre, ici, et j'ai rencontré très peu de difficultés lors de la distribution des rentes. Il n'a été accordé aucun permis pour faire le commerce sur ces réserves ; aussi les sauvages, aussitôt qu'ils ont reçu leur dû, s'assemblent-ils dans la ville pour faire leurs achats dans les magasins. En cette occasion, l'on paya les rentes aux différentes bandes à de courts intervalles, afin d'éviter l'encombrement dans les magasins et de permettre aux sauvages de faire leurs emplettes dans des conditions plus avantageuses. Les résultats furent satisfaisants ; les marchands étaient pourvus de toutes sortes d'articles utiles, et les sauvages reçurent pleine valeur pour leur argent.

Inspection.—L'inspection régulière des réserves relevant de cette agence a été faite en février et en mars.

BANDE DE MOOSOMIN ET D'ENFANT-DU-TONNERRE.

Réserve.—Les réserves de ces bandes ont été inspectées le 3, le 4, le 10 et le 11 février. Elles sont sous la direction de Moïse L'Heureux depuis le mois d'août dernier.

Santé.—Durant l'hiver la santé de ces sauvages a été extrêmement mauvaise. Il y a eu de la maladie dans presque toutes les maisons, et 18 personnes sont mortes, principalement de pneumonie et d'autres maladies dues à l'exposition aux intempéries, et de rougeole.

Industries.—Tout travail a été pendant ce temps-là suspendu, mais durant tout le cours de l'été et de l'automne les sauvages avaient exercé leurs diverses industries avec tant de succès que plusieurs d'entre eux étaient à l'aise. Le rendement des céréales et des plantes-racines a été assez considérable ; la paille a été ameulonnée de façon que l'on pût facilement s'en servir au besoin, et une bonne récolte de foin a été obtenue. Par suite du mauvais état de santé des sauvages, les bestiaux qui ont hiverné sur les ranches ont reçu peu d'attention, mais l'hiver ayant été très doux, ils ont eu besoin de moins de soins que d'habitude, et grâce à cette circonstance et à la surveillance exercée par l'instructeur agricole aucune perte n'a été subie.

Devoirs de l'instructeur agricole.—Ces deux réserves sont une lourde charge pour un instructeur agricole, et les difficultés que présente leur administration sont augmentées par le fait que, tandis que les sauvages résident tous et que la culture se fait exclusivement sur le côté sud de la rivière, le foin est engrangé et les ranches sont situés sur le côté nord, à une distance de 10 à 20 milles des réserves. La nomination d'un instruc-

teur agricole adjoint s'impose. En attendant, M. L'Heureux remplit ses devoirs avec beaucoup de zèle et de tact. Outre ses travaux ordinaires il a fait faire d'utiles améliorations au chemin public qui traverse les deux réserves. Il a aussi fait preuve de beaucoup de jugement dans la distribution des secours ; il est vrai qu'il s'est attiré à ce sujet l'animosité de quelques-uns des sauvages, mais cela était inévitable.

Bâtiments de la ferme.—La ferme est un bâtiment spacieux et confortable, mais il faudrait en renouveler la fondation. L'on a aussi besoin d'une autre étable.

BANDES DE POUNDMAKER ET DE PETIT-PIN.

M. Simpson a pris la direction de ces deux bandes en juillet dernier.

Santé.—Ces sauvages ont continué à jouir d'une excellente santé, malgré que la rougeole ait sévi parmi eux. Ils paraissent avoir fidèlement suivi les instructions de l'instructeur agricole quant aux soins à donner à leurs malades ; aussi les effets fâcheux de la maladie ont-ils été détournés. Les maisons, à peu d'exceptions près, ont été trouvées dans un état propre et salubre, sauf qu'ici comme sur les autres réserves relevant de cette agence, on néglige généralement de les désinfecter.

Industries.—Ces bandes ont obtenu une très bonne récolte ; le grain était de meilleure qualité et plus net que d'habitude. L'été dernier, des préparatifs considérables ont été faits pour les semailles de cette année sous forme de labourage de terre neuve, de jachérage et de labourage de chaume. Les troupeaux des sauvages augmentent graduellement. Près de la moitié de leurs bestiaux ont passé l'hiver sur la réserve ; et les animaux qui ont hiverné sur les lieux ont été beaucoup mieux soignés que ceux qui ont passé la froide saison sur les ranches des environs. La paille a été ameulonnée, après le battage, sous une forme qui se voit rarement dans ce pays. Les meules étaient grosses et disposées de façon que les bestiaux pussent s'y repaître et s'y abriter mais sans les jeter par terre.

Bâtiments.—Avec une partie du bois coupé au Lac-aux-Bouleaux durant l'été de 1901 et qu'il fallut transporter sur une distance d'environ 90 milles, deux maisons confortables furent construites sur la réserve de Petit-Pin, et plusieurs greniers furent planchéiés et pourvus de coffres, ce qui eut pour effet de prévenir les pertes comme celles que l'on avait subies, les années précédentes, par suite de l'exposition du grain à l'humidité.

BANDE DE FOIN-D'ODEUR.

L'instructeur agricole de cette réserve est M. A. Nolin, qui est entré en fonctions en juillet dernier.

Santé.—Il y a eu quelques décès parmi les membres de la bande, mais somme toute les sauvages ont joui d'une assez bonne santé. Les maisons accusent, sous le double rapport de la propreté et du mobilier, une amélioration graduelle en harmonie avec le bien-être croissant des occupants.

Industries.—Sur cette réserve, l'on a obtenu une abondante récolte de grain de bonne qualité ; le blé, surtout, était excellent et exempt de saletés et de nielle. Une vaste étendue de terre neuve a été labourée dans une région découverte, inclinant vers le sud, fertile et favorable à la maturation des céréales. La récolte du foin a été assez considérable, le tout ayant été coupé sur la réserve, mais à une distance d'environ 4 milles des étables. Les bêtes à cornes (il y en avait environ 300) étaient en bonne condition. Des porcs sont aussi élevés par la plupart des sauvages de cette bande, et comme la pâture est abondante, l'on fait de ce chef des profits considérables. Ces sauvages font des progrès marqués dans l'agriculture, ce qu'il faut attribuer surtout au fait qu'ils sont peu nombreux, ce qui permet à l'instructeur agricole de consacrer beaucoup d'attention à leurs travaux individuels.

BANDES DE FAISAN-ROUGE ET DES ASSINIBOINES.

L'instructeur agricole qui dirige actuellement ces bandes, M. R. Jefferson, est entré en fonctions en juillet dernier.

Agriculture.—Le succès des opérations agricoles de la dernière saison a été compromis par une série de contretemps. Les cultures avaient une belle apparence et promettaient beaucoup, bien qu'une partie en eût été sérieusement endommagée par la gelée,—les semailles ayant été faites très tard. Mais par suite de la rareté des chevaux de trait, du prix des instruments aratoires et d'autres causes imprévues, le fauchage ne fut terminé que vers le milieu d'octobre, et de lourdes pertes furent subies. En outre, vu les abondantes récoltes qui avaient été obtenues dans les autres parties du district relevant de cette agence, l'outillage pour le battage du grain n'est arrivé sur ces réserves qu'au printemps, et les sauvages ont été forcés dans l'intervalle d'acheter leur farine.

Autres sources de revenu.—Ces bandes ont fait beaucoup d'argent par la vente de peau de rats musqués et par le roulage des provisions de l'agence et des écoles industrielles de Saskatoon à Battleford, dont ils ont fait une grande partie, étant mieux situées pour cela que les autres bandes. Les Assiniboines sont très laborieux et continuent à se faire de bons revenus en vendant du foin et du bois, qu'ils transportent à la ville, distance de 20 milles, pour un prix peu élevé.

Progrès.—En ce qui concerne les industries qu'elles exercent, ces bandes ne font guère de progrès. Leurs bestiaux accusent une légère diminution ; leurs chevaux décroissent en nombre et ne s'améliorent pas en qualité ; ils ont eu peu de succès dans l'élevage des moutons et des porcs, tandis que dans la culture des céréales et des plantes-racines il n'y a pas eu d'amélioration sensible, bien que les conditions aient été très favorables dans ces dernières années.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Dettes des sauvages.—La preuve que les sauvages de ce district sont prospères et que leur condition s'est améliorée, c'est que leurs dettes dans les magasins de Battleford, qui, il y a deux ans, s'élevaient à un montant considérable, sont aujourd'hui presque entièrement payées.

Achat d'instruments aratoires.—Avec le produit de la vente de bœuf et de bétail gras, qui, cette année, a atteint le chiffre de plus de $8,000, un petit nombre d'instruments aratoires (surtout des charrues) ainsi que des chariots de ferme ont été achetés. Les articles que l'on s'est ainsi procurés ont été en grande partie payés par les sauvages individuellement, le système suivi autrefois d'acheter ces choses ainsi que le bétail en commun ayant été depuis longtemps jugé impraticable.

Chevaux.—Les sauvages ont absolument besoin de chevaux d'une meilleure race. La moisson, le fauchage et le transport du grain au marché et au moulin ne peuvent se faire avantageusement avec des bœufs. Les chevaux ont atteint un prix si élevé que les sauvages ne peuvent en acheter, et ils ne se sont guère préoccupés jusqu'ici d'améliorer les races par le croisement.

AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS.

Les réserves relevant de cette agence ont été inspectées en décembre dernier.

Personnel.—M. W. Sibbald remplit les fonctions d'agent ; M. L. Lovell agit comme instructeur agricole et mécanicien, et M. T. J. Slater comme bouvier.

Population.—Des diverses réserves relevant de cette agence, deux seulement sont régulièrement occupées, savoir, Seekaskootch et Makao, qui se trouvent tout près du chef-lieu du district et dont les habitants sont au nombre d'environ 350 et appartiennent à différentes peuplades.

Hygiène.—Dans le cours de l'été de 1901, quelques maisons dont les occupants avaient été atteints d'une maladie ressemblant à la variole furent brûlées. Une indemnité fut payée aux propriétaires et des préparatifs furent faits pour les remplacer, le printemps suivant, par des maisons d'un type plus moderne. Plusieurs nouvelles maisons, mais d'un genre très primitif, ont été construites par les sauvages qui désiraient établir leur résidence dans des endroits plus commodes pour l'exercice de leurs industries. Le fait que ces déplacements sont souvent nécessaires par suite du changement de condi-

tions que déterminent les diverses saisons est un obstacle à la construction d'habitations modernes et permanentes ; cependant, au point de vue hygiénique, l'abandon par les sauvages de leurs vieilles maisons pour de nouvelles habitations construites dans un milieu frais et sain a un effet salutaire, même lorsqu'il n'y a pas amélioration dans la dimension et l'architecture des bâtiments.

Agriculture.—L'on a profité des conditions favorables qui régnaient pour se livrer sérieusement à la culture du grain, qui, il y a quelques années, se faisait avec beaucoup de succès sur ces réserves. Les sauvages ont, cette année, une bonne provision d'avoine et d'orge ; ils en ont un peu à vendre et trouveront facilement des acheteurs. Leur blé leur a donné environ 200 sacs de farine et ils ont en outre une grande quantité de grain pour l'ensemencement. Le rendement des pommes de terre a été assez considérable, mais la récolte des autres plantes-racines et légumes a manqué, à cause surtout du peu de soin qu'on y a apporté.

Bétail des sauvages.—Il y a une augmentation nette de 8 têtes dans les troupeaux des sauvages pour les deux dernières années. Le bétail est bien marqué : deux parcs solides et commodes, où les marques sont appliquées aux bestiaux, ont été construits dans les endroits les plus favorables de la réserve.

Troupeau de l'Etat.—Le troupeau de l'Etat a diminué de 20 pour 100 net dans ces deux dernières années. Cela est dû à la faible augmentation naturelle, aux pertes subies par suite de l'égarement de quelques animaux et par d'autres causes, et au grand nombre de bestiaux qui ont été tués pour les besoins de l'agence ; le fait est que l'on a été forcé d'abattre dans des conditions désavantageuse plusieurs vaches et jeunes bouvillons. Il faudra par conséquent, d'ici à quelque temps, acheter du bœuf des sauvages pour approvisionner l'agence, qui, dans ces dernières années, a été exclusivement alimentée à même le troupeau.

Hivernage du bétail.—Autrefois le bétail hivernait au Lac-Long, où cinq grandes étables situées à des endroits favorables sur les immenses terres à foin offraient un abri confortable. L'année dernière, cependant, par suite des pluies excessives, les prairies furent submergées à tel point qu'il fallut faire hiverner les animaux sur le côté sud de la rivière, où une assez grande quantité de foin fut engrangée et où les préparatifs nécessaires furent faits pour les froids. L'hiver ayant été peu rigoureux, les bestiaux n'ont pas beaucout souffert.

Etat de civilisation.—Malgré que les sauvages de ces réserves soient pour la plupart christianisés, cependant, sous l'influence des sauvages moins civilisés qui résident en grand nombre au Lac-aux-Grenouilles et au Lac-des-Iles, situés à peu de distance, ils ont une forte tendance à retourner à leurs coutumes païennes. Celles-ci, il est vrai, sont énergiquement combattues par les missionnaires et supprimées, lorsque c'est possible, par l'agent.

Bureau de l'agence.—Tous les livres sont tenus par l'agent personnellement et avec beaucoup d'exactitude.

Bâtiments.—Dans le cours de l'année dernière, la maison de l'agent a subi des réparations considérables, et une habitation confortable a été construite pour l'instructeur agricole.

AGENCE DU LAC-LA-SELLE.

Cette agence a été inspectée en janvier.

Personnel.—Le personnel de l'agence comprend M. G. G. Mann, qui remplit la charge d'agent ; M[lle] B. E. Mann, qui agit comme commis ; et M. S. Whitford, qui exerce les fonctions d'interprète.

BANDE DU LAC-LA-SELLE.

La réserve de cette bande est depuis quelques années sous la direction de M. J. Batty.

Population.—La population se compose de deux bandes presque distinctes, savoir, celle de Petit-Chasseur et celle de Plume-Bleue, la première occupant la partie orientale de la réserve autour du lac La-Selle, et l'autre la section occidentale et moins étendue.

Maisons.—Cinq des jeunes gens de la réserve se sont bâti des maisons très confortables, celle de Thomas Mahkokis étant particulièrement bien finie et égale sous bien des rapports à l'habitation d'un colon à l'aise. L'intérieur de plusieurs des maisons faisait aussi beaucoup honneur à ceux qui les habitaient.

Agriculture.—L'année dernière, les récoltes ont été assez bonnes, et bien qu'il y ait eu une légère diminution dans l'étendue de terre ensemencée, le rendement total a été beaucoup plus fort que l'année précédente. Augustin Steinhauer a récolté 320 boisseaux de blé et 600 boisseaux d'avoine. Il gardait 24 porcs, et pour leur alimentation il avait fait moudre une grande quantité de grain au moulin de l'agence. Il n'y a pas assez de charrues, celles que l'on a actuellement en mains étant pour la plupart hors de service.

Bétail.—Les troupeaux des sauvages accusent une forte diminution, due à la vente d'un plus grand nombre d'animaux pour l'achat d'instruments aratoires et à la coutume trop généralement suivie ici de tuer des bouvillons d'un an et de deux ans pour la consommation.

Autres ressources.—Comme ailleurs dans toutes ces régions septentrionales, la chasse des rats musqués a dans ces derniers temps rapporté un peu de profits à un grand nombre de sauvages. Plusieurs continuent à faire du roulage pour les marchands et pour les missions, et négligent même pour cela leurs travaux de ferme. Quelques-uns font le commerce, soit exclusivement ou concurremment avec l'exercice d'autres industries, un ou deux avec un peu de succès, mais les autres avec perte pour eux-mêmes et pour leurs fournisseurs.

RÉSERVE DU LAC-DU-POISSON-BLANC.

Cette réserve est sous la direction de M. P. Tomkins, qui est au service du département depuis quelques années et qui exerçait autrefois une charge semblable dans l'agence de Battleford. M. Tomkins a l'avantage de pouvoir parler couramment et très correctement la langue crise.

Récoltes.—La récolte des céréales a été assez bonne et le grain d'excellente qualité. Il se fait, cependant, peu de culture ; les champs sont pour la plupart peu étendus, et 5 acres seulement ont été jachérées pour toute la réserve.

Bétail.—Ici aussi il y a une diminution dans les troupeaux des sauvages, due aux mêmes causes que sur la réserve du Lac-La-Selle, outre de légères pertes subies pendant l'hivernage.

Moulin à farine.—Le moulin à farine est sous la direction de M. T. McGee, qui remplit les fonctions de meunier et de mécanicien pour les agences du Lac-La-Selle et d'Edmonton. Des meules plus puissantes ont été récemment installées, et bien que le travail fait ait été bien au-dessous de la pleine capacité des nouvelles meules, le produit était du moins d'une qualité satisfaisante.

Bureau de l'agence.—A l'exception des registres relatifs au bétail, tous les livres étaient bien tenus. La ponctualité est observée dans toutes les affaires de l'agence.

Bâtiments de l'agence.—Un nouveau magasin, dont le besoin se faisait vivement sentir, a été érigé au chef-lieu ; une écurie et un hangar pour remiser les instruments aratoires ont aussi été construits. L'on s'applique à donner à tous les bâtiments une apparence en harmonie avec le site pittoresque de la localité.

AGENCE DE CARLTON.

En octobre dernier j'ai fait une courte inspection des réserves relevant de cette agence.

Personnel.—Le personnel de l'agence se composait des fonctionnaires suivants : W. B. Goodfellow, agent ; T. E. Jackson, commis ; Rupert Pratt, interprète ; Wm McBeath, instructeur agricole au Lac-au-Sable ; Patrick Anderson, instructeur agricole au Lac-aux-Esturgeons ; James Dreaver, instructeur agricole à Grande-Rivière ; P. Garnot, surveillant de la réserve du Lac-des-Prés.

Observations générales.—Les choses étaient dans un état très peu prospère dans le territoire relevant de cette agence. Les troupeaux des sauvages étaient tellement

diminués que l'on avait de la difficulté à fournir assez de bœuf pour les besoins de l'agence. Sous le double rapport de la quantité et de la qualité les récoltes avaient été assez bonnes, mais l'étendue de terre mise en culture avait été moindre que d'habitude, plusieurs sauvages ayant abandonné leurs fermes, et d'autres ayant vendu leur bétail ainsi que leurs effets et quitté la réserve. Les trois réserves du côté est de la rivière aux Coquilles, savoir, celle du Lac-aux-Esturgeons, nº 101, celle de la Petite-Rivière-Rouge, nº 106A, et celle des Sioux de Wahspaton, nº 94A, furent complètement négligées ; le grain, dans ces localités, fut coupé avec une faucheuse que l'on avait empruntée, et l'on ne se donnait pas la peine de le battre.

Je dois dire, cependant, que l'administration de cette agence est devenue, depuis quelques années, une lourde charge, par suite de l'établissement de trois nouvelles réserves, tandis que les anciennes réserves, quoique les sauvages qui les habitent soient assez avancés, exigent sous certains rapports plus d'attention à cause de l'importance croissante de leurs industries.

BANDE DES BOIS AUX ORIGNAUX.

Cette bande est sous la direction de M. W. R. Tucker. La réserve a été inspectée au mois de mars.

Réserve.—La réserve se compose d'un peu moins de 6 sections, et est située sur la rive orientale de la Saskatchewan, à environ 18 milles en amont de Saskatoon.

Origine et population.—Ces sauvages sont des Sioux ; la population est d'environ 50 âmes.

Bétail.—Le bétail des sauvages de cette peuplade contribue à être leur principale richesse. Outre la viande nécessaire pour leur propre consommation, ils ont vendu, l'année dernière, pour $1,200 d'animaux. Ils avaient au mois de mars une bonne provision de foin excellent. Les étables étaient chaudes et les bestiaux étaient en bonne condition.

Autres ressources.—Ces sauvages se font aussi des revenus en vendant du bois et du foin, en soignant du bétail pendant l'hiver pour les colons et les acheteurs, en vendant des peaux de rats musqués et autres fourrures, et par divers autres moyens.

Progrès.—Cette bande a fait beaucoup de progrès dans ces dernières années. La chose à laquelle il y a le plus à redire, c'est que l'on permet aux sauvages de dépenser la plus grande partie de leur argent avant qu'il soit gagné. Ils n'achètent, il est vrai, que des choses nécessaires, et il ne faut pas oublier que ces sauvages se trouvent dans une situation différente de celle des Cris, qui ont leurs rentes, et comme suprême ressource, les provisions destinées aux indigents, pour se tirer d'affaire dans les temps durs

BANDES DU NORD.

Comme par le passé, j'ai fait dans le cours des mois d'août et de septembre la distribution des rentes aux bandes de chasseurs de la partie nord-est de la Saskatchewan.

Situation.—Ces bandes n'habitent pas de réserves, mais demeurent près des principaux postes de commerce de la région, celle de William Charles étant établie à l'extrémité méridionale du lac Montréal, celle de James Roberts sur la rive occidentale du lac de la Rouge, et celle de Peter Ballendine à Pelican-Narrows. Les deux localités en dernier lieu mentionnées se trouvent sur la limite septentrionale du territoire compris dans le traité et les sauvages sont dispersés sur une vaste étendue de pays, quelques-uns demeurent tout à fait en dehors du district relevant du traité, et ceux-là reçoivent la rente uniquement parce qu'ils font partie de ces bandes.

Nomination d'un chef—Amos Charles a succédé au chef James Roberts, qui est décédé dans le cours de l'année, et comme il était déjà conseiller, il a été remplacé par David Marastay.

Moyens d'existence.—Plusieurs parmi les sauvages qui résident sur la rivière Churchill et qui font la chasse à une grande distance au nord de cette région ont pris, l'année dernière, un grand nombre de castors, de loutres, de martres et de pékans, un certain nombre de volverennes, ainsi que quelques renards de valeur, outre des orignaux et des

caribous. Un bon chasseur a attrapé pour une valeur de $500 à $800 d'animaux à fourrures, tout en se faisant une bonne provision de viande. Au sud de la Churchill, les castors se font très rares, tandis que les loutres, les martres et les pékans sont plus uniformément distribués et diminuent moins rapidement. Quelques animaux, dont la tendance à devenir alternativement moins et plus nombreux, par périodes, est généralement attribuée à la migration, tels que les ours, les lynx, les renards et les lapins, bien qu'encore rares, montrent des indices d'augmentation. Les chasseurs robustes peuvent encore pourvoir amplement à leur subsistance par les animaux à fourrures qu'ils prennent, tandis que pour les hommes moins vigoureux les lacs profonds, limpides et les rivières qui s'y relient abondent en poissons de la meilleure qualité.

AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.

J'ai fait une inspection partielle de cette agence au mois d'avril, la débâcle de la rivière m'ayant empêché de visiter les réserves sur la rive orientale.

Personnel.—L'agent, W. E. Jones, a, outre un interprète, les fonctionnaires suivants sous ses ordres : J. H. Price, commis ; J. S. Letellier, Louis Marion et A. J. McKay, instructeurs agricoles.

Bureau de l'agence.—Tout le travail du bureau est fait avec promptitude et exactitude.

RÉSERVES DE BARBU ET D'OKEMASSIS.

Observations générales.—Il a été fait beaucoup d'améliorations aux maisons des sauvages. Les industries agricoles sont exercées avec assez de succès. Un certain nombre de sauvages sont devenus tout à fait indépendants grâce aux moyens d'existence que leur offrent leur bétail et leurs cultures. Une des choses les plus encourangeantes est le succès qu'obtiennent quelques-uns des jeunes gens, ex-élèves des écoles industrielles.

Le 23 avril, par ordre du commissaire des sauvages, je quittai Prince-Albert et me rendis à Middlechurch, Man., pour prendre temporairement la direction de l'école industrielle de la Terre-de-Rupert.

J'ai, etc.,

W. J. CHISHOLM,
Inspecteur des agences des sauvages.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
BUREAU DU COMMISSAIRE DES SAUVAGES,
WINNIPEG, 15 octobre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les affaires des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

Il me fait plaisir de dire que l'année qui s'est écoulée depuis mon dernier rapport a été la plus prospère qu'aient jamais eue les sauvages sous ma juridiction. L'abondante récolte de grain et les gros profits réalisés par la vente du bétail, en 1901, encouragèrent la plupart des bandes à développer leurs cultures et à augmenter leurs troupeaux durant la présente année, et les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants. Plusieurs peuplades, cependant, n'avancent guère ; dans quelques cas les vieillards ont conservé leur influence, et dans d'autres cas les attraits de la chasse retardent les progrès des aborigènes dans les industries de la vie civilisée Nous ne pouvons espérer faire de bons cultivateurs et d'habiles artisans de ceux qui se livrent à la chasse chaque fois que l'occasion s'en présente.

Agriculture.—C'est la grande industrie pour le pays des prairies. Les sauvages des plaines, après que le bison fût disparu, n'avaient aucun moyen d'existence et devinrent un fardeau pour l'Etat. Des efforts énergiques furent faits pour les décider à se livrer à la culture et à l'élevage ; et quoique les progrès aient été lents et que le nombre de ceux qu'il faut secourir soit encore assez considérable, il n'en est pas moins vrai qu'un grand pas a été fait. Ceux parmi les sauvages qui ont adopté la culture mixte ont obtenu beaucoup de succès. Quatre agences, dont trois renferment plusieurs réserves, seront en mesure, cette année, de fournir toute la farine, tous les légumes et presque tout le bétail dont les sauvages auront besoin. Ces agences sont celles de Birtle, de Qu'Appelle, des Lacs-Croches et d'Assiniboine. L'agence du Lac-aux-Canards a presque atteint la même position. Les sauvages de Qu'Appelle et des Buttes-La-Lime auront à peu près 70,000 boisseaux de grain, surtout du blé, et pourront par conséquent en vendre une grande quantité. Dans le district dépendant de l'agence de Birtle il sera battu environ 35,000 boisseaux de grain, et sur les réserves relevant de l'agence des Lacs-Croches il en sera battu à peu près 25,000 boisseaux. Les peuplades qui habitent les réserves tombant sous la juridiction des deux premières des agences susmentionnées seront en état de payer avec le surplus de leur grain et de leur bétail de forts versements sur les machines qu'elles se sont procurées,—les sauvages de Qu'Appelle ayant acheté plusieurs lieuses et un séparateur mécanique de 17 chevaux-vapeur, et les bandes de Birtle 15 nouvelles lieuses. Pour montrer que quelques-uns des sauvages comprennent qu'ils doivent imiter l'exemple des blancs s'ils veulent réussir, je citerai un extrait du rapport de M. Aspdin, l'agent de la réserve d'Assiniboine, pour le mois de septembre : “ Les sauvages ”, dit-il, “ ont fait des efforts énergiques pour couper leur grain avant les gelées. Leurs deux lieuses fonctionnèrent jour et nuit,—la lune brillant alors dans tout son éclat,—et aussitôt que les poneys d'un sauvage étaient fatigués de tirer la lieuse, un autre sauvage y attelait ses bêtes et continuait à faucher.” Le même agent ajoute que ses sauvages ont acheté, l'année dernière, avec l'argent qu'ils avaient gagné dans leurs diverses industries, pour plus de 1,310 piastres de différents articles, entre autres 4 chariots de ferme, 5 lieuses, 1 semoir, 15 couchettes et 4 poêles de cuisine.

Les sauvages qui résident sur les réserves ci-dessus mentionnées, tout en s'appliquant à faire produire le plus possible à leurs terres cette année, n'ont pas négligé de se préparer pour l'avenir. Dans le district relevant de l'agence de Qu'Appelle on a labouré 1,155 acres de terre neuve, à Birtle, au delà de 300 acres, et à Assiniboine 225 acres. Comme le labour coûte à peu près 3 piastres de l'acre, ces sauvages ont ainsi considérablement augmenté la valeur de leurs biens-fonds.

Cependant, sur la plupart des réserves où l'on se livre à la culture mixte, les sauvages, par suite de négligence ou de malheurs, n'ont guère obtenu de succès. A Hobema, le 23 août, il y eut un violent orage accompagné de grêle, et les cultures dans les champs des sauvages furent endommagées dans la proportion de 30 ou 40 pour 100. Le même orage causa beaucoup de dommages sur la réserve d'Alexander, agence d'Edmonton. La plupart des sauvages qui habitent le territoire relevant de cette dernière agence sont arriérés, mais ceux qui occupent la réserve de Michel ont eu une bonne récolte de grain, et ceux qui résident sur la réserve d'Enoch ont labouré 250 acres de terre vierge.

Elevage.—Dans le district relevant du traité n° 7, où ceux qui ont fait de la culture n'ont pas réussi à cause des conditions climatologiques qui ont régné, l'élevage est la principale industrie. Les sauvages qui se livrent à cette industrie obtiennent en général beaucoup de succès. Un grand nombre de jeunes bestiaux, cependant, ont été perdus, l'année dernière, par suite de la crue soudaine et extraordinaire des eaux dans les tributaires de la rivière du Ventre et de la rivière de l'Arc. Voici ce qu'a écrit à ce sujet M. James Wilson, le préposé de l'agence des Gens-du-Sang. Pendant les trois premiers jours de juillet, il plut abondamment, et comme la terre était déjà saturée d'eau par suite des inondations qui s'étaient produites au mois de mai, les rivières et les creeks ne tardèrent pas à monter, et dans l'après-midi du troisième jour elles avaient atteint une hauteur extraordinaire. Les maisons furent inondées, quelques-unes ayant été complètement détruites ; des étables et des enclos à bestiaux furent emportés, même des faucheuses furent balayées, et des râteaux et des râteliers mis en pièces. Lorsqu'il commença à pleuvoir, les bestiaux allèrent chercher un abri dans les vallons et furent surpris par le torrent, et l'on eut beaucoup de difficulté à les sortir de leur périlleuse position. Quelques-uns des sauvages ont perdu beaucoup ; à peu près 20 animaux parmi les bestiaux

âgés et marqués se sont noyés, mais c'est surtout parmi les jeunes veaux non marqués que les pertes ont été les plus sérieuses. Malgré ce contretemps, il y a eu une assez forte augmentation dans les troupeaux, le premier veau qui ait été marqué, cette année, sur la réserve des Gens-du-Sang, portant le n° 597. Ce printemps, des génisses ont été prêtées par le département à 20 autres sauvages de la tribu des Gens-du-Sang ; il y a maintenant dans cette peuplade 177 éleveurs, possédant environ 3,200 têtes de bétail. Lors de la battue faite au mois d'août sur la réserve des Piéganes, le nombre des bestiaux était de 1,423, et il y avait 370 veaux marqués ; mais un bien plus grand nombre de veaux, à ce que me dit l'agent R. N. Wilson, auraient été marqués s'il n'en avait pas péri tant lors des orages et des inondations du mois de mai dernier. Sur la réserve des Pieds-Noirs, 209 génisses ont été distribuées à titre de prêt, le printemps dernier, et les troupeaux augmentent graduellement. Sur la réserve des Sarcis, il y a eu une assez forte augmentation dans le nombre des bestiaux possédés par les sauvages ; et bien que les Assiniboines soient quelque peu arriérés par suite du fait qu'ils n'ont pas de pâturages, le temps semble approcher où les sauvages qui résident dans le district relevant du traité n° 7 auront acquis un nombre suffisant d'animaux pour pouvoir vivre avec le produit de leurs troupeaux et leurs autres ressources sans avoir à recourir à l'aide de l'Etat.

Outre les efforts que l'on déploie pour améliorer la condition des sauvages en augmentant leurs troupeaux de bétail, un mouvement a été fait pour les engager à élever une meilleure race de chevaux. Avec cet objet en vue, le département a envoyé, cette année, un certain nombre d'étalons pur sang sur plusieurs des réserves. L'on se propose de continuer pendant quelque temps à aider ainsi les sauvages à améliorer leurs races chevalines, car la chose promet de devenir un placement profitable, attendu que les bêtes de bonne race sont toujours en demande. Voici ce que m'écrit à ce propos M. Markle, le préposé de la réserve des Pieds-Noirs. "Il y a sur cette réserve environ 2,500 chevaux du type indigène ou 'cayuse', et à peu près 500 têtes sont vendues tous les ans à des prix s'élevant en moyenne à $5 chaque. L'année dernière et cette année, 5 étalons pur sang ont été placés dans ce troupeau de poneys, et les sauvages avaient déjà un certain nombre de bons reproducteurs. Si l'on réussit dans cette entreprise, et je ne vois aucune raison pour que l'on ne réussisse pas, les sauvages auront dans quelques années d'ici plusieurs centaines de chevaux de bonne race à vendre tous les ans." Il en est de même pour les autres réserves relevant du traité n° 7 et de plusieurs de celles qui tombent sous le traité n° 6.

Autres industries.—Outre l'agriculture et l'élevage du bétail, il y a plusieurs autres industries d'où quelques bandes de sauvages tirent une grande partie de leur subsistance. Cette année, les Pieds-Noirs ont coupé et ameulonné du foin pour les ranchers des environs pour une valeur de $2,500, et ils en ont de plus engrangé une quantité suffisante pour leur propre usage. Ils ont aussi, sur leur réserve, un peu de houille qu'ils ont extraite en différents temps d'une manière primitive ; mais l'agent a récemment commencé à ouvrir un nouveau puits plus près du chemin de fer, et il en attend de grands résultats. S'il parvient, comme on l'espère, à mettre une assez grande quantité de charbon mou sur le marché durant l'hiver qui approche, alors que le combustible sera tout probablement rare, ses sauvages auront ainsi une autre importante ressource pour les aider à pourvoir à leur subsistance.

Cette année, les Gens-du-Sang, outre ce qu'ils ont engrangé pour leurs propres bestiaux et pour le bétail de l'agence, ont vendu plus de 1,250 tonnes de foin aux ranchers, à la gendarmerie à cheval et aux colons des environs. Dans le district relevant de l'agence des Piéganes, la scierie a été en opération du mois d'avril au mois de juillet. Environ 3,281 billes ont été sciées et ont donné plus de 340,000 pieds de bois de construction, soit un peu moins que l'année précédente. Il en a été distribué 93,237 pieds aux sauvages pour leur propre usage, et 229,729 pieds ont été vendus au public. Pour le roulage de ce bois à Macleod et à d'autres endroits les sauvages ont reçu de $3 à $5 le mille, et ont été payés en bois lorsqu'ils voulaient en accepter pour se construire des maisons. Il a été aussi coupé 630 tonnes de foin pour des entrepreneurs.

Sur le lac Winnipeg la pêche a été excellente et les sauvages ont pris beaucoup de poisson. Plusieurs d'entre eux ont aussi d'autres moyens d'existence. L'agent Semmens m'annonce que leurs revenus, en autant qu'il a pu les calculer, se montent à $60,000 ; ils ont gagné cela à travailler dans les scieries ou sur les steamers et à vendre du poisson et des fourrures. Dans le district relevant de l'agence de Clandeboye, l'inspecteur

McColl me dit que les sauvages de la bande de Saint-Pierre se font de jolis revenus, en hiver, à couper et à transporter au marché du bois de chauffage sec et mort, qu'ils prennent sur leur réserve, et à vendre leur abondant surplus de foin. Plusieurs gagnent aussi de bons gages à travailler à Selkirk et sur toute l'étendue du lac Winnipeg pour les compagnies de pêche, de bois et de transport. L'agent Wright, de Fort-Frances, après avoir distribué les rentes, dans sa circonscription, m'écrivait ce qui suit à la date du 6 septembre : "Il n'y avait de misère sur aucune réserve, vu que tous ceux qui veulent travailler trouvent facilement de l'ouvrage à de bons gages, et d'ailleurs le gibier et le poisson abondent. Il y aura, cette année, très peu de riz sauvage à cause des inondations qui se sont produites. Les cultures potagères ont toutes une belle apparence, et une grande quantité de foin a été engrangée pour le bétail."

Dans la région extrême nord du territoire relevant du traité n° 8, il y a très peu de chose à dire au sujet de la culture et de l'élevage. Sur le Petit lac des Esclaves et dans le haut de la rivière de la Paix, l'on est actuellement à arpenter des réserves, et du bétail ainsi que du grain de semence et des instruments aratoires ont été distribués à quelques-unes des bandes les plus progressives. Dans quelques années d'ici ces sauvages seront sans doute passablement avancés dans la voie de la civilisation.

Santé et hygiène.—Il y a très peu de changement dans l'état de santé des sauvages. La consomption continue à sévir. L'épidémie de variole, qui a envahi les Territoires l'année dernière, est presque complètement disparue. Quelques cas, près de Saint-Albert, furent traités avec succès, aucun d'eux n'ayant eu un dénouement fatal. Dans le Manitoba, la variole se déclara parmi les métis, dans un camp de bûcherons, à Bad-Throat, sur le lac Winnipeg, ainsi que dans les environs de Winnipegosis, et gagna les réserves de Tête-Ouverte, de Fort-Alexander et du Creek-des-Pins, mais en mettant strictement en quarantaine les localitées infectées, l'on réussit à circonscrire la maladie à chaque district. Le département, cependant, prit la sage précaution d'envoyer un médecin sur chacune des réserves du lac Manitoba et du lac Winnipegosis et dans le Pas, sur la Saskatchewan, ainsi que sur les réserves du lac Winnipeg et jusqu'au lac la Croix, sur la rivière Nelson, dans la Keewatin, pour vacciner les sauvages et les métis. A l'heure qu'il est, il n'y a pas, que je sache, un seul cas de variole sur les réserves qui sont sous ma juridiction. Quelques cas ont été dernièrement signalés à Medicine-Hat et à Boundary-Creek parmi des sauvages errants. Il a été nécessaire de mettre en quarantaine plusieurs réserves et quelques pensionnats où la rougeole sévissait sous une forme maligne et faisait beaucoup de ravages parmi les enfants.

Conduite.—Le crime proprement dit n'est pas commun parmi les aborigènes et paraît aller en diminuant. Il est vrai qu'un sauvage du nom de Tom Lemack a subi son procès à Régina, au mois de mai dernier, pour le meurtre d'un autre sauvage appelé Josiah Matouney, ou "O-Skin-Away", et a été déclaré coupable et condamné à être exécuté le 27 juin ; mais la sentence a été ensuite commuée en détention au pénitencier pour la vie. Ce crime, cependant, n'était pas récent ; il avait été commis en 1894, près de Qu'Appelle, sur le chemin des Buttes-La-Lime, et l'assassin avait pris la fuite. Ce n'est qu'au printemps dernier qu'il a été arrêté dans le Montana et traduit en justice.

Deux sauvages du district des Lacs-Croches sont accusés d'avoir volés des chevaux à la Montagne-L'Orignal. Ils ont été arrêtés et subiront prochainement leur procès à Moosomni.

Somme tout, il y a une amélioration sensible sous le rapport de la moralité ; mais dans certaines peuplades l'on remarque guère de progrès à cet égard. Sur les réserves qui avoisinent le lac Winnipeg, les sauvages sont proverbialement moraux. Dans le district qui relève de l'agence de Clandeboye, lès sauvages sont assez moraux, mais il y en a plusieurs qui abandonnent leurs femmes pour vivre avec des concubines. Sur quelques-unes des réserves occidentales, la polygamie est encore en honneur, mais tend à disparaître. L'agent de la réserve des Pieds-Noirs m'annonce qu'il n'y a eu aucun mariage polygamique dans ces derniers temps ; le fait est que plusieurs qui avaient deux femmes il y a un an doivent maintenant se contenter d'une seule. Il ajoute qu'il y a eu très peu de mariages parmi les enfants l'année dernière. Il en est de même pour tous ou presque tous les sauvages du Manitoba et des Territoires avec lesquels nous avons conclu des traités.

L'intempérance est un vice qui ne diminue guère parmi les sauvages. Une étroite surveillance est exercée par les agents et la police, mais il y a aujourd'hui tant de villes

et de villages près des réserves, qu'il est très difficile d'empêcher les sauvages de se procurer de la boisson. Je regrette de dire qu'un grand nombre de marchands de spiritueux enfreignent les dispositions de l'Acte des sauvages destinées à protéger l'homme rouge contre son penchant pour l'eau-de-feu. Si le permis de tout marchand qui viole la loi était immédiatement révoqué, cela aurait un bon effet. De fortes amendes devraient aussi être imposées à ceux qui corrompent les témoins, car il devient de plus en plus difficile de faire condamner les contrevenants à cause du manque de preuves, bien que l'ivresse soit assez apparente. Mais sur les réserves situées loin des chemins de fer et des villes, l'intempérance est une chose rare, car les agents peuvent facilement protéger les sauvages contre les visites des colporteurs.

Des mesures énergiques ont été prises, l'année dernière, pour supprimer les danses illégales, et les efforts que l'on a faits dans ce sens ont été couronnés de succès dans le Manitoba et la région orientale des Territoires. Un chef et plusieurs conseillers furent déposés ; une stricte vigilance fut exercée et des poursuites furent intentées ; tout cela eut un excellent effet. Je regrette de dire, cependant, qu'une danse du soleil, à laquelle beaucoup de monde prit part, eut lieu sur la réserve des Gens-du-Sang ; plusieurs sauvages consacrèrent près d'un mois à la chose, bien que la danse elle-même n'ait duré que trois jours, savoir, le 24, le 25 et le 26 juillet. Ces rassemblements font perdre beaucoup de temps aux sauvages, alors qu'ils devraient s'occuper à la fenaison. Je n'ai constaté rien d'illégal dans cette danse ; mais il n'y a pas de doute qu'outre la perte de temps on se livre à l'immoralité, au jeu et à d'autres désordres. Une danse semblable—la seconde dans l'espace de 5 ans—a eu lieu sur la réserve des Piéganes pendant la semaine expirée le 12 juillet, mais l'agent me dit que la cérémonie ne représentait rien de répréhensible, et qu'aucun incident digne de remarque n'est survenu.

Il n'y a pas de doute que ces pratiques insensées auront complètement disparu dans quelques années d'ici, mais il faut prendre des mesures pour en hâter la fin. Ce sont des vestiges des mœurs barbares, et tant qu'ils continueront à exister parmi les sauvages d'une peuplade quelconque, l'œuvre de la civilisation n'avancera guère. L'instructeur agricole, l'instituteur et le missionnaire ne peuvent faire grand'chose parmi des gens qui se livrent pendant des semaines aux excès d'une célébration païenne.

Enseignement.—Lentement mais sûrement les bons effets de l'enseignement donné à tant d'enfants sauvages se font sentir sur les réserves. Un grand nombre d'ex-élèves ont commencé à faire de la culture et à mettre en pratique les connaissances qu'ils ont acquises dans les écoles industrielles et les pensionnats. D'autres exercent le métier de menuisier ou de forgeron. Et peut-être nulle part ailleurs le résultat d'un bon enseignement est-il plus apparent que dans les foyers des sauvages qui ont épousé des filles auxquelles des personnes compétentes ont enseigné l'économie domestique dans ces institutions. La propreté, l'ordre et une assez grande habileté dans la cuisine frappent le visiteur. Cependant, il y a encore trop d'ex-élèves qui reprennent les mœurs de leurs ancêtres. Convaincu qu'il était sage de soustraire les gradués les mieux doués des écoles au contact journalier et à l'influence déprimante de ceux qui ne sont pas encore civilisés, le département a approuvé l'établissement de colonies. Il ne s'agit pas de mettre de côté des réserves séparées pour les ex-élèves, mais bien de choisir une partie de quelques-unes des réserves les plus étendues et les plus fertiles, à quelque distance des villages et agglomérations sauvages, et d'y tailler pour les jeunes gens industrieux de petites fermes qui sont exploitées sous l'œil vigilant d'un instructeur agricole et sous la surveillance constante de l'agent lui-même. La colonie fondée sur ce système aux Buttes-La-Lime a assez bien réussi. Afin d'encourager encore plus la chose, le département a fait diviser, le printemps dernier, une pièce de terre de 12 milles carrés en lots de 80 acres sur la réserve de Peepeekeesis, où le sol est très riche. Une quinzaine d'élèves ont été établis sur autant de ces lots et ont fait un bon début. On les a aidés en leur donnant des chevaux, des charrues et des herses, ainsi qu'un peu de bois et de ferronnerie pour la construction de leurs maisons, et le département se propose de leur réclamer la valeur de ces choses lorsque leurs récoltes le justifieront, l'argent ainsi remboursé devant être employé à fournir à d'autres les moyens de s'établir. L'agent Graham, dans son rapport pour le mois d'août, dit : " Ben Stonechild a débuté il y a un an ; il a, cette année, 45 acres d'excellent blé et 10 acres d'avoine. Il a aussi labouré 50 acres de terre cette année. Fred Deiter a débuté il y a un an ; il a 40 acres de bon blé et 10 acres d'avoine,

il a labouré environ 50 acres de terre ce printemps. F. Dumont a débuté il y a un an ; il a 35 acres de bon blé, et il a labouré environ 25 acres de terre neuve. Jose McNabb et George Petit-Pin ont débuté il y 3 ou 4 ans ; ils ont environ 40 acres de blé, 25 acres d'avoine et un bon jardin. Ils ont labouré à peu près 25 acres de terre neuve, cette année. John R. Thomas a débuté au mois de mai de cette année, et il a labouré environ 50 acres de terre neuve, qu'il ensemencera l'année prochaine. Ce garçon vient de la réserve de Saint-Pierre ; il est très laborieux, et nul doute qu'il réussira. Alec. Assinibinis, de la réserve de Tête-Ouverte, a débuté au commencement du printemps, mais il est tombé malade peu de temps après. Il est maintenant rétabli, et il a labouré environ 30 acres de terre. Ernest Goforth, de l'école de Régina, a passé ses vacances sur la réserve ; il a profité de ses loisirs pour se choisir un lot, et a labouré environ 25 acres de terre neuve. Ce garçon sera congédié le printemps prochain, et aura une récolte la première année qu'il sera de retour à la réserve. Outre les ex-élèves susmentionnés, il y en a quelques autres qui ont labouré de 20 à 30 acres de terre neuve chacun."

Il est à espérer que des colonies semblables seront organisées bientôt sur d'autres réserves.

Externats.—Les externats, bien qu'ils augmentent quelque peu en nombre, n'accusent guère d'amélioration. Il y a plusieurs circonstances qui militent contre les écoles de ce genre, et je les ai indiquées dans mes rapports antérieurs. Ils varient suivant les localités, mais c'est dans ceux qui sont situés sur les réserves habitées par des sauvages nomades que l'on rencontre le plus d'obstacles. Les réserves de la région occidentale d'Ontario et de la région orientale du Manitoba ne sont pas propres à l'établissement de résidences permanentes, et mêmes dans les endroits où il est possible pour les sauvages de se fixer d'une manière stable, les parents se montrent quelquefois très peu empressés à faire instruire leurs enfants. La région occidentale du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest offrent à cet égard des conditions plus favorables ; mais dans cette partie du pays nous pouvons loger plus d'élèves dans les pensionnats, de sorte que les externats ne prospèrent que dans certaines localités. Ils font beaucoup de bien, cependant, et l'on ne peut pas avoir des institutions d'enseignement supérieur sur toutes les réserves.

Pensionnats.—L'on obtient incontestablement plus de succès dans les pensionnats que dans les externats, vu que les élèves, sans être séparés par une grande distance de leurs parents, ne les suivent pas dans leurs pérégrinations et ne restent que peu de temps sous l'influence du milieu familial.

Le tableau suivant indique le nombre d'enfants que l'on pouvait loger dans les pensionnats sous ma juridiction durant les exercices 1900-1901 et 1901-1902, respectivement, et le nombre d'élèves inscrits sur les rôles à la fin de chacun de ces exercices :—

—	Nombre d'élèves que l'on pouvait loger.		Nombre d'élèves inscrits sur les rôles.	
	1900-1901.	1901-1902.	Juin 1901.	Juin 1902.
Norway-House	50	50	59	58
Poule-d'Eau—Fermé.	15	Fermé.		
Creek-des-Pins	40	55	65	67
Poitage-du-Rat	30	30	30	30
Crowstand	40	40	43	42
Birtle	40	40	42	44
Lac-Croche, presbytérien.	40	40	30	31
Cowessess, C.R.	20	35	20	38
Buttes-La-Lime	15	15	15	14
Gordon	30	35	30	30
Muscowequan	30	35	30	30
Lac-aux-Canards	100	100	101	104
Collège Emmanuel	40	52	59	53
Ile à la Crosse	12	12	17	12
Enfant-du-Tonnerre	11	15	12	19
Lac-aux-Oignons, C.R.	50	50	58	52
do E.-d'Ang	16	16	16	21
Lac-La-Selle	45	45	45	45
St-Albert	80	80	73	80
Hobbema	50	50	47	50
Orphelinat McDougall	40	40	47	42
Sarcis	15	15	11	15
Vieux-Soleil et Aigle-Blanc	45	45	41	42
Pied-de-Corbeau	10	10	12	18
Gens-du-Sang, E.-d'Ang	50	50	54	56
do C.R.	25	25	19	20
Piéganes, E. d'Ang	30	30	22	21
do C.R	20	20	25	23
Petit-Lac-des-Esclaves, E. d'Ang	15	15	15	15
do do C.R.	40	40	41	40
Fort-Chipewyan, C.R	40	40	39	36
Rivière-La-Boucane, C.R.	15	15	18	15
Portage-la-Prairie	20	20	21	21
	1,119	1,160	1,157	1,184

D'après le tableau ci-dessus, 15 pensionnats excèdent le nombre d'élèves auquel il a été pourvu, 10 se tiennent dans les limites du chiffre établi, et les autres sont un peu au-dessous de ce chiffre. Lorsque l'assistance n'atteint pas le plein nombre, il faut généralement en conclure qu'il y a une réelle rareté d'enfants, comme, par exemple, aux Buttes-La-Lime, sur la réserve des Piéganes, sur la réserve des Sarcis et aux Buttes-de-Tondre, car les parents étant en faveur de ces institutions, le recrutement des élèves se fait facilement.

Aucune aide n'a été accordée, cette année, pour la construction de pensionnats. Cependant, un pensionnat, auquel le département a payé une subvention de tant par tête, a été érigé par l'Eglise presbytérienne au sud-ouest du Portage-du-Rat, pour les sauvages du Lac-La-Croix ; cette institution est ouverte depuis le 1er juillet dernier. Plusieurs autres écoles de même genre ont été établies depuis cette date dans le district d'Athabaska.

Ecoles industrielles.—Le tableau suivant indique les noms des écoles industrielles, le nombre d'enfants qu'elles pouvaient loger pendant les deux derniers exercices, et le nombre d'élèves inscrits sur les rôles à la fin de chacun de ces exercices :—

Assistance aux écoles industrielles.

	Nombre d'élèves que l'on pouvait loger.		Nombre d'élèves inscrits sur les rôles.	
	1900-1901.	1901-1902.	Juin 1901.	Juin 1902.
St-Boniface	100	100	92	95
Terre de Rupert	120	120	133	121
Elkhorn	100	100	83	78
Brandon	100	100	103	114
Qu'Appelle	225	225	232	233
Régina	125	125	118	115
Battleford	120	120	99	90
Red-Deer (Daim-Rouge)	80	80	64	65
Calgary	50	50	46	38
Dunbow	120	120	82	77
	1,140	1,140	1,052	1,026

Le nombre des élèves a donc été de près de 100 au-dessous du chiffre pour lequel il avait été pourvu, et il va encore graduellement en diminuant. Ces écoles se trouvent pour la plupart éloignées des réserves, et ne sont pas populaires auprès des sauvages, qui aiment à visiter leurs enfants ou à recevoir leur visite, et qui ne peuvent généralement faire les dépenses d'un l'ong voyage. Le recrutement se fait, par conséquent, assez difficilement dans certaines localités,

Je dois ajouter que très peu d'élèves passent des pensionnats aux écoles industrielles, et s'il en est ainsi, ce n'est pas seulement à cause de l'opposition des parents, mais aussi parce que les principaux des pensionnats n'aiment guère à se séparer d'élèves qui sont devenus utiles grâce aux connaissances qu'ils leur ont inculquées. J'espère que ces obstacles disparaîtront graduellement ; tout indique d'ailleurs que la situation va s'améliorer,

Dans les écoles industrielles et la plupart des pensionnats l'on enseigne aux enfants l'industrie agricole. Cette année, un succès sans précédent a été obtenu dans la culture et l'élevage. Les conditions climatologiques ont été excellentes, et bien que les cultures aient été endommagées par les inondations au commencement de l'été, presque partout le rendement des produits agricoles sur les fermes dépendant des écoles a été plus fort que jamais.

Dans les grandes institutions d'autres industries, en sus de la culture, sont enseignées aux enfants, telles que la charpenterie, le forgeage, etc., mais j'ai fait tout en mon pouvoir pour dissuader les directeurs des écoles d'établir et même de maintenir tant d'ateliers, d'où ne pourront sortir qu'un très petit nombre d'habiles artisans. C'est gaspiller de l'argent que d'employer un ouvrier expert dans une école pour montrer les arts mécaniques à une poignée d'élèves, qui en fin de compte seront peut-être incapables de mettre à profit les connaissances qu'ils auront acquises.

La mortalité dans nos écoles a été bien moindre que d'habitude, bien que nous ayons eu notre part des épidémies qui ont sévi dans plusieurs des maisons d'éducation, l'hiver dernier ; mais sauf les suites dans quelques cas, les élèves qui étaient tombés malades se sont presque tous parfaitement rétablis.

Cessions de terrains.—Au mois de janvier dernier, une partie de la réserve de la bande d'Enoch, dans le dictrict relevant de l'agence d'Edmonton, d'une contenance de 14 milles carrés, ou environ 8,960 acres, fut cédée au département. Au mois de juillet, conformément aux instructions du sous-ministre, je me fis céder, au nom du département, le township 46, rang 20, à l'ouest du 2[e] méridien (à l'exception de la section 6 et le ½ sud de la section 7), qui faisait partie de la réserve sauvage 100A, appartenant à la bande de Cumberland. J'effectuai aussi la fusion de cette bande avec celle de James Smith, qui occupe la réserve 100. L'on est actuellement à subdiviser les terrains ainsi cédés, et ils seront bientôt prêts à être mis en vente.

Fonctionnaires.—Un agent et plusieurs instructeurs agricoles ont été remplacés afin d'assurer plus d'efficacité dans le service. Les fonctionnaires attachés à mon bureau remplissent très fidèlement leurs devoirs.

J'ai, etc.,

DAVID LAIRD,
Commissaire des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE QU'APPELLE,
FORT-QU'APPELLE, 11 octobre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon 17[me] rapport annuel au sujet des agences et des réserves sauvages des Territoires du Nord-Ouest que j'ai inspectées pendant la période de temps comprise entre le mois d'octobre 1901 et le mois d'octobre 1902.

Le 26 octobre 1901, je me rendis à la Montagne-L'Orignal pour acheter du bois de charpente, afin de permettre aux sauvages qui avaient quitté les deux réserves supérieures de planchéier leurs nouvelles maisons, de les pourvoir de portes, châssis, etc. Après avoir visité les maisons déjà construites et celles qui étaient en voie de construction, et après avoir fait un état estimatif des choses nécessaires pour celles qu'il restait à bâtir, j'achetai tout ce qu'il fallait en fait de serrures, de loquets, de pentures, de clous, etc., ainsi qu'une quantité de bois suffisante pour planchéier toutes les maisons et pour les pourvoir de portes ainsi que les étables, les dépenses faites de ce chef devant être portées au compte de "l'allocation" de chacun des sauvages et imputées sur le produit de la vente des deux réserves supérieures.

Les sauvages furent très contents de recevoir du bois, et au bout de quelque temps ils avaient tous des maisons confortables pour l'hiver.

Du bois a été aussi distribué à quelques-uns des sauvages de la bande de l'Ours-Blanc, de sorte qu'il n'y a pas une seule maison qui n'ait été planchéiée ; les habitations et les étables furent aussi pourvues de bonnes portes,—le montant dépensé de ce chef ayant été imputé sur la part "d'allocation" de ces sauvages, vu qu'ils ont permis aux bandes des réserves supérieures de se joindre à eux.

AGENCE DU LAC-CROCHE.

Je commençai mon inspection ici le 26 novembre 1901.

Magnus Begg, agent ; J. W. Jowett, commis et garde-magasin ; Harry Cameron, conducteur d'attelages et intreprète ; Jas. Sutherland, mécanicien, forgeron et meunier ; Peter Hourie, instructeur agricole au nº 74 ; J. Pollock, instructeur agricole aux nºˢ 71 et 72 ; c'est l'agent qui agit comme instructeur agricole au nº 73.

L'année avait été très bonne sur toutes les réserves dépendant de l'agence et les sauvages étaient tous gais et contents.

Voici quelles ont été les récoltes dans le district relevant de cette agence :—

572	acres de blé	8,806	boisseaux.
134	" d'avoine	4,559	"
3	" d'orge	150	"
17	" de pommes de terre	2,055	"
4	" de navets	500	"
1½	" de jardinages		
Total de céréales		13,515	"
" plantes-racines		2,555	"

Les jardins n'ont pas donné grand'chose, et le peu qu'ils ont rapporté a été consommé pendant la saison.

La récolte des grains, pour chaque réserve, a été comme suit :—

	Blé.	Avoine.	Orge.
n° 71	1,172	125	
72	1,582	350	
73	3,869	3,225	150
74	2,283	849	
Boisseaux	8,806	4,549	150

On a construit, sur le numéro 74, quelques maisons, ainsi que plusieurs granges, des écuries et des étables.

Le Veau-Jaune s'est fait une étable de grande dimension, et son établissement avait un air de prospérité.

L'établissement d'Acoose paraissait bien aussi.

Ogema, dont les défrichements avaient, l'année auparavant, attiré mon attention, a quitté le numéro 71, et il s'est construit une bonne maison, deux étables, une grange et un enclos à foin. Il avait en main 560 boisseaux de blé et 275 boisseaux d'avoine. La neige et la pluie, en s'introduisant dans ses meules avant le battage, lui ont fait perdre environ 75 boisseaux de blé.

M. Hourie a fait construire une bonne écurie, de 27 sur 18, pour les chevaux de la ferme, et il a fait mettre un bon couvercle au puits. Ce puits est alimenté par une source qui ne tarit jamais, et qui se trouve tout près de la maison. C'est à cause de cette source, et de l'eau pure qu'elle fournit si abondamment, que nous avions, feu le colonel McDonald et moi, fait choix de cet emplacement pour y établir la ferme, quand il s'est agi de la construire.

Il y a du mieux sur les n[os] 71 et 72 ; mais quelques-unes des maisons sont malpropres, et j'y ai appelé l'attention de M. Pollock.

Bélanger, sauvage entreprenant, possède une belle maison, bien propre, avec une cuisine en appentis y attenante. Il y a aussi de bonnes étables. Il compte 15 têtes de bétail, 2 porcs, 25 volailles. Il a une bonne grange, 300 boisseaux de blé, 100 boisseaux d'avoine, 150 boisseaux de pommes de terre, du foin et de la paille en quantité. Il s'est acheté une lieuse l'an dernier, à frais communs avec une couple d'autres sauvages. Les bâtiments extérieurs comprennent jusqu'à des latrines en bois charpenté qu'il a peinturées en rouge. Tout cela lui forme un très bon établissement.

Lauzon, qui demeurait dans la vallée, est monté s'établir, avec ses deux fils, sur les terres hautes, à 4 milles environ des bureaux de l'agence, sur la route qui mène à Broadview. C'est un joli endroit. Il s'y est bâti une belle maison d'un étage et demi, avec un bon plancher et des portes à panneaux. Il a bien meublé sa maison, et l'on y voit un lit de fer avec montants de cuivre jaune. Il s'est fait aussi une écurie et une bergerie, et il achevait presque la construction d'une grande étable.

La récolte, à son ancienne place, lui a donné 400 boisseaux de blé, 250 boisseaux d'avoine et 70 boisseaux de pommes de terre.

La nouvelle maison est occupée par son plus jeune fils, qui à suivi le cours d'études de l'école d'Elkhorn et qui a épousé une autre ancienne élève de la même école. C'est lui que l'on avait pourvu de l'outillage nécessaire à un cordonnier. Il s'occupe encore un peu de raccommodage ; et il dit qu'il pourrait bien faire plus d'ouvrage, mais qu'il n'a pas toujours du cuir.

Cette famille a défriché, sur sa nouvelle ferme, 25 acres de terre qui sont maintenant prêtes pour la culture.

Wahsacase a, lui aussi, défriché 25 acres de terre au même endroit, mais de l'autre côté du chemin. Il a converti en logement le vieux magasin de la ferme n° 72, et cela lui fait une bonne maison.

De son côté, le plus âgé des fils Lauzon s'est bâti une petite maison pour lui et sa femme. Les vieux se réjouissent d'avoir leurs enfants établis près d'eux et de les voir réussir.

La maison du vieux chef Kahkawistahaw est à peu près la plus pauvre et la moins confortable que j'aie vue.

Le pauvre vieux est aveugle et n'a guère de ressources. Sa vieille compagne est obligée d'en avoir soin comme d'un enfant. Son gendre prend soin de ses bestiaux. Il a en main une bonne quantité de foin. J'ai dit à M. Begg de voir à ce que le vieillard n'ait à souffrir de rien et de faire que dans sa vieillesse la vie lui soit aussi agréable que possible. C'est un beau vieillard, qui ne nous a jamais causé d'embarras et qui, il faut bien que je le dise, a été fort négligé tant par l'agent actuel que par les agents précédents, précisément sans doute parce qu'il n'était pas toujours à nous assourdir de demandes, comme les autres chefs, à qui nous avons accordé mainte et mainte chose dans le seul but de les faire tenir tranquilles.

C'est M. Pollock qui occupait la nouvelle ferme. C'est une habitation confortable.

M. Pollock n'a pas de terrain à lui. Je lui ai dit de s'en procurer un, et qu'il n'eût plus à compter sur l'agence pour son avoine.

Il ne s'est fait de jachère d'été ni sur le n° 71 ni sur le n° 72. Quelques acres de labourage d'automne et les 50 acres de défrichement dont j'ai déjà parlé, et c'est tout. Il y a place pour un travail plus énergique sur ces réserves.

Le n° 73 est occupé par des cultivateurs expérimentés, tels que A. Gaddie et d'autres ; et leurs fermes peuvent avantageusement se comparer à celles des colons blancs.

Les bâtiments de l'agence sont en bon état. M. Begg a soin de tenir tout en bon ordre autour des bureaux de l'agence, et Mme Begg est une ménagère modèle. Sa chambre aux provisions était remplie de fruits et de conserves pour l'hiver.

Le jardin de l'agence est un beau jardin. La cave était remplie de pommes de terre, de navets, d'oignons, de betteraves, de carottes, de choux, de céleri, etc.

J'en puis dire autant du jardin de M. Jowett, qui lui valu une belle récolte de légumes. C'est Mme Jowett qui en prenait soin et qui, tout en s'occupant des produits les plus essentiels, avait aussi un œil du côté des produits aimables du jardin. Les fleurs s'y étalaient en un parterre magnifique, qui faisait autant l'admiration des sauvages que des blancs.

M. Sutherland avait un beau champ d'avoine, qui lui a donné tout le fourrage nécessaire pour son cheval. Il a aussi récolté un peu d'orge. Il avait fini de bâtir sa maison, qui est très confortable. La maison de l'interprète était également terminée, sauf les murs extérieurs, qu'il restait encore à couvrir en partie.

Le terrain de l'agence a rapporté 750 boisseaux d'avoine d'une qualité supérieure.

L'agent, de concert avec M. Jowett, a ouvert une bibliothèque, où on prête les livres aux gradués des écoles ainsi qu'à d'autres. Déjà la bibliothèque possède toute une collection de livres et de magazines.

Le moulin était prêt à commencer ses opérations.

On a ajouté une véranda au bureau, et cette addition améliore beaucoup le bâtiment.

Il y a sur la place un mât et un drapeau. C'est la première fois que je l'ai vu hisser pour des visiteurs. M. Wright eût voulu ne le hisser qu'en l'honneur de la royauté, mais l'occasion ne s'en était pas souvent présentée. M. Jowett, comme d'habitude, s'est admirablement acquitté du travail du bureau. L'apurement des comptes s'est fait, comme d'ordinaire, et l'inventaire a été pris. Des états complets ont été envoyés au commissaire.

Il y a en tout, dans l'agence, 717 têtes de bétail, 32 moutons, 4 porcs et 280 chevaux et poneys sauvages.

AGENCE D'ASSINIBOINE.

J'ai commencé mon inspection ici le 14 décembre 1901.

Agent, Thos. W. Aspdin.

Interprète et aide général, Daniel Kennedy.

Charretier, la Grande-Noirceur.

Cette réserve a joui d'une bonne année et les sauvages se sont bien occupés. En fait d'améliorations, la réserve possédait une nouvelle étable de 22 sur 30, un nouveau cabinet d'aisance de bois charpenté, un corral double, environ 3½ milles de clôture de fil de fer, avec poteaux de saule, qui entourent un pâturage ainsi que le terrain et

l'habitation de l'agent. La maison de l'agent a été peinturée; l'intérieur a été peint en détrempe. Tous les autres bâtiments de l'agence avaient été blanchis à la chaux. Le bon ordre régnait partout.

On avait semé près de 250 acres de grains et de racines potagères. La récolte de ces dernières a donné 1,075 boisseaux. Le blé et l'avoine étaiemt encore en meules attendant l'arrivée des batteurs. On en comptait 30 meules en tout, de différentes grosseurs. L'agent espérait en retirer 3,500 à 4,000 boisseaux.

Douze sauvages ont mis partie de leurs terres en jachère : 90 acres en tout.

La réserve comptait 3 maisons de plus, dont l'une couverte en bardeaux, et 9 autres étables.

Les sauvages ont employé avantageusement l'argent qu'ils ont fait avec la vente de leur bétail. Le chef s'est acheté un gros harnais double, une pompe pour son puits et 33 pieds de tuyaux. Le tout lui a coûté $20. Il s'est aussi acheté du bois pour finir sa maison, un poêle de cuisine et un bois de lit venant de la manufacture. D'autres sauvages aussi ont fait des achats :

Medicine-Rope, un poêle de cuisine et un bois de lit ;

Chas. Rider, une voiture dite "democrat" et un cheval de trait ;

Geegus, du bois et des bardeaux pour sa nouvelle maison, un bois de lit, des chaises, etc. ;

Adam, un bois de lit ;

Pretty-Shield, un bois de lit ;

Oakshippie, du bois pour le plancher de sa maison.

Les sauvages ont vendu huit jeunes bœufs $295, soit $37 chacun en moyenne.

On a fait une cuite de chaux, et chacun en a eu pour blanchir sa maison.

Tous les bestiaux étaient en bonne condition. On en a fait le dénombrement dans les étables, et le nombre en a été trouvé exact.

Les étables sont toutes de première classe et bien tenues. Les nouveaux puits ont été un bienfait pour les bestiaux.

L'établissement d'Eahsickan a une apparence très prospère. Ce sauvage a deux bonnes étables munies de bonnes portes et douze têtes de bétail ; sa maison est propre et bien tenue, et l'on y trouve cuisine et chambre à coucher, bois de lit, poêle à cuisine tout neuf, tables, chaises, armoire où les plats sont rangés avec soin. Une contre-porte met sa maison à l'épreuve des gros temps. C'est, en un mot, un établissement confortable.

Geegus a bâti sa maison lui-même, et il l'a couverte en bardeaux. Ses champs lui ont donné une bonne récolte de blé et d'avoine.

Joseph, qui a pris pour femme Nellie, ancienne élève de l'école de Régina, occupe la maison du feu chef Jacques. C'est une bonne grande maison, avec couverture en bardeaux, cuisine, salle, chambre à coucher. Le logement est propre et tenu avec soin. Ce jeune homme possède deux génisses, un porc et quelques poules. Je n'ai pas de doute qu'il fera son chemin. Jamais l'habitation du chef n'a été en si bon ordre, et je n'ai jamais vu les étables mieux tenues. Tout à côté des étables il y avait de grosses meules de foin. Joseph possède en outre 12 têtes de bétail et un bon puits ; et avec la nouvelle pompe l'abreuvage des bestiaux lui est chose facile.

Le chef s'occupe lui-même de soigner ses bestiaux.

Medicine-Rope s'est fait construire une autre étable. Il a une bonne maison, dont le toit est peint en rouge ; il possède aussi un bon puits.

Chas. Rider est un des hommes les plus entreprenants de la réserve, et, chaque année, je remarque quelque progrès sur son établissement. Sa maison venait d'être blanchie et avait bonne apparence. Il a 12 têtes de bétail, quelques bons chevaux, six porcs et 20 volailles, et il vend des œufs à Sintaluta. Il a eu une bonne récolte de blé, d'avoine, de pommes de terre, de navets, d'oignons et de carottes.

Le frère de Rider a, lui aussi, un bon établissement. Les deux frères réussissent bien.

Je ne sache pas que l'on ait dansé sur la réserve pendant l'année. Les sauvages s'étaient d'abord construit une salle de danse ; mais M. Aspdin la leur a fait abattre, et il n'y a pas eu de danse depuis.

On n'a pas vu boire non plus pendant l'année, et la conduite des sauvages a été excellente. Leur santé a été bonne. Seuls quelques cas de maladies scrofuleuses ont requis les soins du médecin.

C'est encore M. et Mme McKenzie qui conduisent la mission. L'office se célèbre tous les dimanches à 11 heures du matin et à 4 heures de l'après-midi. L'assistance est satisfaisante, et les sauvages paraissent s'intéresser aux offices.

La réserve possède 140 têtes de bétail, 12 porcs, 94 volailles, et 80 chevaux et poneys sauvages.

Les sauvages de cette réserve ont fait de grands progrès pendant l'année, et il convient de féliciter M. Aspdin des heureux résultats qu'il a obtenus.

L'audition des livres, ainsi que des autres travaux du bureau, a été dûment faite ; l'inventaire des biens du gouvernement a été préparé, et, sur le tout, il y a lieu d'être satisfait. M. Aspdin ne manque aucune occasion d'aider et d'encourager ses sauvages dans la voie du progrès et de l'indépendance. La plupart, sinon tous, se suffisent déjà. Il y aura toujours, sans doute, les sauvages très âgés et dénués de tout dont il faudra s'occuper, et je ne crois pas que l'on doive négliger ces pauvres créatures. Je suis sûr que tel n'est pas le vœu du gouvernement. Quant aux hommes et aux femmes qui sont en bonne santé, le département ne leur vient en aide que pour leur permettre de s'aider eux-mêmes ; et cette ligne de conduite si sage a produit de bons résultats dans nombre de réserves.

AGENCE DE LA MONTAGNE-L'ORIGNAL.

Je suis arrivé à cette agence le 30 janvier 1902, en vue de remettre aux sauvages l'argent qui leur revient des ventes de bestiaux de l'année précédente, et pendant que j'étais sur les lieux, j'en ai profité pour faire l'inspection de l'agence, trois mois plus tôt que je n'avais d'abord l'intention de la faire.

Maître d'agriculture en charge, J. W. Short.

Maître d'agriculture et commis, W. Murison.

Les sauvages ont eu une assez bonne année.

L'époque avancée à laquelle les sauvages des réserves d'en haut sont arrivés ici a empêché que des ensemencements plus considérables pussent se faire. Plusieurs, cependant, ont pu récolter des pommes de terre, des navets, etc., et la moisson a produit près de 2,500 boisseaux de blé et d'avoine. Il s'est fait 30 acres de défrichement et 25 acres de labourage d'automne. Il n'y a pas eu de jachère d'été ; tout le terrain défriché a été ensemencé.

J'ai été plus qu'heureux de voir les nouvelles maisons que l'on a érigées dans le cours de l'automne. Elles paraissaient tout à fait bien, avec leurs beaux planchers de bois, leurs fenêtres et leurs portes. Dans quelques-unes, j'ai remarqué des rideaux en dentelle aux fenêtres. Dans plusieurs, j'ai vu des âtres et j'ai demandé à ceux qui n'en avaient pas d'en faire construire, dans l'intérêt de la santé de leurs enfants comme de la leur propre. Un bon nombre de sauvages ont des bois de lit, des tables, des chaises ; et d'autres devaient s'en acheter aussitôt qu'ils auraient reçu la part qui leur revient dans la produit de la vente des vieilles réserves.

Les nouvelles étables sont grandes, sèches et chaudes. Elles ont toutes de bonnes portes, que les sauvages ont fait faire avec le bois qui leur a été donné. Les bestiaux avaient bonne mine. Le dénombrement en a été fait d'étable en étable : en tout, 293 têtes, plus 158 chevaux et poneys. L'on avait vendu, à raison de 3½ centins la livre, 6 jeunes bœufs et 2 vaches, pesant sur pied en moyenne 1,208 livres chacun.

Les sauvages avaient du foin en quantité, et il devait leur en rester à vendre au printemps. La douceur de la température l'hiver dernier nous a permis de laisser les bestiaux dehors, et au bétail, qui préfère de beaucoup l'herbe au foin, de paître sur les coteaux.

Les sauvages font beaucoup d'argent par la vente du bois sec, et ils pourraient en faire beaucoup plus s'ils savaient s'y prendre.

Quand je suis venu ici dans l'été de 1901, il y avait, près de l'établissement de Kakakeway, une salle dont on se servait pour les séances du conseil, et aussi de temps en temps pour danser le samedi soir, mais sans jamais dépasser minuit. Je n'ai

pas jugé à propos de m'y opposer, mais depuis on a vu s'élever sur la réserve deux salles de danse: l'une, à l'extrémité supérieure du nouveau village (Assiniboine), l'autre, la plus importante des deux, une très grande contruction, munie à l'intérieur de tout ce qu'il faut pour la parfaite exécution de la danse, selon le rituel orthodoxe.

Les choses en étant à ce point, il a fallu intervenir, et la vieille salle du conseil a été convertie en étable. Si jamais les sauvages tentent d'y danser de nouveau on la fera immédiatement démolir. Celle des deux salles de danse qui est à l'extrémité du village a été également convertie en étable, et on en a confié la garde à un sauvage digne de confiance. On peut être certain qu'elle ne servira plus de salle de danse. Il a cependant fallu abattre celle du centre. Ce n'a pas été sans quelque mécontentement de la part de quelques-uns ; mais, à la fin, ils y ont tous consenti d'assez bonne grâce, et ils ont vendu le bois.

Les sauvages me disaient, en manière d'excuse, que les blancs se permettent bien de danser, et qu'ils ne voyaient pas pourquoi eux ne danseraient pas. A cela, je leur ai répondu que le cas était bien différent. "Les sauvages", leur ai-je dit, "sont les pupilles du gouvernement, et si le gouvernement croit que de danser et de donner tout ce qu'ils possèdent est un mal, c'est son devoir d'y mettre empêchement. Les blancs peuvent danser la tête en bas, si cela leur plait : ils ne sont pas les pupilles du gouvernement, et, de plus, on ne les voit pas se dépouiller de leurs biens."

J'ai trouvé les sauvages en bonne santé, et ils m'ont tous paru confortablement vêtus. On avait fait une cuite de chaux, ce qui leur avait permis de blanchir leurs maisons. L'écurie qu'il y a près des bureaux de l'agence avait été convenablement réparée, et c'est maintenant un bâtiment spacieux et commode.

La mission presbytérienne, dirigée par M. et Mme Dodds, fait un bon travail. Les sauvages ne sont jamais lents à rechercher les conseils de M. Dodds.

Maintenant que ces trois bandes se trouvent réunies sur une seule et même réserve, et qu'il est possible de toujours avoir l'œil sur elles, il y a tout lieu d'espérer qu'elles feront de bons progrès à l'avenir.

Avant de quitter l'agence, je fis consentir les principaux sauvages de la bande à dépenser les sommes suivantes : $3,500 pour entourer toute la réserve d'une clôture en fil de fer ; $700, pour drainer les marais à foin, ce qui permettrait d'en tirer de 12 à 1,500 tonnes de foin, tandis que, maintenant, il n'est possible d'y en prendre que quelques tonnes ; $1,500 pour l'achat de 1,500 acres de terre à bois et à foin formant une bande d'un demi-mille, en longeant le côté nord de la réserve ;—ces diverses sommes devant être portées au compte du capital et prises sur le produit de la vente des deux réserves supérieures.

Je voulus également, avant de quitter l'endroit, tirer les comptes de chacun des sauvages d'après l'arrangement conclu en vertu duquel ils devaient recevoir les compensations suivantes : $42 aux sauvages de la réserve de l'Ouest, hommes, femmes et enfants, et $15 à ceux de la réserve de l'Ours-Blanc, aussi hommes, femmes et enfants : le nombre devant en être déterminé par les bordereaux de rente de 1901. Une fois ces comptes préparés, je portai au débit le bois acheté pour les sauvages. Je les débitai également de la somme de $500 que je leur payai comptant, savoir : $4 à chacun de ceux de l'Assiniboine et $2 à chacun de ceux de l'Ours-Blanc.

Je fis ensuite réunir tous les comptes individuels et les fis vérifier ; et, après que les sauvages en eurent reconnu l'exactitude et autorisé le paiement, je les envoyai à Winnipeg, et des chèques furent adressés en paiement aux marchands et aux commerçants. Les sauvages pouvaient donc commencer l'année 1902 sans dette, et avec, à leur avoir, un solde de $2,566.65, sur lequel ils pourraient tirer pour les objets et fournitures dont ils auraient besoin, toujours avec l'autorisation du commissaire. Je n'ai guère besoin d'ajouter que, pour mettre tous ces comptes en ordre, écrire les certificats des sauvages, etc., il a fallu un travail considérable, et je désire mentionner ici que M. Murison m'a beaucoup aidé dans ce travail.

AGENCE DE QU'APPELLE.

J'ai commencé mon inspection ici le 11 mars 1902.

Personnel.—W. M. Graham, agent ; R. L. Ashdown, commis et garde-magasin ; Marc Ward, interprète et charretier ; D. J. Grant, maître d'agriculture de la réserve de

Piapot; J. D. Finlayson, préposé du ranche de Muscowpetung; Jas. Hawes, maître d'agriculture de la réserve de Muscowpetung; S. Hockley, maître d'agriculture de la réserve de Pasquah; A. H. Miles, maître d'agriculture des réserves des Buttes-La-Lime, Joseph Denominee, préposé du ranche des Buttes-La-Lime.

J'ai trouvé les bâtiments de l'agence dans leur bon état accoutumé. L'année a été des plus prospères pour les sauvages de cette agence, qui ont été abondamment récompensés de leurs travaux.

La première réserve que j'ai vue a été celle de Piapot. Toutes les maisons y avaient été blanchies à l'argile. Les étables et les enclos étaient en bon état. Le village avait une apparence de propreté et de confort. Les bestiaux paraissaient en bonne santé, ayant de la paille et du foin en quantité.

On avait ensemencé, en 1901, 134½ acres de blé, d'avoine et de racines potagères qui ont donné 3,149 boisseaux de légumes. Il s'y est défriché 5 acres de terre, et 25 acres ont été labourées à l'automne. J'ajouterai qu'on se préparait à faire beaucoup de défrichement ce printemps.

Les sauvages qui vendaient leur bois à Régina en obtenaient de bons prix, et tous menaient une existence confortable. Le maître d'agriculture, M. Grant, réussissait très bien.

Vint ensuite l'inspection du pâturage. Les étables étaient en bon ordre, et le dénombrement des bestiaux a été satisfaisant. Les veaux avaient belle apparence. Ils ont une étable et un enclos à eux seuls. L'enclos touche à la rivière, de sorte qu'en tout temps ils y trouvent une eau pure et saine.

Vu que l'on a fait paître les bestiaux au dehors une bonne partie de l'hiver, on comptait qu'il y aurait un excédent de 200 tonnes de foin au printemps. M. Finlayson est un homme très soigneux, qui paraît être dans son élément au milieu de ses bestiaux. On a établi les comptes du ranche, et les résultats ont paru satisfaisants.

Je passai ensuite dans la réserve de Muscowpetung, où je trouvai les maisons et les étables dans le même bon état que celles de la réserve de Piapot. Les bestiaux y étaient à prendre leur nourriture hors des étables, et ils étaient en bien bonne condition. Ici aussi on comptait sur un excédent de foin. M. Hawes m'a paru être un homme compétent, et il connaissait très bien ses sauvages, pour le peu de temps qu'il a passé parmi eux.

On avait ensemencé ici 90 acres de terre, qui ont donné 1,800 boisseaux tant de blé que d'avoine, et 100 boisseaux de racines potagères. On n'y avait fait ni défrichement ni labourage d'automne, mais on a pris des mesures pour défricher d'une façon assez étendue ce printemps. Le maître d'agriculture demeurait dans la maison du commis, et l'on avait fermé les anciens bâtiments de l'agence. Les sauvages se montraient polis et paraissaient être prospères, habillés qu'ils étaient de chauds vêtements.

Nous arrivons ensuite à la réserve de Pasquah.

Les maisons des terres hautes ainsi que celles de la vallée sont en bon ordre, de même que les étables. J'ai trouvé le bétail en parfaite condition, avec du foin et de la paille en quantité. M. Hockley est un homme attentif à son devoir et qui a de l'expérience. Sa manière tranquille de gouverner les sauvages porte ses fruits à la longue. Deux cent vingt-deux acres de grains et de racines potagères ont donné 4,456 boisseaux de blé, 2,000 boisseaux tant d'avoine que d'orge, et 1,167 boisseaux de racines potagères. Defrichements, 100 acres; jachère d'été, 50 acres.

Cette réserve est prospère, et les établissements des hautes terres sont tous d'une classe supérieure et peuvent se comparer avantageusement à ceux des blancs.

RÉSERVE DES SIOUX.

Les sauvages d'ici ont eu le malheur de perdre tout leur foin par suite des incendies de prairies, et il a fallu, en conséquence, conduire le bétail aux Buttes-La-Lime pour y passer l'hiver. On a construit une maison de ferme sur la réserve des Sioux; mais à l'époque où j'ai fait mon inspection, cette ferme n'était pas occupée, vu que la réserve n'a pas besoin de maître d'agriculture. Les maisons des sauvages, comme d'habitude, étaient en bon état.

Les sauvages de cette réserve avaient ensemencé 123½ acres de grains et le nombre habituel d'acres de racines potagères, qui ont donné 2,193 boisseaux de grains (blé, avoine et maïs) et 2,500 boisseaux de légumes.

Ces sauvages sont industrieux et ont toujours gagné leur vie sans avoir jamais été un fardeau pour le département.

Au printemps on ramènera les bestiaux sur la réserve.

Les sauvages de cette réserve sont bien pourvus de chariots de ferme, moissonneuses, râteaux, traîneaux, charrues, etc., et leur manière économique de vivre fait qu'ils sont à l'aise.

RÉSERVES DES BUTTES-LA-LIME.

Ces quatre réserves avaient ensemble semé 307 acres de grains et 20 acres de racines potagères. Elles ont récolté 3,000 boisseaux de blé, 11,500 boisseaux d'avoine, 2,500 boisseaux de pommes de terre, 3,600 boisseaux de navets et 200 boisseaux de racines potagères d'autre sorte.

Cela fait dans toute l'agence 28,193 boisseaux tant de blé que d'avoine et 10,480 boisseaux de pommes de terre, navets, etc. On y a ameulonné en tout 2,000 tonnes de foin, dont la plus grande partie se trouve près des étables, et l'on a fait 200 acres de défrichement. Aucune terre n'y a été mise en jachère ; toute la terre immédiatement cultivable ayant été ensemencée.

J'ai trouvé les maisons et les étables dans leur bon ordre habituel, et, pour la saison, le bétail avait bonne mine. Les sauvages m'ont paru de bonne humeur.

Le ranche des Buttes-la-Lime était en bon ordre, et les bestiaux avaient bonne apparence. Un état des dépenses de l'exploitation pour les douze mois finissant le 31 mars 1902 a été préparé et trouvé satisfaisant. On y discernait la présence d'une direction attentive.

Les sauvages avaient en main pour des fins de construction 1,000 billes, que l'on avait tirées des coupes de bois pendant l'hiver. Ils avaient, en outre du bois de charpente, des bardeaux, des fenêtres, des portes, etc., le tout prêt à être employé dans la construction de cinq nouvelles maisons destinées à des élèves sortis des écoles qui venaient de faire des défrichements et de s'établir en une sorte de colonie à part, du côté sud d'Okanase, sur la réserve de Peepeekeesis.

On a dompté cet hiver 30 jeunes bœufs âgés de trois à quatre ans, qui seront prêts pour les travanx du printemps. Comme moyen de les réduire, on les a employés à sortir les troncs d'arbres de la forêt.

Au mois de juin 1901 a eu lieu la troisième exposition, qui de toutes manières a eu un vrai succès. Les femmes s'occupaient de préparer des articles pour la prochaine exposition de 1902.

Les sauvages ont acheté dans le cours de l'année et payé de leurs propres deniers les articles suivants :—

14 charrues	$ 364
7 herses	140
7 chevaux	500
6 chariots de ferme	400
6 râteaux	180
3 faucheuses	150
2 lieuses	285
2 semoirs	253
1 herse à disque	37
	$2,309

Ils ont acheté, de plus, pour $350 de ficelle d'engerbage et pour $200 d'articles de ferme de toute sorte.

Six jeunes sauvages qui ont récemment quitté l'école se préparent à faire cette année des ensemencements considérables.

Les sauvages de ces réserves ont entrepris une fourniture de farine pour les agences du Tondre et de qu'Appelle. Il s'agit d'un contrat de $550. J'ai vu entrer un jour, avant que j'eusse quitté la place, quinze chariots de ferme doubles, chargés de la farine qu'ils venaient de faire moudre à Indian-Head, pour l'exécution partielle de leur contrat, et je n'ai pas pu m'empêcher d'établir un contraste entre ce spectacle et ce que j'avais vu dans les premiers temps de cette même agence, alors que les sauvages nous assiégeaient depuis le matin jusqu'au soir pour avoir de nous plus de vivres, bien qu'à cette époque ils reçussent des rations libérales. C'est qu'alors ils ne se donnaient pas grand mal pour gagner leur vie.

J'ai trouvé les livres de M. Ashdown très bien tenns. Ce fonctionnaire s'acquitte de l'ouvrage du bureau et de la garde des magasins en homme d'affaires. Les opérations au comptant sont maintenant nombreuses à cette agence, et l'ouvrage du bureau augmente.

Dans le territoire qui relève de cette agence, j'ai compté :—

Bestiaux	1,440
Chevaux et poneys sauvages	695
Moutons	6
Volailles	325

La petite vérole s'est montrée de bonne heure au printemps tout autour des réserves de ces sauvages, sans cependant qu'il y en ait eu un seul cas parmi eux.

Les sauvages de ce territoire avaient devant eux la brillante perspective d'une autre année de succès, et M. Graham s'employait de son mieux pour que la saison de 1902 fît époque, tant sous le rapport de l'avancement général des réserves que sous le rapport particulier de la récolte et de l'exploitation du bétail. Les tableaux statistiques et les inventaires habituels ont été transmis au commissaire.

Je quittai Fort-Qu'Appelle le 29 avril pour me rendre à Touchwood, où je commençai mon inspection le 30 avril 1902.

Personnel.—H. Martineau, agent.
G. H. Gooderham, commis et garde-magasin.
Geo. McNabb, interprète et charretier.
Edward H. Stanley, maître d'agriculture des réserves de Pauvre-Homme et d'Étoile-du-Jour.
J. W. Harrison, maître d'agriculture de la réserve de Gordon.
P. J. Hamilton, maître d'agriculture de la réserve de Muscowequan.
Josiah Pratt (membre de la bande de Gordon) maître d'agriculture des réserves du Lac-à-la-Pêche et du Lac-des-Noix.

J'ai trouvé les bâtiments de l'agence tous en très bon ordre.

La première réserve que je visitai fut celle de Pauvre-Homme. L'habitation du maître d'agriculture, les étables qui en dépendent, et leurs alentours étaient tous en bon ordre, ainsi que les maisons et les étables des sauvages. Pour le moment la plupart des maisons se trouvaient vides de leurs habitants, qui cependant n'avaient pas oublié de les nettoyer parfaitement avant d'en sortir, et de brûler toutes les ordures accumulées pendant l'hiver.

Sous le rapport de la récolte, les sauvages ont eu une bonne année. On avait ensemencé 80½ acres de terre, et on a récolté 104 boisseaux de blé, 3,050 boisseaux d'avoine et 505 boisseaux de racines potagères. Le maître d'agriculture, pour sa part, a récolté 149 boisseaux d'avoine et 45 boisseaux de racines potagères.

Les sauvages de cette bande ont coupé pendant l'hiver et sorti de la forêt 3,000 perches et 220 pièces de bois à bâtir. Tout cela était rendu sur le terrain, prêt à être employé. Il s'est construit, dans le cours de l'année, 2 nouvelles maisons, 3 étables, un hangar pour les bestiaux et deux autres hangars pour serrer les instruments d'agriculture. Depuis ma visite précédente, les sauvages de la bande s'étaient acheté 1 chariot de ferme, 2 charrues, 1 lieuse, 3 faucheuses, 3 râteaux, 1 traîneau, et 3 harnais doubles ; objets qui sont payés pour la plupart. Ils ont vendu la plus grande partie de leur avoine à raison de 25 centins le boisseau, et ils ont aussi acheté de la semence, de la ficelle d'engerbage, et quelques menus instruments d'agriculture, tels que fourches, etc., qu'ils ont payés de leur argent.

Je les trouvai en bonne santé, et se livrant beaucoup moins que par le passé aux plaisirs de la danse. On a de bonnes raisons d'espérer qu'ils vont tout à fait abandonner cet amusement.

Il est resté beaucoup de foin non employé pendant l'hiver, et on le garde pour l'hiver prochain.

L'intention des sauvages était de mettre en culture cette année 110 acres de terre. Je les trouvai fort occupés à labourer et à herser, et déjà une bonne partie des semailles était faite.

Quelques champs d'avoine ont donné une moyenne de 110 boisseaux par acre. On a défriché 41 acres de terre neuve et fait beaucoup de clôture. La réserve était en bon ordre. Le troupeau comptait 236 têtes, et, pour la saison, les bestiaux n'avaient pas mauvaise mine. M. Stanley fait une excellente besogne parmi les sauvages confiés à sa surveillance, et il ne néglige rien de ce qui peut les aider dans leurs travaux.

J'arrivai ensuite à la réserve d'Etoile-du-Matin, également confiée à la surveillance de M. Stanley.

Les sauvages de cette bande ont considérablement avancé leur culture, si on la compare à celle des années précédentes. Dix-huit acres de semence leur ont valu 110 boisseaux d'orge, 320 boisseaux de pommes de terre, 93 boisseaux de navets, 38 boisseaux de carottes et 32 boisseaux d'oignons. On doit, cette année, ensemencer 50 acres de terre.

On a fait une cuite de chaux, et toutes les maisons ont été blanchies. Vue à distance la réserve, avec ses maisons blanches, présente un beau coup d'œil. Les sauvages se sont aussi distingués par les facilités de logement qu'ils ont procurées à leur bestiaux.

On a bâti 2 maisons, 11 étables, et 7 hangars pour les bestiaux. Ces dernières constructions sont de forme octogone, fortes, spacieuses, bien appropriées aux besoins du bétail, et situées généralement dans des endroits bien protégés. Je leur avais, lors de ma précédente visite, reproché la pauvreté de leurs étables, et cela me fit plaisir de voir le progrès accompli sur ce point. Il va sans dire que l'agent et le maître d'agriculture les ont également pressés d'exécuter ces travaux.

La bande a acheté et payé : 1 charrue, 1 semoir (d'occasion), 1 faucheuse et 1 paire de harnais. C'est un progrès considérable pour la réserve d'Etoile-du-Matin. Il y avait là par terre 3,200 perches et 120 pièces de bois à bâtir prêtes à être employées. On a fait une grande quantité de clôture neuve.

Les bestiaux étaient en assez bonne condition. Le troupeau comptait 188 têtes. L'herbe (au 8 mai) n'était guère abondante, et cependant les bestiaux paraissaient aimer mieux brouter que de se nourrir du foin qui ne manquait pas aux étables.

Les taureaux, qui sont la propriété commune des deux bandes, se trouvaient pour le moment dans un enclos à part sur la réserve de Pauvre-Homme. Ils étaient en bonne condition.

Les sauvages de cette bande (je parle de ceux d'Etoile-du-Matin) font beaucoup d'argent en fournissant à l'agence du foin et du bois, ainsi qu'en s'occupant de roulage, etc. Ils font la chasse aux rats musqués, qu'ils échangent contre des marchandises. Cette chasse leur a également procuré des gains assez considérables. On leur donne pour trois rats musqués et quelquefois pour deux la valeur de 25 centins en marchandises. J'imagine que cela équivaut pour chaque peau à 4 centins payés en argent.

Les sauvages étaient tous de bonne humeur. Ils sont toujours contents qu'on vienne les voir.

La réserve de Gordon fut la suivante que je visitai. C'est M Harrison qui est maître d'agriculture ici. Il n'a été envoyé sur cette réserve que depuis ma dernière visite.

La maison du maître d'agriculture, inoccupée depuis plusieurs années, avait besoin de réparations. J'en ai pris note, et en ai informé le commissaire.

Cette réserve s'est toujours fait remarquer par ses bonnes maisons et par ses bonnes étables, et il y avait encore progrès cette année.

La nouvelle boutique de forge est un bâtiment de 20 pieds sur 24, et on y vient faire faire beaucoup de réparations. C'est un ancien élève de l'école d'Elkhorn, J. Anderson, qui tient la forge ; et son frère, qui sort de la même école, est charpentier.

Tous deux voudraient bien avoir une boutique de charpentier établie à côté de la boutique de forge.

On a bâti quelques maisons, et d'autres sont en cours de construction. Jean Cyr s'est fait bâtir une maison et une étable. Je m'étais plaint, la dernière fois, que la maison de cet homme était malpropre et trop petite. J'ai été content de lui voir une autre maison, propre et bien soignée.

Henry Bird a une maison neuve, bien soignée, couverture de bardeaux, portes et châssis peints en vert, plancher de bois, blanchie au dedans comme au dehors, des rideaux aux fenêtres, et très bien meublée.

François Cyr, maison à toit élevé, couvert en bardeaux, doubles portes et doubles châssis.

Bill Hornie, maison neuve.

Colin Cyr a exhaussé le toit de sa maison, a fait crépir l'intérieur, s'est ménagé des chambres dans le haut, et s'est fait un petit portique; il a aussi une machine à coudre.

Alex McNabb, a fait crépir l'intérieur de sa maison.

Jos Anderson, maison neuve avec couverture de bardeaux, étable neuve.

Jos Cochrane, se fait bâtir une jolie maison.

Plume-de-fer, maison et étable à environ 8 milles de distance de la réserve, dans un endroit où le foin est abondant. Son champ est dans la réserve; il avait dans le moment deux charrues qui travaillaient. Il possède 30 têtes de bétail et il réussit très bien.

Wm. Cochrane, maison neuve presque terminée.

Les bestiaux avait l'air de se bien porter. Le troupeau comprenait 401 têtes. J'ai compté, en outre, 83 chevaux et poneys.

L'étendue de terre ensemencée en 1901 comprenait 51 acres de graminées et 12 acres de racines potagères. On a récolté 247 boisseaux de blé, 1,950 boisseaux d'avoine, 33 boisseau d'orge, 718 boisseaux de pommes de terre et 320 boisseaux de racines potagères diverses.

Il restait encore du foin non employé pendant l'hiver.

On s'attendait d'ensemencer cette année environ 110 acres de terre, et d'en faire un partage plus convenable, au lieu de laisser comme par le passé toute la culture aux mains d'un petit nombre. Je leur ai dit qu'ils devraient avoir au moins 500 acres de terre en culture.

Il y a dans cette bande trente-cinq sauvages qui ont des bestiaux. Quelques jeunes sauvages voudraient bien commencer ce genre d'exploitation.

M. Harrison m'a paru s'acquitter à merveille de ses devoirs. Il cherche le plus possible à se rendre utile aux sauvages, travaillant à leur avancement et les aidant de toute manière. Ce sont surtout les jeunes qu'il aime à encourager. Les sauvages vont souvent le voir chez lui, et il cause avec eux de culture et de différents autres sujets. M. Harisson se montre d'une très grande délicatesse dans ses rapports avec les sauvages, et il semble avoir gagné leur confiance.

La bande a acheté l'année dernière et elle a payé :—

Herses à disques	2
Charrues	2
Râteau à cheval	1
Paires de harnais	5
Traîneaux	2
Chariots de ferme	2

Je crois que la bande a l'intention d'acheter une batteuse mécanique pour son propre usage.

Je considère cette réserve comme étant dans de bonnes conditions de prospérité. On y remarque de tous côtés des signes d'avancement.

J'atteignis ensuite la réserve de Muscowequan. J'y ai remarqué beaucoup d'amélioration.

On y a bâti une étable pour les taureaux. On a réuni ceux-ci, au nombre de cinq, dans un enclos de cinq acres d'étendue. Ils étaient tous en bonne condition.

L'ancienne habitation du maître d'agriculture a été démolie, et avec les matériaux on a bâti une grange et un petit magasin. Ce sont les sauvages eux-mêmes qui ont fait ces travaux. On a aussi construit sur le terrain de la ferme un poulailler de 14 pieds sur 12. Le maître d'agriculture avait à son usage personnel un jardinet de trois quarts d'acre d'étendue, semé de légumes qui déjà avaient bonne apparence. Une clôture entourait toute la place ; et ce coin de terre, dans son ensemble, avait un air soigné.

La semence de 1901 comprenait 20 acres en avoine et 4 acres en racines potagères. On a passé la charrue sur une moitié de ce champ d'avoine, et l'on a fait paître sur l'autre moitié. La récolte de pommes de terre a donné 450 boisseaux, et celle des navets et autres légumes 75 boisseaux.

Tous les sauvages, à l'exception de deux, avaient en main leur propre semence.

Il restait, de cet hiver, 150 charges de foin, que l'on se proposait de garder pour l'hiver prochain.

On a semé cette année 41 acres d'avoine et 4 de racines potagères.

Il s'est défriché, en 1901, 7 acres de terre neuve ; et l'on devait, cette année, faire un grand effort et en défricher 50 acres. Le choix était déjà fait de quelques bonnes pièces de terre propres à être converties en champs de culture. M. Hamilton ne cesse, de toutes manières, d'encourager les sauvages à s'adonner de plus en plus à l'agriculture.

Les sauvages qui chassent le rat musqué ont eu une bonne saison, et, dans le seul mois d'avril ils en ont pris 13,000.

Certains jeunes sauvages sont fort désireux d'avoir des bestiaux, et l'agent devait essayer de leur en procurer.

Le bétail m'a paru être en bon état. J'ai compté 224 têtes, et 31 chevaux.

Les sauvages jouissaient d'une bonne santé. Ils se sont montrés très aimables et m'ont tous paru pleins d'entrain.

Je me suis ensuite arrêté au Lac-la-Pêche, avant de me rendre à Yorkton. Les sauvages étaient tous absents de la place ; et, quant à M. Pratt, le maître d'agriculture, je l'avais rencontré aux bureaux de l'agence avant mon départ.

Cette réserve comptait deux maisons et deux grands hangars de plus. On a semé, cette année, 22 boisseaux de pommes de terre, 5 boisseaux d'avoine et un boisseau d'orge, sans compter les graines potagères. Le bétail m'a paru être en bonne condition, et le nombre en était, le 31 mars, de 158 têtes. Depuis cette date, un bœuf, une vache et un bouvillon sont morts.

La provision de foin a été quelque peu faible, M. Pratt m'a dit que, vu le temps doux qu'il a fait cet hiver, il avait pu cependant traverser la saison sans perdre une seule bête. Il n'y a pourtant pas de saison pour que le foin manque, puisqu'il y a tout autour de bonnes prairies. A tout événement leurs voisins, les Milligans, sont toujours prêts à leur avancer ou à leur vendre tout le foin dont ils peuvent avoir besoin.

Il me fut impossible d'aller au Lac-des-Noix, à cause des routes qui étaient impraticables. Un parti d'arpenteurs venait de tenter le voyage, mais il avait dû rebrousser chemin.

La vente du bétail a obtenu de 2½ à 3½ centins, selon le poids de l'animal. Voici quel a été le résultat des ventes.

2,580 livres à	3½	$ 90 30
9,260 "	3¼	300 95
2,250 "	3	67 50
24,649 "	2½	616 22
Un animal sur pieds		30 00
		$1,104 97

On voit que plus de la moitié du total est pour des bestiaux qui n'ont donné que 2½ centins la livre, au poids de l'animal pesé vivant.

Ainsi, cela ne vaut quère la peine d'élever des bœufs pour les vendre 2½ centins la livre à l'âge de trois ans. C'est un bien maigre profit que les sauvages en retirent.

Les livres de l'agence ont été examinés avec soin, et je dois rendre ce témoignage à M. Gooderham, qu'il remplit ses fonctions avec beaucoup d'efficacité, et que tout ici est dans la vraie manière des affaires.

Je dois aussi faire compliment à George McNabb du soin particulier qu'il prend des chevaux, jolies bêtes qui font honneur à l'agence.

L'agent n'a pas ménagé ses peines. Son journal indique combien il a été régulier à visiter les différentes réserves, et, de toutes manières, à accomplir ses devoirs avec le plus grand soin. Je dois dire qu'en somme tout allait bien.

C'est un beau territoire que celui qui relève de cette agence. On ne trouvera nulle part ailleurs dans la région de meilleures terres que dans la réserve de Pauvre-Homme et dans celle de Gordon. Et maintenant que selon toute probabilité le chemin de fer va passer tout près, les sauvages de cette agence ont devant eux de belles prespectives d'avenir.

J'oubliais de dire que le nombre total de bestiaux est de 1,203, et celui des chevaux et poneys de 353.

AGENCE DE PELLY.

J'ai commencé mon inspection ici le 8 juin 1902.

R. S. McKenzie, agent.

Fred Fisher, commis, interprète et garde-magasin ; aide en même temps aux travaux de la ferme.

Jas. Hunt, journalier.

Les bâtiments de l'agence sont en très bon ordre. On a fait des réparations considérables au bureau, et on y a placé de bonnes armoires pour serrer les médicaments, qu'il est possible maintenant de tenir en bon ordre.

On s'est occupé aussi d'arranger les étables, que l'on a fraîchement couvertes de chaume.

Il y avait là, prêts à être employés dans la construction d'une nouvelle écurie, un bon nombre de belles pièces de bois équarries. Les vieilles écuries seront utilsées pour les bestiaux.

On a placé de nouvelles latrines dans la maison de l'agent, ainsi que dans le bureau.

Voici, pour 1901, les semences que l'on a faites :—

Bande de Côté, 93¾ acres de céréales et de légumes.
Bande de-La-Clé, 19½ " "
B nde de Keeseekouse, 51 " "

Et voici ce qui s'est récolté :—

Réserve de Côté, 1,347 boisseaux d'avoine, de blé et d'orge.
Rés rve de Côté, 772 boisseaux de racines potagères.
Réserve de La-Clé, aucunes céréales.
Réserve de La-Clé, 235 boisseaux de racines potagères.
Réserve de Keeseekouse, 340 boisseaux d'avoine et d'orge (le blé a été détruit par la grêle).
Réserve de Keeseekouse, 446 boisseaux de racines potagères.

Une bonne partie du grain a été plus ou moins endommagée par la grêle, et a été donné sur pied aux animaux.

La ferme avait ensemencé 17 acres d'avoine, 2 acres de blé et 10 acres d'orge Tout cela a été considérablement endommagé par la grêle.

Voici, pour cette année, l'étendue de terre ensemencée :—

Côté	151 acres.
La-Clé	29 "
Keeseekouse	86 "
La ferme	30 "
	296 acres.

Ce qui fait 101¾ de plus que l'année dernière. On voit par là que les sauvages continuent à avancer, et dans la bonne direction. Ils ont encore défriché 71 acres de

terre neuve et mis en jachère d'été 30¾ acres. Le nombre de sauvages qui ont des champs de culture est de 29 (15 dans la réserve de Côté, 5 dans celle de La-Clé, 9 dans celle de Keeseekouse).

Presque tous les sauvages ont des jardins et des carrés de pommes de terre plus ou moins grands, et j'ai vu ici et là les femmes houer et sarcler. Les champs avaient une très bonne apparence, et la clôture est bonne. Le chef Côté et les frères Singuish avaient clôturé 84 acres avec du fil de fer qu'ils avaient eux-mêmes acheté et payé.

Ces sauvages s'intéressent plus que jamais à la culture, et si la récolte de l'année est bonne et qu'elle échappe à la grêle, ils pousseront ce genre de travaux encore plus avant. Quelques-uns des jeunes avaient de beaux champs, et, avec un peu d'encouragement, je crois qu'on en fera de bons cultivateurs. La bande de Côté, pour ne pas parler des autres, devrait avoir 1,000 acres de culture. Il n'y a pas dans toute la région de sol plus fertile, et j'apprends maintenant que le chemin de fer va traverser un coin de la réserve : de sorte que le manque de débouchés ne pourra plus servir d'excuse à ceux qui négligent la culture.

Soixante et dix-neuf têtes de bétail ont été vendues dans l'automne de 1901.

Poids moyen,	1,302,	52 bouvillons,	68,090 livres	à 3·55,	$2,417	19
"	1,285	2 "	2,570	" 3,	77	10
"	1,037	10 "	10,370	" 2½,	259	25
"	1,210	5 vaches,	6,050	" 3¼,	196	62
"	925	2 "	1,850	" 2½,	46	25
"	1,760	1 bœuf	1,760	" 2,	35	20

Pour le compte du département—

Poids moyen,	1,205,	2 bouvillons,	2,410	" 3·55,	85	55
"	1,550,	3 taureaux,	4,650	" 2,	93	00
"	1,635,	2 bœufs	3,270	" 2,	65	40
		79			$3,275	56

Voilà un état qui montre assez bien. Sur 65 têtes de bétail appartenant aux sauvages, 52 ont pesé 1,302 livres chaque en moyenne. Mais il n'y a pas de raison pour que les dix autres ne pèsent en moyenne que 1,037 livres chaque, et n'aient pu, en conséquence, obtenir que 2½ cents la livre : ce qui équivaut à les céder pour rien.

Les sauvages ont reçu l'argent de leurs bestiaux avant de quitter Yorkton.

Les champs et les jardins des réserves de La-Clé et de Keeseekouse avaient bonne apparence. Tous les sauvages de ces réserves occupaient des tentes.

Les étables, comme d'habitude au printemps, se trouvaient dans un état de délabrement ; mais, généralement, on les met en ordre avant que l'hiver arrive.

Les opérations du bureau ont été vérifiées, et je dois dire qu'elles font honneur au commis, M. Fisher, lequel tient les livres et les comptes dans le meilleur ordre possible.

L'agent, M. McKenzie, s'est très bien employé pour les sauvages ; et, si ces derniers ne font pas de progrès, cela ne dépendra certainement pas de quelque néglicence de l'agent, qui se tient constamment au milieu d'eux depuis le matin de bonne heure jusque tard le soir.

Le nombre total des bestiaux est de 877 : moutons, 90 ; chevaux et poneys, 166 ; volailles, 130. Des états et un rapport ont été envoyés au commissaire.

Je suis parti le 26 juin pour Yorkton. Après avoir, à ce dernier endroit, complété certains travaux, je me suis mis en marche le 1er juillet pour me rendre à Birtle. Mais, à mon arrivée ici, je reçus un télégramme du commissaire m'enjoignant d'aller à l'agence de Carleton, où je trouverais des instructions. Je partis, en conséquence, pour Régina le 3 juillet, et de là pour Carleton le 7. J'arrivai à Carleton le 8 juillet.

Ces instructions du commissaire me disaient de remettre à M. James Macarthur la direction de l'agence, qu'avait eue jusque-là M. Goodfellow ; et aussi de surveiller la distribution des rentes.

Ce dernier avait déjà quitté la place et M. Macarthur y était arrivé quelques jours avant moi.

Mon premier soin fut de vérifier les livres en remontant jusqu'au 31 décembre 1900, date de la dernière visite de l'inspecteur Chisholm.

Après que j'eus fini ce travail de vérification, nous procédâmes à la distribution des rentes, mais non sans que l'on eût auparavant, dans chaque endroit, fait la battue pour rassembler le bétail. Nous payâmes les sauvages du Lac-Muskeg le 18 juillet; ceux de Mistawisis, le 19; ceux du Lac-au-Sable, le 21; ceux de la Grande-Rivière, le 22; ceux du Lac-à-l'Esturgeon, le 30. Nous avons ainsi distribué $3,685. Il restait $320, qui retournèrent au fonds des écoles. Nous avons dans chaque endroit complété et vérifié l'inventaire des biens de la ferme.

Nous revînmes ensuite à Prince-Albert, et, le 3 juillet, je remis officiellement la direction de l'agence à M. Macarthur.

L'acte de ce transfert d'office, ainsi que les inventaires et les états que nous avions recueillis dans notre tournée, ont été adressés au commissaire, à Winnipeg.

Je puis dire que dans toutes les réserves que j'ai traversées, j'ai trouvé les bestiaux en très bonne condition; et voici pour chaque réserve l'étendue superficielle de terre sous culture :—

	Acres.
Lac-au-Sable	338
Mistawasis	180
Lac-Muskeg	125
Grande-Rivière	29
Lac-à-l'Esturgeon	51
Lac-Rond (Sioux)	26½
Total	749½

Et j'ai remarqué aussi que l'on avait défriché quelque peu de terre neuve, principalement au Lac-Muskeg et sur la réserve de Mistawasis.

La réserve de la Grande-Rivière n'a été établie que depuis que je suis venu ici en 1896. C'est une jolie réserve où l'on trouve une maison d'école, une maison pour la ferme, une maison pour l'instituteur, des étables et un magasin. On a aussi érigé une nouvelle maison d'école au Lac-au-Sable, ainsi qu'à Mistawasis, depuis que je suis venu ici la dernière fois. Les écoles étaient toutes fermées, à cause des vacances.

J'ai profité de l'occasion, dans le rapport que j'ai fait au commissaire, pour attirer son attention sur quelques matières qui se rattachent à cette agence, mais qui ne forment pas habituellement l'objet d'une inspection régulière.

Je ne puis guère m'empêcher de remercier ici le commis, M. Jackson, de l'habileté avec laquelle il m'a aidé dans mon travail, et d'ajouter que j'ai trouvé ses livres parfaitement bien tenus. Homme soigneux, digne de confiance, ne regardant pas au travail, il sera pour le nouvel agent un aide très utile.

M. Macarthur, qui vient d'entrer en fonctions comme agent, s'est mis à l'œuvre avec énergie, et il a déterminé d'avoir du succès dans son passage à l'agence. Je dois dire que, d'après sa manière d'agir avec les sauvages, pendant le court temps que j'ai été avec lui, je suis sûr qu'il réussira. Son intégrité, son bon jugement et son habileté aux affaires, unis à la conduite si pleine de délicatesse qu'il observe vis-à-vis de tous, ne peuvent avoir qu'un bon effet sur les sauvages en général. Je crois qu'il se montrera bon et tolérant, mais sans laisser d'être toujours ferme; et je serai toujours heureux d'apprendre qu'il a réussi en quelque affaire.

J'allais me rendre à Qu'Appelle, pour y faire mes rapports, lorsque je reçus une lettre du commissaire qui me priait de vouloir bien faire la distribution des rentes dans les réserves du nord, vu que M. Chisholm se trouvait dans le moment retenu à l'école de Rupert's-Land.

Je pris donc sur le champ mes dispositions pour ce voyage, et je quittai Prince-Albert le 11 août, en compagnie du docteur Bourgeault, du Lac-au-Canard, qui, de son côté, allait vacciner les sauvages. Ces derniers avaient, l'année auparavant, demandé qu'on leur envoyât un médecin. M. Goodfellow venait avec moi comme secrétaire. J'amenais aussi avec moi comme charretier Angus McLeod, qui portait les provisions et

le matériel de campement. M. Fiddler conduisait le cheval et la voiture de M. Chisholm. Nous payâmes, en passant, les rentes à quatre ou cinq familles de la nouvelle réserve ; puis nous nous rendîmes au Lac-Montréal, où, le 18 août, nous fîmes aux sauvages de l'endroit la distribution des rentes qui leur sont dues. Ici, nous laissâmes les chevaux et nous gagnâmes en chaloupe la réserve du Lac-la-Ronge. Nous avions déjà la chaloupe du gouvernement, et nous en avions emprunté une autre de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Nous avions engagé quatre sauvages, hommes d'expérience. Après avoir quitté le Lac-Montréal le 20 août, nous étions arrivés au Lac-la-Ronge le 23 ; et, le 25, nous payâmes les sauvages de cette bande. Nous partîmes de là le 26 pour nous rendre aux Etroits-du-Pélican (*Pelican-Narrows*), où nous arrivâmes le 1er septembre et où nous procédâmes immédiatement à la distribution des rentes. Le 2 septembre, nous avions fini notre tournée, et, le 3, nous reprenions le chemin de la maison, atteignant le Lac-Montréal le 18, quittant ce dernier endroit le 19 pour Prince-Albert, où nous arrivions le 21 au matin. Quarante-deux jours en voyage, trente jours de chaloupe.

Le mauvais temps nous avait fait perdre deux jours en descendant, et nous en a fait perdre à peu près cinq en remontant.

Voici un état des sommes que nous avons distribuées :—

Bande de Wm. Charles :—		
1 chef	$ 25 00	
4 conseillers	60 00	
164 sauvages à $5 chacun	820 00	
		$905 00
Arrérages		485 00
Bande de Jas. Roberts :—		
1 chef	$ 25 00	
4 conseillers	60 00	
474 sauvages à $6 chacun	2,370 00	
		$2,455 00
Arrérages		20 00
Bande de P. Ballendine :—		
1 chef	$ 25 00	
2 conseillers	30 00	
379 sauvages à $5 chacun	1,895 00	
		$1,950 00
Arrérages		35 00
		$5,850 00
Payé au bureau même par l'agent		5 00
		$5,845 00
Retourné à l'agent		155 00
		$6,000 00

De plus, $30 remis à la caisse des élèves des écoles.

Avant de retourner à Fort-Qu'Appelle, je me rendis aux bureaux de l'agence avec les livres des rentes, que je fis balancer. On devait les transmettre en la manière accoutumée.

Les sauvages des réserves du nord ne gagnent leur vie que par la chasse. Le poisson constitue leur aliment principal. Ceux du Lac-Montréal n'avaient pas de jardins, et ils n'avaient pas non plus de pommes de terre. Il semble qu'ils n'aient pas pu se procurer de semence. Dans plusieurs endroits où des jardins avaient déjà été cultivés, j'ai remarqué qu'ils étaient tout couverts d'herbes.

Sur la réserve du Lac-la-Ronge, plusieurs parmi les sauvages avaient des jardins et des carrés de pommes de terre. Nous avons vu de beaux jardins sur les bords de la rivière Churchill ainsi que sur quelques-unes des îles.

On pouvait voir quelques bons jardins à Pelican-Narrows, mais à part cela aucune culture.

Les sauvages des bandes de Wm. Charles et de Jas. Roberts appartiennent principalement à l'Eglise d'Angleterre ; ceux de la bande de Pierre Ballendine sont pour la plupart catholiques romains. Une belle église qui venait d'être terminée s'élève maintenant sur la réserve de Pierre Ballendine pour les catholiques. Les murs sont peints en blanc et le toit en rouge. Il y a une tour et une cloche. C'est un bâtiment d'apparence imposante dans le village. Ces sauvages, du premier au dernier, montrent beaucoup de zèle à remplir leurs devoirs religieux. Ils forment un beau groupe de sauvages vivant en paix les uns avec les autres. Ils paraissent être bien dans leurs affaires, et quelques-uns d'eux ont un compte en banque. Dans chaque endroit où nous arrivions, on tirait du fusil en notre honneur, et c'était une réjouissance générale parmi les hommes et les femmes ; jusqu'aux jeunes enfants qui étaient transportés de joie.

Le seul temps où ces gens-là voient de l'argent, c'est quand ils reçoivent leurs rentes. Jusqu'à la distribution suivante, nul d'entre eux ne verra même un billet de banque d'un dollar. Pour ce qui est de la menue monnaie, c'est une chose dont ils n'entendent jamais parler. Si l'un d'eux achète pour quinze sous de tabac, il faut qu'il prenne le reste d'un dollar en marchandises dont il n'a pas besoin.

J'ai dit que ces sauvages remplissent bien leurs devoirs religieux ; et chaque fois que l'on célèbre l'office divin ils s'y rendent en foule. Les quatre hommes que j'avais avec moi sont de magnifiques spécimens du vrai type sauvage. Ils étaient attentifs, vigilants, adroits et prudents. Je sentais que l'on pouvait se fier à eux. Ils appartiennent à la mission catholique. Tous les matins et tous les soirs, sans jamais y manquer, on les voyait se réunir sous leur petite tente et y faire leurs prières, sans la moindre ostentation. Quand l'heure était arrivée, ces hommes si intrépides se rendaient sans bruit à la tente, s'agenouillaient dans le plus grand respect, et répondaient aux prières que le plus âgé prononçait.

Si quelques-uns de nos amis qui entretiennent des opinions pessimistes à l'endroit du travail des missionnaires chez les sauvages pouvaient assister à des scènes comme celles-là, je ne doute pas qu'ils changeraient bientôt de manière de voir.

Les effets à distribuer en vertu des traités l'ont été, à chaque endroit, après la distribution des rentes ; ça été de la poudre et des projectiles, de la ficelle d'engerbage, un peu de farine, du lard, du thé, du tabac et du savon. Au Lac-Montréal ainsi qu'au Lac-la-Ronge, on a mis de côté une petite quantité de farine, de lard et de thé pour les cas de grand besoin ou de maladie pendant l'hiver. A Pelican-Narrows, comme d'habitude, tout a été livré.

Il y a une provision de médicaments dans chaque réserve. Au Lac-Montréal, c'est M. Settee, l'instituteur, qui en a la charge. Au Lac-la-Ronge, c'est le révérend M. McLennan ainsi que la Compagnie de la Baie d'Hudson. A Pelican-Narrows c'était la Compagnie de la Baie-d'Hudson ; mais on a cru qu'il valait mieux en charger le révérend père missionnaire qui réside sur les lieux, qui, ayant étudié la médecine pendant deux ans, se connaît dans la matière, et qui a bien voulu s'occuper de la chose.

M. Clare, qui faisait le commerce en concurrence avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson dans ces différents endroits, vient d'obtenir la position de gérant de la compagnie aux postes du Lac-Montréal et du Lac-la-Ronge ; M. McDonald, qui depuis dix ans remplissait cette charge, ayant été envoyé à Prince-Albert.

Avant de terminer, je tiens à dire que les officiers de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et principalement M. McDonald et M. Bélanger, et aussi M. Clare, nous ont beaucoup aidés dans nos travaux ; et je veux les remercier ici des nombreuses marques de bienveillance qu'ils m'ont données.

J'ai, etc.,

ALEX. McGIBBON,
Inspecteur des agences et des réserves des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE BABINE ET DU SKEENA SUPÉRIEUR,
HAZELTON, 3 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel avec tableaux statistiques, ainsi que la liste des biens du gouvernement commis à ma garde, pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Situation.—Le territoire qui relève de cette agence est situé dans la partie la plus septentrionale du pays. Il est borné au nord et à l'ouest par celui de l'agence de la Côte-Nord-Ouest, au sud par celui de l'agence du Lac-Williams, et à l'est par les montagnes Rocheuses.

Pour des raisons qui tiennent à la géographie du pays, à la ligne de démarcation entre peuples distincts et à certains traits caractéristiques d'une nature générale, cette agence comprend deux divisions, qui sont traitées séparément.

DIVISION DE KITKSUN.

Cette division commence au canon de Kitselas, à 90 milles environ en aval d'ici, et s'étend jusqu'au delà de la source du Skeena, couvrant ainsi une distance d'à peu près 160 milles.

A l'exception de Kitwancool, situé sur la route d'Ayensk, sur la rivière Nass, et de Kisgegas, situé sur la rivière Babine, à 3 milles au delà du confluent de cette rivière et du Skeena, tous les villages de cette division, avec leurs réserves respectives, sont situés sur ce fleuve, en remontant vers sa source, où l'on trouve, en dernier lieu, la réserve de Kuldoe. Je suivrai cet ordre dans l'exposé ci-dessous.

BANDE DE KITWANGAR.

Réserve.—Les trois réserves de cette bande sont situées sur les bords du Skeena, presque mi-partie à gauche et mi-partie à droite des eaux de ce fleuve, et comprennent une étendue superficielle de 3,615 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 151 habitants, savoir : 51 hommes, 60 femmes et 40 enfants. Il y a eu 7 naissances et 4 décès. Ainsi, la bande compte trois personnes de plus que l'année dernière.

Hygiène et santé.—Les sauvages étaient en très bonne santé. Sans compter toutes les autres mesures que l'on prend dans l'intérêt de la santé publique, on a soin de faire tenir en bon état de propreté les bâtiments et leurs alentours. Un beaucoup plus grand nombre de sauvages que l'année dernière ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—La pêche, la chasse et le bois de corde constituent les principales ressources des sauvages de cette bande. Les femmes et les enfants ramassent des baies sauvages, que l'on fait sécher pour l'hiver.

Education.—L'école est sous le patronage de la Société des Missions de l'Eglise Anglicane, et elle est située dans un endroit central du village. Le révérend A. E. Price, avec le zèle et l'énergie qui le distinguent, a fait construire ici durant l'année une belle maison d'école, qu'il a entièrement montée, et, dans la construction de cette école, les sauvages ont fait voir qu'ils savaient mettre en pratique les leçons qu'il leur avait données.

L'école fait de bons progrès, et elle reçoit maintenant la subvention que l'on accorde aux externats.

Religion.—La jolie petite chapelle qu'il y a ici est fréquentée avec une assiduité de bon argure. Par sa structure, la nouvelle maison d'école dont je viens de parler est bien propre à faire le pendant de la chapelle, qui, de même que l'école, est la propriété et se trouve placée sous la direction de la même dénomination religieuse.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont naturellement très intelligents, et, tout en faisant des progrès sous d'autres rapports, ils sont devenus surtout habiles comme charpentiers.

On continue de plus en plus à défricher, et les jardins sont bien soignés.

BANDE DE KITWANKOOL.

Situation.—Le village de cette bande est le seul des établissements de la division de Kitksun qui ne soit pas à proximité du fleuve, et l'on n'a pas encore assigné de réserve à ces sauvages. Le village est situé sur la rive droite de la rivière Kitwangar, à 25 milles de Kitwangar et à 4 milles plus bas que le lac Kitwankool, sur la route d'Ayensk.

Mouvement de la population.—La population est de 66 habitants, et comprend 20 hommes, 19 femmes et 27 enfants. Il y a eu durant l'année 4 naissances et 2 décès ; ce qui augmente de deux personnes le nombre de la bande.

Hygiène et santé.—Il n'y a à faire mention d'aucune maladie. On y observe les règles établies pour la conservation de la santé. En outre, un plus grand nombre de sauvages se sont présentés à la vaccination.

Ressources et occupations.—Le lac fournit aux sauvages de cette bande du saumon en quantité illimitée. La chasse leur rapporte beaucoup, ainsi que la cueillette des baies sauvages.

Bien qu'ils soient un peu isolés, ces sauvages, comme tous ceux de leur race, se montrent très aptes à profiter des occasions qui se présentent. L'hiver, généralement, ils vont travailler dans les fabriques de conserve du saumon établies sur la côte, où ils gagnent de bons salaires.

Education.—Il n'y a pas d'école dans ce village. A certaines époques, quelques-uns des enfants vont à l'école à Kitwangar, et d'autres, Kinkolith et à Ayensk sur la Nass.

Religion.—Il n'y a pas ici de missionnaire qui réside sur les lieux, ni d'église qui embellisse le village. Les sauvages reçoivent l'instruction religieuse dans les localités en dernier lieu mentionnées, avec lesquelles ils sont plus ou moins en rapports constants.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages d'ici sont des gens industrieux et bien intentionnés. Bien que dans le passé ils aient été quelque peu opiniâtres à l'endroit de leurs vieilles coutumes, ils ont depuis quelque temps fait beaucoup de chemin, et ils sont bien résolus d'exécuter avant longtemps un grand pas dans la voie du progrès, en s'établissant dans des logis séparés, dans le dessein de s'occuper d'agriculture.

BANDE DE KITSEGUKLA.

Réserve.—Le nouveau comme l'ancien village de cette bande sont tous deux situés sur la rive gauche du Skeena, le premier à 9 milles environ en amont du dernier. Les deux réserves, qui confinent à l'une et l'autre rive du fleuve, ont une superficie totale de 3,515 acres.

Mouvement de la population.—La population des deux villages ensemble est de 87 habitants et comprend 31 hommes, 25 femmes et 31 enfants. Il y a eu dans l'année 6 naissances et 3 décès, ce qui fait une augmentation de trois personnes dans la population de ces réserves.

Hygiène et santé.—Durant toute l'année, la santé générale de ces sauvages a été bonne, et, en vue de la mieux assurer, on prend toutes les précautions d'usage. J'ajoutarai que l'on a vacciné les sauvages de cette bande en plus grand nombre.

Ressources et occupations.—La pêche du saumon et la chasse constituent les principales ressources de ces sauvages. C'est à cela qu'ils s'occupent, pendant que les femmes et les enfants cueillent des baies sauvages. De plus, ils font du jardinage pendant l'été et pendant l'hiver ils bûchent du bois de corde.

Education.—Il y a une école qui est située dans un endroit central du vieux village. Un instituteur méthodiste indigène y enseigne. Les enfants font d'assez bons progrès.

Religion.—La plupart des sauvages de cette bande appartiennent à l'Eglise méthodiste, et ils sont à construire un édifice qui est presque achevé.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très industrieux et aiment le progrès, que l'on remarque dans tout ce qu'ils font.

BANDE DE GETANMAX, HAZELTON.

Réserve.—Les terres de cette bande, à l'exception de la réserve de bois qui se trouve sur le ruisseau des Deux-Milles, sont situées partie sur l'une et l'autre rive du Skeena, et comprennent le village de Tsitsks, dit aussi Hawgilget, également assigné à ces sauvages, et partie sur la rivière Bulkley. Elles ont une étendue totale de 3,791 acres carrées.

Le delta formé par le confluent du Skeena et de la rivière Bulkley, où le township d'Hazelton est situé, renferme, en arrière ou du côté de l'est, sur un plateau qui le coupe du nord au sud, l'ancien village sur la rive gauche du Skeena, et aussi le nouveau village sur la rive droite de la rivière Bulkley. Les bureaux de l'agence sont situés à une assez bonne distance entre les deux villages.

Mouvement de la population.—La population, qui originairement se composait en grande partie de sauvages des autres villages, est de 239 habitants, savoir : 94 hommes, 95 femmes et 50 enfants. Il y a eu 9 naissances et 6 décès. La population, cependant, reste la même que l'année dernière, par suite du départ de trois adultes qui sont allés s'établir à Glen-Vowell.

Hygiène et santé.—La santé des sauvages a été très bonne. Les précautions d'usage ont été observées ; plusieurs individus se sont aussi fait vacciner.

Ressources et occupations.—La pêche et la chasse cessent de plus en plus d'occuper les sauvages comme moyen de subsistance. Hazelton étant le point extrême où convergent les affaires de la plus grande partie de ce territoire et l'entrepôt où l'intérieur vient s'approvisionner, les sauvages de cette réserve aussi bien que ceux des villages voisins trouvent généralement à s'employer à de gros gages. Ils consacrent au jardinage leurs moments de loisir.

Education.—C'est la Société des Missionnaires de l'Eglise Anglicane qui soutient ici l'école. Les parents prennent plus d'intérêt que dans le passé à assurer la présence de leurs enfants à l'école. Les élèves font d'assez bons progrès. Une nouvelle école a été construite durant l'année à l'extrémité nord de la ville.

Religion.—Une nouvelle église a été érigée ici. L'office y est célébré suivant le rite anglican.

Traits caractéristiques et progrès. Les sauvages de cette bande sont très intelligents et ont des habitudes de prévoyance. Ils ont fait des progrès considérables sous tous les rapports. Leurs services sont fort recherchés par les blancs, car ils se plient aisément à toutes sortes de travaux.

BANDE DE GLEN-VOWELL.

Réserve.—Le village de cette bande est situé sur la rive droite de la Skeena, et sur la réserve spéciale de Sikedach, sur la rive droite de Skeena, à environ 4 milles plus loin qu'ici. La superficie de la réserve est de 900 acres.

Mouvement de la population.—La population de ce village, dans laquelle je fais entrer 53 sauvages qui appartenaient originairement à la bande de Kispaiax, est de 73 habitants : 19 hommes, 19 femmes et 35 enfants. Il y a eu pendant l'année 5 naissances ; il n'y a pas eu de décès. Il s'ensuit que la bande s'est augmentée de 5 membres.

Hygiène et santé.—La santé des sauvages a été excellente, et cela est dû sans doute pour beaucoup à ce que ces établissements occupent des terres vierges. Les précautions

prescrites par l'hygiène sont observées ; et, cette année encore, d'autres sauvages ont éte vaccinés.

Ressources et occcupations.—Outre les ressources qu'ils tirent de la pêche, de la chasse et des bestiaux, ils mettent encore à profit toutes les occasions de gagner quelque bon salaire et d'améliorer leurs établissements.

Education.—La maison d'école de ce village est située dans un endroit central. L'instituteur se donne beaucoup de peine pour les enfants qu'il a sous ses soins.

Religion.—Tout auprès de l'école se trouve une chapelle, où les prières publiques se font en la manière accoutumée dans l'Armée du Salut.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages se plaisent au travail et se montrent très soumis aux lois. Une grande étendue de terre a été défrichée, dont une bonne partie a été convertie en pâturages et en jardins potagers : ce qui contribue beaucoup à augmenter le bien-être de la population. Aussi, deux douzaines d'arbres fruitiers, ont été plantés.

BANDE DE KISPAIAX.

Réserve.—Le village de cette bande est situé sur la rive droite de la Skeena et près de l'embouchure de la rivière Kispaiax, à environ 8 milles plus haut qu'ici. C'est sur le côté droit de la Skeena que se trouve située la portion la plus importante de la réserve assignée à cette bande, avec une réserve spéciale située à l'ouest du village, incluant celle de la Sikedach et se rattachant à la bande précédente. Superficie, 3,712 acres carrées.

Mouvement de la population.—La bande compte 206 individus : 78 hommes, 79 femmes et 49 enfants. J'ai cru qu'il était juste de faire entrer cette année dans le dénombrement des sauvages de cette bande, dix-sept des membres de la bande Kisgegas et treize des membres de la bande de Kuldoe, qui appartenaient originairement à ces localités et qui, jusqu'ici, étaient respectivement classés comme tels.

Il y a eu pendant l'année 11 naissances et 7 décès : d'où suit que la bande s'est augmentée de 4 membres.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été très bonne, et les précautions d'usage sont prises en vue de la conserver. Cette année encore d'autres sauvages de cette bande ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—La chasse pendant l'hiver et la pêche du saumon pendant l'été constituent les ressources principales de ces sauvages. Leurs occupations sont aussi variées que fort rémunératives. La situation de ce village en favorise spécialement les habitants, à qui le service télégraphique du gouvernement fédéral a donné de l'emploi, principalement dans l'approvisionnement, pendant l'hiver, des stations au nord d'ici.

Education.—L'enseignement scolaire continue de se donner dans une maison que l'on a disposée pour cette fin, et qui est située dans un endroit central du village. Les élèves font d'assez bons progrès.

Religion.—Une nouvelle chapelle, munie de ce qu'il faut pour le culte, est maintenant terminée, et les offices y sont bien suivis. Les sauvages de cette bande appartiennent à l'Eglise méthodiste. Le docteur H. C. Wrinch fait ici, dans les moments de loisir que lui laissent les durs travaux de sa profession, une bonne partie de la besogne qui se rattache à cette chapelle.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande, autrefois si réfractaires, se sont promptement accommodés à l'état de choses qui existe tout autour d'eux, et sur certains points ils l'emportent maintenant sur les sauvages de certaines autres bandes. Il y a dans toute la réserve une grande amélioration, et les sauvages s'appliquent avec énergie et sans relâche à l'augmenter.

BANDE DE KISGEGAS.

Réserve.—La localité occupée par cette bande est à environ 68 milles au nord d'ici, sur la rive droite de la rivière Babine et à 3 milles en amont du confluent de cette rivière et de la Skeena. La réserve embrasse les deux rives de la rivière Babine et contient 2,415 acres carrées.

Mouvement de la population.—Cette bande, qui compte 246 individus, comprend 85 hommes, 93 femmes et 68 enfants. Dix-sept membres de cette bande ont été comptés comme faisant partie de celle de Kispaiax, pour l'excellente raison que leurs établissements sont maintenant compris dans la réserve de Kispaiax. Il y a eu pendant l'année 9 naissances et 6 décès : d'où suit que la bande s'est augmentée de 5 membres.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été très bonne. Les règlements sanitaires sont observés ; et, cette année encore, un certain nombre de sauvages avec leurs enfants ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande ont pour ressources la pêche du saumon, qu'ils prennent principalement dans le canon en bas du village, et la chasse. Leurs terrains de chasse s'étendent bien au delà de la tête des eaux de la Skeena et de la rivière Babine, et jusqu'au Stikine. Ils n'ont guère autre chose pour vivre, si ce n'est la culture de leurs champs de pommes de terre. Les femmes, accompagnées de leurs enfants, cueillent des baies sauvages pendant l'été et les mettent sécher pour l'hiver.

Education.—La maison de la mission est commodément située au sud ouest du vieux village, et elle sert en même temps d'école. Les enfants font d'assez bons progrès.

Religion.—Les sauvages d'ici sont sous la direction religieuse de la Société des Missionnaires de l'Eglise Anglicane.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très intelligents et se plaisent au travail. Ceux de la bande qui vivent autour du lac de l'Ours ne rentrent que rarement au village. Il se fait dans l'ensemble un progrès très sensible vers une condition meilleure.

Ils prennent beaucoup d'intérêt à la culture des pommes de terre, et pour en augmenter la production ils continuent sans cesse à faire de nouveaux défrichements.

BANDE DE KULDOE.

Réserve.—Le village de cette bande est situé sur la rive droite de la Skena, et il se rattache à Kisgegas, sur la rivière Babine, par un sentier fort rude, d'environ 25 milles de long, qui passe à travers les montagnes. La réserve, que les eaux de la Skeena partagent en deux portions presque égales, contient 446 acres carrées.

Mouvement de la population.—La bande se compose de 36 individus : 10 hommes, 12 femmes et 16 enfants. Pour la même raison que pour la bande de Kisgegas, 13 membres de la bande de Kuldoe sont portés cette année dans le compte de la population de Kispaiax. Il y a eu pendant l'année 5 naissances et 1 décès : d'où suit que la bande a augmenté de 4 membres.

Hygiène et santé,—La santé des membres de cette bande a été très bonne. Les précautions d'usage pour l'entretien de la santé publique sont observées, et, cette année encore, un certain nombre de ces sauvages ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—La rivière leur fournit beaucoup de saumon, et des chasses si étendues que celles que l'on trouve ici ne peuvent manquer d'offrir une grande ressource aux sauvages si peu nombreux de cette bande. Outre qu'ils cultivent les pommes de terre et que pendant l'été les femmes ramassent des baies sauvages pour l'hiver, les sauvages de cette réserve s'occupent encore de tirer partie des ressources naturelles que ce pays met à leur disposition.

Education.—Il n'y a pas d'école dans ce village. Les enfants vont périodiquement à l'école de Kisgegas.

Religion.—Il n'y a pas non plus d'église, mais les sauvages s'intéressent aux enseignements de la religion chrétienne,

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont volontiers, soumis aux lois, et ils sont très obligeants. Bien que fort isolés, ils n'en laissent pas moins de chercher à améliorer leur condition, en continuant toujours à donner plus d'extension et le plus de soin possible à leurs champs de pommes de terre, et en faisant sans cesse de nouveaux défrichements.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Ce qui suit s'applique collectivement aux différentes bandes comprises dans la division dont nous venons de nous occuper.

Réserves.—Les réserves de cette division ont une superficie totale de 17,494 acres de terres cultivables, de terres à pâturages, à foin et à bois.

Mouvement de la population.—La population totale de ces réserves est de 1,106 individus, hommes, femmes et enfants. Il y a eu pendant l'année 56 naissances et 29 décès : d'où suit une augmentation naturelle de 27 âmes dans la population. Avec, en outre, les deux familles du Lac-de-l'Ours, composées de 11 personnes, et une famille de la côte, composée de 4 personnes, qui sont venues s'établir dans cette division, on arrive à une augmentation de 39 âmes pour les douze mois de l'exercice. Trois de ces nouveaux arrivés ont été portés au compte de la population de Glen-Vowell.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette division sont de la même race que les Tsimpsiens de la côte. Ces derniers sont les descendants d'un grand nombre de sauvages qui habitaient autrefois la division, et qui, ayant abandonné leurs villages de la Skeena, se sont frayés un chemin vers la côte. On les a toujours connus depuis ce temps-là sous le nom de Tsum-Ksuns ou Tsimpsiens, ce qui veut dire gens de la Skeena. Il reste encore des vestiges de leur séjour ici.

Hygiène et santé.—La santé a été très bonne. Nulle trace de maladies contagieuses. Les cas de maladie sont traités par le docteur Horace C. Wrinch, qui réside maintenant à Hazelton. Il serait difficile d'apprécier les services que ce médecin rend aux sauvages. Bien des vies ont été sauvées par les opérations chirurgicales qu'il a su mener à bonne fin. Des mesures ont été prises pour assurer la propreté des personnes, des bâtiments et des alentours. Comme d'habitude, un grand nombre de sauvages ont été vaccinés.

Constructions.—Toutes les maisons qui ont été érigées depuis quelques années sont bâties dans la manière moderne et contiennent plus d'une pièce. On a soin également de les élever dans une place sèche et salubre.

Bestiaux.—Les chevaux et les bestiaux ont passé un bon hiver et n'ont subi aucune perte. L'élevage du bétail provoque beaucoup d'intérêt, et, d'année en année, on s'efforce de mieux pourvoir à leur entretien.

Instruments d'agriculture.—Les instruments en usage sont encore, principalement, ceux qui servent au défrichement et au jardinage.

Education.—On apprécie de plus en plus l'utilité de l'école, et les classes commencent à donner de meilleurs résultats. Les parents se montrent beaucoup plus soucieux d'y envoyer leurs enfants.

Religion.—A l'exception des vieux, qui se méfient toujours des innovations, les sauvages de cette division ont en général embrassé le christianisme.

Traits caractéristiques et progrès.—Par un effet de leur tempéramment, les sauvages de cette division sont ambitieux et persévérant, et ils se plaisent au travail. Tout ce qu'ils gagnent, ils l'utilisent le mieux qu'ils peuvent à l'embellissement de leurs maisons, dans lesquelles ils vivent maintenant chacun en leur particulier. Toutes les femmes, du moins celles qui n'ont pas encore passé l'âge moyen, ont acquis beaucoup d'habileté dans la couture, le raccommodage, le tricot, le lavage, la cuisine, et en général dans ce qui constitue les travaux ordinaires du ménage. Elles savent faire d'excellent pain.

Tempérance et moralité.—Quant à l'usage de boissons enivrantes, ces sauvages ne nous donnent que bien peu de sujets de plainte ; et quant à leur conduite morale, elle est généralement bonne.

DIVISION DE HAGWILGET.

Situation.—Cette division commence à un peu moins de trois milles au sud-est d'Hazelton et s'étend dans cette même direction sud-est jusqu'à Fort-George, sur la rivière Fraser, où elle se termine après avoir couvert une distance d'environ 325 milles.

Dans les limites de cette division sont compris dix-sept villages partagés en deux groupes : le groupe de Babine et celui de Carrier ; et, de plus, deux bandes nomades de Sikanis et deux bandes demi-nomades de Na-anis.

Tous les sauvages de cette division sont catholiques romains, et ils appartiennent tous à la nation Dené.

En traitant de ces différentes bandes, je crois qu'il vaut mieux réserver pour la fin certaines observations d'un caractère général qui s'appliquent d'une manière presque identique à toutes les localités.

Groupe de Babine.

BANDE DU VILLAGE D'HAGWILGET.

Réserve.—Le village d'Hagwilget, autrement dit village de Tsitsk, d'après son appellation Kitksun, est situé sur la rive gauche de la rivière Bulkley, à trois milles au sud-est d'Hazelton. La réserve embrasse les deux rives de la rivière et contient 443 acres carrées. Les terres de cette réserve sont assignées à la bande de Getaumax (Hazelton), pour des raisons que j'ai minutieusement détaillées dans mon rapport de 1899.

Mouvement de la population.—Cette bande comprent 160 individus, savoir : 59 hommes, 57 femmes et 44 enfants. Il y a eu pendant l'année 4 naissances et 3 décès : d'où il suit que la bande s'est augmentée d'un membre.

BANDE DE MORICETOWN.

Réserve.—Le village de cette bande est situé sur la rive gauche de la rivière Bulkley, près du canon principal de cette rivière.

Les eaux de la rivière Bulkley partagent en deux portions presque égales, la réserve assignée à cette bande, laquelle réserve contient 1,693 acres carrées.

Mouvement de la population.—La bande compte 158 individus : 56 hommes, 56 femmes et 46 enfants. Il y a eu pendant l'année 5 naissances et 3 décès : d'où suit que la bande s'est augmentée de 2 membres.

BANDE DE FORT-BABINE.

Réserve.—Le village est situé sur la rive droite du lac Babine, près de l'issue des eaux de ce lac, et la réserve contient 2,809 acres carrées.

Mouvement de la population.—Cette bande compte 148 individus : 55 hommes, 50 femmes et 43 enfants. Il y a eu pendant l'année 7 naissances et 4 décès : d'où il suit que la bande s'est augmentée de 3 membres.

BANDE DE L'ANCIEN FORT BABINE.

Réserve.—Le village et la réserve sont tous deux situés sur la rive droite du lac Babine. La superficie de la réserve est de 1,313 acres.

Mouvement de la population.—La population de la réserve est de 142 individus, et comprend 46 hommes, 49 femmes et 47 enfants. Il y a eu, pendant l'année 6 naissances et 3 décès : d'où il suit que la bande s'est augmentée de 3 membres.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les observations suivantes s'appliquent à toutes les bandes de cette dernière division.

Nation.—Ces sauvages sont des Denés, du groupe de Babine.

Hygiène et santé.—Ils ont joui d'une bonne santé. Les précautions commandées par l'hygiène sont mieux observées, et cette année encore un bon nombre de sauvages ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Leurs ressources sont la chasse et la pêche. Ceux des villages d'Hagwilget et de Moricetown font du portage avec leurs chevaux ou travaillent dans les mines.

Constructions.—Les maisons que l'on a érigées depuis quelques années sont bâties dans la manière moderne, et sont situées dans des endroits salubres.

Bestiaux.—Le bétail a passé un bon hiver et n'a subi aucune perte.

Les prairies des deux villages en premier lieu mentionnés fournissent du foin en assez bonne quantité ; et les sauvages des deux derniers villages peuvent s'en procurer, avec une égale facilité sur les bords du lac.

Instruments d'agriculture.—A part les faulx et les râteaux à main, les sauvages de ces réserves ne connaissent, en fait d'instruments d'agriculture, que ceux qui servent au jardinage et au défrichement.

Education.—Il n'y a aucune école dans ces villages. Des prêtres catholiques ont cependant enseigné à ces sauvages, dans la propre langue de ces derniers, l'usage d'un abécédaire ; ce qui leur sera utile pour communiquer entre eux et tenir leurs comptes.

Religion.—Tous sont catholiques romains, et il y a une chapelle dans chaque village.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages ont passablement le goût du travail. Ils montrent beaucoup d'attachement pour leur église. Ils acquièrent de plus en plus des habitudes de prévoyance, et cherchent constamment à améliorer leur condition. L'attention qu'ils donnent à la culture des pommes de terre et autres racines potagères contribue beaucoup à leur bien-être.

Tempérance et moralité.—Sous ce double point de vue, les sauvages de ce groupe méritent des éloges.

Groupe de Carrier.

BANDE D'YUCUTCE.

Réserve.—Le village et la réserve de cette bande sont situés à la tête du lac de Stuart (Fond-du-Lac), sur le portage de neuf milles de longueur qui s'étend depuis le lac Babine jusqu'au lac de Stuart. La réserve contient 372 acres carrées.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 17, savoir : 5 hommes, 5 femmes et 7 enfants. Il n'y a pas eu de naissance pendant l'année, mais il y a eu un décès.

BANDE DE TACHÉ.

Réserve.—Le village et la réserve de cette bande sont situés sur la rive gauche du lac de Stuart, Le village se trouve près de l'embouchure de la rivière Taché, du côté gauche. La superficie de la réserve est de 2,090 acres.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 43, savoir : 15 hommes, 17 femmes et 21 enfants. Il y a eu pendant l'année 8 naissances et 3 décès : d'où il suit que la bande compte 5 membres de plus.

BANDE DE PINTCE.

Réserve.—Le village et la réserve de cette bande sont situés sur la rive gauche du lac Stuart, près de l'embouchure de la rivière Pintce, du côté droit. La réserve contient 852 acres carrées.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 43, savoir : 14 hommes, 15 femmes et 14 enfants. Il y a eu pendant l'année 2 naissances et 4 décès : d'où il suit que la bande compte 2 membres de moins.

BANDE DES GRANDS-RAPIDES.

Réserve.—Le village et la réserve sont situés sur la rive droite de la rivière Taché, près du point communément appelé rivière du Trembleur. La superficie de la réserve est de 585 acres.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 20, savoir : 5 hommes, 5 femmes et 10 enfants. Il y a eu 5 naissances et 1 décès : d'où il suit que la bande compte 4 membres de plus.

BANDE DE TSISTLAINLI ET DE TSISLI.

Réserve.—Les deux villages et les deux réserves de ces sauvages, lesquels ne forment qu'une seule et même bande, sont situés sur la rive gauche de la rivière Tatla, près de l'embouchure de cette rivière, et à la tête du lac Trembleur. Ces réserves contiennent une superficie de 291 acres.

Mouvement de la population.—La population n'est que de treize personnes: 5 hommes, 4 femmes et 4 enfants. Il y a eu, pendant l'année une naissance et un décès.

BANDE DU LAC-STUART.

Réserve.—Le village et la réserve sont situés sur la rive gauche du lac Stuart, et près de l'endroit où ce lac se décharge dans la rivière Stuart. La superficie de la réserve est de 2,884 acres.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 178, savoir: 66 hommes, 63 femmes et 49 enfants. Il y a eu pendant l'année 13 naissances et 7 décès: d'où il suit que la bande est augmentée de 6 membres.

BANDE DE STELLA.

Réserve.—Le village et la réserve de cette bande sont situés sur la rive droite de la rivière Stella, près de l'endroit où cette rivière se décharge dans le lac Fraser. La réserve contient 2,077 acres carrées.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 42, savoir: 12 hommes, 13 femmes et 17 enfants. Il y a eu pendant l'année 3 naissances et un décès: d'où il suit que la bande s'est augmentée de 2 membres.

BANDE DU LAC-FRASER.

Réserve.—Le village et la réserve sont situés sur la rive gauche du lac Fraser, à l'endroit où ce lac se décharge dans la rivière Natleh. La superficie de la réserve est de 1,949 acres.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 53, savoir: 16 hommes, 16 femmes et 21 enfants. Il y a eu pendant l'année 6 naissances et 2 décès: d'où il suit que la bande s'est augmentée de 4 membres.

BANDES DE LA CREEK-AUX-ROCHES.

Réserve.—Le village est situé sur la rive droite du creek aux Roches. La réserve s'étend sur les rives de ce creek jusqu'à l'endroit où elle se décharge dans le lac Woolke. La superficie de la réserve est de 7,373 acres.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 101, savoir: 37 hommes, 37 femmes et 27 enfants. Il y a eu pendant l'année 5 naissances et 2 décès: d'où il suit que la bande s'est augmentée de 3 membres.

BANDE DU FORT-GEORGE.

Réserve.—Le village est situé sur la réserve n° 1, elle-même située sur la rive droite de la rivière Fraser. La réserve n° 2 est également située sur le même côté de cette rivière. La réserve n° 3 est située sur la rive gauche de la rivière Néchaco. La réserve n° 4 est située sur la rive droite de cette dernière rivière, et aussi sur la rive droite et près de l'embouchure de la rivière à la Vase, affluent de la rivière Néchaco, du côté est. La superficie totale de ces quatre réserves est de 4,212 acres.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 125, savoir: 46 hommes, 45 femmes et 34 enfants. Il y a eu pendant l'année 4 naissances et 1 décès: d'où il suit que la bande compte 3 membres de plus.

BANDE DE TSISTLATHO.

Réserve.—La réserve n° 1 est située sur la rive droite de la rivière Fraser ; la réserve n° 2 sur la rive gauche de la rivière à l'Eau-Noire, et la réserve n° 3 sur la rive orientale du lac Nattesley ou Bobtail. La superficie totale de ces trois réserves est de 537 acres.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 74, savoir : 28 hommes, 26 femmes et 20 enfants. Il y a eu, pendant l'année, 3 naissances et 5 décès. D'où il suit, que la bande compte 2 membres de moins.

BANDE DU LAC-MCLEOD.

Réserve.—Le village est situé sur la rive occidentale du lac McLeod, et la réserve partie sur l'une et partie sur l'autre rive de la rivière Longue. La réserve contient 286 acres carrées.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 93, savoir : 27 hommes, 29 femmes et 37 enfants. Il y a eu pendant l'année 4 naissances et 2 décès : d'où il suit que la bande s'est augmentée de 2 membres.

BANDE DES SIKANIS DE FORT-GRAHAM.

Situation.—Les sauvages nomades de cette bande se réunissent à l'approche de l'hiver et établissent leurs campements dans le voisinage de Fort-Graham, sur la rivière Findley.

Mouvement de la population.—Ils sont au nombre de 95, savoir : 32 hommes, 31 femmes et 32 enfants. Il y a eu pendant l'année 2 naissances et 2 décès, selon le rapport qui nous en a été fait.

BANDE DES SIKANIS DU LAC-CONNELLY.

Situation.—Les sauvages nomades de cette autre bande établissent leurs campements d'hiver sur la rive ouest du lac Connelly.

Mouvement de la population.—Ils sont au nombre de 121, savoir : 46 hommes, 46 femmes et 29 enfants. Il y a eu pendant l'année 8 naissances et 5 décès : d'où il suit que la bande s'est augmentée de 3 membres.

BANDE DE NA-ANIS DU LAC-CONNOLLY.

Situation.—Le rendez-vous de chasse de ces bandes demi-nomades se trouve au nord du lac Connolly. Ils se réunissent aux approches de l'hiver et campent sur les bords de ce lac.

Mouvement de la population.—Les sauvages de ces deux bandes sont au nombre de 156, savoir : 57 hommes, 53 femmes et 46 enfants. On rapporte que pendant l'année il y a eu parmi eux 7 naissances et 3 décès : d'où il suit que la bande s'est augmentée de 4 membres.

OBSERVATIONS TOUCHANT LA DIVISION D'HAGWILGET.

Réserves.—Les réserves de cette division comprennent une étendue totale de 30,272 acres carrées.

Population.—La population totale de ces réserves est de 1,792 individus : ce qui fait, pour la division, une addition de 40 individus à la population de l'an dernier.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la nation Dené, souvent désignée par le mot *Tenne*, qui n'est à proprement parler, qu'un pur mot, une expression idioma tique, une sorte de suffixe signifiant *gens* ou habitants, et qui, ajouté au nom d'une loca lité, veut dire gens de telle localité, comme par exemple l'expression Nakoozétenne signi

fie gens du Lac-Stuart. Les Sikanis ainsi que les Na-annis occidentaux peuvent être également classés comme faisant partie du groupe Carrier et de la nation Dené.

Hygiène et santé.—Le santé de ces sauvages a été exceptionnellement bonne. Il est facile de voir que les suites de la grippe, maladie qui a régné ici comme ailleurs il y a quelques années, ont maintenant complètement épuisé leur maligne influence. Il n'y a pas eu parmi eux, dans le cours de l'année, la moindre apparence de maladie contagieuse. Ils se montrent plus vigilants sous le rapport de la propreté en générale, et, comme par le passé, cette année encore un grand nombre d'autres se sont faits vacciner.

Ressources et occupations.—Leurs principales ressources sont la chasse et la pêche. Après plusieurs années de disette de saumon, les sauvages de ces bandes ont mis à profit l'abondante saison que nous avons eue l'année dernière. Au Lac-Stuart et à Fort-George, les sauvages font quelque argent avec leurs canots et leurs chevaux de bât. Ceux du Creek-aux-Roches font également le portage. Tous les sauvages de ces bandes depuis quelque temps surtout, prennent beaucoup d'intérêt à la culture de leurs jardins.

Construction.—Ils mettent plus de soin à la construction de leurs maisons et les placent mieux.

Feux.—Les sauvages sont devenus extrêmement prudents à l'égard des feux. Des avis sont affichés aux endroits les plus apparents. Les quelques feux qui se sont déclarés dans l'année ont été heureusement presque aussitôt éteint par les pluies.

Bestiaux.—Tous les bestiaux appartenant aux sauvages de ces réserves ont pasés un bon hiver, et n'ont subi aucune perte. Leurs possesseurs sont de plus en plus attentifs à leur procurer du fourrage et de bons abris.

Instruments d'agriculture.—Leurs instruments d'agriculture sont comme l'année précédente, principalement des faulx, des râteaux, et autres outils qui peuvent leur être utiles dans les travaux du jardinage, de la fenaison et du défrichement.

Education.—Il n'y a d'école sur aucune des réserves de ce groupe ou division, mais les sauvages ont appris dans leur propre langue les rudiments de l'écriture.

Religion.—Tous les sauvages de cette division appartiennent à l'Eglise catholique romaine. Il y a une mission et une importante chapelle au Lac-Stewart. On trouve également des chapelles à Taché, à Pintce, au Lac-Fraser, à Stella, au Creek-aux-Roches, à Fort-George, au Lac-McLeod et à l'Eau-Noire.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages ont un bon naturel ; ils sont hospitaliers et soumis aux lois. Si les avantages qui leur sont offerts égalaient leur ambition et la bonne volonté qu'ils ont de mettre tout à profit, nous aurions certainement de bien meilleurs résultats à noter.

Avec leurs bestiaux, l'agrandissement de leurs jardins, et la récolte que ces jardins leur fournit, ils font des progrès assez satisfaisants.

Tempérance et moralité.—Il n'y a pas eu dans toute l'année un seul cas d'intempérance parmi les sauvages de cette division ; ce qui leur fait grandement honneur. Ils sont d'autant plus dignes d'éloges que cette abstention complète de liqueurs enivrantes est le résultat d'une promesse qu'ils ont faite à leur évêque. Ils sont, sous le rapport des mœurs, très circonspects dans leur conduite.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

On ne saurait que difficilement apprécier les services que nous a rendus le révérend père A. C. Marice, O.M.I., dans l'intérêt de la paix, du maintien de l'ordre, de la tempérance et de la moralité parmi les sauvages de cette dernière division.

L'œuvre admirable de ce pére nous a valu l'année dernière la visite du très révérend A. Dontenwille, O.M.I., docteur en théologie, évêque de New-Westminster. Par l'exercice d'une sorte de magnétisme apparemment irrésistible qui se dégage de son aimable personne, il a persuadé ces sauvages de jeter au feu tous les ornements et accessoires servant au cérémonial qui rattachait encore les habitants de deux villages à des coutumes et des idées des temps préhistorisques, et les empêchaient d'entrer dans l'esprit de la civilisation.

J'ai, etc.,

A. E. LORING,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.
AGENCE DE COWICHAN,
GUAMICHAN, 15 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vour adresser mon rapport annuel et les tableaux statistiques pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Agence.—Le territoire de cette agence est situé sur la côte orientale de l'île de Vancouver, et s'étend depuis le cap Mudge, au nord, jusqu'à Sooke au sud, comprenant dans ses limites les réserves situées sur les différentes îles du golfe de Géorgie.

La superficie totale des réserves de cette agence est de 19,893 acres, et forme une portion du territoire occupé par la nation des Cowichans, dont la langue était parlée et dont l'influence s'étendait anciennement jusqu'aux baies et aux détroits du golfe de Géorgie, du côté américain, et jusqu'à Yale en remontant la rivière Fraser. Ces réserves sont occupées par les bandes dont je vais parler ci-dessous.

BANDE DE SOOKE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le détroit de Juan-de-Fuca, à environ 25 milles au sud-ouest de la ville de Victoria, et sa superficie est de 166 acres.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 23, savoir : 6 hommes, 7 femmes et 10 enfants.

Hygiène et santé.—Ces sauvages jouissent tous d'une bonne santé ; ils entretiennent leurs maisons avec beaucoup de soin et de propreté.

Ressources et occupations.—Ils s'occupent principalement de culture et de pêche. Pendant l'été, ils vont pècher le saumon dans la rivière Fraser et pendant l'automne ils vont travailler dans les houblonnières de l'Etat de Washington.

Constructions, bestiaux et instruments d'agriculture.—Tous ces sauvages ont des bestiaux et de bons instruments d'agriculture. Leurs bâtiments : maisons, granges et étables, sont en bon état de réparation. Leurs animaux sont bien soignés.

Religion.—Ces sauvages sons tous catholiques romains.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve, à cause du petit nombre d'enfants.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils se plaisent au travail et se montrent soumis aux lois. Ils donnent plus d'attention que par le passé à l'amélioration de leurs terres.

Tempérance et moralité.—Ils sont tous tempérants et leurs mœurs sont bonnes.

BANDE DE CHEERNO (BAIE DE BEECHER).

Réserve.—Cette réserve est située sur le détroit de Juan-de-Fuca, à environ 15 milles au sud ouest de Victoria, et contient une superficie de 779 acres. Comme la plus grande partie de cette réserve est rocheuse, il ne s'y trouve que bien peu de terres propres à la culture.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 48, savoir : 13 hommes, 19 femmes et 16 enfants. Il n'y a pas eu de naissances pendant l'année, mais il y a eu 4 décès : d'où il suit que la bande a diminué de 4 membres.

Hygiène et santé.—La santé des sauvages de cette bande a été bonne. Leurs logements sont assez bien entretenus.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font un peu de culture et de pêche pour le marché de Victoria. Quelques-uns traversent les lignes et vont travailler dans les champs de houblon de l'Etat de Washington.

Constructions, bestiaux et instruments d'agriculture.—Les logements sont assez bons. Les sauvages ont quelque bétail et quelques chevaux de qualité moyenne. Ils ont des instruments d'agriculture en petit nombre, mais de bonne qualité.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve. Un petit nombre d'enfants reçoivent une instruction très élémentaire des colons blancs qui vivent près de la réserve.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques romains ; les autres sont des idolâtres ou des trembleurs.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages ont passablement de goût pour le travail. Ils se montrent soumis aux lois, et ils tendent à progresser.

Tempérance et moralité.—Bieu peu de ces sauvages sont adonnés à l'intempérance, mais en somme, ils ne sont guère ce qu'on peut appeler d'honnêtes sauvages.

BANDE DE SONGHIS.

Outre les sauvages Songhis, cette bande comprend encore les sauvages de la bande des Esquimaux et de celle de l'île de la Découverte.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées partie sur le port de Victoria, partie sur le port d'Esquimalt, et partie sur les îles du détroit de Juan-de-Fuca, et leur superficie totale est de 306 acres. Il n'y a dans ces réserves que bien peu de terres qui soient propres à la culture.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 153,

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages est assez bonne. Logés qu'ils sont dans le voisinage de la ville de Victoria, ils entretiennent les maisons qu'ils occupent en bon état et avec propreté.

Ressources et occupations.—La pêche et le travail qu'ils font pour les blancs de la ville de Victoria constituent leurs principaux moyens d'existence.

Constructions, bestiaux et instruments d'agriculture.—Leurs maisons d'habitation ainsi que les bâtiments extérieurs sont en assez bon état. Ces sauvages ne gardent que peu ou point de bestiaux. Ils ont peu d'instruments d'agriculture.

Education.—Il y a une école sur cette réserve, et les classes sont assez bien suivies.

Religion.—Ces sauvages sont tous ou catholiques romains ou méthodistes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils ont assez de goût du travail, se montrent soumis aux lois et désireux d'améliorer leur condition.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont assez tempérants et de mœurs assez bonnes. Malheureusement, la proximité de la ville de Victoria a provoqué chez quelques-uns d'entre eux des habitudes d'intempérance.

BANDES DU DISTRICT DE SAANICH.

Réserves.—Les bandes dont les noms suivent occupent des réserves dans le district de Saanich, savoir : les bandes de Malakut, de Tsekum, de Pauque-chin, de Tsartilp et de Tsawant. La superficie totale de ces mêmes réserves est de 1,318 acres.

Mouvement de la population.—Les sauvages de ces bandes sont au nombre de 263, savoir : 68 hommes, 83 femmes et 112 enfants. Il y a eu pendant l'année 8 naissances et 8 décès.

Ressources et occupations.—Leurs principales occupations sont la culture en général, la pêche, le cueillette du houblon, et aussi le travail qu'ils peuvent se procurer chez les colons blancs du voisinage.

Constructions, bestiaux et instruments d'agriculture.—Quelques-uns de ces sauvages ont de bons et confortables logements, assez bien meublés, et leurs bâtiments extérieurs sont assez bons. Leurs bestiaux sont issus de races améliorées et reçoivent d'assez bons soins. Leurs instruments d'agriculture sont en bon état, et ils en sont bien pourvus.

Education.—Il y a deux écoles exprès pour eux, situées, l'une sur la réserve de Tsawot et l'autre à Tsartilp. Ils prennent beaucoup d'intérêt à l'instruction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et vont très régulièrement à l'église.

Traits caractéristiques et progrès.—En général, ces sauvages ont le goût du travail et se montrent soumis aux lois. Quelques-uns, malheureusement, se sont trouvé dans l'embarras pour avoir enfreint la loi.

Tempérance et moralité.—Il arrive quelquefois que les sauvages s'enivrent quand ils vont à Victoria, où ils sont fort exposés à la tentation, dans la rencontre qu'ils y font des Chinois colporteurs de whisky. En général, ils se conduisent bien.

BANDES DU DISTRICT DE COWICHAN.

Réserve.—Les bandes dont les noms suivent occupent des réserves dans la vallée de Cowichan, sur la côte orientale de l'île de Vancouver, à 40 milles au nord de la ville de Victoria, savoir : les bandes de Kilpaulus, de Comeakin, de Clem-clem-a-lits, de Khenipsin, de Koka-silah, de Quamichan et de Somenos. La superficie totale de ces mêmes réserves est de 6,088 acres.

Mouvement de la population.—Les sauvages de ces sept bandes réunies sont au nombre de 692, savoir : 208 hommes, 214 femmes et 270 enfants. Il y a eu pendant l'année 9 naissances et 16 décès.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été assez bonne. Il n'y a pas eu, pendant l'année de maladies contagieuses ni d'épidémie parmi eux. Les maladies dont ils ont surtout à souffrir sont les scrofules, la phtisie et le rhumatisme. La condition sanitaire des lieux est bonne ; car le cours d'eau qui traverse les réserves leur fournit une abondante eau fraîche.

Ressources et occupations.—La principale occupation de ces sauvages est la culture ; toutefois, pendant l'été et pendant l'automne, ils gagnent beaucoup d'argent avec les pêcheries de la rivière Fraser et les houblonnières de l'Etat de Washington. Ils travaillent aussi chez les cultivateurs blancs du voisinage, ce qui les paye également bien.

Constructions, bestiaux et instruments d'agriculture.—Ces sauvages continuent à faire des progrès tant par la qualité que par le nombre de leurs constructions ; et leurs maisons d'habitation se font de plus en plus confortables.

Ils ont de beaux troupeaux.—Leurs chevaux sont plus gros et d'une meilleure race que par le passé. Le bétail s'améliore rapidement tant par la qualité que par la quantité. Plusieurs des sauvages possèdent des faucheuses, des moissonneuses, des lieuses et des machines pour battre le grain, ces dernières mues soit p r la vapeur soit par les chevaux. A l'aide de ces diverses machines agricoles, ils gagnent beaucoup d'argent chez les cultivateurs blancs du voisinage au temps de la moisson et du battage des grains. Toutes ces machines sont du modèle le plus récent.

Education.—Il y a deux écoles d'établies pour ces sauvages, l'une au village de Somenos et l'autre entre le village de Clem-clem-a-lits et celui de Quamichan. Ces deux écoles font toutes deux un bon travail, et les élèves font de bons progrès. Les plus âgés parmi les enfants des sauvages vont à l'école industrielle de l'île Kuper.

Religion.—La majeure partie de ces sauvages sont catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de ce district se plaisent au travail et se montrent soumis aux lois ; rarement les violent-ils. En général, ils cherchent à faire du progrès.

Tempérance et moralité.—A tout prendre, ils sont tempérants. Quelques-uns ont le goût des liqueurs fortes. Leurs mœurs sont très bonnes et peuvent soutenir favorablement la comparaison avec celles de n'importe quels sauvages de la côte.

BANDE D'HELLELT.

Réserves.—Une des réserves affectées à cette bande est située sur la rive sud de la rivière Chemainus, à environ 1½ mille de l'embouchure de cette rivière, et l'autre réserve est située sur une île, près de l'embouchure de la même rivière. Les deux réserves contiennent une superficie totale de 427 acres.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 29, savoir : 8 hommes, 10 femmes et 11 enfants. Il y a eu pendant l'année 4 naissances. Il n'y a pas eu de décès.

Hygiène et santé.—Ces sauvages se sont très bien portés. Aucune maladie de nature contagieuse n'a régné parmi eux. Durant les mois d'été, tous habitent leurs maisons particulières.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande s'occupent principalement de culture et de pêche, et ils gagnent beaucoup d'argent en faisant du défrichement pour les blancs.

Constructions, bestiaux et instruments d'agriculture.—Leurs bâtiments sont propres et bien construits ; ils ont quelques granges ou étables. Ils n'ont guère de bestiaux, mais le peu qu'ils ont est fort bien entretenu. Ils ont également beaucoup de soin pour leurs instruments d'agriculture.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve. Dès que les enfants ont l'âge ils vont à l'école industrielle de l'île Kuper.

Religion.—Ces sauvages sont ou catholiques romains ou demi-idolâtres.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils se plaisent au travail, et ils ont rarement maille à partir avec la justice.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette bande sont tempérants et de bonne conduite. Quelques-uns se livrent parfois à la boisson.

BANDES DE SICCAMEEN ET DE KULLEETS.

Réserve.—La réserve principale est située entre le havre aux Huîtres et la baie de Chemainus. Il y en a une autre sur le côté ouest du havre aux Huîtres, et qui est une station de pêche sur la rive gauche de la rivière Chemainus, près de l'embouchure de cette rivière. La superficie de cette dernière réserve est de 3,084 acres. Il n'y a pas de lignes de division entre les terrres de ces deux bandes.

Mouvement de la population.—Les sauvages de ces bandes sont au nombre de 104, savoir : 30 hommes, 32 femmes et 42 enfants. Il y a eu pendant l'année 2 naissances. Pas de décès.

Hygiène et santé.—Comme les autres réserves, celles-ci sont fort bien approvisionnées d'eau claire. Cette eau leur est fournie par une source qui est située sur la plage. Il n'y a pas eu de maladie pendant l'année parmi les sauvages de cette bande.

Ressources et occupations.—Ces sauvages ne font que bien peu de culture ; leurs occupations principales sont la pêche et la construction d'embarcations. Nombre d'entre eux sont employés dans la ville de Ladysmith.

Constructions, bestiaux et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ne gardent que bien peu de bestiaux, mais ils prennent beaucoup de soin du peu qu'ils ont. Leurs maisons sont assez bien entretenues.

Education.—Il n'y a pas d'écoles sur cette réserve. Les enfants qui ont l'âge vont à l'école industrielle de l'île de Kuper.

Religion.—Les sauvages sont tous catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils ont le goût du travail et se montrent soumis aux lois, quelques-uns d'entre eux ont une intelligence au-dessus de la moyenne.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et leurs mœurs sont bonnes. Ils se mettent rarement dans le trouble.

BANDE DE LYACKSUN.

Réserve.—Cette réserve est située sur l'île Valdez, et elle se divise en trois portions dont la superficie totale est de 1,840 acres.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 86, savoir : 19 hommes, 20 femmes et 47 enfants. Pas de naissances pendant l'année. Deux décès.

Hygiène et santé.—Ces sauvages ont joui d'une très bonne santé ; ce qu'ils doivent, dans une grande mesure, à la salubrité des lieux.

Ressources et occupations. Cette réserve est presque tout roches et bois dur. Les sauvages font bien peu de culture, leurs principales occupations étant la pêche et la construction des bateaux.

Constructions, bestiaux et instruments d'agriculture.—Les maisons sont toutes bien entretenues et sont de construction supérieure. De fait, aucun des sauvages n'habite les maisons de rancherie d'autrefois. On garde plus de bestiaux cette année que l'année dernière, et les sauvages ont acheté, à leurs propres frais, des jeunes taureaux de pur sang. Ils n'ont pas beaucoup d'instruments d'agriculture, mais ceux qu'ils ont sont de qualité supérieure.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve. Les enfants qui ont l'âge vont à l'école industrielle de l'île de Kuper.

Religion.—Tous ces sauvages sont ou catholiques romains ou idolâtres.

Trait caractéristiques et progrès.—Ils ont le goût du travail; ils se montrent soumis aux lois et sont très ménagers.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et de bonnes mœurs, nonobstant la proximité d'une ville et son influence démoralisatrice.

BANDE DE PENELAKUT.

Réserve.—Dans cette bande sont comprises les bandes de Lhmache et de Tsussie. La réserve qui leur est assignée se trouve située partie sur l'île Kuper, partie sur l'île de la Tente et partie sur l'extrémité nord-ouest de l'île Galiano. Elles ont aussi une petite réserve à l'embouchure de la rivière Chemainus. La superficie totale de ces réserves est de 2,332 acres.

Mouvement de la population.—Les sauvages de ces bandes sont au nombre de 222, savoir: 67 hommes, 66 femmes et 89 enfants. Il y a eu pendant l'année 3 naissances et 5 décès.

Hygiène et santé.—La santé générale de ces sauvages est bonne. Les conditions sanitaires sont excellentes.

Ressources et occupations.—La pêche et la construction des navires font l'occupation principale de ces sauvages. Peu de culture.

Constructions, bestiaux et instruments d'agriculture.—Les bâtiments sont en assez bon état. Ils ne gardent que peu ou point de bestiaux. Ils ont très peu d'instruments d'agriculture.

Education.—L'école industrielle de l'Ile Kuper est située sur cette réserve.

Religion.—Tous les sauvages de cette réserve sont catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Leur condition s'est beaucoup améliorée: ce dont ils sont grandement redevables à l'influence des missionnaires de l'Ile.

Tempérance et moralité.—Ils sont passablement tempérants et de bonnes mœurs.

BANDE DE NANAÏMO.

Réserve.—Cette réserve consiste en une réserve sur le havre de Nanaïmo et une autre sur la rivière du même nom, avec une petite station de pêche sur la rive sud de l'île Gabriola; formant en tout une superficie de 637 acres.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 165 savoir: 28 hommes, 38 femmes et 99 enfants. Il y a eu pendant l'année 2 naissances et 3 décès: d'où il suit que la bande compte un membre de plus.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été très bonne. Il n'y a pas eu de maladie épidémique parmi eux pendant l'année.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande cultivent, ils travaillent dans les mines de charbon, et ils font aussi beaucoup d'argent à arrimer le charbon dans les navires.

Constructions, bestiaux et instruments d'agriculture.—Il y a une grande amélioration dans les constructions de cette bande. Les bestiaux sont de meilleure qualité, et le nombre en augmente. Ils prennent plus de soin que par le passé de leurs instruments d'agriculture.

Education.—Ils ont une école, et ils prennent beaucoup d'intérêt aux choses de l'éducation.

Religion.—Ces sauvages sont tous méthodistes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils ont le goût du travail, se montrent soumis aux lois, et ont la volonté d'améliorer leur condition.

Tempérance et moralité.—Si l'on tient compte de leur proximité de la ville de Nanaïmo, ils sont assez tempérants et leurs mœurs sont assez bonnes.

BANDE DE SNONOWAS (NANOOSE).

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive sud du havre de Nanoose et occupe une étendue de 209 acres carrées.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 13, savoir : 4 hommes, 7 femmes et 2 enfants. Pas de naissances ni de décès.

Ressources et occupations.—Leur principale occupation consiste à pêcher et à manufacturer de l'huile du chien de mer.

Hygiène et santé.—Ils se portent tout à fait bien. Les conditions sanitaires de la réserve sont bonnes ; les maisons sont tenues avec beaucoup de propreté.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve.

Religion.—Ces sauvages sont ou méthodistes ou idolâtres.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils ont le goût du travail et ils font du progrès.

Tempérance et moralité.—Ils ne sont guère tempérants ; ils sont plutôt adonnés à l'usage des liqueurs enivrantes.

BANDE DE QUALICUM.

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure de la rivière Qualicum. Elle à une superficie de 197 acres.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 13, savoir : 4 hommes, 4 femmes et 5 enfants. Pas de naissances ni de décès.

Hygiène et santé.—Ils sont en bonne santé. Les conditions sanitaires sont bonnes.

Ressources et occupations.—Ils font un peu de culture et un peu de pêche. Ils gagnent de l'argent en servant de guides à des partis de chasseurs et de prospecteurs.

Constructions, bestiaux et instruments d'agriculture.—Leurs bâtiments sont assez bons. Le bétail n'est pas mal. Les instruments d'agriculture sont entretenus avec beaucoup de soin.

Education. —Il n'y a pas d'écoles sur cette réserve.

Religion.—Tous ces sauvages sont méthodistes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils font mieux que dans les années précédentes.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et de bonnes mœurs.

BANDE DE COMOX.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive nord du havre de Comox et sur la rive gauche de la rivière Puntledge, au confluent de cette rivière et de la rivière Tsolum. Il y a, au havre de Comox, sur la pointe de l'Oie (*Goose-Spit*), un cimetière qui se rattache à cette réserve. La superficie de la réserve est de 378 acres.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 59, savoir : 22 hommes, 19 femmes et 18 enfants. Il y a eu, pendant l'année, 3 décès et 1 naissance : d'où il suit que la bande compte 2 membres de moins.

Hygiène et santé.—La santé a été bonne. Il n'y a eu, pendant l'année, aucune épidémie quelconque. Les conditions sanitaires sont assez bonnes.

Ressources et occupations.—Leurs principales occupations sont la culture, la pêche et la chasse.

Religion.—Soixante de ces sauvages sont presbytériens ; un seul est catholique romain.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages ont le goût du travail et se montrent soumis aux lois. Ils ont fait plus de progrès l'année dernière que l'année d'avant.

Constructions, bestiaux et instruments d'agriculture.—Ils ont quelques bâtiments, qui sont en assez bon état. Le bétail est de qualité moyenne. Ils n'ont pas beaucoup d'instruments d'agriculture.

Tempérance et moralité.—Ils ne sont guère adonnés aux liqueurs énivrantes. Leur moralité va de pair avec celle des sauvages d'autres localités.

BANDE DE L'ILE GALIANO.

Réserve.—Cette réserve est située sur l'extrémité nord-ouest de l'île Galiano et se trouve comprise. pour sa superficie, dans la réserve de la bande de Penelakut.

Mouvement de la population.—La population consiste en 8 hommes, 8 femmes et 15 enfants ; 31 sauvages en tout. Pas de naissances ni de décès.

Hygiène et santé.—Ils ont joui d'une bonne santé. Les conditions sanitaires sont passablement bonnes.

Ressources et occupations.—La pêche et la construction des bateaux constituent leurs principales occupations. Sauf un peu de jardinage, ils ne font pas de culture.

Constructions et bestiaux.—Il y a quelques bâtiments sur cette réserve, mais il n'y a pas de bestiaux.

Education.—Les enfants vont à l'école industrielle de l'île Kuper.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils ont le goût du travail et se montrent soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et leurs mœurs sont bonnes.

BANDE DE L'ILE MAYNE.

Réserve.—Cette réserve est située sur l'extrémité nord-ouest de l'île Mayne. Elle est comprise, pour sa superficie, dans la réserve des bandes du district de Saanich.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 27, savoir : 5 hommes, 5 femmes et 17 enfants. Il y a eu pendant l'année 2 naissances et 2 décès.

Hygiène et santé.—La santé des sauvages et les conditions sanitaires de la réserve sont bonnes.

Ressources et occupations.—La pêche, dont ils envoient les produits aux marchés de Victoria et de Vancouver, est leur seule occupation.

Constructions, bestiaux et instruments d'agriculture.—Comme cette réserve n'est qu'une station de pêche, on n'y trouve qu'un petit nombre de cabanes, faites de dosses de cèdre. Pour la même raison, il n'y a ni bestiaux ni instruments d'agriculture.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils se plaisent au travail, et, à l'aide de la pêche, ils gagnent aisément leur vie.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et de bonnes mœurs.

BANDE DU LAC COWICHAN.

Cette réserve est située sur la rive nord du lac Cowichan, près de l'issue des eaux de ce lac. Elle a une superficie totale de 130 acres. Il n'y a, dans le moment, qu'un homme et une femme qui occupent cette réserve, et pendant les mois d'été seulement. Ils passent l'hiver chez des parents établis sur la côte occidentale de l'île. Pas de naissances ni de décès. Ce sont des méthodistes.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les sauvages de cette agence ont le goût du travail et se font chaque année de plus en plus indépendants. La grande concurrence qui existe entre ouvriers dans tous

les genres, laquelle est due à l'arrivée des Orientaux, a dans une grande mesure forcé le sauvage à travailler sa terre pour vivre et à ne plus s'éloigner de sa maison comme anciennement. La conséquence de cet état de choses est que l'on achète les machines les plus nouvelles, telles que batteuses mues par la vapeur, des lieuses mécaniques, des faucheuses et des moissonneuses ; et que, dans le district de Cowichan, ce sont les sauvages qui font pour les blancs la plus grande partie de la récolte et du battage. La qualité de leurs bestiaux s'est grandement améliorée, par suite surtout de l'introduction, dans leurs troupeaux, de races améliorées, grâce aux efforts des différentes associations d'éleveurs de la province, efforts que les sauvages ont su apprécier et dont ils ont profité.

Pour ce qui regarde l'éducation et les mœurs, de grands éloges sont dus aux divers missionnaires établis sur tout le territoire de l'agence.

Bien que la majeure partie des sauvages travaillent sur leurs terres, un grand nombre d'entre eux, cependant, trouvent à s'employer avantageusement dans les différentes villes qui surgissent autour d'eux, en conséquence de l'activité que développent les industries minières et forestières.

J ai, etc.,

W. R. ROBERTSON,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER,
NEW-WESTMINISTER, 2 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1902. Je vous enverrai les tableaux statistiques dès qu'ils auront été complétés.

Tribu ou nation.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à des branches de la nation Salish.

BANDES DU DISTRICT DE CHILLIWACK.

Réserves.—Les bandes dont les noms suivent, savoir : celles d'Aitchelitz, de Kwawkwawapelt, de Squiahia, de Skwah, de Skulkayu, de Skway, de Tsoowahlie, de Tzeachten et d'Yukkwekwioose, occupent des réserves, très rapprochées les uns des autres, dans le district de Chilliwack. Ces réserves ont une superficie totale de 3,641 acres.

Mouvement de la population —L'entière population de ces neuf bandes est de 313 sauvages : ce qui fait une diminution de 2 depuis le dénombrement. Il y a eu pendant l'année 8 naissances et 10 décès.

Santé et hygiène.—En somme, la santé de ces sauvages a été bonne. Ils tiennent leurs villages proprement, et dans un bon état sanitaire ; c'est ce qui les a préservés de toutes maladies sérieuses. La petite vérole s'est déclarée en janvier dernier, sur la réserve Trouwahlie ; elle a causé un décès. Il y en eu quatre cas. Les lois de quarantaine ont été mises en vigueur, et c'est ce qui nous a permis d'enrayer la maladie ; celle-ci s'est limitée à deux maisons. Presque tous les sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de pêche et de culture. Ils se font aussi quelque revenu en travaillant pour les blancs et en récoltant le houblon.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Presque toutes leurs habitations sont en charpente. Ils les maintiennent en bon état et proprement.

Les bestiaux sont généralement des mêmes espèces que ceux de leurs voisins les blancs ; tous les ans il y a progrès sous ce rapport. Presque toutes les familles possèdent leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Ces sauvages s'intéressent à tout ce qui a trait aux affaires d'éducation ; les sauvages catholiques romains envoient leurs enfants à l'école de la mission Sainte-Marie, et ceux de la croyance méthodiste à l'institut Coqualeetza ; ces deux écoles font beaucoup de bien parmi les enfants.

Religion.—Ces sauvages sont pour la plupart catholiques romains, anglicans et méthodistes, et pratiquent avec soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Pris dans l'ensemble, ils sont assez industrieux et obéissants à la loi.

Tempérance et moralité.—Ils sont généralement moraux, mais, par malheur, plusieurs d'entre eux aiment les boissons alcooliques.

BANDES DE BURRARD-INLET, DE HOWE-SOUND ET DE LA RIVIÈRE SQUAMISH.

Ces bandes, connues sous le nom de sauvages Squamish et habitant des réserves d'une étendue de 6,786 acres, sont partagées comme suit : Burrard-Inlet n° 3, False-Creek, Mission de Burrard-Inlet, Kapilano, Skawamish, Howe-Sound et Seymour-Creek.

Mouvement de la population.—Ces six bandes comprennent 368 individus, soit 6 de moins que l'an dernier. Il y a eu durant l'année 11 naissances et 17 décès.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Ils tiennent leurs villages dans un bon état de propreté ; ils ont tous été vaccinés de temps à autres.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la pêche, la chasse, la coupe du bois en billes, et le chargement des vaisseaux aux scieries. Ils font aussi un peu de jardinage et de culture.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Les sauvages de cette réserve ont d'assez bonnes habitations et autres constructions. Ils prennent grand soin de leurs bestiaux et de leurs chevaux, qui sont de bonne race. Les instruments aratoires sont en bon état.

Enseignement.—Un pensionnat a été ouvert tout près de la réserve de la mission de Burrard-Inlet par l'évêque catholique romain ; il y a quatre religieuses institutrices et un chapelain. Cette école comble une lacune depuis longtemps déplorée, et les sauvages Squamish la tiennent en haute estime.

Religion.—Tous ces sauvages sont ou catholiques ou païens ; les catholiques suivent régulièrement les offices religieux et s'intéressent beaucoup à ce qui se rapporte à la religion.

Traits caractéristique et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et respectueux de la loi, la jeunesse écoutant les avis donnés par les vieux.

Tempérance et moralité.—Dans l'ensemble, ces sauvages sont tempérants et moraux ; il n'y en a que peu qui soient buveurs.

BANDE DE CHEAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud de la rivière Fraser, à environ 80 milles de son embouchure. Elle couvre une étendue de 1,433 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 107 âmes ; diminution de 3 depuis le dernier recensement. Il y a eu 2 naissances et 6 décès durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne ; aucune maladie de nature contagieuse—sauf la consomption—n'a fait son apparition. Des six décès, 2 sont dus à la consomption et un autre au grand âge ; les autres sont des décès d'enfants. Le village est propre et bien au point de vue hygiénique. Tous ses habitants ont été vaccinés.

Occupations.—Les sauvages de cette bande s'occupent surtout de culture et de pêche. Ils gagnent aussi quelque chose dans la récolte du houblon et en s'engageant chez les blancs leurs voisins.

Bâtiments, bestiaux et intruments aratoires.—Ces sauvages ont tous d'assez bonnes habitations, avec des granges et des écuries satisfaisantes. Leurs bestiaux, ainsi que leurs instruments aratoires, sont bien entretenus.

Enseignement.—On porte un vif intérêt à l'instruction. La plupart des enfants en âge fréquentent l'école indienne de la Mission Sainte-Marie.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, à l'exception de l'un d'eux, qui est devenu méthodiste quand il fréquentait l'institut de Coqualeetza. Ils ont dans leur village une jolie église où ils se rendent très assidûment.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages forment une population industrieuse, respectueuse de la loi et de bon caractère.

Tempérance et moralité.—Ils sont dans l'ensemble tempérants et moraux, peu d'entre eux sont adonnés à l'ivrognerie.

BANDES DE CHEHALIS ET DE SCOWLITZ.

Réserves.—Ces sauvages occupent des réserves sur la rivière Harrison ; celle des Scowlitz est située à l'embouchure, et celle des Chahalis à quatre milles à peu près en amont. Elles forment une superficie de 3,140 acres.

Mouvement de la population.—Ces bandes comprennent en tout 163 individus. Il y a eu 5 naissances et 5 décès au cours de l'année. Il n'y a pas eu d'autre changement dans la population.

Santé et hygiène.—La santé a été bonne en ensemble. Les villages sont propres et en bonne condition hygiénique ; presque tous les sauvages ont été vaccinés à divers intervalles.

Occupations.—La culture, l'industrie laitière, la pêche et la chasse sont les principales occupations. Comme dans les années dernières, c'est James, des Scowlitz, et le chef Léon, des Chehalis, qui se tiennent à la tête de tous les autres sous le rapport des choses agricoles.

Bâtiments, bestiaux et instruments d'agriculture.—La plupart d'entre eux possèdent de confortables maisons en charpente. Ils ont d'assez bonnes granges et écuries, et ils prennent soin de leurs bestiaux ; ils ont la précaution de s'approvisionner largement de foin pour l'hiver. Ils ont de bons instruments agricoles et ils les entretiennent bien.

Enseignement.—La plupart des enfants en âge de suivre les écoles vont à celle de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques romains, à l'exception de cinq qui sont anglicans ; ils prêtent grande attention aux instructions qu'ils reçoivent de leurs pasteurs.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils font des progrès constants et ils se soumettent volontiers aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont, en somme, moraux et tempérants ; il n'y en a que quelques-uns d'adonnés aux liqueurs.

BANDE DE COQUITLAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Coquitlam, à environ six milles de New-Westminster. Elle couvre une étendue de 208 acres.

Mouvement de la population.—La bande se compose de 25 membres. Il n'y a eu qu'un décès au cours de l'année, sans aucune naissance.

Santé et hygiène.—La santé a été assez bonne ; leur village est tenu proprement et dans de bonnes conditions hygiéniques. Tous ont été vaccinés.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de pêche et de chasse. Le voisinage de New-Westminster leur fournit un marché local pour la plus grande partie du poisson et du gibier frais qui s'y vend.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont d'assez bonnes habitations. Ils n'ont que peu de bestiaux, car ils préfèrent gagner leur vie par la chasse et la pêche.

Religion.—Ils sont catholiques romains. Ils ont une belle église sur leur réserve et ils assistent régulièrement aux offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont laborieux et soumis à la loi.

Tempérance et moralité.—Ils sont généralement tempérants et moraux ; peu d'entre enx sont adonnés à la boisson.

BANDES DE DOUGLAS, SKOOKUM CHUCK, SAMAHQUAM ET PEMBERTON-MEADOWS.

Réserves.—Ces bandes occupent des réserves situées entre la tête du lac Harrison, le long du portage de Lilloot à Pemberton ; elles couvrent une surface de 3,485 acres.

Mouvement de la population.—La population entière de ces réserves est de 509 âmes, soit une augmentation de 5 depuis le dernier recensement. Il y a eu, au cours de l'année, 25 naissances et 20 décès. Pas d'autre changement.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a, en somme, été bonne. Les villages sont propres et en bon état hygiénique, et la plupart de ces sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—La pêche, la chasse, le transport, le service comme guides aux mineurs, et l'agriculture, sont les principales occupations de ces sauvages.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes habitations, écuries et granges, et les entretiennent bien. Les écuries et les granges sont pour la plupart en bois rond.

Leurs chevaux sont presque tous de petits poneys sauvages, mais leurs bestiaux sont d'excellents types de bonne race, bien soignés, une forte provision de foin étant mise en réserve pour l'hiver. Ils prennent également bon soin de leurs instruments aratoires.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils ont trois églises : une à Douglas, une à Skoakum-Chuck et une à Pemberton-Meadows.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, respectueux des lois, de caractère simple et bons. Les progrès qu'ils ont faits sont en grande partie dus à leur chef, James, de Pemberton-Meadows. Son influence, qui est considérable parmi eux, est toujours bienfaisante.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux, strictement honnêtes, et peu d'entre eux sont adonnés à l'ivrognerie.

BANDES D'EWAWOOS ET DU LAC-TEXAS.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées, la première sur la rive sud de la rivière Fraser, environ deux milles à l'est de Hope, et l'autre sur la rive nord de la rivière Fraser, à environ sept milles à l'est de Hope. Elles couvrent une étendue de 893 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces deux bandes est de 62. Il y a eu une naissance et un décès durant l'année. Trois femmes ont quitté cette bande pour se marier à des membres appartenant à d'autres bandes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne ; leurs villages sont propres et en bon état d'hygiène, et tous ces sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la pêche, la chasse et l'agriculture ; chaque famille fait un peu de culture mixte.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Presque tous ces sauvages ont des habitations confortables et les maintiennent en bon état.

Leurs bestiaux sont comme ceux de leurs voisins les blancs.

Ils prennent grand soin des instruments aratoires, et bien que peu nombreux ceux-ci répondent aux besoins.

Enseignement.—Les sauvages de ces deux bandes s'intéressent beaucoup à l'instruction. La plupart des enfants en âge vont à l'école de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Ils sont pour la plupart catholiques ; quelques-uns appartiennent à l'Eglise anglicane. Ce sont des gens de caractère simple et bon. Il y a une église dans chaque village ; les offices ont lieu fréquemment et sont bien suivis.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, respectueux des lois, obligeants et courtois pour leurs voisins les blancs.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants, moraux et bons.

LA BANDE DE HOPE.

Réserve.—Ces sauvages occupent une réserve à environ 100 milles de l'embouchure de la Fraser, sur les rives nord et sud de la rivière, contenant une étendue de 1,400 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 87 personnes. Il y a eu pendant l'année 3 naissances et 3 décès ; aucun autre changement dans la population.

Santé et hygiène.—Leur santé a été bonne. La plupart ont été vaccinés à divers intervalles.

Occupations.—Ils s'occupent surtout d'agriculture et de pêche ; chaque famille fait plus ou moins de culture mixte et d'horticulture. Ils font aussi l'élevage des volailles.

Bâtiments, bestiaux et instruments agricoles.—Ces sauvages ont tous des habitations confortables et d'assez bonnes étables et granges. Ils ont grand soin de leurs bestiaux et s'approvisionnent amplement de fourrage pour l'hiver. Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires, y compris une batteuse mécanique ; ils en prennent grand soin.

Enseignement.—La plupart d'entre eux ont reçu leur éducation au pensionnat de la mission Sainte-Marie ; ils sont tous désireux de voir instruire leurs enfants.

Religion.—La plupart sont catholiques romains. Ils possèdent, sur leur réserve, une jolie église et ils suivent les offices avec régularité.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et respectueux des lois. Ils vivent mieux et plus à la manière des blancs, leurs voisins, que n'importe quelle autre bande du district. Leur chef, Pierre Ayessik, est d'une intelligence supérieure à la moyenne ; c'est à lui que revient en grande partie le progrès qu'ils ont fait sous ce rapport.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens tempérants, moraux et bons.

BANDES DE HOMALKO ET DE KLAHOOSE.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées dans le voisinage de Bute-Inlet et du détroit de Malaspina. Elles couvrent une surface totale de 4,783 acres.

Mouvement de la population.—Ces bandes comprennent 158 membres. Il y a eu 5 naissances et 4 décès au cours de l'année. Pas d'autre changement.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leurs villages sont propres et en bonne condition hygiénique. La plupart ont été vaccinés.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la pêche, la chasse, la coupe du bois en billes et la culture. Ils ne font que peu de culture.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Leurs habitations sont généralement de bonnes constructions en bois de charpente ; il en existe cependant encore de l'ancien genre. Les bestiaux, vu le peu de froid et de neige dans ce district, restent libres toute l'année et sont très bien. Ces sauvages ne gardent point de chevaux et ils n'emploient, pour leur culture, que des bêches et des pelles, etc.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils possèdent une chapelle sur leur réserve à l'Anse-aux-Ecureuils, et une autre, à l'embouchure du passage Bute ; ils suivent régulièrement les offices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples, bons et qui pourvoient entièrement à leurs besoins ; ils demandent très rarement des secours au gouvernement.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants, moraux et bons. Il n'y a pas un seul métis parmi eux.

BANDE DE KATSEY.

Réserve.—Elle est située sur les rives nord et sud de la rivière Fraser, à environ 10 milles de New-Westminster. Elle couvre une étendue de 385 acres.

Mouvement de la population.—La bande comprend 78 membres. Il y a eu un décès et une naissance au cours de l'année ; pas d'autre changement.

Santé et hygiène.—La santé a généralement été assez bonne. Le village est propre et est tenu en bonne condition hygiénique ; tous les sauvages ont été vaccinés à divers intervalles.

Occupations.—La pêche, la chasse et la culture sont les principales occupations. Chaque famille fait un peu de culture mixte.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes habitations, granges et écuries. Ils prennent grand soin de leurs bestiaux ainsi que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Un bon nombre de ces sauvages envoient leurs enfants à l'école de la mission Sainte-Marie, désireux qu'ils sont de les faire instruire.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils ont une petite église sur leur réserve où se font des services religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et soumis aux lois ; ils progressent constamment.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens moraux et, je le dis avec plaisir, bien peu adonnés aux liqueurs alcooliques à présent.

BANDES DE LANGLEY ET WHARNOCK.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées, la première sur l'île MacMillan, dans la rivière Fraser, à environ 20 milles à l'est de New-Westminster, et l'autre sur la rive nord de la rivière Fraser, à environ 24 milles à l'est de New-Westminster. Elles couvrent une étendue collective de 1,452 acres.

Mouvement de la population.—Ces deux bandes se composent de 62 individus. Il y a eu deux décès durant l'année ; pas d'autre changement dans la population.

Santé et hygiène.—En somme, la santé a été bonne. Les villages sont propres et en bonne condition hygiénique. Tous ont été vaccinés.

Occupations.—Tous font plus ou moins de culture mixte, et durant la saison de la mise en conserve ils pêchent pour les fabriques.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Ils ont tous des habitations confortables, propres et bien entretenues. Il en est de même des granges et des écuries. Leurs bestiaux et chevaux sont de bonne race, bien soignés. Ils prennent grand soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Plusieurs de ces sauvages ont reçu leur instruction à l'école de la mission Sainte-Marie, et tous s'intéressent à ce qui se rapporte à l'éducation.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils pratiquent sincèrement. Ils ont une petite église sur chaque réserve où le service divin est célébré de temps à autre.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et respectueux des lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants, moraux et pas du tout ivrognes.

BANDE DE MUSQUEAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bras nord de la rivière Fraser, à environ 1 mille de son embouchure. Elle couvre une étendue de 452 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 98 individus. Il y a eu durant l'année 3 naissances et 1 décès.

Santé et hygiène.—La santé a été bonne. Le village est propre et en bonne condition hygiénique. Tous ont été vaccinés.

Occupations.—Tous font plus ou moins de culture mixte, et durant la saison de la mise en conserve ils pêchent pour les fabriques.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Tous ont des maisons confortables et d'assez bonnes granges et écuries. Ils prennent grand soin de leur bestiaux et de leurs chevaux, de même que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Quelques-uns des sauvages envoient leurs enfants à l'école de Coqualeetza, d'autres à la Mission Sainte-Marie et d'autres encore à l'école de l'Ile Kuper.

Religion.—Quatre-vingt-cinq sont catholiques romains, dix sont méthodistes et trois païens.

Traits caractéristique et progrès.—Ils sont laborieux, soumis aux lois, et ils font des progrès chaque année.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont en général tempérants et moraux, et peu s'adonnent aux liqueurs alcooliques.

BANDE DE MATSQUI.

Réserve.—Cette réserve, située sur la rive sud de la rivière Fraser, à environ 30 milles de New-Westminster, couvre une surface de 1'072 acres.

Mouvement de la population.—La population de la réserve est de 46. Il y a eu 4 naissances et aucun décès durant l'année ; pas d'autre changement.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leur village est propre et tenu en bonne condition hygiénique. Ils ont presque tous, de temps à autre, été vaccinés.

Occupations.—Ils font tous plus ou moins de culture mixte, et durant la saison de pêche ils travaillent pour les fabriques de conserves.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont des habitations confortables ainsi que d'assez bonnes granges et étables. Ils prennent bien soin de leurs troupeaux ainsi que de leurs instruments d'agriculture.

Enseignement.—Ils s'intéressent beaucoup aux choses de l'éducation ; la plupart des plus jeunes d'entre eux ont fréquenté l'école de la mission.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et ils vont chaque dimanche à l'église de la mission Sainte-Marie.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux ; bien peu sont adonnés aux liqueurs alcooliques.

BANDE DE NEW-WESTMINSTER.

Réserves.—Ces sauvages possèdent leurs réserves à New-Westminster et à Brownsville ; celles-ci ont une superficie de 32 acres.

Mouvement de la population.—Le nombre des membres de cette bande est de 65. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'année.

Santé et hygiène.—Leur santé a été bonne ; leurs maisons sont tenues proprement et dans de bonnes conditions hygiéniques. Ils ont tous, de temps à autre, été vaccinés.

Occupations.—Ils vivent surtout de pêche et de chasse. Ce sont eux qui alimentent presque entièrement le marché de poisson et de gibier.

Bâtiments, bestiaux et instruments agricoles.—Ils ont de bonnes maisons, quelques uns sont propriétaires des maisons qu'ils habitent à la ville et pour lesquelles ils payent des taxes. Ils font très peu de culture, à peine quelques planches de jardinage. Ils ne possède que quelques bestiaux.

Enseignement.—Ils sont tous désireux de faire instruire leurs enfants.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils possèdent une belle église sur leur réserve de Brownsville ; le service divin y est régulièrement célébré.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux ; bien peu sont adonnés aux liqueurs alcooliques.

BANDE DE NICOMEN ET DE SKWEAHM.

Réserves.—Ces sauvages occupent deux réserves sur la rive nord de la Fraser, à environ 42 milles de New-Westminster ; ces réserves couvrent une surface de 636 acres.

Mouvement de la population.—La population totale de ces réserves est de 46 personnes. Il n'y a eu ni naissance ni décès dans le cours de l'année.

Santé et hygiène.—La santé a été bonne. Les villages sont tenus proprement et dans de bonnes conditions hygiéniques. Presque tous ces sauvages ont été vaccinés à diverses époques.

Occupations.—La culture et la pêche sont leurs principales occupations. Presque tous font plus ou moins de culture mixte et, durant la saison de pêche, ils travaillent pour les fabriques de conserves alimentaires.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes maisons et d'assez bonnes granges et étables. Ils prennent grand soin de leurs bestiaux ainsi que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Ces sauvages ne s'occupent que peu d'instruction ; quelques-uns seulement savent lire et écrire.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains, mais ne s'intéressent que très peu aux choses religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples, attachés à leurs vieilles coutumes, mais qui font cependant du progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont en général moraux, mais adonnés, en grand nombre, aux liqueurs alcooliques.

BANDE DE SEMIAHMOO.

Réserve.—La réserve de cette bande touche à la frontière internationale et fait face à la baie Semiahmoo ; elle couvre une surface de 392 acres.

Mouvement de la population.—La bande se compose de 30 membres ; il y a eu 2 décès pendant l'année ; pas d'autre changement.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne ; leur village est tenu proprement et dans de bonnes conditions hygiéniques. Tous ont été vaccinés à diverses époques.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—La plupart ont de confortables habitations ainsi que de bonnes granges et étables ; ils les entretiennent bien. Ils prennent grand soin de leurs instruments aratoires ainsi que de leurs bestiaux et de leurs chevaux, qui sont de bonne race.

Enseignement.—Bien peu d'entre eux savent lire et écrire, et ne semblent que très peu s'intéresser à ces choses.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils ont sur leur réserve une chapelle où les offices religieux ont lieu régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens sans malice, simples et de bon caractère.

Tempérance et moralité.—Ils sont en général tempérants et moraux, mais vu le voisinage de la frontière américaine, ils peuvent facilement se procurer des boissons alcooliques. Il y a peu à leur reprocher en somme.

BANDE D'OHAMIL.

Réserve.— La réserve de cette bande est située sur la rive sud de la rivière Fraser, à environ 74 milles de New-Westminster, et couvre une étendue de 629 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 57 personnes. Il y a eu une naissance et un décès durant l'année, Pas d'autre changement dans la population.

Santé et hygiène. La santé de ces sauvages a été bonne. Leur village est propre et en condition hygiénique, et tous ont été vaccinés.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes habitations, granges et écuries, toutes bien entretenues. Leurs chevaux et bestiaux ressemblent à ceux des blancs leurs voisins, et ils en prennent grand soin.

Occupations.—Ils s'occupent surtout de culture et de pêche ; presque tous font plus ou moins de culture mêlée.

Enseignement.—Ils prennent un vif intérêt à l'instruction, la plupart des enfants en âge fréquentant l'école de la mission de Sainte-Marie.

Religion.—Ils sont très attachés à leur religion. Ils ont deux petites églises sur leurs réserves : une appartenant aux sauvages anglicans et l'autre aux catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, respectueux des lois, et d'un commerce facile.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE POPCUM ET DE SQUAWTITS.

Réserves.—Les réserves de ces deux bandes sont situées sur la rive sud de la Fraser, à environ 65 milles à l'est de New-Westminster, et ont une étendue collective de 5,326 acres.

Mouvement de la population.—Ces deux bandes comprennent 56 personnes, Il y a eu un décès et une naissance durant l'année. Pas d'autre changement.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leurs villages sont propres et en condition hygiénique, et la plupart de ces sauvages ont été vaccinés.

Occupation.—Ces sauvages s'occupent principalement de pêche et de culture mêlée, et durant la saison ils pêchent pour les fabriques de conserves.

Bâtiments, bestianx et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont des habitations et des granges convenables qu'ils entretiennent assez bien. Leurs bestiaux sont de bonne race, bien soignés, et ils prennent également grand soin de leurs instruments aratoires.

Instruction.—Ces sauvages s'intéressent beaucoup à l'éducation, et la plupart désirent ardemment envoyer leurs enfants à l'école. Quelques-uns, cependant, ont de toutes autres vues à ce sujet.

Religion.—26 de ces sauvages sont anglicans, 10 méthodistes et 20 catholiques romains. Les membres de chaque dénomination ont leur propre église et portent une grande attention à leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens sans malice, simples et de bon commerce.

Tempérance et moralité.—Ils sont généralement tempérants et moraux ; peu sont adonnés à la boisson.

BANDE DE SECHELT.

Réserve.—La réserve de cette bande, située sur la péninsule de Sechelt, détroit de Malaspina, couvre une étendue de 1,800 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 230 individus ; elle a donc augmenté de deux. Il y a eu pendant l'année 8 naissances et 6 décès ; aucun autre changement.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été bonne, leur village est propre et en bonne condition hygiénique. Tous ont été vaccinés.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la pêche, la chasse, la coupe des billots et le jardinage.

Bâtiments et bestiaux.—Ces sauvages ont de confortables habitations qu'ils tiennent en bon état. Ils laissent leurs bestiaux errer au dehors l'hiver comme l'été. Ils réussissent généralement bien.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains; ils ont une belle église dans leur village, où le service divin est régulièrement célébré.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples et bons, probes et d'un commerce agréable.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux. L'ivrognerie est pratiquement inconnue chez eux.

BANDE DE SUMASS.

Réserve.—Les réserves de cette bande, situées à Millers-Landing, sur la rive sud de la Fraser, à Sumass-Bar, sur la rive nord de la Fraser, et à Sumass en haut, sur le lac Sumass, couvrent une superficie de 1,370 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 50 âmes. Il y a eu ni naissance ni décès pendant l'année ; aucun autre changement dans la population.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages est bonne ; leurs villages sont propres et dans une condition hygiénique. Presque tous ont été vaccinés.

Occupations.—La culture mixte, la chasse et la pêche sont les principales.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Tous ces sauvages ont de bonnes habitations, granges et écuries. Leurs bestiaux sont de bonne race ; ils en prennent bon soin ainsi que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Bien peu d'entre eux sont allés à l'école. Ils s'intéressent peu à ce qui concerne l'instruction.

Religion.— Dans cette bande, vingt-huit sont méthodistes et vingt-deux catholiques romains. Ils se montrent très enthousiastes en matière de religion.

Tempérance et moralité.—Ils sont, en somme, tempérants et moraux.

BANDE DE SLIAMMON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située au bord du détroit de Malaspina. Sa superficie est de 4,712 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 102 âmes. Pendant l'année il y a eu 2 naissances et 2 décès. Pas d'autre changement.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages a été généralement bonne ; ils tiennent leur village propre et dans une condition hygiénique. La plupart ont été vaccinés.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont de faire la pêche et la chasse et de travailler dans les exploitations forestières. Ils font un peu la culture.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages améliorent pas mal leurs demeures. Leur bétail erre en liberté dans les bois et réussit bien.

Religion.— Ces sauvages sont tous catholiques romains et très attachés à leur religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont des gens faciles et simples, obéissants envers l'autorité. Ils sont scrupuleusement honnêtes.

Tempérance et moralité.—Ils sont aussi de bonnes mœurs et sont sobres, quelques-uns seulement d'entre eux aiment à boire. Ajoutons à leur louange qu'on ne trouve pas un seul métis parmi eux.

BANDE DE SKWAWAHLOOK.

Réserve.— La réserve de cette bande est située sur la rive nord de la Fraser, entre Ruby-Creek et Hope. Elle contient une étendue de 196 acres de terre.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 23 âmes. Pendant l'année il n'y a eu ni naissance, ni décès. Pas de changement.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils tiennent leur village net et dans un état sanitaire, et sont tous vaccinés pour la plupart.

Occupations.—La culture mixte, la chasse et la pêche constituent les principales occupations de cette bande.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes maisons d'habitation et dépendances. Ils ont bien soin de leur bétail en hiver. Ils ont aussi des instruments aratoires, dont ils ont également bien soin.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains, et ils sont tous beaucoup attachés à leur religion. Ils ont sur leur réserve une petite église où ils s'assemblent régulièrement pour prier.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont des gens simples et faciles ; ils sont obéissants envers l'autorité et vivent en bons termes avec leurs voisins de race blanche.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens sobres, et leurs mœurs sont bonnes.

BANDE DE TCHEWASSAN.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le golfe de Géorgie, près de la Pointe Roberts, et à une petite distance de la frontière. Elle contient une étendue de 604 acres de terre.

Mouvement de la population.—Cette bande comprend 45 âmes. Pendant l'année il y a eu 1 naissance et 1 décès, mais pas d'autre changement.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils ont tenu leur village proprement et dans un état sanitaire. Ils sont tous vaccinés.

Occupations.—L'agriculture, la chasse et la pêche sont les principales occupations de ces sauvages.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes habitations, granges, écuries et étables, avec des chevaux et des bêtes bovines de bonne race. Ils ont aussi de bons instruments d'agriculture dont ils prennent un soin raisonnable.

Education.—Il n'y a qu'un petit nombre de ces sauvages qui aient jamais reçu quelque instruction, à cause du constant encombrement de l'école à la Mission Sainte-Marie. Quelques-uns d'entre eux ont envoyé leurs enfants à l'école de l'Ile Kuper.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ne sont pas beaucoup religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—En somme, ces sauvages sont des gens simples et doués d'un bon caractère, mais il est difficile de leur faire penser à l'avenir.

Tempérane et moralité.—Ces sauvages ont de bonnes mœurs, mais je regrette d'avoir à dire qu'ils ne sont pas sobres.

BANDE DE YALE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le fleuve Fraser, à environ 112 milles de son embouchure. Sa superficie est 1,100 acres.

Mouvement de la population.— Cette hande se compose de 85 âmes. Pendant l'année il y a eux 4 naissances, et 2 décès ; aucun autre chagement dans la population.

Santé et état sanitaire.—La santé des sauvages a été bonne ; ils tiennent leurs villages dans un état sanitaire, et ils ont tous été vacinés de temps à autre.

Occupations.—La pêche, la chasse et l'agriculture sont les principales occupations de ces sauvages. Quelques-uns d'entre eux travaillent pour la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique en qualité de cantonniers.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont tous d'assez bonnes maisons et dépendances. Ils prennent bien soin de leurs bestiaux et de leurs instruments agricoles.

Education.—Ces sauvages portent beaucoup d'intérêt à l'éducation de leurs enfants, et ils désirent les voir s'élever, sous ce rapport, au niveau de leurs voisins de race blanche.

Religion.—Vingt et un de ces sauvages appartiennent à l'Eglise anglicane et soixante et quatre sont catholiques romains. Ce sont des bons sujets et ils sont très attachés à leur religion. Chaque confession religieuse a dans le village une chapelle où l'on célèbre l'office divin de temps à autre.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont de braves gens qui vivent en paix entre eux et avec leurs voisins de race blanche.

Tempéranc et moralité.—En somme, ils sont sobres et de bonnes mœurs.

Observations générales.—En somme, les sauvages, par toute cette agence, font des progrès soutenus, surtout dans la vie domestique ; ils tiennent leurs demeures plus nettes et mieux meublées qu'autrefois, et dans presque chaque maison on trouve de bons poêles, des ustensiles de cuisine et des meubles de différentes sortes. Ceux d'entre eux qui ont reçu de l'éducation et qui ont pris maison par la suite accusent, dans leurs habitations, des progrès marqués en comparaison de leurs parents moins heureux qui n'en ont pas eu du tout.

Les quatres écoles de cette agence, qui sont : celles de All-Hallows à Yale et de la mission Sainte-Marie à Mission-City, l'institut Coqualeetza à Chilliwack et l'école de la mission de Squamish, ont été très bien fréquentées. Trop d'éloges ne sauraient être décernés aux directeurs et professeurs de ces écoles pour le soin et l'attention dont ils ont entouré leurs élèves. Une forme bénigne de petite vérole s'est déclarée en janvier dernier dans la réserve de Chilliwack ; elle avait été apportée par deux sauvages qui avaient été visiter de leurs parents à Mootsack, dans l'Etat de Washington. Il

s'en déclara cinq cas, dont un se termina fatalement. Vers la fin de juin il s'en déclara de nouveau dix cas chez les Squamish, mais tous guérirent. Nous devons beaucoup de louanges au docteur Henderson, de Chilliwack, aux docteurs Brydone, Jack, Monroe et McAlpine, de Vancouver, ainsi qu'au docteur Fagan, du bureau provincial d'hygiène, pour leurs efforts et leurs succès à combattre la contagion de la maladie. Je dois remercier le maire Neelands et les membres du bureau d'hygiène de Vancouver pour avoir précieusement mis à notre disposition l'hôpital de la ville et tout son matériel. C'est ce qui a permis aux médecins de maitriser la maladie, ce qu'ils n'auraient pu que très difficilement accomplir autrement, à cause du grand nombre de sauvages qui habitent le district à cette époque.

J'ai, etc.,

FRANK DEVLIN,
Agent du département des Affaires Indiennes.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN
KAMLOOPS, 19 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel concernant cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Topographie.—La réserve de Kamloops-Okanagan est située et est dispersée dans la plus grande partie de la circonscription de Yale, immédiatement au nord de la frontière, et couvre approximativement 24,000 milles en superficie. Comptée en acres, la superficie entière de la réserve comprend 333,511 acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages appartiennent aux tribus des Shuswap, de la rivière Thompson et d'Okanagan ; ils parlent les langues appelées Shuswap, Thompson et Okanagan. La plupart des plus jeunes parlent assez bien l'anglais.

Subdivisions naturelles.—Les rivières qui arrosent l'agence la divisent en circonscriptions connues sous les noms de Fraser, Thompson, Nicola, Similkameen et Okanagan.

BANDE DU LAC D'ADAM OU DE HALTKAM.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de cinq, sont situées au pied du petit lac Skuswap et près du lac d'Adam. La superficie totale est de 7,188 acres de terrain convenable à l'agriculture, avec pâturages ; une partie est aussi couverte de bois.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 187 âmes. Il y a eu 12 naissances et 6 décès au cours de l'année.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages a été remarquablement bonne. Pas d'épidémie. Ils n'ont que rarement eu recours aux soins des médecins. La plupart ont été vaccinés à diverses dates ; ils se tiennent proprement et entretiennent bien leurs maisons.

Ressources et occupations.—Depuis qu'ils font de l'irrigation, ils se livrent davantage à la culture, à laquelle une bonne portion de leur terrain convient. Ils élèvent beaucoup de chevaux et un certain nombre de bestiaux. Ils font la pêche et la chasse et se livrent à diverses formes de travail à gages.

Bâtiments.—Ils sont pour la plupart de bois en pièces et assez médiocres.

Bétail.—Ces sauvages possèdent de bons chevaux de travail et de selle, un certain nombre de bestiaux et autres animaux domestiques.

Instruments de ferme.—Ils sont pourvus de presque tous les instruments nécessaires : tels que charrues, herses, rouleaux, chariots, faucheuses et moissonneuses mécaniques, et râteaux à cheval ; ils possèdent aussi une petite batteuse mécanique.

Education.—Il n'y a point d'école. Des enfants, quelques-uns ont suivi l'école d'industrie de Kamloops, quelques autres ont appris à lire et à écrire d'après le système Chinook.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains ; ils possèdent une chapelle et ils s'intéressent beaucoup aux choses religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont entreprenants et ils ont dernièrement fait beaucoup de progrès sous le rapport de l'agriculture. Ce sont des gens paisibles et soumis à l'autorité.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et de bonnes mœurs.

BANDE D'ASHCROFT OU DE STLAHL.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de trois, sont situées sur un plateau sur la rive droite de la rivière Thompson, vis-à-vis le village d'Ashcroft, auprès du lac McLean. Elles ont une superficie de 5,243 acres. Outre les forêts, il y a du terrain qui convient à la culture et aux pâturages.

Mouvement de la population.—La population des ces réserves est de 50 âmes. La bande Pasca, comprenant dix personnes, faisait autrefois partie de la population ; elle forme maintenant partie de celle du creek Oregon-Jack. Il y a eu 2 décès et 2 naissances au cours de l'année.

Santé et hygiène.—En général, ces sauvages ont joui d'une bonne santé ; point d'épidémie. Ils observent bien les règlements d'hygiène. Ils ont été vaccinés. Ils habitent peu leurs maisons durant l'été. Leur eau potable est pure.

Ressources et occupations.—Ils se livrent à la culture mixte et à l'élevage des bestiaux. L'eau n'est pas assez abondante pour leur permettre de cultiver en grand. Ils font aussi la chasse et la pêche et s'engagent comme garçons de ferme ou bouviers ; ils font également du roulage.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en bois rond, pour la plupart absolument primitifs. Il en a été construit d'assez bons dernièrement.

Bétail.—Ils possèdent de bons chevaux pour les travaux de la ferme et pour le roulage, et des chevaux de bât et de selle ; ils ont aussi quelques bestiaux.

Instruments de ferme.—Ils sont suffisamment pourvus d'instruments aratoires.

Education.—Ils n'ont point d'école.

Religion.—Tous sont anglicans, ils possèdent une assez grande chapelle de bois en pièces et s'intéressent beaucoup aux choses religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont assez industrieux, mais avec leur travail à gages ils font peu d'économies. Ils ont, au cours de l'année, fait beaucoup de travaux de clôturage, ainsi que d'autres améliorations.

Tempérance et moralité.—Ils ont d'assez bonnes mœurs et de sobriété.

BANDE DE BONAPARTE OU TLUHTAUS.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de cinq, sont situées sur les rivières Thompson et Bonaparte, sur le creek du Chapeau et au lac au Huard. Elles ont une superficie de 6,113 acres et 8-10. Une partie convient à la culture et au pâturage, le reste est en forêt.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 159 âmes. Il y a eu 6 décès et 6 naissances pendant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a généralement été bonne. Pas d'épidémie. La plupart ont été vaccinés. Ils ne tiennent pas leurs maisons aussi proprement que le font les autres sauvages.

Ressources et occupations.—Ils font un peu de culture, principalement sur le creek du Chapeau ; ils possèdent un bon nombre de chevaux et quelques têtes de bétail, mais ils gagnent plutôt leur vie au moyen de la pêche, de la chasse et en s'engageant en qualité de journaliers.

Bâtiments.—Ils n'ont que de pauvres maisons en bois de grume. Le chef s'est dernièrement construit une assez bonne habitation en bois de grume. Leur église est majestueuse.

Bétail.—Ils possèdent un certain nombre de chevaux de selle pour la plupart ainsi que quelques têtes de bétail.

Instruments aratoires.—Ils ont suffisamment d'instruments pour leurs besoins.

Education.—Ils n'ont point d'autres écoles que l'école d'industrie de Kamloops.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et très démonstratifs lors de la visite du prêtre, mais leurs protestations durent peu.

Traits caractéristiques et progrès.—Pour un certain temps, quelques-uns d'entre eux sont de bons travailleurs, mais ils sont vite repris par leurs habitudes nomades. Ils n'ont que très peu progressé sous le rapport de la fortune.

Tempérance et moralité.—Beaucoup trop d'entre eux sont adônnés aux liqueurs alcooliques.

BANDE DE BOOTHROYD (SUUK, KAMOOS ET NKATSAM-CHOMOK).

Réserves.—Les dix réserves de cette bande sont en grande partie situées sur la rive gauche de la rivière Fraser. La superficie est de 1,600½ acres. Certains endroits que l'on a déboisés produisent bien. La plus grande partie de ces réserves est boisée ou couverte de rochers

Mouvement de la population.—La bande comprend 159 âmes. Il y a eu 5 naissances et 7 décès pendant l'année.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie chez eux ; ils ont été vaccinés ; leurs maisons sont assez proprement entretenues.

Ressources et occupations.—Ils récoltent un peu de foin et beaucoup de légumes et de fruits. Ils prennent de grandes quantités de poissons et font beaucoup de chasse ; ils travaillent aux chemins de fer, aux mines et ailleurs.

Bâtiments.—Ils possèdent d'assez bonnes maisons qu'ils s'occupent d'améliorer constamment.

Bétail.—Ils possèdent un certain nombre de petits chevaux, qu'ils emploient surtout comme chevaux de selle et de bât ; ils ont aussi plus de bestiaux que n'en ont ordinairement les sauvages de cette région de la Fraser.

Instruments de ferme.—Ils sont suffisamment pourvus d'instruments.

Education.—Il n'y a point d'école.

Religion.—Ils sont tous anglicans, moins trois, qui sont catholiques. Ils possèdent une petite chapelle. Ce sont de bonnes gens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux et d'excellents travailleurs ; quelques-uns ne sauraient être surpassés. Ceux qui habitent Nkatsan sont des gens à l'aise ; ils ne semblent jamais manquer d'argent.

Tempérance et moralité.—Ils sont d'une sobriété et d'une moralité exceptionnelle.

BANDE DE BOSTON-BAR.

Réserves.—Les sept réserves de cette bande sont situées aux alentours de Boston-Bar, North-Bend et Scaucy. Elles forment une superficie de 628 acres. Le terrain, à part certaines petites régions arables, est couvert de bois et de rochers.

Mouvement de la population.—La bande comprend 159 âmes. Il y a eu 7 décès et 6 naissances au cours de l'année.

Santé et état sanitaire.—Aucune épidemie et peu de cas de maladie chez ces sauvages. Ils ont été vaccinés. Ceux qui habitent aux environs de North-Bend particulièrement entretiennent bien leurs propriétés.

Ressources et occupations.—Ils récoltent un peu de foin, des fruits et beaucoup de légumes. C'est toutefois le travail aux mines, ou sur les chemins de fer, la pêche, la chasse, la fabrication des paniers, qui leur fournissent plutôt les moyens de pourvoir à leur entretien.

Bâtiments.—Aux environ de North-Bend, les sauvages possèdent de bonnes constructions ; ce n'est pas la même chose ailleurs, bien que l'on constate une grande amélioration à Boston-Bar sur ce point.

Bétail.—Ils ont un certain nombre de chevaux de selle et de bât, mais très peu de bestiaux. Ils conduisent la plupart de leurs bestiaux à Nicola pour y passer l'hiver.

Instruments de ferme.—Ils en possèdent suffisamment pour leurs besoins.

Education.—Quelques-uns d'entre eux ont suivi l'école d'industrie de Kamloops.

Religion.—Ils sont également divisés en catholiques et en anglicans ; ces derniers ont une bonne chapelle à North-Bend et ils portent beaucoup d'intérêt aux choses religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des travailleurs assidus, mais incapables de progresser sérieusement. Le chef George, de North-Bend, semble tous les dépasser.

Tempérance et moralité.—Ils valent les autres bandes sous ce rapport.

BANDE DE COOKS'-FERRY.

Réserves.—Les quinze réserves de cette bande sont situées sur les deux rives de la rivière Thompson, autour de Cooks'-Ferry et Spatsum, à Tuile et sur les plateaux et vallées des environs. Les coteaux, le long des rives, renferment du terrain propre à la culture et au pâturage ; plus haut le sol est partiellement boisé ; dans les vallées, ce sont des prairies. La superficie totale est de 9,110 $\frac{92}{100}$ acres.

Mouvement de la population.—La bande comprend 204 âmes. Il y a eu 8 naissances et 10 décès au cours de l'année. Les dix membres de la bande Nepa, qui appartenait autrefois à la bande Spatsum, ont été comptés avec ceux de la bande du Creek-Oregon-Jack.

Santé et état sanitaire.—Pas d'épidémie ; les sauvages ont en général joui d'une bonne santé ; la plupart des décès sont survenus parmi les vieillards. Ces sauvages ont été vaccinés. L'état sanitaire est bon.

Ressources et occupations.—Ils se livrent à la culture, à l'élevage des bestiaux, font un peu de chasse et de pêche, ainsi que du travail à gages sur les fermes et les chemins de fer ou en qualité de bouviers. Le sol est trop aride, dans le voisinage de Cook's-Ferry, pour que la culture puisse bien réussir. C'est le contraire, plus haut, sur la réserve Pemynoos, ou les conditions sont plus favorables et où les récoltes viennent bien.

Bâtiments.—Leurs maisons, la plupart en bois rond, tout en étant médiocres, sont toutefois assez convenables.

Bétail.—Ils possèdent un certain nombre de chevaux passables ; quelques-uns d'entre eux ont de magnifiques troupeaux de bestiaux et des porcs.

Instruments d'agriculture.—Ils sont bien pourvus d'instruments.

Education.—Il n'existe point d'école.

Religion.—Ils sont tous anglicans. Ils possèdent deux chapelles, l'une à Çook's-Ferry et l'autre à Pemynoos ; ils portent un vif intérêt aux choses religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux. Ceux de Cook's-Ferry ne font pas grand progrès, mais ceux qui habitent plus haut réussissent bien, Kyume et Johnny Pasco particulièrement. Tous se conforment aux lois.

Sobriété et moralité.—Ils sont suffisamment sobres et d'assez bonnes mœurs.

BANDE DU CREEK-DU-MORT OU DE STICHISTAN.

Réserves.—La réserve est située sur le creek du Mort. Elle couvre une superficie de 20,134 acres, en forêt, en terre arable et en pâturage.

Mouvement de la population.—La population de la réserve est de 113 âmes. Il y a eu, durant l'année, 4 décès et 5 naissances.

Santé et état sanitaire.—La santé y a été généralement bonne ; il ne s'est déclaré aucune maladie contagieuse. Tous ces sauvages ont été vaccinés. Leurs maisons, la plupart couvertes en terre, sont généralement trop étroites, et conséquemment mal ventilées ; elles sont toutefois rarement habitées en été.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font un peu de culture et d'élevage, principalement de chevaux ; ils s'occupent aussi de pêche et de chasse et de divers travaux mercenaires. Les jeunes se livrent spécialement au métier de bouvier.

Bâtiments.—Leurs maisons sont construites de bois en pièces, et toutes les plus anciennes sont couvertes en terre ; un grand nombre ne sont que de véritables huttes. Il s'en est toutefois récemment construit quelques-unes avec toiture en bardeaux.

Bétail.—Ils possèdent beaucoup de chevaux, dont quelques-uns conviennent aux travaux de la terre, mais la plupart sont d'excellents chevaux de selle. Ils possèdent aussi quelques têtes de bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils sont suffisamment fournis d'instruments aratoires.

Education.—Il n'existe point d'école.—Plusieurs enfants ont fréquenté l'école d'industrie de Kamloops.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains ; ils ont une église très convenable et assistent régulièrement aux offices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—En dehors du métier de vacher, qui paraît résumer toute leur ambition, ces sauvages se montrent peu industrieux. Ils ont dernièrement, surtout l'an dernier, consacré beaucoup plus d'attention à la culture du sol.

Tempérance et moralité.—Ils avaient la réputation d'être les buveurs les plus invétérés de l'agence. Ils se sont toutefois beaucoup améliorés sous ce rapport.

KAMLOOPS.

Réserve.—Les réserves de cette bande, au nombre de cinq, sont en grande partie situées au confluent des rivières Thompson sud et nord, en face de la ville de Kamloops. La superficie en est de 33,379 acres, renfermant des terres à foin et à grains, de bons pâturages et des forêts.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 241 âmes. Il y a eu pendant l'année 10 décès et 8 naissances.

Santé et hygiène.—Il s'est déclaré, au printemps, une légère épidémie de rougeole qui cependant n'a causé aucun cas fatal. A part ça, la santé a été bonne d'ordinaire. Les sauvages ont été vaccinés ; les règlements d'hygiène ont été mis en vigueur, principalement en ce qui a trait à la destruction des immondices, le printemps.

Ressources et occupations.—Les sauvages cultivent le foin et les légumes, font l'élevage des bestiaux, des chevaux principalement ; ils font la chasse, la pêche, et se louent comme garçons de ferme et bouviers.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont comparativement d'une triste espèce ; ils ont cependant, cette année, plus qu'autrefois, porté leur attention sur ce point-là.

Bestiaux.—Ils possèdent des troupeaux considérables de chevaux, dont ils cherchent à améliorer la qualité ; ils possèdent aussi quelques bestiaux.

Instruments de ferme.—Ils sont bien pourvus de chariots de ferme, voitures légères, charrues, faucheuses et râteaux à cheval.

Education.—Ils ne peuvent s'instruire ailleurs qu'à l'école d'industrie de Kamloops.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains ; ils ont une église très convenable et ils en suivent régulièrement les offices religieux.

Traits particuliers et progrès.—Ils sont passablement entreprenants, mais leur manière de vivre, disproportionnée avec leurs moyens, les empêche de faire des économies.

Tempérance et moralité.—Ils sont en général adonnés à l'abus des liqueurs. Les occasions et les facilités constantes qu'ils ont de se procurer des liqueurs expliquent, en grande partie, la triste habitude qu'ils ont contractée. La nomination récente d'un sergent de police sauvage, l'amélioration du système de gendarmerie de la province et de la ville, l'exemple meilleur donné par le vieux chef Louis, tout cela a concouru à enrayer considérablement l'ivrognerie. En dehors de ce défaut, ils ont de bonnes mœurs.

BANDE DE KANAKA-BAR.

Réserve.—Les réserves de cette bande, au nombre de quatre, sont situées sur les deux rives de la Fraser, à dix milles en bas de Lytton. Superficie : 509 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 56 âmes. Il y a eu 2 décès et 2 naissances au cours de l'année.

Santé et hygiène.—La santé a généralement été bonne ; pas d'épidémie. Leurs maisons sont petites et mal entretenues.

Ressources et occupations.—Ils ne peuvent retirer que peu de revenu du sol. Ils s'occupent surtout de pêche et d'exploitations minières.

Bâtiments.—Ils ne possèdent que de misérables maisons de bois en pièces rondes.

Bestiaux.—Ils possèdent quelques bestiaux et quelques poneys de race médiocre.

Instruments de ferme.—Ils sont suffisamment pourvus d'instruments.

Education.—Il n'existe pas d'école à leur portée.

Religion.—Il sont tous anglicans ; ils ne possèdent point de chapelle. Ils vont à celle de Lytton quand ils le peuvent.

Traits caractéristiques et progrès.—Il y a parmi eux de rudes travailleurs, mais ils progressent peu.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et de bonnes mœurs.

BANDE DE LYTTON.

Réserve.—Les vingt-sept réserves de cette bande, qui se compose de plusieurs petites bandes, sont disséminées le long des deux rives de la Fraser, de Lytton à Nesikep, situé à 25 milles plus haut. La superficie complète est de 10,292 acres de terre formée de plateaux et de versants de montagnes où les légumes, les céréales et les fruits viennent abondamment, pourvu que l'on y fasse de l'irrigation. Plus haut, en s'éloignant de Lytton, il y a de bons pâturages.

Mouvement de la population.—La population comprend 463 personnes. Il y a eu 21 décès et 18 naissances au cours de l'année.

Santé et hygiène.—Pas d'épidémie. Les sauvages ont été vaccinés ; les conditions hygiéniques sont bonnes.

Ressources et occupations.—Ces sauvages peuvent cultiver une bonne quantité de grain, de foin, de légumes et de fruits. Ils font l'élevage en grand des bestiaux ; ils font la chasse et la pêche ; ils travaillent dans les exploitations minières et à divers travaux manuels ; ils s'occupent auss à faire le roulage et se louent en qualité de cantonniers.

Bâtiments.—Ils possèdent plusieurs jolies maisons.

Bétail.—Ils ont des chevaux, la plupart de petite taille, bien qu'ils aient aussi quelques bons chevaux de trait ; ils ont aussi quelques têtes de bétail.

Instruments de ferme.—Ils en sont bien pourvus.

Education.—Ils n'ont pas d'autres moyens de s'instruire que de suivre l'école de All-Hollows, à Yale.

Religion.—Ils sont tous anglicans. Leur principale chapelle est au village de Lytton. Ce sont de fidèles croyants.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des sauvages généralement très industrieux ; ils font de bons progrès sous le rapport de la culture et dans l'amélioration de leurs habitations.

Sobriété et moralité.—Ils sont sobres et de bonnes mœurs.

BANDE DE NICOMEN.

Réserve.—Les cinq réserves de cette bande sont situées sur les deux rives de la rivière Thompson, entre Lytton et Cook's-Ferry. Elles couvrent une étendue de $2,976\frac{53}{100}$ acres de terres montueuses et de mauvaise qualité.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 48 âmes. Il y a eu 3 naissances et 2 décès au cours de l'année.

Santé et état sanitaire.—Aucune épidémie n'a éclaté chez ces sauvages, dont la santé a été généralement bonne. Ils ont tous été vaccinés.

Ressources et occupations.—Ils cultivent un peu de grain, de foin et de légumes ; ils font la pêche et la chasse et élèvent quelques bestiaux. Leurs principales ressources consistent dans la pêche et le travail aux exploitations minières.

Bâtiments.—Ce sont des maisons primitives construites de bois en pièces brutes.

Bétail.—Ils possèdent un certain nombre de chevaux de trait et de selle, ainsi que quelques bestiaux.

Instruments de ferme.—Ils en sont suffisamment pourvus.

Education.—Il n'y a point d'école.

Religion.—Ils sont anglicans ; ils ne possèdent point de chapelle.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux à leur manière, mais sans faire beaucoup de progrès.

Sobriété et moralité.—Ils sont sobres et de bonnes mœurs.

BANDE DE LA NICOLA (INFÉRIEURE).

Réserves.—Les treize réserves de cette bande sont situées le long de la rivière Nicola, depuis les environs de son embouchure jusqu'au lac Nicola. La réserve du creek Hamilton s'y trouve comprise. La superficie totale est de 31,191 acres de teres en grande partie propres à la culture et au pâturage.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 364 âmes. Il y a eu 14 décès et 13 naissances pendant l'année.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui en général d'une bonne santé ; pas de maladies contagieuses. Ils ont été vaccinés. Leurs maisons sont tenues proprement et l'état sanitaire est généralement bon.

Ressources et occupations.—Ils font beaucoup de culture et d'élevage, mais peu de pêche et de chasse ; ils se louent aussi en qualité de journaliers et de bouviers. En dehors de la culture, leur principale occupation est le roulage, pour lequel ils sont bien pourvus de chevaux et de camions. Ce sont eux qui font presque exclusivement le roulage entre Cook's-Ferry et Similkameen.

Bâtiments.—Ils possèdent de bons bâtiments.

Bétail.—Ils ont d'excellents chevaux. Quelques-uns d'entre eux peuvent faire parader devant vous des attelages de quatre chevaux comme vous n'en avez jamais vus de plus beaux. Ils ont aussi une certaine quantité de bons bestiaux.

Instruments de ferme.—Ils sont pourvus de tous les instruments aratoires nécessaires.

Education.—Il n'existe point d'école.

Religion.—La plus grande partie, soit 210, sont des anglicans ; le reste, des catholiques romains. Les anglicans possèdent une bonne chapelle sur la réserve de Mammet, et une autre plus petite à Zoht. Les catholiques n'ent ont point. Ils portent tous un vif intérêt aux choses religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très industrieux. Ceux qui habitent la réserve Mammet sont des plus avancés en ce qui concerne la culture de la terre. Ils font de solides progrès et améliorent leur condition. Ils sont tous soumis envers l'autorité.

Sobriété et moralité.—Ils sont passablement sobres et d'assez bonnes mœurs.

BANDE DE LA NICOLA (SUPÉRIEURE) OU DE SPAHAMIN.

Réserves.—Les huit réserves de cette bande sont situées près du sommet du lac Nicola et autour du lac Douglas. La superficie totale comprend 30,888 acres de terre arable excellente et quelques-uns des meilleurs pâturages de la province.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 185 âmes. Il y a eu 4 décès et 5 naissances au cours de l'année.

Santé et état sanitaire.—Aucune épidémie n'a éclaté parmi ces sauvages, et leur santé a été bonne. L'état sanitaire est très favorable.

Ressources et occupations.—Ils font de la culture mixte et l'élevage en grand des bestiaux ; ils font aussi quelque peu la chasse et la pêche ; ils s'occupent également à faire le roulage, le métier de bouvier et divers travaux en réalité de journaliers.

Bâtiments.—Ils possèdent des bâtiments bien convenables.

Bétail.—Ils ont de larges troupeaux d'excellents chevaux et de bestiaux de bonne race. Il ne s'en trouve pas de supérieurs nulle part dans la province.

Instruments de ferme.—Ils sont pourvus de tous les instruments nécessaires.

Éducation.—Il n'existe point d'école sur la réserve ; il y a deux bonnes chapelles, et les sauvages portent un vif intérêt aux choses religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très industrieux et tout à fait avancés. Plusieurs sont en conséquence à l'aise sous le rapport de la fortune. Par exemple, le chef Johnny Chilliheetsa, qui est un sauvage modèle sous tous les rapports, possède au delà de 1,000 têtes de gros bétail—chevaux et bêtes à cornes—comparable à celui des ranches. Jimmy Michell est également un sauvage riche, et je pourrais en citer d'autres.

Sobriété et moralité.—Ce sont des sauvages d'une sobriété et d'une moralité exceptionnelles.

BANDE DE NESKAINLITH OU HALANT.

Réserves.—Les trois réserves de cette bande sont situées sur la rivière Thompson, près du lac Shuswap. Elles ont une superficie de 6,996 acres, en forêt, en terre arable et en pâturages.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 152 âmes. Il y a eu 8 naissances et 5 décès pendant l'année.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé et l'état sanitaire est favorable.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont rendus à faire beaucoup de culture et d'élevage de bestiaux. Ils font aussi un peu de chasse et de pêche et divers travaux mercenaires, mais c'est la culture qui est leur principale occupation.

Bâtiments.—Ils ont des maisons bien convenables.

Bétail.—Ils possèdent un bon nombre d'assez bons chevaux et bestiaux.

Instruments de ferme.—Ils en sont complètement pourvus.

Éducation.—Ils n'ont pas d'autres moyens de s'instruire que de fréquenter l'école d'industrie de Kamloop.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains ; ils ont une jolie chapelle et ils en suivent régulièrement les offices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et soumis à l'autorité. Depuis qu'ils ont complété leurs travaux d'irrigation, ils se livrent d'avantage à l'agriculture.

Sobriété et moralité.—Ils sont sobres et de bonnes mœurs.

BANDE DE LA THOMPSON-NORD OU DE CHUCHUQUALK.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées sur la rivière Thompson-nord, à environ 50 milles de Kamloops. La superficie totale est de 3,239 acres, en forêt et en bon sol arable.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 129 acres. Il y a eu 2 décès et 9 naissances pendant l'année.

Santé et état sanitaire.—Les sauvages ont généralement joui d'une bonne santé ; pas de maladie contagieuse. Leurs maisons ne sont ni confortables ni hygiéniques.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent quelque peu le foin et les légumes, et s'occupent aussi de faire un peu d'élevage de bestiaux. C'est à la pêche et à la chasse, surtout à la chasse, qu'ils se livrent spécialement. Ils sont éloignés de tout débouché pour les produits agricoles.

Bâtiments.—Ils n'ont que de misérables masures.

Bétail.—Ils possèdent quelques chevaux et quelques têtes de bétail.

Instruments agricoles.—Ils sont suffisamment pourvus d'instruments agricoles.

Education.—Il n'existe point d'école chez eux, quelques-uns ont suivi l'école d'industrie de Kamloops.

Religion.—Ils sont tous catholiques-romains ; ils ont comparativement une bonne chapelle et sont des plus fidèles à leur religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux à leur manière, mais semblent manquer d'énergie. Ils font plus de culture qu'autrefois, et avec plus de succès. Ce sont des gens paisibles et soumis à l'autorité.

Sobriété et moralité.—Ils sont sobres et de bonnes mœurs.

BANDE D'OKANAGAN OU NKAMAPLIX.

Réserves.—Les dix réserves de cette bande sont situées à la tête et sur les deux rives du lac Okanagan. Elles ont une superficie de 29,790 acres ; le sol est propre à la culture et au pâturage.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 236 âmes. Il y a eu 18 décès et 16 naissances.

Santé et état sanitaire.—Aucune épidémie n'a éclaté chez eux. Le grand nombre des décès provient de causes naturelles. L'état sanitaire est aussi bon qu'ailleurs. Un certain nombre de sauvages ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Ils font beaucoup de culture, un peu de chasse et de pêche, et ils retirent de bons profits de la récolte du houblon dans le voisinage. Ils élèvent aussi beaucoup de bestiaux. Ce sont les plus forts producteurs de blé des réserves qui relèvent de cette agence.

Bâtiments.—Ils ont de très bonnes maisons, en bois de charpente pour la plupart.

Bétail.—Ils possèdent un grand nombre d'excellents chevaux et quelques têtes de bétail.

Instruments agricoles.—Ils sont bien pourvus d'instruments agricoles, même de lieuses mécaniques et d'une batteuse à vapeur.

Education.—Il n'existe point d'école chez eux. Quelques-uns fréquentent l'école d'industrie de Kamloops.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains, à l'exception du chef, Louis Jim. Celui-ci, qui est païen, s'est tout de même construit une chapelle spéciale et se livre à un certain culte religieux. Les autres sauvages ont deux chapelles à la tête du lac, et une troisième, plus petite, au Lac-aux-Canards. Une partie d'entre eux sont de fidèles croyants, tandis que l'autre partie ne s'occupe guère des choses religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, et plusieurs sont de bons agriculteurs. Quelques-uns d'entre eux deviennent intraitables et se mettent souvent en contravention avec la loi. Il s'est toutefois dernièrement fait une amélioration sous ce rapport. Comme le prix du blé est peu élevé, ils ne réussissent pas généralement à faire plus que d'équilibrer leurs recettes et leurs dépenses.

Sobriété et moralité.—Quelques-uns sont adonnés aux liqueurs alcooliques, et d'autres n'atteignent pas un niveau élevé de moralité.

BANDE DU CREEK-OREGON-JACK (PASCO NEPA).

Réserves.—Les sept réserves de cette bande sont situées sur les deux rives de la rivière Thompson, à une petite distance en bas d'Ashcroft, et sur le creek Oregon-Jack. Elles couvrent une superficie de 2,380 acres ; le sol est en majeure partie de qualité médiocre.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 20 âmes. Il y a eu 1 décès et 1 naissance pendant l'année.

Santé et état sanitaire.—Aucune épidémie ne s'est déclarée et l'état sanitaire est bon.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font un peu de culture et d'élevage, la pêche et la chasse, ainsi que divers travaux mercenaires.

Bâtiments.—Ils ont de bonnes maisons de bois en pièces rondes.

Bétail.—Ils ont de gros troupeaux de bestiaux, surtout de chevaux.

Instruments de ferme.—Ils en sont suffisamment pourvus.

Education.—Il n'existe point d'école chez eux.

Religion.—Ils sont tous anglicans ; ils ne possèdent point de chapelle.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, mais incapables de retirer beaucoup de leur terrain. Ils ont assez de confort, toutefois.

Sobriété et moralité.—Ils sont sobres et de bonnes mœurs.

BANDE D'OSOYOOS OU NKAMIP.

Réserves.—Les deux réserves de cette bande sont situées à la tête du lac Osoyoos et au pied du lac du Chien. Elles ont une superficie de 32,168 acres ; le sol convient à la culture des céréales et des fruits, mais la majeure partie est propre aux pâturages.

Mouvement de la population.—La population de ces réserve est de 63 âmes. Il y a eu 8 naissances et 8 décès pendant l'année.

Santé et état sanitaire.—Il n'y a pas eu de maladies contagieuses. Les maisons sont assez propres et l'état sanitaire bon. Tous les sauvages ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font la culture des céréales, des légumes, des fruits, ainsi que l'élvage des bestiaux ; ils se livrent également à la pêche, à la chasse et à divers travaux mercenaires.

Bâtiments.—Leurs anciennes maisons sont toutes de pauvres bâtiments de bois en pièces rondes. Ils en ont dernièrement bâti de meilleures.

Bétail.—Ils possèdent un bon nombre de chevaux, ainsi que quelques têtes de bétail.

Instruments de ferme.—Ils sont bien pourvus d'instruments agricoles.

Education.—Il n'existe point d'école chez eux.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains ; ils possèdent une vieille chapelle et suivent assidûment les cérémonies religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont assez industrieux. Quelques-uns d'entre eux ont de superbes vergers et récoltent beaucoup de fruits, particulièrement Baptiste et John Stilkiah. Le premier exploite également une petite fromagerie.

Sobriété et moralité.—Ils sont assez sobres et d'assez bonnes mœurs.

BANDE DE PENTICTON.

Réserve.—Les trois réserves de cette bande sont situées au pied du lac Okanagan ; la réserve 3 est sur le côté ouest du lac, à 12 milles de la réserve 1. Elles renferment de bonnes prairies naturelles, d'excellents terrains pour l'agriculture et l'horticulture, et de superbes pâturages. La superficie totale est de 48,694 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 145 âmes. Il y a eu 8 naissances et 8 décès au cours de l'année.

Santé et état sanitaire.—Il n'y a pas eu d'épidémie et peu de maladie. Ils entretiennent proprement leurs maisons et dans un bon état sanitaire. Ils ont tous été vaccinés.

Ressources et occupations.—Ces sauvages se livrent à l'agriculture, à l'élevage des bestiaux et à la culture des fruits ; ils font aussi la chasse et la pêche, du roulage, du portage et divers travaux mercenaires ; ils font aussi le métier de bouviers.

Bâtiments.—Les anciennes habitations sont très médiocres, mais il s'en est construit dernièrement, surtout depuis un an, de très propres et de très confortables.

Bétail.—Ils possèdent beaucoup de chevaux et de bestiaux d'excellente qualité.

Instruments agricoles.—Ils sont bien fournis de ces instruments.

Education.—Ils ne possèdent point d'écoles.

Religion.—Ils appartiennent à la religion catholique romaine ; ils ont une église très convenable et portent un vif intérêt aux choses religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, et plusieurs d'entre eux sont riches. Le manque de surveillance et la difficulté d'appliqqer les lois concernant les liqueurs les ont empêchés pendant un certain temps de progresser sensiblement. Les conditions sont maintenant changées sur ce point, et il se fait depuis un progrès visible.

Sobriété et moralité.—Ils se sont beaucoup améliorées sous le rapport de la sobriété, et leur moralité est très bonne.

BANDE DE SHUSWAP (PETIT LAC) OU KUANT.

Réserves.—Les cinq réserves de cette bande sont situées au sommet du petit lac Shuswap et sur le bras du Saumon. La superficie totale est de 7,840 acres de terres en majeure partie boisées. Au fond du lac il existe une petite étendue de prairies et de pâturages.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 82 âmes. Il y a eu 4 décès et 7 naissances pendant l'année.

Santé et état sanitaire.—Il y a eu peu de maladie chez eux et aucune de contagieuse. L'état sanitaire est bon, et ils ont tous été vaccinés.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font un peu d'élevage et de culture, principalement sur la région qu'ils ont déboisée ; ils font la pêche et la chasse ; ils vendent le bois des terrains qu'ils défrichent ou qu'ils ont été autorisés à enlever ; et font encore divers travaux mercenaires.

Bâtiments.—Ils ont d'excellents bâtiments en bois de charpente ou en pièces rondes.

Bétail.—Ils ne possèdent qu'un nombre restreint de chevaux et de bestiaux.

Instruments agricoles.—Ils sont bien pourvus d'instruments agricoles.

Education.—Ils ne possèdent point d'écoles.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains ; ils possèdent une jolie chapelle et ils suivent assidûment les offices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux et soumis à l'autorité. En ce qui concerne le défrichement, ils font beaucoup de progrès, mois ils n'ont point les avantages que possèdent plusieurs autres bandes.

Sobriété et moralité.—Ils sont très sobres et d'excellentes mœurs.

BANDES DE LA SIMILKAMEEN, HAUTE ET BASSE (CHUCHUWAYHA, ASHNOLA ET SHENNOSQUANKIN).

Réserves.—Les 17 réserves de ces bandes sont situées le long de la rivière Similkameen, depuis la frontière jusqu'à Princeton. La superficie des réserves d'en bas est de 19,472 acres, et celle des réserves d'en haut de 6,438 acres ; le sol est généralement bon et recouvert de pâturages et de coteaux.

Mouvement de la population.—La population des réserves inférieures est de 130 âmes. Il y a eu 4 naissances et 1 décès pendant l'année. La population des réserves supérieures est de 50 âmes. Il y a eu 3 décès et 1 naissance pendant l'année.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, ils n'ont souffert d'aucune épidémie. Ils ont été vaccinés, et l'état sanitaire est bon.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font beaucoup de culture et d'élevage ; ils font aussi la chasse et la pêche, du roulage, du portage, et exécutent divers travaux mercenaires ; ils font encore le métier de bouviers.

Bâtiments.—Ils ne possèdent que d'assez médiocres bâtiments de bois en pièces rondes.

Bétail.—Ils ont un certain nombre de bons chevaux et de bons bestiaux.

Instruments agricoles.—Ils sont pourvus de tous les instruments agricoles nécessaires.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains, ils ont deux chapelles, l'une à Chuchuwayha et l'autre à Shennosquankin ; ils s'intéressent beaucoup aux choses religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et soumis à l'autorité ; ils font de grands progrès en fait de culture et d'élevage. En ce qui regarde l'élevage des bestiaux, ce sont les frères William et Paul Terrabaskett et Ashnola John qui occupent le premier rang.

BANDE DE SISKA.

Réserves.—Les 7 réserves de cette bande sont situées sur la rivière Fraser, à une courte distance en bas de Lytton. La superficie est de 559.12 acres, en majeure partie improductives.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 32 âmes. Il y a eu 3 décès et 1 naissance pendant l'année.

Santé et état sanitaire.—Il n'y a pas eu d'épidémie chez ces sauvages. Leurs maisons sont mal entretenues et mal ventilées ; ils les abandonnent au cours de l'été.

Ressources et occupations.—Ces sauvages tirent peu parti de la culture de leurs terres ; ils s'occupent particulièrement de pêche et d'exploitation minière.

Bâtiments.—Ils ne possèdent que de misérables bâtiments.

Bétail.—Ils n'ont que quelques têtes de bétail. Les chevaux qu'ils possèdent leur servent pour voyager et faire le roulage.

Instruments agricoles.—Ils n'emploient que très peu d'instruments agricoles.

Religion.—Ils sont tous anglicans, et fréquentent la chapelle de Lytton.

Traits caractéristiques et progrès.—Il n'y en a que très peu parmi eux de capables de travailler, et ils ne gagnent que juste ce qui est nécessaire à leur entretien.

Sobriété et moralité.—Ils sont sobres et de bonnes mœurs.

BANDE DE SKUPPA.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées sur la rive gauche de la rivière Fraser, entre Lytton et Tiska. Elles couvrent une superficie de 268 acres ; le sol est peu productif.

Mouvement de la population.—Les statistiques concernant la population de ces réserves sont comprises daus le rapport relatif à la bande de Lytton, avec laquelle ces sauvages font corps.

BANDE DE SPALLUMCHEEN.

Réserves.—Les trois réserves de cette bande sont situées sur les rivières Spallumcheen et au Saumon. Elles couvrent une surface de 9,671.74 acres ; la majeure partie est en forêt et en terrains propres à l'agriculture. Il y a de bons pâturages sur la rivière au Saumon.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 105 âmes. Il y a eu 5 décès et 8 naissances au cours de l'année.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages n'ont pas eu d'épidémie à subir. Leurs maisons sont tenues proprement et dans un bon état sanitaire. Ils ont tous été vaccinés.

Ressources et occupations.—Ils s'occupent de culture et de l'élevage des bestiaux ; ils se livrent à la pêche et à la chasse et à divers travaux mercenaires. Leur principale occupation consiste dans la culture.

Bâtiments.—Ils possèdent de nombreux bâtiments de bon modèle.

Bétail.—Ils ont de bons chevaux et un certain nombre de bestiaux.

Instruments agricoles.—Ils sont pourvus de tous les instruments agricoles ordinairement employés.

Education.—Il n'existe point d'école sur la réserve.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et ils possèdent une bonne chapelle ; ce sont de bonnes gens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux, et la plupart d'entre eux vivent à l'aise.

Sobriété et moralité.—Ils sont d'une sobriété et d'une moralité exceptionnelles.

BANDE DE SPUZZUM.

Réserve.—Les six réserves de cette bande sont situées sur la rivière Fraser, à une certaine distance en haut de Yale. Elles couvrent une superficie de 456 acres, partiellement propres à la culture.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 159 âmes. Il y a eu 3 décès et 3 naissances au cours de l'année.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, en général, et n'ont souffert d'aucune épidémie. Ils ont été vaccinés. Leurs maisons sont proprement tenues et dans de bonnes conditions hygiéniques.

Ressources et occupations.—Ils ne cultivent que peu de fruits et de légumes, leurs principales occupations consistant à faire la pêche, à travailler dans les mines et sur les chemins de fer.

Bâtiments.—Ils possèdent de bons bâtiments.

Bétail.—Ils n'ont que quelques petits chevaux et qu'un certain nombre de têtes de bétail.

Instruments agricoles.—Ils possèdent les instruments agricoles nécessaires à leurs besoins.

Education.—Il n'existe pas d'école sur les réserves. Quelques-uns des enfants ont fréquenté celle de All-Hallows à Yale, et quelques autres l'école publique qui a été établie à la station de Spuzzum. Ils ont fait beaucoup de progrès.

Religion.—Ces sauvages sont également divisés en catholiques romains et en anglicans ; ils possèdent deux chapelles.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et obéissants envers l'autorité. Comme leurs moyens d'existence sont restreints, leurs progrès sont lents.

Sobriété et moralité.—Ils sont très sobres et d'excellentes mœurs.

BANDE DE COLDWATER.

Réserves.—Les trois réserves de cette bande sont situées sur la rivière Coldwater, à Nicola. Elles couvrent une surface de 6,276½ acres en forêt et en terre propre à la culture et au pâturage.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 112 âmes. Il y a eu 5 décès et 6 naissances au cours de l'année.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé et n'ont été attaqués par aucune épidémie. Ils ont été vaccinés, et ils entretiennent leurs maisons et leur village dans de bonnes conditions hygiéniques.

Ressources et occupations.—Ils se livrent à la culture et à l'élevage des bestiaux ; ils font aussi la pêche et la chasse, le roulage, le portage et divers autres travaux mercenaires.

Bâtiments.—Ils ont de bons bâtiments.

Bétail.—Ils possèdent un certain nombre de bons chevaux et de bons bestiaux.

Instruments agricoles.—Ils sont bien pourvus d'instruments agricoles.

Education.—Il n'y a pas d'école. Quelques enfants ont fréquenté l'école d'industrie de Kamloops.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains ; ils possèdent une bonne chappelle et ils sont très religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, constants et déférents envers l'autorité. Il leur arrive très rarement de violer les lois. Ils font beaucoup de progrès en ce qui concerne la culture et les améliorations générales, mais ils ne sont pas riches.

Sobriété et moralité.—Ils sont très sobres et d'excellentes mœurs.

Observations générales.—Les femmes sauvages des différentes bandes concourent à l'entretien de la famille par la cueillette de fruits sauvages durant l'été, par la fabrication d'articles en peau de daim, et, surtout par les sauvages de la rivière Fraser, de corbeilles en racines de cèdre de grande beauté ; les femmes sauvages se louent encore en qualité de servantes chez les colons blancs.

Le nombre des enfants qui ont fréquenté l'école d'industrie de Kamloops s'est tenu à un chiffre moyen. C'est le révérend A. M. Carion qui a la direction de cette école, et avec l'aide des divers professeurs subordonnés, il lui a fait obtenir les meilleurs résultats. Je ne crois pas qu'il soit possible de mieux administrer un établissement de ce genre, ni de le tenir en meilleur état.

On a traité à l'hôpital des sauvages de Lytton le nombre ordinaire des malades. Ils y reçoivent les meilleurs soins médicaux et hospitaliers. C'est le docteur Wade, de Kamloops, qui est le médecin de l'institution, et mademoiselle Buie, l'infirmière en chef. Je ne voudrais pas omettre non plus de mentionner les constants efforts que fait le

vénérable archidiacre Small pour relever le courage des sauvages et leur donner tout le confort possible.

J'ai l'honneur, etc.,

A. IRWIN,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE KOOTENAY,
FORT STEELE, 25 juillet 1902.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation du territoire qui relève de l'agence.—Il est situé dans la région sud-est de la Colombie-Britannique, et il est borné au nord et à l'est par les montagnes Rocheuses, au sud par les Etats-Unis, et à l'ouest par celui de l'agence d'Okanagan.

L'agence de Kootenay comprend cinq réserves : celles de Sainte-Marie, des Plaines-de-Tabac, Colombia, Kootenay, de la Kootenay inférieure ou Flatbow, et de Shuswap ou Kinbaskets.

Il y a de plus la réserve de l'école d'industrie du village Saint-Eugène, et une autre petite réserve qui entoure le bureau des Affaires Indiennes à Fort-Steele.

BANDE DE SAINTE-MARIE.

Réserve.—La réserve est située sur la rive droite de la rivière Kootenay, à l'embouchure de la rivière Sainte-Marie ; elle a une superficie de 17,425 acres. Le ranche d'Isidore est situé dans la vallée de la Kootenay, au sud de Fort-Steele, et couvre une surface de 680 acres. Le ranche de Cassimaynook est situé au sud de Fort-Steele-Junction, sur le chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau, et renferme 160 acres de terre en prairie.

La réserve à foin de Bammer's-Flat forme une superficie de 190 acres ; elle est située à trois milles au nord de Fort-Steele, sur la rive gauche de la rivière Kootenay.

La réserve Sainte-Marie se compose de plateaux et de vallées. Les plateaux nécessitent de l'irrigation. Il y a aussi d'excellent bois à construction sur la réserve.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande sont des Kootenays, que l'on suppose avoir autrefois appartenu à la race Tinney ou Tinneh.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 206 âmes. Il y a eu 13 naissances et 8 décès, et comme trois membres étrangers se sont joints à cette bande, la population a augmenté de 8 depuis mon dernier rapport.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils n'ont souffert d'aucune épidémie. Le village sauvage de Saint-Eugène a été bien entretenu, les rues ont été nettoyées et les détritus ont été enlevés et brûlés ; la loi de la vaccination a été soigneusement appliquée.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font de la culture et de l'élevage ; ils prennent des bestiaux en soin et font du portage dans les mines ; tout cela, joint à la chasse et à la pêche, suffit amplement à leur entretien.

Bâtiments.—Ils possèdent un certain nombre de maisons, d'étables et de remises construites de bois en pièces rondes. Il s'en est construit quelques-unes dans le village, de beaucoup supérieures, cette année ; ceci a fort amélioré l'aspect de l'endroit.

Bétail.—Ils ont quelques bons chevaux, un certain nombre de poneys et un superbe troupeau de bestiaux. Vu la demande de poneys qui s'est faite dernièrement dans les territoires du Nord-Ouest, les sauvages en ont vendu un grand nombre qu'ils ont remplacés par des chevaux de qualité supérieure ; quelques-uns d'entre eux se sont acheté des bestiaux.

Instruments agricoles.—Ils sont très bien pourvus d'instruments agricoles : tels que faucheuses mécaniques, râteaux, charrues, chariots et traîneaux.

Education.—L'école d'industrie de Kootenay. qui est située près de la réserve, est dirigée par le R. P. Coccola, O.M.I., avec l'aide des Sœurs de Charité ; ils ont déployé beaucoup de zèle et obtenu des résultats très efficaces. Cette école est destinée anx enfants sauvages des diverses bandes de l'agence, et il est assez facile d'y maintenir une bonne assistance. Le programme d'études comprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, la grammaire, les éléments de l'histoire et la musique. Les garçons apprennent différents métiers utiles, tels que la charpenterie, la cordonnerie, la culture et l'entretien des bestiaux ; les jeunes filles apprennent la confection de divers travaux à l'aiguille, l'emploi de la machine à coudre, l'industrie laitière et l'économie domestique. Les parents des enfants visitent de temps à autre l'école et paraissent apprécier les efforts qu'on y fait pour améliorer leur état.

Religion.—Ils sont catholiques romains et portent un fidèle intérêt à leurs devoirs religieux. Ils possèdent une belle église au village Saint-Eugène et ils la fréquentent régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et en voie de devenir bons agriculteurs ; il se fait une amélioration visible sur la réserve.

Sobriété et moralité.—Ils sont absolument sobres et ne pèchent pas contre la moralité.

BANDE DES PLAINES-DU-TABAC.

Réserve.—Cette réserve est située sur la frontière, près de l'Etat du Montana ; elle couvre une superficie de 10,560 acres. Ce sont des prairies à surface inégale qui nécessitent de l'irrigation ; la réserve renferme aussi d'assez bon bois de construction.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Kootenays.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 56 âmes. Il y a eu 2 décès et 1 naissance au cours de l'année, soit une diminution de un.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé ; ils n'ont souffert d'aucune maladie contagieuse. Ils ont entretenu proprement leurs maisons et leurs villages ; ceux qui n'avaient pas été vaccinés l'ont été.

Ressources et occupations.—Ils se livrent à la culture, à l'élevage des bestiaux et aux diverses espèces de chasse.

Bâtiments.—Ils possèdent de bonnes maisons construites de bois en pièces rondes, des abris pour leurs bestiaux, et les divers instruments de ferme nécessaires.

Instruments aratoires.—Ils possèdent un certain nombre de chariots de ferme, de traîneaux, de faucheuses mécaniques et de râteaux, dont ils se sont pourvus, au printemps, avec le produit de la vente de leurs poneys.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains qui se montrent très zélés et très attentifs dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Une nouvelle chapelle en bois de charpente est en voie de construction sur la réserve. Ils ont contribué suivant leurs moyens à la construction de cette chapelle ; ils se sont même imposé des sacrifices pour cela.

Traits caractéristiques et progrès.—Une amélioration très visible se constate. Les sauvages entretiennent bien leurs clôtures, et ils ont mis en culture une plus grande étendue de terrain. Ils se soumettent volontiers aux lois et ils sont assez industrieux.

Sobriété et moralité.—Ils sont sobres et de bonnes mœurs, mais vu le voisinage de la frontière il est parfois difficile de les protéger contre les influences funestes.

BANDE DU LAC COLUMBIA INFÉRIEUR.

Réserve.—Cette réserve, qui est située dans la vallée de la Columbia, entre les lacs Fairmont et Windermere et les montagnes Rocheuses, renferme 8,456 acres de terre.

Tribu ou nation.—Ce sont des Kootenays.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 72 âmes. Il y a eu 2 naissances et aucun décès, soit une augmentation de 2 pour l'année.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont généralement joui d'une très bonne santé. L'état sanitaire de leurs maisons et dépendances a été excellent. Ceux qui n'avaient pas été vaccinés l'ont été.

Ressources et occupations.—Ils font beaucoup de culture et ils ont d'abondantes récoltes. Quelques-uns se livrent à la chasse au fusil et au piège. Ils élèvent des chevaux et des bestiaux, dont ils ont beaucoup amélioré la race par l'introduction d'animaux reproducteurs de qualité supérieure.

Bâtiments.—Leurs maisons et dépendances sont construites de bois en billes ; un certain nombre se servent encore de tentes, qu'ils habitent au cours de l'été et de l'automne.

Instruments de ferme.—Ils sont bien pourvus d'instruments de ferme ; ils ont la précaution de les bien remiser pour l'hiver.

Religion.—Ce sont des catholiques romains. Ils ont une jolie église qu'ils ont dernièrement agrandie. Ils sont attentifs à leurs devoirs religieux, fervents et zélés.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont pour la plupart industrieux et s'intéressent beaucoup à l'entretien de leurs fermes et de leurs bestiaux. A l'époque du battage, un grand nombre d'entre eux prennent du service chez les colons blancs, et ils vont aussi de ferme en ferme à la suite de la batteuse mécanique.

Sobriété et moralité.—Ce sont des gens sobres et de bonnes mœurs.

BANDE DE LA KOOTENAY INFÉRIEURE.

Réserve.—Cette réserve est située dans la circonscription de Kootenay-ouest, sur la rive droite de la rivière Kootenay, à environ 3 milles au nord de la frontière de l'Idaho, et elle couvre une surface de 1,831½ acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Kootenays et parlent le langage de la bande Sainte-Marie.

Mouvement de la population.—La populution de cette réserve est de 172 âmes, soit une augmentation de 3. Il y a eu 11 naissances et 7 décès, et un membre a quitté la bande pour aller demeurer à l'Idaho, vu qu'il avait épousé une fille de la tribu de Bonner's-Ferry.

Santé et état sanitaire.—La petite vérole a éclaté parmi ces sauvages à la fin de janvier. La maladie fut certainement apportée de l'Idaho d'une manière ou d'une autre. Nous nous sommes hâtés de maîtriser la maladie en mettant en quarantaine ceux qui y avaient été exposés, en vaccinant et en revaccinant tous les membres de la bande, en faisant brûler les vêtements de ceux qui avaient été malades et en désinfectant les diverses maisons. La maladie n'entraîna aucun décès ; ceux qui sont morts ont succombé à la vieillesse ou à la consomption.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent un peu de culture et d'élevage; il y en a quelques-uns qui servent de guides ou qui se livrent au portage. Ils s'occupent aussi de chasse et de pêche, et, au cours de l'été, ils se font de bons revenus en cueillant des fruits sauvages, qu'ils réussissent toujours facilement à vendre dans les différents villages qui entourent le lac Kootenay. A l'époque de la fenaison, la *Kootenay Reclamation Company* en emploie un certain nombre ; le contremaître se déclare satisfait de leur travail et de leur conduite.

Bâtiments.—Ils ne possèdent que de petites maisons de bois en billes ; ils ont quelques bonnes granges. Vu leurs habitudes nomades, la plupart d'entre eux habitent des tentes.

Bétail et instruments de ferme.—Ils ont quelques bonnes têtes de bétail et ils s'approvisionnent de foin en quantité suffisante pour leur permettre de les bien nourrir durant l'hiver ; leurs poneys sont assez médiocres et ils n'ont pas jusqu'ici tenté d'en améliorer la race. Ils sont pourvus de tous les instruments agricoles nécessaires.

Religion.—Ce sont des catholiques romains, ils se montrent attentifs et zélés dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux, et suivent les offices de leur chapelle avec régularité. Un missionnaire vient les visiter fréquemment pour les instruire sur leurs

devoirs religieux. Leur chapelle, qui est construite de bois en billes, est très peu convenable au culte ; aussi font ils des efforts pour en édifier une nouvelle sur un plateau près de la rivière à la Chèvre.

Traits caractéristiques et progrès.—Un grand nombre de ces sauvages sont d'excellents travailleurs ; la plupart se soumettent bien aux lois. Un membre de la bande nommé Anasta a planté ce printemps 150 arbres fruitiers ; ils sont tous en voie de reprendre magnifiquement, et s'ils sont convenablement soignés ils devront en quelques années rapporter un joli revenu. Les plateaux de terrain de la Kootenay inférieure conviennent admirablement à la culture des fruits de toutes espèces, et il est toujours facile de vendre ces fruits dans les villages miniers du district.

Sobriété et moralité.—A l'exception de quelques-uns, ces sauvages sont sobres et de bonnes mœurs.

BANDE DE SHUSWAP OU DE KINBASKET.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive droite de la rivière Colombia, vis-à-vis l'embouchure du creek Toby, dans le district de Windermere, Kootenay orientale ; elle comprend une superficie de 2,759 acres.

Tribu ou nation.—Ce sont des Shuswaps, venus il y a quarante ans de la région du lac Shuswap, de l'agence Okanagan. Ils parlent la langue shuswap, ainsi que l'anglais, pour la plupart.

Mouvement de la population.—La population, qui est de 56 âmes, a augmenté de 2 pendant l'année. Il y a eu 3 naissances et aucun décès. Une femme sauvage de la bande a épousé un blanc et a quitté la réserve.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Leurs maisons sont confortables et proprement tenues ; tous ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Ils s'occupent principalement de la culture et de l'élevage des bestiaux ; quelques-uns transportent des marchandises de Golden, pour les marchands, au cours de l'hiver ; d'autres transportent le minerai, des mines à la rivière Colombie ; il y en a encore un ou deux, des plus anciens, qui se livrent à la chasse. Ils cultivent du grain de bonne qualité, du foin et des légumes, qu'ils vont vendre aux mineurs.

Bâtiments et bétail.—Ils possèdent les meilleures maisons de toutes les réserves de l'agence, ainsi que de bonnes étables et granges ; ils ont grandement amélioré la race de leurs chevaux. Ils ont aussi un bon troupeau de bestiaux.

Instruments de ferme.—Ils sont bien pourvus de machines à battre le grain, de faucheuses mécaniques, de râteaux, de chariots de ferme, de traîneaux, de charrues et de herses, qu'ils ont la précaution de tenir à l'abri pendant l'hiver.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains. Ils ont une jolie église ; ils l'ont dernièrement agrandie.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils font des progrès visibles, vu qu'ils sont de bons cultivateurs et qu'ils surveillent l'entretien de leurs clôtures. Ils savent recourir à l'emploi des engrais, et ils comprennent les systèmes de rotation et de mise en jachère. Quelques-uns ont planté des arbres fruitiers avec succès.

Sobriété et moralité.—Cette bande est, en général, sobre et de bonnes mœurs.

Observations générales.—Ces sauvages font des progrès constants, qu'il faut attribuer, en grande partie, à l'influence de l'école d'industrie, Les anciens élèves sont recherchés par les sauvages pour les aider dans leur culture, la construction de leurs clôtures et de leurs bâtiments ; leur utilité et leurs connaissances sont vite constatées par ceux qui les emploient.

Deux élèves, François et Ignatius, qui avaient appris la charpenterie, ont été constamment employés à la construction de cottages dans le village Saint-Eugène ; les travaux qu'ils ont exécutés feraient honneur à des charpentiers de profession.

J'ai, etc.,

R. L T. GALBRAITH,
Agent des sauvages.

COLOMBIE BRITANNIQUE,
AGENCE DE KWAWKELTH,
BAIE-DE-L'ALERT, 10 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon premier rapport annuel, ainsi que les statistiques, concernant l'agriculture et l'industrie, pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Situation du territoire qui relève de l'agence.—Ce territoire s'étend du Cap Mudge, sur l'île Valdez, à Smith's-inlet, et comprend toutes les îles entre ces deux endroits ; la terre ferme, de Bute-inlet à Smith's-inlet ; la partie orientale de l'île Vancouver, du 50e degré de latitute au Cap Scott, ainsi que tous les villages et réserves sur le détroit de Quatsino, sur la côte occidentale de l'île Vancouver.

Réserves.—Elles couvrent une superficie de 17,052 acres. Bien que fortement boisé, le terrain est en grande partie rocheux et sans valeur.

Tribu ou nation.—Tous ces sauvages appartiennent à la nation des Kwawkelths ou en descendent.

Mouvement de la population.—La population complète de ces réserves, hommes, femmes et enfants, est de 1,359 âmes. Comme c'est le premier recensement que je fais, et cela à une très vilaine époque de l'année, il est très possible que j'obtienne un meilleur résultat la prochaine fois.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui, cette année, d'une santé exceptionnelle. Il n'est survenu aucune épidémie depuis la date de mon arrivée, le 12 avril.

La principale difficulté que j'aie eu à combattre concernait l'eau potable. Celle-ci est absolument impropre à la consommation dans beaucoup de villages. L'eau employée par les habitants du village de Hlawitsis était très malsaine ; je leur ai fait creuser un puits à quelques pieds du marais où ils avaient l'habitude de puiser leur eau, et ils ont été tous étonnés d'en retirer une belle eau pure.

La loi de la vaccination a été régulièrement mise en vigueur, de même que le règlement d'hygiène qui pourvoit à l'entretien des maisons et dépendances et à l'enlèvement des immondices. Les sauvages s'y soumettent assez bien.

Ressources et occupations.—Leurs principales occupations consistent dans la coupe du bois en billes, dans la pêche et la chasse sous leurs diverses formes. Ils bûchent aussi du bois de corde, fabriquent différents bibelots, construisent des canots, préparent de grandes quantités d'huile d'oulachon en vue de la vente ou pour leur usage personnel, et à l'époque du saumon ils font la pêche pour les fabriques de conserves ; quelques-uns s'occupent encore à faire sécher des quantités considérables de flétan qu'ils destinent à la vente. D'autres apprêtent de plus beaucoup de plantes marines, dont ils usent abondamment pour leur alimentation. Quelques-uns avaient autrefois l'habitude d'aller faire la chasse au phoque ; mais depuis une certaine expédition dont les membres ne sont point revenus, il y a quelques années, je crois qu'ils ont abandonné ce métier. Les femmes travaillent dans les établissements de conserves, fabriquent des filets, des paillassons, des corbeilles ; elles cueillent des fruits sauvages pour l'hiver et s'approvisionnent encore de moules, de crabes et d'autres mollusques pour leur alimentation.

Ces sauvages ne s'occupent guère de culture. Le sol, qui est généralement aride, est en outre très pénible à déboiser. La culture paraît tout à fait incompatible avec leur tempérament. Depuis des siècles, leurs ancêtres ne vivent que de chasse et de pêche ; c'est ce qu'ils font eux-mêmes, et il est presque impossible de les faire dévier de cette voie. Je me propose de faire venir prochainement un cultivateur de l'Illinois pour qu'il se livre uniquement à la culture du maïs.

Bâtiments, bétail et instruments de ferme.—La plupart des maisons de ces sauvages sont construites d'après l'ancien modèle : c'est-à-dire en charpente de poteaux et de grosses billes recouvertes de planches de cèdre fendu, généralement très élevées et pourvues d'une ouverture sur le faîte pour permettre à la fumée de s'échapper. Elles sont bien ventilées, et nullement insalubres lorsqu'elles sont proprement tenues.

Les sauvages ont dernièrement commencé à se construire de nouvelles petites maisons en bois de charpente, et l'on constate qu'elles sont beaucoup mieux entretenues que les grandes, où vivent ensemble plusieurs familles.

Ils n'ont que peu ou pas de bestiaux. Ils errent tellement d'un endroit à l'autre que les bestiaux ou les porcs qu'ils ont élevés deviennent invariablement sauvages, et il leur faut les abattre.

Ils n'ont point d'instruments de ferme ; ils n'en ont pas besoin, puisqu'ils ne font pas de culture.

Education.—Outre l'école d'industrie pour les garçons, et le pensionat pour les filles, il y atr ois externats sur la réserve. L'un est dirigé par Mde A. J. Hall, à la Baie-de-l'Alerte. L'école d'industrie est également située ici ; elle est administrée par M. S. W. Corker ; c'est Mde Corker qui en est la directrice, tandis que M. W. Halliday occupe la position de maître des différents métiers. A l'externat de Quace, c'est M. A. E. Bird qui est instituteur, et à celui de Cap Mudge, c'est le révérend R. J. Walker.

Religion.—Il y a à la Baie-de-l'Alerte une chapelle fort convenable ; c'est le révérend A. J. Hall, missionnaire anglican, qui fournit aux sauvages l'enseignement religieux. Quant à Quace et à Cap-Mudge, ce sont M. Bird et le révérend M. Walker (méthodiste) qui y célèbrent régulièrement l'office chaque dimanche. Quelques-uns des sauvages portent beaucoup d'intérêt aux choses religieuses, mais le plus grand nombre y sont tout à fait indifférents.

Sobriété et moralité.—Je regrette d'avoir à déclarer qu'ils sont en général de très mauvaises mœurs. Il y a sans doute parmi eux de bonnes personnes qui s'efforcent d'exercer une influence salutaire sur leurs compagnons, mais elles sont en si petit nombre qu'elles n'obtiennent que peu de résultats.

Leurs contrats de mariage leur laissent tant de liberté qu'ils ne sauraient les tenir dans le chemin de la vertu. Il n'y a pas de doute que ce sont leurs coutumes matrimoniales qui entretiennent chez eux cette immoralité.

Ils ne sont pas plus que les autres sauvages de la côte enclins à l'ivrognerie. S'ils boivent davantage, c'est parce qu'ils peuvent se procurer des liqueurs plus facilement. Un grand nombre d'entre eux désireraient voir mettre un terme à cet abus. Les chefs des différentes bandes m'ont demandé d'empêcher les blancs de venir ainsi vendre du whisky aux sauvages. J'ai promis que je m'efforcerais de le faire, mais, éloigné comme je le suis sur une petite île, sans autre moyen d'aller les visiter qu'en canot, il m'est impossible d'obtenir de grands résultats.

Je citerai un cas dont j'ai eu personnellement connaissance : c'est celui d'un sauvage, Wiwaïkai, qui quitta sa propre bande pour s'en aller à 150 milles plus loin au nord se joindre aux Miwittis, afin de se dérober à la tentation de l'alcool.

Il est inutile de se dissimuler que les sauvages de cette agence ont fait moins de progrès que tous les autres vers la civilisation. Cela provient, en grande partie, de la facilité qu'ils ont à se procurer des liqueurs. L'étendue de la circonscription est si considérable, et si fréquemment coupée de chenaux, d'anses et de divers cours d'eau, que les distances à parcourir deviennent énormes, si l'on tient compte des moyens actuels de communication. C'est ce qui m'empêche de surveiller ces sauvages autant que je le désirerais.

Traits caractéristiques et progrès.—Il est impossible de les considérer comme des gens paisibles et soumis à l'autorité. C'est l'hiver dernier même, qu'il a fallu expédier une canonnière pour les mettre à la raison. Cela provient, en grande partie, de la défectuosité du service policier du district. Il n'y a que deux gendarmes ; l'un à Baie-Plate et l'autre à la Baie-de-l'Alerte. La région qu'ils ont à surveiller s'étend depuis l'île Texada jusqu'à Rivers inlet , soit une distance de 190 milles en ligne droite ; il faut encore tenir compte des centaines de milles de chenaux, d'inlets, etc., qu'ils ont à parcourir et le long desquels sont disséminés des sauvages, des pêcheurs, des camps de bûcherons, des commerçants et des vagabonds. C'est dans ces endroits que les vendeurs de whisky font

fortune. Comme les officiers de l'agence n'ont pas d'autre moyen de communication que le canot, ils n'obtiennent que peu de succès.

Ces sauvages sont assez industrieux, et prospéreraient certainement, si l'on pouvait les tenir éloignés des boissons et les amener à abandonner leurs vieilles coutumes.

Quant aux progrès qu'ils ont pu faire, ce n'est que depuis environ trois mois, alors que je pris charge de cette agence, que je suis en position de pouvoir les observer. J'ai confiance que l'an prochain je pourrai fournir un rapport meilleur et plus complet.

J'ai, etc.

G. W. DEBECK,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST,
METLAKATLA, 5 août 1902,

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel concernant les affaires des sauvages de cette agence, pour l'exercice clos le 30 juin 1902, avec les tableaux statistiques et l'inventaire du matériel de l'Etat dont j'ai la charge.

Mouvement de la poputation.—Cette année le chiffre des naissances et des décès chez les sauvages a été le même : 134 respectivement. La population s'est néanmoins accrue de la venue de six sauvages (Haidas) de l'Alaska et de deux autres de la région de la rivière Laird venus pour se fixer dans le territoire de cette agence, ce qui fait une population sauvage de 4,149 individus en tout, soit une augmentation de huit personnes sur l'année précédente.

Les cinq tribus de sauvages qui composent les vingt-trois bandes de cette division ont augmenté ou diminué en nombre de la façon suivante. La tribu des Haidas, comprenant deux bandes, et comprenant 634 individus, s'est augmentée de six sujets venus du dehors ; la tribu Nishgar de la vallée de la rivière Nass, comprenant sept bandes, avec une population de 842, a diminué d'une tête ; la tribu des Tsimpseans, de la rivière Skeena et des environs, qui comprend six bandes et 1,441 individus, s'est augmentée de quatre ; la tribu d'Oweekayno, sur le littoral et dans les îles, où il y a cinq bandes, avec 921 de population, compte un sujet de moins, et la tribu des Tallions, qui comprend trois bandes et compte une population de 311, est restée au même point.

Etat de santé et hygiène.—Depuis mon dernier rapport, les sauvages de deux établissements ont essuyé une épidémie de variole. Comme l'an dernier, c'est une famille de sauvages de l'Alaska venue de cette région à Kitangata, sur la rivière Nass, aux fêtes de Noël, pour rendre visite à des parents, qui leur a apporté la maladie.

Avant de s'en retourner chez eux ces sauvages ont présenté à leurs amis une boîte de moules desséchées qui, à l'insu de tous renfermait le germe de la maladie. Le premier qui en fut frappé se trouvant être un vieillard débile, mourut le quatrième jour. C'est le seul cas de décès qui s'en soit suivi. Il y a eu dix cas de variole sur la rivière Nass, mais la maladie avait été chassée complètement à la fin de mars. Au cours de mai, cependant, il est venu au siège de l'agence, à Port-Simpson, trois autres cas de variole provenant de l'Alaska septentrionale ; c'étaient trois membres d'une famille sauvage de cinq personnes qui s'en revenait chez elle à Port-Simpson, après une longue visite à l'Alaska.

On a pu circonscrire la maladie dans cette famille. Il n'y a pas eu de décès, et, à la fin de mai, la quarantaine qu'on leur avait imposée était levée. Il n'y a actuellement

dans cette division aucun cas de maladie contagieuse. Les affections pulmonaires sont les causes les plus fréquentes de mortalité chez les sauvages.

Tous les sauvages, par l'entremise de leurs conseils municipaux et de leurs chefs nationaux, ont suivi les principes de l'hygiène. Les familles qui habitent les villages sont forcées de tenir leurs habitations en état de propreté sous peine des amendes imposées pour contravention aux règlements sanitaires ou aux statuts qui les régissent.

Occupations des sauvages.—Les principales industries de nos sauvages sont la pêche et la mise en conserve du saumon, l'extraction des billots pour les trois scieries de la côte nord-ouest, la pêche de l'oulachon, la chasse et la prise au piège du gibier, la chasse aux phoques à longs poils, l'extraction et le séchage des œufs de hareng, la pêche et le séchage du saumon et du flétan pour les fins alimentaires, la fabrication des canots et des embarcations, et l'abattage du bois destiné aux fabriques de conserves de saumon. Sur les îles de la Reine-Charlotte, la chasse au chien de mer et l'extraction de l'huile de ce poisson ont pris des proportions considérables et donnent un rendement excellent. Le revenu que tirent les sauvages de l'industrie des conserves de saumon a pris une importance de premier ordre ; aux mois de juin, juillet et août de chaque année, ils laissent tout de côté pour cette occupation.

La somme du gain qui provient de cette source s'est accrue de $20,000 depuis mon dernier rapport. Les autres industries, cependant, accusent une diminution de $4,000.

Agriculture. – L'agriculture languit chez les sauvages, par suite du départ pour les fabriques de conserves de presque toute la population, dont il ne reste plus que quelques vieilles gens pour s'occuper du jardinage et de la récolte des pommes de terre.

Enseignement.—Les externats, qui sont pour cette division au nombre de quatorze, arrivent assez bien à donner l'instruction aux petits sauvages, bien que la saison de la chasse et de la pêche ait l'effet d'éloigner les enfants du voisinage de l'école, ce qui est un inconvénient de nature à désespérer les instituteurs, mais auquel on ne peut encore porter absolument remède. Beaucoup d'instituteurs, cependant, suivent les enfants aux fabriques de conserves et essaient d'y continuer les classes.

Les écoles d'industrie et les pensionnats, qui sont au nombre de trois, sont jusqu'à un certain point à l'abri de cet inconvénient. On peut y retenir les élèves toute l'année.

Religion.—Il n'y a pas eu de changement cette année dans les croyances religieuses et le culte des sauvages,—ceux qui se disent de l'Armée du Salut ou de l'Armée de l'Eglise sont depuis quelques années comptés comme membres de leurs églises respectives établies, l'Eglise méthodiste et l'Eglise anglicane, les deux seules qui se soient encore établies dans cette division.

Les sauvages et leurs familles qui se disent méthodistes comptent 2,309 individus. Les païens sont au nombre de 638. Ils se donnent le nom d'idolâtres, que leur ont décerné les sauvages christianisés et quelques-uns de leurs premiers instructeurs. Le nom d'idolâtre a d'abord été une injure ; mais il est devenu le symbole d'un culte ou d'une dénomination dont les païens sont tout à fait fiers.

BANDES ET RÉSERVES.

La tribu des Haidas, qui compte deux bandes et a deux villages, Massett et Skidegate, noms d'origine sauvage, habite les îles de la Reine-Charlotte et se compose des groupes réunis de plusieurs anciennes bandes qui, il y a quelque soixante ans, comptaient plusieurs milliers de sauvages. La variole et d'autres maladies les ont depuis ce temps décimés, et l'on peut encore voir l'ancien emplacement de leurs villages d'autrefois, et leurs forêts de pieux de totems restées pour redire leur histoire.

Le village de Massett est situé à l'entrée du bassin de Massett, à l'extrémité nord des îles, sur une langue de terre qui se trouve entre le bassin et la nappe d'eau de l'entrée Dixon. C'est un endroit salubre et magnifique. Le village comprend soixante-quatorze habitants, une grande et belle église, une maison d'école, une salle de réunions pour les fêtes, et la mission. On y trouve un ministre anglican, le maître d'école, un sous-instituteur sauvage, un conseil de chefs sauvages, un bon corps de pompiers et une fanfare. Il y a dans le village deux maisons de commerce. Cet établissement ne peut

communiquer avec les autres endroits que par goélette ou en canot par la haute mer, qui est à cet endroit large de 80 milles.

Le deuxième village des Haidas, appelé Skidegate, est situé sur la côte nord du passage de Skidegate, près du centre des îles de la Reine-Charlotte, au pied d'une montagne qui commande une superbe baie au fond de laquelle se trouve une immense plage de sable. Le village compte 63 habitants, une église, une école et une salle publique ; il y demeure un ministre méthodiste sur une partie de la réserve affectée spécialement aux constructions de la mission. Une institutrice blanche y tient l'externat. Le village possède un excellent corps de pompiers et une fanfare. Sur la réserve est érigée une fabrique d'huile de chien de mer qui appartient aux sauvages. Ils y possèdent également un magasin bien assorti. Le courrier postal y vient une fois par mois La nation des Nishgans, qui comprend sept bandes, ayant chacune son village et ses réserves de terre, occupe la vallée de la rivière Nass de l'océan à la limite extrême des eaux navigables, à environ 55 milles de l'embouchure de la rivière.

Ces sauvages ont des réserves considérables, et une grande proportion en est utilisable comme terrain de culture. Il n'y en a cependant qu'une bande, celle de Aiyensh, qui se soit montrée disposée à faire plus de culture qu'un petit jardin de pommes de terre et de légumes.

Le premier village des sauvages Nishgar est Kincolith, situé du côté nord de l'estuaire de la Nass, sur un petit plateau uni à l'embouchure d'une petite rivière, et, à marée basse, il y a une grande plage de sable sur le front du bourg. On y trouve 39 habitations confortables, une belle église neuve, une école, deux salles publiques, une salle de concert, une salle municipale et une salle de police, un poste de pompiers, un bon corps de pompiers et une fanfare. C'est le vénérable archidiacre Collison qui est leur desservant et leur médecin. Les affaires municipales du village sont confiées à un conseil électif.

La bande de Kittex est voisine de celle-ci à 15 milles plus haut dans la vallée de la Nass, et est établie sur la rive sud et sur une étroite langue de terre à la base d'une haute montagne. Le village se compose de cinq maisons en charpente de l'ancien type sauvage. On n'y trouve d'édifices publics d'aucune sorte, ni église, ni école, et la population s'affaiblit chaque année par suite du départ des habitants pour d'autres villages. Ce village est situé sur la grande réserve Lachaltsap.

Lachaltsap est le troisième établissement sauvage en remontant la vallée de la Nass. Situé à environ 16 milles de l'embouchure de la rivière sur la rive nord, ce village est bien à l'abri des vents glacés de la Nass derrière une épaisse forêt d'épinettes, tandis que, du côté ouest, il y a une grande étendue de terre de bonne qualité et facile à défricher.

Le village comprend vingt-six bonnes habitations de style moderne, une église, une école, une salle publique, une salle de concert, et deux magasins appartenant à des sauvages. Il est administré par un conseil de chefs et est situé près du centre de la grande réserve de Lachaltsap.

Kitangata est un petit établissement a deux milles plus en amont de la rivière. Les habitations occupent les deux rives de la Nass et se composent de neuf maisons, d'ancien style. Ces sauvages n'ont ni église ni école ni aucune sorte d'édifices publics. Le village se trouve près de l'extrémité supérieure de la réserve Lachaltsap.

Kitwintshilth se trouve sur un monticule en aval du cañon de la Nass sur la rive droite, juste en face d'un grand banc de scories qui s'enfonce à plusieurs milles de distance dans les montagnes dans la direction du lac Kitsmukalem. Les sauvages Kitswintshilth, qui sont tous païens, ont neuf habitations dont deux de style moderne. Ils n'ont ni église, ni école, ni édifice public. Leur réserve est vaste et contient de la bonne terre pour la culture. Il n'y a pas de conseil sauvage, le vieux chef Wee-Shakes administre le village avec une vigueur modérée.

Aiyensh est un village sauvage d'origine relativement récente, que l'on vient de bâtir sur le site d'un ancien village depuis longtemps abandonné à une époque dont le souvenir et la tradition n'existent plus chez les sauvages. Il est situé sur la rive nord de la rivière, à environ 50 milles en amont de son embouchure, et fait partie de la grande réserve de Kitlacdamax. La distribution du village est bonne, avec des rues larges et des squares ; et il comprend 37 habitations presque toutes à deux étages, spa-

cieuses et, dans c rtains cas, d'un cachet bien artistique. Il y a une grande église que les sauvages viennent de construire sous la direction de leur pasteur, médecin et instituteur, le rév. J. B. McCullagh, S. M. Il y a aussi une école, une salle publique qui sert de salle de concert et de salle pour le conseil. L'administration municipale est confiée à un conseil de sept chefs, avec le déservant comme secrétaire. Cette bande possède et exploite une scierie qu'a érigé leur missionnaire enseignant. Autour du village se trouve une grande plaine munie de bonne terre arable, et cette bande paraît disposée à l'utiliser pour la culture et l'élevage du bétail.

Kitlacdamax.—Ce village est l'établissement le plus en amont de la Nass, la dernière des sept bandes Nishgar fixée sur la rive droite de la rivière en aval du grand cañon et vis-à-vis le sentier à la Graisse (*Grease trail*), qui conduit aux fourches de la rivière Skeena, à une distance de 100 milles à travers un pays plat.

Le village de Kitlacdamax comprend douze habitations, quelques-unes de vieux genre. La population, qui à un moment donné était la plus considérable de la vallée, a diminué chaque année, surtout par suite de départs des habitants pour des habitations plus rapprochées du littoral, où il y a plus d'affaires et plus de travail rémunérateur. Il y a ni église, ni école, ni édifices publics. Il y a sur cette réserve quantité de bonne terre arable des deux côtés de la Nass.

TRIBU DES TSIMPSEANS.

Les Tsimpseans, comme race, sont à la tête de toutes les nationalités du littoral du Nord-Ouest, pour le physique, le maintien général et le degré de civilisation. Ils sont aussi la nation la plus nombreuse et la plus avancée au point de vue del'instruction et des arts libéraux.

Port-Simpson, le plus considérable et le plus important des établissements des Tsimpseans, est situé sur un port naturel vaste et magnifique, au coin nord-ouest de la péninsule Tsimpsean, et se trouve à peu près mi-chemin entre les embouchures de la Skeena et de la Nass. Le bourg sauvage touche au siège principal de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, sur le littoral nord-ouest. Il y a aussi un établissement de blancs sur le territoire de la Compagnie de la Baie-d'Hudson qui avoisine la réserve.

La partie du bourg habitée par les sauvages contient 163 habitations. Beaucoup de ces constructions sont vastes, bien faites, et il y a des chalets d'apparence très coquette.

Sur la réserve, il y a une belle et spacieuse église, deux salles de l'Armée du Salut, trois salles publiques, une école à deux côtés, un pensionnat pour les garçons, un autre pour les filles, un poste de pompiers, quatre maisons de commerce conduite par des sauvages, trois ateliers de charpentiers, et quatre chantiers de construction pour les bateaux, le tout appartenant à des sauvages et dirigé par eux.

Le territoire du bourg a été arpenté et bien divisé ; le drainage en est facile ; et l'on peut y aborder sur tout le front du village en venant de la mer. Les rues sont nivelées et bien éclairées au moyen de reverbères. L'administration municipale est entre les mains d'un conseil électif. Sur le territoire avoisinant de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, il y a un hopital pour les sauvages habilement dirigé par le D[r] Bolton et un certain nombre de gardes-malades dressées au service. Malgré la grande étendue de la réserve de cette bande, on n'y trouve que peu de bonne terre et elle est toute en jardins.

BANDE DE METLAKATLA.

Cette bande habite le vieux bourg historique de Metlakatla, situé sur la péninsule Tsimpsean, à environ mi-chemin entre l'embouchure de la rivière Skeena et Port-Simpson, sur la rive nord d'un petit cours d'eau appelé ruisseau Venn, et qui s'enfonce dans l'intérieur à environ trois milles du détroit de Chatham. C'était le village le plus notable de la côte et c'est l'endroit où a débuté, en 1863, le travail des missionnaires ; ce qui a été cause que sept cent quatre-vingts Tsimpseans disséminés se sont réunis en un seul endroit où M. William Duncan, de la Société des Missions de Londres, a fait surgir des industries nouvelles au milieu des sauvages.

Parmi ces industries créées dans l'intérêt des sauvages, se trouvent les scieries et les moulins à bardeaux, un moulin à carder, à filer et à tisser la laine des moutons et des chèvres, pour en faire des couvertures et des tissus en laine, les briqueteries, les chantiers de construction de bateaux, la mise en conserves des moules et du saumon, et l'élevage des troupeaux de chèvres et de moutons. Ces industries n'ont cependant pas réussi et ont accusé des déficits financiers. Pendant quelques années, on les a maintenues à même les fonds destinés aux missions, mais on les a abandonnées plus tard. En 1897, à raison de difficultés survenues entre les missionnaires, le plus grand nombre des sauvages qui constituaient alors la bande de Metlakatla est parti du pays pour aller se fixer sur une île de l'Alaska.

Le village actuel comprend 45 habitations de sauvages, de construction moderne et très bien aménagées. Au cours de juillet dernier, un incendie a détruit presque toutes les constructions de la mission, avec la grande église des sauvages et deux maisons d'école, ainsi que deux nouvelles habitations de sauvages. On a relevé quelques-unes des constructions, et une église de proportions imposantes s'élève actuellement sur le site de l'ancienne église historique des Tsimpseans.

Il y a trois écoles à ce village, une école d'industrie de l'Etat divisée en deux (garçons et filles), un externat pour les petits sauvages du village, un pensionnat pour les enfants blancs et les jeunes métis qui donnent le plus d'espérances des différents établissements de la cité. C'est le conseil d'instruction publique de la province qui fournit l'instituteur du pensionnat des blancs. Toutes les autres écoles sont subventionnées par le département des Affaires Indiennes du Canada et la Société des missions de Londres.

Il y a une salle municipale qui sert de salle de concert et pour le corps des pompiers. Ce corps est excellent ; et il y a aussi une fanfare composée exclusivement de sauvages.

Le logement de l'agent des sauvages et son bureau sont sur cette réserve.

Il y a sur cette réserve une grande étendue de bonne terre arable, mais il n'y en a qu'une faible proportion en jardins.

L'administration du village est confiée à un conseil électif.

BANDE DE KIKATLA.

Kikatla est le troisième établissement Tsimpsean et est situé sur l'île du Dauphin, au large de l'embouchure de la Skeena, avec le détroit Hecate qui la baigne à l'ouest. Le village contient trente-deux habitations toutes neuves et de construction moderne. Il y a une nouvelle église que l'on vient de construire, une bonne école, une nouvelle salle municipale et un poste pour les pompiers. C'est le révérend W. R. Gard qui en est le desservant, en même temps que l'instituteur et le médecin. Il est assisté d'un sous instituteur aborigène.

La population est gouvernée par un conseil de chefs. Elle a un corps de pompiers avec une pompe à incendie, et en plus une fanfare. Il y a trois magasins.

Cette réserve ne contient pas de terre arable.

BANDE DE KITKAATA.

C'est un petit établissement Tsimpsean à la baie Hartley, à l'entrée de la baie Douglass, que l'on désigne généralement sous le nom de village de la Baie-Hartley. On y compte 18 maisons en charpente bien aménagées.

Il y a une église et une salle pour la mission. Il y demeure un missionnaire qui fait la classe aux enfants à la mission.

L'une des réserves de Kitkaata contient de la bonne terre de culture, et la population la fait produire des pommes de terre.

Cette bande a un conseil de chefs pour l'administration, et un excellent corps de pompiers.

BANDE DE KITSUMKALEM.

C'est un autre établissement Tsimpsean, à environ 40 milles en amont de la Skeena sur la rive droite, au confluent de la rivière Kitsumkalem. Il y a beaucoup de ces sauvages qui habitent Port-Essington, sur l'estuaire de la Skeena, et ils y possèdent des habitations sur une petite partie de l'emplacement du bourg de Port-Essington, dont on a récemment fait une réserve spéciale. Il y a de nombreuses années qu'ils habitent Port-Essington. Ils conservent également leurs anciennes demeures et leurs jardins de Kitsumkalem, où ils reviennent de temps en temps.

En commun avec quelques sauvages Kitsalas aussi établis à Port-Essington, ils ont l'usage d'une église et d'une école. Le révérend D. Jennings est leur instituteur et leur médecin, et une institutrice de race blanche est chargée de l'externat. Il y a un grand établissement d'habitants de race blanche qui entonrent cette réserve spéciale de Port-Essington ; on y voit plusieurs fabriques de conserves de saumon, de grands magasins, deux hôtels, et toute l'activité commerciale et les divertissements que l'on trouve dans une ville de frontière. Ces sauvages ont un corps de pompiers et une fanfare.

RANDE DE KITSALAS

Nous avons ici le dernier des six établissements Tsimpseans, situé à environ 65 milles en amont de la Skeena, juste au-dessous du cañon de Kitsalas. Les gens de Kitsalas ont dans leurs villages de bonnes maisons neuves, sans compter celles de moindre valeur qu'ils ont aussi à Port-Essington.

Le nouvel emplacement de leur bourg, situé sur un large plateau uni qui longe la rivière, est subdivisé en grands lots de ville avec des rues larges, qui contribuent à atténuer le danger d'une conflagration, au cas d'un incendie à une propriété séparée.

Ces sauvages ont des réserves spacieuses et en grand nombre, avec de grandes étendues de bonne terre de culture, dont une partie est ensemencée en pommes de terre.

TRIBU OWEEKAYNO.

Cette tribu, comprenant cinq bandes, emprunte son nom à la tribu Oweekayno établie en haut de Rivers inlet.

Ces cinq bandes parlent un idiome différent de celui des autres quatre tribus de la côte nord-ouest. Deux d'entre elles, celles de Kitamatt et de Bella-Bella, sont bien à la hauteur de la tribu des Tsimpseans comme physique et aussi comme civilisation ; les trois autres, celles de Kitlope, du Chapeau-Chinois, autrement appelée Klemtoo, et d'Oweekayno, sont bien inférieures pour l'instruction et le progrès en général,—avec celle d'Oweekayno au dernier rang. Les gens de la bande de Bella-Bella se taillent rapidement une place au premier rang comme groupe de sauvages civilisés. La bande de Kitamatt également progresse bien ; ces deux tribus encouragent les écoles, et mettent même un peu d'insistance pour faire aller leurs enfants à l'école. Ils conduisent invariablement leur famille à l'église, et font, plus qu'aucune autre tribu de cette division de l'agence, les exercices du culte en commun.

Les terres de réserve de ces cinq bandes, bien qu'elles ne soient pas d'aussi grande étendue que celles d'autres bandes, sont en général de qualité supérieure et de plus de rapport pour eux.

TRIBU DE TALLION.

Cette tribu de sauvages, qui parle également une langue différente de toutes celles de cette division, comprend trois bandes, celles de Kemsquit, de Bella-Coola et de Tallion. Tallion est, paraît-il, l'établissement le plus ancien des trois, et c'est de là que la tribu prend son nom. Tallion est situé dans l'intérieur à environ 90 milles du littoral, au sommet du bras sud de Bentinck, sur un vaste terrain bas couvert de taillis et d'herbe. Les habitations du village sont érigées sur des poteaux et sont à environ cinq pieds audessus du sol, à cause de la marée.

C'est une petite bande restée en arrière des autres pour la civilisation et l'esprit d'entreprise, bien que, en général, elle soit d'un tempérament paisible et d'une conduite excellente.

Kemsquit est situé près du sommet du passage de Deans, à l'embouchure de la rivière au Saumon, à environ 100 milles du littoral. La tribu de Kemsquit n'a ni église ni école. C'est une population sympathique et bien disposée, mais elle manque d'initiative.

Bella-Coola est un village sauvage d'importance, à l'embouchure de la rivière Bella-Coola, situé dans l'intérieur à environ 80 milles de la haute mer. On a assigné à cette tribu une vaste réserve de bonnes terres, qu'ils cultivent plus en grand que n'importe quelle bande de cette division. Il y a chez eux une église et une école, et les jeunes gens y acquièrent rapidement les connaissances requises.

Ils font beaucoup d'échanges mercantiles avec les sauvages de l'intérieur, et transportent leurs marchandises sur des chevaux de bât qu'ils conduisent eux-mêmes à cheval.

Les sauvages Tallions sont presque tous païens.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les sauvages de toute ma division sont propriétaires de fonds pour une valeur d'environ trois quarts de million de dollars, rapportant un revenu annuel de $244,456.

J'ai, etc.,

C. TODD,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE LA CÔTE OUEST,
ALBERNI, 27 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Territoire.—L'agence de la Côte Ouest s'étend de la Pointe à la Loutre au Cap Cook, ce qui fait une distance de deux cents milles de la côte occidentale de l'île Vancouver.

Réserves.—Il y a 18 bandes dans cette agence. Elles ont 150 réserves et stations de pêche, comprenant 12,390 acres de terre, 5 acres par tête de la population. Il y a deux grandes réserves dans le détroit de Barclay, l'une à Alberni, appartenant aux Tseshahts, d'une superficie de 1,030 acres, y compris un petit lac d'une étendue d'environ quatre-vingts acres, avec environ soixante acres de terre à pâturage qui l'avoisine, le reste de la réserve est de bonne terre boisée pour la plus grande partie, et l'autre à Numakamis, vallée de Sarita appartenant aux Oiahts et comprenant 1,700 acres. Sur cette dernière réserve il y a un excellent bas-fonds à l'embouchure et sur les rives de la rivière Sarita, mais il y a une partie du terrain qui est impropre à la culture, et qui contient d'immenses dépôts de fer et de cuivre.

Soixante-sept acres de ce terrain improductif sont louées pour l'exploitation de mines au bénéfice des sauvages. La superficie des autres réserves varie de 2 à 250 acres chacune. Ces réserves sont, pour la plupart, des terrains rocailleux, boisés, et fréquemment recouverts par la marée, gardés pour des emplacements de villages et des postes de pêche, avec seulement de petits lopins propres à la culture.

Réserves principales.

Tseshaht, réserve n° 1.—Tsahaheh, rive occidentale de la rivière Somass, Alberni, 1,030 acres ; population 132, dont 40 hommes, 40 femmes et 52 enfants.

Opitchesaht, réserve n° 1.—Ahahswinnis, rive orientale de la rivière Somass, Alberni, 96 acres ; population 62, dont 15 hommes, 23 femmes et 24 enfants.

Howchuklisaht, réserve n° 2.—Elhlateese, à la tête du havre Howchuklesit, canal Alberni, 400 acres ; population 45, dont 15 hommes, 16 femmes et 12 enfants.

Oiaht, réserves n°s 7 et 8.—Ahadzooas, partie de l'île Diana, 115 acres, et l'île Haines, 30 acres, entrée orientale du détroit de Barclay ; population 159, dont 50 hommes, 55 femmes et 54 enfants.

Toquaht, réserve n° 1.—Mahcoah, passage du Village, détroit de Barclay, 124 acres ; population 23, dont 10 hommes, 9 femmes et 4 enfants.

Ewlhuihlaht, réserve n° 1.—Ittatso, bras de l'Ucluelet, détroit de Barclay, 162 acres, population 155, dont 58 hommes, 48 femmes et 59 enfants.

Claoquaht, réserve n° 1.—Opitsat, détroit de Clayoquot, 180 acres ; population 245, dont 86 hommes, 99 femmes et 60 enfants.

Kelsemaht, réserve n° 11.—Yahksis, île Florès, détroit de Clayoquot, 180 acres ; population 69, dont 23 hommes, 27 femmes et 19 enfants.

Ahousaht, réserve n° 15.—Mahkosis, creek Mathilda, détroit de Clayoquot, 250 acres ; population 273, dont 86 hommes, 87 femmes et 100 enfants.

Heshquiaht, réserve n° 1.—Heshque, havre de Heshquiaht, 222 acres ; population 162, dont 44 hommes, 43 femmes et 65 enfants.

Mooachaht, réserve n° 1.—Yuquot, anse Friendly, détroit de Nootka, 210 acres ; population 175, dont 62 hommes, 75 femmes et 38 enfants.

Matchitlaht, réserve n° 15.—Cheshish, en arrière de l'île Bligh, détroit de Nootka, 29 acres ; population 64, dont 22 hommes, 24 femmes et 18 enfants.

Noochatlaht, réserve n° 1.—Noochatl, passage Esperanza, 16 acres ; population 74, dont 35 hommes, 28 femmes et 11 enfants.

Ehattisaht, réserve n° 10.—Oke, passage Esperanza, 32 acres ; population 101, dont 34 hommes, 33 femmes et 34 enfants.

Kyukaht, réserves n°s 1 et 2.—Ile du Village, Aktese, 118 acres ; Kukumukamees, île de la Mission, 75 acres ; îles Barrier, Kyuquot, population 305, dont 112 hommes, 128 femmes et 65 enfants.

Chaicclesaht, réserve n° 1.—Acous., baie Battle, passage Ououkinsh, 100 acres ; population 38 hommes, 31 femmes et 36 enfants, en tout 105.

TRIBU DE NITINAHTS.

Ces sauvages demeurent dans quatre villages à l'entrée du détroit de Juan de Fuca savoir :

Tsooquahna, réserve n° 2.—235 acres ; population 20, 7 hommes, 7 femmes et 6 enfants.

Wyah, réserve n° 3.—132 acres ; population 63, 21 hommes, 24 femmes et 18 enfants.

Clo-oose, réserve n° 4.—248 acres ; population 80, 33 hommes, 27 femmes et 30 enfants.

Carmanach, réserve n° 6.—158 acres ; population 46, 16 hommes, 18 femmes et 12 enfants.

Villages de Nitinahts.—Chacun de ces quatre villages a son propre chef, mais le premier chef de la bande des Nitinahts demeure à Wyah, et c'est à ce village que se rend presque toute la bande pour la pêche du saumon à l'automne, et s'y assemble généralement une partie de l'hiver. Le village de Wyah est situé à l'embouchure du lac Nitinat, qui n'est réellement qu'un passage ayant une entrée étroite du côté de l'eau salée ; dans ce passage, qui a près de cinq milles de long, coulent les ruisseaux desquels, avec la rivière Chawit, sur la réserve de Clo-oose, ces sauvages tirent leur provision de saumon.

Pacheenaht, réserve n° 1.—Pacheena, Port-Renfrew, village à l'embouchure de la rivière San-Juan, 53 acres ; population 63, 18 hommes, 27 femmes et 18 enfants. Les Pacheenahts, qui ont leurs propres chefs, sont une bande distincte des Nitinahts, mais ils sont alliés à ceux-ci et parlent le même dialecte, et au temps de la chasse au phoque, tous les Nitinahts s'assemblent au village de Pacheena, Port-Renfrew, le seul havre qu'il y ait sur la côte.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Mouvement de la population.—La population de tout le territoire de mon agence est de 2,414 âmes, dont 803 hommes, 874 femmes et 737 enfants ; nombre des naissances pendant l'année, 80 ; nombre des décès, 137 ; natalité 33 par 1000 ; mortalité 57 par 1000. Il se présente dans la population des différents villages de légères variantes qui proviennent de ce que les gens de bandes distinctes se marient entre eux, et quelques autres vont se fixer dans les villes, quittent la réserve ou y reviennent. Bien que les naissances soient plus nombreuses de trois que l'année dernière, la mortalité a pris des proportions exceptionnelles ; les décès dépassent les naissances de cinquante-sept. Ceci s'explique en partie par le naufrage de la goélette de pêche au phoque la *Hatzic* qui est partie de Kyukaht le printemps dernier pour la chasse sur la côte ; l'équipage comptait 23 hommes et 1 femme de la tribu des Kyukaht, et on n'en a plus eu ni vent ni nouvelle. C'est un triste coup pour la tribu ; le premier chef Hahkla, et son frère Marc, avec cinq autres notables se trouvaient à bord, et, de fait, tout l'équipage se composait de la crème des bons marins et chasseurs de phoques de la bande. Ce désastre laisse sans ressources nombre de veuves et d'orphelins, a qui l'administration distribue des secours.

Etat de santé et hygiène.—Bien qu'il n'y ait pas eu d'épidémie chez les sauvages, si ce n'est l'influenza, qui n'a cependant pas régné sur toute la côte, il y a eu de nombreux décès surtout causés par le grand âge et les maladies pulmonaires ; et il y a encore plusieurs vieux sauvages malades à qui je distribue des secours au nom de l'administration. Avec le concours des missionnaires et des médecins résidants, j'ai pu mettre à exécution des mesures hygiéniques rigides, surtout quand la maladie battait son plein. La plupart des villages sont actuellement déserts, et, quand les habitants s'en reviendront de la pêche au saumon et des houblonnières on les verra s'arranger et se nettoyer.

Ressources et occupations.—Le rendement de la chasse au phoque accuse une diminution de $47,000 sur les chiffres de la dernière saison. Les chasses de la mer de Behring ont été faibles en moyenne l'année dernière, le temps a été mauvais au printemps, une goélette, la *Fawn* a été jetée à la côte par la tourmente et à perdu sa saison. Sur plusieurs goélettes les canots se sont brisés, et il est revenu tout un nombre de sauvages à la suite de la chasse du printemps qui redevaient aux goélettes ; d'autre part la chasse en canot de la côte a virtuellement été un fiasco. Il y a encore un bon nombre de sauvages de ces bandes qui fabriquent des canots, bien que la plupart des jeunes gens ne se livrent pas d'ordinaire à ce travail. Le marché pour les canots est surtout local.

Il y a une augmentation de $11,000 dans la somme totale des salaires et du produit de la pêche, y compris la fabrication de l'huile de chien de mer et la pêche au saumon sur la rivière Fraser. Quelques Ohiats ont trouvé de l'emploi à la nouvelle station du câble sous-marin à la crique Bamfield. Les sauvages d'Alberni trouvent de l'emploi par ci-par là chez les mineurs, les chercheurs d'or, et les chasseurs, et à sortir des billots pour alimenter les deux petites scieries de la région ; on a aussi établi un moulin à bardeaux, ce qui leur a donné du travail à scier des billes de cèdre. Mais cette industrie est actuellement inactive.

Quelques sauvages et leurs familles trouvent de l'emploi à la fabrique de conserves de Clayoquot et à faire du canotage et d'autres travaux avec les mineurs des détroits de Clayoquot et de Nootka. A Kyuquot plusieurs jeunes hommes s'occupent l'hiver a sculpter des curiosités indiennes, de petites statuettes variées et des miniatures de pieux de totem, qu'ils trafiquent aux magasins de leur endroit. Les vieillards font surtout la pêche et commencent dès le point du jour. Les sauvages Nitinaht portent du flétan à Victoria, et les Clayoquots en général l'expédient en bateau pour le mettre en vente ; les sauvages d'Alberni viennent à cet endroit porter leur flétan, ainsi que leur morue et leur hareng pour les vendre.

Les Kyukahts font avec les magasins de leur endroit un petit commerce de saumon pour la salaison ; cette pêche est chez eux très abondante pendant les mois d'été. Les femmes de la côte font des paniers et des corbeilles de toutes grandeurs ; les plus petits ouvrages sont finis avec des herbes tenues blanches ou teintes de couleurs variées, et achetées des sauvages des Etats-Unis. Elles en trafiquent un peu aux magasins de leur endroit ; mais la plus grande partie s'en va aux marchés américains, où la vente en est facile. Toutes les femmes, les vieilles surtout, occupent leurs loisirs à faire des nattes en écorce de cèdre dont les sauvages se servent constamment pour se coucher, et grand nombre des anciens couchent sur la dure enveloppés dans leur couverture et sans autre chose en dessous que ces nattes ; tandis que les jeunes gens, qui ont généralement des lits de plumes et des sommiers, s'en servent sur le plancher ; le meilleur lit d'ancienne façon se fabrique encore avec des joncs tressés ensemble dont on compose de longues nattes qui repliées plusieurs fois sur elles-mêmes, avec un rouleau à la tête en guise de traversin, font des matelas très commodes. Les anciens se servent encore des nattes en écorce de cèdre ; on s'en sert aussi dans les festins, où les convives les étendent par terre pour y déposer leurs aliments. Ces nattes se vendent aussi dans les bourgs et villages, où le prix établi est de 25 cts pièce. Les femmes s'entendent bien à faire les nattes de chiffons, elles confectionnent presque tous leurs vêtements et ceux de leurs enfants avec généralement une machine à coudre ; elles tricotent aussi des chaussettes pour leurs maris.

Constructions.—Il s'est construit dix-sept maisons en charpente pendant l'année, et les habitants ont fait subir à leurs demeures des améliorations de peinture et d'autres réfections.

Enseignement.—Il y a deux pensionnats et cinq externats subventionnés par l'administration.

Pensionnat.—Le pensionnat presbytérien d'Alberni progresse bien, on y a reçu sept nouveaux élèves pendant l'année passée ; l'assistance moyenne y a été de 40, nombre extrême que l'on puisse convenablement loger dans la maison ; le seul inconvénient qui se soit produit a été, chez les pensionnaires, une tendance aux scrofules et à la phtisie, malgré tout le soin que l'on prend de faire examiner tous les nouveaux sujets à leur arrivée, et d'exiger d'eux des certificats de bonne santé attestés par des médecins qualifiés. Il n'y a pas eu de difficultés entre la direction et leurs parents ou les enfants à l'école. Les élèves se conduisent bien, ont de jolies manières et sont bien dociles ; il règne dans la pension et les classes une excellente discipline ; les enfants entendent bien l'anglais, ils ont acquis une connaissance suffisante des livres saints, et font grand honneur à Mme Cameron, leur institutrice. L'enseignement se donne avec système, conformément aux instructions que transmet l'administration ; les garçons qui sont en état de travailler vont en classe le matin et s'occupent à autre chose l'après-midi ; les filles et les plus jeunes enfants font deux séances de classe, sauf celles dont c'est le tour d'aider aux travaux du ménage. On est à y former une petite fanfare, et les améliorations que la propriété a subies, ainsi que la maison et le jardin, sont une preuve de l'industrie des garçons. M. Motion, le directeur, exerce aussi sur les élèves sortis une surveillance aussi étroite que possible. La plupart d'entre eux tiennent une conduite qui fait honneur à l'institution.

Le pensionnat catholique (évêque Christie) de Clayoquot a son contingent complet d'élèves. A ma dernière visite, j'y ai trouvé 53 noms d'inscrits, avec une assistance moyenne de 51$\frac{5}{8}$. Cette institution était dirigée avec grand succès par sœur Marie Placide, sous directrice en l'absence du rév. père Maurus, qui est en Europe. L'enseignement s'y donne conformément aux instructions de l'administration ; on y prête une attention toute spéciale à l'anglais, que l'on impose comme langue unique aux enfants dans leurs rapports entre eux. La directrice m'a fait un rapport très avantageux sur la conduite générale et sur le maintien des élèves, qui paraissent tous aimer leur école. Les progrès accomplis dans les différentes branches de l'enseignement sont excellents ; la calligraphie y est excellente aussi. Les matinées sont consacrées aux études, les après-midi aux travaux manuels pour les garçons et à la couture pour les filles ; les garçons ont fait pas mal de besogne au déblaiement du terrain autour de la maison ; ils ont contribué par leur travail a établir une route et à ériger une ligne téléphonique pour relier le village d'Opitsat, et ils semblent y trouver de l'agrément. Les

filles font le raccommodage, confectionnent des vêtements pour elles-mêmes ainsi que pour leurs jeunes frères et sœurs restés dans leurs familles, et les plus jeunes garçons du pensionnat; elles ont appris à tricoter et à travailler le crochet fort adroitement. Les élèves sont polis, ont de jolies manières, et peuvent répondre en anglais avec intelligence aux questions qu'on leur pose, et la plupart d'entre eux ont une apparence robuste et de bonne santé. Un élève qu'on a dû renvoyer, du nom de Sennat, jeune chrétien bien disposé et plein de promesses, est mort de phtisie chez son père, à Heshquiat, mais il n'était pas robuste à son entrée au pensionnat; il y a un autre élève à l'hôpital Saint-Joseph sous traitement; à part cela, sauf quelques légères indispositions, les enfants ont joui d'une bonne santé.

Externats.—M. Russell et Melle McNeill enseignent avec zèle la classe à l'école presbytérienne d'Ahousaht; ils s'évertuent de leur mieux pour y faire venir les enfants avec régularité. Il y a dans la tribu des Ahousahts tout un nombre d'enfants éveillés et pleins de santé. Les enfants qui suivent les classes, surtout les garçons, apprennent bien et promptement; la difficulté de l'enseignement à l'externat provient des habitudes nomades des sauvages et souvent aussi de l'indifférence des parents, qui n'exercent sur leurs enfants qu'une surveillance débonnaire; et puis les jeunes garçons partent de bonne heure pour la chasse au phoque. Cet été M. Russell s'est chargé de sept enfants pendant l'absence de leurs parents à la pêche. L'école presbytérienne de Ucluelet est encore sous l'habile direction de Miss Armstrong, laquelle, à part un petit groupe de jeunes enfants, a quelques élèves pleins de promesses et bien avancés dans leurs études et dans le connaissance des livres saints.

M. McKee enseigne à l'externat de la réserve de Munakamis l'hiver, et à celle de l'île Haines l'été, ce qui lui fait deux écoles; il y a une assistance régulière d'enfants qui apprennent les éléments de l'instruction. Cette école doit recevoir pour la prochaine année la subvention administrative établie.

L'externat catholique romain de la réserve Opitsat, bassin Clayoquot, est sous la direction du révérend Chas. Moser. L'externat catholique de Saint-Marc, sur la réserve Actese, à Kyuquot, est dirigée par le révérend E. Sobry. Il n'y a qu'une légère assistance, les Kyuquots ne s'intéressent pas à l'éducation de leurs enfants.

Le révérend W. Stone est chargé de l'externat de Nitinaht, sur la réserve Clo-oose. Plusieurs familles s'en sont venues d'autres réserves de Nitinaht pour jouir des avantages de l'éducation pour leurs enfants. L'assistance y est régulière quand les sauvages sont chez eux. Les élèves y avancent bien.

Religion.—On a des offices réguliers dans les églises catholiques de Saint-Marc et de Kyuquot, desservies par le révérend M. Sobry, qui va aussi voir de temps en temps à la desserte des bandes de Chaicclesaht, de Noochahtlaht et de Chattishat.

Les offices du révérend père Brabant à Heshquiat sont suivis par toute la tribu, qui est très régulière à ses devoirs de religion. Le père Brabant passe aussi quelques mois chaque année à Nootka avec la tribu des Moohachaht, chez qui il y a une église et un presbytère sur la réserve de Yuquot. Le révérend M. Moser fait les exercices religieux du dimanche à l'église Saint-Anselme, sur la réserve d'Opitsat, auxquels assistent les sauvages Clayoquot.

Le révérend W. Stone, missionnaire méthodiste, exerce ses fonctions auprès des Nitinahts, et fait des exercices religieux le dimanche dans la maison d'école de la réserve Clo-oose, ainsi que des prières publiques pendant la semaine, et suit ses fidèles à la rivière Fraser quand vient la saison de la pêche.

Le révérend M. Swartout, missionnaire presbytérien, opère dans la région du détroit de Barclay; son temps se répartit surtout entre les bandes d'Oiahts et d'Ucluelet et à faire la visite des différents villages du bassin. Il va également à la rivière Fraser quand les sauvages s'y réunissent pour la pêche au saumon. M. McKee, de concert avec M. Swartout, travaille ardemment chez les sauvages Oiahts à leur bien-être et à l'avancement de la chrétienté; il fait, tous les dimanches, des exercices religieux aux écoles de Oiaht, d'Ucluelet et d'Ahousaht. M. Motion, en outre de ses fonctions comme directeur du pensionnat presbytérien, fait beaucoup de travail de missionnaire à Alberni. Sans compter qu'il fait pour les sauvages des exercices religieux le dimanche, c'est lui-même qui visite et soigne les malades, avec l'aide du personnel de son école; il

enterre décemment ceux qui meurent sur la réserve, et c'est généralement la civière de la mission qui les transporte au cimetière ; la sobriété croissante et l'amélioration de la condition des sauvages d'Alberni sont les dignes fruits du bon exemple que donnent et son école et ses travaux. M. Motion compte pouvoir, avec l'aide de quelques bons amis, construire cet été une église pour les sauvages de la réserve d'Opitchesaht.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de la côte ouest sont d'un tempérament agréable et jovial dans leurs rapports les uns avec les autres ; ils sont bons pour leurs femmes et leurs enfants, sauf quand ils sont sous l'influence des liqueurs enivrantes, et ils ont rarement maille à partie avec les autorités sauf le cas d'ivresse. Ils n'ont pas gagné autant d'argent que l'année passée, et il ne s'est pas donné autant de *bouillons*, surtout à Heshquiat et à Alberni. La plupart des sauvages jeunes et d'âge moyen habitent des maisons en charpente confortables et en partie bien aménagées. Quelques-uns de la bande des Opitchesahts d'Alberni ont des jardins en face de leurs habitations bien tenus et enclos d'une palissade, mais l'habitude qu'un grand nombre d'entre eux ont pris de quitter leur réserve pour se chercher du travail ou aller faire la pêche les empêche d'entretenir ces petits travaux qui ajoutent tant à l'apparence et au confort de leurs habitations.

Tempérance et moralité.—Je regrette d'avoir à faire rapport que le commerce des liqueurs a pris, pendant l'été, de nouvelles proportions. Une goélette chargée de whisky a fourni aux bandes d'Ahousaht, de Nootka, d'Ehattisaht, de Noochahtlaht et de Ryukaht des quantités de whisky ; la goélette a pu échapper aux poursuites, mais l'un des contrebandiers de race blanche a fini par faire découvrir son identité, et on l'a condamné à un an de prison. Je puis faire un rapport favorable sur la moralité de nos bandes, sauf celle des Kyukahts, où il y a amplement matière à progrès, comme en fait foi la petite natalité qu'accuse cette tribu.

J'ai l'honneur, etc.,

HARRY GUILLOD,
Agent des sauvages.

Colombie-Britannique,
Agence du Lac-Williams,
Clinton, 20 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 juin 1901.

Agence.—Cette réserve est située au nord-ouest de l'agence de Kamloops-Okanagan, au sud de l'agence de Babine, et bornée en partie à l'est par les montagnes Rocheuses et à l'ouest par la réserve Fraser. Cette réserve contient une étendue totale de 77,213 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent principalement aux tribus Salish et Tinneh. La plupart des jeunes gens et des femmes parlent l'anglais passablement bien.

Mouvement de la population.—La population se compose de 536 hommes, 529 femmes et 920 enfants agés de moins de 21 ans,ce qui fait en tout 1,985 âmes ; soit une augmentation de 14 pour l'exercice, vu qu'il y a eu 83 naissances et 69 décès.

BANDE D'ALEXANDRIA.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur un plateau qui embrasse les deux rives de la rivière Fraser et se trouve à environ 400 milles de son embouchure. Elle a une superficie de 1,848½ acres. Sa topographie présente des plateaux de terre ouverte

de bons pâturages, qui ont tous besoin d'irrigation quand ils sont en culture. Il y a aussi sur la réserve d'excellentes terres à foin.

Mouvement de la population. La population est de 62 : 17 hommes, 16 femmes et 29 enfants de moins de 4 ans. Il y a eu 5 naissances et 3 décès.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été excellente, bien peu de maladies chez eux. Leurs habitations sont bien commodes et tenues en parfait état.

Ressources et occupations. La principale occupation de ces sauvages est la culture; toutefois, de bonne heure le printemps, il y en a beaucoup d'entre eux qui font de grandes distances pour trouver du gibier à fourure. D'autres trouvent de l'emploi comme garçons de ferme chez les habitants de race blanche. Les femmes apprêtent les peaux de daim et en confectionnent des mocassins, des gants et d'autres articles d'habillement ; d'autre par , quand vient la saison des fruits elles se font de jolies bénéfices de la vente des petits fruits de diverses espèces. Elles en mettent aussi de grandes quantités en conserves pour leur propre usage.

Batiments, bétail et instruments aratoires. Ils ont nombre de maisons de catégorie supérieure, ainsi que de bonnes écuries. Ils possèdent de bons chevaux, quelques têtes de bétail, et les instruments aratoires dont ils ont besoin.

Enseignement.—Quelques enfants seulement ont reçu une instruction quelconque ; ceux-ci sont allés à l'école industrielle du Lac-Williams.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques fervents ; ils ont une jolie église sur la réserve et du bois sur le terrain pour en construire une beaucoup plus spacieuse, et prennent beaucoup d'intérêt aux affaires religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et obéissants aux lois ; ils ont fait cette année de grandes améliorations à leur réserve.

Tempérance et moralité.—Ces gens sont moraux, et, à l'exception d'un ou deux, tempérants.

BANDE DU LAC ALKALI.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur un plateau uni, à quelques milles à l'est de la rivière Fraser, et à environ 320 milles de son embouchure, et contient 8,347½ acres de terre.

Il s'y trouve d'excellente terre pour la culture, mais, malheureusement, on ne peut s'y procurer de l'eau pour l'irrigation. Il y en a une bonne proportion qui est clôturée et en pâturage. Il y a aussi de bien belles terres à foin où l'on récolte chaque année de grandes quantités de foin. La topographie présente des plateaux de terre qui ont besoin d'irrigation, d'excellentes prairies à foin, et d'assez bon bois debout sur le versant des montagnes.

Mouvement de la population.—La population est de 158 : 37 hommes, 42 femmes et 79 jeunes gens au-dessous de 21 ans ; il y a eu 11 naisances et 11 décès, en sorte que la population s'est trouvée la même.

Etat de santé et hygiène.—L'influenza a fait mourir plusieurs enfants ainsi que quelques personnes âgées de la bande. Ils ont de bonnes maisons, qui sont proprement tenues ; et l'on voit également à tenir les dépendances en bon ordre et libres de détritus.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont de bons cultivateurs, et récoltent une assez forte quantité de grain et de légumes pour l'espace de terre qu'ils cultivent. Bon nombre d'hommes sont employés comme garçons de ferme chez les colons blancs, ou comme bouviers pour les éleveurs.

Les femmes font des mocassins, des gants et autres articles d'habillement avec des peaux de daim tannées. Elles cueillent aussi de grandes quantités de petits fruits qu'elles vendent ou mettent en conserve pour leur propre usage.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont de bonnes habitations et de bonnes écuries, la plupart en bois équarri, de bons chevaux, quelques têtes de bétail et quelques cochons. Ils sont aussi bien pourvus d'instruments aratoires, de chariots et de traîneaux.

Enseignement et éducation.—Un grand nombre d'enfants de cette bande vont à l'école industrielle du Lac-Williams.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains ; ils ont, sur la réserve, une bien jolie église, qu'ils fréquentent matin et soir. Un missionnaire les visite régulièrement.

Traits caractéristiqnes et progrès.—Ces sauvages sont bons travailleurs et observateurs de la loi ; ils progressent bien.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont moraux, et depuis quelques années je n'ai pas entendu dire qu'il y ait eu sur la réserve un seul cas d'intempérance.

BANDE D'ANAHAM.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située dans une magnifique vallée dans le voisinage immédiat de la rivière Chilcotin, à environ 60 milles de son embouchure. Elle a une superficie de 9,922 accres.

Topographie.—Des plataux de terre découverts pour l'irrigation desquels l'eau est en abondance ; d'excellents pâturages et d'assez bon bois sur les versants des montagnes.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 218 âmes, dont 64 hommes, 58 femmes et 63 enfants, une augmentation de 2 depuis mon dernier rapport. Il y a eu 4 naissances et 2 décès.

Etat de santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne ; bien peu de maladie chez eux. Leurs maisons sont proprement tenues ainsi que les alentours, et la ventilation y est excellente.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font beaucoup de culture, ils élèvent du bétail, des chevaux, des cochons ; et, quand ils n'ont rien à faire chez eux, s'occupent à faire avec leurs attelages du camionnage à la gare du chemin de fer, éloignée de deux cents milles. Un bon nombre d'entre eux s'emploient comme garçons de ferme ou comme bouviers chez les éleveurs. Ce sont d'excellents cavaliers.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages possèdent d'assez bonnes habitations, de bonnes écuries pour les chevaux, et des chevaux et bêtes à cornes en abondance. Ils sont également bien pourvus d'instruments aratoires de toutes sortes ainsi que de wagons, de traîneaux et de harnais.

Enseignement.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'instruction, car il n'y a pas d'école dans un rayon de soixante-quinze milles de la réserve.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques. Il y a sur la réserve une petite église, et des missionnaires les visitent souvent.

Traits cractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux et de forts travailleurs, leur condition s'améliore et ils s'occupent plus de la culture de leurs terres qu'autrefois.

Tempérance et moralité.—C'est une population morale et tempérante et ce n'est que rarement que j'entends parler d'intempérance chez eux.

BANDE DU LAC ANDERSON.

Réserve.—Cette réserve est située à l'extrémité supérieure du lac Anderson, la partie la plus au sud de cette agence. Elle a une superficie de quatre cent quatre-vingt-quatre acres.

Topographie.—Des bas-fonds et de bonnes prairies à foin, entourés d'excellentes terres à pâturage et de forêts.

Mouvement de la population.—La population se compose de 19 hommes, 17 femmes et 30 enfants, ce qui fait un total de 66 âmes. Il y a eu au cours de l'année 2 naissances et 1 décès, ce qui fait une augmentation de un.

Etat de santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Les maisons et alentours sont tenus proprement, et l'on observe les précautions sanitaires.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font un peu de culture et ont de bons potagers et des vergers. Quelques-uns s'engagent comme garçons de ferme, d'autres se rendent à la côte durant la saison de la mise en conserves du saumon, d'autres travaillent aux mines d'or, d'autres encore font des billots sur les terres de la Couronne pour les scieries, où ils les vendent bien.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de bonnes maisons, de bonnes écuries pour chevaux, et des instruments aratoires en quantité.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques. Ils ont sur la réserve une petite église et les missionnaires les visitent fréquemment. Ils s'intéressent beaucoup à la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont de bons travailleurs, des gens paisibles qui gagnent bien leur vie.

Tempérance et moralité.—Ces gens sont moraux et tempérants.

BANDE DE LA RIVIÈRE DU PONT.

Réserve.—Les réserves assignées à cette bande se trouvent le long des bords à gauche des rivières Fraser et du Pont. Les terres arables sont par petites pièces, mais les sauvages parviennent à y obtenir de bonnes récoltes de céréales et de légumes. On a réservé 976 acres de terre à l'usage de cette bande.

Topographie.—Des plateaux le long des rivières, ayant tous besoin d'irrigation, ainsi que bons pâturages sur les versants des montagnes; et des chevaux, du bétail ainsi que des cochons en quantité.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 108, comprenant 39 hommes, 28 femmes et 51 enfants de moins de 21 ans.

Pendant l'année ce nombre s'est accru de trois; il y a eu 4 naissances et un décès.

État de santé et hygiène.—Il n'y a eu aucune maladie de nature grave chez ces sauvages au cours de l'année. Les maisons sont tenues proprement et l'on brûle les détritus.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont très industrieux et récoltent des céréales et des légumes en quantité. Leurs occupations sont variées; ils travaillent comme garçons de ferme chez les blancs, font du charriage, s'occupent dans les mines d'or, portent des fardeaux, et servent de guides aux touristes et aux chasseurs. Les femmes font des paniers, des gants et des mocassins, et gagnent beaucoup d'argent par la vente des petits fruits qui se trouvent en abondance près de la réserve.

Bâtiments, bétails et instruments aratoires.—Ils ont des maisons confortables, de bonnes écuries et de bons chevaux, quelques bêtes à cornes et des cochons, et sont bien pourvus d'instruments aratoires, chariots et traîneaux.

Religion.—Tous appartiennent à l'Église catholique, et il y a une petite église sur leur réserve.

Éducation.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu les avantages de l'instruction.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et paisibles, et ils font des progrès constants. Leurs habitations sont bien meilleures, et ils améliorent beaucoup leur culture.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens tempérants et moraux.

BANDE DU CREEK DU CANOT.

Réserve.—La réserve assignée à cette bande est sitée sur un petit cours d'eau appelé le creek du Canot, lequel se décharge dans la rivière Fraser, à environ trois cents milles de son embouchure. Ces sauvages ont de bonnes terres, mais ils n'en cultivent qu'une petite partie par suite de la rareté de l'eau pour l'irrigation. Ils occupent une superficie de 16,129 acres.

Topographie.—Des plateaux et de bonnes terres à pâturages ainsi que du bon bois sur les versants de la montagne.

Mouvement de la population.—La population se compose de 37 hommes, 47 femmes et 73 enfants, ce qui porte le total à 157 âmes. Il y a eu durant l'année 7 naissances et 4 décès, ce qui fait pour l'année une augmentation de trois.

État de santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leurs maisons et les alentours sont tenus proprement et suivant les exigences de l'hygiène.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent de culture et travaillent comme garçons de ferme chez les blancs, et comme bouviers chez les éleveurs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont d'assez bonnes maisons et écuries, un grand nombre de chevaux, et quelques bestiaux et cochons, ainsi qu'une bonne quantité d'instruments aratoires, chariots et traîneaux.

Enseignement.—Un certain nombre des enfants de cette bande suivent les cours de l'école d'industrie du Lac-Williams.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques ; ils ont sur la réserve une très joli église.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et paisibles.

Tempérance et moralité.—Sauf un ou deux, ces sauvages sont moraux et tempérants.

BANDE DU CREEK CAYOOSH N° 1.

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure du creek Cayoosh, à l'endroit où ce dernier se jette dans la rivière Fraser, à environ deux cent vingt milles de son embouchure. Elle renferme 367 acres de terre.

Topographie.—Plateaux le long de la rivière, et bonnes terres à pâturages sur les flancs de la montagne.

Mouvement de la population.—La population se compose de 9 hommes, 6 femmes et 19 enfants, ce qui fait un total de 34 âmes. Il y a eu durant l'année ni naissances ni décès.

Etat de santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Il n'y a eu que bien peu de maladie chez eux. Les règles de l'hygiène y sont bien observées.

Ressources et occupations.—La culture, la pêche, la chasse, le travail aux mines d'or, et à la journée au service des blancs, constituent leurs principales occupations.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont des maisons assez confortables et de bonnes écuries. Ils possèdent quelques chevaux, des chariots et traîneaux, ainsi qu'une petite quantité d'instruments aratoires.

Enseignement.—Quelques-uns des enfants de cette bande ont suivi les classes d'école commune depuis quelques mois.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont travailleurs et bons sujets. Ils ne progressent pas beaucoup.

Tempérance et moralité.—C'est une population morale et sobre.

BANDE DU CREEK CAYOOSH N° 2.

Réserve.—Cette réserve est située à quatre milles de la bande du creek Cayoosh n° 1, sur un plateau au-dessus de la rivière Fraser, et renferme 685 acres de terre. La configuration de la réserve comprend des plataux exigeant l'irrigation, et sur les versants des montagnes il y a de bonnes terres à pâturages et du beau bois.

Mouvement de la population.—La population se compose de cinq hommes, quatre femmes et six enfants, soit un total de quinze âmes. Il n'y a pas eu de naissance ni de décès pendant l'année.

Etat de santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Les maisons sont propres et confortables.

Ressources et occupations.—La culture, la pêche, la chasse et le travail dans les mines d'or sont les principales occupations de ces sauvages, tandis que les femmes gagnent pas mal d'argent à vendre des gants, des mocassins et de petits fruits.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent des habitations confortables, de bonnes écuries, quelques chevaux et bestiaux, et sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Quelques enfants de cette bande ont fréquenté l'école commune depuis quelques mois.

Religion.—Tous les sauvages sont anglicans. Il n'y a pas d'église sur la réserve, mais on se rend pour les offices religieux à Lillooet, situé à six milles de la réserve.

Tempérance et moralité.—C'est une population tempérante et morale.

BANDE DE CLINTON,

Réserve.—Cette réserve est située dans la vallée de Clinton, et renferme mille soixante-treize acres de terre.

Configuration.—Petites terrasses et prairies le long des bords d'un petit cours d'eau qui traverse la réserve ; les versants de la montagne sont boisées et offrent de bons pâturages.

Mouvement de la population.—La population se compose de 11 hommes, 12 femmes et 23 enfants, ce qui fait un total de 46 âmes. Il y a eu 4 naissances et 2 décès au cours de l'année, ce qui fait une augmentation de 2,

Santé.—Ces sauvages n'ont pas souffert de beaucoup de maladies.

Ressources et occupations.—Ces sauvages récoltent des céréales et des légumes, ainsi qu'une grande quantité de foin. Ils travaillent comme journaliers chez les blancs, sont de bons chasseurs, et durant l'hiver ils coupent et fournissent au village de Clinton la plus grande partie du bois de chauffage qui s'y consomme.

Les femmes vendent des fruits et font des gants et des mocassins ; les blancs les emploient aussi à faire le blanchissage.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages possèdent de très bons bâtiments, tant habitations qu'écuries, de bons chevaux, quelques têtes de bétail, de bons instruments aratoires, des chariots, traîneaux et harnais.

Education.—Nul enfant de cette bande ne fréquente les écoles.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils possèdent dans la réserve une jolie église où l'office a lieu chaque jour. Un missionnaire les visite régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, paisibles et honnêtes, et gagnent bien leur vie.

Tempérance et moralité.—C'est une population tempérante et morale.

BANDE DE LA FONTAINE.

Réserve.—Cette réserve est située sur les hauteurs de la rive orientale de la Fraser et à 250 milles de son embouchure. Elle renferme une étendue de 1,864 acres de terre. Configuration : plateaux découverts exigeant l'irrigation ; bonne terre à pâturages sur les collines et flancs des montagnes.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 51 hommes, 57 femmes et 93 personnes au-dessous de 21 ans, soit un total de 201 âmes, ce qui est une diminution de 1. Il y a eu durant l'année 9 naissances et 8 décès.

Santé et condition sanitaire.—Il y a eu un grand nombre de décès, presque tous causés par la grippe chez les jeunes enfants. Les maisons sont très confortables et propres, et les cours sont débarrassées de tous les déchets.

Ressources et occupations.—Les principales occupations sont la culture et l'exploitation des mines d'or sur la rivière Fraser. Ces sauvages travaillent aussi comme garçons de ferme et conducteurs d'attelages chez les blancs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont de meilleures maisons, de bonnes écuries pour chevaux, de bons chevaux de ferme, quelques bêtes à cornes et des porcs. Ils ont aussi des chariots et des traîneaux, ainsi qu'une quantité d'instruments aratoires de toutes sortes.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils possèdent une des plus belles églises de la réserve, ainsi qu'un corps de musique bien exercé. Un missionnaire les visite régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très intelligents, industrieux et paisibles. Leur manière de cultiver s'améliore tous les jours.

Tempérance et moralité.—Somme toute, ils sont tempérants et moraux. Quelques-uns d'entre eux s'enivrent occasionnellement.

BANDE DU CREEK-DU-CHIEN.

Réserve.—Cette réserve est située sur un cours d'eau de ce nom qui se jette dans la rivière Fraser, à environ 3 milles du village, et renferme une étendue de 1,371 acres. Sa configuration comprend des plateaux découverts exigeant l'irrigation, et de bonnes terres à pâturages sur les collines et les versants de montagnes.

Mouvement de la population.—La population se compose de 3 hommes, 3 femmes et 10 personnes au-dessous de 21 ans, soit un total de 16 âmes. Il y a eu durant l'année une naissance mais aucun décès.

Santé et condition sanitaire.—Ces gens n'ont pas souffert de maladie. Tout est tenu propre et en bonne condition hygiénique.

Ressources et occupations.—La culture, le travail comme journaliers chez les cultivateurs blancs, la chasse et la pêche constituent les principales occupations de ces sauvages.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont de bonnes maisons et des écuries pour les chevaux, quelques bons chevaux, bêtes à cornes et porcs, ainsi qu'une bonne quantité d'instruments aratoires.

Education.—Quelques enfants de cette bande suivent les cours de l'école industrielle du Lac-Williams.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains, mais il n'y a pas de chapelle dans la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, paisibles et honnêtes ; ils font d'excellents progrès dans le clôturage et la culture de leurs terres.

Tempérance et moralité.—Ces gens sont moraux et tempérants.

BANDE DE HIGH-BAR.

Réserve.—Cette réserve est située sur le rivage oriental de la Fraser, à environ 300 milles de son embouchure, et renferme 2,924 acres de terre. Sa configuration comprend des plateaux découverts qui exigent l'irrigation, mais par suite de lararet é de l'eau pour cette fin la terre cultivée est très limitée. Il y a sur la réserve et dans le voisinage de bonnes terres à pâturages.

Mouvement de la population.—La population se compose de 13 hommes, 11 femmes et 20 personnes au-dessous de 21 ans, ce qui fait un total de 51 âmes. Il y a eu durant l'année 2 décès et 3 naissances.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages a été bonne ; leurs maisons sont tenues proprement et les prescriptions hygiéniques bien observées.

Ressources et occupations.—Les sauvages font de la culture. Outre les légumes, ils récoltent une bonne quantité de petits fruits, comme les gadelles, les groseilles, les framboises, ainsi que des melons, des citrouilles et des courges qui sont apportés au village de Clinton et facilement vendus. Ils font aussi la chasse, la pêche et servent de guides aux chasseurs et touristes.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces gens ont de bonnes maisons et des écuries pour les chevaux, quelques chevaux, des bêtes à cornes, des porcs et quelques instruments aratoires.

Religion.—Ils appartiennent tous à l'Église catholique romaine. Ils sont très religieux. Il y a une petite église.

Éducation.—Aucun des enfants n'a reçu d'instruction.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et paisibles.

Tempérance et moralité.—C'est une population tempérante et morale.

BANDE DU LAC-KENIM.

Réserve.—Cette réserve est située dans la vallée du creek du Pont, à 20 milles à l'est du chemin de Caribou, et renferme 4,560 acres de terre. La configuration com-

prend des plateaux et prairies le long des bas-fonds ; il y a de bonnes terres à pâturages, et le reste de la réserve est couvert d'excellent bois.

Mouvement de la population.—La population se compose de 28 hommes, 26 femmes et 33 personnes au-dessous de 21 ans, ce qui fait un total de 87 âmes. Il y a eu durant l'année 1 naissance et 5 décès.

Santé et état sanitaire.—Aucune maladie contagieuse n'a sévi parmi eux. La plupart des décès ont été causés par la grippe et la maladie de poumons.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont de bonnes maisons d'habitation et des écuries pour les chevaux, de bons chevaux, des bêtes à cornes et des porcs ; aussi quantité d'instruments aratoires de toutes sortes.

Religion.—Tous sont catholiques romains, et ils possèdent une très belle église sur la réserve. Ils s'intéressent beaucoup à la religion.

Éducation.—Un certain nombre des enfants de cette bande fréquentent l'école d'industrie du Lac-Williams.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont de rudes travailleurs ; ils sont paisibles et font des progrès constants sur la réserve.

Ressources et occupations.—Les principales occupations comprennent la culture, l'élevage des animaux, la chasse et la pêche.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages forment une population tempérante et morale.

BANDE DE LILLOOET, N° 1.

Réserve.—Une partie de cette réserve est située sur le côté occidental de la rivière Fraser, près du village de Lillooët, et le reste à six milles plus bas, sur le côté oriental de la même rivière. La réserve renferme 1,480½ acres. Sa configuration comprend des plateaux dont une bonne partie convient à la culture ; cependant on ne peut avoir de l'eau pour l'irrigation. Il y a de bons pâturages et quelques belles forêts.

Mouvement de la population.—La population se compose de 23 hommes, 20 femmes et 25 personnes au-dessous de 21 ans, soit un total de 68. Il y a eu au cours de l'année une naissance et 7 décès, soit une diminution de 6 sur le chiffre total.

Santé et condition sanitaire—Aucune maladie contagieuse n'a sévi parmi ces sauvages. La plupart des sauvages décédés étaient très âgés. Leurs maisons sont propres et confortables, et tous font de grands efforts pour observer les règlements sanitaires.

Ressources et occupations.—Ces sauvages travaillent à la culture, dans les mines d'or, chassent, pêchent, s'engagent comme journaliers, font le roulage avec leur propre attelages et chariots, coupent du bois de chauffage qu'ils fournissent au village de Lillooët, et servent de guides aux chasssurs en quête de gros gibier. Les femmes leur viennent en aide en vendant des gants, des mocassins, des baies et des paniers.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de bons bâtiments et de bonnes écuries, quelques chevaux, quelques bêtes à cornes et des porcs. Ils sont également bien pourvus d'instruments aratoires, chariots de ferme, traîneaux, harnais et selles.

Education.—Quelques enfants de cette bande ont fréquenté l'école publique de Lillooët.

Religion.—Tous sont catholiques romains, et ils possèdent une petite chapelle sur la réserve. Ils en construisent une plus grande et plus moderne. Ils ont au milieu d'eux un missionnaire.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux et paisibles.

Tempérance et moralité.—Somme toute, c'est une population tempérante et morale, mais quelques sauvages causent quelquefois des embarras aux autorités lorsque des blancs dévoyés, des Chinois et des métis leur fournissent des spiritueux.

BANDE DE LILLOOET, N° 2.

Réserve.—Cette réserve est située sur le bord occidental de la rivière Fraser et à 12 milles environ du village de Lillooët. Elle renferme 544 acres. Sa configuration

comprend des plateaux découverts qui conviennent à la culture, mais qui exigent tous l'irrigation ; le bois est excellent.

Mouvement de la population.—La population est de 4 personnes : deux hommes, une femme et un enfant.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font des travaux de toutes sortes.

BANDE DU PAVILLON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur les côtés est et ouest de la rivière Fraser et a une superficie de 4,136 acres. Sa configuration comprend des plateaux découverts exigeant tous l'irrigation, de bons pâturages et d'assez belles forêts.

Mouvement de la population.—La population se compose de 17 hommes, 20 femmes et 31 personnes au-dessous de 21 ans, ce qui fait un total de 68 âmes. Il n'y a eu ni naissances ni décès durant l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé des membres de cette bande a été bonne. Leurs maisons et dépendances sont tenues en bon état.

Ressources et occupations.—La culture, le travail chez les blancs, la chasse, la pêche et l'exploitation des mines d'or constituent les principales occupations de ces sauvages.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages possèdent de bons chevaux, quelques bêtes à cornes, des porcs, des chariots de ferme, des traîneaux, des harnais, des selles, ainsi qu'une bonne quantité d'instruments aratoires. Ils ont d'assez bonnes habitations.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Il y a dans la réserve une petite chapelle, et l'on s'intéresse fort aux choses de la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont de bons travailleurs, des gens paisibles qui améliorent constamment leur réserve.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et moraux.

BANDE DE QUESNELLE.

Réserve.—Cette réserve est située sur le bord oriental de la rivière Fraser, à 450 milles de son embouchure, et à 3 milles du village de Quesnelle. Elle a une superficie de 1,687½ acres. Sa configuration comprend des terrasses couvertes de broussailles le long de la rivière Fraser, et les plateaux plus élevés sont couverts d'arbres épais.

Mouvement de la population.—La population se compose de 21 hommes, 17 femmes et 31 personnes au-dessous de 21 ans, ce qui fait un total de 69 âmes. Il y a eu durant l'année 9 naissances et 7 décès. Pour une raison ou une autre, ces sauvages ne peuvent élever de grosses familles, ce qui explique la grande proportion de décès chaque année.

Santé et condition sanitaire.—La santé en général a été bonne.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la culture, la chasse et la pêche ; ils prennent aussi de l'emploi comme bateliers, tendent des trappes et s'engagent comme garçons de ferme chez les blancs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs habitations et écuries sont assez bonnes. Ils possèdent un certain nombre de chevaux, une quantité d'instruments aratoires, des chariots de ferme et des traîneaux.

Education.—Aucun des enfants n'a reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont sur la réserve une petite chapelle et portent beaucoup d'intérêt à la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens paisibles, qui cultivent mieux leurs terres qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici.

Tempérance et moralité.—Règle générale, ils sont tempérants et moraux.

BANDE DU LAC-SETON OU MISSION N° 1.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté occidental du lac Seton, et sa superficie est de 2,085 acres. Sa configuration comprend des plateaux découverts qui demandent l'irrigation, des versants de montagnes boisés et des terres pauvres en pâturages.

Mouvement de la population.—La population se compose de 21 hommes, 13 femmes et 38 personnes au-dessous de 21 ans, ce qui fait un total de 72 âmes, soit un accroissement de 1. Il y a eu durant l'année 5 naissances et 4 décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne. La plupart des maisons sont tenues en bon état et les règlements hygiéniques sont observés.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font de la culture et du jardinage, transportent les fardeaux avec des chevaux depuis la réserve jusqu'aux mines d'or de la rivière du Pont, s'engagent comme journaliers à divers ouvrages, chassent, pêchent et exploitent des mines d'or.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs habitations et écuries sont assez convenables. Ils possèdent de bons chevaux, quelques bêtes à cornes et porcs, et des instruments aratoires en quantité suffisante pour leurs travaux.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et ils ont dans la réserve une petite chapelle.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et paisibles. Leur progrès n'est pas considérable ; ils ne peuvent cultiver beaucoup de terres par suite de la rareté de l'eau pour l'irrigation, et ne font pas beaucoup de progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DU LAC-SETON OU ENIAS N° 2.

Cette réserve est située sur le côté occidental du lac Seton, à environ 6 milles de son débouché, et sa superficie est de 188 acres. La configuration de la réserve comprend des plateaux qui ont besoin d'irrigation, et beaucoup de bois sur les versants des montagnes.

Il n'y a sur cette réserve qu'un seul homme, sa femme étant morte durant l'année. Il vit de chasse, de pêche et de jardinage.

BANDE DU LAC-SETON OU SLOSH N° 5.

Réserve.—Cette réserve est située à la tête du lac Seton et renferme 80 acres. Sa configuration consiste en plateaux et bas-fonds exigeant tous l'irrigation, lesquels sont entourés de hautes montagnes fortement boisées.

Mouvement de la population.—La population se compose de 9 hommes, 9 femmes et 16 personnes au dessous de 21 ans, ce qui fait un total de 34 âmes. Il n'y a eu qu'une naissance et qu'un décès dans le cours de l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent de culture, de chasse et de pêche, et transportent des fardeaux avec des chevaux aux mines de la rivière du Pont.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent des habitations et des écuries d'une classe convenable, de bons chevaux, quelques bêtes à cornes et des porcs, des chariots de ferme, traîneaux, harnais, selles et quantité d'instruments aratoires.

Education.—Aucun enfant de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Tous sont catholiques romains. Il y a sur la réserve une petite chapelle dans laquelle il y a office religieux tous les jours.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont de rudes travailleurs, et ils améliorent constamment la réserve.

Tempérance et moralité.—C'est une population tempérante et morale.

BANDE DU LAC-SETOY OU NECAIT N° 6.

Réserve.—Cette réserve est située au pied du lac Anderson et renferme 84 acres. Sa configuration comprend des plateaux et bas-fonds entourés de hautes montagnes fortement boisées. Il n'y a pas de terre à pâturages.

Mouvement de la population.—La population se compose de 15 hommes, 14 femmes et 23 personnes au-dessous de 21 ans, ce qui fait un total de 52 âmes. Il y a eu durant l'année 1 décès mais aucune naissance.

Santé.—La santé de cette bande a été bonne.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent de culture, de jardinage, du transport en bateaux et canots sur le lac Anderson, de chasse et de pêche ; ils tendent aussi des trappes et s'engagent comme journaliers à divers ouvrages.

Bâtiments, bétails et instruments aratoires.—Ils ont de bonnes habitations et écuries, quelques bons chevaux, traîneaux et harnais, et une quantité assez considérable d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens paisibles et industrieux. Leur réserve étant petite, et une forte partie étant fortement couverte de bois et d'un défrichement difficile, il leur est presque impossible d'y faire beaucoup de progrès.

Éducation.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages appartiennent à l'Église catholique romaine. Un missionnaire va les visiter régulièrement, et les exercices ont lieu dans une petite chapelle sur la réserve.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE SODA-CREEK.

Réserve.—Une partie de cette réserve est située sur le côté oriental de la rivière Fraser, et le reste le long du chemin de Caribou, à environ 14 milles au sud de la première partie. La réserve a une superficie de 3,210 acres. Sa configuration est comme suit : dans la partie le long de la rivière Fraser, ce sont des plateaux, tandis que le long du chemin de Caribou, ce sont des prairies ; les pâturages sont excellents aux deux endroits et il y a d'assez bon bois.

Mouvement de la population.—La population se compose de 22 hommes, 26 femmes et 33 personnes au-dessous de 21 ans, ce qui fait un total de 81 âmes. Il y a eu, au cours de l'année, 5 naissances et 4 décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé générale a été bonne et il n'y a pas eu de maladie contagieuse. Leurs maisons et dépendances sont tenues proprement et en condition hygiénique.

Ressources et occupations.—Les principales occupations sont la culture et le transport ; ils s'engagent comme garçons de ferme chez les blancs, font la chasse, la pêche et tendent des trappes. Les femmes fabriquent et vendent des mocassins et des gants et gagnent beaucoup à vendre des petits fruits.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages possèdent des maisons et écuries très bonnes, quelques bons chevaux, porcs, chariots, traîneaux, harnais, selles et quantité d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très industrieux et de rudes travailleurs, et ils font de constantes améliorations sur la réserve.

Education.—Quelques enfants de cette bande fréquentent l'école d'industrie du Lac-Williams.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et possèdent sur la réserve une très jolie chapelle où un missionnaire va les visiter régulièrement. Ils s'intéressent beaucoup à la religion.

Tempérance et moralité.—C'est une population tempérante et morale.

BANDE DE STONE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bord occidental de la rivière Chilcoten et occupe une superficie de 4,225 acres. La configuration comprend des plateaux exigeant l'irrigation, de bonnes terres à pâturages et de bonnes prairies.

Mouvement de la population.—La population se compose de 28 hommes, 28 femmes et 50 personnes au-dessous de 21 ans, ce qui fait un total de 106 âmes. Il n'y a eu ni naissances ni décès durant l'année.

Santé et condition sanitaire.—Il n'y a pas eu de maladie parmi ces sauvages. Les maisons et leurs environs sont dans un bon état sanitaire.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent, font la chasse, la pêche, tendent des trappes et travaillent comme bouviers et garçons de ferme chez les blancs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de bonnes maisons, de bons chevaux, des traîneaux, harnais et une quantité suffisante d'instruments aratoires.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Tous sont catholiques romains ; il y a une petite chapelle sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces gens sont industrieux et ils s'occupent plus de la culture de leurs terres qu'autrefois, alors qu'ils ne comptaient que sur la pêche et la chasse pour vivre.

BANDE DE TOOSEY.

Réserve.—Cette réserve est située sur le ruisseau Riskie, un petit cours d'eau qui se jette dans la rivière Chilcoten. La superficie de la réserve est de 6,352 acres. Configuration : plateaux découverts exigeant l'irrigation, prairies à foin et excellents pâturages.

Mouvement de la population.—La population se compose de 15 hommes, 11 femmes et 37 personnes au-dessous de 21 ans, ce qui fait un total de 63 âmes. Il y a eu durant l'année 4 naissances. Pas de décès.

Santé.—La santé de ces gens a été bonne et leurs demeures sont en bon état.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent de culture, de chasse et de pêche ; ils tendent aussi des trappes et s'engagent comme journaliers chez les blancs, et comme bouviers dans les ranches.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages possèdent de bons bâtiments, ont des chevaux, des bêtes à cornes, des porcs, des chariots, des traîneaux et de bons instruments aratoires.

Education.—Aucun enfant de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains ; il y a une petite chapelle sur la réserve.

Traits caractérisques et progrès.—Ils sont industrieux et paisibles, et font progresser la réserve.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DU LAC-WILLIAMS.

Réserve.—Cette réserve est située dans la vallée du lac Williams et a une superficie de 4,613¼ acres. La configuration de la réserve consiste en bas-fonds et en excellents prés à foin entourés de bonnes terres à pâturages.

Mouvement de la population.—La population se compose de 45 hommes, 55 femmes et 58 personnes au-dessous de 21 ans, ce qui fait un total de 148 âmes. Il y a eu au cours de l'année 8 naissances et 3 décès, ce qui fait un accroissement de 5.

Santé et condition sanitaire.—Il n'y a pas eu de maladies contagieuses au cours de l'année. La plupart des cas de maladies ont été causés par la grippe et la pneumonie. Les maisons sont tenues proprement et confortables.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent, font du roulage, s'engagent comme journaliers à différents ouvrages chez les blancs, chassent, pêchent et tendent des trappes.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de bonnes habitations et écuries, des chevaux, bêtes à cornes, porcs, chariots, traîneaux, harnais, et une quantité convenable d'instruments aratoires.

Education.—Un grand nombre des enfants de cette bande fréquentent l'école d'industrie du Lac-Williams.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et il y a sur la réserve une très jolie chapelle.

Traits caractéristiques et progrès.—C'est une population industrieuse et paisible, et la réserve progresse.

Tempérance et moralité.—Règle générale, ils sont tempérants et moraux.

Observations générales.—Somme toute, les sauvages du territoire qui relève de cette agence améliorent graduellement leur condition ; on constate particulièrement des progrès dans la culture de leurs terres et dans le soin qu'ils donnent à leurs maisons, qui sont, pour la plupart, beaucoup mieux meublées qu'autrefois et tenues plus proprement. On voit maintenant dans presque toutes leurs maisons des bons poêles, tant pour les fins de la cuisine que du chauffage.

Bien que l'école d'industrie du Lac-Williams n'ait pas été fréquentée par le maximum, les élèves présents ont fait d'excellents progrès dans leurs métiers et dans leurs études. Le directeur et les instituteurs de cette école sont infatigables dans leurs efforts pour bien remplir leur tâche, et celle-ci, à certains moments, est très fatigante.

Je demeure, etc.,

E. BELL,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
BUREAU DU SURINTENDANT DES SAUVAGES,
VICTORIA, 30 septembre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les affaires des sauvages de la Colombie-Britannique, pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

J'ai transmis au département, aussitôt que possible après les avoir reçus, les rapports et relevés statistiques des différents agents. Je regrette d'avoir, à ce sujet, à constater que, comme à l'ordinaire et dans presque tous les cas, ces relevés étaient plus ou moins inexacts, ce qui a retardé la transmission de ces rapports au lieu de leur destination et a imposé beaucoup de travail à ce bureau. Ce fut un excédent de travail qui n'avait pas sa raison d'être si l'on tient compte des instructions complètes et réitérées reçues par les agents au sujet de ce qu'ils sont tenus de faire sous ce rapport.

J'espère que le résumé suivant sous les divers titres dictés par le département sera intéressant et considéré satisfaisant, vu qu'il laisse voir un avancement constant des indigènes de cette province dans la voie du progrès sérieux.

Mouvement de la population.—Les rapports du recensement accusent, dans l'ensemble, un léger accroissement ; ceci est d'autant plus agréable que la mortalité a été extraordinairement forte sur la côte ouest du territoire qui relève de cette agence, due, dans une certaine mesure, à la perte de la goélette *Hatzie*, qui partit le printemps dernier du village Kyuquat ayant à son bord, à part l'équipage composé de blancs, 23 sauvages et un "Kloochman", qu'on croit avoir tous péri au cours des terribles tempêtes qui se sont déchaînées le long de cette côte. La perte de ces indigènes a été d'autant plus déplorable que parmi les chasseurs engagés pour ce vaisseau malchanceux se trouvaient le chef—un excellent homme—et plusieurs des principaux membres de la tribu.

Santé et précautions sanitaires.—Bien que la variole ait fait son apparition dans trois des réserves, je suis heureux de pouvoir dire que la santé générale a été bonne. Les réserves visitées par ce mal hideux et trop souvent fatal sont celles de Fraser, de Kootenay et de la côte Nord-Ouest. Elle a heureusement été du caractère le plus bénin, et grâce aux efforts infatigables et énergiques des agents des sauvages, des missionnaires et des médecins du département, le commencement d'épidémie a été, dans chaque cas, promptement et effectivement enrayé, le nombre de victimes étant très faible et se composant de personnes âgées et déjà faibles quand le mal les a atteintes. Quand la variole sévissait à Vancouver, les patients furent soignés à l'hôpital des varioleux de cette ville, le département soldant la dépense, ce qui a matériellement facilité la mise en vigueur

des mesures sévères et efficaces adoptées par le médecin en charge pour guérir les variolés aussi bien que pour empêcher le mal de s'étendre. Dans le cours ordinaire d'événements de cette nature il y a toujours eu, dans tout le territoire de l'agence, un certain nombre de décès dus à d'autres causes, telles que la consomption, la pneumonie et la grippe. La plupart des victimes étaient des gens âgés et faibles et de jeunes enfants. On constate chaque année un progrès très satisfaisant dans les mesures adoptées par les sauvages en conformité des instructions données par le département et autres pour mettre leurs maisons et dépendances dans une condition sanitaire. L'expérience des années passées ne peut que montrer à plusieurs d'entre eux l'efficacité de pareilles précautions et prévisions, car ces précautions rendent la vie plus agréable et préviennent davantage les malaises et les maladies.

La vaccination a été pratiquée généralement et sur une grande échelle, mais malheureusement, dans certains cas, au prix de beaucoup d'inconvénients, de perte et de souffrances réelles pour les vaccinés. Le sauvage étant plus ou moins scrofuleux, la vaccination, aidée de plusieurs autres causes sans doute, a produit des plaies repoussantes et malignes qui ont mis plusieurs de ces pauvres gens dans l'impossibilité de travailler pendant un temps assez long, et ont rendu nécessaire le transport de quelques autres à l'hôpital, si grave était la nature du mal ainsi engendré.

Les soins et les traitements médicaux que ces sauvages peuvent recevoir dans les hôpitaux subventionnés par le département continuent à donner les meilleurs résultats. Dans ces établissements de charité et de santé, blancs et sauvages sont également reçus et traités avec habileté et bonté, ce qui, naturellement, provoque la reconnaissance non seulement de ceux qui en bénéficient, mais de toutes les différentes localités qui ont la certitude d'être secourues en temps de besoin.

Ressources et occupations.—On peut, sous ce titre, mentionner la culture, le jardinage et le travail dans les fermes des blancs ; l'élevage du bétail et l'emploi comme bouviers dans les ranches d'élevage ; la coupe du bois pour leur propre compte et le travail dans les scieries ; l'arrimage sur les bâtiments charbonniers, qui leur donne de $3 à $5 par jour ; le chargement du bois d'exportation sur les navires, qui leur vaut des gages également élevés ; la pêche et autres travaux aux établissements de conserves ; la chasse au phoque pour leur propre compte et la chasse sur les goélettes appartenant aux blancs ; la préparation du saumon, du flétan et autres poissons pour l'exportation ou la consommation locale ; les travaux de cantonniers sur les chemins de fer ou de terrassiers sur les routes provinciales ; le service de matelots sur les steamers voyageant entre différents ports voisins ; l'exploitation des mines pour leur propre compte ou celui des autres ; le service de guides pour les chasseurs, les mineurs et autres ; les travaux de laiterie sur les réserves ; la pêche et la chasse, dont ils vendent les produits dans les villes et villages des environs ; la culture des fruits ; l'élevage des volailles ; la fabrique de menus objets (surtout l'hiver) d'après d'anciens modèles d'indigènes et qu'ils vendent facilement aux touristes ; la construction de bateaux de pêche et autres pour leurs propres besoins et pour la vente ; la fabrique d'huiles de chien de mer et d'oulachon ; la menuiserie et différents autres travaux, surtout dans les villages nouveaux qui surgissent par toute la province ; la coupe de bois de corde sur les terres publiques pour les établissements de conserves et les propriétaires de bateaux à vapeur ; l'emploi d'interprètes, de gardiens de phares et, de temps à autres, diverses occupations d'occasion qui leur paraissent suffisamment rémunératives. Il faut aussi dire que les femmes gagnent beaucoup d'argent durant la saison de la préparation des conserves ; elles trouvent un emploi rémunérateur dans les houblonnières ; elles fabriquent sur une grande échelle des paniers qu'elles vendent à bon profit aux touristes et autres personnes ; elles préparent et repassent les peaux de chevreuils et de caribous dont elles font des gants et des mocassins, et elles trouvent fréquemment à vendre les peaux repassées intactes, celles-ci servant à plusieurs fins ; elles fabriquent des nattes avec l'écorce intérieure du cèdre et aussi avec des guenilles, quelques-unes étant très belles et de qualité supérieure ; elles font leurs propres vêtements et ceux de leurs enfants, grandement aidées dans ce travail par les machines à tricoter et à coudre ; elles cueillent beaucoup de fruits qu'elles vendent quelquefois aux blancs, mais dont la plus forte partie est mise au séchoir pour la consommation d'hiver ; elles trouvent aussi beaucoup de travail à faire le blanchissage et le ménage chez les blancs.

Bâtiments.—A l'exception des réserves des agences de Kamloops-Okanagan et de Kwawkewlth, où il se fait peu de progrès sous le rapport des bâtiments, chaque anneé laisse voir une amélioration dans la qualité des habitations, non moins que dans celle des granges, hangars, etc. Plusieurs de ces habitations sont à deux étages, tandis que les nombreux cottages sont solidement construits et plus ou moins bien finis, quelques-uns joliment peints et confortablement meublés. Il n'est pas rare de voir un parterre de fleurs clôturé avec goût, et là où il n'y a pas de jardins, des pots de fleurs aux fenêtres ou sur les vérandas. Je ferai remarquer à ce sujet que les sauvages, heureusement pour eux, commencent à profiter de l'avis qu'on leur a donné si souvent de ne pas dépenser leur gain à des achats inutiles ; ils apprennent peu à peu à conserver leur argent pour les fins susmentionnées, au lieu de le dépenser pour des bagatelles comme c'était si souvent le cas autrefois quand, pareils à des enfants, ils ne pouvaient résister au désir de posséder ce qui, sur le moment, attirait leur regard, sans s'occuper de son utilité.

Bétail.—Là où il y a des pâturages et des prairies à foin, les bêtes à cornes et les chevaux possédés par les sauvages augmentent constamment ; on paye quelquefois très cher pour des bestiaux importés et d'une race supérieure. Dans plusieurs endroits, les poneys sauvages sont vendus et remplacés par des bêtes à cornes. Le taureau donné aux sauvages de la Rivière-Nass par le département a produit les meilleurs résultats ; ils sont apparents dans les veaux du printemps dernier, et comme ce n'est que depuis peu que les sauvages s'occupent d'élevage, c'est un grand encouragement pour eux. Le nombre des moutons et des porcs augmente aussi, et, comme ils sont faciles à élever et d'un bon profit, l'élevage s'en fera très en grand dans l'avenir.

Instruments agricoles.—A mesure que se font les progrès des sauvages en agriculture, le besoin et le désir d'avoir des machines et des instruments agricoles perfectionnés angmentent. Des moissonneuses, des machines à battre et tous les instruments perfectionnés sont les uns après les autres achetés avec les économies faites par l'argent gagné dans les diverses occupations payantes dans lesquelles ils s'engagent. Quand ils ont fini leurs propres récoltes, c'est l'habitude quasi générale pour plusieurs des membres des bandes de se rendre avec leurs machines sur les terres des blancs pour y travailler pour les uns et pour les autres jusqu'à la fin de la récolte. Ils gagnent ainsi beaucoup d'argent, car les cultivateurs blancs, fort désireux d'avoir leur aide, rétribuent fort bien les services rendus.

Enseignement.—Il a été envoyé d'intéressants et complets rapports des divers directeurs d'écoles industrielles et de pensionnats subventionnés par le département et fonctionnant sous les auspices de différentes dénominations ; ils se recommandent à l'attention, indiquant comme ils le font les bienfaits matériels que reçoit la jeune génération aborigène grâce à l'enseignement soigné qui lui est donné dans ces établissements.

Les différents directeurs méritent des louanges pour leur dévouement à leur tâche, pour leurs efforts patients et infatigables à mettre le meilleur de leur énergie au service de l'avancement et du bien-être de leurs élèves.

Au cours de mes visites à travers le territoire qui relève de la surintendance, il m'a été donné à plusieurs reprises agréables de constater les résultats sérieux dérivant de l'instruction et de l'enseignement ainsi offerts.

Sur plusieurs points des réserves des sauvages surgissent des magasins entièrement dirigés par des sauvages, les commis étant des jeunes gens instruits à l'une ou l'autre des écoles du département. Les jeunes sauvagesses formées dans ces institutions s'engagent comme bonnes d'enfants et comme bonnes à tout faire et donnent toute satisfaction à leurs maîtres et maîtresses. On remarque que, dans leurs maisons, celles qui ont eu l'avantage de pareille instruction vivent beaucoup plus confortablement et se rápprochent beaucoup de l'ordre qui règle la mise en scène domestique en vogue dans la demeure des blancs respectables appartenant à la classe ouvrière. On remarque, dans la manière de régler le jardinage, la culture et d'autres industries, une méthode et une activité inconnues chez les sauvages plus âgés. Les superstitions de même que les coutumes antiques, qui enrayèrent et enrayent encore si fortement l'avancement de leurs aînés, disparaissent, et l'on m'assure que dans dix ans ces coutumes et superstitions seront considérées comme choses du passé. L'anglais est parlé par les plus jeunes d'entre eux, et, à en juger par leur conduite, leur plus grande ambition paraît être de devenir en tout semblables aux blancs. Quand ces écoles furent ouvertes pour la première fois, les

sauvages les eurent en suspicion, d'une façon vague, craignant des choses qu'ils ne pouvaient définir. Le sentiment d'hostilité se remarquait surtout parmi les vieux, chez qui était greffée une sorte de vénération pour leurs vieilles coutumes et la vie plus ou moins sauvage dans le cours de laquelle ils n'avaient jamais été séparés de leurs enfants. Il fallut donc beaucoup de patience et de tact pour les amener à accepter la séparation nécessaire pour l'entrée de leurs enfants dans les maisons d'éducation si confortables préparées pour eux. Aujourd'hui, si grand a été le changement produit pour le mieux par l'amélioration morale, physique et intellectuelle des jeunes gens qui ont passé avec profit des années dans ces institutions, que les demandes d'admissions dans l'une ou l'autre de ces écoles dépassent de beaucoup l'espace disponible, et les sauvages demandent sans cesse qu'il y ait plus d'écoles.

Les externats réussissent dans la mesure du possible, si l'on considère qu'un très grand nombre de sauvages, dans leur lutte pour l'existence, sont obligés à certaines époques de se transporter de localité en localité en quête de travail qui leur permette de vivre et faire vivre les leurs. Au cours de cette vie nomade, ils sont obligés d'amener leurs familles et, très fréquemment aussi, leurs animaux domestiques, les chats et les chiens ; des fois même, on voit leurs canards, oies et poules dans le canot pêle-mêle avec les instruments propres aux sauvages. Dans de telles conditions, l'assistance à l'école ne peut être régulière, et le résultat d'un enseignement aussi décousu ne peut être aussi efficace que s'il était ininterrompu. Quelques-uns des missionnaires et des instituteurs en charge de ces écoles suivent, cependant, les sauvages aux établissements de conserves, et là, continuent à instruire les jeunes.

L'énumération des écoles établies sur le territoire de cette surintendance est donnée dans les divers rapports des agents.

Religion.—Il m'est agréable de pouvoir, sous ce titre, dire que la situation est des plus satisfaisantes. Les offices et cérémonies de la religion sont toujours suivis avec un zèle des plus louables par ceux qui ont été convertis du paganisme au christianisme ; de fait, la dévotion de plusieurs de ces êtres simples est des plus touchant et montre à l'égard de leur croyance une confiance pour ainsi dire enfantine et une observance fidèle qui pourraient être prises avec profit comme modèle par plusieurs de leurs frères blancs plus prétentieux et plus civilisés.

Le nombre des églises augmente toujours, et ceux des sauvages qui en ont les moyens contribuent largement et sans regret à rendre attractives ces maisons du culte.

Il y a peu de païens aujourd'hui, et le nombre en diminue chaque année, grâce à la douce pression exercée par les missionnaires qui, en dépit des éléments désagréables qui les entourent et si souvent entravent leurs travaux, semblent toujours infatigables dans leurs efforts pour le bien.

Traits caractéristiques et progrès.—Considérés dans l'ensemble, les sauvages de la Colombie-Britannique sont remarquablement industrieux, entreprenants, confiants en eux-mêmes, honnêtes, sobres et paisibles. Ils sont bons voisins, affables pour les blancs et entre eux. Au cours de mes tournées sur le territoire qui relève de la surintendance, il m'a été très agréable de remarquer en certains endroits les habitations confortables des sauvages, habitations entourées, dans plusieurs cas, de tout ce qui indique avec raison une abondance de ces choses nécessaires considérées comme capables de répondre aux besoins quotidiens d'une population de blancs à l'aise. Chaque année ajoute à l'étendue de terre cultivée, et, généralement, il a été fait de rapides progrès dans le clôturage.

Comme exemple de ce qui peut être fait par un sauvage, privé même des avantages de l'instruction, pour augmenter ses biens et gagner le respect et la confiance de ses voisins, quelles que soient sa couleur et son occupation, je puis citer Johnny Chilliheetsa, chef de la bande de la Nicola supérieure, qui possède autant de centaines de têtes de bêtes à cornes et de chevaux de bonne race que qui que ce soit dans le pays. On l'a vu payer pas moins de $500 pour un jeune cheval de race pour des fins de reproduction. Il a également consacré beaucoup d'argent pour avoir des taureaux capables d'améliorer son troupeau, et grâce à son esprit d'entreprise, à son intelligence et à sa bonne administration, soutenus par l'intégrité la plus stricte, il peut en tous temps, aux banques et aux maisons d'affaires où il est connu, obtenir crédit jusqu'à concurrence de plusieurs milliers de dollars.

Dans le territoire de l'agence de la Côte Nord-Ouest, les sauvages ont des scieries et des raffineries d'huile de chien de mer ; ils ont aussi plusieurs magasins, et ont com-

mencé, sur une petite échelle, la mise du saumon et des moules en conserves. Ils font presque tous les métiers pratiqués en cet endroit ; ils sont charpentiers, forgerons, peintres, etc. Ils se sont aussi lancés dans diverses autres entreprises qui sont commencées et entièrement dirigées par les plus avancés d'entre eux, avec toutes les perspectives raisonnables de succès. Dans d'autres parties du vaste territoire de cette surintendance, on voit aussi plusieurs entreprises en voie de sérieux progrès, dirigées par les protégés du gouvernement, qui marchent constamment vers l'indépendance et commencent à penser que non seulement ils n'ont pas besoin de l'aide du département, mais qu'ils n'ont pas même besoin d'avis et de contrôle, sauf, peut-être, quand ils sont dans des difficultés.

Tempérance et moralité.—Pris dans l'ensemble, les sauvages sont assez moraux et tempérants, et, n'étaient les grandes tentations auxquelles ils sont exposés dans une certaine mesure grâce à l'octroi trop fréquent et trop peu judicieux des permis par les autorités locales et la police insuffisante des districts environnants, ils le seraient d'une façon exceptionnelle.

Observations générales.—On a remarqué qu'en certains endroits le chiffre du gain des sauvages avait baissé, tandis que dans d'autres, pour des raisons inconnues, il avait augmenté sensiblement. La concurrence contre laquelle les sauvages ont eu à lutter dans presque chaque genre de travail devient de plus en plus vive ; ils ne peuvent maintenant—et peut-être jamais de nouveau—compter gagner autant qu'autrefois, alors qu'ils étaient à peu près les seules personnes sur les lieux pour exercer les industries si restreintes du pays ; les Chinois, les Japonais et bien d'autres augmentent chaque jour en nombre dans la province, et font naturellement une grande partie du travail qui allait autrefois aux sauvages. Comme on s'attendait au développement du pays, on a souvent conseillé aux sauvages de s'adonner davantage à la culture de la terre, à l'élevage des bêtes à cornes, des porcs, des volailles, etc., grâce à quoi ils pourraient établir une source permanente de bénéfices dont, par leurs propres efforts, ils seraient avec raison en droit d'attendre une vie confortable. Il est agréable de dire que, dans plusieurs cas, ce conseil a porté de bons fruits, ainsi qu'on peut en juger par les maisons prospères, les champs bien cultivés, l'accroissement des troupeaux et des bergeries, et d'autres indices d'un état d'indépendance croissant et durable.

Lors du Couronnement, il a été très agréable d'apprendre que les sentiments de loyauté spontanément exprimés par les sauvages étaient unanimes. A Kitamaat, il se publie un petit journal trimestriel, sous forme de brochure, et ayant pour titre : "*Na-Na-Kwa*" ou *L'Aurore sur la Côte Nord-Ouest.* J'y lis l'avis suivant, bien propre à donner une idée des sentiments qui animent les aborigènes :

" On avait imprimé un programme spécial de cérémonies pour le dimanche, le 22 juin (1902) ; des insignes-souvenirs avaient été imprimés sur toile blanche et présentés aux gens. Une procession comprenant les chefs et les gens, les enfants d'école et les autres, est partie de la maison d'école et s'est rendue à l'église, qui était décorée de fleurs et de drapeaux. Les cérémonies étaient de circonstance, et des prières spéciales furent offertes pour le roi Edouard."

" Mercredi et jeudi, les 25 et 26, le village fut en fête, les drapeaux flottaient sur la maison de la mission, celle du chef-conseiller et la caserne des pompiers. Le canon du village, avec un supplément ou deux de poudre, a ébranlé les montagnes. Les pétards, les pique-niques et une bonne et heureuse journée d'amusement fixeront une date, qui est importante dans l'histoire du monde, dans l'esprit des jeunes gens d' " Aiysala "—Kitamaat. Dieu sauve le Roi ? "

Je ferai remarquer que par suite de leur isolement, ces sauvages n'avaient pas appris l'ajournement des fêtes du Couronnement par suite de la maladie malheureuse et si vivement déplorée du roi.

En juillet 1901, le village de Metlakatla fut en partie incendié, presque tous les bâtiments de la mission, la très jolie chapelle anglicane et deux maisons de sauvages furent détruits. Au cours de l'hiver et du printemps derniers, la Société des Missions de l'Eglise d'Angleterre a fait construire un solide et confortable édifice pouvant recevoir 40 fillettes blanches à part le personnel de dames en charge, et le département a généreusement contribué pour la reconstruction du pensionnat des jeunes sauvagesses. Une nouvelle église renaît—comme Phénix—des cendres de l'ancienne, et elle est, avec l'aide des souscriptions, l'ouvrage des sauvages.

Plusieurs des gros villages de la côte ont maintenant leur caserne de pompiers et leur brigade, mais, malheureusement, lors de l'incendie de Metlakatla, tous les sauvages robustes étaient aux établissements de conserves.

L'automne dernier, en allant de Bella Coola au pays de Chilcotin, pour fixer les réserves destinées aux sauvages d'Uhlchako et du lac Kluskus, je parcourus des sentiers de 200 milles et plus d'étendue qui avaient été déboisés, pontés et tenus praticables pour les animaux de trait, tout cela par les sauvages de l'endroit. Ces derniers font du transport à travers cette région quand ils font leur chasse au caribou l'automne, s'approvisionnant, comme ils le disent, "de leur bœuf d'hiver". Ils font aussi du transport pour les traitants, qui ont de petits comptoirs de commerce dans quelques-uns des villages sauvages éloignés où, règle générale, un sauvage voit, pendant l'hiver, à l'achat des fourrures et rend, le printemps venu, compte de son administration au traitant blanc.

Sur toute la côte, les sauvages sont soumis à de fortes tentations, par suite de l'introduction de liqueurs enivrantes par des blancs malhonnêtes et méprisables qui se rendent de village en village dans des embarcations chargées de boissons délétères qu'ils vendent à haut prix à quelques-uns des aborigènes, ce qui produit beaucoup de misère, et dans quelques cas conduit au crime. Vu le grand nombre d'anses et de baies servant de bonne cachette à ces petits vaisseaux, et vu aussi qu'il n'y a pour les surveiller aucun vaisseau du service de vigilance ou d'aucun autre service, il arrive que ces mécréants réussissent généralement à s'esquiver. Il y a cependant de la satisfaction à savoir que, l'été dernier, on a pu reconnaître, arrêter, poursuivre, trouver coupable et condamner à un an de prison l'un des deux individus qui avaient toujours réussi à faire ainsi de l'argent et à causer des troubles sur la côte ouest.

Avant de terminer, je dois objecter à la remarque faite dans le rapport de l'agent de la réserve des Kwawkewlths quand il dit : "Il est de toutes façons impossible de considérer les sauvages de cette réserve comme paisibles et observateurs des lois. Pas plus tard que l'hiver dernier, il a fallu envoyer une canonnière pour les ramener à la raison." Cette assertion est, pour le moins, erronée. Bien que très en arrière des autres pour l'avancement, ces sauvages ne sont cependant pas aussi méchants que cette assertion le donne à entendre. Voici les faits qui se rapportent à la difficulté dont il est parlé : Il y a près d'un an, deux des sauvages de Kingcome-Inlet avaient été soupçonnés du vol d'un chèque appartenant à un sauvage de Port-Simpson. Ce dernier déposa une plainte et prit un mandat pour leur arrestation. On envoya en temps voulu deux constables spéciaux pour les arrêter. Ils arrivèrent au moment où les sauvages avaient une de leurs fêtes d'hiver, ayant pour hôtes quelques autres tribus. Par malheur, les constables étaient de sang sauvage et ne commandaient pas le respect de leurs congénères, qui ont plus haute opinion d'un sauvage pur sang que d'un métis. Les deux accusés refusèrent de se laisser arrêter, et leurs compagnons de tribu, sans faire de violence, reconduisirent les constables au rivage, les mirent dans leur canot et les envoyèrent au large. La canonnière envoyée pour les ramener à la raison était le steamer du gouvernement du Canada, le *Quadra*, qui amena le surintendant de la police provinciale et trois ou quatre constables spéciaux. Le capitaine Walbran, le commandant, est magistrat stipendiaire, et l'envoi du *Quadra* put ainsi rendre plus facile l'exercice rapide de la justice à l'égard des deux délinquants. Ils furent arrêtés et jugés sans qu'eux ou leurs amis eussent tenté quelque grave infraction à la loi. L'agent, qui n'a été que tout récemment nommé à cet endroit, a, je présume, formé son opinion d'après les on-dit, et il n'est pas douteux qu'il a cru justifier ses conclusions. Si, en pareille circonstance, on usait d'un peu de bon sens, il y aurait peu de difficultés de cette nature. Si l'agent des sauvages —je ne parle pas de celui d'aujourd'hui—s'était rendu à Kingcome-Inlet après que les constables spéciaux eurent été renvoyés aussi irrévérencieusement, et leur eut donné des conseils, les sauvages visés par les mandats auraient été, j'en suis sûr, remis aux mains des autorités attitrées.

J'ai, etc.,

A. W. VOWELL,
Surintendant des sauvages.

(Reçu trop tard pour être publié dans l'ordre régulier.)

PROVINCE D'ONTARIO,
MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTÉ,
BELLEVILLE, 31 octobre 1902.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les Mohawks de la Baie de Quinté pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Réserve.—La réserve Tyendinega, située dans le comté de Hastings, s'étend sur la rive nord de la baie de Quinté, à partir de la ville de Deseronto à l'est jusqu'au township de Thurlow à l'ouest, sur une longueur de 9 milles et une largeur de 2, approximativement.

Mouvement de la population.—La population totale, d'après le recensement fait durant l'année, est de 1,250, dont 342 hommes, 350 femmes et 558 enfants et jeunes gens au-dessous de 21 ans.

Santé et condition sanitaire.—La santé en général a été assez bonne; aucun cas sérieux de maladie contagieuse, sauf trois mortalités causées par la diphtérie. La plupart des gens ont été vaccinés, et presque tous les enfants ont eu la rougeole et les oreillons, mais en sont guéris aujourd'hui.

Ressources et occupations.—La culture générale et l'élevage des bestiaux constituent les principaux moyens d'existence. Quelques-uns pratiquent des métiers et d'autres travaillent à Deseronto dans les manufactures, usines et fonderies.

Les récoltes de cette année ont été très abondantes, beaucoup au-dessus de la moyenne, excepté celle du maïs.

Cette année, la Société Agricole Mohawk de la Baie de Quinté a tenu sa première foire annuelle les 24 et 25 septembre, à la salle du conseil et sur le terrain avoisinant. La foire a été un succès fort satisfaisant sous tous les rapports

L'exposition de chevaux, bêtes à cornes et autres animaux a été très bonne; les échantillons de grains et de racines excellents, et les fruits ont été fort admirés.

Les femmes ont fait une très appréciable exposition de travaux de fantaisie, peintures, etc., et les produits de la laiterie étaient de choix.

Bâtiments et bétail.—Plusieurs habitations nouvelles ont été construites et les granges réparées. Le bétail est généralement de bonne qualité et bien soigné.

Enseignement.—Rien que trois sur les quatre écoles de la réserve ont été ouvertes durant l'année par suite du petit nombre disponible d'instituteurs qualifiés pour de telles écoles. Mlle Goode, une insitutrice sauvagesse à l'école de la mission, a été à l'œuvre toute l'année. Deux instituteurs blancs, l'un à l'école de l'est et l'autre à l'école centrale, ont fait la classe presque tout le temps. L'assistance irrégulière des élèves est le principal empêchement au progrès, et nous essayons de remédier à cela.

Religion.—Les sauvages da cette bande sont tous protestants, pour la plupart membres de l'Eglise d'Angleterre. Ils ont deux chapelles en pierre, et une bonne maison avec bonne ferme sur la réserve pour leur ministre. Les presbytériens ont une petite chapelle en bois charpenté et sont au nombre de 140 en tout. Il y a aussi quelques membres d'autres dénominations.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des terres cultivées sont fertiles, mais quelque peu gâtées par les mauvaises herbes et l'absence de drainage. Cependant, on s'occupe actuellement de faire disparaître ces inconvénients. Les routes à l'intérieur de la réserve sont très bien entretenues, presque entièrement par les sauvages par voie de corvée ou de contribution en argent. Il y a dans la réserve plusieurs ponts cons-

truits et entretenus par le comté de Hastings, et une route sablée entre Marysville et Deseronto. Les clôtures élevées il y a quelques années sont aujourd'hui presque toutes brisées ou en mauvaise état.

Tempérance et moralité.—Plusieurs des sauvages de cette réserve sont sobres et industrieux. Quelques-uns seulement font un usage excessif de spiritueux et passent leur temps dans l'oisiveté, La moralité de cette bande peut soutenir avec avantage la comparaison avec celle de bien des groupes de blancs.

L'agent défunt, M. Georges Anderson, est mort le printemps dernier, très soudainement, après une courte maladie.

J'ai, etc.,

WM. R. AYLSWORTH.
Agent temporaire des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MONTAGNAIS DU BAS-SAINT-LAURENT, AGENCE DE MINGAN,
MONTRÉAL, 3 novembre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Réserve.—Il n'y a jamais eu ici de réserve spéciale de terre faite pour les sauvages.

Tribu.—Tous les sauvages appartiennent à la tribu des Montagnais.

Mouvement de la population.—La population se compose de 29 familles formant un total de 145 personnes. Il y a eu, durant l'année, 16 naissances et 11 décès : ceux de 3 adultes et 8 enfants, ceux-ci des bébés pour la plupart.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été généralement bonne durant l'année. Il y a eu sur ce point de la côte du Labrador, au commencement de l'été, plusieurs cas de variole parmi les colons blancs. La maladie était d'un caractère bénin, mais elle a causé une panique parmi les sauvages et, par crainte de l'infection, ils ne sont restés que peu de temps sur la côte après mon arrivée à Mingan.

Voyant le danger auquel ils étaient exposés en restant sur la côte, je fis immédiatement des arrangements avec l'agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour leur donner, avant le temps ordinaire, leur approvisionnement, afin qu'ils pussent partir pour leurs régions de chasse. Ce fut fait à tous les postes de ce district, et en juillet, sauf quelques vieilles personnes incapables de chasser et qui demeurèrent dans les postes durant l'hiver, tous furent en route pour l'intérieur, à l'abri de tout risque d'infection. De cette façon, aucun d'eux ne fut exposé. En juin, le Dr Tremblay a vacciné tous ces sauvages, sauf trois qui arrivèrent en juillet, après le départ du médecin pour les confins est du territoire de l'agence.

Les circulaires envoyées de bonne heure dans la saison pour être distribuées aux sauvages et concernant les mesures sanitaires ont eu un bon effet, et il est évident que les sauvages tiennent plus propres que d'habitude leurs maisons et leurs terrains de campement.

Ressources et occupations.—Les membres de cette bande sont chasseurs de fourrures, la chasse étant leur seul moyen d'existence. Ils ont bien réussi durant la dernière saison, bien que la prise de fourrures n'ait pas atteint la moyenne. Cependant, par suite des prix élevés payés pour toutes espèces de fourrures, le produit de leurs chasses leur a permis de vivre confortablement.

Bâtiments.—Ils possèdent 9 maisons très confortables, et les autres en construisent à mesure que leurs moyens le permettent.

Bétail et culture.—Ces sauvages ne gardent aucune espèce de bétail ; ils ne font aucune culture ni aucun essai dans ce sens.

Enseignement.—Il n'y a d'école sur aucun point du territoire de cette agence pour le bénéfice des sauvages. Leur seule chance de s'instruire se présente lors des visites de leur missionnaire. Ces visites durent deux semaines chaque saison.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains ici et, règle générale, portent beaucoup d'attention à ce qui touche à leur foi. Il y a sur le territoire de l'agence deux chapelles consacrées aux fins du culte, l'une à Mingan et la plus petite à Musquarro.

Traits caractéristiques et progrès.—Il n'y a pas beaucoup de changement à enregistrer, la seule industrie exercée par les sauvages étant la chasse en automne, en hiver et au printemps, et le produit venant de cette source suffit généralemeut à maintenir chaque famille dans le confort pendant les quelques mois qu'ils passent sur la côte en été, période pendant laquelle ils font peu ou point de travail, sauf la fabrication de canots et d'autres préparatifs avant leur retour à l'intérieur. Par suite des hauts prix payés pour les fourrures qu'ils prennent, ils sont maintenant, avec de petite chasses, plus prospères que jamais.

Tempérance et moralité.—Plusieurs ont été autrefois adonnés à la boisson, mais j'ai pu durant la saison dernière mettre un empêchement à l'approvisionnement local fourni par des blancs des environs. Je les ai empêchés, dans une certaine mesure, de se procurer de la boisson et d'en faire venir la quantité habituelle de Québec par les steamers locaux qui voyagent entre cette ville et la côte. Les spiritueux leur ont été fournis par des petits commerçants de Québec avec lesquels ils sont en affaires.

Pendant que j'étais sur la côte, cette saison-ci, seulement trois cas d'ivresse qualifiée sont venus à ma connaissance. J'aurais dû faire arrêter les délinquants et les garder prisonniers tant qu'ils ne m'auraient pas dit qui leur avait fourni la boisson, mais il n'y a pas eu moyen d'agir ainsi, vu que le magistrat stipendiaire qui règle ces cas sur la côte était retourné au Saguenay de bonne heure durant la saison et qu'il n'est pas revenu en septembre, bien qu'on l'attendît. Mais, si on le juge à propos, on peut reprendre cette affaire à la prochaine saison.

Abstraction faite de l'intempérance, la moralité sur la côte, spécialement sur le territoire de l'agence de Mingan où les sauvages n'ont pas de relations avec beaucoup de blancs, est généralement bonne.

J'ai l'honneur, etc.,

W. D. B. SCOTT,
Agent des sauvages.

RAPPORT DES DIRECTEURS

DES

PENSIONNATS ET DES ÉCOLES INDUSTRIELLES

PROVINCE D'ONTARIO,
REFUGE SAINT-JOSEPH,
FORT-WILLIAM, 30 juin 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport annuel sur le refuge Saint-Joseph pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—Le refuge Saint-Joseph, sur la réserve de Fort-William, est magnifiquement situé sur la rive sud de la rivière Kaministiquia, à environ un mille et demi à l'ouest de la ville de Fort-William, et à environ quatre milles du grand Mont McKay.

Terrain.—L'étendue de terrain dépendant de l'école de la mission catholique n'est que d'une acre, divisée comme suit : des terrains de jeux pour les garçons et les fillettes et des jardins potagers et de fleurs. Bien cultivé, le terrain produit de beaux légumes.

Bâtiments.—Le bâtiment principal est en charpente, avec fondation en pierre, 70 pieds par 45. Les salles de classe, de 20 pieds sur 44, sont à quelques verges du bâtiment principal. Il y a aussi un poulailler et un hangar à bois.

Logement.—Il y a de l'espace pour 35 élèves et un personnel de 5 à 6.

Présence.—La présence totale, cette année, a été de 35, et le nombre des externes s'est composé de 17 garçons et de 19 filles.

Travail en classe.—On suit le programme d'étude autorisé. Les enfants aiment la classe et sont très attentifs. Ils ont des heures d'études régulières, matin et soir.

Ferme et jardins.—Il n'y a pas de ferme attachée à l'école. Notre jaɹdin est bon. Les élèves prennent plaisir à suivre la croissance des différentes sortes de légumes.

Industries enseignées.—On enseigne aux filles les divers travaux domestiques, y compris la cuisine, le travail de la buanderie, la couture, la cuisson du pain, le reprisage. le tricot et la confection des vêtements. Quand ils ne sont pas en classe, les garçons voient, chaque jour, à l'entretien de leurs propres appartements, aident au jardinage, préparent le bois de chauffage, etc., et font les commissions de confiance.

Enseignement moral et religieux —Les élèves reçoivent une soigneuse instruction morale et religieuse de deux maîtres, ainsi que du pasteur de la paroisse, deux ou trois fois par semaine. Ils assistent à tous les offices religieux célébrés à l'église, et aux prières du matin et du soir à la chapelle. Ils chantent très bien les hymnes, avec des voix de soprano et d'alto. Les garçons chantent quelquefois la partie du ténor.

Santé et condition sanitaire.—La santé générale des élèves a été bonne. Il n'y a pas eu de décès. On a eu, au printemps, quatre cas de rougeole, d'un caractère très bénin, et un cas de fièvre.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est conduite au moyen de tuyaux de plomb dans les différentes parties de l'établissement, grâce à une pompe placée dans le sous-sol.

Protection contre le feu.—Tous les appareils contre le feu sont en bon état. Trois extincteurs "Star" recouverts en verre sont placés dans différents endroits appropriés du bâtiment. Deux haches de pompiers et 70 pieds de boyau sont toujours tenus à portée de la main.

Chauffage et éclairage.—Le bâtiment est fort bien chauffé par deux fournaises à air chaud. A présent, le seul moyen d'éclairer est la lampe à l'huile de charbon.

Récréation.—Les fillettes ont différents petits jeux à part l'escarpolette, la balle, la promenade et les haltères. Le jeu favori des garçons est le ballon. Garçons et fillettes aiment l'eau, et souvent, en été, ils vont canoter et pêcher.

Nous avons, etc.,

LES SŒURS DE SAINT-JOSEPH.

PROVINCE D'ONTARIO,
INSTITUT DES MOHAWKS,
BRANTFORD, 28 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter ci-inclus un rapport sur l'institut des Mohawks pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Cette institution fut fondée par la "Corporation pour la diffusion de l'Evangile dans la Nouvelle-Angleterre", appelé plus brièvement la "Compagnie de la Nouvelle-Angleterre", en l'année 1831.

Situation.—Elle est située à $1\frac{1}{4}$ mille du centre de la ville de Brantford; la plus grande partie de la ferme est dans les limites de la cité, à 7 milles de la réserve de la Grande-Rivière.

Terrain.—Le terrain occupé par l'école comprend 410 acres, comme suit: Lot nº 5, Nid-d'Aigle, township de Brantford, 10 acres, concession de la Couronne (les bâtiments se trouvent sur ce lot); 194 acres par permis d'occupation; partie du lot nº 2, Nid-d'Aigle, dans la ville de Brantford, 20 acres, achetées; Glèbe des Mohaks, en ville, 186 acres, louées.

Bâtiments.—Les édifices sont en brique blanche et comprennent un soubassement, un premier, un second étage et un troisième en partie aménagé de façon à pouvoir servir au besoin d'hôpital pour les maladies contagieuses.

Le soubassement du bâtiment principal comprend la salle de jeux des filles, la chambre aux vêtements et les lavoirs, la cuisine, les salles à manger du personnel, celle des élèves et les magasins.

Le premier étage comprend deux grandes classes, chambres de couture et quartiers des officiers et les bureaux.

Le second étage contient les dortoirs et les infirmeries.

L'aile occidentale de l'édifice sert de résidence au surintendant.

La buanderie, pleinement outillée, est dans une bâtisse en brique séparée, à deux étages, et renferme des bains pourvus de douches pour les filles.

La salle de récréation pour les garçons est une construction séparée à deux étages. Le soubassement, en brique, renferme une chambre aux vêtements et une salle de toilette et un lavoir avec bains pourvus de douches; l'étage supérieur, en charpente, renferme les salles de lecture, de musique et de jeux.

Tous les planchers sont en bois dur et huilés, excepté les salles de récréation, qui ont des planchers en ciment.

Il y a aussi trois cottages pour les ouvriers; on a ajouté à l'un de ces cottages, pendant l'année, une cuisine en rallonge.

Les bâtiments de la ferme sont considérables et peuvent contenir 60 têtes de bétail, 19 chevaux et 200 porcs. Il y a deux serres chaudes, trois silos, une glacière, un atelier, deux poulaillers et une laiterie en briques. On a construit pendant l'année, au prix de $140, une nouvelle porcherie et une cave à légumes d'une capacité de 2,000 boisseaux.

Logement.—Nous avons l'espace pour 125 élèves, 55 garçons et 70 filles, un personnel de 11 personnes.

Assiduité.—Au 30 juin 1902, il y avait 59 garçons et 70 filles, classés comme suit:—

Classe	I	12	élèves
"	II	8	"
"	III	46	"
"	IV	22	"
"	V	20	"
"	VI	22	"
		130	

La moyenne pour l'année a été de 124.

Travail de classe.—Le travail de classe comprend le cours complet des études des écoles publiques d'Ontario. Les progrès ont été très satisfaisants, et la conversation en anglais s'est beaucoup améliorée.

Trois élèves ont passé leur examen d'admission, le mois dernier, et un autre a été recommandé.

Les heures de classe sont de 8.30 hrs. à midi et de 1.30 à 4 p.m. en été; en hiver, de 8.45 à midi et de 1.30 à 4 p.m., et de 7 à 8 hrs. p.m.

Tous les élèves des classes V et VII font une étude privée de 8.30 à 9.30 hrs. p.m.

Les élèves forment deux divisions, A et B, la première semaine la division A va à l'école le matin, et la division B dans l'après-midi; la semaine suivante les rôles sont renversés.

Les classes I et II vont à l'école durant toute l'année.

Ferme et jardin.—Par suite de la sécheresse continuelle, plusieurs des récoltes ont manqué. La chaleur de juillet (6 degrés au-dessus de la moyenne de 25 années) a détruit les petits fruits et grandement endommagé les autres récoltes, sauf le blé.

Enseignement industriel.—*Menuiserie et peinture.*—Sous un instructeur les garçons font tout l'ouvrage de l'institution, de la ferme et des missions sur la réserve.

Fanfare.—La fanfare, composée de quinze garçons, fait toujours de bons progrès.

Ferme et jardin et soin des serres.—Cet ouvrage forme la principale occupation des garçons, et comprend l'entretien d'une laiterie, de 30 vaches, 20 truies cochonnières et leur progéniture, environ 200 cochons, et la culture de plantes et de fleurs pour la vente.

Ouvrage des filles.—Les filles apprennent les travaux domestiques, comprenant la couture, le tricot, la cuisine, la boulangerie, la buanderie et la fabrication du beurre. Celles qui terminent leur cours n'ont aucune difficulté à trouver des places avec de bons gages.

Instruction morale et religieuse.—Les prières du matin et du soir se disent par tous les élèves tous les jours, et le service divin à l'église des Mohawks à 11 heures du matin les dimanches. L'instruction religieuse se donne tous les jours dans les écoles, et le dimanche de 9 à 10 heures du matin, de 2.30 à 3.30 heures de l'après-midi, et de 7 à 8 heures du soir.

Les garçons sont organisés en une compagnie de cadets divisée en quatre sections sous les garçons les plus âgés, qui sont responsables de la propreté et de l'ordre de leurs sections respectives. Quatre monitrices de sections exercent la même surveillance sur les filles.

Santé et condition sanitaire.—Nous avons subi une très forte attaque de rougeole, et, par suite de la température au printemps, il y a eu plusieurs cas de grippe. Il y a eu durant l'année trois décès, causés, respectivement, par la maladie de Bright, la pneumonie et la congestion des poumons.

Service de l'eau.—Un moulin à vent pompe l'eau d'un puits dans deux grands réservoirs sur le dessus de l'institution, et, pour répondre à la demande croissante durant les mois d'été, a un nouveau réservoir sur le terrain. Cette année on a remplacé par une machine à air chaud le manège qui servait à défaut de vent.

Protection contre le feu.—Chaque dortoir est muni de deux ou plusieurs échelles de sauvetage, et comme protection additionnelle nous avons un extincteur "Fire King", 24 "Ever Ready", des grenades à incendie dans les principaux bâtiments, des haches, et des seaux remplis d'eau dans des endroits spéciaux.

Chauffage et éclairage.—Les bâtiments sont chauffés partout par 6 fournaises à charbon qui fournissent une chaleur constante et de l'air frais. L'air vicié est attiré par des conduites chauffées qui le tirent des planchers. Tous les bâtiments, y compris les étables, sont éclairés à l'électricité.

Récréation.—Les heures de récréation sont d'une heure à midi, de deux heures dans la soirée en été, et d'une heure en hiver, et pour les divisions scolaires durant toute l'année de 4 à 5 heures de l'après-midi; et un demi-congé chaque semaine.

Il n'y a pas de classe du 16 juillet au 21 août. Durant ce temps le maître et la gouvernante prennent leurs vacances; chaque élève a une demi-journée de congé et l'ouvrage industriel de l'institution se fait comme à l'ordinaire.

Dans leurs terrains de jeux, les garçons ont des balançoires et des barres horizontales; ils ont aussi un champ où ils jouent au cricket, à la balle et au ballon. Les filles

ont des escarpolettes, des jeux de croquet, des balles, des cordes à danser, etc. Ceux qui préfèrent lire peuvent se procurer des revues périodiques et des livres de la bibliothèque de l'école, et les garçons reçoivent les journaux quotidiens à leur salle de lecture.

J'ai, etc.,

R. ASHTON,
Surintendant des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
INSTITUT INDUSTRIEL DE MOUNT-ELGIN,
MUNCEY, 7 octobre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes.
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel sur la situation et l'avenir de l'Institut industriel de Mount-Elgin. Je suis heureux de dire que notre rapport annonce un progrès constant dans toutes les branches de notre œuvre.

Situation.—Il serait difficile de trouver un site plus convenable sur la rive sud de la rivière Thames. C'est à moins d'un mille de Muncey, sur l'embranchement Saint-Clair du M.C.R., à peu de distance de Saint-Thomas et de London.

Terrain.—La terre cédée à cette ferme industrielle est tout ce que l'on peut désirer en qualité, mais non en quantité. Afin de suppléer à la quantité nous louons par l'entremise du ministère une étendue additionnelle des Chippewas de la rivière Thames et aussi 300 acres de la réserve Onéïda, vis-à-vis, de l'autre côté de la rivière, de sorte que la terre occupée est presque également divisée par la rivière Thames. Le comté de Middlesex fait construire sur la rivière un magnifique pont neuf qui sera terminé cet automne et qui fera beaucoup pour notre confort et notre commodité.

Ferme.—Nous employons pour la direction générale de tous les départements d'industrie un contremaître général qui détermine les travaux à faire et les répartit, ainsi que des garçons qui doivent aider deux autres contremaîtres dans les divers travaux spéciaux, tels que la culture, le jardinage, les soins donnés aux animaux, la construction et les réparations. La ferme fournit abondamment l'institution de farine, légumes, racines, fruits, lard, bœuf, volailles, lait, beurre et œufs.

Bâtiments.—Outre le groupe d'édifices proprement dits, mais construits sur notre terre, nous avons deux maisons confortables occupées par les officiers de l'institution. La reconstruction de l'ancien institut est assez avancée pour passer pour un magnifique édifice neuf, et forme une magnifique annexe au majestueux institut neuf construit et aménagé en 1895. Cette annexe contient deux jolis logements également occupés par des officiers de l'institution. Il y a assez d'espace pour un hôpital confortable et deux salles de classes bien aménagées, qui permettent de se servir de la grande salle de classe du bâtiment principal pour la chapelle.

Travail de classe.—Les élèves sont partagés en trois sections d'après leurs classes, et deux de ces sections vont à l'école chaque jour, l'autre étant occupée aux différentes industries. Le plan d'études donne les avantages d'une école graduée, car quand un élève d'une classe est à l'école, toute la classe doit y être. De cette façon le contremaître ayant charge des différentes industries sait chaque jour sur quelle aide il peut compter et peut organiser ses travaux en conséquence. Nos livres, nos feuilles d'avancement et nos examens, y compris celui pour l'admission au lycée, sont les mêmes que ceux soumis à l'inspecteur des écoles du comté. Nos salles de classe, nos lavabos, dortoirs et salles de récréation sont l'objet d'une inspection quotidienne de la part des maîtresses et de la directrice, et la tâche de l'inspection est partagée entre elles.

Logement.—Bien que le nombre des élèves autorisé par le département soit de 100, nous avons de la place pour 120. Quand une demande d'admission d'élève est faite, nous envoyons la formule usuelle ; lorsqu'elle est remplie et que les questions ont eu des réponses satisfaisantes, cette formule est mise en liasse et l'admission des élèves se fait dans l'ordre des demandes. Il arrive fréquemment que des demandes restent des mois et plus même en instance avant qu'il y ait une vacance.

Enseignement religieux.—La lecture quotidienne des Ecritures Saintes se fait avec l'aide de cartes, tableaux noirs et questionnaires, entremêlée de chants et de prières. Nous avons le bonheur de posséder une église de mission sur chaqne côté de l'établissement et à moins d'un mille chacune. Les élèves aiment à s'y rendre tous les dimanches avant-midi, tandis qu'à l'institut la classe du dimanche, dirigée par les officiers, forme l'attraction de l'après-dîner. On y constate rarement l'absence d'un élève.

Santé et condition sanitaire.—L'excellente santé des élèves est en partie expliquée par un abondant approvisionnement d'eau, une ventilation parfaite et un complet système d'égout.

Chauffage et éclairage.—Notre appareil de chauffage à eau chaude tant dans l'édifice principal que dans l'annexe n'est pas seulement économique, mais, ainsi que l'éclairage par l'acétylène, il diminue les dangers du feu, point d'autant plus important que notre système de protection contre le feu est loin d'être satisfaisant et demande des améliorations.

Anciens élèves.—Près de 25 élèves sortent chaque année de l'institut. Quelques-uns retournent aux réserves, mais la plupart s'engagent chez les blancs. C'est ce dernier parti que nous encourageons, vu que nous le considérons comme le meilleur pour eux.

J'ai, etc.,

W. W. SHEPHERD,
Directeur.

PROVINCE D'ONTARIO,
REFUGES DE SHINGWAUK ET WAWANOSH,
SAUT-SAINTE-MARIE, 13 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les écoles industrielles de Shingwauk et de Wawanosh pour l'exercice finissant le 30 juin 1902.

Situation.—Ces écoles industrielles sont situées sur les bords de la rivière Sainte-Marie, à un mille et demi à l'est de la partie centrale, et dans les limites de la ville du Sault Sainte-Marie, dans la province d'Ontario. Ces refuges ne se trouvent pas sur des limites.

Terrain.—La superficie du terrain est de 93 acres, comprenant partie des lots 1 et 2, dans le township de Tarentorus, qu'on a achetés et qui sont possédés en fidéicommis par Sa Grandeur l'évêque d'Algoma. Originairement une forêt, la terre est maintenant défrichée, à quelques acres près. Le sol est extrêmement léger et rocheux, et est mieux adapté aux pâturages. Une grande partie de cette terre est tout à fait inutile pour la culture.

Constructions.—Les bâtiments sont admirablement situés, ils font face à la rivière, et sont abrités au nord et à l'ouest par des bois et des bosquets de bouleaux et d'érables. Ils se composent des refuges Shingwauk et Wawanosh, ou corps principal, de 160 pieds par 37, avec diverses ailes, et de la résidence du directeur contiguë, dans lesquelles se trouvent les bureaux de l'institution, la salle à manger principale, les cuisines, l'entrée

des visiteurs, les chambres du personnel, les chambres des fournaises, magasins, lavoirs et dortoirs. Un peu à l'est et presque en ligne avec le corps principal se trouve un grand batiment en charpente à deux étages, de 60 pieds par 30, dont le rez-de-chaussée sert de salle d'exercice et de jeux pour les garçons. A l'étage supérieur se trouve la classe des plus avancés. A quelque 60 verges de ce bâtiment situé à l'est et à l'ouest se trouve la chapelle commémorative de l'évêque Fauquier, érigée en 1883 au moyen de souscriptions anonymes faites en Angleterre et au Canada, comme une tangible, durable et utile commémoration du premier évêque d'Algoma.

Faisant face aux refuges et à la chapelle se trouvent deux autres bâtiments : d'abord notre hôpital, avec un cottage d'infirmerie contigu, absolument isolé, et une belle bâtisse bien éclairée, contenant des salles à 6 lits, une chambre pour les convalescents, une cuisine et un dispensaire ; ensuite le cottage du fermier, avec une buanderie en charpente, de 20 pieds par 20, annexée. Cinq minutes de marche suffisent pour aller de ce cottage à l'atelier du menuisier, situé sur une pointe qui s'avance au loin dans la rivière. Le cottage du contremaître se trouve tout près. Ajoutez aux bâtiments ci-dessus nommés, la boutique du cordonnier située en arrière du corps principal, les granges, les étables et les divers bâtiments de moindre importance également indispensables dans leurs sphères particulières d'utilité, et vous aurez une bonne idée de la propriété Shingwauk telle qu'elle est aujourd'hui.

Depuis mon dernier rapport, les diverses réparations et améliorations suivantes ont été faites : agrandissement de la salle à manger et de la salle de classe des plus jeunes ; peinturage de la toiture de l'édifice de Wawanosh ; renouvellement du bardeau de la toiture de la maison du directeur ; réparations à la toiture de l'hôpital, pose d'un plancher à la salle de récréation des filles, peinturage des cuisines, réparations au cottage du charpentier, construction de tambours, érection d'un gymnase et réparations à ce gymnase dans la salle d'exercices des garçons.

Logement.—Il y a du logement dans les écoles pour 100 élèves (60 garçons et 40 filles) et 12 membres du personnel.

Assiduité.—Le nombre total d'élèves en classe pendant l'année a été de 71, savoir : 51 garçons et 20 filles ; 9 garçons et 2 filles ont été renvoyés ; 6 filles ont été admises, et il y a eu un décès. La présence moyenne quotidienne a été de soixante-trois.

Ouvrage de classe.—L'école est divisée en division supérieure et inférieure, sous la direction de deux institutrices, dans des bâtiments séparés. Nos salles de classe sont gaies et claires, pourvues de pupitres automatiques, de grandes cartes murales, de globes et de tous les accessoires classiques nécessaires, y compris les accessoires du système Kindergarten pour les plus jeunes.

Les sujets enseignés sont : l'écriture sainte, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, la grammaire, la lecture, l'épellation, l'écriture et le dessin.

Pour les jeunes, la grammaire est la plus grosse difficulté, tandis qu'ils sont naturellement doués pour la calligraphie et le dessin.

Les heures de classe sont de 8.30 à 12 a.m., et de 1.30 à 5 p.m., avec 15 minutes de récréation au milieu de chaque classe. Il y a aussi 1 heure d'étude de 7 à 8 p.m., excepté les mercredis et samedis. Il a été fait dans les deux écoles durant l'année des progrès satisfaisants, 26 élèves ont tout récemment passé avec succès leur examen pour l'avancement.

Les élèves actuels sont répartis comme suit :

Classe I	10	élèves.
" II	18	"
" III	10	"
" IV	16	"
" V	11	"

Enseignement industriel.—On a fait toute l'année de la menuiserie, de la cordonnerie et de la culture. Les besoins de l'institution maintiennent en pleine activité ces trois industries. De plus, les élèves, dirigés par leurs maîtres, ont également fait tous les travaux domestiques de ces refuges, tels que le récurage, le lavage, la boulangerie et le blanchissage. On montre aux filles la couture et les travaux domestiques en général.

Ferme et jardin.—Les travaux de la ferme sont faits par un certains nombre de garçons sous la direction d'un agriculteur pratique. L'étendue sous culture a été augmentée de 40 à 45 acres. Nous avons aussi loué 21 acres additionnelles de terre à foin qui promettent un excellent rendement. On a ensemencé des pommes de terre et de divers autres légumes près de 11 acres, et 15 en avoine. Le sol léger et rocailleux constitue un grand empêchement. Cependant, prises dans l'ensemble, les apparences sont bonnes pour l'année prochaine. En hiver, outre les soins donnés aux bestiaux, le fermier et les élèves qui travaillent avec lui charroient, scient et fendent le bois de chauffage de l'institution.

Instruction morale et religieuse.—L'instruction est celle de l'Église d'Angleterre. Les élèves et le personnel vont soit à la chapelle commémorative de Shingwauk, soit à la cathédrale Saint-Luc. Les prières du matin et du soir se disent quotidiennement dans les salles de classe, et l'école du dimanche se fait le dimanche après-midi. Les élèves se conduisent toujours bien durant le service. Les modes de punition adoptés sont les amendes, les impositions et la retenue à l'ouvrage pendant les demi-congés. Le châtiment corporel n'est administré que dans les cas de graves désobéissance et comme dernière ressource.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves a été généralement bonne toute l'année. Il y a eu plusieurs cas de maladies peu graves, mais je regrette d'avoir à enregistrer la mort d'une fillette due à la phtisie. La condition sanitaire de l'école est bonne. Les égouts sont tenus propres et sont lavés à grande eau régulièrement. On emploie de la chaux et autres désinfectants. Tous les gros déchets sont déposés dans des barils et charroyés à la ferme tous les jours.

Service de l'eau.—L'eau est pompée de la rivière à l'aide d'une machine à vapeur, par des tuyaux en fer dans de grands réservoirs placés sur le toit des bâtiments principaux et sur la buanderie.

Protection contre le feu.—Il y a des prises d'eau à des endroits convenables en dehors du bâtiment principal et à chaqn· étage de l'intérieur, auxquelles on peut facilement attacher 100 pieds de boyaux toujours prêts à servir en cas d'incendie. Le refuge Shingwauk est aussi muni de quatre extincteurs chimiques et de haches de pompiers.

Chauffage et éclairage.—Le bâtiment principal et complètement chauffé à l'eau chaude. L'outillage comprend deux chaudières Daisy n° 8 et une n° 7, des radiateurs Stafford suffisants et leurs raccordements. Le systèm fonctionne bien et onne satisfaction. Des poêles à bois sont employés pour chauffer les autres bâtiments détachés, y compris la chapelle. Tout l'édifice est éclairé au pétrole.

Récréation.—En été les principaux jeux sont le ballon et la balle. En hiver ils ont des jeux pour la maison, mais le patinage et le hockey sur la rivière Sainte-Marie offrent plus d'attraits. Des balançoires sont fournies aux filles et aux plus petits garçons. La bibliothèque de l'école fournit aussi des livres et des revues.

Voici le programme de la journée des élèves au refuge Shingwauk :—

		Heures.
Anciens.—	Etudes	4
	Métiers ou travaux domestiques	$4\frac{1}{2}$
	Repas	$1\frac{1}{2}$
	Ablutions, toilette des lits et prières	$1\frac{1}{4}$
	Récréation	$3\frac{3}{4}$
	Sommeil	9

Excepté les samedis où le nombre des heures d'études doit être ajouté aux heures de récréation :—

		Heures.
Jeunes.—	Etudes	$6\frac{1}{3}$
	Ablutions, toilette des lits et prières	$1\frac{1}{4}$
	Repas	$1\frac{1}{2}$
	Récréation	4
	Sommeil	$10\frac{3}{4}$

J'ai, etc.,

G. L. KING,
Directeur.

PROVINCE D'ONTARIO,
ECOLE INDUSTRIELLE DE WIKWEMIKONG,
WIKWEMIKONG, 1er juillet 1902.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de cette institution pour l'année écoulée.

Situation.—Cette école industrielle est située sur la partie non concédée de l'île Manitouline, à dix milles au nord du territoire qui relève de l'agence de Manitowaning, dans le village de Wikwemikong, sur le versant qui forme la rive ouest de la baie de Smith. L'école se trouve sous la direction de la Mission, et les sauvages, il y a quelques années, nous ont accordé l'usage d'environ deux cents acres de terre pour le support collectif de la mission et de l'école.

Bâtiments.—Les garçons et les filles reçoivent leur instruction dans deux institutions séparées, à environ deux cent verges l'une de l'autre, dirigées par deux personnels distincts d'hommes et de femmes, respectivement, sous la direction commune du directeur.

Les garçons ont leurs salles de classe et d'étude, avec réfectoire, garde-robe et salle de récréation dans une maison en bois, à deux étages, mesurant 50 x 100 pieds. La chapelle, l'infirmerie, la cuisine et le dortoir sont dans l'édifi e principal de la mission, qui sert aussi de demeure au personnel. C'est une grande maison en pierre, de 110 x 60 pieds, avec deux étages et un toit français élevé. Le dortoir est très grand, d'aspect agréable, et sain. Il mesure 110 x 45 pieds et a 17 pieds de hauteur ; reliées au dortoir se trouvent les chambres de bain et de bain d'orage. On y trouve des latrines établies d'après la meilleure méthode.

L'école des filles est une maison en bois, de 108 x 50 pieds ; au deuxième se trouvent un salle de classe, de 40 x 20 pieds, la chapelle, une salle de couture et des chambres pour les institutrices. Au premier se trouvent une autre classe, la salle à manger, la cuisine et deux parloirs. Les dortoirs et la garde-robe sont au troisième. A quelques verges de distance se trouve la buanderie, à deux étages, et mesurant 40 x 50 pieds.

Vers le rivage se trouvent les ateliers du forgeron, du ferblantier et du peintre, sous un toit commun. Près du rivage se trouve l'atelier du charpentier, relié à la scierie et les machines à travailler, raboter, assembler, tourner et moulurer le bois, faire des portes et des châssis, etc. L'atelier du cordonnier et la boulangerie sont situés dans l'ancien bâtiment de la mission. Il y a de plus, en rapport avec la ferme, trois granges dont les soubassements fournissent des étables spacieuses, les porcheries, les poulaillers et les abris pour les instruments aratoires et les voitures.

Logement.—On peut loger confortablement 80 garçons et près de 55 filles environ.

Assiduité.—Durant l'année, les cours ont été suivis par 76 garçons et 52 filles, soit un total de 128 élèves. Le département accorde $60 par tête pour 120 élèves, et fournit le matériel classique comme aide à l'institution.

Travail en classe.—L'on suit le programme officiel d'études pour les écoles des sauvages. Le temps affecté est de 9 heures à 11.45 heures du matin, et de 1.15 à 4.15 heures de l'après-midi, avec une courte récréation au milieu de l'avant-midi et de l'après-midi. Il y a aussi une heure d'étude à 7 heures du soir pour l'instruction religieuse et le travail privé, tels que la lecture, l'écriture des lettres, etc. Les garçons de la 5e classe n'assistent aux cours que deux heures et demie et consacrent le reste du temps à leur travail industriel. De même, les filles consacrent la plus grande partie de leur temps à la couture, à la confection de vêtements, au tricotage et à toutes sortes de travaux domestiques.

Les élèves sont à peu près également répartis en quatre sections et sous la direction de quatre professeurs différents. Les élèves moins avancés suivent la classe des externes.

Ferme et jardin.—Environ cent acres du terrain mis à notre disposition sont labourées et le reste est en pâturage. La ferme est dirigée dans le but de fournir à la mission et à l'école la viande, les légumes, le lait et le beurre. Le sol est d'assez bonne qualité mais pierreux. La ferme est bien pourvue de bêtes à cornes, moutons, chevaux, cochons et poulets. Le travail se fait en partie par les garçons aidés de la main-d'œuvre des sauvages. Environ deux acres sont en jardin potager.

Enseignement industriel.— Les garçons des quatrième et cinquième classes reçoivent l'enseignement dans les différentes industries. Nous avons eu, cette année, cinq charpentiers, trois forgerons, deux cordonniers et cinq cultivateurs.

En outre de cet enseignement donné à un nombre limité de garçons, tous les autres élèves, chacun selon son sexe et son talent, sont employés quelques heures chaque jour à différentes sortes de travaux, tels que le balayage, le curage des planchers, le sciage et le fendage du bois, la laiterie, le jardinage, le soin des bestiaux, l'aide dans la cuisine, dans la scierie et sur la ferme.

Le travail de la buanderie se fait à l'école des filles ; un moulin à vent leur amène l'eau nécessaire.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement moral et religieux est donné avec beaucoup de soin aux élèves par leurs professeurs et par le directeur lui-même, et sous ce rapport il se fait chaque année un grand progrès chez les élèves en général. Ils assistent à tous les offices religieux qui se font à l'église.

Santé et condition sanitaire.—La condition sanitaire est excellente et la santé des élèves a été bonne. Il est cependant triste d'avoir à dire que presque tous les enfants sauvages de cette partie d'Ontario sont très sujets à toutes les maladies de poumons et à la consomption.

Approvisionnement d'eau.—L'eau nécessaire est fournie à tout l'établissement par le moyen du moulin à vent et du grand réservoir érigés il y a trois ans. Ils forment aussi la principale protection contre le feu. Nous avons en outre dix extincteurs "Star", cinq haches de pompiers, et des seaux remplis de sable en cas d'explosion de lampes.

Chauffage.—Les deux écoles sont chauffées et tenues très confortables à l'aide de poêles carrés. Il y a une fournaise à l'eau chaude dans le bâtiment principal, où sont les dortoirs des élèves.

Récréation.—Deux heures par jour, plus l'après-midi du samedi, sont exclusivement employés à la récréation. Les deux écoles ont de bons terrains de recréation, quoique petits, munis de jeux et d'appareils gymnastiques. Les garçons ont aussi des salles de jeux pour les jours de pluie, l'hiver, et les récréations du soir.

J'ai, etc.,

G. A. ARTUS, S.J.,
Principal.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
DIVISION D'INSPECTION DU LAC-MANITOBA,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 30 septembre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur mon inspection pour l'an dernier.

PENSIONNAT (SIOUX) DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

M. W. A. Hendry, directeur. Mlle Hendry, directrice.

Cette école est sous les auspices de la Société des Missions Étrangères de l'Église presbytérienne du Canada.

Rôle :—23, dont 10 garçons et 13 filles.

Répartis comme suit : —

Classe	I	13	élèves
"	II	0	"
"	III	4	"
"	IV	3	"
"	V	3	"

Cette école est située non loin de ce bureau et reçoit de nombreuses visites. Elle peut loger 40 élèves. Le bâtiment est en charpente et bien entretenu, sauf l'annexe qui sert de salle de classe et dont l'extérieur à grand besoin d'être peinturé. Le travail de classe est bon, si l'on considère que la plupart des élèves sont très jeunes. En dehors de l'enseignement scolaire, les garçons apprennent le jardinage et d'autres travaux utiles, faisant la plus grande partie de la menue besogne autour de l'établissement. On enseigne aux filles la couture, le tricot et les travaux domestiques. On aimerait beaucoup, au pensionnat, à posséder deux ou trois vaches ; à part l'économie qu'elles feraient faire, elles seraient d'un avantage pratique, en ce sens que les élèves apprendraient à les soigner. On ne s'occupe pas assez de cette branche de l'enseignement chez les sauvages. Les filles devraient apprendre à traire une vache, à faire le beurre, et généralement à prendre soin des bestiaux. Le fait que l'école est située en ville est contraire à cet entraînement, mais on pourrait tout de même s'y livrer sur une petite échelle.

Il n'est pas besoin de dire que l'on s'occupe, avec soins, des devoirs religieux des enfants. Il y a office soir et matin.

Les dépenses ne dépassent pas les revenus.

L'école se trouve dans la zone protégés contre le feu par la municipalité. Le bâtiment est chauffé par une fournaise à bois et éclairée par l'électricité.

PENSIONNAT DU CREEK-DU-PIN, C. R.

Le R. P. Bousquet, O.M.I., est le directeur.

Le rôle comprend 64 élèves, avec une subvention du gouvernement pour 55.

Répartis comme suit :

Classe	I	1	élèves
"	II	35	"
"	III	6	"
"	IV	11	"
"	V	6	"
"	VI	5	"

Lors de la dernière inspection, le travail de classe n'était pas suffisant. Je ne crois pas qu'on porte suffisamment d'attention à l'instruction pratique qui se donne dans les écoles communes. Quelques élèves se montrent très habiles dans le dessin et la peinture. Reste à savoir si ce genre d'enseignement leur sera d'un grand avantage plus tard ; mais l'enseignement en dehors de la classe est excellent : les garçons apprennent à jardiner, à soigner les bestiaux, à faire la charpente et divers autres travaux utiles. Le sol, qui est bas et pierreux, n'est pas cultivable. Cinq acres servent de jardinage. Une scierie vient d'être établie et quelques-uns des garçons les plus âgés apprennent à débiter le bois, etc. La scierie est mue par une machine à gazoline qui sert aussi à pomper l'eau pour les différents bâtiments de l'administration. Les révérends pères construisent présentement plusieurs hangars, et ils ont l'intention d'en construire encore plus l'année prochaine. Sous le rapport des constructions, ce sera une institution modèle quand toutes les amoliorations projetées auront été exécutées. C'est une ruche d'activité, les élèves et les maîtres sont toujours occupés à quelque travail, ce qui donne une leçon de choses aux sauvages.

On enseigne aux filles la couture, le tricot, ce qui ce rapporte à la laiterie, les travaux généraux de la maison, etc.

La maison d'école est en pierre solide, à trois étages, avec sous-sol pleine grandeur, de 114 pieds par 49. Elle peut recevoir 100 élèves. Il faut encore des travaux à l'intérieur pour qu'elle soit bien finie. Elle est chauffée à la vapeur et très confortable même par les plus grands froids. Elle est protégée contre le feu par deux réservoirs placés sous les combles et reliés à toutes les étages par des boyaux ; il y a aussi deux extincteurs.

La nourriture est simple mais agréable et bien préparée.

Les élèves sont confortablement vêtus.

Il y a un externat attaché au pensionnat, avec une assistance moyenne de 15 élèves qui reçoivent le même enseignement en classe que celui du pensionnat.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

EXTERNAT DU LAC-DU-CYGNE, PRESBYTÉRIEN.

M. Kemper Garrioch, instituteur. Rôle 9, avec, pour l'année, une assistance moyonne de 6¼. L'école n'est ouverte que depuis un an et se trouve encore dans la période expérimentale. L'instituteur fait du bon travail chez les sauvages. On compte sur un plus grand nombre d'élèves l'an prochain.

La maison d'école est un bâtiment en charpente servant aussi de demeure à l'instituteur.

EXTERNATS DE L'AGENCE DE MANITOWAPAH.

BAIE-AU-SABLE, CATHOLIQUE ROMAIN.

Mlle Olive Goulet, institutrice. Rôle, 27 ; 13 dans la classe I ; 10 dans la classe II ; 3 dans la classe III et 1 dans la classe IV.

Assistance moyenne durant le dernier exercice, 16¼. Il y a sur la réserve 85 enfants en âge d'aller à l'école, mais vu l'apathie des parents et la distance, pour plusieurs, de l'école, l'assistance moyenne est faible. L'école a eu aussi à souffrir du fréquent changement de maître.

Ecole en charpente, bien entretenue, fraîchement peinte à l'extérieur. Amplement aménagée.

LAC-MANITOBA, CATHOLIQUE ROMAIN.

M. L. E. Martel, instituteur. Rôle, 21 ; assistance moyenne l'an dernier, 9. Il y a sur la réserve 40 enfants en âge d'aller à l'école, répartis comme suit : 11 dans la classe I ; 7 dans la classe II ; 3 dans la classe III.

Cette école a toujours été médiocre, mais cette année on remarque une légère amélioration. De fréquents changements de maîtres, l'apathie des parents, et la distance de l'école, tout cela réuni cause un état de choses regrettable. Ce qui nuit grandement aux externats, c'est surtout l'apathie et le manque d'enthousiasme des instituteurs.

C'est une école confortable en billes et bien entretenue. Amplement aménagée.

LAC DU FLUX-ET-REFLUX, CATHOLIQUE ROMAIN.

Mlle Beaubien, institutrice. Rôle, 16 ; assistance moyenne durant l'année, 14 ; bon progrès l'an dernier. Mlle Beaubien possède la faculté d'inculquer ce qu'elle sait et de gagner la confiance des élèves.

Les sauvages de la bande s'intéressent beaucoup à l'école. Je suis en faveur des institutrices quand on peut en avoir, mais l'embarras est que la plupart des réserves

sont si isolées qu'elles ne sont pas convenables pour des institutrices. Cet automne, on va abandonner la vieille école en billots pour une nouvelle maison d'école à la construction de laquelle les sauvages ont considérablement aidé.

FAIRFORD EN HAUT, EGLISE D'ANGLETERRE.

Révérend Georges Bruce, instituteur. Le rôle comprend 17 élèves et l'assistance moyenne a été de 9 l'an dernier.

Il y a 12 élèves dans la classe I ; 3 dans la classe II ; et 2 dans la classe III.

Les élèves étant obsents, je n'ai pu faire l'inspection de cette école lors de ma dernière tournée. Les enfants avaient suivi leurs parents à Fairford, en bas, pour assister à la distribution des rentes.

La maison d'école est un très bon bâtiment en charpente bien entretenu et bien aménagé.

FAIRFORD, EN BAS, EGLISE D'ANGLETERRE.

Robert Bruce, instituteur. Cette école a un rôle de 28 élèves, et l'assistance moyenne l'an dernier a été de 17. Classification : classe I, 17 ; classe II, 11.

C'est une école médiocre, ce qu'elle a toujours été depuis que j'en fais l'inspection. L'instituteur actuel manque de l'expérience et des autres qualités qui font le bon maître. L'assistance est très irrégulière ; cela provient du fait que les élèves demeurent à une grande distance de l'école. Quelques-uns habitent de l'autre côté de la rivière et le passage est parfois difficile. La maison d'école est bien bâtie en billes, crépie à l'extérieur, bien aérée et bien aménagée.

PETITE SASKATCHEWAN, EGLISE D'ANGLETERRE.

M. J. E. Favell, instituteur. Le rôle comprend 22 élèves, et l'assistance moyenne, durant l'année, a été de 12.

Il y a 11 élèves dans la classe I ; 8 dans la classe II ; 1 dans la classe III, et 2 dans la classe IV.

Je ne puis dire que cette école a fait des progrès, car les habitudes nomades des parents rend l'assistance irrégulière. Les aptitudes de l'instituteur sont médiocres. C'est un homme excellent sur la réserve parmi les sauvages ; il est très précieux sous ce rapport. La maison d'école est en billes, assez bien entretenue, avec un aménagement suffisant.

LAC-SAINT-MARTIN, ÉGLISE D'ANGLETERRE.

M. T. H. Dobbs, instituteur. Le rôle de cette école comprend 36 élèves, dont 8 au-dessous de l'âge scolaire. L'assistance moyenne durant l'année a été de 35. 23 dans la classe I ; 9 dans la classe II ; 3 dans la classe III, et I dans la classe IV.

Cette école est aujourd'hui la première parmi les externats du territoire de cette agence. Ces deux dernières années ont été des années de progrès ; l'instituteur, les parents et les élèves ont porté beaucoup d'intérêt à l'école.

La maison d'école est construite en billes. Elle est vieille et il en faudra bientôt une nouvelle. L'ancienne peut durer encore un ou deux ans. L'aménagement est suffisant.

RIVIÈRE-AUX-GRUES, EGLISE D'ANGLETERRE.

John Moar, instituteur. Le rôle comprend 13 élèves, et l'assistance moyenne durant l'année a été de 9. Il y a 7 élèves dans la classe I ; 4 dans la classe II, et 2 dans la classe III.

M. Moar n'a pas toutes les qualifications nécessaires à un instituteur. Cette école ne fait pas de progrès ; elle est sans vie, et, dans mon opinion, a toujours été ainsi. Pour

ce que l'on en retire au point de vue de l'enseignement, elle serait aussi bien fermée. Comme refuge pour les petits enfants durant le jour elle est parfaite.

L'instituteur est un homme utile parmi les sauvages de la réserve. La maison d'école est en billes ; elle est bien entretenue et bien aménagée.

RIVIÈRE-DE-LA-POULE-D'EAU, CATHOLIQUE ROMAIN.

Cette école est fermée depuis le 30 juin 1901, parce qu'il a été impossible de lui trouver un instituteur.

La maison d'école est un bon bâtiment en billots, mais son entretien est quelque peu négligé. Espérons qu'on trouvera bientôt un instituteur, car le retard commence à impatienter quelque peu les sauvages.

RIVIÈRE-PLATE, ÉGLISE D'ANGLETERRE.

Le révérend A. T. Norquay, instituteur. Le rôle comprend 26 élèves, avec une assistance moyenne de 12. Il y a 20 élèves dans la classe n° I ; 4 dans la classe n° II, et 2 dans la classe n° III.

C'était ma première inspection à cette école ; je ne puis donc parler des progrès. J'ai trouvé en classe 18 élèves, tous de première classe. M. Norquay devrait être un bon instituteur, car il possède les qualités nécessaires. Mme Norquay montre aux filles à coudre et à tricoter et les trouve bien douées. Les sauvages s'intéressent peu à l'école. La maison d'école est vieille et a besoin de quelques réparations.

AGENCE DU PAS.

Toutes les écoles de cette agence sont sous les auspices de l'Église d'Angleterre.

EXTERNAT DU PAS.

Mlle M. Hines, institutrice (s'est retirée depuis). Le nombre des élèves est de 48. Présents à l'inspection, 29 ; assistance moyenne durant l'année, 19.

Mlle Hines a fait du bon travail l'an dernier. Si l'on tient compte que les enfants suivent au loin leurs parents dans leurs chasses près de la moitié du temps, les progrès ont été remarquables et ont prouvé ce qui peut être accompli quand l'instituteur à l'œuvre est énergique et dévoué. Le départ de Mlle Hines est une perte sérieuse pour l'école.

La maison d'école est un bâtiment en charpente, bien entretenu. Le premier étage est divisé en deux grandes salles de classe. L'une d'elles sert d'école publique pour les enfants blancs et métis, régie par le département de l'éducation des Territoires du Nord-Ouest. L'étage supérieur sert d'entrepôt à provisions.

EXTERNAT DE CHEMAWANIN.

M. R. Taylor, instituteur, ayant succédé à M. Hooker, démissionnaire. Le rôle comprend 29 élèves, et le nombre présent à l'inspection était de 22. Assistance moyenne durant l'année : 16.

Du temps de M. Hooker, c'était peut-être la meilleure école sur le territoire de l'agence. Comme M. Taylor est à ses débuts et que c'est la première école qui lui est confiée, il serait injuste de critiquer son travail. Avec l'expérience, il devrait faire un bon maître. La maison d'école est en billes, presque neuve et bien entretenue.

EXTERNAT DE GRAND-REMOUS.

Nathan Settee, instituteur. Le rôle comprend 39 élèves et le nombre présent à l'inspection état de 27. L'école est restée fermée un an et venait de rouvrir quand je la visitai. Je n'ai donc pu juger des progrès. Les élèves sont très intelligents, justement ce qu'il faut à un nouvel instituteur pour montrer ce qu'il peut faire. La maison d'école est en billes, bien entretenue et bien aménagée.

EXTERNAT DE TERRE-ROUGE.

Thomas Bear (un sauvage), instituteur. Cette école a un rôle de 22, et le nombre présent à l'inspection était de 19. Assistance moyenne, 13.

Cette école est restée dans le *statu quo* l'an dernier ; de fait, elle a perdu la petite position qu'elle occupait. M. Bear vient de commencer son travail, ayant succédé à M. W. C. Lundy, et je compte sur quelques bons résultats pour l'an prochain. Le bâtiment servant d'école est une chapelle louée de la Société des Missions de l'Eglise. Elle est en mauvais état, mais l'aménagement suffit aux besoins du moment.

EXTERNAT DE CUMBERLAND.

Charles Quinney (un sauvage) instituteur. L'école a un rôle de 38 élèves ; le nombre présent à mon inspection était de 25, et l'assistance moyenne de 13.

Elle a été ouverte il y a un an, après être restée fermée plusieurs années. Les élèves ont si peu progressé qu'on aurait tout aussi bien fait de la garder fermée, car l'instituteur est parfaitement incapable. L'école est tenue dans un vieux bâtiment loué de la Société des Missions de l'Eglise et est en mauvais état.

EXTERNAT DU LAC-PLAT.

Louis Cochrane, instituteur. Par suite de l'apparition de la variole sur la réserve, l'école a dû être fermée en avril dernier et n'avait pas encore été rouverte lors de ma visite. L'instituteur est un métis qui enseigne depuis nombre d'années. C'est un homme excellent parmi les sauvages et très utile sous ce rapport. L'école est logée dans un bâtiment loué et elle est très confortable.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Il y a deux autres externats sur le territoire de l'agence, ceux du Lac-L'Orignal et de Grands-Rapides. Le premier était sans instituteur lors de ma visite. Faute de temps, je ne me suis pas rendu à Grands-Rapides.

J'ai l'honneur, etc.,

S. R. MARLATT,
Inspecteur des agences des sauvages.

PROVINCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DE NORWAY-HOUSE,
NORWAY-HOUSE, KÉWATIN,
RIVIÈRE-BERENS, 30 juin 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon second rapport annuel au sujet du pensionnat de Norway-House, pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Situation.—L'école est située sur la réserve, au village de Rossville, et commande une belle vue du lac.

Terrain.—Le terrain dépendant de l'école n'a pas encore été arpenté et l'on n'en connaît pas la superficie. Environ 3½ acres sont en culture, et l'on fait actuellement du défrichement.

Bâtiments.—Le pensionnat consiste en un bâtiment en bois de charpente, construit sur une fondation de pierre et à deux étages, avec sous-sol contenant 3 caves. Au premier étage se trouvent 10 pièces, savoir : le bureau du principal, un salon et une chambre à coucher, des salles de récréation pour les garçons et les filles, une salle à manger, la chambre de l'aide-principal, une cuisine et deux dépenses.

Le second étage contient 5 pièces, savoir : deux dortoirs, une salle de couture et deux chambres à coucher pour les membres du personnel. Il y a aussi un bâtiment détaché qui sert de magasin et une petite étable pour les vaches. L'on se propose de faire construire un autre bâtiment détaché qui servira de cuisine ainsi qu'une étable plus spacieuse.

Logement.—Il y a place pour 58 enfants et un personnel de 5 membres.

Assiduité.—L'assiduité a été très satisfaisante, et en vertu d'une règle récemment établie chaque élève doit être présent à l'école pendant au moins 3½ heures tous les jours.

Travail de classe.—Le cours d'études autorisé par le département a été suivi autant que possible, et les élèves ont fait beaucoup de progrès dans l'anglais, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le dessin, l'histoire, et surtout en ce qui concerne la conduite.

Industries enseignées.—Les filles aident aux travaux de ménage, tels que lessivage, blanchissage, repassage et cuisson du pain, et, sous l'habile direction de Mlle Riley, la couturière, ont fait de rapides progrès dans les ouvrages à l'aiguille, le tricotage et le raccommodage.

Les garçons s'occupent à diverses choses, mais comme ils sont pour la plupart très jeunes, ils sont incapables de faire de gros ouvrages. Ils transportent toute l'eau dont on a besoin, voient au bois, et donnent toute l'aide qu'ils peuvent dans les jardins.

Jardins.—En ce qui concerne les jardins, je crains, vu la saison très froide que nous avons eue, que les récoltes ne soient peu abondantes.

Enseignement moral et religieux.—On dit la prière tous les matins et tous les soirs. Le dimanche, les élèves assistent à deux offices, à l'église, et dans la soirée il y a une courte leçon de catéchisme.

Santé et hygiène.—La santé des élèves est assez bonne. Il n'y a eu aucun décès l'année dernière, ce qui prouve que les enfants sont entourés de tous les soins voulus. Une infirmière expérimentée et un médecin font partie du personnel.

Approvisionnement d'eau.—Une abondance de bonne eau pure peut être obtenue en tout temps dans le lac qui se trouve tout près.

Protection contre l'incendie.—Trois barils sont tenus constamment remplis d'eau. Nous avons aussi une ample quantité de haches et de seaux toujours sous la main.

Chauffage.—L'édifice est chauffé par deux fournaises (*Economy*). Le bois est le combustible dont on se sert.

Récréation.—Autant que possible, on laisse les garçons et les filles prendre leurs ébats au grand air. Les élèves s'amusent à sauter avec des cordes, à jouer au ballon, à se balancer sur des escarpolettes, etc. Ils se fatiguent vite de leurs jeux et sont constamment à demander quelque chose de nouveau. Dans leurs salles de récréation ils se livrent à divers amusements, et de plus font du chant ; ils ont bonne oreille et sont doués d'aptitudes remarquables pour la musique.

Observations générales.—En terminant mon rapport, je tiens à dire que les élèves ont fait des progrès sensibles dans l'anglais l'année dernière, et que leur conduite a été, somme toute, assez bonne.

Les membres du personnel se sont acquités de leurs devoirs avec beaucoup de zèle et de dévouement, et le département ainsi que les autorités religieuses ont lieu de se féliciter du travail efficace qui a été accompli ici durant l'année écoulée.

Je crois devoir attirer votre attention sur le fait que les sauvages qui habitent cette réserve ne paraissent guère apprécier ce que nous faisons pour leurs enfants, et dans plusieurs cas leur influence est manifestement contre les intérêts de l'école.

J'ai, etc.,

E. F. HARDIMAN,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DU CREEK-DES-PINS, C. R., 2 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet de l'école que je dirige, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—Le pensionnat du Creek-des-Pins est situé sur la rive occidentale du lac Winnipegosis, à l'embouchure du creek des Pins, et sur les limites de la réserve des sauvages. Notre bureau de poste le plus rapproché est à Winnipegosis.

Terrain.—Le pensionnat se trouve sur un lopin de terre contenant 160 acres et appartenant à la mission catholique romaine. Aucun terrain n'a été concédé par le gouvernement pour l'établissement d'une école.

Bâtiments.—L'école est un bâtiment de pierre, 114 x 45 pieds, à deux étages, avec sous-sol et attique.

Dans le sous-sol se trouvent la cuisine, 22 x 16 pieds ; le réfectoire, 46 x 15 pieds ; le lavoir, 30 x 29 pieds ; le magasin, 30 x 15 pieds ; la laiterie, 22 x 13 pieds ; et la cave, 34 x 22 pieds.

Le premier étage contient une classe pour les garçons, 23 x 20 pieds ; une classe pour les filles, 23 x 20 pieds ; une salle de récréation pour les garçons, 23 x 22 pieds ; et une salle de récréation pour les filles, 22 x 23 pieds.

Au second étage il y a trois pièces : une infirmerie pour les garçons, 17 x 15 pieds ; une infirmerie pour les filles, 17 x 15 pieds ; et une salle de couture, 20 x 15 pieds.

Dans l'attique se trouvent les dortoirs des garçons et des filles, qui ont chacun 49 x 45 pieds, et deux chambres pour les surveillants, 15 x 14 pieds chacune.

Les chambres du principal et des employés sont au 1er et au 2e étages.

En outre, il y a des étables, un atelier de charpenterie et une remise pour les voitures et les instruments aratoires.

Assiduité.—L'assiduité en classe est généralement très bonne.

Travail de classe.—Le travail des enfants durant les heures de classe est très satisfaisant.

Ferme et jardin.—Nous avons environ 6 acres de pommes de terre et 2 acres d'avoine. Dans notre jardin nous cultivons des oignons, des carottes, des choux, des pois, des fèves, de la laitue, des tomates, etc.

Industries enseignées.—On enseigne aux garçons l'économie domestique, la manière de soigner le bétail et la culture.

Aux filles on montre la couture, le tricotage, l'art culinaire, l'industrie laitière et la manière de soigner les volailles.

Enseignement moral et religieux.—Tous les jours, l'on consacre une heure à l'enseignement moral et religieux.

Santé et hygiène.—Comme les enfants ont une bonne et saine nourriture et qu'ils prennent beaucoup d'exercice au grand air, ils jouissent d'une très bonne santé.

Approvisionnement d'eau.—L'eau dont nous avons besoin est tirée de la rivière au moyen d'une pompe mue par une machine à gazoline.

Protection contre l'incendie.—Nous avons dans l'édifice trois extincteurs et quatre boyaux qui peuvent être reliés à des réservoirs.

Chauffage.—Nos fournaises à vapeur fonctionnent très bien et tiennent l'édifice à une température chaude.

Récréation.—Il y a deux salles de récréation, 23 x 22 pieds chacune, et deux cours de récréation, de $1\frac{1}{2}$ acre chacune, garnies d'arbres d'ombrage et pourvues de bancs.

J'ai, etc.,

P. BOUSQUET, O.M.I.,

PROVINCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DE PORTAGE-LA-PRAIRIE,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 2 juillet 1902.

L'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—Cette école est située à environ $\frac{1}{4}$ de mille à l'est de la ville de Portage-la-Prairie, où se trouve le bureau le plus rapproché.

Terrain.—Il y a 2 acres de terrain dépendant de l'école. Ce terrain se trouve dans la ville de Portage-la-Prairie et appartient à l'église.

Bâtiment.—Le bâtiment est en bois de charpente, avec fondation en pierre.

Logement.—L'école peut facilement loger 40 enfants et les 3 membres du personnel.

Assiduité.—L'assiduité moyenne a été de 22. Quelques-uns des élèves étaient trop jeunes pour avoir droit à la subvention.

Travail de classe.—Des progrès marqués ont été faits tant par les garçons que par les filles.

Ferme et jardin.—Une acre du terrain dépendant de l'institution sert de jardin ; l'autre acre est divisée en deux cours de récréation,—une pour les garçons et l'autre pour les filles.

Industries enseignées,—Les filles ont été soigneusement dressées à des habitudes d'ordre et d'industrie dans la cuisine et la buanderie ; on leur a aussi enseigné la couture et l'économie domestique. Les garçons s'occupent à couper du bois, à jardiner, à exécuter des travaux de menuiserie et à accomplir tous autres ouvrages qu'ils sont capables de faire.

Enseignement moral et religieux.—Une heure le matin et une heure le soir sont consacrées à l'enseignement religieux. Les enfants se conduisent bien et les punitions corporelles ne sont pas nécessaires.

Santé et hygiène.—La santé des enfants a été bonne. La ventilation est parfaite.

Approvisionnement d'eau.—Il y a un bon puits, qui est amplement suffisant pour les besoins de l'institution. Il y a aussi dans le sous-sol une citerne d'eau douce qui n'est pas la moitié assez grande.

Protection contre l'incendie.—Il y a plusieurs sorties dans le cas où un incendie se déclarerait. Nous avons deux extincteurs chimiques et une hache. Nous n'avons pas d'échelles ni de seaux.

Chauffage et éclairage.—L'école est chauffée à l'air chaud et éclairée à l'électricité.

Récréation.—Les filles ont différents jeux en été, et en hiver elles patinent. Les garçons jouent au ballon et à la balle, patinent, et font des exercices athlétiques. Les plus âgés parmi les garçons et les filles consacrent une grande partie de leurs récréations au jeu de paume.

J'ai, etc.,

W. A. HENDRY,
Principal.

Province du Manitoba,
Pensionnat de Portage-du-Rat,
Portage-du-Rat, Ont., 2 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport concernant le pensionnat de Portage-du-Rat, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—Cette école est située au sud de la ville de Portage du-Rat, sur les bords du lac des Bois, et se trouve à environ deux milles de la gare du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Les communications avec la ville de Portage-du-Rat se font surtout par eau en été, vu qu'une anse profonde sépare notre propriété de la ville. Le rivage avoisinant est presque partout abrupt et élevé, mais l'école se trouve située sur un coteau qui ressemble à une terrasse, et durant l'été l'œil se repose agréablement sur un charmant paysage.

L'école est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine, et est placée sous le patronage de Saint-Antoine de Padoue.

Terrains.—Il y a 50 acres de terrain dépendant de cette école. Ce terrain appartient à la mission catholique romaine et forme la subdivision 1-8, township de Jaffray.

Le sol est en grande partie rocheux, mais l'on rencontre par-ci par-là certaines étendues de terre où l'on peut faire du jardinage.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en bois lambrissé de briques ; les fondations sont en pierre. L'intérieur est en crépi, à l'exception des plafonds, qui sont en bois. Le corps de logis mesure 36 x 30 pieds et a trois étages, avec une annexe à l'extrémité sud, mesurant 36 x 26 et à deux étages. Juxtaposée au corps de logis, en arrière, se trouve une cuisine mesurant 16 x 14 pieds.

Voici quels sont les autres bâtiments : un cottage, de 20 x 16 pieds, avec appentis de 14 x 12 pieds, sur fondations en pierre. Ce cottage renferme un salon et trois chambres, et sert de résidence au principal ; un atelier, 22 x 16 pieds, sur fondations en pierre ; un magasin et une buanderie (dans un seul et même bâtiment), 48 x 18 pieds ; une étable et une remise (dans un seul et même bâtiment), 46 x 18 pieds ; un bûcher, 20 x 12 pieds ; et une maison en billes, 18 x 14 pieds, pour l'usage des sauvages qui viennent visiter l'école.

Logement.—Il y a place pour trente-cinq enfants et un personnel de cinq membres. A l'étage supérieur du corps de logis se trouve le dortoir des filles, de 36 x 30 pieds, moins la pièce occupée par l'aide-directrice. Au deuxième se trouve la salle de couture, la salle de récréation des filles et les pièces réservées aux religieuses, quatre chambres en tout.

Le rez-de-chaussée comprend une salle d'entrée, le bureau, une salle à manger privée, la salle à manger des enfants et le garde-manger.

L'annexe contient trois chambres au rez-de-chaussée, savoir: la classe, la chapelle et la salle de récréation des garçons. Dans l'étage au-dessus se trouve le dortoir des garçons, mesurant 36 x 26 pieds, y compris une chambre pour le surveillant.

L'école renferme un bon ameublement; les dortoirs sont munis de couchettes de fer et la classe est pourvue de toutes les choses nécessaires. Comme il n'y a qu'une seule pièce où l'on puisse donner les leçons, il est nécessaire de conduire à la classe les garçons et les filles alternativement.

Nombre d'élèves.—Le registre accuse la présence de trente enfants (chiffre fixé par le département), cependant le nombre des élèves dépasse un peu ce chiffre.

Travail en classe.—Les travaux de classe embrassent les trois degrés. Le programme d'études suivi est conforme aux prescriptions du département. On prend beaucoup de soin à expliquer les leçons aux enfants et à leur enseigner à composer en anglais. Les garçons réussissent surtout dans la langue anglaise.

Ferme et jardin.—Nous avons maintenant trois acres en cultures potagères, et notre jardin nous fournit tous les légumes dont nous avons besoin.

Enseignement industriel.—Dans le cours de l'été les garçons sont considérablement occupés aux travaux du jardin. On leur enseigne à préparer le sol, à faire les semailles et à prendre soin des plantes. L'ouvrage, l'hiver, consiste surtout à préparer le bois nécessaire et à maintenir l'approvisionnement d'eau. On enseigne aux filles les divers travaux domestiques; on leur montre aussi à faire la lessive, à coudre, à préparer les mets et à cuire le pain.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement moral et religieux des enfants reçoit une attention spéciale, et c'est là notre principale source de consolation. On leur inculque constamment le respect de l'autorité et les principes d'obéissance. Chaque jour, on consacre un certain temps à l'enseignement de la doctrine chrétienne, et les prières du matin et du soir se font à la chapelle.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été généralement bonne durant l'année. La rougeole a sévi ici, le printemps dernier, mais les enfants qui en avaient été atteints en sont tous réchappés. Les scrofules sont la maladie prédominante; elle paraît trouver dans la vie cloîtrée de l'école un milieu plus favorable à son développement que dans la vie au grand air sur les réserves.

La nourriture est saine et abondante. A part les trois repas de règle, on donne aux enfants un goûter substantiel dans le cours de l'après-midi.

On insiste sur la propreté du corps, et une grande attention est donnée à la ventilation.

Approvisionnement d'eau.—On tire l'eau du lac en se servant de cheval et voiture. L'eau n'est pas très bonne dans le temps des chaleurs.

Protection contre l'incendie.—Trois extincteurs "Dominion" ont été placés à des endroits d'un accès facile aux différents étages.

Nous avons aussi des échelles. Il y a virtuellement deux sorties de n'importe quelle partie de l'édifice.

Chauffage.—L'édifice est chauffé au moyen de deux fournaises. Il y a aussi un grand poêle carré dans la salle des garçons. Le bois est le combustible dont on se sert uniquement.

Récréation.—Il y a une heure de récréation le midi et le soir. En été, on ajoute une demi-heure à la récréation du soir. Le patinage et la glissade sont les principaux amusements des garçons, en hiver. En été, le canotage est leur passe-temps favori.

Observations générales.—Je désire reconnaître ici la courtoisie de notre inspecteur, M. J. A. Lévêque, dans tous les rapports que nous avons eus avec lui, et le remercier de l'intérêt qu'il porte à l'école.

Je constate que les enfants s'ennuient moins et qu'ils s'attachent de plus en plus à l'école. L'année dernière, la conduite des élèves a été bien meilleure que d'habitude, ce qui a eu pour effet d'alléger d'autant la tâche de ceux qui les avaient sous leurs soins.

J'ai, etc.,

CHAS. CAHILL, O.M.I.,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELLE DE BRANDON,
BRANDON, 1er juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—L'école industrielle de Brandon est située à 3 milles au nord-ouest de la ville de Brandon, vers le centre de la colline qui formait autrefois le bord de la rivière Assiniboine. Nous avons une très belle vue sur la ferme expérimentale de la ville de Brandon.

Terrain.—La moitié est de la section 28, township 10, rang 19, constitue la ferme de 320 acres qui appartient à l'école. A peu près 200 acres de la demi-section se trouvent dans la fertile vallée de l'Assiniboine, et sont en grande partie propres à la culture et au jardinage. Le reste de la ferme consiste en pâturages.

Bâtiments—Le bâtiment principal a trois étages et est lambrissé en brique, avec façade de 102 pieds. Voici quels sont les autres bâtiments : la résidence du principal, la résidence de l'instructeur agricole, la résidence du menuisier, une grange et des étables, une porcherie, un atelier de menuiserie, un poulailler, une glacière et deux caveaux pour les légumes.

Aménagement.—Il y a amplement de place pour 125 élèves et tous les membres du personnel.

Travail de classe.—Les plus jeunes parmi les élèves, à peu d'exception près, ne suivent les classes que pendant quelques heures chaque jour, principalement durant les mois d'hiver. Il a été fait beaucoup de progrès pendant l'année. Le programme d'études autorisé par le département est suivi. Les élèves sont classés comme suit :

Degré I	40	élèves
" II	14	"
" III	14	"
" IV	23	"
" V	3	"

Il y en a 5 qui ne sont pas classés.

Ferme et jardin.—Nous donnons une attention particulière à ces deux départements, convaincus que nous sommes que la culture et l'élevage sont les deux principales, industries d'où le peau-rouge doit tirer sa subsistance. Nous avons un jardin de 3 acres et environ 2 acres de petits fruits, et nous nous efforçons de démontrer aux enfants d'une manière pratique que les fruits qu'ils vont cueillir par tout le pays peuvent être obtenus de meilleure qualité et avec moins de labeur à leur porte.

Nous avons en culture 126 acres, réparties comme suit :

Blé, 15 acres ; avoine, 37 acres ; orge, 6 acres ; brome, 5 acres ; seigle, 1 acre ; maïs, 7 acres ; pommes de terre, 8 acres ; navets et carottes, 5 acres ; jardinages, 5 acres ; jachère, 22 acres ; et prairie, 15 acres. Le reste (194 acres) n'est pas cultivé et sert de pâturage.

Environ 3 acres de blé et 13 acres d'avoine ont été détruites par les inondations de juin.

Industries enseignées.—On enseigne aux garçons la culture, le jardinage, la manière de soigner le bétail et la charpenterie, ainsi que les autres choses qui leur permettront de se tirer d'affaire après qu'ils auront quitté l'école. On montre aux filles l'art culinaire, le blanchissage, la couture et l'économie domestique en général. On insiste plus sur la qualité que sur la quantité de l'ouvrage.

Enseignement moral et religieux.—Le dimanche matin, tous les garçons et autant de filles que possible assistent à l'office dans la ville.

Tous les dimanches après-midi des leçons de catéchisme sont données par les divers membres du personnel ; il y a un prêche dans l'institution tous les dimanches soir.

Tous les départements sont fermés le samedi après-midi afin de permettre à tout le monde de se préparer à observer dignement le jour du Seigneur. Le dimanche matin, les enfants mettent des vêtements et des chaussures propres ; l'habitude qu'ils prennent de respecter ainsi le saint jour tend à faire d'eux de bons chrétiens.

Santé et hygiène.—Le médecin de l'école, le docteur Fraser, à régulièrement visité l'institution, et une attention spéciale a été donné au bien-être physique des élèves. Un garçon et 3 filles sont décédés durant l'année. Deux garçons ont été renvoyés chez eux à cause du mauvais état de leur santé. Tous les six étaient affectés de consomption.

Approvisionnement d'eau.—Par le moyen d'un moulin à vent, une abondante quantité de bonne eau pure de source est amenée d'un puits creusé dans le flanc de la colline dans deux grands réservoirs qui se trouvent au dernier étage de l'édifice, d'où elle est conduite dans toutes les pièces. Ce système donne entière satisfaction, excepté lorsque le temps est très calme. Il y a un appareil à eau chaude dans le sous-sol.

Protection contre l'incendie.—Nous avons quelques petits extincteurs chimiques. Des seaux à incendies sont tenus pleins d'eau à différents endroits. Des boyaux sont reliés à notre aqueduc. Notre principale protection consiste en une grosse pompe McRobie installée dans le sous-sol, avec dévidoir à chaque étage et suffisamment de boyaux pour atteindre toutes les parties de l'édifice.

Chacun des quatre grands dortoirs est pourvu d'une échelle de sauvetage.

Tandis que notre bâtiment principal est bien protégé, nous n'avons aucune protection pour les autres bâtiments.

Chauffage et éclairage.—L'édifice est chauffé à l'air chaud. Trois grosses fournaises à bois et deux fournaises à charbon fonctionnent tout le temps pendant l'hiver et tiennent la température suffisamment chaude. Pourvu que l'on apporte tant soit peu d'attention, la gelée gagne rarement une partie quelconque du bâtiment principal.

Le bâtiment principal, la résidence du principal et la grange sont éclairés par l'électricité, qui nous vient de Brandon. Ce système d'éclairage est très commode, outre qu'il n'offre aucun danger.

Récréation.—Les jeux favoris en plein air sont le ballon, la balle, le croquet, les marbres, le patinage et la glissade. Nous avons une spacieuse salle de récréation pour les filles et une autre pour les garçons, où les élèves jouent aux échecs, au crokinole, etc., font des exercices avec les haltères et lisent.

Observations générales.—Nous tâchons de faire de l'institution un foyer familial autant que possible, et, avec un personnel bienveillant et compétent, nous nous efforçons de préparer les enfants pour la place qu'ils devront occuper plus tard dans la société. Nous leur enseignons qu'ils ont droit tout comme les blancs de gagner honorablement leur vie, de mener une vie pure, honnête, et que là finissent leurs droits.

Environ 800 visiteurs ont signé notre rôle durant l'année, et cela représente seulement à peu près d'un tiers du nombre de ceux qui ont visité la ferme.

En terminant, je désire exprimer mes remerciements aux représentants de la Société des Missionnaires de l'Eglise méthodiste et aux fonctionnaires du département des

Affaires Indiennes pour toutes les marques de courtoisie et de bienveillance qu'ils ont témoignées au principal et à son personnel durant l'année écoulée.

J'ai, etc.,

T. FERRIER,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELLE D'ELKHORN,
ELKHORN, 7 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—Le nouveau bâtiment que nous occupons depuis le 7 septembre 1899 est situé à environ un quart de mille de la ville d'Elkhorn, et se trouve à peu près au centre de ce que l'on appelait autrefois le "Gore", pièce d'excellent gazon ayant une superficie d'environ quarante-deux acres, bornée au nord par la voie principale du chemin de fer Canadien du Pacifique, et au sud par le chemin public. A l'ouest, et directement à côté de cette pelouse, se trouve notre ferme de trois cent vingt acres ; c'est le quart sud-ouest de la section quatre plus le quart sud-est de la section cinq, township douze, rang vingt-huit. Elle renferme d'excellents pâturages et de bonnes terres à blé. Le gouvernement fédéral en est propriétaire.

Bâtiments.—Ils comprennent l'édifice principal, la buanderie et le gymnase. Dans ce dernier se trouvent les ateliers du charpentier, du peintre et du cordonnier. L'aménagement en a été fait au mois d'août 1900. Il y a aussi une écurie et une étable pour les vaches, un caveau pour légumes, un hangar à charbon, et des latrines pour les garçons et les filles. Il y a en outre un petit bâtiment en bois de charpente qui couvre la pompe et le réservoir aux eaux sales. Un moulin à vent sert à vider le réservoir.

L'année dernière le département a fait construire une maison destinée à servir de résidence pour le principal. Cette maison contient 8 pièces et un sous-sol, mesure 26 x 32 pieds, et a 23 pieds de hauteur. Un grenier, 28 x 32 pieds, a aussi été bâti.

Logement.—Il y a place à l'école pour 100 élèves et un personnel de 15 membres.

Assiduité.—Il y a augmentation dans l'assiduité sur le chiffre de l'année précédente, mais nous n'avons pas encore atteint notre plein nombre d'élèves.

Travail de classe.—Le travail de classe est très satisfaisant et les enfants ont fait beaucoup de progrès durant l'année. Mme Wilson a offert une jolie médaille d'argent pour être donnée à l'élève le plus méritant du degré VI. Le concours eut lieu au milieu de l'été, le nombre de points exigés étant de 50 pour 100 sur chaque sujet et 80 pour 100 sur le tout. Sur les sept élèves du degré VI, quatre ont rempli les conditions stipulées, la médaille ayant été gagnée par Samuel Pratt, des Buttes-de-Tondre, dont le percentage de points était remarquablement haut. Les sujets étaient très difficiles, mais le travail qui a été fait était splendide. Mlle Marks mérite beaucoup de louanges pour les rapides progrès que font les élèves sous son habile direction.

Ferme et jardin.—Les récoltes, l'automne dernier, ont été très bonnes. L'on a obtenu 1,000 boisseaux de blé, 800 d'avoine, 450 de pommes de terre et 500 de navets et de betteraves.

Cette année, il y a 70 acres en blé, 30 en avoine et orge, 4 en pommes de terre, 3 en navets et betteraves, et une acre en d'autres légumes ; il y a 35 acres en jachère. Tout indique que les récoltes seront abondantes.

Nous encourageons les garçons à s'appliquer à l'agriculture, convaincus que nous sommes que c'est l'industrie la plus importante qui puisse leur être enseignée.

Industries enseignées.—L'on enseigne aux garçons la charpenterie, le peinturage, la cordonnerie, la manière de faire le pain, la culture et le jardinage. Plusieurs s'occupent aussi à faire différents ouvrages dans l'institution et à tenir les terrains en bon ordre.

On montre aux filles l'art culinaire, l'économie domestique, le blanchissage, la manière de faire les robes, la couture unie, le tricotage et le crochet. Elles s'acquittent de tous les travaux de ménage, pour lesquels elles montrent beaucoup d'aptitude.

Enseignement moral et religieux.—Les prières se disent le matin et le soir. Le dimanche, les enfants assistent à l'office à l'église St-Marc. Il y a classe de catéchisme. chaque dimanche, dans l'institution pour les plus jeunes parmi les élèves, les plus âgés suivant les cours d'instruction religieuse qui se donnent à l'église Saint-Marc. Toutes les semaines, une conférence biblique est donnée dans l'école. Il y a plusieurs communiants, et plusieurs des élèves prennent un vif intérêt aux choses religieuses. La conduite des élèves a été bonne. L'on a rarement recours aux punitions.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été assez bonne durant l'année. Il n'y a eu qu'un décès.

Le système suivi pour l'écoulement des eaux ménagères fonctionne mal. Le département s'occupe actuellement de la chose, en vue de faire les changements nécessaires. A une distance considérable du bâtiment principal se trouve un grand réservoir dans lequel se déversent les eaux sales provenant des salles de bains, de la cuisine et de la buanderie ; ces eaux sont ensuite pompées par un moulin à vent et dispersées dans la prairie. Les latrines pour les garçons et les filles sont situées assez loin de l'école, de sorte qu'elles n'offrent aucun danger d'infection.

Approvisionnement d'eau.—Comme le puits qui alimentait l'institution était insuffisant, il a fallu en creuser un autre à quelque distance du bâtiment principal.

Protection contre l'incendie.—Tous les appareils à incendie sont en bon ordre. Nous avons dans l'école un extincteur McRobie. Outre cela, il y a un grand nombre d'autres extincteurs et plusieurs haches à incendie.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen d'un système à eau chaude. L'école est éclairée par des lampes à pétrole. Le département a fait installer un système d'éclairage à gazoline, mais il a si mal fonctionné que l'on nous a donné instruction de ne plus nous en servir.

Récréation.—Tous les jeux athlétiques sont encouragés. Le ballon continue à être l'amusement le plus populaire en été. Les garçons ont encore gagné cette année la coupe Middleton. La coupe appartient maintenant à notre club, vu qu'il l'a remportée deux années consécutivement. En hiver, les garçons s'amusent beaucoup dans le gymnase. Cette année, les plus âgés parmi les garçons et les filles s'intéressent beaucoup à la paume. Nous avons une très bonne cour pavée de mâchefer. Les plus jeunes parmi les filles ont des escarpolettes, un jeu de croquet, des balles et des cerceaux, avec lesquels elles se récréent. Le principal amusement, en hiver, est le patinage.

Observations générales.—L'année s'est passée sans incident digne de remarque. Le travail se poursuit activement et les enfants font des progrès sensibles dans les diverses branches de l'enseignement.

L'honorable David Laird a visité l'école au mois de juillet. Il est toujours le bienvenu, et ses sages conseils sont un puissant encouragement pour le personnel et les élèves. Le sénateur Vidal, de Sarnia, et sa fille sont venus nous voir au mois d'août ; ils ont été charmés de tout ce qu'ils ont vu. Le sénateur, dans un discours qu'il fit aux élèves, exprima sa satisfaction dans les termes les plus élogieux.

Le train royal passa ici à minuit, ce qui nous désappointa beaucoup, car nous avions espéré que le duc et la duchesse d'York nous honoreraient de leur visite. M[me] Wilson et les plus âgés parmi les enfants allèrent, cependant, à la rencontre du train, et apportèrent avec eux quelques échantillons des ouvrages des élèves, ainsi que plusieurs numéros de revues contenant des articles où étaient décrits les travaux faits par les jeunes sauvages ici. La comtesse remercia gracieusement M[me] Wilson et les élèves, et exprima le regret qu'elle éprouvait de ne pouvoir visiter l'institution.

L'archidiacre Phair, surintendant des missions sauvages, visita l'école deux fois dans le cours de l'année, et parut très satisfait du travail qui s'y faisait.

Le révérend Arthur Murphy, M. A., de Toronto, fit une courte mission à Elkhorn. Pendant leur séjour ici, monsieur et madame Murphy furent les hôtes de l'école. C'était la première fois qu'ils voyaient de jeunes sauvages à l'œuvre. Ils s'intéressèrent beaucoup à tous les détails de l'administration. Les élèves suivirent attentivement les prêches de M. Murphy, et celui-ci fut très heureux de constater qu'ils prenaient un si vif intérêt aux choses spirituelles. Ce sont ces choses-là, après tout, qui contribuent le plus à former et à affermir le caractère de nos élèves.

C'est en remerciant Dieu pour les bénédictions qu'il a répandues sur nous durant l'année que je clos mon 11ème rapport annuel.

J'ai, etc.,

A. E. WILSON,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELTE DE LA TERRE DE RUPERT,
MIDDLECHURCH, 30 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant au sujet de l'école industrielle de la Terre de Rupert pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Depuis le 1er mai c'est moi qui ai dirigé cette école, en attendant la nomination d'un principal en remplacement de M. J. G. Dagg, dont la démission a pris effet à cette date-là.

Situation.—L'école est située sur le bord gauche de la rivière Rouge, à environ 6 milles en aval de la ville de Winnipeg, et à un quart de mille de la station de chemin de fer de Middlechurch.

Terrain.—Le terrain dépendant de l'école a environ 400 acres de superficie, et consiste en un lot riverain de 18 chaînes de largeur et 4 milles de profondeur. Le sol est fertile mais très réfractaire à la culture. A peu près 300 acres sont clôturées et divisées en champs. Un chemin public longe la ferme sur toute sa longueur du côté sud, ce qui est très commode pour atteindre les champs les plus éloignés. A environ 40 perches des bâtiments, la ferme est traversée transversalement par le chemin principal entre Winnipeg et Selkirk-Ouest, et à 40 perches à peu près plus à l'ouest par l'embranchement du Pacifique qui dessert la région comprise entre ces deux endroits.

Bâtiments.—Le bâtiment principal est en brique solide, avec fondation en pierre ; le sous-sol contient les fournaises et la machine à pomper. Les autres bâtiments sont en bois de charpente et reposent aussi pour la plupart sur des fondations de pierre. Une maison destinée à servir de résidence pour le principal vient d'être achevée, et l'on est actuellement à faire des préparatifs pour la construction d'une nouvelle vacherie, d'un caveau à légumes et d'une porcherie. Le sous-sol et d'autres parties du bâtiment principal sont en mauvais état, et les réparations nécessaires seront effectuées durant l'hiver, alors que les travaux internes seulement peuvent se faire avec avantage.

Logement.—L'école peut loger 65 garçons et 50 filles, soit un total de 115 élèves, outre les membres du personnel, dont 8 seulement résident dans l'institution.

Assiduité.—Durant l'année 8 élèves ont été admis et 23 ont été congédiés par ordre du commissaire. Le 30 juin, le nombre d'élèves inscrits sur le rôle était de 122. Plusieurs, cependant, ont été absents pendant une grande partie de l'année, tandis que

plus de 20 qui n'étaient pas dans le temps régulièrement admis comme élèves et qui ne sont pas par conséquent inclus dans ce nombre ont suivi les classes. Les élèves viennent des districts suivants :—

St-Pierre	69	élèves
Rivière-au-Vison	17	"
Le Pas	15	"
Lac-Seul	6	"
Rivière-La-Pluie	5	"
Fort-Alexandre	5	"
Moose-Factory	2	"
Portage-du-Rat	1	"
Grands-Rapides	1	"
Tête-Ouverte	1	"

Travail de classe.—Les leçons sont données par deux instituteurs diplômés. L'on ne s'écarte que légèrement du programme d'études prescrit par le département. Il a été fait assez de progrès dans la division des petits, qui se compose presque entièrement d'élèves au-dessous de 12 ans, lesquels suivent les classes tout le temps, c'est-à-dire 6 heures par jour. Ceux qui sont âgés de plus de 12 ans ne suivent les classes que la moitié du temps, trois heures par jour étant consacrées à leurs métiers ; mais par suite des absences et d'autres causes, plusieurs de ceux-là sont très arriérés dans leurs études. La classification des élèves iuscrits sur le rôle pour le trimestre de juin était comme suit :—

	Garçons	Filles	Total
Degré I	13	10	23
" II	14	9	23
" III	12	4	16
" IV	28	15	43
" V	10	7	17

Presque tous les élèves venant de la réserve de St-Pierre sont capables de parler l'anglais en entrant dans l'école. Les autres, à peu d'exceptions près, peuvent aussi s'exprimer facilement en anglais.

Ferme et jardin.—Le terrain en culture comprend 103 acres, et est utilisé pour la présente saison comme suit :—

Avoine, 30½ acres ; orge, 24 acres ; épeautre, 14 acres ; chanvre, 1 acre ; jachère, 18 acres ; millet et brome, 7 acres ; pommes de terre, 4½ acres ; navets, 1½ acre ; carottes, ½ acre ; betteraves, ½ acre ; oignons, ½ acre ; choux, ½ acre ; pois et fèves, ¼ acre ; autres légumes, ½ acre.

Bien que l'ensemencement ait été extrêmement difficile à cause des pluies constantes, et que les cultures dans les endroits plats aient légèrement souffert par suite de cela, cependant, somme toute, la saison est très favorable et le rendement des céréales et des jardinages promet d'être assez fort. Environ 300 acres du terrain appartenant à l'école sont clôturées, et dans cette partie de la ferme une abondante quantité de foin a encore été obtenue.

Bétail.—Le bétail comprend 6 chevaux, 21 bêtes à cornes et 75 porcs.

Industries enseignées.—On enseigne aux garçons la culture, le jardinage, la manière de soigner le bétail, la charpenterie et le peinturage ; l'enseignement de la confection des vêtements et de l'imprimerie a été discontinué. La forge est maintenue à cause de sa valeur dans l'économie de l'institution, mais le métier de forgeron n'est montré qu'à deux ou trois parmi les élèves les plus robustes, On enseigne aux filles l'économie domestique, l'art culinaire, la manière de faire le pain, l'industrie laitière, la culture et le blanchissage.

Enseignement moral et religieux.—Tous les élèves assistent à l'office divin, le dimanche, dans la matinée et la soirée, à l'église St-Paul. Une leçon sur l'Écriture est donnée le dimanche après-midi et chaque jour d'école durant la semaine. La série internationale de leçons est suivie, et le catéchisme, les commandements, le symbole et l'histoire sainte sont enseignés avec soin. Nous nous appliquons par tous les moyens à inculquer aux enfants des principes moraux et à contrecarrer leur tendance naturelle à convoiter le bien d'autrui, à mentir et à se servir d'un langage profane. Nos efforts

dans ce sens ne sont pas sans doute couronnés d'un succès complet. Plusieurs de nos élèves se conduisent très bien, tandis qu'il y en a un certain nombre dont la conduite laisse beaucoup à désirer.

Santé et hygiène.—L'hiver dernier, l'école fut envahie par une épidémie de fièvre typhoïde et ensuite par la rougeole, et quelques-uns des élèves dont la constitution était faible succombèrent à ces maladies, malgré tous les soins dont ils furent entourés. Il est probable que la fièvre était due à la défectuosité de notre système d'égouts ou à l'impureté de l'eau, ou à ces deux causes à la fois, et l'on fait actuellement des efforts pour remédier à cela, du moins temporairement ; mais des travaux considérables devront être faits avant que le bâtiment principal et ses dépendances soient dans un parfait état de salubrité.

Approvisionnement d'eau.—L'eau pour les fins domestiques était autrefois fournie par deux puits. L'un d'eux a été condamné et l'autre se trouve désavantageusement situé au-dessous du bâtiment principal. Ils ont été par conséquent abandonnés tous les deux et remplacés par un autre plus grand, situé à côté de l'usine d'où l'eau est pompée par une machine à gazoline. Ce puits alimente aussi la buanderie et rend tout le système d'approvisionnement d'eau plus simple et plus efficace.

Protection contre l'incendie.—Nos appareils de protection contre l'incendie consistent en une pompe McRobie, plusieurs extincteurs chimiques de différents types, un grand nombre de grenades à main, une douzaine de seaux et autant de haches. Ces choses sont distribuées dans les différentes parties des bâtiments, et les membres du personnel ainsi que les plus âgés parmi les élèves sont dressés à la manière de s'en servir. Mais notre principale protection se trouve dans les réservoirs du 3me étage ; ces réservoirs ont une capacité de 3,000 gallons, et sont reliés par des tuyaux et des boyaux à toutes les parties du bâtiment principal.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage du bâtiment principal se fait en partie par des fournaises à air chaud et en partie par l'eau chaude, tandis que les classes sont chauffées par des poêles. Ce système compliqué de chauffage est dispendieux et ne donne pas satisfaction. Notre système d'éclairage à l'électricité fonctionne très bien. La machine à gazoline répond à tous les besoins de l'institution, bien que les dépenses qu'elle entraîne soient quelque peu élevées. Le combustible nécessaire pour le fonctionnement de la machine pendant une année a coûté $650, mais, outre l'éclairage, l'on a obtenu une force motrice suffisante pour le sciage du bois et pour le broiement du grain. Le coût de l'éclairage seul est d'un peu plus de $500.

Récréation.—Les enfants se livrent à divers jeux en plein air. Presque tous les samedis après-midi ils font, sous la direction des membres du personnel, une promenade dans les magnifiques bocages qui longent les bords de la rivière Rouge

L'on fait aussi des exercices militaires et de la gymnastique (la spacieuse salle d'exercices étant utilisée pour cela) lorsque la température ou l'état de l'atmosphère ne permet pas aux élèves de se récréer au grand air. La fanfare, cette année, est sous la direction d'un des élèves, Roderick Spence, un garçon de 16 ans, dont l'habileté et la persévérance lui ont attiré des louanges bien méritées. Les garçons ont fait assez de progrès, et l'expérience qu'ils acquièrent dans ces conditions leur sera d'autant plus profitable qu'ils ne reçoivent que très peu d'aide.

Observations générales.—Ce à quoi l'on vise surtout dans l'administration de l'école est d'introduire une stricte économie, de se dispenser de tout ce qui est superflu, et d'atteindre le plus haut degré possible de perfection dans ce qui est essentiel. Avec cet objet en vue, les choses qui reçoivent le plus d'attention sont celles qui se rattachent au confort et au bien-être des enfants et à leur enseignement mental, moral et religieux. L'on est actuellement à réorganiser le travail de classe sous des instituteurs compétents, et cela ne pourra manquer de produire d'excellents résultats.

Des emplois profitables sont trouvés dans la ville de Winnipeg pour un grand nombre de nos ex-élèves, et plusieurs d'entre eux, tant garçons que filles, s'acquittent parfaitement de leur tâche et gagnent de bons salaires.

J'ai, etc.,

W. J. CHISHOLM,

Inspecteur des agences des sauvages, principal intérimaire.

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE,
SAINT-BONIFACE, 30 juin 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—L'école industrielle de Saint-Boniface est située dans les limites de la ville de Saint-Boniface, à 2 milles de Winnipeg.

Terrain.—Nous n'avons en tout qu'environ 40 acres de terrain, divisées en quatre lopins. Deux champs contenant à peu près 7 acres sont en culture, le reste (sauf une certaine étendue de terre en friche inutilisable) servant de pâturages et de cours de récréation.

Bâtiments.—Le bâtiment principal ainsi que les étables et les ateliers sont en assez bon état. Le caveau à légumes a besoin d'être reconstruit, vu que les côtés s'affaissent graduellement. Un petit hangar, 14 x 16 pieds, pour remiser les instruments aratoires, a été construit l'été dernier.

Logement.—Il n'y a pas, à proprement parler, de place pour les membres du personnel. Les pièces qu'ils occupent actuellement ont été enlevées aux enfants. L'institutrice loge dans l'infirmerie des filles, et une des classes a dû être divisée en chambres pour les hommes. Les chambres à coucher des maîtres de discipline dans les dortoirs sont trop petites, leur superficie étant de 14 x $6\frac{1}{2}$ x $6\frac{1}{4}$ pieds. Le dortoir des garçons contient 57 lits ; celui des filles, 46.

Assiduité.—En dépit de tous les efforts que nous avons faits pour recruter des élèves, le nombre des enfants qui font leurs études ici va en diminuant. Au mois d'août dernier, quelques enfants furent amenés de la Rivière-Nelson et des environs. D'autres enfants encore auraient pu être recrutés là, mais j'ai refusé de les admettre, parce que les frais de voyage étaient trop élevés et qu'ils avaient tous moins de 10 ans. Plusieurs métis résidant dans le voisinage des réserves mais non compris dans les traités m'ont offert d'envoyer leurs enfants à l'école, mais je n'ai pu naturellement accepter cette offre.

Travail de classe.—Le programme d'études autorisé est suivi. Les élèves ont fait en général assez de progrès, surtout dans l'anglais. Les garçons font tous les jours des exercices militaires et de la gymnastique ; ils ont aussi une fanfare à laquelle ils s'intéressent beaucoup.

Ferme et jardin.—Nos cultures ont été détruites par la grêle l'année dernière, juste au moment où l'on se préparait à faire la récolte ; aussi n'avons nous pas eu assez de grain pour le bétail. Nous avons obtenu de notre jardin une assez bonne récolte de légumes et une quantité suffisante de pommes de terre pour les besoins de l'institution. Comme nous n'avons pas de terres à foin, nous sommes obligés d'aller chercher notre foin à une distance considérable, ce qui entraîne des dépenses et une perte de temps.

Industries enseignées.—En fait d'industries, l'on enseigne un peu de culture et de menuiserie aux garçons. Les apprentis menuisiers font les réparations nécessaires dans l'institution et ses dépendances. On dresse les filles aux travaux du ménage, et on leur montre la manière de confectionner et de raccommoder les vêtements.

Enseignement moral et religieux.—L'instruction religieuse est donnée tous les jours, dans l'école, et tous les dimanches par le principal ; les prières se disent aussi matin et soir.

Santé et hygiène.—La santé des enfants a été, somme toute, bonne (meilleure que les années précédentes). La rougeole a sévi au printemps et nous avons perdu une petite fille.

Les cabinets d'aisances dans le dortoir des garçons ont été pourvus d'un ventilateur, ce qui constitue une importante amélioration.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est bonne et abondante. Elle est pompée d'un puits qui se trouve endessous de l'école et conduite dans de grands réservoirs situés dans le haut de l'édifice. Durant les froids rigoureux de l'hiver dernier les trappes dans le hangar à charbon furent accidentellement laissées ouvertes, un soir, et la conséquence en a été que notre machine à pomper à air chaud gela et éclata. Comme elle ne pouvait être réparée à temps, je la fis remplacer par une machine à pomper à gazoline de 2½ chevaux-vapeur. Le changement est tellement pour le mieux que je suis tenté de ne pas regretter que cet accident soit arrivé. Les réservoirs se remplissent maintenant très vite.

Protection contre l'incendie.—Nous avons un appareil à incendie McRobie, 6 extincteurs Dominion, 6 haches à incendie et 12 seaux.

Chauffage et éclairage.—Le système à eau chaude fonctionne bien, mais il est très dispendieux, le charbon coûtant si cher.

Au mois de janvier 1900, j'ai fait installer un système d'éclairage au gaz acétylène, et nous en sommes très satisfaits. Il y a moins de danger qu'avec les lampes, et une fois que l'installation sera terminée les dépenses seront probablement moindres que pour le pétrole.

Récréation.—Les cours de récréation sont spacieuses et séparées, situées qu'elles sont de chaque côté de l'école ; nous avons aussi deux salles de récréation ouvrant sur les cours. Les enfants sont tous gais et contents, et se récréent avec les jeux et amusements ordinaires.

Observations générales.—Nos dortoirs présentent maintenant un très joli aspect. L'automne dernier nous avons fait remplacer les lits de sangle par des couchettes de fer peinturées en blanc, ce qui constitue une amélioration marquée sur l'ancien système.

En terminant, je désire remercier le département pour les marques de bienveillance que l'on nous a témoignées durant l'année écoulée.

J'ai, etc.,

J. B. DORAIS,
Principal.

PROVINCE DU MANITOBA,
DIVISION D'INSPECTION DU LAC WINNIPEG,
WINNIPEG, 4 octobre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que j'ai inspecté les écoles du district relevant de l'agence de Clandeboye plusieurs fois dans le cours de l'année, et j'ai constaté qu'elles étaient pour la plupart habilement dirigées par les instituteurs et les institutrices qui y étaient préposés. Mais l'assiduité était faible, à cause des épidémies de variole et de diphtérie qui régnaient sur les réserves, et aussi par suite du fait que les parents étaient alors à travailler dans les exploitations forestières, à faire la pêche et à se livrer à d'autres occupations qui les avaient forcés de s'absenter avec leurs enfants. Outre cela, un grand nombre d'enfants sont placés dans les différentes écoles industrielles afin de recevoir une instruction et un enseignement techniques qu'il est impossible de leur donner sur les réserves.

BANDE DE SAINT-PIERRE.

L'école protestante de Saint-Pierre sud est dirigée par Mlle Isabel Jackson, qui est une excellente institutrice et qui fait faire assez de progrès à ses élèves dans la lecture, l'épellation, la dictée, l'écriture, l'arithmétique et la géographie, si l'on tient compte du

peu d'assiduité des enfants ; il y a 38 enfants qui devraient suivre les classes, tandis que le nombre des élèves varie de 13 à 31.

L'école catholique romaine de la réserve de Saint-Pierre était dirigée par Mlle Alice Genthon, qui est une institutrice zélée et compétente et qui a fait ses études au couvent de Saint-Boniface. L'assiduité à cette école est très irrégulière ; il devrait y avoir 11 élèves, mais souvent il n'y en a que 4 à l'école. Les élèves ont fait beaucoup de progrès l'année dernière ; ils lisent assez bien, épellent correctement, résolvent promptement les questions pratiques sur le tableau, et ont une très bonne écriture. Mlle Genthon a donné sa démission comme institutrice de cette école et Mlle Mary Fitzgerald, qui lui a succédé le 12 mai 1902, a rencontré les mêmes difficultés que celle qui l'avait précédée par suite de l'irrégularité dans l'assiduité ; il n'y avait que 5 élèves présents lors de ma dernière visite.

L'école protestante de Saint-Pierre-est est dirigée par M. R. S. Cushing, qui est un instituteur actif, zélé et enthousiaste. Sous sa direction les élèves font beaucoup de progrès dans la lecture, l'épellation, l'écriture, l'arithmétique, la géographie et la dictée. L'assiduité est généralement très satisfaisante, et souvent tous les élèves du district sont présents.

L'école protestante de Saint-Pierre nord est dirigée par Mlle McLean. Les élèves sont très avancés dans leurs études. Les examens qu'on leur fit subir, lors de mes visites d'inspection, en lecture, épellation, écriture et arithmétique, furent très satisfaisants. Vingt-quatre enfants devraient fréquenter cette école, mais le nombre des élèves varie de 9 à 15, suivant les occupations auxquelles se livrent les parents.

L'école protestante de Muckle-Creek est sous la direction de Mlle H. McKenzie. L'enseignement que l'on donne aux enfants en lecture, épellation, arithmétique, écriture, dictée et chant, est si parfait que pas un seul mot fut mal prononcé ou mal épelé, et qu'aucune note discordante fut entendue. L'institutrice est très bonne et très bienveillante pour ses élèves, et n'a jamais l'occasion de les châtier. Vingt-cinq enfants devraient fréquenter cette école, mais seulement la moitié à peu près de ce nombre suivent les classes, par suite des habitudes nomades des parents.

BANDE DE LA RIVIÈRE-TÊTE-OUVERTE.

L'instituteur, M. Frederick McLean, a dirigé cette école avec beaucoup d'habileté pendant plusieurs années, et les enfants qui suivaient ses leçons ont fait beaucoup de progrès dans la lecture, l'épellation, l'écriture, l'arithmétique et la géographie. Seize enfants devraient fréquenter cette école, mais il y a rarement plus de 12 élèves, vu que la moitié des sauvages de cette bande sont païens et ne s'intéressent guère à l'enseignement. M. McLean a donné sa démission, et M. William Sweetman lui a succédé le 21 mai 1902.

BANDE DE FORT-ALEXANDRE.

L'école catholique romaine de Fort-Alexandre est dirigée par M. W. George Gow, qui est un instituteur compétent. Les élèves font beaucoup de progrès dans la lecture, l'épellation, l'écriture et l'arithmétique, mais les parents pour la plupart négligent d'envoyer leurs enfants à l'école. Sur 60 enfants en âge de s'instruire, seulement un quart à peu près de ce nombre suivent les classes.

L'école protestante de Fort-Alexandre est sous la direction de M. Sydney B. Barrett, qui était autrefois préposé à l'école de la Rivière-Noire. C'est un homme instruit et un bon instituteur. Les élèves apprennent la lecture, l'épellation, l'écriture, l'arithmétique et la géographie, mais par suite de l'irrégularité dans l'assiduité ils font peu de progrès. Sur 75 enfants qui devraient fréquenter cette école, seulement un tiers à peu près de ce nombre suivent les classes.

J'ai, etc.,

E. McCOLL,
Inspecteur des agences des sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE BIRTLE,
BIRTLE, MAN., 4 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous représenter mon rapport annuel au sujet du pensionnat de Birtle pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—L'école est située dans les limites de la ville de Birtle, dans la province du Manitoba, et sur la rive nord du creek de la Queue-d'Oiseau, mais ne se trouve pas sur une réserve.

Terrain.—Il y a 25 acres de terrain qui appartiennent à l'école et 25 acres sont louées. Tout ce terrain se trouve dans la municipalité de Birtle, dans la section n° 6-17-26. Malheureusement, une faible partie seulement en est propre à la culture, à cause de la nature accidentée du pays. Cependant, il y a de bons pâturages presque partout, sauf dans les temps de sécheresse.

Bâtiments.—L'école est en pierre et à 3 étages, indépendamment du sous-sol. Tous les départements des travaux scolaires et domestiques sont dans le même bâtiment. La grange est en bois de charpente, et en dessous se trouve une étable en pierre pour le bétail. Il y a aussi un poulailler en bois de charpente et une laiterie en billes. Depuis mon dernier rapport, quelques améliorations ont été faites : le sous-sol a été lambrissé d'épinette blanche, et un caveau à légumes, dont le toit s'était affaissé, a été reconstruit.

Logement.—Il y a place pour au moins 65 élèves et un personnel de 5 membres.

Assiduité.—L'assiduité a été bonne, l'année dernière, ayant excédé de 3 à 5 le nombre pour lequel une subvention est accordée,—soit 40.

Travail de classe.—Les élèves se sont beaucoup appliqués à leurs études, et toutes les fois que la nouvelle matière enseignée se rattache à quelque chose qu'ils savent déjà, l'on a peu de difficulté à les instruire.

Ferme et jardin.—De 5 à 6 acres sont ensemencées de légumes potagers, de pommes de terre, de maïs, de navets, de fèves et de betteraves.

Industries enseignées.—Les filles apprennent la couture, le blanchissage, le repassage, la boulangerie, la cuisine et l'économie domestique en général. L'on montre aux garçons la manière de soigner le bétail et les volailles, à préparer le combustible, de labourer, de herser et de faire tous les ouvrages se rapportant au jardinage. De plus, ils prêtent leur aide dans tous les travaux de menuiserie qui se font, et se familiarisent ainsi avec l'usage des outils.

Enseignement moral et religieux.—Les enfants assistent, tous les dimanches, aux offices et aux cours de catéchisme à l'église presbytérienne de la ville de Birtle, et tous les lundis soir le pasteur de l'église leur donne une instruction religieuse dans leur classe. Outre cela, un passage de l'écriture est commenté tous les jours. Un autre puissant facteur dans l'enseignement moral est l'attention que l'on donne aux incidents de chaque jour dans la vie des élèves pour en tirer des leçons pratiques.

Santé et hygiène.—Grâce à la situation salubre de l'école, il n'y a rien à désirer sous le rapport de l'hygiène, et la santé des élèves a été, somme toute, très bonne.

Approvisionnement d'eau.—Notre eau potable est charroyée d'une source qui se trouve à environ un mille de distance. L'eau est bonne, mais le charroyage entraîne une forte dépense. Sauf durant les temps de sécheresse, nos deux citernes fournissent une ample quantité d'eau douce. Nous avons fait, mais sans succès, plusieurs tentatives pour creuser un puits qui pût nous donner un bon approvisionnement d'eau.

Protection contre l'incendie.—Nous avons 4 extincteurs Patton et 10 seaux à incendie tenus constamment pleins d'eau. Dans le cours du mois dernier nous avons établi une nouvelle échelle de sauvetage en fer qui permet de sortir facilement de

chaque étage dans le cas où un incendie se déclarerait. Mais en hiver, par suite de la rareté de l'eau, notre protection contre l'incendie n'est pas aussi efficace qu'elle devrait l'être.

Chauffage et éclairage.—L'édifice est chauffé par trois fournaises à bois et éclairé par des lampes à pétrole.

Récréation.—En hiver, les principaux amusements des enfants (garçons et filles) sont la glissade et le patinage, et, en été, le ballon et la balle pour les garçons, et la sauterie avec des cordes, la balle, etc., pour les filles. Les élèves se récréent au grand air toutes les fois que le temps le permet.

Observations générales.—Comme je n'occupe mon poste actuel que depuis six mois, je n'ai pas assez de matériaux pour faire un long rapport.

J'ai, etc.,

W. McWHINNEY,
Principal.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST,
REFUGES SAINT-JEAN, RÉSERVE DES PIEDS-NOIRS,
GLEICHEN, ALBERTA, 26 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant au sujet des refuges Saint-Jean qui se trouvent sur cette réserve, et que je dirige moi-même en ma qualité d'agent de la Société des Missions de l'Eglise, pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—Le refuge (connu sous le nom d'école de Vieux-Soleil) est situé sur la réserve du nord, presque au centre du plus grand village, et est à une distance d'environ quatre milles de Gleichen, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. L'on a clôturé autour des bâtiments quelques acres de terre, dont une partie est en culture. Le bureau de poste le plus rapproché est à Gleichen.

Bâtiments.—L'institution comprend deux bâtiments—le pensionnat proprement dit et une maison d'école. Dans le premier nous avons très peu d'espace, et il est à espérer que l'asile que le gouvernement se propose de faire construire sera bientôt érigé, ce qui nous permettra de poursuivre efficacement notre travail. La maison d'école est bien construite et peut loger au moins deux fois plus d'élèves que l'asile lui-même. Elle est chauffée par une fournaise à air chaud et est bien ventillée. En arrière de l'asile se trouve une buanderie en bois de charpente contenant un puits et une pompe, un poêle de cuisine, une table et des cuves pour le linge et une cheminée en brique. Entre ce bâtiment et l'asile il y a un trottoir en bois.

Assiduité.—A la fin de l'exercice il y avait 26 garçons et 14 filles inscrits sur le rôle. Il y a dans les environs un grand nombre d'autres enfants en âge d'aller à l'école que l'on pourrait loger dans ces bâtiments, et nous avons hâte de les voir soustraits aux effets pernicieux de la vie de camp.

Travail de classe.—Les enfants ont continué à faire beaucoup de progrès dans toutes leurs études. Le programme prescrit par le département a été rigoureusement suivi.

Travaux industriels.—Les enfants apportent beaucoup d'application à ces travaux. Nous avons trois grands potagers et un joli jardin à fleurs, avec arbres et arbustes, dans lesquels la plupart des garçons travaillent régulièrement tous les jours. Outre cela, les enfants prennent soin des étables, vaquent aux travaux domestiques, soignent et pansent les chevaux, traient les vaches, font le beurre et le pain, confectionnent et raccommodent leurs vêtements, blanchissent le linge, etc.

Enseignement moral et religieux.—Une grande attention est donnée à cette partie de l'instruction. Les prières se disent en commun tous les matins et tous les soirs. Le dimanche, les élèves assistent aux offices et suivent les cours de catéchisme. Pendant une grande partie de l'année des offices et des conférences bibliques, auxquels assistent les plus âgés parmi les enfants, ont lieu deux fois par semaine. Les enfants sont très heureux et manifestent pour la plupart un ardent désir de mener une vie honnête et morale.

Santé.—Grâce à l'ample provision de médicaments que nous avons, la santé des élèves a été généralement bonne, mais elle sera bien meilleure, je j'espère, lorsque nous aurons plus d'espace.

Approvisionnement d'eau.—Le puits qui se trouve dans la buanderie et qu'alimente la rivière à l'Arc nous fournit abondamment d'eau.

Protection contre l'incendie.—Un grand nombre d'extincteurs et de grenades à main sont distribués dans les différentes parties de l'édifice et des seaux ainsi que des cuves remplis d'eau sont tenus sous la main. Nous avons aussi des haches placées çà et là. Les deux dortoirs sont pourvus d'échelles de sauvetage de facile accès.

Chauffage.—Le pensionnat est chauffé par des poêles, et la maison d'école par une fournaise à air chaud. Nous nous servons de protecteurs en amiante.

Récréation.—L'on encourage les enfants à prendre autant d'exercice que possible au grand air. Il y a divers jeux et amusements, et une étroite surveillance est exercée pendant les récréations.

Observations générales.—En terminant, je désire remercier notre agent des sauvages, M. Markle, pour les précieux services qu'il nous a rendus.

J'ai, etc.,

STANLEY J. STOCKEN,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT ANGLICAN DES GENS-DU-SANG,
MCLEOD, ALBERTA, 2 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—Notre école est située directement à l'ouest du chef-lieu de l'agence, à environ 13 milles au sud-est de McLeod, et est séparée de la réserve par la rivière du Ventre. Nous sommes propriétaires du quart nord-ouest de la section 30, township 7, rang 24, à l'ouest du 4e méridien. Notre terrain, qui a été acheté, je crois, par la Société des Missions de l'Eglise, est tout clôturé. Environ 20 acres sont cultivées, dont 4 sont en jardinages, 4 ou 5 autres acres étant occupées par l'institution et les cours de récréation. Le sol est assez fertile et donne de bonnes récoltes de légumes et d'avoine.

Bâtiments.—Nous avons un asile pour filles, un asile pour garçons, une maison pour les missionnaires, une église et une école combinées, un atelier de menuiserie, un hôpital, une buanderie, deux magasins, une écurie et une vacherie. Aucun bâtiment n'a été construit cette année.

Logement.—Il y a place pour 70 à 80 élèves.

Assiduité.—Comme cette école est un internat, l'assiduité est naturellement très régulière. Le nombre des élèves varie de 52 à 54.

Travail de classe.—Les écoles industrielles nous enlèvent plusieurs de nos garçons les plus vigoureux, et vu les travaux de jardinage et autres ouvrages qu'il y a à faire, l'on ne peut pas consacrer beaucoup de temps à l'enseignement ; cependant les enfants

font pour la plupart assez de progrès. Le 5[me] dégré compte un grand nombre d'élèves, et sous la direction de mademoiselle Wells, notre habile institutrice diplômée, le travail marche admirablement bien, si l'on tient compte des difficultés à surmonter.

Ferme et jardin.—Je crois que nous avons bien réussi de ce côté. Nous avions ensemencé environ 15 acres d'avoine et à peu près 4 acres de jardinages, et nous avons obtenu suffisamment de grain pour nos chevaux et nos bêtes a cornes et une abondance de légumes pour le personnel et les écoliers ; ceux-ci se montrent très friands des légumes.

Industries enseignées.—Plusieurs industries sont enseignées. L'on montre aux filles, entre autres choses, l'art culinaire, la manière de confectionner les robes, l'économie domestique et l'industrie laitière, tandis que les garçons apprennent à soigner le bétail et les volailles, à traire les vaches, à cultiver les légumes, à faire de menus ouvrages de menuiserie, etc.

Enseignement moral et religieux.—Comme cette institution est directement sous les auspices de l'Eglise, l'on a soin de s'assurer le concours d'instituteurs qui puissent aider le principal dans cette importante branche de l'instruction. Tous les matins et tous les soirs, l'on consacre un peu de temps à inculquer les principes de la bible dans le cœur et l'esprit des élèves. Tous les dimanches, il y a classe de catéchisme ; les commandements sont enseignés et expliqués avec soin, et l'on insiste sur la nécessité d'une foi vive, qui se manifeste dans des œuvres, et non pas simplement dans des dogmes et un symbole.

Santé et hygiène.—Notre médecin m'a souvent dit qu'il n'avait jamais vu d'enfants sauvages en aussi bonne santé que ceux qui suivent les classes ici. J'attribue cela à plusieurs raisons. D'abord, tous les membres du personnel voient à ce que les règles de l'hygiène soient rigoureusement observées ; ensuite l'on donne aux enfants des aliments sains et bien cuits et du lait en abondance. Le D[r] Lafferty a réussi à arrêter les progrès des scrofules, ce qui a eu pour effet d'opérer un grand changement relativement à la santé des élèves. Quant à l'hygiène, l'on prend toutes les précautions nécessaires ; les latrines sont dans un état salubre et on ne laisse jamais les déchets s'accumuler, des trous étant creusés pour recevoir toutes les ordures ménagères, puis remplis et remplacés par d'autres.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons abondance de bonne eau ; des pompes sont installées et des puits creusés toutes les fois que c'est nécessaire.

Protection contre l'incendie.—Notre système de protection contre l'incendie laisse quelque peu à désirer. On a laissé périmer l'allocation de cette année, qui devait nous prémunir contre tout danger à cet égard, vu qu'elle était trop faible pour nous permettre d'acheter les appareils requis. Nous avons, cependant, 3 petites pompes chimiques, quelques grenades à main, 4 haches, et plusieurs seaux qui sont tenus remplis d'eau.

Chauffage et éclairage.—L'institution est chauffée par des fournaises et plusieurs poêles. Les améliorations qu'exige notre système de chauffage entraîneraient une forte dépense. L'éclairage se fait par des lampes à pétrole ordinaires.

Récréation.—Comme je le dis plus haut, les écoles industrielles nous prennent les plus âgés parmi nos garçons, de sorte que ceux qui restent ont tant d'ouvrage à faire qu'ils ne peuvent pas donner beaucoup de temps à la récréation. Cependant, les garçons jouent de temps à autre au ballon et au cricket, et les filles au croquet ; les enfants ont aussi des escarpolettes, des cordes à sauter et des barres horizontales pour se récréer. Outre cela, ils prennent des bains dans la rivière, font des promenades, vont cueillir des baies et organisent des pique-niques.

Observations générales.—Il se fait beaucoup de progrès dans cette institution, surtout si l'on tient compte de la nature des sauvages, et cela n'est pas étonnant, puisque tous les membres de mon personnel font un travail splendide, fidèle et consciencieux, consacrant de bon cœur de longues heures à l'avancement des élèves. Il y a beaucoup de choses en fait d'améliorations que j'aimerais à voir réaliser, mais j'ai l'espoir que tout viendra à temps.

J'ai, etc.,

ARTHUR DE B. OWEN,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT C.R. DES GENS-DU-SANG,
RÉSERVE DES GENS-DU-SANG, MACLEOD, ALTA., 2 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel concernant cette école pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—L'école est située à environ 24 milles au sud de Macleod, à un mille de l'agence d'en haut, et à quelques verges de la rivière du Ventre, sur la réserve des Gens-du-Sang. Adresse : Pensionnat catholique romain de l'Immaculée Conception, réserve des Gens-du-Sang, *via* Macleod, Alberta.

Terrain.—Le terrain dépendant de l'école appartient à la réserve.

Bâtiments.—L'école est divisée en quatre parties. Le bâtiment principal a trois étages. Au premier étage se trouvent la salle à manger, de 17 x 30, le parloir, de 17 x 13, un bureau, de même grandeur, et une salle de 10 x 17. Au second étage se trouvent la chapelle, de 18 x 36, et deux chambres à l'usage du personnel. Le troisième étage comprend une grande pièce de 36 x 36. Aux deux bouts du bâtiment principal se trouvent la deuxième et la troisième parties, comprenant deux bâtiments de 36 x 32, à deux étages chacun, et divisés en deux pièces. Au premier étage se trouvent la classe et la salle de récréation, de 32 x 12 ; au second sont les dortoirs. Les garçons occupent l'aile ouest et les filles l'aile est.

Au nord du bâtiment principal, auquel elle est reliée, se trouve la quatrième partie de l'établissement, savoir : un bâtiment de 20 x 20 à trois étages. Au premier est la cuisine, au second la salle à manger du personnel, et au troisième la chambre privée de l'instituteur.

Outre le bâtiment principal, il y a une buanderie de 18 x 24, une cabane en billes couverte de bardeaux, et un petit hangar de 14 x 12 servant de dépotoir.

Logement.—L'école peut loger un personnel de 8 à 10 membres et 60 à 70 élèves.

Assiduité.—L'assiduité a été satisfaisante. Quatre nouveaux élèves ont été admis dans le cours de l'année.

Travail en classe.—L'enseignement comprend la lecture, l'épellation, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, le dessin et la musique vocale.

Ferme et jardin.—Jusqu'ici nous n'avons pas fait de culture proprement dite, mais nous cultivons différentes espèces de légumes, et les élèves paraissent beaucoup s'intéresser au jardinage. Chacun paraît fier de son petit jardin, et le succès des récoltes leur revient.

Industries enseignées.—Outre le jardinage, les garçons les plus âgés apprennent à boulanger, et les filles à coudre, à tricoter, à dessiner et à faire la cuisine.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement religieux se donne selon la doctrine catholique romaine ; on fait les prières du matin et du soir en commun, et une demi-heure est consacrée, chaque jour, aux choses spirituelles.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été bonne, bien que quelques-uns aient été atteints l'hiver dernier de la rougeole et des scrofules. Une fille qui était malade a été ramenée chez elle par son père et n'est pas encore de retour.

Approvisionnement d'eau.—C'est la rivière qui fournit toute l'eau dont nous avons besoin.

Protection contre l'incendie.—Nous avons cinq extincteurs chimiques, quatre grenades à main, vingt-quatre seaux et quatre haches distribués dans les salles et les chambres.

Chauffage.—L'école est chauffée au moyen de fournaises à air chaud, qui ont été installées avec l'aide du département des Affaires Indiennes.

Récréation.—Quand le temps le permet les récréations ont lieu au dehors sous l'œil d'un surveillant ; quand il fait mauvais temps les élèves s'amusent dans leurs salles de récréation respectives.

Observations générales.—Vers la fin du mois de mai il s'est produit une inondation extraordinaire qui a causé à l'édifice des dommages considérables dont nous n'avons pu encore faire l'estimation. Les membres du personnel et les élèves durent évacuer l'école et loger au dehors pendant quelques jours. Les caves aux fournaises furent remplies d'eau jusqu'au niveau du plancher, et il y avait de 12 a 14 pouces d'eau autour de l'édifice.

J'ai, etc.,

J. L. LE VERN, O.M.I.,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE PLUME-BLEUE,
LAC-LA-SELLE, ALTA., 30 juin 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet de cette école pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—L'école est située à environ six milles au sud-ouest du lac La-Selle et la rivière Saskatchewan, sur le chemin d'Edmonton.

Terrain.—On a mis à part à peu près 7 acres pour les besoins de l'école.

Bâtiments.—L'édifice mesure 60x30 pieds, à deux étages et demi, et est commodément divisé. Le dortoir des filles a 34x30 pieds, et celui des garçons 30x25. Les dépendances consistent en une boulangerie, une buanderie, un magasin, une glacière, des étables et plusieurs autres petits bâtiments.

Assiduité.—Les élèves suivent régulièrement les classes, tous étant pensionnaires.

Travail en classe.—Le cours d'études autorisé par le département est suivi fidèlement.

Ferme et jardin.—Environ six acres sont en culture. L'on cultive principalement les légumes.

Industries enseignées.—On dresse les garçons aux travaux domestiques ; on leur montre aussi la culture et les soins à donner au bétail. On apprend aux filles à coudre, à tricoter, à faire la cuisine et à vaquer aux travaux du ménage.

Enseignement moral et religieux.—L'on donne une attention particulière à l'enseignement moral et religieux, ainsi qu'à l'ordre et à la discipline.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été généralement bonne pendant la plus grande partie de l'année, mais une épidémie de rougeole a sévi au commencement de l'hiver. Il y a eu un décès durant l'année.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie par un puits qui se trouve près de l'école.

Protection contre le feu.—Il y a des extincteurs chimiques commodément disposés. L'école est pourvue d'échelles de sauvetage, et il y a trois escaliers conduisant des dortoirs au rez-de-chaussée. Il y a toujours des seaux à incendie sous la main.

Récréation.—Les élèves ont de la récréation trois fois par jour, après les repas, et se livrent à différents jeux au grand air.

J'ai, etc.,

LÉON BALTER,
Principal intérimaire.

TERRITOIRES DU NORD OUEST,
PENSIONNAT C.R. DE PIED-DE-CORBEAU,
B. DE P. DE GLEICHEN, ALTA., 5 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet du pensionnat de Pied-de-Corbeau pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—L'école est située au camp sud de la réserve, à environ 10 milles du bureau de poste de Gleichen, et en deçà de quelques cents verges de la rivière à l'Arc.

Bâtiments.—L'école est spacieuse, bien ventilée et bien éclairée, le bâtiment principal mesurant 36 x 36 pieds et ayant 3 étages, avec deux ailes de 36 x 32 pieds chacune et à 2 étages. En arrière et à côté du bâtiment principal se trouve une construction 2 étages de 20 x 20 pieds. L'aile sud n'est pas utilisée, vu qu'elle n'est pas encore achevée. L'édifice renferme actuellement un bureau, une salle de réception, une salle à manger, une cuisine, un atelier et une chapelle, au rez-de-chaussée ; les dortoirs et les classes se trouvent aux étages supérieurs.

Les autres bâtiments consistent en une étable en billes, 16 x 24 pieds, et un caveau à légumes. Une jolie clôture en piquets entoure les terrains en face de l'édifice, et en arrière et autour du jardin il y a une clôture ordinaire en fil de fer.

Logement.—L'école peut loger actuellement 25 élèves, mais lorsque l'édifice sera achevé il y aura place pour 60 élèves et un personnel de 8 membres.

Assiduité.—Les élèves suivent régulièrement les classes, tous étant pensionnaires. Ils sont actuellement au nombre de 17, mais le département a accordé, cette année, une subvention pour 25 enfants.

Travail de classe.—Le travail de classe comprend la lecture, l'écriture, l'épellation, l'arithmétique, le dessin et la musique vocale. Les progrès des élèves dans ces branches de l'enseignement font beaucoup honneur aux instituteurs. Le programme prescrit par le département a été suivi. Les élèves commencent à parler l'anglais, et cette langue est déjà très familière à leurs oreilles.

Ferme et jardin.—A l'heure qu'il est il y a environ 4 acres en culture. Nous avons un jardin qui nous rapporte suffisamment de pommes de terre et d'autres légumes pour les besoins de l'école. Ce jardin donne une occupation saine aux enfants, ils y trouvent beaucoup d'agrément. Chaque élève a son petit jardin à fleurs et à légumes, qui est cultivé avec beaucoup de soin. Un grand nombre d'arbres ont été plantés, ce qui va beaucoup contribuer à embellir l'aspect des lieux.

Industries enseignées.—Les garçons ont des heures spéciales durant la journée pour les travaux manuels. Ils aident à soigner les chevaux et les bêtes à cornes. On apprend aux filles l'économie domestique, la couture, le tricotage, le blanchissage, le raccommodage, etc.

Enseignement moral et religieux.—Les doctrines que l'on enseigne aux élèves sont celles de l'Eglise catholique romaine. Les prières se disent matin et soir, et une demi-heure, chaque jour, est consacrée à l'instruction religieuse. Les élèves prennent un vif intérêt aux choses de la religion et montrent, par leur conduite, qu'ils comprennent l'enseignement moral qui leur est donné.

Santé et hygiène.—Durant l'année nous avons perdu un de nos garçons, qui est mort de tuberculose, et une de nos filles, qui a succombé à une maladie de cœur. A ces deux exceptions près, la santé des enfants a été généralement bonne. Les règles de l'hygiène sont rigoureusement observées, et l'école ainsi que ses dépendances sont proprement tenues.

Approvisionnement d'eau.—Toute l'eau dont nous avons besoin est prise dans la rivière et transportée au moyen d'une charrette.

Protection contre l'incendie.—Des extincteurs, des grenades à main, des seaux et des haches à incendie sont distribués dans les salles et les chambres, mais, d'un autre côté, nous n'avons pas suffisamment d'eau.

Chauffage.—L'école est chauffée en partie par des poêles et en partie par une fournaise à air chaud. L'éclairage se fait au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—Le ballon, le décochement de flèches avec des arcs, la pêche et l'équitation sont les passe-temps favoris des garçons. Les filles s'amusent à jouer à la balle, à habiller des poupées, etc. Il y a récréation trois fois par jour, après chaque repas, et les enfants se divertissent au dehors lorsque le temps est beau, ou dans leurs salles lorsqu'il fait mauvais temps, toujours sous l'œil d'un surveillant.

J'ai, etc.,

J. RIOU, O.M.I.,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE CROWSTAND,
B. DE P. DE CROWSTAND, ASSA., 5 septembre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet du pe sionnat de Crowstand pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—L'école est située sur le bord oriental de la rivière Assiniboine, dans la région orientale d'Assiniboïa. Elle est contiguë à la réserve de Côté, agence de Pelly, et se trouve à 45 milles de la ville de Yorkton.

Terrain.—Le terrain dépendant de l'école est la moitié sud fractionnaire de la section 19, township 29, rang 31, à l'ouest du 2nd M. P. Il y a environ 300 acres de terre, et c'est l'Église Presbytérienne du Canada qui en est propriétaire. Le sol convient très bien à la culture mixte.

Bâtiments.—Le bâtiment principal est en bois de charpente et comprend une classe, un réfectoire pour les enfants, une cuisine et des garde-manger, une buanderie, des salles de récréation, des dortoirs pour les garçons et les filles, et des chambres privées pour les membres du personnel. Les autres bâtiments sont : une laiterie de pierre, une glacière, un magasin en billes, un atelier de menuiserie, une étable en bois de charpente, une étable en billes et une remise.

Logement.—Il y a amplement de place pour 50 enfants et le personnel nécessaire.

Assiduité.—L'assiduité a été très régulière toute l'année durant. Une subvention est accordée pour 40 enfants, et le nombre des élèves a été en moyenne de 39 ; outre cela, 7 enfants métis non compris dans les traités ont suivi les classes.

Travail de classe.—Il n'y a eu aucune interruption dans les études. L'école a été visitée, durant l'année, par l'inspecteur du département et par l'inspecteur des écoles publiques des Territoires, et tous deux ont fait des rapports très favorables sur l'enseignement qui est donné ici.

Ferme et jardin.—Environ 20 acres de terre seulement ont été cultivées l'année dernière, mais les récoltes ont été abondantes. L'on a obtenu 500 boisseaux de pommes de terre et autant d'autres légumes. Le rendement de l'avoine a été de 70 boisseaux à l'acre.

Industries enseignées.—Les industries que l'on enseigne sont la culture, la manière de soigner le bétail, la menuiserie, la boulangerie, l'art culinaire, l'industrie laitière, le blanchissage, la culture, le tricotage et l'économie domestique.

Enseignement moral et religieux.—Tout en donnant aux enfants la meilleure instruction possible dans les choses temporelles, nous ne négligeons pas pour cela de leur

enseigner les principes de la morale et de la religion. Tous les matins et tous les soirs il y a un office religieux, consistant dans le chant d'un hymne, la lecture d'un passage de la bible et la récitation d'une prière. Le dimanche, les élèves assistent à l'office divin ; ce jour-là, il y a aussi classe de catéchisme.

Santé et hygiène.—La santé des élèves, somme toute, a été bonne. Sauf quelques cas bénins de scrofules et un cas de pneumonie, il n'y a pas eu de maladie sérieuse durant l'année.

Il n'y a eu aucun décès. L'école est toujours dans un état salubre.

Approvisionnement d'eau.—Nous continuons à nous approvisionner d'eau dans la rivière Assiniboine. L'eau que nous nous procurons ainsi est apparemment bonne.

Protection contre l'incendie.—Notre système de protection contre l'incendie laisse quelque peu à désirer.

Chacun des dortoirs est pourvu d'une échelle de sauvetage.

Nous avons deux extincteurs Babcock, et il y a un grand nombre de grenades à main et de seaux à incendie distribués dans toutes les parties de l'édifice.

Chauffage et éclairage.—L'édifice est chauffé par des fournaises à bois et est très confortable. On se sert de lampes à pétrole pour l'éclairage.

Récréation.—Les garçons et les filles prennent leurs divertissements dans des salles séparées, et un temps suffisant est consacré à la récréation.

Le tout respectueusement soumis,

NEIL GILMOUR,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE COWESSESS,
AGENCE DU LAC-CROCHE, BROADVIEW, ASSA., 5 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet du pensionnat de Cowessess pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—Le pensionnat du Lac-Croche est situé dans la vallée de la Qu'Appelle, au sud du lac Croche, sur la réserve de Cowessess. Le paysage est magnifique, la rivière, le lac et les collines contribuant à embellir l'aspect de la localité.

Terrain.—Il y a environ 60 acres de terrain dépendant de l'école.

Bâtiments.—Les bâtiments dont ont se sert à l'heure qu'il est sont les suivants : le presbytère, 30 x 20 pieds ; l'église, 62 x 20 pieds ; une maison, 20 x 20 pieds, exclusivement réservée pour les sauvages ; une glacière, 12 x 14 pieds ; une étable, 65 x 20 pieds. Le bâtiment principal, c'est-à-dire le pensionnat proprement dit, est une construction à trois étages. Ses dimensions sont de 58 x 38 pieds, et sa hauteur à partir du sol jusqu'au faîte du toit est de 52 pieds.

Le sous-sol renferme une salle à manger, une cuisine, un garde-manger, une laiterie, un lavoir avec une grosse chaudière, une citerne pour l'eau de pluie et un caveau à légumes.

Au rez-de-chaussé se trouve le vestibule, les parloirs, la chapelle, une pharmacie, la classe, 26 x 15 pieds 3 pouces, et la salle de récréation des garçons, 32 x 14 pieds.

Au second étage il y a une salle de récréation pour les filles, une salle de couture, 3 chambres pour les membres du personnel, les chambres des religieuses et deux infirmeries, une pour les garçons l'autre pour les filles.

Au troisième étage sont deux spacieux dortoirs de 35 x 23 pieds et 12 pieds 6 pouces de hauteur, ainsi qu'un grenier contenant un grand réservoir.

Logement.—Il y a place pour 65 élèves et un personnel de 8 membres.

Assiduité.—Comme les élèves sont tous pensionnaires, l'assiduité est très régulière. Le nombre d'enfants inscrits sur le rôle est de 37.

Travail de classe.—Le programme d'études tracé par le département est suivi aussi fidèlement que possible, dans les circonstances. Les matières que l'on enseigne sont : le catéchisme, la grammaire, la conjugaison, le dessin, l'épellation, l'arithmétique, l'histoire et la géographie, mais l'on donne une attention spéciale à la lecture et à l'écriture. Les élèves font assez de progrès.

La plupart d'entre eux parlent l'anglais.

Ferme et jardin.—Il y a environ 5 acres en culture cette année. Nous avons aussi un jardin où nous cultivons suffisamment de pommes de terre et d'autres légumes pour les besoins de l'école. Le jardin et les travaux de la ferme donnent aux enfants une occupation saine.

Travaux industriels.—Les enfants ont des heures spéciales, tous les jours, pour les travaux manuels. Les garçons travaillent plus ou moins de temps, suivant leur âge ; ils aident à soigner les chevaux, les bêtes à cornes, les porcs et les volailles. Aux filles l'on montre la couture, le tricotage et l'économie domestiqne, sans négliger, toutefois, de voir à ce qu'elles tiennent leur salle de récréation et leurs dortoirs dans un état de propreté.

Enseignement moral et religieux.—Une attention particulière est apportée à cette importante branche de l'enseignement. Une courte instruction religieuse est donnée, chaque jour, sur un sujet pratique, comme, par exemple, l'ordre, la propreté, l'obéissance, etc., après quoi des hymnes sont chantés. Le caractère de chaque élève est cultivé avec soin.

Santé et hygiène.—L'hygiène de l'école, vu nos excellents systèmes de ventilation et d'égouts, et l'abondance de lumière, est très bonne ; la santé des élèves émerveille tous nos visiteurs. Les enfants se baignent fréquemment, et l'établissement est tenu en parfait ordre.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie par un puits qui se trouve dans le sous-sol. Nous obtenons toute l'eau nécessaire pour les besoins ordinaires. mais afin d'en avoir toujours une quantité suffisante il faudrait approfondir le puits. L'eau est d'assez bonne qualité.

Protection contre le feu.—On a pourvu amplement à la protection de l'école contre l'incendie au moyen d'une machine à gazoline et d'une pompe foulante d'une capacité de 100 gallons à la minute, qui communique par un tuyau de deux pouces avec un réservoir situé dans l'attique. La communication avec le réservoir peut être arrêtée par un simple coup de levier et l'eau refoulée directement dans un tuyau injecteur de $1\frac{1}{2}$ pouce et $\frac{7}{8}$ de lance, avec une pression de 100 livres. Il y a des raccordements dans chacun des dortoirs et dans chacun des corridors, ainsi que dans le sous-sol et à l'extérieur de l'école. La pompe et la machine servent à élever l'eau qui alimente le réservoir dans l'attique et à la refouler de là dans les différentes parties de l'édifice. La machine est mise en mouvement à l'aide d'une étincelle électrique, et en dix secondes on peut faire jouer un boyau sur le feu. La machine est aussi pourvue d'un tube à ignition, et en supposant qu'un incendie se déclarerait dans un endroit où l'on ne pourrait pas faire fonctionner la machine, nous aurions la pression d'eau du réservoir dans les boyaux continuellement. Cette pression est de vingt-trois livres dans le sous-sol. La pompe est munie d'une soupape de sûreté afin de prévenir tout accident. Nous avons de plus deux extincteurs Babcock placés en bon endroit, ainsi qu'une douzaine de seaux suspendus dans les différentes pièces. Je regrette toutefois de dire que nous n'avons pas pu encore pourvoir l'établissement d'échelles de sauvetage.

Eclairage et chauffage.—L'école est chauffée entièrement à l'air chaud, avec deux fournaises "New Idea". L'on admet continuellement une provision abondante d'air frais afin de remplacer l'air vicié qni sort par les ventilateurs placés dans les dortoirs et les corridors.

L'école est éclairée entièrement par le gaz acétylène, la machine qui produit ce gaz se trouvant isolée dans une pièce bien ventilée. Il n'est pas permis de se servir de lampes à pétrole dans l'école, et les allumettes sont sous le contrôle des surveillants.

De plus, le révérend frère Eugène a adapté un nouveau générateur à la machine à acétylène, ce qui a beaucoup amélioré son fonctionnement.

Récréation.—Le ballon, le cricket, la natation, la pêche et le décochement de flèches avec des arcs sont les principaux amusements des garçons en été, et le patinage, le chant,

les cartes, les marbres, les échecs et le violon sont leurs passe-temps favoris en hiver. Les filles s'amusent à jouer à la balle, à dessiner sur les ardoises, à habiller des poupées, à chanter et à sauter avec des cordes.

Observations générales.—J'ai le plaisir de vous annoncer que notre école est sous la direction des Sœurs de Saint-Joseph depuis l'automne dernier. Elles sont très estimées par le public et sont beaucoup encouragées par notre agent, M. Begg, qui ne manque jamais de visiter l'institution tous les mois. Je suis heureux d'ajouter qu'il y a eu progrès sur toute la ligne.

J'ai, etc.,

S. PERRAULT,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS,
LAC-AUX-CANARDS, SASK., 1er juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—Cette école est située à environ un demi-mille de la ville du Lac-aux-Canards et à trois milles de la réserve du Lac-aux-Canards.

Etendue du terrain.—Le terrain dépendant de l'école contient 100 acres et appartient au gouvernement. Sa subdivision forme la section 4, township 44, rang 2, à l'ouest du 3me méridien.

Bâtiments.—Le bâtiment principal contient un vestibule, une salle de réception, une chambre à coucher pour le principal, des bureaux et une salle à manger. Il n'a pas été construit d'autres bâtiments cette année. Les pièces occupées par les filles sont très confortables ; le besoin d'un atelier, cependant, se fait vivement sentir, les filles étant obligées de travailler dans la buanderie. Les bâtiments extérieurs ont été réparés et peinturés dans le cours de l'année.

Logement.—Il y a amplement de place pour 60 filles dans notre nouveau dortoir, qui est beaucoup admiré par les visiteurs, et nos deux classes ne laissent rien à désirer. Nous espérons que le local des garçons sera tout aussi bien aménagé l'année prochaine. Il y a un personnel d'environ 12 membres.

Assiduité.—Le nombre des élèves est de 100, qui est le chiffre autorisé.

Travail de classe.—Une attention particulière est apportée au travail de classe. Les leçons sont données par deux instituteurs compétents, et il y a un élève qui agit comme sous-maître pour les enfants nouvellement arrivés qui ne peuvent suivre les classes. Des examens, oraux et écrits, ont lieu fréquemment, et de légères récompenses sont décernées à ceux qui font le plus de progrès. Les plus avancés parmi les élèves ne consacrent que la moitié du temps, chaque jour, à leurs études. En dehors des heures de classe, le chant, la musique et la gymnastique sont régulièrement enseignés.

Ferme et jardin.—Les garçons aident aux travaux du jardin et de la ferme. La récolte a été abondante. Nous avons réussi à emmagasiner dans nos spacieuses caves près de 3,000 boisseaux de pommes de terre, ainsi qu'une grande quantité de navets, de carottes, d'oignons, de choux et de betteraves, qui nous ont duré presque toute l'année. Notre jardin fait l'admiration de nos nombreux visiteurs, qui sont surpris de voir que l'on peut cultiver les fruits et les fleurs avec tant de succès dans un climat si peu favorable.

Industries enseignées.—Les garçons cultivent et jardinent, soignent les chevaux et les bêtes à cornes, font les réparations nécessaires aux clôtures, peinturent les bâtiments et y posent des vitres au besoin, coupent et scient du bois pour la buanderie et la cuisine, tandis que les filles s'occupent à faire du beurre, à blanchir le linge, à vaquer aux

travaux du ménage, à coudre, à confectionner et à raccommoder leurs vêtements. Les fillettes de 6 à 10 ans consacrent une heure tout les jours à tricoter des bas pour leurs compagnes plus âgées.

Enseignement moral et religieux.—Les enfants se conduisent bien, et l'on insiste continuellement sur le respect pour l'autorité et l'obéissance.

Les prières sont dites matin et soir, et il y a des offices tous les dimanche; il y a aussi une instruction religieuse trois fois par semaine.

Santé et hygiène.—La santé des membres du personnel et des élèves a été bonne l'année dernière. Je regrette de dire qu'il y a eu deux décès au commencement du printemps. Bien que nous ayons été entourés de maladies contagieuses, grâce aux précautions que nous avons prises, nous avons réussi à y échapper. La ventilation est bonne et l'école ainsi que ses dépendances sont dans un état salubre.

Protection contre l'incendie.—Nous avons pour nous protéger contre l'incendie des extincteurs Babcock, des grenades à main et des pompes foulantes; nous avons aussi des barils d'eau qui sont tenus constamment sous la main.

Chauffage et éclairage.—L'école est éclairée par trois fournaises qui exigent une surveillance continuelle nuit et jour. L'institution, les cours et l'étable sont maintenant éclairées par le gaz acétylène, la machine qui produit ce gaz étant installée dans une pièce isolée et bien ventilée.

Récréation.—Le ballon, les marbres, les échecs, le chant et la musique, sont les amusements favoris des enfants. Lors des "sports" annuels, les garçons qui faisaient partie de la fanfare ont été très applaudis. Les garçons et les filles aiment beaucoup le chant et la musique.

Admissions et congés.—Quinze élèves ont été admis durant l'année,—8 garçons et 7 filles. Dix élèves ont été congédiés; sur ce nombre 5 sont déjà mariés, et les autres travaillent à gages ou chez leurs parents.

Observations générales.—En terminant, je désire remercier le département pour l'intérêt qu'il a porté à cette école; je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance à notre dévoué agent, M. Jones, pour l'aide qu'il nous a prêtée, et aux membres de mon personnel pour le fidèle travail qu'ils ont accompli durant l'année.

J'ai, etc.,

M. J. P. PAQUETTE, Ptre, O.M.I.,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
COLLÈGE EMMANUEL,
PRINCE-ALBERT, 20 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet de cette école pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation de l'école et étendue du terrain.—L'école est située à environ 2 milles à l'ouest de la ville de Prince-Albert. Le terrain qui en dépend est un lot riverain de 12 chaînes de front et 2 milles de profondeur, et d'une contenance d'à peu près 200 acres.

Bâtiments.—Il y a trois bâtiments occupés par le personnel et les élèves. Le bâtiment principal est réservé aux femmes attachées à l'institution et aux filles. Les chambres à coucher, les dortoirs et le cabinet de toilette sont à l'étage supérieur, et à l'étage inférieur se trouvent la classe pour les élèves les plus âgées, la salle à manger, la cuisine et le garde-manger. Il y a aussi dans ce bâtiment une garde-robe, une salle de couture et une infirmerie. Le second bâtiment contient un dortoir pour les plus jeunes parmi les garçons, un cabinet de toilette, un dispensaire, un bureau et un appartement pour le principal. Dans le troisième bâtiment se trouvent des dortoirs, un cabinet de toilette, une salle de bains, une salle de lecture et de récréation pour les garçons les plus âgés, une chambre pour l'instituteur en chef et une classe pour les plus jeunes parmi les élèves.

Les bâtiments extérieurs consistent en un hangar qui sert de grenier et de magasin, une remise, une étable, 44 x 22 pieds, une porcherie et un poulailler.

Cours de récréation.—Sur le terrain attenant aux bâtiments on a établi de spacieuses cours de récréation pour les élèves,—garçons et filles.

Logement.—Grâce aux changements qui ont été faits dans les bâtiments l'année dernière et l'année précédente, il y a aujourd'hui amplement de place pour le nombre autorisé d'élèves. En même temps que ces changements étaient effectués, la cuisine, la salle de couture et les deux salles de toilette ont été remaniées et agrandies et offrent maintenant beaucoup plus de commodité et de confort aux élèves.

Travail de classe.—Les élèves suivent les classes deux fois par jour, à l'exception des filles les plus âgées, qui font le service dans la cuisine et la salle à manger à tour de rôle. Les heures de classe sont de 9.30 heures du matin à midi et de 1.30 à 3 heures de l'après-midi. Outre cela, il y a étude de 8 à 8.30 de l'avant-midi et de 7 à 8 heures du soir. Le programme est à peu près celui qui est suivi dans les écoles publiques des Territoires du Nord-Ouest.

Les élèves sont classifiées comme suit :

	Garçons.	Filles.	Total.
Classe I	6	6	12
" II	3	3	6
" III	10	4	14
" IV	5	2	7
" V	3	4	7
" VI	6	1	7
	33	20	53

Les élèves viennent des réserves suivantes :—

Ahtahkakoop	17	élèves
John Smith	13	"
James Smith	4	"
James Roberts	1	"
William Charles	3	"
William Twatt	5	"
Mistawasis	3	"
Non compris dans les traités	7	"
Total	53	

Ferme et jardin.—Nous avons récolté, l'automne dernier, 646 boisseaux d'excellent blé Fife rouge, 536 boisseaux d'avoine, 550 boisseaux de pommes de terre, 50 boisseaux de carottes, 50 boisseaux d'oignons, 5 boisseaux de betteraves, 10 tonnes de navets, 5 tonnes de brome et 30 tonnes de foin sauvage,—le tout ayant été cultivé sur la ferme du collège.

Travaux industriels.—Tous les ouvrages se rapportant à l'administration de l'institution et de la ferme sont faits par les élèves. On enseigne aux filles l'économie domestique, la couture, le tricotage, la manière de confectionner les vêtements, le ravaudage, le blanchissage, le repassage et l'art culinaire. Tout le pain qui est consommé dans l'école est fait par les filles et cuit dans un four portatif Reid ayant une capacité de 80 miches de deux livres.

On montre aux garçons à soigner les chevaux et les bêtes à cornes, à traire les vaches, à débiter le bois, à labourer, à herser, à faucher, à couper les foins, à faire de la menuiserie, à réparer les clôtures, etc. Tout cela a été fait jusqu'ici par les garçons sous la direction du principal, mais comme plusieurs des industries enseignées dans cette institution exigent plus d'attention que par le passé, le temps est venu où il nous faut un homme du dehors pour diriger les travaux de la ferme et conduire les autres départements industriels.

Enseignement moral et religieux.—Les prières se disent en commun matin et soir. Le dimanche, les élèves assistent aux offices, le matin et le soir, dans la chapelle du collège. Tous les dimanches après-midi, il y a une instruction religieuse. Cette instruc-

tion dure une heure et c'est une heure très profitable. Les enfants aiment beaucoup à chanter des hymnes et prennent un vif intérêt à la lecture des Saintes Ecritures. Les formulaires dont on se sert sont ceux que publie le *Catholic Record*, de Toronto. Il y a un grand nombre de communiants parmi les enfants que nous avons ici. La conduite des élèves a été très satisfaisante.

Santé des élèves.—La santé des élèves a été très bonne jusqu'au 1er février, alors que la rougeole sous une forme très maligne s'est déclarée dans l'institution. L'épidémie a duré un mois, et pendant ce temps là les membres du personnel ont agi comme infirmiers. Quarante-deux élèves ont pris le lit et l'école a été mise en quarantaine. Quelques-uns des enfants sont restés très faibles après leur attaque de rougeole,—quatre, je regrette de le dire, étant morts des suites de cette maladie (3 de consomption et l'autre de convulsions). La santé des élèves est bonne à l'heure qu'il est. Les enfants prennent autant d'exercice que possible au grand air. Les dortoirs, les classes et toutes les autres pièces sont tenus très proprement et sont bien ventilés.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons un puits qui nous donne de la bonne eau ; les deux autres sont inutiles, l'un étant à sec et l'autre ayant été détruit par l'eau de surface. Nous nous proposons de creuser un autre puits cet été.

Protection contre l'incendie.—Nous avons 5 extincteurs qui nous ont été fournis par le département, 18 grenades à main, 12 seaux à incendie et 2 haches.

Chauffage.—On se sert de poêles dans deux des bâtiments, mais le bâtiment principal, qui est occupé par les filles et les femmes attachées à l'institution, est chauffé au moyen d'une fournaise. Le bois est le combustible dont on fait usage.

Assiduité.—L'assiduité a été très régulière, et durant l'exercice 12 nouveaux élèves ont été admis. Sept élèves ont honorablement reçu leur congé,—six étant retournés à leurs réserves et l'autre, Charles Quinney, étant employé par le département comme instituteur dans le district de Cumberland. Cela fait 8 jeunes gens, ex-élèves du collège Emmanuel, qui enseignent à l'heure qu'il est dans le district de Saskatchewan.

Récréation et amusements.—Nos enfants ont amplement de récréation. Les garçons s'amusent à jouer au cricket et au ballon, à se balancer sur des escarpolettes, à faire des exercices militaires et de la gymnastique. Outre cela, la fanfare du collège, qui a été organisée il y a environ un an, leur procure un agréable délassement. Les filles se livrent à des exercices gymnastiques, sautent avec des cordes, jouent à la balle, se balancent sur des escarpolettes, lisent et font de la musique ; de plus elles font une promenade presque tous les jours, accompagnées d'un membre du personnel. Nous nous efforçons de rendre les enfants aussi heureux que possible.

J'ai, etc.,

JAMES TAYLOR,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE PEAU-D'HERMINE,
HOBBEMA, ALTA., 9 juillet 1902.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—Le pensionnat de Peau-d'Hermine est situé sur la réserve de ce nom, à environ un mille de la station d'Hobbema, dans le district d'Alberta. Il n'y a pas de bureau de poste à Hobbema, mais les malles sont distribuées tous les jours.

Terrain.—Il y a environ 22 acres de terrain dépendant de l'école. Une partie de ce terrain est réservée à la culture des jardinages, une autre partie forme une spacieuse cour pour les élèves, et le reste sert de pâturage,—le tout étant clôturé.

Bâtiments.—Le bâtiment occupé par les élèves a 40 x 50 pieds et est à trois étages. Au 1er étage se trouvent la classe et le réfectoire ; le 2me étage contient le dortoir des

garçons, la salle de couture et l'infirmerie ; au 3[me] étage est situé le dortoir des filles. Une cuisine, de 25 x 20 pieds, relie ce bâtiment aux chambres privées occupées par les religieuses. Au-dessus de la cuisine il y a une chapelle.

Aménagement.—Il y a place pour 80 à 85 personnes.

Assiduité.—Le nombre total des élèves est de 50,—27 garçons et 23 filles.

Travail de classe.—Les élèves ont 5 heures de classe et 1 heure d'étude tous les jours. Pour les enfants les plus âgés, le programme des études comprend l'arithmétique, la grammaire, la géographie, l'histoire, la composition, la dictée, la lecture, l'écriture, le dessin et des connaissances générales ; et pour les enfants moins avancés en âge, la lecture, l'écriture, l'épellation, la dictée, l'arithmétique, le dessin et les simples éléments dans les connaissances générales.

Les élèves sont c assifiés comme suit :—

Classe I	23	élèves.
" II	9	"
" III	8	"
" IV	7	"
" V	1	"
" VI	1	"
Total	49	

Les élèves deviennent de plus en plus familiers avec la langue anglaise. Ils comprennent ce qu'ils apprennent, et ils préfèrent l'étude à tout autre travail ; bref, leurs progrès dans chacune des branches du programme établi par le département ont dépassé nos espérances. Malheureusement, les parents retirent leurs enfants de l'école avant qu'ils aient fini leurs études. C'est pour cette raison qu'un si petit nombre atteignent les hauts degrés.

Ferme et jardin.—Nous avons un jardin d'une superficie de 3 acres. Nous avons récolté, l'année dernière, 400 boisseaux de pommes de terre, 35 boisseaux de navets et une grande quantité d'autres légumes. Ce sont les garçons qui cultivent le jardin.

Industries enseignées.—Entre les heures de classe, les élèves consacrent un certain temps aux travaux manuels. Quelques-uns des garçons ont à soigner 5 chevaux, 11 bêtes à cornes, quelques porcs et volailles, tandis que les autres balayent leurs chambres respectives, scient le bois et le transportent à l'école. Les filles, à tour de rôle, font le service dans la cuisine et vaquent aux différents travaux du ménage. Elles ont fait à la main, dans le cours de l'année, 20 robes, 40 chemises, 300 serviettes, 100 mouchoirs, 25 toilettes de nuit, 25 tabliers, 50 paires de bas et 25 paires de mitaines ; de plus elles ont raccommodé tout le linge de corps des élèves.

Enseignement moral et religieux.—Les élèves donnent une grande attention à l'instruction religieuse que leur donnent chaque jour leurs missionnaires et leurs instituteurs. Ils assistent à tous les offices qui ont lieu à l'église.

Santé et hygiène.—Un élève est mort, l'automne dernier, durant l'épidémie de rougeole qui a sévi ici sous une forme très maligne ; 20 élèves ont été atteints de cette maladie. Nous avons actuellement un cas de consomption ; à cela près, la santé des enfants est généralement bonne. La ventilation est excellente.

Approvisionnement d'eau.—Deux puits alimentent les bâtiments d'une suffisante quantité d'eau.

Protection contre l'incendie.—Un grand nombre de barils et de seaux, remplis d'eau, sont tenus constamment sous la main. L'édifice est pourvu d'échelles. Nous avons une trappe à l'étage supérieur et deux extincteurs.

Chauffage et éclairage.—L'institution est chauffée par 11 poêles carrés et éclairée au moyen de lampes.

Récréation.—Les récréations, en été, varient, mais consistent surtout en piqueniques, goûters dans la prairie, promenades sur la réserve, cueillette de fruits, balancement sur des escarpolette, jeu de ballon, et plusieurs autres jeux qui sont particuliers aux enfants sauvages. En hiver, le patinage et la glissade sont les principaux amusements.

Observations générales.—Les élèves ont donné quatre représentations publiques durant l'année. Nous les dressons à chanter, à faire les exercices militaires et à déclamer. Notre but, en ce faisant, est de chercher à vaincre cette timidité qui leur est si naturelle.

J'ai, etc.,

L. DAUPHIN, Ptre, O.M.I.,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DES BUTTES-LA-LIME,
BALCARRES, 15 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet du pensionnat des Buttes-La-Lime pour l'exercice expiré le 30 juin 1902.

Situation.—Le pensionnat est situé sur la section 32, rang 11, à l'ouest du 2e méridien, à environ 400 verges à l'ouest des bâtiments de l'agence des Buttes-la-Lime.

Terrain.—Il y a environ 200 acres de terrain qui dépendent de l'école et lui appartiennent. Une étendue d'à peu près 4 acres, où se trouvent un jardin à légumes et à fleurs et une pelouse, est clôturée.

Bâtiments.—Les bâtiments sont : l'école, qui est un édifice confortable en pierre, avec toit à la Mansard, de 30 pieds carrés, à 3 étages ; une cuisine en bois de charpente, 12 x 18 pieds ; une salle de classe ; deux étables en billes, qu'il faudra remplacer avant l'hiver ; une remise en billes et un cavean à légumes, qui ont été construits l'automne dernier. A environ 15 verges à l'ouest de l'école se trouve un bâtiment en bois de charpente, avec fondation en pierre, de 16 x 34 pieds, avec porche, qui sert de lavoir.

Logement.—Le pensionnat contient 2 dortoirs et 7 chambres qui peuvent loger 20 enfants et un personnel de 3 membres.

Assiduité.—Le nombre des élèves est de 15. L'on pourrait en recevoir un plus grand nombre.

Travail de classe.—Les progrès que font les élèves dans leurs études sont très encourageants. Le programme prescrit a été suivi, et les enfants ont pour la plupart pris un vif intérêt à leurs leçons, surtout pendant les temps frais.

Ferme et jardin.—Nous avons à peu près 3 acres de cultures potagères, en comptant le champ de navets. Le jardin est un bon état et promet une abondante récolte.

L'année dernière, la récolte a été splendide ; nous avons obtenu une grande quantité de pommes de terre, de carottes, d'oignons, etc. Outre notre jardin, nous avons environ 4 acres en avoine.

Industries enseignées.—On enseigne aux filles l'économie domestique, la manière de faire le pain et le beurre, la couture, le tricotage, le blanchissage et le repassage. On montre aux garçons un peu de culture, l'horticulture, la manière de soigner le bétail, etc.

A l'exposition sauvage, les ouvrages confectionnés par les enfants ont été appréciés et nous avons remporté plusieurs prix.

Enseignement moral et religieux.—Cette branche de l'enseignement reçoit une attention spéciale. Il y a instruction religieuse tous les jours.

Santé et état sanitaire.—La santé des enfants est aujourd'hui très bonne et semble devenir meilleure. L'état sanitaire est bon.

Service d'eau.—Nous prenons notre eau près de l'école et nous en avons suffisamment.

Protection contre le feu.—Nous avons pour nous protéger en cas d'incendie des échelles et des seaux et de l'eau à proximité. On peut sortir de la maison par deux issues au cas de danger.

Chauffage et éclairage.—Nous faisons usage de poêles pour le chauffage et de lampes à pétrole pour l'éclairage.

Récréation.—L'hiver et l'été, les enfants se livrent, au dehors, aux sports et jeux ordinaires, et à divers amusements d'intérieur durant les longues soirées de l'hiver.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

KATE GILLESPIE,
Directrice.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE GORDON,
KUTAWA, ASSINIBOIA, 7 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur le pensionnat de Gordon pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—Le pensionnat est situé à l'ouest de la réserve de Gordon, à environ 12 milles de l'agence.

Terrain.—La superficie du terrain attenant au pensionnat est de 320 acres et comprend la moitié est de la section 4 du township 27, à l'ouest du 2[me] méridien principal. Le gouvernement, je crois, a donné ce terrain à l'école.

Il se compose de prairie montueuse comprenant quelques bas-fonds et environ 25 acres de terre arable, mais il n'y a pas de bois.

Constructions.—Le bâtiment principal est le même que l'an dernier et est approprié aux fins de l'école.

On a déplacé l'ancienne maison d'école et on l'a transformée en buanderie et magasin.

Les étables sont telles que décrites dans mon rapport de l'an dernier, et on y loge les chevaux, les bestiaux et les poules ; il y a aussi un caveau à légumes et une glacière, comme je l'ai mentionné l'an dernier.

On a construit une annexe pour y loger les vaches ; elle mesure 16 pieds sur 20. On a réparé le plancher de la salle de classe.

Logement.—Il y a ample logement pour trente-cinq élèves et un personnel de quatre membres.

Assiduité.—L'assiduité a été remarquablement bonne l'an dernier.

Travail de classe.—Les élèves suivent le programme d'études prescrit par l'administration. J'ajouterai qu'il y a progrès marqué, surtout dans l'anglais, qu'on parle mieux.

Ferme et jardin.—Nous ne faisons pas de culture de ferme, mais nous avons un jardin d'environ 3 acres ; nous avons récolté toutes espèces de légumes en abondance. Nous avons aussi un beau parterre de fleurs, lequel fait les délices des enfants.

Industries enseignées.—On enseigne aux garçons à prendre soin des chevaux et des bêtes à cornes, des volailles et des porcs, à traire les vaches et à faire du jardinage en été.

On enseigne aux filles tous les soins du ménage ; on leur montre à faire le beurre et à le conserver.

On ne saurait trop louer le progrès des filles dans leur travail.

Enseignement moral et religieux.—On surveille attentivement les élèves sous ce rapport, et je suis heureux de déclarer qu'il n'y a eu aucun cas d'immoralité, et qu'on n'a eu à imposer aucune forte punition. La conduite morale a été excellente.

Santé et état sanitaire.—En général, la santé a été bonne ; il y a eu des rhumes, et deux ou trois élèves ont eu mal au cou. Il n'y a pas eu de décès cette année.

L'état sanitaire est on ne peut meilleur ; la maison est bien ventilée et tenue très proprement ; les élèves semblent se faire un orgueil de contribuer à cet état de choses. On a teint les murs à l'alabastine et fait les peinturages nécessaires.

Service d'eau.—Nous nous approvisionnons d'eau à des puits situés à environ 300 verges de l'école. Ces puits se trouvent dans un bas-fond, où on ne peut les atteindre dans la première partie de l'été ; il nous faut en conséquence puiser l'eau dans le bas-fond une partie de l'année.

Protection contre le feu.—Nous avons deux babcocks, deux extincteurs chimiques Carr, une pompe, deux longueurs de boyaux à incendie, douze seaux, six haches, seize grenades, neuf extincteurs, une petite citerne et plusieurs barils.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage de la maison se fait au moyen de poêles à bois, mais ils ne peuvent fournir suffisamment de chaleur pour empêcher la gelée dans les dortoirs et dans les chambres à coucher.

On s'éclaire au moyen du pétrole.

Récréation.—Le ballon et l'escarpolette sont les amusements favoris durant les mois d'été.

L'hiver on glisse en traîneaux, et on s'adonne à divers jeux dans la salle de classe.

J'ai l'honneur d'être, etc,,

M. WILLIAMS,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DES SAINTS-ANGES,
MISSION DE LA NATIVITÉ, FORT-CHIPEWYAN,
LAC-ATHABASKA, 4 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai le plaisir de vous transmettre mon rapport annuel au sujet de notre école pour l'exercice terminé le 30 juin 1902, et j'espère qu'il vous paraîtra satisfaisant.

Situation.—Le pensionnat des Saints-Anges, situé dans la Mission de la Nativité près de Fort-Chipewyan, appartient à la mission catholique romaine, et est sous la direction des Sœurs de la Charité, communément appelées les Sœurs Grises de Montréal. Il se trouve sur les bords du lac Athabaska et lui fait face ; il est borné de tout autre côté par des rochers dénudés et stériles, autrefois couverts de sapins.

Il n'y a pas de bureau de poste à Fort-Chipewyan, et nous ne sommes pas placés sur une réserve.

Terrain.—Le sol est aride et pierreux. Non loin de l'école est une étendue de terrain bas et plat qui constituait autrefois un lac. Comme on ne pouvait trouver aucun endroit propre à la culture, monseigneur Farand fit drainer ce lac et réussit à en faire un champ d'une étendue de 15 acres ; c'est notre seule ferme. Bien que le sol manque de plusieurs bonnes qualités, c'est cependant le plus susceptible de culture de toute la région environnante. On peut y faire pousser de l'orge et des pommes de terre, lesquelles viennent assez bien lorsque la gelée ne les avarie pas, mais cela arrive très

souvent. Les changements subits de température qui surviennent fréquemment pendant les chaleurs de l été ne nuisent pas aussi facilement aux carottes, aux choux et aux navets ; mais malheureusement notre sol infructueux n'est pas propice à leur culture.

Construction.—Il y a trois bâtiments, lesquels forment un carré ouvert vers le nord. L'aile gauche a 38 pieds de long, 27 pieds de large et 35 de haut. La partie centrale a 50 pieds de long, 30 de large et 30 de haut. L'annexe de l'est, qui n'est pas encore terminé, mesure 50 pieds sur 25 et a une hauteur de 35.

A rez-de-chaussée de l'aîle gauche et de la partie centrale il y a une classe spacieuse, l'infirmerie des garçons, leur réfectoire, deux parloirs et une cuisine, à laquelle on a ajouté un lavoir. Les filles occupent en partie le premier étage, où se trouvent un dortoir et leur infirmerie ; il y a aussi une petite chapelle et des chambres réservées aux sœurs de l'institution. Dans les mansardes se trouve le dortoir des garçons. Ces deux bâtiments ont deux étages ; l'aile nouvelle en a trois. Lorsque cette dernière sera terminée, les filles y déménageront et seront ainsi séparées des garçons. Au rez-de-chaussée de cette aile, il y aura la cuisine et deux réfectoires. Le premier étage comprend la salle de récréation et la salle de couture ; le dortoir est au dernier.

Logement.—On peut loger soixante élèves, sept sœurs et six servantes ou sœurs converses.

Assiduité.—L'école est toujours ouverte, excepté pendant les vacances ordinaires. Les élèves sont assidus.

Travail en classe.—On enseigne la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire du Canada et la musique vocale.

Ferme et jardin.—Les enfants sarclent le jardin et font sur la ferme tous les petits ouvrages qu'ils peuvent ; en outre, les garçons scient et fendent le bois dont on a besoin.

Enseignement industriel.—On enseigne aux filles la couture, le tricotage, le raccommodage, la broderie et la cuisine ; enfin, on ne néglige rien pour les préparer à faire de bonnes femmes de ménage.

Enseignement moral et religieux.—Les élèves entendent tous les jours la messe qui se dit dans la chapelle ; le dimanche ils se rendent à l'église de la mission. Le révérend père missionnaire les instruit avec beaucoup de soin de leurs devoirs religieux, que nous nous efforçons de leur faire comprendre et pratiquer.

Santé et état sanitaire.—En général, l'état de santé de ces sauvages est très précaire, mais je suis heureux de dire que nos enfants ont fait exception cette année à la règle générale, et l'état sanitaire a donné complète satisfaction. Après avoir examiné les élèves le Dr Hislop a bien voulu nous donner le certificat suivant.

CHIPEWYAN, 19 juin 1902.

Je certifie par les présentes que j'ai ce jour inspecté le pensionnat des Saints-Anges de cet endroit ; la santé des enfants est excellente et l'état de salubrité très satisfaisant.

JNO. HISLOP, médecin,
Traité n° 8.

Service d'eau.—Toute notre eau vient du lac.

Protection contre le feu.—Nos appareils à incendie consistent en une pompe foulante à laquelle s'adapte un boyau, en échelles, seaux et haches. Nous aurons aussi un réservoir dès que nos charpentiers auront terminé l'aile nouvelle.

Chauffage et éclairage.—Nous nous chauffons au bois et nous éclairons au pétrole.

Récréation.—Les élèves jouent souvent dehors. Lorsque le temps est calme on leur permet d'aller canoter sur le lac ; à l'occasion, le vapeur de l'endroit les transporte aussi à l'une des nombreuses îles de notre grand lac ; c'est là qu'ont lieu nos pique-niques ; ces îles sont les lieux aimés des enfants, qui y trouvent leurs plus grandes délices en été.

Durant la saison froide on fait tous les jours à pied une longue promenade salutaire.

J'ai l'honeur d'être, etc.,

SŒUR McDOUGALL,
Supérieure.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT ANGLICAN DU PETIT-LAC-DE-L'ESCLAVE,
PETIT-LAC-DE-L'ESCLAVE, ATHABASKA, 19 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur le pensionnat anglican du Petit-lac-de-l'Esclave pour l'exerrcice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—Le pensionnat fait face au sud et est situé à environ 1 mille du lac du Bison, qu'il domine, et à environ 6 milles du Petit lac de l'Esclave. La rivière du Cœur, qui passe à moins d'un demi-mille de l'école, réunit le lac du Bison au Petit lac de l'Esclave.

L'école ne se trouve pas dans une réserve.

Terrain.—On a mesuré le terrain l'été dernier, et il contient environ 90 acres de terre ; il appartient à la Société des Missions de l'Eglise. C'est une terre de forêts et de prairies ; le sol est une marne sablonneuse convenant parfaitement à toutes les fins de l'agriculture.

Constructions.—Le logement des filles a 24 pieds sur 30. Au rez-de-chaussée se trouvent la salle à manger des enfants, le boudoir de la directrice, et le boudoir de l'instituteur et de sa femme—cette dernière étant la directrice des garçons. L'étage supérieur comprend le dortoir des filles et la chambre à coucher de la directrice. En annexe il y une cuisine de 12 pieds sur 15.

Les garçons occupent une aile nouvelle qu'on a ajoutée au bâtiment principal en 1900 ; elle mesure 32 pieds sur 34. Au rez de-chaussée il y a une classe et une salle pour les garçons ; le premier étage comprend le dortoir et la chambre à coucher de l'instituteur.

Les autres bâtiments consistent en une glacière et une pièce pour y conserver le poisson avec magasin au-dessus, une cave à légumes, une remise pour les instruments aratoires, des étables, et en un vieux magasin avec dépôt de vêtements au-dessus et deux garde-robes.

Logement.—On peut loger cinquante élèves et un personnel de quatre membres.

Assiduité.—La présence moyenne à l'école chaque jour, pour les trimestres finissant en décembre, mars et juin, a été de trente-sept et demi, quarante-quatre et demi et trente-sept et demi respectivement ; mais on a pas tenu compte des externes. Nous avons enregistré soixante-deux élèves en tout.

Travail de classe.—On enseigne l'anglais, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, les connaissances générales, la science de la morale, la récitation, la musique vocale, l'instruction religieuse et la cuisine.

Ferme et jardin.—Les garçons aident à tous les travaux de la ferme et du jardin. Cette année nous avons cultivé environ 6 acres d'avoine, 2 ácres de pommes de terre, et un jardin d'environ une demi-acre, lequel est bien rempli de toutes sortes de légumes et est assurément le plus beau de toute la région de Calgary et d'Edmonton ; le 9 juillet nous avions des pommes de terre d'une bonne grosseur, et le 10 nos tomates étaient en fleurs. On garde à l'école des vaches à lait et des chevaux.

Enseignement industriel.—On enseigne l'agriculture aux garçons.

Enseignement moral et religieux.—Ce sujet est dans les attributions de la Société des Missions de l'Eglise.

Santé et état sanitaire.—Deux cabinets d'aisance, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles, sont placés à environ 30 verges des bâtiments.

Dans la dernière partie de l'hiver une épidémie de grippe a fait son apparition à l'école et un des enfants participant aux traités en a contracté une maladie de poumons.

Service d'eau.—En été on la charroie de la rivière ; l'hiver on se sert de neige et de glace.

Protection contre le feu.—Notre système consiste de deux échelles, l'une sur le toit de la cuisine et l'autre sur celui de l'appartement des filles.

Chauffage et éclairage.—Tous les bâtiments se chauffent au moyen de poêles à bois. On s'éclaire au pétrole.

Clôture.—Une enceinte entoure à peu près 50 acres de notre section de terre; c'est une clôture presque toute en fil de fer, dont les pieux sont éloignés de 12 pieds les uns des autres, et qui se compose de quatre fils avec planche étroite au sommet; on l'a érigée ce printemps pour remplacer l'ancienne palissade.

Récréation.—Les principaux jeux des élèves sont le cricket, la balle, le ballon et autres auxquels on s'adonne à l'intérieur.

Observations générales.—Celista Hard et Peggie Hard, deux enfants sauvages venant, la première de la réserve nº 47 et l'autre de la réserve nº 32, lesquelles participent aux traités ayant refusé de se conformer à la règle du pensionnat, ont été retirées, par leurs parents. Peu après leur départ, la fille s'est trouvée impliquée dans une affaire déshonorante avec un homme marié. Il y eut procès devant un juge de paix de l'endroit, mais l'affaire fut renvoyée faute de preuve suffisante. La mère est grandement à blâmer à ce sujet, non seulement pour avoir retiré son enfant de l'école, mais pour l'avoir laissé s'égarer.

J'ai, etc..

C. D. WHITE,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE LA MISSION DE SAINT-BERNARD,
PETIT-LAC-DE-L'ESCLAVE, 2 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—La mission de Saint-Bernard est située sur les bords du Petit lac de l'Esclave, au nord-est de ce lac, sur une magnifique colline qui y descend, et du haut de laquelle la vue s'étend sur la contrée environnante.

Constructions.—Il y a trois bâtiments: le corps de logis a 72 pieds de long sur 28 de large et il a trois étages. Le logement des garçons a 60 pieds sur 25 et contient deux étages. Le troisième bâtiment, qu'on a réservé pour y faire la classe, a 30 pieds sur 24 et trois étages.

Logement.—Il y a ample logement dans le corps de logis pour cinquante filles. Les pièces qui leur sont réservées, comprennent une salle de récréation spacieuse, deux grands dortoirs bien ventilés, une jolie salle de couture et le réfectoire. Les membres du personnel, au nombre de onze, logent aussi dans ce bâtiment, où se trouvent aussi la chapelle et la cuisine.

Le bâtiment réservé aux garçons peut en loger quarante, et l'on y voit les mêmes avantages que dans l'appartement des filles.

L'école est divisée en trois classes. L'intérieur de ce bâtiment n'est pas encore terminé.

Terrain.—La superficie du terrain attenant au pensionnat est d'environ 9 acres et appartient à la mission.

Présence.—Nos élèves, pour la plupart, font leur entrée en septembre et quittent à la fin de juin. Nous avons en moyenne cinquante ou soixante élèves, dont une quarantaine passent ici les mois d'été.

Travail de classe.—Le travail des élèves a été très satisfaisant. Les enfants sont très avancés pour leur âge, et plusieurs semblent bien apprécier les avantages de l'instruction qu'ils puisent ici. On leur enseigne la lecture, l'épellation, l'arithmétique, la grammaire, la géographie, l'histoire, l'écriture, la composition, la morale, la musique vocale, la musique instrumentale, le dessin, la gymnastique, etc.

Ferme et jardin.—Il y a environ 295 acres de terre cultivée ; la ferme en comprend 214 ; le reste est en jardinage.

Enseignement industriel.—Les jeunes filles apprennent à faire la cuisine, à laver, à repasser, à coudre et à confectionner des vêtements ; en un mot, on leur enseigne tout ce que doit savoir une bonne femme de ménage. On habitue de bonne heure les garçons aux travaux de la ferme.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement moral et religieux qu'on leur donne est basé sur la doctrine pure et sans tache de l'Ecriture Sainte.

Santé et état sanitaire.—Tous les élèves ont joui d'une santé parfaite durant l'année ; il n'y a eu que quelques légers rhumes. Le climat est des plus salubres.

Service d'eau et protection contre le feu.—On se procure une eau excellente dans des puits creusés auprès de la maison. Ces puits, des échelles et un boyau à incendie sont nos seuls moyens de protection contre le feu.

Chauffage.—Le bâtiment principal se chauffe au moyen d'une fournaise à air chaud, laquelle donne entière satisfaction. Le grand avantage de ce système de chauffage est d'avoir une chaleur égale dans toute la maison. On chauffe les autres batiments au moyen de poêles, dans lesquels nous brûlons du pin, de l'épinette, du peuplier et du bouleau. Ces différentes espèces de bois abondent dans les forêts environnantes.

Récréation.—En été, les enfants s'amusent dans les escarpolettes, tirent de l'arc, jouent aux marbres, dansent à la corde et font du canotage. L'hiver ils jouent au ballon, glissent en traîne sauvage, patinent, et ont à l'intérieur tous les amusements qui conviennent à leur âge. La fanfare est un autre objet de divertissement ; les enfants aiment la musique et tirent grand plaisir de leurs leçons.

Le gouvernement accorde annuellement $72 *per capita* pour chacun de nos élèves jusqu'à quarante.

A. DESMARAIS, O.M.I.,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN,
BUTTES-DE-TONDRE, ASSINIBOIA., 30 juin 1902.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel suivant concernant cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—Le pensionnat de Muscowequan se trouve à 12 milles de l'agence des Buttes-de-Tondre et du bureau de poste de Kutawa, sur le quart nord-ouest de la section 14, township 27, rang 15. Cette école est sise sur un plateau entouré de bas-fonds considérables.

Terrain.—Le terrain attenant à l'école est un homestead de 160 acres et appartient à la Société des Oblats. En face de l'établissement il y a un beau grand jardin bordé d'arbres. Sur un des côtés de l'école il y a aussi un parterre entouré d'arbres.

Constructions.—Les constructions de l'école comprennent l'ancienne église, où l'on fait maintenant la classe, et un nouvel édifice en pierre, érigé il y a cinq ans. Cet édifice a 50 pieds sur 30, et deux étages et un sous-sol ; ce dernier comprend une grande cave

de sept pieds de haut, dont une partie est destinée à loger les légumes et les produits de la laiterie. Au rez-de-chaussée il y a une cuisine, une petite pièce où se trouve le four, un garde-manger, les réfectoires des sœurs et des élèves, deux chambres plus petites pour les visiteurs, et une chapelle où les élèves se réunissent matin et soir pour y faire la prière. Le premier étage comprend le dortoir des filles, qui a 27 pieds sur 28, la salle de couture, la salle de récréation des filles, le logement des sœurs ; il y a aussi un étage attique spacieux et confortable. L'autre partie de l'édifice, qui fait angle avec la première, contient la classe au rez-de-chaussée, et à l'étage supérieur le dortoir des garçons, qui est aéré est bien éclairé, et mesure 20 pieds sur 39. Il n'y a pas de cave en cette partie de l'établissement. On a peint en détrempe plusieurs pièces de la maison, et les murs et le plancher de la cuisine, des réfectoires, de la classe et des pièces réservées aux visiteurs. Au nombre des autres bâtiments il y a la demeure des pères, la salle de récréation des garçons, l'atelier de charpenterie, les étables et un moulin à vent, construit l'an dernier au coût de $100. et au moyen duquel on coupe le bois, on moud le grain et on pompe l'eau pour les besoins journaliers de la maison.

Logement.—On peut loger facilement en cette école quarante élèves et un personnel de sept membres.

Assiduité.—Il y a eu trente élèves présents à l'école durant l'année.

Travail de classe.—Il y a de la classe le matin de 9 heures à midi, et l'après-midi de 1.30 heure à 4. On suit à la lettre le programme d'études prescrit par l'administration. On s'efforce de faire parler l'anglais correctement, et on enseigne avec soin l'écriture, la lecture, l'arithmétique, l'épellation, le dessin, la géographie et la musique vocale. Il y a eu l'an dernier sur toutes ces matières des progrès satisfaisants.

Enseignement industriel.—On enseigne aux filles tons les genres de travaux domestiques ; on leur enseigne à faire le pain, la cuisine, le blanchissage, à coudre, à tricoter, à confectionner des vêtements, des nattes, et à repriser. On confectionne à l'école tous les habits des enfants. Les principales occupations des garçons consistent à jardiner, à couper le foin, à prendre soin des étables, à bûcher et à charrier le bois.

Ferme et jardin.—Nous n'avons pas de ferme. Nous récoltons suffisamment de pommes de terre pour notre consommation et des légumes en abondance ; nous avons aussi du lait et du beurre.

Enseignement moral et religieux.—Cette partie de l'éducation fait l'objet d'une attention spéciale et de beaucoup de soins. On n'épargne aucun effort pour inculquer parfaitement à nos élèves des principes de foi et de religion. Leur conduite générale est très satisfaisante, et c'est une surprise et un plaisir de voir comme ils pratiquent volontiers les leçons qu'on leur donne.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été remarquablement bonne, et l'état sanitaire laisse très peu à désirer.

Service d'eau.—On s'approvisionne d'eau à trois puits, dont deux sont situés près de l'école, et l'autre dans la cave, sous la cuisine ; une pompe foulante aspire l'eau et la fait parvenir dans un réservoir placé près du toit de l'édifice, d'où se fait la distribution au moyen de tuyaux en fer.

Protection contre le feu.—L'administration a fourni à l'école deux babcocks, douze seaux à incendie, qu'on tient constamment remplis d'eau, des extincteurs et des haches, lesquels on a répartis à des endroits commodes. Il y a, en outre, deux pompes foulantes et un long boyau à incendie qu'on peut utiliser au cas de besoin.

Chauffage.—Le chauffage se fait au bois au moyen de sept poêles.

Récréation.—En hiver, il y a différents jeux à la disposition des élèves ; ils font de la musique, du chant et prennent aussi de l'exercice au dehors. L'été les garçons prennent grand plaisir à jouer au ballon et au croquet, à se balancer en escarpolettes, à tirer de l'arc et à se livrer aux exercices gymnastiques. Les filles font de la musique et du chant et jouent à différents jeux.

J'ai, etc.,

C. JACOB,
Directeur,

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT ET ORPHELINAT MCDOUGALL,
MORLEY, ALTA, 30 juin 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel sur cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—L'école, avec le terrain qui en fait partie, est située sur le lot n° 8 de l'arpentage Bélanger, dans la colonie de Morleyville, près du confluent de la rivière à l'Arc, à environ 4 milles à l'est de la frontière orientale de cette partie de la réserve des Assiniboines qui est sise au nord de la rivière à l'Arc.

Terrain.—Le terrain que possède l'école est une concession du gouvernement et comprend 1,137 acres. Le sol est pauvre et peu propre à la culture, car il est en grande partie pierreux ; il sert surtout au pâturage.

Constructions.—Les bâtiments principaux sont en charpente et reposent sur fondement en pierre ; ils se composent de deux ailes, dont l'une a 38 pieds sur 44 et a été construite dans l'automne de 1890, et l'autre, de 26 pieds sur 40, a été érigée dans l'automne de 1900. Les sous-sols de ces bâtiments servent de salles de récréation en hiver.

L'école proprement dite est aussi un bâtiment en charpente, mesurant 25 pieds sur 25 et reposant sur fondement en pierre ; elle est bien ventillée et est située sur le coteau qui se trouve à environ 125 verges au nord des bâtiments principaux.

Logement.—On peut loger à l'aise quarante-cinq élèves et un personnel de huit membres.

Présence.—Il y a eu à l'école cette année, comme pour les quatre dernières, un bon nombre d'élèves, presque autant que les lois de l'hygiène auraient pu permettre.

Travail de classe.—Le progrès sous ce rapport a été excellent. Grâce à une direction sûre, les enfants ont fait beaucoup d'ouvrage et se sont acquittés fidèlement de leurs devoirs durant les soirées de l'hiver et du printemps. Ces élèvent apprennent l'anglais très vite, et dans leurs études de classe ils sont très avancés pour leur âge ; ils sont presque tous jeunes.

Ferme et jardin.—Vu la proximité des montagnes, il n'y a pas d'agriculture possible ; on ne peut récolter qu'une certaine quantité de fourrage vert pour les bestiaux et un peu de légumes. Nous avons aujourd'hui environ 40 acres en culture, dont 30 sont ensemencées en avoine, 9 en blé, et 1 acre en brome.

En fait de jardin, nous avons 1 acre de pommes de terre, 1 acre de navets, ½ acre de carottes et ½ acre de petites plantes. La plupart de ces légumes ont été beaucoup endommagés par les dernières fortes gelées.

On a fait au cours des quatre dernières années près de 8 milles de clôture et on a aussi construit des remises, des enclos, des cours et un bûcher de 20 pieds sur 40. C'était une forte tâche, car il a fallu transporter le bois, les perches, les billes, etc., l'espace d'environ 7 milles.

Enseignement industriel.—On enseigne aux garçons les différents ouvrages qui se rapportent à l'élevage, la manière d'atteler les chevaux, de labourer, de faucher, de faire de la clôture et de traire les vaches, enfin on leur montre à prendre soin des animaux en général ; mais comme il n'y a que trois élèves qui ont plus de quatorze ans, il leur est presque impossible de se charger des gros ouvrages. Ils ont bonne volonté, et on peut se fier à eux suivant leur capacité. On enseigne avec succès aux filles les différents travaux domestiques, la couture, le tricotage, le raccommodage, la cuisine et le blanchissage ; mais comme elles sont petites pour la plupart, elles n'ont pu encore rendre beaucoup de services.

Enseignement moral et religieux.—Nous avons fait tout en notre pouvoir, prêchant par l'exemple et la parole, pour enseigner notre foi à ces enfants, et nous constatons avec reconnaissance que nos efforts n'ont pas été inutiles. Nos exercices religieux sont les prières du matin et du soir, la lecture des Ecritures et le chant ; il y a école dominicale à 11 heures du matin, office à 4 heures de l'après-midi, et office et chant à 7 heures du soir, le dimanche. Les élèves ont fait preuve de beaucoup d'aptitude à se rappeler les Ecritures et leurs leçons de catéchisme. Leurs mœurs sont très bonnes. On peut dire qu'il n'y a pas de paresseux, et il ne se donne pas de correction corporelle.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves cette année a été meilleure qu'elle ne l'a été l'année précédente. Lorsque le temps était beau, on laissait les enfants s'amuser au dehors autant que possible. Le Dr Lafferty s'est toujours rendu avec empressement à notre appel et à fait des ordonnances au besoin. Somme toute, la santé des élèves se refait.

L'état sanitaire de l'école est bien meilleur.

Protection contre le feu et service de l'eau.—Nos seuls moyens de protection contre le feu sont quatre extincteurs babcocks et douze grenades.

Il nous faut aller quérir l'eau dont nous avons besoin à un quart de mille et payer un loyer de $50 par année.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage du bâtiment principal se fait au bois au moyen de deux fournaises et de poêles. L'une des fournaises a besoin de réparations et il faut la surveiller ; celle qui se trouve dans l'aile nouvelle est en bon ordre et donne complète satisfaction.

Le chauffage du bâtiment des classes se fait aussi au bois au moyen de poêles carrés. On chauffe le poêle de cuisine au bois et non au charbon. L'éclairage de toute l'école se fait au pétrole, mais ce système coûte cher et est dangereux.

Récréation.—On voit à donner aux élèves suffisamment de récréation, car on remarque que leur santé dépend en grande partie des nombreux exercices qu'ils prennent au dehors.

Observations générales.—Je suis allé fréquemment rendre visite au cours de l'année aux parents d'un bon nombre d'élèves, et j'ai constaté avec plaisir leur loyauté envers l'école et leur bonne volonté de nous aider autant que possible. Notre agent, M. H. E. Sibbald, a fait de son mieux sous tout rapport pour faire progresser l'institution et les élèves.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN W. NIDDRIE.
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT CATHOLIQUE ROMAIN DU LAC-AUX-OIGNONS,
LAC-AUX-OIGNONS, 10 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous inclure le rapport concernant le pensionnat catholique romain (Saint-Antoine) du Lac-aux-Oignons pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—L'école est située sur la réserve de Seehaskootch, à environ 12 milles du Fort-Pitt, sur la rive nord de la Saskatchewan.

Terrain.—On a clôturé environ 6 acres de la réserve pour servir à l'école, pour y faire des cours de récréation, etc.

Constructions.—L'école est en bois de charpente, à 45 pieds sur 35, et est exclusivement réservée aux enfants. Les sœurs occupent un couvent de 25 pieds sur 20. La cuisine, la buanderie le magasin, le grenier, le poulailler et l'étable sont encore autant de bâtiments distincts.

Logement.—On peut loger confortablement cinquante élèves et un personnel de dix membres.

Présence.—Comme tous les élèves sont pensionnaires, leur présence est régulière.

Travail de classe.—Les heures de classe sont de 9 heures à 11.45 le matin, et de 1.30 à 4 l'après-midi. On suit à la lettre le programme d'études prescrit par l'administration. Le travail de classe se fait promptement, avec soin, et dénote une bonne application et une étonnante émulation. On enseigne aussi la musique vocale. Le chœur de l'église est formé des élèves, et c'est un bon chœur. Ils chantent en latin, en anglais et dans la langue des Cris.

Ferme et jardin.—On cultive un jardin d'environ 2 acres d'étendue, et on y fait pousser avec succès des légumes et des plantes-fleurs. Les garçons et les filles y travaillent sous la direction d'une sœur. Le jardin a produit l'an dernier 300 boisseaux de pommes de terre, 30 boisseaux d'oignons, 15 boisseaux de fèves, 15 boisseaux de navets, 25 boisseaux de carottes, 600 choux pommés, 300 pieds de céleri, 200 citrouilles, des poireaux, du salsifis et des tomates.

Enseignement industriel.—Tous les ouvrages généraux se font par les élèves ; ils ont soin des chevaux et des bêtes à cornes, et ils préparent le bois de chauffage ; ils ont scié et fendu l'an dernier 71 cordes de bois. Sauf le lavage, ils ont tout le soin de leurs chambres. Ils font le pain, aident au blanchissage, raccommodent les chaussures, et quelques-uns sont bien habiles en fait de charpenterie. On enseigne soigneusement aux filles tous les détails du ménage. Les vêtements des garçons et des filles se confectionnent à l'institution.

Enseignement moral et religieux.—Cette partie de l'éducation fait l'objet d'un soin particulier.

Santé et état sanitaire.—La santé des enfants a été généralement bonne, mais il y a eu tant de maladie dans tout le pays que nous nous en sommes ressenti quelque peu. Les élèves ont eu pendant l'hiver la rougeole et les oreillons, et tous furent atteints en même temps ; grâce à des soins assidus et à une bonne ventilation, un mois après l'apparition de ces maladies les élèves étaient complètement rétablis et en état de subir l'examen de l'inspecteur. En mai l'influenza se déclara chez les enfants et tous s'en sentirent ; l'un en mourut, et un autre est encore en langueur et on espère peu le sauver. Un autre élève est mort d'anémie, et on a permis à un quatrième qui était scrofuleux de s'en aller chez lui.

Service d'eau.—Un puits peu éloigné de l'école nous fournit en abondance une eau très excellente. Les élèves vont la quérir avec un cheval et un tonneau.

Protection contre le feu.—Un puits, des échelles, des escaliers et des galeries, voilà nos principaux moyens de protection contre le feu. On tient aussi en des endroits commodes quatorze seaux, trois haches et d'autres échelles. Nous avons aussi des engins chimiques Carr, mais ils ne sont pas chargés.

Chauffage et éclairage.—On chauffe tous les bâtiments au moyen de poêles ; il s'y maintient une bonne température. L'éclairage se fait au moyen de lampes à pétrole qu'on suspend dans des appliques à un pied au-dessus de la tête du plus grand des élèves. Il est strictement défendu aux élèves de toucher aux lampes, le directeur se charge lui-même de les allumer et de les éteindre.

Récréation.—On veille avec autant de soin à la récréation des enfants qu'à tout autre détail de leur vie journalière. On leur donne trois heures de récréation par jour, et, en été, une heure de plus le soir. Les garçons et les filles ont leur salle de récréation respective et sont toujours sous la surveillance de leurs maîtres et maîtresses, qui prennent souvent part à leurs jeux, en inventant de nouveaux et accordant des prix pour encourager ces amusements, dont les principaux sont en été le ballon, la balle, la paume, le croquet, la promenade, les escarpolettes, les cordes à danser, l'arc et les flèches, les pique-niques et la cueillette des fruits ; en hiver, les élèves glissent en traîne sauvage, patinent ou s'amusent à l'intérieur selon leur gré ; les plus âgés préfèrent la lecture : les professeurs leur fournissent des livres, des revues et des journaux. On consacre aussi

beaucoup de temps à préparer des représentations et des concerts que les élèves donnent de temps en temps à leurs parents et aux amis de l'institution. Les répétitions et les exercices ont lieu pendant la récréation.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CYPR. BOULÈNE, O.M.I.,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT ANGLICAN DU LAC-AUX-OIGNONS,
LAC-AUX-OIGNONS, SASKATCHEWAN, 8 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel sur l'école confiée à mes soins.

Situation.—Cette école est située à l'angle nord-est de la réserve Makao et à environ 300 verges au sud-ouest du bureau de l'agence.

Terrain.—Il y a peut-être 20 acres de terrain clôturé, attenant à l'école et à la mission, mais je ne puis dire au juste à quel titre on le possède, car ce terrain fait partie de la réserve susmentionnée.

Constructions.—Il y a maintenant deux bâtiments différents où se font les classes.

Le premier a trois étages, est construit en pièces de bois rond et mesure 24 pieds sur 30. Une salle de classe occupe tout le rez-de-chaussée ; les deux autres étages contiennent les dortoirs des garçons. Il n'y a aucune séparation, si ce n'est au deuxième étage, dont on a converti un des angles en une chambre à coucher de 10 pieds sur 12 pour le surveillant.

Les plafonds de ce bâtiment sont à 10 pieds ou plus des planchers.

L'autre bâtiment qui sert de classe est aussi construit en pièces de bois en grume, à deux étages, et mesure 20½ pieds sur 22½. Dans le rez-de-chausée se font les classes élémentaires uniquement. L'autre étage comprend une salle de couture, entourée de garde-robes pratiquées dans les murs, dans lesquelles se déposent les vêtements des enfants et les habillements non terminés. S'alignant avec ces bâtiments, il y a un magasin à deux étages, de 15 pieds sur 20, et dans lequel on loge surtout les provisions. Près de ce dernier il y a une autre construction à deux étages et de 23 pieds sur 26 ; le rez-de-chaussée sert seulement de salle de lecture et de salle de récréation pour les garçons ; on y trouve des lavabos et des serviettes, et y il a des poêles et des lampes ; c'est une pièce très utile ; l'étage supérieur forme un beau et grand atelier de charpenterie. Les trois premiers bâtiments mentionnés sont couverts en "feutre de mica", et leur toit est ainsi très chaud et pour ainsi dire à l'épreuve du feu. La toiture de l'atelier de charpenterie et de la salle de lecture est en bardeaux.

L'édifice où loge le personnel et où se trouvent les dortoirs des filles est composé de plusieurs constructions, érigées en différents temps, et ne faisant aujourd'hui qu'un seul bâtiment de 60 pieds sur 60, et ayant quatre portes extérieures, dont chacune donne accès à tout l'édifice.

Le rez-de-chausée de cet édifice comprend une pièce réservée aux sauvages, le bureau du directeur, la cuisine, la boulangerie, la buanderie, une salle d'attente, la salle à manger, le dispensaire, le bureau du médecin et les garde-manger.

Les autres étages contiennent les dortoirs des filles ; ces derniers occupent deux pièces de plain-pied et mesurent, l'un 30 pieds sur 39 et l'autre 22 sur 24 ; dans l'angle

où se rejoignent les deux pièces sont les chambres à coucher des dames qui ont charge des filles, et d'où elles ont l'œil en tout temps sur les dortoirs de ces dernières.

Ventilation et appareils de sauvetage. —La ventilation de tous ces bâtiments se fait parfaitement par les trappes du toit, par les cheminées, par les portes extérieures, lesquelles donnent sur des balcons, et par les châssis, dont on baisse la partie supérieure.

Tous les bâtiments sont munis d'escaliers extérieurs et de galeries en cas d'incendie.

Nous allons construire un autre bâtiment séparé, à deux étages, et en bois de charpente—tout le bois est maintenant rendu sur le terrain ; ce bâtiment aura 24 pieds sur 30 et servira de boulangerie et de buanderie, ce qui diminuera le danger d'un incendie.

Logement.—On peut loger à l'aise quatre-vingts élèves et un personnel de dix membres.

Réserve.—Comme il n'y a que des internes, leur présence est toujours assidue, sauf au cas exceptionnel de maladie ; ils s'absentent alors pour peu de temps à la fois. Il n'est survenu qu'un seul décès en dix ans, et ce décès n'a pas été celui d'un enfant sauvage.

Travail de classe.—Sous ce rapport il y a eu des progrès bien marqués cette année, surtout dans la lecture, l'écriture, et le langage en anglais.

J'ai été spécialement heureux en choisissant Miss Warren pour institutrice en chef ; son succès est matière à félicitation.

Ferme et jardin.—Nous ne cultivons que 2 acres de terre, mais nous y récoltons en légumes et en racines de quoi suffire aux besoins de l'institution ; tout l'ouvrage se fait par les membres du personnel et les élèves.

Enseignement industriel.—On enseigne avec soin aux garçons la charpenterie et la construction, la surveillance des étables, des écuries, de la porcherie et de la basse-cour, la manière de traire les vaches et de prendre soin du lait, la fabrication du beurre, l'art de cuir le pain ; aux filles on montre à tricoter, à coudre, à piquer, à faire la cuisine, le fromage, le beurre et le pain et les travaux domestiques en général ; elles font preuve de beaucoup d'habileté. Leurs ouvrages de couture et de blanchissage sont réellement très bons.

Enseignement moral et religieux.—On consacre un soin tout particulier à cette partie de leur éducation. Tous les professeurs admettent que, sans une bonne éducation morale et religieuse, tout autre enseignement devient inutile, pour ne pas dire plus. Nous ne nous appliquons pas à faire connaître telle ou telle église ; nous préférons nous en tenir à "la vieille, vieille histoire", le Christ et la Croix. Nous aimons mieux leur parler du Christ d'abord ; ils se trouveront toujours une église pour aller avec leurs croyances. Il y a à notre pensionnat des enfants dont les parents appartiennent à au moins quatre communions différentes, et les enfants ont reçu le baptême dans autant d'églises ; nous ne cherchons point à faire de prosélytisme, et tant que cette école sera soumise à la même administration, nous empêcherons absolument d'en faire.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves est on ne peut meilleure, sauf la petite vérole qui s'est fait sentir il y a au delà d'un an, et l'épidémie de rougeole et les oreillons que nous avons eus en novembre et en décembre derniers, épidémies que nous avons passés sans accidents sérieux, il est rare que nous ayons eu de la maladie ; quelques enfants se sont plaint durant quelques jours, et c'est tout ce que nous avons eu de plus grave. Ces faits disent quel est l'état sanitaire de notre établissement. Il est vrai que nous avons parmi le personnel un médecin qui surveille le moindre cas, et nous devons reconnaître que si nous sommes exempts de maladies ou de mort dans une institution aussi considérable, il faut un peu l'en remercier.

Service d'eau.—Nous avons une eau excellente, et elle est en abondance ; quatre puits nous la fournissent, dont l'un est à l'intérieur près de la cuisine.

Protection contre le feu.—Deux petits extincteurs chimiques, dix seaux et trois haches constituent nos moyens de protection contre le feu ; mais nous exerçons sans cesse un soin vigilant sur les cheminées, les tuyaux de poêles et les planchers et les cloisons qui sont auprès. Puis, comme je l'ai mentionné plus haut, une porte de sortie, un balcon et un escalier communiquent avec tout dortoir d'un étage élevé.

Chauffage.—Tous nos bâtiments sont chauffés au moyen de poêles à bois. Là où les enfants pourraient jouer avec le feu, j'ai fait installer des poêles dont le feu

s'active par le haut, de sorte qu'il leur est complètement impossible de jouer avec les charbons et que ceux-ci ne peuvent tomber sur les planchers.

Récréation.—Le passe-partout et l'empilage du bois, le ballon, la balle, le jeu de paume et l'escarpolette constituent les principaux exercices athlétiques.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. R. MATHESON,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
PENSIONNAT ANGLICAN DES PIÉGANES,
PINCHER-CREEK, ALBERTA., 30 juin 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur cette institution pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—Cette école est construite sur les bords du creek Pincher, et se trouve sur le quart nord-est de la section 12, township 7, rang 29, à l'ouest du 4e méridien. Elle est située à 2 milles de la réserve.

Terrain.—L'école possède 40 acres de terres, qui forment la subdivision 9 de la susdite section.

Constructions.—Elles se composent du pensionnat proprement dit, d'un atelier de charpenterie et des bâtiments de service. Le pensionnat a 78 pieds sur 32 et s'élève de 30 pieds au-dessus des autres bâtiments. C'est une construction en bois de charpente, partout lattée et crépie. Il comprend une cuisine avec annexe, la salle à manger, la salle de récréation, le dortoir des enfants, les chambres des membres du personnel, au nombre de six, les magasins et les lavoirs.

Logement.—Cette école peut loger quarante élèves, garçons et filles, et un personnel de six membres.

Prèsence.—Les élèves ont été assidus ; on a transféré trois garçons à l'école industrielle de Calgary.

Travail de classe.—Les élèves ont fait de bons progrès.

Ferme et jardin.—On a clôturé un jardin d'environ 2 acres et il nous a donné un bon rendement.

Enseignement industriel.—On enseigne aux garçons à faire le pain et ils le cuisent pour tous les élèves ; on leur fait aussi prendre soin des pièces de la maison qui leur sont réservées.

On enseigne aux filles les travaux du ménage et elles aident à la cuisine.

Instruction religieuse.—Le directeur fait l'instruction religieuse matin et soir, et on épargne rien pour rendre meilleur les mœurs des élèves.

Santé et état sanitaire.—Plusieurs élèves ont souffert et plusieurs souffrent encore des scrofules, mais en général la santé a été bonne. Il y a eu un décès au cours de l'année.

L'état sanitaire est bon.

Service de l'eau.—Un puits placé dans la cuisine fournit l'eau dans toute la maison.

Protection contre le feu.—Nous avons quatre extincteurs que nous tenons constamment prêts à servir, et c'est tout ce que nous avons pour nous protéger.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen de deux grands calorifères placés au sous-sol, et on s'éclaire au moyen du pétrole.

Récréation.—Les élèves ont un grand terrain de récréation ou ils se livrent à toutes sortes de jeux et d'exercices.

J'ai l'honneur d'être,

W. R. HAYNES,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT CATHOLIQUE ROMAIN DES PIÉGANES,
MACLEOD, ALTA., 17 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre pour l'exercice terminé le 30 juin 1902, le rapport suivant sur le pensionnat catholique romain du Sacré-Cœur, situé sur la réserve des Piéganes.

Situation.—Le pensionnat est situé sur un beau terrain élevé, du côté nord de la rivière du Vieux ; c'est un endroit salubre, qui se trouve être le centre de la réserve et qui est à proximité des bâtiments de l'agence.—Pensionnat du Sacré-Cœur, réserve des Piéganes, Macleod, (Alta.)—telle est notre adresse postale.

Terrain.—Le terrain où se trouve le pensionnat appartient à la réserve. On a clôturé un jardin d'environ une demi-acre, qui donne chaque année de bons produits.

Constructions.—Elles consistent en une grande maison de 84 pieds sur 26, et d'une allonge, au nord, dans laquelle il y a une cuisine de 19 pieds sur 16, et un garde-manger de 17 sur 14. Le corps principal a 30 pieds carrés et deux étages ; les mansardes ne sont pas terminées et sont par conséquent inoccupées. Au rez-de-chaussée se trouvent les réfectoires des pensionnaires et du personnel, le parloir et un corridor allant de la porte d'entrée à la cuisine. A l'autre étage, il y a les chambres des membres du personnel et une chapelle assez grande.

Au rez-de-chaussée de l'aile ouest, il y a la classe et la salle de récréation des garçons, 25 pieds sur 14½. L'autre étage comprend le dortoir des garçons, lequel mesure 29½ pieds sur 25. Le rez-de-chaussée de l'aile droite contient la salle de couture et la salle de récréation des filles ; leur dortoir occupe l'autre étage. Les deux ailes sont des mêmes dimensions.

Nous avons aussi un autre petit bâtiment, de 18 pieds sur 17, lequel sert de buanderie, un charbonnier et un poulailler. L'administration vient de nous accorder une allocation pour la buanderie et le charbonnier.

Logement.—Le bâtiment peut loger quarante élèves et le personnel.

Présence.—Tous les élèves sont internes, de sorte que la présence est régulière. Nous avons enregistré vingt-six noms l'an dernier. On a transféré deux filles à l'école industrielle de Dunbow ; une autre, qui était malade, s'en est allée chez ses parents et a depuis reçu son congé ; deux autres, ramenées à domicile par leurs parents, ne sont pas revenues, et une dernière s'est mariée. Un garçon et deux filles nous sont arrivés pendant l'année.

Travail de classe.—Nous suivons le programme de l'administration. Le progrès est bon et encourageant.

Ferme et jardin.—La plupart de nos élèves sont trop jeunes pour aider aux travaux de la ferme, mais ils travaillent au jardin de temps en temps.

Enseignement industriel.—Chaque jour nos élèves se livrent aux travaux manuels durant un certain temps. Ils aident au jardin, entretiennent leur chambre et leur dortoir, lavent les planchers et font un peu d'ouvrage autour de la maison.

Les filles ont à s'occuper des soins du ménage, de la couture, du raccommodage et du blanchissage du linge, et elles aident à la cuisine, etc.

Enseignement moral et religieux.—On voit avec un soin particulier à instruire les élèves des vérités morales et religieuses ; le directeur fait le catéchisme tous les jours.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été généralement bonne cette année ; quelques scrofuleux ont été opérés avec succès l'automne dernier ; la santé est aujourd'hui florissante.

Service d'eau.—Il y a deux puits à l'institution, l'un près de la cuisine et l'autre près du jardin ; ils donnent un service d'eau suffisant.

Protection contre le feu.—On tient constamment à des endroits commodes un extincteur, quatre haches et des seaux remplis d'eau.

Chauffage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles à charbon ordinaires.

Eclairage.—On s'éclaire au moyen de lampes à pétrole et on prend le soin voulu pour écarter tout danger d'incendie.

Récréation.—Nous avons deux salles de récréation bien ventilées, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Il y a une magnifique prairie autour de l'école, et les élèves vont y jouer, quand il fait beau, sous la surveillance d'un maître.

J'ai l'honneur d'être,

L. DOUCET, O.M.I.,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DU LAC-ROND,
WHITEWOOD (ASSA.), 14 août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon dix-huitième rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—L'école est située dans la vallée de la Qu'Appelle, à l'extrémité du lac Rond.

Constructions.—Les bâtiments sont en bois de charpente sur fondement en pierre. Le corps principal mesure 24 pieds sur 54, et il a deux ailes ; celle de droite mesure 24 pieds sur 36 ; celle de gauche, 24 sur 18 ; tout l'édifice est à deux étages, et comprend sous-sol et caves.

La maison d'école a deux étages, mesure 24 pieds sur 42 et contient un grande salle de classe, deux autres classes, la chambre de l'instituteur, celle de l'agriculteur et le réfectoire des garçons.

Logement.—On peut loger de soixante à soixante-dix enfants.

Etat sanitaire.—L'assainissement de la maison se fait bien, grâce aux conduites souterraines qui vont à la rivière ou au lac. Tous les débris s'enlèvent et on tient les alentours propres. Les dortoirs sont spacieux et bien ventilés.

Protection contre le feu.—On tient en état de service des extincteurs chimiques, de l'eau et des sceaux à incendie. Les tuyaux de poêles et les conduites de cheminées sont tous en bon ordre.

Ferme et jardin.—On cultive en jardins 20 acres de terre, et on y récolte des légumes, etc., pour les besoins de l'institution.

L'école possède 300 acres de terre, dont 60 sont en culture. Le reste est clôturé et sert de pâturage.

Laiterie.—Nous avons des vaches et les garçons peuvent aider à les traire avec soin et propreté.

Travail des filles.—On enseigne aux filles à faire tous les travaux du ménage, le blanchissage, la couture, le tricotage, le raccommodage, la coupe et la confection des vêtements, la cuisine, et enfin on leur apprend à cuir le pain.

Instruction religieuse.—C'est la partie la plus importante de notre œuvre.

Service de l'eau.—Nous avons un excellent service d'eau.

Chauffage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles à bois.

Travail de classe.—Notre classe supérieure a complété le programme d'études prescrit aux écoles des sauvages, et elle a entrepris des études plus difficiles. Toutes les classes ont fait de bons progrès.

Observations générales.—Nous remercions l'administration et l'agent des sauvages de l'aide qu'ils nous ont donnée.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. McKAY,
Directeur.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DES SARCIS,
CALGARY, ALBERTA., 1er août 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus un rapport sur le pensionnat des Sarcis pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—L'école est située à l'angle sud-est de la réserve, près du bureau principal de l'agence.

Constructions.—L'établissement ne comprend qu'un seul édifice. La salle à manger et la cuisine unissent les deux ailes, où logent dans l'une les garçons et dans l'autre les filles ; la première mesure 24 pieds sur 50 et l'autre 24 pieds sur 22 ; elles ont deux étages. La salle à manger mesure 18 pieds sur 25 et la cuisine 18 pieds sur 18 ; il n'y a pas d'étage au-dessus.

Logement.—On peut commodément loger trente élèves : 20 garçons et 10 filles.

Présence.—Quinze élèves sont inscrits au registre, nombre pour lequel le gouvernement accorde une subvention. Nous avons eu 16 élèves présents durant un certain temps.

Travail de classe.—Les classes ont été conduites comme à l'ordinaire. Les filles sont bien avancées. Les garçons, dont la plupart ont été admis l'hiver dernier, font aussi de rapides progrès dans l'anglais et la lecture.

Enseignement moral et religieux.—Cet enseignement a la première place ici, et grâce à nos efforts, grâce à l'aide des membres du personnel, je crois que cet enseignement a porté d'heureux fruits.

Santé.—La santé des élèves a été meilleure que jamais. Un élève qui était parti de l'école, après un séjour d'environ quatre mois, est mort subitemennt au camp, probablement par suite de maladie cérébrale. Nous avons appris plus tard qu'avant d'entrer à l'école il avait souffert de maux de tête.

Protection contre l'incendie. On tient en des endroits commodes des barils d'eau, des seaux et des haches. Nous avons aussi à disposition deux extincteurs Patton.

Chauffage.—Le chauffage s'opère au moyen de poêles.

Réparations.—Au cours de l'année on a fait les enduits dans les dortoirs au frais de l'administration, laquelle nous a aussi fourni un montant nécessaire pour clôturer convenablement une partie de terrain autour des bâtiments ; on a ainsi mis obstacle aux incursions que venaient y faire auparavant les bestiaux appartenant au département, surtout au temps de la récolte des produits du jardin.

Observations générales.—Je veux reconnaître ici les efforts que fait l'agent pour nous aider à compléter notre nombre d'élèves. Il est regrettable, il me semble, que notre école ne puisse avoir tous les élèves qu'elle est en état de loger, surtout quand il y a dans la réserve tant d'enfants qui sont d'âge à la fréquenter et qui croissent sans discipline ni instruction, tandis que l'exercice d'une pression judicieuse pourrait les pousser vers nous.

Le personnel se compose de M. et Mme Percy Stocken et de Miss Crawford, qui tous s'intéressent beaucoup au bien-être des élèves et travaillent incessamment pour eux.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. W. TIMS,
Directeur.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE SAINT-AUGUSTIN (RIVIÈRE-LA-BOUCANE),
RIVIÈRE-LA-BOUCANE, VIA EDMONDTON, ALBERTA, 30 juin 1902,

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport sur le pensionnat de Saint-Augustin, Rivière-La-Boucane, pour l'exercice finissant aujourd'nui.

Situation.—Le pensionnat est situé à environ 10 milles en amont du passage de la rivière La-Paix, du côté nord de la rivière, et presque en face de l'embouchure de la rivière La-Boucane.

Terrain.—Le terrain appartient aux PP. Oblats et mesure environ 350 acres ; il y a 40 acres en culture, et c'est là que se trouve le pensionnat. Le reste est également propre à la culture.

Constructions.—Il y a d'abord un bâtiment à deux étages et de 35 pieds sur 20 ; le bas sert uniquement aux classes, tandis que le haut contient le dortoir des garçons ; on a pourvu ce dernier cette année de lits à sommiers élastiques. Un autre bâtiment à trois étages, mesurant 40 pieds sur 26, possède deux ailes de 26 pieds sur 10, et une annexe haute de deux étages. L'étage inférieur sert de cuisine, celui du haut de réfectoire. Dans l'une des ailes du bâtiment principal se trouve la chapelle ; dans l'autre il y a le magasin. Le dortoir des filles est situé à l'étage supérieur, où logent aussi les sœurs ; ce dortoir contient aussi des lits à sommiers élastiques.

Logement.—On peut loger 60 élèves et 8 sœurs.

Présence.—Il y a dans le moment 22 élèves.

Travail de classe.—On suit le programme prescrit aux écoles des sauvages des Territoires.

Enseignement moral et religion.—Cet enseignement est l'objet de beaucoup de soin. La conduite des élèves est généralement bonne, et on a rarement recours aux punitions.

Santé et état sanitaire.—Nous avons le regret de constater que nous avons au cours de l'hiver souffert d'une épidémie d'influenza qui nous a enlevé 6 élèves. On a donné aux malades durant l'épidémie tous les soins et les médicaments nécessaires ; on leur à même accordé un mois de vacances pour leur permettre de se reposer. La santé a été bonne au printemps et à l'automne.

Service d'eau.—Nous nous approvisionnons amplement d'eau à la rivière qui coule à environ 150 verges de l'établissement.

Protection contre le feu.—En outre de la rivière La-Paix, nous avons pour nous protéger en cas d'incendie un ruisseau qui passe près de l'institution.

Chauffage.—Le chauffage se fait au moyen d'un calorifère à air chaud.

Récréation.—On laisse les élèves se récréer trois fois par jour, après chaque repas, et ils se livrent au dehors à tous les jeux ordinaires.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

SŒUR SOSTÈNE,
Supérieure.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT,
SAINT-ALBERT, 2 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter mon rapport sur le pensionnat de Saint-Albert pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—L'école est située à environ 9 milles au nord de la ville d'Edmonton, Alberta. Elle ne se trouve pas sur une réserve, mais dans l'établissement de Saint-Albert, sur les bords de la rivière à l'Esturgeon.

Terrain.—Le terrain de l'école se trouve dans le township 54, rang 25, mesure 335 acres et appartient à la " Corporation des Sœurs de Charité".

Constructions.—Le bâtiment principal mesure 180 pieds sur 35 et est occupé par les membres du personnel et les filles ; les garçons logent dans un autre bâtiment qui mesure 50 pieds sur 30. Les dépendances se composent d'une boulangerie, d'une buanderie, d'une remise à instruments aratoires, d'un dépôt de viandes, d'une glacière, de greniers, d'écuries et d'étables, sans compter beaucoup d'autres bâtiments plus petits.

Logement.—On peut loger cent quatre-vingts personnes.

Présence.—La présence moyenne a été de 70 ; le rôle a porté jusqu'à quatre-vingts noms.

Travail de classe.—On suit le programme des écoles publiques des Territoires.

Ferme et jardin.—Nous avons 200 acres de terre en culture, et les garçons font presque tout l'ouvrage ; nous n'avons que trois serviteurs de ferme.

Enseignement moral et religieux.—Cet enseignement fait l'objet de beaucoup de soin. La conduite des élèves est généralement bonne et les punitions sont rares.

Santé et état sanitaire.—La santé a été bonne durant l'année ; cependant une épidémie de rougeole, qui a sévi dans la contrée, s'est aussi fait sentir dans le pensionnat, mais il n'y a pas eu de maladies sérieuses.

Service de l'eau.—Nous nous approvisionnons d'eau au moyen d'une pompe à air chaud qui fournit cinq cents gallons à l'heure.

Protection contre l'incendie.—Il y a dans la mansarde un réservoir d'une capacité de quinze cents gallons ; on y rend l'eau au moy n d'une pompe à air chaud, et de là elle se distribue par les bâtiments. Il y a à différents endroits dans les passages 4 extincteurs, 22 grenades et 3 haches ; l'administration nous a procuré ces dernières. Nous avons aussi un boyau à incendie et 6 échelles qu'on a placées sur les bâtiments ou auprès.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen de calorifères à air chaud et de poêles. On s'éclaire au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—Il y a récréation trois fois par jour après les repas, et les élèves se livrent au dehors à différents jeux.

J'ai l'honneur, etc.,

SŒUR L. A. DANDURAND,
Supérieure.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, DISTRICT DE LA SASKATCHEWAN,
PENSIONNAT (SAINT-HENRI) DE L'ENFANT-DU-TONNERRE,
BATTLEFORD, 29 juin 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser un rapport sur le pensionnat (Saint-Henri) de l'Enfant-du-Tonnerre pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—Ce pensionnat est situé auprès de la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre, dans la mission catholique romaine.

Terrain.—Le terrain de l'école a été accordé par lettres patentes et comprend le quart sud-est de la section 6 du township 46, rang 18, à l'ouest du 3e méridien. Il appartient à la mission catholique romaine et consiste en un plateau parsemé de bouquets d'arbres ; il est situé à environ 1 mille de la rivière Saskatchewan. Le sol est propre à la culture de tous les grains.

Construction.—Le pensionnat a 36 pieds sur 28 et comprend une classe, un réfectoire, deux dortoirs et les pièces nécessaires aux membres du personnel ; il y a aussi une cuisine de 14 pieds sur 16. Cette maison appartient au département, et la construction lui en a coûté $2,500 ; elle n'est pas peinte. Une buanderie et un garde-manger se rattachent à ce bâtiment ; la première mesure 12 pieds sur 16 et l'autre 8 sur 8. On a construit en mai dernier un nouveau garde-manger de 16 pieds sur 3, une remise de 12 pieds sur 16, deux pavillons d'été et une escarpolette ; le coût en a été de $400. Ces cinq derniers bâtiments n'appartiennent pas au gouvernement, car l'administration n'a rien accordé pour les construire.

Logement.—Nous avons 17 internes ; on peut en loger audelà de 20 sans compter le personnel.

Présence.—La présence moyenne pour le trimestre finissant en juin a été de 15, nombre pour lequel le gouvernement accorde une subvention *per capita.*

Travail de classe.—Le programme des études comprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, le dessin, le chant, l'instruction religieuse et les exercics de gymnastique. Les progrès ont été bons.

Ferme et jardin.—Nous avons environ 15 acres de terre en culture dans lesquelles nous avons planté des pommes de terre et semés des légumes et autres grains. Les garçons ont charge du jardin, qui est bien rempli de toutes sortes de légumes ; ils prennent aussi soin des vaches laitières, des chevaux, des porcs et des volailles.

Industries enseignées.—On enseigne aux filles la cuisine, le blanchissage, les travaux à l'aiguille et le tricotage. Les jeunes garçons prennent aussi part à ces travaux.

Enseignement moral et religieux.—On profite de toute occasion pour faire connaître aux élèves leurs responsabilités morales et pour leur persuader de pratiquer la politesse, la bonté, l'obéissance, la sincérité et l'honnêteté. Il y a instruction religieuse tous les jours.

Santé et état sanitaire.—Tous les enfants jouissent d'une bonne santé. La rougeole les a tenus au lit durant quelques jours en janvier dernier, mais elle n'a pas laissé de mauvais effets. L'état sanitaire est très satisfaisant. Des conduites souterraines transportent les eaux de la cuisine et de la buanderie, et on se sert de désinfectants là où il en faut. Grâce à un ventilateur placé au haut de l'édifice, chaque pièce est parfaitement aérée. Les latrines sont toujours propres et se trouvent à 60 pieds de la maison.

Service d'eau.—Nous n'avons pas d'eau en abondance. Un puits, creusé à grands frais, nous fournit de la bonne eau, mais nous n'en aurions pas suffisamment au cas d'un incendie.

Protection contre l'incendie.—Nous avons à notre disposition 3 échelles et 2 extincteurs chimiques revêtus d'une enveloppe de verre modèle Star, de Patton.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait uniquement au moyen de poêles à bois ordinaires, et des lampes à pétrole nous fournissent la lumière nécessaire. Les sœurs ont soin des lampes.

Récréation.—Les principaux amusements du dehors sont le football, les cordes à danser, les courses, l'escarpolette et autres jeux convenables à l'âge et à la condition des enfants.

J'ai l'honneur, etc.,

H. DELMAS, ptre, O.M.I.,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD,
BATTLEFORD (Saskatchewan), 30 juin 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant au sujet de cette école pour l'exercice terminé ce jour.

Situation.—L'école est située sur la rive sud de la rivière Bataille, à environ 2 milles à l'ouest de l'endroit où celle-ci se jette dans la Saskatchewan-nord, et à environ 2 milles au sud de la ville de Battleford, où est notre bureau de poste. Cette école est construite sur un terrain que le gouvernement fédéral lui a spécialement réservé.

Terrain.—L'étendue totale du terrain réservé est de 943 acres, dont 566 sont dans le voisinage immédiat de l'école et 476 à 3 milles à l'est ; cette dernière partie est réservée à la récolte du foin, et c'est là que nous nous sommes approvisionnés. Le terrain est situé entièrement dans le township 43, rang 16, à l'ouest du 9me méridien, et comprend partie des sections 15, 17, 18, 19 et 20.

Construction.—Il y a d'abord le corps de logis, où logent les élèves et la plupart des membres du personnel, et dans lequel se trouvent la cuisine, le réfectoire, les dortoirs et le dispensaire, etc. ; il y a aussi la demeure du directeur et deux cottages, dont l'un est occupé par les membres mariés du personnel. L'autre étant vide, on pourrait s'en servir au besoin pour y isoler des malades. Il y a encore l'atelier de charpenterie, la forge, le magasin, une étable, une porcherie, la buanderie, la boulangerie, le poullailler, la cave aux légumes, le grenier, un autre magasin et plusieurs autres petits bâtiments.

Logement.—Sous le rapport des classes, des dortoirs et des réfectoires nous pouvons loger tous les élèves qu'on nous autorise de prendre ; mais la salle de toilette, la salle de récréation et le vestiaire des garçons sont trop étroits.

Présence.—Il y a eu cinq admissions au cours de l'année ; 9 élèves sont morts ou sont partis, et il y en a 90 d'inscrits au registre pour le trimestre finissant avec juin ; la présence moyenne a été d'un peu plus de 93.

Travail de classe.—Deux maîtres sont chargés de ce travail, chacun dans une classe distincte. On suit le programme d'études prescrit par l'administaation. Règle générale, on s'en tient au système de demi-journées, mais non pour les élèves peu avancés.

Fermes et jardins.—Nous avons environ 40 acres de terre en culture, dont environ 5 acres sont plantées de pommes de terre et de différents légumes.

Industries enseignées.—On enseigne l'agriculture et le jardinage, le soin des chevaux et des bêtes à cornes, des porcs et des volailles, la boulangerie, le métier de forgeron et celui de charpentier, le peinturage à la détrempe, la peinture, la vitrerie, la laiterie, le blanchissage, la couture, le tricotage, la confection et le raccommodage des habits, la cuisine et les soins du ménage.

Enseignement moral et religieux.—On récite les prières matin et soir tous les jours de la semaine, et le dimanche se font régulièrement les offices et l'école dominicale ; il y a prière spéciale tous les mercredis soir ; on a établi parmi les filles le cercle des "King's Daughters" et parmi les garçons celui des "King's Sons" ; il y a en outre une union de lecture quotidienne des Ecritures, à laquelle peuvent appartenir les élèves des deux sexes. On a formé ces associations depuis plusieurs années, et elles sont d'un grand avantage moral et spirituel pour les élèves ; ce sont eux-mêmes qui conduisent leurs assemblées sous l'œil d'une personne d'expérience. Notre but, comme notre prière quotidienne, est de réussir à implanter ici un esprit de véritable religion et d'honnête .ndustrie.

Santé et état sanitaire.—La santé générale est bonne. L'épidémie de rougeole qui a sévi dans presque tout le pays nous a cependant atteints au commencement de l'hiver, puis les oreillons sont survenus, en sorte que l'année a été quelque peu exceptionnelle sous le rapport de la maladie. Nous avons soin de brûler ou de faire transporter à une distance sûre tous les déchets.

Service de l'eau.—Nos puits nous fournissent un bon approvisionnement d'eau.

Protection contre l'incendie.—En différents endroits de la maison il y a des grenades, des extincteurs Babcock, des haches et des seaux. Il y a quatre réservoirs qu'on tient toujours remplie d'eau fraîche ; des deux plus élevés descendent des tuyaux jusqu'au rez-de-chaussée, et à chacun des deux derniers étages est fixée au tuyau une certaine longueur de boyau à incendie muni d'une lance. Il y a aussi une machine fixe McRobie dans le bâtiment principal ; à cette machine se rattache un boyau dans chaque étage. Il y a dans chaque dortoir une échelle de sûreté pour en descendre.

Le chauffage se fait dans tous les bâtiments au moyen de fourneaux et de poêles. Nous ne consommons que du bois ; nous en brûlons de 500 à 600 cordes par année. Nous sommes à faire remplacer plusieurs vieux fourneaux qui sont tous détériorés, après avoir été en usage pendant à peu près dix ans, et j'ai confiance que, grâce à ce nouvel arrangement, il se dépensera moins de combustible et que le chauffage sera meilleur que jamais.

Eclairage.—Notre seul éclairage se fait au moyen de lampes ordinaires à pétrole.

Récréation.—Les élèves se récréent à l'escarpolette, au football et à d'autres jeux, et aux exercices gymnastiques ; ils prennent beaucoup d'exercice en plein air.

Observations générales.—Les membres du personnel, en dehors des devoirs respectifs de leur position, se prêtent généreusement à l'enseignement moral et religieux des élèves, et je suis très heureux de dire que leur aide nous est très précieuse sous ce rapport.

Beaucoup de nos anciens élèves gagnent eux-mêmes leur vie, les uns en faisant l'école, les autres en travaillant chez les blancs ; de ceux qui sont retournés dans leurs différentes réserves la plupart réussissent aussi bien qu'on peut espérer dans les circonstances. Ils leur faut combattre bien des obstacles : la plupart des sauvages âgés s'opposent encore opiniâtrement à changer leurs anciennes habitudes et travaillent constamment à détourner la génération naissante de la civilisation et de ses méthodes. Ce qu'il faut de force au jeune sauvage pour lutter victorieusement contre cet obstacle des vieilles préventions et des habitudes enracinées, c'est ce dont les blancs ne peuvent se faire qu'une faible idée. C'est pourquoi il est très consolant de constater, comme souvent nous le faisons, chez les jeunes gens qui ont puisé de l'instruction dans nos écoles de la persévérance des indices d'une vie meilleure, des preuves que nos efforts n'ont pas été inutiles. Les vieilles conditions disparaîtront bientôt pour être remplacées par des nouvelles, et tout se conformera au nouvel ordre du jour que l'on verra bientôt régner en ce pays.

Je remercierai les fonctionnaires de l'administration pour la façon bienveillante, courtoise et généreuse dont ils nous traitent et dont ils s'occupent de l'œuvre.

J'ai l'honneur, etc.,

E. MATHESON,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE CALGARY,
CALGARY, 30 juin 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant pour l'exercice terminé aujourd'hui.

Situation.—L'école est située sur le quart nord-est de la section 23, township 23, rang 1, à l'ouest du 5e méridien, près de la rivière à l'Arc, à environ 5 milles au sud de Calgary. La ville de Calgary a donné ce quart de section à l'Etat pour fins scolaires; on a ensuite agrandi ce terrain par l'achat du quart de section avoisinant au nord.

Terrain.—Comme l'un des angles de notre terrain s'avance dans la rivière, l'étendue en est réellement d'à peu près 280 acres; un quart environ de cette étendue est cultivable; le reste est en coteaux ou marais, ou bien le sol est trop mince sur fond de gravier.

Un ruisseau qui traverse les deux quarts de section est un bon abreuvoir pour les animaux.

Nous n'avons pas à proprement parler de terres à foin.

Constructions.—Le corps de logis n'est pas encore terminé. Du côté sud, où l'on a laissé le mur revêtu de planches brutes durant six ans, le bois a tellement gauchi et retiré que le chauffage s'en ressent beaucoup. Les pièces attenant à ce mur sont trop froides pour y résister dans les temps durs; lors du dernier grand froid de l'hiver dernier, des tuyaux du calorifère, placés le long de ce mur, se sont brisés.

Les autres bâtiments, sauf un seul, sont les mêmes que l'an dernier, savoir :—

1. La maison de l'agronome.
2. Les étables, comprenant onze stalles pour les bestiaux, deux stalles fermées pour les veaux, et cinq stalles pour les chevaux.
3. La buanderie et la boulangerie, où loge temporairement le directeur.
4. La glacière avec magasin frigorifique pour la viande et pour les produits de la laiterie.
5. L'atelier de charpenterie.

L'autre bâtiment, qui est nouveau, est un spacieux appentis ouvert, de 60 pieds de long, construit de pièces de bois rond enfoncées verticalement dans du béton, couvert en bardeaux et appuyé sur l'étable; c'est là qu'on nourrit le jeune bétail, etc., en hiver; on tient les vaches laitières dans les stalles de l'étable.

Logement.—Il y a logement dans le bâtiment principal pour cinq membres du personnel. Si on s'en rapporte à la lettre du règlement de l'administration qui prescrit 400 pieds cubes d'air dans les dortoirs par chaque personne, on a presque toujours encombré le logement disponible pour les élèves. Nous avons eu à l'école jusqu'à 46 pensionnaires en même temps, tandis que le règlement plus haut cité ne permettait d'en recevoir que 35. Il y a maintenant une pièce qu'on réserve aux élèves qui tout en étant indisposés ne sont pas assez malades pour être envoyés à l'hôpital.

Pésence.—Au commencement de l'année 46 élèves étaient inscrits au registre; plusieurs sont partis pour cause de maladie. A la fin de l'année, nous en avions 34; un seul était chez ses parents.

Nombre total inscrit au registre le 1er juillet 1901	46
Admis au cours de l'année	10
Total	56
Congédiés au cours de l'année	22
Nombre total inscrit au registre le 30 juin 1902	34

Je regrette de constater que plusieurs des garçons qu'on a congédiés à cause de leur mauvaise santé sont décédés depuis, la plupart de la tuberculose, soit sous une forme ou sous une autre.

On se ressent beaucoup ici de la difficulté générale qu'il y a d'obtenir des élèves.

En théorie les pensionnats devraient nous fournir notre contingent d'élèves ; mais il ne faut guère compter que les directeurs de ces écoles vont sans regret perdre souvent leurs plus brillants élèves, pour ne rien dire de la subvention qui disparaîtrait avec eux. Nous avons reçu des pensionnats des Sarcis et des Piéganes tous les é èves qu'ils ont pu nous envoyer.

Travail de classe.—M. Mills est encore instituteur. Les études semblent inférieures si on les compare aux années précédentes, mais ce n'est qu'en apparence. Le travail n'annonce pas autant, car il nous a fallu congédier nos élèves les plus avancés et les plus brillants. Les moins avancés nous sont restés, et ceux qu'on a admis depuis ne paraissent pas en état d'entrer dans les hautes classes.

Industries enseignées.—*Charpenterie.*—M. Pippy est encore chargé d'enseigner la charpenterie. On a en grande partie borné l'ouvrage cette année aux réparations générales. Nos meilleurs charpentiers parmi les garçons ont été congédiés, et quelques-uns d'entre eux tirent bon profit des connaissances qu'ils ont prises ici. Plusieurs, parmi lesquels était le fils du chef de la réserve, ont aidé à l'érection des nouveaux bâtiments de l'agence sur la réserve des Pieds-Noirs.

Imprimerie.—C'est un art nouveau qu'on a entrepris d'exercer cette année sans qu'il en coûte rien à l'administration. Le synode du diocèse de Calgary a dépensé environ $500 pour nous procurer l'outillage nécessaire, à condition que nous nous chargions d'imprimer mensuellement une petite revue diocésaine ; il nous fournit aussi tout ce qu'il faut pour cette publication.

Plusieurs des garçons font preuve de beaucoup d'aptitude pour cet art.

Ferme et jardin.—C'est M. Young qui a encore charge de cette division. Le printemps froid et les pluies excessives ont beaucoup retardé les grains, comme dans le reste de la région. Si l'automne est beau, chaud et sec, le résultat cependant sera assez satisfaisant. Les pommes de terre ont belle apparence.

Notre bétail est en bonne condition et s'accroît rapidement. Nous avions acheté deux vaches en 1897 et deux l'année suivante ; notre troupeau compte aujourd'hui vingt-six têtes, et nous avons tué un jeune bœuf l'automne dernier pour la consommation.

Protection contre l'incendie.—Il n'y a rien de changé sous ce rapport. Tous nos moyens de protection sont comme suit : deux réservoirs placés dans la mansarde communiquant avec chaque étage au moyen d'un tuyau en fer auquel se relie un boyau ; un appareil chimique McRobie à chaque étage avec boyau ; à des endroits commodes, des seaux et des extincteurs Star.

Service de l'eau.—L'eau est bonne et nous est fournie en quantité suffisante par un puits situé près du corps de logis ; une machine à air chaud pompe l'eau et la rend dans les réservoirs de la mansarde Après une épreuve de six ans j'incline à une opinion plus favorable de cette machine. Il semble qu'elle se dérange continuellement, et je crois qu'une pompe à bras à double roue et double piston fonctionnerait à notre satisfaction.

Santé.—La santé générale des élèves a été satisfaisante. Nous avons subi la quarantaine au printemps six semaines durant, par suite de certains cas de maladie que le médecin a déclaré être la petite vérole. Il semble y avoir eu quelque doute sur la justesse de cette opinion ; les trois garçons malades se rétablirent complètement, et ils ont dû avoir une bien légère attaque.

Conduite.—Les élèves se sont conduits d'une façon satisfaisante. Sauf quelques fredaines ordinaires d'enfants, il n'y a pas eu de contravention sérieuse à la discipline.

Observations générales.—On se rappelle que lors de la visite du duc et de la duchesse d'York à Calgary, l'adresse des sauvages a été lue par un élève de cette école—David Wolf Carrier—un Sarci. J'ai le profond regret de consigner ici que cet élève est devenu phtisique cet hiver et est mort depuis. En somme, si nous avons ici nos propres misères, je crois que notre œuvre progresse, et quelques-uns, au moins, de ceux qui nous ont quittés, nous donnent pleine confiance en l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEO. H. HOGBIN,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ÉCOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE
LEBRET, 6 août 1902.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—Cette école est située dans la vallée de la Qu'Appelle, à 4½ milles à l'est de Fort-Qu'Appelle, et à 18 milles au nord de la ligne du Pacifique ; il y a cependant 24 milles de la station de Qu'Appelle en suivant le chemin des voitures. Elle n'est point située sur une réserve des sauvages, mais elle occupe un point central pour les réserves des Assiniboines, des Lacs-Croches, des Buttes-La-Lime, de Muscowpetung, des Buttes-de-Tondre et des Sioux.

Le site est pittoresque, les bâtiments se trouvent sur un plateau un peu élevé entre deux grands lacs ; à l'ouest et au sud ils ont vue sur le lac Qu'Appelle, et on aperçoit au loin le village de Fort-Qu'Appelle. Au nord, il y a des collines abruptes, de formation irrégulière, et qui s'élèvent à près de 300 pieds ; elles sont coupées par une large vallée boisée qui s'étend vers le nord et qui contient un ruisseau. A l'est, dans le lointain, se montrent les collines Katepwe et le lac du même nom, et à proximité le village de Lebret.

Terrain.—Le terrain qui appartient à l'école et qui lui est attenant mesure environ 650 acres ; il a été arpenté et réservé pour les fins de l'école par le ministère de l'Intérieur, et il est formé des parties des sections 2, 10 et 11, township 21, rang 13, à l'ouest du 2[e] méridien. Environ 150 acres de ce terrain sont en culture et forment trois champs et deux jardins ; le reste est accidenté et couvert de collines et ne convient qu'au patûrage.

En sus, à environ 9 milles au nord-est de l'école, nous avons trois quarts de sections réservés pour le foin. Dans le quart nord-est de la section 34, township 21, rang 13, à l'ouest du 2[e] méridien, et que l'administration a acheté, il y a environ 75 acres en culture ; le reste est parsemé de bas-fonds, où se récolte du foin en quantité raisonnable dans les saisons humides. Les autres sections sont le quart nord-ouest de la section 34, township 21, rang 13, et le quart nord-ouest de la section 22, township 21, rang 13, tous deux à l'ouest du 2[e] méridien. Le sol est ondulé, couvert d'abres rabougris, et produit d'assez bonnes quantités de foin dans les saisons humides ; les chevaux dont on ne se sert pas y trouvent un excellent pâturage en hiver.

Tous ces différents lopins de terre sont clôturés en fil de fer barbelé.

Constructions.—Le groupe principal de bâtiments est en bois de charpente revêtu de briques, et se compose de trois corps de logis contigus à rez-de-chaussée et deux étages, savoir : le bâtiment des garçons, de 90 pieds sur 70, comprenant une annexe au nord de 35 pieds sur 80 et servant de gymnase ; le bâtiments des filles, de 80 pieds sur 50, se reliant au bâtiment des garçons à l'angle sud-est ; le bâtiment des petits enfants et de l'infirmerie, de 60 pieds sur 40, se reliant par son extrémité sud-est au bâtiment des filles.

La plupart des bâtiments ont leurs sous-sols, dans lesquels se trouvent l'appareil de chauffage, la machine à pomper, de grandes soutes à houille et des magasins pour les racines et les légumes.

Les rez-de-chaussée contiennent les classes, le réfectoire, les salles de récréation, les parloirs, la cuisine, les garde-manger, des lavoirs et les passages. Au premier étage il y a des dortoirs, les salles de couture, les bureaux et les lavoirs ; le deuxième comprend la chapelle, l'imprimerie, le dispensaire du médecin, les dortoirs, les chambres des employés, des magasins, et la pièce où sont les réservoirs pour l'eau servant à la consommation ou à la protection contre l'incendie. Reliés au groupe principal et construits en bois non encore lambrissé, il y a la salle de réception des sauvages, la glacière, le magasin aux provisions, la remise de la pompe à incendie et les latrines pour les filles.

Les bâtiments suivants sont séparés du groupe principal et les uns des autres ; ils sont en bois de charpente et sont situés sur deux rangées qui donnent sur une ruelle allant du nord au sud : un moulin à vent pour moudre le grain et actionner une scierie pour le bois de chauffage ; on lui a construit cette année une annexe pour l'installation de l'outillage nécessaire à la génération de l'électricité pour notre éclairage ; les latrines des garçons, des hangars pour le charbon, pour la chaux et pour autres fins, la boulangerie et le hangar à farine, l'atelier de charpenterie et la décharge, avec l'atelier du forgeron et celui du ferblantier au-dessus.

Au nord de ces bâtiments et du grand chemin, qui va de l'est à l'ouest et formant une cour triangulaire, il y a les étables, les granges, le grenier, la porcherie et une remise à instruments aratoires.

Logement.—Il y a ample logement pour deux cent vingt-cinq élèves, le nombre autorisé ; mais les membres du personnel sont un peu à l'étroit.

Présence.—Il y a eu bon nombre d'élèves cette année, et la présence moyenne a donné un total de 224, dont 103 garçons et 121 filles ; plusieurs de ces élèves, n'ayant pas l'âge requis, ne donnent droit qu'à la moitié de la subvention.

Travail de classe.—Sur les 222 élèves inscrits au registre à la fin de juin, il y avait 102 garçons et 120 filles, répartis comme suit d'après les divisions prescrites par l'administration :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Classe I	20	30	50
" II	8	26	34
" III	40	35	75
" IV	22	24	46
" V	12	5	17

Il y a autant que possible 6 heures de classe par jour pour la Ire et la IIme divisions, afin de permettre aux élèves de se perfectionner le plus possible dans la connaissance de la langue anglaise avant d'apprendre un métier. Règle générale, les élèves des autres divisions ont une demi-journée de classe et une demi-journée de travail manuel. Lorsque l'ouvrage presse sur la ferme et dans le jardin, les garçons travaillent dehors tout le jour sous la direction de leurs maîtres.

Ferme et jardin.—L'étendue de terre que nous avons en culture cette année est de 358 acres, dont 158 acres en blé, 50 en avoine, 25 en avoine fourragère, 17 en brôme, 24 en seigle et en brôme, 12 en orge, 2 en pois, 8 en pommes de terre, 2½ en navets, ½ en betteraves à bestiaux, 60 en jachère et 4 en jardinages. Nous aurons en outre à partager à moitié la récolte de 60 acres de blé, et aux trois quarts celle de 18 autres acres ; ce blé a été ensemencé en des terres appartenant à des voisins et plus rapprochées de l'école qu'une grande partie de notre propre terrain.

Quinze garçons ont travaillé sur la ferme la plus grande partie de l'année. On a dû donner un aide à l'agronome, nos champs étant éloignés les uns des autres de quelques milles. A part les élèves en agriculture, et ceux ou celles dont c'était le tour de traire les vaches, l'école toute entière a mis la main aux travaux de la ferme et du jardin lorsqu'il a été nécessaire. Nos récoltes de l'an dernier ont été très satisfaisantes et nous ont donné 650 boisseaux d'orge, 2257 boisseaux d'avoine, 1900 boisseaux de pommes de terre, 1008 boisseaux de navets, 1574 boisseaux de blé, 500 boisseaux de betteraves à bestiaux, 100 tonnes de foin et de fourrage vert, à part ce qui a été consommé jusqu'au temps du battage en novembre. Notre potager nous a donné des produits en abondance : de la rhubarbe, du maïs, des oignons, des betteraves, des panais, des choux, des citrouilles, des citrons, des melons, des groseilles à grappes, des tomates, des asperges, des pois, de la laitue, du céleri et beaucoup de prunes.

La perspective de la récolte cette année est magnifique, bien que tout soit en retard de deux semaines comparativement à l'an dernier.

Bétail.—Notre bétail est en bonne condition et se compose d'un taureau, de seize vaches, de six génisses, d'un bouvillon, de quatre veaux, de quinze chevaux et juments de race canadienne, de deux poulains du Canada, de cinq chevaux et juments indigènes, de trois poulains indigènes, de trente-huit porcs et d'un lot de volaille.

Industries.—1° *Forge.*—Six garçons ont exercé le métier de forgeron et ont fait beaucoup d'ouvrage pour le dehors, à part celui de l'école.

2° *Atelier de cordonnerie.*—Neuf garçons ont aidé le cordonnier dans la fabrication et la réparation des chaussures et des harnais.

3° *Boulangerie.*—Tout le pain nécessaire à l'institution se cuit ici ; de plus, le boulanger et les garçons qui l'aident salent le porc, font le service de la glace, et coupent la viande en morceaux convenables pour la cuisine.

4° *Atelier de charpenterie.*—Onze garçons ont travaillé dans cet atelier, car, après l'agriculture, la charpenterie est l'art le plus utile que les garçons puissent acquérir. On a fait beaucoup d'ouvrages variés tant pour l'école que pour des personnes de l'extérieur : ouvrages d'ébénisterie, réparations de voitures et d'instruments aratoires, et on a entrepris de construire une étable considérable, une maison et plusieurs greniers, sans compter qu'on a érigé une nouvelle laiterie, une étable, un petit bâtiment et une annexe au moulin à vent pour y installer les machines génératrices et les dynamos pour l'outillage électrique de l'école.

5° *Atelier de peinture.*—Le préposé au soin des calorifères et gardien de nuit est chargé de cet atelier ; mais, comme le nombre de nos grands garçons est restreint et comme il est peu probable qu'aucun d'eux entende gagner sa vie avec le métier de peintre, il n'y a pas d'apprentis réguliers en cet atelier. Le gardien de nuit voit au peinturage, au crépi, à la maçonnerie en pierre et en brique, et tient de plus en ordre les appareils de protection contre l'incendie.

6o *Atelier de ferblanterie.*—D'ordinaire, ceux des garçons qui apprennent à forger aident au besoin au ferblantier ; ce dernier fait tous les ouvrages de ferblanterie et de plomberie de l'école, a en outre la charge de la pompe à gazoline, et voit à débiter le bois de chauffage.

Travail des filles.—Sous la direction des révérendes sœurs les filles apprennent à faire toutes sortes d'ouvrages domestiques ; elle font la cuisine, le blanchissage et prennent soin de la laiterie, Elles confectionnent leurs vêtements et presque tous ceux des garçons. Elles aident au jardin, traient les vaches en été et sont entièrement chargées du soin de la basse-cour.

Enseignement moral et religieux.—On exige de tous les employés qu'ils donnent le bon exemple et développent autant que possible chez les élèves le sentiment de la responsabilité. Le sous-directeur et les professeurs s'occupent spécialement de leurs mœurs et de leur éducation morale. Le dimanche, et tous les jours de l'hiver, je donne une heure d'instruction religieuse à tous les élèves après les heures de classe ordinaires. Les élèves se rendent à la chapelle matin et soir, et le dimanche, dans la matinée et l'après-midi, ils vont à l'église de Lebret

Conduite.—La conduite est très satisfaisante.

Discipline.—On maintient l'ordre sans difficulté, car il y a une règle fixe et le personnel est compétent.

Santé et état sanitaire.—Somme toute, la santé a été bonne. Il y a eu quelques cas de variole et de pneumonie et de légères indispositions ordinaires, mais nous avons eu une épidémie de rougeole assez sérieuse ; plusieurs des enfants sont restés affaiblis et trois sont morts à la suite de complications. Nous avons été en quarantaine durant près de deux mois, afin de prévenir la petite vérole qui régnait chez nos plus proches voisins et dans presque toutes les maisons des métis des environs. Je suis heureux de dire que nous n'en avons pas eu un seul cas. Le médecin fait de fréquentes inspections, et on entretient la santé par l'usage abondant de légumes et une nourriture saine, préparée avec soin, par la propreté sur la personne et dans la maison, par des vêtements propres à la saison, par l'abondance de l'exercice en plein air, par des exercices militaires et la gymnastique. La ventilation et les conditions hygiéniques sont bonnes.

Service d'eau.—Notre service d'eau n'avait pas été très satisfaisant l'année dernière, l'eau était impure et contenait en outre beaucoup de sable fin. Tout ce sable que la pompe attirait continuellement avait fait tasser les fondations au centre de l'édifice ; alors, nous avons fait creuser un autre puits et enfoncé un tuyau de fer de quatre pouces au-dessous de l'eau ; notre approvisionnement est maintenant abondant et l'eau est bonne et beaucoup plus douce que celle de l'autre puits ; tout ce dont nous avons besoin soit pour usage domestique, soit pour nous protéger contre l'incendie, s'obtient au moyen d'une machine à gazoline de $1\frac{1}{2}$ cheval qui fonctionne très bien.

Protection contre l'incendie.—Notre appareil à incendie comprend 3 haches, 1 extincteur Babcock, 15 extincteurs chimiques de différentes sortes, 92 grenades, 32

seaux ; le tout sous la surveillance du chauffeur et gardien de nuit. Il y a sous le toit des trois bâtiments des réservoirs d'une grande capacité, toujours remplis ; des tuyaux les font communiquer avec les différents étages ; à chaque étage des bâtiments des garçons et des filles il y a 50 pieds de boyau à incendie. Dix escaliers au rez-de-chaussée, six au premier étage et deux dans les mansardes, où personne ne couche, fournissent d'amples moyens de sauvetage. Il y a toujours plusieurs échelles en état de service à l'atelier de charpenterie.

Chauffage et éclairage.—Sept calorifères à air chaud et quelques poêles chauffent très confortablement le bâtiment principal ; on chauffe les ateliers au moyen de poêles. On s'éclaire au moyen de lampes à pétrole et de gaz acétylène. On a installé au cours de l'hiver un générateur électrique actionné au moyen de la gazoline, et qui est de première classe, mais la quarantaine que nous avons dû observer au printemps à cause de la petite vérole et de la rougeole, etc., nous ont fait subir du retard, en sorte que nous nous sommes très peu servis de la nouvelle lumière. Le prix élevé de la gazoline, les frais de transport par chemin de fer, le roulage et le coulage des tonneaux rendent l'éclairage à la lumière électrique presque trois fois plus dispendieux que l'éclairage au pétrole et au gaz acétylène, et nos finances peuvent à peine résister à une dépense aussi forte.

Récréation.—Parmi les jeux du plain air nos garçons ont acquis beaucoup d'habileté au football et aux sports athlétiques ; ils ont un grand terrain de récréation et ils courent les collines avoisinantes. La cour de récréation des filles est spacieuse et ombreuse ; il y a des escarpolettes, des sièges, et autres moyens d'amusements. Les filles et les garçons se baignent dans le lac en été et l'hiver ils patinent sur la glace du lac. Les garçons et les filles font des exercices gymnastiques. Il y a aussi les livres de la bibliothèque. Les amusements de l'intérieur sont les mêmes que ceux des écoles des blancs. Le corps de musique crée beaucoup d'intérêt et est sous la direction du maître de la division des plus jeunes garçons. Les garçons et les filles aiment généralement la musique. Ils ont donné plusieurs représentations publiques qui ont été bien goûtées.

Admissions et sorties.—On a admis 25 enfants au cours de l'année, 10 garçons et 15 filles, et il en est sorti 49, dont 11 garçons et 18 filles ; parmi ces derniers quelques-uns se sont mariés, d'autres sont à se construire et se préparer des demeures et à mettre de la terre en culture, et d'autres vivent chez leurs parents. Trois filles de dix-huit ans sont inscrites au registre, mais elles sont en service et nous ne retirons pour elles aucune subvention.

Anciens élèves.—La plupart de ceux qui ont pu le faire se sont créé un foyer ; beaucoup sont laborieux, économes, font des progrès et tirent bon parti de l'enseignement qu'ils ont reçu. N'ayant pas les moyens de s'établir après avoir quitté la routine et la discipline de l'école, un certain nombre ne progressent que d'une façon incertaine ; tout dépend de leur entourage, soit qu'ils se marient et s'établissent, soit qu'ils retournent chez leurs parents. Si ces derniers ne sont pas actifs, ils exercent une influence nuisible sur les élèves, et il vaudrait mieux que ceux-ci pussent en être séparés.

Les anciens élèves établis sur la réserve des Buttes-La-Lime ont fait le premier labour d'une grande étendue de terrain, et ont déjà des moissons considérables cette année. Un grand obstacle à leur persévérance dans la voie de la civilisation était la danse des sauvages, dont on s'est débarrassé complètement dans la région de la Qu'Appelle, et en grande partie ailleurs. Nous avons à l'école des élèves d'une seconde génération, et la plupart sont de très intelligents élèves.

Observations générales.—Nous continuons à recevoir de bons rapports sur nos anciens élèves, et les filles qui sont en service se font de bons gages dans les meilleures familles.

Notre école a reçu la visite d'un très grand nombre de personnes venant de toutes les parties du monde, attirées par cette riche région agricole, par le désir de faire la chasse, ou encore par la beauté des paysages de ce territoire de la Qu'Appelle et de ses lacs, elles se sont arrêtées ici avant de poursuivre leur voyage à travers le continent.

Quelque deux cents élèves ont passé deux jours à l'agence des Buttes-La-Lime, à l'occasion de la quatrième exposition annuelle agricole, tenue en juillet par les sauvages, sous les auspices de leur agent, M. Graham.

J'ajouterai en terminant que les agents des réserves avoisinantes m'ont beaucoup aidé, que la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest n'a pas manqué de répondre prompte-

ment et efficacement à notre appel, lorsque nous avons eu besoin de ses services, et que mon personnel et mes employés remplissent leurs devoirs d'une façon satisfaisante,

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. HUGONARD,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA-BICHE,
DAIM-ROUGE (ALBERTA), 17 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—Cette école est située sur la rive nord de la rivière La-Biche, à 3 milles environ de la ville de Daim-Rouge, Alberta ; elle ne se trouve pas dans une réserve.

Terrain.—Le terrain, dont le sol est de première qualité et convient à la culture mixte, comprend les trois quarts de la section 14, township 28, rang 38, à l'ouest du 4e méridien. Nous avons aussi à loyer 640 acres de terre consacrées aux pâturages et 640 autres réservées pour le foin. Les terres à foin sont encore couvertes d'eau ; les pluies très fortes de ces dernières années ont inondé la plus grande partie des prairies basses, qui se trouvent ainsi sans valeur.

Constructions.—Les bâtiments sont les suivants :

Une maison en pierre où logent les institutrices et les filles ; elle comprend aussi le bureau et la chambre de l'inspecteur ;

Une maison en brique où logent les garçons ;

La demeure du principal.

Deux cottages, où logent le sous-directeur, l'agronome et le maître charpentier ; la forge, qui sert aujourd'hui de magasin ; l'atelier de charpenterie ; la glacière avec compartiment frigorifique ; la porcherie ; deux abris pour les puits ; une étable ; une écurie ; un poulailler ; un bâtiment de décharge ; une remise pour la pompe et trois cabinets d'aisance.

Logement.—Nous pouvons loger 90 élèves et un personnel de 10 membres.

Présence.—Nous avons eu une moyenne de 62 élèves cette année, bien que le chiffre autorisé par l'administration soit de 80. Je serais heureux de trouver un moyen de persuader aux parents de laisser venir leurs enfants à l'école.

Travail de classe.—Le progrès dans les études a été modéré. Les élèves se répartissent comme suit :—

Classe I	16	élèves.
" II	20	"
" III	14	"
" IV	11	"
" V	4	"
	65	

Ferme et jardin.—Nous avons en culture environ 100 acres de terre, dont 63 acres en avoine, 10 en orge, 2 en épeautre, 10 en jardinages, 10 en fourrages verts et 10 en foin.

Le terrain est pour un peu pierreux et couvert de buissons, mais le sol est de très bonne qualité ; malheureusement, c'est un terrain plutôt bas, et il est resté humide dans ces dernières années, car il est presque impossible d'en faire le drainage. La récolte de l'an dernier n'a pas été bonne à cause de l'humidité.

Tous les garçons à tour de rôle travaillent à la ferme ; il y en a seize dans le moment qui y sont employés.

Enseignement industriel.—*Charpenterie.*—Durant l'année quatre garçons se sont occupés de charpenterie. Ils ont terminé les mansardes du bâtiment principal, ont fait quelques changements à l'un des cottages, et ont vu à toutes les réparations.

Ménage et couture.—On enseigne aux filles les ouvrages domestiques, la fabrication du beurre et la couture. Je suis heureux de dire qu'elles ont fait de bons progrès. La conduite des anciennes élèves employées comme servantes continue à être satisfaisante.

Enseignement moral et religieux.—Il y a des offices religieux tous les dimanches, et on y enseigne un langage clair, les grands principes de la justice, de la vérité, de l'honneur et du travail.

Tous nos efforts tendent à rendre les enfants bons ; sans cela, nous comprenons que tout enseignement sera inutile.

Santé et état sanitaire.—La santé des membres du personnel et des élèves a été bonne généralement. La petite vérole s'est déclarée parmi nous l'été dernier, mais par des mesures énergiques on a empêché la maladie de se propager. L'état sanitaire est bon.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage a été satisfaisant. Nous avons deux appareils de la fabrique Smead-Dowd et deux autres calorifères de la Compagnie Rose. On chauffe les deux cottages au moyen de poêles.

L'éclairage se fait au moyen du pétrole.

Récréation.—Le football continue à être en faveur ; les garçons jouent très bien. Les filles aiment à danser et sauter. Les garçons et les filles se plaisent aux exercices en plein air.

Personnel.—En général, les membres du personnel ont rempli leurs devoirs d'une façon satisfaisante. Le Docteur Donovan s'est donné, comme d'habitude, beaucoup de peine.

Observations générales.—J'ai vu au cours de l'année la plupart des anciens élèves de cette institution, et j'ai reçu de presque tous des nouvelles de la part des agents. Je suis heureux de dire que la grande majorité sont prospères et que le nombre de ceux qui sont sans ressources et inutiles est très restreint.

J'ai l'honneur, etc.,

C. E. SOMERSET,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE RÉGINA,
RÉGINA, ASSINIBOIA, 18 septembre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel concernant cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—L'école est située sur la moitié nord de la section 28, township 17, rang 20, à l'ouest du 2ème méridien. La situation des bâtiments sur les bords élevés du sinueux Waskana est magnifique ; à l'est, le terrain descend en pente douce vers ce cours d'eau. L'assainissement est ainsi bien facile.

De l'école, sur plusieurs milles à la ronde, on a une vue splendide de la région. En face du bâtiment principal, on aperçoit distinctement le quartier général de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, l'hôtel du gouvernement, le palais de la législature provinciale, et toute la ville de Régina. Lorsque l'atmosphère est sans nuage, le terrain est si égal qu'on peut suivre presque continuellement des yeux sur une distance de 25 milles les nombrenx trains du Pacifique qui traversent le pays.

Nos centaines de jeunes arbres et arbustes que M. Grant, notre ancien agronome, a si artistement disposés, ont acquis beaucoup de croissance en ces deux dernières années d'humidité, et l'aspect de notre terrain est aujourd'hui très attrayant.

Terrain.—Outre la demi-section qu'on a achetée pour l'école, l'administration nous a loué pour le pâturage la section qui nous touche immédiatement à l'ouest. Tout le sol

de notre demi-section est bon et arable, sauf 10 ou 12 acres que nous enlève le ruisseau. Nous avons environ 250 acres de terre en culture, et tout est bien clôturé et tenu généralement en bon ordre.

Construction.—Le bâtiment principal est solidement construit en brique blanche et repose sur une bonne fondation en pierre de taille ; il comprend un rez-de-chaussée et un étage, un sous-sol de 8 pieds de haut et un toit mansard. Au sous-sol on a installé commodément nos sept calorifères Smead-Dowd, et il y a ample logement pour emmagasiner le combustible ; il s'y trouve aussi une belle petite laiterie et des salles de récréation d'hiver pour les garçons et les filles.

Le rez-de-chaussée comprend les pièces suivantes, toutes de bonne grandeur et bien éclairées : une salle de réunion, qui sert parfois de classe et de salle de récréation, un grand passage central et deux autres plus petits, l'un du côté des filles et l'autre du côté des garçons ; une salle de réception, un bureau, le dispensaire, un atelier de photographie, les classes des petits et des grands, le réfectoire des élèves, la cuisine, une salle de couture, l'office de la cuisine, le garde-manger et une chambre pour les provisions. Au premier étage il y a deux grands dortoirs, dont l'un à l'extrémité nord de l'édifice et l'autre à l'extrémité sud ; dans l'aile ouest se trouve un dortoir pour les petits ; puis il y a trois corridors, deux salles de bain, deux lavoirs, trois garde-robes et dix chambres pour les membres du personnel. A l'étage des mansardes, il y a quatre pièces où l'on serre les vêtements et couvertures d'hiver, un magasin général, un grand réservoir, et un passage conduisant à deux autres plus petits.

Outre l'édifice principal, il y a la demeure du directeur, laquelle est lambrissée en brique ; l'infirmerie est en bois de charpente et n'a qu'un étage ; le cottage de l'agronome, construit à un étage et en bois de charpente ; le bâtiment des métiers, construit en bois et à deux étages, et comprenant l'atelier de peinture, la boutique de cordonnerie, le magasin à ferronnerie, l'imprimerie et l'atelier de charpenterie, auquel se rattache une pièce de décharge ; deux remises en bois pour les instruments aratoires ; une étable en bois de charpente ; une écurie en bois de charpente sur fondations en pierre ; un poulailler et une porcherie en bois de charpente ; deux remises pour les pompes ; une boulangerie, comprenant un grand four en brique et un magasin d'épiceries ; une forge et une glacière, en bois de charpente, avec chambre frigorifique ; un grenier à céréales, en bois de charpente ; deux bâtiments pour serrer les légumes ; un hangar pour abriter les instruments de jardinage, en bois de charpente ; un bâtiment de décharge, en bois de charpente ; un autre pour la machine à broyer le grain, aussi en bois de charpente ; deux cabinets d'aisance ; une estrade pour la fanfare, et une glissoire avec magasin en dessous.

Au cours de l'année on a ajouté à l'étable des vaches une annexe pouvant contenir 1,000 boisseaux de racines pour la nourriture des bestiaux. On a renouvelé les planchers de la porcherie et on y a construit une chambre pour la bouilloire. On a presque tout réparé les égouts et on y a menagé des ouvertures d'extraction pour en faciliter le nettoyage. On a fait communiquer la buanderie avec l'égout, ce qui va rendre beaucoup plus sains les alentours de ce bâtiment. En dessous de la pompe à vapeur on a fait un fond solide de béton, on a reconstruit la chambre de la machine et on l'a mis à l'épreuve de la gelée. On a perfectionné considérablement le système de chauffage et celui de la ventilation en construisant trois grandes cheminées pour conduire la fumée des fourneaux par les puits d'aérage, de façon à réchauffer ces derniers et activer la circulation, et en établissant des dispositifs pour convertir promptement la circulation par l'appareil Smead-Dowd en circulation intérieure ordinaire, dans les temps froids. Nous avons maintenant toute la chaleur que nous voulons, de l'air pur en abondance, et nous avons épargné à peu près $450 sur le combustible en un seul hiver. Il a été aussi ajouté au dortoir des garçons une garde-robes pour leurs habits propres, ce qui permet de les conserver beaucoup mieux et développe chez les élèves l'habitude de la propreté et du soin de leurs vêtements.

On a fait donner deux couches de peinture à l'extérieur à toute la partie en bois du bâtiment principal, et à la boiserie intérieure en grande partie. Les garçons ont borduré certaines pièces de jolies peintures au patron ; quelques-uns ont même fait leurs propres patrons. Ce sont eux et leurs maîtres qui ont exécuté tous les changements dont je viens de parler et qui ont fait toutes les réparations aux voitures et aux instru-

ments aratoires ; il n'y a à excepter que certaines fouilles profondes et une partie des travaux de briquetage.

Logement.—La moyenne de la présence cette année se chiffre par 94¼. Dix-sept élèves sont sortis, et il en est arrivé 34 : 20 garçons et 14 filles.

Travail de classe.—Les heures de classe sont ordinairement de 9 heures du matin et de 1.30 heure à 4 heures de l'après-midi. Les plus anciens élèves consacrent à l'étude la moitié de chacune de leurs journées, et l'autre moitié à des travaux industriels, excepté les jours de congé, et en certaines occasions pressantes où on leur demande de travailler tout le jour. Cependant on tâche de leur donner l'occasion de reprendre le temps qu'ils ont perdu pour la classe dans les temps où il y a moins d'ouvrage. Les petits et les arriérés vont en classe toute la journée. Depuis le mois d'octobre nous avons employé régulièrement deux professeurs, tous deux bien qualifiés et parfaitement au courant des méthodes les plus modernes. Miss Cornelius, la dernière maîtresse, est une jeune fille sauvage de la tribu d'Onéida. Elle est sortie de l'institut industriel de Hampton, en Virginie, et elle a plus que justifié la très haute réputation que lui ont faite les membres de cet institut. M. Bayne, celui qui est chargé d'enseigner aux plus anciens, a non seulement fait aimer ses cours par les élèves, mais il augmente continuellement le travail de classe qui lui est confié. De plus, M. Bayne édite le *Progrès*.

Les élèves sont répartis en classes d'après l'échelle d'études prescrite par l'administration.

	Elèves.
Classe I division I	25
" I " II	10
" II	8
" III	31
" IV	15
" V	14
	103

Ferme et jardin.—Nous avons récolté l'an dernier, tant sur la ferme que dans le jardin, 1,738 boisseaux de blé (une moyenne de 38½ boisseaux de l'acre) ; 970 boisseaux d'avoine, sans compter ce qu'on en a fait manger avant le battage ; 1,200 boisseaux de pommes de terre, 60 boisseaux de carottes, 170 boisseaux de navets, 25 boisseaux de betteraves, 400 têtes de choux, 40 charretées de brome et 15 boisseaux d'oignons, à part ce qu'on a mangé de légumes frais.

Voici l'étendue de terrain qu'on a ensemencée : en blé, 45 acres ; en avoine, 36 acres ; en brome, 50 acres ; en pommes de terre, 3½ acres ; en jardinage, 3 acres ; en ray-grass, 2 acres. Nous avons de plus 40 acres en jachère et 5 acres de premier labour prêtes à être ensemencées l'an prochain.

En fait de jardin, on a continué le système de jardinets avec de bons résultats ; on l'a étendu aux plus petits élèves de la division des jeunes. Cette manière de donner à un élève son morceau de terre à ensemencer et à surveiller est particulièrement propre à faire retenir les leçons données. Ainsi, cette année, presque tous les élèves, malgré nos nombreux avis, ont semé leurs graines trop rapprochées, mais ils ne le feront probablement pas l'an prochain, à cause du surcroît de travail qu'ils ont eu à éclaircir leurs plantes. Voilà qui justifie la maxime : "Faites une chose, et vous l'apprendrez".

Notre bétail comprend 9 vaches, 1 génisse, 3 veaux, 7 chevaux, 3 poulains, 4 juments, 36 porcs, 1 verrat et 46 poules.

Enseignement industriel.—A part les travaux de culture et de jardinage on enseigne aux garçons la charpenterie, la peinture, la vitrerie, la boulangerie, l'imprimerie et le métier de forgeron. En leur montrant ces différents arts ou métiers, leurs maîtres profitent des occasions qu'offre le travail manuel pour faire mettre en pratique aux élèves ce qui leur est enseigné en classe, car ils reconnaissent que l'art de façonner le bois ou le fer, le soin des plantes ou des animaux, non seulement demandent une attention spéciale et stimule la pensée, mais ils exercent la puissance d'observation plus que le travail de classe. Cette région étant tout à fait agricole, nous n'encourageons que ceux qui ont des aptitudes toutes spéciales pour certain métier à s'y perfectionner plus qu'il ne faut pour les besoins ordinaires de la ferme.

On enseigne aux filles les soins du ménage, non seulement dans l'école mais dans les maisons privées, où elles remplacent à tour de rôle pour faire la cuisine et le ménage. On leur enseigne aussi à diriger une laiterie et une buanderie ; on leur apprend la confection des robes, y compris la coupe et la façon. Elles font aussi des dentelles, et elles aiment beaucoup ce genre d'ouvrage, dont Miss Cornelius donne les leçons ; c'est elle encore qui enseigne la musique vocale, en outre de son travail de maîtresse de classe. Quelques-unes des filles sont très habiles dans la confection de la dentelle aux fuseaux, et l'une d'elles a déjà gagné $1.50 en 10 heures. Cette industrie est bien de nature à servir au progrès de l'éducation. L'outillage et la matière première ne coûtent pas et le produit se vend bien. On peut exercer cette industrie avec succès sous la tente, mais elle exige des mains propres, et cela veut dire propreté dans les vêtements et l'entourage.

Ce travail demande de la précision, qualité qu'il importe beaucoup de cultiver chez nos élèves. C'est en même temps un très bon moyen de développer chez elles le goût artistique. La plupart sont passionnées pour ce genre d'ouvrages, et c'est merveille de voir combien vite elles y deviennent habiles. Une petite de douze ans, Annie Seesee-quosis, après avoir quelque peu regardé faire une des anciennes qui travaillait un patron difficile, a demandé qu'on lui permit de l'essayer. Et sans qu'elle eût reçu de leçons préalables de ces différents points de couture, l'enfant s'est mise à l'ouvrage et a fait un travail presque parfait.

Les garçons et les filles ont fort goûté les leçons théoriques et pratiques de W. Wilson, inspecteur fédéral des crémeries, et de M. Newman, directeur de la beurrerie modèle à Régina. Nous avons des preuves nombreuses que les instructions de ces messieurs sur le soin qu'il convient de donner au lait, etc., ne sont pas oubliées.

Instruction morale et religieuse.—C'est le principal, ou, en son absence, son assistant, qui préside à la direction morale et religieuse des élèves. Il y a chaque dimanche deux offices, et tous les jours, matin et soir, les prières. Le dimanche, presque tout le personnel prend part à l'enseignement du catéchisme. En outre, on lit tous les jours quelque passage de l'Écriture sainte pendant les classes. On ne perd aucune occasion de faire entendre aux élèves quelques vérités religieuses ou morales, et de leur en faire voir la portée et les conséquences dans la pratique de la vie. C'est par de vives exhortations, tant publiques que particulières, et par une discipline sévère, mais toujours bienveillante, que nous cherchons journellement à faire des chrétiens solides et persévérants. Nous tâchons surtout de bien leur faire comprendre qu'ils ne sauraient donner de meilleures preuves de la réalité de leur religion que les sacrifices personnels qu'ils s'imposent pour élever le niveau moral et social de la race à laquelle ils appartiennent.

Hygiène et santé.—Les élèves en général ont joui d'une assez bonne santé, bien que l'hiver qui vient de s'écouler ait été particulièrement pénible pour les sauvages des réserves et des autres écoles. Deux de nos élèves sont morts de la phtisie ; un autre d'une maladie du cœur. Pour constater chez eux tout amoindrissement de force ou commencement de maladie, on pèse et l'on mesure les élèves une fois par mois. Ceux qui n'ont rien gagné dans le mois sont l'objet d'une étroite surveillance, et nous tâchons de les stimuler. Un essai qui a donné de bons résultats a été de les mettre coucher sous des tentes pendant l'été. Les exercices militaires et gymnastiques, auxquels président le sergent Simpson M. Mors et Miss Cornelius ont eu aussi de bons résultats.

Depuis que les égouts et la ventilation ont été améliorés l'école est bien plus saine.

Eau.—Nous avons comme toujours de l'eau tant qu'il faut. La pompe à air chaud pour l'eau de puits ne nous cause maintenant que peu d'embarras et répond abondamment aux besoins du ménage et à ceux de la protection contre l'incendie. Les eaux pluviales sont recueillies dans deux grandes citernes, l'une au-dessous de la buanderie et l'autre dans le sous-sol au-dessous de la cuisine. Cette dernière a été ajoutée pendant l'année et a été très utile pour la cuisine.

Protection contre le feu.—Trois réservoirs dans les mansardes constamment remplis d'eau et des dévidoirs à boyau distribués dans la maison et communiquant avec ces réservoirs, fournissent une bonne protection contre l'incendie, Nous avons, en outre, un extincteur chimique McRobie dans le corps de logis principal, et plusieurs grenades à main tant dans le bâtiment principal que dans les autres. Il y a, de plus, huit seaux à incendie, toujours pleins, dans le grand corridor du corps de logis. Deux grandes échelles de sauvetage, placées dans des endroits convenables, serviront en cas de besoin. Il y a

aussi dans la salle du dispensaire une jolie boîte qui contient trois haches de pompier, trois extincteurs brevetés, vingt-quatre grenades et quatre extincteurs Stempel.

Chauffage.—Au total, le chauffage est maintenant satisfaisant, quoique, peut-être, de légères améliorations réduiraient encore la dépense de combustible.

Récréation.—Le ballon est, comme toujours, le jeu favori des garçons. Ils ont cependant, cet été, repris goût à la balle pendant quelque temps. Les filles jouent à la paume, au ping-pong, etc. Avec leurs nouveaux instruments, nos jeunes musiciens répandent la gaieté dans l'école. Les plus âgés des garçons chassent considérablement pendant la saison.

Observations générales.—La discipline et le bon ordre général de l'école se sont bien trouvés de la nomination de moniteurs parmi les garçons et les filles. Chaque fois qu'un membre du personnel n'est pas là, ces moniteurs, en vertu de l'insigne qu'ils portent, le remplacent auprès des élèves. Une autre chose qui a eu un bon effet sur la conduite respective des garçons et des fillles, a été de les faire manger à la même table, et aussi de les laisser, pendant une heure ou à peu près tous les soirs, s'amuser librement entre eux dans un endroit déterminé de la cour de récréation.

Il m'est agréable d'avoir encore à parler bien favorablement de plusieurs de nos anciens élèves à qui j'ai rendu visite. John Hunter à conquis l'admiration de ses camarades et des ses supérieurs sur les champs de bataille de l'Afrique australe, et nous sommes heureux de lui souhaiter la bienvenue. Il nous revient sain et sauf, bien qu'il ait pris part à la bataille de la rivière Harts et à plusieurs autres vifs engagements. Pendant son absense, c'est John Kasto qui a rempli les fonctions d'aide-instructeur à la ferme de cette institution, et il s'en est acquitté avec honneur. John Kast part cet automne pour la Virginie, où il va suivre un cours de cinq ans au *Normal Agricultural Institute* d'Hampton, avant de prendre un poste d'instructeur fermier dans quelqu'uue de nos écoles.

Dans l'une de mes dernières visites à une réserve, j'ai vu un de nos anciens élèves attendre la mort avec calme et confiance. Je ne puis assez dire combien ce spectacle m'a été consolant. Cela montre bien que, si parfois il nous semble n'avoir créé aucune impression sur eux, parce qu'ils ne se conduisent pas habituellement comme nous le voudrions, il n'en est pas moins vrai qu'ils sont soutenus à l'heure de l'épreuve par ces enseignements apparemment oubliés depuis longtemps, et cela surtout lorsque la maladie ou la mort contraignent l'âme à se tourner vers son refuge le plus assuré. Une autre chose également fort encourageante, c'est de voir comme l'attente des visites régulières de quelque représentant de leur *alma mater* stimule au travail et à la bonne conduite un grand nombre d'entre eux.

L'activité et la conduite si digne de certains gradués, entre autres Willie Bird, Fred Deiter et Ben Assinawasis et quelques gradués de Qu'Appelle, établis sur la réserve des Buttes-La-Lime, m'ont aussi beaucoup impressionné. J'ai reconnu la main encourageante de l'agent Graham, l'intérêt sympathique et les soins vraiment maternels de Miss Gillespie. S'ils avaient toujours, au sortir de l'école, des agents comme M. Graham pour les recevoir et mettre à leur portée les moyens de se suffire à eux-mêmes; si tous se voyaient entourés des sympathies si larges de missionnaires tels que Miss Gillespie, nous aurions moins à nous plaindre de leur indolence et de leurs méfaits. Comme le disait si bien Miss Cornelius dans son discours sur l'éducation des sauvages, aux dernières promotions: "Celui qui n'a pas d'idéal ne peut manquer d'être indifférent." S'il s'en trouve qui réussissent d'une manière si remarquable, c'est que des agents et des missionnaires comme ceux dont je viens de parler mettent devant leurs yeux dès leur sortie de l'école, et alors qu'ils sont encore novices et pleins d'enthousiasme, un idéal à atteindre, et ne cessent d'entretenir dans leur esprit la pensée de l'avenir qu'ils ont à se créer. J'ajouterai que l'agent Aspdin fait un travail identique auprès des Assiniboines, et j'ai observé avec satisfaction les bons résultats de ses efforts. Philip Ironstar, Willie Grant, Nellie Achasa et son mari Joseph Jack, réussissent très bien, de même que quelques anciens élèves de l'école de Qu'Appelle établis sur cette réserve.

Cette politique d'aider les anciens élèves à se créer un chez-soi vaut beaucoup mieux que de les envoyer chez leurs parents comme par le passé, et de les y laisser travailler péniblement pour des gens arriérés et indolents.

Je suis heureux d'avoir à dire que, grâce à des amis bienveillants du lointain pays d'Ecosse, nous avons maintenant à notre disposition un fonds pour l'éducation supérieure

d'un certain nombre de nos élèves les plus habiles et les plus méritants, qui désireraient se faire missionnaires auprès des leurs, soit dans la prédication, l'exercice de la médecine, ou dans l'enseignement scolaire ou industriel. Ce fond va pourvoir, chaque année, à l'éducation de quatre étudiants en moyenne dans des écoles ou collèges propres à développer leurs aptitudes spéciales et respectives. Nous allons donc pouvoir offrir en prix, tous les ans, à ceux de nos élèves qui nous donnent les meilleures espérances, et qui auraient d'ailleurs le goût des missions, une bourse annuelle de $250 pour quatre années d'études.

Je ne saurais terminer mon rapport sans mentionner tout le prix que j'attache aux durs travaux accomplis pendant l'année par mon personnel. Je remercie également de leur constante courtoisie à mon égard, ainsi que de l'encouragement et de l'aide généreuse qu'ils m'ont donnés, l'inspecteur McGibbon et les différents agents et missionnaires que j'ai rencontrés dans mon voyage de recrutement.

J'ai, etc.,

J. A. SINCLAIR,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE HIGH-RIVER,
DUNBOW (ALBERTA), 5 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Situation.—Cette école est située sur la rive occidentale de la rivière Haute (*High river*), à près de 2 milles du bureau de poste de Davisburg, et à 25 milles environ au sud-est de la ville de Calgary (Alberta). L'école n'est pas sur une réserve de sauvages, mais sur un terrain qui lui est spécialement assigné.

Ce terrain couvre une étendue de 960 acres carrées. La moitié la plus voisine de l'école, composée de riches terres basses et plateaux, est employée pour la culture, le jardinage, et pour le pacage des bestiaux.

L'autre moitié, de 12 milles environ en gagnant le sud-est, est employée comme terre à foin, vu qu'il s'y trouve de nombreux marais où le foin de prairie croît en abondance. Ces 960 acres sont des fractions des sections 22, 26 et 27 du township 21, rang 28, à l'ouest du quatrième méridien, ainsi que la moitié est de la section 26 et le quart nord-est de la section 36 du township 20, rang 27, à l'ouest du même méridien.

Bâtiments.—Les deux grands bâtiments de l'institution sont occupés, l'un principalement par les garçons, et l'autre par les filles. Dans celui des garçons se trouvent : la chambre du principal, la salle de réception, le bureau, une petite chambre de réserve, deux salles de classe, deux dortoirs, deux salles de récréation, l'infirmerie des garçons, et des chambres pour quelques-uns des membres du personnel. Dans le bâtiment des filles, qui est sous la direction immédiate des sœurs, se trouvent : la cuisine, la salle à manger, la chapelle, la salle de classe des filles, le dortoir, la salle de récréation, la salle de couture, et tout ce qui généralement relève de la directrice. Les ateliers sont à l'ouest de l'école des garçons, et dans des bâtiments qui en sont distincts. En arrière des principaux corps de logis se trouvent les bâtiments extérieurs : étables, grange, porcherie, abattoir, remises pour les voitures et pour les instruments. L'hôpital, la buanderie et la maison de la pompe sont situés à l'est du bâtiment des filles, sur le bord de la rivière Haute. On a fait pendant l'année une addition à la vacherie, pour les jeunes bœufs que l'on nourrit au fourrage.

Logement.—Il y a de la place pour 150 élèves et un personnel de 12 membres.

Assiduité.—La moyenne de la présence pour l'année a été de 75.

Etudes.—On s'en tient fidèlement au programme d'études officiel. Il y a des examens de vive voix et par écrit ; à la fin de chaque terme les promotions ont eu, et les

prix sont distribués dans les différentes classes. Les élèves font assez de progrès dans toutes leurs études. On ne parle que l'anglais dans l'école, et, à dire vrai, beaucoup des plus jeunes élèves ont presque oublié leur langue maternelle.

Ferme et jardin.—La récolte de l'année, produit de 200 acres de terre, a donné 4,800 boisseaux d'avoine, 150 boisseaux de blé, 222 boisseaux d'orge, 900 boisseaux de pommes de terre, 4,000 boisseaux de navets, 558 livres de brome et 150 tonnes de fourrage vert. Deux cents tonnes de foin ont été ameulonnées.

Bestiaux.—Il y a 180 têtes de bétail dans le troupeau de l'école. Cent vingt-cinq appartiennent à l'institution ; le reste est la propriété des garçons, qui les ont achetés sur les épargnes qu'ils ont faites pendant la moisson en travaillant chez des fermiers du voisinage. Notre troupeau a fourni à l'institution tout le bœuf dont elle a eu besoin, et de plus, nous avons vendu 17 bœufs au prix moyen de $67. L'élevage des pourceaux a été une source de revenus, et l'on donne à cette industrie une attention spéciale. Nous en avons vendu pour plus de $200, sans compter que la maison en a sa pleine provision. Nous avons en ce moment 4 truies, environ 40 petits cochons, et du lard en quantité. Nous avons vendu, pendant l'année, 2 chevaux qui ont rapporté plus de $200 chacun en moyenne. La ferme possède, à l'heure qu'il est, 39 chevaux, dont la plupart sont de bonnes bêtes à toutes fins.

Je puis dire que ce sont les garçons qui, sous la direction de l'instructeur, ont fait les travaux de la ferme et soigné les bestiaux.

Enseignement industriel.—L'élevage des bestiaux et la culture sont les principales industries que l'on enseigne ici, et la très grande majorité des garçons en état de travailler y sont employés.

Charpenterie.—Nous avons eu, l'année dernière, pour instructeur, un bon charpentier. Quatre garçons travaillent constamment à l'atelier, et font toutes les réparations.

Cordonnerie.—Il n'y a pas dans ce département d'homme du métier. C'est un des anciens parmi les élèves qui tient l'atelier, après avoir appris le métier ici, et qui, de fois à autre, se fait aider par quelques-uns des autres garçons.

Boulangerie.—Un boulanger est engagé pour faire le pain de l'école. C'est lui aussi qui fait la boucherie, avec l'aide de deux garçons comme apprentis.

Couture.—Les filles sont parfaitement exercées à la tenue d'une maison, à la couture et au tricotage. Les travaux de reprisage et de raccommodage en général font partie de leurs occupations journalières.

Instruction morale et religieuse.—C'est la doctrine chrétienne que l'on enseigne aux élèves, et qu'on les engage à appliquer dans leur vie quotidienne. La moralité et la conduite des élèves ont été, en général, très satisfaisantes.

Hygiène et santé.—Nos élèves ont, en général, joui d'une très bonne santé. Néanmoins, un des garçons est à l'infirmerie depuis quelques temps, et est encore loin d'être rétabli. L'école est salubre.

Eau.—Un puits profond, situé tout près de la rivière, nous procure une abondante provision de bonne eau, qui est amenée dans les réservoirs des différents bâtiments à l'aide d'une pompe à vapeur.

Protection contre le feu.—Trois réservoirs situés immédiatement au-dessous du toit sont tenus plein d'eau. Chaque étage a 100 pieds de boyaux qui communiquent aux réservoirs par des tuyaux. Dans les différentes chambres sont placées des extincteurs et des grenades à main. Des seaux à incendie constamment remplis d'eau sont convenablement distribués. Nous avons huit haches, quinze extincteurs, cinquante-huit grenades à main et quarante-deux seaux à incendie. Chacun des trois dortoirs est muni d'une grande échelle de sauvetage.

Chauffage et éclairage.—Le bâtiment des garçons est chauffé au moyen de quatre appareils de chauffage à air chaud. Dans le bâtiment des filles, on se sert de poêles ordinaires. On ne fait usage que de lampes à pétrole pour l'éclairage.

Récréation.—On encourage vigoureusement tous les jeux en plein air. En été, les garçons jouent au ballon, au cricket et à la balle. En hiver, le hockey est leur principal amusement. Pour ce jeu, la rivière, qui est toute proche, leur fournit un champ toujours prêt. Durant leurs heures de récréation, les filles s'amusent à jouer au croquet, à la balle au panier, et à d'autres exercices sains. Les différentes divisions ont, pendant

la semaine, des jours différents, un demi-congé, qui se passe dans des amusements convenables et très agréablement.

J'ai, etc.,

M. LÉPINE, O.M.I.,
Principal.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE BATTLEFORD,
MIDDLECHURCH (MAN.), 16 octobre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les écoles que j'ai inspectées pendant l'exercice clos le 30 juin dernier.

COLLÈGE EMMANUEL, PRINCE-ALBERT.

Cette institution a été inspectée deux fois pendant l'année ; d'abord en septembre, et de nouveau en avril.

Personnel.—Voici quelle était, lors de ma première inspection, la composition du personnel : le révérend James Taylor, principal ; Mrs Taylor, économe ; Mlle B. McDonald, aide-économe ; Mlle N. Fitzpatrick, cuisinière ; Mlle V. Hounsell, institutrice. On a pensé que c'était une trop lourde charge que toutes les classes pour un seul professeur. Aussi, a-t-on, deux mois plus tard, engagé un instituteur pour aider généralement le principal et faire la classe aux anciens ; Mlle Hounsell a été chargé de la division primaire.

Classement.—Les élèves portés sur le rôle en avril étaient classés comme suit :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Classe I	6	7	13
" II	5	4	9
" III	9	3	12
" IV	4	6	10
" V	4		4
" VI	3	1	4
Total	31	21	52

Nous n'avons aucune difficulté à conserver le nombre d'élèves que l'école est autorisée à recevoir, et, par suite, nous ne cherchons pas depuis quelque temps à faire de recrues.

Etudes.—Bien que les instituteurs n'eussent que peu d'expérience et subi aucun entraînement professoral, les méthodes employées dénotaient cependant du soin et du souci ; avec de l'assiduité et une bonne discipline, ils ont obtenu des résultats satisfaisants.

La salle des grands est vaste, bien éclairée et confortable ; celle des jeunes est petite et incommode ; bien éclairée, mais pauvrement ventilée. Dans l'une et l'autre classe, les pupitres et les tableaux noirs ont besoin d'être réparés ou remplacés.

Formation d'instituteurs.—En établissant cette institution comme école de sauvages, on a eu en vue, entre autres objets, de former des professeurs qui enseigneraient

dans les réserves. En cela, on a obtenu quelque succès. Les trois garçons de la sixième auront bientôt les capacités voulues, et ils ont d'ailleurs toutes les qualités nécessaires.

Enseignement industriel.—Les travaux de la ferme sont poussés avec autant d'étendue et de succès que dans les écoles industrielles, bien que cette institution ne soit pas classée comme telle.

PENSIONNAT DU LAC-AU-CANARD.

Cette école a été inspectée au mois d'octobre. Le personnel, très au complet, est le même que lors de ma dernière inspection. Parmi les officiers se trouvent un fermier, un jardinier, un charpentier, un mécanicien, un boulanger et un aide général.

Assiduité.—Il y avait 104 élèves de présents, classés comme suit :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Classe I	20	32	52
" II	15	6	21
" III	7	5	12
" IV	10	9	19
Total	52	52	104

Etudes.—Les salles de classe sont munies de l'ameublement, du matériel et des accessoires nécessaires. Toutes les matières du programme sont soigneusement enseignées, et avec de bons résultats, principalement dans la division des garçons, lesquels ont encore pour professeur un homme qui a beaucoup de théorie et d'expérience.

Les différentes salles du corps de logis, bien ventilées, étaient scrupuleusement nettes. Toute une provision de couvre-pieds frais et blancs avait été ajoutée à la garniture des lits.

Bâtiments.—On a mis un autre appareil de chauffage à air chaud dans le bâtiment principal. Une petite annexe a été construite pour y placer le générateur du gaz acétylène. Cette précaution semble écarter tout danger d'explosion ; sans compter que l'on ne se sert de cet appareil qu'avec la plus extrême prudence.

Travaux de la ferme.—On a recueilli une bonne provision de racines potagères et de légumes. Les travaux de culture ont été faits par les élèves, sous la direction du jardinier. Les pommes de terre, carottes, choux, étaient d'une grosseur peu ordinaire. Un beau et grand jardin de fleurs ornait le devant de la propriété.

Pour pouvoir encore mieux exercer les élèves à la culture des céréales, on a défriché une portion de terre contiguë à l'école et qui appartient au principal. On a aussi le dessein de mettre en culture un quart de section pour le grain. Jusqu'ici les terres à grain appartenant à l'école ont été travaillées par des gens à gages, à cause de leur trop grand éloignement.

On garde ici un grand nombre de chevaux, de bestiaux, de moutons et de volailles. Un enclos de 100 acres environ donne de quoi paître la plus grande partie du bétail. Pour augmenter le succès de la laiterie à l'école, on a acheté quatre têtes de bétail jersey pur sang, outre quelques bonnes vaches laitières de race mêlée.

PENSIONNAT CATHOLIQUE ROMAIN, LAC-AUX-OIGNONS.

Cette école a été inspectée les 9 et 10 décembre. L'abbé C. Boulène a succédé à l'abbé W. Comire comme principal. Autrement le personnel reste le même.

Il y avait 60 élèves de portés au rôle, dont 47 comptant pour la computation de la subvention.

Ils étaient classés comme suit :—

	Bénéficiaires du traité.		En dehors du traité.		Total.
	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.	
Classe I	9	6	5	4	24
" II	4	6	....	1	11
" III	5	4	1	1	11
" IV	3	3	....	....	6
" V	2	2	....	1	5
" VI	2	1	....	....	3
Total	25	22	6	7	60

A l'exception de neuf Chipewyans de la Rivière-du-Castor et d'un enfant cri, dont les parents sont des nomades, tous les élèves bénéficiaires du traité sont de la réserve de Seekaskootch, quoique appartenant à cinq bandes différentes.

Pour les études, l'école se divise en deux classes, de nombre à peu près égal. Dans toutes deux les travaux sont bien conduits et le progrès des élèves est satisfaisant. Dans le but de simplifier les parties les plus difficiles des livres de classe et de mettre les leçons les plus utiles sous une forme où elles puissent être facilement comprises et permanemment retenues, et pour ouvrir en même temps un nouveau champ précieux de connaissances élémentaires, en dehors des limites qu'imposent les livres prescrits, la sœur Saint-Patrice, maîtresse de la division des anciens, a préparé plusieurs séries de questions et réponses, exprimées avec concision et arrangées sous une forme logique, lesquelles embrassent un cours considérable d'études naturelles, d'histoire, de géographie et de connaissances générales. On a donné aux élèves quelques notions sur les lois et le gouvernement du pays. Ils connaissaient tout au long les dispositions des ordonnances des Territoires du Nord-Ouest concernant le gibier et les incendies de prairie.

Tous les élèves ont eu la rougeole pendant le mois de novembre ; mais ils étaient tous rétablis à la date de mon inspection, et ils jouissaient, en général, d'une très bonne santé.

PENSIONNAT PROTESTANT DU LAC-AUX-OIGNONS.

A cause de la rougeole qui sévisait dans cette école au mois de décembre, l'inspection en a été remise à la fin de janvier.

Personnel.—Voici quelle était la composition du personnel : le révérend J. R. Matheson, principal ; M[rs] Matheson, économe ; M[iss] A. Cunningham, couturière ; M[iss] Annie Graff, buandière ; Baptiste Poyak, charpentier. Ces deux derniers sont d'anciens élèves de l'école industrielle de Battleford.

Assiduité.—Il y avait 65 élèves de portés au rôle : 54 pensionnaires et 11 externes, classés comme suit :—

	Bénéficiaires du traité.	En dehors. du traité.	Total.
Classe I	3	22	25
" II	5	5	10
" III	2	12	14
" IV	3	6	9
" V	3	4	7
Total	16	49	65

Etudes.—Les études ont subi l'année dernière des interruptions sérieuses, par suite d'un changement de professeurs, et par suite plus encore des maladies qui, de fois à autre, ont régné chez les enfants dans l'école et dans la réserve. M[iss] Warren, qui

venait d'entrer en fonctions, est une institutrice très capable. Bien qu'un peu désorganisées, les études, sous sa direction, ne sauraient manquer de faire de rapides progrès. Le principal a essayé d'avoir une autre bonne institutrice ; mais, dans des endroits si éloignés, cela n'est pas facile, et il pourra bien arriver qu'il n'atteigne pas son but. C'est pourtant ce qu'il aurait fullu pour donner aux études leur pleine efficacité. Quelques élèves parmi les anciens ne consacrent à l'étude que la moitié de leur temps. Pendant l'autre moitié ils s'occupent de travaux manuels, ou du ménage, comme dans les écoles industrielles,

Les membres du personnel sont peu nombreux pour la somme de travail qu'entraîne le soin de tant d'enfants, mais ils sont très dévoués dans l'accomplissement de leurs devoirs, et ne négligent rien pour assurer le confort et le bien-être des élèves.

Bâtiments.—Le bâtiment principal a été agrandi de manière à donner une bonne salle à manger, assez grande, et, en même temps, beaucoup plus de place au dortoir des filles. On se prépare à faire d'autres améliorations.

PENSIONNAT DU LAC-LA-SELLE.

Cette école a été inspectée au mois de janvier.

Le révérend père H. Grandin est principal, et il est aidé du personnel suivant, composé de religieuses : la sœur Léveillé, économe ; la sœur Laverty, institutrice ; les sœurs Legoff et Sainte-Augustine, couturières ; la sœur Colombe, buandière ; les sœurs Célina et Eugénie, cuisinières.

Assiduité.—Le rôle comprend 47 élèves : 13 garçons et 16 filles, classés comme suit :

	Garçons.	Filles.	Total.
1re classe	13	6	19
2e "	3	4	7
3e "	8	1	9
4e "	4	4	8
5e "	3	1	4

Etudes.—L'école est divisée en deux classes : celle des anciens et celle des jeunes. L'examen des anciens a été satisfaisant, et fait voir que l'enseignement est régulier et efficace. Il y a eu un changement de professeurs, mais les études n'ont pas été interrompues. La classe des jeunes a été conduite par un remplaçant. La salle était en bon ordre. Les études font du progrès.

Dans l'école ou hors de l'école les élèves se comportent admirablement bien. Le soir de l'examen, il y a eu du chant, des exercices physiques et des dialogues, le tout très bien rendu. Les élèves devaient évidemment avoir été préparés avec soin. Ils ont montré ce dont ils étaient capables physiquement et intellectuellement. La note enjouée ne faisait pas défaut : ce qui n'est pas le caractère distinctif des sauvages.

Bâtiments.—La maison est de construction récente, et se trouve, par conséquent, en bon état de réparation. Le chauffage est bon et se fait par des poêles. Toutes les pièces étaient très propres et meublées convenablement.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD.

L'inspection de eette institution a été faite au mois de février.

Personnel.—Voici quelle était à l'époque la composition du personnel :—

Le révérend E. Matheson, principal ; C. B. Edwards, commis ; Mrs. M. A. Ward, économe ; J. E. Allen, premier instituteur ; Miss C. Ridgeway, institutrice primaire ; Miss E. Shepphird, infirmière ; Miss N. Hayes, couturière ; Miss E Schofield, buandière ; Miss H. Chisholm, cuisinière ; Mrs. J. H. Scott, boulangère ; J. H. Scott, fermier ; E. Brown, charpentier ; A. Suffern, gardien de nuit.

Il n'y a eu pendant l'année que peu de changements inévitables.

Assiduité.—Les 90 élèves portés au rôle et qui comptent pour la computation de la subvention, viennent des bandes suivantes :—

Faisan-Rouge, 21 ; Moosomin, 18 ; Foin-d'Odeur, 9 ; Enfant-du-Tonnerre, 7 chacune ; Seekaskootch, 3 ; Petit-Pin, Mistawasis et John Smith, 2 chacune ; Maringouin, Ahtahkakoop, Kenemotazoo et Lac-à-l'Esturgeon, 1 chacune. Quinze élèves sont en dehors du traité.

Actuellement, l'école se limite aux réserves de l'agence de Battleford, quoique autrefois bon nombre d'élèves venaient du voisinage de Prince-Albert.

Etudes.—Pendant les six derniers mois de 1901, il n'y a pas eu de professeur régulier pour la division des anciens, et les études en ont souffert considérablement. Depuis lors, cependant, les études marchent avec régularité ; et nous avons l'espérance que le travail sera plus effectif.

Pour les études, les élèves, y compris ceux qui ne sont pas régulièrement portés au rôle, sont classés comme suit :—

	Garçons.	Filles.	Total
Classe I	5	14	19
" II	18	13	31
" III	18	24	42
" IV	15	1	16
" V	5	5	10
Total	61	57	118

Travaux manuels.—Cinq garçons apprennent la charpenterie, et 21 la culture. Quelques-uns des plus forts en agriculture aident à leur instructeur à la forge, pour ferrer les traîneaux, réparer les instruments et pour d'autres ouvrages simples. Dirigés par leur instructeur, ce sont eux aussi qui font les réparations et les additions nécessaires aux bâtiments de la ferme. Dans cette mesure, au moins, on exerce tous les garçons au maniement des outils les plus ordinaires de l'artisan.

Bâtiments.—La plus grande partie du bâtiment principal a été recouverte de bardeaux, et l'on y a pratiqué des lucarnes. Les dortoirs du troisième étage s'en trouvent mieux éclairés et mieux ventilés.

Eau.—Une excellente source, située à un quart de mille de distance, a été mise en communication avec l'école au moyen de tuyaux. On espère s'être assuré ainsi un approvisionnement suffisant et durable.

PENSIONNAT DE L'ENFANT-DU-TONNERRE.

Cette école a été ouverte en avril 1901. Elle est située sur la limite ouest de la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre. L'école est placée sous le patronnage de l'Eglise catholique romaine, et elle est dirigée par le R.P. H. Delmas, aidé des sœurs de l'Assomption.

Ce pensionnat a été visité le 4 avril.

Il y avait 13 élèves de présents : 7 garçons et 6 filles.

Les enfants appartiennent tous à la première et la deuxième classe. Leurs connaissances sont nécessairement très limitées. Il y a, cependant, de la discipline, de l'esprit de travail, et, en général, des conditions favorables qui font espérer qu'il y aura du progrès,

Comme la plupart sont de très jeunes enfants, on ne leur donne guère de travaux manuels à faire, si ce n'est les choses les plus faciles du ménage, sous la direction la plus attentive.

Batiments.—Les seuls bâtiments sont la maison d'école et une petite construction détachée employée comme buanderie. Ces deux constructions ont été terminées au mois de juillet 1901, et ont coûté $2,000. La maison contient la salle de classe, le dortoir, la salle à manger, la cuisine et les chambres du personnel. Il y a de la place pour environ vingt élèves et un personnel de quatre membres.

L'emplacement de l'école est bien choisi à plusieurs points de vue. Il y a, entre autres choses, abondance de très bonne eau, et de rares avantages pour la culture et le

jardinage ; car le sol y est très fertile et facile à cultiver. Il y a près de l'école un quart de section de cette excellente terre qui appartient à la mission.

EXTERNATS.

J'ai dix-huit externats à inspecter, qui sont tous, il va sans dire, situés sur des réserves. Cinq relèvent de l'agence de Battleford ; trois du Lac-La-Selle ; huit, de Carleton ; deux du Lac-au-Canard.

Deux de ces externats n'ont pas été visités pendant l'année. Trois autres ont été visités rapidement, mais non examinés.

Il n'y a que peu de changements dans la condition de ces écoles. Ce que j'en ai dit dans mes rapports précédents s'applique avec presque autant de force à l'époque présente. Le grand désavantage de ces écoles, c'est le manque de professeurs capables, et aussi la négligence des parents à envoyer leurs enfants aux classes, lorsque toutefois ils pensent à les y envoyer. Un autre obstacle au progrès, c'est que dans la plupart des réserves les pensionnats enlèvent tous les enfants qui ont quelque santé.

Il semble bien qu'à un certain point de vue le travail accompli dans ces écoles soit peu de chose, puisque la plupart des élèves n'atteignent même pas la troisième classe. Il ne faut pas oublier, cependant, que s'ils ne font guère de progrès dans les livres, ils n'en laissent pas moins, à leur retour dans la famille, de profiter plus ou moins, et même de faire profiter leurs parents, du bienfait qu'ils retirent de l'instruction et de la fréquentation de l'école.

On ne saurait douter non plus que les externats ont sur les pensionnats cet avantage que les soins journaliers auxquels les parents sont astreints vis-à-vis leurs enfants : nourriture, habillement, éducation, bien-être général, ne peuvent manquer d'avoir une réaction favorable sur leurs mœurs ; tandis qu'il résulte un effet tout opposé du fait d'être déchargés de cette responsabilité.

Sauf quelques exceptions, ces écoles sont convenablement pourvues de pupitres, poêles, seaux, bassins, essuie-mains, balais, etc., ainsi que de cartes, tableaux, ardoises, papeterie ; le tout fourni par le gouvernement. Dans quelques cas, cependant, il y a eu négligence, quant aux clôtures, réparations, et quant à l'approvisionnement de combustible, qui est fourni par les bandes.

Trois autres maisons viennent d'être achevées pour des externats. Toutes trois relèvent de l'agence de Carleton. L'une d'elles, située sur la réserve d'Ahtahkakoop, est un bâtiment particulièrement commode et convenable.

Le 1er mai, j'ai pris charge de l'école industrielle de la Terre de Rupert, en attendant la nomination d'un principal. Des observations sur cette école sont contenues dans un rapport séparé.

J ai, etc.,

W. J. CHISHOLM,
Inspecteur des agences des sauvages.

STRINTENDANCE DU MANITOBA,
DIVISION D'INSPECTION DE PORTAGE-DU-RAT,
PORTAGE-DU-RAT, ONT., 13 octobre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur les écoles relevant des agences de Portage-du-Rat, de la Savanne et de Couchiching, que j'ai visitées pendant l'exercice clos le 30 juin 1902.

AGENCE DE PORTAGE-DU-RAT.

PENSIONNAT DE PORTAGE-DU-RAT.

Cette école a été inspectée le 14 février et le 24 juin, et visitée en plusieurs occasions pendant l'année. Cette institution se rattache à l'Eglise catholique romaine.

Personnel.—Le R. P. Charles Cahill, principal ; le frère Pilon, moniteur et jardinier ; la sœur Marie Christine, supérieure et économe ; la sœur Lucie, aide-économe et couturière ; la sœur McGuirck, institutrice ; la sœur Guay, cuisinière

Classement des élèves.—Nombre d'élèves présents, 30 : garçons, 12 ; filles, 18. Inscrits au rôle, 30, classés comme suit : 1re classe, 21 ; 2e classe, 5 ; 3e classe, 4.

Bâtiments.—Les bâtiments principaux, occupés par le personnel et par les élèves, sont ceux que j'ai mentionnés dans mon rapport de l'an dernier. Aucun changement n'y a été fait. Les dortoirs, la cuisine, la salle à manger et la cave étaient propres, et tout était en bon ordre. Les chambres sont bien ventilées. Les salles de récréation des garçons et des filles aussi bien que la salle de travail étaient propres et confortables.

Bâtiments extérieurs.—Ces bâtiments sont tous en bon ordre. Celui qui a été construit l'année dernière pour servir comme magasin aux provisions et buanderie a été couvert de tôle cannelée. Tôle et bardeau ont été peinturés en brun foncé.

Etudes.—Sous l'habile direction de sœur McGuirk, les élèves ont très bien réussi dans leurs études. Les examens ont été satisfaisants et sont l'indice d'un progrès considérable.

On apprend aux filles à tenir une laiterie, à faire le pain, à coudre, à tailler, à faire et à raccommoder leurs propres habits, à faire la cuisine, la lessive et le ménage en général. On m'a fait remarquer, entre autres, quelques jolis ouvrages au tricot,

Le jardin, dirigé par le frère Pilon, qui est un jardinier expérimenté, a donné une belle provision de légumes. Au delà de soixante jeunes pommiers ont été plantés ce printemps, comme essai, et semblent déjà promettre beaucoup. Les garçons aident au jardin, ont soin des vaches et des volailles, fendent le bois, etc.

Conduite et discipline.—La conduite des élèves est très satisfaisante, et grâce à une discipline régulière, l'on n'a aucune peine à maintenir l'ordre. Les élèves anciennes s'expriment plus correctement. On ne parle presque plus l'ojibbewa, et je n'en ai pas entendu un mot dans mes diverses visites.

La dépense de l'année a été de $2,721.31 ; la recette, $2,402.57 : déficit, $318.74.

EXTERNAT D'ISLINGTON.

Cette école a été inspectée le 28 mai 1902. Elle se rattache à l'Eglise d'Angleterre Instituteur et catéchiste, M. J. S. Newtown.

Assiduité et classement.—Douze élèves de présents : huit filles et quatre garçons. Inscrit au rôle, 15, classés comme suit : 10 dans la 1ère classe et 5 dans la 2ème.

Bâtiment.—La maison d'école est de construction récente, et a été bâtie par le conseiller Adam Land. Elle est faite de billes, a 19.6 pieds sur 20.6, avec fondation de pierre, et est boisée de planches embouvetées à l'intérieur et lambrisée en déclin à l'extérieur. Le toit est couvert de bardeaux de pin de première qualité. Cette école est bien éclairée, nette et propre. Matériel scolaire suffisant.

M. Newton se donne beaucoup de peine. Les élèves font quelque progrès dans leur tenue et commencent à se civiliser. Ils étaient propres et habillés décemment.

AGENCE DE LA SAVANNE.

EXTERNAT DU LAC-A-L'AIGLE.

Cette école a été inspectée le 17 juillet 1902. Elle est sous le patronage de l'Eglise d'Angleterre. Instituteur et catéchiste, M. Arthur J. Bruce.

Assiduité et classement.—Nombre d'élèves présents, 16 : garçons, 11 ; filles, 5. Inscrits au rôle, 17, classés comme suit : première classe, 9 ; deuxième classe, 4 ; troisième classe, 4. L'école a tout le matériel qu'il lui faut.

Bâtiment.—La salle de classe ainsi que l'extérieur de la maison venaient d'être blanchis. La place avait une apparence de propreté et de confort.

Les enfants ont été plus assidus cette année, et ont fait, en conséquence, assez de progrès. L'instituteur se donne de la peine. Les enfants commencent à se tenir un peu mieux et prennent des habitudes plus civilisées. Ils étaient propres et vêtus décemment.

EXTERNAT DE WABIGOON.

Cette école a été inspectée le 19 juillet 1902.

Assiduité. — Nombre d'élèves présents, 28 : garçons, 12 ; filles, 16. Inscrits au rôle, 31, classés comme suit : 22 dans la première classe, 5 dans la deuxième et 4 dans la troisième.

Matériel, amplement suffisant. Institutrice, Mrs Anny Johns.

Salle de classe propre et confortable. La maison était en bon état de réparation.

L'examen a été satisfaisant. Mme Johns fait de son mieux pour faire pénétrer l'instruction dans chacune des classes. Les élèves étaient propres et bien vêtus, surtout les filles.

EXTERNAT DE LA TÊTE-DU-FRANÇAIS.

Cette école a été inspectée le 26 juillet 1902. Elle est sous le patronage de l'Eglise d'Angleterre. Instituteur et catéchiste, M. R. F. Macdougall.

Le nombre d'élèves présents était de 40 : garçons, 18 ; filles, 22. Nombre d'élèves inscrits, 40, classés comme suit : 29 dans la 1re classe, 6 dans la 2e et 5 dans la 3e.

Matériel scolaire, suffisant.

La maison est en bon état de réparation, et la salle de classe est propre et bien en ordre. Les élèves sont propres et assez bien habillés. On remarque un grand changement dans la conduite des élèves qui fréquentent cette école. M. Macdougall, qui est un instituteur de grande expérience et très attentif aux choses de la discipline, a mis le bon ordre dans toutes ses classes, et il fait un travail digne d'éloges.

EXTERNAT DU LAC-SEUL (RIVIÈRE DU CANOT).

Cette école est sur la réserve du Lac-Seul. Elle a été inspectée le 30 juillet 1902. Nombre d'élèves présents, 18 : garçons, 8 ; filles, 10. Inscrits au rôle, 20. Onze dans la 1re classe, 5 dans la 2e et 4 dans la 3e. Matériel scolaire, suffisant. Instituteur, M.

Louis de LaRonde. La salle de classe était propre et rangée. La maison est en bon état de réparation. Il y a un petit jardin appartenant à l'école, et M. de LaRonde faisait de son mieux pour y intéresser ses élèves. Les études sont conduites efficacement. Grâce aux efforts du professeur, les élèves connaissent passablement bien leurs matières. Mais il est regrettable d'avoir à dire que les absences répétées de toute la famille au printemps et à l'automne, pour aller chasser, etc., nuit à l'avancement des enfants. Cette école est sous le patronage de l'Eglise d'Angleterre.

EXTERNAT DU LAC-SEUL (POINTE-DU-TRAITÉ).

Cette école est sur la réserve du Lac-Seul. Elle a été inspectée le 30 juillet 1902. Instituteur, le révérend M. Sanderson. L'instituteur en titre, le révérend Thomas Pritchard, a quitté au commencement d'avril, par permission. Présents à l'inspection, 57 : 22 garçons et 25 filles, tous dans la première classe. Une telle assistance n'a lieu qu'à l'époque de la distribution des rentes, et dure quatre ou cinq semaines.

Cette école est sous le patronage de l'Eglise d'Angleterre.

EXTERNAT DE WABUSKANG.

Cette école a été inspectée le 1er août 1902. Nombre d'élèves présents, 14 : garçons, 5 ; filles, 9. Inscrits au rôle, 17, tous dans la première classe. Matériel, amplement suffisant.

Instituteur et catéchiste, M. James Fox.

La salle de classe était assez propre, mais peu confortable.

Cette école a été rouverte au mois de janvier par le présent instituteur. La présence des enfants à l'école a été très irrégulière durant ce laps de temps, et, en conséquence, il y a peu de progrès à signaler, si toutefois il y en a. Il n'y a qu'un seul élève qui sache passablement lire et épeler dans le premier livre.

Cette école est sous le patronage de l'Eglise d'Angleterre.

AGENCE DE COUCHICHING.

EXTERNAT DE MANITOU.

Cette école a été inspectée le 22 août. Nombre d'élèves, 7 : 4 garçons et 3 filles. Inscrit au rôle, 19, classés comme suit : 15 dans la première classe et 4 dans la seconde.

L'école a tout le matériel qu'il lui faut.

Instituteur, M. R. H. Bogshaw.

L'école est sous le patronage de l'Eglise d'Angleterre.

La salle de classe était propre et confortable. La maison était en bon état de réparation. Les élèves sont propres et bien habillés. Ils ont subi l'examen dans leur classe respective ; et on voit que depuis ma dernière visite l'enseignement a été intelligent et soigné.

EXTERNAT DES PETITES-FOURCHES.

Cette école a été inspectée le 26 août. Elle est sous le patronage de l'Eglise d'Angleterre. Elèves présents, un garçon et une fille. Inscrits au rôle, 10 : garçons, 6 ; filles, 4. Sept dans la première classe, deux dans la seconde et un dans la troisième.

Matériel, suffisant.

La maison est en bon état de réparation. La salle de classe est propre et rangée.

EXTERNAT DE COUCHICHING.

Cette école a été inspectée le 27 août. Elle se rattache à l'Eglise catholique romaine. Instituteur, Alfred Bruyère, ancien élève de l'école industrielle de Saint-Boniface.

Nombre d'élèves présents, 16 : garçons, 11 ; filles, 5. Inscrits au rôle, 27.

Matériel scolaire, suffisant.

L'instituteur n'était à l'ouvrage que depuis quelque temps. Je ne doute pas qu'avec un peu de pratique il obtiendra de bons résultats.

La maison d'école a subi des réparations complètes, et elle a été mise en bon ordre et confortable. Elle était propre et rangée.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

L'externat d'Assabaska, relevant de l'agence de Portage-du-Rat, ainsi que ceux du Long-Saut et de Stangecoming, de l'agence de Couchiching, étant fermés temporairement faute de professeurs, n'ont pas été visités au cours de mon inspection.

J'ai, etc.,

L. J. ARTHUR LÉVÊQUE,
Inspecteur des agences des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
DIVISION D'INSPECTION DE QU'APPELLE,
QU'APPELLE, 6 octobre 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit de mon inspection des écoles industrielles, des pensionnats et des externats du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, depuis octobre 1901 jusqu'à septembre 1902.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA TERRE DE RUPERT.

Cette école a été inspectée les 14 et 15 octobre 1901. Le nombre d'élèves présents était de 139 : garçons, 79 ; filles, 60. Inscrits au rôle, 145. Absents par permission, 5. A l'infirmerie, 1.

Classés comme suit :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Classe I	16	16	32
" II	20	10	30
" III	17	14	31
" IV	16	7	23
" V	14	15	29
			145

S. T. Newton fait la classe aux anciens et Miss Cree aux jeunes.

Miss Cree était absente, étant malade. Miss Gordon, de Winnipeg, la remplaçait.

Les deux classes ont été conduites avec habileté, et les élèves témoignent d'un enseignement soigné.

On demande que le chauffage des classes soit un peu amélioré et que l'on mette des tableaux noirs plus grands. A part cela, le matériel m'a paru suffisant.

Les élèves viennent des endroits suivants :—

	Garçons.	Filles.	Total
Lac-Seul	10	2	12
Cumberland-House	4	1	5
Réserve Saint-Pierre	25	39	64
Rivière-La-Pluie	5	2	7
Chien-Blanc	5	..	5
Rivière-au-Vison	10	5	15
Grands-Rapides	3	3	6
Norway-House	5	..	5
Tête-Ouverte	5	..	5
Le-Pas	7	7	14
Fort-Alexandre	4	3	7
	83	62	145

Les élèves étaient propres, soignés, et confortablement habillés. Il y avait de l'ordre et de la discipline. Autant que j'ai pu voir pendant mon séjour à l'école, la conduite des élèves est, en général, excellente.

Au concours qui a été tenu dans la paroisse, cette école a remporté le premier prix d'écriture sur les écoles publiques. Il y avait, entre autres écritures, celle d'une petite fille de dix ans, qui a remporté le premier prix offert par le *Globe* aux enfants de moins de dix ans dont l'écriture et la composition seraient les meilleures. Le morceau a été publié dans l'édition illustrée du *Globe* de Toronto en octobre 1901. Suit la liste du personnel de cette école.

J. G. Dagg, principal ; Miss Lang, économe ; Miss Cree, maîtresse des jeunes ; Miss Galbraith, aide-économe ; Miss Ross, couturière ; A. J. Hayll, commis ; J. B. Line, fermier ; W. F. Burnham, aide général ; Fred Ross, forgeron ; Richard Smart, tailleur ; Joseph Balderstone, jardinier ; Sophie Einarson, buandière ; S. P. Newton, premier instituteur ; John Nordland, charpentier ; Frances White, cuisinière ; Albert Prince, gardien ; les élèves Nellie Flett et Willie Ross, aides.

Il s'est fait pendant l'année un bon nombre de travaux ; on a construit une nouvelle maison pour le principal, de 29 pieds sur 31, en charpente, sur fondement de pierre, composée d'un rez-de-chaussée et d'un demi-étage et éclairée à l'électricité. La salle de récréation a été agrandie et améliorée. Une buanderie, de 26 pieds sur 22, un mât de pavillon et une estrade pour les musiciens. On a introduit dans les bains les douches à l'eau chaude et à l'eau froide.

L'ordre et la propreté régnaient dans toute la maison. Les dortoirs étaient des modèles de propreté.

Le terrain autour des bâtiments, le jardin, etc., étaient en assez bon ordre.

On avait ensemencé 128 acres de terre sur la ferme, et l'on a récolté 2,100 boisseaux d'avoine, 283 boisseaux d'orge, et 700 boisseaux de pommes de terre. On dit avoir défriché 42 acres de terre neuve.

La ferme possédait 6 chevaux, 26 têtes de bétail, 55 pourceaux et 24 volailles.

Les livres ont été examinés et trouvés bien tenus. L'inventaire a été fait, comme d'habitude ; des états complets de toutes les opérations ont été préparés, et le tout a été transmis au commissaire, avec un rapport détaillé.

Cette école est entièrement soumise à la direction du ministère, mais les offices religieux y sont célébrés selon le rite de l'Eglise d'Angleterre.

ECOLE INDUSTRIELLE D'ELKHORN.

Cette école a été inspectée le 25 novembre, et à d'autres époques.

Nombre d'élèves présents, 75 : garçons, 48 ; filles, 27. Inscrits au rôle, 87. Trois

garçons dehors, à travailler. Huit absents, par permission, pour cause de maladie. Il y a eu un décès.

Classement des élèves ;—

classe I	32 élèves
" II	16 "
" III	20 "
" IV	9 "
" V	10 "

Institutrice, Miss marks.

L'école est bien pourvue. On n'y demande que quelques livres de plus.

Miss Marks est une excellente institutrice, et le progrès des élèves a été trés satisfaisant.

Les élèves viennent des endroits suivants :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Réserve de Saint-Pierre	30	14	44
Touchwood	1	..	1
Tête-Ouverte	5	8	13
Rivière-du-Chêne	8	3	11
Lac-Croche	3	3	6
Fort-Alexandre	1	..	1
Portage-du-Rat	2	..	2
Lac-L'Orignal	1	..	1
Le-Pas	1	3	4
Pierre-à-Pipe	..	2	2
Morave	..	1	1
Yorkton	..	1	1
Total	52	35	87

Le personnel de l'institution était comme suit :—

A. E. Wilson, principal ; Mrs Wilson, aide-principal ; Jos. Webster, surveillant ; Mrs Webster, économe ; M^iss Marks. institutrice ; M^iss Dickens, couturière ; John Cook (annien élève), charpentier ; Mrs Cook, cuisinière ; Mrs Bear, buandière ; W. R. Bear, cordonnier ; S. Pratt, capitaine ; A. Anthony, aide-cuisinier. Ces six derniers sont des anciens élèves.

On avait, depuis mon inspection précédente, construit une cave à légumes, de 60 pieds sur 11 ; le mur en pierre a 7 pieds et le plafond 10 pieds. C'est une construction solide, et qui, pour le fini et la commodité, vaut mieux que la moyenne des constructions de ce genre. On y entre par l'étable à vaches.

Une grange de 28 pieds sur 32, en charpente, comprend six grands compartiments. Ces compartiments étaient tous remplis de blé et d'avoine de la plus belle qualité.

La nouvelle maison du principal était presque achvée.

La récolte de la ferme consistait en 987 boisseaux de blé, 630 boisseaux d'avoine, 450 boisseaux de pommes de terre, 200 boisseaux de betteraves fourragères, 450 boisseaux de navets, 15 boisseaux de betteraves ; sans compter les légumes de toute sorte consommés pendant la saison.

La ferme possédait 6 chevaux, 5 vaches et 4 pourceaux.

Le bâtiment principal était en très bon état ; nulle égratignure sur la boiserie : preuve de l'excellente conduite des élèves.

Les ateliers se remarquaient pour leur ordonnance pratique.

La salle de couture est le trait caractéristique d'une grande école, et Mlle Dickens conduit ce département d'une manière très satisfaisante, comme on peut le voir par les vêtements soignés et bien ajustés des jeunes filles. Mlle Dickens est un membre précieux du personnel.

L'audition habituelle des livres a été faite, l'inventaire a été pris et des états ont été transmis au commissaire. C'est M. Wilson qui tient lui-même ses livres, et ce sont des modèles de netteté et d'exactitude.

M. et Mme Wilson s'intéressent beaucoup à la besogne. On s'occupe de toutes manières de l'avancement des élèves, et il règne entre eux tous un ton de famille tout à fait plaisant.

La part du maître d'agriculture, M. Smith, dans les travaux de l'école était en bon ordre : des étables nettes et confortables et tous les instruments d'agriculture soigneusement serrés. Je le considère comme très capable de remplir l'emploi : l'exemple qu'il donne de l'ordre, de la propreté et des soins à prendre pour la conservation de la propriété se grave mieux dans l'exprit des jeunes garçons que n'importe quelle leçon.

Cette institution est aussi sous le contrôle direct du département, et l'office religieux y est célébré conformément au rite de l'Eglise d'Angleterre.

PENSIONNAT DE COWESSESS.

Cette école relève de l'agence du lac Croche et a été inspectée le 4 décembre 1901. Nombre d'élèves présents, 30—garçons, 15 ; filles, 15. Inscrits au rôle, 30, ainsi classés :—

Classe I	16	élèves.
" II	5	"
" III	3	"
Non classés	6	"

Personnel.—Le père Perreault, principal ; le frère Eugène, charpentier ; le frère Rioux, maître d'agriculture ; la sœur du Saint-Nom de Marie, directrice ; la sœur Saint-Augustin, institutrice ; les sœurs Bon-Secours, Sainte-Marthe, Sainte-Germaine et Saint-Charles, assistantes.

Il n'y avait pas longtemps que les sœurs étaient dans cette école, et cependant les petits garçons et les petites filles avaient déjà fait des progrès. Ils répondent aux questions avec habileté et promptitude, et l'école s'annonce comme devant être prospère.

Il n'est pas besoin de dire que la maison, du haut en bas, était un modèle d'ordre et de propreté. Les élèves étaient propres et bien vêtus, et tous paraissaient se porter le mieux du monde.

La récolte consistait dans environ 100 boisseaux de pommes de terre seulement, mais il y avait de la terre de préparée pour une récolte plus abondante l'année suivante, en grains et en racines potagères.

La ferme possède 8 chevaux et 28 têtes de bétail, sans compter les volailles.

L'école est sous le patronage de l'Eglise catholique romaine.

Le bâtiment, comme je l'ai déjà rapporté, est muni de toutes les commodités modernes, y compris l'éclairage au gaz acétylène.

PENSIONNAT DU LAC-ROND.

Cette école, qui est située sur le territoire de l'agence du Lac-Croche, a été inspectée le 5 décembre 1901. Nombre d'élèves présents, 26—garçons, 15 ; filles, 11. Inscrits au rôle, 33, classés comme suit :—

Classe I	17	élèves
" II	7	"
" III	3	"
" IV	2	"
" V	4	"

Mlle Salhmark, l'institutrice temporaire, est très capable, et les résultats obtenus dépassent la moyenne.

Le personnel est composé comme suit :—

Le révérend Hugh McKay, principal ; Mme McKay, directrice ; Mlle Sahlmark, institutrice ; une aide à la directrice, et une cuisinière.

La ferme a donné une bonne récolte, consistant en 1,800 boisseaux de blé, 450 boisseaux d'avoine, 300 boisseaux de pommes de terre, 60 boisseaux de betteraves, carottes et oignons ; aussi 1,000 pommes de choux, 100 bottes de céleri, 10 boisseaux de tomates, de la rhubarbe, des choux-fleurs, des melons d'eau, des pois, du blé-d'inde, des fèves, de la laitue et des radis.

L'école possède 110 têtes de bétail, 12 chevaux, 16 pourceaux et 80 volailles.

Cent tonnes de foin avaient été ameulonnées, ainsi que 200 tonnes de paille, pour le fourrage de l'hiver.

Il y avait en main pour l'hiver une bonne provision d'habillements, don de la Société des Dames Anglicanes des Missions Étrangères.

Ces vêtements sont destinés aux très vieux, aux infirmes et aux enfants. Les vieux sont prodigues de remerciements pour l'aide qui leur est donnée et le confort qu'ils y trouvent contre le froid qu'ils auraient autrement à endurer pendant l'hiver.

Il y avait à voir quelques jolis ouvrages de fantaisie à l'aiguille ou au crochet, faits par les jeunes filles de cette école.

Isabella Gaddie et Tina Kettick se sont chacune taillé et fait une robe pour elles-mêmes ; et Mary Ellen Gaddie une paire de mitaines. Lulu McKay fait des progrès dans le tricot, les raccommodages et les reprises ; Grace Kaquaquase dans les mitaines et dans les chaussons ; Maggie Fisher, dans les bas.

La maison proprement dite était en bon ordre, et les différentes pièces, jusqu'à celles du soubassement, étaient nettes ; et tout paraissait être bien à sa place.

La classe, qui se trouve dans un bâtiment séparé, était chaude et confortable.

L'école est sous le patronage de l'Eglise presbytérienne. Elle est, par ordre d'ancienneté, la deuxième du genre dans les Territoires.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE RÉGINA.

Cette école a été inspectée les 20 et 21 janvier 1902 Nombre d'élèves présents, 100 : garçons, 63 ; filles, 37 ; absents, 15. Inscrits au rôle, 115, classés comme suit :—

1re classe	36 élèves
2e "	10 "
3e "	29 "
4e "	15 "
5e "	10 "

J. N. Bayne fait la classe aux plus âgés, et Miss Cornelius, graduée de l'institut industriel d'Hampton, E.-U., aux plus jeunes.

Les travaux scolaires dans ces deux divisions sont excellents, et les élèves paraissent s'intéresser beaucoup aux leçons, ce qui est un bon signe de progrès. Les élèves viennent des endroits suivants :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Agence d'Assiniboine	12	3	15
Muscowpetung	9	4	13
Pelly	3	7	10
Lac-au-Canard	3	2	5
Birtle	18	16	34
Edmonton	1	..	1
Carlton	12	9	21
Grande-Rivière, Carleton	3	..	3
Buttes-La-Lime	2	..	2
Moosejaw	2	2	4
Portage-la-Prairie	4	1	5
Lac-Croche	1	1	2
Total	70	45	115

Vingt élèves ont été gradués en avril 1901.

Un maréchal de logis retraité de la police à cheval du Nord-Ouest, qui demeure près de l'école, exerce fort complaisamment les garçons et les filles une fois par semaine, et il leur fait faire des progrès de bien des manières.

La santé des élèves, à l'époque, était bonne ; quelques-uns étaient affligés du mal d'yeux.

Le personnel de l'école, outre les deux instituteurs déjà mentionnés, se compose comme suit :—

Le révérend J. A. Sinclair, principal ; S. Mars, aide-principal et teneur de livres ; W. F. Cowle, maître d'agriculture ; Mlle Beard, couturière ; Mme Mars, cuisinière ; Mlle Cameron, directrice ; Herman (gradué), charpentier ; May Bell Côté (graduée), blanchisseuse ; John Hunter (gradué), aide-maître d'agriculture et pompier ; Salomon Friday (gradué), imprimeur.

La ferme a donné, pour l'année dernière (1901), une bonne récolte, consistant en 1,735 boisseaux de blé, 970 boisseaux d'avoine, 1,200 boisseaux de pommes de terre, 175 boisseaux de navets, 100 boisseaux d'oignons, et aussi des betteraves et des carottes. La maison a eu sa large part de légumes pendant la saison, et une bonne quantité a été vendue.

Le jardin est en bon rapport, et a remporté plusieurs prix à l'exposition de Régina.

Une deuxième cave à légumes, de 16 pieds sur 12, a été construite pendant l'année, et l'on a érigé une petite forge. Nombre de réparations ont été faites au bâtiment principal, en fait de tuyaux, fournaises, ventilation, etc., ce qui a ménagé le combustible.

M. W. A. Wilson, inspecteur des crémeries du district de Régina, a eu l'obligeance de donner aux élèves, dans le cours de l'été dernier, un certain nombre de lectures gratuites sur la fabrication du beurre, les soins quil convient de donner au lait, et l'extrême propreté qu'il faut observer dans toutes les opérations, depuis la traite du lait jusqu'à l'empaquetage du beurre pour le marché ou pour l'usage domestique.

On a fait 50 acres de jachère d'été et 60 acres de labourage d'automne.

Les arbres et arbrisseaux autour de la maison vont bien, et ajoutent beaucoup à l'apparence de la place.

Le corps de logis et tous les bâtiments extérieurs ont été examinés avec soin, et certaines réparations ont été indiquées ; mais dans l'ensemble les bâtiments étaient en bon état.

La ferme possède 14 chevaux, juments et poulins, 11 têtes de bétail, 21 pourceaux et 46 volailles.

Les livres ont été examinés, l'inventaire a été pris, et des états ont été envoyés au commissaire.

M. Mars fait l'ouvrage du bureau avec beaucoup d'efficacité, garde avec soin les magasins aux provisions, et surveille ce qui en sort.

La Société des Dames Anglicanes des Missions Etrangères continue à envoyer libéralement des vêtements et autres objets d'utilité pour l'école.

Malgré les nombreux changements que le personnel a subis pendant l'année, la diminution du nombre d'élèves, la difficulté d'obtenir de nouvelles recrues, l'école se maintient toujours dans le même état ; et M. Sinclair ne ménage pas ses peines pour qu'elle ait autant de succès que par le passé. J'ai été heureux de voir que, pour ce qui touche aux classes, cette école n'a rien perdu de ses bons effets depuis que j'en fais l'inspection, et je dois dire que j'ai inspecté cette école depuis sa fondation, car j'ai assisté feu le regretté M. McLeod dans l'organisation des différentes branches de l'œuvre. Cette école est sous le patronage de l'Eglise presbytérienne.

PENSIONNAT DES BUTTES-LA-LIME.

Inspecté le 24 mars 1902. Nombre d'élèves présents, 15 : garçons, 8 ; filles, 7. Inscrits au rôle, 15, classés comme suit :—

Classe	I..	8 élèves
"	IV..	7 "

Matériel de l'école, amplement suffisant

Le personnel comprend : Mlle Kate Gillespie, principale et institutrice ; Mlle J. R. Gillespie, directrice ; de plus, une graduée pour aider aux travaux de l'intérieur.

Ma visite a cette école m'a beaucoup plu. Je connaissais l'excellent travail accompli par Mlle Gillespie à l'école de Crowstand, et j'avais entendu parler de ses succès à l'école de Mistawasis. J'étais donc préparé à trouver aux Buttes-La-Lime les mêmes bons résultats, et mon attente ne fut pas trompée. Les travaux des classes indiquaient de la part des élèves des progrès non équivoques.

Les élèves ont donné une petite fête le 27 mars, comme d'ailleurs ils en ont toutes les semaines, sous la direction d'un comité choisi parmi eux-mêmes. La fête consistait en discours, récitations, chœurs, tableaux, solos, etc. Le tout faisait honneur aux élèves, et en même temps à Mlle Gillespie, qui les exerce et qui leur fait trouver de l'intérêt à passer ainsi d'une manière utile les longues soirées d'hiver.

Le docteur Carthew, de la station de Qu'Appelle, était présent, et il a exprimé le plaisir qu'il prenait à voir l'intelligence déployée par ces enfants.

Mlle Gillespie et sa sœur font un excellent travail dans cette école.

Par les soins de la *Christian Endeavour Society* le service divin se célèbre toutes les semaines.

Il y a du catéchisme tous les dimanches à 2.30 p.m. ; et le soir, des chants religieux. Beaucoup de sauvages assistent au chant, et y prennent part lorsque des hymnes sont chantées dans leur propre langue.

Le révérend M. Farrar, ex-principal, en quittant, a laissé toutes choses en parfait ordre, et des légumes en quantité suffisante pour l'hiver. Il a aussi, avant de partir, fait construire une autre cave pour les racines potagères, qui s'y sont bien conservées. Cette action désintéressée mérite une mention.

Le bon ordre règne dans toute la place. Les mets sont excellents, et c'est un plaisir de voir avec quelle délicatesse ces petits garçons et ces petites filles prennent leurs repas, pas de disputes, pas de couteaux portés à la bouche.

Le dîner se compose de soupe, de bœuf et de navets, de très bon pain, de pouding au riz. Pas de collation au milieu de la journée, excepté pour les garçons qui travaillent.

Le repas du soir se compose de thé, de pain, de pommes ou de prunes, de gâteau, de beurre ou de sirop.

Les enfants sont bien nourris ; ils se portent bien, et ils sont forts.

Mlle Gillespie n'est pas seulement une institutrice modèle, mais elle se montre encore bonne économe. Elle tient ses livres et ses comptes d'une façon qui ferait honte à quelques-uns de nos commis d'agence ou d'école.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE.

L'école a été inspectée les 10, 11, 14 et 15 avril 1902.

Nombre d'élèves présents, 223 : garçons, 103 ; filles, 120 ; actuellement dans les classes, 196 ; malades de la rougeole, mais à la maison, 27.

Classement des élèves :—

Classe	I	48 élèves
"	II	36 "
"	III	82 "
"	IV	36 "
"	V	21 "

Les instituteurs sont : la révérende sœur Saint-Alfred, pour les filles les plus âgées ; la révérende sœur Marianni, pour les jeunes ; John B. Tody, pour les garçons les plus âgés ; et J. Harrison, pour les jeunes.

Les classes sont reluisantes de propreté, aérées et bien ventilées. Les pupitres sont bons.

Dans chacune des classes, le travail est conduit avec habileté, et les élèves y reçoivent la meilleure instruction.

Les élèves viennent des endroits suivants :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Qu'Appelle	54	74	128
Touchwood	10	2	12
Lacs Croches	19	20	39
Carleton	2	1	3
Montagne-L'Orignal	4	6	10
Assiniboine	4	2	6
Pelly	4	2	6
Saint-Pierre	2	..	2
Tête-Ouverte	1	..	1
Lac-au-Canard	2	4	6
Hors traité	4	7	11
	103	120	223

La gymnastique forme, pour les garçons comme pour les filles, une partie de leurs exercices quotidiens. J'ai consacré toute une journée à chaque classe, et j'ai été très satisfait de la manière de faire et de l'intelligence des élèves.

Garçons et filles, tous étaient vêtus chaudement et proprement. Quant à leur conduite, on ne peut rien désirer de mieux. Le bon ordre et la méthode suivie dans cette grande école font honneur à l'administration.

Le personnel, outre les instituteurs déjà mentionnés, se compose comme suit :—

Le révérend père Hugonard, principal ; le révérend O. Robillard, aide-principal ; E. D. Sworder, commis et garde-magasin ; E. Tourigny, maître d'agriculture ; Wm Crossley, charpentier ; D. McDonald, forgeron ; M. Filiatrault, boulanger ; C. Miles, peintre, maçon et chauffeur ; J. B. Ricard, cordonnier ; V. Pealapra, ferblantier ; sœur Bergeron, tailleuse ; sœur Saint-Amand, directrice des filles et infirmière ; sœur Lamothe, directrice des garçons et infirmière ; sœur Deschambault, blanchisseuse et cuisinière ; sœur McMillan, blanchisseuse et cuisinière ; Dr M. M. Seymour, médecin ordinaire de l'école ; J. Watson, aide-maître d'agriculture ; la révérende sœur Goulet, directrice.

Les bâtiments extérieurs ont été examinés et ont tous été trouvés en bon état. Les ateliers sont conduits d'une manière pratique. Vingt garçons ont eu l'avantage d'apprendre, pendant l'année, le métier de charpentier, et six le métier de forgeron.

Le corps du logis était dans son état habituel de parfaite propreté.

La clôture de piquets qui entoure les bâtiments, le jardin aux fleurs et le jardin potager était toujours en mauvais ordre, à cause des piquets qui pourrissaient, le terrain étant généralement bas. Pour avoir une bonne clôture, on a adopté un autre plan, celui de faire courir une fondation de pierre sous la clôture. La pierre ne manque pas, il y en a tout plein sur le bord du lac. Ce sont les garçons qui, pendant l'hiver, ont eux-mêmes apporté les pierres en les tirant sur la glace.

Il y a près de 1,600 verges de clôture, et déjà près des deux tiers sont faits. On devra la finir cet été. Toute la pierre nécessaire est rendue.

Les pierres sont liées avec un bon mortier de chaux, et la fondation dépasse 2 pieds le niveau du sol. Les piquets y sont assujétis avec du mortier, et de façon à ne laisser aucun interstice par où l'eau ou la neige puissent pénétrer. Ainsi, les piquets vont durer. Les piquets et les traverses sont peints en vert et en jaune, et la clôture a une jolie apparence.

Les opérations agricoles de 1901 ont été un succès. Une bonne récolte a beaucoup aidé à la subsistance de l'école. Les travaux se poursuivent plus vigoureusement que jamais, et tous ceux des garçons qui peuvent travailler doivent faire leur part. La moisson a donné 1,574 boisseaux de blé, 2,217 boisseaux d'avoine, 650 boisseaux d'orge, 1,900 boisseaux de pommes de terre, 1,800 boisseaux de navets, 500 boisseaux de betteraves fourragères, 116 boisseaux de différentes autres racices potagères, 2,000 pommes de choux, 60 boisseaux de tomates, 10 tinettes de groseilles, 700 citrouilles ; aussi des citrons, des melons, de la rhubarbe, des pois, etc.

Quarante-cinq acres de terre neuve ont été défrichées, et 55 acres mises en jachère d'été.

La ferme possède 18 chevaux, 29 têtes de bétail, 33 pourceaux et 75 volailles.

Au jardin comme à la ferme, tout le monde était occupé aux semailles, qui sont considérables. Il faut, pour les besoins de l'école, 1,000 sacs de farine, et ont va tâcher de les trouver sur la ferme. La récolte de 1901 a dû rapporter au moins 500 sacs.

La santé des élèves était bonne, excepté que quelques-uns se ressentaient encore de leur rougeole. Plus de soixante des jeunes élèves ont été atteints de cette maladie ; mais grâce à l'habile traitement et aux bons soins du Dr Seymour, tous se sont rétablis.

La petite vérole, qui régnait chez les métis tout autour de l'école, n'a fait ici aucune victime.

L'école a été mise en quarantaine pendant quelques mois, à cause de la rougeole.

Les livres ont été examinés, comme d'habitude, et des états ont été transmis au commissaire.

Il y a eu, à la fin de l'exercice, un léger déficit, que l'on espère combler, grâce à l'excellente moisson qui se prépare. M. Sworder tient ses livres en bon ordre, ainsi que les magasin aux provisions et tout ce qui se rattache au bureau ; et c'est un plaisir que d'inspecter son ouvrage.

Cette école est sous le système *per capita*, et sous le patronage de l'Eglise catholique romaine.

L'enthousiasme du révérend père Hugonard pour son œuvre est toujours aussi vif. Nous nous rappelions ma première visite en 1886, alors qu'il n'y avait que trente-cinq élèves et une petite maison, là où s'élèvent maintenant des bâtiments grands et commodes, ouvrant leurs portes à deux cent vingt-cinq élèves.

On achevait, ou à peu près, de placer la lumière électrique quand je quittai.

EXTERNAT DE L'ÉTOILE-DU-MATIN.

Cette école est située sur le territoire de l'agence de Touchwood. Elle a été inspectée le 7 mai 1902. Nombre d'élèves présent, 11 ; garçons, 7 ; filles, 4. Inscrits au rôle, 14, classés comme suit :—

Classe I	5	élèves
" II	3	"
" III	3	"
" IV	3	"

Institutrice, Mme Smyth.

La classe a été blanchie, et l'on y a fait un peu de peinturage. On a placé sur le toit un appareil d'aérage, ce qui est une amélioration.

Je n'ai remarqué aucun avancement dans le travail des classes, et j'ai recommandé un changement. L'institutrice paraît s'occuper de toute autre chose que de son école.

L'école est sous le patronage de l'Eglise d'Angleterre.

PENSIONNAT DE GORDON.

Cette école, qui relève aussi de l'agence de Touchwood, a été inspectée le 19 mai 1902. Nombre d'élèves présents, 30 : garçons, 18 ; filles, 12 ; inscrits au rôle, 30.

Le classement des élèves est comme suit :—

Classe I	2	élèves.
" II	8	"
" IV	11	"
" V	9	"

Principal et instituteur, Mark Williams ; directrice, Mme Williams. De plus, un aide pour les travaux du dehors ; et aussi quelqu'un de temps en temps pour aider dans la maison.

Le travail des classes marche d'une manière satisfaisante. Les élèves laissent voir que leur éducation est soignée. Une erreur que l'on commet dans toutes ou presque toutes les écoles, c'est de faire parler ou faire lire les élèves, surtout les filles plus âgées, à haute voix, pour que chacun entende. Ils mâchonnent leurs mots de telle façon que je doute qu'ils puissent eux-mêmes s'entendre. A cela près, je considère que M. Williams fait un bon travail et est fidèle à son devoir.

La maison n'a rien perdu de la propreté et de l'ordre que j'y ai toujours remarqués. Mme Williams fait une très habile ménagère, et c'est un plaisir de visiter cette école dans n'importe quel temps.

On a démoli les anciens bâtiments, qui blessaient la vue ; et, avec les matériaux, on a construit une buanderie de 30 pieds sur 18 et un petit magasin aux provisions. Avec ce qui reste de bois, on doit faire un hangar pour les instruments d'agriculture.

On a bâti une autre étable cette année.

La ferme possède 7 vaches, 3 taures, 6 veaux (de 1902), 2 chevaux et 50 volailles.

La maison a du lait toute l'année, et l'on fait du beurre.

Le jardin aux fleurs est peut-être un des plus beaux des Territoires, et le jardin potager ne manque jamais de produire une excellente récolte : des pommes de terre, des navets, des carottes, des oignons, des betteraves, des choux, assez pour les besoins de la maison.

L'entière administration de cette école, au dedans comme au dehors, est excellente.

C'est le révérend M. Johnson, de Fort-Qu'Appelle, qui voit aux finances, et l'on s'attend que les recettes pourront faire face à la dépense jusqu'au bout de l'exercice de 1902.

Les élèves étaient en bonne santé.

En matière de religion, cette école relève de l'Eglise d'Angleterre.

PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN.

Cette école, qui est catholique romaine. est située sur le territoire de l'agence de Touchwood. Elle a été inspectée le 19 mai 1902. Nombre d'élèves présents, 30 : garçons, 18 ; filles, 12, inscrits au rôle, 30, classés comme suit :—

Classe I	9	élèves
" II	11	"
" III	9	"
" IV	1	"

Personnel.—Le révérend père Jacob, principal ; le révérend frère, charpentier et forgeron ; le révérend frère, garçon d'écurie et maître d'agriculture ; sœur supérieure Prince, directrice ; sœur Valade, institutrice ; sœur Agnès, gardienne des filles ; sœur Alexandre. cuisinière.

Sœur Valade, qui est une institutrice capable et qui se donne de la peine, soutient le niveau de ses classes. Les élèves font preuve d'une intelligence plus qu'ordinaire dans les diverses matières qui leur sont enseignées. Les exercices d'ensemble sont toujours très intéressants et très amusants.

La maison où le prêtre logeait auparavant a été convertie en buanderie, et l'étage supérieur sert à mettre sécher le linge.

On a agrandi et amélioré le jardin. La récolte a été bonne et a donné assez de légumes pour l'hiver. On a défriché 30 acres de terre neuve, dans le but d'y cultiver de l'avoine et de ne plus en acheter pour le bétail.

La ferme possède 4 chevaux, 34 têtes de bétail, 2 pourceaux et 20 volailles. On a abattu cinq jeunes bœufs, qui ont suffi à approvisionner la maison pendant la plus grande partie de l'hiver. Le lait ne fait jamais défaut, et l'on parvient encore à faire du beurre. L'un des frères, qui est un artisan fini, à la direction d'un atelier, très bien monté, de charpentier et de forgeron tout ensemble. Ce même frère a construit un

moulin à vent, avec tout simplement des rondins et d'autre bois, sans y employer un pouce de fer.

Le moulin débite tout le bois dont on a besoin, et peut faire en deux ou trois jours toute la provision d'un hiver. Ce moulin sert également à faire monter l'eau dans les réservoirs, dans la partie supérieure de la maison. La seule dépense qu'il a fallu faire ça été d'acheter de la corde pour des assemblages.

La maison était en parfait ordre, comme elle l'est toujours. Les alentours de la maison, les bâtiments, toute la place paraissait bien tenue et annonçait une direction sage et attentive.

Les élèves étaient en bonne santé. On les nourrit convenablement, et sans les restreindre en rien. Les élèves, à table, sont très délicats, toujours polis et admirables dans leur conduite.

PENSIONNAT DE CROWSTAND.

Cette école, qui est anglicane, relève de l'agence de Pelly. Elle a été inspectée les 16 et 17 juin 1902. Nombre d'élèves présents, 41 : garçons, 22 ; filles, 19. Classés comme suit :—

1re classe	19	élèves.
2e "	6	"
3e "	13	"
4e "	2	"
5e "	1	"
Total	41	

La salle de classe est bien montée, le matériel y est ample. On y demande rien.

Personnel.—Le révérend Neil Gilmour, principal ; Mlle Gilmour, directrice ; Mlle McLeod, couturière ; F. Favel, maître d'agriculture et interprète ; de plus, un domestique pour l'intérieur.

Cette école est une des mieux conduites que j'aie à visiter. L'enseignement, si habilement dirigé par Mlle Petch, est d'un ordre supérieur à ce que j'ai coutume de rencontrer. Aussi, il m'a fait plaisir de voir Mlle Petch de retour à l'ouvrage, après une absence de quelques mois.

Mlle Gilmour et Mlle Dunbar surveillent aux différents départements, et toute la maison est en parfait ordre. Les dortoirs m'ont paru être bien tenus, avec leurs lits de fer, peints en blanc et bien garnis, couvertures de laine, draps, oreillers, courtes-pointes, etc.

Il s'est fait quelques améliorations depuis ma dernière visite.

On a établi une véranda sur le devant de la maison, avec une petite serre à l'un des bouts. On a construit un petit magasin à provisions de 12 pieds sur 16. Une étable, faite de gros bois, a été démolie, et rebâtie dans un meilleur genre. Une jolie clôture de piquets entoure maintenant le jardin et le terrain occupé par les bâtiments. Deux mille verges de clôture entourent les champs et le pâturage. Le terrain a éténivelé, semé de gazon et planté d'arbres. Tout cela donne aux alentours une très jolie apparence.

On a ajouté au matériel un four portatif, qui rend de bons services.

Il y a une jolie laiterie de pierre, du lait tant qu'il en faut le long de l'année, et du beurre. La glacière qui tient à la laiterie est d'une grande utilité pour l'école. Ce sont là, d'après moi, des marques d'une bonne administration.

L'église est à 6 milles de l'école, et les sauvages s'y rendent régulièrement. On a commencé à planter des arbres sur le terrain de l'église, et on se propose de continuer.

La ferme possède 3 chevaux, 2 bœufs, 7 vaches, 4 taures, 1 jeune taureau, 3 veaux (de 1902), 1 pourceau, 100 moutons affermés, et 60 poules et dindes.

On a semé, en 1901, dix acres d'avoine et trois de racines potagères, qui ont rapporté 500 boisseaux d'avoine, 500 boisseaux de pommes de terre, 300 boisseaux de navets et 50 autres boisseaux de racines potagères.

Cette année, on a semé 15 acres de grain et 13 acres de racines potagères, et l'on a défriché 22 acres de terre neuve, ce qui fait 60 acres de terre sous culture.

On a eu beaucoup de mal à se procurer de l'eau : il a fallu la prendre à la rivière.

Les finances sont en bon ordre. Toutes dépenses payées, il restait en main, au 31 décembre 1901, $211.54.

La propriété est estimée $11,651.69.

EXTERNAT DE KEESEEKOUSE.

Cette école est catholique romaine, et relève de l'agence de Pelly. Elle a été inspectée le 21 juin 1902. Nombre d'élèves présents, 5 : garçons, 3 ; filles, 2. Inscrits au rôle, 9, classés comme suit ;—

1re classe	6 élèves.
2e "	3 "
	9

Instituteur, Félix Ingold.

Le révérend père De Corby, missionnaire en charge, espère qu'une maison sera bientôt prête pour des pensionnaires. Cette nouvelle maison est en dehors de la réserve. En attendant, personne ne semble s'intéresser à l'externat, et sa conservation ne justifie pas la dépense que l'on fait pour la tenir ouverte.

EXTERNAT DE LA-CLÉ.

Cette école est anglicane et relève de l'agence de Pelly. Inspectée le 23 juin 1902. Nombre d'élèves présents 10 : garçons 3 ; filles 7. Inscrits au rôle, 19, classés comme suit :—

1re classe	14 élèves
2e "	3 "
3e "	2 "
Total	19

Instituteur, le révérend Owen Owens, missionnaire.

Les élèves répondent aux questions d'une manière intelligente.

M. Owens est un ancien et habile instituteur, dont le travail est sûr et consciencieux.

L'école venait d'être blanchie et peinturée. Deux tableaux noirs s'ajoutaient aux deux qu'il y avait déjà. La salle était nette, bien tenue et confortable. Un petit jardin occupe les garçons. Les pommes de terre, navets, carottes, oignons et betterave fouragères avaient bonne apparence.

Il y a un mât et un pavillon. Le jardin de la mission avait également bonne apparence. C'était le plus avancé que j'eusse vu. M. Owens a généreusement donné l'agent, M. McKenzie, une pleine boîte de beaux plants de choux parfaitement sains.

EXTERNAT DU LAC-MONTRÉAL.

Cette école, qui est anglicane, a été inspectée le 19 août 1902. Nombre d'élèves présents, 35 : garçons, 14 ; filles, 21. Inscrits au rôle, 35. Classés comme suit :—

1re classe	28 élèves.
2e "	1 "
3e "	6 "
Total	35

Instituteur, John R. Settee, gradué du collège Emmanuel, de Prince-Albert.

La maison est de bois en grume, avec couverture d'écorce. Pas de pupitres ; pour bancs, billes dégrossies. Elle sert aussi de chapelle. Il y a une cloche dehors, sur une plate-forme. On ne vient à l'office qu'à l'époque où se fait la distribution des rentes. Certains élèves présents le 19 n'avaient pas vu l'école depuis la distribution d'il y a un an, vu que les parents ne viennent qu'une fois par année.

Quoiqu'il en soit, M. Settee fait un travail utile. C'est lui qui préside au service divin le dimanche et qui fait le catéchisme dans l'après-midi. Il y a au village une douzaine de maisons ; et, généralement, quelques familles séjournent ici : de sorte qu'il est possible de réunir une moyenne de huit ou neuf personnes. Quelquefois, cependant les enfants font complètement défaut. M. Settee me dit que, l'hiver dernier, il a été pendant quelque temps seul à demeurer au village. M. Settee est bon instituteur, et quelques-uns de ces élèves paraissent avoir fait de grands progrès. En somme, je suis très content du travail de ce monsieur. Les sauvages ont beaucoup de confiance en lui.

EXTERNAT DU LAC-LA-RONGE.

Inspecté le 11 septembre 1902. En descendant, nous étions passés aux Petites-Buttes un samedi, c'est pourquoi j'ai visité l'école à mon retour.

Nombre d'élèves présents, 9 : garçons, 4 ; filles, 5. Inscrits au rôle, 20. Classés comme suit :—

Classe I	16	élèves
" II	4	"

La moyenne des élèves présents pendant l'année a été de neuf ou à peu près.

La maison est d'une bonne grandeur et sert aux offices religieux lorsque les sauvages sont là.

Il n'y a que deux maisons, à part celle de l'instituteur et la maison d'école. L'école n'a que bien peu d'utilité ici.

L'instituteur, Samuel Abraham, est un gradué du collège Emmanuel, et je ne saurais dire qu'il fait merveille. Les élèves ne connaissent guère autre chose que de répéter les lettres de l'alphabet. Il faut sans doute lui tenir compte du désavantage d'une fréquentation irrégulière.

La seule école qui puisse convenir ici, c'est le pensionnat, vu que les sauvages vont chasser à des centaines de milles autour du lac. Ils disent que, si on ouvrait un pensionnat, ils y enverraient quarante élèves sur le champ. J'apprends que l'Eglise d'Angleterre se prépare à en ouvrir un. L'externat n'est école que de nom, et l'on ferait tout aussi bien de le fermer.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Ceci complète mon inspection des écoles jusqu'à septembre 1902. J'ajouterai que, sur le tout, il y a du progrès, et que les instituteurs prennent de l'intérêt au travail.

J'ai, etc.,

ALEX. McGIBBON,
Inspecteur des agences et des réserves des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT D'ALBERNI,
ALBERNI, 5 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de cette école pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Situation.—L'école est bien située. Elle est bâtie sur un plateau, à une soixantaine de pieds au-dessus du niveau du jardin, sur lequel elle a vue. En arrière de l'école, le pays monte encore, est fortement boisé, et nous procure un abri contre les vents qui règnent ici. En face de l'école, à 200 verges plus bas, coule la belle rivière Somas ; et, de l'endroit où nous sommes, nous avons une vue splendide de la rivière et du village d'Alberni, à deux milles et demi plus loin. Sur ce même plateau, de l'autre côté du chemin qui sépare cette propriété de la rivière, est situé le village de Shesaht.

Terrain.—Seize acres de terre dépendent de cette école et font partie du lot n° 81, district d'Alberni. Ce terrain est la propriété de l'Église d'Angleterre. La moitié en est défrichée et forme un grand jardin, un verger et un lieu de récréation pour les enfants.

Constructions.—Le corps de logis a 38 pieds sur 43, et trois étages de haut Dans la vieille maison d'école on a établi une buanderie, une boulangerie, un atelier de charpentier, et une salle de récréation pour les enfants quand il pleut. Il y a, en outre, la maison d'école, un hangar à bois, une remise et une serre à légumes. La remise, qui mesure 16 pieds sur 24, a été construite pendant l'année. L'extérieur du corps de logis a été peinturé, de même que le hangar à bois, la couverture de la serre aux légumes et celle de la remise. On a fait un peu de plancher neuf. On a placé dehors un nouveau réservoir. Des baignoires et des lavabos ont été mis dans les chambres de toilette des garçons, et tous les raccordements ont été faits. Ce travail s'est fait avec l'aide des garçons, et sans avoir employé aucun ouvrier du dehors. Ce printemps, on a réparé tous les enduits qui manquaient, et blanchi presque toutes les chambres.

Logement.—Il y a de quoi loger quarante élèves, outre le personnel. Il est à regretter qu'on ne puisse en recevoir un plus grand nombre. Les admissions de cette année ont toutes été volontaires de la part des parents et des enfants. Il en viendrait beaucoup d'autres si nous avions de la place. Ce ne sont pas les élèves qui manquent ; une école deux fois plus grande se remplirait sans aucune difficulté.

Assiduité.—Il y a 43 élèves d'inscrits au rôle : 26 garçons et 17 filles. La moyenne des élèves présents pendant l'année a été de 40. Cinq garçons et deux filles ont été admis pendant l'année.

Travail des classes.—Le programme d'études que l'on suit est celui qu'autorise le ministère. Les classes ont fait de bons progrès. On donne une attention spéciale à la lecture, à l'écriture, aux exercices de mémoire et à l'anglais. Voici quel était, à la fin de l'année le classement des élèves :—

Classe I	9	élèves
" II	16	"
" III	6	"
" IV	10	"
" V	2	"
	43	

Ferme et jardin.—La ferme possède 3 chevaux et 4 têtes de bétail. Ce sont les garçons qui traient les vaches et qui les soignent, ainsi que les chevaux. Les garçons ont toute occasion de s'exercer à la culture en travaillant au jardin. Il y a dans notre verger une couple de cents arbres à fruits : des pommes, des poires, des pêches, des cerises et des prunes ; sans compter une grande variété de petits arbres fruitiers. Le jar-

din a rapporté à l'école assez de pommes de terre pour sa provision d'hiver. Il s'est fait quelque défrichement, et l'on a arraché un grand nombre de souches de sapin, de trois à quatre pieds de diamètre.

Enseignement industriel.—On enseigne aux garcons les soins qu'il faut donner aux bestiaux, la culture, le jardinage, les métiers de charpentier, de peintre et de boulanger. Les filles sont instruites de tout ce qui concerne la tenue d'une maison. Elles sont obéissantes et fidèles. Plusieurs de ces fillettes sont encore bien jeunes, mais ce qu'on leur demande, elles le font gaiement et de bonne grace. On enseigne aux filles, entre autre choses, à faire du pain, l'attention qu'il convient de donner au lait et au beurre, la mise en boîte des fruits, que notre jardin fournit si abondamment; aussi, la cuisine, le lavage, la couture et la musique. Elles sont très soigneuses dans leur mise comme dans leurs habitudes.

Instruction morale et religieuse.—Les enfants assistent, alternativement, un dimanche à l'église presbytérienne de Saint-André, à Alberni, et l'autre dimanche à l'office qui se dit dans l'école, et auquel les parents viennent également. Le catéchisme se fait tous les dimanches à 3 heures p.m. Tous les jeudis soirs il y a réunion de la *Christian Endeavour*. Les prières se font en famille matin et soir. Quelques-uns de nos élèves actuels et anciens se sont joints à l'église de Saint-André d'Alberni. Plusieurs des jeunes gens et des jeunes filles qui demeurent dans les villages sauvages se sont mariés suivant la loi de la Colombie-Britannique. La conduite des enfants a été de tout point telle qu'on pouvait la désirer.

Hygiène et santé.—La santé des ènfants n'a été, pendant l'année, qu'assez bonne. Deux garçons, dont la santé était mauvaise, eurent la permission de se retirer chez leurs parents. Un autre, qui relevait d'une fluxion de poitrine, eut la même permission; mais, faute de soins convenables, il ne put se rétablir. Vers la fin de mai, la grippe s'est abattue sur l'école; mais ils sont tous mieux maintenant. Les conditions de salubrité de l'école sont bonnes.

Eau.—L'eau que l'on emploie pour l'école est pompée de la rivière de Somas par le moulin à vent. L'eau pour boire est prise dans un puits.

Protection contre le feu.—Il y a dans la maison quatre extincteurs Carr et quatorze seaux à incendie, toujours pleins et convenablement distribués. On a enlevé le vieux réservoir qu'il y avait près du corps de logis, et on l'a remplacé par un nouveau, dont la capacité est de 500 gallons, et qui communique au dortoir des garçons. Il y a aussi 150 pieds de boyaux de caoutchouc.

Chauffage et éclairage.—L'école est chauffée par une fournaise dans le soubassement. On se sert de lampes ordinaires pour éclairer la maison.

Récréation.—Le terrain de récréation commence à s'agrandir, par suite de l'enlèvement d'un grand nombre de souches. Les enfants s'amusent à jouer au ballon et à d'autres jeux. Garçons et filles aiment beaucoup à nager et à ramer. En hiver chaque soirée a son objet particulier. Le mercredi soir, les enfants se réunissent pour causer. Le vendredi, il y a concert.

Observations générales.—Nos jeunes musiciens ont donné un concert à Alberni cet hiver, à leur profit. Les gens d'Alberni ont été grandement surpris de l'habileté et de la conduite des enfants.

M[lle] Clara Williams, graduée de l'école industrielle de Régina, et Assiniboine tout pur, a rempli la position de sous-directrice pendant près de deux ans. Elle a, de bien des manières, fait preuve de beaucoup d'habileté dans son travail. Faire 1,150 milles pour venir aider à la régénération des siens, et travailler avec zèle et chaleur, voilà qui est encourageant pour l'Eglise qui l'emploie, et fait grandement honneur à son *alma mater*.

Je ne puis clore ce rapport sans exprimer toute ma gratitude à l'agent Guillod pour sa bienveillance envers les enfants et l'intérêt qu'il prend à leur bien-être. Il est toujours prêt à aider de ses bons conseils les sauvages qui lui sont confiés, et à avancer leur bien-être.

J'ai, etc.,

JAS. R. MOTION.
Principal.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE CLAYOQUOT (ÉVÊQUE CHRISTIE),
BUREAU DE POSTE DE CLAYOQUOT, 1er juillet 1902.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Situation.—L'école de Clayoquot est agréablement située sur la rive nord, en pente douce, de la baie Sainte-Marie, dans le détroit de Clayoquot, sur la côte occidentale de Vancouver, à deux milles de la réserve d'Opitsat, et à trois milles du bureau de poste de Clayoquot. Elle est assez écartée pour qu'on y soit tranquille, et assez rapprochée pour qu'on y arrive aisément. Les montagnes verdoyantes et les puissants vétérans de la forêt primitive offrent un abri commode contre les vents qui règnent ici.

Terrain.—L'école possède 191 acres de terre, étant la moitié sud de la section n° 11 du township n° 1 du plan officiel du district de Clayoquot. C'est une terre couverte de bois dur et de broussailles vigoureuses ; mais avec de l'argent et du travail on en peut faire de bons pâturages.

Bâtiments.—La maison, de 40 pieds sur 60, est de bois charpenté et se divise en deux parties égales, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles. Sur le premier plancher, il y a le parloir, le bureau, la cuisine, des salles à manger et des salles de classes distinctes. Le second plancher comprend la chapelle, deux chambres à coucher pour les fonctionnaires et deux dortoirs de douze lits chacun. Dans l'attique sont deux autres dortoirs de treize lits chacun, et deux petites chambres à coucher. Tous les lits des enfants sont en fer émaillé en blanc. Chaque lit est garni d'un matelas *excelsior*, de deux épaisses couvertures de laine, de deux draps, d'un oreiller et d'une taie d'oreiller blanche. Les chambres sont toutes hautes, aérées et bien ventillées. Les classes sont bien éclairées par de grandes fenêtres.

Logement.—L'école peut recevoir facilement vingt-cinq garçons et vingt-cinq filles : le nombre autorisé est de 50.

Assiduité.—Il y avait 44 élèves d'inscrits au rôle le 1er juillet 1901, 25 garçons et 19 filles. Il y a eu pendant l'année treize admissions : cinq garçons et huit filles. Renvoyés, quatre ; décédés, deux ; ce qui porte à 50 le nombre d'élèves actuels.

Classes.—On suit d'aussi près qu'il est possible le cours d'études tracé par le ministère. Tous les élèves, sans exception, ont fait l'année dernière des progrès satisfaisants. Ils ont absolument mis de côté leur langue maternelle, et tous les enfants parlent anglais dans l'école. Deux des filles et un garçon, qui montrent des aptitudes spéciales, ont reçu des leçons de musique pendant l'année. L'un d'eux a fait assez de progrès pour toucher l'orgue pendant les services religieux, etc. Plusieurs des garçons et des filles reçoivent également des leçons spéciales de chant. Nos garçons du corps de musique prennent un plaisir extrême à pratiquer, et leurs progrès dépassent les espérances les plus téméraires de leur maître et de leurs amis.

Ferme et jardin.—Comme je l'ai dit dans mon dernier rapport, le terrain qui dépend de l'école n'est pas cultivé. Les quelques défrichements de cette année et de l'année dernière ne rapportent que bien peu de légumes.

Enseignement industriel.—Deux garçons ont travaillé, l'année dernière, avec le charpentier, aux réparations des bâtiments, et ont construit un poulailler et une étable à vaches, ont fait des armoires, etc. Huit garçons sont maintenant employés à pétrir le le pain et sont devenus des boulangers très capables. Les garçons ont aussi scié et fendu tout le bois employé pendant l'hiver, et ils en ont d'avance pour tous les mois d'été.

Les filles aident au ménage en général, et régulièrement chacune à son tour fait la cuisine. Plusieurs sont maintenant capables, sans aide, de préparer un repas pour les fonctionnaires et pour les élèves. Elles ont fait des progrès rapides et satisfaisants dans les travaux à l'aiguille. Leur travail de l'hiver dernier consistait, en partie, à faire de

la dentelle au crochet et des sous-vêtements. Deux des élèves ont fait aussi de très jolis ouvrages de broderie, genre pour lequel elles témoignent un talent spécial. A part ces ouvrages de goût ce sont elles qui, sous la direction de leur maîtresse, ont fait aussi les reprises et les raccommodages de la maison, des pardessus, des chemises et des chemisettes pour les garçons, et des robes et des tabliers pour elles-mêmes.

Education morale et religieuse.—On donne à tous les enfants et tous les jours une instruction religieuse et des leçons de saine morale. Nous agissons sur eux principalement par l'exemple et par les bons conseils. Leurs conduite, pendant toute l'année, n'a rien laissé à désirer.

Hygiène et santé.—La santé des enfants n'a pas été aussi bonne que l'année d'avant. Nous avons eu deux épidémies de grippe. Un garçon et une fille ont succombé à la phtisie, cette affreuse maladie qui est si commune permi eux. On les oblige à sortir toutes les fois que le temps le permet. Les égouts et les ventilateurs sont en très bon état. L'école se ressent de la salubrité de l'endroit.

Eau.—Un clair ruisseau qui descend de la montagne fournit à l'école une eau abondante et fraîche, bonne et transparente comme du cristal. Cette eau est amenée, au moyen d'un bélier hydraulique, dans deux réservoirs d'une capacité de 1,500 gallons. De ces réservoirs, assez haut placés, l'eau descend dans toutes les parties de la maison. Il y a aussi, près de la cuisine, un autre réservoir de 800 gallons constamment rempli d'eau de pluie.

Protection contre le feu.—Nos moyens de protection sont encore bien insuffisants. Nous avons sur tous les côtés de la maison et à chaque étage des bouches d'eau et des boyaux convenablement distribués, que nous tenons prêts en cas d'incendie. L'école a eu des échelles de sauvetage dès la première année.

Chauffage et éclairage.—Tout le chauffage se fait au moyen de poêles. Pour nous éclairer, nous nous servons de lampes à l'huile de charbon.

Récréation.—La plage, à marée basse, offre aux élèves une cour de récréation sans pareille pour tous leurs jeux et exercices en plein air. Les garçons se plaisent à jouer au ballon, à la balle, à la voltige ; ils prennent des courses, jouent aux marbres, font des promenades en canot. Il y a, près de l'école, deux jeux de croquet, un pour les garçon et un pour les filles. Les filles ont des balançoires dans leurs cours. Dans la saison des pluies, les filles et les garçons ne manquent pas d'amusements à l'intérieur ; ils ont les dames, les échecs, les dominos, le crokinole.

Observations générales.—Ce qui caractérise l'année, c'est le zèle, la patience, la bonne humeur des élèves, sans exception. Ils ont surpassé notre attente. C'a été aussi une année de progrès remarquables et constants, à tous égards, et principalement dans la connaissance de l'anglais. Les élèves sont polis et leur conduite est bonne. Ils sont vivement attachés à l'école. Certains élèves sont des modèles sous tous les rapports, et brillent d'une manière exceptionnelle. Les perspectives d'avenir de l'école sont très encourageantes. Nous n'avons guère éprouvé de difficulté à nous procurer de nouveaux élèves, si ce n'est de la part de quelques vieux sauvages, ennemis du progrès. Le révérend P. Marcus, principal, a été neuf mois absent pour affaires concernant l'école. Pendant son absence, le révérend A. J. Brabant a passé plusieurs mois avec nous. Nous avons à remercier ce dernier de l'énergie et du zèle qu'il a déployés auprès des enfants. C'est lui qui leur a fait faire dans la langue anglaise ces progrès si marqués. C'est lui qui a gravé dans le cœur de ces chers petits cet attachement filial et profond qu'ils ont pour leurs maîtres, et que le temps ne détruira pas. Nous le remercions aussi d'avoir procuré à l'école une vache à lait et un veau, et la jolie clôture de piquets qui embellit maintenant le devant de la propriété.

Nous prions en même temps l'honorable Thomas Earle, M.P., de vouloir bien accepter nos remerciements sincères pour l'agréable promenade qu'il nous a fait faire sur son joli petit steamer le *Clayoquot*. L'agent des sauvages, H. Guillod, a fait sa visite habituelle à l'école, et nous l'en remercions.

J'ai, etc.,

SŒUR M. PLACIDE,
Directrice par intérim.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE FILLES DE PORT-SIMPSON,
PORT-SIMPSON, 30 juin 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit touchant le pensionnat de Port-Simpson (pensionnat de Crosby), pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Situation.—L'école est située à Port-Simpson, Colombie-Britannique, en dehors et tout près des limites de la réserve des Tsimpsiens.

Terrain.—Le terrain qui en dépend fait partie de la section n° 4, township n° 1, rang n° 5 du district de la Côte. C'est un morceau de terre de 2 acres de superficie, qui appartient à la Société des Missions des Dames de l'Eglise méthodiste au Canada, et qui a été acheté de M. Gordon Lockerby, de Port-Simpson. Il est entouré d'une bonne clôture, mais la plus grande partie du sol est inégale.

C'est un terrain marécageux, qui s'étend sur la pente d'une colline, va en montant surtout vers le sud et vers l'est, et qu'il faudrait drainer parfaitement si on veut le faire servir soit à la culture ou à toute autre chose.

Bâtiments.—Ils consistent en une maison, un hangar à bois, un poulailler, un séchoir et des latrines. On a construit pendant l'année un nouveau réservoir d'une capacité de 4,000 gallons. Ayant besoin d'une chambre, l'année dernière, pour une institutrice, on l'a prise au troisième étage, dans la grande chambre de réserve, que l'on a divisée en deux par une cloison. Cette nouvelle chambre, qui est maintenant prête, à 14½ pieds sur 11½.

Logement.—L'école peut recevoir 45 élèves et 4 institutrices.

Assiduité.—La moyenne est de 36. Il y a 43 élèves d'inscrits au rôle. En ce moment, 37 élèves sont à l'école.

Classes.—Il s'est fait un bon progrès pendant l'année, notamment dans l'anglais. C'est la seule langue que l'on entend parler, même dans leurs heures de récréation.

On leur enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'orthographe, la dictée, la grammaire, la géographie, l'histoire, l'hygiène, la musique, l'histoire sainte et les évangiles, et le catéchisme méthodiste.

Jardin.—La nature du terrain et le climat ne permettent pas de faire beaucoup en ce genre : quelques fleurs, des légumes, des groseilles et autres baies, voilà tout.

Enseignement industriel.—La tenue générale d'une maison, le lessivage du linge, la cuisine et la manière de faire le pain, tels sont les travaux qu'on leur enseigne. On leur apprend aussi, avec beaucoup de soin, à faire des robes, des ouvrages de goût, à coudre et à tricoter. Ce sont les filles elles-mêmes qui, sous la surveillance des maîtresses, font tous les travaux de la maison.

Instruction morale et religieuse.—Nous dressons soigneusement les élèves à l'honnêteté, à la véracité, à l'obéissance, au travail, à la douceur et à la bienveillance.

On leur donne tous les jours une leçon d'écriture sainte, et l'instruction religieuse occupe une grande place dans la routine de l'école.

Hygiène et santé.—L'école est parfaitement salubre, et le drainage est excellent. La santé des élèves en général a été, cette année, exceptionnellement bonne. Il n'y a pas eu de décès ni maladies épidémiques, sauf huit cas de variole d'une espèce bénigne.

Eau.—Nous tirons notre eau principalement d'un ruisseau qui descend de la montagne et qui passe à quelque distance de la maison. De là, elle est amenée dans un réservoir au moyen d'un canal. Les eaux pluviales sont également recueillies dans ce réservoir, d'où elles sont distribuées dans la maison par des tuyaux. Toute cette eau passe à travers un filtre avant de descendre dans le réservoir. Depuis la construction du nouveau réservoir, l'eau est excellente et nous en avons en abondance.

Protection contre le feu.—Nous avons des échelles de sauvetage qui nous permettent de nous échapper des étages supérieurs et de tous les dortoirs. Il y a, de plus,

deux échelles fixes sur le toit et une autre qui part du sol et va jusqu'au toit. Nous avons aussi deux petites échelles que l'on peut porter d'un endroit à l'autre.

Dix-huit seaux d'eau sont à notre disposition en cas d'incendie, et nous tenons toujours prêts des baquets d'eau et de cendre à chaque étage. Notre provision d'eau est illimitée. Nous avons aussi deux extincteurs chimiques et une hache de pompier. Il y aussi au village une bonne brigade de pompiers à laquelle on peut facilement recourir. On exercera les élèves à la manière de combattre un incendie.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait à l'aide de sept poêles, et d'une grille dans laquelle on brûle du charbon et un peu de bois, Pour l'éclairage, on se sert des lampes à l'huile de charbon ; et dans les appartements des élèves, on ne tient que des lampes accrochées au mur ou suspendues au plafond.

Récréation.—Certaines heures, dans la journée, sont réservées à la récréation. Les élèves s'amusent à toute sorte de jeux propres à développer leurs forces. Elles dansent à la corde, font des promenades à pied ou en chaloupe, jouent sur la grève, etc. Nous les engageons à jouer dehors, et, s'il le faut, nous les y obligeons.

Observations générales.—L'ordinaire de la maison exige des élèves beaucoup de travail et d'étude. Leur santé n'en a pas souffert cependant, et elles se sont fait remarquer cette année par leur esprit d'obéissance, leur patience et leur bonne humenr. On cherche à diminuer la fatigue en variant les occupations. Elles ont eu, l'année dernière, certaines heures pour s'occuper d'ouvrages de goût ; et une vente de ces sortes d'ouvrages a rapporté la somme de $40, qui a été donnée à l'hôpital de Port-Simpson. L'institutrice en chef est partie dans les premiers jours de juin, en congé. Son départ et le retour d'une autre institutrice sont les seuls changements survenus dans le personnel pendant l'année.

Le jour de Noël, nous avons donné aux enfants des livres comme cadeaux. Elles prennent beaucoup d'intérêt à cette lecture. Quelques-unes des plus âgées ont toujours un livre à la main, et elles se forment ainsi au goût de la bonne littérature. Certaines élèves lisent tout autant et paraissent jouir de leur lecture aussi pleinement que les enfants du même âge chez les blancs.

Les élèves sont divisées en groupes qui, chaque semaine et à tour de rôle, passent d'un département dans un autre. Cet arrangement nous a paru avoir de bons résultats, et il nous fait plaisir de dire qu'elles accomplissent très bien leurs devoirs.

Il y a lieu, en somme, d'être très satisfait du travail de l'année. Nous savons bien cependant que tout n'est pas parfait, mais nous espérons agrandir, d'année en année, le champ de leurs connaissances, et former de plus en plus leur caractère.

J'ai, etc.,

(Mlle) HAMAH W. PAUL,
Directrice.

Colombie-Britannique,
Pensionnat de Squamish,
Vancouver-Nord, 12 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Situation.—Le pensionnat de Squamish est délicieusement situé sur la rive nord de l'anse de Burrard, droit en face de Vancouver, et à environ 4 milles de cette ville.

Terrain.—L'étendue de terre attenant a l'école est de 21 acres et appartient aux Sœurs du Saint-Enfant Jésus. Un jardin potager et un jardin fruitier occupent le tiers de cet espace, le reste n'est pas défriché.

Constructions.—Le bâtiment principal comprend la salle d'entrée, le parloir, la classe des filles, deux salles à manger, la classe des garçons, la cuisine et le garde-manger. Au second étage se trouve le dortoir des garçons et celui des filles, les chambres à coucher de la supérieure et des membres du personnel, et aussi une petite chapelle. Les bâtiments de service consistent en un bûcher, une buanderie, un magasin, un poulailler et comprennent aussi les étables.

Culture et jardinage.—On enseigne aux garçons à cultiver et à jardiner sous la surveillance d'un contremaître. On cultive dans le jardin toutes sortes de légumes, ainsi que les fraises, les grosseilles à maquereau et les groseilles à grappes.

Travail industriel des filles.—Les filles font le blanchissage, la cuisine, le pain et s'initient aux soins du ménage. On leur enseigne à coudre à la main et à la machine, à faire des ouvrages simples et d'autres de fantaisie, à travailler au crochet, à frabriquer de fines dentelles et des fleurs artificielles. Elle se confectionnent aussi leurs robes et leurs vêtements de dessous.

Présence.—Tous les élèves sont pensionnaires et leur présence est régulière.

Travail de classe.—Le travail de classe a été très satisfaisant. On a suivi le programme tracé par le ministère, et garçons et filles ont fait de très bons progrès. L'anglais est la langue dont on se sert généralement et tous les élèves la parlent avec facilité. Les heures de classes sont de 8.30 heures le matin à 11.30, et de 4 à 5.30 l'après-midi. A la fin de l'année, les élèves se répartissaient ainsi :—

Classe I	8	élèves.
" II	12	"
" III	9	"
	29	

Enseignement moral et religieux.—Tous les jours, durant une demi-heure, on donne l'instruction religieuse. Tous les élèves assistent au service divin chaque matin et récitent les prières en commun. On rappelle constamment aux élèves leurs devoirs envers Dieu, envers leur prochain et envers eux-mêmes, et on leur prêche la nécessité d'être propres, propres de corps et purs d'esprit. Pour rendre l'enseignement efficace, il s'exerce une surveillance continuelle, et toute infraction est suivie d'une punition ; le mode de punition ordinaire consiste à retenir les coupables au travail pendant la récréation.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été bonne durant toute l'année ; il n'y a eu parmi eux aucune maladie grave. L'état sanitaire et l'assainissement sont excellents.

Approvisionnement d'eau.—Notre eau est bonne, et nous vient d'un petit ruisseau peu éloigné de l'école.

Précautions contre le feu.—On tient toujours prêts, en cas d'incendie, deux extincteurs Stempel, deux douzaines de seaux, 200 pieds de boyau et deux haches.

Chauffage.—Le chauffage de la maison se fait au moyen de poêles à bois.

Récréation.—Au dehors, les garçons s'amusent surtout au ballon et à la balle ; ils ont en été la natation et le canotage ; l'hiver, ils jouent aux échecs, au loto et aux dominos. Les filles aiment à lire, à habiller des poupées et à faire des dessins.

Observations générales.—Je veux, en terminant, exprimer mes sincères remerciements à M. A. W. Vowell, le surintendant, et à M. F. Devlin, notre agent, lequel, en toute occasion, a manifesté beaucoup d'intérêt à notre œuvre.

J'ai l'honneur d'être, etc,

SŒUR MARY AMY,
Supérieure.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE LA MISSION SAINTE-MARIE,
MISSION-CITY, 10 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—Le pensionnat de la mission Sainte-Marie est agréablement situé sur le côté nord de la rivière Fraser et tout près de Mission-Junction, où se trouve un embranchement qui relie la ligne du Pacifique à Seattle et à d'autres villes importantes des Etats voisins de Washington et de l'Orégon.

Terrain.—Le terrain attenant au pensionnat appartient aux oblats de Marie-Immaculée et contient environ 320 acres. Il se trouve dans la municipalité de Mission-City, section 2, townships 3 et 4. On en a encore défriché que 130 acres environ, dont 35 produisent du foin et 25 du grain de différente sorte ; on en a converti 6 acres en jardin potager ; le jardin à fleurs, la pelouse et la cour de récréation en occupent 5, et le verger 6 autres ; le reste sert de pâturage. Le sol est une marne sablonneuse qui s'adapte bien à la culture des fruits ; les racines et le foin y viennent bien aussi.

Constructions.—Nos bâtiments sont en bois et les murs sont crépis. Les pièces sont hautes et il y a abondance d'air et de lumière ; mais, je regrette d'avoir à le constater, les planchers, qui sont simples, étant usés, de même que les portes et châssis, ne contribuent pas beaucoup à nous donner du confort durant la saison froide. Placée comme elle l'est sur un plateau élevé, notre maison se trouve à la merci des vents pénétrants de l'hiver qui soufflent avec violence de la vallée de la Fraser. Les réparations générales pourraient facilement remédier à cet inconvénient, mais notre présent état financier rend l'entreprise impossible.

L'école des garçons consiste en un bâtiment principal de 90 pieds sur 45, et comprend chapelle, salle de classe, bibliothèque, parloir, dortoir, infirmerie, bains, salles de toilette, chambres du directeur et des instituteurs, réfectoire et cuisine. Un autre bâtiment, de 24 pieds sur 40, annexé au bâtiment principal, contient deux salles de classe, une salle de musique, une cordonnerie et un atelier de charpenterie, et deux chambres à coucher servant de dortoir supplémentaire et réservé aux employés.

Le bâtiment principal des filles, de 90 pieds sur 45, une aile de 24 pieds sur 45, contient chapelle, classes, parloir, chambres à coucher, salle de couture, salle de récréation, dortoir, bains, salles de toilette, infirmerie, réfectoires et cuisine.

La buanderie, la salle de récréation des garçons, le bureau, le magasin, les étables et les granges constituent les dépendances.

Logement.—On peut commodément loger près de 80 élèves et le personnel voulu, car les dortoirs et la plupart des pièces sont relativement spacieuses, sauf le réfectoire des garçons, leur infirmerie et la salle de couture des filles.

Présence.—Nous avions en juin 38 garçons et 46 filles, moyenne du nombre des élèves pour toute l'année.

Travail de classe.—Le R.P. McKinnon a eu la direction des élèves les plus avancés jusqu'au mois de janvier, alors qu'il a dû partir pour aller remplir ailleurs des fonctions plus importantes. Le R.P. John Collins a été son digne successeur. Il enseigne aux élèves de la 4me classe et à ceux de la 5me ; M. T. Théroux est chargé de la 2me et de la 3me. La sœur Conception a accepté avec bienveillance la direction des plus petits et des plus petites. Les filles les plus âgées sont dirigées par la sœur Marie-Louise de

Jésus, dont les efforts ont été couronnés de succès l'an dernier. Sur la liste, en juin dernier, les éléves se répartissaient comme suit :—

Classe	I	4	élèves
"	II	13	"
"	III	26	"
"	IV	15	"
"	V	5	"
		63	

Les heures ordinaires de classe sont de 8.30 heures à 11.45 le matin, et de 4.30 à 6.30 l'après-midi. Les enfants qui ne peuvent encore faire de travaux manuels vont en classe de 1.30 heure à 3 heures l'après-midi.

Jardin.—Les élèves eux-mêmes cultivent les fleurs nombreuses et variées que l'on voit autour du pensionnat, et qui relèvent de beaucoup le bon aspect général et l'apparence hospitalière de la maison. Ce sont eux qui, sous l'habile direction du frère jardinier, entretiennent et cultivent avec soin le jardin, lequel mesure plusieurs acres d'étendue. On récolte plusieurs sortes de légumes pour les besoins de la table : oignons, pommes de terre, fèves, navets, laitue, choux, etc. Il y a des fraises, des groseilles à grappes, des framboises et des groseilles à maquereau en abondance. Le verger fournit de bonnes quantités de cerises, de pommes, de prunes et de poires.

Industries enseignées.—On donne aux garçons une instruction complète en fait d'agriculture et de jardinage. On leur enseigne aussi la manière de prendre soin du bétail ; enfin tout ce qu'il leur faut pour qu'ils deviennent de bons cultivateurs. Aux plus capables d'entre eux, on enseigne la charpenterie élémentaire.

Les sœurs enseignent aux filles l'art culinaire, la couture, le tricotage, et toutes sortes de travaux domestiques. Leurs ouvrages de fantaisie ont obtenu l'an dernier un premier et un deuxième prix à l'exposition de New-Westminster.

Enseignement moral et religieux.—Le directeur donne tous les matins une demi-heure d'instruction religieuse et les enfants doivent prendre note par écrit des principes de la doctrine chrétienne qu'il leur explique et commente.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été bonne en général. Nous avons eu l'hiver dernier deux cas de pneumonie, mais grâce à l'habileté du médecin qui a visité tous les jours les malades durant leur maladie, et grâce au dévouement de la garde-malade, ils se sont promptement rétablis et sont maintenant en pleine santé. La bonne ventilation du pensionnat est pour beaucoup dans l'état sanitaire de la maison. Les enfants prennent souvent des bains.

Service de l'eau.—Un ruisseau qui vient des montagnes et ne tarit jamais, connu sous le nom de Mission-Creek, nous fournit une excellente eau en abondance. Des tuyaux la distribuent dans tout l'édifice.

Précautions contre le feu —Le pensionnat est pourvu de quatre extincteurs chimiques, de quatre haches de pompier et de quarante-huit seaux à incendie que l'on tient constamment prêts. Il est à regretter que, vu l'insuffisance de la pression de l'eau, on ne puisse utiliser avec avantage le boyau d'incendie que l'administration a bien voulu nous fournir. Il y a souvent des exercices de pompiers, et l'on dresse les filles et les jeunes garçons de manière que, au cas d'incendie, ils puissent se sauver en très peu de temps. Les hommes de l'institution et les plus forts parmi les garçons s'exercent à manœuvrer nos appareils à incendie.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles à bois et on s'éclaire avec des lampes à pétrole.

Récréation.—Pendant leurs loisirs, les garçons se livrent—et tous savent généralement comment s'y prendre—aux différents jeux de ballon, de balle et de paume. Tous les mercredi et samedi après-midi de chaque semaine, ils font une longue marche ou une excursion de pêche sur la rivière Fraser. Au cours de l'année les élèves ont fait les frais de plusieurs représentations publiques, et je dois dire que les filles y ont le plus largement contribué, tant par leur chant que par leurs élégants exercices de gymnastique, dont on a fortement loué certains mouvements. La fanfare de nos garçons a aussi figuré en public, à la grande satisfaction des gens de Mission-City.

Observations générales.—Il me fait plaisir de rappeler ici la reconnaissance et l'attachement que nous conservent les anciens élèves, dont plusieurs nous viennent rendre souvent visite. Plusieurs de ceux qui ont récemment eu leur congé nous ont exprimé le désir de revenir parmi nous.

Qu'il me soit permis d'exprimer aussi, en terminant, mes sincères remerciements au surintendant et à M. F. Devlin, notre agent, qui ont toujours été prêts, à l'occasion, à nous tendre la main et à nous aider.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. TAVERNIER, O.M.I.,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE YALE (ALL-HALLORAS),
YALE, 1er juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus mon rapport annuel pou l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—Ce pensionnat est situé à environ ¼ de mille de la station du chemin de fer du Pacifique à Yale, Colombie-Britannique.

Il s'élève sur le côté nord de la rivière Fraser, à environ 1 mille plus bas que l'entrée du fameux cañon de Fraser.

Ce pensionnat n'est pas construit sur la réserve.

Terrain.—Les bâtiments de cette institution s'élèvent sur un joli terrain d'environ 7 acres d'étendue dans le township de Yale.

Des amis, aidés d'une subvention de l'Etat au montant de $500, ont acheté ce terrain, qui est tenu en fidéicommis.

La propriété est bornée, d'un côté, par un étroit ravin qui sert de lit à un torrent de la montagne ; en face, au bas d'une haute terrasse, coule la rivière Fraser, que seuls la voie du Pacifique et le chemin public séparent du pensionnat ; en arrière des bâtiments s'élève brusquement un contre-fort des montagnes de la Cascade, lequel donne au site tout entier un aspect de pittoresque et âpre beauté.

Constructions.—Les bâtiments se composent d'une grande maison d'école, d'une petite chapelle, d'un bâtiment qui servait auparavant de dortoir supplémentaire, et qu'on a converti aujourd'hui en magasin aux vêtements, et d'une maison pour les étrangers et le personnel d'enseignement.

La *New England Company* a donné $1,660 pour agrandir et embellir l'établissement.

En août dernier, on a peint les bâtiments du pensionnat et on les a couverts en bardeaux ; on a fait badigeonner les murs de la salle de récréation, vernir la boiserie et poser un nouveau plancher.

On a aussi agrandi la chapelle au printemps en construisant une allonge de 12 pieds à l'une des extrémités ; on a aussi fait badigeonner les murs, poser un autre plancher et de nouveaux sièges.

Il vient d'être signé un contrat d'entreprise pour l'érection d'une petite aile entre le bâtiment principal et la chapelle moyennant une somme de $900. On aura ainsi deux ou trois autres chambres à coucher, une salle de travail, une salle de réception et une salle de bains.

Logement.—Il y a aujourd'hui place pour 30 élèves et un personnel de 6 membres. Dans l'aile à construire on pourra loger la nuit six autres élèves ainsi que l'aide-directrice.

Réserve.—Toutes nos élèves sont pensionnaires et ne quittent le pensionnat qu'en été pour leurs vacances de trois semaines, avec l'autorisation du ministère.

Travail de classe.—Ce soin est laissé à deux sœurs, une maîtresse d'anglais et une économe qui montre à coudre aux élèves. On encourage les filles les plus avancées en âge à prendre charge de certaines classes parmi les jeunes, afin de développer chez elles la faculté de communiquer à d'autres les bienfaits de l'éducation qu'elles reçoivent. On enseigne dans tout le pensionnat les sujets ordinaires que le règlement recommande.

Les exercices physiques réguliers ont une influence marquée sur le port des enfants, et, en leur développant la poitrine, ils diminuent de beaucoup leur tendance héréditaire aux maladies de poumons.

Sous ce rapport le chant dans les classes a été aussi très avantageux, sans compter qu'il a permis de cultiver des voix d'une rare douceur.

Culture.—On consacre aujourd'hui environ une demi-acre de terre uniquement à la culture des fruits et des légumes, et on a disposé des massifs de fleurs plus près des bâtiments.

Industries enseignées.—On enseigne très soigneusement l'économie domestique dans toutes ses branches, y compris le blanchissage du linge et la fabrication du pain. Une ou deux de nos élèves, chaque année, en quittant le pensionnat, s'en vont en qualité de domestiques dans de bonnes familles, et là obtiennent des gages élevés ; leur complète éducation et leurs excellentes qualités morales, jointes à la simplicité de leur habillement et à leur façon aimable, les recommandent hautement à l'estime de ceux qui les emploient.

On enseigne aussi avec soin à tricoter et à faire toutes espèces de dentelles et d'ouvrages à l'aiguille.

On encourage les enfants au printemps à travailler dans les jardins ; règle générale, c'est une occupation favorite et qui semble avoir surtout un effet bienfaisant chez les enfants délicats.

Enseignement moral et religieux.—L'instruction religieuse se donne tous les jours ; on tâche d'habituer les élèves aux prières quotidennes. et l'on rend aussi impressionnants que possible, avec l'aide de la musique, des fleurs, de la simplicité du rite, les offices qui ont lieu à la chapelle. L'aumônier, M. l'abbé H. Underhill, l'évêque du diocèse, l'archidiacre de la Colombie et plusieurs membres du clergé diocésain visitent la maison de temps en temps, et président aux cérémonies qui se donnent à la chapelle. Il y a aujourd'hui dix des filles qui sont de fidèles et dévotes communiantes, et trois d'entre elles ont reçu en mai la confirmation de la main de l'évêque.

Santé et état sanitaire.—L'état sanitaire des bâtiments est très bon, la canalisation souterraine ayant été examinée et réparée à fond au cours de l'année.

La santé des pensionnaires a été excellente et il n'y a eu aucun cas grave de maladie ; malgré l'épidémie de rougeole qui a sévi dans le village, sept élèves seulement en ont été atteintes ; elles ont été promptement ramenées à la santé et n'ont souffert d'aucunes complications ni reliquats. On a envoyé une enfant à l'infirmerie pour lui faire subir une légère opération ; on lui a accordé depuis un congé de six mois, vu sa très faible constitution, bien que cette année sa santé ait été meilleure que jamais auparavant et que son poids ait augmenté de beaucoup.

Service de l'eau.—Un ruisseau de montagne, qui passe près de l'établissement, fournit de l'excellente eau en abondance, que reçoit un grand réservoir enfermé dans une maisonnette de pierre, d'où des tuyaux de fer la distribuent dans les deux maisons, tandis que le trop-plein s'écoule par un canal en bois et sert à irriguer le potager.

Précautions contre l'incendie.—Quatre extincteurs Star sont toujours à la portée de la main. Un approvisionnement d'eau presque illimité nous protège aussi contre l'incendie ; l'eau monte jusqu'au deuxième étage des deux bâtiments principaux ; environ 150 pieds de manche d'arrosage sont constamment en usage, et on pourrait les utiliser pour combattre le feu au besoin. Il y a aussi quatre longues échelles sur les lieux, une bonne hache et trente seaux à incendie que l'on tient prêts.

On entraîne les élèves à combattre les incendies qui surviennent presque chaque été, allumés dans les herbes des alentours par les étincelles de la locomotive d'un convoi qui a passé. Dans le mois de mai, elles ont éteint un incendie considérable, qui, par un temps de grande sécheresse, s'était ainsi déclaré dans le cimetière ; un certain nombre

se tenaient bien en rangs et se passaient les seaux, d'autres abattaient sur les broussailles et les herbes sèches des balais mouillés et des nattes ; cette méthode était primitive, mais elle réussit si bien que, lorsque les hommes de la station arrivèrent, le feu, qui avait menacé de devenir sérieux, était parfaitement maîtrisé.

Chauffage et éclairage.—Les bâtiments sont entièrement chauffés par des poêles à bois et à charbon, dont les tuyaux aboutissent tous à des cheminées de brique.

On s'éclaire avec des lampes à pétrole et de la chandelle. Règle générale, les pièces fréquentées par les enfants ne sont éclairées que par des lampes suspendues au plafond ou fixées au mur par des porte-lumière.

Récréation.—Tous les jours, si le temps le permet, les élèves font une promenade d'une heure, à pied, sous la surveillance d'une religieuse. Quand les leçons et le travail leur en laissent le temps, et dans les intervalles spécialement réservés à la récréation, les élèves se tiennent sur leur spacieux terrain d'amusement, lequel contient une escarpolette, une bascule, un pavillon d'été et une longue rangée de petits jardins ; s'il fait très mauvais, elles restent à l'intérieur et se rabattent sur les jeux, la couture ou la lecture dans leur grande salle de récréation.

Observations générales.—Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Cornwall et d'York (le prince et la princesse de Galles aujourd'hui), nous ont fait l'honnenr de nous visiter l'automne dernier avec leur suite, et les enfants qu'ils ont vus ici les ont vivement intéressés ; le duc a été surtout frappé par l'air intelligent et distingué des jeunes filles sauvages.

Au sujet de cette visite à All-Hallows, il a paru dans l'*Irish Times* du 2 novembre 1901 le compte-rendu suivant :—

" Il est un incident intéressant du voyage du groupe royal à travers l'ouest du Canada qui n'a pas été publié de ce côté de l'Atlantique. Le train qui portait les visiteurs stoppa à la porte de la mission de Yale de All-Hallows."

" Les élèves, en costumes de couleurs variées et portant chacune une longue baguette de feuilles d'érable d'un beau rouge, chantèrent une " chanson de bienvenue ". Le duc de Cornwall, en apprenant que cette chanson avait été composée par la supérieure, demanda qu'on en lui envoyât à Halifax les paroles et la musique. Un des personnages du groupe déclara que c'était " la plus charmante réception qu'ils avaient eue en Canada."

All Hallows Song of Welcome.

Summer has gone with its wealth of sweet roses,
Autumn's gay leaves in profusion abound,
Nature new beauties each morning discloses,
Shadow and sunshine fall softly around.
Far on the mountains the white snow is shining,
Red maple leaves make a canopy fair,
Colours of rainbow all gaily entwining,
Jayously welcome Great Britain's heir.

Bear we to-day our rich garlands of maple,
Emblem of Canada, loyal and brave,
Decked are our houses,, from gate to high gable,
Circling about leafy banners we wave.
Whisper the pine-trees, murmur the waters,
Voices of children in unison sing,
Shadow'd by mountains stand Canada's daughters,
Homage to pay to the son of our King.

Land of our birthplace, or land of adoption,
Most fair is the soil of our Canada free,
To her, though we feel ever deepest devotion,
Our hearts still beat loyal, dear England, to thee,
Land of our forebears, and Home of our Empire,
Far east and broad west thy great glories enshrine,
We offer allegiance to son and to sire,
With homage we bow to Victoria's line.

Pour nous conformer au désir exprimé par Son Altesse le duc, nous lui avons transmis, adressée au Yacht royal, à Halifax, cette chanson patriotique, composée spécialement pour le pensionnat. La lettre suivante parvenait ensuite à la supérieure.

L' "Ophir", batiment de Sa Majesté, 18 octobre 1901.

Madame,—Le duc de Cornwall et d'York me charge de vous remercier de lui avoir si obligeamment adressé la *All Hallows Song of Welcome*, paroles et musique ; ce sera un souvenir d'un incident gracieux et fort charmant du voyage de Leurs Altesses Royales dans la Colombie-Britannique.

Votre dévoué serviteur,

Arthur Bigge.

Révérende Sœur Supérieure,
All-Hallows.

La princesse voulut bien accepter un panier fait par les sauvages et rempli de prunes jaunes et de prunes pourpres cueillies dans le jardin, et que lui présenta Milly O'Shâmaist, une jeune fille sauvage de Lytton.

Les derniers exercices scolaires et la distribution des prix sont toujours un grand événement annuel.

La clôture a eu lieu cette année le 23 juin ; l'aumônier, le révérend A. Underhill, était présent et voulut bien présider.

Les enfants s'acquittèrent admirablement d'un charmant petit programme de chansons et de déclamations, puis exécutèrent avec grâce et précision un très joli exercice fantaisiste dit des 'Fleurs d'été' (Roses et Lilas), ce qui leur valut les sincères applaudissements des auditeurs.

Il fut donné dans chacune des cinq divisions des prix pour le succès général et aussi pour les Ecritures. Il fut en outre décerné aux plus méritantes dans chaque classe des prix de blanchissage, de travaux domestiques et de fabrication du pain.

On présenta aussi une médaille d'argent pour bonne conduite, et une médaille d'or, donnée par l'archidiacre de la Colombie, pour l'instruction religieuse, aux deux filles les plus avancées et à la veille de terminer leur cours d'études. Il fut décerné un prix spécial de progrès à Milly O'Shâmaist, laquelle, en moins de quatre années, a passé de la classe primaire à la 5me classe, et y tint un bon rang.

Lors de son arrivée au pensionnat, elle ne savait pas l'anglais ; c'est une fillette de quatorze ans, qui n'a que du pur sang sauvage dans les veines ; elle vient de la réserve de Lytton. Voilà un fait, je crois, digne d'être noté.

Elle possède une voix très rare et d'une grande douceur, et nous espérons pouvoir au prochain terme lui donner un cours de musique.

L'agent des sauvages a visité notre pensionnat plusieurs fois au cours de l'année, s'est déclaré content de tout ce qui s'y fait, et à trouvé les élèves pleins de santé et de bonheur.

J'ai l'honneur d'être,

AMY, SŒUR SUPÉRIEURE,
Directrice de la communauté de All-Hallows.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE LA BAIE-DE-L'ALERTE,
BAIE-DE-L'ALERTE, 10 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter ci-inclus le rapport de l'école industrielle de la Baie-de-l'Alerte pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—L'école industrielle de la Baie-de-l'Alerte est salubrement située sur la réserve du même nom ; elle est construite sur une élévation à l'extrémité ouest de la baie de l'Alerte, elle commande une vue agréable vers la mer, et elle est abritée contre les vents du nord. L'adresse postale est : Baie-de-l'Alerte, Colombie-Britannique.

Terrain.—Il y a 410 acres de terre attenant à l'institution. Le sol est en grande partie graveleux et couvert d'épais buissons. Il convient le mieux aux pâturages, quoique les pommes de terre y viennent bien une première fois.

Constructions.—La maison d'école est en bois, mesure 60 pieds sur 40 et est construite solidement et avec goût. Les murs sont enduits de mortier et les pièces sont bien éclairées et aérées. Une aîle annexée au corps principal, et mesurant 54 pieds sur 18, comprend l'atelier et une salle de récréation. On a modifié cette dernière au cours de l'année en y ajoutant trois autres fenêtres, et elle sert maintenant de classe. L'ancienne salle de classe du bâtiment principal a été divisée et contient maintenant un vestibule, une salle de lecture pour les élèves, et un bureau avec salle attenante à l'usage du directeur ; on a converti l'ancien bureau en salon pour les membres du personnel.

Logement.—On pourrait loger facilement vingt-cinq élèves, le directeur, l'économe et une institutrice ; mais l'an dernier, le nombre des élèves a augmenté et l'on a transformé provisoirement le grenier en dortoir.

Présence.—L'assistance a été meilleure cette année, et les pièces réservées aux filles et celles réservées aux garçons étaient remplies. On comptait dans les registres trente-trois garçons et seize filles. Le plus grand nombre des garçons, cependant, ne relevaient pas de cette agence.

Travail de classe.—Le travail qui s'est fait en classe a été à la fois très satisfaisant et très encourageant. Tous les élèves sans exception se sont montrés désireux d'apprendre et ont fait beaucoup de progrès. Mlle Northern enseigne admirablement aux garçons, et c'est Mme Hall qui a charge des filles à l'externat. Suit la classification des élèves.

Classe I	10	élèves
" II	9	"
" III	13	"
" IV	10	"
" V	1	"
" VI	6	"

Industries enseignées.—Tous les élèves ont aidé à tour de rôle aux travaux domestiques, à la cuisine, au blanchissage ; ils se montraient fiers des tâches qu'on leur confiait. A l'atelier de charpenterie, quatorze garçons ont suivi régulièrement les leçons de M. William Halliday, le maître des métiers, et ont fait beaucoup de progrès. On leur a montré à peindre, et les élèves eux-mêmes ont peint la maison de la mission et la clôture.

Enseignement moral et religieux.—On enseigne sans cesse aux élèves la nécessité et l'avantage d'être pur de corps et d'esprit. Les prières du matin et du soir se disent dans la salle à manger et on lit chaque jour aux différentes classes un passage des Ecritures.

Les élèves assistent à l'office religieux matin et soir et à l'école dominicale le dimanche après-midi. Ils assistent encore à l'office le vendredi soir, et les plus âgés des élèves se rendent à une réunion de prières chaque samedi.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été bonne. Les arrangements sanitaires sont satisfaisants. Un tuyau de bois emporte à la mer les eaux de la cuisine, de la salle de bain et du lavoir. La propreté est strictement de rigueur et on fait usage de désinfectants ; on voit soigneusement à la ventilation.

Conduite.—La conduite de tous les garçons a été très satisfaisante.

Culture et jardin.—Mlle Northen, aidé des enfants, a pris grand soin du jardin à fleurs. On a aussi assigné à chacun des garçons un petit lopin de terre, mais ces lopins ne sont pas aussi beaux cette année, car le printemps a été tardif et sec. Le potager a donné un bon rendement de légumes frais en abondance, et il y a eu assez de fruits pour faire les confitures nécessaires à l'institution. On a entièrement débarrassé de ses racines une pièce de terre de 94 pieds sur 90, et on y a semé du gazon ; dans une autre pièce de 198 pieds sur 90, on a semé des pommes de terre qui ont belle apparence. Ce genre d'ouvrage laisse voir aux élèves ce que l'on peut accomplir dans un sol pauvre avec un peu d'efforts et de persévérance.

Service de l'eau.—On prend l'eau pour la maison dans un puits qui est tout près. Les élèves pompent l'eau dans un grand réservoir, que l'on tient constamment propre.

Précautions contre le feu.—On tient dans des endroits faciles d'accès quatre extincteurs chimiques, deux haches de pompiers et vingt-quatre seaux à incendie. On a aussi un boyau à incendie de 100 pieds de long que l'on tient prêt à servir. Les élèves font aussi des exercices en vue d'incendie, suivant les instructions du ministère. Il y a un poste de pompiers sur le terrain de la scierie, et la voie de ce poste à l'école est facile.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles ordinaires ; les cheminées et les conduits sont toujours propres. On se sert de lampes à pétrole suspendues.

Récréation.—On s'occupe beaucoup des récréations tant des garçons que des filles. On fournit aux élèves des livres d'images, des jouets et des jeux divers. Les garçons jouent beaucoup au football, qui est un de leurs jeux favoris ; ils jouent de même au baseball et à la balle au camp et se livrent à différents sports, la course, le canotage, la natation et les sauts. Ils ont aussi des exercices militaires, des exercices de musique, de haltères, et ils chantent des chansons de gestes. Les filles ont des poupées et des jeux et font des ouvrages de fantaisie.

Les instruments de musique que nous avons eu le plaisir de recevoir cette année ont beaucoup contribué à intéresser les garçons et ont augmenté les amusements de l'institution.

Observations générales.—Miss R. L. Edwards a été nommée économe de la maison des filles, en remplacement de Miss Carleton, qui est partie pour les missions de la Chine.

Nous n'aurons plus les bienveillantes visites de feu M. Pidcock, agent des sauvages, et c'est regrettable, car il s'est toujours intéressé à notre œuvre. Nous avons cependant accueilli avec plaisir son successeur, M. W. De Beck, qui nous a déjà assuré son concours.

Nous avons eu cette année, à la Baie-de-l'Alerte, la conférence annuelle des missionnaires de la *Church Missionary Society ;* ils ont tous visité l'institution et loué hautement son œuvre.

J'ai l'honneur d'être,

A. W. CORKER,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
INSTITUT D'INDUSTRIE DE COQUALECTZA,
CHILLIWACK, SARDIS, 15 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—Cet institut n'est pas construit sur une réserve, mais est situé au sud de la rivière Fraser, à un mille ou à peu près de la rivière en droite ligne, à environ 4 milles du quai à bateaux de Chilliwack et à 3 milles de cette ville. On peut s'y rendre tous les jours, à part le dimanche, par les steamers du service régulier de New-Westminster, ou par les trains quotidiens du Pacifique, jusqu'à la station de Harrison, puis de là, par un petit steamer et la diligence.

Terrain.—Le terrain de l'institut a une étendue de 90 acres, et appartient à la Société des Missions de l'Eglise Méthodiste, à qui on paie un loyer annuel de $390. Le sol est très fertile et produit d'excellentes récoltes de foin, de grain et de racines; il s'adapte aussi à la culture des fruits. Cet établissement, qui est très prospère, est voué à l'enseignement de la culture mixte, dans laquelle entre pour beaucoup l'industrie de la laiterie. On possède deux beurreries qui expédient de grandes quantités d'excellent beurre aux marchés de la province. Notre terrain, d'après les titres, comprend parties des lots 38 et 279, groupe 2, dans le district de New-Westminster, et se trouve dans la municipalité de Chillliwack.

Constructions.—Elles sont comme suit :

(1.) Le corps de logis, qui est en briques et à trois étages, et qui contient la classe des plus âgés, les réfectoires, le dortoir des garçons et celui des filles (situés respectivement aux extrémités des aîles), les chambres des membres du personnel et le logement de la famille du directeur (logement bien insuffisant), la salle de couture, la buanderie, la cuisine, les garde-manger, les lavoirs et les salles de récréation.

(2.) Le bâtiment du jardin des enfants et des classes élémentaires, dans lequel s'exerce aussi la fanfare.

(3.) La demeure de l'agronome et de sa famille.

(4.) Un long bâtiment en charpente contenant les ateliers de cordonnerie et de charpenterie, le bûcher, un caveau à légumes, une pièce pour conserver la farine et une sécherie.

(5.) Trois granges considérables.—On en a construit une au cours de l'année, vu l'augmentation de notre troupeau de bestiaux. Ses dimensions sont de 32 pieds sur 52.

Les autres constructions consistent en un grenier, une remise à voitures et à instruments aratoires, deux petits bâtiments renfermant réservoirs, un poulailler, une boulangerie et une porcherie.

Logement.—Il y a place dans l'établissement pour 100 élèves, un personnel de huit membres, et il y a en outre quelques pièces convenables pour le directeur et sa famille.

Présence.—Il y a eu 105 élèves au cours de l'année, et la présence moyenne a été de 82; 14 nouveaux ont été admis et 16 ont été renvoyés; 2 sont morts. Le nombre actuel des élèves est de 87, dont 60 garçons et 27 filles.

Travail de classe.—L'intérêt que les élèves ont porté à leurs études cette année, leur diligence et le progrès qui a fait suite, nous ont donné la plus complète satisfaction. Il est, en effet, remarquable d'avoir vu l'an dernier 22 élèves en sixième, et 16 cette année.

Voici la classification des élèves :

Classe I	11	élèves.
" II	21	"
" III	29	"
" IV	21	"
" V	7	"
" VI	16	"

Plusieurs des élèves apprennent plus de matières que n'en prescrit le programme ; ils étudient ainsi la grammaire, le dessin, l'anatomie et l'histoire de la Grande-Bretagne. Un certain nombre de nos élèves les plus capables désirent se préparer à l'examen préliminaire des lycées provinciaux. On a enseigné l'orgue à douze de nos garçons et à six des filles pendant l'année, et, bien que tous n'aient pas la même aptitude, le résultat général a été satisfaisant. Trois des filles peuvent toucher l'orgue pendant les offices religieux de l'institut.

Notre élève la plus capable, Agnès Murphy, a épousé à l'institut, le 12 février, en présence du comité consultatif, le plus avancé de nos anciens élèves, George Matheson. Il fut donné un souper de noces, et, s'il ne fut pas porté de toast il se prononça des discours de félicitations dans lesquels on fit toutes sortes de bons souhaits pour le bonheur futur des nouveaux époux. George Matheson, après nous avoir quittés, était entré au Columbian College de New-Westminster, y avait suivi un cours d'études, et s'était surtout distingué dans l'étude des langues faisant partie de son cours. Mais sa santé étant devenue mauvaise, par suite de sa trop grande application à l'étude, il lui fallut abandonner le collège. Il est aujourd'hui l'administrateur d'un magasin à Port-Essington, et il a toute la confiance de son patron. Je crois qu'on doit, à l'occasion, ne pas manquer de citer de ces exemples, pour montrer ce que la diligence, la volonté et la persévérance peuvent opérer, et j'espère que pareils exemples se multiplieront, grâce aux instituts industriels.

Ferme et jardin.—Le dernier rendement de notre champ et de notre jardin a été excellent. Les récoltes manquent rarement ici. Le fléau des chenilles de l'an dernier n'a pas fait son apparition cette année, contrairement aux craintes de plusieurs ; aussi, les récoltes des fruits, des racines et des grains ont été abondantes. Nous avons eu 80 tonnes de foin, 15 tonnes d'avoine, $1\frac{1}{2}$ tonne de pois, 7 tonnes de blé, 40 tonnes de pommes de terre, 20 tonnes de carottes et de betteraves communes, et beaucoup de choux, de betteraves ordinaires, d'oignons, de céleri et autres légumes pour les besoins de l'institution. Nous avons aussi cueilli pour la table plus d'une demi-tonne de petits fruits et à peu près autant de cerises et de prunes. Nos élèves nous ont fait au delà de 300 livres de beurre. Nous avons en plus vendu à la beurrerie 727 livres de matières grasses, qui ont rapporté 24 centins à peu près par livre de beurre, déduction faite du coût de la fabrication. Nous avons encore vendu pour environ $400 de porcs sur pieds. Ces revenus de la ferme nous ont permis, après en avoir payé le loyer, de faire des améliorations à la propriété et de la maintenir en bon état de réparation, toutes choses qu'il nous eût autrement été impossible d'accomplir.

Industries enseignées.—Nous travaillons à faire apprendre à nos garçons les divers genres d'ouvrages de ferme, afin qu'après avoir quitté l'école ils ne soient étrangers à rien. Et nous avons raison de nous féliciter, car, paraît-il, les garçons qui sont sortis d'ici sont tous estimés. On dit invariablement qu'ils sont actifs, stables et dignes de confiance, et on les recherche assurément beaucoup. On a donc lieu d'espérer que bientôt ils pourront compter sur un genre de vie plus profitable et moins incertain que la poursuite de le pêche et de la chasse. Nous appuyons fortement sur l'importance des travaux de la laiterie et sur la nécessité de s'en bien acquitter. Cette industrie contribue à faire naître des idées de soin, de douceur dans le traitement des bestiaux, d'activité et de propreté, en même temps qu'elle fait connaître la manière de nourrir et d'élever ces bestiaux. Les élèves apprennent à se servir de l'appareil à séparer la crème, et à le tenir en bon ordre. Plusieurs ont appris à traire les vaches en véritables experts, et ils vont souvent aider aux cultivateurs voisins, qui les demandent, lorsqu'il leur arrive de manquer de bras dans le temps où l'ouvrage est pressant ; les garçons louent leurs services

avec joie. Ils donnent entière satisfaction, et inutile d'ajouter qu'ils sont contents de la monnaie qu'on leur donne en récompense de ces petits ouvrages. Nous profitons des travaux qu'on a si souvent besoin de faire faire sous la direction de l'agronome, qui est aussi charpentier par profession, pour donner aux garçons des idées pratiques en fait de charpenterie, et ce, surtout, lorsqu'il y a quelques bâtiments de ferme à ériger, comme il est arrivé pour la grange construite au cours de l'année. Les garçons qui apprennent la cordonnerie sont très habiles, et ne craignent pas de faire l'ouvrage sous l'œil du maître-cordonnier. Quelques-uns des élèves ont aussi profité des heures consacrées chaque jour aux industries, pour aider à la fabrication du beurre à la crémerie, et ont ainsi acquis sous ce rapport des connaissances utiles pour plus tard. On enseigne aux filles tous les soins du ménage, le soin des chambres, le lavage des planchers, les travaux de la buanderie, la couture, le tricotage, le raccommodage, l'usage de la machine à coudre et les ouvrages de fantaisie ; on leur enseigne aussi la cuisine, l'art de cuire, de boulanger et de faire le beurre.

Enseignement moral et religieux.—Avec le jour qui commence les élèves font la prière aux dortoirs dès le lever ; ils récitent tous ensemble des prières avant le déjeuner dans la salle à manger, et le soir dans la classe, et ces prières sont toujours accompagnées de chants exécutés tant par les élèves que par les maîtres ou maîtresses ; on lit aussi les Ecritures, ou l'on récite les psaumes ou autres passages des Ecritures. Le dimanche, il y a école du dimanche dans l'avant-midi ; dans l'après-midi on se rend à l'église des sauvages, qui n'est pas éloignée, et le soir il se donne un sermon à l'institut et il y a office religieux, pendant lequel un chœur composé de ceux qui chantent le mieux parmi les élèves ainsi que des maîtres et maîtresses, dirigent le chant de l'assemblée et exécutent des morceaux choisis, à la grande satisfaction d'une foule de gens des alentours, qui tiennent à assister à ce service. Le lundi soir les enfants se réunissent en classes, et on leur donne des enseignements sur les préceptes de la doctrine et de la vie chrétiennes. Le jeudi soir il y a régulièrement réunion de prières, et il se donne une heure de catéchisme le samedi soir. De temps à autre on consacre un certain nombre de soirées consécutives à s'efforcer de faire comprendre aux élèves combien il importe de se consacrer au service de Dieu. Il y a eu au cours de l'année certains temps de ferveur religieuse peu ordinaire ; il s'est produit chez tous les élèves comme un réveil religieux, et on a vu bon nombre de garçons et de filles vouer leur vie à la religion. S'affermir ainsi dans une vie toute en Dieu constitue assurément la meilleure garantie que ces élèves se conduiront bien plus tard, lorsqu'ils seront exposés aux tentations et soumis aux responsabilités de la vie.

Santé et état sanitaire.—La santé générale a été tout à fait bonne. Il est étonnant, et on l'a maintes fois remarqué, notre médecin surtout, que nous ayons échappé entièrement à diverses épidémies, la rougeole par exemple, et la coqueluche, qui ont sévi dans tout les alentours, et même à la petite vérole, qui a quelque peu ravagé les sauvages tout près d'ici. On a grandement répandu le bruit que la rougeole, les oreillons et la petite vérole régnaient à l'institut, ce qui nous a nui sous le rapport du nombre d'élèves, car ces rumeurs en ont effrayé plusieurs qui avaient l'intention de venir chez nous. Des parents en émoi, ayant eu vent de ces fausses nouvelles, nous ont écrit au sujet de leurs enfants. Il y a eu deux décès parmi les élèves cette année, résultats probables de faiblesse héréditaire ; l'un a été causé par la consomption et l'autre par la pneumonie.

Service d'eau.—L'eau nous vient de la rivière Lucucuck, laquelle traverse la terre de l'institut sur un magnifique lit de gravier, et constitue un abreuvoir précieux pour nos bestiaux. Pour approvisionner la maison, on a enfoncé dans le gravier, à peu de distance du lit de la rivière, un tonneau dans lequel l'eau s'introduit en abondance, et de là on la pompe, au moyen d'un moulin à vent, dans un réservoir élevé, et des tuyaux de fer la distribuent ensuite dans le bâtiment pour les besoins de la cuisine, de la buanderie, du lavoir, pour le lavage des planchers et servir en cas d'incendie.

Protection contre le feu.—Notre maison est en brique ; le chauffage se fait au moyen de fournaises à air chaud et des tuyaux de chaleur bien distribués ; le plancher est en ciment autour des fournaises et des calorifères, qui sont au sous-sol ; le plancher est aussi en ciment dans la buanderie ; des murs de briques séparent les fourneaux de toute boiserie adjacente ; les lampes ne sont pas à la portée des enfants, et il n'y en a point dans les dortoirs ; on cuit le pain dans un bâtiment séparé de la maison. Comme

moyens et appareils d'extinction d'incendie,il y a un bon approvisionnement d'eau dans le réservoir et des robinets aux différents étages ; on tient dans les passages des barils et des seaux remplis d'eau ; nous avons un puits, muni d'une pompe foulante et d'un boyau qu'on y adapte ; on tient aussi à des endroits d'accès facile nombre de seaux à incendie ; nous avons des pompes chimiques Carr que nous a fournies l'administration ; enfin il y a un corps de pompiers qui s'est organisé et s'exerce pour combattre les incendies. Pour ce qui est des moyens de sauvetage, il y a des échelles de sûreté dans les dortoirs, et on peut facilement sortir par les corridors et traverser d'une aile de la maison à l'autre ; il y a des haches de pompiers fournies par l'administration ; enfin, les élèves les plus forts sont organisés pour faire sortir les plus petits de l'édifice à la première alarme.

Chauffage et éclairage.—On se chauffe à l'air chaud au moyen de deux fournaises Smead-Dowd, lesquelles sont très satisfaisantes. Le bois est le combustible dont on se sert exclusivement. On s'éclaire au moyen de lampes à pétrole. Les dortoirs sont éclairés au moyen de lampes installées dans des appliques dans les corridors, et la lumière pénètre à travers les impostes.

Récréation.—Nous avons le soin de ne pas accumuler les heures de travail et d'étude, afin de donner aux élèves le temps de se récréer. Ordinairement, ils ont le loisir de s'amuser avant le déjeuner, et à différents intervalles pendant le jour. Mais c'est le soir qu'ils ont le plus de temps à consacrer à leurs jeux. Les élèves ont toujours hâte de s'y livrer. Nous sommes heureux de ces dispositions, car l'exercice, c'est la santé, et la santé, voilà le problème le plus sérieux que nous ayons à résoudre. Nous pouvons faire observer la discipline, pousser les élèves à la diligence dans leurs études ou leurs travaux, leur faire contracter des habitudes de vigilance, de propreté, de respect pour les supérieurs et d'obéissance à l'autorité, mais si la santé fait défaut, l'utilité de notre institut disparaît. L'amour des jeux indique la santé et la donne. Ils ont à leur disposition différents jeux et modes de se récréer, et on leur en suggère, mais d'ordinaire un seul jeu les intéresse tous. Depuis longtemps, c'est le football qui joue le grand rôle dans les récréations. Les luttes amicales qu'ils ont engagées avec les clubs voisins de jeunes gens de race blanche ont contribué à garder à ce jeu la place d'honneur, et l'on s'y adonne beaucoup pour s'amuser. Vu notre climat, c'est longtemps même un jeu d'hiver. On ne peut dire qu'ils tiennent beaucoup aux jeux plus paisibles de l'intérieur. Quelques-uns aiment le jeu de dames et jouent réellement bien ; ils paraissent bien entendre ce jeu. Une autre forme de récréation conserve toujours à juste titre son intérêt et ses charmes : la fanfare. On s'exerce avec une sincère et profonde satisfaction. Les garçons désirent exceller, et aiment à apprendre de nouveaux airs, qu'ils pratiquent tant qu'ils ne les réussissent pas. Et ils savent quand ils sont en état de les bien jouer. Ils sont renommés par tout le pays environnant pour l'excellence de leur musique ; on les invite à des fêtes en plein air, où ils partagent avec la fanfare des blancs la faveur populaire. Les filles aussi aiment la récréation et la variété dans leurs amusements. Elles aiment surtout beaucoup l'exercice en plein air. Peu leur importe le genre d'amusement, pourvu qu'elles soient dehors. Elles font avec plaisir des marches dans les bois, accompagnées d'une maîtresse. Elles se plaisent maintenant beaucoup au croquet, qu'on a installé sur notre magnifique pelouse. On vient d'en acheter un autre jeu pour leur usage.

Observations générales.—En présentant mon sixième rapport annuel en qualité de directeur de cet institut, je me permettrai d'y exprimer ma conviction croissante de la grande valeur de ces instituts dans leurs effets sur le progrès moral, éducationnel et matériel de la jeunesse de notre population sauvage. Tout homme aimant son pays et portant intérêt à la race sauvage ne peut que se réjouir en constatant dans l'histoire de ces institutions tout le bien qui s'opère déjà, grâce à elles. Je ne vois pas comment les sauvages pourraient autrement jouir des mêmes avantages. Il est de l'intérêt de tous que ces jeunes gens fassent de bons citoyens, qu'on ne les laisse pas grandir sans s'occuper d'eux et les empêcher d'aller grossir le nombre des criminels de notre pays. On ne peut louer trop hautement les constants efforts de notre gouvernement, qui, par l'entremise du département des Affaires Indiennes, ses surintendants, ses agents, son système d'institut et d'écoles, avec leurs personnels de maîtres et d'administrateurs, tra-

vaille avec le plus grand succès, il me semble, et suivant le génie de notre civilisation chrétienne, à l'amélioration de cette race longtemps dégradée.

J'ai, etc.,

JOSEPH HALL,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE KAMLOOPS,
KAMLOOPS, 14 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—L'école industrielle de Kamloops est située au pied de la montagne de Saint-Paul, sur le côté nord de la rivière Thompson-Sud. Elle se trouve dans le voisinage immédiat de la réserve de Kamloops et à environ 2 milles de la ville du même nom, laquelle est une des têtes de division de la ligne du Pacifique. Le site de l'école est très agréable au printemps et en été, car, en arrière, il y a une rangée de collines, et le long des rives de la Thompson poussent de magnifiques bosquets.

Terrain.—L'étendue de terre appartenant à l'école contient 320 acres, que les sauvages de la réserve de Kamloops ont cédées pour les fins de l'école industrielle. On a converti environ 15 acres en champs, jardin et verger ; le reste se compose de collines sablonneuses et de terrain accidenté qui n'est propre qu'au pâturage. Il n'y a pas de foin, et il n'y a pas de bois de chauffage.

Constructions.—Le bâtiment principal comprend, au rez-de-chaussée : le parloir, le bureau, le réfectoire, la cuisine et la buanderie, quatre chambres de bain et un four. Au premier étage, il y a la classe des filles et la chapelle. A droite se trouve le corps de logis des filles, lequel contient une salle de couture, une salle de récréation, le réfectoire des sœurs et des filles et les dortoirs. Au nord, à environ 100 pieds du bâtiment principal, est le corps de logis des garçons, et il se compose des magasins, des salles de récréation, d'un dortoir et d'une classe. Les autres bâtiments sont : l'atelier de charpenterie et la cordonnerie, deux étables et une grange, la cave, la glacière, un cottage à trois pièces réservé aux employés, le poulailler, le pavillon des filles, le moulin à vent et la tour-réservoir. Les garçons, avec l'aide du nouveau contremaître, ont terminé en vrais ouvriers l'annexe de l'appartement des filles, laquelle renferme une grande salle de travail et de récréation, et un dortoir ; elle mesure 34 pieds sur 22. Les filles l'occupent maintenant à leur grande satisfaction et s'y trouvent confortablement. On a entouré la devanture d'une élégante clôture en treillis, mais il était alors trop tard pour y planter des arbres. Tous les bâtiments sont en bon ordre ; on a renouvelé le plancher de la cuisine et on a peinturé de nouveau partie des principaux bâtiments.

Logement.—L'école peut loger facilement soixante élèves et un personnel de sept membres.

Présence.—Il y avait à l'école à la fin de l'année vingt-six garçons et vingt-sept filles, mais la présence moyenne pour l'année n'a été que de cinquante-deux. Trois filles ont reçu le congé réglementaire ; trois garçons n'ont pu revenir après les vacances de l'été de 1901, soit pour cause de maladie, soit par suite d'accidents. On a admis deux garçons et quatre filles.

Travail de classe.—Les heures de classes étaient, le matin, de 9 heures moins le quart à midi, chaque jour de la semaine, le samedi excepté ; dans l'après-midi, de 5

heures moins le quart à 6.15. On a constaté à la fin de l'année, à l'examen des garçons, beaucoup de progrès dans tous les sujets et particulièrement dans la composition.

Les filles, sous la bénigne direction des sœurs de Sainte-Anne, ont continué à progresser assez lentement ; elles sont en classe de 2 heures à 5 de l'après-midi, et ont une demi-heure d'étude le soir.

A la fin de l'année les élèves se classaient comme suit :—

Classe I	6	élèves.
" II	7	"
" III	7	"
" IV	15	"
" V	13	"
" VI	5	"
	53	

Ferme et jardin.—Nous ne pouvons irriguer que 4 acres de terre environ, et encore faut-il les protéger au moyen d'une chaussée contre les débordements périodiques de la rivière Thompson. D'ordinaire, nous nous arrangeons de manière à faire produire à notre terre toutes les racines et légumes nécessaires à l'institution, mais, vu l'excessive sécheresse de l'été de 1901, les pommes de terre ont peu rendu et il nous a fallu en acheter au printemps. Nos pommes de terre, pois, betteraves, fèves, carottes, oignons, maïs, choux et navets, ont aujourd'hui belle apparence. Les travaux d'irrigation prennent beaucoup de temps et s'exécutent au moyen d'un moulin à vent et d'un manège Myers en combinaison avec une pompe foulante ; nous pouvons quelquefois obtenir de l'eau du fossé d'irrigation des sauvages.

Il y a des framboises, des groseilles à grappes et des groseilles à maquereau en abondance ; les vignes portent beaucoup de raisins ; certains pommiers et pruniers promettent aussi beaucoup de fruits.

On a fait la première récolte de l'alfalfa qui croît dans un terrain qu'on ne peut irriguer, dans la dernière partie du mois de juin ; elle nous a donné quatre tonnes de l'acre. L'avoine et le blé ensemencés pour le fourrage n'ont commencé à pousser qu'après les fortes pluies du mois de juin.

Tous les garçons travaillent aux champs et aux jardins ; les plus forts font les plus gros ouvrages et les petits s'occupent à sarcler et à irriguer. Ils traient les vaches et voient au soin des étables à tour de rôle, et ce, en dehors des heures ordinaires de travail.

Notre troupeau se compose seulement de quatre chevaux, de six vaches, d'une génisse d'un an et de six veaux.

Industries enseignées.—*Charpenterie.*—Notre nouveau maître charpentier, M. L. Viel, un excellent ouvrier, a enseigné son métier à douze de nos garçons. Ils ont complété en vrais ouvriers la nouvelle salle de récréation et le nouveau dortoir des filles, et ils ont fait une élégante clôture en treiliis et une balustrade à la véranda.

Peinture.—Les garçons ont peint l'intérieur du nouveau bâtiment, et ont en partie peint de nouveau l'extérieur des autres bâtiments, et ils ont bien fait l'ouvrage.

Cordonnerie.—Un de nos anciens élèves a enseigné la cordonnerie à quatre garçons ; leur ouvrage a surtout consisté à réparer les chaussures et harnais, mais ils ont aussi confectionné des chaussures.

Travail des filles.—Les filles font la cuisine, le blanchissage, boulangent et apprennent tous les travaux du ménage. On leur enseigne à coudre à la main, à la machine, à confectionner à l'aiguille des ouvrages simples et de fantaisie, à travailler au crochet, à faire des dentelles et des fleurs artificielles. Elles ont confectionné leurs robes et leurs vêtements de dessous, ainsi que les chemises et les caleçons des garçons. Tous les visiteurs admirent leurs ouvrages, et ne manquent jamais de faire des éloges de l'apparence de propreté des filles.

Enseignement moral et religieux.—On s'occupe avec soin de l'éducation morale des enfants en les surveillant attentivement et en leur donnant de constantes instructions. La correction sagement administrée d'une infraction aux préceptes de la morale forme

mieux leur caractère que de longues exhortations ; aussi ne manquons-nous jamais de reprendre ceux qui font mal, et de les punir si on trouve nécessaire de le faire. Le mode de punition ordinaire est d'imposer un surcroît d'ouvrage à faire pendant les heures de récréation. La nature sauvage des élèves se révolte quelquefois ; l'automne dernier, quelques élèves ont déserté pendant la nuit, mais à leur retour on les a avertis qu'ils auraient à rester à l'école trois jours de plus que les autres quand viendraient les vacances de l'été ; ils ont fait leur punition et sont restés trois jours à travailler sur la ferme et dans le jardin. Tous les jours, une demi-heure durant, on donne aux élèves l'instruction religieuse. Les prières du matin et du soir se récitent en commun. Le dimanche, les élèves se réunissent trois fois dans la chapelle et on consacre une heure à chanter des hymnes et à expliquer l'Evangile.

Santé et état sanitaire.—En général, les enfants jouissent ici d'une excellente santé. Cependant, nous avons eu à enregistrer cette année le décès d'une petite fille, morte chez ses parents. Il a aussi fallu renvoyer une autre petite fille qui avait une maladie d'yeux. Au mois d'avril, il nous est survenu une épidémie de rougeole qui nous a donné bien de la peine ; nous avons eu jusqu'à quatorze élèves alités en même temps.

L'état sanitaire est satisfaisant. Les égouts fonctionnent bien. La ventilation se fait par les fenêtres et on y voit soigneusement. Nos désinfectants sont la lessive et le chlorure de chaux.

Service de l'eau.—Nous nous approvisionnons d'eau à un puits creusé près de la rivière ; l'eau est bonne. Un manège pompe l'eau dans un réservoir placé près de la cuisine. On a renouvelé ce réservoir l'an dernier. Il est revêtu à l'intérieur de tôle galvanisée et entouré de sciure de bois. L'eau se conserve ainsi fraîche et pure.

Protection contre le feu.—Nos appareils à incendie sont les suivants :—

1. Quatre extincteurs chimiques fournis par l'administration ;

2. Deux haches de pompiers également fournies par l'administration ;

3. Trois fortes échelles attachées aux principaux bâtiments, et quelques-unes plus petites gardées à proximité ;

4. Environ deux douzaines de seaux à incendie ;

5. Deux réservoirs : l'un d'une capacité de 1,800 gallons et possédant deux robinets ; l'autre, dont la capacité est d'environ 1,200 gallons, est placé au haut d'une tonr de 30 pieds. Un boyau de caoutchouc d'un pouce et un quart de diamètre et d'une longueur de 100 pieds se rattache à ce réservoir et peut se fixer à l'une ou l'autre des trois bouches d'eau qui ont été placées à des endroits convenables, en sorte qu'on peut diriger un jet d'eau sur toute partie des appartements des garçons ou des filles. Ces réservoirs se remplissaient autrefois au moyen d'une pompe foulante actionnée par un manège ; mais, comme on trouvait ce procédé trop lent et qu'on en redoutait l'inefficacité au cas d'un incendie, on a cru à propos de faire l'achat d'une pompe d'un plus fort calibre, laquelle a un tuyau d'aspiration de 2 pouces et un tuyau de décharge de même dimension, cette pompe se manœuvre au moyen d'un moteur à gazoline de trois chevaux. Nous avons reçu ces machines, mais nous ne les avons pas encore installées. Un approvisionnement d'eau plus abondant va nous permettre de planter et de nourrir des arbres ombreux auprès des bâtiments.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles ordinaires et nous nous éclairons uniquement au pétrole.

Récréation. Les élèves ont pour se récréer une demi-heure le matin, uns demi-heure le midi, et le soir, de 6.30 heures jusqu'à l'heure du coucher, Les principaux jeux en plein air sont le football et le baseball en été, le patin en hiver. La fanfare offre aussi un autre genre de récréation.

Les filles s'adonnent à des jeux convenables à leur sexe ; quelques-unes aiment beaucoup la lecture. Les dimanches et jours de congé on fait des promenades à pied et en voiture et des voyages de plaisance. Mais le plus grand plaisir des élèves est d'écouter le gramophone ou le phonographe.

Observations générales.—Il nous fait plaisir de constater que la plupart de nos anciens élèves réussissent bien. Quelques-uns travaillent chez les cultivateurs, d'autres sur le chemin de fer. Quelques-unes de nos filles se sont mariées et vivent sur les réserves.

Je ne veux pas clore ce rapport sans exprimer toute ma haute appréciation de l'intérêt que prend à notre école M. Vowell, le surintendant des sauvages, qui, à sa visite

annuelle, a fait l'examen de nos enfants et s'est montré satisfait de leurs progrès. Je tiens aussi à remercier l'agent Boivin pour l'aide qu'il m'a prêtée si volontiers en maintes circonstances.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ALPH. M. CARON, O.M.I.,
Principal.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE KOOTENAY,
SAINT-EUGÈNE, (ONT.), 30 juin 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Situation de l'école.—L'école est située dans une belle vallée de la réserve Sainte-Marie, tout auprès du chemin de fer. L'étendue des lieux, de beaux jardins, de vastes cours de récréation, tout cela contribue à la santé des élèves. Nous avons une vue magnifique sur les montagnes environnantes. L'air y est pur et vivifiant.

Terrains de l'école.—Les 20 acres de terre de l'école appartiennent à l'Etat. Nous en avons loué 120 acres afin de pouvoir enseigner plus efficacement la culture aux élèves. C'est un sol en grande partie uni et propre au pâturage ; en y pratiquant l'irrigation, nous obtenons tous les ans de bonnes récoltes.

Bâtiments.—L'établissement de l'école comprend trois corps de bâtiment. La maison principale, occupée par le personnel, comprend un salon, un bureau, une salle à manger, la classe des filles, la cuisine et les chambres à coucher. Une glacière tout à fait moderne, de 16 pieds sur 16, a été construite, cette année, auprès de la cuisine. Elle est très utile pour conserver la viande, le beurre et les autres aliments. Le corps de logis des filles comprend des salles de couture et de récréation, un réfectoire, une chambre de toilette, des garde-robes, un dortoir et une chambre à coucher. Celui des garçons renferme, au rez-de-chaussée, une salle de classe, une salle de récréation, une chambre de toilette, une salle à manger et des garde-robes ; à l'étage supérieur, deux dortoirs et une chambre à coucher. Les lits, qui sont tous bien garnis, sont en fer. Les matelas ont été renouvelés l'automne dernier ; les élèves les plus âgés ont peint les dortoirs. Les autres constructions sont la boulangerie, la buanderie, un magasin, l'habitation du contremaître, l'atelier de cordonnerie, un hangar à bois, l'atelier de charpenterie, la grange et les étables.

Logement.—Il y a suffisamment d'espace pour 60 élèves et les membres du personnel.

Assiduité.—La moyenne de l'assistance a été, pour l'année, de 56 élèves.

Travail en classe.—Ce travail est dirigé séparément par deux professeurs. Les heures d'étude des garçons sont, le matin, de 8 à 11.15 heures ; il y a aussi une demi-heure d'étude, le soir. Les filles étudient de 1 à 4 heures l'après-midi, et de 6 à 7 heures le soir. Les classes sont parfaitement pourvues de pupitres dernier modèle, de tableaux, de cartes géographiques, de globes terrestres et de cartes. C'est le programme

d'études établi par le gouvernement qui est suivi. Le progrès accompli a été satisfaisant. Les élèves étaient ainsi classés à la fin du terme scolaire :—

Classe I.	5	élèves.
" II.	12	"
" III.	14	"
" IV	10	"
" V.	10	"
" VI.	1	"
	52	"

Ferme et jardin.—Comme nos jeunes gens montrent des aptitudes particulières pour la culture et l'horticulture, et comme ces industries permettent à plusieurs de nos anciens élèves de gagner honorablement leur vie, nous leur donnons une importance toute spéciale. Ce sont nos élèves les plus âgés qui, sous la direction du contremaître, ont fait la majeure partie des labours, du hersage et de l'ensemencement. Diverses espèces de légumes, sans compter les groseilliers, les framboisiers et les arbres fruitiers, ont été plantés dans nos jardins et nos vergers. Le temps froid que nous avons eu au printemps a quelque peu retardé la venue des légumes et des grains ; l'apparence en est bonne toutefois. Les pluies abondantes qui sont survenues ont beaucoup diminué le travail que nous impose ordinairement l'irrigation.

Cours d'industrie.—Comme je l'ai déjà déclaré, c'est l'agriculture que nous enseignons principalement aux garçons. Ces derniers apprennent encore les soins à donner aux bestiaux et aux chevaux ; ce sont également eux qui charroient, scient et fendent tout le bois nécessaire au chauffage de l'école.

Charpenterie.—Les divers travaux de charpenterie qui ont été exécutés ont fourni à nos garçons l'occasion d'acquérir une certaine habileté. Ces jeunes gens ont aidé le charpentier en chef à construire un portique à leur logis, à réparer les trottoirs et les clôtures, et à entretenir les diverses constructions en bon état.

Cordonnerie.—Les travaux de cordonnerie se résument presque entièrement dans le raccommodage des souliers et des harnais ; ces réparations sont très bien faites.

Travaux industriels des filles.—Les filles s'occupent d'économie domestique et prennent part à tour de rôle aux travaux de la cuisine, de la buanderie et de la boulangerie. Elles consacrent trois heures par jour à la couture à l'aiguille et à la machine. Elles apprennent aussi à tailler et à confectionner les robes, aussi qu'à raccommoder et à repriser les vêtements. Elles réussissent parfaitement ; elles ont ainsi confectionné plusieurs douzaines de robes et de tabliers, reprisé leurs vêtements ainsi que ceux des garçons, et tricoté plusieurs paires de bas.

Instruction morale et religieuse.—Nous n'épargnons aucun effort pour bien instruire les enfants sur tout ce qui touche à la morale et à la religion, tous les jours nous leur expliquons les principes de la doctrine chrétienne. La conduite des élèves a été aussi bonne que possible.

Santé et état sanitaire.—Les élèves ont joui d'une excellente santé au cours de l'année. Il n'y a pas eu de maladie sérieuse, seule une forme bénigne de grippe s'est montrée pendant l'hiver. Le système de ventilation est bon et les diverses habitations ont été proprement entretenues.

Service d eau.—Le creek Saint-Joseph—un inépuisable cours d'eau qui descend des montagnes—nous fournit une eau excellente. Nous nous en servons pour irriguer nos champs et nos jardins. Ce sont des puits—l'un dans la cour des garçons et l'autre dans celle de la cuisine—qui nous fournissent l'eau nécessaire aux besoins domestiques.

Moyens de protection contre l'incendie.—Chacun des corps de logis est muni d'un extincteur chimique, de haches, de seaux, d'échelles et de boyaux à incendie. Ces différents appareils sont distribués, à la portée de la main, dans l'établissement.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait partout au moyen de poêles, et l'éclairage au moyen de lampes reposant sur des appliques.

Moyens de recréation.—Certaines heures sont consacrées tous les jours à la récréation. Lorsque la température le permet, les élèves s'amusent dans leurs cours respectives, au

dehors. Les garçons jouent le plus souvent au football et au baseball. L'été, ils se baignent, font la pêche ou la chasse et vont à cheval. Pendant les soirs d'hiver, ce sont la musique, le chant, les livres d'images, les livres d'histoires, le phonographe, la lanterne magique et nombre de jeux récréatifs, qui fournissent les principaux moyens d'amusement. Pendant le jour, les élèves s'amusent à patiner et à glisser.

Observations générales.—Je dois, en terminant, constater qu'il s'est, en somme, fait beaucoup de progrès cette année. Les élèves ont généralement bien réussi. Nous avons reçu la visite d'un grand nombre d'étrangers, auxquels les élèves ont fait plusieurs assez belles receptions.

Je désire offrir mes sincères remerciements à M. A. W. Vowell, le surintendant de nos sauvages, pour le zèle et la bonté dont il a fait preuve envers l'école, ainsi qu'à votre digne agent, M. R. L. T. Galbraith, lequel a plusieurs fois examiné nos élèves, visité les salles de classe, et aidé de toutes manières à leur succès et à leur bien-être.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

N. COCCOLA,
Principal.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE D'INDUSTRIE DE KUPER-ISLAND,
KUPER-ISLAND, 2 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Situation.—L'école d'industrie de l'île Kuper est située dans la baie du Télégraphe, sur la côte sud-ouest de l'île Kuper, dans le chenal de Stuart, à environ 5 milles de la gare de Chemainus, dans l'île de Vancouver. L'emplacement en est magnifique et salubre. Les brises qui viennent de la mer tempèrent les chaleurs de l'été et rafraichissent les nuits.

Nature du sol.—L'école occupe environ 70 acres de terre. Ce terrain, qui fait partie de la réserve Penelakut, a été cédé par les sauvages de l'île Kuper pour l'établissement d'une école. C'est un sol uni, assez déboisé, et surtout propre au pâturage.

Arbres.—La cour de recréation est ornée de différentes espèces d'arbres dont le feuillage protège agréablement contre les rayons du soleil. Les 200 arbres fruitiers que nous avons plantés vont bien et nous promettent une abondante cueillette.

Bâtiments.—Les bâtiments, au nombre de dix-huit, sont construits sur deux rangées; ils ont une vue magnifique sur la mer ; ils sont tenus en bon état.

Rangée de devant :—

(1.) Le corps de logis des filles. Au rez-de-chaussée se trouvent une salle de couture, l'infirmerie, un magasin, la salle de récréation et le bureau de l'économe ; à l'étage supérieur se trouvent les dortoirs, une garde-robe, une salle de bains et des chambres pour les femmes qui font partie du personnel.

(2.) Le bâtiment principal. Il renferme, au rez-de-chaussée, un salon, un bureau, la salle à manger des garçons, la cuisine, un garde-manger et la salle à manger des filles ; il renferme, à l'étage supérieur, la classe des filles, la salle de musique, la chapelle et deux chambres destinées aux hôtes.

(3.) Le corps de logis des garçons. L'infirmerie, la chambre du professeur, le magasin, la salle du corps de musique, le cabinet de toilette, les bains, la salle de récréation et la classe des garçons se trouvent au rez-de-chaussée, et la garde-robe, le dortoir et les chambres des hommes du personnel à l'étage supérieur.

(4.) La remise aux canots. Elle est suffisamment grande pour contenir 4 canots.

Rangée de derrière :—

(5.) La boulangerie, avec four moderne en briques.

(6.) Le hangar à bois de la boulangerie et de la buanderie.

(7.) La buanderie et le séchoir ; il y a trois fournaises et des bouilloires.

(8.) Laiterie, pourvue des perfectionnements modernes.

(9.) Hangar qui contient le bois nécessaire à la cuisine et au chauffage ; il y a dedans des compartiments pour le pétrole et les divers outils.

(10.) Le gymnase. Ce bâtiment sert aussi pour les concerts et les représentations publiques.

(11. Les ateliers de menuiserie et de condonnerie ;

(12.) Le hangar pour le bois de construction ;

(13.) Le réservoir.

(14.) Le poulailler.

(15.) La porcherie ;

(16.) Les étables ;

(17.) Les granges et les remises pour les instruments de ferme.

Un seul nouveau bâtiment a été construit depuis mon dernier rapport, c'est :

(18). La maison du contremaître, de 34 pieds sur 24. Elle est divisée en 4 pièces : une cuisine, une salle et deux chambres à coucher. Elle est aussi pourvue d'un hangar à bois de 18 pieds sur 14. Cette maison occupe la rangée de ouest et est située à environ 400 verges du corps de logis des garçons.

Moyen de logement.—L'école peut facilement loger 75 élèves et 8 membres du personnel.

Assistance.—L'école a été fréquentée par une moyenne de plus de 62 élèves.

Travail en classe.—Le travail qui a été accompli en classe a été très satisfaisant. Le système d'examen mensuel, oral et écrit, que nous avons établi cette année, a paru stimuler l'ambition des élèves. Les garçons et les filles reçoivent leur instruction dans des salles séparées et de maîtres différents.

Les élèves étaient ainsi classés à la fin de l'année :

1re classe	6
2me "	3
3me "	17
4me "	15
5me "	12
6me "	16
	69

Sur ce nombre, il y avait 41 garçons et 28 filles.

Ferme et jardin. —Presque tous les garçons apprennent l'horticulture et la culture. Ceux qui apprennent des métiers travaillent aussi sur la ferme quand ils sont libres, parce que nous considérons qu'il est très important qu'ils sachent tous au moins les principes de la culture, à leur sortie de l'école.

Travaux industriels des garçons.—*Menuiserie.*—Six de nos garçons ont appris la menuiserie et ont aidé au contremaître à construire son logement ; ils ont aussi fabriqué des meubles pour l'école et fait différentes réparations.

Cordonnerie.—Les 6 apprentis, sous l'habile direction de M. J. M. Read, ont vaillamment fait leur devoir, et quelques-uns sont même suffisamment habiles pour confectionner des chaussures sans l'aide de personne.

Peinturage.—Ce sont 4 garçons qui ont exécuté tous les travaux de peinture.

Boulangerie.—Tous les élèves avancés, garçons et filles, ont appris la boulangerie.

En outre, tous les grands garçons ont été dressés à traire les vaches, à faire le beurre et à blanchir le linge,

Travaux industriels des filles.—Les filles, sous la direction habile et dévouée de la sœur Marie-Albert, ont fait de grands progrès dans diverses branches de l'économie domestique. Elles ont appris la couture à la main et à la machine, la manière de tailler et de confectionner des robes et autres vêtements. Elles ont aussi exécuté des ouvrages de fantaisie ; elles montrent beaucoup de talent et d'aptitude pour ce genre de travail.

Instruction morale et religieuse.—Une demi-heure est consacrée tous les jours à l'enseignement religieux. Nous surveillons avec beaucoup de soin la moralité des élèves. Leur conduite a été excellente, et ils n'ont que très rarement manqué au règlement.

Santé et état sanitaire.—Ils ont joui d'une bonne santé. Aucun décès n'est survenu, et il n'y a eu qu'un cas ou deux de maladie sérieuse. L'état sanitaire de l'école est presque parfait maintenant. Nous veillons soigneusement à la ventilation des dortoirs et des classes, ainsi qu'à la scrupu'euse propreté de l'établissement.

Service d'eau.—Nous avons un approvisionnement constant d'excellente eau, entretenu par un bélier hydraulique.

Protection contre l'incendie.—Deux fois par mois nous exerçons les élèves à manier nos engins de protection contre l'incendie ; ceux-ci comprennent 3 extincteurs chimiques Star, 20 seaux, 100 pieds de tuyau à incendie et 2 haches. Il y a des échelles sur les toits de tous les bâtiments, ainsi qu'aux alentours, à la portée de la main. Il y a aussi au dehors et au dedans des bâtiments des bouches d'eau auxquelles peuvent s'ajuster promptement les boyaux à incendie. Les dortoirs sont pourvus d'appareils de sauvetage.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage s'opère au moyen de poêles à bois ordinaires, et l'éclairage au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—Le baseball, le football, la natation et le canotage sont les amusements ordinaires des garçons. Ils continuent aussi à s'intéresser beaucoup à leur corps de musique. Les filles s'amusent, elles, à la danse à la corde, à l'escarpolette et au jeu de balle. Quand aux jeux d'intérieur, ils comprennent les dames, les échecs, les dominos, le loto et les rébus.

Observations générales.—Je constate avec plaisir que l'école s'est aquis les services d'un précieux contremaître dans la personne de M. Henry Butsch ; c'est un ouvrier très habile et un bon chef de musique. La douceur de ses manières lui ont attaché les élèves.

En terminant mon rapport, je désire offrir mes sincères remerciements à M. A. W. Vowell, le surintendant des sauvages, pour la bonté et l'intérêt dont il a constamment donné la preuve relativement aux choses de l'école. Je dois aussi mentionner les services que l'agent Robertson nous a rendus au cours de l'année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G. DONCKELE,
Principal.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE METLAKAHTLA,
METLAKAHTLA, 25 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'execice clos le 30 juin 1902.

Situation de l'école.—Cette école est située dans le village de Metlakahtla, sur la réserve du même nom, du côté ouest de la péninsule de Tsimpsean. La vue s'étend au loin tant vers la mer que vers la terre.

Nature du sol.—Le terrain a été cédé par les sauvages de Metlakahtla pour les fins d'une école. Il ne renferme que 6 acres de terre, mais c'est encore plus qu'on ne peut avantageusement utiliser, car le sol, à l'exception d'une petite partie tout près de l'école, est de mauvaise qualité et difficile à défricher et à drainer.

Bâtiments.—Il y a douze mois, un incendie se déclara dans la maison et détruisit tout le bâtiment occupé par les filles ainsi que la buanderie et les ateliers de l'école.

Presque tous les bâtiments, qui appartenaient à la Société des Missions de l'Eglise, furent réduits en cendres; des dix qui furent détruits, un seul appartenait à l'Etat: celui qui contenait la buanderie et les ateliers, Ceux qui existent actuellement sont le bâtiment principal, occupé par les élèves et les membres du personnel, la maison d'école, où se donne l'enseignement lui-même, le bâtiment qui contient les ateliers de menuiserie et de cordonnerie, le magasin, la buanderie (reconstruite depuis l'incendie), l'atelier du forgeron, le charbonnier, l'étable et le poulailler.

Logement.---A la fin du dernier exercice l'école pouvait facilement loger 50 élèves avec un personnel de 6; mais l'incendie du corps de logis des filles ne lui permet plus de loger que 28 garçons et membres du personnel. Il y a quelques mois, les sauvages cédèrent le bâtiment qui servait antérieurement d'hôpital, pour loger les filles; il a fallu dans ce but lui faire subir certaines réparations. Il n'est cependant point convenable pour une école, tant à cause de son genre de construction qu'à cause de sa situation; nous avons toutefois cru bon de nous en contenter en attendant mieux.

Assistance.--Après l'incendie du corps de logis des filles, celles-ci furent renvoyées dans leurs familles et il ne resta plus que 25 garçons à l'école. Comme nous avons, en mai dernier, réadmis 5 des filles, le nombre des élèves a été ainsi porté à 31.

Travail en classe.—Les matières que nous enseignons comprennent la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, l'histoire, le dessin et la religion. Les élèves ont bien réussi. Voici comment ils étaient classés pendant le dernier trimestre:—

Classe III	8	élèves.
" IV	14	"
" V	9	"

Jardin.—Le jardin contient des groseilliers, des mûrierse et des framboisiers, ainsi que diverses espèces de légumes; toutes ces plantations vont bien; nous n'avons pas jusqu'ici pu réussir à faire pousser de pommiers, de pruniers, de poiriers et de cerisiers. Il fallait s'attendre toutefois à ce résultat, car je n'ai vu personne réussir pour de bon avec ces arbres fruitiers, soit ici soit à tout autre endroit de ce côté-ci de la vallée Bella-Coola, située à environ 150 milles au sud.

Cours industriels.—Onze élèves ont reçu des leçons de menuiserie. Ils ont construit un bâtiment de 25 pieds sur 62 pour servir d'ateliers de cordonnerie et de menuiserie; ils ont construit un magasin et une buanderie, fabriqué des bancs, des pupitres, des tables et divers autres meubles, réparé les bâtiments et les clôtures et fait subir différents changements à l'ancien hôpital afin de le rendre logeable pour les filles. Ce sont 7 élèves qui ont vu au raccommodage des chaussures dans l'établissement. Tous les garçons ont de temps en temps exécuté certains travaux d'horticulture.

Instruction morale et religieuse.—Nous consacrons tous les jours, excepté le samedi, trois quarts d'heure aux exercices de piété et à l'enseignement religieux. Le dimanche, les élèvent assistent, soir et matin, au service divin, et suivent un cours d'instruction religieuse, l'après-midi. Nous leur rappelons tous les jours l'importance qu'il y a de toujours se bien conduire.

Santé et état sanitaire.—Les élèves ont joui d'une bonne santé. Il n'y a eu que peu de maladie et aucun décès n'est survenu. Nous opérons la ventilation dans le dortoir des garçons en soulevant légèrement les châssis inférieurs; cela établit un courant d'air. Il y a aussi des ventilateurs aux murs et aux plafonds. Les cabinets d'aisance sont éloignés de l'école et un système de canalisation souterraine entraîne les déchets de la cuisine à la mer.

Service d'eau.—L'eau de pluie qui descend des bâtiments est recueillie dans 4 réservoirs qui peuvent contenir à peu près 6,000 gallons en tout. Nous faisons le nettoyage de ces réservoirs aussi souvent que possible, et l'eau y est généralement bonne; mais aux époques de sécheresse, elle devient quelquefois légèrement impure; avant de la laisser écouler, toutefois, il faut d'abord compter sur un nouvel approvisionnement. Nous tâchons alors de faire pour le mieux.

Appareils de protection contre l'incendie.—Nous possédons 4 extincteurs chimiques ainsi que les ingrédients nécessaires, deux échelles portatives et une armée de crampons, deux haches à incendie, quatre seaux en zinc, et les quatre réservoirs mentionnés plus haut.

Nous aurions encore besoin d'un cinquième réservoir, d'une petite pompe à vapeur et du tuyau nécessaire. Si nous avons réussi, lors de l'incendie, à protéger le bâtiment principal de l'école—le plus précieux de tout l'établissement—c'est parce que nous avions conservé un approvisionnement d'eau suffisant et que nous avons pu avoir l'usage de la pompe à incendie des sauvages.

Nous veillons à faire nettoyer fréquemment les cheminées ; celles-ci sont construites en tuyaux de terre cuitte.

Les dortoirs ont à différents endroits des issues qui donnent sur trois escaliers. Nous exerçons souvent les élèves au maniement des appareils contre l'incendie.

Chauffage.—Les chambres des étages inférieurs sont chauffés au moyen de poëles à charbon, mais il n'y a point d'appareil de chauffage dans les dortoirs.

Moyens de récréation.—L'été, les garçons s'amusent à jouer au football et au baseball ; ils pratiquent aussi la natation. C'est aux jeux de dames, de "crokinole" et de dominos qu'ils se livrent principalement, à l'intérieur de l'école.

Observations générales.—Miss Davies, l'économe, et Miss Jackson, l'institutrice, passèrent en Angleterre après le départ des filles pour leurs familles.

Miss Davies est revenue depuis ; elle a réuni quelques élèves et elle se dispose à en recevoir un plus grand nombre.

M. Todd, l'agent des sauvages, est souvent venu visiter l'école au cours de l'année.

L'école dominicale est dirigée par Miss West, avec l'aide d'autres dames.

Le gouvernement nous a promptement fourni les matériaux nécessaires à la construction de nos ateliers.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JNO. R. SCOTT,
Principal.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DU LAC-WILLIAMS,
150 MILE-HOUSE, 8 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1902.

Situation de l'école.—L'école est située dans la vallée du lac La-Hache, près de la réserve de la Canne-à-Sucre.

Nature du terrain.—Tout le terrain occupé par l'école appartient à la communauté des oblats. Il n'est, en grande partie, que propre au pâturage.

Bâtiments.—Aucun nouveau bâtiment n'a été construit, cette année ; seules de petites réparations ont été faites à l'école des garçons et des filles.

Logement.—La division des garçons peut loger 40 élèves, et celle des filles 55, à part les membres du personnel.

Assiduité.—Je regrette d'avoir à constater que l'assiduité n'a pas été très satisfaisante, surtout l'automne dernier. Les enfants désertent trop fréquemment et trop facilement l'école ; ils semblent ne voir rien de répréhensible en cela. Afin de faire un exemple, nous avons été forcés d'en expulser quelques-uns. Cela a produit un bon effet, tant sur les parents que sur les enfants.

Travail en classe.—Les deux divisions ont fait des progrès satisfaisants, mais je dois mentionner particulièrement ceux accomplis en écriture, par les garçons, surtout depuis le mois de mars. Au commencement de chaque semaine, nous faisons la lecture des notes, et ceci crée beaucoup d'émulation chez les élèves.

Voici comment ceux-ci se classent :—

Classe I	6	élèves
" II	6	"
" III	16	"
" IV	13	"
" V	4	"
" VI	2	"
	47	

Ferme et jardin.—Sans avoir tout à fait manqué, les récoltes sont en retard, cette année, à cause du temps exceptionnellement froid que nous avons eu.

Cours industriels.—*Agriculture.*—Nos garçons sont pour la plupart trop jeunes pour se livrer régulièrement aux travaux de la terre ; cinq seulement des plus grands se sont occupés à préparer une acre de terrain et l'ont plantée en pommes de terre ; le rendement promet d'être bon.

Sellerie.—Vu l'absence prolongée de M. Hogan, il s'est fait bien peu de travaux de sellerie, un seul élève y a été employé.

Menuiserie.—Trois élèves ont constamment exécuté des travaux de menuiserie ; ils ont bien réussi. Ils ont terminé la construction du bâtiment qu'ils avaient commencé l'an dernier, et fabriqué différents meubles avec beaucoup de succès.

Travaux des filles.—Les filles, sous la direction dévouée de la sœur Euphrasie, opprennent l'économie domestique, la couture à la main et à la machine, le tricotage, le ravaudage et le raccommodage ; plusieurs d'entre elles réussissent d'une manière étonnante.

Instruction morale et religieuse.—On donne tous les jours un cours d'instruction religieuse d'une demi heure. Les prières se disent publiquement matin et soir, et le dimanche les élèves vont à l'église assister à la messe. Au moyen de ce programme et de la surveillance que nous exerçons constamment, les élèves continuent à s'améliorer sous tous les rapports.

Santé et état sanitaire.—Je regrette d'avoir à constater que deux de nos élèves sont morts au cours de l'année ; tous les autres ont joui d'une excellente santé. L'état sanitaire a pareillement été bon.

Service d'eau.—L'eau, qui nous est fournie par une source sur la montagne, est amenée à tous les bâtiments au moyen d'une canalisation en fer.

Moyens de protection contre l'incendie.—Tous les appareils sont en bon état. Nous tenons toujours à la portée de la main quatre extincteurs chimiques Carr, des tuyaux à incendie, des seaux et des échelles.

Chauffage et éclairage.—Nous n'employons que des poêles à bois ordinaires et des lampes à pétrole.

Amusements.—Les garçons ont beaucoup travaillé pour niveler leur cour de récréation. Ils se livrent à toutes sortes d'exercices de sport, mais leur jeu favori est le football. Les filles s'amusent à divers jeux propres à leur sexe.

Observations générales.—Nous avons donné admission à 5 garçons et à 1 fille, et nous avons donné congé régulier à 2 filles. Les larmes qu'elles ont versées à leur départ ont démontré l'estime en laquelle elles tenaient leurs bonnes maîtresses et l'école.

Il me fait plaisir, en terminant mon rapport, de remercier le surintendant A. W. Vowell et l'agent des sauvages, E. Bell, pour l'intérêt qu'ils ont en toutes circonstances porté à l'école. Je ne saurais trop louer les employés de l'école, surtout les religieuses, pour le zèle avec lequel ils ont rempli leurs difficiles devoirs.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. BOENING,
Principal.

PARTIE II.

ÉTATS TABULAIRES.

FINANCES.

ÉTAT indiquant les recettes et les dépenses des différents pensionnats et écoles d'industrie durant l'exercice terminé le 30 juin 1902.

ORPHELINAT DE FORT-WILLIAM, ONT.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		500 00
Contributions d'autres sources		1,259 85
Reçu sous forme de vêtements		50 00
Recettes totales		1,809 85
Dépenses.		
Salaires	100 00	
Aliments	954 19	
Vêtements	168 38	
Combustible et éclairage	100 00	
Constructions et réparations	168 50	
Matériel et mobilier	231 20	
Divers	309 39	
Dépenses totales	2,031 66	
Excédent des dépenses sur les recettes		221 81
	2,031 66	2,031 66

PENSIONNAT DU CREEK-DES-PINS, MAN.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		4,140 00
Dépenses.		
Salaires	500 00	
Aliments	2,420 00	
Vêtements	852 00	
Combustible et éclairage	190 00	
Constructions	300 00	
Divers	200 00	
Dépenses totales	4,462 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		322 00
	4,462 00	4,462 00

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DU PORTAGE-LA-PRAIRIE, MAN.

(Presbytérien.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,392 20
Valeur des vêtements donnés		400 00
Contribution pour salaires		840 00
Dépenses.		
Salaires	840 00	
Aliments	910 68	
Vêtements	433 50	
Combustible et éclairage	130 95	
Constructions et réparations	68 41	
Matériel et mobilier	51 25	
Divers	197 41	
	$2,632 20	$2,632 20

PENSIONNAT DE PORTAGE-DU-RAT, ONT.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		2,138 40
Valeur des vêtements donnés		183 05
Escompte sur notes de fournisseurs		81 12
Recettes totales		2,402 57
Dépenses.		
Salaires	350 20	
Vivres	1,094 81	
Vêtements	329 20	
Matériel et mobilier	580 37	
Constructions et réparations	216 73	
Divers	150 00	
Dépenses totales	2,721 31	
Excédent des dépenses sur les recettes		318 74
	2,721 31	2,721 31

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DE BIRTLE, MAN.

(Presbytérien.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Solde le 30 juin 1901		143 40
Subvention de l'Etat		2,719 80
Vêtements		825 00
Salaires		1,450 00
D'autres sources		108 00
Recettes totales		5,246 20
Dépenses.		
Salaires	1,450 00	
Vêtements	893 86	
Combustible et éclairage	497 57	
Constructions et réparations	202 40	
Matériel et mobilier	47 40	
Aliments	1,031 24	
Divers	582 03	
Dépenses totales	4,704 50	
Solde en caisse le 30 juin 1902	541 70	
	5,24€ 20	5,246 20

PENSIONNAT DES PIEDS-NOIRS, T.N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		2,713 20
Autres sources		1,541 19
Valeur des vêtements, etc., en ballots		791 00
Recettes totales		5,045 39
Dépenses.		
Solde le 1er juillet 1901	362 78	
Salaires	1,445 20	
Aliments	1,264 61	
Matériel et mobilier	114 36	
Vêtements	913 47	
Combustible et éclairage	312 75	
Réparations	141 45	
Divers	809 03	
Dépenses totales	5,363 65	
Excédent des dépenses sur les recettes		318 26
	5,363 65	5,363 65

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DES GENS-DU-SANG, T.N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		3,485 40
Autres sources		1,622 15
Valeur des vêtements, etc., en ballots		1,018 50
Recettes totales		6,126 05
DÉPENSES.		
Solde le 1er juillet 1901	417 99	
Salaires	1,858 00	
Aliments	1,831 63	
Matériel et mobilier	97 04	
Vêtements	1,111 82	
Combustible et éclairage	344 55	
Constructions et réparations	312 16	
Divers	513 66	
Dépenses totales	6,486 85	
Excédent des dépenses sur les recettes		360 80
	6,486 85	6,486 85

PENSIONNAT DES GENS-DU-SANG, T.N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,150 14
Autres sources		250 00
Recettes totales		1,400 14
DÉPENSES.		
Salaires	1,100 00	
Aliments	750 00	
Vêtements	150 00	
Combustible et éclairage	300 00	
Matériel et mobilier	250 00	
Réparations	60 00	
Divers	100 00	
Dépenses totales	2,710 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		1,309 86
	2,710 00	2,710 00

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DE PLUME-BLEUE, T.N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		2,859 00
Contributions d'autres sources		310 00
Recettes totales		3,169 00
DÉPENSES.		
Salaires	362 87	
Aliments	1,640 35	
Vêtements	268 87	
Combustible et éclairage	236 77	
Mobilier	116 88	
Divers	489 40	
Comptes payés	500 00	
Dépenses totales	3,615 14	
Excédent des dépenses sur les recettes		446 14
	3,615 14	3,615 14

PENSIONNAT DE PIED-DE-CORBEAU, T.N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,143 00
Contributions d'autres sources		1,685 00
Subvention du gouvernement pour fournaise à air chaud		400 00
Recettes totales		3,228 00
DÉPENSES.		
Salaires	950 00	
Aliments	870 00	
Vêtements	490 00	
Combustible et éclairage	250 00	
Approvisionnement d'eau	50 00	
Constructions et réparations	369 00	
Fournaise à air chaud	400 00	
Matériel et mobilier	102 00	
Total des dépenses	3,481 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		253 00
	3,481 00	3,481 00

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DE CROWSTAND, T.N.-O.

(Presbytérien.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Solde en mains, 30 juin 1901		3 87
Subvention de l'Etat (par tête)		2,726 40
" de l'Eglise		2,275 00
Montant contribué sous forme de vêtements		800 00
Produit de la vente d'animaux		268 50
Contributions d'autres sources		430 73
Recettes totales		6,504 50
Dépenses.		
Salaires	2,140 00	
Aliments	1,733 69	
Vêtements	925 00	
Combustible et éclairage	435 50	
Constructions et réparations	360 00	
Matériel et mobilier	185 00	
Foin et avoine	230 00	
Ouvrage supplémentaire	135 00	
Divers	311 75	
Total des dépenses	6,455 94	
Solde en caisse le 30 juin 1902	48 56	
	6,504 50	6,504 50

PENSIONNAT DE COWESSESS, T.N.-O.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,819 10
D'autres sources		855 30
Total des recettes		2,674 40
Dépenses.		
Salaires	420 95	
Aliments	826 23	
Vêtements	372 31	
Combustible et éclairage	231 81	
Constructions et réparations	419 34	
Matériel et mobilier	364 19	
Divers	583 63	
Dépenses totales	3,218 46	
Excédent des dépenses sur les recettes		544 06
	3,218 46	3,218 46

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS, T. N.-O.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		9,850 81
Réparations		251 50
Pension de l'inspecteur		2 00
Recettes totales		10,104 31
Dépenses.		
Salaires	2,721 75	
Aliments	2,777 19	
Vêtements	242 95	
Combustible et éclairage	795 07	
Constructions et réparations	2,492 00	
Ferme et jardin	2,009 20	
Divers	1,972 38	
Dépenses totales	13,010 54	
Excédent des dépenses sur les recettes		2,906 23
	13,010 54	13,010 54

COLLÈGE EMMANUEL, T. N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		4,222 40
" " pour réparations		253 76
Subvention de la S. M. E.		840 00
Produits de la ferme vendus		304 18
Dons		189 45
Recettes du corps de musique		69 70
Valeur des vêtements reçus		380 00
Argent du fonds du professorat de théologie du collège Emmanuel		425 00
Argent (S. M. E.) pour salaire		325 00
Contribution d'autres sources		40 00
Recettes totales		7,049 49
Dépenses.		
Déficit, 30 juin 1901	1,771 15	
Vêtements	993 42	
Provisions	1,663 80	
Salaires	1,849 30	
Combustible et éclairage	426 68	
Secours de l'A. des O.	235 40	
Matériel et mobilier	811 13	
Allocation pour les élèves	223 60	
Réparations	561 79	
Divers	698 79	
Dépenses totales	9,235 06	
Excédent des dépenses sur les recettes		2,185 57
	9,235 06	9,235 06

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DE PEAU-D'HERMINE, T.N.-O.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Solde en caisse le 30 juin 1901		8 56
Subvention de l'Etat		3,255 60
Contribution d'autres sources		180 00
Recettes totales		3,444 16
Dépenses.		
Salaires	950 00	
Aliments	1,750 61	
Vêtements	556 99	
Combustible et éclairage	125 00	
Dépenses totales	3,382 60	
Solde en caisse le 30 juin 1902	61 56	
	3,444 16	3,444 16

PENSIONNAT DES BUTTES-LA-LIME, T.N.-O.

(Presbytérien.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,049 30
Contribution d'autres sources		1,154 23
Valeur des vêtements reçus		500 00
Total des recettes		2,703 53
Dépenses.		
Salaires	873 75	
Aliments, combustible et éclairage	656 00	
Vêtements	266 24	
Réparations	235 42	
Matériel et mobilier	254 40	
Divers	397 34	
Total des dépenses	2,683 15	
Solde en caisse le 30 juin 1902	20 38	
	2,703 53	2,703 53

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DE GORDON, T.N.O.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		2,129 10
Subvention diocésaine		571 84
Contributions d'Angleterre et de la S.P.C.C		315 16
Valeur des vêtements contribués		650 11
DÉPENSES.		
Aliments	1,142 49	
Vêtements	876 76	
Combustible et éclairage	100 27	
Salaires	865 00	
Réparations, matériel, etc	242 12	
Divers	439 57	
	3,666 21	3,666 21

PENSIONNAT DES SAINTS-ANGES, T.N.O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		2,880 00
DÉPENSES.		
Salaires	1,000 00	
Aliments	1,812 00	
Vêtements	1,972 00	
Combustible et éclairage	440 00	
Total des dépenses	5,224 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		2,344 00
	5,224 00	5,224 00

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DU PETIT LAC DE L'ESCLAVE, T.N.O.

(Eglise d'Angleterre.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		776 40
Subvention du gouv. territorial du Nord-Ouest pour salaires		400 00
Subvention de la *Women's auxiliary* pour le salaire de la directrice		130 00
Recettes totales		1,306 40
Dépenses.		
Salaires	530 00	
Autres dépenses	1,200 00	
Total des dépenses	1,730 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		423 60
	1,730 00	1,730 00

PENSIONNAT DU PETIT-LAC-DE-L'ESCLAVE, T.N.O.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		2,880 00
Dépenses.		
Salaires	1,500 00	
Aliments	3,057 15	
Vêtements	1,225 34	
Total des dépenses	5,782 49	
Excédent des dépenses sur les recettes		2,902 49
	5,782 49	5,782 49

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN, T. N.-O.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		2,160 00
Contributions d'autres sources		15 00
Recettes totales		2 175 00
Dépenses.		
Salaires	1,320 00	
Aliments	900 00	
Vêtements	500 55	
Combustible et éclairage	166 54	
Constructions et réparations	95 25	
Matériel	100 00	
Divers	158 85	
Dépenses totales	3,241 19	
Excédent des dépenses sur les recettes		1,066 19
	3,241 19	3,241 19

PENSIONNAT DU LAC-AUX-OIGNONS, T. N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,095 80
Appointements du préposé à la salubrité publique		233 22
Subvention du gouv. territorial pour payer les appointements de l'instituteur		205 85
Recettes de la *Women's Auxiliary* pour les appointements du personnel		240 00
Valeur des vêtements et de la literie reçus de la *Women's Auxiliary*		300 00
D'autres sources		1,966 33
Dépenses.		
Salaires	590 00	
Aliments	1,559 80	
Constructions et réparations	719 40	
Combustible et éclairage	200 00	
Vêtements	314 00	
Matériel et mobilier	658 00	
	4,041 20	4,041 20

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DU LAC-AUX-OIGNONS, T. N.-O.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		3,291 00
Montant contribué d'autres sources		1,278 25
Total des recettes		4,569 25
Dépenses.		
Déficit le 30 juin 1901	563 52	
Appointements	696 15	
Gages	275 50	
Aliments	2,175 24	
Vêtements	535 35	
Combustible et éclairage	155 00	
Matériel et mobilier	591 46	
Divers	363 00	
Total des dépenses	5,355 22	
Excédent des dépenses sur les recettes		785 97
	5,355 22	5,355 22

PENSIONNAT DES PIÉGANES.

(Eglise d'Angleterre.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		1,498 80
Autres sources		968 42
Valeur des vêtements, etc., en ballots		434 00
Recettes totales		2,901 22
Dépenses.		
Solde le 1er juillet 1901	175 06	
Salaires	834 00	
Aliments	1,327 98	
Matériel et mobilier	158 82	
Vêtements	456 71	
Combustible et éclairage	158 32	
Divers	236 75	
Dépenses totales	3,347 64	
Excédent des dépenses sur les recettes		446 42
	3,347 64	3,347 64

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DES PIÉGANES, T.N.-O.

(Catholique romain.)

Recettes.	\$ c.	\$ c.
Subvention de l'Etat		1,409 95
D'autres sources		403 68
Total des recettes		1,813 63
Dépenses.		
Salaires	650 00	
Aliments	783 75	
Vêtements	244 94	
Combustible et éclairage	188 83	
Constructions et réparations	15 00	
Matériel et mobilier	39 15	
Frais de voyages et de transport	64 85	
Divers	74 30	
Total des dépenses	2,060 82	
Excédent des dépenses sur les recettes		247 19
	2,060 82	2,060 82

PENSIONNAT DU LAC-ROND, T.N.-O.

(Presbytérien.)

Recettes.	\$ c.	\$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		1,760 80
" de l'Eglise		1,650 00
Vêtements de la *W.F.M.S*		400 00
Dépenses.		
Salaires	1,650 00	
Aliments	1,000 00	
Vêtements	600 00	
Divers	560 80	
	3,810 80	3,810 80

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 39 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DES SARCIS, T.N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		885 60
" spéciale pour réparations		350 89
Autres sources		861 30
Valeur des vêtements, etc., en ballots		252 00
Total des recettes		2,349 79
DÉPENSES.		
Solde le 1er juillet 1901	192 50	
Salaires	537 75	
Aliments	484 67	
Matériel et mobilier	69 19	
Vêtements	261 30	
Combustible et éclairage	207 50	
Constructions et réparations	446 29	
Divers	516 23	
Total des dépenses	2,715 43	
Déficit le 30 juin 1902		365 64
	2,715 43	2,715 43

PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT, T.N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		4,857 00
DÉPENSES.		
Salaires—(aucun payé)		
Gages des cultivateurs	720 00	
Gages du boulanger	240 00	
Aliments	1,156 00	
Vêtements	459 65	
Combustible et éclairage	73 39	
Constructions et réparations	621 00	
Divers	234 00	
Déficit le 30 juin 1901	8,003 23	
Total des dépenses	11,507 27	
Excédent des dépenses sur les recettes		6,650 27
	11,507 27	11,507 27

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DE L'ENFANT-DU-TONNERRE, T. N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		832 20
D'autres sources		425 00
Valeur des vêtements distribués		50 00
Total des recettes		1,307 20
DÉPENSES.		
Salaires	400 00	
Aliments	825 00	
Vêtements	275 00	
Combustible et éclairage	85 00	
Constructions	635 00	
Total des dépenses	2,220 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		912 80
	2,220 00	2,220 00

PENSIONNAT D'ALBERNI, C.-B.

(Presbytérien.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,800 00
" de l'Eglise		1,679 00
Valeur des vêtements par la *W.F.M.S.*		550 00
D'autres sources		55 00
Total des dépenses		4,084 00
DÉPENSES.		
Salaires	1,399 00	
Aliments	1,150 91	
Vêtements	632 50	
Combustible et éclairage	99 80	
Constructions et réparations	196 28	
Mobilier	40 00	
Matériel et mobilier	117 55	
Divers	394 24	
Total des dépenses	4,030 28	
Solde en mains, 30 juin 1902	53 72	
	4,084 00	4,084 00

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DE CLAYOQUOT C.-B.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		2,880 00
Dépenses.		
Salaires	723 75	
Aliments	1,322 31	
Vêtements	486 06	
Combustible et éclairage	181 69	
Constructions et réparations	189 28	
Matériel et mobilier	711 65	
Divers	246 79	
Dépenses totales	3,861 53	
Solde en mains le 30 juin 1902		981 53
	3,861 53	3,861 53

REFUGE DES FILLES DE PORT-SIMPSON, C.-B.

(Méthodiste.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,200 00
" de la *Women's Missionary Society*		3,147 50
D'autres sources		90 45
Dépenses.		
Déficit, 30 juin 1901	82 74	
Salaires	1,487 50	
Aliments	1,240 41	
Vêtements	320 12	
Combustible et éclairage	397 50	
Constructions et réparations	317 51	
Matériel et mobilier	136 54	
Divers	366 40	
Dépenses totales	4,348 72	
Solde en mains le 30 juin 1902	89 23	
	4,437 95	4,437 95

ETAT des recetes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DE LA MISSION SAINTE-MARIE, C.-B.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		3,600 00
Profit net des produits de la ferme et du jardin		1,650 00
Subvention de la Mission		1,332 95
Contributions d'autres sources		867 00
Total des recettes		7,449 95
Dépenses.		
Déficit le 30 juin 1901	1,008 45	
Salaires	1,560 00	
Aliments	3,250 00	
Vêtements	300 00	
Combustible et éclairage,	340 00	
Constructions et réparations	400 00	
Matériel et mobilier	350 00	
Divers	450 00	
Dépenses totales	7,658 45	
Excédent des dépenses sur les recettes		208 50
	7,658 45	7,658 45

PENSIONNAT DE SQUAMISH, C.-B.

(Catholique romain.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,625 00
" de l'Eglise		800 00
Dépenses.		
Assurance	10 00	
Constructions	120 00	
Papeterie	50 00	
Aliments et vêtements	1,663 00	
Graines pour jardin	20 00	
Chaussures	72 00	
Combustible et éclairage	90 00	
Salaire de l'agriculteur	400 00	
	2,425 00	2,425 00

ETAT des recetes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PENSIONNAT DE YALE (ALL-HALLOWS), C.-A.

(Eglise d'Angleterre.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Solde en caisse, 30 juin 1901		1,369 33
Suvention de l'Etat		1,446 50
Dons		136 45
Subvention de la *S.P.C.K.*		480 00
Recettes de la vente de fruits		20 00
Dépenses.		
Réparations et améliorations	210 52	
Salaires	340 00	
Frais d'administration	1,152 00	
Buanderie	192 00	
Combustible et éclairage	152 00	
Frais de voyage	10 00	
Médicaments	20 60	
Mobilier	7 00	
Papeterie	17 00	
Transport	74 78	
Chaussures	12 00	
Graines de jardin, etc	20 00	
Dépenses totales	2,207 90	
Solde en caisse, 30 juin 1902.	1,244 38	
	3,452 28	3,452 28

INSTITUT INDUSTRIEL DES MOHAWKS, ONT.

(Aucune religion.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		5,460 00
Recettes des départements industriels		4,784 91
Recettes totales		10,244 91
Dépenses.		
Salaires	3,073 04	
Aliments	3,414 40	
Vêtements	1,341 68	
Blanchissage, chauffage et éclairage	763 07	
Réparations et assurance	543 08	
Matériel et mobilier	407 50	
Dépenses de bureau	22 13	
Soins médicaux	173 42	
Frais funéraires	12 00	
Divers	357 77	
Matériaux pour les départements industriels	4,737 14	
Dépenses totales	14,845 23	
Excédent des dépenses sur les recettes		4,600 32
	14,845 23	14,845 23

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

INSTITUT INDUSTRIEL DE MOUNT-ELGIN, ONT.

(Méthodiste.)

	$ c.	$ c.
Animaux, instruments aratoires, mobilier, récolte sur pied, etc., d'après l'inventaire, 1er juillet 1901	.....	15,998 21
Salaires du principal, des institut., de la direct., de la cuisinière et du cordonnier.	2,374 12	
Travail de la ferme, $1,725.06 ; ouvrage de forgeron, $69.78	1,794 84	
Instruments aratoires et réparations, $698.24 ; harnais et réparations, $81.20	779 44	
Bétail acheté, $2,679.16 ; nourriture, $669.57	3,348 73	
Semence, $109.93 ; grain et mouture, $911.71	1,021 64	
Frais de voyage, $65.99 ; transport et messagerie, $27.52	93 51	
Epiceries et provisions, $1,606.63 ; houille et bois, $314.15	1,920 78	
Livres, papeterie et impressions, $96.71 ; frais de port, $15.50	112 21	
Vêtements, garnitures de vêtements et chaussures	707 99	
Tissus et nouveautés, $342.71 ; ferronneries, $341.22	683 93	
Soins du médecin, $79.50 ; drogues et médicaments, $41.95	121 45	
Fournitures, $19.80 ; nettoyage et peinturage, $45	64 80	
Pâturage et loyer du terrain, $1,367.51 ; éclairage, $59.40	1,426 91	
Tuiles de drain., $89 ; clôturage, $97.36 ; chaux et bardeaux, $30.48 ; ciment, $136	352 84	
Escarpolettes, $14 ; dépenses incidentes, $83.40	97 40	
Matériel pour cordonnier	43 35	
Matériel pour le menuisier	35 11	
		14,979 05
		30,977 26
Moins par vente de bétail	7,706 07	
Estimation de la valeur présente du bétail, instruments aratoires, mobilier, récoltes sur pied, d'après inventaire, au 30 juin 1902	17,185 00	
		24,891 07
Dépenses nettes	.....	6,086 19
Subvention de l'Etat (par tête)	.....	6,000 00
Déficit au 30 juin 1902	.....	86 19

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

REFUGE DE SHINGWAUK, ONT.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.		$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)			3,961 00
" " pour des fins spéciales			5 00
Autres sources en Angleterre et au Canada			4,705 22
Recettes totales			8,671 22
DÉPENSES.			
Salaires		2,765 88	
Aliments		2,896 15	
Vêtements, chaussures, etc		423 11	
Combustible et éclairage		1,044 02	
Constructions et réparations		388 53	
Matériel et mobilier (payé à même le fonds des écoles)		19 90	
Dépenses de bureau, assurance, etc		188 25	
Frais de voyage, amusements des enfants		102 26	
Dépenses d'hôpital et médecin		156 20	
Argent de poche		75 57	
Dépenses de buanderie		132 22	
Divers		81 75	
Dépenses totales		8,273 84	
Déficit au 1er juillet 1901		1,084 26	
Pertes sur tous métiers, 1901-02		202 91	
Déficit brut apparent			889 79
		9,561 01	9,561 01
Déficit brut		889 79	
En partie couvert par la valeur du bétail	143 14		
Déficit réel en argent, 30 juin 1902	746 65		
	889 79	889 79	

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE WIKWEMIKONG, ONT.

(Catholique romaine.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		7,152 00
Recettes des départements industriels		2,055 00
Somme provenant d'autres sources		1,025 14
DÉPENSES.		
Salaires	2,605 75	
Aliments	3,892 00	
Vêtements	1,138 39	
Combustible et éclairage	698 00	
Constructions et réparations	1,561 00	
Equipement et mobilier	225 00	
Divers	112 00	
	10,232 14	10,232 14

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BRANDON, MAN.

(Méthodiste.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Solde en caisse le 30 juin 1901		0 56
Subvention de l'Etat		11,893 21
Subvention de la Société des Missions Méthodistes		106 79
Recettes de la vente des produits de la ferme et du bétail		135 71
Escompte sur achat		50 00
DÉPENSES.		
Salaires	4,372 00	
Provisions	2,879 28	
Vêtements	2,031 40	
Combustible	988 10	
Outillage de la maison et de l'atelier du charpentier	904 40	
Eclairage et appareils	269 37	
Outillage de la ferme	258 74	
Transport des élèves	183 25	
Frais de voyage	57 75	
Réparations	53 30	
Téléphone	50 00	
Jeux	43 39	
Dépense de bureau	36 65	
Transport	35 58	
Ouvrage supplémentaire	15 75	
Télégrammes	7 13	
Total des dépenses	12,186 09	
Solde en caisse le 30 juin 1902	0 18	
	12,186 27	12,186 27

ECOLE INDUSTRIELLE D'ELKHORN, MAN.

(Non confessionnelle.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		19,680 78
Recettes diverses		1,426 55
DÉPENSES		
Salaires	4,323 50	
Bétail et équipage	1,077 56	
Matériel et réparations	643 70	
Tissus et vêtements	2,387 62	
Epiceries et provisions	4,600 79	
Combustible et éclairage	1,746 69	
Divers	765 23	
Frais de voyage	217 90	
Constructions et garnitures	4,812 29	
Département des Affaires Indiennes (recettes diverses)	532 05	
	21,107 33	21,107 33

NOTE.—Le gouvernement paie toutes les dépenses de cette école.

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

ECOLE INDUSTRIELLE DE LA TERRE DE RUPERT, MAN.

(Non confessionnelle.)

Dépenses.	$ c.	$ c.
Salaires	5,425 90	
Aliments	5,852 54	
Vêtements	2,827 28	
Mobilier	692 55	
Administration	5,744 81	
Constructions	5,793 40	
Total des dépenses	....	26,336 48

NOTE.—Toutes les dépenses de cette école sont payées par le gouvernement.

ECOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE, MAN.

(Catholique romaine.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat	....	9,257 61
" " pour réparations et matériel	....	1,055 09
Produit de la ferme et de l'atelier du charpentier	....	286 68
Total des recettes	....	10,599 38
Dépenses.		
Déficit le 30 juin 1901	536 61	
Vivres	2,605 34	
Vêtements	1,459 52	
Combustible et éclairage	782 52	
Mobilier et matériel	1,414 55	
Salaires	2,725 85	
Divers	1,654 62	
Total des dépenses	11,179 01	
Excédent des dépenses sur les recettes	....	579 63
	11,179 01	11,179 01

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD, T.N.O.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		13,534 41
" " pour constructions et réparations		1,633 83
Contributions d'autres sources		1,495 20
Total des recettes		16,663 44
DÉPENSES.		
Forge	99 65	
Atelier du charpentier	24 12	
Ferme et jardin	952 53	
Bétail	218 00	
Mobilier de dortoir et de chambre à coucher	457 43	
Vêtements	1,926 96	
Divers pour réfectoire	46 97	
Dispensaire	873 58	
Jeux et amusements	73 65	
Messageries et transport	347 59	
Main-d'œuvre supplémentaire	213 59	
Combustible et chauffage	1,819 30	
Mobilier de maison	100 73	
Dépenses générales de maison	234 36	
Eclairage	207 95	
Divers	66 90	
Provisions	3,397 65	
Réparations	1,692 35	
Salaires	4,038 25	
Matériel pour l'école	25 93	
Télégrammes et transport des élèves	60 70	
Total des dépenses	16,878 19	
Excédent des dépenses sur les recettes		214 75
	16,878 19	16,878 19

ECOLE INDUSTRIELLE DE CALGARY, T.N.-O.

(Non confessionnelle.)

DÉPENSES.	$ c.	$ c.
Salaires	2,763 37	
Aliments	2,530 41	
Vêtements	958 70	
Mobilier	201 28	
Administration	1,615 87	
Constructions	119 69	
Total des dépenses		8,189 32

NOTE.—Toutes les dépenses de l'école sont payées par le gouvernement.

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1901—*Suite.*

ECOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE, T.N.-O.

(Catholique romaine.)

Recette.		$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête), balance 1900-1901			1,243 85
" " année 1901-1902			24,245 26
" en sus (par tête) pour constructions, soins médicaux, matériel, réparations et frais de port			4,501 87
Montant gagné par les ateliers			2,108 85
" tiré de trop à la banque			188 20
Total des recettes			32,288 03
Dépenses.			
Salaires—			
Payés sur la sub. par tête	$7,886 00		
" en sus "	600 00		
		8,486 00	
Vivres		7,476 40	
Vêtements		3,235 14	
Combustible et éclairage		2,146 52	
Constructions et réparations—			
Payé sur la subv. par tête	$ 926 05		
" en sus "	1,175 17		
		2,101 22	
Mobilier—			
Payé sur la sub. par tête	$ 910 69		
" en sus "	2,392 70		
		3,303 39	
Divers—			
Payé sur la sub. par tête	$4,626 71		
" en sus "	334 00		
		4,960 71	
Comptes en souffrance, 1900-1901		2,293 19	
Total des dépenses		34,002 57	
Subvention par tête due, 1901-1902			1,216 38
Déficit au 30 iuin 1902			498 16
		34,002 57	34,002 57

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE DAIM-ROUGE, T. N.-O.

(Méthodiste.)

Recettes.	$ c.	$ c.
En caisse, 1er juillet 1901		7 30
Société des Missions Méthodistes		8,100 00
Département des Affaires Indiennes, gains de l'école	502 25	
" " " pour réparations, etc	1,661 72	
		2,163 97
Ventes diverses, ferme, etc	488 74	
" bestiaux	690 83	
		1,179 57
Comptes impayés		609 69
Dépenses.		
Vêtements	1,587 22	
Drogues	121 26	
Salle de la machine	10 00	
Combustible	194 15	
Jeux	35 30	
Mobilier de la maison	176 31	
Dépenses de maison	175 16	
Eclairage	72 03	
Médicaments spéciaux (petite vérole)	443 05	
Provisions	2,305 54	
Réparations et nouvelles constructions	1,089 24	
Salaires	3,630 64	
Frais de voyage	320 75	
Outillage de l'atelier du menuisier	13 70	
Outillage de la ferme	239 92	
Bétail de la ferme	420 00	
Compte courant	817 03	
Dépenses de bureau	60 09	
Divers	321 82	
En caisse, 30 juin 1902	27 32	
	12,060 53	12,060 53

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE RÉGINA, T. N.-O.

(Presbytérienne.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Solde en caisse le 30 juin 1801		54 35
Subvention de l'Etat		9,845 23
Transport des élèves payé par le département		742 32
Transport de vêtements		146 43
Produit de la vente des produits de la ferme		1,346 71
Subvention pour constructions et réparations		800 00
Contribution d'autres sources		1,692 81
Dépenses.		
Salaires	3,407 93	
Provisions	3,926 99	
Vêtements	1,003 77	
Combustible et éclairage	1,608 84	
Mobilier et matériel	309 13	
Constructions et réparations	800 00	
Transport des élèves	742 32	
Transport de vêtements	146 43	
Divers	2,606 36	
	14,551 77	
En caisse, 30 juin 1902	76 08	
	14,627 85	14,627 85

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

ECOLE INDUSTRIELLE DE LA RIVIÈRE-HAUTE, T. N.-O.

(Catholique romaine.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		9,183 38
" " pour réparations, etc		600 00
Emprunt pour combler le déficit		1,000 00
Ventes de produits de la ferme		1,719 85
Divers		223 77
Recettes totales		12,727 00
Dépenses.		
Salaires	4,744 30	
Aliments	3,102 82	
Vêtements	1,601 79	
Combustible et éclairage	745 47	
Constructions et réparations	602 75	
Matériel et mobilier	320 70	
Remboursement sur emprunt	150 00	
Divers	1,094 93	
Achat de nouvelles marchandises	1,835 37	
Dépenses totales	14,198 13	
Excédent des dépenses sur les recettes		1,471 13
	14,198 13	14,198 13

ECOLE INDUSTRIELLE DE LA BAIE-DE-L'ALERTE, C.-B.

(Eglise d'Angleterre.)

Recettes.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		3,543 51
Société des Missions		463 20
Recettes d'autres sources		48 20
Atelier du charpentier		126 75
Recettes totales		4,181 66
Dépenses.		
Salaires	1,202 00	
Aliments	1,180 25	
Vêtements	632 15	
Combustible et éclairage	140 25	
Mobilier	198 25	
Réparations et meubles	110 75	
Corps de musique	199 75	
Divers	178 35	
Déficit le 1er juillet 1901	114 01	
Total des dépenses	3,955 76	
Solde en main le 30 juin 1902	225 90	
	4,181 66	4,181 66

DOC. DE LA SESSION No 27

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE COQUALEETZA, C.-B.

(Méthodiste.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		8,900 60
Recettes provenant de la vente de produits de la ferme		1,811 97
Recettes totales		10,712 57
DÉPENSES.		
Salaires	3,441 30	
Aliments	2,738 56	
Vêtements	1,099 08	
Combustible et éclairage	387 59	
Constructions et réparations	1,022 53	
Matériel et mobilier	1,645 67	
Divers	440 87	
Total des dépenses	10,775 60	
Excédent des dépenses sur les recettes		63 03
	10,775 60	10,775 60

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE KAMLOOPS, C.-B.

(Catholique romaine.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
En caisse, 1er juillet 1901		28 82
Subvention de l'Etat		6,491 30
Recettes de la ferme et de l'atelier du cordonnier		5 90
Recettes totales		6,526 02
DÉPENSES.		
Salaires	2,790 00	
Aliments	1,576 20	
Vêtements	746 88	
Combustible et éclairage	146 95	
Constructions et réparations	109 60	
Matériel et mobilier	554 26	
Divers	572 28	
Dépenses totales	6,496 17	
En caisse, 30 juin 1902	29 85	
	6,526 02	6,526 02

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE KOOTENAY, C.-B.

(Catholique romaine.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat		6,500 00
Produits de la ferme		300 00
Recettes totales		6,800 00
DÉPENSES.		
Salaires	1,160 00	
Aliments	3,000 00	
Vêtements	1,345 00	
Combustible et éclairage	225 00	
Constructions et réparations	1,000 00	
Divers	600 00	
Dépenses totales	7,330 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		530 00
	7,330 00	7,330 00

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE L'ILE KUPER, C.-B.

(Catholique romaine.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat		6,500 00
Contributions d'autres sources		236 52
Recettes totales		6,736 52
DÉPENSES.		
Salaires	2,750 00	
Aliments	1,928 84	
Vêtements	1,058 18	
Combustible et éclairage	82 25	
Constructions et réparations	512 83	
Matériel et mobilier	326 67	
Divers	327 99	
Déficit, 30 juin 1901	111 83	
Dépenses totales	7,098 59	
Excédent des dépenses sur les recettes		362 07
	7,098 59	7,098 59

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercise terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

ECOLE INDUSTRIELLE DE METLAKAHTLA, C.-B.

(Eglise d'Angleterre.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat		3,638 76
Ouvrage fait par les élèves		62 25
Pension du Dr Wilson et autres		27 00
Assurance		208 00
Œufs et viande vendus		24 75
Subvention de l'Etat pour nouvelles constructions		505 96
" " outils et matériel		270 80
Recettes totales		4,737 52
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1901	357 41	
Salaires	1,394 00	
Ouvrage supplémentaire	221 75	
Aliments	1,494 30	
Vêtements	713 73	
Combustible et éclairage	298 10	
Constructions et réparations	541 46	
Matériel et mobilier	337 43	
Divers	140 49	
Dépenses totales	5,498 67	
Excédent des dépenses sur les recetses		761 15
	5,498 67	5,498 67

ÉCOLE INDUSTRIELLE DU LAC-WILLIAMS, C.-B.

(Catholique romaine.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat		5,430 72
D'autres sources		2,336 87
Montant contribué par vêtements		20 00
Recettes totales		7,787 59
DÉPENSES.		
Déficit au 30 juin 1901	4,269 72	
Intérêt	150 00	
Salaires	2,852 46	
Aliments	2,785 00	
Vêtements	450 00	
Constructions et réparations	20 00	
Matériel et mobilier	223 65	
Divers	104 33	
Dépenses totales	10,855 16	
Excédent des dépenses sur les recettes		3,067 57
	10,855 16	10,855 16

TABLEAU

INDIQUANT la condition des externats des sauvages dans tout le Canada

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
ONTARIO.				
Alnwick	Alnwick	Alnwick	C. B. Oakley	Méthodiste
Back-Settlement	Caradoc	Caradoc	Mlle Bessie Ward	Non confessionn
Bear-Creek	"	"	" Martha Nicholls	"
Buzwah	Ile-Manitouline	Manitowaning	J. Koehmstedt	Catholiq. romaine.
Cap-Croker	Cap-Croker	Cap-Croker	Mlle J. L. Govenlock	Non confessionn
Ile-Christian	Ile-Christian	Penetanguishene	Rév. W. Geo. Evans	Méthodiste
Fort-William (garçons)	Fort-William	De l'Ouest	Sister M. Ambrose	Catholiq. romain
" (filles)	"	"	"	"
Baie-des-Français	Saugeen	Saugeen	T. J. Wallace	Non confessionn
Rivière-au-Jardin (C.R.)	Rivière-au-Jardin	Saut-Ste-Marie	Rév. H. Caron, S.J.	Catholiq. romain
" (E.A.)	"	"	Mlle Ethel M. Frost	Eglise anglicane
Ile-Georgina	Ile-Georgina	Rama	Hugh L. Tweed	Méthodiste
*Gibson	Watha	Parry-Sound	Thos. Whitebeans	"
Lac-Doré	Lac-Doré	Lac-Doré	Mlle Lucinda Casey	Catholiq. romain
Henvey-Inlet	Henvey-Inlet	Parry-Sound	" Adda McIntosh	Non confessionn
†Hiawatha	Lac-du-Riz	Alnwick	Matthew E. Sutton	"
Kettle-Point	Kettle-Point	Sarnia	Mlle Ethel E. Jacobs	"
Lac-Hélène	Rocher-Rouge	De l'Ouest	Mme. J. H. McKay	Catholiq. romain
Mattawa	A Mattawa		Sœur St. Gregoire	"
Michipicoten	Michipicoten	Saut-Ste-Marie	Mlle Katie O'Connor	"
†Missinabi		"	" E. A. Conroy	Non confessionn
Rivière-Missassagi	Ile-Manitouline	Thessalon	" Lizzie Markle	Catholiq. romaine.
Moraviantown	Moravean	Moravian	" Tena M. Gosnell	Non confessionn
‡Lac-à-la-Vase	Lac-à-la-Vase	Lac-du-Riz	Alfred McCue	"
Muncey	Caradoc	Caradoc	John Case	Eglise anglicane
‡Naughton	Lac-du-Poisson-Bl.	Manitowaning	J. A. Windsor	Méthodiste
New-Credit	New-Credit	New-Credit	Mlle Mary G. Bogle	Non confessionn
Nipissingue	Nipissingue	Parry-Sound	" M. P. Brennan	"
Onéida n° 2	Onéida	Onéida	Levi Doxtator	Eglise anglicane
" n° 3	"	"	Mlle C. A. Vollick	Méthodiste
Rivière-au-Pic	Rivière-au-Pic	De l'Ouest	Moses Madwayosh	Catholiq. romaine.
Port-Elgin	Cap-Croker	Cap-Croker	Raym'd F. Chapman	Non confessionn
Rama	Rama	Rama	Rév. John Lawrence	Méthodiste
River-Settlement	Caradoc	Caradoc	Joseph Fisher	Non confessionn
Ryerson	Ile-Parry	Parry-Sound	D. A. Ferguson	"
Sagamook	Riv.-des-Espagnols	Thessalon	Eliz. A. Lensch	Catholiq. romaine.
Saugeen	Saugeen	Saugeen	Mlle M. Vallentyne	Non confessionn
Scotch-Settlement	"	"	John Burr	"
§Rivière-aux-Serpents	Riv.-aux-Serpents	Thessalon	Adl. D'Lamorandiere	Catholiq. romaine.
Shawanaga	Shawanaga	Parry-Sound	Mlle Nellie Holton	Non confessionn
Sheguiandah	Sheguiandah	Manitowaning	Mme. Benj. Fuller	Eglise anglicane
Baie-Sidney	Cap-Croker	Cap-Croker	Mlle A. D. Carson	Non confessionn
Six-Nations, n° 1	Six-Nations	Six-Nations	Peter Hunks	"
" 2	"	"	John Clark	"
" 3	"	"	Ai. Abbott	"
" 5	"	"	John Lickers	"
" 6	"	"	Elam D. Bearfoot	"
" 7	"	"	Mlle Agnes Barber	"
" 9	"	"	" Beatrice Russell	"
" 10	"	"	" Sara Davis	"
" 11	"	"	T. W. Draper	"
Skene	Parry-Island	Parry-Sound	Mlle J. E. Armour	"

*Ecole fermée depuis décembre 1900 jusqu'à octobre 1901, faute d'instituteur. † Enfants sauvages.
‡ On n'a pas reçu de rapport pour le trimestre de septembre.

DES ÉCOLES.

(dont on a reçu des rapports) pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur laquel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit. Garçons.	Filles.	Total.	Moyenne de la présence quotidienne.	Classes. I	II	III	IV	V	VI	Écoles.
$ c.												
300 00	Bande	18	16	34	17	13	7	9	2	3	....	Alnwick.
250 00	"	13	4	17	6	9	3	1	2	2	....	Back-Settlement.
200 00	"	17	6	23	7	19	3	....	1	....	....	Bear-Creek.
300 00	Crédit	10	3	13	6	6	5	1	1	....	....	Buzwah.
300 00	Bande	13	8	21	7	12	3	5	....	1	...	Cap-Croker.
300 00	"	14	15	29	11	18	7	2	1	1	....	Ile Christian.
550 00	Crédit {	17	....	17	10	7	3	5	2	...	....	Fort-William (garçons).
		....	19	19	9	11	5	3	....	....	....	" (filles.)
300 00	Bande	8	14	22	16	9	7	3	2	1	....	Baie-des-Français.
500 00	Crédit $200; bande $300	28	39	67	37	31	14	11	6	5	....	Rivière-du-Jardin (C.R.)
300 00	Bande	17	24	41	14	14	4	14	5	4	...	" (E.A.)
300 00	Crédit $150; bande $150	13	6	19	7	2	7	6	4	....	....	Ile Georgina.
300 00	Crédit	21	21	42	19	15	10	1	13	3	....	Gibson.
300 00	"	10	8	18	11	6	7	3	2	....	....	Lac-Doré.
250 00	Crédit $150; bande $100	5	15	20	12	1	4	14	1	....	....	Henvey-Inlet.
100 00	Bande	3	3	6	4	2	3	1	....	....	....	Hiawatha.
250 00	"	7	13	20	7	12	3	3	2	....	....	Kettle-Point.
250 00	Crédit	9	12	21	8	10	9	1	1	....	...	Lac-Hélène.
100 00	"	14	15	29	21	13	13	1	2	...	....	Mattawa.
300 00	"	12	8	20	11	12	4	4	....	...	....	Michipicoten.
....	....	12	8	20	6	18	2	....	...	....	....	Missanabi.
250 00	Crédit	10	8	18	5	13	4	1	....	....	....	Rivière-Mississagi.
300 00	Bande	27	18	45	21	10	15	13	4	3	....	Moraviantown.
200 00	"	24	15	39	20	15	4	9	8	3	....	Lac-à-la-Vase
200 00	Crédit	12	6	18	8	4	5	6	2	1	....	Muncey.
300 00	"	3	3	6	4	3	1	1	1	....	....	Naughton.
300 00	Bande	17	14	31	17	14	4	6	3	2	2	New-Credit.
250 00	"	14	11	25	12	14	5	2	3	1	....	Nipissingue.
150 00	Crédit	16	13	29	18	11	11	7	....	....	....	Onéïda n° 2.
300 00	"	19	17	36	17	16	12	4	4	....	....	" n° 3.
250 00	"	11	6	17	6	6	3	6	2	....	....	Rivière-du-Pic.
300 00	Bande	18	8	26	8	16	5	5	....	....	....	Port-Elgin.
300 00	Crédit $175; bande $125	22	26	48	23	27	8	8	5	....	....	Rama.
200 00	Bande	20	13	33	16	15	8	4	5	1	....	River-Settlement.
250 00	"	22	13	35	12	22	10	....	2	1	....	Ryerson.
250 00	Crédit	19	13	32	20	25	5	2	....	...	....	Sagamook.
300 00	Bande	18	11	29	18	12	11	4	1	1	...	Saugeen.
300 00	"	13	13	26	20	5	7	6	5	3	....	Scotch-Settlement.
250 00	Crédit	5	6	11	5	10	1	...	.. .	....	....	Rivière-aux-Serpents.
250 00	" $150; bande $100	19	10	29	10	19	8	1	1	....	....	Shawanaga.
300 00	Bande	12	9	21	7	9	8	4	....	...	....	Sheguiandah.
300 00	"	13	12	25	10	4	13	4	4	....	....	Sidney-Bay.
		24	15	39	19	15	12	4	5	1	2	Six-Nations, n° 1.
		27	35	62	35	23	9	9	10	2	9	" n° 2.
		33	21	54	24	26	12	10	3	3	.. .	" n° 3.
		31	17	48	26	10	13	11	4	6	4	" n° 5.
2950 00	Créd. $450; Ban. $2,500	15	20	35	17	20	8	4	2	1	....	" n° 6.
		42	39	81	25	52	16	6	4	2	1	" n° 7.
		13	20	33	17	13	6	2	4	6	2	" n° 9.
		33	33	66	26	31	18	9	5	3	....	" n° 10.
		17	24	41	18	23	12	2	4	...	....	" n° 11.
200 00	Bande	7	7	14	5	4	3	5	2	..	....	Skene.

Appointements payés par le département.

TABLEAU

INDIQUANT la condition des externats des sauvages dans tout le Canada

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
ONTARIO—*Fin.*				
Baie-du-Sud	Baie-du-Sud	Manitowaning	Mlle Zoé St. James	Catholiq. romaine.
Rivière-des-Espagnols	Riv.-des-Espagnols	Thessalon	" Carrie Morley	Eglise d'Angleterre
Saint-Clair	Sarnia	Sarnia	" A.M. Matthews	Méthodiste
Creek-à-la-Carpe	Creek-à-la-Carpe	Manitowaning	E. R. Allman	Eglise d'Angleterre
Thessalon	Rivière-Thessalon	Thessalon	Georgina E. Daigle	Catholiq. romaine.
Thomas	Six-Nations	Six-Nations	John Miller	Non confession
Tyendinaga (Est)	Tyendinaga	Tyendinaga	Mlle Violet Smith	"
" (Ouest)	"	"	Alex. Leween	"
" (Centre)	"	"	Mlle G. Morden	"
" (Mission)	"	"	" Ethel M. Goode	"
Ile-Walpole, n° 1	Ile Walpole	Ile-Walpole	Albert Sahjug	Eglise d'Angleterre
" n° 2	"	"	A. Miskokomon	Méthodiste
" n° 3	"	"	Joseph Sampson	Non confession
Baie-de-l'Ouest	Baie-de-l'Ouest	Gore-Bay	Mlle H. Eagan	Catholiq. romaine.
Lac-au-Poisson-Blanc	Lac-au-Poisson-Bl.	Manitowaning	Mde Harriet King	"
Rivière-au-Poisson-Blanc	Riv-au-Poisson-Bl.	"	S. H. Ferris	Eglise d'Angleterre
Wikwemikong (garçons)	Ile Manitouline (non cédée)	"	Albert A. Capps	Catholiq. romaine.
" (filles	Ile Manitouline	"	Mlle Louise Bonnot	"
Wikwemikongsing	Wikwemikongsing	"	Eugène Dontenville	"
Total, Ontario				
QUÉBEC.				
*Bécancour	Bécancour	Bécancour	Aglaé Houle	Catholiq. romaine.
Bersimis	Bersimis	Bersimis	Sr Marie l'Assompt'n	"
Caughnawaga (garçons)	Caughnawaga	Caughnawaga	Peter J. DeLisle	"
" (filles)	"	"	Mlle Lucie Street	"
" (mission)	"	"	Rév. J. J. Oke	Méthodiste
Ile Cornwall	Saint-Régis	Saint-Régis	W. J. Bishop	Non confession
Lorette	Lorette	Lorette	Sr St-Nazaire	Catholiq. romaine.
Maniwaki	Maniwaki	Maniwaki	Mlle Annie O'Connor	"
Maria	Maria	Maria	Mlle Mary Eva Hall	"
Oka (campagne)	Oka	Oka	Mlle P. Henderson	Méthodiste
" (village)	"	"	Mlle E. MacWilliams	"
Pointe-Bleue	Pointe-Bleue	Pointe-Bleue	Mme O. P. Dufresne	Catholiq. romaine.
Ristigouche	Ristigouche	Ristigouche	Mlle Mary Isaac	"
Saint-François (E.A.)	Saint-François	Pierreville	Rév. H. O. Loiselle	Eglise d'Angleterre
" (C.R.)	"	"	Sr Marie Joséphine	Catholiq. romaine.
Saint-Régis	Saint-Régis	Saint-Régis	Mlle Ethel Sims	Non confession
Témiscamingue	Temiscamingue	Témiscamingue	James McCarragher	Catholiq. romaine.
Total, Québec				

*Les enfants des sauvages fréquentent l'école des blancs. Appointements payés par le département

DES ÉCOLES—*Suite.*

(dont on a reçu des rapports), pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit. Garçons.	Filles.	Total.	Moyenne de la présence quotidienne.	Classes. I	II	III	IV	V	VI	Écoles.
$ c.												ONTARIO—*Fin.*
200 00	Bande	18	18	36	22	25	6	2	3	....	..	Baie-du-Sud.
200 00	Crédit	6	4	10	4	7	3	...	...	...	....	Rivière-des-Espagnols.
300 00	Bande	18	22	40	17	22	8	2	7	1	....	St-Clair.
225 00	Crédit	8	6	14	8	11	....	1	2	....	...	Creek-à-la-Carpe.
250 00	"	9	4	13	6	5	6	2	....	....	....	Thessalon.
362 50	Bande	27	21	48	28	16	7	11	4	10	....	Thomas.
125 00	"	44	28	72	33	37	15	15	5	....	....	Tyendinaga (Est).
225 00	"	20	10	30	13	18	9	1	1	1	....	" (Ouest).
130 00	"	19	21	40	24	24	5	3	7	1	....	" (Centre).
225 00	"	33	19	52	31	29	15	7	....	1	....	" (Mission).
200 00	"	27	19	46	16	27	5	10	4	...	....	Ile Walpole, n° 1.
300 00	Crédit	22	12	34	19	17	4	10	2	1	....	" n° 2.
300 00	Bande	17	11	28	9	15	3	7	3	. .	....	" n° 3.
250 00	"	19	27	46	26	35	4	6	1	....	....	Baie-de-l'Ouest.
250 00	"	10	9	19	11	9	6	4	....	....	....	Lac-au-Poisson-Blanc.
250 00	Crédit	4	4	8	5	4	1	3	....	....	....	Rivière-au-Poisson-Blanc
300 00	"	43	....	43	10	32	8	2	1	....	....	Wikwemikong (garçons).
300 00	"	....	20	20	12	13	4	2	1	....	....	" (filles).
200 00	"	16	5	21	12	7	8	4	2	....	...	Wikwemikongsing.
....	....	1197	993	2190	1041	1080	497	335	183	75	20	Total, Ontario.
												QUÉBEC.
40 00	Crédit	2	....	2	1	1	1	....	....	....	....	Bécancour.
300 00	"	20	34	54	29	24	18	12	....	....	....	Bersimis.
450 00	"	126	....	126	40	104	8	9	5	..	....	Caughnawaga (garçons.)
500 00	"	....	88	88	43	50	31	7	....	....	....	" (filles.)
125 00	"	10	10	20	7	17	3	....	....	....	....	" (mission.
350 00	Bande	25	11	36	14	22	7	4	3	....	....	Ile Cornwall.
300 00	Crédit	33	28	61	38	25	15	21	....	...	....	Lorette.
300 00	Bande	20	32	52	16	22	18	8	4	....	....	Maniwaki.
150 00	Crédit	14	8	22	9	8	7	1	6	....	...	Maria.
100 00	"	12	11	23	10	12	5	2	4	....	....	Oka (campagne.)
125 00	"	12	10	22	12	13	3	3	2	1	....	" (village.)
150 00	"	22	21	43	24	1	4	5	9	13	11	Pointe-Bleue.
200 00	"	17	27	44	24	33	7	2	....	....	2	Ristigouche.
250 00	"	9	7	16	10	2	3	7	1	2	1	St-François (prot.)
290 00	"	42	22	64	51	28	17	11	5	3	....	" (C.R.)
350 00	Bande	27	22	49	20	24	13	12	....	....	....	St-Régis.
300 00	Crédit	32	28	60	21	18	22	11	5	1	3	Témiscamingue.
....	....	423	359	782	369	404	182	115	44	20	17	Total, Québec.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les externats des sauvages

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
NOUVELLE-ECOSSE.				
Rivière-à-l'Ours	Biviere-à-l'Ours	Comté de Digby	John L. DeVaney	Catholiq. romaine.
Eskasoni	Eskasoni	" Cap-Breton	Charles Bernard	" ..
*Rivière-Mi-Chemin	Franklin-Manor	" Cumberland	MlleA.M.Rutherford	" ..
Anse-des-Sauvages	Fisher's-Grant	" Pictou	Mlle Nelly Connolly.	" ..
Rivière-du-Milieu	Rivière-du-Milieu	" Victoria	Alex. McDougall	" ..
†Millbrook	Millbrook	" Colchester.	Mlle Jessie Scott	" ..
New-Germany	Lunenburg	" Lunenburg	Mlle Minnie A. Shea	" ..
Rivière-au-Saumon	Riv.-au-Saumon	" Richmond	John Langley	" ..
Shubénacadie	Indian-Brook	" Hants	Robert J. Logan	" ..
Whycocomagh	Whycocomagh	" Inverness	P. A. Murphy	" ..
Total, Nouvelle-Ecosse				
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Eglise-Brûlée	Pointe-de-l'Eglise	Nord-Est	Mme Bessie A. Dalton	Catholiq. romaine.
Grande-Anse	Grande-Anse	"	Mlle M. Natalie Babin	" ..
Eel-Ground	Eel-Ground	"	Mlle Lucy B. Walsh.	" ..
Kingsclear	Kingsclear	Ouest	Mlle M.C. Monaghan	" ..
Sainte-Marie	Sainte-Marie	"	Mlle M. J. Rush	" ..
Tobique	Tobique	"	Mlle P. M. Goodine.	" ..
Total, Nouv.-Brunswick				
ILE DU PRINCE-EDOUARD.				
Ile Lennox	Ile Lennox	Surint. I. P.-E.	John F. Arsenault	Catholiq. romaine.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.				
Ahousaht	Ahousaht	Côte Ouest	John W. Russell	Presbytérienne
Aiyansh	Kitladamicks	Côte Nord-Ouest	Rév. J. B. McCullagh	Eglise d'Angleterre
Baie-de-l'Alert	Nimkish	Kwawkewlth	Mme Elizabeth Hall.	"
Bella-Bella	Bella-Bella	"	Mary A. Beatty	Méthodiste
Cap-Mudge	Cap-Mudge	"	Rév. R. J. Walker	"
Clayoquot	Opitsat	Côte Ouest	" P. C. Moser	Catholiq. romaine.
‡Comox	Comox	Cowichan	S. F. Crawford	Presbytérienne
§Gitwingak	Kitwingar	Babine	Rév. Alfred E. Price	Eglise d'Angleterre
Gwayasdums	Gwayasdums	Kwawkewlth	E. A. Bird	"
Kincolith	Kincolith	Côte Nord-Ouest	Rév. W. H. Collison	"
Kita-maat	Kita-maat	"	Mlle N. Markland	Méthodiste
ǁ Kitkahtla	Kitkahtla	"	Rév. R. W. Gurd	Eglise d'Angleterre
¶Kishfiax	Kishfiax	Babine	" W. H. Pierce	Méthodiste
Kyaquot	Kyaquot	Côte Ouest	" E. Sobey	Catholiq. romaine.
Massett	Massett	Côte Nord-Ouest	" W. E. Collison.	Eglise d'Angleterre
Metlakahtla	A Metlakahtla	"	Mlle A. J. Edwards.	"
Nanaimo	Nanaïmo	Cowichan	Mme E. Nicholas.	Méthodiste
¶Nitanit	Cla-oose	Côte Ouest.	Rév. Wm. J. Stone.	"
Port-Essington	Skeena	Côte Nord-Ouest	Mlle Kate Tranter	"
Port-Simpson	A Port-Simpson	"	Chas. M. Richards	"
Quamichan	Quamichan	Cowichan	Geo. C. VanGoethem	Catholiq. romaine.

*Les enfants sauvages fréquentent l'école des blancs. Appointements payés par le département.
†Ecole fermée durant le trimestre de septembre 1901.
‡Un seul rapport reçu. L'Etat ne donne aucune subvention à cette école.

DES ÉCOLES—*Suite.*

du Canada (dont on a reçu des rapports), pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classes.						Ecole.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
$ c.												**Nouvelle-Écosse.**
300 00	Crédit	9	8	17	9	9	2	4	1	1	....	Rivière-à-l'Ours.
200 00	"	20	6	26	8	13	5	2	3	2	1	Eskasoni.
100 00	"	2	4	6	3	3	3	....	....	....	....	Rivière-Mi-Chemin.
300 00	"	12	9	21	14	5	4	5	3	4	....	Anse-des-Sauvages.
200 00	"	14	11	25	8	15	4	3	1	2	...	Rivière-du-Milieu.
250 00	"	15	13	28	18	6	1	12	4	5	....	Millbrook.
300 00	"	4	7	11	6	2	2	...	2	1	4	New-Germany.
250 00	"	16	9	25	5	17	3	2	2	....	1	Rivière-au-Saumon.
300 00	"	12	8	20	3	9	3	5	1	....	2	Shubenacadie.
200 00	"	21	18	39	15	30	2	7	....	....	....	Whycocomagh.
....	....	125	93	218	89	109	29	40	17	15	8	Total, Nouvelle-Ecosse.
												Nouveau-Brunswick.
250 00	Crédit	16	9	25	8	16	4	2	1	1	1	Eglise-Brûlée.
250 00	"	15	11	26	8	15	1	5	5	....	....	Grande-Anse.
250 00	"	6	9	15	9	6	5	....	2	...	2	Eel-Ground.
250 00	"	12	8	20	12	8	....	6	1	1	4	Kingsclear.
250 00	"	11	9	20	13	9	5	4	....	2	....	Sainte-Marie.
240 00	Crédit $150, bande $90.	12	25	37	19	21	4	5	4	3	...	Tobique.
....	....	72	71	143	69	75	19	22	13	7	7	Total, Nouv.-Brunswick.
												Ile du Prince-Edouard.
300 00	Crédit	11	15	26	12	11	8	5	1	....	1	Ile-Lennox.
												Colombie-Britannique.
300 00	Crédit	24	20	44	19	28	8	8	....	....	....	Ahousaht.
300 00	"	17	5	22	20	13	2	3	4	....	...	Aiyansh.
300 00	"	9	17	26	10	10	8	5	2	....	1	Baie-de-l'Alerte.
300 00	"	26	24	50	26	37	4	8	1	....	....	Bella-Bella.
300 00	"	8	3	11	3	9	2	....	....	...	....	Cape-Mudge.
300 00	"	11	5	16	4	10	4	2	...	....	....	Clayoquot.
....	....	5	2	7	3	2	2	3	...	...	....	Comox.
300 00	Crédit	7	17	24	16	15	6	3	....	....	....	Gitwingak.
300 00	"	17	9	26	8	17	7	2	....	...	....	Gwayasdums.
300 00	"	18	31	49	29	15	10	12	12	....	..	Kincolith.
300 00	"	35	32	67	33	34	15	3	15	....	....	Kita-maat.
300 00	"	19	18	37	26	10	14	7	6	...	....	Kitkahtla.
300 00	"	12	14	26	16	22	3	1	....	..	....	Kishfiax.
300 00	"	12	4	16	6	12	4	....	....	....	...	Kyaquot.
300 00	"	27	37	64	30	36	15	12	1	....	...	Massett.
300 00	"	20	30	50	24	23	9	8	7	3	...	Metlakahtla.
300 00	"	6	14	20	10	7	8	2	3	....	....	Nanaïmo.
300 00	"	6	14	20	11	15	3	....	2	....	....	Nicanit.
300 00	"	25	26	51	19	32	11	7	1	....	....	Port-Essington.
400 00	"	53	14	67	37	24	19	16	8	....	....	Port-Simpson.
300 00	"	17	....	17	14	11	5	1	....	....	....	Quamichan.

§ L'école n'a été rouverte que le 7 octobre 1901, la nouvelle maison n'étant pas terminée.
|| Un seul rapport a été reçu.
¶ On n'a reçu aucun rapport pour le trimestre de septembre 1901.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les externats des sauvage

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
COLOMBIE-BRITAN.—*Suite*				
Saanich	Saanich	Cowichan	Wm. Thompson	Eglise d'Angleterre
Skidegate	I. de la R.-Charlotte	Côte Nord-Ouest	Mlle M. Stevenson	Méthodiste
Somenos	Somenos	Cowichan	Mlle Mary Lomas	Catholiq. romaine
Songhees	Songhees	"	Sœur M. Berchmans	"
Tsartlip	Tsartlip	"	Mlle Virginia Hagan	"
Ucluelet	Itedse	Côte Ouest	Mlle E. M. Armstrong	Presbytérienne
Total, Colombie-Britann.				
MANITOBA.				
†Assabasca	Rivière-La-Pluie	Portage-du-Rat	R. E. Atkinson	Nonconfessionnelle
‡Rivière-Berens	Rivière-Berens	Rivière-Berens	B. W. Brennen	Méthodiste
Rivière-Noire	Rivière-Noire	" "	Robert Thomas	Eglise d'Angleterre
Tête-Ouverte	Tête-Ouverte	Clandeboye	W. Sweetman	" "
Chemawawin	Chemawawin	Pas	Richard Hooker	" "
Couchiching	Couchiching	Couchiching	Alfred Bruyere	Catholique rom.
Rivière-aux-Grues	Rivière-aux-Grues	Manitowapah	John Moar	Eglise d'Angleterre
Lac-Lacroix	Lac-Lacroix	Rivière-Berens	Chas. C. German	Méthodiste
Cumberland	Cumberland	Pas	Chas. Quinney	Eglise d'Angleterre
Lac-de-l'Aigle	Lac-de-l'Aigle	Savanne	Arthur J. Bruce	" "
Lac-Flux-et-Reflux	Lac Flux-et-Reflux	Manitowapah	Mlle Ther. Beaubien	Catholique-rom.
Fairford (en haut)	Fairford	"	Rév. Geo. Bruce	Eglise d'Angleterre
" (en bas)	"	"	Robert Bruce	" "
Rivière-au-Vison	Rivière-au-Vison	Rivière-Berens	Mlle Eva Savage	Méthodiste
Fort-Alexander (en haut)	Fort-Alexandre	Clandeboye	Sydney B. Barrett	Eglise d'Angleterre
" " (C.R.)	" "	"	W. Geo. Gow	Catholique rom.
Tête-du-Français	Lac-Seul	Savanne	R. F. McDougall	Eglise d'Angleterre
Grand-Rapide	Grand-Rapide	Pas	J. Isbester	" "
Rivière-Creuse	Rivière-Creuse	Rivière-Berens	John Sinclair	" "
Islington	Islington	Portage-du-Rat	J. S. Newton	" "
§Tête-de-Brochet	Tête-de-Brochet	Rivière-Berens	M. Sanderson	" "
Lac-Seul (Riv.-du-Canot)	Lac Seul	Savanne	Louis LaRonde	" "
" " (Pte.-du-Traité)	" "	"	Rév. T. H. Pritchard	" "
Lac-Manitoba	Lac-Manitoba	Manitowapah	Louis E. Martel	Catholique rom.
Lac-Saint-Martin	Lac Saint-Martin	"	T. H. Dodds	Eglise d'Angleterre
Petites-Fourches	Petites-Fourches	Couchiching	D. W. Wood	" "
Petite-Saskatchewan	Petite-Saskatche'n.	Manitowapah	John E. Favell	" "
Long-Saut	Long-Saut	Couchiching	Mlle Annie Miller	" "
Rapides-du-Manitou	Rap.-du-Manitou	"	R. H. Bagshaw	" "
Lac-L'Orignal	Lac-L'Orignal	Pas	Thomas Bear	" "
Muckle-Creek	Saint-Pierre	Clandeboye	Mlle H. McKenzie	" "
Pas	Pas	Pas	" H. Hines	" "
‖Creek-du-Pin	Creek-du-Pin	Manitowapah	Rev. P. Bousquet	Catholique rom.
Rivière-au-Peuplier	Riv.-au-Peuplier	Rivière-Berens	Joseph Dargue	Méthodiste
Terre-Rouge	Terre-Rouge	Pas	Walter C. Lundie	Eglise d'Angleterre
Rossville	Norway-House	Rivière-Berens	Joseph H. Lowes	Méthodiste
Baie-au-Sable	Baie-au-Sable	Manitowapah	J. F. Girardeau	Catholique rom.
Lac-Plat	Montagne-du-Pas	Pas	Louis Cochrane	Eglise d'Angleterre
Stangecoming	Stangecoming	Couchiching	Alex. Ramstein	Catholique rom.
Saint-Pierre (Nord)	Saint-Pierre	Clandeboye	Mlle Lizzie McLean	Eglise d'Angleterre
" (Sud)	"	"	Mlle I. J. Jackson	"
" (Est)	"	"	Richard S. Cushing	"
" (C.R.)	"	"	Mlle Mary Fitzgerald	Catholique rom.

* Pas de rapport reçu pour le trimestre de septembre 1901. † Pas de rapport pour les trimestres d
rapport reçu. ‖ Les élèves externes sont au pensionnat.

DES ÉCOLES—*Suite.*

du Canada (dont les rapports ont été reçus), pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classe.						Ecole.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
$ c.												Colombie-Brit.—*Fin.*
300 00	Crédit....	18	2	20	15	7	4	4	4	1	....	Saanich.
300 00	"	15	14	29	15	11	7	3	8	....	....	Skidegate.
300 00	"	13	7	20	10	18	1	1	....	....	....	Somenos.
300 00	"	5	8	13	7	3	7	3	....	....	....	Songhees.
300 00	"	15	7	22	13	7	15	....	....	....	....	Tsartlip.
300 00	"	15	13	28	8	18	4	5	1	....	....	Ucluelet.
....	....	455	387	842	432	446	197	119	75	4	1	
												Manitoba.
300 00	Crédit	9	10	19	7	11	8	....	....	....	....	Assabasca.
300 00	"	13	8	21	4	9	9	3	....	....	....	Rivière-Berens.
300 00	"	9	5	14	7	7	3	4	....	....	....	Rivière-Noire.
300 00	"	9	10	19	8	12	5	2	....	....	....	Tête-Ouverte.
300 00	"	17	13	30	17	12	8	10	....	....	....	Chemawawin.
300 00	"	15	9	24	12	13	7	3	1	....	....	Couchiching.
300 00	"	13	3	16	10	9	4	3	....	....	....	Rivière-aux-Grues.
300 00	"	16	13	29	10	26	3	....	....	....	....	Lac-Lacroix.
300 00	"	15	9	24	13	22	2	....	....	....	....	Cumberland.
300 00	"	7	6	13	9	5	4	4	....	....	....	Lac-de-L'Aigle.
300 00	"	10	9	19	15	8	6	5	....	....	....	Lac-Flux-et-Reflux.
300 00	"	6	12	18	10	9	2	2	....	5	....	Fairford (en haut).
300 00	"	17	16	33	17	21	12	....	....	....	....	" (en bas).
300 00	"	30	13	43	19	28	4	5	6	....	....	Rivière-au-Vison.
300 00	"	17	12	29	11	20	3	6	....	....	....	Fort-Alexandre (en haut)
300 00	"	18	9	27	13	23	4	....	....	....	....	" " (C.R.)
300 00	"	16	14	30	11	25	2	3	....	....	....	Tête-du-Français.
300 00	"	13	11	24	15	10	11	3	....	....	....	Grand-Rapide.
300 00	"	11	13	24	9	10	6	5	3	....	....	Rivière-Creuse.
300 00	"	14	9	23	8	20	3	....	....	....	....	Islington.
300 00	"	14	8	22	6	18	4	....	....	....	....	Tête-de-Brochet.
300 00	"	8	12	20	11	11	9	....	....	....	....	Lac-Seul (Riv.-du-Canot)
300 00	"	14	12	26	10	15	9	2	....	....	....	" " (Pte-du-Traité).
300 00	"	17	12	29	9	18	11	....	....	....	....	Lac-Manitoba.
300 00	"	23	15	38	25	26	8	3	1	....	....	Lac Saint-Martin.
300 00	"	7	4	11	3	8	2	1	....	....	....	Petites-Fourches.
300 00	"	12	10	22	12	11	7	2	2	....	....	Petite-Saskatchewan.
300 00	"	6	13	19	8	14	1	1	2	1	....	Long-Saut.
300 00	"	10	10	20	6	17	1	2	....	....	....	Rapides-du-Manitou.
300 00	"	9	9	18	7	12	4	2	....	....	....	Lac-L'Orignal.
300 00	"	10	10	20	7	12	5	1	2	....	....	Muckle-Creek.
300 00	"	17	25	42	19	27	5	10	....	....	....	Pas.
12 p.c.	"	7	15	22	17	4	9	5	3	1	....	Creek-du-Pin.
300 00	"	31	16	47	22	24	8	13	2	....	....	Rivière-du-Peuplier.
300 00	"	10	12	22	12	19	3	....	....	....	....	Terre-Rouge.
300 00	"	14	17	31	13	26	2	3	....	....	....	Rossville.
300 00	"	10	17	27	17	21	3	2	1	....	....	Baie-au-Sable.
300 00	"	8	9	17	13	7	1	5	2	2	....	Lac-Plat.
300 00	"	12	11	23	9	23	....	....	....	....	....	Stangecoming.
300 00	"	7	10	17	8	6	3	1	7	....	....	Saint-Pierre (Nord).
300 00	"	22	16	38	16	14	6	12	6	....	....	" (Sud).
300 00	"	15	15	30	14	9	8	5	8	....	....	" (Est).
300 00	"	6	9	15	7	9	4	....	1	1	....	" (C.R.)

mars et juin 1902. ‡ Pas de rapports reçus pour les trimestres de septembre et décembre 1901. § Un seul.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions daus lesquelles se trouvaient les externats des sauvages

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
MANITOBA—*Fin.*				
Lac-du-Cygne..	Lac-du-Cygne....	Portage-la-Prairie.	K. M. Garrioch.....	Presbytérienne....
Wabigoon..........	Wabigoon	Savanne	Mme. Amy Johns...	Eglise d'Angleterre
* Wabuskang.......	Wabuskang	"	James Fox..........	"
Total, Manitoba.....	....	....	....	....
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.				
Attakakoop	Attakakoop	Carlton	Mlle M. A. Caswell.	Eglise d'Angleterre
Grande-Rivière	Kenemotayoos	"	Louis Ahenakew....	"
Corne-de-Taureau.. ..	Gens-du-Sang...	Gens-du-Sang. .	L. F. Hardyman....	"
Etoile-du-Jour..........	Etoile-du-Jour..	Buttes-de-Tondre..	Mlle S. E. Smythe..	"
Lac-du-Bon-Poisson......	Pakan	Lac-La-Selle	Vincent Smith......	Méthodiste.. .....
†Gordon................	George Gordon....	Buttes-de-Tondre.	M. Williams.......	Eglise d'Angleterre
Rivière-au-Foin (Mission Saint-Pierre).	A la Riv.-au-Foin, G.-L.-des-Esclav.	Traité n° 8........	Rév. Thos. J. Marsh	"
Irène.	A Fort-Vermillon.	" 8........	Henry B. DeCoteau.	"
James Smith	James Smith......	Lac-aux-Canards..	D. McDonald	"
John Smith	John Smith.......	" " ..	Mlle Ethel Shipman.	"
Joseph	Joseph.	Edmonton........	Mlle Const. DeCazes	Catholiq. romaine.
La-Clé.......	La-Clé.	Pelly............	Owen Owens.......	Eglise d'Angleterre
Keeseekouse	Keeseekouse......	"	Felix Ingold.... ...	Catholiq. romaine.
Lac-La-Ronge..........	Lac-la-Ronge	Carlton..........	Samuel Abraham ...	Eglise d'Angleterre
Petit-Pin	Petit-Pin.........	Battleford	C. T. Desmarais	"
Louis Bull.............	Louis Bull........	Hobbema	A. A. Goodhand....	Méthodiste.. ....
Lac-des-Prés	Lac-des-Prés..	Carlton	Ph. Garnot	Catholiq. romaine.
Mistawasis	Mistawasis........	"	Mlle Jen. W. Moore.	Presbytérienne....
Lac-Montréal	Lac-Montréal....	"	Jno. R. Settee......	Eglise d'Angleterre
‡Morley N° 1.	Patte-d'Ours.....	Assiniboine.......	Andrew Sibbald	Méthodiste........
Okanase	Okanase.........	Birtle	R. C. McPherson....	Presbytérienne....
Poundmaker..........	Poundmaker...	Battleford..	Régina Arcand	Catholiq. romaine.
Faisan-Rouge.....	Faisan-Rouge.....	"	Mlle M. Wilson. ...	Eglise d'Angleterre
Lac-La-Selle............	Lac-La-Selle......	Lac-La-Selle......	Charles W. Leonard.	Méthodiste. .....
Sampson	Sampson...	Hobbema	Mlle Mina German .	" ......
Rivière-Plate..........	La-Clé...........	Pelly	Rév. A. T. Norquay.	Eglise d'Angleterre
Mission des Sioux........	Près Prince-Albert	"	Mlle Lucy M. Baker	Presbytérienne....
Lac-de-l'Esturgeon.......	Twatt.......	Carlton..........	Robert Bear..... ..	Eglise d'Angleterre
¶Foin-d'Odeur	Foin-d'Odeur......	Battleford........	J. N. Paquet	Catholiq. romaine.
Saint-Antoine..........	P. Lac-des-Esclav., dis. riv. La-Paix.	Traité n° 8........	Rév. père Desmarais, O.M.I...........	" " ...
Enfant-du-Tonnerre(E.A)	Enf.-du-Tonnerre..	Battleford........	Philip McDonald ...	Eglise d'Angleterre
Vermillon (Saint-Henri)..	A Fort-Vermillon.	Traité n° 8	Rév. C. Joussard, O. M.I..	Catholiq. romaine.
Lac-Wabiscow (E.A.) ...	A Mission St-Jean, Lac-Wabiscaw. .	" 8........	Mlle Eliza Scott....	Eglise d'Angleterre
Lac-Wabiscaw (C.R.) . .	A Mission Saint-Martin, Lac-Wabiscaw	" 8........	Sœur Marie-Joseph..	Catholiq. romaine.
Bonnet-Blanc, Sioux.....	Bois-d'Orignal	....	Mme W. R. Tucker	Méthodiste........
Lac-au-Poisson-Blanc	James Seenum....	Lac-La-Selle......	Mlle J. S. R. Batty.	" ....
Total, T.N.-O.........	....	....	....	.. ..

* Pas de rapports reçus pour les trimestres de septembre et décembre 1901. † Externes au pensionnat
¶ Ecole fermée trimestre de septembre 1901.

DES ÉCOLES—*Suite.*

du Canada (dont les rapports ont été reçus), pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit. Garçons.	Filles.	Total.	Moyenne de la présence quotidienne.	Classes. I	II	III	IV	V	VI	Ecole.
$ c.												Manitoba– *Fin.*
300 00	Crédit	6	6	12	7	10	1	1	....	....	....	Lac-du-Cygne.
300 00	"	12	12	24	10	16	2	5	1	....	....	Wabigoon.
300 00	"	9	8	17	6	17	....	...	....	....	....	Wabuskang.
....	...	591	517	1108	519	694	222	134	48	10	....	Total, Manitoba.
												Territoires du N.-O.
300 00	Crédit	8	10	18	8	14	2	1	1	....	....	Attakakoop.
300 00	"	2	9	11	8	10	1	....	....	...	....	Grande-Rivière.
300 00	"	14	13	27	8	27	....	....	....	....	....	Corne-de-Taureau.
300 00	"	7	7	14	12	5	3	3	3	...	....	Etoile-du-Jour.
300 00	"	15	7	22	11	17	4	....	1	....	. .	Lac-du-bon-Poisson.
12 p. tête	"	1	....	1	1	1	....	....	...	....	....	Gordon.
200 00	"	21	19	40	36	27	11	1	1	....	....	Rivière-au-Foin (Mission St-Pierre).
300 00	"	1	3	4	2	4	....	....	.. .	....	....	Irène.
300 00	"	18	11	29	6	27	2	....	....	....	...	James Smith.
300 00	"	10	9	19	7	13	3	3	....	....	....	John Smith.
300 00	"	12	13	25	5	24	1	...	....	....	....	Joseph.
300 00	"	5	14	19	9	14	3	2	...	....	....	La-Clé.
300 00	"	5	4	9	5	6	3	...	....	....	...	Keesseekouse.
300 00	"	12	13	25	10	23	2	....	....	....	....	Lac-La-Ronge.
300 00	"	10	8	18	9	14	3	1	....	....	....	Petit-Pin.
300 00	"	8	3	11	6	6	2	3	...	...	....	Louis Bull.
300 00	"	3	5	8	6	8	....	....	....	...	....	Lac-des-Prés.
300 00	"	9	10	19	8	13	2	2	2	....	....	Mistawasis.
300 00	"	12	13	25	14	13	9	3	....	...	....	Lac-Montréal.
300 00	"	15	17	32	12	30	2	..	....	....	...	Morley n° 1.
300 00	"	5	9	14	7	9	2	3	....	....	....	Okanase.
300 00	"	8	7	15	5	8	4	3	....	....	....	Poundmaker.
300 00	"	15	6	21	9	12	6	2	1	....	....	Faisan-Rouge.
300 00	"	8	4	12	4	7	5	....	....	....	....	Lac-La-Selle.
300 00	"	15	11	26	5	26	....	....	....	....	....	Sampson.
300 00	"	8	18	26	13	17	5	4	....	....	. .	Rivière-Plate.
300 00	"	5	6	11	8	5	3	3	....	....	...	Mission-des-Sioux.
300 00	"	8	3	11	4	10	1	....	....	....	...	Lac-de-l'Esturgeon.
300 00	"	4	2	6	3	3	3	....	....	...	....	Foin-d'Odeur.
300 00	"	6	5	11	11	7	2	2	....	....	....	Saint-Antoine.
300 00	"	8	2	10	4	4	6	..	....	....	....	Enfant-du-Tonn. (E. A.)
300 00	"	3	6	9	7	9	...	....	....	....	...	Vermillon (St-Henri)
300 00	"	5	12	17	9	10	5	2	. ..	...	....	Lac-Wabiscaw ‡(E. A.)
300 00	"	11	17	28	28	15	9	4	....	....	...	Lac-Wabiscaw (C.R.)
300 00	"	5	8	13	8	4	1	3	4	1	. .	Bonnet-Blanc, Sioux.
300 00	"	7	8	15	7	11	3	1	...	...	...	Lac-au-Poisson-Blanc.
....	....	309	312	621	315	453	108	46	13	1	....	Total, T.N.-O.

‡ Ecole rouverte le 21 janvier 1902, après avoir été fermée à la fin du semestre de juin 1899.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les externats des sauvages

Ecole.	District.	Instituteur.	Religion.
EN DEHORS DES TRAITÉS.			
Mission d'Albany......	Diocèse de Moosoni, Baie-James.....	Rév. Robt. J. Renison	Eglise d'Angleterre
Fort-L'Orignal..........	" "	F. Mark............	" "
Moosehide...............	District du Yukon, Klondike	Rév. Benjamin Totty	" "
Nelson-House.........	District de Kéwatin..................	Sara A. Kitchen....	Méthodiste.......
Mission de la Providence (Sacré-Cœur)	Diocèse d'Athabasca et riv. McKenzie	Sœur St-Elzéar	Catholiq. romaine.
Mission de Saint-David..	Fort-Simpson, dist. de la riv. McKenzie	James R. Lucas.....	Eglise d'Angleterre
Factorerie-d'York......	District de Moosoni, Baie-d'Hudson.	Rév. R. Faries......	" "
Total, en dehors du traité	....	....	....

DES ÉCOLES—*Suite.*

du Canada (dont on a reçu des rapports), pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit. Garçons.	Filles.	Total.	Moyenne de la présence quotidienne.	Classes. I	II	III	IV	V	VI	Ecole.
$ c.												EN DEHORS DES TRAITÉS.
200 00	Crédit....	22	30	52	37	22	15	6	2	7	....	Mission d'Albany.
200 00	"	49	45	94	47	94	..	....	..	....	....	Fort-L'Orignal.
....	....	12	12	24	....	24	....	....	....	....	....	Moosehide.
200 00	Crédit ..	13	23	36	8	35	....	....	1	....	..	Nelson-House.
												Mission de la Providence.
200 00	"	10	9	19	15	11	5	3	....	....	....	(Sacré-Cœur).
200 00	"	2	3	5	2	2	1	2	....	....	....	Mission de Saint-David.
200 00	"	13	12	25	17	15	4	3	3	..	..	Factorerie d'York.
.....	....	121	134	255	126	203	25	14	6	7	....	Total, en deh. des traités.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents

Ecole.	Situation.	Directeur.	Religion.
ONTARIO.			
Orphelinat de Fort-William..	A Fort-William	Sœur M. Ignatia....	Catholiq. romaine
COLOMBIE-BRITANNIQUE.			
Alberni	A Alberni, réserve Tresaht, agence de la Côte Ouest................	James R. Motion ...	Presbytérienne....
Ref. des F. de la B.-de-l'Alerte	A la B. de l'Alerte, réserve Nimkish, agence de Kwawkewlth..........	Rév. A. W. Corker..	Eglise d'Anglet'rre
Clayoquot	Avoisinant Opitsat, réserve n° 1, agence de la Côte Ouest.........	Rév. P. Maurus.....	Catholiq. romaine.
Ref. des F. de Port-Simpson.	A Port-Simpson, agence de la Côte Nord-Ouest.....................	Mlle Hannah M. Paul	Méthodiste........
Squamish	A Squamish, agen. de la Riv.-Fraser	Sœur Mary Amy.....	Catholiq. romaine.
Sainte-Marie................	A la Mission Sainte-Marie, sur la rivière Fraser	Rév. J. Tavernier, O.M.I...........	"
Yale (All-Hallows)..........	A Yale, sur la rivière Fraser......	Sœur supér. Amy ..	Eglise d'Anglet'rre
Total, Col.-Britannique..	....	....	....
MANITOBA.			
Norway-House	A Norway-House, agence de la Riv.-Berens	E. F. Hardiman	Méthodiste........
Creek-du-Pin................	A l'emb. du creek du Pin, lac Winnipegosis, agence Manitowapah..	Rév. P. Bousquet...	Catholiq. romaine.
Portage-la-Prairie..........	A Portage-la-Prairie, Man........	W. A. Hendry......	Presbytérienne....
Portage-du-Rat..............	A Portage-du-Rat, Ont...........	Rév. C. Cahill, O.M.I	Catholiq. romaine.
Total, Manitoba	....	....	....
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.			
Birtle	A Birtle, Man....................	W. McWhinney	Presbytérienne....
Gens-du-Sang, E.A..........	Sur la réserve des Gens-du-Sang...	Arthur DeB. Owen..	Eglise d'Anglet'rre
" C.R..........	" " ...	Rév. Z. L. LeVern, O.M.I...........	Catholiq. romaine.
Plume-Bleue	Réserve de Plume-Bleue, agence du Lac-La-Selle..................	Leon Balter (rempl.).	"
Pied-de-Corbeau............	Sur la réserve des Pieds-Noirs.....	Rév. J. Riou, O.M.I.	"
Crowstand	Près de la rés. Côté, agence Pelly..	Rév. Neil Gilmour..	Presbytérienne....
Cowessess	Sur la réserve Cowessess, agence du Lac-Croche..................	Rév. S. Perrault, O.M.I..........	Catholiq. romaine.
Lac-au-Canard..............	Sur la réserve du Lac-au-Canard ..	Rév. M. J. P. Paquette, O.M.I....	"
Collège Emmanuel..........	A Prince-Albert, Sask............	Rév. James Taylor..	Eglise d'Anglet'rre
Peau-d'Hermine	Sur la réserve de Peau-d'Hermine, agence Hobbema................	Rév. R. L. Dauphin, O.M.I..........	Catholiq. romaine.
Buttes LaLime..............	Sur la réserve des Buttes-La-Lime.	Mlle Kate J. Gillespie	Presbytérienne....
Gordon	Sur la réserve de G. Gordon, agence des Buttes-de-Tondre..........	M. Williams........	Eglise d'Anglet'rre

DES ÉCOLES—*Suite.*

pensionnats des sauvages du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classes.						Ecole.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
												Ontario.
$500.......... .. .	Crédit	10	19	29	21	16	2	8	2	1	....	Orphelinat de Fort-William.
												Colombie-Britannique.
30 élèves, $60 par tête	" ..	29	17	46	40	19	12	10	3	2	....	Alberni.
10 " $60 " ..	" ..	....	10	10	10	....	1	1	1	1	6	Ref. des F. de la B.-de-l'Alerte
50 " $60 " ..	" ..	26	26	52	48	18	15	16	3	....	....	Clayoquot.
20 " $60 " ..	" ..	....	39	39	36	7	11	15	4	2	....	Ref. des F. de Port-Simpson.
50 " $60 " ..	" ..	13	16	29	27	8	12	9	....	....	....	Squamish.
60 " $60 " ..	" ..	27	36	63	63	3	14	26	15	5	....	Sainte-Marie.
35 " $60 " ..	" ..	....	33	33	25	7	4	6	7	7	2	Yale (All Hallows).
....	......	95	177	272	249	62	69	83	33	17	8	Total, Colombie-Britannique.
												Manitoba.
50 élèves, $72 par tête	Crédit	26	32	58	56	20	22	6	8	2	....	Norway-House.
55 " $72 " ..	" ..	28	39	67	60	2	36	6	12	6	5	Creek-du-Pin.
20 " $72 " ..	" ..	10	11	21	19	11	1	3	3	3	...	Portage-la-Prairie.
30 " $72 " ..	" ..	14	19	33	29	13	4	8	8	...	....	Portage-du-Rat.
. ...	......	78	101	179	164	46	63	23	31	11	5	Total, Manitoba.
												Territoires du Nord-Ouest.
40 élèves, $72 par tête	Crédit	14	34	48	39	22	12	11	3	....	....	Birtle.
50 " $72 " ..	" ..	30	26	56	48	15	4	12	13	12	....	Gens-du-Sang (E.A.)
25 " $72 " ..	" ..	14	7	21	16	15	6	....	....	....	....	" (C.R.)
45 " $72 " ..	" ..	30	15	45	40	15	8	12	8	2	....	Plume-Bleue.
25 " $72 " ..	" ..	13	6	19	18	9	6	4	....	....	....	Pied-de-Corbeau.
40 " $72 " ..	" ..	23	19	42	38	19	7	12	2	2	....	Crowstand.
40 " 72 " ..	"	21	17	38	32	25	7	6	....	....	....	Cowesses.
100 " 100 " ..	"	54	50	104	99	54	18	14	18	....	....	Lac-au-Canard.
20 gar., $100 p. tête; 32 " et filles, $72 "	"	36	26	62	51	16	11	14	14	4	3	Collège Emmanuel.
50 élèves, $72 par tête	"	27	23	50	46	24	9	8	7	1	1	Peau-d'Hermine.
15 " 72 " ..	"	8	7	15	14	7	....	....	7	1	....	Buttes-La-Lime.
30 " 72 " ..	"	13	17	30	30	2	8	....	11	9	....	Gordon.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents

Ecole.	Situation.	Directeur.	Religion.
TERRITOIRES DU N.-O.—*Suite.*			
Saints-Anges	Mission de la Nativité, Fort-Chipewyan	Rév. Sr McDougall.	Catholique romain.
Ile-à-la-Crosse	A l'île à la Crosse, district de la riv. McKenzie	Rév. Sr Thiffault	" "
Petit-Lac des-Esclaves, E.A.	Au lac des Esclaves, district de la rivière La-Paix	C. D. White	Eglise d'Anglet'rre
" " " C.R.	Au lac des Esclaves, district de la rivière La-Paix	Rév. A. Desmarais, O.M.I.	Catholique romain.
Muscowequan	Sur la réserve Muscowequan, agence des Buttes-de-Tondre	I. Jacob	" "
Orphelinat McDougall	Sur la réserve Morley, ag. des Assin.	John W. Niddrie	Méthodiste
*Vieux Soleil	Sur la réserve des Pieds-Noirs	Rév. H. W. Gibbon Stocken	Eglise d'Anglet'rre
Lac-aux-Oignons, C.R.	Sur la réserve Seekaskootch, agence du Lac-aux-Oignons	Rév. Cypr. Boulène, O.M.I	Catholique romain.
" C.E	Sur la réserve Seekaskootch, agence du Lac-aux-Oignons	Rév. J. R. Matheson	Eglise d'Anglet'rre
Piéganes, E.A	Sur la rés. des Piéganes ag. des Piég.	W. R. Haynes	" "
" C.R.	" " "	Rév. L. Doucet, O.M.I	Catholique romain.
Lac-Rond	Agence du Lac-Croche	Rév. H. McKay	Presbytérienne
Sarcis	Sur la rés. des Sarcis, ag. des Sarcis.	Percy Stocken	Eglise d'Anglet'rre
Rivière-à-La-Boucane (Saint-Augustin)	Près de la traverse de la rivière La-Paix, à l'embouchure de la rivière à-La-Boucane	Rév. Sœur Sostène	Catholique romain.
Saint-Albert	Etablissment de St-Albert, Alta.	Rév. Sœur Dandurand	" "
Enfant-du-Tonnerre	Sur la rés. d'Enfant-du-Tonnerre, agence de Battleford	Rév. H. Delmas, O.M.I	" "
Total, T. N.-O.			

*Les pensionnats de Vieux-Soleil et de l'Aigle-Blanc ont été fusionnés, et ce dernier a été fermé à la fin

DES ÉCOLES—*Suite.*

pensionnats des sauvages du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit. Garçons.	Filles.	Total.	Moyenne de la présence quotidienne.	Classes. I	II	III	IV	V	VI	École.
												Territoires du N.-O—*Fin.*
40 élèves, $72 p. tête.	Crédit	19	17	36	26	27	5	4	....	....	....	Saints-Anges.
12 " 72 " ..	"	3	9	12	12	5	7	...	...	....	....	Ile-à-la-Crosse.
15 " 72 " ..	"	29	26	55	31	24	14	10	7	....	....	Lac-des-Esclaves, E.A.
40 " 72 " ..	"	25	16	41	40	13	13	9	6	....	...	" " C.-R.
30 " 72 " ..	"	17	13	30	30	8	6	8	7	1	....	Muscowequan.
40 " 72 " ..	"	22	23	45	43	20	5	10	10	...	....	Orphelinat McDougall.
20 " 72 " ..	"	27	17	44	39	28	9	4	3	....	....	Vieux-Soleil.
50 " 72 " ..	"	30	22	52	46	21	11	8	6	4	2	Lac-aux-Oignons, C.-R.
16 " 72 " ..	"	11	10	21	16	9	1	4	4	3	...	" C.-R.
30 " 72 " ..	"	12	12	24	20	18	2	4	....	....	...	Piégânes, E.A.
20 " 72 " ..	"	10	15	25	20	9	7	9	....	....	....	" C.-R.
40 " 72 " ..	"	17	14	31	24	14	7	6	1	3	....	Lac-Rond.
15 " 72 " ..	"	8	8	16	14	6	4	4	...	2	....	Sarcis.
15 " 72 " ..	"	8	11	19	16	8	11	....	....	...	...	Riv.-La-Boucane Ste-Augustine).
80 " 72 " ..	"	42	38	80	70	36	23	12	9	....	....	Saint-Albert.
15 " 72 " ..	"	8	7	15	13	6	9	....	....	....	....	Enfant-du-Tonnerre.
....	.....	571	505	1076	931	475	230	185	136	44	6	Total, N.T.-O.

du trimestre de septembre 1901, les élèves étant transférés à celui du Vieux-Soleil.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les écoles industrielles

Ecole	Situation.	Directeur.	Religion.	Subvention.
ONTARIO.				
Institut Mohawk....	A Brantford.	Rév. R. Ashton...	Non confession'elle	91 élèves à $60 par tête.
" Mount-Elgin	A Muncey....... ..	Rév. W. W. Shepherd..........	Méthodiste..	100 " $60 " ..
Refuge Shingwauk..	Au Saut-Ste-Marie	Geo. Ley King....	Eglise d'Anglet'rre	100 " $60 " ..
Wikwemikong (garç)	A Wikwemikong ..	Rév. G. A. Artus.	Catholiq. romaine.	60 " $60 " ..
" (filles)	" "	" "	" "	60 " $60 " ..
Total, Ontario...	....	....	....	....
COLOMBIE-BRITAN.				
Baie-de-l'Alerte.....	A la B.-l'Alerte, sur la rés. Kimkish..	Rév. A. W. Corker	Eglise d'Anglet'rre	35 élèves à $130 par tête.
Refuge Coqualeetza..	A Chilliwack, ag. de la Rivière-Fraser.	Rév. Jos. Hall....	Méthodiste.......	80 " $130 " ..
Kamloops..........	A Kamloops.......	Rév. A. M. Carion	Catholiq. romaine.	50 " $130 " ..
Kootenay	A Kootenay.	Rév. N. Coccola...	" " ..	50 " $130 " ..
Ile-Kuper...........	Sur l'île Kuper, ag. Cowichan.	Rév. G. Donckele.	" " ..	50 " $130 " ..
Metlakahtla	A Metlakahtla, ag. de la Côte-Ouest.	John R. Scott.....	Eglise d'Anglet'rre	{ 25 garç. à $140 " .. 25 filles à $100 " ..
Lac-Williams.	Au Lac-Williams..	Rév. H. Boening..	Catholiq. romaine.	50 élèves à $130 " ..
Total, C.-B.....	....	....	. ...	....
MANITOBA.				
Brandon........	A Brandon.	Rév. T. Ferrier...	Méthodiste...	100 élèves à $120 par tête.
*Elkhorn...........	A Elkhorn...	A. E. Wilson.	Non confession'elle	....
*Terre-de-Rupert" ..	A Middlechurch....	W.J.Chisholm(Ac)	"	....
Saint-Boniface . ..	A Saint-Boniface. .	Rév. J. B. Dorais.	Catholiq. romaine.	100 élèves à $100 par tête
Total, Manitoba	....	....	. ...	....
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.				
Battleford...........	A Battleford, Sask.	Rév. E. Matheson.	Eglise d'Anglet'rre	120 élèves à $145 par tête
*Calgary........	A Calgary, Alta...	Rév. G.H. Hogbin	" "	....
Qu'Appelle.........	A Qu'Appelle, Assa.	Rév. J. Hugonard.	Catholiq. romaine.	225 élèves à $125 par tête
Daim-Rouge........	A Daim-Rouge, Alt.	Rév. C.E. Somerset	Méthodiste.......	80 " $140 " ..
Régina..	A Régina, Assa....	Rév. J. A. Sinclair	Presbytérienne....	225 " $130 " ..
Saint-Joseph........	A High-River, Alta.	Rév M. Lépine OMI	Catholiq. romaine.	120 " $140 " ..
Total, T. N.-O....	....	....	.. ..	....

NOTE.—Tous les garçons des écoles industrielles apprennent la culture et toutes les filles apprennent la
*Toutes dépenses payées par le gouvernement.

DES ÉCOLES—*Suite.*

des sauvages du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classes.						Industries.									Ecole.
	Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	Menuisier.	Cordonnier.	Tailleur.	Forgeron.	Boulanger.	Sellier.	Imprimeur.	Peintre.	Ferblantier.	
																				ONTARIO.
Crédit.........	59	71	130	118	12	8	46	22	20	22	1	..	..	..	..	..	..	..	..	Institut Mohawk.
"	57	46	103	101	21	12	31	23	16	....	..	..	..	..	..	..	.	..	..	" Mt-Elgin
Cr. et fonds d. éco	56	15	71	62	13	13	13	19	13	....	8	..	..	1	..	..	..	..	..	Refuge Shingwauk
Crédit.........	77	....	77	71	16	26	17	14	4	....	6	3	..	2	..	..	..	..	1	Wikwemikong (g.)
"	....	60	60	55	13	15	12	15	5	....	..	..	..	..	..	..	..	..	..	" (filles.)
.. ..	249	192	441	407	75	74	119	93	58	22	15	3	..	3	..	..	.	..	1	....Total, Ontario.
																				COL.-BRITANNIQUE.
Crédit.........	33	....	33	33	8	8	8	9	..	....	19	..	..	..	..	..	.	..	..	Baie-de-l'Alerte.
"	64	30	94	82	21	6	26	19	7	15	1	4	..	..	4	..	..	..	..	Ref. Coqualeetza.
"	26	30	56	52	10	4	14	8	13	7	12	5	..	..	..	..	..	..	.	Kamloops.
"	33	25	58	53	3	14	13	12	13	3	..	1	..	..	..	..	..	..	..	Kootenay.
"	41	28	69	62	6	3	17	15	12	16	5	7	..	..	11	..	..	2	..	Ile Kuper.
} "	28	24	52	26	....	8	19	10	14	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	Metlakahtla.
"	20	30	50	42	3	8	20	8	11	....	3	..	..	..	..	3	..	..	..	Lac-Williams.
....	245	167	412	350	51	51	117	81	70	42	40	17	..	..	15	3	..	2	..	... ...Total, C.-B.
																				MANITOBA.
Crédit.........	54	60	114	104	48	14	19	33	.	....	3	..	..	..	..	..	..	..	..	Brandon.
"	55	30	85	70	26	22	19	10	8	....	7	6	..	..	1	1	..	..	..	Elkhorn.
....	82	55	137	120	18	34	43	28	6	8	9	..	4	3	..	..	2	2	..	Terre-de-Rupert.
Crédit.........	58	37	95	87	16	26	29	19	5	....	4	..	..	..	..	..	..	..	..	Saint-Boniface.
....	249	182	431	381	108	96	110	90	19	8	23	6	4	3	1	1	2	2	..	..Total, Manitoba.
																				TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
Crédit.........	51	46	97	92	27	20	20	18	12	....	5	..	..	2	4	..	..	..	..	Battleford.
....	48	....	48	37	8	14	17	9	..	....	..	..	..	..	..	..	..	..	..	Calgary.
Crédit.........	108	128	236	225	43	41	92	37	23	....	10	8	..	5	5	..	..	2	..	Qu'Appelle.
"	43	23	66	62	16	16	18	12	4	....	5	..	..	..	..	..	..	..	..	Daim-Rouge.
"	72	47	119	90	33	25	33	18	10	....	13	..	..	2	5	..	6	..	..	Régina.
"	54	24	78	73	24	20	11	13	10	...	4	1	.	..	1	..	..	..	..	Saint-Joseph.
....	376	268	644	579	151	136	191	107	59	.. .	37	9	..	9	15	..	6	2	..	.....Total, T.N.O.

couture, le tricot et le soin du ménage.

SOMMAIRE DES

Province.	Écoles.			Nombre d'écoles.	Dénomination.					Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.
	Externats.	Pensionnats.	Industrielles.		Non confessionelle.	Cathol. romaine.	Episcopale.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Garçons.	Filles.	Total.	
Ontario	71	1	5	77	36	22	9	10	....	1,456	1,204	2,660	1,469
Québec	17	...	....	17	2	11	1	3	....	423	359	782	369
Nouvelle-Ecosse	10	...	....	10	...	10	....	...	....	125	93	218	89
Nouveau-Brunswick	6	....	...	6	...	6	....	...	....	72	71	143	69
Ile du Prince-Edouard	1	....	....	1	....	1	....	....	....	11	15	26	12
Colombie-Britannique	27	7	7	41	....	13	13	11	4	795	731	1,526	1,031
Manitoba	46	4	4	54	3	11	31	7	2	918	800	1,718	1,064
Territoires du Nord-Ouest	36	28	6	70	....	25	28	9	8	1,256	1,085	2,341	1,825
En dehors des traités	7	....	....	7	....	1	5	1	....	121	134	255	126
Total	221	40	22	283	41	100	87	41	14	5,177	4,492	9,669	6,054

NOTE.—Tous les élèves des écoles industrielles apprennent la culture.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES,
OTTAWA, 24 septembre 1902.

TABLEAUX DES ÉCOLES.

Pour-cent de la moyenne.	Cours.						Industries.									Total.	Province.
	I	II	III	IV	V	VI	Charpentier.	Cordonnier.	Tailleur.	Forgeron.	Boulanger.	Sellier.	Imprimeur	Peintre.	Ferblantier.		
55·23	1,171	573	462	278	134	42	15	3	..	3	..	..	..	..	1	22	Ontario.
47·19	404	182	115	44	20	17	....	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Québec.
40·82	109	29	40	17	15	8	....	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Nouvelle-Ecosse.
48·25	75	19	22	13	7	7	....	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Nouveau-Brunswick.
46·23	11	8	5	1	...	1	....	..	..	..	..	..	..	..	..	......	Ile du Prince-Edouard.
67·56	559	317	319	189	91	51	40	17	..	..	15	3	..	2	..	77	Colombie-Britannique.
61·93	848	381	267	169	40	13	23	6	4	3	1	1	2	2	..	42	Manitoba.
77·96	1,079	474	422	256	104	6	17	9	..	9	15	..	6	2	..	78	Territoires du Nord-Ouest.
49·41	203	25	14	6	7	...	..	..	..	..	..	..	..	..	..		En dehors des traités.
62·61	4,459	2,008	1,666	973	418	145	115	35	4	15	31	4	8	6	1	219	Total.

TERRES DES SAUVAGES.

ÉTAT INDIQUANT le nombre d'acres de terres des sauvages vendues pendant l'exercice expiré le 30 juin 1902, le montant total du prix d'achat, et l'étendue des terres des sauvages arpentées qui n'étaient pas vendues à cette date.

PROVINCE D'ONTARIO.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres. vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non vendues.	Observations.
		Acres.	$ c.	Acres.	
Albemarle	Bruce	...	...	214·00	Quelques-unes de ces terres ont été reprises par le département, les conditions de la vente n'ayant pas été remplies, de sorte que dans certains cas il paraît y avoir plus de terres non vendues à la fin du dernier exercice qu'il n'y en avait d'après le rapport précédent.
Amabel	"	353·00	188 90	...	
Eastnor	"	253·00	25 30	2,994·00	
Lindsay	"	313·00	88 70	3,329·00	
St-Edmund	"	448·00	70 00	3,819·00	
Bury, emplacement de ville	"	527·18	434 50	255·98	
Hardwicke "	"	...	...	1,111·00	
Oliphant "	"	85·50	128 25	40·09	
Southampton "	"	...	...	21·75	
Wiarton (ville)	"	6·30	148 00	17·15	
Brooke, emplacement de ville	Grey	3·00	360 00	...	
Keppel	"	...	...	2,210·60	
Iles à la Pêche de Saugeen	Lac Huron	152·15	565 00	1,580·90	
Thessalon	District d'Algoma	453·96	453 96	2,426·44	
Thessalon (ville)	"	8·67	372 65	33·59	
Aweres	"	756·20	473 30	12,767 80	
Archibald	"	...	...	2,900·00	
Dennis	"	606·50	303 25	923·50	
Fisher	"	180·00	92 50	9,029·00	
Herrick	"	160·00	80 00	6,873·53	
Haviland	"	...	...	3,422·00	
Kars	"	8·00	4 00	9,451·00	
Apaquosh, emplac. de ville	"	1 29	15 00	313·71	
Laird	"	2,999·05	1,890 43	4,906·43	
Macdonald	"	279·83	139 92	2,040·35	
Meredith	"	2,302·95	1,171 98	4,695·15	
Duncan	"	...	...	14,258·00	
Kehoe	"	3,089·50	2,008 22	13,396·50	
Thompson	"	154·73	201 16	773·85	
Cobden	"	...	...	255·37	
Pennefather	"	2,336·00	1,168 00	14,640·00	
Ley	"	...	...	8,019·00	
Tilley	"	...	...	12,691·00	
Tupper	"	...	...	2,800 00	
Fenwick	"	1,347·00	1,972 00	10,426·00	
Vankoughnet	"	489·00	244 50	9,329·00	
Shingcouicouse, emp. de ville	"	...	...	269·00	
Bidwell	Dis. d. Manitouline	1,096·00	245 20	6,674·00	
Howland	"	395·00	79 00	4,656·00	
Sheguiandah	"	582·00	175 00	8,731·00	
Sheguiandah, emp. de ville	"	6·77	250 00	321·59	
Billings	"	381·00	123 60	5,578·00	
Assiginack	"	723·00	144 60	5,971·00	
Campbell	"	541·00	243 30	7,583·00	
Manitowaning, emp. de ville	"	21·81	1,149 00	41·78	
Carnarvon	"	399·00	183 88	11,403·00	
Tehkummah	"	283·00	74 10	6,251·00	
Sandfield	"	474·00	110 65	8,506·00	
Shaftesbury, emp. de ville	"	29·30	635 50	264·23	
Tolsmaville	"	156·65	346 00	1,371·94	
Allan	"	646·00	244 70	3,788·00	
Burpee	"	588·00	111 40	9,911·00	

TABLEAU indiquant le nombre d'acres de terre des sauvages vendues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1902—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non vendues.	Observations.
		Acres.	$ c.	Acres.	
Ile Barrie	Dist. de Manitoulin	.....	.....	2,217·00	
Gordon	"	668·00	139 90	3,259·00	
Baie Gore (ville)	"	9·66	190 00	5·08	
Mills	"	.....	.....	6,415·00	
Ile Cockburn	"	655·00	296 30	30,685·00	
Dawson	"	3,302·00	1,135 95	17,624·00	
Robinson	"	1,501·00	492 30	32,564·00	
Neebing	D. de la b. du Tonn.	.....	.....	3,778·00	
Sarnia (emplac. de ville)	Comté de Lambton	.....	.....	3·02	
Cayuga	Haldimand	.....	.....	312·60	
Cayuga (emplac. de ville)	"	.....	.....	144·34	
Dunn	"	.....	.....	1,571·50	
Caledonia	"	.....	.....	53·94	
Ile Sultana	D. de la r. La-Pluie	.....	.....	421·12	
Brantford	Brant	.....	.....	135·85	
Bronte	Halton	·50	40 00	3·70	
Port-Credit	Peel	.....	.....	·75	
Deseronto	Hastings	·20	33 75	6·31	
Iles du fleuve Saint-Laurent	Prov. d'Ontario	193·81	22,605 00	71·65	
Ile de la rivière Otonabi et ses lacs	Peterborough	48·00	280 00	2,001·58	
Ile du Nuage-Blanc	Baie Georgienne	.....	.....	72·88	
Shannonville (emp. de ville)	Hastings	.....	.....	2·27	
Ile de la baie de Quinté	Prov. d'Ontario	·25	10 00	.....	
Alnwick	Northumberland	20·80	296 00	1·27	
Réserve Michipicoten	District d'Algoma	1,481·50	3,603 00	.....	Droit de passage.
Ile de la baie Georgienne	D. de Parry-Sound	14·50	125 00	.....	
Réserve Paskonkin	D. de la r. La-Pluie	35·05	175 25	.....	
Rivière du Poisson-blanc	Dist. de Manitoulin	764·90	1,584 70	.....	
		32,331·51	47,722 60	344,635·09	

PROVINCE DE QUÉBEC.

Ouiatchouan	Chicoutimi	707·43	282 98	4,201·62	
Dundee	Huntingdon	417·76	1,044 45	6,856·59	
Viger	Témiscouata	.....	.....	48·00	
Maniwaki (emp. de ville)	Wright	2·02	751 00	84·35	
Témiscamingue	Pontiac	141·00	98 70	20,477·07	
		1,268·21	2,177 13	31,667·63	

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Papaschase	Alberta	.....	.....	135·00	
Sharphead	"	6,425·60	12,878 00	2,422·19	
Chacastapasin (moins l'île au Sucre)	Saskatchewan	14,699·63	25,473 04	160·00	
Homme de l'Océan et Croupion-de-Faisan	D. de la M. de L'Ori.	46,604·31	58,145 00	.....	
		67,729·54	96,496 04	2,717·19	

TABLEAU indiquant le nombre d'acres de terre des sauvages vendues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1002—*Fin.*

PROVINCE DU MANITOBA.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non vendues.	Observations.
		Acres.	$ c.	Acres.	
Réserve du Joueur	Marquette	2,080·00	9,920 00	6,549·60	
Réserve Saint-Pierre	Selkirk	41·61	624 15	806·08	
		2,121·61	10,544 15	7,355·68	

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Réserve Miyuke	Kootenay	3·21	80 00	....	Droit de passage.
Réserve de False-Creek	Vancouver	7·00	3,500 00	....	" "
		10·21	3,580 00	....	

Observatinos générales.

Les terres vendues durant l'année se sont élevées à 103,461.08 acres, qui ont réalisé $160,519.92. La quantité des terres environnantes à la disposition du département s'élève en chiffres ronds à 386,375·59 acres. Les dettes flottantes à compte des terres des sauvages se sont élevées à $220,896.11, dont une bonne partie ne sont pas encore dues.

RECENSEMENT

RECEN

Des sauvages ayant des demeures fixes et des sauvages nomades ; religions auxquelles des païens au Canada, par provinces,

PROVINCE

Sauvages.	Recensement.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Algonquins du lac Doré	98				98				
" de Renfrew-Nord	198								
Chippewas de la Thames	476	230		244		2			
" de l'île Walpole	625	310		296	17				2
" et Pottawattamis de Sarnia,	333	83		250					
" " de Kettle et Stony-Points	97	4		93					
" des îles Georgina et du Serpent	115			115					
" de Rama	228			213	15				
" de Saugeen	372	4		251	37		80		
" de Nawash	369	15		230	124				
" de Beausoleil	261			177	84				
Iroquois et Algonquins de Watha (Gibson)	133			121	11			1	
Moraves de la Thames	343	77		66				200	
Mississaguas du lac à la Vase	167			167					
" du lac du Riz	80			80					
" de Scugog	36			36					
" d'Alnwick	234	6		225	3				
" de New-Credit	244			214		14		16	
Mohawks de la baie de Quinté	1,250	1,116	133						1
Munsees de la Thames	121	46		75					
Onéïdas de la Thames	779	283		379		102		15	
Pottawattamis de l'île Walpole	179	78		90	1				10
Ojibbewas et Ottawas des îles Manitoulines et Cockburn à :—									
Ile Cockburn	56				56				
Sheshegwaning	159	11			148				
Baie de l'Ouest	335			1	334				
Creek à la Carpe	101	83			18				
Baie du Sud	66				66				
Sheguiandah	87	69			18				
Lac à la Carpe	14				14				
Wikwemikong (non cédée) } Wikwemikongsing (non cédée) }	1,102				1,102				
Obidgewong	7								7
Ojibbewas du lac Supérieur à :—									
Fort-William	290				231				59
Rocher-Rouge ou l'île Hélène	213	38			175				
Pays-Plat	45				45				
Lac Nipigon, baie au Goéland et l'île de la Pointe	512	17			180				315
Rivière du Pic	209	5			204				
Lac Long	330	61			268				1
Michipicoten et Grosses-Têtes	343	163		5	175				
A reporter	2,807	2,699	133	3,328	3,424	118	80	232	395

SEMENT.

ils appartiennent, avec le nombre approximatif de chaque religion, ainsi que le nombre pour l'année expirée le 30 juin 1902.

D'ONTARIO.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
13	11	12	10	4	5	17	22	1	3	
......	......	......	.....	...	.....	......	......	......	......	Errants.
26	53	38	38	33	35	128	103	15	7	
48	51	59	61	33	31	155	155	15	17	
20	21	32	32	17	15	92	86	10	8	
9	8	6	10	3	3	27	28	....	3	
5	7	9	10	5	6	32	32	4	5	
20	21	13	21	14	11	51	63	6	8	
38	25	27	27	16	20	87	109	8	15	
20	18	36	23	30	12	108	110	4	8	
20	27	27	26	17	17	54	60	5	8	
8	12	14	20	9	10	32	25	1	2	
29	36	40	33	21	22	86	75	.....	1	
17	17	25	9	11	5	46	34	......	3	
5	8	10	6	6	2	20	19	1	3	
4	5	.....	4	3	1	9	9	.....	1	
22	14	27	19	13	10	57	62	7	3	
14	12	30	20	15	11	57	62	11	12	
81	91	129	116	77	64	325	328	17	22	
9	12	10	7	10	19	31	10	11	2	
68	52	71	64	50	26	225	179	26	18	
15	16	17	18	9	8	45	40	3	8	
8	4	8	8	4	2	9	12	....	1	
13	16	14	14	11	12	36	35	4	4	
21	26	25	32	23	22	78	89	9	10	
5	7	12	5	10	4	24	27	3	4	
6	2	5	11	6	4	13	19	....	.....	
5	6	7	13	5	4	26	19	1	1	
......	.....	......	.....	1	3	2	5	2	1	
136	155	116	130	107	82	171	132	25	48	
.....	......	......	......	1	......	3	2	....	1	
20	24	31	32	18	11	64	81	5	4	
13	21	33	13	9	12	49	56	5	2	
4	4	8	4	2	5	6	11	......	1	
40	52	81	60	35	26	89	118	6	5	
17	19	25	24	17	10	44	48	.....	5	
23	30	42	51	14	19	55	79	8	9	
40	41	38	31	12	9	74	82	11	5	
842	924	1,077	1,002	671	558	2,427	2,426	224	258	

RECENSEMENT des sauvages ayant des demeures fixes et des sauvages

PROVINCE

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Report	2,807	2,699	133	3,328	3,424	118	80	232	395
Ojibbewas du lac Huron à :—									
Rivière Thessalon	144	...	...	...	144	...	...	...	...
Maganettawan	111	...	...	...	111	...	...	...	...
Rivière des Espagnols, n° 1	218	6	...	...	212	...	...	...	...
" " n° 2	103	27	...	...	76	...	...	...	...
" " n° 3	346	...	...	...	346	...	...	...	...
Lac au Poisson-Blanc	160	...	...	15	145	...	...	...	...
Rivière Mississagi	161	...	...	...	161	...	...	...	...
Pointe-Grondine	55	...	...	7	48	...	...	...	...
Rivière au Serpent	121	...	...	...	121	...	...	...	...
Rivière des Français	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Tahgaiwinini	194	...	...	...	194	...	...	...	...
Rivière du Poisson-Blanc	93	58	...	...	35	...	...	...	...
Ile Perry	108	...	...	50	36	...	...	...	22
Shawanaga	109	...	...	79	30	...	...	...	...
Henvey-Inlet	166	...	...	47	119	...	...	...	...
Lac Nipissingue	200	...	...	...	200	...	...	...	...
Témogamingue	86	...	...	...	86	...	...	...	...
Dokis	80	...	...	...	80	...	...	...	...
Rivière du Jardin	436	140	...	1	295	...	...	...	...
Baie Batchewana	362	5	...	8	349	...	...	...	...
Six-Nations de la Grande-Rivière	4,050	1,489	...	641	...	808	6	183	923
Wyandottes d'Anderdon	2	...	...	...	...	...	...	...	...
Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à—									
Hungry-Hall n° 1	31	7	...	...	...	...	...	...	24
" n° 2	17	2	...	...	1	...	...	...	14
Long-Saut, n° 1	30	6	...	...	...	...	...	...	24
" n° 2	48	7	...	...	...	...	...	...	41
Rapides du Manitou, n° 1	79	...	...	...	...	...	...	...	79
" n° 2	31	...	...	...	...	...	...	...	31
Petites-Fourches	49	3	...	...	...	...	...	...	46
Couchiching	130	3	...	...	103	...	...	...	24
Stangecoming	49	1	...	...	...	...	...	...	48
Niacatchewenin	58	...	...	...	...	...	...	...	58
Nickickonsemenecanning	55	1	...	...	6	...	...	...	48
Rivière la Seine	127	...	...	...	...	...	...	...	127
Lac la Croix	111	...	...	...	3	...	...	...	108
Lac des Mille-Lacs	82	...	...	...	1	...	...	...	81
Kawaiagamot (lac à l'Esturgeon)	32	...	...	...	...	...	...	...	32
Wabigoon	88	1	...	...	4	...	...	...	83
Tête-du-Français	147	120	...	...	19	...	...	...	8
Lac Seul	362	303	...	...	26	...	...	...	33
Wabuskang	67	31	...	...	10	...	...	...	26
Grassy-Narrows	114	9	...	...	66	...	...	...	39
Lac à l'Aigle	73	4	...	...	6	...	...	...	63
Les Dalles	63	25	...	...	25	...	...	...	13
Islington	166	154	...	...	1	...	...	...	11
Portage-du-Rat	66	5	...	...	9	...	...	...	52
Angle Nord-Ouest, n° 37	95	3	...	...	1	...	...	...	91
" n° 33	54	...	...	...	...	...	...	...	54
" n° 34	18	...	...	...	...	...	...	...	18
Grosse-Ile	156	1	...	...	2	...	...	...	53
Assabasca	154	1	...	...	3	...	...	...	51
Baie du Poisson-Blanc	52	1	...	...	10	...	...	...	41
Lac Plat, n° 40	62	...	...	...	1	...	...	...	611
Total	20,578	5,112	133	4,176	6,509	926	86	415	3,0210

nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

D'ONTARIO—*Suite.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
842	924	1,077	1,002	671	558	2,427	2,426	224	258	
5	6	17	14	11	10	28	44	6	3	
9	11	7	11	5	9	26	32	1	.....	
16	15	30	22	19	20	37	49	6	4	
9	6	13	13	8	7	20	24	2	1	
29	28	36	51	17	20	72	87	3	3	
9	17	23	17	10	2	30	44	6	2	
9	13	16	15	12	18	28	39	6	5	
4	4	6	4	3	2	10	16	1	5	
14	11	13	11	7	9	24	24	2	6	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Réserve non occupée.
13	15	28	32	13	8	37	45	2	1	
10	8	11	15	2	4	22	16	1	4	
8	7	15	7	4	4	26	34	2	1	
10	8	11	15	4	2	25	34	.....	.....	
13	9	19	12	5	6	47	54	.....	1	
21	17	21	23	6	8	45	59	.....	.....	
6	6	5	5	5	2	22	35	.....	.....	
5	7	7	7	4	2	19	26	1	2	
27	34	46	37	23	32	105	110	10	12	
29	27	26	18	27	23	91	102	10	9	
249	317	416	396	223	183	1,086	1,012	89	79	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Religion inconnue ; pas de détails.
1	2	6	2	1	1	8	10	.....	.....	
.....	2	.....	2	.....	1	4	8	.....	.....	
2	3	1	5	1	1	8	7	1	1	
2	5	3	3	2	4	12	15	1	1	
6	7	6	7	7	5	19	20	.....	2	
1	4	5	1	1	2	8	5	2	2	
4	3	2	4	3	6	12	11	1	3	
8	11	16	10	4	7	32	34	4	4	
4	3	6	13	1	3	8	10	1	.....	
5	8	10	6	1	3	10	14	.....	1	
6	5	10	7	2	2	9	13	.....	1	
8	11	14	20	8	6	20	31	7	2	
9	6	14	16	4	10	14	32	4	2	
4	10	10	14	4	11	13	15	.....	1	
6	1	5	2	.....	1	7	6	1	3	
3	8	6	11	7	3	20	28	1	1	
21	15	15	17	4	5	33	32	2	3	
37	44	49	42	20	9	80	71	6	4	
8	10	3	11	1	2	13	16	1	2	
9	15	10	7	6	5	28	30	3	1	
11	8	10	5	2	2	17	16	2	.....	
4	6	9	5	1	2	16	16	1	3	
20	12	14	16	7	7	46	38	1	5	
9	3	7	4	1	2	15	18	3	4	
4	6	11	15	5	4	20	26	1	3	
6	4	5	8	.....	2	12	12	1	4	
.....	2	1	1	.....	.....	5	8	.....	1	
20	13	21	17	9	4	32	35	1	4	
12	15	13	16	5	9	35	41	3	5	
3	2	4	7	3	3	12	17	1	.....	
8	3	11	6	4	3	11	15	.....	1	
1,578	1,737	2,140	2,027	1,193	1,054	4,806	4,962	421	460	

RECENSEMENT des sauvages ayant des demeures fixes et des sauvages

PROVINCE

Sauvages.	Recensement.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Report	20,578	5,112	133	4,176	6,509	926	86	415	3,021
Chippewas et Saulteux du traité n° 3, à—*Suite.*									
Lac-Plat n° 39	83	1			1				81
Sauvages à Ignace	73				60				13
Sauvages dans le territoire non organisé à Osnaburg-House, Fort-Hope, Martin-Falls et Rivière des Anglais	249								
Total	20,983	5,113	133	4,176	6,570	926	86	415	3,115

PROVINCE DE

Sauvages.	Recensement.	Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Abénakis de Saint-François	344	52			260			32	
" Bécancour	51				51				
Algonquins de la rivière du Désert	390				390				
" Témiscamingue	205				205				
Amalécites de Viger	101				101				
Hurons de Lorette	458	1	3		454				
Iroquois de Caughnawaga	2,017	2		31	1,984				
" Saint-Régis	1,386			150	1,236				
Iroquois et Algonquins du lac des Deux-Montagnes	454			265	185		4		
Micmacs de Maria	105				105				
" Ristigouche	476				476				
Sauv. de la péninsule du Labrador, savoir : Montagnais et Naskapis à—									
Bersimis	465				465				
Escoumains	40				40				
Natashquan	43				43				
Godbout	40				40				
Grande-Romaine et Musquaro	306				306				
Lac Saint-Jean	508	32			476				
Mingan	132				132				
Sept-Iles et Moïse	377				377				
Têtes-de-Boule de la bande de St-Maurice, Comté de Champlain	203								
Pontiac, non organisé	631								
Comté d'Ottawa	116								
Territoires non organisés de Trois-Rivières et Saint-Maurice	360								
Territoires non organisés de Chicoutimi et Saguenay	1,253								
Comté de Québec à—									
Saint-Ambroise	346								
Lorette	9								
Non organisés	13								
Comté de Charlevoix à—									
Saint-Urbain	7								
Pointe-au-Pic	6								
Total	10,842	87	3	446	7,326		4	32	

nomades ; religions a"xquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

D'ONTARIO—*Fin.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
1,578	1,737	2,140	2,027	1,193	1,054	4,806	4,962	421	460	
11	12	7	6	3	3	17	22	1	1	
9	5	8	6	5	1	15	18	5	1	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	Errants.
1,598	1,754	2,155	2,039	1,201	1,058	4,838	5,002	427	462	

QUÉBEC.

Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Observations.
26	35	40	37	16	15	79	77	9	10	
1	1	3	......	5	4	12	19	1	5	
21	28	36	40	30	32	94	98	5	6	
13	17	29	27	13	9	39	49	4	5	
3	5	13	12	15	11	13	29	......	......	
51	42	51	47	32	28	97	96	6	8	
177	149	232	176	118	105	504	450	43	63	
162	167	150	139	73	87	270	268	36	34	
40	35	54	31	17	23	135	105	8	6	
9	15	15	10	5	6	21	20	2	2	
36	48	51	44	33	36	102	98	13	15	
39	52	49	50	30	33	106	93	6	7	
5	4	3	5	1	1	8	8	2	3	
7	2	8	3	2	3	9	9	......	....	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	Pas de détails.
35	41	41	35	15	14	56	62	5	2	
48	37	63	68	39	36	111	90	10	6	
10	14	14	11	5	10	32	32	2	2	
33	53	46	35	28	17	77	75	5	8	
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	Errants.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	"
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	"
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	"
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	"
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	"
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	"
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	"
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	"
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	"
716	745	898	770	477	470	1,765	1,678	157	182	

RECENSEMENT des sauvages ayant des demeures fixes et des sauvages

PROVINCE DU

Sauvages.	Recensement.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Micmacs du comté de Kent à :—									
Grande-Anse	283	...	...	...	283	...	...	...	...
Ile des Sauvages	34	...	...	...	34	...	...	...	...
Bouctouche	27	...	...	...	27	...	...	...	...
Micmacs du comté de Northumberland à—									
Eglise-Brûlée	220	...	...	...	220	...	...	...	...
Eel-Ground	144	...	...	...	144	...	...	...	...
Banc-Rouge	49	...	...	...	49	...	...	...	...
Micmacs du comté de Gloucester à Bathurst	36	...	...	...	36	...	...	...	...
Micmacs du comté de Ristigouche à la rivière à l'Anguille	48	...	...	...	48	...	...	...	...
Micmacs du comté de Westmoreland à Fort-Folly (réserve) et alentours	73	...	...	...	73	...	...	...	...
Amalécites du comté d'York à :—									
Sainte-Marie	123	...	...	...	123	...	...	...	...
Kingsclear	109	...	...	...	109	...	...	...	...
Amalécites du comté de Carleton à :—									
Woodstock	66	...	...	...	66	...	...	...	...
Amalécites du comté de Saint-Jean	15	...	...	...	15	...	...	...	...
" " Charlotte	22	...	...	...	22	...	...	...	...
" " King à Apohaqui	29	...	...	...	29	...	...	...	...
Micmacs du comté de King à :—									
Norton-Station	30	...	...	...	30	...	...	...	...
Amalécites du comté de Sunbury à :—									
Oromocto	64	...	...	...	64	...	...	...	...
Amalécites du comté de Queen à :—									
Gagetown en haut et en bas	26	...	...	...	26	...	...	...	...
Amalécites du comté du Victoria à :—									
Tobique	200	...	...	...	200	...	...	...	...
Amalécites du comté de Madawaska à :—									
Edmundston	46	...	...	...	46	...	...	...	...
Total	1,644	...	...	...	1,644	...	...	...	...

PROVINCE DE LA

Sauvages.	Recensement.	Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Micmacs du comté de Pictou à :—									
Fisher's-Grant (réserve)	112	...	...	...	112	...	...	...	...
Ile de la Chapelle (réserve)	37	...	...	...	37	...	...	...	...
Micmacs du comté de Colchester à :—									
Millbrook (réserve)	103	...	...	...	103	...	...	...	...
Ruisseau de Carr	6	...	...	...	6	...	...	...	...
Micmacs du comté de Shelburne à :—									
Rivière Jordan	17	...	...	...	17	...	...	...	...
" Shelburne	9	...	...	...	9	...	...	...	...
" au Sable	14	...	...	...	14	...	...	...	...
" Clyde	2	...	...	...	2	...	...	...	...
" Barrington	7	...	...	...	7	...	...	...	...
Milton (Comté de Queen temporairement)	8	...	...	...	8	...	...	...	...
Port-Mouton (Comté de Queen temporairement)	11	...	...	...	11	...	...	...	...
Caledonia (Comté de Queen temporairement)	2	...	...	...	2	...	...	...	...
Port-Joli (Comté de Queen temporairement)	2	...	...	...	2	...	...	...	...
Etats-Unis	7	...	...	...	7	...	...	...	...
A reporter	337	...	...	...	337	...	...	...	...

nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
20	24	33	31	8	7	78	70	5	7	
1	3	6	6	1	...	7	7	1	2	
1	2	2	3	1	3	7	6	1	1	
11	19	26	23	7	8	59	50	7	10	
12	11	11	12	5	4	47	33	6	3	
3	2	5	5	2	1	14	14	1	2	
2	3	4	5	1	1	6	9	3	2	
3	3	6	8	1	3	10	14	.....	......	
4	6	10	9	5	4	17	14	2	2	
13	19	12	8	3	3	31	29	3	2	
9	7	20	9	3	7	25	26	1	2	
9	8	4	8	3	3	14	14	1	2	
2	1	2	2	...	1	2	4	......	1	
2	2	1	2	2	2	5	6	...	......	
2	5	5	1	1	1	6	7	1	......	
3	1	4	2	4	5	4	6	.	1	
8	6	9	6	4	......	16	13	1	1	
1	3	2	3	2	1	5	7	2	......	
18	15	17	21	8	6	55	50	5	5	
4	6	7	6	2	3	5	7	5	1	
128	146	186	170	63	63	413	386	45	44	

NOUVELLE-ECOSSE.

10	3	9	8	16	17	21	26	2	......	
3	3	4	5	5	3	3	8	3	......	
6	5	14	15	7	5	26	25	5	1	
3	4	5	9	8	6	23	16	2	3	
22	15	32	37	36	31	73	75	12	4	

RECENSEMENT des sauvages ayant des demeures fixes et des sauvages

PROVINCE DE LA

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Report	337				337				
Micmacs du comté d'Inverness à :—									
Whycocomagh (réserve)	133				133				
Malagawatch (réserve)	32				32				
Micmacs du comté d'Annapolis à :—									
Lequille	24				24				
Bridgetown	4				4				
Paradise	15				15				
Lawrencetown	6				6				
Middleton	28				28				
Micmacs du comté de Digby à :—									
Rivière à l'Ours (réserve)	95				95				
Weymouth	27				27				
Micmacs du comté de King à :—									
Cambridge (réserve)	10				10				
Berwick	7				7				
Kentville	20				20				
Ruisseau des Castors	5				5				
Black-Rock	10				10				
Gaspereaux	8				8				
Kingston	11				11				
Micmacs du comté de Queen à :—									
Milton	54				54				
Moulin (village du)	11				11				
Chat-Sauvage (réserve)	13				13				
Greenfield	8				8				
Micmacs du comté de Hants à :—									
Ruisseau des Sauvages (réserve)	91				91				
Micmacs du comté de Cumberland à :—									
Manoir de Franklin (rés.) et alentours	69				69				
Jonction Springhill et alentours	15				15				
Amherst	2				2				
Oxford	2				2				
Southampton Est	7				7				
Micmacs du comté d'Antigonish à :—									
Summerside	23				23				
Afton (réserve)	80				80				
Pomquet (réserve)	49				49				
Micmacs du comté de Guysborough à :—									
Guysborough	60				60				
Micmacs du comté de Lunenburg à :—									
New-Germany (réserve)	56				56				
Bridgewater	16				16				
Lunenburg (ville)	11				11				
Rivière de l'Or (réserve)	9				9				
Micmacs du comté de Richmond à :—									
Ile de la Chapelle (réserve)	121				121				
Micmacs du comté de Victoria :—									
Rivière du Milieu (réserve)	103				103				
Micmacs du comté du Cap-Breton	250				250				
Micmacs du comté de Halifax à :—									
Sheet-Harbour	36				36				
Baie des Vaches, Cole-Harbour (réserve)	18				18				
Elmsdale, Wellington, Bedford et Jonction Windsor	108				108				
Micmacs du comté de Yarmouth	83				83				
Total	2,067				2,067				

religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
22	15	32	37	36	31	73	75	12	4	
10	6	17	17	15	12	32	20	1	3	
....	....	8	6	2	1	7	8	....	....	
3	3	10	15	4	2	16	22	..	2	
9	11	16	9	9	7	21	24	8	8	
5	6	6	10	6	6	15	16	1		
2	2	8	9	9	4	11	6	1	2	
1	....	....	1	4	5	....	....	....	....	
1	2	....	1	....	....	4	4	....	1	
2	....	....	....	....	1	2	3	....	....	
9	8	5	10	7	2	21	21	5	3	
10	3	7	8	6	5	13	13	2	2	
1	1	3	1	1	2	3	3	....	....	
....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	
....	..	....	....	....	....	....	....	1	1	
....	1	....	....	....	....	2	3	1	..	
15	15	21	28	15	16	45	40	10	7	
4	6	4	5	5	4	14	12	1	1	
1	1	2	2	2	2	3	3	....	....	
1	1	1	1	1	1	3	2	....	....	
....	....	1	1	....	....	3	3	....	1	
6	11	16	9	7	11	29	25	4	3	
10	8	16	14	3	4	25	20	2	1	
22	26	30	32	30	32	30	32	3	5	L'âge de 8 personnes n'est pas donné.
3	3	7	2	....	5	8	7	....	1	
2	....	1	1	1	1	5	5	1	1	
7	5	18	10	11	1	27	25	1	3	Pas de détails.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	..	
146	134	229	229	174	155	412	392	55	50	

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sauvages

PROVINCE DE L'ILE DU

Sauvages.	Recensement.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Micmacs du comté de Prince à l'Ile Lennox (réserve)	256				256				
Micmacs du comté de King à Morell (réserve)	60				60				
Total	316				316				

PROVINCE DE LA

Sauvages.	Recensement.	Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
AGENCE DE COWICHAN.									
Sooke	23				23				
Cheerno	48				48				
Esquimalt	15			11	4				
Songhees	106			36	69				1
Malakut	14				14				
Tsehump	24				24				
Panquechin	62				62				
Tsartilp	64				64				
Tsanout	103				103				
Kilpanlus	4				4				
Comiakin	70				70				
Clemclemalets	142			25	117				
Khenipsim	55			11	44				
Koksilah	14				14				
Quamichan	295			50	200				45
Somenos	112			20	92				
Hellelt	29			9	9				11
Siccameen	36				36				
Kulleets	68				68				
Lyacksum	86				86				
Lilmalche	18				18				
Penelakut	150				150				
Tsussie	54				54				
Nanaïmo	165			165					
Snonowas	13			5					8
Qualicum	13			13					
Comox	59		57		2				
Ile Galiano	31				31				
Ile Mayne	27				27				
Ile de la Découverte	32				32				
Lac Cowichan	2			2					
Total	1,934		57	347	1,465				65
AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST.									
Nation Haida—									
Massett	370	370							
Skidegate	264			264					
Nation Nishgar—									
Kincolith	267	267							
Kittex	28								28
A reporter	929	637		264					28

nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PRINCE-EDOUARD.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
36	40	25	20	22	17	44	43	5	4	
10	10	5	5	1	3	10	12	2	2	
46	50	30	25	23	20	54	55	7	6	

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

2	...	3	5	...	...	6	5	...	2	
4	3	4	3	...	2	13	18	...	1	
...	...	2	3	...	...	4	6	...	...	
11	12	11	10	...	1	30	31	...	...	
...	...	2	3	...	...	3	5	...	1	
1	1	2	2	...	...	8	9	1	...	
7	4	...	...	7	4	16	24	...	...	
1	5	16	10	...	...	16	16	...	...	
7	9	17	18	...	...	24	28	...	...	
...	...	...	...	...	...	1	1	1	1	
4	2	3	6	...	...	26	26	1	2	
8	10	21	14	2	...	43	44	...	...	
3	3	2	1	3	4	20	19	...	...	
1	...	2	1	...	...	5	5	...	...	
26	27	33	31	2	...	86	90	...	...	
18	18	9	7	3	4	26	27	...	...	
4	4	1	2	...	...	8	10	...	...	
2	2	4	8	...	...	10	10	...	...	
6	6	8	6	...	...	20	22	...	...	
12	15	10	7	1	2	19	20	...	...	
3	1	2	...	...	...	6	6	...	...	
22	13	9	9	...	...	48	46	1	2	
8	6	6	6	1	3	12	12	...	...	
21	22	17	17	10	12	28	38	...	...	
1	...	1	...	...	...	4	7	...	...	
1	...	...	2	2	...	4	4	...	...	
3	2	2	3	4	4	22	19	...	...	
4	5	1	1	4	...	8	8	...	...	
3	4	4	2	2	2	5	5	...	...	
6	5	4	3	...	...	6	8	...	...	
...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	
189	179	196	180	41	38	528	570	4	9	

33	32	28	27	24	24	88	87	13	14	
18	18	17	18	17	16	74	72	6	8	
19	18	21	20	14	12	76	76	6	5	
2	1	2	1	2	1	9	8	1	1	
72	69	68	66	57	53	247	243	26	28	

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sauvages

PROVINCE DE LA

Sauvages.	Recensement.	Religions. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST—*Suite.*									
Report....	929	637	......	264	......	......	......	.....	28
Nation Nishgar—									
Lackalsap	183	......	....	183	......	......	......	......	......
Kitangata	30	......	....	....	......	....	....	......	30
Kitwintshilth	61	......	......	....	......	....	.....	......	61
Aiyansh	134	134	......	......	......	....	.....	....	....
Kitlacdamax	139	....	......	.....	......	....	.....	......	139
Nation Tsimpsean—									
Port-Simpson	718	....	....	718	....	......	......	......	......
Metlakatla	206	206	....	....	......	......	......	......	.....
Kitkatla	225	225	....	.....	......	......	......	......	.....
Kitkaata	79	......	......	79	....	......	......	......	.....
Kitsumkalum	69	......	......	69	.....	......	......	......	......
Kitsalas	144	.....	....	144	......	......	....	..	......
Nation Oweekayno—									
Kitamatt	262	.....	....	262	....	....	......	......	.....
Kitlope	85	....	....	85	....	....	....	......	......
China-Hat	115	......	......	115	....	....	......	......	.....
Bella-Bella	330	......	.....	330	.	......	......	......	......
Oweekayno	129	......	......	20	....	......	....	....	109
Nation Tallion—									
Kinisquit	75	.....	......	......	......	....	. .	....	75
Bella-Coola	192	......	......	40	.....	......	......	......	152
Tallion	44	......	......	......	....	....	......	......	44
Total	4,149	1,202	....	2,309	. . .	......	.....	...	638
AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN.									
Lac Adam	187	......	......	.....	187	......	......	......	.....
Ashcroft	50	50	......	...	......	......	......	......	......
Bonaparte	159	....	......	.....	159	......	......	....	......
Boothroyd	159	156	....	....	3	......	....	......	.....
Boston Bar	159	89	......	......	70	......	......	......	.....
Cook's Ferry	204	204	....	......	....	......	......	......	......
Deadman's Creek	113	......	......	......	113	......	......	......	......
Kamloops	241	....	......	......	241	......	......	......	......
Kanaka Bar	56	56	......	......	......	......	......	......	......
Lytton	463	463	......	......	......	......	......	......	......
Nicomen	48	48	......	.	.....	......	......	......	......
Nicola (inférieure)	364	210	.....	......	154	.....	....	....	......
Nicola (supérieure)	186	....	......	......	186	....	......	......	....
Neskainlith	152	......	.....	......	152	......	......	...	....
North Thompson	129	......	.....	....	129	......	......	......	......
Okanagan	236	......	.....	......	235	......	......	......	1
Oregon Jack Creek	20	20	....	..	......	....	....	......	......
Osoyoos	63	......	......	......	63	......	....	......	......
Penticton	145	....	......	....	145	......	......	......	....
Little Lake, Shuswap	82	....	.....	....	82	....	....	......	......
Similkameen (inférieure)	130	...	.....	.....	130	......	......	......	....
Similkameen (supérieure)	50	......	......	.....	50	......	......	......	....
Siska Flat	32	32	....	......	....	......	......	......	......
Spallumcheen	135	......	......	......	135	......	.....	. .	.....
Spuzzum	159	68	....	......	91	....	......	......	......
Coldwater	112	.....	......	......	112	....	......	......	.....
Total	3,834	1,396	......	......	2,437	.....	. ..	.....	1

nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
72	69	68	66	57	53	247	243	26	28	
18	17	18	18	14	13	38	35	5	7	
12	1	3	3	2	2	8	7	1	1	
3	4	4	5	2	3	19	18	1	2	
11	12	11	10	10	9	32	32	4	3	
6	5	6	6	5	5	48	50	4	4	
74	75	63	64	43	42	161	162	17	17	
24	21	16	15	11	10	54	51	1	3	
12	13	18	17	11	10	65	64	7	8	
5	4	8	7	5	4	22	21	1	2	
8	9	9	8	4	4	13	12	1	1	
13	12	12	11	9	8	38	38	1	2	
13	12	20	20	17	15	77	76	6	6	
5	5	6	5	6	6	24	23	2	3	
11	12	13	12	9	8	25	23	1	1	
31	31	26	26	20	19	82	81	7	7	
6	6	6	5	7	8	44	43	2	2	
4	3	4	4	3	3	27	25	1	1	
10	9	16	15	9	8	60	59	3	3	
4	3	4	4	2	2	12	12	1	.....	
332	323	331	321	246	232	1,096	1,075	92	101	
13	15	18	19	8	8	54	52	.....	.....	
3	3	3	3	2	2	15	15	2	2	
15	14	14	14	5	5	42	45	2	3	
15	15	7	10	5	4	50	44	3	6	
11	10	14	15	4	4	49	48	2	2	
15	15	14	15	5	7	57	70	2	4	
10	10	12	10	7	6	24	27	3	4	
19	18	21	17	9	8	64	64	10	11	
4	3	5	4	3	2	16	15	2	2	
36	37	38	41	22	26	122	115	13	13	
4	4	3	5	2	2	14	14	.....	.....	
23	24	30	28	19	18	102	96	11	13	
16	15	14	12	9	9	48	48	7	8	
13	12	11	10	5	5	48	38	3	7	
10	10	11	11	10	9	34	30	2	2	
12	12	15	14	11	10	71	79	8	4	
2	2	2	2	.....	.....	5	5	1	1	
2	5	5	5	3	2	19	20	1	1	
17	17	18	15	9	7	31	30	1	.....	
9	8	8	9	2	2	20	20	2	2	
8	8	12	11	6	6	35	36	6	2	
4	3	3	3	2	2	15	14	2	2	
.....	1	2	3	1	.....	14	9	1	1	
13	14	13	12	8	8	32	31	2	2	
12	13	13	14	5	6	43	49	2	2	
10	10	11	10	5	5	25	25	5	6	
296	298	317	312	167	163	1,049	1,039	93	100	

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sauvages nomades ;

PROVINCE DE LA

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
AGENCE DE KWAWKEWLTH.									
Tsawantieneuk	234	234							
Mah-Malillikulla	117	117							
Tanahtenk	96								96
Klawitsis	60								60
Mahtilpi	59	59							
Kwawkewlth	84	84							
Kwiahkah	25	25							
Nuwitti	75								75
Kwatsino	25								25
Koskimo	78								78
Nahwahta	110								110
Nimkish	143	143							
Kwawshela	37								37
Wawlitsum	53								53
Wiwaiaikum	67								67
Wiwaiaikai	96			96					
Total	1,359	662		96					601
AGENCE DE BABINE ET DU HAUT DE LA RIVIÈRE SKEENA.									
Kitwangar	151	146							5
Kitwancool	66	60							6
Kitsegukla (ancien et nouveau village)	87			73				10	4
Getanmax (Hazelton)	239	212						20	7
Kispyox	206			195					11
Kisgegas	246	174						26	46
Kuldoe	38			20					18
Moricetown (Lachalsap)	158				158				
Village Hagwilget	160				160				
Fort-Babine	148				148				
Vieux Fort-Babine	142				142				
Yucutce (Portage entre Babine et le lac Stuart)	17				17				
Taché	53				53				
Grand Rapide	20				20				
Tsisthainli (Lac Trembleur)	13				13				
Pintce	43				43				
Village du Lac Stuart	178				178				
Village du Lac Fraser	53				53				
Village du Creek Stony	101				101				
Village du Fort-George	125				125				
Tsistlatho (Black Water)	74				74				
Lac McLeod	93				93				
Fort Grahame (nomade)	95				95				
Lac Connolly "	121				121				
Na-anees (deux bandes au nord du lac Connolly, semi-nomades)	156				156				
Glen Vowell	73							73	
Stella	42				42				
Total	2,898	592		288	1,792			129	97

religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
18	24	20	14	10	......	74	58	2	14	
6	9	4	4	3	1	49	32	2	7	
6	10	5	4	6	1	33	28	2	1	
2	3	3	1	1	......	23	20	4	3	
2	5	3	4	1	1	21	15	3	4	
13	8	4	4	2	......	24	19	6	4	
1	1	2	2	1	......	8	8	1	1	
7	6	2	5	3	......	27	21	......	4	
......	1	....	......	......	......	9	13	......	2	
......	1	1	1	2	......	27	26	8	12	
16	3	4	8	2	4	37	34	......	2	
16	11	4	8	4	1	50	43	......	6	
6	2	3	1	1	......	11	11	1	1	
4	3	3	7	......	1	18	17	......	......	
5	2	4	2	......	1	27	26	......	......	
9	3	3	12	2	4	33	30	......	......	
111	92	65	77	38	14	471	401	29	61	
7	9	13	11	5	8	43	47	3	5	
6	7	6	8	2	3	15	16	3	......	
10	7	8	6	6	2	20	20	5	3	
8	7	14	21	13	18	73	75	8	2	
9	8	17	15	8	6	66	67	4	6	
13	12	22	21	8	10	69	73	8	10	
4	3	4	5	......	1	8	7	2	4	
8	12	13	13	6	9	45	44	5	3	
9	12	11	12	8	6	45	48	6	3	
7	9	12	15	7	3	48	47	......	......	
8	9	14	16	6	8	39	41	1	......	
1	1	2	3	1	1	4	4	......	......	
8	7	4	5	3	2	10	12	1	1	
5	3	2	......	2	2	3	3	......	......	
1	......	2	1	1	1	4	3	......	......	
3	4	4	3	3	2	10	12	1	1	
6	8	17	18	7	6	55	54	4	3	
4	3	6	8	6	5	9	10	1	1	
5	4	8	10	9	10	27	24	1	3	
6	4	11	13	9	7	35	36	2	2	
4	3	7	6	6	4	22	21	......	1	
7	6	12	12	8	10	18	18	1	1	
5	7	9	11	5	6	25	24	2	1	
6	5	8	10	11	13	34	32	1	1	
9	8	14	15	10	8	42	43	5	2	
7	8	8	12	2	......	17	18	......	1	
3	3	5	6	3	4	8	9	1	....	
169	169	253	276	155	155	794	808	65	54	

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sauvages

PROVINCE DE LA

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romain.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
AGENCE DU LAC WILLIAMS.									
Alexandria	62				62				
Lac Alkali	158				158				
Anaham	218				218				
Lac Anderson	66				66				
Rivière Bridge	108				108				
Creek du Canot	157				157				
Creek Cayoosh n° 1	34				34				
" n° 2	15	15							
Clinton	46				46				
Creek du Chien	16				16				
Fountain	201				201				
High-Bar	51				51				
Lac Kenim	87				87				
Lillooet n° 1	68				68				
" n° 2	4	4							
Pavillon	68				68				
Quesnel	69				69				
Lac Seton, Mission n° 1	72				72				
" Enias n° 2	1				1				
" Schloss n° 5	34				34				
" Niciat n° 6	52				52				
Soda-Creek	81				81				
Stones	106				106				
Toosey	63				63				
Lac Williams	148				148				
Total	1,985	19			1,966				
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER.									
Aitchelitz	7			7					
Burrard Inlet, réserve n° 3	30				30				
Cheam	100			1	99				
Chehalis	112	5			107				
Clahoose	72				72				
Coquitlam	25				25				
Douglas	75				75				
Ewa-woos	27				27				
False-Creek	52				52				
Homalko	86				86				
Hope	87	2		1	84				
Katsey	78				78				
Kapilano	45				24				21
Kwawkwawapilt	16				16				
Langley	39				39				
Mission (Burrard Inlet)	170				170				
Musqueom	98			10	85				3
Matsqui	46				46				
New-Westminster	65				65				
Nicomen	16				16				
Ohamil	57	9		3	45				
Pemberton Meadows	261				261				
Popcum	14	14							
Semiahmoo	30				30				
Sechelt	236				236				
A reporter	1,844	30		22	1,768				24

nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
6	5	4	4	5	5	14	14	3	2	
18	18	7	8	12	16	32	38	5	4	
30	16	12	8	14	16	44	40	20	18	
6	6	3	3	5	7	18	16	1	1	
13	13	5	4	9	7	27	25	2	3	
14	14	7	6	15	17	34	38	3	9	
3	3	2	2	5	4	7	4	2	2	
3	1	2	.....	5	2	.....	2	.....	.....	
4	4	3	2	5	5	9	10	2	2	
3	1	1	.....	2	3	2	2	1	1	
19	23	6	9	18	18	45	50	6	7	
6	5	3	3	5	5	10	8	3	3	
8	8	3	4	5	5	26	25	2	1	
6	5	4	3	3	4	22	20	1	.....	
.....	.....	1	.....	1	.....	1	1	.....	.....	
5	5	2	4	7	8	14	18	3	2	
9	6	3	2	6	5	16	13	5	4	
10	10	4	2	6	6	18	11	3	2	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	
3	4	2	1	3	3	7	8	2	1	
5	5	3	2	5	3	13	13	2	1	
9	8	3	3	4	6	20	23	2	3	
11	16	2	4	8	9	25	27	3	1	
9	10	4	3	5	6	13	10	2	1	
13	15	5	8	7	10	38	40	7	5	
213	201	91	85	160	170	456	456	80	73	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	3	.....	1	
2	1	3	4	.....	.....	10	9	.....	1	
9	10	10	9	8	8	20	20	3	3	
16	12	3	3	5	2	31	30	7	3	
11	7	8	6	2	2	15	15	2	4	
4	3	3	3	1	.....	6	5	.....	.....	
4	3	6	6	1	3	22	25	2	3	
1	2	2	3	.....	.....	5	8	3	3	
2	3	3	1	4	1	17	16	2	3	
9	12	7	8	4	3	21	20	1	1	
6	4	7	6	3	3	26	28	3	1	
6	15	5	5	.....	1	21	20	2	3	
3	3	1	1	2	1	15	15	2	2	
2	1	.....	.....	1	1	5	4	.....	2	
4	2	2	2	1	.....	11	11	3	3	
29	19	15	10	6	8	38	41	2	2	
7	6	9	9	7	6	21	20	9	4	
6	6	6	6	1	1	8	8	2	2	
7	8	4	4	5	3	16	16	1	1	
2	1	1	2	.....	.....	4	5	.....	1	
7	6	3	7	.....	1	17	14	2	.....	
23	38	28	21	9	7	61	63	6	5	
3	.....	4	.....	1	1	2	3	.....	.....	
1	1	3	3	1	1	9	9	1	1	
32	32	16	16	13	9	52	52	7	7	
196	195	149	135	75	62	456	460	60	56	

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sauvages

PROVINCE DE LA

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER—*Suite.*									
Report	1,844	30		22	1,768				24
Sumass	50			28	22				
Scowlitz	51				51				
Squiahla	14			2	12				
Skweahm	30				30				
Sliammon	102				102				
Squatits	42	12		10	20				
Sqwamish, Howe Sound	27				8				19
Skwah	100			4	96				
Skookum Chuck	98				98				
Samahquam	75				75				
Skulkayu	33			26	7				
Skwawahlooks	23				23				
Seymour Creek	44			3	32				9
Skway	26	3			23				
Texas Lake	35	2			33				
Tchewassan	45				45				
Tsoowahlie	49			39	10				
Tyeachten	43	6		20	17				
Wharnock	23				23				
Yukkweakwioose	26			4	22				
Yale	85	20			65				
Total	2,865	73		158	2,582				52
AGENCE DE LA CÔTE DE L'OUEST.									
Ahousaht	273				2				271
Clayoquot	245			11	109				125
Checklesit	105				58				47
Ehatisaht	101			3					98
Ewlhwiehaht	155		67						88
Hesquiaht	162				162				
Howchuklisat	45				7				38
Kelsemaht	69			9	7				53
Kyuquot	305				157				148
Matchitlaht	64				21				43
Mooachtaht	175				82				93
Nitinaht	209			127					82
Noochahtlaht	74				24				50
Oiaht	159		86						73
Opitchesaht	62		49		2				11
Pacheenaht	56								56
Toquaht	23		5						18
Tsesaht	132		80						52
Total	2,414		287	150	631				1,346
AGENCE DE LA KOOTENAY.									
St. Mary's	206				206				
Tobacco Plains	56				56				
Lac de la Colombie inférieure	72				72				
Kootenay inférieure (Arc Plat)	172				172				
Kinbaskets (tribu Shuswap)	56				56				
Total	562				562				

nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
196	195	149	135	75	62	456	460	60	56	
4	7	2	1	3	2	14	12	4	1	
4	6	7	5	3	1	10	11	1	3	
1	1	1	3	....	....	3	5	....	....	
2	6	2	2	....	....	8	8	1	1	
16	9	13	11	....	6	20	15	8	4	
3	3	4	2	4	1	9	10	3	3	
3	1	....	2	....	....	7	9	5	....	
8	6	9	14	5	6	24	21	3	4	
10	6	10	10	2	2	23	21	5	9	
6	6	6	9	4	5	15	18	4	2	
2	3	3	3	1	1	9	9	1	1	
1	5	....	3	1	....	6	5	1	1	
2	3	6	6	2	....	13	12	....	....	
3	1	3	....	....	1	8	8	1	1	
3	4	2	7	1	2	8	6	1	1	
6	2	6	3	....	3	8	9	4	4	
3	6	4	5	2	2	12	11	2	2	
5	5	3	7	....	1	9	10	2	1	
2	1	1	1	....	1	8	7	1	1	
....	3	2	2	....	2	7	6	1	3	
3	5	7	10	2	3	20	24	9	2	
283	284	240	241	105	101	697	697	117	100	
21	22	35	22	5	5	70	72	11	10	
11	14	15	20	10	8	68	80	8	11	
6	10	11	9	2	4	28	25	8	2	
12	7	5	10	4	1	28	29	2	3	
9	17	17	16	4	2	41	38	3	8	
20	10	20	15	2	3	38	44	4	6	
3	4	1	4	1	1	12	15	2	2	
3	6	6	4	3	4	17	19	3	4	
17	13	20	15	5	12	94	112	13	4	
5	4	5	4	...	1	20	22	2	1	
9	5	15	9	4	5	54	62	4	8	
13	15	12	26	5	6	54	63	8	7	
3	4	1	3	2	4	29	23	4	1	
12	10	14	18	2	4	44	47	4	4	
7	6	7	4	2	2	12	20	1	1	
4	2	8	6	1	....	12	16	3	4	
1	....	3	....	1	2	5	5	4	2	
9	8	18	17	4	5	23	33	13	2	
165	157	213	202	57	69	649	725	97	80	
25	20	19	15	9	9	47	48	6	8	
1	4	2	6	3	1	15	17	3	4	
6	6	7	8	2	2	18	17	3	3	
16	22	16	12	8	9	41	43	4	1	
9	4	8	3	....	4	9	13	5	1	
57	56	52	44	22	25	130	138	21	17	

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sau\ages

PROVINCE DU

Sauvages.	Recensement.	Religion — Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Pa ens
Chippewas et Cris du Traité n° 1 a:—									
Riv. au Roseau, y compris les Rapides	218	....	....	....	100	....	....	....	118
Longue Plaine	114	....	....	....	....	....	....	....	114
Lac du Cygne et jardins sauvages à la traverse de Hamilton	103	....	....	....	....	....	....	....	103
Saint-Pierre	1,075	871	....	....	95	77	....	8	24
Rivière Tête-Ouverte	170	125	....	....	23	....	....	....	22
Fort-Alexandre	469	221	....	....	246	....	....	....	2
Baie au Sable	264	17	....	....	241	....	....	....	6
Total, traité n° 1	2,413	1,234	....	....	705	77	....	8	389
Sioux à Portage-la-Prairie	132	....	100	....	....	....	....	....	32
Chippewas et Cris du Traité n° 2 a—									
Lac Manitoba	103	21	....	....	76	....	....	....	6
Lac Flux et Reflux	60	1	....	....	56	....	....	....	3
Fairford	194	155	....	....	38	....	....	....	1
Petite Saskatchewan	111	79	....	....	....	32	....	....	....
Lac Saint-Martin	133	87	....	....	....	24	....	....	22
Rivière aux Grues	54	11	....	....	7	....	....	....	36
Rivière de la Poule-d'Eau	144	....	....	....	144	....	....	....	....
Total, traité n° 2	799	354	....	....	321	56	....	....	68
Chippewas, Sauteux et Cris du Traité n° 3 a—									
Baie au Bison	35	....	....	....	....	....	....	....	35
Chippewas, Sauteux et Cris du Traité n° 5 a—									
Rivière Noire	65	65	....	....	....	....	....	....	....
Rivière Creuse	99	49	....	....	15	....	....	....	35
Riv. de la Veine-du-Sang, D. du Huard	57	....	....	....	....	....	....	....	57
Rivière du Pêcheur	378	....	....	378	....	....	....	....	....
Rivière de la Tête-de-Brochet	68	68	....	....	....	....	....	....	....
Rivière Berens	289	....	....	270	19	....	....	....	....
Rivière du Peuplier	147	....	....	147	....	....	....	....	....
Norway-House	570	....	....	570	....	....	....	....	....
Lac La-Croix	313	....	....	295	18	....	....	....	....
Grand-Rapide (Rivière Berens)	131	....	....	....	....	....	....	....	131
Pekangekum	107	....	....	....	....	....	....	....	107
Grand-Rapide (Cris et Sauteux)	113	113	....	....	....	....	....	....	....
Chemawawin (Cris)	157	156	....	....	....	....	....	....	1
Lac L'Orignal (Cris et Sauteux)	127	126	....	....	....	....	....	....	1
Le Pas	419	391	....	....	10	....	....	18	....
Lac Plat (Cris)	59	59	....	....	....	....	....	....	....
Terre-Rouge (Cris)	122	52	....	....	....	....	....	....	70
Cumberland (Cris)	154	144	....	....	10	....	....	....	....
Total, traité n° 5	3,375	1,223	....	1,660	72	....	....	18	402

nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

MANITOBA.

Au-dessous de 6 ans		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
17	19	22	18	10	7	56	66	3	......	
5	8	7	9	4	3	33	44	......	1	
6	3	11	12	4	3	29	34	1	.....	
107	120	116	92	51	54	276	251	1	7	
16	13	14	13	8	18	49	39	...	......	
59	49	34	30	23	15	125	132	......	2	
20	24	23	27	25	30	50	53	5	7	
230	236	227	201	125	130	618	619	10	17	
19	9	18	16	7	3	25	26	4	5	
6	4	17	12	10	6	20	22	3	3	
1	6	8	10	4	......	15	13	1	2	
17	13	19	17	9	15	45	43	13	3	
12	10	13	10	6	3	26	27	......	4	
16	15	16	12	7	2	31	27	3	4	
9	2	7	2	4	4	11	14	1	......	
21	18	13	16	5	9	32	30	......	......	
82	68	93	79	45	39	180	176	21	16	
3	1	1	1	4	3	10	9	.....	2	
4	7	6	5	5	3	7	14	7	7	
14	14	11	5	5	5	19	20	4	2	
5	2	8	2	5	6	9	17	.....	3	
34	45	42	39	30	26	80	77	3	2	
5	8	9	6	6	4	13	15	1	1	
28	33	39	43	31	9	55	42	8	1	
20	11	21	8	12	12	23	34	2	4	
42	61	56	67	39	32	105	140	18	10	
34	38	30	32	19	14	63	70	3	10	
12	10	23	9	15	5	24	27	2	4	
7	10	12	7	13	13	20	25	......	......	
8	4	20	17	13	6	19	25	1	.....	
16	17	16	14	12	4	29	38	4	7	
10	17	12	11	5	6	27	32	1	6	
51	56	32	46	27	16	84	89	8	10	
7	2	8	9	4	5	12	9	2	1	
15	16	16	14	5	3	24	22	3	4	
17	13	20	12	5	5	35	38	1	8	
329	364	381	346	251	174	648	734	68	80	

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sauvages

TERRITOIRES DU

Sauvages.	Recensement.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Traité n° 4.									
AGENCE DE BIRTLE.									
Kee-see-koo-wenin	149		93		56				
Way-way-see-cappo	169		56		36				77
Rivière de la Vallée	78		29		35				14
Le-Joueur	15		2		13				
Rivière Qui-Roule	100		16		4				80
Queue-d'Oiseau (Sioux)	67		57	1					9
Rivière du Chêne "	249	73	3						173
Lac du Chêne "	65		28						37
Montagne de la Tortue (Sioux)	10								10
Total	902	73	284	1	144				400
AGENCE DE PELLY.									
Côté	259	1	158		26				74
La-Clé	221	139	1		19				62
Keeseekouse	151	22	14		69				46
Total	631	162	173		114				182
AGENCE DE LA MONTAGNE-L'ORIGNAL.									
Ours-Blanc	199	1	12		15				171
AGENCE DU LAC-CROCHE.									
Ochapowace	110	2	7		20				81
Kahkewistahaw	107	5	16		20				66
Cowessess	156	1	16		132				7
Sakimay	185	4	15		18				148
Lac aux Sangsues (Petits-Os)									
Total	558	12	54		190				302
AGENCE D'ASSINIBOINE.									
Porte-la-Marmite	210		32		22				156
Sioux à la Mâchoire-de-l'Orignal (pas de traité.)	120		3		1				116
Total	330		35		23				272
AGENCE DE QU'APPELLE.									
Petit-Ours-Noir	67		7		29				31
Couverturé-Etoilée	39		1		6				32
Okanase	68		16		19				33
Pee-pee-keesis	57		4		25				28
Piapot	151		30		90				31
Pasquah	137		21		82				34
Muscowpetung	97	2	22		13				60
Bœuf-Debout (Sioux)	215	4			97				114
Total	831	6	101		361				363

nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

NORD-OUEST

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
14	18	19	17	5	8	26	38	2	2	
20	16	16	19	4	8	35	42	7	2	
8	14	6	7	3	6	14	18	1	1	
2	2	2	......	......	.. .	4	5	......	.... .	
9	9	6	8	6	4	26	29	2	1	
4	9	6	9	1	2	14	21	1	......	
16	20	28	26	7	13	65	57	7	10	
5	7	7	6	2	. . . .	16	15	5	2	
......	......	2	.. . .	1	1	2	2	1	1	
78	95	92	92	29	42	202	227	26	19	
36	25	30	24	11	13	53	56	4	7	
23	23	18	26	9	11	44	51	6	10	
15	22	12	15	7	3	31	38	3	5	
74	70	60	65	27	27	128	145	13	22	
21	20	16	15	10	4	50	62	1	......	Les bandes de Croupion-de-Faisan et de la Couverture-Barrée sont maintenant réunies à celle de l'Ours-Blanc.
9	7	13	9	1	2	31	36	.....	2	
9	4	11	15	2	2	26	31	3	4	
10	17	21	20	1	6	32	47	.....	2	
24	22	23	13	6	4	37	50	4	2	
......	. . .	.. ..	. . .	. . .	......	......	.. ..	......	.. . ..	Inoccupée.
52	50	68	57	10	14	126	164	7	10	
14	19	15	10	19	18	44	52	9	10	
......	......	......	. .	.	. . .	. . .	.....	. . . . .	......	Pas de details.
14	19	15	10	19	18	44	52	9	10	
3	6	5	11	1	3	19	17	2	.....	
4	2	3	5	3	2	6	9	2	3	
2	9	11	9	3	1	13	14	3	3	
3	3	2	8	3	4	11	17	2	4	
16	11	10	6	12	7	30	46	7	6	
11	10	9	17	4	7	29	37	2	11	
8	13	6	6	5	4	17	29	6	3	
23	22	17	19	6	7	45	58	10	8	
70	76	63	81	37	35	170	227	34	38	

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sauvages

TERRITOIRES DU

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congregationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE.									
Muscowequan	141				77				64
George Gordon	162	110			12				40
Etoile-du-Jour	73								73
Pauvre-Homme	95	3			7				85
Plume-Jaune	310				1				309
Kinistino	71								71
Total	852	113			97				642
Creek du Pin	92				92				
Rivière-Plate, (compr. Steep Point Rock, Lac-du-Cygne, l'Ile-aux-Chiens, Baie-Dawson, ½ mile ouest de la riv. Plate.	161	115			11				35
Total	253	115			103				35
Total, traité nº 4	4,556	482	659	1	1,047				2,367
Traité nº 6.									
AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.									
Une-Flèche	86				59				27
Okemassis	25	4			21				
Barbu	139	4	11		85				39
John Smith	136	136							
James Smith	107	99			1				7
Cumberland	115	100			2				13
Total	608	343	11		168				86
AGENCE DE CARLTON.									
William Twatt	145	16	6		5				118
Petequakey	85	2	3		80				
Mistawasis	127	4	79		43				
Ahtahkakoop	208	190	4		10				4
Kapahawekenum	76	6			60				10
Kenemotayoo	103	56			18				29
Sauvages du Lac-au-Pélican	56	5			1				50
Détroit du Pélican	376	132			244				
Wahspaton (Sioux, hors traité)	103		33						70
James Roberts (Lac-la-Ronge)	476	457			19				
William Charles (Lac-Montréal)	165	162			3				
Total	1,920	1,031	125		483				281
AGENCE D'HOBBEMA.									
Ermineskin	166			1	163				2
Samson	320			240	62				18
Louis Bull	71			58	6				7
Montana (Petit-Ours)	52			16	3				33
Total	609			315	234				60

nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

NORD-OUEST—*Suite.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
13	14	14	7	8	12	34	32	2	5	
17	15	11	9	9	6	44	36	7	8	
7	11	7	7	1	.....	15	16	3	6	
11	17	3	6	1	4	21	24	3	5	
35	29	30	31	28	19	47	65	11	15	
16	13	5	7	1	2	11	14	1	1	
99	99	70	67	48	43	172	187	27	40	
6	10	12	13	6	4	18	20	1	2	
20	17	9	17	4	5	34	36	5	14	
26	27	21	30	10	9	52	56	6	16	
434	456	405	417	190	192	944	1,120	123	155	
10	2	15	10	5	10	12	18	2	2	
1	4	1	2	......	1	7	9	....	......	
15	18	12	15	2	8	30	35	3	1	
13	13	16	14	8	8	30	30	3	1	
11	14	14	7	6	10	22	19	3	1	
12	14	10	12	6	3	24	27	3	4	
62	65	68	60	27	40	125	138	14	9	
19	8	25	7	6	2	34	41	1	2	
10	7	11	7	6	3	15	21	3	2	
11	8	13	5	9	10	31	35	2	3	
27	10	25	28	9	14	37	45	6	7	
8	3	9	9	2	3	16	22	1	3	
10	10	12	14	5	5	20	21	2	4	
4	6	5	9	3	3	8	13	2	3	
60	44	41	53	17	8	68	80	2	3	
1	2	14	16	10	12	21	24	2	1	
62	68	60	67	15	26	76	95	3	4	
23	21	17	15	9	9	30	39	1	1	
235	187	232	230	91	95	356	436	25	33	
13	23	13	13	9	3	41	48	..	3	
33	36	33	32	16	14	68	83	2	3	
10	7	6	6	4	3	15	18	1	1	
8	3	8	4	1	......	9	15	3	1	
64	69	60	55	30	20	133	164	6	8	

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sauvages

TERRITOIRE DU

Sauvages.	Recensement.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
AGENCE DE BATTLEFORD.									
Maringouin, Tête-d'Ours, Homme-Maigre } Assiniboines	78	3	....	....	3	....	....	....	72
Faisan-Rouge	143	103	....	....	32	....	....	....	8
Foin-d'Odeur	83	30	....	....	39	....	....	....	14
Poundmaker	107	3	....	....	99	....	....	....	5
Petit-Pin et Homme-Chanceux	104	37	....	....	40	....	....	....	27
Moosomin	108	17	....	....	34	....	....	....	57
Enfant-du-Tonnerre	131	45	....	....	55	....	....	....	31
Total	754	238	....	....	302	....	....	....	214
AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS.									
Seekaskootch	255	51	....	....	128	....	....	....	76
Foin-d'Odeur (annexée)	20	19	....	....	1	....	....	....	....
Weemisticooseahwasis	107	14	....	....	85	....	....	....	8
Ooneepowhayo	92	23	....	....	57	....	....	....	12
Puskeeahkeewein	30	5	....	....	25	....	....	....	....
Keeheewin	121	2	....	....	119	....	....	....	....
Kinoosayo (Chipewyan)	253	....	....	....	253	....	....	....	....
Total	878	114	....	....	668	....	....	....	96
AGENCE D'EDMONTON.									
Enoch	122	....	....	21	101	....	....	....	....
Michel	97	....	....	....	97	....	....	....	....
Alexander	190	....	....	2	188	....	....	....	....
Joseph	147	....	....	....	147	....	....	....	....
Paul (Lac de la Baleine-Blanche)	147	....	....	124	20	....	....	....	3
Orphelins de Saint-Albert	5	....	....	....	5	....	....	....	....
Total	708	....	....	147	558	....	....	....	3
AGENCE DU LAC-LA-SELLE.									
Lac La-Selle	133	....	....	95	38	....	....	....	....
Plume-Bleue	110	....	....	8	102	....	....	....	....
James Seenum	331	....	....	249	82	....	....	....	....
Lac-La-Biche	16	....	....	....	16	....	....	....	....
Chipewyan	70	....	....	....	70	....	....	....	....
Lac-au-Castor	99	....	....	....	99	....	....	....	....
Total	759	....	....	352	407	....	....	....	....
Total, traité n° 6	6,236	1,726	136	814	2,820	....	....	....	740
Taité n° 7.									
AGENCE DES PIEDS-NOIRS.									
Lapin-courant (ferme 20A)	456	32	....	....	106	....	....	....	318
Petit-Chien-Blanc (ferme 20B)	486	58	....	....	57	....	....	....	371
Total	942	90	....	....	163	....	....	....	689

nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

NORD-OUEST—*Suite.*

Au-dessous de 6 ans		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
7	6	8	4	6	1	18	22	1	5	
11	14	15	14	10	4	37	34	2	2	
8	6	6	4	6	3	18	25	2	5	
9	9	14	11	8	9	22	20	2	3	
6	8	13	7	6	2	26	29	3	4	
6	9	7	10	7	5	26	31	3	4	
8	15	9	8	12	7	32	32	5	3	
55	67	72	58	55	31	179	193	18	26	
29	28	27	30	11	10	53	51	3	13	
3	1	2	.....	1	......	4	6	1	2	
7	10	11	16	6	4	23	25	1	4	
11	5	5	9	7	4	20	24	2	5	
2	3	2	6	1	2	3	6	1	4	
10	15	20	5	10	3	25	25	1	7	
34	30	19	15	13	16	51	66	2	7	
96	92	86	81	49	39	179	203	11	42	
10	10	11	10	9	8	30	30	1	3	
8	11	5	7	7	7	20	27	3	2	
22	18	19	13	3	5	47	56	4	3	
17	19	18	19	8	10	24	31	.....	1	
20	15	16	11	12	5	26	34	5	3	
.....	......	......	.....	3	2	......	......	......	....	
77	73	69	60	42	37	147	178	13	12	
11	10	14	9	14	9	29	33	2	2	
12	16	8	2	7	4	26	28	2	1	
57	30	22	21	16	21	72	85	3	4	
2	......	2	2	...	....	3	7	......	......	
9	12	7	3	4	2	12	19	1	1	
19	12	7	3	3	6	24	25	1	3	
110	80	60	40	44	42	166	197	9	11	
699	633	647	584	338	304	1,285	1,509	96	141	
22	27	53	42	22	25	124	120	10	11	
29	32	59	47	23	14	118	140	11	13	
51	59	112	89	45	39	242	260	21	24	

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sauvages

TERRITOIRES DU

Sauvages.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
AGENCE DES SARCIS.									
Tête-de-Bœuf	203	27	.....	...	8	...	.....	.....	168
Réserve des Assiniboines	661	....	.....	661	.....	...	.....	.....	.....
AGENCE DES GENS-DU-SANG.									
Gens-du-Sang	1,253	130	.....	.....	110	.....	.....	.....	1,013
AGENCE DES PIÉGANES.									
Piéganes	530	62	.....	.....	131	.....	.....	.....	337
Total, traité n° 7.	3,589	309	.....	661	412	.....	.....	.....	2,207
Traité n° 8.									
Cris et Chipewyans à Fort-Mc-Murray	147	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chipewyans à Fond-du-Lac	248	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Castor à Dunvegan	138	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cris à la Petite rivière Rouge	58	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chipewyans à Fort-Chipewyan	326	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cris à Fort-Chipewyan	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chipewyans au Débarcadère de Smith	245	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cris à Wabiscow	216	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cris au Débarcadère, rivière La-Paix	54	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Castors à Vermillon, rivière La-Paix	141	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cris à Vermillon, rivière La-Paix	77	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cris au Petit lac de l'Esclave	302	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cris au lac de l'Esturgeon	131	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Castors à Fort-Saint-Jean	47	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Vagabons à Fort-McMurray	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cris au lac du Poisson-Blanc	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Esclaves de la rivière au Foin (en haut)	238	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Esclaves de la rivière au Foin (en bas)	120	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chipewyans de Fort-Résolution	122	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Couteaux-Jaunes de Fort-Résolution	249	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Côte-de-Chien de Fort-Résolution	207	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Vagabonds au Débarcadère d'Athabaska	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	3,376	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
District d'Athabaska	1,239	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" McKenzie	4,149	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Yukon	3,302	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Keewatin	5,834	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	14,524	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Fin.*

NORD-OUEST—*Fin.*

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
13	12	13	12	7	9	51	66	9	11	
67	56	39	43	58	53	153	185	4	3	
120	92	96	71	78	63	281	398	25	29	
55	63	47	49	24	16	119	142	4	11	
306	282	307	264	212	180	846	1,051	63	78	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	La croyance religieuse n'est pas donnée ; pas de détails ; pas d'agent.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Remarque. 262 des premiers et 2,928 des derniers figurent dans le recensement fédéral comme "non spécifiés", mais on croit que ce sont des sauvages.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	

RECENSEMENT des sauvages ayant des demeures fixes et des sauvages

RÉCAPITU-

PROVINCE DE LA

Sauvages.	Recensement.	Religion. Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Agence de la côte de l'Ouest	2,414	......	287	150	631	...	......	......	1,346
" de la rivière Fraser	2,865	73	......	158	2,582	...	......	......	52
" de Babine et de la riv. Skeena supér.	2,898	592	......	288	1,792	......	......	129	97
" du Lac Williams	1,985	19	......	......	1,966	......	......	......	......
" de la côte du Nord-Ouest	4,149	1,202	......	2,309	......	......	......	......	638
" de Kootenay	562	....	......	......	562	....	......	......	......
" de Cowichan	1,934	.....	57	347	1,465	......	......	......	65
" de Kamloops-Okanagan	3,834	1,396	...	......	2,437	......	......	....	1
" de Kwawkewlth	1,359	662	....	96	......	......	......	......	601
Sauvagages nomades, environ	3,500	......	......	......	......	......	......	......	......
Grand total	25,500	3,944	344	3,348	11,435	....	..	129	2,800

PROVINCE DU

Sauvages.	Recensement.	Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Traité n° 1	2,413	1,234	....	......	705	77	......	8	389
" 2	799	354	......	...	321	56	......	...	68
" 3	35	......	......	......	......	...	......	......	35
" 5	3,375	1,123	....	1,660	72	......	......	18	402
Sioux au Portage-la-Prairie	132	.....	100	......	......	......	......	......	32
Grand total	6,754	2,811	100	1,660	1,098	133	......	26	926

TERRITOIRES DU

Sauvages.	Recensement.	Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Traité n° 4	4,556	482	659	1	1,047	......	......	......	2,367
" 6	6,236	1,726	136	814	2,820	......	......	......	740
" 7	3,589	309	......	661	412	......	......	......	2,207
" 8	3,376	......	......	......	......	......	......	......	......
Sauvages n'ayant ni traité ni agents	165	......	......	......	......	......	......	......	......
Grand total	17,922	2,517	795	1,476	4,279	......	......	......	5,314
Ungava	5,060	......	......	......	......	......	......	......	......
District de Franklin (autrefois Esquimaux de la côte arctique)	2,500	......	......	......	......	......	......	......	......

REMARQUE.—Le Labrador, intérieur canadien, qui a paru dans les rapports annuels précédents, a été

nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

LATION.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Au-dessous de 5 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
165	157	213	202	57	69	649	725	97	80	
283	284	240	241	105	101	697	697	117	100	
169	169	253	276	155	155	794	808	65	54	
213	201	91	85	160	170	456	456	80	73	
332	323	331	321	246	232	1,096	1,075	92	101	
57	56	52	44	22	25	130	138	21	17	
189	179	196	180	41	38	528	570	4	9	
296	298	317	312	167	163	1,049	1,039	93	100	
111	92	65	77	38	14	471	401	29	61	
....	....	....	....	..	....	....	....	....	....	
1,815	1,759	1,758	1,738	991	967	5,870	5,909	598	595	

MANITOBA.

230	236	227	201	125	130	618	619	10	17	
82	68	93	79	45	39	180	176	21	16	
3	1	1	1	4	3	10	9	....	3	
329	364	381	346	251	174	648	734	68	80	
19	9	18	16	7	3	25	26	4	5	
663	678	720	643	432	349	1,481	1,564	103	121	

NORD-OUEST.

434	456	405	417	190	192	944	1,120	123	155	
699	633	647	584	338	304	1,285	1,509	96	141	
306	282	307	264	212	180	846	1,051	63	78	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Pas de détails ; pas d'agent.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
1,439	1,371	1,359	1,265	740	676	3,075	3,680	282	374	
....	....	....	....	....	....	....	.	..	....	REMARQUE.—4,500 de ceux-ci figurent dans le recensement fédéral comme "non spécifiés", mais on croit que ce sont des sauvages.
....	..	....	....	....	....	....	....	....	....	REMARQUE.—Ceux-ci figurent dans le recensement fédéral comme "non spécifiés", mais on croit que ce sont des sauvages ou des Esquimaux.

abandonné.

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sauvages

RÉCAPITU

Provinces, etc.	Recensement.	Religion.							
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.
Ontario	20,983	5,113	133	4,176	6,570	926	86	415	3,115
Québec	10,842	87	3	446	7,326	...	4	32	...
Nouvelle-Ecosse	2,067	..	...	...	2,067	...	...	...	...
Nouveau-Brunswick	1,644	...	...	...	1,644	...	...	...	...
Ile du Prince-Edouard	316	...	...	...	316	...	...	...	...
Colombie-Britannique	25,500	3,944	344	3,348	11,435	...	..	129	2,800
Manitoba	6,754	2,811	100	1,660	1,098	133	...	26	926
Territoires du Nord-Ouest	17,922	2,517	795	1,476	4,279	...	...	...	5,314
Ungava	5,060	...	...	...	...	...	...	...	...
Dist. de Franklin (autrefois côte arctique)	2,500	...	...	...	...	...	...	...	...
District d'Athabasca	1,239	...	...	...	...	...	...	...	...
" de McKenzie	4,149	...	...	...	...	...	...	...	...
Yukon	3,302	...	...	...	...	...	...	...	...
Kéwatin	5,834	...	...	...	...	...	...	...	...
Grand total	108,112	14,472	1,375	11,106	34,735	1,059	90	602	12,155

nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

LATION.

Au-dessous de 5 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Observations.
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
1598	1754	2155	2039	1201	1058	4838	5002	427	462	
716	745	898	770	447	470	1765	1678	157	182	
146	134	229	229	174	155	412	392	55	50	
128	146	186	170	63	63	413	386	45	44	
46	50	30	25	23	20	54	55	7	6	
1815	1759	1758	1738	991	967	5870	5909	598	595	
663	678	720	643	432	349	1481	1564	103	121	
1439	1371	1359	1265	740	676	3075	3680	282	374	
......	......	.	......	......	......	..	..	....	......	
......	......	....	......	....	......	......	......	......	....	Remarque.—10,190 figurent dans le recensement fédéral comme "non spécifiés", mais on croit que ce sont des sauvages.
......	....	......	....	.....	......	......	......	.....	.....	
....	......	......	.....	... .	......	....	.....	. . .	......	
.....	.....	......	......	......	......	.....	......	......	. .	
... .	. . .	...	.....	......	.....	......	.....	......	......	
6551	6637	7335	6879	4071	3758	17908	18666	1674	1834	

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.

IMMEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Terre.		Edifices publics, propriété de la bande.						Clôtures et batiments privés.				
	Défrichée, y compris les pâturages naturels.	Cultivée, y compris les pâturages.	Eglises.	Salles de conseil.	Ecoles.	Hangars.	Autres bâtiments.	Passages d'eau	Acres clôturées	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Mais'ns en bois de charpente.	Maisons en troncsd'arbres.
ONTARIO.	Acres.	Acres.											
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	23,974	10,722	14	1	11	7	1		41,696	1	16	204	365
Surintendance de Parry-Sound	1,527		7	1	6	1	7		1,527			23	125
Agence de New-Credit (Mississaguas)	1,010	3,450	2	1	1	3	3		5,200		3	45	20
" l'île Walpole	8,200	2,991	2	1	3	2	2	4	2,751			99	114
" Sarnia	2,259	1,572	4	2	3	1	1		5,472		3	143	8
" Caradoc	4,309	10,616		3	6	1	13		16,050		6	160	167
" Moraves	1,200	960		1	1				2,240		1	28	59
" Manitowaning	1,502	3,724	7	3	9	2			2,216			29	280
" Baie-Gore	3,859	1,437	3		2		2		1,382			7	104
" Thessalon	350	260	3		5				260			28	57
" Saut-Sainte-Marie	1,557	2,675	6	1	2		1		2,480			32	119
" Port-Arthur	816	563	3	2	6	1	2		334			19	190
" Lac-Doré	247	20	1		1		1		92				13
" *Tyendinaga													
" Lac-Simcoe	200	541	1	1	1	1	1		541			13	19
" Cap-Croker	3,500	1,500	2	1	3	2	4		700	1		40	60
" Saugeen	1,065	1,055	4	1	3	3	9		885		1	65	45
" Alnwick		2,499	1	1	1	1	4		2,440			48	9
" Lac-à-la-Vase	300	250	1	1	1	2	6		600		1	32	12
" Lac-du-Riz	885	575	1	1	1	1	1		760			11	14
" Rama	390	750	1	1	1	2	2		936			48	30
" l'île du Chrétien	1,000	675	2	1	1				675			4	42
" Scugog	20	740	1			1			800			5	3
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline									20				8
Agence du Portage-du-Rat	1,119	123			4								146
" Couchiching	215	129	1		5		1		160				117
" Savanne	9,483	117			7				22½				171
Total	68,987	47,944	67	24	84	31	61	4	90,239½	2	31	1,083	,297

QUÉBEC.													
Agence du lac des Deux-Montagnes	260	1,540	.....	...	.....	....	.....	....	1,015	2	....	72	8
" Caughnawaga	4,177	4,150	1	1	3	....	3	....	2,530	40	20	399	13
" Saint-Régis	2,667	2,950	2	1	4	....	11	....	935	...	.....	143	50
" Viger	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	.....	...	19
" Saint-François	141	379	3	1	2	....	2	....	160	.....	2	77	2
" *lac Saint-Jean	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	.....	....	.....
" Maria	46	134	1	....	1	....	.....	....	134	.....	.....	17	3
" Ristigouche	202	608	1	1	1	....	.....	....	610	.....	.....	65	24
" rivière du Désert	733	45	....	...	2	1	.....	....	344	.....	.....	....	25
" Jeune Lorette	280	200	1	....	1	....	.....	....	1,230	1	1	70	....
" Bécancour	4	65	....	.....	1	...	2	....	48	.....	....	5	....
" Témiscamingue	144	258	....	....	1	....	.....	....	128	.....	.....	6	27
" Bersimis	365	45	2	....	.....	...	.....	....	.....	.....	.....	37	38
" *Mingan	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	9,019	10,374	11	4	16	1	18	.....	7,134	43	23	891	209

*Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

Agence.	Constructions privées.									
	Cabanes.	Granges.	Écuries.	Hangars.	Étables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes.	Laiteries.	Coffres à maïs.
Ontario.										
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	27	146	356	80	182	177	61	43	113	61
Surintendance de Parry-Sound	18	42	50		38	2	20			
Agence de New-Credit (Mississaguas)	5	35	27	5	5	15	1	6	17	2
" de l'île Walpole		10	124			51	49	6	11	64
" de Sarnia	5	36	78	7	25	39	27	13	18	30
" de Caradoc	32	53	143	35	68	59	52	18	24	56
" des Moraves	3	10	50	3	20	24	14	15	6	20
" de Manitowaning	59	74	189	8	65	157	40	139	4	16
" de la baie Gore	20	59	80	25	27	94	42	36	11	5
" de Thessalon	23	10	32		15	7	3	6		
" du Saut-Sainte-Marie	23	44	53	2	30	18	17	21		
" de Port-Arthur	3	32	2		20		12	5		
" du lac Doré	3	4	8		10	3			1	
" de *Tyendinaga										
" du lac Simcoe	1	8	20		14	13	1	5	4	
" du Cap-Croker		50	56	1	32	12	1	3	5	
" de Saugeen		25	75	10	20	30	1	5		
" d'Alnwick	2	17	20	2	3	1	1		1	
" du lac à la Vase	1	12	10	2	11	4		2	2	
" du lac au Riz		10	11		7	7		5	1	
" de Rama	2	31	32	5	3	10	30	10	2	
" de l'île du Chrétien	3	10	33	6	20	20	4	10	10	13
" de Scugog	1	6	7		3	2		2		
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline		3	5		2	1		5		
Agence du Portage-du-Rat			39		21		6			
" de Couchiching	32		29		14					
" de Savanne			2		13					
Total	263	727	1,531	191	668	746	382	355	234	267

Québec.										
Agence du lac des Deux-Montagnes	....	27	54	16	7	24	23	....	14	4
" de Caughnawaga	....	116	318	....	....	112	12	2	10	14
" de Saint-Régis	....	101	51	....	45	44	2	2	....	31
" de Viger	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Saint-François	....	11	8	6	14	6	24	1	12	1
" du * lac Saint-Jean	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Maria	....	14	6	8	19	16	4	4	6	....
" de Ristigouche	6	60	34	....	65	43	8	....	13	....
" de la rivière du Désert	30	14	17	2	11	4	2	7	5	....
" de la Jeune Lorette	....	9	8	....	5	12	....	....	....	....
" de Bécancour	1	1	....	....	2	2	....	1	1	....
" de Témiscamingue	13	10	10	....	8	3	14	14	1	....
" de Bersimis	5	....	2	....	4	....	....	1	....	....
" de * Mingan	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	55	363	508	32	180	266	89	32	62	50

* Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Instruments aratoires, véhicules, etc.										
	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses	Râteaux à cheval.	Vanneus	Batteuses.	Coffres à outils
Ontario.											
Surintendance de la Grande Rivière—Six-Nations	373	264	62	194	82	128	94	124	142	2	93
Surintendance de Parry-Sound	38	26	....	....	....	2	1	....	6	....	....
Agence de New-Credit (Mississaguas)	50	45	12	10	5	15	12	13	18	2	2
" de l'île Walpole	96	56	24	61	2	37	5	19	32	....	....
" de Sarnia	82	72	7	39	3	28	25	25	42	2	16
" de Caradoc	147	147	27	113	21	60	49	39	61	2	57
" des Moraves	62	58	9	60	3	15	10	15	15	....	3
" de Manitowaning	181	105	....	5	....	27	8	24	12	3	51
" de la baie Gore	56	59	....	....	....	2	....	7	9	2	2
" de Thessalon	20	8	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" du Saut-Sainte-Marie	41	34	....	1	....	2	....	4	4	1	4
" de Port-Arthur	28	11	....	....	....	1	....	....	....	....	3
" du lac d'Or	4	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de * Tyendinaga	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" du lac Simcoe	22	13	....	1	....	2	2	2	4	1	9
" du Cap-Croker	45	35	2	6	3	10	1	18	20	1	4
" de Saugeen	62	40	....	2	....	8	2	12	5	....	50
" d'Alnwick	27	18	6	9	6	4	5	7	11	....	3
" du lac à la Vase	13	10	3	3	2	1	2	1	5	1	1
" du lac au Riz	10	7	1	1	1	1	2	2	5	....	1
" de Rama	20	19	1	1	2	1	2	2	2	....	4
" de l'île au Chrétien	50	40	4	6	6	3	1	3	4	1	6
" de Scugog	5	3	2	....	....	1	2	1	4	....	3
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline	4	3	....	....	....	....	....	....	1	....	2
Agence du Portage-du-Rat	11	8	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Couchiching	23	15	....	....	....	....	....	....	1	....	....
" de Savanne	15	14	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	1,485	1,113	160	512	136	348	223	318	403	18	314

QUÉBEC.											
Agence du lac des Deux-Montagnes	38	32	....	6	1	8	1	11	10	4	4
" de Caughnawaga	245	200	15	30	8	32	8	37	20	16	75
" de Saint-Régis	106	82	6	75	4	48	16	49	8	10	60
" de Viger	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Saint-François	4	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" *du lac Saint-Jean	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Maria	4	5	....	....	2	....	....	....	2	1	3
" de Ristigouche	34	28	....	4	3	4	2	13	3	1	4
" de la rivière du Désert	23	24	1	....	3	3	1	5	4	....	....
" de la Jeune-Lorette	5	5	....	1	....	....	....	1	....	....	....
" de Bécancour	3	3	....	....	....	2	....	1	....	....	....
" de Témiscamingue	10	12	....	....	1	1	....	1	1	1	2
" de Bersimis	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" *de Mingan	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	473	397	22	116	22	98	28	118	48	33	148

*Aucun rapport reçu.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite*

Agence.	Instruments aratoires, véhicules, etc.							Valeur des instruments aratoires et véhicules.
	s instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de charge.	Traîneaux de promenade	Voitures Democrat.	Bughe is et charrettes.	$ c.
Ontario.								
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	2,729	280	101	219	89	107	215	30,246 00
" de Parry-Sound	680	11	1	31	12	1	....	2,660 00
Agence de New-Credit (Mississaguas)	150	32	....	24	12	18	40	3,500 00
" Walpole	135	78	9	38	16	27	60	9,485 00
" Sarnia	666	84	....	60	13	10	81	13,697 00
" Caradoc	2,588	119	16	88	47	44	130	15,317 80
" Moraves	400	44	....	34	10	12	46	7,700 00
" Manitowaning	1,620	127	10	152	143	13	24	11,675 00
" la baie Gore	921	31	2	60	70	3	26	7,022 25
" Thessalon	415	2	3	9	29	....	....	808 00
" Saut-Sainte-Marie	1,600	20	6	61	11	1	5	4,415 00
" Port-Arthur	1,545	3	2	26	4	....	....	2,960 00
" lac Doré	12	....	....	5	3	2	3	475 00
" *Tyendinaga	....	....	....	....	....	....	....	....
" lac Simcoe	110	4	....	8	12	2	2	1,000 00
" Cap-Croker	400	40	2	24	20	15	15	8,560 00
" Saugeen	1,500	30	....	50	40	25	65	5,546 00
" Alnwick	300	19	6	18	17	10	17	2,964 45
" lac à la Vase	150	6	1	8	5	5	3	1,400 00
" lac du Riz	70	5	1	5	2	....	4	1,200 00
" Rama	120	7	....	8	7	2	11	1,300 00
" l'île du Chrétien	125	18	2	20	5	3	4	2,500 00
" Scugog	43	3	....	3	3	2	6	745 00
Sauvages de la bande de Beausoleil résidant sur l'Ile Manitouline	52	1	1	3	3	....	....	250 00
Agence du Portage-du-Rat	331	....	....	....	....	....	....	389 25
" Couchiching	390	....	....	2	5	....	....	835 00
" Savanne	487	....	....	....	....	....	....	492 50
Total	17,539	964	163	956	578	302	757	137,143 25

Québec.								
Agence du lac des Deux-Montagnes	465	14	49	46	37	7	37	6,718 00
" de Caughnawaga	550	140	185	200	50	......	80	9,951 00
" de Saint-Régis	250	63	25	79	50	15	60	8,250 00
" de Viger	......	......	......	......	......	......	......	......
" de Saint-François	242	9	......	10	8	......	7	792 50
" du lac Saint-Jean	......	......	......	......	......	......	......	......
" de Maria	120	3	5	6	4	......	......	1,000 00
" de Ristigouche	160	8	10	20	8	4	8	4,600 00
" de la rivière du Désert	317	8	12	25	6	4	11	2,964 00
" de la Jeune-Lorette	260	4	6	10	5	1	4	300 00
" de Bécancour	50	2	2	5	1	......	2	325 00
" de Témiscamingue	200	2	1	13	......	1	......	1,040 00
" de Bersimis	......	2	4	2	......	......	2	91 00
" *de Mingan	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	2,614	255	299	316	169	32	211	36,031 50

* Pas de rapport reçu.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Bétail et volailles.										
	Chevaux.			Bêtes à cornes.					Autres animaux.		
	Etalons et hongres.	Juments.	Poulins, pouliches et juments poulinières.	Taureaux.	Boeufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats pour élevage.
Ontario.											
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	433	530	181	24	1	....	781	578	283	72	33
Surintendance de Parry-Sound	27	30	15	9	11	18	108	98	31	....	....
Agence de New-Credit (Mississaguas)	47	42	22	5	....	20	72	70	20	18	5
" de l'île Walpole	100	105	56	7	3	23	191	242	22	....	37
" de Sarnia	105	93	13	6	....	45	112	79	....	....	4
" de Caradoc	114	143	66	7	....	39	169	217	14	6	3
" des Moraves	46	77	30	4	....	20	54	100	....	....	6
" de Manitowaning	167	209	73	7	9	27	94	105	35	15	14
" de la baie Gore	43	55	14	8	3	1	42	14	45	....	32
" de Thessalon	42	25	10	....	6	6	26	32	....	....	....
" du Saut-Sainte-Marie	45	36	22	6	30	21	86	114	....	....	3
" de Port-Arthur	20	12	3	5	8	7	28	22	....	....	....
" du lac Doré	....	3	3	1	....	....	9	12	....	....	....
" de *Tyendinaga	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" du lac Simcoe	6	17	2	1	....	12	20	27	7	4	1
" du Cap-Croker	70	45	20	2	....	20	45	40	40	35	2
" de Saugeen	25	70	45	2	....	18	40	34	8	....	....
" d'Alnwick	24	20	3	4	....	6	44	40	....	....	....
" du lac à la Vase	7	12	5	2	....	15	22	18	....	....	1
" du lac au Riz	11	9	7	2	....	10	17	12	....	....	1
" de Rama	3	12	2	....	....	4	7	8	....	....	....
" de l'île du Chrétien	44	50	17	1	4	20	55	60	30	15	12
" de Scugog	5	4	1	....	....	....	3	2	....	....	....
Sauv. de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline	5	3	....	....	....	....	2	....	....	....	....
Agence du Portage-du-Rat	36	19	2	6	27	6	20	12	....	....	....

" de Couchiching	31	34	....	5	13	1	12	16	....	....	....
" de Savanne	7	....	....	6	2	....	11	18	....	....	....
Total	1,463	1,655	612	120	117	339	2,071	1,970	535	165	154
QUÉBEC.											
Agence du lac des Deux-Montagnes	3	67	30	20	....	7	105	100	30	20	....
" de Caughnawaga	4	80	90	25	....	15	360	225	10	....	2
" de Saint-Régis	75	100	75	20	....	....	190	175	....	....	18
" de Viger	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Saint-François	3	6	....	1	....	....	30	30	....	....	....
" *du lac Saint-Jean	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Maria	....	3	4	1	2	4	10	8	3	2	....
" de Ristigouche	14	20	8	5	3	6	40	79	28	17	5
" de la rivière du Désert	29	12	2	3	....	5	46	26	25	15	5
" de la Jeune-Lorette	....	5	2	2	....	3	16	7	2	....	....
" de Bécancour	3	....	1	3	1	....	9	8	3	5	....
" du Témiscamingue	5	8	3	....	....	2	11	15	6	6	....
" de Bersimis	3	....	....	1	....	....	6	5	....	....	....
" de *Mingan	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	139	301	215	81	6	42	823	678	107	65	30

* Aucun rapport reçu.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Bétail et volailles.						Valeur, bétail et volailles.	Effets généraux.		
	Autres animaux—*Suite.*		Volaille.							
	Truies pour élevage.	Cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.		Bateaux à voiles.	Bateaux à rames.	Canots.
Ontario.							$ c.			
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	436	2,005	1,100	285	974	15,475	53,540 00	....	4	1
Surintendance de Parry-Sound	1	48	3	....	....	760	9,940 00	22	29	94
Agence de New-Credit (Missisaguas)	32	72	205	65	180	750	9,500 00	....	....	....
" de l'île Walpole	270	673	400	102	196	4,000	17,470 00	5	44	36
" de Sarnia	17	186	266	6	169	2,507	11,301 00	....	31	....
" de Caradoc	73	325	245	76	140	7,268	27,295 10	....	6	1
" des Moraves	72	230	25	75	36	300	12,000 00	....	2	....
" de Manitowaning	122	780	....	....	....	2,300	17,125 00	110	35	37
" de Gore-Bay	93	206	17	23	9	732	11,767 50	36	21	1
" de Thessalon	11	72	2	....	....	373	6,092 00	34	18	63
" du Saut-Sainte-Marie	15	73	33	20	....	1,970	8,651 00	63	34	78
" du Port-Arthur	....	....	....	12	9	440	4,590 00	32	30	508
" du lac Doré	1	13	....	....	....	15	634 00	....	....	17
" de Tyendinaga*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" du lac Simcoe	8	40	40	....	35	335	3,255 00	2	24	3
" du Cap-Croker	45	400	25	10	30	500	14,190 50	10	25	6
" de Saugeen	75	200	75	30	50	250	6,320 00	....	7	3
" d'Alnwick	11	51	27	9	27	550	4,997 25	....	1	15
" du lac à la Vase	2	20	25	20	50	300	4,000 00	....	....	52
" du lac au Riz	4	50	40	20	20	200	2,300 00	....	....	15
" de Rama	4	54	18	28	87	130	1,500 00	....	....	....
" de l'île du Chrétien	60	170	20	30	....	600	4,500 00	20	30	22
" de Scugog	6	10	5	12	10	100	850 00	....	3	9
Sauv. de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline	3	16	....	....	....	50	425 00	4	....	....
Agence de Portage-du-Rat	....	....	....	....	....	....	3,515 00	2	3	375

Agence de Couchiching							3,920 00		1	389
" de Savanne							885 00	3	1	361
Total	1,361	5,694	2,572	823	2,022	39,905	240,663 35	343	349	2,086
QUÉBEC.										
Agence du lac des Deux-Montagnes	40	130				800	10,772 95		24	2
" de Caughnawaga	20	110			15	200	17,569 00		50	10
" de Saint-Régis	75	140	300	50	90	1,300	19,117 00		70	
" de Viger										7
" de Saint-François	5	26				108	1,978 25		13	9
" du lac *Saint-Jean										
" de Maria	5	11				100	1,000 00			7
" de Ristigouche	12	56			6	197	6,500 00		4	45
" de la rivière du Désert	9	18	30			250	4,725 00		3	45
" de la Jeune-Lorette		24			8	150	1,200 00			8
" de Bécancour	3	5				118	500 00			3
" de Témiscamingue		9				313	2,039 80		1	19
" de Bersimis							345 00	1		97
" de *Mingan										
Total	169	529	330	50	119	3,536	65,747 00	1	165	252

* Aucun rapport reçu ; nouvel agent.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

Agence.	Effets généraux.						Effets de ménage.	
	Carabines.	Fusils de chasse.	Rets.	Pièges d'acier.	Tentes.	Valeur.	Valeur.	Valeur des biens meubles et immeubles.
Ontario.						$ c.	$ c.	$ c.
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	15	129	1	280	3	965 00	33,510 00	972,511 00
" de Parry-Sound	86	78	171	655	.....	4,925 00	17,450 00	371,896 00
Agence de New-Credit (Mississaguas)	5	25	3	21	1	125 00	6,700 00	207,775 00
" de l'île Walpole	22	53	10	1,200	....	700 00	14,500 00	289,739 00
" de Sarnia	4	24	4	....	....	1,143 00	11,821 00	408,782 00
" de Caradoc	29	47	3	313	12	369 30	22,989 00	527,392 20
" des Moraves	15	10	8	40	.....	230 00	30,000 00	174,630 00
" de Manitowaning	36	142	363	589	84	7,650 00	30,200 00	340,373 00
" de la baie Gore	6	78	99	144	7	5,444 00	8,250 00	158,773 75
" de Thessalon	8	59	163	1,195	36	6,009 00	5,490 00	104,734 00
" du Saut-Sainte-Marie	23	158	107	1,020	91	8,110 00	17,866 00	149,842 00
" de Port-Arthur	75	403	700	2,463	134	22,025 00	25,000 00	143,900 00
" du lac Doré	14	8	11	150	10	590 00	385 00	12,150 00
" de *Tyendinaga	....	..	...	....	..	....	....	....
" du lac Simcoe	4	13	4	75	17	805 00	2,600 00	56,973 00
" du Cap-Croker	25	25	300	30	5	5,360 00	22,725 00	202,623 50
" de Saugeen	45	100	25	110	10	1,285 00	6,000 00	97,646 00
" d'Alnwick	7	10	....	481	21	723 00	4,089 25	119,580 95
" du lac à la Vase	6	28	.....	1,800	15	1,350 00	2,000 00	50,350 00
" du lac au Riz	2	7	.....	500	2	1,200 00	1,600 00	51,800 00
" de Rama	21	14	.....	350	22	750 00	3,900 00	54,550 00
" de l'île du Chrétien	35	25	35	425	20	1,200 00	4,200 00	51,400 00
" de Scugog	3	6	1	300	....	175 00	850 00	45,520 00
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline	1	2	12	2	4	300 00	800 00	2,775 00
Agence du Portage-du-Rat	32	217	320	1,943	92	6,946 50	3,115 00	199,792 75
" de Couchiching	74	65	50	420	57	3,829 00	3,150 00	142,681 00
" de Savanne	53	209	393	3,114	157	7,164 00	2,030 00	62,705 50
Total	648	1,935	2,783	17,620	800	89,372 80	281,220 25	5,000,895 65

QUÉBEC.								
Agence du lac des Deux-Montagnes	8	26	16	149	3	480 15	4,035 50	63,053 60
" de Caughnawaga	....	....	....	....	4	400 00	53,200 00	531,232 50
" de Saint-Régis	15	25	25	600	......	1,100 00	14,500 00	356,753 00
" de Viger		14	.....	244	.....	236 00	660 00	886 00
" de Saint-François	3	25	.....	620	26	750 00	7,068 00	89,653 75
" du lac *Saint-Jean	....	....	.....	....	......	....	....	....
" de Maria	1	12	.....	90	......	500 00	2,000 00	17,450 00
" de Ristigouche	20	5	.....	72	3	1,200 00	6,300 00	74,100 00
" de la rivière du Désert	25	96	15	65	39	2,611 00	5,160 00	180,348 00
" de la Jeune-Lorette	4	60	.....	500	8	1,300 00	8,500 00	79,800 00
" de Bécancour	2	5	2	10	2	60 00	450 00	5,635 00
" du Témiscamingue	20	16	26	539	20	1,241 00	3,568 00	42,277 59
" de Bersimis	13	127	29	1,039	76	3,780 00	5,312 00	35,124 00
" de *Mingan	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	111	411	113	3,928	181	13,658 15	110,753 50	1,476,313 44

*Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1901.

Agence.	Grain, racines et fourrage.									
	Blé.		Avoine.		Orge.		Blé-d'inde.		Pois.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Ontario.										
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	2,027	20,997	2,249	41,054	249	1,781	906	33,214	356	3,276
Surintendance de Parry-Sound	....	..	*	925	*	125	*	445	*	520
Agence de New-Credit (Mississaguas)	250	2,500	450	15,500	45	850	75	2,000	100	1,150
" de l'île Walpole	200	4,039	485	10,195	12	250	255	8,379	10	54
" de Sarnia	305	7,003	482	16,011	59	1,281	156	3,832	22	557
" de Caradoc	825	7,030	814	17,727	53	1,128	272	33,397	35	405
" des Moraves	200	1,500	120	3,600	10	200	100	3,500	5	100
" de Manitowaning	290	4,529	315½	8,633	5	100	78½	1,647	372½	6,419
" de la baie Gore	61	590	200½	2,409	37	155	69¼	810	207	2,045
" de Thessalon	......	......	58	1,150	......	....	22	634	45	880
" du Saut-Sainte-Marie	1	10	70	975	......	......	15	103	20	190
" du Port-Arthur	16	320	52	1,800	......	......	2	80	3	140
" du lac Doré	....	.....	7	110	......	......	2	60	4	80
" de †Tyendinaga	......	......	...	......	......	......	......	......	......	......
" du lac Simcoe	88	1,320	93	2,325	24	480	714	108	19	228
" du Cap-Croker	100	1,500	200	2,000	10	400	60	2,400	150	4,500
" de Saugeen	35	700	200	3,600	......	.....	33	1,155	100	1,200
" d'Alnwick	107	1,397	128	2,929	......	......	‡	141	106	1,468
" du lac à la Vase	30	500	200	3,050	......	......	4	80	....	....
" du lac au Riz	90	1,560	50	1,000	......	....	2	40	80	700
" de Rama	28	560	230	6,900	5	200	22	547	60	1,200
" de l'île du Chrétien	35	650	90	1,900	......	......	70	800	40	500
" de Scugog	34	381	53	1,190	4	120	1	13	15	230
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline	2	25	2½	50	......	......	2¾	20	6	200
Agence de Portage-du-Rat	.....	....	....	....	......	......	*	565	......	......

Agence de Couchiching	.....	.....	4	100	.....	.....	2¾	11	.....	.....
" Savanne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2½	200	.....	.....
Total	4,724	59,111	6,553½	145,133	513	7,070	2,866¾	94,181	1,755½	26,042
QUÉBEC.										
Agence du lac des Deux-Montagnes	52	527	471	5,850	14	250	39	915	13	218
" de Caughnawaga	7	200	150	6,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" Saint-Régis	89	1,200	461	10,500	20	490	190	5,900	55	975
" Viger	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" Saint-Francis	.....	.....	54½	432	.....	.....	3	57¼	2	8
" du †lac Saint-Jean	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Maria	8	120	50	1,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" Ristigouche	10	210	180	5,800	9	250	.....	.....	5	120
" de la rivière du Désert	7	110	122	2,500	.....	.....	1	30	12	200
" la Jeune-Lorette	.....	.....	15	360	.....	.....	1	13	½	13
" Bécancour	.....	18	12	150	½	6	½	12	2	.....
" Témiscamingue	1	20	46	634	.....	.....	.....	.....	5	29
" Bersimis	.....	.....	2	37	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" †Mingan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	174	2,405	1,563½	33,263	43½	996	234½	6,927¼	94½	1,563

*Non spécifié. †Pas de rapports. ‡Plusieurs petits lopins.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1901—*Suite.*

Agence.	Grains, racines et fourarge—*Suite.*									
	Seigle.		Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Ontario.										
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	714	10,664	20½	289	34	710	294¼	19,121	3¾	670
Surintendance de Parry-Sound	....	....	....	....	*	95	*	5,000	*	65
Agence de New-Credit (Mississaguas)	100	1,050	5	50	6	125	50	2,500	2	110
" l'île Walpole	....	....	10	218	30	519	225	4,134	....	....
" Sarnia	....	....	....	....	Grdns	289	122	5,564	1	40
" Caradoc	2	3	47	846	89	1,254	123	10,563	10	1,598
" des Moraves	10	300	15	300	20	240	30	2,500	....	....
" Manitowaning	....	....	....	....	7¼	224	328	23,357	1½	43
" baie Gore	....	....	....	....	15	102	291	5,867	16	89½
" Thessalon	....	....	....	....	....	....	97	6,046	....	....
" du Saut-Sainte-Marie	....	....	....	....	4	40	226	4,300	4	72
" Port-Arthur	....	....	....	....	¼	8	89	19,400	½	90
" du lac Doré	....	....	....	....	½	9	5	535	....	....
" de ‡Tyendinaga	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" du lac Simcoe	....	....	4	80	2	30	13	1,300	¾	100
" du Cap-Croker	....	....	....	....	5	100	50	3,750	2	85
" Saugeen	....	....	....	....	2	120	75	4,500	½	75
" Alnwick	110	1,230	3	80	....	28½	25¾	1,642	....	11
" du lac à la Vase	....	....	15	150	1	20	20	2,000	1	200
" du lac du Riz	4	80	5	50	....	....	12	1,000	1	200
" de Rama	....	....	....	....	3	61	38	3,350	2	280
" l'île du Chrétien	....	....	....	....	8	75	75	2,300	7	80
" Scugog	....	....	3	40	½	6	4	270	⅛	20
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résident sur l'île Manitouline	....	....	....	....	¾	5	7	300	¼	5
Agence du Portage-du-Rat	....	....	....	....	....	....	*	1,845	....	....

" de Couchiching	......	......	......	......	......	......	8¼	850	......	......
" de Savanne	......	......	......	......	......	......	35¾	2,380	......	......
Total	940	13,327	127½	2,103	228¼	4,060½	2,244	134,374	55	3,833½
QUÉBEC.										
Agence du lac des Deux-Montagnes	......	......	30	600	11	200	110	5,000	......	......
" de Caughnawaga	......	......	60	1,800	7	200	150	6,000	......	......
" Saint-Régis	3½	75	30	750	9	290	150	5,500	8	300
" Viger	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
" Saint-François	......	......	8	47	3	26	28¾	1,255	⅛	2
" * du lac Saint-Jean	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
" de Maria	......	......	3	50	......	......	11	1,100	......	......
" Ristigouche	......	......	20	590	1	18	45	4,200	1½	50
" la rivière du Désert	......	......	15	250	1	25	26	2,200	......	......
" la Jeune-Lorette	......	......	1	10	1	16	5	300	½	30
" Bécancour	......	......	4	16	⅛	7	2½	200	⅛	6
" Témiscamingue	......	......	......	......	......	......	14½	1,534	......	......
" Bersimis	......	......	......	......	......	......	18	763	......	......
" ‡ Mingan	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	3½	75	171	4,113	33⅛	782	560¾	28,052	10¼	388

* Pas donné. ‡ Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite*.

AGRICULTURE, SAISON 1901—*Fin*.

Agence.	Grains, racines et fourrages—*Fin*.							Terre neuve améliorée.			
	Navets.		Autres racines.		Foin.						
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Sauvage.	Autre fourrage.	Terre défrichée.	Premier labour.	Terre cultivée pour la première fois.	Terre clôturée.
Ontario.					Ton.	Ton.	Ton.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	13	1,700	119¼	6,152	3,523		2,637				
" de Parry-Sound	¶	290	¶	115	350	35		51			
Agence de New-Credit (Mississaguas)	6	240	5	225	320		100		30	40	40
" l'île Walpole	7	125	*41	†423	247	467	1,200		25	25	100
" Sarnia	1	60			493		343	1	6		
" Caradoc	7	461	9	3,545	1,513	33	787		9	26	16¾
" Moraves			6	2,400	300		500				
" Manitowaning	11½	752		4	1,325	223½	380	10	17	12	
" baie Gore	20¼	500	17	70½	309½		188¼	47	47	43	43
" Thessalon					76	52	10				
" du Saut-Sainte-Marie	13	600	11	114	270	211		4		2	
" de Port-Arthur	8	2,325	2	500	222	35		6	5	4	2
" du lac Doré	½	75			9	15					
" ‡de Tyendinaga											
" du lac Simcoe	5½	2,200	¼	30	77	12	10	4	4	4	4
" Cap-Croker	4	550			250	45	50	20	10	30	1½
" de Saugeen	5	800	12	1,000	150	10	150	20	10	10	20
" d'Alnwick	9¾	2,265	1	281	123¼		170				
" du lac à la Vase	5	1,500	2	400	75		25	50		30	300
" lac du Riz	10	2,000	1	200	60		20	4			4
" de Rama	3	570	1½	38	307	12	8	5		2	2
" l'île du Chrétien	6	90			150	50		50		50	50
" Scugog					48						
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résid. sur l'île Manitouline	1	75	1	75	25						
Agence du Portage-du-Rat	¶	30				184					

Agence de Couchiching					22	87					
" de Savanne						52					
Total	136½	17,028	229	15,149½	10,244¾	1,523½	6,578¼	272	163	278	583¼
QUÉBEC.											
Agence du lac des Deux-Montagnes					200	7	300	20	10		
" de Caughnawaga					3,000						20
" de Saint-Régis	12	800	9	900	1,300	300	650		6	6	10
" de Viger											
" de Saint-François			⅛	2	94½			14	1	10	3
" du ‡ lac Saint-Jean											
" de Maria	1	50			30		15	4	4	4	4
" de Ristigouche	4	800			210	20	110	8	5	4	4
" de la rivière du Désert	7	2,000	1½	25	115	9	125	7		7	14
" de la Jeune Lorette	1	70	4	250	176	12	140				
" de Bécancour	⅛	30	1½	50	35						8
" de Témiscamingue					55¼	25	25½	14	9	13	3
" de Bersimis						16					
" de ‡ Mingan											
Total	25⅛	3,750	16⅛	1,227	5,215¾	389	1,365½	67	35	44	46

* Betteraves à sucre. † Tonnes. ‡ Pas de rapports. ¶ Non spécifiée.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN 1902.

Agence.	Constructions.										
	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en troncs d'arbres.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Hangars.	Etables.	Porcheries.	Magasins.
ONTARIO.											
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	....	1	3	....	....	11	1	2	3	2	....
Surintendance de Parry-Sound	....	....	....	6	....	....	1	....	....	....	....
Agence de New-Credit (Mississaguas)	....	....	2	....	....	2	1	....	2	6	....
" de l'île Walpole	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Sarnia	....	....	3	....	....	4	....	....	....	....	....
" de Caradoc	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....
" des Moraves	....	....	....	2	....	1	2	....	....	4	2
" de Manitowaning	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....
" de la baie Gore	....	....	....	5	1	3	3	1	1	8	8
" de Thessalon	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" du Saut-Sainte-Marie	....	....	1	4	....	....	1	....	....	....	....
" de Port-Arthur	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....
" du lac Doré	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
" de *Tyendinaga	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" du lac Simcoe	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
" du Cap-Croker	....	....	3	3	....	2	2	1	2	5	....
" de Saugeen	....	....	....	....	....	....	3	10	....	....	....
" d'Alnwick	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" du lac à la Vase	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
" du lac au Riz	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....
" de Rama	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de l'île du Chrétien	....	....	....	1	1	....	2	....	....	....	1
" de Scugog	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Sauvages de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Agence du Portage-du-Rat	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....

" de Couchiching	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Savanne	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	....	1	25	26	2	24	16	14	9	26	11
Québec.											
Agence du lac des Deux-Montagnes	....	....	6	....	....	5	6	....	....	....	....
" de Caughnawaga	....	....	20	....	....	5	12	....	....	....	....
" de Saint-Régis	....	....	4	....	....	2	1	....	1	....	....
" de Viger	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Saint-François	....	....	4	....	....	1	....	1	2	....	....
" *du lac Saint-Jean	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Maria	....	....	1	....	....	2	....	....	2	1	....
" de Ristigouche	....	....	3	....	....	1	1	....	1	2	....
" de la rivière du Désert	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....
" de la Jeune-Lorette	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Bécancour	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
" de Témiscamingue	....	....	1	3	....	....	....	....	....	....	....
" de Bersimis	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
" *Mingan	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	....	....	41	4	1	17	20	1	6	3	....

* Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN 1902.

Agence.	Constructions.			Augmentation de la valeur.		
	Caveaux à légumes.	Laiterie.	Greniers à maïs.	Valeur du défrichement, de la culture et des clôtures.	Valeur des bâtiments.	Augmentation de la valeur des produits agricoles et industriels.
Ontario.				$ c.	$ c.	$ c.
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations					4,050 00	4,050 00
" de Parry-Sound				765 00	350 00	1,115 00
Agence de New-Credit (Mississaguas)	1	1		300 00	900 00	1,200 00
" de l'île Walpole				900 00	150 00	1,050 00
" de Sarnia					2,000 00	2,000 00
" de Caradoc				809 00	275 00	1,084 00
" des Moraves	3	1			700 00	700 00
" de Manitowaning				200 00	400 00	600 00
" de la baie Gore	6			940 00	1,191 00	2,131 00
" de Thessalon						
" du Saut-Sainte-Marie					525 00	525 00
" Port-Arthur				12,000 00	375 00	12,375 00
" du lac Doré					50 00	50 00
" *de Tyendinaga						
" du lac Simcoe				42 00	100 00	142 00
" du Cap-Croker		3		885 00	3,570 00	4,455 00
" de Saugeen				225 00	160 00	385 00
" d'Alnwick						
" du lac à la Vase	2			600 00	200 00	800 00
" du lac au Riz				100 00	100 00	200 00
" de Rama				50 00		50 00
" de l'île du Chrétien			1	700 00	800 00	1,500 00
" de Scugog					100 00	100 00
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline						
Agence du Portage-du-Rat					150 00	150 00
" de Couchiching						
" de la Savanne						
Total	12	5	1	18,516 00	16,146 00	34,662 00

QUÉBEC.						
Agence du lac des Deux-Montagnes	1	1	1	250 00	3,500 00	3,750 00
" de Caughnawaga					8,400 00	8,400 00
" de Saint-Régis			1	250 00	2,590 00	2,840 00
" de Viger						
" de Saint-François				250 00	3,055 00	3,305 00
" du *lac Saint-Jean						
" de Maria		1		100 00	200 00	300 00
" de Ristigouche		1		190 00	290 00	480 00
" de la rivière du Désert				105 00	75 00	180 00
" de la Jeune-Lorette					500 00	500 00
" de Bécancour				10 00	90 00	100 00
" de Témiscamingue				275 00	450 00	725 00
" de Bersimis					350 00	350 00
" de *Mingan						
Total	1	3	2	1,430 00	19,500 00	20,930 00

*Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Gages gagnés.	Reçu du fermage des terres.	La valeur estimative du poisson et de la viande employés pour la consommation incluse dans ces colonnes: Gain provenant de la pêche.	Gain provenant de la chasse.	Par d'autres industries.	Revenu total des sauvages.
ONTARIO.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	90,195 00	129,042 25	5,115 40	....	....	....	224,352 65
Surintendance de Parry-Sound	6,499 25	17,900 00	....	3,700 00	6,300 00	3,300 00	37,699 25
Agence de New-Credit (Mississaguas)	10,750 00	2,700 00	2,500 00	200 00	850 00	1,500 00	18,500 00
" de l'île Walpole	13,529 00	12,000 00	25 00	1,225 00	395 00	8,394 00	35,568 00
" de Sarnia	22,910 50	9,084 00	1,038 00	1,810 00	....	2,205 00	37,047 50
" de Caradoc	38,317 81	53,601 00	5,542 30	331 00	62 00	4,457 00	102,311 11
" de Moraves	8,175 00	5,000 00	40 00	1,500 00	600 00	2,000 00	17,315 00
" de Manitowaning	28,115 00	22,450 00	3,360 00	19,450 00	48,900 00	15,050 00	137,325 00
" de la baie Gore	11,238 45	29,080 00	229 50	27 00	51 30	9,945 00	50,571 25
" de Thessalon	4,696 00	21,672 00	300 00	1,375 00	2,092 00	1,443 00	31,578 00
" du Saut-Sainte-Marie	7,420 00	46,500 00	3,000 00	3,910 00	6,760 00	2,950 00	70,540 00
" de Port-Arthur	12,450 00	16,850 00	....	11,300 00	27,050 00	3,400 00	71,050 00
" du lac Doré	750 00	....	....	....	628 00	525 00	1,903 00
" de *Tyendinaga	....	....	....	....	....	....	....
" du lac Simcoe	3,004 80	1,975 00	170 00	1,025 00	45 00	2,000 00	8,219 80
" du Cap-Croker	14,676 25	2,500 00	30 00	4,200 00	350 00	4,800 00	26,556 25
" de Saugeen	4,953 00	9,000 00	15 00	100 00	200 00	10,000 00	24,268 00
" d'Alnwick	7,082 75	4,387 00	1,414 25	173 00	210 00	887 00	14,154 00
" du lac à la Vase	4,000 00	1,500 00	1,300 00	500 00	1,200 00	1,300 00	9,800 00
" du lac au Riz	2,000 00	500 00	992 25	200 00	700 00	500 00	4,892 25
" de Rama	6,200 00	4,500 00	....	500 00	400 00	2,350 00	13,950 00
" de l'île du Chrétien	4,500 00	2,500 00	....	800 00	800 00	5,300 00	13,900 00
" de Scugog	1,280 00	60 00	132 25	300 00	350 00	100 00	2,222 25
Sauvages de la bande de l'île du Chétien résidant sur l'île Manitouline	350 00	500 00	160 00	600 00	800 00	400 00	2,810 00
Agence du Portage-du-Rat	2,132 50	9,125 00	....	4,020 00	10,028 00	5,055 00	30,360 50

" de Couchiching	1,485 00	12,300 00	....	9,700 00	5,250 00	3,450 00	32,185 00
" de la Savanne	1,650 00	8,350 00	....	3,860 00	19,893 71	2,330 00	36,083 71
Total	308,360 31	423,076 25	25,363 95	70,806 00	133,915 01	93,641 00	1,055,162 52
QUÉBEC.							
Agence du lac des Deux-Montagnes	8,210 00	11,903 75	850 00	100 75	1,200 00	7,083 00	29,347 50
" de Caughnawaga	57,040 00	90,315 00	780 00	....	....	6,500 00	134,635 00
" de Saint-Régis	25,802 50	27,908 80	168 73	3,945 00	4,250 00	17,200 00	79,275 03
" de Viger	....	2,375 00	244 57	129 00	960 00	3,045 00	6,753 57
" de Saint-François	1,555 90	208 00	....	....	235 00	29,800 00	31,798 90
" *du lac Saint-Jean	....	....	....	....	....	....	....
" de Maria	1,750 00	2,800 00	....	400 00	600 00	1,500 00	7,050 00
" de Ristigouche	16,000 00	11,000 00	30 00	170 00	180 00	3,400 00	30,780 00
" de la rivière du Désert	3,200 00	10,530 00	....	75 00	3,500 00	9,700 00	27,005 00
" de la Jeune-Lorette	800 00	5,500 00	....	75 00	600 00	14,000 00	20,975 00
" de Bécancour	375 00	2,100 00	....	15 00	25 00	350 00	2,865 00
" de Témiscamingue	1,934 40	8,375 00	10 00	132 75	978 00	129 00	11,559 15
" de Bersimis	668 00	1,000 00	....	460 00	38,417 00	1,025 00	41,570 00
" *de Mingan	....	....	....	....	....	....	....
Total	97,335 80	174,015 55	2,083 30	5,502 50	50,945 00	93,732 00	423,614 15

* Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Terre.		Constructions publiques, propriété de la bande.						Clôture et constructions privées.				
	Cultivée, y compris les pâturages naturels.	Défrichée, y compris les pâturages cultivés.	Eglises.	Salles de conseil.	Ecoles.	Hangars portatifs.	Autres constructions.	Passages d'eau.	Acres clôturées.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en billes.
Nouveau-Brunswick.	Acres.	Acres.											
Surintendance de Richibouctou	2,115	985	6	.....	2	.....	5	.....	930	.....	.....	149	.....
" de Frédéricton	178	482	2	2	3	.....	3	.....	329½	.....	.....	108	10
Total	2,293	1,467	8	2	5	.....	8	.....	1,259½	.....	.....	257	10
Ile du Prince-Edouard.													
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	304	264	1	.....	1	.....	2	.....	266	.....	.....	44	.....
Nouvelle-Écosse.													
Comté d'Annapolis	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	7	.....
" de Shelburne	.....	11½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24	.....	.....	9	.....
" de Digby	200	48	1	.....	1	1	.....	.....	300	.....	.....	26	.....
" *de Yarmouth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de King	4	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	9	.....
" de Queen	200	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	160	.....	.....	16	.....
" de Halifax	35	16	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19	.....
" de Hants	212	88	1	.....	1	.....	2	.....	80	.....	.....	15	.....
" de Colchester	22¼	13¾	.....	.....	1	.....	.....	.....	15	.....	.....	18	.....
" de Cumberland	104	51	1	.....	.....	.....	.....	.....	60	.....	.....	19	.....
" de Pictou	34	21	1	.....	1	.....	.....	.....	15	.....	.....	25	.....
Comtés d'Antigonish et Guysborough	185	180	1	.....	.....	.....	.....	.....	200	.....	.....	35	3
Comté de Richmond	104	131	1	.....	1	.....	.....	1	136	.....	.....	10	3
" d'Inverness	410	665	.....	.....	1	1	.....	.....	667	.....	.....	22	6

" de Victoria	194	60	.....	.....	1	.....	.....	.....	165	.....	.....	12	1
" du Cap-Breton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Lunenburg	300	450	.....	.....	1	.....	.....	.....	475	.....	.....	14	2
Total	2,009¼	1,939¼	6	.....	9	2	2	1	2,327	.....	.....	256	15
COLOMBIE-BRITANNIQUE.													
Agence de Cowichan	5,397	3,109	3	.....	6	.....	.....	.....	5,193	.....	.....	550	10
" de la Côte Ouest	360	64	.....	.....	1	.....	.....	.....	64	.....	.....	342	.....
" de Kwawkewlth	311	19	.....	.....	5	.....	.....	.....	19	.....	.....	75	2
" de la Fraser inférieure	3,392	3,761	42	5	.....	.....	.....	.....	4,837	.....	.....	753	62
" du lac Williams	59,807½	1,610¾	20	.....	.....	.....	.....	.....	22,141	.....	.....	4	436
" de Kamloops-Okanagan	238,492	9,740	32	5	.....	.....	.....	.....	61,437	.....	.....	123	866
" de Kootenay	38,711	1,030	5	.....	1	.....	.....	.....	1,030	.....	.....	11	128
" de la Côte Nord-Ouest	498	185	20	7	17	11	18	.....	144	.....	.....	773	19
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	22,017	425	2	.....	.....	.....	1	.....	583	.....	.....	288	471
Total	368,985½	19,943¾	124	17	30	11	19	.....	95,448	.....	.....	2,919	1,994
MANITOBA.													
Agence de Clandeboye	47,310½	378½	.....	.....	8	.....	.....	3	2,581	.....	.....	4	315
" de Portage-la-Prairie	26,248	592	1	1	2	.....	3	.....	2,710	.....	.....	.....	40
" de Manitowapah	33,533	242	7	.....	9	2	8	1	158	.....	.....	.....	221
" de Portage-du-Rat (bande de la baie au Bison)	200	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
" de la rivière Berens	16,818	358	7	1	10	.....	.....	.....	349	.....	.....	1	345
" du Pas	16,328	62	.....	1	4	.....	8	.....	69	.....	.....	.....	186
Total	140,437½	1,635½	15	3	33	2	19	4	5,867	.....	.....	5	1,114

*Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

Agence.	Constructions privées.									
	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Hangars.	Etables.	Porcheries.	Maisons de pierre.	Caveaux pour racines.	Laiteries.	Hangars à maïs.
Nouveau-Brunswick.										
Surintendance de Richibouctou	60	59	43	....	45	31	....	41	2	....
" de Frédéricton	17	17	35	2	17	38	....	8	6	....
Total	77	76	78	2	62	69	....	49	8	....
Ile du Prince-Edouard.										
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	3	27	23	....	23	11	4	41	6	....
Nouvelle-Ecosse.										
Comté d'Annapolis	6	1	....	....	1	1	....	....	....	....
" de Shelburne	....	4	....	....	....	2	....	....	....	....
" de Digby	5	5	....	....	....	....	....	....	....	....
" de *Yarmouth	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de King	3	2	1	....	2	1	....	....	....	....
" de Queen	2	2	....	....	....	3	....	....	....	....
" d'Halifax	12	7	....	....	....	....	1	....	....	....
" de Hants	2	7	1	....	7	....	....	....	....	....
" de Colchester	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Cumberland	6	5	4	....	3	3	....	....	....	....
" de Pictou	4	5	....	....	....	....	....	....	....	....
Comtés d'Antigonish et Guysborough	10	15	....	....	....	....	5	....	....	....
Comté de Richmond	7	8	....	....	....	....	....	....	1	....
" d'Inverness	10	9	....	....	1	1	....	....	2	....
" de Victoria	5	8	....	....	....	2	....	....	....	....
" du *Cap-Breton	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Lunenburg	....	10	....	....	....	4	....	....	....	....
Total	72	89	6	....	14	17	6	....	3	....

Colombie-Britannique.										
Agence de Cowichan	24	209	4	....	67	....	....	....	....	....
" de la Côte Ouest	397	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Kwawkewlth	166	....	....	....	2	3	....	....	....	....
" de la Fraser inférieure	301	300	280	1	269	91	8	51	1	....
" du lac Williams	....	....	183	....	....	34	....	19	....	....
" de Kamloops-Okanagan	18	24	607	2	105	74	93	295	5	....
" de Kootenay	86	25	20	....	16	....	....	22	....	....
" de la Côte Nord-Ouest	114	14	16	....	19	5	51	185	2	....
" de Babine et de la riv. Skeena supérieure	225	....	58	....	50	....	18	113	....	....
Total	1,331	572	1,168	3	528	207	170	685	8	....
Manitoba.										
Agence de Clandeboye	....	....	4	....	209	9	72	11	8	
" du Portage-la-Prairie	45	....	35	....	39	3	3	3	2	....
" du Manitowapah	30	....	44	....	161	11	63	21	18	....
" du Portage-du-Rat (bande de la baie du Bison)	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....
" de la rivière Berens	....	....	....	....	166	....	27	....	....	....
" du Pas	....	....	2	....	74	....	14	....	5	....
Total	75	....	48	....	649	23	79	35	33	....

* Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Instruments aratoires, véhicules, etc. Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Râteaux à cheval.	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres d'outils.
Nouveau-Brunswick.											
Surintendance de Richibouctou	22	15	.....	1	.....	4	.....	3	.....	.....	8
" Frédéricton	31	33	.....	17	5	1	.....	7	2	.....	.....
Total	53	48	.....	18	5	5	.....	10	2	.....	8
Ile du Prince-Edouard.											
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	10	12	.....	2	2	.....	.....	.....	1	1	5
Nouvelle-Ecosse.											
Comté d'Annapolis	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Shelburne	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Digby	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de *Yarmouth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de King	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
" de Queen	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Halifax	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Hants	2	1	5	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	9
" de Colchester	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Cumberland	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Pictou	2	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comtés d'Antigonish et de Guysborough	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comté de Richmond	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" d'Inverness	7	5	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....

" de Victoria	2	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" du *Cap-Breton	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Lunenburg	3	2	....	....	1	....	....	1	....	....	....
Total	25	17	5	3	2	....	....	1	1	....	10
Colombie-Britannique.											
Agence de Cowichan	151	87	....	1	3	29	7	17	4	10	....
" de la Côte Ouest	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Kwawkewlth	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de la Fraser inférieure	112	95	1	4	....	24	3	4	....	2	....
" du lac Williams	143	72	....	....	79	46	4	29	14	1	....
" de Kamloops-Okanagan	507	353	3	9	265	112	16	88	26	4	....
" de Kootenay	82	23	....	....	....	24	4	15	2	1	....
" de la Côte Nord-Ouest	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	122
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	995	630	4	14	347	235	34	153	46	18	122
Manitoba.											
Agence de Clandeboye	46	51	....	....	....	51	....	45	....	....	10
" de Portage-la-Prairie	26	13	4	....	....	13	5	11	2	....	3
" de Manitowapah	26	22	....	....	....	31	....	26	....	....	8
" de Portage-du-Rat	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de la rivière Berens	48	29	....	....	....	....	....	....	....	....	9
" du Pas	13	12	....	....	....	2	....	2	....	....	4
Total	160	128	4	....	....	97	5	84	2	....	34

* Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Instruments aratoires, véhicules, etc. — Autres instruments.	Chariots.	Charrettes	Traîneaux de halage.	Traîneaux de promenade.	Chariots Démocrats.	Bogheis et voitures légères,	Valeur des instruments aratoires et véhicules.
Nouveau-Brunswick.								$ c.
Surintendance de Richibouctou	565	20	2	38	10	9	13	2,275 00
" de Frédéricton	248	31		32	27	1		3,225 00
Total	813	51	2	70	37	10	13	5,500 00
Ile du Prince-Edouard.								
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	111	4	7	12	3			810 00
Nouvelle-Ecosse.								
Comté d'Annapolis	12	1		1				40 00
" de Shelburne	30							55 00
" de Digby	50							20 00
" de *Yarmouth								
" de King		1	1	1	1			50 00
" de Queen	3	1	1	1				60 00
" d'Halifax	11	3		2				95 00
" de Hants	50	3		4	6	4	6	1,800 00
" de Colchester	4							2 50
" de Cumberland	22	3		4	3	1	3	275 00
" de Pictou		6	2	4	2			400 00
Comtés d'Antigonish et de Guysborough		1	2	3				80 00
Comté de Richmond	30	2	1	6	3			100 00
" d'Inverness	140		5	5	3		4	370 00
" de Victoria	120	1	3	3			1	450 00
" du *Cap-Breton								
" de Lunenburg	14	5	2	2	1			175 00
Total	486	27	17	36	19	5	14	3,972 50

Colombie-Britannique.								
gence de Cowichan	4,120	150	2	13	9	28	....	23,070 00
" de la Côte Ouest	400	....	....	....	....	....	11	880 00
" de Kwawkewlth	535	....	....	....	....	....	....	367 50
" de la Fraser inférieure	1,986	88	6	9	4	....	1	14,336 00
" du lac Williams	602	78	....	140	11	11	7	19,646 50
" de Kamloops-Okanagan	1,923	208	3	321	67	44	59	52,601 50
" de Kootenay	160	44	....	49	1	7	1	9,796 00
" de la Côte Nord-Ouest	2,080	....	....	....	....	....	....	5,330 00
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	7,021	....	....	....	....	....	....	2,151 00
Total	18,827	568	11	532	92	90	79	128,178 50
Manitoba.								
Agence de Clandeboye	165	64	5	72	6	3	12	9,200 00
" de Portage-la-Prairie	300	27	27	21	32	6	22	3,900 00
" de Manitowapah	585	36	38	44	83	6	76	5,125 00
" de Portage-du-Rat	13	....	....	....	....	....	....	21 50
" de la rivière Berens	1,125	1	....	....	....	....	....	1,729 00
" du Pas	396	3	2	1	....	....	....	965 00
Total	2,584	131	72	138	121	15	110	20,940 50

*Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Bétail et volaille.										
	Chevaux.			Bestiaux.					Autres animaux.		
	Etalons et hongres.	Juments.	Poulains et pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.
Nouveau-Brunswick.											
Surintendance de Richibouctou	15	14	1	1	....	12	40	55	....	....	....
" de Frédéricton	20	11	6	....	....	6	16	33	....	....	5
Total	35	25	7	1	....	18	56	88	....	....	5
Ile du Prince-Edouard.											
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	8	5	3	....	....	3	18	27	6	6	....
Nouvelle-Ecosse.											
Comté d'Annapolis	....	....	....	....	2	....	....	1	....	....	....
" de Shelburne	....	....	....	....	....	....	3	3	....	....	....
" de Digby	....	....	....	....	....	....	2	1	....	....	....
" de *Yarmouth	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de King	1	....	1	....	....	2	2	2	....	....	....
" de Queen	1	....	....	....	4	4	5	4	10	5	....
" d'Halifax	3	....	....	....	....	....	4	1	....	....	....
" de Hants	2	3	1	....	....	2	11	25	....	....	....
" de Colchester	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....
" de Cumberland	....	3	1	....	....	....	3	1	....	....	....
" de Pictou	4	1	....	....	....	....	2	1	....	....	....
Comtés d'Antigonish et de Guysborough	....	2	....	....	....	4	5	3	15	....	....
Comté de Richmond	....	5	....	1	....	14	5	....	....	....	....
" d'Inverness	1	5	....	1	....	1	24	19	....	....	....
" de Victoria	1	2	....	....	....	2	10	18	2	....	....

" *du Cap-Breton	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Lunenburg	3	1	1	....	4	8	18	14	45	30	....
Totaux	16	22	4	2	10	37	95	94	72	35	....
Colombie-Britannique.											
Agence de Cowichan	166	178	98	8	32	57	342	310	1,035	626	....
" de la Côte Ouest	11	17	8	10	....	3	40	50	....	....	....
" de Kwawkewlth	2	....	....	....	....	....	1	4	....	....	....
" de la Fraser inférieure	278	281	111	45	72	88	693	469	307	484	48
" du lac Williams	1,238	588	544	13	....	150	330	251	....	....	18
" de Kamloops-Okanagan	2,979	3,273	3,186	44	....	165	829	1,182	17	21	26
" de Kootenay	960	810	690	30	....	60	630	670	....	....	....
" de la Côte Nord-Ouest	28	34	20	16	8	36	50	41	4	6	4
" de Babine et de la rivière Skeena	414	60	24	26	....	23	254	166	....	....	....
Totaux	6,076	5,241	4,681	192	112	582	3,169	3,143	1,363	1,137	96
Manitoba.											
Agence de Clandeboye	49	70	73	10	134	77	193	162	10	7	15
" de Portage-la-Prairie	75	63	29	4	32	21	48	54	3	1	....
" de Manitowapah	118	68	43	13	55	94	380	513	....	....	....
" de Portage-du-Rat (bande de la Baie au Bison)	2	2	....	....	2	....	....	....	....	....	....
" de la rivière Berens	6	9	2	21	83	47	129	67	....	....	....
" du Pas	12	11	16	9	19	36	108	55	....	....	....
Totaux	262	223	163	57	325	275	858	851	13	8	15

* Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Bétail et volaille.							Effets en général.		
	Autres animaux.		Volaille.				Valeur des animaux et des volailles.			
	Truies.	Cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.		Bateaux à voiles.	Bateaux à rames.	Canots.
Nouveau-Brunswick.							$ cts.			
Surintendance de Richibouctou		21		10	45	255	2,860 00	39	25	60
" de Frédéricton	11	86		10		560	3,340 00		4	111
Totaux	11	107		20	45	815	6,200 00	39	29	171
Ile du Prince-Edouard.										
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard		12		30		173	1,570 00	3	25	1
Nouvelle-Ecosse.										
Comté d'Annapolis		1	3		2	5	100 00			7
" de Shelburne		2			7	43	125 00		3	2
" de Digby							48 00			10
" de *Yarmouth										
" de King		1				12	150 00		1	1
" de Queen		5					300 00			7
" d'Halifax						30	235 00	1	2	
" de Hants	4	10				30	1,575 00	1	2	2
" de Colchester						30	41 50			
" de Cumberland		2				35	225 00			2
" de Pictou						20	300 00	1	2	
Comtés d'Antigonish et Guysborough		2				50	250 00	1	3	
Comté de Richmond		2				30	425 00	5	7	

" d'Inverness	......	1	......	......	......	60	1,000 00	4	14	......
" de Victoria	......	2	......	......	......	70	480 00	1	11	......
" *du Cap-Breton	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
" de Lunenburg	......	6	10	16	10	20	850 00	......	......	4
Total	4	34	13	16	19	435	6,104 50	14	45	35
COLOMBIE-BRITANNIQUE.										
Agence de Cowichan	1	4	......	272	460	4,425	39,930 00	183	1	444
" de la Côte-Ouest	......	......	......	......	14	666	3,907 00	21	10	1,281
" de Kwawkewlth	2	7	4	......	......	196	287 50	17	26	420
" de la Fraser inférieure	252	1,947	......	20	974	2,821	61,449 00	106	158	462
" du lac Williams	47	692	4	4	5	2,490	95,334 00	......	17	93
" de Kamloops-Okanagan	253	619	......	18	24	2,438	145,636 00	4	48	145
" de Kootenay	......	......	......	......	......	295	89,119 00	......	......	42
" de la Côte Nord-Ouest	7	26	......	......	15	1,556	7,772 00	290	286	1,470
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	......	......	......	......	......	......	47,750 00	......	......	357
Total	562	3,295	8	314	1,492	14,887	491,184 50	621	546	4,714
MANITOBA.										
Agence de Clandeboye	6	42	6	......	......	643	33,000 00	8	203	39
" de Portage-la-Prairie	2	5	......	......	......	50	7,200 00	......	8	3
" de Manitowapah	7	3	......	......	......	152	28,885 00	25	68	84
" de Portage-du-Rat (bande de la baie au Bison)	......	......	......	......	......	......	230 00	1	......	15
" de la rivière Berens	......	......	......	......	......	......	14,405 00	12	318	374
" du Pas	......	......	......	......	......	12	5,185 00	......	18	241
Total	15	50	6	......	......	857	88,905 00	46	615	756

* Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Effets en général.						Effets mobiliers.	Valeur des biens meubles et immeubles.
	Carabines.	Fusils.	Rets.	Pièges en acier.	Tentes.	Valeur.	Valeur.	
						$ c.	$ c.	$ c.
Nouveau-Brunswick.								
Surintendance de Richibouctou	6	157	339	116	8	6,600 00	8,400 00	83,810 00
" de Frédéricton	59	49	3	442	29	3,390 00	7,300 00	71,848 00
Total	65	206	342	558	37	9,990 00	15,700 00	155,658 00
Ile du Prince-Edouard.								
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	8	13	8	19	....	525 00	2,880 00	41,000 00
Nouvelle-Ecosse.								
Comté d'Annapolis	3	10	5	12	....	50 00	100 00	1,390 00
" de Shelburne	3	8	....	....	....	165 00	200 00	1,895 00
" de Digby	9	6	....	20	3	300 00	300 00	4,743 00
" *de Yarmouth	....	....	....	....	....	....	....	....
" de King	....	20	....	20	2	150 00	200 00	2,450 00
" de Queen	6	6	8	12	4	225 00	175 00	2,535 00
" d'Halifax	....	8	2	....	6	150 00	150 00	4,130 00
" de Hants	7	14	2	120	....	1,500 00	3,000 00	24,970 00
" de Colchester	3	12	....	20	1	85 00	216 00	1,920 00
" de Cumberland	11	16	....	48	....	260 00	800 00	4,310 00
" de Pictou	....	6	3	....	....	19 00	60 00	250 00
Comtés d'Antigonish et Guysborough	....	25	....	5	....	150 00	1,500 00	9,240 00
Comté de Richmond	....	7	....	10	....	670 00	150 00	20,940 00
" d'Inverness	....	16	3	75	....	195 00	700 00	16,415 00
" de Victoria	....	12	....	91	....	400 00	500 00	13,322 00
" *du Cap-Breton	....	....	....	....	....	....	....	....

" de Lunenburg	3	7	....	17	4	200 00	175 00	5,575 00
Total	45	173	23	45	20	4,519 00	8,226 00	114,085 00
COLOMBIE-BRITANNIQUE.								
Agence de Cowichan	344	306	50	21	127	26,135 00	31,675 00	914,890 00
" de la Côte Ouest	86	418	122	229	117	34,036 00	34,700 00	194,050 00
" de Kwawkewlth	123	221	197	1,566	....	13,932 00	50,600 00	118,343 50
" de la Fraser inférieure	430	457	163	1,191	450	45,326 00	59,958 00	1,142,539 00
" du lac Williams	407	129	156	1,240	235	12,481 00	13,939 00	366,938 00
" de Kamloops-Okanagan	678	272	470	1,521	1,020	21,001 00	46,100 00	2,089,786 42
" de Kootenay	150	23	....	131	137	3,572 00	3,050 00	267,690 00
" de la Côte Nord-Ouest	1,136	352	285	6,035	....	105,110 00	93,000 00	742,763 00
" de Babine et la rivière Skeena supérieure	636	357	96	2,456	59	47,455 00	18,365 00	284,625 00
Total	3,990	2,535	1,539	14,390	2,145	309,048 00	351,387 00	6,121,624 92
MANITOBA.								
Agence de Clandeboye	26	153	437	1,338	244	14,000 00	15,100 00	410,967 00
" du Portage-la-Prairie	11	35	27	605	84	1,150 00	625 00	213,293 00
" de Manitowapah	29	167	402	2,034	185	5,800 00	5,400 00	172,220 00
" du Portage-du-Rat (bande de la baie au Bison)	....	4	6	30	3	232 00	100 00	5,571 50
" de la rivière Berens	38	369	1,342	2,267	329	26,554 00	19,419 00	45,973 00
" du Pas	23	228	301	3,348	154	6,544 00	3,525 00	93,028 00
Total	127	956	2,515	9,622	999	54,280 00	44,169 00	941,052 50

* Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1901.

Agence.	Grain, racines et fourrage.									
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Nouveau-Brunswick.										
Surintendance de Richibouctou	36	340	218	2,235	....	....	....	....	½	5
" de Frédéricton	3	75	113	2,670	....	....	⅛	6	5	101
Total	39	415	331	4,905	....	....	⅛	6	5½	106
Ile du Prince-Edouard.										
Surintendance de l'Ile Prince-Edouard	19	303	48	780	....	....	¼	6	¼	4
Nouvelle-Ecosse.										
Comté d'Annapolis	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Shelburne	....	....	....	....	....	....	⅛	8	⅛	6
" de Digby	....	....	1½	20	....	....	....	....	....	....
" de *Yarmouth	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de King	....	....	2	60	....	....	....	....	....	....
" de Queen	....	....	1½	35	....	....	....	....	....	....
" d'Halifax	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Hants	....	....	22	400	....	....	....	....	....	....
" de Colchester	....	....	2½	16	....	....	....	....	....	....
" de Cumberland	....	....	3½	‡	....	....	....	....	....	....
" de Pictou	2	....	10	....	1	....	....	....	....	....
Comtés d'Antigonish et de Guysborough	1	12	3	60	....	....	....	....	....	....
Comté de Richmond	....	....	½	15	....	....	....	....	....	....
" d'Inverness	....	....	4	50	....	....	2	30	....	....
" de Victoria	....	....	2½	35	....	....	....	....	....	....

" du *Cap-Breton	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
" de Lunenburg	1	20	5	100	1	18	......	......	......	......
Total	4	32	58	791	2	18	2⅛	38	⅛	6
Colombie-Britannique.										
Agence de Cowichan	30	905	473	17,680	......	......	......	......	34	820
" de la Côte Ouest	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
" de Kwawkewlth	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
" de la Fraser inférieure	92	3,655	451	35,880	3	100	21½	1,260	180	7,130
" du lac Williams	247	5,180	372	17,345	10	295	1¼	42	34½	750
" de Kamloops-Okanagan	1,698	29,695	1,746	30,800	17	350	15½	†	87	1,610
" de Kootenay	55	864	700	11,900	......	......	......	......	......	......
" de la Côte Nord-Ouest	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
" de Babine et de la rivière Skeena supér.	......	......	23	†	7	†	......	......	......	......
Total	2,122	40,299	3,765	113,605	37	745	38¼	1,302	335½	10,310
Manitoba.										
Agence de Clandeboye	84	1,265	54½	1,090	34	865	23	680	......	......
" de Portage-la-Prairie	257	4,324	66	1,600	8	300	2	40	......	......
" de Manitowapah	......	......	2	60	......	......	⅜	15	......	......
" du Portage-du-Rat (bande de la baie au Bison)	......	......	......	......	......	......	‡	70	......	......
" de la rivière Berens	......	......	......	......	5	135	......	......	......	......
" du Pas	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	341	5,589	122½	2,750	47	1,300	25⅜	805	......	......

* Pas de rapports. † Employé comme fourrage. ‡ Non donné.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1901—*Suite.*

Agence.	Grain, racines et fourrage—*Suite.*									
	Seigle.		Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Nouveau-Brunswick.										
Surintendance de Richibouctou			16	160			193	4,375		
" de Frédéricton			47	1,317	6⅜	97	59¼	3,390		
Total			63	1,477	6⅜	97	252¼	7,765		
Ile du Prince-Edouard.										
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard					⅛	2½	16½	1,442		
Nouvelle-Ecosse.										
Comté d'Annapolis					⅛	2	2½	125		
" de Shelburne					⅛	9	4	165	½	12
" de Digby							3½	260		
" de *Yarmouth										
" de King			1	30	1	40	5	600		
" de Queen			½	12			3½	320		
" de Halifax							1¼	†		
" de Hants					¼	45	12	1,500		
" de Colchester							2	150		
" de Cumberland							8	†		
" de Pictou			½				8			
Comtés d'Antigonish et de Guysborough					1	100	4	175		
Comté de Richmond							6	525		
" d'Inverness							24	1,450		

" de Victoria	......	......	......	......	......	......	9	730	......	......
" *du Cap-Breton	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
" de Lunenburg	2½	50	1	17	½	7	6	740	......	......
Total	2½	50	3	59	3	203	98¾	6,740	½	12
COLOMBIE-BRITANNIQUE.										
Agence de Cowichan	......	......	......	......	......	......	115	5,615	......	......
" de la Côte Ouest	......	......	......	......	......	......	†	737	†	86
" de Kwawkewlth	......	......	......	......	......	......	4	380	......	......
" de la Fraser inférieure	......	......	......	......	18¾	681	268	46,807	16½	2,108
" du lac Williams	......	......	......	......	4½	140	168	11,525	24½	1,028
" de Kamloops-Okanagan	......	......	......	......	80	1,685	258	31,050	33½	4,950
" de Kootenay	5	†	......	......	......	......	85	10,300	......	......
" de la Côte Nord-Ouest	......	......	......	......	......	......	89½	10,530	3	250
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	......	......	......	......	......	......	272	44,310	......	......
Total	5	......	......	......	103¼	2,506	1,259½	161,254	77½	8,422
MANITOBA.										
Agence de Clandeboye	......	......	......	......	4	100	176½	16,750	1¼	38
" de Portage-la-Prairie	......	......	......	......	1	11	9½	985	1	55
" de Manitowapah	......	......	......	......	⅜	4	51	3,503	1½	39
" de Portage-du-Rat (bande de la baie au Bison)	......	......	......	......	......	......	†	90	......	......
" de la rivière Berens	......	......	......	......	......	......	186	8,990	......	......
" du Pas	......	......	......	......	......	......	53	3,931	......	......
Total	......	......	......	......	5⅜	115	476	34,249	3¾	132

* Pas de rapports. † Non donné.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1901—*Suite.*

Agence.	Grain, racines et fourrage—*Fin.*							Terre neuve améliorée.			
	Navets.		Autres racines.		Foin.						
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Sauvage.	Autre fourrage.	Terre défrichée.	Premier labour.	Terre cultivée pour la première fois.	Terre clôturée.
Nouveau-Brunswick.					Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Surintendancee de Richibouctou	4	95			122	23	192	17	17	17	17
" de Frédéricton	4¼	500	6	318	146	10	67				5
Total	8¼	595	6	318	268	33	259	17	17	17	22
Ile du Prince-Edouard.											
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	1	181			25½	26	57	7	7	7	7
Nouvelle-Ecosse.											
Comté d'Annapolis					3						
" de Shelburne	⅛	14	1	31	6½						
" de Digby			¼	7	10						
" de Yarmouth											
" de King					5	10	2				
" de Queen					30	12			½		1
" d'Halifax					18½	10					
" de Hants	1	255	1	100	125	70	20	4	2	4	5
" de Colchester					4						
" de Cumberland	½	†			4	3					
" de Pictou					7						
Comtés d'Antigonish et de Guysborough	1	200			50	3			2	2	
Comté de Richmond					40	20		1	½	1	1
de d'Inverness	⅛	10			135			5	5	5	15

" de Victoria	....	....	....	....	90	120	3	4	2	3	5
" du *Cap-Breton	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Lunenburg	1	150	½	15	60	25	10	3	1½	3½	7½
Total	3¾	629	2¾	153	588	273	35	17	13½	18½	34½
COLOMBIE-BRITANNIQUE.											
Agence de Cowichan	....	....	....	....	973	....	....	5	16	....	....
" de la Côte Ouest	....	....	....	....	4	9	....	2	....	....	....
" de Kwawkewlth	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de la Fraser inférieure	33½	5,512	....	....	668	944	432	15	15	15	29
" du lac Williams	28¼	1,424	11½	506	522	1,202	926	55	15	15	120
" de Kamloops-Okanagan	22	3,325	....	....	3,160	619	635	85	147	152	13,604
" de Kootenay	....	....	....	....	270	265	50	135	135	135	135
" de la Côte Nord-Ouest	12½	1,425	6	670	24	50	7	....	....	....	....
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	59	9,660	....	....	88	256	....	36	32	31	99
Total	155¼	21,346	17½	1,176	5,709	3,345	2,050	333	360	348	13,387
MANITOBA.											
Agence de Clandeboye	¾	23	¾	23	5	6,200	....	62	30½	11½	19
" de Portage-la-Prairie	1½	55	½	45	....	650	....	....	93	....	....
" de Manitowapah	1¼	98	½	28	....	3,138	....	....	6	....	13
" de Portage-du-Rat (bande de la baie au Bison)	....	....	....	....	....	11	....	....	....	....	....
" de la rivière Berens	....	....	....	....	....	842	....	....	....	14	14
" du Pas	....	....	....	....	....	302	....	6	3½	1	5
Total	3½	176	1¾	96	5	11,143	....	68	133	26½	51

* Pas de rapports. † Pas donné.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1902.

Agence.	Constructions.										
	Maisons de pierre.	Maisons de brique.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises.	Etables.	Porcheries.	Magasins.
Nouveau-Brunswick.											
Surintendance de Richibouctou	.....	.....	9	.....	.....	5	4	.....	.....	.....	.....
" de Frédéricton	.....	.....	4	1	3	.....	.....	.....	1	1	.....
Total	.....	.....	13	1	3	5	4	.....	1	1	.....
Ile du Prince-Edouard.											
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	.....	.....	2	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....
Nouvelle-Ecosse.											
Comté d'Annapolis	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Shelburne	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Digby	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Yarmouth*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de King	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Queen	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....
" d'Halifax	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Hants	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Colchester	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
" de Cumberland	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	.....	.....	2	.....
" de Pictou	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comtés d'Antigonish et de Guysborough	.....	.....	4	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comté de Richmond	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
" d'Inverness	.....	.....	3	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
" de Victoria	.....	.....	2	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....

" du *Cap-Breton											
" de Lunenburg			2			1				1	
Total			18		6	5				6	
Colombie-Britannique.											
Agence de Cowichan			16								
" de la Côte-Ouest			17								
" Kwawkewlth											
" de la Fraser inférieure			2								
" du lac Williams				14							
" de Kamloops-Okanagan			9	12			1				
" de Kootenay											
" de la Côte Nord-Ouest											
" de Babine et de la Skeena supérieure			17	14	10				1		8
Total			61	40	10		1		1		8
Manitoba.											
Agence de Clandeboye			2	4							
" du Portage-la-Prairie				4					6		
" de Manitowapah				22					17		8
" du Portage-du-Rat (bande de la baie au Bison)											
" de la rivière Berens				8							
" du Pas				21					5		3
Total			2	59					28		11

* Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'EXERCICE EXPIRÉE LE 30 JUIN 1902—*Suite.*

Agence.	Constructions.			Augmentation de valeur.		
	Caveaux.	Laiteries.	Hangars à maïs.	Valeur du défrichement, de la culture et des clôtures.	Valeurs des constructions.	Augmentation de la valeur des produits et des industries agricoles.
Nouveau-Brunswick.				$ cts.	$ cts.	$ cts.
Surintendance de Richibouctou				120 00	600 00	720 00
" de Frédéricton	1			50 00	610 00	660 00
Total	1			170 00	1,210 00	1,380 00
Ile du Prince-Edouard.						
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard				95 00	295 00	390 00
Nouvelle-Ecosse.						
Comté d'Annapolis					100 00	100 00
" de Shelburne					50 00	50 00
" de Digby						
" de Yarmouth						
" de King						
" de Queen				15 00	275 00	290 00
" de Halifax						
" de Hants				1,000 00	100 00	1,100 00
" de Colchester				40 00		40 00
" de Cumberland					80 00	80 00
" de Pictou				50 00	175 00	225 00
Comtés d'Antigonish et Guysborough				20 00	150 00	170 00
Comté de Richmond		1		10 00	75 00	85 00
" d'Inverness				300 00	300 00	600 00
" de Victoria				80 00	480 00	560 00

" *du Cap-Breton						
" de Lunenburg				100 00	200 00	300 00
Total		1		1,615 00	1,985 00	3,600 00
COLOMBIE-BRITANNIQUE.						
Agence de Cowichan				700 00	2,450 00	3,150 00
" de la Côte Ouest				70 00	4,060 00	4,130 00
" de Kwawkewlth						
" de la Fraser inférieure				710 00	1,000 00	1,710 00
" du lac Williams				610 00	1,450 00	2,060 00
" de Kamloops-Okanagan				25,825 00	4,250 00	30,075 00
" de Kootenay				2,553 00	950 00	3,503 00
" de la Côte Nord-Ouest						
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	9			1,191 00	5,380 00	6,571 00
Total	9			31,659 00	19,540 00	51,199 00
MANITOBA.						
Agence de Clandeboye				370 00	1,200 00	1,570 00
" de Portage-la-Prairie				279 00	220 00	499 00
" de Manitowapah				55 00	1,300 00	1,355 00
" de Portage-du-Rat (bande de la baie au Bison)						
" de la rivière Berens				4,000 00	400 00	4,400 00
" du Pas				85 00	1,665 00	1,750 00
Total				4,789 00	4,785 00	9,574 00

* Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Gages gagnés.	Reçu du fermage des terres.	La valeur estimative du poisson et de la viande employés pour la consommation incluse dans ces colonnes.		Par d'autres industries.	Revenu total des sauvages.
				Gain provenant de la chasse.	Gain provenant de la pêche.		
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
NOUVEAU-BRUNSWICK.							
Surintendance de Richibouctou	4,925 00	15,150 00	....	8,500 50	525 00	6,650 00	35,750 50
" de Frédéricton	6,016 00	26,500 00	20 00	270 00	6,875 00	10,250 00	49,931 00
Total	10,941 00	41,650 00	20 00	8,770 50	7,400 00	16,900 00	85,681 50
ILE DU PRINCE-EDOUARD.							
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	1,698 00	350 00	....	490 00	84 00	15,780 00	18,402 00
NOUVELLE-ECOSSE.							
Comté d'Annapolis	100 00	650 00	....	50 00	220 00	300 00	1,320 00
" Shelburne	293 30	2,445 00	....	....	590 00	245 00	3,573 30
" de Digby	202 00	1,000 00	....	75 00	700 00	500 00	2,477 00
" *de Yarmouth	....	....	....	....	....	....	....
" de King	500 00	2,000 00	....	50 00	200 00	150 00	2,900 00
" de Queen	550 00	250 00	....	600 00	710 00	600 00	2,710 00
" d'Halifax	355 00	2,750 00	....	200 00	200 00	2,100 00	5,605 00
" de Hants	2,500 00	500 00	....	100 00	1,000 00	2,500 00	6,600 00
" de Colchester	116 60	2,300 00	....	50 00	400 00	1,425 00	4,291 60
" de Cumberland	1,500 00	2,500 00	....	15 00	750 00	1,000 00	5,765 00
" de Pictou	600 00	2,000 00	....	300 00	....	3,000 00	5,900 00
Comtés d'Antigonish et de Guysborough	700 00	1,000 00	6 00	400 00	50 00	5,300 00	7,456 00
Comté de Richmond	935 25	1,044 00	....	500 00	100 00	1,700 00	4,279 25
" d'Inverness	2,200 00	3,300 00	95 00	350 00	85 00	1,300 00	7,330 00
" de Victoria	2,180 00	900 00	....	410 00	400 00	3,000 00	6,890 00
" *du Cap-Breton	....	....	....	....	....	....	....

" de Lunenburg	1,540 00	3,550 00	....	700 00	500 00	400 00	6,690 00
Total	14,272 15	26,189 00	101 00	3,800 00	5,905 00	23,520 00	73,787 15
COLOMBIE-BRITANNIQUE.							
Agence de Cowichan	29,175 00	24,935 00	....	51,740 00	4,580 00	2,160 00	112,590 00
" de la Côte Ouest	623 80	11,550 00	....	35,150 00	4,360 00	61,166 00	112,849 80
" de Kwawkewlth	210 00	32,115 00	....	23,950 00	7,405 00	7,100 00	70,780 00
" de la Fraser inférieure	47,653 25	92,330 00	272 90	95,020 30	62,292 40	51,421 25	348,990 10
" du lac Williams	54,142 75	29,000 00	....	13,840 00	10,280 00	12,595 00	119,857 75
" de Kamloops-Okanagan	96,234 00	126,200 00	....	33,900 00	33,900 00	32,500 00	322,734 00
" de Kootenay	20,072 00	3,800 00	....	720 00	3,300 00	1,000 00	28,892 00
" de la Côte Nord-Ouest	16,641 00	8,925 00	50 00	155,620 00	31,460 00	32,060 00	244,756 00
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	13,422 00	37,805 00	....	41,210 00	45,914 00	33,495 00	171,846 00
Total	278,173 80	366,660 00	322 90	451,150 30	203,491 40	233,497 25	1,533,295 65
MANITOBA.							
Agence de Clandeboye	19,000 00	65,000 00	....	85,000 00	6,000 00	4,500 00	179,500 00
" de Portage-la-Prairie	4,396 00	»	....	425 00	2,450 00	2,900 00	13,971 00
" de Manitowapah	7,203 00	4,987 00	....	4,974 00	9,310 00	4,190 00	30,664 00
" du Portage-du-Rat (bande de la baie au Bison)	175 00	600 00	....	140 00	300 00	125 00	1,340 00
" de la rivière Berens	13,180 00	....	....	13,074 00	20,200 00	14,276 00	60,730 00
" du Pas	3,892 00	3,625 00	....	3,568 00	30,663 00	825 00	42,573 00
Total	47,846 00	78,012 00	....	107,181 00	68,923 00	26,816 00	328,778 00

* Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Terre.		Edifices publics, propriété de la bande.						Clôtures et constructions privées.												
	Premier labour.	Terre cultivée pour la première fois.	Eglises.	Salles de conseil.	Ecoles.	Maisonsportatives.	Autres bâtiments.	Bateaux passeurs.	Superficie clôturée.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises à voitures.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Hangars à maïs.
Territoires du Nord-Ouest.	Acres.	Acres.																			
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4..	91,477	584	1	1	3	2	....	....	598	....	105	7	6	51	....	116	....	18	1	4	....
" de Birtle " 4..	49,377½	14,475	4	....	2	1	3	....	12,882	13	114	50	1	82	9	128	6	42	18	4	....
" de Pelly " 4..	47,337	440	3	....	3	3	14	1	266	....	58	23	....	38	....	92	....	19	5	10	....
" de Qu'Appelle " 4..	163,839	2,922	....	....	....	....	....	....	2,281½	....	174	....	....	61	....	155	2	....	2	1	3
" d'Assiniboine " 4..	22,969	525	....	....	....	....	....	....	525	....	50	....	....	5	....	31	....	....	....	....	....
" des Lacs-Croches " 4..	161,461	1,015	....	....	....	....	1	....	1,670	....	115	4	....	13	....	87	6	18	108	10	....
" de la Mont.-L'Orignal " 4..	10,570	218	....	....	1	....	....	....	1,280	....	48	....	....	9	....	48	....	....	....	....	....
" du Creek-des-Pins " 4..	6,215	20	1	....	2	....	1	....	8	....	46	....	....	4	....	18	1	....	14	....	....
" du Lac-La-Selle " 6..	73,000	260	....	....	4	....	2	....	1,230	....	140	....	....	....	....	126	....	10	1	....	....
" d'Hobbema " 6..	68,600	1,260	....	....	1	....	1	....	838	....	81	18	....	43	....	31	5	20	55	....	....
" de Battleford " 6..	167,642	1,434	....	....	....	....	....	....	2,571	....	193	....	....	15	....	154	36	12	66	....	....
" du Lac-aux-Oignons " 6..	102,360	141	....	....	1	....	....	....	165	1	87	....	....	....	....	83	....	....	....	....	....
" Lac-aux-Canards " 6..	98,207	1,121	2	....	2	....	....	1	1,485	....	115	....	....	12	....	153	7	37	....	5	....
" d'Edmonton " 6..	41,398	2,050	....	....	....	....	1	....	21,748	....	98	1	1	29	....	100	11	28	7	3	....
" de Carlton " 6..	139,012	956	2	....	8	....	4	....	1,456½	....	80	186	1	49	....	138	1	29	10	6	....
" de Sarcis " 7..	38,895	225	1	....	1	....	1	....	325	1	48	....	....	20	....	....	....	....	....	....	....
" des Gens-du-Sang " 7..	349,275½	51⅓	....	....	3	....	2	....	700	1	200	....	....	70	....	100	....	....	18	....	....
" des Pieds-Noirs " 7..	300,024¼	175¾	....	....	....	....	....	....	3,700	4	126	....	....	32	....	32	....	....	1	1	....
" des Piégânes " 7..	114,016	1,280	....	....	1	....	3	....	1,280	10	94	....	....	33	....	21	....	4	20	2	....
" des Assiniboines " 7..	45,545	175	1	....	2	1	....	....	10,950	....	124	....	....	37	....	18	....	....	20	....	....
Total....................	2,081,220¼	29,328¼	15	1	34	7	33	2	65,959	30	2,096	289	9	603	9	1,631	75	237	346	46	3

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Instruments aratoires, véhicules, etc.										
	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses	Râteaux à cheval.	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres d'outils
Territoires du Nord-Ouest.											
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	9	3	3	1	....	40	4	40	....	2	3
" de Birtle " 4	119	71	26	9	3	55	30	45	9	1	2
" de Pelly " 4	47	22	3	....	....	34	2	32	1	1	....
" de Qu'Appelle " 4	138	63	11	2	2	63	14	46	7	8	5
" d'Assiniboine " 4	35	9	2	....	....	9	....	6	1	....	....
" des Lacs-Croches " 4	94	47	11	....	11	38	13	25	6	....	....
" de la Mont.-L'Orignal " 4	25	18½	1	....	1	10	3	9	1	....	....
" du Creek-des-Pins " 4	4	2	....	....	....	3	....	2	....	....	1
" du Lac-La-Selle " 6	31	10	1	....	....	26	1	24	....	....	....
" d'Hobbema " 6	98	44	3	2	5	28	4	15	1	....	4
" de Battleford " 6	146	57	....	....	....	63	10	38	5	1	1
" du Lac-aux-Oignons " 6	38	15	....	....	....	20	....	17	2	....	1
" du Lac-aux-Canards " 6	74	35	4	....	....	33	7	32	5	....	6
" d'Edmonton " 6	65	33	5	2	4	24	6	24	7	2	....
" de Carlton " 6	70	53	....	....	....	25	6	24	3	1	6
" des Sarcis " 7	2	....	1	....	1	7	....	4	....	....	....
" des Gens-du-Sang " 7	3	2	....	....	....	54	....	54	....	....	7
" des Pieds-Noirs " 7	46	19	1	2	2	42	1	31	....	1	1
" des Piégânes " 7	30	6	....	....	....	29	....	29	....	....	1
" des Assiniboines " 7	10	4	....	....	....	14	....	14	....	....	....
Total	1,084	513½	72	18	29	617	101	511	48	17	38

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Instruments aratoires, véhicules, etc.—*Fin.*							Valeur des instruments aratoires et véhicules.
	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de halage.	Traîneaux de promenade.	Chariots Démocrats.	Boghei et voitures légères.	
Territoires du Nord-Ouest.								$ c.
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	281	68	25	45	31	9	10	5,780 00
" de Birtle " 4	1,010	114	31	88	56	30	74	18,895 00
" de Pelly " 4	355	63	26	52	7	2	20	7,572 00
" de Qu'Appelle " 4	1,514	107	49	86	37	18	40	16,965 00
" d'Assiniboine " 4	35	22	9	20	....	1	2	2,050 00
" des Lacs-Croches " 4	688	59	32	43	....	....	38	12,463 00
" de la Mont.-L'Orignal " 4	485	22	11	31	20	6	27	3,060 00
" du Creek-des-Pins " 4	70	6	....	7	25	....	4	600 00
" du Lac-La-Selle " 6	210	51	25	74	....	1	16	7,191 00
" d'Hobbema " 6	626	69	59	69	81	....	9	8,720 00
" de Battleford " 6	1,298	102	35	100	8	7	39	18,320 00
" du Lac-aux-Oignons " 6	600	28	10	25	....	....	4	3,775 00
" du Lac-aux-Canards " 6	1,246	50	26	40	36	1	24	10,600 00
" d'Edmonton " 6	242	31	27	23	4	2	14	6,501 00
" de Carlton " 6	1,425	50	32	73	77	6	20	8,447 50
" des Sarcis " 7	160	20	6	12	8	3	4	1,500 00
" des Gens-du-Sang " 7	2,000	201	400	225	70	20	50	34,611 00
" des Pieds-Noirs " 7	265	85	....	22	23	7	21	8,981 00
" des Piégânes " 7	300	105	....	....	....	13	12	7,149 00
" des Assiniboines " 7	40	38	....	36	....	2	7	4,571 00
Total	12,850	1,291	803	1,071	483	128	435	187,751 50

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.		Bétail et volailles.										
		Chevaux.			Bétail.					Autres animaux.		
		Etalons et chevaux hongres.	Juments.	Poulins, pouliches et juments poulinières.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitière.	Jeunes animaux.	Mouton.	Agneaux.	Verrats pour reproduction.
Territoires du Nord-Ouwest.												
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n°	4	85	196	102	17	35	162	377	571	.....	.....	.....
" de Birtle	" 4	290	238	63	14	30	104	273	396	15	.....	1
" de Pelly	" 4	51	53	44	15	38	251	235	215	70	.....	.....
" de Qu'Appelle	" 4	344	310	47	12	56	202	385	545	.....	.....	.....
" d'Assiniboine	" 4	27	53	20	1	38	28	33	67	.....	.....	.....
" des Lacs-Croches	" 4	140	131	79	11	50	23	209	387	16	.....	.....
" de la M.-L'Orignal	" 4	83	59	21	6	29	20	87	196	.....	.....	.....
" du Cree'-des-Pins	" 4	9	5	2	3	5	4	41	86	.....	.....	.....
" du Lac-La-Selle	" 6	128	107	11	12	62	90	224	285	35	29	.....
" d'Hobbema	" 6	.....	680*	.....	.....	14	61	318	520	.....	.....	.....
" de Battleford	" 6	.....	482*	.....	23	181	115	611	1,022	203	.....	.....
" du Lac-aux-Oignons	" 6	93	90	51	6	72	153	284	288	.....	.....	.....
" du Lac-aux-Canards	" 6	167	62	35	.....	89	215	404	328	44	.....	.....
" d'Edmonton	" 6	61	111	45	12	46	62	187	292	10	.....	.....
" de Carlton	" 6	111	96	31	12	131	137	257	344	.....	.....	1
" des Sarcis	" 7	500	500	200	.....	2	11	30	58	.....	.....	.....
" des Gens-du-Sang	" 7	.....	3,522*	.....	71	.....	690	891	1,496	.....	.....	.....
" des Pieds-Noirs	" 7	.....	2,453*	.....	17	.....	42	323	722	.....	.....	.....
" des Piégânes	" 7	300	440	400	.....	.....	76	561	750	.....	.....	.....
" des Assiniboines	" 7	.....	1,000*	.....	11	.....	102	290	240	.....	.....	.....
Total		2,389	10,588	1,151	243	878	2,548	6,020	8,808	393	29	2

* Comprend aussi les étalons, chevaux hongres, poulains, pouliches et juments poulinières.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite*.

Agence.	Bétail et volailles—*Suite*.						Valeur du bétail et des volaille.	Effets généraux.		
	Autres animaux.		Volailles.							
	Truies pour reproduction.	Cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.		Chaloupes.	Bateaux.	Canots.
Territoires du Nord-Ouest.							$ c.			
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4						30	36,950 00			1
" de Birtle " 4	3	19	6		15	608	36,284 50		4	1
" de Pelly " 4						105	26,948 00		1	
" de Qu'Appelle " 4		14				75	63,374 00		6	
" d'Assiniboine " 4						60	5,500 00			
" des Lacs-Croches " 4							23,645 00			
" de la Mont.-L'Orignal " 4							12,865 00			
" du Creek-des-Pins " 4	1	8				3	3,395 00	5	5	40
" du Lac-La-Selle " 6		24					22,315 00	1	25	65
" d'Hobbema " 6						60	27,720 00			3
" de Battleford " 6		158				240	62,667 00		4	2
" du Lac-aux-Oignons " 6						20	24,990 00			20
" du Lac-aux-Canards " 6		4	30		7	503	36,748 25		3	8
" d'Edmonton " 6		72	29		17	206	24,991 20			11
" de Carlton " 6	3	33				89	22,033 50		6	134
" des Sarcis " 7						60	23,000 00			
" des Gens-du-Sang " 7						75	10,950 00			
" des Pieds-Noirs " 7							56,065 00		12	
" des Piégânes " 7							53,715 00		1	
" des Assiniboines " 7							31,495 00			
Total	7	332	65		39	2,134	505,751 45	6	67	285

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

Agence.	Effets généraux—*Fin.*						Effets de ménage.	Valeur des biens meubles et immeubles.
	Carabines.	Fusils de chasse.	Rets.	Pièges d'acier.	Tentes.	Valeur.	Valeur.	
Territoires du Nord-Ouest.						$ c.	$ c.	$ c.
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	59	90	5	1,576	182	3,802 00	3,293 00	431,752 00
" de Birtle " 4	51	109	9	760	166	2,619 00	8,100 00	422,655 00
" de Pelly " 4	14	65	4	262	67	1,411 00	3,500 00	220,559 00
" de Qu'Appelle " 4	29	91	30	195	173	2,444 75	7,650 00	726,237 75
" d'Assiniboine " 4	8	25	....	12	35	320 00	725 00	158,608 35
" des Lacs-Croches " 4	2	27	12	6	107	658 00	1,630 00	601,963 00
" de la Montagne-L'Orignal " 4	14	31	6	60	36	731 00	1,500 00	206,752 00
" du Creek-des-Pins " 4	11	47	80	600	52	1,250 00	1,200 00	26,650 00
" du Lac-La-Selle " 6	13	104	131	546	104	3,250 00	2,656 00	238,887 00
" d'Hobbema " 6	20	100	110	249	125	1,490 00	1,825 00	274,355 00
" de Battleford " 6	75	104	30	236	175	4,196 00	7,320 00	298,400 00
" du Lac-aux-Oignons " 6	9	90	78	292	151	2,015 00	2,500 00	278,790 00
" du Lac-aux-Canards " 6	15	94	33	977	97	2,830 50	9,108 00	105,489 75
" d'Edmonton " 6	14	75	65	275	70	1,708 00	2,100 00	529,032 20
" de Carlton " 6	87	206	233	2,122	223	6,700 00	4,137 00	499,883 50
" des Sarcis " 7	15	13	....	30	50	600 00	1,500 00	175,100 00
" des Gens-du-Sang " 7	40	10	....	40	150	1,930 00	6,000 00	1,290,273 50
" des Pieds-Noirs " 7	57	30	11	14	255	3,334 00	2,200 00	995,922 75
" des Piéganes " 7	21	42	....	....	95	913 00	3,000 00	556,191 00
" des Assiniboines " 7	125	32	5	205	128	3,462 00	10,400 00	201,073 00
Total	679	1,385	842	8,457	2,441	45,664 25	80,344 00	8,238,574 80

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, EXERCICE 1901.

Agence.	Grain, racines et fourrage.									
	Blé.		Avoine.		Orge.		Blé-d'inde.		Pois.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Territoires du Nord-Ouest.										
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	23	535	140	5,532	12	183	.....	.....	.....	.....
" de Birtle " 4	1,405½	26,153	366½	8,900	43	136	13¼	433	.....	.....
" de Pelly " 4	9	55	100	1,293	38	331	.....	.....	.....	.....
" de Qu'Appelle " 4	523	12,076	330½	18,173	2	36	4	50	.....	.....
" d'Assiniboine " 4	215	2,490	25	860	.....	.....	1	25	.....	.....
" des Lacs-Croches " 4	472	8,806	134	4,559	3	150	.....	.....	.....	.....
" de la Montreal-L'Orignal " 4	72	998	33	884	14	320	.....	.....	.....	.....
" du Creek-des-Pins " 4	.....	.....	2	100	.....	.....	1¼	60	.....	.....
" du Lac-La-Selle " 6	122	1,816	91	3,028	2	106	.....	.....	.....	.....
" d'Hobbema " 6	328½	3,480	90	2,930	37	473	.....	.....	.....	.....
" de Battleford " 6	683½	12,675	390	11,523	25¼	331	.....	.....	.....	.....
" du Lac-aux-Oignons " 6	30	664	43½	1,114	46	747	.....	.....	.....	.....
" du Lac-aux-Canards " 6	505½	9,040	155½	5,685	105	1,845	.....	.....	.....	.....
" d'Edmonton " 6	99	1,227	368	3,281	77	765	.....	.....	.....	.....
" de Carlton " 6	339¾	4,652	140¼	3,536	34¼	1,004	.....	.....	.....	.....
" des Sarcis " 7	.....	.....	165¼	3,946	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" des Gens-du-Sang " 7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" des Pieds-Noirs " 7	.....	.....	178	5,326	.....	.....	4	10	.....	.....
" des Piégânes " 7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" des Assiniboines " 7	.....	.....	150	*	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	4,827¾	84,667	2,901½	80,670	438½	6,427	23½	578	.....	.....

* Employée pour fourrage.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, EXERCICE 1901—*Suite.*

Agence.		Grain, racines et fourrage—*Suite.*									
		Seigle.		Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.	
		Acre sense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ense-mencées.	Boisseaux récoltés.
Territoires du Nord-Ouest.											
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n°	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21¼	1,952	3	165
" de Birtle "	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	41½	4,429	5¾	63
" de Pelly "	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12½	1,318	1	23
" de Qu'Appelle "	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	38¾	6,048	1½	121
" d'Assiniboine "	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	1,000	1	25
" des lacs Croches "	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	2 055	.....	.....
" de la Mont.-L'Orignal "	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7¼	569	4	89
" du Creek-des-Pins "	4	.....	.....	.....	.....	1¼	80	29	1,900	½	40
" du Lac-La-Selle "	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28¼	4,010	2⅓	223½
" d'Hobbema "	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	1,478	2¾	31
" de Battleford "	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	23	3,400	6	600
" du Lac-aux-Oignons "	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	2,000	7	69
" du Lac-aux-Canards "	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14¾	2,335	1¾	365
" d'Edmonton "	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14¾	1,315	4	149
" de Carlton "	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	29¾	2,750	1	92
" des Sarcis "	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	700	½	100
" des Gens-du-Sang "	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	*	.....	.....
" des Pieds-Noirs "	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	820	4	180
" des Piéganes "	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	2,000	2	210
" des Assiniboines "	7	60	†	.....	.....	.....	.....	15	580	1	.....
Total		60	.....	.....	.....	1¼	80	380	40,659	49¼	2, 545

* Non spécifié. † Utilisé comme fourrage.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE—*Fin.*—PROGRÈS DURANT L'EXERCICE FINISSANT LE 30 JUIN 1901.

Agence.	Grain, racines et fourrage—*Fin.*							Terre neuve améliorée.			Constructions érigées.									
	Navets.		Autres racines.		Foin.															
	Acres ensemencées.	Boisseaux recoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.	Autre fourrage.	Premier labour.	Terre semée pour la première fois.	Terre clôturée.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en troncs d'arbres.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Maisons portatives.	Etables.	Porcheries.	Magasins.
Territoires du Nord-Ouest.						Tons.	Tons.	Acres.	Acres.	Acres.									
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	8¾	962	1¾	113	...	3,273	208	136	...	345	...	20	4	...	15	...	28	...	...
" de Birtle " 4	5¾	393	...	...	9	3,397	1,700	258	208	1,538	5	4	...	1	3	8	14	1	8
" de Pelly " 4	2¼	119	1½	...	...	2,511	319	71	71	110	...	8	1	...	2	...	...	...	...
" de Qu'Appelle " 4	16½	2,352	6½	558	...	3,670	1,720	1,155	482	494	...	...	...	...	8	...	...	...	...
" d'Assiniboine " 4	3	150	1½	35	...	350	...	225	10	25	...	2	...	...	...	...	...	...	...
" des Lacs-Croches " 4	4	500	...	...	15	1,755	850	...	70	...	...	5	...	...	2	...	...	...	...
" de la Mont.-L'Orignal " 4	9¼	424	...	...	...	950	300	64	14	480	...	25	...	...	7	...	21	...	...
" du Creek-des-Pins " 4	¾	85	½	50	...	500	...	2	...	2	...	5	...	...	...	...	7	...	...
" du Lac-La-Selle " 6	12¾	920	5½	209½	...	2,598	...	140	...	...	...	7	...	...	...	...	10	...	1
" d'Hobbema " 6	13¼	452	15¼	8	...	3,850	680	66	31	...	...	7	...	...	8	...	...	...	...
" de Battleford " 6	10	750	6	360	...	4,920	540	136	136	298	...	11	...	...	2	...	...	6	...
" du Lac-aux-Oignons " 6	*	105	*	40	...	2,500	250	...	...	38	...	1	...	...	...	...	1	...	...
" du Lac-aux-Canards " 6	4	553	1¼	348	...	3,763	700	110	110	155	...	9	...	...	...	...	20	...	2
" d'Edmonton " 6	7½	240	2¼	51	5	1,837	230	154	77	177	...	9	...	1	5	...	2	...	1
" de Carlton " 6	6	667	1½	98	...	2,403	559	94½	90½	101	...	3	16	...	4	...	15	...	...
" de Sarcis " 7	3½	580	5	125	30	450	50	20	5	20	1	6	...	...	4	...	6	...	...
" des Gens-du-Sang " 7	...	...	...	...	...	3,451	...	...	...	500	...	6	...	...	...	...	8	...	...
" des Pieds-Noirs " 7	6	1,100	1	20	2	1,420	356	69	73	1,687	1	10	...	...	8	...	16	...	...
" des Piégânes " 7	2	320	2	78	...	500	...	...	...	600	4	...	...	...	...	...	...	...	...
" des Assiniboines " 7	2	15	...	...	...	300	50	30	35	9,600	...	7	...	...	2	...	3	...	...
Total	117¼	10,687	51½	2,093½	61	44,398	8,512	2,730½	1,142½	16,170	11	145	21	2	70	8	151	7	12

* Non spécifié.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Fin.*

PROGRÈS DURANT L'EXERCICE DE 1901—SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Agence.		Constructions.		Augmentations de valeur.			Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Gages gagnés.	Reçu du fermage des terres.	La valeur estimative du poisson et de la viande employés p. la consommation incl. dans ces colonnes.		Par d'autres industries.	Revenu total des sauvages.
		Caveaux.	Laiteries.	Valeur du défrichement, de la culture et du clôturage.	Valeur des constructions.	Augmentation en valeur des produits agricoles et industriels.				Gain provenant de la pêche.	Gain provenant de la chasse.		
Territoires du Nord-Ouest.				$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agence des Buttes-de-Tondre,	traité n°4.	.....	.....	1,092 00	3,255 00	4,347 00	10,354 00	1,685 00	....	175 00	19,760 00	1,992 45	33,966 45
" de Birtle	" 4.	8	.....	1,535 00	2,715 00	4,250 00	29,853 25	15,380 00	....	1,025 00	4,720 00	3,430 00	54,408 25
" de Pelly	" 4.	.....	.....	575 00	750 00	1,325 00	4,920 40	3,769 50	....	3,685 00	11,000 00	5,674 77	29,049 67
" de Qu'Appelle	" 4.	.....	.....	11,360 00	320 00	11,680 00	29,895 12	8,320 00	....	1,532 00	2,199 00	9,000 00	50,996 12
" d'Assiniboine	" 4.	.....	.....	600 00	100 00	700 00	4,500 00	2,500 00	....	....	1,000 00	2,500 00	10,500 00
" des Lacs-Croches	" 4.	.....	.....	105 00	1,300 00	1,405 00	11,532 08	1,315 00	....	745 00	145 50	6,482 20	20,219 78
" de la Mont-L'Orignal	" 4.	.....	.....	215 00	1,460 00	1,675 00	5,416 73	850 00	480 00	400 00	1,770 00	2,893 64	11,810 37
" du Creek-des-Pins	" 4.	.....	.....	....	300 00	300 00	1,091 00	1,000 00	....	400 00	5,700 00	600 00	8,791 00
" du Lac-La-Selle	" 6.	.....	.....	420 00	1,325 00	1,745 00	14,517 50	1,575 00	....	680 00	3,705 00	3,314 49	23,791 99
" d'Hobbema	" 6.	.....	.....	216 00	900 00	1,116 00	8,837 00	850 00	....	650 00	450 00	225 00	11,012 00
" de Battleford	" 6.	25	.....	458 00	625 00	1,083 00	27,150 00	2,040 00	....	350 00	1,775 00	3,400 00	34,715 00
" du Lac-aux-Oignons	" 6.	.....	.....	100 00	140 00	240 00	12,100 00	1,935 00	....	2,500 00	18,450 00	4,350 00	39,335 00
" du Lac-aux-Canards	" 6.	.....	2	755 00	2,030 00	2,785 00	15,705 30	3,358 80	....	4,100 00	10,910 35	1,540 52	35,614 97
" d'Edmonton	" 6.	.....	1	1,830 00	1,193 00	3,023 00	6,781 00	1,350 00	2,500 00	2,850 00	6,500 00	14,700 00	34,681 00
" de Carlton	" 6	.....	1	391 00	835 00	1,226 00	11,518 20	3,852 50	....	11,337 00	45,626 88	2,379 25	74,713 83
" des Sarcis	" 7.	.....	.....	300 00	600 00	900 00	5,000 00	2,000 00	....	....	500 00	3,000 00	10,500 00
" des Gens-du-Sang	" 7.	.....	.....	300 00	380 00	680 00	18,312 78	5,600 00	1,355 00	....	500 00	13,345 00	39,112 78
" des Pieds-Noirs	" 7.	.....	.....	1,200 00	340 00	1,540 00	6,436 00	8,000 00	....	....	590 00	10,500 00	25,526 00
" des Piéganes	" 7.	.....	.....	450 00	1,000 00	1,450 00	2,000 00	2,923 75	....	40 00	65 00	5,575 64	10,604 39
" des Assiniboines	" 7.	.....	.....	940 00	890 00	1,830 00	1,450 00	3,500 00	....	200 00	4,000 00	8,586 50	17,736 50
Total..............	.....	33	4	22,842 00	20,458 00	43,300 00	227,370 36	71,804 55	4,335 00	30,719 00	139,366 73	103,489 46	577,085 10

SAUVAGESSES QUI ONT COMMUÉ LEUR ANNUITÉ PAR UN ACHAT DE DIX ANS ($50), EN VERTU DE L'ARTICLE II DE L'ACTE DES SAUVAGES.

Commutations—1901-1902.

Traité n° 1.

Bande de Saint-Pierre—Mde Jessie Kippling, n° 543.
" " Harriet Favel Smith, n° 96.
" " Mary McLellan, née Bear, n° 576.
" " Matilda Cook, n° 912.
" " Isabella Dobson, n° 45.
" " John Chastellaine, n° 103.
" " Adeline Favel, née Monkman, n° 103.
Bande de la riv. de la Tête-Ouverte—Mde Maria Dufresne, n° 172.

Traité n° 2.

Bande de la Baie-au-Sable—Mary Ann Ward, n° 83.
" Nancy Girardeau, n° 107.
Bande du Lac-Manitoba—Mde Abraham Spence, n° 62.
Bande de Keesickowenin—Mde Walter Scott.
" " J. S. Prout, née Eliza Bone.

Traité n° 5.

Bande de l'Eau-Creuse—Mde Sarah Bercier, n° 11.
Bande de Norway-House—Mde Sarah Budd, n° 225.

Traité n° 6.

Bande de l'Etroit-du-Pélican—Mary Linklater, n° 55.
" Michel—Mde Christine Fifle, n° 81.
" " " Isabel Perreau, n° 80.
" d'Enoch—Mde Isabel White, n° 83.
" des Orphelins—Mde C. Dion, n° 37.
" du Lac-au-Castor—Labelle Desjarlais, n° 56.
" " Caroline M. Okanais, n° 63.
" " Flora Powder, n° 22.
" " Betsy Gladu, n° 64.
" " Ellen Tremblais, n° 61.

TABLEAU A (1)—Liste des employés du département des Affaires Indiennes au 1er juillet 1902.

BUREAU CENTRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à ce département.	Date de la nomination dans le service civil.
		$		
Hon. Clifford Sifton	Surintendant général	....	Remplit cette charge conjointement avec celle de ministre de l'Intérieur.	
James B. Harkin	Secrétaire particulier	1,700	1er juil. 1902	2 déc. 1901
James A. Smart	Sous-surintendant général	....	Remplit cette charge conjointement avec celle de sous-ministre de l'Intérieur.	
John D. McLean	Premier commis et secrétaire	2,400	1er juil. 1897	1er oct. 1876
Samuel Stewart	" sous-secrétaire	1,950	30 déc. 1898	1er juil. 1879
Duncan C. Scott	" comptable	2,100	5 juil. 1893	8 oct. 1880
Reginald Rimmer	" greffier en loi	2,050	27 juin. 1898	27 juin 1898
William A. Orr	Commis de 1ère classe, en charge de la division des terres et des coupes de bois	1,600	1er août 1894	24 nov. 1883
John McGirr	Commis de 1ère classe	1,800	14 oct. 1891	1er août 1877
Robert G. Dalton	" "	1,600	29 nov. 1893	12 sept. 1871
Samuel Bray, A.T.F.	" "	1,550	1er juil. 1899	14 juin 1884
Henry C. Ross	Commis de 2ème classe	1,400	1er " 1886	10 jan. 1883
Edwin Rochester	" "	1,400	5 juin 1890	— " 1882
James J. Campbell	" "	1,400	1er août 1894	30 dec. 1886
Hiram McKay	" "	1,300	11 sept. 1894	9 juil. 1880
Martin Benson	" "	1,300	1er déc. 1884	1er juil. 1876
Henry J. Brook	" "	1,200	1er juil. 1898	1er jan. 1871
Alfred E. Kemp	" "	1,200	1er " 1898	1er fév. 1884
John D. Sutherland	" "	1,200	11 jan. 1899	11 jan. 1899
John W. Shore	" "	1,200	1er juil. 1899	14 mars 1884
Jno. H. Antliff, M. A. Sc., A.T.F.	" "	1,200	1er " 1899	1er juil. 1898
Joseph Delisle	Commis de 2ème classe cadette	1,000	1er " 1900	23 juin 1880
Fannie Yeilding	" " "	1,000	1er " 1900	3 avril 1882
Caroline Reiffenstein	" " "	1,000	1er " 1900	24 nov. 1883
Lizzie D. McMeekin	" " "	1,000	1er " 1900	31 déc. 1887
Geo. M. Matheson	" " "	1,000	1er " 1900	21 juin 1888
Edith H. Lyon	" " "	900	1er " 1900	31 mai 1890
Helen G. Ogilvy	" " "	900	1er " 1900	30 juin 1890
Floretta K. Maracle	" " "	900	1er " 1900	31 jan. 1891
Robert B. E. Moffat	" " "	900	1er " 1900	7 fév. 1891
Mary D. Maxwell	" " "	900	1er " 1900	31 mai 1890
Frederick R. Byshe	" " "	900	1er " 1900	26 mars 1891
Louisa E. Dale	" " "	900	1er " 1900	21 juil. 1891
James Guthrie	" " "	850	1er " 1900	21 " 1891
Thos. P. Moffatt	" " "	850	1er " 1900	14 oct. 1891
Alice M. S. Graham	" " "	850	1er " 1900	28 nov. 1893
Frederick H. Byshe	" " "	750	1er " 1900	6 fév. 1893
Emma S. Martin	" " "	700	1er " 1900	11 sept. 1894
Chas. A. Cooke	" " "	700	1er " 1901	1er avril 1893
Sarah M. O'Grady	" " "	650	1er " 1901	12 oct. 1896
Peter Jos. O'Connor	" " "	650	1er " 1901	15 fév. 1898
Wm. Edwin Allan	" " "	650	15 " 1901	15 juil. 1901
Herbert N. Awrey	" " "	600	21 jan. 1902	21 jan. 1902
Magaret H. Brennan	Copiste	545	19 nov. 1896	19 nov. 1896
Gertrude A. Gorrell	"	490	26 mai 1899	26 mai 1899
Audrey S. Jones	"	485	22 jan. 1900	22 jan. 1900
Sarah E. Whitehead	"	460	14 mai 1900	14 mai 1900
Effie K. McLatchie	"	430	1er juil. 1901	1er juil. 1901
Benjamin Hayter	Emballeur	590	1er " 1892	26 " 1892
William Seale	Messager	510	18 mars 1893	18 mars 1893
John Ackland	"	390	28 juil. 1899	28 juil. 1899
David Morin	"	330	1er " 1901	1er " 1901

EMPLOYÉS DU SERVICE EATÉRIEUR AU BUREAU CENTRAL.

Frederick H. Paget	Attaché à la division du comptable	1,600	1er juil. 1897	5 juin 1885
Jas. Ansdell Macrae	Insp. des ag. des sauvages et des réserves	1,800	1er oct. 1892	14 " 1881
Geo. L. Chitty	Inspecteur du bois	1,200	21 juin 1893	21 " 1893

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires Indiennes au 1er juillet 1902.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
Adams, Joshua	Agent des terres	—Commission de 5 p. 100 sur perceptions	Sarnia	Chippewas de Sarnia.
Aylesworth, W. R.	Agent. des sauvages.	800 00	Belleville	Mohawks de la baie de Quinté, réserve Tyendinaga.
Blomfield, Charles James	Agent des terres	—Commission de 7½ p. 100 sur ventes	Lakefield	Iles dans la rivière Trent.
Cameron, Edwin D	Surin. des sauvages.	1,200 00—$140 pour frais de voyages, et $200 pour loyer	Brantford.	Six-Nations de la Grande-Rivière.
Ferguson, W. J. C	Agent des terres	—Commission de 5 p. 100 sur perceptions	Wiarton	Chippewas et Nawash, Cap-Croker.
English, Adam	Agent des sauvages.	500 00	Sarnia	" d'Aux Sables, Kettle-Point et Sarnia.
Gibson, J. A	Gardien des îles	25 00	Mallorytown	Mille-Iles.
Goulet, O. V	"	150 00	Gananoque	"
Hagan, Samuel	Agent des sauvages.	500 00—$24 loyer de bureau	Thessalon	Thessalon, rivière Mississagi et Tp. Thessalon.
Hodder, J. F	"	800 00	Port-Arthur	Ojibbewas du lac Supérieur.
Hill, David Seymour	Commis, bureau	900 00	Brantford.	
Ironside, Alex. McG	"	720 00	Manitowaning	
Lynch, D. J	Agent des sauvages.	600 00	Hagersville	Mississaguas de Crédit.
Maclean, William Brown	Surin. des sauvages.	900 00—Commission de 5 p. 100 sur perceptions; $60 loyer bur.	Parry-Sound	Ile-Parry, Dokis, Henvey-Inlet, Nipissingue, Shawanaga, Temogamingue et Watha (ou Gibson).
McDonald, Alex. R	Agent des sauvages.	500 00	Duart	Moraves de la Thames.
McDougall, W. J	"	500 00	Wallaceburg	" et Pottawattamis de l'île Walpole.
McFarlane, William	"	325 00	Keene	Mississaguas des lacs à la Vase et au Riz.
McGibbon, Charles	"	500 00	Penetanguishene	Chippewas de Beausoleil, île du Chrétien.
McIver, John	"	500 00	Cap-Croker	" Nawash, Cap-Croker.
McPhee, Duncan J	"	400 00	Atherley	" de Rama.
Nichols, W. L	Ag. int des sauvages.	825 00—Avec $154.50 par an pour loyer de bur , combustible.	Saut-Sainte-Marie	Batchewana, Big-Head ou Michipicoten et rivière du Jardin.
Mullen, M	Agent des sauvages.	60 00	Killaloo	Algonquins du lac Doré.
Sims, C. L. D	"	1,000 00	Manitowaning	Sucker-Creek, Sheguiandah, baie du Sud, Maganettawan, Pointe-Grondin, Tahgaiwinini, rivière du Poisson-Blanc, lac du Poisson-Blanc et les parties non cédées de l'île Manitouline.
Scoffield, John	"	500 00	Chippewa-Hill	Chippewas de Saugeen.
Sutherland, S.	"	600 00	Delaware	Chippewas, Munsees et Onéidas de la Thames.
Thackeray, John	"	325 00	Roseneath	Mississaguas d'Alnwick.

Thorburn, J. H.	"	600 00	Baie-Gore	Chippewas de l'île Cockburn, Sheshegwaning, Obidgewong et de la baie de l'Ouest.
Williams, Albert W.	"	100 00	Port-Perry	Mississaguas de Scugog.
Yates, John	"	350 00	Virginia	Chippewas des îles aux Serpents et Georgina.
Arthur, R. H., M.D	Médecin	600 00—Payés par la bande et crédit		Sauvages du lac au Poisson-Blanc, rivières aux Serpents et des Espagnols.
Baxter, J., M.D	"	100 00 "		Rivière Mississagi.
Bowman, George, M.D	"	200 00 "		Chippewas de Beausoleil.
Carruthers, John, M.D	"	600 00 "		Sauvages des îles Manitoulines.
Evans, J. W., M.D	"	100 00—Votés par le Parlement		Sauvages entre Chapleau et Pogamisingue.
Hough, H. A., M.D	"	500 00—Payés par la bande		Chippewas de Nawash.
Hay, W. W., M.D	"	500 00 "		Sauvages de l'île Walpole.
James, M., M.D	"	200 00—Votés par le Parlement	Mattawa	Algonquins.
Johnston, J., M.D	"	250 00—Payés par la bande		Sauvages de l'île Manitouline.
Lapp, T. Clarke, M.D	"	275 00 "		Mississaguas d'Alnwick.
McLean, John, M.D	"	150 00—Payés par la bande et crédit		Chippewas de Rama.
McDonald, R., M.D	"	350 00—Payés par la bande		Mississaguas de Crédit.
McEwen, James M.D	"	300 00—Votés par le Parlement		Onéidas de la Thames.
McIntosh, J. W., M.D	"	1,000 00—Payés par la bande		Sauvages de l'île Manitouline.
McPhail, D. P., M.D	"	300 00 "		Moraves de la Thames.
Mitchell, F. H., M.D	"	260 00—Bande, $200 ; crédit, $60		Chippewas et Munsees de la Thames.
Moore, John, M.D	"	250 00—Payés par la bande		Mohawks de la baie de Quinté.
Passmore, W. J., M.D	"	250 00 "		" "
Pringle, H. H., M.D	"	150 00 "		Chippewas de l'île aux Serpents.
Proctor, E. L., M.D	"	37 50 "		Mississaguas de Scugog.
Reid, J. A., M.D	"	100 00 "		Rivière du Jardin et Batchewana.
Secord, Levi, M.D	"	2,850 00 "		Six-Nations.
Shaw, J. M., M.D	"	150 00 "		Mississaguas du lac au Riz.
Williams, R. W., M.D	"	300 00 "		Chippewas de Saugeen.
Smith, Rev. A. G	Missionnaire (E.A.)	500 00 "	Deseronto	Mohawks de la baie de Quinté.

QUÉBEC.

Bastien, Antoine O.	Agent des sauvages	425 00	Jeune-Lorette	Hurons de Lorette ; réserves de Quarante-Arpents et de Rocmont.
Beaulieu, E.	"	150 00—Commission de 5 p. 100	Cacouna	Amalécites de Cacouna.
Brosseau, Alex.	"	600 00—$60 pour loyer de bureau	Caughnawaga	Iroquois de Caughnawaga.
Burwash, Adam	"	200 00	Témiscaming N.	Lac Témiscamingue.
Comiré, A. O., M.D	"	200 00	St-François-du-Lac	Abénakis de Saint-François-du-Lac.
Desilets, Chas. O. H., M.D.	"	100 00	Bécancour	" de Bécancour.
Gagné, Rev. Jacob	"	100 00	Maria	Micmacs de Maria.
Gagnon, Adolphe	"	400 00	Bersimis	Bas du Saint-Laurent.
Long, George	"	50 00—Commission de 10 p. 100 sur loyer de terrain, 2½ p. 100 sur distributions	Saint-Régis	Iroquois de Saint-Régis.
McCaffrey, Wm. J	"	600 00	Rivière-du-Désert	Bande de la rivière du Désert, réserve de Maniwaki.
Marcoux, A	"	400 00	Pointe-Bleue	Montagnais du lac Saint-Jean.

TABLEU A (2)—Liste des employés du département des Affaires Indiennes au 1er juillet 1902.

SERVICE EXTÉRIEUR.

QUÉBEC—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
Perillard, Joseph	Agent des sauvages	200 00	Oka	Lac des Deux-Montagnes.
Pitré, Jérémie	"	200 00	Pointe-à-la-Garde	Micmacs de Ristigouche.
Mulligan, E. A., M.D	Médecin	200 00—Payés par la bande		Bande de la rivière du Désert, réserve de Maniwaki.
Scott, W. D. B.	Agent des sauvages	400 00	Mingan	Sauvages du bas du Saint-Laurent.
McCartney, F. W., M.D	Médecin	80 00—Payés p. la caisse de Québec		Micmacs de Gaspé.
Constantine, J., M.D	"	500 00	Pointe-Bleue	Réserve de la Pointe-Bleue.
Claveau, E. A., M.D	"	200 00	Chicoutimi	Chicoutimi et ses environs.
Simard, A., M.D	"	50 00	Saint-Urbain	Saint-Urbain, comté de Charlevoix.
De Gonzaque, rév. Jos.	Missionnaire (C.R.)	235 00	Pierreville	Abénakis de Saint-François.
Giroux, rév. G	"	225 96	Lorette	Hurons de Lorette.
Bourget, rév. P	"	125 00—Aussi $25 pour chauffage	Saint-Régis	Iroquois de Saint-Régis.
Forbes, rév. G	"	100 00	Caughnawaga	" Caughnawaga.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
Carter, Wm. D.	Agent des sauvages	400 00	Richibouctou	Rivière à l'Anguille, c. de Ristigouche; Bathurst, île St-Pierre et Pokemouche, c. de Gloucester; Tabusintac, Eglise-Brûlée, Eel-Ground, Red-Bank, Indian-Point, Grand-Trou et Renous, c. de Northumberland; Grande-Anse, île des Sauvages et Bouctouche, c. Kent; Shédiac et Ft.-Folly, c. Westm'ld.
Farrell, James	"	500 00—et $50 pour loyer de bureau	Frédéricton	Tobique, c. de Victoria; Edmundston, c. de Madawaska; Kingsclear, Sainte-Marie, c. d'York; Woodstock, c. de Carleton; Oromocto, c. de Sunbury.
Sprague, T. F., M.D.	Médecin	100 00	Woodstock	
Ferguson, A. G., M.D	"	25 00	Dalhousie	Comté de Ristigouche, réserve de la riv. à l'Anguille.
Benson, J. S., M.D	"	100 00	Chatham	Comté de Northumberland, rés. de l'Eglise-Brûlée.
Desmond, J. F., M.D.	"	200 00	Newcastle	" réserves de Red-Bank et de Eel-Ground.
McWilliam, L. J., M.D.	"	175 00	Rexton	Comté de Kent, rés. de la Gr.-Anse et de l'île des Sv.
Landry, D. V., M.D.	"	40 00	Bouctouche	Réserve de Bouctouche, comté de Kent.
McAllister, D. H., M.D.	"	200 00	Sussex	Comté de King.
Weaver, W. J., M.D.	"	100 00	Frédéricton	
Duncan, G. M., M.D	"	100 00	Bathurst, Village	Comté de Gloucester, réserve de Bathurst.

Ross, J. D., M.D.	"	200 00	Moncton	Comté de Westmoreland.
Leger, J. A., M.D.	"	200 00	Shédiac	" "
Bannon, rév. E. J.	Missionnaire (C.R.)	100 00	Richibouctou	" Kent, réserve de la Grande-Anse.
D'Amour, rév. L. C.	"	40 00	Edmundston	
Morrisey, rév. W	"	100 00	Bartibog-Bridge	" Northumberland, rés. de l'Eglise-Brûlée
O'Keefe, rév. M. A.	"	100 00	Tobique	
Renous, L.	Constable	24 00	Newcastle	" " de réserve Eel-Ground.
Clare, A.	"	20 00	Rexton	" Kent, réserve de la Grande-Anse.
Swasson, Joseph	"	24 00	Pointe-de-l'Eglise	" Northumberland, rés. de l'Eglise-Brûlée.
Perley, Peter	Concierge de l'Eglise.	50 00	Tobique	

NOUVELLE-ECOSSE.

Beckwith, Chas. E	Agent des sauvages	50 00	Steam-Mills	Micmacs du comté de King.
Cameron, rév. Angus	"	190 00	Ile de Noël	" " de Cap-Breton.
DeMolitor, John J. E.	"	50 00	Shelburne	" " de Shelburne.
Fraser, rév. John	"	100 00	Saint-Pierre	" " de Richmond. rés. de la riv. au Saumon.
Harlow, Charles	"	100 00	Caledonia	" " de Lunenburg et Queen ; Bridgewater, New-Germany, Chester, baie Mahone et Lunenburg.
Lacy, John	"	50 00	Annapolis	" " d'Annapolis ; réser. de Maitland et Milford.
Macdonald, Arch. J.	"	100 00	Baddeck	" " de Victoria.
McDonald, John R	"	100 00	Heatherton	" " d'Antigonish et Guysborough ; réserves d'Afton, de Pomquette-Forks et Summerside.
McLeod, rév. John D.	"	100 00	Eureka	" " de Pictou ; rés. de l'anse aux Sauv.
MacPherson, rev. Donald	"	100 00	Glendale	" " d'Inverness ; réserves de Malagawatch et de Whycocomag.
McManus, rév. C. E.	"	50 00	Sheet-Harbour	" " d'Halifax.
MacAdam, rév. D.	"	75 00	Sydney, C. B.	Comté du Cap-Breton ; rés. de Cariboo-Marsh, Sydney et Sydney-nord.
Purdy, J. H.	"	50 00	Rivière-à-l'Ours	Micmacs du comté de Digby ; rés. Côte des Sauvages.
Rand, Fred. A., M.D.	"	50 00	Parrsboro'	" " de Cumberland ; rés. de Franklin. Manor (rivière Mi-Chemin.)
Smith, Thos. B.	"	50 00	Truro	" " de Colchester ; rés. de Millbrook.
Wallace, Alonzo	"	50 00	Shubenacadie	" " de Hants ; rés. du creek aux Sauv.
Whalen, W. H.	"	50 00	Yarmouth	" " de Yarmouth.
Bissett, C. P., M.D.	Médecin	125 00	Saint-Pierre	Comté de Richmond ; rés. de la riv. au Saumon.
Jacques, H., M.D.	"	50 00	Canning	" de King.
Morse, G. R., M.D.	"	50 00	Chester	" de Lunenburg-est.
Macaulay, J. A., M.D.	"	75 00		" d'Inverness ; réserve de Malagawatch.
MacDonald, Hugh N., M.D.	"	75 00	Whycocomagh	" " réserve. de Whycocomagh.
McDonald, D., M.D.	"	325 00	Baddeck	" de Victoria.
McIntyre, D. K., M.D.	"	250 00	Sydney	" de Cap-Breton.
McDonald, W. H., M.D.	"	150 00	Antigonish	" d'Antigonish.
McLean, E. D., MD.	"	150 00	Shubenacadie	" de Hants ; réserve du creek aux Sauvages.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires Indiennes au 1er juillet 1902.

SERVICE EXTÉRIEUR.

NOUVELLF-ECOSSE—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
McMillan, J., M.D.	Médecin	75 00	Pictou	Comté de Pictou.
Marsh, H. A., M.D.	"	75 00	Bridgewater	" de Lunenburg-Ouest.
Withers, Russell, M.D.	"	50 00	Annapolis	" d'Annapolis.
Yorston, F. S., M.D.	"	150 00	Truro	" de Colchester, réserve de Millbrook.
Black, B., M.D.	"	50 00		" de Hants.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
Arsenault, John O.	Surint. des sauvages.	300 00	Chemin-Higgins	Réserve de l'île Lennox, baie de Richmond, réserve de Morell, comté de King.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
Vowell, Arthur W.	Surint. des sauv. et com. pour la C.-B.	3,000 00	Victoria	
MacLaughlin, W.	1er commis	1,800 00	"	
Stevens, W. A.	Commis	1,000 00	"	
Dalby, H. G.	"	720 00	"	
McLachlan, D.	Messager	600 00	"	
Bell, Ewen	Agent des sauvages.	1,200 00	Clinton	Agence du Lac-Williams.
Devlin, Frank	"	1,200 00	New-Westminster	" de la Rivière-Fraser.
Galbraith, Robert L. T.	"	1,200 00	Fort-Steele	" de Kootenay.
Guillod, Harry	"	1,200 00	Alberni	" de la Côte Ouest.
Irwin, Archibald	"	1,200 00	Savona	" de Kamloops-Okanagan.
Robertson, W. R.	"	1,200 00	Quamichan	" de Cowichan.
Loring, Richard E.	"	1,200 00	Hazelton	" de Babine.
DeBeck, G. W.	"	1,200 00	Baie-de-l'Alerte	" de Kwawkewlth.
Todd, Chas.	"	1,800 00	Metlakahtla	" de la Côte Nord-Ouest.
Foot, E. C., M.D.	Médecin	300 00	Quamichan	" de Chemainus.
Rolston, P. W., M.D.	"	400 00	"	" de Cowichan.
Drysdale, W. F., M.D.	"	500 00	"	" de Nanaïmo.
Large, R. W., M.D.	"	120 00	Bella-Bella	" de Bella-Bella.

Bolton, A. E., M.D.	"	240 00	Port-Simpson	Port-Simpson.
Jones, O. M., M.D.	"	500 00	Victoria	Sauvages en général.
Millard, H. P., M.D.	"	240 00	Comox	Agence de Cowichan.
Wilson, T. A., M.D.	"	360 00	Port-Essington	" de la Côte Nord-Ouest.
McLean, Charles, M.D.	"	600 00	Ucluelet	" de la Côte Ouest.
Watt, Hugh, M.D.	"	360 00	Fort-Steele	" de Kootenay.
Wrinch, H., M.D.	"	300 00	Hazelton	" de Babine.
Sanson, G., M.D.	"	480 00	Lillooet	" du lac Williams.
Morgan, A. D., M.D.	"	300 00	Quesnel	" "
Keller, H. L. A., M.D.	"	300 00	Kilowna	" de Kamloops
Williams, G., M.D.	"	300 00	Vernon	" "
White, R. B., M.D.	"	480 00	Fairview	" "

MANITOBA, KÉWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

	BUREAU DU COMMISSAIRE DES SAUVAGES.			
Laird, l'hon. David	Com. des sauvages	3,200 00	Winnipeg, Man.	
McKenna, J. A. J	Sous-com. et inspecteur en chef	2,400 00	"	
Lash, J. B.	Secrétaire du com	1,700 00	"	
Ponton, arch. W.	Arpenteur chargé des mesurages des rés. des sauv. dans les T. du N.-O., Manitoba, Kéwatin et partie d'Ontario	1,800 00	"	
Reid, J. L., aîné	Aide-arpenteur	1,400 00	"	
Betournay, Geo. A., M.A.	Commis	1,200 00	"	
Jean, G. E.	"	1,090 00	"	
Robson, M	Sténographe et clavigraphiste	600 00	Winnipeg, Man.	
Gordon, M.	Clavigraphiste	480 00	"	
Palk, L.	Commis	360 00	"	
Fewtrell, E. L.	Concierge	144 00	"	
	TRAITÉ N° 8.			
Conroy, H. A.	Inspecteur	1,800 00		
Richardson, H.	Commis	900 00		

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires Indiennes au 1er juillet 1902.

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KÉWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	SURINTENDANCE DU MANITOBA.	$ c.		
McColl, Ebenezer	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	2,400 00	Winnipeg, Man	Agences de Clandeboye et de la Rivière-Berens.
Lévêque, L. J. A.	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	1,800 00	Portage-du-Rat, Ont.	Agences de Portage-du-Rat, de Couchiching et de la Savanne.
Marlatt, Samuel R.	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	1,800 00	Portage-la-Prairie, Man	Portage-la-Prairie, Manitowapah et Le Pas.
Slater, G.	Interprète	360 00	"	" " "
Campbell, M.	Cultivateur	400 00	Lac-du-Cygne, Man	" " "
Ginn, J. C.	"	200 00	Dominion-Cité, Man	" " "
Hossuck, D.	Constable	800 00	Winnipeg	Clandeboye, Rivière-Berens et Portage-du-Rat.
	TRAITÉ N° 2.			
Swinford, S.	Agent des sauvages	1,200 00	Portage-la-Prairie, Man	Agence de Manitowapah : baie au Sable, lac Manitoba ; lac Flux et Reflux, Fairford, baie au Sable (traité n° 2), lac Saint-Martin ; rivière aux Grues, rivière de la Poule-d'Eau et réserve du creek des Pins.
Tucker, Geo	Cultivateur	20 00	Indian-Ford, Man.	
	TRAITÉ N° 3.			
Wright, J. P.	Agent des sauvages	1,200 00	Fort-Frances, Ont.	Agence de Couchiching : Hungry Hall, Long-Saut, Manitou, Little-Forks, Couchiching, Strangecoming, Niacatchewenin, Nickickconsemenecanning, rivière Seine et lac La-Croix.
	TRAITÉ N° 5.			
Courtney, Joseph	Agent des sauvages	1,000 00	Le Pas, Sask	Agence du Pas : Grands-Rapides (rivière Saskatchewan), Chemawawin, lac L'Orignal, Le Pas, Montagne du Pas, Cumberland.

Semmens, rév. John	"	1,000 00	Rivière-Berens Man.	Agence de la rivière Berens ; rivière Noire ; rivière à l'Eau-Creuse, détroit du Huard, riv. Veine-de-Sang, riv. au Vison, riv. Tête-de-Brochet, rivière Berens, Pekangekum, Grauds-Rapides (rivière Berens), riv. au Peuplier, Norway-House, lac La-Croix.
	SURINTENDANCE DU NORD-OUEST.			
McGibbon, Alex	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	2,200 00	Qu'Appelle	Birtle, rivière du Cygne, Montagne L'Orignal, lac Croche, agences d'Assiniboine, Buttes La-Lime, Muskowpetung et Buttes de Tondre.
Chisholm, Wm. J	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	1,800 00	Battleford	Agences du lac aux Canards, Carlton, Battleford, lac aux Oignons et lac La-Selle, et réserve de Bonnet-Blanc, Sioux, lac Montréal et lac la Ronge.
Villebrun, I	Conduct. d'attelage et interprète	360 00		
	TRAITÉ N° 4.			
	Agence de Birtle.			
Wheatley, G. H	Agent des sauvages	1,200 00	Birtle, Man	Queue-d'Oiseau, rivière du Chêne, lac du Chêne, montagne de la Tortue, Keeseekoowenin, Waywayseecappo, rivière de la Vallée, rivière Qui-Roule et du Joueur.
Dickenson, S. M	Commis	800 00	"	
Black, John	Interprète	300 00	"	
Yeomans, E. H	Cultivateur	600 00	"	
	Agence de Pelly.			
McKenzie, R. S	Agent des sauvages	1,000 00	Côté, Assa	Réserves de Côté, La-Clé et Keeseekouse.
Fisher, F	Interprète et commis	600 00	"	
Hunt, Jas	Journalier	300 00	"	
	Agence de la Montagne-L'Orignal.			
Murison, W	Préposé à l'Instruct. d'agriculure.	600 00	Canni'gtonManor, Assa	Réserves de Croupion-de-Faisan, Couverte-Barrée et Ours-Blanc.
	Agence du L.-Croche.			
Begg, Magnus	Agent des sauvages	1,100 00	Broadview, Assa	Réserves d'Ochapowace, Kakewistahaw, Cowesses et Sakimey.
Jowett, John W	Commis	600 00	"	
Sutherland, J. A	Meunier et forgeron	600 00	"	
Pollock, Isaac	Cultivateur	480 00	"	
Hourie, Peter	"	480 00	"	
Cameron, Henry	Interprète	300 00	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires Indiennes au 1er juillet 1902.

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KÉWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Adresse.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	Agence Qu'Appelle.	$ c.		
Graham, Wm. M.	Agent des sauvages	1,200 00	Qu'Appelle	Réserves du Petit-Ours-Noir, Couverte-Etoilée, Okanase, Peepeekeesis, Piapot, Muscowpetung, Pasquash et Bœuf-Debout.
Ashdown, L.	Commis	600 00	"	
Ward, Mark	Interprète	300 00	"	
Desnomme, Jos	Guide	360 00	"	
Hockley, S.	Cultivateur	600 00	"	
Grant, D. J	"	480 00	"	
Finlayson, J. D.	Guide	480 00	"	
Mills, A. H.	Cultivateur	480 00	"	
Hawes, Jas	"	480 00	"	
	Agence des Buttes-de-Tondre.			
Martineau, H.	Agent des sauvages	1,200 00	Kutawa, Assa	Réserves de Muscowequan, George Gordon, Etoile-du-Jour, Pauvre-Homme, lac la Pêche et lac aux Noix.
Gooderham, J. H	Commis	660 00	"	
Stanley, E	Cultivateur	480 00	"	
Pratt, Jos	"	360 00	"	
Hamilton, P. J	"	480 00	"	
McNabb, G.	Interprète	300 00	"	
Beatty, R	Contremaître	180 00	Melford, Sask	Bande de Kinistino.
Harrison, J. W.	Cultivateur	480 00		
	Agence d'Assiniboine.			
Aspdin, Thos. W	Préposé à la ferme	800 00	Sintaluta, Assa	Réserve d'Assiniboine.
Kennedy, Daniel	Journalier	300 00	"	
Sauvages	Charretier	120 00		
	Ag. L.-aux-Canards.			
Jones, W. E.	Agent des sauvages	1,000 00	Lac-aux-Canards, Sask.	Réserves d'Une-Flèche, Okemassis, Barbu, Checastapasin, John Smith, James Smith et Cumberland.
Price, Jos. H	Cultivateur	480 00	"	
Marion, Louis	"	480 00	"	

Letellier, J. S.	"	480 00	"	
Turcotte, N.	Interprète	360 00	"	
McKay, A. J.	Cultivateur.	480 00	"	
	Agence de Carlton.			
Macarthur, Jas.	Agent des sauvages	1,000 00	Mistawasis, Sask.	Réserves siouses de Wm. Twatt, Petequakey, Mistawasis, Ahtakakakoop, Kapahawekenum, Keeneemostayo, lac du Pélican et Wahspaton.
Jackson, T. E.	Commis	600 00	"	
McKenzie, John	Meunier	600 00	"	
McBeath, Wm.	Cultivateur	480 00	"	
Anderson, P.	"	480 00	"	
Tucker, W. R.	Contremaître.	240 00	Saskatoon	Réserve siouse du Bonnet-Blanc.
Garnot, P.	"	180 00	Lac-Montreal	Réserve du lac Montréal et du lac La Ronge.
Pratt, Rupert	Interprète	360 00	Mistawasis, Sask.	
Dreaver, J., sr.	Cultivateur.	480 00	"	Réserve de la Grande-Rivière.
	Agence de Battleford.			
Day, J. P. G.	Agent des sauvages	1,000 00	Battleford, Sask.	Réserves de Faisan-Rouge, des Assiniboines, Foin-d'Odeur, Pound-maker, Petit-Pin, Moosomin et Enfant-du-Tonnerre.
Johnson, C. J.	Commis	600 00	"	
Nolan, A.	Cultivateur	480 00	"	
Simpson, S. S.	"	480 00	"	
L'Heureux, M.	"	480 00	"	
Jefferson, R.	"	480 00	"	
Desjardins, S.	Charretier et interp.	360 00	"	
Fiddler, Geo.	Forgeron.	300 00		
	Agence du Lac-aux-Oignons.			
Sibbald, W.	Agent des sauvages	900 00	Lac-aux-Oignons, Sask.	Réserves de Seekaskootch et Chipewyan nº 124.
Lovell, L.	Cultivat. et meunier.	600 00	"	
Taylor, Joseph	Interprète	240 00	"	
Slater, Thos.	Préposé aux bestiaux	420 00	"	
	Ag'ce du Lac-La-Selle.			
Mann, G. G.	Agent des sauvages.	1,000 00	Lac-La-Selle, Alta.	Réserv. du Lac La-Selle, Wahsatanow, lac au Poisson-Blanc, lac La-Biche Chipewyan, nº 130 et lac au Castor.
Tompkins, P.	Cultivateur.	480 00	"	
Batty, J.	"	480 00	"	
Whitford, S.	Interprète	300 00	"	
Mann, B. E.	Commis.	180 00	"	
	Agence d'Edmonton.			
Gibbons, James	Agent des sauvages	1,000 00	Edmonton, Alta.	Réserves d'Enoch, Paul Alexandre, Joseph et lac de la Baleine-Blanche.
Carruthers, H. A.	Commis	690 00	"	
Bard, D.	Cultivateur	480 00	"	
Foley, John	Interprète.	360 00	"	
Blewett, W. G.	Cultivateur	420 00	"	
Pattison, A. E.	"	480 00	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires Indiennes au 1er juillet 1902.

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KÉWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Adresse.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	Agence d'Hobbema.	$ c.		
Grant, Wm. S	Agent des sauvages	1,000 00	Hollbroke, Alta	Bandes de Samson, Peau-d'Hermine et Louis Bull.
Hollies, J.	Commis	600 00	"	
Chandler, E. E	Cultivateur	480 00	"	
Whitford, Gilbert	"	480 00	"	
Blanc, H	Charretier et interp.	360 00	"	
Sauvage	Meunier	120 00	"	
"	Postillon	60 00	"	
	Agence de Sarcis.			
McNeil, Alex. J	Agent des sauvages	1,000 00	Calgary, Alta	Réserve des Sarcis.
Hodgson, George	Interprète	480 00	"	
Sauvage	Guide	120 00	"	
Godin, Tom	Aide-distributeur	60 00	"	
	Ag'ce des Assiniboines			
Sibbald, H. E	Préposé à la ferme	720 00	Morley, Alta	Réserve des Assiniboines.
Nicol, H	Commis	480 00	"	
William, Jos	Guide	240 00	"	
Mason, P	"	180 00	"	
	Ag'ce des Pieds-Noirs			
Markle, J. A	Agent des sauvages	1,400 00	Gleichen, Alta	Pieds-Noirs.
James, W. H	Commis et distribut.	600 00	"	
Cosgrave, W. S	Cultivateur	500 00	"	
Jones, A. E	"	540 00	"	
McMaster, D	Interprète	480 00	"	
	Ag. des Gens-du-Sang			
Wilson, James	Agent des sauvages	1,100 00	Macleod, Alta	Gens-du-Sang.

Fleetham, T. J.	Commis	660 00	"	
McDonald, R. C.	Cultivateur	480 00	"	
Damon, W.	"	480 00	"	
Webb, J. A.	"	480 00	"	
Rhodes, F.	Distributeur	540 00	"	
English, John	Interprète	300 00	"	
Sauvage	Guide	120 00	"	
"	"	120 00	"	
Sœur Sainte-Eusèbe	Direct. de l'hôpital	180 00	"	
" Brannigan	Infirmière "	120 00	"	
" Girard	" "	120 00	"	
	Agence des Piéganes.			
Wilson, R. N.	Agent des sauvages	1,000 00	Macleod, Alta	Sauvages Peiganes.
Race, G. H.	Commis et distribut.	600 00	"	
Clarke, O. H.	Préposé aux bestiaux	480 00	"	
Scott, Thomas	Interprète	300 00	"	
Sauvage	Guide	120 00	"	
	Médecins.			
Hanson, Thos., M.D.	Médecins	700 00	Portage-du-Rat, Ont.	Agence du Portage-du-Rat.
Moore, Robert, M.D.	"	450 00	Fort-Frances, Ont.	" de Couchiching.
Steep, J. R., M.D.	"	800 00	Winnipeg, Man.	" de Clandeboye et école industrielle de la Terre de Rupert et de Saint-Boniface.
Donovon, H. J., M.D.	"	480 00	Daim-Rouge, Alta	Ecole industrielle du Daim-Rouge.
Edwards, O. C., M.D.	"	1,800 00	Macleod, Alta	Réserves des Gens-du-Sang et des Piéganes.
Fraser, M. S., M.D.	"	480 00	Brandon, Man.	Ecole industrielle de Brandon.
Goodwin, R., M.D.	"	200 00	Elkhorn, Man.	Ecole industrielle d'Elkhorn.
Lafferty, J. D., M.D.	"	1,800 00	Calgary, Alta	Agences des Pieds-Noirs, des Sarcis et des Assiniboines ; école indust. de la R.-Haute et de Calgary.
Macadam, S. T., M.D.	"	900 00	Battleford, Sask.	Agence et école industrielle de Battleford.
Seymour, M. M., M.D.	"	600 00	Fort-Qu'Appelle	Ecole industrielle de Qu'Appelle.
Bird, James R., M.D.	"	600 00	Whitewood, Assa.	Agence du Lac-Croche.
Carthew, E. C., M.D.	"	900 00	Qu'Appelle "	Agences des Buttes-La-Lime et d. Buttes-de-Tondre.
Matheson, E., M.D.	"	300 00	Lac-aux-Oignons, Sask.	Agence du Lac-aux-Oignons.
Kitchen, E. C., M.D.	"	150 00	Prince-Albert, Sask.	Collège Emmanuel.
Graham, J. A., M.D.	"	500 00	Régina, Assa.	Ecole industrielle de Régina.
Kalbfleisch, W. H., M.D.	"	600 00	Balgonie "	Réserves de Piapot, Pasquah et Muscowpetung.
Bonjou, Victor, M.D.	"	300 00	Sintaluta "	Agence d'Assiniboine.
Reid, J. L., M.D.	"	600 00	Prince-Albert, Sask.	Réserves de John et James Smith.
Tyerman, P. D., M.D.	"	900 00	" "	Agence de Carlton.
Harrison, J. D., M.D.	"	750 00	Edmonton, Alta	Agence d'Edmonton.
Hardy, John G., M.D.	"	300 00	Carlyle, Assa.	Agence de la Montagne L'Orignal.
Bourgeault, V., M.D.	"	500 00	Lac-au-Canard, Sask.	Réserves et pensionnats.
Tarose, A., M.D.	"	900 00	Le Pas, Sask.	Réserves de l'agence du Pas.
Lierney, J. A., M.D.	"	150 00	Saint-Albert, Alta	Pensionnat de Saint-Albert.

TABLEAU B (1)—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Service.	Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent du crédit.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Appointements	1,150 00	1,150 00	....	....
Secours et grains de semence	2,700 00	2,699 66	0 34	....
Soins médicaux et médicaments	3,700 00	3,696 16	3 84	....
Dépenses diverses et imprévues	200 00	200 00	....	....
Réparations des routes	100 00	101 29	....	1 29
	7,850 00	7,847 11	4 18	1 29

TABLEAU B (2)—SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Appointements	1,184 00	1,184 00	....	....
Secours et grains de semence	3,300 00	3,298 23	1 77	....
Soins médicaux et médicaments	3,540 00	3,544 33	....	4 33
Dépenses diverses et imprévues	500 00	453 84	46 16	....
	8,524 00	8,480 40	47 93	4 33

TABLEAU B (3)—SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Appointements	300 00	300 00	....	....
Secours et grains de semence	925 00	859 03	65 97	....
Soins médicaux et médicaments	350 00	345 43	4 57	....
Dépenses diverses et imprévues	75 00	2 19	72 81	....
	1,650 00	1,506 65	143 35	....

TABLEAU B (4)—SAUVAGES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Rentes annuelles et échanges	147,938 00	146,630 00	1,308 00	....
Instruments aratoires, outils et harnais	10,192 00	10,220 27	....	28 27
Grains de semence	2,877 00	2,721 15	155 85	....
Bétail	20,344 00	20,346 48	....	2 48
Approvisionnements pour les sauvages indigents	188,867 00	188,325 02	541 98	....
Vêtements fournis tous les trois ans	3,473 00	2,711 46	761 54	....
Ecoles industrielles et pensionnats	296,971 00	282,927 44	14,043 56	....
Arpentages	7,500 00	7,499 96	0 04	....
Sioux	6,728 70	6,024 67	704 03	....
Moulin à moudre et scieries	1,113 00	1,112 67	0 33	....
Dépenses générales	153,783 50	153,924 88	....	141 38
	839,787 20	822,444 00	17,515 33	172 13

TABLEAU B (5)—SAUVAGES DU YUKON.

Sauvages indigents	1,000 00	1,264 11	....	264 11
Ecoles	5,000 00	....	5,000 00	....
	6,000 00	1,264 11	5,000 00	264 11

TABLEAU B (6)—SAUVAGES DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

Service.	Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent du crédit.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Appointements	20,560 00	19,919 99	640 01	
Secours aux indigents	6,500 00	6,499 38	0 62	
Grain de semence, instruments aratoires	1,000 00	510 50	489 50	
Soins médicaux et médicaments	20,500 00	20,468 43	31 57	
Externats	8,600 00	8,005 41	594 59	
Ecoles industrielles et pensionnats	69,050 00	55,200 58	13,849 42	
Commission des arpentages et des réserves	7,000 00	3,825 20	3,174 80	
Frais de route	5,600 00	5,269 55	330 45	
Dépenses de bureau et autres, y compris celles relatives aux hôpitaux, à l'irrigation, aux digues et à la commission de la vente des liqueurs	10,920 00	9,809 86	1,110 14	
	149,730 00	129,508 90	20,221 10	

TABLEAU B (7)—SAUVAGES D'ONTARIO ET DE QUÉBEC.

Service.	Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent du crédit.
Secours aux indigents et grain de semence, prov. de Q.	6,400 00	5,903 70	496 30	
" " soins médicaux, prov. d'Ont.	2,100 00	2,094 36	5 64	
Couvertures et vêtements, Ontario et Québec	500 00	457 65	42 35	
Ecoles—Ontario, Québec et les provinces maritimes	42,190 00	40,508 29	1,681 71	
Salaires des chefs à Cap-Croker et Gibson, et de l'agent à Saint-Régis	150 00	150 00	....	
Déplacement des sauvages du lac des Deux-Montagnes, d'Oka à Gibson	200 00	....	200 00	
Annuités du traité Robinson	16,806 00	16,296 09	509 91	
Arpentages des réserves des sauvages	500 00	88 00	412 00	
Fonds d'administration des terres	14,000 00	14,000 00	....	
Subvention à la société d'agriculture—Munsees de la Thames	90 00	90 00	....	
Frais judiciaires pour la vente des boissons	500 00	507 00	....	7 00
Pour la construction d'une geôle à Saint-Régis	500 00	....	500 00	
Pour les réparations de la maison de la mission de Caughnawaga	1,700 00	1,700 00	....	
	85,636 00	81,795 09	3,847 91	7 00

TABLEAU B (8)—EN GÉNÉRAL.

Service.	Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent du crédit.
Appointements de l'inspecteur des agences	1,800 00	1,800 00	....	
" " du bois	1,200 00	1,200 00	....	
Frais de route et dépenses pour les servives des secrétaires de ces deux employés	1,700 00	1,284 29	415 71	
	4,700 00	4,284 29	415 71	

FONDS DE DÉPOTS DES SAUVAGES.

TABLEAU C—Indiquant les opérations qui se rattachent à ce fonds pendant l'exercice terminé le 30 juin 1902.

Service.	Doit.	Avoir.
	$ c.	$ c.
Balance le 30 juin 1901		3,941,393 77
Perceptions des ventes de terres ; droits sur bois et pierre ; loyers ; amendes et honoraires		187,302 00
Intérêt pour l'année terminée le 30 juin 1902, sur la balance ci-dessus		163,244 78
Crédits votés par le parlement pour ajouter à la caisse		30,746 09
Chèques impayés pour 1900-1901		8 37
Dépenses pendant l'exercice 1901-1902	276,749 15	
Balance le 30 juin 1902	4,045,945 86	
	4,322,695 01	4,322,695 01

Pour les détails complets des dépenses ci-dessus concernant le fonds de dépôts des sauvages et les fonds consolidés, voyez la partie J—1, du rapport de l'auditeur général.

CANADA

LISTE DES RÉSERVES DES SAUVAGES

AU CANADA

SUPPLÉMENT DU RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'exercice terminé le 30 juin

1902



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI
1902

TABLE DES MATIÈRES

RÉSERVES DES SAUVAGES

EN

CANADA

RÉSERVES DES SAUVAGES EN CANADA.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
		Comté de Victoria.			
	Rivière du Milieu........	A l'embouchure de la rivière Wagamatchook ou rivière du Milieu.	Micmac...	650·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
		Comté d'Inverness.			
2	Whycocomagh	Sur la rive nord et près de la tête du bassin de Whycocomagh.	"	1,555·00	" " "
4	Malagawatch	A l'entrée du bassin de la riv. Saint-Denis..	"	1,200·00	" " "
25	Rivière Marguerite.	A l'embouchure de la rivière Marguerite....	"	2·00	" " "
26	Port-Hood..............	Près de Port-Hood........................	"	Non arpentée.	" " "
		Comté du Cap-Breton.			
3	Escasoni	Dans le township de Saint-André, sur le côté nord du chenal Saint-André.	"	2,800·00	" " "
28	Sydney	Dans le havre de Sydney, un mille de Sydney.	"	2·73	Concédée au gouvernement fédéral pour une réserve de sauvages par la province, le 28 avril 1882.
29	Cariboo Marsh	Sur la route de Movia, cinq milles de Sydney.	"	536·00	" " "
		Comté de Richmond.			
5	Ile de la Chapelle.........	Sur la rive nord du lac du Grand Bras-d'Or.	"	1,281·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
		Comté de Digby.			
6	Rivière à l'Ours....	Sur la riv. à l'Ours, partie dans le comté de Digby et partie dans le comté d'Annapolis.	"	1,600·00	" " "
		Comté d'Annapolis.			
7	Lac Cegumcega (au nord de la limite).	Sur la limite entre les comtés d'Annapolis et de Queen.	"	400·00	" " "
8	Chemin de New-Liverpool.	Sur la route de New-Liverpool, environ sept milles d'Annapolis.	"	572·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. Arpentée août 1894.
		Comté de Queen.			
9	Lac Cegumcega (au sud de la limite).	Sur la limite entre les comtés de Queen et d'Annapolis.	"	615·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.

10	Lac Ponhook	A la décharge du lac Ponhook	Micmac	200·00	" "
14	Rivière Port-Medway	Sur la rivière Port-Medway, à un quart de mille du lac Port-Medway	"	10·00	" " "
12	Chat-Sauvage	Près de l'embou. du creek du Ch.-Sauv., entre le lac Malaga et la riv. Fort-Medway.	"	1,150·00	" " "
		Comté de Halifax.			
13	Grand-Lac	Sur la rive ouest du Grand-Lac, près de la limite entre le comté d'Halifax et le comté de Hants.	"	1,000·00	Transférée au gouv. féd. par le gouv. prov. lors de la confédération. Arpentée en mars 1887.
15	Sambro	Entre le bassin de Sambro et Long-Cove, port de Sambro.	"	300·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
16	Rivière Ingram	A l'embouchure de la rivière Ingram, baie Ste-Marguerite.	"	325·00	" " "
17	Lac au Castor	Au lac du Castor, sur la route de Sheet-Harbour à Musquodoboit.	"	100·00	" " "
18	Lac du Havre-au-Navire	Sur la rive nord-est du lac du Havre-au-Navire.	"	500·00	" " "
30	Lac du Ministre (Baie des Vach. ou Coal Harbour).	Au lac du Ministre, sur le chemin de Caldwell, entre Coal-Harbour et le Passage de l'Est.	"	43·75	Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 20 août 1880.
		Comté de Hants.			
14	Ruisseau des Sauvages ou Shubenacadie.	Sur le ruisseau des Sauvages, dans le township de Douglas.	"	1,790·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
		Comté de Lunenburg.			
19	Réserve de Pennall	Près de New-Ross, à l'extrémité occidentale du lac Wallaback.	"	100·00	" " "
19 A	New-Germany	Au lac de Pierre, sur la branche orientale de la rivière Lahave.	"	953·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. Arpentée et subdivisée en 1880.
20	New-Ross	Au lac des Neuf-Milles, à environ 7 milles au nord de New-Ross.	"	1,000·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
21	Rivière de l'Or	En deux parties, contenant 960 et 81 acres respectivement, situées près de la tête de la baie Malone, bassin de Chester.	"	1,041·00	" " "
		Comté de Pictou.			
24	Réserves de la concession de Fisher.	A la tête de l'anse Moodie, du côté sud de l'entrée du port de Pictou.	"	50·00	" " "
24 A		Au Havre du Bateau	"	73·00	Achetée par le gouvernement fédéral le 7 décembre 1874. La réserve contenait alors 89 acres. Le juin 1876, 16 acres furent détachées et données en échange du lot 24B.

RÉSERVE des sauvages en Canada—*Suite.*

NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
24 B		Entre 24 et 24A et attenante à ces deux lots.	Micmac	11·00	Le lot susmentionné reçu en échange des 16 acres enlevées du lot 24B.
24 C		A l'est de 24A et attenante à ce lot.........	"	30·00	Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 1er décembre 1888.
31	Ile de la Chapelle (A)...	Dans le port de Merigomish. L'île A contient approximativement 30 acres et l'île B 5 acres.	"	Non arpentées.	Réservées pour l'usage des sauvages avant la confédération, avec l'entente qu'elles pourraient être reprises si le gouvernement de Sa Majesté l'exigeait (L. 25421.)
31 A	Ile de Mooley (B)......				
		Comté de Cumberland.			
22	Franklin-Manor.........	Attenante à Franklin-Manor, à environ 5 milles au sud-ouest d'Amherst.	"	1,000·00	Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération.
		Comté d'Antigonish.			
23	Réserves de Pomquet et Afton.	Près du havre de Pomquet	"	525·00	" " "
		Comté de Colchester.			
27	Ruisseau du Moulin., ...	Du côté est de l'Intercolonial, à un ponceau arqué sur le ruisseau du Moulin, dans le township de Truro.	"	35·00	Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 6 décembre 1986. (L. 25421.)
		Comté de King.			
32	Cambridge ou Cornwallis..	Située à Cambridge, dans le township de Cornwallis.	"	9·99	Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 19 février 1880.
		Comté d'Yarmouth.			
33	Yarmouth...............	Du côté est du chemin de Starr, près de la ville d'Yarmouth.	"	21·19	Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 5 novembre 1887.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	Ile Lennox.........	A l'extrémité nord-ouest de la baie de Richmond ou Malpèque.	Micmac	1,320	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.

2	Morell..................	Sur la rivière Morell, dans le canton n° 39.	"	204	Donnée vers l'année 1846 par un particulier à huit familles sauvages. Subséquemment, le 7 avril 1859, ce terrain fut cédé par le gouvernement provincial aux commissaires des sauvages d'alors et à leurs successeurs en office en fidéicommis pour les sauvages. L. 4,217.
		NOUVEAU-BRUNSWICK			
		Northumberland.			
1	Pointe au Sauvage... ...	Dans la paroisse de Northesk, sur la rive gauche de la branche nord-ouest de la rivière Miramichi, et presque vis-à-vis l'embouchure de la Petite Miramichi.	Micmacs, bande de Banc-Rouge.	100	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement environ 750 acres; sur cette étendue 650 acres ont été subdivisées et vendues avant la confédération.
2	Eel-Ground.......	Dans la paroisse de Northesk, sur la rive gauche de la branche nord-ouest de la rivière, et près de son confluent avec la principale branche sud-ouest de la rivière Miramichi.	Micmacs, bande de Eel-Ground.	2,682	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.
4	Banc-Rouge.............	Dans la paroisse de Southesk, sur la rive droite de la Petite Miramichi sud-ouest, et à son confluent avec la branche nord-ouest de la rivière Miramichi.	Micmacs, bande de Banc-Rouge.	3,797	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement environ 6,100 acres. Deux portions furent réservées pour l'usage des sauvages, contenant 3,330 et 467 acres respectivement. Le reste a été subdivisé et est en vente pour le bénéfice des sauvages. L. 107,222 n° 2.
7	Pas de nom (partie de la rés. de Banc-Rouge).	Sur la rive gauche de la branche sud-ouest de la Petite Miramichi, vis à-vis le n° 4.	" "	2,353	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement environ 5,000 acres. Deux portions furent reservées pour l'usage des sauvages, contenant 2,288 et 65 acres respectivement. Le reste a été subdivisé et est en vente pour le bénéfice des sauvages.
8	Région du Grand-Trou. . .	Dans la paroisse de Northesk, sur la rive gauche de la branche nord-ouest de la riv. Miramichi, vis-à-vis l'embouchure des Grande et Petite rivières Sevogle.	Micmacs. La moitié nord appartient à la bande de B.-Rouge; la moitié sud à la bande de Eel-Ground	6,303	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement 6,800 acres. Cinq lots contenant ensemble 407 acres furent vendues avant la confédération.
9	Tabusintac	Dans la paroisse d'Alnwick, sur les deux côtés de la rivière Tabusintac, et à environ cinq milles de son embouchure.	Micmacs..	8,077	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. Environ une moitié de la réserve fut subdivisée, et huit lots contenant ensemble 1,169 acres furent vendus avant la confédération. L. 107,222 n° 7.
12	Renous........	Sur la rive droite de la branche sud-ouest de la riv. Miramichi, à environ un demi-mille en amont de l'embouc. de la riv. Renous.	Micmacs, bande de Eel-Ground.	109	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.
14	Eglise-Brûlée.....	A l'embouc. de la riv. de l'Eglise-Brûlée, sur le bord nord-ouest de la baie de Miramichi.	Micmacs	2,058	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
		Ristigouche.			
3	Rivière à l'Anguille......	Dans la par. de Dalhousie, à l'embouc. de la rivière à l'Anguille et sur sa rive gauche.	Micmacs.............	220	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.
		York.			
6	Village Sauvage (Kingsclear).	Dans la paroisse de Kingsclear, sur la rive droite du fleuve Saint-Jean........	"	460	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.
22	Sainte-Croix......... .. .	Dans la paroisse de Dumfries, sur la rive est du Premier lac Chiputneticook près de l'embouchure de la Petite rivière Digdeguash.	Amalécites...........	200	Réservée et cédée au ministère des Affaires des Sauvages par un arrêté de l'exécutif de la province du Nouv.-Brunswick en date du 12 décembre 1881. L. 4,252.
24	Sainte-Marie........ ...	Dans la paroisse Ste-Marie, directement vis-à-vis la cité de Frédériction.	"	$2\frac{1}{2}$	Achetée par le gouvernement fédéral le 20 juin 1867. Nos 175 et 206 du Livre des Cessions.
		Madawaska.			
10	St-Basile d'Edmonston....	Sur la rive gauche du fleuve Saint-Jean, près de l'embouchure de la rivière Madawaska.	"	722	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.
		Victoria.			
20	Tobique	Dans la paroisse de Perth, sur la rive gauche du fleuve Saint-Jean, à l'embouchure de la rivière Tobique.	"	5,766	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement 18,500 acres approximativement. La terre réservée à l'usage des sauvages est formée d'une petite lisière contenant 81 acres situées à l'embouchure de la rivière Tobique, sur sa rive sud, et de presque tout le terrain situé au nord de la même rivière. Le reste de la réserve a été subdivisé, et est en vente pour le bénéfice des sauvages.
		Gloucester.			
11	Pabineau	Dans la paroisse de Bathurst, à l'embouchure de la rivière Pabineau, sur la rive gauche de la rivière Nipisiquit.	Micmacs.............	1,000	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.
25	Ile au Sauvage..... ...	Dans la baie de Nipisiquit, vis-à-vis la ville de Bathurst.	Micmacs de Bathurst .	16	Achetée par le gouvernement fédéral le 26 nov. 1895. N° 371. L. 132,215.
13	Pockmouche.....	Dans la paroisse d'Inkerman, sur la rive droite de la rivière Pockmouche, à environ sept milles de son embouchure.	Micmacs.............	2,477	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.

		Kent.			
15	Richibouctou............	Sur la rive gauche de la rivière Richibouctou, à environ huit milles de son embouchure.	Bande de Micmacs de la Grande-Anse.	2,202$\frac{3}{4}$	Trans. au gouv. fédéral lors de la confédération. La rés. contenait originairem. environ 5,720 acres. Les 2 tiers furent subdivisés et un certain nombre de lots furent vendus avant la confédération. L. 13,145.
16	Bouctouche	Sur la rive gauche de la rivière Richibouctou, à environ trois milles de son embouchure.	Micmacs........	....	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.
27	Rés. de l'Ile au Sauvage..	Une pointe sur la terre ferme à l'embouchure du ruisseau Gaspereau, vis-à-vis l'île Richibouctou, dans le havre de Richib'tou.	"	....	Une "réserve spéciale" possédée en vertu d'un acte de J. C. Vanlour à l'évêque cath. rom. de St-Jean pour l'usage des sauvages. L. 132,215.
		Westmoreland.			
27	Fort-Folly............	Sur la rive gauche de la rivière Peticodiac, franc ouest de la ville de Dorchester.	"	62$\frac{1}{2}$	Achetée du gouvernement provincial et cédée en fidéicommis aux magistrats du comté de Westmoreland pour l'usage des Micmacs. 15 août 1840. L. 61,747.
		King.			
18	The-Brothers.	Deux petites îles près de la rive sud de la baie de Kennebecasis.	"	10	Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération.
		Charlotte.			
19	Rivière Canons	Dans la paroisse de St-James, à l'embouchure de la rivière Canons, sur la rive gauche de la rivière Cheputneticook.	Amalécites..........	100	Transférée au gouvernement fédéral hors de la confédération.
		Carleton.			
23	Woodstock.......	Sur la rive droite du fleuve Saint-Jean, à environ deux milles au sud de Woodstock.	"	200	Achetée le 22 mai 1851 par le gouvernement provincial pour l'usage de la tribu des Amalécites à Maductic. N° 281.
		Sunbury.			
26	Oromocto..............	Dans la paroisse de Burton, sur la rive droite du fleuve Saint-Jean.	"	125	Achetée par le gouvernement fédéral le 12 septembre 1895.
		QUÉBEC.			
1	Ristigouche.............	A l'embouchure de la rivière Ristigouche, attenante à la limite occidentale du township de Mann, comté de Bonaventure.	Micmacs.	8,869·42	Cette réserve est une partie du territoire mis à part et consacré en vertu du statut 14-15 Victoria, chapitre 106, au bénéfice des tribus sauvages du Bas-Canada. Le territoire total réservé par le statut s'élevait à 230,000 acres.
2	Maria	A l'embouchure de la Grande Cascapédia, dans le township de Maria, comté de Bonaventure.	"	416·00	Habitée et réclamée par les sauvages depuis un temps immémorial.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

QUÉBEC—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
3	Betsiamits..............	A l'embouchure de la rivière Betsiamits, sur la rive nord du Saint-Laurent, dans le comté de Saguenay.	Montagnais, Tadousacs, Papinachois, Nauthapis et autres tribus nomades.	63,100·00	Partie des territoires mis à part sous l'empire de l'acte 14-15 Vic., chapitre 106. (*Voir* note n° 1.)
5	Ouiatchouan....	Sur la rive ouest du lac St-Jean, dans le comté de Chicoutimi.	Montagnais du lac St-Jean et Tadousac.	3,779·06	Se composait primitivement de tout le township, contenant 23,000 acres, mis à part en vertu des dispositions de l'acte 14-15 Vic., chapitre 106. Tout le township, à l'exception de la réserve actuelle, a été rétrocédé et on le vend au bénéfice des sauvages.
7	Lorette..........	Dans le comté de Québec, à environ huit milles de la ville.	Hurons de Lorette....	26·75	Ce village, qui avait, dit-on, une superficie de 40 arpents, était habité depuis longtemps par les Hurons. Ils ont été confirmés dans leur possession par un acte de dotation de la part des Pères Jésuites en date du 26 février 1794. Les limites ont été déterminées par le décret des tribunaux en 1887.
8	Quarante-Arpents..	Dans le comté de Québec, à environ trois milles de Lorette.	" "	1,352·00	Don des Pères Jésuites en date du 7 mars 1842 et confirmé par un acte de donation du 26 février 1794, mentionné plus haut.
9	Rocmont....	Dans le township de Rocmont, comté de Portneuf.	" "	9,600·00	Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)
10	Crespieul..............	A l'ouest du township de Crespieul, dans le comté du lac Saint-Jean.	Abénakis............	8,374·85	Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)
11	Bécancour....	Près Bécancour, dans le comté de Nicolet. La réserve se compose du lot n° 582, de la concession du village des Sauvages, et des îles nos 574, 488 et 489, de la rivière Bécancour.	Abénakis de Bécancour	148·63	Ces sauvages étaient autrefois propriétaires de la seigneurie de Bécancour, à eux concédée le 30 avril 1708. En 1760 ils vendirent tout leur territoire, sauf le lot et les îles qui constituent aujourd'hui leur réserve.
12	Pierreville.............	A Pierreville, dans le comté de Yamaska. Elle se compose des terres qui suivent, dans les seigneuries de Pierreville et de Saint-François-du-Lac, savoir : N° du cadastre — Arp. per. 1217, réserve de Pierreville... 1,228·00 1218, 2e conc. de St-Jacques ou n° 1 sur le plan spécial... .... 85·20 1219, 3e conc. de St-Jacques ou n° 14 sur le plan spécial. 90·00	Abénakis de St-François.	1,538·50	Deux grandes concessions de terre à Pierreville et à Saint-François furent faites en 1700 et 1701 à ces sauvages par des particuliers. La réserve actuelle est tout ce qu'ils possèdent aujourd'hui, tout le reste ayant été loué ou concédé, d'autre façon, aux blancs.

		880 Partie de l'île Ronde.... 280·60 850 Petite île entre Atcombac et l'île au Pin...... 0·11 874 Parties d'une île en face........ 11·81 875 Réserve de Pierreville.. 9·62 481 3e conc., paroisse de St-François, ou n° 41 sur le plan spécial .... 114·75 972 Lot du village de Pierreville...... 1·40 Total d'arpents.... 1,820.92			
14	Caughnawaga....	Sur la rive sud du Saint-Laurent, dans le comté de Laprairie.	Iroquois de St-Louis ..	1,2625·17	Partie d'une concession faite en 1680 aux Jésuites pour la conversion, l'instruction et la subsistance des Iroquois. Le titre était fait au nom des Iroquois sous la direction du département des Affaires des Sauvages, le 16 avril 1762, et par jugement du conseil militaire réuni à Montréal.
15	Saint-Régis......	Sur la rive sud du Saint Laurent, dans le township de Dundee, comté de Huntingdon. La réserve se compose des terres qui suivent : Village et réserve de St-Régis....... 605·00 Lots à Dundee, achetés en 1892..... 731·98 Lots à Dundee, achetés en 1897..... 102·89 Liste cadastrale des îles......... 1,527·05 Iles du St-Laurent, au sujet desquelles l'ag. John Davidson a fait rapp., non compr. dans la liste cadastrale. 3,919·83 6,886·75	Iroquois de St-Régis..	6,886·75	Cette réserve est une partie du territoire de chasse des Iroquois, qui était en leur possession à l'époque de la domination française dans ce pays.
17	Doncaster...............	La partie sud du township de Doncaster, dans le comté de Montcalm.	Iroquois du Saut Saint-Louis et du Lac des Deux-Montagnes.	18,500·00	Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)
18	Maniwaki...	Au confluent de la rivière du Désert et de la Gatineau, dans le comté d'Ottawa.	Algonquins du Lac des Deux-Montagnes.	44,708·66	Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)
19	Témiscamingue...	A la tête du lac Témiscamingue, dans le comté de Pontiac.	Bande de Témiscamingue, Ottawas et Algonquins.	15,590·00	Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)
21	Whitworth........	Lots 27, 28 et 29, concession 12, township de Whitworth, comté de Témiscouata.	Amalécites de l'Ile Verte et Viger.	399·00	Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 31 mars 1877.
22	Cacouna................	Lot n° 66, indiqué sur le plan du cadastre du village de Cacouna, comté de Témiscouata.	Amalécites de l'Ile Verte et Viger.	0·44	Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 8 juillet 1891.
23	Weymontachingue.......	Sur la rive nord du Saint-Maurice, vis-à-vis l'embouchure de la rivière Manouan, comté de Champlain.	Algonquins et Têtes-de-Boule.	7,407·95	Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

QUÉBEC—*Fin.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
24	Coucoucache..............	Sur la rive nord du St-Maurice, vis-à-vis l'embouchure du lac Coucoucache, comté de Champlain.	Algonquins et Têtes-de-Boule.	330·00	Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.)
25	Escoumains............	Près de l'embouchure de la rivière des Escoumains, township des Escoumains, comté de Saguenay.	Montagnais	97·00	Achetée en 1892 par le ministère des Affaires des Sauvages.

ONTARIO.

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	Maganettawan..........	Sur la rivière Maganettawan...............	Ojibbewas du lac Huron.	8,647.50	Réservée d'après les dispositions du traité Robinson-Huron, 9 septembre 1850 ; subséquemment arpentée et confirmée par O. C., 31 janvier 1853.
2	Henvey-Inlet	A Henvey-Inlet, sur la baie Georgienne....	" " ..	24,930	Traité Robinson-Huron. (*Voir* note au n° 1.)
3	Pointe Grondine........	A la Pointe-Grondine, rive N. du lac Huron.	" " .	10,100	" "
4	Rivière au Poisson-Blanc..	A l'embouchure de la rivière du Poisson-Blanc, rive nord du lac Huron.	" " ..	10,600	" " Originairement la réserve comprenait 20,120 acres. En 1867 la partie N. de la réserve, conten. 9,520 acres, était rétrocédée.
5	Rivière des Espagnols....	A l'embouchure de la rivière des Espagnols, rive nord du lac Huron.	" " ..	28,000	Traité Robinson-Huron. (*Voir* note au n° 1.)
6	Lac au Poisson-Blanc.....	Au lac au Poisson-Blanc, environ 16 milles au nord de Collins-Inlet, rive nord du lac Huron.	" " ..	43,755	Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Huron. La réserve ne fut arpentée qu'en 1884. Les limites, telles qu'alors arpentées, furent changées et établies par jugement de la cour du 21 janvier 1889. (Procureur général d'Ontario *vs* Francis *et al.*)
7	Rivière au Serpent... ...	La péninsule à l'est de l'embouchure de la rivière au Serpent, rive nord du lac Huron.	" " ..	27,480	Traité Robinson-Huron. (*Voir* note au n° 1.)
8	Rivière Mississagua .. .	A l'embouchure de la rivière Mississagua, rive nord du lac Huron.	" " ..	5,636	" "
9	Dokis..................	Sur la rivière des Français.	" " ..	30,300	" "
10	Nipissingue	Sur la rive nord du lac Nipissingue.........	" " ..	80,640	" "
11	Wanapitae	Au lac Wanapitae.......	" " ..	2,560	Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Huron. Non confirmé par le gouv. provincial.
12	Thessalon................	A l'angle sud-est du canton de Thessalon, rive nord du lac Huron.	" " ..	2,307	Traité Robinson-Huron. Originairement la réserve comprenait le canton entier. Tout ce canton, à l'exception de la présente réserve, a été rétrocédé pour vente au bénéfice des sauvages. (*Voir* note au n° 1.)
13	Rivière des Français..	A Ogawaning, sur la rivière des Français...	" " ..	4,560	Traité Robinson-Huron. "

14	Rivière du Jardin	A la rivière du Jardin, près du Saut-Sainte-Marie.	" "	24,126	Traité Robinson-Huron. Originairement la réserve comprenait 130,000 acres. Le tout, à l'exception de la présente réserve, a été rétrocédé pour vente au bénéfice des sauvages. (*Voir* note au n° 1.)
15A	Baie de Goulais	A la baie Batchewaung, extrémité est du lac Supérieur.	" "	1,595	Toute la réserve primitive, contenant à peu près 157,400 acres, fut mise de côté sous le traité Robinson-Huron, subséquemment arpentée et finalement confirmée par A.C. le 31 janvier 1852. A été rétrocédée pour vente au bénéfice des sauvages. La présente réserve à la baie de Goulais et une portion de la réserve primitive mise à part par des arrêtés en conseil en 1879 et 1885.
15 B	Ile du Poisson-Blanc	Au Saut-Sainte-Marie	" "	20	Traité Robinson-Huron. Partie de la 15e réserve.
16	Ile Parry	Dans la baie Georgienne, près de la rive est.	" "	19,000	Sous les dispositions du traité Robinson-Huron la réserve fut localisée sur la terre ferme. L'île fut arpentée à la place de cette localité, et l'arpentage approuvé par le commissaire des terres de la couronne le 22 novembre 1883.
17	Shawanaga	Dans le canton de Shawanaga, district de Parry-Sound.	" "	8,475	Traité Robinson-Huron. (*Voir* note au n° 1.)
17A	Naiscoutaing	Dans les cantons de Wallbridge et Harrison, district de Parry-Sound.	" "	2,650	" "
17 B	....	Lots 34 et 35, concession 7, canton de Shawanaga, district de Parry-Sound.	Bande de Shawanaga d'Ojibbewas du lac Huron.	178	Confiée par décret du conseil du gouvernement provincial en date du 31 décembre 1877 au gouvernement fédéral, en fédéicommis, pour le fonds de la bande de Shawanaga tant que la dite bande continuera d'habiter les dits lots.
18	Témogamingue	Au lac Témogamingue	Une bande d'Ojibbewas du lac Huron qui n'a pas été pourvue d'une réserve sous les dispositions du traité Robinson-Huron.	64,000	Arpentée en 1884. Cette réserve n'a pas été confirmée par le gouvernement provincial d'Ontario.
19	Ile Cockburn	Sur l'île Cockburn, lac Huron	Ottawas et Chippewas du lac Huron.	864	Les îles Manitoulines et les îles au nord du lac Huron furent mises à part le 9 août 1836, par sir Edmund Head, comme une réserve pour les Ottawas et les Chippewas, et tous autres sauvages qui seraient autorisés à s'y établir.
20	Sheshegwaning	Dans le canton de Robinson, île Manitouline	" "	5,000	
21	Obidgewong	" Mills et Burpee "	" "	732	
22	Baie de l'Ouest	" Billings "	" "	8,399	
23	Creek à la Carpe	" Howland "	" "	1,665	Les Manitoulines et autres îles adjacentes furent rétrocédées pour être vendues au profit des sauvages le 6 octobre 1862, et sous les dispositions de cette rétrocession les réserves actuelles, numérotées de 19 à 26, inclusivement, furent mises à part.
24	Sheguiandah	" Sheguiandah "	" "	5,106	
25	Lac à la Carpe	" Assiginack "	" "	599	
26	Ile Manitouline (partie non cédée).	La péninsule est de l'île "	" "	105,300	
27	Cap-Croker	Presqu'île de Saugeen	" "	15,586	La péninsule de Saugeen fut mise à part comme une réserve des sauvages le 9 août 1836, par sir Edmund Head, et rétrocédée pour être vendue au profit des sauvages le 14 octobre 1854. Les réserves 27, 28 et 29 furent mises à part sous les dispositions de la dite rétrocession du 13 octobre 1854.
28	Pointe-du-Chef	" "	" "	1,280	
29	Réserve de Saugeen	A la pointe sud-ouest de la presqu'île de Saugeen.	" "	9,020	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

ONTARIO—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
29 A	Réserve de chasse....	Dans le canton de Saint-Edmond	Chippewas de Saugeen et du Cap-Croker.	3,800	Mise à part de partie des terres des sauvages non vendues par décret du 19 novembre 1896, comme terrain de chasse pour les Chippewas de Saugeen et du Cap-Croker. F. 160, 542.
30	Ile Christian, savoir :—Christian, Hope et Beckwith.	Dans le lac Huron....	Chippewas des lacs Couchiching, Simcoe et Huron.	13,300	Ces îles furent réservées dans la rétrocession faite par ces sauvages, le 5 juin 1856, des îles situées dans le lac Huron qu'ils réclamaient. Les îles dans le lac Huron réclamées par ces sauvages furent cédées par erreur, en 1850, par les Ottawas et les Chippewas du lac Huron.
31	Gibson ou Watha..... ..	La partie est du canton de Gibson, comté de Muskoka.	....	25,582	Achetées du gouvernement provincial, en 1881, pour tels membres de la bande des sauvages d'Oka qui pouvaient désirer s'y établir.
32	Rama..	Dans le canton de Rama, comté d'Ontario..	Chippewas des lacs Couchiching, Simcoe et Huron.	2,000	Achetée de différentes personnes et à différentes dates depuis 1843 jusqu'à 1848.
33	Ile Georgina.............	Iles Georgina et au Serpent, dans le lac Simcoe, et autres îles dans le lac Couchiching.	Chippewas des lacs Couchiching, Simcoe et Huron.	3,574	Ces îles sont demeurées en la possession des sauvages, et n'ont jamais été cédées par eux par traité ou vente.
34	Scugog.	Sur l'île du lac Scugog....................	Mississaguas de Scugog	800	Achetée par les sauvages avec les produits de leurs annuités, le 3 novembre 1843.
35	Lac à la Vase..........	Au lac à la Vase, dans le canton de Smith, comté de Peterborough.	Mississaguas du lac à la Vase.	1,664	Concédée en 1837 à la Cie de la Nouvelle-Angleterre. Transférée au gouvernement du Canada en fidéicommis pour les sauvages, le 4 juin 1898, réservant 115·64 acres. Les 1,664 acres (y compris les dits 115·64 acres) furent transférées au gouvernement féderal le 12 mai 1900.
36	Lac du Riz.........	Sur la rive nord du lac du Riz, dans le comté de Peterborough.	Mississaguas du lac au Riz.	1,860	1,120 acres de cette réserve furent concédées au bureau des tutelles au profit des tribus sauvages de la province. Le reste de la réserve fut acheté par les sauvages avec leurs propres fonds.
36 A	Iles des eaux de la Trent..	Dans les comtés de Peterborough et de Victoria.	Mississaguas des lacs à la Vase, au Riz et Scugog.	....	Réclamée par ces sauvages pour n'avoir pas été incluse dans le traité de 1818, et réclamation admise subséquemment par le départ. des terres de la couronne.
37	Alnwick......	Dans le canton d'Alnwick, comté de Northumberland.	Mississaguasd'Alnwick	3,282	Achetée de particuliers à différentes dates entre 1836 et 1870.
37 A	Ile au Sucre............	Au lac du Riz, en face des 4e et 5e concessions d'Ontario.	" "	100	Achetée pour les sauvages d'Alnwick, par acte de vente de Wm Kempt, en date du 13 janvier 1899, pour $775, de leurs fonds.

38	Tyendinaga	Dans la baie de Quinté, la partie sud du canton de Tyendinaga.	Mohawks de la baie de Quinté.	18,600	La réserve comprenait primitivement 92,700 acres accordées par des lettres patentes de la couronne en 1793, et le tout, à l'exception de la réserve actuelle, a été rétrocédé pour être vendu par soumission au profit des sauvages. L'île au Saumon et les marais furent ajoutés par O.C. le 13 novembre 1900. F. 78,703.
39	Lac Doré	A l'extrémité sud du lac Doré, dans le comté de Peterborough.	Algonquins du lac Doré	1,560	Achetée par le gouvernement fédéral du gouvernement provincial d'Ontario en 1870, comme réserve pour ces sauvages.
40	Tuscarora	Le canton de Tuscarora et partie des cantons d'Onéïda et d'Onondaga.	Les Six-Nations, comprenant les Mohawks, Onéidas, Onondagas, Tuscaroras, Cayugas, Sénécas et Delawares.	49,696	Une lisière de six milles de large de chaque côté de la Grande-Rivière fut allouée aux Six-Nations en 1784 par sir F. Haldimand, contenant 694,910 acres. Cette concession leur fut confirmée par lettres patentes en 1793, par le gouverneur Simcoe. Toute la lisière, à l'exception de la présente réserve, a été rétrocédée en portions, de temps à autre, et vendue au bénéfice des sauvages. En 1847 les Six-Nations invitèrent les Mississaguas de Crédit à s'établir sur les réserves et leur offrirent une concession de 6,000 acres pour cet objet. Un certain nombre acceptèrent et ils occupent maintenant le coin sud-ouest de la réserve.
41	Onéida	Dans le canton de Delaware, comté de Middlesex.	Onéidas de la Thames	4,620	Achetée pour les sauvages par le gouvernement en 1840 avec leur propre argent, qu'ils avaient apporté avec eux des Etats-Unis.
42	Caradoc	Dans le canton de Caradoc, comté de Middlesex.	Chippewas de la Thames et Munsees.	10,800	Réservée par les Chippewas dans la concession faite par eux de la "Longue-Lisière" en 1819. Une petite partie de la réserve a été rétrocédée en 1834 et vendue au profit des sauvages.
43	Stony-Point ou Au Sable	Dans le canton de Bosanquet, comté de Lambton.	Chippewas du Chenal Ecarté et St-Clair.	2,555	Réservée par ces sauvages dans leur cession d'une grande lisière dans les districts de London et de l'Ouest faite par eux en 1827.
44	Kettle-Point	" "	" "	2,224	" " "
45	Sarnia	Dans le canton de Sarnia, comté de Lambton.	" "	4,943	" " "
46	Ile Walpole	A la tête du lac St-Clair	Chippewas et Pottawattamis de l'île Walpole.	40,480	Les Chippewas s'établirent sur l'île en 1831 par ordre du gouvernement. L'île paraît avoir été mise à part par le gouvernement comme réserve de la couronne, pour être employée à y fixer des sauvages. Les Pottawattamis vinrent des Etats-Unis en 1841, et, sur pétition, furent autorisés par le gouvernement à s'établir sur l'île.
47	Orford	Dans le canton d'Orford, comté de Kent	Moraves de la Thames.	3,010	La réserve primitive comprenait 51,160 acres, situées dans les cantons de Zone et d'Orford, et avait été mise à part par un ordre en conseil en 1798. A l'exception de la réserve actuelle, elle a été retranchée et vendue au profit des sauvages.
48	Michipicoten	Sur la rivière Michipicoten, à environ un mille de l'embouchure.	Ojibbewas du lac Supérieur.	178	Arpentée en 1885 pour les sauvages qui résidaient sur la terre. Cette réserve n'a pas été confirmée par le gouvernement provincial.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

ONTARIO—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
49	Gros-Cap.	Sur la rive nord du lac Supérieur, environ un mille à l'ouest de la rivière Michipicoten.	Ojibbewas du lac Supérieur.	10,180	Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Supérieur.
50	Rivière du Pic..........	Sur la riv. du Pic, près de son embouchure..	" " ..	800	Arpentée en 1885 pour les sauvages qui l'occupaient. Cette réserve n'a pas été confirmée par le gouvernement provincial.
51	Pays-Plat.	Au Pays-Plat, rive nord du lac Supérieur...	" " ..	605	" " "
52	Fort-William.....	Près de la pointe ouest du lac Supérieur....	" " ..	14,500	Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Supérieur.
53	Rocher-Rouge...	Sur la rivière Népigon.....	" " ..	468	Arpentée en 1885 pour les sauvages résidants. Non confirmée par le gouvernement provincial.
54	Baie McIntyre....	Sur la rive sud du lac Népigon............	" " ..	585	Arpentée en 1885 pour les sauvages du lac Népigon. Non confirmée par le gouvernement provincial.
55	Rivière au Goéland......	A l'embouchure de la rivière au Goéland, sur la rive ouest du lac Népigon.	" " .	9,825	Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Supérieur. Arpentée en 1887. Non confirmée par le gouvernement provincial.
56	Pointe de l'île	Sur la rive ouest du lac Népigon...... ...	" " ..	135½	Arpentée en 1885 pour les sauvages du lac Népigon. Ces réserves n'ont pas été confirmées par le gouvernement provincial.
57	Ile au Brochet....	Une petite île près de la rive ouest du lac Népigon.	" ..	Non arpentée.	" " "
58	Lac Long...............	A la pointe nord du lac Long.............	" " ..	612	Arpentée en 1886 pour les sauvages résidants. Non confirmée par le gouvernement provincial.
59	Ile Cornwall	Dans le fleuve St-Laurent, près de la limite entre Ontario et Québec.	Iroquois de St-Régis	2,050	Cette île forme partie de la réserve de ces sauvages, qui la détiennent depuis le temps où les règles et coutumes françaises ont commencé à être appliquées ici.
60	Territoire de chasse de Saugeen.	Lots 11 à 20 compris dans les concessions III et IV, lots 11 à 18 des concessions I et II, le tout à l'est de Bury-Road, township de St-Edmond, comté de Bruce.	Bandes de Saugeen et du Cap-Croker.	3,800	Lots 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 20 des conc. I et II, E.B.R., sont mis à part pour la réserve de Saugeen, et lots 11 à 20 compris dans les concessions III et IV, E.B.R., pour la bande du Cap-Croker.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

TRAITÉ N° 3—ONTARIO—*Suite.*

N°	Nom.	Superficie. Acres.	Localité.
10	Petites-Fourches	1,920·13	Rivière La Pluie.
11	Rapides du Manitou	5,736·50	"
12	Long-Saut N° 2	5,046·75	"
13	" 1	6,366·73	"
14	'The Bishop', Hungry-Hall N° 1	3,982·66	"
15	'Paskonkin', Hungry-Hall N° 2	2,300·94	"
15M	Réserve de terres incultes	20,671·27	"
16A	Lac La Pluie	100·00	Lac La Pluie.
16D	"	11,200·00	"
41	Réserve de l'agence de Fort-Frances	170·00	"
17A	Lac La Pluie (Niacatchewenin)	3,761·50	"
17B		2,439·75	Lac de l'Eau-Claire.
18B		4,586·83	Lac La Pluie.
18C		3,861·33	"
21	Rivière des Anglais ou Grassy-Narrows	10,244·00	Rivière des Anglais.
21	Wabaskang	8,042·00	Lac Wabaskang.
22 A1	Lac des Mille-Lacs	3,750·70	Lac des Mille-Lacs.
22 A2	Rivière Seine	8,476·70	Rivière Seine.
23	Chute à l'Esturgeon	6,825·20	"
23A	Rivière Seine	2,003·20	"
23B	"	2,234·80	"
24C	Kawaiagamot (Lac à l'Esturgeon)	5,948·30	Lac à l'Esturgeon.
25D	Lac Neguaquon (Lac la Croix)	15,355·30	Lac La Croix.
26A	Lac La Pluie (Nickickonesemenecanning)	4,850·00	Lac La Pluie.
26B	" "	2,640·00	"
26C	" "	2,737·00	"
27	Lac Wabigoon	12,872·00	Lac Wabigoon.
27	Lac à l'Aigle	8,882·00	Lac à l'Aigle.
28	Lac Seul ou Lonely-Lake	49,000·00	Lac Seul.
29	Islington	20,954·00	Rivière Winnipeg.
29	Lac du Cygne	3,277·00	Lac du Cygne.
29	Lac d'un Homme	668·00	Rivière des Anglais.
30	Réserve de l'agence (Sabaskasing)	640·00	Lac des Bois.
31A	Naongashing	1,280·00	"
31B	Lac des Bois	726·00	"
31C	"	800·00	"
31D	Grosse-Ile	915·00	"
31E	"	1,920·00	"
31F	"	Non arpentée.	"
31G	Lac des Bois	275·00	"
31 H et pt. de 31 G.	Grosse-Ile	1,541·00	"
31J	Lac Plat	1,280·00	Lac Plat.
32A	Baie du Poisson-Blanc	4,865·20	Lac des Bois.
32B	Baie de la Fille-Jaune	4,454·30	"
32C	Baie Sabaskong	1,280·00	"
33A	Baie du Poisson-Blanc	3,091·00	"
33B	Angle Nord-Ouest	3,299·00	"
34	Lac des Bois	641·00	"
34A	Baie du Poisson-Blanc	1,529·20	"
34B	Lac Plat, 1re partie	640·00	Lac Plat.
34B	" 2e partie	426·00	"
34C	Angle Nord-Ouest	1,261·80	Rivière de l'Angle Nord-Ouest, dans le Manitoba.
34C	" "	750·00	Lac des Bois.
35A	Naongashing	1,280·00	"
35B	Obabikong	1,760·00	"
35C	Baie Sabaskong	1,920·00	"
35D	"	1,280·00	"
35E 1	Petite Rivière aux Herbes, 1re partie	640·00	"
35E 5	Lac des Bois, 2e partie	Non arpentée.	"
35F	Baie Sabaskong	1,280·00	"
35G	Grande Rivière aux Herbes	8,960·00	"
35H	Baie Sabaskong	640·00	"
35J	Lac des Bois	3,481·60	"

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

TRAITÉ N° 3—ONTARIO—*Fin.*

N°	Nom.	Superficie. Acres.	Localité.
36	Pointe du Bison	5,763·00	Lac des Bois, dans le Manitoba.
37	Grosse-Ile	1,946·00	" "
37	Rivière La Pluie	3,687·00	Rivière La Pluie.
37A	Lac Plat	1,920·0	Lac Plat, dans le Manitoba.
37B	Angle Nord-Ouest (approx.)	840·00	Lac des Bois.
37B	Lac des Bois	262·00	"
37C	Rivière de l'Angle Nord-Ouest	690·00	Rivière de l'Angle Nord-Ouest, dans le Manitoba.
38A	Près du Portage-du-Rat	8,000·00	Lac des Bois.
38B	" "	5,289·90	"
38C	Les Dalles, près de Portage-du-Rat	8,064·00	Rivière Winnipeg.
38D	Lac des Bois	Non arpentée.	Certaines îles dans le lac des Bois.
39	Rive ouest du lac Plat	1,031·00	Partie dans le Manitoba.
39	Rive nord-ouest du lac Plat	8,415·00	"
40	" "	6,759·00	"
39 40	Iles dans le "	Non arpentée.	"

RÉSERVES des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

TRAITÉ N° 1.

N°	Nom.	Milles carrés	Localité.
1	Saint-Pierre	80·00	Saint-André et Saint-Clément, dans le Manitoba.
2	Rivière au Roseau	20·86	Franklin, Manitoba.
2A	Rapides de la rivière au Roseau	1·25	" "
3	Fort-Alexandre	31·84	Nepahwin et Powassin, Manitoba.
4	Rivière de la Tête-Ouverte	21·90	Saint-Clément, Manitoba.
5	Baie au Sable, lac Manitoba	19·00	Westbourne.
6	Longue-Plaine, rivière Assiniboine	16·90	Portage-la-Prairie et Norfolk-sud, Man.
7	Lac du Cygne. Non arpentée	Approx. 15·06	Lorne, Man.
8	Traverse d'Hamilton	1·00	Norfolk-sud, Man.

TRAITÉ N° 2.

N°	Nom.	Milles carrés	Localité.
43	Tête du Gros Brochet, lac Winnipeg	4·20	Winnipegosis, Man.
44	Rivière au Vison, lac Manitoba	21·00	Norquay, Man.
45	Rivière de la Poule-d'Eau, lac Manitoba	7·20	Winnipegosis, Man.
46	Creek du Chien "	14·80	Patterson, Man.
48	Baie au Sable, lac Saint-Martin	5·00	"
49	Les Passages "	6·30	"
50	Fairford, lacs Saint-Martin et Manitoba	18·30	"
51	Rivière aux Grues, lac Manitoba	12·40	"
52	Flux et Reflux "	16·90	"
57	Creek de la Queue-d'Oiseau, rivière Assiniboine.	10·75	Archie et Miniota, Man.
58	Rivière du Chêne, rivière Assiniboine	15·20	Woodworth "
59	Lac du Chêne, creek de la Pierre-à-Pipe	4·00	Pierre-à-Pipe "
60	Montagne de la Tortue	1·00	Winchester "
61	Riding-Mountain-House	8·75	Strathclair "
61A	Claire ou lac de l'Eau-Claire	1·15	Montaigne du Dauphin, Man.
....	Terres à foin tempor., ¼ S.O. 20, 20, 21 O. M. I.	·25	" "
62	Waywayseecappo, creek de la Queue-d'Oiseau	39·00	Cr. d. l.-Q.-d'O. et Rossburn, Man.
62A	Poste de pêche, sec. 24, 20, 20 O. M. I.	·49	Rossburn, Man.
63	Le Joueur	1·21	Ellice "
63A	Rivière de la Vallée	18·13	Plaines de Gilbert, Man.
66A	Rivière du Pin, lac Winnipegosis Frac. Tps. 35, 36 et 37, R. 19. O.M.I. (non arpentées) ont été ajoutées à la réserve de la rivière du Pin. O.C. 1er janv. 1902. (L 162,550.)	14·30	Roseberry "
67	Rivière Qui-Roule	20·00	Harrison "
68	Montagne-du-Caribou, Croupion-de-Faisan	}	Rétrocédée. (L 69,244.)
69	" Homme de l'Océan		
70	" Ours-Blanc	44·90	Cantons 9 et 10, rangs 2 et 3, O. du 2e M. I. Assiniboïa.

RÉSERVES des sauvages en Canada—Manitoba et Territoires du Nord-Ouest—*Suite.*

TRAITÉ N° 4.

N°	Nom.	Superficie. Milles carrés.	Localité.
64	Gabriel Côté	56·50	Près de Fort-Pelly, Assiniboïa.
65	La-Clé	38·00	" "
65 A	Baie Dawson, embouchure de la rivière Plate	1·50	Lac Winnipegosis, Manitoba.
65 B	" Pointe du Rocher à Pic	3·55	" "
65 C	Lac du Cygne, rivières Boisée et au Bouleau	3·03	Lac du Cygne "
65 D	Baie Dawson, île du Chien	0·43	Lac Winnipegosis "
65 E	" ½ mille à l'ouest de la riv. Plate	0·08	" "
66	Keeseekoose	28·60	Près de Fort-Pelly, Assiniboïa.
....	Terres à foin	11·00	" "
71	Kakeesheway (lac Rond)	82·60	Lac Rond.
72	Kakewistahaw	73·00	Rivière Qu'Appelle, entre les lacs Rond et Croche, Assiniboïa.
72 A	" pêcheries	0·15	Lac Croche "
73	Cowessess	78·00	" "
73 A	Petit-Os	10·90	Lac du Croissant "
74	Sakimay	33·90	Lac Croche "
74 A	La Brebis	5·60	" "
75	Piapot	53·98	Rivière Qu'Appelle "
75 A	Terres à foin	4·48	" "
76	"Porte-la-Marmite" ou "l'Homme-qui-a-pris l'Habit"	73·21	Tête du Sauvage "
78	Bœuf-Debout	7·60	Lac Qu'Appelle "
79	Pasquah, lacs de pêche	60·15	Près de Qu'Appelle "
80	Muscowpetung	59.50	" "
80 A	Pêcheries du lac Long	2·23	Rivière Petit-Bras "
80 B	Terres à foin, Muscowpetung et autres	0·72	Près de Qu'Appelle "
81	Peepeekeesis	41·60	Buttes La Lime "
82	Okanase	22·36	" "
83	Couverte-Etoilée	21·50	" "
84	Petit-Ours-Noir	46·50	" "
85	Muscowequan	36·00	Petites Buttes de Tondre, Assa.
86	George Gordon	48·00	" "
87	Etoile-du-Jour	24·00	Grosses Buttes de Tondre "
88	L'Homme-Pauvre	42·50	" "
89	Plume-Jaune	34·50	Lac à la Pêche "
90	"	16·17	Lac aux Noix, Saskatchewan.
....	Ecole industrielle de Régina	0·50	Régina, Assiniboïa.
....	" Qu'Appelle	1·37	Qu'Appelle "

TRAITÉ N° 5.

N°	Nom.	Superficie. Milles carrés.	Localité.
9	Rivière-Noire	3·10	Lac Winnipeg, Manitoba.
10	Rivière du Trou ou Eau-Creuse	5·20	" "
11	Détroit du Huard	1·77	" "
12	Rivière de la Veine-de-Sang	5·20	" "
13	Rivière Berens	11·50	" "
14	Petits Grands-Rapides, rivière Berens	8·75	Lac du Corbeau "
15	Pekangekum	3·50	Lac Pekangekum, Kéwatin.
16	Rivière au Peuplier	5·90	Lac Winnipeg "
17	Norway-House	16·70	Norway-House "
19	Lac La-Croix	10·90	Rivière Nelson "
20	Cumberland-House	6·29	Lac de l'Ile du Pin, Saskatchewan
21	Le Pas	10·00	Le Pas "
21 A	Ile à la Poire-Sauvage	2·00	" "
21 B à K	Pour la bande du Pas	2·70	" "
27	Rivière du Bouleau	8·40	Rivière Saskatchewan "
28 A	Lac Plat	3·50	Rivière aux Carottes "
29	Près de Terre-Rouge	4·23	" "
29 A	Terre-Rouge	3·19	" "
31 A	Lac L'Orignal	0·70	Lac L'Orignal "
31 B	"	0·23	" "
31 C	"	4·40	" "

RÉSERVES des sauvages en Canada—Manitoba et Territoires du Nord-Ouest—*Suite.*

TRAITÉ N° 5—*Fin.*

N°	Nom.	Superficie, Milles carrés.	Localité.
31 D	Lac au Caribou	4·27	Lac L'Orignal, Saskatchewan.
31 E	"	0·31	" "
32	Chemawawin	4·75	Lac des Cèdres "
33	Grands Rapides, rivière Saskatchewan	7·26	Lac Winnipeg "

TRAITÉ N° 6.

N°	Nom.	Superficie, Milles carrés.	Localité.
91	Kinistino	15·06	Tp. 42, R. 16. O. 2 M.
94	" Bois de l'Orignal ", chef Bonnet-Blanc	5·80	Riv. Saskatchewan-sud, Assin.
94 A	Wahspaton	3·75	Prince-Albert, Saskatchewan.
95	Une-Flèche	16·00	Près de Batoche "
96 97	Okemassis Barbu	44·00	Près de Fort-Carlton "
99	Muskoday ou John Smith	37·40	Sud de Prince-Albert "
100	James Smith ou Fort à la Corne	27·80	Fort à la Corne "
100 A	Rivière aux Carottes p. les sauv. de Cumberland	65·00	" "
101	Lac à l'Esturgeon	34·40	N.-O. de Prince-Albert "
102	Lac à la Pagaie ou Muskeg	42·00	Ouest de Prince-Albert "
103	Mistawasis	77·00	Plaine aux Couleuvres "
104	Ahtahkakoop's	67·17	Lac au Sable "
105	Poussière-Volante	14·00	Lac des Prés "
106	Lac Montréal (Wm Charles)	23·00	Lac Montréal "
106 A	Wm Charles et James Roberts	56·50	Petite Rivière-Rouge "
108	Faisan-Rouge	38·00	Près de Battleford "
109	Maringouin	36·00	" "
110 111	" Tête-d'Ours-Gris " et " Homme-Maigre "	36·20	" "
112	Moosomin	23·00	" "
112 A	Terres à foin pour bandes 112 et 115	2·00	" "
113	Foin-d'Odeur	61·13	" "
113 A	Frappes-le-dans-le-dos	3·32	" "
113 B	Terres à foin pour 113 et 113 A	2·00	" "
114	Poundmaker	30·00	" "
115	Enfant-du-Tonnerre	24·00	" "
115 A	"	8·50	" "
116	" Petit-Pin " et " Homme-Chanceux "	25·00	" "
118	Réserve Kenemotayoo	46·35	Lacs Assiniboine et Poisson-Blanc.
119	Seekaskootch	60·00	Près du lac aux Oignons, Saskat.
120	Makaoos	22·00	" "
121	Ooneepowhayoos	33·00	Lac aux Grenouilles "
122	Puskeeahkeewenin	40·00	" "
123	Keheewin	28·00	Lac Long "
125	Pakan, Petit-Chasseur et Plume-Bleue	115·00	Lac La Selle "
125 A	Lac de la Cache (près de 125)	14·00	" "
127	Plume-Bleue (inclus dans 125)	....	
128	Pakan, Jas. Seenum	17·50	Lac au Poisson-Blanc "
132	Michel Callihoo	40·00	Près d'Edmonton "
133	Alexis	23·00	Lac Ste-Anne, près d'Edmonton, Saskatchewan.
133 A 133 B	Lac de la Baleine-Blanche	32·70	Lac Wabamun, près d'Edmonton, Saskatchewan.
134	Alexander	41·00	Près d'Edmonton, Saskatchewan.
135	Assiniboines (Tommy la Pataqué ou Enoch)	30·29	" "
136	Papaschase (vendue)	....	" "
137	Samson	61·50	Sud d'Edmonton "
138	Peau d'Ermine	61·50	" "
138 A	Lac au Pigeon (réserve de pêche)	7·78	" "
139	Bobtail's	31·50	" "

RÉSERVES des sauvages en Canada—Manitoba et Territoires du Nord-Ouest—*Fin.*

TRAITÉ N° 7.

N°	Nom.	Superficie, Milles carrés.	Localité.
142	Patte-d'Ours (Assiniboine)		
143	Jacob "	109·00	Près de Morleyville, Alberta.
144	Chiniquy "		
145	Sarcis	108·00	Près de Calgary "
146	Pieds-Noirs	470·00	" "
147	Piégânes	181·40	Près de Macleod "
148	Gens-du-Sang	546·76	" "
A	Limite à bois pour 148 sur la rivière du Ventre..	6·50	Sud de la réserve des Gens-du-Sang, Alberta.
B	" 147 ..	11·50	Ouest de la réserve des Piégânes, Alberta.
C	" 146, montagne du Château..	26·50	Ouest du Parc des Montagnes-Rocheuses, Alberta.
	Réserve de l'agence à Macleod	·003	Partie de la sec. 13, tp 9, R. 26, ouest du 4e méridien.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

DISTRICT DU YUKON.

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
2	Creek Moosehide..........	A l'embouchure du creek Moosehide, sur le bord est de la rivière Yukon, à environ 3 milles en aval de la ville de Dawson.	Les sauvages de la localité.	160	Réservée par A. C. du 27 mars 1900. A. C. modifié par l'A. C. du 9 octobre 1900, d'après lequel l'étendue de terre occupée par l'église anglaise est exceptée de la réserve. F. 153377.
1	Lac Laberge.............	A l'extrémité d'en haut du lac Laberge.....	Les sauvages de la localité.	320	Réservée par l'arrêté du conseil du 13 juillet 1900.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Tribu ou bande et agence.

Adams, Lac, Kamloops.
Alexandria, Lac Williams.
Alkali, Lac 〃
Anaham 〃
Anderson, Lac 〃
Ashcroft, Kamloops.
Beecher, Baie, Cowichan.
Bella-Bella, Côte Nord-Ouest.
Bella-Coola 〃
Blackwater, Babine.
Bonaparte, Kamloops.
Boston-Bar 〃
Boothroyd 〃
Bridge-River, Lac Williams.
Canim, Lac 〃
Canot, Creek du 〃
Cayoosh, Creek 〃
Cheam, Fraser.
Checklesit, Côte Ouest.
Chemainus, Cowichan.
Chilliwack, Fraser.
Clayoquot, Côte Ouest.
Clinton, Lac Williams.
Comox, Cowichan.
Cook's-Ferry, Kamloops.
Coquitlam, Fraser.
Cowichan, Cowichan.
Deadman's-Creek, Kamloops.
Dog-Creek, Lac Williams.
Douglas, Fraser.
Esperanza Inlet, Côte Ouest.
Esquimalt, Cowichan.
Fort-George, Babine.
Fort-Rupert, Kwawkewlth.
Fountain, Lac Williams.
Fraser, Lac, Babine.
Gilford, Ile, Kwawkewlth.
Hagwilget, Babine.
Harrison, Rivière, Fraser.
Hazelton, Babine.
Hesquiat, Côte Ouest.
High-Bar, Lac Williams.
Homalco, Fraser.
Hope 〃
Kamloops, Kamloops.
Kanaka-Bar 〃
Katzie, Fraser.
Kemsquit, Côte Nord-Ouest.
Kisgegas, Babine.
Kispaiax 〃
Kitasoo, Côte Nord-Ouest.
Kitimat 〃
Kitkahta 〃
Kitlathla 〃
Kitlope 〃
Kitseguecla, Babine.
Kitselas, Côte Nord-Ouest.
Kitsumkeylum 〃
Kitwangar, Babine
Klahoose, Fraser.
Klukus, Lac Williams.
Kokyet, Côte Nord-Ouest.
Kootenay, en bas, Kootenay.
〃 en haut 〃
Kuldoe, Babine.
Kyuquot, Côte Ouest.
Laichkwiltach, Kwawkewlth.
Lakelse, Côte Nord-Ouest.
Langley, Fraser.
Lillooet, Lac Williams.
Lytton, Kamloops.

Tribu ou bande et agence.

Mahteelthpe, Kwawkewlth.
Massett, Côte Nord-Ouest.
Matsqui, Fraser.
McLeod, Babine.
Musqueam, Fraser.
Nass, Rivière, Côte Nord-Ouest.
Nahkwockto, Kwawkewlth.
Nahwitti 〃
Nanaïmo, Cowichan.
Nanoose 〃
Nemaiah-Valley, Lac Williams.
Necoslie, Babine.
Neskainlith, Kamloops.
New-Westminster, Fraser.
Nicola, Kamloops.
Nicomen 〃
Nimkeesh, Kwawkewlth.
Nitinat, Côte Ouest.
Nootka 〃
North-Thompson, Kamloops.
Ohamil, Fraser.
Ohiet, Côte Ouest.
Okanagan, Kamloops.
Opitchesaht, Côte Ouest.
Oregon-Jack, Creek, Kamloops.
Osoyoos, Kamloops.
Owekano, Côte Nord-Ouest.
Pachena, Côte Ouest.
Pavilion, Lac Williams.
Pemberton, Fraser.
Penticton, Kamloops.
Popkum, Fraser.
Qualicum, Cowichan.
Quatsino, Kwawkewlth.
Quawshelah 〃
Quesnel, Lac Williams.
Saanich, Cowichan.
Semiahmo, Fraser.
Seshart, Côte Ouest.
Seshelt, Fraser.
Seton, Lac, Lac Williams.
Shuswap, Lac, Okanagan.
Shuswap, rivière Colombie, Kootenay.
Siska-Flat, Kamloops.
Similkameen, Kamloops.
Skawahlook, Fraser.
Skidegate, Côte Nord-Ouest.
Skuppah, Kamloops.
Squamish, Fraser.
Sliammon, Fraser.
Soda-Creek, Lac Williams.
Songhees, Cowichan.
Sooke 〃
Spallumcheen, Kamloops.
Spuzzum 〃
Squawtits, Fraser.
Stone, Lac Williams.
Stony-Creek, Babine.
Sumass, Fraser.
Tache, Babine.
Toquart, Côte Ouest.
Toosey, Lac Williams.
Trembleur, Lac, Babine.
Tsaw-wassen, Fraser.
Tsimpsean, Côte Nord-Ouest.
Uchucklesit, Côte Ouest.
Ucluelet 〃
Ulkatcho, Lac Williams.
Village, Ile du, Kwawkewlth.
Williams, Lac, Lac Williams.
Yale, Fraser.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Tribu ou bande et agence.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Tribu ou bande et agence.
Cumshewas, Côte Nord-Ouest.
Dachlabah "
Daningay "
Dashken "
Deadman's-Creek, Kamloops.
Deadman's-Island, Cowichan.
Dead-Point, Kwawkewlth.
Deekyakus, Côte Ouest.
Deena, Côte Nord-Ouest.
Deep-Creek, Lac Williams.
Deep-Valley, Fraser.
Discovery, Ile, Cowichan.
Dochsupple, Côte Ouest.
Dog-Creek, Lac Williams.
Dog-Lake, Kamloops.
Dolphin, Ile, Côte Nord-Ouest.
Doobah, Côte Ouest.
Dookqua "
Douglas, Fraser.
Drew-Harbour, Kwawkewlth.
Douglas, Lac, Kamloops.
Duck-Lake "
Dufferin "
Echachis, Côte Ouest.
Eelseuklis "
Ehatis "
Elcho, Côte Nord-Ouest.
Elhlateese, Côte Ouest.
Enderby, Kamloops.
Enhalt "
Enshesheese, Côte Nord-Ouest.
Equis, Côte Ouest.
Esowista "
Esquimalt, Cowichan.
Etsekin, Kwawkewlth.
Enquotco, Kamloops.
False-Creek, Fraser.
Finlayson, Ile, Côte Nord-Ouest.
Fish-Lake, Kamloops.
" Lac Williams.
Fort-George, Babine.
Fort-Rupert, Kwawkewlth.
Fort-Simpson, Côte Nord-Ouest.
Fountain, Lac Williams.
Four and one-half mile, Fraser.
Frank's, Fraser.
Fraser Ile, Cowichan.
" Lac, Babine.
Fulford Harbour, Cowichan.
Gelangle, Babine.
Georgie, Côte Nord-Ouest.
Gilead, Kamloops.
Gitzault, Côte Nord-Ouest.
Glengla-ouch, Kwawkewlth.
Gleyka, Kwawkewlth.
Goldstream, Cowichan.
Grand-Rapids, Babine.
Granite, Ile, Côte Ouest.
Grass-Point, Kwawkewlth.
Grassy-Islet, Côte Nord-Ouest.
Greenville "
Greenwood, Ile, Fraser.
Grief-Island, Côte Nord-Ouest.
Gwayasdums, Kwawkewlth.
Hagwilget, Babine.
Haines, Ile, Côte Ouest.
Halhalaeden, Kamloops.
Halalt, Cowichan.
Halkett, Ile, Cowichan.
Hamilton-Creek, Kamloops.

Tribu ou bande et agence.
Hamilton, Pointe, Côte Ouest.
Harkhom, Kwawkewlth.
Harwood, Ile, Fraser.
Hat-Creek, Kamloops.
Hatch. Pointe, Cowichan.
Haylate, Kwawkewlth.
Hazelton, Babine.
Hesquiat, Côte Ouest.
Hiellen, Côte Nord-Ouest.
Hisnit, Côte Ouest.
Hisnit (Nootka), Côte Ouest.
High-Bar, Lac Williams.
Hleepte, Côte Ouest.
Hoiss "
Holachen, Fraser.
Homais, Côte Ouest.
Homalco, Fraser.
Homayno, Kwawkewlth.
Homitan, Côte Ouest.
Hoonees, Côte Nord-Ouest.
Hope, Fraser.
Hope, Ile, Kwawkewlth.
Houpsitas, Côte Ouest.
Howeet, Côte Nord-Ouest.
Humhampt, Kamloops.
Hunnaechin, Fraser.
Hustalen, Kamloops.
Ikshenigwolk, Côte Nord-Ouest.
Iktuksasuk, Côte Ouest.
Ilclo, Côte Ouest.
Ilt-coola, Kamloops.
Ilthpay, Côte Ouest.
Inkahtsaph, Kamloops.
Inkluckcheen "
Inklyukkinatko "
Inlailawatash, Fraser.
Isidore's-Ranch, Kootenay.
Ittatsoo, Côte Ouest.
Iusuk "
Iwachis "
Jajustus, Côte Nord-Ouest.
Jalun "
Joeyaska, Kamloops.
Joe Nahumcheen, Kamloops.
Kahkaykay, Fraser.
Kahmoose, Kamloops.
Kaikalahun, Fraser.
Kaitookwis, Kwawkewlth.
Kakalatze, Cowichan.
Kakweken, Kwawkewlth.
Kamloops, Kamloops.
Kanaka-Bar "
Kaouk, Côte Ouest.
Kaoowinch "
Kapilano, Fraser.
Karlukwees, Kwawkewlth.
Kashittle, Côte Ouest.
Katse, Côte Nord-Ouest.
Katit "
Katzie, Fraser.
Kawkawa, Fraser.
Kaykaip "
Kayouk, Côte Ouest.
Keecekiltum, Kwawkewlth.
Keecha, Côte Nord-Ouest.
Keeshan, Côte Ouest.
Keith, Ile, Côte Ouest.
Kemano, Côte Nord-Ouest.
Kemsquit "
Keogh, (Fort-Rupert) Kwawkewlth.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Tribu ou bande et agence.

Tribu ou bande et agence.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Tribu ou bande et agence.

Tribu ou bande et agence.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Tribu ou bande et agence.

Tribu ou bande et agence.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Tribu ou bande et agence.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE BABINE, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	Blackwater...............	District du Caribou, sur la rive droite de la Fraser, à $\frac{3}{4}$ de mille en amont de l'embouchure de la rivière Blackwater.	Blackwater..........	35	
2	Nahlquonate.............	District de Caribou, sur le bord gauche de la rivière Blackwater, à environ un mille en amont de la traverse du sentier de Quesnel à Stony-Creek.	"	217	Assignées par le comm. O'Reilly le 6 octobre 1892. Arpentées en 1894. Confirmation définitive le 21 septembre 1895.
3	Ulkah	Au pied du lac Bobtail, sur le sentier de Quesnel à Stony-Creek, district de Caribou.	"	157	
4	Umliisle................	District de Caribou, au pied du lac Eu-lata, sur le sentier de Quesnel à Stony-Creek.	....	128	
1	Fort-George	District du Caribou, au confluent des rivières Fraser et Nechaco.	Fort-George	1,366	
2	....	District du Caribou, sur la rivière Fraser, 18 milles en amont de Fort-George.	....	1,310	Assignées par le comm. O'Reilly le 6 octobre 1892. Arpentées en 1894. Confirmation définitive le 21 septembre 1895.
3	Clesbaoneecheck...... ..	District de Caribou, sur la rive gauche de la rivière Nechaco, au lac aux Canards.	... .	304	
4	Salaqu.....	District de Caribou, sur la rive droite de la riv. Nechaco, à l'emb. de la riv. à la Vase.	....	115	
1	Nautley	District du littoral, sur le bord gauche de la rivière Nechaco, au pied du lac Fraser.	Lac Fraser...........	1,117	
2	.. ..	District du littoral, sur le bord nord du lac Fraser et dans le voisinage de la limite ouest du lot de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	"	149	
3	Yensischuck............	District du littoral, un quart de mille au nord de la route de Quesnel à Fort-Fraser et à environ un mille à l'est de la traverse de Mechaco.	"	160	Assignées par le commiss. O'Reilly le 2 sept. 1892. Arpentées en 1894. Confirmation définitive le 14 décembre 1895.
4	Seaspunkut	District du littoral, sur le bord sud du lac Fraser, à environ 7 milles de Fort-Fraser.	"	523	
5	Stellaquo........	District du littoral, à l'extrémité ouest du lac Fraser et à l'embouchure de la rivière Stellaquo.	"	2,077	
1	Lachkaltsap........ ..	Dist. de Cassiar, à environ 35 milles au sud-est d'Hazelton, sur la rivière Hagvilget.	Hagwilget............	1,333	
2	Coryatsaqua...........	District de Cassiar, sur la route conduisant à	"	360	

		Hazelton, à env. 2m. au n. de Lachkaltsap.			
3	Oschawwinna............	Dist. du littoral, sur le sentier du lac Fraser, à environ 5 milles au sud de Lachkaltsap.	"	160	Assignées par le commiss. O'Reilly le 19 sept. 1891. Arpentées en 1899. Confirmation définitive le 26 février 1900.
4	Clotalairquot	District de Cassiar, sur la rive droite de la riv. Babine, à 3 milles au nord du poste de la Cie de la Baie-d'Hudson sur le lac Babine.	"	198	
5	No-cut....	District de Cassiar, sur la rive gauche de la riv. Babine, à 2 milles au nord du poste de la Cie de la Baie-d'Hudson sur le lac Babine.	"	197	Une petite île située dans la rivière Babine est comprise dans cette réserve.
6	Babine	District de Cassiar, à la sortie du lac Babine, et au nord et attenante au lot de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	"	695	Assignées par le commiss. O'Reilly le 19 sept. 1891. Arpentée en 1899. Confirmation définitive le 26 février 1900.
7	Réserve de bois	District de Cassiar, sur le bord occidental du lac Babine, franc ouest du lot de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	"	92	
8	Casdeded.....	District de Cassiar, sur le bord est du lac Babine, à 1 mille au sud du lot de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	"	107	
9	Tsak	District de Cassiar, sur le bord occidental du lac Babine, à environ 16 milles au sud du poste de la Compag. de la Baie-d'Hudson.	"	1,520	Assignées par le commiss. O'Reilly le 19 sept. 1891. Arpentées en 1899. Confirmation définitive le 26 février 1900.
10	Ne-tsaw-greece........ ...	District de Cassiar, sur le bord est du lac Babine, à environ 18 milles au sud du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	"	226	
11	Ne-do-ats................	District de Cassiar, sur le bord est du lac Babine, à environ 25 milles au sud du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	"	977	
12	Réserve de bois	District de Cassiar, sur le bord ouest du lac Babine, à environ 24 milles au sud du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	"	336	
1	Hazelton	Cassiar, aux fourches de la rivière Skeena.	Hazelton	2,704	Assignée par le commiss. O'Reilly le 29 sept. 1891.
2A	Ksoo-gun-ya.....	Dist. de Cassiar, sur le creek Deux-Miles, à $2\frac{1}{2}$ milles au nord-est d'Hazelton.	"	360	Assignées par le commiss. Vowell le 15 août 1898.
3	Tsitsk............	District de Cassiar, sur la rivière Hagwilget, à $2\frac{1}{2}$ milles à l'est d'Hazelton.	"	443	" " " 29 sept. 1891.
4	Anlaw.......	District de Cassiar, sur le bord gauche de la riv. Skeena, à $2\frac{1}{2}$ milles au nord d'Hazelton.	"	284	" " " 29 sept. 1891. Arpentées en 1898, confirmation définitive 24 avril '99.
	Kisgegas	District de Cassiar, sur la rivière Babine, à environ 4 milles de sa jonction à la Skeena.	Kisgegas..............	2,415	Assignées par le commissaire Vowell, 3 août 1898. Arpentées en 1898, confirmation définitive 26 avril 99.
1	Kispaiax.	Distrit de Cassiar, à environ 8 milles en amont d'Hazelton, et au confluent des rivières Kispyoux et Skeena.	Kispaiax	2,870	Assignées par le commiss. O'Reilly, 26 sept. 1891.
2	Sik-e-dakh	District de Cassiar, sur le bord droit de la rivière Skeena, à environ $3\frac{1}{2}$ milles en amont d'Hazelton.	"	1,266	Assignées par le commiss. Vowell, 21 juillet 1898. 272 pouces d'eau du creek d'Alipack.
3	Agwedin	District de Cassiar, sur la rivière Kispyoux, à environ trois milles de son embouchure.	"	780	Assignées par le commiss. Vowell, 5 août 1898. Ces réserves n'ont pas été arpentées.
1	Kitseguecla..........	District de Cassiar, sur la rivière Skeena, à environ 11 milles en aval d'Hazelton.	Kitseguecla............	2,483	Assignées par le commiss. O'Reilly, 1er oct. 1891.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE BABINE, COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*

N°	Name.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
2	New-Kitseguecla..........	District de Cassiar, sur la rivière Skeena, à environ sept milles en aval d'Hazelton.	Kitseguecla.............	1,032	1 et 2 arpentées en 1900. Confirmation finale le 10 décembre 1901. N° 3 non arpentée.
3	Réserve de bois...........	District de Cassiar, sur le bord gauche de la Skeena, à env. cinq mil's en aval d'Hazelton.	"	217	
1	Kitwangar..........	Dist. de Cassiar, sur les bords de la Skeena, à l'embouchure de la rivière Yitwangar.	Kitwangar.............	3,385	Assignées par le commiss. O'Reilly le 2 oct. 1891. 1, 2, 3 arpentées en 1909. Confirmation finale le 10 décembre 1901.
2	Réserve de bois..........	Dist. de Cassiar, sur le bord gauche de la Skeena, à env. un mille en amont de la rés. n° 1.	"	207	
3	Squin-lix-stat............	District de Cassiar, du côté droit de la Skeena, à environ 10 milles en aval de Kitwangar.	"	23	
4	Kwa-tsa-lix...............	District de Cassiar, sur les bords de la Skeena à environ 22 milles en aval de Kitwangar.	"	125	Ces réserves n'ont pas été arpentées; l'étendue d'acres n'est qu'approximative.
5	Tum-bah...............	Dist. de Cassiar, du côté gauche de la Skeena. à environ $2\frac{1}{2}$ milles en aval de Kitwangar,	"	147	
6	Kits-ka-haws.............	Dist. de Cassiar, sur la rive droite de la Skeena, à envir. 5 milles en aval de Kitwangar.	"	100	Assignées par le commiss. O'Reilly le 16 sept. 1893.
7	Koonwats.............	District de Cassiar, sur la rivière Skeena, à environ 8 milles en amont du creek Lorne.	"	185	
8	Chig-in-kaht.............	Dist. du littoral, sur le bord droit de la Sk'na, à environ $1\frac{1}{2}$ mille en aval du creek Lorne.	"	103	
1	Kuldoe...............	District de Cassiar, sur la rivière Skeena, à environ soixante-dix milles en amont d'Hazelton.	Kuldoe............	446	Assignée par le commiss. Vowell le 30 juillet 1898. Arpentée en 1898. Confirmation définitive le 24 avril 1899.
1	McLeod...............	District de Caribou, à la sortie du lac McLeod et avoisinant le terrain de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	Lac McLeod	286	Assignée par le comm. O'Reilly le 12 septembre 1892. Arpentée en 1894. Confirmation définitive le 27 décembre 1895.
1	Necoslie...............	District du littoral, à la sortie du lac Stuart.	Necoslie	734	Assignées par le comm. O'Reilly le 30 sept. 1892. Arpentées en 1898. Confirmation définitive le 11 janvier 1899.
2	Tat-sel-a-was............	District du litt., sur la rive gauche de la riv. Stuart, à env. 1 m. en av. du F. St. James.	"	136	
3	Sow-chea...............	District du littoral, sur la rive sud du lac Stuart, à env. 9 milles du fort St. James.	"	225	
4	Uz-ta...............	District du littoral, sur le sentier allant du lac Stuart à McLeod et à environ 5 milles du fort St. James.	"	960	
5	Aht-len-jees.............	District du littoral, à 6 milles au sud-ouest du fort St. James.	"	300	
6	Chesda...............	District du littoral, à 8 milles au sud-ouest du fort St. James.	"	360	
7	Kwot-ket-quo...........	District du littoral, au sud-ouest et attenante à la réserve n° 6.	"	160	

1	Stony-Creek	District du littoral, sur le creek Stony, entre les lacs Tachic et Noolki.	Creek Stony	6,370	Assignées par le comm. O'Reilly le 29 août 1892. Arpentées en 1894. Confirmation définitive le 5 décembre 1895.
2	Sack-a-ni-te-cla	District du littoral, sur le bord est du lac Noolki.	"	200	
3	Lake-town	District du littoral, sur le bord nord du lac Noolki, près de son extrémité ouest.	"	540	
4	Réserve de prairies	District du littoral, sur la route de Quesnel au lac Fraser, et à environ un mille à l'ouest de la réserve n° 3.	"	160	
5	Clus-ta-lach	District du littoral, sur la rive sud du lac Tachic, et à environ six milles de la réserve n° 3, sur la route de Quesnel au lac Fraser.	"	103	
6	Noon-la	District du littoral, sur le bord droit de la rivière Nechaco, à la traverse du chemin allant du creek Stony au lac Stuart.	"	115	
1	Taché	District du littoral, sur le bord nord du lac Stuart, à l'emb. de la rivière Taché.	Taché	1,655	Assignée par le comm. O'Reilly le 27 sept. 1892. Arpentées en 1898. Confirmation définitive le 11 janvier 1899.
2	Pinchie	District houiller, sur le bord nord du lac Stuart, à l'embouchure de la riv. Pinchie.	"	728	
3	Nan-cut	District du littoral, sur le lac Stuart, à l'embouchure de la rivière Yi-ko et sur le Portage de Stuart au lac Babine.	"	372	
4	U-caus-ley	District du littoral, à la sortie du lac Petit, à environ quatre milles de la réserve n° 3.	"	445	
5	Car-soos-at	District du littoral, sur le bord nord du lac Stuart, à environ mi-chemin entre les réserves nos 1 et 3.	"	124	
1	Gelangle	District du littoral, sur le bord nord du lac Trembleur, à l'embouchure de la rivière du Milieu.	Lac Trembleur	945	Assignées par le comm. O'Reilly le 23 sept. 1892. Arpentées en 1898. Confirmation définitive le 11 janvier 1899.
2	So-yan-do-star	District du littoral, sur le bord nord du lac Trembleur, à environ quatre milles à l'est de la réserve n° 1.	"	44	
3	Tees-lee	District du littoral, sur le bord gauche de la rivière Taché, à environ un demi-mille de la sortie du lac Trembleur	"	253	
4	Ste-van	District du littoral, sur le bord gauche de la rivière Taché, à environ deux milles et demi du lac Trembleur.	"	49	
5	Grand-Rapide	District du littoral, sur la rivière Taché, à environ sept milles du lac Trembleur.	"	584	

AGENCE DE COWICHAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

1	Baie Beecher	District de Metchosin, sur la rive nord de la baie Beecher, sections 45, 46, 49, et une addition à l'ouest de la section 49 et y attenante.	Baie Beecher	502	

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE COWICHAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
2	...	District de Metchosin, sur le bord est de la baie Beecher, section 44.	Baie Beecher	235	Assignées par la commission mixte des réserves le 11 juin 1877. Arpentées en 1878.
3	Pointe Creyke	District de Metchosin, sur le bord ouest de la baie Beecher.	"	$2\frac{50}{100}$	
4	Ile du Loup	District de Metchosin, dans la baie Beecher.	"	11	
5	Ile de l'Agneau	" "	"	$\frac{50}{100}$	
6	Ile Fraser	" "	"	14	
7	Ile du Village	" "	"	3	
8	Ile	" sud-ouest de Smyth-Head	"	2	
9	Ile	" sud de Smyth-Head	"	4	
10	Ile	" vis-à-vis la section 1	"	1	
11	Albert-Head	District d'Esquimalt	"	4	Cédée pour une station de quarantaine.
1	Ile Halalt	Une île à l'embouchure de la rivière Chemainus, district de Chemainus.	Bande Chemainus Halalt	140	Assignées par la commission mixte des réserves le 18 janvier 1877. Arpentées en 1878.
2	Halalt	Sections 3, 4, 5, rang 7, dist. de Chemainus.	"	287	
3	Lyacksun	Près de l'extrémité nord de l'île Valdez, district du Cèdre.	Bande Lyacksun	1,756	
4	Shingle-Point	Sur le bord ouest de l'île Valdez, district des Cèdres.	"	79	
5	Passe Portier	A l'extrémité sud de l'île Valdez, district des Cèdres.	"	5	
6	...	Partie est de la section 6, rang 8, district de Chemainus.	Bande Penelakut	33	
7	Ile Kuper	L'île entière de Kuper, district de Chemainus, à l'exception du lot de M. Conn	"	2,138	
	Ile de la Tente	Ile de la Tente, district de Chemainus	"	85	
8	Station de pêche	A la Passe Portier, à l'extrémité nord-ouest de l'île Galiano, district de Chemainus.	"	76	
9					
10	Station de pêche	Sur le bord gauche de la rivière Chemainus, district de Chemainus, parties des sections 8, 9, rangs 7, 8.	Bandes Chemainus et Sickameen.	15	
11	...	Partie ouest de la section 11, rang 7, district de Chemainus.	"	81	
12	...	Sur le bord ouest du havre aux Huîtres, à sa tête, district aux Huîtres.	Bandes Chemainus et Sickameen.	296	Assignées par la commission mixte des réserves le 18 janvier 1877. Arpentées en 1878.
13	...	Entre le havre aux Huîtres et la baie de Chemainus, district aux Huîtres.	...	2,692	
1	Comox	Section 4, district de Comox, située sur le bord nord du havre de Comox.	Comox	155	

2	Pentledge	District de Comox, sur le bord gauche de la rivière Pentledge, à sa jonction avec la rivière Tsolum.		209	Assignées par la commission mixte des réserves le 12 décembre 1876. Arpentées en 1878.
3	Cimetière	Dist't Comox, sur Goose-Spit, havre Comox.		14	
1	Cowichan	District Quamichan, rg 2, sec. 12, 13, 14	Cowichan	5,723	Assignées par la commission mixte des réserves le 17 février 1877. Arpentées en 1878.
		" " 3 " 12,13,14,15,16	Bandes Quamichan, Comiaken, Clem-clem-a-lits, Hamutzen, Somenos, Koksailah, Kilpahlas et Kanipsin.		
		" " 4 " 12,13,14,15,16			
		" " 5 " 12,13,14,15,16			
		" " 5 " $\frac{1}{2}$E 17, $\frac{1}{2}$E 18.			
		" " 6 " 15, 16			
		" " 7 " $\frac{1}{2}$O, $\frac{1}{4}$NE, 16.			
		" " 7 " 11, 14			
		" " 8 " $\frac{1}{2}$E 8, $\frac{1}{2}$E 9			
		" " 8 " $\frac{1}{2}$E, $\frac{1}{4}$NO 10			
		" " 8 " 11, 13-17			
		Dist. de Cowichan " 1 " 11 à 17			
		" " 2 " 12 à 16			
		" " 3 " 14pt de 15, 16.			
		" " 4 " 15			
		" " 5 " $\frac{1}{2}$E 11, $\frac{1}{2}$E 12. $\frac{1}{2}$E 13, 14, 15			
		" " 6 " 11, 12, 13			
		" " 7 " 8 à 15			
		" " 8 " 8, 9, 10, 15			
2		" " 3 " 7		75	
3	Kil-pah-las	" " 5 " 6		51	
4		District de Shawnigan, rang 5, section 19		75	Assignées par la com. mixte des réserves, 3 mars '77.
5	Tzart-lam	District de Sahtlam, sur le bord gauche de la rivière Cowichan.		16	Assignées par la commission mixte des réserves, 17 février 1877.
6	Kakalatza	District de Sahtlam, sur le bord gauche de la rivière Cowichan.	Cowichan	24	Assignées par la commission mixte des réserves le 17 février 1877. Arpentées en 1878.
7	Skutz	District du lac Cowichan, sur le bord gauche de la rivière Cowichan, au canyon Skutz		18	
	"	Dist. du lac Cowichan, sur les deux bords de la riv. Cowichan, à la tête du canyon Skutz.		40	
...	Lac Cowichan	District de Cowichan, sur le bord nord du lac Cowichan, près de sa sortie, en partie sur la section 5, et en partie dans la zone du chemin de fer de l'île.	Lac Cowichan	130	Assignées par le commissaire O'Reilly le 31 mai 1887. Arpentées en 1890. Cent sept acres et demie de la section 5 ont été transportées au gouvernement fédéral par M. C. Green en décembre 1888.
...	Esquimalt	District d'Esquimalt, sur le bord est du du havre d'Esquimalt.	Esquimalt	47	Occupée en vertu d'un arrangement fait par la Compagnie de la Baie-d'Hudson au nom de la Couronne, 30 avril 1850. Réserve confirmée par la commission mixte des réserves, 4 mai 1878. Arpentée en 1886.
1	Nanaïmo, ville	Dist. de Nanaïmo, sur le havre de Nanaïmo	Nanaïmo	47	Anciennes réserves confirmées par la commission mixte des réserves le 20 décembre 1896. Arpentées en 1874 et 1878.
2	" rivière	District de Cranberry, sur le bord gauche de la rivière Nanaïmo.		128	
3	" "	District de Cranberry, sections 10, 20, 21, rang 7, et partie de la section 21, rang 6.		260	
4	" "	Sections 18 et 19, rang 8, district de Cranberry.		200	Assignées par la commission mixte des réserves le 20 décembre 1876. Arpentées en 1878.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE COWICHAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
5	Station de pêche	District de Nanaïmo, sur le bord sud de l'île Gabriola, partie de la section 1.		$2\frac{1}{2}$	Assignée par la commission mixte des réserves le 23 décembre 1876. Arpentée en 1898.
6	Cimetière	Petite île d'environ 7 chaînes à l'est de la réserve n° 5.			Assignée par la commission mixte des réserves le 23 décembre 1876.
....	Nanoose	District de Nanoose, sur le bord sud du havre Nanoose.	Nanoose	209	Assignée par la commission mixte des réserves le 15 décembre 1876.
....	Qualicum	District de Newcastle, à l'embouchure de la rivière Qualicum.	Qualicum	197	Assignée par la commission mixte des réserves le 13 décembre 1876. Arpentée en 1878.
1	Saanich-Sud	District de Saanich-Sud, sections 7, 8, 9 S., rang I O., sections 7, 8, 9 S., rang 2 O.	Saanich	483	Réserves primitives confirmées par la commission mixte des rés. le 3 mars 1877. Arpentées en 1898.
2	Saanich-Est	District de Saanich-Sud, sections 6, 7, 8 S., rang 4 E., sections 6, 7, 8 S., rang 5 E., sections 6, 7, 8 S., rang 6 E.	"	605	
3	Baie Cole	District de Saanich-Nord, sections 4, 5 N., rang 1 O., sections 4, 5 N., rang 2 O., sections 2, 3 N., rang 1 O., sections 2, 3 N., rang 2 O.	"	705	Ancienne réserve confirmée par la commission mixte des réserves le 3 mars 1877. Assignée par la commission mixte des rés. le 3 mars 1877. Arpentée en 1878.
4	Baie Union	District de Saanich-Nord, section 15 N., rang 1 O.	"	71	Ancienne réserve confirmée par la commission mixte des réserves le 3 mars 1877. Arpentée en 1878.
5	Havre Fulford	District de Cowichan, la partie sud de la section 53, île Saltspring.	"	43	Assignée par la commission mixte des réserves le 3 mars 1877. Arpentée en 1878.
6	Ile Mayne	District de Cowichan.	"	323	Assignée par la commission mixte des réserves le 3 mars 1877. Arpentée en 1878.
7	Ile Saturne	District de Cowichan, à Deep-Cove, la moitié E. de la sec. 12 et la moitié O. de la sec. 13.	"	360	Assignées par la commission mixte des réserves le 3 mars 1877. Arpentées en 1878.
8	Ile Pender	District de Cowichan, à la Pointe Hay, île Pender.	"	8	
9	Ile Bare	Dist. de Cowichan, 5 milles à l'est de Saanich	"	26	
10	Ile Senanus	District de Cowichan, anse Saanich	"	4	
11	Malahut	District de Malahut, sur le bord ouest de l'anse Saanich.	"	586	
12	Pointe Hatch	District de Shawnigan, parties est des sections 11, 12, rang 10.	"	92	
13	Goldstream	District de Goldstream, à l'embouchure du Goldstream.	"	12	
1	Songhees	District d'Esquimalt, sur le bord ouest du havre Victoria.	Songhees	112	Occupée par suite d'un arrangement fait par la Cie de la Baie-d'Hudson, au nom de la Couronne, le 30 avril 1850. Conf. par la comm. mixte des rés. 4 mai 1878.

2	Ile du Mort ou Halkett.	District de Victoria, dans le havre Victoria.	"	$\frac{1}{2}$	Assignée par la comm. mixte des rés. le 4 mai 1878.
3	Ile de la Découverte.	District de Cowichan, la partie du nord de l'île de la Découverte, 5 milles à l'est de Victoria.	"	90	Réservées par le gouverneur Douglas, 10 juin 1863. Confirmées par la commission mixte des réserves le 4 mai 1878. Arpentée.
4	Iles Chatham	District de Cowichan, deux îles d'environ $\frac{1}{8}$ mille au nord-ouest de la réserve n° 3.	"	57	
1	Sooke	District de Sooke, sec. 8, sur le bord gauche de la rivière Sooke, à son embouchure.	Sooke	65	Confirmée par la commission mixte des réserves le 11 juin 1877. Arpentée en 1878.
2	.....	District de Sooke, section 16	"	101	Assignées par la commission mixte des réserves le 11 juin 1877. Arpentée en 1878.
3	Cimetière	Dist. de Sooke, part. de la sec. 7, Billings-spit	"	$\frac{3}{100}$	
4	"	Dist. de Sooke, partie de la sec. 73, sur le bord ouest de la riv. Sooke, à son embouchure.	"	$\frac{95}{100}$	

AGENCE DE LA FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

1	Cheam	District de New-Westminster, dans le township 3, rangs 28 et 29, à l'ouest du 6e méridien, bord gauche de la rivière Fraser.	Cheam	883	Dans la zone du ch. de fer. Assignées par le comm. des réserves Sproat le 16 juin 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
2	Tse à tah	District de New-Westminster, dans le township 3, rang 28, à l'ouest du 6e méridien, bord droit de la rivière Fraser.	"	390	
1	Schelowat	District de New-Westminster, dans les townships 2 et 3, rg 29, à l'O. du 6e méridien, sur le bord du marais Hope.	Chilliwack, bande Skwah	213	Dans la zone du ch. de fer. Arpentée en 1881. Assignée par le commissaire des réserves Sproat le 20 juin 1879. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
2	Skwahla	District de New-Westminster, dans le township 3, rg 30, à l'O. du 6e méridien, sur le bord gauche du marais Hope.	" "	29	Dans la zone du ch. de fer. Assignées par le comm. des réserves Sproat le 15 mai 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
3	Skwali	District de New-Westminster, dans le township 3, rg 30, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit du marais Hope et le bord gauche du marais Shelford.	" "	298	
4	Skwah	Dist. de New-Westminster, dans les townships 2 et 3, rg 30, à l'O. du 6e mér., sur le bord gauche du marais Hope, à son emb.	" "	313	
5	Skway	District de New-Westminster, dans les townships 2 et 3, rg 30, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Chilliwack, à son embouchure.	Bande Skway	538	
6	Kwaw-kwaw-a-pilt	District de New-Westminster, dans le tp 23, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche du marais Kwaw-kwaw-a-pilt.	Chilliwack, bande Kwaw-kwaw-a-pilt.	155	Dans la zone du ch. de fer. Assignées par le comm. des réserves Sproat en mai 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
7	Squi-a-ala	District de New-Westminster, dans le township 23, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Chilliwack.	Bande Squiala	209	
8	.....	District de New-Westminster, dans le tp 23, à l'est du mérid. du littoral, sur le bord gauche de la riv. Chilliwack à son emb.	"	115	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
9	Aitchelitch	District de New-Westminster, dans le township 23, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche de la rivière Chilliwack.	Bande Ahtsalitz	52	
10	Skul-kayn	District de New-Westminster, dans le township 26, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Chilliwack.	Bande Skul-kayn	139	Dans la zone du ch. de fer. Assignées par le commissaire des réserves Sproat le 20 juin 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
11	"	District de New-Westminster, dans le township 26, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche de la rivière Chilliwack.	"	30	
12	Ya-kwe-a-kwi-oose	District de New-Westminster, dans le township 26, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Chilliwack.	Ya-kwe-a-kwi-oose	48	
13	Tzeachten	District de New-Westminster, dans les towns. 23 et 26, à l'est du mér. du littoral, sur les bords des rivières Chilliwack et Luc-a-cuc.	Chilliwack, bandes Skul-kayn et Ya-kwe-a-kwi-oose.	697	Arrêté du con. 16 août 1892. Dans la zone du ch. de fer. Assig. par le comm. des réserves Sproat le 20 juin 1879. Arpentées en 1881.
14	Soowahlie	District de New-Westminster, dans les towns. 22, 23, 25 et 26, à l'est du mér. du littoral.	Bande Soowali	1,140	Confirmation définitive le 19 mars 1892.
15	Réserve de pâturages	District de New-Westminster ¼ nord-ouest de la section 22, township 26.	Sauvages de Chilliwack en commun.	160	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire des réserves Sproat le 15 mai 1879.
16	Skumalasph	District de New-Westminster, dans le township 24, sur le bord de la rivière Fraser.	Bandes Skwah, Skwah-la, Kwaw-kwaw-a-pilt, Squiala, Skway et Aht-salitz en commun.	1,158	Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
1	Coquitlam	District de New-Westminster, dans le towns. 38, à l'ouest du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Coquitlam.	Coquitlam	$6\frac{50}{100}$	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire des réserves Sproat le 8 juillet 1879.
2		District de New-Westminster, dans le towns. 38, à l'ouest du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Coquitlam.	"	$202\frac{50}{100}$	Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
1	Samahquam	District de New-Westminster, au poste 24-milles, sur le portage Douglas.	Douglas	249	Assignées par le commissaire O'Reilly le 7 sept. 1881. Arpentées en 1892.
2	Sachteen	District de New-Westminster, près du poste 23-milles, sur le portage Douglas. Deux fosses à 200 verges au nord du poste 23-milles.	"	15	Confirmation définitive le 1er mai 1886.
2A	"	Au sud et attenant à la réserve n° 2	"	52	Assignées par le commissaire O'Reilly le 30 sept. 1897. Pas arpentée. L'étendue d'acres n'est qu'approximat.

3	Sweeteen	District de New-Westminster, près du poste 21-milles, sur le portage Douglas.	"	36	
4	Skookum Chuck	District de New-Westminster, au poste 19-milles, sur le portage Douglas.	"	526	Assignées par le commissaire O'Reilly le 7 sept. 1881. Arpentées en 1882. Confirmation définitive le 1er mai 1886.
5	Sklahhesten	District de New-Westminster, au poste 14-milles, sur le portage Douglas.	"	79	
5A	"	Une addition à la réserve n° 5	"	150	Assignée par le commissaire O'Reilly le 30 sept. 1897. Pas arpentée. L'étendue d'acres n'est qu'approximat.
6	Lelachen	District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Lilloet, à 3 milles de son embouchure.	"	$37\frac{50}{100}$	
7	Cimetière	District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Lilloet, à $\frac{3}{4}$ de mille en aval de Lelachen.	"	$0\frac{75}{100}$	Assignées par le commissaire O'Reilly le 5 mai 1884. Arpentées en 1882. Confirmation définitive le 1er mai 1886.
8	Douglas	District de New-Westminster, à la tête du lac Harrison, et à l'embouchure de la rivière Lilloet.	"	1,030	
9	Morteen	District de New-Westminster, au poste 17-milles, sur le portage Douglas.	"	82	
10	Franks	District de New-Westminster, au poste 11-milles, sur le portage Douglas.	"	82	Assignées par le commissaire O'Reilly le 30 sept. 1897. Pas arpentées. L'étendue en acres n'est qu'approx.
11	Perrets	District de New-Westminster, près du poste 10-milles, sur le portage Douglas.		33	
1	Scowlitz	District de New-Westminster, dans le township 3, rang 30, à l'ouest du 6e méridien, à l'embouchure de la rivière Harrison.	Rivière Harrison	616	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire O'Reilly le 14 mai 1881. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 1er mai 1886.
2	Cimetière	Dist. de New-Westminster, dans le towns. 3, rang 30, à l'ouest du 6e mérid. sur le bord droit de la riv. Harrison, à son embouch.	"	24	
3	Creek Squawkum	Dist. de N.-Westminster, dans le towns. 24, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Harrison, à 3 milles de son embouchure.	"	392	Dans le zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire O'Reilly le 7 mai 1884. Arpentée en 1884. Confirmation définitive le 1er mai 1886.
4	Chehalis	District de New-Westminster, dans le township 4, rang 30, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Harrison.	"	635	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire O'Reilly le 6 mai 1884. Arpentée en 1884. Confirmation définitive le 1er mai 1886.
5	"	District de New-Westminster, dans le township 4, rangs 29-30, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Harrison.	"	1,414	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire O'Reilly le 6 mai 1884. Arpentée en 1885. Confirmation définitive le 1er mai 1886.
5A	"	District de New-Westminster, dans le township 4, rang 30, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Harrison, entre les réserves 4 et 5.	"	136	Dans la zone du chemin de fer. Ajoutée aux réserves des Chehalis par arrêté ministériel du 11 août 1896.
6		District de New-Westminster, dans le township 4, rang 29, sur le bord gauche de la rivière Harrison.	"	63	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire O'Reilly le 6 mai 1884. Arpentée en 1884. Confirmation définitive le 1er mai 1886.

Réserves des sauvages en Canada.—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	Homalco	District du littoral, sur le bord droit de la rivière Homalco, à la tête de Bute-Inlet.	Homalco	710·80	Assignées par le commissaire O'Reilly le 10 août 1888. Arpentées en 1888. Confirmation définitive le 28 avril 1891.
2		Dist. du littoral, sur le bord gauche de la riv. Homalco, à environ 1 mille de son embouc.	"	9·50	
3	Pointe aux Patates	District du littoral, à la tête de Bute-Inlet.	"		
4	Baie Orford	Dist. du litt., sur la rive est de Bute-Inlet.	"	0·40	
5	Mushkin	Dist. du litt., sur la rive est de l'île Valdez.	"	671·30	
				10·50	
6	Aupe	Dist. du litt., sur la rive est de Bute-Inlet.	"	14	
1	Hope	District de Yale, dans la ville de Hope.	Hope	10·50	100 pouces d'eau de la rivière Kua-kue-alla, enregist. le 25 septembre 1888.
2	Schkam	District de Yale, sur le bord droit de la riv. Fraser, à un mille en amont de la ville de Hope, T. 5, R. 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	193	250 pouces d'eau dans le creek Hka-wilt san, le 25 septembre 1888. Dans la zone du chemin de fer. Assig. par le com. Sproat le 16 août 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 8 mai 1889.
3	Ile Greenwood	District de Yale, dans la S. 9, township 5, R. 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	10	
4	Chawuthen	District de Yale, dans le tp. 5, rang 27, à l'ouest du 6e M., sur le bord droit de la riv. Fraser, à 3 milles en aval de Hope.	"	1,387	
....	Ile de l'Oiseau-de-mer	Distrits de Yale et de New-Westminster, T. 3 et 4, R. 28, à l'ouest du 6e méridien.	"	....	L'île de l'Oiseau-de-mer, contenant 4,511.50 acres, a été assignée par le commissaire Sproat, le 13 juin 1879, aux sauvages de Hope, Popkum, Swawtits, Ohamil, Ska-wah-look, Union-Bar et Yale, en commun. M. le commissaire Sproat a assigné aux sauvages de Hope (1) le droit de faire la pêche dans la rivière Fraser depuis un rocher sur le lot 18. groupe 1, district de Yale, la propriété du révérend A. D. Pringle ; (2) aussi depuis un rocher sur le bord droit de la rivière Fraser, vis-à-vis la réserve de la ville de Hope ; (3) aussi depuis un rocher sur le bord droit de la rivière Fraser, à 12 chaînes en amont de la réserve Schkam ; (4) aussi depuis un rocher sur le bord droit de la rivière Fraser vis-à-vis l'île Maria.
1	Katzie	District de New-Westminster, dans la sec. 10, tp 9, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Fraser.	Katzie	109	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le com. Sproat le 3 juillet 1879. Arpentées en 1880 et 1898.
2		District de New-Westminster, dans la sec. 11, tp 9, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche de la rivière Fraser.	"	57	

	Ile Barnstown	District de New-Westminster, le ¼ nord-est de sec. 4, township 9, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit du chenal de Parson, rivière Fraser.	"	135	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le com. O'Reilly le 13 sept. 1898. Arpentées en 1898 et 1900.
4	Lac Pitt	District de New-Westminster, dans les sec. 3 et 4, tp 5, à l'ouest du 7e méridien, à la sortie du lac Pitt.	"	540	
5	Cimetière	District de New-Westminster, le coin nord-ouest du lot 279, groupe 1.	"	1	Dans la zone du chemin de fer. Achetée par le gouvernement fédéral de M. John Hammond le 1er décembre 1898. Arpentée en 1899.
1	Klahoose	Dist. du littoral, à la tête de Toba-Inlet.	Klahoose	2,280	Assignées par le com. O'Reilly le 12 août 1888. Arpentées en 1888. Confirmation définitive le 18 mai 1889.
2	Cimetière	Dist. du littoral, sur le rivage O. de Toba-Inlet, à env. 1 mil à l'O. de la rés. n° 1.	"	0·75	
3	Baie au Saumon	District du littoral, à la tête de la baie au Saumon, Toba-Inlet.	"	174	
4	Siakin	Dist. de New-Westminster, s. le b. est du chen. Waddington, p. de la Pte Dean.	"	7	
5	Deep-Valley	District du littoral, sur le bord est du bras de mer Ramsey.	"	61	
6	Quequa	District de New-Westmininster, sur le bord est du chenal Lewis.	"	4	
7	Tork	District de Sayward, sur le bord ouest de l'anse aux Ecureuils, île Cortez.	"	698	
8		District de Sayward, sur le bord nord de l'anse aux Ecureuils, île Cortez.	"	39	
9	Ahpocum	District de New-Westminster, à la tête de la baie Forbes, chenal Homfray.	"	62	
10	Tatpo-oose	District de Sayward, à la tête de l'anse Hoskyn, île Valdez.	"	29	Assignée par le com. Vowell le 25 juin 1900. Arpentée en 190 .
1	Whonock	District de New-Westminster, dans les townships 14, 15, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Fraser.	Langley	92	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le com. Sproat le 27 juin 1879. Arpentées en 1880 et 1881. Confirmation définitive le 24 juin 1887.
2		District de New-Westminster, le ¼ nord-ouest de la section 3, tp 15, à l'est du mér. du littoral, sur le bord droit de la riv. Stave.	"	127	
3		District de New-Westminster, lots 444 et 445, groupe 1, townships 14, 15, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche de la rivière Stave, à son embouchure.	"	122	
4		District de New-Westminster, dans la sec. 2, tp 15, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche de la rivière Stave.	"	239	
5		District de New-Westminster, dans les townships 11 et 12, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Fraser.	"	360·50	
6	Ile McMillan	District de New-Wesminster, dans les townships 11 et 12, à l'est du méridien du littoral, sur la riv. Fraser, près de Langley.	"	447	
7		District de New-Westminster, partie de la section 21, bloc 5 nord, rang 2 ouest.	"	40	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
8	....	District de New-Westminster, partie du lot 1, groupe 2, sur le bord gauche de la Fraser, vis-à-vis New-Westminster.	Langley	4·68	1·29 acre de cette réserve ont été acquis par arrêté ministériel du 16 mai 1899.
1	Sahhacum	District de N.-Westminster, pt. de la sec. 34. tp 16, à l'est du méridien du littoral.	Matsqui...............	52·50	Dans la zone du chemin de fer.
	Rés. princip. de Matsqui ..	District de N.-Westminster, part. de la sec. 7, town. 17, à l'est du méridien du littoral.	....	353·85	Assignées par le commiss. Sproat le 20 juin 1879.
3	Trois Iles.....................	District de New-Westminster, dans la rivière Fraser, au nord de la réserve n° 2.	"	608·50	Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
4	Matsqui...	District de N.-Westminster, part. de la sec. 6, town. 13, à l'est du méridien du littoral.	"	60	
1	....	District de New-Westminster, part. des lots 1 et 2, groupe 2, sur le bord gauche de la riv. Fraser, vis-à-vis New-Westminster.	Musqueam.............	5·16	1 acre de cette réserve a été acquise par arrêté ministériel du 16 mai 1899. 1·13 acre achetés de M. le juge Bole le 17 juin 1899.
2	Musqueam...............	District de New-Westminster, sur le bord droit du bras nord de la rivière Fraser, à son embouchure.	"	392·50	Assignées par le commiss. Sproat le 30 juin 1879. Arpentées en 1881 et 1897. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
3	Ile de la Mer.............	District de New-Westminster, lots 8 et 9, Ile de la Mer, sur le bord gauche du bras nord de la Fraser, à son embouchure.	"	60·75	
....	New-Westminster........	District de New-Westminster. Trois blocs dans la cité de New-Westminster.	New-Westminster.......	$22\frac{48}{100}$	Assignées par le comm. Sproat le 30 juin 1879.
....	Ile au Peuplier...........	Dist. de New-Westminster, dans le bras nord de la riv. Fraser, vis-à-vis New-Westm'ter	"	$27\frac{1}{10}$	Arpentées en 1881.
1	Ohamil.....................	District de Yale, dans le towns. 4, rang 27, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la riv. Fraser, vis-à-vis le creek Raby.	Ohamil...............	458	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commiss. Sproat le 11 juin 1879.
2	Ile Wahleach.............	District de Yale, dans la rivière Fraser, à l'ouest de la réserve n° 1.	"	171	Arpentées en 1881.
	Ile de l'Oiseau-de-mer.....	Districts de Yale et de New-Westminster, townships 3 et 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien.	"	....	L'île de l'Oiseau-de-mer, contenant $4,511\frac{50}{100}$ acres, a été assignée par le commissaire Sproat le 13 juin 1879 aux sauvages Ohamil, Popkum, Swawtits, Skawah-look, Hope, Union-Bar et Yale en commun.
1	Pemberton	District de Lillooet, à l'extrémité d'en haut des prairies inférieures de Pemberton.	Pemberton.............	$188\frac{50}{100}$	
2	....	District de Lillooet, sur les prairies inférieures de Pemberton, entre les rivières Lillooet et Squamish.	"	105	Assignées par le com. O'Reilly le 6 sept 1881.
3	....	District de Lillooet, sur les prairies infé-	"	$909\frac{50}{100}$	Arp. en 1882. Confirm. définitive le 4 juin 1884.

		rieures de Pemberton, entre les branches nord et sud de la rivière Lillooet.			
4	Lokla	District de Lillooet, sur la riv. Birkenhead, à environ sept milles de la réserve nº 1.	"	$19\frac{50}{100}$	
5	Cimetière	District de Lillooet, près de la maison du poste 29-milles, au pied du lac Pemberton, sur le lot de préemption de M. Joseph Smith.	"	$1\frac{40}{100}$	Assignée par le commissaire O'Reilly le 6 sept. 1881. Arpentée en 1882. Confirm. définitive le 4 juin 1885. Le droit exclusif de faire la pêche dans la riv. Lillooet, du pied du lac Pemberton à ½ mille en descendant le cours d'eau est réservé à ces sauvages.
	Popkum	District de Yale, dans le township 3, rang 28, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la rivière Fraser.	Popkum	381	Dans la zone du ch. de fer. Ancienne rés. confir. par le com. Sproat le 16 juin 1879. Arpentée en 1880. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
	Ile de l'Oiseau-de-mer	Districts de Yale et de New-Westminster, townships 3 et 4, rang 28, à l'est du 6e méridien.	"	....	L'île de l'Oiseau-de-mer, contenant 4,51 $\frac{50}{100}$ acres, a été assignée par le commissaire Sproat, le 13 juin 1879, aux sauvages Popkum, Swawtits, Okamil, Skawah-look, Hope, Union-Bar et Yale en commun.
	Semiahmoo	District de New-Westminster, sections 1 et 2, township 1, à l'ouest du méridien du littoral, sur la baie Semiahmoo, sur la frontière internationale.	Semiahmoo	392	Assignée par le com. O'Reilly le 14 juin 1890. Arpentée en 1890. Confirmation définitive le 26 mars 1892.
1	Tsawcome	District de New-Westminster, dans la baie Trail, à 1½ mille au nord de l'île White.	Seshelt	$45\frac{25}{100}$	
2	Seshelt	District de New-Westminster, entre la baie Trail et la baie Porpoise, Jervis-inlet.	"	607	
3	Sway-calse	District de New-Westminster, sur le bord ouest de la baie Porpoise, Jervis-inlet.	"	$11\frac{25}{100}$	
4	Oalthkyim	District de New-Westminster, sur le bord ouest de la baie Porpoise, Jervis-inlet.	"	$8\frac{90}{100}$	
5	Klaalth	District de New-Westminster, sur le bord est de la baie Porpoise, Jervis-inlet.	"	$3\frac{44}{100}$	Assignées par la commission mixte des réserves le 7 septembre 1876. Arpentées en 1881.
6	Klayekwim	District de New-Westminster, sur le bord est du bras Narrows, Jervis-inlet.	"	$2\frac{45}{100}$	
7	"	District de New-Westminster, sur le bord est du bras Narrows, Jervis-inlet.	"	53	
8	"	District de New-Westmister, à la tête du bras Narrows, Jervis-inlet.	"	196	
9	Chickwat	District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Tzoonye, à environ 3 milles en amont de la réserve n° 8.	"	5	
10	Tchahchelailthtenum	District de New-Westminster, à l'est de l'île du Caillou, Seshelt-inlet, Jervis-inlet.	"	19·10	
11	Hunaechin	District de New-Westminster, à la tête de Queen's-reach, Jervis-inlet.	"	260·50	
12	Swaywelat	District de New-Westminster, sur le côté ouest de l'entrée de Princesse-Louise-inlet, Jervis-inlet.	"	1·10	
13	Chelohsin	District de New-Westminster, sur le bord nord de Queen's-reach, Jervis-inlet.	"	3·33	
14	Paykulkun	District de New-Westminster, sur le bord nord de Queen's-reach, Jervis-inlet.	"	4·55	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
15	Tsooahdie	District de New-Westminster, à la baie Déserte, Jervis-inlet.	Seshelt	724·50	Assignées par la commission mixte des réserves le 7 décembre 1876. Arpentées en 1881.
16	Slayathlum.	District de New-Westminster, sur le bord ouest de Jervis-inlet, à la tête de Prince-of-Wales-reach.	"	15·85	
17	Skwawkweehm	District de New-Westminster, à la tête de la baie Vancouver, Jervis-inlet.	"	13·20	
18	Smeshalin	District de New-Westminster, près de l'angle nord-est du havre de Pender, détroit de Malaspina.	"	10	
19	Suahbin	Dist. de N.-Westminster, à la baie du Jardin, havre de Pender, détroit de Malaspina.	"	6·50	
....	Cimetière	Sur la baie du Jardin, à dix chaînes à l'est de la réserve 19.	"	0·35	
20	Sallahlus n° 1	District de New-Westminster, dans le havre Pender, vis-à-vis la baie de Gerran.	"	3·40	
....	" n° 2	Sur la baie de Gerran, havre Pender	"	1	
21	Sekaleton	Dist. de New-Westminster, une île rocheuse dans le hav. Pender, détroit de Malaspina	"	1·25	Assignée par le comm. Vowell le 22 juin 1900. Pas arpentée. Nombre d'acres approximatif.
22	Saughanaught	District de New-Westminster, sur le bord est du chenal Agamemnon, à un mille au nord de la pointe Norman.	"	35	
23	Cokqueneets	District de New-Westminster, à l'embouchure du creek de l'Aigle, sur le rivage nord du détroit de Malaspina.	"	80	
1	Skawahlook	District de Yale, dans les sections 4 et 5, township 5, rang 27, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la riv. Fraser.	Skawahlook	151	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le comm. Sproat le 13 juin 1879. Arpentée en 1881.
2	Creek Ruby.	District de Yale, dans la sec. 5, township 5, rg 27, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche du creek Luksectsissum ou Ruby.	"	45·50	
....	Ile de l'Oiseau-de-mer.	Districts de Yale et de New-Westminster, townships 3 et 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien.	"	....	L'Ile de l'Oiseau-de-mer, contenant 4,511·50 acres, a été assignée par le commissaire Sproat le 13 juin 1879, aux sauvages de Skawahlook, Popkum, Skawtits, Ohamil, Hope, Union-Bar et Yale, en commun.
1	Mission	District de New-Westminster, sur le rivage nord de Burrard-inlet.	Squamish	38	Assignées par la commission mixte des réserves le 15 juin 1877.
2	Creek Seymour	District de New-Westminster, sur le rivage nord de Burrard-inlet, au Second détroit.	"	147	

3	....	District de New-Westminster, sur le rivage nord de Burrard-inlet, près du bras nord.	"	....	275	Arpentées en 1880.
4	Inlailawatash.	District de New-Westminster, à la tête du bras nord, Burrard-inlet.	"	....	33	
5	Kapilano.......... ...	District de New-Westminster, sur le rivage N. de Burrard-inlet, au Premier détroit.	"	.. ..	444	Les limites de cette réserve ont été définitivement modifiées et confirmées le 22 mai 1893.
6	Creek False..............	District de New-Westminster, sur le rivage sud du creek False, à son embouchure.	"	....	69·48	Assignées par la commission mixte des réserves le 15 juin 1877. Arpentées en 1880.
7	Skowishin	District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, à vingt-cinq milles de son embouchure.	"	....	100	
8	Chuckchuck	District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Skwawmish, à trois milles en amont de la réserve n° 7.	"	....	0·15	
9	Poyam........	District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, à sept milles en amont de la réserve n° 7.	"	... .	0·67	
10	Skowishin, cimetière......	District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, à deux milles de la réserve n° 7.	"	....	·10	Assignées par la commission mixte des réserves le 27 novembre 1876. Arpentées en 1881.
11	Cheakamus..............	District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, entre le creek Chemai et la rivière Cheakamus.	"	....	4,046·50	
12	Yookwitz.	District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Skwawmish, vis-à-vis l'embouchure de la rivière Cheakamus.	"	....	23	
13	Poquiosin et Skamain......	District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, près de l'embouchure de la rivière Cheakamus.	"	....	111·80	
14	Waiwakum.	District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Skwawmish.	"	... .	37	
15	Aikwucks	District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Skwawmish.	"	....	27·45	
16	Seaichem.	Dist. de New-Westminster, sur le bord gauche du marais Kowtain, rivière Skwawmish.	"	....	68	
17	Kowtain............. ...	Dist. de New-Westminster, sur le bord gauche du marais Kowtain, riv. Skwawmish.	"	.. ..	57·50	
18	Yekwaupsum............	District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, à un mille et demi de son embouchure.	"	....	154	Assignées par la commission mixte des réserves le 27 novembre 1876. Arpentées en 1881.
19	" cimetière.....	District de New-Westminster, à un mille et demi au nord de Yekwaupsum.	"	....	2·25	
20	Ile Mamaquum.......	District de New-Westminster, une île dans la branche est de la rivière Skwawmish.	"	....	13	
21	Ile Squamish.......	District de New-Westminster, la partie au nord de l'île Skwawmish, à l'embouchure de la rivière Skwawmish.	"	....	416·50	
22	Skwulwailem............	Dist. de New-Westminster, à l'embouchure de la rivière Skwawmish, à la tête du détroit de Howe.	"	....	188·23	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
23	Ahtsann	District de New-Westminster, sur la branche ouest de la rivière Skwawmish, à son embouchure.	Squamish	229·20	Assignées par la commission mixte des réserves le 27 nov. 1876. Arpentées en 1881.
24	Stawamus	District de New-Westminster, sur le bord est du détroit de Howe, à la tête.	"	141·50	
25	Kaikalahun	District de New-Westminster, sur le bord ouest du détroit de Howe, vis-à-vis l'île Woolridge.	"	33	Assignées par la commission mixte des réserves le 28 novembre 1876. Arpentées en 1881.
26	Chekwelp	District de New-Westminster, sur le bord ouest du détroit de Howe, vis-à-vis l'île Keats.	"	34·50	
27	" cimetière	District de New-Westminster, la plus septentrionale des îles Shelter, détroit de Howe.	"	0·50	
	Ile de la Défense	Dist. de New-Westminster, détroit de Howe.		33	
1	Sliammon	Détroit de New-Westminster, sur le bord nord du détroit de Malaspina, à l'est de l'île Harwood.	Sliammon	1,924·50	Assignées par le commissaire O'Reilly le 6 août 1888. Arpentée en 1888. Confirmation définitive le 28 avril 1891.
2	Ile Harwood	District de New-Westminster, dans le détroit de Géorgie.	"	2,095	
3	Paukeanum	District de Sayward, dans la baie de l'Eperlan, îles Cortès.	"	200	
4	Toquana	District de New-Westminster, à la tête du bras Théodosia, Malaspina-inlet.	"	395·50	
5	Tokenatch	District de New-Westminster, à la tête du mouillage de Freke, Malaspina inlet.	"	53	Assignées par le commissaire O'Reilly le 6 août 1888. Arpentés en 1888. Confirmation définitive le 28 avril 1891.
6	Kahkaykay	District de New-Westminster, sur la péninsule Gifford, Malaspina-inlet.	"	45	
1	Squawtits	District de Yale, dans la section 13, township 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la rivière Fraser, vis-à-vis la tête de l'île de l'Oiseau-de-mer.	Squawtits	335·50	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire Sproat le 13 juin 1879. Arpentées en 1881.
2		District de Yale, dans la section 24, township 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien, au nord et dans le voisinage de la rés. n° 1.	"	98	
....	Ile de l'Oiseau-de-mer	Districts de Yale et de New-Westminster, townships 3 et 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien.			L'Ile de l'Oiseau-de-mer, contenant 4,611·50 acres, a été assignée par le commissaire Sproat, le 13 juin 1879, aux sauvages Skwatits, Popkum, Ohamil, Skawahlook, Hope, Union-Bar et Yale, en commun.
1	Yaalstrick	Dist. de New-Westm., dans les sect. 28, 29,	Sumass	283·90	

		32 et 33, township 23, à l'est du méridien de la côte. Une île dans la rivière Fraser.			
2	Lackaway	District de New-Westminster, dans le ¼ N.-E. de section 20, township 23, à l'est du méridien de la côte, sur le bord gauche de la riv. Fraser, près du débarcad. de Miller.	"	39	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire Sproat le 15 mai 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
3	Réserve forestière	Dist. de New-Westm., dans le ¼ S.O. de sect. 28, towns. 23, à l'est du mérid. de la côte.	"	10	
4	Papekwatchin	District de New-Westminster, dans le township 20, à l'est du méridien de la côte, sur le bord droit de la rivière Fraser.	"	235	
5	Aylechootlook	District de New-Westminster, dans la section 13, township 20, à l'est du mér. de la côte, sur le bord droit de la riv. Sumass.	"	49	
6	Sumass en haut	District de New-Westminster, dans le towns. 19, à l'est du mér. de la côte, sur les bords de la riv. Sumass, en am. du lac Sumass.	"	610·80	
7	Sumass	District de New-Westminster, le ¼ N.O. de sect. 6, township 19, à l'est du méridien de la côte, sur les bords de la rivière Sumass.	"	160	
8	Holachten	District de New-Westminster, dans le township 24, à l'est du méridien de la côte, sur le bord droit du marais Nicomen.	Sumass (bande Lakahahmen.)	300	Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire Sproat le 26 juin 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
9	Réserve forestière	Dist. de New-Westminster, dans la section 4, towns. 24, à l'est du mér. de la côte.	" "	59	
10	Skweahm	Dist. de New-Westm., dans les tps 23, 24, à l'est du mér. de la côte, marais Nicomen.	" "	183	
11	Lakahahmen	District de New-Westminster, dans la section 6, township 24, à l'est du méridien de la côte, sur le bord droit du marais Nicomen.	" "	94·10	
....	Tsawwassen	District de New-Westminster, dans le township 5, sur le golfe de Géorgie, à un mille au nord de la frontière internationale.	Tsawwassen	604·25	Assignée par le commissaire Sproat le 28 décembre 1878. Arpentée en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892.
1	Village de Yale	District de Yale, dans la section 14, township 7, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	Yale	17·50	Assignée par le commiss. O'Reilly le 23 mai 1881. Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Yale enregistré le 25 septembre 1888.
2	Réserve de $4\frac{1}{2}$ milles	District de Yale, dans la section 24, tp 7, rg 23, à l'ouest du 6e mér., sur le bord droit de la riv. Fraser, à $4\frac{1}{2}$ mil. en amont de Yale.	"	15	Assignée par le commiss. Sproat le 5 août 1879. Droit de 15 pouces d'eau dérivée du cours d'eau sur la réserve, et toute l'eau dérivée d'autres sources dans la réserve, enreg. le 25 sept. 1888.
3	Kuthlalth	District de Yale, dans la section 13, tp 7, r. 26, à l'ouest du 6e mér., sur le bord gauche de la riv. Fraser, à $\frac{3}{4}$ m. en amont de Yale.	"	362	Assignée par le commiss. Sproat le 5 août 1879. La plage a été ajoutée à cette réserve par un arrêté du conseil du 9 août 1900. Droit de 20 pouces d'eau enregistré le 25 septembre 1888.
4	Qualark	District de Yale, dans le tp 6, rang 26, à l'ouest du 6e mér., sur le bord gauche de la riv. Fraser, à 3 milles en am. de Yale.	"	27	Assigné par le commiss. O'Reilly le 23 mai 1881. Dans la zone du chemin de fer. Arpentée en 1882-84. Confirmation définitive le 1er mai 1886.
5	Albert-Flat	District de Yale, dans les townships 6, 7, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Fraser, à trois milles en aval de Yale.	"	150	Assignée par le commissaire Sproat le 5 avril 1899. Droit de 100 pcs d'eau dérivée du creek Gordon et toute l'eau provenant d'autres sources dans la réserve, enregistré le 25 septembre 1888.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
6	Squeah	District de Yale, dans le township 6, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la Fraser, à cinq milles en aval de Yale.	Yale	46	Assignée par le commissaire O'Reilly le 23 mai 1881. Droit de 25 pouces d'eau dérivée du creek Squeah enregistré le 25 septembre 1888.
7	Kaykaip	District de Yale, dans le township 6, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 5½ milles en aval de Yale.	"	31	Assignée par le commissaire O'Reilly le 23 mai 1881. Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Kaykaip enregistré le 25 septembre 1888.
8	Stullawheets	District de Yale, dans le township 6, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Fraser.	"	134·50	Assignée par le commissaire Sproat le 5 août 1879. Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Stullawheets enregistré le 25 septembre 1888.
9	Lukseetsis-sum	District de Yale, dans les townships 4 et 5, rang 27, à l'ouest du 6e méridien, à l'embouchure du creek Ruby.	"	157	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire Sproat le 5 août 1879. Arpentée en 1882-84. Confirmation définitive le 1er mai 1896.
10	Skawahlum	District de Yale, dans le township 6, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Fraser.	" bande de Union-Bar	14·80	Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Skawayluk enregistré le 25 septembre 1888.
11	Puckatholetchin	District de Yale, dans les townships 5 et 6, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Fraser, à cinq milles en amont de Hope.	" "	566·50	Droit de 150 pouces d'eau dérivée du creek American-Bar enregistré le 25 septembre 1888.
12	Klaklacum	District de Yale, dans le township 5, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Fraser, à trois milles en amont de Hope.	" "	71·75	Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek American-Bar enregistré le 25 septembre 1888.
13	Trafalgar Flat	District de Yale, dans le township 5, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 2½ milles en amont de Hope.	" "	172	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire Sproat le 12 août 1879. Arpentée en 1881.
14	Réserve forestière	District de Yale, dans le township 5, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la Fraser, à trois milles en amont de Hope.	" "	224·20	Droit de 200 pouces d'eau dérivée du creek de Hamlin enregistré le 25 septembre 1888, pour usage sur la réserve n° 13.
15	Aywawwis	District de Yale, dans le township 5, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à l'embouchure de la rivière Coquehalle.	" "	229·40	
16	Kawkawa	District de Yale, dans la section 14, township 5, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le rivage de l'est du lac Kawkawa.	" "	16	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du cours d'eau qui traverse le terrain et de toute l'eau dérivée d'autres sources de la réserve, enreg. le 25 sept. 1888.

....	Ile de l'Oiseau-de-Mer.....	Districts de Yale et de New-Westminster, townships 3 et 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien.	" " ...	....	L'île de l'Oiseau-de-mer, contenant 4,511·50 acres, a été assignée par le commiss. Sproat le 13 juin 1879 aux sauvages de Yale, Union-Bar, Popkum, Skawtits, Ohamil, Skawahlook et Hope, en commun.
		AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE.			
1	Hustalen..............	Division de Kamloops du district de Yale, au pied du lac Adams, sur le bord gauche de ce lac.	Lac Adams, bande Sahhaltkum.	2,178	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek de l'Est et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources sur la réserve.
2	Squaam	Division de Kamloops du district de Yale, sur le rivage occidental du lac Adams, dans la baie Agate.	"	80	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du creek de la Passe.
3	Toops	Div. de Kamloops du district de Yale, au pied du lac Adams, sur le bord droit de ce lac.	"	25	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du creek le plus rapproché au nord de la réserve.
4	Sahhahltkum	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, au pied du petit lac Shuswap, dans le tp 21, rang 31, à l'ouest du 6e méridien.	"	3,206	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek qui coule le long de la limite occidentale de la réserve dans le lac Neskainlith; 250 pouces d'eau dérivée du lac Neskainlith, 50 pouces d'eau dérivée du lac situé sur les hautes collines à l'ouest du pied du Petit lac Shuswap.
4 A	"	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord de la rivière Thompson.	"	334	Réservée par un arrêté du conseil fédéral le 30 septembre 1895.
5	Stequmwhulpa...........	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord sud du Petit lac Shuswap.	"	250	Les réserves du lac Adams sont dans la zone du chemin de fer. Elles ont été assignées par la commission mixte des réserves le 13 août 1877. Arpentées en 1873 et 1884. Confirmation définitive des réserves 1, 2, 3 et 5 le 7 mai 1887.
6&7	Switsemalph.............	Division de Kamloops du district de Yale, les parties nord et sud de la réserve Switsemalph, dans le township 20, rang 10, à l'ouest du 6e méridien.	"	790 325	Deux réserves du bras au Saumon ont été assignées par la commission mixte des réserves aux tribus de Neskainlith, du lac Adams et du Petit lac Shuswap, en commun. Elles ont été depuis divisées par l'agent des sauvages parmi les différentes bandes intéressées.
1	Ferme Cheetsums.........	Division de Kamloops du district de Yale, daus le township 20, rang 24, à l'ouest du 6e méridien.	Ashcroft..	770	Droit de 30 pouces d'eau dérivée de la partie inférieure du creek Minnaberiet et droit de 20 pcs d'eau dérivée de la source près de la maison de Cheetsum, et de toutes les autres sources d'eau dans la réserve.
2	Poste de 105 milles........	Division de Kamloops du district de Yale, dans le township 20, rangs 24 et 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	3,470	Droit de 20 pouces d'eau dérivée d'une source sur la réserve, de 200 pouces d'eau dérivée de la rivière Bonaparte, et de toute l'eau dérivée d'autres sources dans la réserve.
3	Lac McLean............	Division de Kamloops du district de Yale, dans le township 21, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	1,003	Droit de 25 pouces d'eau dérivée du cours d'eau se jetant dans le lac McLean. Toutes ces réserves se trouvent dans la zone du chemin de fer. Assignée par le com. O'Reilly le 10 août 1881. Arpentées en 1885. Confirmation définitive le 1er mai 1886.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
4	....	Division de Kamloops, district de Yale, lot 446 et partie du lot 17, groupe 1.	Ashcroft..............	307	Echangées par MM. Campbell Frères pour la montagne Southdown. Voir arrêté minist. du 10 oct. 1894. Les sauvages Ashcroft ont le privilège de faire la pêche sur les deux bords de la rivière Thompson, depuis la tête du cañon Noir en montant sur un parcours d'un mille ; aussi le privilège de faire la pêche sur les deux bords de la rivière Thompson, depuis l'embouchure du creek Minnaberiets en montant sur un parcours d'un demi-mille.
1	Bonaparte..........	Division de Kamloops du district de Yale, parties des sections 34, 35, tp 21, rg 25, à l'ouest du 6e méridien, et sections 2, 3, tp 22, rg 25, à l'ouest du 6e méridien.	Bonaparte..............	477	Droit de 100 pouces d'eau dérivée de la rivière Bonaparte enregistré, ainsi que 50 pouces d'eau dérivée du creek du Chapeau.
2	Mauvais Rocher...........	Division de Kamloops du district de Yale sur la rivière Thompson, dans la sec. 14, tp 21, rg 23, à l'ouest du 6 méridien.	"	99·80	Droit de 30 pouces d'eau dérivée du creek au Couteau et de toute l'eau dérivée de tontes autres sources dans la réserve.
3	Lac au Huard...........	District de Lillooet, à l'extrém. occidentale du lac au Huard, à 25 milles au n. d'Ashcroft.	"	59	Assignée par le commissaire Sproat le 10 août 1878 ; arpentée en 1883 ; confirm. définitive le 4 juin 1884.
4	Creek du Chapeau, en haut	District de Lillooet, parties des secs 19, 20, 29, 30, 31, 32 et 33, tp 31, rg 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	2,057	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du ruisseau qui se décharge dans le creek du Chapeau, vis-à-vis le cañon Marble ; de 150 pouces du creek du Chapeau, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
5	Creek du Chapeau, en bas..	District de Lillooet, parties des secs 11, 18, 19, 20, tp 22, rg 25, et secs 13, 14, 15, 22, 23, 24, tp 22, rg 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	2,078	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Sultatkna, de 150 pouces du creek du Chapeau, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
1A	Bonaparte	Division de Kamloops du district de Yale, parties des sections 33, 34, 35, township 21, rang 25, et sections 1 et 2, township 22, rang 5, à l'ouest du 6 méridien.	"	1,343	Assignée par le commissaire O'Reilly le 5 juin 1890. Pas arpentée. A l'exception de la rés. n° 3, lac au Huard, toutes les réserves de Bonaparte se trouvent dans la zone du chemin de fer. Les réserves 1, 2 et 3 ont été assignées par le commissaire Sproat le 10 avril 1878 et arpentées en 1883. Les réserves 4 et 5 ont été assignées par le commissaire O'Reilly le 6 août 1881. Arpentées en 1883.
1	Tsawawmuck............	District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à l'embouchure du creek Ainslie, à 32 milles en amont de Yale.	Boothroyd, bde Chomok.	$47\frac{1}{2}$	Droit de 40 pouces d'eau dérivée du creek Ainslie et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.

2	Tsintahktl	District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 33 milles en amont de Yale.	Boothroyd, bde Chomok.	37	Droit de 15 pouces d'eau dérivée du creek Jamieson, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
3	Speyum	District de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, vis-à-vis la réserve n° 1, à 32 milles en amont de Yale.	" "	374½	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Speyum; de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nepopulchin, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
4	Kahmoose	District de Yale, sur le bord gauche de la riv. Fraser, à 34 milles en amont de Yale, dans la s. 4, tp 12, rg 26, à l'ouest du 6e mér.	" "	60	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du creek Jamieson, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
5	Sho ook	District de Yale, entre les 35e et 36e poteaux milliaires, sur le chemin venant de Yale, dans le tp 12, rg 26, à l'ouest du 6e mérid.	" "	413	Droit de 200 pouces d'eau du creek Nkatsam, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
6	Inkahtsaph	District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 38 milles de Yale, dans le tp 12, rg 26, à l'ouest du 6e méridien.	" "	454	Droit de 15 pouces d'eau dérivée du creek Nkatsam; de 50 pouces d'eau dérivée du creek à l'extrémité nord de la réserve, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
7	Chukcheetso	District de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, vis-à-vis la rés. Inkahtsaph.	Boothroyd	44½	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Chukchectso, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
8	Staiyahanny	District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 44½ milles en amont de Yale.	"	74½	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Cheuhcheuh, et de toute l'eau de surplus dérivée du creek 42-milles, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
9	Stlakament	District de Yale, à l'ouest de la rivière Fraser, vis-à-vis la réserve n° 8.	"	40	Droit de 40 pouces d'eau dérivée du creek Stlakament, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
10	Réeserve Dufferin	District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, dans la section 11, township 14, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	15½	Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Cheuhcheuh, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
					Toutes les réserves de Boothroyd se trouvent dans la zone du chemin de fer. Elles ont été assignées par le commissaire Sproat le 8 juin 1878. Arpentées en 1885. Confirm. définitive le 24 juin 1889.
1	Tuckkwiowhum	District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à l'embouchure de la rivière Anderson, à 24 milles en amont de Yale, tp 10, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	Boston-Bar	95	Droit de 100 pouces d'eau dérivée de la rivière Anderson; de 20 pouces d'eau dérivée du creek Ryan, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
2	Kopchitchin	District de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, au Coude Nord, à 2 milles en amont de Boston-Bar, township 10, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	359	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek au Coude-Nord; de 100 pouces d'eau dérivée du creek situé au milieu de la réserve; de 100 pouces d'eau dérivée du creek à l'extrémité sud de la réserve.
3	Austin's Flat	District de Yale, sur le bras gauche de la rivière Fraser, près de Hell's-Gate, à 19 milles en amont de Yale, sur la section 34, tp 9, rg 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	3¼	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du premier creek en aval de la réserve, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
4	Bucktum	District de Yale, sur le bord gauche de la Fraser, à Butcher's-Flat, sec. 14, township 11, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, à 6 milles en amont de Boston-Bar.	"	64	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek situé sur la réserve, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
5	Scaucy	District de Yale, sur le bord droit de la Fraser, et le bord droit du creek Scaucy, à 3 milles en aval de Boston-Bar, sec. 10, tp 10, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	Boston-Bar	18	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Scaucy, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
6	Paul	District de Yale, sur le bord droit de la Fraser, à un mille en am. de Hell's-Gate, dans la sec. 10, tp 10, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	$1\frac{3}{4}$	Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek Scaucy, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
7	Shrypttahooks	District de Yale, sur le bord droit de la Fraser, à deux milles en aval de Boston-Bar, dans la section 14, township 10, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	87	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Scaucy, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. Les réserves de Boston-Bar se trouvent dans la zone du chemin de fer, elles ont été assignées par le com. Sproat le 1er juin 1878, arpentées en 1882 et 1885, et conf. définitivement le 24 juin 1887.
1	Kumcheen	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à l'embouchure de la riv. Nicola, sur la sec. 12, tp 17, rang 25, à l'ouest du 6e mérid..	Cook's-Ferry	$21\frac{3}{4}$	Droit de 30 pouces d'eau dérivée de la rivière Nicola enregistré.
2	Skoonkoon	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, à 5 milles en aval du pont de Spence, dans la sec. 17, tp 16, rg 25, à l'ouest du 6e m.	"	55	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Skoonkoon, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
3	Shawniken	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, à un mille en aval du pont de Spence, dans les sections 4 et 10, township 17, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	$106\frac{1}{5}$	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Shawniken, aux chutes, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
4		Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à $\frac{1}{2}$ mille en aval du pont de Spence, dans la sec. 10, tp 17, rg 25, à l'ouest du 6e m.	"	35	Droit de 10 pouces d'eau dérivée de la rivière Thompson enregistré.
4A		Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, jusqu'au sud de la réserve n° 4 contiguë.	"	108	Assignée par le commissaire O'Reilly le 15 octobre 1889. Pas arpentée.
5	Chuchhriaschin	Division de Kamloops du district de Yale, dans la vallée Chuchhriaschin, à 3 milles au nord du pont de Spence, dans la sec. 26, tp 17, rg 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	20	Droit de 75 p. d'eau dériv. du creek Nicoelton, enreg., ainsi que de toute l'eau dériv. de deux sources dans les montag. du côté sud de la vallée, et de toute l'eau dériv. de toutes autres sources dans la réserve.
5A	"	Division de Kamloops du district de Yale,	"	20	

		dans la vallée Chuchbriaschin, à deux milles au nord du pont de Spence, dans la sec. 23, tp 17, rg 25, à l'ouest du 6e m.			
6	Nicoelton	Division de Kamloops du district de Yale, dans la vallée Nicoelton, à 4 milles au nord du pont Spence, dans le township 18, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	Cook's-Ferry	2008·50	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nicoelton, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
7	Kloklowuck	Division de Kamloops du district de Yale, dans la vallée Nicola, à sept milles du pont de Spence, sur le bord droit de la rivière Nicola.	"	219	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du cours d'eau situé près de l'extrémité du sud de la réserve, 40 pouces d'eau dérivée du creek Kloklowuck, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
8	Tsinkahtl	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, à six milles en amont du pont de Spence.	"	19·80	Droit de 5 pouces d'eau dérivée de la source la plus rapprochée de la réserve.
8A		Division de Kamloops du district de Yale, les collines situées en haut du poteau milliaire 87, sur la route Yale-Caribou, dans la sec. 7, tp 18, rg 24, à l'ouest du 6e m.	"	10	
9	Pemynoos	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à cinq milles en amont du pont Spence, dans les tps 17, 18, rg 24, à l'ouest du 6e m.	"	4507·70	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Pemynoos, de 200 pouces d'eau dérivée du creek Incaughkalk, et de 100 pouces d'eau dérivée du creek Pokheitsk.
10	Pokheitsk	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, en amont et près de la réserve n° 9.	"	36	Pas arpentée. Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Pokheitsk enregistré.
11	Spatsim	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à ½ mille en amont de la station de chemin de fer Kimball, dans la section 31, township 18, rang 24, à l'ouest du 6e méridien.	"	193	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Pokheitsk, de 25 pouces d'eau dérivée du creek Spaptsum, et de toutes autres sources dans la réserve.
11A	"	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, jusqu'au nord et près de la réserve n° 11.	"	160	Assignée par le commissaire O'Reilly le 14 octobre 1889. Pas arpentée. Les réserves nos 1, 2, 3, 4, 5, 5A, 6, 7, 8, 8A, ont été assignées par le commissaire Sproat le 20 juillet 1878 ; nos 9, 10, 11 le 30 juin 1880. Ces réserves ont été arpentées en 1885.
12	Chilthnux	Div. de Kamloops du district de Yale, sur le creek Pokheitsk, à env. 15 mil. de son emb.	"	365	Assignées par le commissaire O'Reilly le 15 octobre 1889. Pas arpentées.
13	Quiltanton	Division de Kamloops du district de Yale, sur le rivage de l'est du lac Divide, vallée des Hautes terres, à environ 1 mille au nord-est de la réserve n° 12.	"	520	
14	Enquocto	Div. de Kamloops du dist. de Yale, dans la val. des Hautes t., à $1\frac{3}{4}$ m. à l'est de la rés. n° 13.	"	560	
15	Squetankilhats	Div. de Kamloops du district de Yale, dans la vallée des Hautes terres, à ¾ de mille à l'est de la réserve n° 14.	"	520	

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
....	Creek de l'Homme-mort...	Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords du creek de l'Homme-mort, un tributaire de la rivière Thompson.	Creek de l'Homme-mort.	20·134	Assignée par la commission mixte des réserves le 28 juillet 1877. Arpentée. Droit de 500 pouces d'eau dérivée du creek de l'Homme-mort, de 25 pouces d'eau dérivée du creek Bates, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
1	Kamloops	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, à son confluent avec la branche nord, dans les townships 20 et 21, rang 17, à l'ouest du 6e méridien.	Kamloops.	33·131	Droit de 500 pouces d'eau dérivée du creek de Saint-Paul, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. Assignées par la commission mixte des réserves le 29 juillet 1877. Arpentées. Les réserves 1, 2, 3 et 5 sont dans la zone du chemin de fer ; il n'est pas certain que la réserve n° 4 ne s'y trouve pas. Droit de 50 pouces d'eau dérivée du cours d'eau le plus proche en amont de la réserve.
2	Station de pêche..........	Division de Kamloops du district de Yale, à la sortie du lac Trapp, section 34, township 17, rang 17, à l'ouest du 6e méridien.	"	15	
3	" "	Division de Kamloops du dist. de Yale, sur le rivage de l'ouest du lac Trapp, sec. 27, 34, town. 17, rang 17, à l'ouest du 6e méridien.	"	7	
4	Réserve forestière, Gilead .	Division de Kamloops du distr. de Yale, sur le bord droit de la fourche nord de la riv. Thompson, à environ 24 milles de son emb.	"	180	
5	Station de pêche...	Division de Kamloops du distr. de Yale, sur les bords du creek Heffley, un tributaire de la rivière Thompson-nord.	"	46	
1	Nekliptum....	District de Yale, près du bord gauche de la riv. Fraser, à $46\frac{1}{2}$ milles en amont de Yale, sur les bords du creek Nekliptum, township 13, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	Kanaka-Bar	30	Droit de 25 pouces d'eau dérivée du creek Nekliptum, et de toute l'eau dérivée de toutes sources dans la réserve.
2	Kanaka-Bar.	District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 47 milles en amont de Yale, dans le township 13, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	118	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du creek Nekliptum, de 5 pouces d'eau dérivée du creek Momeylux, et de toute l'eau dérivée de toutes sources dans la réserve.
3	Pegleg..............	District de Yale, quart de mille de la réserve n° 2, dans le township 13, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	10	Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek Pegleg enregistré.
4	Whyeek	District de Yale, sur le bord droit de la riv. Fraser, à Kanaka-Bar, à $46\frac{1}{2}$ milles en amont de Yale, dans le township 13, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	351	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Whyeek, de toute l'eau d'une source voisine, et de toute l'eau dérivée de toutes sources dans la réserve. Les réserves de Kanaka-Bar sont situées dans la zone du chemin de fer ; elles ont été délimitées par le commissaire Sproat le 18 juin 1878. Arpentées

					en 1885. Confirmation définitive le 24 juin 1887.
1	Nananahout	Division de Kamloops du district de Yale, sur le sentier allant de Lytton au creek du Chapeau, dans le township 17, rangs 26, 27, à l'ouest du méridien du littoral.	Lytton	770	
2	Nuuautin	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à deux milles au nord de Lytton, dans la sec. 73, tp 15, rg 27, à l'ouest du 6e mérid.	"	477	
3	Spintlum-Flat	Division de Kamloops du distr. de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à sept milles en amont de Lytton, dans le township 16, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	338·50	Droit de 50 pouces d'eau dérivée de deux petits creeks à l'extrémité nord de la réserve, et de toute l'eau dérivée de toutes sources dans la réserve.
4	Nickle-Palm	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la division Fraser, à 20 milles en amont de Lytton.	"	111	Droit de toute l'eau dérivée du creek Ilkuaichin, qui forme la limite nord-ouest de la réserve.
5	Seah	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, à un mille en amont de Foster's-Bar, dans les township 17, 18, rangs 27, 28, à l'ouest du 6e méridien.	"	329	Droit de toute l'eau dérivée du creek Dallas enregistré pour usage sur la réserve. Un cimetière sur le bord droit de la rivière Fraser, à un mille en aval de cette réserve, est également réservé. Les sauvages de Lytton ont le privilège de faire la pêche sur les deux côtés de la rivière Fraser, depuis un point situé à un quart de mille au nord de cette réserve, en descendant, sur un parcours d'un mille.
6	Nesikep	Division de Kamloops du district de Yale, à 14½ milles en aval de Lilloet, sur les bords de la rivière Fraser, dans le township 18, rang 28, à l'ouest du 6e méridien.	"	1,363	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Nesikep, et de 100 pouces d'eau dérivée du creek Stuouck. Les sauvages de Lytton ont le privilège de faire la pêche sur les deux bords de la rivière Fraser dans les limites de cette réserve.
7	Lac-au-Poisson	Division de Kamloops du district de Yale, au pied du lac du Poisson, sur le creek Stuouck	"	80	
8	Maka	Division de Kamloops du district, de Yale, dans la section 17, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	10	Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek Bootahnie.
9	Stryen	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, au creek Stryen, dans le township 15, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	629·50	Droit de 250 pouces d'eau dérivée du creek Stryen, de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nepueheen, et de toute l'eau dérivée de toutes sources dans la réserve.
10	Nkaih	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, à un mille et demi en amont de la réserve n° 6, dans le tp 16, rg 27, à l'ouest du 6e m.	"	281	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nepucheen, et de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nekerkht.
11	Yawaucht	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, au nord, et près de la réserve n° 10, township 16, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	289·50	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Yawaucht.
12	Tsaukan	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, à 12 milles en amont de Lytton, dans la section 28, tp 16, rg 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	141	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du creek Nezuito.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
13	Cameron-Bar........ ..	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la Fraser, à 13 milles en amont de Lytton, dans les townships 16-17, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	Lytton................	87	Droit de 75 pouces d'eau dérivée du creek Nkuikuet, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
14	Halhalaeden..............	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la Fraser, dans le tp 15, rg 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	92½	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Halhalacden, de toute l'eau dérivée du creek Kuaiuck, et de toutes autres sources dans la réserve.
15	Bootahnie................	Division de Kamloops du district de Yale, sur le sentier allant de Lytton au creek du Chapeau, à 10 milles du premier endroit, dans les tps 16-17, rg 26, à l'ouest du 6e m.	"	3,840	Droit de 200 pouces d'eau dérivée du creek Inchawkawwisken, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
16	Creek Deux-Milles......	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la riv. Thompson, à 1½ mille en amont de Lytton, dans la sec. 7, tp 15, rg 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	11	Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek Deux-Milles, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
17	Klahkamich	District de Yale, au sud-est de la ville de Lytton, dans la section 6, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	22½	Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek Lytton.
18	Klickkumcheen..........	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à sa jonction avec la rivière Fraser, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	47	Droit de 10 pouces d'eau dérivée du tuyau de décharge de la citerne de la gare de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, de 10 pouces d'eau dérivée du creek Lytton, et de toute l'eau dérivée de deux sources entre la réserve et la rivière Fraser.
19	Nocten...................	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la riv. Thompson, vis-à-vis le poteau milliaire 61 à partir de Yale, tp 15, rg 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	8·90	Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek à l'angle nord-est de la réserve, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
20	Kitzowit.................	District de Yale, sur le chemin de voitures Yale-Caribou, entre les poteaux milliaires 54 et 55, dans la sec. 25, township 14, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	27	Droit de 15 pouces d'eau dérivée du cours d'eau traversant la réserve, et toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
21	Inkluckcheen....... ..	Division de Kamloops du district de Yale, à 3 milles au nord de Lytton, dans la sec. 24, township 15, rang 27, à l'ouest du 6e m.	"	181¼	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Bitany et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
22	Kleetlekut................	Division de Kamloops du district de Yale, jusqu'à l'est et près de la réserve n° 2, dans la section 18, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	300	Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Inchawkawwisken, qui seront déversés dans le lac Bitany et de là dans les réserves nos 2 et 22, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.

23	Nohomeen	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, à $1\frac{1}{2}$ mille en amont de Lytton.	"	32	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nohomeen.
24	Tuckozap	Division de Kamloops du district de Yale, au confluent des rivières Thompson et Fraser, sur le bord gauche de cette dernière rivière, dans le township 15, rangs 26-27, à l'ouest du 6e méridien.	"	211	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Bitany.
25	Nickeyeah	District de Yale, sur le bord droit de la riv. Fraser, à $1\frac{1}{2}$ mille en aval de Lytton, dans le tp 14, rg 27, à l'ouest du méridien du lit.	"	$246\frac{1}{2}$	Droit de 200 pouces d'eau dérivée du creek Nickeyeah.
26	Skwayaynope	District de Yale, jusqu'au sud et près de la réserve n° 25, dans le township 14, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	237	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Kwellanaht, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
27	Papyum	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la Fraser, vis-à-vis Lytton, dans la section 1, township 15, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	129	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Nickeyeah. Un cimetière à sept chaînes au nord de Papyum est aussi réservé. Les réserves de Lytton sont dans la zone du ch. de fer. Les réserves de 1 à 7 ont été assignées par le commissaire O'Reilly le 24 août 1881. La réserve n° 27 a été assignée par le commissaire O'Reilly le 21 mai 1886. Les réserves n°s 8 à 26 ont été assignées par le commissaire Sproat le 10 juil. 1878. Confirmation définitive par le gouv. provincial le 24 juin 1887. Les réserves ont été arpentées en 1884, 1885 et 1886.
1	Nicomen	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à 68 milles de Yale, dans la sec. 17, tp 15, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	Nicomen	151·50	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du cours d'eau qui traverse la réserve.
2	Kykinalko	Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords du creek Nicomen, à $\frac{1}{2}$ mille de sa jonction avec la rivière Thompson.	"	130	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nicomen.
3	Sackum	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, près du poteau milliaire 71 à partir de Yale, tps 15, 16, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	20	Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Sackum.
	Cimetière	6 chaînes au sud de la réserve n° 3.	"	1·53	Indiqué sur le plan, mais non dans les min. de déc.
	Skhpowtz	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la riv. Thompson, $\frac{1}{4}$ mille en aval de la réserve n° 3, dans la section 32, tp 15, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	16	Droit de 20 pcs d'eau dérivée du creek Skhpowtz.
	Klahkowit	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, vis-à-vis le poteau miliaire 72 à partir de Yale.	"	197	Droit de 20 pcs d'eau dérivée du creek Kioalulat.
	Sleetsis	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, vis-à-vis le poteau milliaire 74 à partir de Yale, près de Drynock, section 17, township 16, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	22	Droit de 100 pcs d'eau dérivée du creek Sleetsis.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
7	Shoskhost	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, vis-à-vis le p. milliaire 67 à partir de Yale, dans la section 18, township 15, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	Nicomen	19	Droit de 20 pcs d'eau dérivée du creek Shoskhost.
8	Unpukpulquatum	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, vis-à-vis le poteau milliaire 68 à partir de Yale, et partie dans la section 18, township 15, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	6·50	Droit de 20 pcs d'eau dérivée du creek Unpukpulquatum.
9	Skeikut	Division de Kamloops du district de Yale, dans le township 15, rang 24, à l'ouest du 6e méridien.	"	390	Droit de 100 pcs d'eau dérivée des lacs à trois milles au sud des réserves, et du cours d'eau qui traverse les lacs.
10	Squianny	Division de Kamloops du district de Yale, à 3 milles à l'est de Drynock, dans le tp 16, rangs 24, 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	1,520	Droit de 50 pcs d'eau dérivée du creek Squianny, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve.
11	Enhalt	Division de Kamloops du district de Yale, à ¼ de mille au sud de la réserve n° 10, dans le tp 16, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	140	Droit de 50 pcs d'eau dérivée du petit lac à Enhalt. De 50 pcs d'eau dérivée du cours d'eau coulant au sud-est jusqu'à Skaikut.
12	Skaynaneichst	Division de Kamloops du district de Yale, dans la section 15, township 16, rang 24, à l'ouest du 6e méridien.	"	200	Droit de 75 pcs d'eau dérivée du creek Skayneichst.
13	Naykikoulth	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Nicola, dans la section 7, township 16, rang 23, à l'ouest du 6e méridien.	"	152	Droit de 30 pcs d'eau dérivée du creek Naykikoulth.
14	Putkwa	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, dans les sections 11, 14, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	10·50	Droit d'eau enregistré. Toute l'eau de toutes sources dans la réserve.
15	Shuouchten	Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, dans les sections 13, 14, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	10·50	Droit de 20 pcs d'eau dérivée du creek Shuouchten. Les réserves de Nicomen sont dans la zone du chemin de fer. Les réserves nos 1 à 13 ont été assignées par le commissaire Sproat le 13 juillet 1878. Les nos 14 et 15 ont été réservés par l'arrêté ministériel fédéral. du 2 déc. 1895. Les rés. ont été arp. en 1879 et 1886.
1	Nicola Mameet	Division de Kamloops du district de Yale, près du confluent de la rivière Nicola et du creek Guichon.	Nicola (en bas)	11,356	Droit de 300 pcs d'eau dérivée de la rivière Mameet. Assiguée par le commissaire Sproat le 5 septembre 1878.
	Joeyaska	Division de Kamloops du district de Yale,	"	320	Assignée par le commissaire Sproat le 11 septembre

		dans la section 11, township 91.			1878.
3	Pipseul	Division de Kamloops du district de Yale, à environ 6 milles au nord du lac Mamee, dans le tp 17, r. 21, à l'ouest du 6e méridien.	"	220	Assignée par le commissaire Sproat le 5 septembre 1878. Droit de 50 pcs d'eau dérivée du creek Pipseul, dans la zone du chemin de fer.
4	Zoht n° 1	Division de Kamloops du district de Yale, près du pied du lac Nicola, dans le tp 94.	"	500	Assignée par le commissaire Sproat le 10 sept. 1878. Droit de 50 pcs d'eau dérivée du creek Clapperton.
5	" n° 2	Division de Kamloops du district de Yale, dans la section 36, township 34 ; aussi désignée comme lot 716, groupe 1, district de Yale.	"	160	L'ancienne réserve Zoht a été cédée au gouvernement provincial par l'arrêté ministériel fédéral du 16 mai 1899, en échange 'du lot 716, groupe 1, district de Yale. Confirmation définitive le 22 juin 1899.
6	Logan's	Division de Kamloops du district de Yale, sur le creek Hamilton (au tributaire du lac Nicola), à 12 milles de son embouchure.	"	45	Assignée par le commissaire Sproat le 12 septembre 1878.
7	Creek Hamilton	Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords du creek Hamilton, à 7 milles de son embouchure.	"	4,400	Assignée par le commissaire Sproat le 12 septembre 1878. Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Teenamilst ; 200 p. d'eau dérivée du creek Hamilton.
8	Speous	Division de Kamloops du district de Yale, à 1 mille au sud-est de la jonction des rivières Nicola et Speous, dans les tps 87 et 90.	"	280	Droit de 100 pcs d'eau dérivée du creek Chiuppalst, de 100 pcs d'eau dérivée du creek Nuaitch, et de 100 pcs d'eau dérivée du creek Hanuhuwiwihl. Assignée par le commissaire Sproat le 23 juillet 1879.
9	Nooaitch Grass	Division de Kamloops du district de Yale, à un mille et demi à l'est de la rivière Nicola, à environ 25 milles de son embouchure, en partie dans les townships 14 et 15, rang 22, à l'ouest du 6e méridien.	"	1,960	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire Sproat le 26 août 1878.
10	Nooaitch	Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords de la rivière Nicola, à environ 20 milles de son embouchure, dans les cantons 14, 15, rgs 22, 23, à l'ouest du 6e méridien.	"	2,310	Dans la zone du chemin de fer. 50 pcs d'eau dans la rivière Nicola, avec toute l'eau d'un cours d'eau coulant à travers la réserve. Assignée par le commissaire Sproat le 26 août 1878.
11	Shackan	Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords de la rivière Nicola, à environ douze milles de son embouchure, dans les cantons 15, 19, rangs 23, 24, à l'ouest du 6e méridien.	"	6,470	Dans la zone du chemin de fer. 100 pouces d'eau dans le creek Nikikuhl. 200 pouces dans le creek Shhahanih. 100 pouces dans le creek Zascium. 200 pouces dans le creek Papsilqua. Assignée par le commissaire Sproat le 20 août 1878.
12	Soldatquo	Division de Kamloops du district de Yale, dans le canton 19, rang 23, à l'ouest du 6e méridien.	"	2,440	50 pouces d'eau dans le creek Lukatcheen. 50 pouces dans le creek Soldatquo. Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire Sproat le 20 août 1878.
13	Papsilqua	Division de Kamloops du district de Yale, sur le creek Papsilqua, dans les sections 12, 13, canton 16, rg 23, à l'ouest du 6e méridien.	"	730	100 pouces d'eau dans le creek Papsilqua. Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire Sproat, le 20 août 1878. Le bas de la réserve Nicola a été arpentée en 1879.
1	Lac Nicola	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive est du lac Nicola, à sa tête, dans les cantons 96 et 97.	Nicola (en haut)	2,692	200 pouces d'eau dans la rivière Nicola.
2	Pêcherie du C.-Hamilton ou Quilchena.	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive sud du lac Nicola, à l'embouchure du creek Hamilton ou Quilchana, dans le canton 97.	"	60	50 pouces d'eau dans le creek Quilchana.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
3	Lac Douglas....	Division de Kamloops du district de Yale, à l'extrémité inférieure du lac Douglas, en partie dans le canton 96.	Nicola (en haut)........	23·047	300 pouces d'eau dans le creek Spahomin. 100 pouces dans le lac à la tête du creek Lauder. 50 pouces d'une source sur le côté sud-ouest de la réserve.
4	Creek Spahomin.....	Division de Kamloops du district de Yale, sur le creek Spahomin, à environ 7 milles de son embouchure.	"	320	50 pouces d'eau dans le creek Spahomin.
5	Lac Chapperon....... ...	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive ouest du lac Chapperon.	"	725	50 pouces d'eau dans le creek Murray.
6	Pêcherie du C.-Chapperon.	Division de Kamloops du district de Yale, sur le creek Chapperon, en haut, à environ trois quarts de mille de son embouchure.	"	15	25 pouces d'eau dans le creek Chapperon, en haut.
7	Lac au Saumon...	Division de Kamloops du district de Yale, sur la route de Nicola à la Grande-Prairie.	"	172	Les rés. n°s 1 à 7 ont été assignées par le commissaire Sproat le 28 sept. 1878 ; elles ont été arpent. en 1879.
8	Creek Spahomin	Division de Kamloops du district de Yale, entre les réserves n°s 3 et 4.	"	3,857	Assignée par le commissaire O'Reilly le 10 oct. 1889. Arpentée en 1894. Confirmation finale le 7 mai 1895.
1	Neskainlith, n° 1.......	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive droite de la riv. Thompson, à quatre milles en aval du Petit lac Shuswap, canton 21, rang 13, à l'ouest du 6e méridien.	Neskainlith Halaut.	3,245	400 pouces d'eau dans le creek Neskainlith.
2	" n° 2.........	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Thompson, vis-à-vis la réserve n° 1.	"	2,456	100 pouces d'eau dans le creek Chase.
3	Switsemalph......... ...	Division de Kamloops du district de Yale, la partie centrale de la réserve Switsemalph sur le bras au Saumon du lac Shuswap, dans le canton 20, rang 10, à l'ouest du 6e méridien.	"	1,295	Deux rés. sur le bras au Saumon furent assignées par la commission conjointe des rés. aux tribus de Neskainlith, du lac Adams et du Petit lac Shuswap, en commun. Elles ont été depuis div. par l'agt des sauvages parmi les différentes bandes intéressées. Les réserv. Neskainlith sont dans la zone du ch. de fer ; elles furent assignées par la comm. conjointe des réserves le 13 août 1877, et arpentées en 1881 et 1885.
	Thompson-Nord...	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Thompson-Nord, à environ 45 milles de Kamloops.	Thompson-Nord et le lac au Canot.	3,220	50 pouces d'eau dans le creek Newkykwatston. 50 pouces dans le creek Cukchuqualk.
2	Nehalliston......... . .	District de Lillooet, près du fort, et vis-à-vis le creek Nehalliston, à cinquante milles en amont de Kamloops.	" ..	5	5 pouces d'eau dans le creek Silpahan.
3	Rivière Barrière.........	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Barrière, à un quart de mille de son confluent avec la Thompson-Nord, à trente-huit milles en	" ..	6	5 pouces d'eau dans la rivière Barrière. Assignée par la commission conjointe des réserves le 5 juillet 1877. Arpentée en 1878.

		amont de Kamloops.			
4	Creek Lewis	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive gauche du creek Lewis, à environ un quart de mille de son confluent avec la Thompson-Nord, à environ trente-cinq milles en amont de Kamloops.	"	8	5 pouces d'eau dans le creek Louis.
1	Okanagan	Division Osooyoos du district de Yale, à la tête du lac Okanagan.	Okanagan	25·539	100 pouces d'eau dans le creek Siwash. 100 pouces dans le creek Six-Milles. 35 pouces dans le creek Louis. 150 pouces dans le creek O'Keefe. 75 pouces dans le creek White-Man.
2	Lac à la Loutre	Division Osooyoos du district de Yale, sur le bord du lac à la Loutre, dans la section 23, canton 7.	"	62	
3		Division Osooyoos du district de Yale, le quart sud-ouest de la section 13, canton 7.	"	160	
5	Lac du Cygne	Division Osooyoos du district de Yale, dans les sections 26 et 35, canton 8, sur la rive nord du lac du Cygne.	"	68	Assignée par la commission conjointe des réserves le 15 octobre 1877. Arpentée en 1880.
5	Lac Long	Division Osooyoos du district de Yale, sur la rive nord du lac Long, une partie de la section 22, canton 9.	"	128	
6	Vallée des Prêtres	Division Osooyoos du district de Yale, à la tête du bras sud du lac Okanagan, dans la section 30, canton 9.	"	83	
7	Lac aux Canards	Division Osooyoos du district de Yale, sur la rive nord du lac aux Canards, dans les cantons 20 et 23.	"	457	
8	Creek de la Mission.	Division Osooyoos du district de Yale, sur les bords du creek de la Mission. Parties des sections 5, 6, 7 et 8, canton 26.	"	55	Assignée par la commission conjointe des réserves le 15 octobre 1877. Arpentée en 1880.
9	Tsinstikeptum	Division Osooyoos du district de Yale, sur la rive ouest du lac Okanagan, dans le canton 25.	"	2,438	
10		Division Osooyoos du district de Yale, sur la rive ouest du lac Okanagan, à $3\frac{1}{2}$ milles au nord de la réserve n° 9.	"	800	Assignée par le commissaire O'Reilly le 19 octobre 1888. Arpentée en 1889. Confirmation finale le 28 avril 1891.
1	Prairie à foin	Division de Kamloops du district de Yale, à la tête de la vallée Venables, section 15, canton 19, rg 25, à l'ouest du 6e méridien.	Creek Oregon-Jack	30	Assignée par le commissaire Sproat le 3 août 1878. Arpentée en 1885. Confirmation finale le 24 juin 1887.
2		Division de Kamloops du dist. de Yale, aux fourches du cr'k Oregon-Jack, dans la sec. 21, canton 19, rg 25, à l'ouest 6e méridien.	"	35	
3	Creek Oregon-Jack	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Thompson, à l'embouchure du creek Oregon-Jack.	"	120	100 pouces d'eau dans le creek Oregon-Jack. Les sauvages du creek Oregon-Jack ont le privilège de pêcher du saumon sur les deux rives de la rivière Thompson, depuis un quart de mille en amont de l'embouchure du creek Oregon-Jack, en descendant le courant jusqu'à une distance de deux milles.
4	Nepa	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Thompson au creek Nelson, dans la section 32, canton 19, rang 25, à l'ouest du 6e méridien.	"	322	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
5	....	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Thompson, jusqu'au sud et près de la réserve n° 3, dans le canton 19, rangs 24 et 25, à l'ouest du 6e méridien.	Creek Oregon-Jack....	1,043	Assignée par le commissaire O'Reilly le 12 août 1881. Arpentée en 1885. Confirmation finale le 24 juin 1887.
6	....	Division de Kamloops du district de Yale, sur le creek Nelson, dans les cantons 19 et 20, rang 23, à l'ouest du 6e méridien.	"	750·70	Assignées par le commissaire O'Reilly le 19 mai 1886. Arpentée en 1885. Confirmation finale le 24 juin 1887.
7	....	Division de Kamloops du district de Yale, au sud de la réserve n° 6, dans la section 21, canton 19, rg 24, à l'ouest du 6e méridien.	"	80	
1	Osoyoos..............	Division Osooyoos du district de Yale, à la tête du lac Osooyoos, parties des cantons 48, 49, 50 et 51.	Osoyoos..............	32·097	50 pouces d'eau dans le creek A-tsi-hlak, 100 pouces dans le creek au Loup et 300 pouces dans le creek Grégoire.
2	Lac du Chien...........	Division Osooyoos du district de Yale, sur les bords de la rivière Okanagan, au débouché du lac du Chien, dans le canton 86.	"	71	Les réserves Osooyoos ont été assignées par la commission conjointe des réserves le 21 novembre 1877. Arpentée en 1889. Confirm. finale 28 avril 1891.
1	Penticton..............	Division Osooyoos du district de Yale, au pied du lac Okanagan, en partie dans le canton 88.	Penticton.............	47·829	100 pouces d'eau dans le creek à la Truite, 100 pouces dans le creek au Serpent, et 60 pouces dans le creek Marron. La réserve n° 1 a été assignée par la commission conjointe des réserves le 24 nov. 1877. Arpentée en 1889. Confirm. finale le 10 juillet 1895.
2	Réserve de bois.........	Division Osooyoos du district de Yale, canton 87, entre les lacs Okanagan et du Chien.	"	321	Assignée par la commission O'Reilly le 31 juillet 1893. La partie sud de la réserve n° 2, telle qu'assignée par la comm. conjointe des réserves le 24 novembre 1887, a été cédée en juillet 1893. Arpentée en 1889. Confirmation finale le 10 juillet 1895.
2A	"	A l'ouest de la réserve n° 2 et attenante à cette réserve.	....	194	Transférée par M. Thomas Ellis à la Couronne le 21 septembre 1894. Arpentée en 1889. Confirmation finale le 10 juillet 1895.
3	Prairie Nicola..........	Division Osoyoos du district de Yale, attenante aux lots 1, 2, 3, groupe 1.	"	350	Assignée par la commis. conj. des rés. le 24 nov. 1887. Arpentée en 1889. Confirm. finale le 10 juillet 1895.
1	Quaaout..............	Division de Kamloops du district de Yale, au nord du Petit lac Shuswap, et sur la rive droite du creek Adams, à son emb., dans le canton 22, rg 12, à l'ouest du 6e méridien.	Petit la Shuswap (Knaut).	4,265	Cent pouces d'eau dans le creek Adams, 25 pouces d'un lac à l'angle sud-ouest de la réserve, et toute l'eau de toutes les autres sources d'alimentation sur la réserve.
2	Creek Chum............	Division de Kamloops du district de Yale, à l'angle sud-est du Petit lac Shuswap, dans le canton 22, rg 12, à l'ouest du 6e méridien.	" " ..	600	Cinquante pouces d'eau dans le creek Jim ou Trail, et toute l'eau de toutes les autres sources d'alimentation sur la réserve.
3	Prairie................	Division de Kamloops du district de Yale,	" " ..	60	Assignée par la commission conjointe des réserves,

		dans la section 25, canton 21, rang 12, à l'ouest du 6e méridien.			le 14 août 1877. Arpentée en 1878 et 1884. Confirmation finale le 28 octobre 1891.
4	Creek des Ecossais.....	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive nord du Grand lac Shuswap, à l'emb. du creeek des Ecossais, dans les cantons 22, 23, rg 11, à l'ouest du 6e méridien.	" " ..	2,105	Cent pouces d'eau dans le creek des Ecossais, 50 pouces dans la rivière Adams, et toute l'eau de toutes les sources d'alimentation sur la réserve.
5	Baie du Nord............	Division de Kamloops du district de Yale, à la tête de la baie du Nord, bras au Saumon du lac Shuswap, à la voie d'évitement Tappen, dans le canton 21, rang 10, à l'ouest du 6e méridien.	" " ..	810	Vingt-cinq pouces d'eau dans le creek Skatkna, 25 pouces dans le creek Skukukum, et toute l'eau de toutes les autres sources d'alimentat. sur la réserve. Deux réserves sur le bras du Saumon ont été assig. le 6 août 1877 par la commission conjointe des rés. aux trib. Neshainlith, du lac Adams et du Petit lac Shuswap en commun. Elles ont été depuis divisées par l'agent des sauvages entre les différentes bandes intéressées.
1	....	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Similkameen, dans les sections 4 et 9, canton 52.	Similkameen (en bas)....	....	Désavouée par le gouvernement provincial le 28 avril 1891. Annulée par le commissaire O'Reilly le 9 août 1893.
2	....	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Similkameen.	" "	208	
3	....	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur les deux rives de la Similkameen, contiguë à la réserve n° 2, au sud.	" "	1,750	
4	Ferme de Narcisse	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Similkameen, vis-à-vis les réserves nos 2 et 3 à 9 milles au nord de la frontière internationale.	" "	1,854	Quarante pouces d'eau dans le creek Sintlehahtan.
5	Joe Nahumcheen........	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur les deux rives de la Similkameen, au sud de la réserve n° 3 et l'adjoignant.	" "	1,278	Dix pouces d'eau à prendre dans une source en arrière de la ferme de Joe Nahumcheen. Cent pouces d'eau dans la rivière Similkameen.
6	Creek de l'Aveugle........	Division d'Osooyoos du district de Yale, partie des sections 11 et 14, canton 52.	" "	400	
7 & 8	Skemeoskuankin..........	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Similkameen, au nord de la frontière internationale et l'adjoignant.	" "	3,800	Cent pouces d'eau dans le creek Skemeoskuankin.
9	Alexis....................	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Similkameen, à cinq milles en amont de Keremeos.	" "	429	Cent pouces d'eau dans le creek Achegheplat.
10	Ashnola	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Similkameen, à son confluent avec la rivière Ashnola.	" "	4,153	Cent pouces d'eau dans la rivière Ashnola et 50 pouces dans le creek de Jim.
10A	"	Sur la rive droite de la rivière Similkameen, au nord de la réserve n° 10 et l'adjoignant.	" " ...	3,724	
10B	"	Sur la rive droite de la rivière Similkameen, au sud de la réserve n° 10 et l'adjoignant.	" "	411	
11	Ashnola John's...........	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Similkameen, à 13 milles en amont de Keremeos.	" " ...	585	Cent pouces d'eau dans le creek Sinthutsepaskan.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
12	....	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur le creek Keremeos, à environ 14 milles de Keremens, sur la route charretière de Keremeos à Penticton.	Similkameen (en bas)....	150	Les réserves n°s 1, 2, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 ont été assignées par le commissaire Sproat le 12 octobre 1878. Le n° 3 a été assigné par le commissaire O'Reilly le 22 septembre 1884. Les n°s 4, 5 et 6 ont été assignées par le commissaire O'Reilly le 30 octobre 1888 Les n°s 10A, 10B et 12A ont été assignées par le commissaire O'Reilly le 9 août 1893.
	....	Sur le creek Keremens, au nord et à l'ouest de la réserve n° 12 et l'adjoignant.	" "	1,130	Les réserves 7, 8, 9, 10 et 11, finalement confirmées le 28 avril 1891. Les réserves 2, 3, 4, 5, 6, 12, 10A, 10B et 12B, confirmées le 8 juin 1895.
1	Fourches de la Vermillon..	Division d'Osooyoos du district de Yale, aux fourches de la Vermillon, sur la rivière Similkameen, près de Princeton.	Similkameen (en haut) ..	26	
2	Chuchuwayha	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur les bords de la Similkameen, au creek 20-Milles, à 20 milles en aval de Princeton.	"	4,387	200 pouces d'eau dans la rivière Similkameen. 100 pouces d'eau dans le creek 20-Milles. 100 pouces d'eau dans les creeks N-kan-si-ko, Aks-spe-papts-in et Chu-chu-way-ha. 100 pouces d'eau dans le creek N-kam-a-hi-not.
2A	"	A l'ouest de la réserve n° 2 et l'adjoignant..	" ...	1,013	
2B	"	Sur la rive droite de la Similkameen, à l'ouest de la réserve n° 2 et l'adjoignant.	" ...	160	
3	Creek au Loup ou Yakhl-kaywalick.	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive droite de la Similkameen, à l'embouchure du creek au Loup, à 9 milles de Princeton.	"	518	100 pouces d'eau dans le creek au Loup.
4	Creek 9-Milles..........	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la Similkameen, à l'emb. du creek 9-Milles, vis-à-vis la réserve n° 3.	" ..	198	30 pouces d'eau dans le creek 9-Milles
5	Lulu	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Similkameen, à environ 12 milles de Princeton.	" ...	50	100 pouces d'eau dans le creek Lula-a-lauh.
6	....	Division de Kamloops du district de Yale, sur la route de Princeton à Nicola, et à environ 12 milles du premier endroit.	"	10	Les réserves n°s 1, 5 et 6 assignées par le commissaire Sproat le 5 octobre 1878.
7	Iltcoola.	Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Similkameen, à environ 11 milles en aval de Princeton.	"	42	La réserve n° 2 assignée par le commissaire O'Reilly le 26 octobre 1888. Les réserves n°s 3, 4, 7, 2A, et 2B assignées par le commissaire O'Reilly le 5 août 1893. Ces réserves n'ont pas été arpentées.

1	Kupchynalth (en haut)....	District de Yale, à environ 8 milles au sud de Lytton, dans la section 30, canton 13, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	Siska Flat.......... ...	20	20 pouces d'eau dans le creek Kupchynalth, et toute l'eau de toutes les autres sources d'alimentation qu'on pourra trouver sur les deux réserves Kupchynalth.
2	" (en bas)..	District de Yale, sur la rive gauche de la rivière Fraser, à environ 8 milles en aval de Lytton, dans la section 25, canton 13, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	$15\frac{50}{100}$	
3	Siska Flat..............	District de Yale, sur la rive gauche de la Fraser, à environ 7 milles en aval de Lytton, dans la section 36, canton 13, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	91	50 pouces d'eau du creek Siska, et de toutes autres sources que l'on pourra trouver disponibles, y compris une source sur le versant de la montagne.
4	Cimetière.....	District de Yale, sur la route charretière de Caribou, à $7\frac{1}{2}$ milles au sud de Lytton, sec. 30, canton 13, rang 26, à l'ouest du 6e m.	"	$\frac{62}{100}$	
5	Zacht	District de Yale, sur la route charretière de Caribou, à $6\frac{1}{2}$ milles au sud de Lytton, sec. 1, canton 14, rang 26, à l'ouest du 6e m.	"	60	75 pouces d'eau dans le creek Siska et toute l'eau de toutes sources d'alimentation sur la réserve.
	Humhampt................	District de Yale, à environ $5\frac{1}{2}$ milles en aval de Lytton, près de la rive droite de la Fraser.	"	10	20 pouces d'eau dans le creek Humbampt, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve.
7	Nahamanak	District de Yale, au pont du C. C. P. sur la Thompson, à environ 7 milles en aval de Lytton, dans la section 36, canton 13, rang 27, à l'ouest du 6e méridien.	"	362	50 pouces d'eau dans le creek Hyumatko. 50 pouces d'eau dans le creek N-tlah-tla-pat-ko, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve.
					Les réserves du plateau Siska ont été assignées par le commissaire Sproat le 18 juin 1878. Arpentées en 1885. Confirmation finale le 24 juin 1887. Toutes ces réserves se trouvent dans la zone du chemin de fer.
1	....	District de Yale, à $\frac{1}{2}$ mille à l'est de la riv. Fraser et à $4\frac{1}{2}$ milles au sud de Lytton, d. la sec. 13, can. 14, rg 27, à l'ouest du 6e mérid.	Skuppah	20	15 pouces d'eau dans le creek Skuppah, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve.
2	Inklyuhkinatko..........	District de Yale, sur la rive gauche de la Fraser, à 3 m. en aval de Lytton, dans la sec. 24, can. 14, rg 27, à l'ouest du 6e mérid.	"	169	20 pouces d'eau dans le creek Inklyukkinatko, et l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve.
3	Pooeyelth	District de Yale, sur la rive droite de la Fraser, à 5 milles en aval de Lytton, dans la sec. 11, can. 14, rg 27, à l'ouest du 6e mérid.	"	20	40 pouces d'eau dans le creek Pooeyelth, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve.
4	Skuppah......	District de Yale, sur la rive gauche de la rivière Fraser, en aval du creek Skuppah, 4 milles en aval de Lytton, dans la section 13, canton 14, rg 27, à l'ouest du 6e mérid.	"	59	25 pouces d'eau dans le creek Skuppah, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve.
					Ces réserves sont toutes dans la zone du chemin de fer. Elles furent assignées par le commissaire Sproat le 18 juin 1878, arpentées en 1885, et finalement confirmées le 24 juin 1887.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	Rivière au Saumon..	Division de Kamloops, dist. de Yale, sur la rive droite de la r. au Saumon, d. le cant. 34.	Spallumcheen	3,853	Assignées par la commission conjointe des réserves le 3 septembre 1877. Arpentées en 1880.
2	Enderby..	Division de Kamloops du district de Yale, sur les deux rives de la riv. Spallumcheen, dans les cantons 35, 37 et 38.	"	5,625	
....	Cimetière......	Dans le champ de M. Fortune, au sud de la rivière Spallumcheen, dans le canton 38.	"	0·75	
3	Sicamous............ ..	Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive ouest du lac Mara, dans le quart fractionnel de la section 25, et le quart nord-est de la section 26, canton 21, rg 8, à l'ouest du 6e méridien.	"	201	Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire O'Reilly le 11 août 1883. Pas arpentée.
1	Spuzzum	District de Yale, sur la rive droite de la riv. Fraser, à 9 milles au nord de Yale, dans les sections 13, 14, 23, 24, canton 8, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	Spuzzum................	302	227 acres de cette réserve ont été assignées par le commissaire Sproat le 21 mai 1878; 75 acres additionnelles furent assignées par le commissaire O'Reilly le 26 avril 1884. 200 pouces d'eau dans le creek Spuzzum, 50 pouces dans le creek à l'ouest de la réserve, 50 pouces dans le creek situé à un mille en aval de la réserve, et toute l'eau de toutes les autres sources d'alimentation d'eau sur la réserve.
2	Papsilqua	District de Yale, 11 milles au nord de Yale, dans les sections 25, 36, canton 8, rg 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	41	20 pouces d'eau du cours d'eau qui se jette dans le lac sur la réserve.
3	Teequaloose	District de Yale, ¼ mille au sud-ouest du pont Suspendu, dans la section 2, canton 9, rang 26.	"	19	25 pouces d'eau du cours d'eau qui traverse la réserve.
4	Yelakin	Dist. de Yale, sur la rive gauche de la Fraser, à 16 milles en am. de Yale, dans la sec. 23, cant. 9, rg 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	72·50	Toute l'eau de toutes les sources d'alimentation sur la réserve.
5	Long Tunnel..	District de Yale, sur la rive droite de la Fraser, à 15 milles de York, dans le canton 9, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	8	Toute l'eau du petit cours d'eau qui traverse la réserve, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve.
6	Skuet	District de Yale, sur la rive gauche de la Fraser, ¾ mille en aval du pont suspendu, dans la section 36, canton 8, rang 26, à l'ouest du 6e méridien.	"	13·50	Toute l'eau de deux cours d'eau qui traversent la réserve. Toutes ces réserves se trouvent dans la zone du chemin de fer. Les nos 2, 3, 4, 5 et partie sud du n° 6 furent assignées par le commissaire Sproat le 21 mai 1877. La partie nord du n° 6 a été assignée par le

					commissaire O'Reilly le 25 avril 1884. Arpentées en 1882, 1884. Confirmation finale le 1er mai 1886.
1	Eau-Froide	Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords de la rivière à l'Eau-Froide, à environ 4 milles de son embouchure.	Nicola infér., Spuzzum, Boston-Bar, Boothroyd, Siska, Similkameen, en haut, en commun.	4,640	
2	Paul's Basin	District de Yale, sur la rive gauche de la riv. à l'Eau-Froide, à env. 12 m. de son embouc.		1,594	100 pouces d'eau du cours d'eau qui traverse la réserve.
3	Prairie	Division de Kamloops du district de Yale, à environ 4 milles à l'est de la réserve n° 1.	....	42·50	20 pouces d'eau du cours d'eau se jetant dans le lac sur la réserve. Assignée par le commiss. Sproat le 11 sept. 1878. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 8 mai 1889.

AGENCE DE KOOTENAY, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

1	Kootenay	District de Kootenay, sur la rive droite de la rivière Kootenay, à l'embouchure de la rivière Sainte-Marie.	Kootenay	17,425	Assignée par le commissaire O'Reilly le 20 août 1884. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 10 juin 1887.
2	Plaines au Tabac	Distr. de Kootenay, d. la vallée de la Kootenay, adjacente à la frontière internationale.	"	10,560	Assignée par le commissaire O'Reilly le 18 juillet 1884. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 10 juin 1887.
3	Lac Colombie	District de Kootenay, dans la vallée de la Colombie, entre le lac Colombie inférieur et les montagnes Rocheuses.	"	8,456	Assignée par le commissaire O'Reilly le 9 août 1884. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 10 juin 1887.
4	Ranche d'Isidore	Dist. de Kootenay, d. la vall. de la Kootenay	"	680	Assignées par le commissaire O'Reilly le 27 septembre 1887. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
5	Cassimayooks	" " "	"	160	
6	Bunmers Flat	District de Kootenay, sur la rive gauche de la riv. Kootenay, à 3 milles en amont de l'embouchure de la rivière Sainte-Marie.	"	190	
	Kootenay inférieure	District de Kootenay-ouest, sur la rive droite de la rivière Kootenay, à environ 3 milles au nord de la frontière internationale.	Kootenay inférieure	1,831·50	Assignée par le commissaire O'Reilly le 28 août 1884. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 10 juin 1887.
	Shuswap	District de Kootenay-est, sur la rive droite de la rivière Colombie, vis-à-vis l'embouchure du creek Toby.	Shuswap, bande de Kinbasket.	2,759	Assignée par le commissaire O'Reilly le 28 août 1884. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 10 juin 1887.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KWAWKEWLTH, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	Fort Rupert ou Tsa-kis....	District de Rupert, havre aux Castors, île Vancouver.	Kwawkewlths de Fort-Rupert.	4 25	Assignées parle commissaire O'Reilly le 18 septem bre 1886. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
2	Kip-pase..........	District de Rupert, havre aux Castors, à environ 7 chaînes à l'ouest de la réserve nº 1.	"	34	
3	Ile aux Coquilles....	District de Rupert, havre aux Castors, à environ un mille au nord de la réserve n° 1.	"	0·70	
4	Tsul-qua-te..........	District de Rupert, sur le côté ouest de la baie Hardy.	"	38·70	
5	Pointe Thomas..........	District de Rupert, à la Pointe Thomas, à environ un mille à l'est de Fort-Rupert.	"	42·30	
6	Keogh..........	Distr. de Rupert, à l'embouc. de la riv. Keogh, à environ 2½ milles à l'est de Fort-Rupert.	"	4·50	
7	Klickseewy..........	District de Rupert, sur le détroit de la Reine-Charlotte, à environ 12 milles au sud-est de Fort-Rupert et à l'est de la section 9.	"	134·80	
1	Gwayasdums..........	District de la côte, sur le côté ouest de l'île Gilford. Passage de la Retraite.	Ile Gilford; Tsah-waw-ti-neuch.	62·90	Assignées par le commissaire O'Reilly le 25 septembre 1886. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
1A	Cimetière..........	A l'extrémité nord de l'île à la Voile.	Ah-kwaw-ah-mish.......	0·85	
2	Kunstamis..........	District de la côte, sur la terre ferme de la Colombie-Britannique, sur le côté nord de la baie Claydon.	Kwaw-waw-i-nuck.......	17·20	
3	Keogh..........	District de la côte, à l'extrémité est du détroit de Mackenzie.	"	10·50	
4	Quay..........	District de la côte, sur le côté nord de la baie Nimmo, détroit de Mackenzie.	"	10	
5	Lawanth..........	District de la côte, sur le côté sud de la lagune Embley.	"	14	
6	Gleyka..........	District de la côte, sur le côté est du détroit d'Actæon, à un demi-mille de sa tête.	"	8	
7	Quaee..........	District de la côte, sur la rivière "Tsah-waw-tineuch", à la tête du bras Kingcome.	"	432	
8	Alalco..........	District de la côte, sur la rivière "Ah-kwaw-ah-mish", à la tête du détroit de Wakeman.	"	293·20	
9	Cimetière..........	District de la côte, sur le côté est du détroit de Wakeman, près de sa tête.	"	4	
1	Telaise..........	Distr. de Rupert, à 2½ mil. au nord du bras de Klaskino, à ½ mille n.-est de l'île May-Day.	Klaskino	48	Assignées par le commissaire O'Reilly le 9 juillet 1889. Arpentées en 1892. Confirmation finale le 27 mai 1893.
2	Tsowenachs..........	District de Rupert, à ½ mille à l'est de l'île du Mouillage, bras Klaskino.	"	55	

3	Klaskish	District de Rupert, à $\frac{1}{2}$ mille à l'est de l'île du Refuge, bras Klaskish.	Klaskino	12½	
1	Tsawwati	District de la côte, à l'embouchure de la riv. Tsauwati, à la tête du bras de Knight.	Bras de Knight, bandes Tanock-teuch et Ah-wa-heettlala.	404	
2	Keogh	District de la côte, sur le côté est de l'anse Glendale, bras de Knight.	" "	108·20	Assignées par le commissaire O'Reilly le 20 octobre 1886. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
3	Kwatse	District de la côte, à $\frac{1}{2}$ mille au sud de la Pointe Macdonald, bras de Knight.	" "	51	
4	Cimetière	District de la côte, à la Pointe Macdonald, bras de Knight.	" "	5½	
1	Rivière au Saumon	District de Sayward, à l'embouchure de la rivière au Saumon, détroit de Johnstone.	Laichkwiltach, bande de Kahkahmatsis.	329	
2	Homayno	District de la côte, à la tête de la baie Heydon, bras de Loughborough.	Bandes de We-way-akum et Kweahkah.	38	
3	Loughborough	D. de la côte, sur le côté est du bras de Loughborough, vis-à-vis la Pointe Williams.	" "	21	
4	Matlaten	District de la côte, sur le chenal Cardero, vis-à-vis la Pointe Green.	" "	96	
5	Matsayno	District de la côte, sur le côté est du bras Philips, à sa tête.	" "	118½	Assignées par le commissaire O'Reilly le 8 octobre 1886. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1889.
6	Saaiyouck	Dist. de la côte, sur le côté nord du chenal Cardero, à 1 mille à l'ouest des rap. Arrap.	" "	51½	
7	Baie du Village	District de Sayward, sur le côté ouest de la baie du Village, chenal Sutil.	Bande We-way-akay	11	
8	Baie Ouverte	District de Sayward, sur le côté nord-ouest de la baie Ouverte, île Valdez.	" "	9	
9	Havre Drew	District de Sayward, havre de Drew, île Valdez.	" "	240½	
10	Cap Mudge	District de Sayward, Cap Mudge, île Valdez.	" "	1,117½	2 acres transférées au ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'usage d'un phare.
11	Rivière Campbell	District de Sayward, à l'embouchure de la riv. Campbell, passage de la Découverte.	" "	350½	Assignées par M. Ashdown Green, en vertu d'une autorisation spéciale des gouvernements provincial et fédéral, le 7 mai 1888. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1889.
12	Quinsam	District de Sayward, sur la rive droite de la rivière Quinsam, à environ 1 mille de son confluent avec la rivière Campbell.	" "	287½	
1	Etsekin	District de la côte, sur le côté est du chenal Havannah, vis-à-vis l'extrémité de l'île Hull.	Mahteelthpe	32½	
2	Keecekiltum, ou Port-Harvey.	District de la côte, ou le côté nord de Port-Harvey, île Cracroft, vis-à-vis l'extrémité sud de l'île du Brouillard.	"	29	Assignées par le commissaire O'Reilly le 5 octobre 1886. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 18 mai 1889.
3	Haylahte	District de Rupert, à l'embouchure de la rivière Adams, détroit de Johnstone.	"	47	
4	Port-Neville, ou Harkhom.	District de la côte, sur le côté nord de Port-Neville, à sa tête.	"	36·70	
1	Kequesta	District de la côte, sur le côté nord du bras Seymour, à 10 milles de son embouchure.	Nahkwockto	174	Assignées par le commissaire O'Reilly le 31 juillet 1882. Arpentées en 1889. Confirmation finale le 28 avril 1891.
2	Cimetière	Dist. de la côte, un rocher dans le détroit de Nugent, à $\frac{1}{4}$ de mille au sud de la rés. n° 1.	"	0·16	

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KWAWKEWLTH, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
3	Pahas	District de la côte, sur le côté nord du havre Blunden, détroit de la Reine-Charlotte.	Nahkwockto	98	
4	Mahpahkum	District de la côte, à l'extrémité nord de l'île des Déserteurs, dét. de la Reine-Charlotte.	"	19	
5	Ta-a-ack	District de la côte, une des îles du groupe de la Tempête, dét. de la Reine-Charlotte.	"	34	
6	Saagoombahlah	District de la côte, sur le côté est du passage de la Goélette, bras de Seymour, à ½ mille au sud des rapides Nahkwockto.	"	4½	Assignées par le commissaire O'Reilly le 17 août 1888. Arpentées en 1889. Confirmation finale le 28 avril 1891.
7	Cimetière	District de la côte, une île au centre des rapides Nahkwockto, bras Seymour.	"	0·08	
8	"	District de la côte, sur le côté nord du bras Seymour, à ½ mille au nord des rapides Nahkwockto.	"	0·45	
9	Kwetahkis	District de la côte, à la tête de la langue Nenaklmai, bras Seymour.	"	10	
10	Owh-wis-too-a-wan	District de la côte, à l'embouchure du détroit Frederick, bras Seymour, sur son côté sud.	"	13	
11	Peneece	District de la côte, à la tête de la baie Wigwam, bras Seymour.	"	8	
12	Wawwat'l	District de la côte, sur le côté droit de la rivière Wawwat'l, bras Seymour, à environ 1½ mille de son embouchure.	"	165	
13	Tsai-kwi-ee	District de la côte, sur le côté nord de la baie du Village, détroit de Mereworth.	"	11	Assignées par le commissaire O'Reilly le 17 août 1888. Arpentée en 1889. Confirmation finale le 28 avril 1891.
14	Ko-kwi-iss	District de la côte, sur le côté est du détroit Alison, près de son embouchure.	"	15·8	
15	Kai-too-kwis	Dist. de la côte, sur le côté nord du détroit Alison, à 3 milles au nord de la réserve 14.	"	51	
16	Waump	Dist. de la côte, à la tête du détroit Alison.	"	92·8	
17	Pel-looth'l-kai.	District de la côte, à la tête du bras Belize.	"	4	
1	Ile de l'Espérance	Dist. de Rupert, dét. de la Reine-Charlotte.	Nahwitti	8552	
2	Semach	Dist. de Rupert, anse de la Loutre-de-mer, île Vancouver.	"	6	
3	Ouchtum	District de Rupert, au cap Scott, île Vancouver.	"	12	Assignées par le commissaire O'Reilly le 17 septembre 1886. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1889.
4	Nahwitti	District de Rupert, au cap Commerell, île Vancouver.	"	22	

	Glen-gla-ouch	District de Rupert, à l'extrémité sud de l'île Balaklava, chenal Goletas.	"	14	
1	Baie de l'Alerte	Dis. de Rup., b. de l'Alerte, île du Cormoran	Nimkeesh	$46\frac{25}{100}$	Assignées par le commissaire O'Reilly le 20 octobre 1884. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
2	Cimetière	District de Rupert, baie de l'Alerte, à 30 chaînes au sud de la réserve n° 1.	"	$1\frac{87}{100}$	
	Ches-la-kee	District de Rupert, à l'embouchure de la rivière Nimkeesh, détroit de Broughton.	"	$302\frac{87}{100}$	
4	Ar-ce-wy-ee	District de Rupert, sur la rive gauche de la riv. Nimkeesh, à $2\frac{1}{2}$ mil. de son embouchure	"	$41\frac{30}{100}$	Assignées par le commissaire O'Reilly le 21 septembre 1886. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
5	O-tsaw-las	District de Rupert, sur la rive droite de la rivière Nimkeesh, à $2\frac{1}{2}$ milles de son débouché dans le lac Karmutsen.	"	$53\frac{25}{100}$	
1	Quattishe	District de Rupert, près de la Pointe du Détour, à l'extrémité sud des étroits Quatsimo, détroit de Quatsino.	Quatsino	228	
2	Toh-quo-eugh	District de Rupert, deux petits îlôts dans le bras ouest du détroit de Quatsino.	"	$1\frac{50}{100}$	
3	Pa-cat'l-lin-ne	District de Rupert, sur le bras ouest du détroit de Quatsino, à 2 milles de sa tête.	"	9	
4	Kultah	District de Rupert, à la Pointe James, sur le côté nord des étroits de Quatsino.	"	41	
5	Cayilth	District de Rupert, à la tête du bras sud-est du détroit de Quatsino.	"	$11\frac{50}{100}$	Assignées par le commissaire O'Reilly le 15 juillet 1889. Arpentées en 1892. Confirmation finale le 20 juin 1893.
6	Cayuse	District de Rupert, sur le côté ouest du bras sud-est du détroit de Quatsino, à l'ouest de l'extrémité nord de l'île Longue	"	94	
7	Teeta	District de Rupert, sur le côté ouest du bras sud-est du détroit de Quatsino, à un mille au sud-ouest de l'île du Chien.	"	$9\frac{50}{100}$	
8	Mah-te-nicht	District de Rupert, sur la baie Koskeemo, détroit de Quatsino.	"	39	
9	Clatux	District de Rupert, sur le côté est du havre de Koprino, détroit de Quatsino.	"	73	
10	Pêcherie	District de Rupert, sur le côté nord du havre de Koprino, détroit de Quatsino.	"	111	
11	O-ya-kum-la	District de Rupert, sur le côté est du bras Forward, détroit de Quatsino.	"	165	Assignées par le commissaire O'Reilly le 15 juillet 1886. Arpentées en 1892. Confirmation finale le 20 juin 1893.
12	Quatleyo	District de Rupert, sur la rive sud du creek Browning, bras Forward.	"	6	
13	Pointe aux Herbes	District de Rupert, à la Pointe aux Herbes, havre d'Hiver, une partie de la section 3, et ci-devant dans la limite de l'emplacement de la ville de 'Queenstown'.	"	$8\frac{50}{100}$	Transportée par le capitaine John Thompson à Sa Majesté la Reine le 14 juin 1893.
14	Clienna	District de Rupert, sur le côté nord du havre d'Hiver, une partie de la section 10.	"	50	Transportée par McNiff *et al* à Sa Majesté la Reine en août 1894.
15	Cimetière	District de Rupert, une île dans le havre d'Hiver, à 10 chaînes au sud de la réserve n° 14.	"	3	Assignées par le commissaire O'Reilly le 15 juillet 1889. Arpentées en 1892. Confirmation finale le 20 juin 1893.
16	Ah-we-cha-ol-to	District de Rupert, à la tête du havre d'Hiver, sur son côté sud.	"	74	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KWAWKEWLTH, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	Wyclese..............	District de la côte, sur le côté sud du bras Smith, à environ 20 milles de son embouchure, et sur la rive gauche de la rivière Sammo.	Quawshelah............	551	Le droit de pêche dans la rivière Sammo jusqu'à 2 milles en amont de la marée a été réservé à ces sauvages.
2	Nekite....................	District de la côte, sur la rive droite de la rivière Nekite, à la tête du bras Smith.	"	165	Assignées par le commissaire O'Reilly le 3 août 1882. Arpentées en 1889. Confirmation finale le 28 avril 1891.
1	Karlukwees.	District de la côte, sur la côte sud de l'île Turnour, passage Beware.	Ile Turnour	26·75	Assignée par le commissaire O'Reilly le 2 oct. 1896. Arpentée en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
1	Mahmalillikullah	District de la côte, sur la côte ouest de l'île du Village, passage Elliot.	Ile du Village	434·25	Assignées par le comm. O'Reilly le 25 août 1882. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1889.
2	Meetup......	District de la côte, à la tête du détroit Viner.	"	15·75	
3	Ahta..................	" à l'embouchure de la riv. Ahta, à la tête du détroit Bond.	"	17·50	
4	Kakweken...............	District de la côte, à l'embouchure de la riv. Kakweken, à la tête du détroit Thompson.	"	10	
5	Pointe des Morts.........	District de la côte, à la Pointe des Morts, île Harbledown.	"	97	

AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	Bella Bella...............	District de la côte, sur l'île Campbell, dans la baie McLaughlin.	Bella Bella........	1,625	Assignées par le commiss. O'Reilly le 25 août 1882. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1889.
1A	Cimetière................	District de la côte, sur l'île Denny, sur le côté est du chenal Plumper, vis-à-vis la réserve n° 1.	"	17	
2	Hoonees......	District de la côte, sur le côté ouest du bras Roscoe, près de son embouchure.	"	21	
3	Quartcha........	District de la côte, à l'embouchure de la rivière Quartcha, bras Roscoe.	"	32	
4	Noota	District de la côte, à l'embouchure de la rivière Noota, à la tête du bras Roscoe.	"	16·50	
5	Clatse...............	District de la côte, à l'embouchure de la rivière Clatse, bras Roscoe.	"	222	
6	Elcho	District de la côte, sur la rive gauche de la rivière Elcho, canal Dean.	"	80	
7	Kisameet................	District de la côte, sur l'île King, chenal Fisher, à l'embouchure de la riv. Kisameet.	"	13	

8	Howeet	District de la côte, à l'embouchure de la rivière Howeet, passage Lama, île Hunter.	"	610	
9	Kunsōot	District de la côte, à l'embouchure de la riv. Kunsoot, pas. de la Canonnière, île Denny.	"	95	
10	Jajustus	District de la côte, sur le côté nord de l'île Denny, passage de la Canonnière.	"	16·50	
11	Werkinellek	District de la côte, îles aux Oies, à environ 25 milles au sud-ouest de Bella-Bella.	"	63	
12	Yellertlee	District de la côte, sur les îles aux Oies, à environ ½ mille au nord-est de la rés. n° 11.	"	161·50	
	Bella Coola	District de la côte, à la tête du bras Bentinck-nord, chenal Burke.	Bella Coola	3,363	Assignées par le commiss. O'Reilly le 11 août 1882 Arpentées en 1888.
2	Nooseseck	District de la côte, à l'embouchure de la rivière Nooseseck, à un mille au nord de la pointe Loyence, bras de Bentinck-nord.	"	13	
3	Taleomy	District de la côte, sur la rivière Taleomy, près de la tête du bras Bentinck-sud.	"	500	
4	Kwatlena	District de la côte, sur la rivière Kwatlena, à environ 6 milles à l'est du bras Bentinck.	"	131	
1	Kemsquit	District de la côte, à l'embouchure de la rivière Kemsquit, canal Dean.	Kemsquit	502	Assignées par le commiss. O'Reilly le 14 août 1882. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1888.
2	Chatscah	District de la côte, sur la rivière Chatscah, à la tête du canal Dean.	"	428	
1	Kitasoo	District de la côte, sur l'île Swindle, dans la baie de la Truite, passage Klemtoo.	Kitasoo	812	
2	Canoona	District de la côte, sur l'île Prince Royal, sur le côté ouest du bief Graham.	"	542	Les sauvages Kitasoo ont le privilège de faire la pêche dans la rivière Canoona sur une distance de deux milles à partir de son embouchure.
1	Kitimat	District de la côte, sur la rive gauche de la rivière Klaklalisha, canal Douglas, à ½ mille de son embouchure.	Kitimat	467	Assignées par le commissaire O'Reilly le 24 juin 1889. Arpentées en 1891. Confirmation finale le 4 mai 1892.
2	"	District de la côte, sur le côté est du canal Douglas, à 3 milles au sud de la réserve n° 1.	"	386	
3	Wawelth	District de la côte, sur le côté est du canal Douglas, à un mille au sud de la réserve n° 2.	"	41½	
4	Tahla	District de la côte, à la tête du bras Kildala, canal Douglas.	"	12½	
1	Kitkahta	District de la côte, sur le côté nord de la baie Kitkahta, canal Douglas.	Kitkahta	278	Assignées par le commissaire O'Reilly le 22 juillet 1889. Arpentées en 1891. Confirmation finale le 4 mai 1892.
2	Cimerière	District de la côte, sur la rive gauche de la riv. Quaal, baie Kithahta, à son embouch.	"	·33	
3	Quaal	District de la côte, sur la rive droite de la riv. Quaal, à un mille de son embouchure.	"	71½	
4	Kulkayu	District de la côte, sur le côté sud de la baie Hartly, canal Douglas.	"	323	

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	Ile du Dauphin	District de la côte, entre le détroit Hecate et le canal Ogden.	Kitlathla	3,848	
2	Ilôt Herbeux	District de la côte, à un mille au nord de l'île du Dauphin.	"	1·10	Assignées par le commissaire O'Reilly le 21 septembre 1882. Arpentées en 1891-92. Confirmation finale le 30 juin 1893.
3	Kumowadah	District de la côte, à la tête du bras Lowe, canal Grenville.	"	184	
4	Ile de Sable	Dist. de la côte, à 1 m. au nord de la rés. n° 1.	"	5	Assignées par le commissaire O'Reilly le 10 juillet 1891. Arpentées en 1891-2. Confirmation finale le 30 juin 1893.
5	Klapthlon	District de la côte, à 1 mille au nord-ouest de la pointe Calvert, canal Grenville.	"	112	
5A	"	District de la côte, une addition à la réserve n° 5, à l'ouest.	"	126	Assignée par le commissaire O'Reilly le 6 septembre 1893. Ni arpentée ni confirmée.
6	Pa-aat	District de la côte, sur le côté est de l'île Pitt, à 2 milles au sud de "False Stuart Anchorage".	"	15	
7	Tsimtack	District de la côte, sur l'île Pitt, sur le côté ouest du passage Union.	"	27	
8	Toowartz	District de la côte, sur le côté sud de l'île Pitt.	"	52	
9	Citeyats	District de la côte, à l'extrémité sud de l'île Pitt, à 2 milles au nord de la pointe à Pic.	"	$36\frac{1}{2}$	Assignées par le commissaire O'Reilly le 10 juillet 1891. Arpentées en 1891-2. Confirmation finale le 30 juin 1893.
10	Kitlawaoo	District de la côte, sur le côté est de l'île Banks, à $2\frac{1}{2}$ milles au sud de la pointe Gale.	"	6	
11	Keecha	District de la côte, sur le côté est de l'île Banks, à 1 mille au nord de la pointe Gale.	"	4	
12	Kooryet	District de la côte, sur le côté est de l'île Banks, à 4 milles au nord de la pointe Gale.	"	$13\frac{1}{2}$	
13	Clowel	District de la côte, sur le côté ouest de l'île Pitt, et sur le côté sud de l'anse de la Trappe-au-Vison.	"	15	
					L'assignation des réserves pour cette bande n'a pas encore été complétée.
14	Sheganny	District de la côte, sur le côté ouest de l'île Pitt, à la tête de l'anse de la Trap.-au-Vison.	Kitlathla	27	
15	Tsimlairen	District de la côte, sur le côté ouest de l'île Pitt, à l'est de l'île Anger.	"	$39\frac{1}{2}$	
16	Keswar	District de la côte, sur le côté O. de l'île McCauley, à 3 milles au sud de la pte Hankin.	"	$12\frac{1}{2}$	Assignées par le commissaire O'Reilly le 10 juillet 1891. Arpentées en 1891-2. Confirmation finale le 30 juin 1893.
17	Keyarka	District de la côte, sur le côté nord-est de l'île Banks, à 2 milles à l'est de End-hill.	"	21	
18	Kul	District de la côte, sur le côté sud de l'île	"	95	

		Bonilla, détroit de Hecate.			
1	Wekellals	District de la côte, sur les rives de la rivière Kitlup, chenal Gardner, à environ 4 milles de son embouchure.	Kitlope	215	Assignées par le commissaire O'Reilly le 25 juillet 1889. Arpentées en 1891. Confirmation finale le 4 mai 1893.
2	Kitlope	District de la côte, sur le côté nord du chenal Gardner, à un mille de sa tête.	"	112	
3	Kemano	Dist. de la côte, sur la rive nord du chenal de Gardner, à ½ mille au sud de la riv. Kemano	"	25½	
1	Kitselas	District de la côte, au cañon Kitselas, sur la rivière Skeena.	Kitselas	1,470	Assignées par le commiss. O'Reilly le 18 sept. 1893.
2	Chimdimash	District de la côte, sur la rivière Skeena, à 4 milles en haut du cañon.	"	240	Assignées par le commiss. O'Reilly le 6 oct. 1891.
3	Ikshenigwolk	District de la côte, sur la rivière Skeena, à 12 milles en haut du cañon.	"	90	
4	Kshish	District de la côte, sur la rivière Skeena, à 3 milles en bas du cañon.	"	130	
5	Zaimoetz	District de la côte, sur la rivière Skeena, à 4 milles en bas du cañon.	"	323	
6	Kulspai	District de la côte, sur la rivière Skeena, à 9 milles en bas du cañon.	"	17	
7	Ketoneda	District de la côte, sur la rivière Skeena, à 17 milles en haut du cañon.	"	145	Assignées par le commiss. O'Reilly le 18 sept. 1893. Arpentées en 1901.
2A	Chimdimash	District de la côte, sur la rivière Skeena, attenant à la réserve n° 2.	"	370	
4A	Kshish	District de la côte, sur la rivière Skeena, attenant à la réserve n° 4.	"	490	
1	Kitsumkelum	District de la côte, sur la rive droite de la riv. Skeena, à l'emb. de la riv. Kitsumkelum.	Kitsumkelum	1,040	Assignées par le commis. O'Reilly le 10 oct. 1891. Arpentées en 1901.
2	Pêcherie	District de la côte, sur la rive droite de la riv. Kitsumkelum, à 5 milles de son embouc.		133	
3	Zimagord	District de la côte, sur la rive droite de la riv. Skeena, à 6 milles en bas de Kitsumkelum.		73	
	Port-Essington	District de la côte, sur la rive gauche et près de l'embouchure de la rivière Skeena.	Kitselas, Kitsumkelum et autres sauvages.	Non arpentée.	Concédées en 1901 par Robert Cunningham; retournant à ses héritiers dans le cas de la disparution des tribus sauvages (Liasse 199522).
1	Kokyet	District de la côte, dans l'île Yeo, à l'embouchure du chenal Ellerslie.	Kokyet	185	Assignées par le commissaire O'Reilly le 29 août 1882. Arpentées en 1888. Confirmation finale, 18 mai 1889.
2	Grief Island	Dist. de la côte, sur le chenal Ellerslie, à env. 10 chaînes à l'ouest du v'ge dans la rés. n° 1.	"	75	
3	Kyarti	Dist. de la côte, île dans le chenal Ellerslie, à 1½ mille au nord du village, dans la réserve n° 1.	"	1·25	
4	Neekas	District de la côte, à la tête de l'anse Neekas, sur le chenal Ellerslie.	"	11	
5	Tankeah	District de la côte, à la tête du havre de Berry, chenal Seaforth, détroit de Millbank	"	32	
6	Koqui	Dist. de la côte, dans l'île Dufferin, à l'embouch. du creek de Gale, chenal Seaforth.	Lakelse	95	
1	Killutsal	District de la côte, sur la rive gauche de la riv. Lakelse, près de son confluent avec la Sk'na.	"	156	Assignée par le com. O'Reilly le 18 sept. 1893. Non arp. Les assig. pour cette bande non complétées.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	Massett	District de la côte, à l'embouchure de l'inlet de Masset, îles de la Reine-Charlotte.	Massett	729	
2	Hiellen	District de la côte, sur la rive droite de la rivière Hiellen, à son embouchure.	"	70·50	
3	Yagan	District de la côte, sur le détroit de Chatham, 12 milles à l'est de l'inlet de Masset.	"	86	
4	Lanas	District de la côte, sur la rive gauche du Yakoun, à 1½ mille de son embouchure.	"	192·50	Les sauvages de Masset ont le privilège de pêcher dans le Yakoun sur une distance de 1 mille en remontant à partir de l'angle sud-est de la réserve n° 4.
5	Satunquin	District de la côte, sur la rive gauche du Yakoun, à son embouchure.	"	9	
6	Ain	District de la côte, à l'embouchure de l'Ain, inlet de Masset.	"	164	Assignées par le comm. O'Reilly le 13 juillet 1882. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
7	Yan	District de la côte, à l'entrée ouest de l'inlet de Masset.	"	264	
8	Meagwan	District de la côte, à 6 milles à l'ouest de l'embouchure de l'inlet de Masset.	"	49	
9	Kose	District de la côte, sur les rives de la Naden, détroit de Virago, à 2½ milles de son emb.	"	9	
10	Naden	District de la côte, à l'embouchure de la Naden, détroit de Virago.	"	27	
11	Kung	Dist. de la côte, à la tête du détroit de Virago	"	71	
12	Daningay	District de la côte, sur la côte ouest du détroit de Virago.	"	21	Assignées par le commissaire O'Reilly le 13 juillet 1882. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888.
13	Yatze	Dist. de la côte, 2 mil. à l'o. du dét. de Virago	"	45	
14	Jalun	District de la côte, à environ 8 milles au sud de l'île du Nord, sur la rive droite du Jalun, à son embouchure.	"	17·50	Les sauvages de Masset ont le privilège de pêcher dans le Jalun sur une distance de 1 mille en amont de l'endroit où la marée cesse de se faire sentir.
15	Kioosta	District de la côte, au passage Parry, à l'extrémité ouest de l'île Graham.	"	101	
16	Tatense	District de la côte, dans l'île du Nord, dans le passage Parry.	"	16	
1	Kitlacdamax	District de Cassiar, sur les rives de la Nass, à environ 45 milles de son embouchure.	Rivière Nass	3,078	Assignée par le comm. O'Reilly le 13 oct. 1881. Arpentée en 1887. Confirmation finale le 4 mai 1892.
1A	"	District de Cassiar, addition à la réserve n° 1 du côté de l'ouest.	"	640	Assignée par le comm. O'Reilly le 8 sept. 1888. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 4 mai 1892.
2	Tsimmanweenclist	District de Cassiar, sur les rives de la Nass, à 1½ mille en amont du sentier de Grease.	"	81·60	Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans la Nass sur une distance de 2 milles à partir de la réserve n° 2 en remontant.

3	Seaks................	District de Cassiar, île au confluent de la Seaks et de la Nass.	"	40·80	Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans la Seaks sur une distance de 1 mille à partir de son embouchure.
4	Shumarl...............	District de Cassiar, sur la rive droite de la Nass, rivière à l'emb. du creek Shumarl.	"	178	Assignée par le comm. O'Reilly, 20 oct. 1881 ; arpentée en 1886 ; confirmation finale, 4 mai 1892.
5	Pêcherie...............	District de Cassiar, dans une île de la Nass, en face de l'angle sud-ouest de la réserve n° 4.	"	17·50	Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans les eaux qui forment la limite sud de la réserve, sur toute la longueur de la réserve.
6	Amatal	District de Cassiar, sur la rive gauche de la Nass, à l'ouest de la réserve n° 5.	"	78·50	Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans la Nass sur toute la longueur de la réserve.
7	Kitwillucshilt	District de Cassiar, sur les rives de la Nass, aux lits de Lave.	"	493	Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher sur la rive gauche de la Nass sur ½ mille en amont du marais Andegulay.
8	Andegulay	District de Cassiar, sur la rive gauche de la Nass, à 5 milles en amont de Lachkaltsap.	"	257·60	Assignées par le commissaire O'Reilly, 3 septembre 1888 ; arpentée en 1886 ; confirmation finale, 4 mai 1892.
8A	"	District de Cassiar, sur la rive droite de la Nass, en face de la réserve n° 8.	"	284	
9	Lachkaltsap ou Grenville..	District de Cassiar, sur les rives de la Nass, à la tête de la marée.	"	3,955	Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans les limites de cette réserve.
10	Pointe Stony............	District de Cassiar, sur la rive droite de la Nass, à la Pointe Stony.	"	347·50	
11	Pointe Black............	District de Cassiar, sur la rive droite de la Nass, à la Pointe Black.	"	40·50	Assignée par le commissaire O'Reilly, 20 octobre 1881 ; arpentée en 1886 ; confirmation finale, 4 mai 1892.
12	Lachtesk................	District de la côte, sur la rive gauche de la Nass, à 12 milles de son embouchure.	"	299	
13	Red Cliff.	District de la côte, sur la rive droite de la Nass, à 9 milles de son embouchure.	"	773·50	Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans la rivière Nanook sur une distance de ¼ mille de son embouchure.
14	Kincolith	District de la côte, sur la rive droite de la Nass, à son embouchure.	"	1,180	
14A	"	Dist. de la côte, addition à la réserve n° 14, à l'ouest.	"	410	Assignée par le commiss. O'Reilly, 8 septembre 1888 ; arpentée en 1890 ; confirmation finale, 4 mai 1892.
15	Kinnamax...............	Dist. de la côte, sur la rive droite de la Kinnamax, à 9 milles au nord de Fort-Simpson.	"	4	Assignée par le commiss. O'Reilly, 20 octobre 1881 ; arpentée en 1890 ; confirmation finale, 4 mai 1892.
16	Talahaat...............	District de la côte, sur les rives de la Kinnamax, à 2½ milles de son embouchure.	"	160	Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans les limites de la réserve n° 16.
17	Géorgie................	District de la côte, sur la côte est du canal Portland, près de la pointe Bleue.	"	71	
18	Kullan................	District de la côte, sur la côte ouest du canal Portland, à un mille de l'entrée.	"	108	
19	Scamakounst.	District de la côte, sur la côte est du canal Portland, à l'entrée, à l'embouchure de la rivière aux Ours.	"	58·50	
20	Kinmelit...............	District de la côte, dans l'anse au Saumon, sur la côte ouest de l'inlet de l'Observatoire.	"	48·50	
21	Slooks................	District de la côte, sur la pointe de Dawkin, sur la côte est de l'inlet de l'Observatoire.	"	17	Assignées par le commis. O'Reilly, 8 septembre 1888 ; arpentées en 1890 ; confirmation finale, 4 mai 1892.
22	Staqoo................	District de la côte, sur la côte est de l'inlet de l'Observatoire, à 4 milles au nord de la réserve n° 21.	"	47·50	
23	Ktsinet................	District de la côte, sur la baie de Perry, sur la côte est de l'inlet de l'Observatoire.	"	271	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
24	Gitzault	District de la côte, sur la rive ouest du bras Alice, inlet de l'Observatoire, à sa tête.	Rivière Nass	202·50	
25	Witzimagon	District de la côte, sur la rive ouest du bras Hastings, inlet de l'Observatoire, en face de l'île Larcom.	"	950	
26	Tackuan	District de la côte, sur la rive ouest du bas Hastings, inlet de l'Observatoire à 2 m. au nord de la réserve n° 25.	"	500·50	
27	Kshwan	District de la côte, à la tête du brad Hasetings, inlet de l'Observatore, sur la rive droite de la Kshwan.	"	133·50	
28	Scowban	District de la côte, sur la côte est de l'inlet de l'Observatoire, à 2½ milles au nord de la pointe du Nord.	"	78·50	Assignées par le commissaire O'Reilly, 8 septembre 1888 ; arpentées, 1890 ; confirmation finale, 4 mai 1892.
29	Zaulzap	District de Cassiar, sur les rives de la Nass, à env. ½ mille en aval de la réserve n° 7.	"	578	
30	Dachlabah	District de Cassiar, sur la riv dreoite de la Nass, à 1 mille à l'ouest de la réserve n° 8A.	"	151	Assignées par le commissaire O'Reilly, 29 septembre 1896 ; arpentées, 1896 ; confirmation finale, 10 décembre 1896.
1	Katit	District de la côte, sur les rives de l'Owekano, inlet Rivers.	Owekano	1,628	
2	Kiltala	District e la côte, sur la rive droite de la Kiltala, inlet Rivers.	"	121	Assignées par le commissaire O'Reilly, 7 août 1882 ; arpentées, 1889 ; confirmation finale, 28 avril 1891.
3	Cockmi	District de la côte, sur une île à l'embouchure de l'inlet Rivers.	"	11·75	
1	Skidegate	District de la côte, à l'entrée nord de l'inlet Skidegate, îles de la Reine-Charlotte.	Skidegate	854	
2	Skaigha	District de la côte, sur l'inlet Skidegate, à env. 7 milles au nord de la réserve n° 1.	"	62	
3	Deena	District de la côte, à la tête de la baie du Sud, inlet Skidegate.	"	119	Les sauvages de Skidegate ont le privilège de pêcher dans la Deena sur une distance de 1 mille en amont de l'endroit où les marées cessent de se faire sentir.
4	Khrana	District de la côte, à l'extrémité est de l'île Maude, inalet Skidegate.	"	210	
5	Lagins	District de l côte, sur la rive gauche de la rivière Lagins, à la tête du Long bras, inlet Skidegate.	"	40	Assignées par le commissaire O'Reilly, 28 juillet 1882 ; arpentées, 1887 ; confirmation finale, 27 juillet 1888.
6	Kaste	District de la côte, dans la baie de Copper, à l'embouchlure de la rivière Kaste.	"	38	Les sauvages de Skidegate ont le privilège de pêcher dans la Kaste sur une distance de 1 mille en amont de l'endroit où les marées cessent de se
7	Cumshewas	District de la côte, près de l'embouchure	"	56	

		nord du havre de Cumshewas, îles de la Reine-Charlotte.			faire sentir.
8	Skedance	District de la côte, à l'entrée sud du havre Cumshewas.	"	169	
9	Tanoo	District de la côte, à l'extrémité est de l'île Tanoo, à 45 m. au sud de l'inlet Skidegate.	"	65	
1	Fort-Simpson	District de la côte, dans Port-Simpson, dans la péninsule Tsimpsean.	Tsimpsean, Pt-Simpson	57	Assignées par le commissaire O'Reilly, 26 février 1884 ; arpentées, 1887 ; confirmation finale, 26 janvier 1892.
2	Réserve Tsimpsean	District de la côte, dans la péninsule Tsimpsean.	" { ½ N. " ; ½ S. Metlakatla }	57,742	
3	Wilnaskancaud	District de la côte, sur le bord est de l'île Kaien, 8 milles au sud-est de Metlakatla.	" Metlakatla	6	
4	Shoowahtlans	District de la côte, sur la côte O. de la péninsule Tsimpsean, à l'est de Metlakatla.	" "	18	
5	Cloyah	District de la côte, sur la côte ouest de la péninsule Tsimpsean, à l'embouchure de la Cloyah.	" "	77	Les sauvages de Tsimpsean ont le privilège de pêcher dans la Cloyah jusqu'à 1½ mille de son embouchure.
6	Willaclough	District de la côte, sur la rive gauche de la Skeena, à Inverness.	" Port-Simpson et Metlakatla de la com.	33	Assignées par le commissaire O'Reilly, 29 octobre 1881 ; arpentées, 1887 ; confirmation finale, 26 janvier 1892.
7	Pointe-Veitch	District de la côte, sur la rive gauche de la Skeena, à 2 milles à l'O. de Port-Essington.	" "	16	
8	Khyex	District de la côte, sur la rive droite de la Skeena, à l'embouchure de la Khyex.	" "	46	
9	Kilcutseen	District de la côte, sur la rive gauche de la Skeena, à environ 6 milles à l'est de Port-Essington.	" "	18	
10	Khtahda	District de la côte, sur la rive gauche de la Skina, à environ 7 milles à l'est de Port-Essington, à l'embouchure de la Khtahda.	" "	7	Assignées par le commissaire O'Reilly, 29 oct. 1881. Arpentées, 1887. Confirmation finale, 26 janvier 1892.
11	Scuttsap	District de la côte, sur la rive gauche de la Skeena, à la tête des marées.	" "	9	
12	Tymgowzan	District de la côte, dans l'île Compton, à l'embouchure du canal Works.	" Pt-Simpson	73	
13	Ensheshese	District de la côte, sur la rive gauche de l'Ensheshese, canal Works.	" "	45	
14	Wilskaskammel	Distr. de la côte, sur la rive est du bras nord du canal Works, à 2 milles de la fourche.	" "	8	
15	Toon	District de la côte, sur la rive droite de la Toon, à la tête du bras nord du canal Works.	" "	20	Les sauvages de Tsimpsean ont le privilège de pêcher dans la rivière Toon sur une distance de 2 m. en remontant à partir de la tête des marées.
16	Lachmach	District de la côte, sur la rive droite de la Lachmach, à la tête du bras nord du canal Works.	" "	27	Assignées par le commissaire O'Reilly, 13 sept. 1882. Arpentées en 1887. Confirmation finale, 26 janvier 1892.
17	Spakels	District de la côte, sur le bord est de l'île Somerville, dans la passe du Steamer, en face de l'inlet Khutzeymateen.	" "	19	
18	Ile Birnie	District de la côte, à 2½ milles au nord de Fort-Simpson.	" "	114	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
19	Ile Finlayson	Dist. de la côte, à 2 m. à l'ouest de Ft-Simpson	Tsimpsean, Pt-Simpson.	1,589	Assignées par le commiss. O'Reilly 11 sept. 1888. Arpentées, 1891. Confirmation finale, 1892.
20	Ile Burnt Cliff	District de la côte, sur le havre Pearl, à 4 milles au nord de Fort-Simpson.	" "	67	
21	Ile Tugwell	Dist. de la côte, à 1½ m. à l'ouest de Metlakatla	" Metlakatla	312	
22	Dashken	District de la côte, sur le bord nord-est de l'île de Smith, sur la passe du nord, rivière Skeena.	" Pt-Simpson et Metlakatla.	7·20	Assignées par le commissaire O'Reilly, 13 sept. 1882. Arpentées, 1887. Confirmation finale, 26 janvier 1892.
23	Kshaoom	District de la côte, sur le bord nord-ouest de l'île de Horsey, sur la passe du nord, rivière Skeena.	" "	5·50	
24	Meanlaw	District de la côte, à la pointe Mowitch, sur la rive droite de la Skeena.	" "	7·50	

AGENCE DE LA COTE OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	Acous	District de Rupert, à l'entrée de l'inlet Ououkinsh, sur la rive ouest.	Checkleset	100	Assignées par le commiss. O'Reilly, 8 juillet 1889. Arpentées, 1892. Confirmation finale, 27 mai 1893.
2	Cimetière	District de Rupert, île située à ½ mille au sud-est de la réserve n° 1.	"	2	
3	Mahope	District de Rupert, dans la baie Battle, inlet Ouonkinsh.	"	40	
4	Hisnit	District de Rupert, sur la rive ouest de l'inlet Ououkinsh, à 1½ mille de la côte de l'inlet.	"	15	
5	Ououkinsh	District de Rupert, à la tête et sur la rive est de l'inlet Ououkinsh.	"	10	
6	Upsowis	District de Rupert, entre les entrées des inlets Ououkinsh et Malksope.	"	61	
7	Malksope	District de Rupert, à la tête de l'inlet Malksope, sur la rive nord.	"	30	
1	Opitsat	District du Clayoquot, à la tête et sur la rive s.-ouest d. îles Meares et du dét. du Clayoq.	Clayoquot	180	
2	Echachis	District du Clayoquot, île dans le détroit du Clayoquot, à l'entrée des chenaux Broken et Templar.	"	44	
3	Esowista	District du Clayoquot, dans la baie Long, à environ 1 m. à l'est de l'anse de la Goélette	"	17	
4	Kootowis	District du Clayoquot, au nord-est de l'île au Sauv. inlet Tofino, détroit du Clayoquot.	"	37	

5	Okeamin	District de Clayoquot, sur la rive droite de la riv. Kennedy, inlet Tofino, à son embouc.	"	....	24	
6	Clayoqua	District de Clayoquot, à la tête du bras nord-ouest du lac Kennedy.	"	....	110	
7	Winche	District de Clayoquot, à la tête du bras nord-est du lac Kennedy.	"	....	40	
8	Ilthpaya	District de Clayoquot, sur la rive droite de la rivière Kennedy, à la tête des rapides.	"	....	$3\frac{50}{100}$	
9	Onadsilth	District de Clayoquot, à la tête du creek au Chevreuil, inlet Tofino.	"	....	45	
10	Eelseuklis	District de Clayoquot, à la tête du creek Tranquille, inlet Tofino.	"	....	40	
11	Yarksis	District de Clayoquot, sur le bord est de l'île Vargas, détroit du Clayoquot.	"	bande Kelsemart	103	
12	Cloolthpich	District de Clayoquot, sur le bord ouest de l'île Meares, détroit du Clayoquot.	"	"	59	
13	Quortsowe	District de Clayoquot, à la tête de la baie Chaude, détroit du Clayoquot.	"	"	36	
14	Oinimitis	District de Clayoquot, sur la rive est du détroit de Bedwell, à la tête.	"	"	25	
15	Marktosis	District de Clayoquot, à la tête du creek Matilda, île Florès, détroit de Clayoquot.	"	bande Ahousaht	260	Assignées par le commiss. O'Reilly, 24 juin 1889. Arpentées, 1893.
16	Ahous	District de Clayoquot, à l'extrémité sud de la baie Ouverte, îles Vargas, détr. de Clayoq.	"	"	34	Confirmation finale, 27 mai 1893.
17	Chetarpe	District de Clayoquot, sur la rive du détroit de Clayoq., à l'ouest de la mont. Catface.	"	"	35	
18	Sutaquis	District de Clayoquot, à un demi-mile à l'ouest de l'île aux Grues.	"	"	27	
19	Wahous (pêcherie)	District de Clayoquot, à l'emb. de la rivière à la Truite, baie des Cyp., détr. de Clayoqu.	"	"	143	
20	" (village)	District de Clayoquot, sur le bord nord de la baie des Cyprès, district de Clayoquot.	"	"	34	
21	Tequa	District de Clayoquot, à la tête de la baie Bawden, bras Herbert, dét. de Clayoquot.	"	"	6	
22	Peneetle	Dist. de Clayoquot, à la tête de l'anse au Pin-Blanc, bras Herbert, détroit de Clayoquot.	"	"	95	
23	Moyehai	District de Clayoquot, sur la rive ouest du bras Herbert, détroit de Clayoquot.	"	"	13	
24	Seektukis	District de Clayoquot, sur la rive est du bras Nord, détroit de Clayoquot.	"	"	34	
25	Watta	District de Clayoquot, à la tête du bras de l'Abri, détroit de Clayoquot.	"	"	12	
26	Wappook	District de Clayoquot, sur la rive nord du bras de l'Abri, détroit de Clayoquot et au nord de l'île de l'Obstruction.	"	"	11	
27	Openit	District de Clayoquot, sur le bord ouest de l'inlet Sydney, dét. de Clayoquot, à environ 1 mille au nord de l'anse du Refuge.	"	bande Manhauset	77	
28	Tootoowiite-na	District de Clayoquot, sur le bord est de l'inlet Sydney.	"	"	21	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
29	Kishnacous	District de Clayoquot, à la tête de l'inlet Sydney.	Clayoquot, bande Manhauset	34	
1	Nuchatl	District de Nootka, île à l'entrée de l'inlet Esperanza.	Inlet Esperanza, Nuchatl-itz.	16	
2	"	District de Nootka, sur le bord ouest de l'île Nootka, au sud de la réserve n° 1.	" "	57	
3	Ahpukto	District de Nootka, sur la rive ouest de Port-Langford, près de sa tête.	" "	7	
4	Opemit	District de Nootka, sur la rive ouest de l'île Nootka, à un ½ mille au nord de la rés. n° 1.	" "	16	
5	Shoomart	District de Nootka, à la tête du bassin de l'intérieur, détroit de Nootka.	" "	21	
5	Owossit-sa	District de Nootka, à 1 mille au sud-est de l'île du Centre, inlet Esperanza.	" "	8½	
7	Oclucje	District de Nootka, à la tête du bras Espinoza, inlet Esperanza.	" "	33	
8	Occosh	District de Nootka, sur la rive ouest de Port-Eliza, à la tête de l'inlet Esperanza.	" "	31	
9	Chiseuquis	District de Nootka, sur le bord est de l'île Catala.	" "	19	Assignées par le commissaire O'Reilly le 2 juillet 1889. Arpentées en 1893. Confirmation finale le 16 mai 1894.
10	Oke	District de Nootka, sur le bord nord de l'inlet Esperanza, à 3 milles au nord-est de l'île du Centre.	Inlet Esperanza, bande E-hat-isaht.	32	
10A	Cimetière	District de Nootka, sur le bord nord de l'inlet Esperanza, à ½ mille à l'ouest de la réserve n° 10.	" "	2	
11	Ehatis	District de Nootka, sur la rive ouest du bras de Zeballos, à la tête.	" "	40	
12	Chenahkint	District de Nootka, sur le bord de l'anse de la Reine, Port-Eliza, à l'entrée.	" "	56	
13	Tatchu	District de Nootka, à la pointe de Tatchu, à 5½ m. à l'ouest de l'entrée de l'inlet Espér.	" "	13	
1	Hesquiat	District de Clayoquot, à l'entrée du havre d'Hesquiat, à l'ouest.	Hesquiat	222	
2	Homais	District de Clayoquot, à l'entrée du détroit de Nootka, à l'est.	"	89	
3	Teahmit	District de Clayoquot, sur le bord du havre d'Hesquiat, à l'ouest.	"	107	Assignées par le commissaire O'Reilly le 26 juin 1886. Arpentées en 1893. Confirmation finale le 16 mai 1894.
4	Maahpe	Diotrict de Clayoquot, sur le bord du havre d'Hesquiat, au nord-ouest.	"	159	

5	Iusuk	District de Clayoquot, sur le bord du havre d'Hesquiat, à l'est.	Hesquiat	29	
1	Ile du Village	District de Rupert, près de l'entrée ouest du détroit de Kyuquot.	Kyuquot	118	
2	Ile de la Mission	District de Rupert, partie est de l'île de la Mission, à ⅓ mille à l'est de la réserve n° 1.	"	73	
3	Ahmacinnit	District de Rupert, deux îles situées à ¼ de mille au nord-est de la réserve n° 1.	"	11	
4	Ile de Granit	District de Rupert, à ¾ de mille au nord-ouest de la réserve n° 1.	"	215	
5	Yakats	District de Rupert, sur le bord du havre de Clanninick, à l'est, détroit de Kyuquot.	"	4½	
6	Houpsitas	District de Rupert, au nord de l'île Walter, détroit de Kyuquot.	"	29	
7	Chamiss	District de Rupert, sur le bord de la baie de Chamiss, au nord, bras de Kokshittle.	"	13	
8	Kayouk	District de Rupert, sur la rive ouest du creek Easy, bras de Kokshitte.	"	7	
9	Kashittle	District de Rupert, sur le bord du bras de Kokshittle, à l'ouest, à la tête.	"	12½	Assignées par le commissaire O'Reilly le 6 juillet 1889 ; arpentée en 1892 ; confirmation définitive le 16 mai 1894.
10	Kaoowinch	District de Rupert, sur le bord du bras de Kokshittle, à l'est, vis-à-vis le creek Easy.	"	20	
11	Tahsish	District de Rupert, à la tête du bras de Tahsish, détroit de Kynquot.	"	21	
12	Artlish	District de Rupert, sur le bras de Tahsish à l'est, à 2 milles de la tête.	"	18	
13	Kaouk	District de Rupert, à la tête du havre Fair, bras de Tahsish.	"	13	
14	Markale	District de Rupert, sur un isthme entre la tête ouest du havre Fair et le chenal Pinnace, détroit de Kyuquot.	"	13	
15	Amai	District de Rupert, à la tête de l'inlet Profond, détroit de Kyuquot.	"	30½	
16	Machta	District de Rupert, sur la pointe Shingle, à l'entrée du creek Narrow-Gut.	"	9	
1	Ahuk	District de Barclay, sur le lac Ahuk, à l'est, à environ 3½ milles au nord-ouest de la décharge de la lagune de Nitinat.	Nitinat	132	
2	Tsuquanah	Dist. de Barclay, sur la côte, à environ 1 m. à l'ouest de la déch. de la lagune de Nitinat.	"	235	
3	Wyah	District de Renfrew, sur la décharge de la lagune de Nitinat, à l'est.	"	132	
4	Cla-oose	District de Renfrew, à l'embouchure de la rivière Suwany, sur la rive droite.	"	248½	
4A	Cimetière	District de Renfrew, sur la rive gauche de la Suwany, à l'embouchure.	"	9·30	
5	Sarque	District de Renfrew, sur la rive droite de la Suwany, à 2 milles de l'embouchure.	"	25·80	
6	Carmanah	Dist. de Renfrew, aboutiss. à la rés. du phare de la pte de Carmanah, à l'est de cette dern.	"	158½	

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
7	Iktuksasuk	District de Barclay, sur le bord de la lagune Nitinat, au nord, à 1 mille de sa décharge.	Nitinat	168	
8	Homitan	District de Barclay, sur le bord de la lagune Nitinat, au nord, à 4½ milles de sa tête.	"	50	
9	Oyees	District de Renfrew, sur le bord de la lagune Nitinat, au sud, à 7½ milles de sa tête.	"	104½	Assignées par le commissaire O'Reilly le 7 août 1889; arpentées en 1892; confirmation définitive le 16 mai 1894.
10	Doobah	District de Renfrew, sur la lagune Nitinat, au sud, à 6 milles de sa tête.	"	13	
11	Malachan	District de Renfrew, sur la lagune Nitinat, au sud, à 1 mille de sa tête.	"	66	
12	Ilclo	District de Renfrew, près l'embouchure de la riv. Nitinat, en partie dans la sec. 6, tp 1.	"	77	
13	Opatseeah	District de Renfrew, à l'embouchure de la riv. Nitinat, partie de la ½ ouest de la section 5, township 1.	"	71	
14	Wokitsas	District de Renfrew, sur la rive droite de la Nitinat, partie du ¼ nord-ouest de la section 9, township 1.	"	40	
15	Chuchummisapo	District de Renfrew, sur la rive gauche de la Nitinat, partie du ¼ nord-est de la section 22, township 1.	"	92	
16	Saouk	District de Renfrew, sur la rive droite de la Nitinat, parties des sections 25 et 36, township 1, et de la section 6, township 2.	"	175	
1	Yuquot	Dist. de Nootka, anse Friendly, d. de Nootka.	Nootka	210	
2	Tsarksis	District de Nootka, sur le bord de l'île Nootka, au S., à env. 3 m. à l'E. de la pte de Bajo.	"	81	
3	Aass	District de Nootka, sur le bord de l'île Nootka, au sud, à la pointe de Bajo.	"	14	
4	Nesuk	Dist. de Nootka sur le b. du bras de Tlupana, à l'E., 1 m. à l'E. de la b. dite Separation-S.	"	5	
5	Moutcha	Dist. de Nootka, sur le bord du bras de Tlupana, à l'E., au N. de Separation-Saddle.	"	15	
6	Sucwoa	District de Nootka, à l'extrémité nord de la baie Head, bras Tlupana.	"	36	
7	Hisnit	District de Nootka, à la tête du creek Déserté, bras de Tlupana.	"	11	
8	Hoiss	District de Nootka, à 1 mille au nord-est de l'île du Canal, détroit de Nootka.	"	44	

9	Coopte	District de Nootka, à l'est de l'île Etroite, sur la rive est du canal Tahsis, détroit de Nootka.	"	35	Assignées par le commissaire O'Reilly le 28 juin 1889 arpentées en 1893 ; confirmation définitive le 16 mai 1894.
10	Tsowwin	District de Nootka, sur la rive est du canal Tahsis, à environ 8 milles de la tête.	"	34	
11	Tahsis	District de Nootka, sur la rive est du canal Tahsis, à la tête.	"	42	
12	Ahaminaquus	District de Nootka, à l'embouchure de la rivière de l'Or, sur la rive droite, au bord du bras de Muchalat, au nord.	" bande de Matchitlacht.	39	
13	Matchlee	District de Nootka, à la tête du bras de Muchalat, du côté du nord.	" "	12½	
14	Hleepte	District de Nootka, sur le côté nord du passage de Williamson, bras de Muchalat.	" "	10	
15	Cheeshish	District de Nootka, sur le détroit de Nootka, au nord-est de l'île de Bligh.	" "	29	
16	Mooyah	District de Clayoquet, à la tête de la baie du Camp, bras de Muchalat.	" "	13	
17	Ous	District de Clayoquet, sur le côté sud de la passe du Roi, bras de Muchalat.	" "	24	
1	Numukamis	District de Barclay, sur la baie Numukamis, détroit de Barclay.	Ohiet	1,700	Assignées par le commissaire O'Reilly le 1er juin 1882 ; arpentées en 1883 ; confirmation définitive le 24 mars 1885.
2	Nuchaquis	District de Barclay, dans l'île Copper, à l'est du détroit de Barclay.	"	32	
3	Dochsupple	District de Barclay, à la tête du creek Poetts, détroit de Barclay.	"	21	
4	Sachsa	District de Barclay, à la tête du creek Grappler, détroit de Barclay, partie de la section 28, township 1.	"	13	
5	Sachawil	District de Barclay, sur le bord de l'île Helby, au nord-ouest.	"	7	
6	Pointe Kirby	District de Barclay, sur le bord de l'île Diana, au nord-ouest.	"	35	
7	Pointe Hamilton	District de Barclay, la partie sud de l'île Diana.	"	86	
8	Ile Haines	District de Barclay, détroit de Barclay.	"	30	
9	Keeshan	District de Barclay, à l'entrée sud du détroit de Barclay, à 1½ mille au nord-est du cap Beale.	"	330	
10	Kichha	District de Barclay, à 1½ m. à l'est du cap Beale.	"	12	
11	Clutus	District de Barclay, à l'entrée ouest de la baie de Pacheena.	"	105	
12	Anacla	District de Barclay, à la tête de la baie de Pacheena, la ½ est de la section 8, township 1.	"	218	
13	Masit	District de Barclay, à l'entrée est de la baie de Pacheena, à l'est de l'île Sea-bird.	"	83	
1	Ahahswinis	District d'Alberni, sur la rive gauche de la rivière Somass, à 1½ mille de l'embouchure.	Opetchisaht	96	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
2	Klehkoot	District d'Alberni, sur la rive gauche de la riv. Somass, à 5½ milles de l'embouchure.	Opetchisaht	290	Assignées par le commissaire O'Reilly le 5 juin 1882. Arpentées en 1883. Confirmation définitive le 24 mars 1885.
3	Cous	District d'Alberni, sur la rive ouest du canal Alberni, au deuxième Narrows.	"	132	
4	Chuchakacook	District de Clayoquot, sur la rive ouest du canal Alberni, à 1 mille au nord de la baie de Nahmint.	"	5	
1	Pacheena	District de Renfrew, sur le havre de San-Juan et le bras sud de la rivière San-Juan.	Pacheena	153	Assignées par le com. O'Reilly le 7 juin 1882. Arpentées en 1890. Confirmation définitive le 27 mai 1893.
2	"	District de Renfrew, sur le havre de San-Juan et le bras nord de la rivière San-Juan.	"	156	
3	Cullite	District de Renfrew, 5 milles à l'ouest de Port San-Juan.	"	95	Assignées par le commis. O'Reilly le 17 juin 1889. Arpentées en 1892. Confirmation définitive le 27 mai 1893.
4	Station de pêche	District de Renfrew, au confluent du creek Harris et de la riv. San-Juan, partie du ¼ nord-ouest de la section 12, township 10.	"	....	Assignées par le commissaire O'Reilly le 30 octobre 1894. Non arpentée. A peu près 28 acres.
1	Tsahaheh	District d'Alberni, sur la rive droite de la riv. Somass, à environ 3 milles de son embouc.	Seshart	1,030	Assignées par le commis. O'Reilly le 3 juin 1882. Arpentées en 1883. Confirmation définitive le 24 mars 1885.
2	Alberni	District d'Alberni, sur la rive est du canal Alberni, près de la tête.	"	156	
3	Iwachis	District de Barclay, sur la rive est du canal Alberni, aux premiers Narrows.	"	26	
4	Tseoowa	District de Clayoquot, sur le bord de la baie Rainy, à l'est, détroit de Barclay.	"	8	
5	Ahmitsa	District de Barclay, sur le bord de l'île Seddall, au sud, baie Rainy.	"	26	Assignée par le commis. O'Reilly le 3 juin 1882. Arpentée en 1883. Confirm. définitive le 24 mars 1885.
6	Cleho	District de Barclay, sur le bord de l'île Nettle, à l'est, détroit de Barclay.	"	13	Assignées par le commissaire O'Reilly le 3 juin 1882. Arpentées en 1893. Confirmation définitive le 16 mai 1894.
7	Ile Keith	District de Barclay, dans le détroit de Barclay.	"	17	
8	Equis	District de Clayoquot, à 1½ mille à l'est de la pointe Lyall, détroit de Barclay.	"	123	
9	Omoah	District de Barclay, sur le bord de l'île du Village, à l'est, détroit de Barclay.	"	30	
1	Macoah	District de Clayoquot, sur le passage du Village, détroit de Barclay.	Toquart	124	Assignées par le commissaire O'Reilly le 3 juin
2	Deekyakus	District de Clayoquot, à la tête du havre Toquart, détroit de Barclay.	"	214	

3	Chequis	District de Clayoquot, à 1½ mille au sud de la réserve n° 1 et à l'ouest de l'île David, détroit de Barclay.	"	3	1882. Arpentée en 1893. Confirmation définitive le 16 mai 1894.
4	Chenatha	District de Clayoquot, à l'embouchure de la Chenatha, détroit de Barclay.	"	62	
5	Dookqua	District de Clayoquot, sur le passage d'Alpha, détroit de Barclay.	"	18	Assignée par le com. O'Reilly le 3 juin 1882. Arpentée en 1893. Confirmation définitive le 16 mai 1894.
1	Cowishil	District de Clayoquot, à l'entrée du havre Uchucklesit, détroit de Barclay.	Uchucklesit	175	Assignée par le com. O'Reilly le 5 juin 1882. Arpentée en 1883. Confirm. définitive le 24 mars 1885.
2	Elhlateese	District de Clayoquot, à la tête du havre Uchucklesit, détroit de Barclay.	"	400	
1	Ittatsoo	District de Clayoquot, sur le bord du bras d'Ucluelet, à l'est, détroit de Barclay.	Ucluelet	162	Assignée par le commissaire O'Reilly le 5 juin 1882. Arpentée en 1883. Confirmation définitive le 24 mars 1885.
2	Clakamucus	District de Clayoquot, à la tête du bras d'Ucluelet, détroit de Barclay.	"	14	
3	Outs	District de Clayoquot, à l'embouchure de l'inlet Effingham, détroit de Barclay.	"	12	
4	Quinaquilth	District de Clayoquot, près de la tête de l'inlet Effingham, détroit de Barclay.	"	15	
5	Kleykleyhous	District de Clayoquot, à la tête de la baie de Nahmint, canal d'Alberni.	"	150	
6	Ucluth	District de Clayoquot, à 1½ mille au sud-est de la baie du Naufrage.	"	62·50	Assignée par le commissaire O'Reilly le 18 juin 1889. Arpentée en 1893. Confirmation définitive le 16 mai 1894.
7	Wya	District de Clayoquot, ½ mile au sud-est de la baie du Naufrage.	"	22·50	
8	Oo-oolth	District de Clayoquot, à l'extrémité nord de la baie du Naufrage.	"	42	
9	Quisitis	District de Clayoquot, à 1 mille au nord-ouest de la baie du Naufrage.	"	12·50	

AGENCE DU LAC WILLIAMS, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

1	Alexandria	District de Caribou, sur la rive gauche du fleuve Fraser, au 197e mille du chemin de Caribou.	Alexandria	554·50	Droit de 100 pcs d'eau dérivée du creek Four-mile.
2	Ranche à foin	District de Caribou, à 3½ milles à l'est d'Alexandria.	"	60	
3	....	District de Caribou, sur la rive droite de la rivière Fraser, aboutissant au lot 46, groupe 1, et vis-à-vis la réserve n° 1.	"	1,234	Droit de 12 pcs d'eau dérivée d'une source située sur la réserve. Les sauvages d'Alexandria ont le privilège de pêche sur la rive droite de la riv. Fraser, dans la réserve n° 1. Reservé aussi, un cimetière sur le lot 46, groupe 1. Assignée par le com. O'Reilly, 4 juillet 1881; arpentée en 1883; confirmation finale le 4 juin 1884.
1	Lac Alcali	District de Lillooet, aboutissant à l'est au lot 6, groupe 3.	Lac Alkali	596·50	
2	....	District de Lillooet, à 3 milles au nord-est de la réserve n° 1.	"	800	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite*

AGENCE DU LAC WILLIAMS, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
3	....	District de Lillooet, à $1\frac{3}{8}$ mille à l'est de la réserve n° 2.	Lac Alcali	180	
4	....	District de Lillooet, à $\frac{7}{8}$ de mille au nord de la réserve n° 3.	"	540	
5	Alixton	District de Lillooet, à $1\frac{1}{2}$ mille au sud-ouest de la réserve n° 4.	"	227	
6	Wycott's Flat	District de Lillooet, sur la rive gauche du fleuve Fraser, à environ 19 milles au sud-ouest du lac Alcali.	"	1,230	A cette réserve appartient le droit à l'eau retenue par un barrage au lac Harper.
7	....	District de Lillooet, sur le bord du lac La Hache, au nord, dans la sect. 10, tp 39.	"	14	Cimetière situé sur le lot 319, groupe 1. Privilège de pêcher sur la rive gauche du Fraser, depuis l'embouchure de la rivière Chilcoten jusqu'au creek Little Dog. Assignée par le commissaire O'Reilly le 15 juillet 1881. Arpentée, 1883. Confirmation définitive, 4 juin 1884.
8	Little Springs	District de Lilloot, à $\frac{1}{4}$ de mille au nord-est de la réserve n° 7.	"	480	
9	Cludolicum	District de Lillooet, à $\frac{3}{4}$ de mille au nord-est de la réserve n° 8.	"	1,400	
10	Lac Loon	District de Lillooet, à $\frac{3}{8}$ de mille à l'est de la réserve n° 9.	"	300	
11	Sampson's Meadow	District de Lillooet, à $\frac{1}{4}$ de mille à l'ouest du lot 323 et $\frac{1}{2}$ mille au sud-est de la réserve n° 12.	"	800	
12	....	District de Lillooet, à $\frac{3}{4}$ de mille au sud-est de la réserve n° 4.	"	300	
13	....	District de Lillooet, à $2\frac{1}{8}$ milles à l'est de la réserve n° 14.	"	1,400	
14	Roper's Meadow	District de Lillooet, à 1 mille au sud de la réserve n° 5.	"	80	Aassignée par le commissaire O'Reilly le 30 août 1895. Arp., 1897. Confir. définitive le 5 mars 1898.
1	Anaham's Flat	District de Caribou, sur la rive gauche de la rivière Chilcoton, à environ 45 milles de l'embouchure et environ 7 milles au nord-ouest de Hanceville.	Anaham	9,285	Droit de 200 pouces d'eau dérivée du creek Big Flat ou Anaham. Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek près l'extrémité est de la réserve, à environ 1 mille du creek Anaham.
2	Anaham's Meadow	District de Caribou, à environ 5 milles au nord du vill. des sauv. dans la réserv. n° 1.	"	637	Assignée par le comm. O'Reilly le 8 juillet 1887. Arpentée, 1894. Confirmat. définitive le 23 avril 1895.
1	Nequatque	District de Lillooet, à la tête du lac Anderson.	Lac Anderson	444	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Anderson ou Mosquito.
2	....	District de Lillooet, à $1\frac{3}{4}$ mille au sud du lac	"	20	

		Anderson.			
3	....	District de Lillooet, à $\frac{1}{4}$ de mille à l'ouest de la réserve n° 2.	"	20	D. de 25 pcs d'eau dérivée d'un creek qui traverse la réserve et est connu sous le nom de Quoquihatqua.
4	....	District de Lilloet, à 5 milles au sud-est du lac Anderson et sur les bords de la rivière Mosquito ou Anderson.	"	20	Privilège de pêcher dans la rivière Mosquito sur toute la longueur de la réserve n° 1. Cimetière situé sur la terre de M. Chapman, lot 100, groupe 1. Assignée par le comm. O'Reilly, 5 septembre 1881 : arpentée, 1882 ; confirmation finale, 4 juin 1884.
1	Rivière du Pont..........	District de Lillooet, sur les deux rives de la rivière du Pont, depuis son confluent avec le Fraser en remontant.	Rivière du Pont.......	9,621	Droit de 25 pouces d'eau dérivée du creek, à 1 mille au nord du village ; droit de 50 pouces d'eau dérivée d'un creek sur la rive sud ; droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Camoo ; droit de 10 pouces d'eau dérivée d'une source dans la réserve ; droit de 50 pcs d'eau dérivée d'un creek dans la réserve, sur la rive nord de la rivière du Pont.
2	....	District de Lillooet, sur la rive doite du Fraser, à $2\frac{1}{4}$ milles au nord est de la réserve n° 1.	"	140	Droit de 50 pcs d'eau dérivée du Grand creek. Privilège de pêcher sur les deux rives du Fraser, à partir de $\frac{1}{2}$ mille en aval de la rivière du Pont en remontant jusqu'à la pêcherie de la Fontaine. Assignée par le commiss. OReilly, 1er sept. 1881 ; arpentée, 1884 ; confirmation finale, 1er mai 1886.
1	Lac Canim..............	District de Lillooet, sur le creek Bridge, à 1 mille à l'ouest du lac Canim.	Lac Canim.............	4,400	Droit de 100 pouces d'eau dérivée d'un creek du côté nord de la réserve.
2	....	District de Lillooet, sur le creek Bridge, à moitié ch. environ entre la réser. n° 1 et le 100e mille sur le ch. des voit. de Caribou.	"	160	Assignée par le commissaire O'Reilly, 10 juillet 1887 ; arpentée, 1894 ; confirmation finale, 23 avril 1895.
1	....	District de Lilooet, sur le creek du Canot. dans le $\frac{1}{4}$ nord-ouest de la section 16, township 10.	Creek du Canot.........	93	
2	....	District de Lillooet, sur le creek du Canot, à $1\frac{1}{2}$ mille de la réserve n° 1, et les sections 3 et 10, township 10.	"	4,460	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek du Canot.
3	....	District de Lillooet, sur la rive gauche du Fraser, aboutissant aux townships 4 et 10, au nord.	"	6,931	Droit de 20 pouces d'eau dérivée d'un petit cours d'eau qui traverse la réserve.
4	Spilmouse.............	District de Lillooet, sur le creek du Canot, à 2 milles en amont de la réserve n° 2.	"	400	
5	Lac au Poisson...........	District de Lillooet, au pied du lac au Poisson à $1\frac{1}{2}$ mille au nord-est de la réserve n° 4.	"	105	
6	Lac Toby...............	District de Lillooet, sur le chemin conduisant du creek du Canot, au 57e mille sur le chemin de Caribou, et à 6 milles au sud-est du lot 141, groupe 1.	"	4,440	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DU LAC WILLIAMS, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
....	Cimetière	Un cimetière sur la rive gauche du creek du Canot, à $\frac{1}{2}$ mille de son embouchure, section 1, township 4. Un cimetière situé dans la section 17, township 10. Un cimetière sur la rive droite du creek du Canot, section 8, township 10. Un cimetière, à 7 chaînes au nord du creek du Canot, section 15, township 10.	Creek du Canot	....	Les sauvages du creek du Canot ont le privilège de pêcher sur les deux rives du Fraser, à partir de $1\frac{1}{2}$ mille en amont du creek du Canot en descendant le fleuve sur une distance de $5\frac{1}{2}$ milles. Le privilège de pêcher dans le lac Green, situé à 4 milles à l'est du 73e mille sur le chemin des voitures de Caribou. Les réserves 1, 2 et 3, avec privilège de cimetière et de pêche, assig. par le com. O'Reilly, 21 juillet 1884. Les réserves 1, 2 et 3 arpentées en 1883; confirmation finale, 4 juin 1884. Les réserves 4, 5 et 6 assignées par le commissaire O'Reilly 5 sept. 1895. Non arpentées.
1	Creek Cayoosh	District de Lillooet, au sud du creek Cayoosh et aboutissant au lot 3, groupe 1, à l'ouest de ce lot.	Creek Cayoosh	367	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Cayoosh; droit de 12 pouces d'eau dérivée d'une source dans la réserve.
2	Pashilqua	District de Lillooet, sur la rive droite du Fraser, au sud du lot 3, groupe 1, et au nord-est du lot 7, groupe 1, et vis-à-vis la réserve n° 4 de Lillooet.	"	785	Droit de 25 pouces d'eau dérivée d'un cours d'eau qui traverse la réserve. Un cimetière situé dans le lot 3, groupe 1. Le privilège de pêcher sur la rive droite du Fraser à partir de l'embouchure du creek Cayoosh en descendant le fleuve sur une distance de $2\frac{1}{2}$ milles. Le priv. de pêcher dans le creek Cayoosh à partir de son emb. en remont. sur une distance de 1 mille. Assignée par le commissaire O'Reilly, 29 août 1881. Arpentée, 1884. Confirmation finale, 1er mai 1886.
1	Clinton	Dist. de Lillooet, à l'O. de la ville de Clinton et aboutis. au lot 3, groupe 5, au N. de ce lot	Clinton	225	Droit de 25 pouces d'eau dérivée d'un cours d'eau qui traverse la réserve.
2	....	District de Lillooet, au 39e mille sur le chemin de Lillooet à Clinton et aboutissant au lot 9, groupe 1, à l'est de ce lot.	"	848	Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Kelly. Un cimetière situé à l'est de la réserve. Le privilège de pêcher sur les deux rives du Fraser à partir du creek Loon jusqu'à la pêcherie des sauvages de High-Bar. Aussi le privilège de pêcher dans le lac Green, situé à 4 milles à l'est du 73e mille sur le chemin des voitures de Caribou. Asssignée par le commissaire O'Reilly le 30 juillet 1881. Arpentée, 1883. Confirmation finale, 4 juin 1884.

1	Creek du Chien....	District de Lillooet, sur le creek du Chien, à environ 3 m. de son confl. avec le Fraser.	Creek du Chien	357·50	Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek du Chien.
2		District de Lillooet, sur le creek du Chien, à $3\frac{3}{4}$ milles à l'est de la réserve n° 1.	"	540	
3		District de Lillooet, sur le creek du Chien, à $\frac{3}{4}$ de mille au nord-est de la réserve n° 2.	"	20	
3		District de Lillooet, sur la rive gauche de la rivière Fraser en amont du creek du Chien, et au sud et contiguë à la réserve n° 6 du lac Alcali.	"	454	Un cimetière situé sur le lot 5, groupe 6, à l'ouest de la réserve n° 1, et contenant $\frac{6}{100}$ d'acre. Le privilège de faire la pêche sur les deux rives de la rivière Fraser depuis l'embouchure du creek du Chien jusqu'à l'embouchure du creek du Lac Harper, distance d'un mille et demi. Assignée par le commissaire O'Reilly, 19 juillet 1881. Arpentée en 1883. Confirmation finale, 4 juin 1884.
1	Fontaine	District de Lillooet, sur le creek Fontaine, à environ $\frac{1}{8}$ de mille au sud de la rive gauche de la rivière Fraser, à l'ouest et contiguë au lot 1, groupe 2.	Fontaine	338	La partie non affectée du creek Fontaine a été enregistrée le 23 février 1891. Le droit à 30 pouces d'eau a été acheté de Chinois et enregistré le 8 mai 1895.
2		District de Lillooet, sur la rive gauche de la rivière Fraser, au sud et à l'ouest de la réserve n° 1 de la rivière du Pont.	"	166	
3		District de Lillooet, sur la rive gauche de la rivière Fraser, au sud du creek Fourteen-Mile, sur le chemin de Clinton à Fontaine.	"	427	Le privilège de faire la pêche sur les deux rives de la rivière Fraser, depuis le creek Eleven-Mile en descendant le courant jusqu'aux pêcheries de la rivière du Pont, environ $4\frac{1}{2}$ milles.
4		District de Lillooet, sur le creek Fontaine, $2\frac{3}{4}$ milles au sud-est de la réserve n° 1.	"	160	
5		District de Lillooet, sur le creek Fontaine, à environ $\frac{1}{4}$ de mille au sud de la réserve n° 4	"	240	Réserves n[os] 1, 2, 4, 5, 6, assignées par le commissaire O'Reilly le 26 août 1881. Arpentées, 1884. Confirmation finale, 1er mai 1886.
6		District de Lillooet, à environ $1\frac{1}{2}$ mille au sud de la réserve n° 5, et à environ un demi-mille au nord de la réserve Lytton n° 7.	"	533	Réserve n° 3, assignée 1er mai 1886. Arpentée en 1884. Confirmation finale, 1er mai 1886.
1	High-Bar	District de Lillooet, sur les deux rives de la rivière Fraser, au nord-ouest et contiguë au lot 36, groupe 1.	High-Bar	2,924	Le droit à 25 pouces d'eau dérivée d'un cours d'eau coulant à travers la réserve. Le privilège de faire la pêche sur les deux rives de la rivière Fraser depuis le confluent du creek Barney en remontant le courant jusqu'à la limite nord de la réserve. Un cimetière situé sur le lot 27, groupe 1, près de la limite sud. Assignée par le commissaire O'Reilly le 25 juillet 1881. Arpentée, 1883. Confirmation finale, 4 juin 1884.
1	Kluskus	District de la côte, sur la rive nord du lac Kluskus.	Kluskus	1,056	Assignées par le commissaire Vowell le 28 sept. 1901. Non arpentées.
2	Klodingli	Dist. de la côte, 5 milles à l'est de la rés. n° 1	"	550	
3	Sundayman's Meadow	Dist. de la côte, $6\frac{1}{2}$ milles à l'est de la rés. n° 1.	"	80	
4	Yaladelassla	District de la côte, sur le lac Euchiniko, à environ 10 milles au nord-est de la réserve n° 1.	"	172	

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DU LAC WILLIAMS, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	....	District de Lillooet, à l'ouest et contiguë à la ville de Lillooet, sur la rive droite de la riv. Fraser, au confluent du creek Cayoosh.	Lillooet.............	919½	25 pouces d'eau dérivée d'une source à ½ mille à l'est de la réserve. 25 pouces d'eau dérivée d'une source près du creek Cayoosh. 12 pouces d'eau dérivée d'une source près du village des Sauvages.
2	Towinock............	District de Lillooet, sur la rive droite de la riv. Fraser, à 8 milles en aval de la réserve n° 1.	"	220	50 pouces d'eau dérivée d'un cours d'eau sur la réserve.
3	Kilchult..........	District de Lillooet, sur la rive droite de la riv. Fraser, à 1 mille au nord de la rés. n° 3.	"	104	
4	McCartney's-Flat.........	District de Lillooet, sur la rive gauche de la riv. Fraser, 1½ mille au sud-est de la ville de Lillooet et vis-à-vis la rés. Cayoosh n° 2.	"	423½	Un cimetière situé à ½ mille au nord de la réserve n° 4 et à ⅓ mille à l'est de la rivière Fraser.
5	....	District de Lillooet, au pied du lac Seton, à la sortie du creek Seton.	"	75½	Un cimetière situé sur le lot 10, bloc 2, lots suburbains de Lillooet. Le privilège de faire la pêche sur les deux rives de la riv. Fraser depuis le confluent du creek Oayoosh en remontant le courant jusqu'à ½ m. en aval de la riv. du Pont, environ 4 milles. Aussi le privilège de faire la pêche sur la rive gauche de la riv. Fraser, depuis l'embouc. du creek Cayoosh en descendant le courant 3 milles. Aussi le privilège de faire la pêche sur les deux rives du creek Seton en descendant le courant jusqu'à ¼ de mille du lac Seton. Assignée par le comm. O'Reilly, 31 août 1881. Arpentée, 1884. Confirmation finale, 1er mai 1886.
1	Lac Chilco...............	District de la côte, sur le lac Chilco, au débouché de la vallée Nemaih.	Vallée Nemaiah........	200	Assignées par le comm. Vowell, 20 septembre 1899. Non arpentées. Superficie en acres seulement approximative.
2	Réserve de jardin.........	District de la côte, dans la vallée Nemaih, à environ 4½ milles de la réserve n° 1.	"	80	
3	Réserve de pêche.........	District de la côte, dans la vallée Nemaih, au pied du lac Connee.	"	545	
4	Réserve de prairie.......	District de la côte, dans la vallée Nemaih, à la tête du lac Connee.	"	432	
1	Pavillon	District de Lillooet, sur la rive gauche de la riv. Fraser, au nord du creek Pavillon.	Pavillon..............	2,318½	100 pouces d'eau dérivée du creek Pavillon.
2	Creek Léon............	District de Lillooet, sur les deux bords du creek Lyon, sur la rive gauche de la riv. Fraser, au nord-ouest de la réserve n° 1.	"	1,167½	100 pouces d'eau dérivée du creek Léon. 25 pouces d'eau d'un creek à l'extrémité sud de la réserve.
3	Marble Canyon..........	District de Lillooet, sur le chemin de Pavillon au creek du Chapeau.	"	650	Une fosse sur le lot 18, groupe 1, district de Lillooet. Trois fosses séparées sur le sentier de Pavillon au cr. du Chapeau. Le privilège de faire la pêche sur

					les deux côtés de la rivière Fraser depuis le creek Léon en descendant 5½ milles. Assignée par le comm. O'Reilly le 4 août 1881. Arpentée, 1884. Confirmation finale, 1er mai 1886.
1	....	District de Caribou, sur la rive gauche de la rivière Fraser, à un mille au sud de la ville de Quesnel.	Quesnel..............	1,367	
2	Pêcherie.................	District de Caribou, sur la rive droite de la rivière Fraser, vis-à-vis l'extrémité ouest de la réserve n° 1.	"	46½	
3	"	District de Caribou, au pied d'un petit lac à environ 2 milles à l'est de la ville de Quesnel.	"	39	
4	Bar-Rich...............	District de Caribou, sur la rive gauche de la rivière Fraser, au sud de la réserve n° 1 et l'adjoignant presque.	"	235	20 pouces d'eau dérivée d'un creek à l'extrémité nord de la réserve. Une fosse sur la rive gauche de la rivière Quesnel, sur le lot 48. Une fosse sur la rive gauche de la rivière Fraser, à un mille de la ville de Quesnel, contenant ·17 d'acre. Une fosse dans la ville de Quesnel entre la rue Front et la rivière Fraser. Une fosse sur le lot 4, bloc 8, ville de Quesnel. Assignée par le commissaire O'Reilly, 2 juillet 1881. Arpentée, 1883. Confirmation finale, 4 juin 1884.
1	Slosh..................	District de Lillooet, à la tête et sur la rive nord du lac Seton.	Lac Seton	2,085	50 pouces d'eau dérivée d'un cours d'eau coulant à travers la réserve. 20 pouces d'eau dérivée d'un creek sur la réserve. 20 pouces d'eau dérivée d'un creek 2 milles à l'est de la réserve. 100 pouces d'eau dérivée de la rivière du Portage. 50 pouces d'eau dérivée d'un mille à l'ouest de la mission.
2	Silicon	District de Lillooet, sur la rive nord du lac Seton, à environ six milles du débouché et vis-à-vis la réserve n° 4.	"	139	
3	....	District de Lillooet, sur la rive sud du lac Seton, au sud-est de la réserve n° 1.	"	22	12 pouces d'eau dérivée d'une source.
4	....	District de Lillooet, sur la rive sud du lac Seton, vis-à-vis la réserve n° 4.	"	27	
5	....	District de Lillooet, au sud de la réserve n° 1 et l'adjoignant.	"	80	
6	Neciat..................	District de Lillooet, au pied du lac Anderson, sur les deux côtés de la rivière du Portage.	"	84	50 pouces d'eau dérivée d'un creek coulant à travers la réserve. Le privilège de faire la pêche sur la riv. du Portage depuis Anderson jusqu'au lac Seton. Assignée par le comm. O'Reilly le 3 sept. 1881. Arpentée en 1894. Confirmation finale, 4 juin 1884.
1	Soda-Creek..............	District de Caribou, sur le côté gauche de la rivière Fraser, au sud-est du village de Soda-Creek.	Soda-Creek...........	1,090	100 pouces d'eau à prendre dans le creek Soda. Enregistrée le 21 juillet 1890.
2	Creek Profond...........	District de Caribou, à l'est du poteau du 168e mille, sur la route carrossable de Caribou.	"	4,120	100 pouces d'eau dérivée du creek 170 milles. Assignée par le commissaire O'Reilly le 20 juin 1881. Arpentée en 1894. Confirm. finale, 23 avril 1895.

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Fin.*

AGENCE DU LAC WILLIAMS, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

N°	Nom.	Où située.	Tribu ou bande.	Superficie. Acres.	Observations.
1	....	Dist. de Caribou, sur la rive sud de la riv. Chilcotin, à env. 3½ milles à l'ouest de Hanceville	Stone.	3,925	100 pouces d'eau dérivée du creek Mintou.
2	Réserve de prairie	District de Caribou, à environ 8 milles au sud-est de la réserve n° 1.	"	320	Un cimetière sur le sentier de Hanceville à Anaham-Flat. Le privilège de faire la pêche dans la rivière Chilcotin, à partir d'un point à 1½ mille en aval de Hanceville en descendant le courant sur un mille. Assignée par le commissaire O'Reilly, 11 juillet 1887. Arpentée en 1894. Confirmation finale, 23 avril 1895
1	Toosey	District de Caribou, sur le creek Riské, à 1 mille à l'ouest du lot 66, groupe 1, dans le sous-district de Chilcotin.	Toosey	5,780	100 pouces d'eau dérivée du creek Riské. 200 pouces d'eau dérivée du creek Mackin. Assignée par le commissaire O'Reilly, 13 juillet 1887. Arpentée en 1894. Confirmation finale, 23 avril 1895.
2	Réserve de prairie	District de Caribou, à env. 5 milles au nord-ouest du village sauvage sur la réserve n° 1.	"	560	
3	....	District de Caribou, à environ 2 milles en amont de l'embouchure du creek Riské, et sur la rive droite de la réserve Fraser.	"	12·25	
1	Ulkatcho	District de la côte, sur la rive nord du lac Ulkatcho.	Ulkatcho	4,340	Assignée par le commissaire Vowell le 21 sept. 1901. Non arpentée. Une étendue approxim. seulement.
1	Lac Williams	District de Caribou, à l'est de la tête ou extrémité est du lac Williams.	Lac Williams	4,074	Le gouvernement fédéral a acheté 1,464 acres de cette reserve, de la succession Bates, le 5 mars 1881, pour l'usage des sauvages. Cette réserve comprend un lac fait par les sauvages pour recueillir un approvisionnement d'eau.
2	....	District de Caribou, 1⅜ mille au nord de la réserve n° 1.	"	120	
3	Réserve de prairie	District de Caribou, à 2 milles au nord-est de la réserve n° 2.	"	180	
4	Réserve de pêche	District de Caribou, sur la rive gauche de la riv. Fraser, au confluent du creek San-José.	"	7	
5	" "	Dist. de Caribou, sur la rive gauche de la riv. Fraser, au confluent du creek Chimney.	"	56	
6	Pêcherie	District de Caribou, au pied du lac Williams, à ¼ de mille du débouché de la rivière San-José.	"	6·50	
7	Cimecière	District de Caribou, sur la rive droite du creek Chimney, sur la propriété de M. Isnardy.	"	0·14	Réserves nos 1-14 assignées par le comm. O'Reilly, 16 juillet 1881. Arpentées en 1883. Confirmation finale, 4 juin 1884.
8	"	District de Caribou, sur le chemin du lac Williams à Soda-Creek, et sur une terre appartenant à M. Pinchbeck.	"	0·25	
9	"	District de Caribou, sur un sentier du lac Williams à Soda-Creek, à 50 chaînons au	"	0·16	

		sud de la limite sud du lot 6 de M. Pinchbeck.			
10	"	District de Caribou, 75 chaînons au sud de la réserve n° 9.	"	0.1	
11	"	District de Caribou, 15 chaînons au sud de la limite sud de la terre de M. Pinchbeck, lot 6.	"	0·17	
12	"	District de Caribou, au nord du chemin du lac Williams à Soda-Creek, sur la terre de M. Pinchbeck.	"	0·16	
13	"	District de Caribou, au nord du chemin du lac Williams à Soda-Creek, sur la terre de M. Pinchbeck.	"	0·9	
14	"	District de Caribou, près du débouché du lac Williams, sur la terre de M. Pinchbeck.	"	0·3	
15	Montagne Carpenter	District de Caribou, au poteau du 156e mille, sur la route carrossable de Caribou.	"	168·76	Assignée par le commis. O'Reilly, 26 novembre 1894. Arpentée en 1897. Confirm. finale, 5 mars 1898.